Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dictionnairedech117jh

TROISIÈME ET DERNIÈRE

ENCYCLOPEDIE THÉOLOGIQUE,

OU TROISIÈME ET DERNIÈRE

SERIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DU PARALLÈLE DES DOCTRINES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES AVEC LA FOI CATHOLIQUE, — DU PROTESTANTISME, — DES OBJECTIONS POPULAIRES CONTRE LE CATHOLICISME, — DE CRITIQUE CHRÉTIENNE, — DE SCHOLASTIQUE, — DE PHILOLOGIE DU MOYEN AGE, — DE PHYSIOLOGIE, — DE TRADITION PATRISTIQUE ET CONCILIAIRE, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES MISSIONS CATHOLIQUES, — DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET DÉCOUVERTES MODERNES, — DES BIENFAITS DU CHRISTIANISME, — D'ESTHÉTIQUE CHRÉTIENNE, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DES PAPES ET CARDINAUX CÉLÈBRES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — DES MUSÉES RELIGIEUX ET PROFANES, — DES ABBAYES ET MONASTÈRES CÉLÈBRES, — DE CISELURE, GRAVURE ET ORNEMENTATION CHRÉTIENNE, — DE LÉGENDES CHRÉTIENNES, — DE CANTIQUES CHRÉTIENS, — D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE ET CHARITABLE, — DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, — DE LÉGISLATION COMPARÉE, — DE LA SAGESSE POPULAIRE, — DES ERREURS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES, — DES LIVRES APOCRYPHES, — DE LEÇONS DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PROSE ET EN VERS, — DE MYTHOLOGIE UNIVERSELLE, — DE TECHNOLOGIE UNIVERSELLE, — DES CONTROVERSES HISTORIQUES, — DES ORIGINES DU CHRISTIANISME, — DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES DANS L'ANTIQUITÉ, — DES HARMONIES DE LA RAISON, DE LA SCIENCE, DE LA LITTÉRATURE ET DE L'ART AVEC LA FOI CATHOLIQUE.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGE,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL., POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR. ET MÊME 8 FR., POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

60 VOLUMES, PRIX : 360 FRANCS.

TOME QUINZIÈME.

DICTIONNAIRE DES ORIGINES DU CHISTIANISME.

PRIX : 7 FRANCS.

TOME UNIQUE.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR, AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE, BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

T. III 10

t à l'envi, dans les cours et jusque sous lais des souverains, la flatterie et l'am-on. Rappelez-lui ce qu'est un monarque ce qu'est un peuple : inculquez-lui pro-idément cette maxime lumineuse que les ajestés d'ici-bas sont dans la dépendance la majesté d'en haut et aussi de leurs de-oirs : développez-lui l'étendue de ses obli-itions, dont l'infraction est si funeste dans présent et dans l'avenir; et de ses attri-buts qui, s'ils ont leur source dans les attri-buts de Dieu même, doivent être exercés comme les siens et réglés par sa loi : pei-gnez-lui, et cette redoutable immensité qui renferme toutes les volontés dans une seule, et cette Providence attentive qui conduit tout et dont le repos amènerait le chaos so-cial, et cette puissance mystérieuse qui dé-robe aux regards le jeu de ses opérations : dites-lui ce que personne n'ose dire aux maîtres du monde et aux chefs des empires : unis de sentiments, de désirs et d'inten-tions, aspirez au même but, au même suc-cès, à la même gloire. Dans un ministère auquel est attaché le salut ou la perte des Etats, prêtez-vous une force mutuelle, comme des ressorts divers qui coopèrent au même effet et ne forment plus qu'un seul mobile pour produire la même action : parlez-lui quelquefois de ce jeune prince de son sang, qui, à peine affranchi de l'é-cole de son incomparable instituteur, faisait éclater sa douceur parmi les feux de son courage, que l'on vit dès sa première cam-pagne mériter le titre de Hardi, et prouver au soldat que sa bienfaisance surpassait en-core son audace. O précepteurs des enfants des rois, cesser d'être à vous, n'être plus qu'à eux et à la plus terrible des responsa-bilités; songer que les palais et les chau-mières vous contemplent; ne vous permet-tre ni une parole qui ne soit un précepte, ni une démarche qui ne soit un exemple, ni un plaisir qui ne soit un délassement néces-saire; concilier les égards que l'on doit au rang avec le besoin des réprimandes que l'on doit aux fautes; ne tromper jamais ni son disciple, ni sa conscience, ni son pays; tel était Fénelon. Oh! que de larmes cou-lèrent sur les cendres du duc de Bourgogne, lorsqu'il descendit au cercueil, l'espoir de la France, et l'ouvrage du génie de la reli-gion! O vous à qui la royale tendresse confiera peut-être bientôt notre duc de Bor-deaux, car la miséricorde divine doit un prodige à l'aînée des nations chrétiennes; ô vous qui recueillerez un jour les béné-dictions du ciel et de la terre, n'oubliez ja-mais que, sans une éducation fructueuse, la couronne des princes est sans gloire sur la terre et sans récompense dans le ciel.

---

(59) S. S. Pie VII a célébré les saints mystères dans l'église primatiale de Lyon, le 20 novembre 1804.

III. ÉLOGE FUNÈBRE

DE S. E. MONSEIGNEUR ÉTIENNE BORGIA,

Cardinal de la sainte Eglise romaine, du titre de saint Clément; préfet de la congrégation de la *Propagande* de la foi; préfet de la congrégation *économique*; préfet des études du collége romain, membre de la congrégation du saint office, etc., etc., mort à Lyon, le 23 novembre 1804;

Prononcé le 25 du même mois dans l'Église primatiale de la même ville

Fuit gratus Deo, eruditus omni sapientia (*Act.*, VII, 20, 22.)

Il a été agréable à Dieu par l'usage qu'il a fait de la sagesse et de la science.

O déplorable fragilité des grandeurs hu-maines! O rapidité de la vie, ou plutôt de la mort! Lorsque vous partagiez, il y a quel-ques jours, dans ce temple consolé (59), l'al-légresse universelle, et que vous assistiez aux fêtes de la religion qu'y célébrait ce pontife auguste, objet touchant de votre amour; ce pontife qui, préludant (60) à la première des dignités par la première des vertus, était déjà le refuge de notre exil aux jours d'oppression, avant d'être le chef de notre sacerdoce, rassemblait sous ses ailes les colombes du sanctuaire dispersées par la tempête, ouvrait un asile paternel à à tous les Français malheureux; ce pontife que la Providence, par le miracle de son élection, semble avoir suscité dans les temps calamiteux pour en être le remède, dont la politique pèse de toute sa droiture dans la balance des souverains, que l'impie révère comme le chrétien, l'indifférence comme le zèle, et la philosophie comme la sagesse; ce pontife qui vivra dans la mémoire des hom-mes autant que la ville éternelle...

Qui pouvait penser que le deuil allait suc-céder à la joie, et que votre sensibilité était réservée à la plus affligeante des épreuves? Car, vous ne serez point étrangers, Mes-sieurs, à la douleur profonde de Pie VII, aux vifs regrets du sacré collége, à la perte irréparable que l'Eglise, la France et toutes les nations chrétiennes viennent de faire dans la personne de Son Eminence Monsei-gneur Etienne Borgia, cardinal de la sainte Eglise romaine, du titre de saint Clément, préfet de la congrégation de la Propagande de la foi, préfet de la congrégation économi-que, préfet des études du collége romain, membre de la congrégation du saint office. J'en ai pour garant l'intérêt unanime qu'il vous avait inspiré, la tendre inquiétude que vous avez témoignée pour cet homme re-commandable à de si glorieux titres, les craintes de votre piété si flatteuses pour sa mémoire; la consternation générale que le bruit soudain de sa mort a semée jusque dans les classes inférieures; la solennité de cette cérémonie funèbre; le juste tribut que vous payez aux travaux et aux vertus qui ont signalé sa carrière; l'empressement ho-

(60) A Imola où il était évêque avant le conclave de Venise.

COMMISSION-EXPORTATION
H. ESTOUP
PARIS
Livres Anciens et Modernes
RARES & CURIEUX

TROISIÈME ET DERNIÈRE

ENCYCLOPEDIE THÉOLOGIQUE,

T
Ic
10

OU TROISIÈME ET DERNIÈRE

SERIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DU PARALLÈLE DES DOCTRINES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES AVEC LA FOI CATHOLIQUE, — DU PROTESTANTISME, — DES OBJECTIONS POPULAIRES CONTRE LE CATHOLICISME, — DE CRITIQUE CHRÉTIENNE, — DE SCHOLASTIQUE, — DE PHILOLOGIE DU MOYEN AGE, — DE PHYSIOLOGIE, — DE TRADITION PATRISTIQUE ET CONCILIAIRE, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES MISSIONS CATHOLIQUES, — DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET DÉCOUVERTES MODERNES, — DES BIENFAITS DU CHRISTIANISME, — D'ESTHÉTIQUE CHRÉTIENNE, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DES PAPES ET CARDINAUX CÉLÈBRES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — DES MUSÉES RELIGIEUX ET PROFANES, — DES ABBAYES ET MONASTÈRES CÉLÈBRES, — DE CISELURE, GRAVURE ET ORNEMENTATION CHRÉTIENNE, — DE LÉGENDES CHRÉTIENNES, — DE CANTIQUES CHRÉTIENS, — D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE ET CHARITABLE, — DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, — DE LÉGISLATION COMPARÉE, — DE LA SAGESSE POPULAIRE, — DES ERREURS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES, — DES LIVRES APOCRYPHES, — DE LEÇONS DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PROSE ET EN VERS, — DE MYTHOLOGIE UNIVERSELLE, — DE TECHNOLOGIE UNIVERSELLE, — DES CONTROVERSES ET AUTRES, — DES ORIGINES DU CHRISTIANISME, — DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES DANS L'ANTIQUITÉ, — DES HARMONIES DE LA RAISON, DE LA SCIENCE, DE LA LITTÉRATURE ET DE L'ART AVEC LA FOI CATHOLIQUE.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR. ET MÊME 8 FR., POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

60 VOLUMES, PRIX : 360 FRANCS.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

TOME QUINZIÈME.

DICTIONNAIRE DES ORIGINES DU CHISTIANISME.

PRIX : 7 FRANCS.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE uOttawa LIBRARY

TOME UNIQUE.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR, AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE, BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

DICTIONNAIRE

DES ORIGINES

DU CHRISTIANISME,

OU

HISTOIRE DES TROIS PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE.

ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME

EN ORIENT ET EN OCCIDENT.

LES CATACOMBES, DESCRIPTION, ORIGINE ET DESTINATION.
ÈRE DES MARTYRS.
DE L'ART CHRÉTIEN, SON ORIGINE, SES MONUMENTS PRIMITIFS
OU ARCHÉOLOGIE DES PREMIERS SIÈCLES, PEINTURES, ÉGLISES, BASILIQUES, ETC.
LITURGIE, SON ORIGINE ET SES FORMES DIVERSES, ETC.
PHILOSOPHIE PAÏENNE COMPARÉE AUX DOCTRINES ÉVANGÉLIQUES.
POLYTHÉISME, GNOSTICISME, ÉCLECTISME ALEXANDRIN, SECTES HÉRÉTIQUES,
LEUR LUTTE AVEC LE CHRISTIANISME.
APOLOGIES ET APOLOGISTES, ETC.

PAR L.-F. JÉHAN (de Saint Clavien),

Membre de la Société Géologique de France, de l'Académie royale des Sciences de Turin, etc.

Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. Sola relinquimus templa.
TERTULL., *Apol.* c. 37.

L'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.
J. J. ROUSSEAU, *Rép. au roi de Pol.*, p. 262.

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 7 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ M. J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS

1856

BL
31
.M5
#117
1856

Ex typis MIGNE, au Petit-Montrouge.

INTRODUCTION

—

DES CIRCONSTANCES FAVORABLES ET DES PRINCIPAUX OBSTACLES A LA PROPAGATION PRIMITIVE DU CHRISTIANISME.

RÉFUTATION DE GIBBON.

—

> Dieu a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages : il a choisi les faibles selon le monde, pour confondre les forts :
>
> Il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien, pour détruire ce qui est;
>
> Afin que nul homme ne se glorifie devant lui.
>
> S. PAUL, *Ire ép. aux Corinth.*, I, 27, etc.

Le christianisme est le fait le plus général du monde moderne, celui qui domine de sa colossale grandeur tous les phénomènes de l'histoire. De lui découlent comme d'une source féconde qui aurait jailli à la parole de Dieu, toutes les idées sur lesquelles ont vécu jusqu'à ce jour les nations européennes ; en lui est renfermé le principe qui, depuis dix-huit siècles, entretient et provoque l'activité du monde ; à lui se rattachent, comme à la cause la plus générale, les agitations de la pensée et celles de la vie sociale; car on peut affirmer *qu'il ne s'est pas produit un fait ou une idée qui n'ait eu en vue le christianisme, soit pour le constituer ou pour l'exploiter, soit pour le défendre ou pour le combattre.*

L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME EST L'HISTOIRE DU MONDE...

Le monde se faisait vieux et les dieux mouraient; le ciel était vide, la terre opprimée, la morale obscurcie, les individus isolés dans leurs jouissances ou leur misère, l'égoïsme, ce dernier dieu des sociétés expirantes, régnait, et son action dissolvait à petit bruit la civilisation romaine. D'où le monde pouvait-il attendre le salut de l'homme, la régénération sociale? La philosophie grecque ne s'était adressée qu'à la raison d'un petit nombre, et elle était trop savante et trop subtile pour exercer sur les masses une salutaire influence.

Qui donc se chargerait de populariser la morale, d'inoculer pour ainsi dire la vie spirituelle à cette foule d'opprimés, de pauvres et d'esclaves qui semblaient à jamais déshérités du bonheur dans le présent et de l'espérance dans l'avenir. Du fond de la Judée sortit une parole, puissante et douce à la fois, qui brisa la fatalité de l'esclavage, convia les hommes à la fraternité et à l'amour, et promit aux affligés que le règne de la justice viendrait un jour. Jamais l'espoir d'un meilleur avenir n'avait été si clairement formulé; jamais consolation plus directe n'avait été donnée au malheur. Aussi, comme il y avait beaucoup d'infortunés, beaucoup ajoutèrent foi en la parole qui annonçait que les hommes étaient fils du même père, tous égaux devant Dieu.

Quelles sont les causes de cette admirable révolution? Comment le christianisme a-t-il remporté la victoire dans l'Orient et dans l'Occident, chez les peuples grossiers comme chez les plus civilisés, et comment les bases sur lesquelles il est fondé sont-elles devenues à jamais inébranlables?

§ I.

Au Ier siècle, ce fut souvent un avantage pour l'Eglise de n'être regardée que comme une secte juive et de pouvoir, à l'abri du judaïsme, légalement toléré dans l'empire romain, pousser de si profondes racines, que lorsqu'ensuite les tempêtes des persécutions se déchaînèrent, elles ne purent plus la renverser. Un autre avantage était la situation politique du monde civilisé, qui ne formant alors, pour la plus grande partie, qu'un même empire, n'opposait point aux messagers de la foi la barrière des haines nationales, mais au contraire facilitait l'étroite union et la communication des Eglises entre elles. Une troisième circonstance non médiocrement utile aux apôtres de la nouvelle religion, fut que, dès le commencement, ils s'emparèrent de l'idiome le plus parfait du monde antique, de la langue grecque, parlée dans tout l'Orient depuis la conquête d'Alexandre, et qu'ils en firent, par la prédication et par les livres saints, le véhicule des idées chrétiennes. La culture intellectuelle des Grecs, répandue aussi loin que leur langue, entra également de bonne heure au service du christianisme. Des hommes tels que saint Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, avec leur vaste érudition, leur habitude de toutes les parties de la littérature, mettaient merveilleusement à nu la pauvreté des

divers systèmes philosophiques, soit en démontrant l'impuissance où est la sagesse humaine de satisfaire les âmes qui cherchent la certitude et le repos ; soit en faisant voir que la doctrine chrétienne, la plus pure et la plus élevée des doctrines, renferme tout ce qu'il y a de bon dans la philosophie, et, par là, ils conquéraient à l'Evangile l'estime et l'accès des classes supérieures.

Au IIe, mais surtout au IIIe siècle, la misère des temps, misère affreuse et toujours croissante, contribua beaucoup aussi à propager la foi. L'indignité des empereurs, la licence féroce et effrénée des soldats, la corruption, les rapines des hommes publics, les ravages des barbares sur les pays frontières ; de plus, une foule de calamités physiques, la peste, des tremblements de terre, des débordements de fleuves, la famine, tous ces malheurs se joignaient à la dépravation, à la dissolution générale pour engendrer, dans les provinces à moitié disjointes de l'empire, tantôt le plus dur despotisme, tantôt une sauvage anarchie, et pour faire sentir aux infortunés toute la misère de ce grand corps déchiré et gangrené, qui s'affaissait sur lui-même. Lorsque des milliers d'hommes voyaient l'ouragan des guerres civiles emporter leur fortune, l'épée ou la peste frapper les premiers objets de leur affection, et qu'ils ne rencontraient chez les dépositaires de l'autorité qu'une froide cruauté et de révoltants caprices ; et, en bas, dans le peuple avili, rien que les excès les plus hideux de la brutalité et de la débauche ; alors la société des Chrétiens apparaissait à beaucoup d'entre eux comme l'unique asile où ils pussent encore trouver la vertu, la justice et le repos. Mais pour le plus grand nombre, l'infortune et l'oppression ne servaient malheureusement qu'à les asservir davantage au culte des faux dieux, et à leur faire chercher avec plus d'ardeur une issue dans l'obscur labyrinthe de la magie et de la théurgie.

Plus un homme est intimement attaché à la foi, plus il apprécie l'avantage d'être membre de l'Eglise, et plus il désire faire partager son bonheur à d'autres, surtout à ses parents et à ses amis. La plupart des Chrétiens de cette époque n'étaient point nés tels ; beaucoup n'avaient embrassé la nouvelle religion que dans un âge avancé, souvent après une longue lutte intérieure, presque toujours après de rudes sacrifices ; mais par cela même, la vérité qu'ils avaient achetée cher, leur était d'autant plus précieuse, et ils mesuraient dans cette proportion le devoir de la répandre. Aussi chaque fidèle remplissait autour de lui une sorte d'apostolat. Le père devenu croyant, prêchait l'Evangile à sa famille, l'esclave à son maître, le soldat à ses compagnons d'armes, l'ami à son ami ; la ferme conviction, l'inébranlable foi, l'exaltation neuve et généreuse avec laquelle se faisait cette prédication toute naturelle, manquait rarement son effet sur les âmes non prévenues, et triomphait souvent des plus opiniâtres résistances. Un grand nombre d'entre les nouveaux convertis dévouaient leur vie entière aux missions lointaines ; c'est leur portrait qu'Eusèbe a tracé avec les paroles suivantes : « La plupart de ces disciples apostoliques dans le cœur desquels l'amour divin avait allumé un extraordinaire amour de la sagesse, distribuaient d'abord tout leur bien aux pauvres pour accomplir le commandement du Sauveur ; ensuite ils allaient dans des pays éloignés prêcher Jésus-Christ à ceux qui auparavant n'avaient jamais ouï parler de la doctrine chrétienne, et ils répandaient le livre des saints Evangiles ; puis, après avoir posé les fondements de la foi dans ces contrées, après avoir établi des pasteurs pour le soin des fidèles, ils se rendaient chez d'autres peuples. Aidés de la grâce et de l'assistance divine, ils opéraient aussi beaucoup de miracles, de sorte que des foules entières, qui les entendaient pour la première fois, ouvraient aussitôt leur cœur à l'adoration du vrai Dieu. »

La vie des Chrétiens, dans laquelle le païen ne pouvait méconnaître une fidèle image de leur foi, produisait encore plus d'impression que la parole. Toutes les vertus les moins connues et le moins pratiquées dans le polythéisme, la douceur, la bienfaisance envers les ennemis, la tempérance, la chasteté brillaient comme autant de fruits du christianisme chez ceux qui le professaient ; et plus ces vertus étaient jusque-là demeurées étrangères aux païens même les moins corrompus, plus elles les frappaient d'admiration en réalisant sous leurs yeux ce qu'on leur disait être un précepte divin.

Vers le milieu du IIIe siècle, lorsque des maladies pestilentielles exercèrent d'épouvantables ravages dans une grande partie de l'Empire, les païens virent avec étonnement les Chrétiens soigner sans crainte et sans relâche les personnes attaquées, distribuer des aumônes, enterrer les morts, tandis que les adorateurs des idoles, glacés par un froid égoïsme et ne songeant qu'à leur conservation, se tenaient loin de tout malade. Ce spectacle éveillait dans l'âme de plus d'un païen le désir de connaître une doctrine qui inspirait à ses sectateurs un amour si désintéressé de leurs semblables, et il lui ouvrait ensuite d'autant plus volontiers son cœur et son esprit. L'intime communauté de tous les Chrétiens, ce lien de fraternelle tendresse, fortifié par l'égalité du péril, par l'unité de la foi et de l'espérance, avaient aux yeux de beaucoup d'infidèles un charme tout particulier. C'était pour eux quelque chose de si étrange, qu'ils s'écriaient avec une sorte de stupeur : *Voyez comme ils s'aiment !* « Oh ! oui, cela doit les étonner, répondait alors Tertullien, car eux, ils se haïssent les uns les autres. » Mais plus la charité chrétienne contrastait avec l'égoïsme brutal et la haine des païens, plus elle avait

d'attrait cette Eglise dans laquelle on abjurait ces tristes passions pour faire partie d'une société toute d'amour et de secours mutuels.

Il n'y avait pas jusqu'à ce noble sentiment de liberté, dont les Chrétiens avaient l'âme remplie, sentiment non moins éloigné de la révolte que de la bassesse, qui ne dût recommander l'Evangile aux meilleurs d'entre les païens. Dans un temps où l'esprit de la liberté véritable avait disparu, où l'insolence et la tyrannie d'en haut rencontraient chez les petits une lâche soumission et une adulation rampante, les chrétiens seuls savaient à la fois remplir leurs devoirs de fidèles sujets en se conformant à l'ordre civil, et conserver l'unique indépendance réelle, celle de l'esprit et de la conscience, *pour laquelle*, dit Tertullien, *ils savaient aussi mourir* (1)! Dans tout ce qui concernait la foi et l'exercice de la religion, ils ne reconnaissaient point de maître terrestre, point de puissance impériale, et ils refusaient d'obéir non-seulement aux ordres qui leur commandaient directement l'apostasie, mais encore aux injonctions qui prétendaient interdire leurs assemblées religieuses (2) et exigeaient d'eux qu'ils livrassent les livres saints. *L'homme est de Dieu seul, non de l'empereur* (3), disaient-ils hautement. Etrangers à toute crainte humaine, ils répondaient par un tranquille refus d'obéissance à chaque tentative de l'Etat sur leur vie de Chrétiens, et déclaraient n'avoir d'ordres à suivre, dans cette matière, que ceux de Dieu et de son Eglise.

Le principal moyen employé pour anéantir la foi nouvelle, les persécutions et les supplices produisaient un effet complétement opposé. Presque tous les écrivains chrétiens ont relevé ce fait que le sang des martyrs devenait une semence de nouveaux confesseurs, et qu'après chaque grande persécution le nombre des fidèles augmentait d'une manière frappante. Déjà saint Justin disait, dans son dialogue avec Tryphon : « Plus on nous prépare de semblables douleurs, et plus s'accroît la foule de ceux qui se résolvent à devenir d'inébranlables adorateurs du nom de Jésus-Christ. De même que l'on taille souvent les branches fécondes des ceps de vigne, pour faire naître des bourgeons plus abondants et plus forts, de même en use-t-on avec nous; car le peuple chrétien est un cep planté par Dieu le Père et par Jésus-Christ le Sauveur. » La même remarque se trouve à la conclusion de l'*Apologétique* de Tertullien : « Tous les raffinements de votre cruauté sont inutiles, ou plutôt c'est un charme qui augmente notre parti. Ne voyez-vous pas nos frères se multiplier sous vos moissons sanglantes. Le sang chrétien est une semence de Chrétiens. » Donnant ensuite l'explication du fait même : « Cette opiniâtreté que vous nous reprochez agit comme une leçon pleine de puissance. Car, qui la peut voir sans éprouver le besoin de creuser par la réflexion jusqu'au fond de la chose, et quel homme sincère, l'ayant approfondie, ne se détache de vous et ne brûle de souffrir pour notre foi après l'avoir embrassée ? »

Sans doute beaucoup de païens ne voulaient voir dans l'invincible constance des fidèles que l'effet d'un esprit entêté et dur, et le passage de Tertullien qui répond à cette accusation, réfutait d'avance une phrase des monologues de Marc-Aurèle, où l'empereur philosophe blâme les Chrétiens de ne mépriser la mort que par pure opiniâtreté, non par réflexion (4). Pline, dans son rapport à Trajan, avait aussi présenté comme digne de punition ce qu'il appelait l'entêtement et l'inflexible obstination des Chrétiens (5).

Si les disciples de la croix n'avaient montré au milieu des supplices qu'un courageux dédain de la mort, une résignation calme, ils auraient produit peu d'effet dans des temps où le suicide et les exécutions étaient choses de tous les jours, et où des hommes accoutumés aux horreurs des guerres civiles, et blasés par les jeux sanglants de l'arène, exigeaient du gladiateur mortellement blessé, qu'il rendît le dernier soupir avec grâce. Mais les Chrétiens faisaient voir autre chose que cette indifférence qui se décharge de la vie comme d'un trop lourd fardeau, ou se courbe résignée sous un destin inévitable. Non-seulement des hommes d'un âge mûr, mais des femmes, mais des vieillards, des jeunes hommes et de tendres jeunes filles, supportaient, sereins et joyeux, toutes les tortures que savait inventer l'ingénieuse cruauté des bourreaux; ils les enduraient sans se plaindre, très-souvent sans pousser un seul cri; fatiguaient, par leur inépuisable force à souffrir, les bras des exécuteurs contre lesquels ils ne laissaient pas échapper le moindre signe d'impatience ou de haine, et remerciaient les juges qui leur avaient procuré la faveur de verser leur sang pour Jésus-Christ. En présence d'un tel spectacle, ceux des païens qui n'étaient ni tout à fait dépourvus de sens, ni complétement aveuglés, commençaient à

(1) « Ipsam libertatem, pro qua mori novimus. » (TERTULL., *Ad nat.*, 1, 4.)

(2) Origène, dit sans détour, que les Chrétiens ont complétement le droit de violer les lois tyranniques des empereurs qui leur défendraient leurs pieuses réunions. (*Adv. Cels.*, lib. 1, p. 5, éd. Spenc.)

(3) « Solius autem Dei homo... » (TERTULL., *Scorpiace*, c. 14.)

(4) Κατὰ ψιλὴν παράταξιν. Il n'y avait cependant pas d'invraisemblance à ce que ces paroles signifiassent plutôt : « Comme des soldats armés à la légère, » qui se précipitent impétueusement et sans réflexion dans la mêlée. Arrien, disciple d'Epictète, à la même époque, s'exprime d'une manière encore plus étrange sur la persévérance des Chrétiens ou des Galiléens, comme il les nomme : « Ce n'était chez eux, dit-il, qu'une folie et une habitude de ne point redouter la mort. »

(5) « Pervicaciam et inflexibilem obstinationem. »

soupçonner que ce devait être plus qu'une illusion qui élevait ainsi tant de personnes de tout sexe et de tout âge au-dessus des faiblesses ordinaires de la nature, et leur inspirait une constance si calme et pourtant invincible. Venant ensuite à examiner la chose de plus près, le soupçon se changeait bientôt chez eux en certitude, et ce qui leur avait paru d'abord une inexplicable énigme, s'emparait de toutes les facultés de leur âme dès qu'ils étaient chrétiens. Souvent même ce joyeux mépris de la mort et des souffrances faisait une si puissante impression sur quelques-uns des spectateurs, qu'une conversion spontanée en était la suite (6).

Par la continuation du don des miracles, Dieu avait pourvu son Eglise d'un autre moyen de propagation plein d'efficacité. La promesse du Sauveur à ses disciples, que la vertu de son nom leur donnerait puissance sur les mauvais anges et sur les forces de la nature, s'était accomplie immédiatement après l'Ascension. Dans les temps qui suivirent l'époque des apôtres, ces dons demeurèrent également dans l'Eglise et furent souvent exercés par des fidèles, soit ecclésiastiques soit laïques, pour le bien des individus et la confirmation de la vérité et de la divinité de la foi chrétienne. Ceux à qui Dieu conférait le pouvoir d'opérer de tels prodiges, reconnaissaient que ce n'était point à cause d'eux, mais dans l'intérêt des païens, et qu'en conséquence ils ne devaient point, pour cela, s'élever au-dessus de leurs frères (7).

Le don des miracles était surtout nécessaire dans un temps où le polythéisme se retranchait orgueilleusement derrière une foule de phénomènes extraordinaires et d'éblouissants prestiges opérés avec le secours des démons, ou par de secrètes forces naturelles, moyens dont les enchanteurs de tout genre se servaient pour séduire le peuple et le retenir dans le paganisme. A ces œuvres magiques, les Chrétiens n'opposaient que le nom de Jésus-Christ et le signe de la croix, et avec cela ils déconcertaient tout le charlatanisme des évocations. Déjà saint Justin, dans son *Apologie*, proclame que même à Rome beaucoup de possédés qu'aucun enchanteur n'avait pu délivrer s'étaient fait guérir par des Chrétiens qui avaient simplement prononcé sur eux le nom de Jésus-Christ, et que cela se voyait encore tous les jours. Ils n'y a pas de point sur lequel les témoignages de l'antiquité chrétienne soient plus unanimes et plus formels. Saint Irénée cite en détail les différents dons divins qui, de son temps, continuaient d'exister dans l'Eglise. « Les uns, dit-il, chassent véritablement et certainement les démons au nom du Sauveur, de sorte que souvent ceux qui ont été délivrés deviennent disciples de l'Evangile ; les autres savent prédire les choses futures et ont des visions prophétiques. D'autres possèdent la vertu de guérir, et, par la seule imposition des mains, rendent la santé à toutes sortes de malades. Il y en a même qui ont ressuscité des morts que l'on a vus vivre longtemps. Mais comment nommer tous les dons célestes que l'Eglise reçoit de Dieu, et qui, chaque jour, au nom de Jésus-Christ, sont employés à l'égard des païens ? » La certitude de Tertullien à ce sujet était si complète, qu'il osait adresser aux païens une provocation en forme : « Juges, s'écrie-t-il dans son *Apologétique*, faites amener devant votre tribunal un homme évidemment possédé, et, à la voix d'un chrétien, l'esprit qui tourmente cet homme se fera connaître pour ce qu'il est, pour un démon ; s'il en est autrement, faites à l'instant mourir le Chrétien téméraire. » Puis il ajoute : « Que peut-il y avoir de plus évident que cette expérience ; quoi de plus sûr que cette preuve ? La vérité est visiblement là ; il n'y a pas place au moindre soupçon ; force vous est de convenir qu'ici la puissance du Chrétien est la puissance de Dieu même. »

Origène, dans sa *Réfutation de Celse*, parle souvent de ces expulsions des mauvais esprits ; il déclare avoir lui-même vu, et souvent, des Chrétiens guérir les maladies les plus incurables par une simple invocation de Dieu ou du nom de Jésus, et que ce sont d'ordinaire, des fidèles tout à fait dépourvus de science, mais pieux, qui opèrent ces prodiges, uniquement par la foi et la prière. Saint Cyprien, Minucius Félix, Lactance, Firmicus Maternus mentionnent cette puissance des Chrétiens sur les démons comme un fait journalier, et qui démontre en même temps, d'une manière éclatante, la vérité de la foi chrétienne et le néant du polythéisme.

Ainsi, outre les guérisons miraculeuses, c'était principalement par l'expulsion des mauvais esprits que les Chrétiens ébranlaient ceux d'entre les païens qui eussent été moins accessibles à la puissance de la parole, et qu'ils les préparaient à accepter une doctrine annoncée au milieu des prodiges. L'empire que, pendant sa mission terrestre, le Seigneur avait exercé sur les démons, était demeuré dans l'Eglise, et de pieux fidèles forçaient, comme auparavant le Fils de Dieu lui-même, les esprits impurs à avouer ce

(6) Voici un beau passage de Lactance qui a rapport à ce que l'on vient de lire : « Nam cum videat vulgus dilacerari homines variis tormentorum generibus, et inter fatigatos carnifices invictam tenere patientiam, existimant id quod est, nec consensum tam multorum, nec perseverantiam morientium vanam esse, nec ipsam patientiam sine Deo cruciatus tantos posse superare. Latrones et robusti corporis viri ejusmodi lacerationes perferre nequeunt, exclamant et gemitus edunt ; vincuntur enim dolore, quia deest illis inspirata patientia. Nostri autem, ut de viris taceam, pueri et mulierculæ tortores suos taciti vincunt, et expromere illis gemitum nec ignis potest. — Ecce sexus infirmus et fragilis ætas dilacerari se toto corpore utique perpetitur, non necessitate, quia licet vitare si vellent, sed voluntate, quia confidunt in Deo. » (*Instit.*, lib. v, c. 13.)

(7) (*Constit. apost.*, lib. VII, cap. 1, p. 391 ; éd. Coteler., Amstelod. 1724, tom. I.)

qu'ils étaient et à reconnaître la vertu de Jésus-Christ. Au fait si, dès le temps du Sauveur et de ses apôtres, il y avait parmi les Juifs un tel nombre de possédés, combien le pouvoir des mauvais anges sur l'âme et le corps de certains hommes ne devait-il pas se manifester plus fréquemment chez les païens, sous la double influence d'une impiété inouïe partout répandue, et du polythéisme descendu en grande partie jusqu'à un culte formel des puissances infernales. L'histoire offrant toujours, à une même époque, les contrastes les plus opposés, il y avait alors en présence, d'un côté le royaume de Dieu, de l'autre celui de Satan, tous deux dans leur pleine vigueur et leur souveraine énergie, engagés tous deux dans une lutte plus manifeste sur le théâtre du monde extérieur. Le prince des ténèbres pressentant la ruine qui le menaçait, avait rassemblé toutes ses forces pour un dernier combat, et, tandis que les disciples de Jésus-Christ brillaient de tout l'éclat des dons divins et de la force surnaturelle, le sombre génie du mal avait ses apôtres, volontaires ou forcés, dans la foule des adeptes de la magie et des énergumènes, lesquels (il faut bien se garder de le croire), n'étaient pas tous des jongleurs et des charlatans. Si l'on veut voir jusqu'à quel point le don des miracles contribua aux progrès de l'Eglise, et combien il ouvrit souvent l'âme des païens à la parole de Dieu, que l'on consulte les Pères et les apologistes qui, à chaque occasion, opposent aux défenseurs du polythéisme cette preuve triomphante. Saint Irénée nous apprend de plus que les malades guéris ou les possédés délivrés par les Chrétiens devenaient souvent chrétiens eux-mêmes.

En recherchant les causes de la merveilleuse rapidité et de la puissance de propagation de la foi évangélique, on pénètre dans les entrailles mêmes du christianisme, et l'on voit que c'était particulièrement dans la doctrine de la rédemption et de la rémission des péchés que résidait sa force d'attraction. Tous ceux qu'inquiétait une conscience chargée de crimes ne parvenaient pas à l'apaiser par des sacrifices expiatoires et par ces cérémonies vides que les prêtres recommandaient comme devant infailliblement effacer toutes les fautes. Les aspersions d'eau lustrale, l'encens brûlé dans les cassolettes, les dégoûtantes tauroboles et crioboles ne protégeaient pas à la longue contre le remords et ses douloureuses angoisses. Mais quand ces hommes venaient à entendre prêcher, que ce qu'ils étaient incapables de faire, Dieu lui-même l'avait fait pour eux; qu'il ne dépendait que de leur volonté de s'approprier les fruits du grand sacrifice d'expiation accompli sur la croix, et que pour être purifiés de leurs iniquités précédentes, pour renaître dans le baptême à une nouvelle vie, à une vie d'intime union avec Dieu, il suffisait d'une seule chose, de la foi au divin Médiateur et Sauveur. C'était véritablement pour eux une *bonne nouvelle*, et ils saisissaient avec avidité une croyance qui apaisait, au delà de tout espoir, un besoin si profondément senti. Saint Cyprien, dans sa lettre à Donatus, dépeint avec une grande force, et d'après son expérience personnelle, l'état d'un païen devenu croyant; il raconte comment, enfoncé autrefois dans les ténèbres du polythéisme, il tenait pour impossible la renaissance morale et l'entier changement de sentiments d'un homme, mais comment ensuite il s'est convaincu par lui-même de la possibilité de cette rénovation. Aussi lorsque des adversaires tels que Celse, reprochant aux Chrétiens d'offrir le royaume de Dieu à des pécheurs, à des indigents et à des misérables, disaient que des hommes ainsi habitués au vice ne pouvaient être changés par les châtiments, bien moins encore par la miséricorde, les apologistes chrétiens se contentaient de les renvoyer à la multitude de ceux que le christianisme avait réellement fait passer de désordres effrénés à une vie pure et sage.

Les classes nombreuses qu'un travail continu, la pauvreté et la privation de tous les raffinements de la richesse protégeaient contre la profonde corruption morale des classes supérieures, les habitants de la campagne, les artisans, les esclaves étaient en général plus accessibles à la foi. Dans les étroites limites de leurs relations et au milieu de l'activité continuelle que leur imposaient les besoins de la vie, ils demeuraient, en grande partie, étrangers aux vices des riches et des puissants, et lorsque, pour satisfaire à l'irrésistible besoin de rendre un culte à Dieu, ils avaient, avec une volonté droite et simple, visité assidument les temples, participé aux cérémonies et aux sacrifices, il n'était souvent besoin que de la prédication des principales vérités de la foi pour gagner au christianisme ces âmes encore non émoussées. Tandis qu'un grand nombre d'esclaves initiés à tous les crimes et à toutes les turpitudes de leurs maîtres, se laissaient prendre pour instruments des plus honteuses passions, il y en avait d'autres attachés à leurs devoirs et peu exposés, dans ce petit cercle, à l'appât des grands vices. L'Evangile, qui ne connaît point de différence entre le maître et l'esclave, fut salué avec joie par ces hommes comme le lever d'un éclatant et réchauffant soleil. Les témoignages ne manquent pas pour montrer que c'est dans cette classe pauvre, ignorante et opprimée, mais pure en comparaison du reste de la société, que le christianisme fit les progrès les plus rapides; et l'on connaît ce reproche favori des adversaires de l'Eglise, qu'elle ne savait gagner que la populace.

La vérité évangélique trouvait pareillement accès chez ceux qui, familiarisés avec la philosophie grecque, sentaient néanmoins en eux un vide que nul système ne pouvait remplir. Mécontents du froid orgueil, du fatalisme et du panthéisme désespérant des stoïciens, ils éprouvaient encore plus d'aversion pour la débauche et l'incroyance épicu-

riennes, de même que pour la grossière rudesse et la cupidité mal cachée des cyniques. Les doctrines incomparablement meilleures de Platon et de Pythagore étaient plus propres à faire naître un vague et ardent besoin religieux qu'à le satisfaire, plus capables d'égarer l'intelligence dans un labyrinthe de doutes, de pressentiments et de subtilités, que de lui présenter l'heureux fil qui pût la guider vers la lumière.

Aux questions suivantes : « Qu'est-ce que Dieu et qu'est-ce que l'homme ? dans quels rapports l'homme est-il vis-à-vis de Dieu? comment le pécheur peut-il obtenir la rémission de ses fautes? qu'y a-t-il à attendre après la mort? » toutes ces philosophies n'avaient point de réponses capables de contenter un esprit raisonnable. Dans le christianisme, au contraire, le sage trouvait la solution de ses doutes, la réalisation de ses pressentiments, la réponse à ses demandes, et plus que cela, il trouvait, ce qui n'existait pas au moindre degré dans le paganisme et dans les écoles philosophiques, cette harmonie de conviction commune, cet uniforme et solide enseignement fondé sur la tradition orale et écrite de Jésus et de ses apôtres, dont l'Eglise seule pouvait se glorifier. Là on n'exigeait point de l'homme une aveugle soumission à la parole d'un homme faillible et pécheur comme lui ; on ne le renvoyait point à l'autorité trompeuse de sa propre raison obscurcie par les passions et les préjugés, on ne lui remettait point entre les mains un livre où il eût à chercher lui-même sa foi : mais la parole vivante, telle que Dieu fait homme et ses apôtres l'avaient prononcée, telle qu'elle ne cessait de se répéter dans l'Eglise, était pour lui la source de la foi et de la connaissance, l'éclaircissement de ses incertitudes, l'ancre qui l'affermissait contre toute illusion, contre toute erreur dans la plus importante des affaires. Païen, il lui avait fallu en quelque sorte se diviser pour nourrir son esprit et son cœur. Désirait-il une doctrine, il était obligé de devenir membre de quelque école philosophique; pour participer à un culte et à des sacrifices, il lui fallait visiter les temples et se conformer aux prescriptions rituelles ; s'il voulait connaître le sens des traditions et des mythes et alimenter sa piété par la représentation des symboles religieux, il ne trouvait cela que dans les mystères des initiés. Et quelle contradiction insoluble ne voyait-il pas entre ce qu'enseignait l'école, ce qui était mis sous ses yeux dans le temple, et ce qu'on lui prêchait secrètement? Au contraire, dans la religion nouvelle tout offrait à ses yeux une harmonieuse unité. L'école et la prédication, le mystère et la doctrine exotérique, les cérémonies du culte et la perpétration réelle du sacrifice, toutes ces choses se tenaient intimement ; l'une conduisait à l'autre. A la place de spéculations philosophiques confuses, désespérantes et stériles, la doctrine simple, claire et douce de l'Evangile était enseignée d'abord dans le catéchuménat et ensuite dans les instructions faites au service divin ; au lieu d'explications et de symboles puisés dans la physique ou dans la philosophie de la nature et qui faisaient partie des mystères païens devenus à cette époque un jeu vide, on exposait dans l'Eglise les mystères sublimes et purement moraux de l'Incarnation, de la Rédemption et de l'Eucharistie; les sacrifices sanglants étaient remplacés par un seul sacrifice pur et non sanglant, célébré chaque jour comme répétition et continuation du sacrifice de la croix.

Au milieu de l'innombrable multitude de ses dieux, le païen était souvent rempli d'incertitude sur le choix de la divinité qu'il devait spécialement honorer, sur les hommages qu'il avait à lui rendre, ou rempli de terreur pour avoir négligé le culte d'une autre divinité dont il se serait par là attiré la vengeance; le Chrétien n'invoquait qu'un seul Dieu, ne redoutait que le péché, et se confiait joyeusement en tout à son Sauveur. La foi, l'espérance et la charité, vertus pleines de bonheur et de force, étaient étrangères aux gentils ; au lieu de la foi, ils ne connaissaient que l'opinion; au lieu de l'espérance, le doute et le désespoir; au lieu de l'amour, la crainte. Le disciple de l'Evangile, au contraire, avait un infaillible critérium de la vérité dans la foi au Fils de Dieu et à l'Eglise; l'espoir des récompenses promises par Jésus-Christ aux siens lui donnait une sérénité qu'il ne connaissait pas auparavant; l'amour du Dieu qui l'avait aimé le premier et comblé de bienfaits élevait et ennoblissait tout son être. Avait-il précédemment participé à des fêtes et des mystères du paganisme, lesquels n'ayant de rapport qu'avec la nature, le changement des saisons, le cours des astres, les moissons, les semailles, ou l'instinct de la chair, le laissaient froid et indifférent, lorsqu'elles ne souillaient pas sa pensée par d'impures images; il ne célébrait désormais que des fêtes qui lui rappelaient sa rédemption et son heureuse renaissance spirituelle. Quand il était encore retenu dans les liens du polythéisme, il ne croyait point à l'universelle direction d'une Providence souverainement sage ; tourmenté par un inquiet besoin de connaître l'avenir, il interrogeait sur ses futures destinées le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, les étoiles ; et tous ces signes trompeurs, s'ils ne lui donnaient une pernicieuse sécurité, le frappaient de la crainte de malheurs possibles; chrétien, il s'abandonnait avec une pleine confiance à la volonté du Dieu omniscient, sans la volonté de qui un seul cheveu ne pouvait tomber de sa tête. Avant d'avoir embrassé la foi, il était enchaîné dans le cercle des présages, des songes et des mauvais augures; le sifflement d'une souris, le chant d'un coq suffisaient pour le jeter dans l'épouvante et lui faire abandonner un travail commencé; la souillure occasionnée par le contact fortuit d'un cadavre lui causait plus d'effroi que celle d'un grand crime : une fois entré dans l'Eglise, il se sentait libre de cette honteuse servitude d'esprit, craignait Dieu et n'avait point d'autre crainte. Enfin, sectateur du paganisme,

il avait flotté dans une cruelle incertitude sur l'état de l'homme après la mort, ou bien il s'était abandonné avec la foule à la désespérante idée que tout doit finir avec cette vie ; adorateur du Christ, il croyait à une félicité à venir dans l'éternelle contemplation de la magnificence divine, et c'était seulement par la foi à l'existence future dont l'existence actuelle est la préparation, qu'il commençait à comprendre le sens et la valeur de son séjour sur la terre.

Si les païens avaient été généralement enfoncés dans une complète incroyance, ou dans l'apathie stupide de l'indifférence religieuse, à peine le christianisme aurait-il pu se faire jour à travers cette masse inerte; car les incroyants et les indifférents ne lui accordaient d'ordinaire qu'une attention très-superficielle, et le réléguaient ensuite, avec un orgueilleux dédain, dans la catégorie des inventions sans nombre de la superstition et de l'imposture ; au contraire, ceux qui, ayant gardé quelque religion dans le cœur, n'étaient presque jamais satisfaits par l'exercice du culte national, et parvenaient rarement à secouer tout à fait une pénible incertitude, ceux-là consentaient sans peine à examiner de près le phénomène du christianisme déjà si frappant au premier coup d'œil, et leur promptitude à reconnaître sa vérité divine était en proportion de la pureté et de la profondeur des sentiments religieux qu'ils avaient conservés. Sous ce rapport, le zèle qui se réveilla chez les païens, vers la moitié du IIe siècle, fut très-profitable à la religion chrétienne. Quoiqu'il faille mettre au nombre des plus grands obstacles qu'elle ai eus à vaincre, les effroyables aberrations causées par la recrudescence de l'idolâtrie; à côté de ces aberrations et malgré elles on vit se développer, dans le sein du paganisme même, une direction meilleure, et qui, se rapprochant de la pureté primitive, allait par cela même à la rencontre du christianisme. Le grossier polythéisme se purifiait et s'élevait successivement jusqu'aux monothéisme; on reconnaissait chaque jour d'une manière plus formelle qu'il existe un Etre suprême, auteur et modérateur du monde, père de toutes choses, et de beaucoup élevé au-dessus des autres dieux; que ceux-ci, ayant reçu l'être de lui, le servent comme des ministres, et président aux diverses parties de l'univers. Aussi Maxime de Tyr était-il en droit d'avancer que quelle que fût, du reste, la diversité des opinions, tous les hommes s'accordaient à admettre un seul Dieu, roi et père de toutes choses, et plusieurs dieux ses fils, à qui il accordait une part de sa puissance. Même des oracles reconnaissaient le Dieu des Hébreux pour le vrai Dieu et pour le Créateur du monde (8). Le peuple aussi, comme le remarque Tertullien dans son livre sur l'âme, témoignait à chaque instant, quoique souvent sans y penser, de sa foi à un Dieu suprême, lorsqu'il s'écriait à toute occasion : *Si Dieu veut ; Dieu le bénisse ; Dieu voit tout.* Les écrivains chrétiens ont fait observer plus d'une fois que les païens savaient fort bien distinguer entre le Dieu suprême qu'ils adoraient en tournant leurs regards vers le ciel, et la foule des autres divinités, lors même qu'ils offraient à celles-ci des sacrifices et célébraient les fêtes établies en leur honneur (9). Mais le service divin fut toujours de plus en plus exclusivement affecté aux deux divinités principales, Jupiter et Apollon. Celui-ci était honoré comme le reflet et le représentant de Zeus, comme médiateur entre ce Dieu suprême et les hommes, comme son prophète (10), dont les oracles annonçaient aux hommes les célestes volontés, et en même temps comme un Sauveur qui les purifiait de leurs fautes et de leurs souillures, et portait en conséquence les surnoms d' *Alexikakos*, d'*Akésios* et d'*Atropæos*. Il s'était fait homme, avait servi sur la terre en qualité d'esclave et même s'était chargé de souffrances expiatoires (11). Combien cette notion ne se rapprochait-elle pas de la doctrine chrétienne sur le Fils de Dieu, sur son incarnation pour le salut des hommes! Combien facile et pleine d'avantages était la transition du crépuscule des mythes au grand jour de l'Evangile (12)!

(8) Saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu*, liv. XIX, chap. 22, cite un de ces oracles tirés de la collection de Porphyre. Celui qui se trouve dans saint Justin est encore plus remarquable :

Μοῦνοι Χαλδαῖοι σοφίην λάχον, ἠδ' ἀρ' Ἑβραῖοι,
Αὐτογενεθλίον ἄνακτα σεβαζόμενοι Θεὸν ἀγνῶς.

(*Cohort. ad Græcos*, p. 12, ed. Colon.)

(9) Ainsi nous lisons dans le poème de Prudentius contre les sabelliens :

Et quis in idolis recubans, inter sacra mille,
Ridiculosque Deos venerans sale, cespite, thure,
Non putat esse Deum summum et super omnia solum.
Quamvis Saturnis, Junonibus et Cytherææis
Portentisque aliis fumantes consecret aras.

(10) Eschyle avait déjà dit :

Διὸς προφήτης ἐστι Δοξίας πατρός.

(*Euménides*, v, 19.)

(11) Voir la dissertation intitulée : *Apollonius de Tyane et Jésus-Christ*, par Baur, pag. 168, Tubingue 1832.

(12) Nous espérons que personne ne voudra voir une contradiction entre ce qui a été dit plus haut sur le caractère démoniaque du polythéisme, et ce que nous faisons remarquer ici de son rapproche

§ II.

Que l'on cherche parmi les circonstances extérieures et les mobiles purement humains, tout ce qui peut faciliter la propagation du christianisme, et l'on verra avec évidence que, sans l'action de forces supérieures déposées dans le sein de l'Eglise, sans une intervention spéciale de la Providence, les succès rapides, immenses de cette religion, demeurent inexplicables. Ceci devient encore plus frappant, si l'on examine de près quels obstacles la foi nouvelle eut à renverser. Alors on découvre, dans toute son étendue, la disproportion des chances favorables et des chances contraires, et combien tous les moyens des hommes étaient insuffisants pour produire un pareil résultat. Lors donc qu'à l'exemple de Gibbon, des auteurs modernes ont présenté la diffusion de l'Evangile et sa victoire définitive comme un fait aussi facile à expliquer que toute autre par la coïncidence des causes naturelles, ces écrivains n'ont pu réussir à abuser leurs lecteurs qu'en déguisant avec adresse les difficultés presque incommensurables dont la *bonne nouvelle* eut à triompher, et en voilant l'opposition profonde et générale que lui suscitaient à la fois l'esprit dominant, les mœurs et les institutions politiques. Arrêtons-nous un peu à analyser les plus hostiles d'entre ces éléments.

Quelque importance qu'on attache aux germes de dissolution intérieure du polythéisme Grec et Romain, à son entière impuissance morale et à *l'incroyance* répandue de toutes parts, ce n'en est pas moins un fait qu'aux premiers temps de l'Eglise, la grande masse des peuples se trouvait liée par un vieil attachement héréditaire au culte des idoles ; qu'elle avait confiance aux dieux à qui elle offrait des sacrifices, ainsi qu'aux oracles dont elle prenait conseil, et qu'elle n'avait point discontinué de célébrer ses fêtes sacrées avec les anciens rites. En général, l'influence du paganisme était beaucoup plus grande que nous ne pouvons l'imaginer depuis sa chute, nés et nourris que nous sommes dans le sein du christianisme. N'y eut-il pas, même pour le peuple élu, une époque où le culte des idoles agit sur lui avec tant de puissance, que, bien qu'éclairé depuis longtemps par la révélation divine, et incessamment averti par ses prophètes, il courait néanmoins toujours, comme poussé par une irrésistible fascination, se prosterner aux pieds de Baal ou sacrifier à Moloch? L'Evangile n'avait pas seulement à combattre les impressions si fortes du premier âge, l'éducation et les préjugés polythéistes sucés avec le lait : le polythéisme lui-même était regardé comme la religion primitive, dont la nuit des temps cachait l'origine, et sous l'influence protectrice de laquelle s'étaient formées les familles et fondés les empires. Au contraire, le christianisme se produisant avec une apparence de nouveauté, le païen qui s'affermissait dans son ancienne foi, pensait, par là, rester fidèle à la tradition de ses ancêtres meilleurs et plus sages, et regardait comme le seul culte agréable aux dieux le sien, qu'ils avaient, croyait-il, établi jadis eux-mêmes sur la terre (13). Les nombreux oracles, les tables votives dans les temples, les prodiges que les dieux avaient opérés autrefois et qu'ils continuaient d'opérer tels que les guérisons dans le temple d'Esculape à Epidaure, tout cela semblait prouver, d'une manière irrésistible, la présence et la puissance de ces mêmes dieux. Ajoutez les prestiges de l'art tout entier au service du polythéisme, la pompe et la majesté du culte, les riantes fêtes mêlées de jeux et de danses qui enivraient les sens. Que pouvait opposer le christianisme à cette époque, avec ses formes austères presque sombres, ses assemblées nocturnes pleines de danger; la pauvreté, la simplicité sans ornements de ses lieux de réunion et de ses cérémonies.

Nous avons déjà remarqué plus haut que le polythéisme laissait à ses sectateurs la plus entière liberté de satisfaire leurs penchants. Volupté, avarice, cupidité, intempérance, dureté sans entrailles, tous ces vices et d'autres n'empêchaient nullement le païen de se regarder comme un zélé serviteur des dieux, et il ne craignait point de perdre leurs faveurs, tant qu'il s'acquittait des pratiques d'usage. A l'opposé, le christianisme commençait par exiger un entier changement de sentiments; le païen devait renoncer tout d'abord à ses inclinations favorites. Il était dit au voluptueux : qu'un simple regard, accompagné d'impurs désirs, est une faute grave et suffisante pour exclure du royaume céleste ; au cœur altéré de vengeance, qu'il devait pardonner à son ennemi et l'aimer ; à

ment de la religion chrétienne. Le polythéisme avait des parties meilleures et des parties plus mauvaises. Les moins corrompus d'entre les païens, et ceux qui ne l'étaient pas encore, s'attachaient, par instinct ou par réflexion, aux débris des traditions antiques, à ces idées religieuses dont le fond plus noble se laissait encore apercevoir à travers les altérations et falsifications de toute espèce qui les recouvraient ; les autres, au contraire, s'efforçaient de retenir du polythéisme ce qui flattait leurs sentiments corrompus, par exemple, le service des démons, le culte des divinités qui ne représentaient aucune idée morale, ou même en représentaient d'absolument immorales, ou bien encore la magie et ses criminelles pratiques.

(13) Plus tard, les païens, dans leur polémique contre le christianisme, en appelèrent également à la vénérable antiquité de leur religion, surtout Julien. Par exemple, dans sa cinquante-troisième lettre aux habitants de Bostra, il dit : « Ceux qui sont dans l'erreur ne doivent pas nous attaquer, nous qui honorons les dieux d'après la tradition que nos pères nous ont transmise depuis un temps immémorial. » (κατὰ τὰ ἐξ αἰῶνος ἡμῶν παραδεδόμενα.)

Dans son écrit contre la religion chrétienne, il déclare « qu'il évite en général les nouveautés, mais particulièrement en ce qui concerne les dieux ; car il est clair que c'est un devoir de conserver les lois et les institutions de la patrie *données par les dieux eux-mêmes.* »

l'homme ambitieux et opulent : que le ciel n'est point fait pour les riches. Maintenant, si nous considérons que même aujourd'hui, sous l'empire de l'Evangile, la plupart des hommes, je dis de ceux qui ont grandi au milieu de l'Eglise et de son influence, sont trop faibles, trop corrompus pour mettre leur vie d'accord avec leur foi, nous reconnaîtrons que la pureté et l'inflexible austérité de la morale chrétienne opposaient alors à la propagation du nouveau culte un obstacle humainement insurmontable.

Ainsi l'on peut dire avec raison qu'à cette époque, et au milieu des circonstances existantes, le christianisme avait contre lui tous les intérêts sans en avoir aucun en sa faveur. L'esprit de la religion païenne s'était infiltré dans toutes les branches de la vie domestique et civile; il avait plongé profondément ses racines dans les mœurs et dans les habitudes ; tout, dans la littérature romaine et grecque, comme dans l'instruction des écoles, portait le cachet du polythéisme. Les œuvres d'art, au milieu desquelles grandissaient les générations, ne leur représentaient, pour ainsi dire, que des sujets tirés du monde des dieux. Le mélange du paganisme aux faits de la vie, surtout de la vie publique, était même beaucoup plus intime que ne l'a jamais été celui du christianisme, précisément parce que l'absence de tout sens moral lui permettait mieux de s'accomoder à toutes les relations, à toutes les circonstances, tandis que le plus souvent le pouvoir politique ne se mêle aux actes du culte chrétien qu'avec une sorte d'hypocrisie. Partout se tenait debout un sacerdoce nombreux, étendant au loin ses ramifications multipliées, uni aux familles les plus puissantes par les liens de la parenté, et dont la vie tenait à celle même du paganisme. Dans toutes les villes, il y avait une foule d'artistes, de marchands, d'artisans et d'ouvriers de toute espèce, pour lesquels le service des dieux était un moyen de subsistance. Ceux qui faisaient le commerce de l'encens et des animaux destinés aux sacrifices, ceux qui avaient un emploi quelconque dans les jeux sacrés, les fabricateurs de statues et d'autels, tous ces gens-là voyaient dans chaque attaque contre le polythéisme, une attaque contre leur état, et la révolte excitée à Ephèse par l'orfèvre Démétrius, ne fut que le prélude d'autres agressions semblables de l'intérêt privé contre les chrétiens. Tertullien mentionne particulièrement une classe qui se plaignait que le grand nombre des nouveaux croyants diminuait la recette des temples. Lorsque ces hommes, s'élevant au-dessus de l'intérêt personnel, commençaient à s'approcher du christianisme, ils heurtaient contre un nouvel obstacle. En effet, du moment qu'ils avaient embrassé notre foi, ils devaient abandonner les moyens d'existence que leur procurait le service des idoles, et s'ouvrir une autre carrière, chose toujours très-difficile. Ceux qui étaient dans les charges publiques avaient encore plus de difficultés à vaincre, étant obligés, comme employés de l'Etat, de jurer, d'après des formules tout à fait païennes, d'offrir eux-mêmes des sacrifices, ou du moins y assister, de se charger de la direction des jeux et d'une quantité d'autres fonctions auxquelles, une fois devenus Chrétiens, il fallait renoncer absolument.

Mais ce n'était pas seulement pour les personnes élevées en dignité, c'était pour chaque individu qu'il y avait avant d'arrivèr à la profession de la foi chrétienne, d'incalculables barrières, dont l'une surgissait après l'autre. De même qu'en général les religions de l'antiquité avaient un caractère tout national, de même chez les Romains, particulièrement le culte des dieux et les institutions qui en faisaient partie, étaient liés au système de l'Etat de la manière la plus étroite, et portaient, d'outre en outre, une empreinte politique. Le centre de l'empire, la ville aux sept collines était elle-même l'objet d'un culte religieux. L'on conservait avec une haute vénération les gages sacrés de sa prospérité et de sa durée éternelle, et les livres-sibyllins, oracles de l'Etat, n'étaient point consultés, comme les oracles grecs, sur des affaires privées, mais uniquement sur les affaires du peuple romain, sur l'issue de ses vastes entreprises. La foi religieuse des Romains était tellement identifiée à leur patriotisme, qu'il leur semblait ne pouvoir abandonner l'une qu'avec l'autre. Quiconque osait porter atteinte aux vieilles croyances, affermies par les lois de plusieurs siècles, confirmées par la majesté victorieuse et par l'universelle domination de Rome, se rendait coupable de haute trahison : il attaquait l'Etat jusque dans ses fondements ; cherchait, autant qu'il était en son pouvoir, à lui enlever la faveur et la protection des dieux tutélaires, et chaque citoyen fidèle devait avoir horreur de lui comme d'un ennemi de la chose publique. Telle était la manière de penser, profondément enracinée et généralement répandue, contre laquelle comme contre un mur d'airain, semblaient devoir se briser tous les efforts des messagers de l'Evangile.

Celui qui, à cette époque, embrassait sincèrement la religion chrétienne, se trouvait, par là même, engagé dans des collisions interminables, au milieu des relations toutes païennes de la société. C'était comme s'il lui fallait, en sortant du cercle d'habitudes devenues pour lui un seconde nature, s'arracher violemment du sol avec toutes ses racines, et renoncer à tout ce qui précédemment avait fait partie de son existence. Or, rien ne lui semblait plus triste, plus repoussant que le genre de vie lugubre et vide de jouissances, que son imagination attribuait aux Chrétiens. Tout ce qui, dans ce temps, composait les distractions et les amusements du monde, devenait quelque chose d'étranger pour celui qui avait franchi le seuil de l'Eglise : il ne pouvait plus prendre part à ces spectacles immoraux, sources de mille désirs coupables, ni assister aux jeux favoris de la foule, aux sanglants combats des gladiateurs ; il était exclu des fêtes célébrées en l'hon-

peur des dieux, exclu des repas de réjouissance où il fallait offrir des libations, et où régnait d'ailleurs une intempérance extrême. Ainsi, la vie chrétienne entière apparaissait comme une continuelle renonciation à ce qui plaît aux autres hommes, à tout ce qui donne de la valeur et du charme à l'existence; elle apparaissait comme un farouche esprit d'isolement, portant à la haine de la société, ou découlant de ce sentiment affreux. De là, l'opinion d'un grand nombre de païens, que les Chrétiens, en leur qualité de race opiniâtre, prête à subir la mort à toute heure, se privaient de toutes les joies de la terre, afin de mépriser la vie plus aisément (14). Et, en effet, pour peu qu'on se rappelle l'espèce de frénésie avec laquelle la masse du peuple courait aux représentations du cirque et aux luttes de l'arène, on n'aura pas de peine à comprendre Tertullien, disant : « Qu'il y en a beaucoup que l'idée d'être obligés de renoncer à ces plaisirs éloigne plus du christianisme que la crainte d'être condamnés à mort pour l'avoir embrassé. » Aussi, lorsqu'un païen passait à la foi nouvelle, était-ce à son éloignement de cette sorte de jeux, que ses amis remarquaient d'abord le changement opéré en lui.

A mesure que le christianisme sortit de son obscurité primitive et attira l'attention par ses progrès, il se développa parmi la grande majorité des païens une disposition de plus en plus hostile; disposition qui, dans la suite, se déchargea en persécutions effroyables. Que si, chez un grand nombre, la seule idée que les Chrétiens étaient ennemis de la religion existante, suffisait pour exciter leur haine, il ne manquait pas néanmoins de s'y joindre de graves incriminations, des calomnies empoisonnées qui, agissant tantôt sur une classe, tantôt sur une autre, nourrissaient et exaltaient la malveillance générale, aiguisaient le mépris de ceux-ci, la fureur de ceux-là.

Parce qu'ils avaient renoncé au polythéisme, et refusaient de reconnaître les divinités païennes, les Chrétiens étaient tenus pour contempteurs de toute religion et même pour athées. Suivant le témoignage de saint Justin, les Juifs, dès les premiers commencements de l'Eglise, avaient, par de perfides messagers envoyés de Jérusalem, répandu le bruit de tous côtés qu'une nouvelle secte impie, celle des Chrétiens, venait de prendre naissance. Les païens adoptèrent d'autant plus volontiers cette accusation, que les chrétiens ne déguisaient nullement leur mépris pour tout ce qui, selon les idées païennes, était une expression du culte, et qu'on ne remarquait chez eux rien de semblable. Jamais, en effet, ils n'entraient dans les temples des dieux; et de même qu'ils évitaient de donner ce nom à leurs églises, lorsqu'ils en eurent, de même il ne pouvait y avoir en réalité, rien de plus dissemblable qu'un temple païen et le lieu consacré aux réunions des fidèles. Que ceux-ci eussent réellement un sacrifice, les païens, qui ne voyaient aucun autel proprement dit dans les maisons de prières des Chrétiens, l'ignoraient pour la plupart, ou bien ils ne voulaient point reconnaître de sacrifice véritable dans les saints mystères, ou l'hostie n'est présentée qu'aux yeux de la foi (15). Imbu de l'opinion que les Chrétiens étaient des athées et que ces hommes sur lesquels planait la colère du ciel devait être bannis et exterminés, le peuple criait tout d'une voix, aux magistrats et aux gouverneurs : Αἶρε τοὺς ἀθέους. (Exterminez les athées !)

Ceux-là même qui voulaient bien ajouter foi à la parole des Chrétiens, assurant qu'ils croyaient en un Dieu, n'étaient pas, pour cela, plus disposés à les épargner et à les endurer. Les Romains avaient précédemment porté une défense générale contre l'introduction et l'exercice des cultes étrangers; défense violée plusieurs fois du temps même de la République par des arrêts du Sénat, qui accordaient le droit de cité et de culte solennel aux divinités d'autres peuples. Une telle interdiction put encore moins être observée, lorsque tant de nations et de pays divers se trouvèrent incorporés à l'empire. Aussi Rome était-elle devenue un vrai Panthéon, où les cultes les plus différents subsistaient les uns auprès des autres. Cette hospitalité religieuse des Romains acceptant tous les dieux comme leurs, et allant jusqu'à élever des autels aux divinités inconnues, fut, dans la suite, célébrée comme une vertu, même par des païens zélés, qui dirent que le peuple qui honorait les dieux de tous les autres peuples, méritait la domination universelle. Saint Augustin avait donc bien raison de remarquer que les Romains rendaient des honneurs à tous les dieux, un seul excepté, celui dont le culte excluait tous les autres. Cela étant, on ne pouvait espérer qu'ils étendissent à la religion chrétienne la tolérance qu'ils accordaient à toutes les religions, y compris le judaïsme. Ces divers cultes étaient tous d'anciennes institutions nationales, semblables au culte romain, dont l'une n'excluait point l'autre, et celui qui révérait les Dieux d'un peuple étranger n'était nullement obligé par là d'abandonner la religion de sa patrie. Le judaïsme lui-même, quoique ayant un caractère exclusif, diffèrent en cela du polythéisme, était néanmoins, sous plusieurs rapports, un culte national très-ancien, et ressemblait aux autres religions en ce qu'il avait, ou plutôt en ce qu'il avait eu son

(14) « Sunt qui existiment, Christianum expeditum morti genus ad hanc obstinationem abdicatione voluptatum erudiri, quo facilius vitam contemnant, amputatis quasi retinaculis ejus, ne desiderent quam jam supervacuam sibi fecerint. » (Tertull., *De spectac.*, c. 1.)

(15) Julien lui-même reprochait encore aux Chrétiens de ne point ériger de θυσιαστήρια. Cependant Julien savait parfaitement que les Chrétiens avaient leur autel et leur sacrifice, mais que l'un et l'autre différaient des autels et des sacrifices des païens.

temple et ses sacrifices à lui. Il en était tout autrement du christianisme. Là, rien de national, ni de particulier. Au contraire, cette religion manifesta, dès le commencement, son caractère universel, vraiment catholique, et ne dissimula pas du tout qu'elle était destinée à s'élever victorieuse sur les ruines des autres cultes. Celui qui embrassait l'Evangile renonçait dès lors à toute autre doctrine et pratique religieuse; il devenait un ennemi et un contempteur des dieux nationaux, qu'il déclarait tenir pour de vains fantômes ou des êtres méchants, des démons. Il ne pouvait nier que son vœu le plus ardent ne fût de voir la ruine complète du paganisme avec tout ce qui s'y rattachait; et en effet, dès le règne de Trajan, l'on s'aperçut que les temples et les autels étaient délaissés en proportion de l'accroissement des Chrétiens. En conséquence, aux yeux des païens, les disciples de Jésus-Christ étaient des *ennemis publics* (16), contre lesquels on devait sévir de toute la rigueur des lois ; des ennemis qui, par leur mépris des divinités tutélaires de l'empire, par leur esprit de prosélytisme, par leurs efforts pour s'étendre chaque jour davantage, et par les coups qu'ils portaient ainsi à l'édifice religieux de l'Etat, ne méritaient aucune indulgence. A leur égard, tout était permis, tout était légitime. Et même, lorsqu'on inclinait à ne pas les persécuter à cause de leur foi, leurs assemblées religieuses n'en étaient pas plus tolérées; car la soupçonneuse tyrannie des empereurs avait interdit les associations ou *hétairies*, notamment celles qui avaient la religion pour objet. L'empereur Trajan lui-même avait porté un édit spécial contre de pareilles assemblées ; et si les Juifs, dont le culte était reconnu par l'Etat, avaient permission de se réunir dans leurs synagogues, ce n'était qu'en vertu de privilèges particuliers. Lors donc que, malgré cela, les Chrétiens continuaient de s'assembler, ils étaient poursuivis avec acharnement comme une race séditieuse et opiniâtrément désobéissante.

Et qu'était-il aux yeux des Romains, celui pour l'amour duquel les Chrétiens méprisaient et reniaient les grands dieux protecteurs de l'empereur. Un Juif, qui avait mené une vie vagabonde et misérable dans quelque coin lointain de leurs innombrables conquêtes, et que ses propres concitoyens leur avaient livré pour se défaire de lui par le supplice ; un homme qui, malgré ses hautes prétentions, n'avait pu éviter la mort la plus honteuse celle des voleurs et des esclaves. Ainsi parlaient tous ceux qui ne croyaient pas au Crucifié ; car à cette époque aussi, l'amour et la haine, les honneurs divins et d'ignobles insultes étaient en présence; et quiconque ne se donnait pas au Sauveur, ne voyait dans la foi chrétienne qu'une sottise incompréhensible, une aveugle illusion, et même une effroyable démence. La plume perfide de Celse, pour rendre cette démence palpable, n'a-t-elle pas prêté les paroles suivantes à un Chrétien discourant avec un païen : « Crois seulement, de toutes tes forces, que celui dont je te parle est le fils de Dieu, bien qu'il ait été lié et supplicié de la manière la plus ignominieuse, et qu'il n'y ait que peu d'années qu'il endurait aux yeux de tous, d'infâmes traitements (17). » Enfin, dans l'honneur que les Chrétiens rendaient au signe de leur salut, les païens ne voyaient qu'une absurde vénération d'un instrument d'opprobre ; et il leur plaisait à dire que les Chrétiens adoraient ce qu'ils méritaient (18).

Que si les Chrétiens, par cela seul qu'ils se séparaient de la religion de l'Etat, étaient regardés comme des citoyens mauvais et dangereux, le soupçon des païens, une fois éveillé, allait facilement jusqu'à leur attribuer des vues et des machinations politiques. Lorsqu'ils laissaient apercevoir que Jésus-Christ était leur roi, après le règne duquel ils soupiraient, cela était aussitôt interprété comme un plan de haute trahison. C'est ainsi que les Juifs avaient cherché à perdre Paul et ses compagnons, en les accusant d'être partisans d'un autre souverain et ennemis de l'empereur. Dans la suite, cette accusation contribua puissamment à entretenir, surtout parmi les fonctionnaires publics, d'hostiles dispositions contre le christianisme. Une chose qui augmentait le soupçon que les Chrétiens étaient ennemis non-seulement de la religion de l'Etat, mais encore de l'Etat lui-même, et des dépositaires de la puissance, c'était qu'il refusaient aux empereurs les

(16) Tertullien, Lactance et d'autres mentionnent souvent cette dénomination d'*hostes publici*. On lit sur une inscription relative à la persécution de Dioclétien : « Nomine Christianorum deleto, qui rempublicam evertebant. »

(17) « Non idcirco Dii vobis infesti sunt, quod omnipotentem colatis Deum; sed quod [hominem natum, et, quod personis infame est vilibus, crucis supplicio interemptum, et Deum fuisse contenditis, et superesse adhuc creditis, et quotidianis supplicationibus adoratis. » (Arnob., I, 36.)

(18) On allait même, quoique moins généralement, jusqu'à accuser les Chrétiens d'adorer une idole avec une tête d'âne, d'où le surnom dérisoire d'*Asinarii*. Tertullien rapporte qu'à Carthage un tableau fut exposé, qui représentait Jésus-Christ avec des oreilles d'âne et un sabot du même animal, tenant à la main un livre, et couvert d'une toge, le tout accompagné de l'inscription suivante : *Deus Christianorum Onokoitis;* une figure semblable se trouve sur une agathe dont Munter a donné le dessin dans son ouvrage intitulé: *Les Chrétiens dans la maison païenne* (Copenhague, 1828). Une autre calomnie disait que les Chrétiens adoraient les parties honteuses de leurs évêques. On leur faisait encore le reproche d'honorer le soleil comme leur Dieu, reproche auquel Tertullien donne pour origine la coutume qu'ils avaient alors de se tourner vers l'Orient dans leurs prières. Ceci montre qu'à cette époque tout pouvait être jeté en pâture à la haine crédule des païens.

hommages imaginés par le servile esprit d'adulation de cette époque. Le nom de *Seigneur* (*Dominus*), qui proprement parlant, était une désignation de la divinité que l'on ajoutait, à titre d'adoration, aux autres noms des empereurs, les Chrétiens ne voulaient point l'employer, du moins dans cette acception religieuse (19). Ils ne voulaient point non plus jurer par le génie de l'empereur, serment si sacré pour les païens, qui regardaient ce génie comme une divinité particulière à laquelle ils élevaient des temples et offraient des sacrifices. Lorsque les païens faisaient des vœux pour le salut de l'empereur, et qu'ils offraient des prières et des sacrifices solennels à cette intention, les Chrétiens étaient les seuls qui n'y prissent aucune part. Tout cela leur attirait l'accusation alors si dangereuse de criminels de lèse-majesté.

Plus les Chrétiens étaient obligés de tenir leurs réunions en secret et pendant la nuit, plus les païens accueillaient avec facilité l'accusation, déjà de très-bonne heure répandue, qu'il se commettait dans ces assemblées des crimes horribles et contre nature, rien de moins que des meurtres, de la chair humaine servie et mangée, et des unions incestueuses. On savait même donner tous les détails au milieu desquels s'accomplissaient ces scènes d'horreur. Un enfant couvert de farine, disait-on, est présenté au néophyte que l'on va initier; celui-ci, sans savoir ce qu'il fait, le perce à coups de couteau; ensuite on se passe dans une coupe le sang de l'enfant égorgé; on se partage ses membres comme nourriture, et l'on se lie ainsi par un commun sacrifice. Dans le repas, ajoutait-on, où se trouve avec eux leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, ils éteignent tout-à-coup les flambeaux, et là dans les ténèbres, ils se livrent sans choix à leurs désirs échauffés par le vin. Quant à l'accusation d'anthropophagie, c'était ce que les païens connaissaient du saint sacrifice, qui y avait donné naissance : ils avaient entendu que, dans leurs assemblées secrètes, les Chrétiens mangeaient la chair de Jésus-Christ sous la forme du pain et buvaient son sang. Dès le commencement de l'Eglise, au témoignage de saint Justin et d'Origène, les Juifs mieux instruits du mystère de l'Eucharistie, en avaient répandu parmi les païens cette notion horriblement défigurée; et ceux-ci, qui aimaient à attribuer ce qu'il y a de pire aux ennemis de leurs dieux, avaient volontiers accueilli et amplifié l'imposture. Pour ce qui est des accusations d'inceste, elles provenaient sans doute du nom d'*agapes* : des relations aussi pures que celles-ci étant pour les païens quelque chose d'inouï, d'incroyable. Eux qui, de toutes parts, voyaient des débordements sans frein, et ne connaissaient souvent l'amour du sexe que dans sa plus effroyable profanation, concluaient de là que les *agapes* des Chrétiens n'étaient qu'un plus beau nom pour servir de voile à leurs criminels appétits; et que ces hommes, en apparence si austères et si chastes, si éloignés de tous les amusements, de toutes les jouissances, s'en dédommageaient secrètement, dans des orgies débontées. D'ailleurs à cette époque, des assemblées religieuses, secrètes éveillaient presque toujours le soupçon de crimes et de voluptés extrêmes (20). De pareilles choses n'étaient pas rares dans la célébration des mystères païens (21).

Les autres plaintes portées contre les Chrétiens, quand on les compare à des accusations aussi effroyables, peuvent être regardées comme peu importantes. Ainsi, on leur reprochait d'être dans l'Etat des membres inutiles, paresseux et inhabiles aux affaires, parce qu'ils cherchaient à se dérober aux emplois publics; puis, par une contradiction étrange, on disait qu'ils formaient une dangereuse ligue de conjurés prêts à se porter aux crimes les plus extrêmes, et qu'ils avaient pour cela des signes mystérieux auxquels ils se reconnaissaient. Les miracles mêmes que Dieu opérait par leur entremise étaient tournés comme une arme contre eux. De même, disait-on, qu'autrefois leur maître, par son art magique, avait attiré à lui et entraîné les hommes, de même ses disciples et partisans, marchant sur ses traces, produisaient de merveilleux phénomènes au moyen de leurs formules d'évocation et d'enchantement. Enfin, il n'y avait pas jusqu'à leur contenance au milieu des tortures et des tourments de tout genre, qui ne fût attribuée à d'impurs maléfices (22).

(19) S. JUSTIN, apolog. I, c. 11.

(20) Quelque chose de semblable avait aussi été imputé aux Juifs. Apion les accusa de tuer chaque année un homme en sacrifice, et de manger sa chair. (JOSÈPHE, *contre Apion.*, ed. Haverkamp., tome II, pag. 476.) Tacite dit en parlant d'eux (*Hist.*, v, 5.) « Projectissima ad libidinem gens..., inter se nihil illicitum. »

(21) Par exemple, dans les mystères de Bacchus, qui subsistaient à Rome du temps de la république, mais qui furent ensuite abolis, il se commettait des actes d'impudicité contre nature, et ceux qui ne voulaient pas laisser abuser d'eux étaient égorgés. Dans les mystères de Mithra, répandus alors dans tout l'empire romain, l'on immolait des hommes. Adrien proscrivit ces affreux meurtres, mais ils reparurent sous Commode, et cet empereur sacrifia de ses propres mains un homme à Mithra. Si l'on songe qu'aux sacrifices expiatoires, se joignaient le plus souvent des repas dans lesquels on mangeait de la chair immolée, et que, chez des hommes profondément corrompus et dégradés, l'anthropophagie peut devenir un appetit des plus violents, l'on ne regardera plus comme invraisemblable que quelquefois il ait réellement été mangé de la chair d'homme dans ces horribles scènes. L'usage de boire du sang humain, pour affermir une alliance, n'était pas d'ailleurs quelque chose d'inouï. Qu'on se rappelle seulement Catilina, ce que Pomponius Mela (II, 1) dit d'un peuple de la Scythie, et la conjuration arménienne racontée par Valère Maxime (IX, 2).

(22) Presque tous les apologistes parlent de ce reproche, et c'était en effet, le plus ordinaire que l'on fît aux Chrétiens. Notamment Celse prétendait « que toute la force qui semblait les assister, ne devait

Le christianisme apparaissait donc aux païens comme un mélange de folie, d'absurdité et d'extravagance; et en somme, leur jugement sur les sectateurs de cette doctrine se réduisait à ceci : « Un Chrétien est un homme capable de tous les crimes; un ennemi des dieux, des empereurs, des lois, des mœurs et de toute la nature (23). » Aussi le simple nom de Chrétien, suffisait-il pour rendre odieux celui qui le portait; et lorsqu'au temps de Tacite les disciples de l'Evangile passaient pour haïr le genre humain, c'était plutôt à eux de se regarder comme l'objet de son inimitié et de s'appliquer ces paroles de l'Apôtre : *Nous sommes devenus comme les balayures du monde, comme un objet d'horreur rejeté de tous* (24). Car, en réalité, un même sentiment de haine excitait toutes les classes; et quelle que fût la différence de l'éducation, du rang, des emplois et du genre de vie, les habitants de l'empire n'en étaient pas moins unanimes dans leur mépris pour le christianisme et dans leur répugnance pour les Chrétiens.

La masse du peuple voyait en eux des misérables, qui non-seulement exposaient leur propre tête à la colère des dieux par eux méprisés, mais encore attiraient sur les campagnes et les villes où ils vivaient en impies la disgrâce et la vengeance des puissances célestes. En conséquence, on les rendait responsables des calamités publiques sous lesquelles gémissaient si souvent à cette époque les provinces de l'empire romain. Survenait-il une inondation, un tremblement de terre; la famine ou la peste venaient-elles exercer leurs ravages, aussitôt la fureur éclatait contre les contempteurs des dieux; nombre de fidèles tombaient alors sous les coups de la populace, et des gradins remplis de l'amphithéâtre partait un cri poussé par mille voix : *Les Chrétiens aux lions! Jetez-les aux lions!* Les dépositaires du pouvoir, ne voulant pas faire à une secte détestée le sacrifice de leur popularité, cédaient aux mugissements de la foule, et sans suivre aucune forme judiciaire, ils livraient sur le champ les Chrétiens à la dent des bêtes, pour apaiser la sanglante soif du peuple, plus impatiente qu'elles.

Sans partager précisément cette rage de la haine, les empereurs et les hommes d'Etat, même les meilleurs, même les plus sages, étaient des adversaires tout aussi déclarés du christianisme. Plus l'Etat se montrait à eux comme un édifice lézardé et portant déjà intérieurement le germe de sa ruine, plus ils étaient soupçonneux et durs contre ceux dont les mains téméraires semblaient vouloir hâter le moment fatal, particulièrement contre les Chrétiens, qui s'attaquaient aux fondements même, et dont la résistance opiniâtre et ouverte donnait le dangereux exemple du mépris de la majesté des lois. Aux yeux de ces fonctionnaires pénétrés de l'esprit de l'ancienne Rome, pour lesquels l'introduction et la tolérance des dieux étrangers étaient déjà une calamité publique, combien plus pernicieuse ne devait point paraître la doctrine chrétienne, qui, loin de pouvoir demeurer en paix avec les autres cultes, voulait les détruire tous et régner seule. La moindre connaissance de cette doctrine suffisait pour s'apercevoir qu'elle produirait, tôt ou tard, chez les peuples comme chez les individus qui l'embrassaient, un entier bouleversement des relations sociales, et que, par conséquent, les institutions, les lois, les mœurs auxquelles l'empire devait sa forme tomberaient les unes après les autres sous les principes victorieux de l'Evangile. Lors donc qu'ils mettaient tout en œuvre pour étouffer ce dangereux ennemi aux prises avec leur grande idole, *la chose romaine*, ils agissaient conformément à l'idée qu'un homme d'Etat et historien de cette époque, Dion Cassius, met dans la bouche de Mécène parlant à Auguste : « Honore toi-même, partout et toujours, la divinité d'après les lois et les usages paternels, et contrains les autres à l'honorer ainsi. Quant à ceux qui introduisent quelque chose d'étranger dans le culte, déteste-les et châtie-les, non-seulement à cause des dieux, mais encore parce que ces introductions de divinités étrangères entraînent un grand nombre de citoyens à des innovations dans les mœurs, et que de là résultent des conjurations, des assemblées et des associations très-pernicieuses à la monarchie. »

La puissante classe des jurisconsultes jetait dans la balance tout le poids de son autorité contre les Chrétiens. Chargés de la garde et de la conservation des lois de la patrie, *du soin des choses divines et humaines* (25), ils voyaient dans l'ancienne religion un élément essentiel de l'organisme de l'Etat qu'il fallait conserver à tout prix, et dont la reconnaissance devait au besoin s'obtenir par les peines les plus sévères. Ils sommaient les empereurs

être attribuée qu'aux noms et aux conjurations de certains esprits. » Il assurait (mais que n'assurait pas Celse) avoir vu, chez plusieurs prêtres chrétiens, des livres renfermant des paroles magiques? (Εἰς βάρβαρα δαιμόνων ὀνόματα ἔχοντα καὶ τερατείας.) Origène répond : « Il est de toute notoriété que les Chrétiens, dans les guérisons qu'ils opèrent, et dans leurs expulsions des démons, n'ont recours à aucune évocation d'esprits, mais seulement au nom de Jésus. (*Adv. Cels.*, I, 26, 38, p. 344 et 356, ed. Ruæi.) » L'expression de Suétone : *Christiani, genus hominum superstitionis maleficæ.* (*Vita Neron.*, c. 16), se rapporte à cette opinion des païens, et lorsque, dans les supplices des martyrs, il arrivait quelque chose de miraculeux; lorsque, par exemple, le feu qui devait consumer le corps, ne l'entamait pas même, ou s'éteignait, cela était aussitôt expliqué comme un résultat de leur habileté dans la magie. On voit en même temps, par là, que les païens ne niaient nullement la réalité de ces miracles.

(23) Tertull., *Apolog.*, c. 2.

(24) *I Cor.* IV, 13.

(25 « Divinarum atque humanarum rerum notio, » d'après la définition romaine de la jurisprudence.

et les gouverneurs de mettre ces peines à exécution contre les disciples de la foi nouvelle; et afin que chaque dépositaire de l'autorité sût au juste les moyens de rigueur dont il pouvait disposer, le célèbre Domitius Ulpianus rassembla, au IIIe siècle, les décrets impériaux sur cette matière (26).

Les riches et les grands regardaient du haut d'un dédain superbe les humbles sectateurs de l'Evangile. N'étaient-ce pas, du moins la plupart, des gens pauvres et de basse condition, des artisans, des esclaves, des femmes? Raison suffisante pour ne pas s'en occuper. La pensée seule de faire partie d'une société où l'homme libre, opulent et puissant, n'avait rien au-dessus du moindre esclave, était intolérable à l'orgueilleux romain. Les esprits cultivés et ceux qui se comptaient pour tels, trouvaient les livres des prophètes et des apôtres écrits grossièrement. Cela leur paraissait une folie de mettre des pêcheurs de la Galilée au-dessus du divin Platon, d'Epicure et d'Aristippe. S'ils venaient ensuite à entendre que ces pêcheurs attribuaient à une vierge la naissance de leur maître, et publiaient la doctrine d'une résurrection des morts, ils ne voyaient là qu'un sujet de plaisanterie, déclarant que l'Evangile était une fable mal imaginée, bonne sans doute pour des femmes et des esclaves, mais à jamais indigne de la créance d'un homme instruit. Particulièrement de cette classe d'hommes venait l'objection, qu'une religion ne pouvait être vraie, dont les disciples menaient une vie misérable; qu'un Dieu qui ne protégeait point ses adorateurs contre les durs supplices et une mort cruelle, devait être ou impuissant ou injuste. Objection tout à fait conforme au génie païen, lequel rapportait tout à l'existence terrestre, et n'avait d'autre mesure pour les faveurs des dieux que le bien-être, la richesse et le bonheur de la vie présente. De là, cette remarque d'Aristote, que les heureux pratiquaient le culte avec plus de zèle que ceux qui étaient dans le malheur.

La foule des prêtres païens, tous ceux qui vivaient ou profitaient des temples, des sacrifices et des fêtes, étaient les ennemis-nés des Chrétiens; et l'influence dont ils disposaient encore sur le peuple, ils l'employaient tout entière à exciter sa rage contre les fidèles et leurs ministres. Une animosité pareille se montrait chez ceux qui avaient spécialement à cœur la conservation des mystères païens; et à Athènes, les présidents des Eleusinies établirent en conséquence qu'il serait crié à haute voix au commencement de la solennité : *Si un athée, un épicurien ou un Chrétien se trouve ici qu'il s'éloigne!* Venaient ensuite ceux pour lesquels les goûts favoris de cette époque, la magie et la divination, étaient un objet de commerce, les enchanteurs, les devins, les augures, les astrologues et les nécromans. Dès le temps du magicien Simon, ces hommes avaient reconnu dans les Chrétiens leurs plus dangereux adversaires; c'étaient les suites de l'inimitié établie entre le serpent et la semence de la femme. La simple présence d'un fidèle agissait comme un obstacle sur leurs opérations; et lorsqu'ils avaient du crédit auprès des masses, ou auprès d'individus puissants, ils s'en servaient pour nuire aux Chrétiens. Le chef des mages d'Egypte, qui initia Valérien à d'horribles mystères, et le poussa à fouiller dans les entrailles d'enfants nouveaux-nés, détermina ce même empereur, précédemment si favorable aux Chrétiens, à les persécuter de la manière la plus cruelle, *parce qu'ils arrêtaient l'effet de ses affreux enchantements* (27).

Enfin les philosophes païens des diverses écoles étaient tout à fait hostiles au christianisme. Les plus acharnés, par un effet de leurs doctrines et de leur genre de vie, devaient être les épicuriens, les cyniques, les stoïciens; et si, parmi les hommes cultivant la philosophie, quelques-uns embrassaient la religion chrétienne, il était très-rare qu'ils eussent appartenu à l'une de ces sectes. Ceux-là même qui méprisaient le polythéisme et ses formes plus multipliées, n'étaient pas en général, pour cela, plus rapprochés du christianisme, dans lequel ils ne voulaient voir qu'une autre espèce de superstition. D'ailleurs, à cette époque, la pureté des mœurs, la modestie et la gravité religieuse, n'étaient nulle part moins faciles à trouver que dans le cercle des écoles philosophiques. Vers la fin du IIe siècle et dans le IIIe, les principales sectes de philosophie païenne, devenues surannées, se dissolvaient peu à peu. Aussi ne pouvaient-elles, comme association, causer que peu de dommage au christianisme, qui marchait toujours en avant avec la pleine vigueur de la jeunesse.

Il se développa, en revanche, dans ces temps postérieurs, une autre école qui, dès le commencement, s'annonça comme une réforme et comme un état de la vieille foi ainsi que du vieux culte du paganisme, par conséquent dès lors aussi comme une ennemie de la nouvelle religion. C'était l'école néoplatonicienne, dont les fondateurs furent Ammonius Saccas et Plotin et qui, dans la suite, eut pour représentants les plus remarquables Porphyre, Aurélius et Jamblique. Leur doctrine était la dernière, et, sous beaucoup de rapports, la meilleure production du paganisme essayant une lutte suprême; c'était en même temps, l'effort d'une société qui reconnaissait, du moins en partie, ses propres défauts, et cherchait à se purifier, à se régénérer. Les théories des philosophes et de la religion du peuple, jusqu'alors séparées et intérieurement inconciliables, devaient se

(26) « Domitius (Ulpianus), de officio proconsulis libro septimo, rescripta principum nefaria collegit, ut doceret, quibus pœnis affici oporteat eos, qui se cultores Dei confiterentur. » (LACTANT., *Instit.*, V, 11.)
(27) DIONYS. ALEX., ap. Euseb., VII, 10.

fondre dans une unité harmonieuse ; pour se prêter un mutuel appui et gagner par là une vie nouvelle. En conséquence, les néoplatoniciens cherchèrent à lier aux conceptions orientales les divers systèmes philosophiques, particulièrement ceux de Platon, de Pythagore et d'Aristote, pour en former un ensemble et élever ainsi un édifice de vérité absolue, où chacun pût se réfugier. Procédant de la même manière par rapport aux cultes particuliers de l'Orient et de l'Occident, ils les présentaient comme un seul et même tout, manifesté sous des formes diverses, lesquelles avaient pour base, quant à l'essentiel, la même foi véritable. « Car, disaient-ils, chaque adoration que les hommes rendent aux êtres supérieurs, se rapportent aux héros et aux démons, autrement appelés dieux, mais toujours, en définitive, au seul Dieu suprême, auteur de tous les autres. Ces démons et dieux étaient les chefs et les génies des différentes parties de l'univers, des éléments et des forces du monde, des peuples, des pays et des villes (28); et pour obtenir et conserver leur faveur, il fallait les honorer d'après les anciens préceptes et usages. « Par là même, les néoplatoniciens furent nécessairement les adversaires du christianisme dont le caractère exclusif et l'hostilité à mort contre tous les autres cultes, formait une opposition tranchée avec leur doctrine, et comme le temps où ils florissaient se trouvait être précisément celui où l'Evangile faisait les progrès les plus sensibles, et où il avait déjà causé au polythéisme un échec irréparable, ils s'appliquèrent plus que tous les autres à protéger l'ancien culte, et à opposer au nouveau des barrières. Toutefois, ils ne voulaient nullement conserver ni défendre le paganisme dans l'état de dégénération et d'avilissement où il était tombé. Leur idéal était un polythéisme épuré, ennobli, spiritualisé, et la réalisation de cet idéal, le but qu'ils se proposaient. Or, tandis que, d'une part, ils relevaient d'anciennes vérités de la tradition primitive, et les purifiaient des erreurs et des altérations qui s'y étaient mêlées, ils s'appropriaient, d'autre part, plusieurs doctrines de ce christianisme d'ailleurs si haï, et ils entreprenaient la restauration du paganisme à la clarté de la lumière qui rayonnait dans l'Eglise chrétienne, et dont ils étaient aussi eux éclairés. Cette mise à profit des vérités évangéliques s'explique facilement, s'il est vrai que deux d'entre eux, Ammon et Porphyre, furent eux-mêmes d'abord membres de l'Eglise. Il est notoire, du reste, que les chefs de cette école reçurent des leçons de maîtres chrétiens ; leurs écrits portent les traces d'une connaissance réelle de l'Ecriture sainte, et en général, à cette époque, le christianisme était devenu dans le monde intellectuel une puissance du premier rang, dont ses ennemis, mêmes les plus déclarés, ne pouvaient plus éviter l'influence. De même donc que plus tard l'empereur Julien, également disciple de cette école, chercha à soutenir, par l'emprunt d'institutions chrétiennes, l'édifice croulant du polythéisme ; de même, au IIIe siècle, les philosophes dont nous parlons essayèrent, avec des principes chrétiens, de délivrer le polythéisme de ses plus mauvaises parties et de couvrir la nudité de sa doctrine. Ce n'est pas seulement dans les termes (29) que se manifeste cet accord ou cette imitation, mais aussi dans les dogmes les plus importants. Il est évident que la doctrine néoplatonicienne des trois hypostases en Dieu ne serait point venue au jour sans la doctrine de la Trinité chrétienne ; et si les philosophes d'Alexandrie la développèrent d'une manière très-diverse, souvent même très-obscure, c'était un effet naturel, partie du désaccord où ils tombaient en se servant du dogme chrétien, seulement comme de point de départ, et en voulant l'arranger ensuite à leur manière, partie aussi des erreurs panthéistiques dont ils ne pouvaient tout à fait se débarrasser. (30) La doctrine des dieux inférieurs, de leur sphère d'activité et de leurs rapports avec le Dieu suprême, s'approchait du dogme chrétien des anges. Non moins visible est l'influence du christianisme sur la morale plus pure et plus grave des néoplatoniciens. Dans leurs idées touchant la purification et la révélation des âmes déchues, le détachement des sens, le *crucifiement* des affections et des passions, l'élément chrétien se laisse très-bien distinguer des erreurs qui y sont mêlées.

L'essai de réforme du polythéisme par les néoplatoniciens, consistait à présenter au sujet des dieux, une doctrine plus digne, à donner aux mythes une signification allégorique, à chercher dans les cérémonies et les actes du culte un sens moral ou des souvenirs capables de porter l'âme à la piété, et à rejeter de la théologie païenne beau-

(28) Θεοὶ μερικοὶ, μερισταὶ, ἐνάρχαι, πολιοῦχοι.

(29) Rien de plus commun, chez les Néoplatoniciens, que les expressions de σωτὴρ, ἀνακαίνωσις, παλιγγενεσία, φωτισμός, inconnues aux philosophes d'un âge antérieur. Ils employaient le mot ἄγγελος dans le sens chrétien. Les parallèles des écrits de Porphyre et du Nouveau Testament, que Ullmann a insérés dans le deuxième cahier de ses *Etudes et critiques théologiques* de 1832, prouvent ceci très en détail. *Voy.* aussi *Moshemii dissertatio de studio Ethnicorum Christianos imitandi*, parmi ses dissertations diverses sur l'histoire ecclésiastique, Altona 1735, p. 559 et suiv.

(30) Amélius, disciple de Plotin, en appelle dans son exposition de la doctrine du Logos à l'Evangile de saint Jean. (Apud Euseb., *Præpar. evang.*, XI, 19, pag. 540, ed. Colon.) Le *barbare*, c'est Jean, comme le remarque Eusèbe. Saint Augustin fait aussi ressortir plusieurs fois (par exemple, *Conf.*, 7, 10; *De civ. Dei*, X, 29), que chez les Platoniciens on trouve bien la doctrine du divin Logos, fils du Père, mais point celle de son incarnation. L'influence de la doctrine chrétienne du Logos se montre encore d'une manière frappante dans le discours du rhéteur Aristide, sur la déesse Athénê (Minerve), où il transporte à cette divinité tous les attributs par lesquels les Chrétiens désignent le Fils de Dieu. Ainsi, il dit qu'elle est engendrée de la nature de Zeus lui-même, que Zeus n'a rien fait sans elle, qu'elle est assise à la droite du Père, qu'elle est plus grande que tous les anges, etc., etc.

coup d'idées anthropopathiques concernant les rapports des dieux avec les hommes. Ils voulaient aussi abolir les sacrifices d'animaux, disant que les dieux détestaient, comme une œuvre impure, qu'on égorgeât, découpât et brûlât ces pauvres bêtes. Mais, en même temps, ils formulaient une théorie des apparitions des dieux, déclaraient la magie la plus divine des sciences, et ils enseignaient et défendaient la théurgie ou l'art de gagner, par de mystérieux moyens, les dieux inférieurs liés à la matière.

§ III.

Ce n'est pas un spectacle peu étonnant que le triomphe de la religion chrétienne et la chute du paganisme, après un combat qui tint le monde attentif durant trois cents ans. Que douze hommes nés au sein de la plus basse condition chez un peuple haï de tous les autres peuples, entreprennent de changer la face de l'univers, de réformer les croyances et les mœurs, d'abolir les cultes superstitieux qui partout étaient mêlés aux institutions politiques, de soumettre à une même loi ennemie de toutes les passions, les souverains et les sujets, les esclaves et leurs maîtres, les grands, les faibles, les riches, les pauvres, les savants et les ignorants; et cela sans aucun appui ni de la force, ni de l'éloquence, ni du raisonnement, et au contraire, malgré l'opposition violente de tout ce qui possédait quelque pouvoir, malgré les persécutions des empereurs et des magistrats, la résistance intéressée des prêtres des idoles, les railleries et le mépris des philosophes, les fureurs du fanatisme : que ces hommes en montrant aux nations l'instrument d'un supplice infâme, aient vaincu et le fanatisme de la multitude, et les philosophes, et les prêtres, et les magistrats, et les empereurs; que la croix se soit élevée sur le palais des Césars, d'où étaient partis tant d'édits sanglants contre les disciples du Christ, et qu'en souffrant et mourant, ils aient subjugué toutes les puissances humaines : c'est dans l'histoire un fait unique, prodigieux, et qui frappe d'abord comme une grande et visible exception à tout ce que l'on connaît de l'homme.

On a tenté cependant d'expliquer ce merveilleux événement par des causes naturelles, et Gibbon en compte cinq qui lui semblent suffire pour faire comprendre comment le christianisme s'est propagé (31); mais les efforts de ce philosophe pour enlever à la religion chrétienne une des preuves de sa divinité, ne servent qu'à la faire ressortir davantage, tant les causes qu'il indique sont évidemment disproportionnées à l'effet qu'elles ont dû produire.

La première est le zèle des apôtres, et certainement on ne le niera pas; mais ce zèle extraordinaire, quel en était le principe? qui l'avait produit? qui le soutenait au sein de la persécution? Reconnaîtrez-vous qu'il offre des caractères particuliers, que dans son parfait désintéressement, sa constance inébranlable, son ardeur et son éloignement de toute espèce de fanatisme, il ne ressemble à rien de ce qu'on avait vu jusqu'alors? C'est expliquer le prodige de l'établissement de la religion chrétienne par un autre prodige, qu'il vous plaît d'appeler une cause naturelle. Le zèle des apôtres n'était-il, au contraire, que le désir purement humain de répandre des croyances qu'ils avaient adoptées? On demande si ce genre de zèle n'est pas une qualité commune à tous ceux qui souhaitent persuader, et s'il y eut jamais un sectaire, un auteur de quelque opinion nouvelle, qui, en ce sens, n'ait eu du zèle, et un zèle très-actif? On sait assez qu'il faut enseigner une doctrine pour la répandre, et personne ne doute apparemment que le christianisme n'ait été prêché. Mais d'où vient qu'une doctrine si dure aux passions, si longtemps et si vivement combattue n'a pas laissé de s'établir, sans aucun secours extérieur, malgré une opposition universelle, voilà ce qu'il s'agit d'expliquer, et ce que la prédication la plus zélée n'explique point. Etrange raison à nous donner du triomphe de l'Evangile; les païens ont cru, ils ont obéi à quelques hommes simples et grossiers, sans pouvoir, sans richesses, sans lettres; ils ont quitté leurs fêtes enivrantes et couru au martyre, parce qu'on leur a dit, croyez, obéissez, mourez!

Le dogme de l'immortalité de l'âme est la seconde cause à laquelle Gibbon attribue les progrès du christianisme : comme si c'eût été un dogme nouveau et jusqu'alors inconnu au monde! Quelques philosophes le rejetaient, il est vrai, mais l'univers attestait la perpétuité de cette croyance, et il n'est point de peuple qui n'ait admis l'éternité des peines et des récompenses futures. Cet article essentiel de la foi primitive, conservé par la tradition, fut toujours et partout la sanction nécessaire de la morale, des lois et de l'ordre public. Le dogme de l'immortalité de l'âme cru de tous les païens qui n'étaient que païens, ne peut donc être la cause (32) qui les a portés à renoncer à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme.

Le pouvoir miraculeux, troisième cause indiquée par Gibbon, a puissamment contribué sans doute à l'établissement de la religion chrétienne, et l'on voit dans les anciens Pères et dans les fragments qui nous restent des ouvrages de Celse, Porphyre, Hiéroclès

(31) Voyez son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, chap. 15.

(32) Pour fortifier cette prétendue cause, Gibbon y joint l'opinion des millénaires, qui ne fut jamais que l'œuvre de quelques particuliers, et que très-certainement les apôtres n'ont point enseignée. C'est à peu près comme si l'on disait que les missionnaires ont propagé la religion catholique à la Chine, parce qu'il y a eu à Macao des anglais qui, sur plusieurs points, avaient des sentiments reprouvés par l'Eglise catholique.

combien les païens en étaient frappés. Ce qui peut surprendre, c'est que Gibbon range les miracles parmi les causes *naturelles* qui ont favorisé la propagation du christianisme. La raison en est, qu'à son avis les apôtres n'ont point fait de miracles; de sorte que le christianisme s'est propagé, selon lui, en vertu d'une cause qui n'existait pas. Et sur quoi se *fonde-t-il* pour nier le pouvoir miraculeux? Uniquement sur ce que ce pouvoir, toujours subsistant dans l'Eglise, est néanmoins devenu plus rare qu'il ne l'était originairement. Mais eût-il entièrement cessé, que pourrait-on conclure de là? De ce qu'il ne serait plus, s'ensuivrait-il qu'il ne fut jamais? Autant vaudrait nier la création, sous le prétexte que Dieu ne crée pas perpétuellement.

Cependant « pourquoi ne voit-on plus les mêmes miracles qu'autrefois? » C'est aussi la question que faisaient quelques philosophes, au temps de saint Augustin. Que leur répondait cet illustre évêque? « Je pourrais dire que ces miracles ont été nécessaires avant que le monde crût, afin qu'il crût. Quiconque demande encore des prodiges pour croire, est lui-même un grand prodige, puisqu'il ne croit pas lorsque le monde croit. Mais ils parlent ainsi afin de ne pas croire que ces miracles aient eu lieu réellement. D'où vient donc que partout on célèbre avec tant de foi le Christ, qui a monté au ciel dans sa chair? D'où vient que, dans un siècle éclairé et qui rejetait tout ce qui est impossible, le monde a cru sans aucuns miracles, des choses si merveilleuses et si incroyables? Diront-ils qu'elles étaient croyables, et que c'est pour cela qu'on les a crues? Pourquoi donc ne croient-ils pas? Notre raisonnement est court : ou des choses incroyables opérées sous les yeux des peuples leur ont fait ajouter foi à une chose incroyable qu'ils ne voyaient pas, ou cette chose est croyable sans aucuns miracles, et les incrédules sont convaincus d'une coupable infidélité (33). »

Il est difficile de penser que Gibbon s'entendît lui-même. Les disciples de Jésus-Christ ont-ils fait des œuvres miraculeuses en confirmation de la doctrine qu'ils prêchaient? Répondez oui ou non. Dans le premier cas, le christianisme s'est établi d'une manière surhumaine, et sa divinité est incontestable. Dans le second cas, il est évident qu'il n'aurait pu s'établir, car il était impossible que la fourberie de ceux qui prétendaient opérer des prodiges si nombreux et si étonnants, ne fût pas bientôt découverte et publiquement dévoilée.

Que la philosophie est ingénieuse et profonde dans ses conjectures! comme les événements qui paraissaient les plus extraordinaires deviennent simples dès qu'elle daigne les expliquer! Vous ne concevez pas que le christianisme se soit propagé naturellement : elle va vous le faire comprendre. Les apôtres ont dit : « Nous vous annonçons l'Evangile au nom de l'Eternel, et vous devez nous croire, car nous sommes doués du pouvoir miraculeux. Nous rendons la santé aux malades, aux perclus l'usage de leurs membres, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la vie aux morts. » A ce discours le peuple est accouru de toutes parts, pour être témoin des miracles promis avec tant de confiance. Les malades n'ont point été guéris, les perclus n'ont point marché, les aveugles n'ont point vu et les sourds n'ont point entendu, les morts n'ont point ressuscité. Alors, transporté d'admiration, le peuple est tombé aux pieds des apôtres, et s'est écrié : Ceux-ci sont manifestement les envoyés de Dieu, les ministres de sa puissance! et sur-le-champ, brisant ses idoles, il a quitté le culte des plaisirs pour le culte de la croix; il a renoncé à ses habitudes, à ses préjugés, à ses passions; il a réformé ses mœurs et embrassé la pénitence; les riches ont vendu leurs biens pour en distribuer le prix aux indigents, et tous ont préféré les plus horribles tortures et une mort infâme, au remords d'abandonner une religion qui leur était si solidement prouvée.

Gibbon fait avec justice un magnifique éloge des vertus des premiers chrétiens; et ces vertus, jointes à la perfection du gouvernement de l'Eglise, sont les deux dernières causes qu'il assigne aux progrès du christianisme parmi les païens. N'est-ce pas là une explication singulièrement satisfaisante? On demande comment une doctrine qui choquait toutes les opinions, tous les préjugés régnants, a pu s'établir parmi les hommes; et on répond qu'elle s'est établie, parce qu'elle combattait de plus tous les penchants, toutes les inclinations de l'homme. Les idolâtres ont quitté leurs dieux, à cause qu'on leur a dit de quitter encore leurs biens. Ils ont cru aux mystères de la religion chrétienne, afin d'avoir la consolation de se priver de tous les plaisirs, de vivre pauvres, humiliés, méprisés, et de mourir dans les tourments. Voilà ce qui les a séduits. Il est clair aussi qu'ils durent être fortement attirés par tout ce qu'offrait d'attrayant pour eux le gouvernement de l'Eglise et sa discipline, le jeûne, la prière, les veilles, la confession publique,

(33) « Cur, inquiunt, nunc illa miracula, quæ prædicatis facta esse, non fiunt? Possem quidem dicere, necessaria fuisse prius quam crederet mundus, ad hoc ut crederet mundus. Quisquis adhuc prodigia ut credat inquirit, *magnum est ipse prodigium, qui mundo credente non credit.* Verum hoc ideo dicunt, ut nec tunc illa miracula facta fuisse credantur. Unde ergo tanta fide Christus usquequaque cantatur in cœlum cum carne sublatus? Unde temporibus eruditis, et omne quod fieri non potest respuentibus, sine ullis miraculis nimium mirabiliter incredibilia credidit mundus? an forte credibilia fuisse, et ideo credita esse dicturi sunt? Cur ergo ipsi non credunt? Brevis est igitur nostra complexio : aut incredibilis rei, quæ non videbatur, alia incredibilia, quæ tamen fiebant et videbantur, fecerant fidem; aut certe res ita credibilis, ut nullis quibus persuaderetur miraculis, indigeret, istorum nimiam redarguit infidelitatem. » (*De civit. Dei*, lib. XXII, cap. 8, n. 1, tom. VIII, col. 665.)

les longues et sévères pénitences, et l'obligation d'obéir à des pasteurs qui leur commandaient de renoncer aux spectacles, aux fêtes, à tout ce que le peuple, dans sa corruption, regardait comme aussi nécessaire que les aliments mêmes, *panem et circenses*.

Laissons ces rêveries philosophiques, et, puisqu'il a fallu les rapporter, qu'elles servent au moins à nous faire concevoir l'impossibilité d'expliquer par des causes humaines le triomphe de la religion de Jésus-Christ. Et pour comprendre encore mieux cette importante vérité, observons que si le christianisme n'était pas l'œuvre de Dieu, il n'aurait pu s'établir que de deux manières : ou pour la conformité de sa doctrine avec les pensées, les désirs, les inclinations de l'homme ou par des causes extérieures également propres à flatter ses inclinations, ses désirs, ses pensées; car il est contradictoire de supposer que l'homme, abandonné à lui-même, puisse vouloir ce qui le choque, et agir contre tous ses penchants. Or c'est pourtant ce qui aurait eu lieu, si l'établissement du christianisme n'était pas divin, de sorte qu'il faut nécessairement opter entre deux prodiges : un prodige de la puissance et de la bonté de Dieu, si la religion chrétienne est divine, et un prodige d'absurdité, si elle ne l'est pas.

En effet, le christianisme est essentiellement en toutes choses opposé à la nature de l'homme dégradé; et sans cela comment la réformerait-il? Comment aurait-il produit les sublimes vertus que Gibbon lui-même admire?

L'homme est naturellement dominé par l'orgueil; il veut être élevé, distingué, honoré; il aspire à commander, à être le premier partout et toujours. Le christianisme lui dit : Abaisse-toi, humilie-toi, obéis, sois le dernier.

Sa curiosité n'a point de bornes, il veut savoir, il veut juger. Le christianisme lui dit : Crois.

Il veut satisfaire ses convoitises et jouir de ce qui flatte ses sens. Le christianisme lui dit : Fais pénitence, châtie ton corps, souffre.

Voilà sans doute une doctrine opposée à tout l'homme. Qui a pu déterminer les hommes à l'embrasser? Quels dédommagements leur offrait-elle pour les sacrifices qu'elle exigeait d'eux? Quels avantages extérieurs trouvaient-ils dans la profession du christianisme?

L'orgueil y trouvait la perte des dignités, des honneurs, des biens, la dérision, l'opprobre.

La raison vaine et curieuse y trouvait, au lieu de la *sagesse* philosophique, si séduisante pour elle, *la folie de la croix* (34); au lieu de la science du siècle, une humble foi en des mystères incompréhensibles et qui heurtent le sens humain.

Enfin les sens y trouvaient tout ce qu'ils repoussent avec horreur, une vie pauvre et dure, les prisons, les chaînes, les chevalets, les bûchers, les échafauds.

Transportez-vous au cirque : un chrétien, affaibli déjà par les tortures qu'il a subies, paraît dans l'arène. Ecoutez les cris de rage de la populace, les froides railleries des sophistes, les sarcasmes des grands. On outrage, on maudit cet homme qui va, dans un moment, être broyé sous la dent des bêtes féroces. Un mot, un seul mot peut le sauver, et ce mot il ne le prononce pas. Dites-nous quel motif humain l'encourage à mourir d'une mort affreuse, au milieu des exécrations publiques? Expliquez-nous cet étrange amour du supplice et de l'ignominie? Pour moi, je vois le martyr étendre ses bras en croix et regarder le ciel, et je ne cherche plus sur la terre l'explication de sa constance et la raison de son sacrifice.

A l'époque où le christianisme fut annoncé au monde, il n'y avait rien, ni en lui ni hors de lui, qui ne dût porter les hommes livrés à eux-mêmes à le rejeter.

Donc le christianisme n'a pu s'établir par aucune cause humaine.

Donc le christianisme est divin dans son établissement.

La philosophie elle-même en convient, lorsqu'elle est de bonne foi; elle cède à une évidence que nul sophisme ne peut obscurcir.

« L'Evangile prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier, et qui prouve que c'est l'ouvrage de Dieu (35). »

Ainsi parle Bayle, et Rousseau n'était pas moins frappé de ce fait merveilleux.

« Après la mort de Jésus-Christ, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple; ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré, et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie. Leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens alarmés firent entendre aux princes que l'Etat était perdu, parce que les offrandes diminuaient. Les persécutions s'élevèrent, et les persécuteurs ne firent qu'accélérer les progrès de cette religion qu'ils voulaient étouffer. Tous les chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême : l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel (36). »

(34) *Græci sapientiam quærunt : nos autem prædicamus Christum crucifixum : Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam.* (*I Cor.* 1, 22, 23.)

(35) BAYLE, *Dictionn. crit.*, art. *Mahomet*. Remarque O.

(36) *Réponse au roi de Pologne*, p. 262.

Suivant l'énergique expression de Tertullien, *le sang des martyrs était une semence de chrétiens* (37). « Nous ne sommes que d'hier, disait-il, et nous remplissons tout; vos cités, vos îles, vos forteresses, vos bourgades, vos conseils, vos camps mêmes, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum; nous ne vous laissons que vos temples (38). » Le christianisme, dès le IIe siècle, surpassait en étendue l'empire romain (39); il avait soumis également et les nations polies et les peuples barbares. Les fausses divinités du Capitole avaient tremblé à la vue de la croix plantée dans Rome par un pauvre pêcheur du lac de Génésareth; et cette croix, portée en même temps à l'autre extrémité du monde, avait fait tressaillir d'espérance et de joie les Scythes errants sur leurs chariots dans les déserts de la haute Asie. Il semble qu'il n'y ait eu ni distances, ni temps pour la parole évangélique : elle était partout à la fois.

Jésus-Christ avait annoncé cette rapide propagation de sa doctrine, et c'était prédire un miracle; mais celui qui le prédisait était tout-puissant pour l'opérer. *Quand j'aurai été crucifié, j'attirerai tout à moi* (40). Certes on ne dira pas qu'il parlait ainsi sur des apparences. Qu'au milieu du sénat romain, sous Auguste, un prophète eût raconté les changements qui se préparaient, qu'eussent pensé ces graves magistrats? Ils auraient pris en pitié le prophète, et ils se seraient amusés entre eux de ses extravagantes rêveries.

Quand on réfléchit à ce qu'était alors la société païenne, à l'esprit d'incrédulité et à toutes les erreurs introduites par une philosophie, qui avait érigé en système l'impiété, le doute, et le vice même, et qu'à ce désordre de l'intelligence, à cette profonde corruption du cœur on voit succéder tout à coup une foi docile et simple, les mœurs les plus sévères, les plus pures vertus, on conçoit clairement que cette étonnante régénération de la nature humaine n'a pu être l'ouvrage de l'homme; puisque tous les efforts de sa raison dans les siècles les plus éclairés, toute sa science, toutes ses découvertes, ses arts, ses institutions, ses lois, n'avaient servi qu'à le plonger dans une dépravation sans exemple. Il a fallu qu'il fût tout ensemble instruit et aidé surnaturellement, pour sortir de cet abîme de dissolution et de misère. Et afin qu'il ne pût en aucun sens s'attribuer son propre salut, Dieu voulut que les instruments de sa miséricorde, dénués de tout ce qui contribue au succès des desseins de l'homme, fussent évidemment par cela même les ministres d'une puissance au-dessus de la sienne. *Il a choisi ce qui était insensé selon le monde pour confondre les sages, et ce qui était faible selon le monde pour confondre les forts; ce qui était bas et méprisable selon le monde, et ce qui n'était point, pour détruire ce qui était, afin que nulle chair ne se glorifie en sa présence* (41).

Nous n'insisterons pas davantage sur l'établissement de la religion chrétienne. *L'histoire de ces premiers temps*, c'est Rousseau qui le dit, *est un prodige continuel.* Or un prodige continuel est-il dans l'ordre des événements naturels? Un prodige continuel est-il autre chose qu'une manifestation continuelle du pouvoir divin? Donc le christianisme a été divinement établi; donc sa divinité est aussi certaine que son existence.

(37) « Sanguis martyrum semen est Christianorum. » (*Apol.*)

(38) « Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. Sola vobis relinquimus templa. » (*Ibid.*, cap. 37.)

(39) « In quem alium universæ gentes crediderunt, nisi in Christum, qui jam venit? Cui enim et aliæ gentes crediderunt: Parthi, Medi, Elamitæ, et qui inhabitant Mesopotamiam, Armeniam, Phrygiam, Cappadociam; et incolentes Pontum, et Asiam, Pamphiliam, immorantes Ægyptum, et regionem Africæ quæ est trans Cyrenem inhabitantes; Romani et incolæ; tunc et in Hierusalem Judæi, et cæteræ gentes: ut jam Getulorum varietates et Maurorum multi fines; Hispaniarum omnes termini, et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum, inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita, et Sarmatarum, et Dacorum, et Germanorum, et Scytharum; et abditarum multarum gentium, et provinciarum et insularum multarum nobis ignotarum, et quæ enumerare non possumus? In quibus omnibus locis Christi nomen qui jam venit, regnat. » (TERTULL., *adv. Judæos*, c. 7, p. 189, ed. Rigalt. *Vid.* et EUSEB., *Præpar. Evang.*, lib. II, cap. 3. S. IREN., lib. III *contr. hæres.*, cap. 4, p. 178.

(40) *Nunc judicium est mundi; nunc princeps hujus mundi ejicietur foras. Et ego si exaltatus fuero a terra omnia traham ad meipsum. Hoc autem dicebat significans qua morte esset moriturus.* (*Joan.*, XII, 31-33.)

(41) *Videte enim vocationem vestram, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles: sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt ut ea quæ sunt destrueret: ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus.* (*I Cor.* I, 26-29.

DICTIONNAIRE

DES ORIGINES

DU CHRISTIANISME.

A

ABGARE, roi d'Edesse.

De ses rapports avec Jésus Christ.

Eusèbe, évêque de Césarée, rapporte, dans son *Histoire ecclésiastique* (42), que Thadée, l'un des disciples de Jésus-Christ, a écrit l'histoire suivante en langue syriaque :

« La divinité de notre Sauveur et de notre maître s'étant fait connaître à tous les hommes par les effets miraculeux de sa puissance, elle attira une infinité de personnes des pays étrangers et fort éloignés de la Judée, par l'espérance d'être guéris des maladies et des autres incommodités qu'elles souffraient. Abgare, qui commandait avec beaucoup de réputation dans son petit Etat situé au delà de l'Euphrate, et qui était attaqué d'une maladie incurable, ayant appris par le rapport uniforme de plusieurs témoins les guérisons miraculeuses que le Sauveur avait opérées, lui écrivit pour le supplier d'avoir la bonté de le soulager. Le Sauveur, au lieu de l'aller trouver, lui fit l'honneur de lui écrire; il lui promit de lui envoyer un de ses disciples qui le guérirait, et qui procurerait son salut et celui des siens. Il s'acquitta de cette promesse. Car après sa résurrection et son ascension, Thomas, l'un des douze apôtres, envoya Thadée, l'un des soixante-dix disciples, prêcher l'Evangile à Edesse, et accomplir la promesse du Sauveur. La mémoire de ce miracle s'est conservée dans les registres d'Edesse qui contiennent les actes d'Abgare. J'en ai tiré sa lettre et la réponse du Sauveur, que j'ai traduite du syriaque. »

Edesse (43) était une ville de Mésopotamie, située sur la rive gauche de l'Euphrate, mais non sur les bords du fleuve même, ainsi qu'on le verra dans la suite. Il ne faut pas la confondre avec une ville du même nom située en Macédoine, et capitale de l'Emathie. Si l'on en croit Isidore, celle de la Mésopotamie avait été fondée par Nemrod. Eusèbe dit qu'elle fut rebâtie par Séleucus, roi de Syrie. Pline assure qu'elle se nommait autrefois *Antioche* et qu'elle fut aussi appelée *Callirhoé*, à cause d'une fontaine qui y coulait. Elle devint la capitale de l'*Osrhoène*. Ce n'était qu'une toparchie dont les seigneurs prenaient la qualité de roi (44). Quant à l'Edesse de Macédoine, c'est maintenant *Edessa*; on l'appelle aussi *Moglena*, du nom de la contrée où elle se trouve (45). Le voyageur Niébuhr a vu l'Edesse de la Mésopotamie; il croit que

(42) Livre I, chap. 13. Ce chapitre a été réimprimé avec des notes très-étendues dans le *Codex apocryphus Novi Testamenti* de Jean-Albert Fabricius, Hamburgi 1719, t. I, p. 316, en grec et en latin. Il donne aussi les lettres d'Abgare et de Jésus dans les deux langues. Assemani, qui appelle toujours *Abgar* le roi d'Edesse dans la *Bibliotheca orientalis*, y soutient l'authenticité de tous ces récits par des arguments très-forts.

(43) Strabon, p. 525 pour Edesse de Macédoine, et p. 748 pour Edesse de Mésopotamie. — Pline, tome I, p. 268. — Tacite, *Annales*, livre xii, chap. 12. — Ptolémée, livre v, chap. 18.

(44) *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques*, par Sabbathier, Paris 1773, tome XV, p. 72, art. *Edesse*.

(45) Gosselin, note sur *Strabon*, traduction française, tome III, p. 102. Les anciens noms de l'Edesse de Mésopotamie sont *Arrach*, *Rhoa*, *Orrhoa* et *Orpha*. Voyez la *chronique* de cette ville composée en langue syriaque, l'an 540, et publiée par Assémani, dans sa *Bibliotheca orientalis*, anno 1719, tome I, p. 387. C'est *Arach*, selon dom Calmet, qui avait été bâtie par Nemrod. Cet auteur ne les confond nullement à cet article dans son *Dictionnaire de la Bible*. Arach était, selon lui, une ville de la Chaldée, située sur le Tigre, au-dessous de sa jonction avec l'Euphrate. — Le docte Michaelis, dans

c'est la ville d'Orfa, dont il a donné le plan.

Lettre d'Abgare (46), roi d'Edesse, envoyée par Ananias à Jésus, à Jérusalem.

« Abgare, roi d'Edesse, à Jésus, sauveur, qui est apparu à Jérusalem :

« J'ai appris les guérisons que vous avez faites sans le secours des herbes, ni des remèdes ; que vous rendez la vue aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux, que vous guérissez la lèpre, que vous chassez les démons et les esprits impurs, que vous délivrez des maladies les plus invétérées, et que vous ressuscitez les morts. Ayant appris toutes ces choses, je me suis persuadé que vous étiez Dieu, ou que vous étiez Fils de Dieu, qui étiez descendu sur la terre pour y opérer ces merveilles. C'est pourquoi je vous écris pour vous supplier de me faire l'honneur de venir chez moi, et de me guérir de la maladie dont je suis tourmenté. J'ai ouï dire que les Juifs murmurent contre vous, et qu'ils vous tendent des pièges. J'ai une ville qui, quoique fort petite, ne laisse pas que d'être assez agréable, et qui suffira pour nous deux. »

Eusèbe ajoute, toujours d'après Thadée : « Voilà la lettre qu'il écrivit alors, ayant été éclairé d'une lumière céleste. Je crois devoir transcrire aussi la réponse que le Sauveur lui fit ; elle est courte, mais toute remplie de la vertu puissante de sa parole. »

Réponse de Jésus au roi Abgare.

« Vous êtes heureux, Abgare, d'avoir cru en moi sans m'avoir vu. Car il est écrit de moi, que ceux qui m'auront vu ne croiront pas, afin que ceux qui ne m'auront pas vu croient et soient sauvés. Quant à la prière que vous me faites d'aller vous trouver, il faut que j'accomplisse l'objet de ma mission, et qu'ensuite je retourne vers celui qui m'a envoyé ; lorsque j'y serai retourné, j'enverrai un de mes disciples qui vous guérira, et qui vous donnera la vie à vous et à tous les vôtres. »

Histoire de la guérison d'Abgare.

L'Evangile de saint Matthieu fait indirectement allusion à la demande d'Abgare, lorsqu'en parlant des guérisons opérées par Jésus, il dit (47) :

« Sa réputation s'étant répandue dans toute la Syrie, on lui présentait tous ceux qui étaient malades et diversement affligés de maux et de douleurs, les possédés, les lunatiques, les paralytiques ; il les guérissait. »

En effet, la Syrie comprenait beaucoup de grandes provinces : l'Idumée, la Palestine, la Célésirie, la Phénicie, la Syrie où était Damas, la Syrie où était Antioche, la Mésopotamie, et d'autres encore (48). Edesse s'y trouvait donc comprise. Eusèbe continue : « Voici ce qui est écrit après ces lettres en langue syriaque :

« Après que Jésus fut monté au ciel, Judas, qui s'appelait aussi Thomas, et qui était l'un des apôtres, envoya Thadée, l'un des soixante-dix disciples, qui vint à Edesse, où il logea chez Tobie, fils de Tobie. Le bruit de son arrivée et des miracles qu'il avait faits s'étant répandu, on dit à Abgare qu'il était arrivé un apôtre, selon ce que Jésus lui avait promis. Thadée commença donc à guérir, par la puissance qu'il avait reçue de Dieu, toutes sortes de maladies et de langueurs, au grand étonnement de tout le monde. Abgare ayant appris les miracles surprenants qu'il opérait et les guérisons extraordinaires qu'il faisait au nom et par la puissance de Jésus-Christ, comprit que c'était celui duquel Jésus lui avait parlé en ces termes :

« Lorsque je serai retourné au ciel, j'enverrai un de mes disciples qui vous guérira.

« Ayant donc envoyé chercher Tobie chez qui Thadée demeurait, il lui dit :

« J'ai appris qu'un homme puissant, qui fait plusieurs guérisons par le nom de Jésus, est venu de Jérusalem, et qu'il loge dans votre maison. »

« Tobie lui répondit :

« Seigneur, il est venu chez moi un étranger qui opère plusieurs miracles.

« Amenez-le-moi, dit Abgare.

« Tobie étant allé trouver Thadée, lui dit :

« Le roi Abgare m'a commandé de vous mener à lui, afin que vous le guérissiez.

« Je suis prêt d'y aller, repartit Thadée, parce que j'ai été envoyé ici pour cela.

« Dès la pointe du jour suivant, Tobie mena Thadée à Abgare. Lorsqu'il entra, ce prince vit quelque chose d'extraordinaire et d'éclatant sur le visage de cet apôtre, qui l'obligea de se prosterner pour le saluer. Les grands de sa cour, qui étaient présents, et qui n'avaient rien observé de semblable, furent frappés d'étonnement.

« Abgare dit à Thadée : Etes-vous le disciple de Jésus, Fils de Dieu, qui m'a écrit : Je vous enverrai un de mes disciples, qui vous guérira et qui donnera la vie à vous et à tous ceux qui sont auprès de vous ?

« Thadée lui répondit : J'ai été envoyé vers vous par le Seigneur Jésus, parce que vous avez cru en lui ; et si vous croyez en lui de plus en plus, vous verrez tous les désirs de votre cœur accomplis.

« J'ai tellement cru en lui, reprit Abgare, que j'avais le projet d'attaquer à main armée les Juifs qui l'ont crucifié, si je n'avais pas été retenu par la crainte de la puissance des Romains.

« Thadée lui dit : Jésus notre Seigneur et notre Dieu a accompli la volonté de son

son *Spicilegium geographiæ Hebræorum exteræ post Bochartum*, pars prima, p. 220-226, prouve qu'Arach de la Vulgate, nommée comme une des villes de Nemrod, est Edesse.

(46) Assémani écrit toujours *Abgar*.
(47) *Matth.* IV, 24.
(48) Note de Sacy sur ce verset.

Père; et après l'avoir accomplie, il est monté au ciel auprès de lui.

« Je crois en lui et son Père, dit Abgare.

« Par cette raison, repartit Thadée, je mets la main sur vous au nom de Jésus, notre Seigneur.

« Et pendant qu'il la mettait, Abgare fut guéri de sa maladie. Abgare fut ravi de voir ainsi accomplir en sa personne ce qu'il avait entendu dire de Jésus-Christ, qu'il guérissait les maladies sans le secours des herbes, ni des remèdes, par le ministère de son disciple.

« Il ne fut pas le seul guéri de la sorte. Abde, fils d'Abde, s'étant jeté aux pieds de Thadée, fut guéri de la goutte par la vertu de ses prières et par l'imposition de ses mains. Plusieurs autres citoyens furent aussi délivrés de leurs maux par cet apôtre, qui faisait sans cesse des miracles et prêchait la parole de Dieu

« Après cela, Abgare lui dit : Vous faites tous ces miracles, Thadée, par la vertu toute-puissante de Dieu, et nous en sommes pénétrés d'admiration. Mais je vous prie de nous raconter de quelle manière Jésus est venu sur la terre, et par quelle puissance il a fait de si grandes choses dont nous avons entendu parler.

« Je ne vous dirai rien maintenant, repartit Thadée; mais comme j'ai été envoyé ici pour publier l'Evangile, si vous avez la bonté d'assembler demain tous les habitants de votre ville, je leur prêcherai la parole de Dieu, et je leur répandrai cette semence de vie. Je leur parlerai de l'avénement du Sauveur, du sujet pour lequel il a été envoyé par son Père, et des mystères qu'il a révélés dans le monde. Je parlerai de la puissance par laquelle il a opéré ces merveilles, de la nouveauté de sa prédication, de la petitesse et de la bassesse extérieures de son humanité, de la manière dont il s'est humilié jusqu'à mourir du supplice de la croix auquel il s'est soumis, de sa descente aux enfers, de sa résurrection, des morts qu'il a ressuscités, de la compagnie qu'il a emmenée au ciel en montant vers son Père, au lieu qu'il était descendu seul du ciel sur la terre; comment il s'est assis à la droite de son Père, comment il en reviendra environné de puissance et de majesté, pour juger les vivants et les morts.

« Le jour suivant, Abgare commanda d'assembler tous les habitants pour écouter la prédication de Thadée. Il commanda aussi de lui donner de l'or et de l'argent; mais Thadée ne voulut point le recevoir, disant : Comment prendrions-nous le bien d'autrui, après avoir quitté le nôtre?

« Cela arriva en l'année 340. J'ai cru qu'il serait utile d'en traduire la relation du syriaque en notre langue, et de la placer dans notre histoire. »

Telle est la conclusion d'Eusèbe. Cette année 340 se rapporte vraisemblablement à l'ère des Séleucides des Grecs, par laquelle on compte la chronique d'Edesse, d'où Eusèbe dit que cette histoire est tirée. Cette chronique a été publiée par M. Assémani (49). Or cette ère commence l'an 312 avant notre ère (50); donc l'an 1 avant notre ère correspond à l'an 312 de cette ère, et l'an 1 de notre ère à l'an 313. Ainsi l'an 340 correspond à l'an 29 de notre ère. C'est sans doute l'époque à laquelle le roi Abgare écrivit à Jésus, qui avait reçu le baptême de Jean le 6 janvier de cette année (51). C'était celle à laquelle ses prédications et ses miracles commencèrent, en sorte qu'il n'est pas étonnant que le bruit en fût venu à Edesse.

Jésus mourut le 3 avril de l'an 33 (52). Ce fut cette année que Thadée fit le voyage d'Edesse; Rufin l'appelle Tattée. On le croit frère de l'apôtre saint Thomas, et l'un des soixante-douze disciples. L'édition d'Eusèbe publiée à Genève (53) et la traduction latine de Musculus (54) disent que Thadée était frère de saint Thomas; mais la plupart des manuscrits, ni la version de Rufin, ni Nicéphore, ne rapportent point cette particularité. On ignore ce que fit Thadée depuis l'événement que nous venons de rapporter; son culte n'est pas même bien célèbre, parce qu'on l'a ordinairement confondu avec l'apôtre saint Jude, qui portait aussi le nom de Thadée, et qui prêcha de même en Mésopotamie. Les Latins honorent notre saint Thadée le 11 mai, et semblent le faire martyr en Asie; les Grecs, dans leurs *Ménées*, célèbrent sa mémoire le 21 août, et disent qu'il mourut en paix à Béryte en Phénicie, après y avoir baptisé beaucoup de personnes (55).

Sur Abgare et la ville d'Edesse.

On voit qu'Eusèbe nomme le roi d'Edesse Agbare. Le savant d'Herbelot dit que le roi d'Édesse fut appelé Abagare ou Abgar, parce qu'il était *boiteux* (56), et qu'ainsi on ne devait pas l'appeler *Agbar*, comme s'il dérivait de l'arabe *Akbar*, qui signifie *grand* (57); mais il est plus vraisemblable que tous ces rois prenaient le nom de *grand Agbar*, com-

(49) Tome I de la *Bibliothèque orientale*.

(50) *L'art de vérifier les dates*, tome I, p. 46, dans l'édition in-8°.

(51) C'est ce que M. Fortia d'Urban a prouvé dans la *Chronologie de Jésus-Christ*, p. 117. Dom Calmet, à l'article *Abagare* de son *Dictionnaire de la Bible*, prétend que la prédication de Jésus-Christ n'a commencé que l'année suivante. Mais son baptême l'avait fait connaître dès l'an 29 qui est celui de la chronique d'Edesse, ainsi que le reconnait dom Calmet, qui explique fort mal le passage de Procope, et y trouve des difficultés qui n'y sont point.

(52) *Voy.* la *Chronologie de Jésus-Christ*, p. 118, par M. Fortia d'Urban.

(53) En 1612, p. 23.

(54) *Ibid.*, p. 15.

(55) *Dictionnaire de la Bible*, par dom Calmet. Genève 1850, tome IV, p. 547 et 548, art. *Thadée*.

(56) *Bibliothèque orientale*, art. *Abgar*.

(57) C'est Spanheim (*Dissertatio de præstantia et usu numismatum, Amstelodami*, 1671, lib. II, p. 86), qui soutient que, selon les médailles et les anciens

me le dit Eusèbe, et que celui qui écrivit à Jésus-Christ reçut le nom d'*Abgar*, au lieu d'*Agbar*, à cause de son incommodité, s'il faut en croire la tradition des Orientaux, confirmée par un portrait de Jésus Christ, encore existant, dont nous parlerons bientôt, et sur lequel est écrit le nom d'Abgare.

Edesse est une ville de la Mésopotamie (58), bâtie sur les bords d'un fleuve que l'on voit encore dans les médailles. On a cru que ce fleuve était l'Euphrate (59) ; mais Edesse en est éloignée d'une journée de chemin (60), et cette rivière est le Scyrtus, dont les débordements sont fréquents et dangereux. En effet, une partie des églises fut abattue et un grand nombre des habitants furent submergés, sous l'empire de Justin, qui la rétablit dans le VIe siècle, et qui lui donna le nom de *Justinopolis* ; elle a changé depuis, Basnage dit que de son temps elle s'appelait *Ourta* (61) ; mais je lui laisserai celui d'Edesse qui est plus connu. Cette ville avait son roi, depuis que les Arabes, profitant de la division élevée entre les Séleucides pour la succession d'Antiochus leur père, s'en emparèrent et y créèrent un nouveau royaume, dont les princes portaient ordinairement le nom d'Abgar. Le premier s'appelait ainsi ; Abgar II, qui lui succéda, se rendit maître de toute la province d'Osroène. Ayant fait alliance avec Pompée, contre Tigrane le Grand, roi d'Arménie, il fournit à son armée tous les vivres dont elle avait besoin, l'an 64 avant notre ère. Dans les guerres des Romains contre les Parthes, il feignit d'être pour Crassus ; mais il entretint avec les Parthes une correspondance secrète, qui fut la principale cause de la défaite des Romains à Carrhes, l'an 53 avant notre ère (62). C'est Abgar III, petit-fils du précédent, qu'Eusèbe a rendu célèbre dans l'histoire ecclésiastique par les deux lettres que j'ai rapportées. Casaubon, Gretser, Tillemont, Basnage, du Pin et le P. Alexandre en ont discuté l'authenticité. On a d'abord observé que les deux lettres auraient dû être écrites en grec et non en syriaque, mais à tort ; car quoiqu'on parlât grec à Césarée et même dans toute la Mésopotamie, cependant le commerce que l'on était obligé d'avoir avec le peuple et les Juifs naturels du pays, faisait qu'on ne pouvait pas ignorer une langue qui retentissait toujours aux oreilles et que tant de gens parlaient. C'est pourquoi la traduction qu'Eusèbe en fit faire en sa présence devait être conforme à l'original, et personne ne peut douter de l'exactitude et de la fidélité d'Eusèbe, qui avait recueilli avec tant de soin tous les anciens monuments de l'Eglise chrétienne. Il n'y a rien que l'on ne puisse révoquer en doute, si l'on se donne la liberté, sur de frivoles conjectures, de s'inscrire en faux contre une pièce compulsée sur des archives et des registres publics, publiés par un grand évêque très-éclairé et qui jouissait d'un grand crédit à la cour de l'empereur Constantin (63). Cependant le Pape Gélase n'est pas sans appel. Les variétés des anciens exemplaires peuvent même faire douter qu'il ne s'y soit glissé quelques noms d'auteurs que le concile n'avait pas condamnés. C'est ce qu'observe le savant Baluze cité par l'abbé Fleury (64).

Procope, célèbre historien grec, né à Césarée au VIe siècle, fortifie le témoignage d'Eusèbe par le sien. Voici ce qu'il raconte dans son *Histoire de la guerre contre les Perses* (65) :

Histoire d'Augare (ou Abgare) selon Procope (l'an 540 avant notre ère).

« L'amour de la gloire inspira à Chosroès, roi des Perses, le dessein de prendre Edesse ; et certains bruits répandus parmi les chrétiens, que cette ville était imprenable, l'y confirmèrent. Voici le fondement de ces bruits (66) :

« Il y eut autrefois un toparque dans Edesse (c'est ainsi que l'on appelait les petits rois de chaque pays) nommé Augare, qui était un des plus habiles et des plus prudents de son siècle, et qu'Auguste chérissait très-particulièrement. Etant allé à Rome pour faire alliance avec les Romains, il eut diverses conférences avec cet empereur, qui conçut une si haute opinion de sa capacité, qu'il ne pouvait plus vivre sans lui, et qu'il ne voulut pas lui permettre de retourner dans sa patrie. Après avoir demandé plusieurs fois cette permission sans pouvoir l'obtenir, il imagina un moyen d'y réussir. Un jour Auguste l'avait envoyé à la chasse, parce qu'il y était fort adroit. Augare prit plusieurs bêtes dans les environs de Rome, et emporta aussi avec elles une portion de la terre où il les avait trouvées.

monuments, il faut préférer *Abgare* qui signifie le *grand*, comme le nom d'*Asgare* qui signifie le *petit*, se donnait, suivant Spanheim, aux enfants de ces mêmes princes.

(58) Elle s'appelait autrefois *Bombyce* et *Hierapolis* ; c'était là qu'était le temple célèbre de la déesse de Syrie, sur laquelle on trouve une longue dissertation dans les œuvres de Lucien. *Voy.* Strabon, p. 748, et Ælien, *De animalibus*, liv. XII, chap. 2. Cette déesse, appelée *Atargatis*, avait aussi un temple dans la ville de Bésechana, située de même sur l'Euphrate, mais beaucoup plus bas qu'Edesse. C'est Isidore de Charac qui nous l'apprend. *Voy.* le *Periple de Marcien d'Héraclée* par M. Muller, Paris 1859, p. 250 et 265.

(59) Noris, *Epocha Syro-Maced.* dissert. 2.

(60) De quatre schenes selon Strabon, p. 748.

(61) *Histoire des Juifs*, par Basnage. Rotterdam, 1707 t. I, page 202, liv. I, chap. 7.

(62) *L'art de vérifier les dates* avant l'ère chrétienne, tome II, p. 446. J'ajoute ici la liste des rois d'Edesse telle qu'elle se trouve dans cet ouvrage. Le premier roi d'Edesse ne s'appelait pas Abgare, mais Osrhoès. C'est lui qui a donné son nom à l'Osrhoène.

(63) *Histoire des Juifs* par Basnage, t. I, p. 205.

(64) *Histoire ecclésiastique*, liv. XXX, chap. 35.

(65) Livre II, chap. 12.

(66) Procope, *Histoire de la guerre contre les Perses*, livre II, chap. 12, n° 1, p. 205, dans l'édition de M. Dindorf, *Bonnæ*, 1833, t. I, page 205.

Il vint avec sa prise devant Auguste, qui était assis dans le cirque suivant sa coutume. Il plaça ensuite en divers endroits du cirque les diverses portions de terre qu'il avait apportées. Ayant ensuite fait lâcher toutes les bêtes, chacune courut à l'instant vers la terre d'où elle avait été tirée. L'empereur en fit la remarque et y porta son attention, admirant que la nature eût gravé sans préceptes, dans le cœur des animaux, une si forte inclination pour leur patrie. Augare se jeta alors à ses pieds et lui dit :

« Seigneur, jugez, s'il vous plaît, dans quels sentiments je dois être, moi qui ai une femme, des enfants et un petit royaume dans mon pays.

« L'empereur, convaincu par l'évidence de la vérité, lui permit, quoiqu'à regret, de retourner dans sa patrie, et lui promit tout ce qu'il demanderait. Augare demanda à Auguste de faire bâtir un cirque à Edesse. Lorsqu'il fut de retour, ses sujets lui demandèrent ce qu'il avait obtenu à Rome en leur faveur. Il leur répondit qu'il avait obtenu une tristesse sans perte, et une joie sans profit. C'est ainsi qu'il désignait la nature et la condition du cirque obtenu par lui. »

Cette anecdote curieuse se rapporte sans doute au temps où Octavien, ayant vaincu Antoine le 2 septembre de l'an 31 avant notre ère, vint, après la mort d'Antoine, à Alexandrie, où il trouva rassemblés les enfants des rois et des princes alliés ou dépendants de ce triumvir. Le vainqueur les traita tous avec douceur (67) ; ce fut peut-être alors qu'il distingua le toparque d'Edesse, qu'il emmena à Rome avec lui.

Abgare retourna dans son pays l'an 30, et ce qui suit dans Procope se rapporte vraisemblablement à l'an 29, que nous avons vu être celui pendant lequel il écrivit à Jésus-Christ. L'historien grec continue son récit en ces termes :

« Quand Augare fut avancé en âge, il fut attaqué de la goutte qui lui causait de grandes douleurs et qui le privait de la faculté de se mouvoir. Après avoir eu recours inutilement aux plus fameux médecins, il était réduit à ne chercher de soulagement que dans d'inutiles plaintes ; en ce temps-là Jésus, fils de David, était revêtu d'un corps mortel et conversait visiblement avec les hommes dans la Palestine. Il a bien montré qu'il était véritablement le Fils de Dieu par la vie toute sainte qu'il a menée et par les miracles tout divins qu'il a opérés. Il a retiré les morts du tombeau par la force toute-puissante de sa parole. Il a rendu la vue à des aveugles-nés, guéri la lèpre, redressé des boiteux et produit d'autres merveilles qui sont au-dessus de tous les efforts de la médecine et de la nature.

« Lorsque le roi Augare eut appris tous ces faits de ceux qui venaient de la Palestine, il conçut l'espérance de sa guérison. Il écrivit à Jésus pour l'engager à quitter les hommes ingrats de la Judée, pour venir demeurer avec lui.

« Jésus lui répondit qu'il ne pouvait aller le trouver, mais qu'il lui promettait de le guérir. On dit qu'il l'assura aussi que jamais sa ville ne serait prise par les barbares. Ceux qui ont écrit l'histoire du pays n'ont pas connaissance de ce dernier fait. Mais les habitants soutiennent que la promesse est exprimée dans une lettre dont ils ont gravé les propres paroles au-dessus d'une des portes de la ville, afin d'en conserver la mémoire. Cependant la ville est tombée depuis sous la domination des Mèdes. Il est vrai qu'ils ne la réduisirent point par la force des armes ; mais ils en prirent possession dans une circonstance qui leur fut favorable.

« Augare ayant reçu la lettre de Jésus, fut guéri et ne mourut qu'après avoir joui longtemps de la santé qu'il avait recouvrée par miracle. Celui de ses enfants qui lui succéda, fut un des plus méchants hommes du monde, exerça d'horribles violences contre ses sujets, et craignant que les Romains n'en tirassent vengeance, il prit le parti des Perses (68). »

En effet, du temps de l'empereur Claude, il commença à donner des troupes à Caïus Cassius, qui avait ordre de rétablir Méhérdate sur le trône de Parthie, l'an 50 de notre ère. Mais quand Méhérdate arriva à Edesse, Abgare, d'accord avec les Parthes, l'y retint jusqu'à ce que ces peuples désignés par Procope, sous le nom des Perses, eussent rassemblé leurs forces, et dans la chaleur du combat, ayant abandonné les Romains, il fut cause de la défaite de leur armée (69).

Procope se contente d'indiquer cet événement comme on vient de le voir ; ensuite il ajoute : « Longtemps après, les habitants ayant chassé leur garnison, se donnèrent volontairement aux Romains (70). » Ce fut sous Caracalla, l'an 212 (71).

On a vu que Procope ne reconnaissait pas l'authenticité de la lettre où Jésus promettait qu'Edesse ne serait jamais prise par les barbares. C'est ce qu'il exprime formellement en disant (72) : « Mon opinion est que Jésus n'a point écrit la lettre dont je viens de parler ; mais comme la ville était sous sa protection, on s'est imaginé qu'il ne permettrait pas qu'elle fût prise. Peu importe ce qu'il en est ou ce que l'on en pense. »

On voit que cette dénégation de Procope

(67) *Histoire romaine*, par Crévier. Paris 1824, t. XII, p. 512 dans l'édition de M. Letronne. Il cite Dion, livre LI.

(68) Procope, *Histoire de la guerre contre les Perses*, livre II, chap. I, n. 3 et 4.

(69) *L'art de vérifier les dates* avant l'ère chrétienne, t. II, p. 447.

(70) Procope, ch. I, n. 4.

(71) *L'art de vérifier les dates*, t. II, p. 447.

(72) N. 5.

ne se rapporte nullement aux deux lettres traduites par l'historien Eusèbe, et dont Procope a fait mention précédemment. Au contraire, en admettant ces deux lettres et en rejetant la troisième, il prouve que les deux premières n'ont été admises par lui que parce qu'elles ne pouvaient être contestées. On ne peut donc s'appuyer sur son autorité que pour reconnaître l'authenticité de ce précieux monument de notre histoire ecclésiastique.

Quant à la lettre gravée par les habitants d'Edesse, il était naturel, même en la contestant, que l'on en parlât beaucoup. « Chosroès, dit Procope (73), crut que ce bruit l'obligeait de se rendre maître de cette place. Quand il fut arrivé à un village qui n'en est éloigné que d'une journée et qui est appelé *Batné*, il y passa la nuit; le lendemain il en partit avec toute son armée, et ne connaissant pas la route, après avoir marché tout le jour, il fut obligé de venir passer la nuit dans le même lieu. On assure que la même chose lui arriva deux fois. Enfin on ajoute que lorsqu'il fut devant Edesse, il lui survint une fluxion sur la joue qui le contraignit à lever le siége. Il se contenta d'envoyer Paul demander de l'argent. Quoique les habitants se vantassent de ne pouvoir être pris de force, ils lui donnèrent deux cents marcs d'or, afin qu'il ne fît point de dégât dans la campagne. »

Histoire du second siége d'Edesse par Chosroès. — Quatre ans après avoir fait inutilement le siége d'Edesse, c'est-à-dire l'an 544, Chosroès voulut encore braver le Dieu des Chrétiens en attaquant cette ville (74). Procope raconte aussi l'histoire de ce siége (75); mais il n'y a aucun miracle. C'est un historien un peu postérieur, mais presque du même temps, né en Epiphanie en Syrie, vers l'an 536 (76); il s'appelait Évagre et connaissait bien Procope dont il combat ainsi le doute, mais en distinguant aussi très bien les deux lettres attribuées à Jésus-Christ, dont la seconde est seule contestée.

Histoire ecclésiastique d'Evagre, livre IV, chap. 27 (77). — *Expédition de Chosroès contre Edesse.* — « Le même Procope rapporte encore les traditions anciennes sur Edesse et sur Abgare, et cite la lettre que le Christ écrivit à ce dernier. Il raconte aussi comment, dans une autre expédition, Chosroès entreprit le siége d'Edesse, espérant montrer la fausseté de la prophétie vantée par les fidèles, qu'Edesse ne tomberait jamais au pouvoir de l'ennemi; prophétie cependant qui n'existe point dans la lettre que le Christ notre Dieu écrivit à Abgare, comme on peut s'en convaincre en lisant attentivement l'histoire d'Eusèbe, fils de Pamphile, qui a donné les propres termes de cette lettre. Mais telle est l'opinion et la croyance des fidèles; et la sanction donnée par l'événement à cette prophétie est l'ouvrage de la foi. Car Chosroès mit le siége devant Edesse, lui fit subir mille assauts, éleva un monticule énorme qui dominait les remparts de la ville, construisit un nombre immense de machines, et le tout sans succès. Mais voici le récit des événements. Chosroès avait donné l'ordre à ses troupes de réunir pour le siége une grande quantité de bois de toute espèce. En un moment une masse énorme est rassemblée, il la fait élever circulairement, amoncèle de la terre au milieu, et la dirige contre la ville. Peu à peu, au moyen de couches de bois et de terre superposées, et en s'approchant de plus en plus, l'ouvrage atteignit une si grande élévation et dépassa tellement la hauteur du rempart, que l'ennemi put accabler sous ses traits les défenseurs de la ville postés sur les murailles.

« A la vue de cette forteresse qui, semblable à une montagne, s'approchait de la ville assez près pour faire craindre que l'ennemi voulût y descendre, les assiégés travaillèrent dès le point du jour à percer, dans la direction de ce retranchement appelé *agger* par les Romains (78), un souterrain, afin de pouvoir mettre le feu sous le bois dont l'incendie ferait écrouler toute la terre superposée. Cet ouvrage terminé, ils allumèrent le bûcher, mais sans atteindre le but qu'ils se proposaient, parce que le défaut d'air empêchait les flammes d'avoir prise sur le bois.

« Au bout de leurs expédients, ils prirent une image divinement fabriquée et qui n'était point sortie de la main des hommes : c'était celle que le Christ avait envoyée à Abgare très-empressé de le voir. Ils portent cette image sacrée dans le souterrain qu'ils avaient creusé, l'inondent d'eau et jettent quelques gouttes de cette eau sur le bûcher et sur le bois. La puissance divine vint aussitôt justifier leur confiance et fit réussir ce qui auparavant était impossible. Tout à coup le bois devient la proie des flammes, qui dans un moment le réduisent en charbon et qui, gagnant les couches supérieures, les enveloppent de toutes parts. En voyant la fumée s'élever dans les airs, les assiégés imaginèrent de lancer sur le retranchement des ennemis de petites bouteilles remplies de soufre, d'étoupes et autres matières inflammables, qui dans le trajet s'étant allumées par la simple action de l'air, produisirent

(73) N. 6.

(74) *Histoire romaine*, par Lebeau, édition de M. de Saint-Martin, Paris 1828, t. IX, p. 126.

(75) Livre II, chap. 26.

(76) Voyez son article dans le *Dictionnaire* de Feller.

(77) «Theodoreti episcopi Cyri et Evagrii scholastici *Historia ecclesiastica*, Henricus Valesius Latine vertit; hanc editionem locupletavit Gulielmus Reading.» Cantabrigiæ 1720, p. 405. Henri Valois rapporte cette expédition à l'an 544.

(78) La construction de ces machines est très-bien décrite par Apollodore de Damas, dont l'ouvrage intitulé Πολιορκητικός, traduit par Henri de Valois, se trouve dans le recueil de Thevenot.

de la fumée et empêchèrent de s'apercevoir que le bûcher en laissait échapper aussi : car tous ceux qui ignoraient les faits ne pouvaient assigner à cette fumée d'autres causes que les bouteilles. Trois jours après, des langues de feu sortirent de la terre ; et les Perses qui combattaient sur le retranchement comprirent toute l'imminence du danger. Chosroès cependant, comme s'il voulait combattre la puissance divine, fit diriger sur le bûcher tous les aqueducs extérieurs de la ville, afin d'éteindre le feu. Mais l'eau, comme de l'huile, du soufre ou quelque autre matière inflammable, ne fit qu'augmenter l'incendie, jusqu'à ce qu'entin le retranchement s'écroula tout entier, et ne présenta plus qu'un monceau de cendres. C'est alors que Chosroès trompé dans toutes ses espérances et voyant l'issue déshonorante qu'avaient eue ses tentatives, lui qui espérait dominer la puissance du Dieu que nous adorons, retourna honteusement dans ses Etats. »

Observation sur le récit d'Evagre. — On voit qu'Evagre parle ici le premier du portrait miraculeux de Jésus-Christ. Le passage où il en fait mention est regardé comme tellement important, qu'il a été plusieurs fois cité. Il en est fait mention dans une assemblée œcuménique (79), et dans l'ouvrage du moine grec Barlaam contre les Latins (80). Le jésuite Gretser en parle fort au long dans son *Traité des images qui n'ont pas été faites de main d'homme;* mais celui qui s'en est occupé le plus spécialement est l'empereur Constantin Porphyrogénète, né à Constantinople l'an 906, qui nous a laissé un traité spécial sur l'*Image d'Edesse*, qu'il affirme-t-il, n'est pas l'ouvrage de l'homme et qui a été envoyée d'Edesse à Constantinople. Ce traité, extrait d'un grand nombre d'auteurs plus anciens, écrit en grec et accompagné d'une version latine, occupe vingt-sept pages in-4° dans la publication qui en a été faite (81). Je donnerai ici l'extrait de cet ouvrage important.

Les ouvrages de Dieu, dit l'empereur, et les miracles qu'il opère méritent toute notre vénération. La puissance de l'empire romain a été très-utile à l'établissement du christianisme. Dans le temps auquel Jésus fit ses premières prédications, Augare, toparque d'Edesse, était en correspondance avec le préteur d'Egypte ; et ils s'envoyaient souvent l'un à l'autre des messagers. Ananias, allant en Egypte de la part d'Augare, traversa la Palestine, et fut instruit des miracles de toute espèce opérés par Jésus. Il en instruisit Augare, et lui dit que le Sauveur ressuscitait les morts. Le roi d'Edesse était malade ; il chargea Ananias d'une lettre pour Jésus, la même que rapporte Eusèbe. Jésus chargea Thomas de prendre cette lettre qu'il lut, et à laquelle il répondit ce qu'Eusèbe rapporte encore. Mais l'empereur ajoute à cette réponse une phrase qui manque dans l'historien ecclésiastique. Dans cette addition, Jésus dit que le disciple qu'il envoie lui portera un gage de sûreté pour sa cité, qui acquerra ainsi le pouvoir de résister à tous ses ennemis.

Il paraît ainsi que cette seconde lettre, qui semble avoir été indiquée par Evagre, n'est réellement qu'une phrase ajoutée à la première, phrase dont il paraît qu'Eusèbe n'a pas eu connaissance. Peut-être son traducteur syrien la supprima pour ne point exciter la jalousie de Constantinople contre Edesse : en effet, il aurait été possible que Constantin le Grand, s'il avait eu connaissance de l'image miraculeuse, eût fait ce qui a été exécuté depuis, et eût voulu qu'elle fût transportée à Constantinople.

Quoi qu'il en soit, l'empereur Constantin Porphyrogénète, continuant son récit, dit que Jésus se lava le visage, et que, mouillant son manteau avec l'eau qu'il venait d'employer, elle imprima sa figure miraculeusement sur ce manteau, qu'il donna à Ananias. Il lui ordonna de le porter à son maître, l'assurant que ce remède le guérirait complétement et lui serait un témoignage perpétuel de son affection. Avant d'arriver à Edesse, Ananias s'arrêta à un lieu appelé *Memmich* par les Sarrasins et *Mabue* par les Syriens, où l'on avait amassé un grand nombre de tuiles. Ananias y cacha le manteau. A minuit, un incendie effroyable s'éleva autour de ce lieu. Les habitants, à qui l'on avait montré le portrait divin, furent extrêmement effrayés ; ils saisirent Ananias et l'interrogèrent sur la cause de cet accident. Il raconta ce qu'il avait fait, parla du manteau qu'il avait reçu, de l'endroit où il l'avait déposé et où s'était allumé le feu. On trouva effectivement ce manteau sur lequel était imprimé le divin portrait ; on le laissa prendre à Ananias, qui le porta au toparque Augare. Celui-ci le reçut avec respect et le garda avec soin.

Après avoir rapporté ainsi cet événement, l'historien convient qu'un autre récit présente le même fait d'une manière différente. On dit que le Christ, partant pour aller au supplice, avait répandu une sueur mêlée de quelques gouttes de sang. Ayant ensuite reçu son manteau qui lui fut remis par un de ses disciples, il l'essuya et aussitôt après son portrait y fut imprimé et y brilla d'un éclat divin. Ce gage précieux fut donné à Thomas, à qui il fut ordonné, après l'ascension de Jésus-Christ au ciel, de l'envoyer à Augare, pour acquitter la promesse contenue dans sa lettre. L'ordre fut exécuté par Thomas qui, après l'ascension, donna l'image, qui n'avait pas été faite par la main d'un homme, à Thadée pour la porter à Augare. Thadée vint donc à Edesse, et y

(79) *Septima synodus œcumenica*, p. 613.
(80) Note de Valois sur le passage d'Evagre.
(81) *Originum rerumque Constantinopolitanorum variis auctoribus manipulus.* Franciscus Combefis ex vetustis mss. codd. eruit Parisiis, 1664, p. 75.

demeura d'abord chez un Juif de cette ville appelé Tobias. Il n'en parla pas tout de suite au toparque, voulant faire auparavant savoir à Augare que par la seule invocation du Christ il pouvait guérir les malades. En effet, les événements merveilleux se font bientôt connaître. Le bruit des miracles opérés par le nom du Christ parvint donc bientôt jusqu'à Augare, par un des seigneurs de la cour appelé Amdu, qui lui dit qu'un apôtre du Christ était arrivé. L'espoir que ce prince nourrissait dans son cœur lui revint alors dans l'esprit. Il reconnut que celui que Jésus lui annonçait dans sa lettre était à Edesse. C'est pourquoi, ayant pris de plus amples informations sur Thadée, il se le fit conduire. Tobias fut chargé de le signifier à l'apôtre. Alors celui-ci, convenant que tel était l'objet de sa mission, se rendit le surlendemain vers lui. S'étant ensuite préparé à lui être présenté, il plaça le portrait de Jésus sur son front, et entra ainsi chez Augare. Le toparque le vit de loin; lorsqu'il arriva il put à peine soutenir l'éclat du portrait qu'aucun regard humain ne pouvait fixer. Effrayé de cette splendeur éblouissante, il oublia le sentiment de ses maux et la faiblesse de ses membres. Il se leva aussitôt de son lit, et ses forces revenues lui permirent de s'avancer promptement. C'est ainsi, et non par la même cause qu'avaient été éblouis ceux qui, se trouvant sur le mont Thabor, virent s'élever vers le ciel sa figure divine.

Il reçut donc le portrait de l'apôtre et plaça sur sa tête cette vénérable image. Il l'approcha de ses yeux, de ses mains et de ses lèvres, ainsi que de ses autres membres. Tous reprirent leur vigueur naturelle, et la lèpre disparut. Il en resta seulement un léger vestige sur le front. Instruit par l'apôtre, il connut la vérité. Il apprit les miracles du Christ, sa passion, sa sépulture, sa résurrection et son ascension au ciel. Il avoua que c'était le véritable Christ; il examina son portrait imprimé sur le manteau, et reconnut qu'aucune couleur imprimée par les peintres ne s'y trouvait. Il admira la vertu de ce portrait par laquelle il avait pu sortir de son lit et jouir d'une pleine santé. Le reste de cette histoire est semblable à la première.

Quel que soit celui de ces récits que l'on voudra préférer, il est certain qu'Augare fut guéri, que la difformité de ses lèvres disparut et qu'il recouvra la santé. Il dit alors à Thadée :

« Tu es véritablement le disciple de Jésus, Fils de Dieu. J'en suis tellement pénétré de reconnaissance que si la puissance des Romains ne m'interdisait toute déclaration de guerre sans leur permission, j'aurais peut-être pris les armes contre les Juifs qui ont placé le Seigneur sur la croix, et je les aurais soumis. A présent que je sais que lui-même a voulu mourir, et que jamais cette troupe impie n'aurait commis ce crime s'il ne l'avait pas voulu, je reste en repos. Seulement, je demande à être purifié par le baptême, et je veux que moi et toute ma famille observions la loi du Christ. »

Beaucoup d'autres miracles ayant été faits, et un grand nombre de malades guéris, la goutte d'Augare ayant été entièrement dissipée, l'apôtre plaça Augare dans la piscine sacrée ; et après les préambules nécessaires, il le baptisa, lui, sa femme, ses enfants et toute sa famille. C'est ainsi que le toparque, converti par le divin portrait qui l'avait si bien guéri, renonça aux anciennes superstitions grecques. Il fit enlever une statue qui était à la porte d'Edesse et à laquelle il fallait rendre un culte quand on entrait dans la ville; il la fit détruire et mit en sa place le portrait avec cette inscription en lettres d'or :

« Jésus-Christ, Dieu, celui qui espère en toi, ne sera jamais trompé dans les vœux qu'il aura formés. »

Il serait trop long de traduire le reste de cet écrit, qui est cependant fort curieux. On y donne l'histoire des rois d'Edesse qui pourra être complétée par la chronique syriaque, publiée par Assémani, et traduite par lui en latin avec les commentaires (82). Constantin explique comment l'empereur romain Lécapène, son beau-père, fit transporter l'image d'Edesse à Constantinople, où l'on en fit un grand nombre de copies. C'est une de ces copies qui a été envoyée par le Pape Pie VI à Mgr l'évêque de Vannes, oncle de Madame la comtesse Camille de Tournon (82*).

ABSIDE. *Voy.* Basiliques.

ABSOLUTION. *Voy.* Pénitence.

ABSOLUTIONIS DIES, ou *le Jeudi-Saint absolu.* — Suivant quelques liturgistes, cette institution chrétienne remonte au IXe siècle; mais l'on peut rattacher cette cérémonie aux premiers siècles de l'Église, car saint Jérôme, dès le IVe siècle (83), parlant de sainte Fabiole, nous montre les pénitents à la porte de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, prosternés le visage contre terre, à genoux sur les marches de l'église, et attendant avec humilité que l'évêque les fît rentrer dans l'église avec les prières et les cérémonies en usage. Le quatrième concile de Tolède, tenu en 633 (83*), ordonna de mettre les pénitents en état de communier le jour de Paques, mais sans fixer le jour de leur réconciliation, ce choix dépendant de la volonté des évêques. Nous apprenons par le plus ancien des *Ordo* romains, lequel date du VIIIe siècle, et par le *Sacramentaire* de Gélase, que ce jour de la réconciliation des pénitents fut fixé au jeudi

(82) *Bibliotheca orientalis*, t. I. Romæ 1719, p. 387.

(82*) Cfr. Fortia d'Urban, *Ann. de phil. chrét.* 2e ser. t. XIX. — Addison, *De la religion chrét.*, avec les notes de Seigneux de Correvon.

(83) Hieron., epist. 30, *ad Oceau.* — Joan. Pap., *Epist. ad Decentium Eugub.*

(83*) Can. 7, lit. 5.

absolu (84). Une *homélie* attribuée à saint Éloy (mort en 659), parle de l'usage où l'on était dans l'Église de Noyon de joindre la réconciliation des pénitents avec la cérémonie du lavement des pieds, qui en était comme le symbole et la figure (85). Il est curieux de remarquer que la forme usitée pour l'absolution donna matière aux scolastiques de disputer si c'était un acte judiciaire et une véritable sentence, ou s'il était une simple déclaration et manière de supplication. Elle n'est depuis longtemps regardée que comme une simple cérémonie qui peut disposer à l'absolution sacramentelle, si l'on est d'ailleurs bien disposé.

ACATHISTE. — Fête de la sainte Vierge, en usage chez les Grecs orientaux. Elle prend son nom du mot grec ἀκαθιστάς, qui signifie *se tenir debout*, parce qu'on ne s'asseyait pas pendant l'office de nuit qui précédait cette fête. Elle fut instituée pour célébrer la mémoire de la délivrance de Constantinople, ravagée par une peste terrible au ve siècle, et dont la cessation fut attribuée aux prières faites à la Vierge (86). Cette fête tombait le samedi de la cinquième semaine de carême.

ACCLAMATIONS. *Voy.* Inscriptions des Catacombes.

ACCUSATIONS CONTRE SAINT CALLISTE. *Voy.* Calliste (Saint).

ACHAMOT. *Voy.* Gnosticisme.

ACOLYTES. *Voy.* Hiérarchie.

ACTION SOCIALE DES MARTYRS. *Voy.* Note VI à la fin du volume.

ÆONS. *Voy.* Gnosticisme et Manichéisme.

AGAPES PAIENNES ET CHRÉTIENNES. — Les usages primitifs des chrétiens sont rarement représentés sur leurs monuments. Au temps des persécutions, les fidèles auraient craint de livrer à la dérision des païens leurs cérémonies et leurs mystères, en les exposant dans des peintures. Aussi ne trouve-t-on, pour tout ce qui a rapport au mode d'administration des sacrements, aucun tableau dont le style indique l'époque d'avant Constantin. Les différentes scènes du baptême peintes aux catacombes, même celles de Jésus-Christ, sont au plus tôt du second âge. Il semble que durant les premiers siècles on ne livrait le secret des cérémonies saintes qu'aux initiés. Ainsi le crucifiement du Sauveur n'était exprimé entièrement que par un agneau couché. Plus tard on lui mit une couronne ou une croix sur la tête, et l'on fit jaillir de son sein et des quatre membres autant de ruisseaux de sang, pour signifier les cinq plaies du corps divin; mais le crucifix, proprement dit, était encore ignoré.

Il n'en est pas de même du berceau de Bethléem; on le voit sur les plus anciens sarcophages, ainsi que l'adoration des trois mages guidés par l'étoile vers l'Enfant-Dieu. C'est que la fête de Noël est la première que les chrétiens substituèrent à la pâque hébraïque ; aussi ne trouve-t-on nulle part une représentation de cette dernière.

Rien également qui rappelle la position du mont Calvaire, si ce n'est le rocher des quatre sources ; le drame sublime de la semaine sainte est trop fort pour cet art, enfant sous un rapport, et sous l'autre décrépit.

L'Eucharistie seule, étant la base du culte nouveau, ne pouvait être entièrement dissimulée ; aussi courait-il à ce sujet les bruits les plus étranges parmi les païens. Il est très-probable que, dans le grand nombre d'agapes peintes aux catacombes, il y en a de chrétiennes. Peut-être les fidèles du IIe siècle répondaient par ces tableaux au reproche absurde qui leur était fait de manger un enfant nouveau-né dans leurs repas nocturnes. Cependant, en examinant de plus près ces agapes, on voit que la plupart doivent avoir été peintes par des artistes païens. Non-seulement le style, mais encore les expressions des personnages, leurs poses, leurs manières indiquent le paganisme; toutes, plus ou moins, ressemblent à celle qu'on voit sculptée sur le beau sarcophage de Junius Sévérianus, et qu'on trouve dans la troisième classe du *Museum kircherianum*. Les convives y sont couchés sur leur *triclinium*, ou lit de festin à trois places; devant eux une table demi-circulaire et en trépied, porte dans un plat un agneau ou un autre animal ; dans un coin, les esclaves vident des amphores, pendant que leurs maîtres boivent.

En peinture, la principale agape des catacombes fut trouvée au septième colombaire du cimetière des saints Marcellin et Pierre (87). Elle offre un *triclinium* avec la table en demi-cercle couverte d'une nappe qui pend jusqu'à terre. Devant elle, assis et non plus couchés, trois hommes et trois femmes qui semblent être chacune auprès de son mari, portent d'un air très-affamé leurs mains à la bouche, quoiqu'il n'y ait encore ni plats, ni mets sur la table ; mais à leurs pieds quatre amphores, d'une forme très-élégante, et posées sur leurs trois pieds figurant des pattes d'animaux, sont sans doute pleines de quelque vieux Falerne; car l'un de ces vivants d'autrefois boit dans une large coupe la joyeuse liqueur, qui de très-loin dirige son jet vers sa bouche, au lieu de tomber sur la table, comme l'exigeraient les lois de la gravité physique. Un autre convive plus calme, et sans doute repu, accepte d'un individu, dont on ne voit que le bras allongé, le verre d'eau chaude en usage chez les anciens après le repas; les femmes ont leurs cheveux divisés en deux tresses, avec deux boucles relevées au sommet de la tête.

Dans tout ceci rien ne trahit la pensée chrétienne. Au contraire, l'ensemble, et jusqu'à la forme de la table en croissant, se

(84) Mabillon, *Museum Ital.*, I, 2.
(85) Hom. 3, tom. XII *Bibl. Patrum*.

(86) Allatius, *De Domin.*, p. 1440, n. 19.
(87) Buttari, pl. 109. Arinchi, t. II.

rapporte aux agapes lunaires que les anciens allaient célébrer chaque mois dans les tombeaux de leurs pères au retour de la lune. Il y avait aussi des tables rondes, ou *sigma*, emblèmes sans doute de cet astre arrivé à son plein développement.

Deux autres scènes d'agapes se trouvent dans les corridors de cette même catacombe. A une table également semi-circulaire, et qui enveloppe dans l'intérieur de son demi-cercle une autre petite table ronde en trépied, sont assis cinq convives: deux femmes siégent aux extrémités de la table, qui semblent ne faire qu'un avec leurs deux fauteuils; elles paraissent surveiller la petite table, où sont posés les plats avec deux couteaux et un lièvre rôti, ou, suivant les antiquaires romains, un agneau. Ceux des convives, dont la nappe ne cache pas les jambes, sont pieds nus; les trois femmes, la tête nue, ont deux boucles de cheveux relevées au haut du front; les deux hommes ont au-dessus de leur tête deux inscriptions qui s'expliquent par leurs gestes; car l'un tend la main vers un enfant, sans doute le fils de la famille, qui tient un calice pareil à celui de la messe, et il lui dit: *Agape, misce mi; enfant chéri, mêle-moi ce vin:* l'autre, se tournant vers l'une des femmes assises, qui a devant elle une cruche, est censé prononcer les mots: *Irene, da calda; Irène, donne l'eau ou le vin chaud* (88).

Les noms, il est vrai, semblent chrétiens; mais les expressions et les poses sont complétement païennes. Autour du demi-cercle qui contient cette peinture, on voit en outre les histoires de Jonas et du Bon Pasteur; mais elles sont mêlées de deux bustes païens couronnés de lauriers, entre deux branches d'olivier. La troisième agape, d'un caractère un peu moins suspect, se trouve également sous l'arcade d'un mausolée (89); la table, qu'une nappe recouvre, forme un carré oblong; quelques plats sont devant trois convives, dont deux assis semblent les époux; le troisième, plus jeune, est debout, espèce d'intendant, et donne un plat à un mendiant qui s'approche, son bâton à la main. Rien n'indique là, comme on voit, la fraternité primitive du pauvre et du riche assis ensemble à des banquets communs.

Enfin le premier colombaire du cimetière de Sainte-Agnès offre encore dans l'abside qui surmonte un de ses tombeaux, une peinture semblable, où sept convives, dont trois femmes alternant avec les hommes, sont non pas couchés, mais assis autour d'un *triclinium lunare* (90), c'est-à-dire d'une table semi-sphérique, et portent la main vers des plats et des cruches placés devant eux; les murs de la salle de ce festin funèbre sont tendus de guirlandes; aucun signe chrétien ne s'y manifeste, bien qu'il soit difficile de croire à l'existence de peintures faites par des païens, dans cette catacombe déjà toute constantinienne.

Ce genre de représentation est du reste beaucoup plus rare, ou pour mieux dire tout à fait inaccoutumé sur les sarcophages chrétiens. On l'a observé une seule fois sur un tombeau tiré de la catacombe de Priscilla; cinq hommes sont assis à un *triclinium* lunaire, chacun a devant lui un pain rond et marqué de la croix, comme cela arrivait déjà du temps des païens; un serviteur apporte une corbeille pleine d'autres pains qu'il s'apprête à mettre sur la table: peut-être indiquent-ils qu'une distribution va se faire aux pauvres; mais ces derniers ne se voient pas. D'ailleurs le sépulcre très-mutilé a l'un de ses angles formé par un très-beau masque païen aux longs cheveux flottants; il est donc à croire que sa destination primitive ne fut point chrétienne.

Ces agapes, dont le nom (ἀγάπη, *dilectio*) signifie *charité* ou *amour*, étaient chez les païens des repas où tous les alliés et amis de la famille étaient appelés à certains anniversaires dans le sépulcre ou la catacombe des ancêtres. Les héritiers célébraient trois principaux anniversaires de ce genre: celui de la nativité du défunt, celui de son mariage, celui de sa mort. Il y avait en outre des agapes lunaires (*mensæ lunares*), car la lune était l'astre des morts, et en son honneur les tables de ces repas étaient en croissant ou demi-cercle. Avant de s'éloigner, on laissait dans les tombeaux, en offrande aux mânes, du pain et du vin, que venaient se partager les pauvres; mais auparavant la famille avait eu soin de faire de copieuses libations; l'usage même était de s'enivrer dans cette circonstance, en l'honneur des ancêtres, sous prétexte de sacrifice, comme nous l'apprend saint Ambroise: *O stultitia hominum, qui ebrietatem sacrificium putant!* Belles agapes!

Mais tournons-nous vers celles des Chrétiens, banquet commun où tous les fidèles, riches et pauvres, sans distinction de rang, étaient assis ensemble dans la plus parfaite union. *Statutis diebus, mensas faciebant communes; et peracta synaxi post sacramentorum communionem, inibant convivium, divitibus quidem cibos afferentibus, pauperibus autem, et qui non habebant, etiam vocatis, et omnibus communiter vescentibus.* Le même docteur ajoute dans un autre endroit: *Communes faciebant mensas, communia prandia, communia convivia in ipsa ecclesia.* Pourquoi, en effet, tout n'aurait-il pas été commun? Comment aurait-on distingué des rangs parmi ces hommes qui ne faisaient qu'un dans le Christ? L'inégalité des païens n'aurait-elle pas détruit la joie parfaite dans ces âmes qui venaient d'accomplir la synaxe ou la grande communion des êtres par l'abnéga-

(88) Bottari a épuisé son érudition à parler des repas des anciens au sujet de ces deux inscriptions. Voyez *Roma sotterranea*, t. II, pl. 126, p. 168.

(89) Bottari, pl. 127.

(90) Id., pl. 129.

tion dans le sein du Christ ? Aurait-il pu y avoir communion avec les riches, s'ils ne s'étaient renoncés ?

Mais aucune agape, peinte aux catacombes, ne peut être citée comme la représentation incontestable l'un de ces pieux festins. Au contraire, le nombre des convives, presque toujours borné à trois, comme celui des coupes et des pains, semblerait indiquer un symbole mystérieux, peut-être le signe de l'Eucharistie. Habituellement les personnages sont assis au lieu d'être couchés à table, comme les Orientaux et les Hébreux, chez qui l'apôtre saint Jean posait quelquefois, durant les repas, sa tête sur le cœur de Jésus. C'est pourquoi l'on disait *triclinium, lit de festin pour trois personnes; biclinium, lit pour deux*, etc. Les Lacédémoniens, les Etrusques et les austères Romains de la république dînaient assis. Le luxe ayant amené d'autres usages, la femme romaine, déjà plus digne et plus grave que l'asiatique, ne cessa pourtant pas de manger assise : *feminæ, cubantibus viris, sedentes cœnitabant*, dit Valère Maxime.

Les Chrétiens paraissent s'être longtemps reconnus à la fraction du pain, signe auquel les disciples d'Emmaüs avaient deviné leur maître. L'usage de tracer sur les mets et les coupes le signe de la croix se transmit même aux barbares. Il ne faudrait néanmoins pas en conclure que les tableaux primitifs où l'on voit des pains ronds marqués de ce signe sont nécessairement chrétiens ; car les Romains le traçaient déjà de la même manière avant Jésus-Christ. Horace a dit :

Et mihi dividuo fundetur munere quadra.

Juvénal exprime la vie d'un parasite par les mots :

Aliena vivere quadra ;

et on lit de même dans Martial :

Nec te liba juvant, nec sectæ quadra placentæ.

Les Chrétiens donnèrent un sens mystique à cette division du pain en segments par deux lignes croisées ; les Germains retinrent cet usage qu'on voit encore pratiqué à la table de Charlemagne ; le chroniqueur de Saint-Gall nous présente un évêque prié par l'empereur de bénir le repas : *Et episcopus, signato pane, ... honestissimo Carolo porrigere voluit.....* Ainsi, longtemps après la chute de Rome, les évêques romains coupaient encore le pain à leurs maîtres barbares (91).

Les scènes d'agapes aux catacombes ne peuvent donc rien prouver sur l'Eucharistie d'une manière incontestable. Mais à défaut de monuments sculptés ou peints, qui auraient exposé le plus saint mystère au sarcasme des profanes, il y a une assez grande quantité de preuves écrites pour qu'il ne vaille pas la peine d'examiner les doutes que les protestants veulent jeter sur l'origine apostolique de ce sacrement et son mode primitif d'administration. Citons seulement un texte, choisi entre beaucoup d'autres : « Il y avait ici, écrit au IIIe siècle saint Denys d'Alexandrie à Fabien, évêque d'Antioche, un vieillard fidèle nommé Sérapion : étant tombé malade, il demeura trois jours de suite sans mouvement et sans voix ; le quatrième jour, étant sorti de cette léthargie, il appela le fils de sa fille, et lui dit : Mon fils, jusqu'à quand veut-on me retenir ici ? Laissez-moi aller à Dieu, faites venir un prêtre. Le ministre du Christ ayant été averti, envoya un petit morceau de l'Eucharistie, ordonnant de le tremper et de le faire couler dans la bouche du vieillard. »

Les nombreuses cuillers eucharistiques, trouvées dans les tombeaux des martyrs transformés en autels, prouvent la coutume d'administrer ce sacrement dans les catacombes. Mais la *mense* sur laquelle le pain et le vin étaient déposés n'offrait aucune trace de sa future magnificence ; le ciboire ou *pyxis*, espèce de tourelle servant de tabernacle, ne paraîtra que dans les basiliques. Le seul ornement authentique de cette table était l'Evangile, divisé en quatre livres reliés ou en rouleau. Ce n'est qu'au temps de saint Jérôme qu'on commence à les réunir en un seul sous le nom de *Nouveau Testament* (92). Les lévites, promus à la dignité de lecteurs, étaient les gardiens de ces rouleaux, qu'ils renfermaient, après la lecture, dans des cassettes qu'ils scellaient de sept sceaux (93), en souvenir, peut-être, des sept églises primitives ou des sept sacrements, acte qui se répète dans l'Apocalypse. Il n'y avait probablement encore ni missel, ni rituel, ni bréviaire (94) ; les livres liturgiques n'avaient pas reçu leur rédaction définitive, mais ils existaient de fait dans les coutumes ; pour toutes choses l'esprit couvait la masse non encore dégagée.

AGNEAU ET MONOGRAMME CHRETIEN. — Tandis qu'en Orient on représentait le Sauveur sous la figure du poisson (*voy.* ce mot), en Occident, on aimait généralement mieux représenter le Christ par un agneau couché ou debout sur un autel, ou dans une arche d'alliance avec rideaux entr'ouverts, figure du mystère et du dogme à demi voilés par l'allégorie. Plus tard, on lui entoura la tête d'une auréole, quelquefois même il porte une croix plantée sur son front. Il arrive qu'au lieu d'un agneau, quelques peintures murales des catacombes portent un bélier. Sur les plus anciens sarcophages chrétiens, le siége de l'agneau, au lieu d'être un autel, est le rocher de l'Eglise, allusion aux paroles : *Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* (*Matth.* xvi, 18.) De cette pierre sortent quatre sources, les quatre fleuves du nouveau paradis terrestre, et dont Florus, diacre de Lyon, a dit : « Ce sont les quatre

(91) Dans Aringhi, liv. vi, ch. 27.
(92) Binterim, *ibid.*, t. IV.
(93) Id., *ibid.*
(94) Id., *ibid.*

fontaines de vie de Jérusalem, qui s'échappent du paradis, brillantes de la lumière de l'Agneau. »

Bosius donne dans son livre *De cruce triumphante* (95) une représentation de l'agneau d'une époque malheureusement inconnue, dont le côté et les quatre pieds percés laissaient couler cinq ruisseaux. Aringhi en donne une autre (96) tirée des cimetières des SS. Marcellin et Pierre sur la voie Labicane, et où le Christ avec l'A et l'Ω écrits dans son auréole, est assis entre deux saints au-dessus de l'agneau auréole sur son roc, auquel quatre martyrs, Gorgonius, Pierre, Tiburtius et Marcellin jettent des fleurs comme à la grande victime.

Quant au monogramme ☧ et au nom même du Sauveur Χριστός, il n'y a rien d'étonnant que des rois grecs l'aient porté dans l'antiquité, et l'aient même gravé sur leurs monnaies (97) ; car en grec ce mot signifie *l'oint*. Il était donc naturel qu'on appelât Jupiter du nom de χριστεωρός, le roi clément, ou simplement χριστός, et que par extension les Ptolémées de Syrie prissent ce titre sur leurs médailles ornées de ce monogramme, qui fut plus tard réservé au seul véritable roi.

AGNI. — Figures *d'agneaux*, en or, argent ou autre matière, servant à orner les autels, les baptistaires, les tabernacles et divers vases sacrés en usage dans les premiers siècles (98).

AGRIPPA. — Agrippa, surnommé *Castor*, fut le contemporain de Quadratus et d'Aristide, apologistes du IIe siècle. Pendant que ces derniers défendaient l'Eglise au dehors contre les accusations des païens, celui-ci dirigeait son attention vers un autre côté non moins menaçant, vers les manœuvres de l'hérésie. Basilides avait commencé sous Adrien à répandre un christianisme de sa propre invention, et avait essayé de se procurer des partisans dans le sein même de l'Eglise catholique. Ce fut donc contre eux qu'écrivit Agrippa. Comme à cette époque, dit Eusèbe (99), les hérétiques Saturnin et Basilides se présentèrent avec leur prétendue sagesse secrète et leurs doctrines impies, plusieurs dignitaires de l'Eglise prirent la défense de la vérité, et combattirent avec la plus grande éloquence pour le maintien de la doctrine apostolique ; quelques-uns mêmes composèrent des écrits par lesquels ils s'efforcèrent de fermer à tout jamais l'accès aux hérétiques. De ce nombre fut la réfutation très-bien faite de Basilides, par Agrippa Castor, homme fort considéré à cette époque. Il y dévoile les ruses et les artifices de l'hérésiarque (100). A cette occasion, Eusèbe tire d'Agrippa Castor l'observation que Basilides avait écrit vingt-quatre livres sur les Evangiles ; qu'il avait fabriqué de nouveaux prophètes de l'Ancien Testament, ou du moins donné des noms barbares aux prophètes connus ; qu'il avait enseigné que l'on pouvait sans inconvénient manger la chair des animaux sacrifiés aux idoles, et même que, dans une persécution, il était permis de renier Jésus-Christ. Mais, à l'exemple de Pythagore, Basilides imposa à ses partisans un silence de cinq ans.

AHORI. — Nom donné aux Chrétiens des premiers siècles dans les actes de leur martyre ; il vient du mot grec ἄωροι, qui signifie *prématurés*, pour faire allusion au genre de mort qu'ils endureraient volontairement, presque tous étant dans un âge qui leur promettait de plus longs jours.

ALBIS DEPONENDIS (IX), ou *le samedi blanc*. — Nom du samedi qui précède la fête de Pâques, et nommé ainsi parce que ce jour-là les catéchumènes déposaient la robe blanche qu'ils portaient depuis le Samedi saint de l'année précédente. On bénissait l'eau qui devait servir à laver les robes que l'on donnait propres à ceux qui se disposaient à être baptisés l'année d'après (101).

ALBIS DEPOSITIS (IX), ou *post albas*. — Nom du dimanche de la *Quasimodo* (102). On trouve le *Dominica post albas* dans un manuscrit du XIIe siècle de l'abbaye de Vaux-Cernay, cité par le sire de Moléon (103).

ALEXANDRIE, siége de la science et de l'érudition grecque. — *Voy.* APOLOGIE.

ALITURGIQUES (Jours), ἀλειτουργικαὶ ἡμέραι ou *les jours sans offices*. — On nommait ainsi, chez les Grecs, quoique improprement, le lundi et le mardi de la cinquième semaine après Pâques : je dis improprement, puisque si, dans l'année, il y a des jours sans offices *propres*, il n'y a pas de jour sans messe, et la messe est *l'office* par excellence.

ALLÉGORIES CHRÉTIENNES. *Voy.* ART CHRÉTIEN PRIMITIF. — *Voy.* aussi PARABOLES.

ALMA. Voy. VIERGE-MÈRE.

ALOGES. *Voy.* MONTANISTES.

ALTARIA INVESTITA. — *Autels revêtus de lames de métal* (104). Les premiers Chrétiens se sont servis quelquefois, dans les

(95) Tab. 25 et 26.

(96) Milano, 1757.

(97) Planche 12e.

(98) « In labro fontis stabat agnus auri purissimi, unde aqua fundebatur. » (DURAND., VIII, cap. 19, *de baptist. Lateranense.*)

(99) EUSEB., *Hist. eccl.*, IV, 7.

(100) EUSEB., *Hist. eccl.*, l. c. Saint Clément d'Alexandrie en cite (*Strom.*, IV) le XXIIIe livre ; Archelaüs (*Disput. c. Manet.*, c. 55) le XIIe. Voici ce que dit de lui saint Jérôme, *Catal*, 21 : « Agrippa vir valde doctus adversum viginti quatuor Basilidis hæretici volumina, quæ in Evangelium confecerat, fortissime disseruit, prodens ejus universa mysteria. »

(101) RUPERT. DURANDUS., *Ord. Rom.* — AMALARIUS, lib. I, cap. 29, 52, 53.

(102) *Voir* le *Missel Ambrosien* et le *Traité des fêtes mobiles*, II, 125.

(103) *Voyages liturgiques*, page 235.

(104) L'usage des autels consacrés est dû au Pape Sixte II, vers l'an 259. Ils étaient sans doute de bois ou de pierre. Les premiers qui furent faits en argent ne datent que de Constantin et du Pape Sixte III. Le premier autel d'or, dont il soit parlé

temps de persécutions, de petits autels de terre cuite, tel que celui qui a été trouvé dans les catacombes, et publié par Aringhi (105).

ALTARIUM REDEMPTIONES.—Espèces de prestations, ou remise des droits que les évêques exigeaient souvent, au IXe siècle, des religieux à qui ils accordaient l'établissement d'un autel dans les paroisses dépendantes de leur juridiction abbatiale, ou pour la nomination d'un curé ou d'un desservant dans une paroisse déjà établie. Ces prestations furent abolies comme sentant la simonie, par un concile tenu à Clermont sous Urbain II (106).

AMÆ, AMULÆ. — Vases destinés au vin de l'offertoire; c'étaient aussi de petites fioles, dans lesquelles le peuple mettait le vin qu'il voulait présenter à l'offrande.

AMBO. — Jubé, tribune, galerie élevée, dont la place n'a pas toujours été bien déterminée dans les églises des premiers siècles. On y laisait la lecture de l'Evangile, les annonces publiques, la lecture de tous les actes solennels, tels que les décisions de concile, les excommunications, les traités de paix, etc (107.

AMBON. *Voy.* Basiliques.

AMELIARCHES. — Nom d'une dignité ecclésiastique de l'Eglise grecque de Constantinople, dont les fonctions consistaient à veiller à la conservation et à la garde des vases sacrés (108).

AMICT ou *AMICTUS. Voy.* Costumes chrétiens.

AMON. *Voy.* Vie monastique

AMOUR. *Voy.* Morale évangélique.

AMOUR FRATERNEL. — L'ordre social antique reposait sur l'inégalité prétendue naturelle des hommes. Les plus sages même parmi les anciens n'ont pu s'élever au-dessus de cette injustice fondamentale. Le christianisme seul éclaire de sa lumière céleste la doctrine si longtemps obscurcie de l'égalité. Nous avons de la peine aujourd'hui à comprendre comment ce qui nous paraît si élémentaire et si simple ait pu rester caché aux yeux des Platon et des Aristote, et qu'il ait fallu une intervention divine pour en persuader le genre humain. La proclamation de l'égalité a été une révolution dans le domaine des esprits, qui a dû amener progressivement la modification de l'ordre social tout entier. Les écrivains de l'Eglise, interprètes de la pensée chrétienne, expriment unanimement cette idée, ils la soutiennent, non-seulement par les arguments nouveaux de la religion, mais par ceux mêmes que découvre la raison dès qu'elle s'affranchit de la servitude des faits extérieurs.

Au milieu de l'oppression et de la persécution, comme plus tard, après le triomphe de l'Eglise, les Pères enseignent la communauté d'origine et de destination de tous les hommes, leur égalité naturelle. Sortis de la main du même créateur, tous les hommes sont formés à la même image de Dieu; ils descendent d'un même premier parent, leurs corps sont faits de la même matière, ils naissent tous également faibles et nus, et la même mort leur est réservée, ils sont doués d'âmes également immortelles, capables de recevoir le Saint-Esprit, ils sont sans exception les objets de la miséricorde de Dieu (109). S'il y a des distinctions dans le monde, elles ne sont pas fondées en nature, elles sont accidentelles et ont des causes purement extérieures. Ce n'est pas la naissance qui ennoblit; la seule noblesse vraie est celle de l'âme; les hommes ne se distinguent que par les degrés de leur foi, de leur vertu, de leur piété; aussi peu que la bassesse de la condition extérieure est un obstacle à la valeur morale, aussi peu la dignité de cette condition est pour elle seule motif de grandeur véritable (110). « Tu dis que ton père est consul, que ta mère est sainte et bonne, dit saint Chrysostome; que m'importe? Montre-moi ta propre vie, ce n'est que d'après elle que je puis juger de ta noblesse (111)! »

Là même où la vertu et la foi ne se trouvent pas encore, la nature humaine doit être respectée, car l'homme est toujours une

dans l'histoire ecclésiastique, fut fondé par l'impératrice Pulchérie à l'église de Constantinople. Voir Sozomène et Nicéphore à ce sujet. Dans les temps de persécution, un tombeau servit souvent d'autel aux fidèles réfugiés dans les catacombes. Voir un exemple d'un tombeau changé en autel. *Hist. de l'art.*, pl. XII, n. 16, sect. *Architecture.*

(105) *Roma subterranea*, tom. I, p. 519.

(106) *Hist. de l'abbaye S.-Germ. des Prés*, 77.

(107) Les plus anciens que l'on connaisse sont dans l'église de Saint-Clément à Rome, qui date du IVe siècle. *Diarium italicum*, p. 154, et *l'Histoire de l'art par les monuments, au moyen âge*, architect. pl. XXI, n. 1.

Le plus beau jubé qui existe encore se voit à la Madeleine de Troyes; il a 36 pieds de long sur 24 de haut ou environ; c'est une véritable broderie en pierre. Il a été construit au XIVe siècle par Gualdo. Voir les *Antiquités de la ville de Troyes*, par M. Arnaud, et les *Monuments de la France*, par M. de Laborde, au mot *Troyes*. Celui de Saint-Etienne du Mont à Paris est assez beau; il date du XVIe siècle.

(108) Codinus, *de dignat. Eccles. Constantinopolit.*, et Bona, *De rebus liturgicis*, page 265.

(109) Cypr., *ad Demetr.*, p. 218; ep. 59, p. 98. — Lactant., *Div. instit.*, l. V, c. 15, t. I, p. 599.— Greg. Nyss., *De hominis opificio*, c. 16, t. I, p. 89.— Ambros., serm 8 *in ps.* CXXXVIII, § 57, t. I, p. 1077.— « Æquali cunctos nascimur, et imperatores et paupères; æqualiter et morimur omnes; æqualis enim conditio est. » *Breviarium in Psalt.*; in Opp. Hieron., t. II, p. 353.

(110) Min. Felix, c. 37, p. 139. — « Nemo denique egregius, nisi qui bonus et innocens fuerit; nemo clarissimus, nisi qui opera misericordiæ largiter fecerit, nemo perfectissimus, nisi qui omnes gradus virtutis implexerit. » Lactant., *Div. instit.*, l. V, c. 15, t. I, p. 599.

(111) *Orat in terræ motum et Lazarum*, § 6, t. I, p. 782.— Ambros., *Exhort. virginit.*, c. I, § 5, t. II, p. 278.

grande chose (112) ; tous méritent naturellement le même respect (113) ; à quelque nation ou à quelque culte qu'ils appartiennent, le lien d'une parenté originelle les unit entre eux ; le païen et le juif sont frères du chrétien par cela seul qu'ils sont hommes ; ils sont ses prochains même avant d'être convertis, car, comme lui, ils appartiennent à Dieu ; il se peut que tel dont nous nous raillons, parce qu'il se prosterne devant des pierres, adore un jour Dieu avec plus de ferveur que nous (114). Le monde, en un mot est, comme dit Tertullien, une vaste république, une grande famille d'enfants de Dieu (115).

La conscience de cette parenté naturelle ne produit pas seulement le respect, elle donne naissance à un sentiment plus intime encore : comme frères, tous les hommes sont portés à s'aimer entre eux ; les chrétiens surtout doivent éprouver cet amour universel envers les mauvais comme envers les bons ; sans égard à la condition extérieure, ni à la disposition de l'âme, ils embrassent tous les hommes des bras de leur charité (116). La description et la recommandation de celle-ci se retrouvent sous mille formes chez les docteurs du christianisme. Dans toutes les occasions, on l'oppose à l'égoïsme du monde païen ; on est pénétré de la conviction, quel est le principe nouveau destiné à renouveler l'humanité, le foyer où doivent jaillir une lumière et une chaleur nouvelles. Tous les Pères expriment la vérité profonde que la charité est la mère de toutes les vertus, le principe qui rend aisé l'accomplissement de tous les devoirs (117). Celui qui aime, dit saint Polycarpe, est loin de tout péché (118), et, comme ajoute saint Augustin, il suit à la fois ce qui est clair et ce qui est couvert d'un voile dans la parole de Dieu (119). Le fond du christianisme est plutôt dans la charité que dans l'espérance et dans la foi (120) ; elle est plus excellente notamment que la vie ascétique ; saint Chrysostome lui donne la préférence sur les jeûnes, les abstinences, les pénitences solitaires ; il ne veut pas qu'on fuie le monde en se retirant dans les déserts ou sur les montagnes, mais qu'on vive au milieu de la société, l'édifiant par une vie chaste, pure et charitable ; car l'amour, la douceur et l'aumône sont plus grands, dit-il, que le célibat (121). Si l'on croit devoir se livrer à la vie solitaire, il faut la sanctifier par l'amour, elle n'a pas de prix sans lui (122).

La source de cette charité active et dévouée, c'est le sentiment de la grandeur de l'amour de Jésus-Christ, le bonheur d'être arrivé par cet amour à la réconciliation avec Dieu, la conviction que, dans l'union spirituelle avec le Sauveur, on participe de sa vie divine. Cette vie, à mesure qu'elle pénètre l'homme, se manifeste par une conduite sainte et pleine d'amour. On se sent pressé de marcher sur les traces de Jésus-Christ, d'imiter sa bonté ineffable, sa douceur merveilleuse ; on aime comme lui, on se charge comme lui du fardeau du prochain (123), et on le fait par les motifs les plus purs, sans se préoccuper de profits terrestres, ni même de récompenses dans le ciel (124). Par une réaction surnaturelle, cet amour des hommes devient un stimulant de plus pour faire des progrès dans l'amour de Dieu, dont primitivement il part (125).

Si le Chrétien voit dans tout homme son prochain auquel il doit respect et amour, une union plus intime l'unit à ses frères dans la foi ; aux motifs généraux viennent s'ajouter des raisons particulières, tirées de la nature même du royaume de Dieu. La participation au même Saint-Esprit, la communauté du salut, l'espoir assuré de se retrouver après cette vie, établissent entre les Chrétiens une fraternité spirituelle qui, lors même qu'elle n'apparaît pas sous une forme extérieure, les réunit néanmoins en un seul corps dont le Christ est le chef (126). A cette idée se lie celle du sacerdoce universel de tous les Chrétiens, exprimée par quelques Pères des premiers siècles : en opposition aux païens et aux juifs, chez lesquels le privilége pontifical était réservé à des classes ou à des familles particulières, les Chrétiens forment une Eglise dont tous les membres sont prêtres selon l'esprit, égaux en dignité spirituelle (127). C'est

(112) Μέγα ἄνθρωπος. Basil. *Hom. in ps.* xlviii, § 8, t. I, p. 184. — « Magnum opus Dei es, homo. » Ambr., serm. 10 *in ps.* cxviii, § 11, t. I, p. 1090.

(113) Basil., ep. 262, t. III, p. 405.

(114) Amb., *De Noe et arca*, c. 26, § 94, t. I, p. 267. Augustin., charr. 2 *in ps.* xxv, § 2, t. IV, p. 82 ; — Serm. 359, § 9, t. V, p. 979.

(115) « Unam omnium rempublicam agnoscimus mundum... Fratres autem etiam vestri sumus jure naturæ, matris unius, et si vos (les païens) parum hominem, quia multi fratres. (*Apol.*, c. 38 et 39, p. 117 et 121.)

(116) Ignat., *Ad Magnes.*, c. 6, p. 19. — Macarius, *De charitate*, c. 6, p. 143.

(117) Clem., Rom. *Ep. I ad Cor.*, c. 49, p. 176. — Hieron., ep. 82, t. I, p. 521.

(118) *Epist.*, c. 3, p. 187.

(119) Serm. 351, § 2, t. V, p. 940.

(120) Zeno Veron. l. I, tract. 2, p. 111 et suiv.

(121) Τὸ γὰρ μέγιστον ἀγάπη καὶ ἐπιείκεια καὶ ἐλεημοσύνη, ἃ καὶ παρθενίαν ὑπερπάντιτιν. (Hom. I *in Matth.*, § 7 ; hom. 46 *in Matth.*, § 4, t. VII, p. 116 et 486.)

(122) Petrus Chrysol., serm. 42, p. 177

(123) Clem. Rom., *Ep. I ad Cor.*, c. 49, p. 176. — *Ep. ad Diogn.*, c. 10, p. 259.

(124) Orig., *Contra cels.*, l. I, c. 67, t. I, p. 382.

(125) « ... In Dei charitatem de charitate hominum transituri. » (Hilar. Pictav., *Comm. in Matth.*, c. 4, § 18, p. 626.

(126) Clem. Alex., *Strom.*, l. II, t. I, p. 451. — Min.-Felix, c. 31, p. 122. — Tertull., *De monog.*, c. 11, p. 531. — Augustin., serm. 58, § 2, t. V, p. 256.

(127) « ... Omnes enim justi sacerdotalem habent ordinem » Iren., *Adv. hær.*, l. IV, p. 257. — « Nonne et laici sacerdotes sumus ?... differentiam inter ordinem et plebem constituit Ecclesiæ auctoritas, et honor per ordinis concessum sanctificatus adeo ubi ecclesiastici ordinis non est consessus, et offers et tinguis, et sacerdos es tibi solus. Sed ubi tres, Ecclesia est, licet laici. » (Tertull., *De exhortat. castit.*, c. 7, p. 522.)

pour cela que les Chrétiens se donnaient le nom de frères, qu'ils fussent indigents ou riches, esclaves ou maîtres (128). Nous sommes tous un dans le Seigneur, dit Grégoire de Nazianze, le riche et le pauvre, le serviteur et l'homme libre, l'homme robuste et l'infirme; un seul est notre chef, duquel tout procède, Jésus-Christ; ce que sont les membres du corps les uns pour les autres, chacun d'entre nous l'est pour ses frères, et tous le sont pour chacun (129). Cet amour fraternel, qui devait porter les Chrétiens à vivre, à lutter, à souffrir ensemble, était l'objet des constantes recommandations des chefs et des docteurs de l'Eglise (130); il n'était parfait, selon eux, que lorsqu'il savait aller jusqu'à cette charité suprême de mourir pour les frères, dont Jésus-Christ avait donné le divin exemple (131). Il était symbolisé dans les repas appelés Agapes et dans la sainte Eucharistie qui est pour ceux qui y participent un témoignage de leur communauté d'amour et de foi. Dans l'origine, l'Eucharistie et l'Agape étaient réunies (132); plus tard, elles ne furent plus célébrées que séparément, soit à cause du nombre croissant des fidèles, soit pour éviter les calomnies des païens qui, au sujet des Agapes, faisaient à l'Eglise les reproches les plus odieux et les plus absurdes (133). Les agapes devinrent un moyen de bienfaisance, analogue dans sa forme aux largesses du paganisme; mais, en opposition aux banquets que les Romains ambitieux donnaient à la foule dont ils captivaient les suffrages, les chrétiens charitables réunissaient à de certaines occasions les pauvres dans des repas fraternels, auxquels présidaient la piété et le recueillement (134). Cependant, comme il n'était pas toujours facile d'éviter tous les désordres dans des réunions de ce genre, et comme on cherchait même souvent à les détourner de leur but, elles finirent par tomber en désuétude, désapprouvées par l'Eglise. Il est à regretter que la faiblesse humaine ait empêché de se perpétuer une institution si belle dans son origine.

L'idéal de l'union fraternelle dont les agapes primitives avaient été le symbole, devait être réalisé par l'amitié chrétienne dans les monastères. On comprend qu'en général les Pères parlent peu de l'amitié, dont les philosophes anciens avaient eu tant à dire. Ils s'élèvent à l'amour universel, qui n'empêche ni n'exclut l'amitié, mais auquel elle demeure subordonnée, en ce sens que l'affection pour un ami personnel ne dispense pas des devoirs généraux de la charité envers tous; seulement cette amitié dans sa perfection doit servir en quelque sorte de type à l'union avec tous les fidèles dans le royaume. L'amitié chez les Pères est toujours, comme chez les philosophes du monde païen, une communauté de mœurs et de sentiments, cimentée par des services réciproques; mais ils y ajoutent le motif religieux de la communion de la foi en un même Sauveur, et de l'espérance d'une même vie éternelle. Cette amitié, ainsi purifiée et sanctifiée, est seule vraiment désintéressée et capable de sacrifice, tandis que l'amitié philosophique, ne s'élevant pas au-dessus de l'utilité et de l'intérêt, demeure toujours plus ou moins égoïste (135).

Les monastères, conformément à l'esprit de leurs fondateurs, devaient être des écoles et des asiles de cette amitié parfaite, type de la sainte et fraternelle harmonie des âmes. On prescrivait aux moines d'une manière plus spéciale le devoir de l'amour, de la concorde, de la communauté des intérêts et des sentiments. La communauté même des biens, impossible dans la grande société humaine, était réalisée dans les associations monastiques, mais elle ne l'était que par le libre consentement de ceux qui s'y faisaient recevoir; c'était une condition pour être admis, mais personne n'était forcé de se faire admettre. En entrant au monastère, les uns déposaient les dignités dont ils avaient été revêtus dans le monde, les autres étaient relevés de la bassesse de leur condition servile ou inférieure; on ne conservait que le caractère d'homme et de chrétien, sous un régime égal pour tous. Ces associations présentaient ainsi une image de l'égalité et de la fraternité chrétiennes; elles étaient des asiles tant pour les hommes désabusés des grandeurs du monde, que pour des esclaves affranchis, des artisans, des laboureurs réduits à la misère et ne trouvant plus une place honorable au milieu d'une société en décadence (136). En se retirant du monde, pour

(128) Athenag., *Leg.*, c. 32, p. 310 — Lactant., *Instit.*, l. v, c. 16, t. I, p. 400.

(129) Greg. Naz., or. 16, t. I, p. 245.

(130) Hermas, l. II, mand. 8, p. 90 — Ignat., *ad Eph.*, c. 6, p. 41.

(131) Tertull., *Apol.*, c. 39, p. 121. — August., *Tract.* 51 *in Joan.*, § 12, t. III, p. II, p. 463. — Iden., *De excessu fratris*, l. II, § 44 et suiv., t. II, 1445.

(132) Voy. *Act.* II, 42 46. — Pline, dans sa lettre à Trajan, paraît y faire allusion: « Morem sibi fuisse rursus coeundi ad capiendum cibum, promiscuum tamen et innoxium. » L. X, ep. 97, t. II, 128.

(133) Athenag., *Leg.*, c. 31, p. 308. Tertull., *Ad uxorem*, l. II, c. 4, p. 168. — Orig., *C. Cels.*, l. I, c. 1, p. 319.

(134) *Constit. apost.*, t. II, c. 28, p. 243. — Tertull., *Apol.*, c. 39, p. 123. — Clem. Alex., *Pædag.*, l. II, c. I, t. I, p. 165-166. — August., serm. 178, § 4, t. V, p. 891; — *Contra Faustum*, l. XX, c. 20, t. VIII, p. 246.

(135) Clem. Alex., *Strom.*, l. II, c. 9 et 19, t. I, p. 450 485. — Chrys os.; *Hom. in Col.*, § 3, t. XI, p. 315. — August., ep. 258, t. II, p. 669. Hieron., ep. 53, t. I, p. 270.

(136) « Nunc veniunt plerumque ad hanc professionem servitutis Dei et ex conditione servili, vel etiam liberti, vel propter hoc a omnis liberali sive liberandi, et ex vita rusticana, et ex opificum exercitatione, et plebeio labore, tanto utique felicius, quanto fortius educati, qui si non admittantur,

vivre dans une amitié sainte, à l'abri de tous les troubles, les moines s'exposaient au reproche de ne fuir les hommes que par égoïsme; car le Chrétien ne se doit pas seulement à son ami, il se doit à tous ses frères; c'est pour cela qu'on prescrivait aux moines d'une manière si formelle la règle d'exercer la charité sous toutes les formes envers les pauvres du dehors. En un mot, les monastères devaient être pour leurs habitants des écoles d'amour fraternel; pour les malheureux qui frappaient à leurs portes, des foyers de charité, et pour l'Eglise entière un type de la communion chrétienne dans sa perfection (137).

AMOUR SOCRATIQUE OU PLATONIQUE. *Voy.* PLATON, § III.

ANALEPSE. Nom grec de la fête de l'Ascension (ἀνάληψις), d'où la semaine qui suivait était nommée *analepsine*. Cette fête était célébrée sur la montagne des Oliviers avec un appareil et une magnificence incroyables dans l'église bâtie par sainte Hélène (138). Il est à remarquer, comme une singularité unique, que cette église n'avait pas de toiture, afin que les fidèles pussent voir continuellement le chemin qu'avait suivi Jésus-Christ en montant au ciel (139). Une tradition pieuse raconte que lorsqu'on voulut plus tard couvrir l'église, les ouvriers ne purent jamais fermer entièrement cette voûte (140).

ANAPHORA. — Nom donné à l'élévation de l'hostie et au saint-sacrifice de la messe (141).

ANASTASIME (d ἀνάστασις, Resurrection). — Surnom de la *Pâque* des Chrétiens d'Occident; ce qui veut dire *Pâque de la Résurrection*, à la différence des Chrétiens d'Orient et surtout des Grecs, qui donnent à la *Pâque* le nom de *Staurosime*, σταυρώσιμος; ou *de la Passion*, comme si le mot *Pâques* venait de πάσχειν, qui veut dire *souffrir* (142); mais les Pères, et saint Chrysostome surtout, font toujours venir *Pâques* du mot hébreu *Phise* (dans la Vulgate, *phase*), qui veut dire *passage*, lequel pris au spirituel fait allusion au passage de l'état de mort, occasionné par le péché, à l'état de vie immortelle due à la grâce (143).

ANASTASION. — L'on nomme ainsi dans les liturgies grecques *l'hymne propre* du dimanche de Pâques, du grec (ἀνάστασιον); c'est le chant de la *Résurrection*.

ANCRE. — En tête des nombreux symboles des vertus morales, se place l'ancre de la foi et de l'espérance, déjà employé par les anciens pour désigner la prospérité des villes. Au Parthénon, des ancres étaient peintes avec des olives, pour figurer la sécurité et la paix données à la ville de Minerve. Sur les monnaies des rois de Syrie depuis Alexandre, l'ancre se voit souvent, mais jamais chez les Grecs ni les Romains, avant Jésus-Christ, elle ne fut l'emblème de l'espérance et de la fermeté dans la foi. Les premiers qui lui donnèrent ce sens furent saint Clément d'Alexandrie et saint Chrysostome. Après eux, Paulinus de Nola, invoquant son saint patron, s'écrie: «Qu'en toi soit pour mon cœur fixée l'ancre de la double vie (143*).» Un livre intitulé *l'Ancre de la foi* fut fait par l'évêque grec Epiphane. On trouve très-souvent sur les tombeaux une ancre entre deux poissons.

ANGES. — Autour de La Trinité (*Voy.* ce mot), il serait naturel de placer les hiérarchies célestes. Mais la langue hiéroglyphique des premiers chrétiens, trop peu développée, n'a point d'emblèmes pour les désigner. On se contenta de figurer les anges à la manière des anciens Grecs, c'est-à-dire comme des jeunes gens en longues tuniques flottantes, volant ou marchant à l'accomplissement des ordres qu'ils ont reçus, ou bien comme des enfants ailés, ou encore par de simples têtes ailées sans corps, genres d'icones que Buonarotti prouve n'avoir pas été étrangers aux païens (144).

ANIMAUX SYMBOLIQUES. — Ces animaux étaient le phénix, le pélican, la licorne, la fourmi, les attributs des évangélistes, etc. Le phénix, oiseau idéal consacré au dieu de la lumière dans Thèbes et Persépolis, et qui, selon les Egyptiens, venu de l'Inde en Arabie, y vivait cinq mille ans, puis allait au temple du soleil, y allumait un bûcher et s'y brûlait lui-même pour sortir bientôt de ses propres cendres brillant et rajeuni, paraît sur les médailles romaines vers l'époque de la décadence, comme emblème de l'éternité de l'empire. Les monnaies impériales des premiers successeurs de Constantin portent un phénix auréole assis sur le globe, pour signifier la renaissance du monde, avec l'exergue: *Fel. temporum reparatio*. Enfin cet oiseau, que Claudien a chanté dans un poëme spécial, qui porte même le titre de *Phénix*, perdant son sens politique, reste attribué à l'Eglise, seul empire éternel. C'est pourquoi on le voit si souvent dans les mosaïques, figurant la résurrection, radieux et la tête étincelante de neuf rayons, monter dans les airs, ou se poser à la cime

grave delictum est: infirma mundi elegit Deus. » — AUGUST., de opere monach., c. 21, t. VI, p. 360; — *Ib.*, c. 25, p. 362.

(137). Comp. CASSIAN., *Collat. Patrum*, coll. 16, c. 1 et suiv., p. 476.

(138) *Voir* ADAMNAN, abbé de Ily, ALLATIUS, BEDE, *Hist. Anglo.*

(139) BEDE, *Hist. Anglo.*, cap. 15.

(140) Not. Duc. *in Paulin.*, p. 781.

(141) *Voir* le Cardinal BONA, *De rebus liturg.*, p. 18.

(142) *Voir* à ce sujet *l'Histoire eccléS.* de SOCRATE, liv. v, ch. 22. — CASAUBON, exercit., § 10, n. 11.

(143) Sur les divers sens donnés à ce mot.— *Voir* AMBROS., *De Cain et Abel.* — TERTULLIEN, *De orator.* — PASCASIUS, évêque de Lilybée. — *Joan.* XIII, 12. — AUGUST., epist. 55, n. 23. — HIERONYM., *De Pasch.*

(143*) In te compositæ mihi fixa sit ancora vitæ.

(144) *Medagl. del museo Carpegna.*

des palmiers. Observons cependant que les plus anciens monuments chrétiens où sa présence soit historiquement constatée, sont les mosaïques commandées par Pascal Ier en 818 et 820, dont l'une se voit encore à Santa-Cecilia en Transtevere. Là le phénix est posé auprès de sainte Cécile, qui elle-même, dit la légende, avait fait sculpter cette image sur les sépulcres de plusieurs martyrs.

Auprès de l'oiseau qui figure l'Eternité, vient naturellement celui qui figure la rédemption ou le pélican, sacré en Judée comme en Egypte, et qui, étant censé se percer le sein pour nourrir ses petits de son sang, exprime le logos dans les profondes doctrines orientales. A la vérité, on ignore s'il fut connu des premiers Chrétiens; il n'y en a nul vestige aux catacombes. Seulement Schœne (145) dit l'avoir vu en plusieurs endroits sur les chapiteaux de Saint-Césaire à Rome, se déchirant les entrailles avec son bec, entre des lotus égyptiens et des roses, symboles de silence et d'amour. Mais cette basilique primitive, bâtie en partie de débris antiques, offre plusieurs chapiteaux avec des hiboux de Minerve, des sphinx, et d'autres animaux qui n'ont rien de chrétien. Quoi qu'il en soit, le pélican devint plus tard un des signes les plus populaires du Sauveur s'immolant lui-même pour racheter et nourrir ses créatures.

Les architectes romains et gothiques le répètent partout dans leurs temples.

Il est encore un autre hiéroglyphe que le moyen âge s'appropria, et qui manquait à la primitive Eglise, c'est la licorne, l'âne sauvage et solitaire, que Turner a retrouvé réellement existant avec sa corne unique dans les montagnes du Thibet. Cet animal, appelé par Zoroastre l'âne pur, le chef-d'œuvre et le patron de la création pure, qui incessamment frappe Ahrimane de sa corne, avec laquelle les Perses fabriquaient des coupes magiques, qui étaient censées rejeter tous les breuvages empoisonnés, s'offre sur les monuments de Persépolis, ailé ou sans ailes, avec trois pieds, six yeux, neuf bouches qui prophétisent sur les neuf mille ans du monde. Les Egyptiens l'avaient parmi leurs hiéroglyphes; il était connu des Hébreux, et l'Eglise d'Orient l'adopta la première pour désigner le Messie incarné.

Grégoire le Grand (commentaires sur Job), voit dans la corne de ce mystérieux animal qui sauve de tout poison, une image de la croix; on appliqua à Marie, Mère du Messie, la réalisation de la fable grecque sur la manière dont il est pris par les chasseurs, quand il a rencontré le sein d'une vierge pure pour y cacher sa tête. Mais ce n'est qu'avec les carlovingiens et les barbares que la licorne entre dans le domaine des icones, du moins pour l'Occident. La première fois qu'elle paraît, selon Münter (146), c'est au VIIIe siècle, où on la voit agenouillée sous la croix, dans la courbure d'une crosse, à Fulda, en Germanie.

La fourmi, qu'on trouve partout sur les gemmes et les tombeaux antiques, parce que, d'après Pline, c'était le seul animal qui enterrât ses morts, fut reçue aussi par les premiers Chrétiens (147); mais ils virent dans ce diligent animal qui amasse l'été des vivres pour l'hiver, une image de l'âme qui doit amasser ici-bas des bonnes œuvres pour le grenier du Père commun, où aucun ver ne ronge plus le froment (148).

Les quatre saisons furent appelées à venir se ranger autour du Christ avec leurs attributs de l'antiquité. De petits génies nus continuèrent quelque temps à faire les vendanges : on les voit grimper capricieusement à des vignes hachiques, enlacées autour de deux colonnes qui portent une arcade, sous laquelle sont assis Jésus-Christ, saint Pierre et saint Paul, pendant qu'aux extrémités du sarcophage sont Abraham, prêt à immoler son fils, et Pilate se lavant les mains (149). On pourrait citer plusieurs monuments de ce genre. Mais le nouveau culte faisait plus; il recevait avec vénération jusqu'aux personnages fameux par leur doctrine dans l'antiquité. Platon, Pythagore, Zoroastre étaient cités avec enthousiasme, et l'on allait jusqu'à prendre Orphée comme emblème du Sauveur. Ce fondateur présumé de la religion pure des Hellènes, corrompue depuis par l'idolâtrie, est souvent sculpté sur les sarcophages avec sa tiare phrygienne et sa lyre dorique, tantôt à sept cordes qui, par leurs accords, ravissent les sept planètes, tantôt à dix cordes, signifiant peut-être la décadence orientale des commandements divins. Une peinture des grottes de saint Calixte sur la voie Appia le représente assis sur un mont : des oiseaux l'écoutent dans les airs; les bêtes fauves sortent de leurs forêts; deux lions s'approchent d'un air soumis (150). Pour les initiés, cet emblème figurait le Christ, qui, dit Eusèbe de Césarée, a adouci, façonné à l'amour les âmes grecques et barbares, et réuni tous les hommes en une famille de frères, comme Orphée avec sa lyre rassemblait tous les animaux en un seul bercail. Ainsi Jésus est le véritable Orphée qui, par les harmonies de sa doctrine d'amour, bâtit avec des pierres mortes sa cité vivante. Au reste, la lyre orphique, organisatrice du chaos primitif, plane partout sur la tête des premiers dieux, de même qu'elle préside à la reconstruction du monde par le christianisme. Dans tous les cultes, un symbolisme profond s'attache

(145) *Histor. Forschungen über die Gebrauche... der ersten Christen*, tom. III.

(146) *Sinnbilder der alt. Christen.*

(147) Saint Jérôme parle d'un ermite Malchus, qui soutenait avoir vu dans son désert une procession funèbre de fourmis.

(148) Munter, ibid.

(149) Bottari, *Pitture et sculpture sagre*, t. I, pl. 55.

(150) Aringhi, tom. I.

à la lyre. Placée d'abord parmi les constellations extra-zodiacales sous le nom de tortue céleste, c'est elle qui préside aux premiers développements de la civilisation chinoise, en montrant à Fo son dos écaillé où sont écrits en hiéroglyphes toutes les idées et toutes les vérités nécessaires au genre humain ; c'est elle qui d'après les Védas porte l'univers, et qui, entre les mains de Mercure, formule les premières lois de la Grèce. Plus tard, le pouvoir passe des Pélages aux Hellènes, de la main des prêtres dans celle des guerriers. La tortue-lyre qui plane dans les cieux devient pour les astronomes de cet âge de combats l'aigle de la foudre et du soleil. Et depuis lors, ce roi des vautours, oiseau de mort et de funérailles, n'a pas cessé d'être l'étendard de tous les empires militaires. Il l'est encore aujourd'hui comme aux temps de Cyrus et de César ; mais l'Eglise, qui est venue prendre le monde politique pour ainsi dire en sens inverse, a mis dans ses symboles l'aigle à côté de la colombe. Attribut de l'Apôtre bien-aimé, dont l'âme s'envole en extase à travers les visions de l'*Apocalypse*, il n'exprime plus que le tendre élan du disciple vers son maître, au lieu de servir aux passions et aux enlèvements impurs comme dans le culte de Jupiter. On peut remarquer la même transformation pour les autres symboles des quatre évangélistes. Après cet oiseau royal consacré à saint Jean, parce que c'est l'apôtre qui voit le plus clairement la face du Verbe, qui décrit le mieux sa naissance éternelle et ses gloires invisibles, vient se placer le bœuf de saint Luc, qui raconte la naissance terrestre du Logos, et sa généalogie depuis Abraham, Aaron et David ; Apis de la sacerdotale et matérielle Egypte, holocauste ordinaire des sacrifices, le bœuf vint de Jérusalem, aussi bien que d'Alexandrie, dans l'art chrétien. Jadis consacré au soleil et monture de Bacchus indien, le lion était chez les Hébreux l'animal de la tribu de Juda, la plus guerrière, la plus formidable des douze. Le quatrième symbole des évangélistes fut un homme pour l'Europe, et un Ange pour l'Orient.

Au reste, la création de ces quatre hiéroglyphes d'un caractère tout égyptien, est due à la gnose, et ne fut reçue chez les orthodoxes qu'après Constantin. Représentés auparavant par les quatre sources qui jaillissent du rocher de Dieu, les quatre évangélistes s'expriment alors par la vision d'Ezéchiel, qui avait contemplé autour du trône de l'Agneau l'homme et les trois animaux, l'aigle, le lion et le taureau, en adoration devant lui. Ces emblèmes, qui représentaient probablement, chez les Juifs et les premiers Chrétiens, les quatre chefs des quatre principaux règnes de la nature vivante et terrestre, ne se voient sur aucun sarcophage, verre ou tableaux primitifs des catacombes (151). Ils ne commencent à se montrer sur les mosaïques qu'au ve siècle, et sont le signal d'un grand mouvement d'art qui, provoqué par les gnostiques, tend à retourner aux monstruosités des entassements symboliques de l'Orient. Schœne (152), au tome III de ses *Recherches historiques*, décrit une peinture byzantine qui se voit dans l'Eglise de Saint-Etienne à Bologne, dont l'époque est inconnue, mais qui doit être très-ancienne, où les quatre évangélistes ont des corps d'hommes surmontés de têtes d'animaux. Saint Jean, debout, drapé du manteau philosophique, avec deux ailes déployées, y tient le rouleau de son Evangile dans une main, gesticule de l'autre, et sa tête d'aigle auréolée ouvre le bec comme pour parler. L'influence égyptienne d'Alexandrie sur l'Occident est ici on ne peut plus forte (153) ; mais, fruits d'imaginations particulières, ces symboles sont sans unité, et varient suivant les écrivains. Pourtant on est assez d'accord à donner l'emblème de l'aigle qui plane et fixe le soleil, à saint Jean, le père de la vie contemplative, qui incessamment en vision ne s'occupe du Christ que comme Verbe éternel, ne songe qu'à ses origines et à sa fin ; tandis que les autres évangélistes, plus dans la vie active, racontent les faits et donnent les préceptes. Juvencus a dit :

> Matthæus instituit virtutum tramite mores
> Et bene vivendi justo dedit ordine leges.
> Marcus amat terras inter cœlumque volare
> Et vehemens aquila stricto secat omnia lapsu,
> Lucas uberius describit prælia Christi,
> Jure sacer vitulus qui mœnia fatur avita.
> Joannes fremit ore leo similis rugienti,
> Intonat æternæ pandens mysteria vitæ.

D'autres vers dans ce genre se trouvent çà et là écrits sur les plus anciens exemplaires des Evangiles. Naguère encore on lisait dans la basilique de Saint-Paul *extra Muros*.

> More volans aquilæ verbo petit astra Joannes.
> Marcus ut alta fremit vox, per deserta, leonis.
> Jura sacerdotii Lucas tenet ore juvenci.
> Hoc Matthæus agens hominem generaliter implet.

Ainsi, volant avec l'aigle, Jean l'inspiré monte au ciel par le Verbe ; Marc frémit en écrivant comme la grande voix du lion qui remplit le désert ; Luc, le généalogiste du Messie, l'ami du sacerdoce et des choses passées, s'appuie encore près de l'autel antique sur le taureau du sacrifice, tandis que Matthieu, l'esprit clair, tranquille dans la simple foi, écoute l'Esprit qui lui parle, et convaincu, raconte les choses à l'homme.

Plus tard, Byzance donna indifféremment

(151) Cardinal Borgia, *De cruce veliterna*, Rome, 1780.

(152) Geschichtsfor ch., t. III, et Munter, *Sinnbild.*

(153) Il existe deux bonnes dissertations sur cette matière : l'une de Thomasius, *Insignia quatuor evangelistarum*, Lips. 1667 ; et Corylendre, *Dissertatio de insignibus evangelistarum*, Londini Gothorum, 1755.

des ailes à ces quatre formes emblématiques, et alors l'homme de saint Matthieu devint un ange qui, au lieu de l'écouter, l'inspire. Ceci paraît s'être fait dès le VIe siècle, car c'est à cette époque qu'on attribue la pierre funèbre gravée au tome XII d'Aringhi, et qui représente l'Agneau portecroix entre un homme ailé en habits sacerdotaux, et le bœuf aussi ailé, tenant tous deux un livre carré. Kopp (154) a décrit un vieux codex des quatre Evangiles, à la bibliothèque universitaire de Wurtzbourg : les mêmes figures s'y retrouvent.

Enfin le fameux lion de saint Marc, à Venise, tient aussi le livre avec ces mots : *Pax tibi, Marce, evangelista meus*, et a des ailes à demi ployées. Quant au bœuf ruminant, son sens mystique est plus varié. Déjà pris chez les anciens comme image de la doctrine et du mystère sacré, il continue chez les Chrétiens de désigner en général le sacerdoce. Aussi Cassiodore dit-il, en parlant du psaume LXV : *Boves intelligit prædicatores qui pectora hominum feliciter exarantes, eorum sensibus cœlestis verbi semina fructuose condunt.* C'est pourquoi saint Chrysostome introduit le Verbe, disant aux païens: Vous avez tué mes taureaux. Un sarcophage primitif (155), en confirmation de ces textes, offre le buste d'un prêtre romain au-dessus de la colombe et du bœuf, ayant près de lui Daniel dans la fosse aux lions, et Moïse qui frappe le rocher; n'est-ce pas là toute la vie du prêtre?

Ainsi tous les symboles de la religion des sens passaient peu à peu en se spiritualisant dans le nouveau culte.

Les sibylles mêmes furent peintes déroulant leurs feuilles prophétiques, ou chantant sur leur trépied celui qui doit venir.

Et ces emprunts faits au paganisme ne se concentraient pas dans le seul domaine de l'art. Le culte conserva lui-même une foule de choses de l'hellénisme, tels les divers costumes sacerdotaux modifiés, les repas des agapes, les aspersions d'eau lustrale, la mître ou le diadème du pouvoir spirituel, la crosse recourbée ou le bâton pastoral des prêtres d'Égypte, des brahmanes, des druides, des enfants d'Aaron, devenue peu à peu la verge magique du fétichisme, et rendue par l'Église à sa dignité première. Il n'y a pas jusqu'au titre de pontifes, faiseurs de ponts pour passer d'une rive à l'autre de la vie, qui ne témoigne de ces emprunts. Mais tout ce que l'on conservait se purifiait et changeait de sens en entrant dans l'Eglise. Il fallut bien des siècles pour que l'allégorie moderne, fille paganisée et perdue de l'Eglise primitive, vînt profaner ces emprunts, en leur rendant leur signification première et idolâtrique.

(154) *Schriften und Bilder der Vorzeit*, tom. I.
(155) Aringh., tom. I.
(156) Beleth., *Officior. divinor.* cap. 84. — *Micrologue*, cap. 56. — Honorius Augustod., l. III, cap. 137.
(157) *Voir les Capitulaires* I, 2, édition de Baluze, p. 1527.

ANIMAUX SYMBOLIQUES. — *Voy.* Symboles.

ANNOTINE (Pâques) de *Annotinus, annuel.* — C'était le jour anniversaire du baptême pour ceux qui avaient été baptisés à Pâques (156). Cette Pâque est placée dans les calendriers romains des VIIIe et IXe siècles, publiés par le père Fronteau et Allatius, entre le 14e et le 23e jour d'avril, et au dernier d'avril dans le lectionnaire de Comes ou de l'anonyme regardé comme le compagnon de saint Jérôme, et retouché par le prêtre Théotique (157).

ANNUS GRATIÆ ou l'*An de l'incarnation.* — Rien n'est plus usité que cette expression, dont l'origine cependant est peu connue. Le premier exemple qu'on en trouve est dans une charte de l'an 1132, donnée par Hugues, seigneur de Châteauneuf.

Gervais de Cantorbéry en offre un deuxième exemple dans sa *Chronique* du XIIIe siècle. *Anno igitur gratiæ secundum Dionysium MC, secundum evangelium vero MCXXII, suscepit Henricus I, monarchiam totius Angliæ*, etc. Ce qui est à remarquer ici, c'est la distinction établie par le chroniqueur, entre l'*année de grâce* suivant Denys le Petit, et la même année, suivant le calcul de l'Evangile; Marianus Scotus, savant moine écossais, parent de Pierre le Vénérable, et qui vivait au XIe siècle, a établi cette même distinction dans sa chronique (158), ainsi qu'on le voit dans un rescrit d'Urbain II, en faveur de l'abbaye de Saint-Miel.

ANNUS MARTYRUM. — C'est l'*ère des martyrs* chez les Chrétiens d'Egypte et dans l'Eglise d'Alexandrie; ils la font partir de la persécution de Dioclétien, ce qui correspond à l'an 302 ou 303, suivant les chronologistes: les Abyssins s'en servent aussi dans leur calendrier. Mais pour le monde chrétien, la véritable ère des martyrs date du règne de Néron, l'an 66 ou 67 de Jésus-Christ; elle pourrait même dater du règne d'Hérode Agrippa, qui fit mourir saint Jean et saint Jacques le Majeur: mais ces saints ne furent pas mis à mort, comme à l'époque des persécutions proprement dites, où les formes juridiques sont alors employées, et font des persécutions un événement mémorable dans l'histoire de l'Eglise, en même temps qu'elles en établissent l'authenticité et la multiplicité contre ceux qui ont voulu ou voudraient encore le contester.

ANNUS TRABEATIONIS CHRISTI. — Expression qui se trouve en tête de plusieurs chartes. Du Cange dit que cela signifiait *l'an où Jésus fut attaché à la croix (annus quo Christus trabi affixus est)*; mais il s'est trompé, suivant les Bénédictins, en prétendant que *trabeatio* vient de *trabea* ou de *trabes (poutres)*; la *trabea* était une espèce de *robe*

(158) Cette *Chronique*, qui est très-estimée, commence à la naissance de Jésus-Christ et va jusqu'en 1083; elle a été continuée par l'abbé Dodechin en 1200. (*Art de vérifier les dates.*)

dont les rois de l'antiquité se servaient, et dont les païens revêtaient les statues des dieux à certaines époques. Ils s'appuient du texte d'un sermon de saint Fulgence qui dit : *Heri rex noster trabea carnis indutus est.* Or, il est clair que saint Fulgence désigne ici le jour où Jésus-Christ a revêtu la *robe* (*trabea*) *de notre humanité* (*carnis*), ou, ce qui est la même chose, qu'il désigne le jour de l'incarnation (159).

ANTHOLOGE, d'ἀνθολόγος, *qui choisit des fleurs.* — Nom donné à un livre renfermant l'abrégé et le choix de plusieurs livres de prières dont se servent les Grecs, et qui présentent l'*Histoire des saints* de leur Eglise. Il fut publié pour la première fois en 1598, par les soins de Pierre Arcadius (160), savant prêtre grec de Corfou, et revêtu de l'approbation de Clément VIII; c'est un extrait des grandes *Menées grecques.* (*Voy. ce mot.*)

ANTIDORUS (ἀντίδωρον). — Nom donné au pain bénit dans le 2e can. du synode d'Antioche et rapporté par Batsamon. Pie I, Pape et martyr, fit continuer l'usage de le distribuer aux fidèles qui ne communiaient pas, d'après ce que les apôtres avaient ordonné eux mêmes, s'il faut en croire les *Constitutions apostoliques.* Saint Paulin de Nole le nomme le pain d'union (*Panis unanimitatis*), saint Grégoire de Nazianze, le pain de la sincérité, *panis candidus* (161).

ANTIMENSIA. — C'est le nom donné dans les eucologes grecs (162) aux tables de marbre qui servaient d'autels. L'on peut avoir une idée de ces sortes d'autels par ceux que l'on voyait dans l'église de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés en France (163), et dans la cathédrale de la Cita di Castello dans l'Ombrie (164).

ANTITACTES. *Voy.* Gnosticisme.

ANTITRINITAIRES. — La doctrine de la tripersonnalité de Dieu, ou la génération et la vie intérieure de l'Être divin, forme, avec les dogmes de l'incarnation et de la rédemption auxquels elle est intimement liée, le fondement du christianisme. Cette doctrine qui enseigne que la divine Monade, se manifestant de la manière la plus parfaite, engendre, dans cette manifestation, une image semblable à elle-même, sa parole ou lumière, son intelligence ou sagesse, en un mot son fils, et que le lien d'un ineffable amour, procédant de l'un et de l'autre, le Saint-Esprit, qui unit ces deux hypostases divines, comme source et principe de leur félicité, est également une hypostase divine lui-même; cette doctrine, disons-nous, ne peut jamais être comprise par l'esprit fini de l'homme. En effet elle a pour objet l'essence la plus intime de la Divinité infinie; elle doit, par conséquent, être toujours crue comme un mystère. Elle est néanmoins offerte en même temps aux investigations de l'esprit scrutateur, afin que, s'attachant au dogme avec la foi et la prenant pour guide, il parvienne, peu à peu, au degré de pénétration et d'intelligence possible ici-bas dans la sphère des choses divines. Les recherches spéculatives se sont exercées en tous sens sur ce dogme inépuisable. Tantôt on l'a rejeté comme incompatible avec le monothéisme entendu d'une manière purement abstraite; tantôt on a voulu disposer et interpréter, d'une manière arbitraire, sa divine économie ou les rapports réciproques des personnes. Ce n'a été qu'avec de grands efforts que l'Eglise est parvenue sur ce point à remplir dans son intégrité sa tâche de conservatrice de l'ancienne foi et à écarter des fidèles toute décision doctrinale erronée, ou conduisant à l'erreur. Mais en même temps elle a été conduite, par cette lutte, à développer toujours davantage, à délimiter plus profondément vis-à-vis chaque erreur, et à exprimer, dans des formules de plus en plus précises, la vérité qui, quoique virtuellement complète au fond de sa conscience dès le commencement, ne l'était pas dans la forme. Ce service, les hérésies l'ont rendu de tout temps à l'Eglise. Dans les premiers siècles, ce fut surtout par un effet d'appréhension judaïque de tout ce qui pouvait heurter l'unité de Dieu, si soigneusement maintenue contre le polythéisme, que la Trinité devint une pierre d'achoppement pour certains esprits. Et ce n'étaient pas seulement des Juifs chrétiens, mais encore beaucoup de païens convertis, qui, ne pensant qu'avec terreur à leurs illusions polythéistes et à la possibilité d'y retomber, pouvaient facilement se tromper sur le dogme de la tripersonnalité divine, lorsqu'il leur était présenté comme portant atteinte à l'unité de Dieu. La Trinité se vit donc attaquée de deux manières à cette époque. Les uns, animés de dispositions radicalement antichrétiennes, niaient d'une manière directe la Divinité du rédempteur et par là la rédemption elle-même. Contre eux l'Eglise dut défendre la divinité du Christ, comme elle avait défendu son humanité contre les gnostiques. D'autres enseignaient, à la vérité, une union de la Divinité avec l'homme Jésus; mais, rejetant la distinction des trois hypostases, et ne voulant voir dans les noms de Père, de Fils, et de Saint-Esprit, que les divers aspects d'une personne divine, ils disaient que le *Logos*, qui s'était uni au Christ, était ce Dieu unique lui-mê-

(159) Ce sermon fut prononcé le jour de saint Etienne, dont la tête tombe, comme on le sait, le lendemain de Noël. Du Cange, verbo *Annus.*

(160) On doit à ce savant, parmi d'autres ouvrages remarquables, celui intitulé *De concordantia Ecclesiæ occidentalis et orientalis in septem sacramentorum administratione.* Paris, 1672, in-4°, estimé et recherché.

(161) Ivo, part. II, cap. 57; Nazianz. *Opera.* 19; August., Epist. 54, *ad Alip.*; Cabasilas in *Exposit. Liturg.*, cap. ult.

(162) *Voir* Théodore Balsamon, *Exposit.*, can. 31; *Concil. Trull.*, et Manuel Charistopolus, lib. III *Juris orient.*

(163) *Voir* la pl. 8, p. 167, de l'hist. de cette abbaye, par dom. Bouillart.

(164) Voir *Hist. de l'art, au moyen âge*, sculpt. pl. XXI, n. 15 (très-remarq.).

me, ou le Père. C'est à cause de cela qu'ils furent appelés *Patripassiens.*

Les premiers antitrinitaires, dont il soit parlé, sont Théodote de Byzance et Artémon, vers la fin du IIe siècle. Celui-là, corroyeur de profession, mais non sans culture scientifique, avait renié Jésus-Christ pendant la persécution, et s'était excusé en disant qu'il n'avait renié qu'un homme. Etant ensuite parti pour Rome, il y fut exclus, par le Pape Victor, de la communauté de l'Eglise. Sa doctrine, d'après laquelle Jésus-Christ n'était qu'un homme miraculeusement né de la Vierge et distingué seulement des autres hommes par une vertu plus grande, trouva des partisans. Ils formèrent une secte et déterminèrent, pour une solde mensuelle, le confesseur Natalis à devenir leur évêque. Mais celui-ci, effrayé par une vision nocturne, rentra bientôt en lui-même, alla se jeter en pénitent aux pieds du Pape Zéphyrin, et fut, après d'instantes supplications, reçu de nouveau dans le sein de l'Eglise.

Artémon sur lequel, du reste, on n'a pas d'autres détails, enseignait à peu près la même chose que Théodote. Selon lui, Jésus était, à la vérité, un homme miraculeusement impeccable, élevé au-dessus de tous les prophètes, mais au fond rien de plus qu'un homme. Les adhérents de ces faux docteurs employaient, au rapport de Novatien, le raisonnement suivant : Si le père est une personne, le fils une autre personne, et que l'un et l'autre doivent être Dieu, alors il n'y a pas seulement un Dieu, il y en a deux; au contraire, s'il n'y a qu'un seul Dieu, Jésus-Christ ne peut être qu'un homme. A l'appui de leur système, ils citaient les passages de l'Ecriture sainte, dans lesquels Jésus-Christ se donne lui-même le nom de Fils de l'homme, ou qui parlent de lui comme homme. Mais les théodotiens se permettaient aussi de falsifier les livres saints en rejetant ou changeant les textes opposés à leurs idées. Un autre Théodote, surnommé *le Changeur*, et disciple du premier, vivait à Rome sous le Pape Zéphyrin. Il prétendait que Melchisédech était plus élevé que Jésus-Christ, en ce que celui-ci, simple homme, n'était médiateur que pour les hommes, tandis que l'autre, Roi-prêtre, avait été une théophanie surhumaine, c'est-à-dire en même temps médiateur et intercesseur pour les Anges. En conséquence, ses sectateurs reçurent le nom de *Melchisédékites*, et ils offraient un sacrifice au nom de Melchisédech.

Dans le parti opposé des unitaires, Praxéas est le plus ancien qui nous soit connu. De l'Asie, où il avait souffert la prison pour la foi chrétienne, et avait, par conséquent, été confesseur, il se rendit, sous le pontificat de Victor, à Rome, où il enseigna les erreurs suivantes : Il n'y a qu'une seule hypostase divine; le Verbe divin, ou le Logos, et le Saint-Esprit ne doivent pas être regardés comme étant, à proprement parler, des substances; car de là découlerait la doctrine de deux et de trois dieux. Loin de là, Dieu, ou le Père, est sorti de soi-même, s'est uni à J sus et est appelé Fils sous ce rapport (*ipse se filium sibi fecit*). Il est appelé l'esprit saint, parce que Dieu est essentiellement esprit. Voici maintenant la conclusion de Praxéas : Puisque le Christ était Dieu, et que d'après l'Ecriture sainte, il n'y a qu'un seul Dieu, c'était donc le Père lui-même dont la Divinité habitait dans l'homme Jésus. Cela lui semblait découler aussi du passage où Jésus dit : *Le Père et moi sommes un ; celui qui me voit voit le Père.* (*Joan* x, 30; xiv, 9.) Tertullien, son antagoniste, lui faisait dire comme conséquence de sa doctrine : « le Père lui-même est né et a souffert. » Mais, Praxéas ne paraît pas avoir accordé ce point; il voulait dire simplement que le Père a souffert avec le Fils. *Compassus est Pater Filio.*

La même opinion sur la Trinité se retrouve chez Noëtus, qui fut exclu de la communion de l'Eglise par les prêtres de Smyrne, en 220. Seulement il s'exprimait dans le sens des patripassiens d'une manière plus précise. D'après lui il n'y a qu'un seul Dieu et père, lequel est caché, s'il le veut, se révèle, non engendré dans l'éternité, mais engendré dans le temps, lorsqu'il voulut naître de la Vierge; impassible et immortel, puis souffrant et mourant. Le passage de l'*Epître aux Romains* (*Rom.* IX, 5) était pris comme base principale de cette doctrine. « Si Jésus-Christ, disait Noëtus, est Dieu élevé au-dessus de tout, loué dans l'éternité, il est incontestablement le Dieu un et indivisible, qui est nommé le Père, et qui habitait dans le Christ. »

La doctrine de Béryllus, évêque de Bostra en Arabie, paraît avoir été un peu différente. Selon ses idées, le Logos est une simple force et émanation passagère, sortie de l'essence de Dieu; il n'avait, en conséquence, avant son union avec le Christ, aucune personnalité (*ἰδία οὐσίας περιγραφή*). Ce fut seulement par cette union, c'est-à-dire en se communiquant comme âme à un corps humain, que cette force de Dieu devint personne. Il y avait là deux erreurs mêlées ensemble, à savoir, la méconnaissance de la distinction éternelle entre la personne du Père et celle du Logos, et la fausse doctrine prêchée postérieurement par Apollinaire, à savoir, que la Divinité avait pris en Jésus la place de l'âme humaine. Dans un synode tenu à ce sujet, en 244, Origène démontra si victorieusement à Béryllus la fausseté de son système, que celui-ci y renonça spontanément, et remercia par la suite, dans des lettres, le grand docteur d'Alexandrie du service qu'il lui avait rendu.

Bientôt après, l'an 255, Sabellius occasionna à l'Eglise de plus grandes secousses dans la Pentapole en Afrique. L'Evangile apocryphe des Egyptiens, tenu pour vrai par lui, et dans lequel Jésus-Christ révélait à ses apôtres que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un, eut de

l'influence sur la formation de sa doctrine. Sabellius partait également de cette idée que la distinction des personnes, ou hypostases en Dieu, devait conduire à reconnaître trois dieux. Aussi ses disciples avaient coutume de demander à ceux dont ils voulaient faire des adeptes : *Avons-nous un seul Dieu, ou en avons-nous trois?* Voici la substance de cette doctrine. Au commencement est Dieu, la monade cachée en elle-même, non révélée, sans forme, qui s'est ensuite développée successivement comme Triade; car Dieu, en tant que sorti de ses profondeurs secrètes et primitives pour se révéler à l'extérieur, pour compléter la création, et en tant que directeur et conservateur du monde, est appelé le Père. Ensuite, afin d'opérer la délivrance du genre humain, le Logos est sorti, comme deuxième irradiation de la Divinité, immédiatement du Père; il s'est uni, par la force et l'opération (ἐνέργεια μονή, οὐχὶ δὲ οὐσίας ὑπόστασις) avec l'homme Christ produit par le Père dans le corps de la Vierge, et, sous ce rapport, il s'appelle Fils. Enfin, il y a une troisième force émanée de Dieu, laquelle opère dans la communauté des croyants, dans l'Eglise, éclairant, régénérant, perfectionnant la rédemption : cette force est le Saint-Esprit. Sabellius admettait donc, à la vérité, une différence entre le Père, le Fils et l'Esprit, mais point de différence éternelle et personnelle. Ce ne sont pas simplement trois noms, désignations d'un seul et même Dieu, d'après sa triple activité, comme créateur, sauveur et sanctificateur; le sauveur lui-même est différent du créateur. C'est un autre *πρόσωπον*, non une hypostase, une personne proprement dite; c'est une autre force, une autre représentation et irradiation de Dieu, laquelle n'est pas destinée à demeurer dans son isolement, mais qui, ainsi que celle du Saint-Esprit, doit, après avoir rempli sa mission, rentrer dans le Père d'où elle est émanée, comme un rayon parti du soleil retourne à ce foyer de la chaleur et de la lumière. C'est, en conséquence, une expansion passagère du Père dans le Fils et dans l'Esprit, opérée dans le temps. Sabellius comparait sa triade avec l'union du corps, de l'âme et de l'esprit, formant la personne humaine, avec le soleil dans lequel une hypostase et trois forces, l'une éclairante, l'autre échauffante, et la périphérie sont distinctes, avec la diversité des dons de la grâce qui découlent d'un seul esprit. La trinité de Sabellius n'est donc pas *immanente*, comme la trinité catholique, mais simplement *émanente*, s'accomplissant au dehors dans les rapports avec le monde et l'Eglise. Son erreur provenait de ce qu'il confondait la révélation intérieure, éternelle de Dieu avec la révélation extérieure et temporelle.

Paul de Samosate, évêque d'Antioche, s'éloignait encore davantage de la vérité par sa doctrine, à peu près semblable à celle d'Artémon. Selon lui, le Sauveur était un simple homme, appelé Fils de Dieu à cause de sa naissance produite par une opération divine immédiate, et à cause de l'inspiration dont l'avait doué la sagesse céleste. En lui habitait, et agissait cette sagesse, c'est-à-dire le Logos par lequel avaient déjà été inspirés les voyants de l'ancienne alliance, mais qui s'était communiqué au Christ avec plus de profusion. Comme il n'y a en Dieu aucune distinction des hypostases, ce Logos n'est point une personne, ni uni au Christ pour en former une; il est seulement la raison impersonnelle, la sagesse de Dieu qui s'est révélée par le Christ, a enseigné et opéré des miracles, et a ensuite abandonné l'homme dont elle s'était servie comme d'un organe. Par conséquent, les souffrances et les actions ordinaires et humaines de Jésus ne doivent nullement être attribuées à Dieu, qui n'y a pris aucune part.

C'étaient ainsi les points fondamentaux du christianisme, la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption, qui étaient niés par Paul de Samosate. Sa conduite était aussi peu chrétienne que sa doctrine. Il servait, en qualité d'inspecteur des impôts (*ducenarius*), la princesse Zénobie dont le pouvoir s'étendait alors sur la Syrie, et il s'entendait appeler plus volontiers de ce nom que de celui d'évêque. Il profana ses fonctions saintes par sa cupidité, sa dureté et son faste, abolit les hymnes de l'Eglise en l'honneur du Sauveur et les fit remplacer par des hymnes à sa louange, chantées même le jour de Pâques; il alla jusqu'à se faire appeler, par des flatteurs à gages, un ange envoyé du ciel. Cet homme occupant un des premiers et des plus anciens siéges de l'Eglise, et ne manquant point de talent pour propager ses erreurs, le danger était d'autant plus considérable. Aussi, l'Eglise orientale en fut-elle agitée presque tout entière. De l'année 264 jusqu'en 270 il fut tenu à Antioche trois synodes, où se rendirent les évêques les plus considérés de la Syrie, de la Palestine et de l'Asie Mineure. Paul avait d'abord en partie dissimulé sa doctrine, et en partie promis de demeurer, à l'avenir, fidèle à la foi de l'Eglise; ce ne fut qu'en 269 ou 270, au troisième synode, que le savant prêtre Malchion parvint à lui arracher l'aveu de ses hérésies; après cela il fut déposé et exclu de la communion de l'Eglise. Mais comme il se refusait à céder la maison épiscopale à Domnus nommé à sa place, les évêques s'adressèrent à l'empereur Aurélien qui ordonna que l'église et la maison épiscopale d'Antioche fussent remis à celui que l'évêque de Rome et les autres évêques italiens avaient reconnu. Toutefois, les adhérents de la doctrine condamnée se maintinrent encore quelque temps sous le nom de paulianistes et de samosaténiens, et le synode de Nycée, dans son dix-neuvième canon, ordonna que ceux d'entre eux qui se convertiraient à la foi catholique, reçussent le baptême, d'où l'on

a conclu qu'ils ne baptisaient point au nom des trois personnes divines.

Au commencement du IIIe siècle, un anonyme, qui, d'après Photius, était un prêtre romain, nommé Cajus, écrivit, contre les erreurs d'Artémon, un livre dont Eusèbe nous a conservé des fragments (165). Les artémonites invoquaient l'antiquité et l'apostolicité prétendues de leur doctrine. Cette doctrine, disaient-ils, avait été générale jusqu'à Victor; c'était son successeur Zéphirin qui avait altéré la vérité et introduit le dogme nouveau de la divinité de Jésus-Christ. Cajus, au contraire, ou l'auteur contemporain, quel qu'il soit, de l'ouvrage précité, en appelle aux écrits de Justin, de Miltiades, de Tatien, de Clément, d'Irénée, de Melito, et de beaucoup d'autres qui ont tous présenté le Christ comme Dieu. Il en appelle aussi aux psaumes et cantiques composés, dès le commencement, par des frères, et dans lesquels, en même temps que Jésus est nommé le verbe de Dieu, sa divinité est exaltée. Quant à Victor, il dit que ce fut lui qui retrancha de l'Église Théodotus, auteur de la doctrine hérétique, et en conséquence qu'il ne peut évidemment avoir partagé lui-même cette doctrine.

Tertullien a réfuté l'unitaire Praxeas dans un livre spécial, où il s'attache particulièrement à prouver l'inconsistance du reproche que celui-ci faisait à la doctrine catholique de conduire au polythéisme. Il montre que la *monarchie* de Dieu s'accorde très-bien avec son *économie* (sa tripersonnalité), à savoir, par l'unité de la substance. «Ils sont trois, dit-il, distincts non par l'être, mais par l'ordre, non par l'essence, mais par la personne, non par la puissance, mais par la propriété (*species*); ils ont une seule nature, une seule existence et une seule puissance.» Le Fils est sorti du Père, mais non séparé de lui. Le Père a produit le Verbe, comme la racine produit la souche, comme la source produit le ruisseau, comme le soleil produit le rayon; mais la souche n'est point séparée de la racine, le ruisseau de la source, le rayon du soleil, de même que le Verbe n'est point séparé de Dieu. Là où est un second, là sont deux, et où il y a un troisième, il y a trois. Le troisième c'est le Saint-Esprit, de même que, à partir de la racine, le troisième c'est le fruit de la souche, et que, en comptant la source et le ruisseau, le canal est le troisième. Hippolyte a défendu de la même manière la doctrine catholique contre Noëtus. Il se sert d'images semblables pour expliquer le rapport du Fils au Père; il parle de la lumière à laquelle une autre est allumée, du rayon sorti du soleil, de l'eau découlant de la source. C'est une chose remarquable que les adhérents de Noëtus et de Sabellius invoquaient pareillement, en faveur de leur doctrine, la foi générale à la vraie divinité de Jésus-Christ. En effet, voici comment ils s'expliquaient, au rapport d'Hippolyte: « Si le Christ est Dieu, il est le Père lui-même; car s'il n'y a qu'un Dieu, et que Christ, c'est-à-dire Dieu lui-même ait souffert, donc le Père a souffert.» Noëtus alléguait aussi, pour sa justification, qu'il ne faisait que glorifier le Christ, et que ce ne pouvait cependant pas être un mal (166).

Les Pères catholiques, en combattant cette erreur, devaient particulièrement éviter la doctrine opposée. Tertullien s'appliqua surtout à prévenir le mal entendu qui pouvait le faire regarder comme séparant le Fils du Père, tandis qu'il se bornait à le distinguer, et comme admettant trois substances au lieu de trois personnes. Il dit, de la manière la plus formelle, que le Père, le Fils et l'Esprit ne sont nullement séparés l'un de l'autre; que c'est à tort, par conséquent, que des hommes, ou privés de sens ou pervers, s'emparant des passages de ses livres dans lesquels il a écrit: « Le Père est un autre, le Fils un autre, et l'Esprit-Saint aussi un autre, » les avaient interprétés comme si ces paroles exprimaient que les personnes divines sont essentiellement séparées et différentes (167).

L'évêque Denis d'Alexandrie éprouva combien il était difficile de réfuter le Sabellianisme sans blesser l'égalité de nature des personnes divines, surtout dans un temps où le langage théologique sur ce point n'était pas établi d'une manière fixe, et ne faisait encore que se former. Denis, dans une lettre à Ammon et Euphranor, s'était appliqué à faire ressortir fortement la distinction du Fils et du Père; mais à côté d'autres comparaisons irréprochables, il avait dit très-improprement que le Fils était distinct du Père comme le cep de vigne l'est du jardinier, comme le vaisseau du constructeur. De plus, ayant employé, par rapport au Fils, l'expression équivoque de ποίημα du Père, ce mot semblait emprunter aux comparaisons susdites un sens qui rejetait le Fils dans la classe des créatures, et détruisait entièrement son égalité de nature avec le Père. Quelques fidèles portèrent

(165) Le livre cité par Eusèbe est le Σμικρὸς λαβύρινθος, mentionné aussi par Théodoret (*Hær. fab.* II, 5), avec la remarque qu'il n'est pas d'Origène comme le pensent quelques-uns.

(166) « Usque adeo hunc manifestum est in scripturis esse Deum tradi, ut plerique hæreticorum divinitatis ipsius magnitudine commoti, ultra modum extendentes honores ejus, ausi sint non Filium, sed Deum patrem promere vel putare; quod, etsi contra veritatem scripturarum est, tamen divinitatem Christi argumentum grande atque præcipuum est. Qui usque adeo Deus, sed qua Filius Dei natus ex Deo, ut pœnique illum, ut diximus, hæretici ita Deum acceperint, ut non Filium sed Patrem pronunciandum putarent. » (Novatian., *De Trinit.*, c. 18.)

(167) Déjà dans le dialogue contre Tryphon (n. 128), après avoir montré que le Fils, quant au nombre, est quelque chose de distinct du Père, et engendré par lui, saint Justin ajoutait: Ἀλλ' οὐ κατ' ἀποτομήν, ὡς ἀπομεριζομένης τῆς τοῦ Πατρὸς οὐσίας, ὁποῖα τὰ ἄλλα μεριζόμενα καὶ τεμνόμενα οὐ τὰ αὐτὰ ἐστιν, ἃ καὶ πρὶν τμηθῆναι.

plainte à ce sujet, en 262, à l'évêque de Rome, qui s'appelait également Denis. Celui-ci assembla, en conséquence, un synode à Rome même, et somma, dans une lettre dogmatique fort étendue, l'évêque d'Alexandrie de s'expliquer sur la doctrine qu'on lui attribuait. Le Pape montrait, dans sa lettre, que la doctrine catholique tient le milieu véritable entre l'erreur de ceux qui séparaient les trois personnes, pour en faire trois êtres différents ou trois divinités, et l'illusion de ceux qui les confondaient. Puis il insistait sur ce point que l'on ne pouvait pas appeler le Fils un ποίημα, comme s'il avait été créé de la même manière que les autres créatures, ayant bien plutôt été engendré. S'il avait été fait, créé, ajoutait-il, un temps aurait existé où il n'était pas, et le Père aurait été une fois sans le Logos, ce qui devait être rejeté absolument (168).

Denis d'Alexandrie se justifia sur-le-champ, auprès du Pape, dans une lettre, et ensuite dans un écrit apologétique divisé en quatre livres, où il développait très-précisément et clairement sa doctrine sur la Trinité, tout à fait conforme à la doctrine catholique. Il avait, disait-il, promptement abandonné les comparaisons du cep de vigne et du vaisseau, lesquelles, du reste, étaient adoucies par le contexte, et il s'était aussi servi d'autres images plus convenables, telles que la plante sortie de la racine, et le ruisseau découlant de la source. Son explication de l'économie divine, ou du rapport entre le Père et le Fils, consiste essentiellement dans les points suivants : A la vérité, le Fils tire son être du Père, mais il lui est coéternel comme la splendeur de l'éternelle lumière, de même que le soleil et la clarté qui rayonne de lui sont indivisibles et simultanés. Il n'y a pas eu de temps où Dieu ne fût pas Père. Le Fils n'est donc point une créature, si ce n'est par sa nature d'homme; il est le Fils de Dieu par nature, non par adoption, et de même que le Père et le Fils ne peuvent être séparés, de même le Saint-Esprit est inséparable de l'un et de l'autre. « De cette manière, nous élargissons dans la Trinité l'unité indivisible, et nous ramenons, sans l'amoindrir, la Trinité à l'unité (169). » Denis ajoute qu'il n'a pas employé l'expression : *consubstantiel* (ὁμοούσιος), parce qu'elle ne se trouve pas dans l'Écriture sainte, mais qu'il a formellement enseigné la doctrine elle-même, et démontré par plusieurs raisonnements, en particulier par l'exemple pris de la génération humaine, que le Fils forme avec le Père une seule et même substance.

Ce mot de *consubstantiel*, qui fut bientôt après solennellement adopté par l'Église, comme la plus exacte expression de la foi catholique, le Pape Denis l'avait alors employé conjointement avec le synode de Rome, et il paraît que quelques individus en avaient déjà précédemment fait usage. Mais il paraîtrait aussi que le même mot fut rejeté quelques années plus tard par le concile d'Antioche, qui condamna, en 269, les erreurs de Paul de Samosate. L'assertion de ce fait se trouve, pour la première fois, dans l'épître synodale des évêques semi-ariens assemblés, en 358, à Ancyre, et auxquels il fut accordé par Athanase, Hilaire et Basile, que les Pères d'Antioche avaient laissé de côté l'expression d'Ὁμοούσιος, à cause d'une fausse interprétation réelle ou possible. Toutefois, lorsqu'on y regarde de près, ce prétendu jugement du synode d'Antioche devient plus que douteux. Et d'abord, n'est-ce pas une chose fort étrange qu'il n'en soit question que quatre-vingt-dix années après la date de l'événement, et que, durant un si long intervalle, les Ariens ne se soient pas avisés d'invoquer cette apparente contradiction entre une décision plus ancienne et celle de Nicée qu'ils détestaient? Or, ceci n'a pas été révélé, que nous sachions, à Nicée même, ni à Antioche, en 341, ni dans aucun autre synode du temps. Il est, pour ainsi dire, encore plus étrange qu'Eusèbe, également adversaire déclaré de l'Ὁμοούσιος, garde un complet silence sur le rejet prétendu de ce terme, tandis que, dans sa lettre publiée bientôt après le concile de Nicée, il reconnaît l'avoir vu employé par d'anciens écrivains, et qu'il cite, dans son histoire ecclésiastique, une partie de l'épître synodale d'Antioche. Quant au témoignage des trois Pères de l'Église ci-dessus nommés, il est évident que Hilaire et Athanase ne savaient rien de positif sur le fait même, mais qu'ils s'en rapportaient au témoignage des sémiariens d'Ancyre. Athanase dit expressément qu'il ne s'est pas procuré l'épître du synode d'Antioche, et que, par conséquent, il ne peut en discuter le contenu. On voit d'ailleurs à sa réponse, qu'il n'avait non plus entendu parler précédemment du rejet de l'Ὁμοούσιος. Basile dit, à la vérité, mais sans rapport au synode d'Ancyre, qu'on a blâmé, à Antioche, le mot comme inconvenant (ὡς οὐκ εὔσημον). Toutefois, la raison par lui alléguée semble montrer qu'il ne savait rien de certain sur ce blâme, car il attribue précisément aux Pères d'Antioche le singulier motif énoncé dans l'épître synodale d'Ancyre. « Ce mot, dit-il, renferme la notion d'une essence divine primitive divisée entre le Père et le Fils (170). » On peut très bien admettre que le synode d'Antioche

(168) *Dionysii Papæ Epist.*, in Pontif. epist. coll. a Constantio, ed. Schœnemann, Gotting. 1796, p. 194.

(169) Dionys. ap. Athanas. de sent. Dion., 14.

(170) Basilii Op. III, p. 145, ed. Bened. Ensuite il remarque que ce qui est vrai du métal et des empreintes qu'il reçoit, ne peut s'appliquer à Dieu en ce qu'il n'y a pas d'être primitif plus ancien, en un mot, antérieur au Père et au Fils. C'est aussi la raison donnée par saint Hilaire, *De synodis*, § 81, à propos de l'épître synodale d'Ancyre : *Quia per verbi hujus enuntiationem substantia prior intelligeretur, quam duo partiti essent.* Mais tout en comprenant comment les semi-ariens de 358 pu-

ait revelé la fausse interprétation donnée par Paul de Samosate aux mots employés dans le bon sens par les deux Denis; c'est même probablement là ce qui, étant parvenu à la connaissance des évêques d'Ancyre, fut étendu par eux selon la mesure de leurs intentions. Mais que le synode ait rejeté l'expression d'ὁμοούσιος en général et pour elle-même, c'est une chose contraire à toute vraisemblance historique.

ANTOINE (Saint) *Voy.* Vie monastique.

APELLARIA APALLAREA. — Espèce de *baldaquins* que l'on mettait sur les sièges des évêques. On donnait aussi ce nom aux *cloches*.

APOCRÉOS — C'est chez les Grecs d'Orient, la *semaine où l'on cesse de manger de la viande* (d'ἀποκρέας), en latin *carnis privii*, d'où est venu le vieux mot de *caréme prenant* (171). C'est enfin ce que l'on nomme dans le monde le *carnaval*. Semaine de tristesse pour l'Eglise, dont les enfants s'adonnent à mille extravagances qui sont indignes de l'homme et encore plus du Chrétien. Dans l'ancienne liturgie latine, le samedi de cette semaine était consacré dans tout l'Occident à un office des morts (172), que l'Eglise a remplacé par les belles et touchantes prières dites des quarante heures.

APOLOGÉTIQUE DE TERTULLIEN. *Voy.* Tertullien.

APOLOGIES. — Parce que l'Evangile était une œuvre divine, les Chrétiens ne combattaient pas les obstacles par des moyens terrestres; ils n'opposaient pas la violence à la haine, ils ne luttaient qu'avec les armes spirituelles de leur amour et de leur foi, sachant que c'est ainsi qu'ils vaincraient le monde. A la persécution ils répondirent par la soumission à l'ordre établi et par la charité exercée envers les païens, leurs persécuteurs.

Elevé au-dessus de toutes les formes sociales, l'Evangile veut que ses disciples se soumettent aux autorités humaines et à leurs lois, parce que la foi et l'amour sont possibles dans toutes les conditions et sous tous les gouvernements. C'est ainsi que, tout en étant déclarés ennemis du genre humain, les premiers Chrétiens ne sortent pas de la société romaine qui les méprise ou qui les hait; ils proclament devant les empereurs que Jésus-Christ n'a voulu ni qu'ils emploient la force ni qu'ils fuient, mais qu'ils agissent par la douceur et la patience, en excitant chez les païens le désir de faire le bien et en les amenant ainsi à la foi (173). Il est vrai que, forts de la vérité de leur doctrine, ils ne craignent pas de rappeler à leurs adversaires les droits de la conscience, et de demander la liberté au nom de la justice naturelle et de la divinité elle-même qui ne peut désirer qu'une adoration spontanée (174). Cependant, aussi longtemps que cette liberté leur est déniée, ils ne se révoltent pas; ce n'est pas les armes à la main qu'ils réclament leur droit naturel; s'ils refusent de se soumettre aux lois contraires à leur conscience, ils ne résistent pas par la force, ils se bornent à rendre publiquement témoignage de leurs principes méconnus, soit par leurs prédications, soit par des apologies nobles et dignes, adressées aux empereurs ou à des philosophes, soit enfin par l'exemple de leur vie et par la constance avec laquelle ils subissent la mort. Comme il nous semble que les apologies ont exercé une influence considérable, et que c'est à elles en partie qu'il faut attribuer l'effet secret produit par les principes de la charité sur plusieurs représentants du paganisme, il conviendra d'en dire quelques mots. Notre intention ne peut pas être d'en faire une analyse détaillée; il suffira d'en caractériser l'esprit en faisant ressortir de préférence ce qui se rapporte à notre sujet spécial. On sera frappé de la confiance inébranlable avec

rent trouver dans cette interprétation forcée un prétexte pour repousser l'ὁμοούσιος, il est impossible de voir ce qui a conduit au même résultat le synode de 269. La doctrine de Paul de Samosate ne renferme rien qui favorise une pareille interprétation. Quant à croire que le concile rejeta le mot ὁμοουσιος seulement à cause des fausses conclusions tirées par l'hérésiarque, c'est une hypothèse inadmissible. En effet, Paul de Samosate aurait conclu précisément le contraire de ce que le mot signifie dans le sens obvie, simple, naturel, et les pères d'Antioche auraient poussé la complaisance envers un sophiste aussi absurde, jusqu'à rejeter une expression dogmatique reçue dans l'Eglise!... Il serait plus juste de penser que Paul appuya sa fausse doctrine sur l'ὁμοούσιος qui fut rejeté à cause de cela par le synode. Il pouvait dire, en effet, que le Logos est ὁμοούσιος τῷ Πατρί, en ce sens qu'il est simplement l'intelligence impersonnelle de Dieu, sans existence hypostatique, et l'on concilierait ainsi ce que saint Hilaire attribue au concile d'Antioche, à savoir qu'il rejeta l'ὁμοούσιος *quia per hanc unius essentiæ nuncupationem solitarium atque unicum sibi esse Patrem et Filium prædicat* De Synod., p. 1196 (le mot *prædicabat* se rapporte à l'assertion de l'épître synodale d'Ancyre). Mais dans la partie des actes du concile d'Antioche rapportée par Eusèbe, Paul de Samosate est bien plutôt accusé de renouveler les erreurs d'Artemon et de soutenir que le Fils est venu de la terre, non du ciel. On le voit, tout repose, en dernière analyse, sur le témoignage de l'évêque qui composa l'épître au nom de l'assemblée d'Ancyre; le reste est un tissu de conjectures pour expliquer le prétendu rejet du mot ὁμοούσιος.

(171) Du Cange, verbo *Carnis privium*, ou *carnis capium*.

(172) *Typicus Sanct. sab.*, p. 125.

(173) Comp. Just. Mart., apol. 1, c. 16, p. 55.

(174) « Videte enim, ne et hoc ad irreligiositatis elogium concurrat, adimere libertatem religionis, ut interdicere... optionem divinitatis, ut non liceat mihi colere, quem velim, sed cogar colere, quem nolim. Nemo se ab invito coli volet, ne homo quidem. » (Tertull., *Apologet.*, c. 24, p. 87.) — « Humani juris et naturalis potestatis est unicuique, quod putaverit colere : nec alii obest, aut prodest, alterius religio. Sed nec religionis est, cogere religionem, quæ sponte suscipi debeat, non vi... » (Id., *Ad Scapulam*, c. 2, p. 69.)

laquelle les apologistes, anciens païens, défendent le christianisme ; ils en appellent le plus souvent aux effets produits par l'Évangile sur les individus et sur les relations sociales ; rien ne montra mieux comment l'orgueil égoïste du païen se change par la foi en Jésus-Christ en un amour humble et dévoué.

Les principales apologies appartiennent au IIe siècle, et notamment au temps des Antonins. Celles que Quadratus et Aristide ont présentées à Adrien, n'existent plus (175). Les premières en date de celles qui nous restent, sont celles de Justin, qu'à cause de sa mort pour glorifier Jésus-Christ, l'Eglise a nommé le Martyr. Justin, que le paganisme ne satisfaisait pas, finit par trouver dans le christianisme la vérité qu'il avait en vain cherchée dans les écoles philosophiques (176). Il s'y consacra avec une ardeur que nul philosophe n'aurait pu avoir pour son système personnel. Douloureusement affecté de voir les Chrétiens opprimés sous des empereurs aussi renommés pour leur justice qu'Antonin le Pieux et Marc-Aurèle, il adressa à ceux-ci successivement deux apologies (177) qu'il faut citer parmi les plus beaux monuments de l'ancienne littérature chrétienne. Il demande aux empereurs de ne pas condamner les Chrétiens sans les avoir entendus, c'est-à-dire de ne pas leur refuser ce que la loi accorde à tous les accusés ; il fait un appel à leur équité, à leur amour de la sagesse, convaincu que les princes qui cherchent la piété et la philosophie ne feront rien de contraire à la raison. Avec le courage tranquille et respectueux que donne l'énergie de la foi, il leur dit : « Les faits doivent prouver que vous êtes ce qu'on dit de vous, pieux et sages, gardiens du droit et amis de la science; examinez donc nos doctrines et notre vie ; » si, malgré cet examen, ils devaient persister dans leur hostilité, il ajoute : « Vous pourrez nous tuer, mais vous ne pourrez pas nous nuire. » Il justifie ensuite les Chrétiens du reproche d'athéisme, en exposant leur croyance à Dieu manifestée en Jésus-Christ et à l'immortalité de l'âme ; se rattachant aux vagues besoins et aux pressentiments des païens, il démontre que le christianisme seul a eu des prophéties vraies, et que l'idée d'un Fils de Dieu n'a rien qui doive répugner à l'esprit de l'homme. Comme les plus éclairés parmi les païens demandaient eux-mêmes qu'on abandonnât les cultes impudiques et les fables immorales, il lui est facile de prouver combien les divinités de l'Olympe sont peu dignes de respect, tandis que le Dieu des Chrétiens a toutes les qualités qui le rendent seul adorable ; si donc les empereurs laissent les païens invoquer en liberté des êtres dont on ne raconte que des vices, pourquoi punissent-ils les Chrétiens qui adorent un Dieu saint et pur? « Vous êtes philosophes, si vous savez que les idoles faites de main d'homme sont vaines ; pourquoi nous condamner, si nous les rejetons pour nous élever au vrai Dieu qui est l'Esprit invisible et infini ? » Justin représente en outre le christianisme comme l'accomplissement de ce que Socrate et Platon avaient pressenti, et comme la perfection de la morale enseignée par les stoïciens ; si donc on reconnaît les germes de la vérité chez les sages, pourquoi sévir contre nous, qui possédons cette vérité entière et parfaite? Il n'entre pas dans notre plan de suivre sous ce rapport l'argumentation de Justin Martyr; il nous importe de savoir comment il fait voir l'influence adoucissante de la charité sur les Chrétiens, afin d'engager les empereurs à traiter ceux-ci avec plus d'équité. Les Chrétiens, dit-il, n'aspirent pas à un règne terrestre, ils ne veulent pas la domination, car ils tendent vers le royaume de Dieu ; les âmes pures, qui pratiquent l'amour et qui fuient le péché, peuvent seules entrer dans cette société spirituelle, où l'on ne demande pas que l'on soit philosophe, mais où l'on admet les illettrés, les femmes, les artisans. C'est pour cela que les Chrétiens seraient les meilleurs auxiliaires des empereurs pour la paix publique. Ceux qui, avant leur conversion, recherchaient les voluptés de la chair, vivent maintenant chastes et honnêtes; ceux qui ne connaissaient rien au-dessus de la profession des richesses, mettent en commun leur fortune pour soulager les pauvres ; ceux qui se haïssaient, parce qu'ils n'avaient ni la même patrie ni les mêmes lois, s'aiment entre eux, et, au lieu de rendre à leurs ennemis le mal pour le mal, ils prient pour eux et cherchent par la persuasion à les ramener à la foi. Pleins d'amour et de respect pour l'homme, ils condamnent les usages barbares du paganisme, comme celui d'exposer les enfants et de les livrer ainsi soit à la mort soit à la prostitution ou à l'esclavage. Ils sont patients, ils supportent les injures sans colère et se montrent prêts à servir tout le monde ; par l'exemple de ce dévouement, ils ont exercé déjà une influence heureuse sur beaucoup d'âmes ; la vue de leur douceur et de leur charité a changé déjà bien des hommes violents et tyranniques. Ils se soumettent à l'ordre établi et s'empressent de payer les tributs ; ils n'adorent, il est vrai, que Dieu seul, mais ils obéissent à l'empereur, le reconnaissant pour

(175) Euseb, *Hist. eccl.*, l. IV, 3, p. 116 ; — Hieron., *Catal.*, c. 19 et 26, p. 84. — L'apologie de Quadratus existait encore au commencement du VIIe siècle. Photius, cod. 162.

(176) *Dial. cum Tryph.*, c. 2, p. 102.

(177) La première est adressée à Antonin le Pieux, en 138 ou 139 ; la seconde, plus courte, a été écrite sous Marc-Aurèle, entre 161 et 166. — Comme il ne s'agit pas ici de faire une analyse, nous croyons pouvoir réunir en un seul cadre les idées qui, dans les deux apologies, se rapportent à notre sujet.

chef terrestre, et priant Dieu de lui conserver, avec le pouvoir, la sagesse nécessaire pour l'exercer. Pour leur foi cependant, ils sont prêts à souffrir, sans crainte ni des tourments ni de la mort. Justin ajoute à sa première apologie le tableau des services religieux des Chrétiens, où tout était simple et pur, et où la fraternité spirituelle, symbolisée dans les agapes, était exercée par les offrandes volontaires que chacun apportait pour les pauvres, les veuves, les orphelins, les étrangers, les malades, en un mot pour tous les malheureux abandonnés par la société païenne.

L'*apologie* d'Athénagore est également adressée à Marc-Aurèle. Cet éloquent défenseur du christianisme fait, comme Justin, un appel aux sentiments équitables de l'empereur, dont il loue la modération et l'humanité. « Les diverses nations, lui dit-il, qui composent l'empire, pleines d'admiration pour votre bonté, vivent chacune selon ses lois, et le monde entier, par un bienfait de votre sagesse, jouit d'une paix profonde. Nous seuls, quoique ne faisant pas le mal, nous sommes persécutés, pourchassés, tués, uniquement parce que nous portons le nom de Chrétiens. » Que l'empereur s'enquière donc de la foi et de la vie de ces hommes pour juger s'ils méritent ces traitements ; comme aucun Chrétien encore n'a pu être convaincu d'un crime réel, mais qu'il n'y a contre eux que des bruits vagues et imaginaires, il n'est pas digne d'un prince qui aime la justice et la philosophie, de prêter l'oreille à ces calomnies et de condamner les Chrétiens sans les avoir entendus. Athénagore ne demande pour eux que le droit commun ; ils le méritent autant à cause de leur doctrine qu'à cause de leur vie. Il résume alors leurs croyances et leurs préceptes moraux ; il rappelle les philosophes, notamment Platon et les stoïciens, qui avaient eu quelques idées plus pures, analogues à des idées chrétiennes ; il rapporte les opinions des païens eux-mêmes sur la vanité et l'immoralité des dieux et de leur culte ; il réfute les calomnies répandues contre les Chrétiens, en opposant leur chasteté à la honteuse licence des sectateurs du paganisme, leur amour fraternel à la haine qui divise le monde, leur respect de l'âme humaine et leur pitié charitable aux spectacles sanglants des gladiateurs et à l'usage de tuer ou d'exposer les enfants nouveau-nés. Plein de confiance dans la justice de l'*empereur philosophe*, et après avoir cité le précepte de Jésus-Christ d'aimer ses ennemis et de prier pour ses persécuteurs, il s'écrie, dans le cours de son apologie : « Parmi ceux qui résolvent des syllogismes, qui recherchent les origines des mots, qui expliquent les homonymes et les synonymes, qui enseignent ce que c'est que le sujet et l'attribut, et qui, par de pareils discours, prétendent faire le bonheur de leurs auditeurs, parmi les philosophes où sont-ils ceux qui mènent une vie si pure et si sainte, que non-seulement ils ne haïssent pas leurs adversaires, mais qu'ils les aiment et les bénissent et prient pour eux ? Leur sagesse n'est que dans leurs paroles ; leur vie ne la confirme pas. Chez les Chrétiens, au contraire, vous trouverez les hommes les plus simples; des ouvriers, des femmes, qui, s'ils ne savent pas exposer par des discours notre doctrine, la prouvent au moins par leur conduite ; ils ne déclament pas, mais ils offrent des faits : ils ne frappent pas qui les frappe, ils ne poursuivent pas le ravisseur, ils donnent à ceux qui demandent, ils aiment leur prochain comme eux-mêmes. » Cette pièce remarquable se termine par la prière adressée à l'empereur, de jeter un regard bienveillant sur les Chrétiens qui supplient Dieu de lui maintenir son pouvoir et d'étendre son empire : « Accordez-nous de vivre tranquilles, afin que nous puissions vous obéir et vous servir avec plus de joie. »

A la même époque Tatien écrivit son discours aux Grecs. Après avoir visité beaucoup de pays, étudié les lois et les cultes, cherché la sagesse à Athènes et à Rome, et trouvé partout de l'erreur, de la superstition et de l'immoralité, Tatien ouvrit les livres des Chrétiens et reconnut la vérité dans cette *Philosophie barbare* (178). Plus impétueux que Justin et qu'Athénagore, souvent obscur et diffus dans son langage, il blâme énergiquement les mœurs, les idées de ses contemporains. Il prouve sans peine la vanité d'une mythologie impudique et d'une philosophie pleine de contradictions, et y oppose la pureté, la moralité sévère et l'élévation des dogmes chrétiens. Il fait ressortir le contraste entre la douce charité des disciples de Jésus-Christ et la dureté païenne qui se repaît des spectacles du cirque; quand de prétendus philosophes répandent sur les partisans de l'Evangile des calomnies odieuses, il les envoie à leur propre vie pleine de scandales et aux fables indignes dont les dieux étaient les honteux acteurs; quand on se moque des femmes chrétiennes, parce qu'elles s'occupent des choses divines, il demande si le commerce des hétaires avec les sages de l'antiquité était plus honorable ; les doctrines de ces derniers enfin n'étaient accessibles qu'à un petit nombre de disciples oisifs et riches, tandis que la condition extérieure n'est pour personne un motif d'exclusion du royaume de Dieu, la foi et l'amour étant possibles à tous les hommes.

Théophile, contemporain de Tatien, est plus fougueux encore dans ses attaques contre le paganisme et la philosophie. Il défend avec beaucoup de vigueur le monothéisme des Chrétiens et leur doctrine de l'immortalité contre les objections du païen Autolycus; comme les autres apologistes, il insiste sur l'immoralité et la fausseté des divinités du polythéisme. Ce qui donne un

(178) « Βαρβαρος φιλοσοφία. » C. 28, 29, 35, p. 267, 272.

caractère particulier à son ouvrage, ce sont les nombreux extraits d'auteurs anciens qu'il fait intervenir pour montrer ce qu'il y a d'incertain et de contradictoire chez les philosophes, d'absurde et de scandaleux chez les poëtes, quand ils parlent des dieux. Il ne se borne pas à réfuter les bruits calomnieux répandus sur les mœurs des Chrétiens, il attaque directement les mœurs de la morale païenne comme une source de corruption : Vous nous accusez d'avoir introduit la communauté des femmes; mais c'est Platon, le plus grand de vos philosophes, qui l'enseigne, tandis que nous la condamnons au moins aussi sévèrement que vous. Vous dites que nous mangeons de la chair humaine; mais c'est dans vos dieux qu'il faut chercher des exemples de ce crime, tandis que nous professons un si grand respect pour la vie, que nous n'assistons pas même aux combats de vos gladiateurs, afin de ne pas devenir complices du sang versé. Vous prétendez que nous aimons seulement les hommes de notre foi; mais nous avons appris à aimer aussi nos ennemis. Vous faites de nous des rebelles; mais nous obéissons aux lois, nous prions pour les empereurs, nous leur rendons l'honneur qui leur est dû, quoique nous n'adorions que Dieu seul.

Les auteurs dont nous avons parlé jusqu'ici ont écrit en grec; il existe une apologie en langue latine que l'on croit avoir été rédigée à la même époque, c'est-à-dire pendant le règne de Marc-Aurèle. C'est le dialogue de Minucius Félix entre le chrétien Octave et le païen Cécilius. C'est une réfutation brève, mais habile et bien écrite, des accusations populaires contre le christianisme. Minucius s'étonne que des hommes instruits et modérés puissent ajouter foi à ces bruits, démentis par la pureté de la vie et de la croyance des Chrétiens ; il renvoie d'ailleurs les reproches d'athéisme et d'immoralité au monde romain lui-même dont il dépeint, avec une vérité saisissante, la dureté égoïste et la mythologie si funeste pour les mœurs. Vaincu par les arguments d'Octave, Cécilius adopte le christianisme. Il nous importe peu de savoir si les deux interlocuteurs ne sont que des personnages imaginaires, ou si Minucius Félix a rattaché son apologie à un fait réel : ce qu'il y a d'intéressant dans ce dialogue, c'est qu'il nous fait voir, à son tour, que, pour convertir les païens, les Chrétiens comptaient, en grande partie et avec raison, sur la vue des effets moraux produits par la foi en Jésus-Christ. Cela ressort aussi d'une autre pièce, empreinte des sentiments les plus purs et appartenant probablement à la même époque. Elle nous est parvenue, en langue grecque, sous le nom d'Epître à Diognèt, sans que l'auteur en soit connu. Après avoir démontré la vanité du culte des idoles, l'auteur cherche à exciter chez Diognèt le désir d'embrasser l'Evangile en lui présentant un tableau animé de la vie chrétienne. « Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par la patrie, ni par le langage, ni par les institutions politiques. Ils n'habitent pas des cités particulières, ils ne parlent pas de langue à part, ils n'ont pas de genre de vie qui leur soit propre; ils habitent, les uns les cités grecques, les autres des cités étrangères; dans leur costume et dans leur nourriture, ils suivent les usages de leurs compatriotes, et cependant ils offrent le spectacle d'une vie extraordinaire et presque incroyable. Ils restent dans leurs pays, mais comme s'ils n'y étaient que passagers; dans la commune, ils participent à tout comme des citoyens, et supportent tout comme s'ils ne l'étaient pas. Dans chaque terre lointaine, ils retrouvent une patrie, et chaque patrie terrestre leur est comme un pays étranger. Ils se marient comme tous les autres hommes, mais ils n'exposent pas leurs enfants. Ils ont une table commune, mais non un lit commun. Ils sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair; ils sont dans le monde, mais ont leur héritage au ciel. Ils observent les lois établies, et triomphent des lois par leur vie. Ils aiment tous les hommes, quoique tous les persécutent; on ne les connaît pas, et on les condamne ; on les tue, mais ils renaissent à la vie. Ils sont pauvres, et pourtant ils enrichissent beaucoup d'hommes; il manquent de tout, et ont abondance de tout. On les couvre de honte, et à travers l'opprobre ils arrivent à la gloire. Leur réputation est déchirée, et on est forcé d'attester leur justice; on les poursuit de malédictions et d'injures, et ils ne rendent que de bonnes paroles et du respect; ils font le bien, et sont punis comme des malfaiteurs ; au milieu des supplices, ils se réjouissent, parce qu'ils les traversent pour arriver à la vie; Juifs et Grecs les persécutent, et nul de leurs ennemis ne peut dire pourquoi il les hait. En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les Chrétiens le sont dans le monde. » Plus bas, pour montrer la connexion entre l'amour de Dieu et celui des hommes, l'auteur ajoute : « Quand tu commenceras à aimer Dieu, tu voudras imiter sa bonté. Ne t'étonnes pas d'entendre dire qu'un homme puisse devenir un imitateur de Dieu; il le peut, certes, avec le secours de ce Dieu. Le bonheur ne consiste pas à dominer sur ses semblables, à être d'une condition supérieure, à posséder des richesses, à pouvoir exercer des violences sur les faibles : ce n'est pas là imiter Dieu, car ce n'est pas en cela que consiste sa grandeur. Mais celui-là l'imite, qui se charge du fardeau de son prochain, qui, s'il est supérieur à quelqu'un, ne songe qu'à en tirer parti pour faire du bien à son inférieur ; celui enfin, qui, en partageant avec les pauvres ce que Dieu lui a donné, devient en quelque sorte leur providence. C'est alors que tu reconnaîtras que c'est Dieu qui gouverne le monde, tu comprendras ses mystères; tu aimeras et tu admireras ceux qui sont punis pour n'avoir pas voulu le renier; tu condamneras l'erreur et l'imposture tu ne craindras plus la mort. » L'au-

leur termine par cette pensée qui exprime toute la différence entre le christianisme et le paganisme : La vraie sagesse ne saurait être sans charité, c'est la vie qui doit rendre témoignage de la vérité des croyances qu'on professe.

Après le règne de Marc-Aurèle (179), l'œuvre de la défense du christianisme fut reprise, sous Septime-Sévère, par Tertullien. L'apologie de ce Père est un des plaidoyers les plus éloquents et les plus vigoureux en faveur de la religion nouvelle, qui, depuis un siècle et demi, luttait contre les erreurs et les péchés des hommes. Tertullien l'adresse aux gouverneurs des provinces, après une persécution que, sans doute, eux seuls avaient ordonnée (180). Dans un langage plein de chaleur et de vie, il relève tout ce qu'il y a d'inique dans la manière de traiter les Chrétiens qui ne sont condamnés que pour leur nom, et auxquels on refuse ce qu'on accorde à l'accusé le plus suspect, la recherche de la culpabilité. Lui aussi, il ne demande pour eux que le droit commun, prêt à accepter la condamnation s'ils sont trouvés coupables. Leur foi et leur charité les rendent incapables des crimes dont on les accuse, et dont leurs ennemis les plus acharnés n'ont jamais pu les convaincre ; ces accusations prouvent seulement qu'on ne les connaît pas ; cette ignorance rend les persécutions doublement odieuses, car qu'y-a-il de plus injuste que de condamner quelqu'un dont on n'a pas instruit la cause ? Comme ses prédécesseurs, Tertullien oppose aux scandales des rites du paganisme, aux sacrifices humains, aux jeux sanglants du cirque, aux adultères, à l'exposition et au meurtre des enfants, la vie pure des Chrétiens, leur respect pour la vie humaine, leurs soins pour la famille, la haute idée qu'ils se font de la sainteté du mariage. Quand on leur reproche de professer une religion illicite, parce que d'anciennes lois défendent de révérer un autre Dieu que ceux de Rome, il répond, non-seulement que ces lois sont peu justes, mais que des empereurs plus équitables ne les ont jamais exécutées, qu'au reste les Romains ont tort de reprocher aux Chrétiens d'avoir renoncé aux divinités nationales, parce qu'eux-mêmes les ont abandonnées pour une multitude de divinités étrangères, et qu'en ne croyant plus à la religion de leurs ancêtres, ils ont perdu leurs vertus antiques pour se livrer, hommes et femmes, à tous les vices. Tertullien entre dans de longs et curieux détails sur l'immoralité des mythes païens et sur l'origine et la conduite peu divines des dieux ; ce n'est pas à ces idoles impuissantes qu'il faut attribuer l'ancienne splendeur de Rome ; elles ne sont que des démons, cherchant à diviser et à perdre les hommes ; leur culte est ce qu'il y a de plus faux, de plus égoïste, de plus corrupteur ; ils sont méprisés et livrés à la risée de la foule par les païens eux-mêmes, tandis que le vrai Dieu et son Fils sont seuls dignes d'adoration, malgré le ridicule dont les couvrent leurs adversaires. C'est ainsi que Tertullien renvoie aux Romains le double reproche de superstition et d'impiété, en ajoutant que, s'ils ne veulent pas renoncer à leur culte, ils laissent au moins aux Chrétiens la liberté accordée aux religions païennes les plus licencieuses et aux systèmes philosophiques les plus contradictoires et les moins moraux. A ceux qui accusent les Chrétiens d'être une fraction ennemie des empereurs et du peuple romain, il répond, comme Justin Martyr, qu'ils reconnaissent l'empereur comme chef terrestre, qu'ils prient pour lui sans lui rendre un culte, qu'ils lui obéissent, quoiqu'il leur dénie la justice, plus utiles à la paix de l'empire que ceux qui les persécutent. Pour compléter son apologie, il expose la discipline, les mœurs et le culte de l'Eglise. Il insiste surtout sur l'amour des Chrétiens les uns pour les autres, parce que, pour la haine jalouse de leurs ennemis, cet amour même était un sujet de reproche : Voyez comme ils s'aiment, disait-on, comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres ! « Oui, s'écrie-t-il, nous nous aimons, nous sommes frères, car nous avons un Père commun et un même esprit qui nous a conduits des ténèbres à la lumière ; nous sommes aussi vos frères, parce que vous êtes hommes comme nous, et quoique vous soyez nos persécuteurs. Nous nous soutenons mutuellement ; nous avons tout en commun, excepté nos épouses ; chacun apporte librement et volontairement son offrande, pour soulager les pauvres, les orphelins, les veuves, les malades, les voyageurs, les prisonniers. Nous ne sommes pas impropres aux affaires de la vie, car ne vivons-nous pas avec vous, partageant vos habitudes et vos besoins ? Nous ne nous retirons pas dans les forêts, nous ne fuyons pas la vie, nous usons de tout avec actions de grâces, nous naviguons avec vous, nous sommes mêlés avec vous au forum, dans les camps, dans le commerce ; nous offrons à votre usage nos arts et notre industrie, nous ne nous abstenons que de vos spectacles, de vos sacrifices, de vos désordres, de vos crimes. Extirper le christianisme serait le plus grand dommage qu'on pût causer à l'empire, car les Chrétiens seuls sont innocents, non par crainte des hommes, mais par respect pour la majesté divine. » Après quelques considérations sur la religion également perdue. (Euseb., *Hist. eccl.*, l. v, c. 17, p. 183. — Hieron., c. 39, p. 115.)

(179) Les *Apologies* adressées à Marc-Aurèle par Méliton, évêque de Sardes, et par Claude Apollinaire, évêque d'Hiéropolis, sont perdues. (Euseb., *Hist. eccl.*, l. iv, c. 26, p. 147, 149 et suiv.) — Hieron., *Catall. ill. vir.*, c. 24 et 26, p. 95 et 96.

L'*Apologie* de Miltiade, de la même époque, est

(180) *Apologeticus*, de l'année 198. Sur la date, voy. Mosheim, *De vitate Apologetici Tertulliani*, dans ses *Dissert.*, t. i, p. 1 et suiv.

berté accordée aux philosophes et sur la crédulité des païens, prêts à croire à tout, excepté au christianisme, Tertullien rappelle que les adversaires engageaient ironiquement les chrétiens à cesser de se plaindre des persécutions, parce qu'elles les exercent dans leurs vertus tant vantées de la patience et du pardon des injures. « Oui, s'écrie-t-il en terminant, nous sommes patients et nous aimons à souffrir ; nous serions, il est vrai, assez nombreux déjà pour nous défendre par la force et pour nous venger, mais nous avons appris autre chose ; notre manière de combattre est de triompher en succombant ; c'est vaincus que nous vainquons le monde ; le sang de nos martyrs est la semence de l'Eglise (181) ! »

Nous n'ajouterons rien sur l'*Apologie du christianisme* opposée par Origène à un livre de Celse ; car ce grand et savant ouvrage s'occupe de préférence des vérités dogmatiques, défendues contre des objections d'une philosophie assez vulgaire ; ce n'est qu'en un petit nombre de passages qu'Origène, suivant pas à pas son adversaire, est amené à dire un mot des questions pratiques, surtout de l'égalité dans l'Eglise entre les différentes classes de la société. Le bel ouvrage apologétique de Lactance, les sept livres d'Arnobe contre les gentils, ainsi que la *Cité de Dieu* d'Augustin, sont en dehors de notre cadre : ils appartiennent à des temps où l'Eglise, ayant jeté déjà des racines profondes dans le sol romain, exerçait une influence générale trop visible pour qu'on pût aujourd'hui la contester. Nous avons dû nous arrêter aux apologies du IIe siècle, parce qu'alors l'Eglise était encore opprimée, et qu'au milieu même de cette oppression, elles ont été un moyen efficace de propager l'influence du christianisme. Pour défendre la religion nouvelle, ces premiers apologistes ne se sont pas contentés de l'exposition des dogmes, ils y ont ajouté des tableaux éloquents de la vie chrétienne opposée aux mœurs du paganisme ; ils avaient éprouvé par eux-mêmes que la religion de Jésus-Christ n'est pas seulement une doctrine pour l'intelligence, mais avant tout un nouveau principe de vie. En voyant introduites dans le monde des vertus à peine pressenties par l'antiquité, en voyant des hommes simples et ignorants surpasser en moralité les disciples des sages, en voyant les vices combattus avec une énergie bien supérieure à celle de Socrate ou des Stoïciens, les esprits sérieux, affligés du spectacle d'un monde corrompu, ont dû être frappés du contraste entre la morale chrétienne et celle de la mythologie et de la philosophie. On ne peut pas douter que les apologies de Justin Martyr, d'Athénagore, de Tertullien, n'aient été lues avec une curiosité sympatique ; il est certain pour nous que les sentiments d'humanité exprimés par ces Pères et leurs appels à l'équité des cœurs droits, ont trouvé de l'écho dans plus d'une âme, et qu'on a subi l'influence de la charité, quand même on résistait encore à la foi.

Cette même influence était exercée sans doute par les prédicateurs de l'Eglise. Plus d'un païen, emené par le soupçon ou par le hasard dans les réunions secrètes des premiers fidèles, a dû être touché des graves et simples leçons qui sortaient de la bouche des ministres expliquant les Ecritures, et parlant avec émotion de l'amour du Sauveur et de la loi suprême de la charité. S'il ne se convertissait pas à une religion encore persécutée, au moins il réfléchissait sur la différence entre la vie de ces opprimés et celle de leurs oppresseurs, et il devenait peut-être plus équitable et plus doux dans ses mœurs. Plus tard, quand les Chrysostome, les Grégoire, les Ambroise font entendre leurs voix éloquentes dans de vastes églises, le païen, habitué à se laisser dominer par le charme d'une belle parole, accourait avec les Chrétiens aux prédications publiques ; le plus souvent, peut-être, il n'éprouvait que le plaisir esthétique inspiré par l'art, et mêlait ses applaudissements à ceux dont les fidèles eux-mêmes couvraient la voix de leurs orateurs ; mais il est permis de croire qu'en entendant parler de la fraternité universelle, du devoir de secourir les pauvres, du respect dû à l'homme dans toutes les conditions, de la sainteté et du bonheur du mariage chrétien, il lui restait quelque secrète impression des doctrines morales et sociales de l'Evangile. L'Eglise ne tarda pas à reconnaître la puissance de cette propagande pacifique ; le quatrième concile, réuni à Carthage, prescrivit aux évêques de ne pas empêcher les païens d'assister aux prédications dans les églises (182). Toutefois, par la même raison qui nous a engagé à exclure de notre sujet les apologies postérieures au triomphe politique du christianisme, nous n'entrerons pas dans des détails sur l'influence des grands orateurs de l'Eglise ; elle s'est exercée dans une période où les dépositaires du pouvoir n'opposaient plus de résistance à la propagation des idées chrétiennes

APOLOGISTES ET ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. — Les travaux littéraires que nous ont laissés les temps apostoliques sont très-peu nombreux et affectent presque exclusivement la forme épistolaire. Dans le IIe siècle, au contraire, nous voyons une grande richesse de productions se développer sous toutes les formes. On ne

(181) Les mêmes idées à peu près sont reproduites dans les deux livres *ad nationes*, qui paraissent être un remaniement postérieur de l'*Apologeticus*. Dans le second livre, il réfute surtout Varron et ses trois espèces de religion. —L'apologie à Scapula, gouverneur d'Afrique, traite également quelques-uns des mêmes points, surtout celui qu'il ne faut pas condamner les Chrétiens sans les avoir entendus, qu'il ne faut *forcer* personne à accepter une religion, que les Chrétiens sont des citoyens soumis et fidèles

(182) *Conc. Carthag.* IV, can. 84.

cessa point, comme de raison, de composer des épîtres, et cela ne cessera jamais. Mais il s'y joignit des dialogues et des traités qui ne s'adressaient à personne en particulier. A la prose vinrent aussi s'ajouter des essais poétiques, ou du moins ils devinrent plus fréquents, et ils ont continué jusqu'à nos jours.

Les causes de ce que nous venons d'observer ne sont pas difficiles à découvrir. L'Église chrétienne était attaquée au dedans et au dehors ; au dehors par des païens et des juifs, qui répandaient contre elle les plus étranges calomnies. Des savants entrèrent en lice contre elle, et le gouvernement politique mit tout en œuvre pour augmenter la haine que le peuple lui portait. Elle faillit être anéantie par le massacre de tous ses partisans. A l'intérieur, la doctrine divine, dont la garde lui avait été confiée, était en même temps méconnue et défigurée, soit par un zèle peu éclairé, soit par la faiblesse de l'esprit humain et la dépravation de la volonté. C'est la fausse *gnosis* qui, s'agrandissant de plus en plus, préparait à l'Église les combats les plus acharnés, secte qui, pendant les quinze premiers siècles, s'étendit plus qu'aucune autre, et qui, sous de séduisantes apparences, infligea les blessures les plus profondes à l'Église. Elle mit Dieu et le monde en question sous tous les rapports. Au bout de fort peu de temps, plusieurs rameaux vinrent se joindre à elle, et entre autres, deux branches d'antitrinitaires. C'était là un motif bien puissant pour exciter toutes les forces de l'esprit à venir au secours de l'Église, non plus seulement par des discours, mais par des écrits dont la sphère d'action devait être plus étendue.

Rien ne semblait indiquer, humainement parlant, que l'Église fût déjà assez forte pour soutenir la lutte contre tant d'adversaires, et se présenter avantageusement par écrit dans le champ de la science. A cette époque, la plupart de ceux qui professaient le christianisme appartenaient aux classes inférieures et ignorantes, sans compter que les Chrétiens répugnaient avec raison à fréquenter les écoles des païens pour y puiser l'instruction qui leur manquait. Et pourtant le secours devenait promptement nécessaire.

Mais alors Dieu forma des soldats et des défenseurs à la vérité. On vit apparaître en même temps des hommes doués de talents admirables, d'une profonde érudition et d'une grande éloquence, qui passèrent à la foi chrétienne du milieu de ses ennemis, et qui appliquèrent les connaissances qu'ils avaient acquises à défendre scientifiquement la cause de l'Église contre les incrédules et les hérétiques. Tels furent le philosophe Justin, Tatien, Athénagore, Théophile, Pantène, etc. Ils combattirent vaillamment et avec succès pour la foi, ils servirent d'exemple aux autres, et ne tardèrent pas à trouver des imitateurs. Non-seulement les savants païens vinrent se ranger en grand nombre parmi les défenseurs de la religion chrétienne, mais encore des écoles chrétiennes, fruit de leurs efforts persévérants, répandirent l'éducation et l'instruction au sein même de l'Église. Une fois que l'impulsion fut donnée du dehors et du dedans pour sortir de la vie paisible de la foi, et entrer dans la réflexion, il ne fut pas possible que la pensée qui se réveillait se bornât à la matière que les circonstances lui présentaient comme la plus pressante. Il sentit le besoin de s'occuper d'objets de différents genres, pour les attirer, s'il lui était possible, dans sa sphère.

Si nous considérons la liste des ouvrages de Méliton de Sardes, telle qu'Eusèbe la donne (183), nous ne pouvons nous empêcher d'être surpris de la multitude des matières qu'il a traitées. Il a écrit sur la création, sur les hommes en général, et puis, dans des livres particuliers, sur le corps, l'âme et l'esprit de l'homme ; sur la vérité, la foi, l'Incarnation, l'Église, le baptême et sur plusieurs sujets tirés de la morale et de la discipline ecclésiastique.

Si jusqu'à cette époque on n'avait pas encore expliqué les livres saints du Nouveau Testament, ni d'une manière scientifique, dans des ouvrages composés exprès, ni même dans les assemblées religieuses des Chrétiens ; alors on vit paraître des ouvrages d'exégèse. Jusque-là, le temps où ils avaient composé étant si proche de celui où avaient vécu les Pères apostoliques, les Chrétiens ne pouvaient éprouver aucune difficulté à les comprendre, et d'ailleurs, tout ce qu'ils contenaient était conservé directement et vivement dans l'esprit, de sorte qu'il ne fallait qu'en faire la lecture, et puis exprimer en peu de mots les sentiments que cette lecture avait excités dans l'évêque. Mais les nombreux hérétiques qui s'élevèrent à cette époque ayant défiguré la foi chrétienne de la manière la plus déplorable, tout en affectant d'en appeler sans cesse à l'Écriture sainte et d'y puiser des preuves de leurs erreurs, ou bien de rejeter des livres canoniques à cause des faits qu'ils contenaient, il s'ensuivit que les âmes fidèles sentirent leur repos compromis, et qu'au lieu de tirer la foi de l'Écriture par de savantes recherches, on fut forcé de montrer, au contraire, d'une manière scientifique, que la foi déjà existante s'accordait avec les livres saints admis par les hérétiques eux-mêmes, tandis que ceux qu'ils rejetaient ne contenaient rien qui fût indigne de la majesté divine.

Les gnostiques furent, du reste, les premiers qui composèrent des commentaires sur l'Écriture sainte. D'après Agrippa Castor, Basilides publia vingt-quatre livres de commentaires sur l'Évangile, et l'on ne peut douter qu'ils n'aient commenté nos évangiles après les avoir tronqués ; car,

(183) Euseb., *Hist. Eccles.*, IV, 26.

sans cela, Agrippa et Eusèbe n'auraient pas manqué d'expliquer ce qu'ils entendaient par l'Evangile (184), si ce mot n'avait pas été pris dans son acception ordinaire. Héracléon le Valentinien fit paraître des interprétations de l'Evangile de saint Jean, dont Origène fait un grand usage dans ses commentaires sur le même livre, et dont il cite des passages très-étendus. Si l'on demande pour quelle raison les gnostiques se livraient à des recherches d'exégèse avant les catholiques, cela s'explique par ce que nous venons de dire. Comme ils s'efforçaient de trouver dans les Evangiles le fondement de leur doctrine sur la création du monde par un autre que Dieu, ainsi que sur leurs éons et toutes les bizarreries de leur système, choses que personne n'y pouvait rencontrer sans être aussi prévenu qu'eux-mêmes, ils étaient obligés, par cette raison même, d'écrire des livres sur les Evangiles. Les catholiques, au contraire, qui n'y voulaient rien trouver que ce qui y était réellement, et qui devait s'offrir à tout lecteur impartial, n'avaient aucun motif pour composer des écrits afin de les expliquer. Ce motif ne pouvait être que les altérations tentées par leurs adversaires. Si nous ne savions pas par Eusèbe, qu'Héraclite, dans son écrit sur saint Paul, Appien dans ses commentaires, et quelques inconnus dont cet auteur se borne à dire que, par leur manière d'expliquer l'Ecriture, on pouvait voir qu'ils étaient catholiques, que ces écrivains, disons-nous, avaient déjà composé de véritables exégèses (185), nous devrions regarder Panténus, le célèbre président des catéchistes d'Alexandrie, qui florissait de 180 à 200, comme le premier qui ait interprété les livres saints, non-seulement par des explications verbales, mais encore dans des ouvrages rendus publics (186). On ne peut cependant rien affirmer ni sur l'époque où les écrivains en question ont vécu, ni sur leurs rapports avec Panténus ; car Eusèbe remarque lui-même que leurs ouvrages ne contenaient aucun indice à ce sujet. Il est seulement probable qu'ils sont antérieurs à Panténus et que, certainement, on ne saurait les placer dans le IIIe siècle ; car, dans ce cas, se rapprochant davantage du temps d'Eusèbe, il les aurait sans doute mieux connus (187).

Il est impossible de rien dire, par connaissance directe, de la méthode d'exégèse qu'adoptèrent les écrivains catholiques ; car il ne nous est pas même parvenu des fragments de leurs ouvrages. Nous sommes donc obligés d'avoir recours à des conjectures tirées de la manière de raisonner d'autres Pères de l'Eglise de la même époque, et qui nous sont mieux connus. Nous pouvons d'ailleurs consulter les successeurs de Panténus à l'école d'Alexandrie. Or, nous voyons que ceux-ci, quoiqu'ils possédassent des sources plus fécondes d'expérience et des sciences historiques plus importantes, ont néanmoins eu recours à l'allégorie toutes les fois qu'une solution grammaticale ou historique ne venait pas se présenter comme d'elle-même à leur esprit. Aussi pouvons-nous être certains que Panténus se sera servi fort souvent de l'interprétation allégorique et mystique, d'autant plus que les Juifs d'Alexandrie appelaient habituellement les allégories à leur secours, quand il s'agissait de l'Ancien Testament, dont la défense était, du reste, autant dans l'intérêt des catholiques que des juifs eux-mêmes. La route à cet égard était donc déjà tracée. Il faut en outre remarquer que, dans ce siècle, l'élégance des études que l'on avait faites se jugeait d'après la facilité que l'on trouvait à imaginer des allégories. Les païens eux-mêmes employaient cette mesure quand ils voulaient apprécier les Chrétiens. C'est ainsi que Celse remarque qu'au nombre des qualités qu'il avait rencontrées chez quelques Chrétiens, se trouvait celle de s'entendre aux allégories (188).

Quant à la méthode des gnostiques, nous sommes plus à même d'en juger, car, ainsi que nous venons de le dire, plusieurs fragments de leurs écrits sur la Bible ont été conservés. Héracléon expliquait grammaticalement et historiquement toutes les fois que sa dogmatique le lui permettait ; puis il cherchait aussi le sens allégorique, lequel devait toujours, comme de raison, s'accorder avec sa manière de voir. Ainsi, en interprétant l'Evangile selon saint Jean (*Joan.* I, 27), il remarque d'abord que saint Jean-Baptiste, en disant : « Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de sa chaussure, » entendait par là qu'il n'était pas digne de rendre à Jésus-Christ les plus légers services ; puis il ajoute que saint Jean représente en cet endroit le Créateur du monde, le Démiurge, qui donne à entendre par là qu'il est infiniment inférieur à Jésus-Christ (189). On peut se former une idée de leur manière de dénaturer les expressions, quand elles ne s'accordaient pas avec leur système, par l'exolication que ce même

(184) Euseb., *H. E.*, IV, 7. Hieron. *De vir. ill.*, cap. 21. Clem. Alex. *Strom.*, VI. (Edit. Paris., p. 641.)

(185) Massuet, *Dissertat. in Iren.* (Opp. Iren., tom. II, pag. 19), paraît douter si les commentaires de Basilides se rapportaient à nos Evangiles ou à des livres interpolés par lui. Clément d'Alexandrie cite (*Strom.*, IV, p. 506) le IIe livre sous le titre de : ἐν τῷ εἰκοστῷ τρίτῳ τῶν ἐξηγητικῶν., et dans la *Disput. Archel. et Manet.*, p. 101, avec le terme de *Tractatus*. Dans ce dernier endroit il fait allusion à la parabole du riche et de Lazare, ce qui peut faire supposer que Basilides avait commenté l'Evangile selon saint Luc. Son fils Isidore commenta le prophète Parchor, qui cite Basilides.

(186) Euseb., *H. E.*, V, 27

(187) Id., *ibid.*, V, 10.

(188) Orig., *Adv. Cels.*, l. I, § 27, Opp., edit. de La Rue, t. I, p. 346.

(189) Orig., *Comment. in Joan.*, t. IV, § 23 ; Opp., t. IV, p. 17, edit. de la Rue, chez Massuet. Iren., t. I, p. 354. C'est à tort que l'on désigne le tome VIII, car nous ne le possédons plus.

Héracléon donne du texte de saint Jean (*Joan.* I, 3) : *Tout a été fait par lui.* Cela veut dire *tout, excepté le monde.* Et dans la phrase : *Rien* n'a été fait sans lui, *rien* signifie le monde avec tout ce qu'il contient (190).

Ce fut aussi dans cette période que l'on commença à écrire l'histoire. Hégésippe, juif de naissance, qui avait beaucoup voyagé, et qui était venu à Rome du temps du pape Anicet, composa des mémoires ecclésiastiques, en cinq livres (191), qui s'étendaient depuis Jésus-Christ jusqu'à son temps, c'est-à-dire jusqu'au pape Eleuthère (192). Malheureusement nous ne possédons plus cet ouvrage.

Plusieurs autres circonstances engagèrent encore, dans ce siècle, les auteurs à mettre leurs réflexions par écrit. L'Eglise étant vivement attaquée par les hérétiques, il était naturel qu'elle cherchât d'autant plus à se maintenir dans son unité, et par conséquent à mettre de l'unanimité même dans le petit nombre de points au sujet desquels il avait existé jusqu'alors quelque différence d'opinions, afin de ne donner prise en rien à ses adversaires sur son propre terrain. Un de ces points était la célébration de la fête de Pâques, qui ne se faisait pas partout de la même manière. Cette question donna lieu à une controverse assez longue avant d'être complétement résolue.

Mais, quoique l'esprit, par les motifs que nous venons d'indiquer, fût excité à s'occuper d'un grand nombre de sujets différents, la réfutation des païens et des hérétiques n'en demeura pas moins le principal but des travaux littéraires des écrivains de cette époque, et ce problème était déjà par lui-même très-vaste, et renfermait les questions les plus ardues. Aussi ces ouvrages sont-ils les seuls qui aient résisté au temps.

Pour commencer par les Pères qui ont défendu la cause du christianisme contre les païens, ce sont les suivants : 1° *Quadratus*, qui passe encore pour avoir été le disciple des apôtres, et que l'antiquité chrétienne croyait doué du don de prophétie (193). Il présenta son apologie à l'empereur Adrien. Eusèbe, qui avait sous les yeux son ouvrage, aujourd'hui perdu, en parle avec beaucoup d'estime, et il regarde comme une remarque très-importante celle de cet auteur, qui dit que les miracles de Jésus-Christ ne peuvent être révoqués en doute, puisqu'il existe encore des hommes qui ont été guéris de leurs maladies, ou qui ont été ressuscités par lui (194) ; 2° *Aristide*, philosophe athénien. Celui-ci remit au même monarque une apologie très-vantée par saint Jérôme, mais qui s'est perdue aussi dans le cours des siècles. Les ouvrages apologétiques de Méliton, évêque de Sardes, et d'Apollinaire, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, qui vivaient tous deux sous Marc-Aurèle, ont partagé le sort des précédents ; on n'a pu les retrouver. Nous possédons encore les apologies de Justin, de Tatien, d'Athénagore, de Théophile et d'Hermias, et quelques petits ouvrages du même genre dont nous ne connaissons pas les auteurs. Nous savons donc du moins les noms des neuf apologistes qui ont écrit contre les païens durant le IIe siècle.

Les apologistes de la doctrine de l'Eglise contre les sectaires sont moins nombreux : parmi eux nous retrouvons en partie les mêmes noms et en partie de nouveaux. Agrippa Castor est l'auteur d'un ouvrage contre Basilides, qui parut sous le règne d'Adrien. Justin le Philosophe composa un écrit contre toutes les hérésies de son temps (Apolog. 2), et un autre en particulier contre Marcion (195). Théophile d'Antioche combattit en même temps le gnostique que nous venons de nommer et les doctrines d'Hermogène (196). Apollonius d'Hiéropolis dirigea ses écrits contre les montanistes (197), et Musanus contre les encratites (198). Bardesanes qui, d'après Eusèbe, était un Valentinien dans sa jeunesse (saint Épiphane, LVI, 2, dit le contraire), et qui paraît n'en avoir jamais totalement oublié les principes, écrivit contre Marcion et les autres gnostiques (199). Il est probable que son *Traité sur la Destinée* avait aussi un but polémique. Maximus publia contre les gnostiques un *Traité sur l'origine du mal* (200). Sérapion, évêque d'Antioche, combattit, sous Commode, les montanistes, et Rhodon réfuta les marcionites (201). Tous ces ouvrages furent peu à peu négligés, et enfin totalement perdus, ce qui n'empêche pas que nous ne retrouvions des traces de plusieurs d'entre eux jusque dans le IXe siècle. L'ouvrage de saint Irénée contre la fausse gnose a seul été sauvé du naufrage.

Il nous reste à faire observer la forme que l'apologétique prit par la suite des temps, quand elle quitta le ton de l'apologie pour prendre celui de la polémique. Dans les commencements, les Chrétiens étaient convaincus que les persécutions étaient fortuites, et ils espéraient les faire cesser par des prières ; mais ils perdirent cette conviction quand elle devint systématique. Alors ils ne présentèrent plus d'apologies, et défendirent leur religion en attaquant ouvertement le paganisme.

(190) L'équivoque eût été impossible en français, à cause de la double négation. Dans le latin, *nihil factum est, nihil* peut être pris dans un sens positif.

(191) L. c. *in Joan.*, tom. II, § 8, p. 66.

(192) Euseb. *H. E.*, l. II, c. 25 ; l. IV, c. 25, Hieronym., *Catalog.*, 322. Photius, c. 232.

(193) Euseb., *H. E.*, III, 37 ; V, 17.

(194) Id., *ibid.*, IV, 3.

(195) Iren., *Adv. hæres.*, IV, 14 ; V, 26. Hieron., *Catal. script. Eccl.*, c. 25.

(196) Euseb, *H. E.*, IV, 24.

(197) Id., IV, 27 ; V, 16 19. Hieron., *Catal.* c. 26.

(198) Id., IV, 28. Hieron. *Catal*, c. 31.

(199) Euseb., *H. E.*, IV, 35.

(200) Id., *ibid.* V, 27.

(201) Id, *ibid.*, V, 13. Hieron., *Cata.*, c. 41

Le nombre total des apologistes grecs est de quinze, sans compter plusieurs ouvrages dont les auteurs ne sont pas connus. Il n'y en eut en tout que cinq latins, ce qui explique pourquoi Lactance se plaint qu'il existe si peu d'ouvrages en faveur du christianisme, d'où il arrive, dit-il, que les hommes se moquent de cette religion, faute de la connaître.

Ainsi donc la littérature chrétienne, pauvre dans son origine, était parvenue, avant la fin du IIe siècle, à un état qui ne peut qu'exciter notre admiration, soit que nous considérions l'étendue des publications, la variété des sujets traités ou la perfection de l'exécution, surtout quand nous réfléchissons au peu de temps qui s'était écoulé depuis l'origine du christianisme, et à la situation dans laquelle il se trouvait à l'égard du gouvernement. Les apologistes chrétiens, à peine encore éclairés par la lumière de la foi, ne craignaient pas de répondre à l'appel de la science grecque, de faire à ses objections les réponses les plus convenables, et de défendre vigoureusement l'entrée du cercle resserré de la révélation chrétienne contre son influence destructive. C'était déjà beaucoup que d'avoir su si bien maintenir son terrain, et repousser les attaques du paganisme et de l'hérésie, tant dans la vie commune que dans le domaine de la science. Mais aussi jusqu'à ce moment c'était là le point principal; il ne fallait pas penser encore à voir la science chrétienne prendre un essor individuel et indépendant; le temps seul pouvait procurer à la religion l'affermissement extérieur et le repos intérieur dont elle avait besoin.

Telle qu'avait été la fin du IIe siècle, tel aussi demeura presque tout le IIIe. La position hostile du paganisme et celle du gouvernement envers le christianisme, n'éprouvèrent point de changement essentiel. Les persécutions continuèrent, et devinrent même, à quelques égards, plus violentes et plus générales qu'auparavant. En effet, plus le christianisme prenait d'extension dans toutes les classes, plus son influence s'affermissait imperceptiblement dans les cœurs, annonçant un changement total dans les relations mutuelles des hommes, changement que l'on reconnaissait sans se rendre compte de son origine, plus aussi le gouvernement, étroitement lié au paganisme, sentait le besoin de l'étayer dans sa chute et de lui accorder une puissante protection. On essaya à la fois, parfois, de s'arranger avec la nouvelle religion; et, comme on n'avait pas une idée bien claire de sa nature et de sa tendance, on se flatta de pouvoir la concilier par la tolérance avec la religion de l'Etat; on lui laisait alors entendre qu'on ne l'inquiéterait plus, pourvu qu'elle voulût se contenter des conquêtes qu'elle avait déjà faites, renoncer à toutes autres prétentions et se placer dans une position pacifique à l'égard du paganisme. On crut par moments qu'il serait possible de parvenir au but que l'on se proposait d'atteindre par le moyen d'un syncrétisme religieux. Mais quand toutes ces tentatives eurent échoué devant l'inflexibilité de la foi chrétienne, on saisit de nouveau le glaive, afin de parvenir par la violence à ce que l'on n'avait pu obtenir par un pacte.

Les Chrétiens ne se laissèrent point induire en erreur par toutes ces manœuvres. Ils s'étaient enfin convaincus que la haine des païens et leurs persécutions ne provenaient pas de simples préjugés ou de malicieuses calomnies; car le temps avait rejeté celles-ci et détruit ceux-là: mais qu'elles avaient leur source dans l'opposition naturelle qui existait entre le paganisme et le christianisme, et que rien par conséquent ne pouvait y mettre un terme. A compter de ce moment, ils cessèrent donc d'écrire des apologies et de les présenter aux autorités supérieures; mais en revanche, le combat entre les principes des deux religions n'en devint que plus ardent. A l'époque de la naissance de Jésus-Christ, un refroidissement presque complet s'était manifesté au sujet de la religion; les hommes instruits, chez les Grecs et les Romains, n'avaient plus que peu de respect pour les dieux. Mais l'Olympe étant aussi généralement délaissé et ouvertement méprisé par les partisans de la nouvelle religion, ceux qui lui demeuraient attachés concentrèrent de nouveau toute leur puissance spirituelle, et le paganisme s'efforça de se défendre contre ses ennemis en prenant une forme plus élevée. Tout ce qui pouvait être dit en sa faveur fut développé avec éloquence et érudition. Une vive lutte s'établit donc sur ce point, et la supériorité des chrétiens s'y montra dans tout son éclat. C'est à cette lutte que se rapportent les ouvrages remarquables de saint Clément d'Alexandrie: *Cohortatio ad gentes;* de Tertullien: *De idololatria ad nationes;* de Saint Cyprien: *De vanitate idolorum;* de Minutius Félix: *Octavianus,* etc. Les plaintes et les reproches des païens, qui attribuaient aux Chrétiens tous les malheurs qui arrivaient à l'Etat, furent réfutés dans plusieurs ouvrages, et entre autres dans celui de saint Cyprien: *Ad Demetrianum.* L'ouvrage, à la fois apologétique et polémique, le plus considérable de cette époque, est celui d'Origène: *Contra Celsum.* Il est, par la même raison, le plus important; car il y relève tous les reproches, soit religieux, soit politiques, faits au christianisme, tant par les juifs que par les païens. La controverse avec les juifs fut poursuivie avec moins d'ardeur. Cette masse disjointe, flétrie comme le figuier que la malédiction du Seigneur avait frappé, ne conservait plus d'autre sentiment que celui de sa haine ardente contre les Chrétiens; mais elle était du reste politiquement et spirituellement trop faible pour pouvoir entreprendre une lutte contre le christianisme. Aussi, à compter de ce moment cessa-t-on peu à peu de s'en occuper; Tertullien et Hippolyte sont presque

les seuls qui, à cette époque, leur accordent encore quelque attention.

Sur ces entrefaites le beau temps du gnosticisme était passé. Rejeté sur tous les points et sur toutes les formes, au dehors du domaine de l'Église, cette hérésie traînait une languissante existence, se décomposait faute de liaison intérieure, et disparaissait pour le moment, du moins, quant à la forme sous laquelle il s'était montré dans l'origine. En attendant, quoique son importance diminuât graduellement, il n'en resta pas moins un objet d'attention pour l'Église, et un grand nombre d'écrits continuèrent à paraître pour le combattre; mais ces écrits, selon saint Irénée, ne faisaient que répéter ce qui avait déjà été dit ou le présenter avec plus de développements. Presque tous les auteurs de quelque poids ont écrit, sinon sur le système entier, du moins sur l'un ou l'autre de ses dogmes.

Mais, pendant que le gnosticisme penchait vers sa tombe, l'ancien ébionitisme poussait, dans une direction contraire, de nouveaux rameaux dans les nouvelles sectes *d'unitaires*, de la doctrine sabellienne. Si les gnostiques s'étaient efforcés, autant qu'il dépendait d'eux, de convertir la Trinité chrétienne en polythéisme païen, les unitaires à leur tour, voulaient remplacer ce même fondement du christianisme, en un aride déisme juif. Les premiers germes de ce principe se montrent dès le commencement du IIIe siècle; il traverse ensuite diverses phases, toujours en croissant, jusqu'à ce qu'enfin, dans le IVe siècle, il se résout définitivement dans l'abominable arianisme. En conséquence, depuis Origène et Hippolyte, on voit commencer une lutte incessante contre ce principe hérétique, lutte à laquelle Tertullien, les deux Denys, de Rome et d'Alexandrie, et d'autres, prirent une part active.

Les montanistes qui, à la grande douleur de l'Église, avaient acquis de nombreux partisans, vers la fin du siècle précédent, continuèrent leurs menées, surtout depuis qu'ils eurent gagné de puissants appuis dans Proclus et Tertullien. Toutefois, cette secte ne put jamais acquérir une grande prépondérance. Elle suivait de vagues sensations plutôt que des opinions clairement définies, ce qui lui rendait, en outre, fort difficile de se livrer à une controverse scientifique. Tertullien fut, sans contredit, son défenseur le plus habile et le plus savant; mais tous ses efforts pour lui donner de la considération sous ce rapport, demeurèrent sans résultat. C'est sans doute à cela qu'il faut attribuer la circonstance qu'on n'opposa à ses progrès qu'une surveillance active de la part des évêques, et que l'on ne songea point à la combattre dans de nombreux écrits.

Le schisme des novatiens et quelques autres hérésies moins considérables n'eurent pas beaucoup plus d'influence que celle-là sur le progrès des doctrines chrétiennes: mais les discussions auxquelles elles donnèrent lieu, fournirent l'occasion de mettre en saillie et d'éclairer un des côtés de l'Église et du christianisme dont on ne s'était pas encore occupé d'une manière si spéciale. Si jusqu'alors on s'était attaqué immédiatement aux dogmes que l'on s'efforçait de défigurer, plus tard la discipline et l'organisation intérieure de l'Église furent sérieusement menacées. Les catholiques se virent forcés de développer, d'après des formes précises, contre les novatiens, et de défendre vigoureusement contre ces mouvements schismatiques, les doctrines de l'Église sur la pénitence, sur le pouvoir de l'Église, sur sa constitution, et sur son unité, reposant dans l'épiscopat. Quoique le motif, et par conséquent la controverse, demeurât plus local, l'effet n'en devint pas moins général et d'un grand avantage pour les temps qui suivirent, même sous d'autres rapports. Les attaques destructives des hérétiques et plus tard des schismatiques, eurent pour résultat immédiat que l'Église catholique comprit toujours plus profondément son essence, exprima et soutint son unité et son système d'exclusion d'une manière toujours plus générale et plus décidée contre ses ennemis. Ceci renfermait encore une autre nécessité: celle d'examiner de plus près, et de ramener à des limites fixes, la position de l'Église vis-à-vis de l'hérésie et leurs rapports réciproques. Il en résulta des questions et des discussions nouvelles, et la lutte se trouva transportée sur un terrain où les choses n'étaient pas aussi clairement définies et calculées. Ainsi, par exemple, il fut question de la validité du baptême des hérétiques, et d'autres points analogues, dont le résultat définitif fut, à la vérité, dès lors mis hors de tout doute, mais qui ne fut porté jusqu'à l'évidence que dans le siècle suivant. Saint Cyprien, le plus zélé défenseur de l'unité catholique, rendit de grands services à l'Église, bien qu'il fut moins heureux dans la solution du problème que dans la défense de sa manière de voir personnelle. Il peut être considéré comme le premier grand écrivain qui ait conçu et traité avec vigueur la discipline pénitentiaire de l'Église, le pouvoir divin des évêques et son rapport à l'Église visible; en un mot, le sens profond de l'organisme ecclésiastique. La plus grande partie de ses lettres et son excellent ouvrage *De unitate Ecclesiæ*, appartiennent à cette catégorie.

Interrompons un moment ce récit et tournons nos regards vers l'intérieur de l'Église, pour voir quelles étaient les ressources qu'elle possédait pour parvenir à tous ces buts différents, et quels progrès la science chrétienne avait faits jusqu'alors. L'Église catholique tirait encore ses défenseurs presque exclusivement des écoles païennes. Cette source avait jusqu'à ce moment toujours suffi à ses besoins; mais pour l'avenir, les exigences croissant journellement, tout semblait annoncer que les forces qu'elle y

trouvait seraient désormais insuffisantes. On ne pouvait se dissimuler que l'extension rapide du christianisme, surtout dans les classes élevées, et l'adoption de sa science particulière seraient fort retardées par le manque d'écoles et d'institutions essentiellement chrétiennes. Mais de grands obstacles s'opposaient encore à ce qu'un pareil état de choses pût être changé. Les parents chrétiens ne se décidaient pas sans peine à faire donner à leurs enfants une éducation scientifique dans les écoles publiques impériales ou communales. L'instruction que l'on y recevait et la littérature classique sur laquelle cette instruction reposait, étaient essentiellement religieuses, mais religieuses païennes. Les principes du paganisme étaient inculqués avec l'explication des auteurs classiques. C'était donc avec raison que l'on se méfiait de ces écoles; quelques précautions que l'on prît, une eau bourbeuse pouvait de là s'introduire dans le limpide ruisseau de la doctrine chrétienne, à laquelle il serait bien difficile, après cela, de rendre sa pureté. D'ailleurs, les professeurs de philosophie et de belles-lettres étaient les ennemis déclarés du christianisme. Ils ne se contentaient pas de le combattre dans leurs écrits, ils en faisaient dans leurs écoles un but de railleries et de dédains. C'étaient eux surtout qui excitaient le gouvernement à des mesures violentes contre les chrétiens. Or, si, d'un côté, tous ces motifs devaient indisposer les chrétiens contre ces professeurs et leurs écoles, de l'autre, ils ne pouvaient reconnaître les grands avantages que devait leur procurer l'instruction que l'on y recevait. Le christianisme était une religion à la fois positive et divine; il était, d'après la doctrine de l'Apôtre, le résumé de toute vérité; de sorte que la philosophie était superflue pour lui, puisqu'elle ne pouvait rien lui apprendre de nouveau; il semblait même qu'il pût se passer des formes, la foi étant une force de Dieu; dans quel but donc y ajouter encore la philosophie? Enfin, leurs yeux n'étaient que trop souvent frappés des tristes résultats produits par l'union de la philosophie avec le christianisme, c'était à elle, en effet, qu'il fallait attribuer les horribles travestissements du dogme chrétien par les hérétiques, qui ne voulaient point oublier la philosophie grecque par laquelle ils avaient été entraînés dans de si déplorables erreurs. Quand on réfléchit à tout cela, on comprend facilement l'horreur avec laquelle la majorité des chrétiens contemplait alors la science grecque et reculait d'effroi devant elle, comme devant une œuvre du démon; on comprendra tous les reproches que dût souffrir Origène pour s'en être tant occupé, et comment, d'un autre côté, Clément d'Alexandrie ne négligeait rien pour donner à la façon de penser de ses coreligionnaires, sous ce rapport, une meilleure direction.

(202) Strabo, l. xvii, § 8.
(203) Suetos., *Vit. Tib.*, c. 36.

Or, comme d'une part on manquait et d'écoles et d'une littérature grecque, dans lesquelles la jeunesse pût puiser une instruction fondée sur des principes chrétiens, et comme de l'autre, les écoles païennes présentaient de si graves inconvénients, rien ne faisait espérer que la science et la littérature chrétienne pussent prendre de longtemps un grand essor, et l'Église se voyait forcée de compter encore sur les secours que Dieu daignerait lui envoyer du sein même de ses ennemis.

En attendant, si telle était la situation des choses en général, il y eut néanmoins dès lors dans les circonstances particulières quelques changements qui faisaient entrevoir un meilleur avenir. Bien que l'Église ne pût pas, sous le rapport de l'instruction, agir précisément comme elle l'aurait voulu, elle ne perdit pourtant pas cet objet de vue. Dès lors chaque église un peu importante avait sa propre école; ces institutions furent peu à peu améliorées et agrandies, et dans le cours du IIIe siècle on y attacha des cours scientifiques partout où cela fut possible et où on le jugea nécessaire. Alexandrie donna l'exemple avec un brillant succès. Cette ville était alors le principal siége de la science et de l'érudition grecque; un musée fondé par Ptolémée Lagus (202), et agrandi par Tibère (203), y existait aux frais de l'empereur; là, on enseignait toutes les connaissances humaines, et les étudiants, réunis dans une pension (συσσίτιον), y achevaient leur éducation littéraire. Alexandrie était donc le lieu de réunion des savants vers lequel la jeunesse, avide d'instruction, gravitait de toutes les provinces de l'empire. Cet état de choses pouvait devenir dangereux au progrès du christianisme dans cette ville, ou bien au contraire du plus grand avantage si un pareil établissement devenait l'objet d'une louable émulation. C'est ce qui arriva. On commença par l'enseignement du catéchisme, pour lequel un établissement existait depuis longtemps à Alexandrie (204); on y joignit d'abord un cours raisonné du christianisme, et puis peu à peu l'enseignement général des sciences philosophiques. Le but que l'on se proposait était non-seulement d'instruire la jeunesse chrétienne, mais encore d'attirer à cette école des païens bien élevés, afin de les préparer et de les gagner par degrés à la foi chrétienne. L'explication des saintes Écritures formait le principal objet des études; mais on y enseignait aussi la philosophie, la géométrie, la grammaire, la rhétorique, etc. Il ne serait pas facile de désigner l'époque précise où cet arrangement eut lieu, et il est probable qu'il ne parvint que par degrés à la perfection à laquelle il arriva. Le premier professeur fut, selon Philippe Sidète, Athénagore, qui fut suivi successivement par Pantœnus, Clément, Origène, Héraclas, Saint-Denis, Pierius, Théognoste, Sérapion

(204) Euseb., *H. E.*, v, 10

et Pierre le Martyr, qui enseignèrent depuis l'an 170 jusqu'en 312. Du reste, les noms que je viens de citer sont ceux de chefs de cette école, qui avaient plusieurs autres professeurs sous eux (205). Les avantages que l'Eglise retira de cette institution furent de la plus grande importance. Une foule de savants, d'évêques, de saints et de martyrs en sortirent. Mais le dépit et la haine que les païens en conçurent furent si vifs, qu'il leur arriva plusieurs fois de faire entourer la maison de soldats et d'enlever les élèves qui en sortaient, pour les conduire à la mort sans forme de procès (206). Mais ils ne l'en estimèrent pas moins pour cela. La considération que cette école inspirait fut telle, que, vers le milieu du IIIe siècle, saint Anatole, élève de la classe des catéchistes, fut prié par eux d'accepter la place de successeur (διάδοχος) d'Aristote à l'académie d'Alexandrie.

L'institut d'Alexandrie était supérieur à tous les autres, mais n'était pas le seul. Dans le cours du IIIe siècle, il s'en forma sous Origène, un très considérable à Césarée en Palestine, dont Lucien fit plus tard partie, et auquel Pamphile, ami d'Origène, fit don d'une bibliothèque magnifique. Rome eut aussi son école, fondée par saint Justin, à laquelle présida plus tard Tatien ; mais aucun détail sur son organisation et ses travaux n'est parvenu jusqu'à nous.

Quelles que fussent les difficultés extérieures qui s'opposaient au progrès de ces établissements, les efforts de ces saints hommes furent néanmoins couronnés de succès. Nous en verrons la preuve évidente dans le IVe siècle, alors que la graine semée par eux porte ses fruits, qui furent si riches, que cette époque reçut le nom du siècle de la littérature chrétienne. Pour mieux comprendre ce phénomène qui concourut avec la décadence du gnosticisme et du paganisme, il faut que nous rappelions ici un de ses principaux résultats, savoir : la naissance et le développement de la philosophie religieuse catholique autrement dit la *gnosis*.

Les dogmes de la foi que les apôtres de l'Eglise avaient transmis n'avaient encore été rapportés qu'historiquement. On n'avait pas encore pensé à les concevoir comme des idées ou à fonder scientifiquement ces données. Cependant la foi avait eu le temps de s'affermir et de s'enraciner à tel point dans les esprits, qu'aucun effort humain n'était plus capable de la miner ou de l'ébranler. L'Eglise catholique différait essentiellement, sous ce rapport, de l'hérésie. Tandis que cette dernière se présentait, dès son origine, comme une science (gnosis) à laquelle la foi était subordonnée et ne formait par conséquent, de ses partisans, qu'une association humaine et scientifique, l'Eglise, au contraire, ne pensait avoir d'autre mission que de *croire*, de transmettre la foi reçue et de l'implanter successivement dans chaque nouvelle génération, sans cependant empêcher que ceux de ses membres qui étaient doués de talents particuliers, cherchassent à élever cette foi donnée à la hauteur d'une science. Elle rejetait la science qui se posait comme fondement de la foi, parce qu'elle la regardait comme en contradiction avec son origine divine. En attendant, les circonstances des temps, et les luttes contre les païens et les gnostiques offrirent de nombreuses occasions de se livrer à ces essais spéculatifs. Les premiers attaquaient la foi du Chrétien en général comme un assemblage d'opinions, qui, dépourvues de base suffisante, ne pouvait résister à une investigation approfondie. Les autres la regardaient à la vérité, comme quelque chose de meilleur, de plus positif; mais en y joignant l'idée d'une certaine nécessité de nature; et de même qu'ils faisaient une distinction entre πνεῦμα et ψυχή, entre des hommes pneumatiques et des hommes psychiques, de même aussi ils attribuaient la foi, comme quelque chose d'inférieur et de borné, et par son origine et par son essence, ils l'attribuaient, dis-je, aux hommes psychiques; tandis que la gnosis, plus élevée, appartenait à l'homme spirituel. Par ces erreurs auxquelles l'Eglise ne pouvait rester indifférente, les Pères catholiques se sentirent excités à expliquer, développer et confirmer, par les véritables rapports de l'intelligence humaine avec le contenu donné de la révélation, celle de la science avec la foi, et par suite le véritable principe de la science chrétienne. Ils regardaient la foi comme la croyance à la vérité de ce qui avait été révélé par Jésus-Christ, uniquement à cause de l'autorité dont il jouissait comme un envoyé de Dieu. Ainsi que Jésus-Christ est et demeure le même pour tout le monde, ainsi la foi est et sera la même pour tous les hommes. Par la même raison, disaient-ils, la gnosis ou la connaissance de cette foi ne saurait être différente de la foi elle-même; la seule différence entre elles en est une de forme, qui consiste en ce que le même objet de la révélation divine est adopté avec plus ou moins de clarté par la conscience de chaque individu et devient chez lui une idée positive, selon le degré plus ou moins élevé de son instruction. La *gnosis* se développe donc de la foi par la réflexion sur la foi; celle-ci demeure donc en cela d'une certitude immédiate; elle est le principe et la pierre de touche définitive de toute science religieuse. C'est d'elle que tout part; c'est vers elle que tout retourne. Or, comme la foi positive qui seule donne à la *gnosis* sa force et son sujet, se trouve exclusivement dans l'Eglise catholique, et en elle seule est déposée et conservée dans toute sa pureté, il s'ensuit naturellement que cette Eglise est la mère et la tutrice de la véritable *gnosis*, et que si celle-ci veut être *chrétienne*, il faut qu'elle soit *catholique*.

(205) Clerike, *De schola, quæ Alexandriæ floruit catechetica*. Hal. 1824, p. 112.
(206) Euseb, *H. E.*, VI, 3.

Les Pères reconnurent donc que c'était là la seule base que pût avoir une philosophie religieuse et chrétienne. Si l'Église catholique se conformait dans toute son étendue à la foi transmise, élevée au-dessus des développements que recevait la science, et indépendante de ces développements, rien n'était plus facile que de rechercher en tout temps les points par lesquels elle se rattachait à la science et ses rapports avec elle, afin de satisfaire les exigences de la raison. Il n'en était pas de même pour l'hérésie ; mobile et incertaine, elle ne reconnaissait pour la doctrine de Jésus-Christ que ce qu'elle s'imaginait comprendre, à l'aide de l'instruction répandue à chaque époque ; aussi ne représentait-elle jamais que les opinions du siècle dans lequel elle naissait, et elle tombait avec l'empire de ces opinions. C'est aussi pour cette raison que la *gnosis* catholique n'a jamais pu, comme telle, se laisser lier à un système philosophique quelconque. Tous ces systèmes sont périssables, et la foi reste seule, comme la pierre de touche de toute science. A cette époque, la philosophie platonicienne était la plus en vogue; elle paraissait offrir plus de rapports qu'aucune autre avec les idées chrétiennes et être par conséquent la plus utile. C'est pour cela que les Pères de l'Église de ce siècle lui ont donné la préférence; mais cette préférence n'a jamais été exclusive, attendu qu'elle ne pouvait pas satisfaire à tous les besoins, et que son application n'était pas non plus sans dangers. C'est pourquoi Clément d'Alexandrie, quoique grand admirateur de Platon, se montra le partisan déclaré de l'éclectisme.

L'application de cette *gnosis*, formée sur de pareils principes, est prouvée par des exemples qui nous restent de cette époque. Clément, dont nous venons de parler, développa, d'après ces principes, l'apologie du christianisme contre les païens et les gnostiques, dans sa *Cohortatio ad gentes* et dans sa *Stromata;* mais il s'efforça encore dans son *Pædagogus* de fonder scientifiquement, d'après eux, la morale chrétienne. Origène, qui suivit son maître sur la même route, mais sans expérience et avec moins de tact, fit la première tentative, malheureusement sans succès, pour coordonner les doctrines de la croyance chrétienne et en former un corps de système scientifique. Leurs successeurs à Alexandrie conservèrent la même direction d'esprit ; leurs disciples en firent autant, et cette direction s'étendit bientôt dans un cercle plus vaste.

Les services que ces Pères rendirent à l'Église de cette époque et de l'époque suivante, en se livrant aux études de la philosophie, furent incalculables. Ils ne se bornèrent pas à combattre avec tout le poids de leur autorité les païens et les hérétiques, mais ils exercèrent encore sur l'intérieur même de l'Église l'influence la plus salutaire, en la purifiant de quelques erreurs et notamment de celle du millénaire, qui s'était attachée à la foi dès les premiers temps du christianisme, mais qui n'était devenue dangereuse que dans le cours du IIIe siècle. L'esprit borné du judaïsme, qui avait tant de peine à se dissiper complétement, ne pouvait encore parvenir à se figurer un royaume de Dieu purement spirituel. Les promesses du prophète, mal interprétées, combinées avec quelques discours de Jésus-Christ dans l'Evangile, mais surtout avec l'Apocalypse, entretenaient toujours l'attente d'un règne matériel du Messie, et cela d'autant plus que le malheur des temps privant les chrétiens de toute espèce de bonheur terrestre, rendait de plus en plus vif le besoin d'un état plus supportable. Le millénaire acquit, d'après cela, beaucoup de partisans : saint Irénée le défendit avec assez d'ardeur, tandis qu'Origène, par sa représentation plus sublime du christianisme, s'efforçait de le bannir des esprits ; mais le temps n'en était pas encore venu. Un certain Nepos prit les chiliastes sous sa protection contre les allégoristes, et occasionna par ses écrits une grande fermentation en Egypte. Mais alors saint Denys d'Alexandrie, disciple d'Origène, combattit ce système avec une grande supériorité de talent, et finit par le bannir complétement d'Egypte. La même puissance et les progrès de la science chrétienne se montrèrent encore dans la lutte contre les antitrinitaires, où les défenseurs de la foi durent appeler à leur aide toute leur activité et toute leur adresse

Les études exégétiques reçurent aussi une impression plus vive, et furent suivies sur une échelle plus vaste par l'école des catéchistes d'Alexandrie. Ce fut Origène qui déploya sous ce rapport le plus grand talent, et c'est aussi l'écrivain dont le plus grand nombre d'ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. A côté de lui se place Hippolyte, auteur d'un commentaire sur les six jours de la création, sur le livre de l'Exode, sur plusieurs prophètes, sur les Proverbes, sur l'Ecclésiastique, sur le Cantique des cantiques, ainsi que sur les Evangiles de saint Matthieu et de saint Jean, et sur l'Apocalypse. Grégoire le Thaumaturge, Jules l'Africain, Purius, Méthodius et d'autres se sont encore distingués, ceux-ci par des commentaires sur quelques livres entiers, ceux-là par des dissertations sur certains sujets particuliers, tels que l'histoire de Susanne, la généalogie de Jésus-Christ d'après saint Matthieu et saint Luc, etc. Quelques passages, tels que l'Oraison Dominicale, ont été plusieurs fois expliqués avec esprit et sensibilité, par Tertullien, Origène et saint Cyprien. La méthode de l'interprétation demeure généralement allégorique, d'après des motifs que nous indiquerons plus bas ; il ne manque toutefois pas d'écrits dans lesquels la méthode grammaticale et historique a été suivie avec le plus grand succès.

A mesure que, par suite de la marche triomphante du christianisme, la foi acqué-

rait une nouvelle force sur les esprits, qu'elle perfectionnait la vie sous les rapports moraux et sociaux et s'efforçait de lui imprimer sa propre forme, l'ascétisme et la discipline chrétienne furent attirés dans le cercle des réflexions et des dissertations littéraires. Les circonstances du temps en fournirent principalement l'occasion. Dans les intervalles de repos, la sévérité des mœurs s'était un peu affaiblie parmi les chrétiens ; on remarqua plusieurs fois une tendance à retourner aux anciennes coutumes du paganisme ; et les nombreuses apostasies qui eurent lieu sous la persécution de Décius, témoignèrent de l'affaiblissement de l'esprit chrétien. Tertullien fit les plus grands efforts pour arrêter cette tendance ; il s'en occupa dans ses écrits *De spectaculis*, *De pœnitentia*, etc. ; saint Cyprien composa dans le même esprit son ouvrage *De lapsis*. C'est encore à ce sujet que se rapportent certains traités sur des vertus particulières : *De patientia*, *De castitate*, etc., et surtout les excellents écrits sur la virginité, de Tertullien, de Cyprien et de Méthodius ; enfin plusieurs ouvrages pour exhorter au martyre. Ce genre d'écrits devint à cette époque aussi nombreux que l'avaient été auparavant les apologétiques destinés à faire cesser les persécutions.

Ce siècle est encore remarquable, en ce que, pendant son cours, parurent les premiers ouvrages ecclésiastiques, écrits en latin. A la vérité ils ne sont pas en grand nombre ; mais, dès leurs premiers pas, ils se montrent plus dignes de leurs modèles grecs qu'on ne devait l'attendre d'une littérature commençante. Tertullien surtout, mais aussi saint Cyprien, Minutius Félix, Arnobe, Lactance, sont des noms d'un grand poids, ou du moins fort remarquables. Nous en parlerons en leur place, et l'on verra alors qu'ils possèdent des qualités supérieures aux grecs sous quelques rapports, et qui leur sont particuliers.

APOSTOLIUM. — Nom donné dans quelques écrivains liturgistes à un *autel* ou même à une *église* dédiée aux apôtres ; on le trouve cité dans Théodore le lecteur, lib. I. Dans le Glossaire de Ducange, ce mot est employé dans un sens tout différent ; suivant lui, c'étaient des espèces de *lettres* qui étaient adressées de la part du roi au clergé, ou que le haut clergé s'adressait dans certaines circonstances.

AQUÆMANILES. — Vases pour laver les mains de l'officiant.

ARBRES. — Les arbres jouent leur rôle dans la galerie hiéroglyphique du premier âge de l'Église chrétienne. *Arbores sumus, fratres, in agro Domini*, a dit saint Fulgentius. Outre la parabole de l'arbre stérile et de l'arbre chargé de fruits, il y a encore la légende des Pères primitifs sur la croix fabriquée avec quatre espèces de bois incorruptibles, palmier, cèdre, olivier, cyprès, qui furent résumés dans ce vers.

Ligna crucis palma, cedrus, cupressus, oliva.

C'est pourquoi chacun de ces arbres prit une signification morale. Consacré à Minerve, la sagesse et la paix chez les Grecs, emblème chez les Juifs d'incorruptibilité, l'olivier signifia, parmi les Chrétiens, la pureté virginale et l'union des âmes par la charité, conformément à l'opinion des anciens que, planté par des mains impures, il ne portait pas de fruits. Son huile fut considérée comme chaste, et employée exclusivement pour les lampes des autels, image du cœur des justes.

Le cèdre du Liban, pris si souvent comme terme de comparaison dans la Bible, ne paraît point aux catacombes romaines. Trop étranger à la nature d'Italie, il est remplacé par l'incorruptible cyprès pour signifier l'immortalité.

On employait surtout avec prédilection les palmes pour figurer, non plus, comme chez les anciens, le triomphe matériel et extérieur, mais le triomphe sur soi-même. Après avoir servi aux Grecs pour honorer les athlètes d'Olympie, la palme passa, lors de la conquête de Jérusalem, sur toutes les médailles romaines, exprimant la paix et la joie qui suivent la victoire. Les Chrétiens ne changèrent point cet emblème, et se bornant à le spiritualiser, ils en décorèrent les tombeaux des martyrs, bien que cependant la palme n'indique pas nécessairement, comme on l'a prétendu, ce genre de sépulture, puisqu'elle s'est retrouvée même sur des tombeaux païens à Pompéia (207).

L'épi de blé se rencontre quelquefois, mais rarement, parmi ces symboles anciens, pour signifier les martyrs, qui sont comme le blé pur dont se nourrit l'Église. *Frumentum Christi sum, et dentibus bestiarum molar, ut panis mundus inveniar*, écrivait saint Ignace condamné aux bêtes (208).

Mais le cep de vigne et les raisins, pour exprimer cette même idée, se retrouvent partout. Mis par les Romains dans la main de leurs centurions comme insigne du commandement, et sur leurs sépulcres comme emblème d'une joyeuse espérance, le cep fut également symbolique chez les Juifs. *Vineam de Ægypto transtulisti, ejecisti gentes et plantasti eam*, dit le Psalmiste (209). Or cette vigne des prophètes, c'est la doctrine de vie, c'est le mystère de la croix, suivant Jésus lui-même, lorsqu'il dit : Je suis le cep de vigne et vous êtes les raisins ; et suivant la prédiction de Jacob sur le Messie : *Lavabit in vino stolam suam, et in sanguine uvæ pallium suum.* Un grand nombre de mosaïques sont environnées de ceps avec des guirlandes de pampres semées de grappes de raisin, figure mystique de l'eucharistie, la vigne véritable : *vitis vera*,

(207) Millin, *Tombeaux de Pompeia* ; et Amati, *Actes de l'Académ. archéol. de Rome*, tome I.

(208) Mamachi, tome IV, page 397.

(209) *Psal.* LXXIX, 9

disent les saints Pères. Le Logos, écrit saint Clément d'Alexandrie, est la grande grappe de raisin qui s'offre aux mains de l'homme pour cueillie; et ailleurs il ajoute : De même que se verse dans la coupe le jus de la treille, de même le Verbe répand son sang pour le monde (210). Aussi voit-on souvent des raisins et des pampres enlacés aux colonnes autour de Jésus enseignant ses disciples, sur les bas-reliefs des sarcophages; et fréquemment, sur les pompes funèbres, ces grappes sont becquetées par les oiseaux.

On rencontre même des tonneaux figurés sur les sépulcres. Ainsi il y a parmi les peintures des deux catacombes de Sainte Agnès et de Sainte Priscilla, deux scènes de ce genre (211). Dans l'une, le tonneau est porté sur les épaules de huit hommes, en costume de voyage, le bâton de pèlerin à la main. On dirait l'accomplissement de la prophétie de cette énorme grappe de Palestine rapportée au camp d'Israël par Josué et ses compagnons. Sur l'autre peinture, deux taureaux s'avancent traînant un char rustique où se trouve le même tonneau des martyrs. *Vos, de vinea Domini pingues racemi, vini vice sanguinem fundite*, dit saint Cyprien. Le cellier du monde, c'est la sainte Église, ajoute un autre docteur (212). Mais l'art primitif se bornait à indiquer légèrement l'allégorie. Moins retenu, le moyen âge ne craignit pas d'étendre le Sauveur sur un pressoir, d'où son sang, qui sort de tous ses membres, coule vers les évêques et le peuple; sujet traité, par exemple, sur un vitrail de Saint-Etienne du Mont, à Paris.

Le lis aquatique ou Nénuphar, lotos de l'Inde et de l'Egypte, dans la corolle duquel naissent tous les dieux de l'Asie, change de signification, et devient chez les Chrétiens l'emblème d'une fécondité toute spirituelle. Aux mains de saint Joseph ou devant l'ange de l'Annonciation, le lis en fleur signifie la virginité immaculée de Marie; c'est la tige de Jessé dont parle l'Ecriture, c'est cette verge magique ou cette crosse du grand prêtre qui, suivant le Talmud, refleurit devant tout le peuple aux mains d'Aaron et de ses héritiers. *Habes florem*, dit Tertullien, *ex virga Jesse, super quem tota divini Spiritus gratia requievit, florem incorruptum immarcescibilem sempiternum.*

Quant aux myrtes dont le peuple grec couvrait ses sépulcres, les Chrétiens le rejetèrent, à ce qu'il paraît, car les saints Pères n'en font nulle mention; et quoi qu'en disent quelques antiquaires, il n'y en a aucune trace authentique sur les sarcophages des catacombes. La consécration à Vénus dut contribuer à le faire exclure longtemps; ce n'est qu'au moyen âge qu'il vint recouvrir les tombeaux. Mais il n'en fut pas de même des colombes de cette déesse. Bien plus pures dans la pensée des juifs que dans le mythe hellénique, elles furent dès l'origine données aux Chrétiens par l'Orient comme emblème du divin amour, de la douceur, de l'innocence. Aussi, dans l'Eglise orientale, cet oiseau a-t-il constamment joui d'une sorte de vénération religieuse, au point qu'encore aujourd'hui les Russes regardent comme une profanation de les tuer pour s'en nourrir. Aussi des essaims innombrables de ces jolis oiseaux couvrent les villes et les campagnes de la Moscovie, que leur disputent malheureusement un nombre presque aussi illimité d'oiseaux de mauvais augure, emblèmes du génie noir et de la mort.

ARCA DEI. — Nom donné quelquefois aux *châsses* (213).

ARCHE. — La plus ancienne figure du chrétien ballotté sur les grandes eaux des persécutions terrestres, c'est l'arche de Noé, où le patriarche, debout et seul, tend ses mains vers le ciel, d'où descend quelquefois la colombe historique du déluge, une branche d'olivier dans son bec, figure de la paix et de la charité rendue par l'Homme-Dieu à l'humanité que venait d'engloutir un nouvel océan de tyrannie et d'oppression. Suivant Firmilianus, évêque de Césarée, dans une lettre de saint Cyprien de Carthage, l'arche signifierait aussi le néophyte qui, purifié par le sacrement, surnage dans les eaux du monde. Cet hiéroglyphe se conserva aussi très-longtemps parmi les occidentaux. Un manuscrit grec de la bibliothèque impériale de Vienne, que Lambecius (214), qui en a fait graver la peinture, croit du VIe siècle, mais que Münster croit à peine du VIIIe, offre une de ces arches sur les manuscrits comme sur les sarcophages; c'est toujours une boîte carrée, souvent cubique, d'où s'élève Noé, quelquefois plus gros que son vaisseau.

ARCHITRICLINI FESTUM ou *DIES.*— Ancien nom du 2e dimanche après l'Epiphanie, à cause du sujet de l'évangile de ce jour qui parle de l'intendant, qui avait chez les Hébreux la charge de maître des festins, et qui est désigné par le nom grec *architriclinus* (215).

ARCUS. — Ornement en forme d'arc, autour duquel on plaçait, dans les anciennes églises, des luminaires. Avant 1789, il en existait encore deux dans l'ancien sanc-

(210) Aringhi, *Severano.*

(211) Aringhi, tome II.

(212) « Cella vinaria nobis sancta Ecclesia est. » (*Osservaz. Parabol.*).

(213) Cette expression *Arca Dei* se trouve employée dans un canon du concile de Prague en 675. Quelques auteurs ecclésiastiques ont cru qu'elle signifiait un *ostensoir*, mais Thiers, dans son *Traité de l'exposition du saint Sacrement*, prouve qu'elle ne peut signifier que la *châsse.* — Voir les raisons qu'il en donne, t. I, p. 15.

(214) Lambecius, *Commentar. de Augustissima Bibliotheca Cæsarea Vindob.*, lib. II.

(215) On trouve dans Tidericus Langenius *in Saxonia*, ce mot pris pour *Metropolitanus, Archiepiscopus*, etc. *Architriclini*, dit il, *sunt metropoles nipote Bremensis, Venerandus, Magdeburgensis.* (*Vide* Pericellum *in Monumentis Ambrosiæ Basilicæ*, p. 107 sur le mot *Architriclinus.*)

tuaire de Saint-Etienne, à Lyon, qui date du IXe siècle.

ARISTIDE. — Cet ancien apologiste vivait au IIe siècle, en même temps que Quadratus. (*Voy.* ce mot.) C'était un philosophe athénien distingué par son éloquence, et qui, de même que Justin, conserva son costume de savant, après avoir embrassé le christianisme (216). Lui aussi présenta à l'empereur Adrien un fort beau mémoire en faveur des chrétiens, dans lequel il se sert des écrits des philosophes eux-mêmes pour justifier le christianisme (217). D'après Usuard et Odon (218), il aurait soutenu encore de vive voix la divinité de Jésus-Christ en présence de cet empereur, ce qui semble indiquer que l'apologie d'Aristide existait toujours à cette époque, c'est-à-dire dans le VIIIe et le IXe siècles. Elle est perdue pour nous, ou du moins elle n'a pas encore été retrouvée. *Voyez* APOLOGISTES.

ARISTON, apologiste du IIe siècle, originaire de Pella, ville de Palestine, où les chrétiens de Jérusalem s'étaient retirés après la destruction de cette capitale. Il était Juif de naissance, mais avait embrassé la religion de Jésus-Christ, et il composa un petit écrit intitulé : *Disputatio Jasonis et Papisci*, qui, d'après saint Maxime (219), aurait été attribué par saint Clément d'Alexandrie, dans le sixième livre de ses *Hypotyposes*, à l'évangéliste saint Luc, mais sans aucune vraisemblance et par l'effet d'une erreur. Les personnages qui conversent ensemble dans ce dialogue, sont Jason, juif converti au christianisme, et Papiscus, autre juif d'Alexandrie, qui, avec toute l'opiniâtreté de sa nation, attaque la vérité de la religion chrétienne. C'est Jason qui remporte la victoire ; il prouve avec tant d'évidence, par les livres de l'Ancien Testament, que toutes les prophéties se sont accomplies dans Jésus de Nazareth, que son adversaire s'avoue vaincu, croit et demande le baptême à Jason.

ARMOIRE ou ARCHE pour serrer les livres des évangiles dans les temps primitifs. *Voy.* MONUMENTS CHRÉTIENS PRIMITIFS.

ARMORUM CHRISTI, vel *INSTRUMENTORUM FESTUM*. — C'est la fête des *instruments de la Passion*. Il en est question dans un auteur allemand, Henricus Rebdorff, en 1357 ; elle fut instituée par Innocent VI, à la demande de Charles VI, empereur d'Allemagne, et célébrée pour la première fois en Bohême et quelques autres parties de l'Allemagne, dans l'octave de la résurrection (220). Cette fête était célébrée en France le 6e dimanche dans l'octave de Pâques, avec un office propre et solennel. Quant au fait de l'authenticité des divers instruments de la Passion conservés en différents endroits, il ne faut se prononcer là-dessus qu'avec beaucoup de circonspection (221). Au reste, l'Eglise ne reconnaît depuis longtemps comme avérés que le bois de la vraie croix et la sainte couronne d'épines, dont les fêtes sont connues (222).

ART CHRETIEN PRIMITIF. — L'art étant une des expressions de la société, est aussi une des expressions de la nature, que toute société civilisée travaille à réhabiliter : seulement l'art est actif, et non pas une passive imitation de la nature ; il est cette nature mariée à l'âme humaine. C'est pourquoi l'art avance et change, quoique la nature reste la même ; car le regard moral de l'artiste sur elle dépend de l'état de sa conscience religieuse et sociale, qui modifie ainsi et l'objet de l'art et ses formes ; un laquir musulman ne voit pas un coucher de soleil du même œil qu'un chrétien, l'imagination est modifiée par la foi et les idées ; celles d'un moderne n'étant plus les mêmes que celles dont le grec s'inspirait, il s'ensuit que l'art et la poésie modernes ne peuvent plus se proposer pour but les mêmes objets que l'antiquité.

L'art chrétien élève à leur plus haute intensité possible les forces humaines, ce qui paraissait impossible ou absurde devient la réalité ; Dieu s'étant fait homme, le miracle inonde en quelque sorte la nature, le ciel descend sur la terre, l'éternité dans le temps ; lancé vers une perfectibilité indéfinie, le beau idéal embrasse comme possible la spiritualisation de tout l'être, la réconciliation complète de l'esprit avec la matière transformée, dépouillée de ses instincts corrompus. Car, loin que le christianisme veuille étouffer les sens, il les exalte au contraire, il les épure pour les marier à l'esprit qui, sans plus les gêner, les guide comme des coursiers domptés, ou mieux comme des anges de flammes à travers les temps et les sphères ; or, pour préparer un si complet triomphe, combien n'a-t-il pas fallu de siècles et de générations ?

Hommes et peuples, tout meurt, mais en laissant ses ouvrages pour piédestaux à des œuvres plus parfaites ; qui ne serait à ce prix fier de mourir ? Sans les Egyptiens, les Pélages et les Hellènes auraient-ils pu venir à leur heure ? n'auraient-ils pas été retardés de plusieurs siècles ? et sans les Grecs, l'humanité ne serait peut-être pas encore mûre pour recevoir le christianisme. A leur tour, Athènes et Rome ancienne avaient fini leur mission ; l'art idolâtrique, issu du besoin de faire cesser l'absence de Dieu sur

(216) HIERON., *Catal.*, c. 20.

(217) HIERON., cp. 85, *ad Magnum* : « Aristides, philosophus vir eloquentissimus, eidem principi (Hadriano) apologeticum pro Christianis obtulit contextum philosophorum sententiis. »

(218) Ad diem 31 Augusti et 5 Octobris.

(219) S. MAXIMUS, Schol. in Dionys. Areopag., *de myst. theol.*, cap. 1, tome II.

(220) *Voir* la *grande chroniaue de Belgique*, p. 504.

(221) MORIN, *Histoire de la sainte Chapelle*, p. 40, et le *traité des Fêtes mobiles*, t. I, p. 488 et 557.

(222) *Voir* aussi du même auteur, le tome VIII, p. 410, 425, de la *Vie des Saints*.

la terre, dut s'anéantir par l'incarnation de l'homme Dieu et sa présence individuelle dans l'eucharistie. L'art fut alors délivré, l'artiste et le spectateur cessèrent d'être enchaînés devant l'image matérielle, par qui l'esprit ne fut plus saisi ; l'homme domina ses sens, une grande soif était apaisée par la descente de Dieu ; une autre soif commença, celle des soupirs vers la demeure du monde invisible.

Par le christianisme aucun art ne pouvait plus être l'esclave d'un autre, comme dans l'antiquité tous l'avaient été de la sculpture ; ils avaient retrouvé chacun sa vie propre, en se fondant néanmoins les uns dans les autres, de manière que peinture, sculpture, architecture ne firent plus au moyen âge qu'un seul art, une indivisible trinité, tandis que la raison païenne consiste à séparer, à isoler chaque chose, et chaque branche des arts, les soumettant à un commun asservissement de la fortune

Mais avant d'atteindre ses destinées, l'art chrétien devait rester longtemps enveloppé dans son berceau, faible et souffrant au point de faire douter s'il pourrait jamais grandir ; la nature avait décidé que plus cet art serait puissant, plus il devait croître avec lenteur. Peut-être y aurait-il eu pour lui un moyen de se perfectionner plus vite au moins matériellement; c'eût été d'étudier l'antique, de lui emprunter ses formes : loin de là, il les déclara pernicieuses, impies ; les premiers chrétiens s'acharnèrent à les détruire, ils auraient voulu en effacer jusqu'à la trace, de peur d'en être séduits de nouveau ; ils en renièrent le principe même, et devinrent bien réellement, comme dit Cœcilius, dans le dialogue de Minutius Felix : *Des gens sans nulle connaissance des arts, sans nulle teinture des lettres cette loi du peuple.*

Pourquoi donc cette haine de l'art? la raison en est simple, le christianisme à son origine s'intitula *le culte de la raison pure, le culte logique*, λατρεία λογική ; il apparaissait au milieu d'une société dont les dieux étaient souvent des criminels ou des infâmes, et dont les statues, excitant aux vices la multitude, forçaient les âmes pures à fuir loin des temples. L'art était devenu le complice, la source même de l'idolâtrie comme l'observe Tertullien (223) ; appelé à faire toutes les idoles, il s'était accoutumé à jeter la religion dans la matière, et par cette confusion monstrueuse il avait étouffé le divin ; il fallait donc que l'adorateur purde la divinité par esprit rejetât cet art prostitué, jusqu'à ce qu'il pût lentement en créer un nouveau dans le repos de sa pensée ; voilà pourquoi le statuaire ou faiseur d'idoles ne pouvait être baptisé qu'à la condition de renoncer à sa profession, et pourquoi Tertullien s'indigne contre les hérétiques, deux fois parjures, qui osent se servir en secret du *cauterium* et du ciseau, prétendant suivre en même temps la loi de Dieu et leurs plaisirs (224). Dans les temps modernes, l'Eglise a également retranché de son sein le théâtre appelé par des cours corrompues à célébrer le triomphe de la passion humaine, et bientôt on a vu le drame qui, au moyen âge, était un saint mystère, achevant l'éducation religieuse du peuple commencée dans le temple, rouler de chute en chute, excommunié d'avec le Christ, jusqu'à ce qu'il s'évanouisse enfin dans les abîmes de l'horrible, laissant place pour un nouveau drame que l'avenir engendrera.

Ainsi non-seulement la sculpture, mais même l'art du *cauterium* ou la peinture furent proscrits à l'origine, afin d'extirper plus vite le paganisme et son art jusque dans leurs racines. On rejeta d'abord même les temples ; quelques saints docteurs allèrent si loin qu'ils déclarèrent que Jésus avait été laid et ignoble suivant le monde, et les règles du beau idéal antique, afin d'étouffer davantage les appas et les déceptions de la chair. Les sages païens s'appuyaient sur ces faits pour accuser les Nazaréens de vouloir replonger le monde dans la barbarie, et le peuple, ne leur voyant point de statues qu'ils vénérassent, les appelait des athées. Le mépris de l'éloquence, depuis qu'elle était devenue le partage des sophistes, jetait de même les premiers philosophes chrétiens dans un style austère et pauvre d'images, borné à de faibles paraboles ; mais pourtant la pensée déborde dans ces livres, elle s'élance au delà de sa forme souffrante et mutilée.

Jusqu'à ce qu'il eût créé une éloquence, une poésie, des arts qui fussent son reflet propre, le culte nouveau les interdisait tous ; il ne se révélait dans le monde que comme renaissance morale et liberté philosophique. Durant son premier âge il n'est point encore publiquement dogmatique, la liturgie ne s'est fondée que tard sous une forme incontestée, obligatoire. Le monde intérieur fut le seul cercle d'action des premiers chrétiens, de même que la prière fut leur seule consolation ; c'est de la méditation intime qu'ils s'arrachaient pour se porter à la pratique externe des choses humaines, à l'opposé des anciens qui allaient à à Dieu et à l'amour par les sens. A ces derniers le christianisme devait naturellement paraître le monde renversé ; les premiers fidèles se trouvaient donc en opposition avec le judaïsme, leur père et avec la gentilité, leur future épouse, et qu'ils devaient convertir ; c'étaient les utopistes, les fous du monde.

Aussi ceux des premiers chrétiens qui n'avaient pu étouffer, dans leur cœur, les prétentions à la sagesse, les gnostiques, pratiquaient l'art, peignaient, sculptaient,

(223) « Jam caput facta est idololatriæ ars omnis. » (*De Idololatria.*)

(224) « Pingit illicite, legem Dei in libidinem defendit, in artem contemnit, bis falsarius et cauterio et stylo. » (*Adversus Hermogen.*)

avaient des portraits de Jésus et de ses disciples ; pour être admis dans les églises élevées par ces philosophes, premiers esprits forts du christianisme, il n'était point nécessaire, comme pour recevoir le baptême catholique, de renier les chefs-d'œuvre de Phidias et tous les rêves dorés d'Homère ; aux convertis d'Athènes et de Memphis la gnose laissait leurs plus chers symboles, elle ne voulait qu'en ajouter d'autres.

Devant ces abus, les orthodoxes n'étaient que plus inflexibles ; le grand saint Paul, de tous les arts n'en permet qu'un seul, celui qui peut le plus vite se spiritualiser, la musique ; sa fameuse *Epître aux Romains* devint le premier signal de cette réaction antiartistique. Il fallait que l'étang de glace de l'idolâtrie se fondit sous le feu du sacrifice, que l'image profanée se purifiât par le renoncement, que l'humanité brisât l'art devenu tout le culte, qu'elle jetât la cognée au vieil arbre qui ne portait plus de bons fruits, pour que de sa souche un autre montât incorruptible, chargé d'éternelles fleurs et de fruits de plus en plus savoureux.

Il était nécessaire que l'art, qui est une chose bonne, revînt spiritualisé de ces limbes d'exil ; autrement l'erreur serait sur cette terre plus puissante que la vérité. Loin que ceci puisse arriver, le christianisme dévoila bientôt comme la plus vaste poésie, en même temps que la plus haute pensée et la morale la plus pure. Mais de toutes les choses appelées à la régénération, ce fut l'art qui s'avança le plus lentement, parce que c'était la partie de la civilisation la plus profondément corrompue. Des splendeurs futures, le premier âge jusqu'à Constantin n'offre encore qu'un vague pressentiment ; durant toutes les persécutions, l'art chrétien, comme une douce mais timide aurore, qu'enveloppent sans cesse des nuages jaloux, se contente de répéter les paraboles orientales de Jésus, sans y joindre d'autres éléments.

En effet, il n'y a rien de brusque dans la nature, tout doit aller par degrés : or le fond de l'art antique étant le symbolisme, le Christ, pour l'en faire sortir, employa la parabole qui est le symbole passé à l'état d'animation, de drame, mais retenu dans les bornes de l'allégorie, et non dégénéré en mythe. Il est clair que les simples paraboles de l'Évangile devaient avoir pour premier résultat de ramener le génie des fables orientales à sa première nature. L'idolâtrie ne s'était consommée que par la confusion du voile allégorique avec l'idée qu'il recouvre ; en rendant de nouveau ces deux choses distinctes, l'attention de l'esprit fut reportée vers le monde surnaturel, et l'art spiritualiste commença ; mais la parabole n'est encore que pour les initiés qui seuls en peuvent comprendre le sens mystique : l'histoire du bon pasteur ou de l'enfant prodigue ne dira jamais autre chose que ce qu'elle met sous l'œil même du spectateur, si l'on n'est averti qu'il faut donner à ces actions une signification plus élevée ; qu'elles ne sont que l'enveloppe matérielle d'idées pures, la personnification d'un fait universel, l'image temporaire du grand acte de l'éternité.

C'est pourquoi l'allégorie, soupir de l'art opprimé, n'était qu'un moyen de passage ; elle ne devait pas survivre à l'époque des persécutions ; mais jusqu'à Constantin, on n'a guère à étudier qu'elle. Moïse avait importé de Memphis chez les Hébreux des cérémonies liturgiques et de nombreux hiéroglyphes d'animaux, symbole d'idées morales ; plusieurs d'entre eux passèrent aux chrétiens, mais ils s'y marièrent à l'histoire. Ainsi les quatre animaux de la vision d'Ezéchiel s'appliquèrent à autant de personnages réels. Ce trait distingue essentiellement l'allégorie chrétienne d'avec celle de l'antiquité ; des mythes et des fables, il n'y en a donc plus pour nous ; les origines du christianisme se sont épanouies dans toute la clarté de l'histoire, les allégories même n'ont jamais rien mêlé de factice dans les vérités, désormais arrachées aux secrets de l'imitation et devenues l'inaliénable patrimoine du peuple.

L'antiquité avait offert trois phases : l'état oriental primitif, dans lequel la forme impuissante n'est encore appelée qu'à exprimer la pensée intérieure de l'homme, et où l'art n'est qu'une écriture par images ; l'état hellénique pur, où la forme affranchie reçut par elle-même une valeur divine, et l'état grec-romain, annonce de la décadence, qui, effrayé de la disparition des symboles, cherche de toutes parts à les rattacher à la forme envahissante ; mais il est trop tard, la foi à la matière n'étreint plus l'homme entre ses bras, n'immobilise plus sa vie, comme jadis, à force de l'absorber dans la contemplation de ses ténèbreux mystères. Le génie grec avait été la grâce dans son adolescence, le génie de Rome devint la beauté virile et sévère : il demanda aux arts de satisfaire les besoins de l'homme social ; par ses aquedues, ses amphithéâtres, ses grandes voies, il retira les monuments de cette région idéale, sans assez d'applications directes pour la terre, où l'avait placé le génie allégorisant de l'Orient et de la Grèce, toujours portés à voir dans les phénomènes extérieurs de purs symboles, des illusions de Maia.

Jusqu'ici les deux sexes de la beauté, l'esprit et la forme, avaient eu quelque sorte grandi l'un devant l'autre, sans parvenir à la confondre en un seul sexe actif et puissant. Le Christ seul était capable de réaliser cet hymen, dont la consommation présente également trois grandes phases principales, la primitive Église, le moyen âge, les temps modernes.

Suivant Schelling, le christianisme à son origine aurait contenu trois éléments : la foi ou l'obéissance représentée par saint Pierre ; l'élément d'amour, figuré par saint Jean, le disciple chéri ; et l'élément de protestation, renfermé dans saint Paul ; de

sorte que la foi et la science devaient être liées par l'amour, dont la cessation jetterait à l'instant la science dans le doute et le blasphème, la foi dans le fanatisme et les plus absurdes superstitions. Dans cette ingénieuse hypothèse, les trois apôtres correspondraient aux trois âges de développement de l'art chrétien.

La primitive Eglise, âge de la foi, avait pour mission de poser les types qui seront développés de siècle en siècle. Elle les tire de trois sources : judaico-orientale, hellénique et romaine. Ces trois éléments sont successivement introduits dans le culte et l'art nouveau, de manière que, durant les persécutions, le caractère qui domine encore est l'ancien judaïsme, avec ses paraboles et sa puissance thaumaturgique. Sous l'époque constantinienne, c'est l'esprit grec qui dirige l'art, et enfin dans la troisième période, ou à l'arrivée des barbares, c'est le réalisme romain qui réagit contre l'Orient et la Grèce, menaçant déjà de les abandonner à l'idole du schisme, s'ils refusent de progresser. Cette dernière période primitive qui se termine à Charlemagne, malgré sa barbarie profonde, est douée d'une étonnante énergie intérieure. C'est alors seulement que les gnostiques sont définitivement terrassés, que tous leurs vains symboles s'évanouissent devant les réalités proclamées, que l'allégorie, dont la Grèce disputeuse avait tant abusé, cessa de régner dans l'art comme dans le culte. Et les symboles panthéistes dans lesquels l'école néoplatonicienne d'Alexandrie avait enveloppé le monde comme dans un subtil réseau, furent mis à nu. Deux conciles, l'un en 431, l'autre en 692, décrétèrent l'histoire comme source du beau sacré dans l'art, et mirent le réalisme à la place des figures. C'était poser le principe d'où devait sortir toutes les magnificences du moyen âge, préparées ainsi par les papes des temps barbares. — *Voy.* la note 1 à la fin du volume

ARTOPHORIUM. — Espèce de *ciboire* d'une forme toute particulière, et qui ressemblait à une *grande tasse;* il en existait un en ivoire dans le trésor de l'église de Saint-Ambroise, à Milan ; et c'est le seul objet de ce genre qui ait été conservé ; il date des premiers siècles, et est orné de sculptures en ivoire très-curieuses (225).

ARTZIBURE. — Mot qui en Arménien signifie *précurseur* ou *avant-coureur.* Les Arméniens désignent par ce mot, qui fut longtemps célèbre dans leur liturgie, la *semaine qui précède le carême* que les Grecs nommaient *prosphonesim.* Ce mot, quoique barbare, fut reçu quelque temps par les chrétiens d'Occident, ainsi que le prouvent d'anciens auteurs (226).

ARUSPICES. *Voy.* MINISTRES DU CULTE, etc.

ASCENSA DOMINI. — Ancien nom du dimanche de l'Ascension, dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire. Dans un vieux calendrier publié par Allatius, et dans un ancien Pénitentiaire, on lit : *A Pascha usque in albas, et ascensa Domini* (227).

ASOTE (le dimanche de l'), nommé ainsi du sujet de l'évangile de ce jour, où nous lisons la touchante histoire de l'*enfant prodigue,* dont Voltaire parle quelque part avec tant d'admiration. Le mot grec ἄσωτος signifie *enfant prodigue* (228).

ASTERICUS. — Nom donné à une espèce d'appareil d'autel, qui entourait le calice, et qui empêchait que rien ne touchât les hosties consacrées, et qu'elles ne fussent dérangées pendant la consécration. Il est difficile de donner une explication bien exacte de cet objet qui n'est plus d'usage (229).

ATHANASE (SAINT). *Voy.* VIE MONASTIQUE.

ATHÉNAGORE. — Nous n'avons rien de certain sur la biographie de cet ancien apologiste. On lit, à la vérité, en tête des anciens manuscrits, qu'il était né à Athènes ; mais on ne sait d'où les copistes ont tiré ce renseignement. Il est fort étrange que ni Eusèbe, ni saint Jérôme ne parlent d'Athénagore ou des circonstances de sa vie. La raison en est sans doute que cet écrivain ne dit pas un seul mot de ses relations personnelles, qui ont dû par conséquent demeurer inconnues à ces auteurs. Nous possédons toutefois un témoignage encore plus ancien qu'eux, qui nous apprend qu'Athénagore a été l'auteur d'une *Apologie* qui est parvenue jusqu'à nous. Méthodius, cité par saint Epiphane, rapporte un passage de cette *Apologie* (230), en l'attribuant à Athénagore. En attendant, l'obscurité qui couvre l'histoire de cet écrivain n'est point dissipée par cette circonstance, et tout ce que l'on dit, du reste, de lui est fort incertain, comme par exemple qu'il aurait été philosophe athénien, directeur de l'école des catéchistes d'Alexandrie, et qu'il serait identique avec le martyr Athénogènes, dont parle saint Basile le Grand. Tout ce que l'on sait avec certitude, c'est qu'il était païen d'origine, et qu'il avait étudié la philosophie grecque. D'après un fragment conservé par

(225) *Voyez* la pl. XII, n. 2 de l'*Hist.* de *l'art par les monuments,* et GORI, *Thesaurus diptycorum,* t. III, p. 74.

(226) *Voir* ANASTASE de Césarée, *Post. Typic. Sanct. Sabat.,* p. 260. — ALLATIUS, in *Liturgia Græcor.* — NICON., in *Biblioth. Patr.* — BALSAM., Resp. 52.

(227) MABILL., t. VI *Vit. sanct. ordin. Benedict.*

(228) *Traité des Fêtes mobiles,* I, p. 9.

(229) BONA, *Rerum liturgicarum* p. 268.

(230) EPIPHAN., hæres. 64, c. 21, p. 544. « Ipse igitur diabolus dicetur Spiritus circa materiam se habens, velut dictum est ab Athenagora, factus a Deo quemadmodum et reliqui facti sunt ab ipso angeli, et ob materiam et materiæ species concreditam sibi habent administrationem. » ATHEN. *Legat.,* c. 24. Il n'est pas probable que ce qui est ajouté là ne soit qu'une remarque de Photius. PHOT., cod. 224, p. 907. — *Voy.* la remarque du P. Petau sur ce passage.

Philippe Sidète, il avait eu l'intention avant Celse, de combattre le christianisme dans un écrit ; pour cette raison, il avait lu les livres saints des Chrétiens, et leur lecture l'avait au contraire converti ; mais ce récit mérite peu de foi.

Indépendamment de cette *Apologie*, nous possédons encore de lui un écrit sur la *résurrection des morts*, dont il annonce lui-même le projet à la fin de son apologie. Et en effet, ces deux ouvrages, respirent un esprit si parfaitement semblable, le style et l'argumentation sont si évidemment les mêmes, qu'il ne peut exister aucun doute sur leur authenticité. Du reste, si nous savons peu de chose de la biographie d'Athénagore soit par lui-même, soit par d'autres, ses ouvrages rendent du moins un témoignage éclatant de la force de son esprit, de sa vaste instruction et de sa noble éloquence.

L'*Apologie* d'Athénagore fut présentée à Marc-Aurèle Antonin et à son fils Commode, au plus tôt en l'an 177, puisque ce dernier y reçoit le titre d'Auguste, dignité qu'il n'obtint que cette année-là (231). Elle est intitulée : *πρεσβεία περὶ χριστιανῶν* (*Legatio pro christianis*).

ATRIUM. *Voy.* Basiliques.

ATTRIBUTS DES EVANGÉLISTES. *Voy.* Animaux symboliques.

AUBE ou ALBA. *Voy.* Costumes chrétiens.

AUGURES. *Voy.* Ministres du culte, etc.

AUTEL. *Voy.* Basiliques.

AZYMORUM FESTUM. — C'est le jour des *Azymes* ou *pains sans levain*. Par ce nom on a longtemps désigné le *jour de Pâques*, par allusion à la Pâque des juifs, où ils devaient manger l'agneau pascal avec du pain azyme ou sans levain (du grec *ἄζυμος sans levain*); les azymes duraient sept jours, mais ces sept jours, comme le remarquent les anciennes liturgies, étaient moins solennels que celui où se mangeait l'agneau pascal.

B

BAIOPHORE ou le *dimanche des Baies.* — On nomme ainsi chez les Grecs le dimanche des Rameaux ou de *Pâque florie* ou *fleurie*. Ce mot *Baia* ou *Baja* se trouve employé par saint Jérôme dans son deuxième livre contre *Jovinianus* (232). (du grec *Baia* ou *Baïor*, *branche de palmier* (233). On donnait aussi ce nom de *Baies* à des présents et à des médailles que les empereurs grecs de Constantinople distribuaient aux grands seigneurs et aux soldats le jour de la fête des Rameaux ; ces distributions n'avaient plus lieu au XIIe siècle. Constantin Ducas, suivant Balsamon, est le dernier empereur qui en fit distribuer. Ce prince est mort en 1067.

BAPTISTERIUM, *baptistaire*, *piscine*, *fonts baptismaux*. — C'est le premier des objets consacrés, c'est celui qui sert comme d'introduction au christianisme; aussi, dès les premiers siècles, les princes et les pontifes prirent à tâche de rendre les baptistaires riches et imposants. On peut les distinguer en grands et petits : les grands sont à proprement parler les *baptistaires*, les petits ne sont que des *piscines*, des *fonts de baptême* qui ne furent renfermés dans l'intérieur des églises que vers le Xe ou XIe siècle; plus anciennement, ils en étaient toujours séparés et placés à quelque distance de l'église. On en trouve le motif dans tous les livres de liturgie. — L'on peut regarder comme le plus ancien baptistaire le bassin d'eau vive, qui existe encore dans une portion de la catacombe de saint Pontien, à Rome, près la porte *Portèse*. On ne peut élever de doute sur la destination de cette piscine, pendant les temps de persécution. Une peinture à fresque, assez bien conservée et placée sur la muraille de cette piscine, représente le baptême de Jésus-Christ (234). Le premier monument païen converti en baptistaire est un ancien temple de Jupiter, *a Spalatro*. Le baptistaire, dit de Constantin, bâti près de Saint-Jean de Latran, à Rome, est le premier monument chrétien construit exprès pour cet usage. Celui de Pise est célèbre entre tous les autres. Celui de Florence date du VIe siècle (235). Celui de Parme, celui de Ravenne sont également remarquables (236). Quant aux petits baptistaires plus communément connus sous le nom de *fonts baptismaux*, quoique moins importants sous le point de vue de la grandeur, ils ne sont pas moins intéressants sous le point de vue de l'art. Voici l'indication de quelques-uns. Celui qui est conservé dans l'église de Saint-Prisca, à Rome, doit être très-ancien, il est creusé dans le tailloir d'un chapiteau antique; l'inscription gravée autour atteste cette singulière métamorphose. A Saint-Jean de Latran, on montre une cuve de marbre antique, qui a servi au même usage. L'Angleterre en a de très-anciens; tel est celui du prieuré de Kirkburn (Yorkshire) (237), sculpté dans le goût des

(231) Tillemont, *Mémoires*, t. II, pl. II, p. 276.

(232) Cap. *De sacerdotibus Egyptus* : « Cubile de foliis palmarum, quas Baja vocant, confectum erat, » etc.

(233) Vide Salmasium, *ad Solinum*, p. 410; Allatium, *De hebdomadib. gr.*, p. 1441, et autres cités par Du Cange : verb. *Baja*.

(234) *Histoire de l'art*, sect. *Architect.*, pl. LXIII, n. 5; peintures, pl. X, n. 8.

(235) Les portes de ce baptistaire, ouvrage de Lorenzo Ghiberti, sont telles que Michel-Ange, en état de les apprécier, disait qu'elles étaient dignes d'être les portes du paradis.

(236) On peut voir les plus beaux de ces baptistaires, réduits sur une même échelle, *Hist. de l'Art*, pl. LXIII, déjà citée.

(237) *Antiquités d'Angleterre* par Stothard et Strut.

premiers Normands, vers le xe siècle, ainsi que celui de l'église de Chiavana, au pays des Grisons (238).

BARBELONITES. *Voy.* Gnosticisme.

BARDESANE. *Voy.* Apologistes.

BARNABÉ (Saint). — Dans le petit nombre des monuments qui nous restent de la littérature primitive des Chrétiens, se trouve une épître attribuée à saint Barnabé, le même dont les Actes des apôtres parlent si souvent avec éloge. Il était originaire de l'île de Chypre, lévite, et, s'il faut en croire une ancienne tradition, l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur (239). Son véritable nom était Josès, que les apôtres changèrent en celui de Barnabé, le seul sous lequel il soit connu dans l'histoire (240). L'Ecriture sainte rend de lui l'honorable témoignage que c'était un homme vertueux, rempli du Saint-Esprit et ferme dans la foi (241). C'est aussi pour cette raison que les apôtres le choisirent dès le commencement pour le service de l'Evangile et surtout pour les missions étrangères. A lui est due non-seulement la fondation et l'extension de l'Eglise d'Antioche en Syrie, mais encore en grande partie la propagation du christianisme dans les contrées septentrionales de l'Asie Mineure, à laquelle il travailla concurremment avec saint Paul, depuis l'an 44 jusqu'en 52 (242). Nous ne pouvons passer sous silence ici un trait spécial qui peint particulièrement son caractère et la nature de ses travaux apostoliques. Il était bien éloigné de souscrire aux exigences des zélateurs judaïsants de la loi, qui, d'après leurs vues étroites, croyaient devoir imposer la loi mosaïque, même aux Gentils convertis. Il sentait comme saint Paul où devait nécessairement conduire une si fausse interprétation de l'Evangile, et il ne cessa de combattre une pratique qui n'aurait pas seulement entravé le christianisme, mais qui lui aurait enlevé tout son prix et toute son indépendance(243).

Peu de temps après que cette discussion au sujet de la loi eut été terminée, Barnabé quitta Antioche, où il avait travaillé longtemps avec succès, et retourna à Chypre avec son cousin Marc (244). A compter de ce moment, l'histoire ne nous apprend plus rien de ses destinées. Aucun renseignement authentique ne nous est parvenu de la suite de ses travaux pour l'Evangile; nous ignorons l'époque, le lieu et le genre de sa mort. Il paraît seulement qu'il vivait encore vers l'an 62 (245). (*I Cor.* ix, 6 ; *Col.* iv, 10.)

Ainsi que nous venons de le dire, il existe sous le nom de cet homme apostolique une épître qu'Origène désigne sous le titre d'Ἐπιστολὴ καθολικὴ. Personne dans l'antiquité, à quelque hauteur que nous puissions remonter, ne doutait de son authenticité; mais elle n'en a été que plus fortement et plus violemment attaquée dans ces derniers temps, bien qu'elle n'ait jamais manqué de défenseurs.

Si nous recherchons les preuves extrinsèques de son authenticité, nous trouvons d'abord le témoignage de Clément d'Alexandrie, qui ne se borne pas à la citer souvent, mais qui l'attribue positivement à l'apôtre Barnabé (246), qui en appelle à son autorité apostolique, et qui lui reconnaît par conséquent la dignité canonique (247). Son savant disciple Origène, profondément versé dans les traditions de l'Eglise, la cite sous le même titre dans plusieurs ouvrages (248). Nous apprenons de lui que le philosophe Celse connaissait cette épître comme un écrit reçu par les Chrétiens, et qu'il se servit de quelques passages de son contenu pour attaquer le christianisme (249). Saint Jérôme, dans son Catalogue des écrivains chrétiens, dit positivement que Barnabé, lévite et apôtre, a écrit une épître qui a pour but l'édification de l'Eglise et qui se lit parmi les apocryphes (250).

Si nous examinons les témoignages historiques sur lesquels les adversaires de cette épître fondent leur opinion, nous verrons qu'ils se bornent principalement à un passage équivoque de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (III, 25), où cet auteur la place parmi les ouvrages *supposés* (νόθοι), à côté des *Actes* de saint Paul, de la *Révélation* de saint Pierre et du *Pasteur* d'Hermas. On a conclu de là qu'Eusèbe ne la regardait pas comme étant réellement l'ouvrage de Barnabé, mais on aurait dû voir que le seul but d'Eusèbe, dans ce passage, a été de faire connaître à ses lecteurs quels étaient les livres admis comme *canoniques* par l'Eglise, et il les divise en livres qui se sont récités *partout* et *toujours*, et en livres qui ne l'ont *pas été partout*, ayant éprouvé en quelques lieux des contradictions. Dans une troisième classe, il range ceux qui jouissaient, à la vérité, d'une haute consi-

(238) Ces fonts baptismaux, d'une forme toute particulière, ont été gravés dans l'*Histoire de l'art.*, Sculpture, pl. xxi, n. 11. Ils sont entourés de sculptures du xie siècle.

(239) Clem. Alex. *Strom.*, II, 20.

(240) *Act.* iv, 36. La Vulgate et saint Jérôme disent *Joseph*.

(241) *Act.* xi, 24.

(242) *Act.* xv, 6, et seq.

(243) *Ibid.*, 2.

(244) *Ibid.*, 39.

(245) Une relation fort récente, qui ne remonte qu'au ixe siècle, place sa mort à l'an 52; d'après d'autres, elle aurait eu lieu en 61. Mazochius, *Comment. in vet. marmor. Calend.*, p. 570-572, dit qu'il souffrit le martyre en l'an 76.

(246) *Strom.*, II, 6, 7, 15, 18.

(247) *Ibid.*, II, 20; V, 10.

(248) *De princ.*, III, 18. *Comm. in Ep. ad Rom.* I, 24.

(249) *Contr. Cels.*, I, 63.

(250) Theron., *De vir. ill.*, c. 6. « Barnabas Cyprius, qui et Joseph levites, cum Paulo gentium apostolus ordinatus, unam ad ædificationem Ecclesiæ pertinentem epistolam composuit, quæ inter apocryphas scripturas legitur. » *Comm. in Ezech.*, XLIII, 19, l. XIII *Adv. Pelag.*, III, c. 1.

dération dans beaucoup d'églises, mais qui manquaient de l'origine apostolique nécessaire pour les faire admettre dans les canons. Dans ce nombre, il place l'épître de Barnabé, de même qu'il y range aussi (VI, 13, 14) le *Pasteur* d'Hermas, l'épître de saint Clément de Rome, l'épître aux Hébreux, etc.; d'où il suit que, s'il range l'épître de Barnabé parmi les apocryphes avec les autres, ce n'est pas qu'il la regardât comme faussement attribuée à Barnabé, mais seulement parce qu'elle ne faisait pas partie du canon.

Ce qui suit servira à éclaircir et à confirmer ce que nous venons de dire. Il est impossible de ne pas reconnaître que, durant les trois premiers siècles, il a régné une sorte d'hésitation au sujet du canon des Écritures. Cela s'explique facilement. L'indication des livres qui faisaient partie du canon ne pouvait pas, pour les fidèles, être l'objet du même enseignement que tout autre dogme, ces livres n'ayant paru que les uns après les autres. L'unanimité entre les Églises n'a donc pas pu exister depuis le commencement, et n'a dû se former qu'avec le temps, par des communications réciproques. Il paraît, en outre qu'il n'était pas encore décidé si le privilége de l'*autorité canonique* devait appartenir exclusivement aux ouvrages émanés *directement* des apôtres, ou si l'on pouvait l'accorder aussi à ceux de leurs disciples. L'opinion et la pratique n'étaient pas partout les mêmes à cet égard; car, en beaucoup d'endroits, le *Pasteur* d'Hermas, l'épître de saint Clément de Rome, celle de Barnabé et autres ouvrages semblables, étaient placés à côté des livres canoniques, tandis qu'en d'autres lieux on leur refusait cet honneur. Cependant il fallait qu'une décision intervînt bientôt pour éviter toute confusion. Elle eut lieu dans le IVe siècle; et alors tous les ouvrages des apôtres, qui, à cette époque, étaient reçus *dans toute l'Eglise*, furent placés dans le canon par un consentement unanime. Quant à ceux dont la canonicité n'avait pas été généralement admise, on fit un compromis. Les livres qui, d'après un tradition incontestable, sortaient directement de la main des apôtres, furent introduits avec les autres dans le canon; pour ceux à qui une origine apostolique n'imprimait pas le sceau de la divinité, ils en furent exclus, comme ne jouissant que d'une autorité secondaire. Certes, personne ne sera tenté de nier la sagesse de l'Eglise, qui, sachant qu'elle n'a été construite que sur le fondement des apôtres, n'a ordonné de regarder comme règle de foi divine, pour s'y tenir irrévocablement, que la parole des apôtres seule, et non celle de leurs disciples qui ne pouvaient avoir appris que d'eux toutes les vérités qu'ils savaient. En conséquence, les écrits de ces derniers n'entrèrent point dans le canon, et furent appelés, tantôt *apocryphes*, par saint Jérôme, et tantôt supposés (νόθοι), par Eusèbe, pour les distinguer des livres canoniques, sans que pour cela on ait mis en doute leur origine, quant à leurs véritables auteurs, mais seulement leur canonicité.

L'observation que l'on a faite, que, si l'épître de saint Barnabé avait été authentique, elle aurait dû être admise dans le canon comme une œuvre apostolique, repose sur la supposition que saint Barnabé avait possédé la dignité apostolique, de même que les douze apôtres, et dans le même sens que saint Paul. Or, cette dignité n'a pu être donné que par Dieu immédiatement et n'était point transmissible. Cela se prouve par le choix de Matthias (*Act.* I, 24 et seq.), par la mission extraordinaire de saint Paul (*Galat.* I, 12-20; II, 1, et seq; II *Cor.* X, 13; *Ephes.* III, 1 sq.), mission qui, seule, a donné à l'Apôtre une autorité et une puissance égales à celles des autres, et non son ordination à Antioche (c. XIII). D'après cela, si, pour avoir pris part à la mission apostolique, saint Barnabé a pu être nommé une fois apôtre avec saint Paul, comme l'a été Epaphrodite (251), il faut prendre ce nom dans son acception la plus large, attendu que, simple disciple des apôtres, il ne pouvait avoir la même autorité que saint Paul, qui n'avait jamais été leur disciple, mais qui avait reçu ce titre directement de Dieu; et par cette même raison son épître ne pouvait être placée dans la même catégorie que les écrits des vrais apôtres.

Les adversaires de cette épître, voyant par là que toutes les circonstances extrinsèques étaient en faveur de son authenticité et n'offraient aucun prétexte à l'opinion contraire, se rejetèrent uniquement sur le contenu, qui, selon eux, devait présenter des preuves irrécusables de sa fausseté. Mais si ces preuves, quand elles sont dépourvues de témoignages historiques, sont par elles-mêmes très-légères, elles perdent, dans cette occasion, par un examen attentif, le peu de poids qu'elles auraient pu avoir. Ainsi, par exemple, on prétend que dans le chapitre 5 l'auteur aurait manqué à la vérité et au respect dû aux apôtres, en disant que Jésus-Christ avait choisi pour apôtres des hommes pécheurs outre mesure. En réponse à ce reproche d'inconvenance et d'exagération, on doit remarquer que cette expression se trouve dans un passage où le but particulier de saint Barnabé était de faire voir, par de pareils exemples, toute l'immensité de la puissance du Rédempteur; d'ailleurs saint Paul, dans une occasion semblable (I *Tim.* I, 13-15), dit exactement la même chose de lui-même, sans que son expression ait jamais scandalisé personne; qu'Origène, en répondant à Celse (*Contr. Cels.*, l. I, c. 63) qui voulait tirer parti de ce passage de saint Barnabé pour mépriser le christianisme, approuve complétement l'auteur de l'épître; que saint Jérôme (*Contr. Pelag.*, III, 2) et saint Chrysostome

(251) *Philip.* II, 25.

(hom. 4 *in I Tim.*) partagent de tout point son avis.

On reproche aussi à l'auteur de l'épître de courir après des allégories, des interprétations mystiques, etc., ce que l'on ne devait pas attendre d'un apôtre aussi célèbre. Mais on ne réfléchit pas que les premiers Chrétiens, de même que les apôtres, avaient été, pour la plus part, élevés dans la Synagogue, et qu'ils en avaient adopté le caractère, dont ce genre d'interprétations faisait partie. Il est si peu particulier à saint Barnabé, que nous voyons exactement la même chose chez saint Paul et chez saint Clément de Rome. On indiquait encore comme marque de fausseté le défaut d'élan, de vigueur et d'enthousiasme. Et quand cela serait vrai, cela suffirait-il pour détruire les témoignages historiques que nous avons cités? Ne faut-il pas faire entrer en compte, le caractère individuel de l'écrivain? Mais nous ne sommes nullement disposés à adopter cet arrêt sans réserve; plusieurs savants sont, au contraire, d'avis que plus on lit cette lettre, plus on y trouve de richesse et d'attrait. Les objections chronologiques sont moins importantes encore, puisque nous ne savons presque rien des dernières années de saint Barnabé, et que des conjectures ne sauraient détruire, aux yeux des critiques de bonne foi, le témoignage positif des Pères que nous avons cités.

Examinons maintenant le contenu de cette épître. A ce sujet, il faut d'abord remarquer qu'elle n'avait aucun but individuel ou personnel, et que sa tendance était plutôt générale. On ignore à qui elle était plus particulièrement adressée, le titre en étant perdu; mais si nous suivons les indications que le contenu nous fournit, nous reconnaîtrons que l'auteur avait principalement en vue ces Chrétiens judaïsants qui, à côté de l'Evangile, demeuraient trop attachés au judaïsme, et qu'il cherche, en conséquence, comme saint Paul, dans l'*Epître aux Hébreux*, à les ramener de leur système erroné concernant l'Ancien Testament vers le christianisme. L'épître se divise en deux parties, d'une étendue inégale : la première, qui occupe les dix-sept premiers chapitres, renferme les fondements dogmatiques de la foi, tandis que les six derniers traitent de leur application. Après une courte introduction, l'auteur annonce que son but est d'amener son lecteur, par une compréhension plus juste et plus profonde de l'ordre du salut de l'Ancien Testament, à une conception plus éclairée de la révélation chrétienne. Il cherche surtout à prouver que le sacrifice mosaïque ne pouvait pas être le véritable et celui qui devait durer, mais qu'après avoir perdu sa valeur, il devait nécessairement céder au nouveau sacrifice chrétien quand ce ne serait que parce que déjà, dans l'Ancien Testament, Dieu n'avait jamais désiré ce sacrifice extérieur et sanglant, mais le sacrifice intérieur et spirituel, tel que les Chrétiens ont ordre de l'offrir. « Moïse a détruit de sa propre main les tables de la loi, et par ce moyen leur alliance est rompue, afin que l'amour de Jésus-Christ soit scellé dans vos cœurs à l'espérance de la foi en lui (c. I-IV). » Il explique ensuite le mystère de l'Incarnation. Le but pour lequel le Fils de Dieu a paru dans la chair et s'est soumis aux mauvais traitements et à la mort, a été de mettre par là un terme au péché, de nous purifier du péché par son sang, de renverser l'empire de la mort, et de nous faire entrer dans la terre promise spirituelle, dont celle de ce monde était une figure (c. V-VI). Pour confirmer ce qu'il vient de dire, il explique quelques-unes des coutumes observées pendant les sacrifices de l'Ancien Testament, comme des représentations mystiques de la Passion et de la mort de Jésus-Christ; de la même manière, quelques rites ordonnés, tels que la circoncision, la distinction des viandes, sont représentés sous une forme à la fois tropologique et mystique; d'autres indices encore, tels que l'action de Moïse, qui étend les bras, durant la bataille contre les Amalécites, le serpent dans le désert, sont considérés comme des allégories mystiques de la croix de Jésus-Christ et de son effet (c. VII-XII). Il fait voir aussi que toute l'alliance des promesses a passé des Juifs aux Chrétiens, parce que ceux-ci, ainsi que Dieu l'a voulu jadis, délivrés maintenant du péché et sanctifiés, se consacrent sans partage à son service, et sont devenus par-là, en remplacement du temple terrestre de Jérusalem, qui a été détruit, le temple vivant de Jésus-Christ (c. XIII-XVII). La seconde partie de l'épître traite des deux routes que l'homme peut tenir; celle de la *lumière*, pour laquelle les anges servent de guides, et celle des *ténèbres*, où règnent les anges de Satan. Quant à la première, l'épître enseigne ce que le Chrétien doit choisir et éviter pour obtenir le salut, et quant à la dernière, quels sont les péchés et les vices qui conduisent à la damnation éternelle (c. XVIII-XXI).

Il est difficile de fixer l'époque où cet écrit a été composé; seulement on doit remarquer que l'auteur parlant fort clairement dans le chap. XVI de la ruine du temple de Jérusalem, comme étant déjà arrivée, cette épître n'a pas pu être écrite avant l'an 72 de notre ère. Mais combien longtemps après? C'est ce qu'on ne saurait déterminer, aucun renseignement certain ne nous étant parvenu sur l'époque de la mort de saint Barnabé (252-53).

BASILIDES. *Voy.* APOLOGISTES et GNOSTICISME.

BASILIQUES.— C'étaient, chez les Grecs et les Romains, de grands édifices où l'on traitait des affaires de la nation ou des particuliers, appelés ainsi de Βασιλεὺς *roi*,

(252-53) *Voy.* GALLANDI, *Biblioth. vet. PP.*, tom. 1, Prleg., p. XXXIII.

parce que c'étaient les princes qui rendaient la justice, ou plutôt de ce que chez les Grecs, le chef de la justice portait le nom de Βατιλεύς. Il y avait 16 basiliques à Rome sous les empereurs (Plut., *in Cat.* et Cic., *in Verr.*).

Rome chrétienne comptait huit églises nommées *basiliques*.

Le mot *basilica* reçut de bonne heure, même chez les Romains, une acception beaucoup plus étendue que son correspondant latin *regia* (palais). L'idée de magnificence et de grandeur, attachée à cette expression, la fit adopter, dès l'antiquité païenne, pour désigner tout édifice précieux, toute construction servant à des assemblées, non-seulement politiques et civiles, mais commerciales même ; et jusqu'aux bâtiments destinés à des usages économiques. Ainsi, les bourses et bazars d'autrefois, de vastes salles, des portiques publics (Βατιλναι, sous-entendu στοαι), des pressoirs même et des celliers, furent qualifiés de *basiliques* (254). Il ne faut donc point imaginer que toutes les anciennes basiliques chrétiennes furent des lieux précédemment affectés au service public; plusieurs l'avaient été en effet, et c'est ce qui explique pourquoi la distribution des premières églises rappelle assez exactement le plan d'une basilique profane, telle que le trace Vitruve, et que nous l'a montré Pompéi. Mais l'histoire ecclésiastique parle plusieurs fois de basiliques consacrées dans les maisons privées. D'ailleurs les églises, construites sous les empereurs païens (255), n'étaient sûrement point des bâtiments dont l'Etat se fût dessaisi en leur faveur; mais ce nom convenait mieux aux disciples de Jésus-Christ que des expressions souillées, pour ainsi dire, par la superstition ancienne; c'est ce qui fit que les mots *temples*, *prêtres*, etc., furent, pendant tout le IVe siècle, évités avec soin par les Chrétiens. On s'interdisait ainsi toute allusion aux rites du paganisme et au culte abrogé de l'ancienne loi.

Quant aux mots *dominicum* (κυριακόν), *martyrium*, *apostolium*, *oratorium*, etc., etc., bien qu'ils puissent donner lieu à des développements utiles (256), ils nous écarteraient de notre objet principal. Terminons ces préliminaires par un mot seulement sur les basiliques romaines actuelles. Les quatre grandes basiliques qui correspondent aux quatre grands sièges de la chrétienté, sont : 1° Saint-Jean de Latran (*Basilica Lateranensis*), patriarcat de Rome (257) ; 2° Saint-Pierre (*Basilica Vaticana*), patriarcat de Constantinople; 3° Saint-Paul (*Basilica Ostiensis*), patriarcat d'Alexandrie; 4° Sainte-Marie-Majeure (*Basilica Liberiana*), patriarcat d'Antioche. Les trois églises qui, avec les précédentes, forment les sept *stations* du Jubilé, sont Saint-Sébastien, Sainte-Croix de Jérusalem (*Basilica Sessoriana*), Saint-Laurent hors des Murs (258). Mais, malgré les souvenirs qui se rattachent à ces diverses basiliques, les réparations ou même les reconstructions modernes leur ont ôté presque à toutes, ce caractère de vénérable antiquité qui se retrouve encore plus ou moins dans les églises de Saint-Laurent hors des Murs, de Saint-Clément, de Sainte-Praxède et des SS. Nérée et Achillée. Aussi le docte et pieux Baronius, titulaire de cette dernière, craignant qu'on n'y fît disparaître sous quelque enjolivement borrominesque les vieilles traces des siècles écoulés, fit graver sur le marbre, pour ses successeurs, la recommandation de ne jamais sacrifier aux soi-disant améliorations modernes leur forme empreinte d'une noble vetusté.

Ce serait ici le lieu de traiter ce qui regarde la forme des basiliques; mais il sera mieux de n'accorder quelque place à cette partie de la question, qu'en traitant des modifications introduites par le temps dans la construction des églises. Il peut suffire pour le moment, de citer comme règlement général sur le lieu et la forme de l'assemblée, les prescriptions des *Constitutions apostoliques* (259), ou du moins la commune la plus commune, constatée par le recueil qui porte ce nom :

« Évêque,..... lorsque vous réunirez l'assemblée des serviteurs de Dieu, veillez, patron de ce grand navire, à ce que la décence et l'ordre s'y observent; les diacres, *comme autant de nautonniers*, assigneront les places aux *passagers*, qui sont les fidèles, etc..... Avant tout, l'édifice sera long, en forme de vaisseau, et tourné vers l'orient, ayant de chaque côté, dans la même direction, un appartement contigu (*pastophorium*).

(254) Furlanetto, *Totius Latinitatis lexicon*, aux mots *Basilica*, *Basilicus*, *Basilice*.

(255) Lamprid. *Alexand. Sever.*, c. 49. — *Edit de tolérance* de Gallien (260), qui donna quarante ans de paix à l'Église. — Euseb., *Hist. eccl.*, VII, 1, 2, 13; — Tertull., *de Idol.*, VII; *Adv. Valent.*, c. 3. — S. Cyprien., epist. 33. — S. Grégoire Thaumaturge, *Ep. canon.*, c. 11. — S. Grégoire de Nysse, *Vita Gregor. Thaum.*, 15 (ap. Galland), et opp. III, p. 567. — Lactance, *De mort. persecut.*, c. 12, 15, etc., etc. — Optat de Milève (*De schismat. Donatist.*) reproche aux donatistes de n'avoir pas pu trouver à Rome une seule des quarante basiliques (et davantage) qui existaient dans cette ville, où l'on voulût donner asile à leurs conventicules.

(256) Valafr. Strab., *De rebus ecclesiast.*, VI, 7

(257) C'est pourquoi la prise de possession des souverains pontifes a lieu à Saint-Jean.

(258) On donne encore à Rome le nom de *basiliques* aux églises de Saint-Pierre-ès-liens (*Basilica Eudoxiana*), de Sainte-Marie au delà du Tibre, de Saint-Laurent *in Damaso* (les saints Laurent et Damase), de Sainte-Marie *in Cosmedin*, des Douze-Apôtres (*basilica Constantiniana*), de Sainte-Marie *regina cœli* (Santa-Maria di Monte Santo). Mais le voyageur qui, sur leur dénomination antique, y chercherait les traces des premiers siècles, y serait le plus souvent fort désorienté par les travaux des Bernin, des Fontana, etc.

(259) *Constitut. apostol.*, lib. II, cap. 57. *Voy.* aussi les notes de Cotelier sur ce passage.

Au milieu (on voit qu'il s'agit de l'extrémité orientale de l'édifice) siégera l'évêque, ayant de part et d'autre les siéges de ses prêtres. Les diacres debout, vêtus de manière à pouvoir se porter où besoin sera, *feront l'office des matelots qui manœuvrent les flancs du vaisseau.* Ils auront soin que dans le reste de l'assemblée les laïques observent l'ordre prescrit et que les femmes, séparées des autres fidèles, gardent le silence. Au centre, le lecteur, du haut d'un lieu élevé, lira les livres de l'ancienne loi, et après la lecture, un autre commencera le chant des psaumes qui sera continué par le peuple. Puis on récitera les *Actes des apôtres* et les *Lettres de saint Paul.* Après quoi un diacre ou un prêtre fera la lecture de l'*Evangile*, que tous, clergé et peuple, écouteront debout et en silence. Ensuite les prêtres, l'un après l'autre, et enfin l'évêque, *pilote du navire*, exhorteront le peuple; à l'entrée, du côté des hommes, les portiers; du côté des femmes, les diaconesses, représentent *l'homme de l'équipage qui règle les frais avec les passagers.* »

On voit combien l'idée de vaisseau, de *nef*, domine dans toute cette description. C'était un type consacré par la comparaison si fréquente des apôtres avec des pêcheurs, et de l'Eglise avec l'*arche*, hors de laquelle il n'y a que naufrage, etc. Les SS. Pères et les monuments des premiers siècles reproduisent cette pensée avec affection (260); mais pour ne point trop accorder à des préliminaires, ajoutons seulement quelques lignes encore des *Constitutions apostoliques*, dont l'application se présentera plus d'une fois dans la suite.

« L'Eglise ne ressemble point à un navire seulement, mais encore à un bercail, et comme le berger partage son troupeau d'après l'âge et l'espèce, de même dans l'église les jeunes gens et les enfants seront assis à part, si l'emplacement le permet, sinon que les enfants se tiennent debout près de leurs parents. Les femmes mariées auront leur place à part; mais les vierges avec les veuves et les femmes avancées en âge occuperont les premiers rangs, etc., (261). »

L'*orientation des basiliques*, d'après les plus anciennes prescriptions, sembleraît avoir été fixée de manière que le grand axe formât une ligne dirigée de l'est à l'ouest, les portes regardant l'occident, et l'abside présentant sa convexité à l'orient. Ainsi, les fidèles ayant à droite le midi, et à gauche le nord, tournaient le visage vers l'orient (262). Cette disposition dont on a donné force raisons mystiques (263), mais dont le titre le plus respectable était de remonter au temps des apôtres, ne fut regardée d'ailleurs que comme convenable, et point obligatoire; aussi y fut-il dérogé dès les premiers siècles, et dans d'éclatantes occasions (264). D'ailleurs les hérétiques ayant imaginé de voir Jésus-Christ dans le soleil, le respect de l'ancien usage céda au danger de paraître autoriser la superstition. Je ne sais pourtant si M. Albert Lenoir prouverait aisément qu'à Rome, la plupart des basiliques bâties par Constantin aient vraiment leur porte à l'orient, et l'abside au couchant (265). Il est certain, du reste, que tout système d'orientation peut trouver son modèle à Rome même, parmi les églises anciennes. Sanctuaire à l'est : Saint-Laurent hors des Murs, Ara-Cœli, Saint-Paul; au sud, Saint-Jean de Latran, Saint-Grégoire, etc.; au nord, Sainte-Marie du Peuple, Sainte-Marie dei Monti, etc.; à l'ouest, Saint-Pierre, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Clément, Sainte-Praxède, etc. (266). Ainsi il ne serait pas exact non plus de penser que l'on ait prétendu tourner les sanctuaires vers la Palestine plutôt que vers l'orient équinoxial. Lorsqu'on a voulu conserver une trace de l'usage primitif dans les églises orientées d'une manière inverse (avec le portail vers l'orient), il semble qu'on ait recouru comme à une sorte de compensateur, à la direction de l'autel. Le prêtre, célébrant alors le visage tourné vers le peuple, suppléait au défaut de l'orientation générale (267). Toutefois, je ne saurais affirmer si dans les églises romaines où l'autel est tourné vers le peuple, il est réellement tourné à la fois vers l'orient. Mais c'en est assez sur un point fort débattu, et où tout se réduit à peu près à décider que rien n'était absolument fixé; d'ailleurs le véritable compensateur fut établi plus tard par l'usage de placer un crucifix devant l'abside ou sur l'autel (268).

Atrium, ou enceinte extérieure (*Area*, *πρόπυλον μέγα*, *προαύλιον πρῶτον*, *εἴσοδος*), formait une sorte d'entrée en hors-d'œuvre, destinée à isoler l'église proprement dite d'avec les bruits et le mouvement de la cité. C'était, en arrière d'un premier mur d'enceinte, une sorte d'esplanade à ciel ouvert, environnée de trois côtés par un portique. Le quatrième

(260) *Voy.* Mamachi, *Origin et antiq. Christian.*, lib. IV, c. 71; III, 101. — Foggini, *De Romano divi Petri itinere et episcopatu*; frontispice et pag. 484, 495, etc. — Boldetti, *Cimiterii.* — Munter, *Symbola*, p. 7.

(261) Le texte des *Constitutions apostoliques* montre à plusieurs reprises que le peuple s'asseyait dans l'église bien avant le XIIe siècle. *Voy.* les notes de Cotelier au ch. 58.

(262) *Constitut. apostol.*, loc. cit. *Voy.* aussi les notes de Cotelier.

(263) *Ibid.* Voy. aussi Nibby, *Actes de l'académie romaine d'archéologie*, t. II (1825), Sarnelli, Cancellieri, etc., etc. D'ailleurs, sur beaucoup de ces raisons, imaginées, souvent après coup, et puis érigées en lois, le cardinal Bona fait une remarque (*Rerum liturgic.* II, c. 7, n. 3) qui peut être appliquée dans une foule de cas semblables.

(264) Socrate, *Hist. E.*, V, 21. — Paulin. Nolan., ep. 12, *ad Severum.* — Euseb., *Hist. E.*, X, 4. — Walafr. Strab., *De reb. eccles.*, c. 4.

(265) *Instructions aux correspondants du comité his orique* (mars 1839), *Arts.*

(266) Davanzati, *Sur la basilique de Sainte-Praxède*, etc.

(267) *Voy.* Goar, not. 14 *in ord. sacri ministerii*, etc.

(268) S. Nil., ep. 656, *ad Olympiodorum.*

côté semble avoir été formé communément par le portail ou la façade de la basilique. Cette première enceinte (αὐλὴ τοῦ νάρθηκος) qu'il faut supposer plus grande de beaucoup que ne la trace Sarnelli (269), avait plusieurs destinations réglées par la liturgie antique. Parlons d'abord du lieu qu'y occupaient certains pénitents.

Saint Grégoire de Néocésarée (le Thaumaturge) détermine leurs places dans une ancienne prescription qu'il importe de connaître, et qui nous guidera dans la suite pour plusieurs points (270). « Les *pleurants* (προσκλαυσις) demeurent hors de la porte ; là le pécheur conjurera les fidèles de prier pour lui (271). Les *écoutants* (ἀκρόασις) en dedans de la porte (272), dans le portique, se tiendront là, autant de temps que l'on en accorde aux catéchumènes, et se retireront avec ceux-ci. Les *prosternés* (ὑποπτωσις), admis dans l'église, sortiront en même temps que les catéchumènes. Les *consistants* (σύστασις) participeront à toute la durée de l'assemblée, mais il leur reste à être admis aux sacrements, ce qui est le dernier degré (273). »

Mais pour revenir à l'*atrium*, le portique (ἐξέδραι) qui régnait sur les côtés de cette cour d'entrée, servait de lieu de repos à ceux qui attendaient l'heure de l'assemblée ; là aussi s'abritaient les pauvres qui profitaient de la réunion des fidèles pour se recommander à leur charité (274) ; et plusieurs passages des écrivains ecclésiastiques (275) donnent lieu de penser qu'on y adjoignit parfois des bâtiments consacrés à servir d'hospices ; mais, comme nous ne pourrions nous étendre sur ce sujet ainsi que sur plusieurs autres, sans dépasser les bornes d'un aperçu, nous nous arrêterons à ces premières indications pour le moment.

Au milieu de ces portiques, une sorte de cour (*impluvium*, *area Dei*, etc.), souvent plantée d'arbres (*paradisus*, parvis) (276), servit de cimetière vers le ve ou vi^e^ siècle. Avant cette époque on y déposa quelquefois le corps des personnages illustres par leur sainteté ; de là vient peut-être l'ancien usage de placer les reliques aux portes de l'église ou dans le narthex (277).

Au centre de ce parvis (et quelquefois peut-être près du portail de la basilique, soit en dedans soit en dehors du vestibule) se trouvait un bassin (278) destiné aux ablutions. La coutume de se laver les mains, en entrant dans l'église (279), s'explique suffisamment par l'usage ancien de prier les mains élevées, et de recevoir la sainte Eucharistie dans la main. Plus tard, lorsque ces coutumes furent supprimées, il semble que l'eau bénite ait remplacé, par une pratique de piété, ce qui n'avait été qu'un usage de convenance. D'ailleurs, on peut trouver déjà une ancienne trace de cette transmutation dans le rite grec, qui prescrit la bénédiction des eaux du bassin le jour de l'Epiphanie (280). Sur cette fontaine, ou ce bassin, s'élevait souvent un toit ou une petite coupole.

Dans cet *atrium* se tenaient ceux que les coutumes et les prescriptions ecclésiastiques reléguaient, non-seulement hors du lieu de l'assemblée, mais même au delà du vestibule ; et, si je ne me trompe, c'est cette classe d'hommes exclus que désignait le mot χειμαζόμενοι, expression tout à fait en har-

(269) On en verra un exemple dans le plan de Saint-Clément. V. Saint PAULIN de Nole., natal. 9.

(270) S. GREGOR. Thaumat. *Epist. canonica* (ap. Galland, t. III), cap. 11. *Voy.* aussi GOAR, *Eucology. Græcor.*, *Notæ in ordin. sacri ministerii.*

(271) On voit que c'était moins une *classe* qu'une candidature de la pénitence, en quelque façon, tout comme la classe des *communiants* était une sorte de transition entre la pénitence et l'admission absolue.

(272) Ενδοθι της πυλης εντω ναρθηκι ; on verra que cette expression demande quelque explication. Quand il est question des prosternés, il est dit : Εσωθεν της τοῦ ναοῦ ; pour les pleurants c'était : Εξω της πυλης τοῦ ευκτηριου.

(273) Celui qui se sera occupé tout de bon de l'histoire ecclésiastique des premiers siècles, aura remarqué que les textes sur la pénitence publique distinguée par degrés, n'appartiennent presque jamais à l'Eglise romaine ; et qu'en outre cet ordre absolu d'un genre de pénitence irrévocablement lié pour le péché, n'y est point aussi clair que l'ont prétendu certains écrivains modernes. On a confondu (par bonne ou mauvaise intention, peu importe) la ferveur et le zèle avec la règle ; et la réparation du scandale, avec la satisfaction quelconque. D'ailleurs, l'organisation de la pénitence publique est à peu près renfermée entre le IIIe siècle et le VIIe, et semble avoir été alors une protestation publique contre les hérétiques, qui refusaient à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés commis après le baptême. Quant au parti qu'ont prétendu en tirer les protestants, on peut leur citer Frédᵈ. Spanheim (*Opera*, t. I, sæc. IV, cap. 7, n. 2), qui convient que, dès le temps de Dèce, l'*abus* de confesser ses fautes en particulier subsistait déjà. Voilà un abus d'assez vieille date ! et qui peut produire des allégations spécieuses !

(274) *Voy.* S. CHRYSOST., *Hom. in II ad Cor.* (t. III, p. 289) ; SCHWEITZER, au mot Πένης, etc. ; BARONIUS, A. 57, n 128. FERRARI, *De ritu sacrarum Ecclesiæ veteris concionum*, lib. II, c. 22.

(275) S. PAULIN (epist. 12 ad Severum) paraît y faire allusion quand, après avoir parlé de la basilique de Bourges, il dit au sujet des pauvres : « Seminemus illis carnalia, ut metamus ab illis spiritalia... Faciamus *istic tecta* quæ nos illic tegant, » etc.

(276) Paul WARNEFRID, lib. V, c. 31. — *Chronic. Cassinense*, II, 9, etc.

(277) *Voy.* la *Description du monastère de Vatopedio* au mont Athos, dans la *Paléographie grecque* de MONTFAUCON. — GOAR, not. 18, *in ordin. sacri ministerii.*

(278) Une ou plusieurs fontaines jaillissantes, un puits, une citerne, etc., selon les circonstances. (*Voy.* S. PAULIN, natal. 9. — EUSÈBE, *H. E.*, X, 4. (*Cantharus*, φιάλη, *χερνιβοξεστον labrum*, *nymphæum*, etc.) SCHWEITZER, au mot Λουτήρ, etc.

(279) CHRYSOST., loc. cit., et hom. 73 *in Joan.*, n. 3 (t. VIII, 455.) — TERTULLIEN, *Apologet.*, 30 ; *De oratione.* — S. PAULIN, epist. 12, etc., etc. — GOAR, note 12 *in ordin. s. minist.*

(280) GOAR, loc. cit., et note 1 *in officinam aquæ benedictæ.*

monie avec le nom d'*area subdialis* (enceinte à ciel ouvert), donné parfois à l'*atrium*. Ainsi, sauf meilleur avis, les *hiemantes* seraient la totalité de ceux qui n'étaient point admis au delà de l'*atrium*; ceux enfin qui devaient rester *à ciel ouvert*, sans abri (281): c'étaient, outre les *pleurants* ou postulants, pour ainsi dire, ceux qui étaient atteints de la lèpre ou d'aliénation mentale (282).

Les lions sculptés sous les deux jambages de la porte n'offrent point de difficultés. Si la trace s'en est perdue dans nos églises actuelles, nous savons que ces figures furent fréquemment adoptées pour marquer, dit-on, la diligence des pasteurs qui veillent sur le bercail de Jésus-Christ (283) et saint Charles Borromée, si zélé pour conserver ou remettre en vigueur les usages antiques, recommande dans ses *Instructions* que l'on ait soin de reproduire ces sculptures quand on élèvera des églises. Mais ce qui est propre à causer quelque embarras, c'est la description du *vestibule* (*narthex*, *ferula*, etc.). Faut-il en faire un appendice antérieur (πρόναος, *prodromus*) de la basilique? ou bien ne doit-on y voir que le bas des nefs, et le comprendre ainsi dans le corps de l'église? Faute de pouvoir trancher bien nettement cette difficulté, parlons d'abord des portes extérieures, sauf à leur assigner plus tard une place plus reculée. La forme carrée (parallélogrammatique) y était consacrée, et saint Charles Borromée le rappelle également dans ses *Instructions*. Quant à leur nombre sur le front de l'église (sans parler des portes latérales), il était communément réglé sur celui des nefs; mais lorsqu'il n'y avait qu'une seule nef, on pratiquait néanmoins plusieurs portes (au moins trois), afin que les hommes et les femmes n'eussent point une entrée ni une issue commune. Ce n'est guère qu'au moyen âge qu'on trouve des églises avec une porte unique, comme par exemple à Monza.

Nous voici à l'endroit difficile: le *narthex*, ou *vestibule* (284). Était-ce un portique transversal devant la façade de l'église et séparé du lieu de l'assemblée par les portes de la basilique? ou seulement une distinction purement nominale, indiquant dans l'intérieur de la basilique elle-même la partie que ne pouvaient point franchir les cathécumènes et les pénitents des premiers degrés? Je crois que la difficulté d'accorder les différents auteurs sur ce sujet, vient tout simplement de ce qu'ils décrivent souvent, ou désignent des choses différentes. On en trouve qui comptent deux narthex, d'autres qui en portent le nombre jusqu'à quatre (285); il en est qui parlent d'un narthex extérieur (*atrium*), et d'un autre intérieur (le *vestibule*, etc.). Ailleurs vous croiriez que les catéchumènes occupaient des travées ou galeries au-dessus des nefs (286), etc.

Pour ne pas imposer violemment une convergence arbitraire à des textes qui divergent réellement, il semble que les anciennes basiliques au grand complet ne doivent point être associées à celles qui furent construites sans tant d'exigences, ou même sous l'influence d'une liturgie modifiée. Ce qui ferait croire que le narthex fut quelquefois considéré comme n'étant qu'une construction adjacente à la basilique et bien distincte, c'est qu'on le trouve parfois surmonté d'une bibliothèque et d'appartements séparés (287). Or, il faut que ces appartements supérieurs (κατηχούμενα, *cœnacula*, etc.), destinés sans doute à l'instruction privée des cathécumènes (et probablement aussi aux écoles) (288), remontassent à une antiquité assez reculée, puisqu'ils communiquèrent leur nom aux travées ou galeries supérieures.

Dans ce système, ceux qui étaient admis à la première partie de l'office divin sans pouvoir assister à la *messe* proprement dite (infidèles, Juifs, catéchumènes, pénitents de

Dans ce système, ceux qui étaient admis à la première partie de l'office divin sans pouvoir assister à la *messe* proprement dite (infidèles, Juifs, catéchumènes, pénitents de moderne, se trouve néanmoins dans les *Constitutions apostoliques* d'après lesquelles nous l'avons cité. Quant à la signification de ce mot, elle a été entendue en bien des manières, selon qu'on s'inspirait de l'étymologie ou de l'histoire. Le fait est que cette expression fut adoptée dès l'antiquité, pour désigner un espace sensiblement plus long que large.

(281) « Reliquas autem libidinum furias impias... non modo limine, verum *omni ecclesiæ tecto* submovemus, quia non sunt delicta, sed monstra. » Tertullien, *De pudicitia*, 5, etc.

(282) Concile d'Ancyre, can. 17. *Voyez* les notes de Beveridge, loc. cit., et Goar, *Not. in ord. s. ministr.*

(283) On a donné pour cause à l'adoption de ce symbole, que le lion, dormant les yeux ouverts, était le symbole de la vigilance (voyez Sarnelli, etc.) Mais comme cet animal dort réellement à la manière des autres animaux, il faudrait se contenter de dire qu'il a le sommeil très-léger.

D'autres auteurs veulent que les lions figurent l'orgueil du siècle et la puissance du prince des ténèbres, domptés par l'Église; peut-être aussi a-t-on songé à rappeler ainsi la force inébranlable promise par Jésus-Christ à son Église; d'autant que le mot *portes*, dans l'Écriture sainte, est souvent employé pour marquer ce qu'il y a de plus fort. Si quelqu'un prétend y trouver une allusion au trône de Salomon (*III Reg.*, x, 18), je ne m'y oppose point; mais je n'ai rencontré ces deux dernières interprétations dans aucun auteur ancien. (*Voy.* Durand, *Rationale*, lib. I, cap. 3.)

(284) Le mot *narthex*, que Morin considère comme

(285) Goar. *Not. in ordin. S. ministr.*, passim; Selvaggio, *Antiquitat. Christian.*, lib. II.

(286) Leon, novelle 73, etc.

(287) Ainsi à la grande laure de saint Athanase dans la presqu'île du mont Athos, et au monastère de Vatopédio. Je sais que Jean Comnène et sa *description du mont Athos*, sont d'un temps fort rapproché de nous; mais les Grecs, et leurs moines surtout, se piquent d'un véritable rigorisme en fait de formes consacrées. En France le monastère de Saint-Leu d'Esserent (près de Chantilly) avait sa bibliothèque placée d'une manière assez semblable.

(288) Encore une fois, il est quantité de choses qui ne peuvent être qu'indiquées ici; autrement il faudrait faire un véritable *mémoire*, et, ce n'est pas ce que nous nous proposons en traçant cette esquisse.

la classe des écoutants), auraient occupé le vestibule, et il faut supposer qu'ils entendissent les instructions au moyen des portes qu'on aurait tenues ouvertes, tandis que le sanctuaire restait fermé et dérobé à la vue de ces *profanes*, par les rideaux qui le voilaient. C'est ainsi que paraît l'entendre M. Nibby dans sa dissertation déjà citée, *sur la forme des anciennes églises*. Quoique je sois assez porté à embrasser cette opinion, je n'en dissimulerai pas les difficultés quand nous en serons venus à la manière dont se faisaient les instructions ou prédications publiques ; en tout cas, il faudrait placer dans l'intérieur de la basilique, même dans ce système, les énergumènes et les *prosternés* (289).

L'autre système pourrait avoir été aussi ancien que celui-ci, et adopté dans les basiliques construites sur un plan moins vaste et moins développé. Les infidèles, juifs, hérétiques (290), catéchumènes, *écoutants*, prosternés, auraient été admis entre la *grande porte* (*porta major*, μεγάλαι πύλαι) et la *belle porte* (*porta speciosa*, ὡραῖαι πύλαι) (291). Là, ils assistaient à la *messe des catéchumènes*, c'est-à-dire, jusqu'au moment où les instructions étant terminées, on ne souffrait plus dans l'église que les fidèles proprement dits. Congédiés à haute voix par le diacre, ils se retiraient dans l'ordre de la proclamation et il ne restait plus d'autres pénitents que les *consistants* ou *admis* (292) ; ceux-ci participaient à l'assemblée mais non à la communion, et par conséquent point à l'oblation non plus. Les énergumènes (293), également admis jusque vers le moment de l'offertoire, étaient alors congédiés avec les autres. Parmi tous ceux qui n'étaient admis qu'à la première partie de l'office divin, il n'y avait de distinction que pour les énergumènes, les *prosternés* (ὑποπίπτοντες, γονυκλινοῦντες, *prostrati*) et les *cathécumènes avancés* (*competentes*, *illuminandi*), c'est-à-dire disposés prochainement à la réception du baptême ; ceux-là, placés en avant des autres, étaient les derniers écoulés.

Goar, qui avait passé plusieurs années parmi les Grecs, nous apprend que ce dernier système est encore représenté chez eux par plusieurs coutumes qui le rappellent. Ainsi, dans les monastères, une partie de l'office se récite au bas de l'église ; et durant ce temps, toute communication est fermée entre cette espèce de narthex et le reste du vaisseau. Après quoi ils prennent place au chœur pour la célébration de la messe et la récitation de laudes et de vêpres (294). Du reste ce narthex intérieur y est muré, ne communiquant que par des portes avec l'église (295). En outre, Goar fait remarquer que, malgré cela, les moines ont toujours un autre narthex extérieur, comme si celui de l'intérieur n'était qu'un adoucissement à l'ancienne discipline ; de la sorte il demeurerait toujours vrai que la séparation était entièrement établie entre le narthex et les nefs.

Dans les églises grecques publiques, rien ne rappelle aujourd'hui le narthex, dit Goar, si ce n'est parfois la division établie au bas de la nef pour séparer les hommes d'avec les femmes.

Voilà tout ce que je puis dire de plus précis sur cette partie de la basilique qui correspondait au vestibule des maisons anciennes. Je ne parle point du baptistère, parce que, s'y trouvant quelquefois, il était souvent dans un bâtiment séparé. Mais, quoi qu'il en soit de la manière dont il faut entendre le narthex, le plus grand embarras qui résulte de nos doutes, serait de déterminer si la *grande porte* doit être placée en avant ou en arrière des nouveaux catéchumènes et des premiers pénitents. Le reste est plus aisé à décrire, sauf certaines particularités seulement qui nous causeront bien encore çà et là quelques embarras.

Le vaisseau de la basilique (*aula*, ναος, *ecclesiæ navis*, etc.) paraît avoir été communément divisé en trois nefs dans le sens

(289) Nous avons fait remarquer les expressions employées pour cette classe par saint Basile.— *Voy.* Schweitzer au mot ὑποπίπτω ; Zonaras paraît faire mention d'une distinction spéciale pour eux : « Ils prient, dit-il, *avec les fidèles, et dans l'intérieur* ; mais ils sortent avec les catéchumènes. » Et Schweitzer fait très-bien remarquer que, s'ils paraissent quelquefois confondus avec les catéchumènes, etc., c'est pour le temps et non pour le lieu de leur admission. Dans cette hypothèse, on voit une gradation bien plus marquée pour les divers ordres d'épreuves ; et c'est un nouvelle probabilité en sa faveur.

(290) Mais, en adoptant ce système, il faudrait expliquer le 6e canon du 1er concile de Laodicée et le 72e du concile de Carthage, qui défendent qu'on souffre un hérétique *dans* l'Église ; ou du moins nous y trouverions une nouvelle preuve du soin avec lequel il faut se garder de fonder l'existence d'un usage général sur une disposition d'un ou même de plusieurs conciles particuliers, sans un sérieux examen. Car le 84e canon du même concile 4e de Carthage, ordonne aux évêques d'admettre même les hérétiques et les infidèles à la partie de la messe où les catéchumènes peuvent assister. D'autres conciles d'Occident font la même recommandation, et elle a été consacrée par le droit canon. (Gratien, can. *Episcopus nullum*, dist. 1.)

(291) Quant aux *pleurants* (*flentes*) il n'y avait pour eux nulle place dans l'assemblée, pas même avec les infidèles. Ils étaient réellement *excommuniés*, et faisaient partie des *hivernants* pour ainsi parler (*hyemantes*, χειμαζόμενοι).

(292) Je ne parle point des *communiants*, ou pénitents encore distingués du reste des fidèles, quoique déjà reçus à la communion. Plusieurs auteurs n'en font nulle mention ; et cette classe était moins un degré de pénitence, qu'un premier degré de réintégration. Voyez sur ces proclamations dimissoires, les *Constitutions Apostoliques*, l. viii, c. 5, 6, 7 et 9.

(293) Sur les énergumènes, voyez le ive concile de Carthage (598), can. 90, 91, 92, et Schweitzer (Suicerus), *Thesaur. ecclesiastic.*

(294) Goar., loc. cit.

(295) De même dans le plan donné par Allacci et qui est rapporté par Bingham.

de sa longueur par deux rangs de colonnes ; quelques-unes eurent jusqu'à cinq nefs avec quatre rangs de colonnes, quoique peut-être point dès l'origine ; et enfin, il en est qui n'avaient dans le sens de la longueur aucune subdivision architectonique. Tels sont presque tous les plans indiqués par Goar.

On a vu dans les textes cités des *Constitutions apostoliques*, que dès l'entrée, les deux sexes étaient séparés, sous l'inspection des surveillants principaux (296). Cette séparation était postérieure aux temps apostoliques, comme le fait remarquer saint Chrysostome (297), et paraît avoir été portée ensuite au plus haut degré par l'Eglise d'Orient. On imagina d'abord des cloisons à hauteur d'appui, surmontées souvent de rideaux. Saint Charles Borromée s'efforce en plus d'un endroit de faire revivre cet ancien usage, et il exige que cette cloison soit haute de deux coudées pour le moins. Mais les Grecs ont le plus souvent exagéré cette ancienne précaution, en reléguant les femmes dans des travées ou galeries supérieures (*gynécée*, *solaria*, ὑπερῷα κατηχούμενα). Cette mesure, à peu près encore générale aujourd'hui dans les grandes villes, remonte au moins à l'époque de saint Grégoire de Nazianze (298). Dans l'Eglise latine, l'usage de ces galeries ou tribunes supérieures ne paraît pas avoir jamais été fort répandu, quoiqu'on en trouve des traces, par exemple à Rome dans l'église de Sainte-Agnès hors des murs (299), et dans celle de Saint-Laurent *in agro Verano*. Dans cette dernière église l'ancienne nef, qui sert aujourd'hui de sanctuaire, conserve la trace du gynécée ; mais à Saint-Clément rien n'indique chose pareille, et M. Alexandre Lenoir s'est trop avancé, quand il paraît en faire un usage général, même en Occident (300).

En Grèce, quand les églises n'ont point de travées, les femmes sont le plus souvent placées dans le lieu qui correspond au narthex des églises monastiques dont il a été parlé tout à l'heure. Cette coutume, observée dans quelques provinces de France (sauf la muraille qui sépare tout à fait ce lieu chez les Grecs), a pour inconvénient d'obliger les femmes à traverser la réunion des hommes quand elles veulent communier ; et il en est plus d'une que cette considération éloigne de la sainte table, ou dont elle maintient en quelque sorte la répugnance, en leur fournissant un prétexte assez plausible. Mais en Grèce, outre la muraille dont nous parlions, la séparation est encore rendue plus sensible par la différence des portes assignées aux deux sexes. D'après les plans de Goar, la porte de la façade est pour les femmes, et les hommes entrent par la porte latérale. Dans un autre plan (des églises les plus simples), où l'église n'a qu'une seule entrée commune aux deux sexes, elle est sur le côté droit (à droite des fidèles assemblés), sans qu'il y ait du reste changement pour la distribution intérieure. Cette entrée, placée vers le bas de l'église, près du narthex, sans clôture, conduit les femmes presque immédiatement dans leur quartier, par le bas de celui qu'occupent les hommes.

Un autre plan de Goar nous ramène à la coutume qui était la plus générale de l'Eglise latine ; la nef de gauche (à gauche des fidèles assemblés), séparée du reste de l'édifice et ayant une porte latérale, forme le gynécée ; le reste est occupé par les hommes. En Occident donc, la coutume encore attestée au moyen âge par Amalaire (301) et par Durand, et maintenue aujourd'hui même en une foule d'endroits, c'était que les hommes prissent place à droite, c'est-à-dire au midi dans les églises orientées exactement, et les femmes à gauche ou au nord. Les *Constitutions apostoliques* paraissent n'avoir eu en vue que cette espèce de séparation ; mais elles indiquent encore comme mesure à maintenir lorsqu'il se pourra, la subdivision de chaque quartier d'après l'âge ou le genre de vie. Du côté du sud (dans l'hypothèse de l'orientation exacte), les premiers rangs près du sanctuaire étaient d'abord réservés aux moines (302). A Rome, on y admit aussi les personnages de distinction (*patriciens*, etc.), d'où vient le nom de *senatorium* donné à cet endroit. Au nord (à gauche), les vierges consacrées à Dieu avec les femmes avancées en âge, occupaient le *matronæum*, vis-à-vis du *senatorium* (303). Les jeunes gens avaient une

(296) *Voy.* encore *Const. apost.*, lib. VII, cap. 11.

(297) S. Chrys., homil. 73 (al. 74) *in Matthæum*, Op. t. VII, p. 712. On sait que le recueil qui porte le nom de *Constitutions apostoliques*, est postérieur aux temps apostoliques.

(298) *Voy.* son poëme intitulé *Somnium de Anastasia*. Cependant saint Jean Chrysostome semble ne parler que de cloisons en bois, mais peut-être fait-il allusion aux espèces de *jalousies* ou de *grillages* qui masquaient les travées. *Voy.* Metaphraste, ap. Baron., A. 57, n. 126. Du reste il est fort possible que ces deux genres de séparations existassent simultanément à Constantinople dans diverses églises.

(299) Nibby, loc. cit.

(300) *Instruction du comité des arts*, 1839. Il ajoute, il est vrai, à quelques pages de là, que les exemples en sont très-rares ; et je crois qu'il aurait dû modifier également ce qu'il dit des *absides latérales*. Quant à ce qu'il ajoute, qu'on ne parvenait aux travées que par des portes extérieures, je le croirais volontiers, surtout s'il en donnait des preuves. Mais, en fait d'études historiques, j'avoue que j'éprouve une extrême répugnance à me décider sur l'affirmation pure et simple d'un écrivain, lorsqu'il écrit à distance des temps et des lieux dont il s'agit.

(301) *Voy.* Sarnelli, Pellicia, Lupi (*Dissertation adressée à Gori*, n. 12), D. Gerbert, *Vetus liturgia Alemannica*.

(302) *Voy.* Pellicia, Sarnelli, etc.

(303) Plusieurs passages des écrivains ecclésiastiques, à ce sujet, sont rapportés par les auteurs que je viens d'indiquer. Comme je ne veux rien citer que je n'aie vu de mes yeux, et que plusieurs de ces écrivains ne sont point à ma disposition, je renvoie à ces compilateurs laborieux, qui ne laissent pas de faire autorité.

place particulière dans la nef du milieu près du sanctuaire. Il est plus à propos de n'en parler que lorsqu'il s'agira de l'*ambon* de la *solea*.

Les fidèles s'asséyaient-ils dans l'Eglise? Nous en avons déjà dit un mot, mais c'est ici l'occasion d'en parler (304). Les *Constitutions apostoliques* supposent que durant une partie de l'office, l'assemblée était assise; et quoique plusieurs passages d'anciens écrivains ecclésiastiques (305) donnent à croire que le peuple écoutait debout la parole de Dieu, d'autres indiquent tout le contraire (306); saint Augustin l'affirme positivement pour les églises d'Italie dont il connaissait fort bien les usages, et dont il loue la coutume en cela.

L'ambon (βῆμα, πύργος, *pulpitum*, *suggestus*, *gradus*, *auditorium*, *ostensorium*, etc.) ne nous causera guères moins d'embarras que le narthex. Morin, toujours un peu tranchant, y voit tout simplement une sorte de chaire placée au même endroit que les chaires actuelles; l'affirmer était facile, mais en donner la preuve eût été plus malaisé; le fait est que la place, la forme et le nombre des ambons varient beaucoup trop pour que quelques mots puissent en donner une idée bien exacte. Que l'ambon ait généralement servi à chanter l'évangile et les leçons de l'Ecriture Sainte, c'est ce qui est reconnu, sans qu'il faille multiplier les citations pour le démontrer (307). Entendu de cette façon, on le trouve indiqué comme place au milieu de l'Eglise; mais faut-il en conclure qu'il occupât précisément le point central, ou seulement qu'il fût placé de côté dans la nef du milieu? l'une et l'autre indication peuvent s'appuyer sur d'anciens textes, et plusieurs fois elles se vérifient toutes deux en même temps. Lorsque plusieurs ambons s'élevaient dans une même église, il s'en trouvait jusqu'à trois, l'un pour la récitation des prophéties et de l'Ancien Testament; un second, communément à gauche de la nef (au sud dans les églises orientées) pour l'épître, et le troisième à droite pour l'évangile. Quand il ne s'en trouvait qu'un, la distinction des fonctions y était signalée extérieurement par le cérémonial. L'épître se lisait sur un degré moins élevé, et le visage tourné vers l'autel, tandis que le plateau supérieur était réservé pour le diacre lisant l'évangile, le visage tourné vers le côté des hommes (308); un chandelier, qui se voit dans plusieurs ambons, pourrait bien avoir été destiné plutôt au flambeau ordinaire de l'évangile qu'au cierge pascal (309).

Lorsque le concile de Laodicée (310) parle de l'*ambon*, il y place les chantres, et nous donne lieu de reconnaître que ce mot indiquant souvent tout l'espace occupé par le clergé des ordres inférieurs (311). C'était donc le chœur proprement dit, et c'est ce qui explique pourquoi saint Grégoire de Nazianze l'appelle le *grand Bema*, par opposition à l'ἱερὸν βῆμα, qui était le *sanctuaire* (312); ce fait est confirmé, non-seulement par Goar, mais par ce qui nous reste d'anciennes basiliques à Rome. A Saint-Clément, l'enceinte du chœur subsiste encore dans la nef centrale, avec ses ambons et les siéges pour les chantres. A Sainte-Marie-*in-Cosmedin*, où le *jubé* seul (l'*ambon* proprement dit) s'est conservé, on reconnaît encore l'emplacement du chœur, à la différence de niveau dans cette partie de l'Eglise (313).

On comprend dès lors comment l'*ambon* pouvait avoir une entrée assez considérable, pour qu'elle eût un nom parmi les portes de la basilique (*porta speciosa*) (314). Le *jubé* pouvait, d'ailleurs, occuper à peu, près le point central de la nef principale, s'il était placé à l'entrée du chœur, comme on le voit encore dans plusieurs églises; et les pénitents de la classe des *prosternés* et des *consistants*, auront pu être placés, soit devant la grande porte du chœur soit autour de l'enceinte qui l'entourait (315); lorsque cette enceinte, comme à Saint-Clément, n'atteignait pas les nefs latérales. Les enfants, que nous trouvons placés entre le chœur et le sanctuaire (316), pourraient bien avoir rempli là le rôle des *enfants de chœur*, d'autant que la plus ancienne hymne grecque connue, semble spécialement comme développement de la précédente, où ayant dit que Julien avait été lecteur, il ajoutait tout naturellement qu'*il avait siégé dans le chœur parmi les clercs*.

(304) Nous ne ferons du reste qu'indiquer encore cette question, et seulement pour montrer qu'elle ne doit point être décidée en quelques mots.

(305) *Voy.* Ferrari, *De ritu sacrarum veteris ecclesiæ concionum*, lib. II, c. 21; Goar., loc. cit.

(306) Ferrari, loc. cit. Synesius, ep. 67, parle des ὁμοτονίαι καθεῦδαι.

(307) On peut voir du reste à ce sujet, S. Cyprien, ep. 55, 54. — Sozomène, *H. E.*, lib. VIII, c. 5, IX, 2. — Goar, loc. cit, passim. — Thiers, *Sur les jubés*, etc., etc.

(308) Sarnelli, Binterim.

(309) Sarnelli, *Basilicographia*.

(310) Can. 15.

(311) *Voy.* Cabassut, *Dissertation sur la forme des églises*, etc., dans sa *Notice des conciles*.

(312) Greg. Naz., orat. 4 (*in Julianum*) II, 97. Je ne sais pourquoi les bénédictins ont conservé la version: *magni sacrarii honore auctus* τῆς τοῦ μεγάλου βήματος ἀξιωμένος τιμῆς); il semble que d'après le grec entendu surtout, cette phrase ne pouvait être prise

(313) Nibby, loc. cit. Voir aussi Sarnelli sur ce sujet.

(314) On la trouve nommée çà et là *porta regia*, βασιλικαὶ πύλαι. Cette expression pourrait avoir pour origine, l'usage byzantin de couronner les empereurs dans le chœur. (*Voy.* Thiers, c. 16.) On reste Goar fait remarquer que ce nom *porte royale* se donne également à l'entrée du sanctuaire. Et Jean diacre, cité par Mazzocchi (ap. Selvaggio), nomme *regiolæ* les petites portes d'argent qui s'ouvraient sur le tombeau de saint Janvier, pour permettre l'introduction des linges que l'on voulait faire toucher à ses reliques. *Voy.* Selvaggio, lib. II, p. I, cap. 2, § 4.

(315) Nibby.

(316) *Constitut. apostolic.* lib. VIII, cap. 11 Jean Moschus *Pré spirituel*, c. 196.

ment destinée à être chantée par les enfants (317).

Thiers, qui avait étudié assez sérieusement ces sortes de questions (318), a néanmoins confondu entièrement le *chœur* avec le *sanctuaire*. Quelques passages empruntés au moyen âge semblent, il est vrai, prêter à cette confusion ; mais les écrivains ecclésiastiques les plus anciens, s'accordent à n'admettre dans le sanctuaire que les prêtres et les diacres (319). Encore est-il douteux que l'évêque lui-même fût toujours dans le sanctuaire hors du temps de la messe ; alors il s'y trouvait comme célébrant ; mais durant les autres offices, Goar avait vu les évêques grecs siéger comme les abbés (320) à l'extrémité du chœur la plus voisine du sanctuaire, du côté du midi (à droite). Les diacres, comme ses ministres immédiats, prenant place du même côté que lui ; les prêtres occupaient les siéges de la gauche, l'archiprêtre vis-à-vis de l'évêque et les autres à la droite de celui ci ; mais comme la place d'honneur, accordée aux diacres près de l'évêque, leur avait donné lieu de s'en faire accroire, on régla dans l'Église latine (321) qu'ils siégeraient de part et d'autre après les prêtres.

Entre le chœur et le sanctuaire, dans plusieurs basiliques, se trouvait le large degré qui formait comme un lieu de pause, ou un seuil (*solea* σωλέαι, σωλεύς, σόλειον, σῶλοι, etc.) à l'entrée du sanctuaire (322). Là se tenaient les enfants dont nous avons parlé tout à l'heure ; et les fidèles ne pouvant pénétrer au delà, c'était comme le terme des pèlerinages entrepris pour vénérer les reliques déposées sous l'autel. De là l'expression : *ad limina martyrum* (apostolorum, etc.) *proficisci*, etc., *se prosterner sur le seuil des apôtres ou des martyrs* (323). Par respect pour ce lieu, on y prodigua les matières les plus précieuses.

Il semble qu'une des causes qui ont le plus embrouillé la discussion sur la *solea*, ce soit l'adoption de ce même mot pour désigner peut-être l'*iconostase*, c'est-à-dire les images représentées au-dessus de la balustrade du sanctuaire (324). Allacci sur-

(317) Clément d'Alexandrie, à la fin du *Pédogogue*.

(318) *Dissertation sur les jubés, les chœurs et les autels*.

(319) Sarnelli, Beveridge, etc. Aussi le droit canon distingue-t-il deux *chœurs*, comme pour obvier à cette confusion. Gratien, dist. 93, c. *Nonnulli* (20). *Voy.* aussi Durand, *Rationale*, lib. I, cap. 1, passim. — Durand explique aussi dans ce sens le canon du concile de Mayence : « pars quæ *cancellis dividitur ab altari*. »

(320) Goar, op. cit.

(321) Gratien, loc. cit. (*Concil. Tolet.* IV.)

(322) *Voy.* Beveridge Goar et Allacci, *De solea veteris ecclesiæ*. Si j'avais pu consulter l'ouvrage de ce dernier : *De narthece*, j'y aurais peut-être trouvé de quoi résoudre mes doutes au sujet de la partie occupée par les pénitents dans l'église.

(323) *Voy.* Grégoire de Tours, *Miracul. S. Martini*, lib. IV, c. 14. « ... ut basilicæ S. Martini lumina oscularetur... effagitat... ; *ante pedes sancti fons sepulcrum*, filium devotus exposuit (pater). » *Voir* Macri, au mot *Confessio*.

(324) Il sera question de *l'iconostase* quand nous parlerons du sanctuaire.

(325) Nicéph., *H. E.*, XII, 11.— Théodoret, *H. E.*, V, 17. Sozomène, VII, 24. Du reste l'église de Constantinople ne pouvait avoir admis les princes dans le sanctuaire que par abus, puisque Julien l'Apostat, s'efforçant de copier les Chrétiens dans sa lettre au souverain pontife de Galatie (Nicéphore, X, 22. Sozomène, V, 15), lui recommandait de ne pas souffrir qu'un homme public se distinguât du simple particulier dans le temple. La conduite de Constantin à Nicée (Théodoret, I, 7) montre également qu'alors cette condescendance n'avait point encore prescrit.

(326) Au sujet de l'*iconostase*, *voy.* Goar et les *Notes sur les églises de Russie*, publiées dans l'*Université catholique* (1859) par M. Cyprien Robert, S. Allacci, *de solea*, n. 15 et 14.

(327) Cf. Beveridge, Galleicioli : *Isagoge litur-*

tout, par les textes nombreux qu'il rapporte, donne lieu de supposer cette confusion ; pour lui, il croit que le sens du mot *solea*, tel que nous l'avons indiqué, est postérieur à l'autre.

Quoi qu'il en soit, les variations bizarres que subit ce mot sous la plume des écrivains grecs, annoncent assez qu'il était d'origine étrangère ; aussi plusieurs auteurs pensent en trouver l'étymologie dans le mot latin *solium*, à cause du *trône* des empereurs qui y était placé. Sans discuter cette assertion, insistons seulement sur le fait de la place occupée par les princes. Nicéphore Calliste et autres (325), rapportent que Théodose, accoutumé à être reçu dans le sanctuaire par le patriarche de Constantinople, en fut éconduit à Milan par saint Ambroise. Le saint évêque, dès lors, pour accorder quelque chose à la dignité du prince sans l'égaler au sacerdoce, régla que l'empereur siégerait en dehors du sanctuaire, près de la balustrade ; de cette sorte il était désormais distingué de tous les autres laïques, mais non assimilé aux ministres de l'autel. Théodose, charmé de la sainte liberté d'Ambroise, refusa dans la suite d'user de la liberté que lui accordait la liturgie de Constantinople, et observa même en Orient ce qu'avait réglé à Milan le saint évêque.

Le sanctuaire (*secretarium*, *sacrarium*, *cancellus*, *presbyterium*, ἱερὸν, βῆμα, ἱερατεῖον, ἁγιαστήριον, θυσιαστήριον, etc.) élevé au-dessus de tout le sol de la basilique, était fermé vers la nef par une balustrade (*cancelli*, etc.) que surmonte ordinairement l'*iconostase* (326), dans l'église grecque. Cette *iconostase* ou cloison du sanctuaire, composée de colonnes, d'images peintes, etc., s'élève sur la balustrade proprement dite, et dérobe la vue du sanctuaire, où le regard ne pénètre que par les portes. Elle semble avoir été remplacée autrefois, et communément en Occident, par des tapisseries ou voiles suspendus (παραπετάσματα ἀμφίθυρα, *aulæa* ; etc.) qui couvraient même l'entrée jusqu'à ce que les catéchumènes et les pénitents fussent congédiés (327).

En dedans du sanctuaire, près de la balustrade, se tenaient les diacres (328) ; de là le nom de *diaconicum*, donné parfois à la partie du sanctuaire la plus voisine du peuple, mais nous reviendrons sur cette expression. Les prêtres avaient leurs sièges derrière l'autel, et c'est ce qui fit donner plus spécialement au fond du sanctuaire le nom de *presbyterium*, expression également adoptée d'ailleurs pour désigner la réunion ou le *collège* des prêtres, même hors des cérémonies.

L'autel s'élevait au milieu du sanctuaire, ordinairement sur une crypte (*confessio, memoria, loculus martyrum*) où était déposé le corps d'un saint, et qui était souvent le lieu même de son martyre. Ce sépulcre, très-fréquemment accompagné d'une chapelle souterraine (329), n'était quelquefois qu'une tombe placée immédiatement sous la table de l'autel (330) ; dans l'un ou dans l'autre cas, une ouverture, ordinairement pratiquée au-dessus du tombeau, servait à faire toucher aux reliques des linges (*brandea*) que les fidèles conservaient respectueusement en mémoire des corps saints (331).

L'AUTEL (θυσιαστήριον, βῶμος, ἱερὰ τράπεζα, etc.) comme centre et objet principal du sanctuaire, lui a quelquefois communiqué son nom ; quant à sa forme elle a varié aussi bien que sa *matière*. M. Guénebault était donc trop exclusif quand il écrivait que la pierre seule en fut la matière constante, et la citation qu'il apportait, pour raison n'est pas admissible comme preuve. Le texte : *sur cette pierre je bâtirai mon Église*, n'a été invoqué que je sache, dans aucune prescription liturgique pour cet objet ; toute la tradition s'accorde à l'entendre de saint Pierre. Mais pour indiquer une convenance ou une allusion dictée de l'Écriture sainte, on en avait une autre dans cette parole de saint Paul : *Petra autem erat Christus* (332). Saint Thomas et Siméon de Thessalonique s'accordent en ce point, et s'il est un symbole reçu en liturgie, c'est que l'autel figure N.-S. Jésus-Christ. Mais sans avoir besoin de recourir ni au symbolisme ni à l'Écriture sainte, nous avons un témoignage suffisant dans les écrivains ecclésiastiques qui parlent souvent d'autels en bois et en métal (333).

Pour ce qui est de la forme de l'autel, il n'est pas exact non plus de lui donner comme patron invariable la figure d'une table, c'est-à-dire d'en faire une sorte de plateau sur quatre pieds ou colonnes. Bien que cette disposition doive plaire beaucoup aux calvinistes, qui ne voudraient pas que Jésus-Christ eût institué dans son Église un sacrifice perpétuel, il faut en passer par ce que veut l'histoire. Or, on a quelquefois placé la table de l'autel sur une seule colonne (334) ; d'autres, dans les catacombes de Rome par exemple, la posent sur deux colonnes placées aux deux extrémités. Il s'en rencontre qui sont appuyées sur cinq colonnes (335), dont quatre supportent les quatre angles de la table, et la cinquième, placée au milieu, recevait dans une petite cavité pratiquée à ce dessein, les reliques qui accompagnent toujours un autel. Dans d'autres enfin, c'est à-peu-près la forme commune aujourd'hui, c'est-à-dire, que la table est portée par une sorte de sarcophage qui est censé renfermer les dépouilles mortelles des martyrs, et qui les renferme en effet quelquefois.

L'*unité d'autel*, théorie chère aux novateurs, n'était point si sacrée aux yeux de S. Grégoire le Grand, lequel parle de treize autels dans une seule et même église (336), sans aucune expression qui puisse y faire soupçonner de la nouveauté. Au ve siècle saint Ambroise parle des soldats qui, en se retirant de la basilique de Milan, em-

gica ad opera S. Gregorii Papæ, cap. 8, n. 17. — GOAR, etc. Cet usage paraît emprunté des basiliques profanes. *Voy.* S. CHRYSOSTOME, *in Matth.*, hom. 56 (al. 57) n. 4, et *in* II epist. *ad Timoth.* c. II, hom. 5, n. 3.

(328) GOAR, *passim*. SARNELLI.

(329) *Voy.* la gravure de Sarnelli, *dans le premier article*, sous le chiffre 36. Dom Devert (t. III, p. 134) n'a guère fait que reproduire cette représentation, sans aucune indication d'autorités ni de monuments antiques, car cet auteur si affirmatif est extrêmement sobre de citations ; et SARNELLI, assez vaguement traité par la *Biographie universelle*, est bien autrement instructif dans ses divers ouvrages d'antiquités ecclésiastiques. On trouvera également des citations plus concluantes dans CANCELLIERI, *de secretariis*, t. I, *De sacrario minori*.

(330) Plusieurs monuments le montrent, surtout au moyen âge.

(331) *Voy.* la lettre de saint Grégoire le Grand à l'impératrice Constance, et les *glossaires* de Du Cange.

(332) Cette observation, suggérée par Benoît XIV (*De missæ sacrificio*, sect. I, cap. 2, n. 6, etc.) n'a pas échappé au traducteur italien de l'article publié par M. Guénebault.

(333) *Voy.* par exemple, BENOÎT XIV, loc. cit., SELVAGGIO, GALLICIOLI, etc. Et pour le moyen âge la chose n'est pas douteuse ; on en voit des preuves nombreuses chez Anastase et chez les historiens d'alors.

(334) Il s'en trouve de cette sorte encore aujourd'hui dans l'église de Sainte-Cécile à Rome, comme le fait observer l'article italien de la *Pragmalogia*.

(335) Tel est à Avignon celui que l'on a découvert il y a peu d'années, et que l'on croit avoir été élevé par saint Agricol. La *Pragmalogia* parle d'un autel de ce genre qui existe dans le territoire de Lucques et dont elle promettait la description.

(336) GRÉGOR, epist. 50 (al. 49). On en rencontrera plusieurs exemples dans l'ouvrage italien de Nardi *sur les curés*, passim. La plupart des faits que nous indiquerons à cette occasion ont été rapportés par le recueil italien que nous venons de nommer plusieurs fois. — La rareté de la célébration de la messe a été également fort exagérée. Lorsque saint Charles (*Conc. prov. Mediol.* III.), à l'imitation des conciles d'Auxerre (a. 578), etc., défend de dire deux messes en un même jour sur un autel, il s'agit *d'abord d'un autel, et non pas d'une église ;* mais en outre on voit par les paroles de ces défenses, qu'il est surtout question d'un autel où un évêque aurait célébré. Du reste cette question est trop accessoire ici pour que nous fassions autre chose que l'indiquer.

brassaient les *autels* pour annoncer la paix accordée à l'Église par Valentinien. A cette même époque, le pape S. Hilaire dédia trois oratoires dans le seul baptistaire de Saint-Jean de Latran (337). Or, il n'y a point lieu de douter que ces oratoires eussent chacun leur autel, puisque chacun d'eux avait des reliques, une confession et une croix, toutes choses qui indiquent clairement un autel; d'après Fleury lui-même, et comme l'a fait le judicieux Muzzarelli (338). Dès le IVe siècle, selon Anastase le Bibliothécaire, on en éleva sept dans la basilique de Latran, sous Constantin, avec tout ce qu'il fallait pour célébrer sur chacun d'eux le saint sacrifice.

Mais revenons à l'autel du sanctuaire. Son orientation, comme nous l'avons dit, compensait quelquefois celle de la basilique elle-même; on en voit encore à Rome, où le prêtre célèbre le visage tourné vers le peuple, et sans se retourner, par conséquent quand il faut donner la paix ou la bénédiction aux fidèles (339). L'autel, souvent élevé au-dessus du sol même du sanctuaire, par la *confession* qu'il surmontait, ne paraît pas avoir eu d'abord de degrés (340), cependant des autels du IVe siècle en ont un, et l'ancien usage à ce sujet a pour monument le coutumier des ordres monastiques (341). Vers le Xe siècle on voit par les monuments liturgiques (342) qu'à Rome l'autel avait deux degrés; le nombre de trois ne commença à prescrire qu'au XVe siècle environ, disent d'habiles liturgistes; toutefois il fallait bien qu'il remontât plus haut, pour avoir été adopté dans les *Instructions* de saint Charles Borromée (343), qui se piquait de prendre pour règle les anciennes coutumes.

La partie supérieure de l'autel formait communément une sorte de table (344), n'ayant pas encore les gradins et le rétable qu'on y adapta dans la suite (345). Mais on y élevait une croix (346), et peut-être y plaçait-on des candélabres, quoique plusieurs passages, qui semblent en parler, puissent être entendus de flambeaux portés à la main ou posés sur le sol.

Au pied de l'autel, ou tout près de là, se trouvait la piscine (θάλασσα, χονεῖον, *lavacrum* etc.), destinée à recevoir les eaux et les débris qui ne devaient point être traités comme choses profanes (347).

L'autel était surmonté souvent d'un ciel (*umbraculum, ciborium, tabernaculum*) soutenu par quatre colonnes; quelquefois ces colonnes reposaient sur l'autel même, et ne supportaient qu'un petit baldaquin de peu d'élévation; ailleurs elles partaient du sol, et formaient une sorte de petit temple au milieu du sanctuaire; parfois l'un et l'autre baldaquin existaient ensemble (348)

Ce que nous avons dit de la forme de l'autel donne lieu de s'informer où pouvait être conservée l'eucharistie; on la déposait soit dans la base de la croix, à peu près comme dans nos tabernacles d'aujourd'hui (349), soit dans un vase qui se conservait à la sacristie (350); d'autres fois c'était en une sorte de niche pratiquée dans la muraille ou bien au-dessus de l'autel, dans une colombe

(337) Anastase, *in Hilar.*

(338) *Le bon usage de la logique en matière de religion*, opuscule 28e (t. VIII de l'édition romaine, 1807.)

(339) Ainsi à Saint-Pierre et à Saint-Jean de Latran (la nouvelle église), si je ne me trompe, à Sainte-Marie Majeure, à Sainte-Marie au delà du Tibre. Pellicia qui prétend que cette manière de célébrer était générale jusqu'au XIIIe siècle, invoque à tort le témoignage de Durand. L'évêque de Mende (*Rationale*, v, 2) dit tout simplement, comme je l'ai fait observer, que cette direction se donnait à l'autel dans les églises dont la porte était à l'Orient, et où les fidèles priaient par conséquent, le visage tourné vers l'Occident.

(340) *Voir* Arringhi, *Roma subterranea.*

(341) Chartreux, *Cisterciens.*, ap. Pellicia.

(342) Ordo Romanus, *de missa pantificali* (alias : *ordo processionis*), dans l'édition vénitienne de saint Grégoire, t. IX (ordo 2, n. 5).

(343) Gavantus, v, 4. Cf. *Acta Ecclesiæ Mediolanensis*, pag. 4. *Instructiones fabr. eccl.*, lib. I, cap. 11. Dans les grandes églises saint Charles en veut cinq (y compris le marche-pied.)

(344) Ce qui ne veut point dire que la primitive Église ne vit dans l'autel qu'une table, comme le voudraient les *réformés*. Si le mot *table* se rencontre souvent dans les anciens auteurs ecclésiastiques, c'est que durant la première crise du christianisme, où personne n'était né chrétien, il importait de ne rappeler que très-rarement les expressions profanes par le culte du démon. C'est ce que l'on fit en nommant les prêtres, les églises, etc., etc.; étouffant ainsi les souvenirs de l'idolâtrie par l'adoption momentanée d'un langage nouveau. Mais dès lors même les mots *ara, altare, sacrificium*, apparaissent souvent pour celui qui est de bonne foi.

(345) Dans les instructions de saint Charles (loc. cit., cap. 14.), les gradins et rétables sont interdits pour le grand autel, à moins qu'il ne soit très peu distant du mur. D'où l'on voit que cet ornement ne fut imaginé que comme une sorte de décoration de la muraille elle-même lorsqu'on y appuyait les autels; ce qui ne doit se pratiquer, dit saint Charles, que pour les chapelles, le grand autel des églises devant toujours être séparé du mur, de manière à ce qu'on en puisse faire le tour.

(346) Cette croix, dans le plan publié par M. Guénebault, semble gravée sur l'autel. La faute en est à Voigt, qui, en ce point encore, a dénaturé le modèle (donné par Bévéridge) qu'il prétend suivre. Dans l'original, la croix se dresse sur l'autel qui est dessiné avec ses quatre pieds. L'existence de cette croix est attestée par Sozomène (II, 2), lorsqu'il raconte la vision de Probianus dans l'église dédiée à saint Michel.

Pour ce qui est du crucifix, placé par Sarnelli au-dessus du baldaquin de l'autel, il ne faut le prendre que pour une peinture tout au plus; on peut, du reste, le prendre tout simplement pour un anachronisme de l'artiste, de même que les costumes des Chrétiens du XVIe siècle, dont il affuble les Chrétiens de ses basiliques.

(347) Goar, Durand, etc.

(348) Anastase, *Liber pontificalis*, Goar, Muzzocchi (*De cathedr. eccl. Neapol.*), Grégoire de Tours, etc.

(349) *Concil. Turon.* II (a. 567), can. 3, etc

(350) *Constitut. apostolic.*, VIII, 13. Cancellieri (op. cit.) indique à ce sujet une foule de témoignages curieux.

d'argent ou d'or (351) ; cette dernière coutume lit donner au baldaquin le nom de *peristerium* (352), parce qu'il formait une tente sur la colombe qui y était suspendue. Quelque chose de semblable avait lieu pour la manière de conserver le saint chrême et les saintes huiles dans le baptistère, etc. (353).

Pour le *service de l'autel*, une table ou crédence (*secretarium minus*, etc.) dressée dans l'endroit où se tenaient les diacres, peut avoir occasionné le nom de *diaconicum majus* donné à la sacristie.

De l'autre côté, c'est-à-dire à la gauche des fidèles (au nord des églises orientées exactement), une crédence semblable était destinée à recevoir les offrandes des fidèles, et prit pour ce motif le nom de προθεσις, παρατραπεζον, *oblationarium*, *paratorium* etc. (354-56). Chez les Grecs, la *prothèse* avait plus d'importance que dans l'Eglise latine, à cause de l'usage qui s'y maintient encore aujourd'hui, de commencer la messe jusqu'à l'offertoire sur cette espèce de premier autel.

On retrouve les traces de ces credences dans quelques anciennes basiliques d'Occident, comme par exemple à Rome, dans l'église des saints Nérée et Achillée.

Le fond du sanctuaire, ordinairement terminé en cul-de-four (muraille semi-circulaire sur laquelle la voûte s'abaisse), et nommé pour cette raison αψις, *concha*, etc., était appelé aussi *exedra*, *presbyterium*, *tribunal*, *absida gradata*, etc., parce que là siégeait l'évêque, environné de ses prêtres, à peu près comme les magistrats du tribunal civil dans les basiliques profanes (357). Les sièges (σύνθρονοι) ordinairement scellés dans la muraille et en marbre, se recouvraient d'une draperie. De là les mots : *linteatæ sedes*, *cathedræ velatæ* (358). Celui de l'évêque (*thronus*, *cathedra*), élevé au fond de l'hémicycle sur trois degrés, avait à droite et à gauche ceux des prêtres (*sellæ*, *subsellia*, *secundæ sedes*), plus simples que le *trône*, et moins exhaussés (359) ; on en peut voir encore la forme à Rome dans l'église de Saint-Clément, et dans celle des saints Nérée et Achillée.

Rappelons ici ce qui a déjà été observé, que le *presbyterium* ne doit point être confondu avec le chœur. Saint Charles Borromée (360) dit expressément, comme Sarnelli, que l'*ancienne coutume* était de placer le chœur devant l'autel.

Le trône de l'évêque, sous l'absides, servait-il pour la prédication ? Bien entendu que, même à la messe, il n'en pouvait être ainsi pendant la présence des catéchumènes, puisque le sanctuaire demeurait voilé jusqu'à leur départ, c'est-à-dire jusqu'à l'instant de l'offertoire (361) ; mais, hors de là, on ne prêchait guère de l'absides, que quand l'église était assez grande pour que tout le peuple pût se grouper autour de la balustrade du sanctuaire (362), ou assez petite (comme par exemple Saint-Clément de Rome) pour que la voix de l'évêque pût se faire entendre de là dans toute l'assemblée ; car plusieurs expressions des écrivains ecclésiastiques donnent à penser que souvent les fidèles se tenaient à leurs places accoutumées et assis durant la prédication (363) ; mais ce qui pourrait s'accorder avec plusieurs textes rapportés par Ferrari dans les chapitres cités précédemment, et ce qui du reste est attesté par plus d'un monument, c'est qu'on prêchait souvent de l'autel (364). Dans le fait, quand les constitutions apostoliques parlent des discours que prononçaient les prêtres l'un après l'autre dans une même cérémonie (365), personne n'imaginera sans doute qu'ils prissent chacun à leur tour la place de l'évêque pour s'adresser à l'auditoire.

Il ne paraît pas que l'ambon servît ordinairement à cet usage, puisqu'on fait remarquer pour saint Jean Chrysostome, comme une chose extraordinaire et qui lui était propre, la coutume qu'il avait prise de prêcher dans cet endroit (366). Quoi qu'il en soit, on comprend difficilement comment une prédication faite du sanctuaire eût pu parvenir jusqu'aux catéchumènes et autres, qui ne pouvaient dépasser les vestibules (367).

La plupart des plans d'anciennes basili-

(351) Gallicciolli, Sarnelli, Selvaggio, etc.

(352) *Voy.* le *Glossaire* de Du Cange. Goar n'avait plus trouvé en Grèce que la réserve (αρτοφωριον) pratiquée derrière l'autel au-dessus du trône de l'évêque. Cet usage devait exister encore en Occident au XVIe siècle, puisqu'un évêque, contemporain de saint Charles Borromée, en ordonna la suppression dans la Lombardie. Cf. *Acta Ecclesiæ Mediolan.*, p. 5. Decreta... Visitatoris ad v. *Tabernaculum*.

(353) Goar en a donné une gravure dans sa *Basilicographie*. Allegranza cite une *custode* de ce genre en forme de globe.

(354-56) Goar, Bévéridge, Selvaggio, etc.

(357) Goar, Bévéridge, Pellicia, etc.

(358) Sarnelli, Selvaggio.

(359) Carasset, Pellicia, Sarnelli, etc.

(360) *Instructiones*, loc. cit., cap. 12.

(361) Chrysostom. *in Epist. ad Ephes.* I, hom. 3, n. 5.

(362) S. Grégoire de Nysse rapporte que, durant un de ses discours, des balustres furent renversés par les fidèles, qui se pressaient pour l'entendre. *Voy.* Sarnelli, et Ferrari (*De ritu sacrarum Ecclesiæ veteris concionum*), lib. III, cap. 5 et 5.

(365) Ferrari, op. cit., lib. II, cap. 17 et 21.

(364) Id., lib. III, cap. 7.

(365) *Constitut. apostol.*, lib. II, cap. 57.

(366) Ferrari, lib. II, cap. 17. — Lib. III, cap. 8.

(367) Nieuw, loc. cit. — Cf. Chrysost. *in Ep. II ad Cor.*, homil. 2, n. 5. Ferrari (lib. II, cap. 19) paraît supposer que les infidèles, les hérétiques, etc., étaient mêlés indistinctement avec les fidèles, pendant les instructions ; assertion qui n'aurait de preuve vraiment concluante dans aucun monument que je connaisse.

ques placent comme Béveridge, les deux tables ou crédences dans deux petites absides latérales, à droite et à gauche du grand autel. Cependant il est extrêmement douteux que ces deux absides, dans les anciennes églises où elles existent, appartiennent réellement au plan primitif; mais après tout, ceci regarde plutôt la forme architectonique des basiliques, et nous ne parlons ici de cet objet qu'autant qu'il le faut pour expliquer l'ensemble liturgique des églises anciennes.

Aux basiliques étaient souvent joints des bâtiments considérables; nous ne parlerons ici que des pièces ou appartements dont la destination est nécessairement liée avec le service liturgique. Les *pastophoria*, dont parlent les *Constitutions apostoliques*, rappellent le mot employé dans le livre des Machabées (368), pour exprimer des salles ou appartements voisins du temple, et désignés en des circonstances toutes semblables par les expressions *gazophylacia*, *cellaria*, *thalami*, *triclinia*, etc. (369).

Les auteurs grecs s'accordent (370) à placer le *diaconicum* ou *secretarium* (371) *majus* (σκευοφυλακεῖον, etc., sacristie) à droite du sanctuaire, c'est-à-dire au midi. A l'opposite, d'autres appartements, moins directement consacrés au service de l'autel, renfermaient les archives et la bibliothèque (372). Saint Paulin, qui avait composé des inscriptions pour les différentes parties de la basilique de Nole, explique clairement la destination de ces dernières (373).

A droite de l'abside (c'est lui qui parle) :

Hic locus est veneranda penus qua conditur, et qua
Promitur alma sacri pompa ministerii.

A gauche :

Si quem sancta tenet meditandi in lege voluntas,
Hic poterit sacris residens intendere libris.

Le long des deux nefs latérales, des oratoires privés (*oracula*, *cubicula intra porticus*, etc.) propres peut-être aux églises d'Occident, semblent avoir été destinés à satisfaire les pieux désirs de ceux qui voulaient nourrir leur piété par la méditation et le recueillement dans le saint lieu hors des offices publics (374). Etaient-ce ou n'étaient-ce pas des chapelles? Question fort obscure et où bien d'autres que moi se sont trouvés embarrassés; il est probable du moins que ce fut le germe des chapelles modernes.

En parlant ici des constructions attenantes à la basilique, il importe d'accorder quelque détail aux *baptistères;* mais seulement par occasion, et sans prétendre traiter à fond cette question curieuse. Bien que le plan de Voigt (donné par M. Guénebault) place les fonts baptismaux dans le vestibule de la basilique, les antiquaires s'accordent généralement à reconnaître que dans l'origine les baptistères étaient presque toujours séparés de la basilique elle-même; aussi Béveridge se sert-il d'expressions qui marquent le doute lorsqu'il désigne leur place dans l'intérieur. Ils ne commencèrent en effet à y prendre place que quand l'usage de baptiser par affusion et de multiplier les églises baptismales (*tituli baptismales*) permit de donner aux fonts beaucoup moins d'étendue. Alors, c'est-à-dire vers le VIIe siècle, on les plaça dans les églises mêmes, à gauche, près de la porte (375).

Les anciens baptistères (φωτιστήριον, κολυμβήθρα; *piscina*, *aula baptismatis*, *fons* (376), etc.) plus accessibles à l'antiquaire que les vieilles basiliques, peuvent être étudiés sur un certain nombre de modèles qui nous en restent (377), et qui, sans remonter tous à la primitive Eglise, présentent néanmoins une disposition assez constante pour guider sûrement les recherches. L'édifice, souvent polygonal (hexagone ou octogone) était quelquefois rond, carré, ou même en forme de croix. Placé près des églises (devant ou à côté), un portique l'unissait parfois à la basilique elle-même; communément on établissait une communication entre le baptistère et quelque bassin ou fontaine, pour pouvoir en dériver les eaux.

(368) *I Mach.* IV, 38, 57.

(369) Cf. CANCELLIERI, op. cit.

(370) Cf. GOAR, CANCELLIERI, etc., quoi qu'en dise Pellicia, qui a contre lui quantité de textes anciens *Voy.* SCHWEITZER, au mot *diaconicum*. Nous avons eu occasion déjà de faire observer combien ces expressions, *droite* et *gauche*, sont propres à induire en erreur. Le savant Béveridge y a été pris, et confond sans cesse le côté *droit* avec la *partie septentrionale*. En rejetant cette explication, nous en appelons aux textes et au témoignage de Goar, entre autres.

(371) La *prothèse* ayant conservé jusqu'aujourd'hui, chez les Grecs, sa fonction d'autel préparatoire (*oblationarium*), le mot *secretarium*, employé comme synonyme par M. Guénebault, est inexact. Il est donné précisément comme traduction du mot grec διακονικόν, par le concile d'Agde. Cf. Goar, etc.

Il ne faut pas confondre le *diaconicum majus*, dont nous parlons actuellement, avec la partie du sanctuaire nommée, *diaconicum bematis* ou *diaconicum minus*, ni avec la crédence qui s'y trouvait autrefois. En outre, les *diaconia*, au moins à Rome, étaient une sorte d'hospice où les diacres prenaient soin des pauvres; et plus tard cette dénomination indiqua l'oratoire placé près de ces hospices.

(372) CANCELLIERI, CABASSUT, etc.

(373) PAULIN. Nolan. epist. 12, *ad Severum*.

(374) PAULIN. Nolan. loc. cit.

(375) PELLICIA, ALLEGRANZA (*sur le baptistère de Chavenne*), etc.

(376) Cf. WEDDERKAMP, ZACCARIA (notes sur Chardon), etc.

(377) A Rome, Florence, Pise, Parme, Ravenne, Crémone, Aquilée; plusieurs dans le diocèse de Milan, à Mayence, etc., etc. Allegranza en cite un bon nombre qui subsistent en Italie. La plupart des détails que nous allons donner sont empruntés à la dissertation italienne d'Allegranza, dont le titre a été cité plus haut. On trouvera également des recherches pleines d'érudition et d'intérêt dans un mémoire de Lupi (*Lettre a Gori*) sur ce sujet.

Les baptistères, quelquefois très-spacieux, puisqu'à Constantinople on y tint des assemblées et un concile, étaient communément divisés en deux parties, de manière à séparer les sexes. Quelques églises, au lieu de cette séparation, avaient deux baptistères différents, un de chaque côté pour chaque sexe ; on y élevait des oratoires avec des autels où se célébrait la messe après le baptême, pour donner la communion aux néophytes. Le bassin (*labrum*, *lavacrum*, etc.) destiné à l'administration du sacrement de baptême, occupait le centre de l'édifice, et pour décorer convenablement le lieu destiné à une cérémonie aussi sainte, l'art y déployait toute sa magnificence, et les ressources mêmes de l'hydraulique ancienne ; ainsi, les mosaïques et les peintures entouraient l'édifice, la sculpture décorait de reliefs les fonts baptismaux, et les artifices les plus ingénieux étaient employés pour y amener les eaux. A Rome, par exemple (à Saint-Jean de Latran), un cerf d'argent donnait issue à la fontaine ; à Saint-Etienne de Milan, des conduits pratiqués dans les colonnes élevaient l'eau jusqu'aux galeries supérieures, pour la faire retomber en pluie sur les catéchumènes.

Souvent, pour épargner, surtout aux enfants nouveau-nés, l'impression du froid, on mêla à l'eau des fonts de l'eau chauffée à ce dessein ; c'est ce qui explique pourquoi certains baptistères renferment une cheminée. Du reste elle pouvait servir aussi à réchauffer les néophytes, après l'immersion, dans la saison rigoureuse.

BAUCA, *bocal*. — Vase de verre qui se trouvait toujours dans les trésors des anciennes églises, mais dont l'usage, non plus que la forme, ne sont pas bien déterminés par les commentateurs (378).

BELTIDUM. Ce mot singulier, dont l'étymologie est saxonne, se trouve dans le 10e canon du concile de Celichut, tenu en Angleterre en 816, et a exercé l'érudition des étymologistes et des critiques. Spelman, dans sa collection des conciles, prétend qu'il signifie le *Rosaire*. Ducange doute que cette dévotion fût alors établie. Le P. Mabillon, n° 125 (de ses œuvres), pense qu'il signifie un certain nombre d'*oraisons dominicales* (379).

BENEDICTINS. *Voy.* Vie monastique.

BENITIERS. — L'usage de l'eau bénite remonte à la naissance de l'Eglise (380). Il est tout simple de trouver des bénitiers dans les catacombes ; mais, chose remarquable ! ils ont la même forme, ils occupent la même place que dans nos temples actuels. Près de la porte d'entrée s'ouvre, dans l'épaisseur du tuf, une petite niche à quatre pieds environ au-dessus du sol. Dans l'intérieur est un vase ou une coquille en terre cuite d'une grande finesse, en marbre et même en verre. Cette coquille, de six pouces de diamètre, et d'autant de profondeur, est fortement scellée avec de la chaux, soit dans la muraille, soit au piédestal qui la supporte. O sainte Eglise romaine ! qu'il est doux pour vos enfants de voir de leurs yeux, de toucher de leurs mains la preuve dix-huit fois séculaire de l'inviolable fidélité avec laquelle vous gardez, vous perpétuez le patrimoine de traditions vénérables, de rites sacrés, de dogmes et de mystères sanctificateurs qui vous a été confié par leur divin Père ! soyez bénie de vos amis, heureux témoins de votre immuable sollicitude ! soyez glorieuse devant vos ennemis : pour les confondre, en gravant sur leur front les stigmates flétrissants de la nouveauté et du mensonge, il vous suffit d'ouvrir vos tombeaux !

BENOIT (Saint). *Voy.* Vie monastique.

BERYLLUS. *Voy.* Antitrinitaires.

BESIGELE. — On trouve ce mot employé une fois dans l'*abrégé de l'Histoire de France*, par Mézerai (édition in 4°, tome I, page 377, et dans plusieurs éditions in-12), à l'occasion de l'état de l'Eglise sous le roi Clotaire, c'est-à-dire au VIe siècle... Mézerai dit : *Malgré l'autorité du roi, et les soins du* BESIGÈLE *des prélats, l'on abattait les temples et les statues des idoles*, etc. Vainement avons-nous interrogé plusieurs érudits, vainement avons-nous mis à contribution tous les étymologistes, tous les trésors du vieux langage, nous n'avons trouvé le mot *besigèle* nulle part. Comme il tient à la hiérarchie, nous avons pensé qu'il serait curieux de le signaler ici et voici ce que nous sommes parvenu à découvrir à ce sujet : βάσις, *dignitas aulica cujus munus non indicatur a veteribus scriptoribus* : βασάρχης, *primus inter* βάσεις, *Dignitas ex illustribus in aula Constantinopolitana* (381). Nous désirons qu'une main plus habile complète ce que nous indiquons ici, non comme prouvé, mais du moins comme une lacune à remplir dans les dictionnaires et les glossaires

BETES.

Pourquoi les Chrétiens étaient-ils si souvent exposés aux bêtes ?

L'exposition aux bêtes avait un double but : amuser le peuple et flétrir la victime.

Amuser le peuple. — On connaît la fureur de la vieille société romaine pour les spectacles du cirque et de l'amphithéâtre, dont les combats de bêtes formaient une partie essentielle. Voir mourir un homme d'un coup de hache ou d'épée, il n'y avait rien là d'assez divertissant. Mais le voir pendant

(378) Isidore, dans ses *Origines ecclésiastiques*, et Cassien, *Institutions monastiques*, citent ces vases.

(379) Salmon, *traité de l'Etude des conciles*, p. 62, rapporte les faits sans rien affirmer.

(380) Bar., an. 155 ; Bellarm., *De cultu sanct.*, lib. III, c. 9.

(381) Scylitzès surnommé le Curopalate, *Eudocia* ; Zonare *Annotat. in* ead. *Eudocia.* ; Michel Psellus, Goar et Ducange.

longtemps trembler, pâlir, jeté en l'air par un taureau furieux, broyé par un éléphant, déchiré par un tigre; le voir palpiter sur l'arène sanglante, et passer par toutes les phases d'une lente agonie : quelles jouissances ! Pour les procurer au peuple souverain, on dépensait les richesses de l'univers, on défendait, sous peine de mort, de tuer dans leurs solitudes brûlantes les panthères et les lions d'Afrique, et dans leurs forêts glacées les ours de la Germanie; on oubliait les affaires publiques et domestiques; et l'aurore du lendemain venait trouver sur les gradins du Colisée, les mêmes spectateurs qu'elle avait éclairés la veille, toujours ivres, mais jamais rassasiés de sang et de plaisirs.

Flétrir la victime. — Suivant les lois romaines, la condamnation aux bêtes ne frappait que les personnes les plus méprisables et les plus viles. L'énormité du crime ne suffisait pas pour attirer au coupable cette peine infamante; il fallait qu'à la grandeur du forfait se joignît la bassesse de la condition et de la naissance. L'empoisonneur et l'assassin de bonne maison avaient leur suppliee réservé. Voleurs et meurtriers de bas étage, esclaves fugitifs, pour vous les bêtes de l'amphithéâtre. Or, comme les chrétiens passaient, aux yeux du peuple, pour des hommes de vile condition, la haine qu'on leur portait n'avait rien trouvé de plus naturel que de les confondre, par le genre de leur mort, avec le rebut de la société.

Ainsi se vérifiait, à l'égard des disciples, a parole du Maître, si cruellement accomplie sur sa divine personne : *Ver de terre, opprobre et rebut du peuple* (382), énergique oracle, traduit éloquemment par saint Paul, qui s'appelle, lui et ses confrères, et ses néophytes : *la balayure du monde.* (*Philip.* III, 8) Est-il besoin de faire remarquer que la conduite des païens était ici doublement injuste? D'abord, les bêtes n'étaient que pour les coupables; et les Chrétiens étaient innocents. Ensuite les bêtes n'étaient que pour les coupables de bas étage; et, parmi les chrétiens qu'on leur jetait en pâture, il y avait des fils et des filles de sénateurs, de consuls, de chevaliers romains; et ils ne l'ignoraient pas. Mais nous verrons qu'à l'égard des chrétiens, toutes les règles de la justice, comme toutes les formes de la procédure étaient oubliées (383). Il en fut de même dans tous les temps.

Ainsi flétrir et se repaître longtemps du spectacle de ses douleurs, tel était le double motif de la condamnation aux bêtes. Faut-il s'étonner qu'elle fût réclamée par le peuple, et qu'un seul et même cri de mort retentît à Rome et à Carthage, en Orient et en Occident : « Les chrétiens au lion ! non pas au glaive, non pas aux mines, non pas au Tibre, non pas à la roche Tarpéienne; mais au lion : *Christianos ad leonem!* »Faut-il s'étonner qu'elle fut étendue au delà des limites de la loi, et gracieusement accordée par des magistrats courtisans ?

BIOTHANATI, du grec βιοθάνατοι. — Nom donné aux Chrétiens dans les anciens actes de leur martyre, et qui veut dire *dévoués aux supplices*, gens qui cherchent la mort et les tortures : *Christiani ab ethnicis ita appellati quod ultro et sponte se morti exponerent, et violenta morte e vita excederent, dum martyrium ambiebant* (384).

BRANDEUM. — Espèce de voile que l'on faisait toucher aux reliques et tombeaux des saints, et que l'on envoyait aux églises et aux personnes distinguées, pour leurs oratoires. Un voile de ce genre était conservé dans le trésor de l'abbaye de Saint-Germain des Prés; il avait été envoyé par saint Grégoire le Grand à la reine Brunehaut (VIe siècle); il est aussi nommé le *corporal de saint Pierre*, dans l'inventaire des reliques de Saint-Germain, qui fut dressé en 1269 (385).

BRANDONES ou *DIES BRANDONUM.* — Vers le Xe siècle, il s'établit en usage que les jeunes gens, et en général ceux qui s'étaient amusés pendant le carnaval, venaient au commencement du carême avec des torches ou des *brandons*, se présenter à la porte des églises comme pour faire amende honorable et demander de se purifier par les pénitences que leur imposaient les pasteurs pour tout le temps du carême. C'est pour cela qu'on désigna du nom de *brandons* soit la semaine du mercredi des cendres, soit le premier dimanche de carême, soit la première semaine de carême.

BREVIA.—Espèce de martyrologe,nommé aussi *tituli*, que les monastères s'envoyaient l'un à l'autre par des exprès, et qui faisaient connaître ceux de leurs moines qui étaient morts saintement pendant l'année. Les *brevia* étaient écrits sur des rouleaux de parchemin. Ceux qui les recevaient y répondaient par de pareils rouleaux en vers latins, renfermant la nécrologie de leur couvent. L'on peut voir de ces sortes de martyrologes cités dans l'histoire de l'abbaye Saint-Germain-des Prés, page 31, en l'année 835.

BUTRO ou *BUTTO*, vase en forme de coupe, pris, tantôt pour le plateau des lampes nommées *coronæ*, tantôt pour une *coupe* même. Il en a été trouvé un en 1632, dans un jardin près l'église Saint-Silvestre; il est en argent. Il porte pour inscription, d'abord le monogramme du Christ, puis SANCTO SILVESTRO *ancilla sua* SOLVIT. On le croit donné par sainte Projecta, qui avait fait bâtir cette église sur les ruines de son palais (386).

(382) *Ego autem sum vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis.* (*Psal.* CXXI, 7.)

(383) BAR., *Annot. ad Martyr.*, 1 Febr.; ARINGHI, lib. II, c. 1, p. 127.

(384) Vid *acta Getulii et socior.* — *Act. sanctæ Babylæ ar.* — *Acta S. Nestoris episcop. et martyr.*, et alios apud Baronium, anno 290, n. 2, 11. — *Paulus diacon.*, cap. 9; *Martyrolog.* BEDÆ. — *Martyrolog. Romanum* passim.

(385) GREG., lib. VI, epist. 12, 14, 50.

(386) *Voir* D'AGINCOURT, t. II, p. 58, section *sculpture.*

C

CAINITES, *voy.* GNOSTICISME.

CALENDARUM FESTUM. — Une charte de la ville de Marseille, qui paraît être du XIe siècle, désigne par ce nom, le *jour de Noël*. Voir *Kalendæ*.

CALENOS. — Vieux mot provençal, par lequel on trouve désigné le *jour de Noël* dans d'anciennes liturgies. Les Bénédictins citent ce mot dans les annotations du calendrier, dressé pour l'*Art de vérifier les dates*. On croit qu'il vient du mot *Calendæ*.

CALÉPODE (SAINT-). — C'est le nom d'une des catacombes de Rome, située au mont Janicule. Non loin de la voie Aurélienne, jadis bordée de tombeaux magnifiques et de columbaires, se développe majestueusement l'aqueduc de la fontaine Pauline, appelée dans les auteurs païens *forma Trajana*, *forma Sabbatina* et *forma Alseatina*. Sur cette terre vraiment historique s'élève l'église de Saint-Pancrace où se trouve la principale entrée des catacombes de Saint-Calépode; les autres sont répandues çà et là dans les vignes. La basilique renferme le lieu même, théâtre des combats du jeune martyr, dont le corps repose sous l'autel. Bien que le cimetière porte le nom de saint Calépode, martyrisé sous Alexandre Sevère, son origine paraît beaucoup plus ancienne. Avant d'y descendre, apprenons à connaître les hôtes illustres qui habitèrent ou qui habitent encore ce quartier de l'auguste nécropole. Le premier est le saint prêtre que nous venons de nommer. Calépode se livrait avec ardeur à l'exercice de son bienfaisant ministère lorsqu'il fut arrêté par ordre de l'empereur Alexandre. Dans la vue d'effrayer les Chrétiens, on le condamna à être traîné par les rues de Rome, puis jeté dans le Tibre; mais les frères l'avaient suivi sur les différents théâtres de son martyre. On le retira du fleuve, et saint Callixte l'inhuma de ses propres mains dans le cimetière où nous allons entrer (387).

Le second est le charitable pontife qui donna la sépulture à saint Calépode. Alexandre Sévère, ayant appris l'action de Callixte et la conversion d'un de ses soldats, entra dans une grande fureur. Privatus, le soldat converti, expira sous les coups de cordes garnies de plomb; et Callixte fut précipité d'une fenêtre dans un puits, avec une pierre au cou. Dix-sept jours après l'exécution, un prêtre, nommé Astère, vint, pendant la nuit, accompagné de dix ecclésiastiques, sur le lieu du martyre. Il retira du puits le corps du saint pape et l'ensevelit dans la catacombe de saint Calépode, la veille des ides d'octobre. Saint Calépode et saint Callixte reposent aujourd'hui sous le maître-autel de Sainte-Marie *in Transtevere*.

Parmi les autres gloires du cimetière de Saint-Calépode, il faut encore nommer l'illustre martyr saint Jules, sénateur romain, mis à mort sous Commode. Les saints Vincent, Pélerin, Eusèbe et Pontien l'avaient converti avant de subir eux-mêmes le dernier supplice; plus encore que leur parole, leur sang fut une semence de nouveaux chrétiens. Un de leurs bourreaux, nommé Antonin, ayant vu de ses yeux un ange tout brillant de lumière, qui recueillait le sang des martyrs, demanda tout à coup le baptême, et, quelques heures après, il signait lui même de son sang la foi qu'il venait d'embrasser. Mis à mort sur la voie Aurélienne, près de la *forma Trajana*, il fut inhumé par le saint prêtre Rufin, dans le cimetière voisin de celui de saint Calépode. Là vinrent aussi reposer le consul saint Palmase avec sa femme, ses enfants et quarante-deux personnes de sa maison; le sénateur Simplicius, sa femme Claudia, et soixante-dix-huit personnes de sa famille. Tous avaient été baptisés par saint Calixte, et tous furent mis à mort par ordre d'Alexandre Sévère, qui fit attacher leurs têtes aux portes de Rome. Souvenons-nous encore des saints Victor et Couronée, qui souffrirent sous Antonin; songeons que nous allons fouler une terre arrosée de leur sang, passer devant leurs *locuti*, voir les lieux embaumés de l'encens de leur prières, et, sous le cortége de ces nobles et saintes pensées, entrons.

Voici l'escalier qui nous conduit aux galeries souterraines; un grand labyrinthe commence. A droite, à gauche, des tombes vides; d'abord, nous pouvons nous tenir debout: bientôt il faudra nous baisser et marcher en rampant, selon que la galerie s'élève ou s'abaisse dans les veines de tuf granulaire. Voici les *areæ*, petites places où se réunissaient nos pères; les cryptes où, agenouillés devant l'autel d'un martyr, ils se nourrissaient du triple pain de la parole, de la prière et de l'eucharistie; voici les *cubicula*, dont les peintures et les humbles ornements ont disparu sous la main des Lombards. Quelques inscriptions, trouvées par Bosio, apprennent que le cimetière de Saint-Calépode servit encore de sépulture après les persécutions. Dans l'intérieur jaillit une source d'eau limpide, admirablement placée pour les besoins et les usages de l'Église naissante, et toutes prouve que cette vaste catacombe fut le dortoir d'un peuple entier de martyrs (388).

Un des quartiers porte le nom de Saint-Jules. Il le doit à ce zélé pontife, qui fut

(387) « Tunc gaudio repletus est [B. Callixtus], quod corpus sanctum acceptum recondidit cum aromatibus et linteaminibus, cum hymnis, et sepelivit in cœmeterio ejusdem vi Id. Mart. » (Ex Cod mss. Vat.)

(388) ARINGHI, lib. I. c. 12.

enseveli dans les catacombes de Saint-Calépode, dont il augmenta les galeries ou restaura les monuments. Il en fit commencer deux autres, l'une sur la voie Flaminienne, et l'autre sur la voie de Porto; son corps repose aujourd'hui à Sainte-Marie *in Transtevere*.

Non loin de là s'ouvre une des plus anciennes catacombes, puisqu'elle remonte à l'an 69 de notre ère. J'ai nommé le cimetière des saints Procès et Martinien, geôliers de saint Pierre et de saint Paul à la prison Mamertine; ces deux saints furent convertis et baptisés par saint Pierre, dont ils ne tardèrent pas à suivre les traces sanglantes. Lucine, qui les avait vus souvent, lorsqu'elle venait visiter les apôtres dans leur prison, leur continua les mêmes soins quand ils furent eux-mêmes devenus prisonniers de Jésus-Christ. Le jour de leur martyre, elle les accompagna suivie de sa famille, et, jusque sur l'échafaud, leur adressa ces nobles paroles : « Soldats de Jésus-Christ, ayez bon courage, et ne craignez pas des tourments d'un instant (389). » Avec la même intrépidité que les saintes femmes du Calvaire, elle brave les bourreaux, recueille les corps des martyrs, les enveloppe dans des linges précieux avec des parfums, et les dépose dans le cimetière qu'elle a fait ouvrir dans sa propriété sur la voie Aurélienne (390).

Comme on le voit, dès la première persécution, les Chrétiens eurent des catacombes dont l'entrée était inaccessible aux païens. Vers l'an 816, le pape Pascal Ier fit transporter les corps des saints martyrs au Vatican, où ils reposent encore aujourd'hui (391). En sortant de ces lieux sacrés, témoins de tant d'héroïsme, on croit entendre les paroles prononcées au milieu de leurs supplices par les saints Procès et Martinien : « Que le nom du Seigneur soit béni (392); » béni pour avoir inspiré tant de courage; béni pour avoir certifié la foi par la signature sanglante d'un si grand nombre de témoins; béni pour l'avoir conservée, et, avec elle, la liberté, les lumières, la civilisation du monde.

CALICES, calices. — Dès les premiers siècles, il y en eut en or et en argent, dans les églises principales, mais dans les églises pauvres ou des campagnes ils étaient de verre, de bois, de corne, d'étain, de cuivre, etc. Les calices de verre furent prohibés par un concile de Reims, cité par Surius; ceux de bois par le concile de Tribur en 895, et ceux de corne par le concile de Calchuth en Angleterre, de l'an 787. Comme objet d'art chrétien, nous citerons le beau calice de l'abbaye de Wingarten en Souabe, chef-d'œuvre de l'orfévrerie allemande, au XIVe siècle (393).

CALIX PENDENTILIS. — Espece de *ciboire* ou *calice* suspendu par des *chaines*. *Voy.* COLUMBÆ.

CALLISTE (Saint), Pape (l'an 219).

Réfutation des accusations portées contre lui.

La vive curiosité que le livre des *Philosophumena* (394) a excitée en Allemagne et en Angleterre, et l'accueil favorable qu'il a reçu, tiennent surtout à des invectives violentes dirigées contre saint Calliste, successeur de saint Zéphirin sur le trône pontifical de Rome. Les ministres de l'Église luthérienne et de l'Église anglicane ont fait voir avec un empressement mêlé de joie : « qu'un Pape de la primitive Eglise, le seizième successeur de saint Pierre, était accusé de concussion, de vol, de simonie, d'immoralité et d'hérésie. Aussi habile que pervers, il avait corrompu, disait-on, la foi et les mœurs de l'Eglise romaine, et c'est un de ses vénérables collègues dans l'épiscopat, un docteur, un martyr, saint Hippolyte, qui élevait la voix pour faire entendre ses plaintes à toute la chrétienté Si cette voix, étouffée pendant seize siècles et comme emprisonnée dans les couvents où le respect aveugle de la papauté lui imposait silence, était enfin sortie de son obscure retraite, et par un effet de la miséricorde divine se faisait entendre aujourd'hui à tous les Chrétiens, c'était pour confirmer dans leur foi ceux qui appartiennent à l'Église réformée, et pour éclairer tous les hommes sur les vaines prétentions du pontife romain (395). »

La nouveauté et l'énormité des accusations portées contre saint Calliste, les

(389) « Milites Christi, constantes estote, et nolite metuere pœnas quæ ad tempus sunt. » (Cod., ms. S. Cæciliæ.)

(390) Id., *ibid.*

(391) Quant au cimetière de Sainte-Agathe, dont il est parlé dans les bulles de saint Grégoire et de saint Léon, plusieurs croient qu'il est le même que celui des SS. Procès et Martinien; d'autres pensent qu'il est différent; mais, comme il n'est pas ouvert, nous nous contenterons de le saluer respectueusement et d'honorer les martyrs dont il est la sepulture. (ARINGHI, lib. II, c. 14.)

(392) « Sit nomen Domini benedictum. » (Id., *ibid.*)

(393) *Voir l'Histoire de l'art*, Sculpture, pl. XXX, n. 28.

(394) Voir la note, II, à la fin du volume.

(395) Je citerai quelques paroles singulières du docteur Wordsworth : « Great reason have all persons of whatever nation, for gratitude to almighty God, that He has thuswatched over the work (the Philosophumena) of His faithful soldierand servant, the blessed martyr, Hpolytus. We of the Church of England may recognise in this treatise a Catholic and Apostolic, yes, and a Roman vindication of our own reformation. Here a Roman Bishop, saint and martyr, supplies us with a defence of our own religious position with respect to Rome. In this « Refutation of all heresies, » we see a practical refutation of that great heresy of our own day, the heresy, which either directly ov indirectly, is at the root of many prevalent heresies, a refutation of the heresy of papal supremacy, and of papal infaillibility. » (*Hippolyt. and the Church of Rome*, p. 219-220.)

graves conséquences que les protestants espèrent en tirer, les arguments qu'ils produisent contre la suprématie du Pape, les doutes qui naissent dans l'esprit de leurs confrères dont la foi ébranlée depuis longtemps penchait vers l'Eglise catholique, m'obligent à entrer dans une discussion sérieuse de toutes les pièces de cette controverse. Nous écouterons d'abord l'accusateur en reproduisant toutes ses plaintes telles qu'elles sont présentées dans le neuvième livre des *Philosophumena*.

FRAGMENT DU NEUVIÈME LIVRE DES *PHILOSOPHUMENA*.

(*Traduction.*)

« Après l'œuvre importante que nous avons accomplie en discutant toutes les hérésies, et en n'en laissant aucune sans réfutation, il nous reste encore une grande tâche; elle consiste à exposer et à combattre les hérésies qui se sont élevées de notre temps, au moyen desquelles des hommes ignorants et audacieux ont entrepris de diviser l'Eglise, et de répandre parmi les fidèles, dans le monde entier, le trouble le plus affreux. Nous rechercherons le principe de tous ces maux, et nous en retracerons les commencements, afin d'en faire connaître aussi les conséquences et de les condamner à un juste mépris.

« Il s'est rencontré un certain Noétus, originaire de Smyrne, qui tire son hérésie des dogmes d'Héraclite; il eut pour serviteur et pour disciple un nommé Epigone, qui, étant allé à Rome, y sema ses doctrines impies. Son élève Cléomène, étranger à l'Eglise par sa vie et par ses mœurs, leur donna une nouvelle force. C'était le temps où Zéphyrin, homme ignorant et d'une avance sordide, s'imaginait gouverner l'Eglise. Séduit par l'appât du gain, il permit de suivre les leçons de Cléomène, et lui-même en vint, avec le temps, à partager les mêmes doctrines. Il y était poussé par son conseiller Calliste, dont je ferai bientôt connaître la vie et l'hérésie nouvelle. Sous ces maîtres successifs, l'école demeura et prit même de l'accroissement par le concours de Zéphyrin et de Calliste. Loin d'y adhérer jamais, je leur résistais souvent, je les réfutais, et je les forçais, malgré eux, d'avouer la vérité. Dans le moment, la confusion et la force de la vérité les rangeaient à mon avis, mais bientôt ils retombaient dans le même bourbier.

« Il est donc évident que les successeurs de Noétus et les chefs de son hérésie, bien qu'ils prétendent n'être pas les disciples d'Héraclite, doivent avouer, s'ils embrassent ouvertement les doctrines de Noétus, qu'elles ont beaucoup de rapport avec celles de ce philosophe. Ils disent qu'un seul et même Dieu est le Démiurge et le Père de toutes choses, et qu'étant invisible, il a daigné anciennement se montrer aux justes. Il n'est donc invisible que quand il ne se laisse pas voir; il est incompréhensible, quand il ne veut pas être compris; compréhensible, dès qu'il est compris. De même, suivant ce raisonnement, il est à la fois indépendant et dépendant, éternel et créé, immortel et mortel.

« Comment ne reconnaîtrait-on pas là les disciples d'Héraclite? Le Ténébreux ne s'exprimait-il pas ainsi dans sa philosophie? Personne n'ignore que Noétus ne distingue pas le Père du Fils. « Tant que le Père n'a « pas été engendré, dit-il, il a reçu avec rai- « son le nom de Père; mais lorsqu'il lui a plu « de se soumettre à la génération, en étant « engendré il est devenu son propre fils, et « non celui d'un autre. » Par là il semble établir une unité de principe (μοναρχία), disant que le Père et le Fils sont une seule et même chose, l'un ne procédant pas de l'autre, mais lui-même procédant de lui-même, et recevant le nom de Père ou de Fils suivant la succession des temps; c'est, suivant lui, ce Dieu unique qui s'est montré au monde, qui a pris naissance dans le sein d'une vierge, qui a vécu homme au milieu des hommes, qui avouait qu'il était Fils pour ceux qui le voyaient, par suite de sa génération, et convenait qu'il était Père pour ceux qui pouvaient le comprendre. C'est lui qui a souffert attaché à la croix, qui s'est rendu l'esprit à lui-même, qui est mort sans mourir, qui s'est ressuscité lui-même le troisième jour, qui a été enseveli dans le tombeau, percé avec une lance et attaché avec des clous, lui, le Dieu et le Père de toutes choses. Telle est la doctrine de Cléomène et de ses sectateurs, qui ont répandu dans beaucoup d'esprits les ténèbres d'Héraclite.

« C'est cette hérésie que défendait Calliste, scélérat plein d'artifice et d'imposture, qui recherchait le siége épiscopal. Par ses présents et ses instantes prières, il amena où il voulut Zéphyrin, homme ignorant, sans expérience des règles ecclésiastiques, avare et facile à corrompre. Il l'engageait à semer sans cesse des divisions parmi les frères, tandis qu'il se conciliait à lui-même la faveur des deux partis par des discours artificieux; il parlait aux uns le langage de la vérité, et les trompait en affectant de penser comme eux; avec d'autres il partageait les erreurs de Sabellius, qu'il excommunia dans la suite, lorsqu'il aurait pu le ramener à la vérité. Zéphyrin recevait mes conseils sans résistance; mais, dès qu'il se trouvait seul avec Calliste, il se laissait entraîner par lui vers la doctrine de Cléomène, confiant dans ses protestations d'orthodoxie. Il ne s'apercevait pas d'abord de sa scélératesse, mais il la connut plus tard, comme je le raconterai bientôt. Calliste lui persuada de dire en public : « Je ne connais qu'un seul « Dieu, qui est Jésus-Christ, et nul autre « que lui n'a été engendré et n'a souffert. » Mais comme il ajoutait quelquefois : « Ce « n'est pas le Père qui est mort, mais le Fils, » de là s'élevait dans le peuple des divisions interminables. Dès que je connus ces opinions, loin d'y adhérer, je les réfutai vivement et je combattis pour la vérité. Mais

comme tous, excepté moi, flattaient son hypocrisie, Calliste, emporté par la fureur, m'appelai θεόσος (adorateur de deux divinités), et vomissait avec violence tout le venin caché dans son sein. Je crois qu'il ne sera pas inutile de raconter la vie de cet homme qui a été notre contemporain, afin que les hommes sages puissent, d'après sa conduite, apprécier l'hérésie qu'il s'est efforcé d'introduire dans l'Eglise. Il a confessé la foi lorsque Fuscien était préfet de Rome; mais voici quel a été le genre de son martyre.

« Calliste était esclave d'un chrétien nommé Carpophore, qui faisait partie de la maison de l'empereur. Comme il était chrétien lui-même, Carpophore lui confia une somme assez forte, pour la faire valoir par des opérations de banque. Calliste établit son comptoir dans ce qu'on appelait la *Piscina publica*, et, en qualité de chargé d'affaires de Carpophore, il reçut alors d'un certain nombre de veuves et de fidèles des dépôts importants. Il dissipa tout et tomba dans le plus grand embarras. Il ne manqua pas de gens pour avertir son maître du désordre de ses affaires, et Carpophore annonça l'intention de lui demander des comptes. Dès que Calliste l'apprit, il fut effrayé du danger qui le menaçait, et prit la fuite vers la mer. Il trouva à Ostie un vaisseau prêt à partir, et s'y embarqua, pour s'éloigner dans la direction qu'il suivrait. Mais cela ne put se faire si secrètement, qu'il ne se trouvât encore des gens pour apprendre à Carpophore tout ce qui s'était passé. Ce dernier, d'après les indications qu'il avait reçues, se dirigea vers le port, et entreprit de monter aussi sur le navire qui stationnait encore au milieu de la rade. La lenteur du pilote fit que Calliste, qui était dans le bâtiment, aperçut de loin son maître; voyant qu'il allait être pris et faisant peu de cas de la vie, dans cette fâcheuse extrémité, il se jeta à la mer. Mais les matelots, sautant dans les barques, l'en retirèrent malgré lui, et tandis que ceux qui étaient sur le rivage poussaient de grands cris, on le livra à son maître, qui le ramena et lui fit tourner la meule. Au bout de quelque temps, comme il arrive ordinairement, des chrétiens vinrent trouver Carpophore pour le prier de pardonner à son esclave, assurant qu'il avouait lui-même avoir confié à certaines personnes une somme importante. Carpophore, qui était un homme pieux, répondit qu'il faisait peu de cas de ce qui lui appartenait, mais qu'il attachait de l'importance aux dépôts, car beaucoup de gens venaient se plaindre à lui, prétendant qu'ils ne s'étaient confiés à Calliste que sur sa recommandation. Cependant Carpophore, se laissant persuader, ordonna de délivrer l'esclave; mais celui-ci, qui n'avait rien à rendre, et qui se trouvait dans l'impossibilité de s'enfuir de nouveau, parce qu'il était surveillé, imagina un moyen de s'exposer à la mort. Un samedi, feignant d'aller trouver des débiteurs, il se rendit à la synagogue où les juifs étaient assemblés, et chercha à exciter du trouble dans leur réunion. Les juifs s'étant tournés contre lui, l'insultèrent et le chargèrent de coups; puis ils le traînèrent devant Fuscien, préfet de la ville, et déposèrent contre lui cette accusation : « Les Romains nous ont permis d'exercer « publiquement le culte de nos pères, et voici « un homme qui vient nous en empêcher, et « qui trouble nos cérémonies, en disant qu'il « est chrétien. » Tandis que Fuscien était à son tribunal et s'indignait de la conduite que les juifs reprochaient à Calliste, on annonça à Carpophore ce qui se passait. Celui-ci se hâta d'aller trouver le préfet, et lui dit : « Je vous prie, seigneur Fuscien, ne croyez « pas cet homme, il n'est pas chrétien, mais « il cherche une occasion de mourir, parce « qu'il m'a dissipé de fortes sommes d'argent, « comme je le montrerai. » Les juifs, croyant voir en cela un subterfuge, employé par Carpophore pour délivrer son serviteur, n'en réclamèrent que plus instamment la sentence du préteur. Il céda à leurs sollicitations, fit fouetter Calliste, et l'envoya aux mines de Sardaigne.

« Quelque temps après, comme il y avait dans cette île d'autres martyrs, la concubine de Commode, Marcia, qui avait quelques sentiments religieux, voulant faire une bonne action, fit venir le bienheureux Victor, évêque de l'Eglise à cette époque, et lui demanda quels étaient les martyrs de Sardaigne. Il lui donna les noms de tous, excepté celui de Calliste, dont il connaissait la conduite coupable. Marcia, qui avait toute la faveur de Commode, en obtint des lettres de délivrance, qu'elle confia à un vieil eunuque nommé Hyacinthe. Celui-ci passa en Sardaigne, et ayant remis l'ordre au gouverneur de ce pays, délivra les martyrs, à l'exception de Calliste.

« Mais Calliste, se jetant à ses genoux et versant des larmes, le supplia de ne pas l'excepter seul de la délivrance. Hyacinthe se laissa toucher, et consentit à prier le gouverneur, lui disant qu'il avait lui-même élevé Marcia et qu'il acceptait la responsabilité de cette décision. Le gouverneur, cédant à cette prière, délivra Calliste avec les autres. Ce dernier étant revenu à Rome, Victor fut vivement affligé de ce qui s'était passé; mais, comme il avait bon cœur, il garda le silence. Toutefois, pour éviter les reproches d'un grand nombre de personnes (car les crimes de Calliste étaient récents), et pour satisfaire Carpophore, qui ne cessait de réclamer, il ordonna à Calliste de se retirer à Antium, lui assignant une pension mensuelle pour sa nourriture. Après la mort de Victor, Zéphyrin, son successeur, ayant choisi Calliste pour l'administration des affaires ecclésiastiques, lui fit en cela un honneur qui lui devint funeste à lui-même; il le rappela d'Antium et lui confia la surveillance du cimetière (des Chrétiens). Calliste, se trouvant toujours avec Zéphyrin, et, comme je l'ai déjà dit, lui rendant des soins hypocrites, parvint à l'effacer com-

plétement et à le rendre incapable de discerner ce qu'on lui disait et de comprendre le dessein secret de Calliste, qui s'accommodait de tout ce qui pouvait lui faire plaisir. Ainsi, après la mort de Zéphyrin, Calliste, se croyant arrivé au but qu'il poursuivait depuis longtemps, chassa Sabellius comme hétérodoxe, à cause de la crainte que je lui inspirais et dans la pensée qu'il éviterait peut-être d'être dénoncé comme hérétique devant les églises, s'il professait les mêmes principes que moi.

« C'était un imposteur, un homme capable de tout, et, en peu de temps, il réussit à tromper un grand nombre de personnes. Avec un cœur rempli de venin, et sans aucune rectitude dans l'esprit, il ne laissait pas de garder un certain respect extérieur pour la vérité. Poussé par l'accusation calomnieuse qu'il m'avait intentée de professer le dithéisme, et pour répondre à Sabellius qui lui reprochait sans cesse d'avoir altéré la foi primitive, il imagina cette nouvelle hérésie : il disait que le Verbe n'était Fils que de nom, aussi bien que le Père, et que le Père et le Fils n'étaient qu'un, l'esprit indivisible, que le Père n'était pas distinct du Fils, mais que c'était une seule et même chose; que tout était plein de l'esprit divin, au ciel et sur la terre, et que l'esprit qui s'était incarné dans le sein de la Vierge, n'était pas différent du Père, mais ne formait qu'une seule et même chose avec lui ; que c'était là le sens de ces paroles : « Ne croyez-vous pas que je suis dans « mon Père, et que mon Père est en moi ? » que la partie visible, qui est l'homme, était le Fils et l'esprit renfermé dans le Fils était le Père. « En effet, disait-il, je ne reconnaîtrai jamais deux dieux, le Père et le Fils, « mais un seul Dieu. Le Père, étant descendu « dans le Fils, a divinisé la chair qu'il avait « prise, en l'unissant à lui, et a formé un seul « être, qui s'appelle Père et Fils, mais qui « n'est qu'un seul Dieu; ce Dieu, ne formant « qu'une seule personne, ne saurait être « double ; d'où il suit que le Père a souffert « avec le Fils. » Il n'ose dire ouvertement que le Père a souffert, et qu'il n'y a qu'une seule personne, dans la crainte de blasphémer contre le Père; mais unissant la folie à l'artifice, cet homme, qui se répand en blasphèmes dans tous les sens, afin de conserver l'apparence de la vérité, ne rougit pas de tomber tantôt dans les erreurs de Sabellius et tantôt dans celles de Théodote.

« Après ces excès d'audace et d'imposture, il a établi une école contre l'Eglise, pour y enseigner sa doctrine, et, le premier, il imagina d'user de complaisance à l'égard des passions des hommes, promettant à tous en son nom la rémission des péchés. Quelqu'un engagé à d'autres, et se disant Chrétien, commettait-il quelque faute, on n'en tenait aucun compte, s'il passait à l'école de Calliste. Aussi, charmés de cette doctrine, une foule de gens, accablés de remords et en même temps coupables de plusieurs hérésies, quelques-uns même excommuniés par nous après un jugement solennel, se sont réunis à ses partisans, et ont rempli son école.

« C'est lui qui a posé en principe qu'on ne devait pas déposer un évêque dont la conduite serait coupable, et lors même qu'il mériterait la mort. Sous lui commencèrent à s'introduire dans le clergé des évêques, des prêtres, des diacres qui avaient contracté deux ou trois mariages. Et même si quelque membre du clergé se mariait, il le maintenait dans sa dignité, comme n'ayant commis aucune faute; il disait qu'il fallait rapporter à ce cas les paroles de l'Apôtre : « Qui êtes-vous, pour juger l'esclave d'un « autre? » aussi bien que la parabole de l'ivraie : « Laissez l'ivraie croître avec le bon « grain ; » c'est-à-dire, laissez les pécheurs dans l'Eglise. Il disait encore que l'Eglise était figurée par l'arche de Noé, dans laquelle se trouvaient des chiens, des loups, des corbeaux, et toutes sortes d'animaux purs et impurs, affirmant qu'il en devait être de même pour l'Eglise. Enfin, tout ce qu'il pouvait trouver de textes conformes à sa doctrine, il les expliquait de cette manière, et ses auditeurs, séduits par de telles opinions, y persistent maintenant et se font illusion à eux-mêmes et à une foule d'autres, qui courent à son école.

« Aussi ils se multiplient et se vantent de leur nombre, grâce à cette complaisance pour des plaisirs que Jésus-Christ avait défendus; ils méprisent la loi du savoir et ne réprimant aucune faute, disant qu'il avait le droit de les remettre à ceux qui suivent sa doctrine. S'il y a des femmes non mariées et qui, pressées par les désirs de la chair, refusent de prendre un époux parmi les hommes de leur rang, il les autorise à se marier avec quelqu'un d'une condition inférieure qu'elles auront choisi, soit libre, soit esclave, et regarde cette union comme légitime au mépris des lois qui la défendent. C'est de là que des femmes qui se disent fidèles, ont commencé à comprimer leur sein, et à user de drogues pour rejeter le fruit qu'elles avaient conçu, ne voulant pas avoir un enfant d'un esclave ou d'un homme de basse condition, à cause de leur parenté et de leur grande fortune. Voyez dans quels excès d'impiété est tombé cet homme pervers, qui enseigne à la fois l'adultère et le meurtre ! et malgré tous ces attentats, ils ne rougissent pas de se donner le nom d'Eglise catholique, et quelques-uns, croyant bien faire, marchent à leur suite ! C'est encore sous lui qu'on a osé, pour la première fois, administrer un second baptême.

« Voilà les œuvres de cet admirable Calliste dont l'école subsiste encore, conservant les mœurs et la tradition du maître, ne sachant pas discerner ceux avec lesquels on doit communiquer, et communiquant indifféremment avec tout le monde. C'est de lui que ses partisans ont tiré leur nom, et que d'après Calliste, promoteur de toutes ces

innovations, ils ont été appelés callistiens.

« La doctrine de Calliste s'étant répandue partout dans l'univers, un certain Alcibiade, homme rempli de ruse et de témérité, qui avait été témoin de ce succès, et qui demeurait à Apamée en Syrie, se croyant encore plus audacieux et plus habile jongleur que Calliste, vint à Rome avec un livre qu'il disait avoir été rapporté du pays de Cérès, en Parthie, par un sage nommé Elchasaï, lequel le tenait lui-même d'un certain Sobiaï, à qui un ange l'avait révélé (396). Cet ange était haut de 24 schœnes, large de 4 schœnes, et de 6 d'une épaule à l'autre. La trace de ses pieds avait 3 schœnes et demi de longueur, un schœne et demi de hauteur, et un demi-schœne de profondeur. Il avait une femme dont les dimensions étaient analogues à celles dont nous venons de parler; le mâle était Fils de Dieu, et la femme s'appelait le Saint-Esprit. En débitant ces fables monstrueuses, il croyait ébranler les ignorants; il disait qu'Elchasaï avait révélé aux hommes une nouvelle rémission des péchés, la troisième année du règne de Trajan, et prescrivait un baptême, que j'expliquerai bientôt, affirmant que les hommes plongés dans toutes sortes de débauches, de souillures et d'injustices, s'ils avaient la foi, se convertissaient et accueillaient avec docilité ce livre, recevraient avec ce baptême la rémission de leurs péchés.

« Voilà donc les folles erreurs qu'il osa fabriquer, en prenant pour point de départ la doctrine de Calliste dont nous avons parlé. Voyant le grand nombre de ceux que ses promesses avaient séduits, il espérait pousser à bout son entreprise. Mais je lui résistai, et mon opposition mit un terme à ses progrès; je fis voir à plusieurs que c'était là une œuvre de l'esprit malin, et l'invention d'un cœur enflé d'orgueil, et que cet homme, comme un loup, venait porter le ravage parmi les nombreuses brebis qui s'étaient égarées à la suite de Calliste. »

Des faits si graves et jusqu'à nos jours inconnus doivent exciter notre étonnement. Un des premiers successeurs de saint Pierre, honoré dans l'Eglise comme un saint et un martyr, aurait corrompu la foi, non-seulement dans son diocèse, mais dans le monde entier.

Et tous les historiens ecclésiastiques auraient couvert d'un voile et enseveli dans l'oubli un des événements les plus importants de la primitive Eglise. Ils auraient signalé les moindres hérésies et gardé le silence sur une hérésie d'autant plus grave, qu'elle partait de plus haut et qu'elle étendait au loin ses funestes influences; ils nous auraient fait connaître Théodote, Praxeas, Sabellius, Noétus, Novatien et les autres qui, au temps même de Zéphyrin et de Calliste, ont troublé l'église de Rome par leurs dangereux enseignements, et ils n'auraient rien dit des enseignements plus dangereux d'un pontife et de la perte de toutes les âmes confiées à sa garde. Ce silence m'étonne et m'inspire des doutes sur la sincérité d'accusations si nouvelles et si énormes.

Peu de temps après la mort de saint Calliste, des discussions s'élevèrent entre saint Cyprien et le pape saint Etienne. Firmilien prit part à cette controverse, et soutint avec ardeur les opinions des Eglises d'Afrique contre celle de Rome. L'occasion n'était-elle pas favorable pour rappeler l'hérésie encore récente de Calliste, et montrer qu'il avait corrompu la foi et fait perdre à l'Eglise de Rome l'autorité morale dont elle se glorifiait. Pourquoi ces deux évêques ont-ils gardé le silence sur des faits si importants et si avantageux à leur cause?

Les esprits étaient alors divisés au sujet du baptême des hérétiques; les uns soutenaient qu'il était sans efficacité devant Dieu, et que les hommes convertis à la foi orthodoxe devaient recevoir de nouveau ce sacrement à leur entrée dans l'Eglise catholique; d'autres maintenaient que le baptême institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ avait une vertu qu'il ne perdait jamais; qu'en conséquence il n'était pas permis de le renouveler. Les controverses furent vives et longues; nous en retrouvons l'histoire et les pièces principales dans les ouvrages de saint Cyprien, de Tertullien et de saint Augustin, et dans les actes des conciles. Chose remarquable! Ce fut surtout l'Eglise romaine qui entra en discussion avec les novateurs. Mais d'où vient que ces novateurs ne firent jamais valoir l'exemple et les opinions de Calliste? Ce pape avait autorisé le second baptême, dit l'auteur des *Philosophumena;* il est étrange que ce fait ne soit pas mentionné dans la discussion. Saint Cyprien n'en fait aucun usage, et on n'en retrouve non plus aucune trace dans les autres écrivains.

Trente-cinq ans après le pontificat de saint Calliste, saint Denys, évêque d'Alexandrie, consulta l'évêque de Rome sur cette même question, si vivement controversée, de la validité du baptême des hérétiques. Il ignorait donc qu'un des prédécesseurs du pontife romain avait enseigné la nécessité d'un second baptême. Quelques années après il est dénoncé comme fauteur de l'hérésie de Sabellius, et le pape saint Denys le somme de rendre compte de sa foi. Il s'empresse d'obéir à cet ordre d'un pontife dont un de ses prédécesseurs aurait été à la fois noétien et sabellien, et il soumet l'examen de ses croyances au jugement d'une Eglise dont la foi en la Sainte-Trinité aurait été corrompue.

Plus tard tous les évêques se réunissent au concile de Nicée pour entendre et juger les doctrines des ariens. Toutes les opinions

(396) M. Lenormant fait rapporter à Elchasaï le τοῦτον; je croirais qu'il se rapporte à l'ange.

qui ont été produites touchant la Sainte-Trinité sont examinées et discutées; l'anathème est prononcé contre les erreurs de Paul de Samosate, de Novatien, d'Arius et des autres. Dans le même temps, le pape saint Sylvestre tient un concile à Rome, et condamne comme fauteurs du sabellianisme l'évêque Victorin, le diacre Hippolyte, et un certain Calliste, que nous ne devons pas confondre avec le successeur de saint Zéphyrin, puisqu'un siècle les sépare (397). N'est-il pas surprenant que les évêques réunis dans ces deux conciles aient gardé le silence sur les graves erreurs d'un pontife de Rome et sur les innovations que sa funeste influence aurait introduites dans l'enseignement de l'Eglise. Un diacre est frappé d'anathème. Un autre homme, dont nous ne connaissons que le nom, Calliste, est également flétri et condamné; et le pontife qui porte le même nom et qui pourrait être considéré comme le principal auteur des troubles qui avaient désolé l'Eglise, n'aurait pas même été désigné à la juste réprobation des conciles.

Ce n'est qu'au ve siècle que nous rencontrons dans le *Traité des hérésies* de Théodoret, le nom d'un Calliste, et ce Calliste n'est point désigné comme pontife de Rome. La place que lui donne Théodoret, le peu de paroles qu'il consacre à signaler ses erreurs, font penser qu'il l'estimait un hérétique très-secondaire. En effet, il termine son article sur l'hérésie de Noétus par ces seuls mots : « Calliste défendit les mêmes erreurs, et ajouta encore certaines impiétés à celles de cet hérésiarque. » Le passage qui précède est extrait du dixième livre des *Philosophumena*, qui, étant un abrégé de l'ouvrage entier, avait pu être publié séparément; or il n'y pouvait rien rencontrer qui lui révélât le titre et la haute autorité de Calliste, et il l'aura sans doute confondu avec cet autre Calliste contemporain de saint Sylvestre, dont les erreurs touchant la Sainte-Trinité avaient été condamnées dans le concile de Rome.

Le docteur Wordsworth explique le silence des historiens ecclésiastiques par des assertions étranges sur l'état de l'Eglise romaine à cette époque. C'était, dit-il, une église des catacombes, peu connue du monde chrétien (398). Elle n'avait point de science théologique, point de grands écrivains (399). On ne s'occupait point d'elle dans la chrétienté; elle était pauvre et méprisée (400). L'Eglise de Rome, une Eglise obscure, ignorante, inconnue, méprisée! et l'histoire nous montre par des faits nombreux et éclatants, qu'aucune Eglise de la chrétienté ne fut plus célèbre et plus respectée dès son origine; sa foi est connue dans le monde entier, *fides vestra nota est omnibus hominibus*. Son autorité est non-seulement respectée, mais elle est aussi invoquée pour terminer les différends qui s'élèvent entre les Chrétiens. L'Eglise de Corinthe, du vivant même de saint Jean, consulte, non ce grand apôtre, mais saint Clément, évêque de Rome. Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, se rend à Rome pour conférer avec le pape Anicet. Denys (de Corinthe) écrit aux Romains et au pape Soter : « Dès le commencement de la religion, vous avez pris l'habitude de secourir les fidèles; vous avez soulagé toutes les Eglises par vos bienfaits; vous avez fourni à vos frères qui travaillent aux métaux ce qui leur était nécessaire, et ainsi vous avez gardé inviolablement cette louable coutume que vous tenez de vos ancêtres. Soter, votre évêque, bien loin de l'abolir ou de la diminuer, l'a accrue et fortifiée (401). »

Peu de temps après, saint Irénée, évêque de Lyon, écrivant contre les hérétiques, et invoquant contre eux la tradition apostolique, leur dit : « Il serait trop long de rappeler ici tous ceux qui ont successivement dirigé les Eglises. » Nous faisons connaître la tradition et la foi de l'Eglise, qui est *la plus grande, la plus ancienne, et qui est connue de tous;* de l'Eglise qui a été fondée à Rome par les très-glorieux apôtres Pierre et Paul. C'est par cette tradition, reçue des apôtres et cette foi annoncée aux hommes,

(397) Je cite ce texte tel qu'on le trouve dans les actes des conciles. Il est d'un latin très-corrompu : « Ego autem sicut lex memorat, in vestro judicio commendo sermonem, ut introducantur hi tres quidem primo arbitrio Calistus damnari corroboretur examen, qui se Calistum ita docuit Sabellianum, ut arbitrio suo sumat unam personam esse Trinitatis : non enim coæquentem Patrem et Filium et Spiritum sanctum. Victorino itaque præcipue præsul regionis antistes, qui in sua ferocitate quidquid vellet hominibus et cyclos Paschæ pronuntiabat fallaces, ut hoc quod constituit 10 Kal. Maii custoduri, vestro sermone, sicut veritas habet cassetur, et vestro judicio condemnetur, et filiorum nostrorum præcurret auctoritas condemnandum Victorinum episcopum. Et introierunt omnes ut suo sermone damnarentur in judicio. Damnavit autem Hippolytum diaconum Valentianistam et Calistum qui in sua extollentia separabat Trinitatem, et Victorinum episcopum qui ignorans sui rationem sub arbitrio sui tenacitate dirumpebat veritatem. Et præsentia episcoporum suprædictorum et præsbyterio-rum, aliorumque graduum damnavit. Hippolytum Victorinum et Calistum. Et dedit eis anathema et damnavit eos extra urbes suas. » (*Concil. Rom. sub Silvest. habitum.*, Act. 1, c. 2.) Ces derniers mots font voir que ces trois hérétiques vivaient à cette époque. On n'exile que les vivants. Par conséquent le Calliste mentionné ici ne peut être le successeur de saint Zephyrin.

(398) « It was a church of the catacombs, » p. 127.

(399) « Rome was barren in theological litterature, » p. 124.

(400) « It was then a poor and despised community, » p. 127. Le docteur Wordsworth prétend défendre ces assertions par ces mots de Cæcilius dans le *Dialogue* de Minutius Félix : *Latebrosa* et *lucifugax natio*. Cette accusation d'un païen s'adresse à toute la chrétienté et non à la seule Eglise de Rome. Elle s'applique à l'usage qu'avaient les chrétiens de se lever avant le jour pour célébrer les saints mystères.

(401) EUSÈBE, liv. IV, c. 23.

et venue jusqu'à nous par la succession des évêques, que nous confondons les hérétiques (402). » Cette Eglise romaine, que saint Irénée appelle la plus grande, la plus ancienne, et qui est connue de tous, *maximæ, antiquissimæ et omnibus cognitæ*, le docteur Wordsworth la déclare une Eglise obscure, inconnue, méprisée!

Vingt ans après le pontificat de saint Calliste, saint Corneille assembla un concile à Rome pour condamner Novat, et rendant compte de l'état de son Eglise, il nous apprend qu'elle possédait quarante-quatre prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, cinquante exorcistes, lecteurs et portiers, quinze cents veuves, pauvres et malades auxquels la bonté de Dieu fournit tous les secours nécessaires. Il ajoute : « Cette multitude si nombreuse et si nécessaire à l'Eglise, si riche par les soins de la divine Providence, et le reste du peuple dont on ne saurait dire le nombre, ne l'a pu détourner de son entreprise. » Comment cette Eglise romaine, pauvre et obscure sous Calliste, est-elle passée si rapidement à un tel état de grandeur et de prospérité. Remarquons encore que cette même Eglise juge avec une suprême autorité des matières de foi et de discipline. Les hérétiques de l'Asie viennent lui soumettre leurs doctrines. Marcion s'efforce de paraître en communion avec elle (403). Praxéas et les Montanistes montrent le même désir. L'évêque Polycrate et les évêques qu'il a réunis dans un concile défendent auprès de saint Victor l'usage qu'ils ont reçu de leurs pères de célébrer la Pâque le quatorzième jour de la lune, et lorsque saint Victor les excommunie, on se plaint de sa sévérité; mais aucune voix ne s'élève pour l'accuser d'une usurpation d'autorité. Plus tard Origène écrit au pontife saint Fabien pour défendre auprès de lui ses croyances et son enseignement et pour se justifier des accusations qui lui ont été intentées. Est-il donc conforme à la vérité et à la justice de déclarer obscure et ignorante une Eglise dont l'autorité, dans les questions controversées, est à la fois plus puissante et plus respectée que celle de toute autre Eglise. « Mais elle n'est pas remarquable, dit-on, par sa science théologique; elle n'a ni savants ni docteurs! » C'est cependant dans cette Eglise de Rome que saint Justin compose ses plus beaux ouvrages et qu'il enseigne aux païens les vérités chrétiennes. Tatien devient son disciple et honore cette même Eglise par sa science et son éloquence; heureux s'il fût toujours resté fidèle à sa foi. Rhodon lui succède sans adopter ses erreurs; il écrit contre les Marcionistes qu'il réfute victorieusement et s'illustre encore par d'autres travaux. Hégésippe, le premier historien ecclésiastique, passe dix années auprès du pape Anicet. Apollonius, en qui Eusèbe admire l'éminence de la doctrine et la pureté de la foi, appartient aussi à cette Eglise romaine. Il exposa et défendit avec éloquence, devant le sénat, les vérités religieuses qu'elle lui avait enseignées, et il confirma son témoignage par le martyre. A la même époque paraissent Minutius Félix, Caïus, habile et savant controversiste; Tertullien, attaché d'abord à l'Eglise de Rome et qui composa dans cette ville ses meilleurs ouvrages; saint Hippolyte, évêque d'Ostie, un des plus célèbres docteurs du IIe siècle; tels sont les hommes éminents qui illustrèrent cette Eglise romaine, et qui, sans rien ajouter à son autorité, parce qu'elle la reçoit de Dieu seul, ajoutèrent à sa gloire; et voici cependant que cette Eglise si célèbre qui, durant les deux premiers siècles a compté au nombre de ses écrivains et docteurs saint Justin, Tatien, Rhodon, Hégésippe, Apollonius, Minutius Félix, Caïus, Tertullien, saint Hippolyte est accusée aujourd'hui d'avoir été dans ce temps-là ignorante et obscure, dépourvue de docteurs et de science théologique. Les raisons présentées par le docteur Wordsworth, pour expliquer le silence de tous les écrivains ecclésiastiques sur les crimes et les erreurs attribués à saint Calliste, sont donc imaginaires; aucun fait historique ne les confirme. Il résulte, au contraire, des faits mentionnés ici, que la plus grande notoriété aurait accompagné une hérésie soutenue par le pontife de Rome.

Si les accusations graves de l'auteur des *Philosophumena* nous étonnent d'abord par leur singulière nouveauté, notre surprise diminue quand nous découvrons des accusations du même genre intentées à plusieurs pontifes romains par les hérétiques des premiers siècles. Les disciples d'Artémon prétendaient que la foi était restée pure jusqu'au temps de saint Victor, et accusaient ce pape d'avoir adhéré aux erreurs de Théodote. Contre de telles imputations, Eusèbe cite les paroles d'un écrivain savant de cette époque : « Comment osent-ils inventer cette calomnie contre Victor, eux qui savent certainement qu'il a excommunié le corroyeur Théodote, premier auteur de cette hérésie; car si Victor adoptait leurs erreurs, comme ils le prétendent insolemment, pourquoi a-t-il condamné Théodote, l'auteur même de ces erreurs (404)? » Peu après, Tertullien, et avec lui Proculus et les Montanistes, accusent le pontife romain de violer la sainteté des lois de Jésus-Christ et de détruire la pureté de l'Eglise, en limitant la pénitence des hommes coupables de fornica-

(402) « Quoniam valde longum est, in hoc tali volumine, omnium ecclesiarum enumerare successiones, maximæ, et antiquissimæ, et omnibus cognitæ, a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ ecclesiæ, eam quam habet ab apostolis traditionem et annuntiatam hominibus fidem, per successiones episcoporum pervenientem usque ad nos indicantes, confundimus omnes eos qui... » (S. Iren., III, 3, n. 2.)

(403) Epiph., hæres., 11.

(404) Eu eb., liv. v, c. 28.

tion et d'adultère. Plus tard les Donatistes s'élèvent contre Marcellin, Melchiade, Marcellus et Sylvestre, et leur reprochent d'avoir apostasié leur foi, livré les saintes Ecritures et encensé les idoles. Saint Augustin répond à l'un d'eux : « Qu'ai-je besoin de venger les évêques de Rome que Pétilien a poursuivis par d'incroyables calomnies, et de les justifier des crimes qu'on leur impute? On accuse Marcellin et ses prêtres Melchiade, Marcelle et Sylvestre d'avoir livré les saintes Ecritures et encensé les idoles. Mais a-t-on démontré qu'ils étaient coupables de ce crime? a-t-on apporté quelque preuve solide pour les en convaincre? Il les dit criminels et sacriléges, et je réponds qu'ils sont innocents. Pourquoi m'efforcerais-je de fortifier mon apologie, lorsqu'il ne prend aucune peine pour confirmer son accusation (405)? » Telle a été dans tous les siècles la conduite des hérétiques envers les pontifes de l'Eglise de Rome; et tandis qu'ils se déchaînent contre eux en vaines accusations, les évêques les plus vénérables par leur sainteté et leur science s'élèvent pour les défendre. Deux camps se forment : dans l'un je vois les Montanistes, les Donatistes, les Ariens, les Priscillianistes, les Pélagiens et tous les autres hérétiques, jusqu'à Luther, et depuis Luther jusqu'à nous. Dans l'autre apparaissent saint Denys de Corinthe, saint Irénée, Origène, saint Denys d'Alexandrie, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Chrysostome, Lactance, et tous les autres grands hommes qui ont illustré l'Eglise et dont les vertus et les lumières ont fait dans la suite des âges l'admiration du monde. Entre les deux partis, notre choix ne sera pas douteux.

Il est à propos de remarquer ici une des règles de conduite des premiers Chrétiens, qui explique et montre l'importance et l'autorité souveraine de l'Eglise de Rome : c'est la vénération, l'obéissance et l'amour qui attachaient les fidèles des premiers âges aux Eglises fondées par les apôtres. Ces Eglises leur semblaient plus belles et plus saintes, parce que la source des traditions résidait en elles, et que les évêques préposés à leur gouvernement tenaient directement leur pouvoir des disciples de Jésus. Les Eglises instituées dans le cours du IIe siècle se glorifient d'être en communion avec ces Eglises primitives, mères de toutes les autres, et doivent à cette union l'influence qu'elles exercent sur les fidèles : « Que les hérétiques, dit Tertullien, montrent la conformité de leur doctrine à la doctrine apostolique ; c'est le défi que leur font ces Eglises trop modernes pour avoir pu être fondées par les apôtres ou par leurs successeurs immédiats, ces Eglises qui s'établissent tous les jours; mais comme elles professent la même foi, elles n'en sont pas moins regardées comme apostoliques, à cause de la consanguinité de la doctrine (406). » Les monuments de l'antiquité nous manquent pour donner la liste complète de ces Eglises fondées dans les différents pays de la terre par les douze apôtres de Jésus-Christ. Nous connaissons celle de Jérusalem dont saint Jacques fut le premier évêque, celle d'Antioche, où siégèrent saint Evodius et saint Ignace; celle de Smyrne, que saint Jean confia aux soins de saint Polycarpe; celle d'Ephèse, où saint Paul plaça son disciple Timothée; enfin celles d'Athènes, de Philippes, de Crète, où siégèrent saint Denys, saint Epaphrodite et saint Tite. Mais entre toutes ces Eglises, la plus vénérée, la plus illustre et la plus puissante était l'Eglise de Rome, fondée par saint Pierre et dont la foi était déjà célèbre dans le monde chrétien avant que saint Paul la visitât (407).

Cette Eglise domine au milieu des églises apostoliques comme saint Pierre au milieu des apôtres. Elle occupe le premier rang et jouit de la principale autorité. Et voilà pourquoi son témoignage suffit à saint Irénée pour la réfutation de toutes les hérésies (408). Ce Père de l'Eglise, voulant montrer comment la tradition reçue des apôtres s'est propagée dans le monde chrétien, s'adresse à cet effet aux Eglises apostoliques où la tradition remonte avec la succession des évêques jusqu'aux premiers jours de la prédication de l'Evangile. Mais il ajoute incontinent : « Il serait trop long de rappeler ici les noms de tous ceux qui ont gouverné l'Eglise très-grande et très-ancienne, celle qui est connue de tous, qui a été fondée à Rome par les très-glorieux

(405) « Quid ergo opus est ut episcoporum Romanæ Ecclesiæ quos incredibilibus calumniis insectatus est (Petilianus, objecta ab eo crimina diluamus? Marcellinus et presbyteri ejus, Melchiades, Marcellus et Sylvester traditionis codicum et thuriferationis ab eo crimine arguuntur. Sed nunquid in eo etiam convincuntur, aut convicti aliqua documentorum firmitate monstrantur? Ipse sceleratos et sacrilegos fuisse dicit : ego innocentes fuisse respondeo. Quid laborem probare defensionem meam cum ille, nec leniter probare conatus sit accusationem suam ? » (*Lib. de unico baptis.*, c. 16, n. 27.)

(406) « Ad hanc itaque formam probantur ab aliis Ecclesiis, quæ licet nullum apostolis, vel apostolicis, auctorem suum proferant, ut multo posteriores, quæ denique quotidie instituuntur; tamen in eadem fide conspirantes, non minus apostolicæ deputantur, pro consanguinitate doctrinæ. » (Tert., lib. *De præs.*, c. 32).

(407) Saint Paul écrit aux Romains et fait l'éloge de leur foi avant de les avoir évangélisés lui même. Il est donc évident qu'il n'est pas le fondateur de l'Eglise de Rome.

(408) « Sed quoniam valde longum est, in hoc tali volumine, omnium Ecclesiarum enumerare successiones, maximæ, etantiquissimæ, et omnibus cognitæ, a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ et constitutæ Ecclesiæ, eam quam habet ab apostolis traditionem, et annuntiatam hominibus fidem, per successiones episcoporum pervenientem usque ad nos, indicantes. Ad hanc enim Ecclesiam, propter potentiorem principalitatem, necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est, eos qui sunt undique fideles, in qua semper, ab his qui sunt undique, conservata est ea quæ est ab apostolis traditio. » (S. Iren., lib. VIII, c. 3.)

apôtres Pierre et Paul, qui possède la tradition apostolique et la foi qui a été annoncée au monde et qui arrive jusqu'à nous par la succession des évêques. » S'il associe saint Paul au mérite d'avoir fondé l'Eglise de Rome, ce n'est pas pour lui faire partager la suprématie de saint Pierre, mais seulement pour relever l'honneur et la gloire de l'Eglise romaine, qui est d'autant plus élevée au-dessus des autres qu'elle a eu pour fondateurs le prince des apôtres et l'apôtre de la gentilité. Saint Irénée continue : « C'est avec cette Eglise, à cause de sa primauté, qu'il faut que toutes les Eglises, c'est-à-dire tous les fidèles répandus sur la terre, soient d'accord, tous les chrétiens l'ayant toujours considérée comme dépositaire de la tradition apostolique. »— « Ad hanc enim Ecclesiam, propter potentiorem principalitatem, necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est, eos qui sunt undique fideles, in qua semper, ab his qui sunt undique, conservata est ea quæ est ab apostolis traditio. » Le docteur Wordsworth traduit de cette manière le raisonnement de saint Irénée : « Parce qu'il serait trop long de consulter toutes les Eglises, nous en consulterons une. *Ab una disce omnes.* Nous, Chrétiens occidentaux, nous consulterons une Eglise occidentale, celle de Rome. » La pensée et les paroles de saint Irénée sont tout autres : « Parce qu'il serait trop long, dit-il, de nous adresser à toutes les Eglises apostoliques, nous nous adressons à la principale Eglise apostolique. » Sa pensée serait la même s'il disait : « Nous ne consulterons pas saint Jean, saint André, saint Jacques, saint Matthieu et les autres apôtres : ce serait trop long. Nous consulterons saint Pierre, car tous doivent demeurer d'accord avec lui ; le chef des apôtres parlera au nom de tous. »

Les paroles de saint Irénée, disciple de saint Polycarpe et l'un des premiers évêques de l'Eglise, portent le trouble dans l'âme de nos adversaires. Aussi s'efforcent-ils de les détourner de leur véritable sens pour leur en donner un autre moins contraire à l'indépendance du protestantisme. Le docteur Wordsworth traduit *potentiorem principalitatem* par ces mots : *une plus grande antiquité*, attribuant ainsi à saint Irénée une grave erreur historique, car l'Eglise de Rome n'avait point une priorité d'origine. Celles de Jérusalem et d'Antioche étaient plus anciennes. Au reste, l'explication de l'honorable chanoine de Westminster n'est pas nouvelle, et c'est pourquoi nous ne recourons pas à une réfutation nouvelle ; nous la trouverons dans l'ouvrage de Saumaise *contre la papauté*.

Cet adversaire acharné de la suprématie de Rome reconnaît que *principalitas* signifie primauté, et que saint Irénée ne lui donnait pas d'autre signification, que cette acception du mot était alors ordinaire dans le langage ; il en produit plusieurs exemples, et il termine par ce passage de saint Cyprien qui confirme le témoignage de l'évêque de Lyon : « Ces hérétiques osent s'embarquer et recourir à la chaire de Pierre, à cette *Eglise principale*, où l'unité sacerdotale prend sa source, et y porter les lettres des schismatiques et des profanes, et ils ne pensent pas qu'ils s'adressent à ces Romains dont l'Apôtre a célébré la foi et auprès desquels le mensonge ne peut avoir accès (409). »

Saint Irénée a donc comparé l'Eglise romaine avec les autres Eglises apostoliques et il s'est adressé préférablement à elle, parce qu'elle jouissait de cette même primauté qui élevait saint Pierre au-dessus des autres. Je trouve le développement et la confirmation de cette même doctrine dans le traité *des Prescriptions* de Tertullien. Cet éloquent controversiste en appelle au témoignage des Eglises primitives fondées par les apôtres et qui sont les mères de toutes les autres Eglises (*Ecclesias matrices*). « Voulez-vous, dit-il, satisfaire une louable curiosité qui a pour objet le salut, parcourez les Eglises apostoliques, où président encore, et dans les mêmes places, les chaires des apôtres, où, lorsque vous écouterez la lecture de leurs lettres originales, vous croirez voir leurs visages, vous croirez entendre leurs voix. Etes-vous près de l'Achaïe, vous avez Corinthe ; de la Macédoine, vous avez Philippes et Thessalonique ; passez-vous en

(409) « Necesse esse, dicit, omnem Ecclesiam » convenire ad Romanam ; id est, ut Græce loquitur Irenæus, *συμβαίνειν πρὸς τὴν τῶν Ῥωμαίων ἐκκλησίαν*, quod significat, convenire et concordare in rebus fidei doctrinæ cum Romana Ecclesia. Duas affert rationes. Propter potentiorem ejus principalitatem, *διὰ τὸ ἐξαίρετον αὐτῆς πρωτεῖον*, ut dixerat sua lingua Irenæus, et quod pura semper in ea Ecclesia conservata fuerit ab apostolis accepta doctrinæ traditio. Principalis illius ævi usu idem quod primus vel præcipuus. Unde principalis curiarum qui primi ac decuriones dicti. De quo supra. Sic locos principalis Ammiano ; glossæ Philoxeni, principale, *ἀρχικόν, πρωτότυπον, ἡγεμονικόν, ἀρχέτυπον*. Potius itaque principalis apud illum Irenæum interpretem, *τὸ ἐξαίρετον πρωτεῖον*. Vult igitur Irenæus Ecclesiam Romanam, ut principalem, id est primam, et omnium maxime puram, typum et exemplum cæteris debere esse doctrinæ sinceritatis et apostolicæ traditionis custodiendæ : *συμβαίνειν πρός τινα* atque usitatum Græcis ac *συμβαίνειν τινί*. Unde apud Thucydidem, *συνέβησαν πρὸς τοὺς Λακεδαιμονίους*, convenerunt cum Lacedæmoniis, pactum fecerunt. Ita Irenæum locutum constat loco quem supra adduximus, quem malus auctor Latinitatis interpres ejus græcissans dixit : ad hanc convenire Ecclesiam, pro : cum hac convenire Ecclesia. Quod ad rem attinet, quoniam verba in toto posuimus, eam quoque sic expressit Cyprianus, epist. LV, ad Cornelium : « Navigare audent ad Petri cathedram atque ad Ecclesiam principalem, unde unitas sacerdotalis exorta est, a schismaticis et profanis literas ferre, nec cogitare eos esse Romanos, quorum fides apostolo prædicante, laudata est, ad quos perfidia non possit habere accessum. « Duas res simul in cathedra Petri, id est, Romana sede agnoscit una cum Irenæo, principalitatem, *τὸ πρωτεῖον*, et fidem sive doctrinæ puritatem. » (SALM., *De Prim. Papæ*, p. 65.)

Asie, vous avez Ephèse ; êtes-vous sur les frontières de l'Italie, vous avez Rome, à l'autorité de qui nous sommes aussi à portée de recourir. Heureuse Eglise, dans le sein de laquelle les Apôtres ont répandu toute leur doctrine avec leur sang, où Pierre est crucifié comme son Maître, où Paul est couronné comme Jean-Baptiste, d'où Jean l'Evangéliste, sorti de l'huile bouillante sain et sauf est relégué dans une île ! Voyons donc ce qu'a appris et ce qu'enseigne Rome, et en quoi elle communique particulièrement avec les Eglises d'Afrique (410). »

Tertullien énumère rapidement toutes les Eglises fondées par les apôtres, et qui jusqu'à son temps avaient conservé leurs lettres et la chaire où ils s'asseyaient dans l'accomplissement de leurs saintes fonctions. Quand il arrive à l'Eglise romaine, il s'arrête, et transporté d'admiration, il proclame le bonheur de cette Eglise qui possède le trésor abondant de l'enseignement apostolique, et il en appelle à sa tradition, à sa doctrine, à la foi qu'elle a toujours professée et dans laquelle elle a été le guide des Eglises d'Afrique. Ainsi Tertullien, comme saint Irénée, distingue l'Eglise romaine entre toutes les autres Eglises apostoliques et reconnaît sa supériorité.

Je demande maintenant quelles sont les conséquences de cette doctrine? Dieu a permis la destruction de toutes les Eglises fondées par les apôtres, à l'exception d'une seule. Que sont devenues les Eglises instituées par Paul en Grèce et en Macédoine ? où est l'héritage de saint Jean? Comment remonter, par une succession non interrompue jusqu'à saint Jacques, saint Evodius, saint Denis, saint Timothée, saint Tite, saint Polycarpe? Les portes de l'enfer ont prévalu contre toutes ces Eglises. L'hérésie, le schisme, le glaive et le fanatisme des mahométans les ont enlevées à Jésus-Christ ; mais en même temps la parole que le divin Sauveur a adressée à saint Pierre s'est accomplie : « Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Quels seraient aujourd'hui les sentiments et les discours de saint Irénée et de Tertullien, s'ils étaient rendu à la vie? Ils parleraient sans doute avec un amour encore plus tendre et une vénération plus profonde de cette Eglise romaine, et suivraient avec une vive admiration la succession de ses évêques jusqu'à saint Pierre, et voyant avec douleur les Chrétiens divisés entre eux, ils diraient à nos frères d'Angleterre et d'Allemagne : « Il ne reste qu'une seule Eglise de toutes ces Eglises primitives fondées par les apôtres, c'est la principale, la plus belle, le centre de l'unité ; et vous ne vous pressez pas autour d'elle avec une tendresse filiale, avec une vénération sincère et docile ! Dieu a laissé tomber toutes les Eglises apostoliques, il n'a conservé que l'Eglise de saint Pierre, afin peut-être de resserrer davantage les liens de l'unité en enlevant à vos âmes la possibilité de partager leur foi et leur amour, et cette Eglise unique, mère de toutes les vertus, vous voudriez la détruire ! Vous soulevez contre elle les portes de l'enfer, mais elles ne prévaudront jamais. »

Voulons-nous être mieux éclairés sur les accusations intentées à saint Calliste, examinons-les séparément. « C'est un esclave et un escroc, nous dit l'auteur des *Philosophumena*, tels sont ses commencements. » Cependant cet homme esclave et fripon parvient au sacerdoce, et nous avons lieu d'en être étonnés ; car les lois de la primitive Eglise défendent d'admettre un esclave dans les rangs du clergé, à moins que son maître ne l'autorise. Or, le maître de Calliste était un certain Carpophore, le plus honnête des hommes. Notre auteur anonyme se plaît à faire son éloge ; et ce Chrétien vertueux a autorisé l'ordination de son esclave, et cet esclave serait un escroc! Carpophore le connaît comme tel, et il le donne à l'Eglise de Jésus-Christ! Celui-là serait criminel, qui, par de lâches ou perfides recommandations, ferait entrer un voleur dans la maison de son ami. Que dire d'un Chrétien qui dispose en maître d'un homme comme il disposerait d'un bien qui lui appartient, et qui, l'estimant un fripon, l'élève au sacerdoce ! Evidemment, ou Carpophore est coupable, ou Calliste est innocent, et dans l'un ou l'autre cas, l'auteur des *Philosophumena* nous a trompés.

Après avoir été promu au sacerdoce, Calliste est élu à l'épiscopat. C'est à cet esclave fourbe et fripon que le pape saint Zéphyrin confie la charge de son clergé, et c'est lui qui, après la mort de ce pontife, est préposé au gouvernement de l'Eglise, la plus importante du monde. Pour mieux apprécier les accusations dont on flétrit sa mémoire, rappelons ici le mode des élections épiscopales dans les premiers siècles de l'Eglise. L'usage était qu'on ne choisit pour le siége d'un diocèse qu'un prêtre appartenant à ce diocèse même, afin qu'il fût facile de constater sa sainteté, la pureté de sa foi et son aptitude à de si hautes fonctions (411). Cet usage fut transformé en loi et appliqué même à l'ordination des simples prêtres par un décret du concile d'Elvire.

Lorsque tous les prêtres et tous les fidèles étaient réunis, le plus notable d'entre eux prenait la parole et demandait au clergé et au peuple quel était celui qu'ils élevaient à la dignité pontificale; après avoir fait connaître leur choix, ils étaient interrogés de nouveau si celui-là était véritablement digne. Cette question leur était adressée une première, une seconde et une troisième fois ; leurs suffrages étant donnés, le prêtre dont ils avaient hautement proclamé

(410) Tertul., *De præscript.*, c. 36.

(411) On lit dans une lettre de saint Cyprien : « Episcopus delegatur, plebe præsente, quæ singulorum vitam plenissime novit et uniuscujusque actum de ejus conversatione perspexit. » (*Ep. S. Cypr.*, l. VIII.)

le mérite était promu à l'épiscopat. Nous trouvons ce mode d'élection suivi au IIe siècle; il est mentionné dans les constitutions apostoliques et dans les ouvrages de Tertullien. Celui-ci, faisant dans son *Apologétique* l'éloge des évêques, disait aux païens : « Ceux qui sont placés à notre tête sont des prêtres éprouvés qui ont acquis cet honneur, non à prix d'argent, mais par nos suffrages. » *Præsident apud nos probati quique seniores honorem istum non pretio sed testimonio adepti.* Cet usage se perpétua dans l'Eglise, et nous le voyons encore au IVe siècle dans les élections dont parlent saint Ambroise et saint Augustin (412).

On peut affirmer avec certitude que cet usage était suivi au temps de saint Zéphyrin et de saint Calliste. Les constitutions apostoliques et les ouvrages de Tertullien nous le montrent clairement. Saint Cyprien nous en fournit une preuve nouvelle dans le récit qu'il nous a laissé de l'élection du pape saint Corneille, un des successeurs immédiats de Calliste. « Il a été promu à l'épiscopat, dit-il, par le jugement de Dieu et de son Christ, par le témoignage de presque tous les clercs, par le suffrage du peuple alors présent et par l'assemblée des prêtres les plus anciens dans le diocèse et des personnages les plus estimables par leurs vertus (413). » Enfin nous retrouvons la même coutume suivie dans la nomination du pape saint Fabien, qui fut promu à la chaire de saint Pierre en 238, c'est-à-dire seize ans après la mort de saint Calliste. Eusèbe nous dit que les fidèles s'étaient assemblés et que plusieurs jetaient les yeux sur des personnes considérables par leur noblesse; personne ne songeait à Fabien, lorsqu'un événement inattendu attira sur lui l'attention de tous (414).

Cet usage prévalut non-seulement à Rome, mais dans les autres Eglises, et il était si généralement admis, qu'au dire de Lampride, l'empereur Alexandre Sévère l'aurait introduit dans l'élection des gouverneurs des provinces et aurait même invoqué l'exemple des chrétiens dans la nomination de leurs évêques (415).

Au temps de saint Calliste, la province ecclésiastique romaine devait compter environ huit évêques auxquels on donnait le nom de suburbicaires. Ils prenaient ordinairement part à l'élection et à la consécration du pontife de Rome. On voit par l'histoire de Nestorius que le concours de trois était requis pour rendre une consécration valide. Autour de ces évêques se pressait un clergé déjà nombreux, car le seul diocèse de Rome possédait, au temps de saint Corneille, quarante églises desservies par un égal nombre de prêtres ; chacun avait ses acolytes, ses lecteurs, ses exorcistes, ses portiers ; et ces fonctions étaient confiées à des hommes vénérables qui avaient généreusement confessé la foi et portaient encore les glorieux stigmates des blessures qu'ils avaient reçues et des souffrances qu'ils avaient endurées dans les cachots et dans les mines. C'est dans cette célèbre Eglise de Rome, c'est par les suffrages réunis des évêques, du clergé et des fidèles, que Calliste, depuis longtemps élevé au sacerdoce, est promu à l'épiscopat. Sa foi, ses mœurs, sa conduite étaient connues de tous, puisque sous Zéphirin il avait joui de la plus haute autorité. Comment l'envie, qui se plaît toujours à abaisser les plus puissants, l'a-t-elle épargné ? Par quelle admirable vertu a-t-il pu se concilier l'estime des prêtres et des fidèles pour mériter ensuite leurs suffrages et succéder à Zéphyrin après avoir gouverné sous lui et montré à tous quelle serait sa propre administration si la direction souveraine de l'Eglise lui était confiée ? N'avait-il pas aussi ses dignes compétiteurs ? Saint Hippolyte, saint Apollonius, saint Urbain, pouvaient, par leur science et leurs vertus, prétendre aux suffrages du peuple. Le talent et les ouvrages de Tertullien et de Caïus semblaient aussi les recommander au choix des chrétiens. Je demande maintenant avec étonnement comment il se fait que Calliste, un esclave, un escroc, connu par sa cupidité, ses vols et ses fourberies, soit préféré à tous les évêques suburbicaires de Rome, aux écrivains et aux docteurs qui illustrent cette Eglise, à un pontife aussi vénérable que saint Hippolyte, à un sénateur converti au christianisme, Apollonius, et aussi remarquable par sa science et par son courage religieux que par sa noblesse et sa dignité. Et c'est par les libres suffrages du clergé et des Chrétiens que Calliste, un escroc, un hérétique, l'emporte sur de si nobles compétiteurs ! Et les évêques confirment et sanctionnent cette coupable nomination en sacrant ce nouveau pontife ! Ils ne craignent pas de violer à la face de la chrétienté les lois de l'Eglise, qui commandent la déposition d'un évêque hérétique, et, chose plus étrange, l'Eglise entière, cette Eglise primitive, si belle, si courageuse, si forte dans sa foi, garde le silence sur cette élection criminelle, qui déshonore sa sainteté et attaque la pureté de sa doctrine ! Une seule voix s'élève pour protester, celle de l'auteur anonyme des *Philosophumena* !

Pour accepter le témoignage de cet accusateur unique, il faut rejeter le témoignage bien plus imposant de toute l'Eglise de Rome, de ses évêques, de ses prêtres, et de la multitude de ses disciples qui ont concouru tous ensemble à l'élévation de Calliste. En lui déférant cet honneur insigne, ils ont donné à sa foi, à ses mœurs, à son zèle apostolique la plus haute approbation.

(412) « In ordinationibus eorum clamant et dicunt: *Dignus est et justus est.* » (Ambros., *De dignit sacerd.*, c. 5.) — « *Dignus et justus est* dictum est vicies. » (August., epist. 110.)

(413) *Ep. S. Cyp.*, x.
(414) Euseb., *Hist.*, lib. VI.
(415) Lamp., *Vita Alexand.*

Quel serait donc le juge assez inique pour préférer la déposition d'un témoin inconnu, unique, passionné dans son langage, à celle d'une Eglise entière, de ses pasteurs et de ses fidèles.

Essayons de retracer l'origine de ces accusations. Sous le pontificat de saint Zéphyrin et sous celui de saint Calliste plusieurs sectes hérétiques que l'Eglise de Rome avait excommuniées s'en vengèrent par d'odieux emportements et les plus outrageantes calomnies. Montan, venu à Rome avec ses plus chers disciples, avait été d'abord favorablement accueilli par le souverain pontife. Cet homme souple, actif, doué de cette vivacité malheureuse d'imagination qui fait qu'on se trompe soi-même et qu'on trompe les autres, acquit bientôt parmi les chrétiens de Rome une grande influence ; entraîné par son orgueil, par les ardeurs de son esprit et les adulations de ses adeptes, il crut pouvoir déchirer le voile qui cachait ses desseins ambitieux et se créer un parti au sein même de l'Eglise. C'est alors que saint Zéphyrin, effrayé de sa hardiesse et prévoyant les funestes conséquences de ses doctrines, s'empressa de l'excommunier lui et ses disciples. De là de vives discussions qui s'élevèrent entre les Chrétiens, et par suite des divisions profondes. Tertullien passa du côté du novateur, d'autres suivirent son funeste exemple et désolèrent la sainte Eglise par leurs défections. Plusieurs, par indépendance d'esprit ou par une fausse et prétentieuse modération, condamnaient les excès de Montan, et approuvaient néanmoins ses opinions. Ajoutons que ses doctrines sur la pénitence, le mariage et la sainteté des disciples de Jésus-Christ plaisaient fort aux esprits exaltés. Nous devions retrouver quinze siècles plus tard la même austérité de principes et la même ostentation dans les partisans de Jansénius. La polémique devint très-vive de part et d'autre ; les catholiques démasquèrent les désordres de leurs adversaires, ceux-ci répondirent par des libelles diffamatoires. Voici quelques fragments d'un livre que publiait alors Apollonius, un des défenseurs de l'Eglise romaine et par conséquent un des amis de saint Calliste.

Il raconte, comme le dit Eusèbe, qu'un des disciples de Montan, nommé Alexandre, vint à Rome, et se donnant facilement le titre de martyr, fut accueilli avec une grande faveur. Montan et Priscille conversaient tous les jours familièrement avec lui. Il était respecté et vénéré par les sectateurs de cet hérésiarque ; cependant cet homme était un fourbe et un escroc, il avait commis plusieurs vols et d'autres crimes. Le proconsul d'Ephèse, Emile Frontin, l'avait fait saisir et l'avait condamné, non à cause du nom de Jésus-Christ dont il avait abandonné la foi, mais en punition de la vie criminelle qu'il menait. On ne sait par quel genre de supplice il expia ses désordres ; il y a beaucoup d'apparence que ce fut par une peine de longue durée, peut-être fut-il envoyé aux mines de Sardaigne ; ayant ensuite trompé les fidèles qui ne le connaissaient pas, et à qui il persuada qu'il avait été condamné comme chrétien, il fut délivré, sans doute à cause de leur crédit auprès du magistrat. Il reparut dans l'Eglise, et en fut bientôt chassé, lorsqu'on reconnut que ce faux martyr n'était qu'un voleur (416).

On est étonné de rencontrer dans cette petite anecdote les mêmes griefs que l'auteur des *Philosophumena* fait peser sur la mémoire de saint Calliste. Alexandre nous est représenté par Apollonius comme un voleur qui a trompé son maître, qui a été accusé, condamné devant les tribunaux, qui plus tard a obtenu sa grâce et s'est donné alors comme martyr, et a exploité la bonne foi des fidèles au profit de sa cupidité. Voici, d'un autre côté, un pontife également accusé d'avoir volé son maître, d'avoir été condamné aux mines, de s'attribuer faussement le titre de martyr, et d'exploiter aussi la bonne foi des Chrétiens, pour satisfaire son ambition et son avarice. En présence de si graves accusations je vois l'Eglise entière de Rome, son clergé et tous ses membres, déposer en faveur de Calliste, et protester hautement contre son accusateur. Je me demande alors si la révélation des crimes d'Alexandre n'aurait pas donné lieu à d'injurieuses colomnies. Il est si naturel et si ordinaire de répondre à des accusations par des accusations semblables. Je m'imagine qu'un ami d'Alexandre, irrité contre les Catholiques, et attribuant aux conseils du chef de l'Eglise une œuvre entreprise par l'un de ses membres, aura voulu s'en venger, en renvoyant contre le pontife romain le trait qu'un de ses disciples avait lancé. Il aura trouvé peut-être que sous le pape Victor, c'est-à-dire trente ans auparavant, un esclave de Carpophore, nommé Calliste, avait trompé et volé souvent son maître, et par suite de ses crimes avait été condamné aux mines de Sardaigne, où un grand nombre de chrétiens souffraient pour la foi ; il aura été facile d'avancer et de persuader aux simples que ce Calliste, placé sur le trône pontifical, et qui avec tant d'autres chrétiens était revenu des mines, était ce même Calliste, esclave de Carpophore, et dont la conduite indigne avait été si justement punie. Je ne donne là que des conjectures, mais elles ne me paraissent pas sans fondement, lorsque je considère d'un côté l'injustice évidente de ces calomnies, et de l'autre les manœuvres ordinaires des hérétiques. Les plus saints pontifes ont été en butte à leurs calomnies. Pourquoi donc s'étonner de ce qu'ils s'efforcent de flétrir la mémoire de saint Calliste ? Quoi qu'il en soit, il sera toujours plus conforme à la justice et au sens commun, de préférer le témoignage de l'Eglise entière, de ses évêques, de ses prê-

(416) Euseb., *Hist.*, lib. v, c. 17.

tres, de ses fidèles, à la déposition unique d'un auteur anonyme.

Le témoignage de toute l'Eglise, assez glorieux et assez solennel, pourrait suffire à l'apologie de saint Calliste. Cependant je continuerai ce plaidoyer, et je ferai servir les paroles mêmes de l'accusateur à la défense de notre cause et à la justification du vénérable successeur de saint Zéphyrin. Je puis résumer les accusations de l'auteur des *Philosophumena* sous deux chefs : 1° Saint Calliste est un hérésiarque qui a corrompu la pureté de la foi ; 2° c'est un homme corrompu qui, par une abominable indulgence, a autorisé dans l'Eglise les plus grands crimes. Examinons quelle est la vérité de ces imputations.

Premier chef d'accusation : — Saint Calliste, accusé d'hérésie. — Il n'est ni juste ni facile d'apprécier les opinions d'un homme par les interprétations de son ennemi ; l'histoire nous montre assez que des doctrines irréprochables ont été souvent jugées témérairement et déférées à la censure de l'Eglise par un zèle peu éclairé, quelquefois par une secrète et hypocrite malveillance. Peu après le pontificat de saint Calliste, saint Denys, évêque d'Alexandrie, fut accusé d'hérésie, et le jugement de sa foi fut soumis au souverain pontife. Si l'histoire ne nous avait fait connaître que les accusations de ses ennemis, sans les justifications glorieuses qui les suivirent, peut-être la calomnie pèserait-elle encore sur sa mémoire.

Les esprits versés dans les sciences philosophiques et théologiques savent aussi combien il est facile de mal comprendre et de mal interpréter les opinions qui touchent aux questions les plus délicates et les plus élevées, je ne dis pas dans les livres, mais dans des discours et des instructions familières. S'il n'est personne qui puisse consentir à accepter le témoignage d'un ennemi sur ses opinions et ses doctrines, ce témoignage devra surtout paraître suspect, lorsqu'il portera sur les questions qui sont les plus épineuses du dogme et qui prêtent si aisément à de fausses interprétations. Et que dire de ce témoignage s'il s'appuie, non sur des doctrines écrites, mais sur des discours et des improvisations oratoires, dont la malveillance peut si facilement altérer le sens ? Saint Calliste n'a point composé d'ouvrages ; il a fait des instructions familières, où, selon l'usage du temps, il a expliqué aux fidèles les dogmes de la religion catholique. Un ennemi a interprété ses discours, et c'est cependant d'après ces interprétations arbitraires, que nous allons juger de la foi et de la doctrine de saint Calliste !

L'auteur des *Philosophumena* assure que Calliste, avant son élévation à l'épiscopat, professa les erreurs de Sabellius ; qu'en devenant évêque il excommunia cet hérétique, et que celui-ci ne cessa de reprocher au pontife d'avoir altéré la foi primitive de l'Eglise. Il est donc évident que Calliste fut l'adversaire des doctrines de Sabellius depuis le jour de son élévation au trône pontifical. Avant d'être promu à cette haute dignité, était-il son ami ? Dans ce cas, je demanderai encore : Comment l'Eglise de Rome, ses évêques, ses prêtres et ses fidèles auraient-ils pu témoigner de la pureté de sa foi ? Mais quelle est l'hérésie dont on l'accuse ? Remarquons, pour mieux comprendre les accusations intentées à saint Calliste, que la controverse portait sur l'unité de Dieu et sur la consubstantialité du Père et du Fils. Je ne reconnais qu'un seul Dieu, disait saint Zéphyrin... ce Dieu a souffert sur la croix, et il ajoutait : « Ce n'est pas le Père qui est mort, c'est le Fils. » On voit clairement par ces paroles que le pontife romain soutenait l'unité de Dieu, la distinction des personnes, et la consubstantialité des personnes en Dieu. Notre auteur en est indigné et met en avant des opinions qui le font accuser d'être dithéiste, c'est-à-dire d'admettre deux dieux. Il voulait sans doute qu'on admît deux substances divines : celle du Père et celle du Fils. Ecoutons les dépositions de cet écrivain anonyme, et de nouvelles lumières éclaireront cette controverse. Calliste soutenait que le Père et le Fils n'étaient qu'un et que l'Esprit en était inséparable, c'est-à-dire qu'il reconnaissait l'unité de Dieu. Il disait que le Père et le Fils étaient une même substance (divine), et il appliquait à cette doctrine les paroles de Jésus-Christ : « Ne crois-tu pas que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi ? » Il enseignait en même temps la distinction des trois personnes divines. Son adversaire est obligé d'en convenir, car après l'avoir accusé de confondre ensemble le Père et le Fils, de prétendre que c'était une seule et même personne, que par conséquent le Père avait souffert avec le Fils, il ajoute : *Ce n'est pas qu'il ait prétendu expressément que le Père avait souffert sur la croix et qu'il n'y a qu'une seule personne en Dieu.* Cet aveu suffit pour constater l'orthodoxie de saint Calliste ; et en même temps tout esprit initié aux premiers éléments de la théologie reconnaîtra aisément que la grande question dont il s'agissait dans cette controverse, et qui divisait les chrétiens, était celle de la consubstantialité du Verbe. Le pontife romain soutenait qu'il n'y avait qu'une seule substance divine, un seul Dieu, et déduisant les conséquences de cette vérité, il expliquait pourquoi Jésus-Christ pouvait dire, durant sa vie et à sa mort en parlant de sa divinité : « qu'il était en son Père et que son Père était en lui. » Ces paroles révoltaient l'auteur des *Philosophumena*, qui accusait alors saint Calliste de professer les erreurs des patripassiens et de prétendre que le Père était mort pour nous. Le saint pontife répliquait qu'en maintenant l'unité de Dieu, il maintenait la distinction des personnes, que le Fils et non le Père avait souffert sur la croix ; et réfutant les arguments de son adversaire

il lui montrait qu'il tombait dans l'erreur des dithéistes, et qu'en ne voulant pas reconnaître l'unité des substances en Dieu, il admettait deux dieux.

L'hérésie et l'esprit schismatique de l'accusateur anonyme se trahissent encore dans plusieurs passages de ce neuvième livre. Il l'écrivait après la mort de Calliste, peut-être sous le pontificat de saint Urbain, ou sous saint Pontien et saint Fabien, et il ne craignait pas de dire : Voilà ce qu'on doit à ce merveilleux Calliste, *dont l'école subsiste toujours, et conservant ses pratiques et ses traditions et ne faisant pas la distinction de ceux avec lesquels on doit communiquer, entre indistinctement en communion avec tous* (417). Ce n'est donc pas seulement le pontificat de saint Calliste qu'il censure. L'école de Calliste, dit-il, lui a survécu ; ses principes, ses coutumes, ses traditions se sont perpétuées ; et dans quel e Eglise, si ce n'est l'Eglise romaine ? Ce n'est pas seulement cette Eglise qu'il accuse d'avoir accepté et propagé les erreurs de Calliste ; il ajoute que dans tout le monde catholique, ces funestes doctrines se sont répandues et ont jeté un très-grand trouble dans l'âme de tous les fidèles (*γέγιστον ταραχὴν κατὰ πάντα τὸν κόσμον ἐν ἅπασι τοῖς πιστοῖς ἐμβάλλουτες*) (418). Voilà donc, au dire de l'auteur des *Philosophumena*, une doctrine impie qui part du siége pontifical de Rome, et qui porte ses ravages sur toute la chrétienté. Elle commence à détruire la foi des fidèles sous saint Zéphyrin, elle continue et développe sa funeste influence sous le pontificat de saint Calliste, elle est connue dans le monde entier, elle étend partout ses principes pervers, elle subsiste après la mort de son auteur ; et cependant cette hérésie, qui dure tant d'années et qui exerce tant de ravages dans la chrétienté, n'est dénoncée au monde que par l'auteur anonyme des *Philosophumena*. Que conclure de ces faits, si ce n'est que cet auteur a attaqué toute l'Eglise catholique et qu'il était lui-même un hérétique et un schismatique ?

Deuxième chef d'accusation. — Saint Calliste accusé de fomenter tous les *genres de crimes par une indulgence contraire à la sainteté et aux lois de la sainte Eglise*—. Afin de mieux comprendre l'origine, et d apprécier la valeur de ces odieuses imputations, il est à propos de rappeler ici plusieurs événements qui ont signalé le pontificat de saint Calliste. Les montanistes, excommuniés par le pape saint Zéphyrin, peut-être aux instigations de Calliste, s'emportèrent contre l'Eglise de Rome et calomnièrent son clergé ; ils censurèrent ses mœurs, qu'ils disaient être dissolues ; ils reprochèrent à leur évêque d'admettre aux ordres des hommes mariés en secondes noces, et surtout ils s'indignèrent de voir les prêtres pénitents rentrer en grâce, et après une longue expiation reprendre leurs anciennes fonctions. Dans ces circonstances difficiles, saint Calliste succéda à saint Zéphyrin, et, voulant mettre l'honneur de ses prêtres à l'abri de la calomnie, il décréta qu'on n'admettrait à porter témoignage contre les clercs, *que des hommes compétents et exempts de tout mauvais soupçon* ; il prononça en même temps l'anathème contre les rigoristes qui censuraient l'indulgence de l'Eglise envers les prêtres pénitents et soutenaient qu'on ne pouvait les rétablir dans leurs dignités (419) : les montanistes protestèrent contre ce décret, et il est probable que Tertullien voulut le désigner et le flétrir dans son traité *De pudicitia* où il s'indigne contre une ordonnance du souverain pontife qui promet l'absolution aux adultères. Les critiques supposent généralement que ce livre a été composé vers la fin du pontificat de saint Zéphyrin. Cependant nous ne rencontrons dans l'histoire ecclésiastique aucun indice d'un décret de ce pontife, qui fixe un terme à la pénitence des grands pécheurs, et permette de les recevoir dans l'Eglise ; on aurait donc peut-être le droit de reculer de deux ou trois années la date de la composition de cet ouvrage, et de le placer au commencement du pontificat de saint Calliste. Alors nous apercevons un rapport très-remarquable entre les invectives de l'auteur des *Philosophumena* et celles de Tertullien, entre le décret qui excite ces violentes récriminations et celui que nous venons de mentionner : « J'entends, dit Tertullien, qu'on a publié un arrêt irrévocable, par lequel le pontife souverain, c'est-à-dire l'évêque des évêques, a ordonné que les crimes d'adultère et de fornication seraient remis à ceux qui en auraient fait pénitence ! Quel arrêt pour être lu dans l'Eglise, pour être prononcé à la face de celle qui est chaste et vierge ! Mais à Dieu ne plaise que l'épouse de Jésus-Christ, qui est chaste, soit souillée par une telle ordonnance. Cette Eglise ne renferme point de gens à qui elle puisse promettre ce pardon ; et quand même elle en aurait, elle ne leur ferait pas de telles promesses. Car si le temple de Dieu a pu être appelé une retraite de voleurs, il ne pourra jamais être un temple de fornication (420). »

Tel était l'état des esprits. Les montanistes

(417) *Philosophum.*, p. 291.

(418) Ailleurs nous lisons : *τοῦτον (Καλλιστοῦ) κατὰ πάντα τὸν κόσμον διαχεῖσης τὰς διδασκαλίας*. p. 292.

(419) « Ad accusationem clericorum non nisi idoneos ac omni suspicione... testes admitti volui. Qui lapsis et sacerdotibus pœnitentiam agentibus veniam concedendam, ac illos qui in pristinos honores restitui posse negarent, anathemate percussit. » *Summorum urbis et orbis pontificum gesta.* » (F. Bordini, p. 90. — Cf. Bolland., *Vit. Callisti.*)

(420) « Audio edictum esse propositum, et quidem peremptorium ; Pontifex scilicet maximus, quod est episcopus episcoporum, edicit : *Ego et mœchiæ et fornicationis delicta, pœnitentia functis dimitto.* Dedictum, cui adscribi non poterit, et hoc in Ecclesia legitur et in Ecclesia pronuntiatur ! Absit, absit a Sponsa Christi tale præconium ! Illa quæ vera est, quæ pudica, quæ sancta, carebit etiam aurium maculis. Non habet quibus hoc re promittat; et si habuerit, non repromittit : quoniam et [illegible]

opposaient leurs austères maximes à l'indulgence des catholiques ; reste à savoir de quel côté se trouvait le bon droit, l'esprit véritable du christianisme, et la fidélité aux lois et aux traditions de l'Eglise. En blâmant l'indulgence des Souverains Pontifes envers les pécheurs, on condamne même la miséricorde de Jésus-Christ, ses enseignements et ses exemples ; *Je vous envoie*, disait-il à ses apôtres, *comme mon Père m'a envoyé* (*Joan.* XXI, 21) ; et il leur disait encore : Le pouvoir qui m'a été donné, je vous le donne. Ce pouvoir, n'est-ce pas de pardonner ? cette mission n'est-elle pas vers les pécheurs et non vers les justes ? Combien sont belles et consolantes les paraboles de l'enfant prodigue, de la brebis perdue et ramenée au bercail. Mais cette leçon de charité me semble encore plus admirable et m'émeut davantage lorsque j'en vois l'application dans l'histoire de la Madeleine, de la Samaritaine et de la femme adultère. A la fin du IIe siècle, on avait osé retrancher de plusieurs copies du Nouveau Testament les pages si touchantes qui parlent de cette femme coupable, mais repentante. Nous comprenons maintenant cette sacrilége suppression. Les montanistes, les tertullianistes et, parmi eux sans doute l'auteur des *philosophumena*, ne pouvaient souffrir les paroles du Sauveur à cette femme : « Ils ne vous ont pas condamnée, je ne vous condamnerai pas non plus, allez en paix et ne péchez plus. » L'Eglise catholique, toujours fidèle aux enseignements et aux exemples de son divin fondateur, a conservé dans tous les temps cet esprit de douceur et de miséricorde. On a prétendu que, durant les deux premiers siècles, elle se montrait justement sévère envers les hommes coupables de fornication et d'adultère, et que, faisant durer leur pénitence jusqu'à la fin de leur vie, elle refusait même à cette heure suprême de les admettre à la communion. Ces assertions ne pourraient être confirmées par l'histoire. Un passage remarquable de saint Cyprien nous vient ici en aide pour les réfuter, et servira aussi à justifier l'indulgence de saint Callixte et des autres Souverains Pontifes : « Quelques-uns de nos prédécesseurs dans cette province, dit-il, n'ont pas jugé convenable de donner l'absolution aux hommes coupables de fornication, et cependant ils ne se séparèrent pas pour cela de leurs collègues dans l'épiscopat, et ne brisèrent pas l'unité de l'Eglise par l'obstination de leur dureté et de leur censure, et parce que les autres accordaient l'absolution aux adultères, celui qui la refusait n'était pas retranché de l'Eglise (421).» Ces paroles montrent clairement que les rigoristes n'étaient point les plus nombreux, et que leurs principes n'étaient appuyés ni par une loi, ni par une ancienne coutume. Saint Cyprien dit seulement que *quelques-uns de ses prédécesseurs* avaient suivi cette ligne de conduite, qu'il appelle une obstination dans la dureté : *duritiæ vel censuræ suæ obstinatione* ; il ne dit pas que la plupart d'entre eux, ni même que plusieurs se distinguent par cette excessive et vaine sévérité. Ceux des évêques qui ont cru devoir agir de la sorte, il les félicite du moins de ne s'être pas séparés de la communion de leurs collègues, et de n'avoir pas rompu l'unité de l'Eglise. En présence de ces faits, que dire des accusations intentées par l'auteur des *Philosophumena* contre la mémoire de saint Callixte ? Les paroles de saint Cyprien en montrent la fausseté et l'injustice. Le Pontife Romain était demeuré fidèle aux enseignements et aux exemples de son divin Maître ; ses principes et ses actes de miséricorde étaient conformes aux usages et aux traditions de l'Eglise

L'auteur des *Philosophumena* l'accuse encore d'admettre dans les rangs du clergé des hommes qui ont convolé à de secondes noces. On ne peut dire si c'est durant la vie ou après la mort de leur seconde femme, que ces prêtres avaient été ordonnés. Dans l'un et l'autre cas, la discipline de l'Eglise n'avait encore rien déterminé d'une manière définitive. L'apôtre saint Paul avait recommandé que l'évêque ne connût qu'une femme (*unius uxoris virum*) ; mais on interprétait cette parole diversement ; plusieurs y voyaient la condamnation de la polygamie qui était en usage chez les Juifs, et telle fut l'interprétation de Théodoret ; la plupart disaient que l'Apôtre avait jugé impur et indigne de l'épiscopat l'homme qui, après la mort de sa femme, contractait de nouveaux liens. Quoi qu'il en soit, l'histoire ecclésiastique fait voir que dans les premiers temps de l'Eglise, les secondes noces n'étaient point formellement interdites au clergé. Si les lois de la discipline ne les autorisaient pas, du moins elles les toléraient. Tertullien, s'adressant aux catholiques, leur reprochait d'avoir parmi leurs évêques des hommes qui avaient contracté un second mariage (*præsident apud vos bigami*) (422). Siricius blâme les évêques d'Espagne de mépriser le précepte de l'apôtre saint Paul, en élevant à l'épiscopat des hommes qu'une seconde union avait rendus indignes de cette dignité (423). Plus tard Théodoret, accusé de la même faute, répondit qu'il avait suivi l'exemple de ses prédécesseurs, qu'Alexandre, évêque d'Antioche, et Acace évêque de Barée, avaient sacré Diogène, quoique bigame ; que Pray-

num Dei templum citius *speluncа latronum*, appellari potuit a Domino, quam mœchorum et fornicatorum. » (TERTULL., *De pudicit.*, c. 1.)

(421) « Apud antecessores nostros quidam de episcopis isthic in provincia nostra dandam mœchis non putaverunt, et in totum pœnitentiæ locum contra adulteria clauserunt. Non tamen a coepiscoporum suorum collegio recesserunt et catholicæ Ecclesiæ unitatem vel duritiæ vel censuræ suæ obstinatione ruperunt : ut quia apud alios adulteris pax dabatur, qui non dabat do Ecclesia separaretur. » (*S. Cyprian.*, epist. 52.)

(422) TERT., *De monog.*, c. 12.

(423) SIRIC., *Epist. ad Himer. Tarrac.*, c. 8 ; (LABBE, vol. II, p. 1021.)

lius avait agi de même en consacrant Domnus de Césarée; que Proclus, évêque de Constantinople, avait accepté l'ordination d'un grand nombre de prêtres qui étaient dans le même cas, et que Pontus de Palestine avait suivi la même ligne de conduite (424).

Je ne puis terminer cette apologie de saint Callixte, sans appeler l'attention du lecteur sur les conséquences des doctrines et des faits exposés dans le IXe livre des *Philosophumena*. En limitant le pouvoir d'absolution à certaines fautes, et en protestant contre l'évêque, parce qu'il délie les âmes coupables d'adultère et de meurtre, l'auteur reconnaît implicitement à l'Église le droit d'examiner et de juger les consciences; car s'il lui conteste le droit de remettre les fautes, ce sont seulement celles qui doivent, par leur énormité, provoquer toute la colère de Dieu et les rigueurs de ses ministres. Mais comment peut-on faire cette distinction des fautes plus grandes de celles qui sont moins criminelles, et appliquer une pénitence convenable aux unes et aux autres, sans l'aveu du coupable et sans le jugement de l'Église?

L'histoire ecclésiastique des premiers siècles peut jeter de la lumière sur ces pages déjà tant discutées du IXe livre des *Philosophumena*. L'absolution que notre auteur anonyme condamne n'était pas accordée au pécheur immédiatement après sa chute; elle venait à la suite d'une pénitence de plusieurs années, mais c'était encore trop tôt au jugement des montanistes. Ces esprits, tièrement sévères, voulaient qu'on fît durer la pénitence de l'adultère jusqu'à la fin de la vie: de là leur indignation contre l'indulgence des évêques catholiques qui en bornaient la durée. Cette pénitence publique, que les uns faisaient prolonger jusqu'à la mort, dont les autres établissaient le terme, suppose dans le pénitent le devoir de la confession, et dans l'Église le droit d'examen et de jugement.

Tertullien, comme l'auteur des *Philosophumena*, s'indignait de ce que le Pontife Romain avait déclaré par un édit qu'il pardonnait les crimes de fornication et d'adultère à ceux qui avaient accompli leur pénitence (*ego et mœchiæ et fornicationis delicta pœnitentia functis dimitto*). Et en même temps Tertullien enseignait la nécessité de la confession. « La preuve de la disposition à la pénitence, dit-il, est plus difficile et plus pénible; car il ne suffit pas que la voix seule de la conscience s'élève, il faut qu'un acte public serve de témoignage. Cet acte, que les Grecs expriment par le mot ἐξομολόγησις consiste dans la confession de nos péchés au Seigneur. » Il est évident qu'il n'entend pas une confession à Dieu seul, ni même une confession à un prêtre, puisqu'il demande au pécheur un témoignage public de son repentir et ailleurs il s'efforce d'aguerrir les âmes contre la honte qui les éloigne de l'accomplissement de ce devoir. « Si vous hésitez encore, dit-il, songez à ces flammes que la confession doit éteindre, et pour ne plus balancer à accepter le remède, mesurez toute la grandeur des peines futures, puisque vous n'ignorez pas qu'après le baptême, la confession a été établie comme une ressource contre le feu éternel: pourquoi êtes-vous l'ennemi de votre propre salut (425)? »

Nous pouvons encore consulter Origène, contemporain de Tertullien, de saint Callixte et de l'auteur des *Philosophumena*; il nous fera connaître quelle était, au IIe siècle, la discipline de l'Église dans l'exercice d'absolution que Jésus-Christ lui a conféré. On lit dans une homélie qu'il adressait aux chrétiens d'Alexandrie: « Il y a un pardon moins facile (que le pardon accordé par le baptême) et qu'il faut plus laborieusement obtenir par le moyen de la pénitence; alors le pécheur arrose sa couche de ses larmes, il ne rougit pas de découvrir ses péchés au prêtre du Seigneur et d'implorer de lui le remède. » Ainsi est accomplie la parole de l'apôtre: *Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise* (*Jac.* v, 14). Dans un autre discours, Origène dit aux fidèles: « Nous avons tous le pouvoir de pardonner les fautes qu'on a commises contre nous, mais celui sur lequel Jésus a envoyé son souffle comme sur les apôtres, remet les fautes que Dieu doit remettre et il retient celles dont le pécheur ne se repent pas, car il est le ministre de celui à qui seul appartient le droit de remettre les péchés. » Ce docteur de l'Église parle encore d'une manière plus explicite dans une homélie sur le psaume trente-septième: « Ceux qui ont péché, dit-il, s'ils cachent et retiennent leurs péchés dans leur cœur, sont cruellement tourmentés. Mais si le pécheur devient son propre accusateur, en se conduisant ainsi, il se débarrasse de la cause de son mal. Il importe seulement qu'il examine avec soin à qui il doit confesser ses péchés, quel est le caractère du médecin, si c'est un homme qui sait être faible avec les faibles, pleurer avec les affligés et s'inspirer de sentiments de compassion et de sympathie pour son prochain. S'il en est ainsi, lorsque vous aurez fait l'expérience de sa science et l'épreuve de sa pitié, vous devrez suivre ses avis, s'il croit que votre mal est tel qu'il doit être déclaré dans l'assemblée des fidèles, afin d'édifier les autres et de vous réformer plus aisément vous-même; il faut le faire après une mûre délibération et les sages avis du médecin (426). »

Saint Cyprien, qui n'est séparé de Callixte que par quelques années, disait aux Chrétiens que l'âme coupable d'une mauvaise pensée devait l'accuser au prêtre pour en recevoir la pénitence et l'absolution (427).

(424) Théodoret, epist., 110, *Ad Dom.*

(425) *De pœnit.*, c. 12, p. 170.

(426) *Hom. in psal.* xxxvii. — *Voy.* encore hom. 2 *in psal.* xiii

(427) *De lapsis*, 190

On voit par ces paroles que la confession secrète, faite au ministre de Jésus-Christ, précédait la confession publique. Celle-ci n'avait lieu que lorsque le prêtre l'exigeait du pénitent, et même certains crimes ne devaient jamais être révélés publiquement; tel était l'adultère chez les femmes : « Que les femmes coupables d'adultère, dit saint Basile, et qui ont confessé leur faute ne la rendent pas publique, conformément aux décisions des Pères (428).» On comprend la sagesse de cette loi. Elle avait pour objet de sauvegarder la paix et l'union des époux. Peut-être était-ce la même raison qui détermina saint Callixte et ses collègues dans l'épiscopat à ne pas prolonger jusqu'à la fin de la vie la pénitence de ce même crime. La longue durée de l'expiation aurait fait connaître la faute du coupable. Il résulte de ces faits que la confession secrète faite au seul ministre de Jésus-Christ était en usage dans la primitive Eglise. Aux témoignages de Tertullien et d'Origène il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres non moins imposants.

En défendant la mémoire de saint Callixte, j'ai montré en lui la fermeté de la foi unie à la prudence et à la modération. L'Eglise de Rome, qu'il a gouvernée, nous a apparu environnée de la vénération et de l'amour des Chrétiens, la plus belle et la première des Eglises apostoliques, la gardienne de la vérité, le centre de l'unité, la dépositaire des traditions et des lois saintes de la pénitence; les furieuses attaques dirigées contre elle ne font que relever sa gloire et manifester son autorité divine. Quelle autorité en ce monde a été plus souvent, plus longtemps, plus vivement attaquée que celle de l'Eglise romaine. Quelle autorité a été à la fois plus faible et plus puissante; plus faible si on considère ses ressources naturelles; plus puissante si on envisage les secours qu'elle reçoit de Dieu. Il était dans les décrets de la Providence qu'elle fût toujours environnée d'ennemis, et toujours prête à succomber sous leurs coups, afin que la force qu'elle déploierait et les triomphes qui couronneraient ses combats témoignassent de l'intervention même de Dieu et de l'accomplissement de la promesse de Jésus-Christ : «Mon Eglise sera bâtie sur ce rocher, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Que d'ennemis conjurés pour la détruire, les païens, les hérétiques et les Juifs? Et quel acharnement et qu'elle persévérance dans la persécution ! Pendant les trois premiers siècles, la plupart des successeurs de saint Pierre périrent dans les plus cruels supplices. Les saints mystères étaient alors célébrés dans les catacombes; on en sortait pour être traîné à l'amphithéâtre et être jeté aux tigres et aux lions. Lorsque la tolérance et le scepticisme des empereurs accordaient aux Chrétiens quelques années de trêve, il était rare que l'Eglise de Rome pût en jouir. La haine des hérétiques qui affluaient dans cette ville excitait des troubles et des scandales plus funestes aux progrès de la foi que le glaive des tyrans. Après trois cents ans de souffrances et le martyre de plusieurs millions de chrétiens, vint le règne de Constantin, qui fut pour toute la chrétienté et surtout pour l'Eglise romaine une époque de paix et de triomphe. Mais ce n'était qu'une halte entre deux guerres. Les empereurs ariens persécutèrent les catholiques fidèles à la foi de Nicée et surtout les papes qui, par cela même qu'ils étaient les premiers défenseurs de la vérité, devaient être les premières victimes de la tyrannie.

Bientôt il fallut partager le sort de l'empire et subir la loi des Barbares. Combien de fois Rome assiégée et emportée d'assaut reçut dans son sein les Vandales, les Goths, les Orientaux et tous ces dévastateurs qui avaient juré de ne laisser aucun vestige des anciennes institutions. Peu après arrivèrent les Normands : les Impériaux, ensuite les Guelfes et les Gibelins, plus tard les Français et les Autrichiens, qui tous faisaient la guerre aux souverains pontifes. Comment cette puissance a-t-elle échappé à tant d'ennemis? N'aurait-elle pas dû périr vingt fois, si elle n'avait eu pour se soutenir qu'une force humaine? Ajoutez que Rome, par sa position, ses richesses, ses monuments, ses glorieux souvenirs, était la plus belle proie de l'univers, la plus magnifique conquête que les envahisseurs pussent se proposer. Que dire des troubles et des divisions au milieu même de l'Eglise romaine, de tant de schismes qui déchirèrent son sein et de tant d'hérésies qui, à peine condamnées, se révoltèrent contre son autorité? Nous la voyons au premier et au second siècle violemment attaquée par les gnostiques, les montanistes, les marcionistes, les théodotiens, les tertullianistes et les autres, et depuis lors elle n'est jamais demeurée sans ennemis et sans combats. Que dire encore de cette transmission de l'autorité pontificale par le mode d'élection, c'est-à-dire par le genre de succession qui, dans les sociétés politiques, est le plus difficile, le plus fécond en troubles et en désordres; qui ne s'est maintenu nulle part ailleurs, et qui est ici conservée depuis dix-huit siècles ?

Cependant, avec tant d'éléments de faiblesse et de mort, cette autorité est aujourd'hui la plus ancienne du monde ; seule elle a échappé à toutes les révolutions qui ont changé si souvent la face de la terre, et devant cet océan mobile et ce flux et reflux de toutes les choses humaines, elle a vu les naufrages de tous les empires et leurs débris venir se fondre devant elle comme l'écume de la mer. Seule, au milieu des profanations et des abaissements de toutes les dignités, elle inspire toujours la vénération à ses sujets et règne véritablement sur eux,

(428) *Reg. brev.*, quæst. 288.

parce qu'elle règne sur leurs esprits et sur leurs cœurs. Seule, sans s'inquiéter du passé et de l'avenir, elle avance sans crainte au milieu des périls qui l'enveloppent de toutes parts, parce que Jésus-Christ la conduit et l'anime et que l'éternité lui appartient.

Ainsi la barque de Pierre résiste à tous les orages et domine les flots de cette mer du monde. On lit dans la sainte Ecriture que les apôtres et leur divin Maître étant montés dans une barque pour traverser le lac de Tibériade, une tempête furieuse s'éleva. Jésus s'était endormi d'un profond sommeil : autour de lui, ses disciples tremblants se voyaient ballottés de côté et d'autre sur les flots irrités. Avec la violence croissante de la tempête, leurs alarmes devinrent plus vives et ils éveillèrent Jésus par ce cri de détresse : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Il se leva, étendit les mains et calma les vents et les flots. Telle est l'histoire de l'Eglise de Rome, de cette barque de Pierre qui résiste aux tempêtes et avance sûrement, à travers mille écueils, parce qu'elle porte Jésus-Christ. Toutes les forces de ce monde conjuré contre elle ont vainement essayé de la briser. Tous les vents des passions se sont vainement déchaînés pour arrêter sa course. Mais lorsque viendront les derniers temps et que l'orage redoublera de fureur, le dernier successeur de Pierre, craignant de succomber, réveillera Jésus par ce cri d'alarme : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ; et l'on verra alors venir le Sauveur qui, par une parole, mettra fin à toutes les tempêtes de ce monde et conduira la barque de Pierre dans le port à jamais tranquille de l'éternité.

CALLIXTE (Catacombe de saint). — Cette catacombe a vu passer les plus pures gloires de l'Eglise aux jours immortels de la grande lutte ; elle a vu les souverains Pontifes, cachés dans ses profondes retraites, consacrer leurs successeurs à l'épiscopat et au martyre, blanchir dans les eaux du baptême, nourrir du pain des forts ; abreuver du vin qui fait germer les vierges, leur bercail éperdu ; elle a vu les innocentes brebis descendre par toutes les entrées et chercher devant les tombes des martyrs le courage de soutenir avec gloire leurs terribles combats. Chaque galerie, chaque grotte chaque *cubiculum* redit un épisode de la grande tribulation, le nom d'un héros, un usage sacré, un événement mémorable de ces âges d'héroïque mémoire. Il serait long de répéter en détail cette histoire de l'Eglise primitive, racontée par les mille échos des Catacombes de Saint-Calixte.

Parmi tant de faits écrits avec le sang de nos pères et qui devraient être écrits en lettres d'or dans la mémoire de leurs enfants, arrêtons-nous à quelques-uns qui, par leur importance, composent la trame générale de cette période historique, la plus merveilleuse que le monde ait jamais vue. Comme ces fleuves, descendus du flanc des montagnes, qui arrosent les vallées et disparaissent dans les entrailles de la terre pour ressortir un peu plus loin avec une nouvelle majesté, l'Eglise, descendue des hauteurs du Calvaire, coule d'abord à la surface du globe depuis Jérusalem jusqu'à Rome ; mais bientôt, contrariée dans sa marche victorieuse par la persécution, elle se cache au sein des catacombes, d'où elle sortira pleine d'une vigueur nouvelle.

Au commencement du IIe siècle, sous l'empire d'Antonin, elle descend au cimetière de Saint-Callixte, mais elle y descend vivante dans la personne du pape saint Télesphore. Deux illustres martyrs de Milan viennent trouver l'auguste vieillard et le conjurent de donner pour évêque à leur Eglise saint Calimère, leur frère dans la foi. Le Pape se rend à leurs vœux et fait couler sur le front du nouvel élu l'huile sacrée qui en fait un pontife et un martyr (429) ; quelle ordination !

Voici une autre ambassade : le pape saint Urbain, caché dans la même catacombe, voit arriver un jour deux illustres romains, Valérien et Tiburce ; ils sont envoyés par sainte Cécile qui vient de les convertir à la foi. La noble vierge a dit à son époux : « Valérien, allez jusqu'au troisième milliaire de la voie Appienne. Là, vous trouverez des pauvres qui demandent l'aumône aux passants ; je les ai souvent assistés, et ils sont très au courant de mon secret. Lorsque vous arriverez, vous les saluerez, en disant : Cécile m'envoie auprès de vous afin que vous m'indiquiez le saint vieillard Urbain, pour qui elle m'a chargé d'une commission secrète. » Les pauvres leur indiquent une des entrées du vaste cimetière. Ils y descendent, et, suivant les indications qu'on leur a données, ils arrivent au saint Pontife ; de ses mains vénérables ils reçoivent la robe blanche du baptême, qu'ils rougissent, peu de jours après, dans le sang du martyre (430).

Quelques années plus tard le pape saint Etienne prenait le chemin de la même catacombe, dont il lit longtemps sa demeure, son séminaire et sa cathédrale. Le lendemain de sa mort, on envoyait aux frères restés dans Rome, le pain sans lequel les chrétiens se croyaient incapables du martyre (431). L'acolyte Tarsicius est chargé de l'auguste commission. Arrivé près des murailles de la ville, non loin du lieu où s'élève aujourd'hui la petite église *Domine, quo vadis*, il est rencontré par des soldats qui l'arrêtent et lui demandent ce qu'il porte. Afin de ne pas livrer les perles aux pourceaux, Tarsicius refuse de répondre. A l'instant il est accablé d'une grêle de coups de pierres et de bâtons ; il expire

(429) Bar., *Annot. ad Martyr.*, 31 Jul., et Jan 5.
(430) *Act. B. Cæcil.*
(431) « Idoneus esse non potest ad martyrium, qui ab Ecclesia non armatur ad prælium, et mens deficit quam non accepta eucharistia erigit et accendit. » (S. Cypr.)

martyr de son respect pour la sainte eucharistie. Les soldats retournent son corps, fouillent ses vêtements et ne trouvent rien. Saisis de frayeur, ils se dirigent vers la porte Capena, y rencontrent une multitude de chrétiens qui se glissent dans les cimetières pour y célébrer les obsèques du pape Etienne, martyrisé la veille. Ils vont trouver l'empereur pour l'informer de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont vu. C'est alors que Valérien publie le barbare édit par lequel il interdit aux chrétiens l'entrée des cimetières (432).

Nonobstant la défense impériale les pasteurs et le troupeau continuent de chercher un asile dans les vastes catacombes de Saint-Callixte; mais les païens en ont découvert quelques entrées, et les papes Sixte et Caïus arrosent de leur sang ces mêmes lieux, théâtre récent du martyre de saint Etienne. Voilà quelques-uns des faits accomplis dans le cimetière de Saint-Callixte. Ils donnent l'idée de la vie de l'Eglise, de la violence des persécutions, et du courage héroïque de nos pères, capables de braver, pour conserver le trésor de la foi, toutes les horreurs d'une existence toujours placée entre les angoisses de la crainte et la perspective de l'échafaud.

Leur courage et leur foi se révèlent encore dans la sépulture qu'ils donnent aux martyrs. C'est ici qu'après avoir, malgré les bourreaux, retiré du Tibre ou enlevé des voies publiques, du grand Cirque ou du Colisée les corps sanglants de leurs frères, ils viennent les inhumer pendant la nuit. Au premier rang des glorieuses victimes qui peuplent les immenses catacombes de Saint-Callixte, figurent les saints papes Anicet, Antère, Pontien, Fabien, Corneille, Lucius, Etienne, Sixte II, Denys, Eutychien, Eusèbe et Melchiade, tous martyrs. On peut ajouter les autres saints pontifes Zéphirin, Urbain, Marc et Damase; car les cimetières particuliers dans lesquels ils furent déposés font partie du cimetière de Saint-Callixte.

Sur la même ligne se place le capitaine des gardes prétoriennes, saint Sébastien. Son nom est tellement populaire, qu'il absorbe en quelque façon celui de saint Callixte et s'impose généralement aux catacombes de la voie Appienne. Jeté après sa mort dans le grand égout, il en fut retiré la nuit suivante par sainte Lucine, et déposé au cimetière de Saint-Callixte. A tant de noms célèbres, si l'on ajoute ceux de sainte Cécile, de saint Maxime, de sainte Lucine et une foule d'autres, on conviendra sans difficulté que la voie Appienne continue d'être sous le christianisme ce qu'elle fut sous le paganisme, la reine des voies et le quartier général de la gloire.

CAMPAGNE ROMAINE, son aspect. *Voy.* LATIUM.

(432) ARINGHI, lib. III, c. 11, p. 269.
(433) In *Hypopantic. fest.*
(434) Tome V, p. 1297.
(435) Verbo *Candelaria.*

CAMPANORUM FESTUM, *la fête des Cloches*, ou le jour auquel on célébrait celui de leur baptême ou consécration. — Dans plusieurs villes de France, cette espèce de fête était autrefois fixée au 25 mars, jour de l'*Annonciation*, les cloches servant à *annoncer* aux fidèles les fêtes de l'Eglise.

CANDELIÈRE (LA) ou *Chandelause*, aujourd'hui la *Chandeleur* ou la *purification de la sainte Vierge*.— Les anciens noms de cette fête se lisent dans un sermon d'Alcuin (433). Une charte de 1207, citée par Ughellus (434), et une autre de 1286, citée par Ducange (435) en font aussi mention... « Cette fête était ainsi appelée, dit Ducange, à cause des *chandelles allumées*, que le pape Gélase ordonna aux fidèles de porter, après avoir abrogé les *Lupercales* qui, selon Varron, se célébraient au mois de février. » Le Pape Sergius y ajouta des litanies et des processions publiques, en supprimant toutefois ses luminaires, comme le remarquent Baronius et le Vénérable Bède.

CANISTRA. — Lampes en forme de corbeilles, ou plateaux placés au-dessous des lampes.

CANON (LE GRAND). — On nomme ainsi le *jeudi de la quatrième semaine de Carême*, fêté chez les Grecs, avec quelque solennité. On lui a donné ce nom, parce que c'est en ce jour qu'ils chantent un office nommé *Canon*, lequel est composé des traits de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui sont comme une espèce de règle proposée pour régler sa conduite sur celle des saints personnages qui s'y trouvent nommés. Cet office a pour auteur André de Jérusalem, originaire de Damas, qui vivait dans le VIIe siècle, connu aussi dans les auteurs ecclésiastiques sous le nom d'André de Crète parce qu'il fut archevêque de Candie, nom moderne de cette île. Cet office porte, dans quelques liturgies anciennes, les noms de *Tréodes* ou d'*Idiomètes;* nous en parlerons à leur place. Quelques Grecs modernes pensent que le *grand canon* n'était autre que le premier dimanche de Carême, mais leur erreur a été démontrée par Allatius (436). On appelle encore *Canon*: 1° la série des livres de la Bible; 2° un recueil de réglement de discipline de l'Eglise primitive; 3° la décision d'un concile en matière de dogme et de discipline; 4° les formules de la messe que le prêtre doit suivre pour consacrer l'Eucharistie.

CANONISATION, *quelles en sont les conditions*. — *Voy.* CATACOMBES § VI.

CANTATORIUM. — Nom du livre d'office qui renferme les antiennes qui doivent être chantées par l'officiant. Amalaire le cite dans sa chron. pontif. et Bona, *De rebus liturg.*, p. 275.

(436) Léon ALLATIUS, *Ecclesiæ Orient. et Occident., perpetua consensio*, cap. *De Dominic.* c. 13, p. 1459. — COMBEFIS, editio Andreæ Cret.

CANTHARA CIROSTATA, *chandeliers* (437) ou *candélabres*, pour recevoir des cierges en cire. — Ils étaient désignés par d'autres noms, tels que *Paschalia*, lorsqu'ils servaient aux fêtes de Pâques, etc.

CAPITILAVIUM. — Nom du dimanche des Rameaux, dans les vieux auteurs liturgiques. Ce nom lui vient de ce que dans ce jour on lavait la tête de ceux qui devaient être baptisés, pour nettoyer les saletés qu'ils avaient contractées pendant le Carême. On sait que l'usage du bain était interdit aux pénitents, et qu'ils se couvraient la tête de cendre par humilité. Les soins du corps devaient occuper bien peu ceux qui étaient sous le coup des pénitences publiques et qui étaient si préoccupés des arrêts de la justice d'un Dieu irrité. Il était encore nommé *Pascha petentium*, la *Pâque des postulants*, suivant Alcuin (438) qui le tenait d'Isidore, dans ses origines, lib. VI; et aussi *Dominica indulgentiæ*, le *dimanche de l'indulgence* (439). C'était à cette époque que du temps de saint Ambroise on rendait la liberté aux débiteurs. A Paris, dit Casalius, on faisait une procession composée de tous ces malheureux à la suite du clergé (440). Cet usage pourrait être venu des Hébreux, qui délivraient leurs débiteurs à la Pâque. Bède et Liranus (441) le pensent ainsi.

CAPITULATUM. — Suivant Génébrard, chap. 2e de la *Liturgie apostolique*, c'est l'ancien nom du voile de figure carrée qui se mettait autrefois sur l'autel quand on y avait déposé tout ce qui était nécessaire au sacrifice; c'est ce que saint Clément nomme *altaris vestimentum*, qui, dans plusieurs églises, fut remplacé par des rideaux, comme nous l'apprend Victor d'Utiques (442). Ce voile rappelait celui qui couvrait le tabernacle de l'ancienne loi (*velamen hyacinthinum*). Le *capitatulum* a été remplacé par la *palle*, à laquelle quelques écrivains donnent pour étymologie, *pallium*, comme qui dirait *manteau*; *Palla palliat*, dit le savant Durandus, *id est abscondit sacrummysterium.* Alcuin dit aussi que le *capitulatum* peut représenter le suaire dans lequel fut ensevelie et comme voilée la sainte humanité de Jésus-Christ jusqu'à sa résurrection. Saint Augustin appelait le *capitulum* du nom de *sudarium* (443).

CAPUT JEJUNII, *jour des Cendres.* — On le trouve aussi nommé dans le sacramentaire de saint Grégoire, les conciles, les canons saxons, etc.

CARAMENTRANUM, en vieux français. *Carême-entrant* ou le *mardi gras.* — Chronique de Rouen, ann. 1249 (444).

CARNE. — Vieux mot qui signifie coin et angle, et fut souvent employé pour désigner l'angle de l'autel; les prêtres de la *carne* étaient ceux qui se tenaient au coin de l'autel (445).

CARNIPRIVIUM. — On désigne ainsi tantôt les premiers jours du carême, tantôt le dimanche de la Septuagésime, parce que dans les siècles de ferveur, les fidèles et surtout les religieux et le clergé commençaient à pratiquer l'abstinence dès cette époque (446). L'on donnait ce nom, en y ajoutant *vetus*, au premier *dimanche de Carême.* Avant le IXe siècle, dans l'Eglise latine, on ne commençait à garder l'abstinence que le premier dimanche de Carême; mais l'on ne jeûnait pas les quatre derniers jours de la Quinquagésime, comme on l'a fait plus tard.

CARPOCRATES. *Voy.* GNOSTICISME.

CARRENA ou *CARINA.* — Nom donné au Carême ou au jeûne de 40 jours dans les canons du concile de Salgunstadt, tenu en 1022 au diocèse de Mayence (447). Pierre Damien (448) et les constitutions de Cîteaux en font mention.... *Solemnis pœnitentia quæ carrena solet appellari.*

CATACOMBES. — Représentez-vous autour de la Rome qui brille au soleil, une autre Rome de plusieurs lieues d'étendue, cachée dans les entrailles de la terre, avec ses différents quartiers, désignés par des noms illustres; ses nombreux habitants de tout âge, de tout sexe, de toute condition; ses places publiques, ses carrefours, ses chapelles, ses églises avec toutes leurs parties; ses peintures, vivant tableau de la foi et des dispositions des générations dont elle est la demeure; ses innombrables galeries étagées les unes au-dessus des autres jusqu'au nombre de quatre et même de cinq, tantôt basses et étroites, tantôt hautes et larges; tantôt courant en ligne droite, tantôt se courbant sur elles-mêmes, fuyant dans tous les sens, se coupant, se mêlant, comme les allées d'un immense labyrinthe; ces galeries, ces places, ces chapelles, éclairées extérieurement, de distance en distance, par des ouvertures pratiquées à la surface du sol, et illuminées intérieurement par des millions de lampes de terre cuite ou de bronze, affectant la forme d'une nacelle; partout, à droite et à gauche, du sol jusqu'à la naissance des voûtes des tombeaux, taillés horizontalement dans les parois des galeries; telle est, autant qu'il est possible de le représenter par le discours, la forme de Rome souterraine. Quant à son étendue, il suffit de dire, suivant le calcul des hommes dont la vie se passe à l'explorer, que si toutes les galeries étaient mises bout à bout, *elles formeraient une rue de*

(437) C'est au Pape saint Melchiade, vers 311, que l'on doit l'usage des chandeliers sur les autels.
(438) *De divin. offic.*, cap. 15.
(439) Hieronym., *in Lectionar.*, et *in Ordin. Rom.*
(440) Casal., *De ritibus Christianor.*, 515.
(441) *In Matth.* XXVII.
(442) Lib. I *De persecut. Vandalica*, n. 1.
(443) *Lib. contr. Crescent.*
(444) *Acta monast.*, Moreti.
(445) *Voyages liturgiques*, p. 170.
(446) Allatius, *Liturgia Græcor.*
(447) Ferrarius, *Not. ad concil.*
(448) Epist. 7.

trois cents lieues de longueur, bordée de six millions de tombes (449).

Quelle est l'origine de cette ville, unique dans l'univers, dont elle est la plus étonnante merveille?

§ I. — *Origine des catacombes.*

Les archéologues des trois derniers siècles prétendent, en général, que nos catacombes furent primitivement ouvertes par les anciens Romains. A leur tête, marchent l'immortel Bosio, Aringhi et l'excellent Boldetti. Une étude plus approfondie fait croire au P. Marchi que nos cimetières sont d'origine exclusivement chrétienne. Simple historien, je vais rapporter les raisons de part et d'autre, laissant au lecteur le soin de choisir lui-même l'opinion qui lui conviendra.

Commençons par l'étymologie du nom. Attenant à la partie de l'église de Saint-Sébastien qui regarde la voie Ardéatine, on trouve une enceinte souterraine, demi-circulaire et construite en maçonnerie. Cette enceinte, où furent déposés les corps de saint Pierre et de saint Paul, touche au vaste cimetière de Callixte ou de saint Sébastien, avec lequel cependant elle n'a aucune communication. A elle seule fut donné originairement et appartient proprement le nom de *catacombes*, c'est-à-dire *lieu près des tombeaux*, dont on a fait plus tard, suivant quelques auteurs, le nom de *catacombes*, appliqué à tous les cimetières de Rome. De là cette expression si fréquente du Martyrologe : *Romæ ad Catacombas natalis sancti*, etc.; à Rome, *près des catacombes, nativité de saint*, etc., pour indiquer que le martyre eut lieu près de l'enceinte dont je viens de parler. D'autres font dériver le mot catacombe du grec *catacombé* qui veut dire *fosse profonde, excavation, souterrain*, parce que les cimetières de Rome sont creusés dans les profondeurs des carrières de Pouzzolane (450).

Quelle main avait primitivement ouvert ces carrières? Evidemment une main païenne. Les Romains, suivant Boldetti, ne tardèrent pas à reconnaître que la campagne où leur ville est assise renfermait d'excellents matériaux pour les constructions, tels que le tuf et le sable appelé *Pouzzolane*. La pensée leur vint naturellement d'en opérer l'extraction. Mais, afin de ne point endommager la surface du sol, ils pratiquèrent seulement de petites ouvertures, au moyen desquelles, descendant dans les profondeurs de la terre, ils en fouillèrent les entrailles : un pareil système conciliait tous les avantages. D'une part il laissait à peu près intacte la superficie de la campagne; d'autre part, il donnait la facilité d'extraire tous les matériaux exigés pour les monuments qui embellirent la capitale du monde. Ce genre d'exploitation était d'ailleurs très-possible aux Romains, grâce à la multitude de leurs esclaves. Placés sur de longues files, comme les maçons que nous voyons, échelonnés les uns au-dessus des autres, se passer de main en main les pierres destinées à un édifice, les esclaves se transmettaient de proche en proche, le tuf et la pouzzolane, qui parvenaient ainsi jusqu'à la surface du sol.

Ces excavations s'appelaient *latomiæ, arenariæ, carrières de pierre, carrières de sable*. Plusieurs existaient lorsque le christianisme s'introduisit à Rome; d'autres étaient en voie d'exploitation. Parmi les dernières on compte celle des *voies Salaria, Appia, Aurelia et Nomentane* (451). La formation des premières nous est révélée et par la simple raison et par le témoignage des auteurs profanes. Partout où il existe de grandes cités, les matériaux employés à la construction de ces villes durent évidemment laisser dans le voisinage des carrières plus ou moins étendues. Ainsi Naples, Syracuse, Paris en possèdent qui sont de véritables catacombes : Carthagène avait aussi les siennes. Cicéron, Suétone, Vitruve désignent les souterrains de Rome de manière à ne laisser aucun doute sur leur origine. Dans le *discours pour Cluentius*, Cicéron parle d'un certain Asinius qui, attiré dans les jardins des faubourgs et entraîné dans des arénaires hors de la porte Esquiline, y fut secrètement égorgé (752). Néron se voyant au moment d'être pris, fut engagé par Phaon à se cacher dans une arénaire : « Mais, dit Suétone, il refusa de s'ensevelir ainsi tout vivant (453). » Pour désigner ces souterrains, Vitruve se sert du même terme *arenariæ* (454).

Or, continue Boldetti, les Chrétiens, se trouvant poursuivis et persécutés à outrance, cherchèrent un asile dans ces vastes cavernes. Ils pourvurent ainsi à la sûreté des vivants; mais cela ne suffisait pas. Afin d'ensevelir leurs frères mis à mort pour la foi ou décédés naturellement, ils creusèrent des tombeaux dans les parois des souterrains. Que tel ait été l'usage fait par les premiers fidèles de ces anciennes carrières, la preuve en est non-seulement dans les inscriptions recueillies par le pieux et savant Severano, continuateur de Bosio, mais encore dans les actes des martyrs. Ceux des saints Marc et Marcellin disent en termes exprès : « Ils furent ensevelis sur la voie Ap-

(449) « ... I Cimiterj mille ducento chilometri di longezza con sei millioni di sepoltori.... » Le P. Marchi, *Monumenti primitivi delle arti cristiane nella metropoli del cristianesimo*, etc., p. 90, Rome 1844.

(450) « Locus cavus atque profundus, qualia Romæ præsertim cœmeteria esse solebant in arenariis profundis cryptis excavata. » — Baron. *Annot. ad Martyr.*, 29 Junii.

(451) Boldetti, lib. I, c. 2, p. 5.

(452) « Asinius autem brevi illo tempore, quasi in hortulos iret, in arenarias quasdam extra partem Exquilinam perductus occiditur. » (C. 15.)

(453) « Ibi, hortante eodem Phaonte, ut interim in speciem egestæ arenæ concideret, negavit se vivum sub terram iturum. » (*In Ner.*, c. 47.)

(454) *De architect.*, II, 4.

pienne, à deux milles de Rome, au lieu appelé *ad arenas (près des arènes)*, parce qu'il y avait là des carrières d'où l'on tirait du sable pour construire les murailles de la ville (453). » Tel est, suivant les archéologues dont j'ai parlé, l'origine des catacombes. Tous accordent néanmoins que les chrétiens ont considérablement agrandi les arénaires païennes, et même qu'à l'exception de la galerie supérieure, les cimetières sont l'ouvrage exclusif de nos pères (456).

Voici maintenant l'opinion du P. Marchi. Comme ses devanciers, il admet l'existence des arénaires et des latomies, c'est-à-dire des carrières de sable et de pierre ouvertes par les Romains antérieurement au christianisme ; mais il soutient qu'elles n'ont aucun rapport avec nos catacombes ; que celles-ci sont d'origine exclusivement chrétienne, aussi bien dans la galerie supérieure que dans les galeries inférieures ; en un mot que les païens n'ont donné, suivant son expression, ni un coup de pic, ni un coup de ciseau dans les cimetières chrétiens (457).

D'abord, l'origine, moitié païenne et moitié chrétienne, des catacombes ainsi que la destination chrétienne donnée aux arénaires ou aux latomies païennes, est une assertion qui ne repose sur aucun témoignage de l'antiquité. Or, le silence absolu des historiens de l'ancienne Rome, ne paraît-il pas inexplicable? Qui ne connaît l'amour et la fidélité minutieuse avec laquelle Tite-Live, Pline, Suétone, Tacite et tant d'autres, ont décrit les monuments de la capitale du monde? Les théâtres, les cirques, les acquéducs, les voies, les égoûts mêmes, rien n'a été oublié. Et nos catacombes, la plus grande de toutes les merveilles de Rome, ils ne les ont pas décrites, ils n'en ont pas dit un seul mot! Leur silence ne devient-il pas une preuve positive qu'ils ne les connaissaient pas! Et s'ils ne les connaissaient pas, n'est-on pas en droit de conclure qu'elles n'existaient pas avant l'établissement du christianisme, et que les païens sont complétement étrangers à leur création.

De plus, si la grande nécropole était l'ouvrage des païens, les inscriptions suppléeraient au silence de l'histoire, et rendraient au moins quelque témoignage de son origine ; pourtant il n'en est rien. Sur tant de milliers de tombes découvertes, depuis trois siècles, dans nos souterrains, on n'a pas rencontré une seule inscription dont le millésime soit antérieur à l'ère chrétienne ; toutes les dates sont postérieures à la prédication de l'Evangile.

Il faut descendre jusqu'au XVIe siècle pour trouver l'origine de l'opinion qui fait de nos cimetières des arénaires ou des latomies. Mise au jour par les archéologues de cette époque, on l'a répétée sans prendre la peine d'en rechercher les fondements ; et, de nos jours, elle est parvenue à l'état de monnaie courante.

Bosio, le prince de l'archéologie sacrée, ou peut-être ses continuateurs, Severano et Aringhi l'avancent comme un fait admis, dont ils dédaignent de fournir les preuves (458).

Boldetti se fonde sur les actes des saints Marc et Marcellin, qui placent la sépulture des deux martyrs près de la voie Appienne, au lieu appelé *ad arenas ;* il en conclut que les cimetières chrétiens étaient ouverts dans les arénaires païennes (459). Aurait-on jamais cru ces paroles susceptibles d'une pareille interprétation? N'est-il pas évident que l'auteur a voulu exprimer, d'une part, que le cimetière où les deux martyrs furent ensevelis avait une étroite relation avec l'arénaire, du voisinage de laquelle il prenait son nom ; et d'autre part, que cimetière et arénaire étaient deux choses distinctes. Il ne dit pas qu'ils furent ensevelis *in cryptis arenarum*, ce qui eût été impossible dans un temps où, suivant le même auteur, on tirait du sable pour la construction des murs de Rome, *quia cryptæ arenarum illic erant, ex quibus Urbis mœnia struebantur.* Il dit simplement : *in loco qui dicitur* Ad arenas : « Au lieu appelé *près des carrières de sable ;* » ce qui est bien différent. Pourquoi confondre deux souterrains, si clairement distingués dans le texte? Comment, sur une relation si légèrement examinée, établir en principe que les chrétiens convertirent à leurs pieux usages les excavations païennes?

Bottari est encore plus faible. Toute son argomentation se réduit à dire : « Asinius fut tué dans les arénaires du mont Esquilin ; Néron fut pressé de se cacher dans les arénaires de la voie Nomentane ; » donc les catacombes chrétiennes furent originairement crensées par les païens (460). Où en serions-nous, s'il fallait se rendre à des raisonnements de l'évidence et de la force de celui-ci. Les deux faits cités par Bottari prouvent très-bien que cent ans avant l'établissement du christianisme, Rome avait des arénaires hors de la porte Esquiline, et qu'il en existait hors de la porte Colline peu d'années après que les chrétiens eurent commencé à creuser leurs cimetières. Ils prouvent encore que ces arénaires étaient des cavernes très-favorables aux

(453) « Sepulti sunt via Appia milliario secundo ab Urbe, in loco qui vocatur *ad arenas*, quia cryptæ arenarum illic erant, ex quibus Urbis mœnia struebantur. » (Bolland., 10 Jul.)

(456) ... « Da' sostenitori della opinione contraria alle cristiane origini de' nostri cimiterj si concede un esclusivo diritto e un tranquillo possesso su tutte quelle parti della Roma Sotterranea che son cavate sotto un primo piano. » (Marchi, p. 55.)

(457) « Debbo innanzi tutto far palesi le ragioni, per le quali credo, che ne' nostri cimiterj il pagano non abbia dato mai un colpo nè di piccone, nè di scalpello. » (Id., p. 7.)

(458) *Roma Subterranea*, t. I, c. 1.

(459) Boldetti, *Osservazioni*, etc., lib. I, c. 2, pag. 5.

(460) *Pitture et sculture*, etc., I, 2.

brigands qui voulaient commettre des assassinats sans être vus de personne, et aux coupables qui voulaient se soustraire aux recherches de la justice. Mais quel rapport entre ce double fait et l'origine païenne de nos catacombes?

Non-seulement l'antiquité se tait sur cette origine prétendue païenne de nos cimetières; la raison et l'expérience prouvent de plus qu'elle est une chimère. Quel était le besoin des chrétiens persécutés? sinon de trouver un refuge contre les recherches passionnées de leurs ennemis. Or, ce refuge pouvaient-ils le trouver dans les arénaires ou latomies païennes? Les unes étaient encore en pleine exploitation, les autres étaient peut-être abandonnées; mais toutes étaient connues des païens qui les avaient ouvertes? S'y établir d'une manière permanente, y placer leurs autels et les tombes de leurs morts, n'était-ce pas pour les chrétiens, se livrer un peu plus tôt ou un peu plus tard à une mort certaine? Chercher leurs victimes dans les seuls lieux capables de leur offrir une retraite, n'était-ce pas la première pensée qui devait venir aux persécuteurs? A moins de supposer les chrétiens dénués de sens, est-il permis de leur attribuer une pareille conduite?

Que dans un premier moment de frayeur, lors, par exemple, que la persécution de Néron éclata, les chrétiens se trouvant pris au dépourvu, se soient réfugiés passagèrement dans les cryptes païennes, cela est non-seulement possible, mais encore vraisemblable. De cette circonstance trop peu remarquée, est venue, je crois, en grande partie du moins, l'origine prétendue païenne de nos catacombes. En effet, l'étude attentive des lieux montre qu'à l'entrée des cimetières chrétiens se trouve assez souvent une arénaire païenne ou une latomie. D'une part, ainsi que nous l'avons dit, il était naturel que les premiers chrétiens cherchassent un asile momentané dans ces vastes cavernes; d'autre part, il est certain qu'ils ne pouvaient mieux placer, du moins au commencement, la porte de leurs cimetières. Telles sont, en effet, les sinuosités, l'étendue et l'obscurité de ces carrières primitives, qu'il est facile de s'y égarer; et, à plus forte raison, d'y pratiquer des ouvertures secrètes pour s'enfoncer dans les entrailles de la terre. Ces cavernes abandonnées leur offraient une autre utilité. Ils pouvaient, sans se compromettre, y déposer les matériaux provenant des premières galeries qu'ils creusaient à leur usage: mais, je le répète, les arénaires ou les latomies païennes n'ont rien de commun avec les catacombes auxquelles elles servent simplement de vestibule.

Néanmoins, comme je l'ai dit, ce voisinage est la cause probable de l'erreur que nous combattons: erreur qu'il était pourtant facile d'éviter. Entre les carrières païennes et les cimetières chrétiens, on remarque une telle différence, qu'il est impossible, à l'observateur attentif de les confondre. Les premières, larges et spacieuses, ouvertes généralement à quelques pieds au-dessous du sol, prouvent évidemment l'intention d'une exploitation matérielle, ainsi que le loisir et tous les moyens de l'opérer. Les autres, au contraire, basses et resserrées, s'enfonçant à une grande profondeur, annoncent avec la même évidence un but tout différent. Ajoutez qu'elles trahissent à chaque pas la crainte de l'ouvrier, le manque de temps et quelquefois la privation des outils ou des ressources nécessaires.

Pour ne conserver sur ce point aucun doute, il suffit de comparer les catacombes de Naples, ouvrage incontestable des païens, avec les latomies ou les arénaires de Rome et les cimetières chrétiens. Il résulte de cette comparaison que la galerie supérieure des catacombes, la seule dont les adversaires réservent l'origine aux anciens Romains, est toute aussi chrétienne que les galeries inférieures. S'il en était autrement, on y remarquerait quelques traces de sa création et de sa destination primitive. Eh bien! on n'en trouve aucune. Pour ne citer que deux exemples, dans le cimetière de Saint-Hippolyte, les galeries inférieures du quatrième étage, et dans le cimetière de Saint-Thrason, celles du second, du troisième, du quatrième et du cinquième étage sont d'une forme parfaitement semblable aux galeries supérieures. Il est donc clair qu'elles n'ont ni une origine ni une destination différente. Or, puisque on accorde aux chrétiens l'honneur d'avoir creusé les galeries inférieures, sur quel motif pourrait-on leur refuser celui d'avoir ouvert la galerie supérieure?

J'ai dit que les arénaires ou les latomies païennes servaient de vestibule aux cimetières chrétiens; mais ce fait, dont on connait la cause, est loin d'être général. Lorsque le christianisme eut fait à Rome de nobles conquêtes, et il en fit dès le premier voyage de saint Pierre, des catacombes s'ouvrirent dans l'enceinte des jardins et des propriétés particulières. L'histoire nomme avec reconnaissance les illustres matrones Priscille, Cyriaque, Lucine qui s'empressèrent d'offrir l'intérieur de leurs villas pour servir de sépulture aux martyrs. La charité leur donna de nombreux imitateurs. Ouvrir des cimetières inaccessibles aux païens et procurer aux fidèles des asiles où ils pussent sans crainte, cacher leur vie, déposer leurs morts, célébrer leurs mystères, était d'ailleurs une nécessité générale (461). Aussi il va de soi-même que ce n'est ni dans les arénaires, ni dans les latomies, ni sur le bord des voies romaines qu'il faut chercher les entrées primitives de ces catacombes.

(461) « Haud procul extremo culta ad Pomœria vallo,
Mersa latebrosis crypta latet foveis;
Hujus in occultum gradibus via prona reflexis.
Ire per anfractus luce latente docet. »

PRUDENT., hymn. 11; BOLDETTI, c. 2, p. 8.

Les vestiges qui en restent se trouvent aujourd'hui dans les vignes et dans les champs abandonnés des environs de Rome. Quant aux portes actuelles, voûtées, maçonnées, bâties, elles sont postérieures à la paix de l'Église, c'est-à-dire contemporaines du IVe et même du Ve siècle. Indépendamment du caractère de l'architecture et des témoignages de l'histoire qui fixent cette date, il est impossible de leur assigner une époque antérieure, à moins de supposer que les chrétiens ont voulu, de gaieté de cœur, livrer leur refuge aux regards de tous les passants et mettre les persécuteurs sur les traces de leurs victimes (462).

Jusqu'à ce moment, trois choses sont établies : la première, que l'antiquité ne dit pas un mot de l'origine païenne de nos catacombes ; la seconde, que les arénaires et les latomies païennes ont servi de vestibule à plusieurs cimetières chrétiens, sans avoir rien de commun avec ces derniers ; et la troisième, que la galerie supérieure n'est pas moins l'ouvrage d'une main chrétienne que les galeries inférieures. Il reste à prouver que la supposition moderne de l'origine, moitié chrétienne moitié païenne des catacombes, est une assertion dénuée de fondement et dont la nature même du sol démontre la fausseté.

Le sol de la campagne romaine n'est pas un terrain primitif, mais un terrain de formation secondaire. La pierre volcanique ou le tuf en forme le caractère général et présente au géologue trois nuances bien distinctes :

Le tuf *lithoïde* qui a la dureté du silex ou du granit, et qui peut être employé avec succès comme assise ou comme base dans les plus grands édifices.

Le tuf *granulaire* qui se taille facilement, mais que le grand air décompose, et que le transport, s'il est un peu saccadé, fait tomber en gravats. Employé sur place et dans les fondements des constructions de moyenne grandeur, il offre assez de consistance pour supporter des excavations et des voûtes sans danger d'éboulement.

La *pouzzolane*, simple nuance du tuf granulaire, est une roche sablonneuse dont les parties, privées de toute espèce de ciment, n'ont entre elles aucune cohésion ; en d'autres termes, c'est du sable, mais du sable excellent.

Cela posé, on comprend sans peine que les Romains aient creusé de vastes carrières de tuf lithoïde et de pouzzolane ; double élément de leurs immenses constructions, qu'ils l'aient fait et refait sur une large échelle, l'histoire le dit, l'aspect de la campagne romaine le montre, et toutes les ruines en offrent la preuve palpable. Mais autant ils avaient intérêt à rechercher le tuf lithoïde et la pouzzolane, autant ils en avaient peu à extraire le tuf granulaire. Impropre par lui-même à la construction des grands édifices, ou même des édifices exposés au contact de l'air extérieur et du soleil, il ne peut y servir que comme sable, c'est-à-dire, comme partie intégrante du ciment. Dira-t-on que les Romains ont suivi jusque dans les profondeurs du sol et qu'ils ont exploité les filons maigres et irréguliers du tuf granulaire, afin de le réduire en poudre et d'en faire de la pouzzolane ? Mais la pouzzolane se trouve en immense quantité et dégagée de tout alliage, presque à fleur de terre, sur toutes les collines des environs de Rome. Elle se présente ainsi, notamment dans l'arénaire voisine des Catacombes de Sainte-Agnès, arénaire ouverte par les païens et non encore épuisée. Or, peut-on supposer qu'un entrepreneur de bâtiments qui trouve sous la main et presque sans frais des matériaux excellents, s'impose l'énorme peine et l'énorme dépense d'aller les chercher dans les entrailles de la terre, où ils sont d'une qualité inférieure ?

A cette première question s'en joint une autre. Dans les carrières de pouzzolane beaucoup plus friable, et, par conséquent, beaucoup plus facile à extraire et à transporter que le tuf granulaire, les païens ont pratiqué des excavations deux, trois, quatre fois plus larges que les galeries des Catacombes ; dans les latomies, les excavations présentent une largeur de vingt, de trente et de quarante mètres ; et dans les carrières de tuf granulaire, on se serait réduit au faible espace de huit ou neuf mètres. Cela se conçoit-il ? Le désir de trouver la plus grande quantité possible de matériaux, l'avantage de l'entrepreneur, la facilité de la circulation pour les ouvriers, les bêtes de somme et les tombereaux, expliquent très-bien les vastes excavations des arénaires et des latomies. Comment se fait-il que pour l'extraction du tuf granulaire, on oublie toutes ces considérations ? D'où vient qu'on se resserre dans des galeries tellement étroites, qu'un fossoyeur peut bien y travailler de front et avec un outil à manche court, mais qu'il ne peut s'y mouvoir s'il est en compagnie ou s'il a sur les épaules quelque gros fardeau ? Ce n'est pas tout. Comment expliquer que le marchand de tuf granulaire ait trouvé son avantage à ouvrir toutes ces galeries en ligne droite, à les tailler toujours perpendiculairement, à maintenir ses excavations à peu près toujours sur le même niveau, sans l'exhausser ni le baisser ; enfin à descendre jusqu'aux entrailles de la terre en creusant jusqu'à cinq galeries les unes au-dessus des autres, pour aller chercher des matériaux qu'il trouvait à la surface ou presque à la surface du sol ? Telle est cependant l'absurde méthode qu'il faut imputer aux Romains, quand on suppose l'exploitation souterraine des filons de tuf granulaire pour en obtenir de la pouzzolane.

Si ce fait sans raison, comme sans exemple, est évidemment inadmissible, il y en

(462) P. Marchi, p. 57.

a un autre qu'il est impossible de nier, à moins de nier l'évidence : c'est que *toutes nos catacombes sont creusées exclusivement dans le tuf granulaire* (463).

Ajoutons qu'elles ne pouvaient être creusées que là, et que leur destination chrétienne peut seule expliquer, comme de fait elle explique admirablement la création de ces prodigieux souterrains dans la couche volcanique dont nous parlons.

Les catacombes ne pouvaient être creusées dans la *pouzzolane*. Il est clair que cette terre sablonneuse n'offre pas assez de consistance pour supporter un pareil travail. Qu'à l'ouverture d'une carrière de sable, avant le desséchement produit par l'air extérieur on puisse ouvrir une galerie quelconque, cela se comprend. Mais, si on voulait pratiquer une seconde ou une troisième galerie au-dessus ou au-dessous de la première, un éboulement serait inévitable. Chaque coup de pic ou de pioche donné pour creuser les secondes galeries ébranlerait le fragile milieu qui les sépare de la première; si bien qu'au terme du travail on aurait pour résultat une ouverture béante et informe, mais jamais des galeries ni des arcades distinctes propres à recevoir un ou plusieurs tombeaux. En effet, il ne suffisait pas d'ouvrir des galeries, il fallait encore en percer les parois de mille ouvertures assez spacieuses pour contenir des corps; il fallait enfin pouvoir fermer hermétiquement ces ouvertures après l'inhumation. Sans cette précaution, les miasmes pestilentiels échappés des cadavres auraient rendu la catacombe inhabitable. Vienne maintenant le plus habile architecte, et qu'il essaie de fermer ces arcades pratiquées dans la pouzzolane, avec de lourds morceaux de marbre ou de larges tuiles fortement cimentées et incrustées dans un sable qui tombe en poussière au plus léger contact, et il verra s'il est possible à la science humaine de résoudre un pareil problème. Telle est pourtant la manière rigoureusement nécessaire dont les *loculi* des catacombes devaient être fermés. Preuve évidente qu'ils ne pouvaient être pratiqués dans la pouzzolane.

Les catacombes ne pouvaient être creusées dans le tuf *lithoïde*. Sans doute cette roche volcanique permet d'ouvrir de spacieuses galeries, de larges places, d'élégants tombeaux, et même des demeures commodes; mais le tuf *lithoïde* a toute la dureté de la pierre. Le même ouvrage qui, dans le tuf granulaire, demande les bras et la journée d'un homme, exige, dans le tuf *lithoïde*, les bras et la journée de trois hommes, parce que cette roche est, pour le moins, trois fois plus dure que la première. Si donc chacune des paroisses de Rome, avec un collége ou confrérie de huit ou dix fossoyeurs pouvait suffire à la sépulture des morts en creusant les cimetières et les *loculi* dans le tuf granulaire, qui offre d'ailleurs toute la solidité désirable, pour quel motif exiger de ces églises, si pauvres et si peu nombreuses, qu'elles entretinssent constamment vingt-quatre ou trente fossoyeurs, afin d'ouvrir des tombeaux dans le tuf *lithoïde*, dont l'excessive dureté n'était nullement nécessaire à leur pieux travail?

Indépendamment de ces raisons géologiques plus que suffisantes pour expliquer la création des catacombes dans le tuf granulaire, on peut dire que l'instinct seul de la conservation devait nécessairement les y placer. La pouzzolane et le tuf lithoïde étaient avidement recherchés des Romains, qui en faisaient une large consommation. En y creusant leurs retraites, les chrétiens s'exposaient évidemment à être bientôt découverts. Ils éloignaient au contraire le danger en se formant des demeures et des sépultures dans la partie du sol que le luxe ou la cupidité n'avait aucun intérêt à explorer. Ici le fait confirme le raisonnement; on ne connaît aucune catacombe ou partie de catacombe qui soit creusée dans le tuf *lithoïde*. Que reste-t-il maintenant? Sinon à bénir la Providence d'avoir disposé les éléments de manière à ce que l'Eglise naissante trouvât, dans le sol même de Rome, un asile assuré de toutes parts.

Tels sont en abrégé les motifs sur lesquels s'appuie le savant Père Marchi, pour soutenir que nos Catacombes sont exclusivement l'ouvrage des chrétiens. Dans cette grande cause, j'ai exposé les raisons de l'un et de l'autre sentiment; le lecteur jugera lequel mérite son adhésion. Je le prie seulement de se souvenir que, quel que soit le parti qu'on embrasse, l'authenticité des reliques n'en demeure pas moins inattaquable.

§ II. — *Caractères généraux des catacombes.*

Il nous reste à compléter l'étude générale

(463) On ne connaît que deux exceptions : les catacombes de Saint-Pontien, à *Monte Verde*, et celles de Saint-Jules sur la voie Flaminienne. Les premières sont pratiquées dans la roche marine. Par cela seul il est prouvé que cette catacombe n'est pas plus que les autres l'ouvrage des païens. En effet, on n'y trouve ni carrières de pierre pour les constructions, ni carrières de pouzzolane pour faire du ciment. Le sol est un amas confus de pierres siliceuses, calcaires, roulées et réunies par un ciment de sable siliceux, calcaire, argileux, et mêlées de détritus végétaux ou d'animaux terrestres et marins. De quelle utilité pouvaient être, pour les constructions, ces débris de toute nature? La chaux et l'argile étaient sans doute d'un usage très-commun; mais comment les Romains auraient-ils laissé la fine argile du Janicule et du Vatican, qui se trouvent à deux pas, ou les roches calcaires des collines si rapprochées des *Corniculaire* et du *Lucrétile*, pour se mettre follement à creuser dans ce chaos de *Monte Verde*, afin d'en extraire un mélange informe de chaux et d'argile? — Les Catacombes de Saint-Jules et de Saint-Valentin, sur la voie Flaminienne, sont creusées dans la roche fluviale; elles prouvent par là, comme celles de *Monte Verde*, qu'elles ne sont, ni ne peuvent être l'ouvrage des païens.

de la Rome souterraine. Déjà nous savons que la main de nos pères créa la merveilleuse cité; mais tous les Chrétiens sans distinction en furent-ils les architectes? Aucune direction ne présida-t-elle au travail? Nos cimetières sont-ils un amas de galeries juxtaposées au hasard et sans règle? L'étude des catacombes, d'accord avec l'histoire, répond négativement. Dans l'immense labyrinthe on découvre un plan uniforme qui montre les parties intérieures de chaque cimetière, et qui, reliant entre elles les différentes catacombes, tend à n'en former qu'un seul et vaste dortoir.

D'abord, la dimension des galeries, inexplicable dans la supposition de l'origine païenne, se justifie d'elle-même au point de vue de la destination chrétienne et témoigne d'un plan sagement conçu. Les galeries sont étroites, et l'on comprend qu'elles doivent l'être. Il suffisait qu'elles donnassent passage à deux hommes chargés de déposer un mort dans la tombe. En outre, il y avait toujours une grande difficulté, quelquefois même un danger sérieux à transporter ailleurs les matériaux provenant de l'excavation. Ainsi les galeries devaient être d'autant plus resserrées, que les déblais étaient acerus par l'impérieuse nécessité de creuser les parois, afin d'y pratiquer les ouvertures capables de recevoir deux, trois et même quatre corps.

Ensuite, la direction rectiligne emprunte son explication au rite chrétien, suivant lequel les cadavres doivent être étendus dans le sépulcre et non point courbés en arc ou en peloton. Quant à la taille verticale des parois, elle est en rapport avec la fermeture des différents étages de tombes. Il est bien évident qu'ils ne pourraient se soutenir, si la fermeture des tombes supérieures ne tombait perpendiculairement sur la partie pleine de la fermeture inférieure.

Enfin, la profondeur totale des *loculi* de droite et de gauche surpasse en général la largeur de la galerie intermédiaire; ce qui dénote d'une manière évidente que celle-ci a été ouverte pour le service des tombes et nullement dans un but d'exploitation matérielle.

Pas plus que les tombes et les galeries, la sépulture n'est laissée au caprice ou à l'arbitraire : le mode en est le même dans toutes les catacombes. Une niche taillée horizontalement dans les parois, capable de contenir un ou plusieurs corps étendus, et fermée par des dalles de marbre, de pierre ou par de larges briques fortement cimentées; voilà ce qui se reproduit six millions de fois dans les cinquante quartiers de la Rome souterraine. Non moins que la forme des galeries, cette manière d'ensevelir les corps suppose donc un plan arrêté d'avance et rigoureusement maintenu. Elle prouve encore que ce plan même ainsi que les catacombes où il est exécuté sont d'origine exclusivement chrétienne. Les Grecs et les Romains brûlaient les morts, dont ils renfermaient les cendres dans des urnes; les Egyptiens les conservaient dans leurs maisons. Les Juifs seuls taillaient leurs sépulcres dans les cavernes et les rochers, où ils déposaient les corps entiers, enveloppés de linges, après les avoir embaumés.

Comment ce mode de sépulture se trouve-t-il tout à coup en Occident, où il était inconnu; à Rome, où prévalait depuis plusieurs siècles un usage absolument contraire? En dehors des données chrétiennes, cette question demeure insoluble; au point de vue de la foi, elle s'explique d'elle-même.

Saint Matthieu nous apprend qu'après la mort de Notre-Seigneur, Joseph d'Arimathie vint trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus. L'ayant obtenu, il l'enveloppa dans un linge parfaitement propre, avec des parfums, et le mit dans un tombeau creusé dans le roc, dont il ferma la porte avec une grosse pierre. L'Evangile a soin d'ajouter que telle était la manière d'ensevelir parmi les Juifs (464). Loin d'abolir cet usage de l'ancien peuple, Notre-Seigneur le consacra en l'adoptant pour lui-même. De plus, le fondateur du christianisme à Rome, saint Pierre, était juif d'origine. Quoi de plus naturel que les chrétiens, instruits par l'Apôtre, adoptassent ce mode de sépulture? Et quoi de plus évident qu'ils l'ont fait? Comme celle de l'Homme-Dieu, leurs tombes sont taillées dans le roc ou fermées avec des pierres ou des briques. Les corps y sont enveloppés de linges très-propres, quelquefois d'étoffes très-riches, et défendus contre la corruption par une grande quantité d'aromates. « L'Arabie et la Sabée, dit Tertullien, nous envoient plus d'aromates pour ensevelir nos morts, qu'elles n'en vendent pour enfumer vos dieux (465). » Notre manière d'ensevelir, ajoute Prudence, est d'étendre des linges d'une blancheur et d'une finesse extrême, sur lesquels nous répandons des parfums afin de conserver les corps (466).

Tels étaient le soin religieux et la pieuse prodigalité avec lesquels les premiers chrétiens s'efforçaient de préserver des ravages de la tombe ces corps destinés à la résurrection glorieuse qu'un grand nombre de *loculi*, ouverts quinze siècles après la sépulture, laissaient encore échapper l'agréable odeur des parfums (467). Dans une foule d'autres, les suaires, les étoffes de

(464) *Accepernnt ergo corpus Jesu et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire.* (*Joan.* XIX, 40.)

(465) « Thura plane nos eminus! Si Arabiæ queruntur, sciant Sabæi pluris et carius suas merces christianis sepelendis prodigari quam diis fumigan dis. » (*Apol.*, I, 42.)

(466) « Candore nitentia claro prætendere lintea mos est,
Aspersaque myrrha Sabæo corpus medicamine [servet. »
(*Hym. Cathemer.*)

(467) Bolduetti, lib. I, c. 59.

laine et de soie qui servirent de linceuls, témoignent du même fait.

Voici un nouveau trait de ressemblance. Au témoignage de l'évangéliste, les saintes femmes, ayant acheté des parfums, s'empressèrent de se rendre au sépulcre afin d'embaumer le corps du Sauveur (468). Cette noble conduite ne resta pas sans imitateurs. Rien n'égale l'empressement des chrétiens à venir répandre des aromates précieux devant les tombes des martyrs (469). A l'exemple de Madeleine et de Marie, les femmes chrétiennes se distinguèrent surtout par leur zèle courageux pour ce pieux devoir (470). Né sur le Calvaire, continué dans les catacombes, l'usage dont il s'agit s'est perpétué avec une grande magnificence dans le monde entier, depuis la paix de l'Eglise. Outre l'encensement des reliques, nous avons deux faits qui en rendent témoignage. Dans les somptueuses fondations de Constantin en faveur des basiliques chrétiennes, on trouve toujours des revenus considérables pour fournir les aromates, l'encens et l'huile du nard destinés aux tombeaux des apôtres. L'Eglise de Rome posséda longtemps un vaste domaine dans la Babylonie, dont la redevance annuelle consistait en une quantité de baume suffisante pour brûler nuit et jour devant les corps de saint Pierre et de saint Paul (471).

Il est vrai, pourtant, que les catacombes offrent un certain nombre de corps ensevelis dans la chaux vive. Quand on connaît le zèle extrême des premiers fidèles pour conserver intacte la dépouille de leurs frères, on s'étonne d'abord qu'ils aient employé un élément dont la propriété est de consumer si promptement les chairs qu'on lui confie. Mais, en y réfléchissant on ne tarde pas à reconnaître qu'une impérieuse nécessité les contraignit à préférer le salut des vivants à la conservation plus longue des défunts. Il est vraisemblable que les corps dont il s'agit n'avaient pu être inhumés immédiatement après le trépas : ce cas ne devait pas être rare. On sait que les persécuteurs ne négligeaient aucune précaution pour empêcher les chrétiens d'emporter les restes des martyrs et de leur donner la sépulture, afin de prévenir la putréfaction qui pouvait nuire aux fidèles et donner l'éveil aux païens, la pauvreté de nos pères avait recours à l'emploi infaillible et peu dispendieux de la chaux vive (472).

Entre le Calvaire et les catacombes, signalons une dernière conformité. Sur la tombe momentanée de l'Homme-Dieu, aucune inscription funèbre ne dut être gravée. IL EST RESSUSCITÉ, IL N'EST PLUS ICI; telle est la devise triomphale que la foi de l'univers lit sur ce tombeau, qui n'aura rien à rendre. Autant que le permettent les lois de la Providence les premiers chrétiens imitèrent dans leur sépulture le côté glorieux de la sépulture du vainqueur de la mort. Ne pouvant pas écrire : IL EST RESSUSCITÉ, ils ont écrit : IL RESSUSCITERA. Comme dans la longue obscurité des nuits d'hiver, les étoiles brillent d'un éclat plus vif à la voûte du firmament ; ainsi, dans la profondeur des catacombes, le dogme de la résurrection future resplendit d'un éclat incomparable. Les mots *depositus*, *in pace quiescit*, gravés sur des myriades de tombes, sont comme autant de rayons étincelants, dont l'ensemble jette sur cette vérité une lumière éblouissante ; comme autant de voix qui proclament sous les sombres voûtes de l'immense nécropole, le grand dogme des chrétiens : *Fiducia christianorum, resurrectio mortuorum* (473). Il est donc vrai, les galeries, les tombes, le mode de sépulture, les inscriptions, tout prouve un plan arrêté dans la disposition particulière des catacombes, ainsi que l'intention manifeste, de la part des chrétiens, d'imiter dans sa mort comme dans sa vie, le Dieu-Sauveur, leur amour et leur modèle (474).

La disposition générale de la Rome souterraine révèle avec la même évidence un autre caractère éminemment chrétien. Si la résurrection des corps est l'article fondamental du symbole catholique, la charité est le premier précepte du Décalogue. Or, le précepte aussi bien que le dogme se trouve gravé dans les catacombes. Je n'en donnerai ici qu'une preuve générale, réservant pour un autre lieu les témoignages particuliers.

Le premier effet de la charité chrétienne, c'est l'égalité devant Dieu. Egalité sainte, mère de la liberté et de la dignité qui distinguent encore les nations modernes ! de quel éclat vous brillez sur les modestes tombeaux de nos glorieux ancêtres ! Dans leurs cimetières, le martyr est distingué du simple chrétien ; mais le signe de distinction ne consiste ni dans une urne, ni dans un ossuaire, ou vase cinéraire de cristal, d'albâtre, de marbre, éclipsant par sa richesse et la beauté de ses sculptures, les vases en terre cuite des tombes ordinaires. Un vase de sang de la forme et de la matière la plus simple, scellé dans le mur avec de la chaux ; une palme gravée sur la pierre tombale, et le plus ordinairement imprimée dans la chaux en dehors de la tombe, tels sont les signes que permet cette égalité parfaite. A la vérité, on trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de plusieurs tombeaux des peintures, des mosaïques des objets en bronze, en ivoire, des médailles, des perles et autres signes semblables ; mais ils n'y sont nullement placés pour indiquer une supériorité de naissance ou de mérite. On

(468) *Luc.*, XXIII.

(469) « Titulumque et frigida Saxo
Liquido spargemus odore. »
(PRUD. hymn. 10.)

(470) BOLDETTI, lib. I, c. 59.
(471) BAR., *Ann.*, t. X, an. 1061.
(472) P. MARCHI, p. 19.
(473) TERTULL., *De Resurrect. car.*, c. 1.
(474) MARCHI, p. 61.

doit y voir de simples témoignages de l'amour des vivants pour leurs parents et leurs amis décédés. C'est la traduction palpable de l'affection si vive et si vraie qui respire dans la plupart des inscriptions funéraires. J'ai dit que cette égalité dans la tombe est un caractère distinctif du christianisme; car tout le monde sait qu'elle était complétement inconnue des païens.

Le second effet de la charité, c'est l'union qui de tous les enfants de l'Église, ne fait, suivant l'énergique expression de l'Evangile, qu'un seul cœur et une seule âme. La vie de nos pères en fut un exemple tellement héroïque et tellement continuel, que leurs persécuteurs eux-mêmes en étaient dans le ravissement (475). Fille de la foi et immortelle comme sa mère, cette union cordiale survit à la mort et se manifeste radieuse dans nos catacombes. Perdus au milieu d'une ville immense, toujours épiés ou poursuivis par les païens, les premiers fidèles de Rome ne pouvaient se réunir que passagèrement dans leurs assemblées religieuses ou dans leurs innocentes agapes. Les prisons où ils souffraient, les amphithéâtres où ils mouraient ensemble furent les lieux dans lesquels ils se rencontrèrent peut-être le plus souvent. Séparés malgré eux pendant la vie, ils aspiraient du moins à reposer ensemble après la mort. Ne former qu'un seul dortoir, comme ils ne formaient qu'une seule famille, un seul cœur, une seule âme, était toute leur ambition.

Mais la création d'une seule catacombe était chose impossible. D'une part, un cimetière unique eût été insuffisant pour la multitude des morts que la maladie et plus encore le glaive des bourreaux, secondé par les lions du Colysée, moissonnaient chaque jour. D'autre part, cet unique cimetière, forcément éloigné de plusieurs quartiers, aurait créé des dangers inévitables aux fossoyeurs chargés d'ensevelir les corps, ainsi qu'à tous les chrétiens dont la consolation était d'aller prier aux tombeaux des martyrs. La prudence et la nécessité firent donc creuser différentes catacombes autour de la ville; mais, si grande que soit la distance qui les sépare, il est facile de voir, en les étudiant, que l'intention des fondateurs était de les relier les unes aux autres, de manière à ne former qu'un immense et unique cimetière, partagé seulement comme Rome elle-même par le cours du Tibre (476). Dans cette sublime nécropole, saint Pierre, inhumé au Vatican, apparaît comme le chef de la région transtibérine et protége Rome au Nord et à l'Occident; tandis que saint Paul, dont la sépulture se trouve sur la voie d'Ostie, devient le chef de la région cistibérine et protége Rome au Midi et à l'Orient (477).

La résurrection et la charité, ces deux dogmes exclusivement catholiques, gravés de toutes parts dans les catacombes dont ils sont l'âme et le secret, distinguent si bien nos cimetières chrétiens, qu'il est impossible de les confondre jamais avec les sépulcres païens. Ce n'est pas la moindre preuve que les catacombes sont l'ouvrage exclusif de nos pères. Dans les tombes païennes, les mausolées, les colombaires, on ne trouve nulle part indiqué le dogme de la résurrection de la chair. A la croyance de l'anéantissement du corps se joignait, dans le paganisme, le dogme de l'égoïsme, comme les actes de leur vie publique ou privée, les tombes des païens le réfléchissent dans sa hideuse nudité. Un coup-d'œil rapide suffit pour en acquérir la preuve. Les tombes païennes se divisent en trois classes : les *mausolées*, les *colombaires* et les *puticuli*, ou la fosse commune.

Les *Mausolées*. — On peut douter si jamais l'orgueil et l'égoïsme sont montés plus haut que dans la construction de ces gigantesques monuments, où le marbre, le bronze, les peintures, l'argent et l'or semblent s'être donné rendez-vous pour produire des merveilles capables de braver les ravages des siècles. Ces tombeaux somptueux s'élèvent souvent pour un seul individu; il suffit de nommer la pyramide de Cestius, le monument de Cécilia Métella et le môle d'Adrien. Quelques-uns s'ouvraient aux membres de la même famille. Tels étaient le mausolée d'Auguste, destiné à recevoir aussi les cendres de ses successeurs; celui de la *Gens* Plantia sur la voie de Tibur; les magnifiques hypogées des Scipion, sur la voie Appienne; les tombeaux, non moins somptueux, des Lentulus, des Dolabella, des Céthégus, des Cécilius et d'une foule d'autres.

Les *Colombaires*. — Si la fortune ne permettait pas à tous de s'édifier des tombeaux somptueux, tous sans exception, répugnaient également à une sépulture commune. De là naquirent les colombaires, destinés aux diverses associations d'affranchis, de négociants, d'artistes. Il n'est pas rare d'y trouver quelques esclaves dont le petit pécule servit à leur acheter une place, ou qui l'obtinrent de la générosité de leurs maîtres; pour tous les autres l'exclusion était absolue (478).

(475) « Vide ut invicem se diligant, et ut pro invicem mori sint parati. » (Tert., *Apol.*, c. 40.)

(476) Voir les preuves dans tous les archéologues romains, et notamment dans le P. Marchi, p. 68 78.

(477) « A facie hostili duo propugnacula præsunt
Quos fidei turres Urbs caput orbis habet. »
(Fortun., *Carm.*)

(478) Entre une foule d'inscriptions, je me contenterai de rapporter les suivantes, qui constatent cette importante cession :

C. AVILIO. LESCHO
TI. CLAVDIVS. BVCCIO.
COLVMBARIA III. OLL. VIII.
SE. VIVO. A. SOLO. AD
FASTIGIVM. MANCIPIO.
DEDIT.

Voilà le don de quatre niches et de huit urnes dans le colombaire.

Les *Puticulis*. — La terre et l'argent auraient manqué à la reine du monde si elle avait voulu inhumer dans des colombaires ou des mausolées tant de millions de plébéiens et d'esclaves qui se remuèrent dans sa vaste enceinte, pendant neuf ou dix siècles. La grande loi de la salubrité publique lui fit trouver, pour cette partie de la population, un mode de sépulture qui manifeste l'orgueil et l'égoïsme presque avec le même éclat que les plus somptueux mausolées. Des *ustrinæ publicæ*, ou bûchers publics, servaient à consumer les corps. C'étaient de vastes carrés entourés de fortes murailles, dans lesquels on jetait pêle-mêle les cadavres des malheureux esclaves et des pauvres. Une grande quantité de bois résineux alimentait le foyer et prévenait par sa fumée odoriférante, la corruption de l'atmosphère. Souvent encore on jetait dans des puits profonds, creusés en dehors de la porte Esquiline, les corps des hommes avec les cadavres des animaux et, tous pourrissaient ensemble (479). Entre cette manière honteusement sauvage de traiter les restes de l'homme, et la respectueuse sépulture des catacombes, se trouve toute la distance qui sépare le paganisme du christianisme.

§ III. — *Usage exclusivement catholique des catacombes.*

Comme le Fils de Dieu fut placé durant trois jours, dans un sépulcre neuf, taillé dans la pierre où personne n'avait été mis avant lui, où personne ne fut mis après lui, ainsi l'Eglise, son épouse, l'Eglise de Rome fut cachée durant trois siècles, dans un sépulcre neuf, taillé dans la pierre, où personne ne fut mis après elle. De même encore que la destination exclusive de la tombe du Calvaire prouve que le mort qui en sortit triomphant était bien l'Homme-Dieu, et non pas un autre ; de même la destination exclusivement catholique des catacombes établit victorieusement que les ossements sacrés qui en sortent appartiennent aux membres de l'Eglise ; ou, mieux encore, que c'est l'Eglise elle-même qui en sort dans la personne de ses enfants, pour monter sur les autels de la terre, jusqu'au jour où la résurrection glorieuse, l'associant à la gloire impérissable de son divin époux, la fera monter sur le trône de l'éternité.

Etablissons maintenant que, dans les millions de *loculi* qui remplissent les galeries, les *cubicula*, les cryptes de l'immense cité, il n'en est pas un seul qui renferme ou qui ait jamais renfermé un païen, un juif, un hérétique. La tradition, l'histoire, la science, la critique, sont d'accord avec le sens commun pour rendre témoignage à ce fait important.

1° Les catacombes, berceau du christianisme, ne furent jamais souillées par la sépulture d'*aucun païen*. Si l'on admet, avec le P. Marchi, l'origine exclusivement chrétienne des catacombes, la virginité de la cité des martyrs est complétement démontrée. Or, nous avons exposé, au commencement de notre pèlerinage, les puis-

G. C. GAMIANVS
SIBI ET QVINTILÆ
VALERIÆ CONJVG
BENEMERENTI
HELFIDIO PRMI
ONI. ET AVGVSTÆ
QVARTILLÆ VIVO
ME LOCA CESSI

Voilà une cession en vertu de laquelle Primionus et Augusta acquirent le droit d'être inhumés dans le tombeau de Gamianus.

D. M. S.
L. FABIVS. MODESTVS.
SIBI. ET SVIS. OMNIBVS
INSTANTIA. ET. LABORIVS
SVIS FECIT

Voici un tombeau exclusivement réservé aux membres de la même famille.

D. M.
T. ALLIO. AVG. LIB. G. LAVCO.
CVBICVLA RIO
STATIONIS. PRIMÆ.
ROSCIA. LYDE
CONJVGI. KARISSIMO
BENEMERENTI. FECIT.
ET. SIBI. ET. SVIS. ET L. L. B. L. LIBERT.
P. EC. HOC MONIMENTVM. H. N. S.

Ici la propriétaire, Roscia Lyde, veut bien accorder le droit de sépulture dans son tombeau à ses affranchis, à ses affranchies et à leurs descendants ; mais remarquez la clause : *Hoc monimentum hæredes non sequitur* : « Ce monument n'appartient point aux héritiers. » Cette formule sacramentelle, qui traduit si bien l'exclusion jalouse donnée non-seulement aux étrangers, mais encore aux propres héritiers du défunt, se rencontre à chaque pas, et s'exprime par les sigles suivants : H. M. H. N. S. Ordinairement des peines sévères ; des malédictions, des amendes énormes, exprimées sur les tombeaux, menacent l'audacieux qui oserait aliéner le colombaire, ou y déposer un étranger (*a*). Souvent on appelle encore sur lui toutes les rigueurs de la justice (*b*). Tel était l'esprit de la société romaine. Quelques années avant que les chrétiens donnassent, dans leurs catacombes, le magnifique exemple de charité et d'égalité universelle que nous avons admiré, Cicéron nous apprend que la religion et la loi continuaient de protéger de toute leur autorité le dogme païen de l'égoïsme et de l'orgueil, portes alors au plus haut degré (*c*).

(479) « *Puticulos* dicunt appellatos, quod vetustissimum genus sepulturæ in puteis fuerit, eumque locum fuisse publicum extra portam Esquilinam. Sed inde potius appellatos esse existimat puticulos Allius Stilo, quod cum in eum locum patres familias pecudes morticinas et vilia projicerent mancipia, ibi cadavera ea *putrescerent*. » Festus, *ad verb. Puticuli* ; ed. Car. Od. Muelleri.

(*a*) « Si quis autem hoc vendere voluerit, arkæ pontificum L. SS. x. millia nummum inferet ; vel si quis alienum corpus hic mtulerit præter quam supra scriptam inferat. » (*Rapportée par* Fabbotti, p. 265, n. 110.)

(*b*) « Huic monumento intercedat lex ne donatio fiat ; quod si quis adnuserit inferat ærario. » (P. R. H. S. xxx. n. *Inscription du musée de Vérone*, p. 320-31.

(*c*) « Sane tanta religio est sepulcrorum, ut extera sacra et gentem inferri fas negent esse. » (*De leg.*, lib. II. c. 22.)

santes preuves qui établissent l'opinion du savant archéologue, et l'on est à se demander ce que les hommes compétents peuvent lui opposer. Mais, afin de donner libre carrière à la discussion, prenons pour point de départ le sentiment de Bosio et de Boldetti, qui font honneur aux païens des galeries supérieures de quelques catacombes. Cette hypothèse, nous allons le voir, n'affaiblit en rien la certitude du fait dont il s'agit.

De deux choses l'une, ou les catacombes furent des tombeaux ; et, dans ce cas, les chrétiens en furent sévèrement exclus ; ou les catacombes sont la sépulture des premiers chrétiens, et, dans ce cas, jamais un cadavre païen ne vint les profaner. La force victorieuse de ce dilemme repose sur l'opposition essentielle qui séparait les deux religions.

Chez les Romains, la propriété des tombeaux était tellement exclusive, qu'elle n'admettait à la participation de la sépulture que les membres de la même famille, et ceux auxquels des actes authentiques accordaient la même faveur. Le caractère général des mausolées et des colombaires, les ordres positifs des mourants, le soin minutieux avec lequel sont indiqués dans les inscriptions et les dimensions du terrain sépulcral, et le nom de ceux qui pouvaient y reposer, et les amendes stipulées et les imprécations lancées contre le téméraire qui oserait introduire dans le tombeau des cendres étrangères, sont une preuve sans réplique de ce fait d'ailleurs incontesté. Cet égoïsme de la tombe s'était transformé en dogme religieux. « Il importe également, dit Cicéron, de posséder les monuments des ancêtres, de partager les mêmes sacrifices et les mêmes tombeaux (480). » Puis il ajoute : « Telle est la religion des tombeaux, qu'on regarde comme un crime d'être inhumé hors des lieux si saints et loin de sa famille (481). » De là l'usage si commun de rapporter dans la patrie les cendres de ceux qui en mouraient éloignés.

Telle était donc la sévérité des Romains, qu'ils excluaient de leur tombe, sous peine des plus foudroyants anathèmes, leurs amis intimes, et jusqu'à leurs héritiers : et l'on voudrait supposer que ces mêmes Romains ouvrirent gracieusement leur sépulture à des hommes qu'ils haïssaient, qu'ils méprisaient cordialement, qu'ils poursuivaient à outrance comme des impies, des parjures, comme les derniers des misérables dont le nom seul était celui de tous les crimes? C'est le cas, ou jamais, de répéter avec Horace : *Credat Judæus Appella ; at non ego.*

Mais quand les païens auraient été aussi disposés qu'ils l'étaient peu à partager leur tombe avec les chrétiens, il faudrait, de plus, pour admettre une communauté de sépulture, nier la répugnance et l'horreur des chrétiens ou l'avoir vaincue. Mais cette répugnance était plus invincible encore que celle des païens. Nos pères tenaient à leur religion pour le moins autant que les païens à la leur. Or, la religion leur défendait tout commerce sacré avec les idolâtres.

Qu'y a-t-il de commun, avait dit le grand Apôtre, *entre le temple de Dieu et les idoles? On ne peut boire en même temps à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons* (482). Plutôt que de participer aux sacrifices des païens, à leurs superstitions et à leurs fêtes, les chrétiens aimaient mieux mourir au milieu des plus affreux tourments. Et l'on voudrait qu'après s'être montrés si sévères pour éviter pendant la vie tout contact sacrilége avec les idolâtres, ces mêmes chrétiens, oubliant à la mort toutes les prescriptions de leur culte, eussent consenti à déposer, dans des tombeaux profanés, les dépouilles sacrées de leurs frères; à mêler les cendres des martyrs avec celles des adorateurs des démons; à s'imposer la choquante et périlleuse obligation de prier les saints devant la même tombe où les païens venaient offrir l'eau lustrale, l'encens, les fleurs et les gâteaux à leurs morts? Exposer une pareille opposition, c'est la réfuter.

Tout en s'inclinant devant cette preuve, qu'une légère connaissance de l'antiquité rendra toujours péremptoire, un jeune voyageur, descendu dans le cimetière de Saint-Hermès, disait à ses compagnons : Serait-il absurde de supposer que les galeries supérieures des catacombes servirent primitivement de sépulture aux païens; et que les chrétiens, après en avoir retiré les cendres des morts, les accommodèrent à leur usage en les purifiant, comme ils purifièrent plus tard le Panthéon? — Oui, absurde et absurde au superlatif.

1° Absurde de supposer que les galeries supérieures des catacombes servirent primitivement de sépulture aux païens. La propriété des tombeaux était un dogme de la religion romaine : chaque famille, chaque corporation avait son mausolée, son colombaire sévèrement fermé à tout cadavre étranger. Or, les galeries supérieures des catacombes, aussi bien que les catacombes elles-mêmes, sont un cimetière commun; on y trouve à côté les uns des autres des hommes de toutes les familles et de toutes les conditions (483). Il est même évident, d'après la direction des galeries supérieures et inférieures, que l'intention des

(480) « Magnum esse eadem habere monumenta majorum, iisdem uti sacris, sepulcra habere communia » (*De offic.*, lib. II.) — « Tantam sepulcrorum religionem, ut extra sacra, et gentem interri fas negarent esse. » (*De legib.*)

(481) « Ita ut etiam qui peregre morerentur, illorum corpora, aut ossa vel cineres in patriam referri consuevisse » (Synod, *de Cœmeter.*, lib. II, pars I, c. 4.)

(482) *I Cor.*, x, 20.

(483) *Voy.* Boldetti, lib. I, c. 16, 67; et lib. II, c. 1, 360-460

fondateurs était de relier ensemble ces immenses souterrains. Le caractère général des catacombes exclut donc péremptoirement la supposition dont il s'agit.

2° Absurde encore ; parce que la forme des tombes, ou *loculi*, ainsi que la nature des dépouilles humaines qu'elles renferment, sont une preuve palpable de leur usage exclusivement chrétien. Les *loculi* ne ressemblent en rien aux niches des colombaires, ni aux urnes des mausolées : jamais on n'y trouve les ouvertures destinées à recevoir les *ollæ* funéraires, je veux dire les petits vases de terre cuite dans lesquels on renfermait les cendres des morts. Ils apparaissent, au contraire, toujours et partout comme de véritables tombeaux ; la longueur, la largeur, la hauteur, sont évidemment déterminées par les proportions du corps humain qui doit y reposer tout entier. Que telle soit leur destination, la preuve en est palpable ; on y trouve des squelettes plus ou moins conservés, et jamais des cendres.

Or, tout le monde sait que, depuis le commencement de la république, l'usage de brûler les morts fut général parmi les Romains. Voici, du reste, l'histoire et les motifs de cette coutume qu'il importe de bien constater. Nous apprenons de Servius que, sous les rois, on donnait la sépulture aux morts dans leur propre maison ; ou bien on les brûlait suivant une loi de Numa Pompilius (484). Les tombeaux étaient quelquefois creusés dans le flanc ou à la base des collines. De là vint plus tard l'usage d'élever sur les tombes des colonnes et des pyramides ou de former les tombeaux en guise de monuments, pour que tout le monde connût la place des défunts et se rappelât leur souvenir (485).

Mais il n'y avait aucun cimetière commun. Afin que le défunt reposât auprès de ses proches, on le rapportait dans sa patrie si éloigné que fût le lieu de sa mort. Ainsi nous retrouvons, dès les temps les plus anciens, le grand caractère d'exclusion ou de propriété qui distingue essentiellement les tombeaux païens des cimetières chrétiens, et qui, comme nous l'avons remarqué, démontre victorieusement l'usage exclusivement catholique de nos catacombes (486).

Cependant les Romains, toujours en guerre avec les peuples du Latium et de l'Italie, ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs ennemis ne craignaient point d'exhumer les cadavres et de profaner les tombeaux. Cette circonstance fit cesser l'usage d'enterrer les morts. La coutume de les brûler devint bientôt tellement générale, qu'un petit nombre seulement des familles les plus illustres de la république conserve le rit primitif. Cicéron n'en compte que trois ; il cite entre autres la famille Cornelia que Sylla, sorti de cette antique race, fit entrer dans l'ordre commun. Craignant qu'on ne profanât son cadavre, il ordonna de le brûler (487). Or, on sait que les tombeaux de ces grandes familles n'étaient point cachés dans les entrailles de la terre, mais qu'ils s'élevaient en somptueux mausolées sur les bords des grandes voies romaines. On sait, de plus, qu'ils étaient exclusivement réservés aux personnes du même rang, nouvelle impossibilité de les confondre avec nos catacombes.

Devenu universel vers les derniers siècles de la république, l'usage de brûler les morts continua parmi les païens, *sauf quelques exceptions*, jusqu'à la paix de l'Église. Aux raisons primitives qui l'avaient introduit vinrent s'ajouter, pour le consacrer et l'étendre, les opinions de la philosophie, alors très-accréditées dans les classes supérieures de la société. Suivant Héraclite, le feu était le principe de toutes choses : brûler les corps, c'était donc les rendre à leur principe et les honorer. D'autres soutenaient que le feu, en consumant la partie terrestre de l'homme, rendait à l'âme sa liberté, et lui permettait de prendre joyeusement son essor vers le ciel. Ceux-là prétendaient que le feu communiquait au défunt quelque chose d'immortel ; ceux-ci, qu'il le purifiait de toute souillure, et lui facilitait sa réunion au principe de toutes choses ; enfin les sectateurs de Pythagore, admettant la transmigration, croyaient que le feu rendait l'âme plus agile et plus prompte à passer d'un corps à l'autre (487*).

De toutes ces philosophies différentes, les Romains avaient tirés une conséquence commune. Ils regardèrent comme un honneur insigne d'être brûlés après leur mort, comme une honte et un malheur d'être privés des flammes salutaires du bûcher (488).

(484) « Vinum rogo ne aspergito. » (Plin., *Hist.*, lib. xiv, c. 12.)

(485) « Unde natum est, ut supra cadavera, aut pyramides fierent, aut ingentes collocarentur columnæ pro qualitate personarum pyræ fiebant, sepulcra etiam majora vel minora fiebant. » (Serv., *Æneid.*, II.)

(486) « Sciendum est quod apud majores, ubi quis ubicumque fuisset exstinctus, ad domum suam referebatur. » (Serv., *in* v *Æneid.*) — « In domibus, quas singuli incolebant, in doliis aut vasculis initio sepelichant Romani ; in agris quisque suis, aut in fundo suburbano, seu avito et patrio solo ex senatus-consulto. Cneio Diulio consule, Romæ humari consuevere. » (Alex. ab Alex., *Gendier.*, l. III, c. 2.)

(487) « Ipsum cremare apud Romanos non fuit veteris instituti ; terra condiebantur... at post quam longinquis bellis obrutos, erui cognovere, tunc institutum. Et tamen multæ familiæ priscos servavere ritus, sicut in Cornelia nemo ante Syllam dictatorem traditur crematus, Idque voluisse veritum talionem, eruto C. Marii cadavere. » (Plin., *Hist.*, lib. VII, c. 54, Cicer., *De Leg.*, lib. II.) — Il ne compte que la famille Cornelia, celles de Publicola et de Tubertus.

(487*) Servius, *Æneid.*, lib. II ; Ovidius, *Trist.*, lib. I, eleg. 4 ; Lactant., lib. I c. 10 ; Quintilian., declam. 10.

(488) « Eo tempore, quo igni dari honor mortui

Afin de procurer le même avantage au petit peuple, trop pauvre pour subvenir aux frais d'un bûcher, le gouvernement fit construire des bûchers publics appelés *ustrinæ publicæ*. C étaient de vastes édifices, composés de quatre fortes murailles, formant un parallélogramme, dans lesquels on brûlait sans pompe ni cérémonie, mais avec une grande quantité de bois résineux (488*), les corps des pauvres. Les *ustrinæ* remplacèrent les *puticuli* du mont Esquilin; en sorte que les esclaves seuls, placés au rang des bêtes, continuèrent d'être jetés pêle-mêle dans les puits profonds destinés dès le principe à leur ignominieuse sépulture (489).

Sur une ligne parallèle marchait, parmi les Chrétiens, l'usage non moins universel, non moins inviolable, d'enterrer les morts : c'était un de leurs crimes aux yeux des païens (489*). La Providence le voulait ainsi, afin d'établir par la seule différence de sépulture l'intégrité parfaite de nos vénérables cimetières. Quant *aux exceptions* dont j'ai parlé, elles se réduisent aux tout petits enfants, aux foudroyés, aux suicidés et aux esclaves (490).

Les petits enfants âgés de moins de quarante jours n'étaient point portés sur le bûcher, ou dans le tombeau de leurs familles, mais inhumés dans l'intérieur de la cité, dans les tombes particulières appelées *subgrundaria;* pour les autres, on suivait l'usage universel (490*). Nos cimetières chrétiens étant placés hors de la ville, ne renferment donc aucun enfant païen.

Quant à ceux qui avaient été tués par la foudre, ou qui s'étaient donné la mort, ils étaient également odieux aux Romains. Les premiers, parce qu'on les regardait comme des ennemis de Jupiter; les seconds, parce qu'on les tenait pour des impies (491). On se contentait de leur donner la sépulture qu'on ne refuse pas même aux plus vils animaux, et on les déposait dans la terre. Or, qui croira qu'avec de pareilles idées, les Romains avaient pris la peine de creuser à grands frais de vastes galeries pour y déposer, avec honneur, des hommes regardés par eux comme la haine des dieux et l'opprobre de l'humanité? qu'ils leur aient taillé soigneusement des *loculi* séparés dans leurs latomies ou leurs arénaires, et qu'ils aient environné leur ville entière de ces cadavres maudits, comme d'un cordon d'infamie? Les jeter à la hâte dans les *puticuli* de l'Esquilin, ou dans d'autres fosses mal famées, n'est-ce pas la seule supposition qu'il soit possible d'admettre?

Restent les esclaves. Ici nulle difficulté. Nous avons vu que le genre de sépulture usité pour ces malheureux ne permet pas de supposer, même un instant, que nos catacombes leur servirent jamais de tombeaux.

Il demeure donc clairement établi que la Rome souterraine, la Nécropole des saints et des martyrs, ne fut jamais profanée par la présence d'aucun cadavre païen. Dès lors il est inutile d'examiner la seconde partie de la supposition, savoir : Si les Chrétiens ont retiré des catacombes les cendres des anciens Romains, et s'ils les ont purifiées afin de les accommoder à leur usage? Nos pères n'ont point eu à retirer des cadavres païens des catacombes, parce qu'il n'y en eut jamais; par conséquent, ils n'ont rien eu à purifier. Toutefois, admettons un

habebatur. (Macrob., *Satur.*, lib. VII.) — Probrum ingens visum est supremis ignibus carnisse. » (Mabill. *Iter Italic.*, c 22, etc., etc.)

(488*) Varro, apud *Servium*, *in* VI *Æneid.*

(489) Lucain nous apprend comment on brûlait les cadavres du peuple :

Sic fatus, parvos juvenis procul aspicit ignes
Corpus vile suis nullo custode cremantes.

(*Pharsal.*, lib. VIII.)

Et Ovide :

Et dare plebeio corpus inane rogo

(*Ibid.*)

« Ante Servium Tullium, putei erant extramurani, in quibus pauperum eorum comburebantur cadavera, quos puteos cum Festus suo etiam sæculo extra portam Exquilinam collocet, necesse est, dilatatis a Servio muris, locum extra Exquilias ustulandis projiciendisque plebeiorum cadaveribus, postea destinatum fuisse, cum corpora plebeia nunquam Romæ desiderata sunt flammis Apud. (Grevium, *Rom. Antiq.*, t. IV. » (*a*)

(489*) « Exsecrantur rogos, et damnant ignium sepulturam. « Minut. Felix. » (*In Octav.*) — Loin de s'en défendre, les Chrétiens répondaient : « Nec ut creditis ullum damnum sepulturæ timemus, sed et veterem et melioremconsuetudinem humandi frequentamus. » (Id.)

(490) Tacite a soin de signaler comme une exception la sépulture de Popée : « Corpus non igne abolitum, ut Romanis mos est. » (*Annal.*, lib. XV.) — « Ægyptii quoque condientes sepelirunt corpora; Romani vero incendunt. » (Laert., *De vit. philos.*, lib. IX, *in Pyron.*) — Au IVe siècle, Macrobe constate la cessation de cet usage : « Licet urendi corpora defunctorum usus nostro sæculo nullus sit, lectio tamen docet, » etc.

(490*) « Subgrundaria antiqui dicebant sepulcra infantium, qui necdum quadraginta dies implessent, quia hæc busta dici non poterant, quia ossa quæ comburebantur non erant, nec tanta cadaveris immanitas, qua locus tumesceret. Unde Rutilius Geminus Astianacte ait : Melius subgrundarium misero quærereres, quam sepulcrum. » (Jul. Firm. Fulg., *De Controv. Agror.*, lib. I.)

(491) Parlant d'un foudroyé, Pline dit : « Hominem ita examinatum cremari fas non est; condi terra religio est. » (Lib. II, c. 44.) Quant aux suicidés, Philostrate et Stace s'expriment ainsi : « Sepelierunt Ajacem, corpus ejus in terram ponentes, cum Calchas censuisset fas non esse eos igni comburi, qui se interfecissent. » (*Heroic.*)

. . . . . Vetat igne rapi, paccmque sepulcri
Impius ignaris nequidquam manibus arcet.

(Stat., *Thebaid.*, lib. III. [En parlant du roi Méon.]

(*a*) Un grand nombre d'objets trouvés dans les derniers temps, constatatent l'existence des *ustrinæ*, dont ils indiquent la place. Elles devaient être éloignées de la ville des mausolées et des édifices.

instant cette seconde partie de l'hypothèse, afin de la réduire en poussière, par deux nouvelles raisons également convaincantes.

La première est le silence absolu des historiens. Rome avait des magistratures de tout genre, chargées de surveiller la rue, les aqueducs, les voies, les temples, les édifices sacrés. Parmi ces derniers, les tombeaux tenaient le premier rang. Si les catacombes existaient, si elles servaient de tombeaux, d'où vient qu'il n'est pas question, une seule fois, des magistrats préposés à leur garde et à leur conservation? Certes, les catacombes, en elles-mêmes, sont une merveille; que dis-je? la plus grande de toutes les merveilles de la reine du monde. A ce titre seul, elles devaient être l'objet principal de l'attention du gouvernement. Tombeaux, elles acquéraient un caractère sacré, qui appelait toute la sollicitude de la ville entière. Or, pas un mot de cette sollicitude. Tite-Live, Varron, Cicéron, Pomponius, Pline, tous les historiens parlent à l'envi des édifices de Rome, qu'ils décrivent avec de minutieux détails; ils ont un soin particulier de nous faire connaître les différentes manières et les différents lieux de sépulture, pour les grands, pour le peuple, pour les esclaves: sur les catacombes, soit comme simples souterrains, soit comme tombeaux, silence absolu. Donc les catacombes n'existaient pas pour eux, ou du moins n'existaient pas à l'état de tombeaux.

La seconde est la date des inscriptions. Si, comme on voudrait le supposer, les catacombes servirent de sépulture aux Romains des premiers temps, on devrait y trouver au moins quelques inscriptions contemporaines. Or, parmi les myriades d'inscriptions découvertes jusqu'ici dans les catacombes, il n'en est pas une, une seule, dont le millésime ne soit postérieur à la naissance du christianisme. Donc, les catacombes ne furent jamais des tombeaux païens (492).

Etablissons à présent que la Nécropole chrétienne ne reçut jamais le corps d'un juif, d'un hérétique ou d'un schismatique.

Différentes preuves démontrent l'exclusion des Juifs. Si l'opposition religieuse des chrétiens et des païens repousse entre eux toute communauté de sépulture, il demeure évident par la même raison que les sectateurs de Moïse ne partagèrent jamais la tombe des disciples de Jésus. Comment supposer que les Juifs, les premiers et les plus implacables ennemis des chrétiens, aient voulu reposer dans le même lieu, partager la même tombe avec des hommes dont ils avaient crucifié le maître; qu'ils regardaient comme des apostats, comme destructeurs de leur religion et l'opprobre de la nation sainte? C'est une hypothèse qui, si elle ne tombe pas d'elle-même, tombe devant le simple bon sens et devant l'opiniâtreté judaïque.

Non moins vive était la répulsion des chrétiens pour les Juifs, qu'ils regardaient avec raison comme un peuple obstinément aveugle et publiquement déicide. Tout contrat religieux avec les disciples surannés de l'antique alliance leur était rigoureusement interdit, et l'apparence même d'une communauté quelconque leur eût été souverainement dangereuse. Par une erreur assez générale, les païens confondaient, dans leur opinion et dans leur langage les chrétiens avec les Juifs. Or, les Juifs étaient un peuple odieux; et, au témoignage de Tacite, inquiet et toujours disposé à la révolte (493). De là, les différents édits qui les chassèrent de Rome. Afin de ne pas s'attirer la haine publique, nos pères avaient donc un intérêt particulier à éviter tout prétexte de les confondre avec les Juifs. Joignez-y l'opposition religieuse la plus cordiale, et dites s'il est possible d'admettre entre ces deux peuples la libre et fraternelle union de la tombe?

D'ailleurs les Juifs avaient, à Rome, un vaste cimetière, ouvert au delà du Tibre, non loin du quartier qu'ils habitaient. Où était, pour eux, la nécessité d'aller mendier une sépulture aux chrétiens? Ce qui prouve jusqu'à la dernière évidence qu'ils ne l'ont pas fait, et qu'aucun des leurs ne repose au milieu de nos pères, c'est que, parmi plusieurs millions de noms trouvés dans les catacombes, il n'en est pas un seul qui soit juif (494).

Restent les hérétiques. Pas plus que les païens et les Juifs, les sectaires n'eurent accès dans la Rome souterraine; et cela pour les mêmes raisons. Quand les hérétiques auraient voulu déposer leurs morts dans nos cimetières catholiques, ils ne l'auraient pas pu; et quand ils l'auraient pu, ils ne l'auraient pas voulu. On connaît l'horreur profonde de la primitive Eglise pour les déserteurs de la foi. L'apôtre saint Jean avait défendu d'avoir aucun contact avec eux, et même de les saluer. Entrant un jour au bain public, ce même apôtre apprit que l'hérétique Ebion venait de l'y précéder. Se tournant aussitôt vers ses compagnons: « Sortons d'ici, leur dit-il, de peur que nous ne soyons écrasés sous les ruines d'un édifice que l'ennemi de Dieu souille de sa présence (495). »

Les oracles et la conduite de l'apôtre bien-aimé étaient l'Evangile des fidèles. Saint Polycarpe, rencontré par l'hérétique Marcion qui lui demande: « Nous connaissez-vous, » se contente de lui jeter en passant cette foudroyante réponse: « Je te connais pour le premier-né de Satan! » Un évêque arien, soutenu du pouvoir impérial, arrive dans une ville d'Asie, et veut en

(492) *Voy.* Boldetti., lib. I, c. 14, p. 77 et suiv.

(493) *Annal.*, lib. XV.

(494) Bosio, lib. II, c. 23, p. 251 et suiv.

(495) Epiph., hær. 30.

prendre le gouvernement. Pas un seul habitant, pas un riche, pas un pauvre, pas un ouvrier, pas un domestique ne met le pied à l'église : l'intrus reste abandonné dans son temple désert. Un jour il se rend aux bains, et, pour qu'il soit seul, on ferme les portes. La foule arrive, l'évêque ordonne d'ouvrir afin que tout le monde puisse se baigner en même temps que lui : personne ne veut entrer. Il sort; et regardant comme souillée l'eau qui avait été préparée pour l'hérétique, les fidèles la font vider dans l'égout et attendent, pour prendre leur bain, de l'eau nouvelle (496).

Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, prouvent clairement l'horreur que les catholiques avaient des sectaires et le soin avec lequel ils évitaient leur contact, non-seulement dans les choses religieuses, mais encore dans les choses profanes. Telle était, du reste, la discipline de l'Église établie par les apôtres, et observée dans toute sa rigueur durant une longue suite de siècles (497). On sait qu'elle subsiste encore de nos jours, et qu'on ne peut enterrer un hérétique dans nos cimetières. Evidemment, de pareilles prescriptions et de pareilles mœurs excluent toute communauté de sépulture. Mais sur ce point, nous n'en sommes pas réduits à des arguments généraux, nous avons des faits particuliers et une défense spéciale.

Après les persécutions, les hérétiques s'emparèrent violemment de quelques-uns de nos cimetières en Orient et en Afrique. A l'instant, deux saints religieux, Eustrate et Hilarion s'adressent à saint Nicéphore, patriarche de Constantinople. Ils lui demandent s'il est permis aux catholiques d'entrer dans ces cimetières afin d'y prier pendant qu'ils étaient au pouvoir sacrilége des hérétiques. Le saint répond qu'il n'est permis à aucun catholique d'y entrer, si ce n'est dans le cas d'une absolue nécessité, et uniquement pour vénérer les reliques d'un martyr (498). Le concile de Laodicée est encore plus explicite. Il défend absolument aux catholiques d'entrer, pour prier Dieu, dans les cimetières ou dans tout autre lieu choisi par les hérétiques pour la sépulture de leurs prétendus martyrs ; et il frappe d'excommunication le fidèle qui oserait violer cette défense (499).

On le voit, les règles de l'Église et l'horreur des fidèles étaient une porte de fer et comme un mur d'airain qui fermaient aux hérétiques l'accès de nos cimetières. La violence put, il est vrai, les mettre en possession de ces lieux sacrés, dans certaines provinces de l'Orient et de l'Afrique ; mais à Rome jamais. Jamais à Rome, l'hérésie n'eut la possession ni l'usage d'une seule catacombe (500 ; car jamais elle ne put jeter ses racines souillées dans le sol imbibé du sang des martyrs et confié à la garde immédiate du successeur de saint Pierre. Il faut ajouter qu'elle ne tenta que faiblement de s'y établir. Ainsi, pendant toute la durée des persécutions, on ne voit venir à Rome que huit hérétiques : Valentin, Cerdon, Marcion, Florin, Blastus, Théodore, Praxéas et Proclus. Découverts par l'infatigable sollicitude des souverains Pontifes, ils en furent promptement chassés. Au jugement de tout homme impartial, il résulte, ce me semble, de ces raisons et de ces faits l'évidente impossibilité, pour les hérétiques, d'enterrer leurs morts dans nos catacombes, lors même qu'ils l'eussent voulu.

Mais allons plus loin, et, pour un instant, admettons cette impossibilité. En effet, après les persécutions, les donatistes, les ariens, les novatiens se rendirent en grand nombre à Rome. Or, tout ce qu'on sait de leur séjour, qui, d'ailleurs, ne fut pas long, c'est qu'ils s'emparèrent de vive force de l'église de Sainte-Agathe *in Suburra*, qu'ils mutilèrent un certain nombre de monuments catholiques, et qu'ils ravagèrent plusieurs galeries des catacombes. Mais qu'ils en avaient fait leur sépulture, on ne le voit nulle part. Que dis-je, il est certain qu'ils n'en eurent jamais la pensée : le silence de l'histoire est ici un témoignage positif de la plus haute valeur. La haine que les sectaires dont il s'agit portaient aux catholiques surpassait, s'il est possible, l'horreur qu'eux-mêmes inspiraient aux fidèles.

Cette haine universelle, ils la manifestaient par tous les moyens en leur pouvoir. Haine à la foi des catholiques, dont ils étaient les persécuteurs infatigables, après en avoir été les déserteurs ; haine à leurs personnes, qu'ils dépouillaient, qu'ils insultaient, qu'ils chassaient de leurs maisons et de leurs dignités ; haine à leurs assemblées, qu'ils regardaient comme des conciliabules de Satan : haine à leurs églises et à leurs monuments sacrés, qu'ils profanaient indignement, qu'ils mutilaient, qu'ils détruisaient avec une fureur de sauvages(500*).

Or, comment supposer que ces mêmes hommes, qui fuyaient les catholiques comme la peste, ont tout à coup oublié leur fanatisme, et sont venus mêler les cendres de leurs parents, de leurs amis, aux cendres abhorrées des fidèles? Comment sup-

(496) Theodoret., lib. iv, c. 14.

(497) « Impios, hæreticos non pœnitentes discludite et semovete a fidelibus, et ecclesiam Dei interdicite, ut omnibus modis ab eis declinent, neque ulla cum iis sit sermonis aut precationis communitas. » (*Const. apost.*, lib. v, c. 18.)

(498) Cotelier. *Mon. græc.*, t. III, p. 452.

(499) *Concil. Laodic.*, can. 9.

(500) « Non però mai in Roma n'ebbero il posse so o l'uso di alcuno. » (Boldetti, lib. I, c. 20, p. 89.)

(500*) « Venistis rabidi, venistis irati membra laniantes Ecclesiæ... De sedibus suis multos fecistis extorres, cum conducta manu venientes, Basilicas invasistis... Et cum altare defenderent diaconi catholici, tegulis plurimi cruentati sunt, duo occisi... et quod vobis leve videtur, facinus immane commissum est, ut omnia sacro sancta supra memorati episcopi vestri violarent, usserunt eucharistiam canibus fundi, » etc. (Opt. Milev., lib. II.)

poser que l'Eglise romaine, après une pareille profanation, a continué de tenir ses assemblées saintes au milieu de ces cadavres maudits, et continué d'offrir l'auguste sacrifice sur des tombes souillées par l'hérésie! Cependant elle les a tenues dans toutes les parties de la Rome souterraine ; elle les y a tenues durant plusieurs siècles, alors que, de l'aveu des protestants eux-mêmes, elle était vierge de toute erreur; elle l'a fait sans purifier les catacombes.

Donc elle les a toujours regardées comme la sépulture immaculée de ses enfants. Donc la Rome souterraine ne renferme, ne renfermera jamais ni païen, ni juif, ni hérétique.

Telle est la conclusion finale à laquelle conduit l'examen sérieux de cette importante question.

Aussi, Mabillon n'est que l'organe de la science vraiment digne de ce nom et de la critique la plus avancée, lorsqu'il formule le résultat de ses longues études en disant : « Tous les morts qui habitent les catacombes sont exclusivement catholiques. » (501).

§ IV. — *Trois espèces de morts occupent les tombeaux des catacombes : les simples fidèles, les martyrs innommés, les martyrs de nom propre.*

Une multitude de *loculi*, d'ailleurs très-bien conservés, ne présentent aucun signe particulier de la sainteté ou du martyre de la personne qu'ils renferment. On sait que cette personne est un enfant de l'Eglise; voilà tout. Aux preuves générales exposées plus haut, vient souvent s'ajouter, pour rendre témoignage à ce fait consolant, la simple mais éloquente inscription tumulaire : MARCIANA IN PACE; THEODORVS IN PACE, etc., etc.; « Marciana en paix; Théodore en paix, » etc. Que ces morts soient des saints et même des martyrs, la chose est possible ; mais comme rien ne le prouve, le fossoyeur laisse intacts leurs *loculi*, et jamais l'Eglise ne relève leurs corps, ne les donne, ni ne les expose à la vénération de ses enfants (501*). Telle est la première catégorie de morts et de tombeaux renfermés dans les catacombes.

La seconde comprend les martyrs *innommés*. Une tombe se rencontre avec les signes authentiques du martyre, mais aucune inscription ne révèle le nom de la personne. Il est certain que là repose un athlète de la foi, un de nos antiques ancêtres, qui affronta les supplices et la mort pour confesser la religion. Dieu seul connaît le temps, le lieu, les circonstances, le nom de son illustre témoin; la terre ne le saura qu'au jour du jugement : c'est un martyr innommé. Afin de lui procurer les hommages qui lui sont dus à si juste titre, l'Eglise le retire du tombeau et l'expose sur ses autels (502). Or, les anciens monuments établissent qu'il y a dans les catacombes de Rome, ainsi que dans les autres parties de la chrétienté, une multitude de martyrs dont le nom est inconnu. Les faits journaliers confirment cette assertion, que justifie sans peine le plus vulgaire bon sens.

Le poëte des martyrs, Prudence parle d'une multitude de tombes muettes, qui ne disent que le nombre des héros qu'elles renferment, sans faire connaître leurs noms, écrits seulement au livre de l'éternité (503). Dans les anciens Martyrologes de Rome et de saint Jérôme, rien n'est plus ordinaire que cette phrase ou d'autres semblables : *A Rome, cent cinquante martyrs, dont Dieu connaît le nom ; saint Maxime avec cent vingt soldats, dont Dieu connaît le nom, déposés dans la catacombe du coteau du Concombre.* La même locution se rencontre à chaque instant dans les *Actes des martyrs* (504). Chaque année, la pioche du fossoyeur met à découvert de nouvelles tombes de martyrs innommés, dont la présence vient confirmer le témoignage de l'histoire. Il serait difficile de compter toutes celles qu'on a trouvées depuis Bosio.

Mais d'où vient que les premiers chrétiens, si jaloux de conserver tout ce qui appartenait aux martyrs, tout ce qui pouvait rappeler leur mémoire, le temps et les circonstances de leurs glorieux combats, ont omis si souvent d'indiquer leur nom ? Cette question se résout d'elle-même pour qui songe aux difficultés des temps.

D'abord les victimes étaient parfois si nombreuses qu'il était absolument impossible de savoir le nom de chacune en particulier. Comment, par exemple, connaître le nom des six mille soldats de la légion Thébaine ; des quatre mille martyrs brûlés le même jour sur la voie Appienne ; des dix mille égorgés aux Eaux Salviennes, avec saint Zénon, leur général; de tant d'autres, tirés de diverses prisons, jetés le même jour dans l'amphithéâtre et dévorés par cen-

(501) « Nullos porro alios quam christianos in his cœmeteriis humatos fuisse, fidem facit mutuum fideles inter ac paganos (on peut ajouter avec plus de raison *Judæos et hæreticos* odium, mutuus horror, quorum neutri) mortuos suos aliis consepeliri passuri fuissent. » (*Epist. Euseb. Rom.*, n. 1, edit. 2.)

(501*) « Quanto a' corpi, che si trovanone' cimiteri senza i contrassegni specifici et indubitati del loro martirio, i quali non si niegano esser mottissimi e da noi s'è sempro osservata di non estrarli, nè da' cimiteri nè da'sepolcri ove si trovano, e ciò ocularemente si può vedere. » (BOLDETTI., lib. I, c. 23, 109.)

(502) « Ma quanto a' (corpi) distinti co' segni certissimi di martirio, questi appunto son quei, che si estraggono, e che si concedono a fideli, egli si da quel culto di venerazione, che da' sommi Pontefici si prescrive. » (Id., *ibid.*)

(503) Sunt et multa tamen tacitas claudentia tumbas
Marmora, quæ solum significant numerum.
Quanta virum jaceant congestis corpora acervis,
Nosse licet, quorum nomina nulla legas.
Sexaginta illic defossas mole sub una
Reliquias memini me didicisse hominum
Quorum solus habet comperta vocabula Christus
(PERISTEPH., hym. II.)

(504) BOLDETTI, lib. I, c. 22, 107; BOSIO, t. II, passim.

laines dans l'espace de quelques heures? On comprend que cela était impossible. Aussi, saint Grégoire de Tours est le véridique historien de ces sortes de boucheries, plus fréquentes à Rome que dans le reste de l'empire, lorsqu'il dit, en parlant des martyrs de Lyon : « Le carnage fut tel, que les rues étaient inondées de sang chrétien, tellement que nous n'avons pu connaître ni le nombre, ni le nom des victimes (503). »

Ensuite, il arrivait souvent que les empereurs, les proconsuls, les juges enfin, empêchaient les Chrétiens d'écrire non-seulement les actes, mais même le nom des martyrs. Leur procédé était tout à la fois simple et digne de leur cruauté, ils jugeaient sommairement les accusés traduits à leur tribunal; et, sans observer aucune règle de droit ni de justice, sans interroger, sans discuter, ils les envoyaient tous à la mort. Est-il étonnant que, dans cette multitude infinie de martyrs, on en trouve un grand nombre dont le nom soit perdu (506).

Que faisaient alors les Chrétiens? au péril de leur vie, ils emportaient dans les catacombes les corps des victimes, leur donnaient la sépulture ordinaire, et, dans l'impossibilité de graver le nom sur le *loculus*, ils y plaçaient les signes du martyre; par là ils assuraient, autant qu'il était possible, et l'édification des fidèles présents et futurs, et la gloire des martyrs (507). Dès l'origine, l'Eglise entra pleinement dans leurs vues, et toujours elle honora d'un culte sacré les martyrs innommés des catacombes, aussi bien que les martyrs de nom propre (508).

Toutefois le Saint-Siége ne permet pas qu'on rende aux martyrs innommés, ni même aux martyrs de nom propre, dont la vie est complétement inconnue, un culte aussi solennel qu'aux apôtres, par exemple, et aux saints dont nous possédons les actes glorieux (509). D'où vient cette distinction? Puisque l'occasion s'en présente, je vais le dire, afin de dissiper les nuages que l'ignorance ou la malignité pourraient élever sur la conduite de Rome. Croire que cette distinction suppose un doute quelconque de la part de l'Eglise sur l'authenticité des reliques des catacombes, serait une grossière erreur. S'il en était ainsi, elle ne les placerait sur aucun autel, et ne les offrirait ni à la vénération publique, ni à la vénération privée de ses enfants. La défense dont il s'agit manifeste seulement l'équitable sagesse de notre mère commune.

Dans la Jérusalem céleste tous ne jouissent pas de la même gloire; ne faut-il pas qu'il en soit ainsi dans la Jérusalem terrestre? L'Eglise a des enfants dont la vie, les vertus, les travaux, les combats héroïques sont l'orgueil de son cœur et l'édification du monde; à ceux-là un culte très-solennel. Elle en a d'autres, comme la plupart des martyrs des catacombes, dont le courage et la sainteté ne furent peut-être pas moins admirables; mais les circonstances tiennent toutes ces lumières cachées sous le boisseau, en sorte que l'imagination et le raisonnement peuvent seuls, à force d'efforts et d'induction, les faire reparaître aux yeux de la piété : à ceux-ci un culte moins solennel. Tel est l'unique motif de la conduite du Saint-Siége. On comprend du reste que, peut-être privés ici-bas de certains honneurs, nos martyrs ne perdent rien de leur mérite, et par conséquent de leur gloire devant Dieu (510).

Comme conséquence de la première, une seconde défense concourt au maintien de l'équitable distinction dont il s'agit. On ne permet pas de donner aux martyrs anonymes des catacombes les noms des apôtres, des martyrs, des saints connus dans l'Eglise; cette mesure a pour but de prévenir de fâcheuses équivoques; elle empêche les fidèles de confondre des reliques étrangères avec celles de saint Pierre, par exemple, ou de saint Etienne, et de les honorer comme si elles appartenaient au prince des apôtres ou au premier des martyrs. Aussi *Rome ne baptise jamais aucune relique;* elle le défend même en termes formels. Cependant il était nécessaire de désigner ces ossements vénérables, brisés pour la cause de Dieu, par une dénomination quelconque. La piété des fidèles le demandait; un nom sert puissamment à l'animer, surtout lorsque, par

(503) « Ut per plateas flumina currerent de sanguine christiano, quorum nec numerum, nec nomina colligere potuimus. » (*Hist. Franc.*, lib. I, c. 29.)

(506) « Quasi tumultuose, acervatim et nulla observata juris formula, martyrium consummarunt... Quid mirum, si in tanta martyrum, et prope innumera multitudine, quod multi sine ulla inscriptione lucrint. » (D. Ruinart, *Admonit. in Euseb., Narrat. de persecut. Diocletian.*, p. 316; id., *Præf. in act. martyrum*, p. 17.)

(507) « Quorum nomina pia christianorum manus assequi non poterat, eorumdem sepulcra martyrii signis prænotabant, et veneranda eorumdem pignora intra cœmeteriales speluncas, ne merito cultu destituerentur, condita diligenti studio posteris commendabant. » (Bosio, lib. III, c. 22.)

(508) Anastase, dans la *Vie du Pape Sergius II*, dit : « Cum aliis multis (martyribus) quorum nomina Deo soli sunt cognita, utrosque sub sacro altari collocavit. » Et le concile romain, tenu sous le pape saint Gélase : « Nos tamen cum prædicta Ecclesia omnes martyres, et eorum agones, qui Deo magis quam hominibus noti sunt, omni devotione veneremur. » (Part. I, distinct. 15, can., 3, *de Rom. Eccles.*)

(509) Boldetti, lib. I, c. 25, p. 109.

(510) Les décrets de la sacrée congrégation des Rites, sous la date des années 1660, 1662; et de la sacrée congrégation des Reliques, de 1650, 1691, défendent de dire la messe et l'office des martyrs trouvés dans les catacombes. Pour célébrer la messe *de Communi*, il faut un indult spécial. — Je ne rapporterai qu'une de ces décisions du 17 avril 1660 : « Sacra congregatio (Rituum) respondit : Non posse recitari officium de sanctis illis, de quibus nulla habetur mentio in *Martyrologio romano*, vel non constat de identitate eorumnet corporum sanctorum, de quibus mentionem facit idem Martyrologium. » — *Voy.* Boldetti, lib. III, c. 20, p. 649.

les idées qu'il exprime, il devient une leçon de vertu. Dès l'origine, la maîtresse des Eglises a trouvé un expédient qui satisfait tout ensemble aux désirs de la piété et aux exigences de la vérité la plus exacte.

Aux martyrs anonymes des catacombes elle ne donne jamais de nom propre ; par conséquent jamais elle ne les baptise : elle se contente de les désigner par des attributs ou des appellations générales qui conviennent à tous les saints. Telles sont les suivantes : Juste, Candide, Déodat, Victor, Félix, Fortuné, Pie et autres semblables. En effet, tous les saints, tous les martyrs étant justes, purs, donnés de Dieu, victorieux, heureux, fortunés, pieux, on peut, sans ombre de mensonge, les appeler par ces noms divers (511). Par ces dénominations communes, on exprime uniquement leurs vertus, leurs triomphes, leur récompense et les couronnes que Dieu leur a données pour prix du courage avec lequel ils confessèrent le nom de Jésus-Christ, par l'effusion de leur sang (512). Du reste, ce qu'elle fait aujourd'hui, l'Eglise le fit dans tous les siècles (513). Sa devise constante est cette belle parole de saint Ambroise : « Je ne leur donne pas de nom, parce que Dieu les a déjà nommés : le privilége des saints est de recevoir leur nom de Dieu lui-même (514). »

Enfin la répétition des mêmes noms appellatifs ne cause aucune confusion dangereuse. Comme deux et trois personnes peuvent être désignées par le même nom ; ainsi il n'y a nul inconvénient à ce que plusieurs saints différents soient honorés sous la dénomination de la même vertu. Loin de là, cette répétition étend parmi les peuples la dévotion aux saints martyrs : précieux avantage qui n'aurait pas lieu, du moins au même degré, si le corps entier d'un martyr était toujours envoyé sans aucun nom, ou sous un nom inique. En le multipliant sous ces titres variés, on multiplie, suivant la belle expression de saint Paulin, les semences de la vie éternelle (515). De même que le Saint des saints est tout entier sous chaque parcelle de l'hostie consacrée ; de même la vertu du martyr réside tout entière dans la moindre portion de ses reliques (516).

Maintenant que nous connaissons les deux premières espèces de tombes qui remplissent la Rome souterraine, savoir celle des simples chrétiens et celle des martyrs innommés, il nous reste à dire un mot des *loculi* des *martyrs de nom propre*, qui forment le troisième. On appelle martyr de nom propre celui dont le nom est gravé sur la tombe. Souvent ce nom précieux se trouve seul et sans accompagnement propre à faire connaître soit l'âge du martyr, soit les circonstances de sa vie ou de sa mort, gravées à la hâte, avec la pointe d'un outil quelconque, sur la pierre, sur le marbre ou sur la tuile ; il annonce la difficulté des temps, la pénurie des ressources, l'inexpérience du fossoyeur ou du frère qui donna la sépulture ; mais il montre le zèle admirable des chrétiens pour les martyrs. Après avoir, par le placement du vase de sang, ou par la formation de la palme, assuré aux héros de la foi les hommages religieux des générations futures, leur premier soin est de transmettre son nom à la postérité. Son âge, ses qualités, la date de sa mort, la nature de ses tourments, ne sont que des circonstances d'un intérêt secondaire ; ils les indiquent lorsque le temps et les moyens d'exécution le permettent.

Comment les premiers Chrétiens parvenaient-ils à connaître le nom des martyrs ? Quand on songe à la multitude de fidèles qui étaient quelquefois égorgés ensemble, aux obstacles qu'opposaient les païens à l'empressement des frères pour approcher des martyrs, à la difficulté de connaître des prisonniers répandus dans les différents cachots d'une ville telle que Rome, et amenés quelquefois des pays éloignés, une chose étonne le pèlerin des catacombes : ce n'est pas de trouver beaucoup de martyrs innommés, c'est de n'en pas trouver davantage. Toutefois plusieurs moyens restaient à nos pères pour connaître le nom des héros qui, succombant dans un glorieux combat, acquéraient un titre sacré aux hommages de l'Eglise. Au premier rang, il faut placer le zèle des particuliers et la sollicitude des pontifes.

A peine le bruit s'était répandu qu'un des frères avait été arrêté pour la cause de la foi, que tous, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, accouraient à la prison pour le voir, le consoler, l'encourager, baiser ses chaînes et se recommander à ses prières. Ils l'accompagnaient devant les juges, recueillaient ses paroles et le sui-

(511) « Hoc modo certissimi sunt (Prælati) quod non mentiuntur, neque decipiunt ; cum omnes sancti sint vere felices, vere fortunati et a Deo dati, » etc. (Baldel., *Theol. moral.*, t. II, disput. 16.)

(512) « Actum est de nominibus quæ sanctorum martyrum reliquiis fere imponuntur, cum nullibi appareat quo nomine appellarentur ; et S. Congregatio dixit : In decretis ; statuerat enim fel. record. Clemens Papa IX ea sola nomina adhiberi, quæ omnium sanctorum communia sunt, atque appellativa : omnes enim et Justi et Candidi et Adeodati et Victores, etc., vocari merito possunt. » (*Decret. S. C. Indul. et Reliq.* 23 Junii 1670.)

(513) Boldetti, lib. I, c. 23, 110.

(514) « Non nos nomen eis imponimus, quia jam a Deo nomen acceperunt. Habent hoc merita sanctorum, ut a Deo nomen accipiant. » (*In Luc.*, lib. II, c. 1.)

(515) Multiplicet populis æternæ semina vitæ.
(Natal. 9 *S. Felicis.*)

(516) « Sectis itaque eorum corporibus, integra tamen vis et gratia perseverat, tennesque ac tantillæ reliquiæ toti parem habent. » (Theodoret., *De curat. græcar. affect.* lib. VIII, *De martyrio.*) — Portionem reliquiarum sumpsimus et nihil non minus possidere confidimus, dum totos quadragima in suis favillis honorantes amplectimur. Itaque pars ipsa, quam meruimus, plenitudo est. » (S. Gaudent., *Ep. Brix., Serm. dedic. basil. SS. 40 Martyr. ; Biblioth. PP.*, t. IV.)

vaient jusqu'au lieu du supplice. Un auteur profane du IIe siècle, Lucien, raconte ce qu'il a vu de ses yeux. Parlant du fameux imposteur Pérégrinus qui se faisait passer pour chrétien, il s'exprime en ces termes : « Vous auriez vu, dès le matin, accourir à la prison, non-seulement des vieilles femmes, des veuves, des enfants, mais encore des hommes de la plus haute condition ; à force d'argent, ils gagnaient les geoliers, et obtenaient la permission d'entrer, de consoler l'imposteur et de passer la nuit avec lui (517). »

Ce qui se faisait à Rome, se renouvelait partout. Qui ne connaît l'admirable charité des Chrétiens d'Orient et d'Occident, de Lyon, de Vienne pour les martys ? Le zèle alla quelquefois si loin, que les évêques se crurent obligés de le modérer, afin de ne pas irriter davantage les persécuteurs. Immortel comme le christianisme qui l'inspire, le même esprit de charité a traversé tous les siècles. Ne le voit-on pas encore, dans les missions de la Cochinchine et du Tonquin, conduire chaque jour aux portes des prisons des Chrétiens empressés à consoler les captifs de la foi ?

Mais indépendamment de ces communications journalières avec les prisonniers, est-ce que la plupart des Chrétiens, des fidèles de Rome surtout ne se connaissaient pas d'avance. Ne sait-on pas qu'ils se réunissaient très-souvent en petites assemblées ; qu'ils voyageaient, munis de lettres de leurs évêques ; qu'ils ne formaient qu'un corps et qu'une âme, et qu'ils assistaient courageusement au supplice de leurs frères ? Ainsi, en thèse générale, il était facile aux Chrétiens de tous les pays de connaître le nom des martyrs, et de le graver sur leurs tombes.

Dans la sollicitude des souverains Pontifes, nous trouvons un second moyen de connaître les noms des martyrs de Rome et une nouvelle garantie d'authenticité. Saint Clément, troisième successeur de saint Pierre, partagea la ville en sept régions. Dans chaque région il plaça un notaire, homme instruit, actif, probe, chargé de recueillir tous les détails relatifs aux martyrs de son quartier (518). En 238, le pape saint Fabien établit dans chaque région un diacre, ayant sous ses ordres un sous-diacre et un notaire, avec ordre de réunir et de mettre par écrit les actes de tous les martyrs qui mourraient dans le ressort de leur département.

Les Papes suivants continuèrent avec un soin extrême l'œuvre de leurs devanciers. Ils voulurent même que les diacres, les sous-diacres et les notaires écrivissent fidèlement tout ce qui arrivait de remarquable dans leurs Eglises (519). Quel meilleur moyen de connaître avec certitude et le nom et les actes des martyrs ? Pourquoi faut-il que cette collection de monuments originaux ait presque entièrement péri ? De tous les maux que l'impie Dioclétien fit à l'Eglise, l'anéantissement de ces précieuses archives est peut-être le plus grand et certainement le plus irréparable : l'odieux persécuteur fit brûler toutes ces pièces dans la place publique (520). Néanmoins, on put en sauver assez pour dresser les catalogues qui ont servi de base aux Martyrologes romains.

Je dirai, en passant, que, dans les autres Eglises du monde, on ne prenait pas un soin moins religieux de conserver les noms et les actes des courageux athlètes du christianisme. En Afrique, nous voyons, au temps de saint Cyprien, le diacre Pontius remplir la même fonction que les notaires et les diacres régionnaires de Rome ; Smyrne, Vienne et Lyon nous ont laissé des preuves admirables du même zèle. L'Orient et l'Occident nous montrent des fidèles acheter au poids de l'or la permission de prendre sur les registres des tribunaux une copie authentique des interrogatoires de leurs frères. De là, les actes proconsulaires qui forment un des monuments les plus précieux de notre antiquité chrétienne (521). Telle est, en abrégé, la double réponse à cette intéressante question : Comment nos pères parvenaient-ils à connaître le nom des martyrs ?

§ V. — *Des signes du martyre.*

A côté d'un grand nombre de *loculi*, on trouve un vase de sang, placé extérieurement au tombeau. Il est incrusté dans une petite ouverture pratiquée dans le tuf de la galerie, et fermée par une légère couche de chaux, dont la couleur blanche devait, dans le principe, se détacher vivement de la teinte grisâtre du tuf granulaire. D'autres *loculi* sont accompagnés d'une palme, gravée à la hâte sur la chaux qui cimente la pierre tombale ou taillée plus lentement dans la pierre tumulaire. Enfin, il en est qui présentent tout à la fois le vase, le sang et la palme. Cela posé, examinons la valeur de ce double signe : La palme et le vase de sang.

Mettons-nous un instant à la place des premiers Chrétiens. Nous voilà, comme eux, renfermés dans les catacombes, privés des moyens nécessaires pour écrire de longues relations sur les martyrs. A chaque instant on apporte de l'amphithéâtre, du cirque des naumachies, de tous les quartiers de Rome, des corps sanglants et mutilés. Des *loculi*, creusés à la hâte, les reçoivent et se ferment précipitamment. Ainsi l'exigent

(517) *Dialog. de morte Peregrini*, n. 12.

(518) « Hic fecit septem regiones dividi notariis fidelibus Ecclesiæ, qui gesta martyrum sollicite et curiose unusquisque per regionem suam perquirerent. » (*Lib. de Rom. pontif., in Clem.*)

(519) « Hic regiones divisit diaconibus et fecit septem subdiaconos qui septem notariis immanerent, qui gesta martyrum in integrum colligerent » (Id., *in Fabian.*) — « Hic gesta martyrum diligenter a notariis exquisivit et in ecclesia recondidit. » (Id., *in Anter.*, et *in Julio Pap.*)

(520) Euseb., *Hist.*, lib. VIII, c. 2 et 5. — Bar., *De Martyrol.*, c. 5.

(521) Bar., *De Martyrol.*, c. 1 ; id. *Annal.*, t. II, an 258, n. 2 ; Bosio, lib. I, c. 50.

et la santé des vivants et la rapidité avec laquelle les bourreaux multiplient les victimes.

Cependant, nous attachons une importance extrême à conserver le souvenir des martyrs. Pour cela, nous voulons marquer leur tombe d'un signe distinctif; nous le voulons, soit afin de savoir nous-mêmes, soit afin d'apprendre à la postérité quels sont ces millions de morts rangés dans l'immense Nécropole, ceux qui ont donné leur sang pour la foi, ceux qui ont remporté la palme de la victoire; en un mot, ceux dont le courage élevé jusqu'à l'héroïsme mérite et les brillantes récompenses du ciel et les hommages religieux de la terre. Afin de donner ces différentes indications d'une manière tout à la fois simple, durable et authentique, comment nous y prendrons-nous? J'affirme qu'après avoir longtemps cherché, nous ne trouverons rien de mieux que de faire ce qui suit:

Pour nous rappeler à nous-mêmes et pour apprendre aux autres, qu'un fidèle a versé son sang pour la foi, ou remporté la palme de la victoire dans le plus grand des combats, comment nous y prendrons-nous? Nous placerons près de son tombeau un vase rempli de son sang, nous graverons sur la pierre tombale une palme, emblème du triomphe chez tous les peuples. Ces deux signes éloquents seront nécessaires et ils auront la même valeur.

Ils seront nécessaires; si le héros chrétien a été égorgé, et qu'on ait pu recueillir une partie de son sang, nous mettrons près de lui une partie de ce sang précieux; mais si le martyr a été brûlé vif, s'il a été précipité dans les flots, s'il a été étranglé, en un mot, s'il est mort sans effusion de sang, le moyen de constater son triomphe autrement que par la palme de la victoire?

Ils auront la même valeur; le sang exprimera le prix de la victoire; la palme, le triomphe ou la glorieuse issue du combat; et l'un l'autre rediront chacun à sa manière, le même fait, le fait du martyre

Ce n'est pas tout; ces signes étant établis pour fixer nos souvenirs et pour diriger la piété des générations futures, où les placerons-nous? Nous les placerons, non dans l'intérieur du tombeau, mais à l'extérieur. De cette manière, il suffira au pèlerin des catacombes d'approcher sa lampe des *loculi* qui remplissent les sombres galeries, pour savoir aussitôt quelle est la tombe devant laquelle il doit se prosterner, offrir son encens et déposer l'hommage de ses prières.

Enfin, nulle autre tombe, si chère qu'elle nous soit d'ailleurs, si elle ne renferme un athlète de la foi, ne sera jamais accompagnée de ces signes vénérables exclusivement réservés aux martyrs.

Cette conduite, que le plus vulgaire bon sens indique à tous les hommes, fut littéralement celle des premiers chrétiens. D'abord, ils attachaient une importance extrême à conserver le souvenir des martyrs. La charité mutuelle et la religion étaient le double motif de cette disposition aussi universelle qu'incontestable. Le respectueux amour que les fidèles portaient aux martyrs passe toute imagination. Les voir dans leur prison, leur parler, les soulager, baiser leurs chaînes, se recommander à leurs prières, était, pour tous les frères, hommes, femmes, enfants, jeunes gens, vieillards, riches et pauvres, prêtres et laïques, un besoin tellement impérieux, que pour le satisfaire, ils ne reculaient devant aucun danger, devant aucun sacrifice.

Que dis-je? ni les railleries de la foule, ni les menaces des magistrats, ni les mauvais traitements des bourreaux, ni la crainte, souvent trop fondée, de voir leur rôle de spectateurs changé en celui de victimes, rien ne pouvait les empêcher d'accompagner leurs frères jusqu'au lieu du supplice. Chaque page de la primitive Eglise raconte quelques traits de cette héroïque charité (522). C'est un fait sublime comme le christianisme, éclatant comme le soleil: Marie, les saintes femmes, le disciple bien-aimé, ces intrépides témoins de la mort du Roi des martyrs, eurent, dès l'origine, à Jérusalem, à Rome, à Carthage, à Lyon, à Autun, partout, des peuples entiers d'imitateurs.

La religion perpétuait cet héroïque et respectueux amour. Instruits par les apôtres du divin Maître, les Chrétiens savaient que la mort ne brisait pas les liens de charité qui les unissaient aux martyrs. Loin de là, dans chaque vainqueur, ils voyaient un ami puissant auprès de Dieu; un modèle et un soutien dans les épreuves qui leur étaient réservées. Soit afin de s'animer au souvenir de leur courage, soit afin de fortifier leur faiblesse du secours de leurs prières, ils bravaient tous les dangers pour se réunir assidûment auprès de leurs tombeaux. Là, au milieu d'ardentes supplications, ils buvaient le sang généreux qui élève l'homme au-dessus de lui-même, et, dans ce double élément, la prière et l'Eucharistie, ils puisaient la force de monter à leur tour sur l'échafaud et de descendre dans l'arène (523). On peut juger par là, de l'extrême sollicitude avec laquelle ils marquaient de signes incommunicables, la tombe révérée des martyrs.

Ces signes sont la palme et le vase de sang. Chez tous les peuples, la palme fut invariablement l'emblème de la victoire et du triomphe. Victoire dans les combats, victoire dans les jeux olympiques, victoire dans les courses du cirque, victoire dans les luttes de la tribune et du barreau, victoire sanglante ou non sanglante, toujours la palme en était le symbole et le prix (524).

Mais quand cet usage eût été moins uni-

(522) *Voy.* entre autres, Mamachi, *De Costumi de primitivi Cristiani*, t. III, c. 1, p. 274.

(523) Mamachi, *ibid.*, c. 2; Boldetti, lib. 1; Aringhi, lib. 1.

(524) « Victores ubique cuncti ubique locorum palmam manu præferunt. » (Pausan., *Arcadia*.

versel, il suffirait, pour comprendre et pour justifier l'intention des chrétiens, de savoir que, chez les Romains et chez les Juifs, la palme fut le signe invariable de la victoire. L'histoire, les peintures, les sculptures, les médailles du peuple-roi, nous montrent partout la palme comme l'emblème du triomphe. Sur une médaille d'Auguste, on voit, entre la tête de Jules-César et d'Octave une palme qui indique la victoire remportée en Egypte par Jules-César. Parmi les médailles de Vespasien, on en compte quatre qui représentent un palmier tout entier. Elles perpétuent le souvenir de la grande victoire remportée sur les Juifs par ce prince et par son fils Titus. Les inscriptions, VICTORIA AVGVSTI, IVDÆA CAPTA, ne laissent aucun doute à cet égard. Celles de Septime-Sévère, de Caracalla, des Antonin, de Gallien, de Probus, de Carus, de Constantin, offrent le même emblème du triomphe.

Ce n'est pas tout; que la palme fût le symbole de la victoire, c'était une idée tellement reçue chez les Romains, qu'un rejet de palmier ayant poussé au pied d'une statue de Jupiter Capitolin, pendant la guerre contre Persan, on ne douta plus de la défaite de ce prince. Au contraire, lorsque, cinq ans plus tard, sous les consuls M. Messala et C. Cassius, un ouragan eut arraché le palmier symbolique, on crut, avec la même certitude, aux prochains revers de la république (525). De plus, la palme était à Rome, le signe incommunicable des grands triomphes; car l'olivier seulement était accordé au vainqueur jugé digne de l'ovation. Enfin la signification de la palme était si évidente, qu'elle était connue, même du petit peuple (526).

Maintenant, je le demande, pour représenter le grand triomphe des martyrs, les Chrétiens de Rome pouvaient-ils faire usage d'un emblème plus certain, plus vulgaire et plus consacré. Est-il permis de se méprendre sur leur intention? A leur place, n'aurions-nous pas fait, ne ferions-nous pas comme eux?

« Allons plus loin, et supposons un instant, que ni les Grecs, ni les Romains, ni les autres peuples de l'antiquité n'eussent employé la palme comme symbole de la victoire; il aurait suffi aux premiers fidèles, pour la graver sur la tombe des martyrs, de voir que le Saint-Esprit lui-même l'avait désignée comme l'emblème du triomphe. Religieux comme ils l'étaient, leur premier soin fut toujours de se conformer, dans leurs peintures, dans leurs sculptures, dans leurs emblèmes, non moins que dans leur langage et dans leurs mœurs, aux enseignements sacrés : l'histoire de leur vie publique et privée, les monuments artistiques des catacombes en sont une preuve péremptoire et mille fois répétée. Or, partout où il en est question dans l'Ecriture, la palme est prise pour le symbole de la victoire; je citerai seulement quelques exemples.

Le Seigneur prescrit aux juges les règles à suivre dans la discussion des procès et pour désigner la partie victorieuse, il ordonne de lui mettre une palme à la main (527). En témoignage de la victoire que Judas et Simon Machabée avaient remportée sur les gentils, le peuple vint à leur rencontre avec des palmes à la main (528). Des palmes étaient sculptées sur toutes les parties du temple de Jérusalem, et les interprètes juifs et chrétiens s'accordent à dire qu'elles signifiaient la récompense promise au juste, vainqueur dans les luttes de la vie (529). Enfin, l'apôtre saint Jean n'avait-il pas appris aux Chrétiens à se servir de cet emblème, en leur montrant les martyrs debout, devant le trône de l'Agneau, avec des palmes à la main (530).

Aussi rien n'est plus commun dans les *Actes des Martyrs*, dans les monuments primitifs et dans les écrits des Pères que cette expression : *La palme du martyre, obtenir la palme du martyre, arriver à la palme du martyre* (531).

Les Chrétiens étaient donc parfaitement fondés et parfaitement sûrs d'être compris, si, pour désigner un martyr, ils gravaient

lib. VIII; PLUTARCH., *Sympos*, lib. VIII, quæst. 4. — Dans les jeux, on plaçait une palme sur une table, comme but et récompense de la victoire : Palmam in medio stadii loco eminentiore, in mensa spectandam proponebant; » de là ce mot de Virgile :

Seu quis olympiacæ miratur præmia palmæ.
(*Georg.* III)

A Rome on suspendait une palme à la maison du défenseur qui avait sauvé son client dans une cause capitale : « Patronorum in Urbe dominus palmæ appenebantur honoris ergo, quoniam cives in judicio capitali servassent : » De là ces vers de Lucain :

. . . . . Sicut et sine sanguinis haustu
Mitia legitimo sub judice bella movere,
Huc quoque servati contingit gloria civis,
Attaque victrices intexunt tempora palmæ.

« Arboribus aliis laudabilior palma omnis certaminis est corona, et victoriæ monumentum habet ramum virescentem. » (LIBAN., *Soph. Enarr. Elog. Palmæ*)

« In certaminibus, palmam signum esse placuit victoriæ. » (AULU-GEL., *Noct. Attic.*, lib. III, c. 4)

(525) PLIN., lib. XVIII, c. 25.

(526) « Olea honorem romana majestas magnum præbuit, turmas equitum idibus julliis ex ea coronando; item minoribus triumphis ovantes. » (PLIN., lib. XV, c. 4.) — « Victoriæ demum in palma significatum, ex nummis, picturis, sculpturisque omnibus universæ jam plebeculæ manifestum est. Eaque eloquio toties usurpata Ciceroni : Docto oratori palma danda est; in quadrigis, qui palmam primus accesserit, » etc. (P. VALERIAN., lib. V *Hieroglyphic.*)

(527) *Si fuerit causa inter aliquos, et interpellaverint judices, quem justus esse perspexerint, illi justitiæ palmam dabunt.* (*Deut.* XXV, 1.)

(528) *I Machab.* VIII, 10.

(529) PHIL., *Allegor. leg.*, lib. II; CORNEL. A LAPID., *in Ezech*, c. 41.

(530) *Stantes ante thronum et in conspectu Agni, amicti stolis albis et palmæ in manibus eorum.* (*Apoc.* VI, 9.)

(531) BOLDETTI, lib. I, c. 15.

une palme sur sa tombe. Ce signe, l'ont-ils réellement employé? L'Eglise a-t-elle reconnu et reconnaît-elle la palme comme un témoignage irréfragable du martyre. Telles sont les deux questions qu'il faut maintenant examiner.

Que les premiers fidèles se soient servis de la palme pour désigner les martyrs, la preuve en est, qu'ils ne l'ont pas gravée indistinctement sur tous les *loculi* de la Rome souterraine, que même le nombre de ceux qui en sont marqués est comparativement très-restreint. Pourtant si la palme n'avait signifié que la victoire non sanglante des justes dans les combats ordinaires de la vie, on devrait la trouver sur un grand nombre de tombes dont elle est absente, et ne jamais la rencontrer sur d'autres qu'elle orne de sa glorieuse présence. Ainsi, elle devrait, d'une part, être toujours absente de la tombe des petits enfants; et, d'autre part, orner les innombrables *loculi* des adultes, c'est-à-dire de nos héroïques aïeux, modèles accomplis de toutes les vertus. D'où vient néanmoins qu'elle marque la tombe de jeunes enfants incapables encore, par leur âge, des luttes méritoires de l'existence. D'où vient que des myriades de *loculi*, dépositaires d'un âge mûr, en sont privés, et ne portent d'autre témoignage de la sainte vie et de la précieuse mort du défunt, que ces deux paroles: *In pace; un tel dans la paix?*

Comment les parents, les amis de ces admirables Chrétiens, si fidèles à déclarer dans de touchantes inscriptions et leurs tendres regrets et la religieuse sépulture qu'ils ont eux-mêmes donnée à leurs bien-aimés défunts, ont-ils négligé de recommander à l'estime de la postérité ceux qui leur étaient si chers, en privant leur tombe du signe distinctif de la victoire et du triomphe. Qui pouvait les empêcher de leur rendre ce devoir de charité et même de justice. Quelques minutes et le premier morceau de fer, de bois, de pot cassé, suffisaient pour cela. Si pressés et si pauvres qu'on les suppose, comment admettre que ces moyens leur manquèrent presque toujours? Cependant, malgré tant de motifs et tant de facilité, ils ne l'ont pas fait; il faut donc en conclure, qu'à leurs yeux la palme n'était point un signe facultatif, mais bien l'emblème réservé d'une victoire plus excellente que toutes les victoires spirituelles: l'emblème d'une victoire effective, réelle, extérieure, en un mot de la victoire par excellence, la victoire du martyre (532).

Une seconde preuve vient à l'appui de la précédente. L'illustre gardien des catacombes, Boldetti, a remarqué que la palme se trouve plus fréquemment dans les cimetières voisins du Tibre. Cette particularité, dont la science archéologique ne saurait rendre compte, s'explique d'elle-même, en admettant que la palme est le signe distinctif du martyre : en effet, on conçoit sans peine que les Chrétiens ont dû transporter dans les catacombes les plus rapprochées leurs frères noyés dans le Tibre; et l'histoire nous dit que le nombre en fut grand. Mais leurs tombes ne pouvaient être signalées par le vase de sang, puisqu'il n'y avait point eu de sang répandu. De là, sans aucun doute, la multiplication de la palme dans les galeries dont il s'agit (533).

Un dernier témoignage complète la démonstration. Des tombes qui sont certainement des tombes de martyrs, puisque l'inscription en fait foi, n'ont d'autre signe distinctif que la palme.

Par cela seul, il demeure démontré que, dans l'intention des premiers fidèles, la palme est le signe distinctif du martyre. Donc sur tous les *loculi* où elle se trouve, elle indique la même chose, autrement elle ne serait plus un signe. Telle est la réponse à cette première question : Les Chrétiens ont-ils employé la palme comme un signe distinctif du martyre? Reste la seconde, savoir : l'Eglise a-t-elle toujours reconnu la palme comme le témoignage irréfragable du martyre?

En parlant des peintures et des sculptures des catacombes, nous constaterons que l'art était un livre, une langue dont l'Eglise s'était servie, dès l'origine, pour enseigner à ses enfants les vérités de la foi. Or, pas plus que l'enseignement oral, cet enseignement figuré ne fut laissé à l'arbitraire des particuliers et aux caprices de l'imagination. L'ensemble des monuments primitifs montre qu'une même réponse l'inspire, le domine et le surveille. On lui a même fait un reproche de cette reproduction constante des mêmes sujets, et de cette invariable série de formes et d'emblèmes. Dans ce reproche, qu'on peut admettre au point de vue artistique, se trouve la preuve évidente du fait que nous voulons établir.

Une pareille communauté, disons mieux, une pareille identité de types et d'emblèmes parmi l'innombrable variété de peintres et de sculpteurs inexpérimentés qui se succédèrent pendant plusieurs siècles et qui travaillèrent sans se connaître dans les vastes souterrains des catacombes, révèle manifestement l'existence de symboles conventionnels, sanctionnés et maintenus par un pouvoir régulateur. Cette même uniformité traverse les âges suivants. Ainsi le concile de Trente ne fait que proclamer la perpétuité de ce pouvoir régulateur de l'enseignement figuré, lorsqu'il dit : « Conformément à l'usage de l'Eglise catholique et apostolique, reçu dès les siècles primitifs, conforme à la tradition des saints Pères et aux décrets des conciles, le saint synode ordonne à tous les évêques... d'instruire avec soin les fidèles... de l'usage légitime des images... et afin que toutes ces choses soient observées avec plus d'exactitude, il défend à toute personne de placer dans un lieu ou dans une église quelconque, une

(532) Boldetti, lib. I, c. 18, p. 260.

(533) Boldetti, lib. I, c. 11, p. 335.

image *insolite*, à moins qu'elle n'ait été approuvée par l'évêque (534). »

Quant à la palme en particulier, toute la tradition nous la donne comme le signe distinctif du martyre. Je regrette vivement de ne pouvoir citer les innombrables témoignages des saints docteurs sur ce fait incontestable (535). Qu'il nous suffise d'entendre saint Grégoire le Grand. Le savant Pontife nous montre dans le ciel l'origine de cet usage, « en sorte que toute la différence entre l'Eglise de la terre et l'Eglise du ciel, consiste en ce que la première grave, sur la tombe du martyr, la palme que la seconde lui met à la main. » Que signifient les palmes? demande l'illustre docteur, sinon le prix de la victoire? De là vient qu'on les donne aux vainqueurs. C'est aussi pour cela qu'il est écrit de ceux qui ont vaincu l'antique ennemi et qui triomphent dans les joies de la patrie : « Et des palmes sont en leurs mains (536). »

Aux témoignages écrits succède la conduite plus éloquente encore des souverains Pontifes, dans toute la suite des siècles. Saint Pascal extrait des catacombes deux mille trois cents martyrs qu'il place dans l'église de Sainte-Praxède : quel signe emploie-t-il pour désigner à la postérité la sanglante victoire de tous ces héros de la foi? Deux magnifiques palmes en mosaïque, gravées sur l'abside de la basilique. Saint Félix III, dans l'église des saints Côme et Damien; Anastase IV, dans l'église de Saint-Venance près Saint-Jean de Latran; Innocent II, à Sainte-Marie *in Transterere;* Honorius III, dans la basilique de Saint-Paul-hors-des-Murs, emploient le même symbole pour désigner le même fait.

Concluons par ces paroles de l'homme le plus savant de son siècle, qui résume l'histoire emblématique de tous les âges chrétiens : « Les saints, dit Bellarmin, sont toujours représentés avec les emblèmes de la vertu, de la souffrance ou de la puissance. Saint Pierre avec les clefs; saint Laurent avec son gril, etc., les martyrs avec des palmes, tous les saints avec la couronne. Ces emblèmes sont comme une histoire abrégée des actions et des souffrances de ceux que nous devons honorer (537). »

De même donc que le concile de Trente a constaté le pouvoir perpétuel et la vigilance constante de l'Eglise, sur l'enseignement figuré; de même le Saint-Siége n'a fait que constater la tradition catholique sur la désignation de la palme, lorsqu'il l'a solennellement déclarée signe distinctif et suffisant par lui-même du martyre. Voici le mémorable décret : « Lorsqu'il fut question des signes auxquels on pourrait distinguer les vraies et les fausses reliques des martyrs, la sacrée congrégation, ayant examiné mûrement l'affaire, déclara que la palme et le vase teint de sang, devaient être regardés comme des signes irréfragables du martyre; quant aux autres signes, elle en renvoya l'examen à un autre temps (538). » Ce décret décisif a toujours servi et il sert encore de règle aujourd'hui.

Abordons maintenant la question du vase de sang. A côté d'un grand nombre de *loculi*, se trouve, ainsi que nous l'avons remarqué, une petite ouverture pratiquée dans le tuf et renfermant un vase de sang. Nous avons à montrer : 1° Que ce vase n'est point un vase lacrymatoire, ni un vase de parfums, mais bien un vase de sang; 2° qu'il est placé là pour indiquer le tombeau d'un martyr.

Les païens honoraient les funérailles de leurs proches et de leurs amis par une grande abondance de larmes. Dans la crainte que la douleur réelle n'en fît pas assez répandre, on payait des femmes pour en verser. Ces femmes appelées *proficæ*, s'arrachaient les cheveux, se frappaient, s'égratignaient le visage, chantaient des chants lugubres, afin de se faire pleurer (539). Quelquefois leurs larmes, ainsi que celles des parents et des amis, étaient recueillies dans des vases lacrymatoires, espèces de fioles en verre, étroites et très-longues qu'on enfermait, avec les cendres du mort, dans l'urne sépulcrale. De là, cette formule assez souvent reproduite sur les tombes païennes : *Ils l'ont déposé avec des larmes* (540). En cherchant la raison de cet usage, on la trouve dans l'ignorance où étaient les païens du dogme consolateur de la résurrection. Persuadés que le corps de leurs amis périssait pour jamais, ils tenaient à se montrer inconsolables, et, afin d'éterniser leurs regrets, ils enfermaient des larmes avec les cendres de ceux qu'ils avaient perdus.

Rien de semblable n'avait lieu parmi les Chrétiens. Ils pleuraient sans doute à la mort de leurs frères; mais ils ne pleuraient pas comme ceux qui n'ont plus d'espérance Aussi, jamais ils ne connurent l'usage des vases lacrymatoires : histoire, tradition, monuments; tout se tait à cet égard. Ce

(534) « Hæc ut fidelius observentur, statuit sancta synodus, nemini licere ullo in loco, vel ecclesia, etiam quomodolibet exempta, insolitam ponere vel ponendam curare imaginem, nisi ab episcopo approbata fuerit. » (Sess. 15, *de Purgat.*)

(535) *Voir* ces passages péremptoires dans Bolduetti, lib. 1, c. 42, 45, etc.

(536) « Quid per palmas? nisi præmia victoriæ designantur. Ipsæ quoque dari vincentibus solent. Unde de his quoque qui in certamine martyrii antiquum hostem vicerunt, et jam victores in patria gaudebant, scriptum est : Et palmæ in manibus eorum. » (Homil. 17 *in Ezech.*)

(537) *De Eccles. triumph.*, lib. II, c. 10.

(538) « Cum de notis disceptaretur, ex quibus veræ sanctorum martyrum reliquiæ a falsis et dubiis dignosci possint : eadem sancta congregatio, re diligentius examinata, censuit palmam, et vas illorum sanguine tinctum, pro signis certissimis habenda esse; aliorum vero signorum examen in aliud tempus rejecit. Dat Rom. die 10 aprilis 1668. »

(539) Cicer., *De Legib.*, lib. II.

(540) « Prius urna cum odoribus et lacrymis, quæ vitreo vasculo injectæ essent, ossa cum cineribus claudebantur; unde hæc verba : Cum lacrymis posuere. » (Gruter, *De jure man.*, lib. I, c. 27.)

silence absolu acquiert la force d'une preuve positive, quand il s'agit d'hommes qui regardaient la mort comme un sommeil, et la séparation comme une absence de quelques jours. D'ailleurs les vases lacrymatoires se plaçaient toujours dans l'intérieur des monuments. Or, les millions de *loculi*, ouverts jusqu'à ce jour, dans les catacombes, n'en ont pas donné un seul. Il est donc démontré, pour qui est tant soit peu initié aux rites funéraires des anciens, que les vases trouvés auprès des tombes de la Rome souterraine ne sont pas des vases lacrymatoires (541).

Est-il également certain qu'ils ne sont pas des vases de parfums ? C'est ce que nous allons examiner. L'usage des parfums, dans les funérailles, remonte à la plus haute antiquité ! On le voit pratiqué chez les Egyptiens, de qui les Hébreux paraissent l'avoir reçu (542). De l'Egypte il passa dans la Grèce, de la Grèce en Italie (543). Dès les premiers temps de la république, une loi des Douze-Tables en constate l'existence, lorsqu'elle défend d'employer des parfums dans la sépulture des esclaves (544). Dans les beaux jours de l'empire, on jetait dans le bûcher des Césars et des grands, une quantité considérable d'aromates, soit pour honorer le défunt, soit pour rendre plus rapide l'action du feu, soit pour empêcher toute odeur désagréable (545).

Les chrétiens imitèrent cet usage. Ils avaient pour modèle la conduite tenue par les héros du Calvaire, à l'égard du divin Maître. Comme on ensevelit le corps du Seigneur dans un linceul avec des aromates (546), de même ils enveloppaient les corps de leurs frères, et surtout des martyrs dans des linges avec des parfums. Ce genre de sépulture est mentionné à chaque page de nos monuments primitifs (547).

Quant à déposer dans l'intérieur ou à l'extérieur des tombeaux des vases remplis de parfums ; ni les païens, ni les chrétiens ne

(541) *Voy.* Boldetti, lib. I, c. 34.
(542 *Gen.* L.
(543) Plato, *Phædon.*

(544) Ut servilis unctura omnisque circumpotatio tollatur, Tarquini corpus bona femina lavit et unxit.
(Ennius., Apud. Serv., *Æneid.*, lib. IV.)

. . . . . Congesta cremantur
Thurea dona, dapes, fuso crateres olivo
(Virgil., *Æneid.*, lib. VI.)

(545) Lecta ossa vino et lacte perfusa, siccataque, aromatibus et odoribus commista in urnam reponebant. » (Spond., *De cœmeter.*, lib. I, pars III, c. 3.)

(546) « *Acceperunt ergo corpus Jesu et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire.* (*Joan.* XIX, 40.)

(547) Boldetti, lib. I, c. 34, p. 174, et suiv.

(548) « Che di tali unguenti, profumi ed odori si collocassero i vasi o dentro, o luor de sepolcri, finora non è stato possibile rinvenirlo in veruno degli autori, che trattano de' funerali degli antichi e special mente di Roma. » (id., *ibid.*, p. 175.) — « Quant aux vases qui accompagnent quelquefois les tombeaux païens, il est d'abord reconnu qu'ils se

connurent jamais un semblable usage. Malgré les fouilles plusieurs fois séculaires, malgré les innombrables tombeaux mis à découvert, le premier vase de ce genre, placé dans les urnes des mausolées, dans les *ollæ* des colombaires, dans les *loculi* des catacombes, est encore à trouver (548). Mais n'en découvre-t-on pas qui, placés à l'extérieur des monuments, servaient comme de réchauds dans lesquels on faisait brûler des parfums en l'honneur des morts, aux jours anniversaires de leurs trépas ? On peut affirmer qu'il n'en existe aucun près des tombes païennes. Quoi qu'il en soit, il est plus clair que le jour que ces vases n'accompagnent jamais les tombeaux de nos catacombes, et que ceux qu'on y trouve sont des vases de sang : en voici les preuves.

Ces vases sont, en général, de verre, un petit nombre en terre cuite, quelques-uns en bronze. On conçoit sans peine que les premiers n'ont pu servir à brûler des parfums : le moindre charbon enflammé les aurait fait éclater. Pas plus que les premiers, ceux de la seconde et de la troisième espèce n'ont pu être employés à un pareil usage. Sans doute, ils sont d'une matière capable de résister à l'action du feu ; mais l'exiguité de l'ouverture, semblable au cou d'une bouteille, ne permet pas d'y introduire des charbons. La simple vue de ces vases rend absurde la supposition qu'ils ont pu servir de réchauds.

L'expérience démontre que, dans la réalité, ils n'en ont jamais servi. Les catacombes sont pleines de lampes en terre cuite, destinées à éclairer les galeries. Quoique éteintes depuis quinze ou dix-huit siècles, ces lampes conservent la trace du feu. Le bec, fortement noirci, atteste le passage de la fumée : nous en possédons plusieurs, recueillies dans les catacombes de Sainte-Priscille, qui portent le cachet irrécusable de leur usage primitif. Si donc, les vases dont il s'agit avaient jamais contenu des

trouvent toujours à l'intérieur et non à l'extérieur de la tombe, tandis que les fioles du sang des martyrs sont toujours placées au dehors et jamais à l'intérieur de leur *loculus*. Puis un doute assez grave s'est élevé sur la destination des vases que l'on a trouvé dans les sépultures païennes, à savoir, s'ils étaient employés pour les parfums, comme l'ont prétendu quelques archéologues modernes, après Schëlltin et Paciaudi, ou plutôt si ce n'étaient pas des vases lacrymatoires, ainsi que l'ont présumé Chifflet, Kirmann, Smith et d'autres écrivains. Mais quel qu'ait été l'emploi réel de ces vases, l'un et l'autre de ces usages répugne également au caractère des sépultures des martyrs. D'une part, l'Eglise n'a jamais prié pour le salut des martyrs et n'a jamais non plus déploré leur trépas, puisque c'eût été contraire à la gloire des martyrs et de Dieu ; on ne trouve pas une larme gravée sur leur tombe. D'autre part, si elle les eût honorés avec des vases de parfums et de liqueurs que les païens consacraient aux dieux mânes ou à d'autres divinités infernales, l'Eglise eût alors rendu aux martyrs un honneur empreint à cette idolâtrie abominable, contre laquelle ils avaient protesté par leur supplice et leur mort. » (S. Secchi, *Lettres sur le martyre de saint Sabinien.*)

charbons, ils conserveraient quelque trace de feu; on devrait même y trouver des restes de charbon mêlés avec la terre dont quelques-uns sont plus ou moins remplis. Or, l'examen le plus attentif et mille fois répété n'a jamais pu y surprendre ni trace de feu, ni résidu de charbons ou de matière carbonisée; ils ne servirent donc ni de réchauds ni de cassolette.

A ces preuves matérielles se joint une preuve morale qui, pour le pèlerin des catacombes, remplace toutes les autres. Elle naît de la nature même des lieux. A la vue des profonds souterrains, où circule à peine la quantité d'air nécessaire à la respiration, à la vue de ces petites chapelles où le séjour prolongé d'un certain nombre de personnes joint à la fumée de lampes nombreuses épaissit et vicie promptement l'atmosphère, comment admettre la présence de réchauds remplis de charbons et dégageant, pendant des heures, des nuages d'encens et de parfums? La seule pensée d'une pareille hypothèse suffit pour asphyxier.

Aussi l'histoire qui mentionne avec tant de fidélité et les offrandes de luminaire faites aux tombeaux des martyrs par les souverains Pontifes, et les parfums de tout genre employés par les Chrétiens dans l'ensevelissement de leurs frères, ne dit pas un seul mot des aromates brûlés en leur honneur sur de prétendus réchauds (549). Les vases de verre, de terre cuite ou de bronze, placés auprès des *loculi* des martyrs, ne sont ni des vases lacrymatoires, ni des cassolettes, ni des réchauds à parfums: voilà un fait acquis. Que sont-ils donc? Telle est la question qu'il faut maintenant éclaircir.

L'histoire, la tradition, la science, l'Eglise répondent d'une voix unanime: Ces vases contiennent le sang des martyrs. Ici, je l'avoue avec transport, c'est une bonne fortune pour le pèlerin catholique des catacombes, d'être conduit par les exigences de son sujet, à dérouler aux regards de ses frères une des plus magnifiques pages des annales de la primitive église.

Dans la personne des pêcheurs Galiléens, le christianisme est entré dans la grande Rome avec la prétention de renverser Jupiter du Capitole, et d'engager une lutte à mort avec le paganisme. L'heure du combat gigantesque a sonné: les lions et les tigres rugissent dans l'amphithéâtre. Le Palatin, le Quirinal, le Janicule, les sept collines, le Forum, se couvrent de roues, de chevalets, d'instruments de supplice: sous la dent des animaux furieux, sous la hache des licteurs le sang chrétien coule à grands flots; durant trois siècles les victimes périssent par millions. Un triple enthousiasme s'est emparé de la reine du monde. Enthousiasme de la cruauté dans les empereurs, les magistrats et les bourreaux; enthousiasme des tortures et de la mort dans les martyrs; enthousiasme de l'amour et de la vénération dans les frères des victimes.

Regardez ce peuple entier de sénateurs, de chevaliers romains, de matrones, de jeunes filles, d'hommes et de femmes du peuple qui veillent aux portes du Colysée, à l'entrée du Forum, au pied des échafauds. Malgré les bourreaux, les soldats et les juges, de la voix et du geste ils encouragent les condamnés au milieu de leurs tortures; puis, quand de profondes blessures ont fait jaillir leur sang; quand le glaive homicide ou la dent meurtrière des hyènes et des panthères l'ont fait couler par torrents; quand enfin, ils ont expiré, voyez tout ce peuple se précipiter sur l'arène ensanglantée de l'amphithéâtre, pénétrer hardiment sous les chevalets et les échafauds, et recueillir à l'envi, avec des linges et des éponges, le sang dont la terre est inondée, en attendant qu'il puisse emporter précieusement dans des cavernes inconnues les restes mutilés des victimes (550). Voilà le spectacle étrange aux yeux de la raison, sublime aux yeux de la foi, dont Rome et Carthage, Lyon et Smyrne, l'Orient et l'Occident furent chaque jour témoins pendant trois siècles.

Malheureusement les limites de mon sujet ne permettent de citer qu'un petit nombre d'exemples. Comme Jérusalem avait vu Marie et Madeleine rester courageusement sur le Calvaire en face de la croix, pendant le supplice de la grande Victime; de même, pendant les furieuses persécutions de Néron et de Domitien, Rome vit constamment au pied du gibet des martyrs deux héroïnes, deux jeunes et nobles vierges, filles du sénateur Pudens, recueillir avec un zèle infatigable le sang précieux des martyrs. Praxède et Pudentienne, les monuments primitifs vous attribuent la gloire incomparable d'avoir sauvé le sang et les restes sacrés de trois mille victimes; honneur au génie des arts qui a bien mérité du christianisme en vous représentant l'une et l'autre dans l'exercice de votre héroïque charité (551).

Sous Valérien, Hippolyte, la gloire de Rome, est mis en pièces par des chevaux indomptés qui le traînent dans des chemins couverts d'épines et de cailloux. Ses mem-

(549) « Isdemque institutis disposuit, ut in cœmeteriis eirca unaquaque positis Romæ in die natalitiorum eorum (martyrum) luminaria ad vigilias faciendas et oblationes de patriarchio per oblationarium deportarentur ad celebrandas missas, » etc. (Anastas., *in Greg. III*, etc.)

(550) « Tanti faciebant sacras martyrum reliquias, ut sudoris, si possent, guttas haurirent, et stillas sanguinis etiam persecutore vidente, atque exerto gladio minitante, qualibet arte subriperent, atque reconderent. » (Baron., an. 261, n. 34.)

(551) Dans l'église qui porte son nom, on voit sainte Praxède pressant une éponge pleine de sang, sur le bord d'un puits. L'usage des éponges pour recueillir le sang des martyrs, attesté par les monuments primitifs, est devenu palpable par la découverte d'un grand nombre de vases où se trouvait encore l'éponge imbibée de sang. — *Voy.* Boldetti, lib. I, c. 31, p. 149-150.

bres sont semés sur une longue étendue, couverte de distance en distance par des flaques de sang : dix-neuf martyrs périssent avec lui ; l'horrible supplice est à peine commencé, que les frères, les sœurs, c'est-à-dire les Chrétiens de tout âge et de tout sexe, accourent pour recueillir et le sang et les membres sacrés des victimes. Les uns ramassent la tête vénérable, dépouillée de sa chevelure ; les autres, les mains, les bras, les épaules mutilés : ceux-là recueillent avec des linges et des éponges, jusqu'à la dernière goutte de leur sang précieux (552).

Qui ne connaît l'héroïque courage des illustres matrones Priscille, Cyriaque, Lucine, Marcelle, Juste, Théodora, glorieuse lignée d'héroïnes, qui reproduisirent pendant trois siècles, aux regards de la grande Rome, l'intrépidité de leur mère et de leurs sœurs, Marie et les saintes femmes du Calvaire ? Mais ce que plusieurs ignorent, c'est que le dévouement pour les martyrs, la sainte avidité de posséder leur sang et leurs restes précieux, régnaient en souverains dans le cœur d'une impératrice ; et quelle impératrice, grand Dieu ! La femme même du plus terrible persécuteur que l'Eglise ait jamais eu : j'ai nommé sainte Serena, épouse de Dioclétien !

Susanne, jeune vierge, la fleur de la noblesse romaine, vient, par ordre du tyran, d'expirer au milieu des tortures. La nuit suivante, l'impératrice sort mystérieusement du palais et pendant le sommeil du tigre, elle vient recueillir de ses propres mains le corps de l'héroïne ; avec son voile elle ramasse le sang. Plus heureuse de son trésor que son mari de toutes ses conquêtes, elle enferme le précieux dépôt dans une cassette d'argent, l'emporte au palais, et tous les instants du jour et de la nuit qu'elle peut saisir, elle vient furtivement offrir ses prières et ses vœux à son auguste amie (553).

Passons à Carthage : Saint Cyprien va au supplice ; avec lui marchent de nombreux Chrétiens. Sous les yeux des juges et des bourreaux ils étendent par terre des linges et des mouchoirs afin de recueillir le sang de l'illustre martyr (554).

(552) Ille caput nivenm complectitur, ac reverendam
Canitiem molli confovet in gremio.
Hic humeros, truncasque manus et brachia et ulnas,
Ut genua, et crurum fragmina nuda legit.
Palliolis etiam bibulæ siccantur arenæ,
Ne quis in infecto pulvere ros maneat.
Si quis et in sentibus recalenti aspergine sanguis
Insidet, hunc omnem spongia pressa rapit.
(Prudent., hymn. 2.)

(553) « Serena augusta cum gaudio noctu veniens, collegit corpus sanctæ martyris, et sanguinem ejus illic fusum suo velamine extersit, posuitque in capsa argentea palatio suo, ubi diu noctuque furtivis vicibus orare non cessabat. » *Act. S. Susan.*, apud Sur., 11 Aug.)

(554) « Fratres vero flentes linteamina et oraria ante eum ponebant, ne sanctus cruor delluens absorberetur a terra. » (*Act. S. Cyp.*, apud Ruinart.)

(555) « Suscipientes sanguinem sanctorum in linteaminibus, et purpura, qui stillabat de eorum corporibus ; aliæ vero in sinu suo suscipientes abscondebant, et vestimenta quæstionariorum, quæ erant sanguine infusa sanctorum martyrum, clarissimæ feminæ comparaverunt multo auro vel gemmis et ornamentis pretiosis. » *M. S. S. Cod. ex S. Mar. Transtiber*, p. 15.)

(556) « Septem beatissimæ mulieres timentes Deum sequebantur eum, suscipientes guttas sanguinis, quæ ab eo cadebant, et se ipsas ungebant. » (*Act. S. Blas.*, apud Bolland., 3 Febr.)

(557) « Sancta Natalia extergebat sanguinem beati Adriani, et perungebat ex eo corpus suum. » *Supra.* — « Cum se venerando unxissent illius sanguine, tanquam unguento pretioso, consequenter ad mortem contenderunt. » (*Act. S. Aretæ*, apud Sur., 24 Oct.) — « Martyrii æmulatione accensa (matrona) citissime accurrens, martyris ipsius Aretæ cruore se filiumque perunxit. » (Id., etc., etc., etc.)

Nicomédie contemple le même spectacle. Par ordre de Dioclétien, vingt-trois martyrs, à la tête desquels marche saint Adrien non moins célèbre à Rome qu'en Orient, sont condamnés au supplice de la roue. De leurs membres déchirés, broyés coulent des torrents de sang. Sang précieux que sainte Nathalie, digne épouse d'Adrien, et plusieurs dames de ses amies reçoivent avec un amour qui ne peut être comparé qu'à leur courage. Les uns le recueillent dans des linges et de la pourpre ; les autres dans leur propre sein. Ce n'est pas assez, les illustres matrones voient les habits des bourreaux couverts de ce sang précieux : pour les avoir, elles leur jettent l'or, les perles, les riches parures dont elles sont couvertes (555).

Portons encore nos regards vers l'Arménie. Les ordres cruels de Dioclétien s'y exécutent comme dans le reste du monde. La ville de Sébaste voit son vénérable évêque, saint Blaise, conduit au supplice. Parmi la foule immense qui suit le glorieux martyr, se distinguent sept héroïnes qui recueillent précieusement les gouttes de sang qui tombent de ses blessures (556) ; et comme leurs frères et leurs sœurs de l'Orient et de l'Occident, elles marquent leur corps de ce sang précieux.

Sublime témoignage de la haute estime qu'on faisait du sang des martys ! De même qu'après la communion, nos héroïques aïeux, trempant le doigt dans le calice, s'oignaient les yeux et les oreilles avec le sang du Roi des martyrs ; de même, par cette onction sanglante, ils communiaient avec ses glorieux imitateurs, soit pour s'identifier à leur courage et à leur sacrifice, soit pour se guérir, se fortifier et s'animer au combat (557).

A qui serait tenté de révoquer en doute ces traits de foi et d'intrépidité, parce qu'il ne saurait les comprendre, je dirai en premier lieu : Expliquez-moi ce courage des martyrs, et je vous expliquerai le courage des chrétiens. Fallait-il moins d'héroïsme aux premiers pour répandre volontairement au milieu des tortures, jusqu'aux dernières gouttes de leur sang, qu'il n'en fallait aux seconds pour les recueillir ? Je dirai en

second lieu, que cette intrépidité sublime, quelque inexplicable qu'elle vous paraisse, est un fait constamment reproduit dans tous les siècles, sur tous les points du globe, et que vous pouvez encore aujourd'hui voir vous-mêmes de vos yeux. Ici, encore, je suis réduit à jalonner la démonstration, en me contentant de citer quelques faits.

Lorsqu'en 1127 le bienheureux Charles, comte de Flandre fut martyrisé, un peuple entier d'hommes et de femmes, de vieillards et d'enfants, se précipitèrent sur le lieu où coulait son précieux sang, qu'ils recueillaient dans des linges, employant même des instruments de fer pour enlever les gouttes qui s'étaient attachées aux pierres (558).

A la voix de saint François-Xavier, le Japon se convertit, et bientôt le feu de la persécution s'allume avec violence. Vingt-six martyrs sont crucifiés à la fois sur le sommet d'une montagne. Les satellites et les bourreaux forment une barrière redoutable autour des victimes; les blessures, la mort peut-être seront le prix du téméraire qui osera la franchir. Vaines terreurs! Comme leurs frères aînés d'Occident, les jeunes chrétiens d'Orient bravent les menaces et les supplices, et recueillent avec amour le sang des héros, plus précieux pour eux, que la soie, le pourpre, l'or et les pierreries (559).

Enfin, pour fermer la bouche à l'incrédulité, voici qu'en plein XIXe siècle, les timides néophytes de la Cochinchine, animés tout à coup d'un courage inconnu, imitent trait pour trait la conduite des chrétiens des catacombes. Le 20 septembre 1837, un de nos héroïques missionnaires, M. Cornay, est coupé en morceaux par ordre de Minh-Mêlm. Trois cents soldats entourent le lieu du supplice, la foule patiente est immense. Un arrêt de mort plane sur toutes les têtes chrétiennes. Quel fidèle osera se montrer? Voyez arriver d'abord tout ce qu'il y a de plus faible et de plus timide : une vieille servante et une religieuse. Les deux héroïnes portent deux nattes, afin d'y recevoir le sang du martyr; elles osent même recueillir les lambeaux de chair épars çà et là. Plusieurs chrétiens se joignent à elles; et comme une autre religieuse, chargée d'apporter de la chrétienté voisine des linges préparés d'avance, tarde trop, ils imbibent le sang dans tout ce qui se trouve sous la main, les habits du martyr, des mouchoirs, du papier. A ce signal, la foule se précipite pour recueillir aussi quelques gouttes de ce sang précieux; on presse les chairs pour l'en exprimer, on creuse même les endroits de la terre où il s'était écoulé avec abondance (560).

L'empressement des Chrétiens à recueillir le sang des martyrs est donc un fait toujours ancien et toujours nouveau. Nous allons chercher la raison de ce phénomène unique dans l'histoire.

Nous avons vu les Chrétiens debout devant les chevalets de la vieille Rome, devant les croix du Japon, devant les poteaux de la Cochinchine, recueillant avec empressement le sang de leurs frères. D'où vient qu'ils bravaient ainsi la mort, pour avoir le sang des martyrs (561)? Quel prix attachaient-ils à ce sang? Qu'en voulaient-ils faire? Pour expliquer, dans les catholiques de tous les âges et de tous les pays, ce courage surhumain, il faut, sous peine de folie, recourir à la même grâce qui communiquait à leurs frères la force de monter gaiement sur les bûchers et les échafauds, ou de descendre triomphants dans l'arène

Mais pourquoi dépenser leur intrépidité à ramasser le sang des victimes? Ce sang valait-il la mort qui en était souvent le prix? Oui, et plus que la mort. Dans les martyrs, les chrétiens voyaient, ils voient encore, ils verront toujours les continuateurs de la grande Victime du Calvaire, les corédempteurs du monde, les planteurs de l'Église, ses soutiens éternels, sa gloire incommunicable (562). Or, dans le martyre, ce qu'il y a de plus noble, c'est le sang; le sang qui est tout à la fois le signe du témoignage, la marque de la rédemption et le gage du triomphe.

Voilà pourquoi le monde entier dut en être arrosé; pourquoi Rome, future métropole de la sainteté, dut en être détrempée jusque dans ses profondeurs; pourquoi ses enfants surtout, durent se montrer si ardents à le recueillir, si soigneux à le conserver. Grâce à leur courage intelligent, Rome peut, jusqu'au dernier jour du monde,

(558) « Videres itaque continuo innumerabiles promiscui sexus diversæ ætatis, viros et mulieres certatim undique occurrentes, sanguinem ejus linteis extergere et ferramentis etiam de pavimento abradere. » (Apud Bolland., 5 Martii.)

(559) « Licuit cernere circumstantium christianorum ardorem qui per medios satellites, fustuario eorum neglecto, ad cruces accurrentes, alii, ut sudaria sua martyrum sanguine imbuerent; alii, ut ex vestium limbo aliquid detraherent; alii, ut reliquiarum loco aliud aliquid auferrent. » (Apud Bolland., Febr., p. 761, n. 100.)

(560) *Annal. de la prop. de la Foi*, n. 63, p. 254.

(561) On en cite un grand nombre qui furent victimes de leur courage. Je nommerai seulement les sept femmes qui suivaient saint Blaise au martyre; une vierge nommée Paula, qui, pour avoir voulu recueillir le sang des jeunes martyrs, Claudius, Hypatius, Paul et Denys, mêla son sang au leur. — «Comprehensa, virgis cæsa est et in ignem conjecta; sed liberata, demum et ipsa eodem loco, ubi Lucillianus crucifixus fuerat, decollata est. » (Apud Bolland., 5 Junii.)

(562) Sanguine mundata ut Ecclesia sanguine cœpit,
Sanguine sucrevit, sanguine finis erit.
(X. Gruter., *Polyant. noviss.*, tit. *Martyr.*)

Adimplee ea quæ desunt passionum Christi in carne mea. (*Coloss.*, I, 24.) « Plantaverunt Ecclesiam sanguine suo. » (*Brev. Rom.*, in noct. Com. apost.)

de, chanter sa gloire incomparable. Mère de plusieurs millions de martyrs, sa fécondité lui donne la première place dans la tendresse du divin Epoux, et lui assure un titre incontestable aux suprêmes hommages de l'univers ; maîtresse de la vérité, elle peut sans crainte, demander pour son Symbole, revêtu de tant de signatures sanglantes, la filiale soumission de la foi ; car l'intelligence la plus haute peut l'accorder sans faiblesse, ne peut la refuser sans folie (563).

Ainsi, après le sang du Seigneur, il n'y a pas de sang plus précieux que celui des martyrs : telle est la première raison qui explique, en la justifiant, l'héroïque ardeur des Chrétiens pour l'obtenir. La bonté de Dieu à l'égard des généreux athlètes de sa gloire, nous en fournit une autre. *Quiconque*, disait le roi des martyrs, *m'aura confessé devant les hommes, je le glorifierai devant mon Père et devant les anges* (564). Et voilà qu'il accomplit magnifiquement sa promesse. Contrairement à l'usage de tous les peuples dont les uns conservèrent avec honneur le corps entier, les autres le cœur, ceux-là les cendres, mais dont aucun ne garda le sang des morts, lui, il inspire aux chrétiens de recueillir avant tout, et de conserver à part, comme la relique la plus précieuse, le sang des martyrs (565). Ainsi ont fait les Chrétiens de tous les pays, de Rome en particulier.

Or, c'est dans les petits vases de verre, de terre ou de bronze, placés à l'extérieur des tombes, que ce sang précieux fut déposé. La preuve en est, que ces vases le contiennent et qu'ils le montrent encore quelquefois liquide et vermeil : le plus souvent concret et adhérent aux parois intactes ou brisées(566). Tous les doutes à cet égard s'évanouissent devant les faits.

D'abord, quand le sang est vermeil, comment dire que ce n'est pas du sang? Ensuite, lorsque le sang est concret, il n'est pas un chimiste qui ne connaisse le moyen de le rendre à son état normal, et de s'assurer par ses yeux que c'est du sang, et même du sang humain : on dit plus aujourd'hui, on assure que la science peut distinguer si ce qu'on lui présente est du sang d'homme ou de femme. Quoi qu'il en soit, l'expérience a été faite, je ne sais combien de fois, sur les résidus contenus dans nos vases tumulaires, et même sur les croûtes ou teintes rougeâtres restées aux parois des fragments; et toujours elle a donné pour résultat du sang. Je citerai seulement l'expérience faite par un homme placé dans les meilleures conditions pour être cru.

Protestant, philosophe et savant de premier ordre, Leibnitz, se trouvant à Rome, eut occasion de voir le célèbre prélat Fabretti, gardien des Catacombes. La conversation étant tombée sur les vases de sang des martyrs, Fabretti en donna un fragment à Leibnitz, en lui disant qu'il pourrait y reconnaître des traces de sang. Le savant physicien le prit et l'emporta. De retour chez lui, il se livre à l'examen le plus sérieux, et pour dissiper les doutes, il soumet le fragment en question à une expérience dont il raconte en ces termes les procédés et le résultat : « J'ai examiné attentivement le fragment du vase de verre apporté du cimetière de Callixte et teint d'une couleur rougeâtre, afin de bien distinguer de quelle nature était cette couleur, c'est-à-dire si, comme parlent aujourd'hui les physiciens, elle appartenait au règne animal ou au règne minéral. Il m'est venu en pensée d'employer une dissolution de sel ammoniaque, avec de l'eau commune, et d'essayer si par ce moyen je pourrais détacher quelque chose du verre et le rendre soluble. J'ai réussi sur-le-champ et au delà de toute espérance. En conséquence, j'ai pensé, avec raison, que cette matière était plutôt sanguine que terrestre ou animale. Celle-ci, en effet, douée d'une grande propriété corrosive, aurait, pendant un si long espace de temps, pénétré plus profondément dans le verre, et n'aurait pas cédé si vite à un simple lavage, etc.(567). »

Et maintenant pourquoi les Chrétiens ont-ils déposé le sang des martyrs dans des vases fixés à l'extérieur du tombeau? C'est évidemment pour achever d'accomplir les intentions paternelles du divin Maître et procurer aux martyrs la gloire qui leur était annoncée dès cette vie. Le vase de sang est un signe. Monument authentique d'une glorieuse confession, il fut placé extérieurement au *loculus* pour désigner le héros de la foi à toutes les générations qui devaient venir des quatre coins du monde visiter les merveilles de la Rome souterraine : cette attente n'a pas été déçue. Après les pieux fondateurs et les zélés habitants des catacombes, la grande cité des martyrs a vu tour à tour les pontifes, les rois, les évêques, les fidèles de tous les siècles se prosterner par millions devant ce sang précieux. Qui dira les images dont il fut, dont il est environné, soit dans l'obscurité de nos cryptes vénérables, soit au grand jour, sur les bril-

(563) « Ita una Roma mactandis Christi ovibus generale quasi macellum erat. In ea aut imperatores aut præfecti urbis perpetuam Christianorum carnificinam exercebant. Nec usquam terrarum christianus sanguis uberius effusus est, quam in una urbe Roma. » (Stapleton, *De Magnitud. rom. Eccles.*, c. 6.) « Terra ejus colorata est sanguine martyrum et contexta ossibus sanctorum. » (S. Bricit., lib. III.)

Sancta es s. nctorum pretioso sanguine, Roma.

Nunc, nunc justa meis reverentia compellit annis,
Nunc merito dicor vener..bi.s et caput orbis
. . . . . Sanctorum sanguine tincta.

(Prud., lib. II *contr. Symm.*)

(564) *Luc.* XII, 8.

(565) Mazzolari, t. V, p. 11.

(566) *Voy.* Boldetti, lib. I, c. 28 et 29. — Il est même beaucoup de vases qui portent écrit : *Sa, sang* : *Sa, sanguis.* (Id., *ibid.*, c. 58.)

(567) Apud Fabrotti, *Inscript. antiq.*, c. 8.

lants autels de nos basiliques? les larmes pieuses qu'il fit répandre, les nobles sentiments qu'il inspira ; en un mot, la gloire qu'il n'a cessé de procurer aux martyrs dont il signale l'auguste et sainte présence?

En effet, les actes primitifs des martyrs, les témoignages des saints Pères, l'histoire des fouilles exécutées dans les catacombes, c'est-à-dire la tradition tout entière, enfin, l'autorité de l'Eglise, nous font connaître avec évidence l'intention des premiers chrétiens, et nous apprennent que le vase de sang, placé auprès d'un *loculus* de la Rome souterraine, fut toujours regardé comme le signe indubitable du martyre.

Je n'entreprendrai pas de citer les faits contenus dans les actes qui racontent avec une candeur si touchante les interrogatoires, la mort et la sépulture des héros de la foi. Il faudrait pour cela répéter quelques-uns des renseignements déjà donnés plus haut ; il faudrait citer Boldetti depuis le chapitre 29 jusqu'au 34e de son 1er livre, c'est-à-dire, quatre-vingt-sept pages in-folio ; il faudrait rappeler le nombre infini de témoignages répandus dans les *Actes* publiés par les Bollandistes ; il faudrait transcrire les *Actes du martyre de saint Cyprien*, par don Ruinart ; ceux des martyrs d'Ostie, par de Maistre; ceux de sainte Cécile, par Laderchi, et beaucoup d'autres. Par là on peut juger s'il est un point d'histoire appuyé sur un plus grand nombre de documents dignes de foi (568).

Quant aux Pères de l'Eglise, nous voyons d'abord que, bien peu de temps après les persécutions, saint Hilaire disait en général : « Partout on a recueilli le sang des bienheureux martyrs, leurs ossements vénérables offrent journellement un témoignage (569). » Puis il rapporte les miracles qui s'opéraient aux tombeaux des martyrs.

Prudence, qui publia ses poésies en 405 de notre ère, admire le courage des fidèles à recueillir le sang de leurs frères, et dit positivement qu'ils avaient pour but de laisser à la postérité une preuve réelle et évidente de leur martyre. Déjà nous l'avons entendu révéler cette intention, en célébrant le triomphe de saint Hippolyte; écoutons ce qu'il en dit dans l'hymne de saint Vincent : « Voyez accourir de la ville la foule des fidèles ; ils s'empressent autour de ce corps déchiré; les uns l'étendent sur une couche d'herbes molles; d'autres ferment les blessures saignantes. Celui-ci parcourt de ses baisers les nombreux sillons tracés sur ce corps par des ongles de fer; celui-là ne répugne point à lécher la plaie sanglante du saint martyr. La plupart, humectant des linges du sang qui s'est répandu, ou qui dégoutte encore, veulent le conserver chez eux comme une source de grâce et de vertus pour leurs enfants (570). »

Saint Augustin, qui rapporte le même fait, est encore plus explicite : « On voit ensuite la foule des assistants s'empresser autour du corps lacéré, couvrir ses plaies de leurs baisers, les examiner avec compassion, recueillir avec des linges son sang, *relique pour la postérité*, vénérable et tutélaire (571). »

Après saint Augustin, saint Ambroise, saint Gaudens, évêque de Brescia. Le premier, parlant de l'heureuse découverte du tombeau et des restes mortels des deux saints martyrs Vital et Agricola, s'exprime ainsi : « Nous y avons trouvé le sang versé pour la foi, ou plutôt le sang de leur triomphe (572). » Puis lorsqu'il vient à découvrir les corps des saints Gervais et Protais, il affirme également qu'il a trouvé le sang, signe de leur martyre : « J'ai trouvé tout ce qu'on pouvait espérer dans une telle découverte, les squelettes entiers *et beaucoup de sang* (573-74). »

Mais afin qu'il nous soit clairement démontré que ce sang est celui qui fut recueilli à leur martyre, écoutons saint Gaudens, contemporain de cette découverte : « Nous avons les bienheureux martyrs Gervais, Protais et Nazaire qui ont daigné révéler leurs dépouilles mortelles au saint prêtre Ambroise, dans la ville de Milan, il y a peu d'années. Nous possédons leur sang recueilli dans un vase; ne demandons rien de plus, *car nous avons le sang qui est le signe de leur passion* (574). »

Il serait facile de multiplier ces témoignages ; mais venons aux fouilles des catacombes, afin de démontrer, par quelques faits locaux, que le vase de sang ne peut être que le signe du martyre. Ces petits vases qui annoncent souvent une extrême pauvreté, nullement en harmonie avec la dépense de parfums ou de substances balsamiques, se trouvent toujours scellés dans le tuf à l'extérieur du sépulcre. Or, on ne les voit qu'aux *loculi* des martyrs.

La preuve en est : 1° qu'on les a ren-

(568) Le P. Secchi, *Lettres sur le martyre de saint Sabinien.*

(569) « Sanctus ubique beatorum martyrum sanguis exceptus est, et veneranda ossa quotidie testimonio sunt. » (*Contr. Const. imp.*, c. 8, t. II, 567.)

(570) Cœre toto ex oppido
Turbam fidelem cerneres,
Mollire præfultum torum,
Siccare cruda vulnera
Hic ungularem dupices
Sulcos pererrat osculis :
Hic purpurantem corporis
Gaudet cruorem lambere,
Plerique vestem linteam,
Stillante tingunt sanguine
Testamen ut sacrum suis
Domi reservent posteris.
(*Peristeph.*, hymn., 5, 555.)

(571) « Videres circumstantium frequentiam sancti vestigia certatim deosculando prolambere, vulnera totius lacerti corporis pia curiositate palpare, sanguinem linteis excipere sacra veneratione posteris profuturum. » (Apud Ruinart.)

(572) « Collegimus sanguinem triumphalem. » (*Exhort. ad Virg.*)

(573-74) « In eum signa convenientia, ossa omnia integra et plurimum sanguinis. » (*Epist.*, lib. VII, epist. 33.)

contrés près d'un grand nombre de tombeaux qui appartiennent certainement à des martyrs. Donc ces vases de sang ont partout la même signification, autrement ils ne seraient plus un signe. Ainsi le corps de saint Primitivus, sur la pierre sépulcrale duquel on lit cette inscription : POST MULTAS. ANGUSTIAS. FORTISSIMUS. MARTYR, fût trouvé avec le vase qui contenait son précieux sang. Le même fait s'est reproduit en 1725, lorsque, sous le maître autel de la basilique de Saint-Clément, on découvrit le corps de Flavius Clémens, homme consulaire et martyr chrétien. La pierre tombale porte le titre de martyr, et l'intérieur du *loculus* renferme la fiole de son sang. Une autre inscription antique rapporte également que sous l'autel de Saint-Alexis, sur l'Aventin, le sang du saint martyr Boniface est conservé dans son vase (575). Un ange étant apparu au saint évêque Sabinus, afin de lui révéler le corps de saint Antonin martyr, lui donna pour indice le vase rempli de sang placé près du généreux confesseur (576).

On n'en finirait pas si l'on voulait rapporter tous les faits du même genre que fournit l'histoire des catacombes. Terminons en ajoutant que des preuves écrites viennent se joindre à ces faits positifs. Les premiers chrétiens prirent quelquefois le soin, inutile alors, mais devenu fort précieux pour nous, d'inscrire sur le ciment avec lequel les petits vases étaient scellés au tuf, le mot *sanguis* abrégé en *sa* surmonté d'un trait. On écrivait *sa Saturnini* pour *sangvis saturnini* ; ou plus au long *sang*, qui ne peut s'interpréter que par SANGUIS (577). Si l'on voulait y voir en abrégé le mot SANCTUS, ce serait montrer une grande ignorance des monuments chrétiens les plus anciens, qui ne joignent jamais ce titre au nom des martyrs.

La preuve en est : 2° que le vase de sang ne se trouve jamais dans les galeries des catacombes ouvertes pour la sépulture des fidèles postérieurement aux persécutions. L'observateur le plus judicieux de la Rome souterraine, Boldetti, donne en ces termes le résultat de sa longue expérience : « En 1716, j'explorais les catacombes de Sainte-Agnès. Ayant fait commencer les travaux par mes fossoyeurs, on attaqua plusieurs galeries, remplies de terre depuis le sol jusqu'à la voûte. Nous trouvâmes jusqu'à douze *loculi* superposés les uns aux autres, tous bien fermés avec des briques ou des tables de marbre. Plusieurs avaient des inscriptions grecques et latines; mais dans aucuns de ces tombeaux je ne pus trouver un vase de sang ou une palme, signes caractéristiques du martyre (578).

« J'allai plus loin; afin de m'assurer pleinement si quelque vase de sang ne serait point renfermé dans l'intérieur des *loculi*, ce qui arrive quelquefois (579), je fis ouvrir sous mes yeux, en un seul jour, environ cent de ces tombeaux. Or, il me fut impossible d'y reconnaître aucun signe de martyre. Je m'assurai par là que cette partie des catacombes était postérieure aux persécutions : l'histoire vient confirmer mon jugement. Elle m'apprend, en effet, que cette partie du cimetière de Sainte-Agnès date du règne de Constantin et même d'une époque immédiatement postérieure.

« De ce fait important, dont je fus témoin oculaire, je tirai une conclusion évidente et du plus haut intérêt. Si les premiers chrétiens, qui touchaient aux persécutions, se sont abstenus si scrupuleusement de marquer cette multitude de tombeaux avec la palme ou le vase de sang, comme ils auraient pu le faire si facilement, n'est-ce pas une preuve péremptoire que les tombes accompagnées de ces signes distinctifs, renferment les corps des généreux athlètes qui répandirent leur sang pour Jésus-Christ, et qui remportèrent dans un glorieux combat la palme de l'immortalité? Si de tels signes n'étaient pas les emblèmes du martyre, d'où vient que les Chrétiens ne les auraient pas gravés sur les tombes de leurs amis ou de leurs parents? Contemporains des persécutions, fils et frères de martyrs, ils n'étaient pas moins religieux que leurs pères avec lesquels ils avaient vécu ; ils connaissaient parfaitement leurs rits et leurs usages ; de plus, la paix dont ils jouissaient leur permettait de manifester librement les témoignages de leur tendresse, elle leur en rendait les moyens faciles. Ils ont placé sur la tombe de leurs morts des inscriptions, des tables de pierre et de marbre, auraient-ils manqué d'y joindre des palmes ou des vases de sang, si ce double signe n'avait été qu'un témoignage d'affection et de reconnaissance? Pourtant ils ne l'ont jamais fait : que conclure de là ? Sinon, évidemment, que la palme et le vase de sang étaient à leurs yeux les signes distinctifs du martyre (580). »

Après des preuves si solides, après tant de témoignages irrécusables, ne faudrait-il pas nier l'évidence pour refuser d'admettre comme martyrs les premiers Chrétiens, dont la tombe se distingue par ce signe réservé? Libre de se donner un pareil ridicule à certains hommes qui n'ont peut-être jamais vu de tombes païennes, qui n'ont pas été à même d'étudier les sépultures grecques, étrusques, romaines, et encore moins nos catacombes. Quant aux savants

462.

(575) *Serm. in Dedicat. bas. SS.* 40 *Martyr.*

(576) LEP., *Epitaph. Sev. Martyr.*, 32.

(577) « Cum capite abscisso urceum quoque ejus sanguine plenum in testimonium » (S. ANTON., pars. II, c. 14, III. 15.)

(578) *Voy.* BOSIO, lib. III, c. 25; BOLDETTI, lib. I, c. 59; MAMACHI, *Origin. et Antiq.*, etc., t. I, p.

(579) « Come alcuna volta è succeduto ritrovarvela. » Cette exception ne fait que mettre en évidence la règle constante de placer le signe du martyre à l'extérieur du *loculus*.

(580) BOLDETTI, lib. I, c. 2, p. 8.

vraiment dignes de ce nom, ils seront toujours unanimes à reconnaître qu'en proclamant le vase de sang comme le signe indubitable du martyre, l'Église est le fidèle organe de la raison, de l'histoire, de la science, de la tradition constante de dix-huit siècles (581).

C'est ce que fit, à l'exemple de tant d'autres, l'homme le plus savant et le plus modeste du siècle de Louis XIV, Mabillon (582). C'est ce qu'a fait aussi un de nos honorables compatriotes, M. Raoul-Rochette, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, membre de l'Académie des Inscriptions. Sa lettre, publiée dans les journaux de France et d'Italie, fait le plus grand honneur à ce célèbre archéologue ; car elle montre à la fois sa loyauté, son amour pour la vérité et son respect pour l'autorité de l'Église (583).

§ VI. — *Le martyre suffit pour la canonisation. — Investigations pour reconnaître les martyrs. — Ce qu'il faut pour la canonisation.*

Deux faits ont été constatés : l'extrême sollicitude des souverains pontifes pour avoir les actes des martyrs, le zèle prodigieux des fidèles à visiter les confesseurs dans leurs prisons, à les accompagner au lieu du supplice, et à recueillir leur sang. Quelle conclusion faut-il tirer de ce double fait? En d'autres termes : que se passait-il après la mort des victimes? Quelle autorité faisait placer les signes du martyre auprès de leur tombe? Comment savons-nous qu'il n'y eut, dans ce placement, ni fraude ni méprise, et que la palme et le vase de sang suffisent, à eux seuls, indépendamment de tout miracle, pour autoriser le culte religieux des martyrs? Répondre, par des faits, à ces différentes questions, c'est révéler l'admirable sagesse de l'Église, en puisant, à pleines mains, dans les trésors, trop peu connus, de notre vénérable antiquité.

Lors donc que les Chrétiens, témoins intrépides du martyre de leurs frères, avaient recueilli leur sang avec des linges et des éponges, ils l'exprimaient dans de petits vaisseaux de verre, de terre ou de toute autre matière imperméable. Les monuments primitifs vont plus loin ; ils nous les montrent, emportant eux-mêmes les restes mutilés des victimes et les déposant de leurs propres mains, ou les confiant aux fossoyeurs, pour les déposer dans les *loculi*

(581) *Voir* plus haut le décret du Saint-Siége, cité en parlant de la palme. — *Voir* aussi Boldetti, lib. 1, c. 30, p. 145; et c. 31, p. 154.

(582) « Ejusmodi ampullas sanguine tinctas, martyrum sacrarum reliquiarum certissima indicia esse. » (*Epist. ad. Euseb.*, 2e édit., 490.)

(583) Voici cette lettre, adressée au savant P. Secchi, de la Compagnie de Jésus :

« *Paris* le 6 *août* 1841.

« Mon révérend Père,

« Je viens de recevoir d'une main amie votre *Dissertation d'archéologie chrétienne*, publiée à l'occasion de la découverte du corps de saint Sabinianus, martyr, et je ne puis m'empêcher de vous faire part de l'intérêt avec lequel j'ai lu cette nouvelle production de votre plume savante. J'ai d'ailleurs un autre motif pour vous faire cette communication, qui vous paraîtrait peut-être indiscrète si elle n'avait pour objet que de donner des éloges à votre travail : c'est l'occasion toute naturelle qu'elle me fournit de réparer une faute que j'ai commise et que vous avez justement relevée. Il s'agit du vase de verre, en forme de lacrymatoire, scellé à l'extérieur de la niche sépulcrale, et regardé, dans les catacombes chrétiennes, comme un signe indubitable du martyre. En contestant ce point d'archéologie chrétienne, je n'avais pas suffisamment, j'en fais l'aveu sans la moindre peine, pesé les circonstances qui accompagnent ordinairement l'insertion du vase en question, et qui ne peuvent pas ne point se rapporter à une tout autre intention que celle des *vases à parfums* déposés dans le sein de la tombe, conséquemment dans l'intérieur de la niche, *loculus*. Cette distinction seule, appréciée, comme elle devait l'être, eût suffi pour prévenir la méprise où je suis tombé, et les témoignages de l'histoire ecclésiastique, sur l'usage des fidèles de recueillir, par tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, le sang des martyrs, ces témoignages auxquels vous avez ajouté des citations nouvelles tout aussi dignes de foi, auraient dû dissiper entièrement mes doutes.

« Maintenant, mon révérend Père, il ne subsiste plus, après avoir lu, aucun de ces doutes dans mon esprit; l'assentiment que je donne à vos idées est complet et sans réserve, et c'est surtout pour vous adresser cet aveu et cette réparation de ma faute, que j'ai pris la plume, encore plus que pour vous procurer la vaine satisfaction de louer le savoir et la sagacité qui règnent dans toute votre *Dissertation*. Après cette déclaration, qui est assurément bien spontanée de ma part, bien que, d'après quelques mots où j'ai cru me reconnaître, p. 12, elle fût, en quelque sorte, devenue nécessaire, vous me permettrez, mon révérend Père, de vous dire que j'avais déjà retiré une opinion qui m'avait toujours laissé de grands scrupules; car voici comment je m'exprimais, p. 255 de l'édition originale de mon *Tableau des catacombes*, publié à Paris en 1837. « Les « vases de verre peints sont au premier rang des « objets d'antiquité chrétienne qu'on a recueillis « dans les catacombes. Sans parler de ceux de la « forme dite vulgairement *lacrymatoire*, qui servirent dans l'opinion commune des antiquaires « romains, à recueillir le sang des martyrs, et qui « ont acquis à ce titre, sous le nom d'*ampolla di* « *sangue*, une si grande importance religieuse, il en « est d'autres, » etc.

« J'énonçais ainsi, sans le contester, l'usage auquel on est convenu de rapporter les vases dont il s'agit, et, par ces motifs, je m'abstenais d'en parler comme des autres objets d'antiquité chrétienne dérivés plus ou moins directement d'une coutume profane, avec lesquels l'*ampolla di sangue*, comme objet essentiellement sacré, ne pouvait avoir le moindre rapport. Telle était donc déjà mon opinion ; mais elle avait besoin d'être et plus solidement établie au-dedans de moi-même, comme elle l'est maintenant, grâce à vous, mon révérend Père, et plus formellement exprimée pour les autres, comme je le fais aussi maintenant, en vous adressant cette déclaration, dont vous ferez, mon révérend Père, l'usage que vous jugerez convenable.

« Excusez, mon révérend Père, la liberté que j'ai prise, et veuillez agréer l'hommage de mon respect. »

« Raoul Rochette. »

des catacombes ; avec le corps du martyr, ils apportaient le vase de son sang ; ou, s'il était mort d'une manière non sanglante, la déposition authentique de son martyre. Il n'est pas une galerie de la Rome souterraine qui ne rende témoignage de ce fait mille et mille fois répété.

Cependant, par cela seul qu'ils avaient été témoins de la mort de leur frère, les Chrétiens pouvaient-ils, de leur autorité privée, apposer sur sa tombe les signes du martyre? Non, assurément; un acte de cette nature entraînait le culte religieux, car il était la canonisation du défunt (584). Or, le pouvoir ecclésiastique est seul compétent en pareille matière. Avant de placer le vase de sang auprès de la tombe, ou de graver la palme sur la pierre sépulcrale, le pouvoir ecclésiastique pouvait et devait donc être consulté. Qu'il en fût ainsi, le bon sens le devine, avant que les témoignages authentiques le démontrent.

Le zèle des évêques d'Asie, d'Afrique, d'Orient et d'Occident, pour avoir les *Actes des martyrs*, n'est un mystère pour personne. Témoin l'*Histoire d'Eusèbe*, les *Lettres des églises de Vienne et de Smyrne*, la *Biographie de saint Cyprien*, écrite par son diacre Pontius (585). Il est permis de croire que ce zèle prit une nouvelle activité, lorsqu'en 238 le Pape saint Fabien ordonna à tous ses collègues dans l'épiscopat de s'occuper avec le plus grand soin de recueillir ces précieux monuments (586). D'ailleurs en ceci, comme dans tout le reste, les pontifes romains étaient les premiers à donner l'exemple. Nous avons vu saint Clément établir, dans les différents quartiers de Rome, des notaires spécialement chargés de recueillir tous les renseignements les plus minutieux sur les martyrs. En 237, nous voyons le Pape saint Antère se laisser conduire au supplice plutôt que de livrer ces actes vénérables dont l'Église de Rome possédait la collection depuis son établissement (587).

Or, quel était l'objet de cette sollicitude universelle? N'est-il pas évident que tant de précautions, tant de recherches avaient pour but de faire connaître les vrais martyrs, d'éclairer l'autorité compétente et de préparer son jugement? L'histoire, interrogée, répond qu'il en est ainsi. Dans certaines parties de la chrétienté, c'étaient les évêques seuls en synode ; ailleurs, c'étaient les primats qui prononçaient la sentence qui devait offrir un saint de plus à la vénération des fidèles (588). Avant cette décision, il n'était permis à personne d'honorer un martyr d'un culte religieux, par conséquent de distinguer sa tombe des signes du triomphe. Là-dessus, nous avons un témoignage qui tranche péremptoirement la question. Une dame fort riche, nommée Lucille, fut surprise par l'archidiacre nommé Cécilius, baisant avant la communion, l'os d'un martyr non encore approuvé par l'autorité compétente. Le diacre la reprit fortement, et, dans sa colère, elle se sépara de l'Église (589).

Telle était la discipline invariable des chrétientés particulières, en Orient et en Occident. Rome tiendra-t-elle une conduite différente? La maîtresse des Églises foulera-t-elle aux pieds des règles si sages, en abandonnant aux simples fidèles un droit sacré qui ne peut appartenir qu'à l'autorité suprême? Pour avoir l'ombre d'un doute sur ce point, il faudrait supposer dans les papes des trois premiers siècles une absence totale de bon sens, de probité, de zèle. On sait pourtant que le monde ne connaît rien de plus sage que leurs paroles, rien de plus pur que leur vie, rien de plus héroïque que leur mort.

Dès l'origine, ils établissent, dans Rome, un corps de notaires qui, de concert avec les diacres régionnaires et les sous-diacres, sont chargés de recueillir tous les renseignements sur les martyrs; plus tard, nous les voyons eux-mêmes mourir au milieu des tortures plutôt que de livrer aux persécuteurs la collection de ces monuments vénérables. Or pourquoi tant de sollicitude? N'est-il pas évident qu'à Rome, aussi bien que dans les autres Églises, ces investigations avaient pour but de faire connaître la vie des martyrs et de constater leur mort

(584) « Honor tributus martyribus in Ecclesia primitiva... pars quædam religionis fuit et quin cultum religiosum involverit, nihil est dubitandum. » (Bin., dissert. 2, *de Litter. Encycl.*, c. 3, apud Bened. XIV, *De beatif.*, c. 3.)

(585) « Testatur moribus jam receptum fuisse, ut non solum nobilium, sed etiam plebeiorum martyria adnotarentur : Ut cum majores nostri plebeiis et catechumenis martyrium consecutis tantum honoris pro martyrii ipsius veneratione dederunt ; ut de passionibus eorum multa, aut prope dixerim pene cuncta conscripserint, ut ad nostram quoque notitiam, qui nondum nati fueramus, pervenirent. » (N. 1, apud Bened. XIV, ubi supra.)

(586) « In sua prima epistola decretali episcopos admonet ut collectioni actuum martyrum invigilent ; *quod etiam vos omnes agere monemus* ; et deinde præcipit : et ideo fidelissimis hæc negotia committi præcipimus, ne aliqua in eis illusio inveniatur. » (Apud Bened. XIV, *ibid.*)

(587) « Acta martyrum quæ a notariis excipi et scripta fideliter mandari Clemens jusserat ab iisdem diligenter exquisivit, ac ne interirent, neve ab ethnicis corrumperentur, in ecclesiæ tabulario voluit reponi. Quamobrem a Maximo præfecto ad mortem datus est. » (Euseb., lib. VI ; Bar., an. 238 ; Sandini, *Vit. Pontif.*, p. 34 ; Bened. XIV, ubi supra.)

(588) *Voy.* Bellar., *De sanct. Beatif.*, lib. I, c. 8, Lupus, *notis ad* IV *Concil. Rom.*, t. III, p. 565 ; Suarez, *notis ad S. Leon. Oper.*, p. 705 ; Du Saussay, *Apol. theolog. pro sanct. Cultu*, p. 32, ad calcem Martyr. Gallican. — Saint Augustin confirme ce sentiment, *In Breviculo collationum cum donatistis*, col. 3, c. 13.

(589) « Cum correptionem archidiaconi Cæciliani ferre non posset quæ ante spiritalem cibum et potum os nescio cujus martyris si tamen martyris libere dicebatur, et cum præponeret os nescio cujus hominis mortui, et si *martyris, sed nondum vindicati*, correpta cum confusione irata recessit. — Opt. Milev., lib. I *adv. Parmen.* — Vindicatos ergo volebant martyres, id est ab episcopis agnitos et approbatos. » (Mabill., *Præf. in Sæcul. V, Ordin. S. Bened.* ; Benedict. XIV, *De Beatif.*, c. 2.)

pour la foi ? Si donc, dans toutes les Églises d'Orient et d'Occident, tous ces renseignements formaient les pièces du procès, dont le jugement était réservé à l'autorité ecclésiastique, ne faut-il pas en conclure qu'à Rome ils avaient la même destination ? Or, nous le savons, le signe par lequel Rome distinguait les martyrs, c'est-à-dire, les désignait au culte religieux de leurs frères, et leur assurait celui de la postérité, c'était le placement du vase de sang auprès de leur tombe. Là, venaient aboutir tous les renseignements, toutes les précautions, toutes les recherches des pontifes? Et l'on pourrait supposer que ces mêmes pontifes, oubliant tout à coup leur sollicitude, ont négligé cet acte dérisif, et laissé à l'arbitraire des particuliers le droit de placer auprès des tombeaux le signe authentique du martyre ? Où serait leur bon sens ?

Il y a plus ; tenir une pareille conduite, n'était-ce pas renverser toute hiérarchie, et concéder aux brebis un ministère qui ne peut appartenir qu'aux pasteurs ? N'était-ce pas miner publiquement la foi et la confiance aux martyrs? Tandis que tous les évêques du monde auraient pris tant de précautions pour s'assurer de la réalité du martyre, qu'ils se seraient réservé à eux seuls le droit de prononcer sur cette grave question, en défendant toute espèce de culte avant leur décision : les chefs et les modèles de tous les évêques auraient abandonné le jugement de la même cause aux simples lumières de la foule ! Peut-on admettre une pareille anomalie ? N'était-ce pas exposer les fidèles contemporains à donner dans de graves méprises, et à retomber, en honorant des personnes indignes de leur culte, dans les superstitions pour l'abolition desquelles ils mouraient? N'était-ce pas y condamner, matériellement du moins, toutes les générations futures? Et les vicaires de Jésus-Christ auraient fait cela ? Où serait leur probité ?

Coupables d'une pareille félonie, ils auraient d'autant moins d'excuse, qu'il leur était plus facile qu'aux autres de remplir ce devoir sacré de leur charge pastorale. Tout se réduisait à constater le fait du martyr, c'est-à-dire la mort ; et la mort endurée pour la foi. A instruire ce procès de canonisation, quelques instants suffisaient. Les délégués de l'autorité pontificale, les diacres, les sous-diacres, les notaires, les prêtres, les fossoyeurs, les gardiens des catacombes, si bien nommés *cubicularii*, c'est-à-dire, chambellans des martyrs, se trouvaient habituellement, durant les persécutions, dans les différents quartiers de la Rome souterraine. Les papes eux-mêmes les habitèrent tour à tour, et cela pendant de longues années (590).

Or, on est dans le feu de la persécution, des victimes viennent d'être immolées : les Chrétiens ont recueilli leurs restes précieux. A la faveur des ténèbres, ils les descendent dans les catacombes. « Quel est celui que vous apportez, demandera le Pape lui-même, ou quelqu'un de ses représentants ? — C'est un de nos frères. — Comment le savez-vous? — Nous l'avons visité dans les fers, nous l'avons suivi devant les juges, nous l'avons accompagné au pied de l'échafaud. — L'avez-vous entendu condamner? — Nous avons entendu sa sentence ; il a été condamné, parce qu'il était chrétien. — Comment est-il mort ? — Il ne s'est point démenti ; il est mort pour la foi : voici le vase de son sang.» Indépendamment des détails circonstanciés, fournis par les notaires, les diacres ou les diaconesses, telle est, en peu de mots, la déposition.

L'événement s'est passé au grand jour, les témoins sont nombreux, irréprochables. D'une part, ils ont exposé leur vie pour acquérir la certitude du fait dont ils déposent; d'autre part, ils présentent de ce fait même, la preuve palpable, le vase de sang. Quelle apparence qu'ils veuillent se rendre coupables d'une sacrilége imposture, eux qui demain peut-être, martyrs à leur tour, paraîtront devant le souverain Juge? Mais, quand ils le voudraient, le pourraient-ils? Parmi tant de voix, il ne s'en élèverait pas une pour démasquer le mensonge? Convenons plutôt que jamais témoignage ne fut rendu dans des circonstances plus solennelles et par des témoins plus intègres. Par la double preuve de la déposition et du vase de sang, le fait du martyre est constaté : l'autorité prononce. Marquée du signe triomphal, la tombe du héros chrétien sera l'autel du sacrifice, et lui-même l'objet de la vénération religieuse de ses frères jusqu'à la consommation des siècles (591).

De cette conduite, indiquée tout à la fois par le bon sens, par la discipline générale de l'Église et par les monuments primitifs, il résulte *qu'aucun* vase de sang ne fut placé arbitrairement auprès *d'aucun loculus* des catacombes; que le pouvoir légitime seul autorisa le placement de ce signe authentique, en d'autres termes, que l'Église de Rome, aussi bien que les Églises d'Asie et d'Afrique, le Pape, aussi bien que les évêques, exercèrent, dès l'origine, sans l'abandonner aux simples fidèles, le droit essentiellement pontifical de canoniser leurs enfants.

De là une seconde conséquence. Appuyés sur tous les genres de preuves géologiques, archéologiques, historiques, nous avons dit que les catacombes sont d'origine exclusivement chrétienne ; en outre nous avons établi qu'elles ne servirent jamais de sépulture aux païens, aux Juifs, aux hérétiques; qu'elles sont exclusivement peuplées de catholiques. Or, en accordant et l'origine moitié païenne et moitié chrétienne des catacombes · en admettant de plus, que

(590) *Voy.* Bar., *Annal.*, de l'an 60 à l'an 306; Severani., *Vit. Pontif.* Bosio, tant de fois cité dans *l'Histoire des catacombes.*

(591) Bin., dissert. 2. *de Liter. Encycl.*, c. 5; apud Bened. XIV, *De Beatif.*, c. 5.

la vénérable cité des martyrs fut souillée par la sépulture de quelques païens ou hétérodoxes, il n'en resterait pas moins démontré que les reliques sacrées dont Rome enrichit ses basiliques et les temples du monde entier sont parfaitement authentiques. La palme et le vase de sang, placés, par l'autorité exclusive des Pontifes, auprès de certaines tombes, demeurent toujours comme des monuments irréfragables de la vérité du martyre. Or, les ossements sacrés, accompagnés de l'un ou l'autre de ces signes indubitables, sont uniquement présentés à la vénération religieuse des fidèles. Voilà un des mille chemins par lesquels on se trouve conduit à dire de Rome ce que Bacon a dit de la religion : «Un peu de science en éloigne, beaucoup de science y ramène.»

Dans le cours de cette étude, j'ai dit que la canonisation des athlètes du christianisme était d'autant plus facile que tout se réduisait à constater le fait même du martyre. Ici, quelques explications deviennent nécessaires. En confirmant de plus en plus l'authenticité des vénérables reliques de la Rome souterraine, elles montreront sous un nouveau jour la profonde sagesse du Saint-Siége. Le martyre est l'héroïsme de la charité. C'est un baptême de sang, qui efface tous les péchés et met immédiatement celui qui le reçoit en possession de la gloire éternelle : telle fut, dans tous les siècles, la doctrine invariable de l'Eglise catholique. Dès l'instant de leur mort, elle a toujours invoqué les martyrs, elle n'a jamais prié pour eux. En demandant leur soulagement, elle aurait cru leur faire injure, ainsi qu'à Dieu lui-même (592).

« Sans doute, continue Benoît XIV, si nous parcourons les monuments de la primitive Eglise, si même nous consultons ceux d'une date moins ancienne, il ne sera pas difficile de trouver que, dans les causes des martyrs, on s'est occupé non-seulement du *martyre* et de la cause du *martyre*, par conséquent, de leur sainte mort, mais encore des vertus qu'ils pratiquèrent pendant leur vie. Toutefois, on ne peut pas en conclure la nécessité d'informer sur les vertus, dans toutes et dans chacune des causes des martyrs, en sorte que, pour canoniser un martyr, il ne suffise pas de la mort courageusement soufferte pour Jésus-Christ, mais qu'il ait encore, pendant sa vie, pratiqué les vertus théologiques (593). »

Après avoir cité un grand nombre d'exemples qui établissent la pratique constante de l'Eglise, le savant Pontife rapporte, en les approuvant, les paroles suivantes de Bellarmin : « Pourvu qu'il soit constant qu'une personne est vraiment martyre, l'Eglise n'hésite pas à la placer parmi les bienheureux et les saints, quand même, avant le martyre, elle eût été couverte de crimes. En effet, la promesse du Seigneur est générale : *Quiconque me confessera devant les hommes, je le glorifierai devant mon Père* (594). »

Ainsi, dans les martyrs, les vertus n'ont jamais été regardées comme une condition indispensable de la canonisation : il en est de même des miracles.

« Ce qui a été dit des vertus, ajoute Benoît XIV, peut se dire des miracles. Les anciens monuments apprennent qu'il en était question, lorsqu'il s'agissait de canoniser un martyr; mais nullement qu'ils étaient regardés comme une condition nécessaire de la canonisation (595). » Viennent ensuite un grand nombre de faits qui établissent la constante discipline de l'Eglise ; puis, le grand pape termine par les belles paroles de saint Euloge, archevêque de Tolède, et martyr lui-même, qui réfute victorieusement ceux qui prétendent que les miracles sont nécessaires pour canoniser les héroïques champions de la foi (596).

Ce que furent, dès l'origine, les règles et la législation de l'Eglise, elles le sont encore. Elle peut encore canoniser les martyrs sans les preuves extérieures des vertus héroïques et des miracles. Toutefois, depuis le pontificat d'Urbain VIII, elle s'en abstient généralement. Avec le fait du martyre, elle exige les vertus et les miracles. Faut-il en conclure qu'elle blâme son passé et qu'elle regarde aujourd'hui comme indispensable ce qui, durant tant de siècles, ne lui parut qu'accessoire? Nullement (597). Cette modification dans sa discipline révèle seulement l'admirable sagesse qui la caractérise.

Écoutons-la, traduisant elle-même sa pensée : « Sans doute, je suis en droit de placer au nombre des saints mes enfants morts courageusement pour le nom de Jésus-Christ ; l'héroïsme de leur témoignage suffit pour établir la certitude de leur bonheur éternel. Des miracles authentiques, opérés par leur intercession, ajoutent certainement un nouvel éclat à leur sainteté. Ces preuves extérieures ferment la bouche aux plus audacieux détracteurs de l'Eglise. Or, d'une part, la canonisation d'un martyr n'est pas une chose nécessaire, et je pense m'en abstenir sans violer aucun de mes devoirs. D'autre part, les hérétiques et les impies,

(592) « Injuriam facit martyri qui orat pro eo. » (S. Cyp., *Ad Martyr.*)

(593) *De Beatif.*, etc., lib. I, c. 29, in-fol., edit. Venet. 1788.

(594) « Dummodo constet aliquem esse vere martyrem, Ecclesia non dubitat eum inter sanctos et beatos numerare, etiamsi ante martyrium multis flagitiis coopertus. Promissio enim Domini generalis est, *Matth.*, x, 32 : *Omnis qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo.* » (*De Indulg.*, lib. I, c. 2, n. 9, pars. 4.)

(595) Id., *ibid.*

(596) Boldetti, lib. I, c. 25, p. 122.

(597) « Series hæc monumentorum ostendit quod, licet unquam editum fuerit generale decretum de necessitate miraculorum in causis martyrum pro obtinenda beatificatione aut canonizatione ; nunquam tamen formalis beatificationis et canonizationis honores martyribus indultos fuisse a Sede Apostolica nisi ad approbationem martyrii miracula accessissent. » (Bened. XIV, *ibid.*, c. 39, n. 90.)

plus nombreux aujourd'hui que jamais, sont toujours prêts à censurer mes actions, et à m'accuser de crédulité et de fourberie, désireux qu'ils sont de m'ôter le respect et la confiance des fidèles. Afin de prévenir ce malheur, je demanderai désormais, dans les procès de canonisation, des preuves dont les siècles plus heureux ne connurent ni la nécessité ni l'usage (598). »

Au reste, plusieurs faits récents prouvent que le Saint-Siége ne s'est point dépouillé de son droit ancien ; et qu'il ne se croit nullement obligé de se conformer avec rigueur, et dans tous les cas, aux exigences tyranniques de l'incrédulité moderne. Je citerai, entre autres, la cause actuellement pendante des martyrs de la Chine et de la Cochinchine(599). (*Voy.* note III à la fin du volume).

CATACOMBE VATICANE. *Voy.* Grottes vaticanes.

CATACOMBES DE SAINTE-PRISCILLE. *Voy.* Priscille.

CATACOMBES DE SAINT-RESTITUT ET DE SAINTE-AGNÈS. *Voy.* Restitut (Saint) et Agnès (Sainte.)

CATACOMBES DE SAINTE-SOTÈRE. *Voy.* Sotère.

CATACOMBES DE SAINT-CALLIXTE. *Voy.* Callixte (Saint).

CATHEDRA. — Ce mot est pris, sous différentes acceptions, par les écrivains liturgiques. Nous ne l'employons ici, qu'autant qu'il sert à désigner les *siéges*, *stalles*, *chaires* disposées soit dans le chœur, soit dans toute autre partie d'une grande église; on en voit encore qui ont échappé aux Vandales de toutes les époques, et qui sont l'objet de l'admiration des artistes et des hommes de goût (600). — *Voy.* Costumes chrétiens, etc.

CATHOLIQUE (Eglise). *Voy.* Tradition.

CAUTERIUM. Voy. Art chrétien primitif.

CEINTURE. *Voy.* Costumes chrétiens, etc.

CERF. — Un hiéroglyphe, très-fréquent dans les premiers siècles, est le cerf, qui accourt altéré vers le roc d'où coulent les sources de vie, image du catéchumène soupirant après le baptême, image aussi, selon saint Jérôme, des docteurs qui combattent ensemble pour le Christ, car, d'après les anciens auteurs, cet animal ne quitte jamais ses frères, il s'en va vivre en commun dans le désert et les lieux élevés, où on le supposait occupé à détruire les serpents en les broyant dans sa gueule, comme font dans l'ordre intellectuel les écrivains du Verbe pour l'erreur et les hérésies. C'est pourquoi, brûlé de mille poisons, le cerf court aux fontaines pour boire et se rafraîchir : gracieux symbole qui donna lieu à certains sectaires de renouveler quelques traits des anciennes orgies bachiques, en courant, le 1er janvier, couverts de la peau de cet animal. Un évêque de Barcelone, Pacianus, écrivit même contre eux, à la fin du IVe siècle, un livre intitulé *Cervus*, aujourd'hui disparu. Le moyen âge conserva longtemps cet hiéroglyphe, et Münster a trouvé en Danemarck des cerfs sculptés sur beaucoup de baptistères.

CEROSTATI BATTUTILES ANAGLYPHI. — Chandeliers richement ornés de *bas-reliefs* en lames d'or ou d'argent, battues au marteau et ciselées. Les plus anciens objets de ce genre avaient quelquefois la forme d'un arbre, d'autres imitaient le chandelier à sept branches des juifs (601). Les deux plus beaux connus avaient été exécutés en or massif, par ordre des papes Jules II et Léon X, d'après les dessins de Michel-Ange et de Raphaël, par le sculpteur Benvenuto Cellini, et placés à Saint-Pierre de Rome, où ils ont existé jusqu'à leur destruction par les Vandales de 93 (602).

CERVI.— Figures de cerfs, en or, argent, cuivre, servant à verser l'eau dans un baptistère, comme on en voyait dans les basiliques du temps de Constantin.

CHAIRE DE SAINT-PIERRE A ROME. — Le premier des monuments qui se conservent à Rome dans la basilique vaticane, est la *Chaire* de saint Pierre. On sait que dès l'origine les évêques eurent des siéges auxquels on donnait ce nom. C'était une marque d'honneur et un signe d'autorité que de parler assis. A leur mort on plaçait, au moins de temps en temps, leurs chaires dans leurs tombeaux : les premiers fidèles portaient un grand respect aux siéges dont les apôtres s'étaient servis pour leur enseigner la foi ou pour remplir d'autres fonctions de leur ministère. Ils durent être conservés avec soin : ce qui semble indiqué par quelques mots de Tertullien, qui représente, à cet égard, les traditions du IIe siècle. « Parcourez, dit-il dans son livre des *Prescriptions* contre les hérétiques, parcourez les églises apostoliques, dans lesquelles les chaires mêmes des apôtres président à leur place, et où leurs épîtres authentiques sont lues à haute voix (603). »

(598) Benoît XIV, *ibid.*

(599) *Voy.* le bel ouvrage de M. l'abbé J. Gaume, intitulé *Hist. des Catacombes*, passim.

(600) Quelques églises offrent encore de beaux modèles en ce genre de monuments chrétiens, telles que l'église Saint-Denis, au fond du chœur, l'église de Saint-Saturnin de Toulouse, le chœur de l'église Saint-Claude en Franche-Comté, le chœur de Notre-Dame de Paris. *Voir* les dessins de la belle *Collection des monuments français*, publiés par Willemin, t. II, comme modèles de chaires en bois sculpté ou en pierre. La cathédrale de Strasbourg en possède une des plus curieuses. Celle de Saint-Janvier à Naples est monumentale. En Angleterre, celle de l'église de Septhon est un morceau de sculpture gothique très-précieux.

(601) *Histoire de l'Art*, Peinture, liv; Sculpt. viii, n. 8.

(602) Quelques écrivains contestent le fait de l'exécution de ces candélabres par B. Cellini.

(603) « Percurre ecclesias apostolicas apud quas ipsæ adhuc Cathedræ apostolorum suis locis præsident, apud quas ipsæ authenticæ litteræ eorum recitantur. » (*De præscript.*, c. 36.)

Rigault est d'avis, dans une des notes de son édition de Tertullien, que ce mot de *chaires* doit être entendu ici dans un seul sens figuré; mais d'abord rien n'oblige à répudier le sens littéral, le savant annotateur n'en donne aucune raison. En second lieu, il n'est pas vraisemblable que Tertullien se soit borné à citer des monuments métaphoriques, tandis qu'il pouvait signaler des chaires réelles, comme le prouve le passage d'Eusèbe, que nous rapporterons tout à l'heure. Cela est d'autant moins probable que cet écrivain était porté, par ses habitudes d'esprit et de style, à rattacher autant que possible ses assertions à quelques faits matériels : ses ouvrages en offrent une foule d'exemples. Le sens le plus naturel de ce passage est donc celui-ci : dans le second membre de cette phrase, Tertullien rappelle que les Eglises, fondées par les apôtres, pouvaient montrer les exemplaires authentiques des Lettres qu'ils leur avaient adressées; il dit, dans le premier membre, que ces Eglises conservaient encore les chaires sur lesquelles ils s'étaient assis: ces deux faits servent de pendant l'un à l'autre. Eusèbe nous apprend que l'on voyait de son temps, à Jérusalem, la chaire de son premier évêque, saint Jacques le Mineur, que les Chrétiens avaient sauvée à travers tous les désastres qui avaient accablé cette ville (604). On sait aussi que l'église d'Alexandrie possédait celle de saint Marc, son fondateur, et qu'un jour un de ses évêques, nommé Pierre, ayant pris place au pied de cette même chaire dans une cérémonie publique, et tout le peuple lui ayant crié de s'y asseoir, l'évêque avait répondu qu'il n'en était pas digne (605). L'église de Rome dut mettre au moins autant d'empressement et de soin à garder celle du prince des apôtres, d'autant plus qu'outre les motifs de piété communs à tous les Chrétiens, le caractère romain était, comme on le sait, éminemment conservateur des monuments, et que les catacombes fournissaient aux premiers fidèles de Rome une grande facilité pour y cacher, en lieu sûr, un dépôt aussi précieux.

Suivant une tradition d'origine immémoriale, saint Pierre s'est servi de cette chaire, qui se trouve maintenant au fond de l'église, et qui a été revêtue d'une enveloppe de bronze. Avant cette époque, elle avait été successivement placée dans d'autres parties de la basilique. Les textes que Phœbus a recueillis (606), particulièrement dans les manuscrits de la Bibliothèque vaticane, nous font suivre son histoire dans ces diverses translations. Le pape Alexandre VII, qui l'a fixée à l'endroit où nous la vénérons actuellement, l'avait prise près de la chapelle qui sert aujourd'hui de baptistère, où Urbain VIII l'avait fait transporter peu de temps auparavant (607). Elle avait été précédemment déposée dans la chapelle des Reliques de l'ancienne sacristie (608). On sait aussi qu'elle était restée, durant quelque temps, dans un autre oratoire de cette sacristie, celui de Sainte-Anne (609), après avoir eu pour résidence la chapelle de Saint-Adrien (610), près de l'endroit où nous voyons aujourd'hui la chaire du grand Pénitencier. Adrien Ier l'y avait fixée dans le VIIIe siècle (611). Pendant toute cette période, divers passages des anciens auteurs font mention d'elle. Nous en mentionnerons ici plusieurs, pour marquer la suite de la tradition relative à un monument si vénérable. Il en est question dans une bulle de Nicolas III, en 1729 (612). Pierre Benoît, chanoine de la basilique vaticane, dans le XIIe siècle, a laissé un manuscrit qui contient des renseignements sur la liturgie de cette église : voici ce qu'il marque pour la fête de la chaire de saint Pierre : « L'office est celui de la fête même de l'apôtre; seulement, à vêpres, à matines et à laudes, on chante l'antienne *Ecce sacerdos*. Station dans sa basilique. A la messe, le seigneur Pape doit s'asseoir sur la chaire, *in cathedra* (613). » Depuis les premiers siècles, les Papes étaient dans l'usage de prendre place sur un siége éminent, non pas seulement pendant la messe, mais aussi pendant les vêpres, les matines et les laudes, lorsqu'ils assistaient aux offices, ce qui arrivait plusieurs fois dans l'année, aux principales fêtes. Il est visible, d'après cela, qu'en notant, comme une rubrique particulière de la fête de la chaire de l'apôtre, que le Pape devait être assis sur la chaire à la messe, l'auteur que nous venons de citer a désigné la chaire même que la tradition considérait comme celle de saint Pierre. D'ailleurs dans tout son livre, lorsqu'il parle seule-

(604) Les fidèles de Jérusalem ont encore parmi eux la chaire de Jacques, surnommé le frère du Seigneur, qui fut établi par le Sauveur et par les apôtres le premier evêque de leur ville, et ils la gardent avec grande vénération; ce qui fait voir clairement que les Chrétiens, tant des siècles passés que du nôtre, ont toujours rendu de grands honneurs aux saints à cause de l'amour dont ils brûlaient pour Dieu. (*Hist. eccles.*, l. VII, c. 19.)

(605) *Act. S. Petr. Alexand. mart.* Traduits du grec en latin par Anastase le Bibliothécaire.

(606) *De Identitate Cath. B. Petri*, Romæ, 1666.

(607) Carol. Fontana, *de Basil. Vatic.*, c. 29.

(608) Grimald., *manus.*, *Catal. sac. reliq. basil. Vatican.*

(609) « In hoc sacello ubi sedes seu cathedra S. Petri pulcherrima, super quam sedebat cum munia pontificalia exercebat, honorifice conservatur. » (Tib. Alfarani, *Manusc. Vatic.*

(610) « Porro in ipso S. Adriani factus est nunc egregie ornatus, ubi collocata est cathedra super quam sedebat B. Petrus dum solemnia ageret. » (Maph Veggius, *de Rebus antiq. memorab. basilic. S. Petri*, lib. IV *Manusc. Vatic.*)

(611) Grimald., *Catal. S. reliquiar. asservat. in arch. Vatic.* Il s'appuie sur un passage de Map Veggius.

(612) « Denarii qui dantur portantibus ad saltare et reportantibus cathedram S. Petri. »

(613) « In cathedra S. Petri legitur sicut in die natali ejus, tantum ad Vesperas, ad Matutinum et Laudes canitur : *Ecce sacerdos.* Statio ejus in Basilica; Dominus Papa sedere debet in Cathedra ad Missam. »

ment du siége ordinaire du Pontife, il le désigne toujours sous le nom de *siége élevé*, et jamais sous celui de chaire. Pierre Manlius, qui appartient à la même époque, dit avoir lu dans Jean Caballinus que, durant le siècle précédent, sous Alexandre II, la chaire de saint Pierre avait été respectée par un incendie qui avait consumé les objets environnants (614). Nous trouvons aussi, dans un écrivain du XIe siècle, Othon de Fressingue, des passages qui font mention d'elle (615). On voit, par des récits d'Anastase le Bibliothécaire, relatifs aux IXe et VIIIe siècles (616), que le Pape élu était d'abord conduit au patriarcat de Latran, où il s'asseyait sur le trône pontifical; que, le dimanche suivant, il se rendait, revêtu du manteau papal, et au milieu des chants sacrés, à la basilique vaticane, et que là il prenait place sur *l'apostolique et la très-sainte chaire de saint Pierre;* ce sont les termes employés par Anastase (617). Nous voilà arrivés au VIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où le pape Adrien la fit établir, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans l'oratoire consacré au saint dont il porte le nom. Les textes d'Anastase nous font remonter encore plus haut, puisqu'en parlant de l'usage dont il vient d'être question, il l'appelle la coutume ancienne, la coutume *blanchie par le temps* (618). Le catalogue des saintes huiles envoyées par Grégoire le Grand à Théodolinde, reine des Lombards, fait mention de l'huile des lampes qui brûlaient devant la *chaire sur laquelle saint Pierre s'était assis* (619). Il paraît qu'à cette époque les fidèles la rencontraient avant d'entrer dans la basilique : elle se trouvait près de la place qu'occupe aujourd'hui la Porte-Sainte (620). Les néophytes, revêtus de la robe blanche du baptême, étaient conduits au pied de cette chaire pour la vénérer. En rappelant cet usage, dans son *apologie* pour le pape Symmaque, Ennodius désigne ce monument d'une manière fort claire. « On les mène, dit-il, près du *siége gestatoire de la confession apostolique*, et, pendant qu'ils versent avec abondance des larmes que la joie leur fait couler, la bonté de Dieu double les grâces qu'il ont reçues de lui (621). » Cette expression, *siége gestatoire*, caractérise exactement, comme on le verra bientôt, la forme spéciale et la destination primitive de cette chaire. Ennodius écrivait au commencement du VIe siècle. Le IVe nous fournit un témoignage très-positif d'Optat de Milève. S'adressant à des schismatiques, qui se vantaient d'avoir des partisans à Rome, il leur fait cette interpellation : « Qu'on demande à votre Macrobe où il siége dans cette ville; pourra-t-il répondre : Je siége sur la chaire de Pierre? » Si cet auteur n'avait rien dit de plus, on pourrait douter qu'il ait parlé, dans ce passage, de la chaire matérielle : comme il ne faisait pas de l'histoire, mais de la polémique, il aurait très-bien pu se servir de cette expression pour signifier seulement la chaire moralement prise, ou l'autorité de saint Pierre, survivant dans ses successeurs, et méconnue par les schismatiques, contre lesquels il argumentait. Mais ce qu'il ajoute ne permet pas cette supposition. « Je ne sais pas même, dit-il, si Macrobe a *seulement vu cette chaire de ses propres yeux.* » Evidemment, il a voulu désigner la chaire matérielle, ce qui est d'ailleurs confirmé par tout le reste du même passage, dans lequel il continue d'opposer aux schismatiques les monuments de saint Pierre et de saint Paul (622).

Il est donc certain que cette chaire a été exposée publiquement à la vénération des chrétiens, dans le siècle même où le christianisme a eu la liberté du culte public. Il n'est pas étonnant qu'il n'en soit point fait mention dans les documents de l'époque antérieure : il serait, au contraire, étonnant qu'ils en eussent parlé. Il ne nous reste qu'un petit nombre d'écrits rédigés à Rome pendant les trois premiers siècles : les actes des martyrs ne mêlent guère à leurs récits les particularités monumentales, si ce n'est qu'ils indiquent, et souvent par un seul mot, le lieu du supplice et celui de l'inhumation. Les ouvrages apologétiques et polémiques avaient à faire quelque chose de plus pressé que le soin de tenir note des meubles sacrés, ce qui eût été d'ailleurs une indiscrétion dangereuse, qui eût pu provoquer les perquisitions des païens. Quant aux livres composés à cette époque par les écrivains qui résidaient dans d'autres parties du monde romain, les mêmes observations s'y appliquent, et il est, du reste, extrêmement vraisemblable que leurs auteurs, au moins la plupart, ont ignoré l'existence de ce monument, qui devait être renfermé à Rome dans quelque lieu secret, suivant la coutume des temps de persécution.

(614) Petrus Manlics, *De consuetudin. et reb. basil. Vatic.*

(615) Ott. Frisigens., *in Freder.*

(616) Anast., in *Vit. Paul. I, Serg. II.*

(617) « Apostolica sacratissima Petri Cathedra. » — Lorsque l'élection avait eu lieu dans la basilique Vaticane, on procédait immédiatement à l'installation du pontife sur cette chaire.

(618) Cana consuetudo.

(619) De oleo de sede ubi prius sedit S. Petrus.

(620) *Hist. templ. Vatic.*, c. 25.

(621) « Ecce nunc ad gestatoriam sellam apostolicæ confessionis ubi mittunt limina candidatos, et uberibus gaudio exactore fletibus, collata Dei beneficio dona cumulantur. » (Ennod., *Apolog.*, p. 552, Tornaci.)

(622) « Denique si Macrobio dicatur ubi illic sedeat, nunquid potest dicere in cathedra Petri? Quam nescio si *vel oculis novit*, et ad cujus *memoriam non accedit*, quasi schismaticus contra Apostolum laciens, qui ait: memoris sanctorum communicantes. Ecce præsentes sunt ibi duorum *memoriæ* Apostolorum : dicite si *ad has ingredi potuit*, ita ut obtulerit illic ubi sanctorum memorias esse constat. » (Optatus Milevit., *Contr. Parm.*, lib. II.) — Dans le style des premiers chrétiens, le mot *memoria* était employé pour désigner les monuments funèbres des apôtres ou des martyrs.

cution. Ce n'est qu'au IVe siècle que d'autres chaires, contemporaines de la chaire de saint Pierre, celle de saint Jacques à Jérusalem, celle de saint Marc dans l'église d'Alexandrie, reparaissent sous le soleil et dans l'histoire. Les chrétiens s'empressèrent alors de vénérer, dans la lumière de leurs basiliques, les dépôts que leur avaient conservé les cryptes souterraines. Tout nous persuade que la chaire de saint Pierre avait été cachée dans le sanctuaire même de son tombeau. Un manuscrit de la bibliothèque Barberine (623), qui l'affirme positivement, a été, on peut le croire, l'écho d'un souvenir traditionnel ou de renseignements consignés dans quelques feuilles des archives romaines, qui se sont ensuite perdues. C'est donc, suivant toute apparence, à l'époque des constructions faites par saint Sylvestre dans la confession de saint Pierre, que cette chaire a été offerte à la dévotion publique et libre du peuple qui affluait dans le temple que Constantin venait d'ériger. Sortant du tombeau, elle a pris possession de la grande basilique, elle en a visité successivement, dans le cours des âges, le vestibule, les chapelles, le chœur, pour se fixer enfin à la place radieuse qu'elle occupe aujourd'hui, éclairée d'en haut par l'auréole de la colombe qui plane sur elle, couronnée par les anges, légèrement soutenue par quatre grands docteurs du rit latin et du rit grec, saint Ambroise, saint Augustin, saint Athanase, saint Chrysostome, et suspendue au-dessus d'un autel dédié à la sainte Vierge et à tous les saints Papes. Sur leurs trônes célestes, ils gardent sans doute un souvenir de cette chaire, au pied de laquelle ils se sont sanctifiés, si quelques images des monuments terrestres vont se réfléchir, comme l'ombre du temps, jusque dans les splendeurs de l'éternité.

Depuis plusieurs siècles, les Papes ont cessé de s'en servir aux fêtes solennelles. Sa vétusté pouvait faire craindre que cette relique précieuse ne souffrît quelque dommage si l'on eût continué de la déplacer et de l'employer pour des fonctions du culte: le soin de sa conservation l'a rendue désormais immobile. C'est aussi pour cela qu'elle a été revêtue, sous Alexandre VII, d'une enveloppe de bronze. Du reste, tout le monde peut en voir une copie dans une des salles de la sacristie vaticane, et l'on en conserve un *fac simile* dans les combles de l'église, près de l'endroit où sont déposés les plans en relief des divers projets qui ont été proposés dans le temps pour l'architecture de la basilique moderne.

Torrigi, qui a examiné cette chaire en 1637, et qui en a pris la mesure dans tous les sens, nous en a laissé la description suivante:

« Le devant (du siége) est large de quatre palmes et haut de trois et demie; ses côtés en ont un peu plus de deux et demie en largeur; sa hauteur, en y comprenant le dos, est de six palmes. Elle est de bois avec des colonnettes et de petites arches: les colonnettes sont hautes d'une palme et deux onces (624), les petites arches de deux palmes et demie; sur le devant du siége sont ciselés dix-huit sujets en ivoire, exécutés avec une rare perfection, et entremêlés de petits ornements en laiton, d'un travail très-délicat. Il y a autour plusieurs figurines d'ivoire en bas-relief. Le dos de la chaise a quatre doigts d'épaisseur (625). »

Il faut ajouter à cette description que le dos carré est terminé à son sommet par un compartiment triangulaire. Torrigi a omis aussi de noter une autre circonstance plus importante que nous rappellerons tout à l'heure, et il s'est trompé en un point: les ornements qu'il a cru être en laiton sont en or très-pur. Cette particularité, qui a été vérifiée par une commission qu'Alexandre VII a nommée à cet effet, n'est point, comme nous le verrons, indifférente pour l'explication de ce monument.

Les petites sculptures d'ivoire, qui représentent les travaux d'Hercule, prouvent qu'il est d'origine païenne. Abstraction faite de la tradition que nous avons constatée, il n'est pas possible de supposer, avec quelque apparence de raison, que cette chaire romaine ait été fabriquée dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la chute du paganisme au Ve siècle, jusqu'à la révolution opérée dans la sculpture vers la fin du moyen âge. On ne se fût pas permis de représenter une légende essentiellement mythologique sur un meuble aussi sacré, destiné à figurer près de l'autel pendant les saints mystères. Les monuments religieux de cette période, qui existent à Rome en grand nombre, font voir clairement, par leur sévérité chrétienne, que cette fantaisie profane y a été aussi étrangère au caractère de l'art qu'elle eût été opposée aux préoccupations dominantes; les Sibylles n'ont pu être admises à figurer sur ces monuments que parce qu'elles étaient considérées, suivant l'opinion de plusieurs anciens Pères de l'Eglise, comme ayant prophétisé le Christ. Nous verrons d'ailleurs que le style des sculptures dont il s'agit dénote une origine bien antérieure à cette période. En remontant plus haut, nous rencontrons l'époque qui est comprise entre le triomphe du christianisme, sous Constantin, et la chute complète du paganisme. Elle est encore moins favorable à l'hypothèse de l'origine chrétienne de ce monument. Loin d'être disposés à jouer avec de pareils emblèmes, les Chrétiens, qui avaient été forcés jusqu'alors de tenir secrets les signes extérieurs de leur foi, s'empressèrent de les multiplier sous diverses formes, sur les monuments publics et privés. Restent donc les trois siècles de persécution. Dans cette période nous trouvons, il est vrai, parmi

(623) Mich. Leonic., *Not. ms.*

(624) L'once ou la douzième partie de la palme romaine, équivaut à 1 centimètre 8 millimètres.

(625) *Li sacr. trofei. Roman*, c. 21, p. 122.

les peintures des catacombes, une figure allégorique tirée de la mythologie : le Christ, le céleste enchanteur, comme l'appelle Clément d'Alexandrie, y est représenté sous les traits d'*Orphée*. Toutefois les motifs qui ont fait tolérer cette exception aux règles suivies, ne s'appliquent pas aux sculptures de cette chaire. L'image symbolique d'Orphée était d'une dimension assez grande pour frapper les regards des fidèles qui se réunissaient dans les souterrains sacrés; on leur en expliquait le sens, et ce tableau devenait ainsi, comme toutes les autres peintures qui décoraient ces galeries, une prédication qui parlait aux yeux. Mais de petites figures mythologiques, sculptées dans les parois d'un meuble et qu'on pouvait à peine distinguer à deux pas, ne pouvaient remplir le même but. Ces incrustations n'eussent été qu'un caprice sans utilité comme sans convenance, et les premiers Chrétiens ne faisaient fléchir leur aversion pour les allégories de la poésie païenne, que lorsque de graves raisons les y déterminaient. Dans ces mêmes catacombes qui ont fourni le tableau dont il vient d'être question, on n'a retrouvé aucun emprunt mythologique parmi les petits symboles tracés par les fidèles sur les pierres sépulcrales; ils sont tous exclusivement chrétiens. Nous sommes donc conduits à penser que ce monument a dû appartenir primitivement à un païen, et qu'on ne doit pas lui assigner une origine postérieure aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Le caractère de ses ornements, envisagés sous un point de vue purement artistique, sert à déterminer, d'une manière plus circonscrite, la période de temps à laquelle ils remontent. Ils sont fort remarquables par la beauté, la délicatesse et le fini du travail qui décèlent une époque où la sculpture était très-florissante. Or, les historiens de l'art ont constaté, d'après l'étude comparée des monuments, que la sculpture a subi une dégénération très-prononcée à partir du commencement du IIIe siècle, et comme cette décadence se fait déjà remarquer dans le second, ils attribuent en général au siècle d'Auguste les œuvres qui se distinguent par un grand mérite d'exécution.

Une autre particularité permet de resserrer encore en des limites plus étroites l'époque de ce monument. On sait que la mode des *sièges gestatoires* ou chaises à porteur a commencé parmi les principaux personnages de Rome, après l'avénement de Claude à l'empire. C'est ce qui a fait dire à Juste-Lipse, après avoir examiné à ce sujet les passages des auteurs latins de cette époque : « Au temps d'Auguste, je ne trouve pas la chaise, mais toujours la litière; au contraire, depuis Claude, très-rarement la litière et presque toujours la chaise (626). » Il serait bien difficile de ne pas reconnaître une des chaises à porteur, *sella gestatoria*, dans le meuble dont nous nous occupons en ce moment, puisqu'on y voit de chaque côté des anneaux doublés en fer, par lesquels on devait faire passer des brancards (627). Les grands seigneurs romains de cette époque, très-amis du luxe et de leurs aises, ne manquaient pas de garnir leurs chaises à porteur de riches et moelleux coussins; elles devaient avoir une dimension qui pût se prêter à cet arrangement. La structure du meuble en question, qui est celle d'un grand et large fauteuil, s'accorde ainsi très-bien avec la destination clairement indiquée par les anneaux de fer latéraux. Il résulte de ces observations que, selon toute probabilité, son origine n'est pas antérieure au règne de Claude, et qu'elle est postérieure aux commencements de la prédication évangélique qui ont eu lieu sous le règne de Tibère.

En suivant ces divers indices, on parvient à découvrir quelle a dû être la position sociale de son premier possesseur. Les particularités qui caractérisent en elle une chaise à porteur, et par là même un genre de meuble dont les grands seuls se servaient, son ampleur, sa structure soignée, ses élégants ornements d'ivoire entrelacés de filets d'or, la perfection des sculptures, tout annonce qu'elle n'était pas un meuble ordinaire, mais un siége de distinction, une espèce de chaise curule, appartenant à quelque personnage opulent de la classe aristocratique ou sénatoriale.

Nous venons de recueillir quatre indications distinctes : 1° cette chaire a été originairement une chaise à porteur; 2° le personnage dont elle était la propriété était païen : 3° il faisait partie de la haute société dans la Rome impériale; 4° le siècle d'Auguste, si l'on en retranche le premier tiers qui précède le règne de Claude, se présente comme étant l'époque à laquelle il est le plus raisonnable de faire remonter ce monument.

Confrontons maintenant ces indices avec des observations qui dérivent d'une autre source. Saint Pierre, arrivé à Rome dans le siècle d'Auguste et sous le règne de Claude, y a reçu l'hospitalité chez le sénateur Pudens, converti par lui au christianisme. C'est là que se sont tenues les premières assemblées des fidèles, c'est là que sa chaire pastorale lui a été fournie. Comme la chaire était une marque d'autorité, il est très-naturel que Pudens ait tenu à lui procurer à cet effet un meuble distingué. Le *gestatoire*, dont se servaient l'empereur et les grands, était éminemment un siége

(626) « Non reperio tempore Augusti sellam, semper lecticam; ast post Claudium plerumque sellam, rara memoria lecticæ. » (Just. Lips., *Oper. omn.*, Lugdun. 1613, tom. I; *Elect.*, lib. I, cap. 14, p. 312.

(627) « Ad usum gestatoriæ sellæ procul dubio allabre facta cernitur, habens in utroque latere duplicia mamibria ferrea, hastis portatilibus immittendis apposita. » (Phoeb., *De ident. cath.*, p. 46.)

d'honneur, et il n'est guère douteux que le sénateur Pudens n'ait possédé un meuble de ce genre, puisqu'il faisait partie de la classe qui avait adopté cette mode à l'exemple du souverain.

Nous avons donc deux séries d'indications; les unes se déduisent des particularités matérielles du monument; les autres résultent des données historiques sur l'époque et la maison où saint Pierre a pris possession d'une chaire dans Rome. Ces deux séries, quoique d'origine diverse et réciproquement indépendantes, s'ajustent l'une à l'autre sur tous les points pour concorder, d'une manière frappante, avec la tradition qui a répété de siècle en siècle que cette chaire antique est celle de saint Pierre.

On demandera sans doute si la légende mythologique, représentée par les sculptures d'ivoire, ne peut pas former une objection légitime contre l'authenticité de ce monument. Assurément il ne serait pas raisonnable de supposer qu'en faisant fabriquer une chaire apostolique, on ait exigé que ses ornements figurassent des objets profanes; mais tel n'est point le cas présent, puisqu'il s'agit d'un siége que Pudens aurait pris parmi les meubles qu'il possédait avant sa conversion au christianisme. Il est aisé de concevoir qu'on y ait laissé subsister ces petits emblèmes en faveur du sens allégorique auxquels ils se prêtaient aussi naturellement que cette figure d'Orphée, que nous avons rappelé tout à l'heure, et qui avait été tracée sur les murs des catacombes par les premiers chrétiens. Orphée, domptant les animaux par les accords de sa lyre, était une belle allégorie du Christ subjuguant les âmes rebelles par sa doctrine céleste; de même saint Pierre était le véritable Hercule qui était venu à Rome pour y terrasser l'hydre infernale de l'idolâtrie. C'eût été, je l'avoue, un symbolisme presque imperceptible à raison de l'exiguité des figures, et il n'aurait pas eu, comme je l'ai déjà dit, le genre d'utilité qu'avaient les peintures des catacombes. Mais si ce rapprochement allégorique n'explique pas pourquoi l'on aurait choisi tout exprès de pareils emblèmes pour les incruster dans le meuble destiné à être la chaire de l'apôtre, il explique suffisamment pourquoi on a pu les laisser dans un meuble préexistant, pourquoi on n'a pas tenu à briser sur cette chaire curule du conquérant chrétien de Rome les figures en quelque sorte prophétiques dont elle se trouvait ornée. Cette explication se présente très-naturellement, supposé que ces premiers Chrétiens aient attaché quelque importance à ces ornements; mais, du reste, il est très-possible et même probable qu'ils n'y ont guère pris garde. Il ne faut pas juger de ce qui a dû arriver alors d'après ce qui se passe aujourd'hui, lorsqu'on fournit une chaire à un évêque: la chose ne s'est pas faite avec tant d'apprêt. Saint Pierre étant établi chez Pudens, des néophytes s'y sont réunis dans une salle pour l'entendre prêcher et pour recevoir de lui le sceau du baptême. On a choisi sans délai, parmi les meubles de cette maison, qui la veille était encore païenne, un siége d'honneur dont il put se servir en présidant cette assemblée religieuse, et il a continué d'en user, sans que lui ni ses disciples se soient mis à éplucher les petites figures découpées entre les pieds de cette chaise, tandis qu'il s'agissait de commencer la lutte contre le grand colosse de Rome. Après la mort de l'apôtre, la vénération due à sa mémoire n'aurait pas permis, si la pensée en était venue, de mutiler la chaire sur laquelle il s'était assis, et de proscrire ce qu'il avait toléré.

Quelque supposition que l'on fasse, ces emblèmes ne sauraient donc former une objection solide; car, en matière de critique, et spécialement de critique monumentale, il est de principe que lorsqu'une difficulté se résout par une explication plausible, elle ne peut ni infirmer les indices qui éclairent les origines d'une chose, ni à plus forte raison prévaloir contre une tradition constante. Combien n'y a-t-il pas de monuments dont on ne conteste point l'authenticité, quoiqu'ils présentent des singularités moins facilement explicables que celles dont nous venons de parler?

Loin de porter atteinte à la tradition, cette particularité sert au contraire à l'appuyer. Si après quelques siècles on avait commencé à présenter aux respects publics une fausse chaire de saint Pierre, on n'aurait pas manqué de choisir un meuble exempt de ces images païennes qui pouvaient la rendre suspecte. La présence de pareilles sculptures sur un pareil monument semble donc prouver qu'il n'a pu être vénéré de siècle en siècle, que parce que chaque siècle a trouvé une tradition préexistante qui en garantissait l'authenticité. Ces ornements profanes, incrustés dans la première chaire de la chrétienté, ont sans doute embarrassé plus d'un savant du moyen âge qui ne pouvait pas connaître, comme nous, d'après des monuments retrouvés ou étudiés plus tard, l'indulgence des premiers fidèles envers certains emblèmes mythologiques. Mais ce qui a pu être une tentation de doute pour la simplicité de nos aïeux, n'est plus, pour les lumières archéologiques des temps modernes, que la confirmation d'une vénérable croyance.

Sous un point de vue simplement archéologique, ce serait déjà chose fort intéressante qu'une chaire, non de marbre ou d'airain, mais de bois, appartenant au 1er siècle, qui a subsisté jusqu'à nos jours pour se perpétuer bien au delà, dans un assez bon état de conservation et presque dans son intégrité native. La vénération des reliques a contribué, par l'efficacité propre aux soins qu'elle prescrit, à conférer au siége du premier des apôtres ce privilége de durée. Mais il faut convenir qu'elle a été singulièrement favorisée à cet égard, puisque les autres chaires apostoliques n'ont point participé à cette prérogative. Elles ont péri par

la main ou par la négligence des hommes ; celle de saint Pierre seule a été sauvée par quelque chose qui se nomme, je crois, la Providence. Des événements féconds en destruction de tout genre, l'ont souvent menacée, comme une incendie qui éclatait autour d'elle : ce ne sont pas les dévastations qui ont manqué à Rome. D'Alaric à Totila, dans l'espace d'environ 140 ans, cette ville a été saccagée quatre fois. Un indigne héritier du trône de Constantin finit par se mettre à la tête des rois barbares pour la dépouiller. La dernière fois que cette souveraineté dégénérée y lit une apparition, au VIIe siècle, l'aigle impérial, devenu un oiseau pillard, dit adieu à Rome en emportant dans ses serres avilies une foule d'objets précieux, et jusqu'aux tuiles dorées du Panthéon. Au XIe siècle, l'empereur Henri IV venait de ravager une partie de la ville connue sous le nom de cité Léonine, qui renfermait la basilique de Saint-Pierre, lorsque l'armée de Robert Guiscard, qui arrivait pour le chasser, dévasta encore plus complétement l'autre partie. Le sac de Rome par les bandes luthériennes du connétable de Bourbon détruisit dans les églises et dans les sacristies, une foule d'antiquités qui avaient échappé à toutes les déprédations précédentes. A ces époques désastreuses, Rome a vu piller ses trésors sacrés, jeter aux vents des reliques saintes, abattre des colonnes de granit ; la fragile planche, sur laquelle saint Pierre s'est assis, a traversé tant de siècles et tant de destructions comme un emblème perpétuel de l'indéfectibilité de la foi On pourrait lui appliquer ces mots : *tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon*, auxquels faisaient allusion les animaux symboliques sculptés sur les gradins de l'antique chaire en marbre fin dont se servaient les papes dans la basilique de Latran.

Non de marmoreo, sat æterno e fragmine texta,
Durat in extremum firma cathedra diem.

(ANDR. MARIANUS, lib. II, epigr. 3.)

CHAPE. *Voy.* COSTUMES CHRÉTIENS.

CHAPELLES LATÉRALES, *leur origine.* — *Voy.* BASILIQUES.

CHARTÆ DONATIONUM.—Feuilles sur lesquelles les fidèles écrivaient les offrandes qu'ils étaient dans l'intention de faire : le diacre qui recueillait ces feuilles, les remettait à l'officiant qui les posait sur l'autel. Le moine Marculfe nous a conservé la formule prescrite par les capitulaires du IXe siècle, lorsqu'on faisait ces sortes d'offrandes : *Offero Deo atque dedico omnes res quæ hac in chartula tenentur insertæ... ad serviendum ex his, Deo in sacrificiis missarumque solemnis*, etc. Les liturgistes varient sur l'endroit précis de la messe où se devaient faire ces offrandes. Le missel romain l'indique avant l'oblation du prêtre (628). Le sacerdotal de 1603, dit que l'offrande du peuple peut avoir lieu après l'oblation (629). Hincmar, cité par Reginon, Hildebert du Mans, qui écrivait en 1090, Etienne d'Autun, et tous les missels du XVIIe siècle, marquent l'offrande du peuple avant l'oblation de l'hostie.

CHASUBLE ou *CASULA*, *PENULA*.—*Voy.* COSTUMES CHRÉTIENS.

CHERISTIMUS, la fête de la *Salutation.* — Ancien nom de la fête de l'*Annonciation*, dans les liturgies grecques, du mot χαιρετισμός, qui veut dire *salutation*. Anastase la nomme ainsi dans la vie du Pape Léon II.

CHORÉVÊQUES. — *Voy.* HIÉRARCHIE.

CHRÉTIENS. *Pourquoi si souvent exposés aux bêtes.* — *Voy.* BÊTES.

CHRISMALE. — Nom de la seconde des trois messes qui se disaient dans le moyen âge le Jeudi saint, et qui était particulièrement destinée à la consécration des saintes huiles des infirmes (630).

CHRISTIANISME. *A-t-il son origine dans la philosophie platonicienne?*—*Voy.* PLATON.

CIBORIA, pris tantôt pour le saint ciboire même (voir alors ce qui est dit au mot OSTENSORIUM), tantôt pour un *baldaquin* ou *couronnement*, qui couvrait le saint ciboire ou l'ostensoire, les reliques ou l'autel. Les ciboires, comme vases, avaient diverses formes, tantôt celles d'un *coffret* (631), d'une *tour* (632), d'une *colombe* (633), comme celle qui se voyait au-dessus de l'autel de l'abbaye de Saint-Denis, au temps du roi Gontran ; tantôt celle d'un *agneau*, etc., et alors ils étaient disposés dans les baptistaires lorsqu'ils étaient encore séparés des basiliques. On en voyait ainsi dans l'église du monastère de Cluny, dans celle de Rodez, à Saint-Maur les Fossés, près Paris, à Châtres, etc.

CICÉRON.

Philosophie de Cicéron.

Un des arguments employés le plus souvent et avec le plus de complaisance par l'école rationaliste pour combattre la nécessité de la révélation, ce sont les lumières répandues dans le monde par les philosophes du paganisme. A entendre ces admirateurs enthousiastes de l'antiquité, les sages d'Athènes et de Rome auraient fait briller aux yeux de leurs disciples un flambeau assez éclatant, assez pur, pour guider ceux-ci dans la découverte de la vérité, même de la vérité religieuse ; et leur donner une *connaissance exacte* de tous leurs devoirs essentiels, s'ils avaient voulu suivre les utiles leçons qui leur étaient offertes. « C'est là, ajoutent-ils, une preuve bien convaincante que la raison humaine, cultivée avec effort, fécondée par l'étude et la réflexion, n'avait pas besoin d'autre *enseignement extérieur* que de celui qui lui était donné par ces hommes éminents, dont les écrits sont par-

(628) *Ordo rom.* 1521, 1529.

(629) *Voir* GAVANTUS sur *les rubriques*, en 1627, et les *Actes de Milan*, sous saint Charles.

(630) THOMAS., *Cod. sacrament.*, p. 69.— GOAR., *Euchol. Græcor* ; MABILL., *Museum italic.*

(631) THIERS, *Exposition du Saint-Sacrement*, t. I, p. 29.

(632) *Ibid.*, c. 5.

(633) *Histoire de Saint-Denis*, par dom FELIBIEN, t. I, p. 6.

venus jusqu'à nous, et dont nous admirons encore, même après l'enseignement du christianisme, les sublimes conceptions sur la divinité et sur la morale. »

Faisons d'abord une observation qui n'est pas sans importance. Même en supposant que la doctrine des philosophes païens ait été aussi élevée et aussi pure qu'on le prétend, ce serait encore une erreur de penser que c'est *avec les lumières naturelles et par la seule force de leur raison* qu'ils sont parvenus à la découverte de ces grandes vérités. « Il est certain, au contraire, dironsnous avec un auteur protestant, que la *connaissance* du vrai Dieu, créateur et arbitre suprême de l'univers, ainsi que des premiers principes de la religion et de la morale, a été originairement *communiquée par une révélation divine* aux premiers pères de la race humaine, et transmise ensuite par eux à leurs descendants, de génération en génération; que cette *tradition* ne s'est jamais perdue dans le monde, mais qu'il s'en est toujours conservé *quelques traces* au milieu de la plus grande corruption des nations idolâtres (634). »

Nous ajouterons que les principaux points de la religion naturelle furent enseignés, par une *révélation expresse* de Dieu, à tout un peuple, et transcrits d'une manière solennelle dans le livre de ses lois, avant qu'aucun des philosophes, dont on admire tant la sagesse, publiât ses leçons de morale. On sait encore que la plupart de ces grands hommes voyagèrent dans les contrées voisines de la Judée pour s'instruire, surtout dans la science de la religion et des mœurs (635). Les Juifs eux-mêmes étaient fort répandus dans les pays idolâtres. Il est donc plus que probable que la doctrine de Moïse ne fut pas complétement ignorée des sages de la Grèce. — Nous pouvons encore observer que les plus illustres de ces philosophes n'hésitaient pas à reconnaître l'impuissance de la raison humaine et le grand besoin qu'elle avait d'un secours surnaturel pour parvenir à la connaissance de la vérité religieuse.

Ainsi, il est un fait constant et que ne peuvent infirmer toutes les découvertes de la sagesse antique, quelque admirables qu'on les suppose. *Le genre humain fut éclairé par une révélation primitive*, que les hommes emportèrent avec eux dans leur dispersion et qu'ils transmirent à leur postérité. Cette révélation ne tarda pas à être corrompue et mutilée par les passions et l'ignorance; mais les débris en restèrent épars dans la tradition des peuples, et toute la science des philosophes consista à les reconnaître et à les recueillir. Quelles que soient donc les connaissances répandues par eux dans le monde, elles ne doivent pas être considérées comme des *conquêtes de la raison naturelle*, mais comme des restes de la révélation primitive, retrouvés et mis en lumière par quelques hommes plus instruits et plus attentifs.

Maintenant, y a-t-il vraiment lieu de tant admirer l'enseignement religieux et moral des philosophes de l'antiquité? Nous ne craignons pas d'affirmer qu'un examen sincère et approfondi de cette question conduira tout esprit impartial à une réponse négative. Nous, les sages du paganisme, même les plus illustres, ne nous ont pas transmis sur la Divinité, sur la nature et les destinées de l'homme, sur les devoirs et la sanction de la morale, une doctrine assez pure et assez complète pour suffire à nos besoins. Nous allons en fournir une preuve nouvelle par l'examen des *ouvrages philosophiques de Cicéron*. De sorte que, après cette discussion, nous nous croirons en droit de conclure que, non-seulement la raison humaine était inhabile à *découvrir par ses seules forces* les vérités de la religion naturelle, mais qu'elle n'a même pas pu *conserver* intact le dépôt des enseignements qui lui avaient été donnés par la révélation primitive.

La doctrine philosophique de Cicéron nous a paru plus propre que toute autre à fournir l'objet de cette démonstration. D'abord, parce que Cicéron est, sans contredit, un des hommes de l'antiquité les plus recommandables par leurs talents, par leurs connaissances, par leurs vertus. « A la connaissance parfaite des hommes et des choses, dit H. Ritter, il unissait un sentiment exquis du droit, une grande bienveillance pour l'humanité, beaucoup d'attachement pour ses amis, qui lui restèrent fidèles dans ses revers (636). » « On peut donner à Cicéron, ajoute M. Villemain, un titre qui s'unit rarement à celui de grand homme, le nom d'homme vertueux, car il n'eut que des faiblesses de caractère sans aucun vice, et il chercha toujours le bien pour le bien même ou pour le plus excusable des motifs, la gloire. Son cœur s'ouvrait naturellement à toutes les nobles impressions, à tous les sentiments purs et droits.... Erasme avait un enthousiasme éclairé pour la morale de Cicéron, et la jugeait digne du christianisme.... Cicéron n'a rien perdu de sa gloire en traversant les siècles; il reste au premier rang comme orateur et comme écrivain. Peut-être même, si on le considère dans l'ensemble et la variété de ses ouvrages, est-il permis de voir en lui le premier écrivain du monde (637)! »

Un autre motif, qui nous a fait choisir la philosophie de Cicéron pour mesurer les efforts et la portée de la raison naturelle chez les anciens, c'est le but qu'il se proposa et le plan qu'il a suivi dans la composition de ses ouvrages philosophiques.

(634) Leland, *Nécessité de la révélation chrétienne*, c. 5, § 3.

(635) *Voir* les détails historiques que donnent les *Annales* sur ce fait, dans le tome XI, p. 254 (5e série).

(636) *Hist. de la Ph. anc.*, t. IV, p. 76.

(637) *Etudes litt. anc.*, p. 29.

Ce grand homme ne prétendit pas à l'honneur de répandre des idées nouvelles en donnant son nom à un système particulier; il voulut seulement initier ses compatriotes à la connaissance des doctrines de la *philosophie grecque*, dont l'étude avait alors excité, dans Rome, une sorte d'enthousiasme. Il se borna donc à recueillir, dans les écrits de la Grèce, les enseignements qui lui paraissaient tout à la fois les plus plausibles et les plus applicables aux besoins de la vie pratique. En sorte que la philosophie de Cicéron peut être conçue comme une espèce d'*éclectisme*, qui nous donne une assez juste idée des progrès de la raison humaine jusqu'à cette époque.

Or, comme les ouvrages philosophiques de Cicéron ont été composés un demi-siècle seulement avant l'ère chrétienne, il nous paraît intéressant et utile de les mettre en regard de la doctrine évangélique, afin que nos lecteurs puissent juger, avec connaissance de cause, si les rationalistes ont droit de soutenir « que le genre humain, *par les forces de la raison naturelle* et sans le secours de la révélation du Christ, eût pu parvenir à une connaissance suffisante des dogmes et des lois de la religion naturelle. »

Cicéron (Marcus-Tullius) naquit à Arpinum, le 3 janvier 647, de la fondation de Rome, 106 ans avant l'ère chrétienne. Entré avec le plus éclatant succès dans la carrière des lettres, il s'appliqua surtout à l'étude de l'art oratoire, ne considérant alors la philosophie que comme un moyen qui lui était nécessaire pour pouvoir embrasser tout le domaine de l'éloquence. Il eut d'abord pour maître un épicurien, nommé Phèdre, qu'il ne tarda pas à quitter pour suivre l'académicien Philon, de Larisse. Le stoïcien Déodate lui donna ensuite des leçons de dialectique, et Cicéron conserva pour ce philosophe une telle reconnaissance, qu'il le garda chez lui jusqu'à sa mort. Âgé de 27 ans, afin de modérer son éloquence trop ardente, il se décida à fréquenter les écoles des rhéteurs grecs. A Athènes, il entendit souvent l'académicien Antiochus, sans négliger toutefois entièrement l'épicurien Zénon. A Rhodes, il recueillit les leçons du stoïcien Possidonius.

De retour dans sa patrie, il se jeta dans le mouvement de la vie publique, fréquentant le forum et prenant part aux luttes du barreau. Mais comme la république, agitée et déchue, ne lui offrait pas l'occasion de faire un emploi honorable de ses talents et de son activité, il occupa ses loisirs et adoucit ses chagrins en composant des ouvrages philosophiques. Bientôt la part glorieuse qu'il put prendre au gouvernement de l'Etat, suspendit ces études, qui lui étaient si chères. Il les reprit sous la dictature de César et les continua jusqu'à sa mort, cherchant à oublier les malheurs de sa patrie dans la méditation de ces grands problèmes, qui peuvent jeter une vive lumière sur l'avenir de nos destinées. Proscrit par Antoine, il fut frappé par les satellites du farouche triumvir, et périt âgé de 63 ans.

Cicéron, durant sa jeunesse, avait seulement traduit quelques *traités de Platon*. Ses ouvrages de philosophie, comme nous l'avons dit, se partagent entre deux époques. Durant le premier triumvirat, il écrivit le *Traité de la république* (658), dont M. Angelo Maï a retrouvé sur des palimpsestes de très-nombreux fragments, et les trois livres *des Lois*. Vers la fin de sa vie, il publia successivement l'*Hortensius* ou l'*exhortation à la philosophie*, qui ne nous est connu que par quelques extraits cités dans les œuvres de saint Augustin; — les deux livres des *Questions académiques*, où les bases de la certitude sont discutées entre les partisans de la nouvelle académie et leurs adversaires; — les cinq livres *De finibus bonorum et malorum*, exposition des diverses théories sur le souverain bien; — les cinq livres des *Tusculanes*, recueil de dissertations sur le mépris de la mort, sur le courage à soutenir les revers de la fortune, la douleur et autres peines de l'âme, sur l'union inséparable de la vertu et du bonheur; les trois livres *De natura deorum*, — les deux livres *De divinatione*; — le livre *De fato*; ce dernier ouvrage est incomplet; — les trois livres *de Officiis*, le plus beau traité de morale que nous aient transmis les païens. La plupart de ces ouvrages sont écrits en forme de dialogue, mais la discussion n'y est point coupée comme dans ceux de Platon; les interlocuteurs donnent habituellement à leur pensée, sans s'interrompre les uns les autres, tout le développement dont elle est susceptible.

Cicéron n'a point enseigné dans ses ouvrages une philosophie qui lui soit propre; ce n'était pas là le but qu'il s'était proposé. Comme nous l'avons déjà observé, voulant surtout enrichir sa patrie des travaux de la Grèce, et faire connaître aux Romains ce que les écrits de ses philosophes renfermaient de plus élevé et surtout de plus utile à la vie pratique, il se borna le plus souvent à exposer leurs idées, sans qu'il soit facile toujours de juger s'il les approuve ou les condamne.

Plusieurs circonstances d'ailleurs devaient concourir à développer une grande incertitude dans l'esprit de Cicéron : d'abord, son caractère irrésolu et changeant, toujours mécontent de lui-même, ne sachant jamais se fixer. « Il y a un grand rapport, dit Ritter, entre les travaux philosophiques de Cicéron et sa vie civile. » Mais il faut reconnaître que cette hésitation

(658) Nous nous sommes servi, pour nos citations, dans cet article, des éditions suivantes : *M. T. Ciceronis opera philosophica*, ex recensione J. A. Ernesti; Rotterdam, 1804; *De Officiis*, Paris, Barbou, 1776; *Collection des classiques latins*, par D. Nisard.

dut principalement être fortifiée par le triste spectacle des égarements de la raison humaine, spectacle que rendait plus sensible, aux yeux de l'illustre écrivain, l'étude approfondie et sincère qu'il avait faite de tous les systèmes de la philosophie grecque. C'était, au reste, à cette époque, la maladie de toutes les intelligences élevées et sérieuses.

Une secte dominait alors dans les écoles romaines, la *nouvelle académie*. Sa doctrine, il faut le reconnaître, conduisait directement au *scepticisme ;* mais elle n'était pas interprétée avec une égale rigueur par tous ceux qui la professaient. Ainsi, tandis qu'Arcésilas enseignait sans équivoque que toutes les opinions sont également douteuses, Carnéade ne refusait pas d'admettre que quelques-unes sont revêtues d'une certaine probabilité, qui produit la vraisemblance. Cicéron adopta le sentiment modéré de Carnéade; mais cependant il ne put se soustraire aux funestes ravages que fait toujours le scepticisme, même dans les esprits les plus élevés, sous quelque forme qu'il les envahisse. Nous en trouverons la preuve dans l'exposition des erreurs de tout genre que l'on s'étonne de rencontrer sous la plume du grand écrivain.

Le premier embarras qu'éprouve Cicéron, comme tous les partisans plus ou moins avoués du pyrrhonisme, c'est d'établir une base solide sur laquelle puisse s'appuyer l'édifice de ses connaissances, c'est-à-dire, de poser des principes d'où il puisse tirer des conséquences légitimes, propres à le conduire sûrement à la vérité. On ne trouve dans ses écrits, sur un point aussi capital, aucune conception nette et arrêtée. Tantôt il invoque le témoignage des sens comme une autorité infaillible, tantôt il déclare que l'entendement est la source unique des notions vraies. Il reconnaît qu'il y a des impressions sensibles auxquelles nous pouvons nous lier, mais il ajoute que nous n'avons aucun moyen de distinguer, entre nos impressions, celles qui sont vraies et celles qui sont fausses. « Nous ne prétendons pas, dit-il, qu'il n'y a rien de vrai, mais que toute vérité est mêlée de faux, et que le vrai et le faux se ressemblent à tel point qu'il est impossible de porter sur quoi que ce soit un jugement sûr et certain (639). » On voit que Cicéron ne recule point devant les déductions les plus hardies du scepticisme ; et si on lui objecte que ceci au moins est certain, qu'il n'y a rien de certain, il n'hésite point à répondre que la proposition, *qu'il n'y a rien de certain*, n'est-elle même que vraisemblable (640). « Au reste, ajoute-t-il, nous ne prétendons pas nier qu'il y ait des choses probables, qui, sans que nous puissions les connaître avec une certitude parfaite, ont néanmoins un degré de vraisemblance et de clarté qui suffit pour servir de règle au sage dans la conduite de la vie (641). »

Tels sont les principes généraux sur lesquels repose la doctrine philosophique de Cicéron. Nous pouvons dès maintenant constater deux points mis en lumière par cet exposé : le premier, que Cicéron, après avoir étudié tous les systèmes de philosophie, se vit contraint de reconnaître l'*impuissance de la raison humaine à découvrir la vérité*. Il le déclare formellement dans ses Académiques, comme l'avaient fait avant lui Socrate et Platon (642) : « Toute science, dit-il, est hérissée de nombreuses difficultés, et telle est l'obscurité des choses, telle est la faiblesse de notre entendement, que les plus savants hommes de l'antiquité désespérèrent, non sans raison, de parvenir jamais aux connaissances qui faisaient l'objet de leur étude et de leurs désirs (643). »

Le second point que nous devons signaler, c'est que Cicéron chercha inutilement dans l'étude de la philosophie les lumières que réclamait son intelligence et les consolations dont son cœur avait besoin. Nul écrivain de l'antiquité assurément ne fut doué d'un esprit plus fécond, ni aussi ne s'appliqua aux recherches philosophiques avec plus d'ardeur et d'enthousiasme. Il parle de la philosophie avec l'accent d'une sincère admiration ; il l'appelle une *invention des dieux* (644).

« Les immortels, dit-il, n'ont rien donné aux hommes qui lui soit comparable, rien de plus noble, rien de plus beau, rien de plus utile, pour rendre la vie heureuse (645). C'est elle qui a dissipé les ténèbres où nos esprits étaient plongés, comme nos yeux dans l'horreur d'une nuit profonde, et qui nous a fait voir les choses d'en haut et les inférieures, le commencement, la fin et le milieu (646). La philosophie, dit-il ailleurs, est la culture de l'esprit ; elle déracine les vices. Elle est la médecine de l'âme ; elle la guérit de toute affection déréglée. Si nous voulons être bons et heureux, elle nous fournira tous les secours dont nous avons besoin pour vivre dans la vertu et le bonheur. Elle nous apprendra à corriger nos erreurs et nos vices (647). »

Cependant, malgré cette ardeur enthou-

(639) *De nat. deor.*, I, 5.
(640) *Acad.*, II, 34.
(641) *De nat. deor.*, I, 5.
(642) *In Epinom.*
(643) *De nat. deor.*, IV, 3
(644) *Tusc.*, I, 26. .
(645) *De leg.*, I, 22.
(646) *Tusc.*, I, 26.
(647) *Tusc.*, II, 4 et 5.
Tous ces éloges de la philosophie ont été adoptés et même dépassés dans les écoles chrétiennes. Voici ce que l'on enseignait aux élèves dans un des collèges les plus chrétiens du XVIIe siècle, le collége de Clermont, à Paris : « La perfection de Dieu consiste principalement en trois choses : dans la parfaite connaissance des choses, dans la rectitude de la volonté et dans la sage administration de toutes choses ; or *la philosophie imite Dieu* dans ces trois choses ; car elle *enfante dans l'esprit la parfaite connaissance des choses*, étant elle-même la *mère*

siaste avec laquelle Cicéron se livra à l'étude de la philosophie, il ne put y trouver aucune consolation solide dans ses peines domestiques et dans les revers de sa patrie. Il faut l'entendre avouer avec découragement à son ami Atticus que ni son application au travail, ni tous ses efforts d'intelligence, ne sauraient suffire à calmer la plaie secrète qui le dévore. En vain il cherche, par des discussions sophistiques, à trouver une issue par où il puisse échapper à ses angoisses (648); la philosophie elle-même devient pour lui un tourment, parce qu'elle lui conseille une résolution que son courage abattu n'a point la force de prendre (649). Il éprouve, par une douloureuse expérience, que les consolations philosophiques sont vaines, et que la tranquillité ne lui peut revenir que par un changement de fortune (650). Il va même plus loin : « Non-seulement, dit-il, la science est incapable d'adoucir nos chagrins; sans elle, nous serions peut-être plus fermes contre la douleur. Si, en effet, la science fortifie notre esprit et le rend plus mâle, elle accroît aussi notre sensibilité, et rend par là plus vives nos souffrances (651). »

Ainsi, voilà un des plus beaux génies de l'antiquité contraint de reconnaître que toutes ses connaissances, toutes ses études n'ont pu soutenir son âme contre les épreuves de la fortune. Tant il est vrai que l'esprit humain, lorsqu'il est laissé à ses propres forces et qu'il ne reçoit aucunes lumières surnaturelles, ne rencontre, même dans les sciences, qu'obscurité, doute et angoisses!

Maintenant, pour donner plus de force à la démonstration que nous avons entreprise, nous allons résumer, en peu de mots, la doctrine de Cicéron sur les questions fondamentales de la théodicée et de la psychologie.

Théodicée. — Cicéron, lorsqu'il parle de la Divinité, s'exprime en des termes qui au premier abord, ne peuvent qu'exciter notre admiration. Il discute tour à tour la nature de Dieu, les preuves de son existence, ses principaux attributs et, en particulier, sa providence; et il donne de ces grands problèmes une solution si voisine de la vérité, que l'on est presque surpris de rencontrer de telles idées dans un auteur du paganisme. Lisez plutôt :

« Ce Dieu, que conçoit notre intelligence, ne peut être compris que comme un esprit libre et dégagé de tout lien, pur de tout mélange mortel, percevant tout, donnant à tout le mouvement, et doué lui-même d'un mouvement éternel (652). Personne, au reste, ne peut révoquer en doute l'existence de la Divinité. Un argument bien fort, pour nous faire croire qu'il existe des dieux, c'est qu'il n'y a point de nation si barbare, d'homme si ignorant et si grossier, qui n'admette leur existence. Plusieurs ont des opinions fausses concernant les dieux, mais tous reconnaissent unanimement qu'il existe une nature et une puissance divines. C'est une persuasion innée chez tous les hommes et gravée en quelque sorte dans leur esprit qu'il y a des dieux; on dispute sur leur nature, mais personne ne révoque en doute leur existence. Or, dans toute chose, le consentement unanime de tous les peuples doit être regardé comme une loi de la nature (653). » Aussi, ajoute Cicéron : « Cette opinion de l'existence des dieux, que partagent tous les hommes, excepté ceux qui sont parvenus au comble de l'impiété, ne pourra jamais être arrachée de mon esprit (654). » Outre le consentement des peuples, l'illustre écrivain allègue encore l'argument tiré de l'ordre et de la beauté de l'univers; puis il termine par cette conclusion : « Quiconque considère toutes ces choses et beaucoup d'autres, sera contraint d'avouer qu'il y a des dieux (655). »

Ce que dit Cicéron sur la *Providence* n'est pas moins frappant. « Peut-on regarder le ciel et contempler les phénomènes qui s'y accomplissent, sans voir avec toute l'évidence possible qu'il est gouverné par une intelligence suprême et divine? Quiconque aurait des doutes là-dessus, je ne vois pas pourquoi il ne douterait pas aussi de l'existence du soleil; l'un est-il plus visible que l'autre? Cette persuasion, sans l'évidence qui l'accompagne, n'aurait pas été si ferme et si durable, elle n'aurait pas acquis de nouvelles forces en vieillissant; elle n'aurait pas pu résister au torrent des années et passer de siècle en siècle jusqu'à nous; car les opinions des hommes s'évanouissent avec le temps, tandis qu'il fortifie les jugements de la nature (656). Je dis donc que le monde et toutes ses parties furent disposés dans l'origine et ont toujours été gouvernés depuis par la providence des dieux

et la cherchensé de la vérité; 2° elle orne la volonté de vertus, et la rend imbue d'honnêteté; 3° elle lui *prescrit la règle* pour diriger les hommes, et *leur donne les secours suffisants pour cela.* Elle *imite donc Dieu lui-même.* » — Tels étaient les enseignements que l'on donnait aux jeunes esprits chrétiens à l'époque des Bourdaloue et des Bossuet, et comme on aura de la peine à le croire, nous citons ici le texte: « Perfectio enim Dei tribus potissimum partibus continetur, perfecta rerum cognitione, voluntatis rectitudine, et sapienti rerum omnium administratione: *Philosophia Deum in istis tribus imitatur;* nam *perfectam rerum cognitionem parit in mente*, ipsa veritatis *parens et indagatrix*, voluntatem virtutibus *ni trait*, et honestate *imbuit*, denique modum regendorum hominum *præscribit*, et *præsidia ad id sufficit idonea;* ergo Deum imitatur. » (*Accurata totius philosophiæ institutio*, juxta præcepta Aristotelis, auctore P. Jac. Channevelle, societatis Jesu. Paris, 1667.) »

(648) *Ad Att.*, IX, 4.
(649) *Ib.*, VIII, 11.
(650) *Ib.*, X, 14.
(651) *De off.*, III, 1.
(652) *Tusc.*, I, 27.
(653) *Tusc.*, I, 13. — *De nat. deor.*, II, 4.
(654) *De nat. deor.*, III, 3.
(655) *De nat. deor.*, II.
(656) *Ib.*

(657). » — Il est difficile, sans doute, de s'exprimer avec plus d'exactitude et de précision.

Eh bien ! dans ces mêmes écrits où se trouvent les beaux passages qu'on vient de lire, l'auteur a énoncé sur les problèmes fondamentaux de la théodicée les plus graves erreurs que la raison humaine ait conçues; et ces erreurs, s'il ne les adopte pas lui-même, il déclare positivement qu'il n'a aucun motif de les combattre. Nous nous servons ici des extraits reçu illis par Ritter, dans son *Histoire de la philosophie ancienne*.

« Il semble impossible, observe Cicéron, de concevoir l'idée de Dieu; car il ne doit être conçu que parfait, et cependant aucune des quatre vertus morales ne peut être le partage de sa nature (658). » Aussi, on ne sait trop quelle idée il avait de Dieu. S'il l'appelle un *esprit*, ce mot ne signifie point une substance parfaite, spirituelle ou incorporelle; il nous laisse libre de considérer Dieu comme *feu* ou comme *air*, ou comme *éther* (659); et nous trouvons en général, observe Ritter, qu'il suit l'opinion commune de ses contemporains, opinion qui était sortie du matérialisme stoïque, et suivant laquelle *le spirituel n'était considéré que comme une espèce particulière du corporel* (660).

Est-on même certain de *l'existence des dieux?* Question difficile à résoudre aux yeux de Cicéron, puisqu'il est possible que la nature ait tout produit d'elle-même. Dans le *Traité de la nature des dieux*, il oppose à la doctrine des épicuriens et des stoïciens le doute de l'Académie. Il incline à reprocher aux épicuriens un athéisme déguisé; mais il trouve insuffisantes toutes les preuves des stoïciens en faveur de l'existence des dieux, et il conclut en abandonnant la solution de ce problème au sentiment individuel. Il serait porté à admettre les preuves des stoïciens, mais elles lui paraissent tout au plus vraisemblables; et même quelquefois ces preuves lui semblent si faibles, qu'elles seraient « de nature à lui rendre douteuse une chose qui ne l'est pas (661). » Ainsi, au raisonnement qui conclut de l'ordre et de la beauté du monde à l'existence d'une cause divine raisonnable, qui a formé et ordonné le monde, il oppose l'opinion que tout a été produit et subsiste suivant des lois éternelles par la puissance de la nature, en vertu de la pesanteur et des mouvements nécessaires des corps (662).

Cicéron ne paraît pas avoir eu des idées plus fixes au sujet de la *personnalité divine*. Il croit qu'il existe un rapport de *parenté* entre Dieu et l'esprit humain, ce qui le porte à regarder le Dieu suprême comme l'*âme du monde*, et à se prévaloir, pour appuyer cette opinion, de celle attribuée à Aristote, que Dieu est l'hémisphère le plus excentrique, qui règle et contient en lui le mouvement des autres sphères (663). Quelque habitué qu'il se montre à opposer le divin au naturel, le divin finit par lui apparaître comme quelque chose de naturel, qui se confond avec la *série infinie des causes et des effets* (664). Dans le *Traité de la nature des dieux*, Balbus, qui exprime l'opinion de l'auteur, admet avec les stoïciens que l'ordre du monde n'a pu être l'effet du hasard ni du concours fortuit des atomes. Mais toute la conséquence qu'il tire, comme eux, de cette considération, se réduit à regarder le monde comme animé par une intelligence qui lui sert d'*âme universelle*. Cette âme est Dieu, et cette âme n'est pourtant qu'un *feu* ou un *éther intellectuel*, répandu dans toutes les parties de la nature pour y produire tous les phénomènes, toutes les générations, en un mot, tous les êtres suivant leurs différentes espèces. Balbus, après avoir fait ressortir l'ordre et la beauté qui règnent dans les ouvrages de la nature, en conclut gravement que le monde est un *animal intelligent*, heureux, sage, et que par conséquent *il est Dieu*. De la divinité du monde il conclut celle des astres : « Ce sont, dit-il, des animaux qui ont du sentiment et de l'intelligence; ils doivent conséquemment être mis au rang des dieux, d'autant plus qu'ils se meuvent en vertu de leur propre puissance (665). »

Il serait difficile de concilier avec de telles idées le dogme de la Providence. Aussi notre philosophe, tout en inclinant à l'admettre, ne voit pas trop ce que l'on peut répondre à ceux qui la nient. « Il y a beaucoup à dire, suivant lui, contre l'opinion que les dieux ont bien disposé toutes choses et qu'ils ont toujours eu l'homme en vue. Ils nous ont donné la raison; mais ils devaient savoir, en prévoyant l'abus que nous en ferions, quel funeste présent ils nous faisaient là. Il est probable, d'ailleurs, et les stoïciens l'admettent, que les dieux ne sont point occupés des petites choses. Sans doute, ils gouvernent les peuples et les villes, ils inspirent l'âme des grands hommes; mais si la tempête ravage la moisson ou les vignes d'un particulier, serait-il raisonnable d'attribuer cet accident à l'influence des dieux (666)? »

Ainsi, nous trouvons dans Cicéron, avec de très-beaux passages sur la Divinité, le germe des erreurs les plus monstrueuses : déisme, fatalisme, panthéisme, athéisme; sa raison ne lui offre aucun argument décisif contre ces déplorables doctrines; s'il ne les adopte pas lui-même expressément, du

(657) *De nat. deor.*, II, 29.
(658) *De nat. deor.*, III, 15.
(659) *Acad.*, II, 4.
(660) *De fin.*, IV, 5, 11.
(661) *Ib.*, 10.
(662) *Ib.*, 11.
(663) *De rep.*, VII, 17.
(664) *De fato*, 9, 10.
(665) *De nat. deor.*, II, 8, 15 et séq.
(666) « Magna dii curant, parva negligunt. » (*De nat. deor*, II, 56.)

moins il les range parmi ces systèmes vraisemblables que chacun est libre de soutenir.

Psychologie et morale. — L'incohérence qui nous a frappé dans la *théodicée* de Cicéron va nous apparaître non moins choquante dans ses doctrines psychologiques.

La nature des facultés de l'âme humaine, et en particulier de l'intelligence et de la mémoire, paraît à notre philosophe une preuve suffisante pour conclure sans hésiter qu'elle doit être incorporelle. « L'âme, dit-il, ne tire point son origine de la terre; elle est simple, non composée, et ne contient dès lors rien de terrestre, d'aqueux, d'aérien, d'igné, puisque ces éléments matériels n'ont aucune sorte de mémoire ni d'intelligence, ne pouvant ni retenir les choses passées, ni prévoir les futures, ni même comprendre les présentes. Ce privilége est divin, et l'on ne voit pas d'où il puisse venir à l'homme, si ce n'est de Dieu seul. » On ne peut rien dire jusqu'ici de plus exact et de plus sensé; mais l'auteur va trop loin dans ce qui suit; « Quel que soit donc le principe qui, dans nous, perçoit et comprend, qui vit et agit, c'est *quelque chose de céleste et de divin*, et pour cette raison il est *nécessairement éternel* (667). »

Cicéron inclinerait à croire, comme Aristote, qu'il existe, en dehors des quatre éléments, une cinquième nature (*quinta essentia*) *commune* aux dieux et aux âmes humaines. Mais, au reste, il adopte avec Platon la *préexistence* de celles-ci, et c'est même à ses yeux la plus forte preuve de leur immortalité. « Car il ne peut nier, affirme-t-il, que ce qui est né ou a commencé d'exister, ne doive avoir une fin (668). » Le fameux stoïcien Panétius s'autorisait effectivement de ce principe pour révoquer en doute la survivance de l'âme.

Il est difficile, d'un autre côté, ainsi que le remarque Ritter et Leland, de ne pas reconnaître que Cicéron considère l'âme humaine comme un *écoulement*, comme une *émanation de la Divinité;* ou, du moins, qu'il lui *communique les attributs essentiels de Dieu.* « L'âme, dit-il, est *divine*, ou comme s'exprime Épicure avec plus de hardiesse, *elle est Dieu;* or, si Dieu est un air ou un feu, l'âme l'est aussi; car, comme cette nature supérieure, elle est dégagée de tout mélange terrestre; et s'il y a une *quintessence*, comme l'a pensé Aristote, elle est *commune* aux dieux et aux hommes (669). » Et ailleurs : « L'âme sent qu'elle est mue. Elle sent en même temps qu'elle est mue par sa propre force et non par l'impression d'une force étrangère. Or, il ne peut pas arriver que l'âme s'abandonne elle-même; elle ne peut donc pas cesser de se mouvoir; ce qui constitue *son éternité* (670). »

Leland, après avoir cité ce passage, ajoute : « Cette façon de raisonner, qui plaît tant à Cicéron, prouve bien l'existence d'un être indépendant, première cause de toutes choses, moteur universel et principe de tout le mouvement qu'il y a dans l'univers. Mais lorsqu'on veut l'appliquer à l'âme humaine, elle ne prouve rien, ou bien elle prouve que l'âme est un être *indépendant*, existant par lui-même et éternel par la nécessité de sa nature. Alors, si elle n'est pas strictement de la même essence que le Dieu suprême, elle est d'une essence parfaitement semblable à la sienne, et en a tous les attributs, l'aséité, l'indépendance et l'immortalité. Ainsi, quand bien même on ne voudrait pas convenir que Cicéron regarde l'âme humaine comme une *partie de Dieu*, dans le sens strict, au moins paraît-il certain qu'il la suppose d'une nature semblable à la nature divine et nécessairement éternelle (671). »

Cicéron a composé un livre pour réfuter le fatalisme des stoïciens; croyant à la vertu, il croyait l'âme libre. Tout porte à penser néanmoins qu'il prétendait seulement qu'elle est affranchie de toute contrainte extérieure et antécédente; c'est l'opinion de Ritter. Mais comme le traité du *destin* ne nous est point parvenu en entier, on ne peut former que des conjectures sur ce point de la doctrine enseignée par l'illustre philosophe.

Cicéron, disciple sincère de Platon, doit être rangé au nombre des plus habiles défenseurs de l'immortalité de l'âme. Il en parle fort au long dans un des plus beaux ouvrages que l'antiquité ait produits. Il tire ses preuves de la nature de l'âme, de son essence simple et indivisible, tout à fait distincte des natures élémentaires; de ses facultés, qui ont quelque chose de divin et ne sont pas compatibles avec la matière; du désir ardent que nous avons tous de l'immortalité; de l'inégale distribution des biens et des maux de cette vie, et d'autres considérations que l'on peut voir dans le premier livre des *Tusculanes.* Il tient le même langage dans le *Traité de la vieillesse*, dans le *Songe de Scipion*, et dans d'autres ouvrages. En plusieurs endroits il réfute avec une grande énergie les épicuriens qui prétendaient que l'âme mourait avec le corps, et les stoïciens, qui pensaient qu'elle survivait au corps, mais seulement pour un temps.

Cependant on voit les doutes de l'Académicien reparaître, même sur cette question, dans les épanchements de sa correspondance intime. « La mort n'est ni à craindre, ni à désirer, écrit-il à Mescinius, puisqu'elle nous prive de *tout sentiment.* » Il écrit encore à Toranius : « Il y a une raison qui nous doit faire supporter avec patience les malheurs de la vie, c'est que la mort est le *terme de toutes choses* (672). » Nous

(667) *Tusc.*, I, 27.
(668) *Tusc.*, I, 52.
(669) *Ibid.*, 26.
(670) *Tusc*, I. 23.
(671) Leland, *Démonst. évangél.*, c. 5, § 3.
(672) *Epist.* IV, 21.

pourrions citer d'autres passages non moins formels. Faut-il en conclure que Cicéron ne croyait pas sincèrement au dogme de l'immortalité? Ou bien peut-on expliquer, comme le pense Leland (673), ces expressions non équivoques des lettres familières par le désir qu'avait l'auteur de conformer son langage aux préjugés de ses amis, qui étaient épicuriens pour la plupart? Le problème, en soi, nous paraît difficile à résoudre.

Seulement, nous n'hésitons pas à penser que Cicéron, toujours fidèle aux principes de l'Académie, professait sur l'âme, et même sur l'immortalité, une doctrine très-chancelante. Les preuves ne nous manquent point pour appuyer cette assertion. Lactance cite un passage d'un écrit de Cicéron qui n'existe plus, où l'auteur dit en propres termes : « Que les deux sentiments, pour et contre l'immortalité de l'âme, ont été défendus par de très-savants auteurs, et que l'on ne peut pas deviner quel est *le véritable* (674). » Cicéron, d'ailleurs, avant de traiter dans les *Tusculanes* cette matière délicate, déclare expressément qu'il ne propose pas son opinion comme une vérité démontrée, mais seulement « comme la conjecture qui lui paraît la plus vraisemblable (675). » Après avoir rapporté plusieurs opinions sur l'âme, après avoir mis en question si elle meurt avec le corps ou si elle lui survit; et si, au cas qu'elle lui survive, c'est pour toujours, ou seulement pour un temps limité, il ajoute : « Quelque Dieu nous dira laquelle de ces opinions est la véritable. Pour nous, il est déjà très-difficile de déterminer laquelle est la plus probable (676). »

Ajoutons que, si la pensée de Cicéron est incertaine et flottante sur la question de l'immortalité, elle ne l'est point au sujet des peines de la vie future. Il les rejette formellement. Après avoir parlé du Cocyte, de l'Achéron, etc. : « Me supposez-vous, ajoute-t-il, assez insensé pour croire ces contes? Quel est l'homme tellement dépourvu de bon sens, qu'il en soit affecté? » C'est d'ailleurs la doctrine constante de notre philosophe, qu'il n'existe après la mort aucune sorte de châtiments. Il se propose de démontrer dans les *Tusculanes* que la mort est désirable, et il fait pour cela le raisonnement suivant : Ou l'âme survit au corps ou elle meurt avec lui. Si elle survit (ce qu'il s'efforce de prouver), elle sera infailliblement heureuse; et il n'éprouve là-dessus aucun doute, persuadé qu'il est que l'homme n'a rien à craindre après cette vie. Si l'âme meurt avec le corps, elle perd tout sentiment, et dès lors il n'y a plus aucune souffrance pour elle. Toutes ses consolations contre la mort se réduisent donc à ce dilemme : L'âme de l'homme est heureuse après la mort ou elle n'existe plus. C'est ce que Cicéron exprime par cette sentence : « S'ils sont, ils sont heureux : *Si manent, beati sunt;* et Sénèque, par ces deux mots : *Aut beatus, aut nullus.* »

Erasme, comme nous l'avons dit plus haut, admirait avec un tel enthousiasme la doctrine morale de Cicéron, qu'il la jugeait digne du christianisme. En la soumettant à un examen plus calme, nous allons y reconnaître de nombreuses et graves erreurs qui vont nous fournir une nouvelle preuve de l'*infirmité naturelle* de la raison humaine.

Ritter a exposé avec exactitude, dans son *Histoire de la philosophie ancienne*, les principes de *morale* développés par Cicéron. « Le conflit des opinions, dit l'auteur allemand, poursuit ce philosophe jusque dans l'étude de la morale. Pour conserver son éclat à la vertu, il refuse d'adhérer aux doctrines des épicuriens, mais il ne les rejette pas entièrement, et regarde seulement comme *vraisemblables* les doctrines opposées des stoïciens et autres socratiques (677). Avec eux, il admet pour l'homme, comme principe du devoir, l'obligation de *suivre la nature.* Mais, pour comprendre cette règle, il faut savoir ce qu'est la nature de l'homme; et les philosophes, en cherchant à l'expliquer, retombent dans des dissidences que Cicéron ne se sent pas la force de concilier. Il douterait même quelquefois *si la nature existe* (678). »

Cicéron confond quelquefois la doctrine des péripatéticiens et celle des stoïciens; plus souvent il reconnaît entre elles une légère différence, ceux-ci n'attachant aucune importance aux biens extérieurs, qui concourent puissamment, suivant les disciples d'Aristote, au bonheur de l'homme vertueux. Il hésite à se prononcer entre ces deux opinions. Nous devons dire, néanmoins, qu'il incline davantage vers les principes du Portique : « *La nature,* pense-t-il, nous a fait pour quelque chose de plus élevé que les plaisirs des sens, elle a mis en nous l'amour de nos amis, de notre famille, de notre patrie; elle nous prescrit des devoirs (679). » Rien de ce qui ne rend pas l'homme bon ne peut être estimé bon; et Socrate avait raison de maudire ceux qui avaient établi « une distinction entre le bon et l'utile, deux choses inséparablement unies de leur nature (680). » Le devoir ne doit pas être pratiqué dans une vue d'intérêt, mais il faut chercher le fruit du devoir dans le devoir même (681). La science et la

(673) Ch. 5, § 7.
(674) *Divin. Inst.*, VII, c. 8, dans l'édit. de M. Migne, t. I, p. 765.
(675) *Tuscul.*, I, 9.
(676) *Ib.*, 2.
(677) *Acad.*, III, 125.
(678) Nous prions nos lecteurs de bien remarquer que c'est là qu'arrivent forcément toutes les philosophies, même catholiques, qui appuient la morale sur l'*essence des choses;* car c'est exactement ce que Cicéron et les stoïciens appelaient *suivre la nature.*
(679) *De fin.*, I, 7; II, 24.
(680) *De off.*, II, 3; III, 3 et 5.
(681) *De fin.*, II, 22.

vertu ne peuvent donc pas être recommandées comme de simples moyens de jouissance. — Il accuse quelquefois les disciples d'Aristote d'avoir porté atteinte, par leurs principes, à la dignité de la vertu. Avec les stoïciens, il regarde les passions et les mouvements de l'âme comme des vices, croyant qu'il faut aspirer au plus haut degré de courage, à la fermeté absolue de l'âme, qui trouve en elle toute consolation. Les péripatéticiens ont tort de croire que la vertu puisse consister dans la modération de ces mouvements passionnés de l'âme; de tels mouvements ne sont pas susceptibles de recevoir une règle. C'est *dans la raison seule*, comme l'enseigne Zénon, que doit être placé le siége de la vertu.

Cicéron, cependant, n'admet pas toutes les conséquences de la doctrine stoïque. Ainsi, il réfute avec une amère ironie ces assertions du Portique que le sage seul est bon, que tous les vices sont égaux, que les méchants sont coupables au même degré... Il s'oppose également au principe de Zénon, qui ne reconnaît d'autre bien que le bien moral. La vertu même devient impossible si elle n'est pas soutenue par quelque avantage extérieur; le sage ne peut être véritablement heureux sans le secours de la fortune (682). Il se rapproche par là des péripatéticiens, qui, tout en affirmant des biens extérieurs qu'ils ne doivent pas être estimés en comparaison de la vertu, les signalent cependant comme quelque chose digne de prix. La santé, la fortune, l'honneur, l'amitié, la patrie, lui semblent désirables, quoiqu'il pût s'élever à la force de la vertu sans ces choses, et qu'il fût sûr, enfermé dans le taureau de Phalaris, de trouver encore le souverain bien au dedans de lui-même.

Ainsi, n'étant guidé par aucun principe certain dans ses conceptions philosophiques, Cicéron incline tour à tour vers le Portique ou vers l'Académie. Mais, au reste, quoiqu'il ait énoncé quelques belles maximes, qui font honneur à l'élévation de son esprit, sa morale, comme toute morale rationaliste, manque de point d'appui; elle est dépourvue d'une véritable sanction.

Ce qui distingue essentiellement la doctrine morale de l'Évangile de tous les systèmes connus par la raison, c'est que ceux-ci reposent toujours sur cette présomption, que la récompense de la vertu et le châtiment du vice sont renfermés dans les limites de cette vie. Cicéron, il est vrai, développe avec éloquence quelques arguments en faveur de l'immortalité de l'âme. Mais, comme nous l'avons déjà observé, il n'en parle point nettement et avec assurance; le doute apparaît toujours dans ses conclusions. « Ou l'âme meurt avec le corps, dit-il, ou elle ne meurt pas. Si elle meurt, la mort la prive de tout sentiment. Si elle survit au corps, c'est pour être heureuse. Donc, dans l'une et l'autre de ces suppositions, la mort n'est point un mal que l'on doive craindre. » Voilà toute la substance de son argumentation qui, certes, ne peut pas avoir beaucoup de force pour consoler l'homme dans ses peines et soutenir son courage dans les épreuves de la vertu.

Cicéron, lorsqu'il traite de la patience dans la douleur et des motifs propres à calmer les agitations de l'âme, ne parle jamais de la vie future. Tous les motifs qu'il propose se tirent de la force de l'esprit et de la nature même de la vertu. Il insiste sur la satisfaction intérieure qu'elle procure, sur sa beauté et son excellence intrinsèque, sur sa *conformité avec la raison*. Le *Traité des devoirs* repose tout entier sur ces principes. L'auteur, adoptant l'opinion des stoïciens, représente la vertu comme essentiellement utile et avantageuse à ceux qui la pratiquent. Séparer l'utile de l'honnête, c'est renverser les premiers principes de la nature (683). D'un autre côté, lorsqu'il traite du souverain bien de l'homme, *De finibus bonorum et malorum*, il n'a aucun égard à l'économie future. Supposant toujours que l'on peut être parfaitement heureux dans la vie présente, il s'attache à rechercher les moyens de parvenir à ce bonheur parfait, sans proposer aux hommes l'espérance d'une félicité plus complète dans l'autre monde.

La maxime des stoïciens, que la vertu est toujours avantageuse, eût été rigoureusement vraie, s'ils avaient eu égard aux récompenses qui lui sont réservées dans la vie future. Car un Être bon, sage et équitable, qui permet que les justes souffrent dans ce monde des tribulations, soit pour éprouver leur vertu, soit pour expier leurs erreurs, ne manquera pas de les dédommager au delà du tombeau : de sorte que, quel que soit le sort de la vertu dans la vie présente, ce bonheur doit toujours la couronner dans un temps ou dans un autre. Mais les philosophes de l'antiquité ne portaient pas leurs vues si loin. Ils étaient donc obligés de soutenir que la vertu était en elle-même la chose du monde la plus avantageuse, qu'elle faisait le bonheur de celui qui la possédait indépendamment de toute récompense, ou présente ou future, ou humaine ou divine, ou temporelle ou éternelle, ou sensible ou invisible. Il fallait donc qu'ils persuadassent aux hommes que si le sage venait à tomber dans la disgrâce et dans l'indigence, ou qu'il fût travaillé d'une maladie aiguë, ou supplicié de la manière la plus cruelle, il était néanmoins heureux, et très-heureux par sa seule vertu, indépendamment de toute considération et de toute espérance pour l'avenir.

Cette théorie, sans doute, était belle et magnifique. Mais elle devait faire peu d'impression sur le cœur de l'homme éprouvé par la souffrance ou en butte à la séduction. Dès lors que les stoïciens, dans leur

(682) *Tusc.*, v, 25; *De fin.*, v, 26.

(683) *De off.*, III, 27.

système de morale, ne considéraient que la vie présente, les disciples d'Aristote avaient raison de leur répondre que le principe de ce système était faux, puisque, d'après l'observation et l'expérience, il y avait des choses honnêtes qui n'étaient point profitables, et des choses utiles qui n'étaient point honnêtes (684). Il est bon d'observer ici que nos modernes stoïciens n'ont encore rien trouvé à répondre à ce simple raisonnement qui embarrassait tant leurs ancêtres.

La philosophie de Cicéron, nous l'avons déjà remarqué, avait surtout un but pratique. Dans l'étude de la sagesse, il cherchait principalement des leçons propres à le diriger dans les circonstances difficiles de la vie. Il ne sera donc pas sans intérêt de se rendre compte, par l'examen de quelques cas particuliers, de la manière dont il faisait l'application de sa doctrine.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit des vains efforts souvent renouvelés par l'illustre écrivain pour trouver des consolations solides dans l'étude de la philosophie. Il admire sincèrement les conseils et les leçons qu'elle donne à ses disciples; mais il avoue n'avoir point le courage de les suivre; il hésite, il doute....; il voudrait réaliser en sa personne l'idéal suprême de la sagesse stoïcienne, mais il se sent trop faible pour y parvenir. Le malheur est plus fort que la vertu; elle succombe sous le faix. Quel amer découragement, quelle anxiété douloureuse dans l'expression des regrets qu'il adresse à ses amis. Il doute de la vertu, il accuse la providence des dieux, il est accablé par le désespoir : *Non vitium nostrum, sed virtus nostra nos afflixit... Ego quam primum cupio emori, quando neque dii nobis gratiam retulerunt* (685).

Ce n'est point sur ces faiblesses que nous voulons fixer l'attention du lecteur; nous désirons seulement faire remarquer que la raison philosophique, impuissante à poser avec certitude les vrais principes de la morale, ne l'était pas moins à tirer les conséquences légitimes de ceux qu'elle avait établis.

Ainsi, d'après la doctrine stoïcienne admise par Cicéron, l'homme doit pratiquer la vertu sans fléchir, sans hésiter; il faut suivre en tout les *inspirations de sa conscience*. Cependant, il ne voudrait pas trop s'écarter des sentiers battus de la vie, froisser trop violemment les rapports de la société, dût-il pour cela n'être pas tout à fait d'accord avec les strictes prescriptions de la morale. C'est ainsi qu'il pense, après Panétius, que l'avocat peut prêter le concours de son éloquence à une affaire injuste; il croit aussi que nous pouvons faire, par dévouement pour nos amis, beaucoup de choses qu'il ne serait pas honnête d'entreprendre pour nous-mêmes, et qu'alors on est très-excusable si l'on dévie du chemin de la vertu (686).

Il est un point de la morale chrétienne qui fut peu compris des sages de l'antiquité et sur lequel Cicéron s'est gravement trompé, c'est le pardon des injures. « Le premier devoir de la justice, suivant ce philosophe, est de ne faire de mal à personne, à moins que l'on y soit excité par une injure (687). » Il déclare lui-même à son ami Atticus qu'il est dans l'intention de se venger des maux qu'on lui a faits, suivant la grandeur de ces maux. Cependant, il y a des bornes même dans la vengeance, mais deux conditions sont exigées pour le pardon : d'abord, que l'agresseur soit tellement repentant de sa faute qu'il ne doive plus en commettre de pareille; en second lieu, qu'il soit assez puni pour que son exemple empêche les autres de se rendre coupables du même crime (688). « Que cette morale est inférieure à celle de l'Evangile! » s'écrie Leland, après avoir cité ces passages de Cicéron.

Nous pourrions relever beaucoup d'autres erreurs dans les ouvrages du philosophe romain; par exemple, ce qu'il dit au sujet de l'esclavage, dont il explique l'origine suivant les principes d'Aristote, principes si souvent et si justement flétris; des magistrats, auxquels il donne le droit de tromper le peuple pour le mieux servir; de la fornication, qu'il ne regarde point comme un vice, et qui n'a rien à ses yeux de répréhensible, lorsqu'on se conforme aux prescriptions de la loi, etc., etc. Mais l'espace nous manque pour compléter cette énumération, et d'ailleurs nous avons hâte d'arriver au terme et à la conclusion de notre travail.

On ne peut attribuer aux ouvrages de Cicéron une influence directe sur le mouvement des idées; il n'a fait que reproduire, nous l'avons déjà remarqué, des doctrines anciennes, en les appropriant à son caractère, à celui de ses concitoyens et aux tendances de son époque. L'illustre écrivain, cependant, occupe un rang distingué dans l'histoire de la philosophie; c'est lui qui a façonné l'idiome du Latium au langage philosophique; ce sont ses écrits qui ont propagé l'étude de la philosophie, soit durant le moyen âge, soit à l'époque de la renaissance. « S'ils ont été peu estimés par les philosophes profonds, observe Ritter, ils ont eu une grande influence sur la civilisation générale. » Aussi Habart, dans son mémoire sur la philosophie de Cicéron (689), a recommandé les ouvrages de ce philosophe comme une introduction populaire à l'étude de la philosophie. « Il faut regarder comme une bonne fortune, ajoute le critique allemand, de rencontrer dans des

(684) *De off.*, III, 4.
(685) *Lit. fam.*, 14, 4.
(686) *De amic.*, 16, 17.
(687) *De off.*, I, 7.
(688) *Ib.*, II.
(689) *Archiv. philosoph. de Kœnigsb.*, 1811, 1er cah.

transitions décisives un aussi habile interprète de l'application des doctrines philosophiques aux intérêts de la vie pratique (690). »

Maintenant il nous est permis de reprendre, comme conclusion, le raisonnement que nous avons fait en commençant cet article. De l'aveu de tous ceux qui ont étudié sérieusement l'histoire de la philosophie, Cicéron est celui des écrivains de l'antiquité qui a le plus heureusement reproduit tout ce que les doctrines de la philosophie grecque renferment de sensé et de pratique. Il a réalisé pour les Romains une sorte d'éclectisme approprié à leurs mœurs et à leurs connaissances.

Or, nous avons démontré que la doctrine de Cicéron, sur tous les points les plus importants, contient de très-graves erreurs ; nous avons fait voir qu'il n'admet aucun principe réel de certitude, et que, dès lors, ses raisonnements, même les plus rigoureux, concluent toujours *par le doute*. Il ne condamne aucun des systèmes les plus monstrueux sur l'existence et la nature de Dieu, ni le polythéisme, ni le fatalisme, ni le panthéisme, ni même l'athéisme.... Il n'admet comme certain en philosophie aucun des principes qui sont le fondement nécessaire de toute doctrine morale : la spiritualité de l'âme, sa survivance au corps, les récompenses et les peines de la vie future. Cicéron parle de ces vérités comme d'une croyance vague et incertaine.... De sorte qu'on peut dire sans exagération que, si l'illustre écrivain a écrit de fort belles pages sur la philosophie, il n'a donné aucune base solide à ses doctrines, et les a laissées profondément empreintes de tous les caractères du scepticisme.

Quelle conséquence tirer de ces réflexions, sinon que l'*esprit humain*, au siècle qui précéda la promulgation de l'Evangile, était *impuissant à découvrir les vérités nécessaires au bonheur de l'homme et à l'accomplissement de ses destinées*. Ce qui nous donne le droit d'ajouter avec Leland et tous les philosophes qui ont su reconnaître les droits et les limites respectives de la raison et de la foi :

La raison peut faire et a fait sans doute de grandes choses ; mais il faut pour cela qu'elle soit éclairée et dirigée par un guide sûr. Alors elle peut défendre et confirmer les vérités sacrées et religieuses, elle peut réfuter l'erreur, combattre la superstition, découvrir la fraude et les desseins pervers des fauteurs de l'idolâtrie. La raison est un présent estimable de Dieu ; mais nous devons en faire un légitime usage, et ne jamais oublier qu'elle n'a point été destinée à nous servir *seule* de flambeau dans la recherche de la vérité. « La cause, la source de presque toutes nos erreurs dans les sciences, c'est, dit Bacon, qu'en admirant mal à propos les forces de la raison humaine, nous ne cherchons point les secours qui suffiraient pour soutenir sa faiblesse (691). »

Pour nous, qui savons mieux apprécier la sagesse et la bonté de Dieu, remercions-le d'être venu au secours de la raison de l'homme, en lui enseignant, *par une révélation positive, dès l'origine des siècles, ses devoirs et ses destinées*. Remercions-le d'avoir maintenu et conservé au milieu de son peuple ces enseignements primitifs par des communications fréquentes. Remercions-le surtout de nous avoir envoyé son Fils pour dissiper les ténèbres où étaient retombés la plupart des hommes. C'est la parole du Verbe qui a éclairé, qui a régénéré, pour ainsi dire, notre raison ; en elle se trouve la *voie*, la *vérité* et la *vie*. Toute doctrine philosophique, dont cette parole n'est point la base, est caduque et erronée (692).

CIMELIA, *CYMILIA* ou même *CIMILIARCHA*, signifiaient des meubles précieux, et particulièrement des vases destinés à contenir des liquides, tels que l'eau bénite, l'huile consacrée (693).

CLAMACTERII ARGENTEI, *sonnette d'argent*, suspendue à une lampe (694).

CLAUDE APOLLINAIRE. — Au nombre des premiers et des principaux champions de la vérité chrétienne, sous le règne de Marc-Aurèle, se place Claude Apollinaire, évêque d'Hiéraple en Phrygie, qui se rendit aussi célèbre par ses talents d'écrivain, qu'il fut respecté de son siècle pour ses vertus (695). L'Eglise trouva en lui un appui ferme et inébranlable contre l'hérésie, un ornement de l'épiscopat (696), un homme

(690) *Hist. de la philosop. anc.*, t. IV, p. 137.

(691) « Causa et radix fere omnium malorum in scientiis, ea una est quod, dum mentis humanæ vires falso miramur, vera ejus auxilia non quæramus. »

(692) Cfr. M. l'abbé Laurent, *Annal. de phil. chrét.*, t. V, 4e série.

(693) Il existe dans le trésor de l'*église du Dôme*, (la basilique ambroisienne), à Milan, un vase d'ivoire qui est un objet d'antiquité et d'art très-curieux du Xe siècle. Il est orné de sculptures qui représentent, dans des niches à plein cintre (ce qui prouve son antiquité), et soutenues par des colonnes, avec chapiteaux à figure, la Vierge, les quatre évangélistes avec leurs attributs. Ce vase a servi à présenter de l'eau bénite à l'empereur Othon, lorsqu'il fut reçu par l'archevêque de Milan, Gothfredus; ce qui est constaté par l'inscription qui se lit au bord du vase :

Vates Ambrosii, *Gothfredus*, dat tibi, *sancte*,
Vas venienti, sacram spargendam, Cæsare, lympham.

L'archevêque Gothfredus, ayant occupé le siége de Milan sous les deux Othon, savoir : Othon le Grand et Othon II, depuis 375 jusqu'à 378, il serait intéressant de connaître auquel des deux se rapporte ce qui est dit ici. Cependant l'épithète *sancte*, qui se lit dans le disque, ne pouvant raisonnablement s'appliquer à Othon II, surnommé le *sanguinaire* par les historiens, il est à croire que celui dont il s'agit ici est Othon Ier, renommé pour sa piété et ses grandes qualités.

(694) Ughellus, dans son *Italia sacra*, écrit *Cremasterii*, ce qui signifie alors de petites *bulles*, *bullæ aut alii ornatus pendentes*, etc.

(695) Euseb., *H. E.*, IV, 26, 27 ; Hieron., *Catal.*, c. 26.

(696) Euseb., *H. E.*, V, 16; *Chronic.*, ad annum 171.

dont la voix avait de l'autorité sur ses contemporains, et dont le souvenir est cher à la postérité (697). Il florissait, vers l'an 179, ayant, à ce que l'on croit, succédé à saint Abercius (698).

Apollinaire était regardé comme un des plus célèbres écrivains de son temps. Eusèbe avait encore sous les yeux plusieurs de ses ouvrages, dont il cite un assez grand nombre, tout en avouant qu'il ne les connaît pas tous, et que par conséquent sa liste est incomplète (699). Dans le nombre il y a une apologie adressée à l'empereur Marc-Aurèle, et très-vantée par saint Jérôme (700). L'époque où Apollinaire la composa n'est pas indiquée; mais ce ne fut apparemment qu'en 175, puisqu'il y est question de la miraculeuse victoire remportée par Marc-Aurèle sur les Marcomans et les Quades, à la prière des Chrétiens, et à la suite de laquelle la légion mélétine, composée de Chrétiens, reçut le surnom de *legio fulminatrix* (701). Eusèbe cite encore d'Apollinaire cinq livres contre les hérétiques, deux sur la vérité et trois contre les Juifs.

Théodoret parle avec beaucoup d'estime de Claude Apollinaire, qui joignait, dit-il, à une éducation soignée, une connaissance approfondie des saintes Ecritures (702); et Photius, qui avait lu ses ouvrages, fait le plus grand éloge, tant de leur contenu que du bon goût qui en distingue le style.

CLAVES TERMINORUM. — Les liturgistes et les chronologistes ecclésiastiques nomment ainsi ce que nous appelons les *fêtes mobiles*. On trouve *claves rogationum*, *claves pentecostes*, etc. Une charte de fondation de l'abbaye de Savigni, publiée par dom Martène (*Anecdotes*, I) est ainsi datée: *Hæc donatio confirmata est, anno Dom.* MCLII, *menseseptimo*, *luna* XI, *feria* 1ª, *claves terminorum* XIV, *indict.* XV. Ces clefs répondaient aux cycles de 19 ans dont Méton fut l'inventeur, et qui furent plus tard adaptés au calendrier ecclésiastique par Eusèbe. *Voir* OCTAETERIDE. L'emploi des clous pour marquer des époques est très-ancien. On s'en servait dans les premiers siècles de la république romaine pour marquer le commencement de l'année sur des tables de bronze, exposées sur la place publique pour l'usage du peuple. C'était le préteur ou les consuls qui étaient chargés de licher, le XIII de septembre, le clou qui était placé à cet effet au côté droit de l'autel de Jupiter. Cette fonction fut même réservée aux seuls dictateurs, suivant que nous l'apprend Tite-Live: *Dictatorem clavi figendi causa creari placuit.*

CLEMENT (SAINT) DE ROME. — C'est le premier Père apostolique. On ne sait que fort peu de chose de lui avec certitude; sur quelques points il règne du doute et sur d'autres encore les légendes ont défiguré le peu de vérité par tant de fables, qu'elle en est devenue méconnaissable. Mais pourtant le peu qu'on sait de lui n'est pas sans importance pour notre sujet. L'histoire nous apprend avec une entière certitude que saint Clément était le disciple des apôtres saint Pierre et saint Paul (703), et que c'est ce même Clément dont parle saint Paul dans son *Epître aux Philippiens* (IV, 3), et qu'il nomme comme un des plus zélés ouvriers de l'Evangile, dont le nom est inscrit dans le livre de vie (704). Il n'est pas moins certain qu'il fut ordonné évêque par les apôtres eux-mêmes, et qu'il succéda à Pierre sur le siége de Rome. Mais ce qui ne l'est pas autant, c'est l'ordre dans lequel il faut le placer. Selon Tertullien, qui a été suivi par la plupart des écrivains latins, il lui aurait succédé immédiatement (705), tandis que dans la liste des évêques de Rome qui nous a été transmise par saint Irénée, Eusèbe et d'autres écrivains ecclésiastiques grecs, il n'occupe que la troisième place après cet apôtre, c'est-à-dire qu'il suit saint Lin et saint Anaclet ou Clet (706). Cette dernière assertion étant plus ancienne et attestée par des témoins plus dignes de foi, mérite à tous égards la préférence. Du reste, quoi qu'il en soit à cet égard, l'ordination apostolique de saint Clément n'est rendue nullement douteuse par cette incertitude; il serait possible, d'ailleurs, que saint Lin et saint Anaclet aient rempli ces fonctions durant la vie de saint Pierre, pendant son absence de Rome, et qu'ils soient morts avant lui (707); ou bien que saint Clément, chargé de proclamer l'Evangile dans d'autres contrées, et ordonné évêque dans cette intention, ne soit monté dans la chaire de saint Pierre qu'après la mort des deux précédents. L'opinion de Hammondi, d'après laquelle saint Clément aurait été évêque de la communauté juive-chrétienne, et saint Anaclet, de la communauté des

(697) EUSÈB., V, 19; THEODORET., *Fab. hæret.*, III, c. 2.

(698) TILLEMONT. *Mémoir.*, tom. II, p. 452.

(699) EUSEB., *H. E.*, IV, 27.

(700) HIERON., *Catal.*, c. 26. « Insigne volumen pro fide Christianorum dedit. »

(701) EUSEB., *H. E.*, V, 5; IV, 26. Eusèbe parle de cette apologie en même temps que de celle de Méliton de Sardes.

(702) THEODORET., *Fab. hær.*, III, 2; PHOTIUS, Cod. 14.

(703) IREN., *Adv. hær.*, III, 3; EUSEB., *H. E.*, III, 16; HIERON., *Catal. script. eccles.* 15, ORIGEN., *De princip.*, II, 3.

(704) ORIGEN., *in Joan.* I, 29; EUSEB., *H. E.* III, 13; HIERON., *Adv. Jovinian.*, I, 7.

(705) *De præscript. hæret.*, c. 31.

(706) IREN., *Adv. hær.*, III, 3; EUSEB., *H. E.* III, 5; EPIPHAN., hæres. 27, c. 6. — Saint Jérôme partage cet avis contre celui des Latins. (*Catal.*, c. 15.) « Clemens... quartus post Petrum Romanus episcopus, siquidem secundus Linus fuit, tertius Anacletus, tametsi plerique Latinorum secundum post Petrum apostolum putent fuisse Clementem, » etc.

(707) Cette manière de résoudre la difficulté est déjà fort ancienne, ainsi qu'on peut le voir par la préface de la traduction des *Recognitions*, faite par Rufin d'Aquilée.

païens convertis, est certainement erronée, car elle est absolument contraire à l'esprit de l'Eglise primitive. Epiphane aussi pensait que saint Clément avait renoncé volontairement à son droit, par suite de quelques discussions qui, après la mort de saint Pierre, s'étaient élevées au sujet de sa succession. Mais le passage de la *Ire Epître aux Corinthiens* (c. VII), sur lequel il s'appuie, ne prouve absolument rien en faveur de son assertion (708).

Eusèbe nous apprend en outre que saint Clément fut chargé de l'administration de l'Eglise de Rome, dans la douzième année du règne de Domitien (vers l'an 92 de Jésus-Christ), et qu'il la conserva jusqu'à la troisième année du règne de Trajan (100 et 101) (709). Mais l'histoire ne nous apprend rien des événements de son épiscopat, à l'exception du schisme funeste qui troubla la paix de l'Eglise de Corinthe et qui donna lieu à l'épître que saint Clément adressa aux Corinthiens. On n'a pas non plus de renseignements certains sur la nature de sa mort. Saint Irénée et saint Jérôme ne disent pas qu'il ait souffert le martyre, tandis que Rufin et le Pape Zosime lui donnent le titre de martyr. A la vérité ce titre était pris anciennement dans un sens plus étendu qu'aujourd'hui ; on l'appliquait à tous ceux qui, sans avoir précisément été mis à mort, avaient rendu témoignage à la foi de Jésus-Christ par des persécutions ou des tourments soufferts. C'est là tout ce que l'histoire nous apprend d'authentique.

Les ouvrages de ce grand évêque, de ce célèbre disciple des apôtres, qui sont parvenus jusqu'à nous, se bornent à quatre épîtres, deux desquelles sont adressées *aux Corinthiens*, et les deux autres *à des vierges;* et même de ces quatre épîtres, il n'y a que la première aux Corinthiens dont l'authenticité soit incontestable ; les autres prêtent à des doutes plus ou moins fondés.

1° *Première Epître aux Corinthiens.* — Dès le premier moment, cette lettre pastorale de saint Clément jouit d'une haute estime dans les Eglises, et acquit une grande célébrité dans l'antiquité chrétienne. Eusèbe, en parlant des disciples des apôtres, dit que cette épître est généralement avouée et qu'elle se lit publiquement dans beaucoup d'églises (710). Mais bien avant Eusèbe, saint Irénée la cite et l'appelle une très-excellente épître (711). Clément d'Alexandrie (712), Origène (713) et saint Jérôme (714) disaient aussi qu'elle est de saint Clément de Rome. Quant à l'identité de l'épître dont parlent ces Pères avec celle que nous possédons, elle se prouve par la comparaison des passages qu'ils citent, avec le texte qui nous est parvenu. Toutes les preuves, tant intrinsèques qu'extrinsèques, sont tellement palpables, que les doutes que quelques écrivains ont voulu élever à son sujet doivent être regardés comme complétement éclaircis (715).

Elle est rédigée avec la plus grande prudence, avec une rare sagesse et les ménagements les plus délicats; mais en même temps avec une gravité saisissante. L'écrivain déploie une connaissance des hommes acquise par une longue expérience, un esprit vif, plein d'une noble sensibilité et pénétré du sentiment de la force et de la dignité apostolique, enfin beaucoup d'éloquence et une instruction variée. Ecrite en grec, le style en est classique, bien qu'il offre des traces du langage particulier des communautés chrétiennes, formées à cette manière par la lecture de l'Ecriture sainte.

2 *La IIe Epître aux Corinthiens.* — Indépendamment de l'Epître de saint Clément aux Corinthiens, dont nous venons de rendre compte, il y en a une seconde, adressée aux mêmes, et qui lui est attribuée. Photius l'atteste, et dans le manuscrit de l'Ecriture sainte, dans lequel la première nous a été conservée, elle porte le même titre ; mais nous ne la possédons plus entière ; il ne nous en reste que des fragments, qui ont plutôt l'apparence d'une homélie que d'une épître.

Quant à l'authenticité de cet écrit, il est exactement l'opposé du précédent : il est certain qu'il existait au IVe siècle. Eusèbe en parle en même temps que du premier, mais en ajoutant ce qui suit : « Nous savons pourtant avec certitude qu'elle n'est pas reconnue comme la première, puisque nous ne voyons pas que les anciens en aient fait usage. » Saint Jérôme s'exprime plus positivement encore, puisqu'il dit que cette épître a été *rejetée* par les anciens ; et Photius qui, à ce que l'on croit, la connaissait dans son intégrité, partage cette opinion (716). Elle est en outre confirmée par la lettre de Denys de Corinthe au Pape Soter, du contenu de laquelle il résulte qu'au IIe siècle les Corinthiens ne connaissaient qu'une seule épître de saint Clément, ou du moins

(708) Epiphan., *haer.* 27, c. 6, Natal. Alex., *Hist. eccles.*, sæc. I, dissert. 13, p. 334 ; Tillemont, Baronius et Cotelier sont du même avis. — *Voy.* Lumper, *Histor. theol. crit. de vit. SS. PP.*, I, p. 13.

(709) Euseb., *H. E.*, III, 15, 34. — Hieron., *Catal.*, loc. cit., le confirme.

(710) Euseb., *ibid.*, IV, 23, prouve par une lettre de l'évêque Denis que cela se faisait à Corinthe.

(711) *Adv. hæres.*, III, 3, n. 3.

(712) *Stromat*, I, 7 ; IV, 17 ; V, 12 ; VI, 8.

(713) Origen., *De princip*, II, 3 ; *in Ezech.* VIII, t. III, p. 422.

(714) Hieron., *De vir. ill.*, c. 15.

(715) Ce que Gysbert Voet de Leyde, Jean Leclerc et Mosheim ont allégué contre cette épître a été complétement réfuté depuis longtemps par Maderus, Wotton et Frey.

(716) Euseb., *H. E.*, III, 38 ; Hieron., *De vir. ill.*, c. 15, S. V. Clemens : « Fertur et secunda ex ejus nomine epistola, quæ a veteribus reprobatur. » Photius, cod. 113 : « Quæ secunda ad eosdem dicitur, ut notha rejicitur. »

ne faisaient aucune attention à la seconde, dont ils ne se servaient pas (717).

Cette épître n'est citée qu'une seule fois chez les anciens, comme étant l'œuvre de saint Clément, c'est-à-dire dans les constitutions apostoliques, où elle est même comptée (can. 85) parmi les livres canoniques. Mais comme on sait que ces canons sont d'une époque plus récente et évidemment faux, ils ne forment point autorité.

3° *Les deux Epîtres à des vierges* (ou à des ascètes des deux sexes). — Sous ce titre, nous possédons encore deux encycliques, dont saint Clément est l'auteur. Ces deux épîtres étaient demeurées inconnues jusqu'à notre temps. Wettstein fut le premier qui les découvrit dans une version syriaque en 1752, et il les publia à la suite de son édition de la Bible.

Il essaya en même temps d'en défendre l'authenticité par le secours de la critique ; mais il trouva de puissants adversaires dans Lardner et Hermann Venema.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE. — La liste des écrivains ecclésiastiques du IIe siècle s'ouvre par Titus Flavius Clément, surnommé d'Alexandrie. Les anciens eux-mêmes n'étaient pas d'accord sur le lieu de sa naissance, que les uns plaçaient en effet à Alexandrie, tandis que les autres le disaient originaire d'Athènes, et n'attribuaient le surnom qu'il avait reçu qu'au long séjour qu'il avait fait dans la première de ces villes (718). Ce qui paraît certain, c'est que ses parents furent païens, et qu'ils l'élevèrent dans la religion qu'ils professaient eux-mêmes. Toutefois, dès sa plus tendre jeunesse, il eut le bonheur de recevoir, dans les écoles savantes, une instruction solide et variée dans toutes les branches des connaissances grecques. Ses vastes études embrassèrent tout le domaine de la littérature, et l'on retrouve dans ses écrits des passages qui démontrent que les secrets des mystères grecs ne lui étaient pas non plus inconnus. Aussi, tout ce que la philosophie de la Grèce était en état de lui offrir ne parvenait point à satisfaire son esprit, jusqu'à ce qu'enfin le christianisme vint apaiser l'ardente soif de connaissances qui le dévorait (719). A la vérité, on ne connaît pas au juste l'époque de sa conversion ; mais il paraît qu'elle eut lieu de fort bonne heure. A compter de ce moment, il se livra à l'étude approfondie du christianisme avec la même ardeur qu'il avait mise auparavant à celle de la littérature grecque. Il entreprit à cet effet de grands voyages dans l'Orient et dans l'Occident. Il raconte lui-même que dans l'Italie méridionale, dans la Grèce, la Syrie et la Palestine, il étudia sous les maîtres et les évêques les plus distingués, dont quelques-uns étaient même les disciples des apôtres, pour s'instruire de la véritable tradition apostolique (720). Mais celui qui remplit son attente plus qu'aucun autre, et dont il parle avec la reconnaissance la mieux sentie, ce fut à Alexandrie qu'il le trouva, et ce maître fut Pantænus. Il reconnut en lui l'idéal qu'il s'était formé d'un professeur chrétien ; il lui avoua son admiration sans bornes, et le décora du surnom de *l'abeille du siècle*, « parce qu'il cueillait, disait-il, les fleurs du champ prophétique et apostolique, et communiquait à l'esprit de ses auditeurs la véritable et pure connaissance qu'il en avait extraite (721). »

Sous une direction si excellente, Clément se forma peu à peu jusqu'à devenir un docteur admiré de l'Eglise, que les plus illustres Pères du siècle suivant s'honorèrent de prendre pour modèle. Il fut ordonné, on ne sait pas précisément en quelle année, prêtre de l'Eglise d'Alexandrie ; et, l'an 189, l'évêque Démétrius le nomma successeur de Panténus, à la présidence de l'école des catéchistes. C'est à dater de ce moment que commence, à proprement dire, l'époque de son éclat comme docteur et comme écrivain. Sa vaste érudition, sa connaissance des moindres détails de la littérature grecque, connaissance dans laquelle personne ne pouvait se comparer à lui ; son éducation philosophique et son éloquence entraînante lui valurent le respect des païens mêmes ; ils l'accueillirent, ils fréquentèrent ses écoles, et la plupart en sortaient chrétiens. Le plus célèbre de ses élèves fut Origène et saint Alexandre, plus tard évêque de Jérusalem (722). Il mettait la plus grande prudence dans ses enseignements, afin d'attirer ceux qui étaient susceptibles de profiter de ses leçons et d'écarter les indignes, pour qui la connaissance des vérités eût été un couteau dans la main d'un enfant ; il nous donne à ce sujet lui-même des détails, et nous en trouvons du reste la preuve dans ses ouvrages (723).

Clément occupait depuis plus de douze ans cette place à Alexandrie, lorsque, sous Septime Sévère, en 202, une nouvelle persécution éclata contre les Chrétiens (724), et vint chercher des victimes jusque dans cette ville. La renommée de Clément et les fonctions qu'il remplissait durent nécessairement le désigner pour être au nombre des premiers. Comme il avait pour maxime de ne pas s'exposer volontairement au danger (725), il s'éloigna d'Alexandrie, mais nous ne savons pas précisément où il alla. Ce fut, selon toute apparence, à Flaviades en Cappadoce, dont un de ses anciens disciples, Alexandre, était évêque. Il y resta jusqu'à ce que cet ami eût été nommé, en 209, coadjuteur du vénérable Narcisse, évêque de Jérusalem, où Clément le suivit. Il ou-

(717) Euseb., *H. E.*, IV, 23.
(718) Epiphan, hær. 32, 6.
(719) Euseb., *Præp. evang.*, II, 3.
(720) *Stromat.*, I, 1, p. 322.
(721) *Ibid.*
(722) Euseb., *H. E.*, VI, 14, 6.
(723) *Strom.*, I, 1, p. 324.
(724) Euseb., *H. E.*, VI, 1, 3.
(725) *Strom.*, IV, 4, p. 571 ; VII 11 p. 871.

vrit dans cette ville une école publique d'enseignement chrétien, édifia et confirma les fidèles, et étendit le domaine de l'Église par de nouvelles conversions. Nous en conservons un honorable témoignage dans une lettre de recommandation qu'Alexandre donna à Clément, en l'envoyant, en l'an 211, à Antioche, pour assister à l'élection d'un évêque. « Je vous adresse cette lettre, vénérable frère, est il dit dans cet écrit, par le pieux prêtre Clément, homme vertueux et digne de confiance, qui vous est déjà connu sous certains rapports, et que vous apprendrez à mieux connaître encore. Tant que les décrets et la providence de Dieu ont permis qu'il habitât parmi nous, il a non-seulement affermi l'Église de Jésus Christ, mais il l'a encore étendue (726).»

C'est là tout ce que nous savons de la vie de cet homme remarquable, et qui exerça une si grande influence sur son siècle. Quant à ce qui lui est arrivé depuis, quant au lieu et au temps de sa mort, nous l'ignorons complétement. Saint Jérôme ayant remarqué qu'il a fleuri sous Septime Sévère et sous son successeur Caracalla, il faut qu'il soit mort au plus tard en 217 (727). Les premiers Pères, surtout ceux d'Orient, lui donnent le titre de *saint*, et le martyrologe d'Usuardus place sa fête au 4 décembre; mais depuis Benoît XIV il en a été retiré (728).

C'est par Clément que s'ouvre la dernière période dont nous avons parlé (*voy.* Apologistes), où la foi, qui jusqu'alors s'était tenue à l'écart de la science, l'attire vers elle, et, après lui avoir communiqué un essor plus élevé, la dirige vers le but qui lui est propre. Clément ne se montre pas seulement le précurseur significatif de cette direction chrétienne et scientifique, mais nous osons dire que c'est lui qui transmet à son siècle l'impulsion qu'il avait lui-même reçue directement de l'Église. Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer le maintien assuré avec lequel il se présente comme écrivain, et devance les siens sur cette route nouvellement frayée.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il règne dans ses écrits un plan facile à reconnaître. On remarque ce plan dans la *Disciplina arcani*, ouvrage par lequel il s'efforçait de prévenir la profanation et l'abus de la doctrine chrétienne. Cette précaution regardait les hérétiques autant que les païens, à qui il s'agissait de rendre le christianisme et l'Église plus respectables, en les enveloppant de mystères et en les traitant avec une haute vénération.

Clément s'occupait principalement de la conversion des païens. De même que les Juifs, les païens avaient une règle particulière d'après laquelle ils jugeaient les choses. Ce que les livres saints étaient aux Israélites, la philosophie le devenait pour les païens bien élevés, et quiconque les approchait de ce côté, pouvait espérer de triompher de leur cœur et de leur conviction. Clément se proposait d'après cela, dans ses ouvrages de démontrer l'harmonie qui existe entre le christianisme et la vraie philosophie, et d'écarter par là toute objection que l'on pourrait faire contre lui sous ce rapport. Son immense érudition lui rendit à cet égard les plus grands services. Nous trouvons son projet développé dans trois ouvrages qui ensemble forment un tout.

Le premier a pour but de faire voir que le paganisme est contraire à la raison; le second contient des instructions pour mener une vie vertueuse, et le troisième enfin développe, après cette introduction, les mystères du christianisme. Le catéchuménat et l'initiation aux mystères chrétiens, offraient aux Grecs une grande ressemblance avec la méthode d'enseignement de Pythagore, et c'est par cela même que cette espèce d'éducation devait avoir de grands charmes pour les païens. (*Stromat.*, VII, 4, p. 845.)

Quiconque lit avec attention les œuvres de Clément, ne pourra s'empêcher de reconnaître avec admiration à quel point il a compris les besoins de son temps. Une position hostile à l'égard de la science grecque tout entière, telle que l'avaient prise Tatien et d'autres, ne pouvait servir en rien, soit aux progrès du christianisme, soit à son développement intérieur. Au lieu de fouler aux pieds cette science, il valait beaucoup mieux s'élancer par un essor vigoureux au-dessus de la philosophie grecque, et loin de prétendre lui enlever tout ce qu'elle avait de réellement bon, faire tourner au contraire les résultats obtenus par le génie de l'homme, à l'avantage de l'Évangile. Par ce moyen, la route du christianisme était aplanie aux Grecs instruits, et le christianisme lui-même acquérait une nouvelle puissance sur les esprits et une position faite pour imprimer le respect. C'est à Clément que l'on doit cet avantage; il eut le grand mérite d'avoir le premier insisté sur la nécessité d'une instruction solide chez les Chrétiens, et d'avoir fait tous ses efforts pour introduire parmi eux l'étude de la philosophie, afin de mettre le christianisme en état de se défendre victorieusement contre les attaques des savants païens. Dans ces soins il ne dépasse pas les bornes convenables, et afin de conserver à l'élément chrétien la dignité qui lui est propre, il pose toujours la foi comme base fondamentale de toute étude. Occupé de l'idée d'une gnosis chrétienne ou philosophie religieuse, il sut bien apprécier tous les phénomènes que son siècle lui présentait sous ce rapport, et se maintenir contre les opinions contraires, sans pour

(726) Euseb., *H. E.*, VI, 11.
(727) Hieron., *Catal.*, c. 38
(728) Les motifs en sont développés dans une lettre servant d'introduction à la nouvelle édition du Martyrologe romain en 1751.

cela viser à un juste milieu privé de consistance.

Dans l'ensemble, là où toutes les directions se réunissent et se pénètrent réciproquement, Clément reste toujours maître de son sujet. Cela se manifeste, non seulement dans ses idées sur la foi et sur les rapports de la foi avec la science, mais encore dans plusieurs sujets pratiques, tels que le mariage, la virginité, le martyre, etc. Quelle que soit la vigueur avec laquelle il combat les hérétiques, il n'en reconnaît pas moins ce qu'il y a de bien en eux : Clément est doué d'un coup d'œil extraordinairement pénétrant, et il est rempli d'esprit; son style est à la hauteur de ses grandes pensées, et il surpasse en érudition presque tous les Pères de l'Eglise. Il est à regretter que, dans son principal ouvrage, les *Stromates*, il ait adopté avec intention une manière décousue.

Il y aurait vraiment lieu de s'étonner que Clément, qui connaissait si bien la véritable manière d'interpréter, se soit laissé entraîner si fort dans le mysticisme, si nous ne savions pas que c'était le goût régnant de l'époque auquel lui aussi a voulu se plier, pour faire voir qu'il en était capable comme d'autres. Il en tirait l'avantage de plaire encore à ceux qui aimaient les allégories. Mais toutes les fois que, pour réfuter les gnostiques il devenait nécessaire de s'attacher au sens littéral, il interprète toujours d'après les règles grammaticales et historiques.

Indépendamment de ces rapports généraux, les écrits de Clément ont encore une grande importance pour l'apologétique chrétienne et catholique. Nous rappellerons seulement à ce sujet les notices intéressantes qu'ils contiennent par rapport au canon.

Dans tous ses ouvrages, et particulièrement dans les *Stromates*, il en appelle souvent aux livres de l'Ancien Testament pour appuyer ses raisonnements, et il se trouve même parfois dans la nécessité de défendre l'antiquité, l'authenticité et l'autorité des livres canoniques contre les objections des païens et les attaques des hérétiques. A cette occasion, ce qui est d'une haute importance pour nous, il cite non-seulement les livres protocanoniques, mais encore les deutéro-canoniques, tels que les livres de la Sapience, l'Ecclésiastique et les livres des Machabées. Nous ne prétendons pas pourtant soutenir qu'il ait reconnu à ces derniers une autorité canonique (729).

Les livres du Nouveau Testament ne sont pas allégués moins fréquemment; tous y sont cités, presque sans exception. Il aime surtout à se servir de l'Epître aux Hébreux, dont il défend l'authenticité contre les hérétiques, ainsi que celle des trois épîtres pastorales de saint Paul (730). Il fait en outre un récit très-remarquable de l'origine de l'Evangile selon saint Marc, et d'après Eusèbe il avait aussi commenté les autres livres deutéro-canoniques du Nouveau Testament dans ses *Adumbrationes* (731).

Les conclusions que l'on pourrait tirer de là en faveur du canon catholique, perdent cependant un peu de leur poids, en ce que Clément se sert aussi d'autres livres non canoniques et même apocryphes, comme par exemple de l'épître de Barnabé, de celle de saint Clément de Rome, du Pasteur d'Hermas, et puis encore des évangiles de Matthias, des Egyptiens, des Hébreux, de la prédiction de saint Pierre, etc. Mais en réponse on peut observer que, quoique les disciples des apôtres que nous venons de nommer lui paraissent sans contredit des témoins irréprochables, rien n'annonce qu'il leur ait accordé la même autorité qu'aux écrivains canoniques. Celle de Barnabé notamment paraît si peu incontestable aux yeux de Clément, qu'il ne manque pas, chaque fois qu'il la cite, d'établir de nouveau son caractère de collaborateur des apôtres et d'un de leurs soixante-dix disciples.

L'usage qu'il fait des apocryphes est encore plus facile à expliquer. Ceux-ci n'étaient une autorité que pour l'une ou l'autre hérésie qui s'y était rattachée. Clément s'en sert donc, dans son but même, comme de tout autre écrivain profane, sans leur accorder une autorité plus grande qu'ils ne le méritaient par leur origine équivoque. Il s'exprime à cet égard d'une manière très-positive. En citant (*Strom.*, III, 13) contre le gnostique Jules Cassien un passage de l'évangile des Egyptiens, qui était reçu par eux, il dit dans sa réfutation : « En premier lieu, cette décision de Jésus-Christ ne se trouve pas dans les quatre Evangiles qui nous ont été transmis, mais on la lit dans l'évangile des Egyptiens (732). » Après avoir rapporté ces paroles, il nous paraît inutile de rechercher encore si Clément accordait à des ouvrages de cette catégorie une autorité égale aux Evangiles catholiques.

Quel est donc le rapport réciproque du canon et de l'Eglise? Alors, comme aujourd'hui, l'expérience de tous les instants enseignait que le canon ne pouvait se passer de l'autorité protectrice de l'Eglise; on en trouvait la preuve dans la légèreté et l'arbitraire avec lesquels les hérétiques le traitaient. Selon leur besoin ou leur caprice, ils excluaient du canon tel ou tel livre de l'Ancien ou du Nouveau Testament. « Alors même que les hérétiques veulent bien admettre les livres des prophètes, tantôt ils ne les veulent pas *tous*, tantôt ils ne les prennent pas dans leur *entier*, ni de la manière que la liaison et l'ensemble de la

(729) *Strom.*, V, p. 705; Cf. Nic. Le Nourry, *Apparatus ad bibl. maxim. vett. PP.*, etc., I, p. 665 sq. p. 904 sqq.

(730) Euseb., *H. E.*, VI, 14; *Strom.*, VI, 8, p. 771.

(731) Euseb., l. c.; Cassiodore., *Divin. lect.*, c. 8.

(732) *Strom.*, III, 13, p. 553.

prophétie l'exigent ; ils cherchent au contraire quelques expressions équivoques, les interprètent selon leurs idées, en supprimant un mot d'un côté, un mot de l'autre, ne s'occupant pas du sens des expressions, mais seulement du son tel qu'il se présente (733). » — « De même que de méchants écoliers ferment la porte de l'école pour empêcher leur maître d'y entrer, ainsi ces hérétiques tiennent les prophètes loin de leur Eglise, parce qu'ils ont peur d'eux et rougissent en leur présence (734). » Quelle était donc l'autorité supérieure qui défendait l'autorité des livres prophétiques et apostoliques contre de si rudes attaques, si ce n'est celle de l'Eglise catholique avec sa règle de foi ?

Examinons maintenant ce même rapport sous le point de vue opposé. Protégée par l'Eglise, dans son autorité comme dans son intégrité, l'Ecriture sainte déploie toute sa puissance. Elle est, selon Clément, la voix de Dieu et la règle certaine d'après laquelle il faut décider toutes les questions qui concernent le dogme. « Pour principe de notre doctrine, nous avons le Seigneur qui, par les prophètes, l'Evangile et les saints apôtres, a été, depuis le commencement jusqu'à la fin, l'origine de toute connaissance. Si l'on voulait chercher ce principe ailleurs, il cesserait d'être un principe. C'est pourquoi celui qui est dans la foi mérite qu'à son tour on le croie, lorsqu'il s'appuie sur l'Ecriture et la parole du Seigneur, qui travaille par lui au salut du genre humain. La foi nous sert de règle pour décider toutes les questions de ce genre. Mais les choses qui sont encore en question ne peuvent devenir des motifs de décision, parce que la vérité objective leur manque encore. D'après cela, si nous nous attachons par la foi à un principe impossible à prévoir, nous tirons nécessairement de ce principe les preuves du principe lui-même, et la voix du Seigneur nous enseigne la vérité. Nous ne voulons pas de décision humaine : les hommes sont sujets à l'erreur, et il est permis de les contredire. Or, quand il s'agit non-seulement de soutenir une chose, mais encore de prouver ce que l'on soutient, le témoignage des hommes ne nous suffit pas ; nous prouvons ce qui est en question par la voix du Seigneur, qui est plus certaine que toutes les preuves, ou qui, pour mieux dire, est elle-même la preuve par excellence... C'est ainsi que l'Ecriture nous prouve la vérité de l'Ecriture, et de la foi nous passons à la conviction d'après des preuves évidentes (735). » C'est donc en ces termes que s'exprime l'autorité absolue et divine de l'Ecriture sainte, disant que toutes les discussions avec les hérétiques pourraient se terminer par elle, pourvu qu'ils le voulussent.

Mais qu'est-ce qui l'empêchait ? Les hérétiques avaient dépouillé l'Ecriture de la liaison intime et réelle avec la tradition vivante de l'Eglise, pour l'expliquer conformément à leurs nouveaux systèmes. « Tous les hommes, dit Clément, ont à la vérité la même intelligence, mais ils s'en servent d'une manière différente : les uns suivent l'attrait de la grâce et parviennent à la foi ; les autres s'abandonnent au contraire à leurs passions, et détournent le sens de l'Ecriture d'après leurs caprices. Mais ceux qui n'ont pas reçu de la vérité même les règles de la vérité, doivent nécessairement tomber dans les plus grandes erreurs. Ceux qui ont quitté la bonne route doivent se tromper sur beaucoup de détails ; et cela se comprend facilement, car ils n'ont plus de règle qui puisse leur servir à distinguer le vrai du faux, afin de choisir le premier. » Il compare ensuite ceux qui repoussent du pied la tradition de l'Eglise (ἀνυλλακτισάς τὴν ἐκκλησιαστικὴν παράδοσιν), et qui passent du côté des hérétiques, à ces compagnons d'Ulysse, que Circé avait changés en bêtes, d'hommes qu'ils étaient (736). Il est encore intéressant d'observer de quelle manière il insiste sur l'autorité divine de la tradition et de l'interprétation de l'Ecriture par les Pères, en opposition avec l'amour des hérétiques pour les innovations. « Tous ceux-là, dit-il avec mécontentement, sont mus par l'ambition, qui cherchent à détourner par de fausses interprétations le sens des paroles qui nous ont été transmises dans les livres inspirés par Dieu, ou bien qui, au moyen de conclusions trompeuses, opposent les doctrines des hommes à la tradition divine, afin de soutenir les opinions qui leur sont propres. Car en face d'hommes aussi versés dans la science, que pouvait dire Marcion ou Prodicus, ou d'autres qui n'ont pas suivi le bon chemin ? Certes, ils ne pouvaient pas prétendre à une sagesse supérieure à celle de leurs illustres prédécesseurs, ni conserver l'espoir d'ajouter quelque chose à ce que ceux-ci ont dit avec tant de vérité, et ils auraient bien mieux fait, s'il leur avait été possible, d'apprendre d'eux ce qu'ils nous ont transmis. Celui-là seul est sage à nos yeux, dont les cheveux ont blanchi dans l'étude de l'Ecriture sainte, qui maintient fermement la règle de foi des apôtres et de l'Eglise, qui vit conformément aux préceptes de l'Evangile, et qui, lorsqu'il a besoin de preuves, les puise dans le Seigneur, la loi et les prophètes (737). »

Le portrait que Clément trace d'ailleurs des hérétiques, n'est rien moins que flatteur. Ils rendent, dit-il, les règles de foi infidèles, ils falsifient la vérité (738), ne savent jamais où ils en sont avec leurs doctrines ; et, quand on les pousse dans leurs derniers retranchements, ils nient leurs dogmes, ou du moins la conséquence

(733) *Strom.*, VII, 16, p. 891.
(734) *Ibid.*, p. 895.
(735) *Ibid*, 16, p. 890 sq.
(736) *Strom.*, VII, 16.
(737) *Ibid.*
(738) *Ibid.*

de ces dogmes (739); ils se bornent en général à protester contre l'Eglise et contre la canonicité de certains livres, pendant qu'ils font subir aux autres une exégèse arbitraire (*Strom.*, VII, 16, et III, 4); il reproche aux hérétiques de vouloir pénétrer dans l'Eglise à l'aide d'une fausse clef, au lieu d'y entrer par la tradition, ou bien d'en forcer les portes, d'en briser les murailles, et de fouler aux pieds la vérité pour enseigner les mystères de l'impiété. (*Strom.*, VII, 16.)

CLERCS ET LAIQUES, *distinction.* — *Voy.* CONSTITUTION DE L'ÉGLISE.

CLIMAQUE (SAINT JEAN). *Voy.* VIE MONASTIQUE.

CODES DE THÉODOSE, DE JUSTINIEN, etc. *Voy.* LÉGISLATION COMPARÉE, etc., § II.

COLATORIUM. — Sorte d'*entonnoir* ou *couloire*, pour verser goutte à goutte le vin du calice dans un autre vase, pour communier le peuple.

COLOBIUM. Voy. COSTUMES CHRÉTIENS, etc.

COLOMBAIRES. *Voy.* CATACOMBES et PEINTURE.

COLOMBE. — La troisième personne divine s'exprima dès l'origine de l'Eglise par une colombe de feu, planant sur le monde. Déjà pris pour emblème de l'amour divin chez les Indiens, comme le prouvent les sculptures de leurs pagodes, cet oiseau était principalement vénéré des Assyriens qui le portaient sur leurs étendards, depuis que leur reine Sémiramis, nourrie, suivant eux, dans son berceau par des colombes, avait fini par être métamorphosée en l'une d'elles.

Chez les Juifs, la colombe était de même honorée, mais comme emblème du saint amour :

Alba Palæstino sancta columba Syro,

dit Tibulle. Puis les Grecs vinrent consacrer aux voluptés ce symbole que les Chrétiens élevèrent enfin comme tout le reste au-dessus des sens.

Dans toutes les cryptes, la colombe suspendue couvrait, comme l'Esprit-Saint, la cendre des morts purs. On en mettait dans les tombeaux, au-dessus des sarcophages des martyrs. Grégoire de Tours parle d'une tentative faite pour enlever la colombe d'or, appendue dans la tombe de saint Denis, évêque de Paris. A partir du IVe siècle, on commença à renfermer les hosties consacrées dans des colombes de métal enrichies de diamants; on en plaçait d'autres au-dessus des fonts baptismaux. Le Pape Innocent Ier, à l'entrée du Ve siècle, fit présent à l'église des Saints Gervais et Protais d'une colombe en métal doré, pesant trente livres. Enfin, on en surmonta les chaires des évêques. Celle en marbre, qu'on a trouvée dans la catacombe des saints Marcel et Pierre, avait à son sommet cet oiseau ceint du diadème. Byzance faisait de même dans ses églises.

Plusieurs anciennes peintures montrent l'oiseau sacré sur la tête ou l'épaule droite de saint Grégoire le Grand, pour signifier l'inspiration du Saint-Esprit.

Il écrivait lui-même que les prédicateurs du Verbe sont comme la colombe qui plane au-dessus de la terre lui annonçant la paix, mais sans la toucher, sans lui demander de nourriture.

Ce docteur est représenté écoutant la colombe qui lui parle à l'oreille, sur un bas-relief des cryptes vaticanes, bien postérieur, il est vrai, à saint Grégoire; mais cette légende ne s'applique pas qu'à lui seul. Saint Ephrem de Syrie prétendait avoir vu aussi une colombe lumineuse sur l'épaule de saint Basile le Grand, et qui lui dictait ses écrits. C'est de là sans doute que le plagiaire Mahomet aura emprunté sa science (740).

Cet oiseau est l'emblème qui se retrouve le plus souvent sur les sarcophages primitifs. Là on le voit emporter dans son bec une palme, une branche d'olivier, ou percer des raisins, figure de l'âme des confesseurs, qui s'envole innocente, versant, comme un vin précieux, son sang sur la terre. C'est ainsi qu'on voit monter en colombe, au-dessus de son corps décapité, l'âme de sainte Reparata, vierge et martyre, qui avait refusé de sacrifier aux idoles. La même chose se répète pour saint Potitus et l'évêque saint Polycarpe, décollés, du sang desquels l'oiseau blanc comme la neige s'élance et vole à tire d'ailes vers les cieux (741). Les actes du martyre de saint Quentin disent avec une suavité de paroles et un élan de foi remplis de charme : *Visa est felix anima velut columba, candida sicut nix, de collo ejus exire et liberrimo volatu cœlum penetrare.*

Pour les esprits grossiers, encore offusqués par les ténèbres de l'idolâtrie, on exprimait ainsi la survivance et l'immortalité de l'âme, comme plus tard, lorsque parut dans l'art l'anthropomorphisme, on l'exprima par un petit enfant, sortant quelquefois de la bouche même du décédé.

A San-Clemente, l'abside offre une mosaïque, mais déjà barbare, où les douze apôtres en colombes environnent Jésus crucifié. Souvent, au nombre de deux sur les sarcophages, ces oiseaux signifient la fidélité et l'indissolubilité du lien des époux; mais seuls, c'est toujours l'âme qui s'envole.

Ainsi, prêtant son image hiérarchique aux âmes qu'il réchauffait de son amour, le Saint-Esprit était censé habiter dans chaque créature fidèle. Ce ne fut que bien tard, à Byzance, quand l'expression morale brisa impatiente les bandelettes de l'hiéro-

(739) *Strom.*, VII, 16.
(740) Munter, *ibid.*
(741) Prudentius chantant sainte Eulalie a dit de même :

Emicat inde columba, repens
Martyris os, nive candidior,
Visa relinquere, et astra sequi.

glyphe, qu'on cessa de figurer ainsi les âmes bienheureuses; mais cette image continua de rester consacrée à l'Esprit-Saint. Les deux ailes étendues et pleurant, la tête penchée sur le monde, il dessine au sommet des ogives mauresques d'Orient, en Grèce et en Russie, aussi bien que dans nos tableaux gothiques, un trèfle mystérieux, qu'on trouve parfois enveloppé de neuf chœurs d'anges, disposés à l'entour en trois grands cercles. Car sans cesse revient la triade.

Quand on approche des temps modernes, le génie de l'innovation cherche à représenter l'Esprit-Saint comme un beau jeune homme, comme l'Eternel adolescent, dont est éprise la nature (742). Mais le Pape, dans un bref qu'on verra cité ailleurs, prohiba cette icone comme contraire aux traditions. A la rigueur, il n'y a pas que le Verbe qui devrait revêtir la forme humaine; car toute révélation extérieure de la Divinité se fait par lui; le Créateur dans le paradis terrestre, et le Jéhovah du Sinaï, ne sont que lui-même. Pourtant, on comprend qu'alors il apparaisse sous la figure d'un vieillard, et soit ainsi confondu avec le Père éternel. Mais pour le Saint-Esprit, il n'est aucun moyen de lui donner forme humaine sans tomber à l'instant dans les méprises les plus graves. Ainsi la papauté eut raison de tenir ferme et de maintenir l'antique colombe.

COLUMBÆ. — Figure de *colombes*, d'or, d'argent, de cuivre émaillé, etc., servant à conserver l'hostie: c'est ce que l'on nommait *custode* ou *réserve* (743). — *Voir* aussi ce que nous disons aux mots AGNI, CIBORIA, TURRIS, etc., et dans le *Traité* de Thiers, tous les détails curieux dans lesquels il est entré sur les usages consacrés par les plus anciennes liturgies (744).

COMMUNICALES. — Vases servant à distribuer la communion aux fidèles, lorsqu'ils communiaient encore sous les deux espèces.

COMPÉTENTS ou POSTULANTS (DIMANCHE DES). — C'est le dimanche des Rameaux. Il est nommé ainsi dans quelques liturgies, parce que ce jour était destiné à recevoir au baptême ceux qui, étant suffisamment instruits, se présentaient pour l'obtenir. On le nommait aussi le *jour de la tradition du Symbole* (745), parce que seulement à cette époque on donnait par écrit aux catéchumènes le *symbole des apôtres*, que l'on s'était contenté de leur enseigner de vive voix. Dès ce moment les *catéchumènes* ou *postulants* avaient le droit de demeurer dans l'église après l'évangile..., mais ils en sortaient avant la consécration, au commencement du canon.

CONCHA AUROCHALCA. — Vase en forme de *conque marine*, qui servait, dans quelques baptistères, à verser l'eau sur la tête des baptisés

CONFESSION, *son antiquité.* — *Voy.* CONFESSIONNAUX et PÉNITENCE.

CONFESSIONNAUX. — Une des cryptes de l'église de Sainte-Agnès présente, sur les côtés latéraux, deux siéges taillés dans l'épaisseur du tuf, et dont il est vraiment impossible de rendre raison, à moins d'y voir les confessionnaux primitifs. Sans doute aucune inscription n'indique cet usage; mais, placés sur les parois longitudinales, ils ne pouvaient servir ni à l'évêque, ni aux ministres dans l'accomplissement d'une fonction qui regardait toute l'assemblée. Peut-on supposer que c'était la place du diacre et de la diaconesse chargés de la surveillance générale? En admettant ce qui est loin d'être prouvé, que ces deux ministres du bon ordre, obligés d'aller et de venir sans cesse dans l'église, aussent des siéges distincts, ne répugne-t-il pas au bon sens de fixer leur place dans un lieu d'où les regards ne peuvent embrasser qu'une partie de l'assistance?

De plus, avant d'assigner des siéges distingués au diacre et à la diaconesse, il aurait fallu en donner un à l'évêque ou au prêtre, ministres d'un rang plus élevé. Or, dans le crypte qui nous occupe, il n'y en a que deux. Dira-t-on qu'ils étaient, en effet, destinés à l'évêque et au prêtre ou à son diacre? Mais ces siéges sont vis-à-vis l'un de l'autre, à la même hauteur, à la même proximité de l'arcosolium ou de l'autel. Et qui ne sait que l'esprit et les lois de la hiérarchie défendirent constamment de placer, pendant la célébration des saints mystères, les ministres inférieurs sur la même ligne que leurs supérieurs? Aussi ancienne que l'Eglise, cette distinction de rang s'observe encore aujourd'hui, comme chacun peut le voir de ses propres yeux.

Toutes les suppositions précédentes et d'autres encore, imaginées par les archéologues séculiers, n'ont pu rendre raison des siéges dont il s'agit. Au contraire, origine, situation, usage, tout s'explique sans effort, en admettant qu'ils servirent de tribunaux sacrés. Je cherche avec le P. Machi, sur quel fondement on pourrait nier cette destination. Dira-t-on qu'il n'y avait pas de confessionnaux dans les premiers siècles? Mais la confession auriculaire a toujours été pratiquée dès l'origine du christianisme. Ne faut-il pas en conclure qu'il y avait

(742) Voir *Chronique de Strasbourg*, anno 1404.

(743) *Voir* le synode de Constantinople, art. 2, et celui de Nicée, art. 2, § 5, à ce sujet.

(744) THIERS, *Exposition du saint Sacrement*, l. Ier, p. 54 et suiv. Saint Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, cap. 72, raconte qu'un soldat de Sigebert, roi de Suissons, dont le camp était voisin de l'abbaye de Saint-Denis, ayant voulu s'emparer de la colombe d'or, placée au-dessus du tombeau de saint Denis, au VIe siècle, et ne pouvant l'atteindre, monta sur le tombeau même; mais au moment où il portait la main sur le vase sacré, il glissa, se perça de sa lance qu'il avait appuyée contre terre, et mourut sur la place.

(745) RABAN-MAUR., *Hist. clericor.*, lib. II, cap. 35; *Ord. Rom.*; ISIDOR., lib. II *De offic. divin.* — *Voir* aussi au mot SCRUTINII DIES.

dans les églises souterraines, aussi bien que dans les autres, des lieux et des siéges particuliers destinés aux confesseurs, comme il y avait un siége pour l'évêque ou le prêtre officiant ?

Ajoutera-t-on que les siéges dont on parle ne ressemblent nullement à nos confessionnaux, pour lesquels, par conséquent, on aurait tort de les prendre. D'abord quelle que fût leur forme, les confessionnaux primitifs étaient quelque part ; où les trouver, si on ne les reconnaît pas dans les siéges que nous indiquons, et dont il est impossible d'expliquer autrement la position et l'usage ? Quant à la forme de ces siéges simples, ouverts de toutes parts, et voisins de l'assemblée, loin d'infirmer l'induction que nous avons en vue, elle la confirme admirablement. On sait que, dans les premiers siècles, le pénitent se mettait à genoux directement devant le prêtre et non point à côté de lui ; on sait de plus que la confession, bien que secrète, se faisait en présence de tous les fidèles, et cela par un motif d'humilité et d'édification.

Que tel ait été l'usage primitif, la preuve en est, d'abord, dans une atroce calomnie des païens, rapportée par Minutius Félix. Afin d'exciter contre nos pères la haine du genre humain, ils les accusaient de se mettre à genoux dans leurs assemblées nocturnes, devant l'évêque ou le prêtre, et de s'y livrer à un culte abominable (746). Que cet affreux mensonge soit une allusion positive à la confession, les protestants eux-mêmes le reconnaissent avec nous (747). Du reste, il ne faut pas s'étonner si les païens ont ainsi parlé de la confession, eux qui ne craignaient pas de flétrir la sainte communion en disant que les Chrétiens mangeaient, dans leurs festins nocturnes, la chair palpitante d'un enfant. Les idolâtres de la Chine ne font-ils pas encore passer l'extrême-onction pour un acte barbare, par lequel les ministres de Jésus arrachent les yeux des malades ?

L'accusation de Cécilius suppose donc que les fidèles se mettaient à genoux directement devant l'évêque ou le prêtre assis sur un siége, et qu'ils y restaient pendant un temps plus ou moins long. On voit qu'il ne s'agit point ici de demander une bénédiction, puisque, d'une part, il eût suffi d'un instant, et que, d'autre part, le prêtre ou l'évêque eût été debout ; tandis que cette prosternation prolongée devant un prêtre assis, indique parfaitement la confession.

Ensuite, à la preuve tirée de la calomnie païenne, s'ajoute le témoignage de Tertullien. Le grand apologiste nous a laissé du cérémonial primitif de la confession une description tellement pittoresque, qu'on ne peut douter de l'exactitude et de l'antiquité du rite dont il s'agit : « Nous avons une loi, dit-il, qui humilie l'homme en l'obligeant à se prosterner et à confesser ses péchés, une loi qui règle la manière de nous vêtir, de manger, de nourrir la vertu par le jeûne, par la prière et par les larmes, qui nous commande de nous prosterner aux pieds des prêtres et de nous mettre à genoux devant les ministres les plus agréables à Dieu (748). »

Enfin, que le cérémonial primitif de la confession fût tel que nous l'avons décrit, le voyageur de Rome, au XIXe siècle, en a la preuve sous les yeux. Admirablement fidèle aux anciennes traditions, la mère des Eglises fait encore administrer le sacrement de pénitence dans la forme indiquée par Tertullien et par Cécilius. Aux jours solennels de la semaine sainte, où toute la liturgie respire la plus haute antiquité, le grand pénitencier se place non point dans un confessionnal fermé et relégué dans un coin obscur d'une chapelle, mais sur un siége élevé, découvert, exposé aux regards de tous les fidèles. Là, il reçoit les pénitents agenouillés directement devant lui et non pas à côté ; on se retrouve aux temps de la primitive Eglise.

Quant à la calomnie de Cécilius, il n'est pas difficile d'en deviner l'origine ; mais cette origine démontre de plus en plus la réalité du cérémonial primitif de la confession et l'usage des siéges dont la présence nous occupe. Avec l'intention vraie ou supposée d'embrasser le christianisme, un païen sera venu dans une assemblée des fidèles, et la chose n'était pas rare ; il aura vu l'évêque ou le prêtre assis sur un siége particulier, et, à ses pieds, le fidèle pénitent agenouillé et la tête penchée sur ses genoux, dans l'attitude de l'humilité. Ignorant la cause et le but de cette cérémonie, il n'aura pas su s'il fallait y voir l'action d'un homme qui déplore ses fautes, qui les accuse et en demande l'absolution, ou bien un acte d'adoration. Traître, il n'avait aucun intérêt à s'instruire de la raison mystérieuse d'un pareil usage. Que dis-je ? Habitué lui-même aux adorations des objets et des divinités les plus infâmes, il aura été charmé de pouvoir dire qu'il avait vu de ses propres yeux un nouveau mode d'idolâtrie introduit par les Chrétiens.

Mais pour qu'un infidèle ait été témoin du rite de la confession auriculaire, il fallait que la confession s'accomplît en présence des Chrétiens assemblés. En effet, toutes les recherches exécutées dans les catacombes, ainsi que l'esprit des premiers fidèles,

(746) « Alii eos ferunt ipsius antistitis ac sacerdotis colere genitalia et quasi parentis adorare naturam. Nescio an falsa, certe occultis ac nocturnis apposita suspicio. » (*Octav.*)

(747) Edit. de Minutius Félix, Leyde 1652, *avec commentaires* ; *id.*, édit. de Leipsick, 1748, par Christophe Cellarius.

(748) « Itaque exomologesis prosternendi et humilificandi hominis disciplina est. De ipso quoque habitu atque victu mandat, jejuniis preces alere, lacrymari presbyteris advolvi, et charis Dei adgeniculari. » (*Lib. de pœnit.*)

établissent que les confessionaux étaient placés dans les lieux ordinaires de réunion ; ainsi le voulaient, d'une part, la prudence ecclésiastique, afin d'éloigner tout danger et tout soupçon, surtout lorsqu'il s'agissait de la confession des femmes ; d'autre part, l'édification de toute la communauté, le bien même du pénitent, et souvent sa ferveur qui le portait à s'humilier publiquement, afin de s'habituer aux ignominies de la croix, et d'obtenir les prières des fidèles.

Terminons ces intéressants détails par la réponse à une dernière observation. On dit : Si les siéges dont vous parlez étaient les confessionnaux primitifs, on les trouverait dans toutes les cryptes ou églises des catacombes. Il est facile de prévenir la conséquence négative qu'on voudrait tirer de cette objection. Il suffit d'avoir visité, même en passant, la Rome souterraine, pour savoir quelles énormes difficultés on eut à vaincre pour creuser les galeries, et à plus forte raison, les *cubicula* et les cryptes. Tantôt on manquait de temps, et tantôt on manquait d'outils ; le plus souvent la nature du terrain s'opposait à des excavations considérables. Cela posé, est-il étonnant de ne pas trouver partout, taillés dans le tuf, des siéges fixes qu'on pouvait facilement remplacer par des siéges mobiles, et dont pouvaient, en cas de besoin, tenir lieu les siéges de l'évêque et du prêtre placés auprès de l'autel (749).

CONFESSIONES, endroit réservé, sous les autels, pour renfermer des reliques. Ce nom est aussi donné à l'autel même, en mémoire des catacombes et des tombeaux des martyrs, qui témoignent de leur *confession* généreuse. Enfin, on a donné ce nom à une décoration plus ou moins riche, élevée au-dessus de l'autel principal, au milieu de laquelle on suspendait ou plaçait les reliques (750).

CONSTANTIN.

Conversion de cet empereur et de la protection qu'il accorda au christianisme.

Pour un catholique qui connaît nos ouvrages historiques, et qui a pu entendre les différents jugements que portent sur l'histoire ceux que l'on appelle encore du nom d'*hommes d'esprit*, il est un sentiment pénible qui l'a souvent contristé au milieu de ses lectures et des plus intéressantes discussions. C'est l'inexprimable légèreté, c'est l'inconcevable injustice avec lesquelles on a envisagé, dans le siècle dernier et, par suite encore, dans celui-ci, toutes les grandes questions historiques qui touchent à la religion et à l'Église. Une critique étroite, mesquine, toujours satirique, souvent une haine irréconciliable, et allant jusqu'à l'infâme calomnie, ont présidé à tous les jugements portés sur l'histoire de la naissance, de l'établissement et de la propagation de la société chrétienne ; le chef de la hiérarchie ecclésiastique, les prêtres de tous les degrés inférieurs, tous ses grands hommes et tous ses savants ont été représentés comme retenus dans leur croyance ou mus dans leurs actions par des motifs étroits, remplis d'égoïsme, d'ignorance ou de mauvaise foi. Aucun compte n'a été tenu des difficultés, des temps et des circonstances, ni des services réels rendus à l'humanité, ni des améliorations introduites dans tous les États, dans les rapports généraux des peuples entre eux, et dans ceux de prince à sujet, ou de particulier à particulier. On semble ne pas s'apercevoir des progrès que la parole évangélique a fait faire à la civilisation. Dans cette immense scène où le christianisme a si noblement et si péniblement lutté contre l'erreur, les vices, les barbares, l'ignorance, contre toutes les passions et toutes les misères de l'humanité, quelques esprits à petite vue n'ont considéré que quelques faits isolés, quelques exceptions ; ils sont allés explorer quelque recoin obscur, ne prévoyant guère qu'ils seraient bientôt perdus eux-mêmes au milieu de ces ombres dont ils ont le triste honneur de faire partie, pour rehausser l'éclat de l'ensemble.

Aussi il faut en convenir dans ce moment, pour connaître la vérité sur toute l'histoire de notre Eglise, il ne suffit pas d'avoir l'intention droite, l'esprit dégagé de préjugés, le cœur pur de toute haine ; encore moins, il ne suffit pas d'avoir lu et médité quelques-unes de nos histoires à la mode, il faut s'élever au-dessus de la science commune du siècle, et remonter, par le travail et l'étude, au delà de ces connaissances qui ont présidé aux compositions de nos modernes auteurs : et plus hardis, plus libres, plus éclairés que la plupart d'entre eux, envisager les événements et les faits avec *un esprit nouveau* et une *science ancienne*.

Quelques écrivains ont déjà fait d'heureux et salutaires essais de cette critique, toute philosophique chez quelques auteurs, la plupart Français ou Allemands, et toute religieuse chez plusieurs autres. Aussi, bien des erreurs ont été réparées. Celui qui viendrait dire encore, comme l'ont répété à satiété les philosophes du XVIIIe siècle, que le christianisme est une doctrine absurde, anti-sociale, dégradante pour l'humanité, serait fort en arrière de la science, même philosophique et libérale de nos jours. MM. Guizot et Cousin, toute l'école doctrinaire et éclectique, se lèveraient pour lui apprendre que le christianisme a bien mérité, immensément mérité de l'humanité, et que c'est à l'influence de cette doctrine

(749) Marchi, p. 187-8-9.

(750) On peut citer comme un monument accompli dans ce genre, la belle décoration qui se voyait dans l'église de Saint-Paul hors des murs, avant l'incendie de 1823. L'*Histoire de l'Art* nous en a conservé le dessin. *Voy.* pl. XXIII, Sculpture.

que nous devons l'abolition de l'esclavage, la conservation des sciences; en un mot, la plupart des principes d'ordre et de liberté, qui sont aujourd'hui le fonds et la gloire de notre civilisation.

Pourtant que de préjugés qui restent encore à vaincre, que d'erreurs à déraciner, que d'idées à réformer, que de pensées à renouveler, que d'ouvrages élémentaires à refondre ou à remplacer! mais ne nous décourageons pas; la société humaine est en travail; le catholicisme, avec sa force divine, s'émeut dans son sein. Qui sait si ne va pas luire bientôt sur nous le jour où les vieux préjugés seront secoués comme une de ces humeurs malignes qu'une fièvre délirante expulse d'un corps malade? Travaillons et ayons confiance. Nos efforts ne sont pas sans secours : nous avons, pour nous aider, un puissant *travailleur*, celui qui a dit : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde!* (751)

Or, nous savons que celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu, peut aussi vaincre le monde (752).

Essayons donc, selon nos forces, de dissiper les ténèbres qui sont amoncelées sur la plupart des questions catholiques. Aujourd'hui nous examinerons celle qui regarde la conversion du premier empereur chrétien, Constantin. Il en est peu qui aient été plus obscurcies, parce que peu d'écrivains ont su l'envisager sous son véritable point de vue, c'est-à-dire, dans ses rapports avec la société romaine qui tombait et la société chrétienne qui s'avançait jeune et victorieuse.

On a longuement disputé pour savoir si c'était par politique ou par conviction que Constantin avait embrassé le christianisme. Les apologistes chrétiens ont beaucoup insisté pour prouver que l'empereur fût entièrement convaincu et converti, soit par l'ascendant vainqueur de la lumière évangélique, soit par ce *labarum* miraculeux qui vint emporter son consentement. Certes, nous sommes entièrement persuadé, et toute la conduite de Constantin le prouve, que ce prince fut touché d'un de ces rayons de l'esprit de Dieu qui souffle où il veut et quand il veut. Mais c'est sous un autre point de vue plus général que nous voulons traiter en ce moment cette question. La conversion ou la conviction de Constantin, tout empereur qu'il était, est la question de la conversion d'un homme; or, au point où était arrivé le christianisme, ce n'est plus la conversion d'un homme qu'il faut considérer, mais la conversion de l'humanité entière, qui devait nécessairement emporter celle de celui qui était assis sur les planches ensanglantées, que l'on décorait du nom de *trône impérial*. Il sera d'autant plus sûr pour nous, qu'il vit dans le ciel le ἐν τούτῳ νίκα, que la légende : *c'est dans la croix qu'est la victoire*, était déjà écrite sur toute la terre.

Jetons un regard, en effet, sur l'état où se trouvait l'humanité au moment où le paganisme tomba du trône de ce monde pour faire place à la croix. Nous allons voir que le christianisme ne doit rien aux puissances de la terre, rien, si ce n'est des échafauds, des prisons, des persécutions et des entraves de toute sorte.

L'humanité, en tant qu'elle était représentée par la société romaine, se mourait. Il n'y avait plus ni pouvoir, ni sujet, ni religion, ni foi. On ne savait plus ce que c'était que Dieu, plus ce que c'était qu'un homme (753).

Il n'y avait donc ni empire à établir, ni société possible avec les éléments apparents de cette société.

Heureusement, tandis que cette société tombait en dissolution, au milieu d'elle, on pourrait dire au-dessus d'elle, se formait une nouvelle société. Au sein de cette corruption avait été jetée une semence qui, ayant fermenté pendant près de 300 ans, commençait à étendre partout ses racines prêtes à éclore au grand jour: une régénération intérieure, rapide, nécessaire, travaillait la société romaine. Et ce n'était point une de ces régénérations inspirées par quelques théoriciens ou par quelques ambitieux, qui venues d'en haut se dissolvent avant d'avoir pénétré jusqu'aux masses. Ici, c'étaient les masses mêmes qui étaient en mouvement, et dans un de ces mouvements que rien ne peut arrêter, parce qu'on n'arrête pas la vie du monde. Là se voyaient des savants ayant parcouru tout le cercle des erreurs humaines; des fils de famille, jeunes encore et déjà dégoûtés de tous les plaisirs et repoussant l'héritage des exemples paternels; là, des soldats en grand nombre; là, une foule de citoyens de tous les états; là aussi la plupart des femmes; enfin ce que l'on appelait *le troupeau d'esclaves*, ces *choses* du peuple romain (754); tout cela se remuait et se transformait depuis trois cents ans.

Or, il n'est pas difficile de voir que dans cet état d'ascension et de régénération du corps social, il n'était plus possible que le paganisme grec et romain, cette honte de l'humanité, occupât encore longtemps le trône de ce monde. Il devait tomber comme la statue du temple de Dagon, brisé et mutilé, au pied de l'arche de Dieu.

Qu'on ne parle donc plus des services que quelques empereurs ont cru rendre à l'Église, mais bien plutôt de ceux que l'Église a rendus à l'humanité, en mettant fin au règne de l'erreur sur les intelligences,

(751) *Joan.* xvi, 33.

(752) *Qui est, qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?* (*I Joan.* v, 5.)

(753) Chacun connaît le mot de cette romaine : « Est-ce qu'un esclave est un homme? » (Juvénal, *Satire.*)

(754) On sait que la loi romaine rangeait les esclaves dans le rang des *choses*; ils étaient *res domini*.

et de la force brutale sur les peuples. Oui, l'Église força les empereurs à adopter ses lois, ses dogmes, ses croyances, et à renoncer aux lois, aux dogmes et aux croyances païennes.

Non, il n'était plus libre aux gouvernements d'imposer une morale infâme et des lois absurdes à leurs peuples, qui, en grande majorité, connaissaient ou pratiquaient la morale évangélique.

A des hommes sans croyances et sans principes, ou qui n'en ont d'autres que l'intérêt, les grands de la terre peuvent donner les lois qu'ils veulent; ils peuvent à leur gré les avilir et les persécuter; il ne tiendra qu'à eux d'en obtenir des remerciements, même les honneurs divins, pour peu qu'ils y tiennent. Car que peut refuser un peuple méconnaissant la vérité, qui seule nous apprend nos droits, et ne pratiquant plus la vertu, qui seule sait nous élever jusqu'à un juste et salutaire orgueil. Mais qu'on le sache : on ne souille pas un peuple tout pur; on n'outrage pas un peuple saint; on n'humilie pas, en lui imposant l'erreur, un peuple qui goûte et qui, suivant l'expression profonde de l'Écriture, *pratique la vertu*. Car ce peuple aura toujours la ressource de se retirer loin de ce qui est souillé, et de se tenir à l'écart de l'erreur; et si les sénateurs et les préfets font des lois absurdes et de sanguinaires arrêts, il pourra même se laisser traîner sur les échafauds qu'ils dresseront, mais le sang dont il les couvrira rejaillira comme une souillure éternelle sur ceux qui les auront élevés. Cependant il faut un peuple aux empereurs, et les supplices exercés contre les masses ne prouvent pas qu'elles appartiennent à celui qui les torture. Sur les places publiques de Nicomédie, dans les arènes de Rome, il n'y avait que les bourreaux qui fussent leurs sujets; ni les suppliciés, ni la foule égoïste, perdue de débauche, dissolue, ignorante, n'était pour eux. Elle aimait les *chrétiens aux lions*, comme distractions, mais elle n'en était pas plus attachée aux empereurs.

Or, qu'ils sont petits les grands de la terre, et quand le peuple, le véritable peuple, ne les suit plus dans les temples, sur les places publiques; quand seulement il ne regarde plus passer leurs pompes, ne crie plus à leur triomphe ou à leur chute, et les laisse jouer seuls ces grandes scènes, que l'on nomme premières dignités de l'État. Aussi il faut le dire, en lisant attentivement l'histoire des premiers siècles de l'Église, on voit que les empereurs, les généraux, les sénateurs, les jurisconsultes, effrayés de leur solitude, étaient irrités de ce que le peuple s'éloignait d'eux. Car les palais des rois, les temples des dieux, les sanctuaires de la justice sont trop vastes pour qu'ils puissent longtemps être occupés seulement par des flatteurs, des histrions, des danseuses, des courtisanes, des cuisiniers et des bourreaux. Les salles où se rend la justice aiment à voir les honnêtes gens assis sur leurs siéges, et les criminels ne peuvent longtemps juger les innocents. Le premier empire du monde ne pouvait toujours être entre les mains de monstres, de gloutons ou d'imbéciles; il fallait qu'il y vînt forcément un homme, et tout empereur homme devait être chrétien.

En effet, si l'on y fait bien attention, on verra que la première dignité de l'État était devenue la fonction la plus vile et la plus méprisée de l'empire. Je sais bien que quelques empereurs essayèrent de relever la bassesse de leur charge par quelques qualités privées; mais ni Marc-Aurèle, ni Trajan, ni Titus, ni les Antonins, avec leur amour de la philosophie, leur scepticisme et leur morale d'Épictète, ne purent rendre au pouvoir sa majesté. Les peuples n'aiment pas que leurs maîtres descendent au rang d'écoliers, qu'ils mentent à la nature, ou qu'ils fassent profession d'une sagesse qui heurte leur bon sens. D'ailleurs, quelle que fût la gravité de tous ces princes, elle venait forcément échouer, pendant leur vie ou après leur mort, contre la scène burlesque de leur apothéose. Le beau nom de *Divus* était un *sobriquet* à les perdre à jamais; ainsi rien ne pouvait les sauver du ridicule, arme plus tranchante que le fer des bourreaux.

Et comment se défendre de cette arme au milieu d'un peuple qui connaissait déjà la morale du Christ et les dogmes sacrés de l'Évangile? Oui, les peuples devaient rire, et de ces vestales, vierges célestes, occupées du matin au soir à attiser les bûches où à souffler des charbons, et de ces devins, espèces de bouchers politiques, qui, en découpant le bœuf aux cornes dorées, et la génisse pleine, donnaient des conseils à des généraux forcenés, à des sénateurs imputides, ou à d'imbéciles empereurs... et quand, dans la cérémonie de l'apothéose ou du triomphe, l'empereur et les consuls, le sénat et le peuple, les patriciens et les plébéiens, les prétoriens et les milices, la *ville* et l'*univers*, ayant à leur tête le roi des sacrifices, suivaient le char triomphal, en criant : *Evohe! bacche! triumpe! triumpe!* Le rire des femmes chrétiennes devait plus émouvoir le triomphateur que la voix de l'esclave qui lui disait : *Souviens-toi que tu es un homme*. Hélas! il ne le sentait que trop.

Oui, le bon sens du bas peuple, parmi lequel la doctrine chrétienne avait fait de nombreux progrès, jetait un ridicule irrémédiable, et sur Jupiter Capitolin, et sur le *Bacche pater*, et sur la mère des dieux, et la bonne déesse, et tous les dieux ensemble; pierres de l'église païenne, dont l'architecte Varron a porté le nombre à quarante-deux mille. J'ose le dire, un peuple qui chantait l'hymne céleste : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* (*Luc.* II, 14), qui avait pris pour règle de son intelligence le symbole des apôtres, qui pratiquait les commandements de Dieu et de l'Église, qui récitait le matin et le soir le *Pater*, un peuple qui savait jeûner de-

puis un coucher du soleil jusqu'à un autre coucher, un tel peuple ne pouvait plus supporter le paganisme, ni avoir des ivrognes ou des païens pour maîtres ; il devait faire justice de toutes ces scènes burlesques et de tous ces vils acteurs.

Cela se vit fort bien quand Julien l'Apostat essaya de relever les ruines dispersées du paganisme. Tout le peuple ne considéra ses efforts que comme la dernière scène d'un comédien couronné. Ses astrologues, ses devins, son inauguration solennelle de la fontaine de Daphné, ses invocations à tous les dieux et à toutes les déesses, ni son manteau de philosophe, ni sa vénérable barbe ne purent le sauver du ridicule. Les Chrétiens ne pouvaient avoir un maître qui cherchait la vérité ou l'avenir dans les entrailles d'une femme égorgée, pas plus que dans le vol des oiseaux ou le repas des petits poulets ; leur confiance sur la fin prochaine et nécessaire de cette parodie nouvelle d'une pièce vieille et tombée, est parfaitement dépeinte par la réponse de ce pauvre solitaire, à qui un courtisan disait avec insulte : — Que fait donc maintenant le fils du charpentier ? — Il construit une bière, lui répondit le Chrétien. — En effet, Julien mourut peu de temps après, et cette dernière scène du paganisme est restée depuis lors déserte, souillée du sang de son dernier acteur.

Telle était la fermentation intérieure et le mouvement de conversion dans les idées et dans les hommes, lorsque Constantin arriva à cet âge où l'esprit, jetant un regard autour de lui, cherche à se rendre compte de ce qui se passe, et à se classer dans la société. Sans prétendre devenir les interprètes de ses secrètes réflexions, il est permis de le considérer simplement comme un homme, et de lui attribuer les pensées générales de l'humanité ! Voyons donc ce qui dut naturellement frapper dans le hideux spectacle qui se jouait immédiatement sous ses yeux.

On sait que ce prince fut élevé à la cour de Dioclétien, et puis dans celle de Galère, où il était retenu comme otage de la fidélité de son père Constance Chlore, d'abord César, puis empereur dans les Gaules. C'était une de ces occasions où les vieillards débauchés, sans vertu, sans dignité, sans principes, peuvent servir d'exemple vivant à la jeunesse sans expérience. Car, lorsque le vice tombe à ce degré de bassesse, où il se maintenait depuis quelque temps à la cour impériale, il n'y a rien à craindre à mettre près de lui des jeunes gens bien nés. C'est une école où ils apprendront vite et bien tout ce qu'il ne faut pas faire. Les Spartiates auraient volontiers choisi ces maîtres du monde pour servir d'exemple à leurs enfants : ils auraient trouvé en eux des instituteurs qui remplissaient volontairement les fonctions qu'ils faisaient exercer forcément à leurs esclaves.

Il est trois choses qui se présentent d'abord à la réflexion : la morale, la religion et la politique ou l'ordre civil. Il est inutile d'entrer dans de longues considérations sur la religion et la morale publiques de ce temps-là ; elles sont connues de tout le monde, elles n'étaient plus soutenues que par les décrets, et ne vivaient plus que dans les lois.

Mais un jeune homme élevé sur les marches du trône devait plus particulièrement porter ses regards sur les éléments qui donnaient ou soutenaient le pouvoir. Ces éléments étaient au nombre de trois : le peuple, le sénat et l'armée.

Mais le peuple romain, ce peuple qui prenait encore part aux affaires publiques, avait perdu tout sentiment d'indépendance et de souveraineté sous la verge de fer et d'ignominie à laquelle il s'était résigné. Pourvu que ses empereurs lui donnassent *du pain* et des *spectacles* (755), ils étaient toujours *augustes*, *saints*, *divins* pour lui, tout le temps au moins qu'ils étaient les plus forts. Jamais peuple, après avoir été si grand, si glorieux, n'est descendu à un tel degré d'abaissement et de stupide et patiente dégradation.

Une autre honte de ces temps-là, c'était le sénat, ce corps jadis si grave, si respectable. Amas de quelques légistes et de quelques rhéteurs, les pères conscrits ne comptaient plus que par les discours qui se prononçaient au milieu d'eux, quand tout était terminé. Chaque individu que les soldats ou la populace jetaient sur le trône était assuré de trouver au sénat, approbations, acclamations, serments, vœux, prières, supplications, actions de grâce, titres, apothéose, longuement et magnifiquement formulés d'avance. Comme corps politique, le sénat n'existait plus que comme ces tableaux qui ornent les séances d'une salle de délibération publique.

La seule force visible, sensible, agissante, était dans l'armée ; mais on sait à quels excès se portait depuis longtemps la milice romaine. Chaque armée avait la prétention de nommer son empereur. En une occasion quatre chefs furent élevés à la fois à cette première dignité par quatre armées différentes ; une haute taille, une grande force de corps, quelques victoires qui n'avaient pas rétabli la force chancelante de l'empire, étaient les titres qui, aux yeux des soldats, méritaient la pourpre impériale ; et souvent, surtout vers ce temps, ils étaient mus par l'espoir de revenir à Rome participer eux-mêmes à l'empire, c'est-à-dire aux exactions et au pillage. Mais aucun lien religieux ou moral n'attachait les soldats aux empereurs qu'ils avaient faits. Il y

(755) On connaît le mot des émeutes romaines, *panem* et *circenses* ; et quant au mot *circenses*, nous remarquerons que peu importait que ce fussent des Chrétiens, ou des esclaves gaulois, germains ou sarmates.

avait bien encore la vaine cérémonie du serment, mais les soldats, comme les sénateurs et les autres fonctionnaires, le prêtaient d'autant plus facilement qu'ils ne connaissaient pas le Dieu devant lequel ils juraient, lorsque pourtant ils ne le méprisaient pas. De là, l'insolence et les révoltes des milices, la bassesse et la soumission du sénat, l'insouciance du peuple; de là le meurtre facile des empereurs. On voyait chaque jour mettre en pratique ce principe, qui a toujours été si fortement appliqué par le peuple, c'est qu'on peut renverser ce que l'on a élevé, et briser l'ouvrage de ses mains. Aussi tous les liens de discipline étaient rompus; quelques réminiscences d'un homme perdu, faible écho de l'ancien nom romain, faisaient en partie la réputation des légions romaines. Tels étaient les fondements sur lesquels étaient élevés les empereurs, et tels étaient les auxiliaires qu'ils devaient appeler à leur aide; amis peu difficiles à acquérir pour le moment, mais sur lesquels il n'y avait pas plus d'espoir à fonder que sur le sable mouvant ou les flots changeants de la mer. On voit que sujets et princes étaient dignes les uns des autres.

C'étaient donc là les acteurs au milieu desquels et avec lesquels Constantin était sur le point d'entrer en scène.

Que si, du fond de cette dissolution générale il avait été possible de faire naître un autre peuple et une autre milice, une milice connaissant le Dieu devant qui elle jurait et gardait fidélité à sa parole jusqu'à la mort: un peuple réglé dans ses croyances, dans ses mœurs, dans ses affections, un peuple de saints et de héros; oh! avec quel transport de joie et d'espérance ne devait pas se tourner vers lui un prince qui voulait régner!

Or, c'est précisément ce qui dut s'offrir aux regards de Constantin; car, en ce moment, il n'était plus possible que celui qui songeait sérieusement à régner ne fît pas attention à ces Chrétiens que les Césars jusqu'alors avaient ou ignorés, ou repoussés, ou persécutés. Ils remplissaient les camps, les places publiques, les palais mêmes des empereurs, sans parler des chaumières pauvres où ils s'étaient d'abord multipliés. L'exemple et les paroles sensées et hardies de cette légion romaine, qui s'était laissé massacrer pour ne pas être infidèle à son serment, était une révolte d'un genre nouveau et qui devait très-naturellement exciter la curiosité publique. La maison et les armées de Constance en étaient remplies. On savait qu'ils étaient partout, et qu'il n'y avait qu'à élever des échalauds sur la place publique d'une ville, pour les voir accourir en foule, disant: *Nous voici, nous Chrétiens.* Quelques préjugés absurdes et funestes étaient encore répandus sur leur doctrine, que cependant les philosophes les plus distingués avaient vengée de tout reproche d'absurdité. Il y avait aussi quelques grossières préventions contre leurs assemblées. Mais quel étonnement et quelle admiration dès que l'on put bien les connaître!

Qui sait? attiré peut-être par le charme qui s'attache pour un jeune homme à une chose inconnue, Constantin eut-il le désir d'aller voir ces assemblées où l'on disait qu'il se passait de si étranges choses. Peut-être quelque vieux serviteur du palais chrétien voulant repousser les calomnies dont on noircissait sa croyance, et préparer un futur protecteur aux fidèles, fit-il parvenir en transfuge le prince au milieu des fêtes chrétiennes. Peut-être fut-ce le jeune César lui-même, qui, pressé par sa curiosité, trouva moyen de se glisser dans une de ces solennités des fidèles; or, que l'on me peigne, si cela se peut, l'effet qu'a dû produire sur son âme la vue d'une de ces assemblées si nobles, si graves, si imposantes; l'aspect de ces pontifes, tous vieillards vénérables, dont les mains, souvent mutilées, ne se levaient que pour implorer Dieu ou bénir les fidèles; et la présence de ces jeunes gens et de ces pères de famille, venant apprendre à être fidèles à leur parole, à être chastes, à respecter tout ce qui appartenait à autrui, venant confesser leurs péchés, et demander avec larmes et supplications le pardon de leurs faiblesses; et ces mères et ces jeunes filles, si fidèles, si modestes, si réservées; tout ce peuple si grand, si admirable, se dévouant par serment à l'oubli des injures et à la pratique de la vertu, et dont les voix réunies s'élevaient comme une harmonie divine, ou comme un encens agréable à Dieu même de cette terre couverte de crimes; gens qui ne demandaient ni hommes, ni places, ni distribution, ni spectacles, mais leurs droits d'hommes, mais leur liberté d'enfants de Dieu; mais ce que tout homme doit avoir, ce que tout gouvernement doit accorder, le droit de s'assembler pour prier, pour s'aimer et se secourir. Ah! si le jeune Constantin a vu un pareil spectacle, et il est difficile de ne pas admettre qu'il en eut connaissance de quelque manière: certes, il dut sortir de là, non chrétien peut être, mais portant dans son esprit le germe d'une de ces grandes pensées, qui, plus puissantes que les armées, changent la face du monde. Rentrant dans le palais Galère, il put dire: Lâches et imbéciles empereurs, votre règne est fini: j'ai trouvé un peuple sur lequel je vais asseoir un empire qui sera long et glorieux.

Tel est le véritable point de vue d'après lequel il faut considérer les grands événements qui se passèrent sous le règne de Constantin. On voit que sa conversion personnelle est une question secondaire. On voit surtout qu'il s'en faut de beaucoup que ce soit à sa protection que le christianisme a dû sa gloire et ses développements. Au contraire, nous pourrions montrer facilement tout ce que lui ôta de sainteté et d'indépendance, et tout ce que lui imposa d'entraves la faveur des princes de la terre.

Il nous suffit d'avoir prouvé en ce moment que la conversion des empereurs était forcée, et qu'il n'était plus possible au paganisme de rester sur le trône du monde.

CONSTITUTION DE L'EGLISE. — La religion chrétienne avait, dès le commencement, reçu la mission de faire pénétrer peu à peu dans le genre humain tout entier la force victorieuse de son esprit, de saisir et de transformer, dans toutes leurs institutions et leurs rapports, les individus comme les peuples, et de fonder ainsi une nouvelle création, une nouvelle histoire. Destinée, par conséquent, à devenir la plus grande force sociale sur la terre, elle devait elle-même recevoir un corps, une forme de société durable et ferme, capable, en un mot, de résister à toutes les attaques. Sa constitution devait avoir, dès le principe, des traits arrêtés, et il fallait qu'elle reposât sur des éléments susceptibles d'un développement régulier. Jésus-Christ ne pouvait abandonner au hasard ou au caprice de quelques-uns la formation de cette constitution, car elle serait devenue une œuvre purement humaine, et, comme telle, privée d'une sanction supérieure, d'une autorité faite pour commander le respect, elle eût porté en elle-même les germes de sa ruine, elle aurait été soumise à l'action désorganisatrice du temps et des passions. Mais si l'Eglise qui est le corps, le support de l'esprit de Dieu, l'organe de la doctrine et de la grâce divine, avait succombé, alors eût commencé en même temps la dissolution de la religion chrétienne, en tant que puissance agissant dans le monde, de même que chez l'homme, qui est un être composé d'un corps et d'une âme, la décomposition du premier de ces éléments a pour résultat inévitable la mort de l'homme entier, en d'autres termes la cessation de son existence terrestre et temporelle.

Or, pour poser les bases de la constitution de l'Eglise, il fallait non pas une création entièrement nouvelle, mais seulement un progrès, un développement des éléments hiérarchiques contenus dans l'ancienne loi. De même que l'Evangile de Jésus-Christ n'est point apparu tout à coup dans le monde comme une doctrine isolée et sans transition ni préparation, mais qu'il a été l'accomplissement, la réalisation de ce qui était annoncé et figuré dans l'ancien Testament avec lequel il formait un tout organique, de même l'Eglise de la nouvelle alliance s'est développée du sein des formes de l'Eglise juive, et c'est aussi sous ce rapport que, selon la parole de Jésus-Christ, l'ancienne loi a été remplie par la nouvelle, c'est-à-dire portée à sa perfection. Ce qui n'était que figure a fait place à l'objet figuré lui-même; l'ordre borné, resserré, charnel de l'ancienne institution, est devenu purement spirituel et libre dans le nouvel établissement, et le sacerdoce lévitique, restreint à une tribu, transmissible seulement par la génération corporelle, est devenu le sacerdoce évangélique, ouvert à chacun, lequel ne se perpétue que par la communication du Saint-Esprit au moyen de l'imposition des mains des apôtres et de leurs successeurs. Ainsi, là encore se manifeste le genre d'action propre à la religion chrétienne, dont la nature est, non pas de renverser, mais seulement de purifier, d'ennoblir et de spiritualiser ce qui subsiste, dans la vie civile comme dans la vie religieuse.

Une triple puissance avait été accordée au sacerdoce de l'ancienne loi, à savoir la conservation et l'explication de la doctrine, le soin des cérémonies et le gouvernement. Dans la nouvelle Eglise, ces trois pouvoirs étaient réunis au commencement dans la personne du fondateur. Jésus-Christ fut d'abord le seul et unique docteur, grand prêtre et chef de la société spirituelle qui se formait. Mais il avait déjà choisi, parmi ses disciples, douze hommes auxquels il avait résolu de transmettre sa mission, avec la charge prophétique, sacerdotale et royale qu'elle comprenait. Quand les jours de sa vie terrestre furent près de finir, il conféra aux apôtres le sacerdoce dans l'institution de l'Eucharistie, et après sa résurrection il ajouta le droit de remettre les péchés. Que la mission donnée aux apôtres ne fut qu'une continuation de la sienne, c'est ce qu'il manifesta clairement par les paroles suivantes : *Comme mon Père m'a envoyé je vous envoie* (*Joan.* x, 21), et aussi par la solennelle communication du Saint-Esprit qui marqua le commencement de ses travaux. Enfin, immédiatement avant son ascension, il consomma et scella les pouvoirs dont il avait investi ses apôtres : en vertu de la toute-puissance qui lui a été donnée au ciel et sur la terre, il leur dit d'aller, de prêcher l'Evangile à tous les peuples et d'admettre les croyants dans l'Eglise par le baptême. A cette mission et à cette communication de pouvoirs il joignit la promesse qu'il sera avec eux jusqu'à la fin du monde, annonçant de cette manière que l'apostolat subsistera jusqu'à la consommation des temps par une série non interrompue de docteurs, de prêtres et de chefs; que l'enseignement de la doctrine du salut, la dispensation des sacrements et le gouvernement de l'Eglise ne cesseront jamais; qu'il y aura, en conséquence, toujours une Eglise visible sur laquelle il veillera, dans laquelle ses préceptes seront conservés et communiqués sans mélange, et où tout ce qu'il a commandé sera observé.

En conséquence, les apôtres et leurs successeurs devaient être les organes de la doctrine divine, les prêtres, les dispensateurs des divins mystères, les pasteurs et directeurs des fidèles. La puissance et l'autorité leur ont été données pour la conservation et la transmission du dépôt sacré qui leur a été confié, et le Seigneur lui-même a déclaré que celui qui est placé sur un grand nombre d'hommes devient par cela même leur serviteur. Aussi l'obéissance gardée à cette autorité est une obéissance fondée sur l'amour, ennoblie par la foi et

la confiance, et le Chrétien qui se soumet au dépositaire de l'autorité ecclésiastique a la pleine conscience de sa liberté, ne reconnaissant que celui qui a été appelé de Dieu, ne pliant que sous un pouvoir institué d'en haut, non sous une force humaine et arbitraire.

De même que, dans l'ancienne loi, il y avait un ordre sacerdotal distinct de la masse du peuple, de même, dans la nouvelle alliance, la distinction entre *clercs* et *laïques* eut lieu dès le commencement. Le mot κλῆρος signifiait la part dévolue à quelqu'un par le sort. Dans le partage de Chanaan entre les douze tribus, les Lévites n'ayant reçu aucune part spéciale, durent considérer Dieu lui-même comme celle qui leur appartenait. C'est dans le même sens que les Chrétiens consacrés au service de l'Eglise et dès lors au service de Jésus-Christ, furent appelés clercs, le Seigneur et son service formant leur part et eux la part du Seigneur, en un mot étant choisis et séparés pour le service des fidèles (756). Car l'entrée dans le service de l'Eglise était en même temps une séparation du peuple, laquelle eut lieu d'abord par l'imposition des mains des apôtres, et dans la suite par celle des évêques. Saint Paul lui-même se donne le nom de *séparé* pour l'Evangile de Dieu (ἀφωρισμένος, *Rom.* I, 1) et, dans les *Actes des apôtres*, le Saint-Esprit dit : *Séparez-moi Paul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés* (*Act.* XIII, 2.) En effet, l'admission dans la classe des clercs n'avait jamais lieu que par une semblable séparation d'avec les laïques, et une fois entré dans cette classe, on y restait à jamais attaché. Il n'y a pas d'exemple qu'un clerc soit redevenu tout à fait laïque, ni que quelqu'un sorti de la cléricature, ou dépouillé de la puissance sacerdotale, ait été ordonné une seconde fois pour être réintégré.

Si l'on veut savoir de quelle manière, au temps des apôtres, on rattachait à l'ancienne loi la différence entre les clercs et les laïques, il suffit de lire les paroles suivantes du Pape Clément : « Le grand prêtre a ses fonctions spéciales dans le service divin, les prêtres ont leurs places particulières, et les lévites le service qui leur est propre ; le laïque est lié aux prescriptions faites pour les laïques. Chacun de vous, mes frères, doit prendre part au service eucharistique dans l'ordre qui lui est assigné, sans dépasser les bornes de sa position (757). » Clément compare ici les degrés de la hiérarchie judaïque avec ceux de la hiérarchie chrétienne, à savoir avec l'évêque, les prêtres, les diacres et les laïques. Son intention était de montrer aux Corinthiens soulevés contre leurs supérieurs, la nécessité de se renfermer chacun dans sa sphère. Clément d'Alexandrie emploie aussi le nom de *clergé*, quand il raconte que l'apôtre Jean, dans ses voyages en Asie, institua ministres du Seigneur ceux que lui désignait l'Esprit-Saint.

Toutefois l'Ecriture et l'Eglise pouvaient conférer une sorte de caractère sacerdotal à tous les Chrétiens. En effet, ce sacerdoce général des laïques est avec le sacerdoce proprement dit de la nouvelle alliance, dans les mêmes proportions où se trouve, par rapport à l'Eucharistie, le sacrifice offert par chaque Chrétien dans un sens plus général, à savoir le sacrifice de louanges, de remerciements, de prières et de bonnes œuvres. Dans l'ancien Testament il y avait aussi une dignité sacerdotale attribuée au peuple juif entier, qui avait reçu immédiatement de Dieu le sacerdoce d'Aaron. Or, de même que saint Pierre appelle en général les croyants un ordre saint, un ordre royal de prêtres, lequel doit offrir à Dieu, par Jésus-Christ, des sacrifices spirituels agréables, de même Moïse dit aux enfants d'Israël : *Vous devez être pour moi un royaume de prêtres, un peuple saint* (*Exod.* XIX, 6), et c'est là le passage que saint Pierre paraît avoir eu devant les yeux en écrivant. A ce sacerdoce royal des Chrétiens se rapportait l'onction du baptême, destinée à rappeler aux croyants la haute dignité de leur vocation ; le caractère royal, aussi bien que le caractère sacerdotal, était conféré par l'onction dans l'ancienne alliance (758). Le sacerdoce général des croyants présente un autre rapport avec le sacrifice non sanglant de l'autel, car bien que la consécration ne se fît et ne pût se faire que par un prêtre proprement dit, c'était la communauté entière, et notamment toute l'assistance des fidèles présents au sacrifice, qui l'offraient avec le prêtre (759). Donc, en tant que chaque croyant offrait avec les autres Jésus-Christ au Père céleste, il était prêtre dans le sens plus général. En outre, au temps de la primitive Eglise, la coutume était d'emporter et de garder à la maison le pain consacré par l'évêque. Dans les temps de persécution, lorsque l'assemblée des fidèles ne pouvait pas avoir lieu pendant plusieurs jours, on communiait chez soi : le croyant offrait d'abord à Dieu le pain eucharistique, et ensuite il le mangeait ; le chef de la maison le distribuait à sa famille.

(756) « Vocantur clerici, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia ipse Dominus sors, id est pars clericorum est. » S. HIERONYM., *Ep. ad Nepotianum.*)

(757) « Ἕκαστος ὑμων, ἀδελφοι, ἐν τῳ ἰδιῳ ταγματι εὐχαριστειτω θεω. » Le contexte prouve clairement qu'il s'agit de la participation à l'Eucharistie. Selon toute apparence, il faut rapporter à l'Eucharistie également les dissensions de l'Eglise de Corinthe, au sujet desquelles Clément écrivit sa lettre.

(758) Voir, dans les constitutions apostoliques III, 15, un passage qui confirme entièrement ces notions. Saint Jérôme a appelé, dans le même sens, le baptême *le sacerdoce des laïques*. — *Voir* aussi saint AUGUSTIN, *De civitate Dei*, XX, 10.

(759) C'est pour cela que le prêtre dit à la messe : « Memento, Domine, omnium circumstantium pro quibus tibi offerimus, vel *qui tibi offerunt* hoc sacrificium laudis. » — « Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed et *cunctæ familiæ tuæ*, quæsumus, Domine, ut placatus accipias. »

Ici le laïque remplissait, en quelque sorte, une fonction sacerdotale, et c'est de cette manière que s'explique le passage suivant de Tertullien, tant de fois controversé : « Nous sommes dans l'erreur, si nous pensons que ce qui n'est pas permis aux prêtres, soit permis aux laïques. Ne sommes-nous pas prêtres, aussi nous? Il est écrit : *Il nous a faits le royaume, les prêtres de Dieu son Père.* (*Apoc.* I, 6.) La différence entre le clergé et les laïques vient de l'autorité de l'Eglise et de la dignité que Dieu a sanctifiée par le collége des prêtres. Là où il n'y a point de collége d'ecclésiastiques, tu offres le sacrifice et tu baptises, tu es prêtre pour toi seul. Mais s'il y a trois fidèles, quand bien même ce ne seraient que des laïques, là est l'Eglise, car chacun vit de sa foi, et devant Dieu il n'y a point acception de personnes, comme dit l'Apôtre. Puisque tu as en toi-même les droits de prêtre, il faut en avoir aussi la conduite (760). »

Tertullien, en sa qualité de montaniste, rejetant les secondes noces, voulait ici prévenir une objection, à savoir que le précepte de l'Apôtre ne regarde que les prêtres (*I Tim.* III, 2, 12), et par conséquent qu'un second mariage est permis aux laïques. Voici la substance de son raisonnement : Chaque Chrétien doit se considérer comme prêtre, et observer les prescriptions imposées aux prêtres proprement dits, car il exerce quelquefois les fonctions sacerdotales, par exemple, lorsque, en cas de nécessité, dans les temps de persécution, il baptise, il offre à Dieu l'Eucharistie conservée et qu'il l'administre aux siens et à lui-même. Ce qui établit une différence entre les laïques et les ecclésiastiques, ce n'est donc pas que ceux-ci soient exclusivement chargés des fonctions du sacerdoce et que ceux-là en soient tout à fait exclus; la différence vient de ce que les ecclésiastiques, par le choix de la communauté des fidèles, par l'imposition des mains de l'évêque et par la grâce divine qui y est attachée, sont séparés de la masse du peuple et créés dispensateurs ordinaires des sacrements.

Le clergé des églises particulières n'était point un agrégat de plusieurs personnes égales en droits et en autorité : il formait un tout organique, un corps composé d'une tête et de membres. Cette tête de chaque église, c'était l'évêque, de même que l'Eglise entière avait aussi un chef suprême. L'évêque était le représentant de l'unité, attribut essentiel de l'Eglise; il était le centre dans lequel et par lequel tous, clergé et laïques, se trouvaient réunis en communauté de foi et d'amour. Les évêques étant les successeurs des apôtres, et l'épiscopat une continuation de l'apostolat, la plénitude de puissance que les apôtres avaient possédée, passa aux évêques. Jésus-Christ avait transféré aux douze apôtres de son choix la mission qu'il avait reçue de son Père et leur avait par là confié le gouvernement de son Eglise. Les fidèles étaient soumis à leur autorité; ils agissaient constamment comme chefs, dirigeant, ordonnant, disposant tout ce qui concernait la vie intérieure et extérieure de la société spirituelle. Cette fonction des apôtres n'était point une charge passagère et simplement personnelle qui dut s'éteindre en eux avec la vie; des héritiers de leur puissance étaient destinés à prendre leur place, ils ne devaient mourir que comme hommes; comme apôtres, ils devaient se survivre eux-mêmes dans leurs successeurs. Ainsi, au milieu de tous les changements de personnes parmi les dépositaires et les organes du ministère apostolique, ce ministère même était assuré d'une durée non interrompue jusqu'à la fin du monde par l'assistance de Jésus-Christ; ainsi les évêques entraient dans les fonctions et dans l'autorité des apôtres; ils devenaient, aussi eux, les représentants du Sauveur dans ses triples rapports avec les hommes, étant à la fois héritiers de son enseignement, de sa puissance et de son sacerdoce.

A la vérité le pouvoir des évêques n'était pas entièrement égal au pouvoir des apôtres. Ceux-ci exerçaient leur autorité non-seulement dans les limites d'un diocèse, mais partout où les conduisait la vocation générale qu'ils avaient de réunir les croyants, et d'établir des églises. Au fond, l'apostolat et l'épiscopat renfermaient une seule et même puissance, diversement appropriée aux diverses situations de l'Eglise. Les apôtres et ceux qu'ils associaient à leur divine mission partaient de Jérusalem comme messagers de la foi, s'arrêtaient quelque temps dans les villes où une réunion de Chrétiens commençaient à se former, posaient les premiers fondements de cette société, puis, dès que le nouveau troupeau pouvait se passer de leurs soins immédiats, ils allaient plus loin, après avoir mis à leur place un représentant, c'est-à-dire un évêque. Cet évêque était, il est vrai, attaché à l'église dont on le faisait le chef, mais il avait en même temps pleins pouvoirs pour annoncer la doctrine du salut dans les contrées voisines et pour donner des évêques aux églises naissantes. C'est ainsi que Paul laissa en Crète son disciple Tite, afin qu'il instituât des évêques dans les villes de cette île où se trouvaient des croyants. Les apôtres donc, ayant en eux la plénitude de la puissance ecclésiastique, sans distinction et sans bornes de lieux, transportèrent cette puissance à d'autres dans un espace d'abord plus ou moins déterminé, qui comprenait la ville où se trouvait l'église-mère et la contrée adjacente. A mesure que les églises et les évêques se multiplièrent, la circonscription des diocèses fut plus nettement arrêtée; à la seconde ou à la troisième génération, la plupart des territoires épiscopaux eurent leurs limites tracées avec exac-

(760) *De exhort. castit.*, VII.

litude, et ces limites ne purent plus être franchies par un évêque sans qu'il empiétât sur les droits d'un collègue. Ainsi l'épiscopat n'était et n'est encore aujourd'hui rien autre chose que la continuation de l'apostolat dans un certain espace.

Cette cohésion de l'épiscopat et de l'apostolat a été niée de plusieurs manières dans ces derniers temps. On a prétendu qu'au commencement les chefs de l'Église, les *Anciens*, appelés tantôt πρεσβύτεροι, tantôt ἐπίσκοποι, étaient tout à fait égaux sous le rapport des fonctions et de la puissance, et que çà et là seulement quelques individus avaient eu sur les autres une prépondérance toute personnelle. Mais l'Écriture sainte et les documents historiques prouvent que, dès l'origine, dans toutes les églises où se trouvaient plusiers prêtres, l'un d'entre eux investi, comme évêque, d'une autorité plus grande, formait le centre de l'unité, et que tous les autres lui étaient subordonnés. Timothée, placé en qualité d'évêque dans l'Asie antérieure, exerçait une juridiction sur les prêtres, car Paul l'avertit de n'admettre de plainte contre un prêtre qu'autant qu'elle serait appuyée par deux ou trois témoins (761). Tite avait en Crète le même pouvoir (762). L'*Apocalypse* nous montre les sept chefs ou anges des sept églises d'Éphèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Que les apôtres eux-mêmes aient institué des évêques dans les églises, c'est un fait attesté par les premiers Pères, tels que Clément de Rome et Clément d'Alexandrie, Irénée, etc. Saint Ignace, dans ses lettres, fait ressortir avec un soin particulier, la puissance supérieure et l'institution divine des évêques. Il exhorte les Magnésiens à la concorde sous l'évêque qui est leur chef à la place de Dieu, tandis que les prêtres représentent le sénat apostolique, et que le service de Jésus-Christ est confié aux diacres. Il dit aux habitants de Smyrne : « Obéissez tous à l'évêque comme Jésus-Christ a obéi à son Père, et aux prêtres comme s'ils étaient les apôtres ; honorez les diacres comme un commandement de Dieu. » Il recommande aux Éphésiens d'accueillir l'évêque auquel le Seigneur a confié sa famille comme ils accueilleraient celui qui l'a envoyé. Enfin, il déclare que rien de ce qui concerne l'Église ne doit se faire sans l'évêque, et qu'il ne faut pas se permettre de baptiser, ni de célébrer l'agape, sans son autorisation (763).

Irénée, Tertullien et Eusèbe ont donné la suite des évêques des églises apostoliques et des principales églises, les deux premiers pour établir contre les hérétiques la tradition ininterrompue et uniforme. En outre, Irénée prétend que Polycarpe fut institué par les apôtres évêque de Smyrne, et c'est un fait sur lequel il ne pouvait pas se tromper, lui disciple de ce saint. Tertullien, pour forcer les hérétiques à reconnaître l'autorité supérieure de l'Église, les somme de montrer les origines de leurs églises et la suite de leurs évêques à partir des apôtres. Donc, du temps de Tertullien, on n'avait pas connaissance d'un changement survenu dans la constitution de l'Église ; au contraire, on croyait fermement que, dès le principe, tout évêque avait été institué par les apôtres. Ceci, en effet, s'était déjà pratiqué dans la mère de toutes les églises, dans celle de Jérusalem, où les autres apôtres avaient conféré la dignité épiscopale à Jacques, frère du Seigneur. Là, aussi, dès les commencements, cette dignité excita l'ambition de Thébutis qui, suivant Hégésippe, fut auteur du premier schisme par dépit de n'avoir pas été élu.

Dans l'Écriture sainte et les anciens Pères de l'Église, par exemple chez Irénée, les évêques sont souvent aussi appelés prêtres, et ils l'étaient effectivement, ils joignaient à leur autre caractère la puissance sacerdotale. Les apôtres saint Pierre et saint Jean eux-mêmes prenaient ce titre. Les prêtres que Paul appela à Éphèse, et qui, selon son expression, *avaient été placés en qualité d'évêques par le Saint-Esprit pour conduire l'Église de Dieu* (*Act.* xx, 25), étaient véritablement les évêques de l'Asie antérieure auxquels l'Apôtre des nations disait adieu avant son départ (764). Le collége de prêtres de qui Timothée avait reçu l'imposition des mains, se composait sans aucun doute d'évêques. Au contraire, on ne saurait prouver que le nom d'évêque ait été donné à de simples prêtres. Lorsque Paul, au commencement de sa lettre aux Philippiens, salue *les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippes, avec les évêques et les diacres* (*Philip.* I, 1), comprend parmi ceux-là les évêques des églises de Macédoine ; car il avait coutume de destiner ses lettres à toutes les églises d'une même province. Il est également certain que les apôtres, dans les églises qu'ils fondaient, n'instituaient souvent qu'un évêque avec quelques diacres, tant parce que l'évêque seul suffisait pour le nombre encore petit des Chrétiens, que parce qu'il ne se trouvait pas toujours au commencement des hommes propres à être revêtus de la dignité sacerdotale. Dans les petites villes et dans les villages, on plaçait aussi d'abord un prêtre qui était soumis avec son troupeau à l'évêque voisin, jusqu'à ce que le nombre croissant des fidèles eût rendu nécessaire l'institution d'un évêque particulier.

Si l'épiscopat n'avait pas été originairement distinct du sacerdoce, il faudrait que, dans un très-court intervalle, un même changement dans la constitution de l'Église se fût opéré dans l'Orient et dans l'Oc-

(761) *I Tim.* v, 17.
(762) *Tit.* I, 5.
(763) IGNAT., *Ep. ad Magnes.*, VI, 9 ; *Ad Smyrn.* VIII, 10 ; *Ad Eph.* VI, 11 ; *Ad Smyrn.* VII.
(764) *Act.* XX, 25.

cident, en Perse et en Espagne, en Afrique et dans l'Asie mineure; il faudrait admettre que, dans toutes les églises, des individus orgueilleux et ambitieux se fussent élevés en même temps au-dessus des prêtres leurs collègues et les eussent privés de leur droit : mais comme ceux-ci ne se seraient pas laissé dépouiller si facilement, il faudrait qu'une lutte se fût engagée entre l'ancienne constitution sacerdotale et la nouvelle domination épiscopale, et que cette lutte eût eu partout le même résultat, à savoir la victoire des évêques et l'affermissement de leur usurpation. Or, aucune trace d'une lutte pareille ne se voit que dans l'histoire (765).

Dans chaque église, ou diocèse, il n'y avait jamais qu'un seul évêque, en d'autres termes, les diverses aggrégations de fidèles d'un diocèse formaient une seule et même église dont l'évêque était le chef et le pasteur. Avec l'amour vivant et réciproque des premiers Chrétiens, le lien qui unissait l'évêque à ses ouailles devait être naturellement une autorité fondée sur l'amour et sanctifiée par l'amour. L'évêque était le centre de l'unité que l'amour maintenait, et une église sans évêque était regardée comme une chimère; car, disait Cyprien, l'essence d'une église est précisément de former une communauté réunie à son évêque et dans son évêque, un troupeau attaché à son pasteur. C'est pourquoi l'on regardait comme impossible qu'il y eût deux évêques dans une même communauté. Un seul pouvait et devait, en tant que centre du cercle ecclésiastique, représenter l'unité des communautés particulières et de l'Eglise générale. Il ne pouvait y avoir qu'une seule tête dans le corps de l'Eglise, un seul représentant du Rédempteur, et celui qui brisait cette unité en essayant de s'attribuer la puissance et la dignité épiscopale à l'encontre de l'évêque légitime, celui-là était exclu de l'Eglise entière comme destructeur de l'ordre établi par Jésus-Christ. En somme, quiconque voulait appartenir à une église devait reconnaître l'évêque de cette église et se tenir en communion avec lui, car toute communauté particulière étant renfermée dans l'évêque son représentant, c'était ainsi que l'on faisait partie de la communauté générale (766).

De même que les apôtres avaient regardé la publication de l'Evangile comme leur principale mission à laquelle tout le reste devait être subordonné, de même leurs successeurs les évêques virent leur vocation dans la dispensation de la doctrine et de l'enseignement de l'Eglise. C'était en général l'évêque qui prêchait devant les fidèles assemblés, et lorsque, dans les églises d'Orient, des prêtres remplissaient cette fonction, cela n'arrivait que du consentement de l'évêque. Pendant longtemps il ne s'en présente aucun exemple en Occident. Dans l'église d'Afrique, saint Augustin fut le premier prêtre à qui son évêque confia le soin de la prédication. La dispensation des sacrements étant aussi l'attribution spéciale et particulière de l'évêque, ce n'était qu'en qualité de délégués que les prêtres y prenaient part (767). Notamment c'était l'évêque qui offrait régulièrement le sacrifice eucharistique pour la communauté des fidèles, et qui, à cause de cela, était appelé prêtre par excellence, ou grand prêtre. A la vérité les prêtres avaient aussi la puissance sacerdotale, et, à cet égard, ils étaient également héritiers et successeurs des apôtres : mais outre qu'ils dépendaient de l'évêque dans l'exercice de leur ministère, ne pouvant pas se propager par l'ordination, ils n'avaient point le caractère de fécondité attribué à l'épiscopat.

Dans ces premiers temps où les églises se composaient, pour la plus grande partie, de véritables élus qu'un profond besoin de foi et d'amour avait seul déterminés à y entrer, les fidèles étaient unis de la manière la plus intime à leur évêque. De son côté celui-ci, dans toutes les circonstances importantes, agissait d'accord avec les membres de la communauté, tant laïques qu'ecclésiastiques. C'était particulièrement avec le concours du peuple, que l'évêque décidait de l'admission ou de l'exclusion d'un membre de l'Eglise. Ce concours avait sa raison dans ce que tous étaient pénétrés d'un même esprit, mais l'autorité épiscopale ne dépendait point pour cela de la communauté qui ne pouvait ni la limiter, ni l'agrandir, ni la reprendre, et qui avait aussi peu le droit de déposer un évêque que de l'instituer, bien qu'elle l'eût choisi. L'évêque ayant reçu d'en haut sa mission et sa puissance par la consécration, était établi par le Saint-Esprit pour gouverner l'Eglise. Les pleins pouvoirs donnés par Jésus-Christ à ses apôtres lui avaient été transmis, et lorsque, sur une question de dogme ou de discipline, il différait de la communauté, c'était à celle-ci, non à lui, de se soumettre. Plus tard, les églises perdirent de la pureté de leurs sentiments et de leur conduite avec le nombre croissant de leurs membres, beaucoup y entrant à cause de certains avantages plutôt que par l'ardeur de la foi et de l'amour, d'autres qui n'avaient point conquis le christianisme eux-mêmes, mais l'avaient reçu en héritage, étant par cela même plus froids et plus indifférents. Alors elles descendirent peu à peu de leur haute

(763) *Voir* LEQUIEN. *Oriens christianus*, II, p. 345; RENAUDOT, *liturg. orient.*, coll. 2, p. 375; ABRAHAM. Echell., *Eutych. us vindicatus*, Romæ, 1661, p. 50 sqq.

(766) « Inde scire debes episcopum in ecclesia esse et ecclesiam in episcopo, et si qui cum episcopo non sit, in ecclesia non esse. » (CYPRIAN., ep. 69.)

(767) Οὐκ ἔξον ἐστιν χωρὶς τοῦ ἐπισκόπου οὔτε βαπτίζειν, οὔτε ἀγάπην ποιεῖν. IGNAT., *Ep. ad Smyrn.*, 8. — « Danti baptismum jus quidem habet summus sacerdos, qui est episcopus; dehinc presbyteri et diaconi, non tamen sine episcopi auctoritate. » (TERTULL., *De bapt*, c. 17.)

position précédente, et l'évêque, ne pouvant plus compter que la majorité se prononçât toujours en faveur de la vérité et de la justice, fut obligé de décider, dans une foule de cas, sans ou contre l'avis du peuple.

CONSUBSTANTIEL, *quand adopté* par l'Église. *Voy.* ANTITRINITAIRES.

COQ. — Après le cerf, cet emblème de régénération baptismale, apparaît le coq de saint Pierre, qui continue de chanter à l'homme nouveau les chutes du vieil homme et les trois reniements, pour mieux l'exciter à une continuelle vigilance. C'est ainsi qu'on le trouve sur les plus anciens sarcophages, où il s'allie toujours à des idées d'expiation du passé!

En outre sur les toits des premières basiliques, on le plaçait déjà, à ce qu'il paraît, pour signifier la vigilance du prêtre. *Speculator semper in altitudinem stat, ut quidquid venturum est, longe prospiciat; et quisquis populi speculator ponitur in alto debet stare, ut possit prodesse per providentiam*, dit saint Grégoire le Grand. — *Voy.* SYMBOLES, etc.

CORNELIENNE (LA VOIE.) — Aux gloires païennes de la famille *Cornelia*, dont cette voie rappelle le nom et les monuments, a succédé une gloire chrétienne plus durable et plus pure. Depuis quinze siècles, deux sœurs également distinguées par leurs grâces et leur naissance, Rufine et Secunda, effacent ici tous les autres souvenirs. Tandis qu'Auguste ne pouvait trouver six Vestales dans tout l'empire, il fallut à peine quelques années au christianisme pour remplir Rome d'un peuple de vierges. Rufine et Secunda avaient contracté avec le Fils de Dieu cette auguste alliance qui ennoblit la femme, en fait une puissance et l'égale aux anges mêmes. Les partis les plus brillants leur sont offerts. Vains appâts! la vierge chrétienne ne sait point se parjurer; et le juge Archésilaüs condamne les deux sœurs à mourir! Mais comme les profanateurs ont des sacriléges particuliers pour les vases les plus sacrés, ainsi des tortures plus recherchées et plus effroyables seront exercées sur les épouses de Jésus-Christ, jusqu'à ce que le tyran, honteux et fatigué, ordonne de les conduire dans une forêt appelée *Silva Nigra*, afin de cacher aux yeux des hommes et leur mort et sa honte.

L'ordre est exécuté, et les corps des vierges chrétiennes, abandonnés aux animaux carnassiers, restent sans sépulture. Mais le Seigneur qui avait assisté ses martyrs pendant la vie, ne les délaisse point après la mort. Les bêtes respectent leurs précieuses dépouilles; et la nuit suivante les deux saintes environnées de gloire apparaissent à une de leurs amies, fille comme elles d'une des plus nobles familles de Rome. « Plautilla, lui disent-elles, cesse de te souiller en adorant les idoles; crois en Jésus-Christ, et viens dans ta propriété sur la voie Cornelia; tu y trouveras nos corps, et tu leur donneras la sépulture où tu pourras. » Plautilla se rend en toute hâte au lieu indiqué, et trouve les corps de ses amies sans odeur et sans lésion : elle adore, elle croit et fait élever une tombe aux vierges de Jésus-Christ. L'éclat de cette mort, les miracles dont le tombeau devient le théâtre, font changer le nom de la forêt. Au lieu de *Silva Nigra*, elle est appelée *Silva Candida* : nom vénérable et gracieux qu'elle porte encore, et qu'un des six évêques suburbicaires ajoute à son titre (768).

Un sang non moins illustre abreuva cette même *voie Cornelia*. Tous les grands martyrs devaient livrer leurs combats et remporter leurs palmes immortelles aux regards de la superbe Rome. Ainsi l'exigeaient les souillures profondes de la capitale du paganisme, et la difficulté de chasser le démon de sa forteresse, et la nécessité de frapper le vieux monde d'étonnement et de stupeur. Des extrémités de l'Orient était venue à Rome, sous l'empire de Claude, une noble famille persane, composée du père, de la mère et de deux fils, convaincus d'être chrétiens, tous sont condamnés à mourir; on les conduit sur la voie Cornelia, à l'endroit appelé les eaux de Calabassus, et là on déploie contre ces illustres étrangers une cruauté qui aurait fait rougir les barbares. On commence par les briser de coups de bâton comme de vils animaux; on les étend ensuite sur le chevalet; on leur brûle les côtés avec des charbons, on leur déchire le corps avec des peignes de fer, on leur coupe les mains; puis Marthe, la mère de cette glorieuse famille, est noyée; Marius son mari, Audifax et Abacum ses enfants, ont la tête tranchée; enfin, pour épuiser leur rage, les bourreaux jettent aux flammes les restes mutilés des martyrs. Ils ont beau faire, ces corps sacrés ne périront pas tout entiers; le 14 des Calendes de février, une courageuse chrétienne, nommée Félicité, vient retirer du puits le corps de sainte Marthe et recueillir les cendres de ses compagnons qu'elle ensevelit tous ensemble dans sa propriété (769).

CORONA SPANOCLYSTA, *couronne fermée par le haut*, servant de décoration à un baldaquin d'autel. — Des auteurs croient que cette forme d'ornement remonte au VIIe siècle. On voit de ces sortes de couronnes sur les sceaux de cette époque (770). D'autres prétendent qu'elle ne date que de Charles VII, qui l'aurait employée le premier.

CORONÆ. — Espèce de *lampes* ou *ornement de lampes*, fait en couronne; d'autres

(768) « Episcopus Portuensis et SS. Rufinæ et Secundæ in Silva Candida. (*Cod. ms. S. Petr. et S. Caecil.*)

(769) *Martyr. Rom.*, 14 Kalend. Febr.

(770) ANAST. *Vita Pap. Leonis III.* — « Corona est circulus orbis, arcus super coronam curvatur, eo quod oceanus mundum dividere narratur. » Telle est l'explication qu'en donne DUCANGE, verbo *Corona*.

donnent ce nom à une espèce de coiffure dont les évêques se servaient dans les premiers siècles (771). On se sert aussi de ce mot pour désigner le *cercle* ou *nimbe* qui entoure la tête de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints, dans les images sacrées. (*Voir* NIMBUS.)

CORRUPTION PROFONDE DE LA SOCIÉTÉ. — *Voy.* RÉVÉLATION ÉVANGÉLIQUE.

COSTUMES CHRÉTIENS PRIMITIFS. — C'est aux peintures des catacombes qu'il faut demander les notions les plus justes sur les costumes chrétiens primitifs, et sur la forme, la couleur et la nature des premiers ornements sacerdotaux. Car l'effet du vêtement et de la draperie ne peut jamais se distinguer complétement de l'effet des couleurs, il s'en suit que la peinture est l'art qui les exprime le mieux; aussi voyons-nous la statuaire et le paganisme affectionner le nu, tandis que la peinture, au contraire, plus d'accord avec les mœurs chrétiennes, préfère la draperie. Il est clair que dans la vie extérieure et commune les premiers Chrétiens avaient le même costume que les païens ou les Juifs, selon qu'ils vivaient parmi les gentils ou à Jérusalem. Mais quand ils célébraient leurs mystères, ne portaient-ils pas quelques ornements distinctifs? Tous les témoignages nous poussent à le croire, sans qu'aucun d'eux cependant nous éclaire sur la nature de ce costume, restée jusqu'ici un problème historique non résolu. On pense en général que les apôtres en officiant devaient revêtir le même costume qu'ils avaient vu porter au Sauveur. Et sans doute Jésus-Christ n'était pas vêtu autrement que les docteurs hébreux, qui, d'après la loi de Moïse, devaient porter des tuniques à bordure couleur d'hyacinthe ou violette, et une ceinture probablement ornée de franges pareilles à celles de la robe. Aussi le fragment de cette ceinture de l'Homme-Dieu qu'on prétend montrer à Besançon, dans l'église Saint-Jean, est-il violet, comme celui qui se conserve en Espagne dans l'évêché de Valladolid, à Santa-Maria d'Ariago. Quant à la couleur de la robe de Jésus, il est à croire qu'elle était de laine blanche, suivant l'usage des Orientaux, adopté par les philosophes grecs, et dont saint Clément d'Alexandrie enjoint expressément la pratique à ses néophytes.

Ce n'est qu'après Constantin que les évêques et leurs coadjuteurs portent des robes violettes, et les simples prêtres, pour se distinguer du peuple vêtu de blanc, adoptent le manteau noir. Ce n'est également qu'à l'issue de la primitive Eglise, que cesse pour le sacerdoce chrétien l'usage de se distinguer des Romains à barbe rase par la longue barbe des philosophes d'Orient. A sa place vient la couronne cléricale ou tonsure, qu'avaient déjà portée, mais bien plus large, les prêtres de certaines idoles. Les cheveux courts étant, comme on le voit sur toutes les médailles, le trait distinctif des hommes libres ou citoyens de Rome, le christianisme, pour humilier l'antique orgueil, introduisit parmi les siens la coutume de longues chevelures propres aux esclaves et aux barbares. Les premiers bons pasteurs peints aux catacombes ont des cheveux qui leur flottent sur les épaules. Jésus même sur les sarcophages les a souvent ainsi. Cette distinction, trait de noblesse à l'époque des rois germains et francs, n'avait encore rien d'illustre, et tendait au contraire à dégrader celui qui la portait de la dignité civique. Aussi les hommes, dans les portraits des catacombes, ont-ils quelquefois les cheveux très-courts; mais les enfants les ont toujours longs, pendant que ceux des païens sont comme rasés. Buonarotti (772) en donne pour raison l'usage de suspendre, à mesure qu'elles croissaient, les chevelures devant l'autel des bons démons, ou génies de la famille. Quant à celles des femmes, les ciseaux ne les touchaient jamais: leurs tresses flottantes avec modestie pendant l'adolescence, se relevaient voluptueusement aussitôt que la vierge se sentait femme; et divisées en deux parts au sommet de la tête par une longue aiguille que la romaine porte encore, elles proclamaient audacieusement la nubilité (773). Aussi l'antique voile sur la tête des femmes s'en allait de plus en plus en désuétude; celles qu'on trouve représentées çà et là dans les agapes profanes des catacombes ne sont presque jamais voilées; et leurs cheveux, tressés avec une recherche exagérée, présentent la plus étonnante variété de coiffure. Avec le christianisme les femmes du monde et les femmes consacrées au Seigneur adoptèrent, à ce qu'il paraît, de bonne heure, un costume différent; des médailles et des vases chrétiens nous montrent les premières, lors de leur mariage, la tête découverte, donner la main à leur fiancé devant l'autel; et, de plus en plus sacré, le voile devenir le partage des vierges fiancées à Dieu. Saint Chrysostome écrit que leur costume était une tunique bleue, serrée par une ceinture, un manteau noir qui leur couvrait tout le corps, un voile blanc, une chaussure noire et pointue.

Pour ce qui regarde le costume d'église, il paraît n'avoir subi une organisation définitive que sous le règne de Constantin, époque où le paganisme ayant cessé d'être la religion de l'État, une partie des ornements qu'avaient jusqu'ici profanés les prêtres des idoles, passa aux ministres du vrai Dieu. Depuis lors, l'habit sacerdotal du sacrifice catholique consiste en sept

(771) FIRMICUS, lib. III; Carol. PASCHALIUS, *De corona*, cap. 13, 19; JOANN. DIACONUS, passim.

(772) *Framm. di vetr. ant. crist.*

(773) « Simul se mulieres intellexerunt, vertunt capillum, et acu lasciviore comam sibi inserunt, crinibus a fronte divisis, apertam professæ muheritatem. » (TERTULL., *De velandis virginib.*)

pièces, qui sont : la tunique, l'amictus, l'aube, la ceinture ou cordon, le manipule, l'étole et la casula ou chasuble.

La tunique traînante, *tunica talaris* (774), était simplement la robe de dessous des Romains et des Romaines, devenue peu à peu la soutane actuelle. Les personnes distinguées la portaient d'ordinaire avec une bordure de pourpre dont les lignes se croisaient sur la poitrine. Sainte Félicité, dans les actes de son martyre, est représentée : *distinctam habens tunicam inter duos clavos per dimidium pectus.* Cette robe s'appelait en conséquence *tunica clavata* ou *laticlave*. Pour les adolescents ou les diacres, cette robe pareille à l'ancienne *prétexte*, était ornée de simples petits ronds de couleur rouge, en forme de roses, et appelés *cuniculæ*, et placés d'ordinaire au bas et aux angles de la tunique. Ce vêtement, appelé encore *penula*, à longues manches pour les femmes, mais sans manches pour les hommes, était sous le nom de *colobium*, l'habit avec lequel saint Sylvestre disait la messe au temps de Constantin. Et Innocent III, parlant de l'éphod du grand sacrificateur des Hébreux, le compare au *colobium*, en l'appelant : *Superhumerale de quatuor coloribus auroque contextum, sine manicis ad modum colobii.* L'apôtre saint Barthélemi était de même : *Indutus colobio albo, clavato purpura.... et pallio habente per singulos angulos singulas gemmas* (775). Cette robe laticlave ou à large galon de pourpre, ayant cessé d'être l'habit de paix des Romains, qui venaient de le remplacer par la chlamyde, devint l'habit spécial des prêtres. D'après le concile de Tolède, en 547, il paraîtrait qu'alors la *penula* avait pris le nom de *planeta*.

L'*amictus* ou *humerale* est, comme l'indique son nom, le linge dont le ministre, pour sacrifier, enveloppe son cou et ses épaules. On le nomme aussi *anaboladium* ou *anagolagium* : c'est l'antique éphod des Hébreux, et le voile dont tous les sacrificateurs, grecs et romains, se couvrent la tête et le cou, comme font encore les pères dans quelques ordres monastiques.

L'aube *alba* était la robe blanche des Latins (776), quelquefois ornée de bordures de pourpre qui, selon qu'elles formaient un, deux ou trois rangs, imposaient à la robe le nom de *alba monoloris, diloris, triloris* (777), ou celui de *chrysoalba*, quand elles étaient d'or. Celle des prêtres était plus longue que celle des lévites et des diacres, appelée plus tard *alba undulata*, et actuellement *surplis* (*superpelliœa*).

La ceinture, *cingulum*, *zona* ou *baltheum*, aux franges d'or flottantes, plus tard ornée de diamants, mais qui primitivement ne fut qu'une corde de lin, nouée autour des reins, relevait l'aube ou la tunique, et l'empêchait de descendre trop bas. Ce cordon est, en Asie, un des plus anciens symboles de la religion (*religare*) ou de la puissance sacerdotale de lier et de délier.

Le manipule, *mappula*, *mappa* ou *sudariolum*, espèce de mouchoir qui pendait au côté gauche du prêtre, et qu'il déposait ensuite sur l'autel, servait sans doute primitivement à essuyer les mains pendant les repas des agapes.

L'étole, *stola*, passée de l'usage des patriciens et des soldats romains à l'usage sacerdotal, destinée à couvrir les épaules, se croisait sur le sein, où la rattachait une agrafe, nommée *lacerna*, quelquefois de pierreries, et d'où pendaient deux franges d'or, qui aux diacres et diaconesses des catacombes descendent souvent jusqu'aux pieds. Après Constantin elle est interdite sous le nom d'*orarium* par le concile de Laodicée aux *cantores* et *lectores*, ordre de lévites placé immédiatement après les sous-diacres (778). Le vingt-huitième canon du quatrième concile de Tolède dit : *Si episcopus, orarium, annulum, et baculum ; si presbyter orarium et planetam ; si diaconus orarium et albam habeat.* En effet, partout dans l'Écriture l'étole est l'emblème de la prière exaucée. On voit dans l'Apocalypse les martyrs : *Stantes ante thronum Agni, amicti stolis albis, et palmæ in manibus eorum.* (*Apoc.* VII, 9.) Au moyen âge les dîmes ecclésiastiques s'appelaient les droits de l'étole (*jura stolæ*) (779).

Enfin la *penula*, dite plus tard *casula*, (chasuble), était l'habit de dessus du prêtre officiant ; elle ressemblait d'abord assez à nos chapes de chœur, était semée de croix brodées, enveloppait tout le corps, et s'agrafait sur la poitrine. Isidore fait dériver *casula* de *casa*, et l'appelle : *vestis cucullata, quasi minor casa eo quod totum hominem tegat.* On y voyait des histoires bibliques, brodées ou peintes, entremêlées de monogrammes sacrés et de textes de l'Évangile ; c'était le *pallium*, ancien manteau de solennité des patriciens, tout couvert de desseins historiés et de sentences écrites avec de l'or et des perles, et que les courtisans des Césars avaient substitué à la toge républicaine trop mâle et trop austère, tombée en désuétude dès le règne d'Auguste (780). Avec Constantin le luxe montant, le pallium devint lui-même trop simple ; et les grands seigneurs revêtirent l'ambitieuse dalmatique, jusque-là réservée aux magistrats. Cet habit oriental, à longues et larges manches, tellement chargé d'or qu'il ne fléchissait pas, à en croire les anciens auteurs qui l'appellent *rigens toga, gravis aurotrabea*, passa, par les Grecs, de la Dalmatie à Rome, sous le règne de Commode qui le premier (781) porta la

(774) Binterim, t. IV.
(775) Buonarotti, *Framm. di vetr.*
(776) Binterim, t. IV.
(777) Id., *ib.*
(778) Id., *ib.*
(779) Id., *ib.*
(780) Buonarotti, *Framm. di vet.*
(781) Id., *ib.* et Lampridius.

dalmatique publiquement ; les évêques en l'adoptant la modifièrent, elle fut traversée dans toute sa longueur par deux lignes de pourpre que deux autres croisaient pour dessiner la croix, sur le derrière comme sur le devant de la dalmatique, de sorte qu'elle est appelée *vestimentum in modum crucis* (782). On voit, dans les actes de son martyre (783), saint Cyprien ôter la sienne pour aller au supplice. Les diacres sous le Pape saint Sylvestre l'avaient déjà devant l'autel au lieu du colobium sans manches des sacrifices païens qui laissaient voir les bras nus.

La chape pour les chantres n'est mentionnée que dans les temps barbares, peut-être la confondit-on d'abord avec le *pluviale ecclesiasticum*, manteau d'une étoffe épaisse et imperméable, fait à la ressemblance de la *trabea consularis*, que les magistrats portaient en voyage. Au reste, les habits sacrés de l'Eglise, même ceux des évêques, tous à fond blanc jusqu'au IXe siècle, n'avaient que très-peu de broderies en pourpre ou en or. Le luxe sous ce rapport commença dans Byzance.

Quant à la coiffure, elle manque sur les plus anciens monuments de l'art ; les prêtres y paraissent toujours la tête nue à la manière antique. Le *capitium* ou *beretta*, bonnet carré, est d'origine assez moderne. La *mitre*, cependant, est déjà mentionnée parmi les riches présents que fit Constantin aux évêques des principales villes ; mais on sait que les mages de l'Orient et les pontifes antiques la portaient. L'envoi de ces mitres par le chef de l'Etat aux présidents du nouveau culte fut donc comme le signe par lequel le christianisme était déclaré religion de l'empire. Au reste, le mot *mitra* semble avoir désigné primitivement toute coiffure de cérémonie civile ; celle des femmes s'appelait *mitrella* ; et saint Jérôme nomme *mitrellæ* les béguins des servantes.

Mais si la mitre est absente du front des premiers docteurs, la crosse du moins ne manque pas à leur vieillesse ; on la voit partout aux mains du bon pasteur, emblème des évêques, à qui le Christ a dit par ses apôtres : *Paissez mes brebis, paissez mes agneaux* (*Joan.* XXI, 16) : c'est la houlette sacerdotale transmise depuis les patriarches. Dénaturée par les idolâtres, qui en avaient fait la verge de la magie et des illusions, elle était néanmoins toujours restée bien différente de celle du sceptre, houlette militaire des peuples, crosse de fer droite et menaçante, modelée sur la massue, tandis que l'autre, simple et débonnaire, était en bois recourbé, qu'ornaient d'humbles sculptures. On en voit de très-anciennes dont la tête est d'ivoire, mais ce n'est qu'au sortir de la primitive Eglise qu'elles furent faites en métal précieux avec des diamants enchâssés (784).

Ce n'est également que sous l'époque byzantine qu'on voit l'austère *cathedra*, ou siége épiscopal, se transformer en trône à draperies d'or et de perles avec des rideaux rouges de chaque côté, comme ceux qu'on suspendait devant le tribunal des consuls et des préteurs dans les basiliques romaines. Les mosaïques des Ve et VIe siècles nous montrent les pontifes, non plus dans ces durs siéges de marbre romain, qui représentaient si bien la vie mâle de l'Occident, mais mollement assis sur de longs sophas orientaux, exhaussés de trois, quatre ou sept degrés. La cathedra des catacombes, nullement différente de la chaire des anciens philosophes enseignant la jeunesse, est en marbre ou en simple pierre, sans aucun ornement ; ce n'est que par exception qu'on voit quelquefois ses pieds se terminer en griffes de lion, symbole peut-être de la puissance de la doctrine. On en voit une de ce genre dans le chœur de la basilique de *S. Pietro in Vincoli*, et celle de saint Grégoire le Grand est conservée dans une chapelle de l'église qui porte son nom en face du mont Palatin.

COUVENTS. *Voy.* VIE MONASTIQUE.

CRÉATION PLATONICIENNE. *Voy.* PLATON. § I.

CROIX. — Le plus ancien de tous les symboles est sans contredit la *Croix*. On pourrait même avancer peut-être que c'est le premier qu'aient eu les hommes, puisque les plus antiques statues égyptiennes le tiennent déjà dans leur main, et sous le nom de *clef du Nil*, le présentent comme emblème de la fécondité et du salut, tantôt avec les quatre branches ☥, tantôt avec les ⊤ seulement.

Tertullien (*De oratione*) dit qu'il y a dans toute la nature tendance à former la croix pour adorer ou remercier le Créateur, et que les oiseaux mêmes la font en étendant leurs ailes. Justin le martyr, dans son *Apologétique*, observe que la croix est empreinte sur toute chose ; qu'il n'est aucun ouvrier qui n'en ait la figure sur ses instruments, et que l'homme la dessine sur son propre corps lorsqu'il élève les bras. Minucius Félix, parlant aux princes, s'écrie : « Les poteaux de vos trophées imitent l'instrument de notre salut, et l'armure que vous y suspendez est l'image du Crucifié. Le navire même qui vogue à pleines voiles sur les mers forme et invoque la Croix. » Enfin, saint Jérôme, dans ses *Commentaires* sur saint Marc, ajoute que l'homme ne peut invoquer le ciel, ni nager dans les eaux, sans être porté par la croix, qui est la forme de tout mouvement, de toute vie et la figure même du monde (785).

La lettre grecque et phénicienne *thau*,

(782) BINTERIM, t. IV.

(783) RUINART.

(784) Au temps passé du siècle d'or
Crosse de bois, evesque d'or ;
Maintenant changeant les lois,
Crosse d'or, evesque de bois
(Proverbe huguenot dans DUCANGE

(785) « Ipsa species crucis, quid est nisi forma

forme la croix T, et dans les nombres signifiait 300. Les mystiques d'Alexandrie ont symbolisé sur ce sens au delà de toute borne. Ils remarquaient, par exemple, que quand Gédéon se leva pour aller délivrer le peuple, il marcha avec 300 compagnons d'armes, nombre qui en hébreu s'écrit ainsi par *thau* ; et suivant saint Jérôme, cette lettre, la dernière de l'alphabet des Hébreux, celle du *Consummatum est*, dans la littérature antérieure à Esdras, se traçait aussi comme une croix : d'où vient qu'Ezéchiel s'écrie : *Signa thau super frontes virorum gementium* (*Ezech.* IX, 4) ; et plus loin : *Omnem super quem videritis thau ne occidatis.* Gerres dit dans sa *Mystique* (*Ibid.*, 6) : « La croix est le signe de la catholicité, en le faisant l'homme étend pour ainsi dire le bras vers les quatre parties du monde. En portant la main de haut en bas, il va du ciel en terre, de l'Orient à l'Occident. En outre, cette main posée au front et sur l'estomac, indique les deux existences spirituelle et physique ; elle rappelle la descente du Verbe du sein de son Père dans notre cœur et dans la matière, en même temps que la ligne croisante, qui détermine toute figure visible, touchant les deux épaules, instruments de l'action, se trace au nom du Saint-Esprit, chaleur viviliante de la volonté. »

La croix, dans les catacombes, se figurait de beaucoup de manières. Le plus souvent elle est carrée, à quatre branches ; c'est celle qu'on appelle croix grecque + ; parce que les Grecs du moyen âge l'ont gardée de la primitive Eglise, époque où elle n'était pas plus grecque que romaine. Souvent elle est posée sur l'ancre de la foi ⚓ ou s'enlace dans le monogramme du Christ entre *l'alpha* et *l'omega* la source et la fin de tout ce qui fut, est et sera, dit Prudentius, dans ses hymnes (786). Dans les premières églises, elle se présentait presque toujours entourée d'une couronne de roses et de diamants, emblème de joie et de victoire ; ainsi ornée, elle s'appelait *Crux gemmata*. C'est sans doute à cet éclat matériel, autant qu'à l'éclat moral, que faisaient allusion les hymnes : tel celui qui commence par *O crux splendidior astris*. Aringhi (787), prétend avoir vu la croix, déjà très-alongée, empreinte sur des briques dans les ruines des Thermes de Dioclétien. Obligés de travailler à ces bains, des Chrétiens l'auraient ainsi gravée comme signe de leur passion pour Jésus-Christ. Bartoli (788) a trouvé des croix semblables sur des lampes sépulcrales. Cependant, ce n'est guère qu'au troisième âge, sous l'action réaliste, que la croix s'alonge enfin pour mieux contenir le crucifié. Dans l'Eglise primitive, elle est presque toujours carrée. Sous cette forme, elle orne la tiare du roi chrétien d'Edessa, Abgar, contemporain de l'empereur Sévère ; ce pays qui, selon la légende, aurait reçu le christianisme immédiatement après l'ascension de Jésus-Christ, et qui est réellement un des premiers royaumes convertis, porte sur ses plus anciennes monnaies des croix encore entourées d'étoiles, du soleil, de la lune, et autres signes du culte sabéiste, propre à cette terre classique des mages. Ce signe ne tarda pas à se montrer sur la plupart des monnaies grecques. Quelquefois les Byzantins forment la croix en mariant le poteau avec le cercle. C'est à ce sujet sans doute qu'Ausonius a dit : *Et crucis effigie pala media porrigitur.* On la trouve ainsi formée sur une vieille colonne de marbre apportée du fleuve Cuban au jardin Radziwill, près Lowitz non loin de Varsovie ; la croix y est sculptée ainsi ☧ entre les deux lettres initiales du nom de Jésus. Allegranza, dans ses explications des monuments antiques de Milan (789), offre une forme de croix toute particulière qu'on retrouve sur les monuments étrusques, les monuments celtiques, chez les Scandinaves, pour figurer le marteau du dieu Thor, et jusque sur la poitrine d'une divinité du Japon. D'Agincourt (790) l'a découverte aux catacombes sur l'habit d'un ensevelisseur. Un bas relief remarquable des cryptes vaticanes offre les douze apôtres debout, entourant une croix que surmonte le monogramme du Christ dans une couronne de lauriers, et vers lui les disciples lèvent leurs mains priantes ; gracieuse allusion à la maxime rendue par ce vers de Paulinus de Nola :

Tolle crucem qui vis auferre coronam.

Deux colombes perchées sur les bras de la croix expriment, selon Bottard, la paix donnée au monde par la mort du Sauveur, dont une rotonde dans l'enfoncement est censée désigner le sépulcre.

Plusieurs faits prouvent qu'on portait déjà sous Dioclétien des croix d'or et d'argent, et que les soldats même en avaient à leur cou pour témoigner de leur foi (791). Au reste on ignore de quel genre de culte a joui la croix jusqu'à Constantin, son introduction dans les processions et les fêtes extérieures ne se révèle qu'après le miracle de l'*Hoc signo vinces*, lors de la bataille contre Maxence. Mais on ne peut attribuer les guirlandes de fleurs qui l'entourent d'or-

quadrata mundi ? Oriens de vertice fulgens, arctos dextra tenet, auster in læva consistit, occidens sub plantis formatur. Unde Apostolus dicit : Ut sciamus quæ sit altitudo et latitudo, et longitudo et profundum. Aves quando volant ad æthera formam crucis assumunt ; homo natans per aquas vel orans, forma crucis vehitur. Navis per maria antenna cruci similata suffiatur. Thau littera signum salutis et crucis describitur. » (S. Hier., *Comment.*)

(786) Citons deux de ses vers :

Alpha et cognominatur ipse, finis et clausula
Omnium quæ sunt, fuerunt, quæque futura sunt.

(Prud., *Carm., Patrol.* t. LIX, col. 863.)

(787) Tome II.

(788) Lib. VI, cap. 12.

(789) *Rom. Sub.*, t. II.

(790) Aringhi, *ibid.*, liv. VI, ch. 23.

(791) Tome III des *Origines et antiquit. Christian.*, de Mamachi, page 54 ; amas de preuves que le monogramme du Christ exista, avant Constantin sur les sépulcres chrétiens.

dinaire au triomphe de ce empereur. Longtemps avant lui, les Chrétiens considéraient la croix comme un signe de joie et de victoire, et non pas de douleur. Au plus fort des persécutions, parmi des torrents de sang, ils souriaient à sa vue, et se fixaient de plus en plus dans des idées d'espérance et d'infaillibilité à venir.

Observons encore que les premiers Chrétiens ne se signaient point comme ceux d'aujourd'hui avec toute la main et de manière à embrasser la moitié du corps, mais simplement avec le premier doigt de la main droite; et comme font encore aujourd'hui les Grecs et les Russes, ils traçaient ce signe trois fois de suite au nom des trois personnes divines. Chez les Hébreux et les païens, on bénissait déjà par trois doigts étendus.

Digitis tria thura tribus sub limine ponit.
(Ovid.)

C'est pourquoi la malédiction se répandait avec la main fermée.

Au reste, ce ne fut qu'après Constantin que la croix, jusque-là aux quatre branches égales, s'alonge pour recevoir l'image du Crucifié, inconnue avant le IVe siècle, mais dont on ne peut nullement, comme font les archéologues actuels, rejeter l'origine jusque dans les temps barbares; puisque Lactance ou son contemporain, quelqu'il soit, auteur du poëme *De passione Domini*, dit déjà :

Quisquis ades, mediique subis ad limina templi
Siste gradum, insontemque tuo pro crimine passum
Respice me...
Cernes manus clavis fixas, tractosque lacertos
Atque ingeus lateris vulnus, cernæ imbe fluorem
Sanguineum fossosque pedes artusque cruentos.

Il est vrai que l'agneau mystique du premier âge avait déjà les cinq plaies sur son corps, et que ces vers par conséquent pourraient s'adresser à lui. Mais quant à la croix, elle est incontestablement primitive, malgré que la science glacée de la Prusse veuille prouver aujourd'hui le contraire(792), et regarde comme une superstition déplorable et bien postérieure, ce signe dans lequel seul se glorifiait le philosophe saint Paul, que chaque fidèle portait suspendu à son cou, qu'on voyait sur tous les habits, les chambres, lits, instruments, vases, livres, coupes, et jusque sur les animaux même, dit saint Jean Chrysostome. Saint Cyrille de Jérusalem, instruisant ses catéchumènes, leur apprend *à tracer sur le front la croix*, pour faire fuir et trembler Satan, et il ajoute : « Faites ce signe quand vous mangez et buvez, quand vous vous asseyez, vous levez, vous couchez, en un mot à chacune de vos actions. » On lit également dans saint Augustin (793) : *Si dixerimus catechumeno : Credis in Christum? respondet : Credo; et signat se cruce.* « Comme la circoncision dans la partie secrète du corps humain, était la preuve de l'ancienne alliance, dans la nouvelle c'est la croix sur le front découvert, » ajoute-t-il ailleurs (794).

CROIX SUR LES PAINS. *Voy.* Agapes.

CROSSE. *Voy.* Costumes chrétiens.

CRUCIA, *CROCA*. — Nom donné à la *crosse* qui d'abord n'était qu'une *croix* sur le bâton de laquelle les évêques âgés ou infirmes s'appuyaient pour marcher ou se tenir debout à l'office. Cette croix étant peu commode, fut convertie en bâton à potence, encore en usage dans les couvents maronites, suivant les derniers voyageurs. On voit la crosse citée pour la première fois dans la vie de saint Césaire d'Arles, qui vivait au IVe siècle, mais ce n'était encore qu'un bâton courbé, comme le *lituus* des anciens, *baculus pastoralis*, dit l'historien. Ce bâton est devenu un ornement très-compliqué. On en conserve de très-précieux dans le cabinet des curieux (795).

CRUCIFIX. — La croix ne se trouve jamais, ou presque jamais, ni sur les inscriptions, ni dans aucun monument de la plus haute antiquité. J'entends la croix ordinaire, et non point la croix de Saint-André. A plus forte raison ne rencontre-t-on jamais le crucifix. Pourquoi l'absence de ces signes vénérables?

Nous savons par saint Paul lui-même que la croix était un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils. La peindre ou la sculpter dans les cryptes des catacombes où se réunissaient avec les néophytes les catéchumènes et même des païens et des Juifs désireux de connaître la religion, eût été un manque de prudence. La vue de ce signe aurait scandalisé les Juifs, excité les railleries et le mépris des gentils, déconcerté des esprits encore imbus de préjugés, et produit sur ces âmes novices l'effet d'un aliment trop nourrissant sur un estomac débile ou malade. C'est donc par égard pour leur faiblesse qu'on ne représentait ni le crucifix ni même la croix dans son austère nudité (796). Toutefois ces signes étaient nécessaires au cœur et à l'esprit des Chrétiens. Pour concilier toutes les difficultés, on se gardait de peindre ou de sculpter le crucifix, et on déguisait la croix et le mystère qu'elle rappelle en les enveloppant de figures et d'emblèmes.

Ainsi, chez les anciens la croix affectait quatre formes différentes, ou plutôt il y avait quatre genres de croix : la croix simple, *crux simplex*, qui consistait en un simple poteau sur lequel on fixait les malfaiteurs

792) Augusti, *Christ. arch.*, pag. 169.
795) *Tractat. in Joan.* II.
(794) Fragm. 27, tome X.
(795) Celle qui existait dans le cabinet de M. Vialart-Saint-Morys, date du IVe ou Ve siècle; ses ornements sont dans le style de l'école byzantine. Willemin, *Monuments français inédits*, en a publié aussi une très-curieuse, trouvée dans le tombeau d'un archevêque de Sens, enterré dans la cathédrale. Cette crosse date de 955.
(796) Bosio, *Roma subt.*, lib. V, c. 10.—Tertull., *Contr. Judæos*, c. 10; *Adv. Marcion.*, lib. III, c. 18.

avec des clous ou avec des cordes ; la croix composée, *crux composita*, qui se divisait en trois espèces : la première était la croix appelée *crux decussa*, consistant en deux pièces de bois unies par le milieu, représentant le X des Grecs ou l'X des Latins, nous l'appelons croix de Saint-André, en mémoire de l'apôtre qui y fut attaché; la seconde nommée *crux commissa*, avait la forme du T majuscule des Grecs ou du T des Latins; la troisième, appelée *crux immissa*, laissait passer la tige au-dessus des croisillons : c'est notre croix ordinaire (797).

Sous ces deux dernières formes la croix ne se rencontre pas dans les peintures de la plus haute antiquité, sans doute parce qu'il était difficile de la déguiser. Il en est autrement de la croix de Saint-André. Un emblème ingénieux la cachait facilement aux yeux inexpérimentés et la faisait passer simplement pour l'initiale du nom adorable de Notre-Seigneur. En effet, dans les monuments primitifs rien n'est plus fréquent que le monogramme du Christ qui avait le double avantage de donner sans le trahir le nom de la grande victime, et de représenter sans offusquer l'instrument de son supplice. Plus tard, lorsqu'on représenta la croix dans les peintures chrétiennes, on eut soin de la couvrir de perles et de l'environner des roses. C'est la croix perlée, *crux gemmata*, si commune dans les monuments du IVe siècle, et cela, dit le savant Bottari, parce que l'horreur qu'inspirait ce bois, jadis infâme et ignominieux, subsistait encore en partie dans l'âme des convertis (798).

Quant au crucifix, les raisons données plus haut font comprendre qu'on devait s'abstenir absolument de l'exposer aux regards des assemblées primitives, composées quelquefois de catéchumènes, de Juifs, de païens et toujours de néophytes; aussi, de savoir s'il en existe un seul antérieur à Constantin, c'est une question fort controversée parmi les archéologues. Les princes de la science ne font pas difficulté de soutenir la négative (799).

CRUX ANAGLYPHA CORONATA, etc.— Croix de différentes matières, mais ornées de bas-reliefs ciselés ou sculptés avec plus ou moins d'art (800).

CRYPTES ou GROTTES. *Voy.* CUBICULA.

CUBICULA. — A mesure qu'on s'enfonce dans les catacombes, on trouve des excavations de grandeurs différentes, pratiquées dans le flanc des galeries, chambres, *cubicula;* grottes ou cryptes, *cryptæ;* places, *areæ*, tels sont les noms divers de ces lieux, doublement remarquables par leur forme et par leur destination. Parlons des *cubicula*, si nombreux dans les catacombes de Saint-Callixte, de Prétextat, de Sainte-Agnès, et des Saints-Marcellin et Pierre sur la voie Labicane.

Représentons-nous une ouverture en guise de porte pratiquée dans la paroi d'une galerie; franchissons cette porte quelquefois avec un seuil, le plus souvent au niveau du sol, nous arrivons dans une petite chambre de quelques pieds de longueur, de largeur et de hauteur. Ordinairement cette chambre représente dans son ensemble le sanctuaire en rond-point d'une petite chapelle. Cependant la forme absidale n'est point invariable : on trouve des *cubicula* circulaires, demi-circulaires, carrés, triangulaires, pentagones, hexagones et octogones. En examinant la nature du terrain, on peut bien admettre que cette variété tient souvent à l'irrégularité des couches de tuf lithoïde ou granulaire; mais elle n'en prouve pas moins, contre quelques-uns de nos archéologues, que la forme absidale n'était nullement de rigueur et que les basiliques païennes ne furent point le modèle obligé de nos églises primitives.

Le fond est occupé par une tombe de martyrs, exhaussée de quelques pieds, et placée dans une niche. La partie supérieure de la tombe forme une table sur laquelle on peut sans difficulté célébrer les saints mystères. Dans les parois latérales du *cubiculum* sont placés horizontalement deux ou trois *loculi*, comme dans les galeries. Le rond-point du *cubiculum*, qu'on appelle *tholus*, est souvent orné de peintures. Donnons à toutes ces parties la teinte noirâtre de la pierre ou du tuf exposés à l'air depuis des siècles, appliquons cette couleur à tous les objets dont il vient d'être parlé, et nous aurons en même temps la forme et la physionomie du *cubiculum*.

Les vastes catacombes nommées ci-dessus, et dont il est fait une mention si fréquente dans les *Actes des martyrs*, ont un plus grand nombre de *cubicula* que les autres. La raison est qu'elles furent plus fréquentées et plus longtemps habitées aux époques des persécutions (801).

Quelquefois le *cubiculum* communique avec la surface du sol par une ouverture de moyenne largeur. On lui donne alors le nom de *cubiculum clarum*, chambre éclairée. S'il n'a point d'ouverture supérieure, c'est un *cubiculum* ordinaire; *cubiculum vulgare*. Comme leur nom l'indique, ces ouvertures, *luminaria*, étaient destinées à donner de l'air et un peu de lumière. On

(797) *Voy.* GRETSER, *De cruce*, lib. I, c. 1.— LIPSIUS, *De cruce*, lib. I, c. 6, 7, 8, 9.— SANDINI, *Hist. famil. sacr.*, p. 256.

(798) SANDINI, *Hist. fam. sacr.*, p. 175.

(799) .... « E questo, perchè non per an eo era dissipato dalla mente degli uomini, quantunque convertiti alla fede, l'orrore, che avevano a quel legno già infame e ignominioso. » *Sculture e pittur.*, etc., t. III, p. 175.)

(800) Une des plus remarquables de ce genre est celle dont il est parlé dans la vie du Pape saint Silvestre, et sur laquelle Bélisaire, qui lui en fit don, avait fait représenter ses victoires. « Crux aurea cum gemmis e spoliis Vandalorum, a Balisario donata et in qua scripsit victorias suas. » (*Thesaurus diptycorum* de GORI, *Monumenta eburnea*, t. III, p. 18 et 152.)

(801) BOLDETTI, p. 15.

pense aussi qu'elles servaient à descendre des vivres, peut-être même les corps des martyrs, lorsque la crainte d'être découvert ne permettait pas de recourir aux entrées ordinaires. Telle est, ce semble, la première raison pour laquelle ces ouvertures sont obliques et non point verticales comme nos cheminées (802). Empêcher la pluie, les pierres, la terre et les autres objets de tomber d'aplomb dans le *cubiculum* au risque de l'endommager ou de blesser les fidèles, telle est la seconde. Dans le but de prévenir ce dernier inconvénient et de pourvoir à leur solidité, les luminaires n'ont guère qu'un mètre carré. S'ils traversent des couches de tuf granulaire ou lithoïde ils sont sans revêtement; quand ils rencontrent des filons de pouzzolane ou de terre végétale, les parois sont soutenues par une maçonnerie en pierre ou en brique. L'ouverture supérieure n'est pas au ras de terre; mais elle est entourée d'un petit mur qui, l'exhaussant d'un pied environ, empêche l'eau de s'y précipiter et d'y entraîner avec elle la terre et les pierres qui dégraderaient bientôt le luminaire (803).

Les ouvertures que nous venons de décrire sont contemporaines des catacombes. On en voit encore, notamment dans le cimetière des Saints-Marcellin et Pierre, qui sont décorées à la base de peintures primitives. Le même cimetière représente une crypte où l'on a trouvé cette inscription :

CVMPARAVI SATVRNINVS A
SVSTO LOCVM VISOMVM AVRI SOLID
OS DVO IN LVMINARE MAIORE QVE
POSITA EST IBI QVE FVIT CVM MARITO AN XL.

« Moi, Saturnius, ai acheté de Sixte une place à deux tombes, pour deux écus d'or, sous le grand luminaire, où a été déposée celle qui fut avec son mari quarante ans. »

Cette inscription non-seulement indique l'existence des luminaires dans les catacombes, elle apprend encore que la même crypte en avait plusieurs. La nécessité de renouveler l'air dans ces lieux de réunion plus nombreuse, explique ce fait d'ailleurs assez rare. Les *Actes des martyrs* ne sont pas moins formels. Nous voyons, sous Dioclétien, sainte Candide et sainte Pauline, précipitées vivantes dans les catacombes de la voie Aurélienne par le luminaire de la crypte (804).

Enfin, j'aime à citer, comme témoignage du même fait, les paroles si connues de saint Jérôme. On est heureux de les relire dans les profondeurs des catacombes, et de retrouver tels qu'il a décrits les lieux qu'on parcourt quinze siècles après son passage : «Quand j'étais à Rome, encore enfant et occupé de mes études littéraires, j'avais contracté avec d'autres jeunes gens de mon âge, livrés aux mêmes travaux que moi, l'habitude de visiter tous les dimanches les tombeaux des apôtres et des martyrs, et de parcourir assidûment les cryptes creusés dans les profondeurs de la terre, qui offrent de chaque côté d'innombrables sentiers qui se croisent en tous sens, des milliers de corps ensevelis à toutes les hauteurs, et où il règne partout une obscurité si profonde, qu'on serait tenté d'y trouver l'accomplissement de cette parole du Prophète : *Vivants ils sont descendus dans l'enfer.* Ce n'est que bien rarement qu'un peu de jour, pénétrant par les ouvertures laissées à la surface du sol, adoucit l'horreur de ces ténèbres à mesure qu'on s'y enfonce en marchant pas à pas et en rampant sur la terre; on se rappelle volontairement ces paroles de Virgile : *Partout l'obscurité profonde et le silence même épouvantent l'imagination* (805).»

Maintenant que nous connaissons la forme des *cubicula*, il reste à dire un mot de leur origine et du respect dont ils furent environnés. Sous le rapport de l'étendue, les *cubicula* peuvent se diviser en trois classes, les petits, les moyens et les grands. Afin de ne pas les confondre, nous laissons aux premiers le nom général de *cubicula;* les seconds s'appellent *cryptes* ou *grottes;* les troisièmes *chapelles* ou *églises.* Les premiers doivent leur origine à la piété des familles ou des particuliers. De là, ces inscriptions si fréquentes : *Cubiculum Domitiani, Cubiculum Gaudenti, Cubiculum Aureliæ, Cubiculum Germulani : Cubiculum* de Domitien, de Gaudence, d'Aurelia, de Germulanus. On les trouve plus fréquemment à la fin du IIIe et dans le cours du IVe siècle, qu'aux époques antérieures. De là encore ces inscriptions gravées sur de simples *loculi*

DAFNEN VIDVA Q. CVN VIX.....
ACLESIA NIHIL GRAVAVIT A .....

« Dafnis, veuve qui, pendant sa vie, ne fut en rien à charge à l'Église. »

REGINE VENEMERENTI FILIA SVA FECIT
VENE REGINE MATRI VIDVE QVE SE
DIT VIDVA ANNOS LX. ET ECLESIA
NVNQVA GRAVAVIT VMBYRA QVE
VIXIT ANNOS LXXX. MESIS V.
DIES XXVI.

(802) Il faut en excepter les luminaires des catacombes de Sainte-Hélène, qui sont postérieurs aux persécutions.

(803) Marchi, p. 168.

(804) « Sanctam vero Candidam atque virginem Paulinam per præcipitium, id est per *luminare criptæ*, jactantes, lapidibus obruerunt. » (*Cod. ms. Petr. et S. Cecil.*)

(805) « Dum essem Romæ puer, et liberalibus studiis eruditer, solebam cum cæteris ejusdem ætatis et propositi, diebus Dominicis sepulcra apostolorum et martyrum circuire, crebroque cryptas ingredi, quæ in terrarum profunda defossæ ex utraque parte ingredientium per parietes habent corpora sepultorum, et ita obscura sunt omnia, ut prope modum propheticum illud compleatur : *Descendunt in infernum viventes* (*Num.* XVI, 30); et raro desuper lumen admissum horrorem temperet tenebrarum, ut non tam fenestram, quam foramen demissi luminis putes. Rursumque pedetentim procedimur, et cæca nocte circumdatis illud virgilianum occurrit :

Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent. »
(*Eneid.*, II, 754.)

Voy. aussi Prudence, *Peristeph.*, hymn. 11.

« A Reine bien méritante, sa fille a fait cette tombe, à la bonne Reine, sa mère, veuve, qui demeura veuve soixante ans, et et qui ne fut jamais à charge à l'Église, mariée une seule fois, qui vécut quatre-vingts ans, cinq mois, vingt-six jours. »

Ainsi, le désir ardent de reposer auprès d'un martyr ou de dormir le sommeil du juste à côté de leurs amis et de leurs proches, engagea les fidèles à s'imposer de généreux sacrifices pour obtenir un lieu particulier au milieu du dortoir commun à tous leurs frères dans la foi. Les chambres sépulcrales furent ornées avec plus ou moins de richesse, suivant la fortune de ces pieux chrétiens

C'est un trait de Providence que les inscriptions soient venues révéler l'origine de ces *cubicula*, dont le nombre est tel que le Père Marchi (806) en a compté plus de soixante dans la huitième partie des catacombes de Sainte-Agnès. A la vue de ces monuments plus ou moins dispendieux, et trop exigus pour servir aux assemblées des fidèles, quelque moderne Judas n'aurait pas manqué de blâmer l'Église, cette sainte épouse du Sauveur, sous prétexte qu'elle avait, comme Madeleine, perdu en ornements inutiles un argent beaucoup mieux employé au soulagement des pauvres. Certes, l'Église aurait pu le faire, et sa justification se fut trouvée dans l'éloge adressé par le Fils de Dieu à la sœur de Lazare; mais elle était trop sage et trop prévoyante pour l'entreprendre. Dans ces temps de douleur et de pauvreté, elle devait pourvoir à la nourriture d'un grand nombre de ses enfants dépouillés de leurs biens ou retenus dans les mines et les prisons; elle devait, en outre, préparer dans les catacombes des lieux pour de grandes et petites assemblées, mais rien ne l'obligeait à faire creuser, à grands frais, de nombreux *cubicula*, dans le but unique de procurer à certains défunts une tombe plus distinguée.

Quoiqu'il en soit, les *cubicula* de la première espèce sont presque tous semblables pour les dimensions; mais ils diffèrent sous plusieurs rapports. Les uns ont des monuments arqués, les autres n'en ont pas; dans les uns, ces monuments sont des autels, ce qu'ils ne sont pas dans les autres; enfin les uns sont ornés de peintures, dont les autres sont privés.

Il est temps de sortir des *cubicula*. Toutefois, nous ne les quitterons pas sans rappeler la foi vive des simples fidèles et de l'Église elle-même, dont ces vénérables édifices, quelque soit leur nom, *cubiculum*, *grotte* ou *crypte*, sont l'immortel témoignage. Sanctuaire d'un ou de plusieurs martyrs, ces chambres, appelées aussi lieux et demeures des martyrs, *loca, sedes martyrum*, étaient, pour les premiers Chrétiens comme le paradis de la terre. S'y consoler pendant la vie, y reposer après la mort, était toute leur ambition. Ce qu'était le tabernacle pour les Hébreux, ces appartements des martyrs l'étaient pour nos pères; ils n'en approchaient qu'avec une vénération profonde. L'Église de Rome porta la sollicitude et le respect jusqu'à établir un ordre particulier de lévites, préposés à leur garde. Du nom de leur charge, ces ministres s'appelèrent gardiens des *cubicula*, ou gardiens des martyrs, *cubicularii, martyrarii*.

Ce poste d'honneur et de confiance était placé si haut dans l'estime du clergé et du peuple, qu'il passait avant la dignité et les fonctions pourtant si relevées, du sous-diaconat primitif. « Si quelqu'un veut s'enrôler dans la milice de l'Église, nous voulons, dit le Pape saint Sylvestre, qu'il soit d'abord portier, ensuite lecteur, enfin exorciste, pendant le temps déterminé par l'évêque; puis, acolyte pendant cinq ans; sous-diacre, cinq ans; gardien des martyrs, cinq ans; prêtre, trois ans; et qu'il arrive, par ces degrés, à l'épiscopat (807). » Non content de maintenir ces sentinelles chargées de veiller à la garde de tous les *cubicula* des martyrs, saint Léon le Grand établit des cubiculaires spéciaux pour les tombes apostoliques, noble emploi qui subsiste encore de nos jours (808).

CUSTODIA LUCERNÆ Esse sub. — Espèce de pénitence usitée dans quelques monastères au moyen âge (809). On en trouve la désignation dans les statuts de l'abbaye Saint-Germain des Prés, sans autres explications; aucun étymologiste n'a pu en découvrir la valeur. Nous le citons comme usage curieux à signaler.

CYCLE DE SAINT HIPPOLYTE. — Monument célèbre des premiers siècles du christianisme. *Voy.* OCTAÉTÉRIDE.

CYCNUS. — Figure de *cygne* pour l'ornement d'un baptistère.

CYPRIEN (SAINT). — Thascius Cœcilius Cyprianus, un des plus beaux ornements de l'Église, comme évêque et comme écrivain, appartenait par sa naissance, à une famille sénatoriale de Carthage, fort riche et fort distinguée (810). Son biographe, le diacre Pontius, ne considérant que la haute renommée à laquelle il parvint plus tard, n'a pas

(806) Page 102.

(807) « Constituit ut si quis desideraret in Ecclesia militare... ut esset prius ostiarius, deinde lector, et postea exorcista per tempora quæ episcopus statuerit; deinde acolytus, annis quinque; custos martyrum, annis quinque; presbyter, annis tribus;..... et sic ad ordinem episcopatus ascenderet. » (ANAST., *in Sylv.*)

(808) « Hoc etiam constituit, et addidit supra sepulcra apostolorum ex clero romano custodes, qui dicuntur cubicularii. » (Id., *in S. Leon*; BOLDETTI, p. 55.)

(809) *Voy.* les pièces justificatives de l'abbaye Saint Germain des Prés, CXXI.

(810) PRUDENT., *De Caron.*, hymn. 13, ap. Galland., t. VIII, p. 466. — GREGOR. Naz., orat. 18.— AUGUSTIN, sermo 331, c. 7. — Il faut bien le distinguer d'un autre Cyprien d'Antioche avec lequel saint Grégoire de Nazianze le confond. Voy. *Vita Cypr.* in edit. Baluz., Venet. 1728, p. 50.

jugé nécessaire de nous instruire des détails que nous pourrions désirer de connaître sur ses parents et sur les premiers événements de sa vie. Nous apprenons seulement que, doué des talents les plus remarquables, il s'efforça d'acquérir les connaissances scientifiques les plus variées et se livra avec ardeur à l'étude des langues et des littératures grecque et latine. Il choisit pour carrière le professorat, et occupa pendant quelque temps, avec éclat, une chaire de rhétorique à Carthage (811). Il augmenta par ce moyen sa fortune patrimoniale, déjà considérable, commença dès lors à étaler un grand luxe, et se livra à toutes les jouissances de la vie. Sa jeunesse, il nous l'apprend lui-même, ne fut pas exempte de blâme (812). Mais la miséricorde divine l'arrêta au milieu de cette carrière. Dans sa maison vivait un vénérable prêtre, nommé Cæcilius. Celui-ci sut gagner l'amitié de Cyprien, lui expliqua la doctrine chrétienne et l'engagea à lire l'Ecriture sainte (813). Mais il lui fallut encore combattre pendant quelque temps, avant de pouvoir surmonter complétement la résistance intérieure, et avant que la grâce divine prît entièrement possession de son cœur. Il n'était encore que catéchumène que déjà il tendait à l'idéal de la perfection chrétienne. Il vendit ses biens pour en distribuer la valeur aux pauvres, se livra à des exercices ascétiques et s'engagea par serment à conserver une perpétuelle chasteté (814). Il reçut le baptême vers l'an 245 ou 246. Voici le tableau qu'il présente lui-même de l'état de son âme avant et après sa conversion. « Sachez ce que l'on éprouve avant qu'on l'apprenne; ce que l'on ne recueille pas sur la longue route de la connaissance, mais ce que l'on puise sur le chemin plus court de la grâce qui mûrit. Quand je gémissais dans une nuit profonde et que sur la mer orageuse du monde je cherchais en vain à m'orienter, incertain du but de ma vie, et loin de toute vérité et de toute lumière, alors, dans les habitudes que j'avais contractées, je trouvais très-dur et très-pénible ce que la clémence divine m'ordonnait pour mon salut ; il fallait se régénérer, être animé d'une nouvelle vie dans le bain salutaire, déposer l'ancienne, et tout en conservant son corps, transformer l'esprit et le cœur de l'homme. Comment, me disais-je, un tel changement est-il possible ? Comment peut-on, d'un seul coup, se dépouiller de tout ce que l'on a reçu en naissant, de ce qui s'est roidi par l'inaction de la matière : de ce qui s'y est joint depuis et que l'âge a rendu inhérent à nous-mêmes. Ces pensées m'occupaient souvent. Car je me sentais enlacé dans une foule d'erreurs, suite de celles de ma jeunesse, et dont il me paraissait impossible de me dégager ; aussi voulais-je m'abandonner aux vices qui s'étaient attachés à moi ; n'ayant aucune espérance de jamais me corriger, je vivais tranquillement avec eux comme s'ils avaient pris chez moi droit de bourgeoisie. Mais, lorsque par la vertu de l'eau de la régénération, la souillure de ma vie précédente eut été effacée, voilà qu'aussitôt une lumière pure et brillante se répandit d'en haut dans mon cœur, délivré du péché ; dès que j'eus reçu l'Esprit d'en haut et que je fus devenu un homme nouveau par la régénération, une force merveilleuse vint au secours de mon esprit chancelant ; des connaissances s'ouvrirent, qui jusqu'alors avaient été fermées pour moi ; les ténèbres s'éclaircirent, et j'acquis assez de force pour faire ce qui auparavant me paraissait difficile ; ce que j'avais cru impossible devint exécutable ; je découvris que ce qui, né dans la chair, vivait au service du péché, était terrestre, tandis que ce que le Saint-Esprit animait était devenu divin (815). »

Peu de temps après la conversion de saint Cyprien, on le pria d'accepter la dignité sacerdotale : ses hautes vertus justifiaient le choix et la confiance du peuple. Un peu plus tard, l'évêque Donatus, de Carthage, étant mort, on voulut nommer Cyprien à sa place. Les constitutions apostoliques défendaient à la vérité l'ordination d'un néophyte ; mais Cyprien était un homme extraordinaire en toute chose, une exception semblait juste à son égard. Il ne fut cependant pas de cet avis. Son humilité fuyait une pareille distinction ; il se retira et se tint caché. Le peuple découvrit néanmoins sa retraite, il investit la maison, en occupa toutes les issues et l'accabla de prières jusqu'à ce qu'il se rendit. Ce choix ne satisfaisait pourtant pas tout le monde. Plusieurs vieux prêtres, tels que Fortunatus, Donatus, etc., aspiraient après la dignité d'évêque. Cyprien fit tout ce qu'il put pour les calmer et leur accorda sa confiance, afin de les protéger contre la répugnance que le peuple témoignait pour eux. Mais sa bonté ne lui réussit pas ; ils ne se tinrent tranquilles que jusqu'au moment où ils trouvèrent une occasion favorable pour faire éclater leur vengeance (816).

Depuis sa conversion et son entrée dans le clergé, Cyprien se livrait avec le plus grand zèle à l'étude de l'Ecriture sainte, et afin de bien se pénétrer de l'esprit de l'Eglise, il lisait aussi tout ce que la littérature chrétienne avait produit jusqu'à son temps. De là son enthousiasme pour l'Eglise, le zèle qu'il montrait pour sa dignité et ses intérêts, son coup d'œil pratique et sa conduite mesurée

(811) Pontius *Vit. Cyprian.*, c. 4. — Hieron., *Catal.*, c. 67. — « Cyprianus Afer primum gloriose rhetoricam docuit. » Lactant., *Inst.*, v, 1.

(812) Cyprian., *ad Donat.*, c. 3. — Augustin, loc. cit.

(813) Pontius, *ibid.*, c. 9. — Ce fut par reconnaissance qu'après son baptême Cyprien prit le nom de son maître Cæcilius. (Hieron.)

(814) Pont., *ibid.*, c. 4.

(815) *Ad Donat.*, ep. 1, edit. Baluz., p. 1 seq.

(816) Pont., *ibid.*, c. 5, ep. 11.

Ce n'est pas trop dire que de reconnaître en lui l'idéal d'un évêque. Qui pourrait décrire sa piété, son humilité, sa douceur, mais en même temps la vigueur et la sévérité avec laquelle il maintenait les mœurs et la discipline de l'Église ? Son visage étincelait d'un si grand éclat de sainteté, grâce divine, qu'il éblouissait ceux qui le regardaient. Dans ses rapports avec les autres hommes, il mettait à la fois de la gravité et de la gaîté ; on ne trouvait en lui ni une sombre dignité, ni une familiarité inconvenante ; l'une et l'autre se mêlaient si parfaitement en sa conduite que l'on ne pouvait dire ce qu'il méritait le plus, l'amour ou le respect. Bien certainement il avait droit à tous les deux. Son costume répondait à son maintien ; il s'éloignait également d'un faste mondain et d'une malpropreté affectée. Ce ne fut pas au siége épiscopal qu'il dut l'amour qu'il portait aux pauvres ; il l'avait porté avec lui sur ce siége. Connaissant sa haute position dans l'Église, il savait la défendre contre toute espèce d'usurpation ; mais pourtant, afin d'inspirer à tout le monde un intérêt égal pour les intérêts de l'Église, il ne prenait aucune décision sans avoir consulté son clergé et le peuple, ce qui ajoutait plus de force et d'efficacité à ses mesures (817).

Cyprien ne resta guère plus d'un an dans la tranquille possession de sa dignité. Son élévation avait été particulièrement désagréable aux païens ; et lorsqu'en l'an 250, à l'avénement de Décius, la haine pour les Chrétiens reçut un nouvel aliment de celle que l'empereur leur portait, le cirque et l'amphithéâtre de Carthage retentirent des cris de *Cyprien aux lions !* On voulut l'arrêter ; mais comme on ne le trouva pas, on le poursuivit. La volonté de Dieu l'avait décidé à se dérober pour cette fois à ses persécuteurs, et à fuir en lieu de sûreté avec quelques amis particuliers. Mais il conserva toujours ses relations avec son Église. Il en dirigeait les affaires par des lettres qu'il lui faisait parvenir au moyen de plusieurs prêtres et de deux évêques ; mais pendant son absence, ces affaires prirent une tournure de plus en plus affligeante (818).

La persécution de Décius laissa partout après elle les traces les plus tristes d'un sentiment chrétien affaibli par un long repos. Il en fut de même à Carthage. Bien des gens se décidèrent, avec une extrême légèreté, à sacrifier aux idoles, ou bien ils achetèrent des certificats attestant qu'ils avaient satisfait aux ordres de l'empereur. D'un autre côté, ils s'efforçaient de gagner la faveur des martyrs emprisonnés ; ils se faisaient délivrer par eux des billets d'absolution et de communion, et, munis de ces écrits, ils demandaient, sans avoir fait la pénitence due pour leur grand crime, de rentrer dans la communion de l'Église, d'où leur bassesse et leur lâcheté les avaient fait chasser. Cyprien s'opposa de toutes ses forces à de si coupables abus. Mais ses anciens adversaires, c'est-à-dire un certain Félicissimus, un Novatus et quatre autres prêtres profitèrent de ce moment pour former un parti contre leur évêque, en attirant à eux la foule des mécontents. Les troubles qui en furent la suite et qui se terminèrent par l'excommunication des séditieux, retardèrent le retour de Cyprien jusqu'à Pâques de l'année 251. Son premier soin fut alors de s'entendre avec les évêques assemblés en concile, sur les mesures qu'il fallait prendre contre les apostats, ainsi que contre le schisme de Félicissimus et de ses complices. Les réglements pour les pénitents furent fixés avec tous les égards convenables aux circonstances aggravantes ou atténuantes ; une longue et sévère pénitence leur fut imposée. Elle ne devait être abrégée que dans le cas de danger de mort. Tout n'était pas encore purifié quand un nouveau schisme vint s'y joindre à Rome. Le prêtre Novatus s'y était laissé sacrer comme anti-évêque, et il ne négligea rien pour gagner à son parti les évêques d'Afrique et surtout saint Cyprien. Mais celui-ci instruit de la véritable situation de l'affaire, ne se borna pas à prendre hautement le parti de Cornélius, il fit, en outre, tous ses efforts pour y entraîner les Eglises d'Afrique et pour rétablir l'union troublée dans celle de Rome.

Ces troubles n'étaient pas encore apaisés, lorsqu'en 252 l'Église fut assaillie d'un double malheur, la perte et la persécution de Gallus. Ces circonstances engagèrent saint Cyprien à modérer, dans un nouveau concile, les décrets des conciles précédents au sujet des apostats ; il fut décidé que, pour engager ces infortunés à la lutte, tous ceux qui se montreraient vraiment pénitents seraient réintégrés dans l'Église. Il se prépara de son côté à la mort, et ne négligea rien, tant par ses discours que par son exemple, pour inspirer de la résignation à son troupeau, menacé à la fois par deux dangers différents. La peste faisait des ravages effroyables à Carthage. L'épouvante s'était emparée de tous les esprits ; quiconque pouvait fuir s'éloignait de la ville ; on jetait des païens dans la rue les morts avec ceux qui n'étaient encore que mourants. La crainte de la contagion ne permettait ni de soigner les malades, ni de rendre les derniers devoirs aux morts ; les cadavres, gisant çà et là corrompaient l'air et alimentaient le fléau. Alors Cyprien rassembla son troupeau, lui expliqua le commandement de l'Église qui veut que la charité ne s'étende pas seulement sur les personnes qui partagent notre croyance, mais même sur nos persécuteurs. Véritablement nés de Dieu, les Chrétiens doivent, dans cette occasion, se montrer ses vrais enfants. Cette exhortation de leur évêque suffit pour exciter les fidèles aux plus grands sacrifices, à la plus sublime abnégation. Ils se partagèrent sur-le-champ les diverses fonctions de ce grand œuvre du

(817) Pont., *Vit. Cyprian.*, c. 6.

(818) Ep. 55, 69.

charité. Les uns avancèrent de grosses sommes d'argent; les autres se chargèrent du soin des malades; d'autres encore de services divers. Toute crainte de la mort avait cessé parmi eux; ils prodiguaient leur attention également aux fidèles et aux infidèles; une si grande générosité au milieu de la persécution toucha le cœur des païens eux-mêmes. En attendant, saint Cyprien et ses ouailles ne bornèrent pas leur zèle aux limites de leur diocèse. Quelques évêques de Numidie ayant fait dire à Carthage que des brigands avaient enlevé beaucoup de Chrétiens de leurs Eglises, Cyprien fit dans sa communauté une quête qui rapporta cent mille sesterces, qu'il envoya pour racheter les prisonniers (819).

La paix étant rentrée dans l'Eglise avec l'avénement de Valérius, le premier des soins de Cyprien fut de raffermir la discipline ébranlée par les persécutions et les schismes, et de ramener l'ordre dans la vie ecclésiastique. Il tint à cet effet, entre les années 253 et 256 divers conciles et écrivit, quelques petits ouvrages qui traitaient des événements qui venaient d'avoir lieu. Mais pendant qu'il se livrait à ces efforts, les semences de la discorde commencèrent à germer au sein même de l'Eglise catholique, chose d'autant plus lâcheuse que les rapports intimes de Cyprien avec l'Eglise de Rome en furent pendant quelque temps troublés. La controverse au sujet du baptême des hérétiques avait d'abord été soulevée par la pratique de quelques églises d'Orient auxquelles le pape Etienne opposa, avec trop de vivacité peut-être la tradition de celle de Rome. De là elle passa aux Africains, qui n'étaient pas non plus d'accord sur ce point. Cyprien, s'appuyant sur l'usage établi chez lui comme en quelques autres endroits, et sur une interprétation erronée de la doctrine de l'Ecriture sainte, se prononça contre Etienne. Le grand nombre d'évêques qui partageaient ses opinions, l'approbation des Orientaux, sa propre manière de voir à ce sujet, et enfin les raisons assez faibles qu'on lui opposait, tout contribuait à le confirmer dans ses idées. Mais tandis que tout l'avantage paraissait être de son côté, l'intérêt de l'union l'emportait chez lui sur toute considération personnelle. Sa lettre à Etienne ne respire pas seulement un esprit de modération, il ne se contenta pas de quitter l'arène après le troisième concile de Carthage, mais encore craignant qu'il ne se mêlât de la passion dans l'affaire, il écrivit ses ouvrages *De bono patientiæ et de zelo et livore*, dans l'espoir d'apaiser le génie de la discorde et d'étouffer, s'il était possible, le mal dans son berceau (820). En effet, après la mort d'Etienne, la discussion se calma sur un point principal, et l'on ne tarda pas à s'entendre à l'amiable sur les différents accessoires.

Il y avait dix ans que saint Cyprien était un des flambeaux de l'Eglise, quand sa glorieuse carrière trouva un terme plus glorieux encore. Il fut une des premières victimes de l'édit de persécution de Valérius de l'an 257. Le proconsul Aspasius Paternus le fit appeler, et comme il refusait avec fermeté d'obéir aux ordres de l'empereur, il fut exilé à Curubis, ville de la province Zeuzitane. Mais ce bannissement ne fut pas de longue durée. Galérius Maximus, successeur de Paternus, lui ordonna de revenir et d'occuper provisoirement de nouveau ses jardins. La joie du peuple, au retour de son évêque, ne tarda pourtant pas à s'évanouir. Maximus, qui se trouvait à Utique, donna l'ordre d'y faire transférer Cyprien pour y être jugé. Mais celui-ci crut devoir à l'Eglise où il avait vécu, enseigné et agi, le témoignage de son sang, et il se cacha afin de se dérober à cet ordre jusqu'au moment où le proconsul serait de retour à Carthage. Aussitôt qu'il y fut arrivé, Cyprien quitta sa retraite, et fut sur-le-champ arrêté et conduit à Sexti, résidence du proconsul. Tout Carthage fut ému en apprenant cette nouvelle; la population chrétienne accompagna son pasteur jusqu'à sa prison, et veilla pendant la nuit entière près de la maison où il était renfermé. Le lendemain matin, Maximus le fit amener devant son tribunal. L'interrogatoire ne fut pas long, et la sentence fut rendue en ces mots: « Que l'évêque Thascius Cyprianus soit décapité. » Sa réponse, en l'entendant proclamer, fut: *Deo gratias*. Elle fut exécutée sur-le-champ. Une foule innombrable suivit l'évêque au lieu du supplice. Là, Cyprien fit encore une prière; puis il se déshabilla lui-même, se couvrit les yeux, se laissa lier les mains par un prêtre et fit compter vingt-cinq pièces d'or à l'exécuteur. Les fidèles étendirent autour de lui des morceaux de linge pour recevoir le sang du saint martyr. Le bourreau saisit le glaive en tremblant, et le 14 septembre 258, tomba la tête vénérable du premier évêque d'Afrique, qui remporta la palme du martyre (821).

Cyprien fut, comme évêque, un des astres les plus brillants qui aient éclairé l'horizon de l'Eglise catholique. Qui pourrait compter ses mérites, louer dignement ses vertus pastorales? Il faudrait sa piété, son zèle, un cœur comme le sien, qui, renonçant à lui-même, s'était complétement amalgamé avec l'Eglise tout entière, pour pouvoir exprimer les sentiments sublimes dont il était pénétré. Sa renommée enflamma l'enthousiasme des plus illustres Pères de l'Eglise; elle fut célébrée et chantée dans tous les siècles (822). Saint Augustin a été le véritable interprète de l'Eglise, quand il lui a appliqué les surnoms d'*évêque catholique*, de *martyr catholique* (823). Les ouvrages qu'il

(819) Pont., *Vit. Cyprian.*, c. 9, cp. 66.
(820) Augustin., *De baptism.* I, 28; II, 15; III, 6.
(821) Pont., *ibid.*, c. 14-18.
(822) Prudent., *De coronis.*, hymn. 13
(823) Augustin., *De baptism.*, III, 5. « Ego Cy-

nous a laissés prouvent qu'il les avait bien mérités.

Si saint Cyprien fut illustre comme évêque, il ne rendit pas de moins grands services à l'Église comme écrivain. Plein d'attention pour ses besoins et de zèle pour ses intérêts, désirant fonder à tous égards un véritable sentiment chrétien et une entière communauté de vie spirituelle, il donna dans ses écrits, à sa voix et à ses sublimes impressions, une portée plus élevée que ses paroles ou son influence personnelle n'en pouvaient acquérir. De ces dignes efforts naquit pour la littérature ecclésiastique une riche moisson de fleurs suaves et immortelles. Les écrits de saint Cyprien sont autant d'émanations de son génie, plein à la fois de grandeur et de grâce. Pour ne rien dire de leur contenu, celui qui voudrait décrire leur beauté, leur clarté, leurs périodes arrondies, le charme et l'harmonie de l'éloquence de leur auteur, qui tantôt coule comme un ruisseau limpide, tantôt roule ses flots comme un torrent impétueux; celui-là, dis-je devrait être doué lui-même de son admirable fécondité. A cet égard, saint Cyprien est sans contredit l'écrivain le plus étonnant de son siècle, et tout le monde lui rend l'hommage qui lui est dû (824).

De même que chez presque tous les Latins, la tendance de saint Cyprien était éminemment pratique, et plus encore que celle de Tertullien. Ce n'est point à la spéculation et à la dialectique qu'il s'attache; aussi possédons-nous de lui fort peu de chose qui se rapporte à la défense du christianisme contre les Juifs et les païens. Son génie s'était proposé un but différent; il voulait former la vie chrétienne. Il sut y jeter un regard pénétrant et net, l'enchâsser avec tact et prudence dans les formes de la foi, et avec non moins d'adresse ramener cette foi autour de l'Église et la faire pénétrer dans tous ses replis. En traitant de cette partie pratique du christianisme, du développement organique de son principe dans la vie, de celui de la discipline au dedans et au dehors, en grand et en petit, il a déployé une connaissance et une énergie extraordinaires, et a rendu des services plus grands qu'aucun autre avant ou après lui. Aussi ses ouvrages se répandirent-ils dès l'origine, en Orient comme en Occident; ils y furent également appréciés et aimés, et saint Jérôme ne voulut pas même en transcrire la liste, disant que cela n'était pas nécessaire, puisque leur éclat surpassait celui du soleil (825)

La forme des écrits de saint Cyprien indique elle-même les rubriques sous lesquelles il faut les ranger. Ils se divisent en deux genres différents, d'une étendue à peu près égale; ce sont des dissertations au nombre de treize, et des lettres au nombre de quatre-vingt-une.

CYRIAQUES (LES FÊTES). — Les Grecs, qui distinguent dans leurs liturgies deux jours du Seigneur, ont donné le nom de *cyriaques* (du grec κύριος, seigneur) aux dimanches consacrés aux fêtes de Jésus-Christ, telles que Noël, l'Épiphanie, la Transfiguration, etc.; ce mot répond chez les Grecs à ce que nous appelons les fêtes mobiles (826). Les dimanches, proprement dits, sont nommés *despotiques* (827).

D

DEAMBULATORIUM. — Toute espèce de galerie couverte, promenoir, tenant à une église, à un monastère, etc.; ce que nous nommons les cloîtres est dans cette catégorie (828).

DELPHINI. — Figures de *dauphins*, servant à orner un baptistère et à y verser l'eau.

DÉMÉTRIUS. — Évêque d'Alexandrie, accusé d'envie contre Origène.— *Voy.* ORIGÈNE.

DÉMIURGE. *Voy.* GNOSTICISME.

DENYS (SAINT) DE CORINTHE. — Comme Méliton (*voy.* ce mot), dans l'Église orientale, Denys, évêque de Corinthe, brillait à cette même époque dans l'Église grecque, par sa sagesse et la considération qu'on lui portait. Selon Eusèbe, ce fut en 170 qu'il

prianum catholicum episcopum, catholicum martyrem et, quanto magis magnus erat, tanto se in omnibus humiliantem, etc. » (VINCENT. LIRIN., *Commonit.*, c. 6, 30.) — GREGOR. Naz., orat. 18.

(824) « Cujus reverendi episcopi et venerandi martyris Cypriani laudibus nulla lingua sufficeret, nec si se ipse laudaret. » — (AUGUST., serm. 345, *De saint Cypr...*) « Beatus Cyprianus instar fontis purissimi, dulcis incedit et placidus; et cum totus sit in exhortatione virtutum, occupatus persecutionum angustiis, de Scripturis divinis nequaquam disserunt. » — (HIERON., epist. 49, *ad Paul.*) « Erat enim (Cyprianus) ingenio facili, copioso, suavi, et quæ sermonis maxima est virtus, aperto; ut discernere nequeas, utrumve ornatior in eloquendo, an facilior in explicando, an potentior in persuadendo fuerit, etc. » (LACTANT., *Instit.*, v, 1.)

(825) HIERON., cat. 1, c, 67. « Hujus ingenii superfluum est indicem texere, cum sole clariora sint ejus opera. »

(826) *Traité des Fêtes*, t. I, p. ij.

(827) ATLATIUS, *De domin.* n. 2, p. 1405.

(828) Les cloîtres des églises de Sainte-Scholastique, à Rome, de San-Subiaco au monastère de ce nom, de Saint-Jean de Latran, de Saint-Paul hors des murs, sont les constructions les plus anciennes connues dans ce genre. *Histoire de l'Art*, archit. p. XXIV, XXV, XXVI. En France, ceux de Noyon, de Saint-Jean des Vignes à Soissons, de Cluny, à Paris; en Angleterre ceux de Salisbury et Cantorbéry sont des constructions très-curieuses des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

prit le gouvernement de cette Eglise, après la mort de l'évêque (829); et il y déploya un zèle qui ne se borna pas aux limites de son diocèse, mais qui lui fit étendre ses soins et sa surveillance jusqu'aux troupeaux les plus éloignés. Nous savons qu'il a écrit huit lettres auxquelles Eusèbe attache l'épithète de *catholiques;* elles sont adressées à diverses communautés qui lui avaient demandé des conseils (830). Elles sont malheureusement perdues pour nous, à quelques légers fragments près, d'après lesquels toutefois nous sommes en état de juger quels renseignements précieux ils devaient renfermer sur la foi, sur la situation intérieure et sur les usages de l'Eglise de son temps.

La considération dont jouissait cet évêque, même hors de l'Eglise, était si grande, que Denys se plaint de ce que les hérétiques prenaient la peine de falsifier ses lettres, pour donner, par son nom, plus d'autorité à leurs doctrines. Il réunissait tant de qualités et de vertus, qu'il devint le maître et l'exemple des évêques de son temps (831).

DENYS (Saint) L'ARÉOPAGITE. *Voy.* Gaules, § II.

DENYS LE GRAND, D'ALEXANDRIE. — Denys, que ses contemporains surnommèrent déjà le Grand, à cause des services qu'il rendit à l'Eglise, naquit à Alexandrie, en Egypte, et était issu d'une famille fort distinguée (832). Il était païen et rhéteur, mais il renonça, dans l'école d'Origène, à sa religion et à sa profession, se livra à la théologie et succéda à Héraclas comme chef de l'école des catéchistes de sa ville natale (833). De même que son maître, il mit un zèle infatigable à la conversion des hérétiques, et pour mieux les convaincre de la vérité, il étudia leurs écrits et leurs systèmes (834). Il y avait seize ans qu'il remplissait ces fonctions, lorsqu'en 247, après la mort d'Héraclas, le choix du clergé l'appela à la dignité d'évêque, dont il demeura revêtu pendant dix-sept ans au milieu de nombreuses vicissitudes (835). Dès les premiers moments de son épiscopat, les hostilités des païens contre les Chrétiens recommencèrent de plus belle, et furent portées au plus haut point quand l'édit de persécution de Décius donna à leur haine, avec un droit apparent, une impulsion plus forte. Denys attendit son sort avec tranquillité, et ce ne fut qu'après de vives instances qu'il consentit à se mettre en lieu de sûreté. Mais, surpris en route, avec ses compagnons, par des soldats qui parcouraient le pays, ils furent arrêtés et traînés à la petite ville de Taposiris. Sur ces entrefaites des paysans chrétiens, ayant appris par le hasard que leur évêque était prisonnier, accoururent, l'arrachèrent malgré lui des mains des soldats et le conduisirent avec deux prêtres dans un asile écarté. De cette retraite, il continua à diriger son Eglise affligée, soit par l'entremise de diacres et de prêtres qui pénétraient dans la ville au risque de la vie (836).

L'Eglise souffrit beaucoup dans cette persécution; un grand nombre de Chrétiens avaient apostasié, et à tant de maux vint se joindre le schisme des novatiens. Denys montra beaucoup de douceur et de condescendance pour ceux que leur faiblesse avait fait succomber, et cela à la prière des martyrs eux-mêmes (837). Il ne fit pas de même à l'égard de Novatien, dont il détestait également et les menées schismatiques et la conduite à l'égard de ceux qui étaient tombés; Novatien lui ayant donné avis de son élection, il lui écrivit en réponse : « Si tu as réellement été forcé, comme tu le dis, prouve-le en te retirant volontairement. Tu aurais dû tout souffrir plutôt que de déchirer l'Eglise. Il n'est pas moins glorieux de mourir pour ne pas diviser l'Eglise que pour ne pas sacrifier aux idoles. Selon moi, la première mort est même la plus sublime des deux. Car dans le dernier cas on meurt pour l'avantage seul de sa propre âme et dans le premier pour celui de l'Eglise tout entière. » C'est pour cela qu'au concile d'Antioche, en 252, il se montra disposé à tout faire pour rétablir la paix et l'unité (838).

Dans les années suivantes, aussitôt que les tempêtes soulevées pendant le règne de Gallus se furent dissipées, et que l'Eglise respira de nouveau avec quelque liberté, Denys fixa son attention sur une hérésie qui, bien qu'elle ne fût pas nouvelle, ne commençait qu'en ce moment à paraître dangereuse. Dans la province d'Arsinoé, un certain évêque, Népos, avait adopté l'ancienne erreur cérinthienne d'un règne de mille ans de Jésus-Christ sur la terre, et l'avait expliquée, soutenue et répandue dans un écrit spécialement composé dans ce but, et qu'il avait intitulé : *Confutatio Allegoristarum.* Ce livre fit beaucoup de bruit et obtint un grand succès; il occasionna même des divisions, et la chose devenait dangereuse. Denys prit alors la parole; il écrivit à ce sujet deux livres : *De promissionibus*, et fit en personne un voyage à Arsinoé, pour ramener les esprits égarés. Il proposa, dans des sentiments de modération, des conférences avec les amis du chiliasme, il se fit expliquer leurs doctrines et les raisons sur lesquelles ils les fondaient, et il eut la satisfaction que, par suite de ses charitables

(829) Euseb. *Chronic.*, ad ann. M. Aurel., 171, et v.

(830) Euseb., *H. E.*, iv, 23.

(831) Hieron., *Catal.*, c. 27. « Dionysius, Corinthiorum episcopus tantæ eloquentiæ et industriæ fuit, ut non solum suæ civitatis et provinciæ populos, sed et aliarum urbium et provinciarum episcopos epistolis gubernet. »

(832) Euseb., *H. E.*, vii, 11.

(833) Id., *ibid.*, vi, 29. — Hieron., *Catal.*, c. 69.

(834) Euseb., *H. E.*, vii, 7.

(835) Id., *ibid.*, vii, 35.

(836) Id., *ibid.*, vi, 41; vii 11.

(837) Id., *ibid.*, vi, 42.

(838) Id., *ibid.*, vi, 46; vii, 8. — Hieron., *Catal.*, loc. cit.

efforts, tous ces hérétiques, sans aucune exception, abjurèrent leurs erreurs et retournèrent à l'unité de la foi (839).

Il essaya de même d'accommoder le différend qui divisait alors les évêques au sujet de la validité du baptême des hérétiques. Son caractère modéré aurait voulu que chacun cédât un peu de son côté. Il ne se prononça pas en faveur de Cyprien, mais il n'approuva pas non plus la conduite trop roide du Pape Etienne. Il engagea l'évêque Firmilien, et ceux qui pensaient comme lui, à renoncer à leur polémique, et il aurait voulu que Sixte II, successeur d'Etienne, laissât chaque Église suivre à cet égard ses anciens usages (840). Ce conseil était donné dans les meilleures intentions; mais l'importance dogmatique de la question y était altérée. La paix ne pouvait donc être que momentanée.

Pendant cette fermentation intérieure, Sabellius parut dans la Pentapole. Son hérésie exigea à son tour tous les soins et toute la force d'opposition du grand évêque. A la première nouvelle que Denys en reçut, il écrivit à Sixte II, à Rome, et s'efforça, dans plusieurs lettres encycliques, de réunir contre lui les évêques d'Afrique. Il se mit lui-même à leur tête, et écrivit quatre livres pour réfuter le sabellianisme; mais dans cette discussion dogmatique, ses travaux donnèrent lieu à de fausses interprétations (841).

Cependant il fut bientôt forcé de nouveau de sortir de sa sphère d'activité accoutumée. Valérien, qui, dans l'origine, s'était montré favorablement disposé pour les Chrétiens, se laissa prévenir contre eux. Dès le commencement de la nouvelle persécution, en 257, notre Denys en fut frappé (842). Il fut pris, et ayant confessé avec fermeté sa foi, il fut exilé à Kephro, dans les déserts de la Lybie. Là, il jouit de la consolation de vivre au milieu d'une nombreuse communauté chrétienne, une partie de laquelle l'avait suivi de son diocèse, et dont l'autre partie avait été formée, par lui, des païens du lieu. Mais la suite en fut qu'on le transféra dans une région de la Maréotide, plus sauvage, à la vérité, mais plus près d'Alexandrie, et dont la situation rendait par conséquent plus faciles ses rapports avec ses ouailles (843). Il y resta jusqu'en 261, que la chute de Valérien lui permit de retour chez lui. Toutefois il ne fit que changer une peine pour une autre. La capitale était devenue, sous Gallien, le théâtre d'une sanglante guerre civile et de la peste la plus destructive. La contagion faisait les plus terribles ravages et étouffait chez les païens, par l'effroi qu'elle leur causait, toute pitié pour les malades, qui étaient abandonnés, même de leurs plus proches parents. Le magnanime évêque seul ranimait le courage de ses fidèles. Le tableau qu'il nous a transmis de leur grandeur d'âme, de leur intrépidité et de leur charité sans bornes, fait bien connaître toute la puissance qui réside dans le christianisme (844).

Les forces physiques de Denys s'épuisèrent dans de pareils travaux, mais non sa sollicitude pastorale, sa constante activité pour le bien de l'Eglise. Celle-ci ne tarda pas à avoir de nouveau besoin de son témoignage en faveur des doctrines apostoliques. Paul de Samosate, évêque d'Antioche, s'était exprimé, sur la divinité de Jésus-Christ, dans un sens opposé à Sabellius. Les évêques invitèrent Denys à se rendre au concile d'Antioche. Son grand âge ne lui permettait pas d'entreprendre un voyage si pénible, mais il remplaça sa présence par un écrit dogmatique qu'il adressa à l'Eglise de cette ville sur le sujet en question. Ce fut là son dernier ouvrage. Peu de jours après, il termina, l'an 264, sa vie utile et agitée (845).

Son infatigable activité pour les intérêts de l'Eglise catholique; son zèle ardent pour la conversion des païens, pour le bonheur des fidèles, pour la réunion des schismatiques; la fermeté avec laquelle il combattit l'erreur et sa modération à l'égard de ceux qui y étaient tombés; sa charité qui embrassait l'Eglise catholique tout entière; son courage sublime dans les malheurs; sa constance inébranlable dans la foi; enfin, son aimable modestie pendant que la chrétienté contemplait avec admiration sa science et ses vertus, toutes ces qualités lui valurent, de la part de ses contemporains, le titre de *Grand*, et de celle de saint Athanase, l'épithète de *magister Ecclesiæ catholicæ*.

De l'immense trésor d'écrits dont Denys dota l'Eglise, il ne nous est presque rien parvenu, qu'une suite de fragments plus ou moins considérables; tout le reste est entièrement perdu. Ce que nous avons ne se compose guère que de lettres.

DEPOSITIO. — C'est le jour de la mort d'un saint, ou de son inhumation : cette expression, longuement appliquée dans le 70e *sermon de saint Ambroise*, est fréquemment employée dans les inscriptions funèbres et dans les calendriers de l'Eglise Romaine, et les martyrologes (846).

DEPOSITUS, sens de ce mot dans les inscriptions des catacombes. *Voy.* Inscriptions des catacombes.

DIABLE, *origine de ses représentations.* — *Voy.* Symboles.

DIACENESIME. — Nom donné dans les

(839) Ap. Euseb., *H. E.*, VII, 24, 25.
(840) Id., *ibid.*, VII, 5, 7, 9.
(841) Id., *ibid.*, VII, 6, 24.
(842) Id., *ibid.*, VII, 1, 10, 25.
(843) Id., *ibid.*, VII, 11. — C'est aussi ce que Denys dit lui-même dans son ep. adv. Germanum episcopum.
(844) Dionys., ep. *ad Alexandrin.* ap. Euseb. *H. E.*, VII, 22.
(845) Euseb., *H. E.*, VII, 27, 28; VIII, 50. — Hieron, *Catal.*, c. 69.
(846) Gualtellus, *Tabul.* — Gruter, *Inscrip monument. Christ.*

liturgies anciennes au *aimanche* de la *Quasimodo*, du mot grec διανέωσις, qui signifie *renouvellement*, parce qu'en ce jour on renouvelle toutes les cérémonies de la fête de Pâques. L'on trouve ce mot cité dans le *Typicon* de Jean Curopalate (847).

DIACONESSES. *Voy.* Hiérarchie.

DIACONIUM. — Lieu où l'on renfermait les trésors des églises, et qui était nommé ainsi, parce que la garde des reliques et de tout ce qui constituait les richesses pieuses des églises était sous la surveillance spéciale des diacres (848), d'après le décret du concile de Brague, 5e canon, les diacres seuls étaient chargés de porter les reliques en procession, et de les renfermer dans les trésors. — Le *diaconicon* était la sacristie même.

DIACRES. *Voy.* Constitution de l'Eglise et Hiérarchie.

DIACRES CHRYSMATISÉS de la sainte Ampoule. — Nom donné aux rois de France, par Froissard et quelques autres chroniqueurs.

DIAPSALMA. — Cette expression est diversement expliquée par les anciens liturgistes. Isidore de Séville pense que c'est une pose faite à de certains endroits du chant d'un psaume, comme entre des versets ou même entre les parties du même verset, pour distinguer soit des personnages qui interviennent dans le récitatif, soit des sentences qui sont mêlées au texte même. *Quia idea interponitur ut conversio sensuum vel personarum esse noscatur* (849).

DICERION. — C'est le nom d'un cierge (*cereus bisculus*) à deux branches, dont l'évêque se servait dans les premiers siècles pour bénir le peuple, et qu'il tenait fréquemment dans la main (850).

DIES SCRUTINII, le *jour des Scrutins*, où l'on examinait les catéchumènes destinés au baptême. — Il y avait ordinairement sept scrutins, le premier se faisait le lundi ou le mercredi de la troisième semaine de Carême, le second le samedi de la même semaine, les cinq autres le mercredi de la quatrième semaine et les quatre jours suivants dans plusieurs églises.

Quelques églises distribuaient leurs scrutins différemment; mais dans toutes les églises, le *mercredi de la quatrième semaine de Carême* était toujours réservé pour le *grand scrutin*.

DIES VIRIDIUM, le *Jeudi-Saint*, nommé ainsi dans un vieux calendrier allemand du xe siècle, peut-être à cause des fleurs dont on entoure le tombeau de Jésus.

DIGNITÉS ECCLÉSIASTIQUES (Promotion aux).. — *Voy.* Hiérarchie.

DIMENGE CABÉE. — Vieux mots qui, dans la langue de la province de Béarn, signifient le *dimanche de la Quadragésime*.

DIOGNÈTE (Epitre a). — Ce monument de l'esprit chrétien dans la primitive Eglise, a été regardé, pendant fort longtemps, comme l'ouvrage de saint Justin-le-Martyr, avec les œuvres duquel il fut d'abord imprimé en 1592. Tillemont fut le premier qui mit en doute la justesse de cette opinion, et à la suite de profondes recherches, il exposa son sentiment d'après lequel l'écrivain de cette épître avait dû fleurir longtemps avant Justin, et les raisons qu'il en donne sont telles que nous ne pouvons nous empêcher d'adopter son avis. La première est l'assertion de cet écrivain, qui se dit disciple des apôtres (851), ce qui ne paraît pas applicable à Justin. Puis il parle du christianisme comme d'une chose tout à fait récente (852), qui n'avait obtenu que depuis peu de temps l'attention des païens, ce qui ne pouvait pas non plus se dire du temps de Justin, où l'Eglise avait déjà un siècle d'existence. A cela il faut ajouter encore la circonstance que l'auteur, dans le ch. 31, se permet de parler du judaïsme et de ses observances avec un certain mépris, que le prudent Justin est bien loin de mériter dans son entretien avec Tryphon. Nous remarquerons encore que le style de cette épître est beaucoup plus clair, quoique plus fleuri, que celui de Justin; qu'il a aussi plus de vigueur, qu'il est plus insinuant et plus serré, qu'il a plus de feu et de vivacité dans l'expression qu'on n'en trouve dans les ouvrages de ce Père de l'Eglise; quant aux conjectures que l'on a faites sur le véritable auteur de cette épître ou sur ce Diognète, à qui elle est adressée, ni l'histoire, ni l'écrit même ne nous offrent à cet égard des données suffisantes; nous ne croyons donc pas devoir nous en occuper (853).

Il n'est pas facile non plus de fixer l'époque de sa composition. Dans le chap. 3, il est dit au présent : « Ce que les Grecs *offrent* à des idoles mortes et mortelles, les Juifs le *font* à Dieu dans l'opinion que...., etc. » — « Mais ceux qui *pensent* présenter à Dieu des holocaustes; » d'où il paraîtrait que l'auteur regardait le sanctuaire des Juifs et son culte comme encore existant. Mais en comparant d'une manière générale le culte juif avec celui des païens et des Chrétiens, cette manière de s'exprimer était possible et même naturelle. Même après la destruction de Jérusalem, les Juifs étaient loin d'avoir renoncé à toute espérance du rétablissement de leur culte, qu'ils regardaient seulement comme interrompu. A cela il faut ajouter que la question traitée dans

(847) *Sup. Sabbat.* — Allatius, *De Dominicis* en a parlé aussi.

(848) Claude Villette, *Des aff. de l'Egl. cathol.*, 422.

(849) Cap. 19 *De officiis*, n. 50.

(850) Bona, *De rebus liturgic.*, lib. I. cap. 25, p. 208. — Hervet, dans les *Liturgies anciennes*.

(851) *Ad Diognet.*, c. 2.

(852) *Ad Diognet.*, c. 1.

(853) Lumper, *Hist. theol. crit. SS. PP.* t. I, p. 189 seq., pense qu'Apollon (Actes 18, 24 seq.) en était peut-être l'auteur. D'autres croient que Diognète était le favori de Marc-Aurèle. (Capitolin., *Vita Antonini*, c. 4.)

cette lettre, savoir la raison pour laquelle les Chrétiens dédaignaient le culte des Juifs, devait l'être sous un point de vue tout à fait général, et sans égard à l'exercice ou au non exercice *actuel* de ce culte. Il ne faut pas oublier non plus que Diognète reconnaît et suppose une séparation complète entre les Chrétiens et les Juifs, tandis que jusqu'au règne de Néron, cette séparation n'était pas complète même de la part des Chrétiens, ainsi qu'on le voit par les *Actes des apôtres*, chap. 21, 26, 27, et elle n'était pas non plus adoptée ni observée dans l'opinion publique. Enfin la constance des martyrs chrétiens à confesser Jésus-Christ et à détester les dieux, ainsi que leur étonnante intrépidité dans les morts les plus cruelles, avaient déjà excité l'admiration générale et acquis au christianisme de nombreux partisans. Ceci suppose un temps plus long et des cas réitérés de cette espèce, ce qui ne convient point à l'histoire de la persécution de Néron, mais bien à celle de Trajan, alors que les Chrétiens étaient livrés aux bêtes féroces dans les amphithéâtres, sans aucun motif que la confession de leur foi (c. 5-7). Par ces raisons nous croyons que les probabilités placent cet épître à l'époque du règne de Trajan, entre l'an 98 et l'an 117.

La circonstance qui a donné lieu à la composition de cette épître est fort remarquable. Nous y voyons par quelles impressions les païens, dans les premiers temps, étaient principalement gagnés au christianisme. C'était surtout la sainte conduite des Chrétiens qui leur paraissait une énigme inexplicable. C'est pour en obtenir la solution qu'un certain Diognète, que l'écrivain désigne par le titre distingué de κράτιστος, adressa à un disciple des apôtres la question suivante : « Quel est donc le Dieu que les Chrétiens adorent avec tant de confiance, qu'ils en méprisent le monde, bravent la mort et s'aiment si tendrement entre eux ? — Pourquoi ne reconnaissent-ils pas les dieux des Grecs et rejettent-ils les superstitions des Juifs ? — Pourquoi enfin, si le christianisme est la vraie religion, n'a-t-il paru qu'à présent et pas plus tôt ? »

DIPTYCA, les diptyques. — Ces objets sont célèbres dans les anciennes liturgies, et très-recherchés par les curieux des monuments du moyen âge. C'étaient des *tablettes en bois de citronnier ou d'ivoire*, sculptées avec beaucoup d'art, qui servaient à renfermer les noms des morts et des vivants les plus illustres dans chaque église. Ils commencent presque toujours par nommer le Pape et le prince régnant, les évêques, les fondateurs, les martyrs, les magistrats de la ville, etc. *Être rayé des diptyques* était une chose très-grave dans la primitive Eglise et dans le moyen âge ; comme le dit du Cange : *Ex diptycis deleri erat e memoria aboleri et perpetua notari infamia.* Aussi effaçait-on des peintures des Eglises, les figures de ceux qui étaient rayés des diptyques, ainsi qu'il arriva aux sectaires Sergius, Pyrrhus et à d'autres hérétiques, chassés de leurs siéges par décision des conciles. L'appareil de cette cérémonie était très-imposant. On montait sur l'ambon ou jubé, et là, devant tout le peuple, on effaçait le nom de l'évêque, ou de tout autre qui avait encouru l'excommunication ou même une pénitence temporaire. Les princes n'étaient pas à l'abri de cette censure ecclésiastique. Les noms des empereurs Zénon et Anastase furent ainsi rayés, à la suite d'un concile de CP. comme protégeant l'hérésie et les hérésiarques. Les noms de personnages morts étaient effacés quelquefois des diptyques. L'histoire de l'Eglise en offre quelques exemples, mais plus rares. On rétablissait à leur place les noms de ceux qui avaient été retranchés par les schismatiques et les persécuteurs, ou par suite de surprise (854). Comme objets d'art, les diptyques de Bourges, de Nuremberg, ceux d'Amiens, sont des objets très-précieux comme monuments chrétiens. Ces derniers sont peut-être le seul monument national que nous possédions, et qui sont aussi importants, puisqu'il représente le baptême de Clovis, par saint Remy et saint Wast (855).

DISPERSION DES APOTRES. *Voy.* Pentecote.

DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST. *Voy.* Jésus-Christ.

DOCTEURS CHRÉTIENS, *ont-ils été éclectiques.* — *Voy.* Eclectisme Alexandrin.

DOCTRINE CHRÉTIENNE, *son développement.* — *Voy.* Intolérance.

DODECAMERON. — Nom donné dans les liturgies grecques à l'espace de temps compris entre la fête de Noël et celle de l'Epiphanie, parce que ce temps est composé de 12 *jours*, et ils donnent le nom de *dimanches vacants* aux deux dimanches qui se trouvent compris dans ce laps de temps (856). *Voy.* Dominica vacans.

DOMINICA MEDIANA. — C'est l'ancien nom du *dimanche de la Passion.* Fulcium, dans sa *Chronique* l'appelle *mediana octava*, parce que c'est le huitième dimanche en commençant par celui de la Septuagésime.

DOMINICA QUINTA ou *QUINTANE.* — C'est le nom du *premier dimanche de carême*, qui est le cinquième avant la quinzaine de Pâques.

(854) *Voy.* l'*Histoire ecclésiastique* de Béraut-Bercastel, t. III, p. 589 et 591, vers 455.

(855) Cette sculpture doit être ancienne, puisque les évêques n'ont ni mitre, ni crosse, ni pallium, tous objets qui ne furent guère en usage que vers le xe siècle. Les évêques sont chaussés de sandales nommées *caligæ*, que les soldats romains, qui servaient dans l'armée de Clovis, portaient à cette époque, suivant la remarque de Procope. Le portail de l'église est d'architecture byzantine, et le baptistère est devant, ce qui est à remarquer.

(856) *Voy.* le *Micrologue*, cap. 37 et 38. — Mabillon, *Liturgie Gallic.* — Allatius, *De Dominic.* p. 1168.

DOMINICA ROSÆ, ou *DE ROSIS*. — C'est ainsi que l'on nomme encore à Rome le *quatrième dimanche de Carême*, à cause de la bénédiction d'une *rose d'or* (857) faite ce jour-là, et que le Pape donnait ordinairement à une personne de haut rang à Rome, ou envoyait dans les pays étrangers. Ce mot rappelle aussi l'usage où l'on était de jeter des roses au peuple, en mémoire de l'élévation du Pape, ce qui avait lieu dans l'église précitée, où se faisait une station à laquelle le Pape devait officier.

DOMINICA VACANS ou *VACAT*. — C'est le nom qu'on donnait dans l'Église grecque aux *deux dimanches d'entre Noël et l'Epiphanie;* on nomme encore *dominicæ vacantes*, ceux qui suivent les samedis des Quatre-Temps, dans lesquels se font les ordinations, et dont les offices, se faisant autrefois la nuit, ne laissaient pas assez de temps pour faire un office spécial le dimanche matin ; c'est de ce *manque d'office* propre, que ces dimanches se nommaient *vacans*. *Voy.* Dodécaméron.

DOMINICUM. — Nom donné à la Liturgie proprement dite, ou le sacrifice de la messe (858).

DOMINICALE. — Nom du *linge blanc*, dont les femmes chrétiennes couvraient leur main droite, lorsqu'elles recevaient l'Eucharistie, pour l'emporter dans leur maison, surtout au temps des persécutions.

DORMITIO SANCTÆ MARIÆ. — C'est ainsi que l'on nomme dans quelques liturgies la fête de l'*Assomption* le **15** août, c'est-à-dire le *sommeil de la Vierge Marie*.

DROIT DES GENS, DROIT DE CONQUÊTE, DROIT CIVIL. *Voy.* Législation comparée.

E

EAU BENITE. — *Voy.* Bénitiers.

EBIONITES. — *Voy.* Judaïsants.

ECLECTISME ALEXANDRIN. — On a appelé ainsi une espèce de syncrétisme dont le but était de faire concourir toutes les superstitions, tous les systèmes à former un corps de doctrine et de morale capable de faire oublier et de remplacer la religion chrétienne. Cet éclectisme a été surnommé *alexandrin*, soit parce qu'il a été conçu et enseigné dans la capitale de l'Égypte, soit parce qu'il a été le dernier travail des sectes qui, dans cette ville, avaient déjà vomi tant de monstres contre l'Eglise. On lui donne aussi quelquefois le nom de *néo-platonisme*, parce qu'il était surtout basé sur les opinions de Platon; mais alors, il ne faut pas le confondre avec la secte des néo-platoniciens qui, peu de temps avant Jésus-Christ et dans les premiers siècles de l'Eglise, s'efforcèrent de rendre à Platon le sceptre de la philosophie que les stoïciens lui avaient enlevé ; enfin, comme Pythagore n'avait pas moins contribué que Platon à l'édification de cette Babel, on l'appela *néo-pythagorisme*, ou *platonico-pythagorisme*. Sous quelque nom qu'il se présente, ce système n'est ni plus raisonnable, ni moins hostile à la religion chrétienne. Avant de raconter les efforts que firent les éclectiques alexandrins pour assurer son triomphe et le substituer à l'Evangile, nous croyons devoir l'exposer ici aux yeux du lecteur, afin de lui faire connaître le terrain sur lequel vont se trouver en présence une religion auguste descendue du ciel pour le bonheur du genre humain, et un philosophisme orgueilleux qui combat en désespéré, pour conserver son empire sur les esprits, et conjurer la ruine dont il se voit menacé (859).

Les apologistes chrétiens enveloppant dans la même cause la fausse sagesse des philosophes et les ignominieuses superstitions des païens, avaient livré à l'une et aux autres, des attaques victorieuses ; appuyés sur la bonté de leur propre cause, ils avaient d'abord laissé passer sur eux, les sombres nuages de la calomnie et de l'injure, sans s'en émouvoir; ou bien ils les avaient dissipés par l'éclat de leurs vertus; mais faisant ensuite briller la céleste lumière de la religion sur les ténèbres du philosophisme et sur les turpitudes du paganisme, ils les exposèrent à la risée des hommes désabusés ; tantôt ils flétrissaient ou tournaient en ridicule les contradictions, les erreurs, l'impuissance, la présomption, les vices des philosophes ; tantôt ils détronaient les dieux et faisaient rougir les peuples de l'infamie de leur culte; le philosophisme et le paganisme chancelaient sous leurs coups, et déjà menaçaient ruine, lorsque l'école platonicienne prenant leur défense, se présenta pour relever le gant que les docteurs chrétiens

(857) La cérémonie de cette bénédiction se faisait ordinairement dans l'église de Sainte-Croix de Jérusalem, près le palais Sessorio. L'origine de cette bénédiction de la rose d'or remonte au XIe siècle. Le pape Léon IX avait établi en l'an 1050 un tribut qui se levait sur une abbaye de Sainte-Croix en Lorraine, pour fournir aux frais de cette cérémonie.

(858) S. Cyprian, *Epist.*

(859) Ce système, fidèlement extrait des ouvrages sortis de la secte, a été observé et remarqué par divers auteurs, tels que Mosheim, *De Turbat. per recent. platon. Eccles.*—Thomasius, *Orat. de syncret. peripatet.* — Brucker, *Histor. critic. philos. de sect. eclect.*—Leland, *Nouv. Démonstr. évang.*, p. I, c. 6. — Conringius, *Annot. in Hug. Grotii, De verit. relig. christ.* l. II, § 12.—Olearius, *Dissert. de sect. eclect.* — Baltus, *Défense des SS. PP. accus. de platon.*, l. III, c. 5 — Doellinger, *Hist. eccles.*, c. 4.—Houtteville, *La relig. prouv. par les faits*, disc. prélim., p. 157 et suiv.

avaient jeté aux sectes et aux superstitions. Elle se proposa donc le double but de réhabiliter le philosophisme et le paganisme dans l'opinion publique et de rétablir l'un et l'autre sur les ruines du christianisme. M. Matter avec lequel nous aimerions à nous accorder plus souvent, a reconnu et avoué quelquefois le véritable but des éclectiques : « En toutes choses, dit-il, ils voulaient ramener leurs contemporains à la sagesse antique. Ils mettaient cependant les idées les plus modernes à la place des anciennes traditions; ce ne fut plus le sanctuaire qui domina,re fut l'école venant au secours du sanctuaire.... En effet, les nouveaux platoniciens enchaînaient toute leur philosophie aux institutions, aux symboles, aux mythes, au culte et aux mystères dont ils observaient la décadence avec tant de douleur. Le rôle des philosophes se trouva bien changé depuis ces temps où Socrate et Platon étaient considérés comme les ennemis de la religion publique ; ils en étaient devenus les soutiens.... En se chargeant d'un rôle si nouveau, les philosophes se donnèrent une latitude extrême, appelant à leur secours le monde ancien tout entier,et dépouillant jusqu'au christianisme(860-61).»

« Les nouveaux platoniciens, dit ailleurs le même écrivain, *enrichirent* leur enseignement de ceux de tous les sanctuaires de l'Egypte et de l'Asie... Ils offrirent tout ce butin aux sanctuaires de la Grèce, pour mieux les défendre contre l'Eglise chrétienne... (862). »

Le premier soin des éclectiques alexandrins, fut de faire disparaître, des divers systèmes philosophiques, les contradictions dont les Chrétiens se prévalaient avec tant d'avantage : ils les attribuèrent d'abord à l'ignorance des commentateurs et des disciples, qui n'avaient pas pu saisir la pensée de leurs maîtres. Platon et Aristote étaient les deux patriarches les plus vénérés de la philosophie ; et les païens opposaient surtout leur nom et leur autorité aux prédicateurs de l'Evangile ; ceux-ci avaient donc attaqué ces deux fameux philosophes avec plus de vigueur que tous les autres; ils s'étaient attachés à montrer que non-seulement ils ne s'entendaient pas entre eux, mais encore que Platon contredisait Platon, qu'Aristote ne s'accordait pas mieux avec lui-même, et que ces deux fidèles organes de la philosophie, loin d'éclaircir les questions les plus importantes, les avaient au contraire environnées d'incertitude et de ténèbres, à travers lesquelles les hommes n'auraient jamais pu les découvrir. si la religion chrétienne n'était venue dissiper ces nuages. Les éclectiques s'efforcèrent donc de concilier ensemble Aristote et Platon ; et les violences qu'ils firent subir au texte de ces auteurs, prouvèrent trop bien que leurs efforts tendaient non à découvrir, ou à confirmer la vérité, mais à donner un démenti à la religion chrétienne (863). On aurait donc tort de demander à cette école le véritable sens des écrits de Platon, car, loin de s'attacher à pénétrer ses pensées, les éclectiques lui ont prêté leurs propres sentiments, l'ont fait parler à leur gré et selon les intérêts de leur secte; ils ont rendu Platon beaucoup plus sage et plus éclairé qu'il n'avait réellement été, afin de l'opposer avec plus d'assurance et de succès à Jésus-Christ, dont ils voulaient ruiner la religion. Comme les circonstances changeaient souvent leur position, les éclectiques, qui cherchaient dans les écrits de Platon moins le sens de ses paroles, que des moyens d'attaque et de défense, varièrent aussi souvent dans leurs interprétations, parce qu'ils ne consultaient que l'intérêt du moment; l'obscurité ordinaire de leur *divin philosophe* ne favorisait que trop leur mauvaise foi (864).

Les docteurs chrétiens avaient surtout

(860-61) *Histoire univers. de l'Eglise chrét.*, 1re période, c. 6, tom. I, p. 104.

(862) *Histoire du gnosticisme*, sect. 3, c. 7, tom. II, p. 459.

M. Cousin ne s'est pas trompé non plus sur le véritable but de l'éclectisme ; mais il ne l'a pas exposé avec la même franchise : il a même enveloppé son aveu d'expressions si pompeuses et si adoucies, que les amis de la vérité ne peuvent lui en savoir gré : « L'éclectisme alexandrin, dit-il, n'était rien moins qu'une tentative hardie et savante pour terminer la lutte des nombreux systèmes de la philosophie grecque, et faire aboutir ce riche et vaste mouvement *à quelque chose de positif et d'harmonique, qui put passer des écoles dans le monde, servir de forme à la vie, et raffermir la société antique ébranlée*. Ce système était le platonisme enrichi de tous les développements que lui avaient apportés six siècles de gloire et de contradictions, les lumières de plusieurs sciences nouvelles, ou nouvellement agrandies, et toutes les idées des autres écoles que l'on put combiner avec le platonisme, en lui laissant toujours la suprématie. L'esprit général du temps y mela de fortes teintes de mysticité et de superstition. »

La vérité que M. Cousin semble vouloir cacher à ses lecteurs, Duvoisin l'explique clairement en ces termes : « Les progrès de la philosophie et des lumières n'ont eu aucune part à la chute du paganisme ; au contraire, ce sont les philosophes : c'est un Porphyre, un Jamblique, un Libanius], un Julien (tous éclectiques) qui s'en déclarent les défenseurs, lorsqu'il est près de succomber aux attaques du christianisme. » (*Démonst. évang.*, c. 8, § 5.)

(863) L. Holstenius, *De vita et scriptis Porphyrii*, c. 9. — Thomassus, l. 1, p. 557. — B. Pereira, *De commun. rerum, omn. princip. et affect.*, l. IV, c. 10. — Baltus, loc. cit.

« Hoc solemne recentioribus a Plotino usque platonicis, ut mille aliena dogmata philosophi illius (Platonis) doctrinæ sive adtexant, sive substituant, ettamen pro genuino universa venditent platonismo, quasi Plato, si non ita sensit, certe debuerit ita sentire, ut ipsi comminiscuntur. » (Alb. Fabric., *Biblioth. græc.* tom. VIII, p. 516).

(864) « Male, meo quidem judicio, sibi consulunt, qui ex Procli *Introductione* in theologiam platonicam, et ex aliis ejusmodi libris, Platonis de Deo et rebus divinis sensus metiuntur. Quibus quidem libris non id exponitur quod reapse Plato docuit, sed quod cum docuisse volebant homines ventosi et metaphysicis inflati somniis, qui Platonem Christo, Serva-

reproché à la philosophie d'abandonner ou de négliger les grandes questions, de Dieu, des destinées de l'homme, de l'immortalité de l'âme, des devoirs de l'homme envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain, et d'autres semblables, pour se livrer tout entière à des sophismes, à des questions futiles, vaines et ridicules, toutes inutiles aux hommes dans cette vie et pour leur condition future. Jamais, ajoutaient-ils, la philosophie n'a offert aux hommes un seul chef capable de les éclairer sur leurs véritables intérêts, de les diriger dans l'accomplissement de leurs devoirs, de les conduire à leur fin dernière. Il fallait aux humains un docteur, un chef, un modèle, un médiateur célèbre, capable de les instruire, de les conduire, de régler leurs actions, et de satisfaire pour eux à la justice divine.

Les éclectiques tentèrent d'affaiblir la justesse et la gravité de ces reproches, et d'enlever aux Chrétiens le privilége exclusif de marcher à la suite d'un maître infaillible ; ils renoncèrent aux futilités e aux niaiseries qui avaient provoqué l blâme de leurs adversaires, et s'occupèrent enfin, mais pour la profaner, de cette science sublime qui révèle à l'homme, la nature, les perfections de Dieu, la grandeur de ses propres destinées et les moyens de s'en rendre digne et de les atteindre (865). Ils ne négligèrent pas tout à fait les autres parties de la philosophie, mais ils les mirent en dernière ligne, préoccupés et pressés qu'ils étaient d'établir des règles et un système de morale assez raisonnables pour répondre aux reproches des Chrétiens : forcés de rendre hommage à la céleste morale de cette religion dont ils traînaient la ruine, ils lui empruntèrent plusieurs règles de conduite et les vérités les plus brillantes et les plus positives, qu'ils exprimèrent même souvent dans son langage (866); ils célèrent toujours leurs larcins; leur orgueil se résolut à dévorer en secret l'humiliation à laquelle l'avait réduit la nécessité de mendier, pour ainsi dire, des pardons auprès de sa rivale, plutôt que d'avouer franchement la beauté, la supériorité de la religion de Jésus-Christ; mais les docteurs chrétiens surent bien distinguer leurs richesses dans le butin du syncrétisme, et les montrèrent plusieurs fois à leurs adversaires (867). Ceux-ci cachaient leur honte et leur dépit sous la morgue stoïcienne, ou derrière les grands noms d'Aristote et de Platon. Ce dernier avait donné pour but de la philosophie et pour la fin dernière des hommes, l'intuition des idées et la contemplation des êtres spirituels, et surtout de Dieu, le premier et la source de tous; les éclectiques alexandrins s'emparant de l'opinion de ce philosophe, l'opposèrent à l'enseignement de l'Évangile, sur le même sujet; mais ils la commentèrent, et la modifièrent, d'après les nouvelles idées et d'après le système des émanations que le gnosticisme avait mis en vogue. Ils en déduisirent une série infinie d'êtres spirituels, parmi lesquels ils établirent plusieurs catégories. Comme dans leur système, l'âme humaine faisait partie de cette série, ils devaient montrer l'ordre dans lequel celle-ci, dégagée par diverses expiations du poids de toutes les choses caduques et corporelles, pouvait arriver jusqu'à Dieu, son premier principe, le contempler et s'unir intimement à lui. Ils trouvèrent dans la théurgie, le secret et la vertu d'élever les âmes jusqu'à ce degré

tori nostro sanctissimo, semper opponebant novumque disciplinæ genus condere studebant, quod christianæ disciplinæ progressus moraretur. Nullam vero certam normam in Platone interpretando hanc familiam secutam esse, sed unice ingenii sui commentis obtemperasse, vel dissensiones illæ in quibus positi sunt, declarant. Citius enim gryphes equis junxeris, quam concordiam inter Procli, Plotini, Zamblichi, Porphyrii et aliorum, de mente Platonis sententias sanxeris. Nec id mirandum est, quæ voluerunt in Platone universa hos magistros reperisse. Nam, ut taceam, nihil difficile et arduum hominibus esse qui ingenio, quo valent, abutuntur, tanta est Platonis obscuritas et inconstantia, ut incredibile dictu sit. » (Mosheim, *Annot. in Cudw.* tom. I. p. 352.)

(865) Jamblicus, *Vit. Pythag.*, c. 12 sub. fin.; *De myster. Ægypt.*, sect. x, c. 8, p. 179.— Hierocles, passim in *Comment. in aurea carm. Pythag.*— Simplicius, *Commentar. in Epitecti Enchirid.*, et presque tous les écrivains de cette secte.

(866) « Lorsque les nouveaux platoniciens ont élevé leur système contre *celui* des Chrétiens, ils en ont adopté les vérités les plus brillantes et les plus positives, en les déduisant des mythes les plus antiques de la Grèce, ou plutôt en les y transportant. Julien fit la même chose lorsqu'il voulut restaurer cet hellénisme qui tombait de toutes parts avec ses monuments, et dont il était l'enthousiaste le plus passionné. » (M. Matter, *Hist. crit. du gnostic.*, t. I, p. 95.)

Longtemps avant lui, Mosheim avait dit : « Certum est Platonicos ultero et tertio post natum Servatorem sæculo, cum generatim disciplinam suam magno studio ad christianæ dogmata religionis accommodasse, tum signillatim id egisse, ne inter tres divinitatis personas quas christiani profitentur, et tria principia sua multum interesse discriminis viderentur. Etenim crescentibus in dies christianorum opibus, et deficiente eorum quibus dii curæ erant, multitudine, nihil rebus deorum consultiis esse putabat hæc familia, quam sua lacere quodam modo præcepta illa quæ præ cæteris in religione christiana eximia, præclara, sublimia omnium confessione erant, eumque his veteres superstitiones colligare. » (*Annot. in Cudworth.*, tom. I, pag. 875.)

(867) Euseb., *Præpar. evang.*, l. xi, c. 16.—Theodor., serm. 2 *De curand. græc. affect.* — August., *De civit. Dei*, l. xii, c. 20; l. xiii, c. 19. — Baltus, *Défense des SS. PP. accusés de platon.*, l. iv, c. 7. — Brucker., *De secta eclect.* — Mosheim, *De Turb. per recent. plat. Eccl. passim*, præsert. § 18. — Olearius, *De Philosoph. eclecti.*, c. 3, 5, 7. — Le Clerc, *Biblioth. chois.*, tom. III, p. 80.—Fabricius, *Alb. Prolegom. ad Mar. vitam Procli*, p. 6, et d'autres protestants font la même observation, mais c'est pour en tirer cette inconcevable conclusion, que ces mêmes auteurs chrétiens ont altéré la pureté de la religion, en mêlant à ses dogmes des rêves platoniciens !

sublime de gloire. L'âme parvenue aux vertus théurgiques se sentait agitée d'une fureur divine ; ensuite ravie en extase, elle contemplait à plaisir l'essence de Dieu. C'est ainsi que ces esprits orgueilleux prétendaient faire mentir les disciples de Jésus-Christ, qui enseignaient que leur divin maître était seul capable de conduire les hommes à Dieu.

Les Chrétiens avaient fait sentir l'absurdité du paganisme, l'extravagance du culte idolâtrique et de ses cérémonies : on avait pu les égorger, mais leurs arguments, loin d'avoir perdu leur valeur, acquéraient au contraire plus de vigueur, à mesure que la religion étendait ses conquêtes. Les éclectiques sentirent bien que le règne des mensonges païens était passé, et que les théogonies ne pouvaient plus soutenir les regards de la raison débarrassée de ses anciennes illusions ; ils se résignèrent donc à faire des concessions au christianisme ; mais de crainte qu'ils ne parussent reconnaître sa supériorité, ils se plaignaient qu'on avait mal entendu les sages, les législateurs et les poètes qui avaient écrit sur les dieux et la religion ; que des hommes ignorants avaient pris au pied de la lettre, les figures et les allégories dont leurs ancêtres avaient enveloppé leurs pensées. Se constituant ensuite leurs interprètes, les éclectiques prétendirent imposer comme le vrai sens des théogonies, des explications qu'ils avaient puisées dans les idées de leur temps. A les en croire, le paganisme reconnaissait un seul Dieu tout-puissant et infiniment sage ; les génies auxquels ce Dieu avait confié le gouvernement du monde, avaient été pris pour autant de dieux, et adorés comme tels par un vulgaire ignorant ; ce culte même n'avait rien de répréhensible, puisque l'Etre suprême était adoré dans ses ministres ; les Chrétiens avaient donc tort de condamner une religion qu'ils n'avaient pas comprise, de tourner en ridicule des dieux que le paganisme éclairé reconnaissait inférieurs au premier, au principe de tous les êtres (868). Mais une réponse si arbitraire n'excusait pas toutes les superstitions païennes ; l'éclectisme alexandrin forma avec le temps un système de religion plus complet, quoique plus absurde ; nous en donnons ici la substance (869). La secte reconnut un être absolu, abîme de divinité, mais caché dans le profond océan de son essence ; de cette source inépuisable elle fit sortir une infinité de dieux inférieurs, de génies, à chacun desquels elle distribua son département, dans le gouvernement des choses du monde, et remplit de ces êtres fantastiques l'espace immense qu'elle supposait séparer l'homme de la Divinité, afin que, par leur moyen, le Dieu souverain répandît ses bienfaits sur la terre, et que les mortels pussent faire parvenir jusqu'au trône de la Divinité leurs vœux et leurs prières. Le culte des païens était donc, dans les principes de cette secte, d'autant plus pieux, d'autant plus louable, d'autant plus agréable à Dieu qu'il se rendait à un plus grand nombre de génies ou de dieux inférieurs (870). Les éclectiques divisaient ces génies en deux classes principales : l'une comprenait les génies bienfaisants ; les mauvais formaient l'autre : ils établissaient aussi deux moyens de se mettre en rapport avec eux, la *goëtie* et la *théurgie* ; par la *goëtie*, on invoquait les mauvais génies quand on voulait se venger d'un ennemi, attirer quelques malheurs sur la terre, ou connaître l'avenir et les choses secrètes (871). La *théurgie* était surtout le culte des bons génies, de ceux qui approchaient de plus près l'Etre absolu ; elle consistait à leur offrir des prières, des sacrifices appelés *télètes* ; mais, pour obtenir les heureux effets de ces invocations, il fallait que l'âme eût été purifiée par l'étude de la philosophie, par l'initiation aux mystères et enfin par les cérémonies et les pratiques mêmes de la théurgie. La purification complète de l'âme était mise à de trop hautes conditions pour que tous les hommes pussent y parvenir ; aussi n'était-il permis qu'aux philosophes de prétendre à ce point de perfection ; encore devaient-ils y arriver par degrés, car les *qualités politiques* les conduisaient au pouvoir de purifier, et alors d'*hommes honnêtes* (σπουδαῖος) ils devenaient *hommes spirituels* (δαιμόνιος) ; du pouvoir de purifier, ils passaient au pouvoir de contempler, qui leur valait le glorieux titre d'*hommes divins* (θεῖος) ; enfin, ils s'appelaient *pères divins* (θεοπάτωρ) quand ils parvenaient à la puissance théurgique, puissance qui soumettait à leur autorité même les génies inférieurs (872).

On conçoit que des hommes qui avaient à leurs ordres tous les dieux inférieurs, ne durent point être embarrassés pour faire des prodiges : il leur en fallait pour montrer aux Chrétiens que leur secte enfantait aussi des thaumaturges ; d'ailleurs les disciples de Jésus-Christ alléguaient pour une

(868) Porphyr., *De abstin. a carn.*, l. I, § 57. — Oros., *Histor.*, l. VI, c. 1. — Celse avait déjà trouvé le même expédient pour se débarrasser des objections des Chrétiens. Cels., ap. Origen., l. VIII. — Mosheim, *De Turbat. per rec. platon. Eccl.*, § 20.

(869) Porphyre a composé la plupart de ses ouvrages dans le sens de ce système et dans l'intention de le faire prévaloir ; il faut lui joindre Plotin (lib. *De amore*, ennead. 3, lib. V), Proclus (*Comment. in remp. Platon.*), Julian. (orat. 7), et tout ce que la secte a eu de plus fameux écrivains.

(870) S. August., *De civit. Dei*, l. VIII et passim. — Mourgues, *Plan du pythagor.*, lettre 7.

(871) Aug., *De civit. Dei*, l. X, c. 9. — Vives et Coquæus, in *Annot.* in cumd. loc.

(872) Jamb., *De myst. Ægypt.* — Psell., *De omnif. docir.*, c. 55. — On consultera avec fruit Ledermüller, *Dissert. de theurgia et virtut. theurg.* — Mourgues, *Plan théol. du pyth.*, lettre 9. — Maffei, art. *Mag. ann. ch.*, l. II, c. 7. — Académ. des inscript. et belles-lettres, *Du rapport de la magie avec la théologie païenne*, par Bonancy, tom. VII, p. 23 et suiv.

des preuves de la divinité de leur maître et de sa religion, les miracles qu'il avait opérés et ceux qui s'opéraient chaque jour en son nom, dans l'Eglise. Les éclectiques pensèrent qu'une fois en possession d'une telle preuve et du pouvoir de la renouveler, ils auraient encore le droit et les moyens de convaincre les Chrétiens de calomnie et de blasphème, eux qui condamnaient si hautement le culte et l'impuissance des divinités du paganisme. On se mit donc à composer des romans merveilleux dont les héros étaient toujours pris parmi ceux de la philosophie; on leur fit opérer des miracles d'autant plus surprenants que l'imagination des romanciers était plus fertile et plus hardie. Avec de si fantasques créations, les éclectiques se promirent d'éclipser l'histoire sublime de l'Evangile, ou du moins, d'associer leurs héros à la gloire de Jésus-Christ; et afin de leur assurer un rang si honorable, ils travestirent souvent le Nouveau Testament et parodièrent la vie admirable du Sauveur des hommes. Ce fut dans cette intention que Porphyre et Jamblique imaginèrent la vie de Pythagore; Philostrate, celle d'Apollonius; Eunape, Marin, Isidore, Damascius, celles des philosophes de leur secte (873). Héritiers de la puissance de leurs patriarches, les éclectiques alexandrins firent aussi des miracles, dans l'obscurité, il est vrai, mais ils n'en étaient que plus merveilleux.

C'était se jouer également de Dieu et des hommes, et les éclectiques alexandrins, acharnés à la ruine de la véritable religion, n'étaient pas hommes à reculer devant la honte et l'impiété des moyens; il leur importait peu d'outrager la raison et la vérité dont ils se disaient les partisans dévoués, pourvu qu'ils créassent au christianisme un obstacle de plus. Ainsi, croyant que l'art des jongleries pourrait en imposer, sinon aux personnes sages, au moins à un vulgaire imbécile, ils cherchèrent dans la magie et la théurgie, des prestiges qui pussent leur tenir lieu de miracles; car, une fois reçu que l'éclectisme donnait aux adeptes le pouvoir d'en opérer, les Chrétiens ne pouvaient plus tirer des miracles de Jésus-Christ et de ses disciples aucune conséquence en faveur de la religion, et contre le paganisme, que les éclectiques ne se crussent permis de revendiquer (874). En effet, lorsqu'ils eurent environné la mémoire des plus fameux philosophes, de la gloire menteuse des prodiges; lorsqu'ils eurent attribué à leur secte le pouvoir d'en faire, ils prétendirent audacieusement que les miracles ne prouvaient point la divinité de Jésus-Christ, puisqu'ils ne prouvaient point celle des philosophes et des thaumaturges de leur secte: Pythagore, Apollonius et d'autres sages illustres, disaient-ils, ont fait aussi des merveilles, cependant nous ne les regardons pas comme des dieux; des miracles ne donnent donc pas droit à votre Jésus d'aspirer aux honneurs divins; il peut tout au plus être mis à côté de nos grands hommes et marcher leur égal. Les plus fanatiques de la secte, plus méchants ou moins fourbes, trouvèrent ces concessions indignes de la philosophie, et loin d'accorder à Jésus-Christ la sagesse, ils lui refusèrent même la probité; mais les hommes de la secte, dont la méchanceté était plus profonde, persistèrent à céder à Jésus-Christ le titre de sage, pour lui arracher plus sûrement sa qualité divine. Afin de donner plus de poids à leur sentiment, ils le prêtèrent à Apollon lui-même, et dictèrent à sa prêtresse des oracles dans lesquels ils affectaient surtout de nier sa divinité, tout en rendant hommage à sa sagesse, à sa puissance, à sa vertu (875). Mais comment accorder ces éloges apparents avec la haine qu'ils portaient aux Chrétiens? Pourquoi admirer le maître, et détester les disciples?.... Rien n'embarrasse des hommes décidés à mentir; les éclectiques répondaient que Jésus-Christ n'avait point enseigné la doctrine professée par les Chrétiens; que, loin de condamner les dieux, comme ses soi-disant disciples, il les avait honorés et avait entretenu avec eux des relations intimes (876). Dès les commencements de la secte, cette imposture obtint une faveur qui dut satisfaire la perfidie des éclectiques: on vit des esprits modérés qui, ne pouvant adopter toutes les calomnies et les injures jetées d'abord par le fanatisme des Juifs et des païens contre la personne adorable du Sauveur, reconnurent et honorèrent en lui les vertus et les lumières d'un sage. L'empereur Alexandre Sévère avait placé son portrait, dans son *Lararie*, à côté de celui d'Orphée, d'Abraham et d'Apollonius, auxquels il rendait également ses hommages (877).

Si ce prince ne reçut point de l'éclectisme, l'estime qu'il témoignait à Jésus-Christ, son exemple prouve du moins que les païens modérés de son temps ne mettaient plus ce divin Sauveur au rang des criminels; peut-être même la fourberie des éclectiques la-

(873) Nous pourrions citer un grand nombre d'autorités, si la suite de l'histoire que nous écrivons, n'était une preuve continuelle de ce que nous avançons. On peut voir, en attendant, Mosheim, *De Turb. per recent. Platon. Eccles.*, § 25. — Brucker, *De sect. eclect.*, tom. II, p. 377.—Godef Olearius, *Præf. Philostrato præmissa.* — Kuster, *Annot. ad vit. Pythag. a Jambl. scrip.*, p. 7 et suiv. — Episc. Wigorn. *Epist. ad Rich. Burtleium.*

(874) Mosheim, loc. cit. et id., *ibid.* — Conringius, *Annot. in Hug. Grot.* — *De Verit. rel. christ.*, l. II, § 42. — Maffei, *Arte magica annihilata*, l. XI, c. 7.

(875) Euseb., *Demonstr. évang.*, l. III, c. 8. — Lactan., *Instit. divin.*, l. IV, c. 15. — Aug., *De civ. Dei*, l. XIX, c. 23. — Mosheim. *Dissert. de Turb. per recent. Plat. Eccl.*, § 25

(876) Aug., *De concord. Evang.*, l. I. — *De civ. Dei*, l. XIX, c. 23. — Vives et Coquæus, *Annot. ad hunc loc. Aug.*

(877) Lamprid, *Alexan.* 26-28.

vorisa-t-elle cette opinion, pour ne point blesser des convictions respectables par un langage trop passionné, ou pour assurer à leur dessein un succès plus complet; quoi qu'il en soit, cette tactique perfide opposa de sérieux obstacles à la propagation de l'Evangile; elle tendait à détruire l'effet des miracles et donnait le change aux païens peu éclairés, qu'une preuve si évidente aurait pu amener au christianisme. Nous sommes bien loin cependant d'admettre l'étrange assertion de certains écrivains qui, aimant mieux débiter des sottises que de ne pas calomnier l'Eglise, ont représenté le catholicisme comme un avorton de l'éclectisme alexandrin, nous ne citerons ici qu'un passage de Mosheim, non pour outrager nos lecteurs, mais pour justifier ainsi à leurs yeux l'importance que nous attachons à une histoire exacte de l'éclectisme alexandrin.

« Cette nouvelle philosophie, dit Mosheim, imprudemment adoptée par Origène et par plusieurs autres chrétiens, nuisit beaucoup à la cause de l'Evangile et à la noble simplicité de ses dogmes. Dès lors, les docteurs chrétiens commencèrent à introduire, dans la religion, leurs subtilités, à envelopper des ténèbres d'une vaine science, quelques-unes des principales vérités de la religion, qui étaient le plus clairement révélées, et à la portée des plus simples, et à ajouter aux préceptes de notre Seigneur plusieurs ordonnances de leur façon : de là encore ces hommes mélancoliques, connus sous le nom de *mystiques*, dont le système, quand on le détache de la doctrine de Platon, sur la nature et l'origine de l'âme, n'est qu'un composé informe, sans vie et sans consistance. Mais ce ne furent pas là tous les maux que produisit la philosophie d'Ammonius : sous le spécieux prétexte de la nécessité de la contemplation elle donna lieu à ce genre de vie, caractérisé par l'indolence et la paresse, auquel se consacrent encore aujourd'hui des milliers de moines qui, séparés de la société, ne peuvent la servir ni par leurs exemples, ni par leurs instructions. Nous pouvons aussi imputer à cette philosophie toutes ces cérémonies vaines et ridicules qui ne servent qu'à voiler la vérité et à nourrir la superstition. On ne finirait pas si on voulait détailler tous les fâcheux effets de cette nouvelle philosophie, ou plutôt de cette tentative absurde de concilier le faux avec le vrai, les ténèbres avec la lumière; ce qui en résulta, surtout dans les siècles suivants, fut qu'elle aliéna de la religion chrétienne bien des personnes, et qu'elle substitua, à la pureté de l'Evangile, un mélange indécent de platonisme et de christianisme (878). »

Nous ne connaissons rien de plus indécent que le langage de Mosheim; l'indignation succède à la pitié quand on voit un homme si savant se jouer de ses lecteurs et de la vérité de l'histoire : il faut avoir du courage pour oser braver toutes les convenances et publier de fanatiques déclamations pour des faits historiques. Au reste, la passion a conduit au même point de mauvaise foi, les auteurs auxquels nous avons associé Mosheim, et dont les banales calomnies contre l'Eglise, sont aussi reproduites en substance, dans le passage cité.

A les en croire donc, 1° les Pères, à commencer par Origène, ont été éclectiques alexandrins; les docteurs chrétiens antérieurs avaient été platoniciens; 2° l'éclectisme alexandrin a altéré la simplicité de l'Evangile et les dogmes de la foi; 3° l'éclectisme alexandrin a donné lieu à la vie monastique; 4° l'éclectisme alexandrin a introduit, dans la religion, les cérémonies de l'Eglise; 5° l'éclectisme alexandrin a produit beaucoup d'autres fâcheux effets qu'il serait trop long, ajoutons, et trop difficile d'énumérer.

Quoiqu'on réfute de pareilles niaiseries en les reproduisant, nous répondrons ici quelques mots à chacun de ces griefs, ne serait-ce que pour donner un nouveau démenti à des mensonges si souvent confondus, si souvent répétés.

1° Les docteurs chrétiens ont été éclectiques, disent les hérétiques et leurs copistes, fondés sur leurs préjugés.

Nous qui sommes fondés sur le témoignage des faits, nous disons le contraire; et voici pourquoi : de votre aveu, l'éclectisme alexandrin se proposait la ruine du christianisme, le triomphe de la philosophie et du paganisme, et c'est vrai; de votre aveu, l'éclectisme alexandrin couvrit du voile de l'allégorie les turpitudes du paganisme pour le préserver des coups des Chrétiens; il feignit des prestiges, pour les opposer aux miracles de Jésus-Christ et de ses disciples; c'est encore vrai; de votre aveu, l'éclectisme alexandrin travestit souvent les préceptes, les enseignements de l'Evangile, et parodie même quelquefois l'histoire de Jésus-Christ, nous le disons comme vous; enfin, de votre aveu, les docteurs chrétiens, les Pères de l'Eglise ont démasqué la perfidie de l'éclectisme, l'ont attaqué, l'ont réfuté; oui, cela est vrai; et de là vous concluez que ces mêmes Pères, ces mêmes docteurs ont été éclectiques! nous concluons, nous, précisément le contraire; voyez de quel côté se trouve la raison.

Celse, vous devez le savoir, a, le premier, ébauché le système développé ensuite par les éclectiques alexandrins; or, Origène que vous citez avec tant de complaisance, a réfuté ce philosophe au moment même que Plotin et Porphyre le soutenaient et l'appuyaient de leur autorité; il l'a réfuté précisément parce que cette nouvelle secte se prévalait de la diatribe de cet épicurien et la répandait dans le monde; et la réfutation d'Origène est un chef-d'œuvre de raison; vous devez l'avoir lu, vous qui le condamnez : serait-ce d'après cette réfutation que vous condamneriez ce grand homme comme

(878) *Hist. eccles. anc. et mod.*, n^e^ siècle, part. n^e^, c. 1, § 12.

éclectique? Eh bien ! d'après cette réfutation, nous jugeons, nous, qu'Origène était l'ennemi déclaré des éclectiques alexandrins, à moins toutefois qu'il ne vous ait égalé en inconséquence. On trouve dans les ouvrages d'Origène, des erreurs, des opinions qui ne s'accordent point avec l'Evangile, nous ne le dissimulons point, les plus grands génies tombent souvent dans de grands écarts; que ces erreurs soient véritablement d'Origène, ou que des faussaires les lui aient attribuées, ce n'est point ce que nous avons à examiner ici; reconnaissons seulement qu'il y a des erreurs dans ses ouvrages; mais vous qui avez écrit l'histoire de l'Eglise, vous avez dû lire les canons des conciles qui ont condamné Origène; or, si l'Eglise a condamné Origène, pour s'être éloigné de l'Evangile, elle n'a donc pas permis que la philosophie, recommandée même par un si grand nom, altérât les dogmes de l'Evangile. Ce que nous disons d'Origène, disons-le de tous les autres auteurs ecclésiastiques auxquels des erreurs ont pu échapper; l'Eglise n'a fait grâce à aucun d'eux, toutes les fois qu'elle a vu l'intégrité, la pureté des dogmes de l'Evangile menacées par l'esprit humain; et c'est pour cela que l'Eglise a conservé intacte et pure la doctrine de Jésus-Christ (879).

2° Vous dites, vous, cependant, que l'éclectisme alexandrin a altéré la simplicité de l'Evangile et les dogmes de la foi... Nous savons bien que, pour excuser ou justifier la réforme il vous fallait trouver dans l'Eglise quelque chose à réformer; mais pour votre honneur, précisez l'accusation; nous désirerions savoir, si vous le trouvez bon, l'époque funeste à laquelle les abus se sont introduits dans l'enseignement de l'Eglise et ont corrompu les dogmes de la religion, le nom du téméraire qui a glissé dans la doctrine de l'Evangile les erreurs de l'éclectisme, sans que personne s'en soit aperçu, enfin, les erreurs qui, mêlées aux vérités de l Evangile, ont passé à l'état de dogmes ; pour nous, partant du dernier anneau de la chaîne des traditions ecclésiastiques, nous sommes remontés sans interruption jusqu'à Jésus-Christ; à la vérité, sur notre route nous avons rencontré Luther, Calvin et d'autres téméraires qui s'efforçaient de briser cette chaîne mystérieuse ; mais elle a résisté à leurs efforts, elle est restée indissoluble. Que si vous ne voulez pas faire un si long trajet, prenez l'Evangile d'une main, et de l'autre la doctrine de l'Eglise et voyez si dans celle-ci il y a quelque chose qui répugne à celui-là; montrez-nous dans l'une, des choses qui ne se trouvent pas dans l'autre, ou implicitement, ou explicitement, toujours avec évidence ; vos assertions pourront alors mériter quelque considération ; mais vous ne serez point fâchés que dans une matière aussi grave, nous ne vous croyions point sur parole.

3° L'éclectisme alexandrin a donné lieu à la vie monastique , à ce genre de vie , ajoute Mosheim , caractérisé par l'indolence et par la paresse. Il y aurait ici deux choses à réfuter, l'imposture et la calomnie : le dédain fera justice de l'une et de l'autre ; est-il permis à un auteur d'insulter à ce point des lecteurs judicieux? A qui persuadera-t-on qu'une secte acharnée à la ruine du christianisme ait procuré à l'Eglise une institution destinée à présenter au monde le spectacle sublime de toutes les vertus, à perpétuer la vie , ou, si l'on veut , l'esprit du christianisme lui-même ? à qui prétendon faire croire que les déclamations furibondes des éclectiques alexandrins contre les Chrétiens, ou les travers ridicules de ces saltimbanques ont peuplé les déserts de la Thébaïde , et enfanté , dans les siècles suivants, tant d'ordres religieux dont la religion s'honore ? Qu'on demande à l'histoire si ce sont les leçons de Plotin , de Porphyre , de Jamblique et de leurs confrères , ou les exemples de la secte qui ont poussé au désert les Paul , les Antoine, les Hilarion, les Benoît, les Bruno , les Bernard et tant d'autres (880) ; mais pourquoi renvoyer à l'histoire des hommes déterminés à la sacrifier à leur aveugle passion ? Ils ont bonne grâce vraiment d'attribuer à l'éclectisme l'institution monastique , contre laquelle les éclectiques se déchaînèrent avec une fureur que les hérétiques et les incrédules seuls ont su égaler. Nous en appelons au bon sens : à qui convient le reproche d'éclectisme, ou aux solitaires déchirés par les éclectiques , ou à ceux qui ont répété , souvent dans les mêmes termes , les calomnies , les injures , les sarcasmes des éclectiques contre les solitaires ? Mais, pour excuser leurs moines apostats, il fallait bien que ces écrivains outrageassent nos héros et nos saints !

4° L'éclectisme alexandrin a introduit dans la religion les cérémonies ecclésiastiques, ces cérémonies vaines et ridicules qui ne servent qu'à entretenir la superstition.

Les accusations les plus ridicules n'étonnent plus de la part de nos censeurs , après celles que nous venons d'entendre ; quand on a le courage d'accuser les moines et les ermites d'éclectisme, pourquoi n'aurait-on pas celui de soutenir que les catholique·

(879) Nous nous attachons seulement ici au reproche d'éclectisme que l'on a fait aux Pères, car on les a accusés tantôt de platonisme, tantôt d'orientalisme, tantôt de syncrétisme ; quelquefois on a avancé qu'ils ignoraient l'art du raisonnement et qu'ils étaient trop simples pour être philosophes : l'expérience avait déjà prouvé que c'est le propre de l'erreur de détruire de ses propres mains ce que déjà elle avait élevé.

(880) M. Guizot, qui paraît l'avoir consultée, a fort bien reconnu que *le christianisme*, et non l'éclectisme, *avait fait les moines* (*Univ. cathol.*, tom. V, pag. 254) ; mais il s'est trompé sur les motifs qui portaient ces âmes généreuses à renoncer au monde. La profession du culte catholique lui aurait découvert, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la vérité tout entière.

sont superstitieux, idolâtres et théurges? Voyez dans quelle inconséquence les jette la manie de calomnier l'Eglise : ils avancent ici que les cérémonies ecclésiastiques dérivent des opérations théurgiques et des pratiques ou criminelles ou superstitieuses de l'éclectisme alexandrin ; plus loin, ils soutiendront que les cérémonies de l'Eglise donnèrent lieu aux opérations de la théurgie. Si vous leur prouvez que l'Eglise n'a point emprunté de l'éclectisme des cérémonies qu'elle possédait longtemps avant l'établissement de cette secte, ils vous reportent alors aux temps antérieurs à Jésus-Christ, et vous montrent, dans le paganisme, des cérémonies trop semblables aux vôtres, pour que l'Eglise ne les y ait point puisées. Ainsi, tandis que des hommes extraordinaires, dont l'Eglise se glorifie, allaient dans les déserts imiter les disciples de Bramah, ou mettre en pratique les leçons de Plotin et de Jamblique, l'Eglise elle-même adoptait les cérémonies du paganisme ou les opérations théurgiques ; en même temps, l'école de Plotin empruntait de l'Eglise ses cérémonies superstitieuses, et formait des misanthropes capables de disputer aux moines la gloire de la mortification et de l'abnégation. En résumé: 1° les cérémonies de l'Eglise dérivent des opérations théurgiques pratiquées par l'éclectisme; — 2° l'éclectisme a emprunté de l'Eglise les opérations théurgiques; 3° le paganisme a fourni à l'Eglise toutes ses superstitions ; conséquences dignes, comme on le voit, de pareils principes.

5° L'éclectisme alexandrin a produit beaucoup d'autres fâcheux effets qu'il serait trop long de détailler. Nous sommes bien fâchés que le censeur n'indique pas ces malheureux effets, sinon en détail, au moins en général: nous aurions été curieux d'apprendre comment la messe, la confession, la confirmation, l'extrême-onction, par exemple, ont passé de l'école éclectique dans l'Eglise; comment la secte de Plotin a enseigné aux évêques contemporains à chanter les vêpres, à donner la bénédiction, et, sans doute aussi, à invoquer les saints, à faire des processions et mille autres choses de ce genre dont le détail aurait été fort piquant; c'est fâcheux qu'il ait paru trop long.

Mais c'est nous arrêter trop longtemps à de méprisables déclamations ; revenons aux maux réels que l'éclectisme causa ou tenta de causer à la religion. Enflammée de haine contre elle, cette secte emprunta au mensonge toutes ses armes, et se retrancha furieuse dans son système. Ce plan d'attaque ne présenta pas d'abord cet ensemble de combinaisons que nous avons fidèlement extraites des principales productions de cette école ; mais le fond et l'esprit lui servirent toujours de règle. Il était impossible qu'un ouvrage enfanté par la passion ne fût pas exposé à des modifications ; c'est pourquoi le système philosophico-théologique des alexandrins reçut toutes les formes que lui firent donner les circonstances plus ou moins favorables au but pour lequel on l'avait inventé. Tantôt fiers et triomphants, les éclectiques marchaient la tête levée, le blasphème à la bouche, le rire sur les lèvres, à travers les bûchers sur lesquels étaient immolés les enfants de cette religion dont ils avaient juré la ruine ; tantôt, suivis des regards de la justice humaine comme de l'œil de la Providence, ils tramaient, dans l'ombre, des complots contre Dieu et contre les rois ; toujours ils accommodaient leur tactique aux circonstances dans lesquelles ils se trouvaient. D'ailleurs, un système combiné pour réunir et coaliser toutes les superstitions, toutes les opinions, contre la religion chrétienne, laissait à chacun des éclectiques la liberté d'y ajouter les fantômes de son imagination ; en effet, les principaux de la secte vinrent tour à tour graver leur nom sur un monument, qui devait transmettre à la postérité, et la honteuse défaite du philosophisme, et le glorieux triomphe de la religion. *Voy.* Plotin, Porphyre, Jamblique, etc.

ECLECTISME. *Voy.* Judaïsants

ECOLES. *Voy.* Apologistes.

ECRIVAINS ECCLESIASTIQUES DES TROIS PREMIERS SIÈCLES. *Voy.* Apologistes.

EGLISE (*Archéol.*). — Elle est figurée le plus souvent par un vaisseau voguant, voiles déployées, dirigé par la colombe divine, pilote au pouvoir invisible, qui se pose au sommet de son mât, image de la croix, selon saint Ambroise, qui observe que l'Eglise ne pouvait pas plus être fondée sans la croix, qu'un vaisseau ne peut être complet sans mât (881). Aussi, est-ce par lui que le vaisseau de l'Eglise se distingue aux catacombes de l'arche de Noé, qui n'a jamais de mât.

Quelquefois, sur les sarcophages, le vaisseau cinglant à pleines voiles signifie simplement l'âme qui s'enfuit de cette vie et se hâte vers l'éternité. Mamachi (882) et Boldetti nous ont conservé dans leurs planches deux bas-reliefs semblables, où le vaisseau s'éloigne à la voile d'une côte qu'illumine un fanal, sans doute le soleil matériel de ce monde, et de sa proue fendant les flots, il s'avance vers les espaces sans fin.

L'Eglise est encore représentée par le rocher mystique que déjà Moïse frappait de sa baguette magique, et d'où jaillit toujours une source nouvelle aussitôt que le peuple a soif. Placé comme un monticule au centre des sarcophages, et portant le Christ en docteur ou l'agneau, il laisse échapper de ses flancs quatre fleuves qui vont féconder le monde, emblème des quatre évangélistes, suivant que le dit Pau-

(881) « Arbor quædam in navi est crux in Ecclesia, qua inter tot totius sæculi blanda et perniciosa naufragia in columis sola servatur... Sicut autem Ecclesia sine cruce stare non potest, ita et sine arbore navis infirma est. »

(882) Tome III.

linus de Nola dans la description de sa basilique épiscopale :

Petram super stat ipse, petra ecclesiæ (Christus),
De qua sonori quatuor fontes meant,
Evangelistæ, viva Christi flumina.

Ce n'est qu'après Constantin qu'on changea ces emblèmes en figures d'animaux : alors les quatre sources ne signifièrent plus, comme on voit dans Isidore, que les quatre vertus cardinales. Mais saint Cyprien, dans sa LXXIIIe Epître à Julien, dit encore : *Arbores rigat (fons) quatuor fluminibus, id est Evangelia quatuor, quibus baptismi gratia cœlesti mundatione largitur;* et saint Eucherius écrit également : *Quatuor paradisi flumina quatuor sunt Evangelia cunctis gentibus missa.*

Autour de ce rocher se tiennent d'ordinaire les apôtres. Sur quelques sarcophages on les voit debout sur six ou dix arcades, qui très-souvent sont surmontées d'un mur crénelé, de sorte que ces arcs figurent les douze portes de la *cité de Dieu*, ouvertes à toutes les nations, et d'où sortent les douze princes de l'apostolat. Les livres des sibylles, sur lesquels s'appuyaient, à Rome, les sectaires nommés sibyllistes, et les montanistes, parlent beaucoup de la tour éternelle, immense forteresse posée en carré dans les airs au-dessus de ce monde, au centre de laquelle est le trône de l'Agneau. Tertullien parle en termes à peu près pareils de la nouvelle Jérusalem qui, avant la ruine de l'ancienne, fut vue dans les nuages et se pencha vers la terre durant quarante jours. Le livre d'Hermas nous montre l'Eglise comme une tour qui surgit inébranlable d'un écueil de l'Océan, et dont la porte est le Christ; par cette porte il faut faire entrer les pierres tirées du fond des eaux, pour élever toujours plus haut la tour, dans laquelle veillent douze vierges, les douze dons du Saint-Esprit. Mais ce sujet, trop compliqué sans doute, ne se voit nulle part dans les catacombes.

Autour du rocher viennent se placer les symboles secondaires, en tête desquels il faut mettre le chandelier à sept branches du temple de Jérusalem. Cet emblème, que les Juifs gravaient presque toujours sur leurs tombes, fut adopté tantôt pour signifier la croix du haut de laquelle la grande Victime éclaire le monde, tantôt pour désigner les sept églises ou les sept yeux de l'Agneau apocalyptique assis sur le trône de son Père. Quelquefois à sa place est le livre scellé des sept sceaux. Plus tard aussi les sept anges des sept époques viendront aux voûtes des sanctuaires sonner de leurs trompettes, comme c'est le cas dans la plupart des cathédrales russes; mais ceci ne commence que sous les Byzantins. Les catacombes n'offrent encore que le candélabre, image des églises, qu'illumine le Verbe, suivant ses propres paroles: *Ego sum lux mundi.(Joan.* VIII, 12.)

EGLISE.

Tableau de l'histoire de l'Eglise au Ier *siècle.*

Quand le christianisme commença, Rome vivait sous les empereurs. Pendant six siècles, sous ses rois et sous ses consuls, elle avait travaillé à étendre sa puissance, et tout avait concouru à lui livrer l'empire du monde : sa constitution, sa politique, ses institutions et jusqu'à ses dissensions intestines qui la forçaient de porter la guerre au dehors pour ne pas l'avoir au dedans. Elle ne se reposa que lorsqu'elle ne trouva plus aucune résistance à ses projets d'agrandissements. Obligée alors de se replier sur elle-même, elle succomba sous sa propre grandeur. Dieu, dans les desseins de sa sagesse infinie, préparait ainsi les voies miraculeuses du christianisme. Il fallait que toutes les nations devinssent comme un seul peuple, afin que des communications fussent ouvertes entre toutes les parties de la terre, et tel a été le résultat de la domination d'un seul, domination qui commença sous Jules-César. César périt par le poignard de Brutus, et Octave, son neveu, qui n'avait point ses vertus guerrières, mais qui possédait tous les talents de la paix, parvint, après la bataille d'Actium, à réunir sous son empire la Gaule et l'Espagne, l'Euphrate, l'Atlas, l'Euxin et le Danube. Par lui, la république romaine finit avec les dissensions civiles et les guerres de nation à nation. Quatre cent mille hommes armés continrent cent vingt millions de sujets et quatre millions de citoyens romains. Tribun, souverain pontife, empereur, consul à Rome, proconsul dans les provinces, Octave fut reconnu pour chef par la maîtresse du monde, sous le nom d'Auguste. Le Danube, la Mœsie, la Pannonie avaient accepté ses lois; le Nil devint tributaire du Tibre, la Sicile et la Sardaigne étaient conquises, l'Italie pacifiée. Ainsi Auguste donna au monde cette paix que la république avait sans cesse troublée, et l'univers put être attentif au grand événement qui se préparait, à la création d'un monde nouveau. C'est dans la vingtième année d'Auguste, au milieu de la paix générale, que naquit, dans une crèche, Jésus-Christ, le Rédempteur et le Sauveur des hommes, celui qui devait établir sur la terre le royaume spirituel et rappeler toutes les institutions politiques et civiles à la justice et à la vérité. « Une ancienne et constante opinion (883), dit Suétone, était répandue dans l'Orient, qu'un homme s'élèverait dans la Judée et obtiendrait l'empire universel. »—« La plupart des Juifs, dit Tacite, étaient convaincus, d'après un oracle conservé par les anciens livres de leurs prêtres, que dans ce temps-là l'Orient prévaudrait, et que quelqu'un sorti de la Judée régnerait sur l'univers. » Ces temps étaient accomplis, et le

(883) « Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis ut eo tempore Judea profecti rerum potirentur. »

libérateur vint avec tous les caractères auxquels il devait être reconnu.

Tibère, successeur d'Auguste, dissipa la dernière illusion que ce prince avait produite, et prouva que le bonheur de tous ne peut naître du règne d'un seul, quand ce règne n'est pas fondé sur la religion et sur la justice. Sous Tibère finit aussi l'apparence même de la république, car il se fit décerner l'empire par le sénat et le peuple, seule autorité légitime qui pût le donner alors, et il devint le maître du monde. C'est sous ce tyran cruel qui remplissait Rome d'effroi, c'est dans la quinzième année de son règne que Jésus-Christ, sorti de l'atelier d'un *faiseur de jougs et de charrues*, commença sa mission ; c'est à cette époque qu'il entraînait après lui toutes les populations de la Judée attentives à sa parole et à ses miracles. Ainsi quand on voit Jésus-Christ habitant la ville la plus ignorante de la Judée, étranger aux lettres humaines, enseigner et pratiquer le pardon des injures, l'amour des ennemis, la pureté, l'indulgence, le culte de la foi, de l'espérance et de l'amour, on comprend pourquoi il a été bon que cette haute raison et cette sublime vertu fussent mises en regard des infamies de Rome et des turpitudes de Caprée ; car le temps de la vie de Tibère, ce monstre couronné, était le temps de la vie mortelle d'un Dieu. C'est le fils d'un artisan, né dans une crèche, caché trente ans dans l'obscurité, mort sur une croix, après avoir parlé aux hommes pendant trois ans, qui a changé l'univers maintenant rempli de son nom. Il a été mis dans un tombeau, et ses disciples sont morts pour attester sa résurrection, et ses ennemis n'ont jamais pu montrer son corps. « Du sein du plus furieux fanatisme, dit un philosophe moderne, la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil des peuples. Où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné l'exemple ? » Jésus-Christ, après avoir appris aux Juifs l'unité et la Trinité de l'essence divine, et leur avoir déclaré qu'il était une des trois personnes de la Divinité, descendue sur la terre pour arracher les hommes à la corruption et à la mort, et pour leur donner une félicité éternelle, scella de son sang son amour pour l'humanité, et remplaça par son sacrifice ineffable tous les sacrifices sanglants. Il avait annoncé qu'il serait livré aux princes des prêtres, condamné à mort, moqué, flagellé, crucifié, et qu'il ressusciterait le troisième jour. Avant de monter au ciel il promit à ses apôtres la conquête de l'univers, et il annonça le châtiment terrible qui allait tomber sur les Juifs devenus le peuple déicide.

« Dans toutes les hypothèses imaginables, dit un écrivain moderne, on trouve toujours que Jésus-Christ a prévenu la destruction de la société ; car, en supposant qu'il n'eût point paru sur la terre, le monde romain était menacé d'une dissolution épouvantable. Les lumières n'avançaient plus, elles reculaient ; les arts tombaient en décadence. La philosophie ne servait qu'à répandre une sorte d'impiété qui, sans conduire à la destruction des idoles, produisait les crimes et les malheurs de l'athéisme dans les grands, en laissant aux petits ceux de la superstition. Jésus-Christ peut donc, en toute vérité, être appelé, dans le sens matériel, le Sauveur du monde, comme il l'est dans le sens spirituel. Son passage est, humainement parlant, le plus grand événement qui soit jamais arrivé parmi les hommes, puisque c'est à partir de la prédication de l'Evangile que la face de la terre a été renouvelée. »

Nous renvoyons nos lecteurs aux livres saints pour lire l'histoire de l'Homme-Dieu : C'est là qu'il faut la chercher. Comment oser, en effet, raconter autrement que les écrivains inspirés, tout ce qui se rapporte au Sauveur du monde ?

Jésus-Christ ne voulut pas se présenter lui-même aux nations ; il ne sortit pas de la Judée, et pour mieux marquer l'action divine sur toute son œuvre, c'est Pierre à qui il avait dit sur le lac de Génésareth : « Tu es pêcheur de poissons et je te ferai pêcheur d'hommes, » qu'il envoya fonder à Rome cette Eglise qui dure depuis dix-huit siècles, et qui durera jusqu'à la fin des temps.

Nous ne reproduirons pas non plus ce qu'on trouve dans les *Actes des apôtres*.

C'est dans ce livre précieux de l'antiquité chrétienne qu'il faut chercher tout ce qui précéda l'arrivée des apôtres à Rome, les prédications de Pierre au milieu de la Judée, et de Paul au milieu des nations. Les *Actes des apôtres*, qui commencent au moment où Jésus-Christ quitta la terre, renferment le récit des principaux faits de l'histoire des premiers prédicateurs de l'Evangile : la descente du Saint-Esprit, les premières conversions opérées par saint Pierre, le martyre du diacre Etienne, la vocation de Saul, qui prit plus tard le nom de Paul, le premier concile de Jérusalem, l'entrée de saint Paul à Athènes au milieu de l'Aréopage, et ils finissent à l'arrivée de saint Pierre et de saint Paul dans la capitale du monde que ces deux apôtres venaient soumettre à Jésus-Christ et arracher aux empereurs.

Rien, certes, n'est plus propre à frapper les esprits éclairés que de voir cette Rome, la capitale du monde civilisé, plongée dans les plus profondes ténèbres de l'idolâtrie, tandis qu'un batelier de Jérusalem et un disciple de secte juive, Pierre et Paul, venaient lui apporter les idées les plus pures sur la Divinité, et ravir au culte de ses dieux et au pouvoir de ses empereurs la domination de l'univers. Toute la mission de ces deux hommes était dans ces mots de Jésus-Christ : *Comme Dieu m'a envoyé, je vous envoie* (*Joan.* xx, 21) ; *toute puissance m'a été donnée. Allez donc, enseignez toutes les nations.* (*Matth.* xxviii, 19.) Les

autres apôtres s'étaient répandus dans les diverses provinces de l'empire romain. Avant de se séparer, tous avaient composé la profession de foi du genre humain, le symbole connu sous leur nom. Saint Jacques le Majeur, frère de saint Jean et saint Jacques le Mineur, proche parent de Jésus-Christ, reçurent tous les deux la palme du martyre à Jérusalem, saint André passa chez les Scytes, saint Philippe subit la mort à Hiéraple en Phrygie; saint Thomas alla prêcher dans l'Inde; saint Barthélemy dans la grande Arménie; saint Matthieu dans l'Ethiopie; saint Judo dans l'Arabie; saint Barnabé en Perse; saint Mathias en Egypte et en Abyssinie. On sait que saint Barnabé fut le compagnon de saint Paul; saint Jean avait suivi la sainte Vierge à Ephèse.

On croit que c'est en l'année 36 de Jésus-Christ, trois ans après sa mort et sa résurrection, arrivées l'an 4037 du monde et l'an 787 de Rome, que des pêcheurs du bord du lac de Génésareth, de simples artisans, devenus apôtres de Jésus-Christ, se partagèrent l'univers. Leurs premiers pas ont laissé de profondes traces dans le monde, et cependant Pierre et Paul, destinés à conquérir la capitale de l'empire romain, sont presque les seuls dont la vie ne soit pas ensevelie dans l'obscurité, et dont on connaisse autre chose que les œuvres. Profond sujet de méditation, le christianisme seul faisait alors des héros qui n'ont pas voulu le paraître, et c'était le temps de l'orgueil des stoïciens et de la volupté des disciples d'Epicure!

Dans le partage que les disciples firent entre eux des diverses nations, Pierre avait choisi Rome pour le théâtre principal de ses travaux apostoliques. Il avait compris qu'en attaquant l'idolâtrie dans son centre, il s'ouvrirait un chemin plus facile à la conquête de l'univers.

Tibère, à qui Pilate envoya les actes de la mort de Jésus-Christ, défendit que l'on persécutât les Chrétiens, Tibère que Tacite nous peint également ennemi du courage et de la bassesse, bourreau de sa famille, de ses sujets, aussi redoutable par ses faveurs que par lui-même. Son neveu Caligula, le fils de Germanicus, avait donné la couronne de Judée à Agrippa, fils d'Aristobule et petit-fils du vieil Hérode, et il avait exilé dans les Gaules Hérode-Antipas, le meurtrier de saint Jean-Baptiste, celui qui avait traité Jésus-Christ avec dérision. Hérode et Pilate périrent misérablement la même année, l'un à Lyon, l'autre à Vienne. L'empereur Caligula se fit adorer, et, sous le règne de ce monstre, on vit se propager cette effrayante dégradation morale commencée sous Tibère et qui se perpétua sous Claude et sous Néron.

Ce fut dans la deuxième année du règne de Claude que Pierre vint d'Antioche à Rome. Né à Bethsaïda, bourg de la Galilée, sur les bords du lac de Génésareth, longtemps occupé de la pêche avec son frère André, il habitait avec lui une maison de Capharnaüm, ville de Galilée, près du lieu où le Jourdain se jette dans le lac de Tibériade; tous deux avaient quitté leurs filets et leur demeure.

Pierre entra dans Rome pour accomplir la promesse qu'il avait faite à Jérusalem d'établir, dans la capitale de l'univers, la domination de son Maître crucifié. Un peu plus tard, l'apôtre des gentils, Paul, qui s'était présenté à Athènes, cette autre capitale du monde civilisé, vint le rejoindre dans la ville des Césars.

Dieu montrait ainsi que toutes les Eglises fondées par les autres apôtres devaient vivre de la vie de l'Eglise principale, et voilà pourquoi les deux grands apôtres se rencontraient à Rome, tandis que Jean, l'apôtre de l'amour, était chargé de la mère de Jésus-Christ. « Jean était plus tendre, dit saint Chrysostome, Jésus-Christ lui avait donné sa mère; Pierre était plus fervent, Jésus-Christ lui donna son Eglise. »

Pierre arrivait d'Antioche, où il avait donné un nom nouveau, celui de Chrétiens à des Juifs qui l'avaient entendu prêcher Jésus-Christ mort et ressuscité. Il n'était point resté à Jérusalem, parce qu'il devait être le chef non d'une ville particulière, mais de l'univers. Il venait d'annoncer Jésus-Christ aux Juifs du Pont, de la Galatie, de la Bithynie et de la Cappadoce.

Claude, second fils de Crassus (884), petit-neveu d'Auguste, neveu de Tibère et oncle de Caligula, régnait alors. Un soldat qui l'avait aperçu derrière une porte où il s'était caché pendant qu'on assassinait Caligula, l'avait salué empereur, le sénat cédait aux soldats à qui Claude avait promis de l'or, et la populace le voyant passer et croyant qu'on le conduisait à la mort, suppliait qu'on épargnât la vie du frère de Germanicus qu'on traînait à l'empire. Pendant cette scène, la femme de Caligula, assise près du cadavre de son mari, sa fille dans ses bras, tendait son cou au bourreau, et la tête de sa fille était brisée contre la muraille.

Les armes romaines venaient de rendre la Comagène au roi Antiochus, le Bosphore Cimmérien à Mithridate, et le roi de Judée Agrippa recevait les ornements de consul, et Hérode ceux de préteur. La Bretagne soumise donnait au fils de Claude le nom de Britannicus; les Cates et les Maures étaient vaincus. La Mauritanie était une province romaine, et les aigles de l'empire avaient dépassé le mont Athos. Les Frisons avaient été domptés par Corbulon, qui fit revivre un moment la discipline et la gloire de l'ancienne Rome.

Qu'on juge des mœurs de cette époque! Les combats de gladiateurs avaient pris un

(884) Second fils de Drusus et d'Antonia : il était né à Lyon, le 1er août de l'an de Rome 742.

caractère de férocité jusqu'alors inconnu, et les supplices étaient devenus si multipliés, qu'on avait enlevé les statues d'Auguste, placées au lieu des exécutions, pour ne pas être obligé de les voiler sans cesse ou de les rendre témoins de tant de meurtres. Les femmes même et jusqu'aux vestales se plaisaient à ces spectacles de crime et de mort. Quarante-cinq hommes et quatre-vingt-cinq femmes venaient d'être punis pour crime d'empoisonnement. Claude, lorsqu'il était sorti de l'état d'ivresse qui lui était presque habituel, envoyait inviter à sa table des gens qu'il avait fait périr la veille. On ne savait ce qui devait le plus étonner de la stupidité de ce prince ou des dissolutions de Messaline, sa femme. Sur un des rêves prétendus de l'impératrice, Claude avait ordonné le supplice du gouverneur de l'Espagne, de Silanus. Tout était à l'encan, et dans l'espace de cinq années du règne de ce prince on compte plus de parricides à Rome qu'on n'en avait vu dans tous les siècles précédents.

On sait quelle était alors la condition des femmes et des esclaves. Les maîtres exposaient dans l'île d'Esculape leurs esclaves malades pour s'épargner de les soigner et de les nourrir. Claude voulut en vain abolir les sacrifices humains dans les Gaules. Auguste s'était contenté de les interdire aux citoyens romains. On attenta à la vie de Claude, il vint pleurer au sénat le malheur de sa condition. Scribonianus se révolta contre lui, et lui écrivit pour lui ordonner d'abdiquer l'empire : Claude délibéra s'il n'obéirait pas à ses ordres. Narcisse et Messaline mirent dans la conspiration tous ceux dont ils voulurent avoir les biens. Claude jugeait les prévenus, ses affranchis assis à côté de lui (885). Messaline récompensait les maris dont les femmes se livraient comme elle à la débauche. Elle fournissait elle-même des concubines à Claude, et se faisait ordonner par lui les adultères qu'elle voulait commettre. Elle épousa Silius au vu et au su de toute la ville de Rome, avec toutes les cérémonies accoutumées. On dit que le contrat de mariage avait été signé par Claude lui-même. Plus tard, ce prince la redemanda après l'avoir fait mourir.

Pendant que tous les vices étaient ainsi sur le trône, le désordre régnait dans les temples où tous les crimes étaient divinisés. Rome avait adopté les dieux des nations qu'elle avait vaincues, et ces dieux, création honteuse des passions humaines, avaient des prêtres, des sacrifices et des fêtes. L'idolâtrie régnait partout avec ses augures, ses aruspices, ses devins, ses présages.

La philosophie, indignée de tant de bassesse et d'abrutissement, combattait le polythéisme en affaiblissant la crainte des dieux, mais elle passait toutes les bornes de la morale et de la vertu ; et tandis que les disciples de Zénon niaient que la douleur fût un mal, les disciples d'Epicure niaient que le plaisir en pût être un. Le courage le plus admiré était de se donner la mort, et la rage forcenée d'Orria, qui se brisa la tête contre un mur, paraît sublime à Pline. Le suicide, qu'on a si bien défini le dernier acte du culte de soi, parce qu'il est le sacrifice de tout l'homme à lui-même, était alors en honneur. Tacite, dans son livre sur les mœurs des Germains, regarde comme extraordinaire qu'ils ne fissent périr aucun de leurs enfants. Dans l'ouvrage d'Apulée, un homme partant pour un voyage ordonne à sa femme de tuer l'enfant qu'elle porte dans son sein si c'est une fille. « Presque toutes les familles, dit Plutarque, présentent de nombreux exemples de meurtres d'enfants, de mères ainsi que de femmes, et quant aux meurtres des frères, ils sont commis sans aucun scrupule ; car, c'est une maxime de gouvernement regardée comme aussi certaine qu'un principe de géométrie, qu'un roi pour sa propre sûreté ne peut se dispenser de tuer son frère. »

Il faut s'arrêter ici, et remarquer à quel degré de corruption la nature humaine était alors descendue. La dégradation des mœurs publiques sous l'empire était telle que la peinture qu'en ont laissée les historiens et les poëtes, a fait dire avec raison que nos contemporains les plus vicieux pourraient presque se croire d'honnêtes gens en comparaison des Romains.

C'est au milieu de cette profonde corruption et de ces épaisses ténèbres que Pierre et Paul étaient arrivés à Rome pour fonder dans cette ville une société d'hommes qu'on appela du nom d'Eglise, annonçant le Dieu créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles, le Dieu qui conserve le monde par une sagesse toujours présente à tous les événements ; la création de l'homme dans un état d'innocence et d'immortalité, sa chute par l'abus de sa liberté, la transmission de cette faute originelle à toute la race humaine, et enfin la rédemption de l'univers par la venue du Fils de Dieu qui s'est fait homme pour élever l'homme jusqu'à la Divinité. Cette Eglise avait vu toutes les merveilles du Fils de Dieu qu'elle enseignait au monde, et les Chrétiens mouraient pour témoigner leur foi, et leur morale était aussi sublime que leur vie. Aussi peut-on appliquer à l'Eglise de Rome ce que les *Actes* disent de l'Eglise de Jérusalem :

« Tous ceux qui composaient cette Eglise persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans la prière. Unis ensemble par la foi, ce qu'ils avaient était possédé en commun.

(885) Vitellius fut nommé consul à cause de ses honteuses adulations envers Messaline et les affranchis. Il portait toujours sur lui, entre sa toge et sa tunique, un soulier de Messaline qu'il baisait de temps en temps, et il avait parmi ses dieux domestiques des images en or de Narcisse et de Pallas. C'est le père de celui qui fut empereur.

Ils vendaient leurs biens et ils les distribuaient à tous suivant le besoin de chacun. Ils rompaient le pain dans les maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et se faisant aimer de tout le peuple. Toute la multitude de ceux qui croyaient n'était qu'un cœur et qu'une âme; aucun d'eux ne s'appropriait rien de ce qu'il possédait, mais ils mettaient tout en commun. Il n'y avait point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui avaient des terres et des maisons les vendaient et en apportaient le prix; ils le mettaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait à chacun. Il se faisait alors beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple, par les mains des apôtres, et le peuple leur donnait de grandes louanges. Il arrivait de là que le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, s'augmentait tous les jours de plus en plus. » Quel tableau, quand on le rapproche de celui que nous avons tracé du monde païen! Rousseau a bien eu raison de dire : *L'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.* « Quand on réfléchit, dit l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, à ce qu'était alors la société païenne, à l'esprit d'incrédulité, et à toutes les erreurs introduites par une philosophie qui avait érigé en système l'impiété, le doute et le vice même, et qu'à ce désordre de l'intelligence, à cette profonde corruption du cœur, on voit succéder tout à coup une foi docile et simple, les mœurs les plus sévères, les plus pures vertus, on conçoit clairement que cette étonnante régénération de la nature humaine n'a pu être l'ouvrage de l'homme, puisque tous les efforts de sa raison dans les siècles les plus éclairés, toute sa science, ses découvertes, ses arts, ses institutions, ses lois n'avaient servi qu'à le plonger dans une dépravation sans exemple. Il a fallu qu'il fût tout ensemble aidé et instruit surnaturellement pour sortir de cet abîme de désolation et de misère. Et afin qu'il ne pût, en aucun sens, s'attribuer son propre salut, Dieu voulait que ses apôtres, les instruments de sa miséricorde, dénués de tout ce qui contribue au succès des desseins de l'homme, fussent par cela même les ministres d'une puissance au-dessus de l'homme. »

C'est sous Néron, fils d'Agrippine seconde femme de Claude, qui, pour lui plaire déshérita son fils Britannicus, que commencèrent les premières persécutions des Chrétiens. Agrippine avait empoisonné Claude pour faire régner son fils, et elle fut tuée par les ordres de ce fils à qui elle avait tout sacrifié. Néron monta sur le trône à l'âge de dix-sept ans. Son nom, l'exécration du genre humain, suffit pour montrer à quels hommes était alors livré l'empire du monde. Il semble que Dieu, en même temps qu'il punissait les Romains des crimes commis dans la conquête de l'univers, voulût manifester par le plus étonnant contraste, la vertu des premiers Chrétiens. Néron avait fait venir à Rome Simon le Magicien, qui s'était donné le nom de *Vertu de Dieu*, et qui se vantait d'opérer des miracles. Mais quand Pierre et Paul l'eurent confondu, Néron, qui avait été séduit par les prestiges de Simon, en conserva un ressentiment profond contre les Chrétiens. Quatre ans avant le martyre de saint Pierre et de saint Paul, ce prince avait mis le feu à Rome, et le feu avait duré six jours. Il voulut repaître lui-même ses yeux du spectacle d'un bel incendie, rebâtir Rome, et lui donner son nom. Pendant que la ville était en proie aux flammes, il se revêtit d'un habit de théâtre, d'un lieu élevé il contempla ce spectacle en chantant la prise de Troie, puis il accusa les Chrétiens de cet incendie. On sait comment Tacite et Suétone ont parlé de cet horrible événement. « Ni les ordres donnés par les magistrats chargés de veiller à la sûreté de la ville, dit Tacite, ni l'argent que le prince fit distribuer au peuple, ni les sacrifices qu'on offrit aux dieux, n'empêchèrent de croire que Néron était le seul auteur des désastres qui venaient d'arriver. Mais, pour faire cesser ce bruit, il produisit des accusés, et fit périr dans les plus cruels supplices des hommes détestés à cause de leur infamie, vulgairement appelés Chrétiens. Christ, d'où vient leur nom, avait été puni de mort sous Tibère par l'intendant Ponce-Pilate. *Cette pernicieuse superstition*, réprimée pour un temps, reprenait vigueur, non-seulement dans la Judée, source du mal, mais à Rome, où vient aboutir et se multiplier tout ce que les passions inventent ailleurs *d'infâme et de cruel*. On arrêta d'abord des gens qui s'avouaient coupables; et sur leur déposition, *une multitude de Chrétiens* que l'on convainquit, moins d'avoir brûlé Rome que de haïr le genre humain. On joignit les insultes aux supplices; les uns enveloppés de peaux de bêtes féroces, furent dévorés par des chiens; d'autres attachés en croix, plusieurs brûlés vifs. On allumait leurs corps sur le déclin du jour, pour servir de flambeaux. Néron prêtait ses jardins pour ce spectacle auquel il ajouta les jeux du cirque, et dans ces jeux on le voyait parmi le peuple, vêtu en cocher, ou conduisant lui-même un char. Mais quoique les Chrétiens fussent des *scélérats dignes des plus rigoureux châtiments*, on ne pouvait s'empêcher de les plaindre, parce qu'ils étaient immolés, non pour l'utilité publique, mais pour assouvir la cruauté d'un seul. » Ainsi, Tacite reconnaît qu'il y avait déjà sous Néron une multitude de Chrétiens qui périrent après l'incendie de Rome. On peut juger par là de la propagation rapide de la foi de Jésus-Christ, propagation due au zèle des deux grands apôtres. L'Asie, l'Afrique et l'Europe avaient entendu leurs voix, la Syrie, la Cilicie, la Pisidie, la Cappadoce, le Pont, la Macédoine, l'Achaïe, l'Illyrie, les régions maritimes et les îles les avaient vus fondant des Églises, et

faisant tomber partout les idoles. Saint Paul a adressé aux Romains une de ses plus belles épîtres. Alors l'Eglise comptait déjà des disciples avoués jusque dans le palais des maîtres du monde.

Toute l'histoire de la première partie du premier siècle de l'Eglise est remplie par saint Pierre et saint Paul.

Saint Pierre a été vingt-cinq ans pontife de Rome. On croit dans cette ville, d'après une ancienne tradition, que la maison de Pudens, sénateur romain, fut changée par par ce grand apôtre en une église, et que c'est celle qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Pierre-aux-Liens. Saint Pierre avait annoncé l'Evangile dans toute l'Italie.

On lit dans saint Athanase que saint Pierre et saint Paul prirent la fuite durant la première persécution de Néron, mais que quatre ans après ils allèrent au-devant de la mort, lorsqu'ils eurent été avertis par une lumière supérieure que le moment de leur martyre était enfin arrivé. Jésus-Christ, après sa résurrection, prédit à saint Pierre qu'il le glorifierait par le sacrifice de la vie, et même qu'il le suivrait dans sa mort jusqu'à la croix. Il lui révéla depuis, d'une manière spéciale, le temps de sa mort. Les fidèles, dit saint Ambroise, considérant la grandeur du danger que courait saint Pierre, le conjurèrent de prendre la fuite. Il refusa d'abord de le faire; mais à la fin il se rendit à leurs importunités et se sauva pendant la nuit. Lorsqu'il était sur le point de sortir de la porte de la ville, Jésus-Christ lui apparut. Seigneur, où allez-vous, s'écria saint Pierre? Je viens à Rome, lui répondit le Sauveur pour être crucifié de nouveau. Pierre comprit le sens de ces paroles, et retourna aussitôt à Rome, où il fut arrêté et mis avec saint Paul dans la prison Mamertine.

Quand saint Paul arriva dans Rome, il était accompagné de saint Luc et d'Aristarque; on lui permit de demeurer avec le soldat qui le gardait et qui le suivait toujours attaché à lui par une chaîne. C'est ainsi que les Romains faisaient garder ceux qui n'étaient pas enfermés dans une prison.

Saint Paul assembla les Juifs qui vinrent en foule au lieu où il demeurait, et il en convertit quelques-uns, les autres restèrent dans l'endurcissement. Il leur déclara que, sur leur refus, les gentils recevraient la loi de grâce. Il demeura deux ans entiers à Rome, dans un logement qu'il avait loué, où il recevait tous ceux qui le venaient trouver, enseignant la doctrine de Jésus-Christ en toute liberté et sans obstacle. Saint Luc, son disciple, prêcha l'Evangile en Dalmatie, en Gaule, en Italie, en Macédoine. Il garda le célibat, vécut jusqu'à quatre-vingt quatre ans et mourut à Patras en Achaie où André avait été crucifié.

Quand on lit les lettres de saint Paul aux Romains, et qu'on se rappelle la corruption de Rome, on comprend la grandeur de tout ce qui se faisait alors, et l'on voit la main de Dieu changeant le monde, miracle au dessus de tous les miracles. A Corinthe, dans une des villes les plus dissolues de l'univers, où il y avait un temple élevé à Vénus et plus de mille esclaves prostituées que les Corinthiens vouaient à la déesse, saint Paul parvint à établir la perfection la plus haute, et l'épître de saint Clément, qui nous reste, en est un magnifique témoignage. Dans la Galatie, à Thessalonique, à Ephèse, ce grand Apôtre opéra les mêmes merveilles. Il est impossible de ne pas remarquer, dans l'Epître de saint Paul à Philémon, le principe de l'abolition de l'esclavage (886). Pendant que saint Paul était à Rome, Onésime, esclave qui appartenait à Philémon de la ville de Colosses et disciple de saint Paul, vint trouver l'apôtre. Il s'était enfui; saint Paul le convertit, et ensuite il le renvoya à son maître avec une lettre que nous avons encore. Philémon pardonna à Onésime et le mit en liberté, et Onésime lit de tels progrès dans la vertu, qu'il devint évêque d'Ephèse, après Timothée. A la fin de son *Epître à Timothée*, saint Paul annonce sa mort prochaine. *On prépare déjà mon sacrifice*, dit-il, *et le temps de ma délivrance est proche.* (*II Tim.* IV, 6.) Il presse Timothée de venir le trouver avant l'hiver, et il ajoute : *Prenez Marc et me l'amenez avec vous, car il m'est utile pour le ministère.* (*Ibid.*, 11.) Apportez avec vous le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus, et les livres, principalement les parchemins. C'était, à ce que l'on croit, l'Ecriture-Sainte suivant l'usage des Juifs. On peut remarquer aussi quelle était la pauvreté de saint Paul qui se faisait apporter un manteau d'Ephèse à Rome. « Demas m'a abandonné, ajoute-t-il, emporté de l'amour du siècle; il s'en est allé à Thessalonique, Crescent en Galatie, Titus en Dalmatie. J'ai envoyé Tychique à Ephèse, j'ai laissé Trophime malade à Milet, Eraste est demeuré à Corinthe, Luc est seul avec moi. Tous m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a soutenu, et j'ai été délivré de la gueule du lion (allusion à Néron). » Il prie pour Onésiphore qui était mort, et dit : « Dieu lui fasse la grâce de trouver miséricorde au jour du jugement. » Il salue Timothée de la part de tous les frères qui étaient à Rome, entre lesquels il nomme Eubule, Pudens, Lin et Claudia. On croit que ce Pudens est le sénateur, père de Pudentienne et de Praxède. Lin est celui qui succéda à saint Pierre dans le siége de Rome.

Ce fut vers la fin de l'année soixante-sixième que saint Pierre et saint Paul composèrent leurs dernières Epîtres. Saint Pierre écrit aux fidèles de l'Asie, peu de temps avant sa mort, car il dit : « Je suis assuré que je quitterai bientôt ma vie toute terrestre, ainsi que Notre-Seigneur me l'a décla-

(886) En 1167, le Pape Alexandre III déclara, au nom d'un concile, que tous les Chrétiens devaient être exempts de la servitude. Cette loi seule, dit Voltaire, doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. (*Essai sur l'Histoire générale*, c. 59, t. II, p. 188, édit. 1756.)

ré ; » Il leur répète qu'ils doivent le croire, car il est un témoin oculaire de la gloire de Jésus-Christ, ayant entendu sur le Thabor le témoignage que lui rendit le Père éternel.

L'emprisonnement de saint Paul doit avoir duré au moins un an, puisque dans sa seconde Epître à Timothée il lui demande de venir d'Ephèse à Rome avant l'hiver. Mais il ne souffrit la mort que l'année suivante. On croit que les deux apôtres furent fouettés avant que d'être exécutés. C'est une ancienne tradition qu'ils furent conduits ensemble hors de la ville par la porte d'Ostie.

Néron était absent de Rome lorsque saint Pierre et saint Paul furent condamnés à mort. On place leur martyre au 29 juin, l'an 67 de Jésus-Christ, dans la 13e année de Néron. Saint Paul eut la tête tranchée, comme citoyen romain. Saint Pierre, comme juif, fut attaché à une croix. Lorsque saint Pierre fut arrivé au lieu du supplice, il demanda, par respect pour son maître, qu'on le crucifiât la tête en bas, et les bourreaux se rendirent à sa prière.

Saint Pierre et saint Paul, condamnés tous deux sur la déposition des Juifs, leur annoncèrent de nouveau leur ruine prochaine. L'antiquité chrétienne nous a conservé cette prédiction : « Jérusalem, dirent les deux apôtres, va être renversée de fond en comble ; les Juifs périront de faim et de désespoir, et seront bannis à jamais de la terre de leurs pères et envoyés en captivité dans tout l'univers ; le terme n'est pas loin, et tous ces maux leur arriveront pour avoir insulté avec tant de cruelles railleries au bien-aimé Fils de Dieu, qui s'était déclaré à eux par tant de miracles. » Saint Pierre avait fait beaucoup d'autres prédictions, et Phlégon, auteur païen, a écrit que tout ce que cet apôtre avait annoncé s'est accompli de point en point.

On dit que saint Paul convertit trois soldats qui le conduisaient au supplice. Il fut exécuté à trois milles de Rome, aux eaux Salviennes, et une dame romaine l'ensevelit dans sa terre, sur le chemin d'Ostie. Saint Pierre fut conduit au delà du Tibre, au quartier des Juifs, et crucifié au haut du mont Janicule ; son corps fut enseveli dans la voie Aurélia, au Vatican. Les fidèles avaient conservé plus de 250 ans après les portraits des deux apôtres. Saint Paul était petit et chauve. La femme de saint Pierre souffrit le martyre avant lui. « Souviens-toi du Seigneur, » lui dit saint Pierre pendant qu'on la menait au supplice. Il l'exhorta, la consola, disent les martyrologes, et se réjouit de ce qu'elle retournait à la patrie. Il eut une fille nommée Pétronille, qui vécut vierge et mourut saintement à Rome.

Saint Clément, Pape, après avoir parlé de la mort de saint Pierre et de saint Paul, ajoute : « Ces hommes divins ont été suivis par une multitude d'élus qui ont souffert les outrages et les tourments pour nous donner l'exemple. »

C'est à cette époque que parut à Rome Apollonius de Tyane, dont Philostrate a écrit la vie, cent vingt ans après sa mort. C'était un philosophe qui se donnait comme un prophète. Voici un exemple de ses prédictions : Il y eut une éclipse de soleil et il tonna en même temps. Apollonius dit, regardant le ciel : Quelque chose de grand arrivera et n'arrivera pas. Trois jours après la foudre tomba sur la table où Néron mangeait, et fit tomber la coupe qu'il tenait près de sa bouche. On prétendit qu'Apollonius avait voulu dire qu'il s'en faudrait de peu que l'empereur ne fût frappé. A la mort d'Apollonius tous les disciples qui l'avaient suivi pendant sa vie, se dispersèrent. Voilà l'homme que la philosophie du dernier siècle voulait opposer à Jésus-Christ !

Après la mort de saint Pierre et de saint Paul, la punition de Néron ne se fit pas attendre. Un an était à peine écoulé, tandis que ce prince était à Naples, le jour même où il avait fait tuer sa mère quelques années auparavant, la Gaule et l'Espagne se soulevèrent contre lui. Il n'avait que trente-deux ans, et régnait depuis treize. Sa lâcheté ne peut se comparer qu'à sa cruauté. Quand il sut ce qui se passait, il perdit la voix et le mouvement, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'il se décida à venir à Rome, où il fut abandonné par ses propres gardes. Déclaré ennemi de l'Etat par les sénateurs, il s'enfuit honteusement, et il se tua dans la maison d'un de ses affranchis, à quatre milles de cette ville. Le cœur lui manqua plusieurs fois, il fut obligé d'emprunter le secours de quatre de ses affranchis qu'il avait emmenés avec lui, et il ne se décida à se frapper que lorsqu'il entendit les cavaliers qui le cherchaient pour le conduire au supplice. Il mourut le jour même où il avait fait mourir un an auparavant sa femme Octavia, fille de l'empereur Claude. Peu de jours après, Néron eut des temples comme un dieu ; tant, à cette époque, la nature humaine était dégradée, et le sentiment du bien et du mal, pour ainsi dire, éteint ! Néron avait paru deux fois à la tribune romaine pour faire l'éloge de Claude et celui de Poppée sa femme, qu'il avait tuée dans un mouvement de colère, et qu'il pleura ensuite amèrement.

En ces jours déplorables où le pouvoir était dans les mains des plus méchants des hommes, les Chrétiens, à qui Jésus-Christ avait dit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* (*Matth.* xxii, 21), restaient soumis aux maîtres légitimes de l'empire ; mais en même temps ils prêchaient la vérité qu'il leur avait été ordonné de répandre. Tout en se soumettant au pouvoir temporel de Claude, parce que ce pouvoir était légitime, saint Pierre ne reconnaissait pas le sacerdoce dont Claude était revêtu. Aussi c'est à l'apparition des Chrétiens qu'il faut rapporter l'existence de la liberté véritable sur la terre, la liberté des enfants de Dieu. On a dit : Il n'est personne qui ne puisse être gouverné, parce qu'il

n'y a personne qui ne soit accessible à la crainte ou à l'espérance; la religion de Jésus-Christ a créé des hommes inaccessibles à la crainte et à l'espérance terrestres, des hommes à qui les rois et les magistrats ne sauraient rien commander contre la conscience, mais qui obéissent, par principe de conscience, à la puissance temporelle dans tout ce qu'elle ordonne de conforme à la loi de Dieu. C'est ainsi que se fonda ce royaume spirituel, création étonnante de la religion chrétienne, et qui n'a pas cessé de subsister depuis dix-huit siècles, au milieu de toutes les vicissitudes des empires et des temps.

Pierre fut à la lettre le fondement sur lequel l'Eglise fut bâtie, car toutes les Eglises se formèrent sur le plan des Eglises de Jérusalem, d'Antioche et de Rome, fondées par lui. L'Orient et l'Occident reçurent ainsi l'impulsion de celui que Jésus-Christ avait établi le prince des apôtres. Ce qui se faisait à Rome, à Antioche et à Jérusalem, se fit partout.

L'évêque ou le plus ancien des prêtres présidait l'assemblée. On faisait la prière en commun, ensuite on lisait tout haut un passage de la Bible; après quoi l'évêque adressait aux fidèles un discours sur le dogme et la morale, puis venait la fraction du pain ou l'Eucharistie qui se terminait par un repas frugal, imitation de la Cène. Tout finissait par la prière. Les diacres portaient l'Eucharistie aux absents et aux malades.

Les exercices se prolongeaient quelquefois fort avant dans la nuit: on s'assemblait dans les maisons particulières. C'est encore là, comme on peut le voir, ce que l'Eglise pratique aujourd'hui après deux cent cinquante-huit Papes qui se sont succédé d'une manière merveilleuse au milieu des changements des temps et de la ruine des empires.

La prière commune, le chant des psaumes, la lecture des prophéties, de l'Evangile et des écrits des Pères, l'instruction ou homélie, l'oblation et la consécration de l'hostie, la communion du célébrant, du clergé et du peuple, voilà les pratiques de la primitive Eglise; ce sont encore celles de l'Eglise actuelle.

Les apôtres prêchaient, séparaient de la multitude, sous le nom de fidèles, ceux qui les écoutaient, et ils en faisaient une société; ils administraient les sacrements, se donnaient des successeurs, faisaient des lois, censuraient les erreurs, excommuniaient les rebelles et les scandaleux, et imposaient des pénitences publiques aux pécheurs. On reconnaît dans tout ce que nous venons de rappeler, la liturgie, la hiérarchie et la discipline de l'Eglise catholique. Chaque maison de chrétien était alors une véritable église. Le peuple fidèle présentait aux évêques les sujets qu'on jugeait propres aux diverses fonctions de l'ordre ecclésiastique, ou il agréait par son consentement ceux que le clergé avait choisis. La vie des Chrétiens était austère et pure. « Il ne faut jamais oublier, dit un des historiens de ces premiers siècles, que les fidèles de cette heureuse époque vivaient tous dans la retraite, la modestie, la prière, le jeûne, la mortification des sens, le renoncement aux plaisirs du monde et même aux amusements permis: le travail, la privation de toutes les superfluités, et la pratique de toutes les vertus non-seulement prescrites, mais encore conseillées par l'Evangile. La plupart étaient mariés, quoique plusieurs aspirassent à un état plus parfait, et, fortifiés par une grâce particulière, se fussent consacrés à la pénitence. Ils observaient une exacte régularité dans leur maison, s'appliquaient à instruire leurs enfants, à les élever dans la crainte de Dieu, à leur faire estimer, plus que tous les avantages du siècle, le bonheur de connaître la vérité, d'avoir Jésus-Christ pour chef, pour maître et pour modèle, les préparant à verser leur sang, quand il le faudrait, pour attester sa divinité, et donnant l'exemple de toutes les vertus dont ils tâchaient de leur inspirer l'amour. »

Après Néron, l'empire fut extrêmement troublé; la dignité impériale, depuis Tibère, y était transmise par le droit de succession, et en vertu de la volonté du sénat et du peuple romain: l'élection passa bientôt aux légions, et plus tard, aux Barbares.

Galba, qui commandait en Espagne, et qui avait été proclamé par des soldats, fut tué par eux après avoir été empereur pendant sept mois. Il fut massacré sur la place publique. « Frappez, dit-il aux séditieux, si cela est utile au peuple romain. » Othon, élu par l'armée, se vit disputer le pouvoir par Vitellius, et se tua trois mois après avoir été proclamé empereur. Vaincu, il se coucha, dormit, et se frappa à son réveil d'un coup de poignard. Vespasien, qui marchait contre Jérusalem, s'arrêta, lorsqu'il apprit la mort de Néron, et fut à son tour proclamé empereur par l'armée romaine. Il vint attaquer Vitellius qui avait porté le titre d'empereur huit mois. On s'égorgea dans Rome. Vitellius fut trouvé dans la loge d'un portier, les mains liées derrière le dos, dit Suétone, la corde au cou, les vêtements déchirés. On lui jeta des ordures, on lui mit une épée sur la poitrine pour le contraindre à lever la tête, dit Tacite; enfin, on jeta son corps dans le Tibre, et sa tête fut mise au haut d'une pique. Vitellius fut traîné le long de la voie sacrée. On l'appela incendiaire et ivrogne. Voilà ce qu'était alors le pouvoir chez les païens!

Pendant ce temps la religion de Jésus-Christ s'étendait partout, dissipant les ténèbres de l'erreur et détruisant la corruption païenne; les nations accouraient en foule au pied de la croix, ainsi que le divin Maître l'avait prédit par ces mots: « Quand je serai élevé sur la croix, j'attirerai tout le monde à moi, » et par ceux-ci adressés à saint Pierre: *Je te ferai pêcheur d'hommes;* et la punition éclatante prédite

contre les Juifs tombait enfin sur le peuple déicide. Comme cet événement appartient au 1er siècle, et qu'annoncé par Jésus-Christ et par les apôtres saint Pierre et saint Paul, il contribua puissamment à la propagation du christianisme, il est nécessaire d'en présenter ici les traits principaux. Ville, temple, gouvernement, tout périt à la fois. La réprobation des Juifs et la vocation des gentils, prédites d'une manière aussi formelle que l'envoi du Messie, devaient dès lors agir puissamment sur les esprits et ne laisser aucun nuage sur la divinité du christianisme; Dieu intervenait visiblement pour accomplir toutes les paroles de son Fils. On va voir en effet s'il est possible de ne pas avouer que ce qui s'est passé à Jérusalem est l'effet de la colère du souverain maître des événements.

Les Juifs, après avoir crucifié Jésus-Christ, persécutèrent ses disciples avec un acharnement incroyable. Ce sont eux qui les dénoncèrent partout aux magistrats romains. Les Actes des apôtres sont remplis du récit de leur conduite odieuse envers les Chrétiens.

On sait comment ils firent périr saint Jacques-le-Mineur qu'on appelait le Juste et qu'ils précipitèrent du haut de la terrasse du temple, parce qu'il confessait Jésus-Christ. Saint Jacques, surnommé le Mineur, était évêque de Jérusalem, aimé de tous les fidèles et vénéré par les Juifs à cause de sa grande sainteté. Il ne buvait ni vin, ni liqueur, ne portait pas de chaussures et n'avait qu'un simple manteau d'une étoffe grossière et une seule tunique. A force de prier, ses genoux s'étaient endurcis comme la peau d'un chameau. Ananus, grand prêtre, voulant arrêter les progrès du christianisme, le fit monter sur la terrasse du temple pour qu'il pût être interrogé par la multitude au sujet de Jésus-Christ. Dès qu'il y fut arrivé, les Pharisiens lui crièrent : Homme juste, que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant Jésus crucifié, dites-nous ce que nous devons en penser. Jacques répondit à haute voix : Jésus, le Fils de l'Homme, dont vous parlez, est maintenant assis à la droite de la majesté souveraine comme le Fils de Dieu, et il doit venir sur les nuées du ciel pour juger tout l'univers. La rage des Pharisiens ne put supporter un pareil témoignage. Mais la justice de Dieu ne tardera pas à les atteindre. Les malédictions du psaume cviii vont se faire sentir, et la prédiction de Jésus-Christ, renouvelée par saint Pierre et saint Paul, s'accomplira à la lettre. Il faut faire d'autant plus d'attention à cet événement que plus tard les Romains, qui servent ici à la vengeance de Dieu sur les Juifs, devenus à leur tour les persécuteurs des Chrétiens, seront livrés à d'autres peuples mis en réserve pour les vengeances divines.

Dès l'an 40 de Jésus-Christ, des signes non équivoques de la colère du ciel sur les Juifs, se manifestèrent à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Babylone. Caligula voulut placer la statue de Jupiter dans le temple de Jérusalem ; dans toutes les synagogues les païens introduisirent leurs idoles. Vingt mille personnes périrent au milieu d'une révolte qui eut lieu à cette occasion à Jérusalem. Des imposteurs se dirent le Messie et entraînèrent le peuple que les gouverneurs romains poursuivirent et massacrèrent. Voici un fait étrange et qui mérite d'être rapporté. Quatre ans avant le commencement de la guerre, un nommé Jésus, fils d'Ananus, vint à la fête des tabernacles et cria dans le temple : « Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre tout ce peuple! » Battu de verges, il n'en continua pas moins à crier, et il disait souvent : « Ah! ah! Jérusalem! » Pendant sept ans et cinq mois il fit entendre ses lamentations sur la ville. Pendant le siége, il courait autour des murailles, criant : « Malheur à la ville, au temple et au peuple! » Enfin il ajouta : « Malheur à moi! » Et il mourut frappé d'une pierre lancée par une machine. Ainsi la vengeance de Dieu devint pour ainsi dire visible en cet homme qui rappelait à tous les esprits ces mots de Jésus-Christ : *Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, filles de Jérusalem.* (*Luc.* xxiii, 28.)

On peut lire dans Josèphe tous les présages qu'il raconte et qui furent regardés comme des signes de malheur pour Jérusalem : la lumière qui parut dans la nuit autour de l'autel du temple, la porte orientale qui était d'airain et très-pesante, et qui s'ouvrit d'elle-même, la voix entendue par les sacrificateurs, et qui disait *sortons d'ici* ; enfin les chariots et les troupes armées qu'on vit dans la ville et dans tout le pays.

Les Juifs s'étant révoltés contre les Romains, et ayant tué la garnison de Jérusalem, les massacres furent partout ordonnés contre les individus de cette malheureuse nation. A Ascalon, à Tyr, à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Césarée, on les tua par milliers, et Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint enfin mettre le siége devant Jérusalem; mais il fut battu par les Juifs, et quand cette nouvelle arriva à Damas, les habitants enfermèrent tous les Juifs de leur ville dans le gymnase, au nombre de dix mille, et les égorgèrent.

Les Chrétiens se souvenant des prédictions de Jésus-Christ, renouvelées par saint Pierre et saint Paul, sortirent alors de Jérusalem et se réfugièrent dans la petite ville de Pella. Vespasien et son fils Titus, qui avaient reçu de Néron l'ordre de marcher contre les Juifs, arrivèrent en Galilée avec soixante mille hommes de troupes. Vespasien assiégea Jotapal, défendu par l'historien Josèphe, et la prit malgré la résistance de celui-ci ; quarante mille Juifs furent tués. Josèphe fut trouvé dans une caverne, et Vespasien le garda prisonnier. On ne peut se figurer les horribles divisions auxquelles était livrée Jérusalem. C'est dans Josèphe qu'il faut lire le récit de l'agonie de cette nation, car il

n'y a personne qui ne soit accessible à la crainte ou à l'espérance; la religion de Jésus-Christ a créé des hommes inaccessibles à la crainte et à l'espérance terrestres, des hommes à qui les rois et les magistrats ne sauraient rien commander contre la conscience, mais qui obéissent, par principe de conscience, à la puissance temporelle dans tout ce qu'elle ordonne de conforme à la loi de Dieu. C'est ainsi que se fonda ce royaume spirituel, création étonnante de la religion chrétienne, et qui n'a pas cessé de subsister depuis dix-huit siècles, au milieu de toutes les vicissitudes des empires et des temps.

Pierre fut à la lettre le fondement sur lequel l'Église fut bâtie, car toutes les Églises se formèrent sur le plan des Églises de Jérusalem, d'Antioche et de Rome, fondées par lui. L'Orient et l'Occident reçurent ainsi l'impulsion de celui que Jésus-Christ avait établi le prince des apôtres. Ce qui se faisait à Rome, à Antioche et à Jérusalem, se fit partout.

L'évêque ou le plus ancien des prêtres présidait l'assemblée. On faisait la prière en commun, ensuite on lisait tout haut un passage de la Bible; après quoi l'évêque adressait aux fidèles un discours sur le dogme et la morale, puis venait la fraction du pain ou l'Eucharistie qui se terminait par un repas frugal, imitation de la Cène. Tout finissait par la prière. Les diacres portaient l'Eucharistie aux absents et aux malades.

Les exercices se prolongeaient quelquefois fort avant dans la nuit: on s'assemblait dans les maisons particulières. C'est encore là, comme on peut le voir, ce que l'Église pratique aujourd'hui après deux cent cinquante-huit Papes qui se sont succédé d'une manière merveilleuse au milieu des changements des temps et de la ruine des empires.

La prière commune, le chant des psaumes, la lecture des prophéties, de l'Évangile et des écrits des Pères, l'instruction ou homélie, l'oblation et la consécration de l'hostie, la communion du célébrant, du clergé et du peuple, voilà les pratiques de la primitive Église; ce sont encore celles de l'Église actuelle.

Les apôtres prêchaient, séparaient de la multitude, sous le nom de fidèles, ceux qui les écoutaient, et ils en faisaient une société; ils administraient les sacrements, se donnaient des successeurs, faisaient des lois, censuraient les erreurs, excommuniaient les rebelles et les scandaleux, et imposaient des pénitences publiques aux pécheurs. On reconnaît dans tout ce que nous venons de rappeler, la liturgie, la hiérarchie et la discipline de l'Église catholique. Chaque maison de chrétien était alors une véritable église. Le peuple fidèle présentait aux évêques les sujets qu'on jugeait propres aux diverses fonctions de l'ordre ecclésiastique, ou il agréait par son consentement ceux que le clergé avait choisis. La vie des Chrétiens était austère et pure. « Il ne faut jamais oublier, dit un des historiens de ces premiers siècles, que les fidèles de cette heureuse époque vivaient tous dans la retraite, la modestie, la prière, le jeûne, la mortification des sens, le renoncement aux plaisirs du monde et même aux amusements permis: le travail, la priation de toutes les superfluités, et la pratique de toutes les vertus non-seulement prescrites, mais encore conseillées par l'Évangile. La plupart étaient mariés, quoique plusieurs aspirassent à un état plus parfait, et, fortifiés par une grâce particulière, se fussent consacrés à la pénitence. Ils observaient une exacte régularité dans leur maison, s'appliquaient à instruire leurs enfants, à les élever dans la crainte de Dieu, leur faire estimer, plus que tous les avantages du siècle, le bonheur de connaître la vérité, d'avoir Jésus-Christ pour chef, pour maître et pour modèle, les préparant à verser leur sang, quand il le faudrait, pour attester sa divinité, et donnant l'exemple de toutes les vertus dont ils tâchaient de leur inspirer l'amour. »

Après Néron, l'empire fut extrêmement troublé; la dignité impériale, depuis Tibère, y était transmise par le droit de succession, et en vertu de la volonté du sénat et du peuple romain: l'élection passa bientôt aux légions, et plus tard, aux Barbares.

Galba, qui commandait en Espagne, et qui avait été proclamé par des soldats, fut tué par eux après avoir été empereur pendant sept mois. Il fut massacré sur la place publique. « Frappez, dit-il aux séditieux, si cela est utile au peuple romain. » Othon, élu par l'armée, se vit disputer le pouvoir par Vitellius, et se tua trois mois après avoir été proclamé empereur. Vaincu, il se coucha, dormit, et se frappa à son réveil d'un coup de poignard. Vespasien, qui marchait contre Jérusalem, s'arrêta, lorsqu'il apprit la mort de Néron, et fut à son tour proclamé empereur par l'armée romaine. Il vint attaquer Vitellius qui avait porté le titre d'empereur huit mois. On s'égorgea dans Rome. Vitellius fut trouvé dans la loge d'un portier, les mains liées derrière le dos, dit Suétone, la corde au cou, les vêtements déchirés. On lui jeta des ordures, on lui mit une épée sur la poitrine pour le contraindre à lever la tête, dit Tacite; enfin, on jeta son corps dans le Tibre, et sa tête fut mise au haut d'une pique. Vitellius fut traîné le long de la voie sacrée. On l'appela incendiaire et ivrogne. Voilà ce qu'était alors le pouvoir chez les païens!

Pendant ce temps la religion de Jésus-Christ s'étendait partout, dissipant les ténèbres de l'erreur et détruisant la corruption païenne; les nations accouraient en foule au pied de la croix, ainsi que le divin Maître l'avait prédit par ces mots: « Quand je serai élevé sur la croix, j'attirerai tout le monde à moi, » et par ceux-ci adressés à saint Pierre: *Je te ferai pêcheur d'hommes;* et la punition éclatante prédite

contre les Juifs tombait enfin sur le peup déicide. Comme cet événement appartien au 1er siècle, et qu'annoncé par Jésu Christ et par les apôtres saint Pierre saint Paul, il contribua puissamment à propagation du christianisme, il est néces saire d'en présenter ici les traits princ paux. Ville, temple, gouvernement, to périt à la fois. La réprobation des Juifs la vocation des gentils, prédites d'une m nière aussi formelle que l'envoi du Messi devaient dès lors agir puissamment sur l esprits et ne laisser aucun nuage sur la d vinité du christianisme; Dieu intervena visiblement pour accomplir toutes les p roles de son Fils. On va voir en effet s'il e possible de ne pas avouer que ce qui s'e passé à Jérusalem est l'effet de la colère d souverain maître des événements.

Les Juifs, après avoir crucifié Jésus Christ, persécutèrent ses disciples avec n acharnement incroyable. Ce sont eux qu les dénoncèrent partout aux magistrats ro mains. Les Actes des apôtres sont rempli du récit de leur conduite odieuse envei les Chrétiens.

On sait comment ils firent périr sain Jacques-le-Mineur qu'on appelait le Just et qu'ils précipitèrent du haut de la terrass du temple, parce qu'il confessait Jésus Christ. Saint Jacques, surnommé le Mineur était évêque de Jérusalem, aimé de tou les fidèles et vénéré par les Juifs à caus de sa grande sainteté. Il ne buvait ni vi ni liqueur, ne portait pas de chaussures e n'avait qu'un simple manteau d'une étoff grossière et une seule tunique. A force d prier, ses genoux s'étaient endurcis comm la peau d'un chameau. Ananus, grand prêtre, voulant arrêter les progrès du christia nisme, le fit monter sur la terrasse du tem ple pour qu'il pût être interrogé par la mul titude au sujet de Jésus-Christ. Dès qu'il y fut arrivé, les Pharisiens lui crièrent : Homme juste, que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant Jésus crucifié, dites-nous ce que nous devons en penser. Jacques répondit à haute voix : Jésus, le Fils de l'Homme, dont vous parlez, est maintenant assis à la droite de la ma jesté souveraine comme le Fils de Dieu, et il doit venir sur les nuées du ciel pour ju ger tout l'univers. La rage des Pharisiens ne put supporter un pareil témoignage. Mais la justice de Dieu ne tardera pas à les atteindre. Les malédictions du psaume cvm vont se faire sentir, et la prédiction de Jésus-Christ, renouvelée par saint Pierre et saint Paul, s'accomplira à la lettre. Il faut faire d'autant plus d'attention à cet événement que plus tard les Romains, qui servent ici à la vengeance de Dieu sur les Juifs, deviens à leur tour les persécuteurs des Chrétiens, seront livrés à d'autres peuples mis en réserve pour les vengeances divines.

Dès l'an 40 de Jésus-Christ, des signes non équivoques de la colère du ciel sur les Juifs, se manifestèrent à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Babylone. Caligula voulut placer la statue de Jupiter dans le temple de Jérusalem ; dans toutes les synagogues les païens introduisirent leurs idoles. Vingt mille personnes périrent au milieu d'une révolte qui eut lieu à cette occasion à Jérusalem. Des imposteurs se dirent le Messie et entraînèrent le peuple que les gouverneurs romains poursuivirent et massacrèrent. Voici un fait étrange et qui mérite d'être rapporté. Quatre ans avant le commencement de la guerre, un nommé Jésus, fils d'Ananus, vint à la fête des tabernacles et cria dans le temple : « Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre tout ce peuple ! » Battu de verges, il n'en continua pas moins à crier, et il disait souvent : « Ah ! ah ! Jérusalem ! » Pendant sept ans et cinq mois il fit entendre ses lamentations sur la ville. Pendant le siége, il courait autour des murailles, criant : « Malheur à la ville, au temple et au peuple ! » Enfin il ajouta : « Malheur à moi ! » Et il mourut frappé d'une pierre lancée par une machine. Ainsi la vengeance de Dieu devint pour ainsi dire visible en cet homme qui rappelait à tous les esprits ces mots de Jésus-Christ : *Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, filles de Jérusalem.* (*Luc.* xxvii, 28.)

On peut lire dans Josèphe tous les présages qu'il raconte et qui furent regardés comme des signes de malheur pour Jérusalem : la lumière qui parut dans la nuit autour de l'autel du temple, la porte orientale qui était d'airain et très-pesante, et qui s'ouvrit d'elle-même, la voix entendue par les sacrificateurs, et qui disait *sortons d'ici* ; enfin les chariots et les troupes armées qu'on vit dans la ville et dans tout le pays.

Les Juifs s'étant révoltés contre les Romains, et ayant tué la garnison de Jérusalem, les massacres furent partout ordonnés contre les individus de cette malheureuse nation. A Ascalon, à Tyr, à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Césarée, on les tua par milliers, et Gestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint enfin mettre le siége devant Jérusalem ; mais il fut battu par les Juifs, et quand cette nouvelle arriva à Damas, les habitants enfermèrent tous les Juifs de leur ville dans le gymnase, au nombre de dix mille, et les égorgèrent.

Les Chrétiens se souvenant des prédictions de Jésus-Christ, renouvelées par saint Pierre et saint Paul, sortirent alors de Jérusalem et se réfugièrent dans la petite ville de Pella. Vespasien et son fils Titus, qui avaient reçu de Néron l'ordre de marcher contre les Juifs, arrivèrent en Galilée avec soixante mille hommes de troupes. Vespasien assiégea Jotapal, défendu par l'historien Josèphe, et la prit malgré la résistance de celui-ci ; quarante mille Juifs furent tués. Josèphe fut trouvé dans une caverne, et Vespasien le garda prisonnier. On ne peut se figurer les horribles divisions auxquelles était livrée Jérusalem. C'est dans Josèphe qu'il faut lire le récit de l'agonie de cette nation, car il

n'y a personne qui ne soit accessible à la crainte ou à l'espérance; la religion de Jésus-Christ a créé des hommes inaccessibles à la crainte et à l'espérance terrestres, des hommes à qui les rois et les magistrats ne sauraient rien commander contre la conscience, mais qui obéissent, par principe de conscience, à la puissance temporelle dans tout ce qu'elle ordonne de conforme à la loi de Dieu. C'est ainsi que se fonda ce royaume spirituel, création étonnante de la religion chrétienne, et qui n'a pas cessé de subsister depuis dix-huit siècles, au milieu de toutes les vicissitudes des empires et des temps.

Pierre fut à la lettre le fondement sur lequel l'Église fut bâtie, car toutes les Églises se formèrent sur le plan des Églises de Jérusalem, d'Antioche et de Rome, fondées par lui. L'Orient et l'Occident reçurent ainsi l'impulsion de celui que Jésus-Christ avait établi le prince des apôtres. Ce qui se faisait à Rome, à Antioche et à Jérusalem, se fit partout.

L'évêque ou le plus ancien des prêtres présidait l'assemblée. On faisait la prière en commun, ensuite on lisait tout haut un passage de la Bible; après quoi l'évêque adressait aux fidèles un discours sur le dogme et la morale, puis venait la fraction du pain ou l'Eucharistie qui se terminait par un repas frugal, imitation de la Cène. Tout finissait par la prière. Les diacres portaient l'Eucharistie aux absents et aux malades.

Les exercices se prolongeaient quelquefois fort avant dans la nuit : on s'assemblait dans les maisons particulières. C'est encore là, comme on peut le voir, ce que l'Église pratique aujourd'hui après deux cent cinquante-huit Papes qui se sont succédé d'une manière merveilleuse au milieu des changements des temps et de la ruine des empires.

La prière commune, le chant des psaumes, la lecture des prophéties, de l'Évangile et des écrits des Pères, l'instruction ou homélie, l'oblation et la consécration de l'hostie, la communion du célébrant, du clergé et du peuple, voilà les pratiques de la primitive Église; ce sont encore celles de l'Église actuelle.

Les apôtres prêchaient, séparaient de la multitude, sous le nom de fidèles, ceux qui les écoutaient, et ils en faisaient une société; ils administraient les sacrements, se donnaient des successeurs, faisaient des lois, censuraient les erreurs, excommuniaient les rebelles et les scandaleux, et imposaient des pénitences publiques aux pécheurs. On reconnaît dans tout ce que nous venons de rappeler, la liturgie, la hiérarchie et la discipline de l'Église catholique. Chaque maison de chrétien était alors une véritable église. Le peuple fidèle présentait aux évêques les sujets qu'on jugeait propres aux diverses fonctions de l'ordre ecclésiastique, ou il agréait par son consentement ceux que le clergé avait choisis. La vie des Chrétiens était austère et pure. « Il ne faut jamais oublier, dit un des historiens de ces premiers siècles, que les fidèles de cette heureuse époque vivaient tous dans la retraite, la modestie, la prière, le jeûne, la mortification des sens, le renoncement aux plaisirs du monde et même aux amusements permis : le travail, la privation de toutes les superfluités, et la pratique de toutes les vertus non-seulement prescrites, mais encore conseillées par l'Évangile. La plupart étaient mariés, quoique plusieurs aspirassent à un état plus parfait, et, fortifiés par une grâce particulière, se fussent consacrés à la pénitence. Ils observaient une exacte régularité dans leur maison, s'appliquaient à instruire leurs enfants, à les élever dans la crainte de Dieu, à leur faire estimer, plus que tous les avantages du siècle, le bonheur de connaître la vérité, d'avoir Jésus-Christ pour chef, pour maître et pour modèle, les préparant à verser leur sang, quand il le faudrait, pour attester sa divinité, et donnant l'exemple de toutes les vertus dont ils tâchaient de leur inspirer l'amour. »

Après Néron, l'empire fut extrêmement troublé; la dignité impériale, depuis Tibère, y était transmise par le droit de succession, et en vertu de la volonté du sénat et du peuple romain : l'élection passa bientôt aux légions, et plus tard, aux Barbares.

Galba, qui commandait en Espagne, et qui avait été proclamé par des soldats, fut tué par eux après avoir été empereur pendant sept mois. Il fut massacré sur la place publique. « Frappez, dit-il aux séditieux, si cela est utile au peuple romain. » Othon, élu par l'armée, se vit disputer le pouvoir par Vitellius, et se tua trois mois après avoir été proclamé empereur. Vaincu, il se coucha, dormit, et se frappa à son réveil d'un coup de poignard. Vespasien, qui marchait contre Jérusalem, s'arrêta, lorsqu'il apprit la mort de Néron, et fut à son tour proclamé empereur par l'armée romaine. Il vint attaquer Vitellius qui avait porté le titre d'empereur huit mois. On s'égorgea dans Rome. Vitellius fut trouvé dans la loge d'un portier, les mains liées derrière le dos, dit Suétone, la corde au cou, les vêtements déchirés. On lui jeta des ordures, on lui mit une épée sur la poitrine pour le contraindre à lever la tête, dit Tacite; enfin, on jeta son corps dans le Tibre, et sa tête fut mise au haut d'une pique. Vitellius fut traîné le long de la voie sacrée. On l'appela incendiaire et ivrogne. Voilà ce qu'était alors le pouvoir chez les païens !

Pendant ce temps la religion de Jésus-Christ s'étendait partout, dissipant les ténèbres de l'erreur et détruisant la corruption païenne; les nations accouraient en foule au pied de la croix, ainsi que le divin Maître l'avait prédit par ces mots : « Quand je serai élevé sur la croix, j'attirerai tout le monde à moi, » et par ceux-ci adressés à saint Pierre : *Je te ferai pêcheur d'hommes;* et la punition éclatante prédite

contre les Juifs tombait enfin sur le peuple déicide. Comme cet événement appartient au 1er siècle, et qu'annoncé par Jésus-Christ et par les apôtres saint Pierre et saint Paul, il contribua puissamment à la propagation du christianisme, il est nécessaire d'en présenter ici les traits principaux. Ville, temple, gouvernement, tout périt à la fois. La réprobation des Juifs et la vocation des gentils, prédites d'une manière aussi formelle que l'envoi du Messie, devaient dès lors agir puissamment sur les esprits et ne laisser aucun nuage sur la divinité du christianisme; Dieu intervenait visiblement pour accomplir toutes les paroles de son Fils. On va voir en effet s'il est possible de ne pas avouer que ce qui s'est passé à Jérusalem est l'effet de la colère du souverain maître des événements.

Les Juifs, après avoir crucifié Jésus-Christ, persécutèrent ses disciples avec un acharnement incroyable. Ce sont eux qui les dénoncèrent partout aux magistrats romains. Les Actes des apôtres sont remplis du récit de leur conduite odieuse envers les Chrétiens.

On sait comment ils firent périr saint Jacques-le-Mineur qu'on appelait le Juste et qu'ils précipitèrent du haut de la terrasse du temple, parce qu'il confessait Jésus-Christ. Saint Jacques, surnommé le Mineur, était évêque de Jérusalem, aimé de tous les fidèles et vénéré par les Juifs à cause de sa grande sainteté. Il ne buvait ni vin, ni liqueur, ne portait pas de chaussures et n'avait qu'un simple manteau d'une étoffe grossière et une seule tunique. A force de prier, ses genoux s'étaient endurcis comme la peau d'un chameau. Ananus, grand prêtre, voulant arrêter les progrès du christianisme, le fit monter sur la terrasse du temple pour qu'il pût être interrogé par la multitude au sujet de Jésus-Christ. Dès qu'il y fut arrivé, les Pharisiens lui crièrent : Homme juste, que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant Jésus crucifié, dites-nous ce que nous devons en penser. Jacques répondit à haute voix : Jésus, le Fils de l'Homme, dont vous parlez, est maintenant assis à la droite de la majesté souveraine comme le Fils de Dieu, et il doit venir sur les nuées du ciel pour juger tout l'univers. La rage des Pharisiens ne put supporter un pareil témoignage. Mais la justice de Dieu ne tardera pas à les atteindre. Les malédictions du psaume cvm vont se faire sentir, et la prédiction de Jésus-Christ, renouvelée par saint Pierre et saint Paul, s'accomplira à la lettre. Il faut faire d'autant plus d'attention à cet événement que plus tard les Romains, qui servent ici à la vengeance de Dieu sur les Juifs, devenus à leur tour les persécuteurs des Chrétiens, seront livrés à d'autres peuples mis en réserve pour les vengeances divines.

Dès l'an 40 de Jésus-Christ, des signes non équivoques de la colère du ciel sur les Juifs, se manifestèrent à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Babylone. Caligula voulut placer la statue de Jupiter dans le temple de Jérusalem ; dans toutes les synagogues les païens introduisirent leurs idoles. Vingt mille personnes périrent au milieu d'une révolte qui eut lieu à cette occasion à Jérusalem. Des imposteurs se dirent le Messie et entraînèrent le peuple que les gouverneurs romains poursuivirent et massacrèrent. Voici un fait étrange et qui mérite d'être rapporté. Quatre ans avant le commencement de la guerre, un nommé Jésus, fils d'Ananus, vint à la fête des tabernacles et cria dans le temple : « Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre tout ce peuple ! » Battu de verges, il n'en continua pas moins à crier, et il disait souvent : « Ah ! ah ! Jérusalem ! » Pendant sept ans et cinq mois il fit entendre ses lamentations sur la ville. Pendant le siége, il courait autour des murailles, criant : « Malheur à la ville, au temple et au peuple ! » Enfin il ajouta : « Malheur à moi ! » Et il mourut frappé d'une pierre lancée par une machine. Ainsi la vengeance de Dieu devint pour ainsi dire visible en cet homme qui rappelait à tous les esprits ces mots de Jésus-Christ : *Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, filles de Jérusalem.* (*Luc.* xxvii, 28.)

On peut lire dans Josèphe tous les présages qu'il raconte et qui furent regardés comme des signes de malheur pour Jérusalem : la lumière qui parut dans la nuit autour de l'autel du temple, la porte orientale qui était d'airain et très-pesante, et qui s'ouvrit d'elle-même, la voix entendue par les sacrificateurs, et qui disait *sortons d'ici ;* enfin les chariots et les troupes armées qu'on vit dans la ville et dans tout le pays.

Les Juifs s'étant révoltés contre les Romains, et ayant tué la garnison de Jérusalem, les massacres furent partout ordonnés contre les individus de cette malheureuse nation. A Ascalon, à Tyr, à Ptolémaïs, à Alexandrie, à Césarée, on les tua par milliers, et Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint enfin mettre le siége devant Jérusalem ; mais il fut battu par les Juifs, et quand cette nouvelle arriva à Damas, les habitants enfermèrent tous les Juifs de leur ville dans le gymnase, au nombre de dix mille, et les égorgèrent.

Les Chrétiens se souvenant des prédictions de Jésus-Christ, renouvelées par saint Pierre et saint Paul, sortirent alors de Jérusalem et se réfugièrent dans la petite ville de Pella. Vespasien et son fils Titus, qui avaient reçu de Néron l'ordre de marcher contre les Juifs, arrivèrent en Galilée avec soixante mille hommes de troupes. Vespasien assiégea Jotapat, défendu par l'historien Josèphe, et la prit malgré la résistance de celui-ci ; quarante mille Juifs furent tués. Josèphe fut trouvé dans une caverne, et Vespasien le garda prisonnier. On ne peut se figurer les horribles divisions auxquelles était livrée Jérusalem. C'est dans Josèphe qu'il faut lire le récit de l'agonie de cette nation, car il

n'y a pas d'autre nom pour cette lamentable histoire. Ceux qu'on appelait les zélateurs égorgèrent les plus considérables d'entre les Juifs ; ils voulurent nommer les pontifes par le sort, et revêtirent des habits sacrés Pharias, homme rustique et ignorant. Poursuivis, pressés dans le temple, ils appelèrent à leur secours les Iduméens, au nombre de vingt mille, et les introduisirent dans la ville et dans le temple. Ils massacrèrent tout ce qu'il y avait de plus considérable dans Jérusalem, et en particulier Ananus qui avait donné un soufflet à saint Paul. Les zélateurs se divisèrent à leur tour et se tuèrent les uns les autres, et le temple fut rempli de sang et de cadavres.

Pour réduire ce peuple, Titus fut obligé de faire construire une muraille autour de la ville, avec treize forts; les maisons de Jérusalem étaient pleines de femmes et d'enfants morts ; plusieurs mouraient en enterrant les autres; d'autres se mettaient dans leurs sépulcres pour y attendre la mort. Une femme mangea son enfant. On ne voyait plus de larmes, on n'entendait plus de cris, toute la ville était dans un morne silence. Au commencement les Juifs firent enterrer les morts aux dépens du trésor public, ensuite n'y pouvant suffire, il les jetaient des murailles dans les fossés. Titus, à la vue de tant d'horreurs, prit Dieu à témoin que ce n'était pas là son ouvrage.

Ainsi s'accomplissait la prédiction de Jésus-Christ sur les femmes de Jérusalem, qu'un jour viendrait où l'on estimerait heureuses les femmes stériles et les mamelles qui n'avaient point allaité.

Titus ayant poussé les travaux jusqu'à la seconde enceinte du temple, voulait le conserver; mais ce fut en vain, un soldat romain jeta un tison dans une des fenêtres dorées des cabinets qui tenaient au temple du côté septentrion, et malgré tout ce que fit Titus pour l'empêcher, le feu pénétra dans l'intérieur du temple et le consuma entièrement, selon la prophétie de Jésus-Christ, qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre. Les Romains plantèrent leurs enseignes devant la porte orientale du temple et y sacrifièrent à leurs idoles ; *l'abomination de la désolation* fut dans le temple ; onze cent mille Juifs moururent pendant ce siége et quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus.

« Toutes les cruautés, dit Josèphe, qu'on peut exercer en crucifiant des criminels, et tous les outrages qui peuvent accompagner cet affreux supplice, furent mis en usage par les soldats à qui la colère et la haine inspiraient encore le désir d'insulter à ces misérables. »

Josèphe resté juif, malgré l'éclatant hommage qu'il rend à Jésus-Christ, ajoute que Dieu, qui avait condamné ce malheureux peuple à périr, avait converti tout ce qui aurait dû le sauver en de nouveaux périls et de nouveaux supplices pour lui.

Titus acheva de faire abattre les restes du temple et de la ville, et y fit passer la charrue. Trois tours seulement furent réservées à l'occident, pour que leur beauté fît comprendre qu'elle avait été la splendeur de Jérusalem ; et quand Titus triompha avec Vespasien, son père, on porta devant lui la table, le chandelier d'or à sept branches, les vaisseaux sacrés, le livre de la loi et les rideaux de pourpre du sanctuaire, et plus tard ce furent les prisonniers de la nation juive qui bâtirent de leurs mains le Colysée où devaient périr les Chrétiens : singulière destinée de ce peuple, qui préparait tous les triomphes du christianisme en se faisant bourreau du Christ et des Chrétiens !

Vespasien régna dix ans, et Titus qui lui succéda, deux ans seulement. On appliqua à ces princes les prophéties qui annonçaient le Messie. Mais le Messie devait être le prince de la paix, et ces deux empereurs achevèrent la guerre d'extermination de la Judée. Le prince appelé les délices du genre humain fit périr par la guerre des millions d'hommes, et condamna les prisonniers juifs à s'entr'égorger dans l'arène pour rassasier de sang les regards des Romains avides de ces spectacles. Sous son règne, il y avait eu à Rome un incendie qui dura trois jours, et une grande peste. Domitien, son frère, proclamé empereur après lui, fut un monstre à face humaine. Le Capitole ayant été incendié, c'est ce prince qui le rétablit et qui employa soixante millions à la seule dorure de cet édifice.

Rome, l'instrument dont Dieu s'était servi pour venger sur les Juifs la mort de Jésus-Christ, sera punie à son tour un peu plus tard des persécutions qu'elle fait souffrir aux Chrétiens.

C'est sous Domitien qu'apparaissaient déjà les peuples du Nord que Dieu destinait à venger les Chrétiens Refoulés par les Goths, ils commencèrent à s'agiter aux confins de l'empire. Domitien se fit élever des statues, et ce fut lui qui le premier acheta la paix aux Daces par une redevance annuelle, et qui rendit contre les Chrétiens les édits les plus cruels. Le sang des martyrs allait devenir, selon la belle expression de Tertullien, la semence des Chrétiens. Tout s'ébranlait à la voix des apôtres et de leurs disciples, et le paganisme sentit qu'il fallait faire les derniers efforts pour ne pas mourir.

Néron avait laissé vivre un des plus grands apôtres, saint Jean, que Jésus-Christ avait conservé pour qu'il n'abandonnât pas sa mère. Domitien trouva Jean délivré de ce glorieux soin par la mort de la sainte Vierge ; il le fit enlever, amener à Rome et plonger dans une cuve d'huile bouillante, près la porte Latine, et de là exiler à Pathmos, l'une des Sporades. Laissons parler un de ses panégyristes :

« Saint Jean fut le disciple bien-aimé, celui qui se reposa sur le sein de Jésus-Christ ; aussi a-t-il été comblé de toutes les grâces ; car Jésus-Christ a fait des apôtres, des évangélistes, des docteurs, des prophètes,

des vierges, des martyrs; mais Jean a eu toutes ces faveurs ensemble. Apôtre dans sa mission par toute l'Asie et jusqu'aux Parthes; évangéliste dans le recueil des merveilles du Fils de Dieu échappées aux autres historiens; prophète, non pas pour un siècle, mais jusqu'à la consommation des siècles; docteur de la charité; martyr, non pas une fois, ni par une espèce de supplice, mais par le feu, par le poison et par l'exil; vierge enfin, non pas simplement zélateur de la virginité, mais gardien de la Reine des vierges.

« Saint Jean l'évangéliste est le seul qui nous ait bien dépeint le caractère du cœur de Jésus. L'amour avait tellement gravé toutes ces merveilles dans sa mémoire, et encore plus fidèlement ses paroles et ses sentiments, qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, soixante-cinq ans après la mort de son Maître, il avait encore tous les faits de l'histoire de son Maître assez vivement présents pour les écrire. Rien ne peut égaler l'onction répandue dans ses Epîtres. Elles ne respirent qu'amour et charité.

« Il fonda sept églises dans l'Asie, qui furent les modèles de toutes celles de l'Orient. Il étendit ses soins jusque dans la Perse, où les Parthes dominaient alors; et ce fut à eux qu'il écrivit cette merveilleuse Epître, qui est la première entre les trois. Il établit enfin si fortement la divinité du Sauveur, qui est le fondement de la religion chrétienne, que, quoiqu'il n'ait prêché que dans une partie de l'Orient, et qu'Ephèse ait été sa demeure la plus ordinaire, saint Chrysostome n'a pas hésité à l'appeler la colonne de toutes les Eglises qui sont dans tout l'univers. *Columna omnium quæ in orbe sunt Ecclesiarum.* »

Cérinthe, Ebion, Nicolas, compagnons de saint Etienne au diaconat, corrompant la loi de leur baptême, entreprirent de combattre la divinité de Jésus-Christ et de le faire passer pour une simple créature. Saint Jean fit entendre alors ces belles paroles qui terrassèrent toutes les hérésies naissantes. *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum.* (*Joan.* I, 1.) Paroles si élevées, si pleines de force et de grandeur, que les païens même en ressentirent l'impression, et que les philosophes platoniciens ne purent, dit saint Augustin, leur refuser leur admiration et leurs louanges! Aussi saint Chrysostome a remarqué que l'apostolat de saint Jean fut exprès fixé dans l'Asie, où toutes les sectes des philosophes régnaient avec pleine autorité, afin que son Evangile triomphât avec plus d'éclat des forces de l'idolâtrie, et que la lumière de la vérité sortît de la même source d'où les ténèbres du mensonge s'étaient répandues de toutes parts.

« On voyait alors, dit l'auteur du *Dictionnaire des hérésies*, des Juifs et des Samaritains qui s'efforçaient d'imiter les miracles des apôtres, et qui prétendaient tantôt être le Messie, tantôt une intelligence à qui Dieu avait remis toute sa puissance; d'autres fois, un génie bienfaisant descendu sur la terre pour procurer aux hommes une immortalité bienheureuse, non après la mort, mais dans cette vie même : tels étaient Dosithée, Simon, Ménandre.

« Tous furent condamnés par les apôtres, et séparés de l'Eglise comme des corrupteurs de la foi.

« On vit donc alors non-seulement différentes sectes qui prenaient le nom de chrétiennes, mais encore de faux évangiles, des lettres et des livres supposés et attribués aux apôtres, aux hommes célèbres de l'antiquité, aux patriarches. »

Toutes ces sectes s'éteignirent bientôt ou tombèrent dans l'oubli.

Saint Pierre, désirant connaître la destinée de saint Jean, avait demandé à Jésus-Christ ce que deviendrait ce disciple. Que vous importe? avait dit Jésus-Christ, si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne. *Si eum volo manere donec veniam; quid ad te?* (*Joan.* XXI, 22.) Saint Jean vit passer en effet devant lui tous les apôtres condamnés à divers supplices, et il était encore sans couronne à l'âge de près de cent ans.

Saint Pierre et saint Paul avaient péri à Rome, saint André à Patras, saint Jacques le Mineur à Jérusalem, saint Jacques, frère de Jean, le premier parmi les apôtres, était mort, frappé par ordre d'Agrippa avant la première arrestation de Pierre; saint Philippe avait été martyrisé; saint Barthélemi périt dans la ville des Albanes en la grande Arménie; saint Matthieu fut consumé par le feu, saint Thomas percé d'une lance au pied d'une croix dans les Indes. Saint Simon surnommé le Zélé, avait été crucifié comme son Maître; saint Jude, tué à coups de flèches; saint Mathias, lapidé par ordre d'Ananus. Barnabé mourut de la même mort. Enfin saint Jean eut son tour, et Domitien, comme nous l'avons dit, le fit jeter dans l'huile bouillante.

« Evénement prodigieux! non-seulement le martyre, mais la mort fuit devant lui. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis qu'il a vu le jour. Douze empereurs ont tenu le trône de Rome, et ont passé sur la terre comme des flots. Rome et Jérusalem ont été réduites en cendres, et ces temples fameux, ouvrages de tant de mains, le Capitole et le temple de Salomon, n'ont pu résister à la loi du temps ni à la fureur des hommes. Le disciple inébranlable résiste aux hommes et au temps. Son corps et son esprit ont toujours la même force. »

C'est ainsi que s'exprime le panégyriste de saint Jean, que nous avons déjà cité.

Ce fut à Pathmos que saint Jean écrivit son *Apocalypse*, c'est-à-dire la révélation de Jésus-Christ, fils de Dieu. « Tout, dit Bossuet, répond à un si beau titre. Malgré les profondeurs de ce divin livre, on y ressent, en le lisant, une impression si douce, et tout semble si rempli de la majesté de Dieu; il y paraît des idées si hautes du mystère de Jesus-Christ, une si vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté par son sang; de si

nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre. »

La chute des idoles et la conversion du monde, et enfin la destinée de Rome et de son empire, étaient de trop prochains objets pour être cachés au prophète de la nouvelle alliance. Aussi l'Église persécutée fut-elle attentive à ce que ce livre divin lui prédisait de ses souffrances, et saint Denys d'Alexandrie, dans une de ses lettres, dit qu'il regarde l'Apocalypse comme un livre plein de secrets divins, où Dieu avait renfermé une intelligence admirable, mais très-cachée, de ce qui arrivait tous les jours en particulier. Un événement paraît marqué dans l'*Apocalypse* avec une entière évidence : cet événement c'est la chute de Rome et le démembrement de l'empire sous Alaric. C'est la ville aux sept montagnes et la grande ville qui commande à tous les rois de la terre. Saint Irénée avec les disciples des apôtres déclare que *saint Jean a marqué manifestement le démembrement de l'empire qui est aujourd'hui, lorsqu'il a dit que dix rois ravageront Babylone*. Paul Orose, disciple de saint Augustin, a fait le parallèle de Rome et de Babylone, et il a fait observer qu'après 1160 ans de domination et de gloire, elles avaient été toutes deux pillées dans des circonstances presque semblables. Nous lisons dans l'histoire Lauriaque, que sainte Mélanie quitta Rome, et persuada à plusieurs sénateurs de la quitter, par un secret pressentiment de sa ruine prochaine, et qu'après qu'ils s'en furent retirés, la tempête causée par les barbares, et prédite par les prophètes, tomba sur cette grande ville.

Ainsi, pendant que Domitien persécutait les Chrétiens, saint Jean prophétisait la ruine de Rome, comme saint Paul et saint Pierre avaient prophétisé celle de Jérusalem. Placé entre le Ier et le IIe siècle, il était chargé de faire entrevoir aux Chrétiens toutes les destinées de l'Église catholique. La persécution continuait toujours. Domitien mit à mort son cousin germain Flavius Clément, dont il avait adopté les fils, à qui il avait donné les noms de Domitien et de Vespasien. Domitille, femme de Flavius, fut exilée dans une île. Une nièce du consul Clément subit le même sort, et l'on voyait encore la cellule où elle logeait dans l'île Portia, trois cents ans après. L'empereur voulut voir les petits-fils de saint Jude, proche parent de Jésus-Christ. Il leur demanda ce que c'était que ce royaume de Jésus-Christ qui l'inquiétait; ils répondirent que ce royaume n'était pas de ce monde; que Jésus-Christ paraîtrait à la fin des temps et qu'il viendrait juger les vivants et les morts. Domitien les renvoya et fit cesser la persécution, du moins en Judée; mais un peu après il fut assassiné par un intendant de Domitille, qui voulut venger la mort du consul Clément. Cet intendant avait caché une épée dans une canne creuse; il présenta à l'empereur un mémoire où il lui révélait une conjuration, et le tua pendant qu'il lisait.

Néron avait été loué par Lucain qui, dans sa *Pharsale*, l'avait placé au rang des dieux, et Quintillien, le grave auteur des *Institutions oratoires*, donne le titre de censeur très-saint et de divinité favorable, à Domitien, sous qui le nom même de la vertu fut proscrit, et qui empoisonna peut-être Titus son frère. Stace et Martial prodiguent les mêmes éloges à ce prince, et Stace le place dans le ciel. L'esprit de vertige semblait répandu alors sur les plus grands esprits du paganisme, Plutarque, Tacite, Quintilien.

Nerva qui arriva à l'empire, rappela les exilés et adoucit le sort des Chrétiens. Saint Jean revint à Éphèse, et de là il gouverna toutes les églises d'Asie. Il resta dans cette ville jusqu'au règne de Trajan et c'est là qu'il mourut, à la fin du Ier siècle, en l'an 100, la même année que saint Clément, Pape, qui avait succédé à saint Clet ou Anaclet, lequel avait remplacé saint Lin, chargé par saint Pierre et saint Paul de gouverner l'Église romaine.

La grande réputation de saint Clément lui a fait attribuer tous les écrits que l'on estimait les plus anciens, comme les canons des apôtres et les constitutions apostoliques; mais nous renvoyons à son article (*voy.* CLÉMENT) tout ce que nous avons à dire sur cet illustre martyr, successeur de saint Pierre.

Il nous reste à parler de la sainte Vierge, cet exemple admirable d'humilité, de constance et de sainteté; jamais elle ne parut dans les assemblées des Chrétiens : elle fut le modèle des femmes comme son Fils avait été le modèle de tous les hommes, et la réparatrice de la faute d'Ève, comme Notre-Seigneur fut le réparateur de la faute d'Adam.

Lorsque Jésus-Christ fut monté au ciel, sa mère resta à Jérusalem, persévérant dans la prière avec les disciples, jusqu'à ce qu'elle eût reçu le Saint-Esprit, en même temps qu'eux. Saint Jean l'Évangéliste, auquel le Sauveur l'avait recommandée sur la croix, se chargea du soin de pourvoir à sa subsistance.

Les Pères du concile général tenu à Éphèse en 403, déclarèrent que cette ville tire son principal lustre de saint Jean l'Évangéliste et de la sainte Vierge. « Là, disent-ils, Jean le Théologien, et la vierge Marie, Mère de Dieu, étaient honorés dans des églises pour lesquelles on a une vénération spéciale. » Quelques savants conjecturent de ce passage, que la sainte Vierge mourut à Éphèse; d'autres, au contraire, pensent que ce fut à Jérusalem, où des auteurs modernes disent que l'on voyait anciennement son tombeau creusé dans un roc à Gethsémani. Mais tous conviennent qu'elle parvint à un âge avancé, après avoir donné les plus grands exemples de toutes les vertus.

C'est une pieuse tradition que la sainte Vierge ressuscita immédiatement après sa

mort, et que, par un privilége spécial, son corps, réuni à son âme, fut reçu dans le ciel. André de Crète et saint Grégoire de Tours sont témoins que cette tradition était suivie en Orient au VIIe, et en Occident au VIe siècle. C'est aujourd'hui l'opinion générale de l'Eglise, qui célèbre cet événement par une grande fête, la fête de l'Assomption.

Thucydide a dit que la femme la plus vertueuse était celle dont on parlait le moins. Ce jugement de la part d'un citoyen d'Athènes, cette ville où les courtisanes décidaient de la guerre et de la paix, et où elles avaient des statues d'or entre les statues des rois, et des tombeaux plus magnifiques que Miltiade ou Périclès, prouve que les idées justes n'ont jamais été bannies de la terre. Valère Maxime, qui vécut sous Tibère, a loué en plusieurs endroits les dames romaines; mais quels sont les objets de son admiration ? Porcie, fille de Caton, et femme de Brutus, qui conspira comme eux, et comme eux se donna la mort; Julia, femme de Pompée, qui mourut de frayeur d'avoir vu une robe de son mari teinte de sang; la jeune Romaine qui, dans la prison, nourrit son père de son lait; la fille d'Hortensius, qui plaida devant le barreau de Rome; Pauline, femme de Sénèque, qui s'ouvrit les veines avec lui; Arria, qui, voyant son mari hésiter à mourir, se perça le sein et lui remit le poignard. La tribune romaine venait de retentir des éloges de Junie, sœur de Brutus, et femme de Cassius, républicaine ardente et passionnée; de Livie, femme d'Auguste, ambitieuse et intrigante, et d'Octavie, femme d'Antoine, rivale de Cléopâtre, intéressante par sa beauté et ses malheurs. Voilà ce qu'étaient les femmes au moment où la nouvelle Eve parut sur la terre. On ne voit dans ce tableau des mœurs des femmes païennes, ni la grâce, ni la douceur, ni l'humilité, ni le calme, ni la résignation, ni la pudeur, ni le dévouement secret à tous les devoirs, ni la satisfaction, intérieure, ni la modestie. Cet ensemble de vertus, qui formait les attributs de Marie, est devenu maintenant le modèle de toutes les femmes chrétiennes.

Le plus bel éloge de Marie est dans ces mots du premier évangéliste, de saint Matthieu : *Marie de qui est né Jésus, qui est appelé le Christ.* (*Matth.* I, 16.) Sa vie a été un long sacrifice qui n'a fini que par sa mort. C'est ainsi que la fille de David, la descendante des rois, des prêtres de Juda et des grands capitaines qui avaient préservé Israël, devenue l'épouse d'un charpentier, a mérité d'être appelée bienheureuse par toutes les générations, et d'être le germe de toute bénédiction et de toute grâce, car la mort est entrée dans le monde par Eve et la vie par Marie; en sorte que Marie est la mère des vivants, comme Eve, la mère des morts. Considérez Marie, dit saint Ambroise, il n'y a rien dans sa conduite qui ne nous instruise. Après Jésus-Christ, l'exemple de Marie est le plus excellent que les Chrétiens puissent se proposer pour la conduite de leur vie.

Arrêtons-nous ici pour donner un dernier coup d'œil sur ce siècle.

D'un côté nous voyons le mélange des vices les plus odieux, la férocité froide et sombre dans Tibère, la férocité ardente dans Caligula, la férocité imbécile dans Claude, la férocité sans frein comme sans honte dans Néron, la férocité hypocrite et timide dans Domitien, les crimes de la domination et ceux de l'esclavage, la fierté qui sert d'un côté pour commander, de l'autre, la corruption tranquille et lente et la corruption impétueuse et hardie; le caractère et l'esprit des révolutions, les vues opposées des chefs, l'instinct féroce et avide du soldat romain, l'instinct tumultueux et faible de la multitude, et dans Rome, la stupidité d'un grand peuple à qui le vaincu, le vainqueur sont également indifférents, et qui, sans choix, sans regret, sans désir, assis aux spectacles, attend froidement qu'on lui annonce son maître, prêt à battre des mains au hasard à celui qui viendra, et qu'il aurait foulé aux pieds si un autre eût vaincu. Ce résumé de l'histoire de Tacite, consul sous Nerva, présenté par Thomas, montre mieux que toutes les réflexions, de quel abîme de corruption et de misère le christianisme a tiré l'univers païen !

D'un autre côté nous voyons le caractère auguste de Jésus-Christ, la sagesse de ses leçons, la sublimité de sa doctrine, la sainteté de sa morale, l'héroïsme de ses vertus, l'éclat de ses miracles, la prédication des apôtres, leurs qualités personnelles, la certitude de leur témoignage, la continuité de leurs succès, la mort qu'ils ont subie pour confirmer la vérité des faits qu'ils annonçaient, les dogmes sublimes du christianisme, sa morale sainte, son culte majestueux et pur, sa morale sévère; et tout cet ensemble était nécessaire pour la régénération d'un monde qui succombait sous le poids de ses erreurs.

Nos lecteurs ont maintenant sous les yeux le tableau entier de ce siècle qui a tout créé, tout fondé, tout régénéré, et qu'on peut appeler à juste titre le premier anneau des siècles de vérité. Là se trouvent assemblées plus de preuves que n'en a jamais exigées aucun événement historique; preuves par les hommes, par les témoins, par les écrits, par les faits; là vivent, parlent, agissent, écrivent ceux qui ont vu la vie, la mort, la résurrection du Fils de Dieu, qui ont entendu sa parole, et qui ont été transformés en hommes nouveaux pour aller annoncer sa doctrine à tout l'univers.

Ce siècle est donc le principe et la source de la foi chrétienne. Ce point de départ du christianisme une fois bien établi, tout devient clair et facile, tout est aplani dans la carrière que nous avons à parcourir. L'autorité, l'infaillibilité de l'Eglise, son éternité, son unité, sa mission apostolique commencée par saint Pierre, son invariabilité, sa spiritualité, découlent d'un ensemble de

faits et d'idées dont les promesses sont établies avec la plus grande authenticité.

Dans ce témoignage irrécusable du 1er siècle de l'ère chrétienne, rien ne se prouve par induction, tout est écrit par des témoins dispersés à de grandes distances, et qui, sans s'être communiqués, rapportent les mêmes faits. Les quatre évangélistes et tous les apôtres sont dans une concordance parfaite. Puis viennent les disciples des disciples, témoignages secondaires, mais directs ; témoins des témoins qui déposent afin que la vérité ait une force et un éclat irrésistibles.

C'est ainsi que Dieu a voulu agir par rapport à la nature libre et intelligente de l'homme. Il pouvait contraindre par sa puissance, il a voulu éclairer par sa sagesse et conduire par son amour, par son Verbe et par son Esprit. C'est ainsi que s'accomplit pour l'esprit et pour le cœur, pour l'entendement et la logique, cette belle parole de saint Paul : *Que votre obéissance soit raisonnable : « Obsequium tuum sit rationabile. »* (*Rom.* XII, 1.)

EGLISES D'OCCIDENT. — Si nous fixons nos regards sur l'Europe, et d'abord sur les provinces thraciennes situées le plus près de l'Asie, nous voyons, il est vrai, que la religion chrétienne s'est étendue là de très-bonne heure, mais en même temps nous sommes obligés de reconnaître l'incertitude des renseignements qui attribuent à l'apôtre saint André la prédication de l'Evangile dans ce pays. En général, il n'y a que peu de vestiges de la première existence d'Eglises chrétiennes dans la Thrace, l'Hæmimontus, le Rhodope, la Scythie et la Mœsie inférieure. Le plus ancien évêque que l'on puisse nommer avec certitude est Sotas d'Anchiale, qui vivait au milieu du IIIe siècle. L'église métropolitaine d'Héraclée fut administrée, pendant la persécution de Dioclétien, par l'évêque Philippe, qui, ayant refusé d'abandonner son troupeau et de prendre la fuite, fut conduit et brûlé vif à Adrianopolis, avec son diacre Hermès. Byzance, bien éloignée de soupçonner alors qu'un jour elle serait la principale Eglise de l'Orient, eut pour premier évêque, au commencement du IIIe siècle seulement, le prêtre Philadelphe (887), auquel succédèrent Eugène et Rufin, et ensuite, sous Constantin, Métrophanes et Alexandre, l'inébranlable adversaire de l'arianisme.

En Macédoine florissaient les Eglises apostoliques de Thessalonique, de Philippe et de Berhoe. On peut croire, d'après les anciens martyrologes, que le même Aristarque, dont il est question dans les *Actes des apôtres* (XX, 27), fut le premier évêque de Thessalonique. Il paraît avoir eu pour successeur Caius, nommé dans l'Epître aux Romains, lequel, si l'on accepte une ancienne tradition rapportée par Origène, fut aussi évêque de cette Eglise. Le premier évêque de Philippe, selon l'opinion de quelques Pères de l'Eglise d'un temps postérieur, est Epaphrodite, que saint Paul mentionne dans sa lettre aux fidèles de cette Eglise. On lit dans les Constitutions apostoliques que Berhoë eut pour évêque Onèsime, l'esclave de Philémon. C'est une chose frappante que nous n'ayons pas les moindres renseignements certains sur les Eglises de Thessalie et leurs évêques dans les trois premiers siècles. Nous connaissons mieux quelques Eglises de la Grèce proprement dite, notamment l'Eglise apostolique de Corinthe, sur le siége de laquelle Hégésippe trouva Primus en se rendant à Rome. Celui-ci fut remplacé à sa mort par le célèbre Denis, qui exerçait au loin, par ses lettres, une influence heureuse pour l'Eglise. Paraît ensuite, au temps du Pape Victor, Bakchylius, qui assembla un synode pour régler les contestations sur la fête de Pâques. Le premier évêque d'Athènes fut l'Aréopagite Denis, converti par saint Paul. Après lui vinrent Publius et Quadratus, dont l'un mourut martyr, et l'autre, qui était disciple des apôtres, présenta, l'an 126, à l'empereur Adrien, une apologie en faveur de la foi chrétienne.

Rome fut certainement la première ville d'Italie où se forma une Eglise, soit que l'apôtre saint Pierre lui-même en ait posé les fondements à son premier voyage sous l'empereur Claude, soit qu'il y ait déjà trouvé à cette époque un certain nombre de croyants. Les relations nombreuses et animées qui existaient entre la Palestine et la capitale de l'empire, font du moins présumer, avec la plus grande vraisemblance, que des partisans de la foi nouvelle la propagèrent à leur retour dans cette ville, immédiatement après la première fête de la Pentecôte, et c'est probablement à la fermentation qu'elle excita alors parmi les Juifs, très-nombreux à Rome, qu'il faut attribuer leur bannissement par l'empereur Claude, ainsi que le reproche qui leur a été adressé par l'historien Suétone (888). Au nombre des bannis étaient sans doute Aquila et Priscilla, dont saint Paul fit la connaissance à Corinthe. L'édit de bannissement ne s'étendit pas toutefois jusqu'aux païens convertis habitants de Rome, et ce

(887) Ceci repose sur le témoignage d'un écrivain à la vérité postérieur, mais néanmoins digne de foi, Siméon Métaphraste, qui dit expressément que, sous Sévère et Caracalla, Philadelphe fut le premier évêque de Byzance, et qu'auparavant cette Eglise n'avait pas d'évêque. La longue liste de vingt-deux évêques byzantins commençant par Stachys, lequel aurait été institué par les apôtres, est une invention évidente du faux Dorothée.

(888) « Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes Claudius Roma expulit. » Les païens disaient souvent *Chrestus* au lieu de *Christus*, et *Chrestiani* au lieu de *Christiani*. (*Voy.* LACTANCE, *Instit.*, IV, 7.) Ainsi Suétone aurait faussement mis sur le compte d'un chef de parti du nom de *Chrestus*, et encore vivant, les effets produits par la doctrine de Jésus-Christ. Ce qui prouve, du reste, combien les Juifs étaient nombreux à Rome, c'est qu'Auguste leur assigna un quartier spécial au delà du Tibre.

fut ainsi que, malgré l'obstacle survenu et pendant l'absence de saint Pierre, l'Eglise ne discontinua pas de se développer. Bientôt se rendirent à Rome plusieurs amis et disciples de saint Paul ; Aquila et Priscilla revinrent aussi, et un grand nombre de croyants s'assemblèrent dans leur maison. Lorsque saint Paul écrivit son Epître aux Romains, leur Eglise subsistait déjà depuis plusieurs années, comme le prouve le verset 23 du chapitre xv, et, au commencement de la persécution de Néron, elle était déjà si nombreuse, que Tacite parle d'une multitude immense (*multitudo ingens*) de Chrétiens condamnés et suppliciés de la manière la plus cruelle.

Saint Irénée, Eusèbe, saint Epiphanes, saint Optat et saint Augustin nous ont laissé la liste des évêques de Rome ; mais leurs données sur les trois ou quatre premiers successeurs de saint Pierre sont si divergentes, qu'il est impossible de les concilier. C'est pour cela que beaucoup ont regardé comme plus sûr de suivre le *Catalogue libérien* (*Catalogus Liberianus*), qui relate non-seulement les années, mois et jours de chaque pontificat, mais encore les consuls sous lesquels chaque Pape a pris les rênes de l'Eglise et ceux sous lesquels il est mort. Ce catalogue va jusqu'à Libérius, et a vraisemblablement été composé en l'année 354 ; mais il renferme aussi un grand nombre de fautes palpables, et le plus prudent, au milieu de ces incertitudes, est de s'en rapporter aux listes concordantes de saint Irénée et d'Eusèbe, lesquelles sont encore les plus dignes de foi. Que saint Lin, dont parle saint Paul dans son Epître à Timothée, ait été le premier évêque de Rome après saint Pierre, tous les témoignages sont d'accord sur ce point ; mais quelques-uns, se fondant sur l'autorité du catalogue de Libérius, lui attribuent l'administration de l'Eglise romaine du vivant même de saint Pierre, en sorte que l'apôtre l'aurait déjà sacré pendant son premier séjour à Rome (889). Saint Lin eut pour successeur Anaclet, et celui-ci, saint Clément, que saint Paul, dans l'Epître aux Philippiens, désigne comme son coopérateur, *dont le nom est écrit dans le livre de vie* (890). La célèbre épître que saint Clément écrivit aux Corinthiens, en son nom propre et au nom de l'Eglise romaine, nous met à même de déterminer d'une manière plus exacte son pontifical, et par conséquent celui de ses prédécesseurs. Cette lettre, où ne se trouve pas un seul mot sur le gnosticisme, mais qui parle des sacrifices toujours subsistants que l'on ne pouvait offrir qu'à Jérusalem, et dans laquelle il n'est question que d'une seule persécution commencée peu auparavant, c'est-à-dire de Néron, doit avoir été écrite avant la ruine de la ville sainte, et peu après le martyre des deux apôtres, conséquemment dans l'année 69. Saint Clément, d'après cela, était évêque de Rome avant l'année 70, et il a encore reçu de saint Pierre la consécration épiscopale (891). La liste des évêques romains qui suivent immédiatement, est donnée d'une manière assez uniforme. Ce sont Evariste, Alexandre, Xiste, Telesphore qui fut martyr, Hyginus et Anicet. Pendant le pontificat de ce dernier, arrivèrent à Rome Hégésippe et Polycarpe. Viennent ensuite Soter (168-177), à qui Denis de Corinthe rend le témoignage qu'il se conforma, de la manière la plus généreuse, à l'invariable coutume de son Eglise, en envoyant de fortes aumônes aux frères étrangers et dans l'indigence, particulièrement à ceux qui avaient souffert de la persécution ; Eleuthère (177-193), auquel les martyrs de Lyon écrivirent au sujet de la secte nouvellement formée des montanistes : Victor (193-202), dont le pontificat fut le premier qui vit l'Eglise sérieusement agitée par la question de la fête de Pâques ; Zéphirin (202-219), sous lequel Origène vint à Rome, attiré par l'ancienneté et la majesté de cette Eglise ; Calliste (219-223), martyr, suivant le catalogue de Libérius et les martyrologes. Puis nous voyons Urbain (223-230) et

(889) On lit dans Rufin (*Præf. ad Recogn. Petri*) : « Linus et Anacletus fuerunt quidem ante Clementem episcopi in urbe Roma, sed superstite Petro, videlicet ut illi episcopatus curam gererent, ipse vero apostolatus impleret officium. » Les paroles suivantes portant le nom de Damase sont d'accord avec ce qui précède : « Nisi tempora pontificatus Lini atque Cleti sub spatio præsulatus B. Petri comprehenderis, non sibi consone respondebunt anni pontificum Romanorum annis imperatorum. » De même les *Constitutions Apostoliques*, du moins en ce qui a rapport à saint Lin (VII, 46) et le témoignage d'Epiphanes, qui dit que Clément devint évêque pendant la vie de saint Pierre. On trouve la même chose dans Tertullien (*De præscript.*, c. 32), et il n'y a chez lui rien de contradictoire avec l'opinion générale qui veut que saint Lin ait été, après saint Pierre, le premier évêque de Rome.

(890) Ici est la plus grande difficulté : le *Catalogue libérien*, et l'auteur du *Poëme contre Marcion* distinguent Clet d'avec Anaclet ; le dernier donne la liste suivante : Clet, Anaclet, Clément, tandis que le *Catalogue* désigne Clément comme successeur de Lin, et place successivement Clet et Anaclet après celui-ci. Tous les autres ne parlant que d'un seul, appelé tantôt Clet, tantôt Anaclet, et sans doute plus justement *Anencletus* (Ἀνέγκλητος). On a, en faveur de cette dernière opinion, le grave témoignage du prêtre romain Caius, ou de l'auteur du IIe siècle, quel qu'il soit, mentionné par Eusèbe (V, 28). Cet écrivain nomme Victor le treizième évêque de Rome depuis Pierre ; si Clet et Anaclet étaient deux personnes différentes, Victor serait le quatorzième. De même Cyprien compte comme neuvième évêque, Hygin, qui, dans l'autre cas, ne viendrait que le dixième. Il est facile de penser qu'une confusion de noms aurait pu faire admettre deux évêques au lieu d'un seul. Du reste, Optat et Augustin placent aussi Clément avant Anaclet ; mais ils ont contre eux l'autorité prépondérante d'Irénée et d'Eusèbe.

(891) En plaçant le pontificat de Clément à peu près de 68 à 77, nous sommes obligés d'abandonner la chronologie d'Eusèbe, d'après laquelle il n'aurait été sacré que dans la douzième année du règne de Domitien, et serait mort la troisième année du règne de Trajan.—*Voy.* TERTULLIEN, *De præscript.*, c. 32.

Pontianus (230-235), qui, selon le même catalogue, fut relégué et mourut en Sardaigne pendant la persécution de Maximin. Après l'épiscopat de quelques semaines d'Antérus, on choisit Fabien qui fut, en 250, une des premières victimes de la persécution de Dèce. Cette persécution étant principalement dirigée contre les évêques, le siége de Rome demeura vacant presqu'une année et demie, jusqu'à ce qu'il fût occupé, en 251, par Cornélius, contre lequel s'éleva, pour la première fois, un antipape, le schismatique Novatien. Cornélius et son successeur Lucius furent promptement enlevés à leur siége par la mort du martyre. A cette époque, l'Église de Rome était déjà si nombreuse, qu'elle comptait soixante-seize prêtres, sept diacres, autant de sous-diacres, cinquante lecteurs, exorcistes et portiers, et quinze cents Chrétiens pauvres, à qui elle distribuait des aumônes. Elle envoyait jusqu'en Cappadoce des sommes d'argent, pour racheter les fidèles faits prisonniers par les barbares. En 253, Étienne, connu par son débat sur le baptême des hérétiques, et en 257, le Grec Xiste II, qui, après un pontificat de onze mois, mourut martyr dans la persécution de Valérien. Au bout d'une année de vacance, le siége de Rome fut occupé par Denis le savant (259-269), lequel eut pour successeurs Félix (269-274), Eutychianus (274-283), Caius (283-296), et Marcellin (296-304). Ce fut ce dernier et ses prêtres Melchiades, Marcellus et Sylvestre, devenus également pontifes après lui, que les donatistes accusèrent plus tard, sans preuves, d'avoir livré les saintes Écritures dans la persécution de Dioclétien, et d'avoir offert de l'encens aux idoles. Après sa mort, arrivée en 304, la rage des persécuteurs rendit la chaire apostolique vacante jusqu'en 308, époque à laquelle elle fut occupée par Marcel que bannit Maxence. L'an 310, vint Eusèbe, remplacé quatre mois après par Melchiades, puis par Sylvestre en 314.

De vieilles traditions locales attribuent à des disciples de l'apôtre saint Pierre la fondation de la plupart des principales Églises d'Italie. Saint Paulin, envoyé en mission par le prince des apôtres, passe pour avoir prêché l'Évangile en Étrurie, et formé une Église à Lucques. Saint Romule et saint Apollinaire, tous deux disciples de saint Pierre, sont nommés comme fondateurs, celui-là de l'Église de Fiesole, celui-ci de celle de Ravenne. Le premier évêque de Milan fut saint Anathalon, contemporain, aussi lui, des apôtres. Aquilée se glorifie, d'après une tradition des plus anciennes, d'avoir reçu de saint Marc l'évangéliste la semence de la parole divine, et regarde comme son premier pasteur Hermagore, disciple de saint Marc lui-même. L'Église de Bologne rapporte sa naissance à saint Zamas, que lui envoya Denis, évêque de Rome. Zénon, évêque de Vérone, paraît avoir subi la mort du martyre sous Gallien, l'an 255. Plusieurs Églises de la basse Italie conservent également le souvenir de leur origine apostolique, et une preuve que ce n'est pas sans fondement, c'est que saint Paul, à son arrivée à Puteoli, trouva déjà dans cette ville une Église dont le premier évêque doit avoir été Patrobas, qu'il nomme dans l'Épître aux Romains (892). L'Église de Bari, en Apulie, croit avoir reçu de saint Pierre, son premier évêque, Maurus, qui mourut martyr sous Domitien. Les anciens calendriers et martyrologes attribuent pareillement au chef des apôtres l'institution de Photin à Bénévent, de Priscus à Capoue, et de saint Aspre à Naples. S'il faut en croire une vieille tradition, Philippe d'Agyrium, envoyé par saint Pierre, fonda l'Église de Palerme en Sicile, où il annonça le premier la foi, et saint Marcien, premier évêque de l'Église de Syracuse, doit y avoir été envoyé de la même main du fond de la Syrie.

On manque tout à fait de renseignements certains sur les origines du christianisme dans l'Afrique proconsulaire, dans la Numidie et la Mauritanie. Mais, vers la fin du IIe siècle, nous voyons, dans ces populeuses provinces, une Église solidement établie étendre au loin ses rameaux, en sorte que l'Africain Tertullien ne parle pas seulement de plusieurs milliers de personnes de tout sexe, de tout rang et de tout âge, qui pouvaient paraître comme Chrétiens devant le proconsul, mais il va même jusqu'à prétendre que, dans la plupart des villes, les fidèles formaient presque la majorité des habitants (893). Veut-on regarder ces dernières paroles comme exagérées, un seul fait, celui d'Agrippinus, évêque de Carthage, assemblant, à la fin du IIe siècle, un synode de soixante-dix évêques, témoigne suffisamment de la précoce diffusion du christianisme dans les provinces septentrionales de l'Afrique. L'Évangile put s'y développer librement durant plus d'un siècle; car, jusqu'au règne de l'empereur Sévère, on ne vit aucune persécution dans ces contrées. Il y fut, selon toute apparence, apporté, non de l'Égypte, mais de l'Italie, et vraisemblablement de Rome, les relations commerciales les plus actives existant entre la capitale du monde et les côtes de l'Afrique septentrionale. Chaque jour il partait des vaisseaux du port d'Ostie pour cette destination, et nous pouvons bien supposer que, dès le temps de la persécution de Néron, beaucoup de Chrétiens qui se réfugièrent en Afrique, y répandirent la semence de la loi nouvelle. Le siége principal du christianisme dans ce pays, depuis le désert de Barca jusqu'à l'Atlantique, était Carthage, magnifique et populeuse cité, relevée dès longtemps de ses ruines, et

(892) Selvaggio, *Antiquitatum Christianarum institutiones*, Mogunt., 1787.

(893) « Cum tanta hominum multitudo, pars pene major civitatis cujusque, in silentio et modestia agimus. » (*Ad Scapul.*, II.)

alors en relation par son commerce avec le monde entier. La multitude de prêtres et de diacres, dont saint Cyprien parle dans ses lettres, prouve combien l'Eglise de cette ville était considérable au milieu du IIIe siècle. A côté de la masse des colons romains se trouvaient en foule, particulièrement à la campagne, les hommes de race phénicienne, parlant l'ancien idiome punique, et conservant le vieux culte national. On peut conclure de la grande quantité de noms phéniciens, d'évêques, qui se trouvent dans les écrits de saint Cyprien, que la religion chrétienne fit de bonne heure des progrès parmi eux, quoique saint Augustin se plaignît encore de la difficulté d'instruire cette classe du peuple à cause du petit nombre de prêtres sachant parler sa langue. Le christianisme avait même pénétré, dès le temps de Tertullien, jusque parmi les Africains primitifs, c'est-à-dire chez les Gétules et les Maures, qui demeuraient plus avant dans l'intérieur du pays, dans les gorges et les vallées de l'Atlas, nomades pour la plupart, et parlant également leur langue particulière. Arnobe rapporte aussi que, de son temps, beaucoup de tribus errantes de Gétules et de Maures avaient embrassé la foi de Jésus-Christ.

Dans les trois premiers siècles, le nord-ouest de l'Afrique était divisé en trois provinces ecclésiastiques seulement, savoir : l'Afrique proconsulaire, la Numidie et la Mauritanie. On en compta six dans le siècle suivant, c'est-à-dire, outre celles que nous venons de nommer, la Tripolitaine, qui ne se composait que de cinq évêchés, la Byzacène et la Mauritanie Césarienne. Carthage, capitale de l'Afrique proconsulaire, était en même temps l'Eglise métropolitaine de l'Afrique septentrionale tout entière, et ses évêques composaient des synodes de toutes les provinces (894). Quant aux pasteurs des Eglises africaines, dans les premiers temps, leurs noms ne sont pas même parvenus jusqu'à nous. Le plus ancien qu'il soit possible de découvrir est Optat, nommé dans les actes de sainte Perpétue, et qui paraît avoir eu pour successeur Agrippinus. L'année 248 vit élire saint Cyprien, le plus célèbre de tous les évêques d'Afrique jusqu'à saint Augustin, et, en 311, après la mort de l'évêque Mensurius, l'élection de Cécilien fit naître le schisme des donatistes. L'Eglise doit avoir été de bonne heure très-considérable en Numidie, puisque saint Cyprien parle d'un concile dans cette province, auquel assistèrent quatre-vingt-dix évêques. Toutefois on ne peut déterminer la métropole de cette province africaine, non plus que d'aucune autre, la qualité de primat n'étant pas attachée à une Eglise particulière, mais toujours à l'évêque le plus ancien de chaque province.

Les commencements de l'Eglise en Espagne nous sont tout à fait inconnus. Que l'apôtre Jacques, fils de Zébédée, ait annoncé le premier la parole de Dieu dans ce pays, c'est une légende très-ancienne, il est vrai, mais nullement prouvée, et même invraisemblable. On peut admettre avec plus de sûreté un voyage de saint Paul en Espagne, mais sur les résultats duquel nous n'avons aucun renseignement. C'est dans l'année 250 que l'on voit l'Eglise espagnole apparaître pour la première fois dans l'histoire, lorsque deux évêques, Basilide d'Astorga et Martial de Léon, ayant apostasié dans la persécution de Décius, furent déposés par un synode. Un autre évêque d'Espagne, Fructuose de Tarragone, donna, au contraire, bientôt après, dans la persécution de Valérien, un éclatant exemple de fidélité à la foi, et souffrit le martyre du feu avec ses deux diacres. En 306 eut lieu à Elvire (Eliberis) un synode de dix-neuf évêques, dont les décisions nous offrent d'importants documents sur la plus ancienne discipline de l'Eglise espagnole.

C'est une question fort controversée que celle de l'époque où le christianisme fut d'abord prêché dans les Gaules. Beaucoup ont prétendu que cette prédication a été faite, dès le Ier siècle, par les disciples immédiats des apôtres. Saint Luc devait avoir évangélisé ce pays, d'après l'opinion d'Epiphanes ; Eusèbe attribue la même chose à Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul, et fonde son sentiment sur le mot *Gaule*, qu'il lit, au lieu de GALATIE, dans la deuxième Epître à Timothée. Un autre disciple et compagnon de l'apôtre des gentils, Trophime, d'après une tradition que les évêques de la province d'Arles invoquaient, dès le Ve siècle, dans une lettre au Pape Zozime, aurait été envoyé en Gaule par saint Pierre, et y aurait fondé l'Eglise d'Arles. Mais ces légendes et d'autres semblables ne peuvent supporter la critique, et l'on doit bien plutôt admettre, comme un fait certain, que le christianisme ne commença à prendre racine dans les Gaules qu'au milieu du IIe siècle. Sulpice Sévère dit expressément que c'est au temps de Marc-Aurèle que l'on a vu les premiers martyrs dans les Gaules, la religion chrétienne ayant commencé tard à se répandre au delà des Alpes. L'ancien biographe de saint Saturnin remarque pareillement que la lumière de la foi n'a éclairé que lentement et successivement les provinces gauloises. Saint Pothin de l'Asie Mineure, disciple de saint Polycarpe qu'il accompagna peut-être à Rome, fut le premier chef d'une Eglise fondée à Lyon et à Vienne, et qui demeura quelque temps réunie sous un même évêque. Saint Pothin mourut, l'an 178, dans un âge très-avancé, et eut pour successeur dans l'épiscopat, saint Irénée, pareillement de l'Asie Mineure et de l'école de saint Polycarpe. Saint Irénée subit aussi, l'an 202, la mort pour la foi. Qu'il ait existé, dès l'année 180, une Eglise à Au-

(894) De là ces paroles de saint Cyprien, ep. 15 : « Latius fusa est nostra provincia, habet enim Numidiam et Mauritaniam sibi cohærentes. »

tun, les actes du martyre de saint Symphorien nous l'apprennent. Si l'on s'en rapporte à une ancienne tradition, la parole évangélique fut d'abord prêchée dans cette ville par un autre disciple de saint Polycarpe, à savoir, saint Bénigne, qui fut ensuite tué par les païens d'une manière horrible. Le fait le plus important que nous offre l'histoire des premières Eglises de la Gaule, bien qu'il ne soit rapporté que plus tard par Grégoire de Tours, c'est la mission du Pape Fabien, qui envoya dans ce pays, vers le milieu du IIIe siècle, sept évêques, accompagnés d'autres ecclésiastiques, pour y propager et affermir le christianisme. Ce furent ces missionnaires de Rome qui donnèrent, pour premiers évêques, à Narbonne, Paul; à Toulouse, Saturnin; à Arles, Trophime. Austremonius fonda l'Eglise de Clermont en Auvergne; Martial, celle de Limoges; Gatien, celle de Tours. Denis (confondu dans le moyen âge avec l'Aréopagite) établit à Paris la première Eglise de la Gaule septentrionale. Dans l'année 255, saint Cyprien pria le Pape Cornélius d'exiger des évêques des Gaules qu'ils déposassent l'évêque d'Arles, Marcien, entaché de novatianisme, et qui était vraisemblablement le successeur de saint Trophime. Il y avait donc déjà, à cette époque, dans les Gaules, un assez grand nombre d'évêques et de diocèses. Les temps qui suivent immédiatement, jusqu'à Constantin, virent s'élever, dans ces contrées, beaucoup d'Eglises, mais sur l'existence desquelles les histoires des martyrs nous offrent seules quelques détails. C'est ainsi que les actes authentiques de saint Victor nous montrent, en 288, une Eglise à Marseille, et qu'il résulte de l'histoire de deux saints frères, Donatien et Rogatien, que, à la même époque, la ville de Nantes possédait un évêque. Au synode tenu à Arles, l'an 314, au sujet des donatistes, parurent les évêques de Reims, de Rouen, de Vaison, de Bordeaux, et les envoyés des Eglises de Gabales (Mende), d'Orange, d'Apt et de Nice. L'Eglise étendait ainsi ses rameaux de tous côtés sur la Gaule.

Dans les contrées situées sur la rive gauche du Rhin, et qui, divisées en *Germanie supérieure* et en *Germanie inférieure* (*Germania prima*, *Germania secunda*), appartenaient à la province de Lyon, la religion chrétienne était déjà répandue au IIe siècle. La preuve, c'est qu'Irénée, qui vivait à peu de distance de cette époque, parlant de l'identité de la foi dans tous les pays conquis par l'Evangile, cite, à ce propos, « les Eglises fondées dans l'une et dans l'autre Germanie. » Ces Eglises appartenaient vraisemblablement à son diocèse, et avaient été établies par des prêtres qu'il avait envoyés sur les lieux. Que le christianisme ait été dès lors connu au delà du Rhin, parmi les habitants de la Germanie proprement dite, ceci reste à l'état de simple conjecture. Trèves, capitale de la Gaule Belgique, avait un évêque au commencement du IVe siècle, saint Maternus, que la légende d'une époque postérieure a transporté (comme saint Trophime d'Arles) dans le temps des apôtres. A Cologne, à Tongres, à Spire et à Mayence, il est probable qu'il y avait également déjà des Eglises. Les renseignements sur les premiers progrès du christianisme dans les pays du Danube, dans la Norique, la Vindélicie et la Rhétie (l'Autriche, la Bavière, le Tyrol et les Grisons) sont un peu plus abondants. Il y avait là, aussi, des villes de colons romains (Laureacum, Augusta Vindelicorum, Reginum, Juvavia, Tridentum) et des camps fortifiés, où la semence de la foi fut portée de bonne heure, soit par des soldats chrétiens, soit par d'autres frères, que le négoce ou la fuite des persécutions conduisait dans ces lieux. L'Eglise la plus ancienne de toute cette partie de l'Allemagne était celle de Laureacum (Lorch). Là, et dans le reste de la Norique, saint Maximilien doit avoir puissamment travaillé à la propagation de l'Evangile, vers le milieu du IIIe siècle, jusqu'à ce qu'enfin il subit la mort du martyre à Celeja (Cilly en Carinthie), sa ville natale. Il est plus sûr qu'il existait, à la fin de ce siècle, à Petavium, en Pannonie (Pettau dans la Styrie), une Eglise dont l'évêque Victorin, mort martyr en 303, a laissé quelques écrits qui nous sont parvenus. Dans la même province, vécut et mourut, à la même époque, saint Quirinus, martyr, évêque de Sciscia (Sissek). En Vindélicie, dans la cité coloniale appelée par les Romains Augusta Vindelicorum (Augsbourg), la persécution de Dioclétien trouva des fidèles qui donnèrent leur vie pour la foi. D'anciens et positifs documents constatent le martyre de sainte Afre, brûlée vivante en cette ville.

Nous avons des traces de l'accès précoce que la religion chrétienne trouva en Bretagne. Il y avait dans cette île aussi, depuis le règne de Claude, des colonies romaines civiles et militaires, et si l'on en croit Eusèbe et Théodoret, qui prétendent que l'apôtre saint Paul y alla, ce fut sans doute à une pareille colonie qu'il annonça Jésus-Christ. Au commencement du IIIe siècle, l'existence de plusieurs Eglises dans ces contrées nous est attestée par Origène et Tertullien. Bien plus, d'après les paroles de celui-ci, le christianisme s'étendait déjà dans les parties où les Romains n'avaient encore jamais pénétré, par conséquent à l'ouest, vers l'Irlande, ou au nord vers l'Ecosse (895). Aussi longtemps que subsista, dans toute son étendue, le pouvoir des Druides qui avaient une immense influence sur les indigènes, la foi chrétienne ne put faire que peu de progrès parmi les Bretons proprement dits; mais dès l'année 61, les Druides ayant été attaqués et exterminés par les Romains, sous le commandement de Suétonius, dans l'île de Mona (Anglesey), leur dernier refuge, avec eux croula le plus ferme appui de la vieille idolâtrie nationale.

(895) « Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita. » (*Adv. Jud.*, c. 17.)

Beda et Nennius rapportent que, vers la fin du IIe siècle, un chef breton, nommé Lucius, s'adressa par députés à Eleuthère, évêque de Rome, pour le prier de lui envoyer quelques maîtres de la doctrine chrétienne, et que le Pape lui ayant adressé Fugace et Damien, ces deux missionnaires convertirent non-seulement Lucius, mais encore une foule d'autres (896). Depuis cette époque jusqu'au commencement du IVe siècle, les nouvelles manquent sur la marche du christianisme. Les sanglants édits de Dioclétien atteignirent aussi, l'an 303, les Chrétiens de la Bretagne. Gildas, le plus ancien écrivain de cette nation, raconte que les églises furent démolies, les livres saints brûlés publiquement dans les rues, une multitude de prêtres et de laïques suppliciés, en sorte que beaucoup de Chrétiens s'étaient réfugiés dans les forêts et dans les cavernes, et que plusieurs contrées offraient à peine quelques vestiges de christianisme. Le César Constantius, quoique très-doux, du reste, à l'égard des Chrétiens, ne put arrêter la rage du peuple et des prêtres païens qui s'appuyaient sur les édits impériaux. Le premier martyr breton fut saint Alban de Verulam, converti à l'Evangile par un prêtre fugitif auquel il avait donné l'hospitalité (897).

Nous aimerions savoir quel fut le nombre de Chrétiens, dans le IIe et le IIIe siècle, relativement à celui des païens, mais nous manquons entièrement là-dessus de renseignements précis : nous ne savons même pas positivement combien en comptait telle ou telle Eglise en particulier, et ce n'est que par approximation qu'il nous est permis d'évaluer le chiffre des fidèles de Rome, au temps de la persécution de Dioclétien, en nous fondant sur un fait constant, à savoir qu'ils possédaient alors quarante églises. Les plaintes du proconsul Pline et du devin Alexandre, sur la multitude des Chrétiens en Bythinie et dans le Pont, dans la première moitié du IIe siècle, ainsi que sur le délaissement du temple des dieux, nous montrent les progrès extraordinaires que le christianisme avait faits, dès cette époque, en ces provinces. Dans le même temps, Justin disait : « Il n'y a pas de peuple chez lequel on ne rencontre des croyants à Jésus-Christ. » Nous lisons pareillement dans Irénée, que « l'Eglise s'était étendue sur toute la terre et jusqu'aux extrémités du monde les plus lointaines. » Ce que Tertullien dit de la merveilleuse diffusion de l'Evangile dans les provinces romaines, n'est pas moins remarquable, bien que l'on puisse y reprendre de l'exagération de rhéteur : « Nous sommes d'hier, et nous remplissons tout ce qui est à vous, vos villes, vos îles, vos villages, vos forteresses, les municipes, les assemblées du peuple, les camps, les corporations, la cour impériale, et même le sénat et le Forum; nous ne vous laissons que les temples. Nous pouvons compter vos armées; les Chrétiens d'une seule province sont plus nombreux. Si nous voulions nous venger, quelle guerre ne pourrions-nous pas soutenir? Et si nous voulions seulement nous séparer de vous, nous retirer dans quelque pays éloigné, la perte de tant de citoyens déconcerterait votre puissance. Vous frémiriez sur la désolation, sur le silence de mort d'un monde en quelque sorte éteint ; vous chercheriez des hommes à qui commander. Il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens, car, à l'heure qu'il est, vous avez moins d'ennemis à cause du grand nombre de Chrétiens dans presque toutes les villes, et parce que presque tous les bons et fidèles citoyens que vous avez sont des Chrétiens. » Dans son écrit à Démétrius, saint Cyprien en appelle aussi à l'immense quantité de Chrétiens, laquelle, s'ils le voulaient, les mettrait bien en état de se défendre contre les injustices des païens. Il importe également de remarquer un passage d'Eusèbe, où cet auteur dit que, lorsque Maxentius se fut emparé, à Rome, du pouvoir impérial, il feignit d'abord d'avoir embrassé la religion chrétienne, « afin de flatter et de gagner le peuple romain. » S'il en a été réellement ainsi, combien ne devait pas être grand dès lors, et même prépondérant, le nombre de Chrétiens dans la capitale du monde?

EGLISES D'ORIENT.—Jérusalem détruite, le siége de la religion judaïque était renversé désormais, et le lieu des sacrifices dévasté ; l'irréconciliable ennemi du christianisme, le Sanhédrin, était anéanti. Dès lors, même les yeux les plus faibles virent clairement que l'heure avait sonné, où l'Eglise, ce germe plein de vie, dégagé pour toujours de l'enveloppe desséchée du judaïsme, sous laquelle il avait atteint sûrement sa maturité, allait devenir, en peu de temps, l'arbre qui devait tout couvrir de son ombre. L'attachement des Chrétiens d'origine juive à l'ancienne loi était puissamment ébranlé par la chute de l'Etat et de l'Eglise judaïques; le libre esprit de l'Evangile triomphait chaque jour davantage de leur étroit rigorisme, et déliait, peu à peu, mais sans retour, les entraves de la loi. La différence entre les Juifs devenus croyants et les païens convertis, s'effaçait de plus en plus; l'orgueilleuse prééminence que les premiers s'attribuaient sur les seconds, commençait à disparaître, et quant à ces demi-chrétiens, qui s'opiniâtraient à investir le mosaïsme d'une force absolument obligatoire, ils se détachaient de l'Eglise universelle pour aller former, sous le nom d'Ebionites, une secte entièrement séparée.

L'Eglise de Jérusalem, uniquement com-

(896) Ussérius (*Antiq. eccl. Brit.*, p. 59) prétend avoir vu des pièces d'argent avec les lettres LUC et une croix.

(897) Après la fin de la persécution parurent, au synode d'Arles, trois évêques bretons, Eborius d'York, Restitutus de Londres, et Adelfius, *de civitate colonia Londinensium* (peut-être Lincoln).

posée de Juifs chrétiens, persévéra le plus longtemps dans la fidélité aux prescriptions légales. Lorsque la ville commença à sortir de ses ruines et à présenter quelques endroits habitables, une partie des fidèles fugitifs y rentrèrent avec Siméon, leur évêque, et, depuis ce moment, jusqu'à la nouvelle destruction de Jérusalem sous Adrien, il y eut une succession non interrompue de treize évêques, tous d'origine juive. Ces fidèles observèrent la loi mosaïque jusqu'au temps d'Adrien ; mais cet empereur ayant remis en vigueur un vieil édit, supprimé plus tard par Antonin, et qui défendait la circoncision sous peine de mort, ceux des Juifs chrétiens aux yeux desquels ce rite n'était pas nécessaire pour le salut, durent être déterminés par cette seule circonstance à y renoncer.

L'an 132, éclata l'effroyable soulèvement des Juifs en Palestine et en Syrie. Un imposteur qui avait pris le nom de Barkochba, c'est-à-dire fils de l'étoile, par allusion au passage de Moïse (*Nombr.* xxiv, 17), et reconnu pour le messie, par Akiba, le plus considéré des rabbins, se fit élire roi et sacrer en cette qualité. Beaucoup de Chrétiens furent cruellement martyrisés et exécutés par son ordre, pour avoir refusé d'apostasier et de se mêler à la révolte contre les Romains. La guerre d'extermination que ceux-ci firent aux Juifs, jusqu'en l'année 136, changea une grande partie de la Palestine en désert, et détruisit plusieurs Eglises florissantes. Celle même qui s'était jusque-là maintenue dans la cité sainte fut entièrement dispersée. Alors Adrien fit bâtir dans le voisinage, et avec les décombres de Jérusalem, la ville d'Ælia-Capitolina, à laquelle il donna pour habitants une colonie romaine, mais dont l'entrée, ainsi que l'approche, fut défendue, sous peine de mort, à tous les Juifs. Ceux d'entre eux qui, ayant embrassé le christianisme, voulurent demeurer à Ælia, furent obligés, pour n'être pas regardés comme Juifs, d'abandonner toutes les pratiques de la loi. En conséquence, ils se joignirent aux membres chrétiens de la colonie, et formèrent avec eux une seule et même Eglise, dont Marc, le premier évêque, comme tous ses successeurs, était d'origine païenne.

Après Jérusalem, la principale Eglise de la Palestine était celle de Césarée, fondée par les apôtres, et qui, s'il faut en croire une ancienne tradition, eut pour premier évêque Zachée le publicain, converti par le Seigneur. En Phénicie, il y avait, à Tyr, une Eglise également fondée du temps des apôtres; celles de Sidon, de Ptolémaïs, de Béryte, de Tripolis et de Byblos ne sont mentionnées que dans le IIe et le IIIe siècle. L'Eglise de Bostra, dans l'Arabie romaine, s'éleva de très-bonne heure. Parmi toutes les Eglises de l'Orient, la plus considérée était celle d'Antioche, dont nous connaissons tous les évêques, depuis Evodius, institué par saint Pierre, et saint Ignace, son successeur, jusqu'à Vital, qui fut le vingtième, et mourut en 318. Les principales Eglises de la Syrie, dans cette période, étaient celles de Séleucie, de Berhoë, d'Apamée, d'Hiérapolis, de Cyrus et de Samosate. Le christianisme se répandit de très-bonne heure dans Edesse, capitale de l'Osroëne. A la vérité, il est difficile de regarder comme authentique la correspondance entre le prince Abgar et Jésus-Christ, qu'Eusèbe prétend avoir trouvée dans les archives d'Edesse, ainsi que la conversion d'Abgar lui-même et des Edesséens par Thaddée, que Jésus-Christ leur aurait envoyé; mais un prince postérieur, Abgar, fils de Manu, semble avoir embrassé la foi, de l'année 160 à 170, puisque le savant chrétien Bardesanes était, à cette époque, en grand crédit auprès de lui, et que sa monnaie portait l'empreinte de la croix. Dès l'année 223, nous voyons Kono, évêque d'Edesse, poser, dans cette ville, les fondements d'un temple chrétien. Dans la Mésopotamie, les Eglises d'Amide, de Nisibe et de Kascar fleurirent aussi de bonne heure. Les Chaldéens désignent Maris, disciple de saint Thaddée, comme leur apôtre et comme le premier évêque de Séleucie sur le Tigre. L'Eglise réunie de Séleucie et de Ktésiphon devint l'Eglise-mère et principale des provinces parthiques, qui formèrent plus tard l'empire de Perse. Les évêques de Séleucie recevaient d'abord, paraît-il, leur ordination à Antioche; mais ensuite, au temps des guerres perso-romaines, lorsque la communication entre les Eglises situées sur le territoire romain fut devenue très-difficile, ils se firent sacrer par leurs propres évêques suffragants, et exercèrent, en qualité de délégués des patriarches d'Antioche, avec le titre de catholiques, leur juridiction sur les Eglises orientales plus éloignées. La création de l'empire néo-perse, et le rétablissement de la terrible domination sacerdotale de quatre-vingt mille mages, rendirent la propagation de l'Evangile fort dangereuse et difficile dans ces contrées : toutefois le nombre des fidèles s'y accrut tellement, que Constantin profita de l'occasion d'une embassade qui lui fut envoyée par Sapor II, pour recommander, d'une manière pressante, à la protection de ce monarque, ses sujets chrétiens. Les mouvements que le faux docteur Manès excita, dans la seconde moitié du IIIe siècle, parmi les croyants de la Perse, témoignent également qu'il y avait là, dès cette époque, une Eglise considérable.

La Cilicie reçut la foi nouvelle de la bouche des apôtres eux-mêmes, et vit presque aussitôt fleurir les Eglises de Tarse et de Mopsueste. La prédication de l'Evangile en Isaurie, et jusque dans Séleucie, capitale de cette province, est attribuée à une femme, disciple de saint Paul, à sainte Thècle, si honorée par l'antiquité chrétienne. En Lycaonie, Paul lui-même organisa les Eglises d'Iconium, de Derbe et de Lystre. L'Eglise-mère d'Antioche, en Pisidie, était

aussi d'origine apostolique, de même que celle d'Apamée Cibotis. En Pamphylie, les Eglises de Comana, Side, Aspendus, Perga et Termessus. L'Eglise de Myre, en Lycie, est devenue célèbre par saint Nicolas, son évêque. En Carie, existaient dès lors les Eglises d'Aphrodisie, appelée dans la suite Stauropolis sous les empereurs chrétiens, de Cybire, de Milet et d'Antioche sur le Méandre. Plusieurs Eglises florissaient déjà au temps des apôtres dans la Lydie. Des sept lettres de l'*Apocalypse*, trois sont adressées aux évêques de Sardes, de Thyatire et de Philadelphie. En Asie on remarquait, parmi toutes les autres, l'Eglise-mère d'Ephèse, si favorisée par les longs et tendres soins des apôtres les plus distingués. Elle reçut de la main de saint Paul, saint Timothée, son premier évêque. Quand celui-ci eut été tué dans la persécution de Domitien, comme une ancienne tradition le rapporte, le maître de Papias, Jean, doit lui avoir été donné pour premier pasteur par l'apôtre du même nom. Il eut vraisemblablement pour successeur Onésime, contemporain de saint Ignace. Plus tard Ephèse vit sur son siége Apollonius, l'infatigable adversaire du montanisme, et, l'an 196, Polycrates, connu par la part qu'il prit au débat sur la fête de Pâques. Les Eglises de Tralles et de Magnésie existaient déjà au temps de saint Ignace; quant à celle de Pergame, saint Jean paraît lui avoir donné pour premier évêque Cains, qui fut suivi d'Antipas, loué dans l'*Apocalypse* comme un fidèle témoin de Jésus. Dans la série des évêques de Smyrne, brille au-dessus de tous, le vénérable nom de saint Polycarpe, dont la jeunesse avait eu pour maître et pour guide l'apôtre saint Jean. La principale Eglise de la Phrygie, Laodicée, fut fondée par saint Paul, qui fonda également celle de Colosse, à laquelle la tradition attribue pour premier évêque Epaphras, qu'il nomme dans son épître. L'Eglise d'Hiérapolis se vantait d'avoir possédé, jusqu'à sa mort, l'apôtre Philippe, à qui elle devait son existence; et Synnade, depuis métropole de la Phrygie orientale (*Phrygia salutaris*), vit, dès le IIe siècle, un synode assemblé dans ses murs.

La lettre du proconsul Pline, en 106,* à l'empereur Trajan fournit un remarquable témoignage de la précoce diffusion du christianisme dans la Bithynie : il déclare que non-seulement cette *superstition* s'est répandue dans les villes, mais qu'elle a même pénétré jusque dans les villages et dans les maisons de campagne isolées, et que la foule abandonne presque entièrement les temples. La principale Eglise de la province était celle de Nicomédie, qui, dans la suite, eut pour sœurs les Eglises d'Apollonie, de Prusa, d'Hélionopolis, de Césarée, de Cius et d'Adrianopolis. La religion chrétienne avait fait des conquêtes dans le Pont dès le temps des apôtres : pour cette raison la première lettre de saint Pierre est aussi adressée aux croyants de cette province. L'ancienne tradition du pays raconte que saint Pierre lui-même prêcha dans ces lieux avant son voyage à Rome, et qu'il plaça Nicétius à Amasie en qualité d'évêque. C'est à cause de cela que la place où l'apôtre enseignait et où il sacra Nicétius, conserva longtemps le nom de chaire apostolique. Le nombre des Chrétiens doit y avoir été considérable dès le IIe siècle, puisque, au rapport de Lucien, le faux prophète Alexandre d'Abonoteichos se plaignait hautement *qu'il n'y eût dans le Pont que des Chrétiens et des athées*. Saint André est regardé comme fondateur de l'Eglise de Synope, qui aurait reçu de lui Philologus pour premier évêque. Un disciple d'Origène, saint Grégoire le Taumaturge, dont le nom est compté parmi les plus beaux de l'antiquité chrétienne, fut le premier évêque de Néocésarée. Sacré par Phædime, évêque d'Amasie, il ne trouva, en prenant possession de son siége, que dix-sept Chrétiens dans la ville encore toute livrée au culte des idoles; mais tels furent les succès de son zèle, que, en 270, époque de sa mort, il ne restait plus que dix-sept païens. Le même saint Grégoire donna à l'Eglise de Comana un digne évêque dans la personne d'Alexandre le Charbonnier, précédemment philosophe, qui couronna son long épiscopat par la mort du martyre sur un bûcher. Jusque dans la lointaine Trébisonde une Eglise existait à la fin de cette période. Dans la Paphlagonie nous trouvons déjà au IIe siècle, à Amastris, l'évêque Palmas qui présidait les évêques du Pont dans un synode assemblé pour la question de la fête de Pâques. La Galatie doit à l'apôtre saint Paul les premiers enseignements de la foi chrétienne et de la fondation de ses premières Eglises; toutefois nous ne commençons à connaître les évêques de cette province qu'en l'année 314, au concile tenu à Ancyre. Saint Pierre paraît avoir annoncé l'Evangile dans la Cappadoce, et une ancienne tradition, rapportée par saint Grégoire de Nysse, donne pour premier évêque à ce pays, par conséquent, selon toute apparence, à Césarée la capitale, ce même centurion qui, au pied de la croix, reconnut le Fils de Dieu dans la personne de Jésus-Christ. Le célèbre Firmilien fut un de ses successeurs, l'an 233. Dans l'Arménie romaine, c'est-à-dire dans la partie de cette contrée située en deçà de l'Euphrate, il y avait aussi des Eglises, dès le IIe et le IIIe siècle, particulièrement à Sébaste, à Mélitène et à Comana.

L'Eglise de Crète est d'origine apostolique, et le même Tite qui y fut laissé par saint Paul, est désigné plus tard comme évêque de Gortyne, métropole de l'île. Nous y voyons une autre Eglise, celle de Gnosse, dont nous connaissons l'évêque Pynitus par la lettre que lui adressa Denis de Corinthe. Parmi toutes les îles, Cypre est la première à laquelle fut annoncée la parole du salut; des fidèles de Jérusalem vinrent s'y réfugier dès le temps de la première persécution dont saint Etienne fut victime, et ce furent

des hommes de Cypre qui répandirent les premiers, parmi les païens d'Antioche, la semence de la foi. C'est à Cypre que saint Paul convertit Sergius Paulus ; mais, d'après une ancienne tradition, le fondateur proprement dit de l'Eglise de cette île est saint Barnabé, qui en était natif, et qui doit enfin avoir pareillement reçu la mort du martyre de la main des Juifs à Salamis. Sous la juridiction du siége de Salamis, appelée Constantine depuis le IVe siècle, existèrent autrefois quinze évêchés ; mais des noms d'évêques cypriotes ne se trouvent pour la première fois qu'au concile de Nicée, parmi lesquels saint Spyridon, évêque de Trimithe, précédemment simple berger sans études, que la seule pureté et sainteté de sa vie élevèrent à la dignité épiscopale.

En Egypte, où les Juifs étaient en si grand nombre, la foi nouvelle fut prêchée immédiatement après les miracles de la Pentecôte, et il y avait déjà, selon toute apparence, des Chrétiens à Alexandrie, avant que l'évangéliste saint Marc, envoyé à Rome par saint Pierre, y arrivât et mît en ordre l'Eglise de cette ville, qui eut le second rang dans la chrétienté. Que saint Marc ait été le premier évêque d'Alexandrie, l'antiquité chrétienne l'atteste unanimement, quelque divergentes que soient les données sur l'époque de son arrivée en Egypte. Mais quoique le christianisme ait pris racine de bonne heure en Egypte, il paraît cependant que le nombre des Chrétiens et des Eglises y resta petit jusqu'au IIIe siècle. D'un côté, la masse du peuple était trop attachée aux superstitions nationales ; d'autre part, la puissance des Juifs, dans la basse Egypte et dans la Pentapole, était si grande, leur révolte, en l'année 115, causa tant de ravages, qu'Adrien fut obligé bientôt après de coloniser la Libye, pour rendre à la culture ce pays dévasté. A ces causes il faut joindre la grande diffusion des sectes gnostiques au IIe siècle, particulièrement des basilidiens dans l'Egypte, dont les partisans étaient si nombreux que l'empereur Adrien reprochait à tous les Chrétiens de la contrée le culte de Sérapis pratiqué en effet par les sectaires. Tout cela donne une grande ressemblance au rapport d'Eutychius qui dit que, jusqu'au temps de l'évêque Démétrius, Alexandrie excepté, il n'y avait pas d'Eglises épiscopales en Egypte. Selon le même auteur, l'évêque d'Alexandrie était le seul de l'Egypte, et pourvoyait avec ses douze prêtres (dont quelques-uns avaient vraisemblablement la consécration épiscopale) aux besoins des fidèles de la ville et de toute la contrée. Démétrius et ses successeurs, Héraclas et Denis, furent les premiers qui instituèrent plusieurs évêques. Toutefois nous voyons à l'époque d'Athanase une portion de pays considérable, tout le Mareotis, administré seulement par des prêtres.

Saint Marc n'étant pas resté à Alexandrie, mais ayant parcouru les provinces voisines en leur annonçant l'Evangile, doit avoir, deux années avant sa mort, choisi pour son successeur et sacré comme tel, Anianus appelé Hananias par les écrivains coptes et arabes, et, de retour dans la Pentapole, avoir été tué par les païens à la fête de Sérapis. A Anianus succédèrent Abilius, Cerdo, Primus, Justus, Eumènes, Marc II, Céladion, Agrippinus, Julianus, jusqu'en 189. Ensuite l'Eglise d'Egypte eut pour administrateur, durant 43 ans, Démétrius connu par ses débats avec Origène (898). A sa place brilla, en 230, le savant Héraclée, compagnon d'études d'Origène, et son aide dans l'école catéchétique. Denis, successeur d'Héraclée dans l'école, et seize années plus tard (246) dans l'épiscopat, est un des hommes les plus illustres de l'Eglise primitive. Aucun évêque ne contribua plus que lui, non-seulement à étendre l'Eglise, mais encore à maintenir son unité menacée par des schismes, et à la défendre contre les erreurs qui germaient de toutes parts. Obligé de fuir dans la persécution de Décius, il fut pris par les païens acharnés à sa poursuite; bientôt après une troupe de Chrétiens le délivra. Banni sous Valérien, et relégué dans un village lointain de la Libye, il revint dans son Eglise après la fin de la persécution, et employa tous ses soins à diminuer la misère de son troupeau affligé par la peste, la famine et la guerre civile, jusqu'en 265, époque de la convocation du synode d'Antioche et de sa mort. Il eut pour successeurs Maxime, Theonas et Pierre; ce dernier fut décapité l'an 311, dans la persécution de Maximin. Achillas, qui fut président de l'école catéchétique sous Pierre, mourut quelques mois après, et ce fut sous son successeur Alexandre qu'éclata l'arianisme.

Quant aux autres Eglises d'Egypte et à leurs évêques, c'est à peine si l'on en trouve un nom jusqu'au commencement du IVe siècle; Eusèbe ne cite que Chærémon, évêque de Nicopolis, au temps de la persécution de Décius. Plus tard, sous Maximin, fut décapité Phileas, évêque de Thmuis, célèbre comme philosophe, et dont Eusèbe nous a conservé une lettre remarquable par la description des cruautés exercées à cette époque contre les Chrétiens d'Alexandrie. Au concile de Nicée parurent les évêques de Naucratis, de Phthénothe, de Pelusium, de Panephyse, de Memphis et particulièrement le confesseur Potamon, évêque de la haute Héraclée, qui avait été mutilé dans la persécution et envoyé aux mines. L'existence d'un grand nombre d'autres Eglises, à cette époque, nous est révélée par

(898) Voici les expressions d'Eusèbe : τῶν δὲ αὐτόθι (Αἰγύπτου) παροικιῶν τὴν ἐπισκοπὴν νεωστὶ τότε μετὰ Ἰουλιανοῦ Δημήτριος ὑπεδήσατο : nouvelle preuve que, jusqu'à son temps, il n'y avait pas en Egypte, d'autre évêque que celui d'Alexandrie; l'expression est trop forte pour signifier les rapports du patriarchat, tel qu'il existait à cette époque.

l'histoire du schisme de Mélétius durant lequel celui-ci institua de sa propre autorité, beaucoup d'évêques. Dans la Thébaïde, nous trouvons les Eglises d'Antinoë, d'Hermopolis et de Lycopolis. Dans la Pentapole, se montre Ptolémaïs, comme Eglise métropolitaine, dès le IIIe siècle. Basilide, évêque des Eglises de la Pentapole, dont parle Denis, était sans doute évêque de Ptolémaïs.

EGLISES DANS LES CATACOMBES. — L'exiguité de ces églises souterraines est la règle; la grandeur, l'exception. A ce fait constant la science assigne plusieurs causes dont l'utile connaissance est un nouveau trait de lumière sur les difficultés des temps primitifs et sur la sainteté de l'Eglise naissante. On comprend sans peine que la nature des lieux et des terrains opposait un obstacle souvent insurmontable à la construction de grandes basiliques; mais, en atténuant et même en écartant cette première difficulté, il en restait une autre beaucoup plus sérieuse: c'était la pauvreté de la communauté chrétienne. Dans ces temps de guerre et de spoliation, où l'on comptait par centaines les victimes abandonnées sans sépulture; où les parents conduits au martyre laissaient tant d'orphelins à la charge de l'Eglise; où les mines et les prisons regorgeaient de confesseurs; où les pays éloignés se peuplaient de familles entières condamnées à l'exil; certes la charité trouvait à peine les ressources nécessaires pour donner du pain, des vêtements, les secours indispensables à tout ce peuple de pauvres.

Telle était, en effet, la direction donnée aux aumônes des fidèles; nous ne voyons nulle part qu'elles fussent destinées à la construction des temples ou des basiliques. « Nos assemblées, dit Tertullien, sont présidées par des vieillards recommandables; chacun de nous apporte une modique somme à la fin du mois, quand il le veut et comme il le veut, en raison de ses moyens, car personne n'y est obligé, tout est volontaire. C'est là comme un dépôt de piété qui ne se consomme point en repas ni en stériles dispositions; il s'emploie à la nourriture des indigents, aux frais de leur sépulture, à l'entretien des pauvres orphelins, des domestiques épuisés par l'âge, des naufragés, des Chrétiens condamnés aux mines ou à l'exil, ou détenus dans les prisons pour la cause de Dieu (899). » Toutes ces dépenses, non point passagères, mais inhérentes à l'esprit de l'Eglise, laissaient à peine de quoi fournir le nécessaire aux ministres sacrés; nous l'avons vu par la lettre du Pape saint Corneille.

Supposons néanmoins que la nature du sol et que les ressources de la communauté permissent de construire dans les catacombes de grandes églises, eût-il été convenable de le faire? Ici encore la réponse est négative. La prudence chrétienne et la prudence humaine le défendaient également.

On connaît toute la sollicitude de l'Eglise pour conserver sans souillure la pureté des mœurs parmi ses enfants. Dans les premiers siècles, sa vigilance devait, s'il est possible, être plus grande et plus continuelle. L'honneur des Chrétiens, en butte aux plus infâmes calomnies, commandait sous ce rapport des précautions excessives. Les néophytes, sortis du sein du paganisme, habitués dès l'enfance aux pratiques immorales nées avec eux, consacrées par la religion, autorisées par les lois affermies par l'exemple, devaient ressentir, même après le baptême, plus d'une atteinte de cette vieille concupiscence. Ajoutez que les réunions des deux sexes avaient lieu dans les obscurs souterrains des catacombes, à la lueur seulement des flambeaux. En faut-il davantage pour que l'Eglise ait repoussé de toute l'étendue de sa prudence la construction de grandes cryptes et de grandes églises, où, malgré toutes les précautions, la surveillance fût devenue très-difficile, pour ne pas dire impossible?

A la prudence chrétienne se joignait la prudence humaine. Quel danger continuel d'être surpris ensevelissant les morts, si Rome n'avait eu qu'une seule catacombe. Comment, par exemple, transporter les martyrs de la voie Appienne aux catacombes vaticanes ou de la voie Aurélienne aux catacombes de la voie Nomentane, sans courir vingt fois le risque d'être arrêté et découvert? Pour éloigner le danger, on ouvrit les cimetières tout autour de la ville. De même, si on suppose quelques grandes églises seulement dans chaque catacombe, le danger reparaît dans toute son étendue. Comment les fidèles, c'est-à-dire les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants pourront-ils se rendre, sans exposer leur vie, à ce lieu de grande réunion. Iront-ils tous ensemble? Mais le péril est certain. Iront-ils isolément? Mais il faudra plusieurs heures pour former l'assemblée. Plus sera long leur passage au travers de la campagne romaine, et plus les chances d'être aperçus seront nombreuses. D'ailleurs, si l'on ne suppose que quelques églises, il faudra qu'un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants passent ensemble, ou tour à tour, par quelques chemins seulement pour s'y rendre; autre inconvénient également grave, également certain.

Il n'existait qu'un seul moyen d'éviter les dangers des deux natures qui menaçaient la vie et les mœurs des fidèles: c'était d'ou-

(899) « Præsident probati quique seniores... Modicam unusquisque stipem menstrua die, vel cum velit, et si modo velit, et si modo possit, apponit. Nam nemo compellitur, sed sponte confert. Hæc quasi deposita pietatis sunt. Nam inde non epulis nec potaculis, nec ingratis voratrinis dispensatur; sed egenis alendis, inhumandisque, et pueris ac puellis, re ac parentibus destitutis, jamque domesticis, senibus, item naufragis; et si qui in metallis, et si qui in insulis vel in custodiis, duntaxat ex causa Dei sectæ, alumni confessionis suæ fiunt. » (*Apol.*, c. 39.)

vrir un certain nombre d'entrées dans chaque catacombe ; de pratiquer des escaliers séparés pour les hommes et pour les femmes, et enfin de multiplier les églises, capables seulement de contenir une assemblée peu nombreuse. Voilà ce qui a été fait.

« En considérant la petite dimension de nos églises souterraines, dit le P. Marchi en les trouvant ouvertes dans chaque cimetière, que dis-je? multipliées dans les différentes parties du même cimetière, je crois pouvoir affirmer, d'une part, qu'il n'y eut jamais dans chacune de ces cryptes vénérables une assemblée de cent personnes ; tandis que, d'autre part, leur multitude permettait aux Chrétiens de se trouver séparément, il est vrai, mais en même temps, dans la même catacombe, au nombre de plusieurs mille. Par ce moyen tout se passait en ordre et sans danger; les prêtres, les diacres, les diaconesses pouvaient exercer utilement leur ministère, qui avait pour but principal, non pas la tenue même de l'assemblée, mais l'ordre et la décence. »

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure qu'on ne rencontre dans les catacombes aucune église capable de contenir au delà de cinquante ou soixante personnes. L'exiguité des cryptes, avons-nous dit, c'est la règle ; mais cette règle n'est pas sans exception. Si la prudence exigeait que les lieux de réunion fussent très-nombreux et très-peu étendus, la majesté de nos mystères demandait qu'il y eût au moins quelques églises dont la grandeur permît d'exercer les augustes fonctions avec la dignité convenable, et en présence d'une assemblée plus nombreuse.

Les cérémonies du baptême et de l'ordre, par exemple, étaient trop édifiantes pour en priver les fidèles, et trop solennelles pour être dignement accomplies dans un espace resserré. On trouve, en effet, dans les catacombes des églises dont les proportions permettent de déployer librement la pompe du culte divin sous les yeux d'une grande multitude. Je rappellerai entre autres celle de la catacombe de Prétextat. Réunies aux cryptes ordinaires, ces églises, d'une plus grande dimension, complètent les avantages religieux de la Rome souterraine, et font briller avec éclat l'inépuisable sagesse des Pontifes qui présidèrent à sa fondation. Sûreté, sainteté, édification, consolation des fidèles, ils ont pourvu à tout.

Etudions maintenant la forme architecturale des églises primitives dont précédemment nous avons dit le nombre et les dimensions. Voici d'abord, quand la nature du terrain le permet, le porche ou le vestibule qui forme un carré long. Il servait tout ensemble à isoler le lieu saint, à recevoir les fidèles qui arrivaient trop tard, et à loger les pénitents qui n'avaient pas le droit d'entrer dans l'église, ou les catéchumènes qui ne pouvaient assister à la célébration du saint sacrifice. Viennent ensuite les portes, dont on voit encore les jambages et les gonds. Les portes elles-mêmes ont disparu, consumées, sans doute, par le temps et l'humidité. Boldetti en a trouvé une seule qui était en fer.

Quant à l'intérieur de l'église, nous avons déjà vu en parlant des *cubicula*, qu'il ne présente pas une forme invariable. Tantôt c'est une rotonde, d'autres fois un triangle, quelquefois un carré, ordinairement un parallélogramme terminé en rond-point. Cette variété tient le plus souvent aux difficultés du terrain; car *partout on voit que les Chrétiens cherchaient à faire de l'église un prolongement du* monumentum arcuatum.

Ce qui ne change pas, c'est la place des autels ou des tombes des martyrs. Dans le fond l'autel principal, à droite et à gauche quelques autels également surmontés de la voûte circulaire et pouvant servir à la célébration des saints mystères. Dans un grand nombre d'églises, les parois latérales sont remplies de plusieurs rangs de tombes ordinaires, disposées, parallèlement, au nombre de trois ou quatre rangs, suivant l'élévation et la capacité de la crypte. Nous avons vu que certaines églises ont un *presbyterium* derrière l'autel avec des siéges pour l'évêque et le clergé; le plus souvent la chaire pontificale est à l'angle de l'autel, un peu avancée vers la nef.

Ordinairement une marche de quelques pouces d'épaisseur isole l'autel en l'élevant un peu au-dessus du sol. En avant de l'autel se trouve encore quelquefois les *transennes*, espèce de balustrade ou de grillage en pierre, destiné à protéger l'autel contre l'empressement d'un zèle imprudent ou indiscret. Il existe au cimetière de Saint-Calixte une de ces *transennes* dans un état passable de conservation; elle porte trois fois à la partie supérieure le monogramme du Christ, figuré en croix de Saint-André; cette forme indique, comme nous savons, les temps primitifs. Les autres catacombes, notamment celles de Sainte-Priscille et de Sainte-Hélène, présentent les fragments d'un grand nombre de ces galeries protectrices. De là il est permis de conclure que l'usage en était général, du moins dans les cryptes dont la dimension pouvait le permettre.

L'autel lui-même est de forme carrée, comme les sarcophages anciens que nous connaissons. Souvent il est orné de bas-reliefs, distribués par compartiments, dont les sujets sont empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament; sur l'autel est une table de pierre ou de marbre ordinairement insérée en partie dans le tuf, et servant à l'oblation des saints mystères. Le tombeau de saint Hermès, dans la catacombe de ce nom, sur la voie Salaria, en est un modèle bien conservé. Que la table du tombeau ait servi à la célébration de l'auguste sacrifice, c'est un fait incontestable.

D'abord, nous savons que l'usage et la discipline de l'Eglise primitive laisaient une loi sacrée de n'offrir la grande victime que sur la tombe des martyrs. Ensuite les témoignages de l'histoire sont tellement nom-

breux qu'on est embarrassé de choisir; j'en citerai seulement quelques-uns. Prudence parle ainsi de la pierre placée sur la tombe de saint Hippolyte, dans la catacombe de la voie Tiburtine:

Illa, sacramenti donatrix mensa, eademque
Custos fida sui martyris apposita
Servat ad æterni spem vindicis ossa sepulcro,
Pascit item sanctis Tybricolas dapibus.

« Cette table donatrice du sacrement et en même temps gardienne fidèle du martyr qui lui est confié; elle conserve en attendant la venue du Juge éternel, ses ossements dans le sépulcre, et elle nourrit les Romains d'une nourriture sacrée (900). »

Suivi à Rome, l'usage dont nous parlons se trouve fidèlement observé dans les autres parties de l'Eglise catholique. Le même poëte chantant sainte Eulalie, la gloire des Espagnes, s'exprime ainsi:

Sic venerarier ossa libet,
Ossibus altar et impositum
Illa Dei sita sub pedibus
Prospicit hæc, populosque suos
Carmine propitiata fovet

« C'est ainsi qu'il est donné de vénérer ses ossements; un autel est élevé sur ces ossements; elle-même les voit, placés sous les pieds de Dieu; et touchée des hymnes chantées en son honneur, elle se montre favorable aux peuples qui l'invoquent(900*).»

L'Eglise d'Afrique se montre la digne émule de sa sœur et de sa mère. Son grand docteur saint Augustin lui rend ce témoignage: « Vous tous, dit-il aux fidèles, qui connaissez Carthage, vous savez qu'au lieu même où coula, pour le nom du Christ, le sang de Cyprien, une *table* a été consacrée à Dieu. Cette table est aussi appelée la table de Cyprien, non que Cyprien s'y soit assis pour manger, mais parce qu'il y fut immolé, et que par son immolation il a préparé cette table, non pour y manger lui-même, ou y donner à manger, mais pour y offrir le sacrifice au Dieu auquel lui-même fut immolé (901). »

Enfin, l'Orient lui-même, ou plutôt le Saint-Esprit, par la bouche du sublime exilé de Pathmos, a révélé et consacré l'usage d'offrir l'auguste sacrifice sur la tombe des martyrs. *J'ai vu*, dit saint Jean, *sous l'autel de la Jérusalem céleste, les âmes de ceux qui ont été mis à mort pour le Verbe de Dieu* (901*). Ainsi, c'est à l'Eglise du ciel que l'Eglise de la terre a emprunté cette coutume invariable. Sépulcre, mémoire, lieu du martyre, confession des martyrs, table; tels étaient, il y a dix-huit siècles, les noms des autels, tels ils sont encore en Italie, et surtout à Rome (902).

Quant à la raison mystérieuse de l'usage vénérable dont nous parlons, on la trouve souvent expliquée dans les Pères de l'Eglise. « C'est avec raison, dit saint Grégoire le Grand, que les âmes des justes sont placées sous l'autel, puisque le corps du Seigneur lui-même est offert sur l'autel. Ce n'est pas en vain que les justes demandent vengeance de leur sang, d'un lieu où le sang de Jésus-Christ est répandu pour les pécheurs. Il était donc convenable de placer la tombe des martyrs au lieu même où l'on célèbre chaque jour la mort du Seigneur; de réunir les martyrs à leur chef, afin que la piété honorât dans le même lieu ceux que la mort, soufferte pour la même cause, avait associés aux mêmes triomphes (902*). »

Grâce à ce rapprochement de la victime du ciel et des victimes de la terre, l'Eglise réunit, dans un espace de quelques pieds, tout ce qu'il y a de plus puissant sur le cœur de Dieu; car la vengeance que demandent les martyrs du fond de leur tombe est la même que sollicita l'auguste victime du haut de sa croix: le salut de ses bourreaux. Ainsi, toutes les fois que, dans la personne de son ministre, l'Eglise catholique monte à l'autel, savez-vous à qui elle ressemble? Elle ressemble à une veuve qui, à la suite d'une grande guerre, s'en irait trouver le prince, et, lui présentant d'une main les ossements de ses fils, et de l'autre le sang de son époux, glorieusement tombés au champ d'honneur pour la défense de la patrie, dirait au monarque: « Voilà mes titres à vos faveurs! » Est-il un roi, dans l'univers, qui ne s'empressât d'exaucer la pauvre veuve? Dieu serait donc moins qu'un homme, s'il refusait l'Eglise, quand, pour obtenir ses grâces, elle lui présente, dans nos saints mystères, et le sang de son époux et les ossements de ses enfants.

Rappelons-nous que les parois latérales ont aussi des *arcosolia* et des tombes ordinaires, puis examinons attentivement les autres parties de l'édifice. La tradition nous apprend que, dans les réunions sacrées, les hommes étaient séparés des femmes. Cette coutume, fidèlement conservée après Constantin, et, de nos jours encore maintenue dans un grand nombre de paroisses, était

(900) Prud. *Peristeph., de S. Hippolyt.*

(900*) Id., hymn. 5.

(901) « Sicut nostis quicunque Carthaginem nostis, in eodem loco, ubi propter nomen Christi sanguis fusus est Cypriani, mensa Deo constructa est. Tamen mensa dicitur Cypriani, non quia ibi est unquam Cyprianus epulatus; sed quia ibi est immolatus; et quia ipse immolatione sua paravit hanc mensam, non in qua pascat, sive pascatur, sed in qua sacrificium Deo, cui et ipse oblatus est, offeratur. » (Serm. 122 *De diversis.*)

(901*) *Apoc.* VI, 9.

(902) « Sepulcrum, memoriæ, martyrium, confessio, mensa. »

(902*) « Recte sub altari animæ justorum requiescunt, quia super altare corpus Domini offertur. Nec immerito illic justi vindictam sanguinis postulant, ubi etiam pro peccatoribus Christi sanguis effunditur. Convenienter igitur et quasi pro quodam consortio, ibi martyribus sepultura decreta est, ubi mors Domini quotidie celebratur. Non immerito, inquam, consortio quodam illic occisis tumulus constituitur, ubi occisionis Dominicæ membra ponuntur ut quos cum Christo unius passionis causa devinxerat, unius et loci religio copularet. » (Apud Bolbetti, lib. I, c. 8, p. 50.)

plus rigoureusement commandée à l'époque des persécutions. Les constitutions apostoliques sont formelles sur ce point (903). A défaut d'autres preuves, une simple observation suffirait pour établir qu'elle fut réellement établie dès l'origine du christianisme. Nous connaissons la prudence et la sollicitude de l'Église. Si donc elle a cru devoir exiger la séparation des sexes dans ses vastes basiliques, alors qu'elle célébrait ses mystères et tenait ses synaxes au jour éclatant du soleil, peut-on douter qu'elle ne l'ait exigée avec plus d'empire et maintenue avec plus de soin dans les églises souterraines des catacombes? S'il en est ainsi, on doit retrouver dans nos cryptes des traces de cette sage discipline.

En effet, on remarque non-seulement des entrées et des escaliers séparés pour les hommes et pour les femmes, et l'inspection des lieux met ce premier fait hors de discussion. Or, pourquoi des entrées séparées, conduisant à la même église? sinon parce que les hommes et les femmes devaient rester également séparés pendant la célébration des synaxes et des saints mystères.

Il est intéressant de retrouver dans les cryptes la preuve matérielle de ce point de discipline. Les catacombes, en général, et celles de Sainte-Hélène, de Saint-Callixte, de Sainte-Agnès, de Prétextat, offrent un grand nombre d'églises avec un, deux et quelquefois trois *cubicula*, en regard les uns des autres, dont la partie supérieure se termine par une fenêtre oblongue. Cette fenêtre vient aboutir à un luminaire commun, par lequel tous les *cubicula* reçoivent le jour. Là se plaçaient les hommes et les femmes, suivant la distinction établie par l'Église, pour assister au saint sacrifice, entendre les instructions et chanter les louanges des martyrs aux jours de leur anniversaire (904). Le même fait a été reconnu généralement par le P. Marchi, et le savant archéologue démontre que ces *stanze* sont inexplicables et contraires à toutes les règles de l'architecture, aussi bien qu'à la destination religieuse des cryptes, à moins qu'on ne leur assigne l'usage dont nous parlons (905).

Ce n'est pas tout. On sait que dans la primitive Église les catéchumènes avaient des lieux séparés pour recevoir l'instruction préparatoire au baptême : or, à côté de plusieurs églises souterraines, on trouve des salles avec deux chaires à l'extrémité. Des siéges occupent les parois longitudinales ; mais on n'y trouve point d'*arcosolium*. Est-il difficile de reconnaître dans ces chambres les écoles des catéchumènes? Les chaires des prêtres chargés de l'instruction, et au nombre de deux ou trois, suivant la sage discipline de l'Église ; les places des auditeurs ; l'absence de l'autel : toutes ces circonstances n'indiquent-elles pas les lieux où les futurs Chrétiens étaient préparés au sacrement de la régénération, sans avoir le droit d'assister au sacrifice de l'auguste victime (906)?

Nous avons étudié avec amour la forme des premiers temples chrétiens. Cette nouvelle page du grand livre des catacombes jette une grande lumière, tant sur l'admirable fidélité de l'Église romaine aux vénérables usages des temps primitifs, que sur la forme architecturale de nos églises. Quand la paix lui fut donnée, l'épouse de l'Homme-Dieu n'eut pas besoin, pour élever ses superbes églises, de recourir à des modèles profanes ; elle se contenta de transporter sur le sol les monuments de son berceau ; les cryptes des catacombes devinrent le type obligé des basiliques. Que ces dernières reproduisent dans leur forme et dans leurs parties essentielles les modestes oratoires des catacombes, c'est un fait qui saute aux yeux de l'observateur.

Dans les cryptes, vous avez un autel principal placé vers l'extrémité ; la même chose a lieu dans les basiliques. Dans les cryptes, cet autel est le tombeau d'un martyr ; il est légèrement élevé au-dessus du sol, protégé par une grille et couvert d'une table de pierre ou de marbre, sur laquelle s'offre le divin sacrifice. Tous ces caractères se retrouvent dans le maître-autel de nos églises, rigoureusement pourvu d'un corps de martyr, ou d'un *loculus*, appelé tombeau, dans lequel on dépose quelques reliques. Souvent même, pour mieux conserver les traces de la primitive origine, l'autel est placé dans l'église immédiatement au-dessus de la tombe des martyrs qui se trouve dans une crypte souterraine. Cela se voit souvent en Italie, à Rome surtout. Comme exemple, je me contenterai de citer l'église de Sainte-Prisque, sur le mont Aventin, et Saint-Pierre au Vatican.

On tenait tellement à conserver aux églises le caractère des *cubicula*, que là où il n'y avait pas de crypte primitive, on en ouvrait une sous l'autel, afin d'y déposer le corps des martyrs : l'église de Sainte-Cécile en offre un remarquable monument. L'autel des catacombes forme un *arcosolium*, c'est-à-dire un monument surmonté d'une voûte. Le rond-point de nos églises, ou l'arc absidal sous lequel nos autels sont placés, n'est que la reproduction de la voûte primitive. A Rome, où les traditions se conservent avec plus de fidélité, la plupart des autels des anciennes basiliques sont environnés d'un baldaquin. Ce genre d'ornement, appelé aussi *coupole*, *ciboire* et *tabernacle*, rappelle plus particulièrement encore par sa forme celle de la voûte antique.

Le siége en pierre, placé en avant de l'autel et tourné vers le peuple, d'où le Pontife instruisait les fidèles, s'est perpétué d'abord dans l'*ambon*, puis dans le *palco* moderne, et nos chaires à prêcher. Autour de la crypte rayonnent des *arcosolia*, semblables à l'au-

(903) Boldetti, lib. 1, c. 4, p. 13.
(904) Il., *ibid.*

(905) P. 161 : id. p. 163-8; 176-7.
(906) Id., *ibid.*, p. 187.

tel principal, et par la forme et par la destination ; tombeaux des martyrs et tables du sacrifice : voilà nos chapelles latérales. Cette origine paraît tellement incontestable, que les architectes des basiliques chrétiennes n'ont pas craint de sacrifier les règles de l'art à la conservation de ce souvenir vénérable des catacombes.

« Un inconvénient pour l'architecture, dit M. Raoul Rochette, c'est la multiplication des petites chapelles latérales au sein des églises chrétiennes, en raison des *confessions* particulières ou *mémoires des martyrs*, dont le culte s'associa à celui du saint principal ou patron. Cet usage, né avec l'Eglise elle-même dans le sein des catacombes, eut sur la disposition générale des basiliques chrétiennes une influence plus décisive qu'aucune des circonstances puisées dans le génie même du culte... Il en résulte, dans les plans, ainsi que dans les élévations, une interruption fréquente de ces lignes droites qui ne sont pas seulement le principal mérite des œuvres de l'architecture, mais encore le principal élément des impressions de grandeur qu'elles produisent (907). »

Quelle que soit la justesse de cette observation, il faut louer les architectes chrétiens de l'imperfection dont on semble vouloir leur faire un reproche. En dérogeant aux règles, pour ainsi dire, matérielles de l'art, afin de reproduire intégralement dans nos églises la crypte des catacombes, dont elles ne sont que le développement, ils ont fait preuve de bon sens et de tact. De même que le corps est fait pour l'âme, et non l'âme pour le corps ; la forme pour la pensée, et non la pensée pour la forme ; la musique pour les paroles, et non les paroles pour la musique : ils ont compris que le temple était fait pour le christianisme avec ses souvenirs, ses gloires, ses enseignements ; et non le christianisme pour le temple. Dirigés par cette règle supérieure aux autres règles, ils ont réalisé, à la face du soleil, en y ajoutant tout ce que les arts et la richesse peuvent offrir de ressources, les vénérables sanctuaires, où pendant trois siècles l'Eglise cacha ses mystères et prépara ses enfants aux luttes héroïques du martyre.

De ce qui précède il résulte, contrairement à l'opinion de quelques archéologues français, que les cryptes des catacombes, et non point les basiliques païennes, servirent de type à nos églises (908). D'une part, nous avons vu que les cryptes souterraines prennent plusieurs formes différentes ; elles sont tour à tour oblongues, carrées, circulaires, hexagones, etc. On peut donc soutenir qu'elles ne furent point ouvertes sur le modèle des basiliques païennes, qui présentent invariablement une espèce de nef terminée par un rond-point. Il faut donc dire la même chose de nos églises qui prennent tour à tour ces différentes formes. D'autre part, les basiliques païennes n'ont ni crypte souterraine, ni excavations latérales, deux choses inévitables dans nos anciennes églises. Ce n'est donc pas sur la ressemblance qu'elles peuvent avoir avec les basiliques profanes qu'on peut fonder l'origine païenne qu'on leur attribue. Serait-ce sur le nom de basiliques, commun à nos églises et à certains édifices païens ? S'il en était ainsi, on trouverait dans les premiers siècles le nom de basilique appliqué aux églises ou chapelles des catacombes. Or, on ne connaît pas une seule application de ce genre dans les monuments antérieurs à Constantin. On le trouve à peine une ou deux fois employé pour désigner, non par les cryptes souterraines, véritables types de nos églises, mais des temples chrétiens bâtis sur ce sol (909).

A partir de ce prince, il devint plus commun ; mais, au lieu d'indiquer que les basiliques chrétiennes étaient formées sur le modèle des basiliques païennes, il constatait seulement que ces dernières avaient été transformées en temple chrétien. « Constantin, dit Selvaggio, ayant embrassé l'Evangile, donna aux évêques, pour y tenir les assemblées saintes, un grand nombre de basiliques païennes. De là certainement le nom de basiliques, généralement donné aux temples chrétiens (910). » L'Eglise adopta ce nom, soit parce qu'il perpétuait le souvenir de son triomphe sur le paganisme, soit parce qu'il rappelle le grand roi, auxquels ces édifices royaux étaient désormais consacrés, soit enfin parce qu'il indiquait une partie notable du temple de Salomon, et qu'il était bon de constater que si l'Evangile était le vainqueur du paganisme, il était aussi le vainqueur et l'héritier du judaïsme (911).

(907) *Tableau des catacombes*, p. 91.

(908) Bottari, t. III, p. 75.

(909) Il paraîtrait que, pendant l'ère des persécutions, les Chrétiens craignaient d'employer ce nom pour désigner les églises : « Usitatiori vocabulo dictas fuisse ab antiquis ecclesias ipsas, domos Dei et templa sanctus Zeno, *in psal.* cxxvi, significare videtur his verbis : Conventus quidem ecclesiarum, sive templis, quos ad secretam sacramentorum religionem ædificiorum septa claudunt, consuetudo nostra, vel domum Dei solita est nuncupare, vel templa. » (Bar., *Ann. ad Martyr.*, 5 Aug.) — Ils employaient encore d'autres noms, mais jamais celui de basiliques : « Ecclesia, Dominicum, domos columbæ, oratorium, concilium, conciliabulum, synodus, martyrium, memoria, mensa martyris. »

(910) « Harum multas Constantinus imperator, Christianam religionem amplexus, episcopis ad sacros inibi conventus agendos concessit ; atque hinc fortassis nomen basilicæ generaliter Ecclesiis datum est : *atqui omnino ita se res habet ;* præsertim cum ante Constantini tempora vix in ullo Christiano auctore illud inveniatur. » (*Antiquit. Christ. Instit.*, lib. II, c. I, n. 6.)

(911) « Basilicæ prius vocabantur regum habitacula, unde et nomen habent. Nunc tamen ideo basilicæ divina templa nominantur, quia ibi regi omnium Deo cultus et sacrificia offeruntur. » (Isidor., *Origin.*, lib. XV. — « Non abhorret tamen a phrasi

EGYPTIENS (Les mystères). *Voy.* Jamblique.

ELKÉSAITES. *Voy.* Judaisants.

EMPIRE ROMAIN, *Sa corruption.*—*Voy.* Eglise et Révélation évangélique.

ENCOLPION (ἐγκόλπιον, *sur le sein*).—Nom d'une croix renfermant des reliques, et que les patriarches grecs portent au cou. Baronius, dans ses *Annales* (an. 811), cite parmi les autres objets envoyés à Léon III par l'empereur Nicéphore, une croix en or renfermant du bois de la vraie croix, et désignée sous le nom d'*encolpion*(912).

ENTRÉE DES CATACOMBES. — *Pourquoi plusieurs.* — *Voy.* Ostie (Catacombes de la voie d').

EONS. *Voy.* Æons.

EPIGONATHUM. — Espèce de bande ou d'ornement quadrangulaire porté par les patriarches, et terminé par deux ronds pendant devant et derrière ; il est cité dans la messe illyrique publiée par Honorius (913), et décrit par Bona (914).

EPIMANICION. — C'est le manipule chez les Grecs. Voir à ce sujet Goar (915), et dans le *Gemma animæ* (916). Lucas Ducherius, dans ses *Notes* sur la lettre 13 de Lanfranc, dit que l'usage de cet ornement fut prohibé dans les couvents par un concile de Poitou, sous Pascal II.

EPISOZOMÈNE. — Nom de la *fête de l'Ascension* dans les liturgies des Chrétiens de Cappadoce ; ce qui veut dire *salut* ; on le trouve mentionné ainsi dans des discours de Grégoire de Nysse (917). Quelques provinces de l'Orient s'en servaient aussi à Antioche : du temps de saint Chrysostome, ce nom était connu, puisqu'un de ses discours est intitulé : *Dimanche de l'Episozomène* (918).

EPOMODION, nom d'un manteau ou pallium à l'usage des patriarches grecs, cité par Théodore Balsamon dans ses réponses aux onze questions de Marc d'Alexandrie(919).

EPULONS. *Voy.* Ministres du culte, etc.

ESCLAVAGE.

> Servir sans espoir, servir sans fin, servir dans sa personne, dans sa race, à toutes les générations, tel était le droit.
>
> (Wallon, *Hist. de l'esclavage dans l'antiquité.*)

Quand Montesquieu, frappé d'admiration à la vue des bienfaits que le christianisme a répandus sur la société, s'écriait dans son enthousiasme : « Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (920); » il payait au christianisme la dette de l'humanité, il proclamait une vérité que, pour leur malheur, les peuples et ceux qui les gouvernent paraissent avoir trop oubliée.

Au milieu des merveilles opérées par la religion, et parmi tant d'objets dignes de fixer les regards du publiciste et de l'historien, d'exciter la reconnaissance de la société, et d'élever l'âme du Chrétien jusqu'à une sorte d'orgueil, nous nous bornerons à parler d'un « bienfait qui devrait être écrit en lettres d'or dans les annales de la philosophie, l'abolition de l'esclavage (921). »

Nous allons rappeler ce qu'il a été chez les peuples anciens et sous la loi du paganisme : puis, après avoir vu ce que l'humanité a obtenu de secours des préceptes de la philosophie et des exemples des sages antiques, on pourra justement apprécier l'étendue des bienfaits du christianisme, qui rendit à la société les trois quarts de ses membres, courbés jusqu'alors sous les fers de l'ignominie.

L'esclavage commença probablement chez les Assyriens : le premier peuple guerrier et conquérant devait donner naissance à un droit qui n'était que celui de la force et de la violence sur la faiblesse et le malheur. Lacédémone aux mœurs dures et au cœur féroce le fit connaître à la Grèce, qui ne se montra que trop empressée à imiter les vainqueurs d'Elos. On ne peut lire sans frémir les détails de la monstrueuse puissance exercée par ces maîtres impitoyables sur les malheureux ilotes. C'était peu qu'ils fussent condamnés aux travaux les plus rudes presque sans espoir d'obtenir jamais la liberté ; c'était peu qu'esclaves de l'Etat en même temps que des citoyens, on les battît de verges à des époques réglées pour qu'ils n'oubliassent pas leur condition : il était reçu parmi eux de les avilir par l'ivresse pour servir d'instruction aux jeunes Spartiates, qui, les regardant comme des bêtes fauves, destinées à servir de but à leurs amusements et à leur adresse, s'exerçaient dans les plaines de la Laconie à l'horrible chasse des ilotes, préludant ainsi par un exécrable forfait au métier des armes (922).

Athènes, moins atroce dans ses mœurs, compensait la cruauté spartiate par la multitude de ses esclaves. Pour vingt mille citoyens que comprenait la ville de Périclès, on comptait jusqu'à quatre cent mille esclaves. Le nom de *citoyens bâtards*, dont on flétrissait les affranchis, doit faire juger de l'avilissement où se trouvaient les escla-

divinæ Scripturæ ; nam atrium illud majus templi Salomonis basilica dicitur, *II Paralip.*, IV, 9, et VI, 13. » (Bar., *An. ad martyr.*, 5 Aug.)

(912) *Voy.* le VIIIe synode œcuménique, act. 5.

(913) Lib. I *Gemm.*, cap. 206.

(914) Lib. I *Rerum liturgicar.*, p. 245.

(915) *Not. ad Chrysostomi liturgiam*, num. 12.

(916) Lib. I.

(917) Homélie 3 *De resurrectione.*

(918) Chrysost., éd. de Paris, t. I.

(919) *Voir* sur la description de ce vêtement, Zonare, *Vie de Constantin Copronyme.* — Franciscus Florens, ad tit. *Decretal. de usu pallii*, etc. — Goar, *Not. ad Eucolog. Græc.* — Habertus, ad secund. partem *Liturgiæ ordin.* — Morinus, *De sacris ordin.*

(920) *Esprit des lois*, liv. XXIV, chap. 3.

(921) Chateaubriand, *Génie du christianisme.*

(922) *Voy.* ce qu'en dit Barthélemy dans son *Voyage d'Anacharsis.*

ves dans cette cité, renommée pourtant par la douceur et l'urbanité de ses mœurs. Aussi peut-on juger par l'analogie du sort de ces infortunés chez les autres nations de la Grèce. Et cependant cette Grèce était le centre de la civilisation, la maîtresse des sciences ; mais les sages avaient décidé que parmi les hommes les uns naissent pour la liberté, les autres pour l'esclavage, et que tout est permis contre les barbares, c'est-à-dire contre tout homme qui n'est pas Grec (923).

Les philosophes qui, alors comme de nos jours, s'intitulaient juges du mérite des actions des hommes, regardèrent comme bienfaisante et généreuse la conduite du vainqueur qui de son captif faisait son esclave au lieu de lui arracher la vie. On conçoit qu'avec ces doctrines professées par des sages, la cruauté parût excusable envers les esclaves, que l'on continuât à les traiter en ennemis, et qu'on s'imaginât pouvoir sans remords tuer ces malheureux dans un mouvement de colère ou par un simple caprice.

Rome, qui devait sa naissance à des esclaves fugitifs, parut se rappeler quelque temps son origine. Elle se montra d'abord humaine envers ses captifs, et le souvenir de la première destinée de leurs pères, joint à la simplicité des mœurs, comprima longtemps dans ses habitants le penchant qui les portait à la dureté et à la barbarie envers ceux que la force des armes leur avait soumis. On trouve encore des traces de cet esprit de modération dans le siècle où vivait Caton. « Ce Romain, dit Plutarque, vivait familièrement avec ses esclaves ; il traitait comme des compagnons ceux qui partageaient avec lui les travaux de l'agriculture. » On se repose avec plaisir sur le tableau qu'offre sa femme Marcia, partageant son lait et ses caresses entre les enfants de ses esclaves et les siens propres. Mais l'intérêt diminue sensiblement, le charme se flétrit, quand on voit ce même Caton, poussé par une sordide avarice, se débarrasser de ses serviteurs fidèles dont l'âge ou les infirmités ne lui permettent plus de tirer un service utile ; lorsque, dans les instructions qu'il a laissées sur l'*Économie domestique* (924), on entend ce maître si humain tout à l'heure prescrire comme un point important de vendre ses esclaves devenus vieux, pour ne pas nourrir, dit-il, des gens inutiles. Oh ! combien la vertu et l'humanité (925) paiennes se montrent ici sous leur véritable point de vue !

Bientôt la perte entière des mœurs emporte avec elle les dernières digues qui protégeaient cette classe immense de malheureux. Leur sort devient si insupportable que le désespoir leur fournit des armes, et ils osent affronter cette puissance romaine devant laquelle tout l'univers tremblait. Rome se souvint longtemps avec effroi de Spartacus et de la *guerre servile*, qui ne compromit guère moins son existence que les victoires d'Annibal, les exploits des Gaulois et la courageuse résistance de Mithridate.

Cette terrible leçon cependant ne put rien sur elle ; méprisés comme la partie la plus vile de la nation, que dis-je ? retranchés de la société humaine, et dépouillés autant que possible du caractère qu'ils tenaient de la nature, les esclaves étaient relégués dans la classe des *choses*. L'esclave n'était plus un membre de la société, une personne dans la famille : c'était un meuble, un instrument dont on se servait une *chose* enfin, *res*.

Aussi leur condition n'était guère différente de celle des bêtes de somme : heureux encore lorsqu'ils n'avaient pas à envier le sort des animaux qui partageaient leurs travaux ou qui servaient aux plaisirs du maître. Ceux de ces malheureux qui étaient employés à la culture des terres, avaient constamment les fers aux pieds. Les plus vils aliments ne leur étaient fournis qu'avec parcimonie, et, la nuit, ils étaient renfermés dans des souterrains infects où l'air pénétrait à peine ; quant à ceux qui, habitants des cités, étaient attachés au service personnel du maître, leur sort n'était pas moins à plaindre ; jouets et victimes de ses caprices de tous les instants, ils avaient trop souvent à envier la vie pénible et laborieuse des champs. Aucun tribunal ne s'ouvrait pour recevoir leurs plaintes et leur servir d'asile contre la cruauté de leurs tyrans. La fuite, seul moyen qui leur restait pour se soustraire à l'oppression, était environnée d'affreuses menaces, et d'une épouvantable perspective ; s'ils venaient à échouer dans leur plan d'évasion, ils devaient s'attendre aux plus cruels traitements. On les jetait dans le cirque pour servir de pâture aux bêtes féroces, ou bien marqués d'un fer brûlant, ils effrayaient leurs compagnons d'infortune par ces stigmates sanglants qui leur rappelaient sans cesse que le plus grand crime pour eux était l'horreur de l'esclavage et un soupir pour la liberté.

Parlerons-nous de ces jeux horribles où le sang de milliers d'esclaves coulait pour amuser les loisirs du peuple-roi ; où les victimes, poussées à la mort, s'abaissaient encore devant leur tyran, et lui jetaient en

(923) « Les Grecs, dit Platon, ne détruiront point les Grecs, ils ne les réduiront pas en esclavage, ils ne ravageront point leurs campagnes, ils ne brûleront point leurs maisons ; mais *ils feront tout cela aux barbares*. » (Platon, *De republica*, lib. v.)

(924) Voy. *De re rustica*.

(925) C'est à tort, peut-être, que nous plaçons ici cette expression : *L'humanité*. « C'était, dit M. de Lamennais, un sentiment si étranger aux Romains, que le mot même qui l'exprime manque dans leur langue : *humanitas* ne signifie dans les anciens auteurs que politesse, douceur, aménité. » (*Essai sur l'indiff.*, 1er vol., chap. 10.)

passait ces mots : *Morituri te saluiant!* ou bien recueillant, à l'appui de ce que nous avançons, les faits qui souillent l'histoire de ces siècles de hideuse mémoire, irons-nous attrister l'humanité, et changer la pitié pour les victimes en horreur contre les bourreaux? Ici c'est Pollion, qui condamne un esclave à être dévoré tout vivant par les poissons de ses viviers. Son crime était d'avoir brisé un vase de cristal. Là on voit le sénat en corps, cette assemblée proclamée grave, juste et sage, qui juge solennellement dignes du dernier supplice les esclaves d'un sénateur qui avait été assassiné. Innocents et coupables, ils furent indistinctement mis à mort au nombre de quatre cents (926).

La vengeance et l'ambition préludaient aux crimes par des crimes qui passaient inaperçus; ainsi les grands faisaient sur des esclaves l'essai des poisons broyés par leurs ennemis. La lâche volupté, dégoûtée de la vie, ne vint-elle pas aussi étudier dans les convulsions de ces misérables l'effet des breuvages mortels qu'elle leur versait, et choisir froidement au milieu de ces cadavres palpitants le poison qui paraissait apporter la mort la plus douce? Chassés loin des champs que leur sueur avait fécondés ou de la maison que leur travail avait enrichie, ceux que l'âge ou l'infirmité rendaient inutiles, étaient devenus une chose commune; et ceux-là pouvaient encore s'estimer heureux que leurs maîtres ne jetaient pas dans une île du Tibre, où ils périssaient de faim, de misère et de désespoir.

Si nous avons cité des faits isolés, qu'on ne s'imagine pas que nous attribuons à quelques monstres des crimes qui échappaient à la vengeance des lois. Non, la législation tout entière était complice de ces horribles excès. Elle avait laissé au maître un droit illimité sur la personne et la vie de ses esclaves. Cette législation atroce était devenue, si j'ose le dire, nécessaire pour comprimer cette multitude effrayante (927). Ces maîtres superbes et cruels vivaient au milieu de leurs ennemis. L'habitude de les considérer comme tels était si fort répandue, ainsi que nous l'apprend Festus, qu'il était passé en proverbe de dire : *Quot servi, tot hostes :* « autant d'esclaves, autant d'ennemis. » Aussi une législation de fer, protégeant la tête du maître, et pesant sur celle des esclaves, rendait ceux-ci responsables de la vie de celui qu'ils servaient. Ils étaient punis du dernier supplice s'ils ne l'avaient pas empêché de se donner la mort. Lorsqu'un maître était tué, tous les esclaves qui étaient sous le même toit ou dans un lieu assez rapproché de la maison pour qu'on pût entendre la voix d'un homme, étaient sans distinction condamnés à mort. S'il avait été assassiné dans un voyage, on faisait mourir ceux qui étaient restés avec lui et ceux qui s'étaient enfuis. Ces lois s'exécutaient contre ceux même dont l'innocence était prouvée (928). Il n'y eut pas jusqu'aux enfants, *servi impuberes*, qui étaient mis à mort s'il était prouvé qu'ils eussent eu quelque connaissance du meurtre de leur maître. « Ces lois, dit froidement Montesquieu, avaient pour objet de donner aux esclaves pour leur maître un respect prodigieux. »

C'est ainsi que l'humanité était dégradée et avilie dans les uns et dans les autres; c'est ainsi qu'on se jouait de la vie des hommes et qu'on la prodiguait avec une si épouvantable indifférence. La plus grande partie du genre humain paraissait ne devoir naître, vivre et mourir que pour quelques êtres privilégiés qui tenaient leur droit de la force brutale, et qui avaient puisé leur odieux pouvoir dans le sang. Tel était le triste état de la société, lorsque parut sur la terre celui qui devait en renouveler la civilisation.

Mais ce changement si désirable, le Verbe de Dieu, la sagesse éternelle devait l'opérer par des voies douces et des degrés insensibles. La religion, non plus que la nature, ne fait rien brusquement, et si ses travaux sont lents quelquefois, c'est que ses ouvrages doivent être éternels. D'ailleurs l'esclavage était, dans ces siècles corrompus, le droit commun de toutes les nations : il faisait en quelque sorte partie de la constitution des peuples. Celui qui disait à ses disciples : « Mon royaume n'est pas de ce monde; — Rendez à César ce qui est à César, » ne voulut pas attaquer de front ce que les princes regardaient comme le droit public de leur empire. Aussi Jésus Christ ne dit pas aux esclaves : « Je suis venu briser vos fers, reprenez donc tous vos droits; » il ne frappe pas les maîtres de paroles de colère et de menace, il eût bouleversé et détruit la société au lieu de la sauver; mais il paraît au milieu des hommes, dans la pauvreté, et dans l'humiliation, *presque dans la condition d'esclave* (929), relevant ainsi leur âme en leur prouvant que ce n'est point l'état, mais le cœur et la vertu qui font l'homme. Puis s'adressant aux maîtres, il leur dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (930). Enfin élevant sa voix, et préparant l'affranchissement du monde, en rappelant à l'homme la dignité de son origine, il dit ouvertement ces paroles, la consolation des malheureux, et qui devaient sonner si mal aux oreilles des maîtres du monde : *Il n'est qu'un seul maître: vous autres, vous êtes tous frères....., car vous n'avez qu'un Père qui est dans le ciel* (931)

Bientôt ces simples paroles feront une révolution dans le monde qui avait écouté

(926) Tacite, *Annal.*, lib. xiv, n. 42 et suiv.

(927) Au rapport d'Athénée, plusieurs Romains avaient jusqu'à vingt mille esclaves.

(928) *Voir* au Dig. *De senatus consulto tribal bano.*

(929) *Formam servi accipiens.* (*Philip.* II, 7.)

(930) *Matth.* XI, 19.

(931) *Matth.* XXIII, 7, 8.

avec indifférence les belles et fastueuses déclamations de Sénèque et d'Epictète sur l'amélioration du sort des esclaves. Prononcées dans un coin obscur de l'Asie, elles vont se répandre rapidement dans l'univers et y opéreront des prodiges.

Suivons les progrès de ce grand et merveilleux ouvrage, bienfait exclusif du christianisme.

Jésus avait achevé sa mission ; il avait quitté la terre, laissant à ses disciples le soin d'achever son œuvre divine. L'humble simplicité du pêcheur allait triompher de la science orgueilleuse du philosophe. Déjà saint Paul commentant les paroles de son maître, parcourait l'univers, qu'il étonnait de ses doctrines inconnues d'amour pur et d'ardente charité ; il remplissait de cette morale descendue du ciel les admirables instructions que nous avons sous le nom d'*Epîtres* qu'il adressait aux différents peuples qu'il avait convertis à la foi. *Maître*, disait-il, *rendez à vos esclaves ce que la justice et l'équité demandent, sachant que vous avez aussi bien qu'eux un maître dans le ciel* (932). Et ailleurs : *Agissez-en comme vous le devez envers vos esclaves, leur remettant les peines dont vous les aurez menacés, sachant que vous avez, vous et eux, un même maître dans le ciel, et que Dieu n'a point d'acception des personnes* (933).

Souvent saint Paul se plaît à rappeler cette égalité que le christianisme est venu établir parmi les hommes ; un esclave baptisé acquiert un droit de fraternité avec son maître. *Vous tous qui avez reçu le baptême de Jésus-Christ*, écrit-il aux Galates, *vous avez été revêtus de Jésus-Christ ; il n'y a plus de Juifs ni de Grecs, d'homme libre ou d'esclave....., mais vous êtes tous en Jésus-Christ* (934). *Nous avons été baptisés par un même esprit pour être un seul corps, Juifs ou gentils, libres ou esclaves* (935).

Mais voici un autre spectacle, c'est le grand Paul, recommandant avec une sollicitude de mère un esclave qui avait abandonné son maître. On trouve dans cette lettre adressée à Philémon ce que dictait la morale évangélique sur ce point essentiel. Écoutons les paroles de l'ami mêlées aux enseignements de l'Apôtre. *Bien que je puisse par l'autorité de Jésus-Christ, vous ordonner une chose qui est de votre devoir ; cependant m'adressant à vous, moi Paul, vieillard et dans les liens pour Jésus-Christ, je préfère vous conjurer au nom de la charité. Je vous supplie donc en faveur de mon fils Onésime que j'ai engendré dans mes chaînes. Je vous le renvoie ; veuillez le recevoir comme mon propre fils ...; peut-être qu'il s'est éloigné de vous pour un peu de temps afin que vous le reçussiez pour l'éternité, non plus comme un esclave, mais comme un frère extrêmement cher, à moi en particulier, et qui vous le doit être beaucoup plus encore à vous, et selon le monde, et selon le Seigneur. Si donc vous me considérez comme étant uni avec vous, recevez-le comme moi-même ; que s'il vous a fait quelque tort, ou s'il vous doit quelque chose, mettez-le sur mon compte ... Oui, mon frère, faites-moi recueillir en Notre-Seigneur Jésus-Christ ce fruit de votre amitié ; donnez à mon cœur cette joie en Notre-Seigneur. Je vous écris, étant persuadé de votre obéissance, et je sais que vous ferez même plus que je ne dis* (936).

Nous nous sommes arrêtés longtemps avec saint Paul, parce que quand il est devant les yeux on ne peut détourner sitôt son regard, et que sa voix grave et douce en même temps pénètre l'âme tout entière, et la tient comme enchaînée à ses paroles.

Cependant l'Eglise naissante formait son esprit sur l'esprit de son divin fondateur et de ses premiers disciples. Des païens convertis recueillaient avec avidité et respect les enseignements de celui qui s'appelait à juste titre l'*Apôtre des nations*. On conçoit quel empire il devait opérer sur ces âmes de feu, capables de tous les sacrifices, et qui se précipitaient dans le bien et dans la vertu avec une ardeur si incompréhensible à notre faiblesse. Oh ! qu'ils étaient rapides, les heureux changements que produisaient quelques paroles de l'Eglise dans les rapports de ces maîtres, devenus chrétiens, avec leurs esclaves ! Pouvaient-ils être inspirés par d'autres sentiments que par ceux de pères et de frères lorsqu'ils se retrouvaient dans la famille en présence de ces serviteurs qu'ils avaient vus, dans l'assemblée des fidèles, priant à leurs côtés, et recueillant avec eux les paroles de l'évêque qui leur prêchait la charité de Jésus-Christ ? Que le commandement était doux dans leur bouche quand ils s'adressaient à ces esclaves purifiés comme eux dans les fonts sacrés, admis comme eux à la fraction du pain ! Si au contraire le christianisme ne les avait pas encore éclairés, attendris, étonnés qu'ils étaient de la douceur de leurs maîtres, ils se demandaient quelle était cette religion qui inspirait tant de bienveillance pour les esclaves, et bientôt ils adoraient le Dieu de charité, le Dieu des Chrétiens.

Le christianisme faisait chaque jour de nouvelles conquêtes ; aussi dans ses accroissements il s'étendait de toutes parts, et quelques années après sa fondation il comptait des disciples dans tous les rangs, dans toutes les conditions : les Chrétiens remplissaient le sénat, les armées, les écoles de philosophie et le palais des Césars (937).

L'esprit de douceur et l'humanité qui l'animait pénétraient insensiblement toute la société ; les princes païens eux-mêmes su-

(932) *Col.* IV, 1.
(933) *Ephes.* VI, 9.
(934) *Galat.* III, 27.
(935) *I Cor.* XII, 13.

(936) *Philem.* 8 et seq.
(937) *Voir* TERTULLIEN, *Apologétique* et *Histoire de l'Eglise.*

birent à leur insu quelques effets de son irrésistible influence. On vit Tibère proposer au sénat de placer Jésus-Christ au nombre des dieux de l'empire ; et, quelques années après, Alexandre Sévère, quoique païen, place sa statue dans sa chapelle domestique, et couvre les murs de son palais des maximes de son Evangile.

Après cela, est-ce trop revendiquer pour le christianisme que de lui faire gloire des principes d'humanité que quelques princes, païens de nom, mais chrétiens par quelques actes de leur vie, introduisirent dans la législation pour adoucir le sort des esclaves tel que l'avait fait le paganisme?

Ne subissaient-ils pas la victorieuse influence de la nouvelle religion, les Titus, les Adrien, les Marc-Aurèle, les Antonin? Chose inexplicable! on vit quelques-uns de ces princes refuser aux seuls Chrétiens la justice qu'ils faisaient servir de base à leur gouvernement, et persécuter la doctrine nouvelle à laquelle ils devaient d'être déclarés *les délices du genre humain*.

L'empereur Adrien arracha aux maîtres le droit de vie et de mort que la législation atroce de la république leur avait donné. Sous ce rapport les esclaves entrèrent presque dans la condition des citoyens, c'est-à-dire que la punition capitale fut transportée au magistrat, qui ne l'ordonnait qu'après une sorte de jugement. Adrien sanctionna même ces dispositions d'un châtiment qui dut révolter l'orgueil romain : il décerna la peine de mort contre ceux qui tueraient leurs esclaves sans raison. Antonin le *Pieux* confirma cet adoucissement à leur sort. On ne se contenta même pas de mettre leur vie à l'abri de la cruauté de leur patron, on voulut mettre des bornes à sa violence et à sa brutalité : les temples s'ouvrirent pour servir d'asiles aux victimes ; la statue du prince leur bienfaiteur qu'ils allaient embrasser dans leur désespoir, étendait sur eux une main protectrice.

Mais une fois que la religion fut montée sur le trône des Césars et que la croix eut commencé à briller sur son diadème, l'humanité obtint chaque jour de nouveaux triomphes, et chaque jour vit essuyer quelques-unes des larmes qu'elle versait depuis tant de siècles.

Nous n'entreprendrons pas de suivre dans tous les détails le progrès de cette grande révolution, et d'énumérer les actes législatifs de chacun des empereurs chrétiens sur l'émancipation des esclaves. Constantin, Justinien, Léon le *Sage*, Basile nous en fourniront assez sur cette matière.

Seul maître de tout l'empire, Constantin comprit que la liberté, devenue nécessaire pour le repeupler, serait un don plus précieux s'il était consacré par la religion. L'affranchissement, tel qu'en usait l'Eglise, même sous les premiers Césars, ainsi que nous l'apprenons par la lettre de saint Ignace à saint Polycarpe, remplaça la manumission *per vindictam*. L'évêque était là pour consacrer la cérémonie, et attirer la bénédiction céleste ; le peuple chrétien, comme pour porter témoignage, environnait l'esclave qui, prosterné au pied de l'autel, entendait retentir les paroles solennelles de l'affranchissement, et voyait, pour ainsi dire, la liberté descendre sur lui du haut de la croix qu'il adorait. Les affranchis et leur postérité étaient mis alors sous la protection de l'Eglise. Bientôt le baptême donne aux esclaves la liberté civile en même temps que la liberté spirituelle, et le droit d'asile pour les victimes de la dureté de leurs maîtres, passa des temples du paganisme aux églises chrétiennes. Le droit de correction des esclaves fut renfermé dans de justes bornes ; on ne pouvait les franchir sans se voir enlever le droit de propriété et de puissance sur celui qui avait à s'en plaindre et qui passait alors sous la dépendance d'un patron plus humain. Si l'esclave avait été blessé mortellement, la peine de l'homicide était réservée au maître qui avait si cruellement abusé de son pouvoir. Tout ce que la religion consacrait était si constamment accompagné de l'idée de liberté, que l'on pensait que la bénédiction du prêtre, donnée à des esclaves qui se mariaient, devait leur assurer la liberté ; et des maîtres avares, dominés par cette pensée, ne souffraient pas que leurs esclaves allassent aux pieds des autels faire consacrer leur union. L'empereur Basile fit une loi pour remédier à ce désordre.

Enfin la haine pour l'esclavage était devenue un sentiment tellement dominant qu'on enchaîna, pour ainsi dire, la liberté des individus pas respect même et par amour pour la liberté. Léon le Sage défendit de se vendre, et abolit l'esclavage volontaire qui avait subsisté avant lui.

Nous avons suivi le progrès de la servitude dans cette république romaine trop vantée pour quelques vertus, trop peu décriée pour ses vices : le christianisme est venu consoler nos regards par le tableau de ses bienfaits sous l'empire. Maintenant nous pouvons dire avec un célèbre écrivain : « Du temps de Saturne (c'est-à-dire dans l'âge d'or rêvé par les poëtes), il n'y avait ni maître ni esclave dans nos climats : le christianisme a ramené cet âge.... » Et renfermant en deux mots les prodiges et les bienfaits de la religion, nous répéterons avec le chantre des *Martyrs* : « Au ciel elle n'a placé qu'un Dieu, sur la terre elle a aboli l'esclavage. »

ESPÈCES. — *Communiait-on sous les deux espèces dans la primitive Eglise?* — *Voy.* EUCHARISTIE.

ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME. — *Voy.* INTRODUCTION.

ETIENNE (SAINT), premier martyr. — C'était surtout parmi les pauvres que l'Eglise de Jésus-Christ en ces premiers jours s'était recrutée. Mais les fidèles qui avaient embrassé le christianisme se trouvaient par là même privés des aumônes qu'ils recevaient de la Synagogue ; et comme les riva-

lités qui existaient entre les Juifs grecs et les Hébreux dans le sein du mosaïsme continuèrent même après leur conversion, les apôtres, pour prévenir toutes les réclamations auxquelles donnerait lieu la distribution des aumônes, choisirent sept diacres, tirés pour la plupart sans doute des 70 disciples du Sauveur, et les chargèrent de cette fonction.

Le nombre des disciples allait toujours croissant : un grand nombre de prêtres surtout se convertit à la foi. Il s'éleva donc une persécution, qui fut suscitée par les Libertiniens, les Cyrénéens, les Alexandrins, les Ciliciens et les Asiatiques. C'étaient autant d'associations juives. Car il y avait à Jérusalem environ 480 synagogues ou chapelles pour les Juifs des différentes contrées de la terre, à peu près comme aujourd'hui encore à Rome, à côté de la métropole de la chrétienté, chaque nation a son église ou sa chapelle particulière. Les affranchis étaient des juifs romains dont les ancêtres, emmenés comme esclaves en Italie sous Pompée, avaient été ensuite affranchis par leurs maîtres, et s'étaient établis en grande partie à Rome, où ils obtinrent droit de cité des empereurs Auguste et Tibère. Leur nombre s'était tellement accru que plus de huit mille d'entre eux purent se joindre aux députés qui étaient venus de Judée après la mort d'Hérode l'ancien, pour demander qu'Archélaus fût exclu du trône de Judée. Les Cyrénéens étaient les descendants des Juifs qui avaient été transportés en Egypte et en Libye par le premier des Ptolémée. Un certain nombre de Juifs s'étaient établis dès l'origine à Alexandrie, et ils avaient su gagner la faveur d'Alexandre le Grand, et obtenir des rois d'Egypte de grands avantages. Quant aux Juifs de la province d'Asie et de la Cilicie, ils étaient dans une position semblable. Partout les synagogues juives devaient être comme des avant-postes pour les messagers du Christ.

Ces diverses associations se soulevèrent donc unanimement contre le diacre Etienne, jeune homme plein de science et de zèle, renommé dans le peuple par ses miracles, qui eut le courage de mettre publiquement le Christ au-dessus de Moïse, et de déclarer ainsi que le christianisme n'était pas seulement le reflet du mosaïsme, mais une institution d'un ordre plus élevé. Bien plus, dans son zèle il osa répéter la prophétie du Seigneur sur la ruine de Jérusalem et la fin du culte mosaïque. Irrités par ces paroles, les Juifs le traînèrent devant le grand conseil, qu'effrayaient déjà les progrès du christianisme. Mais Etienne, le visage enflammé, se mit à parcourir toute leur histoire, leur mettant sous les yeux les merveilleuses conduites de Dieu depuis Abraham jusqu'au Christ, et leur indocilité. Puis il termina par ces mots : *Vous avez reçu la loi par la médiation des anges, et vous ne l'avez point observée.* Comme ils le regardaient avec des yeux pleins de colère, son visage s'illumina tout à coup comme celui d'un ange, et, ravi en extase à la vue de la palme du martyre qu'il allait bientôt recueillir, il s'écria plein du Saint-Esprit : *Je vois le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu.* (*Act.* VII, 53, 55.)

Ce discours du jeune diacre en présence de la mort, la manière vive et pénétrante dont il avait exposé le vrai sens de la loi et du temple et la valeur purement symbolique et temporaire de l'ancienne alliance furent dans les desseins de la Providence les premières lueurs qui éclairèrent l'esprit de Saul, et lui inspirèrent des réflexions salutaires. Et il est remarquable que presque toutes les lettres du grand Apôtre se distinguent précisément en ce qu'il ne cesse de relever la distinction qui existe entre la loi et l'Evangile, comme Etienne l'avait fait dans son discours. Les juges grinçaient les dents et se bouchaient les oreilles, pour ne pas entendre ce qu'ils regardaient comme un blasphème. Ils se mirent à crier de toutes leurs forces, comme les Juifs font encore aujourd'hui quand on les serre de trop près en interprétant la Bible d'après la manière de leurs pères; puis, se jetant tous ensemble sur Etienne, ils le poussèrent dehors pour le conduire à la mort, comme coupable d'avoir blasphémé et porté le peuple à l'apostasie. Ce fut une des dernières condamnations capitales que le sanhédrin prononça dans la chambre nommée *canioth*, qui était située au-dessus des boutiques du temple, et où se tinrent la plupart des séances contre les apôtres.

La place où on lapidait les criminels était à peu près à 2000 coudées du temple : c'est là qu'ils le traînèrent. Le sanhédrin pouvait infliger quatre peines capitales : le glaive, le feu, la lapidation et la croix. On brûlait les pécheresses publiques et les femmes adultères. On lapidait les hommes adultères, les apostats, les idolâtres, les blasphémateurs, les magiciens et ceux qui essayaient d'entraîner les autres à l'apostasie. Celui qui avait été lapidé était encore pendu après sa mort; et il est probable qu'il en aura été ainsi pour saint Etienne, quoique les Actes ne nous en disent rien. Lorsque le jugement était régulier, et non, comme en cette circonstance, tumultueux et désordonné, les juges restaient assemblés dans le tribunal, pendant qu'on emmenait le condamné au lieu du supplice. Un homme se tenait au seuil de la salle, ayant à la main un mouchoir. Un cavalier se tenait à quelque distance de lui, de sorte néanmoins qu'il pût en être vu. S'il se présentait un homme qui eût quelque chose à dire encore pour la défense de l'accusé, celui qui était à la porte du tribunal donnait un signe au cavalier, et l'on ramenait le condamné devant les juges. Celui-ci pouvait également, même pendant qu'on le conduisait au supplice, demander un nouvel interrogatoire, et arrêter ainsi les juges 4 ou 5 fois. Mais s'il ne se présen-

tait plus de témoins en sa faveur, il s'en allait pour la dernière fois. Cependant, pour satisfaire jusqu'au bout au droit de la justice, un crieur public précédait la marche en criant : Voici son nom et son crime ; que celui qui veut le défendre se présente. A dix pas du lieu de l'exécution, on recevait la confession du pauvre pécheur, afin d'assurer le salut de son âme ; car, d'après le Talmud, celui qui, avant de mourir, confesse ses péchés avec repentance participe à la vie éternelle.

Lorsqu'il était arrivé à quatre pas du lieu du supplice, on lui ôtait ses vêtements jusqu'à la ceinture, et on lui donnait à boire le breuvage des suppliciés. Puis, après lui avoir lié les mains et les pieds avec des cordes, on le portait sur un échafaud qui avait à peu près la hauteur de deux hommes, et l'un des témoins qui avaient déposé contre lui, lui donnant un coup, le précipitait en bas sur le pavé. S'il était mort, on s'arrêtait là ; sinon, l'autre témoin, ou deux témoins à la fois, étaient chargés de l'achever, en lui lançant contre la poitrine une grosse pierre. On ne pouvait cependant jamais lui blesser la tête. Les témoins étaient donc les exécuteurs. Peut-être la loi voulait-elle, en leur confiant cette fonction, leur ménager le plaisir de se venger eux-mêmes, ou, mieux encore, prévenir par là toute accusation légère ou sans fondement. Si cette grosse pierre ne suffisait pas pour tuer le condamné, tous les Israélites présents pouvaient le lapider. C'est pour cela que nous lisons dans les *Actes* (VII, 57) : *Les témoins déposèrent leurs habits aux pieds d'un jeune homme qui s'appelait Saul, et entreprirent de lapider Etienne.*

Ainsi mourut le premier martyr, et, fidèle aux préceptes du Seigneur, à l'exemple qu'il nous avait donné sur la croix, il demanda pardon en mourant pour ses ennemis, en criant : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit, et ne leur imputez point ce péché. Or, Saul consentit à son exécution. » C'est ainsi que s'expriment les Actes dans le chapitre où ils nous racontent les persécutions de ce même Saul contre l'Eglise. Déjà saint Jérôme avait considéré ces paroles sous un autre jour que celui qu'on leur donne ordinairement ; et c'est pour cela que, dans sa version, il place cette phrase à la fin du chapitre précédent. Ces paroles : « Saul consentit à son exécution, » signifient donc qu'il avait voté pour la condamnation de saint Etienne, et qu'il assista à son supplice, comme commissaire du sanhédrin. Aussi s'accuse-t-il plus tard lui-même de complicité dans ce meurtre, 22, 20. C'est pour cela que les témoins qui lapidèrent Etienne déposèrent leurs vêtements à ses pieds. C'est une manière symbolique d'exprimer que c'était de lui, comme représentant du sanhédrin, qu'ils tenaient le droit de le lapider en effet. Il ne garda donc point les habits des témoins, comme on le croit ordinairement ; et pourquoi d'ailleurs les aurait-il gardés ? Etait-ce pour empêcher qu'on ne les dérobât ? L'exécution se faisait en public, et personne d'ailleurs ne pouvait être bien tenté de voler les habits d'un bourreau. Ce rôle d'ailleurs serait peu digne d'un disciple des sages.

Il est vrai que Saul est appelé dans les Actes un jeune homme ou même un adolescent. Si ce mot *adolescent* avait en chez les Juifs la même signification qu'il a chez nous, on ne concevrait guère en effet comment Saul aurait pu siéger parmi les juges de saint Etienne ; mais chez les anciens, on était considéré comme adolescent ou jeune homme jusqu'à 30 ans. Ainsi, par exemple, Tite-Live nomme les Tarquins adolescents, quoiqu'ils fussent mariés. Il fait parler Annibal de l'adolescence de Scipion, quoique celui-ci commandât les armées romaines et eût déjà plus de 29 ans. Bien plus, Manutius remarque, à propos des lettres de Cicéron, que des hommes âgés de plus de trente ans étaient appelés souvent encore en latin *adolescentes* ou en grec νεανίαι. Saul pouvait donc à bien plus forte raison être appelé adolescent, lui qui n'était pas marié, qui n'était encore que disciple de Gamaliel, et qui siégeait parmi les jeunes assesseurs du grand conseil. Le jeune homme dont il est parlé dans l'Evangile n'était-il pas déjà archonte ou président de la ville qu'il habitait ? Et n'avoue-t-il pas lui-même qu'il avait observé la loi dès sa jeunesse, c'est-à-dire jusqu'à l'âge mûr ?

Saul pouvait donc être considéré comme un adolescent, et c'est pour cela qu'il passa encore trois ans en Arabie pour se préparer à ses sublimes fonctions, ne voulant pas, à l'exemple du Sauveur et de tous les maîtres en Israël, commencer sa mission apostolique avant l'âge de 30 ans. Au reste ce qui prouve qu'il avait l'âge que la tradition lui donne, c'est que 35 ans plus tard dans sa lettre à Philémon, il s'appelle vieux, et qu'au rapport des anciens il servit le Seigneur dans l'apostolat 35 ans, et fut par conséquent décapité à l'âge de 72 ans. Eusèbe, qui eut à son service la bibliothèque de cet évêque Alexandre d'Elia Capitolina auquel se rattache la tradition sur la véritable année de la naissance de Jésus-Christ, dit dans sa chronique, à la 293ᵉ olympiade et la 19ᵉ année de l'empereur Tibère : « Etienne est lapidé et Saul converti au Christ. » Ce passage, il est vrai, ne se trouve plus dans le texte arménien ; mais il est cité par le diacre Euthalius, qui vivait au IVᵉ ou Vᵉ siècle ; et la mort du premier martyr devait certainement avoir laissé assez de souvenirs dans le pays pour qu'on ne l'oubliât pas. La mort d'Etienne eut donc lieu, d'après la tradition de l'Eglise, le 26 décembre de l'an 32, et la conversion de Saul le 25 janvier de l'an 33 après Jésus-Christ. La prière du saint martyr ne tarda pas, comme on le voit, à produire son effet, et son sang eût bientôt suscité l'homme qui devait le remplacer. Comme les Juifs avaient

coutume d'exécuter les criminels aux jours de grande fête, c'est à la fête de la Dédicace du temple que saint Etienne aurait été lapidé. Il fut enseveli par les hommes craignant Dieu, qui célébrèrent ses funérailles avec un grand deuil, tandis qu'ordinairement les suppliciés étaient enterrés avec les instruments de leur supplice, dans un lieu particulier, désigné par le sanhédrin.

ETOLE ou *STOLA*. — *Voy.* COSTUMES CHRÉTIENS.

ETUDES BIBLIQUES. — *Avantages qu'elles peuvent tirer des monuments chrétiens primitifs.* — *Voy.* MONUMENTS CHRÉTIENS PRIMITIFS.

EUCHARISTIE. — Dans le principe, l'eucharistie était reçue tous les jours par les fidèles qui en avaient la permission, ou du moins toutes les fois qu'on célébrait le saint sacrifice. Cet usage était en vigueur au temps de saint Cyprien, qui explique par le pain de l'Eucharistie le pain quotidien que nous demandons dans l'Oraison dominicale. Des canons plus anciens (deux canons apostoliques et un canon du concile d'Antioche, en 341) défendent aussi aux fidèles de quitter la cérémonie du saint sacrifice sans avoir reçu la communion. Dans la Cappadoce, on célébrait la sainte messe avec la communion quatre fois par semaine ; à Constantinople, trois fois, le vendredi, le samedi et le dimanche ; à Alexandrie, deux fois ; dans les églises de Rome et d'Espagne, ainsi que dans les églises d'Afrique, on donnait la communion tous les jours, probablement excepté le jeudi. Saint Chrysostome se plaint déjà de la réception trop rare de l'Eucharistie, que bien des personnes recevaient à peine une fois par an ; enfin, au VIe siècle, on excommunia ceux qui ne communiaient pas trois dimanches de suite. Le concile d'Agde, en 506, ordonna à tous les fidèles d'approcher de la sainte table au moins trois fois par an, à Pâques, à la Pentecôte et à Noël. Cependant la plupart des Chrétiens continuaient de le faire chaque dimanche. Dans plusieurs églises et en particulier à Constantinople et dans les Gaules, les restes de l'Eucharistie étaient administrés à des enfants dans l'âge d'innocence ; dans d'autres églises, comme à Jérusalem, ils étaient brûlés.

La messe des présanctifiés (λειτουργία τῶν προηγιασμένων) dans laquelle on ne consacrait pas et où la communion se faisait avec du pain consacré antérieurement, fut en usage de bonne heure et particulièrement dans l'Eglise grecque. Déjà le concile de Laodicée avait décidé que, dans le Carême, le saint sacrifice ne serait consommé que les dimanches et les fêtes, et, en 692, le cinquante-deuxième canon du concile *in Trullo* ordonna que les autres jours la communion serait administrée avec du pain consacré à la messe du dimanche et conservé, et qu'en conséquence l'office des présanctifiés serait célébré le soir avant la rupture du jeûne. La chronique d'Alexandrie contient à l'année 615 une description de cette messe, et, dans les prières qui y sont citées, on lit l'adoration formelle par les anges et par les hommes du pain changé au corps de Jésus-Christ. Dans l'Eglise d'Occident, une pareille messe n'était usitée que le Vendredi saint. Il faut remarquer l'usage de l'Eglise gallicane, mentionné par saint Germain vers l'an 550, lequel consiste en ce qu'au commencement de la messe on déposait sur l'autel, dans un vase en forme de tour, l'Eucharistie conservée de la messe du jour précédent, et qu'on célébrait le service divin en présence du corps de Jésus-Christ exposé sur l'autel.

La messe solennelle, destinée à tous les fidèles, était célébrée par l'évêque avec l'assistance des prêtres et des diacres et quelquefois aussi de plusieurs évêques, de manière que le peuple assemblé y prît une part active par son oblation, ses réponses, et par la communion. Mais dès les premiers temps de l'Eglise, les messes particulières étaient dites aussi par un seul prêtre ou évêque et sans la communion des laïques. On disait la messe à la campagne dans de petites chapelles de martyrs ou dans des oratoires et dans des maisons particulières ; dans les temps de persécution, le saint sacrifice se célébrait assez souvent dans les prisons de ceux qui allaient subir le martyre. L'évêque Paulin de Nole, sur le lit de mort, fit dire la messe sur un autel élevé à la hâte; Grégoire, l'ancien évêque de Nazianze, célébrait souvent le saint sacrifice dans l'intérieur de sa maison ; Jean, patriarche d'Alexandrie, vers l'an 609, voyant un jour que le peuple quittait l'église aussitôt après l'évangile, s'écria que c'était pour eux qu'il était venu à l'église et qu'il aurait pu dire la messe pour lui-même dans sa demeure Le concile de Tolède, en 687, suppose aussi dans ses canons que la communion du prêtre est seule nécessaire pour la consommation du saint sacrifice.

Dès les premiers temps, on célébrait aux fêtes des saints martyrs des messes en leur commémoration ; mais le sacrifice, comme saint Augustin le fait observer contre le manichéen Faustus, était offert, non aux martyrs, mais à Dieu. Déjà deux des plus anciens sacramentaires, l'un antérieur à Gélase et l'autre de ce Pape, contenaient des messes particulières pour les saints ; saint Grégoire le Grand dit qu'on célébrait presque chaque jour des messes en l'honneur des martyrs. Ces messes se distinguaient des autres par des leçons tirées des actes de leur martyre et par des prières qu'on y récitait pour remercier Dieu de la victoire qu'ils avaient obtenue et invoquer leur intercession. Depuis le Ve siècle, il y eut aussi des messes en l'honneur des autres saints. On célébrait déjà le saint sacrifice pour les fidèles trépassés, au rapport de Tertullien, et même une seconde fois au jour anniversaire de leur mort ; d'après la remarque d'Isidore de Séville, cette coutume provenait des apôtres. Selon la liturgie des constitutions apostoliques, le service des morts

se faisait le troisième, le neuvième, le trentième jour et le jour anniversaire.

A la fin du VIIe siècle, la liturgie pour les trépassés était déjà différente des messes ordinaires, comme on le voit dans le cinquième canon du dix-septième concile de Tolède, en 699. Les messes votives se disaient pour une intention particulière ou pour remercier Dieu d'une grâce spéciale; déjà dans le *Sacramentaire* du Pape Gélase, on trouve des messes pour le salut des fidèles vivants, pour demander de la pluie, pour détourner la stérilité de la terre, etc.

Presque toutes les églises d'Orient employaient pour l'Eucharistie du pain levé; aussi saint Epiphane pouvait reprocher aux ébionites l'usage du pain non levé comme une violation de la règle générale. Cependant quelques églises, et en particulier celle d'Ethiopie, se servaient de pain azyme le Jeudi saint. Les Arméniens schismatiques n'introduisirent, en 640, le pain non levé dans l'Eucharistie que pour exprimer ainsi l'unité de nature et de volonté dans Jésus-Christ. Dans les églises d'Occident, jusqu'au temps de Photius, on se servait aussi en général de pain levé pour l'Eucharistie : cependant quelques églises paraissent avoir employé de bonne heure le pain azyme. Dans tout l'Orient et dans tout l'Occident, on mêlait de l'eau au vin destiné pour l'Eucharistie; seulement quelques sectes des monophysites, par exemple, les julianistes et les gayanistes, depuis le VIe siècle, ne se servaient que de vin pour l'Eucharistie, afin de figurer par là l'unité de nature dans Jésus-Christ; les Arméniens le firent aussi à dater de 640; chez ceux-là cet usage se perdit plus tard, mais il s'est conservé chez les Arméniens.

Dès les premiers temps, on permettait aux fidèles d'emporter chez eux du pain consacré et de recevoir ainsi l'Eucharistie les jours que l'on n'offrait point le saint sacrifice. On ne craignait pas de confier le corps du Seigneur à la vénération des fidèles. Saint Jérôme dit au sujet de cette coutume introduite également à Rome : « N'est-ce pas le même Jésus-Christ que l'on reçoit dans les maisons et à l'église? » Les ermites conservaient aussi l'Eucharistie dans leurs déserts avec eux, afin que, manquant de prêtres, ils pussent s'administrer à eux-mêmes la communion. Au rapport de saint Basile, généralement chaque Chrétien, en Egypte, avait encore de son temps l'habitude de porter chez soi l'Eucharistie et de la recevoir de temps en temps; même au VIe siècle, à Thessalonique, comme on redoutait une persécution, on distribua pour longtemps aux Chrétiens l'Eucharistie à pleines corbeilles; cet usage s'est toujours maintenu dans les églises d'Orient. L'usage de recevoir à jeun le sacrement de l'autel paraît s'être établi d'abord spontanément chez les Chrétiens par respect pour cette sainte nourriture; Tertullien en fait déjà mention; au VIe siècle, il était généralement suivi; de sorte que les ennemis de saint Chrysostome purent l'accuser d'avoir donné la communion à des personnes qui n'étaient plus à jeun. Le concile de Carthage, en 397, défendit de recevoir le corps du Seigneur autrement qu'à jeun, excepté seulement le Jeudi saint, jour où l'on célébrait la messe le soir en mémoire de la Cène.

L'Eucharistie était conservée dans les églises; on se servait ordinairement à cet effet d'un vase qui avait la forme d'une colombe ou bien d'une petite tour. Le second concile de Tours ordonna, en 567, que le corps du Seigneur serait conservé sur l'autel, au-dessous de la grande croix. Mais on se servait aussi à cet usage de petits appartements (παστοφόριον, *thalamus*, *sacrarium*), qui se trouvaient à côté des églises. D'après les liturgies romaine et gallicane, à chaque messe, on réservait une partie de l'hostie consacrée pour le sacrifice suivant, et alors on la mêlait dans le calice avec le sang précieux; on voulait exprimer par cette coutume la durée perpétuelle et sans interruption du sacrifice eucharistique, aussi bien que l'identité de la victime.

Dès le commencement, l'Eucharistie était portée par des diacres ou d'autres serviteurs de l'Eglise à ceux qui ne pouvaient pas assister au service divin; l'acolyte Tharsicius, pris par les païens, en 250, aima mieux se laisser tuer que de montrer le saint sacrement qu'il portait sur lui à cet effet. Les évêques avaient aussi coutume de se l'envoyer en signe de communion ecclésiastique, même à de grandes distances, puisque, selon saint Irénée, les évêques de Rome, avant Victor, l'envoyaient aux évêques de l'Asie. Cependant le concile de Laodicée abolit cet usage et on commença à s'envoyer, en signe de communion et de charité chrétienne, simplement des pains bénits, appelés eulogies. Ces eulogies s'administraient aussi aux laïques avec du vin bénit, lorsqu'ils ne reçurent plus comme anciennement la communion, à chaque messe qu'ils entendaient; elles devaient en quelque sorte tenir la place de l'Eucharistie et on employait à cet usage le reste du pain et du vin qui n'avaient pas été consacrés. Au IVe et au Ve siècle, on trouve aussi, particulièrement dans l'Eglise romaine, l'usage d'envoyer, le dimanche, dans les églises succursales ou plus petites, l'Eucharistie (*fermentum*) consacrée par un évêque dans la métropole; mais on ne l'envoyait pas dans les églises de campagne trop éloignées, parce que, comme le dit Innocent Ier, les sacrements ne doivent pas être portés au loin. Cependant on prenait quelquefois l'Eucharistie avec soi dans les voyages lointains et dangereux. L'usage vicieux de la mettre dans la bouche des morts qui n'avaient pas pu la recevoir pendant leur vie, fut condamné dans plusieurs conciles; mais on regardait comme permis d'enterrer le saint sacrement avec les morts, en le déposant sur la poitrine du cadavre; cela avait lieu surtout à l'enterrement des évêques.

Ordinairement dans la primitive Eglise, on administrait l'Eucharistie sous les deux espèces lors du service divin, et la plupart la recevaient ainsi; cependant on ne douta jamais que la substance du sacrement ne fût aussi tout entière sous une espèce; que celui qui recevait le pain seul ou le vin seul, ne reçût tout le sacrement et la grâce qui lui est propre, c'est-à-dire de s'incorporer Jésus-Christ, et de se nourrir de son corps, et que, quoique la consécration sous les deux espèces fût nécessaire pour l'intégrité du sacrifice, la participation à la communion et ses effets ne fussent complets par la réception d'une seule espèce. Déjà l'Apôtre avait dit : Celui qui mange le corps *ou* boit le sang du Seigneur indignement, est coupable du corps *et* du sang du Seigneur; c'est-à-dire que par la réception indigne de l'un, on profane les deux, de même que celui qui reçoit l'un dignement participe à la grâce de l'un et de l'autre. Ainsi la communion sous une espèce était très-fréquente dès les premiers siècles, et même plus fréquente que la communion sous les deux espèces. En effet, la communion domestique par laquelle on ne recevait que le pain consacré dans l'église et emporté dans les maisons, était plus ordinaire, surtout dans les temps de persécution, que la communion à l'église.

Les anachorètes dans le désert ne se nourrissaient également que de la communion du pain, et saint Basile dit que leur communion n'est pas moins sainte ni moins complète que celle que l'on reçoit dans l'église. Les malades ne communiaient aussi ordinairement que sous l'espèce du pain, parce que, surtout dans les pays chauds, on ne conservait pas facilement le vin longtemps, et parce qu'on voulait éviter le danger de le répandre. Les plus anciens exemples de la communion des malades montrent qu'on ne leur donnait que le pain le plus souvent trempé d'eau; c'est ainsi que le reçut le pénitent Sérapion cité par Denys, et qu'Honorat l'administra à saint Ambroise mourant. On ne s'avisa que plus tard du mélange des deux espèces; le concile de Brague, en 675, qui mentionne le premier cet usage, le condamne formellement. Les petits enfants auxquels on donnait l'Eucharistie immédiatement après le baptême, aussi bien que plus tard, ne recevaient que le vin; c'est ce que montre le récit de saint Cyprien sur une petite fille qui avait d'abord mangé d'un sacrifice païen, et qui, ayant reçu quelques gouttes du sang précieux que lui avait fait prendre le diacre à l'église, ne put les supporter. Un écrivain grec du VIe siècle, Johnus, dit sur l'ordre dans lequel les enfants recevaient les sacrements : « Nous sommes baptisés, oints et jugés dignes du sang précieux. » Ainsi, du moins dans quelques églises d'Orient, il était d'usage de faire recevoir le sang de Notre-Seigneur aux enfants, immédiatement après le baptême. Mais les adultes pouvaient aussi, s'ils le voulaient, ne participer à la communion publique dans l'église, que sous une seule espèce. C'est ainsi qu'à Rome les manichéens qui par aversion pour le vin, et parce qu'ils ne croyaient pas à la réalité du sang répandu par Jésus-Christ, évitaient soigneusement le calice, échappèrent assez longtemps à la surveillance ecclésiastique. Par exemple, pour mieux rester ignorés, ils se mêlaient aux catholiques dans le service divin, et recevaient le corps du Seigneur, mais non le saint calice. Comme beaucoup de fidèles ne communiaient que sous l'espèce du pain, ils pouvaient espérer de rester inconnus; enfin cependant, on les reconnut à leur éloignement continuel et inquiet du calice, et le Pape Léon ordonna de les chasser des églises. Gélase voulut, pour mettre fin à cet outrage, que chacun communiât sous les deux espèces, « parce qu'un pareil partage d'un seul et même mystère, fondé sur une opinion erronée, ne pouvait se faire sans sacrilége. » Or, le Pape, par ce partage sacrilége n'entend pas la réception du pain sans le vin, mais le rejet du sang de Jésus-Christ par les manichéens, et le refus d'une partie essentielle du sacrifice eucharistique. Dans l'Eglise grecque, on ne consacrait dans le Carême, que les samedis et les dimanches. Les cinq autres jours de la semaine, on se servait de la liturgie des présanctifiés, et l'on ne recevait à la communion que le pain consacré, qui avait été gardé. Dans l'Eglise latine, le célébrant, le reste du clergé et les laïques, ne communiaient également que sous l'espèce du pain, le Vendredi saint, jour où l'on dit la messe avec du pain déjà consacré. — *Voy.* AGAPES, MESSE.

EUCTARIA. — C'est ce que les Latins nomment *oratoires*, ou plutôt les *basiliques*. On trouve ce nom cité dans saint Jérôme, saint Augustin, saint Paulin et les autres écrivains ecclésiastiques (938).

EVANGELISTERIUM et *EVANGILIUM*, *évangélistaire* ou *évangéliaire*. — Quelques auteurs liturgiques emploient ce mot pour désigner l'*étui* ou la *châsse*, richement ornés de pierreries, d'incrustations et de sculptures, qui servaient à renfermer le livre des Evangiles, ou même à le porter processionnellement dans de certaines occasions. Quelques écrivains donnent le nom d'*évangéliaire* à la couverture du même livre (939).

EXOMOLOGÈSE (ἐξομολόγησις). — Mot qui, en grec, veut dire *confession*. Il est employé

(938) *Voir* aussi BONA, *Rerum liturgic.*, lib. I, c. 19, p. 162.

(939) On voit un très-bel évangéliaire, incrusté de sculptures en ivoire et enrichi de miniatures à la bibliothèque du roi, sous le n° 545. — *Voir* DUBOIS, *Voy. en France*, p. 111, 110, ainsi que celui coté n° 56, même dépôt des manuscrits. Saint-Denis, Saint-Germain des Prés en possédaient de très-beaux, ainsi que la Sainte-Chapelle. — *Voir l'Histoire de ces monuments*, par FÉLIBIEN, BOUILLART, etc.

dans les Pères grecs sous diverses acceptions. Quelquefois il signifie *pénitence publique*; Tertullien (940) l'emploie dans ce sens. Saint Cyprien (941) en use pour signifier la confession proprement dite. Enfin l'on trouve ce nom donné à des litanies dont il est question dans le canon 13 d'un concile de Mayence en 813.

EXSPECTATIO BEATÆ MARIÆ, la fête de l'*expectation de la sainte Vierge*, ou l'*attente de la Nativité*. C'est le jour où l'on chante la première des antiennes de l'Avent ou les O, lequel tombe le 18 décembre pour quelques églises, et le 16 pour d'autres, suivant l'usage des diocèses de chanter neuf ou sept de ces antiennes. *Voir* O.

F

FACIES ALTARIS, *retable d'autel*, ciselé en or, argent ou cuivre, ou orné de sculptures d'ivoire et de bois doré (942).

FASTIGIUM, *dais*, *baldaquin*, *trône* ou *chaire pontificale*, surmonté d'un couronnement.

FÉCIAUX.—*Voy.* MINISTRES DU CULTE, etc.

FEMMES. — *Leur sort dans la république de Platon.* — *Voy.* PLATON, § IV.

FERIA PRIMA. — Nom du *dimanche*, et de tous les autres jours de la semaine, en y ajoutant *secunda*, *tertia*, etc. Quand on y ajoute le mot *major*, cela signifie les mêmes jours de la *semaine sainte* (943).

FESTUM DIVISIONIS ou *DISPERSIO APOSTOLORUM*, en mémoire de leur séparation et de leur départ pour aller prêcher l'Evangile. — On trouve cette fête marquée dans plusieurs martyrologes au 15 juillet et au 14 du même mois dans un manuscrit du couvent de Saint-Victor de Paris.

FESTUM PETRUM EPULARUM. — La fête de la chaire de Saint-Pierre à Antioche; elle tire son surnom *epularum* d'une fête des païens pendant laquelle ils faisaient de *grands repas* aux tombeaux de leurs parents, et à laquelle on a substitué celle de Saint-Pierre, laquelle se nomme aussi *chara cognatio*, *charistia* (944).

FESTUM SEPTUAGINTA DUORUM CHRISTI DISCIPULORUM.— Fête des 72 disciples de Notre-Seigneur, qui dans le moyen âge se célébrait le 15 juillet, suivant d'autres le 4 janvier, comme le font les Grecs.

FÊTE DE l'O, ou FÊTE DE L'ATTENTE DES COUCHES DE LA SAINTE VIERGE.— Cette *fête*, établie en Espagne, au 10ᵉ concile de Tolède, l'an 656, n'est célébrée ni dans l'Église de Rome ni dans celle de France; mais depuis le 17 décembre jusqu'au 23 exclusivement, on y chante toujours après vêpres, au son des cloches, une des sept grandes antiennes qui commencent par l'O, exclamation de désir et de joie, et qu'on nomme *antiphonæ majores*.

FLABELLUM (945). — Éventail servant à chasser les insectes du calice pendant la messe.

FLAMINES. *Voy.* MINISTRES DU CULTE, etc.

FLORILEGIUM, ou le *Recueil des fleurs*. — Nom donné à un livre renfermant les principales fêtes de l'Église grecque. Léon Allatius, dans sa première dissertation sur les livres ecclésiastiques des Grecs, parle de ce livre avec sévérité, et est loin de lui donner son approbation. Les ménées grecques ont principalement fourni les nouveautés que renferme ce livret, qui est comme le manuel des moines grecs.

Il existe aussi, sous le titre de *Florilegium*, un ouvrage publié en 1598, à Rome, par Antoine Arcadius, également à l'usage du clergé grec, et qu'Allatius ne traite pas mieux que le précédent; il accuse son auteur d'infidélités et d'altérations graves (946).

FONTES. — Nom donné aux *baptistaires* ou *fonts baptismaux* renfermés dans l'intérieur des églises des premiers siècles.

FOSSOYEURS. — Si haut qu'on puisse remonter dans l'histoire de l'Eglise de Rome, on trouve sept diacres établis dans les quatorze régions de la ville. Chaque diacre avait un lieu, une maison, une chambre peut-être, où il exerçait à l'égard des néophytes les fonctions spirituelles et temporelles de son ordre : ce lieu s'appelait *diaconie*. Vingt-cinq prêtres, ordonnés par saint Clet, second successeur de saint Pierre, régissaient les différentes portions du même troupeau : telle fut l'origine des paroisses. D'abord au nombre de sept, elles

(940) TERTULLIEN, lib. I *De pœnitent.*, 69.

(941) S. CYPRIEN, epist. II, 15.

(942) Celui de la basilique ambroisienne est cité; il est du IXᵉ siècle. Celui de la cathédrale de Città Castello, dans l'Ombrie, surpasse tout ce qui existe en ce genre. C'est un présent du Pape Célestin II, au XIIᵉ siècle. (*Hist. de l'Art*, sculp., XX, 15.) Celui de l'ancienne abbaye d'Everborn, qui fait partie du beau musée de M. du Sommerard, à l'hôtel de Cluny, est admiré des curieux.

(943) Sur ces désignations, voir *Adnotationes in menolog. Græcor.*, AMALARIUS, *De officiis. divin. Græcor.* — Dans la primitive Église ce jour ne commençait qu'après le coucher du soleil, parce que, comme on sait, l'institution de la Pâque n'a eu lieu que vers ce moment de la journée. — *Voir* aussi DURANDI *Ration. divinor. officior.*

(944) Jean BELETH, *Explic. divin. officior.*, cap. 85.

(945) Un vase chrétien des premiers siècles en représente un. (*Hist. de l'Art*, peinture, XII, 22.) — Celui qui existait à l'abbaye de Tournus était rond, représentait les douze apôtres et des sujets mythologiques. (*Voy. littéraires*, verb. *Tournus*, et *l'Histoire de l'abbaye de Tournus*, par le chanoine JUENIN, in-4°, 1710.)

(946) *Voir* ALLATIUS, *loc. cit.*, et le P. Richard SIMON, *Supplément aux cérémonies des Juifs.*

furent portées à vingt-cinq par le Pape saint Evariste, l'an 96. Ce chiffre augmenta peu à peu avec le nombre des fidèles (947). Outre un ou deux prêtres, un diacre, un sous-diacre, un notaire (948), chaque paroisse avait un collége de huit ou dix fossoyeurs (949) spécialement chargés de tout ce qui regardait la sépulture des morts : travailleurs, doyens, lecticaires, porteurs, carriers, noms divers qui indiquent ou leur nombre ou la multiplicité de leurs saintes, mais périlleuses fonctions (950).

Tandis que les païens poussaient le mépris de l'homme jusqu'à jeter son cadavre dans une voirie, où il pourrissait avec celui des animaux, l'Eglise professait une telle vénération pour les dépouilles mortelles du Chrétien et surtout du martyr, qu'elle ne confia le soin de les inhumer qu'à ses propres ministres. Dans le clergé romain, les fossoyeurs formaient le premier degré de la hiérarchie. Nouveaux Tobies, ils devaient, à l'exemple de leur modèle, briller par la sainteté de leurs mœurs, l'intelligence de leurs devoirs, le courage de leur profession et la vivacité de leur foi, qui, les faisant agir en vue de la résurrection des corps, leur montrait le Sauveur lui-même dans chaque défunt confié à leur pieuse sollicitude (951).

Comment payer un juste tribut de reconnaissance et d'admiration à ces hommes d'élite, dont la vie se passait à creuser dans les entrailles de la terre des tombes pour leurs frères, à recueillir les corps, à les laver et à les ensevelir? Quand on se reporte à l'ère sanglante des persécutions, et qu'on mesure les obstacles à vaincre, les dangers à courir pour arracher des mains des bourreaux les restes des martyrs, pour les acheter des magistrats, les enlever des lieux environnés de satellites, les transporter par les rues d'une ville ennemie, et les descendre, au milieu des ténèbres de la nuit, dans de profondes cavernes; quand on songe à l'exiguïté des galeries, à l'obscurité profonde, à l'humidité, aux miasmes pernicieux d'un cimetière sans cesse ouvert, comment admirer assez ces hommes magnanimes qui, soutenus par la seule espérance de la résurrection glorieuse, créèrent cette Jérusalem souterraine, la cité la plus merveilleuse et la plus sainte après la Jérusalem du ciel? Comment ne pas reconnaître, dans ces robustes Chrétiens, les champions les plus intrépides et les plus dévoués de l'Eglise naissante? Si, dans le martyr, je vois un soldat qui a donné une fois sa vie pour Jésus-Christ, dans le fossoyeur romain je trouve un héros qui a cent fois exposé la sienne pour son frère (952).

Aux yeux de la foi primitive, leur profession était si noble et si méritoire, qu'elle fut souvent exercée par les plus grands personnages et les plus illustres matrones. Il suffit de citer les noms des saints Papes Etienne, Callixte, Fabien, Eutichien, Marcel et Melchiade; les saintes Praxède, Prudentienne, Lucine, Cyriaque, et de tant d'autres dont les pères, les époux et les fils étaient honorés de la toge sénatoriale ou des faisceaux consulaires (953). Faut-il s'étonner si la reconnaissance et l'admiration des vivants suivaient jusqu'après la mort ces hommes tant de fois héroïques? Le nom de *fossor* figure comme un titre de gloire sur leurs modestes tombes. En voici seulement quelques exemples :

FELIX FOSSARIVS IN. P.

« Félix, fossoyeur, en paix. »

SERGIVS ET IVNIVS FOSSORES.
B. N. M. IN PACE. BISOM.

« Sergius et Junius, fossoyeurs, qui ont bien mérité, en paix dans le même tombeau. »

PATERNO FOSSORI BENEMERENTI.
BIXIT. A. P. M. XXXVI.
QVIESCIT IN PACE.

« A Paternus, fossoyeur, qui a bien mérité. Il a vécu trente six ans plus ou moins. Il repose en paix. »

Les architectes des catacombes nous sont désormais connus de nom et de réputation : ce serait le comble du bonheur si, avant de visiter leur immortel ouvrage, nous pouvions les contempler de nos yeux. Eh bien! les voici tels que nos pères les ont vus dans leur modeste costume, et avec les instruments de leur profession. Regardons avec respect cette figure seize fois séculaire : elle a été copiée dans une des cryptes du cimetière de Saint-Callixte.

Au-dessus de l'arcade, on lit le nom du

(947) *Voy.* Plati, *De cardinalis dignitate et officio*, t. II, p. 12-15.

(948) Baron., *De martyrol. Rom.*, c. I.

(949) « Le sette parrocchie urbane... con un collegio di otto o dieci fossori. » (Marchi, p. 58 et p. 10.)

(950) « Copiatæ seu laborantes, decani, lecticarii, porticani, arenarii. » (Boldetti, lib. I, c. 16; Aringhi, lib. I, c. 15.)

(951) « Primus in clericis fossariorum ordo est, qui in similitudinem Tobiæ sancti sepelire mortuos admonentur, ut exhibentes visibilium rerum curam ad invisibilium festinent, et resurrectionem carnis credentes in Domino, totum quod faciunt Deo protectori deberi, non mortuis cognoscant. Tales ergo fossarios esse Ecclesiæ convenit, qualis Tobias propheta fuit, ejusdem sanctitatis, ejusdem scientiæ atque virtutis. Non ergo putes parvum esse officium fossariorum, » etc. (*De septem gradib. Ecclesiæ*; inter opera Hieronym., *Epist. ad Rustic. Narbon.*) — Et il paraît bien que les *fossores* faisaient partie de la hiérarchie, puisque nous les voyons assister comme témoins, avec les diacres et les prêtres, à la réconciliation de l'hérétique Cécilianus : « Sedente Paulo episcopo, et Moritano, Victore, et Memorio presbyteris; adstante Marte cum Helio diacono, Marcuelio Catullino, Silvano et Carolo subdiaconis; Januario, Meraclo, Fructuoso, Migione, Saturnino, Victore et cæteris fossoribus, » etc. (Labbe, t. I *Concil.* p. 1444.)

(952) *Voy.* Macri, p. 10.

(953) Aringhi, lib. II, c. 12.

glorieux ouvrier, sa mort dans la paix du Seigneur, son espérance de la résurrection et le jour de sa sépulture : « Diogène, fossoyeur dans la paix, déposé le huit des calendes d'octobre. » Bien que le millésime n'y soit pas, les caractères graphiques de l'inscription accusent une haute antiquité. De chaque côté de la modeste épitaphe sont les deux colombes, emblème de la pureté et de la foi du défunt. Au milieu du champ paraît Diogène, il porte les cheveux courts à la manière des Romains et les oreilles découvertes, peut-être suivant les prescriptions ecclésiastiques : *Patentibus auribus*. L'épaule gauche supporte un morceau d'étoffe laineuse ou peut-être de peau de mouton qui, repliée sur elle-même, pouvait servir de coussinet et rendre moins sensible la pression des fardeaux. Quelques archéologues ont cru y voir l'*amphibalum*, espèce de capuchon destiné à couvrir la tête.

Sur l'épaule droite est appuyé un pic de carrier dont le manche repose dans la main droite, placée sur la poitrine. C'est le signe distinctif de la profession ; et ce pauvre outil me paraît plus glorieux entre les mains de Diogène que le bâton de maréchal ou le sceptre des rois aux mains des conquérants. Le fossoyeur exerçait son rude métier dans les entrailles de la terre, au milieu des plus épaisses ténèbres. Voici à la main gauche la petite lampe qui l'éclairait dans son travail. Elle a, comme vous voyez, la forme d'une nacelle, symbole en miniature de la grande barque de Pierre, l'Église catholique. La chaînette par laquelle le fossoyeur la soutient est destinée à la suspendre aux parois des galeries, non loin du *loculus* à creuser.

L'habillement consiste dans une tunique courte, arrondie par le bas et à manches étroites. Les manches elles-mêmes sont serrées près du poignet par des liens ou des agrafes. Ce costume est on ne peut mieux en rapport avec les occupations du fossoyeur qui avait besoin de toute la liberté de ses mouvements pour travailler dans d'étroites galeries et creuser à plusieurs pieds d'élévation des tombes de quelques pouces de hauteur et d'un ou deux pieds de profondeur. Trois croix sont gravées sur la tunique, deux à la partie inférieure, une autre sur le bras droit. Pour peu qu'on soit familier avec notre antiquité sacrée, il est facile de reconnaître, dans ce signe auguste, le grand objet, l'objet indispensable de la foi vive et de l'ardente charité de nos pères.

Ils ne pouvaient se passer de la croix ; à chaque instant, ils en formaient le signe tutélaire et chéri sur leur front, sur leur cœur (954), sur tous leurs sens. Plus tard leurs habits, leurs vases, leurs tables, leurs meubles, les parois de leurs maisons le reproduisirent sous toutes les formes (955). La place qu'il occupe sur la tunique de Diogène n'est pas arbitrairement choisie. Transporter les morts et creuser des tombes, telles étaient les principales fonctions du fossoyeur. Gravée près des genoux et du bras, la croix encourage, en les sanctifiant, son rude labeur et ses périlleux voyages. Une chaussure pleine en forme de sandales couvre les pieds et complète le costume.

FOURMI. *Voy.* Animaux symboliques.

G

GABATILE, *lampes* ou *luminaires* suspendus devant un autel.

GATIEN (Saint). *Voy.* Gaules, § II.

GAULES (Introduction du christianisme dans les). — Lorsque les premiers apôtres du christianisme abordèrent les Gaules, ce vaste et beau pays, compris entre deux mers, deux chaînes de montagnes et un fleuve, offrait les plus singuliers mélanges de races, de religions et de mœurs, de civilisation et de barbarie. A côté d'un temple grec, on pouvait voir un dolmen ; près d'une cité romaine, la bourgade gauloise, avec ses rotondes de solives et de terre ; près d'une villa patricienne, élégante et somptueuse, la hutte du guerrier, ornée de chevelures et de dépouilles, trophées de ses victoires ; le barbare, citoyen novice, embarrassait sa toge dans les broussailles de ses bois, et affectait la démarche solennelle du sénateur ; le rude parler des Celtes mêlait au dialecte de Phocée et à la langue de Rome ses sons gutturaux, semblables aux croassements des corbeaux. On pouvait s'écrier avec Cicéron (956) : « Adieu, l'urbanité ! adieu, la fine et élégante plaisanterie ! La braie transalpine a envahi nos tribunes. » Partout, cependant, était la conquête, mais reçue à des degrés divers, selon ses antipathies ou ses affections, par chacun des peuples qui s'étaient suivis sur cette terre : *Galls*, *Kimris*, *Ligures* et *Pélages*. Ainsi, dans le Midi, le génie romain s'était acclimaté, et était devenu comme une plante indigène ; la Narbonnaise ne pouvait plus être appelée une province, c'était l'Italie même. *Italia verius quam provincia*, dit Pline (957). Là, des villes riches et brillantes, des cirques, des forum, des thermes, des théâtres, faisaient partout retrouver Rome ; des aqueducs à triple galerie, des temples aux formes corinthiennes, des basiliques, des capitoles, offraient aux vaincus le prestige énervant des arts et des plaisirs en échange de leur liberté (958). Arles la puissante, Toulouse la noble, Nar-

(954) Tertull., *De coron*., c. 3.
(955) *Concil. Nicæn.*, II, act. 7.
(956) Gell., epist. 9 *ad M. Varr.*

(957) Pline, *Hist. natur.*, liv. III, ch. 4.
(958) La toge devint à la mode, et insensiblement on rechercha ce qui a la longue insinue le vice : nos

bonne l'antique, Nimes la voluptueuse, rappelaient aux proconsuls gorgés d'or, aux affranchis et aux courtisanes les délices de Rome. « Aucune province, en effet, n'avait plus promptement, plus avidement reçu l'influence des vainqueurs : dès le premier aspect, les deux contrées, les deux peuples, avaient semblé moins se connaître que se revoir et se retrouver ; ils s'étaient précipités l'un vers l'autre. Les Romains fréquentaient les écoles de Marseille, cette petite Grèce plus sobre et plus modeste que l'autre, et qui se trouvait à leur porte ; les Gaulois passaient les Alpes en foule, et non-seulement avec César, sous les aigles des légions, mais comme médecins, comme rhéteurs (959). » Ils donnèrent à Rome son Roscius, délices du théâtre latin ; Trogue Pompée, premier auteur d'une histoire universelle ; Térentius Varro, émule de Properce et de Tibulle, et Gallus, malheureux amant de Lycoris, qui repose mollement dans la tombe, parce que Virgile a chanté ses amours :

> ... O mihi tum quam molliter ossa quiescant,
> Vestra meos olim si fistula dicat amores (960).

Le long du Rhône aussi, et dans les provinces du centre, la civilisation séductrice s'était transplantée et naturalisée. Martial se réjouissait de ce qu'à Vienne les sombres guerriers, comme les jeunes filles, dévoraient ses livres (961) ; Lyon avait des écoles et des librairies célèbres (962), et donnait Claude à l'empire ; Bibracte dissertait gravement, avec les quarante mille (963) disciples de ses écoles, dans la langue de Démosthènes et de Cicéron ; les Eduens, les Bituriges et les Arvernes, échangeant leur antique indépendance pour quelques titres et quelques vains honneurs, s'efforçaient de devenir Romains.

De Lyon à Mayence, et à Cologne encore, toute la frontière était romaine. Trèves, résidence du préfet des Gaules ; Metz, Langres, Strasbourg gardent encore dans leurs murs de superbes ruines qui témoignent du séjour des rois du monde. Il fallait sur les rives du Rhin un boulevard contre les invasions incessantes et les incursions de ces remuants Germains, toujours prêts à franchir la barrière sacrée du fleuve ; aussi la domination romaine avait conservé dans ces contrées quelque chose de plus mâle et guerrier que dans les molles et dissolues provinces du Midi.

Mais dans le Nord et l'Ouest, de la Loire à l'Océan, de la Belgique aux côtes armoricaines, la conquête était demeurée inquiète, armée, étrangère aux mœurs, hostile et sans cesse menacée ; on n'y trouve aujourd'hui de vestiges romains que des signes de passage, des camps, des haltes d'armées ; aucune ruine n'indique un séjour long et tranquille. Là s'était réfugié, dans les bruyères et les montagnes, et retrempé dans l'énergie de la résistance, l'antique esprit national, le génie celtique, tout ce qui gardait les souvenirs, les sacrifices, les traditions des aïeux, tout ce qui aimait encore le nom gaulois et sa gloire, et son indépendance, et sa force, qui, si souvent, avait fait trembler Rome. Les marais et les bois de l'Armorique devinrent surtout l'asile des traditions primitives ; l'immobilité fut toujours l'esprit de cette austère Bretagne, stationnaire encore aujourd'hui au milieu de nos idées, pourtant si entraînantes et rapides.

Les mêmes oppositions se manifestaient dans les symboles religieux des Gaulois. Quand l'on étudie attentivement leurs mythes sacrés, on y reconnaît deux systèmes différents de croyances, deux religions distinctes et ennemies l'une de l'autre : le druidisme, doctrine mystérieuse, orientale, basée sur un panthéisme matériel, corps de superstitions à la fois sacerdotales et politiques, et, à côté de lui, un polythéisme grossier, sorte de fétichisme jeté, pour leur pâture, aux esprits ignorants et étroits, incapables de s'élever aux abstractions du culte scientifique. Autant la première de ces religions était incompatible avec les vues de Rome, autant la seconde favorisait ses désirs ; elle s'empara donc de celle-ci, se l'assimila, la confondit avec ses propres mythes, et on lut sur le même autel les deux noms gaulois et romain d'un même symbole : *Camul* et *Mars*, *Belen* et *Apollon*, *Mercure* et *Teutatès*. Le druidisme, au contraire, fut proscrit; persécuté, laissé au peuple, tandis que son abandon était le chemin des honneurs et la condition du droit de cité (964). « Mais ce mouvement qui entraînait les hautes classes de la société gauloise hors du druidisme, produisit dans les rangs inférieurs une inévitable réaction en faveur du culte attaqué ; son empire, restreint à la masse populaire, y regagna une force qu'il avait perdue depuis des siècles ; il prit un caractère énergiquement national, en opposition à la conquête et aux nouveautés qu'apportaient les conquérants ; il fut le dépôt sacré des institutions proscrites, le foyer où venaient se ranimer l'espérance des patriotes et la haine contre l'étranger (965). » La réaction éclata surtout dans le Nord. Les nombreux monuments celtiques qui sont encore debout en Bretagne, ces prodigieux alignements de Karnac, ces blocs effrayants de Loc-Maria-Ker, et ceux que la culture fait disparaître chaque jour dans le pays des

portiques, nos bains, nos festins élégants, ce que le vulgaire appelait civilisation et ce qui faisait une partie de sa servitude. (TACITE.)

(959) MICHELET, *Histoire de France*, I, 85.

(960) VIRG, eclog. 10, v. 33.

(961) Me legit omnis ibi senior, juvenisque puerque,
Et coram tetrico casta puella viro.

(962) « Bibliopolas Lugduni esse non putabam, ac tanto libentius ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos. » (PLIN. JUN., *Ep. Seniori.*)

(963) TACITE, *Ann.*, III, 43.

(964) SUET., *in Claud.*, c. 25.

(965) Aimed. THIERRY., *Histoire des Gaulois*, t. III, p. 291 ; et t. II, p. 73.

Carnutes, attestent sa figure et sa force en ces contrées. Dans le Midi, c'est à peine si l'on trouve quelques pierres incertaines, quelques débris du culte druidique, tandis que le pied du voyageur y foule à chaque pas des cippes, des autels, des tombeaux romains. Dans la zone moyenne des Gaules, ces deux formes religieuses du septentrion et du sud se sont rencontrées, et ont marié leurs symboles. Au faîte de la montagne la plus élevée des Vosges, on voit, sur une plate-forme qui a dû servir aux assemblées druidiques, un grand nombre de statues, grossièrement taillées, dont les vêtements sont gaulois, les attributs romains ; sur la paroi d'un rocher, un ciseau malhabile, on peut être l'épée d'un soldat, a personnifié, sous les emblèmes du lion et du sanglier, la lutte des deux nationalités et des deux religions ; au-dessous, on lit une inscription, moitié latine, moitié celtique (966).

Ces nuances, dans l'aspect général du pays, dans les mœurs et les religions des Gaules, produisirent de remarquables différences dans la manière dont le christianisme y fut reçu : les Romains seuls furent persécuteurs ; partout où régnait leur culte bâtard, la foi du Christ ne put vaincre qu'en donnant son sang. Le druidisme, au contraire, sembla la reconnaître, et l'accueillit comme une sœur ; ce n'était pas chose nouvelle pour lui que la croyance à l'immortalité de l'âme, aux peines et aux récompenses futures, et il paraît avoir eu le pressentiment d'un médiateur. Il s'avança donc vers le culte nouveau qu'apportait un souffle d'Orient, et tous deux s'embrassèrent comme des frères qui se sont aimés dans leur enfance et ont passé de longues années sans se voir. Nés, en effet, au même berceau de l'Asie, ils se retrouvaient enfin après avoir longtemps marché par le monde : l'un demeuré pur de toute alliance profane et transformé au Calvaire ; l'autre flottant et vague parmi les nations, cueillant sur la route les symboles de la nature, comme l'enfant les fleurs du sentier.

Les Gaulois n'étaient pas mûrs encore pour la civilisation lorsqu'ils reçurent celle de Rome, et, plongés tout à coup, sans noviciat ni préparation, dans ce qu'elle avait de plus séduisant, ils n'en prirent que les mauvais côtés ; ils en eurent les jouissances, sans en avoir les vertus qui en balancent le danger, les vices sans les dehors qui en voilent du moins la laideur. Il en est de la civilisation comme de la science ; on ne les obtient pas par héritage ni transmission, et toutes deux ne s'acquièrent qu'à la condition de longs et pénibles labeurs ; des siècles de souffrance, de travaux et d'enfantement sont l'initiation nécessaire à des âges plus heureux de repos, de paix et de bonheur. Les Gaulois eurent des lois romaines pour les violer, des magistrats pour les corrompre, des dieux pour les mépriser ; l'administration qui donnait à leurs provinces une couleur d'ordre et d'unité, ils l'achetèrent par d'intolérables charges : leur titre de citoyens romains, ils le payèrent de leur plus intime substance ; car il ne faudrait pas croire que cette concession des empereurs fût un bienfait purement philanthropique : ce fut bien plutôt une combinaison financière, un privilége trompeur qui n'avait d'autre but que d'augmenter les ressources du trésor, et le malheureux citoyen, comme plus tard l'infortuné curial, saigné jusqu'au blanc par les vampires impériaux, dut maudire bien souvent sa toge et son titre dérisoire. L'effet de l'éducation manquée des Gaulois fut une horrible débauche, un cœur efféminé, un odieux servilisme. Quelques hommes généreux se levèrent, et voulurent rendre à leur patrie la liberté ; mais, impuissants à régénérer le monde, ils moururent en désespérant de la vertu. Le boïen Maricus fut immolé au despotisme dans l'amphithéâtre d'Augustodunum ; Sacrovir se perça de son épée, comme Brutus lorsqu'il s'était trouvé le dernier des Romains.

§ I. — *Le christianisme aborde en Provence. — Légendes. — Sainte Madeleine, sainte Marthe, saint Lazare — Saint Trophime à Arles. — Authenticité de sa mission. — Souvenirs d'Arles.*

Il faut à ce monde gangrené la rénovation du baptême.

Vienne donc le christianisme ! Le voici en effet, qui aborde les côtes de Provence : des Grecs d'Asie, Trophime, le *Pasteur* (967) ; Irénée, l'*Homme de la paix* (968) ; Pothin, l'*Homme du désir* (969), sont envoyés pour les provinces d'origine et de langue ioniennes ; des Romains, Paul, Martial, Strémont pour les provinces latines et celtiques.

Lorsque le diacre Étienne eut ouvert par sa mort cette longue chaîne de martyrs, qui donnèrent leur vie en témoignage de leur croyance, il se lit une grande persécution dans l'Église de Jérusalem, et tous ceux qui avaient ajouté foi à la parole du Christ et de ses apôtres furent proscrits, dispersés dans les régions voisines, où ils évangélisaient les peuples en passant parmi eux (970). Les Juifs déversèrent spécialement leur fureur sur ceux que l'on avait vus suivre le Sauveur, sur ses parents et ses amis ; ils jetèrent dans une mauvaise barque, sans voiles ni gouvernail, et livrée à la merci des flots, Lazare, sur qui Jésus avait pleuré, et qu'il avait tiré du tombeau ; Marie, qui s'agenouillait à ses pieds pour l'écouter, tandis que Marthe, sa sœur,

(966) Voy. *Promenades dans les Vosges*, page 37, édit. in 4°, de 1858, par Baretlaine.

(967) Τρόφιμος, nourricier, pasteur.

(968) Εἰρηναῖος, pacifique.

(969) Πόθος, désir ; quelques historiens anciens le nomment *Photia* ; Φωτεινός, lumineux ; φῶς, lumière.

(970) *Act. apost.*, VIII, 1. — Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, c. 1.

s'occupait à le bien recevoir ; Marie Cléophas, et cette autre Marie, mère du disciple chéri ; Simon ; Chélidoine, l'aveugle-né; enfin, Madeleine, la pécheresse, qui arrosait de parfums et de larmes les pieds du Seigneur. La barque, guidée par le souffle de Dieu, qui creusait devant elle le sillon de la mer, vint toucher le rivage massaliote, dans le delta du Rhône, au lieu où est aujourd'hui cette petite ville des *Saintes-Maries*, si solitaire et si poétique en son isolement, au milieu des étangs salés et des marais de la Camargue. La sainte colonie, descendue sur le sable, s'agenouilla près du puits que l'on voit encore, offrit sur un autel de limon, comme autrefois Noé, le sacrifice de la reconnaissance, en chantant au Seigneur des chants encore inconnus à ces rivages ; puis les merveilleux missionnaires se répandirent sur les lieux voisins pour prêcher l'Evangile.

Lazare gagna Marseille, annonça la foi nouvelle aux fils de ces Grecs, qu'un autre vaisseau avait, six cents années avant, conduits providentiellement aussi à la conquête du rivage ; il fit de nombreux prosélytes, changea en une église le temple de Diane, sur l'emplacement duquel est aujourd'hui la *Majour*, et mourut martyr. Maximin alla prêcher dans la colonie des eaux sextiennes, et en fut évêque. Les deux Maries demeurèrent dans la ville qui porte leur nom ; Madeleine quitta la grotte sur laquelle s'éleva plus tard la célèbre abbaye de Saint-Victor, pour aller chercher plus de solitude et de repentir au désert de la Baume, dans une gorge triste et noire où l'on respire une ineffable et sublime mélancolie (971). Que de pieux pèlerins vinrent, au moyen âge, prier et gémir en ce lieu qu'une vieille tradition avait consacré au repentir ! On y vit des rois s'agenouiller et des reines baiser le roc arrosé par les larmes de la pénitence et de l'amour; précieuses larmes dont les sources rafraîchissantes semblent taries pour nous, qui ne connaissons plus que les pleurs stériles de la douleur !

Louis XIV y voulut montrer sa gloire; saint Louis y avait été prier. « Après ces choses, dit Joinville, le roi s'en vint en la ville d'Aix, parce qu'il voulait aller visiter la Madeleine, qui gisait à une journée de là; et y fut le roi, et visita le lieu qui est appelé la Basme, qui est un haut rocher où la Madeleine, comme on disait, avait vécu long espace de temps en ermitage (972). »

Marthe, l'hôtesse du Sauveur à Béthanie, remonta le Rhône, accompagnée de sa sœur Marie, et arriva à Tarascon. Un monstre d'une forme horrible, sorte de tortue-dragon, désolait le pays. Le peuple en larmes se prosterne aux pieds de la jeune vierge, et Marthe, jetant son écharpe au cou du serpent, le conduit docile et vaincu sur le bûcher. Ce fut en mémoire de cet événement, transmis par les récits populaires, que le bon roi René, qui tant aimait les jeux et les processions chevaleresques, institua les fêtes que l'on célèbre tous les ans à Tarascon. Le jour de sainte Marthe, une copie en bois de la monstrueuse *tarasque* (973), avec une queue sans fin et une tête effrayante, est promenée dans la ville, au milieu du clergé, conduite en laisse par une jeune fille; cette fête est purement religieuse; l'autre, burlesque et joyeuse, où éclate dans toute sa frénésie la gaieté des Provençaux. Le lendemain de la Pentecôte, la tarasque est traînée dans les rues, environnée de chevaliers du XVe siècle; des fusées partent des yeux et des naseaux du monstre; un homme, placé dans l'intérieur, fait manœuvrer une mâchoire effrayante, on lance la bête sur les groupes de spectateurs, on la fait pirouetter de manière que sa queue balaye la foule; la fête n'est pas complète s'il n'y a pas quelques jambes cassées.

Il est facile de voir, en cette légende, un symbole de la défaite du paganisme et de la victoire, clémente et douce, des dogmes chrétiens représentés par la blanche jeune fille. Dans l'enfance des peuples, en ces âges de primitive foi et de naïve poésie, toute idée prend un corps et se traduit en allégories sensibles, figurées. Le mythe du serpent est d'ailleurs de la plus haute antiquité (974). Partout et toujours, depuis l'anathème prononcé sur lui dans l'Eden, il a été la personnification du mal, de la ruse, de l'erreur, et chargé de toutes les iniquités de la terre. Sans rappeler les fables de l'Orient et les traditions juives, je citerai, pour leur analogie avec la tarasque, le serpent de Saint-Marcel et le monstre de la Bièvre, à Paris, la gargouille de Rouen, le grouilli de Metz, le monstre de Saint-Pol-de-Léon, le lézard de

(971) Madeleine, après avoir converti à la foi le duc et tout le peuple marseillais, s'alla confiner à la Baulme, creux du rocher qui depuis a été si célèbré, saint et vénérable aux âmes dévotes et pénitentes, par les trente ans que cette taint belle et illustre gentillame y coula de pénitence: de quoi nous avons autrefois fait un poëme, lorsque les muses nous étaient favorables, non peut-être désagréable ni d'une veine trop vulgaire. (*Histoire et chroniques de Provence*, par CÉSAR DE NOSTRADAMUS, gentilhomme écuyer de la ville de Salon de Crau. Lyon, 1614). — Il commence ainsi son épître au roi : « Sire, l'une des plus illustres pièces de Dieu, c'est le monde, du monde l'Europe, de l'Europe la France, et de la France la Provence, la bien-aimée des vieux Romains, et leur petite Italie. »

Voyez aussi l'*Hist. de Marseille*, par DE RUFFI 1696, et les *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVII, p. 7. — *Chorographie de Provence*, par H. BOUCHE, 1756. Elle avait apporté dans sa solitude, dit ce dernier, un vase d'une matière inconnue, dans lequel un ange avait recueilli une larme de Jésus versée sur le tombeau de Lazare : *Et lacrymatus est Jesus.* (*Joan.* XI, 35.)

(972) JOINVILLE, ch. 99.

(973) On a dit que le monstre a donné son nom à la ville; la réciproque est plus vraie, puisque Strabon l'appelle déjà.

(974) MICHELET, *Hist. romaine*, t. II, p. 398.)

Varèse en Italie, les dragons d'Aix, de Grenoble, du Mans, de Poitiers, de Bordeaux, et cette *terasque* de Lima, que les Espagnols mènent en procession, au Pérou, le jour de saint François d'Assises (975). Tous ces monstres symboliques ont été, comme l'hydre provençale, vaincus et enchaînés par des missionnaires : à Metz, par l'étole pastorale de saint Clément ; à Rouen, par saint Romain ; à Paris, par saint Marcel.... Mais la jeune fille de Tarascon est plus poétique ; on sent là le ciel de Provence.

Cette tradition des églises du Midi y est encore vivace et populaire. Si l'on ne faisait que compter les autorités, la majorité des citations serait en faveur de sa réalité historique ; mais aucun des écrivains des premiers siècles, tels que Salvien, Cassien, Victor de Marseille, Césaire d'Arles, n'en a parlé. Ce qui est certain, c'est que du XIe siècle, époque où l'on crut trouver les reliques de Lazare, de Marthe et de Madeleine, jusqu'au XVIIe siècle, époque où la critique commença à épurer les légendes, on y a ajouté foi (976). Le premier historien qui l'attaqua fut Launoy, surnommé *dénicheur des saints*. Le curé de Saint-Roch disait en plaisantant : Je lui fais toujours de profondes révérences, dans la crainte qu'il ne m'enlève mon saint.

Trophime, évêque d'Arles, est le premier apôtre des Gaules sur lequel nous ayons quelques documents certains. Il était né sur les fortunés rivages d'Ionie, non loin de la patrie d'Homère, à Ephèse, célèbre chez les païens par son temple de Diane, cher au cœur des Chrétiens pour avoir reçu la Vierge Marie, lorsque le disciple bien-aimé, auquel Jésus mourant avait confié sa Mère, l'y conduisit après l'ascension ; de là, suivant une très-ancienne tradition, elle s'éleva vers le ciel, laissant dans sa tombe, au lieu de cendres, sa robe virginale ou une manne céleste (977). Ainsi Trophime avait appris de Jean, pure colombe de mansuétude et d'amour, ami fidèle et chéri du Sauveur, les récits évangéliques, et il avait pu recueillir de la bouche de Marie de saints et intimes détails sur la vie du Christ. Il fut l'un des douze disciples auxquels saint Paul imposa les mains en traversant Ephèse (978), et dès lors il suivit le grand Apôtre dans tous ses voyages de l'Asie et Macédoine, du royaume d'Alexandre au rivage de Troie, de la Grèce en Judée, chez les barbares comme à Athènes ; quand on lapide saint Paul et quand on le proclame un Dieu, devant les proconsuls et dans les prisons, toujours nous le voyons à côté de son maître. A Jérusalem, il fut la cause involontaire de l'émeute soulevée contre Paul ; car les Juifs ayant vu un incirconcis avec ce dernier, crurent qu'au mépris de la loi il l'avait fait entrer dans le temple : ils se jetèrent sur tous deux, les conduisirent au prétoire, d'où ils furent menés à Rome. L'Apôtre des nations demeura deux ans dans la ville éternelle, évangélisant en toute liberté, *cum omni fiducia sine prohibitione* (979).

Paul avait dès longtemps le projet de porter la foi en Espagne (980). Ce fut probablement alors (63) que, suivant la voie Aurélienne tracée de Rome à Cadix par l'Italie, puis Antibes, Grasse, Fréjus, Marseille, Arles (981)... il gagna les Gaules. Des disciples qui le suivirent, nous ne connaissons que Luc, *Lucas medicus*, qui venait d'écrire cette admirable épopée qu'on nomme les *Actes des apôtres* (982), Trophime qu'il laissa à Arles (983), Crescent qu'il envoya à l'antique colonie de Vienne (984). On a révoqué en doute ce voyage de saint Paul en Espagne ; mais une inscription que l'on y a découverte : *A la mémoire de Néron, pour avoir purgé la province des brigands et de ceux qui cherchaient à y introduire une superstition nouvelle* (985), coïncide trop bien avec l'époque où tous les Pères ont cru que

(975) Malte-Brun, *Annal. de voyag.*, I, 22.

(976) *Voy.* pour la tradition tous les historiens de Provence antérieurs à Papon ; Estrangin, *Etudes sur Arles* ; Faillon, *Monuments de l'église Sainte-Marthe de Tarascon.* — Contre la tradition : Tillemont, *Mém. ecclés.* ; D. Vaissette, *Hist. du Languedoc* ; Baillet, *Vie des saints* ; Millin, *Voyage dans le Midi en* 1807 ; *Statistique des Bouches-du-Rhône.* — Fleury élève des difficultés et ne se prononce pas (*a*).

(977) *Serm. de assumpt B. Mar. trib. div. Hieron.* Ap. Chateaubr., et histor.

(978) *Act.* XX.

(979) *Act.* XXVIII, 29.

(980) *Rom.* XV, 24 : *Cum in Hispaniam proficisci cœpero...*

(981) Voy. *Table de Peatinger*, dans Bouche, *Chorog. de Provence*, liv. III.

(982) Si saint Luc n'avait terminé son récit au premier voyage de Paul à Rome, il nous aurait sans doute donné la suite des travaux de son maître, et éclairci la question qui nous occupe. Son propre voyage dans les Gaules n'en est pas moins incontestable. « L'évangéliste saint Luc, dit M. du Sommerard, put acquérir, sans doute, dans ses longues missions pour la propagation de la foi, en Italie, *dans les Gaules*, en Egypte et en Achaïe, des notions d'art... » (*Les arts au moyen âge.*) Fleury dit du même évangéliste : « Il prêcha la foi en Dalmatie, *en Gaule*, en Italie, en Macédoine.... et mourut en Achaïe. » (Liv. I, n. 60.) « Nous ne voyons rien, dit le savant Tillemont, qui empêche absolument de croire que saint Luc et saint Crescent ont prêché la foi dans les Gaules. » (*Mém. ecclés.*, t. IV, p. 440.)

(983) Fleury, *Hist. eccles.*, liv. II, n. 7. A tous les témoignages qu'il cite, saint Clément, saint Chrysostome, saint Cyrille, il faut joindre saint Athanase, saint Epiphane, saint Jérôme, Théodoret, Sophronius, Grégoire le Grand, cités dans Tillemont, t. I, p. 609. — *Voy.* encore Longueval, *Hist. de l'Egl. gallic.*, dissertat. prélim. — *Mémoires manuscrits de la bibliothèque d'Arles.* — *Epître* de Henri Valois à M. de Marca.

(984) Dubosc, *Antiquités de Vienne*, et les auteurs cités dans la note précédente.

(985) [Neroni Cl. Cæs. Aug. Pont. Max. ob provinc. latronib. et his qui novam generi hum. superstition. inculcab. purgatam.]

Dans Grutter, p. 238. Pour l'authenticité de cette

(*a*) Voy. les notes additionnelles à la fin de ce *Dictionnaire*.

ce voyage fut fait, pour qu'il soit permis d'en douter. « Pierre dit M. de Châteaubriand, envoya des missionnaires en Sicile et en Italie, *dans les Gaules* et sur les côtes d'Afrique. Saint Paul arrivait à Éphèse, lorsque Claude mourut, et il catéchisa lui-même dans *la Provence* et dans *les Espagnes* (986). A son retour, il reprit Trophime avec lui, et ne put le conserver jusqu'à Rome, car il écrivait de là à Timothée : *Hâte-toi de me venir joindre au plus tôt ; Crescent est dans les Gaules* (987) ; *j'ai laissé Trophime malade à Milet* (988). » Ainsi la France peut se souvenir avec bonheur, que le grand Apôtre traversa son territoire, portant à l'univers sa puissante parole, et que deux de ses disciples, instruits aussi par Jean, le bien-aimé du Christ, en furent les premiers pasteurs. Ces faits, si simples, ont pourtant été niés par quelques critiques du XVIIIe siècle. Ils ne pouvaient concevoir que Paul ait jamais eu la moindre idée des Gaules, lui qui veut envoyer des missionnaires *usque in ultimos orbis Britannos* (989), et se réjouit de ce que la foi est annoncée dans l'univers entier (990). Cet homme extraordinaire, dont le génie n'a pas d'égal, dont le zèle et l'activité tiennent du prodige, dont les voyages sont pour ainsi dire fabuleux, passe deux ans à Rome ; il voit des vaisseaux partir chaque jour pour Narbonne et Massalie ; une route magnifique conduit à Arles, la Rome des Gaules, *Gallula Roma ;* les citoyens de ce pays viennent d'être admis au sénat, on ne parle que d'eux sur les places, aux bains, au Forum... et vous ne voulez pas qu'il ait pu songer à y envoyer des prédicateurs !

Nous savons que Grégoire de Tours met au IIIe siècle la mission de saint Trophime, et que Sulpice-Sévère dit que les premiers martyrs des Gaules furent vus sous Marc-Aurèle (991) ; mais il n'est question dans ce dernier auteur, que des premiers martyrs et non des premiers Chrétiens ; et il fallait apparemment, pour qu'il y eût des martyrs en 177, que la foi eût été prêchée dès longtemps, puisque la chrétienté était assez nombreuse pour attirer les regards inquiets du pouvoir. Quant à Grégoire de Tours, il fait venir Trophime sous le consulat de Dèce et de Gratus, avec sept autres évêques qu'il dit envoyés de Rome ; et pour les accoler ainsi, il se fonde uniquement sur la relation du martyre de Saturnin, l'un d'eux, dans laquelle on lit (992) : « Sous Dèce et Gratus, consuls, la cité de Toulouse eut Saturnin pour évêque. » Cependant, de ce que Saturnin fut évêque de Toulouse en 250, il ne suit nullement que Trophime l'ait été d'Arles en même temps ; et Grégoire, ignorant l'année de la mission de tous les évêques qu'il cite, aura conclu de l'époque certaine assignée à celle de Saturnin, la date de l'arrivée de tous les autres. Si Trophime ne vint à Arles que vers 250, comment, en 252, Marcien était-il le quatrième (993) évêque de cette ville (994). Il faut ou que Grégoire de Tours se soit trompé, ou que ce Trophime dont il parle soit le successeur de Marcien, déposé à cause de son hérésie, et par conséquent le cinquième évêque d'Arles. Cette dernière opinion a été adoptée par M. de Fortia (995).

En 417, le pape Zosime reconnaît à l'église d'Arles le droit de métropole sur toute la Narbonnaise, parce que Trophime, son premier évêque, a été pour les Gaules la source de vie d'où coulèrent les ruisseaux de la foi : *Ex cujus fonte tota Gallia fidei rivulos accepit* (996). En 450, dix-neuf évêques de la Narbonnaise écrivent au Pape saint Léon : Les Gaules savent, et Rome ne l'ignore pas, que la cité d'Arles a reçu la première un évêque envoyé par saint Pierre, et que d'elle la foi s'est répandue dans le reste des Gaules (997). Comment ce Pape et ces évêques eussent-ils pu dire que Trophime, venu en 250, était le premier missionnaire des Gaules, tandis qu'en 177, Iré-

inscription. *Voy.* BARONIUS, *Annal.* — BULLET, *Histoire de l'établissement du Christ.*, p. 39. — Suétone désigne aussi le christianisme par ces mots : « Genus superstitionis novæ atque maleficæ. » (*In Neron.*)

(986) *Etud. histor.*, t. I, p. 64, édit. de 1833.

(987) Plusieurs Pères ont lu Γαλλίας au lieu de Γαλατίας. — « Saint Paul, » dit Eusèbe, « témoigne qu'il choisit lui-même Crescent parmi ses disciples pour l'envoyer dans les Gaules, ἐπὶ τὰς Γαλλίας. » (*Hist. Eccles*, liv. III, ch. 4.) — « Le ministère de la divine parole ayant été confié à saint Luc, dit saint Epiphane, il l'exerça en passant dans la Gaule, dans l'Italie et la Macédoine, mais particulièrement dans la Gaule, ainsi que saint Paul l'assure dans ses Epîtres ; car il ne faut pas lire la *Galatie*, comme quelques-uns l'ont cru faussement, mais la Gaule. » (Ad hæres. 51.) — D'autres auteurs tout en lisant *Galatie*, ont entendu ce mot des Gaules, parce qu'en effet ces deux mots avaient le même sens. Strabon dit : Τὸ δὲ σύμπαν φῦλον ὁ νῦν γαλλικὸν τε καὶ γαλατικὸν καλοῦσιν.... Ptolémée appelle la Gaule Κελτογαλάτια ; Polybe Γαλατία. .. Photius dit dans son *Abrégé de l'Hist. Eccles.*, liv. I, ch. 5 : Constance fut proclamé empereur dans la haute Galatie où sont les Alpes. Les Alpes sont des montagnes de très-difficile accès, et la Galatie, c'est le pays que les Romains nomment la Gaule. — La province d'Asie Mineure n'était appelée Galatie que parce qu'elle était une antique colonie gallique. — *Voy.* THÉODORET, *Hist. de l'Egl.* — Saint JÉRÔME *Præf. in comment. Epist. ad Gal.*

(988) *II Tim.* IV, 10, 11..

(989) LINGARD'S, *History of England*, ch. I, *Introd. of christianity*

(990) *Rom.* I, 8.

(991) « Aurelio Antonii filio imperatore, persecutio quinta agitur, ac tum primum intra Gallias martyria visa serius trans Alpes religione Dei susceptæ. » — Sulpice Sévère ne jette que ces mots sur un sujet aussi important de son *Histoire sacrée*. Il faut se souvenir qu'il écrivait en Bretagne et pour le nord de la Gaule, où la foi parut trop tard.

(992) GREG. Tur., *Hist.*, lib. I, cap. 28.

(993) *Gall. christ.*, t. I, p. 52.

(994) Saint CYPRIEN, epist. 67.

(995) *Annales du Hainaut*, XVI, 475.

(996) Ap. SIMOND., *Concil. Gall.*, t. I, 45

(997) *Ibid.*, p. 89

née, Potbin et de nombreux martyrs, étaient morts à Lyon. Ils devaient savoir, mieux peut-être que les critiques modernes, ce qui se passait 270 ans avant eux, et ce qui les intéressait si vivement.

« Il est difficile, dit un savant historien de l'église d'Arles (998), de fixer précisément l'époque de la prédication de l'Evangile à Arles. Il est arrivé à cette ville ce qui est arrivé aux empires les plus célèbres. L'antiquité qui en fait la gloire en a rendu l'origine obscure; mais on ne peut sans injustice refuser à cette église l'honneur d'avoir eu pour son premier fondateur un disciple même des apôtres. Des monuments respectables donnent cette qualité à saint Trophime : il semble, d'ailleurs, que ce ne serait pas se former une idée assez noble du zèle de saint Pierre et de saint Paul que de croire que, pendant le séjour qu'ils ont fait à Rome, ils aient négligé une ville si distinguée et si voisine de l'Italie.

« Il faut cependant reconnaître que les monuments de l'histoire ne nous apprennent presque rien de certain touchant les combats et les conquêtes de notre premier apôtre; la tradition de notre église sur les travaux de son fondateur, pourrait y suppléer, si elle avait plus de certitude. Je fais profession de la respecter, cette tradition ; mais comme je dois aussi respecter des lecteurs éclairés, et ne rien avancer que sur des preuves solides, j'ai cru devoir..... on en conclure que saint Trophime ne recueillit pas une abondante moisson, et que la semence qu'il avait jetée, pour être longtemps à croître et à fructifier, n'y devint dans la suite que plus féconde. »

Le saint et vénérable Dulau, le Cheverus de son siècle, dernier archevêque d'Arles, premier martyr immolé le 2 septembre 1792, aux Carmes de la rue de Vaugirard, appelait l'*Eglise d'Arles la mère et la fondatrice des autres Eglises* (999).

A côté des monuments écrits que nous ne citons pas tous, parce que cela nous entraînerait trop loin, se placent les témoignages des pierres et des marbres des églises. Il faut voir cette tradition respirer, et vivre et parler, dans ce magnifique portail de la métropole d'Arles, réminiscence la plus heureuse du ciseau grec, et en même temps première insurrection contre le classique, proclamée par le génie chrétien. On remarque surtout, dans la basilique, une inscription attribuée à Virgile, évêque d'Arles au VIIe siècle, dont les premières et les dernières lettres, jointes à celles du milieu, forment *Tro. Gal. Apo.*, c'est-à-dire *Trophimus Galliarum Apostolus*,

Si la mission de Trophime est pleinement historique, il ne faut pas s'étonner à en trouver les détails. Ce n'est pas que les légendes manquent; dans leurs pieuses fictions, elles ont créé des faits merveilleux, d'éclatantes conversions, qui coûtaient moins sans doute à imaginer qu'à opérer; mais nous n'osons nous appuyer sur elles, et nous sommes réduits à des conjectures. Trophime l'Ephésien ne fut point un étranger sur ce rivage massaliote devenu complétement grec, et en traversant Massalie il retrouva cette grande Diane d'Ephèse contre laquelle saint Paul avait tant parlé déjà sur les côtes d'Asie. Elle était avec Minerve et Apollon Delphien, la principale divinité de la colonie Phocéenne (1000). Arles était un comptoir Massaliote et le grec y était l'idiome vulgaire; elle avait même changé son nom contre celui de Théliné, la féconde, mais elle ne le garda pas plus que celui de Constantine, que lui donnait la langue officielle du IVe siècle, le nom gaulois prévalut toujours. Les superstitions grecques et romaines, ajoutées aux mythes indigènes, la corruption des mœurs, l'égoïsme qui naît du développement de l'industrie, les intérêts matériels excités par le commerce et les richesses, opposaient bien des obstacles à une religion toute de simplicité, de pureté et d'amour. D'un autre côté, l'hospitalité des provençaux, leur curiosité, qui leur faisait arrêter tous les voyageurs qui passaient pour apprendre d'eux des nouvelles les attiraient aussi sans doute près des nouveaux-venus qui parlaient d'un Dieu inconnu, et racontaient tant de merveilles. Le grec favorisa aussi beaucoup le développement du christianisme (1001). Cette langue était jusqu'à Lyon, en relations continuelles de commerce avec les Massaliotes; toutes les villes maritimes avaient reçu des noms grecs : *Nicea*, *Antipolis*, *Rodanonsia*, *Agatha* (Agde) *Heraclea* (Saint-Gilles); au IVe siècle, on faisait encore le panégyrique de Constantin le Jeune en grec; et, au VIe, saint Césaire employait cette langue dans les offices de l'Eglise, qui se faisaient alors en langue vulgaire (1002). Le dialecte provençal de nos jours renferme un grand nombre de mots purement grecs.

Trophime fit peu de prosélytes à Arles, et après lui le paganisme, enraciné dans les mœurs et favorisé par les empereurs, sembla étouffer la foi nouvelle; d'où vint que languissante et obscure jusqu'au IIe siècle, elle parut à quelques historiens ne s'être montrée qu'à cette époque (1003). On lit dans les leçons nocturnes d'un bréviaire manuscrit de l'abbaye du Mont-Majour, que les Arlésiens immolaient tous les ans, aux

(998) *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Eglise d'Arles*, par Laurent Bonnemère, chanoine de cette métropole. Cet ecclésiastique, émigré en 1795, mourut à Nice, laissant en manuscrit ses *Mémoires*. On les obtint il y a peu d'années, par voie diplomatique, du gouvernement sarde, et ils sont aujourd'hui à la bibliothèque d'Arles.

(999) Lettre postérieure du 1er novembre 1791, dans ses Œuvres, 2 vol. in-8°; Arles 1816.

(1000) Strab. lib. IV. — Amédée Thierry, t. II, 139.

(1001) *Voy.* Herder, *Idées sur la philos. de l'hist. de l'humanité*, t. III, liv. XVII.

(1002) S. César., t. I, n. 11.

(1003) *Conc. Gall.*, t. I, p. 348

Kalendes de mai, sur un immense autel qui a donné son nom à la ville (1004), trois jeunes esclaves engraissés aux frais du trésor public. Trophime, voyant les apprêts du supplice, accourt, parle à ce peuple fanatique, du Christ, dont le sang a rendu inutile les sanglants sacrifices, et obtient que l'on renoncera à l'exécrable coutume des immolations annuelles. Si, au milieu du 1er siècle chrétien, on offrait encore à Arles des victimes humaines, ce n'était sûrement pas dans la ville, mais dans quelque bois obscur et reculé, car les mœurs grecques avaient dû adoucir ces usages barbares, et les empereurs avaient expressément défendu ces sacrifices, permettant seulement aux prêtres de faire une légère incision aux fanatiques qui persisteraient à se dévouer (1005). Cependant, les lois romaines étaient impuissantes (1006), à arrêter les effets de cette antique et terrible croyance à la nécessité du sang pour effacer le crime (1807). Le christianisme seul pouvait la déraciner, parce que seul il pouvait offrir en échange des *boucs* et des *génisses*, l'hostie sans tache, pour prix des crimes de l'homme, l'expiation d'un Dieu. Et d'ailleurs était-il plus humain de faire combattre des esclaves dans un cirque que de les immoler sur un autel, et le peuple romain était-il une divinité plus digne des offrandes humaines que les dieux gaulois?

Trophime n'avait pas voulu planter la croix dans la ville du luxe et des plaisirs; il s'était retiré à quelque distance, et c'était parmi les tombeaux qu'il avait dressé, le premier sur la terre des Gaules, son précieux symbole d'immortalité. Le christianisme a toujours aimé la mort, ses graves enseignements, ses hautes et solennelles rêveries; il a aimé la mort, il l'a fécondée, et des cendres du sépulcre il a formé le germe d'une éternelle vie; ses premiers sanctuaires furent des cryptes de martyrs; aujourd'hui encore nos autels renferment des ossements; quand un de ses fils expire, il dit qu'il cesse de mourir et commence à vivre, et dans les martyrologes le jour de la mort des saints est désigné par ces mots: *Natalis Dies*.

Arles était, comme on le sait, la grande nécropole des Gaules, la terre privilégiée du repos, et dans ses Champs-Elysées, nommés aujourd'hui *Aliscamps*, les villes envoyaient leurs illustres morts (1008). Portés par le Rhône, les tombeaux de marbre de ceux qui avaient été puissants et riches arrivaient à la colline de Moleyrès, comme à un vaste rendez-vous de la mort, où les prémices des nations, comme dit saint Paul, venaient saluer l'aurore de l'Evangile. Trophime s'arrêta au milieu d'eux, délimita par des croix dont on voit des restes un enclos dans lequel il bâtit une chapelle, au point culminant de la colline (1009). Là prirent place successivement Genès, martyr; Honorat, évêque, fondateur de Lérins; Hilaire, Césaire, et d'autres encore dont nous parlerons plus loin. Nous avons vu leurs sarcophages mêlés aux fastueux tombeaux, monuments de l'orgueil des païens, et nous nous sommes agenouillés avec amour près de ces doux et vénérés souvenirs. On n'y lit point de pompeuses inscriptions; une palme d'olivier, une colombe, un cœur, l'*alpha* et l'*omega*, le commencement et la fin, sont les touchants symboles de ces morts obscures, mais chères au Seigneur. Quelquefois elles sont voilées sous l'emblème des moissonneurs qui cueillent les olives, ou lient les gerbes des voyageurs qui traversent la mer Rouge ou le désert, guidés par une nuée lumineuse, d'Abraham immolant son fils, de Jésus naissant, ou guérissant les malades et faisant lever les hommes. Nous avons perdu aujourd'hui le secret de ce profond et consolant symbolisme; nous ne savons plus mettre sur nos cercueils que le matérialisme même de la mort, des os, des têtes décharnées hideuses, des larmes qui ne parlent que de la terre et ne disent rien de la patrie.

Aujourd'hui, en descendant de la ville aux *Aliscamps*, on voit la colline du Moleyrès encore jonchée de nombreux sépulcres brisés, tapissés de végétation pariétaire comme d'une couronne sur un cercueil, ouverts comme au jour suprême, à demi cachés en terre, amoncelés les uns sur les autres, tant la mort a eu hâte de combler ses rangs. Je ne sais quelle sévère et sombre poésie ont toujours inspiré ces lieux; la mythologie hellénique en a fait le théâtre de ses traditions mythiques de la conquête phénicienne; les romans de chevalerie y ont placé la scène de leurs fables historiques, et de même qu'Eschyle a choisi la Crau cet étrange désert de cailloux, pour la lutte de son Hercule avec les géants de la Gaule, dans ces vers que nous a conservés Strabon:

Ἥξεις δὲ Λιγύων ἀτάρβητον στρατόν (1010).

ainsi l'Arioste a fait combattre, sur le même plage aride, Orlando, le paladin fameux du moyen-âge. Les *Aliscamps* renfer-

(1004) *Ara-lata*. Selon M. Améd. Thierry, la véritable étymologie est *ar*, sur, *lath* ou *laeth*, marais.

(1005) Mel., liv. III, ch. 2. — Strab., liv. IV.

(1006) Suet., *in Claud.*, c. 25. — Lucain., *Bell civ.*, lib. VI, 450.

Et vos barbaricos ritus moremque sinistrum
Sacrorum druidæ, positis repetistis ab armis.

On trouve le long du Rhône les traces du culte sanguinaire de Mithra. Au musée d'Arles on en voit un torse. A Tain, à Valence, à Fourvières, à la Balme-Mont-Salcon on trouve des autels taurobolliques.

(1007) *Voy.* de Maistre, *Soir. de Pétersb.* — Staël, *Allemagne*, IVe partie.

(1008) Lalanguière, *Hist. d'Arles*, I, 306.

(1009) Gilles Dupont, *Hist. d'Arles*, 404. — Bouche, *Chron. de Prov.*, 314.

(1010) Strab., lib. IV, § 7. — Pompon. Mela, *De sit. Orb.*, II, cap. 5.

ment les dépouilles des preux de Karl-le-Grand :

Della gran multitudine ch' ucciso
Fu d'agni parte in questa ultima guerra...
Se ne vede ancor segno in quella terra
Che presso ad Arli ove il Rodano stagna
Piena di sepulture e la campagna (1011).

Arles, peuplée de cent mille âmes sous les Romains, métropole politique et religieuse des Gaules, séjour favori de Constantin, est assise aujourd'hui, solitaire mais belle encore, au pied de son superbe amphithéâtre, comme une veuve désolée qui n'a plus dans son abandon, pour sécher ses larmes, que les souvenirs de sa splendeur passée. Son vieux Rhône, toujours furieux et mugissant, comme un taureau des montagnes, l'aperçoit à peine en passant, et se hâte de gagner la mer ; deux déserts l'environnent : la Camargue, plage de marais et de sable ; la Crau, champ pierreux où les moutons broutent le caillou ; ses murs sont ébréchés, ses cloîtres déserts, ses théâtres en ruines, son forum et ses thermes méconnaissables ; à chaque pas le pied du voyageur heurte quelques débris sans nom ; Arles n'est plus riche qu'en tombeaux : (*Ditior Arelas sepulta quam viva*) « Le voyage d'Arles était pour moi, dit M. Bazenaire, comme un pieux pèlerinage vers le berceau de ma foi, dans ma belle patrie de France : ce que j'y allais chercher, c'était moins les souvenirs du peuple-roi que la mémoire obscure de ce peuple persécuté, caché dans les cryptes, méconnu et réalisant au milieu des superstitions et des délices d'une ville enivrée de richesses, de plaisirs et de gloire, les rêves des sages. Arles était pour moi une Rome nationale, (*Gallula Roma* (1012). Aussi, quand j'aperçus ses tours, je voulus mettre pied à terre, et mon cœur jeune et aimant battit bien fort quand je traversai le solennel silence de ses rues, l'imposante solitude de ses ruines et surtout quand je franchis le seuil de cette belle basilique de Saint-Trophime.

« Lorsque je descendis aux Aliscamps, c'était le soir, et la nuit tombait comme un voile funèbre sur la colline du Moleyrès. A l'extrémité du champ des sépulcres je voyais confusément l'église abandonnée de Notre-Dame de la Grâce, qui a remplacé la chapelle de Trophime. Ses vitraux sont à jour, ses ogives brisées, ses voûtes croulantes ; de hauts cyprès l'environnent ; le canal de Craponne l'entoure de ses eaux bourbeuses comme le fleuve de l'enfer mythologique ; les chardons, les sauges, les kermès tapissent la colline ; au sommet, des moulins à vent agitent leurs longs bras silencieux, qui, battant les airs, s'harmonisent avec les souvenirs des morts. C'est une scène de la *Divina comedia ;*

Te veggio ad agni man grande campagna
Piena di duolo et di tormento rio,
Si come ad Arli ove'l Rodano stagna
Tanuo i sepolcri tutto'l loco varo (1013)

« Je ne saurais dire quelle puissante émotion s'empara de moi à cette vue, aux noms de Trophime, d'Hilaire et d'Honorat, dont j'évoquais les souvenirs. Je sentais ma foi se raviver au flambeau sacré de l'histoire ; bien vive fut ma prière, bien ardents mes soupirs ! Gloire, disais-je à ceux dont les cendres ont reposé sur cette terre ! Gloire aux confesseurs, aux vierges, aux enfants du martyre ! Paix à ceux qui s'endormirent avant d'avoir vu briller à l'Orient la lumière de l'Evangile ; et à nous, qu'elle entoure de sa divine auréole, à nous courage, persévérance et amour ! Ce fut peut-être de mes voyages la plus douce, et c'est sans doute la plus vivement gravée dans ma mémoire. »

§ II. *Eglise de Lyon. — Persécution sous Marc-Aurèle. — Saint Pothin. — Saint Irénée, premier Père de l'Eglise des Gaules. — Grande mission de 249 à 250. — Paul à Narbonne, Saturnin à Toulouse, Strémont chez les Arvernes, Martial à Limoges, Denis à Lutèce, Gatien à Tours — Invasion barbare. — Les Bagaudes. — Persécution de Maximien. — Triomphe de Constantin.*

Si l'Eglise d'Arles se rattache aux apôtres et aux communautés primitives d'Asie Mineure par la prédication de saint Paul et la naissance de Trophime à Ephèse, d'autres encore, et celle de Lyon entre toutes, font aussi remonter jusque-là leur tradition par Irénée et Pothin, leurs fondateurs, nés à Smyrne, et disciples d'un disciple même des apôtres. Saint Jean, que l'Evangile désigne ordinairement par ces mots : celui que Jésus aimait, s'était, après son supplice à Rome et son exil à Pathmos, retiré à Ephèse, d'où il surveillait les florissantes Eglises d'Ionie. Porté par de jeunes Chrétiens, à cause de sa vieillesse, il parcourait, en les bénissant, les naissantes congrégations des fidèles, redisant toujours ces paroles : « Enfants, aimez-vous les uns les autres ; c'est là le grand précepte. » Après sa mort, arrivée la dernière année du 1er siècle chrétien, Polycarpe, son élève chéri, ordonné depuis peu évêque de Smyrne, hérita de son autorité sur toutes les côtes d'Asie ; Ignace, autre ami et disciple de saint Jean,

(1011) *Orlando furioso*, XXXIX.
(1012) Ausone, *Nobil. urb.*, VII.
(1013) Constantine, par son emplacement et ses fortifications, est un second Gibraltar, disent sir Grenville Temple et le chevalier Falbe, délégués de la *Société pour l'exploration de Carthage*, qui suivirent l'armée française... Ailleurs, ils ajoutent : La prise de Constantine a eu un retentissement immense dans toute la Barbarie. Jusqu'au dernier moment les Musulmans l'avaient crue inexpugnable, c'était la même conviction qu'ils avaient avant la prise d'Alger, avec cet argument de plus que Constantine était à l'abri des attaques d'une flotte. (*Voy.* page 69 de la *Relation d'une excursion à Constantine, à la suite de l'armée française*, première partie de l'ouvrage intitulé : *Excursion dans l'Afrique septentrionale par les délégués de la Société établie à Paris pour l'exploration de Carthage, accompagnée d'inscriptions et planches en noir et en couleur.*)

fut évêque d'Antioche. Ces deux hommes semblaient perpétuer la mystique tendresse et la douceur évangélique de leur maître. Il faut lire les divines lettres (1014) qu'ils s'adressaient réciproquement pour être lues dans les assemblées des fidèles : elles respirent je ne sais quel parfum céleste semblable à celui que laisserait un ange prêt à remonter au ciel ; on se sent transporté dans un monde nouveau, à ces voix douces et graves, à ces paroles aimables et austères de deux pasteurs des âmes, sur le rivage même où avait chanté Homère. Et de ces deux hommes, l'un allait être donné en spectacle au peuple de Rome par le vertueux Trajan (1015) ; l'autre devait aussi, presque centenaire, être livré aux bêtes et mourir dans l'amphithéâtre (1016).

Tels furent les maîtres de Pothin et d'Irénée.

Vers l'an 158, Polycarpe vint à Rome, pour s'entendre avec Anicet, évêque de cette ville, sur l'époque de la célébration de la Pâque et sur quelques questions de discipline. Ce fut de là, qu'à la demande du successeur de Pierre, il envoya dans les Gaules ses deux disciples, Irénée et Pothin, accompagnés de quelques prêtres ou diacres d'origine grecque, et de nombreux missionnaires romains destinés à la prédication dans les provinces latines des Gaules (1017). Les apôtres abordèrent à Marseille (1018), réveillèrent de leur langueur les Eglises de Provence, et se séparèrent en se partageant les pays à conquérir. Irénée et Pothin remontèrent le Rhône jusqu'à Lyon (1019) ; Fortunat et Achillée s'arrêtèrent à Valence et à Vienne ; Bénigne gagna Dijon ; Andoche et Thyrse prêchèrent à Autun, l'antique cité des Éduens ; d'autres, dont nous ne savons pas les noms, allèrent évangéliser les bords du Rhin, dans les villes de Mayence et de Cologne.

Quand on voit entre ses volcans mal éteints cette belle cité vice-reine de France, avec ses deux fleuves pour ceinture et sa noble couronne de Fourvières, que de souvenirs et de pensées diverses viennent assaillir et presser l'âme, devant ce palais de Néron, ces catacombes chrétiennes, cette église dont les colonnes sont contemporaines d'Auguste, tous ces monuments enfin où sont écrits les grands faits de notre histoire, depuis les tables de marbre où se lit le discours de Claude pour notre entrée au sénat, jusqu'aux voûtes noircies des Cordeliers, qui rappellent les luttes acharnées et sanglantes de 1834 ! Lyon ne date guère que du 1er siècle chrétien. Lorsque César traversa le village bâti au confluent de la Saône et du Rhône, c'était si peu de chose qu'il en parle à peine ; quelques années après, des citoyens, bannis de Vienne, par des dissensions intestines, se réfugièrent parmi les cabanes de la bourgade ségusienne. Le sénat chargea du soin de les coloniser Munatius Plancus, dont il voulait occuper l'esprit turbulent. Auguste y envoya une colonie militaire (1020), et dès lors, *Lugdunum* devint une ville importante, capitale des trois provinces chevelues, résidence impériale pendant les voyages outre-Alpes des Césars. Ce fut à la pointe de la presqu'île que soixante tribus de la Gaule dressèrent deux autels, l'un dédié à Rome, l'autre à Auguste. Caligula y établit des écoles et des combats d'éloquence, dont les lois sont demeurées célèbres par leur bizarrerie. L'auteur d'une mauvaise pièce devait l'effacer avec sa langue, ou être plongé dans le Rhône (1021). De cette école, ἀθηναῖον, vient le nom actuel d'*ainai*. On croit que les colonnes de granit qui forment le chœur de l'église, bâtie en ce lieu sous Karl le Grand, sont des débris du temple gallo-romain consacré à Auguste.

Lugdunum avait pris par le commerce et la navigation un immense développement, et était devenu une des villes les plus florissantes des Gaules, lorsque les apôtres y arrivèrent. Irénée avait quarante ans ; Pothin était chargé déjà de soixante-treize années, mais soutenu par la verdeur de son zèle. Leurs prédications ne furent pas stériles : bientôt les roseaux du rivage abritèrent, comme un repaire de malfaiteurs, les saints mystères des Chrétiens, puis une crypte fut creusée pour recevoir le nombre croissant des fidèles. Dans la suite, l'église de Saint-Nizier s'éleva sur cette *confession* des premiers Chrétiens, et sous ses cata-

(1014) Fleury, liv. III, n. 6 et suiv.

(1015) Ignace écrivait aux Romains devant lesquels il allait mourir : « Frères, ne m'aimez pas d'un faux amour. Souffrez que je devienne la pâture des bêtes. Je suis le froment de Jésus-Christ ; il faut que je sois broyé par la dent du lion, pour devenir le pain de Dieu... Frères, ne les retenez pas, mais excitez-les plutôt, afin qu'ils deviennent mon tombeau. »

(1016) Fleury, liv. III, n. 48. Quand on presse Polycarpe de sacrifier aux idoles, il s'écrie : « Seigneur, il y a quatre-vingt-six ans que je vous sers, et je vous abandonnerais ! » Cela rappelle ces mots de Lusignan :

Grand Dieu, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire...

(1017) C'est ainsi que, selon Innocent I (t. II *Concil.*, p. 1245), tous les apôtres des Gaules furent envoyés par le Saint-Siége. Quelques historiens pensent qu'Irénée ne fut envoyé dans les Gaules qu'après Pothin.

(1018) « Quelques auteurs ont prétendu que Polycarpe avait prêché la foi dans les Gaules. Les plus anciens et authentiques historiens de cet évêque, parlent seulement de sa relâche passagère à Marseille pendant un voyage d'Europe en Asie. S'il fut appelé apôtre des Gaules, c'est que ses disciples y portèrent la foi. » (Arch. Allier, *Ancien Bourbonnais.*)

(1019) Greg. Tur., *Hist. Franc.*, I, 27. *De Glor. mart.*, I, 59.

(1020) Améd. Thierry, t. III, p. 277. — Greg. Tur., *Hist.*, I, 17.

(1021) Juvénal fait allusion à cet usage lorsqu'il dit :

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram
(Sat., I, 44.)

combes pavées d'ossements, on croit voir encore ces tabernacles de la mort, berceaux de la foi, où vinrent puiser la vie tous ceux qui avaient soif de bonheur, de justice et de liberté. Ces envoyés d'Orient, disciples du plus mystique des apôtres, imprimèrent à l'esprit lyonnais ce caractère d'aimant et doux mysticisme, qui se trouve à chaque page de son histoire ecclésiastique, et se distingue encore dans l'exaltation religieuse des populations ouvrières de la grande cité. Seize siècles après Pothin, saint Martin, *l'homme du désir* établit à Lyon son école; Ballanche y est né; l'auteur de l'*Imitation*, Gerson, voulut y mourir (1022).

Mais il fallait que le jeune christianisme fût consacré par le baptême du sang: il fallait, comme avait dit Ignace, que le froment de Dieu fût broyé sous la dent des bêtes. Le souffle de la persécution se leva, soulevé plutôt, à ce qu'il semble, par des émeutes populaires que par des décrets impériaux. Marc-Aurèle, philosophe revêtu de la pourpre, avait en effet, dès l'an 174, défendu de poursuivre les Chrétiens, et il ne paraît pas qu'il soit revenu sur cette décision. Cependant, comme stoïcien, il n'aimait pas les disciples de la croix, par une sorte de rivalité de secte; la constance des Chrétiens l'étonnait et lui déplaisait: Nous devons être toujours prêts à mourir, dit-il dans une de ses sentences, en vertu d'un jugement qui nous soit propre, non au gré d'une pure obstination, comme font les Chrétiens (1023). Épictète a dit aussi: « Par manie et par coutume on peut être disposé de telle sorte qu'on ne craigne pas la mort, ni aucun objet de terreur, comme les Galiléens (Chrétiens); mais personne ne peut acquérir que par la philosophie cette fermeté qui fait enseigner sans crainte que Dieu a fait le monde (1024)... Cette inébranlable fermeté des Chrétiens fut ce qui frappa le plus d'étonnement les païens, fort légers et indifférents en matière religieuse. Galien, voulant signaler l'opiniâtre attachement des médecins et des philosophes à leur opinion, dit que l'on verrait plutôt des Chrétiens renoncer à leur religion que ces hommes-là à leurs sentiments (1025). Porphyre raconte qu'un homme ayant demandé à Apollon le moyen d'arracher sa femme à la secte chrétienne, le dieu lui répondit: Il te sera plus facile de voler ou d'écrire sur l'eau, que de guérir l'esprit de ta femme ensorcelée (1026).

On s'étonne de voir les Romains, si complaisants adorateurs de tous les dieux de la terre, persécuter avec acharnement les disciples du Christ; quand on lit les *Actes des martyrs*, on ne comprend pas comment des magistrats, assis sur leurs prétoires, pouvaient parler sérieusement de Jupiter et de Junon, mère des dieux, tandis que depuis longtemps Cicéron, Ovide, Lucrèce, Sénèque, Apulée, les poètes et les orateurs, les philosophes et les romanciers, avaient couvert de ridicule ces pauvres divinités de la mythologie croulante. C'est que la religion n'était point à Rome, comme dans le christianisme, un lien d'amour qui, rattachant l'homme à Dieu et les hommes entre eux (*religans*), renoue sans cesse la chaîne des êtres si souvent rompue par les passions; ce n'était pas un sentiment moral qui tient à tout ce que le cœur a de plus cher, l'intelligence de plus étendu, une doctrine spéculative enseignée dans les temples: c'était une branche de l'administration publique, un ressort, un instrument politique dont les empereurs, à la fois pontifes, magistrats et guerriers, se servaient à leur gré. La religion se mêlait à toutes les actions, sans pour cela aller jusqu'à l'âme; elle intervenait dans les affaires civiles comme formule juridique, *antiqui juris fabula;* elle décidait les batailles, fixait les jours heureux par ses augures; mais les augures parlaient comme leur dictaient les empereurs..... Elle subsistait donc toujours, quoique personne ne crût plus à ses dogmes; et certainement les magistrats, si empressés à faire fumer l'encens devant les autels, riaient en eux-mêmes de ces dieux auxquels ils immolaient les Chrétiens. Sans doute le Christ eût été admis au rang des dieux indigènes, s'il eût voulu souffrir cette alliance; Tibère, dit-on, proposa au sénat de lui donner droit de cité dans l'Olympe (1027). Mais le Dieu des Chrétiens voulait être adoré sans partage; loin d'admettre à ses côtés les divinités romaines, il les appelait des démons, des mères de mensonge, de vices et d'erreurs; et, comme les lois proscrivaient toute religion non reconnue (1028), la sienne fut considérée comme une faction à la fois impie et rebelle; elle fut persécutée: c'était l'accomplissement de la parole du Christ: Un jour viendra où ceux qui vous poursuivront croiront remplir un devoir. Les Chrétiens ne furent jamais proscrits que comme sectateurs d'une religion non naturalisée dans l'empire, et Tertullien défie ses adversaires de lui montrer un coupable parmi ses frères (1029); saint Pierre leur avait dit: *Nemo vestrum patiatur ut homicida, aut fur, aut maledicus..... Si autem Christianus, non erubescat* (1030). A ces causes générales de persécution se joignirent, au temps qui nous occupe, des motifs particuliers: « Les magistrats n'en furent pas les seuls promoteurs, les peuples les demandèrent; le sou-

(1022) Michelet, *Hist. de Fr.*, t. II, p. 88.
(1023) Chateaub., *Études histor.*, t. 91.
(1024) Arrien, liv. IV, c. 7.
(1025) Liv. III *De Diff. puls.*
(1026) Ap. August., *Civ. Dei*, liv. XIX, cap. 23.
(1027) Eusèbe, *Hist. Eccles.*
(1028) Tit. Liv., lib. XXXIX. — Orat. Mæcen ap. Dion, LII. — Tertull., *Apol.*, 5. — Euseb., II, 2.
(1029) *Apol.*, 55, 56.
(1030) *I Petr.* IV, 15.

lèvement des masses à Vienne, à Lyon, à Autun, multiplia les victimes dans la Gaule; ce qui prouve que les Chrétiens n'étaient plus une petite secte bornée à quelques initiés, mais des hommes nombreux qui menaçaient l'ancien ordre social, qui armaient contre eux les vieux intérêts et les antiques préjugés (1031). »

L'an 177, dans les premiers jours du mois d'août, époque solennelle, où de toutes parts les peuples de la Gaule venaient à Lyon célébrer les jeux en l'honneur d'Auguste (1032), la multitude assemblée s'ameuta, se souleva contre les Chrétiens, demandant qu'ils fussent traînés à l'amphithéâtre. Le gouverneur ne crut pas devoir se refuser à satisfaire ces nobles désirs du peuple-roi. Quarante-huit martyrs furent immolés, et, de tous, le plus courageux, fut une femme, une esclave, Blandine. Je vais laisser parler ceux des fidèles qui survécurent à la tempête, et qui, l'orage apaisé, en écrivirent les détails aux Eglises d'Asie leurs mères (1033). C'était une sainte et ancienne coutume parmi les communautés chrétiennes dispersées dans le monde, de s'envoyer mutuellement les relations de leurs souffrances, comme des bulletins de victoire destinés à réveiller le zèle et à entretenir la charité.

« Les serviteurs de Jésus-Christ habitant à Vienne et à Lyon, villes de la Gaule celtique, à leurs frères d'Asie et de Phrygie, unis à eux par une même foi et par l'espérance dans le même Rédempteur. La paix, la grâce et la gloire leur soient données par la miséricorde de Dieu, le Père, et l'entremise de Notre-Seigneur.

« Nos paroles ne pourront jamais exprimer, ni notre plume décrire tous les maux que l'aveugle fureur des gentils leur a inspirés contre les saints, ni tout ce que leur cruelle animosité a fait endurer aux bienheureux martyrs. Notre ennemi commun a ramassé toutes ses forces contre nous. Mais ayant formé le dessein de notre perte, il y a travaillé peu à peu, et il a commencé d'abord à nous faire sentir quelques marques de sa haine; car il n'a rien oublié de tout ce que ses noirs artifices lui ont su fournir de moyens pour perdre les serviteurs de Dieu. Il a accoutumé insensiblement ses ministres à les haïr, et leurs mauvais traitements ont été comme les préludes des maux horribles où il les a précipités. Non-seulement on les chassait des maisons, des bains, de la place publique, mais on ne souffrait pas qu'aucun d'eux parvînt en aucun lieu. Mais la grâce de Dieu, supérieure à toutes les puissances de l'enfer, a retiré les faibles du danger de la tentation, et n'a exposé au combat que ceux qui, par leur patience, étaient en état de paraître inébranlables comme autant de colonnes de la foi, d'aller même au delà des souffrances et de défier l'ennemi avec toute sa force et toute sa malice. Ces généreux athlètes étant entrés dans la lice, ont enduré mille sortes d'infamies et de tourments les plus affreux; ils ont regardé toutes les tortures avec un œil indifférent, ils les ont même affrontées avec une intrépidité qui annonçait des âmes vraiment persuadées que toutes les misères de cette vie n'avaient aucune proportion avec la gloire qui leur était préparée dans le monde à venir. D'abord, le peuple fondit sur eux avec une aveugle impétuosité. Ils se virent en un instant frappés, traînés par les rues, accablés de pierres, jetés dans d'obscures prisons. Ils éprouvèrent tous les excès de fureur dont est capable une populace mutinée, à laquelle on permet de tomber sur ses ennemis. Pour observer quelque ordre dans cette relation; vous saurez, nos très-chers frères, que les serviteurs de Dieu, après avoir passé par les diverses épreuves, furent enfin conduits dans la place publique par un tribun et les magistrats de la ville; et là, ayant été interrogés en présence d'une foule de peuple, et sur leur confession jugés coupables, on les fit entrer en prison jusqu'à l'arrivée du président. Quelques jours après, le président s'étant rendu à Lyon, on les amena devant lui. Mais ce juge passionné les traita d'abord avec tant de dureté qu'Epaghate, qui se trouva présent, ne put s'empêcher d'en témoigner de l'indignation. Il était chrétien, et brûlait d'un ardent amour pour Dieu, et d'une charité toute sainte pour le prochain. Ses mœurs, au reste, étaient si pures, et sa vie si austère, que, quoique dans un âge peu avancé, on le comparait au saint vieillard Zacharie, père de l'incomparable Jean-Baptiste. Ne pouvant souffrir l'injuste procédé du gouverneur, il demanda qu'il lui fût permis de dire un mot pour défendre l'innocence de ses frères. A l'instant, il s'éleva contre lui mille voix confuses aux environs du tribunal (car il était fort connu dans la ville; et le juge, piqué de la demande qu'il lui avait faite, lui ayant demandé à son tour s'il était chrétien, il le confessa hautement, et à l'heure même il fut mis avec les martyrs; le juge lui ayant donné par raillerie le nom glorieux d'*avocat des Chrétiens*, faisant ainsi, sans y penser, son éloge en un seul mot.

« Cet exemple anima les autres Chrétiens, qui firent gloire de se faire connaître. Il y en eut qui, s'étant depuis longtemps préparés à tout événement, se montrèrent prêts à mourir, et se mettant à la tête des fidèles firent, avec une joie qui éclatait sur leur visage, et dans le son de leur voix, la confession des martyrs. Mais il y en eut d'autres qui, pour ne s'être pas exercés à ce

(1031) Chateaub., *Et. hist.*, I, 91.
(1032) Eusebe, liv. v, c. 1. — Dion, liv. lxv.
(1033) « Le style de cette lettre est plein d'éloquence, de feu et d'onction. Il y règne une énergie et un ton de sentiment qui transportent l'âme et la ravissent hors d'elle-même. » (Butler, t. V, n. 27.)

combat et pour y être venus sans s'être armés de force, du moins sans s'être consultés sur leur faiblesse, en donnèrent de tristes marques. Il s'en trouva environ dix, qui, par leur déplorable chute, nous causèrent une incroyable douleur, et firent couler nos pleurs parmi la joie que nous ressentions l'avoir confessé Jésus-Christ. La fureur du président et l'animosité du peuple et des soldats s'attachèrent particulièrement à la personne de Sanctus, natif de Vienne et diacre de la ville de Lyon. Mature n'y fut pas moins exposé, non plus qu'Attale de Bergame : celui-ci n'était encore que néophyte; mais il montra une générosité digne d'un ancien athlète de Jésus-Christ. Enfin, la considération du sexe, respectable aux nations les plus barbares, n'en put garantir Blandine. Mais Jésus-Christ voulut faire voir que ce qui paraît vil aux yeux des hommes mérite souvent que Dieu l'honore lui-même. Elle était d'une complexion si faible que nous tremblions pour elle. Sa maîtresse surtout, qui combattait si vaillamment elle-même parmi les autres martyrs, appréhendait qu'elle n'eût ni la force, ni la hardiesse de confesser sa foi. Mais cette femme admirable se trouva, par le secours de la grâce, en état de braver les bourreaux, qui la tourmentèrent depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit. Enfin, ceux-ci s'avouèrent vaincus. Ils protestèrent que toutes les ressources de leur art étaient épuisées, et ils marquèrent le plus grand étonnement de ce qu'elle vivait encore, après tout ce qu'ils lui avaient fait souffrir. Pour la sainte, semblable à un athlète généreux, elle puisait de nouvelles forces dans la confession de la foi. « Je suis chrétienne, s'écriait-« elle souvent; il ne se commet point de cri-« mes parmi nous. » Ces paroles émoussaient la pointe de ses douleurs et lui communiquaient une sorte d'insensibilité.

« Le diacre Sanctus endura aussi des tourments inouïs, avec une patience plus qu'humaine. Les païens se flattaient qu'à force de tortures ils lui arracheraient quelques paroles peu convenables; mais il soutint tous leurs assauts avec tant de fermeté qu'il ne voulut pas même leur dire son nom, sa patrie, son état. A chaque question qu'on lui faisait, il répondait toujours : Je suis chrétien. Le gouverneur et le bourreau ne se contenaient plus de rage. Après tous les raffinements de cruauté qu'ils purent imaginer, ils lui appliquèrent des plaques d'airain enflammées aux parties les plus sensibles; mais le martyr, soutenu d'une grâce puissante, persista toujours dans la profession de sa foi... Le démon se croyait assuré de Biblis, l'une des dix qui avaient eu le malheur de renier la foi; il voulut augmenter son crime et son châtiment en la portant à calomnier les Chrétiens. Mais les tourments produisirent sur elle un effet tout contraire à celui qu'on en attendait. Biblis se réveilla comme d'un profond sommeil, et depuis ce moment elle fut rangée parmi les martyrs. On les jeta dans un cachot infect et ténébreux, où ils eurent les pieds enfermés dans des ceps de bois et étendus jusqu'au cinquième trou. Il en coûta la vie à un grand nombre; les autres, après avoir été tourmentés au point qu'ils paraissaient impossible, avec tous les soins imaginables, de prolonger leurs jours, étaient dans un dénûment absolu de tout secours humain. Cela n'empêchait pas que, dans cet état, ils n'eussent encore assez de force d'esprit et de corps pour consoler et encourager leurs frères.

« Cependant le bienheureux Pothin, qui gouvernait pour lors l'Eglise de Lyon, et qui, à l'âge de près de cent ans et dans un corps usé de vieillesse, faisait paraître les sentiments d'une âme jeune et vigoureuse, était porté par des soldats et conduit au pied du tribunal. La vue prochaine du martyre avait peint sur son visage une joie vive. Ses membres, exténués par le grand nombre d'années et par une maladie récente, ne retenaient plus son âme que pour faire triompher Jésus-Christ par elle. Une multitude de peuples était accourue, poussant de grands cris contre lui et l'accablant d'injures, avec autant d'acharnement que si c'eût été Jésus-Christ en personne. Le gouverneur lui ayant demandé quel était le Dieu des Chrétiens, il lui répondit : Vous le saurez quand vous en serez digne. Là-dessus, il fut violemment tiré de tous côtés et traité avec beaucoup d'inhumanité. Ceux qui étaient auprès de lui lui déchargeaient de rudes coups, sans respect pour son âge. Ceux qui se trouvaient éloignés lui jetaient tout ce qui se présentait sous leur main, s'imaginant que c'était un crime énorme que d'avoir pour lui le moindre égard. Pothin, qui n'avait plus qu'un souffle de vie, fut mené en prison, où il expira deux jours après. Après cela, on imagina de nouveaux supplices pour tourmenter les Chrétiens; ce qui les mit en état d'offrir au Père éternel comme une couronne de fleurs de différentes nuances. Mais il était temps que les généreux athlètes qui avaient remporté plus d'une victoire, reçussent une couronne immortelle. On marqua le jour où le spectacle de leur mort devait servir de divertissement au peuple. Lorsqu'il fut arrivé, on amena Sanctus, Mature, Blandine et Attale pour les exposer aux bêtes. Les deux premiers étant entrés dans l'amphithéâtre, on recommença sur eux toutes les cruautés qu'ils avaient déjà soutfertes. Après une horrible flagellation, ils furent livrés à la fureur des bêtes, qui les traînèrent autour de l'amphithéâtre. A la fin, les païens proposèrent, d'une voix unanime, de les mettre sur la chaise de fer rougie au feu. L'odeur insupportable qu'exhalait leur chair brûlée, loin de modérer la rage du peuple, ne faisait que l'exciter de plus en plus. Ayant encore lutté longtemps, ils furent égorgés l'un et l'autre. Ainsi finit le divertissement de ce jour. Blandine fut attachée à un poteau pour être dévorée par les bêtes. Comme elle avait les bras étendus, dans l'ardeur de sa prière,

cette attitude, en rappelant aux fidèles l'image du Sauveur sur la croix, leur inspira un nouveau courage. La sainte resta ainsi exposée aux bêtes sans qu'aucune voulût la toucher; après quoi on la délia. Ainsi, une esclave, pauvre et faible, en se revêtant de Jésus-Christ, déconcerta toute la malice de l'enfer, et mérita de s'élever à une gloire immortelle. Attale fut ensuite amené, et, comme c'était un homme de distinction, le peuple demanda de le voir souffrir. Il entra d'un air magnanime sur le champ de bataille; il fut promené autour de l'amphithéâtre avec cette inscription portée devant lui : *C'est Attale le chrétien.* L'assemblée était prête à lui faire sentir tout le poids de sa rage; mais le gouverneur, apprenant qu'il était citoyen romain, le renvoya en prison. Il écrivit en même temps à l'empereur (Marc-Aurèle) pour lui demander ses ordres, tant à l'égard d'Attale que des autres prisonniers..... Cependant, les ordres de l'empereur arrivèrent. Ils portaient que l'on exécutât ceux qui persisteraient dans leur confession, et que l'on élargît ceux qui auraient abjuré le christianisme. Le gouverneur prit occasion d'une fête publique, qui avait attiré beaucoup de monde dans la ville, pour donner au peuple le spectacle du supplice des martyrs.

« Il les fit comparaître devant son tribunal et les examina de nouveau. Voyant qu'ils étaient inébranlables, il condamna ceux qui étaient citoyens romains à perdre la tête, et tous les autres à être exposés aux bêtes. Alexandre, phrygien de naissance et médecin de profession, était présent. C'était un homme rempli d'un esprit apostolique. Il vivait depuis plusieurs années dans les Gaules, où il s'était acquis une vénération universelle par son amour pour Dieu et par la liberté avec laquelle il publiait l'Evangile. Se trouvant donc auprès du tribunal dans ce moment critique, il faisait signe à ses frères, et de la tête et des yeux, afin de les animer à confesser Jésus-Christ. Ses mouvements furent remarqués. Le juge, se tournant de son côté, lui demanda qui il était et ce qu'il faisait. Alexandre répondit sans détour qu'il était chrétien. Sa réponse irrita tellement le gouverneur que, sans autre information, il le condamna à être dévoré par les bêtes.... Enfin, au dernier jour des combats de gladiateurs, on amena dans l'amphithéâtre Blandine et un jeune homme de quinze ans, nommé Ponticus... Blandine fut la dernière qui souffrit. Comme une mère pleine de tendresse, elle avait exhorté ses frères à souffrir avec patience, et les avait envoyés devant elle au roi du ciel. Elle fut fouettée, déchirée par les bêtes et assise dans la chaise brûlante; après quoi, on l'enveloppa dans un filet pour être exposée à une vache sauvage et furieuse, qui la jeta en l'air toute meurtrie. Elle finit par être égorgée. Les païens eux-mêmes s'étonnaient de tant de courage; ils avouaient qu'il ne s'était jamais rencontré parmi eux de femme qui eût souffert une si étrange et si longue suite de tourments.

« Le peuple, non content de la mort des martyrs, étendit la persécution jusque sur leurs cadavres. Les corps de nos frères demeurèrent exposés pendant six jours, au bout desquels ils furent brûlés, on en jeta les cendres dans le Rhône, afin qu'il n'en restât pas le moindre vestige sur la terre (1034). »

Nous nous sommes laissés aller à citer presque en entier cette admirable lettre, si pleine d'une foi généreuse et d'une indicible joie des souffrances, écrite dans les cachots, entre deux batailles sanglantes, par des hommes déchirés et meurtris, chargés de fers, sûrs d'être égorgés le lendemain. Il faut y reconnaître deux parties : l'une écrite par les martyrs eux-mêmes; l'autre, après leur mort, par ceux des fidèles qui échappèrent aux bourreaux. Irénée fut chargé de la porter à l'évêque de Rome, en même temps que d'autres messages aux Eglises d'Asie; car Rome était déjà le centre d'unité auquel se rattachaient toutes les congrégations chrétiennes de la terre (1035). On lisait cette suscription : « A Eleuthère, notre père bien aimé, santé, paix et joie en Dieu. Nous avons prié Irénée, notre frère et notre collègue, de vous porter cette lettre. Nous vous prions de le recevoir comme un homme rempli d'amour et de zèle pour le testament et la loi du Sauveur; et si nous pensions que la dignité pût ajouter à vos yeux au mérite personnel, nous vous le recommanderions aussi comme prêtre; car il est depuis longtemps élevé à l'honneur du sacerdoce (1036). » Outre le récit des souffrances et de la mort des martyrs, Irénée devait porter de leur part à l'évêque de Rome une instante prière, dans laquelle, suppliant le Pape de pacifier l'Asie troublée par l'hérésie des montanistes, ils demandaient la grâce des hérétiques, offrant pour eux leurs propres souffrances. C'est que les martyrs avaient le droit de racheter par leur sang les fautes de leurs frères, et d'obtenir la diminution ou l'absolution complète des peines canoniques. Sublime solidarité, qui établissait, d'un bout du monde à l'autre, ce que l'Eglise a si bien nommé *la communion des saints* (1037).

(1034) Dans la *Bibliothèque choisie* de M. Guillon, t. IV, p. 328.

(1035) Iren., *Adv. hæres.*, lib. III, c. 11.

(1036) Ap. Euseb., *Hist. Eccl.*, liv. V, c. 4.

(1037) Nous trouvons un récent exemple de cette antique coutume dans le récit de la mort de M. Cornay, missionnaire au Tong-Kin, martyrisé le 20 septembre 1837. Quelques jours avant son supplice, il écrivit à son évêque : « Monseigneur, quoique ma recommandation ne mérite aucune attention, j'ose cependant, par mon titre de confesseur de la foi dont le sang a déjà coulé, imiter les anciens martyrs qui accordaient aux tombés des lettres d'indulgence. Je prie donc votre grandeur d'oublier la faute de mon servant Kien, et de lui accorder la grâce de catéchiste, lorsqu'il aura lu les bons livres d'instruction d'usage. J'espère que, rentré en grâce, il fera oublier le passé par une conduite désormais

Cependant les quarante-huit martyrs dont Grégoire de Tours nous a conservé les noms (1038) ne sont pas les seuls qui souffrirent sous Marc-Aurèle. A Lyon même, deux jeunes hommes, Alexandre et Epipode, l'un Grec et l'autre Gaulois, unis de la plus étroite amitié, qui, d'abord étaient parvenus à se cacher dans la maison d'une pauvre veuve, près du rocher de Pierre-Scise, furent arrêtés, mis à la question et martyrisés. Marcel et Valérien, se défiant de leur courage, s'étaient aussi échappés à l'approche de la persécution, mais ils furent saisis et exécutés, le second à Tournus (1039), le premier à une lieue de Châlons-sur-Saône, au village de Saint-Marcel, où Gontran bâtit un monastère, dans lequel vint si tristement mourir Abailard (1040).

Parmi les disciples de Polycarpe envoyés avec Pothin dans les Gaules, nous avons mis Bénigne et Andoche, prêtres, Thyrse, diacre. Ces trois apôtres, traversant Augustodunum, furent reçus chez un des membres du sénat de la ville, Faustus, qui avait été décemvir. Ils convertirent toute sa famille, baptisèrent son jeune fils Symphorien; puis à sa demande, Bénigne alla à Langres, chez Léonille, sœur de Faustus, dont il convertit aussi la maison, et de là il passa à Dijon. Andoche et Thyrse continuèrent à prêcher à Autun; mais l'antique Bibracte, sœur du peuple romain, était trop attachée à ses superstitions pour embrasser sitôt la foi chrétienne. Cybèle, la bonne déesse, la grande mère ou la Terre, adorée partout comme symbole de la nature, sous différents noms, y était surtout vénérée, et dans les fêtes du printemps (ambarvalia) on portait processionnellement dans les campagnes, pour les féconder, sa statue, couverte de mamelles et des attributs de la fécondation (1041). A l'une de ces fêtes, Symphorien, rencontrant la foule du peuple et des prêtres qui entouraient le char sacré, en dansant et frappant les cymbales, se prit à sourire et à tourner en dérision le culte de la déesse. Conduit devant le juge, il se dit Chrétien, se moqua beaucoup, suivant les actes de son martyre, des croyances et des cérémonies païennes; et, malgré les instances du juge qui voulait épargner sa jeunesse et sa noble famille, il refusa de se rétracter et fut condamné à mort. Tandis qu'on le menait au supplice, hors de la ville, sa mère lui criait, du haut des murs : Symphorien, mon fils, souviens-toi du Dieu vivant; ne crains pas la mort qui mène à la vie, et pour ne pas regretter la terre, lève tes yeux au ciel. Elle parlait encore..., mais sa voix se perdait dans l'éloignement, et son fils cueillait la palme du martyre (1042).

La foi demeura longtemps souffrante et militante à Autun, et le culte de Cybèle y fut en honneur jusqu'au IVe siècle, alors que, devant le mystique symbole de la croix tomba le symbole matériel de la mythologie grecque (1043).

Peu de temps avant Symphorien, Andoche et Thyrse avaient été martyrisés à Autun, et Bénigne mourait à Dijon en même temps que son disciple (180); le temps des grandes moissons n'était point encore venu pour ces contrées.

A son retour de Rome, Irénée remplaça Pothin sur la chaire épiscopale de Lyon (1044). Il ouvre la marche de cette longue suite des docteurs de l'Église de France, sainte armée dont chaque soldat est un génie, et tous l'ont salué comme leur maître et leur père (1045). C'est que déjà le christianisme devait prouver sa divinité, non plus seulement par sa patience devant les bourreaux, mais par l'exposé de ses dogmes devant l'opinion publique. Son ère philosophique naissait dans le sanglant berceau de son âge héroïque, et il y eut des martyrs de *la presse*, si l'on peut ainsi parler, comme il y avait eu des martyrs de l'amphithéâtre. Aussi, désormais, à côté de cette littérature païenne, de rhéteurs, de grammairiens, de poëtes, qui s'exprimaient dans les Gaules par la bouche de Geminius, de Buiin, de Favarin, de Fronton, nous allons voir paraître une autre école grave, profondément philosophique et savante, traitant les plus hautes questions morales et théologiques qui puissent intéresser l'âme humaine. Irénée en est le premier docteur; et, certes, en lisant ses œuvres, je m'étonne d'entendre Gibbon et M. de Sismondi s'affliger « de l'état languissant du christianisme dans les provinces qui ont abandonné le celtique pour le latin, puisque durant les trois premiers siècles elles ne produisirent aucun écrivain ecclésiastique (1046), » car, si Irénée n'est pas né dans les Gaules, il ne leur en appartient pas moins par son génie, et comme preuve de l'activité intellectuelle de leurs naissantes églises, dès la fin du IIe siècle.

Il ne nous reste de ses écrits que cinq livres contre les hérésies, et quelques fragments, conservés par les Pères, d'un grand nombre d'ouvrages perdus entièrement. Si l'on ne jugeait son style que par la traduction latine, barbare et inintelligible, qui nous reste de ses œuvres, on en aurait une pauvre idée; mais les fragments grecs que nous a conservés saint Epiphane, sont écrits

exemplaire... » *Annales de la Propag. de la Foi*, mars 1859.

(1038) *De Glor. martyr.*, lib. I, cap. 49.

(1039) *Ibid.*, cap. 54.

(1040) *Chron. de Fredég.*, c. 1.

(1041) *Voy.* APULÉE, *Métamorph.*, liv. IX. L'*âne*, romancier, fait une peinture révoltante des prêtres de la déesse. — La Cybèle germanique, Herta, était traitée de même. (TACITE, *Germ.*)

(1042) *Voy.* TILLEMONT, t. III, p. 38.

(1043) GREG. TUR., *De glor. Confess.*, c. 77.

(1044) EUSÈBE, *Hist. eccles.*, liv. V, c. 5.—GREG. TUR., *Hist. Fr.*, lib. I, cap. 27.

(1045) *Voy.* dans TILLEMONT, t. III, p. 77, tous les témoignages des Pères en faveur d'Irénée.

(1046) GIBBON'S *Decline and Fall of the roman empire*, XV. — SISMONDI, *Histoire des Français*, t. I, p. 95

d'une manière serrée, concise et souvent pittoresque. Irénée n'avait d'ailleurs aucune prétention à l'élégance, et en adressant à son ami son *Traité contre les gnostiques*, il lui dit : « N'exigez pas d'un homme qui demeure chez les Celtes, et doit le plus souvent s'exprimer en un parler barbare, les charmes de la diction et les grâces du style, mais recevez avec simplicité et amour ce que me dicte mon affection pour vous. » Ces paroles me font voir qu'à Lyon le grec s'était altéré par le mélange du celtique et du latin. On croit que la traduction latine que nous avons fut faite pour les provinces romaines des Gaules, dès le temps de saint Irénée. Cependant, sa rudesse, sa corruption grammaticale me la feraient plus volontiers assigner au ve ou au vi^e^ siècle. Il y en eut aussi une traduction syriaque (1047).

Irénée écrivit contre Florin un *Traité de la monarchie*, c'est-à-dire de l'unité de principe que Florin ne pouvait concilier avec l'idée du mal. Il lui adressa peu de temps après sur l'*Ogdoade* de Valentin un livre qui est l'abrégé de son grand Traité, dont nous parlerons tout à l'heure. Il le termine par cette prière imitée de l'*Apocalypse* (1048), et mise en tête de leurs ouvrages par presque tous les Pères des premiers siècles (1049) : « Vous qui transcrivez ce livre, je vous conjure, au nom de Jésus-Christ, de collationner et de corriger la copie sur l'original, et d'écrire aussi sur son exemplaire cette prière que je vous adresse. » Saint Jérôme cite encore parmi les écrits d'Irénée : un *Traité du schisme*, adressé à Blaste; un livre très-court, mais très-substantiel, de la *Science*; divers *Traités de discipline et de morale*, et un entre autres sur les *Prédications des apôtres*. On sent à chaque page de ces écrits quel précieux souvenir il avait gardé de Smyrne, sa belle patrie, de ses maîtres Papias, Jean d'Ephèse, Ariston, et surtout de Polycarpe. « Il me souvient, écrit-il à Florin, de vous avoir vu dans ma jeunesse près du bienheureux Polycarpe, recherchant son estime et son affection, quoique vous fussiez déjà en crédit à la cour de l'empereur. Les choses qui se passaient alors, je me les rappelle beaucoup mieux que celles arrivées plus récemment; car les connaissances acquises dès les premières années croissent avec l'âge, et s'unissent plus étroitement à l'âme. Il me semble voir encore le lieu où s'asseyait Polycarpe, pour nous instruire; je vois toujours sa démarche, ses manières, sa taille, sa figure; il me semble entendre ses discours au peuple; comment il racontait qu'il avait vécu avec Jean et avec ceux qui ont vu le Seigneur; ce qu'il redisait des discours de Jésus-Christ, de ses vertus, de ses miracles, d'après ceux qui ont touché et entendu le Verbe de vie. Dieu me donna d'écouter attentivement ces choses, et de les écrire non sur des tablettes, mais dans mon cœur, où elles resteront toujours gravées (1050).

Les cinq livres d'Irénée contre les *Hérésies*, étaient spécialement dirigés contre les gnostiques, secte orientale dont les erreurs commençaient à se propager sur les bords du Rhône et dans la Narbonnaise, par les discours et les pratiques d'un certain Marc, disciple de Valentin, qui « s'adressait principalement, dit Fleury, aux femmes riches et nobles pour les abuser. Il disait à celle qu'il voulait tromper : Voici la grâce qui monte en toi; ouvre la bouche et prophétise. Quand la femme disait : Je ne sais point prophétiser, il faisait sur elle d'autres invocations pour l'étonner, et lui disait : Ouvre la bouche, et dis tout ce qui te viendra, tu prophétiseras. La femme séduite, sentant une chaleur et une palpitation de cœur extraordinaire, se hasardait à dire quelques rêveries; puis, se croyant prophétesse, elle rendait grâce à Marc, et ne savait comment le récompenser. Quelques-unes de celles qu'il avait séduites revenaient à l'Eglise et confessaient qu'il avait abusé d'elles, et qu'elles l'avaient aimé passionnément (1051). » Ainsi, les opinions philosophiques et religieuses n'étaient pas enseignées seulement à quelques initiés dans une école, elles préoccupaient vivement tous les esprits; elles étaient déjà dans la Gaule l'aliment de toutes les intelligences, dans le peuple et parmi les femmes.

« Valentin, suivant le génie grec qui personnifiait tout, transformait les noms en personnes; les siècles, qui, dans l'écriture, portent le nom d'*Eones* ou *Aiones*, devenaient des êtres ayant chacun leur nom. Le premier *Eone*, se nommait *Proon*, préexistant, ou *Bythos*, profondeur. Il avait vécu longtemps inconnu avec *Ennoia*, la pensée, ou *Charis*, la grâce, ou *Sigé*, le silence. *Bythos* engendra avec *Sigé*, *Nous* ou l'intelligence, son fils unique, *Nous* devint le père de toutes choses. *Nous* enfanta deux autres *Eones*, *Logos* et *Zoé*, le Verbe et la vie. De *Logos* et de *Zoé* naquirent *Anthropos* et *Ecclesia*, l'homme et l'Eglise. Enfin, après trente *Eones*, *qui* formaient le *Pleronoma* ou la *Plénitude*, se trouvent la vertu du *Pleronoma*, *Horos* ou *Stauros*, le terme ou la croix. Cette théologie s'étendait beaucoup plus loin; mais l'esprit humain a des folies trop nombreuses pour les suivre dans toutes leurs ramifications (1052). » Irénée réfute ces erreurs dans ses deux premiers livres; le troisième et le quatrième sont une sublime manifestation de la doctrine catholique, telle qu'elle est encore enseignée de nos jours, à dix-sept siècles de distance

(1047) Tillemont, t. III, p. 90.

(1048) *Si quis apposuerit ad hanc, apponet Deus super illum plagas scriptas in libro isto, et si quis diminuerit de verbis libri prophetiæ hujus, auferet Deus partem ejus de libro vitæ.* (*Apoc.* xxii, 19.)

(1049) Fabricius, *Bibl. Greq.*, t. V.

(1050) Ap. Eusèbe, *Hist.*, liv. v, c. 20.

(1051) *Hist. Eccl.*, liv. iv, n. 10.

(1052) Chateaub., *Etud. histor.*, t. III, p. 26.

Trinité, Divinité et filiation de Jésus-Christ, virginité perpétuelle de sa mère, libre arbitre, confession auriculaire, péché originel, *présence réelle* de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, prééminence de l'Église de Rome, toutes ces choses si souvent mises en question depuis lors, sont clairement exposées par lui, et il écrivait cent soixante ans après la mort du Sauveur; il avait appris tout ce qu'il dit de Polycarpe, longtemps disciple de Jean, lequel avait été digne par sa pureté des plus intimes conversations de Jésus. Quelle preuve irrésistible de la tradition (1053)! Après avoir lu les paroles si explicites, si simples et si claires d'Irénée sur l'Eucharistie, par exemple, je ne comprends pas comment M. Michelet a dit : « Ce ne fut qu'au IXe siècle, à la veille des dernières épreuves de l'invasion barbare, que Dieu daigna descendre pour confirmer le genre humain dans ses extrêmes misères, et se laissa voir, toucher, goûter. Les anciens Pères avaient *entrevu* cette doctrine, mais le temps n'était pas venu. L'Église irlandaise eut beau réclamer au nom de la logique, le dogme triomphant n'en poursuivit pas moins sa route à travers le moyen âge (1054). » Il faudrait pouvoir citer ici tous les Pères des premiers siècles, qui non-seulement ont *entrevu*, mais franchement professé la réalité du sacrifice (1055). Racine a dit avec beaucoup de raison : « Irénée s'est chargé à lui seul de la cause de l'Église contre toutes les hérésies; » et Bossuet : « Cet illustre évêque de Lyon, l'ornement de l'Église gallicane, qu'il a fondée par son sang et par sa doctrine (1056).» Je remarque dans les arguments d'Irénée contre les gnostiques, qu'il met la tradition avant l'Écriture, et considère celle-ci comme subordonnée, comme inutile même à la première, car la prédication des apôtres a précédé l'Évangile. Marc n'a écrit le sien qu'après la mort de Pierre, Luc n'a fait que répéter les paroles de Paul, Jean n'écrivit que fort tard à Éphèse, Mathieu le fit en hébreu; et les apôtres n'eussent-ils rien laissé d'écrit, les préceptes transmis par eux à ceux auxquels ils confiaient le gouvernement des Églises devraient nous suffire. « Que de nations barbares, s'écrie Irénée, ont reçu la foi sans écritures ni évangiles ! nations que nous appelons sauvages, mais qui sont sages aux yeux de Dieu et chères à son cœur. Celles de Germanie, d'Espagne, de la Celtique, de l'Égypte ou de la Libye, ont des langues diverses, et n'ont pourtant qu'une seule foi. » Par la Germanie, Irénée entend ici la rive gauche du Rhin, partagée alors en deux provinces germaniques, car la loi ne pénétra que plus tard au delà du fleuve.

En poursuivant cette preuve de la tradition universelle, Irénée développe la succession des évêques de Rome, de Pierre à Eleuthère, et ajoute : « Je ne parle que de celle-là, car il serait trop long d'énumérer toutes les autres. D'ailleurs, en rapportant la tradition de l'Église fondée à Rome par Pierre et Paul, je confonds ceux qui, par orgueil ou malice, n'ont pas à son égard les sentiments qu'ils lui doivent; car, à elle, à cause de sa puissante primauté, doivent s'unir et recourir toutes celles de la terre (1057). »

Autant il avait de zèle pour signaler les erreurs, autant il montrait de charité pour recevoir ceux qui revenaient à l'unité catholique après s'être égarés. « Nous vous chérissons plus que vous ne vous aimez vous-mêmes, dit-il aux hérétiques. Si notre affection vous paraît dure et sévère, c'est qu'elle presse vos plaies pour en faire sortir le venin de l'orgueil et de la vanité qui les enflent; elle est comme la pierre du chirurgien qui brûle les chairs mortes pour rendre la vie à celles que la corruption commençait à gagner. Aussi, quoi que vous puissiez en penser, nous ne nous lasserons pas de vous tendre la main pour sortir de l'abîme. »

Une occasion s'offrit bientôt où l'*homme de paix* (εἰρηναῖος) développa, dans toute sa bienveillante ardeur, son génie conciliant et doux. La discussion sur l'époque de la célébration de la Pâque, qui, déjà, avait fait aller Polycarpe à Rome (1058), se renouvela vers l'an 195, sous le pontificat de Victor, entre les orientaux et les Églises d'Occident. Ceux-là, célébraient la fête le quatorzième jour de la lune de mars, celles-ci la remettaient au dimanche suivant; c'était une affaire de pure discipline. Mais désireux de maintenir l'unité, l'évêque de Rome convoqua plusieurs conciles, et les prêtres des différentes Églises (1059) des Gaules se réunirent pour délibérer sur cette question. Irénée écrivit en leur nom à Victor, et il se trouva que la Palestine, la Grèce, l'Italie, la Gaule, furent du même avis; l'Asie seule voulut garder son premier usage. Le Pape menaça d'excommunier les dissidents; mais Irénée s'interposa, rappela à Victor que son prédécesseur Anicet ne s'était pas séparé de Polycarpe, quoique celui-ci, suivant l'usage de saint Jean, célébrât la Pâque le jour même où elle tombait; et par ses instances et ses prières, parvint à calmer la querelle, justifiant ainsi

(1053) Dans l'impossibilité de citer ici tous ces passages, je renvoie à l'analyse de ce traité dans l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques* de D. Ceillier, t. II. — L'édition que j'ai entre les mains est celle de Grabbe, *protestant*, 1 vol. in-fol., 1702, Londres.

(1054) *Hist. de France*, t. I, p. 388.

(1055) *Voy* M. Gerbet, *Dogme régénérateur.*

Hist. eccléS., t. I, p. 155.

(1056) Liv. II, c. 4.

(1057) Liv. III, c. 2

(1058) Fleury, liv. III, n. 45

(1059) Eusèbe emploie le mot παροικίαι. Nous n'avons aucuns détails sur ce premier concile des Gaules.

dit Eusebe, son beau nom de Pacifique (1060).

Les travaux de l'évêque de Lyon avaient rendu la ville presque entièrement chrétienne, *In modici temporis spatio*, dit Grégoire de Tours, *prædicatione sua maxime in integro civitatem reddidit christianam* (1061). Mais les compétiteurs d'un jour à ce lambeau de pourpre impériale que s'entredéchiraient les soldats, vinrent troubler le paisible royaume du Christ. Sévère, élu par les légions d'Illyrie, Albin, par les légions britanniques, se rencontrèrent à Lyon. Le sort décida en faveur de Sévère, mais il conserva toujours de l'animosité contre la ville qui avait soutenu son adversaire (1062). Plus tard, lorsque, revenant d'Orient, il traversa les Gaules pour aller mourir en Bretagne (208), il ordonna une persécution générale qui sévit surtout à Lyon, soit par un reste de colère, soit que l'empereur, qui venait de châtier une révolte des Juifs, ait confondu ce peuple très-nombreux à Lyon depuis l'exil du tétrarque Hérode (1063) avec les Chrétiens, et les ait compris dans le même anathème. Sévère, s'il faut en croire les *Martyrologes*, fort étonné de trouver la ville entièrement chrétienne, en fit fermer les issues, ordonna à ses soldats de faire main-basse sur tout ce qui se déclarerait chrétien; les pasteurs seuls furent réservés pour l'amphithéâtre. Une ancienne inscription, dans l'église de Saint-Irénée, porte à dix-neuf mille le nombre des martyrs (1064). « Une si grande multitude fut égorgée, dit Grégoire de Tours, que des fleuves de sang coulaient par les rues et les places. Il serait impossible, et d'ailleurs inutile, de recueillir les noms des martyrs, car le Seigneur les a inscrits dans le *Livre de vie* (1065). »

Ce fut à cette occasion, selon quelques historiens (1066), que le fleuve jusque-là nommé Arrar, eut nom Sangona, d'où vint Saona, parce que ses eaux furent empourprées du sang chrétien. Nous n'avons pas les Actes du martyre de saint Irénée, qui mourut à la tête de son peuple. Après la tempête, un prêtre, nommé Zacharie, recueillit les dépouilles des martyrs comme de précieux débris de la tourmente, et les ensevelit dans la crypte de l'église Saint-Jean, dont une partie subsiste encore sous l'église actuelle de Saint-Irénée. On voit un puits dans lequel il jeta tout ce qu'il ne put ensevelir avec plus d'honneur; et, près de là, dans une armoire grillée, sont des monceaux d'ossements que le guide prétend avoir appartenus aux martyrs. On montre dans les ruines de l'amphithéâtre, la hauteur où monta le sang des fidèles. A l'hospice de l'Antiquaille, on conserve aussi la colonne de sainte Blandine et le lieu où mourut saint Pothin. Précieux témoignages de notre initiation dans la grande famille chrétienne!

Sous Sévère, périrent encore Andéol, à Viviers (1067); Fortunat et Achillée, à Valence; Ferréol et Ferration, à Besançon : ces derniers étaient disciples d'Irénée. Deux autres de ses disciples, Caïus et Hippolyte, tous deux nés dans les Gaules, l'un d'origine romaine, l'autre d'une famille grecque, continuèrent, par leurs nombreux écrits, la chaîne des docteurs dont leur maître avait été le premier anneau. Il ne nous reste de Caïus que des fragments transcrits par Eusèbe, saint Jérôme, Théodoret et Photius. Hippolyte fut, comme son ami, évêque des nations, c'est-à-dire que, sans avoir de siége fixe, il parcourut les pays infidèles pour les évangéliser. Il eut, en Orient, Origène parmi ses auditeurs. Il écrivit beaucoup, et se trouve cité à chaque page des Pères grecs ou latins. La *Bibliothèque des Pères* renferme quelques-uns de ses ouvrages, entre autres un *Traité sur l'Antechrist*, une *Histoire mystique de Suzanne*, en qui il voit l'Église toujours exposée aux séductions; des homélies, un livre contre les Juifs. Les historiens ecclésiastiques comptent trente-deux ouvrages complets et authentiques de saint Hippolyte, sans tenir compte d'une infinité d'autres qu'on lui a faussement attribués (1066). Dans ces écrits, il est tout à la fois théologien, poëte, historien, philosophe, et saint Jérôme le met au nombre des premiers orateurs chrétiens.

Zacharie, successeur d'Irénée, recueillit à grand'peine les membres dispersés et meurtris de la chrétienté de Lyon. Hélius, après lui, la vit refleurir par ses soins. Grégoire de Tours rapporte qu'après la mort de cet évêque un païen allant soulever la pierre du sépulcre pour dépouiller le corps du pontife, celui-ci au moment où le sacrilége le mit debout, le saisit dans ses bras, et ne le quitta pas jusqu'à ce que le jour ayant paru on se saisît du coupable. C'est là une des histoires du bon évêque de Tours, qui semblent écrites comme des contes d'enfants, comme une sorte de morale en action à l'usage du peuple. Quoi de plus propre à inspirer aux barbares le respect des tombes que la crainte d'être saisi par un squelette? Il n'est pas un seul des récits qui remplissent les opuscules de Grégoire qui n'ait un but moral, une haute

(1060) Eusèbe, liv. v, c. 24.
(1061) *Hist. de France*, I, 22.
(1062) Dion, liv. LXXIV. — Hérod., liv. VII.
(1063) Banni par Caligula, ainsi que sa femme Hérodiade. Josèphe, *Hist. des Juifs*, XVII, 9.
(1064) Michelet, *Hist. de France*, t. I.
(1065) *Hist. Franc.*, I, 27.
(1066) Bouche, *Chron. de Provence*. — Saint-Marthe, *Hist. de Lyon*. — La véritable étymologie, selon M. A. Thierry, est *sogh-un*, eau tranquille, « lentus arar. Flumen est Arar incredibili lenitate, » dit César, « ita ut oculis in utram partem fluat judicari non possit. » — « Araricque dubitans quo suos cursus agat tacitus, quietus, ablui ripas undis. » (Sénèque, *Apocolokyntosis.*)
(1067) *Hist. du Langued.*, par J. Vaissette, I, l. III.
(1068) *Voy.* Rivet, *Hist. littér. de France*, t. I, p. 556 et suiv. — Fabricius, professeur à Hambourg, a donné en 1716 une édition des œuvres de saint Hippolyte, en 2 vol. in fol.

portée d'enseignement, et n'ait agi sur la civilisation européenne. Il est d'ailleurs plein de respect pour la mémoire d'Hélius: un jour que nous parcourions les saints lieux de Lyon, dit-il, le guide qui nous précédait, en entrant dans la crypte du bienheureux évêque,nous invita à la prière, disant : Ici repose un grand pontife (1069).

Du règne du fils de Sévère à celui de Dèce, l'Église respira paisiblement, si ce n'est que la paix fut troublée quelque temps par Maximin (211-249). Alexandre Sévère, belle figure historique, sur lequel l'œil se repose avec amour entre Héliogabale et ce soldat goth, le premier barbare couronné, aimait les Chrétiens, dont il avait peut-être du sang dans les veines par Mamée, sa mère. Il adorait, dit-on, Jésus-Christ dans un sanctuaire domestique, entre les images d'Apollonius, d'Abraham et d'Orphée ; il empruntaquelques lois à l'Eglise, et aimait à répéter la maxime évangélique : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. » Une seule parole de l'Evangile créait un prince juste au milieu de tant de tyrans iniques (1070). Mais les jurisconsultes de cette époque, dernier reflet du flambeau de la jurisprudence romaine, Sabin, Ulpien, Paul, Modestin, étaient ennemis de la doctrine de la croix, comme d'une nouveauté destructive de l'ancien droit. Enfermés dans le cercle rigoureux des textes et des vieux aphorismes, ils comprenaient difficilement en dehors de la brutale sécheresse des lois primitives de Rome dont ils déploraient la décadence, qu'une société nouvelle s'était formée avec d'autres besoins, d'autres destinées plus vastes et fécondes que l'étroite cité romaine. Ainsi furent toujours les légistes ; esclaves d'un texte, et ne comprenant pas que la lettre tue mais que l'esprit vivifie, ils ne peuvent concilier la loi et la grâce, ces deux vieilles ennemies, comme dit Luther. Ulpien avait formé le VIIe livre d'un *Traité sur les devoirs du consul*, des édits contre les Chrétiens (1071). Heureusement, ils restèrent enfouis dans les compilations du juriste ; et l'Eglise, semblable, dit un historien ecclésiastique, à un arbre auquel on a retranché quelques branches, n'en produisit qu'une plus grande quantité de fruits. Les communautés des fidèles, décimées par le glaive, réparèrent leurs pertes. Les apôtres se répandirent dans toutes les villes, dans les campagnes, et presque toutes les provinces des Gaules purent saluer la croix. En même temps, les frontières s'ébranlaient, et les barbares apprenaient à camper sur le territoire romain. Les deux invasions marchaient ensemble. Du Nord accoururent les rois chevelus avec leurs hordes redoutables; du Midi les humbles envoyés des souverains qui régnaient à Rome par le roseau. C'est de 240 à 250 que l'on place l'arrivée de Paul à Narbonne, de Saturnin à Toulouse, de saint Strémont chez les Arvernes, de Martial à Limoges, de Denis à Lutèce, de Gatien à Tours. A ces six missionnaires, Grégoire de Tours joint Trophime d'Arles ; mais nous avons donné les raisons qui nous font penser que celui-ci est bien antérieur aux premiers. Comment croire d'ailleurs que, si la foi n'était pas établie à Marseille et à Arles, Pothin, Irénée et leurs compagnons ne s'y fussent pas arrêtés plutôt que de remonter jusqu'à Lyon, laissant derrière eux tant de provinces infidèles ? Il faut remarquer que les premiers apôtres des Gaules furent des étrangers, des Romains, des Grecs, jusqu'au IIIe siècle où les Chrétiens devinrent assez nombreux pour que le sacerdoce pût se perpétuer par les indigènes ; mais lorsqu'ils arrivaient dans quelques villes pour y catéchiser, ils y trouvaient sans doute quelques germes de foi, car le christianisme dut se propager beaucoup plus encore par les relations de famille et d'amitié, que par les prédications publiques (1072).

Paul, un des missionnaires de la Narbonnaise, s'était arrêté à Béziers, lorsque les fidèles de Narbonne vinrent le supplier de se rendre parmi eux; ce qu'il fit, laissant à Béziers son disciple Aphrodite. On ne sait aucun détail de sa mission ; celle de Saturnin, à Toulouse, n'est connue que par les circonstances de son martyre, écrites par un auteur presque contemporain. Les légendaires ne nous ont malheureusement donné que les actions éclatantes, les faits merveilleux de leurs héros, avec de longs et beaux discours, dans lesquels l'auteur cherchait plutôt à faire valoir sa rhétorique, qu'à conserver la couleur locale. Aussi, des détails sur la vie intime des apôtres, leurs relations avec les croyants, leur manière d'agir sur les cœurs, il n'en faut point espérer beaucoup ; et nous n'osons mettre notre imagination à la place de l'histoire. Saturnin avait hors de la ville un oratoire dans lequel les Chrétiens célébraient leurs mystères ; et, pour y aller chaque jour, il devait passer devant le Capitole, consacré aux dieux tutélaires de l'empire, de la province et de la cité, et spécialement à Minerve, dont Toulouse avait pris le nom, Palladia Tolosa. Le prodige, qui plus tard signala la tombe de Babylas à Antioche, apparut dans les Gaules : les dieux, irrités de la présence de l'évêque, cessèrent de rendre les oracles ; les statues demeurèrent muettes; en vain de plus riches offrandes cherchèrent à apaiser leur courroux, leurs langues restèrent glacées (1073). Les prêtres

(1069) *De Glor. confess* , cap. 62.]

(1070) *Etudes histor.*, t. I, p. 119.

(1071) LACTANCE, liv. V, c. 2, *Institut. div.*—*Voy.* dans EUSÈBE, liv. IX, c. 1, une lettre de Sabin sur l'opiniâtreté des Chrétiens.

(1072) TILLEMONT, t. IV, p. 469

(1073) Il faut se souvenir que les Chrétiens considéraient les idoles, non comme de vains simulacres sans autre âme que la voix des prêtres et leurs prestiges, mais comme des démons incarnés. *Voy.* LACTANCE, *Institut. div.*, II, 14. — Saint JUSTIN, *Apol. major.*

interdits et les peuples dans l'inquiétude, tentèrent un dernier effort près des divinités jalouses; un taureau superbe fut amené devant l'autel ; on se disposait à l'immoler, et tout était prêt pour le sacrifice, lorsque l'évêque vint à passer devant le Capitole. Des voix s'élevèrent dans la foule: Voilà l'ennemi des dieux, celui dont les maléfices ont rendu leur bouche muette ; et le peuple de s'écrier: Voilà l'ennemi des dieux; qu'il soit immolé. On se saisit de Saturnin, on l'entraîne à l'autel; mais la hache est un genre de mort trop doux, on l'attache à la queue du taureau, qui, furieux, s'élance, entraînant après lui le prêtre du Christ, dont la tête battait sur les degrés du temple. Les liens venant à se rompre, le corps en lambeaux demeura sur la terre (257). Les Chrétiens s'étaient enfuis et cachés, n'osant s'exposer à la fureur populaire; et deux femmes seules, vénérées longtemps à Toulouse sous le nom des saintes Puelles, osèrent paraître, et ensevelirent le corps du martyr. A cette même place, S. Hilaire fit bâtir une voûte qui couvrit le tombeau primitif; et, au VIe siècle, on y éleva la basilique de la Daurade (1074). La communauté chrétienne de Toulouse, privée de son chef, fut longtemps sans doute languissante et peu nombreuse ; les autres Eglises de Septimanie ne citent point d'évêques bien certains avant le Ve ou VIe siècle. (1075).

Rien de spécial sur Strémont, vulgairement nommé Austremoine, apôtre de la cité des Arvernes, dont Grégoire de Tours eût dû nous parler plus amplement, puisque c'est le premier évêque de sa ville natale. La *civitas Arvernorum* était l'antique Gergovie, l'une des places les plus fortes des Gaules, située à une lieue de l'emplacement actuel de Clermont, sur une colline qui porte encore le nom de *Mont-Gergoie*, ou *Gergoviat*. Assise sur les hautes régions (*ar*, *al*, haut; *verann*, contrée), elle semblait dominer tout le pays, et tenait sous sa puissance, dans une vaste confédération, les tribus groupées à l'entour des Cévennes. Le caractère des Arvernes avait conservé, sous la domination romaine, quelque chose de cette grandeur d'âme, de cette dignité morale et de cette générosité qui fait le fond de l'esprit montagnard. Aussi le christianisme fit chez eux de rapides progrès, et s'emparant de cette forte nature, il la pénétra de son plus intime esprit.

A Stremont succéda sur la chaire de Gergovie, *in cathedra*, suivant l'expression liturgique, Urbicus, membre du sénat de la ville, converti par l'apôtre. Il était marié; « mais, suivant la coutume ecclésiastique, dit Grégoire de Tours, éloignée du prêtre, sa femme vivait en religion (1076). Chacun d'eux se livrait de son côté à la prière, aux aumônes, et à toutes les œuvres pieuses. Cependant la malice de l'ennemi, toujours jaloux de la sainteté, se remua dans la femme, qui, enflammée de désirs, devint pour son époux une nouvelle Eve. Dévorée par la passion, aveuglée par les ténèbres du mal, elle gagna dans les ténèbres de la nuit la demeure sacerdotale attenant à l'église, et tout étant fermé, elle se mit à frapper aux portes en criant : « Prêtre, jusqu'à quand « dormiras-tu, et fermeras-tu les portes à ta « compagne? N'ouvriras-tu pas tes oreilles à « ces paroles de l'apôtre : Revenez l'un vers « l'autre, afin que Satan ne vous tente pas? « Voici que je reviens à toi, et je reviens non « à un homme étranger (*ad extraneum vas*), « mais à celui qui m'appartient. »

« A ces mots longtemps répétés, la vertu du prêtre s'attiédit; il ordonne à cette femme d'entrer et l'admet dans sa couche. Revenant bientôt à lui-même, et gémissant de sa faute, il alla faire pénitence dans une solitude de son diocèse, et ne revint à sa ville épiscopale qu'après avoir lavé son crime dans les larmes (1077). » Cette anecdote entre mille autres, et ces mots surtout : *juxta consuetudinem ecclesiasticam*, prouvent que, dès le IIIe siècle, le célibat était plus que conseillé aux prêtres. Non-seulement, dans aucun siècle, il n'a été permis de se marier à un homme ordonné prêtre, mais quand on élevait au sacerdoce un homme déjà marié, s'était à la condition qu'il serait séparé de sa femme, et qu'ils vivraient tous deux, selon la belle expression des conciles, comme un frère à côté de sa sœur.

Les annalistes ne nous ont rien donné de certain sur Martial, envoyé vers les Lémovikes; et les biographies merveilleuses qui en ont été faites ne prouvent rien que l'immense réputation de cet évêque. Grégoire de Tours dit qu'après avoir aboli le culte des idoles et répandu la foi dans la ville de Limoges il mourut paisiblement (1078). Ainsi, à mesure que nous avançons vers le Nord, la prédication de l'Evangile est plus facile; ses dogmes ont une influence plus pratique, et les prêtres sont moins persécutés que dans le Midi.

Les Belges de la Sequana n'avaient point encore reçu la foi. Vers l'an 250, Denis arriva parmi eux, chez les *Parisii*, peuplade habitant les bords de la Seine. Lutèce, leur bourgade principale, occupait une grande île alongée en forme de vaisseau au milieu du fleuve ; deux ponts de bois, défendus par deux châteaux, joignaient le village aux rives opposées de la Sequana. Du côté du

(1074) Greg. Tur., *Hist.*, I. 28.—*De Glor. mart.*, . 48 — Reinart, p. 245. — Fortenat, poem. VIII, lib. II. — Sidon. Apoll., lib. IX, epist. 16. — *Voy.* Frédéric Soulié, *Roman historique du Languedoc*

(1075) D. Vaissette, *Hist. du Lang.*, passim.

(1076) Je crois que ces mots *religiose*, et plus loin, *in religione permansit*, indiquent la vie de communauté. Sans qu'il y eût alors de monastères dans les Gaules, les vierges et les veuves se réunissaient, pour prier et se soutenir mutuellement dans la vertu au milieu du monde.

(1077) *Hist. Franc.*, I, 39

(1078) Id., *Glor. confess.*, 27.

midi, on voyait un temple d'Hésus; plus près du fleuve, un autre temple dédié à Isis; et vers le nord, sur une colline, on en découvrait un autre bâti en l'honneur de Mercure (1079). L'apôtre passa de longues années parmi eux, parcourant aussi les contrées voisines, et envoyant ses disciples pour répandre l'Évangile.

« En ce temps-là, des hommes d'une naissance distinguée, et puissants dans la parole de Dieu, saint Denis, évêque; saint Luce, surnommé Lucien; saint Quentin, sénateur, et d'autres saints personnages, comme Fuscien, Victorie, Crépin, Crépinien, Rulin, Valère, Régule et Eugène, voyant que la persécution était à son comble, et remarquant, par une inspiration de la grâce divine, qu'il y avait dans la Gaule une abondante moisson à recueillir, et peu ou point de moissonneurs; résolurent de fuir la présence des tyrans, et d'aller dans les Gaules, pour la plus grande gloire de Dieu, enseigner à tous l'Évangile, suivant le commandement de Jésus-Christ, persuadés que les persécuteurs du nom chrétien ne manqueraient pas longtemps, et que la palme du martyre serait leur partage. Lorsqu'ils furent tous réunis au nombre de douze personnages, ils sortirent de Rome, et vinrent en grande hâte à Paris, où, pratiquant le jeûne et la prière, ils prièrent le Père des lumières de les diriger suivant sa volonté, et de leur donner la sagesse, afin de pouvoir annoncer dignement la parole de Dieu. Ce fut alors que saint Denis reçut, par une révélation céleste, l'ordre de rester à Paris, et d'enrichir cette ville et les environs de la parole du Seigneur. Lui-même ensuite consacra prêtres ses compagnons Lucius et Piat... Le saint athlète de Jésus-Christ, Quentin, choisit Amiens, et envoya les autres prêcher, savoir : Régule à Senlis, Lucien à Beauvais, Crépin et Crépinien à Soissons, Rulin et Valère à Reims, Fuscien et Victoric à Moriane, Piat à Tournai, et Eugène où l'appellerait le Saint-Esprit. Illustres étoiles, éclairées par le soleil de la justice, vous brillez sur les peuples de la Gaule! Nobles astres! dans votre cours réglé, vous dilatez l'entrée de la foi dans le cœur des gentils! Puissants anneaux du Seigneur, qui percez la mâchoire de la baleine pour retirer les nations de sa gueule dévorante, vous rassemblez sous la houlette du Seigneur le troupeau des fidèles! Ce nombre duodénaire des apôtres est renouvelé dans ces hommes sacrés qui donnèrent à l'Église un accroissement immense, et à la France une noblesse avant qu'elle eût un nom (1080). » Mais l'Église n'a pas su les détails de leurs travaux; elle n'a pu enregistrer que leur mort. Sous Aurélien ou sous Maximien, en 275 ou en 286, Denis, Rustique et Eleuthère, ses compagnons, furent arrêtés par ordre du gouverneur romain, et martyrisés. « A la montagne de Mercure, dit Raoul de Presle, fut mené monseigneur saint Denis pour sacrifier à Mercure à son temple qui était là, et dont on appert encore la vieille muraille, et pour ce qu'il ne le voulut faire, fut ramené, lui et ses compagnons jusqu'au lieu où est sa chapelle, et là furent décollés; et pour celle, ce mont, qui auparavant avait nom le mont de Mercure, perdit son nom, et fut nommé le mont des Martyrs, et encore est. » Les légendaires ont voulu faire de ce premier évêque de Lutèce, Denis, membre de l'Aréopage d'Athènes, converti par saint Paul (1081); c'était un curieux tour de force longtemps en vogue, grâce au patriotisme plus fervent qu'éclairé des abbés de Saint-Denis. Suivant le Martyrologe des Gaules (au 9 octobre), le martyr décapité ramassa sa tête, et la porta dans ses mains jusqu'au lieu où fut bâtie la basilique de son nom : cette circonstance, qui se trouve dans plusieurs actes de saints, a pu être inspirée aux légendaires par un passage de saint Chrysostome, où l'orateur montre les martyrs montant au ciel, et offrant à Dieu leurs têtes tranchées par le glaive des persécuteurs (1082).

En même temps que Denis à Lutèce, Gatien prêchait à Tours, métropole de la troisième lyonnaise. L'apôtre éprouva une longue et puissante résistance de cette ville livrée aux superstitions et aux plaisirs sous ce ciel voluptueux de la Loire; il était obligé de se cacher, pour fuir la vengeance des riches et des heureux auxquels il reprochait leurs vices. Entouré de quelques Chrétiens, il célébrait secrètement, dans une crypte que l'on montre encore près de Marmoutier, les mystères du christianisme. Il fallait à ce pays de Tours, enivrant et sensuel, la voix de son grand évêque, saint Martin, pour embrasser la doctrine austère de la croix. Après Gatien, la foi languit, concentrée dans la petite colonie fidèle qui en conservait le dépôt, jusque vers l'an 337, où un citoyen de Tours, plus zélé que les autres Chrétiens, parvint à y réveiller le christianisme assoupi, fit une église de la maison qu'offrit un sénateur, et en fut évêque jusqu'à saint Martin, en 371 (1083). « Si quelqu'un s'étonne, dit Grégoire de Tours, qu'il n'y ait eu en notre ville qu'un seul évêque, c'est-à-dire Critorius, entre Gatien et saint Martin, qu'il se souvienne que la cité fut longtemps privée de la bénédiction sacerdotale, parce que les Chrétiens, obligés de taire leur foi, ne pouvaient célébrer les mystères et se réunir que dans des lieux obscurs, ignorés. »

(1079) Voyez la description que Julien Lait de Paris, un siècle plus tard, dans son *Misopogon*, pag. 340 de ses *Œuvres*; Leipzig, 1696.

(1080) *Annales du Hainaut*, par J. DE GUISE, trad. par M. de Fortia, t. V, p. 137.

(1081) *Voy.* sur ce sujet une dissertation du savant M. Fortia d'Urbain, dans les *Annales du Hainaut*, t. XVI, p. 516 et suiv. — *Voy.* aussi les notes à la fin de ce *Dictionnaire*.

(1082) *Voy.* sur saint Denis, t. IV, p. 442.

(1083) GREG. Tur., *Hist.*, lib. x, cap. 31.

Quelqu'un des disciples des sept évêques, chefs de la grande mission du IIIe siècle dont nous venons de parler, alla annoncer à la cité des Bituriges le Christ, Sauveur de tous, *Salutare omnium, Christum populis nuntiavit*. Je crois que ce missionnaire est celui que Grégoire de Tours appelle ailleurs Ursin, et qu'il indique comme le premier apôtre de Bourges. « Ayant réuni quelques croyants, dit Grégoire, il les ordonna clercs, leur enseigna la liturgie, *ritum psallendi*, la manière d'élever des églises et de célébrer les cérémonies solennelles à la gloire de Dieu. Mais ces pauvres disciples n'ayant point encore les moyens de construire, demandèrent à un sénateur de la ville sa maison pour en faire une église. Or les sénateurs et les familes illustres étaient dévoués au culte superstitieux des idoles, et ceux qui avaient cru étaient des pauvres, selon cette parole du Seigneur aux Juifs : Les courtisanes et les publicains vous précéderont dans le royaume de Dieu. Celui-là refusa donc sa demeure, et les Chrétiens allèrent trouver Léocade, un des premiers sénateurs des Gaules, issu de ce Vettius Epagathus que nous avons compté plus haut parmi les martyrs de Lyon. Ils lui exposèrent en même temps leur doctrine et leur demande. Léocade répondit : Si la maison que je possède à Bourges est digne de cet usage, je vous l'accorderai volontiers. A ces mots, les fidèles tombent à ses genoux, et, lui offrant trois cents sous d'or dans un bassin d'argent, ils l'assurent que sa maison leur convient parfaitement ; mais lui ne voulut prendre pour récompense de son bienfait que trois sous d'or, et leur remit le reste. Il quitta les erreurs du paganisme, embrassa la foi chrétienne et changea sa maison en une église. C'est encore la première basilique de Bourges, construite avec un art admirable et illustrée par les reliques du premier martyr Etienne (1084). » Ainsi les palais s'ouvraient pour les disciples du Dieu de l'étable ; le banquet ecclésiastique remplaçait les festins et les folles orgies ; les courtisanes et les histrions faisaient place à des prêtres austères, et les chants voluptueux aux cantiques sacrés.

Il faut remarquer dans le récit de Grégoire de Tours, que l'Apôtre enseigne comme faisant partie de l'initiation chrétienne la liturgie, les cérémonies de l'Eglise, et cet art de l'architecture avec ses symboles, ses formes traditionnelles et emblématiques que l'on retrouve depuis la crypte des premiers jours de proscription, jusqu'à la basilique romaine, jusqu'aux nefs merveilleuses du style gothique ; art toujours secret et mystique, qui passa au XIIe siècle des prêtres aux laïques, et vers le XVe aux corporations maçoniques, sortes d'académies des beaux-arts, qui échangèrent bientôt pour l'élément profane la primitive pureté des traditions chrétiennes.

Nous avons pu observer dans le cours de ces récits, que les prédicateurs de l'Evangile s'attaquaient d'abord aux villes principales, aux métropoles des provinces ; leurs disciples se répandirent dans les villes d'un ordre inférieur. Les campagnes furent les dernières éclairées de la foi ; d'où vient que les anciennes superstitions furent désignées sous le nom d'erreurs des paysans, *pagani errores* (paganisme). Il serait trop long et trop fastidieux d'énumérer ici tous ces missionnaires, dont on ne connaît d'ailleurs que les noms et les martyres ; et l'histoire de l'établissement du christianisme doit être plutôt celle de la transformation des mœurs et des croyances, que des hommes qui en ont été les instruments. Citons seulement Peregrin d'Auxerre, Eutrope de Saintes, Aventin de Chartres, Julien du Mans, Front de Périgueux, saint Flour de Lodève.... Les bords de la Moselle et du Rhin, qui se vantent d'une plus ancienne origine, doivent reconnaître pour fondateurs de leurs églises Euchère, Valère et Materne à Trèves, Clément à Metz, Mansuet à Toul, à la fin du IIIe siècle. L'Evangile y avait été porté cependant dès le temps d'Irénée, comme nous l'avons vu ; mais ce qu'on raconte de l'antiquité des saints que nous venons de citer, est trop absurdement fabuleux pour être admis, et on ne trouve pas d'évêques connus avant eux (1085). La Bretagne cite saint Clair comme premier évêque de Nantes en 230 ; mais la foi marcha lentement dans ces bruyères de l'Armorike (1086).

Ainsi, sur quelque partie des Gaules que nous portions nos regards, nous voyons la croix plantée, là triomphante sur des palais et des basiliques, ici pauvre encore et militante dans les forêts, au milieu des clans de la race vaincue. Il n'y a province si reculée, canton si sauvage, marais si stérile, qui n'ait entendu le nom de Jésus-Christ et ouï raconter les merveilles de sa doctrine de consolation et de liberté. La foi marche toujours sous son baptême sanglant dans le sillon tracé par le glaive, et, « comme un arbre dans le clos des morts, le christianisme pousse vigoureusement ses racines dans le champ des martyrs (1087). »

Cependant l'autre invasion du Nord avance aussi à grands pas ; un ébranlement général succède à des incursions momentanées ; et les empereurs, également impuissants à arrêter les barbares et les Chrétiens que guide également le souffle de Dieu, courent aux frontières, martyrisent, ou, comme Gallien, s'endorment au bruit de la chute

(1084) Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. I, cap. 29. — On voit des restes de cette primitive église sous la basilique actuelle de Bourges.

(1085) Jacques de Guise, traduit par M. Fortia, rapporte ces légendes ; mais comment les croire lorsqu'au mépris des historiens, tels que Sulpice, Grégoire de Tours, elles disent que, dès l'an 92, les Chrétiens dans la Germanie et dans la Gaule surpassaient en nombre les gentils !

(1086) Sur tout cela, *voy.* Tillemont, t. IV, article sur *saint Denis de Paris*.

(1087) Chateaubriand, *Etudes historiques*.

de l'empire dans quelques derniers jours d'orgie.

Une horde d'Allemands, confédération de diverses peuplades germaniques, traversa les Gaules, guidée par le farouche Chrocus, ravagea l'Aquitaine, incendiant et massacrant sur sa route, et vint s'abattre en Provence. Dans la Lyonnaise, les barbares sont arrêtés devant Langres; Didier, évêque de cette ville, marche au-devant d'eux et veut opposer la croix au glaive; on ne lui répond qu'en faisant sauter sa tête. Chez les Arvernes, le temple magnifique de *Vasso* (1088), génie de la mort et de la destruction, pour lequel le Grec Xénodore avait fait une statue de quarante millions de sesterces, chef-d'œuvre de beauté, fut rasé par les Allemands et les prêtres massacrés. Devant la cité des Gabales, ils se saisissent de l'évêque Privat, qui priait sur une montagne voisine; ils veulent lui faire trahir son peuple en l'engageant à ouvrir les portes; mais le pasteur ne veut pas livrer son troupeau, et il est martyrisé. Enfin Chrocus, pris à Arles par Marius, fut conduit enchaîné dans tous les lieux que naguère il traversait en vainqueur.

Pendant ce temps, des tyrans éphémères, soldats qu'une émeute prétorienne jetait sur le trône, enveloppés de pourpre comme d'un linceuil, s'entre-déchiraient et s'égorgeaient mutuellement. Posthume, Tétric, Victoria, la Zénobie des Gaules, qui se faisait appeler Augusta, mère des armées, se levaient et tombaient devant Aurélien; les *Bagaudes* cherchaient à secouer le joug de la tyrannie militaire, et plus heureux que Civilis ou Sacrovir, ils pouvaient écrire sur leur bannière, non plus seulement le mot de liberté, mais l'image de la croix. Il paraît certain que cette réclamation des droits de l'homme, cette protestation par les armes, contre le plus infamant despotisme, furent inspirées par la doctrine évangélique de la justice et de l'égalité; car, si tous les Bagaudes n'étaient pas chrétiens, Ælius et Amandus, leurs chefs, l'étaient, (1089); aussi la légion thébéenne, appelée d'Orient pour étouffer la révolte, refusa d'obéir, et aima mieux se laisser égorger que de marcher contre des frères. « Seigneur, écrivaient, du pied des Alpes, à l'empereur, les chefs de cette légion chrétienne, nous sommes, il est vrai, vos soldats, mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. Vous nous avez honorés de la milice, il nous a donné l'innocence; nous recevons de vous la solde, nous tenons de lui la vie, et nous ne pouvons vous obéir, quand il nous défend de le faire. Donnez des ordres justes, et nous sommes prêts; montrez-nous l'ennemi, et il est vaincu; mais n'espérez pas nous faire tremper nos mains dans le sang de nos frères. » Maximien reconnut, à sa manière, la justice de cette noble et énergique adresse; il en fit massacrer les auteurs, et l'on vit plus de six mille vétérans, Maurice, Exupère et Candide à leur tête, tendre, comme des agneaux paisibles, leurs gorges aux bourreaux. Quelques historiens ont cru que la légion thébéenne avait été martyrisée, parce qu'elle n'avait pas voulu sacrifier aux dieux; mais Eucher, évêque de Lyon, racontant son supplice, dit formellement qu'elle *avait été commandée avec d'autres troupes contre les Chrétiens*; or, ces Chrétiens n'étaient pas sans doute ceux qu'on immolait chaque jour dans les amphithéâtres; contre ceux-là il était inutile de faire venir une armée d'Orient; c'étaient les troupes de Bagaudes insurgées, sur tout le long de la frontière, et sur les bords de la Moselle (1090). Les Bagaudes reparurent au ve siècle; alors le prêtre Salvien, dans un chaleureux plaidoyer, fit tomber la responsabilité de leurs révoltes sur la société même qui les accusait, et qui la première était coupable de leurs intolérables souffrances (1091). La faction de la misère est éternelle.

Le séjour du farouche Maximien au delà des Alpes fut un temps de deuil ou plutôt de triomphe pour l'Église des Gaules. Nantes fut illustrée par le sang des deux frères Donatien et Rogatien, les premiers martyrs de l'Armorique (1092). Vienne et Marseille virent couler celui des deux tribuns militaires, Ferréol et Victor; Arles renoua la chaîne des temps apostoliques par Genès, scribe du tribunal, qui, indigné d'enregistrer les iniques condamnations des Chrétiens, jeta ses tablettes, prit la fuite, et fut décapité à la pointe de Trinquetailles (1093). Victor avait été arrêté, tandis que, selon sa coutume de chaque jour, il parcourait les prisons, ou, comme disent ses actes, le camp des Chrétiens, pour les exhorter et les soutenir. Dans le cachot il convertit ses gardes, et levant ses mains chargées de fer, les baptisa; ils moururent tous ensemble, et l'on entendit une voix qui disait dans les airs : *Vicisti*, *Victor*, *vicisti* (1094)! — 286 à 294.

Avec la dix-neuvième année de Dioclétien, en 303, s'ouvrit l'ère des martyrs, qui servit longtemps et sert encore, je crois, en Abyssinie, de point de départ à la chronologie ecclésiastique. Près de triompher, le christianisme se prépara par les souffrances à la victoire; ce fut la veillée des armes. Mais les Gaules, tourmentées peu de temps avant par Maximien, se reposèrent durant la tempête générale, grâce à la douceur du César Constance, aimable figure,

(1088) C'était sûrement un surnom du Mars gaulois. *Delubrum illud quod Gallica lingua* Vasso (*alit.* Vasa) *Galatæ vocant...*

(1089) *Vit. S. Mauric.*, ap. Sur., 22 sept. *Vit. S. Babolin*, ap. Duchêne, p. 262.

(1090) D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. I, p. 117.

(1091) *De Gubern. Dei*, lb. v.

(1092) Tillemont, t. IV, p. 491.

(1093) Greg. Tur., *Glor. mart.*, 67.

(1094) Till., t. IV, p. 549.

qui ressort d'autant plus belle entre les hideux visages de ses cruels collègues : entouré de Chrétiens, chrétien lui-même au fond du cœur (1095), il fut juste et tolérant envers les fidèles, et, s'il laissa abattre quelques temples, dit Lactance, il conserva les sanctuaires vivants de Jésus-Christ. Un seul mot suffit à son éloge, il fut appelé le *pauvre*, épithète la plus glorieuse, sans doute, que l'on puisse appliquer à un prince absolu.

Maximien et Dioclétien abdiquent à Nicomédie en 305. Constance Chlore et Galère sont empereurs ; le premier meurt à York en 306, qui déjà possédait les rendres d'un autre Auguste, et Constantin est proclamé, par les légions, près du lit de mort de son père. Je ne redirai pas les luttes, les combats, les défaites des six empereurs qui régnèrent à la fois; le pont Milvius fut l'arène où les deux mondes se rencontrèrent dans un dernier choc, et quand le fils de Constance eut gagné la bataille, ce ne fut pas seulement un glorieux fait d'armes, mais tout une révolution morale qu'il accomplit. Génie fécond, il vit bien que le vieux paganisme croulait avec ses institutions égoïstes et matérialistes, et que celui qui le voudrait soutenir serait écrasé sous ses ruines ; il vit aussi que le christianisme seul avait la force, la jeunesse et l'avenir ; il se donna à lui, répudiant un passé mort à jamais. C'est là ce qui fit sa fortune et sa gloire ; car saisir et comprendre le mouvement d'un siècle, c'est la moitié d'un héros.

On se tromperait, je crois, si l'on attribuait à la conversion de Constantin une très-grande influence sur les destinées de l'Eglise; elle fut beaucoup plus l'effet de la victoire du christianisme qu'une cause de son triomphe. L'Eglise était *de fait* reine du monde ; les Chrétiens étaient partout en majorité, dans le palais, dans les armées, parmi les peuples ; leurs principes s'étaient infiltrés jusque chez ceux-là même qui ne pratiquaient pas leur religion, et avaient pénétré la législation romaine de leurs vues larges et généreuses ; il y avait plus d'un siècle que Tertullien avait dit : Nous remplissons vos places, vos maisons, vos édifices, nous ne laissons vides que vos temples. Constantin, en politique habile, se déclara pour la religion jeune et pleine d'avenir, ou plutôt il fut poussé par la force des choses à la saluer souveraine, et ce fut si peu une affaire de conscience, qu'il ne reçut le baptême et, par conséquent, ne fut chrétien que peu d'instants avant sa mort. Ecoutons Eusèbe, son biographe et son ami : « Constantin, persuadé qu'il avait besoin d'une puissance supérieure à celle des armées, pour dissiper les illusions de la magie dans lesquelles Maxence mettait sa principale force, eut recours à la protection de Dieu. Il délibéra d'abord sur le choix de celui qu'il devait reconnaître. Il considéra que la plupart de ses prédécesseurs qui avaient adoré plusieurs dieux, avaient été trompés par des prédictions flatteuses, et par des oracles qui ne leur promettaient que d'heureux succès, tandis qu'ils avaient péri misérablement, sans qu'aucun de ces dieux ne se fût mis en peine de les secourir. Il vit que son père, mieux inspiré, avait seul pris le bon chemin ; qu'il n'avait adoré qu'un Dieu durant toute sa vie, et que ce Dieu avait été en retour son protecteur, le gardien de son empire et l'auteur de tous ses biens. Il réfléchit sérieusement aux maux sans nombre dont avaient été accablés ceux qui avaient suivi une multitude de dieux, tandis que le Dieu de son père lui avait donné d'illustres preuves de sa puissance... Après avoir longtemps pesé ces raisons, il jugea que c'était la dernière des extravagances d'adorer des idoles, de la faiblesse desquelles il avait tant de preuves, et il se résolut d'adorer le Dieu de Constance, son père (1096). »

Une vision merveilleuse, dit-on, vint achever sa conversion vers le Dieu qui donnait la victoire. La croix lui apparut près d'Arles, aux Aliscamps, disent quelques historiens (1097), ou du moins dans les Gaules. « Si un autre nous l'eût raconté, dit Eusèbe, il aurait eu peine à nous le persuader ; mais l'empereur lui-même nous l'affirma avec serment, lorsque nous eûmes le bonheur d'entrer dans ses bonnes grâces (1098). Dans les bas-reliefs de l'un des sarcophages d'Arles, on voit agenouillés, vêtus du paludamentum (manteau de guerre), deux guerriers, dont l'un est profondément incliné, dans l'attitude de l'adoration, l'autre regarde avec étonnement une croix horizontalement placée au-dessus d'eux. Le monogramme révélé du Labarum est dans une couronne de laurier portée par un aigle. Au retour du monument, un homme vêtu d'une longue tunique, verse de l'eau sur la tête du guerrier ; au côté opposé, le même personnage ondoie la tête d'un enfant nu, sur lequel plane l'égide impériale. Le cénotaphe appartient au IVe siècle, et si l'on l'on n'y veut pas voir le tombeau de Constantin II, il faut du moins y reconnaître un souvenir de l'apparition miraculeuse de la croix, et un beau symbole de la victoire de Constantin. »

Le fils d'Hélène marqua son avénement à la suprématie du monde par la paix de l'Eglise. « Ayant reconnu, dit-il, dans un édit dicté à Milan, que la religion doit être libre, et qu'il faut laisser au choix de chacun de servir Dieu en la manière qu'il le juge à propos, nous avons ordonné que tous les Chrétiens et d'autres pussent demeurer

(1095) Sa cour était une assemblée de véritables fidèles, parmi lesquels il y avait de saints ministres qui faisaient de continuelles prières pour le prince. (Eusèbe, *Vit. Constantini*, lib. I, c. 17.)

(1096) Eusèb., *Vit. Const.*, I, cap. 27.

(1097) *Manuscrits de Bonnem.*, à la biblioth. d'Arles.

(1098) *Ibid.*, c. 28

dans la religion qu'ils ont embrassée... Comme nous réfléchissions à ce que nous pourrions faire pour le bien de nos sujets, nous avons cru que rien n'était si avantageux que de régler ce qui regarde le culte de Dieu, et de laisser, tant aux Chrétiens qu'aux autres, *la liberté de choisir telle religion qu'il leur plaît*. Nous avons ordonné que personne ne fût privé de la liberté d'embrasser la religion chrétienne, et que *chacun pût suivre celle qu'il croirait la meilleure*, afin que Dieu nous protége. Je vous écris ceci, afin que vous sachiez que je ne veux pas voir inquiéter les Chrétiens, ni que les autres soient privés du droit de pratiquer leurs cérémonies accoutumées. Ce qui convient à la douceur de notre règne, sous lequel nous voulons que chacun *choisisse telle religion qu'il lui plaira* (1099) ». Ainsi, le principe qui présida à la naissance officielle de l'Église, fut celui de la plus entière liberté et de la plus vaste tolérance.

Voy. la note V à la fin du volume.

EMILLIONES. — Petits vases, qui ne seraient autres, d'après la définition qu'en donnent Macrus (*Hierolex.*, p. 274, col. 2, ed. Ven. 1712) et du Cange (édit. Didot), que les deux burettes qui servent aujourd'hui à la sainte messe.

GIBBON, *réfutation des raisons qu'il donne de la propagation du christianisme*.— Voy. *l'Introduction*, § III.

GLORIA, *la gloire*.—Ce mot est employé par quelques écrivains liturgiques pour désigner l'espèce de jubé ou ambon, qui se trouvait au-dessus du porche intérieur de quelques anciennes églises, et qui servait à lire les prophéties. Celui des épîtres et des évangiles était toujours placé près du chœur (1100).

GLORIA PATRI. — Ce verset, qui est une espèce de profession de foi, et par lequel on glorifie la sainte Trinité, se dit à la fin de chaque psaume depuis l'an 368. C'est le Pape Damase qui en a introduit l'usage. Baronius croit que l'on chantait le *Gloria Patri* du temps des apôtres, mais qu'on le récitait moins souvent qu'aujourd'hui avant la naissance de l'arianisme. — Le cinquième canon du concile de Vaison, de l'an 337, porte : On récitera dans nos églises le nom du Pape, et après *Gloria Patri*, on ajoutera *sicut erat in principio*, comme on fait à Rome, en Afrique et en Italie, à cause des hérétiques (les ariens) qui disent que le Fils de Dieu a commencé dans ce temps.

GNOSIS, *qu'est-ce?* — *Voy.* Apologistes.

GNOSTICISME. — L'apparition la plus remarquable des trois premiers siècles, dans le domaine de la religion et de la philosophie, en dehors de l'orthodoxie catholique, c'est sans aucun doute le gnosticisme. Ce fut en même temps pour l'Église le plus dangereux adversaire. Elle eut à soutenir avec lui un combat d'autant plus difficile qu'il se servait en partie d'armes empruntées à celle-ci pour l'attaquer. Du reste, l'Église ne réussit que peu à peu et non sans beaucoup de perte à le vaincre ; encore ce triomphe, obtenu avec tant d'efforts, ne fut-il pas complet, car de temps en temps le gnosticisme, relevant la tête sous d'autres noms et d'autres formes, attira, jusque dans des siècles beaucoup postérieurs, des milliers d'âmes vers l'abîme.

Saisie d'après ses traits généraux, la gnose hérétique peut être présentée comme un mélange du paganisme avec le christianisme. A la vérité, en tant qu'elle voyait déjà dans la matière le principe du mal, elle était en opposition tranchée avec la déification païenne de la nature. Mais tandis qu'elle faisait effort pour s'éloigner aussi loin que possible du paganisme, elle y retombait par le dualisme, par la doctrine de l'éternité de la matière, par la distinction d'une religion ésotérique et exotérique, et par plusieurs autres côtés. En outre, lorsqu'il est question du syncrétisme païen-chrétien, il faut moins penser à la mythologie grecque et romaine qu'au paganisme oriental, aux religions égyptienne, phénicienne, persane, bouddhaïste, car l'entrée de l'Evangile dans le monde avait produit une puissante fermentation dans les esprits. Le sentiment religieux était excité sous tous les rapports; la soif de connaissances supérieures était allumée, les idées et les dogmes des vieilles religions populaires de l'Orient se réveillaient, et il surgissait des hommes qui, d'une part, pénétrés de cet esprit, et d'un autre côté, attirés vivement par les doctrines du christianisme, surtout par l'idée de la rédemption, s'efforçaient de fondre l'élément nouveau avec l'ancien, d'expliquer l'un par l'autre, construisant tout un système de science religieuse, non d'après des déductions logiques, mais *à priori*, par intuition et par images, à la manière des Orientaux. A tout cela venait se joindre l'influence de la philosophie platonicienne, telle qu'elle avait été développée dans l'Orient, en partie par l'alliance que Philon lui avait fait contracter avec le judaïsme, et en partie par les avant-coureurs de l'école d'Alexandrie.

Mais dans le sein de l'Église chrétienne elle-même il se développa une disposition qui préparait et conduisait au gnosticisme. Un grand nombre de Chrétiens, comparant avec la sainte doctrine et avec les maximes sévères de l'Evangile, la dégradation du monde, cette foule de forfaits et de vices dont ils étaient entourés, penchèrent à voir là dedans une irrémédiable contradiction. La pensée que le christianisme dût jamais surmonter la masse du mal, vaincre la tyrannie des passions, convertir une multitude innombrable d'âmes infectées par le péché, régénérer et réformer tous les rapports d'une société, dans laquelle le mal, pareil au sang dans l'organisme, avait atteint les parties les plus délicates et s'épanchait dans mille canaux, cette pensée leur appa-

(1099) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. x, c. 5.
(1100) Thiers, *Dissert. eccl.*, c. 25. — Bocquillot, *Traité de liturg. sacrée*, p. 74.

raissait comme une illusion d'esprits superficiels. Les disciples de la nouvelle foi ne recevaient de ce monde qu'outrageants mépris, haine amère, persécutions sanglantes ; ils se sentaient étrangers et mal à l'aise dans son sein, où ils ne voyaient autour d'eux rien que d'hostile. Mais aussi, dès lors, l'opinion qu'ils étaient citoyens d'un autre monde, supérieur et entièrement distinct du monde terrestre ; qu'il y a deux royaumes, l'un de Dieu, l'autre de l'esprit mauvais, séparés par un abîme infranchissable ; que les citoyens de ce royaume céleste sont animés contre ceux du monde de Satan d'une irréconciliable haine, fondée sur l'opposition de leur nature, et que le croyant, qui a autrefois appartenu, comme enfant du Dieu bon, au monde supérieur, n'est retenu que passagèrement sur la terre pour y combattre le mal qui y règne et retourner ensuite dans sa véritable patrie, cette opinion, disons-nous, à laquelle, comme presque toujours, une vérité mal entendue servait de base, trouvait dans leurs esprits un accès d'autant plus facile (1101). Et comme toutes les erreurs se laissent appuyer sur des passages de l'Écriture sainte, ceux où Jésus-Christ parle du *prince de ce monde* pouvaient surtout être mésemployés à l'appui de cette illusion.

La doctrine de l'Église parut défectueuse et insuffisante aux fondateurs des écoles gnostiques, parce qu'elle n'expliquait, disaient-ils, ni l'origine du monde, ni celle du mal, et parce qu'elle ne répondait point aux graves questions suivantes : « Comment concilier les imperfections et les défauts des créatures avec la bonté et la sa-

(1101) Mœhler a exposé avec une sagacité remarquable la source du gnosticisme dont il s'agit ici ; mais on ne doit pas négliger les autres origines et éléments de cette doctrine placés en dehors du christianisme. A ce sujet, il faut bien remarquer que plusieurs fondateurs de sectes gnostiques ne furent jamais membres de l'Église, mais que, tout en prenant dans le paganisme leur point de départ, ils se servirent d'idées chrétiennes pour composer leurs systèmes. Souvent, en s'arrêtant d'une manière exclusive à l'examen d'un élément particulier de la gnose, on s'est borné à mettre en lumière la source correspondante à cet élément. Depuis les Pères de l'Église jusqu'à Mosheim, la gnose a été déduite, la plupart du temps, des idées platoniciennes ; néanmoins Buldeus avait indiqué une nouvelle source dans la cabale judaïque. Kleuker marcha sur ses traces, du moins en ce qui concerne la doctrine gnostique des æons, comme on peut le voir dans son ouvrage sur l'origine et la nature de la doctrine de l'émanation chez les cabalistes (Riga, 1783). Une manière de voir qui ne s'éloigne pas beaucoup de celle-ci est celle de Mosheim, qui, bien que ne tenant pas assez compte des religions de l'Orient, a indiqué, comme principale source du gnosticisme, la *philosophie orientale* telle qu'elle s'est développée dans la Chaldée, dans la Perse, dans la Syrie, en Égypte, et aussi chez les Juifs. Mosheim fut conduit à cette désignation d'une philosophie orientale indéterminée par le titre suivant des extraits d'un écrit du valentinien Théodote, conservés dans les œuvres de Clément d'Alexandrie : Ἐκ τοῦ Θεοδότου καὶ τῆς ἀνατολικῆς καλουμένης διδασκαλίας ἐπιτομαί. Lewald trouve principalement la source du gnosticisme dans le système Zende. Au contraire, Joseph-Jacques Schmidt, dans ses recherches sur l'affinité des doctrines gnostico-théosophiques avec les systèmes religieux de l'Orient (Leipzig, 1828), a fait dériver, mais toutefois non immédiatement, la gnose du bouddhaïsme, et Baur a embrassé son opinion dans un travail sur la secte manichéenne (Tubingue, 1831). Sans doute, il y a entre le bouddhaïsme et le gnosticisme d'étonnants points de contact, à savoir : dans le premier système, l'espace lumineux composé de trois parties sans y comprendre le royaume supérieur de toute lumière, le Nirwana, d'où émane toute existence, les êtres lumineux qui sont sortis les premiers, dégénérant peu à peu et produisant à mesure des espèces inférieures, jusqu'au monde corporel inclusivement ; et, dans l'autre système, le plérôme avec tous les degrés des æons. Dans le premier système encore, il y a, pour les hommes qui se sont délivrés du Sansara ou monde des phénomènes passagers, la possibilité d'arriver à l'éternel Nirwana, c'est-à-dire aux régions de la plus pure félicité par un affranchissement complet de la matière ; dans l'autre système, même purification et délivrance successive du monde matériel, et retour dans le plérôme. Là, des hommes divinisés descendant, de temps à autre, pour conserver sur la terre la connaissance de la vraie sagesse, prennent un corps apparent (Maïa) et agissent sur les hommes par leurs instructions, par leurs exemples, par leurs miracles ; ici, la descente de l'Adam-Christ et le docétisme. Mais, en même temps, la différence des deux systèmes sur quelques points fondamentaux est évidente. Il n'y a rien dans le bouddhaïsme qui corresponde au dualisme des gnostiques et à leur doctrine du Demiurge ; en conséquence, Schmidt renvoie, sous ce rapport, au système Zende et à Hormusd, qui lui semble avoir fourni aux gnostiques le modèle de leur Demiurge, de leur Archon et Ialdabaoth. De plus, dans le gnosticisme, la matière et l'élément mauvais qui lui est inhérent sont quelque chose de réel, tandis que pour les bouddhistes, la sagesse suprême est de reconnaître que tout, dans le monde terrestre, est vide et sans réalité, est le jeu de l'illusion qui fascine les sens, Maïa en un mot.

L'opinion de Neander, dans son *Histoire de l'Église* (tome I, p. 655), est plus compréhensive et plus exacte que les précédentes. Il voit fondus ensemble, dans les systèmes gnostiques, divers éléments des vieilles religions de l'Orient, entre autres de la Perse et de l'Inde occidentale, comme aussi de la théologie judaïque et de la philosophie platonicienne. Matter (*Histoire du gnosticisme*, tome I, p. 45) trouve les germes des idées gnostiques dans Platon, mais plus développées dans Philon ; du reste, il regarde la cabale, formée par l'influence des doctrines chaldéennes et persanes, comme étant la doctrine la plus profonde du gnosticisme. A cet égard, il est contredit par Gieseler (*Études et critiques théologiques*, 1850), lequel estime que l'on ne doit pas donner une origine anté-chrétienne à la philosophie cabalistique. La raison donnée par Mœhler, à savoir que la cabale n'admet point le dualisme absolu des gnostiques, nous semble meilleure. Enfin, Gieseler pense que le moyen de comprendre parfaitement la gnose, c'est de l'étudier comme un nouveau développement occasionné par l'arrivée du christianisme, et modifié en Syrie par le dualisme persan. — A notre avis, il faut considérer à la fois les germes déposés dans le platonisme, spécialement dans le platonisme judaïco-alexandrin, les éléments fournis par les religions égyptiennes et asiatiques, et même les données empruntées à l'Église chrétienne.

gesse de Dieu? comment les contradictions de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'opposition entre le Dieu du judaïsme et celui du christianisme, peuvent-elles disparaître? D'où vient la grande différence qui existe chez les hommes et dans leur conduite par rapport à la religion. » Contre la doctrine de l'Église sur la création de rien, ils soutenaient l'ancien principe : *de rien il ne sort rien*, et ils admettaient dans l'Être divin lui-même un développement de sa profondeur primitive absolue, une émanation commençant avec le premier acte du développement de Dieu, avec sa première sortie du sein de son obscurité (κατάλληψις τοῦ ἀκαταλήπτου, ἐνθύμησις ἑαυτοῦ). Ensuite sortent à leur tour et séparément, comme les diverses forces de l'Être divin, les æons jusqu'alors enfermés dans la profondeur éternelle. Cet émanatisme est représenté sous l'image d'une lumière qui déborde d'un immense foyer lumineux et s'épand de tous côtés en rayons, ou bien sous la figure de sources et de fleuves sortant d'un seul et même océan, puis se divisant sur toute la terre. Selon l'idée antérieure de Pythagore, c'est comme la sortie des nombres d'un monde primordial ou d'une monade pour se transformer dans l'infini, ou enfin la prononciation des tons et des syllabes dont tous les éléments sont renfermés dans un son primitif.

Un espace infranchissable sépare de ce plérôme, siége de la divinité et des esprits émanés d'elle, le monde inférieur et visible, sphère du changement et de la fragilité, de la misère et des vices, lequel est sorti de la matière brute, pesante et ténébreuse, sans forme, existant de toute éternité. Cette matière, autant qu'elle ne résistait pas à toute forme, fut déterminée organiquement par un æon qui occupait un des degrés les plus inférieurs dans la série du développement sorti de Dieu, et qui avait été soit repoussé hors du plérôme, soit délégué par le Dieu suprême. Pour ce qui est du Demiurge, il domine et dirige maintenant avec ses anges auxiliaires et avec les esprits subordonnés, ses coopérateurs, le monde de l'apparence formé par lui. Ce formateur et ses anges apparaissent, dans les systèmes gnostiques, en partie comme des serviteurs dépendant du Dieu suprême, lesquels agissent à l'aveugle d'après sa volonté et réalisent ses idées, en partie comme séparés de ce même Dieu suprême, comme poussés par d'impures passions et hostiles à tout ce qui vient de lui ou lui est allié. Les âmes humaines, en tant qu'appartenant au monde de l'émanation, sont d'origine divine; mais repoussées ou déchues du plérôme, leur véritable patrie, elles sont tombées dans la matière et mêlées à elle. Leur mission désormais est de combattre le mal, qui, en sa qualité de puissance indépendante de la nature, a son siége dans la matière; de se délivrer ainsi, peu à peu, des liens de celle-ci, et, après s'être purifiées de toute tache résultant de la communauté avec l'hyle, de remonter à leur patrie supérieure. La suite naturelle de ce dualisme était, chez beaucoup de gnostiques, un ascétisme démesurément sévère, comme moyen de se débarrasser toujours de plus en plus des enlacements dans lesquels ce monde retient les âmes captives, et de se purifier des souillures qui s'attachent à l'esprit dans son contact avec la matière.

Le judaïsme (les écoles gnostiques s'accordaient sur ce point) est la révélation du Demiurge; la masse des Juifs charnels a erroné ment pris pour le Dieu suprême lui-même le formateur du monde manifesté dans l'Ancien Testament. Mais ceux des gnostiques aux yeux desquels le demiurge était un serviteur aveugle, il est vrai, de l'Être primitif, reconnaissaient dans l'Ancien Testament une vérité voilée, et considéraient le judaïsme comme une institution divine préparatoire au christianime. Ceux, au contraire, qui voyaient dans le Demiurge un être méchant, hostile et borné, regardaient sa manifestation, dans l'Ancien Testament, comme une fidèle image de sa nature, comme une institution qui devait retenir les hommes enchaînés dans l'esclavage de ce dieu subalterne, et dans l'ignorance par rapport à leur origine supérieure. C'est pour dissiper cette ignorance et pour révéler aux hommes le Dieu jusqu'alors inconnu qu'est venu Jésus-Christ, l'æon le plus élevé, ou du moins un des plus élevés, descendu du plérôme, et, suivant leur diverse manière de concevoir le formateur du monde, ils prétendaient que celui-ci se soumet volontairement au Christ ou lui est hostile. Quant à la personne du Sauveur, ou ils niaient la réalité de son apparition humaine et soutenaient que, ne pouvant s'allier à la matière à cause de ce qu'elle renferme de mauvais, il n'avait eu qu'un corps fantastique; ou bien ils n'admettaient qu'une union temporaire du Christ supérieur à l'inférieur, son organe et son rapport, et cela seulement à partir de l'instant du baptême dans le Jourdain. Par une conséquence naturelle de leurs idées, ils rejetaient tous la doctrine chrétienne de la résurrection.

Les doctrines gnostiques se frayèrent de si bonne heure une entrée dans les Églises chrétiennes, que les apôtres saint Paul et saint Jean crurent devoir prémunir les croyants contre leurs effets. Ainsi saint Paul (*I Tim.* I, 4), faisant allusion à la doctrine gnostique des æons, recommande à ses disciples d'avertir certaines personnes de ne point s'occuper de mythes et de mythologies, et, à la fin de cette épître, il supplie Timothée lui-même de s'éloigner de ce qu'on appelait faussement *la Gnose*. Dans la première épître de saint Jean, l'on remarque aussi la réfutation d'une certaine forme de gnosticisme.

Toutefois l'histoire des premiers fondateurs des sectes gnostiques, au temps des apôtres, et celle de ces sectes elles-mêmes, est recouverte d'un voile difficile à soulever. Cela s'applique surtout au magicien

samaritain Simon, que les anciens ont communément regardé comme le patriarche de tous les hérétiques, et que le gnosticisme peut, à bon droit, revendiquer comme son précurseur. Selon les actes des apôtres, Simon se nommait lui-même la grande force de Dieu. Ce qu'il entendait par là ressort de la description des Clémentines et des données d'Épiphanes. Il se présentait comme une vertu du Dieu suprême, et sa femme Hélène comme l'âme du monde, pareillement émanée de Dieu, mais retenue captive dans la matière, qu'il avait mission de délivrer en même temps que de rétablir partout l'ordre et l'harmonie (1102). On ne peut plus déterminer à quel degré les doctrines des Simoniens, ainsi nommés d'après Simon, découlent réellement de lui. En tous cas, ces sectaires ne peuvent être regardés comme formant une hérésie chrétienne, car, à proprement parler, on trouve à peine chez eux un seul dogme du christianisme, bien que, dans leur syncrétisme, ils reconnussent une révélation de Dieu dans le Christ. Le même Dieu unique, disaient-ils, s'est révélé comme père chez les Samaritains, comme fils de Dieu en Jésus-Christ chez les Juifs et comme Saint-Esprit chez les païens. Une secte issue d'eux, les eutychètes, rejetait la loi morale comme un règlement arbitraire imposé par les esprits régulateurs de ce monde, et ouvrait ainsi un libre champ à la volupté et à l'immoralité la plus grossière.

Des principes semblables étaient partagés par les nicolaïtes, secte de gnostiques, qui présentaient comme leur maître le diacre Nicolas, placé par les apôtres dans la première église de Jérusalem. De même que les ébionites se paraient volontiers du nom de Jacques, de même les nicolaïtes s'appropriaient, mais non moins arbitrairement, un des sept diacres, à savoir Nicolas, qui, suivant Clément d'Alexandrie, n'y avait donné lieu que par un acte déraisonnable et mal expliqué dans la suite. En effet, pour éloigner tout soupçon de jalousie, il avait amené sa femme devant les frères, et l'avait offerte à qui voudrait l'épouser à sa place. De plus, il avait dit souvent que l'homme doit abuser de sa chair (τὸ δεῖν παραχρήσασθαι τῇ σαρκί), c'est-à-dire la contenir avec une sévère violence, ce qui joint à l'acte dont nous venons de parler, fut interprété par des hommes d'un esprit impur comme une excitation à l'impureté et au mépris du lien conjugal. Pour ces gens, *abuser de sa chair* signifiait la mépriser en se livrant sans scrupule aux voluptés sensuelles, et en ne regardant comme péché rien de ce qui arrive par la chair. Les nicolaïtes, mentionnés dans l'*Apocalypse* (II, 6, 15), appartenaient probablement à la même secte. Ils paraissent ne faire qu'un avec les disciples de Balaam, cités immédiatement avant eux, lesquels tenaient pour permis de prendre part aux sacrifices païens et de s'abandonner à la débauche. Ceci était suffisant pour justifier le reproche d'immoralité adressé à cette secte.

Dans les doctrines de Cérinthe, s'il a réellement professé les principes judaïques qu'on lui attribue, le mélange d'idées juives et gnostiques, et la cohésion des unes et des autres, est encore plus sensible que chez les ébionites. Il s'était appliqué, en Égypte, à la philosophie de l'école d'Alexandrie. De là il se rendit dans l'Asie Mineure et à Éphèse, où il devint fondateur d'une secte dans le même temps que l'apôtre saint Jean y travaillait encore pour l'Évangile. D'après Cérinthe, le monde aurait été créé par un être profondément inférieur à Dieu, ne le connaissant pas même, et ce formateur du monde serait aussi l'auteur de la loi mosaïque et le chef du peuple juif. L'homme nommé Jésus était un fils naturel de Joseph et de Marie, distingué seulement par sa sainteté, jusqu'à ce que, au moment de son baptême, une puissance envoyée par le Dieu suprême et de beaucoup élevée au-dessus de tous les autres êtres célestes, c'est-à-dire Christ, s'unit à lui, et, après l'avoir éclairé lui-même, communiqua aux hommes par son entremise, la connaissance du vrai Dieu. C'est ainsi que cet esprit céleste se servit de Jésus comme de son organe, opéra des miracles par lui, et l'abandonna ensuite pour retourner au ciel. Alors Jésus, livré à lui-même, dut souffrir et mourir; mais il fut ressuscité. Cérinthe ouvrait à ses disciples la perspective d'un règne terrestre du Christ pendant mille ans dans Jérusalem glorifiée; il décrivait la félicité de ce règne avec des expressions et des images que ses disciples, aussi bien que ses adversaires ont interprétées, peut-être à tort, comme les descriptions de futures jouissances et voluptés charnelles. La question de savoir s'il insista sur une observation constante de la loi mosaïque est fort controversée: saint Irénée n'en dit rien, mais Épiphanes prétend qu'il attribua une autorité obligatoire à une partie de cette même loi (peut-être à la partie morale, tout en rejetant les cérémonies). Que saint Jean ait écrit son Évangile contre les nicolaïtes, et particulièrement contre Cérinthe, c'est ce qu'attestent

(1102) Justin, Irénée et Tertullien rapportent que Simon s'attira à Rome tant de vénération par ses œuvres de magie, qu'on lui éleva une statue avec l'inscription suivante: *Simoni Deo sancto*. En 1574, également à Rome on déterra une pierre sur laquelle on lisait: *Semoni sanco Deo Fidio sacrum*. Ce sancus était un demi-dieu (Semo) honoré par les Sabins, et l'on pensa qu'une de ses statues avait induit en erreur le grec Justin, qui aurait lu: *Simoni sancto*, au lieu de: *Semoni sanco*. Mais la statue du Semo était le fait d'un simple particulier; celle, au contraire, que Justinien mentionne avait été érigée par un décret du sénat. L'expression Fidius rend la confusion très-invraisemblable. On sait, d'ailleurs, que des statues et même des temples furent élevés à d'autres devins, par exemple, à Apollonius de Tyane. Enfin, il serait difficile d'admettre que Tertullien, ce profond connaisseur des antiquités ro[illegible] fût tombé dans une aussi grave erreur.

unanimement saint Irénée, saint Epiphanes et saint Jérôme.

Basilides vivait et enseignait à Alexandrie au commencement du IIe siècle. Sa patrie était la Syrie ou une province encore plus orientale. Il désignait l'Etre primitif et suprême comme l'innommable, l'inexprimable ; car, disait-il, dès qu'une chose peut être nommée, c'est une chose créée. D'après sa doctrine, du fond des secrètes profondeurs de l'essence absolue, émanèrent d'abord sept puissances qui sont les qualités divines, tant intellectuelles que morales, à l'état d'hypostase, et qui forment avec leur source la première ogdoade parfaite et bienheureuse. Mais du sein de ce premier cercle du monde des esprits se développe un deuxième cercle, image affaiblie du précédent, et ainsi de suite, jusqu'à trois cent soixante-cinq royaumes spirituels, lesquels comprennent l'entière émanation sortie de l'Etre primitif, émanation exprimée par *abraxas*, mot mystique des basilidiens (1103). De toute éternité subsiste un royaume du mauvais opposé au monde de l'émanation. Or, par suite d'un mélange de germes du royaume de la lumière avec la matière (laquelle appartient au royaume des ténèbres), l'Archon, premier ange du dernier royaume spirituel, a, en qualité d'instrument de la divine Providence, formé le monde, et le monde est travaillé, depuis le commencement, par une seule grande désharmonie, à savoir, par la disproportion existant entre l'âme, descendue du royaume de la lumière, et la matière qui la retient captive. Le but de tout le mouvement du monde n'est autre que la séparation de ces éléments appartenant à deux royaumes entièrement divisés et hostiles, et c'est précisément là que gît aussi la victoire définitive du royaume lumineux sur la matière, qui, privée de sa force vitale par cette séparation, retombera dans son impuissance primitive. Conséquemment à son idée fondamentale que toute vie n'est qu'un passage purificatoire, Basilides admettait une migration de l'âme à travers tous les royaumes de la nature, et, par suite, une parenté entre toutes les existences terrestres. Quant à la personne de Jésus, il enseignait la même chose que Cérinthe ; il disait qu'à l'homme Jésus s'était uni, au moment de son baptême dans le Jourdain, la plus haute puissance divine, le Nus et aussi l'Archon, que les Juifs charnels avaient jusqu'alors honoré comme le Dieu par excellence. Du reste, il reconnaissait dans le Christ un être très-supérieur.

La Rédemption, selon Basilides, consistait en ce que les natures spirituelles retenues ici-bas captives furent portées par le Messie jusqu'à avoir conscience de l'Etre primitif et de leur céleste origine, par quoi les natures cosmiques, liées au monde, devaient être séparées de celles appartenant au royaume de la lumière, et celles-ci délivrées de la puissance de l'Archon. Les souffrances ne touchèrent en Jésus que l'homme et n'eurent aucun rapport à l'œuvre de la Rédemption, étant uniquement destinées, comme toute douleur terrestre, à le purifier lui-même.

La mobilité des idées dans un temps si plein de fermentation, le contact et le froissement des divers systèmes produisirent naturellement, chez les basilidiens qui vinrent plus tard, une déviation sur plusieurs points de la doctrine de leur maître. Ils représentèrent l'Archon, ou Dieu des Juifs, comme un être orgueilleux et avide de domination, enseignèrent que Simon de Cyrène avait été crucifié sous la forme apparente de Jésus, tandis que le Sauveur céleste, ayant pris les traits du même Simon, narguait les Juifs et reprenait son essor vers le royaume de la lumière. C'est donc, disaient-ils, une folie de souffrir la mort du martyre, puisqu'on peut renier sans scrupule le fantôme du crucifié. L'orgueil engendré par la doctrine des natures originairement divines, opposées aux natures cosmiques inférieures, pouvait aussi conduire facilement aux excès qui furent dans la suite reprochés aux basilidiens ; mais ceux-ci répondaient que, en leur qualité d'élus et de parfaits de nature, ils obtiendraient nécessairement la félicité éternelle. En conséquence, ils s'arrogeaient une indépendance absolue de toute loi et de toute moralité.

L'édifice doctrinal de Saturnin, qui vivait à Antioche en même temps que Basilides, présente beaucoup de ressemblance avec le précédent. D'après lui, au dernier degré du monde spirituel, sorti de l'ineffable Etre primitif, se tiennent les sept anges dominateurs du monde, auteurs de la création visible, et continuellement en guerre avec Satan, qui regarde leur royaume comme une diminution de sa propriété. Pour maintenir dans leur domaine la lumière qui rayonne du ciel le plus élevé jusqu'à eux et les remplit d'ardents désirs, ils ont créé l'homme, production fragile d'êtres défectueux, lequel demeure étendu sur le sol, semblable à un ver, et ne peut se relever si le Dieu suprême ne l'anime en lui communiquant une étincelle de sa force vitale. Les âmes humaines, ainsi produites, sont destinées à retourner au royaume de la lumière ; mais en présence de ces hommes unis à Dieu, il y en a d'autres animés par Satan. C'est pour délivrer les premiers de la puissance du roi des Juifs, pour les fortifier dans le combat contre les démons et les hommes qui leur appartiennent, que l'æon le plus élevé a paru, envoyé par le Dieu suprême, mais seulement avec un corps fantastique, afin qu'il ne pût s'allier au monde matériel.

Il y avait beaucoup d'art et de poésie dans

(1103) Les lettres grecques qui composent ce mot sont prises d'après la valeur numérique qu'elles représentent.

le système de Valentin. Il enseignait, dans l'année 133, à Alexandrie, et plus tard à Rome, où il fut trois fois exclu de la communion de l'Eglise. Son plérôme consiste en trente æons; les uns mâles, les autres femelles, émanés de l'insaisissable Etre primitif (προαρχη, προπατηρ, βυθος) et de son Ennoia ou Sige, c'est-à dire la pensée divine dénuée d'expression. Le seul æon suprême et père de tous les êtres, le Monogènes, regardait le Bythos; mais dans le dernier des æons, la Sophie, il s'éleva un désir passionné de connaître immédiatement le Bythos. A la vérité, elle fut retenue dans les limites de son être par l'æon Horus; mais le fruit de son violent désir fut une production prématurée et sans forme, son enthymèse ou Achamot (1104), qui, étant impuissante à rester dans le plérôme, tomba dans le chaos mort et obscur (le κενωμα). Un nouveau couple d'æons, Christ et le Saint-Esprit, engendré par le Monogènes, rétablit dans le plérôme l'harmonie rompue, et tous les æons, apportant chacun ce qu'il avait de plus noble, formèrent, pour la glorification du Bythos, l'æon Jésus, l'être le plus parfait.

L'Achamot, tombée dans le chaos de la matière sans forme, produit, par son mélange avec cette matière, trois espèces d'êtres : 1° les natures pneumatiques, alliées au plérôme en leur qualité d'images des anges apparus à l'Achamot; 2° les natures psychiques, déjà plus affectées par la matière, et dès lors susceptibles d'être dirigées vers le mal comme vers le bien; 3° les natures hyliques, entièrement livrées à la domination de la matière, aux instincts et aux passions aveugles. Le dominateur du royaume de l'hyle est Satan. A la tête de tout ce qui est psychique, se tient une autre production de l'Achamot, le Demiurge, formateur et dominateur d'un nouveau monde, qui est l'image imparfaite d'un monde supérieur, à savoir du plérôme. Aux hommes destinés à révéler dans ce bas monde le Dieu suprême, le Demiurge communiqua, sans en avoir conscience, le germe supérieur, c'est-à-dire l'élément pneumatique reçu de la Sophie. Ces natures pneumatiques doivent se développer et se purifier peu à peu ici-bas, dans un combat incessant contre un monde étranger; car le but de tout le cours du monde n'est autre que le rétablissement de l'harmonie dans toutes les régions de l'être, en d'autres termes, le retour de chaque être dans sa véritable patrie et dans ses limites naturelles. Pour cela, il fallait une rédemption, et c'est elle qui sert de centre à l'histoire de tous les êtres et de tous les degrés de l'existence. Ainsi l'æon Jésus était déjà venu au secours de l'Achamot et l'avait délivrée de tout élément étranger. Quant à la délivrance des hommes, elle s'opéra au moment du baptême dans le Jourdain, par l'union de l'æon Jésus ou Soter avec l'homme physique le plus parfait, que le Demiurge avait destiné aux siens pour Sauveur. Le Messie psychique, après avoir reçu du Demiurge un corps formé de matière éthérée, passa par Marie comme par un canal. Ensuite, le pneumatique, descendu du plérôme, s'étant uni à lui en une seule personne, il put délivrer les hommes psychiques de la puissance de l'élément mauvais, les pneumatiques de la domination du Demiurge et de ses prescriptions judaïques, leur rendre la conscience de leur origine et de leur détermination supérieure, et les lier de nouveau par là au Dieu suprême. En conséquence, la rédemption fut accomplie seulement par la doctrine chez les pneumatiques, par la doctrine jointe aux miracles chez les psychiques, qui, manquant du témoignage intérieur de la vérité, ne pouvaient être conduits à la foi que par l'autorité extérieure. La passion et la mort du Christ n'avaient pas de sens bien déterminé dans le système de Valentin, d'après lequel l'homme psychique seul souffrit et fut crucifié, le Soter l'ayant déjà abandonné lorsqu'il fut conduit devant Pilate.

De trois espèces d'hommes, les hyliques rejettent nécessairement la doctrine du salut, laquelle aussi, à proprement parler, ne les concerne pas du tout. Les psychiques peuvent, par la foi et les bonnes œuvres, parvenir à un degré inférieur de la félicité. Quant aux pneumatiques, qui sont le sel de la terre, les élus, ils ne peuvent jamais se perdre; ils atteignent infailliblement leur dernière destination. Cette destination est de retourner, à la fin du monde, dans le plérôme, où, en leur qualité de moitiés féminines des sigysies, elles se réuniront aux anges, comme à leurs moitiés mâles, de même que le Soter lui-même s'unira à l'Achamot et formera une sigysie avec elle. Les psychiques partageront avec le Demiurge, dans le monde intermédiaire, une félicité bornée; mais la matière, et avec elle le principe mauvais, après avoir été dépouillée de toute la vie dont elle s'était emparée, sera détruite par le feu caché en elle, qui, faisant irruption, la consumera.

La plupart des disciples de Valentin, ainsi qu'il arrive en pareil cas, ne s'attachèrent point étroitement à la doctrine arbitraire de leur maître. Tout en conservant les idées principales, ils modifièrent les décisions particulières, spécialement celles qui avaient trait au Sauveur. Axionikus d'Antioche demeura seul complétement soumis aux enseignements du fondateur de la secte. Secundus faisait découler la Sophie, ou l'être qui tomba au commencement par son audace, non des trente æons, mais d'une génération inférieure d'anges, afin que le plérôme lui-même fût conservé pur de toute souillure. On a encore de Ptolémée une lettre écrite

(1104) *Achamot*, en hébreu, signifie *Sagesse*. Valentin se servait également du mot κατωσοφια pour distinguer la Sophie d'avec sa mère ἀνωσοφία.

par lui à une femme nommée Flore, qu'il voulait gagner à son système. Héracléon composa sur l'Évangile de saint Jean un commentaire dont les fragments, conservés par Origène, montrent de quelle manière les gnostiques savaient accommoder l'Écriture sainte à leurs doctrines. Kolorbasus paraît avoir essentiellement altéré la doctrine valentinienne sur les æons, en ce que la première ogdoade, sortie, selon lui, d'une seule fois, et non successivement du Bythos, n'était point par conséquent immanente. De cette manière, une seule et même personne s'appelait sous un rapport Père, sous un autre rapport Vérité, et Homme sous un troisième, c'est-à-dire en tant que révélée (1105). Le valentinien Markus essaya de pénétrer encore plus avant dans l'essence première de la Divinité. Il décomposait l'incompréhensible Être primitif auquel, disait-il on ne devait pas encore attribuer le prédicat de l'être (ἀνουσιος), en une tétrade qui, étant ce qu'il y a de plus saint et inexprimable, ne s'était manifestée qu'aux plus parfaits, et de laquelle tous les æons émanaient. Cette tétrade était descendue, sous la forme d'une femme, des régions invisibles et ineffables, et lui avait révélé les secrets du monde des æons. Il représentait tout développement de l'essence divine, toute communication de l'existence, comme une prononciation du nom divin, lequel se divise en syllabes, de même que celles-ci à leur tour se subdivisent en lettres. Le dernier æon, ou la dernière lettre est la Sophie. Un écho tombé de la Sophie, l'Achamot de Valentin, engendra, à l'image de ces lettres (æons), des lettres particulières (anges), qui formèrent et ordonnèrent l'hyle. De là le monde inférieur.

Un des gnostiques les plus célèbres était le Syrien Bardesanes, à Édesse, grand savant et écrivain fécond, qui, loin de se séparer de l'Église, fit une profession publique d'orthodoxie, et n'enseignait sa doctrine que dans des réunions secrètes. Ses hymnes et chansons religieuses, dans lesquelles il exprimait des idées gnostiques (par exemple, les plaintes de l'Achamot, tombée dans le chaos et aspirant à la lumière divine), contribuèrent beaucoup à répandre le gnosticisme parmi le peuple de la Syrie. Ceci porta plus tard Ephraim, docteur de cette province, à les repousser par de nouvelles hymnes composées dans l'esprit catholique. Le système de Bardesanes paraît avoir été en partie valentinien et en partie ophitique (1106).

Tatien, de l'Assyrie, disciple de Justin, que nous avons mentionné parmi les apologistes, tomba dans le gnosticisme après la mort de son maître. Il enseigna sur les æons une doctrine semblable à celle de Valentin, et pressant les idées gnostiques sur la matière, il en fit découler un ascétisme rigoureux, le rejet du mariage, vu que la génération ne servait qu'à former de nouvelles prisons impures pour les âmes, la défense de boire du vin et de manger de la viande. Ses nombreux sectateurs reçurent de là le nom d'encratites, c'est-à-dire continents. A la même espèce de gnostiques appartenaient les apotactiques, qui rejetaient non-seulement le mariage, mais encore toute espèce de propriété particulière ; les sévériens, probablement issus d'une secte judaïsante, et qui n'admettaient ni les épîtres de saint Paul, ni les *Actes des apôtres* ; et Julius Cassianus, que Clément d'Alexandrie présente comme le maître le plus remarquable du docétisme (ὁ τῆς δοκήσεως ἐξάρχων), lequel écrivit un livre spécial contre le mariage.

La secte des ophites a déjà cela de remarquable que, de tous les partis gnostiques, elle est celui qui subsista le plus longtemps. Leur enseignement avait beaucoup d'analogie avec celui de Valentin ; mais il s'en distinguait surtout dans la doctrine du Demiurge et du judaïsme, son ouvrage. D'après eux, le Bythos et l'eau sombre, immobile, ou le chaos, existaient de toute éternité l'un à côté de l'autre. Du Bythos sortit le Dieu et père de toutes choses, nommé aussi le premier homme. De lui émana, comme deuxième æon, l'Ennoïe, le fils de l'homme ou l'autre homme. Ensuite vint le troisième, ou le premier æon femelle, le Saint-Esprit, mère de tout ce qui vit. Cette émanation femelle enfanta, par un effet de son union avec le père et le fils, l'æon mâle Christ et la Sophie ou Prunique, æon femelle et inférieur. Les quatre premiers, le Père, le Fils, le Saint-Esprit et Christ forment, dans leur bienheureuse union dans le Bythos, la sainte Église céleste. Mais la femme-homme, la Sophie, se laissa tomber dans l'hyle, l'eau, et là fut enveloppée d'un corps pesant, qui, à chaque effort qu'elle tentait pour remonter au monde de la lumière, la faisait redescendre. Toutefois elle réussit enfin à occuper le milieu entre les deux mondes, entre la lumière et l'hyle. Dans son état d'éloignement du royaume de la lumière, elle enfanta le Ialdabaoth, fils du chaos (c'est le nom hébreu du Demiurge des ophites), lequel à cause de cela était également orgueilleux, avide de dominer et méchant, et qui engendra six anges ou esprits d'astres semblables à lui. Ces anges et lui se bâtirent des royaumes particuliers, les sept cieux des planètes ; ensuite ils créèrent l'homme à leur image avec un corps éthéré, et Ialdabaoth l'anima par la communication de l'esprit de vie. Ceci fut cause que la lu-

(1105) Les Valentiniens admettaient un æon, ἄνθρωπος, l'homme primitif, engendré par le λόγος et la ζωή lequel, selon eux, était la révélation proprement dite de Dieu dans le plérôme, de même que, dans le monde inférieur, l'homme représente et révèle le Dieu suprême. En conséquence, quelques-uns disaient : lorsque Dieu voulut se révéler, ceci s'appela homme.

(1106) Eusèbe dans sa *Préparation évangélique* (vi, 10), nous a conservé un fragment considérable du livre présenté par Bardesanes à l'empereur Antonius Verus et intitulé : Περὶ εἱμαρμένης.

mière qu'il tenait de son origine, et qui demeurait en lui (le Nus ou l'Enthymèse, la connaissance et l'ardent désir des choses célestes), passa à l'homme, en sorte que celui-ci devint plutôt l'image du Dieu suprême, ou premier homme, que d'Ialdabaoth et de ses esprits. Dans sa haine contre l'homme, qui, au lieu de se soumettre à lui, adorait le Dieu suprême, Ialdabaoth tira de la matière l'Ophiomorphée, l'esprit du mauvais serpent; mais la Sophie, appliquée à déjouer les plans ambitieux de son fils, se servit de l'esprit du serpent pour séduire et rendre désobéissants les hommes que Ialdabaoth, désireux de les retenir dans l'esclavage, empêchait de parvenir à la connaissance de leur destination supérieure. Par la jouissance du fruit défendu, la lumière pénétra dans leur âme, et ils abandonnèrent l'Ialdabaoth pour se tourner du côté du souverain auteur des êtres. Ialdabaoth, afin de les punir, les précipita de la région éthérée, du paradis où ils avaient jusqu'alors vécu, dans le monde inférieur et sombre, où leurs corps, auparavant légers comme l'éther, devinrent lourds et opaques. L'Ophiomorphée, déchu en même temps, engendra six esprits du monde semblables à lui, et maintenant ces sept princes des ténèbres haïssent et persécutent les hommes, les poussent au vice et les éloignent du Dieu suprême aussi bien que d'Ialdabaoth. Contre celui-ci et contre l'Ophiomorphée travaille la Sophie, qui cherche à conserver dans les hommes la connaissance de l'Etre primitif et la conscience de leur affinité avec le royaume de la lumière. Les Juifs servent l'Ialdabaoth dans l'opinion qu'il est le Dieu suprême; tous les adorateurs des idoles et les hommes vicieux sont soumis à l'esprit du serpent. Aux instantes prières de la Sophie, le Christ, céleste envoyé de Dieu, descendit pour sauver sa sœur et ceux des hommes pneumatiques qui portent au fond de leur âme la semence de la lumière. Il s'unit d'abord à la Sophie délivrée, et ensuite à l'homme né de la Vierge, à Jésus, que Ialdabaoth avait destiné à être son Messie. Ialdabaoth, trompé, opera, par les Juifs qu'il tenait sous sa puissance, le crucifiement de l'homme né de la Vierge; mais Christ et la Sophie s'étaient séparés de Jésus dès le commencement de ses souffrances et étaient remontés au royaume de la lumière. Ils lui envoyèrent néanmoins une force vivifiante par laquelle il fut réveillé de la mort, et revêtit un corps éthéré. Lorsque tous les germes de la lumière du monde inférieur, étant retirés, auront été portés par Jésus au Christ et à la Sophie dans le royaume des æons, alors viendra la fin du monde (1107).

Les ophites se divisèrent en plusieurs branches. Quelques-uns admettaient que la Sophie, sous la forme du serpent, avait poussé les premiers hommes à violer le commandement du formateur du monde; d'autres croyaient que le Christ céleste était lui-même apparu autrefois aux hommes sous l'enveloppe du serpent dans le paradis, et que c'était la raison pour laquelle Moïse avait élevé dans le désert le serpent d'airain comme une image du Messie. Les uns et les autres rendaient une sorte de culte au serpent, d'où ils reçurent collectivement le nom d'ophites. Il paraît, du reste, que les éléments de cette secte existaient dès avant le christianisme. Les ophites trouvés en Egypte par Origène n'avaient rien de chrétien; loin de là, quiconque se joignait à eux devait maudire le Christ aussi bien que l'Ialdabaoth. Les ophites panthéistes, qui enseignaient une âme universelle du monde, d'où tout découle et dans laquelle tout doit rentrer, étaient tout à fait antichrétiens. Dans un de leurs écrits apocryphes, intitulé *l'Evangile d'Eve*, dont celle-ci était censée avoir reçu le contenu de la bouche du serpent dans le paradis, on lisait la phrase suivante: « J'étais debout sur une haute montagne, et je vis un homme d'une grande taille et un autre homme d'une taille plus petite, et j'entendis une voix comme le bruit du tonnerre, laquelle dit: Je suis toi et tu es moi; là où tu es, je suis aussi et je suis répandu en tout. Tu peux me rassembler de quelque endroit que tu voudras, mais alors tu ne rassembleras que toi-même. »

Les sethiens et les caïnites avaient avec les ophites une étroite parenté. Les premiers considéraient comme le représentant et le père commun des pneumatiques, Seth, substitué selon eux à Abel par la Sophie, après le meurtre de ce dernier. Du reste, c'était aussi l'opinion des valentiniens. Le même Seth était ensuite réapparu comme Sauveur, disaient-ils, dans la personne de Jésus. Les caïnites concluaient d'une prétendue opposition entre le Dieu suprême, le créateur du monde, et le Dieu des Juifs, que tous ceux qui avaient été persécutés

(1107) Les ophites avaient figuré leurs doctrines dans un diagramme. Cette figure tomba entre les mains de Celse, qui la donne pour un exposé des dogmes chrétiens. On la trouve décrite dans Origène (*adv. Celsum*, I, 6), et M. Matter, se servant de la description d'Origène, en a tracé une image dans son Histoire du gnosticisme, planche Ier, D. Divers éclaircissements sur cette matière ont été donnés par Mosheim, dans son *Essai d'une histoire impartiale des hérétiques* (Helmstaedt, 1746), et par J. H. Schumacher, dans un ouvrage intitulé: *Explication de l'obscur diagramme des anciens ophites*. (Wolfenbuttel, 1756.) Ce dernier auteur fait découler de la cabale tout le système en question. La figure représentait d'abord le royaume de la lumière avec différents cercles indiquant le Bythos et les æons, ensuite le monde intermédiaire, où les sept couronnes des esprits astraux avec les noms de ces sept esprits. Une épaisse bande noire séparait ce monde de la terre ou zône du mal, γραμμὴ κακίας, sur laquelle les sept esprits mauvais étaient marqués sous la forme de bêtes. En outre, le diagramme contenait des prières et des formules déprécatoires, que les âmes des ophites décédés devaient employer pour obtenir des esprits astraux le passage à travers leurs royaumes.

par celui-ci et qui se trouvaient dépeints dans l'Ancien Testament comme des malfaiteurs, étaient des hommes pneumatiques de la famille de la Sophie, lesquels n'avaient pas voulu courber la tête sous la domination du Demiurge. Ils se vantaient en conséquence d'être alliés, en qualité de pneumatiques, avec Cain, Cham, Esaü, la troupe de Core, les Sodomites, et ils donnaient à Judas Iscariote la préséance sur les autres apôtres, au-dessus de l'esprit borné desquels il s'était élevé par sa gnose. C'était grâce à cette gnose, prétendaient-ils, que Judas n'avait eu aucun scrupule de préparer la mort de Jésus, sachant qu'elle devait détruire le règne du Demiurge. Comme antinomistes et contempteurs de la loi donnée par le Dieu des Juifs, ils s'abandonnaient à un libertinage effréné.

Carpocrates d'Alexandrie et son fils Epiphanes enseignaient une gnose semblable. L'élément chrétien occupait si peu de place dans leur syncrétisme philosophico-religieux, qu'ils peuvent être considérés plutôt comme une école païenne que comme une secte du christianisme. D'après leur système, tout est sorti du Père universel et retournera un jour dans son sein. Le monde visible a été formé par des esprits orgueilleux qui se sont révoltés contre la monade. Ils règnent sur ce monde leur ouvrage; mais leurs lois sont tellement iniustes que l'on doit les transgresser et se délivrer de leur domination par la connaissance de la monade (γνῶσις μοναδική). Des individus distingués de toutes les nations, tels que Pythagore, Platon, Aristote, Jésus, ont possédé cette gnose, et se sont affranchis par là des lois de ce monde, ainsi que de toutes les étroites religions de la foule. Tel est le sens de ces paroles de Jésus: « La vérité vous délivrera. » Celui qui est parvenu à cette gnose est plus puissant et plus parfait que les Anges, il est semblable à Dieu et en possession d'un repos que rien ne peut troubler. Jésus était un homme né de Marie et de Joseph, mais ayant conservé un souvenir beaucoup plus lucide des choses divines et de son état primitif, alors qu'il était renfermé dans la monade (ἐν τῇ περιφορᾷ τοῦ ἀγνώστου πάτρος). Aussi put-il s'unir plus facilement à la monade par l'essor de la contemplation. Ce fut dans cette union que coulèrent sur lui les forces divines au moyen desquelles, s'étant affranchi des lois morales et physiques de ce monde, il révéla la seule religion véritable, en même temps qu'il renversait la religion judaïque. Mais d'autres âmes pouvant, selon leur doctrine, s'élever aussi haut que celle de Jésus, bon nombre de carpocratiens se plaçaient sans façon au-dessus des apôtres. La prière et les bonnes œuvres étaient à leurs yeux une chose purement extérieure et sans valeur intrinsèque. Celui qui attache du prix à cela, disaient-ils, est encore un esclave des dieux inférieurs qui ont produit toutes les institutions rituelles des différents peuples, et, après la mort, il restera sous leur domination en passant dans d'autres corps. Ce n'est que par la foi et l'amour, c'est-à-dire par l'abîmation de l'esprit dans la monade, que l'on arrive au repos dans ce monde et à la suprême félicité dans l'autre. Epiphanes, mort dès l'âge de dix-sept ans, et ensuite honoré comme Dieu par les habitants de Same, d'où sa mère était native, écrivit dans un livre, intitulé *De la Justice*, que la nature elle-même veut la communauté de toutes choses (κοινωνίαν καὶ ἰσότητα), du sol, des biens de la vie, des femmes, et que les lois humaines, intervertissant l'ordre légitime, ont produit le péché par leur opposition aux instincts plus puissants déposés par Dieu dans le fond des âmes. De tels principes pouvaient facilement conduire aux crimes contre nature que l'histoire met sur le compte des carpocratiens.

Les antitactes, les barbelonites et les prodiciens avaient des doctrines morales analogues. Les premiers partaient de l'idée que la loi judaïque étant l'œuvre d'un méchant être inférieur, on n'en devait pas tenir compte. En conséquence, ils disaient nettement : « Puisqu'il a ordonné de ne pas commettre d'adultère, nous voulons en commettre. » Les barbelonites avaient sur les æons une doctrine très-développée, et se distinguaient par là des carpocratiens avec lesquels ils étaient d'accord au sujet de l'antinomisme. Il ne faut pas s'étonner si les conséquences extrêmes de l'antinomisme conduisaient à regarder l'union des sexes comme l'acte de communauté et d'initiation dans la secte, ainsi qu'il était pratiqué parmi les adhérents de Prodicus. Deux inscriptions, découvertes depuis peu dans la Cyrénaïque, sont un monument remarquable de ces gnostiques antinomistes. L'une met sur la même ligne Thot ou Hermès Trismégiste, Kronos, Zoroastre, Pythagore, Epicure, le Perse Mazdac, Jean, Christ et les maîtres Cyrénaïques (Aristippe et son école), comme ayant unanimement enseigné la communauté de toute propriété (μηδὲν ὀ'κειοποιεῖσθαι); l'autre dit: « La communauté de tous les biens et des femmes est la source de la justice divine et la parfaite félicité pour les hommes bons tirés de l'aveugle populace. C'est à eux que Zarades et Pythagore, les plus nobles des Hiérophantes, ont enseigné à vivre ensemble. »

La gnose de Marcion, essentiellement distincte de celle qui vient d'être exposée était plus dégagée de la philosophie orientale et moins antichrétienne. Son père, évêque de Sinope, dans le Pont, l'avait exclu de la communauté de l'Eglise, parce qu'il avait déjà laissé percer ses erreurs dans sa ville natale, ou bien parce qu'il avait séduit une vierge. Vers la moitié du IIe siècle, il se rendit à Rome; mais ayant été également repoussé par le clergé de cette ville, il se joignit à un gnostique syrien nommé Cerdon, et dès lors formula ses idées dans un système mêlé de notions empruntées au gnosticisme. Pour propager sa doctrine, il fit beaucoup de voyages, dis-

puta avec les païens et les Chrétiens, et s'affermit de plus en plus dans son erreur par la contradiction et les fatigues qu'il eut à essuyer. *Cohais* et *cosouffrants* (συμπαθούμενοι καὶ συνταλαίπωροι), c'était ainsi qu'il avait coutume d'appeler ses sectateurs. Cependant, au rapport de Tertullien, le remords de s'être séparé de l'Eglise finit par s'éveiller au fond de son âme, et il implora d'elle le pardon et le retour dans son sein. L'un et l'autre lui furent promis, mais à la condition qu'il ramènerait tous ceux qu'il avait égarés; la mort le surprit avant qu'il eût pu remplir cet engagement.

L'émanatisme gnostique et la doctrine des æons étaient exclus du système de Marcion. Il en était de même du dualisme, car trois principes éternels, indépendants l'un de l'autre, y étaient admis, à savoir: le Dieu bon, dont l'essence est l'amour et la miséricorde; le Demiurge, créateur du monde, qui, à la place de l'amour, ne connaît que la justice, et n'est ni parfaitement bon, ni entièrement mauvais, et la matière, mauvaise en soi et source du mal, produite par Satan comme son principe actif. Le premier seulement est Dieu dans le sens propre et véritable; le Demiurge ne peut recevoir ce nom qu'improprement. Celui-ci, opérant sur une partie de la matière à lui cédée par Satan, forma le monde, non d'après des idées reçues du Dieu suprême, mais en ne suivant que ses vues bornées et sa volonté, trop faible d'ailleurs pour vaincre le mal dans le monde, c'est-à-dire toute résistance de la matière. N'étant pas lui-même véritablement bon, rien de ce qu'il produisit ne se trouva bon non plus à proprement parler. Le monde entier, comme son ouvrage, n'a rien de commun en soi avec le Dieu bon. D'ailleurs, le corps de l'homme, appelé par lui à l'être, se trouvant tiré de la mauvaise hyle, contenait déjà le mal, les appétits sensuels; mais l'âme, insufflée à ce corps par le Demiurge, renfermait aussi le germe du mal; elle n'était du moins pas assez forte pour dominer les instincts corporels, et ce ne fut qu'après la descente du Dieu bon que les hommes purent devenir bons eux-mêmes.

Jusqu'à la venue du Christ le vrai Dieu était complétement inconnu des hommes; personne n'allait même jusqu'à soupçonner son existence; tous adoraient le Demiurge. Celui-ci donna au premier homme une loi rigoureuse, à la violation de laquelle Satan l'excita. L'homme, qui aurait triomphé de cette épreuve, s'il avait eu réellement quelque chose de divin dans sa nature, succomba, et, depuis cette heure, la main irritée de son maître l'accabla de dures souffrances physiques et morales. Alors l'humanité tomba sous la domination de la matière et des mauvais esprits. De là le culte des idoles et les vices de toute espèce. Quelques-uns seulement, les Patriarches, demeurèrent fidèles au Demiurge et furent à cause de cela comblés par lui de tous les biens terrestres. Tous les autres furent traités par lui avec une inexorable dureté; il ne choisit qu'un seul peuple auquel il se révéla, mais qu'il chargea en même temps de l'oppressive loi mosaïque, donnant pour récompense, après leur mort, à ceux qui l'auraient observée, un bonheur limité dans le sein d'Abraham. Il promit également aux siens un Messie, qui devait réunir leurs familles éparses, former un royaume juif embrassant la terre entière et tout soumettre à l'empire du Demiurge. Le Dieu bon résolut alors dans sa miséricorde de se révéler lui-même aux hommes. Sous le nom du Sauveur annoncé aux Juifs, — car il avait besoin de cette croyance, lui, complétement inconnu, pour trouver accès auprès des hommes, — il descendit du plus haut des cieux, et, dans la quinzième année du règne de Tibère, se montra tout à coup sous une apparence humaine, au milieu de la Synagogue, à Capharnaum. Il se présenta comme organe d'un autre Dieu, comme libérateur de la servitude du Demiurge, comme adversaire de sa loi. Les miracles qu'il opéra lui rendirent témoignage, et non les prophéties messianiques de l'Ancien Testament, lesquelles, concernant le Messie du Demiurge, ne s'accomplirent point en lui. Tout ce qui fut enseigné et institué par lui forma une opposition tranchée avec les doctrines et les institutions du Demiurge, telles qu'elles subsistaient parmi les Juifs. Ce Dieu des Juifs, de même que le dernier de ses prophètes, Jean-Baptiste, fut effrayé quand il vit les œuvres du Christ; il résolut de chasser de son monde l'ennemi qui venait d'y entrer, et de le faire crucifier par les Juifs dont il disposait. Christ, avec son corps fantastique, ne pouvait, il est vrai, ni souffrir ni mourir véritablement; toutefois ses souffrances et sa mort sont le sceau de la rédemption accomplie par lui. Ensuite il descendit dans l'Hadès, non pas pour rendre heureux les morts de l'Ancien Testament, lesquels, dans leur justice orgueilleuse, étaient aveuglément liés au Demiurge, mais pour annoncer le salut aux païens défunts et les introduire dans son ciel.

Le règne du Demiurge ne devant pas être détruit par l'œuvre du Christ, le Messie qu'il a promis viendra encore assembler de nouveau les Juifs et former avec eux un puissant royaume terrestre. Tous ceux qui sont entrés, par la foi, en communauté avec le Sauveur, et qui, par cette communauté, ont reçu un nouveau principe de vie, sont arrachés pour toujours à l'esclavage du Demiurge. A la vérité, leur corps appartenant à la matière sera anéanti; mais leur âme, délivrée de cette grossière enveloppe matérielle, prendra part à la félicité du Père céleste avec un corps éthéré, semblable à celui des anges (1108). Il est de l'essence du Dieu bon

(1108) Marcion rejetait entièrement la doctrine chrétienne de la résurrection, mais il paraît avoir

qu'il ne sache que bénir, délivrer et rendre heureux. Jamais il ne châtie, mais les incroyants et les méchants se punissent eux-mêmes en s'excluant de sa communauté, et en se plaçant dès lors sous la colère du vindicatif Dieu des Juifs.

La doctrine de Marcion conduisait à une doctrine austère. Improuvant le mariage et la génération des enfants, il ne permettait le baptême qu'aux célibataires, ou du moins seulement à ceux qui, quoique mariés, vivaient dans la continence. Aussi la plupart de ses sectateurs demeuraient catéchumènes. L'usage des viandes était également interdit, mais en revanche la nourriture de poissons recommandée. L'opinion d'autres sectes gnostiques qui regardaient comme permis de renier le Christ, était rejetée par celle-ci, et plusieurs marcionites endurèrent la mort du martyre.

La contradiction entre la loi et l'Evangile est l'idée-mère de la doctrine de Marcion. Ainsi les ébionites et les nazaréens se tenaient à un extrême avec leur judaïsation du christianisme ; à l'extrémité opposée se trouvait Marcion, avec son rejet absolu du judaïsme et de l'Ancien Testament; mais au milieu était l'Eglise, réunissant dans sa doctrine ce que les deux partis possédaient de vrai et le séparant de leurs erreurs. Elle devait par conséquent être exposée, de l'un et de l'autre côté, à des attaques, qui, à la vérité, se détruisaient les unes les autres. Marcion accusait spécialement l'Eglise catholique de retomber dans le judaïsme, mais il faisait en même temps ce reproche aux apôtres, car, d'après lui, il n'y avait que Paul qui eût saisi et conservé dans sa pureté la doctrine du Christ. Les autres apôtres l'avaient altérée par leurs préjugés judaïques, ce qui était cause que Jésus-Christ lui-même avait appelé Paul, afin qu'il rétablît le véritable Evangile après l'avoir purifié de ces additions délétères. Marcion traitait les livres du Nouveau Testament avec un arbitraire effréné, rejetant tous ceux qui ne se pliaient pas à ses vues et formant un nouveau canon qui ne contenait que l'Evangile de saint Luc et dix Epîtres de saint Paul. Il avait mutilé saint Luc lui-même et changé tous les passages qui ne répondaient pas à sa doctrine ; par exemple, il avait supprimé les premiers chapitres. L'Evangile, arrangé par lui, commençait en ces termes : « Dans la quinzième année du règne de l'empereur Tibère, Dieu descendit à Capharnaum, ville de Judée, et enseigna au jour du sabbat (1109). » Il en usait ainsi avec les épîtres de saint Paul dont il admettait les dix suivantes: l'*épître aux Galates*, les deux *aux Corinthiens*, celle *aux Romains*, les deux *aux Thessaloniciens*, celles *aux Ephésiens*, *aux Colossiens*, *aux Philippiens* et à *Philémon*. Mais il prétendait que ces mêmes épîtres avaient été falsifiées, et en conséquence il les avait soumises à une critique aussi arbitraire que l'Evangile de saint Luc.

Marcion, pour soutenir sa doctrine, avait encore composé un ouvrage, intitulé les *Antithèses*, lequel servait principalement d'introduction à ses idées fondamentales dans la première initiation de ses sectateurs. Cet ouvrage devait démontrer les contradictions existantes entre l'Evangile et le judaïsme, la différence entière du Dieu du Nouveau Testament et du Dieu de l'Ancien, du Christ envoyé par le Dieu bon et du Messie appartenant au créateur du monde. Les points principaux paraissent avoir été ceux-ci : le créateur du monde est aussi l'auteur du mal et se déclare lui-même pour tel (*Isa.* LXV, 7) ; au contraire, le Dieu infiniment bon ne pouvait ni établir ni tolérer ce qui est mauvais. Le créateur du monde n'a point l'omniscience, non plus que la toute-puissance; autrement il n'aurait pas laissé tomber l'homme fait à son image et même formé de sa substance. De plus, il se montre passionné, mobile, colère, vindicatif, il dit qu'il éprouve du regret ; à l'opposé, le Dieu révélé par Jésus-Christ est un Dieu de la bonté la plus pure, ne connaissant ni la colère ni la vengeance, et, en sa qualité du plus parfait des êtres, ne pouvant rien regretter. Le Christ du Nouveau Testament ne diffère pas moins, par ses œuvres et par son nom, de celui qu'annonçait l'ancienne alliance. Il n'a pas choisi ses apôtres dans les lévites et les descendants d'Aaron, mais parmi les pêcheurs et les publicains ; il a annoncé un royaume céleste, tandis que le Messie du Demiurge ne doit que rétablir et agrandir l'ancien royaume des Juifs; de plus, il a révélé une puissance élevée de beaucoup au-dessus de celle du Demiurge lui-même. Enfin les commandements de l'Ancien Testament et ceux de l'Evangile ne sont pas moins contradictoires : vis-à-vis du rigoureux droit du talion de l'Ancien Testament, le commandement de l'amour chrétien et du support patient des injures ; en face de l'oppressive contrainte de la loi liturgique, la liberté de l'Evangile, et à l'opposé du divorce permis par le Dieu des Juifs, l'indissolubilité du mariage commandée par Jésus-Christ.

La secte des marcionites fut une des plus nombreuses parmi les partis séparés de l'Eglise, et même encore au ve siècle, Théodoret, dans son diocèse de Cyrus, ramena environ mille d'entre eux à l'unité. Les disciples imitèrent l'audacieuse licence du maître dans leur manière de traiter l'Ecriture sainte : ils rejetaient des passages que Marcion avait conservés, intercalaient des fragments des autres Evangiles, surtout de celui de saint Jean, dans le leur, et les changeaient à leur gré. Ainsi, par exem-

admis que les âmes devaient revêtir, dans le ciel, un corps éthéré qui n'aurait rien de commun avec leur corps terrestre.

(1109) *Voir* cet évangile de Marcion, publié par A. Hahn, in Tisch Codex apocryphus N. T. Lipsiæ, 1852, t. I, p. 405 486.

ple, ils faisaient mettre par saint Matthieu, dans la bouche de Jésus-Christ (v, 17), précisément le contraire de ce que dit cet évangéliste, à savoir : « Je ne suis pas venu pour accomplir la loi, mais pour la détruire. » Quelques marcionites altérèrent aussi des point particuliers de la doctrine chrétienne. Markus emprunta aux systèmes purement gnostiques, spécialement à celui de Saturnin, les idées suivantes: que le Dieu bon avait coopéré, dès le commencement, à la création de l'homme et lui avait accordé le πνευμα, qui, perdu par le péché originel et restitué par la rédemption, était seul immortel. En conséquence, ceux qui n'avaient point pris part à la rédemption et n'avaient pas reçu le principe pneumatique, seraient anéantis par la mort. Le plus célèbre des marcionites fut Apelles. Placé sous l'influence de la gnose d'Alexandrie, où il vivait, il modifia le système de Marcion dans quelques points essentiels, de sorte que sa doctrine, telle que Tertullien l'expose, a plus d'analogie avec les idées de Valentin qu'avec celle de Marcion lui-même.

L'essence et le caractère de l'hérésie, telle qu'elle s'est posée, depuis le commencement, à travers tous les siècles, avec ses formes multipliées, souvent changeantes, vis-à-vis de l'Eglise toujours une et immuable, se développèrent déjà, dans leurs principaux traits, au sein des sectes gnostiques. Ce qui, dès le principe, a formé la substance même de l'Eglise catholique, nous voulons dire l'unité de doctrine déposée, avec la tradition, par les apôtres dans les diverses églises, et conservée par l'esprit divin, voilà ce que rejetaient absolument les gnostiques. Mais comme, sans cette unité, on ne peut concevoir de véritable communauté dans l'Eglise universelle, ils durent être retranchés comme ne lui appartenant plus, quoiqu'ils se plaignissent souvent qu'on leur dérobât la communion extérieure. En effet, l'intention de quelques chefs du gnosticisme se bornait d'abord à établir, dans l'intérieur de l'Eglise, une espèce de doctrine chrétienne ésotérique, de manière que la masse aveugle des psychiques ne fût point troublée dans son attachement à une foi grossière, proportionnée à leurs faibles forces, et qu'il n'y eût à percer les mystères de la gnose que les natures pneumatiques douées d'un sens plus élevé. En conséquence, ils accusaient l'Eglise de les repousser sans raison, eux, disaient-ils, qui n'enseignaient rien de différent de sa doctrine ; et effectivement ils avaient soin, en public, de se servir des mêmes expressions pour cacher leurs erreurs sous ce voile.

Ils méprisaient la simple foi de l'Eglise comme n'ayant quelque prix que pour les hommes d'un esprit faible et étroit, incapables d'atteindre à un plus haut degré de science. Méconnaissant tout à fait la nature de la croyance et de la gnose chrétiennes, ils partaient du doute, au lieu de partir de la foi; ils prétendaient que, dans le christianisme, la vérité doit être d'abord cherchée, et ils avaient sans cesse à la bouche cette parole du Sauveur : *Cherchez et vous trouverez*. Ainsi, d'après eux, le Chrétien qui avait jusqu'alors, par l'entremise de l'Eglise, conservé sa foi à l'abri de tout doute, devait abandonner cette possession, se replacer au point de vue de l'incroyance et dans le labyrinthe de l'incertitude, afin de s'affranchir des entraves de l'autorité et de gagner une véritable liberté d'esprit (1110). Mais les faux docteurs gnostiques eux-mêmes, comme la plupart de ceux qui prétendent commencer par chercher la vérité religieuse, avaient déjà leurs opinions préconçues et arrêtées, et leurs recherches ne consistaient réellement qu'à rassembler tout ce qui pouvait donner à ces opinions une apparence de vérité.

De même que les païens tenaient pour impossible une religion générale, destinée à tous les peuples et à tous les hommes, et qu'ils traitaient d'absurde la simple idée d'une pareille foi catholique, de même les gnostiques regardaient comme nécessaire une diversité dans la doctrine. L'unité de la foi chrétienne leur semblait irréalisable par cela seul qu'ils admettaient une différence originelle et indestructible entre les hommes, divisés, selon eux, en hyliques, psychiques et pneumatiques, et dont une petite partie seulement était faite pour la vérité. C'était ainsi que l'idée païenne de deux religions, l'une exotérique, l'autre ésotérique, se trouvait introduite dans le christianisme, et que les gnostiques, par la multitude de systèmes qu'engendraient leurs spéculations sans bornes et sans mesure, auraient complétement détruit l'unité de la doctrine chrétienne, en mettant à la place de l'Eglise indivisible l'anarchie des écoles philosophiques. Sous ce rapport, le gnosticisme était donc une rechute dans le paganisme.

Au recours à l'autorité de l'Eglise, les gnostiques opposaient l'appel à l'Ecriture

(1110) Les gnostiques, comme les hérétiques des temps modernes, ne voyaient pas que la vraie liberté spirituelle ne peut se trouver que dans la foi, dans la soumission à l'autorité de l'Eglise, et que la liberté de recherche et d'examen en dehors de cette autorité n'est qu'une trompeuse illusion. De même, en effet, que la liberté morale n'est nullement l'arbitraire, ni l'incertitude entre le bien et le mal, mais que celui-là seul est réellement libre qui, sans avoir à chercher le bien, y est déjà fixé, de même la véritable liberté intellectuelle ne consiste pas dans la faculté de chercher et d'examiner sans fin, de choisir entre la vérité et l'erreur. Aussi longtemps que quelqu'un cherche, qu'il hésite, il n'a pas la vérité, il n'est pas libre, car c'est la vérité seulement qui rend libre d'après la parole de Jésus-Christ (*Joan.*, VIII, 32). On voit ici comment la liberté morale et la liberté intellectuelle sont inséparables, en d'autres termes, comment la seule vraie et pleine foi rend libre intellectuellement et moralement.

sainte, car, ainsi qu'on le disait dès le IIe siècle, l'Église étant considérablement défigurée et dégénérée, il fallait la réformer, la purifier d'additions hétérogènes qui l'altéraient. Cette dégénération et déviation de la pure doctrine devaient naturellement être placées de très-bonne heure. Les uns prétendaient que les premiers Chrétiens avaient mal saisi l'enseignement des Apôtres, et l'avaient défiguré par malentendu dès le commencement ; pour preuve, ils citaient le blâme sévère adressé par saint Paul aux Galates et aux Corinthiens. D'autres dénonçaient les apôtres eux-mêmes comme auteurs de ces falsifications (saint Paul était d'ordinaire excepté et opposé aux autres), parce que tous ou presque tous avaient été aveuglés par leurs préjugés judaïques. Ou bien ils disaient que le Christ et les apôtres s'étaient accommodés à l'opinion dominante, qu'ils avaient proportionné leurs réponses à l'entendement borné de ceux qui les interrogeaient. Quelques-uns allèrent même jusqu'à prétendre effrontément que Jésus-Christ avait parlé d'une manière équivoque, et qu'on pouvait distinguer dans ses discours les inspirations du Demiurge, celles de la Sophie et celles du Dieu suprême ; mais les seuls pneumatiques pouvaient faire ce discernement avec une pleine sûreté.

A l'encontre de la tradition générale et publique de l'Église, les gnostiques en appelaient à une doctrine secrète confiée, disaient-ils, par le Christ ou par les apôtres à quelques hommes choisis. Ils interprétaient, dans le sens de cette tradition secrète, les paroles de saint Paul recommandant à Timothée de garder ce qui lui a été confié. Basilides et Valentin prétendaient l'avoir reçue, le premier d'un certain Glaukias, dont saint Pierre s'était servi comme d'interprète, l'autre d'un disciple de saint Paul, nommé Théodas ; sans cela on ne pouvait, selon eux, comprendre l'Écriture. Mais l'arbitraire le plus effréné régnait chez les gnostiques par rapport à l'interprétation des saintes lettres. Des livres entiers du Nouveau Testament étaient rejetés, d'autres mutilés et changés ; on composait des évangiles et des actes des apôtres apocryphes. Lors même que quelques partis gnostiques admettaient le canon entier ou du moins la plupart des livres du Nouveau Testament, ils savaient, au moyen d'une exégèse violente et sans règle, faire concorder avec leur système les passages mêmes qui le contredisaient le plus formellement. Ceci s'applique notamment à Valentin et à son école. C'est de lui que Tertullien dit, « qu'il avait fait plus de ravages dans l'Écriture avec ses explications erronées que le couteau de Marcion. »

Du haut de leur superbe dédain, les gnostiques regardaient les catholiques comme des hommes que leur nature et leur degré de connaissance plaçaient profondément au-dessous d'eux. C'étaient les psychiques à l'esprit simple et borné, adhérents de l'Église grossiers et ignorants, qui n'avaient en partage que la foi aveugle, tandis que les gnostiques étaient la race choisie, les libres, les parfaits, les voyants, dont le regard perçait les profondeurs de la divinité, et qui atteindraient infailliblement et sans peine le royaume des cieux. Toutefois ils s'adressaient spécialement aux catholiques, cherchant à gagner des prosélytes dans leurs rangs, tandis qu'ils s'inquiétaient peu ou point du tout de la conversion des païens.

Il était impossible à la plupart des sectes gnostiques de former une Église organisée, par cela seul qu'elles n'avaient point de principes fermes et uniformes, et que les disciples apportaient de continuels changements à la doctrine du maître, de sorte que chaque parti devenu un peu considérable ne tardait pas à se diviser en une foule de fractions. En outre, les gnostiques, comme toutes les sectes séparées de l'Église universelle, étaient bien plus propres à abattre et à détruire qu'à édifier et conserver (1111). Leurs institutions, œuvre purement humaine, manquaient de toute solidité ; leurs chefs ne pouvaient acquérir aucune autorité durable, et lorsque le besoin de leur propre conservation les poussait à essayer de se clore à l'extérieur, et à former une espèce d'hiérarchie et de constitution ecclésiastique, tout tombait bientôt en pièces. En un mot, suivant la remarque de Tertullien, l'on ne pouvait pas même dire précisément qu'il y avait des divisions parmi eux, parce qu'il aurait fallu pour cela qu'ils eussent un lien d'unité, une certaine stabilité de doctrine et d'organisation, tandis que dans ces sectes la discorde et le manque de fixité étaient, au contraire, l'état constitutif (1112). La préparation des catéchumènes qui se pratiquait alors avec tant de soin dans l'Église, et leur séparation d'avec les fidèles n'avaient pas lieu chez les gnostiques. Les natures pneumatiques n'avaient nul besoin apparemment de ces épreuves, et lorsqu'ils établissaient quelque distinction dans leurs rangs, c'était plutôt celle des mystères païens, à savoir entre ésotériques et exotériques. Les femmes aussi enseignaient publiquement, et dans certaines fractions de la secte ; par exemple chez les markosiens, elles avaient le droit de baptiser et de distribuer l'Eucharistie. Leurs ordinations, dit Tertullien, sont inconsidérées et sujettes à un changement continuel. Aujourd'hui celui-là, demain celui-ci, est évêque ; tel est aujourd'hui diacre, qui sera demain lecteur ; tel prêtre, qui sera laïque, car les laïques étaient également chargés de fonctions sacerdotales. En conséquence, beaucoup d'entre eux n'avaient point d'Église à proprement parler ; leur parti ne se com-

(1111) « Ita fit, ut ruinas facilius operentur stantium ædificiorum, quam exstructiones jacentium ruinarum. » (Tertull., *Præscript.*, 42.)

(1112) « Et hoc est quod schismata apud hæreticos fere non sunt : qua cum sint, non parent. Schisma est unitas ipsa. » (Tertull., *ibid.*)

posant que d'affiliés répandus çà et là, ils entraient facilement en communion avec des gens d'une foi différente. Ils appelaient noble simplicité leur anarchie sociale, et ils traitaient d'apparence vaine et vide la discipline, l'harmonie de l'Eglise catholique. Cependant, il paraît que les marcionites avaient des évêques et des prêtres stables.

Les basilidiens, et probablement les prêtres gnostiques célébraient, le 10 janvier, une fête principale, celle du baptême de Jésus. D'après leurs idées, c'était le moment où l'Æon-Christ s'unit à l'homme Jésus, et forma le point central dans l'économie de la rédemption. Les gnostiques méconnaissant tout à fait la dignité et la valeur du corps humain, ainsi que de la matière qui y correspond, et voyant dans la partie corporelle le siége et le support du mal, devaient, en général, concevoir les sacrements d'une autre manière que l'Eglise. Ils ne pouvaient par conséquent admettre que Dieu ait attaché sa grâce sanctifiante à l'eau et à l'huile, au pain et au vin ; ce qui, à leurs yeux, eût été un empiétement sur un domaine étranger, sur le domaine du Demiurge. Aussi quelques-unes de ces sectes, nommément une branche des basilidiens, rejetaient tous les sacrements, même le baptême. Ceux-ci, que l'on pourrait appeler les quakers de l'antiquité, disaient qu'il était impossible que les mystérieuses opérations de la force ineffable et invisible de Dieu, fussent communiquées par des choses périssables affectant les sens ; que la purification et le salut se trouvaient impliqués dans la connaissance des choses divines, puisque tous les défauts, les infirmités et les inclinations dépravées, venant de l'ignorance, la gnose était déjà en elle-même la justification et la rédemption de l'homme intérieur (1113). D'autres gnostiques considéraient le baptême comme une institution du Dieu des Juifs, laquelle devait par là même être rejetée, et parce que, disaient-ils, la vraie religion doit être purement spirituelle. Les marcionites se distinguaient également du reste des gnostiques sous le rapport du baptême. Ils l'administraient d'après un rite particulier presque semblable au rite catholique, mais seulement à ceux qui étaient célibataires ou qui renonçaient au commerce conjugal ; les autres devaient rester catéchumènes : on ne les baptisait que sur le lit de mort ; mais, en revanche, ils pouvaient prendre part à tous les exercices du culte de la secte. Au temps d'Epiphane, ils avaient trois sortes de baptême, c'est-à-dire vraisemblablement trois degrés d'initiation à leurs mystères religieux. Les markosiens avaient aussi un double baptême, le premier d'un ordre inférieur et psychique ; l'autre spirituel, sans lequel il n'y avait pas à espérer d'atteindre jusqu'au plérôme. Ce baptême pneumatique était célébré comme une fête nuptiale, celui qui le recevait étant censé entrer dans la syzygie avec la moitié supérieure de lui-même ; ensuite, venait l'onction avec un baume odorant. Chez nulle secte gnostique on ne trouve de traces que des enfants aient été baptisés.

L'eucharistie était mise de côté par une partie des gnostiques : d'autres la célébraient d'une manière plus ou moins différente de celle de l'Eglise. Déjà quelques-uns des plus anciens gnostiques, contemporains de saint Ignace, s'abstenaient d'y participer par suite de leurs idées docétiques, n'admettant pas que « l'eucharistie soit la chair qui a souffert pour nos péchés et que Dieu le Père a ressuscitée des morts (1114). » D'autres, au contraire, quoique docètes, non-seulement conservaient la sainte communion, mais encore, semblables en cela à l'Eglise, la regardaient comme un sacrifice et comme un sacrement renfermant le corps et le sang du Christ (1115). En conséquence, Markus savait arranger les choses, de manière que, à sa consécration, le vin blanc se changeât tout à coup dans le calice en un vin rouge qui devait être le sang de la Charis. Tatien et ses disciples, les sévériens, les encratites se servaient d'eau à la communion par un effet de leur aversion pour le vin. Les ophites (ou plutôt une fraction de cette secte) célébraient l'eucharistie d'une façon très-extraordinaire. Ils faisaient enlacer et lécher par un serpent le pain destiné à cet usage, après quoi on le rompait et le distribuait à tous. C'était là ce qu'ils nommaient leur sacrifice parfait (τελειαν θυσιαν) ; mais l'Eucharistie des borboriens, ou barbelonistes, était encore bien plus horrible et plus dégoûtante.

Une cérémonie analogue au sacrement de l'extrême-onction se pratiquait chez les markosiens et les héracléonites. Ils versaient sur la tête du mourant de l'eau mêlée à de l'huile, ou de l'eau et du baume, et ils récitaient en même temps des prières dont le sens était que l'esprit qui allait s'enlever ne fût point retenu, par le Demiurge ni par les forces dépendantes de lui, dans son essor vers le plérôme.

GNOSTIQUES. *Voy.* Gnosticisme.

GOETIE. *Voy.* Eclectisme alexandrin.

(1113) Irenæus, I, 21.

(1114) Ignat., *Ep. ad Smyrn.*, 7.

(1115) En ce qui concerne les valentiniens et les marcionites, cela ressort des paroles de saint Irénée, IV, 18 : « Quomodo constabit eis eum panem in quo gratiæ actæ sunt, corpus esse Domini sui, et calicem sanguinis ejus? — Ergo aut sententiam mutent, aut abstineant offerendo quæ prædicta sunt. » Plusieurs passages du livre de Tertullien, *contre Marcion*, entre autres, I, 14, V, 8, prouvent que celui-ci avait conservé l'eucharistie. Le docétisme n'empêchait point ces gnostiques d'admettre un sacrement du corps de Jésus-Christ car, même en ne reconnaissant pas qu'il eût un corps vraiment humain, ce qu'ils lui attribuaient était néanmoins plus qu'une ombre vaine. C'était une substance éthérée semblable en apparence à un corps d'homme, et cette substance pouvait fort bien être distribuée dans l'eucharistie aux croyants.

GONYCLISIE (de γονυκλισία *l'action de fléchir le genou*), *prière* accompagnée de *génuflexions*, et qui était dite chez les Grecs le soir du dimanche de la Pentecôte ou le matin du lendemain de cette fête ; elle est citée dans saint Epiphane (1116) et dans le *Typicon*.

GRADUEL. — C'est le nom du verset qui se dit après l'épître, et que l'on chantait autrefois au jubé. On appelle aussi *graduels* les quinze psaumes que les Hébreux récitaient sur les degrés du temple.

GREGOIRE (Saint) LE THAUMATURGE. — Saint Grégoire, à qui les Grecs avaient donné le surnom de Grand, mais qui est plus connu sous le nom de *Thaumaturge* ou *faiseur de miracles*, est un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans l'Eglise catholique (1117). Natif de Néocésarée, dans la province de Pont, il descendait d'une ancienne famille noble, et était, comme son père, païen, religion dans laquelle il portait le nom de Théodore (1118). Ayant perdu son père à l'âge de quatorze ans, il suivit, ainsi que son frère Athénodore, et d'après le désir de sa mère, l'étude de la rhétorique, afin d'en faire le fondement de sa fortune et de sa renommée. Ils étudièrent tous deux à cet effet la langue latine et aussi le droit romain d'après le conseil de leur maître. Afin de se perfectionner dans cette dernière science, ils voulurent visiter une école étrangère, soit à Rome, soit dans quelque autre ville. Ce qui facilita l'exécution de ce plan, ce fut le mariage, avec un lieutenant du gouverneur de Palestine, de leur sœur qu'ils furent chargés de conduire à son époux. A leur retour ils résolurent de s'arrêter à Béryte en Phénicie, qui possédait à cette époque une célèbre école de droit romain ; mais Dieu en disposa autrement. A Césarée, en Palestine, ils entrèrent en relation avec Origène, qui enseignait précisément dans cette ville (1119). A peine celui-ci eût-il fait la connaissance des deux frères, qu'il mit en usage toute son entraînante éloquence pour les engager à rester auprès de lui et à renoncer à l'étude du droit. Il leur peignit, avec tout le feu de l'enthousiasme et la faconde la plus persuasive, le prix de la philosophie, jusqu'à ce qu'à ce qu'entraînés par le charme inexprimable de ses discours, ils oublièrent Béryte, la jurisprudence, leur famille et tout pour se livrer sans aucune réserve à l'enseignement d'Origène. Saint Grégoire exprime l'amitié qu'il ressentait pour Origène par ces mots : « Et l'âme de Jonathas se fondit dans l'âme de David. »

Origène leur fit parcourir successivement toutes les branches de la philosophie ; la logique, la physique, les mathématiques, la géométrie, l'astronomie, et enfin la philosophie morale, qu'il ne leur présenta pas seulement en théorie, mais dont il chercha à leur inculquer la pratique (1120). Il termina son cours par la théologie. Il leur fit d'abord étudier, sous sa direction particulière, les anciens philosophes et poëtes, à l'exception des athées ; il leur apprit ensuite à en tirer tout ce qu'ils offraient de vrai et d'utile, puis il leur mit dans les mains l'Ecriture sainte, qu'il leur expliqua, et finit par les initier dans la science parfaite du christianisme (1121).

Cet enseignement se prolongea pendant cinq ans, toutefois avec quelques interruptions. Car lorsque, sous la persécution de Maximien, en 235, Origène se réfugia en Cappadoce, Grégoire continua ses études à Alexandrie. La pureté de ses mœurs, quoiqu'il ne fût pas encore chrétien, mais seulement catéchumène, excita l'admiration générale, et scandalisa même en secret plusieurs jeunes gens de son âge. Afin de lui causer à ce sujet un embarras sensible, ils gagnèrent une prostituée, qui, un soir, pendant que Grégoire se livrait avec ses amis à des recherches scientifiques, vint s'adresser à lui d'un air de familiarité pour réclamer, en présence de tout le monde, une somme qu'elle prétendait lui être due depuis longtemps. Toute la société se souleva contre une conduite si audacieuse, Grégoire seul conserva son sang-froid. Il pria un des amis qui était assis à côté de lui de donner à cette femme l'argent qu'elle demandait, afin de les délivrer de ses importunités. Mais à peine, eut-elle touché l'argent qu'elle demandait, qu'à l'effroi général, elle tomba par terre dans un accès d'épilepsie, se roulant et écumant de la bouche, et elle demeura dans cet état jusqu'à ce qu'elle fût délivrée par la prière de Grégoire (1122). Sous le règne de Gordien, en 237, il retourna avec l'évêque Firmilien à Césarée, en Cappadoce, où il acheva ses études sous Origène et s'y fit probablement baptiser peu de temps après, en 239 (1123). Avant de partir, il prononça l'éloge d'Origène, en sa présence même, et lui exprima toute la reconnaissance et toute la vénération qu'il lui inspirait.

Revenu dans sa patrie, ses concitoyens s'attendaient à le voir déployer ses brillants talents et ses vastes connaissances dans les charges publiques. Mais on se trompait : Grégoire se retira à la campagne, où il continua à se livrer à l'étude. Vers cette époque, il reçut une lettre d'Origène que nous

(1116) *Expositio fidei*, cap. 22.

(1117) Les preuves où l'on peut puiser pour sa biographie sont *Oratio paneg. in Orig.* — Gregor. Nyss., *Vita Gregor. Thaum.*, Opp. t. III, p. 556 seq. Gall., t. III, p. 459. — Euseb., *H. E.*, VI, 30; VII, 14; Hieron., *Cat.*, c. 65. — Basil. Magn. ep., 28-110; 204-207, édit. Paris, revue par Nic. M. Patavicini. Rom.e, 1649, in 8°.

(1118) Greg. Nyss., *Vit. Greg. Thaum.*, c. 5.

(1119) *Panegr. in Orig.*, c. 5, 6.

(1120) *Ibid.*, c. 9.

(1121) *Ibid.*, c. 15.

(1122) Greg. Nyss. l. c., n. 5.

(1123) Euseb., *H. E.*, VI, 30. — Tillemont, *Mémoir.*, t. IV, p. 669 (Bruxell.)

possédons encore, dans laquelle ce Père parle avec estime de l'érudition de son disciple, mais lui donne le conseil de ne se servir des sciences profanes qu'autant qu'il est nécessaire pour bien comprendre les saintes Ecritures, et pour pour le reste, de consacrer son beau talent, qui pouvait lui ouvrir la carrière des plus grands honneurs temporels, à la défense de la foi et au service de l'Eglise de Jésus-Christ (1124). Grégoire suivit ce conseil et se borna à l'étude de la théologie. La renommée de sa sagesse et de sa piété arriva jusqu'aux oreilles de l'évêque Phédime, d'Amasie, capitale du Pont, qui résolut sur-le-champ de le sacrer évêque de Néocésarée, en Pont. Grégoire, instruit de ses intentions, voulut s'y dérober par la fuite; mais, après des refus réitérés, il fut enfin obligé de se rendre (1125).

Avant de commencer à remplir les fonctions épiscopales il se retira encore dans la solitude, afin de se livrer à une profonde méditation des divers mystères de la foi, et ce fut là, que, dans une vision, il reçut ce symbole de foi dont nous parlerons plus au long (1126). Son administration, dans un diocèse qu'il s'agissait de convertir, fut, à quelques égards, une suite non interrompue de miracles, qui lui valurent le surnom qu'il reçut, et que Grégoire de Nysse raconte dans sa biographie. Le résultat en fut la conversion de tout son diocèse. Dans la persécution de Décius, en 250, il quitta la ville avec beaucoup de fidèles (1127) et sauva ainsi une vie, qui n'était pas seulement précieuse pour son troupeau, mais à laquelle toutes les Eglises des environs avaient des droits. Toujours infatigable, il assista, en 265, au concile d'Antioche, contre Paul de Samosate (1128). Quant au second concile de cette ville, en 270, quoiqu'on en ait dit, il est fort douteux qu'il y ait paru. Son nom du moins ne se trouve pas dans la lettre synodale adressée au pape Denis. Il mourut vers l'an 270, et eut la consolation, en quittant la vie, de ne plus laisser à Néocésarée que dix-sept païens, nombre égal à celui des chrétiens qu'il y avait trouvés en prenant l'administration du diocèse(1129)

Il est rare, sans doute, de voir la science, la piété et le don de faire des miracles se réunir dans un seul homme à un aussi haut point que chez saint Grégoire. Sa renommée, dit Rufin, remplit le Nord aussi bien que l'Orient (1130); ses actions se célébraient dans toutes les églises, retentissaient dans toutes les bouches, et Basile le Grand assure que les ennemis mêmes de la religion chrétienne, étonnés des nombreux miracles qu'il faisait, l'avaient surnommé le second Moïse (1131).

La grandeur de son génie éclate aussi dans ses écrits, qui, bien que peu nombreux, ont recueilli le respect des plus anciennes Eglises. Un des plus remarquables est le *Symbolum seu expositio fidei*; c'est là un legs précieux que nous a fait ce saint. Voici comment saint Grégoire de Nysse rapporte son origine. Au moment de prendre possession de son siége, saint Grégoire était allé dans sa retraite, se livrer à l'étude des mystères de la foi, quand une nuit, un vieillard vénérable lui apparut accompagné d'une femme, pleine de majesté, et qu'entourait une auréole lumineuse. C'était la sainte Vierge Marie, et d'après son ordre le vieillard dicta à saint Grégoire cette exposition de la doctrine chrétienne, que celui-ci mit sur-le-champ par écrit. Elle est courte et se rapporte au dogme de la Trinité. Grégoire s'en servit pour l'enseignement dans son Eglise de Néocésarée, où l'autographe en existait encore du temps de saint Grégoire de Nysse (1132). L'aïeule de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse l'avait apprise de notre saint lui-même, et ses petits-enfants l'apportèrent en Cappadoce (1133). Cet écrit a toujours été estimé. Il a pour garant saint Grégoire de Nysse, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze (1134). Rufin (1135) l'intercala dans sa traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. Il est cité par le cinquième concile œcuménique (1136) et par le patriarche Germain de Constantinople (1137). Quelques modernes ont élevé des doutes sur son authenticité, parce qu'Eusèbe et saint Jérôme n'en parlent pas. Mais il faut observer d'abord que ce symbole est fort court, ensuite qu'il a été fait pour l'usage particulier de l'Eglise de Néocésarée et non pour être livré au public, de sorte qu'il a bien pu rester inconnu à saint Jérôme et à d'autres Pères, tant avant qu'après le concile de Nicée. Quant à Eusèbe, il avait peut-être de bonnes raisons pour ne point en parler, même en le connaissant.

GROTTES VATICANES. — C'est ainsi qu'on appelle aujourd'hui la *catacombe vaticane*, laquelle remonte au berceau du christianisme. Toute la tradition la fait contemporaine de la première persécution, à laquelle même elle est peut-être antérieure. Lorsque l'an 66 de notre ère, sous le consulat de C. Lecanius Bassus, et de M. Licinius Crassus, Néron se donna le barbare plaisir de faire éclairer ses jardins avec des flambeaux vivants, il y avait environ cinq ans que saint Pierre était de retour à Rome. Le zèle de l'apôtre avait formé

(1124) Orig., *Ep. ad Gregor. Thaum.*, c. 1.
(1125) Greg. Nyss., *ibid.*, c. 7.
(1126) *Ibid.*, c. 8-10.
(1127) *Ibid.*, c. 25 sq.
(1128) Euseb., *H. E.*, vii, 28.
(1129) Greg. Nyss., *ibid.*, c. 28.
(1130) Rufin., Euseb., *H. E.*, vii, 25.
(1131) Basil., *De Spirit.*, c. 29.
(1132) Greg. Nyss., *ibid.*, c. 8-10
(1133) S. Basil., epist. 204, n. 6 (édit. Maurin., *De Spirit. sanct.*, c. 29, n. 74.
(1134) Greg. Naz., orat. 31, n. 28.
(1135) Rufin.; Euseb., *H. E.*, vii, 25.
(1136) *Collect. concil.* Mansi, t. XI.
(1137) *Biblioth. PP. Lugd.*, t. XIII, p. 62.

de nombreux prosélytes; et cette Eglise, qui naissait sous le coup des orages, avait dû cacher son existence et ses mystères à la police du farouche empereur. Il est donc extrêmement probable que la catacombe servit de refuge à nos pères avant d'être leur sépulture. Quoi qu'il en soit, la persécution éclate; et une *immense multitude* de chrétiens sont mis à mort au Vatican, dans les jardins, dans le cirque et près de la naumachie de Néron (1138). On conçoit que les frères durent chercher le lieu le plus voisin pour les inhumer. Aussi, toute l'antiquité vénère dans les grottes vaticanes les reliques augustes de nos premiers martyrs. Terre sacrée du Vatican, colline la plus respectable du monde, après le Calvaire! Oui, vous deviez boire les premiers du sang chrétien, comme le Golgotha avait bu le sang divin.

Saint Pierre, qui avait souvent habité cette catacombe, visité, consolé, baptisé, instruit, nourri du pain des martyrs et abreuvé du vin des vierges les fervents Chrétiens dont elle était l'asile, vint y reposer avec sa glorieuse confession. Dès lors, une immense célébrité, une vénération profonde, constante, universelle, fut acquise au premier cimetière chrétien. Les Papes, à l'envi, voulurent être inhumés auprès de leur chef et de leur modèle. Les princes et les princesses, les rois et les reines, les empereurs et les impératrices de toute nation, les consuls, les sénateurs, les rejetons des plus anciennes familles romaines ambitionnèrent la même faveur.

Parmi les Papes, je citerai seulement les saints Lin, Anaclet, Evariste, Sixte I, Télesphore, Hygin, Pie, Eleuthère, Victor, Fabien, Jean I, tous martyrs; et les saints Léon I, Simplicios, Gélase II, Symmaque, Hormisdas, Agapet, Grégoire le Grand, Boniface IV, Diendonné, Eugène I, Vitalien, Agathon, Léon II, Serge I, Grégoire II, Grégoire III, Zacharie, Paul I, Léon III, Léon IV, Nicolas I, Léon IX et Félix IV.

Parmi les empereurs, les rois et les reines: Honorius, Valentinien, Othon II; Cedwella, roi des Saxons occidentaux; Conrad, roi des Merciens; Offa, roi des Saxons; Ina, roi des Anglais; la reine Eldeburge son épouse; la princesse Marie, fille de Stilicon et épouse de l'empereur Honorius; sa sœur, la princesse Termantia; l'impératrice Agnès; l'infortunée Charlotte, reine de Chypre; et enfin la grande comtesse Mathilde.

Parmi les personnages illustres: Junius Bassus, préfet de Rome, de l'ancienne famille Junia; Probus, préfet du prétoire; les consuls Olybrius et Probinus, Livia Primitiva, et un grand nombre d'autres qu'il serait trop long de nommer.

Tous ces princes du monde, venus longtemps après les persécutions, voulurent avoir dans la catacombe de superbes tombeaux. Il en est résulté une modification considérable du plan primitif. On ne trouve plus, dans les grottes vaticanes, ni les étroites galeries, ni les modestes *loculi*, ni les petites cryptes des autres cimetières. Ajoutez, qu'en remplaçant la basilique constantinienne par l'église actuelle, on a bouleversé la catacombe, obstrué ou détruit un certain nombre de galeries, et enfoui une foule d'inscriptions, de tombes et de monuments non moins précieux pour la science que pour la piété (1139). Cependant les Souverains Pontifes ordonnèrent à Michel-Ange et aux autres architectes de conserver intacte la portion du pavé de l'ancienne église qui couvrait les grottes. Soutenu par des pilastres et des éperons, ce pavé supporte des voûtes puissantes d'environ quatre mètres de hauteur, et sert de plain-pied à l'église souterraine située au-dessous de Saint-Pierre.

Au bas de l'escalier circulaire, on trouve la chapelle de la Confession. Elle forme une petite croix dont la tête correspond directement à l'autel papal de l'église supérieure. Toutes les parois sont ornées de marbres précieux, de stues dorés, de bas-reliefs en bronze, représentant les différentes actions de saint Pierre et de saint Paul. Sur l'autel on vénère deux portraits fort anciens des mêmes apôtres, peints sur argent. L'autel même inspire un profond respect, car il touche immédiatement à la châsse dans laquelle reposent les corps des illustres fondateurs de l'Eglise.

Malgré les changements dont j'ai parlé, les grottes vaticanes conservent encore une foule d'inscriptions anciennes, de mosaïques, de peintures, de bas-reliefs, d'urnes et de tombeaux d'un égal intérêt pour l'artiste et pour le Chrétien. Entre ces derniers, le sarcophage de Junius Bassus est un des plus remarquables tant par son antiquité que par le fini du travail et par la poésie chrétienne de l'ornementation.

Il forme un carré long en marbre de Paros. Sur la frise on lit l'inscription suivante :

IVN. BASSVS VC QVI VIXIT ANNIS, XLII MEN. II
IN IPSA
PREFECTVRA VRBI NEOFITVS SIT AD DEVM.
VIII KAL. SEPT.
EVSEBIO ET YPATIO COSS.

« Junius Bassus, homme très-illustre, qui vécut quarante-deux ans deux mois, étant préfet de Rome, néophyte, s'en alla à Dieu le VIII des calendes de septembre, sous le consulat d'Eusébius et d'Ypatius. »

L'explication de chaque mot va d'abord nous fixer sur l'origine de Bassus, sur sa

(1138) « Ergo abolendo rumori Nero subdidit reos et quæsitissimis pœnis affecit quos per flagitia invisos, vulgus *Christianos* appellabat. Igitur primo correpti qui fatebantur; deinde indicio eorum *multitudo ingens*, haud perinde in crimine incendii, quam odio generis humani convicti sunt. Et pereuntibus addita ludibria, etc. » (Tacit., *Hist.*, lib. XV.)

(1139) *Rom. subter.*, lib. II, c. 4.

dignité, la date de sa mort ; puis les bas-reliefs du sarcophage nous initieront à la connaissance de l'art contemporain.

Junius. — On sait que les Romains avaient plusieurs noms, ordinairement trois et quelquefois quatre : le prénom, le nom de famille et le surnom, *prænomen*, *nomen*, *cognamen*. Le nom de famille se trouve invariablement le second, et se termine toujours en *ius*, dans toutes les inscriptions et sur toutes les médailles antérieures au règne de Caracalla. A partir de ce prince, qui donna à tous les sujets de l'empire le droit de bourgeoisie romaine, il y eut un grand changement dans les noms de famille (1140). On prit plusieurs surnoms, et il était assez ordinaire de se faire appeler par le dernier. Les consuls Eusébius et Hypatius, cités dans l'inscription, en fournissent un exemple. Quoi qu'il en soit, la famille ou la *gens Junia*, à laquelle Bassus appartient, était une des plus puissantes et des plus célèbres de l'ancienne Rome. Les Brutus et les Bassus, qui en formaient les deux branches principales, donnèrent à l'Eglise un grand nombre de vierges, de saints et de martyrs, après lui avoir donné des juges et des bourreaux (1141).

V. C. *Vir clarissimus.* — Ces mots désignent tout à la fois une illustre naissance, de grands emplois et une haute dignité. Les sénateurs de premier ordre avaient le titre d'*illustres*, ceux du second ordre de *respectables*, et ceux de troisième de *clarissimes* (1142).

Præfectura urbi. — La préfecture de Rome était une charge créée par Romulus. Abolie vers l'an 336 avant Jésus-Christ, lors de l'institution de la préture, elle fut rétablie par Auguste. La police et la justice étaient de son ressort. Le préfet, qui était presque toujours un consulaire, suppléait les rois, les consuls ou les empereurs en leur absence. Moins lié par la lettre ou le *jus*, que le préteur, avec lequel il partageait la juridiction, et plus longtemps en place, le préfet jouit bientôt de plus d'autorité que lui (1143).

Neofitus. — Il n'était pas rare de trouver dans les premiers siècles des catéchumènes qui attendaient à recevoir le baptême jusqu'à un âge avancé, ou en cas de maladie. La crainte de pécher après être devenu enfant de Dieu, était le motif ordinaire de ce délai, blâmé du reste par les Pères et en général par les fidèles, qui appelaient ces retardataires *clinici* ou *grabatarii*.

Sit ad Deum. — Cette inscription, dictée par la foi à la résurrection et la vive espérance du bonheur éternel, distingue, à ne pas s'y méprendre, les tombes chrétiennes des sépulcres païens

Eusebius et Hypatius. — Ces deux frères de la famille *Flavia* étaient consuls ensemble dans l'année 359. Le monument de Bassus remonte donc au milieu du IVe siècle et il donne un spécimen très-bien conservé de l'art contemporain.

La grande façade, la seule que je vais décrire afin d'éviter les longueurs, présente deux rangées de bas-reliefs séparées par un élégant cordon. La rangée supérieure contient cinq tableaux en compartiments, divisés par des colonnes corinthiennes. Les quatre colonnes des extrémités sont cannelées, les deux du milieu couvertes de bas-reliefs, et toutes dues à un habile ciseau.

Le premier tableau exprime au naturel le sacrifice d'Isaac. Ce sujet, éloquent symbole de l'obéissance et de la résignation à la volonté de Dieu, convenait trop bien aux premiers fidèles, pour n'être pas souvent présent à leur pensée : aussi on le rencontre fréquemment dans les monuments des catacombes. Ici l'ignorance du sculpteur semble avoir commis deux irrégularités. D'abord, il a mis à côté d'Abraham un personnage qui regarde le saint patriarche ; puis il a oublié de donner des cornes au bélier ; ce qui n'est pas conforme au texte sacré. Mais l'artiste n'a pas oublié la main divine qui sort du nuage et retient le glaive d'Abraham. L'intervention d'un ange n'appartient nullement à la tradition de l'art primitif.

Le second tableau représente le reniement de saint Pierre. Entre deux soldats romains on voit l'apôtre dont le maintien embarrassé trahit la faiblesse. Suivant Buonarotti, la chute de l'apôtre, suivie d'un illustre repentir, était pour les Chrétiens un emblème du baptême et de la pénitence : double sacrement où l'homme, infidèle comme l'apôtre, trouve la force de ressusciter à la fidélité et à la vie. Telle est la raison pour laquelle cette scène reparaît souvent dans la Rome souterraine.

Le troisième tableau montre l'Enfant Jésus au milieu des docteurs. La perte et le recouvrement de Notre-Seigneur au temple de Jérusalem est, selon saint Ambroise, une image de la résurrection, que les premiers Chrétiens aimaient à graver sur leurs tombeaux (1144). Sous les pieds de l'Enfant Jésus on voit une figure qui tient élevée au-dessus de sa tête une écharpe volante ; c'est le firmament représenté sous les traits d'une divinité marine. Il n'est pas rare de trouver sur les monuments chrétiens les êtres spirituels avec les insignes et les attributs des divinités païennes. L'ignorance

(1140) « Quæ præcipua causa fuit (quod portento simile est) ut post Caracallæ tempora, intra paucissimos annos trium horum nominum usus, per mille annos conservatus, omnino dissipatus sit, et in nova vocabula transformatus ; nam nulla deinceps nominis, prænominis, vel cognominis distinctio observata est. » (Onuphr. Panvin., *De nom. Rom.*)

(1141) Anast., *in Sixt. III.*

Nec Paulinorum, non Bassorum dubitavit

Prompta fides dare se Christo, stirpemque superbam
Gentis patritiæ venturo attollere sæclo.

(Prud., *Contr. Symm.*, lib. I.)

(1142) « Primi ordinis senatores dicuntur illustres, secundi spectabiles, tertii clarissimi. » (Isidor., *Etymol.*, lib. IX, c. 4.)

(1143) Onuphr. Panvin., *Descri t. civit. Rom.* lib. II, p. 280.

(1144) *Exposit. Evang. secund. Luc.*, lib. II.

d'une autre manière on la nécessité d'être compris expliquent, en la justifiant, cette imitation. En plaçant ici le firmament sous les pieds de Notre-Seigneur, on a voulu exprimer le dogme catholique et rombattre les hérétiques qui prétendaient que le monde visible, le ciel et la terre étaient le Fils de Dieu (1145).

Le quatrième tableau représente Notre-Seigneur conduit devant les tribunaux de Jérusalem. Un livre est sous son bras, et représente la sainte doctrine qui avait excité la haine déicide des pharisiens. Deux soldats le tiennent comme un malfaiteur. On les reconnaît à leur costume militaire et à l'épée que l'un d'eux porte à la main gauche.

Le cinquième montre Pilate incertain, embarrassé. Il est assis sur son tribunal, la tête couronnée de lauriers; devant lui sont deux personnages, dont l'un, également couronné de lauriers, tient une aiguière et une patère. Mais pourquoi la couronne de laurier sur ces deux têtes? on attribue cette incorrection à l'artiste qui aura pris une figure d'empereur au moment de sacrifier aux dieux, pour représenter le gouverneur de Judée.

La rangée inférieure contient également cinq tableaux, dont le premier représente le saint homme Job assis sur son fumier. Un des amis du saint patriarche le regarde tristement; et sa femme, couverte d'un grand manteau, suivant l'usage des personnes de condition, se bouche le nez avec un coin de son voile, et offre à son mari un pain fixé à l'extrémité d'un manche. Que de leçons amères, mais utiles dans ce sujet!

Le second nous montre la chute de nos premiers parents. A côté d'eux est une brebis, pour faire comprendre à la femme que son occupation la plus ordinaire sera de filer la laine destinée à remplacer le vêtement d'innocence par des habits faits de la dépouille des animaux. Le rude labeur d'Adam est indiqué par un épi de blé qui s'élève près de lui.

Le troisième représente Notre-Seigneur entrant à Jérusalem cinq jours avant sa passion. Un jeune homme vient à la rencontre du fils de David, portant la *penula*, habit de voyage. L'artiste a voulu faire allusion à l'usage des premiers fidèles, qui prenaient ce vêtement pour aller au-devant des étrangers. On sait, en effet, que leur charité les conduisait jusqu'à plusieurs lieues de leur demeure, afin de recevoir le frère dont l'arrivée leur était annoncée, le féliciter, lui servir de guides et se disputer l'honneur de lui donner l'hospitalité. Nous voyons en particulier les Chrétiens de Rome se partager en deux bandes, pour aller au-devant de saint Paul; et les uns s'arrêter *ad tres Tabernas*, tandis que les autres vont jusqu'au *Forum d'Appius* à dix-huit lieues de Rome.

Le quatrième nous fait voir Daniel dans la fosse aux lions. De chaque côté du prophète sont deux personnages que l'on croit être les satrapes, ses accusateurs.

Le cinquième nous offre la scène du jardin des Olives, au moment où l'auguste victime est saisie par ses bourreaux. Les médaillons inférieurs sont terminés par un attique ou par une courbure qui laissent entre chaque sujet un léger intervalle. Dans cet espace libre se reproduit plusieurs fois l'Agneau, symbole du Fils de Dieu. On voit tour à tour ce divin Agneau faisant sortir l'eau du rocher en frappant sur la tête d'un autre agneau; car la pierre du désert était, selon saint Paul lui-même, l'image de Notre-Seigneur (1146); puis multipliant les pains et ressuscitant Lazare. Sur les deux parois latérales, sont représentées dans leurs gracieux détails, des scènes de la vie champêtre, les moissons et les vendanges. On y trouve quelques usages encore conservés de nos jours dans les environs de Rome, tels, par exemple, que le transport du raisin sur un char attelé de deux bœufs, et la fauchaison au moyen de la faucille (1147).

Quant à l'esprit général de ces sculptures il faut, pour l'apprécier, distinguer deux parties : la partie historique ou fondamentale et la partie purement décorative. Dans la dernière, on ne voit rien de triste, rien d'austère; mais la simple reproduction de la vie de l'homme sur la terre; vie champêtre qui rappelle la vie pure et détachée des patriaches, dont les Chrétiens devaient imiter les vertus. La partie historique rappelle toute l'histoire morale de l'humanité : la chute primitive, la réhabilitation par les mérites et les souffrances de Notre-Seigneur, et la résurrection finale, glorieux dénouement de la grande épopée. Il me semble que ce symbolisme, gravé sur un tombeau, ne saurait être ni plus noble, ni plus complet, ni plus utile.

Bien que les grottes vaticanes ne soient pas très-étendues, il est certain que la catacombe, dont elles font partie, était fort considérable. Nous avons vu qu'elle servit de sépulture à une multitude de martyrs. En 1607, on trouva sous une colonne un seul *polyandrum* de marbre et de porphyre, avec cette inscription :

LOC. M. A. C. CLVIIII. INC.

Locus martyrum CCLVIIII *in Christo;* « sépulture de 259 martyrs en Jésus-Christ; » et les anciennes archives du Vatican en comptent jusqu'à dix mille, le 22 juin (1148). Il existe encore un monument qui rappelle l'effroyable boucherie dont ces lieux furent

(1145) Orig., *Contr. Cels.*, lib. VI, p. 308.

(1146) *I Cor.*, X, 4

(1147) « Tertio modo metitur, ut sub urbe Roma et locis plerisque ut stramentum medium subsecent, quod manu sinistra summum prehendunt : a quo medio *messem* dictam puto » (Varr., *De re rustic.*, lib. I, c. I.)

(1148) « Die 22 Junii decem millia martyrum habemus de eorum reliquiis, et eo die multitudo mulierum confluit ad basilicam flexis genibus, et faculas accensas in manu gestantium. » (Aringhi, *Rom. subter.*, lib. II, c. 4, p. 141.)

le théâtre; je veux parler du vaste linceul ou drap mortuaire dont on enveloppait, pour les apporter du cirque ou de l'amphithéâtre, les corps sanglants des martyrs. Cette précieuse relique se conserve dans le trésor du Vatican. Chaque année, le jour de l'Ascension, après les vêpres, on l'en tire avec une grande solennité, et jusqu'au 1er du mois d'août, elle reste exposée à la vénération empressée d'un immense concours de fidèles. Les catacombes vaticanes ont aussi donné un de ces horribles instruments de supplice appelé *fidicula* avec lequel on labourait les côtes et les membres des martyrs. Pour en avoir une idée il faut se représenter de longues tenailles dont les branches sont garnies de plusieurs ongles ou crochets, qui, s'engrenant les uns dans les autres, coupaient la chair en petits morceaux et devaient causer d'incalculables douleurs.

Détrempées par le sang des premiers martyrs, illustrées par la sépulture de saint Pierre et d'un grand nombre de pontifes, ses successeurs sur le trône et sur l'échafaud, les grottes vaticanes ont toujours été regardées comme un lieu d'une sainteté particulière. C'est pour cela que l'entrée en est interdite aux femmes, sous peine d'excommunication, excepté un seul jour dans l'année, le lundi de la Pentecôte.

HVC MVLIERIBVS INGREDI NON LICET,
NISI VNICO DIE LVNE
POST PENTECOSTEM,
QVO VICISSIM VIRI INGREDI
PROHIBENTVR, QVI SECVS FAXENT
ANATHEMA SVNTO.

Telle fut, dès l'origine du christianisme, l'immense concours de pèlerins venus de toutes les parties du monde, pour prier sur cette terre sacrée, particulièrement à la fête des saints apôtres, où les Papes se virent obligés de conserver longtemps l'usage de dire, ce jour-là, deux messes solennelles, afin de satisfaire à la piété de la multitude. La première se célébrait à Saint-Pierre, la seconde à Saint-Paul hors des murs (1149). Les évêques de l'Europe s'y donnaient, chaque année, comme un rendez-vous général. Celui d'entre eux qui, sans cause très-grave, aurait négligé de venir se retremper aux sources de l'esprit catholique, était réprimandé par le prince des pasteurs! « Quelle occupation, » écrivait saint Grégoire à un évêque de Rouen, « quelle difficulté insurmontable vous fait, depuis si longtemps, négliger de venir à Saint-Pierre, lorsque nous voyons accourir chaque année, des extrémités du monde, même les nations nouvellement converties, les hommes, les femmes et jusqu'aux malades (1150)? Plaignez les nations dont les chefs ont oublié la route de Rome; tremblez pour les Eglises dont les évêques négligent ou sont empêchés de venir voir Pierre : le chemin de Rome est le chemin de la justice et de l'équité; le tombeau de Pierre est le foyer de la lumière, le palladium de la liberté morale et la source du dévouement à Dieu, à l'Eglise et au peuple. »

—

H

HAMAXARII (de ἁμαξα, *char*). — Nom donné aux Chrétiens dans les anciens actes de leur martyre; il est cité par Tertullien (1151).

HÉGÉSIPPE. *Voy.* APOLOGISTES.

HEORTASTIQUES (lettres), de ἑορτή, *fête*. — Elles servaient à annoncer le *jour* où la *fête de Pâque* devait se célébrer. C'est ce que l'on nomme maintenant *lettres pastorales*. Il reste de beaux vestiges de ces circulaires dans l'histoire de l'Eglise d'Alexandrie; elles étaient ordinairement adressées à des particuliers recommandables par leur science et par leur piété. Une de ces précieuses lettres venant de saint Denys, évêque d'Alexandrie, fut retrouvée en 1580, et publiée dans le XVIe siècle. A partir du concile de Nicée, les *lettres héortastiques* devinrent *circulaires* et *annuelles*. Saint Athanase passe pour le premier qui en ait envoyé à toutes les Eglises connues (1151*). Depuis, ce sont les Papes qui se chargèrent de cette annonce. Ceux qui portaient ces lettres étaient bien reçus dans les villes; on les défrayait du voyage. Les voitures et les chevaux étaient à leur disposition.

HERENAQUES. — C'étaient des clercs à simple tonsure qui étaient chargés de ramasser en Hybernie les revenus ecclésiastiques, dont une partie était distribuée à l'évêque, une autre aux pauvres, et la troisième consacrée à l'entretien des églises et aux dépenses qui se faisaient dans les temples.

HERMAS. — Dans les premiers temps

(1149) Transtiberina prius solvit
Sacra pervigil sacerdos;
Mox huc recurrit, duplicatque vota
(PRUD., *Hymn.*, XII)

(1150) « Qui vero labor, aut quæ difficultas præ aliis dissuasit vobis per tantum spatii Beatum Petrum negligere, ubi et ab ipsius mundi finibus, etiam gentes noviter ad fidem conversæ studeant omnes tam mulieres quam viri ad eum venire. » (*Regest.*, lib. XIX, ep. 1.) — Ecrivant à un autre évêque nommé Laufranc, le même Pape s'exprime ainsi : « Non enim labor aut difficultas itineris te sufficienter excusat, cum satis notum sit multos longe remotos, licet corpore invalidos, et infirmos ut a lectulis vix valentes surgere, tamen Beati Petri amore flagrantes ad ejus limina vehiculis properari. » (Id., *ibid.*, epist. 20.)

(1151) *Apol.*

(1151*) VALÉSIUS, *Not. ad. Euseb*, col. 1, pag. 151.

de l'Eglise, le livre intitulé le *Pasteur* (Ποιμήν), jouissait d'une haute réputation qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. Les anciens écrivains ecclésiastiques l'attribuent à un certain Hermas, qu'ils croient avoir été le même que saint Paul salue dans son Epître aux Romains. C'est ainsi qu'Origène dit (*Com. in Ep. ad. Rom.*, XVI, 14) ; « Je crois que cet Hermas est l'auteur du livre que l'on appelle *le Pasteur.* » Le témoignage d'Eusèbe (1152) s'accorde parfaitement avec cette assertion, ainsi que celui de saint Jérôme (1153) ; ils nous montrent que c'était là l'opinion généralement reçue dans l'Eglise et qu'elle était fondée sur la tradition. Mais, nonobstant cette unanimité de l'antiquité chrétienne, les modernes ont voulu substituer à la tradition des données différentes. Muratori rapporte un ancien fragment contenant une liste des livres canoniques de l'Eglise romaine, composé vers la fin du IIe siècle (1154), où il est dit qu'Hermas, frère du Pape Pie, a été publié très-récemment et de notre temps. » D'après cela, l'auteur de cet ouvrage ne serait pas le disciple des apôtres, mais un autre Hermas beaucoup plus moderne. Cette opinion a trouvé de nombreux partisans depuis la découverte du fragment en question. Toutefois il nous est impossible de l'adopter. Car, quelque poids que l'on veuille attacher à l'assertion de l'écrivain inconnu de ce fragment, il est certain qu'elle est opposée au témoignage positif d'hommes instruits, et, comme nous l'avons dit plus haut, de toute l'antiquité chrétienne. Elle est contredite encore par la haute considération dont on sait que ce livre jouissait. Avant que la question du canon fût décidée, les plus anciens écrivains estimaient cet ouvrage à l'égal des livres canoniques et le plaçaient parfois à côté d'eux. Saint Irénée le range, sous le nom de *Scriptura*, parmi les livres saints (1155). Clément d'Alexandrie (1156) et son disciple Origène (1157) s'en servaient de même, ainsi que Tertullien, lorsqu'il était encore catholique, dans son ouvrage intitulé *De oratione* (1158). Cette circonstance s'explique en ce qu'on le regardait généralement comme l'ouvrage d'un disciple des apôtres, qu'on lui accordait par conséquent une autorité apostolique, ainsi qu'à l'épître de saint Clément, et à celle de saint Barnabé. Eusèbe aurait été même disposé à le ranger parmi les livres canoniques généralement avoués (ὁμολογούμενα), si l'opposition de quelques personnes ne l'en eût empêché (1159). Mais que l'écrit d'un homme qui vivait un siècle plus tard, qui n'avait vu aucun des apôtres, et qui ne jouissait d'aucune réputation, ait été placé à côté des livres canoniques, ce serait un fait dont l'histoire n'offrirait pas un second exemple. Le fragment dont nous avons parlé ne saurait donc suffire à lui seul pour anéantir le témoignage unanime de l'antiquité, d'après lequel l'auteur du *Pasteur* aurait été cet Hermas, disciple des apôtres. Il y a d'ailleurs un moyen de concilier les deux opinions. C'est de dire que le second Hermas aura peut-être traduit ce livre du grec en latin, et l'aura répandu ainsi parmi les Latins qui, jusqu'alors, en avaient eu peu de connaissance. La ressemblance des noms aurait en ce cas donné occasion de confondre les personnes (1160).

Du reste, nous ne possédons aucun renseignement sur la personne ou sur les actions de l'auteur. D'après son livre, on voit qu'il était marié, et qu'après sa conversion il avait été obligé de faire pénitence pour la vie qu'il avait menée auparavant. Il vivait encore sous le Pape Clément, à qui il fut chargé de remettre une copie de ses visions (1161), et cela à Rome même ou dans ses environs : car, après la description qu'il en fait, il place la scène de ses visions non loin de cette ville. L'époque de la composition doit être placée vers la fin du Ier siècle. L'ouvrage fut écrit originaire-

(1152) Euseb., *H. E.*, III, 3.

(1153) « Hermam, cujus apostolus Paulus ad Romanos scribens meminit (XVI, 4), asserunt auctorem esse libri qui appellatur *Pastor*, et apud quosdam Græciæ Ecclesias etiam publice legitur. Revera utilis liber, multique de eo scriptorum veterum usurpaverunt testimonia; sed apud Latinos pene ignotus est. » (Hieronym., *Catal.*, cap. 10.)

(1154) Murat., *Antiq. Ital. med. æv.*, t. III, p. 857.

(1155) Iren., *Adv. hær.*, IV, 20. « Bene ergo pronuntiavit Scriptura, quæ dicit : Primo omnium crede, » etc. (l. II, mand. I.)

(1156) Clem. Al., *Strom.* I, 29, 17 ; II, 5; VI, 15, etc.

(1157) « Quæ Scriptura valde mihi utilis videtur, et ut puto divinitus inspirata. » (Origen, *Explan. in Ep. ad Rom.* XVI, 14.) Il ajoute pourtant que tout le monde ne l'estimait pas également, quoique personne ne doutât de son authenticité. (Hom. 8, *in Num.*, hom. 10, *in Josue*, hom. 1 *in psal.* XXXVII; *De princip.*, IV, philocal., 2, c. 1.)

(1158) *De Orat.*, c. 12. Il fut d'un avis différent après sa séparation de l'Eglise catholique, parce qu'alors ce livre ne cadrait plus avec sa nouvelle manière de voir. Depuis ce moment il le rejette. (*De Pudicit.*, c. 10, 20.

(1159) L'opposition qui s'élevait contre le *Pasteur* avait seulement rapport à son adoption dans le canon, ce qui lui aurait donné une autorité divine, égale aux écrits des autres apôtres. C'est là ce qu'on lui disputait, et avec raison. Mais cela même prouve combien devait être fondée la conviction de ceux qui voulaient lui accorder une autorité canonique. Comment Irénée aurait-il osé opposer aux gnostiques un livre qui, loin de remonter au temps des apôtres, seule antiquité qui pût imposer silence aux hérétiques, aurait été composé presque de son vivant ? Si, plus tard, ce livre fut placé par quelques uns parmi les apocryphes, ce fut seulement parce qu'il manquait de l'autorité divine de ceux des apôtres, mais non par suite d'aucun doute sur son authenticité. (*Voy.* Athanas. *De Incarn. Verbi div.*, c. 1. *De decret. Nicæn. synod.*, ed. Par., p. 266. *Epist. pasch.*, Opp. t. II, p. 59, 40; Rufin. *Expos. Symb. apost.*)

(1160) Cf. Lumper, *Historia theol. crit.*, tom. I, p. 105.

(1161) L. I, visio 2, n. 4.

ment en grec, ce qui explique pourquoi les Grecs le lisaient plus que les Latins ; toutefois la traduction, qui seule est parvenue jusqu'à nous, est fort ancienne, et son incorrection même donne tout lieu de penser que le traducteur aura mis dans son travail une fidélité consciencieuse.

HERMIAS. — Quel était cet apologiste (IIe siècle), en quel lieu, à quelle époque a-t-il vécu ? Ce sont des choses sur lesquelles l'histoire ne nous fournit pas le moindre éclaircissement. Dans les manuscrits on lui donne l'épithète de philosophe, qui lui appartient à juste titre. Tout ce que nous apprend le contenu de son ouvrage, c'est qu'il doit avoir vécu après Justin et Tatien, car la conception et l'exécution de ce livre offrent de grands rapports avec leur manière. Il paraît avoir choisi surtout le dernier pour modèle, car tout son traité, intitulé : *Irrisio gentilium philosophorum* (διασυρμος των ἐξω φιλοσοφων), n'est à bien prendre qu'une exposition plus étendue de la remarque de Tatien : « Si tu adoptes les maximes de Platon, tu verras Epicure se dresser contre toi. Si tu suis Aristote, les partisans de Démocrite t'accableront d'injures (1162). » D'un autre côté cependant il y a bien des motifs d'accorder à cet ouvrage une haute antiquité. Parmi ces motifs, nous comptons son idée sur l'origine des démons, nés de l'union des anges déchus avec des femmes terrestres, et sur les philosophes païens qu'il regarde comme un don de ces esprits ; puis la nature de sa polémique, qui rappelle partout les premières luttes de la doctrine chrétienne avec la philosophie grecque, car dès le IIe siècle, après les progrès triomphants du christianisme, en tout et surtout dans la science, cette polémique prit une forme et une direction différentes. C'est pour cette raison que nous plaçons au IIe siècle cette apologie, sans pouvoir fixer d'une manière plus précise l'époque de sa composition.

Voici quel en est en peu de mots le contenu : Hermias prend pour texte cette maxime de saint Paul : *La sagesse de ce monde est une folie devant Dieu* (*I Cor.*, III, 19), et en fait voir la vérité dans l'histoire de la philosophie. Les sages de la Grèce ne sont pas d'accord, même sur les questions les plus fondamentales, telles que la nature et la constitution de l'âme, non plus que sur son but : « Je suis prêt à leur obéir, dit-il, s'ils peuvent m'indiquer une seule vérité qu'ils aient découverte ou qu'ils aient pu prouver, et si deux d'entre eux seulement s'accordent. Mais quand je les vois dépecer en quelque sorte l'âme, l'un expliquer sa nature d'une façon, l'autre de l'autre, celui-ci la former de telle substance, celui-là de telle autre, et en changer à chaque instant la matière, j'avoue qu'une semblable confusion me répugne. Tantôt je suis immortel et je m'en réjouis ; tantôt je redeviens mortel, et j'en gémis ; puis on me déchiquette en atomes, on fait de moi de l'eau, de l'air, du feu ; l'instant d'après je ne suis plus ni air, ni feu, mais je suis une bête féroce, un poisson... C'est ainsi que ces grands savants me transforment en toutes sortes d'animaux ; je nage, je vole, je rampe, je m'assieds. Enfin arrive Empédocle, qui me réduit à n'être plus qu'une plante (1163). » C'est de ce ton qu'il place en regard l'un de l'autre les divers systèmes contradictoires des philosophes ; qu'il oppose Parménide à Anaxagore, Anaximène à Parménide, Empédocle à Protagoras, etc., et il conclut ainsi : « Le but de ma dissertation a été de montrer comment leurs systèmes se contredisent tous les uns les autres, comment leurs recherches s'égarent à l'infini, sans but et sans limite ; d'où il résulte qu'elles sont en définitive chancelantes et sans utilité, et cela parce qu'aucune d'elles ne repose sur une base fixe ou sur des pensées dont leurs auteurs se soient rendu nettement compte (1164). »

Le style de cet écrit est très-concis et très-vigoureux, plein de traits d'esprit ; l'expression en est franche et précise, et le tout offre un manuscrit précieux de la plus ancienne polémique chrétienne.

HEURES. — On appelle ainsi les prières que l'on fait à l'église dans des temps réglés, comme *Matines*, *Laudes*, *Vêpres*, etc. — Les petites *Heures* sont : *Prime*, *Tierce*, *Sexte* et *None* ; et on leur a donné ce nom, parce qu'elles doivent être récitées à certaines heures, suivant les canons, en l'honneur des mystères qui ont été accomplis à ces *heures-là*. Ces *heures*, autrefois nommées le *cours* (*cursus*), sont l'objet d'une dissertation du P. Mabillon.

Il n'y a point de plus ancienne constitution concernant l'obligation des *heures*, que le vingt-quatrième article du capitulaire qu'Heiton, ou Aiton, évêque de Basle, fit pour ses curés, au commencement du IXe siècle. Il enjoint aux prêtres de se trouver à toutes les *heures canoniales* du jour et de la nuit. — Ces *heures* n'ont été réduites à la forme qu'elles ont dans nos bréviaires que vers l'an 1210.

HIÉRAKAS. *Voy.* MONTANISTES.

HIÉRARCHIE. — Dans chaque ville un peu considérable, les apôtres avaient coutume de placer quelques prêtres auprès de l'évêque, soit dès le commencement de la nouvelle communauté, soit lorsque le nombre des fidèles s'était suffisamment accru. Ces prêtres servaient d'aides et de conseillers à l'évêque, mais en demeurant toujours sous sa dépendance quant à la dispensation des sacrements (1165). Comme

(1162) TATIAN., *Contr. Græc.*, c. 15.
(1163) HERM., *Irris. gent. phil.*, c. 2.
(1164) id., *ibid.*, c. 10.
(1165) Les anciens de l'église, *seniores ecclesiæ*, étaient différents des prêtres. Optatus raconte que l'évêque Mensurius, de Carthage, ayant été obligé de s'éloigner pendant la persécution de Dioclétien, confia les vases de son église aux fidèles anciens

ils partageaient avec le chef de la communauté,le droit le plus élevé, celui d'offrir le sacrifice eucharistique, ils s'appelaient, de même que lui, prêtres, *sacerdotes* (ἱερεῖς), bien que cette dénomination pure et simple s'appliquât le plus souvent à l'évêque seul et qu'il fût distingué des prêtres du second rang par les noms de grand prêtre ou de prêtre du premier rang (*sacerdos, summus sacerdos*). Les autres prêtres, pris individuellement, n'avaient, à proprement parler, aucun droit dans le gouvernement général de l'Eglise ; mais, en tant que formant un collége dont l'évêque était le chef et la tête, ils y prenaient part et composaient le sénat avec lequel l'évêque délibérait sur toutes les affaires et mesures graves, telles que l'admission des clercs, le maintien de la discipline ecclésiastique, la conduite à tenir à l'égard des pénitents, etc. C'est pourquoi Ignace, en exhortant à obéir à l'évêque, recommandait toujours d'honorer les prêtres et de se soumettre aux décisions de leur assemblée. Ainsi dans l'affaire des confesseurs du parti de Novatien, le Pape Cornélius ne voulut décider que d'un commun accord avec son conseil de prêtres, et Cyprien suivit la même marche à Carthage.

Le troisième rang, dans le service de l'Eglise, était dévolu aux diacres, ces successeurs des sept distributeurs d'aumônes établis par les apôtres eux-mêmes à Jérusalem, dans l'Eglise-mère de toutes les autres. Mais la preuve que ces sept hommes étaient appelés en même temps à des fonctions plus élevées et plus importantes, c'est que nous voyons les apôtres exiger de ceux que l'on choisit pour cette charge, qu'ils soient pleins de foi et des dons du Saint-Esprit. Une autre preuve, c'est l'ordination qui leur fut conférée par l'imposition des mains des apôtres, et les travaux apostoliques d'Etienne et de Philippe. Ils étaient, à l'origine, les aides des apôtres comme ils furent, dans la suite, spécialement les aides des évêques. D'après les propres termes des *Constitutions apostoliques*, le diacre devait être l'œil et l'oreille, la bouche, la main, le cœur et l'âme de l'évêque ; il devait être, en quelque sorte, le médiateur entre lui et les fidèles, l'exécuteur de sa volonté, de même que les prêtres étaient son conseil. En conséquence, des Eglises d'une médiocre étendue pouvaient moins facilement se passer des diacres que des prêtres dont l'évêque remplissait lui-même les fonctions. La charge des diacres était donc tout à fait considérée comme faisant partie du ministère des âmes et nullement comme bornée à l'administration matérielle. Ils étaient, selon l'expression d'Ignace, « non les serviteurs des vivres et des boissons, mais les serviteurs de l'Eglise de Dieu et des mystères de Jésus Christ. » Tertullien les comptait parmi les guides et les pasteurs des Eglises.

Les fonctions des diacres avaient pour objet en partie la liturgie en partie la discipline. Ils étaient les servants et assistants immédiats des évêques ou des prêtres dans la célébration du saint sacrifice. Leur charge consistait, en particulier, à rassembler les offrandes des croyants et à les remettre au prêtre à l'autel, puis à prendre part à la distribution de l'eucharistie, c'est-à-dire, d'ordinaire, en présentant le calice, et à porter la communion aux absents. Ils pouvaient aussi baptiser comme les prêtres, avec l'agrément des évêques. Dans les solennités ecclésiastiques, ils étaient comme les hérauts des évêques, avertissant par diverses formules les diverses classes de fidèles de s'approcher ou de s'éloigner, et annonçant le commencement des prières et des saintes cérémonies. En outre, la garde des vases sacrés leur était confiée, ainsi que la lecture des chapitres de l'Ecriture sainte, notamment de l'Evangile. Enfin, dans les réunions des fidèles, ils veillaient au maintien de l'ordre et de la décence, mais au milieu de tout cela ils conservaient leur destination primitive, à savoir celle de distributeurs des aumônes de l'évêque.

Plusieurs Eglises, comme celle de Rome, conservèrent longtemps, à l'exemple de Jérusalem, le nombre de sept diacres, et le synode de Néocésarée, dans l'année 315, en fit même une loi. Toutefois d'autres Eglises, comme celle d'Alexandrie, dépassèrent ce nombre. En signe de leur subordination vis-à-vis de l'évêque et des prêtres, les diacres restaient debout dans l'église, tandis que ceux-là étaient assis, et l'exercice d'une des fonctions saintes, nommément la dispensation d'un sacrement, ne leur était en général confiée que lorsqu'il n'y avait là aucun prêtre. Mais, par la nature même de leurs rapports avec l'évêque, bientôt l'un d'eux, investi d'une confiance particulière et spécialement employé aux affaires plus importantes, fut mis au-dessus des autres ; dans la suite il reçut le nom d'*archidiacre*

Comme les diacres, dans la primitive Eglise, étaient quelquefois préposés à des communautés entières et qu'ils coopéraient au saint sacrifice avec l'évêque, recevant immédiatement des mains de celui-ci l'eucharistie, ainsi que les prêtres, et la distribuant pareillement aux laïques, quelques-uns d'entre eux s'imaginèrent que leur dignité était égale à la dignité sacerdotale, en ce qui concernait le sacrement de l'autel, et qu'ils pouvaient en conséquence aussi le célébrer ; mais le synode d'Arles de l'année 314 s'opposa à cette prétention. Bientôt après, le concile de Nicée leur défendit de donner la communion aux prêtres, parce qu'il ne convenait pas que ceux qui

(*fidelibus senioribus*). C'étaient des laïques considérés qui prenaient part avec les clercs à l'administration des fonds ecclésiastiques. On lit ailleurs :

« Omnes vos episcopi, presbyteri, diaconi, *seniores*, scilis,» etc. (*De gest. purgat. Cæcil. et Felicis*, p. 268.)

ne pouvaient offrir le saint sacrifice, présentassent le corps de Jésus-Christ à ceux qui avaient le droit de le consacrer.

Dans les premiers temps, et plus tard encore, dans les communautés moins considérables, les diacres remplissaient toutes les fonctions inférieures du service de l'Eglise. Mais de même que, à l'origine, le sacerdoce était compris dans l'épiscopat et ne commença à former un degré particulier qu'après que les croyants furent devenus nombreux, de même, dans la suite, le diaconat produisit peu à peu les degrés inférieurs de la cléricature lorsque, dans les grandes Eglises, les diacres ne furent plus en état de suffire aux diverses affaires qui augmentaient incessamment. C'est dans l'Eglise d'Occident, à la moitié du IIIe siècle, que l'on trouve pour la première fois les *sous-diacres* ou *hypodiacres*. Saint Cyprien, éloigné de son siége, se servit d'eux comme de messagers pour faire parvenir et pour recevoir des lettres et aussi comme d'envoyés auprès des autres Eglises. Cornélius, écrivant à Fabien, parle des sept sous-diacres de l'Eglise de Rome; mais en Orient ils n'apparaissent que dans la première moitié du IVe siècle. Ils ne remplissaient pas, dans les commencements, de service liturgique spécial et n'étaient point incorporés au sacerdoce par l'imposition des mains; une de leurs principales fonctions était de surveiller l'entrée de l'église pendant les saintes cérémonies (1166.)

Les *acolytes* (ἀκολουθοι), comme classe particulière de lévites, ne furent introduits que dans l'Eglise latine, et seulement, à ce qu'il paraît, vers le commencement du IIIe siècle, époque où Cornélius et Cyprien en font la première mention. Du même temps date l'institution des *exorcistes*, chargés de réciter des prières pour les énergumènes, d'imposer sur eux les mains et de porter à ces malheureux tous les secours physiques et spirituels. Ces fonctionnaires ecclésiastiques ne se trouvent au reste que dans les grandes villes; ils continuent d'être supplées dans les petites par les évêques et les prêtres. Plus anciens, les *lecteurs* formaient déjà un degré à part dans la hiérarchie au temps de Tertullien; ils lisaient à l'église des chapitres de l'Ecriture sainte, souvent même instruisaient les catéchumènes. Enfin certaines Eglises avaient des lévites nommés *ostiaires*, mentionnés dans cette période par une seule lettre du Pape Cornélius : leur fonction de garder et de fermer les portes de l'église n'était pas sans importance dans les grandes paroisses, alors que les fidèles étaient soigneusement séparés d'avec ceux qui ne pouvaient assister aux mystères. Mais déjà l'on considérait plusieurs de ces degrés, notamment celui de lecteur, comme une préparation pour arriver à des dignités plus hautes.

L'Eglise primitive employait aussi des *diaconesses*, que l'évêque consacrait solennellement par l'imposition des mains. Les apôtres eux-mêmes établirent les premières. Saint Paul en mentionne une du nom de Phœbé à Kenchrée et indique (*I Tim.*, v, 9) les qualités que doit avoir une femme pour entrer dans cet état. C'étaient d'ordinaire des veuves, âgées de plus de soixante ans, qui n'avaient été mariées qu'une fois et avaient élevé elles-mêmes leurs enfants; aussi l'Eglise les nomme-t-elle très-souvent *veuves*, désignant leur dignité sous le nom de veuvage (*viduatus*). Toutefois on élisait ça et là des vierges pour diaconesses, mais en Afrique le cas était si rare que, parlant de l'une d'entre elles, âgée de vingt ans, Tertullien déclare cet événement inouï. Leurs services étaient alors indispensables; par exemple, pour l'immersion dans la cérémonie du baptême des femmes et pour les instructions qu'il fallait leur donner. Elles soignaient en outre les malades de leur sexe et distribuaient aux indigentes la portion des aumônes que l'évêque partageait entre elles et les diacres chargés de la même fonction. Elles gardaient dans les églises les portes d'entrée des femmes et maintenaient parmi elles le bon ordre.

Des paroisses se formèrent d'assez bonne heure dans les campagnes éloignées des villes, mais on manque sur ce sujet de renseignements précis. Jusqu'au temps de saint Justin et plus tard, il paraît que les Chrétiens des campagnes environnantes avaient coutume de se rendre chaque dimanche à l'église de la ville pour y recevoir l'eucharistie. Ceux-là seuls qui étaient trop éloignés entretenaient un ecclésiastique, envoyé par

(1166) Dans les *Constitutions apostoliques* (VIII, 21), il est dit à l'évêque d'imposer, à l'ordination, les mains au sous-diacre (ἐπιθήσεις ἐπ' αὐτῷ τὰς χεῖρας); mais ceci contredit au 51e canon de saint Basile et aux prescriptions des Eglises d'Occident, par exemple au 5e canon du IVe concile de Carthage, à moins que l'on admette avec Drey (*Recherches sur les constitutions et les canons des apôtres*, p. 141) qu'il s'agit de l'ordination en général sans imposition des mains proprement dite, l'auteur faisant remarquer la distinction qui existe entre χειροθεσία et χειροτονία. Cette interprétation est d'autant plus acceptable que, aussitôt après, l'imposition des mains est formellement indiquée pour l'ordination des lecteurs. — Dans le même ouvrage (p. 140), Drey conclut du 33e canon du synode d'Elvire que, dans la première moitié du IVe siècle, les sous-diacres avaient déjà le droit de servir à l'autel. L'auteur a suivi le texte de ce canon tel qu'il a été imprimé dans la *Revue trimestrielle de Tubingue* de l'année 1821, p. 3-44, et dans quelques ouvrages antérieurs, à savoir de la manière suivante: « Placuit in totum prohiberi episcopis, presbyteris, diaconibus *et subdiaconibus* positis in ministerio abstinere se a conjugibus, » etc. Mais la leçon primitive est certainement celle-ci, qui se trouve dans Alba Spinæus, Aguirre, Routh, Hardouin et autres: « Placuit in totum prohiberi episcopis, presbyteris et diaconibus, *vel omnibus clericis* positis in ministerio abstinere se a conjugibus, » etc. Il est probable que la mention des sous-diacres a été intercalée pour la première fois, en 868, par le synode de Worms, qui s'appropria ce canon.

l'évêque du lieu d'où ils avaient reçu l'Evangile. Parmi les prêtres, les uns, dans les communes trop pauvres pour les nourrir, ne faisaient qu'un court séjour, et, leurs fonctions accomplies, retournaient auprès de l'évêque; les autres se liaient d'une manière permanente à leurs ouailles; ce sont les premiers curés de village. Tels furent probablement ces prêtres de la campagne, en Egypte, que Denis d'Alexandrie range parmi les kiliastes; il y en avait qui n'étaient que simples diacres (1167). Il y en avait aussi qu'on appelait *chorévêques* (ἐπίσκοποι τῆς χώρας), évêques subalternes dont l'institution, d'origine orientale, est mentionnée pour la première fois dans les canons du concile d'Ancyre, en 314; leur nombre s'accrut dès lors peu à peu dans les provinces d'Orient, mais ils restèrent encore longtemps étrangers à l'Occident. Ils dirigeaient plusieurs Eglises et avaient d'autres prêtres sous eux, dépendant eux-mêmes de l'évêque dans le diocèse duquel se trouvait leur district; ils étaient installés par lui. C'est pourquoi ils n'avaient pas le caractère complet de l'épiscopat et ne pouvaient ordonner que des sous-diacres, des lecteurs et des exorcistes. Le synode de Néocésarée les compare aux soixante et dix aides de Moïse et les distingue des simples prêtres de la campagne en ce qu'il leur est permis de célébrer le saint sacrifice, même en présence de l'évêque ou des prêtres de la ville, droit que n'ont pas les autres. Cependant quelques-uns de ces chorévêques jouissaient réellement de la pleine puissance épiscopale tout en restant dans la dépendance de l'évêque de la province. Il arrivait aussi qu'un évêque ne pouvait s'installer sur le siége pour lequel il avait été consacré, ou qu'il en était banni et devait se retirer dans un autre diocèse, où il devenait naturellement chorévêque. Enfin le synode de Nicée régla que les évêques novatiens revenant au catholicisme, ne seraient réintégrés que dans les campagnes et n'exerceraient leurs droits épiscopaux que sous la surveillance de l'évêque diocésain. A cette décision sur les chorévêques, le synode d'Antioche ajouta plus tard qu'ils ne pourraient ordonner un prêtre ou un diacre sans la permission du prélat supérieur. Il est probable que les quinze chorévêques qui souscrivirent les décrets du concile de Nicée étaient revêtus de l'épiscopat complet.

La promotion aux dignités ecclésiastiques se faisait ordinairement par la communauté entière. Dès l'origine, les fidèles de Jérusalem avaient désigné Joseph et Mathias, en remplacement de Judas, puis avaient choisi d'autres hommes que les apôtres ordonnèrent diacres; de même plus tard, l'évêque dut être élu par tous les membres de son Eglise et être proclamé par tous comme le plus digne. Chaque Eglise étant alors peu nombreuse et composée en majorité de vrais chrétiens, animés d'un même esprit et incapables d'obéir dans l'élection à des intérêts égoïstes, ce mode de promotion était certainement le meilleur. Toujours pris, à peu d'exceptions près, parmi ses compatriotes, l'évêque connaissait chacun d'eux et était connu de tous; le peuple, dont la majorité l'avait proclamé, devait lui obéir d'autant plus volontiers qu'il était le chef de son choix. Plus tard seulement, quand toutes les classes, bonnes et mauvaises, de la société entrèrent dans l'Eglise et y introduisirent l'esprit de faction, les intrigues démagogiques et les passions impures, à la place de l'amour et de l'antique unité, alors l'Eglise dut restreindre le plus possible la participation du peuple aux élections ecclésiastiques.

Mais le choix de la communauté n'était point l'unique condition pour l'installation d'un nouvel évêque. L'élu devait encore avoir pour lui le consentement du clergé du diocèse et être confirmé par les évêques voisins, qui le consacraient, et, après l'avoir reconnu membre de l'épiscopat catholique, le plaçaient solennellement sur son siége. C'est pourquoi saint Clément de Rome dit que les apôtres instituèrent eux-mêmes les évêques et ordonnèrent qu'ils fussent remplacés après leur mort par des hommes élus de la communauté et qu'auraient éprouvés d'autres personnages vénérables, c'est-à-dire les évêques voisins. Ce consentement des évêques de la province est regardé par saint Cyprien comme un usage général et de tradition apostolique (1168). D'ordinaire l'élection se faisait par le peuple sous la présidence des évêques du pays; quelquefois aussi les évêques choisissaient eux-mêmes de concert avec la communauté. C'est ainsi que les prélats de Palestine procédèrent, après la disparition de Narcisse, au choix d'un nouvel évêque de Jérusalem, Dius (1169). Une ancienne coutume exigeait que, pour toute nomination et ordination épiscopale, il y eût au moins trois évêques présents; aussi voit-on Novatien faire les plus grands efforts afin

(1167) *Voir* le 77e canon du synode d'Elvire : « Si quis diaconus regens plebem sine episcopo vel presbytero aliquos baptizaverit, episcopus eos per benedictionem perficere debebit. » *Voir* aussi S. CYPRIEN, ep. 11.

(1168) Pour montrer toute la validité de l'élection du pape Cornelius, laquelle était contestée par les novatiens, saint Cyprien en fait la description suivante : « Factus est Cornelius episcopus de Dei et Christi ejus judicio, de clericorum pene omnium testimonio, de plebis quæ tunc adfuit suffragio, et de sacerdotum et bonorum virorum collegio. » (*Ep. ad Antonian.*) Dans une autre lettre, il exprime ainsi les rapports du peuple et des évêques dans les élections : « Ut de universæ fraternitatis suffragio, et de episcoporum, qui in præsentia convenerant, judicio episcopatus ei deferretur. » (Ep. 68.) D'où l'on voit que l'assemblée des fidèles avait *le droit de suffrage*, et qu'il appartenait aux évêques *d'examiner et de confirmer* l'élection.

(1169) Δόξαν τοῖς τῶν ἁμάρων ἐκκλησιῶν προεστῶσιν, ἐν ἑτέρου μετασχεῖν ἐπισκόπου χειροτονίαν. (EUSEB. VI, 10.) »

d'amener à son sacre, à Rome, trois évêques italiens (1170).

Le choix des dignitaires inférieurs dépendait en général de l'évêque, qui les installait avec l'approbation expresse de la communauté et du reste du clergé (1171). Leur admission n'avait jamais lieu que du consentement (1172) des membres du collége des prêtres. Quant aux diacres et aux clercs subalternes, l'évêque disposait d'eux d'une manière plus absolue.

HIEROGLYPHES FUNÉRAIRES. — Un ordre tout spécial de symboles décore les tombeaux des catacombes, empreints d'une simplicité de poésie religieuse et d'une vivacité de foi qui touchent et élèvent l'âme.

Les emblèmes habituels sont : une colombe qui s'envole, ou se pose sur une branche de palmier avec une étoile dans son bec; deux cerfs altérés qui accourent vers la source de vie; deux poissons à sec sur le rivage; Daniel qui, plongé dans la fosse aux lions, tend les bras vers le ciel, emblème du purgatoire; une simple croix, quelquefois ornée de palmes, qui s'élève solitaire entre deux agneaux couchés. Très-souvent, près de l'épitaphe, un coq chante à l'homme le réveil du grand jour, ou bien un tonneau de vin fait espérer l'ivresse morale des délices éternelles. Quelquefois passe une idée triste, la destruction sous les traits d'un sanglier qui court, brisant ce qu'il rencontre avec ses défenses (1173); ou bien c'est un âne qui ravage des vignes: mais tout près deux colombes boivent à longs traits dans la coupe, d'où plus tard sortira, à demi plongée dans le vin, l'hostie, soleil des âmes; ou encore c'est une femme, la prière, qui lève les mains vers la miséricorde. Çà et là, c'est le mort lui-même qui, debout, étend ses deux mains en croix pour implorer le pardon, attitude que nous avons déjà vue être pleine d'un haut mystère, et qui fut usitée chez tous les peuples de l'antiquité, en Europe ainsi qu'en Asie, comme le prouvent Virgile (1174) et les poëtes, manière qu'ont encore gardée les Italiens. Mais le plus souvent les deux époux sont ensemble, se donnant la main sur leurs sarcophages, car après la mort de l'un, l'autre ne se mariait plus.

Quelquefois ils ont les mains sous les pieds du Christ comme signe de leur servitude. D'ordinaire ils sont sculptés beaucoup plus petits que les saints personnages, suivant une coutume qui remonte jusqu'à Phidias, et de lui sans doute jusqu'à l'origine de l'art. Parfois le défunt a de chaque côté de lui un dauphin, symbolisant sans doute la migration de l'âme vers une rive plus hospitalière, souvenir du poëte grec, enlevé par cet animal du milieu des brigands et des impies.

Parfois c'est une simple branche d'olivier, image de l'amour et de la douceur onctueuse du chrétien. Quelques bas-reliefs présentent une maison, pour signifier tantôt la demeure quittée et devenue vide, tantôt la *maison de Dieu habitée par les âmes*, comme le dit saint Chrysostome (1175). Aringhi (1176) nous a conservé un de ces bas-reliefs, dont une maison occupe le centre, surmontée de la justice divine. Au bas, à droite, un cadavre est étendu dans une bière placée sur une espèce de catafalque où l'on monte par quelques degrés; auprès du mort enveloppé de bandelettes comme une momie, se voient le chandelier à sept branches et le monogramme du Christ. Quelquefois l'olivier de la paix étend ses branches entre deux maisons, sans doute les deux cités du ciel et de la terre.

La même simplicité se retrouve dans les épitaphes; quelquefois on n'y lit que ces seuls mots au pied d'une croix : « Lazare, notre ami, dort : » *Lazarus amicus noster dormit* (1177); ou bien : *Au martyr en paix!* ou encore : *Le néophyte s'en est allé vers Dieu* (1178). Le sarcophage du confesseur saint Alexandre, trouvé dans la catacombe de Saint-Calixte, portait écrit : *Alexander mortuus non est, sed vivit super astra.* Aringhi (1179) nous montre sculpté sur une pierre funèbre un enfant debout qui prie au centre

(1170) Le premier synode d'Arles (can. 20) ordonne l'assistance de sept ou, au moins, de trois évêques pour une consécration épiscopale. Mais le 1er canon des apôtres ne parle que de deux ou trois.

(1171) « In ordinationibus clericis, fratres charissimi, solemus vos ante consulere, et mores ac merita singulorum communi consilio ponderare. » (Cyprian., ep. 33.) Cette lettre est adressée aux prêtres, aux sous-diacres et à tous les fidèles de l'Eglise de Carthage.

(1172) Les *Constitutions apostoliques* (VIII, 16) présentent le passage suivant dans la prière qui accompagne l'ordination d'un prêtre : Ἔπιδε ἐπὶ τὸν δοῦλόν σου τοῦτον, τὸν ψήφῳ καὶ κρίσει τοῦ κλήρου παντὸς πρεσβυτερίου ἐπιβούέντα. — Les indications les plus claires et les plus précises sur la marche à suivre pour l'ordination des clercs se trouvent dans le 6e canon de Théophile d'Alexandrie (Hardouin. I *Concil.* 1198). Quoique Théophile soit d'un temps postérieur aux *Constitutions apostoliques*, ses paroles peuvent être invoquées ici, parce qu'elles expriment évidemment la discipline la plus ancienne: « Lorsqu'il s'agit d'admettre quelqu'un dans le clergé, le collége entier des prêtres (πρατεῖον) doit le choisir et l'évêque doit confirmer ce choix; ou bien l'évêque, du consentement de tous les prêtres, l'ordonnera dans l'église, en présence du peuple, après avoir demandé à l'assemblée si elle peut lui rendre un bon témoignage. Mais l'ordination ne doit point se faire en secret. » D'après ces paroles, l'initiative pour la promotion à une charge ecclésiastique peut donc venir soit de l'évêque, soit du collége des prêtres, avec cette différence que, si les prêtres choisissent, l'évêque approuve ou confirme (δοκιμάζει), et lorsque c'est l'évêque qui fait le choix, ceux-ci donnent seulement leur consentement.

(1173) Boldetti.

(1174) Ingenti, et duplices tendens ad sidera palmas, dit-il d'Anchise.

(1175) Munter, *Sinnbil. der alt. chr.*

(1176) *Roma subt.*, t. II.

(1177) Bosio, *Catac. de S. Calixte.*

(1178) « Martyri in pace — Neophytus iit ad Deum. »

(1179) *Ibid.*, t. II.

d'une guirlande de roses avec l'inscription : *Respectus qui vécut cinq ans et huit mois dort en paix* (1180). Une foule de tombes ne portent que quelques lettres : A et ω qui désignent le Verbe ; ☧ qui veut dire Christ et Chrétien, et qu'on trouve quelquefois entouré d'un *rond*, comme enlacé dans le cercle de l'éternel avenir. Au reste il paraît que ces deux lettres abréviatives XP réunies étaient déjà usitées chez les Grecs de l'antiquité, car on les retrouve sur leurs pierres et leurs manuscrits (1181). Une gemme, dans Ducange, représente les trois dieux, Jupiter, Diane et Apollon, chacun avec le signe du Christ et Chrétien sur la tête, comme étant l'oint du peuple, son salut matériel. On croit, dit Münter, que c'est ce symbole qui dans l'Apocalypse est appelé le signe de la vie éternelle. C'est pourquoi il a dû finir par se concentrer sur la tête de celui qui est la seule vie, et au nom duquel tout genou fléchit, aux cieux, sur la terre et dans les enfers. Dans certains cas, il paraît s'être formé par l'union avec le tau, ou la croix T. En effet, les figures des sarcophages ont quelquefois cette figure ☧ gravée dans leur main (1182). Bartoli nous a même conservé un saint Pierre de bronze, dont la main droite bénit, tandis que la gauche tient ce signe à la manière des divinités du Nil.

De même que le tau grec T est aux catacombes l'emblème de la vie, de même le thêta Θ y est celui de la mort dans les inscriptions, usage pris aux Grecs et aux Romains, dont les juges marquaient du T le nom des coupables absous, et du Θ celui des condamnés à mort.

Le signe ĦĦ formé des deux lettres grecques *i e* seules ou surmontées du *c* ou *x* renversé, $\overset{+}{\underset{\text{IH}}{}}$ pour désigner Jésus-Christ (*ie. c.*) se voit peu aux catacombes ; car il est postérieur à l'Eglise primitive, qui concevait avant tout le Sauveur comme *logos* et Verbe du monde.

Au reste, le saint monogramme varie beaucoup sur les tombeaux ; on l'y a observé sous les formes suivantes :

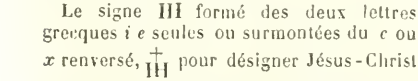

Aringhi et Bosio l'ont trouvé ainsi tracé $\frac{\text{P}}{\text{N}}$ à la catacombe de Saint-Laurent, et sous cette autre forme $\frac{\text{Y}}{\text{M}}$ dans celle de Saint-Calixte.

Remarquons encore que les titres *sanctus*, *sanctissimus*, sur les sarcophages chrétiens, ne désignent, comme *innocens*, *charus*, *dulcissimus*, que des êtres chéris ; le terme *In pace*, de toutes les expressions la plus répétée, n'est du reste qu'un emprunt juif ; de même que le cœur qui se trouve souvent placé ainsi ⊃ entre les mots des épitaphes, n'est qu'un emprunt, fait à l'antiquité romaine. La *bulla cordis*, boule en forme de cœur, se suspendait au cou des enfants, pardessus leur robe prétexte, comme emblème de l'innocence et de la limpidité de leur âme. Se souvenant du grand mot *Beati mundo corde*, les Chrétiens, ainsi que les païens, décorèrent de ce signe leurs tombeaux ; on le trouve même jusque sur le sein des morts dans les cercueils. Mais il cessa d'être porté au cou des fidèles, et fut remplacé sous ce rapport par les médailles de l'agneau.

De même que le crucifix, le calice, si fréquent sur les tombeaux du moyen âge, est presque inconnu sur ceux des premiers temps. Boldetti nous a néanmoins conservé la gravure d'une pierre sépulcrale où se trouve une colombe entre un calice et une ancre (l'espérance ou le symbole du Paraclet entre l'amour et la foi). Sur ce calice sont trois pains de communion placés en croix l'un sur l'autre. En outre, Jablonski (1183) et Montfaucon citent une pierre gnostique où un jeune homme (1184) légèrement vêtu et debout avec une couronne sur la tête, entre les deux lettres X Θ (Χριστὸς Θεός), tient un calice à la main.

Quand les croisades commencèrent, le calice se répandit sur une foule de monuments. L'homme de l'ardent désir, le disciple bien-aimé en était devenu le dépositaire ; rarement il paraît sans cet attribut sur nos cathédrales gothiques. Quelquefois il en sort un serpent pour signifier peut-être la coupe de poison que cet apôtre fut condamné à boire. Beaucoup de calices se trouvent sur les tombeaux, non-seulement des prêtres, mais même des croisés, morts dans leurs châteaux d'Europe après leur retour. Et en Orient, c'est le signe auquel on reconnaît les tombes des templiers et chevaliers de Saint-Jean. Tous ont pour sceau le calice de leur patron, surmonté de l'hostie entre deux flambeaux.

Il nous semble que ces muets hiéroglyphes des catacombes sont appelés à jouer aussi leur rôle dans le grand œuvre de régénération de l'art, et que le génie de l'avenir pourra bien les opposer à l'allégorie païenne, en les semant comme arabesques autour des grands tableaux, ainsi que le fit parfois le XVe siècle, ou les faisant servir comme encadrement des bas-reliefs et décoration architecturale des tombeaux, sur lesquels ces pieux emblèmes siéraient, à ce qu'il me semble, mieux que les symboles du paganisme.

HILARION (Saint). *Voy.* Vie monastique.

HIPPOLYTE (Saint). — Au commencement du IIIe siècle florissait Hippolyte ; mais malgré la renommée dont il jouit dans l'an-

(1180) « Respectus qui vixit annos V et menses VIII, dormit in pace. »

(1181) Münter, *ibidem*, 1er heft, p. 331.

(1182) Aringhi, t. II, liv. VI.

(1183) *Opusc.*, t. III.

(1184) *Antiq. exhib.*, t. II, part. II.

tiquité, une obscurité impénétrable couvre l'histoire de sa vie. Personne ne nous a appris quel fut son pays, sa famille ou son rang, et l'on n'a jamais pu former à cet égard que des conjectures. A la vérité, saint Jérôme, en le nommant avec le célèbre martyr Apollonius, dit qu'il était sénateur romain (1185), mais ce passage a été contesté. Ce qui est certain, parce qu'il le dit lui-même, c'est qu'il fut le disciple de saint Irénée (1186), et qu'il a au moins connu Origène (1187). Il est également incontestable qu'il fut évêque (1188); mais de quel endroit? C'est ce qu'il est difficile de décider. Eusèbe ne le dit point; saint Jérôme ne put en acquérir aucune certitude; d'autres auteurs n'en parlent pas du tout. Des écrivains plus modernes, c'est-à-dire du VIe siècle, l'appellent un évêque romain; Anastase l'Apocrisiaire dit positivement qu'il était évêque de *Portus Romanus*, et Georges Syncelle, ainsi que l'auteur du *Chronicon paschale* et d'autres, s'accordent avec lui à cet égard (1189); mais les avis sont encore partagés sur le lieu qu'il faut entendre par là. Était-ce le *Portus Romanus* en Arabie (Aden) ou bien Porto situé dans les environs de Rome (1190)? Ce qui semblerait confirmer la première de ces opinions, c'est qu'Origène assista un jour à une leçon d'Hippolyte, laquelle par conséquent se donnait dans l'Orient, et qu'Eusèbe le fait se rencontrer avec Bérylle. Toutefois la dernière supposition, qui a en sa faveur la majorité des avis, est d'autant plus vraisemblable que le monument d'Hippolyte a été découvert près de Rome.

L'histoire ne nous apprend rien de plus de ses fonctions épiscopales. Il couronna sa vie par le martyre. Saint Jérôme et Théodoret nous l'apprennent (1191), et si nous en ignorons les détails, nous n'avons du moins aucun motif de douter du fait. L'époque de sa mort est encore incertaine. Il florit, à la vérité, sous Alexandre Sévère; mais comme il combattit Noëtus, qui, d'après Epiphane, ne parut qu'en 244, sous Philippe l'Arabe (1192), il est probable qu'il ne périt que dans la persécution de Décius. En attendant, il est plus que douteux que saint Hippolyte, dont le poëte Prudence a célébré le martyre, fût le même que notre évêque, car les martyrs de ce nom ont été fort nombreux et les auteurs les ont souvent confondus les uns avec les autres.

Hippolyte fut un des écrivains les plus féconds de cette époque, et à en juger d'après les fragments qui nous restent de ses ouvrages, nous devons croire que les éloges que ses contemporains lui donnaient étaient bien mérités. Eusèbe et saint Jérôme nous en fournissent une liste, mais qui ne devient complète qu'en y ajoutant celle que l'on a trouvée avec sa statue de marbre découverte en 1551 sur la route de Rome à Tivoli, et avec ce que nous en ont dit Photius et le nestorien Ebedjésu. On peut ranger ses écrits sous quatre rubriques différentes :

Écrits exégétiques, écrits parénétiques, écrits dogmatiques et polémiques, et ouvrages chronologiques.

Saint Hippolyte fut le digne disciple de son illustre maître, saint Irénée, de qui le zèle ardent pour la défense de la tradition apostolique, la facilité à comprendre et à exposer les dogmes de l'Église semblent avoir passé en lui. Dès l'origine on lui rendit cette justice, et saint Jérôme n'hésita pas à le compter au nombre de ces écrivains ecclésiastiques profondément instruits, dans les ouvrages desquels on ne sait, dit-il, ce qu'il faut admirer le plus, leur érudition scientifique ou leurs connaissances théologiques. (*Hieron. ad Magn., ep.* 70.) C'est dans l'exégèse et dans la controverse religieuse qu'il a rendu les plus grands services à l'Église. Il est le premier écrivain catholique qui se soit livré à une interprétation aussi étendue des saintes Écritures, au point qu'Origène lui-même le regardait, pour le zèle, comme un modèle à suivre. (Hieron., *Catal.*, l. c.) Il aime à la vérité aussi les interprétations allégoriques, mais elles sont toujours choisies avec goût et soutenues avec esprit. Dans la controverse, il se place non moins dignement à côté de saint Irénée et de tous ses contemporains. S'il ne se distingue pas par le trait ou par une dialectique perçante, s'il ne cherche pas à étonner par des arguments frappants, ses raisonnements n'en sont que plus clairs, ses réfutations plus générales, son expression plus grave et en même temps plus douce. Son style, à la vérité, comme le remarque Photius, n'est pas d'une pureté classique; mais il est pourtant facile et coulant, digne, agréable, sans surcharge d'épithètes. Aussi un ancien écrivain lui accorde-t-il les qualités de γλυκύτατος καὶ ἐννούστατος (1193).

HOMME, son origine et sa destinée, d'après Platon. *Voy.* Platon, § 11.

HOSANNA, de l'hébreu *hosanna*, qui signifie *sauvez, je vous prie.* — C'est une for-

(1185) Hieron., ep. 70, *ad Magn.* (Edit. Par.) Cf. Ceillier, *Histoire génér.*, t. II, p. 516.

(1186) Photius, cod. 221.

(1187) Idem. — Hieron., *Catal.*, c. 61. Nicephor., *H. E.*, IV, 31.

(1188) Euseb., *H. E.*, VI, 20. « Hippolytus cujusdam Ecclesiæ episcopus (nomen quippe urbis scire non potui). » (Hieron., l. c.)

(1189) Leont. Byz., lect. 3, *de sectis*, p. 450. — Zonar., *Annal.*, t. II, — Nicephi., *H. E.*, IV, 31. — Georg. Syncell., *Chronogr.*, ad ann. 215. — Symmond., Opp., t. III, p. 576.

(1190) Le Moyne, *Proleg. in varia Sacra.* Cave, Oudin, Dupin, ainsi qu'Assemani, *Bibl. orient.*, t. III, p. 1, c. 7, sont du même avis. Cf. la dissertation de Constant. Ruggerius, *in Lamp., Hist.* t. VIII, p. 547 sq.

(1191) Hieron., *Præf. in Matth.* — Theodor., dialog. 3, *de impatibili.*, Opp. t. IV, p. 154.

(1192) Epiphan., hæres. 57, 1.

(1193) Anonym. inter Opp. S. Chrysost., t. VIII, p. 79. Edit. Par.

mule de bénédictions ou d'heureux souhaits. Ainsi, quand on cria à l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem : *Hosanna filio David*, cela ne signifiait autre chose, sinon : *Seigneur, conservez ce fils de David ;* comblez-le de faveurs et de prospérités. L'Église l'a conservé et le chante tous les jours au canon de la messe.

HYEMANTES.—Nom donné à de certains pénitents dans un synode d'Ancyre, cap. 17, et qui s'appliquait surtout à ceux qui étaient affectés de lèpre, et qui étaient coupables des péchés contre nature. On les trouve cités aussi dans saint Maxime. Zonare pense qu'on les nommait ainsi parce qu'ils restaient hors de l'église et sans aucun abri, exposés aux intempéries des saisons (1194). Tertullien confirme cette interprétation dans son livre *De pudicitia.*—*Voir* aussi Pamelius, dans ses notes, n° 38.

HYLE. *Voy.* Gnosticisme et Manichéisme.

HYPAPANTE ou HYPANTE, du grec ὑπαπαντή et ὑπαντή, en latin *occursus*, ou *rencontre ;* c'est la fête où la sainte Vierge et l'enfant Jésus sont rencontrés par le vieillard Siméon et Anne la prophétesse, c'est-à-dire la fête de la *Purification* (1195).

HYPERTHÈSE. —Ce nom grec ὑπέρθεσις, qui répond à celui de *superposition*, désignait un jeûne *extraordinaire* ajouté à ceux que l'on imposait pendant la semaine sainte, consistant à ne rien prendre jusqu'au chant du coq ou jusqu'au point du jour suivant ; ce qui comprenait un jour et deux nuits passées dans la récitation des offices (1196).

HYPODIACONORUM Festum ou *subdiaconorum*, la fête des *sous-diacres*, qui avait lieu autrefois le *premier jour de l'an* ou *le dernier jour de l'année.*

I

IALDABAOTH. *Voy.* Gnosticisme.

ICONOGRAPHIE SACRÉE. *Voy.* Monuments chrétiens primitifs, etc.

IGNACE D'ANTIOCHE (Saint). — Les renseignements qui nous sont parvenus au sujet d'Ignace, surnommé Théophore, sont en très-petit nombre ; la cause en est sans doute la direction générale de l'esprit dans l'Église primitive qui, regardant notre vie d'ici-bas comme sans importance, n'attachait de prix qu'à l'existence future. Qu'importaient en effet la naissance, l'éducation, les événements de cette vie passagère, quand la régénération en Jésus-Christ et sa formation dans l'homme étaient les seules choses qui méritassent de nous occuper ?

La patrie du saint dont nous parlons nous est pour ainsi dire inconnue, les rapports peu fondés et même contradictoires qui sont venus jusqu'à nous hésitent entre la Syrie et la Grèce. La seule chose qui soit constatée par l'histoire, c'est qu'il était le disciple de l'apôtre saint Jean, et qu'il fut par lui ordonné, comme successeur de saint Évodius, au siége épiscopal d'Antioche en Syrie, qu'il occupa pendant environ quarante ans, comme troisième évêque après saint Pierre (1197). Ce ne fut que vers ses derniers moments que sa destinée devint remarquable. Le nombre et la diversité des personnes qui entrèrent alors en relation avec lui attirèrent les regards sur ce grand homme, en sorte que quelques-uns de ses amis furent chargés de retracer les dernières circonstances de sa vie terrestre, et de la publier dans un but d'édification. Nous voulons parler des Actes du martyre de saint Ignace, qui furent écrits par ses compagnons de voyage, et dont l'authenticité ne saurait être contestée (1198).

Ils nous apprennent que saint Ignace, dès le temps où Domitien exhalait sa fureur contre l'Église, sut maintenir le troupeau qui lui était confié au milieu des tempêtes les plus cruelles, par des prières incessantes, des jeûnes, des instructions et tous les moyens que lui suggérait son zèle pour fortifier ses ouailles. Aussi eut-il la satisfaction de les voir demeurer inébranlables dans la foi, jusqu'au moment où la paix fut rendue à l'Église. Mais cela ne lui suffit pas, il lui semblait qu'il n'avait pas encore complétement répondu à l'amour de son Rédempteur, et cette pensée fit naître en lui le désir le plus ardent de prouver l'amour qu'il ressentait lui-même par le sacrifice de sa vie. Peu d'années s'écoulèrent en effet avant que Dieu lui accordât l'objet de tous ses vœux.

L'empereur Trajan avait remporté des victoires brillantes sur les Scythes et les Thraces, et enivré de sa gloire, il songeait à combattre les Chrétiens dont les progrès commençaient à l'inquiéter. Il ordonna que tout le monde rendît hommage aux dieux, et que la résistance fût punie de mort. Il se

(1194) *Scholiis ad cap.* 6 *Eccles. Hierosol.*

(1195) Le cardinal Baronius, dans ses notes sur le Martyrologe romain, dit que ce fut sous le règne de Justinien que cette fête commença à se célébrer ; Nicéphore Calixte est de cet avis, et il ajoute que Justinien voulut que cette fête fût chômée *toto orbe terrarum.* Sigebert, dans sa *Chronique*, dit qu'en 542, la ville de Constantinople étant ravagée par la peste, cette fête y fut célébrée. Voici un passage de l'historien Théophane qui en fait mention : *Anno Justiniani* 15, *Christi* 541, *mense Oct. facta Byzantii mortalitas hypapanti sumpsit initium*, etc.

(1196) Baronius, *ann.* 34, n. 166. — Epiphan., *Expos. fid.* — Valesius, *Not. ad Euseb.*

(1197) *Acta Martyr. S. Ignat.*, c. 1. Euseb. *H. E.*, III, 36.

(1198) *Acta Martyr. S. Ignatii*, ed. Ruinart, Par. 1689. Oudin et Heumann voulurent en contester l'authenticité, mais le dominicain Mamachi les a suffisamment réfutés. *Origin. et antiq. Christ.*, t. IV, p. 401, 404.

disposait, l'an 106, à marcher contre les Parthes et les Arméniens, et sur sa route il s'arrêta à Antioche, soit qu'il y fût attiré par la grande réputation de l'évêque, soit que des délateurs eussent fixé son attention sur Ignace. Il le fit venir en sa présence. Ignace parut sans crainte, et sans s'y être d'avance préparé, devant le tribunal de l'empereur. « Qui es-tu, méchant démon, dit Trajan à l'évêque, que tu oses braver mes ordres et entraîner d'autres avec toi dans le même crime? — Personne, répondit Ignace, n'appelle un théophore un méchant démon; les méchants démons fuient au contraire devant les serviteurs de Dieu. Mais si tu me ranges au nombre des démons précisément parce que je suis leur ennemi, tu en es le maître; car, portant dans mon cœur Jésus-Christ, le Roi du ciel, je ne crains point leurs attaques. — *Trajan :* Et qu'est-ce donc qu'un théophore? — *Ignace :* Celui qui porte Jésus-Christ dans son cœur? — *Trajan :* Ne crois-tu donc pas que nous aussi nous portons dans notre esprit les dieux qui nous défendent contre nos ennemis? — *Ignace :* Tu te trompes, empereur, les dieux du paganisme sont des démons : il n'y a qu'un seul Dieu qui a fait le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment, et un seul Jésus-Christ, Fils unique de Dieu. — *Trajan :* Parles-tu de celui qui a été crucifié sous notre Ponce-Pilate? — *Ignace :* Je parle de celui qui a crucifié à la fois mon péché et celui qui en a été cause, et qui a soumis toutes les séductions et toutes les malices des démons à ceux qui le portent dans leur cœur. — *Trajan :* Tu portes donc le Crucifié dans ton cœur? — *Ignace :* oui, car il est écrit : Je demeurerai en eux et je marcherai en eux. » Alors l'empereur prononça la sentence d'après laquelle cet Ignace, qui prétendait porter Jésus-Christ dans son cœur, devait être conduit à Rome, chargé de chaînes et livré aux bêtes dans l'amphithéâtre, trépas qui d'ordinaire n'était réservé qu'aux plus grands criminels des provinces, et auquel certainement Ignace ne fut condamné que pour effrayer les autres Chrétiens par la vue du supplice d'un des principaux chefs de leur Eglise.

Le saint confesseur entendit prononcer son arrêt avec joie et reconnaissance, parce qu'il le mettait en état de prouver enfin à Jésus-Christ à quel point il l'aimait. Il recommanda son Eglise à Dieu, tendit la main aux fers, et sortit d'Antioche pour aller à la mort. Il s'embarqua à Séleucie pour Smyrne, où il descendit à terre, passa quelque temps chez son ami l'évêque Polycarpe, reçut les députations de quelques Eglises étrangères, et expédia leurs affaires. De là il se rendit par la Troade à Philippes, et puis par terre à Epidamne, en traversant la Macédoine. Ensuite il s'embarqua de nouveau, et arriva en Italie par les mers Adriatique et Thyrrhénienne. Quand on lui montra de loin Putéoli, il demanda à descendre à terre pour suivre à pied la même route que l'apôtre saint Paul avait parcourue dans des circonstances semblables pour se rendre à Rome; mais une violente tempête dont le bâtiment fut assailli ne lui permit pas d'accomplir son projet, et il n'arriva que le lendemain à Porto, où ses frères l'attendaient avec impatience. Il les exhorta derechef à ne pas faire la moindre démarche pour le mettre en liberté; il pria avec eux pour la paix extérieure et intérieure de l'Eglise, et, le temps pressant, il ne tarda pas à être conduit à l'amphithéâtre, où les lions terminèrent promptement sa vie. Cette glorieuse journée fut celle du 20 décembre 107 (1199).

Ainsi que nous venons de le dire, le bâtiment qui portait Ignace s'arrêta plusieurs fois en route, et notre saint évêque eut par là l'occasion de former ou de renouveler des liaisons avec diverses communautés chrétiennes, soit directement, soit par l'entremise des députés qu'elles lui envoyaient. Cela eut lieu notamment deux fois, la première à Smyrne, la seconde à Troade, où des députés de diverses Eglises vinrent le trouver, lui rendirent compte de la situation de leurs communautés, et reçurent de lui des instructions et des exhortations qu'ils devaient leur remettre. De Smyrne, il écrivit aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens et aux Romains; de Troade, aux Philadelphiens, aux Smyrniotes, et à Polycarpe, leur évêque (1200). Ce sont donc en tout sept épîtres que saint Ignace nous a laissées : elles sont pleines d'onction et de véritable piété chrétienne; on ne peut les lire sans se sentir convaincu que l'écrivain était animé d'un zèle divin pour le bien des Chrétiens et pour le maintien de la vraie foi. Elles sont un modèle de fidélité pastorale, d'inébranlable croyance en Jésus-Christ et de véritables sentiments chrétiens.

Ces épîtres sont écrites en grec, d'un style rude et incorrect; il est du reste animé et rempli d'images tout à fait asiatiques, d'où l'on peut conclure que saint Ignace n'était pas né, ou du moins n'avait pas été élevé en Grèce. Les périodes sont longues et mal construites, et le fil des idées est souvent interrompu par des phrases incidentes accumulées les unes sur les autres. La grandeur et la force des pensées et des sentiments se trouvent souvent trop à l'étroit dans la langue grecque, toute riche qu'elle est, et les règles ordinaires du discours sont rejetées comme autant d'entraves qui gênent l'élan du génie. Souvent Ignace renferme dans une seule phrase une foule de pensées, comme s'il cherchait à se débarrasser le plus promptement possible, et aux

(1199) Ces détails s'accordent avec ceux que donnent les *Actes des martyrs*. Pearson, Pagi, Grave et d'autres pensent que celui de saint Ignace n'eut lieu qu'en 116, mais sans fondement suffisant. — *Voy.* Lumper, *Hist. theol. crit.*, t. I, p. 250-256.

(1200) Euseb., *H. E.*, III, c. 36

dépens de la langue, d'un poids qui oppressait son cœur. On conçoit, d'après cela, que ces épîtres ne sont pas faciles à comprendre, et qu'il faut les lire plus d'une fois pour bien saisir ce qu'elles renferment de trésors. Saint Ignace est un écrivain unique en son genre, auquel aucun autre ne saurait se comparer, et qui exige par conséquent une étude toute particulière. Du reste, si, avant que le canon des Ecritures fût fixé, l'épître de saint Clément était comptée par beaucoup de personnes parmi les livres du Nouveau Testament et était lue à ce titre dans diverses églises, il faut convenir que les épîtres de saint Ignace ne méritent pas moins cet honneur.

Après ces observations sur le contenu, la langue et le style des épîtres de saint Ignace, nous pouvons passer à l'examen de leur authenticité, qui a été depuis longtemps déjà révoquée en doute et attaquée sous des rapports dogmatiques et polémiques. Daillé, en sa qualité de presbytérien, soutint qu'elles étaient supposées, voyant bien qu'elles pourraient devenir redoutables dans les mains de ses adversaires pour démontrer l'institution divine de l'épiscopat. Plus tard encore, le dogme de la divinité de Jésus-Christ, qui s'y trouve si clairement exprimé, a fait renouveler par quelques personnes les arguments de Daillé contre leur authenticité, ou du moins prétendre qu'elles avaient été altérées. Nous allons commencer par déduire les motifs extrinsèques de croire à leur authenticité et à leur intégrité.

En premier lieu, il faut considérer que les *Actes* du martyre de saint Ignace (c. IV) rapportent qu'il a écrit des épîtres, et son épître aux Romains est même placée à la fin de ce chapitre ; tout le monde est d'accord là-dessus. Puis Polycarpe, contemporain et ami d'Ignace, le même à qui une de ses épîtres est adressée, remarque dans la sienne aux Philippiens (c. XIII), dont l'authenticité n'est pas contestée, qu'il a rassemblé toutes les lettres qu'il a pu trouver de cet homme apostolique, et les a envoyées, à leur demande, aux Philippiens, chez qui saint Ignace avait été pendant son voyage à Rome. Il fait l'éloge de ce recueil, comme inculquant la foi et la constance (1201-1202). Or voit par là que saint Ignace a réellement écrit des épîtres, et que leur contenu s'accordait bien avec celles qui nous restent et qui portent son nom. Or, ce qu'il y a de remarquable, c'est que saint Polycarpe les ait rassemblées et les ait envoyées à une communauté chrétienne, ce qui en rendait la falsification bien moins facile que si elles étaient demeurées isolées. En attendant, ce témoignage de Polycarpe reste dans les généralités ; il ne nomme point les personnes à qui saint Ignace adressa ses épîtres, et n'entre dans aucun détail sur leur contenu. Saint Irénée particularise davantage, car il cite un passage de l'épître de saint Ignace aux Romains (1203), mais il pouvait l'avoir pris des Actes du martyr, où cette épître se trouve. Origène (hom. 6 *in Luc.*) cite aussi une pensée de l'épître aux Ephésiens et un passage de l'épître aux Romains, en nommant expressément l'auteur (1204). Eusèbe est plus détaillé et plus positif encore dans son *Histoire de l'Eglise* (III, c. 36). Il décrit avec une grande précision l'origine des épîtres d'Ignace ; il en compte sept que nous possédons toutes encore aujourd'hui, ainsi que les noms à qui elles sont adressées. Il y joint des extraits des deux épîtres aux Romains et aux Smyrniotes. Après Eusèbe, les auteurs qui en parlent sont saint Athanase (1205), saint Chrysostome (1206), Théodoret (1207), qui cite de longs et nombreux passages de ces épîtres, exactement semblables à ceux qui se lisent dans notre recueil ; enfin saint Jérôme répète le témoignage d'Eusèbe (1208). On voit par là que tous les témoignages, jusqu'au Ve siècle, sont si positifs et si incontestables, qu'il n'est pas nécessaire d'en alléguer de plus récents.

Si nous cherchons maintenant les motifs de croire à leur authenticité dans le contenu même de ces épîtres, voici ce que nous trouvons. Saint Ignace est désigné comme ayant été le disciple de l'apôtre saint Jean, et ses épîtres s'accordent évidemment avec cette donnée. On n'a qu'à considérer la manière dont l'un et l'autre se servent de l'expression consacrée de Λόγος, pour trouver la plus grande vraisemblance dans ce que nous venons de dire au sujet des rapports de l'auteur avec saint Jean. Mais ce qui le prouve encore bien mieux, c'est la profondeur et la ferveur qui dominent dans ses épîtres, et qui rappellent parfaitement la manière de saint Jean. Si, après cela, par le témoignage positif de saint Jérôme. (*Prolog. ad Paulum et Eustochium*, t. IX.) — *Prol. in Cant. cantic.*, ibid., p. 30. « Memini aliquem sanctorum divisse, Ignatium nomine, de Christo : Meus autem amor crucifixus est. » (Cf. *Rom.* VII.)

(1201-1202) Eusèbe cite aussi ce passage de l'Epître de Polycarpe.

(1203) IREN., *Adv. hær.*, V, c. 28, n. 4. « Quemadmodum quidam de nostris dixit, propter martyrium in Deum adjudicatus ad bestias : Quoniam frumentum sum Christi et per dentes bestiarum molar, ut mundus panis Dei inveniar. » (Cf. *Rom.* IV.)

(1204) ORIGEN., hom. 6, *in Luc.* (edit. Paris., tom. III, p. 958) : « Eleganter in cujusdam martyris epistola reperi Ignatium dico episcopum Antiochiæ post Petrum secundum) : principem sæculi hujus latuit virginitas Mariæ. » (Cf. *Ephes.* XIX.) Daille voulait, à la vérité, contester aussi l'authenticité de ces homélies, mais il a été contredit

(1205) *De Synodis*, c. 47, tom. I, p. 2, p. 761 edit. Paris.

(1206) *Homil. in Ignat. Martyr.*, n. 5, edit. Paris., t. II, p. 599. — *Homil. de legislatore*, n. 4, tom. VI, p. 410.

(1207) *Dialog. Immutabil.*, edit. Paris., t. IV, p. 55. *Dialog. Inconfus.*, 2, ib., p. 86. *Dial. Impatib.* 3, ib., p. 154.

(1208) HIERON., *De vir. ill.*, c. 16. Cf. *Commcnt.*, lib. I *in Matth.*, 1, 18.

nous réfléchissons au temps où saint Ignace a vécu, aux sujets qui se traitaient à cette époque, à la position des partis les uns envers les autres, nous verrons que le contenu de ces épîtres y répond parfaitement. Les Chrétiens judaïsants se livraient alors à leurs intrigues, et il est question d'eux dans ces épîtres; de sorte qu'elles portent l'empreinte à la fois du temps où elles ont été écrites, et de la qualité de disciple de saint Jean, qui était celle de l'auteur. D'ailleurs, l'authenticité de l'épître aux Romains est avouée, et si celle-ci est authentique, les autres doivent l'être aussi, puisqu'elles présentent le même style, le même langage, les mêmes idées et les mêmes sentiments.

Quant à leur intégrité, le reproche d'interpolation s'adresse particulièrement aux passages qui attestent la divinité du Sauveur, et l'institution divine de la dignité épiscopale. Mais si l'on supprimait les premières, on rendrait l'ensemble inintelligible, et l'on enlèverait précisément la pensée qui donne la clef pour comprendre le tout. Car tout ce que saint Ignace dit du Sauveur dans le cours de ses épîtres, ce que Jésus-Christ est pour lui, ce qu'il en espère, la confiance qu'il met en lui, la force spirituelle qu'il lui doit, tout suppose qu'il le regarde comme le Verbe de Dieu, comme Dieu lui-même. Les titres de *Dieu*, d'*éternel*, d'*incréé*, etc., qui sont donnés au Sauveur, ne sont que l'explication et l'expression succincte de tout ce qu'il en dit du reste. Pour ce qui regarde les passages qui parlent de l'honneur dû aux évêques, ces passages aussi sont intimement liés à l'ensemble des épîtres. Qu'y a-t-il, en effet, de plus naturel que de renvoyer les fidèles à celui qui n'a obtenu sa place que parce qu'il a été regardé comme un véritable organe de l'Eglise, comme un fidèle conservateur de la doctrine transmise? Et cette conduite de l'auteur de ces épîtres s'accorde d'ailleurs parfaitement avec l'esprit de l'antiquité chrétienne, qui, se rappelant la sage instruction de l'Apôtre (*Ephes.* IV, 11-16), a recommandé, toutes les fois que l'on serait obligé de combattre des hérétiques, et de se rattacher fermement à l'ordre de l'Eglise, sous les évêques institués par Dieu. Du reste, les passages où il est question soit de l'évêque, soit de la divinité de Jésus-Christ, sont liés grammaticalement avec le reste, au point que le fil serait interrompu et que les lacunes deviendraient visibles si on voulait les retrancher. Ils portent d'ailleurs toutes les marques distinctives de la diction qui caractérise ces épîtres; c'est la même plénitude de style, la même vigueur d'expressions, le même emploi d'images et de sentences.

Toutefois, les adversaires de ces lettres, sans égard aux nombreux motifs qui parlaient en faveur de leur authenticité, ont essayé de prouver, par leur contenu, qu'elles devaient être supposées. Les arguments dont ils se sont servis sont en général de deux espèces : on a cru trouver des anachronismes dans les faits et dans les expressions, et des erreurs dans la manière de caractériser notre martyr. Quant au premier motif, d'où l'on voulait conclure leur fausseté, Daillé, entre autres, avance que l'auteur de ces épîtres prétendait combattre les erreurs de Basilides et de Saturnin, ainsi que de Théodote; qu'il a parlé positivement du σιγη de Valentin (*ad Magnes.*, c. 8), et que, contrairement à tout ce que l'histoire rapporte de ce temps, il a distingué trois degrés dans l'ordre hiérarchique, ceux d'évêque, de prêtre (*presbyter*) et de diacre; qu'il a élevé la dignité d'évêque au-dessus de celle de prêtre, distinction encore inconnue dans le IIe siècle, dit-il, et qui n'appartient qu'au IIIe, etc. Nous pouvons répondre à tout cela en peu de mots. Que ces hérétiques aient été nommément désignés dans les lettres interpolées, par exemple *ad Trall.*, c. 11, cela ne prouve rien; cependant les deux premiers hérésiarques ayant paru à une époque si reculée, dès avant le règne d'Adrien, il est très possible que saint Ignace ait voulu parler de leurs opinions; mais il n'est pas même nécessaire de recourir à cette explication, puisque les doctrines de Simon le Magicien étaient exactement semblables aux leurs. Quant à Théodote, Ignace l'a réfuté dans la personne des Ebionites, et le reproche que l'on a tiré du système de Valentin tombe de lui-même, quand on pense que, dans le passage cité, ainsi que le contexte de la phrase le prouve, saint Ignace n'a jamais songé à employer le mot σιγη dans le même sens que Valentin, car il a voulu expliquer l'épithète d'ἄϊδιος donnée au Λόγος, et, à cet effet, il ajoute que Jésus-Christ n'est pas la *parole*, prise dans le sens humain, laquelle, contenue d'abord dans la pensée, n'est mise au jour qu'après que le *silence* a été rompu (1209). Le dernier reproche manque tout à fait de fondement historique. On ne saurait nier que dans l'Ecriture sainte et dans les premiers Pères on ne donnât parfois aux évêques la qualification de *presbyter*; mais en revanche, il n'y a pas un seul exemple que de simples *presbyter* aient reçu le titre d'évêques, tandis que toutes les fois qu'il est question de l'ordre hiérarchique, ils sont soigneusement distingués les uns des autres. Or il est évident à tous ceux qui lisent les épîtres de saint Ignace, que par le but même qu'il se proposait en les écrivant, il était forcé de ne point confondre ces deux positions, mais de les tenir au contraire bien séparées, afin de prouver et de confirmer le principe divin de l'unité dans la supériorité et la subordination. Les

(1209) On voit le peu de fondement de cette objection par saint Irénée, I, 1, § 1, où se trouve une suite d'émanations toutes différentes depuis le σιγή jusqu'au λόγος. *Voy.* PEARSON, *Vindiciæ Ignat.*, p. 2, c. 5.

remarques que l'on a faites sur la langue et le style, perdent aussi toute valeur, quand on songe que c'est un écrivain syrien et non pas grec qu'on lit, un écrivain qui se plaît à imiter saint Paul, mais qui, du reste, quant au style et à l'emploi des mots, suit son propre génie et le goût de l'Orient. Si, d'un autre côté, quelques personnes ont trouvé dans les pensées et les expressions un petit nombre qui ne leur paraissaient pas à la hauteur du génie et de la piété de ce saint martyr, c'est que, mesurant ce grand évêque d'après leur propre échelle, elles ont oublié que le cœur tout brûlant de charité de ce théophore avait choisi ses expressions pour des âmes à la hauteur de la sienne, et que ce langage devait nécessairement demeurer incompréhensible à des critiques trop étrangers aux sentiments que ces paroles étaient destinées à exprimer (1210).

Quoi qu'il en soit, la destinée de ces épîtres a été fort singulière, circonstance dont leurs adversaires se sont efforcés de tirer avantage. Elles ont réellement été interpolées dans le ve et le vi^e^ siècle, et jusqu'au xviie elles n'ont guère été connues dans l'Occident qu'ainsi défigurées. Usher, archevêque d'Armagh en Irlande, en découvrit le premier une traduction qui différait considérablement de celle qui était connue jusqu'alors, et Isaac Vossius trouva enfin, dans la bibliothèque Médicis de Florence, un exemplaire parfaitement d'accord avec la traduction qui était demeurée si longtemps cachée en Angleterre. Ce sont là les épîtres telles que les anciens Pères de l'Eglise les ont citées, et qui, par conséquent, doivent seules être regardées comme authentiques. Tout concourt à prouver que les anciennes épîtres, beaucoup plus longues que celles-ci, sont fausses et interpolées. Tous les passages cités par les anciens Pères, et même les longs extraits donnés par Théodoret, appartiennent à la plus courte des deux rédactions. En comprenant l'une avec l'autre, on reconnaît sur-le-champ que la plus courte des rédactions n'est pas un abrégé de l'autre, mais que la plus longue est au contraire une paraphrase de la plus courte. On y a ajouté beaucoup de choses qui ne sont pas à leur place, qui n'ont aucun rapport avec le texte, qui en diffèrent également par le style et par la doctrine. On y trouve aussi des anachronismes. Ainsi, dans l'épître aux Philadelphiens (c. 4, Cotel., t. II, p. 31), on exhorte l'empereur ainsi que ses soldats et ses employés à obéir à l'évêque. Dans les petites lettres, au contraire, il n'y a pas la moindre trace de fautes contre la chronologie ou de doctrines particulières; et ce qui prouve mieux que toute autre chose leur authenticité, c'est la simplicité apostolique que respire le style dans lequel elles sont écrites, aussi bien que leur contenu. En attendant, il n'est pas facile de décider à quelle époque l'interpolation a été faite. Théodoret ne connaissait encore que les petites lettres; mais Etienne Gobar, écrivain qui florissait vers l'an 580, s'est servi des grandes (1211), car il compte saint Ignace au nombre des adversaires des nicolaïtes, dont le système n'est combattu que dans les longues épîtres. Puis Antioche y est désignée sous le nom de Théopolis, qu'elle ne reçut que dans le vi^e^ siècle, sous le règne de Justinien. Cela ne prouve pas, à la vérité, que l'interpolation n'ait pas eu lieu plus tôt, mais bien qu'elle n'a pas été faite plus tard.

INSCRIPTIONS DES CATACOMBES. — Dans les parties explorées des catacombes, on a trouvé une multitude d'inscriptions appartenant aux premiers siècles de l'Eglise. Soigneusement incrustées, pour la plupart, dans les murs intérieurs du Vatican, elles composent une vaste galerie, dont l'étude est une source inépuisable de connaissances et de souvenirs délicieux. En regard des inscriptions chrétiennes, on a placé un nombre correspondant d'inscriptions païennes, en sorte qu'il est facile d'apprécier les différences qui distinguent les unes des autres. Ces précieux monuments, joints à ceux que nous avons rencontrés dans les différents cimetières, serviront de base aux éclaircissements que nous allons donner.

La simplicité, la brièveté, la contexture, l'emploi de certains mots et de certains signes distinguent essentiellement les inscriptions chrétiennes, et empêchent de les confondre avec les inscriptions païennes.

D'abord, la simplicité. Le nom de la personne, son âge, l'époque de son inhumation, sa mort dans la foi: voilà, en général, ce que disent les plus longues inscriptions de nos temps primitifs. Citons seulement quelques exemples :

D. P.
FLAVIÆ, INFANTIS DULCISSIMÆ
QVÆ VIXIT ANNO VNO ET MEN
III. D. P. V. ID. OCT. IN PACE

« Au Dieu tout-puissant. — A Flavie, enfant bien-aimée, qui vécut un an et trois mois. Déposée le cinq des ides d'octobre, en paix. »

D. M.
SECVNDINVS FATRI SVO VICTORINO
IN ☧ B. M. QVI VIXIT. ANNIS XXXIII
ET MENSES VIII. DEPOSITVS XIII. KAL.
OCTOB. IN PACE.

« Au Dieu très-grand, Secundinus, à son frère Victorin, bien méritant en Jésus-Christ, qui vécut trente-trois ans et huit mois. Déposé le treize des calendes d'octobre, en paix. »

Bien des fois les inscriptions ne contien-

(1210) Celui qui voudra s'instruire à fond de ce qui a rapport à ce sujet, trouvera tout ce qu'il pourra désirer à cet égard, rassemblé avec la plus vaste érudition chez Pearson, *Vindiciæ epistolarum Ignatii*, 1672. Dans Cotelier, *PP. apost.*, p. II, p. 342 et seqq. Les nouveaux adversaires de saint Ignace ont trouvé peu de chose à dire après Daillé pour soutenir leur opinion.

(1211) Photius, cod. 231, p. 92.

ment que le nom de la personne, la date de sa sépulture et sa mort dans la paix de l'Église.

VALER IN PACE VRBICA. IN PACE DEPOSOV DIE VII IDVS SEPTEMBRIS.

« Valeria dans la paix. Urbica dans la paix. Déposées le septième jour des ides de septembre.

☧

VENERANE IN PACE DEPO SITVS. III. KAL. IVNIAS.

« Veneranus en paix. Déposé le trois des calendes de juin. »

Souvent même on ne trouve que le nom du défunt et sa mort dans la foi. Telles sont les inscriptions suivantes, dont la première a été découverte dans les catacombes de Sainte-Agnès.

THEODORVS IN PACE

« Théodore dans la paix. »

CHRISTINE IN PACE

« Christine dans la paix. »

Enfin, dans un grand nombre de cas, on ne lit autre chose que le nom de la personne.

☧ HILARIÆ

« A Hilaire. »

SATVRNINI

« De Saturnin. »

La brièveté. — Il est bien connu, parmi les archéologues, que plus les inscriptions tumulaires sont brèves, et plus elles approchent des temps primitifs (1212). En effet, rien de plus facile à comprendre que, pendant les persécutions nos fossoyeurs manquant, d'une part, du temps, de l'habileté, des outils nécessaires ; d'autre part, absorbés par le soin d'ouvrir les catacombes et par la nécessité d'ensevelir les victimes, qui, dès le règne de Néron, formèrent, au rapport même de Tacite, une multitude énorme, *multitudo ingens*, ont dû se borner à tracer en toute hâte le nom essentiel de la personne et le signe caractéristique de sa mort, si c'était un martyr. Souvent même ils supprimaient le nom pour tracer simplement la palme; parce qu'il importait beaucoup plus de faire connaître la qualité de martyr que le nom de la personne.

De là le très-grand nombre de martyrs inconnus qu'on trouve sous les galeries; d'autrefois le nom est exprimé; mais, comme dans la dernière inscription citée plus haut, il ne se trouve point au cas voulu : preuve évidente que l'inscription attend une main qui l'achève. Ou la mort a glacé cette main, ou le glaive l'a coupée, ou mille autres circonstances aisées à deviner, dans ces temps difficiles, l'ont empêché d'agir et rendu vaine l'intention du fossoyeur. Néanmoins, tout n'est pas perdu, puisque cette mutilation même est un témoignage éloquent des angoisses et des périls qui environnaient nos héroïques ancêtres.

La simplicité et la brièveté forment donc le premier caractère qui distingue les anciennes inscriptions chrétiennes. Quelques inscriptions païennes, prises comme point de comparaison, le rendront encore plus saillant. Les trois suivantes sont choisies entre les plus courtes publiées par Marangoni (1213).

D M
SEMPRONIÆ
MAXIMILLÆ
VIX. AN XXI
MEN. VIII. D. XIV
FECIT
HERENNIA
IVNILLA. FIL.
SVÆ
ET SIBI. ET S.

« Aux dieux mânes. A Sempronia Maximilla, qui vécut vingt et un ans huit mois quatorze jours. Herennia Junilla a fait ce monument à sa fille chérie et à elle et aux siens. »

La contexture. — Il est extrêmement rare que la filiation du défunt et le nom de son père ne soient pas exprimés en tête des inscriptions païennes : je ne sais s'il en est un seul exemple dans les inscriptions chrétiennes

M. ANICIVS. M. F. CAM.
TETTIVS. ET ANICIA. NICE F.
ET ATINIE FORTVNATÆ
CONIVGI. SVÆ. ET. SVIS
POSTERISQ.

« Marcus Anicius Camtettius, fils de Marcus, *a fait ce tombeau* pour Anicia Nice (Victoire), sa fille, et pour Atinia Fortunée, son épouse, et pour les siens et pour ses descendants. »

En outre, si simple qu'elle soit, l'inscription païenne porte presque toujours le caractère d'exclusion, et va jusqu'à mesurer la contenance du terrain acheté pour le tombeau, circonstance qu'on ne rencontre jamais dans les inscriptions chrétiennes. En voici un exemple, entre mille :

PHILARGVRVS
COCVS. PR.
FAMILIÆ. ET LIBER
LOCVM. SEPVLCRI
D S. P. D. IN. FR. P. XV
IN AGR. P. XII.

« Philargurus, cuisinier du préteur, a, pour sa famille et pour ses affranchis, acheté de son argent, ce lieu de sépulture, qui a seize pieds de front et douze de profondeur. »

(1212) MARCHI, p. 51.
(1213) *Delle cose gentilische*, etc., c. 82, p. 168 et 177.

Enfin, pour mettre le lecteur en état de juger par lui-même de la contexture païenne, je citerai comme modèle cette inscription irréprochable :

DIS MANIBVS.
T. POEDIO. T. F. VN. MARTIAL.
VETERANO EX COH. PR.
IVLIA VICTORINA CONIVGI. K. ET
SIBI SVIS POSTERQ. SVOR. FEC. ET
L. POEDIVS CLEMENS PATER. ET
M. CLAVDIVS. VIRILIS AMICO B. M.
IN FR. P. III. IN AGR. P. III.

« Aux dieux mânes. Pour Titus Pœdius, Annius Martialis, fils de Titus, vétéran de la première cohorte prétorienne, Julia Victorina, pour son époux chéri et pour elle, pour les siens et pour leurs descendants, *a fait ce tombeau*, ainsi que Lucius Pœdius Clemens, pour son frère, et Marcus Claudius Virilis, pour son ami bien méritant; *lequel* tombeau a quatre pieds de front et trois de profondeur. »

On peut voir maintenant combien la forme des inscriptions païennes diffère de celle des inscriptions chrétiennes. Les premières sont plus travaillées, les secondes plus simples; les premières témoignent tout à la fois du loisir de l'ouvrier et des moyens d'exécution; les secondes annoncent la précipitation et le manque de ressources; les premières sont plus développées; les secondes se composent souvent de deux mots, quelquefois d'un seul; ce qui est sans exemple, même sur les urnes sépulcrales ou dans les colombaires.

L'emploi de certains mots. — Il est un autre caractère plus distinctif encore que les précédents; je veux parler de l'emploi de certains mots que l'on trouve *toujours* dans les inscriptions chrétiennes achevées, et que l'on ne trouve *jamais* dans les inscriptions païennes : tels sont les mots *depositus*, *depositio*, *dormitio* avec les acclamations. Il en est de même des mots *bisomum*, ou *trisomum*, tombes à deux ou trois corps. Complétement inconnus dans les monuments païens, ces mots sont d'un usage très-fréquent sur les tombes chrétiennes.

Quant au mot *depositus*, *déposé*, tous les archéologues remarquent avec raison qu'il est essentiellement propre au christianisme, dont il révèle le dogme par excellence, le dogme de la résurrection de la chair, ignoré des païens. Supposez une religion qui se tait sur la condition future du corps de l'homme rendu à la terre, ou qui, tout en admettant l'immortalité de l'âme, regarde la mort comme l'anéantissement de notre chair; il est évident que les sectateurs de cette religion seront muets sur le fait de la résurrection : tel est le cas des païens. Aussi jamais leurs tombes, leurs mausolées, leurs colombaires, leurs urnes sépulcrales, ne laissent apercevoir un mot, un signe de cette vérité consolante. Bien différente est la religion chrétienne. En tête de son symbole elle inscrit le dogme de la résurrection de la chair, comme elle place au premier rang de ses préceptes le grand commandement de la charité universelle. Déjà nous avons vu que les cimetières primitifs sont une éloquente traduction du précepte de l'amour; il en est de même du dogme de la résurrection.

Aux yeux du christianisme, la mort n'étant qu'un sommeil, il a donc fallu, pour exprimer cette vérité nouvelle, trouver des termes nouveaux. En effet la langue humaine s'est enrichie de deux paroles aussi rayonnantes de lumière que fécondes en sacrifices généreux et en consolations ineffables. Il y a dans les lois romaines un mot sacramentel employé pour désigner un dépôt, c'est-à-dire l'objet confié à une personne, avec obligation de le rendre. Le dépositaire n'est donc pas propriétaire de la chose remise à sa garde, il ne peut ni en user, ni en abuser, ni la retenir indéfiniment. Or, le mot qui exprime cet acte de confiance, est précisément celui que le christianisme a choisi pour désigner l'acte par lequel on confie à la terre le corps de ses enfants : *depositus*, *depositio*. Dans le sein de la terre, d'où vous avez été tiré, dit-il à l'homme, vous êtes sous la main de Dieu, qui veille sur vous; loin de vous détruire, la terre vous gardera. Déposé dans ses entrailles comme dans le sein d'une mère, votre corps en sortira pour une nouvelle vie. Afin que vous le sachiez bien, l'acte par lequel je lui confie votre dépouille mortelle, s'appellera désormais du nom consacré par les lois pour exprimer le dépôt : *depositus*, *depositio* (1214).

Puisque chaque corps n'est qu'un dépôt, il fallait un autre mot pour désigner le lieu où reposent tous ces corps destinés à être rendus à la vie. Ce mot, le christianisme l'a encore trouvé. Dans sa langue, les champs des morts s'appellent *cimetières*, c'est-à-dire *dortoirs* (1215). Que fait-on dans un dortoir? On y dort. Et pourquoi y dort-on, si ce n'est pour se reposer et se réveiller ensuite? De là les mots : *repos*, *sommeil*: « *quies*, *dormitio*, *quiescit*, *dormit*, » qu'on trouve à chaque pas dans nos cimetières primitifs. Dépôt et dortoir, admirables paroles! qui, répétées plusieurs milliers de fois par la grande voix des catacombes, et par la voix plus faible de chaque *loculus*, remplissent du dogme consolateur de la résurrection l'oreille, l'esprit et le cœur du pèlerin; de même que les myriades d'étoiles, qui, pendant l'obscurité de la nuit, scintillent au

(1214) C'est le sens que Cicéron lui-même donne au mot *depositus*, quand il appelle *deposita*, déposées, les choses confiées à la garde d'un tiers : *Neque semper deposita reddenda.* (*Offic.*, III, 25; *Digest.*, 16, 3, 1, 5, et *Florent.*, *ibid.*, 17.)

(1215) « Cœmeterium ut domus, in qua hospites dormiunt. » (Strab., lib. I, *De reb. subs.*, c. 6.) — « Dormitoria, ut discamus eos qui illic siti sunt, non mortuos, sed somno consopitos, et dormire. » (S. Chrys., serm. 32, *de Appell. cœmeter.*)

front des cieux, font distinguer l'objet que l'absence du soleil tient enveloppés dans l'ombre.

Afin de mieux sentir toute la signification du mot par lequel l'Eglise exprime la sépulture, il suffit de le comparer avec le terme usité parmi les païens. Persuadés que le dépôt de leurs morts était absolu, irrévocable, éternel, ils le désignaient par ces mots : *situé, placé, composé:* « *situs*, *positus*, *compositus* ; » les Chrétiens, qui le regardaient comme temporaire, l'exprimaient par les paroles que nous connaissons. Quelques inscriptions païennes et chrétiennes rendront palpable cette différence.

Différence des inscriptions païennes et chrétiennes.

D. M.
HIC SITVS EST
L. ÆL. VRBICVS.

« Aux dieux mânes. Ici est situé Lucius Ælius Urbicus. »

MVSCILIVS CARVS SVIS ANN.
IIII. H. S. E. ET TE. ROGO
PRÆTERIENS. VT. LEGAS. ET
DICAS. SIT. T. T. L.

« Muscilius, cher aux siens, âgé de quatre ans, est ici placé. Et je te prie, passant, de lire et de dire ; « Que la terre te soit légère. »

AVRELIA. VALERIA. IANVARIA
QVÆ VIXIT. ANNIS XXVII
M. V. DI. X. DEPOSITA EST IN PACE.

« Aurelia Valeria Januaria, qui vécut vingt-sept ans cinq mois dix jours. Elle a été déposée dans la paix. »

ZOTICVS HIC AD DORMIENDVM.

« Ici est Zoticus pour dormir. »

FILOS TORGVS HIC DORMIT.

« Filostorge dort ici. »

DORMITIONE ANC. DEI
OLYNPIATIS. PARENTES
FILLÆ. B. M. F. Q. AN. B. V.
M. XI. D. XXI.

« Sommeil ou lieu du sommeil de la servante de Dieu Olympiade. Ses parents ont fait cette tombe à leur fille chérie, qui vécut cinq ans onze mois vingt et un jours. »

CRESCENTIVS VIXIT ANNVM ET
OCTO MENSES IN PACE QVIESCE.

« Crescentius vécut un an et huit mois. Repose en paix. »

ROMANVS FELICISSIMO PATRI QVI
VIXIT AN. P. M. XL. IN PA. QVIESCIT.

« Romain à Félicissime, son père, qui vécut quarante ans plus ou moins : il repose en paix. »

Les acclamations adressées aux défunts sont un autre signe qui distingue les inscriptions chrétiennes des inscriptions païennes. A la mort d'une personne chérie, des larmes coulent des yeux, des soupirs s'échappent du cœur ; des vœux se pressent sur les lèvres pour ceux que nous avons perdus : tout cela est dans la nature. On trouve donc sur les tombes chrétiennes, comme sur les tombes païennes, des regrets, des acclamations adressées aux morts ; car, nous l'avons dit, la religion n'est point venue pour détruire la nature, mais pour la perfectionner. Les acclamations païennes traduisent une affection tout humaine, mêlée d'un certain désespoir occasionné par l'ignorance du dogme consolateur de la résurrection future. Non moins vifs sont les regrets exprimés sur les tombes chrétiennes ; mais ils sont ennoblis, consolés par l'espoir du bonheur dont jouit le défunt dans la vie éternelle, et de sa réunion future avec ceux qu'il laisse dans les larmes. Citons seulement quelques exemples, car la voie Ardéatine nous réclame.

Pères, mères, frères, sœurs, amis, époux, épouses, affranchis très-agréables, incomparables, très-pieux, très-chers, doux, très-doux, bien méritants, objets de larmes et de douleurs, très-innocents ; que la terre vous soit légère ; que vos os reposent tranquilles ; adieu, adieu, adieu : tels sont les expressions de tendresse et les vœux ordinaires parmi les païens (1216) :

TE LAPIS OBTESTOR LEVITER SVPER OSSA QVI-
ESCAS
ET MEDIÆ ÆTATI NE GRAVIS ESSE VELIS.

« Pierre, je t'en conjure, pèse légèrement sur ces os, et ne sois pas lourde à un mort qui est jeune encore. »

O. S. D. M. C. VALERI. T.
T. SVCCESSI. HIERO T.
B. ET ROMANA FILIO. L.
Q. CARISSIMO V. A. XI S.
M. VI. D. XIII.

« Aux dieux mânes. A Caius Valerius Successus. Hiero et Romana, à leur fils chéri, qui vécut onze ans six mois treize jours. »

Cette bizarre inscription, publiée par Muratori, a fort exercé les savants. La difficulté d'interprétation est venue de ce qu'on faisait entrer dans chaque ligne les initiales et les finales ; tandis que les sigles qui commencent doivent se détacher et se lire de haut en bas : ce qui donne les mots connus : *Ossa tua bene quiescant:* « que tes os reposent tranquilles. » Il en est de même des sigles qui terminent, et dont la lecture doit se faire en remontant. Par ce moyen, on obtient l'acclamation ordinaire. *Sit levis terra tibi:* « que la terre te soit légère. »

Je me suis souvent demandé quelle était la signification de cette dernière phrase, et l'intention des païens en la faisant graver avec tant de sollicitude sur la tombe de leurs amis ou de leurs proches? Suivant le célèbre professeur Vermiglioli (1217), les païens atta-

(1216) « Desideratissimi, incomparabiles, piissimi, carissimi, dulces, dulcissimi, benemerentes, oicatissimi, innocentissimi, sit tibi terra levis ; ossa tua bene quiescant. Vale. Vale. Vale. »

(1217) *Lezioni elementari de Archeologia esposte nella Pontificia Università de Perugia, da Giov. Bat-*

chaient une idée de malheur et de honte à la malpropreté et à l'encombrement des tombeaux. De là, entre bien d'autres témoignages, l'inscription suivante, où l'on voit une femme, Ponzia Justa, léguer 600 sesterces, afin de tenir toujours propre la tombe d'une de ses affranchies, nommée Fortunata : *Vt monvmentvm remvndetvr*, et plus clairement :

Ne. patiare. mevs. tvmvlvs. increscere. silvis.

De là encore la scie gravée sur un si grand nombre de tombeaux, afin d'exprimer le soin avec lequel les héritiers devaient empêcher les ronces et les épines de pousser sur la terre des morts. De là enfin cette imprécation lancée contre les personnes odieuses :

« Que la terre produise des épines qui couvrent, Léna, ton sépulcre » (1218). Les expressions de tendresse et de regret que nous avons vues sur les tombes païennes se trouvent aussi exprimées dans les mêmes termes sur les tombes chrétiennes : il en est autrement des acclamations. Au lieu des froides et insignifiantes formules : *que la terre te soit légère ! que tes os reposent tranquilles !* les Chrétiens font deux souhaits pleins de consolation et d'espérance : c'est la vie et la paix éternelles en Dieu qu'ils souhaitent à leurs amis.

DIOSCORE VIBE IN ETERNO.

« Dioscore, Vis dans l'éternité. »

FAVSTINA DVLCIS BIBAS
IN DEO.

« Douce Faustine, vis en Dieu. »

Quant à l'acclamation *in pace*, elle se trouve presque sur chaque tombe chrétienne, et ne se trouve que là. Or, pour peu qu'on veuille réfléchir à la religieuse fidélité avec laquelle les premiers chrétiens transportaient dans leurs usages, dans leurs mœurs, dans leurs paroles, les exemples du divin maître, on ne pourra s'empêcher d'y voir le salut de Notre-Seigneur à ses apôtres, après avoir consommé sur le Calvaire l'œuvre de la rédemption. Ce salut, dont le sens est tout à la fois si simple, si sublime et si étendu, a passé des lèvres du Sauveur sur celles de l'Église, son épouse. Les inscriptions sépulcrales l'ont emprunté à la liturgie, et sous quelque forme qu'elle soit gravée par l'outil du fossoyeur, cette divine parole conserve la signification évangélique qu'elle a reçue primitivement et qui ne saurait varier.

Pour obscurcir l'éclat des signes généraux qui distinguent les inscriptions chrétiennes des inscriptions païennes, on a dit : Les unes et les autres offrent les mêmes noms propres, quelquefois la même dédicace païenne. Ainsi, ou toutes les inscriptions des catacombes ne sont pas chrétiennes, ou les premiers chrétiens étaient encore à moitié païens : telle est la difficulté dont l'intéressante solution va nous occuper.

Que les inscriptions des catacombes présentent un grand nombre de noms païens, et même les noms des dieux et des déesses, c'est un fait incontestable, mais qui ne prouve en aucune manière le *paganisme* des tombeaux. En devenant chrétiens, les premiers fidèles conservèrent généralement leurs noms ; aucune loi ne condamnait cet usage (1219-20). Ne lisons-nous pas dans les *Actes des apôtres* les noms parfaitement païens de Caïus, d'Alexandre et d'Apollon ? Saint-Paul lui-même ne changea-t-il pas son nom juif pour un nom romain ? Mais quand nos pères l'auraient voulu, cette substitution était loin d'être toujours possible. Comment auraient-ils pu prendre des noms nouveaux, tous ces chrétiens qui, conduits à la mort immédiatement après leur profession de foi, n'eurent pas même le temps de recevoir le baptême ? Mais en admettant la possibilité constante d'un pareil changement, l'intérêt légitime des néophytes, l'honneur de l'Église, la gloire de Dieu, ne faisaient-ils pas un devoir de le dédaigner ?

Conserver après leur conversion les noms qu'ils portaient dans le monde, comme ils gardaient leur état et leur profession, n'était-ce pas pour les nouveaux fidèles un moyen de cacher à leurs parents, à leurs amis encore païens, une démarche dont la prudence commandait souvent de leur dérober le mystère ? A son tour l'Église naissante, continuellement accusée de n'être qu'une assemblée d'hommes vils et ignorants, ne devait-elle pas rencontrer dans ce reproche un obstacle sérieux à de nobles conquêtes ? Pour le faire tomber, n'était-il pas bon qu'elle pût montrer, dans ses humbles ou sanglants dyptiques, des noms glorieux inscrits sur les registres du sénat ou dans les fastes consulaires ? Dieu lui-même devait manifester à tous les siècles sa puissance, en montrant les noms les plus illustres du paganisme, gravés sur des tombes de martyrs, à côté des noms les plus humbles et les moins connus. Enfin, comme il était venu pour tout réhabiliter, ne fallait-il pas que le divin Rédempteur sanctifiât, en les laissant à ses plus fidèles disciples, des noms portés par ses plus grands ennemis ? N'est-ce pas de la sorte qu'il a réhabilité, purifié la Minerve, le Panthéon et tant d'autres édifices consacrés au culte sacrilége ou aux fêtes criminelles du paganisme ?

D'ailleurs, pour quel motif les nouveaux convertis auraient-ils quitté leurs anciens noms ? Sans doute, comme cela se pratique aujourd'hui, afin de prendre le nom de quelque saint qui leur servît tout à la fois de protecteur et de modèle. Mais pour les chrétiens des temps apostoliques, ces modèles n'existaient pas encore. Dira-t-on qu'ils

tista Vermiglioli. Milano, 1824 ; 2 vol. in-8° t. II, p. 142.

(1218) « Terra tuum spinis obducat, Lena, sepulcrum. »

(1219-20) Non culpanda fuit gentilibus Christianis factis profana deorum nomina non deposuisse, imo assumpsisse, ut pluribus ostendit Cupertus, in *Monum. antiq.*, p. 100 ; Fabretti, *Inscript.*, c. 8, p. 551.

auraient pu choisir les noms des patriarches, des prophètes et des justes de l'Ancien Testament? Ils l'auraient pu sans contredit, mais ils ne le devaient pas, et, dans ses profonds conseils, la Providence n'a pas voulu qu'ils le fissent.

D'abord, s'ils eussent adopté des noms hébreux tels que ceux d'*Abraham*, de *David*, de *Jérémie*, de *Daniel* et autres semblables, on aurait pu, en les trouvant plus tard gravés dans les catacombes, supposer que nos cimetières furent communs aux Juifs et aux Chrétiens, ou du moins qu'ils ne furent, ni l'ouvrage, ni le séjour, ni la tombe exclusive de ces derniers. Une fâcheuse incertitude serait restée dans les esprits, et l'Eglise primitive aurait perdu pour nous un des plus brillants fleurons de sa couronne.

En outre, soit ignorance, soit mauvaise foi, les païens avaient l'habitude de confondre, dans leur langage et dans leur haine, les Juifs et les Chrétiens. Pour eux c'était une même secte, ridicule, turbulente et digne de la haine universelle (1221). On comprend dès lors toute la puissance des raisons religieuses et sociales qu'avaient nos pères, d'éviter tout ce qui pouvait, même indirectement, autoriser une semblable confusion.

Aussi, chose merveilleuse! parmi les milliers de *loculi* découverts dans les catacombes, on n'en a pas trouvé un seul qui portât le nom d'un personnage quelconque de l'ancienne loi (1222). De là il faut nécessairement conclure, ou que les Juifs de Rome ont tous refusé d'embrasser le christianisme, ce qui est faux; ou qu'ils ont changé de nom en se convertissant. Cette dernière supposition est seule admissible; mais elle prouve sans réplique le soin extrême des fidèles de Rome à se distinguer de la race que le déicide vouait désormais à l'exécration du genre humain.

Pour ces motifs, et peut-être pour d'autres encore, le changement de nom fut extrêmement rare parmi les premiers fidèles. Aussi, non-seulement les *Actes des apôtres*, mais encore les *Actes des martyrs* nous offrent à chaque page des noms païens portés par les plus glorieux enfants de la primitive Eglise. Qui ne connaît les sénateurs Pudens et Julius; les officiers et les généraux des armées impériales, Tiburce, Marius, Exupère; les nobles matrones Priscille, Théodora, Justa, Plantille, Lucine, Cyriaque; les illustres vierges Prisque, Prudentienne, Sotère, Flavie, Cécile, Balbine, et tant d'autres qui rehaussèrent de tout l'éclat des vertus chrétiennes, des noms déjà fameux dans les annales de l'ancienne Rome? Faut-il s'étonner que des noms jadis païens se retrouvent dans les catacombes sur les *luculi* des enfants de l'Eglise? Je vais en citer quelques-uns pris à dessein sur les tombes accompagnées du vase de sang ou de la palme, signes distinctifs du martyre:

POPVLONIO IN PACE IDVS JVNIS.

« A Populonius en paix; le jour des Ides de Juin. »

EYTYXIANH
THXON
HAKE.

« Eutichiana, que la paix soit avec toi. »

DOMITIA IN PACE.

« Domitia en paix. »

Voici celui d'un martyr de quatre-vingt-six-ans. Salut au saint vieillard, au glorieux vétéran de l'armée chrétienne!

LVCRETIO TIMOTHEO QVI VIXIT ANN. LXXXVI BENEMERENTI IN PACE VXOR ET FILII.

« A Lucrétius Timothée, qui vécut quatre-vingt-six ans, bien méritant, dans la paix, son épouse et ses enfants. »

Les deux noms suivants appartiennent à deux héros chrétiens, dont l'un remporta la palme de la victoire dans la force de l'âge, l'autre au printemps de la vie:

DEP. DALMATI, PRIDIE, KAL. MAIAS, VIXIT. ANNOS XXXV.

« Déposition de Dalmatius la veille des calendes de mai; il vécut trente-cinq ans. »

LEONTIUS VIXIT ANNOS XXII, M. II, D. X.

« Léontius vécut vingt-deux ans deux mois dix jours. »

Peu à peu la vénération profonde et la tendresse filiale qu'ils avaient pour les apôtres firent prendre aux Chrétiens les noms de leurs pères dans la foi; ainsi on a trouvé dans les catacombes de Pretexta et de Sainte-Priscille, plusieurs tombes de martyrs et de Chrétiens appelés Pierre et Paul.

PETRO BENEMERENTI IN PACE.

« Pierre bien méritant en paix. »

PAVLVS IN PACE.

« Paul en paix.

Dans celle de saint Callixte, le nom grec d'un martyr appelé Luc.

LOVKI.

« A Luc. »

Par religion ils choisirent encore pour eux-mêmes et pour leurs enfants les noms des vertus chrétiennes. Entre autres témoignages, on peut citer les inscriptions sui-

(1221) On connaît les passages de Tacite, de Suétone, de Xiphilin. Le second, rapportant l'édit de Claude qui bannissait les Juifs de Rome, dit: *Judæos impulsore Chresto*, etc. Le dernier parlant de sainte Flavie et des autres convertis à la foi, s'exprime en ces termes: *Cujus rei causa, multi qui in mores Judæorum transierant, damnati sunt. Quorum pars occisa est, pars spoliata facultatibus: Domitilla tantummodo in Pandatariam relegata est.* (*Epit. Diony. Nicæi, in Domitian.*)

(1222) Les Chrétiens d'Orient se montrèrent un peu moins rigoureux à cet égard; mais ce n'est pas ici le lieu d'expliquer cette différence de conduite. (Fo[illegible] lib. II, c. 15, p. 474.)

vantes des catacombes de Saint-Cyriaque et de Saint-Callixte.

PISTE SPEI SORORI DULCISSIME FECIT.

« Piste (ou Spérat) à Espérance sa sœur chérie a fait cette tombe. »

SPES IN DEO.
IN D.
STEFANIS.

« Espérance en Dieu, en Dieu couronnée. »

Dans les actes des martyrs Scillitains, on voit aussi le nom de Spérat, porté par un des plus intrépides champions de l'Evangile (1223). Enfin, les martyrs changaient quelquefois leur nom de famille pour le nom plus glorieux de Chrétien. Tels furent, au rapport de saint Basile, les quarante soldats de Sébaste, pendant la persécution de Licinius (1224). Peu à peu l'usage s'établit de donner aux enfants les noms des martyrs : il était général sur la fin du IVe siècle (1225).

Comme on voit, la présence des noms païens dans les inscriptions des catacombes ne peut jeter l'ombre d'un doute sur l'origine chrétienne et la virginité de nos vénérables cimetières. Non moins impuissante est la dédicace païenne qui se trouve sur quelques tombes. Plusieurs *loculi* portent en tête les lettres sacramentelles D. M. Ce double sigle peut s'interpréter également : par *Dis manibus*, « aux dieux mânes ; » ou par *Deo maximo*, « au Dieu très-grand. » Dans ce dernier sens, il est très-orthodoxe, et rien n'empêchait les Chrétiens de le graver sur leurs tombeaux. Qu'ils l'aient ainsi entendu, il serait bien facile de le prouver par un grand nombre d'exemples. Je me contenterai d'une seule inscription incontestablement chrétienne, puisqu'elle orne la tombe d'un martyr, où elle se trouve accompagnée du monogramme de notre Seigneur, de la palme, de la colombe et du vase de sang : autant de symboles parfaitement inconnus des païens.

D. M. S.
CAESONIUS SALVIUS VONE
MEMORIÆ INNOX QVI
VIXIT ANNIS XX, M. VI. ET
HOR. III. CVI FECERVNT SUCCISIA
MAIIR. II. MARINVS FRAIIR (1226).

« Au Dieu très-grand, consacré. Césonius Salvius, d'heureuse mémoire, innocent, qui vécut vingt ans six mois trois heures ; auquel *ont élevé cette tombe*, Succisia, sa mère, et Marin, son frère. »

On voit par cet exemple que les Chrétiens donnaient au sigle D. M. S. une signification toute autre que les païens. Mais quelquefois on lit en toutes lettres : *Dis manibus*, « aux dieux mânes. » Dans ce cas, la pensée païenne est incontestable. Faut-il en conclure que l'inscription elle-même, dont cette dédicace fait partie, est une inscription païenne, que le *loculus* sur lequel on la trouve est un *loculus* païen. Partout ailleurs que dans la Rome souterraine on est en droit de le croire. Ici, la conséquence, loin d'être rigoureuse, sera fausse et absurde.

La santé des Chrétiens, obligés de vivre dans les catacombes, faisait une obligation rigoureuse de fermer les tombes immédiatement et avec le plus grand soin. Mais, dans les jours de détresse, alors que les persécutions ajoutaient, dans une semaine, plusieurs milliers de victimes aux décès ordinaires, les fossoyeurs étaient évidemment débordés par l'ouvrage. L'Eglise entière venait à leur aide, et s'employait avec ardeur aux soins de la sépulture. Nous voyons les Papes, les prêtres, les vierges, les dames romaines accomplir à l'envi ce devoir sacré, d'où dépendaient l'honneur des morts et la santé des vivants. C'est le cas de répéter avec Tertullien, bien que dans un sens différent, que tout le monde était travailleur : *In his omnis homo miles.*

Pour clore les nombreuses tombes que la mort remplissait d'heure en heure, on prenait tout ce qu'on trouvait sous la main. De là, dans les catacombes, cette étonnante variété de fermeture tumulaire en marbre fin ou en albâtre, en serpentin en jaune ou en vert antique, en marbre africain, en *porta santa*, en pierre ordinaire, en briques souvent écornées, souvent de plusieurs morceaux, quelquefois grattées ou couvertes de chaux, afin de faire disparaître d'anciens caractères. Les tombeaux païens devaient, plus que les autres édifices, offrir une riche moisson. Ils étaient situés dans la campagne, ils bordaient les voies romaines voisines des catacombes ; le temps, la négligence, les guerres civiles, mille causes différentes en avaient détaché de nombreux débris, ou les avaient même changés en ruines.

Quoi de plus facile aux Chrétiens que de prendre ces dalles de pierre ou de marbre, ces briques endommagées, et de les employer à leur usage? Faut-il s'étonner si quelques-unes de ces pierres tombales ont conservé, même après leur destination chrétienne, le signe primitif de leur dédicace aux dieux mânes? Où trouver toujours, avant de les employer, le temps et l'outil nécessaire pour l'effacer. Peut-être le Chrétien qui s'en servit ne savait-il pas lire? Peut-être travaillant dans l'obscurité de la nuit, ne l'avait-il point aperçu? ou, enfin sûr de son intention, croyait-il sanctifier cette pierre par la destination qu'il lui donnait,

(1223) V. MAMACHI, *De costum. De prim. Crist.* I, c. 11.
(1224) *Hom. in 4055 Martyr.*, 49.
(1225) THEODORET., *Hist. eccle*, lib. III.
(1226) On voit dans la dernière ligne un exemple des incorrections dont nous avons parlé plus haut : alors, comme aujourd'hui, le peuple écrivait sans doute comme il parlait : *mair* pour *mater*, et *frair* pour *frater*.

et dès lors n'attachait-il pas plus d'importance à conserver qu'à supprimer sur la tombe de son frère ce signe de paganisme (1227)?

Il n'est pas seulement vraisemblable, il est vrai, que les choses se passèrent ainsi. Les inscriptions *opistographiques* en fournissent la preuve matérielle. On donne ce nom à des pierres tombales qui portent d'un côté une inscription chrétienne, et de l'autre une inscription païenne. Placés dans les circonstances difficiles dont nous avons parlé, les Chrétiens prenaient, pour fermer les *loculi* de leurs morts, la première dalle tumulaire qu'ils rencontraient. Ils mettaient dans l'intérieur le côté qui portait l'inscription païenne; et sur le côté extérieur ils gravaient l'inscription chrétienne. Parmi une foule d'autres, en voici trois modèles trouvés dans les catacombes de Sainte-Priscille, de Gordien et de Saint-Hippolyte. Le premier présente sur le côté caché dans l'intérieur du *loculus*, l'épitaphe suivante :

D. M.
M. AVRELIVS PRIMOSVS. AVG. LIB.
MEMORIOLAM VETVSTATE DELAPSAM.
REFICIT SIBI. LIBERTIS LIBERTABVSQ.
POSTERISQVE EORVM.

« Aux dieux mânes, Marcus Aurélius Primosus, affranchi d'Auguste, a refait ce petit monument tombé de vétusté, pour lui, pour ses affranchis, ses affranchies et leurs descendants. »

Cette pierre tombale, avec son inscription, prouve deux choses : la première, qu'il ne manquait pas dans les environs de Rome de tombeaux en ruines, et dont il était facile de s'emparer en tout ou en partie; la seconde, que la même pierre avait reçu primitivement une inscription qui a été effacée, afin de pouvoir graver celle qu'on vient de lire : le fait est palpable pour qui a vu la pierre. Après avoir servi deux fois aux païens, nous allons voir cette même dalle employée dans une tombe chrétienne. Sur le côté extérieur, on lit :

FESTVS VIT. A. XXVII.

« Festus vécut vingt-sept ans. »

L'emploi de la pierre païenne, la brièveté, l'incorrection même de l'inscription chrétienne se réunissent ici pour montrer la pénurie, l'empressement ou le peu d'habileté du charitable Chrétien qui donna la sépulture à Festus. Toutes ces circonstances expliquent beaucoup mieux que de longs raisonnements, la présence des pierres avec dédicace païenne dans les catacombes (1228).

Le second modèle offre intérieurement l'inscription parfaitement païenne de Julia Palestrica, et extérieurement celle d'un Chrétien nommé Paul :

D. M.
IVLIAE PALESTRICE
CONIVGI INCOMPARABILI
M. AVREL. FORTIS FECIT ET SIBI
LIBERTIS. LIBERTABVSQVE
POSTERISQVE EORVM
ET IVL. IL MAVRVS. ET HELPES
FECERVNT. POSTERISQVE EORVM.

« Aux dieux mânes. A Julie Palestrica, épouse incomparable, Marcus Aurélius Fortis a fait *ce monument*, et pour lui-même, et pour ses affranchis, ses affranchies, et pour leurs descendants. Et Julius Maurus et Julius Helpes l'ont aussi fait pour eux-mêmes et pour leur postérité. »

Voici maintenant l'inscription chrétienne gravée sur la partie opposée de ce marbre, lorsqu'il est devenu la fermeture d'un *loculus* des catacombes :

PAVLVS
IN PACE.

« Paul dans la paix. »

Le troisième modèle confirme plus éloquemment encore le fait qui nous occupe. La pierre est cassée, et l'inscription chrétienne tronquée :

..... AVG. LIB. QVI.
..... IX. ANN. XXXVI.
..... EN H CONIVGI.
..... ENEMERENTI. FE.
..... T. IVLIA IVSTA.

Pour toute inscription chrétienne, le fossoyeur n'a pu graver grossièrement et à la hâte que le monogramme de Notre-Seigneur, la palme et l'image du martyr triomphant.

De tout ce qui précède, il résulte clairement que la présence des noms et des signes païens dans les inscriptions des catacombes ne contredit en rien l'origine et la destination exclusivement chrétienne de la grande cité des martyrs. A cette connaissance précieuse, il est utile d'en joindre une autre qui, pour être d'une moindre importance, offre cependant un vif intérêt : je veux parler de la ponctuation et de l'âge des inscriptions

Rien de plus inconstant que l'orthographe et la ponctuation des anciens monuments chrétiens et païens. La cause en est tout ensemble dans les changements de prononciation auxquels la langue latine ne fut pas moins sujette que les autres ; dans l'habitude d'écrire comme on prononçait sans repos marqué entre chaque membre de phrase ; dans l'ignorance et le caprice des ouvriers ; dans la douleur des parents qui, pour donner plus de solennité à leurs regrets, séparaient chaque mot par un ou plusieurs points, afin d'obliger le lecteur à faire autant de pauses que l'inscription comptait de paroles et même de lettres : enfin dans l'amour des vivants qui, pour ex-

(1227) Fabretti, *Inscript.*, c. 8, inscript. 39 ; Lupi, *Epitaph. Sever. Martyr.* 105; Jacutio, *De men. et bon.*, lib. XLVI; Zaccaria, *Instit. Lapid.*, lib. II, c. 7; Morcelli, *De Stil.*, inscript. 325; Bol-

betti, lib. II, c. 9, 10, 11 ; Buonarotti, *Veteri Cimiterial*, p. 167, etc., etc.

(1228) *Voy.* Aringhi, lib. III, c. 12, p. 295.

primer leur tendresse envers les défunts, remplaçaient les points par de petits cœurs ; ou par des palmes, si les morts étaient martyrs. Voici quelques modèles qui mettront sous les yeux ces différentes espèces de ponctuation.

Les objets en terre cuite, comme les briques et les figurines, présentent souvent des inscriptions sans point ni séparation aucune. Exemple :

EX PRAVLPIAE ACCE
PTA PAE ET APR COS.

En style ordinaire : *Ex prædiis Ulpiæ accepta Pœtino et Aproniano consulibus.* « Cette urne a été faite avec la terre tirée des champs d'Ulpia, sous le consulat de Pétinus et d'Aproniaus (1229). »

Rien n'est plus commun que ces mots : *bibas* pour *vivas*, *bixit* pour *vixit*, *vone* pour *bonæ*, et autres semblables, où les lettres sont écrites comme elles étaient prononcées.

Le caprice ou l'ignorance des ouvriers se remarque dans les inscriptions suivantes, ponctuées après et même avant chaque mot :

.PARTHENI. HAVE.
.BENE.. BALEAS.
.QVI. ME.. SALVTAS.
CVM. SOSSIA. FILIA. MEA.

« Parthenia, salut. Porte-toi bien, toi qui me salues avec Sossia, ma fille. »

I. V. V. E. N. T. I. V. S.
T. I. T. V. S.

« Juventius Titus, etc. »

Je remarquerai en passant que les anciens mettaient les points au milieu des lettres et non point au bas, comme nous avons coutume de le faire. Je remarquerai en outre que, dans les inscriptions en bon style, la dernière ligne n'est presque jamais ponctuée : c'est un signe auquel le célèbre Maffei veut qu'on reconnaisse l'authenticité du monument (1230).

Avant de quitter les inscriptions des catacombes, il reste à étudier les signes auxquels on peut reconnaître leur âge. En voici quelques-uns généralement admis par les plus habiles archéologues.

La brièveté. — C'est un fait reconnu que langue épigraphique des premiers Chrétiens était extrêmement concise et sobre de paroles. La simplicité, l'humilité, le manque de temps, d'outils, d'habileté et d'autres circonstances dont nous avons déjà parlé, rendent raison de ce fait d'ailleurs incontesté. Vers le milieu du IVe siècle, alors que l'Église se trouvait dans des conditions différentes, les inscriptions deviennent plus longues et plus explicites. La première que nous allons apporter comme exemple est celle d'un martyr. Bien que très-courte, elle est cependant une des plus étendues parmi celles des temps primitifs :

EL SECVNDINO BENEMERENTI
MINISTRATORI CHRESTIANO IN PACE
QVI VIXIT. ANNO XXXVI. DP. III. NON. MAR.

« A Ælius Secundinus, bien méritant, administrateur chrétien (1231), en paix, qui vécut trente-six ans, déposé le trois des nones de mars. »

La seconde date du milieu du IVe siècle, et justifie par son développement l'observation qui précède :

B. M.
CVBICVLVM AVRELIÆ MARTINÆ CASTISSIMÆ
ADQVE PVDICISSIMÆ FEMINÆ QVE FECIT IN
COIVGIO ANN. XXIII DXIII BENEMERENTI QVE VIXIT
ANN. XI M. XI. DXIII DEPOSITO.
EJVS
DEI III NON. OCT. NEPOTIANO ET FACVNDO
CONSS. IN PACE.

« A bonne mémoire. *Cubiculum* (ou *monument*) pour Aurélia Martina, très-chaste et très-pudique femme, qui vécut en mariage vingt-trois ans quatorze jours, bien méritante, qui vécut en outre (à moins qu'il n'y ait une faute dans l'inscription) onze ans onze mois treize jours ; sa déposition le trois des nones d'octobre, sous le consulat de Népotien et de Facundus, en paix. »

Cette date donne l'année 336.

Le monogramme de N. S. ☧ — Nous parlerons plus loin de l'usage et de la signification de cet emblème vénérable ; en ce moment nous devons le considérer simplement comme un signe chronique ou indicateur du temps. On le trouve formé de deux manières : en croix de Saint-André ☓ ou en croix grecque ☨, c'est-à-dire dont les quatre bras d'égale longueur se coupent à angle droit. Cette dernière forme est beaucoup moins ancienne que la première, et dénote le courant du IVe siècle. L'autre, au contraire, remonte aux temps apostoliques et à la grande ère des persécutions (1232). Il suffira de deux exemples pour rendre sensible cette double forme. Le premier nous est offert dans l'inscription de la célèbre martyre, sainte Faustine, retirée des catacombes de Saint-Callixte :

FAVSTINÆ. VIRGINI. FORTISSIMÆ
QVE. BIXIT. ANN. XXI.
☧
IN PACE.

« A Faustine, vierge intrépide, qui vécut vingt et un ans, en paix. »

Le monogramme est entouré d'une couronne de lauriers ; à droite, on voit une colombe ; à gauche, une ancre.

(1229) Les fastes consulaires font connaître l'âge de cette urne en nous rappelant que Quintus Arrius Paetinus et Caius Veranius Apronianus étaient consuls l'an 125 après Jésus-Christ.

(1230) *Arte critica lapid.*, col. 212-214.

(1231) Boldetti montre que ce titre d'administrateur chrétien ne peut désigner qu'un diacre. (Lib. II, c. 7, p. 414.)

(1232) Marchi, p. 101.

Le second exemple appartient au cimetière de Saint-Calépode, et l'écriture, moitié grecque, moitié latine, de l'inscription, se trouve bien en harmonie avec la date et la forme du monogramme :

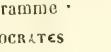

« Socrate en paix. »

Les caractères et la forme des lettres, le style, les mots, l'orthographe, les pensées, les choses particulières exprimées dans le contexte, les ornements et les emblèmes du monument sont encore autant de signes qu'il faut observer avec beaucoup de soin, pour connaître la date des inscriptions. Que cette indication suffise, car l'explication nous conduirait trop loin (1233).

INTOLÉRANCE DOCTRINALE DE LA PRIMITIVE ÉGLISE. — S'il fallait résumer en quelques mots l'ouvrage des *Philosophumena* (1234) nous dirions que ce livre présente une histoire de l'intolérance religieuse de l'Église dans les deux premiers siècles. On y voit en effet trente-huit sectes d'hérétiques frappées d'anathème pour avoir osé altérer le dépôt des vérités que Jésus-Christ avait confiées à ses disciples. Aussi je m'étonne que nos adversaires d'Angleterre et d'Allemagne, habitués depuis longtemps à toutes les variations de doctrine, aient donné si promptement leur estime et leur confiance à un pareil ouvrage. La Providence a permis sans doute qu'ils tombassent dans ce piége, afin que la vérité brillât à leurs regards, à l'endroit même où ils espéraient trouver la confirmation de leurs erreurs.

A cette grande question d'intolérance religieuse se joint celle de l'enseignement chrétien dans les premiers siècles, de l'usage de l'Ecriture sainte et de la tradition, et d'un certain accroissement de lumières, qui entourent la vérité et la manifestent plus ou moins aux hommes. Toutes ces questions ont été soulevées dans les discussions relatives au livre des *Philosophumena* ; et, comme les conclusions ont toujours été contraires aux dogmes catholiques, j'ai pensé qu'il serait à propos de traiter ici des matières si graves et de tirer d'un ouvrage si estimé de nos adversaires, de nouveaux documents pour la défense de notre foi.

Le caractère principal de la vérité est d'être immuable ; elle ne change pas avec les siècles et les peuples, mais demeure la même dans tous les temps et dans tous les lieux. Qu'il existe un seul Dieu, créateur du monde, providence et sagesse infinie, juge de tous les hommes, rémunérateur de la vertu et vengeur du crime, ce sont là des vérités constantes, que les révolutions de ce monde ne pourront jamais changer. Mais, en conservant son immutabilité, la vérité s'enveloppe de plus ou moins de lumières pour apparaître aux hommes. Le docteur Wordsworth la compare au soleil que nous n'apercevons quelquefois qu'à travers les nuages, et qui, bientôt se dégageant dans un ciel pur, se montre dans sa splendeur. Il en est de même, dit-il, de la doctrine de Jésus-Christ ; sans se modifier jamais elle apparaît avec plus ou moins de clarté. Mais comment s'accomplit en elle ce progrès de lumière ? et, avant tout, quelle est sa méthode d'enseignement ?

Jésus-Christ a confié à ses apôtres toutes les vérités dont il devait instruire les hommes. Ce ne fut point dans un seul discours et dans une seule circonstance, mais à différentes fois et selon que le comportaient leurs esprits et leurs cœurs. Tenant compte de leur faiblesse, il employa pour les instruire des figures et des paraboles ; il les laissa ignorer des mystères qui, au commencement, auraient peut-être ébranlé leur foi, mais plus tard habitués à sa présence, éclairés par de fréquentes instructions, fortifiés par le sacrement de l'Eucharistie, ils entendront de sa bouche les plus sublimes vérités, et saisis d'admiration, ils diront : *Voilà que vous parlez clairement sans aucune parabole. Nous voyons maintenant que vous savez tout* (1235).

Les apôtres suivront dans leurs prédications ces divins exemples, et, tout en se conformant à la manière d'enseigner de leur maître, ils se garderont de rien ajouter à sa doctrine. C'est un dépôt qui leur a été confié, qu'ils doivent transmettre fidèlement de main en main, et auquel ils ne peuvent rien ajouter ni rien retrancher. Leur méthode et leur règle d'enseignement sont dans ces paroles de saint Paul écrivant à Timothée : *Gardez ce qui vous a été confié ; évitez les nouveautés profanes dans les paroles et les dangers d'une fausse science* (1236), c'est-à-dire conservez les doctrines que je vous ai transmises, prenez garde contre les paroles qui en altéreraient le sens. Soyez fidèle même à la forme, afin d'éviter la corruption des faux systèmes. *Conservez la forme des discours que vous avez entendus de moi dans l'esprit de la foi et dans l'amour de Jésus-Christ. Gardez le trésor à vous confié par le Saint-Esprit qui habite en nous* (1237). Vincent de Lérins explique admirablement ces paroles : « Gardez le *dépôt*, dit-il, c'est-à-dire ce que vous avez reçu par d'autres, et non pas ce qu'il vous a fallu inventer vous-même ; une chose qu'on ne trouve pas dans son esprit, mais qu'on apprend de ceux qui nous ont devancés ; qu'il n'est pas permis d'établir par une entreprise particulière, mais qu'on doit avoir reçue de main en main par une tradition publique. Vous devez être, non point

(1233) Voy. *Instituzione antico-lapidaria*, c. 6; Vermiglioli, t. II ; Lezione 5, p. 156 et suiv., etc.

(1234) Voir les notes additionnelles à la fin du volume.

(1235) *Joan.* xvi, 29, 30.

(1236) *I Timoth.* vi, 20.

(1237) (*II Tim.* i, 14)

instituteur, mais sectateur de ceux qui vous ont précédés; non point un homme qui mène, mais un homme qui ne fait que suivre les guides qu'il a devant lui (1238). »

Dans cette même épître de saint Paul à Timothée, nous lisons ces autres paroles où l'on remarque ce même respect pour le dépôt qui a été confié, et par ce respect l'unité et l'immutabilité de la foi: *J'ai désiré que tu restasses à Ephèse, quand je suis allé en Macédoine, pour empêcher qu'on ne change ton enseignement, qu'on n'accrédite pas des fables et des généalogies interminables qui prêtent plus à la discussion qu'elles ne sont un sujet d'édification, laquelle est dans la foi* (1239).

Les paroles de l'apôtre saint Paul montrent que le dépôt inaltérable de vérité confié à la garde des apôtres n'est pas seulement formé des vérités contenues dans la sainte Ecriture, mais encore des enseignements perpétués par la tradition. Si l'Ecriture, comme nos adversaires le soutiennent, était la seule règle de la foi, comment expliquer la prédication des apôtres et la conversion du monde? Saint Barthélemy porta la foi chez les Scythes; saint Thomas passa jusque dans les Indes; saint Thaddé prêcha la doctrine de Jésus dans la Mésopotamie. Où sont les versions de l'Ecriture sainte, qu'ils donnèrent à ces peuples barbares comme règle de leur foi?

Ce n'est qu'au IIIe siècle que nous trouvons les preuves certaines d'une traduction latine du Nouveau Testament; en Italie, en Espagne et dans les Gaules on se servait du texte grec, et par conséquent les pauvres et la multitude des Chrétiens, qui n'entendaient que la langue latine, ne lisaient pas la sainte Ecriture, n'avaient point reçu des apôtres et de leurs successeurs immédiats cette règle infaillible de la foi. Saint Irénée, l'illustre évêque de Lyon, dont MM. Bunsen et Wordworth n'invoquent le témoignage qu'avec une profonde vénération, ne jugeait pas que la Bible dût être nécessairement la règle de foi. « Si les apôtres, disait-il, ne nous avaient rien laissé d'écrit, ne devrions-nous pas néanmoins suivre la règle des doctrines qu'ils ont enseignées à ceux auxquels ils confiaient leurs églises. A cette règle se soumettent bien des nations barbares, qui privées de l'usage des lettres, ont les paroles du salut écrites dans leurs cœurs et gardent fidèlement la doctrine qu'on leur a enseignée (1240). »

Ainsi, dans la primitive Eglise, il existait un grand nombre de Chrétiens qui croyaient à toutes les vérités enseignées par les apôtres et pratiquaient les vertus évangéliques, sans que la doctrine de leur divin maître leur eût été confiée sous une forme écrite pour éclairer leur foi et régler leurs mœurs. Et comment concilier les faits avec la prétention de nos adversaires, que la Bible est l'unique fondement de la foi. La tradition, qu'ils rejettent, parce qu'elle condamne leurs erreurs, servait dès l'origine à faire connaître aux hommes les préceptes de Jésus-Christ, elle complétait et expliquait les saintes Ecritures et confirmait leur autorité.

« Il ne faut pas en appeler aux Ecritures, dit Tertullien (1241), ni hasarder un combat où la victoire sera toujours incertaine,

(1238) « Quid est depositum? id est, quod tibi creditum est, non quod a te inventum; quod accepisti, non quod excogitasti; rem, non ingenii, sed doctrinæ; non usurpationis privatæ, sed publicæ traditionis; rem ad te perductam, non a te prolatam, in qua non auctor debes esse, sed custos; non institutor, sed sectator; non ducens, sed sequens. » (Vinc. Lir., *Common.*, 22.)

(1239) *I Tim.*, III, 4. — Il est à propos de remarquer ici que les allusions de saint Paul aux généalogies interminables des gnostiques avaient fait douter de l'authenticité de son *Epître à Timothée*. Et voici que le livre des *Philosophumena* vient réfuter victorieusement les subtilités de l'exégèse allemande. Nous voyons des sectes hérétiques qui, au temps même des apôtres, mêlaient dans leur doctrine le judaïsme, le mysticisme de l'Orient et les premiers dogmes du christianisme. Ainsi Justin, auteur du livre de Baruch et chef d'une des premières sectes gnostiques, enseignait qu'il y avait trois causes ou *principes* créateurs et plusieurs généalogies d'anges issus d'Eloïm et d'Edem (*Philosophumena*, p. 150.)

(1240) « Quid autem si neque apostoli quidem scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant Ecclesias? Cui ordinationi a sententi multæ gentes barbarorum, quorum, qui in Christum credunt, sine charta et atramento scripturam habentes per Spiritum Deum credentes Fabricatorem cœli et terræ, et omnium quæ in eis sunt, per Christum Jesum Dei Filium. » (S. Iren., *Adv. hæres.*, III, 4.)

(1241) « Ergo non ad Scripturas provocandum est: nec in his, constituendum certamen, in quibus aut nulla, aut incerta victoria est, aut par incertæ. Nam etsi non ita evaderet correlatio Scripturarum, ut utramque partem parem sisteret, ordo rerum desiderabat illud prius proponi, quod nunc solum disputandum est: quibus competat fides ipsa? Cujus sint scripturæ? A quo, et per quos, et quando, et quibus sit tradita disciplina qua fiunt christiani? Ubi enim apparuerit esse veritatem et disciplinæ et fidei christianæ, illic erit veritas Scripturarum, et expositionum, et omnium traditionum christianarum. » (Tertull., *de Præscript. hæret.*, c. 2.)

« Si Dominus Jesus Christus apostolos misit ad prædicandum, alios non esse recipiendos prædicatores, quam Christus instituit; quia nec alius Patrem novit nisi Filius, et cui Filius revelavit, nec aliis videtur revelasse Filius quam apostolis quod misit ad prædicandum, utique quod illis revelavit. Quid autem prædicaverunt, id est, quid illis Christus revelavit? Et hic præscribam non aliter probari debere, nisi per easdem ecclesias, quas ipsi apostoli condiderunt, ipsi eis prædicando, tam viva, quod aiunt], voce, quam per epistolas postea. Si hæc ita sunt, constat proinde omnem doctrinam quæ cum illis ecclesiis apostolicis, matricibus et originalibus fidei, consapiret, veritati deputandam, sine dubio tenentem quod Ecclesiæ ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo accepit; reliquam vero omnem doctrinam de mendacio præjudicandam, quæ sapiat contra veritatem Ecclesiarum, et apostolorum, et Christi, et Dei. » (Cap. 21.)

ou du moins paraître telle. Mais quand même ce ne serait point là l'issue de toutes les disputes sur l'Ecriture, l'ordre des choses demanderait encore qu'on commençât par examiner ce qui va nous occuper : à qui appartiennent les Ecritures, à qui appartient la foi, de qui elle est émanée, par qui, quand et à qui a été donnée la doctrine qui fait les Chrétiens ? Car, où nous verrons la vraie foi, la vraie doctrine du christianisme, là indubitablement se trouventaussi les vrais traditions chrétiennes..... Si notre Seigneur Jésus-Christ a envoyé ses apôtres pour prêcher, il ne faut donc pas recevoir d'autres prédicateurs que ceux qu'il a établis, parce que personne ne connaît le Père que le Fils et ceux à qui le Fils l'a révélé, et parce que le Fils ne l'a révélé qu'aux apôtres, envoyés pour prêcher ce qu'il leur a révélé. Mais qu'ont prêché les apôtres, c'est-à-dire que leur a révélé Jésus-Christ? Je prétends, fondé sur la même prescription, qu'on ne peut le savoir que par les Eglises que les apôtres ont fondées, et qu'ils ont instruites de vive voix, et ensuite par leurs lettres. Si cela est, il est incontestable que toute doctrine qui s'accorde avec la doctrine de ces Eglises apostoliques et mères, aussi anciennes que la foi, est la véritable, puisque c'est celle que les Eglises ont reçues des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de Dieu, et que toute autre doctrine, par conséquent, ne peut être que fausse, puisqu'elle est opposée à la vérité des Eglises, des apôtres, de Jésus-Christ et de Dieu (1242). »

Tous les Pères des premiers siècles sont unanimes dans le respect et l'emploi nécessaire de la tradition. Saint Ignace recommande aux Chrétiens d'Asie d'en conserver avec soin le précieux dépôt(1243).Hégésippe (1244), Papias (1245), Pantène (1246), Clément d'Alexandrie (1247) la recueillent fidèlement et en font valoir l'autorité. C'est en recourant à elle que saint Polycarpe, venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, réfute victorieusement les erreurs des valentiniens et des marcionites (1248). Par elle saint Irénée et Tertullien combattent les gnostiques ; Caius démontre la divinité de Jésus-Christ (1249); saint Cyprien, l'unité et la catholicité de l'Eglise (1250); le Pape saint Etienne, la validité du baptême conféré par les hérétiques (1251). Et c'est pourquoi les Pères de l'Eglise appellent la tradition la voie royale (1252), la clef du royaume céleste (1253), l'interprète des saintes Ecritures (1254)

(1242) *De Præscript. hæretic.*, pag. 334, edit.1632.
(1243) Euseb., *Hist. eccl.*, III, 39.
(1244) *Id.*, *ibid.*, IV, 22.
(1245) *Id.*, *ibid.*, III, 39.
(1246) *Id.*, *ibid.*, V, 11.
(1247) Clem. Alex., *Strom.*, I, 1.
(1248) Iren., Opp., III, III, n. 4.
(1249) Euseb., *Hist. eccl.*, V, 28.
(1250) S. Cypr., *Ep. ad Cornel.*, ep. 42.

Le livre des *Philosophumena* nous présente un grand nombre d'hérétiques qui ont été chassés de l'Eglise pour n'avoir pas accepté la tradition. Leurs erreurs provenaient de la libre interprétation de l'Ecriture sainte. Ne reconnaissant pas une autorité qui eût le droit d'expliquer et d'imposer à leur foi la doctrine du divin maître, ils la commentaient avec une excessive indépendance d'esprit et la modifiaient selon les caprices de leur imagination. Tels sont les gnostiques, les marcionites, les théodotiens, les disciples de Corinthe et de Cerdon. Ils se sont tous égarés pour avoir repoussé témérairement les traditions de l'Eglise et s'être livrés à des spéculations mystiques dans leurs explications arbitraires de la sainte Ecriture. La condamnation des quartodécimans me paraît surtout remarquable. L'auteur des *Philosophumena* nous apprend que leur hérésie et l'anathème prononcé contre eux avait pour causes une obéissance servile à la lettre de l'Ecriture sainte et le mépris des traditions apostoliques. « Ils soutiennent, dit-il, qu'il est nécessaire de célébrer la Pâque le quatorzième jour du premier mois, conformément au précepte de la loi, qui veut qu'on l'observe au jour même où elle tombe. Ils prennent garde à ce qui est écrit dans la loi : *Maudit celui qui ne l'observe pas comme il est commandé*. Et ils ne remarquent pas que la loi avait été donnée aux Juifs, qui devaient tuer le véritable agneau pascal, lequel a été porté aux nations et qui est reçu par la foi, et non par une obéissance servile à la lettre de la loi. » L'auteur ajoute peu après : « Dans les autres points ces hommes se conforment à tout ce qui a été confié à l'Eglise par les apôtres (1255). »

Il faut considérer comme une exposition abrégée de la tradition les symboles divers quant à la forme, mais semblables, quant au fond, que les premiers siècles de l'Eglise nous ont transmis. Les légers développements qu'ils ont reçus dans la suite des temps, ont été également puisés à cette source de la tradition antique, lorsque les erreurs des hérétiques et les dangers de la foi obligeaient l'Eglise de donner à ses enfants une formule courte et précise de sa doctrine.

Le symbole est appelé la règle de la foi par tous les anciens auteurs ecclésiastiques. « Il n'y a qu'une seule règle de foi, dit « Tertullien, « qui ne peut admettre ni changement ni altération, et qui nous enseigne à croire à un seul Dieu tout-puissant, créateur du monde, et en son Fils né de la Vierge Marie, » etc. (1256). « Cette règle de foi, » ajoute-

(1251) S. Cypr., ep. 14. — Euseb., *Hist. eccles.*, VII, 5.
(1252) Greg. Naz., orat. 42.
(1253) Clem. Alex., *Strom.*, VII, 16.
(1254) Orig. *Princ.*, IV, 9; *in psal.* XXXVI, hom. 4, 1.
(1255) *Philosophum*, p. 275.
(1256) « Regula fidei una omnino est, sola im-

t-il ailleurs, a été donnée dès les premiers temps de l'Evangile et même avant les premiers hérétiques (1257). »

Le symbole ou la profession de foi des premiers Chrétiens se lit encore aujourd'hui dans les ouvrages de saint Irénée, d'Origène, de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Grégoire le Thaumaturge, dans les constitutions apostoliques, dans les catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem. On peut admirer la conformité qui règne entre ces différents auteurs et qui n'a pas été altérée dans la suite des siècles. Les seuls développements que ce symbole a reçus et qu'il a empruntés à la tradition, sont les articles de la descente de Jésus-Christ aux enfers, de l'Eglise et de la communion des saints. Cependant ces trois articles appartiennent à la primitive Eglise. La descente de Notre-Seigneur aux enfers est mentionnée dans le symbole d'Aquilée, que Rufin transcrivait au IVe siècle. Les Ariens avaient introduit cet article dans leur profession de foi et on le retrouve encore dans celle du concile de Sirmium dont parle l'historien Socrate (1258). Rufin, contemporain de saint Jérôme, le regarde comme antérieur à son époque. L'article sur l'Eglise remonte à une plus haute antiquité. Le docteur Grabe, une des lumières de l'Eglise protestante, pensait que, vers la fin du Ier siècle, les chrétiens étaient tenus à confesser leur foi à la sainte Eglise, parce que son autorité était dès lors combattue par les hérétiques et les schismatiques, qui se séparaient d'elle. Nous apprenons d'une manière certaine par Tertullien et saint Cyprien, qu'il était en usage dès le IIe siècle. Le premier dit, en parlant des catéchumènes, qu'après avoir témoigné de leur foi dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et donné ainsi un gage de salut, ils étaient obligés de faire mention de l'Eglise (1259). Le second nous fait connaître plusieurs questions que l'on adressait aux catéchumènes avant de les admettre au baptême, et entre autres celle-ci : « S'ils croyaient à la remission des péchés et à la vie éternelle par la sainte Eglise. Nous entendons par là, ajoute saint Cyprien, que la rémission des péchés ne peut avoir lieu que dans l'Eglise, et par conséquent les hérétiques ne peuvent y prétendre, puisque l'Eglise n'est pas avec eux. » *Sed et ipsa interrogatio, quæ fit in baptismo, testis est veritatis. Nam cum dicimus : Credis in vitam æternam et remissionem peccatorum per sanctam Ecclesiam; intelligimus remissionem peccatorum non nisi in ecclesia dari : apud hæreticos autem, ubi Ecclesia non sit, non posse peccata dimitti* (1260).

Quant à l'article sur la communion des saints, il est constant qu'il entrait dans la profession de foi adoptée par l'Eglise au IVe siècle. Rufin en parle ainsi que des deux autres dont nous venons de faire connaître l'antiquité, et il montre que tous trois étaient déjà virtuellement exprimés dans le symbole, parce que, en confessant que Jésus-Christ était mort et avait été enseveli, on entendait également par les saintes Ecritures qu'il était descendu aux enfers; et en rendant témoignage à l'Esprit vivifiant et à la sainte Eglise on reconnaissait la communion des saints. Cette antiquité apostolique du symbole, les monuments des premiers siècles qui nous l'ont conservé, la conformité de leurs témoignages, le respect religieux avec lequel il a été conservé intact et transmis jusqu'à nous, montrent assez l'unité et l'immutabilité du dogme catholique. Et, tout en condamnant les variations sans fin des Eglises dissidentes, ils serviront à confondre les assertions de plusieurs philosophes modernes, qui, malgré l'évidence et la splendeur de la vérité, ont soutenu que le dogme catholique s'était formé peu à peu et n'avait reçu son expression définitive qu'au concile de Nicée.

Le livre des *Philosophumena* vient jeter de nouvelles lumières sur cette unité et cette immutabilité du dogme, en faisant apparaître dans toutes ses rigueurs l'intolérance doctrinale de l'Eglise aux deux premiers siècles. S'il était vrai de dire avec certains philosophes que la doctrine de Jésus-Christ s'était formée comme l'éclectisme alexandrin, en empruntant à toutes les écoles ce qu'elles présentaient de plus beau et de plus sage; s'il était juste de penser avec nos adversaires que la sainte Ecriture a été livrée à l'interprétation individuelle, et que chaque homme peut se constituer juge de la vérité chrétienne, pourquoi ces nombreuses sectes d'hérétiques, dont il est fait mention dans le livre des *Philosophumena*, ont-elles été chassées de l'Eglise. Ces novateurs étaient des philosophes qui prétendaient embellir la doctrine chrétienne; ils n'admettaient dans l'interprétation des Ecritures d'autres lumières que celles de leur esprit, et c'est à cause de leurs prétentions de philosophie et de leur indépendance dans l'explication des livres saints qu'ils ont été frappés d'anathème. Quelle force cet argument ne reçoit-il pas, quand on considère que le livre des *Philosophumena* ou *Réfutation des hérésies* appartient à une longue série d'ouvrages du même genre, composés dans les premiers siècles pour maintenir l'immutabilité du dogme et mettre les Chrétiens en garde contre les innovations des

mobilis et irrevocabilis, credendi scilicet et unicum Deum omnipotentem, mundi conditorem, et Filium ejus Jesum Christum natum ex Maria Virgine, » etc. (TERTUL., *De veland. virg.*, c. 1.)

(1257) « Hanc regulam ab initio Evangelii decurrisse, etiam ante priores quosque hæreticos. » (TERTUL., *Cont. Prax.*, c. 2.)

(1258) L. II, 37.

(1259) « Cum autem sub tribus et testatio fidei et sponsio salutis pignorentur, necessario adjicitur Ecclesiæ mentio. » (TERTUL., *De bapt.*, c. 6.)

(1260) CYPRIAN., epist. 10, *ad epist. Numid.*

philosophes et des hérétiques. Saint Justin, saint Irénée, Rhodon, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Hippolyte, Tertullien, Philastrius, Adamantius, et, peu après, saint Augustin, saint Victorin, saint Epiphane, plus tard Théodoret, évêque de Cyr, Tite, Diodore, saint Jean Damascène et d'autres ont écrit des livres semblables pour conserver dans son intégrité le dépôt de la doctrine chrétienne. Et, chose remarquable! la plupart de ces livres étaient composés d'après le même plan. On commençait par ruiner la philosophie païenne, celle de Pythagore, de Platon et d'Aristote, parce qu'on la considérait comme le fondement de l'hérésie; puis on faisait connaître les premières sectes juives qui, du temps même des apôtres, avaient essayé, par le mélange des idées mystiques de l'Orient, d'altérer la pureté de la doctrine chrétienne. On réfutait ensuite tous les novateurs qui, par l'indépendance de leur esprit, avaient troublé la paix de l'Eglise. Enfin, une profession de foi catholique venait, après cette longue exposition des doctrines erronées, consoler et reposer l'esprit par une douce contemplation de la vérité.

Si le dogme chrétien conserve toujours son unité et son immutabilité, tandis que la philosophie et l'hérésie s'efforcent de la combattre par leurs innovations, il acquiert cependant dans la suite des siècles d'admirables développements par les lumières de plus en plus vives dont il est entouré. « On demandera peut-être, dit saint Vincent de Lérins, si la religion peut se perfectionner dans l'Eglise de Jésus-Christ; oui, elle fait des progrès et de très-grands; car, qui est assez ennemi des hommes et assez haï de Dieu pour s'y opposer? Mais ce progrès sera un progrès et non un changement de foi... Il faut donc que l'intelligence, que la science, que la sagesse de tous les fidèles et de chacun en particulier, de chaque homme et de toute l'Eglise croisse et se développe fortement dans le cours des siècles, mais seulement en son genre, c'est-à-dire dans le même dogme, dans le même sens, dans le même esprit (1261). »

La doctrine fait des progrès en demeurant immuable, c'est-à-dire elle reçoit un ordre plus parfait, une expression plus précise. Les vérités, mieux définies, montrent les liens étroits qui les unissent les unes aux autres, font apparaître de nouvelles conséquences dont les esprits ne s'étaient pas encore occupés. C'est ordinairement dans les luttes avec les hérétiques, que la doctrine s'éclaircit et se développe. « Plusieurs choses, dit saint Augustin, étaient cachées dans les Ecritures; les hérétiques séparés de l'Eglise l'ont agitée par leurs questions insidieuses; ce qui était caché s'est découvert, et l'on a mieux entendu la vérité de Dieu (1262). » Et dans son ouvrage *De la cité de Dieu*, ce même Père de l'Eglise ajoute : « La nécessité de défendre les vérités de la foi contre les hérétiques fait qu'on les considère avec plus de soin, qu'on les entend plus clairement, qu'on les prêche d'une manière plus distincte et plus expresse, en sorte que la question soulevée par les adversaires de l'Eglise devient une occasion d'apprendre (1263). »

C'est ainsi que l'hérésie, comme le remarquait Origène, procura à l'Eglise de grands avantages en lui fournissant l'occasion de développer les lumières de la vérité et en entretenant le mouvement dans les études de la foi (1264). Combien l'étude de l'histoire ecclésiastique serait belle, si on la considérait comme l'histoire de la vérité catholique! Depuis dix-huit siècles que l'Eglise a été fondée par Jésus-Christ, elle n'a d'autre objet que de conserver la doctrine qui lui a été confiée et de l'environner de plus de lumière et de plus d'amour. Ses martyrs meurent pour elle; ses souverains pontifes et ses conciles l'expliquent et la définissent; ses docteurs la défendent contre les systèmes téméraires des hérétiques, et l'histoire même de ces pieux génies et des œuvres admirables qu'ils ont composées, n'est autre que l'histoire du développement de la doctrine chrétienne et des luttes qu'elle a rencontrées; car, à mesure qu'une hérésie apparaît au sein de l'Eglise, Dieu suscite un docteur pour la défense et le triomphe de la vérité. L'immutabilité et les progrès de la doctrine, les développements qu'elle acquiert dans ses luttes avec l'hérésie, et en même temps la liberté que laisse l'Eglise aux discussions de ses enfants sont parfaitement exprimés dans un passage de l'histoire ecclésiastique d'Evagre : « Nous sommes tous d'accord, dit-il, touchant les points fondamentaux de notre religion. Nous adorons tous la Trinité, nous rendons tous gloire à l'unité; nous confessons que le Verbe est Dieu, et qu'ayant été

(1261) « Sed forsitan dicet aliquis : Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus habebitur religionis? Habeatur plane, et maximus. Nam quis ille est tam invidus hominibus, tam exosus Deo, qui istud prohibere conetur? Sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio... Crescat igitur oportet et multum vehementerque proficiat, tam singulorum quam omnium, tam unius hominis quam totius Ecclesiæ, ætatum ac sæculorum gradibus, intelligentia, scientia, sapientia, sed in suo duntaxat genere, in eodem scilicet dogmate, eodem sensu, eademque sententia. » (Vinc. Lir., *Common.* 23.)

(1262) S. August., *in psal.* liv, n. 22.

(1263) « Multa quippe ad fidem catholicam pertinentia dum hæreticorum callida inquietudine agitantur, ut adversus eos defendi possint, et considerantur diligentius, et intelliguntur clarius, et instantius prædicantur, et ab adversariis mota quæstio discendi existit occasio. » (S. Aug., *De civ. Dei*, l. xvi, c. 35.

(1264) « Nam si doctrina ecclesiastica simplex esset, et nullis intrinsecus hæreticorum dogmatum assertionibus cingeretur, non poterat tam clara et tam examinata videri fides nostra. Sed ideirco doctrinam catholicam contradicentium obsidet oppugnatio, ut fides nostra non otio torpeat, sed exercitiis elimetur. » (*In Num.*, hom. 9, n. 2.) Origen.,

engendré avant tous les siècles, il a pris une seconde naissance dans le sein de sa mère. Que si l'on a apporté quelques changements touchant d'autres articles, c'est que le Sauveur nous avait laissé la liberté de nos sentiments touchant ces articles, afin que l'Eglise sainte, catholique et apostolique les examinât et les rendît tout à fait conformes à la règle de vérité. C'est pour cela que saint Paul a écrit avec une profonde sagesse : *Il faut qu'il y ait des hérésies parmi vous, afin que les bons soient reconnus* (*I Cor.* XI, 19); et c'est aussi ce qui doit vous faire admirer la profondeur de la sagesse avec laquelle Dieu a dit au même Apôtre : *Ma puissance se fait paraître dans ma faiblesse.* (*II Cor.* XII, 10.) Les disputes qui ont divisé les fidèles ont éclairci la vérité et relevé par occasion l'éclat de l'Eglise (1265). »

Mais à quelle puissance Dieu a-t-il confié la garde de sa doctrine? Qui veillera sur elle pour conserver son unité et son immutabilité? Quel juge aura le droit de prononcer que telle interprétation de l'Ecriture est hérétique, que telle autre est conforme à la vérité; et qui en déclarant que l'une est une innovation téméraire, adoptera l'autre comme favorable au progrès et au développement du dogme?

M. Bunsen prétend que cette autorité supérieure est la *conscience universelle* (1266). Comment expliquer et définir cette conscience universelle? Si elle exerce une autorité, elle doit avoir une voix pour se faire entendre; quelle est cette voix? Si elle est établie pour gouverner l'Eglise, elle doit se manifester au dehors par des actes, par un enseignement, par un symbole; où sont ces actes, cet enseignement, ce symbole? Il est à croire que ces termes de *conscience universelle* n'ont été employés par M. Bunsen, que pour désigner d'une manière plus relevée le *sens commun*. Et si le sens commun est l'autorité supérieure qui doit instruire et gouverner l'Eglise, c'est en dernière analyse la raison individuelle qui s'arroge la suprématie et l'infaillibilité.

Le docteur Wordsworth a relevé avec une forte quoique paisible indignation les opinions entachées de rationalisme de M. Bunsen. Mais n'est-il pas tombé lui-même dans des erreurs non moins graves? L'autorité supérieure qui doit interpréter l'Ecriture sainte et régler les développements de la vérité, c'est, selon lui, « la saine raison formée et éclairée par la science, exercée avec prudence, industrie et humilité, illouinée par la grâce divine qui est accordée à la prière sincère, contrôlée et réglée par le jugement et la direction de l'Eglise universelle, à laquelle Jésus-Christ a promis sa présence et la lumière de son Saint-Esprit, pour la conduire à toute vérité (1267). » Pour donner plus de lumière à l'opinion du docteur Wordsworth, il est nécessaire de poser ici deux questions. La première concerne cette Eglise universelle qui a le droit de contrôler les jugements de la raison, et la seconde concerne la raison elle-même et l'exercice des droits qui lui sont attribués. 1° Que doit-on entendre par l'Eglise universelle? Est-ce l'Eglise la plus répandue dans le monde et qui compte de plus nombreux disciples tous unis à la même foi? Evidemment ce ne sera pas l'Eglise protestante, puisqu'elle est en minorité, et quand même on réunirait ensemble toutes les sectes dissidentes, les luthériens, les calvinistes, les méthodistes, les presbytériens, les anglicans et cent autres, on ne parviendrait pas à former, je ne dis pas une Eglise universelle (car on entend par Eglise une société spirituelle où tous les membres professent la même foi), mais même une assemblée universelle, dont le nombre l'emportât sur toutes les autres assemblées religieuses de ce monde. Que dire de l'Eglise d'Angleterre, toujours en lutte avec les Eglises dissidentes qui l'environnent, sans principe certain, sans unité de foi, même parmi ses évêques, se soumettant aveuglément à des décisions royales, alors même qu'elles sont opposées à l'Evangile (1268)? Peut-elle prétendre au titre d'Eglise universelle? Si, par ces mots, le docteur Wordsworth prétend désigner l'Eglise qui existe depuis les apôtres et que leurs successeurs ont étendue dans le monde entier, elle existait donc dans le siècle qui a précédé Luther, Calvin et Henri VIII, et par conséquent elle n'est autre que l'Eglise catholique et ne peut être cette Eglise réformée dont l'existence a commencé quinze cents ans après les apôtres.

Je demanderai en second lieu comment cette raison formée et éclairée par la science exercera ses droits, puisque la science étant nécessaire, le peuple ignorant ne pourra jamais distinguer les doctrines vraies de celles qui sont fausses; jusqu'à quel degré de la science l'esprit doit-il parvenir pour pouvoir se reposer dans ses lumières? Combien croient la posséder, qui ne la possèdent pas? Et si cette raison éclairée doit être contrôlée par l'Eglise universelle, quel sera l'arbitre chargé de ce jugement? La raison de l'homme soumise à ses passions, à ses préjugés, à ses intérêts, s'aveuglera facilement jusqu'à considérer telle Eglise parti-

(1265) Evagre, *Hist. de l'Egl.*, liv. I, c. 2.

(1266) « The universal conscience is gods highest interpreter. » (*Hippolytus and his age*, p. 172.)

(1267) *Saint Hippolytus and the church of Rome*, by Chr. Wordsworth. Ibid. p. 192. « How then was it to be determined what the true doctrine of scripture is? by do aid of sound reason, disciplined and informed by learning, and exercised with caution, industry and humility, and enlightened by divine grace given to earnest prayer, and controlled and regulated by the judgment and guidance of the Church universal, to whom Christ has promised his presence and the light of the Holy Spirit to guide her into all truth. »

(1268) Comme dans l'affaire du docteur Gorham et de l'évêque d'Exeter

culière comme l'Eglise universelle, et telle opinion erronée comme une révélation du Saint-Esprit. Les hérétiques condamnés dans le livre des *Philosophumena* se persuadaient tous que la vérité divine avait illuminé leur intelligence et qu'ils avaient rencontré le véritable sens des Ecritures. Ils prétendaient, dans leur étude et dans l'enseignement de la vérité, exercer les droits de leur esprit avec prudence, sagesse et humilité. Plusieurs, peut-être tous, pensaient être unis à l'Eglise universelle : « Aucun de ceux qui ont introduit les hérésies, dit Evagre, n'a eu dessein d'avancer des impiétés ni de faire injure à Dieu. Au contraire, ils ont cru parler plus clairement de la vérité que ceux qui les ont précédés (1269). » Cependant les églises d'Angleterre et d'Allemagne reconnaissent que ces premiers novateurs étaient entraînés par leur orgueil et qu'on ne saurait taxer de rigueur l'anathème qui a condamné leurs doctrines et l'excommunication qui a frappé leurs personnes. Mais, en admettant un jugement et une condamnation, vous êtes obligés de reconnaître l'existence d'un tribunal. Quel est donc ce tribunal? Quel est le juge de la vérité? M. Bunsen soutient que c'est la conscience universelle, et le docteur Wordsworth que c'est la raison droite, éclairée, illuminée d'en haut, unie à l'Eglise universelle. Mais ce tribunal qui est partout n'est nulle part; il faut laisser ces vagues théories et répondre à cette simple question : Quelle est la voix qui a articulé un jugement et une sentence contre tous les hérétiques mentionnés dans le livre des *Philosophumena*? C'est ordinairement la voix du successeur de saint Pierre; c'est lui qui a condamné Marcion, Cerdon, Montan et toutes les sectes gnostiques, les quartodecimans, Théodote, Noëtus, Sabellius. « Le chemin de la vérité, dit saint Cyprien, est court, » parce qu'il doit être ouvert à tous les hommes. Où est ce chemin court et facile? Celui que nous montrent MM. Bunsen et Wordsworth est impraticable; car, comment s'assurer des sentiments de tous les hommes pour être en harmonie avec la conscience universelle? Comment le peuple peut-il prétendre à la science, et comment le savant peut-il témoigner avec certitude que sa raison est illuminée de la grâce divine et qu'elle est en union avec l'Eglise universelle? « La cause du mal, ajoute saint Cyprien, c'est qu'on ne remonte pas à l'origine de la vérité, c'est qu'on ne cherche point le chef; on ne garde point la doctrine du Maître céleste, car, si l'on veut examiner ces choses, il n'est pas besoin ni de tant de discours, ni de tant d'arguments. La preuve de la foi est facile, parce que le chemin de la vérité est court. Notre-Seigneur parle ainsi à saint Pierre : *Je vous dis que vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, en sorte que tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel* (1270). »

Je ne veux pas entrer dans la discussion d'une question si grave, et je me borne à constater ici qu'en reconnaissant la justice des condamnations portées contre les hérétiques des premiers siècles, on est obligé de reconnaître qu'il existe dans l'Eglise une autorité supérieure; qu'elle est dépositaire et gardienne de la vérité; qu'elle a le droit de nous enseigner, de juger notre doctrine, de condamner nos erreurs, et que, pour demeurer fidèle à la vérité qui lui est confiée, elle doit exercer ses droits avec une rigoureuse et constante intolérance.

Les esprits qui n'adoptent pas nos croyances s'irritent de l'intolérance de l'Eglise catholique et l'accusent de persécuter et d'enchaîner la liberté, le plus précieux don que le ciel ait fait à l'homme. Mais ils ne remarquent pas que cette intolérance ne s'étend jamais au delà du dogme dont l'Eglise doit conserver la pureté et l'intégrité, et qu'elle a seulement pour objet de s'opposer à toute les variations de doctrine qui naissent de l'erreur et sont contraires au règne de la vérité. L'homme demeure toujours libre dans la profession de sa foi, mais il n'est pas libre d'imposer ses propres systèmes à l'Eglise. La liberté qu'il réclame et qu'on lui laisse, l'Eglise la demande également pour elle-même, et elle ne veut en user que pour conserver fidèlement le dépôt qui lui est confié. Son intolérance n'est autre chose que l'immutabilité de sa foi, et elle ne contrarie les croyances de ses adversaires, qu'en leur répétant les paroles de son divin fondateur : *Cela est, cela est; cela n'est pas, cela n'est pas; — Est, est; non, non.*

Mais en même temps qu'elle reste intolérante, c'est-à-dire immuable dans sa foi, elle laisse un champ libre à toutes les discussions de ses enfants, et n'inquiète pas leurs systèmes et leurs opinions particulières toutes les fois qu'elles ne sont pas opposées à cette vérité divine dont elle est dépositaire. Quelle liberté dans les écoles d'Alexandrie, d'Antioche et de Cappadoce! Clément, le disciple de saint Pantène, adopte le mysticisme des nombres et les subtilités de l'école de Pythagore; Origène s'attache à plusieurs idées de Platon; saint Denys le

(1269) Evagre, *Hist. Eccl.*, l. I, c. 2.

(1270) « Hoc colit, fratres dilectissimi, dum ad veritatis originem non redit ur, nec caput quæritur, nec magistri cœlestis doctrina servatur. Quæ si quis consideret et examinet, tractatu longo atque argumentis opus non est. Probatio est ad fidem facilis compendio veritatis. Loquitur Dominus ad Petrum : *Ego tibi dico*, inquit, *quia tues Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferorum non vincent eam. Et tibi dabo claves regni cœlorum; et quæ ligaveris super terram, erunt ligata et in cœlis; et quæcunque solveris super terram, erunt soluta et in cœlis.*» (*Matth.* XVI, 18, 19.) — S. Cypr., *De div. Eccl.*, 5, 4.

Grand fait enseigner la philosophie d'Aristote. En Cappadoce, nous voyons la poésie, les belles-lettres et les sciences de la Grèce entrer à Césarée avec saint Basile et saint Grégoire de Nazianze; à Antioche, saint Théophile, Théodore de Mopsueste, Théodoret et saint Chrysostome, génies originaux, ne craignent pas de mêler à l'explication du dogme leurs opinions particulières, et l'Eglise ne s'alarme pas de cette liberté; plus tard elle ne s'inquiète pas non plus de toutes les discussions soulevées dans les écoles de l'Occident par les thomistes, les scottistes, les moines de Saint-Victor et d'autres. Elle encourage elle-même le travail et le mouvement des esprits, se montre favorable à toutes les sciences et vient en aide à leurs progrès, en sorte que son intolérance religieuse, qui ne se manifeste que dans l'enseignement et la défense de son dogme, paraît plus remarquable et témoigne plus hautement de la sincérité de sa foi et de l'autorité divine de sa mission.

Mais combien sont injustes ceux qui accusent l'Eglise de persécuter ses adversaires et de vouloir enchaîner leur liberté de pensée et de discours! Fidèle aux conseils de l'apôtre saint Paul, elle s'est montrée dès l'origine *pleine de mansuétude et de patience, réprimandant avec modestie ceux qui résistent à la vérité.* (*Galat.* v, 25.) Elle a souffert pendant trois siècles les plus cruelles persécutions sans jamais user de représailles, sans jamais recourir à la force pour défendre ses droits et propager ses croyances. Elle aurait pu conquérir la paix et peut-être même l'empire. Les conspirations étaient alors fréquentes; les Chrétiens remplissaient les palais et les camps; les empereurs élus par les soldats se succédaient au trône, sans y être appelés par le droit d'hérédité. L'audace de quelques légionnaires, parfois seulement de quelques eunuques, faisait passer le pouvoir de main en main. Dans un pareil état de choses, il est inouï qu'aucun chrétien ait pris part à ces complots. Comme le dit Tertullien dans son *Apologétique*, ils priaient pour leurs persécuteurs et défendaient courageusement leur cause. Ainsi la modération, la tolérance, le pardon des injures, l'amour de la paix, le désir de voir triompher la vérité par l'unique force de la vérité, tel était l'esprit de l'Eglise. Lorsque Dieu donna le trône à des empereurs chrétiens; l'Eglise ne fit rien pour leur élévation; et quand la Providence permit leur chute, elle ne chercha pas non plus à les rétablir ou à leur donner des successeurs; et l'on voit dans le même temps quelques conspirateurs païens placer sur le trône Julien et le rhéteur Eugène. Que l'on compare donc la conduite pacifique de l'Eglise avec la tyrannie et les longues et cruelles persécutions des païens; que l'on considère en même temps les maux causés par les donatistes en Afrique, par les ariens en Europe et en Asie, par les priscillianistes en Espagne, et il restera démontré que la tolérance ne s'est rencontrée qu'au sein du catholicisme.

A ces faits généraux, qui appartiennent pour la plupart à une époque de souffrances, où l'Eglise humiliée subissait le joug de ses ennemis, ajoutons d'autres témoignages qui révéleront quel fut son esprit au temps de sa puissance et de sa gloire. Déjà, au concile d'Elvire, qui eut lieu l'an 311, c'est-à-dire l'année qui a précédé la victoire de Constantin, on décréta que ceux qui renversaient les idoles, et qui immédiatement après devenaient les victimes de la colère des païens, ne devaient pas être honorés comme martyrs, parce que rien dans l'Evangile ou dans la tradition apostolique n'autorisait une pareille violence. Quarante ans plus tard, saint Athanase défendait éloquemment la liberté de conscience. Persécuté par les hérétiques, il pouvait profiter du dévouement de ses disciples et opposer la force à la force; il aima mieux fuir de son diocèse; mais, en se retirant, il protesta contre l'intolérance, et écrivit alors ces paroles remarquables : « La vérité ne se prêche pas avec l'épée et les dards, ni par les soldats, mais par le conseil et la persuasion. Et quelle persuasion que celle qui dépend de la crainte de l'empereur! Quelle détermination peut-on prendre quand la résistance se termine par l'exil ou par la mort?... C'est le propre de la vraie religion de ne point contraindre, mais de persuader; car le Seigneur lui-même n'a point usé de violence; il a laissé la liberté, en disant à tous : « Si quelqu'un veut venir après moi; » et à ses disciples : « Voulez-vous aussi me quitter? (1271) »

A la même époque, saint Basile, l'évêque métropolitain de la Cappadoce, faisait voir, par ses écrits et par ses exemples, quel était cet esprit de patience et de douceur qui, sans tolérer les erreurs, respecte la liberté. Il usa d'une extrême condescendance à l'égard des macédoniens, se faisant faible avec les faibles, comme le dit saint Athanase, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Il se garda de les reprendre publiquement et de traiter dans ses discours des matières qui, en les blessant, pouvaient amener de nouvelles divisions. Un moine blâma cette douceur du saint évêque, et osa traiter sa prudence et sa charité d'apostasie. Saint Grégoire de Nazianze défendit la conduite de son ami, et fit valoir dans cette circonstance le véritable esprit de l'Eglise catholique.

Peu après, imitateur de la modération de saint Basile, Théodoret recommandait aux orateurs chrétiens de conserver dans leurs discours cette douce prudence et cette mansuétude paternelle que saint Paul prêche à Timothée (1272). Saint Augustin pratiquait et enseignait cette même doctrine. Comprimant le zèle indiscret de ses disciples, il leur disait : « On a rendu des lois contre les

(1271) S. Athan., edit. benedict., t. I, p. 855.

(1272) Theod., I, p. 50, édit. benedict.

païens, ou plutôt en leur faveur s'ils sont sages; et parce que Dieu a voulu les effrayer, ils imaginent que nous recherchons leurs idoles, et que nous brisons celles que nous trouvons; mais ne savons-nous pas où rencontrer des païens et des idoles? Et cependant nous n'agissons pas, parce que Dieu ne nous en a pas donné le pouvoir. Quand Dieu donne-t-il ce pouvoir? quand le propriétaire devient chrétien: car alors seulement il autorise l'acte (1273). » Je ne parle point de saint Optat, qui gémissait sur les rigueurs exercées contre les donatistes (1274), ni de saint Hilaire de Poitiers, qui rappelait à l'empereur Constance, que le plus grand des trésors était la liberté, et que le moyen le plus sûr de calmer les esprits troublés était de leur permettre de rompre les liens de la servitude et de choisir le genre de vie qui leur convenait (1275). Je laisse ces saints et savants docteurs, pour considérer plus à loisir la conduite de l'Eglise catholique dans l'affaire des priscillianistes. Son esprit de tolérance y apparut de la manière la plus belle et la plus touchante. Ces sectaires étaient coupables des crimes les plus honteux. Un tribunal ecclésiastique avait le droit de les juger, mais ne pouvait leur infliger d'autres châtiments que les peines canoniques, pénitences libres que l'Eglise imposait aux hérétiques désireux de rentrer dans son sein. Les évêques Ithace et Idace, oubliant la mission pacifique que Dieu leur avait confiée, portèrent leurs plaintes devant le tribunal de l'empereur Maxime, et accusèrent Priscillien et ses adhérents. Cette conduite souleva l'indignation de l'Eglise. Saint Martin fit voir combien les démarches d'Ithace étaient opposées à l'esprit chrétien; il le pressa de se désister de son accusation, et conjura Maxime d'épargner les coupables. « C'était assez, disait-il, qu'étant déclarés hérétiques par le conseil des évêques, on les chassât des églises. Il était sans exemple qu'une cause ecclésiastique fût soumise à un juge séculier, et qu'un évêque eût fait verser le sang d'un criminel: *Nondum enim de episcopo aliquo auditum in Ecclesia Dei erat de sontibus pœnam sanguinis exegisse.* (Sulp. Sev.) » Méprisant les sages avis de saint Martin, Ithace continua à provoquer la sévérité de l'empereur. Priscillien avoua ses crimes, et ils étaient d'une telle énormité, qu'ils méritaient les plus rigoureux châtiments; il fut donc condamné à mort. Aussitôt l'évêque, qui cependant avait retiré sa plainte, fut excommunié, lui et tous ses adhérents. Saint Martin refusa constamment de communiquer avec eux. Les prières et les menaces de Maxime ne purent rien obtenir. Ce ne fut que lorsque l'empereur donna l'ordre d'envoyer en Espagne des tribuns avec droit de vie et de mort contre les priscillianistes, que le saint évêque de Tours, faisant paraître toute la charité de l'Eglise, consentit à communiquer avec Ithace, à la condition qu'on révoquerait cet ordre cruel. Ces faits eurent lieu l'an 384.

Peu après, saint Ambroise, député auprès de Maxime, s'abstint également de la communion avec les évêques qui avaient accusé les priscillianistes. Ce saint pontife ne voulait pas qu'un chrétien fût couler le sang. Dans une lettre adressée à Studius, il rappelle que plusieurs païens s'étaient glorifiés de n'avoir point ensanglanté les faisceaux pendant leur gouvernement: que doivent toujours voir dans la couronne de l'empereur; ce ne fut que lorsqu'il fut poussé aux dernières extrémités qu'il éleva la voix pour se plaindre des rigueurs de Constance, et encore, dans cette circonstance, a-t-il soin de rappeler ce qu'il a fait pour la concorde et la paix. « Il a souffert l'exil, et durant cet exil il a cherché à réconcilier tous les cœurs; il s'est gardé de prononcer aucune parole outrageante, il n'a rien voulu écrire, ni rien dire pour décrier cette église qui se disait l'église du Christ et qui est la synagogue de l'Antechrist; il n'a point fait les réprimandes que méritait leur impiété; loin de là, il conversait avec ces hérétiques; malgré l'excommunication, il entrait dans leurs maisons de prières; il espérait tout ce qui peut contribuer à la paix; il préparait ainsi le pardon du mal et le retour à Jésus-Christ. »

Toto hoc tempore in exilio detentus, neque decedendum mihi esse de Christi confessione decrevi, neque honestam aliquam ac probabilem ineundæ unitatis rationem statui respuendam. Denique nihil in tempore maledictum, nihil in eum quæ jam se Christi ecclesiam mentiebatur, nunc autem Antechristi synagoga, famosum ad dignum ipsorum impietate scripsi aut locutus sum; neque interim criminis loco duxi, quemquam aut cum his collogui, aut suspensa licet communionis societati, orationis domum adire, aut paci optandæ aperare: dum erroris indulgentiam, ab Antechristo ad Christum recursum per pœnitentiam præparemus. (Lib. Constant., c. 2.).

(1273) S. Aug., t. X, p. 10, édit. bénédict.

(1274) Saint Optat, en écrivant l'histoire du schisme des donatistes, gémit sur les rigueurs que l'empereur s'est vu obligé d'exercer contre eux, pour apaiser leurs continuelles séditions et arrêter leur brigandage. Après avoir parlé de ces actes de sévérité, il dit: *Horum omnium nihil actum est cum voto nostro, nihil cum consilio, nihil cum conscientia, nihil cum opere; sed gesta sunt omnia in dolore Dei.* (S. Opt., *De schism. donat.*, III, 2.)

(1275) Saint Hilaire de Poitiers, écrivant à l'empereur Constance pour lui demander de réprimer les fureurs des ariens et de laisser aux catholiques la liberté de conscience, lui rappelle que le plus grand des trésors dont ses sujets puissent jouir, est cette liberté, et que le seul moyen de calmer les esprits troublés et de réunir tant d'hommes divisés, est de permettre à chacun de rompre tous les liens de la servitude et de choisir le genre de vie qui lui plairait: c'est là, dit-il, l'objet de vos travaux, de vos salutaires conseils, de votre sollicitude et de vos veilles. *Laboratis et saluturibus consiliis rempublicam regitis; excubatis etiam et vigilatis: ut omnes quibus imperatis dulcissima libertate potiantur, non alia ratione, quæ turbata sunt componi, quæ divulsa sunt coercri possunt, nisi unusquisque nulla servitutis necessitate astrictus, integrum habeat vivendi arbitrium.* (S. Hil., *ad Constant.*, lib. I, c. 2.)

Saint Hilaire usa à l'égard des hérétiques de cette tolérance et de cette modération qu'il aurait voulu

donc faire les Chrétiens? Il cite l'exemple de Jésus-Christ, qui renvoya la femme adultère sans lui infliger aucune peine. En pardonnant au coupable, ajoute-t-il, on peut espérer son retour à la vérité. — Il pourra recevoir le baptême; s'il est baptisé, il fera pénitence et offrira peut-être son corps pour Jésus-Christ (1276). La politique des rois n'admet pas de tels principes; leur gouvernement ne peut subsister que par une application rigoureuse des lois, tandis que celui de l'Église s'établit et s'étend par la patience et la charité.

On a souvent représenté saint Ambroise comme un caractère difficile et dur; et cependant voilà l'homme qui a su inspirer des sentiments de douceur et de mansuétude à l'un des empereurs les plus violents et les plus cruels dans sa colère. L'histoire ne dit-elle pas qu'un grand nombre de criminels ont été sauvés par l'intervention de saint Ambroise? La loi qui plaçait un long intervalle entre la sentence de mort et son exécution, et donnait ainsi le temps de réfléchir et de pardonner, ne fut-elle pas arrachée à Théodose par les vives instances de saint Ambroise? Sans doute l'évêque de Milan n'a point fléchi devant l'autorité souveraine, lorsqu'il s'agissait de l'accomplissement d'un devoir. A une époque où les nobles et les savants courbaient la tête, il soutint ses droits ainsi que les droits du peuple (1277). — *Voy.* note II à la fin du volume.

IRÉNÉE (Saint). — Irénée était grec, ainsi que son nom l'indique. Le lieu de sa naissance n'est, à la vérité, indiqué nulle part, mais son épître à Florinus, dont Eusèbe a conservé un fragment, fait connaître assez clairement qu'il était originaire d'Ionie. Il y dit que, dans sa première jeunesse, il a souvent vu Florinus dans l'Asie Mineure (ἔτι παῖς ὢν ἐν τῇ κάτω Ἀσίᾳ). Ce même fragment en précise davantage le lieu, puisqu'il dit que le célèbre disciple de l'apôtre saint Jean, saint Polycarpe, évêque de Smyrne, avait enseigné le christianisme à Irénée, alors dans sa première jeunesse. Nous ne pouvons douter, après cela, que la même contrée dont Polycarpe était évêque, n'ait été la patrie d'Irénée, et qu'il n'y ait vu le jour vers l'an 140. Indépendamment de Polycarpe, il parle encore d'autres hommes apostoliques dont il a reçu des leçons, et dans le nombre, il cite avec un respect tout particulier, l'évêque Papias, dont saint Jérôme aussi nous a conservé le souvenir. Tout, en effet, dans saint Irénée, rappelle sa liaison intime avec les vénérables disciples des apôtres; on voit percer de toutes parts enfin la tendresse d'une âme aimante, le feu et la charité d'une foi vive. Ses écrits s'accordent parfaitement avec ce qu'il dit de lui-même dans cette épître:

« Ce que j'ai entendu dans ce temps-là (de Polycarpe), par la grâce de Dieu, je ne l'ai pas mis par écrit, mais je l'ai déposé dans mon cœur et je l'ai renouvelé, par la même grâce de Dieu, chaque jour avec simplicité. »

Malgré son dévouement sans réserve au christianisme et à ses enseignements, Irénée n'oublia pas de développer encore les facultés de son esprit par l'étude de la science. Il avait reçu dans sa jeunesse une instruction variée et il avait cultivé son esprit par la lecture des philosophes et des poëtes grecs. Il paraît que Platon et Homère furent les deux auteurs avec lesquels il se familiarisa le plus. Il gagna dans leur commerce cette admirable clarté et cette dialectique habile que peu de Pères ont possédées à un aussi haut degré que lui. Cette éducation philosophique jointe au vif intérêt que lui inspiraient l'Église et ses dogmes, donnèrent une justesse extraordinaire à son jugement, lui permirent de pénétrer les nombreux systèmes des hérétiques de son temps, d'en découvrir la fausseté, de les combattre avec succès et de rendre par ce moyen les services les plus éminents à l'Église.

Son amour pour le christianisme le porta à le prêcher aux peuples qui n'étaient pas encore convertis, et nous le trouvons plus tard, poursuivant cette sainte mission dans la Gaule, où Photinus, évêque de Lyon, avait déjà vu ses travaux couronnés de la

(1276) « Vides igitur quod auctoritas tribuat, quid suadet [misericordia. Excusationem habebis, si feceris, laudem, si non feceris. Sed si non poteris facere, nec tamen nocentes atterere squalore carceris, sed absolvere, plus quasi sacerdos probabo. Potest enim fieri u causa cognita, recipiatur ad sententiam reus, qui postea aut indulgentiam sibi petat, aut certe sine gravi severitate, quod quidam ait, habitet in carcere. Scio tamen plerosque gentilium gloriari solitos, quod incruentam de administratione provinciali securim revexerint. Si hoc gentiles, quid Christiani facere debent?...

« Habes quod sequaris; potest enim fieri, ut ille criminosus possit habere spem correctionis: si sine baptismo est, ut possit accipere remissionem: si baptisatus, ut pœnitentiam gerat, et corpus suum pro Christo offerat. Quantæ sunt ad salutem viæ!

« Et ideo majores maluerunt indulgentiores esse circa judices; ut dum gladius eorum timetur, retineretur scelerum furor, et non incitaretur: quod si negaretur communio, videretur criminosorum vindicata pœna. Maluerunt igitur priores nostri, ut in voluntate magis abstinentis, quam in necessitate sit legis. Vale, et nos dilige; quia nos quoque te diligimus. » (S. Amb., ep. 2, 5.)

(1277) Il faut entendre saint Ambroise faire lui-même l'éloge de la modération : *Si virtutum finis ille est maximus qui plurimorum spectat profectum, moderatio prope omnium pulcherrima est: quæ ne ipsos quidem quos damnat, offendit; et quos damnaverit, dignos solet facere absolutione... qui studet humanæ infirmitatis emendare vitia, ipsam infirmitatem suis debet sustinere et quodam modo penzare humeris, non abj cere. Nam pastor ille Evangelicus lassum ovem vexisse legitur, non abjecisse. Et Salomon ait: Noli justus esse nimium; debet enim justitiam temperare moderatio. Nam quemadmodum si tibi curandum præbeat, quem fastidio habeas; qui contemptui se, non compassioni modico suo putet futurum.* (Lib. 1 *De pœnitentia.*)

bénédiction divine. Nous ignorons le motif immédiat de son voyage ; Photinus l'ordonna prêtre. Si par la conduite qu'Irénée avait menée jusqu'alors, il avait bien mérité cet honneur, sa considération augmenta avec la sphère plus étendue qu'acquit par là son action, et par conséquent son mérite. Son Eglise lui en donna un beau témoignage. Les discussions montanistes venaient d'éclater, et les partisans de Montanus, qui s'efforçaient d'augmenter leur pouvoir, ne négligeaient rien pour gagner à leurs opinions les Chrétiens de la Gaule, après que leurs efforts eurent échoué à Rome, dont les habitants leur étaient contraires. En conséquence les martyrs de Lyon envoyèrent Irénée à Rome pour y porter par écrit au Pape Eleuthère leur opinion à ce sujet, et ils lui donnèrent la lettre de recommandation suivante : « Nous te souhaitons en toutes choses et toujours salut et bénédiction en Dieu, père Eleuthère ! Nous avons prié notre très-cher frère et collègue Irénée de te remettre cette lettre ; nous te le recommandons et nous te prions de le regarder comme un homme brûlant de zèle pour l'Evangile de Jésus-Christ. Si nous pensions que son mérite pût être relevé par sa dignité, nous te le recommanderions très-particulièrement en qualité de prêtre. » Pendant qu'Irénée résidait à Rome, pour les intérêts de son Eglise, la persécution continuait à sévir dans les Gaules. Parmi les nombreuses victimes, on compta le vieil évêque Photinus. Irénée, que la Providence divine avait préservé, fut sacré à sa place évêque de Lyon en 178.

Le moment où Irénée prit possession de son siége était, à tous égards, un temps bien malheureux pour l'Eglise. D'un côté, les gnostiques cherchaient tous les moyens de s'y introduire par des voies détournées, et les montanistes séduisaient bien des gens avec leurs extases et leur prétendu don de prophétie ; de l'autre, la paix intérieure de l'Eglise était troublée par les disputes des évêques au sujet de la célébration de la Pâque. Ainsi la charité se refroidissait, la foi chancelait, l'Eglise gémissait, l'hérésie se réjouissait. Irénée ne négligea rien pour remédier à ces maux. Aux hérétiques il opposa plusieurs écrits dans lesquels il dévoilait et réfutait leurs doctrines pour les empêcher de nuire ; entre les évêques il se posa en médiateur et en pacificateur. Sa conduite envers le Pape Victor est remarquable à cet égard (1278). Ce pontife avait fort à cœur de terminer les différends qui existaient entre les évêques d'Orient et ceux d'Occident au sujet de la célébration de la fête de Pâques, et de rétablir l'union dans l'Eglise. Il espérait parvenir à son but en assemblant des conciles. Ses efforts échouèrent principalement contre l'opposition de Polycrates d'Ephèse, qui, s'appuyant sur la tradition des apôtres et des premiers Pères, refusa, ainsi que les autres évêques de l'Asie Mineure, de se conformer à l'usage de l'Eglise d'Occident. Victor, irrité de sa résistance, menaça d'exclure ce prélat de la communion de l'Eglise, et se disposait à faire exécuter sa volonté par tous les autres évêques. Mais il ne fut pas partout écouté. Irénée surtout eut la franchise de remontrer au Pape que sa conduite dénotait trop de vivacité ; et nous possédons encore un fragment d'une lettre à Victor dans laquelle il lui fait observer d'une part qu'il se mettrait par là en opposition avec la conduite modérée qu'avaient toujours tenue les Papes ses prédécesseurs, et de l'autre, que, s'il voulait être conséquent, il fallait agir de même sur quelques autres points, comme, par exemple, le jeûne du carême, ce qui jetterait l'Eglise dans des embarras inextricables. Son intervention en faveur des Eglises d'Asie est d'autant plus louable, que, quant à lui, il se réglait à cet égard d'après l'usage de l'Eglise de Rome. Le résultat en fut que Victor renonça à son projet, ou du moins, si l'édit était déjà rendu, qu'il ne le fit point exécuter.

Quand un évêque embrasse ainsi dans son zèle et dans son amour l'Eglise tout entière, on est bien sûr qu'il veillera et se sacrifiera au salut du troupeau qui lui est plus particulièrement confié. Irénée, dit Grégoire de Tours envoyé à Lyon par saint Polycarpe, brilla d'un éclat de vertu tout merveilleux, de sorte qu'en fort peu de temps il gagna au christianisme la plus grande partie de la ville. Aussi, lorsque, sous Septime Sévère, le carnage des Chrétiens recommença, le sang y coula par torrents, et il ne fut plus possible d'enregistrer les noms, ni même le nombre des martyrs ; Irénée partagea le sort de ses ouailles, il souffrit le martyre vers l'an 202. Ce fait est incontestable. Saint Jérôme l'atteste (1279), ainsi que l'auteur des *Responsiones ad Orthodoxos*. (1280). Les actes de son martyre existaient ; mais Grégoire le Grand, dans son épître à l'évêque Ætherius de Lyon, se plaint déjà de ce que, malgré toutes ses recherches, il n'a pu parvenir à les découvrir (1281). Baronius en a vu des fragments et y a trouvé que c'est vers l'année 203, que saint Irénée souffrit le martyre sous Septime Sévère, ce qui s'accorde avec le récit de Grégoire de Tours (1282).

Une preuve évidente du zèle et de l'activité qu'Irénée mettait dans la cause du christianisme, se tire du grand nombre d'écrits qu'il composa en sa faveur ; mais de la plus grande partie de ces écrits nous ne possédons malheureusement plus que le titre.

Nous sommes assez heureux toutefois pour posséder encore le principal ouvrage

(1278) Euseb., *Hist. eccl.*, v, 24.
(1279) Hieron., *Ism.*, c. 64.
(1280) Resp. ad quæst., 115.
(1281) Greg. M., *Epp.*, l. ix, n. 56.
(1282) Greg. Turon., l. 1 *Hist. Franc*, c. 27

de saint Irénée, celui qu'il composa en cinq livres contre les hérétiques, sous le titre de ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως ; mais que depuis saint Jérôme on a coutume de citer sous celui de *Adversus Hæreses*. Cet ouvrage est le plus ancien, le plus complet et en même temps le plus profond qui ait été composé sur ce sujet et celui où les apologistes suivants ont puisé comme dans une source généralement approuvée. L'auteur nous apprend dans la préface du cinquième livre quels furent les motifs qui l'engagèrent à entreprendre cet ouvrage. Appelé à annoncer la doctrine de Dieu dans l'Église en qualité d'évêque, il jugea qu'il était de son devoir, non-seulement de rendre témoignage à la vérité, mais aussi de la défendre lorsqu'elle était attaquée par une fausse sagesse, et de dévoiler les illusions de l'erreur, afin de veiller sur les fidèles et de ramener ceux qui s'étaient égarés. Nous devons donc regarder ce livre comme l'ouvrage d'un évêque fidèle à sa sainte mission. L'époque de sa publication tombe dans les vingt dernières années du IIe siècle. Il n'est pas possible qu'elle ait eu lieu avant l'an 172, puisqu'il y est parlé de Tatien, des montanistes, des encratites, qui n'avaient pas paru avant cette époque. Il est évident que le troisième livre a été composé sous le pontificat d'Éleuthère, puisqu'il y est désigné comme étant alors le Pape régnant (III, 3 § 3); mais seulement vers la fin de sa vie, car il y est fait mention de la traduction de Théodotien (III, 21, § 1), qui ne fut publiée, d'après Épiphane, que sous le règne de Commode et sous le consulat de Marullus et d'Élianus, c'est-à-dire en 184 (1283). L'ouvrage n'a donc pu être achevé que peu de temps avant la mort d'Éleuthère, arrivée en 192 : il a été écrit originairement en grec ; mais, par une circonstance incompréhensible, le texte original de ce livre si répandu est presque entièrement perdu, et il nous en reste qu'une traduction latine. Celle-ci toutefois est d'une antiquité fort grande et a peut-être été faite sous les yeux mêmes d'Irénée ; elle est du reste fort barbare, pleine d'hellénismes et par conséquent souvent difficile à comprendre ; mais, par cela même, elle est extrêmement précieuse, parce que le traducteur, ainsi que l'on peut en juger par les fragments du texte qui nous restent, en a rendu le sens avec une fidélité scrupuleuse. Tertullien s'en sert pour combattre les valentiniens, et nous voyons dans saint Cyprien des preuves incontestables qu'il la connaissait (1284). En attendant, les Pères grecs nous ont conservé plusieurs passages de l'original, quelques-uns desquels sont fort étendus. Épiphane, dans son ouvrage sur les hérésies, a transcrit le premier livre presque tout entier, et d'autres fragments se trouvent dans Eusèbe, Théodoret, Jean Damascène, etc.

De notre temps Semler a voulu contester l'authenticité de cet ouvrage ; mais ses objections sont tellement frivoles, qu'on a de la peine à les croire sérieuses. Si nous cherchons les garanties que l'histoire nous offre en sa faveur, nous en trouverons des extraits dans Tertullien (*Adv. Valent.* c. 5, 25, 36, 37, etc.), dans saint Cyprien. (Ep. 74 *ad Pomp.*) Eusèbe ne se borne pas à nommer ce livre parmi les œuvres de saint Irénée, mais dans son *Histoire ecclésiastique* (v, 5,6), il transcrit un long passage de saint Irénée (III, 3, § 3); Épiphane (hæres. 31, c. 9-33) donne, ainsi que nous venons de le dire, le premier livre textuellement et presque en entier. D'autres témoignages encore se présentent chez Basile (*De Spirit. S.*, c. 29), chez saint Cyrille de Jérusalem (catech. 16), chez saint Augustin (*C. Julian.*, I, c. 3-7,) chez Théodoret (*Præf. Tabul. Hæres.*), et chez d'autres. Il est inutile de parler des écrivains plus modernes.

Si nous jetons les yeux sur les marques d'authenticité que présente l'ouvrage lui-même, toute personne instruite des affaires du temps, qui le lira avec attention, avouera que moins d'un siècle plus tard, il eût déjà été impossible de décrire les mensonges et les intrigues de ces hérétiques avec la même exactitude, tant la direction des esprits et des temps était changée. Puis, ce que les plus anciens Pères nous disent, d'une part, de l'érudition et des connaissances philosophiques de l'auteur, et de l'autre du titre et de la disposition générale de l'ouvrage, s'accordent parfaitement avec ce qui est parvenu jusqu'à nous sous le nom d'Irénée.

Après de semblables preuves, on désirera sans doute savoir quelles raisons Semler a pu donner pour rejeter ce livre. Les voici : 1° La primatie du siége de Rome y est mise en relief d'une manière qui ne convient ni au temps ni à la façon de penser d'Irénée, telle qu'elle est exprimée dans ses lettres à Victor. Il pense qu'en admettant l'authenticité de ce livre, il n'est plus possible de nier la primatie du Pape, dans le sens de l'Église catholique. 2° Irénée a vécu dans l'Occident ; d'où lui serait donc venue sa connaissance profonde de la philosophie grecque et même de la langue hébraïque ? 3° L'évêque Atherius, de Lyon, écrivit vers la fin du VIe siècle à Grégoire Ier pour lui demander un exemplaire de cet ouvrage qui ne se trouva ni à Lyon, ni à Rome, parce qu'il n'existait pas.

A cela nous répondrons en peu de mots : Saint Irénée n'accorde au siége de Rome aucune autre prérogative que celle que lui reconnaissent d'autres personnes de son temps et de ceux qui suivirent, conformément à la croyance unanime de l'Église. Quant à la seconde objection, il suffira de remarquer qu'Irénée, bien qu'ayant vécu dans l'Occident était né dans l'Asie Mi-

(1283) Epiphan., *De pond. et mens.*, c. 17.
(1284) Massuet, dissert. 2, art. 2., edit. Venet., t. II, p. 89 sq.

neure, et qu'ayant reçu une éducation soignée, Semler aurait dû plutôt montrer pourquoi il n'aurait pas acquis ces connaissances. Si dans le VIe siècle, on n'a pu trouver un exemplaire de cet ouvrage, ni à Rome, ni à Lyon, cela prouve seulement qu'il n'était pas fort répandu, mais la demande même prouve son existence.

Saint Irénée est sans contredit au nombre des Pères de l'Eglise les plus distingués. Il surpassait en profonde érudition tous ceux qui, avant lui, avaient pris la défense de l'Eglise; quant à la clarté du jugement, à l'habileté et à la supériorité de l'esprit, il peut être placé à côté d'Origène, tandis que pour la manière de concevoir et de traiter les dogmes, surtout contre les hérétiques, il n'a été surpassé par aucun Père des siècles suivants. Certains dogmes mêmes qui jusqu'à lui n'avaient pas encore été expliqués, ou ne l'avaient pas du moins été avec autant d'étendue, non-seulement sont exposés par lui avec une sûreté parfaite, mais encore leur importance pour la liaison organique de la doctrine chrétienne est développée dans toute sa vérité. Son style, simple et sans art, se change en une dialectique vigoureuse par l'effet de la vivacité et de la finesse de son esprit, et, à un très-petit nombre d'exceptions près, ses arguments sont toujours victorieux et incontestables. Ces dons firent d'Irénée un des astres les plus brillants de l'Eglise, et Théodoret l'appelle à bon droit *la lumière de l'Eglise d'Occident*.

Mais son principal mérite comme écrivain est d'avoir été le premier qui ait reconnu l'importance du principe de la tradition catholique, qui en ait développé toute la valeur comme preuve, et qui s'en soit servi, concurremment avec le reste de la doctrine de l'Eglise, comme d'une arme invincible contre les hérétiques. Il s'ensuit que si son ouvrage est précieux pour l'histoire de l'Eglise, il l'est encore plus pour la dogmatique. Nous lui devons d'abord les renseignements les plus précis sur le canon des livres saints du Nouveau Testament. Forcé de s'expliquer sur l'authenticité de nos quatre Evangiles et sur la foi qui leur est due, il dit : « Nous n'avons reçu d'aucun autre la nouvelle de l'ordre du salut préparé pour nous que de ceux par qui l'Evangile nous est parvenu, cet Evangile qu'ils ont d'abord prêché et qu'ensuite, d'après l'ordre de Dieu, ils ont mis par écrit et nous ont transmis, comme le fondement et la colonne de notre foi dans l'avenir. Car on ne doit pas se permettre de dire qu'ils ont prêché avant d'avoir une parfaite connaissance, ainsi que beaucoup de personnes se sont permis de le soutenir, en se vantant de faire mieux que les apôtres. Car après que le Seigneur fut ressuscité d'entre les morts et que, revêtus de la force de l'Esprit descendu d'en haut, ils eurent été remplis de leurs dons et eurent acquis une connaissance parfaite, ils allèrent jusqu'aux extrémités de la terre, annonçant le salut et la paix céleste que Dieu envoyait aux hommes, à tous et à chacun desquels l'Evangile a été donné. C'est ainsi que Matthieu a publié chez les Hébreux un Evangile, dans leur langue maternelle, pendant que Pierre et Paul prêchaient à Rome et y fondaient l'Eglise. Mais après leur départ, Marc, disciple et interprète de Pierre, nous a transmis par écrit ce que Pierre prêchait, tandis que Luc, compagnon de Paul, transcrivait l'Evangile annoncé par lui (1285). Après cela, Jean le disciple du Seigneur, qui s'était reposé sur son sein, écrivit aussi un Evangile pendant son séjour à Ephèse en Asie. » Jamais dans l'Eglise on n'a reconnu que ces quatre Evangiles, ni plus ni moins. « Il n'y a donc pas plus de quatre Evangiles et il ne peut pas non plus y en avoir moins. Car puisqu'il y a quatre régions du monde dans lequel nous vivons et quatre points cardinaux, et puisque l'Eglise est répandue sur toute la terre et que l'appui et la colonne de l'Eglise est l'Evangile et l'esprit de vérité, il s'ensuit qu'elle a quatre pilliers qui respirent de toutes parts l'incorruptibilité et vivifient les hommes. Il est évident par là que le Verbe qui a tout créé, qui a son trône au-dessus des chérubins, qui maintient toutes les choses dans leur ensemble et qui s'est révélé aux hommes, a donné un quadruple Evangile, qu'embrasse un seul esprit (1286). » Et afin de fixer ce saint nombre de quatre dans une image mystique et allégorique, il le rapporte sur-le-champ aux quatre chérubins dont il vient de parler et dont il est question dans Ezéchiel (I, 10), et il l'appelle

(1285) *Post vero horumexcessum*, etc. (*Adv. hæres.*, III, 1. § 1.) Μετὰ δὲ τὸν τούτων ἔξοδον (*Euseb.*, *H. E.* V. 8.) — Cette phrase est équivoque; on ne sait s'il faut l'entendre de l'arrivée des apôtres ou de leur départ de Rome. Si l'on adopte la première version, il devient fort difficile d'accorder cette assertion d'Irénée avec celle d'autres écrivains ecclésiastiques plus anciens ou contemporains, qui tous placent la composition de ces deux évangiles à une époque plus reculée. Voici comment je mettrais Irénée d'accord avec Eusèbe. (*H. E.*, II, 17; VI, 14). Le génitif absolu εὐαγγελιζομένων et θεμελιούντων, chez Eusèbe, ne doit pas s'appliquer à la simultanéité, mais seulement à la différence des lieux dans lesquels les apôtres opéraient et où les trois évangiles ont pris naissance. Si on prend ἔξοδον pour *discessum*, le sens serait que Matthieu a annoncé et écrit l'Evangile pour les Hébreux dans l'Orient; Pierre et Paul, au contraire, dans l'Occident, c'est-à-dire à Rome, où, après le (premier) départ de Pierre (en l'an 49), son disciple Marc mit par écrit l'Evangile de Pierre et Luc celui de Paul, quand celui-ci délivré de sa (première) prison eut quitté Rome (vers 63). Enfin Jean, qui habitait l'Asie, etc. De cette manière tout s'arrange sans peine, et il n'y a plus de contradiction. Il me paraît d'autant plus probable que la chose doit s'expliquer ainsi, qu'Irénée a coutume, dans des cas semblables, de se conformer à l'autorité de son maître Papias, dont Eusèbe cite le rapport, *H. E.*, VI, 14

(1286) *Adv. hæres.*, III, 11, § 8.

τῶν εὐαγγελίων τετράμορφον. Voici comment il s'exprime sur l'autorité incontestable de ces quatre Evangiles : « L'autorité des Evangiles est si fermement établie, que les hérétiques mêmes lui rendent hommage et que chacun d'eux y cherche un appui pour sa doctrine.... Or, comme nos adversaires eux-mêmes nous rendent témoignage à cet égard et puisent leurs preuves dans cette source, les preuves que, de mon côté, je fonde sur eux, doivent être bonnes et certaines (1287). » Donc ces Evangiles étant reconnus par toute l'Eglise catholique comme provenant des apôtres, il les pose comme règle pour examiner et juger d'après eux toutes les inventions que les hérétiques ont voulu faire passer sous le nom des apôtres (1288).

Indépendamment des quatre Evangiles, il cite encore la plus grande partie des autres livres du Nouveau Testament, à l'exception de la petite épître à Philémon, des épîtres de saint Jacques, de saint Jude, de la seconde de saint Pierre et de la troisième de saint Jean. On trouve dans cet ouvrage de nombreuses traces de l'épître aux Hébreux ; mais dans celui qu'il a intitulé διαλέξεων διαφόρων, on en trouve des passages beaucoup plus étendus (1289). Il défend particulièrement les Septante contre les ébionites qui, pour donner du poids à leurs opinions personnelles, rejetaient la version alexandrine et en avaient fait faire une autre à leur usage ; il n'est pas même éloigné de regarder cette traduction comme inspirée, s'appuyant tant sur la légende de son origine miraculeuse, que sur l'autorité des apôtres qui, dans le Nouveau Testament, se sont toujours servis d'elle, et lui ont donné par là une autorité en quelque sorte divine (1290).

Quant à la lecture et à l'interprétation des saintes Ecritures, les plus grands ravages y avaient dès lors été faits, par la manière arbitraire dont les hérétiques l'expliquaient. La cause d'un résultat si douloureux ne pouvait pas échapper à Irénée, puisque l'on arrachait l'Ecriture et son interprétation à l'unité avec la tradition vivante des apôtres. C'est aussi en cet endroit qu'il développe avec la plus grande clarté les rapports réciproques entre l'Eglise, l'épiscopat, l'Ecriture et la tradition. Suivons son raisonnement.

« Les hérétiques, dit-il (1291), quand on les convainc par l'Ecriture, accusent l'Ecriture de n'être point juste ou de ne pas être une autorité, parce qu'elle renferme plusieurs décisions différentes sur le même point, et parce que ceux qui ne connaissent point la tradition, n'y peuvent pas trouver la vérité... Si après cela nous les renvoyons à la tradition qui nous vient des apôtres et qui a été conservée dans l'Eglise par la succession des évêques, alors ils contredisent la tradition et soutiennent qu'ils sont plus sages, non-seulement que les évêques, mais encore que les apôtres, et que ce sont eux qui ont trouvé la pure vérité... d'où il suit qu'ils ne sont d'accord ni avec l'Ecriture ni avec la tradition. »

Pour prévenir toute objection de la part des hérétiques, il tire ses preuves contre eux, d'abord de la tradition apostolique et puis de l'Ecriture. La tradition des apôtres ne saurait être d'aucune utilité aux hérétiques ; mais l'Eglise catholique peut, au contraire, montrer ce que les apôtres ont enseigné et transmis, puisque c'est elle et non pas les hérétiques qui est en état de dire les pasteurs qui, depuis les apôtres, dans une succession non interrompue, ont annoncé et transmis la même parole apostolique. « Tous ceux qui veulent connaître à fond la vérité, peuvent trouver dans chaque Eglise, la tradition des apôtres telle qu'elle a été révélée au monde entier, et nous pouvons énumérer ceux qui ont été placés par les apôtres comme évêques sur les Eglises et leurs successeurs jusqu'à nos jours, aucun desquels n'a jamais connu ni enseigné aucune des choses que ces hérétiques nous racontent. Car si les apôtres avaient connu encore quelques mystères cachés, dans lesquels ils auraient initié en particulier, et sans la connaissance des autres, les personnes qui tendaient à une haute perfection, ils auraient à plus forte raison enseigné ces mystères à ceux à qui ils confiaient le soin des Eglises (1292). » La parole vivante des apôtres ne s'est donc pas éteinte avec leur mort ; elle se fait entendre toujours et de la même manière chez leurs successeurs, aux chaires établies par eux dans les Eglises. De même qu'avaient fait les apôtres, les évêques qui leur succédèrent formèrent à leur tour, par une instruction fidèle, d'après le type qui leur avait été transmis, ceux qui leur parurent capables de remplir après eux les fonctions épiscopales. A la mort d'un évêque, on choisissait, pour le remplacer, celui d'entre eux qui en était le plus digne par la pureté de sa doctrine et la dignité de sa conduite ; cet homme était sacré par ses co-évêques, sous la condition d'une foi orthodoxe et éprouvée ; il était admis à partager leurs travaux et en demeurait chargé tant qu'il croyait et enseignait, comme il le faisait au temps de son ordination. De cette manière, le type traditionnel de la doctrine des apôtres demeura toujours le même ; c'est toujours l'ancien type, mais qui se renouvelait avec chaque nouvel évêque. Ainsi parle Irénée ; puis il continue : « Car les apôtres voulaient que ceux qu'ils laissaient pour successeurs et à

(1287) *Adv. hæres.*, III, 11, § 7.

(1288) « Si enim, quod ab eis (Valentinianis) profertur evangelium veritatis, est evangelium, dissimile est autem hoc illis, quæ ab apostolis nobis tradita sunt ; qui volunt, possunt discere, quemadmodum ex ipsis Scripturis ostenditur jam non esse id, quod ab apostolis traditum est, veritatis evangelium. » (*Ibid.*, § 9.)

(1289) Euseb., *H. E.*, v, 26.

(1290) *Adv. hæres.*, III, 21, § 1 sq.

(1291) *Ibid.*, 2, § 1, 2.

(1292) *Ib d.*, 3, § 1.

qui ils transmettaient la charge d'enseigner, fussent parfaits et sans reproche en toutes choses, parce qu'ils étaient convaincus que, s'ils remplissaient bien leurs fonctions, l'Eglise en retirerait le plus grand avantage, tandis que sa ruine pourrait être le résultat de leur chute. »

L'organisation de l'Eglise par Jésus-Christ lui-même a assuré l'immutabilité et l'inviolabilité du dogme, et des précautions ont été prises pour qu'il pût être propagé sans obstacle à l'avenir. Mais tout cela n'est d'aucun service aux hérétiques et ne peut être utile qu'à l'Eglise catholique. C'est pourquoi elle renvoie avec raison à l'épiscopat tous ceux qui veulent connaître la vérité chrétienne. « La véritable connaissance est la doctrine des apôtres et l'ancienne organisation de l'Eglise (τὸ ἀρχαῖον τῆς ἐκκλησίας σύστημα) dans le monde entier; elle est le caractère du corps de Jésus-Christ, d'après la suite non interrompue des évêques auxquels ils ont confié l'Eglise existante partout. Elle est l'interprétation la plus parfaite des Ecritures, parvenue jusqu'à nous, sans imposture, augmentation ou soustraction; c'est le texte sans falsification, l'explication légitime et exacte de l'Ecriture, sans danger ni blasphème (1293). » Ainsi, d'après la foi de l'Eglise primitive, telle qu'Irénée nous l'expose dans ce passage, les successeurs des apôtres, les évêques jouissaient d'une autorité apostolique pour le maintien et la propagation de la doctrine transmise, afin d'expliquer l'Ecriture sainte d'une manière certaine. De là suit nécessairement que toute séparation de leur communion est par elle-même condamnable. Il faut s'attacher aux évêques de l'Eglise, à eux qui ont la succession des apôtres, ainsi que nous l'avons fait voir, et qui, avec l'héritage des fonctions épiscopales, ont reçu le présent assuré de la vérité, d'après la volonté du Père. Mais les autres qui se sont écartés de la succession primitive et qui se réunissent quelque autre part, il faut les tenir pour suspects, comme hérétiques et docteurs de l'erreur, ou comme schismatiques, gens orgueilleux et vains, ou bien enfin comme des hypocrites qui agissent comme ils le font, par amour pour l'argent ou pour une vaine ambition. Tous ceux-là sont déchus de la vérité... Il faut se tenir en garde contre eux tous, mais se rattacher à ceux qui conservent la doctrine émise par les apôtres, et qui, dans leurs fonctions de prêtres, maintiennent la saine parole et une conduite irréprochable pour l'encouragement et l'amélioration des autres... C'est donc là où les dons du Seigneur ont été déposés, que l'on doit apprendre la vérité, c'est-à-dire chez ceux où se trouvent la succession ecclésiastique des apôtres, une conduite irréprochable et la doctrine véritable et non falsifiée. Car ceux-là conservent la foi en un seul Dieu, créateur de l'univers, et au Fils de Dieu, augmentent l'amour pour celui qui a fait des dispositions semblables pour nous; ils expliquent les Ecritures sans danger, car ils ne blasphèment pas Dieu, ne déshonorent pas les patriarches, ne méprisent pas les prophètes (1294). » Aussi la succession des évêques catholiques aux fonctions des apôtres n'est pas seulement une marque distinctive et essentielle de la véritable Eglise, en sorte que le manque de cette succession caractérise comme non chrétienne toute société religieuse qui n'est pas catholique, mais encore la conservation de la vérité chrétienne est absolument attachée à l'épiscopat. Où celui-ci n'est pas, l'Eglise ne saurait être.

Ceci une fois établi, on avait gagné sur les hérétiques une position inexpugnable. Ils avaient contre eux l'unité de la tradition apostolique, se présentant avec toute sa dignité, tandis qu'eux « suivent tantôt un chemin et tantôt un autre, et que les traces de leur doctrine sont éparses, sans liaisons et sans accord. Mais la route de ceux qui se rattachent à l'Eglise fait le tour du monde; car elle possède la sainte tradition des apôtres et nous procure l'assurance que tous ont la même foi... que tous observent les mêmes commandements, que tous sont soumis à la même forme de gouvernement ecclésiastique (*eamdem figuram ejus, quæ est erga Ecclesiam, ordinationem*) et soutiennent le même salut de l'homme tout entier, corps et âme. Et la prédication de l'Eglise, qui indique une seule voie de salut pour le monde entier, est vraie et incontestablement établie. Car la lumière de Dieu lui est confiée, et elle est le chandelier à sept branches qui porte la lumière de Jésus-Christ (1295). » Et, « cette foi qu'elle a reçue, l'Eglise, quoique répandue sur toute la terre, la conserve avec beaucoup de soin, comme si elle n'habitait qu'une seule maison, et elle la croit, comme si elle n'avait qu'une âme et qu'un cœur; elle l'annonce, elle l'enseigne, la transmet avec une merveilleuse unanimité, comme si elle n'avait qu'une bouche. Car quoique les langages de la terre soient différents, le contenu de la tradition est toujours le même.... et comme le soleil, créature de Dieu, éclaire seul toute la terre, ainsi la prédication de la vérité brille partout et éclaire les hommes qui désirent la connaître (1296). » Or, les hérétiques, par leurs opinions particulières et anti-catholiques, étant placés en dehors de cette unité ordonnée par Dieu, ils étaient par cela même condamnés comme falsificateurs de la parole divine.

La nouveauté de l'hérésie est encore pour elle une partie très-vulnérable; soit que son origine soit placée évidemment après les temps apostoliques, soit que du moins ils ne puissent pas faire remonter la série de leur doctrine jusqu'à un apôtre quelconque, qui ait été leur fondateur. Loin de là, Irénée re-

(1293) *Adv. hæres.*, IV, 33, § 8.
(1294) *Ibid.*, 26, § 2, 4, 5.
(1295) *Ibid.*, 20, § 1.
(1296) *Ibid.*, I, 10, 2.

marque déjà que de tous les hérétiques on peut indiquer avec exactitude les temps et les personnes auxquels ils doivent leur existence. « Car ils sont tous beaucoup plus récents que les évêques auxquels les apôtres ont confié les Eglises (1297). — Avant Valentin, il n'y avait point de valentiniens ; avant Marcion, point de marcionites ; il en est de même de tous les autres hérétiques que nous avons nommés plus haut et qui n'existaient point avant ceux qui ont inventé et qui leur ont communiqué leurs erreurs. Car Valentin vint à Rome sous Hygin ; il s'éleva sous Pie et vécut jusqu'au temps d'Anicet, etc. (1298). » A cette nouveauté de l'hérésie, Irénée oppose, comme seconde règle pour asseoir son jugement, l'antiquité de la doctrine catholique et son origine évidemment apostolique. Dans chaque Eglise particulière on peut faire remonter jusqu'aux apôtres la suite des évêques qui tous et chacun ont partout et toujours enseigné la même tradition avec le plus parfait accord.

Personne ne peut nier que cette manière d'argumenter ne soit parfaitement solide et convaincante. Irénée était prêt à la poursuivre jusqu'au bout ; mais il l'abrége, parce qu'il est certain de parvenir au même but par un chemin plus court, sans nuire à l'évidence. Il prouve l'unité et l'apostolicité de la doctrine catholique par l'Eglise romaine. Il dit, III, § 2 : *Sed quoniam valde longum est, in hoc tali voluminc omnium Ecclesiarum enumerare successiones : « maximæ et antiquissimæ et omnibus cognitæ, a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ et constitutæ Ecclesiæ eam quam habet ab apostolis traditionem et annuntiatam hominibus fidem per successiones episcoporum pervenientem usque ad nos indicantes, » confundimus omnes eos, qui quoquomodo vel per sibi placentia vel vanam gloriam, vel per cæcitatem et malam sententiam præterquam oportet colligunt. « Ad hanc enim Ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est, eos, qui sunt undique, fideles, in qua semper ab his, qui sunt undique, conservata est ea, quæ est ab apostolis, traditio.* » Il énumère ensuite les évêques de Rome, au nombre de douze, et il ajoute : *Hac ordinatione et successione ea, quæ est ab apostolis in Ecclesia traditio et veritatis præconatio, pervenit usque ad nos. Et est plenissima hæc ostensio, unam et eamdem vivificatricem fidem esse quæ in Ecclesia ab apostolis usque nunc sit conservata et tradita in veritate.*

Pour bien comprendre ce passage, dont on a beaucoup parlé, et que l'on a souvent mal interprété, il faut remarquer qu'Irénée dit : 1° Que, dans toutes les églises, la tradition des apôtres a été conservée jusqu'alors, toujours la même et sans aucun changement : elle est égale dans l'une comme dans l'autre. 2° Que de prouver cela, comme il vient de le dire, pour chaque Eglise particulière, en énumérant tous les évêques représentant la foi dans leurs églises respectives, serait la preuve la plus évidente, la plus incontestable, la plus décisive contre les innovations des gnostiques. Aussi ne manquerait-il pas d'y procéder, si cette énumération ne dût l'entraîner dans trop de longueurs, et s'il n'avait pas sous la main un autre moyen plus simple et plus court pour le conduire au même but. Il suffit, dit-il, au lieu de prendre *toutes* les Eglises, de prouver la tradition par la suite des évêques *de la seule Eglise romaine*. Celle-ci lui tient lieu de toutes : *Est plenissima hæc ostensio, unam et eamdem vivificatricem fidem esse, quæ in Ecclesia ab apostolis usque nunc sit conservata et tradita in veritate.* 3° Qu'il indique pourquoi la tradition de toutes les autres Eglises peut être contemplée et reconnue dans celle de l'Eglise de Rome : *Ad hanc enim Ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam.* Il accorde à cette Eglise quelque chose qu'aucune des autres Eglises ne partage avec elle, *potiorem principalitatem*, pour représenter la foi de l'Eglise tout entière. La préférence qu'il lui accorde dans ce passage n'est point arbitraire ; elle ne la doit pas au hasard ; cette préférence est réelle et fondée sur certains faits historiques. L'Eglise de Rome s'élève au dessus des autres Eglises par sa grandeur, son antiquité, son autorité, qui fixe tous les regards sur elle ; mais, plus que tout cela, par sa glorieuse origine, dont aucune autre ne peut se vanter. « Elle a été fondée et affermie par les deux apôtres les plus glorieux, Pierre et Paul, qui y ont déposé concurremment leur tradition commune (1299). » 4° Que, selon Irénée, la haute dignité des fondateurs de cette Eglise, l'un desquels Pierre était le chef des apôtres, a passé à l'Eglise fondée par eux, et que cette préséance a été léguée par eux à celui qu'ils ont nommé pour leur succéder dans la chaire du plus glorieux des apôtres. D'après cela, la préséance de cette Eglise est, d'après Irénée, fondée historiquement et incontestablement sur la préséance réelle de ces deux apôtres. 5° Que si cela est juste, tout le reste suit de lui-même. Si, en vertu de sa fondation, l'Eglise de Rome possède dans ses évêques un privilége qui l'élève au-dessus de toutes les autres, il s'ensuit naturel-

(1297) *Adv. hæres.*, v, 20, § 1.

(1298) *Ibid.*, III, 4, § 3.

(1299) Les paroles d'Irénée ont trouvé dans Tertullien un excellent commentateur : *Age jam qui vole curiositatem melius exercere in negotio salutis tuæ : percurre Ecclesias apostolicas, apud quas ipse adhuc cathedræ apostolorum suis locis præsident, apud quas ipse authenticæ litteræ eorum recitantur, sonantes vocem et repræsentantes faciem uniuscujusque... Si[autem] Italiæ adjaces, habes Romam, unde nobis quoque auctoritas præsto est. Ista quam felix Ecclesia, cui totam doctrinam apostoli cum sanguine suo profuderunt ! ubi Petrus passioni Dominicæ adæquatur, ubi Paulus Joannis (Baptistæ exitu coronatur.... videamus quid didicerit, quid docuerit, cum Africanis quoque Ecclesiis contesseraverit*, etc. (*De præscript. hæret.*, c. 35.)

lement et inévitablement que toutes doivent fixer leurs regards sur elle seule et conserver une étroite communion avec elle seule. Par la même raison, toute direction qui se sépare et s'éloigne de cette seule Eglise et suit sa propre route (*qui præterquam oportet colligunt*), doit être considérée comme erronée et condamnable d'après le principe du christianisme. 6° Que toutes les Eglises, c'est-à-dire tous les fidèles répandus sur la terre, s'étant toujours attachées et s'attachant toujours à la communion de l'Eglise de Rome, il s'ensuit d'une part que l'unité de la tradition apostolique se conserve pour eux dans le centre commun de l'Eglise de Rome (*in qua semper ab his, qui sunt undique, conservata est ea, quæ est ab apostolis, traditio*) ; et de l'autre, que les diverses Eglises éparses sont liées entre elles et maintenues dans l'unité par la seule Eglise de Rome.

Il suit encore de là que la position de l'Eglise de Rome envers l'Eglise universelle n'est pas seulement représentative, mai encore conservatrice. Toutes s'unissent en elle ; elle ne représente pas seulement la doctrine unique que toutes croient et enseignent, mais elle réunit encore en elle et sous elle toutes celles qui sont répandues dans les diverses contrées, afin qu'elles croient et enseignent cette doctrine unique que les apôtres ont transmise.

Il est sans doute inutile d'en dire d'avantage pour démontrer que, dans ce passage, Irénée établit la primatie de l'Eglise romaine de la manière la plus positive. Il ne rend pas seulement témoignage de sa prérogative, il dit comment et pourquoi cette prérogative lui appartient dans le lien organique du christianisme. De là suit encore que la preuve de l'unité et de la conformité de la tradition apostolique développée par la suite des évêques de Rome, est aussi complète et aussi valable que si elle avait été donnée de la même manière de toutes les Eglises de la terre.1 Par la même conséquence, il est également vrai de dire que toute Eglise qui se sépare de la communion de l'Eglise de Rome, dans laquelle la vérité commune à toutes se conserve, doit nécessairement s'écarter de la vérité et tomber dans l'erreur.

Après qu'Irénée a cité comme exemple les Eglises d'Ephèse et de Smyrne, qui s'accordent avec l'Eglise de Rome, il termine ainsi : « Puisque l'on possède de si grandes preuves, il ne faut pas que l'on cherche auprès d'autres la vérité que l'on peut si facilement trouver dans l'Eglise, puisque les apôtres l'y ont déposée dans toute sa plénitude, comme dans un riche magasin, afin que chacun pût y venir puiser le breuvage de la vie. Elle seule donne accès à la vie ; tous les autres ne sont que des voleurs et des brigands. On doit donc éviter ceux-ci, mais choisir avec grand soin ce que l'Eglise offre, et saisir la tradition de la vérité. Car, enfin, lorsqu'il s'élevait une discussion sur un point de peu d'importance, ne fallait-il pas s'adresser aux plus anciennes Eglises, dans lesquelles les apôtres avaient vécu, pour savoir ce qui était certain et décidé sur la question en litige ? Et si les apôtres ne nous avaient rien laissé par écrit, ne faudrait-il pas suivre la règle de la tradition, transmise par les apôtres à ceux à qui ils ont confié les Eglises ? C'est en effet ainsi que se conduisent plusieurs peuples barbares qui croient en Jésus-Christ, et qui, sans encre et sans papier, ont gravé le salut dans leur cœur par le Saint-Esprit, et conservent avec soin l'ancienne tradition(1300). »

Jusqu'ici nous n'avons considéré que les moyens humains de conserver et de propager la tradition apostolique. Toutefois des doutes pouvaient encore s'élever sur sa certitude et son infaillibilité. Mais ces doutes sont écartés par l'élément divin qui rend l'Eglise indestructible : par le Saint-Esprit qui agit dans l'Eglise, et vivifie tout ce qui prend réellement part à elle. « J'ai donc établi, contre tous ceux qui pensent autrement, que la doctrine de l'Eglise reste, dans toutes ses parties, inaltérable et toujours égale à elle-même ; qu'elle a été attestée par les prophètes, les apôtres et tous les disciples, ainsi que je l'ai fait voir, par le commencement, le milieu et la fin, et par toute l'ordonnance de Dieu, et par ses grandes dispositions pour le salut des hommes, dispositions qui se trouvent dans notre foi, que nous avons reçue de notre Eglise, que nous conservons, que l'Esprit de Dieu rajeunit sans cesse, puisque, comme une chose très-précieuse, renfermée dans un beau vase, il se rajeunit lui-même et le vase dans lequel il se trouve. Car ce don de Dieu est confié à l'Eglise, comme pour la vivification de la créature, afin que tous les membres qui y participent soient vivifiés ; et en lui est placée la communion de Jésus-Christ, c'est-à-dire le Saint-Esprit, le gage de l'incorruptibilité, l'affermissement de notre foi, et l'échelle pour monter jusqu'à Dieu. Car, dans l'Eglise, Dieu a établi des prophètes, des apôtres et des docteurs (*I Cor.* xii, 28), et tout le reste de ceux que l'Esprit anime, au nombre desquels ne sont pas ceux qui ne se tiennent point dans la communion de l'Eglise, mais qui, par leur mauvaise doctrine et leur mauvaise conduite, se privent eux-mêmes de la vie. Car, là où est l'Eglise, là est aussi l'Esprit de Dieu, et là où est l'Esprit de Dieu est aussi l'Eglise, et avec elle tous les dons de la grâce. Or l'Esprit est la vérité. C'est pourquoi ceux qui n'y participent pas, ne sucent point dans le sein de leur mère le lait de la vie, et ne puisent pas non plus dans la plus pure source qui jaillit du corps de Jésus-Christ ; mais ils se creusent des citernes sèches et boivent l'eau bourbeuse des marais, puisqu'ils évitent la foi de l'Eglise pour ne pas être séduits, et repoussent loin d'eux l'Esprit pour ne pas être instruits (1301). »

(1300) *Adv. hæres*, iii, 4, § 1.

(1301) *Adv. hæres.*, iii, 24, § 1. Il trouve

On ne pourrait rien ajouter à ce tableau sublime et spirituel de l'Eglise dans son essence, sa vie et ses actes, sans en affaiblir la beauté.— *Voy.* GAULES, § II.

J

JAMBLIQUE.— Né à Chalcide, dans la Cœlésyrie, Jamblique suivit d'abord les leçons d'un philosophe nommé Anatolius, qui enseignait l'éclectisme en Orient (EUNAPE, *Vit. Jambl.*), tandis que Porphyre l'environnait, à Rome, de tout le prestige de son nom. Jamblique quitta son premier maître, pour venir en Occident se mettre sous la direction du *grand homme*; il se fit bientôt remarquer par son fanatisme, et la réputation qu'il s'acquit dès lors, il la soutint et la justifia si bien, qu'après la mort de Porphyre, il fut regardé comme le plus digne représentant de l'éclectisme. Si nous en croyons Eunape, Jamblique réunissait toutes les qualités capables de captiver l'estime et l'admiration des hommes : doux, affable envers ses amis, il partageait avec eux ses plaisirs et sa table ; il aimait surtout à fêter les jeunes gens qui montraient du goût et des dispositions pour la philosophie éclectique (1302, c'est-à-dire, pour expliquer la pensée d'Eunape, ceux qui montraient plus de haine contre le christianisme.

« Ces festins philosophiques, dit Tillemont, étaient sans doute plus propres que ses qualités, à rassembler autour de sa table une foule de disciples (1303). » Il faut avouer cependant que ses flatteries, sa bonté affectée, son enthousiasme théurgique, sa réputation, ses prétendus prodiges ne durent pas peu contribuer à rallier sous son drapeau les philosophes disposés à renverser une religion qui menaçait d'imposer sa morale à tous les cœurs et ses dogmes à tous les esprits.

On peut même conclure du récit couvert de l'historien de la secte, que Jamblique et ses affidés n'employaient pas, pour recruter des prosélytes, d'autres moyens que les menées mises en usage par les philosophistes qui, dans des temps moins éloignés, tentèrent de reprendre et de poursuivre l'ouvrage de l'éclectisme alexandrin : « Toujours aux aguets des talents naissants, dès qu'un jeune homme s'annonçait avec quelque esprit, ils lui donnaient les éloges les plus outrés, afin de l'entraîner dans leur parti. Connaissant assez, par leur expérience personnelle, combien l'homme est porté à croire le bien qu'on dit de lui ou de ses ouvrages, quelque peu d'ailleurs qu'il soit mérité, ils se servirent très-adroitement de cette faiblesse de l'esprit humain, pour attirer dans le piége ceux que l'humeur ou des principes sages éloignaient de leurs fausses doctrines. Ils vantaient les talents, l'esprit et la raison de ceux qu'ils voulaient séduire ; ils n'oubliaient point non plus de s'étendre en louanges pompeuses sur les moindres bagatelles qu'ils avaient produites : ils étaient destinés à exercer une grande influence sur leur siècle : ils étaient faits pour propager les bons principes ; ils devaient contribuer à réformer le monde, et servir à la régénération universelle du genre humain ; les sages les admiraient et mettaient en eux leurs plus douces espérances.... Si l'on ne répondait à tant d'encouragements que par une froide indifférence, on était déclaré *profane*, incapable, indigne de recevoir la *lumière*. Quant à ceux qui avaient la faiblesse de s'enivrer de l'encens séducteur, on les proclamait *fils de la sagesse;* puis bientôt on leur disait le mot de l'ordre, et on les mettait avec les autres à travailler au *grand œuvre* (1304). »

Jamblique réunissait autour de sa personne un grand nombre d'adeptes que ses caresses et ses flatteries avaient gagnés à la cause du paganisme.

Il aimait, dit Eunape, à se trouver au milieu d'eux, à prendre part à leurs conversations. De leur côté, ses disciples ne pouvaient se lasser d'écouter ses sublimes entretiens, et ne trouvaient de plaisir et de satisfaction que dans sa familiarité. Ils furent même fort affligés d'apprendre que leur maître ne les initiait pas à tous ses secrets, et qu'il fuyait quelquefois leur société, pour jouir plus librement de celle des dieux. Après avoir gardé quelque temps un silence respectueux sur le sujet de leur affliction, ils se décidèrent enfin à le rompre, et ils chargèrent les plus capables d'entre eux de lui exposer leurs plaintes filiales. Les délégués de l'école s'adressant donc à Jamblique, au nom de tous leurs confrères : « Pourquoi, lui dirent-ils avec les marques de la plus profonde vénération, pourquoi donc, ô maître divin, vaquez-vous, sans vos enfants, à de sublimes exercices? pourquoi ne leur permettez-vous pas de participer à ces admirables effets de la sagesse absolue? Ceux qui ont le bonheur de vous servir nous rapportent que, lorsque vous adressez aux dieux votre prière, ravi en extase, vous vous élevez plus de dix coudées au-dessus de la terre; qu'alors votre corps et vos vêtements s'embellissent, brillent de l'éclat de l'or et répandent autour de vous une lumière éblouissante; qu'après votre prière, votre corps retourne à son premier état et qu'alors vous venez nous

aussi, ce caractère d'incorruptibilité de l'Eglise, figuré dans la transformation de la femme de Loth en une statue de sel. *Quoniam et Ecclesia quæ est sal terræ, subrelicta est in confinio terræ, patiens quæ sunt humana, et dum sæpe auferuntur ab ea membra integra, perseverat statua salis quod est firmamentum fidei, firmans et præmittens filios ad Patrem ipsorum.* (*Adv. hæres.*, IV, 31, § 3.)

(1302) EUNAP., *Vit. Jambl.*

(1303) TILLEMONT, *Hist. des emp.*, tom. IV, p. 305.

(1304) *Spectat. français au* XIXe *siècle*, tom. IV, p. 43 et suiv.

retrouver, comme s'il ne s'était passé en vous rien d'extraordinaire. » Jamblique, naturellement grave et sérieux, sourit à tant d'ingénuité, puis il répondit : « Quelqu'un a voulu rire à vos dépens; mais soyez tranquilles, désormais rien ne se fera sans vous (1305). »

Nous ne donnons point ce récit pour de l'histoire, sur la foi d'un auteur aussi suspect qu'Eunape; mais nous devions le reproduire pour montrer, par les faits ou par les témoignages mêmes des éclectiques, que, toujours fidèle à son plan, cette secte ne rougissait pas d'intéresser l'imposture à sa cause, et d'inventer des miracles pour enlever à la religion chrétienne une de ses preuves les plus évidentes. Cette considération nous forcera souvent de surmonter nos dégoûts, et de choisir, dans cet amas nauséabond, les fables les plus honnêtes, et de les mettre sous les regards du lecteur, comme des témoins irrécusables de la mauvaise foi, de l'impudence de leurs auteurs. Eunape dit tenir ce fait de Chrysanthe, et sur la même autorité, il ajoute d'autres fables qui confirment ce que nous avançons. « Jamblique et ses disciples, dit-il, étaient allés un jour de fête assister à un sacrifice; la cérémonie finie, ils retournaient lentement sur leurs pas, et s'entretenaient ensemble du culte des dieux, lorsque le *divin* philosophe interrompt brusquement le discours, fixe à terre ses regards troublés, reste dans un morne silence. » A cette description sibylline, on croira sans doute que l'âme du philosophe était possédée de quelque dieu, ou que, transporté dans l'avenir, son esprit assistait à quelque grand et terrible événement; non, Jamblique s'affectait pour moins de chose : « Quittons, s'écria-t-il, tout d'un coup, quittons ce chemin : un mort y a passé. » Et aussitôt il va prendre un autre chemin que n'eût point souillé la présence d'un cadavre. Plusieurs de ses disciples le suivirent, ou par respect, ou par timidité; mais les autres, plus intrépides, eurent pitié de la peur de leur maître et allèrent bravement leur chemin; mais, ayant rencontré les fossoyeurs qui venaient d'enterrer le terrible mort, ils leur demandèrent s'ils avaient porté le cadavre par la même route : « Il le fallait bien, répondirent les fossoyeurs, il n'y en a pas d'autre qui conduise à la sépulture. » Les disciples récalcitrants, au lieu d'en conclure que leur maître avait été divinement inspiré, en inférèrent que Jamblique avait l'odorat plus fin que l'odorat de ses compagnons. Le philosophe, indigné, voulut une bonne fois confondre leur incrédulité. Un jour donc qu'ils s'étaient tous rendus aux bains de Gadare en Syrie, Jamblique ordonna à ses disciples de demander aux gens du pays comment s'appelaient les deux bains les plus beaux et en même temps les plus petits de Gadare : on leur répondit que l'un s'appelait *Erôs* (ΕΡΩΣ) et l'autre *Antéros* (ΑΝΤΕΡΟΣ). Ces informations prises, le thaumaturge s'approche du premier de ces bains, étend sa main sur l'onde en murmurant une certaine formule que personne ne comprit; à peine l'eut-il terminée, qu'au grand étonnement des spectateurs, il sortit du fond du bain un joli petit amour à la blonde chevelure. Les disciples étaient dans la stupeur; ils furent encore bien plus surpris, lorsque leur maître les ayant conduits à l'autre bain, il répéta les mêmes cérémonies avec les mêmes paroles, et un nouveau génie, qui ne différait du premier que par la couleur de la chevelure, se rendit à cette nouvelle invitation.

Ces deux amours, comme s'ils eussent reconnu dans Jamblique leur père naturel, se lancèrent à son cou, l'embrassèrent avec une tendresse filiale et l'accablèrent de leurs caresses enfantines, jusqu'à ce que, dociles à la voix qui les avait appelés à la lumière du jour, ils rentrèrent dans leurs humides demeures. Un tel prodige convertit pour toujours les disciples infidèles, et les pénétra, pour leur maître, d'une si haute estime et d'une si profonde vénération, qu'ils lui sacrifièrent et leur raison et leur volonté (1306).

On racontait de ce philosophe d'autres fables assez ridicules pour déconcerter Eunape lui-même; aussi n'a-t-il pas osé affronter sur ce point le jugement de la postérité (1307).

Eunape fait suivre ces contes d'un récit de querelles assez mesquines entre Jamblique et un certain Alypius que l'on ne connaît pas d'ailleurs. Ce philosophe, dit le même auteur, était presque tout esprit; ce qu'il y avait en lui de corruptible semblait se rapetisser et se confondre avec l'âme dans la divinité (1308). Jamblique avait trouvé un rival dans Alypius, et quelquefois celui-ci l'embarrassait par la subtilité de ses questions. Qu'on en juge par l'anecdote suivante : Ces deux illustres philosophes jouissaient d'une grande réputation de science et de sagesse : leurs noms et leurs louanges étaient dans toutes les bouches; l'admiration publique les accompagnait partout; l'un et l'autre marchaient toujours entourés d'une foule d'adorateurs. Depuis longtemps on désirait voir ces deux astres en présence l'un de l'autre; enfin, l'attente générale fut satisfaite : Alypius et Jamblique se rencontrèrent un jour, suivis de leur cortége ordinaire : un silence profond, imposé par le respect, s'établit dans toute l'assemblée; les disciples forment un demi-cercle autour de leur maître respectif, et les deux sages s'avancent d'un pas grave et mesuré, dans l'espace laissé vide. Alypius, petit homme tout rabougri, est perdu dans son vaste manteau; sa chétive figure disparaît sous une barbe longue et touffue; ses yeux enfoncés et couverts d'épais sour-

(1305) Eunap., *Vit. Jambl*
(1306) Id., *ibid.*
(1307) Id., *ibid.*
(1308) Id., *ibid.*

ells sont pleins de feu et de malice. Jamblique, fièrement drapé des larges plis du manteau philosophique, a toute la mine d'un magicien; son front est mystérieux; ses regards soucieux s'abaissent sur Alypius, qu'il domine de haut; une immense barbe ombrage sa poitrine; sa démarche est celle d'un prêtre de la nature. Surpris l'un de l'autre, nos deux sages gardent quelque temps un silence d'étonnement. Alypius le rompt le premier; et levant ses regards vers Jamblique, il lui pose malignement cette question : « Illustre philosophe, lequel des deux, d'un possesseur injuste, ou de son héritier, peut se dire vraiment riche? » Jamblique, ajoute Eunape (1309), voyant que son rival cherchait à le surprendre, lui fit avec humeur cette réponse évasive : « Illustre Alypius, un sage ne s'occupe point des biens de la terre, mais de ceux dont la vertu enrichit l'homme, les seuls qu'approuve la philosophie. » Il dit et quitte l'assemblée; ses disciples le suivent, Alypius se retire à son tour avec les siens, et cette brillante réunion est en un moment dispersée (1310). Revenu de son émotion et rendu à lui-même, Jamblique ne put s'empêcher d'admirer la pénétration et la profonde sagesse d'Alypius; il le vit même plusieurs fois en particulier, et conçut pour lui une si grande estime, qu'il voulut se faire l'historien de sa vie et le commentateur de sa doctrine. Mais des considérations politiques le forcèrent de n'accomplir cette double tâche que d'une manière fort imparfaite, et de répandre dans sa narration et dans son interprétation, une mystérieuse obscurité qui rend l'une et l'autre inutiles.

Alypius tenait son école à Alexandrie, sa patrie, et il y mourut dans un âge fort avancé. Jamblique y mourut aussi après lui, selon Eunape (1311), ce qui a fait croire que cette ville fut le théâtre où ce théurge donna la comédie pendant sa vie tout entière. L'éclectisme déserta Rome et l'Italie, lorsque les faveurs impériales ne l'y attirèrent plus, ou lorsque l'idolâtrie cessa d'y tenir le siége de son empire. L'esprit inquiet et sophistique des Orientaux lui offrait plus de ressources. Jamblique, le premier, le rétablit donc aux lieux où il avait pris naissance, et ce fut de là qu'il se répandit dans les principales villes de l'Asie avec les disciples de ce philosophe, qui, après sa mort, y allèrent secrètement propager sa doctrine.

Jamblique appuyait ses opinions de l'autorité de Mercure-Trismégiste; « mais les livres de celui-ci, s'il en a jamais écrit, dit l'abbé Mignot, n'existaient plus de son temps; ceux qui portaient alors le nom d'Hermès lui avaient été faussement attribués par les néo-platoniciens, qui avaient confondu la doctrine orientale avec le système égyptien. Plotin, maître de Porphyre, dont Jamblique fut le disciple, avait été l'auteur de cette confusion : pour s'instruire des dogmes des Indiens et des Perses, et pour enrichir sa philosophie, il avait accompagné l'empereur Gordien dans son expédition contre la Perse (1312). »

« Nous serions donc porté à supposer, ajoute M. De gérando, que les livres hermétiques ont été composés dans l'intervalle qui sépare Plotin de Jamblique; et, en effet, si l'on examine avec soin les deux recueils de dialogues attribués à Mercure-Trismégiste, sous le titre de *Primander* et d'*Asclépias*, nous y retrouvons toute la substance de la doctrine de Platon, des vues de Plotin, associées avec les mystères des Égyptiens, avec la mythologie des Grecs, comme aussi avec les traditions qui paraissent empruntées aux dogmes des Juifs et même au christianisme (1313). »

Les ouvrages qui contiennent le système de Jamblique sont parvenus jusqu'à nous : Vivès y trouve plus de génie, plus de talent, plus de profondeur que dans les œuvres de Porphyre (1314) : on s'étonne que ce savant homme ait pu porter un jugement si faux et si léger; il suffit de parcourir les deux ouvrages de ces auteurs pour s'apercevoir que le maître est resté supérieur au disciple, non-seulement pour l'élégance ou la correction du style, mais encore pour l'ordre, la clarté, l'érudition qui règnent dans ses écrits et pour le génie qui les a dictés.

« Comme écrivain, dit Schœll, Jamblique n'a point de mérite (1315); il compilait, il copiait, il ajoutait les idées des autres à ses propres rêveries, qu'il ne sut jamais exposer avec clarté. Ses ouvrages, tous marqués au coin du fanatisme, sont écrits sans méthode, sans ordre et sans discernement. On y voit un auteur maniaque qui, préoccupé du but de sa secte, de conjurer la ruine entière du paganisme, ne pense qu'à la manière et aux moyens de l'obtenir : les absurdités les plus étranges, les aberrations les plus singulières, les fables les plus ridicules ne l'effrayent point, pourvu qu'elles puissent étayer sa cause. »

Plotin avait cherché dans une métaphysique nébuleuse les principes de sa religion, et les moyens extatiques de parvenir à la contemplation intuitive de la divinité, et toujours il avait vécu dans un monde idéal. Porphyre, prévoyant bien qu'un tel système ne se propagerait pas, qu'il aiderait peu le paganisme et nuirait encore moins au christianisme, en un mot, qu'il n'obtiendrait pas le but de la secte, arrangea un système plus

(1309) Eunap., *Vit. Jambl.*
(1310) Id., *ibid.*
(1311) Id., *ibid.*
(1312) *Quatrième mémoire sur les anciens philosophes de l'Inde*, dans les *Mem. de l'Acad. des inscript. et belles-let.*, t. XXXI (in-4°), p. 252.
(1313) *Hist. compar. des syst. de philos.*, 2e édit. tom. III, p. 402, 405.
(1314) Annot. in lib. VIII, c. 12, *De civit. Dei.*
(1315) *Hist. de la littér. grec. prof.*, t. V, c. 72, art. *Jamblique.*

accessible et plus adapté à toutes les intelligences ; il s'attacha surtout à la philosophie morale ; il purgea celle du paganisme, lui prêta une forme un peu plus honnête, l'enrichit de plusieurs préceptes moraux dérobés au christianisme qu'il voulait éclipser et faire tomber dans l'oubli. Jamblique trouva que Plotin et Porphyre n'avaient pas suffisamment pourvu aux besoins et au but de l'éclectisme. Ils n'avaient point doté la secte d'un art assez méthodique, assez puissant pour faire des miracles (1316) ; en outre, Porphyre, par son imprudente lettre à Anebon, avait jeté le désordre dans la hiérarchie des dieux et répandu quelque doute sur la valeur et la légitimité des sacrifices. Jamblique crut qu'il appartenait à un pontife de la philosophie de redresser les idées sur une matière si importante, de faire connaître aux hommes l'ordre qui régnait parmi les dieux et les esprits, et de leur apprendre enfin le culte qui convenait à la divinité. Tel est le but de l'ouvrage qu'il composa sur les *Mystères égyptiens*, sous le nom d'Abammon, en réponse à la fameuse lettre de Porphyre. Comme ce livre contient toute la théologie qu'adoptèrent les éclectiques, nous croyons devoir en donner ici la substance, soit pour ne rien omettre de ce qui regarde cette secte (1317), soit pour initier dès maintenant le lecteur à ce jargon théurgique dont l'ignorance pourrait répandre quelque obscurité dans le récit des faits rapportés dans cette histoire.

Ces mystères égyptiens, dont Jamblique semble vouloir exclusivement parler dans son ouvrage, ne sont autre chose que le chaos de toutes les opinions théologiques des païens, l'assemblage monstrueux de presque toutes les superstitions que les syncrétistes éclectiques enseignèrent depuis lors dans leurs écoles. Et; afin de ne rien mettre du nôtre dans cet exposé, nous nous attacherons même au désordre qui règne dans les idées et dans le livre de Jamblique (1318).

1° Il y a des dieux : nous en avons en nous-mêmes une connaissance innée, antérieure à tout jugement, à tout préjugé, à toute démonstration. C'est une conscience simultanée de l'union nécessaire de notre nature avec sa cause génératrice ; c'est une conséquence immédiate de la coexistence de cette cause avec notre amour pour le bon, le beau, le vrai (1319).

2° Outre les dieux de genres divers, il y a encore des démons et des héros distribués aussi en différentes classes. Les ressemblances et les différences qui les distinguent ne nous sont connues que par analogie (1320).

3° Les héros constituent l'ordre intermédiaire entre les dieux et les âmes, qui sont les deux extrêmes des choses célestes ; ordre bien supérieur, sous tous les rapports, à celui des âmes, auxquelles ils ne ressemblent que par leur ancien état. Entre les dieux et les âmes, il faut placer aussi un ordre de génies qui nous mettent en rapport avec les premiers (1321).

4° L'unité, une existence plus parfaite que celle des êtres inférieurs, l'immutabilité, l'immobilité, la providence, sont des qualités propres aux dieux (1322).

5° De la différence des extrêmes, on peut conjecturer quelle est celle des intermédiaires : les actions des dieux sont excellentes; celles des âmes sont imparfaites. Les dieux peuvent faire tout ce qu'ils veulent, quand ils veulent et comme ils veulent ; les âmes font avec peine et successivement ce qu'elles peuvent faire. Les dieux produisent sans effort comme sans contrainte ; les âmes se tourmentent pour engendrer. Les dieux commandent et gouvernent ; les âmes servent et obéissent. Les dieux voient les essences et le terme des mouvements de la nature ; les âmes passent d'un effet à un autre et s'élèvent graduellement de l'imparfait au parfait. La divinité est incompréhensible, incommensurable, illimitée; l'âme est sujette aux passions, dépend souvent de l'habitude, de l'inclination, et reçoit, pour ainsi dire, mille formes diverses. L'intelligence qui préside à tout ; la raison universelle des êtres, est présente aux dieux, sans nuage comme sans réserve, sans raisonnement et sans induction, mais purement et simplement; l'âme n'y participe qu'imparfaitement et par intervalle (1323).

6° Les choses excellentes et universelles contiennent en elles la raison des choses moins bonnes et moins générales; c'est là le fondement des révolutions des êtres, de leurs émanations, de leur rapport constant avec les choses célestes, de la dépravation, de leur perfectibilité et de tous les phénomènes de la nature humaine (1324).

7° Quoique présents partout, même aux choses de ce monde, les dieux ne sont cependant attachés à aucune partie de l'univers ; ils contiennent, ils remplissent tout, et rien ne les contient (1325).

8° Lorsque la divinité s'empare de quelque substance corporelle, comme du ciel, de la terre, d'une ville sacrée, d'un bois, d'une statue, elle environne et remplit cet

(1316) Maffei, *Art. mag. annihil.*

(1317) « Mea hæc est sententia, non posse melius quam ex Jamblicho, *De mysteriis*, quid Platonici de divinis rebus senserint, cognosci. » (Vossius, *De sect.*, § 2, c. 2.)

(1318) Brucker a aussi donné de cet ouvrage une longue analyse, reproduite en partie par l'*Encyclopédiste;* nous nous servirons ici du travail de l'un et de l'autre lorsqu'ils rendront fidèlement la pensée de Jamblique. — Brucker, *De sect. eclect.*, § 56. — *Encyclop.*, art. *Eclect.* — Le P. Mourgues a aussi fort bien analysé le livre de Jamblique en y mettant l'ordre qu'on n'y trouve pas. (*Plan théolog.*, 9e et 10e lettre.)

(1319) *De myst. Ægypt.* sect. 1, c. 3.

(1320) *Ibid.*, c. 4.

(1321) *Ibid.*, c. 8.

(1322) *Ibid.*

(1323) *Ibid.* c. 7.

(1324) *Ibid.*, c. 8, p. 14.

(1325) *Ibid.*, c. 8, p. 15 ; c. 9, p. 116.

objet de sa lumière, comme le soleil environne ou remplit la nature de ses feux. Elle agit au dedans et à l'extérieur, depprès et au loin, sans affaiblissement et sans interruption. Les dieux ont ici-bas différents domiciles, selon leur nature, ignée, terrestre, aérienne, éthérée ou aquatique; ces distinctions et celles des dons qu'on doit en attendre, sont le fondement de la théurgie et des évocations (1326).

9° L'âme est impassible et inaltérable; mais sa présence dans un corps, rend passible l'être composé; ce qu'on dit ici de l'âme, s'applique à plus forte raison aux héros, aux démons et aux dieux (1327).

10° Les démons et les dieux ne sont pas également affectés de toutes les parties d'un sacrifice; mais il y a le point important, la chose énergique et secrète; ils ne sont pas non plus sensibles à toutes sortes de sacrifices; aux uns, il faut des symboles; aux autres, ou des victimes, ou des représtations, ou des hommages, ou des œuvres utiles (1328).

11° Les prières ne touchent point les dieux et n'en peuvent obtenir des faveurs. Car la providence des dieux voit, connaît nos besoins, et leur bienfaisance les soulage spontanément; aucune influence étrangère ne peut agir sur les dieux et diriger leur détermination (1329).

12° Les prières sont seulement un moyen par lequel l'âme s'élève vers les dieux et s'unit à eux; c'est ainsi que leurs ministres se garantissent des passions et des vices de la chair (1330).

13° De là on peut comprendre ce qu'il faut penser des supplications par lesquelles on cherche à apaiser la colère divine. La colère des dieux n'est point un ressentiment vif et profond de leur part; mais plutôt une aversion de la part des créatures, pour la providence bienfaisante des dieux. Lorsque nous voulons nous soustraire à cette attention bienveillante de la divinité, nous agissons comme des insensés qui se dérobent la bienfaisante lumière du soleil. Nous nous privons de leurs plus douces faveurs. Les holocaustes peuvent nous rendre de nouveau à l'empire de la providence, nous faire participer à ses bienfaits, car ils prouvent le retour aux dieux, de la créature infidèle (1331).

14° Les lustrations éloignent de nous les calamités imminentes, afin que nos âmes n'en reçoivent aucune altération, aucune tache.

15° Les prières doivent s'adresser aux dieux ou aux esprits, car la prière réveille ce qu'il y a en nous de divin et d'intellectuel, lui fait désirer ardemment de s'unir et l'unit en effet à ce qu'il y a de divin dans la nature, à ce qui le perfectionne (1332).

16° Les dieux n'entendent point nos prières par des organes; mais ils ont en eux la raison et les effets des prières des hommes pieux, et surtout de leurs ministres qui leur sont intimement unis par la religion et par une consécration particulière (1333).

17° Quoique les astres que nous appelons des dieux soient analogues à la substance immatérielle des dieux, il faut cependant s'adresser aux esprits divins qui y résident et qu'ils informent (1334). Ils sont bienfaisants et ils répandent sur les corps une influence salutaire et vivifiante; mais l'effet de cette influence est toujours proportionné à la nature, à la disposition des parties de l'univers qui la reçoivent. Elle produit de la diversité, mais elle ne cause jamais un mal absolu (1335).

18° Il peut arriver toutefois que ce qui est excellent, utile et convenable, relativement à l'harmonie universelle, nuise à quelque partie en particulier (1336).

19° Les dieux intelligibles qui président aux sphères célestes sont des êtres originaires du monde intelligible, et c'est par la contemplation de leurs propres idées qu'ils gouvernent les cieux (1337).

20° Les dieux intelligibles ont été les paradigmes des dieux sensibles. Ces simulacres, une fois engendrés, ont conservé, sans altération aucune, l'empreinte des êtres divins dont ils sont les œuvres et les images (1338).

21° C'est cette ressemblance inaltérable que nous devons regarder comme la base du commerce éternel qui existe entre les dieux de ce monde et les dieux du monde supérieur; c'est par cette analogie indestructible que tout ce qui en émane revient à l'être unique dont il émane et par lequel il est réabsorbé; c'est l'identité qui lie les dieux entre eux dans le monde intelligible et dans le monde sensible; c'est la relation qui établit le commerce des dieux d'un monde avec ceux de l'autre (1339). Jamblique fait ici des efforts incroyables d'imagination pour donner à cette absurdité une apparence recevable. C'est qu'il s'agissait de justifier le culte des dieux innombrables du paganisme; et comme c'était le point le plus important de son système, c'en était aussi le plus difficile.

22° Les démons ne tombent point sous les sens; les dieux, pour être connus, n'ont besoin ni du raisonnement, ni du secours des sens. Les dieux gouvernent le ciel, le monde et toutes les puissances secrètes qui y sont renfermées. Les démons ont seulement l'administration

(1326) *De myst. Ægypt.*, sect. 1, c. 9, p. 17
(1327) *Ibid.*, c. 10, p. 19.
(1328) *Ibid.*, c. 11, p. 20.
(1329) *Ibid.*, c. 12
(1330) *Ibid.*
(1331) *Ibid.*, c. 15.
(1332) *Ibid.*, c. 17
(1333) *Ibid.*, c. 16.
(1334) *Ibid.*, c. 17
(1335) *Ibid.*, c. 18.
(1336) *Ibid.*
(1337) *Ibid.*, c. 19.
(1338) *Ibid.*
(1339) *Ibid.*

de quelques portions de l'univers, abandonnées par les dieux à leurs caprices. Les démons sont inséparablement attachés aux objets qui leur ont été cédés. Les dieux, au contraire, sont séparés des corps qu'ils dirigent. Les dieux commandent et gouvernent en souverains; les démons obéissent et exécutent, mais librement (1340).

23° La génération des démons est le dernier effort de la puissance des dieux; les héros en émanent comme une simple conséquence de leur existence vitale; les âmes n'ont pas une origine différente (1341).

Les démons ont la faculté génératrice; ils ont été chargés d'administrer la nature et d'unir les âmes aux corps. Les héros vivifient, inspirent, dirigent, mais ils n'engendrent point (1342).

Les âmes, par une faveur spéciale des dieux, s'élèvent souvent jusqu'à la sphère des anges; alors, franchissant les limites qui leur étaient prescrites, elles perdent leur première nature, et prennent celle de la famille dans laquelle elles ont été admises (1343).

Observons en passant un des plagiats de Jamblique : les Chrétiens avaient si bien établi le dogme des bons et des mauvais esprits, que déjà à cette époque le mot *démon* ne se prenait guère plus qu'en mauvaise part, et que le nom d'ange, au contraire, était généralement attaché aux esprits bienfaisants; et les païens, obligés de dérober au christianisme plusieurs des éléments de leur nouveau système de religion, étaient aussi forcés quelquefois d'en prendre le langage pour se faire entendre du public. C'est ainsi que les dénominations d'anges, d'archanges, etc., n'ont été données par les platoniciens aux diverses classes des bons génies, que depuis les disputes des Chrétiens avec les païens (1344). Désormais, nous verrons ces noms reparaître fort souvent dans les œuvres et dans le langage des éclectiques alexandrins.

24° Les apparitions des dieux sont analogues à leurs essences, puissances et opérations; ils se montrent toujours tels qu'ils sont à ceux qui les invoquent; ils ont des opérations, des signes, des caractères, des mouvements, des forces propres à eux.

Le fantôme d'un dieu n'est point celui d'un démon; le fantôme d'un démon diffère de celui d'un ange; le fantôme d'un ange ne ressemble pas à celui d'un archange; enfin, les spectres d'âmes sont de toutes sortes.

L'aspect des dieux est consolant; celui des archanges, terrible; celui des anges, moins sévère; celui des héros, attrayant; celui des démons, épouvantable (1345).

Il y a, dans ces apparitions, une infinité d'autres variétés relatives au rang de l'être qui apparaît, à sa puissance, à son autorité, à son génie, à sa vitesse, à sa lenteur, à sa grandeur, à son influence, etc. (1346).

Or, ces apparitions n'ont ni la même influence, ni les mêmes effets; celles des dieux donnent la santé au corps, la vertu à l'âme, la pureté à l'esprit, et rétablissent nos facultés dans leurs principes, dans leurs destinations propres. Les apparitions des archanges produisent les mêmes effets, mais non dans tous, ni toujours. Les anges, lorsqu'ils apparaissent, procurent aussi des biens, mais partiels. Par leur présence, les démons affligent le corps, l'accablent d'infirmités, entraînent l'âme vers les passions, l'empêchent d'aspirer à un meilleur état, la tiennent attachée à la terre, dans les liens des sens et de la fatalité (1347). Les héros, au contraire, poussent les âmes à la bravoure, à la gloire des belles actions.

Comme les âmes pures appartiennent à la hiérarchie des anges, leurs spectres sont salutaires; ils inspirent l'espérance, et accordent même les biens qu'ils font espérer. Les âmes impures la font perdre ou l'abaissent à des choses viles (1348).

Ces apparitions diffèrent encore par le cortége des fantômes : les dieux apparaissent accompagnés d'anges ou d'autres dieux; les archanges ont des anges à leur suite; les anges portent avec eux les œuvres conformes à leur rang; les mauvais démons traînent avec eux des monstres sanguinaires. L'âme pure se présente avec un globe de feu, qui est le signe de l'âme du monde, et le symbole des soupirs de cette âme vers un état plus parfait. L'âme impure paraît accablée sous le poids de ses maux et de ses chaînes, et abandonnée aux mauvais esprits (1349).

25° C'est toujours sous leurs formes véritables et respectives qu'apparaissent ces divers fantômes; cependant, si l'on commet quelque faute dans les évocations théurgiques, alors il apparaît un spectre différent de celui qu'on évoquait. Ainsi, au lieu d'un dieu, c'est un démon qui se présente sous la forme d'un dieu. Mais les ministres des dieux ont des règles pour découvrir ces fausses apparitions et confondre l'esprit trompeur (1350).

26° La connaissance des choses divines, connaissance utile et sacrée, sanctifie ceux qui la possèdent. Les hommes qui ne l'ont pas, sont sujets à toutes sortes de maux (1351).

Cette union déifiante ne s'acquiert que

(1340) *De myst. Ægypt.* sect. 1, c. 20.
(1341) *Ibid.*, sect. 2, c. 1.
(1342) *Ibid.*
(1343) *Ibid.*, c. 2.
(1344) Brucker, tom. II, p. 446. — Hebenstreit, *Dissert. de Jamblichi philos. Syri doctrina Christianæ religioni quam imitari studet, noxia*, passim.
(1345) *De myst. Ægypt.*, sect. 2, c. 3.
(1346) *Ibid.*, c. 4.
(1347) *Ibid.*
(1348) *Ibid.*, c. 6.
(1349) *Ibid.*, c. 7. Dans les chapitres suivants, Jamblique débite des niaiseries que nous n'avons pas le courage de reproduire.
(1350) *De myst. Ægypt.*, sect. 2, c. 10
(1351) *Ibid.*, c. 11.

par l'exacte observance des cérémonies ineffables de la théurgie, par la pratique de ces opérations admirables, divines, qu'aucune intelligence ne saurait comprendre, et enfin par la vertu inexplicable de ces mystérieux symboles connus des dieux seuls (1352).

27° La prescience nous vient d'en haut; elle n'a rien en soi ni d'humain ni de physique (1353).

La divination se fait lorsqu'à notre premier réveil, il nous semble entendre une voix qui nous apprend ce que nous devons faire, ou bien lorsqu'éveillés, ou à demi endormis, nous croyons entendre plusieurs voix. Quelquefois aussi un esprit invisible, mais présent à l'âme, s'empare de nous lorsque nous sommes ensevelis dans le sommeil, apaise en nous le tumulte des passions, et suspend les mouvements déréglés de la nature (1354).

28° L'âme a deux vies, l'une unie avec le corps, l'autre séparée du corps. Nous usons de la première dans les actions ordinaires de la vie; nous vivons de l'autre pendant le sommeil (1355).

La fonction de l'âme est de contempler les êtres; elle contient en elle la raison de tous les possibles; c'est pourquoi elle connaît l'avenir. Si les dieux l'ont douée d'une pénétration sublime, d'un pressentiment exquis, d'un juste discernement, d'un grand génie, rien n'échappera à sa connaissance, des choses passées, présentes et futures (1356).

29° Voici quels sont les vrais caractères de l'enthousiasme divin: celui qui l'éprouve est privé de l'usage commun de ses sens; son action est extraordinaire; il ne se possède plus, il ne pense plus, il ne parle plus par lui-même; il est en quelque sorte absent de la vie qui l'environne; il ne sent point l'action du feu, ou il n'en est point offensé; il ne voit pas ou il ne redoute pas la hache levée sur sa tête; il est insensible aux aiguillons qu'on lui enfonce dans la chair vive; il est transporté dans des lieux inaccessibles; il marche intact à travers les flammes, il se promène sur les eaux, il ne vit plus d'une vie animale, mais d'une vie divine (1357).

L'enthousiasme est l'effet de la présence de la divinité qui s'empare et se sert des organes. Sa cause, c'est l'illumination divine qui éclaire l'enthousiaste; c'est cette obsession pleine et absolue qui absorbe toutes ses facultés, qui l'agite, le tourmente, occupe tous ses sens, le tient élevé au-dessus de la nature commune (1358).

30° On consacre aux dieux la musique et la poésie; et avec raison, car il y a dans l'harmonie et dans le rhythme poétique l'harmonieuse variété qu'il convient d'introduire dans les hymnes par lesquels on évoque les dieux: chaque dieu a son caractère, chaque évocation a sa forme et exige sa mélodie (1359).

Avant d'être exilée dans un corps, l'âme avait entendu l'harmonie des cieux: si des accents analogues à ces divins concerts, qu'elle se rappelle toujours, viennent la frapper, elle tressaille, elle en est ravie et transportée (1360).

31° Il y a encore une espèce de divination qui se fait par les oracles; ceux-ci sont toujours l'expression de la vérité et le langage des dieux mêmes (1361).

32° Ceux qui, dans les évocations, usent seulement de caractères, s'exposent téméirairement à commettre beaucoup d'erreurs dans cette opération et se rendent indignes du rang des devins (1362).

33° Les autres espèces de divination sont: l'inspection des entrailles des victimes, les augures, les aruspices, l'astrologie, etc.; elles admettent des règles, sans doute, mais la divinité s'y mêle toujours; et la sagacité humaine peut, en conjecturant d'après la convenance des signes divins et des choses, avoir la connaissance de ce qu'elle cherche (1363).

L'intervention de quelqu'un des dieux est absolument nécessaire à l'efficacité des cérémonies; et jamais la divinité ne se refuse aux évocations de ses ministres ou de ses représentants (1364). C'est sa présence seule qui donne à ses opérations leurs effets merveilleux; la fantaisie, la passion, le tempérament, la disposition actuelle du corps et de l'esprit, et d'autres choses semblables, n'y entrent pour rien (1365).

34° Les dieux se montrent dociles, pour deux raisons, à la voix de leurs ministres, lorsqu'ils exercent leurs fonctions sacrées: 1° parce que, comme hommes, ils conservent l'ordre de la nature humaine que composent les mortels dans cet univers; 2° parce qu'ils représentent la divinité (1366).

35° La justice des dieux n'est point la justice des hommes. L'homme définit la justice sur des rapports tirés de sa vie actuelle et de son état présent. Les dieux la définissent relativement à ses existences successives, et à l'universalité de nos vices. Ainsi les peines qui nous affligent sont souvent les châtiments d'un péché dont l'âme s'était rendue coupable dans une vie antérieure; quelquefois les dieux nous en cachent la raison; mais nous ne devons pas

(1352) *De myst. Ægypt.*, sect. 2, c. 11.
(1353) *Ibid.*, sect. 3, c. 2.
(1354) *Ibid.*, c. 2.
(1355) *Ibid.*, c. 3.
(1356) *Ibid.*, c. 4 et seq.
(1357) *Ibid.*, c. 5.
(1358) *Ibid.*, c. 7 et 8.
(1359) *Ibid.*, c. 9. — Girald, *Syntagm. de diis gentium.*, 1, 7.
(1360) *Ibid.*, c. 9, etc.
(1361) *Ibid.*, c. 11.
(1362) *Ibid.*, c. 13.
(1363) *Ibid.*, c. 15, 16.
(1364) *Ibid.*, c. 18.
(1365) *Ibid.*, c. 20 et seq.
(1366) *Ibid.*, sect. 4, c. 2.

moins l'attribuer à leur justice (1367).

Le mal qui peut arriver dans les évocations, doit toujours être attribué aux mauvais esprits (1368).

36° L'âme du monde le gouverne, et les dieux célestes gouvernent les cieux ; mais ils n'en reçoivent ni impression, ni affection, ni imperfection, comme il arrive à l'âme unie à un corps particulier (1369).

C'est ce qui explique de quelle manière les dieux sont sensibles à la fumée des victimes, et comment elle parvient jusqu'à eux.

37° Les cérémonies des sacrifices doivent être relatives aux divers ordres des dieux ; les uns sont corporels, les autres tout à fait libres de la matière. On doit commencer les sacrifices par les premiers et en dernier lieu les rapporter aux autres (1370).

38° Il faut considérer dans l'homme deux états bien distincts : dans l'un, débarrassé de l'influence de la matière, il est uni à la divinité ; dans l'autre, il est esclave des sens et attaché à la matière. De là deux espèces de cultes ; l'un, qui convient aux âmes pures, ne s'exprime point par des signes ; l'autre se traduit en cérémonies extérieures et ne convient qu'aux âmes imparfaites, influencées par les sens (1371).

39° La plupart des hommes sont soumis à la nature et à la puissance du destin ; il en est qui, supérieurs à la nature et au destin, s'élèvent et vivent dans les régions des purs esprits ; d'autres s'arrêtent dans une région mitoyenne entre la nature et les esprits purs. Or il faut que chacun fasse des sacrifices convenables à sa position (1372).

40° Lorsque les dieux descendent sur la terre et daignent apparaître aux mortels, tous les ordres d'esprits, de puissances qui se rencontrent sur leur route, doivent aussi marcher en cortége ; malheur à qui ne rendrait pas alors à chacun d'eux des honneurs proportionnés à leur rang ! il serait lui-même couvert d'ignominie et privé de toute communication avec la divinité..... (1373).

41° Le culte le plus parfait est celui qui se rend directement au premier des dieux, qu'il honore tous également dans la personne de leur chef (1374).

Un sacrifice accompli avec toutes les conditions requises, procure d'immenses avantages (1375).

Il convient d'offrir aux dieux chargés de quelque partie de la terre, des choses que produisent leurs domaines (1376).

Comme les sacrifices se font au nom des dieux et en leur présence invisible, il faut que le sacrificateur soit vertueux, qu'il observe exactement l'ordre et les règles des cérémonies, qu'il ait bien soin surtout de n'offrir ou de ne sacrifier rien d'indigne du dieu que l'on veut honorer ou implorer (1377).

Les prières, qui forment une partie essentielle des sacrifices, établissent une société indissoluble entre les dieux et leurs ministres ; elles nous obtiennent la connaissance et l'estime des choses divines, nous mettent en communion avec les dieux, nous attirent leurs bienfaits, et donnent à notre action toute sa perfection, avant que nous l'ayons terminée. La plus excellente est celle qui nous unit à la divinité et fait reposer notre âme dans son sein (1378).

42° Il y a dans le monde des puissances aveugles qui, privées d'intelligence, ne discernent point le mal d'avec le bien. On peut les effrayer et les repousser à force de menaces. La vertu des symboles mystérieux donne aussi au ministre des dieux le pouvoir de commander à ces puissances du monde (1379).

Après avoir parlé des dieux, de leur culte, des sacrifices, etc., Jamblique invente un système de théogonie que nous devons faire connaître, afin de donner des notions complètes sur la doctrine de ce théurge et de toute sa secte.

Principes de la théogonie de Jamblique et de l'éclectisme.

1° Le dieu de la nature est le principe de toute génération, la cause des puissances élémentaires, supérieur à tout, en qui tout existe, immatériel, incorporel, éternel, simple, indivisible, existant par lui-même, source des idées, des intelligibles, père des essences et de l'entité, antérieur à tout principe intelligible, indépendant de tout ce qui n'est pas, se suffisant à lui-même : son nom est *Noëtarque* (1380).

2° Après Noëtarque, qui ne sort jamais de son abîme solitaire, vient le dieu *Emeth;* c'est l'intelligence divine qui se comprend, se connaît elle-même, ramène dans son sein toutes les intelligences émanées d'elle-même. Les Egyptiens plaçaient avant Emeth le dieu *Eicton*, la première idée exemplaire (1381). En troisième ligne, paraît le *Demiourgos*, gardien de la sagesse et son ministre, lorsqu'elle engendre les êtres et produit la force secrète des choses (1382).

Quatre puissances mâles et quatre puissances femelles sont placées au-dessus des éléments et les dominent. Le soleil est leur résidence ordinaire. La puissance qui di-

(1367) *De myst. Ægypt.*, sect. 4, c. 4.
(1368) *Ibid.*, c. 7.
(1369) *Ibid.*, sect. 5, c. 2.
(1370) *Ibid.*, c. 14.
(1371) *Ibid.*, c. 15.
(1372) *Ibid.*, c. 18.
(1373) *Ibid.*, c. 21
(1374) *Ibid.*, c. 22.
(1375) *Ibid.*, c. 23.
(1376) *Ibid.*, c. 24.
(1377) *Ibid.*, c. 25.
(1378) *Ibid.*, c. 26.
(1379) *Ibid.*, sect. 6, c. 5.
(1380) *Ibid.*, sect. 7, c. 2.
(1381) *Ibid.*, sect. 8, c. 3.
(1382) *Ibid.* Ici Jamblique s'éloigne de Plotin qui donnait le *Démiourgos* pour le deuxième principe.

rigé la nature dans ses fonctions génératrices a fixé son domicile dans la lune (1383).

Le ciel est divisé en deux ou quatre, en douze ou trente-six régions, qui, à leur tour, sont divisées en plusieurs autres. Or chacune a sa divinité, et toutes sont subordonnées à un seul et même chef (1384). De ces principes il faut descendre à d'autres, jusqu'à ce que l'univers entier soit distribué à des puissances qui émanent les unes des autres et toutes d'une première.

3° Cette première puissance sépara la matière de l'essence et l'abandonna au *Demiourgos*, qui en fabriqua des sphères incorruptibles; il employa à cet ouvrage la partie la plus pure; de l'autre, il fit les choses corruptibles et l'universalité des corps (1385).

4° L'homme a deux âmes : l'une lui vient du premier intelligible; il a reçu l'autre dans le monde sensible (1386). Chacune d'elles conserve des caractères distinctifs de son origine : l'âme qui vient du premier intelligible, retourne à sa source, et les lois de la fatalité ne peuvent rien sur elle; l'autre est asservie aux mouvements des mondes (1387).

Chacun a son génie; celui-ci préexistait à l'union de l'âme avec le corps; c'est lui qui l'a unie à son corps, qui la conduit, la dirige, l'inspire, etc. C'est toujours un bon génie, car les mauvais sont sans district (1388).

Ce génie n'est point une faculté de l'âme, c'est un être distingué d'elle et d'un ordre supérieur au sien (1389).

Les mystères nous font participer à la vie, à la béatitude divine. Mais cette faveur suppose une âme sainte, libre de toute affection terrestre. Ces sublimes opérations disposent d'abord à la participation, à la contemplation du bien, elles l'unissent ensuite aux dieux, sources de tous les biens.

Après l'avoir réconciliée avec les puissances du monde, elles la déposent sainte et pure dans le sein de l'auteur de tout ce qui existe, et l'unissent enfin au *Démiourgos* (1390).

La théurgie, pour tout dire en un mot, donne à l'âme des dispositions si dignes de s'unir à la puissance infinie du Dieu créateur et conservateur, maître souverain de tout, qu'après les mystérieuses cérémonies, cette âme se trouve rétablie dans sa première intégrité, unie au grand *Démiourgos*, animée de son bonheur et de sa vie (1391).

Nous rougissons de rapporter ici de si indignes rêveries, mais il le fallait pour faire avouer à cette secte elle-même qu'elle était encore plus honteuse que ne l'a dit l'histoire. L'Église, en même temps qu'elle offrait le spectacle des plus héroïques vertus, enseignait qu'on ne peut aller à Dieu que par Jésus-Christ, et que les mérites seuls de ce divin Sauveur donnent l'efficacité aux efforts que l'homme fait pour obtenir ce but sublime, la récompense de ses vertus, sa fin dernière. Les éclectiques ne surent point inventer une plus noble destinée; ils adoptèrent celle qu'enseignait le christianisme, mais ne voulant point, pour aller à leur dieu, d'un médiateur crucifié, ils cherchèrent dans la philosophie des moyens qui suppléassent la voie des Chrétiens, et pussent en même temps effacer les prodiges par lesquels ceux-ci prouvaient et la nécessité et le pouvoir souverain de la médiation de Jésus-Christ entre Dieu et les hommes. L'orgueil philosophique, pour avoir refusé de s'incliner devant l'humilité de la croix, fut condamné à composer de ses propres imaginations et de quelques débris de vérités morales dérobées au christianisme, l'étrange système que nous venons d'exposer. C'est ainsi que toutes les fois que la raison a voulu se substituer à la révélation, elle a été forcée de dévorer des absurdités pour ne point croire des mystères. Plût au ciel que les éclectiques alexandrins n'eussent pas rencontré des imitateurs ou des disciples, dans des temps plus éclairés, et dans des hommes moins superstitieux ! Notre siècle n'aurait pas à rougir de ces doctrines panthéistes que la raison et la religion frappent d'un commun anathème.

JESUS-CHRIST. — « Du point de vue même de la philosophie, le christianisme n'est pas une pure conception de l'intelligence, il est autre chose encore, il est un fait, et *le plus grand de tous;* et ce fait a pour centre la personne du Christ, le Christ tel que l'Evangile nous l'a représenté (1392). »

C'est à ce fait positif qu'une grande intelligence, lassée de ses écarts dans les régions du doute, venait se reprendre pour retourner à la vérité et à son repos.

Qu'on dogmatise ou qu'on philosophe tant qu'on voudra; après tout, voici un fait dont il serait absurde de nier l'existence, dont il serait ridicule de dissimuler l'immensité; un fait sur lequel il faut forcément se faire une opinion et prendre parti.

Sur cette terre qui nous porte, parmi tous les hommes qui y ont passé, qui y ont laissé leurs traces, il y en a un qui a paru, qui a parlé, qui a agi, qui a été vu, entendu, touché; le lieu, l'époque, la durée de son existence, les faits principaux qui la distinguent, tout cela est certain, précis, positif, comme le fait que nous avons actuellement sous les yeux. Douter de l'exis-

1383) *De myst. Ægypt.*, sect. 8, c. 3.
1384) *Ibid.*
1385) *Ibid.*
(1386) *Ibid.*, c. 6.
(1387) *Ibid.*, c. 7.
(1388) *Ibid.*, c. 6.
(1389) *Ibid.*, c. 8.
(1390) *Ibid.*, sect. 10, c. 4, 5.
(1391) *Ibid.*, c. 6.
(1392) Schelling, *Discours d'ouverture;* Berlin, *Rev. indép.*, 1er mai 1842.

tence et des principaux faits de Socrate serait folie. Eh bien ! *les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de* Jésus-Christ (1393).

Socrate, Alexandre, César, Charlemagne, etc., tous ceux enfin dont l'existence est le mieux attestée par l'action qu'ils ont imprimée au monde, tous ces grands hommes sont tombés dans le domaine de l'histoire depuis longtemps; après tout, ils ont vécu leur vie, ils ont cédé la scène des événements à d'autres qui l'ont cédée à leur tour, et c'est beaucoup si un ami ou un disciple fidèle s'est inquiété d'eux pendant une seule génération. La haine même n'a pas eu de prise sur leur mémoire, et la froide postérité a consacré le néant absolu où est tombée leur existence sur cette terre, par l'impartialité même de ses jugements. Ne remontons pas si haut : les hommes mêmes que nous avons vus, et parmi eux il en est un bien propre à servir de sujet à notre réflexion, et qui se l'était appliquée à lui-même. Napoléon! quel bruit n'a-t-il pas fait? quels espaces n'a-t-il pas remplis? quels événements que ceux dont il a été l'acteur! Jamais existence fut-elle plus vaste, plus agitée, plus gigantesque? Nous l'avons vu; eh bien! combien d'entre nous peuvent maintenant dire de lui :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Qui s'en émeut en ce moment? Il est rentré pour jamais dans son néant! et les marbres dont on recouvre ses restes sont moins froids que les esprits ne le deviennent à son égard.

La personne de Jésus-Christ a pour elle une bien autre certitude, une bien autre destinée, une certitude et une destinée uniques entre toutes. Depuis dix-huit cents ans qu'il a paru sur la terre, on peut dire qu'il n'a pas encore disparu; il occupe encore la scène; il est toujours *devant le siècle*. Des millions d'hommes mourraient pour lui, à l'heure qu'il est; d'autres conspirent contre lui. De tous côtés on s'agite, soit pour l'attaquer, soit pour le défendre; et, au fond, il est le sujet capital de toutes les discussions, de toutes les résolutions, de toutes les affections sympathiques ou antipathiques de l'humanité. L'histoire n'a pas su s'en emparer; la postérité n'est pas encore venue pour lui, et il ne se pourrait trouver en ce moment une main assez froide pour tracer ce qu'on appelle son *portrait*. Aux évangélistes seuls a été réservé le prodige de cette sublime impartialité.

Nous sommes les fils des croisés, et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire, disait naguère la voix animée d'un noble pair du haut de la première tribune du monde; et ces paroles ont été accueillies par tous les organes de l'opinion en France et en Europe, comme *manifeste* de la lutte qui est au fond de tous les esprits, et dont le sujet est Jésus-Christ. Et cette lutte n'est pas la renaissance factice d'un état ancien, mais la continuation non interrompue de celle qui éclata autour de Jésus-Christ lui-même, qui amena son supplice, qui lui faisait dire parlant à ses disciples : *Confidite, ego vici mundum* (*Joan.*, xvi, 33), et qui n'a pas cessé jusqu'à nos jours. *Voltaire! les croisés!* L'anachronisme qui résulte du rapprochement de ces deux noms exprime toute l'impuissance du temps sur la personne de Jésus-Christ, et la permanence de son action à travers les vicissitudes des âges.

Anéantissez tous les monuments historiques, et c'en est fait de la certitude des actes de la vie de César, on pourrait presque dire de Napoléon; tandis que la certitude de la vie de Jésus-Christ survivrait encore, parce qu'elle subsiste dans un fait toujours actuel et vivant, et ce fait c'est le christianisme. Le christianisme (et je n'entends pas seulement par là la doctrine, mais la société chrétienne) existe; il existe, non dans un endroit obscur, mais en tout lieu : en France, en Europe, au delà des mers, par tout le monde. Il existe, non à la surface, mais dans le cœur des choses; il est l'âme de la civilisation, des mœurs, des lois, des coutumes, des institutions. Nous sommes tous, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, son expression, son produit, et il nous engendre tous les jours à des idées, à des développements nouveaux, dont il est le principe et le mobile. Le nier, c'est nous nier. Eh bien, ce fait, le plus immense et le plus enraciné de tous les faits, dont les autres ne sont que des accidents, ce fait a pour centre et pour point de départ la personne du Christ, le Christ seul. La vie et les exemples de Jésus-Christ, voilà l'archétype du christianisme, il est inutile d'en chercher d'autre; le christianisme n'est rien sans lui, c'est Jésus-Christ lui-même se communiquant aux hommes sans interruption depuis dix-huit cents ans.

Le fait de l'apparition et des diverses circonstances qui composent la vie de Jésus-Christ n'est donc pas un fait écoulé en quelque sorte comme tous les autres faits historiques, dont la certitude ne repose que sur des témoignages morts eux-mêmes depuis longtemps. C'est un fait continu, un fait toujours existant, toujours agissant, il se passe encore sous nos yeux; et chaque acte, chaque événement imputable au christianisme, est imputable à Jésus-Christ, provient de lui, est lui.

Ajoutons enfin que, raisonnant toujours au seul point de vue humain, il y a tout à parier que cette action attestatrice de Jésus-Christ, qui n'a pas cessé depuis dix-huit siècles, n'est pas prête à cesser, et que les siècles futurs les plus reculés la verront comme nous, aussi vive, aussi présente qu'elle l'est, qu'elle l'a été depuis son apparition dans le monde.

Aucune certitude n'aproche donc de la

(1393) J.-J. Rousseau, *Emile*, liv. iv.

certitude de Jésus-Christ, et les caractères qui la distinguent sont tels qu'ils n'appartiennent qu'à lui seul entre tous les hommes ; qu'ils donnent de lui non-seulement l'idée la plus positive, mais d'ores et déjà la plus surhumaine, et que les mêmes raisons qui établissent son existence, établissent en même temps sa divinité.

Ajoutons, avec Schelling, que ce fait de l'existence de Jésus Christ se produit tel que l'Evangile nous l'a représenté.

Rien de plus net, en effet, rien de plus original et distinct que l'idée que nous nous faisons tous de Jésus-Christ. On peut hésiter sur la physionomie morale de Socrate ou de Caton, elle rentre plus ou moins dans celle de leurs contemporains, et il y a bien des traits de leurs mœurs qui sont restés dans l'ombre, et qui gagnent peut-être à cette douteuse obscurité. En Jésus-Christ rien de pareil. Sa face lumineuse se détache de tout le reste, et se présente dans un mystique isolement. On ne peut se faire deux idées de lui, et le nommer c'est en quelque sorte le voir paraître tel que l'Evangile nous l'a représenté. Il faut même observer, et ceci est remarquable, que la morale évangélique, qui a pris la place de la loi naturelle dans nos temps modernes, se compose moins de paroles que des exemples de Jésus-Christ. Les faits de sa vie sont devenus par là comme le patrimoine des mœurs publiques, et le moule sur lequel se forment toutes les vertus. Ils sont tellement nets et positifs, que c'est d'après eux que nous vérifions et que nous évaluons tous les faits moraux qui nous concernent.

Dira-t-on que cette physionomie de Jésus-Christ peut n'être qu'une conception imaginaire des évangélistes eux-mêmes ? Je n'ai qu'un mot à répondre : *L'inventeur en serait plus étonnant que le héros* (1394).

Que de raisons viennent justifier cette heureuse expression du bon sens ! Elles sont si naturelles et si saillantes, qu'il est presque inutile de les énoncer.

Tout le monde a dans l'esprit la page éloquente de Jean-Jacques dont ce mot est la conclusion. Voici une autre page écrite de nos jours avec moins d'enthousiasme (la vraie foi, toujours accompagnée de la raison, n'a pas besoin de s'exalter), mais avec une grande sagesse de réflexion.

« Ce qui m'a souvent paru la plus forte preuve d'une autorité supérieure imprimée à l'histoire de l'Evangile, c'est que le caractère saint et parfait qu'il peint, non-seulement diffère de tous les types de perfection morale que ceux qui ont écrit ce livre avaient la possibilité de concevoir, mais au contraire y est expressément opposé. Nous avons dans les écrits des rabbins d'amples matériaux pour construire le modèle d'un parfait instituteur juif ; nous avons les maximes et les actions de Hillel, de Gamaliel et de rabbi Samuël, toutes peut-être en grande partie imaginaires ; mais toutes portant l'empreinte des idées nationales, toutes formées d'après une règle de perfection imaginaire. Et cependant rien ne peut être plus éloigné que leurs pensées, leurs principes, leurs actions et leur caractère, ne le sont de ceux de notre Rédempteur. Amateurs de controverse querelleuse et de captieux paradoxes, défenseurs jaloux des principes exclusifs de leur nation, partisans zélés et entêtés du maintien de la moindre virgule de la loi, tandis que par les sophismes ils s'éloignent de son esprit : tels sont la plupart de ces grands hommes, l'exacte contrepartie et l'image réfléchie de ces scribes et de ces pharisiens qui sont réprouvés sans retour comme une contradiction manifeste des principes de l'Evangile.

« Comment est-il arrivé que des hommes sans instruction aient imaginé de représenter un caractère qui s'éloigne à tous égards de leur type national ; en désaccord avec tous ces traits que la coutume, l'éducation, le patriotisme, la religion et la nature, semblaient avoir consacrés comme les plus beaux de tous ? Et la difficulté de considérer un semblable caractère comme l'invention de l'homme, ainsi que l'on a eu l'impiété de l'imaginer, est encore augmentée en observant comment des écrivains rapportant des faits différents, comme saint Matthieu et saint Jean, nous conduisent à la même représentation. Il me semble cependant qu'en ceci nous trouvons une clef pour résoudre toutes les difficultés ; car si l'on commandait à deux artistes de produire une figure qui donnerait un corps à leurs idées de parfaite beauté, et que tous les deux montrassent leurs ouvrages, dont la forme fût prise également sur des types et des modèles très-différents de tout ce qui avait été connu jusqu'alors dans le pays, et qu'en même temps ces deux figures se ressemblassent parfaitement, je suis sûr qu'un pareil fait, s'il était consigné, paraîtrait presque incroyable, excepté dans la supposition que l'un et l'autre artiste auraient copié le même original.

« Tel, par conséquent, doit être le cas ici : les évangélistes aussi doivent avoir copié le modèle vivant qu'ils représentent, et l'accord des traits moraux qu'ils lui donnent ne peut provenir que de l'exactitude avec laquelle ils les ont respectivement dessinés. Mais ceci ne fait qu'augmenter notre mystérieux étonnement ; car assurément il n'était pas comme le reste des hommes, celui qui pouvait ainsi se distinguer par le caractère de tout ce qui était reconnu comme le plus parfait et le plus admirable par tous ceux qui l'entouraient ; qui, tandis qu'il se plaçait si fort au-dessus de toutes les idées nationales de perfection morale, cependant n'empruntait rien du Grec, de l'Indien, de l'Egyptien, ou du Romain ; qui, lorsqu'il n'avait ainsi rien de commun avec aucun type de caractère connu, avec aucune loi de perfection éta-

(1394) J.-J. Rousseau, *Emile*, liv. IV.

blie, puisse néanmoins paraître à chacun comme le type de l'excellence qu'il aime particulièrement (1395).»

Ces sages réflexions ont, comme on le voit, une double portée : elles conduisent à reconnaître la *vérité* du caractère de Jésus-Christ, et se trouvent amener en même temps la conclusion de sa divinité et réciproquement, tant celle-ci brille en sa personne, qu'elle s'y confond avec sa réalité et qu'elle la prouve.

La meilleure preuve, en effet, de la réalité de la personne de Jésus-Christ, c'est que la perfection de son caractère est telle, qu'il n'est pas possible que l'homme l'ait conçu, et encore moins que quatre écrivains obscurs comme les évangélistes se soient rencontrés pour le peindre d'une manière aussi conforme à lui-même, malgré la diversité des détails, et en même temps aussi éloignée de tous les types qu'ils pouvaient avoir sous les yeux. En ce sens, on peut dire que ce n'est pas seulement l'authenticité de l'Evangile qui prouve la vérité du caractère de Jésus-Christ, mais que c'est aussi la divinité du caractère de Jésus-Christ qui prouve la vérité de l'Evangile.

Il y a dans la perfection du caractère de Jésus-Christ, tel qu'il nous apparaît dans les récits évangéliques, quelque chose d'unique et d'introuvable à l'esprit humain : c'est une perfection, remarquez-le bien, si sublime, si achevée, que non-seulement elle éclipse ce qu'il y avait eu jusque-là de plus parfait, mais encore tout ce que, depuis lors, l'ardeur même de l'égaler a pu produire. Il y a, pour ainsi dire, solution de continuité entre lui et la perfection humaine, et, comme l'a dit encore très-bien Jean-Jacques : *Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu.*

La perfection humaine est partagée dans notre espèce, de manière à se reproduire également en divers sujets, et à se surpasser, si je peux ainsi parler, elle-même. Ainsi, si on demande quel est le plus grand capitaine, aussitôt les noms d'Alexandre, de César, de Charlemagne, de Napoléon, se présentent à l'envi, et ce ne sont pas les seuls. Si on se demande quel est le plus grand orateur, Démosthène, Cicéron, Bossuet, entrent en lice. Qui dira, abstraction faite de Jésus-Christ, quel est le plus sage, et qui prononcera entre Anaxagore, Socrate, Platon, Solon, Numa, et tant d'autres? Qui dira, même sur les traces de Jésus-Christ, quel est le plus saint entre tant de saints? Mais prononce-t-on le nom de Jésus-Christ, aussitôt tout rentre dans l'ombre autour de lui, tout disparaît, et l'idée de sa perfection demeure surhumaine et incomparable. Plutarque, dans ses *Hommes illustres*, s'est plu à faire des parallèles de ses héros, et cela lui a toujours été très-facile, comme cela le sera toujours entre les hommes. Pour Jésus-Christ, on peut affirmer que ce serait impossible. Il est le *seul* dont on ne saurait trouver le *pendant*. Et remarquez bien la force de cette observation : quand un homme est réellement supérieur en quelque genre que ce soit, comme Bossuet ou Michel-Ange, sa supériorité n'existe qu'en degré, et non pas en nature, par rapport aux autres hommes; et alors même que ceux-ci paraissent ne pas avoir atteint cette supériorité, on sent que c'est contestable, et que dans tous les cas, le contraire n'est pas impossible et peut arriver. Pour ce qui est de Jésus-Christ, non-seulement sa supériorité est incontestable, mais on peut dire (qu'on me passe le mot) qu'elle est *inarrivable*. — Je vous recommande une autre observation : les grands hommes sont plus ou moins l'expression de leur temps, le résumé et la fleur de leur siècle ; ils le dominent, mais en partant de lui et comme un jet vigoureux de ses entrailles : cela est si vrai, qu'un grand homme ne vient jamais seul, et appartient toujours à un grand siècle. Ajoutons encore ce trait, que l'originalité d'un grand homme n'est jamais telle, qu'on ne retrouve dans la décomposition de sa vertu ou de son génie des *filons* imitateurs qui le rattachent à ses devanciers. Ainsi, pour ne parler que des hommes vertueux de nos temps modernes, des saints, il est aisé de voir qu'ils procèdent tous de Jésus-Christ, qu'il en sont les imitateurs. Mais Jésus-Christ lui-même, de qui procède-t-il, qui a-t-il imité? de quelles mœurs, de quelle société est-il l'expression? « Socrate, dit-on, inventa la morale. D'autres avant lui l'avaient mise en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait; il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste, avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice ; Léonidas était mort pour son pays, avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer sa patrie; Sparte était sobre, avant que Socrate eût loué la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples !.... (1396) »

Le propre, en un mot, de la sagesse de Jésus-Christ, c'est qu'elle ne relève que d'elle-même, c'est qu'elle est *incréée*.

Mais ce qui ne la distingue pas moins, c'est qu'elle est *créatrice*. Chose prodigieuse, si elle n'est simplement divine. Cette sagesse incomparable, que nul n'a pu et ne pourra jamais égaler, est en même temps *la plus imitable*, et celle qui a engendré le plus de disciples. Tous les autres sages n'ont pas influé, comme dit Voltaire, *sur les mœurs de la rue qu'ils habitaient;* et Jésus-Christ a influé sur le monde

(1395) Wiseman, 4e discours.

(1396) J.-J. Rousseau, *Emile*, liv. iv.

entier, et tout s'est réformé à son image, est devenu chrétien ou tend à le devenir. Les distinctions les plus profondes de mœurs, de climat, de figure et de couleur, qui existent entre les hommes, et qui sont telles qu'elles ont fourni des arguments contre l'unité de l'espèce humaine, disparaissent devant lui, et vont se confondre dans l'unité de son imitation et de son amour, à un tel point qu'elles y retrouvent la plus forte preuve de cette unité de nature qu'elle semblaient combattre. « En vérité, quand nous voyons comme il a été suivi par les Grecs, quoiqu'il n'ait fondé aucune secte parmi les leurs; révéré par le brahmine, bien qu'il lui soit prêché par des hommes de la caste des pêcheurs; adoré par l'homme rouge du Canada, quoique appartenant à la race pâle qu'il déteste, nous ne pouvons que le considérer comme destiné à renverser toute distinction de couleur, de forme, de figures et de costumes; destiné à former en lui-même le type de l'unité auquel se rallient tous les fils d'Adam, et nous donner, dans la possibilité de cette convergence morale, la plus forte preuve que l'espèce humaine, toute variée qu'elle soit, est essentiellement une (1397). »

Ceci est un point bien digne d'attention, et j'y insiste : Jésus-Christ, le seul dont la perfection ne relève que d'elle-même, est le seul qui ait fait des imitateurs, et avec une telle puissance que toute la race humaine s'en ressent.

Ajoutons un autre trait : c'est le seul qui soit resté au-dessus de ses imitateurs. Il a créé des vertus prodigieuses, tellement prodigieuses, qu'une des plus grandes marques de sa supériorité divine, selon nous, c'est de ne pas avoir été dépassé ou même égalé par elles. Car c'est encore là le propre des influences humaines de s'ensevelir dans leur triomphe, je veux dire de produire des effets qui les dépassent. Le disciple fait oublier le maître, et plus celui-ci se donne des successeurs, plus il se prépare de rivaux; et cela se conçoit, parce qu'après tout il ne dispose que d'une force commune à tous, et dont il n'est qu'un moteur accidentel. Jésus-Christ seul domine à jamais son propre ouvrage ; et quel ouvrage! De lui partent des traits de perfection qui se réfléchissent à l'infini dans ses disciples, et qui brillent du plus vif éclat dans mille caractères héroïques, orgueil de l'humanité. Quels caractères, quels héros, que tous ces grands saints que le christianisme a enfantés au monde! Leur nombre m'empêche de les nommer, et leur supériorité m'en dispense. Eh bien! outre que tant de mérites, de perfections, reviennent à Jésus-Christ, qui en est l'archétype direct, la perfection personnelle de ce divin original est restée tellement au-dessus, tellement à part de ces copies, que ce serait une folie autant qu'une impiété, de les lui opposer.

Tous ces traits caractéristiques de la personne de Jésus-Christ lui sont si exclusivement propres et le séparent si profondément du reste des hommes, que la raison la plus froide ne sait comment voir en lui un pur homme, et que l'incrédulité a vraiment sujet de s'étonner d'elle-même, et de chercher sa source autre part que dans la réflexion.

Au reste, il y a tant de vérité dans tout ce que nous venons de dire, que nous ne craignons pas d'en appeler au sens moral de chacun de nos lecteurs et d'être taxé d'exagération. Et ceci est encore un trait de plus de la perfection surhumaine de Jésus-Christ, que nous devons relever. Elle est si réelle, que tout le monde s'accorde à la sentir, et qu'il n'est pas besoin de la justifier. L'exagération n'est pas possible dans son panégyrique. Quel est l'homme dont on pourrait parler comme nous venons de parler de Jésus-Christ? La vérité autant que l'amour-propre s'en offenseraient justement, et il n'est pas de sujet appartenant à cette terre, dont la louange puisse ainsi passer sans quelque juste restriction. Lui seul épuise tous les discours, lui seul autorise la louange jusqu'à l'adoration. Le mot de *divin*, qui est du style figuré et hyperbolique pour tout autre emploi, devient, en s'appliquant à lui, du style propre, et nul, même parmi les incrédules, n'en est instinctivement choqué; l'humanité le souffre sans orgueil comme sans envie, parce qu'elle sent que le sujet ne lui en appartient pas. Nous croyons exprimer ici justement le sentiment universel et il en sort cependant une bien éclatante confirmation de la vérité de notre foi.

Il suffirait de nous en tenir à ces généralités. Comment pourrions-nous d'ailleurs oser peindre en détail toutes les perfections qui brillent dans cet adorable modèle? et que les évangélistes ont bien été divinement inspirés, de s'en abstenir et de se borner à les montrer! Quel ensemble de vertus! quelle perfection dans chacune d'elles! Comme elles s'accordent sans se nuire! comme elles se déploient sans tomber, ainsi que nos vertus humaines, dans je ne sais quel excès qui les fait dégénérer en vice! En lui la bonté est sans faiblesse, le zèle sans intolérance, la fermeté sans roideur, l'humilité sans bassesse, la résignation sans abattement, la patience sans fierté, la charité sans bornes.

Le caractère de Jésus-Christ est essentiellement vrai, et ne présente rien d'outré, rien de heurté. La nature humaine s'y laisse voir dans toute la naïveté de ses émotions légitimes, et la nature divine dans toute la sublimité de ses perfections. Quand l'homme est vertueux, il l'est trop souvent aux dépens de la vérité de sa nature; il se guinde et se fausse, il n'est plus homme, et néanmoins il n'échappe pas avec cela à mille faiblesses qui trahissent sa feinte grandeur. En Jésus-Christ, l'homme ne disparaît jamais,

(1397) Wiseman, 4e discours.

et la nature jouit de tous ses droits; mais en même temps, les vertus s'y montrent sans faiblesse, sans taches, et d'autant plus divines qu'elles ménagent tous les sentiments de la nature humaine; car elles sont par cela même d'autant plus vraies, et c'est cette parfaite vérité qui fait leur divinité. Jésus-Christ est vertueux comme un homme qui en même temps serait Dieu, comme un Homme-Dieu. En lui l'homme et le Dieu sont entiers. Le Dieu peut dire : *Quel est celui d'entre vous qui me convaincra de péché?* L'homme peut dire aussi : *Quel est celui d'entre vous qui me convaincra d'insensibilité?* Et c'est dans la parfaite jointure de ces deux états que se découvre le Dieu. C'est là précisément ce qui nous séduit en lui, ce qui nous charme, ce qui nous encourage à l'imiter, ce qui fait que le modèle le plus achevé est en même temps le moins désespérant. Avec Jésus Christ on peut se plaindre, on peut pleurer, on peut repousser la souffrance, on peut tolérer les pécheurs, on peut aimer ce qui est aimable; et Jean-Jacques avait raison de dire : « Une des choses qui me charment dans le caractère de Jésus, n'est pas seulement la douceur des mœurs, la simplicité, mais la facilité, la grâce, et même l'élégance. Il ne fuyait ni les plaisirs, ni les fêtes, il allait aux noces, il voyait les femmes, il jouait avec les enfants, il aimait les parfums, il mangeait chez les financiers. Son autorité n'était point fâcheuse. Il était à la fois indulgent et juste, doux aux faibles et terrible aux méchants. Sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre; il avait le cœur sensible; il était homme de bonne société. Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable (1398). » Et avec cela ou plutôt par cela même il nous invite, il nous appelle, il nous fait monter avec lui jusqu'aux plus éminentes vertus, jusqu'aux plus douloureux sacrifices, jusqu'à la croix.

Que de traits se présentent en ce moment sous ma plume. Et auquel m'arrêter, entraîné que je suis par l'admiration qu'ils m'inspirent, retenu par mon insuffisance à les exprimer! Redirai-je la *Madeleine* ou la *Samaritaine*, ou la *femme adultère*, ou la *Cananéenne*, ou la *Veuve de Naïm*, ou les *malades guéris*, ou les *petits enfants caressés*, ou les *humbles publicains* accueillis ou les *orgueilleux pharisiens démasqués*. Ou enfin irai-je me perdre dans la contemplation de cette passion et de cette mort ineffables?...Partout quelle bonté, quelle justice, quelle sagesse, quelle mesure, quelle pénétration, quelle vérité, quelle touchante perfection! Les actes et les paroles de Jésus, dans ces diverses circonstances, sont devenus les formules éternelles de toutes les vertus, les vertus mêmes en exemple. Comme il brille, comme il se détache divinement du milieu de ce peuple stupide, de ces docteurs hypocrites, de ces scribes captieux, de ces pharisiens superbes, de ces disciples mêmes encore intolérants et grossiers! Comme il confond toutes les erreurs par sa vertu! Comme il déjoue toutes les ruses par sa sagesse! Comme il foudroie tous les vices par sa sainteté! Comme il rassure toutes les faiblesses par sa mansuétude! Comme il épuise toutes les fureurs par sa patience! Comme il se montre secourable à toutes les douleurs par sa bonté! Oh! qu'il est bien le Dieu Sauveur, le bon Dieu.

Remarquez que tout ce que fait Jésus-Christ surprend dès l'abord, et qu'en se plaçant dans sa situation nul homme, surtout de ceux qui étaient autour de lui, n'aurait tenu la même conduite. Seul, il ne prend conseil que de lui-même, et il a le secret de toutes ses actions; mais à peine ont-elles paru, qu'elles se justifient aux yeux de la raison par les traits de la plus droite sagesse et de la plus infaillible vérité. Tout y est ménagé pour édifier et pour instruire, et pour distribuer autour de lui la part exacte de vérité qui revient à chaque circonstance sans qu'on puisse rien y trouver à surprendre, je ne dis pas en défaut, mais en excès même de perfection.

Cette dernière observation a déjà reçu son développement; cependant, comme elle est, selon nous, distinctive du caractère de Jésus-Christ, dont le propre est la *vérité*, le *naturel* même de la vertu, nous croyons devoir y revenir par un rapprochement que nous empruntons à Malebranche :

« Qu'y a-t-il de plus pompeux et de plus magnifique que l'idée que la philosophie antique nous donne de son sage. Mais qu'y a-t-il au fond de plus vain et de plus imaginaire? Le portrait que Sénèque nous fait de Caton est trop beau pour être naturel; ce n'est que du fard et que du plâtre, qui ne donne dans la vue que de ceux qui n'étudient et qui ne connaissent pas la nature. Caton était un homme sujet à la misère des hommes; il n'était point invulnérable, c'est une idée; ceux qui le frappaient le blessaient. Il n'avait ni la dureté du diamant que le fer ne peut briser, ni la fermeté des rochers que les flots ne peuvent ébranler, comme Sénèque le prétend; en un mot, il n'était pas insensible... Cependant lorsqu'on frappa Caton au visage, il ne se fâcha point, il ne se vengea point; il ne pardonna point aussi; mais il nia fièrement qu'on lui eût fait quelque injure. Il voulait qu'on le crût infiniment supérieur à ceux qui l'avaient frappé. Sa patience n'était qu'orgueil et que fierté. Elle était choquante et injurieuse pour ceux qui l'avaient maltraité; et Caton marquait, par cette patience stoïque, qu'il regardait ses ennemis comme des bêtes contre lesquelles il est honteux de se mettre en colère. C'est ce mépris de ses ennemis et cette grande estime de soi-même, que Sénèque appelle grandeur du courage. *Mojori animo*, dit-il parlant de l'injure qu'on fit à Caton, *non agnovit quam ignovisset*. Quel excès de confondre la grandeur du courage avec l'orgueil, et de séparer la patience d'a-

(1398) *Troisième lettre de la Montagne.*

vec l'humilité... Que les Chrétiens apprennent plutôt de leur maître que des impies sont capables de les blesser, et que les gens de bien sont quelquefois assujettis à ces impies par l'ordre de la Providence. Lorsqu'un des officiers du grand prêtre donna un soufflet à Jésus-Christ, ce sage des Chrétiens, infiniment sage, et même aussi puissant qu'il est sage, confesse que ce valet a été capable de le blesser. Il ne se fâche pas, il ne se venge pas comme Caton; mais il pardonne comme ayant été véritablement offensé. Il pouvait se venger et perdre ses ennemis; mais il souffre avec une patience humble et modeste qui n'est injurieuse à personne, ni même à ce valet qui l'avait offensé (1399). »

Et cependant, chose singulière! ce qui trompe l'incrédulité dans le caractère de Jésus-Christ, c'est précisément ce qui décide notre foi. On ne peut voir un Dieu en lui, parce qu'il sent comme un homme, parce qu'il est susceptible d'être offensé, parce qu'il se laisse traiter ignominieusement, et qu'il s'anéantit dans les mains des hommes. Mais en cela on perd de vue deux points capitaux. Le premier, c'est que Jésus-Christ n'est pas un Dieu seulement, mais un Dieu-Homme, et que si comme Dieu il est invincible, comme homme il est passible; et que cette *passibilité* de l'homme s'accorde avec cette *invincibilité* du Dieu, en ce que celui-ci s'y soumet *volontairement*, et que c'est le comble de la puissance d'un Dieu de se *contenir elle-même* jusqu'à laisser maltraiter et souffrir l'homme qui lui est uni. Le second point de vue, c'est que Dieu s'est fait homme pour instruire les hommes dans l'art de la vertu, pour leur en montrer le parfait modèle, et que, dans ce but, il devait figurer en sa personne non un *Dieu*, mais un *homme* vertueux. Pour que nous puissions être portés à faire comme lui, il fallait qu'il sentît comme nous, sans quoi son exemple ne nous eût pas même été proposable. Si, par exemple, lorsqu'il reçut ce soufflet, il n'en eût pas ressenti l'offense, comment aurions-nous appris de lui la manière de la supporter?... Remarquez d'ailleurs que, outre ce que nous avons déjà dit sur l'accord de la sainteté de Dieu avec la sensibilité de l'homme en Jésus-Christ, la manifestation de la Divinité sort de cette sensibilité même par la perfection des vertus dont celle-ci devient l'épreuve. L'homme paraît dans la souffrance, et le Dieu dans la manière de la supporter. Oui, ce qui me convainc de la divinité de Jésus-Christ, c'est sa sainteté dans notre sensibilité, et en ce sens il me paraît d'autant plus Dieu qu'il est plus homme.

L'incrédulité s'y trompe, et cela est juste, parce que, comme nous l'avons dit si souvent, il faut qu'elle ait de quoi être trompée, n'ayant pas la ferme volonté de ne pas l'être, et la foi n'étant réservée qu'à cette ferme volonté.

Mais cela même nous fournit un argument de plus de la divinité de Jésus-Christ.

Si Jésus-Christ n'eût pas été réellement Dieu, s'il eût voulu seulement en jouer le rôle et les évangélistes le lui faire jouer, s'y fussent-ils pris de la manière qui rendait leur prétention le plus incroyable au sens humain? Il est évident que non. Tous ces traits qui laissent voir en Jésus-Christ la faiblesse et l'impuissance, et qui scandalisent l'incrédulité, eussent été soigneusement dissimulés, et recouverts d'un semblant de majesté et de fermeté surhumaines.

Pour apprécier cette réflexion, il faut surtout nous placer au sein des mœurs juives et païennes, et nous dépouiller de ces lumières que le christianisme nous a données sur lui-même. Comment se représentait-on alors, je ne dirai pas même un Dieu, mais un sage? Nous venons de le voir dans le portrait que fait Sénèque de la fière impassibilité de Caton. Comment en particulier le peuple juif se représentait-il le Messie? Comme un conquérant superbe qui devait fouler tout à ses pieds. Voilà les préjugés qui enveloppaient le monde, et en particulier la Judée. Et dans cet état on veut d'abord que quatre écrivains obscurs aient été assez supérieurs à la nature humaine pour deviner, contrairement à tous les préjugés de leur époque, les qualités d'une âme véritablement héroïque, et la peindre si parfaitement en Jésus-Christ? Pourquoi le font-ils faible dans son agonie? Ne savent-ils pas peindre une mort constante? Oui, sans doute; car le même saint Luc peint celle de saint Etienne plus forte que celle de Jésus-Christ. Mais non, ils démêlent sur le champ ce que dix-huit siècles de lumières nous ont à peine appris à découvrir, et ils rencontrent juste le trait qui convient à la mort d'un Homme-Dieu, lequel déploie une force d'autant plus surhumaine dans le cours de son supplice, qu'il en ressent plus profondément l'horreur, et qu'il paraît y succomber. Mais Jésus-Christ et ses humbles historiens eussent-ils, seuls entre tous leurs contemporains, compris le rôle qui convenait réellement à un Homme-Dieu, et saisi par je ne sais quelle illumination tous les traits qui composent cette passion et cette mort qui épuiseront à jamais l'admiration des siècles, nous n'aurions résolu que la moitié de la difficulté. Il resterait à nous demander comment, disposés à feindre la divinité aux yeux de leurs contemporains, ils eussent précisément choisi tous les traits qui étaient le plus directement contraires aux préjugés de leur temps. Voulant passer alors pour Dieu, Jésus-Christ et ses disciples devaient *poser* à la manière dont on se figurait alors un Dieu, et en particulier le Messie, sous peine de voir crouler leur projet. Le génie qu'on est obligé de leur accorder pour parer à la première difficulté, en leur faisant deviner les qualités qui conviennent à la vie

(1399) Malebranche, *Recherche de la vérité*, liv. II, partie IIe.

et à la mort d'un Dieu, ne peut leur être subitement retiré pour échapper à la seconde difficulté, jusqu'à ne leur laisser pas même cette mesure de sens commun qui devait leur dire qu'en le peignant comme tel, ils le peignaient au rebours des préjugés de leur temps, et par conséquent du succès de leur entreprise. De deux choses l'une: ou bien ils avaient de l'intelligence, ou bien ils n'en avaient pas. On ne peut prétendre qu'ils fussent à la fois de grands génies et des insensés. Or, n'était-ce pas le comble de la folie de dire au siècle d'Hérode et de Néron, en lui montrant Jésus-Christ sur la croix: Voilà votre Dieu!... N'était-ce pas le comble de la sagesse, en réalité, d'avoir ainsi rencontré les véritables caractères de la mort d'un Dieu?... Que l'incrédulité sorte de là, si elle le peut.

Faisons-lui remarquer, en attendant, qu'il est si bien vrai que le rôle de Jésus-Christ était diamétralement contraire au succès de son entreprise, que ce fut là précisément la grande cause de l'incrédulité des Juifs, qui ne pouvaient se résoudre à voir leur Messie dominateur dans un abject supplicié; que ce fut aussi la grande cause de l'incrédulité païenne qui, ainsi que nous le voyons dans les écrits de Celse, de Porphyre et de Julien, relevait directement contre la divinité de Jésus-Christ tous les traits de sa vie, et surtout de sa passion et de sa mort, où il paraît faible, abandonné, impuissant dans les mains de ses ennemis et de ses bourreaux. Et c'est en heurtant ainsi de front tous les préjugés de leur temps, et par le fait en y succombant dès l'abord d'une manière aussi ouverte, que les apôtres auraient conçu la réalisation de leur entreprise, eux qu'on est forcé de faire d'ailleurs si habiles qu'ils auraient, je le répète, dépassé leur siècle de dix-huit siècles, ou plutôt de tous les siècles?...

En définitive ils ont réussi, dira-t-on.

Je réponds qu'on va se froisser par là contre une nouvelle et forte preuve de la divinité du christianisme, et que c'est précisément parce que la conduite de Jésus-Christ était en opposition avec toutes les voies humaines, que son succès ne peut s'expliquer que par une force toute divine. Mais, sans nous prévaloir encore de cet argument, nous nous bornons ici à soutenir, ce qu'on ne saurait en bonne logique songer à nous contester, qu'entre ceux qui prétendent que le christianisme n'est qu'un fait humain, et ceux qui prétendent que c'est un fait divin, le succès *tout seul* ne prouve rien, parce qu'il prouve au moins autant pour les uns que pour les autres. C'est la moindre des choses qu'on puisse nous accorder; on ne peut s'en défendre; et cela suffit pour replacer l'incrédule dans le cercle de la difficulté où nous l'avions renfermé.

Ce qui est certain, c'est que le succès paraissait souverainement impossible, et contraire aux moyens employés; qu'il fallait être fou pour procéder comme les fondateurs du christianisme l'ont fait; et la preuve, c'est qu'ils ont été traités comme tels.

Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'il fallait une profondeur de génie, humainement parlant inouïe, pour surprendre ainsi, dans le sein de la vérité la plus inconnue alors, tous les secrets d'une vie et d'une mort qui nous paraîtront à jamais divines.

Ce que nous avons le droit de conclure enfin, c'est qu'il est absurde d'admettre dans Jésus-Christ et ses disciples, si on ne veut voir en eux que les entrepreneurs d'une religion humaine, ou tant de génie ou tant d'ineptie, et, ce qu'il y a de pis, ces deux choses en même temps.

Admettez, au contraire, que Jésus-Christ est Dieu, et ses disciples inspirés par lui dans le tableau qu'ils nous ont fait de sa personne, et tout s'explique: la sagesse comme la folie de leur conduite.

La sagesse : c'est elle-même, c'est Dieu qui a réellement fourni en Jésus-Christ le personnage évangélique dont nous admirons la perfection adorable. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'il se soit conduit en Dieu, et que les évangélistes l'aient peint comme tel? Cela devait être: Jésus-Christ n'a eu besoin que d'être lui-même, et les évangélistes que de le copier. Les ténèbres de l'ignorance où était alors plongé le monde touchant le caractère divin, ne rendent plus la découverte de ce caractère en Jésus-Christ inconcevable, parce que cette découverte n'est pas une invention de l'homme, mais une simple révélation de la sagesse divine elle-même, se faisant jour sur la terre, et inspirant à ses disciples, d'autant plus propres à cela qu'ils étaient plus simples, le fidèle récit des actions qu'elle-même avait faites.

La folie : elle n'existait que parce que des hommes tout seuls ne sauraient, en effet, sans folie, prétendre à un succès quelconque, que par des moyens humains, dont le plus indispensable est de ne pas heurter de front les préjugés de leur temps; ce qui a très-bien fait dire à Pascal: « Mahomet s'est établi en tuant, Jésus-Christ en faisant tuer les siens; Mahomet en défendant de lire, Jésus-Christ en ordonnant de lire, etc. Enfin, cela est si contraire, que si Mahomet a pris la voie de réussir humainement; et au lieu de conclure que, puisque Mahomet a réussi, Jésus-Christ a bien pu réussir, il faut dire que, puisque Mahomet a réussi, le christianisme devait périr, s'il n'eût été soutenu par une force toute divine. » Cette force était donc déniée, c'était le comble de la folie d'agir comme Jésus-Christ et ses disciples l'ont fait; mais cette force étant admise, la folie de la croix devient sagesse, parce qu'il est d'un Dieu de manifester son action par l'exclusion de tous les moyens humains, et de faire éclater sa force dans notre infirmité.

C'est ainsi que tout se redresse et que tout s'explique, et que le point de vue de la raison se confond avec le point de vue de la foi en Jésus-Christ. Le second de ces

points de vue dépasse, il est vrai, le premier; mais, outre que cela est conforme à la nature des choses, ils sont tous deux si bien ajustés qu'ils n'en font qu'un seul, et qu'on ne peut quitter l'un sans quitter l'autre.

Nous n'avons jusqu'ici envisagé que le côté moral du caractère de Jésus-Christ. Le côté intellectuel n'est pas moins digne de nos méditations.

Qui de vous me convaincra de péché? disait-il (*Joan.* VIII, 46); il aurait pu aussi bien dire: *Qui de vous me convaincra d'erreur?* L'un et l'autre de ces deux défis, d'une témérité insensée de la part de tout autre, sont tellement justifiés en Jésus-Christ, qu'on ne songe pas même à ce qu'ils auraient, humainement parlant, d'inconvenant, et eû particulier de contraire à ce qu'il dit ailleurs sur lui-même: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (*Matth.* XI, 29.) C'est que tout se concilie en lui par cet autre mot: *Je suis la vérité.* (*Joan.* XIV, 6.)

Par le fait jamais parole n'a été plus livrée à la discussion et à l'application que la parole de Jésus-Christ. Jetée aux quatre vents du ciel, transmise de siècle en siècle, partout, toujours, elle a porté des fruits de vérité, de perfectionnement et de civilisation. Nulle part elle n'a reçu un démenti. Qu'on l'ait acceptée, qu'on l'ait rejetée, elle a toujours fourni sa preuve salutaire ou terrible; et elle a convaincu *de péché et de jugement* (*Joan.* XVI, 11) ceux qu'elle n'a pu convaincre de sa vérité et de sa bonté. C'est ce glaive affilé et à deux tranchants sortant de la bouche de Jésus-Christ, dans la céleste vision de l'aigle de Patmos.

Quel sujet de profondes réflexions pour une âme qui cherche des marques de vérité dans le christianisme! N'est-ce qu'un homme, celui de la bouche duquel est sortie une parole telle que celle-là? une parole dont dix-huit siècles de développement et d'application n'ont pu épuiser la fécondité, et qui porte encore, à l'heure qu'il est, dans ses flancs toutes les lumières, toutes les réformes de l'avenir?... N'est-ce qu'un homme, celui qui du sein des ténèbres les plus épaisses où était alors plongé l'esprit humain, a si justement dit de lui: *Je suis la lumière du monde* (*Joan.* VIII, 12), et a porté sur lui-même ce jugement prophétique, dont tout ce qui est atteste et garantit l'accomplissement: *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas?...* (*Matth.* XXIV, 35.) N'est-ce qu'un homme, celui dont la seule parole mise ou ôtée dans le monde en fait la lumière ou les ténèbres, la sainteté ou la corruption, la vie ou la mort?... Je le demande à la droite raison, n'est-ce qu'un homme, n'est-ce que cette parole qui sort d'ordinaire de la bouche de l'homme? ou plutôt n'est-ce pas la *parole* même, je veux dire le *Verbe* de Dieu sous la forme d'un homme?...

Pour moi, je le déclare, je ne connais pas la vérité à d'autres marques que la parole de Jésus-Christ. De part et d'autre je vois la même puissance, la même immutabilité, la même infaillibilité, la même universalité, la même perpétuité, la même fécondité, la même simplicité, la même profondeur, le même accord avec ma conscience et ma raison, la même confirmation d'expérience, le même crédit du sens commun; elles se confondent toutes les deux dans mon esprit comme deux sons égaux, deux lumières jumelles; et je ne peux démêler ces deux verbes, l'un intérieur, et l'autre extérieur; au point que, sans le témoignage de l'histoire, je croirais les tenir tous deux de la nature, et les avoir puisés à la fois aux mamelles de la vérité.

Et cependant le fait est certain, c'est de Jésus-Christ que part cette parole qui vient se confondre ainsi avec la vérité naturelle. Il y a eu un jour où l'Evangile n'existait pas, et un autre jour où il a commencé à paraître. Son nom lui-même le dit, il a été pour le monde la *bonne nouvelle*. Cela est si vrai, il est si vrai que la lumière de l'Evangile était *nouvelle*, que le genre humain tout entier se souleva pour la repousser comme une contradiction avec ce qu'on croyait être la vérité; qu'elle-même fut obligée de se dire une folie, et que ce n'est qu'à travers les plus furieux obstacles qu'elle a fini par faire reconnaître ce qu'elle est: la Sagesse même, la Vérité même.

Qu'on fasse bien attention à ce mode particulier d'introduction de l'Evangile dans le monde. Il y a une vérité naturelle qui est comme le type, l'*étalon*, d'après lequel se vérifient toutes les opérations de notre âme. Celles-ci ne peuvent se faire recevoir que par leur conformité avec cette vérité mère. Or, l'Evangile est venu augmenter la mesure de celle-ci, non par forme de déduction, mais d'adjonction à la connaissance que nous en avions déjà; il a étendu la révélation primitive de l'infinie vérité; et, la prenant au point où le Créateur l'avait laissée en nous, il l'a accrue d'une révélation nouvelle; c'est une révélation de la même vérité quant à la nature, mais plus large et plus avancée quant au degré: le centre est le même, la circonférence est plus étendue. Or, le résultat de ceci n'est pas seulement d'avoir augmenté pour nous la somme de la vérité, mais d'avoir rétabli et redressé celle que nous avions déjà, et qui s'était altérée en nous. Aujourd'hui la lumière évangélique nous paraît tellement conforme à la lumière naturelle, que nous les confondons toutes deux. Quand elle parut, ce fut le contraire, elles se heurtaient. D'où cela provenait-il, si ce n'est de ce que la lumière naturelle était pervertie au sein de l'humanité? L'effet de la vérité évangélique a donc été de rétablir en nous la vérité naturelle et de l'accroître de son adjonction, comme un édifice qu'on reprendrait en sous-œuvre pour le mettre à même de supporter un exhaussement. Et cela s'est fait tout seul en quelque sorte,

tant c'était conforme à la nature des choses, et par une action réciproque des deux ordres de vérité l'une sur l'autre. La lumière évangélique a épuré la lumière naturelle, et la lumière naturelle, en s'épurant, s'est identifiée avec la lumière évangélique; tellement qu'il n'y a plus eu du tout qu'une seule et même vérité. C'est ce qui existe aujourd'hui, c'est ce qui va se développant de plus en plus; car la lumière évangélique a une vertu que n'avait pas la lumière naturelle, une vertu conservatrice quant à la substance, et en même temps progressive à l'infini quant à l'application. Dans tout cela nous ne raisonnons pas d'après la doctrine et la croyance, mais d'après les faits, d'après l'histoire de l'esprit humain.

Eh bien! je le demande encore, celui dont la parole a opéré cette refonte et cette progression de la vérité dans le monde, n'est-il qu'un homme, qu'un héritier d'ignorance et d'erreur comme les enfants des hommes, ou n'est-il pas l'auteur de la vérité, la vérité même? et à quelle autre marque reconnaîtrions-nous celle-ci?

Qu'il est intéressant pour l'esprit humain de se reporter au moment où cette vérité régénératrice parut dans le monde, et de se la représenter encore renfermée dans son auteur! Comme là elle se montre avec des caractères conformes à sa céleste origine! Comme elle luit au milieu des ténèbres qui ne la comprennent pas! (*Joan.* I, 5.) Ces ténèbres règnent partout sur la terre; elles règnent en particulier dans la Judée, en qui la fausse idée qui avait prévalu sur le Messie avait complétement étouffé la véritable; et ce Messie venant parmi les siens, les siens ne le reçoivent pas. (*Ibid.*, 11.) Le voilà donc : tout est ténèbres autour de lui : seul, il porte dans son sein cette lumière qui doit remplir un jour le monde. Il parle : parole puissante! parole divine! dont chaque mot va devenir la sagesse des nations, et qui de ses lèvres va passer jusqu'aux confins du monde, jusqu'aux confins des siècles, et tout changer, tout renouveler sur son passage! Comme elle se produit bien en souveraine, et comme on voit que celui d'où elle émane est le Verbe, et que tout ce qu'il dit il ne le tient pas des hommes, mais de *son Père qui est dans les cieux!* — Jésus ne discute pas, ne raisonne pas, ne pérore pas; il émet sa doctrine sans art, sans effort, sans préoccupation de n'être pas compris, avec une simplicité confiante, comme le laboureur jette la semence sur la terre, certain qu'elle porte en elle-même la vertu qui la fera bientôt germer. — Quand l'homme instruit l'homme, il lui laisse voir la trace des efforts par lesquels il s'est instruit lui-même, et le conduit par la voie du raisonnement; il y repasse avec son disciple, et se confirme dans sa science en l'enseignant. Que s'il parle par inspiration, il en est le premier élu, transporté, surpris; et sa parole déborde en images impuissantes pour peindre la vérité qu'il découvre, comme un spectacle qui ne lui serait pas familier. Il n'en est pas ainsi de Jésus-Christ. On ne voit pas les traces de sa science; elle ne paraît être ni apprise des hommes ni saisie par inspiration, mais le fruit naturel et propre de sa pensée, sa pensée même, dans son union intime avec son Père. Ainsi rien ne diminue ou n'augmente la plénitude de sa conviction dans la vérité qu'il enseigne, ni l'opposition qu'elle rencontre, ni les transports qu'elle excite. Lui seul, il n'en paraît pas surpris, ses garanties sont ailleurs. Plein des mystères d'en haut, il n'en est pas ému comme les autres mortels, à qui Dieu se communique par accident. Il en parle sans efforts, la vérité lui est familière, il est visiblement né dans le secret qu'il révèle. Souvent même il est contraint de tempérer la hauteur de sa doctrine, et de répandre avec mesure *ce qu'il a sans mesure* (*Joan.* III, 34), afin que notre faiblesse le puisse porter. Il parle des plus grandes choses si simplement, qu'il semble qu'il n'y a pas pensé; et si nettement néanmoins, qu'on voit bien ce qu'il en pense; et cette clarté jointe à cette naïveté est admirable (1400). Comme un roi ou l'héritier d'un roi, né et vivant au sein des grandeurs, en parle sans emphase, et comme d'une chose pour lui ordinaire et naturelle; ainsi Jésus-Christ parle du royaume du ciel, de Dieu son Père, de ses anges, de l'éternité, de la justice et de la miséricorde, de la vie et de la mort. Ce n'est pas pour en faire montre ni pour justifier la connaissance qu'il en a, mais parce que telle est sa mission, telle est la vérité, et alors même il revêt sa pensée d'images si simples, si ordinaires, si naturelles, qu'on voit bien que ces choses-là sont pour lui simples, ordinaires, et naturelles en effet. *Le royaume du ciel est semblable à un grain de sénevé qu'un homme a pris, et qu'il a semé dans son champ.* (*Luc.* XIII, 19.) Quelle sublime vulgarité! *L'un d'entre vous*, dit-il ailleurs, *a cent brebis; une s'égare, il laisse les quatre-vingt-dix-neuf à l'abandon, et court à la recherche de celle qu'il avait perdue* (*Matth.*, XVIII, 12); *et quand il l'a trouvée, joyeux, il la charge sur ses épaules et de retour à la maison il appelle ses voisins, et leur dit : Félicitez-moi, parce que j'ai trouvé ma brebis que j'avais perdue.* (*Luc.* XV, 5, 6.) Ou bien encore *c'est une femme qui n'a que dix drachmes, elle en perd une; aussitôt elle allume sa lampe, bouleverse toute sa demeure, et cherche soigneusement jusqu'à ce qu'elle ait trouvé sa drachme, et l'ayant trouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, disant : Félicitez-moi, j'avais perdu une drachme et je l'ai trouvée.* (*Ibid.*, 9.) — Voilà, dit-il, *le portrait de votre Père céleste; telle est la réjouissance que feront dans le ciel les anges de Dieu, à la conversion d'un seul pécheur.* (*Ibid*, 8, 10.) Quelle grandeur divine dans cette simplicité! Que ces idées de la bonté de Dieu, de

(1400) Pascal.

sa miséricorde, de la faiblesse humaine, et en même temps de sa valeur, sont magnifiques en elles-mêmes, et comme on voit bien, à la bonté secourable de celui qui les rend si accessibles à l'homme et qui en use si familièrement, qu'il est lui-même, sous la figure de ce *bon pasteur* qui court après sa brebis, de cette *femme* qui cherche sa drachme, le *Dieu Sauveur!*

Ce n'est pas au raisonnement et à la logique que je propose cette preuve; c'est au sens moral, au sens intime, aux perceptions les plus instinctives du vrai en nous: et malheur à celui qui n'en sera pas touché!

Au surplus, nous avons une souveraine garantie du fait de la divinité de Jésus-Christ: c'est la déclaration de Jésus-Christ lui-même. Partout il nous dit qu'il est *le Christ, fils du Dieu vivant, la vérité, le principe, la lumière du monde, la vie éternelle, le Messie promis depuis l'origine du monde, le Sauveur du genre humain.*

Non-seulement il se donne le titre de Dieu, mais il en exerce les prérogatives, il prétend en faire les œuvres, il en revendique les droits. C'est là le fond de toutes ses paroles, de toute sa conduite, et il soutient ce rôle jusque dans les tourments, jusqu'à la mort, et après la mort. *Il n'a point cru que ce fût de sa part un larcin de se poser l'égal de Dieu*, dit saint Paul. « *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo.* » (*Philip.* II, 5, 6.)

Et maintenant voici la conséquence invincible que nous devons en tirer : Ou il dit vrai, ou il dit faux; s'il dit vrai, il est Dieu : s'il dit faux (Dieu me pardonne cet effreux dilemme! mon cœur l'efface à mesure que ma main l'écrit), il est un imposteur ou un fou.

Il n'est pas possible de s'arrêter entre ces deux extrêmes, et les mêmes raisons qui font que Jésus-Christ est Dieu, si elles sont solides, font qu'il est un imposteur ou un fou.

Jésus-Christ un imposteur! Jésus-Christ un insensé! s'écriera l'incrédule lui-même. Ah! ne me faites pas dire cela : loin de moi ce blasphème! Vous renversez tous mes sentiments, toute ma raison; je me croirais plutôt un insensé moi-même; souffrez, souffrez que je voie en lui un grand philosophe, un homme éminent en sagesse, un juste ami de Dieu, un bienfaiteur du genre humain, digne de tous nos respects, de toute notre reconnaissance.

Non! *Celui qui n'est pas pour moi*, dit Jésus-Christ lui-même, *est contre moi;* tant est absolue et entière sa volonté d'être reconnu pour ce qu'il dit être, *pour l'égal de Dieu.* Lui-même repousse tout hommage qui ne va pas jusqu'à l'adoration, lui-même consent à être traité comme un blasphémateur et un insensé, s'il n'est pas Dieu. Voyez-le dans les mains de ses ennemis qui se moquent de lui, et qui, faisant allusion à sa prétendue divinité, lui voilent la face, lui donnent des coups sur le visage, puis l'interrogent disant : Devine qui t'a frappé? Après toute une nuit passée dans cette sanglante ironie, « *Sur le point du jour*, dit la sainte histoire, *les sénateurs du peuple juif, les princes des scribes s'assemblèrent, et l'ayant fait venir dans leur conseil, ils lui dirent : Si vous êtes le Christ, dites-le nous. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point, et ne me laisserez point aller. Mais désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la toute-puissance de Dieu. Alors ils lui dirent tous : Vous êtes donc le Fils de Dieu? Il leur répondit : Vous le dites, je le suis. Et ils dirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoins, puisque nous l'avons entendu nous-mêmes de sa propre bouche?* (*Luc.* XXII, 63-71.)

Pareillement, lorsque, traduit devant le grand prêtre, la foule l'accusait de s'être arrogé la puissance même de Dieu, le grand prêtre se levant, lui dit : « *Vous ne répondez rien à ce que ceux ci déposent contre vous? Mais Jésus demeurait dans le silence. Alors le grand prêtre lui dit : Je vous adjure au nom du Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. Jésus lui répondit :* VOUS L'AVEZ DIT; *qui plus est, je vous dis qu'il arrivera que vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la vertu de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé : qu'avons-nous plus besoin de témoins? Vous venez d'entendre le blasphème, que vous en semble? Ils répondirent : Il a mérité la mort. Alors ils lui crachèrent au visage*, etc. (*Matth.* XXVI, 63-67.)

Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, le grand prêtre avait raison de le traiter comme un blasphémateur. Jésus-Christ même ne réclame pas contre ce traitement, il le souffre comme un effet de l'aveuglement des Juifs, qui ne veulent pas voir en lui un Dieu. Sa seule défense a été de dire qu'il l'était réellement. On ne l'a pas cru, dès-lors il va sans dire qu'il ne doit plus être considéré que comme un vil blasphémateur, et tout le reste en est la conséquence.

Or, cette situation de Jésus-Christ devant le grand prêtre est encore et sera toujours la seule qu'il puisse avoir devant la raison, et l'incrédulité de tous les temps, mise en demeure de se prononcer sur sa personne, devra conclure comme les Juifs.

Cette opinion qui, sans reconnaître en Jésus-Christ un Dieu, voudrait s'arrêter à voir en lui un sage, est toute récente. Nous en chercherons dans un instant la source. Quant à présent, il nous suffit de constater qu'elle est hautement confondue par *l'unanimité* des jugements anciens sur Jésus-Christ, amis et ennemis.

Ainsi nulle part, dans les témoignages contemporains de Jésus-Christ, nous ne trouvons la trace d'un semblable jugement.

Les parents de Jésus-Christ s'imaginent qu'il a perdu l'esprit, et qu'il extravague (1401).

(1401) *Marc.* III, 21.

Les Juifs veulent, dans la suite, le faire passer pour un imposteur.

Les apôtres disent qu'il est le Fils de Dieu, et Dieu même.

C'est à ces trois jugements que se réduit tout ce que l'on a dit de lui, *et on n'en peut pas supposer un quatrième.* Cette remarque est de d'Agueseau(1402),et il ajoute : « Les deux premiers sont évidemment faux, donc le troisième est véritable. »

Dans la suite et pendant les premiers siècles du christianisme, le monde se partagea en deux jugements sur Jésus-Christ, l'un qu'il était Dieu, l'autre qu'il était un imposteur. C'est ce caractère que virent en lui tous ceux qui nièrent sa divinité, comme il paraît par les écrits non-seulement des Juifs, mais des philosophes païens eux-mêmes, tels que Celse, Porphyre, Julien, etc.

Nulle part, dans les jugements rapprochés du temps de Jésus-Christ, nous ne voyons celui que nous discutons en ce moment, qu'on l'ait considéré comme un sage. Et il y a même cela de remarquable que des païens, ne pouvant se défendre de l'impression que faisait sur eux sa divinité, et cependant ne voulant pas rendre à cette divinité l'hommage véritable qui lui convenait en se faisant tout à fait chrétiens, le rangèrent parmi *leurs dieux :* tant était logique l'alternative qui ne permettait pas de voir en lui un simple grand homme.

Nous savons qu'aujourd'hui l'incrédulité, pour échapper à cette rigoureuse alternative, voudrait faire un certain triage dans les faits de la vie de Jésus-Christ, et, mettant de côté les passages de l'Evangile qui se rapportent au dogme et surtout aux miracles, s'en tenir à la simple morale, pour n'avoir rien à démêler avec le surnaturel, et ne voir en Jésus-Christ que l'auteur d'un enseignement humain. Mais cette prétention n'est pas tolérable, et en toute autre matière on la qualifierait d'insensée. Où a-t-on pris que l'Evangile est vrai sur tel point et faux sur tel autre, et que ce partage entre sa vérité et sa fausseté se fait exactement dans le sens et dans la mesure favorable à l'incrédulité? Où a-t-on pris que tout ce qui est dogme est nécessairement *symbole,* que tout ce qui est miracle est nécessairement *légende,* et qu'il n'y a de réel et de certain que la partie morale. Y a-t-il rien dans l'Evangile qui le dénote et l'autorise? Et n'est-ce pas avec la même garantie, avec le même accent de vérité, que ses auteurs nous rapportent ici ce précepte de Jésus-Christ : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même* (*Tob.* IV, 16; *Luc.* VI, 30; *Matth.* VII, 12); là, cette invocation de sa divinité : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre*(*Matth.* XXVIII, 18). et ailleurs l'action de cette même puissance : *Lazare, sors du tombeau!* (*Joan.* XI, 43.) Si vous croyez à la vérité de l'Evangile sur le premier point, pourquoi ne pas y croire sur les deux autres? ou si vous le rejetez sur les deux autres, pourquoi le croyez-vous sur le premier? Pourquoi n'allez-vous pas jusqu'à dire que tout y est faux, que Jésus-Christ n'a pas plus dit une de ces choses que l'autre, qu'il n'a pas existé, et que quatre écrivains obscurs se sont accordés pour imaginer un caractère inimaginable, et pour tromper tout le genre humain?

C'est là, en effet, qu'il faut en venir. L'Evangile ne peut être divisé. Comme la robe de Jésus-Christ, il est sans couture. La morale, le dogme, les miracles y sont entrelacés, y sont occasion et raison les uns des autres, de manière à former entre eux un tissu dont on ne peut détacher un fil sans rompre la trame. Qu'on le tire au sort, si on veut; mais il faut l'accepter ou le rejeter en entier.

Remarquez bien ici que nous n'allons pas encore jusqu'à prétendre que ce qu'a dit Jésus-Christ soit vérité : par exemple qu'il soit le Fils de Dieu, mais seulement qu'il a dit : *Je suis le Fils de Dieu;* qu'il ait ressuscité Lazare, mais seulement qu'il a dit : *Lazare, sors du tombeau,* etc. Je vous laisse croire après cela qu'il n'est pas le Fils de Dieu, qu'il n'a pas ressuscité Lazare... Ce qui est certain, c'est qu'il a parlé et agi, dans ces deux cas et dans tous ceux analogues, avec l'intention qu'on le crût à la lettre, de même que quand il a dit : *Bienheureux ceux qui pleurent* (*Matth.* V, 5), ou bien : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre.* (*Joan.* VIII, 7.)

Ajoutons que, dans ces termes, la véracité de l'Evangile n'a jamais été contestée, et que Juifs et païens n'ont jamais mis en question que Jésus-Christ ait voulu *se faire passer* pour Dieu, qu'il ait voulu *paraître* faire des miracles. Cela était trop notoire pour être contredit, tout le monde a été d'accord sur ce point; et cet accord, joint à ce qui précède, doit enfin borner l'incrédulité; sinon il faut renoncer à discuter avec elle.

Et maintenant reprenons notre argument, et disons : Un simple mortel qui veut se faire passer pour Dieu est un imposteur; et s'il a recours, pour consommer son imposture, à de faux miracles, c'est un vil charlatan, un fourbe audacieux.

Cela est incontestable, et ceux qui n'en sentent pas la nécessité logique sont des demi-incrédules, en qui un reste de foi fait repousser ce principe, par l'horreur de son application à Jésus-Christ; leur incrédulité n'est pas résolue, elle a peur de son ombre : ce sont des inconséquents, nous ne raisonnerons pas avec eux.

Mais pour un vrai croyant et un franc incrédule, l'admission de ce principe doit être sans répugnance : pour le premier, parce qu'il est sans application à Jésus-Christ;

(1402) *Réflexions diverses sur Jésus Christ,* § 48; Œuvres complètes, in-8°, tome XV, p. 460.

pour le second, parce qu'il n'atteint en Jésus-Christ qu'un simple mortel.

Ce principe incontestable étant donc posé, qu'on ouvre les Evangiles et qu'on les parcoure froidement, si on le peut, et uniquement en vue de cette application. Qu'on se mette bien dans l'esprit que Jésus-Christ n'est pas Dieu, et qu'on se rende compte du véritable sentiment que doivent inspirer tant de passages où il s'en arroge le titre, les droits, la puissance.

Par exemple :

Jésus guérit un paralytique le jour du sabbat; les Juifs l'accusent d'avoir violé le repos de ce jour. Jésus répond : « Mon Père, dont l'action est incessante, ne connaît pas de sabbat. Pareille est mon action (1403). »

« Les Juifs prennent ces paroles au sens naturel, et poursuivent d'autant plus Jésus-Christ en vue de le faire mourir, qu'à la violation du Sabbat, il joint l'audacieux blasphème de dire que son Père est Dieu, et *de se poser à l'égal de Dieu* (1404). »

Que leur répond Jésus? Va-t-il reculer dans la voie de cette assimilation sacrilége? Écoutons :

« *En vérité, en vérité*, je vous le dis, tout ce que fait le Père, le Fils le fait semblablement. (*Joan.* v, 19.) Car le Père aime le Fils et lui donne le pouvoir de faire tout ce qu'il fait lui-même, et il vous fera voir dans sa personne des œuvres plus admirables encore. Car, ainsi que le Père ressuscite les morts, ainsi le Fils redonne la vie à qui il veut. *Il y a plus*, le Père ne juge personne, mais il a donné au Fils l'*entier pouvoir* de juger; et cela pour que *tous rendent au Fils un honneur égal à celui qui est dû au Père* (1405). Ne soyez pas surpris de cela, car viendra un jour où tous ceux qui sont dans les tombeaux en sortiront à la voix du Fils de Dieu; les bons pour la récompense, les mauvais pour le châtiment... »

Mettez ces paroles dans la bouche de tout autre que Jésus-Christ, figurez-vous que vous les entendez pour la première fois, et dites, tiendrez-vous leur auteur pour un homme sensé? ou si, du reste, vous ne pouvez refuser à cet homme de l'intelligence, ne serez-vous pas révolté de cette odieuse imposture, de cet orgueil sacrilége? Et si enfin vous voyez faire à cet homme des tours de charlatan, de faux miracles pour accréditer sa prétention impie, si vous voyez la populace abusée le suivre partout, l'applaudir, le déifier, et le mensonge le plus noir, la superstition la plus grossière envahir toutes les imaginations, et usurper tous les droits de la raison et de la vérité, que le ne sera pas votre indignation, votre horreur pour l'artisan de cette fourberie?

Figurez-vous maintenant que, surmontant la répulsion qu'il vous inspire, et curieux de voir jusqu'où va sa folie ou son audace, vous perciez la foule, et que dans ce moment vous le voyez distribuant du pain et du vin à ses grossiers disciples, et leur tenant ce propos : « Prenez et mangez, ceci est mon corps; buvez en tous, ceci est mon sang. Je vous l'affirme : mon corps est vraiment viande, et mon sang est vraiment breuvage. Celui qui ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang n'aura pas la vie en lui. Je suis le pain vivant descendu du ciel » (*Matth.* xxvi; *Joan.* vi, 56; 41), etc. Pour moi, je le déclare, rien n'égalerait le dégoût qu'amasserait en moi un semblable spectacle.

Une chose cependant viendrait y mettre le comble, ce serait d'entendre cet imposteur parler à chaque instant de LA VÉRITÉ, et fulminer, comme la vérité même, contre les hypocrites et les imposteurs. Plus sa morale serait belle et séduisante, plus elle incriminerait le mensonge de sa prétention et de ses œuvres; et, en le favorisant en apparence, elle ne ferait que lui donner au fonds un caractère de plus d'hypocrisie et de fausseté.

Or, voilà l'impression franche et insurmontable que doivent faire l'Evangile et le caractère de son héros sur quiconque ne croit pas à sa divinité. Car, d'un bout à l'autre, à chaque page il parle de vérité, et il expose des prétentions et des actes qui, s'ils ne sont pas d'un Dieu, sont l'un imposteur. Ce n'est pas un trait seulement ou deux qui motivent cette alternative, c'est, je le répète, toute la vie de Jésus-Christ.

Un seul trait de Socrate, et c'est le dernier, a porté ombrage à la sagesse de toute sa vie et surtout de sa mort. On ne s'explique pas comment, mourant pour la sainte cause de la vérité divine, il termine son sacrifice par un acte d'idolâtrie et de superstition, en ordonnant qu'on immole un coq à Esculape. Cet acte d'infidélité à ses principes restera à jamais sur sa mémoire comme une tache qui en ternira l'éclat.

Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, c'est bien autre chose; car toute sa vie est pleine d'actes cent fois plus inconciliables avec ses principes que le seul trait qu'on ait à reprocher à Socrate. Les principes de Jésus-Christ sont l'établissement du règne de la vérité, de l'humilité, de la charité, de l'adoration pure en esprit et en vérité; et voici qu'en se faisant honorer lui-même comme Dieu, en se faisant le motif et la fin de toutes les vertus qu'il enseigne, il les viole de la manière la plus insigne, et donne en sa personne un exemple monstrueux, il faut le dire, d'imposture, d'orgueil, d'égoïsme et d'idolâtrie. C'est bien pis qu'un coq sacrifié à Esculape, c'est la vérité immolée à lui-même. Et cela, je le répète, non pas une fois et par accident, mais de la manière la

(1403) *Pater meus usque modo operatur, et ego operor.* (*Joan.* v, 17.)

(1404) ..... *Æqualem se faciens Deo.* (*Joan.* v, 18.)

(1405) ..... *Neque enim Pater judicat quemquam : sed omne judicium dedit Filio, ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem...* (*Joan.* v, 22, 23.)

plus soutenue, la plus systématique, par tous les actes de sa vie, et jusque dans sa mort.

Lisez notamment dans saint Jean le discours et la prière qu'il fit après la cène, la veille de sa mort. S'il est Dieu, rien de plus sublime : c'est le sommaire, c'est la quintessence de la vérité et de la charité ! S'il n'est pas Dieu, toute cette prière étincelante de traits qui supposent sa divinité n'est plus qu'une parodie sacrilége, qu'un tissu d'expressions inintelligibles, fausses et blasphématoires.

C'est donc avec une grande justesse que Rousseau a dit que *si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.* Devant faire l'éloge de Jésus, il ne pouvait pas dire moins ; il fallait logiquement qu'il allât jusque-là ; une fois engagé dans la comparaison de Jésus avec Socrate, il ne pouvait en sortir qu'en proclamant sa divinité, sinon Jésus perdait tout à ce rapprochement ; et la même raison qui faisait reprocher à Socrate le dernier trait de sa vie, attirait sur la vie entière de Jésus la réprobation de tout ami de la vérité.

Si Jésus n'est pas le vrai Messie, le Fils et l'égal de Dieu, qu'est-il de plus, après tout, que tous ces faux messies qui parurent de son temps : Dosithée, Simon le Magicien, Ménandre, Barkochébas ? Or, on n'hésite pas à flétrir l'imposture dans ces derniers ; par quelle inconséquence donc la couronnerait-on en Jésus ?

— Il a réussi, dira-t-on, et les autres ont succombé.

— Il a réussi ! et c'est pour cela que vous voyez en lui un sage ! et c'est pour cela que vous l'honorez !... Mais y pensez-vous ? c'est pour cela même que vous devriez l'avoir plus en horreur. Car à quoi a-t-il réussi ? à se faire passer pour Dieu, à se faire adorer depuis dix-huit cents ans comme tel par tout l'univers ; c'est-à-dire selon vous, incrédules, qu'il a réussi dans son imposture, qu'il l'a perpétuée, propagée, et que son outrage à la vérité est d'autant plus énorme qu'il est plus invétéré et plus incurable. Loin de le réhabiliter, c'est ce succès même qui l'incrimine. L'indignation et l'horreur de l'incrédule, s'il est conséquent avec lui-même, doivent grandir à proportion même du triomphe de l'imposture : *Écrasons l'infâme !* tel doit être le cri de sa conscience et de sa raison ; et en le proférant, Voltaire a eu du moins la franchise de sa perversité.

Ce mot de Voltaire sur Jésus-Christ est la contre-partie de celui par lequel Rousseau conclut sa divinité, et ces deux mots sont précieux comme expression et comme épreuve de la force de notre argumentation. Ils prouvent nettement que le simple respect pour Jésus n'est pas tenable, et que la raison, lorsque aucun préjugé ne la retient sur la pente de la foi ou de l'incrédulité en Jésus-Christ, ne peut aboutir qu'à l'adoration ou à l'horreur pour sa personne.

Mais cependant, objectera-t-on, et je conçois qu'on se débatte contre cette conclusion, non qu'elle soit parfaitement juste, mais parce qu'elle met en demeure de se prononcer et de sortir de cet état douteux, qui n'est ni de la foi ni de l'incrédulité, état dans lequel languissent une multitude d'intelligences, et dont la philosophie souffre autant que la religion, parce qu'il n'est pas vrai, parce qu'il n'est pas raisonnable ; mais cependant de cela seul que je ne reconnais pas la divinité de Jésus-Christ, vous ne pouvez pas me forcer à souscrire à son infamie, et mettre dans mon âme ni sur mes lèvres ce qui n'y sera jamais : l'indignation, l'horreur et le mépris pour sa personne. Car enfin, après tout, il a doté le monde d'une morale sublime ; il a dissipé les ténèbres de l'idolâtrie ; il a introduit dans l'humanité un spiritualisme sanctifiant ; il a affranchi les esprits de la superstition, les cœurs de l'infamie, les têtes de l'esclavage ; il a fondé le règne de la liberté, de la charité ; il a mis la vérité partout : dans les mœurs, dans les institutions, dans les lois ; il a imprimé au genre humain une marche civilisatrice qui se poursuit encore, pleine de vigueur après dix-huit cents ans ; il a semé la terre des merveilles de ses vertus ; il a sauvé, il sauve tous les jours le monde. Voilà ses titres à mon respect, à mon admiration, à ma reconnaissance ; je ne puis les méconnaître et les oublier sans me méconnaître et m'oublier moi-même : non, jamais vous ne me le ferez blasphémer

Adorons-le donc ; car vous venez de décliner les titres qui vous y obligent, et de vous fermer tout retour à l'incrédulité.

— Comment cela ?

— Le voici :

Tout ce que vous venez de relever en faveur de Jésus-Christ n'est rien, si vous lui ôtez sa divinité. Tout l'Evangile en effet, sa morale, ses lumières, ses vertus, émanent directement de ce principe, que Dieu est miséricordieusement intervenu en Jésus-Christ pour racheter le genre humain. Le dogme de la rédemption, la croix ; voilà l'Evangile, voilà le christianisme. Les idées sublimes que le christianisme nous a données sur Dieu et ses divers attributs, sa justice, sa sainteté, sa grandeur, notre état primitif, actuel et futur ; nos rapports absolus avec Dieu, nous-mêmes et les autres hommes : toutes ces magnifiques notions qui ont changé la face du monde, et tous les motifs qui les ont mises en action dans l'humanité, ne sont que des émanations, des irradiations du grand sacrifice de l'Homme-Dieu. Ce n'est pas tant ce qu'a dit Jésus-Christ que ce qu'il a fait qui a changé le monde, et ce ne sont pas tant les faits de sa vie que le grand fait de sa mort. La morale évangélique est une morale en action, et le théâtre de cette action est sur la croix, comme son acteur nécessaire est un Homme-Dieu. Aussi voyons-nous que Jésus-Christ, durant tout le cours de sa vie, en appelle continuellement à sa mort comme à l'objet de sa mission, au principe de son succès.

Il en parle sans cesse, tout ce qu'il dit la suppose ; il ne fait qu'en préparer l'application en attendant que l'heure de sa *consommation* ait sonné ; et c'est à cette heure qu'il renvoie la conversion de l'univers : *Quando exaltatus fuero a terra, omnia trahum ad meipsum.* (*Joan.* XII, 32.) — Voilà l'Évangile : prenez-le, lisez-le, et vous n'y verrez pas autre chose. C'est ainsi qu'il est, ainsi qu'il a été reçu, entendu, pratiqué partout jusqu'à nos jours ; et s'il a produit tous les fruits que vous admirez, si à l'heure qu'il est il en produit encore, ce n'est que par ce moyen.

Lors donc que vous admirez les merveilles du christianisme, vous n'admirez autre chose que les splendeurs de la divinité de Jésus-Christ ; et si celles-là sont véritables, celle-ci l'est également.

Direz-vous que cette divinité n'est qu'une sublime hypothèse, imaginée par Jésus Christ lui-même, pour donner un fondement à son système, et le faire recevoir par le genre humain ?

Mais y pensez-vous ? une hypothèse ! c'est-à-dire ce qui est sans fondement ; tel est à vos yeux le fondement de ce christianisme que vous admirez ? Mais ce christianisme lui-même n'est pas autre chose que la révélation de la divinité en Jésus-Christ. Il est cette divinité même, appliquée au monde comme un moule sur lequel celui-ci est invité à se réformer. Si donc cette divinité n'est qu'une chimère, le christianisme n'est donc qu'une chimère pareillement. Cependant vous le tenez pour une magnifique réalité ; vous êtes frappé de tout ce qu'il porte de vérité, de vie, et de fécondité dans son sein. Accordez-vous avec vous-même. Ce qu'il y a de certain, c'est que si vous ôtez la divinité de Jésus-Christ, vous ôtez toute la science et la vertu de la croix ; et que si vous ôtez la science et la vertu de la croix, il ne vous reste plus rien du christianisme. Toutes ces choses se tiennent, et sont clouées pour ainsi dire avec Jésus Christ à l'autel de son sacrifice

Et puis, ne trouvez-vous pas que l'*hypothèse* de la divinité de Jésus-Christ, qui n'aurait dû entrer dans son œuvre que comme moyen auxiliaire, en aurait singulièrement usurpé la fin, et aurait fait payer bien cher le secours qu'elle lui aurait prêté ? Quel est en effet l'objet du christianisme ? si ce n'est d'arracher le monde à l'idolâtrie, de rétablir le culte du vrai Dieu, l'*adoration pure en esprit et en vérité*, et d'inspirer au monde toutes les vertus qui en découlent : la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, la pénitence ? Or, si Jésus-Christ n'était pas Dieu, n'est-il pas manifeste qu'en se faisant adorer comme tel, il fondait en sa personne le règne de l'idolâtrie ? qu'il portait la plus grave atteinte au culte du vrai Dieu ? qu'il consacrait l'erreur et le mensonge ? qu'il confisquait à son profit toutes les vertus qu'il inspirait, les trompait et les violait par cela même en se substituant à leur fin légitime ? et qu'il abusait monstrueusement, il faut le dire, de ce qu'il y a de plus sacré dans le cœur de l'homme : la foi, le dévouement, l'amour ?... Chose horrible ! je me représente tous les sacrifices qui ont été faits, qui se font et qui se feront dans le monde au seul nom de Jésus-Christ ; tous ces millions de martyrs dont le sang a rougi la terre ; tous les supplices, toutes les tortures qu'ils ont endurés ; et tout cela dans la fausse persuasion que Jésus-Christ était Dieu ! et Jésus-Christ l'auteur, le fauteur de cette fausse persuasion !!! Une telle imposture est-elle possible ? n'est-elle pas en contradiction flagrante avec le caractère doux, humain et véridique de Jésus-Christ ? peut-elle se concilier avec le respect et l'admiration qu'on professe pour sa personne ? aurait-elle eu tant de crédit et de succès, et à l'heure qu'il est, serait-elle encore, après dix-huit cents ans, la clef de voûte du christianisme et de toute la civilisation qui en dépend ?... Ne voit-on pas qu'on touche enfin à l'impossible et à l'absurde, et qu'à force de ne vouloir pas croire on déraisonne ?

Ce n'est pas tout :

La divinité de Jésus-Christ, dit-on, n'aurait été qu'une sublime hypothèse imaginée pour faire recevoir sa morale. — C'est fort bien ; mais qui aurait fait recevoir cette hypothèse elle-même ?...

On conçoit une fiction qui flatte les dispositions de ceux auxquels on s'adresse, entre dans leurs vues, et les amène, par un séduisant artifice, à un résultat avantageux qui leur aurait répugné dès l'abord ; mais une fiction qui répugne autant que ce résultat ! plus que ce résultat !!! évidemment c'est contradictoire.

D'où viennent toutes les résistances que le christianisme a rencontrées dans le monde depuis le soulèvement des Juifs contre Jésus-Christ jusqu'à cette incrédulité que je combats en ce moment, si ce n'est de ce que Jésus-Christ est proposé comme Dieu ?... Le résultat du christianisme, sa morale, ses institutions civilisatrices, etc., sont reçues par l'incrédule ; il les admire, les applaudit : c'est là le fondement de son respect et de sa reconnaissance envers Jésus-Christ. *Une seule chose* le soulève et le révolte : la divinité en Jésus-Christ. Et cependant, par la plus singulière contradiction, c'est cette divinité qu'il présente comme l'appât séducteur par lequel Jésus-Christ aurait attiré le monde. Il ne voit pas que le sentiment d'incrédulité qui le pousse à faire l'objection, la retourne contre lui-même.

Le difficile dans le christianisme, disons mieux, l'impossible, humainement parlant, c'était précisément de faire voir, de faire adorer Dieu, le maître du ciel et de la terre, le créateur des mondes, dans un homme en croix. En face de l'univers païen surtout, loin que ce pût être un moyen de succès, c'était là le grand obstacle, la grande, l'insigne *folie*. Je conçois que cet obstacle vaincu, il devenait un moyen ; mais pour le vaincre, il fallait un moyen supérieur à tout

obstacle ; et si, pour faire croire à la morale, il fallait faire croire à la divinité de son auteur, pour faire croire à la divinité de son auteur contre toute apparence de raison, tous les penchants de la nature, tous les préjugés de la société, tous les intérêts humains, et avec cette force, cette rapidité, cette universalité, cette perpétuité, cette domination souveraine qui a triomphé de tout, il ne fallait rien moins que cette divinité même.

Aucune issue ne se présente donc à l'incrédule pour échapper aux impossibilités de son système

La conduite et l'œuvre de Jésus-Christ se heurtent d'une manière désolante pour sa raison, et ne lui laissent que le choix des inconséquences, ou plutôt les accumulent pour les lui faire dévorer toutes à la fois.

Inconséquence, de voir le sage par excellence dans un homme qui aurait poussé la folie ou l'imposture jusqu'à se confondre avec la divinité, en simuler la puissance, en dérober les adorations, en exiger les sacrifices.

Inconséquence, de voir un insensé ou un imposteur dans l'auteur de la plus sublime et de la plus pure morale qui fut jamais, en qui le monde civilisé vénère un modèle achevé de perfection, le type même de la sagesse et de la vérité.

Inconséquence, de voir l'un et l'autre dans un même sujet, et, pour se refuser à reconnaître en Jésus-Christ un Dieu-Homme, d'y voir forcément un sage et un fou, un juste et un criminel.

Inconséquence enfin, de rattacher le succès le plus prodigieux qui ait paru dans le monde à une grossière imposture qui, outre les obstacles extérieurs qu'elle aurait surmontés d'une manière déjà humainement inexplicable, aurait porté en elle-même des contradictions qui auraient dû la confondre, quand bien même tout eût concouru pour la favoriser.

L'incrédulité se trouve ainsi obligée d'admettre tour à tour, et même à la fois, le oui et le non, le pour et le contre, le mensonge et la vérité, la lumière et les ténèbres, et de les embrasser, de les accoupler monstrueusement dans sa raison.

Mais cette raison rejette à la fin tant d'inconséquences, et, reprenant son libre exercice, elle s'affirme à elle-même qu'ayant nécessairement à opter entre la divinité et l'imposture de Jésus-Christ, elle ne saurait hésiter à embrasser la croyance à sa divinité.

La divinité de Jésus-Christ se présente environnée de mystères.

L'imposture en Jésus-Christ se présente hérissée d'absurdités.

Les mystères qui touchent à la divinité de Jésus-Christ sont de l'essence de cette divinité même, et appartiennent à un ordre surnaturel qui doit nécessairement les comporter, et où la raison peut les admettre

Les absurdités que traîne après elle l'imposture en Jésus-Christ, bouleversent l'ordre naturel des choses qui sont le plus du ressort de la raison, et où celle-ci ne peut les souffrir sans s'abdiquer.

L'incrédulité croit faire acte d'indépendance en rejetant la croyance en la divinité de Jésus-Christ, et elle ne s'aperçoit pas qu'elle ne peut le faire qu'en tombant aussitôt sous le joug de la croyance à son imposture, cent fois plus coûteuse à la raison.

La question n'est pas : croire ou ne pas croire, mais croire ceci ou cela.

Si croire, en effet, c'est admettre ce qu'on ne comprend pas, il est incontestable qu'on ne comprend pas l'imposture en Jésus-Christ, et qu'en ce sens il y a croyance, comme dans le cas d'admission de sa divinité.

Mais il y a cette énorme différence, que croire à la divinité de Jésus-Christ, c'est croire ce qui, de sa nature, *doit être incompréhensible*, un phénomène purement divin, ce qui dépasse simplement la raison sans la contredire ; ce qui, en un mot, est du véritable domaine de la croyance, parce qu'il n'est pas du domaine de la raison.

Tandis que croire à l'imposture de Jésus-Christ, c'est se résigner à ne pas comprendre une chose qui, de sa nature, *doit être compréhensible*, un phénomène purement humain ; c'est aveugler à plaisir sa raison, et l'interdire dans le champ de son exercice naturel ; bien plus que cela, c'est admettre *ce qu'on comprend très-bien être faux et impossible*, et aller contre les lumières de sa raison.

Et c'est là précisément ce qui fait que la foi chrétienne est essentiellement raisonnable, quoique son objet soit incompréhensible : c'est que son contraire est absurde (1406).

JÉSUS-CHRIST, *ce qu'en disent les mahométans.* — *Voy.* MAHOMÉTANS.

JEUDI *in Albis*, ou le *jeudi blanc*, le *grand jeudi*, ou enfin, le *jeudi-saint*, nommé ainsi à cause des pains blancs qui se distribuaient aux pauvres, dans tous les couvents, les communautés, les chapitres de chanoines, les maisons épiscopales, et généralement partout où le christianisme avait établi des maisons régulières. Nous ne saurions passer sous silence les aumônes abondantes et presque quotidiennes de ces asiles de la retraite, pour soulager la misère des peuples. Là, tout était oublié ; le monde et ses joies fausses, les honneurs et l'ambition, tout, excepté la charité.

JUDAÏSANTS (EBIONITES, NAZARÉENS, etc.) — La vie de l'Eglise était, ce qu'elle sera toujours, un combat continuel contre les adversaires du dehors et ceux du dedans, contre l'incroyance et la foi erronée, contre tout ce qui menace et empêche le

(1406) Voy. *Etudes philosophiques sur le christianisme*, par Aug. NICOLAS, t. IV.

développement du royaume de Dieu, dans la société entière ainsi que dans l'individu. L'Eglise, dès les premiers temps de son existence, eut moins à se plaindre des attaques du paganisme que des coups de ceux qui, ne voulant pas accepter la doctrine chrétienne telle qu'elle avait été enseignée, propagée et transmise par les apôtres, essayèrent de s'en rendre maîtres et de la falsifier par l'alliage d'éléments hétérogènes. Lorsque le christianisme entra dans le monde, il rencontra un grand nombre d'hommes qui se soumirent de bon cœur et sans restriction à ce qu'il enseignait, renonçant sur-le-champ aux erreurs que leur intelligence avait jusqu'alors caressées; ceux-ci furent les vrais croyants, les membres de l'Eglise catholique. D'autres, au contraire, qui se sentaient attirés par certaines idées vers la nouvelle religion, mais néanmoins ne voulaient nullement mettre de côté des conceptions plus anciennes, devenues chères à leur esprit et mêlées à toutes leurs habitudes, cherchèrent à rattacher les enseignements de l'Eglise aux dogmes païens et juifs pour en former un ensemble, rejetèrent toute idée chrétienne hostile à cet amalgame, et falsifièrent le reste en le fondant avec des opinions essentiellement contradictoires. Ainsi naquirent les sectes et les hérésies, en partie judaïques, en partie païennes, de cette première période; car celles-ci, nommément les judaïques, et quelques-unes entre les gnostiques, ont cela de singulier et qui les distingue d'hérésies postérieures, qu'elles ne sont point sorties du sein de l'Eglise catholique en se séparant de sa doctrine, mais que plutôt elles se sont placées dès le commencement à côté d'elle, comme des formes particulières et défectueuses du christianisme.

Il y avait parmi les Juifs, au temps de Jésus-Christ et des apôtres, diverses écoles dont nous ne connaissons exactement que les plus considérables, ou celles qui se faisaient davantage remarquer, et, par exemple, des nombreuses sectes théosophico-mystiques, plus cachées par leur nature même, nous ne connaissons bien que les ésséniens. Mais c'était précisément sur ces sectes, que le christianisme devait exercer d'abord sa force d'attraction, parce que, dans leurs doctrines secrètes, elles possédaient déjà beaucoup de points analogues. Ce fut de la sorte que s'élevèrent, du milieu d'elles, les partis des chrétiens judaïsants, spécialement ceux des ébionites et des nazaréens, qui tous avaient pour lien commun l'exacte observation des cérémonies légales.

Il paraît que les plus anciens ébionites (lesquels s'organisèrent en sectes séparées dans les derniers temps des apôtres) étaient d'abord libres de doctrines théosophiques et gnostiques, et que, ayant un caractère purement judaïque, ils ne se distinguaient du reste des Juifs que par la reconnaissance de la dignité de Messie qu'ils accordaient à Jésus. Jusqu'au martyre de Jacques, frère du Seigneur, dit Hégésippe, l'Eglise était restée entièrement vierge, c'est-à-dire n'avait été inquiétée par aucune fausse doctrine; mais à cette époque, Thébutis, irrité de ce qu'on lui eût préféré Siméon pour le siége épiscopal de Jérusalem, commença à falsifier les dogmes de l'Eglise en y mêlant les doctrines des sectes juives. Ainsi donc, c'était le judaïsme que ce Thébutis, qui, du reste, n'est cité par personne autre qu'Hégésippe, introduisit à Jérusalem parmi ses adhérents. Toutefois ce n'était point une rechute complète dans les idées judaïques, puisque l'on conservait la doctrine distinctive du Messie, venu dans la personne de Jésus-Christ; mais en même temps, c'était plus que la simple observation de la loi qui n'avait pas encore cessé d'être pratiquée par les autres juifs chrétiens. Bientôt vint la migration des fidèles de Jérusalem au delà du Jourdain, à Pella et dans la province de Perée en général, à Beroë et Basanitis ou Kokabe. Dans ces environs, sur les bords du Jourdain et de la mer Noire, habitaient déjà les ésséens (nommés osséens par Epiphanes), et les sectes des nasiréens, des sampséens, et des elxaïtes (1407), avec lesquelles ils avaient une grande affinité. Entre ceux-ci et les Juifs semi-chrétiens nouvellement arrivés, il s'opéra peu à peu un rapprochement et une fusion. Ces derniers leur communiquèrent la connaissance du Messie, manifesté dans la personne de Jésus, et reçurent d'eux les doctrines ésséniennes proprement dites. Telle paraît avoir été l'origine des ébionites ou ébionéens. Ils avaient pris leur nom d'un mot hébreu signifiant pauvre, à cause de leur pauvreté volontaire et de la communauté des biens, qui avait probablement été introduite chez eux comme chez les ésséniens et qu'ils rapportaient aux règlements des apôtres. Ils étaient, prétendaient-ils, les descendants de ceux qui avaient vendu leurs propriétés et en avaient déposé le prix aux pieds des premiers disciples du Sauveur (1408).

D'après leur doctrine, Jésus était un

(1407) D'après la description d'Epiphane, on ne voit pas de véritable différence entre ces sectes; aussi est-il vraisemblable que ce n'étaient que des degrés ou classes d'une même secte, à savoir de la secte essénienne. — *Voy.* Credner, *Introduction à l'étude des écrits bibliques*, Halle, 1832, vol. I, p. 567.

(1408) Plusieurs Pères de l'Eglise plus anciens nomment un certain Ebion comme fondateur du parti, et Epiphane, que son séjour antérieur dans un lieu voisin des ébionites avait mis à même de les connaître de la manière la plus exacte, parle également d'un Ebion devenu fondateur de la secte aux environs de Kokabe, de Nabatée et de Pella, dans les temps qui suivirent la destruction de Jérusalem. On a élevé des doutes sur la véracité de ce document, parce qu'Epiphane attribue à Ebion la rencontre avec l'apôtre Jean dans le bain, ren-

homme engendré d'une manière naturelle par Joseph et Marie, mais que sa vertu avait rendu digne de recevoir le Christ et d'être appelé pour cela Fils de Dieu. En effet, pendant son baptême dans le Jourdain, le Messie céleste, descendu sous la forme d'une colombe, était entré en lui. Ce Messie céleste, le plus élevé de tous les esprits créés ou émanés de Dieu, et dominateur de toutes choses, apparut d'abord sur la terre dans la personne d'Adam, se manifesta sous une enveloppe corporelle aux patriarches, et s'unit enfin à Jésus, après le crucifiement et la résurrection duquel il remonta aux cieux. Il forme avec l'Esprit-Saint une syzygie (1409). Contre lui se tient Satan, à qui le souverain Etre a confié la domination sur le monde inférieur et visible, comme au Christ celle sur le monde futur et céleste, d'après le libre choix de l'un et de l'autre. Ainsi les ébionites enseignaient, quoique d'une manière non absolue, le dualisme. Le but des christophanies réitérées était la fondation et le rétablissement du véritable culte; et la destination spéciale de Jésus, depuis que le Christ habitait en lui, était de purifier et en même temps d'affermir le judaïsme, puis, après l'avoir purifié, de le présenter aussi aux païens comme l'unique source du salut. Les ébionites rejetant, de même que les esséens, le culte des sacrifices comme une altération de la religion primitive, leur évangile attribuait à Jésus les paroles suivantes : « Je suis venu faire cesser les sacrifices, et si vous ne discontinuez pas d'immoler les victimes, la colère de Dieu demeurera sur vous. » Semblables, sous ce rapport, aux Juifs nasiréens dont parle Epiphane, ils n'admettaient comme prophètes inspirés de Dieu, qu'Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron et Josué, et rejetaient tous ceux qui, postérieurement, n'avaient écrit, disaient-ils, que par l'effet d'une impulsion personnelle, jusqu'à Jésus, premier prophète de la vérité. Ce qui dans le *Pentateuque* ne correspondait pas à leurs vues, était traité par eux d'addition postérieure. Pour le reste, les ébionites étaient strictement attachés à la loi, et Origène avait raison de dire qu'ils différaient peu des Juifs. Ils observaient la circoncision, le sabbat et les autres prescriptions légales. Pour ce qui est de la circoncision, ils invoquaient l'exemple de Jésus et citaient ces paroles du Sauveur : « Que le disciple se contente d'être comme le maître; » ils disaient : Jésus a été circoncis, laisse-toi pareillement circoncire, car la circoncision est le sceau et le signe des patriarches et de tous les justes qui ont vécu d'après la loi. En conséquence, ils déclaraient l'apôtre saint Paul un apostat de la loi, un faux docteur, et rejetaient toutes ses épîtres. Ils racontaient que Paul n'était point Juif de naissance, mais païen : qu'il n'était devenu, plus tard, prosélyte du judaïsme que dans l'espérance d'obtenir pour épouse la fille du grand prêtre, mais que, n'ayant pas réussi, il avait, par esprit de vengeance, écrit contre la circoncision, contre le sabbat et la loi en général. Au contraire, Jacques, frère du Seigneur, était, ainsi que Pierre, leur idéal, et, dans leurs livres apocryphes, ils représentaient l'un et l'autre comme des ascètes juifs (1410), car ils avaient eux-mêmes complétement conservé l'ancienne ascèse essénienne. Ils s'abstenaient de toute chair et de toute espèce de nourriture provenant d'animaux, parce que les animaux étant nés d'une union charnelle, ils les tenaient pour impurs; ils se baignaient chaque jour, souvent avec leurs habits, dans de l'eau courante à laquelle ils attachaient une vertu purificatrice pour toute sorte de souillures, évitaient tout commerce avec les étrangers, le considérant comme une impureté, et rejetaient le serment. D'abord ils avaient attaché à la virginité un grand prix; mais ils y avaient entièrement renoncé au temps d'Épiphane, et même, à cette époque, ils contractaient des mariages très-précoces, toléraient le

contre attribuée à Cérinthe par les autres auteurs. Quoi qu'il en soit, chaque secte a un fondateur ou un docteur principal dont elle suit particulièrement l'autorité, et le fondateur des ébionites (peut-être Thébutis cité par Hégésippe) pourrait bien avoir porté de préférence le surnom d'Ebion, c'est-à-dire pauvre. Epiphanes présente comme auteur de la réunion entre les ébionites primitifs, venus de Jérusalem, et les esséens (ou, comme il dit, les *sampséens*, les *osséens* et les *elkaïtes*) un certain Elkaï, lequel vivait sous le règne de Trajan et a écrit un livre contenant ses doctrines théosophiques. Toutefois cette réunion n'était pas complète. Une partie des anciens ébionites ne voulut point accepter les doctrines esséniennes; c'étaient, d'après Epiphanes, ceux qui regardaient le Christ comme un simple homme, prophète il est vrai, mais dans lequel n'habitait aucun esprit supérieur.

(1409) Dans la cabale, le Saint-Esprit s'appelle également la compagne ou la femme du Messie.

(1410) Voici comment Hégésippe représente saint Jacques (Ap. Euseb., II, 23) : « Il fut saint dès le ventre de sa mère; il ne buvait ni vin, ni boisson fermentée, ne mangeait point de chair, ne se coupait point les cheveux, ne s'oignait point d'huile et ne prenait jamais de bains; il ne portait point de vêtement de laine, mais seulement de lin. » On a voulu voir dans ces paroles une preuve qu'Hégésippe avait été ébionite; l'opinion contraire est plus vraisemblable, car il donne pour résultat de son voyage, entrepris dans un but d'examen, « qu'il avait trouvé la même doctrine dans toutes les églises d'Orient et d'Occident visitées par lui. » Un ébionite n'eût certainement point parlé de la sorte. Que si dans un fragment conservé par le trithéite Etienne Gobarus (Routh, *Reliquiæ sacræ*, I, 205), s'appuyant sur saint Matthieu (XIII, 16), il rejetait cette sentence : *Qu'aucun œil n'a vu, qu'aucune oreille n'a entendu les biens préparés aux justes*, ce n'était point assurément pour blâmer l'apôtre saint Paul, mais seulement pour écarter la fausse interprétation d'une secte gnostique. Quant à sa description du nasiréat de Jacques, auquel il était postérieur d'un siècle, il l'a vraisemblablement tirée d'un livre apocryphe des ébionites, peut-être des Ἀναβαθμοὶ Ἰακώβου, cités par Épiphane.

divorce et souffraient qu'il fût suivi d'une nouvelle union. Ils avaient leurs conseils d'anciens et leurs synagogues, le baptême et la communion, mais dans celle-ci, en place de vin, ils prenaient de l'eau, sans doute par préférence pour ce dernier élément, auquel ils rendaient presque un culte, et parce qu'ils regardaient le vin comme une production impure.

Les ébionites avaient leur Evangile particulier, portant le titre d'*Evangile des Hébreux* (Καθ' Ἑβραίους). Le fond de cet Evangile était altéré par beaucoup de changements et d'omissions suivant les vues de la secte. Le contenu des deux premiers chapitres de saint Mathieu manquait; il commençait par le récit du baptême de Jean. La circonstance du Saint-Esprit apparaissant sous la forme d'une colombe pendant le baptême de Jésus était défigurée d'après leur doctrine, et, au lieu de ce qui se trouve dans saint Luc (XXII, 15), on lisait dans leur version : « Ai-je désiré de manger avec vous l'Agneau pascal immolé? » Avec d'autres ouvrages apocryphes sous le nom de plusieurs apôtres, les ébionites avaient de plus une histoire des apôtres et un écrit doctrinal de saint Jacques (*degrés de consécration*), dans lequel il parlait contre le temple, contre les offrandes et contre le feu allumé sur l'autel du sacrifice.

Ces ébionites avaient aussi un livre sur les voyages de saint Pierre (Περίοδοι Πέτρου). Cet ouvrage, ou un autre absolument semblable, s'est conservé sous le titre d'*homélies clémentines*, lesquelles rapportent les prétendus voyages de Clément avec l'apôtre saint Pierre, les sermons de ce dernier dans ces mêmes voyages, et les disputes qu'il eut à soutenir contre le magicien Simon et contre le philosophe Appion (1411). L'ouvrage dont il s'agit, composé au IIe siècle, expose d'une manière frappante les vues religieuses des ébionites, mais avec quelques graves modifications, ce qui donne le droit de supposer que la doctrine qu'on y trouve est d'une autre secte que celle décrite par Epiphane. Selon cette doctrine, il existe une religion primitive enseignée, dès le commencement, par Adam, le premier prophète, transmise par les patriarches et par Moïse, mais altérée bientôt après ce dernier par une rédaction faite contrairement à sa volonté, et surtout falsifiée par le culte des sacrifices. Le Christ est venu pour rétablir la religion primitive dans sa pureté et enseigner à distinguer le vrai du faux dans le *Pentateuque*; aussi sa doctrine n'est-elle, à proprement parler, que l'ancienne doctrine mosaïque; de même que l'Esprit divin, apparu dans Adam et dans Moïse, habitait pareillement en Jésus. Le disciple de Moïse n'est donc pas moindre que le disciple de Jésus; ils doivent se supporter mutuellement et reconnaître que l'un, aussi bien que l'autre, est en possession de la vérité. Celui dont le regard pénétrant aperçoit l'unité des deux prophètes et l'accord complet de l'ancienne doctrine de Moïse et de la doctrine nouvelle de Jésus, celui-là occupe le degré le plus élevé. Dans ce système, le Christ n'apparaît que comme prophète et docteur; il n'est pas question de sa vertu libératrice, et sa mort est considérée comme quelque chose de fortuit. L'ouvrage entier ne renferme pas une seule fois le nom de l'apôtre saint Paul, mais il s'y trouve une allusion évidente à son égard (1412). Là on voit l'accord des *Clémentines* avec les idées des ébionites dépeints par Epiphanes, comme aussi dans le rejet de la divinité du Christ, dans la supposition d'une naissance naturelle de Jésus (1413), dans la condamnation des sacrifices et du serment, dans l'importance attachée aux ablutions quotidiennes et dans l'opinion que le *Pentateuque* a été falsifié. On trouve également dans ce livre le dualisme subordonné des ébionites et le mépris des prophètes postérieurs, conformément à l'idée qu'ils avaient de ne vouloir reconnaître pour véritables prophètes qu'Adam, les patriarches, Moïse et Jésus. De tous les apôtres, les *Clémentines* ne font ressortir que Pierre et Jacques; le dernier est représenté comme le conservateur spécial de la pure doctrine auquel il appartient d'éprouver et de confirmer chaque autre docteur ou apôtre. L'auteur des *Clémentines* a une façon toute particulière de déterminer le prix de la loi mosaïque : il la déclare sacrée, mais l'observation n'en est point absolument nécessaire pour tous; le païen n'a besoin que de suivre les commandements de Jésus, sans pour cela mépriser et haïr Moïse. Enfin, une chose digne d'attention, c'est que l'origine postérieure de

(1411) Trois rédactions différentes nous sont parvenues, savoir : 1° les homélies, c'est-à-dire les conférences, les exhortations, attribuées à Clément et conservées dans le texte grec original; 2° les *Recognitiones sancti Clementis ad Jacobum fratrem Domini*, dans la traduction latine du prêtre Rufin, laquelle est, selon toute apparence, un remaniement postérieur des homélies, mais dont l'auteur s'est beaucoup éloigné de son modèle; 3° Κλήμεντος τῶν Πέτρου ἐπιδημίων κηρυγμάτων ἐπιτομή, extrait grec des homélies.

(1412) En effet, saint Pierre, dans une lettre à saint Jacques, mise en tête des homélies, s'exprime de la manière suivante : Ἔτε μου περιόντος ἐπεχείρησάν τινες ποίκιλαις τισὶν ἑρμηνείαις τοὺς ἐμοὺς λόγους μεταχαράττειν εἰς τὴν τοῦ νόμου κατάλυσιν, ὡς καὶ ἐμοῦ αὐτοῦ οὕτω μὲν φρονοῦντος, μὴ ἐκ παῤῥησίας δὲ καρύσσοντος, ὅπερ ἄπειη. Comparez ce passage avec l'*Epître aux Galates*, II, 11. L'analogie est frappante. Dans la 17e homélie, l'expression κατεγνωσμένος est encore empruntée à l'*Epître aux Galates*.

(1413) Ceci résulte du passage suivant de la 3e homélie : « Si quelqu'un refuse le Saint-Esprit à un homme formé des mains de Dieu, comment peut-il l'attribuer à un homme sorti d'une semence dégoûtante? » L'opposition entre ces mots : ὑπὸ χειρῶν Θεοῦ κυοφορηθείς ἄνθρωπος, et ceux-ci, ἐκ μυσαρᾶς σταγόνος γεγενημένος montre que, parmi ces derniers, l'on comprend tous les prophètes depuis Adam, par conséquent Jésus-Christ lui-même.

cette doctrine et de la secte qui la professe, est avouée précisément dans l'ouvrage (1414).

Les nazaréens formaient une secte judaïsante distincte de celle des ébionites, mais ils ne commencent à être appelés ainsi que par Epiphane et saint Jérôme. Les autres Pères d'une époque antérieure les avaient compris sous le nom général d'ébionites, sans toutefois les confondre avec ceux que nous venons de dépeindre. Ils se nommaient eux-mêmes nazaréens, gardant l'ancien nom commun aux sectateurs de Jésus, d'autant mieux que la dénomination de Chrétiens appartenait à une langue qui leur était complétement étrangère. Ils demeuraient également au delà du Jourdain, à Beroë, Decapolis et Basanitis ou Kokabe, mais se distinguaient des ébionites, principalement en ce qu'ils reconnaissaient Paul comme l'apôtre des gentils, et, par suite, ne regardaient point comme obligatoire, pour les païens devenus Chrétiens, la loi mosaïque qu'ils ne cessaient de pratiquer eux-mêmes. De plus, ils acceptaient l'Ancien Testament tout entier ainsi que la naissance surnaturelle de Jésus. Ils étaient haïs et maudits par les Juifs, surtout par les pharisiens, non-seulement parce qu'ils regardaient le Christ comme le Messie, mais encore parce qu'ils tenaient les pharisiens pour des hommes morts spirituellement et moralement, qui s'enveloppaient de ténèbres, eux et leurs disciples. Ils tournaient contre ces hypocrites les paroles les plus menaçantes des prophètes, et ce que Isaïe dit d'Emmanuel, qui sera une pierre d'achoppement et un rocher de scandale pour les deux maisons d'Israël, ils l'appliquaient aux deux célèbres écoles d'Hillel et de Schammaï. Cependant ils étaient encore très-éloignés de la véritable foi chrétienne (1415), qu'ils avaient, au contraire, falsifiée par des idées judaïco-théosophiques d'une époque antérieure, étant issus, selon toute apparence, des esséniens ou d'une secte semblable. Ceci ressort des fragments que saint Jérôme nous a conservés de leur Evangile hébraïque (1416), où Jésus apparaît comme un homme qui, avant son baptême dans le Jourdain, n'était pas même impeccable (1417), et sur lequel l'Esprit divin ne reposa que depuis cette heure. En effet, on y lit les paroles suivantes : « Après que le Seigneur fut sorti de l'eau, la source entière de l'Esprit saint s'épancha sur lui, demeura en lui et dit : Mon fils, j'attendais ta venue dans tous les prophètes pour demeurer en toi ; car tu es ma demeure permanente, toi, mon fils premier né, qui règneras éternellement. » Dans un autre passage bizarre du même Evangile, Jésus nommait l'Esprit-Saint sa mère (1418). Au reste le kiliasme, que saint Jérôme place chez les ébionites, doit probablement être attribué aux nazaréens, puisqu'il ne s'en trouve aucune trace parmi les ébionites - esséens, non plus que dans les *Clémentines*.

La troisième secte judaïsante des elxaïtes ou elkésaïtes paraît avoir peu différé de la secte ébionite et être issue d'un ancien parti judaïque du même nom. Elle subsistait depuis le commencement du IIe siècle ; mais ce ne fut qu'au IIIe qu'elle commença à trouver accès dans quelques églises chrétiennes. Alors elle fut combattue par Origène et par Alcibiade d'Apamée. Au rapport de Théodoret, les elxaïtes admettaient deux Christ, l'un supérieur, l'autre inférieur, c'est-à-dire l'homme Jésus et l'Esprit divin, qui demeura d'abord dans Adam et les patriarches, puis s'unit également à Jésus. Ils possédaient un prétendu livre tombé du ciel auquel ou aux doctrines duquel ils

(1414) L'aveu en question se trouve sous la forme d'une prétendue prophétie de Jésus : Ὡς ἀληθὴς ἡμῖν προφήτης εἴρηκεν, πρῶτον ψεύδεσι δεῖ ἐλθεῖν εὐαγγέλιον ὑπὸ πλάνου τινός, καὶ εἶθ' οὕτως, μετὰ καθαίρεσιν τοῦ ἁγίου τόπου, εὐαγγέλιον ἀληθὲς κρύφα διαπεμφθῆναι, εἰς ἐπανόρθωσιν τῶν ἐσχισμένων αἱρέσεων (Hom. 2, 17.) Le séducteur dont il est ici parlé et qui annonça le premier un faux Evangile, est sans doute saint Paul ; ce n'est qu'après la destruction de Jérusalem que parut, mais seulement pour quelques-uns et dans un petit espace, le véritable Evangile, l'Evangile des ébionites.

(1415) Lequien, dans sa dissertation *De Nazaræis*, et Prud. Maran, dans son ouvrage intitulé : *Divinitas Jesu Christi, manifesta in Scripturis et traditione*, cherchent à prouver que les nazaréens étaient orthodoxes, particulièrement en ce qui concerne la divinité de Jésus-Christ. Le premier a été réfuté par Mosheim, *Instit. hist. christ. majores, sæc.* I. Quant à Maran, il ne donne aucune preuve nouvelle, et commet, en outre, l'erreur de regarder les *Clémentines* comme un ouvrage des nazaréens.

1416) L'Evangile en question doit aussi avoir eu pour base celui de saint Matthieu ; mais, d'après Epiphanes, il était beaucoup plus complet que l'Evangile des ébionites. On y lisait sans doute le récit de la naissance et de la jeunesse de Jésus qui manquait dans le dernier.

(1417) Voici un passage qui s'y trouve : « La mère du Seigneur et ses frères lui dirent : Jean-Baptiste donne le baptême pour la rémission des péchés ; allons le trouver et laissons-nous aussi baptiser par lui. » Jésus répondit : « En quoi ai-je péché pour devoir l'aller trouver et me faire baptiser par lui, à moins que ce que je viens de dire ne soit précisément une ignorance (en d'autres termes, un péché commis par moi sans le savoir)? » Le même récit se rencontre dans un autre livre apocryphe intitulé : *Prædicatio Pauli* ou *Tractatus de non iterando baptismo* : « In quo libro contra omnes scripturas et de peccato proprio confitentem invenies Christum, qui solus omnino nihil deliquit, et ad accipiendum Joannis baptisma pene invitum a matre sua Maria esse compulsum. » (Ad calcem Opp. Cypriani).

(1418) On lit dans le passage cité par Origène et saint Jérôme : Ἄρτι ἔλαβέ με ἡ μήτηρ μου, τὸ ἅγιον Πνεῦμα, ἐν μιᾷ τῶν τριχῶν μου, καὶ ἀπήνεγκέ με εἰς τὸ ὄρος τὸ μέγα Θαβώρ. D'après ce fragment, ce serait le πνεῦμα qui, dans le baptême, aurait déclaré Jésus pour son fils. *Ruach*, en hébreu, est féminin, et, selon la doctrine judaïco-théosophique, le πνεῦμα remplit le rôle de la femme dans la syzygie avec le Christ céleste. Aussi les elkaïtes disent-ils dans Epiphanes : αὐτικρὺ αὐτοῦ (τοῦ Χριστοῦ) ἑστάναι καὶ τὸ ἅγιον Πνεῦμα ἐν εἰδέᾳ θήλειας ὁρᾶσθαι.

attachaient une vertu effaçant les péchés. Ils détestaient aussi l'apôtre saint Paul ; mais ce qui frappait surtout en eux, c'était leur assertion que l'on pouvait renier le Christ pendant les persécutions et sacrifier aux idoles, pourvu que l'on gardât seulement la foi au fond de son cœur. Cela joint aux arts magiques, à l'astrologie et aux invocations des esprits en usage chez eux, fait soupçonner qu'ils s'étaient plus éloignés du judaïsme, et qu'ils avaient plus emprunté aux idées païennes que toutes les autres sectes judaïsantes. Il paraît qu'ils admettaient aussi des révélations continuelles dont les organes étaient des personnes de la famille de leur fondateur.

Au temps d'Épiphane, vivaient parmi eux deux sœurs de la race d'Elkaï, qu'ils regardaient comme prophétesses, et auxquelles ils rendaient des honneurs presque divins.

JUGULUM, pris souvent pour *fastigium*. — *Voy.* ce mot,

JUIFS, *persécutent le christianisme naissant, leurs désastres.* — *Voy.* Eglise, etc.

JUSTIN (Saint), martyr et philosophe. — Si parmi les anciens Pères de l'Eglise, il y en a beaucoup qui, dans leurs écrits, ne nous donnent presque aucun renseignement sur ce qui les regarde personnellement, Justin fait, à cet égard, une heureuse exception. Nous apprenons de lui, à ce sujet, une foule de détails du plus haut intérêt. Dans sa première apologie, Justin nous parle même de sa patrie et de son père. Il nous dit que son père s'appelait Priscus, son grand père Bacchius, et qu'ils demeuraient à Φλαβία νεάπολις, l'ancienne Sichem en Samarie. Ils étaient Grecs d'origine, et ce n'est probablement pas sans raison que l'on a pensé qu'ils y étaient venus avec la colonie romaine envoyée par Vespasien dans cette ville (1419). Justin naquit au commencement du IIe siècle. Dans son *Dialogue avec Tryphon*, il rend compte de sa première éducation et de la manière remarquable dont il était parvenu au christianisme. On y voit que ses parents, qui étaient, selon toute apparence, des gens riches, lui avaient fait donner une bonne éducation et une instruction variée. Dans sa première jeunesse, il éprouva un extrême désir d'approfondir les choses de Dieu et d'étudier la philosophie, dans laquelle il espérait trouver de quoi satisfaire son esprit. Il alla donc d'abord trouver un stoïcien et fréquenta pendant longtemps ses leçons; mais chez lui il n'entendait pas parler de Dieu ; car, dit-il, la philosophie stoïcienne ne connaît pas Dieu, et soutient même qu'il n'est pas nécessaire de le connaître. Il renonça donc à ce maître pour s'adresser à un péripatéticien, qui se disait doué d'une pénétration peu ordinaire. Mais celui-ci exigea dès les premiers jours que l'on fixât le prix de son enseignement, afin que ses rapports avec lui pussent lui être avantageux. Justin trouva cette conduite indigne d'un philosophe et il le quitta. Éprouvant toujours le même besoin d'étendre la sphère de ses idées, il alla trouver un pythagoricien. Celui-ci demanda à Justin, dans leur premier entretien, s'il savait la musique, l'astronomie et la géométrie, car c'était par les sciences que l'âme devait être détachée des choses sensuelles et préparée aux choses spirituelles, à la contemplation du beau et du bon, qui forme la vie bienheureuse. Justin avoua son ignorance de ces sciences préparatoires, et en conséquence il fut obligé de renoncer à son pytagoricien. Dans cet embarras il s'adressa enfin à un platonicien, et là il fut plus heureux. Il écoutait journellement ses leçons et faisait de grands progrès dans la philosophie platonicienne. Il dit lui-même : « La connaissance des choses métaphysiques, la contemplation des idées, donna de l'essor à mon esprit, et en fort peu de temps je crus déjà être devenu un sage; je me flattai d'arriver promptement à voir et à comprendre la Divinité ; car c'est là le but auquel la philosophie platonicienne veut atteindre. »

En sa qualité de philosophe platonicien, il voulut un jour se livrer complétement à la solitude afin de pouvoir s'abandonner sans obstacle à ses contemplations. Il choisit pour cela le rivage de la mer. Là il rencontra un vieillard dont le maintien respirait la douceur et la dignité. Une conversation ne tarda pas à s'engager entre eux, dans laquelle Justin se fit connaître comme un partisan de la méditation intérieure et de la science. Le vieillard lui demanda pourquoi il ne s'adonnait pas plutôt à l'action qu'à la réflexion. Justin répondit que sans philosophie il n'y avait rien dans l'homme qui fût sain et agréable à Dieu. Tout le monde, ajouta-t-il, devrait s'occuper de philosophie et la regarder comme l'affaire la plus importante et la plus honorable; la préférer à tout, et n'attacher aux autres de prix qu'en proportion qu'elles se rapprochent plus ou moins de la philosophie. Le vieillard exprima alors le désir de savoir quelle idée Justin se faisait de la philosophie, et celui-ci répondit que c'était la science de l'absolu (ἐπιστήμη τοῦ ὄντος), la connaissance du vrai, et que le prix de cette science était la vie bienheureuse. Interrogé par le vieillard sur ce qu'il entendait par Dieu, il dit que Dieu était le fondement éternel et impérissable de toutes choses. Le vieillard jugea d'après ses réponses que ce jeune homme avait l'âme susceptible de recevoir des idées élevées, et s'en réjouissant, il voulut lui faire comprendre que sa philosophie n'était pas aussi certaine qu'il le pensait, et le préparer par là à embrasser le christianisme. Justin se vantait, à la manière des platoniciens, de contempler les choses divines. Le vieillard n'ayant pu comprendre de quelle nature était cette contemplation, Justin lui expliqua que c'était la *vision intellectuelle*. Est-il

(1419) Flav. Joseph., *Antiq.*, l. v, c. 4.

donc possible, reprit le vieillard, de voir Dieu sans le Saint-Esprit? Justin répondit que c'était là précisément ce qu'il voulait dire. Le fondement éternel de toutes choses, celui qu'aucune expression humaine ne peut qualifier, qui n'est rien que le bon et le beau par excellence, ne saurait être contemplé que par le regard de l'esprit, par un œil pur, détaché de tout ce qui est fini, et personne ne peut le connaître que par cette partie de l'homme qui lui ressemble et par l'amour qu'on lui porte. Dans la suite de la conversation, le vieillard éleva sur diverses maximes platoniciennes, plusieurs doutes que Justin ne fut pas en état de résoudre, et qui le forcèrent de convenir que la philosophie de Platon n'était nullement en état de satisfaire aux besoins de l'esprit humain.

Justin demanda alors à qui donc il devait s'adresser pour recevoir des leçons, et le vieillard le renvoya aux prophètes, à Jésus-Christ et à ses disciples, en l'engageant à prier Dieu d'ouvrir les yeux de son esprit. Justin raconte après cela qu'à ces mots un feu divin s'allumant dans son âme, y fit naître l'amour des prophètes et des disciples du Christ, dont il lut avec ardeur les ouvrages. Peu de temps après, une persécution étant survenue, il eut occasion d'admirer la fermeté des fidèles (Apol. 2, c. 12), d'où il conclut à leur vertu et se déclara prêt à se ranger parmi eux. Il se convertit l'an 133, dans la trentième année de son âge. Il se fit instruire plus en détail par les disciples des apôtres, et son projet étant de se vouer principalement à la conversion des savants païens et à la défense du christianisme, il continua à porter le manteau de philosophe. Il établit une école à Rome, où il alla deux fois. Quelques passages de son apologie et les actes de son martyre, lesquels toutefois ne sont pas authentiques, donnent lieu de croire qu'il était prêtre et chef d'une Eglise de Grecs à Rome (1420). Son activité infatigable et qui fut couronnée des plus beaux succès dans la propagation de l'Evangile, la chaleur qu'il montra pour la cause du christianisme et de ses partisans, mais surtout la vigueur et l'adresse qu'il déploya à le défendre contre le paganisme et ses prétendus sages, qu'il forçait à rougir partout où il les rencontrait, lui attira leur haine, et particulièrement celle d'un cynique nommé Crescens, ce qui fut cause de son martyre, probablement vers l'an 167.

Sur les motifs de la conversion de saint Justin, *voy.* la note IV à la fin du volume

K

KALENDÆ ou *DIES KALENDARUM, le jour des Calendes.* — C'est ainsi que les Romains nommaient le premier jour du mois. Ce mot vient du latin *calare* (1421), parce que le jour des Calendes le pontife publiait à haute voix le jour de la nouvelle lune et aussi des fêtes qui devaient être observées dans le courant du mois (1422). On peut encore le tirer du mot grec καλέω, *appeler*, lequel est venu probablement lui-même de l'hébreu *koul*, *voix*, d'où l'arabe *kâla*, *parler*.

La Vulgate se sert quelquefois du mot *calendes* pour désigner le premier jour du mois judaïque. Mais ce terme n'était pas usité chez les Hébreux. Ils appelaient le premier de leur mois *hedxch*, c'est-à-dire *renouvellement*; ce que les Grecs ont aussi appelé νουμηνία, *nouveau mois*.

Les premiers Chrétiens conservèrent la manière de compter des Romains; seulement ils substituèrent les lettres nommées depuis *dominicales*, aux lettres *nundinales* (1423). Nous avons déjà dit qu'à la chancellerie romaine, les bulles sont toujours datées par les Calendes, au lieu que pour les brefs, on se sert de la supputation usitée dans le civil.

KILIASME. — L'idée d'un règne terrestre du Christ pendant mille ans passa du judaïsme dans l'Eglise chrétienne. D'après les paroles du psaume xc, 4, les Juifs considérant que mille ans sont aux yeux de Dieu comme un seul jour, regardaient les six jours de la création et le jour de repos qui les a suivis, comme une image de la durée du monde pendant six mille ans, après quoi viendrait un sabbat de mille années, durant lequel le Messie régnerait à Jérusalem sur tous les peuples de la terre, et rassemblerait les Juifs dispersés pour les faire participer à sa gloire. Chez les Chrétiens qui conservèrent cette notion juive, elle se développa d'une manière plus conforme à l'esprit de la religion chrétienne. Ils l'appliquèrent à un règne dans lequel les pieux et les saints, après tant de douleurs, jouiraient d'une paix aussi douce qu'inaltérable, tandis que la terre, affranchie de la malédiction qui pèse sur elle depuis le péché originel, produirait tout en profusion, sans avoir besoin d'être cultivée.

(1420) Mazochius. disquisit. 7 in acta martyr. S. Justini philos.

(1421) *Voir* le *Dic. latin* de Robert-Etienne, au mot *Kalendæ*.

(1422) Macrobe, lib. 1, ch. 15 et 16.

(1423) On nommait chez les Romains *nundinæ* les lieux où se rassemblait le peuple pour les jours de marchés, et les jours de marchés étaient, comme on sait, indiqués par des tableaux dont les lettres ou signes se nommaient pour cette raison *litteræ nundinales*. Les Chrétiens ne pouvant tout changer à la fois et cherchant à utiliser des désignations établies, se les appropriérent en n'y faisant souvent que quelques changements conformes à leurs usages. *Voir* aussi l'*Histoire du calendrier*, par Court de Gébelin. — Scaliger, *De emendatione temporum*.

Toutefois cette attente n'était pas, à beaucoup près, la foi générale des premiers Chrétiens. Dans les écrits authentiques des Pères apostoliques, de Clément, d'Hermas, d'Ignace, de Polycarpe, on ne trouve aucune trace du kiliasme. Le crédule Papias, évêque d'Hiérapolis, en Phrygie, est, autant que nous sachions, le premier qui ait répandu des doctrines de ce genre, en interprétant, d'après son esprit borné, certaines expressions des apôtres, relatives au royaume du ciel, qu'il avait reçues de la bouche de leurs disciples. Justin le Martyr, disait Papias, déclare, dans son *Dialogue avec Tryphon*, qu'il croit, avec beaucoup d'autres, que Jérusalem sera rebâtie et que beaucoup de Chrétiens y vivront dans les délices avec Jésus-Christ et les patriarches. Mais il ajoute immédiatement : « On voit aussi une foule de Chrétiens purs et craignant Dieu qui n'admettent pas cette idée. » Il était donc très-éloigné de regarder les opinions kiliastiques comme une vérité de foi essentielle, ou comme une doctrine générale de l'Eglise. Le principal défenseur de ces opinions fut saint Irénée, dans son ouvrage *contre les gnostiques*, qui, conformément à leur système, rejetaient le kiliasme comme une rêverie grossièrement sensuelle. Irénée cherche à établir contre eux, au moyen de textes tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, la promesse du règne de mille années; il en appelle à la promesse divine encore inaccomplie d'après laquelle Abraham et sa race, c'est-à-dire les Chrétiens, devaient posséder le pays de Chanaan ; aux descriptions d'Isaïe, de Daniel et de l'*Apocalypse;* aux promesses faites par Jésus-Christ à ses disciples qu'ils partageront avec lui, dans son royaume, le fruit de la nouvelle vigne; que pour ce qu'ils donneront aux pauvres et sacrifieront par amour de lui, ils recevront le centuple sur la terre et la vie éternelle. Ainsi donc (car tel est, en résumé, l'ancien kiliasme tel qu'on le trouve dans Irénée et dans Lactance) l'arrivée de Jésus-Christ sera précédée par le règne de l'Antechrist, lequel règne durera trois ans et demi; l'Antechrist se fera adorer à Jérusalem, dans le temple, et réunira en lui toute la méchanceté et toute l'injustice, toutes les tromperies et tous les mensonges des siècles précédents. Après la ruine de tous les peuples qui se seront attachés à lui, viendra la première résurrection, celle des justes; Jésus-Christ descendra du ciel dans sa magnificence, et le règne de mille années commencera dans Jérusalem splendidement rebâtie; les hommes pieux réélus(1424) reviendront, dans une union bienheureuse avec le Christ, un sabbat continuel et jouiront des fruits que la terre offrira en abondance. Ce règne toutefois étant un degré inférieur de la félicité, les jouissances corporelles y trouveront encore place ; ce sera une préparation à la félicité supérieure et purement spirituelle du ciel, à la claire vue de Dieu et à la communauté avec les anges. A la fin de ce règne terrestre, Satan, délivré de ses entraves, excitera tous les peuples qui jusqu'alors vivaient sous la domination des justes à s'emparer de la ville sainte par la force ; mais Dieu les anéantira par le feu et des tremblements de terre. Lorsqu'une fois les mille ans seront écoulés, Dieu renouvellera le ciel et la terre; alors viendra la seconde résurrection, la résurrection générale suivie du jugement dernier, après lequel les justes, revêtus de corps éthérés, semblables à ceux des anges, habiteront en partie dans la nouvelle terre ou dans le paradis, en partie dans la nouvelle Jérusalem, et en partie dans le ciel, selon les divers degrés de leurs mérites, mais pour jouir tous de joies purement spirituelles et de la vision de Dieu.

Dans les ouvrages que Tertullien écrivit avant sa chute dans le montanisme, on ne trouve rien qui appartienne au kiliasme. Une fois devenu montaniste, il développa cette doctrine dans un livre intitulé *De l'espérance des croyants*, qui ne nous est pas parvenu. Dans le troisième livre *contre Marcion*, il exprima également sa foi au règne futur dans la ville de Jésusalem formée par Dieu, laquelle devait descendre du ciel (1424). Mais précisément à cette époque se leva un vigoureux adversaire du kiliasme, le prêtre romain Kajus avec son écrit contre le montaniste Proklus, où il déclare le règne de mille ans une fable imaginée par l'hérétique Cérinthe. Il dit que ce gnostique, dans ses révélations publiées sous le nom d'un grand apôtre et qu'il présente comme lui ayant été dictées par les anges, décrit un règne semblable durant lequel les hommes satisferont leurs appétits sensuels et se livreront mille ans de suite aux jouissances du mariage. On a souvent prétendu que Kajus, emporté par son zèle antikiliastique, avait donné pour une œuvre de Cérinthe l'*Apocalypse* de saint Jean, à laquelle les kiliastes avaient coutume d'en appeler ; mais ce que Kajus dit des doctrines et des descriptions charnelles contenues dans les révélations de Cérinthe, semble prouver qu'il pensait non pas au livre de l'apôtre, mais à un ouvrage apocryphe qu'il attribuait avec ou sans raison à Cérinthe (1425). Dans tous les cas, la lutte ardente de ce prêtre romain contre le kiliasme donne droit de penser que cette erreur ne pénétra point dans son église. L'église d'Alexandrie et son école théologique paraissent également avoir eu tout d'abord de la répugnance pour de telles notions. Origène

(1424) A l'appui de son opinion, il parle d'une ville que l'on voyait, chaque matin, suspendue dans les nuages, pendant le temps de l'expédition contre les Parthes, et qui s'évanouissait au grand jour : mais les effets du mirage, si souvent observés, ne laissent aucun doute sur la nature de cette apparition.

(1425) Théodoret dit aussi en parlant de Cérinthe : Ἀποκαλύψεις τινὰς ὡς αὐτὸς τεύξαμένος ἐπάσατο. (*Hær. fab.*, II, 3.)

s'élevait avec une énergie particulière contre ceux qui, interprétant d'une manière judaïque les passages de l'Écriture où les biens spirituels sont représentés sous des images sensibles, s'attachaient à des fables insensées sur le manger et le boire et autres jouissances physiques après la résurrection. Cependant le kiliasme trouva en Egypte même un savant défenseur. Nepos, évêque de Nouios de l'Arsinoë, écrivit, contre Origène, sur l'interprétation allégorique à donner aux passages des livres saints dont les kiliastes se prévalaient, un ouvrage intitulé : *Réfutation des allégoristes*. Cet ouvrage d'un homme très-considéré produisit, dans une partie de l'Egypte, un effet si favorable au kiliasme, que des églises entières, particulièrement celles de l'Arsinoë, se détachèrent d'Alexandrie, l'Eglise-mère. Alors l'excellent évêque d'Alexandrie, Denis, se rendit dans la province, convoqua de tous côtés les prêtres, l'an 255, réfuta, dans une conférence pleine de calme et de charité qui dura trois jours du matin au soir, le livre de Nepos, et répondit à tous les doutes, à toutes les objections. Le succès dépassa ses espérances. Korakion renonça sans réserve au kiliasme et rétracta, en présence de tous, sa doctrine antérieure. Denis écrivit après cela un autre ouvrage intitulé : *Des promesses* (περὶ ἐπαγγελιῶν), dans lequel il s'explique en détail sur l'*Apocalypse*. Il rappelle et rejette *l'opinion de quelques-uns* (c'est-à-dire des aloges) qui attribuaient ce livre à Cérinthe. Toutefois, bien que ses grands prédécesseurs dans l'école catéchétique, Clément et Origène, eussent considéré, sans scrupule, l'apôtre saint Jean comme auteur de l'*Apocalypse*, le fait même lui paraît très-douteux, non d'après des raisons historiques, mais à cause de la différence qui se trouve, sous le rapport des idées et du style, entre ce livre et les écrits incontestés du même apôtre. Il l'attribue à un autre Jean, homme saint et inspiré, qui avait pareillement vécu dans l'Asie Mineure (1426).

A partir de la moitié du IIIe siècle, le nombre des sectateurs du kiliasme alla toujours diminuant. Methodius, Victorin de Pavie, et en particulier Lactance, se déclarèrent, il est vrai, en sa faveur, mais c'étaient des voix isolées qui ne pouvaient plus soutenir le crédit d'une opinion déjà passée à l'état de ruines. Cette opinion devait tomber d'autant plus vite que, n'ayant à aucune époque fait partie de la doctrine de l'Eglise, elle n'avait jamais pu jeter de racines dans la masse des croyants. Toujours elle était restée l'opinion particulière d'hommes plus ou moins influents, et ne s'était étendue que çà et là dans quelques églises. Si les espérances kiliastiques avaient pénétré davantage dans la foi du peuple, elles auraient subsisté beaucoup plus longtemps, car le peuple ne se laisse arracher qu'avec beaucoup de difficulté de pareilles notions sensibles, lorsqu'il s'est une fois familiarisé avec elles. Nous entendrions en conséquence, dans les temps postérieurs, des plaintes s'élever sur l'attachement de telles ou telles églises au kiliasme ; mais ceci ne se trouve pas du tout dans l'histoire, et l'on peut juger par là combien est mal fondée l'assertion de Gibbon, lorsqu'il prétend que la perspective du règne de mille ans contribua beaucoup à la rapide propagation du christianisme. Origène remarque, au contraire, que cette illusion fit du tort à la foi nouvelle dans l'esprit des païens. Au reste, le véritable foyer du kiliasme était vraisemblablement l'Asie septentrionale. Là il avait été accueilli et répandu par Papias ; là Justin et Irénée se l'étaient approprié ; là, enfin, il trouva au IVe siècle, un dernier défenseur dans Apollinaire le Jeune, évêque de Laodicée, lequel étant déjà décrié comme auteur d'une fausse doctrine, ne put rajeunir une opinion décrépite. Toutefois la prépondérance du judaïsme dans sa doctrine kiliastique est une chose frappante. Non-seulement il prétendait que le temple de Jérusalem serait rétabli, mais il enseignait encore une restauration du culte judaïque tout entier et des sacrifices prescrits par la loi mosaïque.

L

LAMPES. — De distance en distance, on rencontre à droite et à gauche dans les catacombes, de petites niches taillées dans les parois des galeries. Qu'elles fussent destinées à recevoir des lampes, la preuve en est dans leur forme, dans leur position, dans la fumée qui les a noircies et dans les lampes que plusieurs conservent encore.

(1426) La crainte du kiliasme, spécialement dans l'Église d'Orient, paraît avoir été la raison pour laquelle l'*Apocalypse* ne faisait pas partie des lectures publiques, comme les autres livres du Nouveau Testament, et aussi pourquoi la lecture particulière en était tantôt permise et tantôt refusée aux fidèles. On explique ainsi comment Cyrille de Jérusalem, et le 60e canon du concile de Laodicée, et le 85e canon apostolique ne comptent point l'*Apocalypse* parmi les livres dont l'Église fait usage, bien que presque tous les Pères grecs regardassent ce livre comme réellement écrit par saint Jean. Dans l'Église d'Occident, l'*Apocalypse* fut toujours considérée comme authentique, et cependant, à la fin du IVe siècle, Philastrius (hæres. 88) ne l'admet pas au nombre des livres canoniques qui doivent être lus publiquement. Sans doute il la rangeait dans la catégorie des ouvrages qu'il nomme *abscondita, id est apocrypha, quæ et si legi debent morum causa a perfectis, non ab omnibus legi debent.* (*Voy.* l'*Essai d'une introduction complète de l'Apocalypse de saint Jean*, par Fr. Lücke, Bonn, 1852.)

Près des *loculi*, dans les cryptes et les *cubicula*, on voit aussi des pierres saillantes, en forme de consoles ou de tablettes appropriées au même usage ; enfin les lampes se suspendaient aux voûtes des galeries et des lieux de réunion (1427).

Pour dissiper les ténèbres éternelles de ces profonds souterrains, il fallait d'innombrables lumières ; on le conçoit sans peine. Mais outre la nécessité physique, plusieurs raisons mystérieuses commandaient encore cette brillante illumination. Allumer des lampes près des tombeaux, était un usage commun à tous les peuples de l'antiquité, et cet usage continue de s'observer dans l'Eglise catholique. Plusieurs motifs l'avaient fait naître et l'entretenaient parmi les païens.

Persuadés que l'âme était un feu subtil, qui ne s'éteignait pas entièrement avec le corps, mais qui voltigeait autour des tombeaux ; ils croyaient devoir y placer des lampes, comme symbole de l'âme et de son immortalité. Peut-être encore le faisaient-ils pour honorer les dieux infernaux, les mânes, auxquels les morts appartenaient, et qu'ils supposaient présents dans le sépulcre avec les cadavres. Deux autres motifs semblent expliquer plus clairement la raison de cet usage. On voulait d'abord témoigner le respect pour le défunt, et perpétuer le souvenir de ses vertus, de sa fortune ou de sa noblesse. Des fouilles exécutées dans les monuments funéraires, confirment cette opinion en montrant que le nombre des lampes s'accroît avec l'illustration du défunt. Ensuite on ne voulait pas que l'âme, censée présente dans la tombe avec le corps, demeurât péniblement enveloppée de ténèbres. De là ces nombreuses inscriptions, où se trouve l'obligation imposée aux affranchis d'entretenir des lampes allumées aux tombeaux de leurs anciens maîtres. De là encore, parmi le petit peuple, qui n'avait pas le moyen d'allumer une lampe, l'usage de souhaiter au mort la terre légère ou l'air tranquille, et de déposer sur sa tombe des fleurs et des parfums (1428).

Ainsi le respect pour les morts est un hommage à la divinité ; telle fut, chez les païens, l'origine des lampes funéraires. De ces deux motifs, le christianisme abolit le second, qui était superstitieux, et consacra le premier, fondé sur les plus respectables sentiments de la nature. Que dis-je ? non content de le consacrer, il l'ennoblit. Guidés par une philosophie supérieure à la raison, les premiers fidèles placèrent un grand nombre de flambeaux et de lampes aux tombes de leurs frères, et surtout des martyrs, pour marquer leur respectueuse affection envers ces illustres morts. De même que les païens accompagnent avec des torches allumées leurs grands hommes ou leurs triomphateurs montant au Capitole ; ainsi les Chrétiens accompagnaient avec un nombreux luminaire leurs parents et leurs amis, vainqueurs du monde et montant au Capitole de l'éternité (1429).

Cet usage était pour eux un devoir si consolant et si sacré, que la crainte même des persécutions ne pouvait les empêcher d'y satisfaire. Entre mille exemples, je citerai celui de l'illustre matrone sainte Sophie. Ayant recueilli le corps précieux de saint Clément, évêque et martyr d'Ancyre, elle brava tous les périls, alluma une multitude de lampes, et l'enveloppa dans des linges d'une éclatante propreté (1430). Si quelquefois le danger était trop imminent et trop grave, ils se contentaient d'un luminaire plus modeste : mais dans ce cas, l'histoire a pris soin de notifier leurs regrets (1431).

Au respect religieux pour les fidèles enfants de l'Eglise, se joignait une manifestation de la croyance à leur félicité présente dans un monde meilleur et à la résurrection future. Les lampes traduisent à leur manière ces mots tant de fois gravés sur les tombes : *In pace*, *bibas in Deo*, *bibas in æternum*. « Nous proclamons, disaient-elles, par ces lumières innombrables, que les saints ont quitté la vie tenant en leurs mains la lampe de la foi, et nous les félicitons d'être entrés dans la cité de la lumière, où, suivant l'expression du Saint-Esprit lui-même, ils brillent comme des astres et des soleils au firmament de l'éternité (1432). »

Ce n'était pas seulement à la sépulture des martyrs qu'on allumait des lampes et des flambeaux, le même hommage de respectueux amour, le même témoignage de foi ardente, se renouvelait aux jours anniversaires de leur glorieuse mort. Lorsque la paix fut donnée à l'Eglise, on continua d'accomplir ce devoir, sinon avec plus de fidélité, du moins avec une solennité plus grande. Le clergé et le peuple de la ville sainte, formés en grandes processions, descendaient, des flambeaux à la main, dans les galeries des catacombes magnifiquement illuminées. Les pontifes célébraient les saints mystères dans les cryptes vénérables, et les martyrs de la paix venaient se retremper dans le sang divin et dans l'esprit des martyrs de la persécution (1433). Afin

(1427) Marchi, p. 156.

(1428) « Ne anima, in tumulo cum cadavere cinereque manere putata, tandiu misere jaceret in tenebris... cui minoris fortunæ homines, infimæque plebis, lucernam accendere nequientes, levem terram, tranquillumque aërem precabantur, et flores odoresque tumulo imponebantur. » — Lact., *De lucernis antiquorum*, tit. 1, c. 54 61.

(1429) Boldetti, p. 525.

(1430) « Sollicitudinem omnem solvens et [illegible] lucernarum accendit multitudinem, et tollens corpus, mundis vestibus et linteis involvit. » (Apud Bolland., 23 janv.)

(1431) Id., 21 janv.

(1432) « Ad significandum lumine fidei illustratos sanctos decessisse, et modo in superna patria, lumine gloriæ splendere. » — S. Hieron., *Contr. Vigil.*, et in *Vita Paulæ*.

(1433) « Feria quarta in hebdomada quarta, quando clerici vadunt cum cruce per cœmeteriam.

d'assurer la perpétuité d'un usage si précieux, des revenus furent assignés pour illuminer les catacombes aux jours de dimanches, de vigiles et de fêtes des martyrs (1434).

On s'explique maintenant la prodigieuse quantité de lampes de toutes espèces trouvées dans les cimetières chrétiens. Non moins que leur multitude, la matière, la forme, les emblèmes qui les distinguent témoignent éloquemment de la foi de nos pères. Sauf un petit nombre en bronze, elles sont généralement en terre cuite, la plupart d'un travail simple et même grossier; mais toutes affectent la forme symbolique d'une petite nacelle. A l'une des extrémités se trouvent un ou deux becs pour la mèche, à l'autre une petite anse ; dans le milieu une ou deux ouvertures pour verser l'huile : le tout accompagné souvent de deux anneaux d'où part une double chaînette terminée par un crochet, et destinée à suspendre la lampe aux voûtes des cryptes ou aux parois des galeries. Cet appareil se rencontre surtout aux lampes des fossoyeurs; car les autres se plaçaient sur les consoles ou dans les niches.

Rien de plus instructif que la lampe des catacombes. Par sa forme elle rend palpable la destinée de l'Eglise, barque immortelle voguant sur la mer orageuse du monde, vers les rivages de l'éternité. Par cela seul, elle donnait au simple néophyte, à l'enfant, à la pauvre femme le secret des conseils de Dieu dans le gouvernement du monde. Elle lui mettait encore dans la main sa propre image, l'image de sa vie et de sa condition terrestre. « Deux choses, lui disait-elle, me composent : la terre et le feu, et ces deux choses vous composent vous-même : la terre, c'est votre corps; le feu, votre âme. Comme moi vous devez briller et échauffer, et comme moi vous consumer en brillant et en échauffant. Je suis l'emblème du Chrétien, comme le Chrétien lui-même est l'image du divin Maître, véritable lampe où les splendeurs de la divinité brillent sous l'enveloppe de l'humanité (1435). »

Les nombreux emblèmes dont elle est couverte développent cet enseignement général. On y voit tour à tour le monogramme de Notre-Seigneur, commencement et fin, auteur et consommateur de la foi ; le chandelier, image de la charité ; la colombe, symbole de l'innocence; le bon Pasteur portant sur ses épaules la brebis égarée, touchante exhortation à la confiance et au repentir; la croix, ancre de salut au milieu des tempêtes de la persécution ; enfin la palme du martyre, quelquefois même la figure d'un martyr triomphant, éloquent prédicateur de la récompense future. De ces détails et de beaucoup d'autres qu'il serait facile d'ajouter, il résulte que la lampe des catacombes était un catéchisme où se trouvaient expliquées d'une manière palpable les grandes vérités et les grands devoirs de la religion.

Avec quel bonheur on prend dans ses mains ce catéchisme écrit il y a dix-huit siècles ! Avec quel saint orgueil le catholique des derniers temps y lit les dogmes immuables de sa foi !

LANGUES GRECQUES ET ROMAINES.

Leurs rapports avec l'Eglise chrétienne primitive.

L'Eglise chrétienne s'étant d'abord propagée dans l'empire romain, où régnait l'éducation grecque avec l'italienne sa fille, les langues de la Grèce et de Rome devinrent, dès l'origine, sinon les seules, du moins les principales dont l'Eglise chrétienne se servit; car on employa aussi parfois les langues syriaque ou éthiopienne, arabe, arménienne, etc. Il faut admirer en cela un décret tout particulier de la Providence. Deux peuples, doués des qualités les plus brillantes de la nature, ne semblaient avoir travaillé depuis tant de siècles à porter leurs langues au plus haut degré de perfection possible, qu'afin que les idées chrétiennes pussent s'y épancher dans toute leur plénitude et sous la forme la plus convenable. La langue grecque en particulier, production d'un peuple spirituel, d'un génie clair et pénétrant, depuis longtemps l'organe d'une science sublime qui ne se rencontrait en aucun autre lieu, joignait à une richesse rare une netteté plus rare encore, et était par conséquent plus que toute autre appropriée au service de la religion du Verbe. Le christianisme, de son côté, préparait à la littérature des Grecs et des Romains un sort dont, sans lui, elle n'eût jamais joui. L'histoire de notre religion et celle des productions de l'esprit de ces deux peuples se trouvèrent dès lors si intimement unies que la littérature classique sortit presque intacte des orages du temps et put conserver toute l'admiration qu'elle méritait. L'Eglise chrétienne ne se montra pas ingrate pour les services qu'on lui avait rendus. Immortelle et exempte de toute fragilité, elle communiqua ce privilége à des œuvres qui n'avaient été faites que pour un temps et un lieu. Il est incontestable que si le christianisme ne s'était pas servi pendant une longue suite de siècles des langues grecque et romaine, n'eût pas déposé en elles les premiers éléments de son histoire, ces langues se seraient avec le temps complétement perdues, et

ad S. Paulum et S. Anastasium, totum altare est clericorum. » (*Miss. Lateran.*)

(1434) Anast., *in Joann.* III; et *Greg.* III.

(1435) « Lucerna, lumen in testa; lumen in vase; divinitas in humanitate. Vas humanitas, lumen divinitas. Præcessit Christus ferens lucernam, sequitur Christianus tenens exempli semitam. Proposui humanitatem lucentem, ex divinitate extulit lucernam ut videamus fide, ambulemus operatione, diri gamus imitatione. » — Hug. a S. Vict., t. I, *Annot. in Psal.*, c. 79.

avec elles tous les trésors de l'ancienne littérature.

La langue hébraïque était trop pauvre et trop nationale ; elle n'avait d'ailleurs jamais été employée à des recherches abstraites et scientifiques; elle était trop vague et trop pleine d'images, pour que le christianisme eût pu s'y mouvoir avec liberté et sûreté, et atteindre, par son moyen, à sa véritable destination, qui était de devenir la religion universelle. Il en est de même de toutes les langues sémitiques, du moins en ce qui regarde les images; aucune d'elles n'avait jamais été la langue d'une science sévère et variée; elles se prêtaient par conséquent mieux à la description qu'à la pensée, vers laquelle le génie du christianisme tend sans cesse. Une preuve convaincante du peu d'utilité de la langue hébraïque sous ce rapport, se tire des ouvrages des cabalistes, qui se servent souvent des images les plus extraordinaires pour exprimer imparfaitement leurs pensées. Si, plus tard, la langue syriaque, mais surtout l'arabe, se prêta aux besoins de la science, ce fut par l'entremise de la langue grecque; car les Arabes mahométans se sont évidemment formés, eux et leur langue, par la littérature grecque en tout ce qui a rapport à la science. Toutefois, comme le christianisme a été communiqué au monde par le peuple hébreu, comme il se montre stipulé d'une manière toute particulière dans tout le cours de l'histoire de ce peuple, que sa littérature renferme la suite des révélations divines, qui préparaient la nouvelle alliance et l'annonçaient comme leur accomplissement ; que les ouvrages divins des Hébreux avaient été depuis longtemps traduits et même composés en langue grecque hébraïsante; qu'enfin les Hébreux et notamment les apôtres, se servaient dans la vie commune de cette langue grecque à tournures hébraïques, il en est résulté que le christianisme ne parvint pas aux Grecs dans un dialecte pur. Les Évangiles eux-mêmes étaient écrits dans le grec des Septante, et nous rencontrons cette même particularité dans la suite de la littérature chrétienne ; elle ne s'y montre pourtant pas partout de la même manière ni au même degré. Tant que le christianisme ne se fut pas encore profondément enraciné dans les esprits et complétement emparé de l'âme, sa pureté, et, par conséquent, tout ce que son existence devait avoir de bienfaisant, devait nécessairement dépendre de la conservation la plus exacte des formes primitives du langage; mais une fois qu'il se fut affermi, il put, sans crainte de perdre de sa valeur intrinsèque, adopter un grec plus pur, et se couvrir de formes romaines. Ce que nous venons de dire s'explique encore d'une autre façon. Nous voyons bien souvent que les disciples d'un maître ne peuvent dans les premiers temps conserver et répéter ses leçons que dans les mêmes termes dans lesquels les fils les ont reçues, et que ce n'est que quand ils ont parfaitement mûri ce qu'ils ont appris, qu'ils sont en état d'employer un langage plus libre et des formes plus indépendantes. La nécessité et l'utilité se réunissaient donc pour rendre raison du phénomène que nous venons de signaler. Mais nous allons plus loin, et nous soutenons qu'il y a certaines idées essentiellement chrétiennes, qui ne peuvent jamais être dépouillées des formes du langage dans lesquelles elles ont d'abord été exprimées, sans danger de voir ces idées perdre plus ou moins de leur sens et de leur plénitude. Ce que nous venons de dire réfute suffisamment le reproche, qui a été fait plusieurs fois au christianisme, d'avoir hâté la décadence des langues grecque et latine.

Ces deux langues, chacune dans la proportion voulue, n'étaient pas seulement éminemment propres à exprimer la plénitude des idées et des pensées chrétiennes, et à leur offrir des moyens faciles de propagation et de développement, elles y excitaient même. Le Grec instruit éprouvait le besoin d'appliquer les trésors et les finesses de sa langue à tous les sujets qui lui étaient présentés, et, par conséquent, à poser, même involontairement, à la religion chrétienne, une foule de questions, et à en attendre avec impatience la réponse. Du temps des Grecs, les intérêts les plus importants de l'esprit humain avaient été examinés et expliqués de différentes manières dans les différentes écoles, de sorte que l'on regardait généralement la matière comme épuisée. Le résultat de ces recherches se trouva alors en face de l'Eglise chrétienne, et il était inévitable que l'on cherchât à fixer son rapport avec les doctrines du christianisme. On reconnut que l'ancienne philosophie était d'accord avec ses doctrines, sur certains points, opposée sur beaucoup d'autres. La nécessité de distinguer les uns des autres devenait d'autant plus urgente que beaucoup de Chrétiens crurent, avec trop de précipitation, trouver une union si intime entre certaines doctrines chrétiennes et philosophiques qui, en réalité, s'excluaient réciproquement, qu'ils s'imaginèrent pouvoir compléter ou expliquer les unes par les autres. La littérature grecque agit donc comme un grand stimulant sur les Chrétiens, et les engagea à des travaux littéraires auxquels, dans d'autres circonstances, ils ne se seraient certainement pas livrés.

Or les Grecs étant si fiers de leur littérature, ayant d'ailleurs un goût si prononcé pour parler et pour écrire, on devait s'attendre à ce que, dans leurs discussions avec le christianisme, ils cherchassent à le réfuter par des arguments scientifiques et qu'ils voulussent l'étouffer moins par la force physique qu'à l'aide des armes que leur fournirait l'esprit. Plus le peuple à qui le christianisme est offert est grossier et ignorant, plus les moyens de résistance qu'il lui oppose, s'il le repousse, sont violents. Il est digne de remarque, en effet, que pas un seul homme romain, que nous sachions, n'a attaqué le christianisme par

des écrits spéciaux ; les Grecs, au contraire, discutaient et publiaient des ouvrages ; ce qui fait que, sans le vouloir, ils contribuèrent efficacement à la propagation de la littérature chrétienne, à l'affermissement et au développement des idées chrétiennes. Et si nous avons quelque chose à regretter à cet égard, c'est que cela n'ait pas eu lieu plus souvent.

Si, après cela, nous comparons le développement intérieur de la littérature païenne de la Grèce et de Rome avec celui de la littérature chrétienne ; si nous les comparons sous le rapport de la forme, de l'essence et de l'étendue, voici quelles sont les principales différences que nous y rencontrons, en considérant exclusivement le premier âge.

Les premiers commencements de la littérature grecque et romaine remontent à une époque mythologique, où des noms obscurs et des ouvrages plus obscurs encore se présentent enveloppés d'un épais brouillard. La littérature chrétienne, au contraire, n'a point eu d'âge fabuleux. Le caractère du christianisme, qui est *une révélation fondée sur l'histoire et sur le dogme*, explique cette circonstance : si dès l'origine il ne s'était pas montré sous une forme évidemment historique, il aurait été dépourvu de toute autorité et en contradiction avec lui-même.

La littérature de la Grèce et de Rome commence par de la poésie ; la prose ne vient que beaucoup plus tard, peu de temps avant Hérodote, dont le style tient même le milieu entre la poésie et la prose. Plusieurs philosophes grecs écrivirent même leurs systèmes en vers. Sa littérature chrétienne commence par la prose ; ce n'est que longtemps après sa naissance qu'elle devient poétique ; elle produit fort peu de chose en ce genre, avant le milieu du IVe siècle, et alors même rien de fort remarquable.

Longtemps avant Hérodote, la littérature grecque avait produit le plus illustre de ses poëtes, qui dota son peuple d'un poëme épique qu'on n'a point égalé jusqu'à nos jours : Si les premières productions littéraires du christianisme ont été écrites en prose, cela vient réellement de ce que le christianisme est fondé sur des faits historiques, sur des dogmes positifs et clairement exprimés, et non de ce que la prose était depuis longtemps formée. On n'a qu'à se rappeler, en effet, que la prose hébraïque est plus ancienne que la poésie grecque, et même que la poésie hébraïque, ce qui ne s'explique que par le fait de la révélation. Quant aux Chrétiens, s'ils ne se sont appliqués que tard à la poésie, il faut en chercher la cause, d'abord dans la situation d'esprit où ils se trouvaient pendant les persécutions, et ensuite à la position qu'ils avaient prise dans l'origine, position qui les rendait ennemis d'un art dégénéré, et qui n'avait que trop souvent servi de véhicule à la plus grossière sensualité.

De là nous pouvons passer immédiatement à l'examen du rapport qui existe entre les œuvres littéraires des païens grecs et romains et ceux des Chrétiens, eu égard à la forme. Dans ce siècle, nous trouvons peu d'ouvrages chrétiens d'une perfection artistique aussi grande que chez les Grecs et les Romains, et moins encore dans les siècles suivants. Non-seulement nos ancêtres mettaient plus d'importance au fond qu'à la forme, mais encore, pendant longtemps, ils ne songèrent qu'au fond exclusivement et négligèrent ensuite la forme. Leur confiance dans le pouvoir de la vérité était trop grande pour qu'ils attachassent quelque importance à la manière dont ils la présentaient. D'ailleurs ils ne voulaient point éblouir par de belles paroles, et ils auraient regardé comme une coupable perte de temps d'en employer beaucoup à arrondir et à polir leurs phrases, comme l'a fait Isocrate dans son *Panégyrique*. Souvent aussi la cause en était dans le défaut d'éducation suffisante, ou bien dans la circonstance qui donnait lieu à un écrit fait pour répondre à la nécessité du moment, ce qui rendait impossible d'observer le précepte des neuf années; mainte fois aussi dans l'obligation de trop écrire ; et, au IVe siècle, dans la nature de l'éducation que Chrétiens et païens recevaient également dans les écoles des sophistes, où tout leur temps était pris par l'étude de la rhétorique ; en dernier lieu il faut l'attribuer aux révolutions politiques et à d'autres circonstances qui amenèrent la décadence complète des arts et des sciences, à laquelle les docteurs de l'Église ne purent pas plus que d'autres se dérober. Malgré cela, nous trouvons beaucoup d'ouvrages qui se distinguent par un grand mérite artistique, et il ne manque pas, dans plusieurs ouvrages considérables, de passages de la plus éminente beauté.

Passons maintenant de la forme au fond. Sous ce rapport, la littérature chrétienne participe nécessairement au caractère du christianisme, qui est celui d'une révélation divine; la lumière céleste qui nous a été communiquée par le Rédempteur brille en elle, quoiqu'elle ne se montre pas partout de la même manière et avec la même puissance. A la vérité, les productions du génie chrétien, après les temps apostoliques, ne sont plus que le resplendissement de la lumière primitive qui brillait en Jésus-Christ, et ne sauraient en aucune façon se comparer à elle ; mais elles ne démentaient pourtant pas leur origine. Qu'il est doux, qu'il est satisfaisant pour l'esprit et le cœur de passer du Destin et du Chaos, d'Uranos et de Chronos, d'où provient Jupiter, qui ne sauva son empire qu'après une longue guerre contre les Titans, qu'il est doux, disons-nous, de passer au Dieu des Chrétiens, et de trouver sa doctrine développée et appliquée sous toutes ses faces ; ou bien de quitter la sombre fatalité des poëtes tragiques et les erreurs des philosophes, pour se reposer devant l'image d'une Providence

éternelle, sage et bonne, et auprès de la ferme, sûre et consolante doctrine des écrivains chrétiens !

En attendant, il nous est impossible de ne pas nous attacher aux Grecs, chez qui nous trouvons un sentiment délicat du beau et du gracieux, une histoire intéressante qui ne nous permet pas de demeurer étrangers à des faits qui honorent l'humanité, une instruction profonde et variée. Mais ce qui nous attire surtout vers eux, c'est le spectacle de l'immense déploiement de forces par lequel ils ont essayé de parvenir à la connaissance de la vérité, à l'aide de l'esprit humain seul, sans aucun secours extérieur. Les choses les plus dépourvues de sens, les plus ridicules, les plus contradictoires même excitent en ce cas non-seulement notre indulgence, mais encore toute notre sympathie ; tandis que la simple répétition de ce que l'on a appris avec peine, fût-ce même la vérité, et quelque différence que l'on mette dans l'expression, fait naître en nous un sentiment de faiblesse, de pauvreté d'esprit et de paresse qui nous laisse froids et indifférents. La conscience d'être nés pour le travail, l'activité, la liberté et l'indépendance de l'esprit, est le fondement de la sympathie que nous éprouvons malgré nous pour les efforts que nous voyons faire pour parvenir à la vérité, même quand on n'obtient aucun bon résultat. Ne serait-ce pas peut-être là aussi la cause du peu de satisfaction que procurent les ouvrages des Chrétiens grecs et romains, en comparaison de ceux des païens ? Si l'on jugeait ainsi, on négligerait des circonstances très-importantes. Dans les premiers temps du christianisme, il fallait réellement une grande force d'esprit pour ne pas se laisser opprimer par le poids immense d'une littérature vaste et brillante, née sous la protection des dieux et, dans sa reconnaissance, les protégeant à son tour ; pour secouer la puissante autorité d'un grand passé scientifique et artistique, afin de suivre dans son vol hardi la doctrine de pauvres pêcheurs, dépourvus de science et d'art. Pendant plusieurs siècles, la littérature chrétienne ne se montrait auprès de celle des païens, quant à l'apparence extérieure, que comme une pauvre cabane, couverte de chaume et de roseaux, à côté du magnifique palais d'un roi ; et il est incontestable que cette position empêcha souvent les personnes bien élevées d'embrasser une religion si pauvre d'esprit. Quelle hauteur de sentiment, quels efforts de génie n'a-t-il donc pas fallu de la part de ces Chrétiens qui, versés dans les anciennes œuvres de l'art et de la science, surent néanmoins s'affranchir de leur autorité ! Ce n'est pas à eux que l'on peut appliquer ce que nous avons dit de la faiblesse qui adopte par nonchalance les idées d'autrui.

D'ailleurs le christianisme ne renfermait pas en lui-même ses preuves et sa défense; le protéger contre la foule d'ennemis dont il était entouré, trouver en lui, dans l'histoire tout entière du genre humain et dans le cœur de l'homme des preuves en faveur de la religion nouvelle, et des armes contre ses adversaires, exigeait de l'esprit qu'il rentrât profondément en lui-même et appelât toutes ses forces à son aide. Bien des choses qui ont été le résultat des travaux de plusieurs siècles, nous paraissent aujourd'hui les plus simples du monde, parce que notre éducation et notre instruction reposent sur elle comme sur la condition de toute notre existence actuelle.

Il en a été de même quand il s'est agi de préserver la doctrine traditionnelle des nombreuses altérations que les diverses sectes lui faisaient subir. Il fallait résoudre les problèmes les plus compliqués, et l'on vit alors se déployer une dialectique, se développer une vigueur de raisonnement qui, sous ce point de vue, peuvent se comparer à tout ce que l'histoire offre de plus magnifique.

Enfin, il est beaucoup plus facile de s'abandonner à ses pensées subjectives, et de former d'après elles des systèmes arbitraires, que d'admettre dans notre propre subjectivité ou de reconnaître comme une vérité intrinsèque et éternelle, une certaine objectivité donnée et inflexible, qui souvent contredit plusieurs de nos pensées. Si d'après cela de grands efforts de zèle et d'activité et l'emploi de toutes les forces de l'esprit excitent notre admiration, tandis que la nonchalance et la paresse morale nous semblent avec raison méprisables, la littérature du premier âge chrétien pourra incontestablement, sous ce rapport du moins, soutenir noblement la comparaison avec celle de l'ancien monde. La véritable vie chrétienne ne pouvant s'obtenir qu'au moyen d'une volonté active, coopérant sérieusement, résolument et constamment avec la grâce divine, par la même raison les idées chrétiennes exigent, pour être comprises, une intelligence toujours en mouvement. A la vérité, tout a été donné par Dieu en Jésus-Christ ; mais c'est à nous à nous approprier ce qui nous a été donné, et sa transformation en notre esprit et en notre volonté est un problème plus difficile à résoudre que tous ceux que se proposaient les anciennes écoles.

Si nous recherchons après cela quel a été le cercle des arts et des sciences auxquels on se livrait, nous trouvons que les Chrétiens de cette époque se bornaient exclusivement aux matières religieuses, tandis que les païens grecs et romains se proposaient un champ beaucoup plus vaste à parcourir. Dans les trois ou quatre premiers siècles du christianisme, nous ne rencontrerons que de loin en loin un écrit, et encore est-il perdu aujourd'hui, dont le titre se rapporte à un sujet qui ne soit pas religieux, à la médecine, par exemple. Ce n'est que vers la fin de cette période que l'on commence à s'occuper faiblement de rhétorique, de dialectique, d'histoire, d'ethnographie, etc. Aussi, dans les premiers temps, si nous trouvons les Chrétiens oc-

cupés de recherches sur l'âme ou même sur le corps de l'homme, nous pouvons être assurés d'avance qu'ils traiteront leur sujet sous le point de vue religieux. Ils voudront prouver par les dispositions et les besoins de l'âme qu'elle est chrétienne par sa nature et que le christianisme lui est par conséquent indispensable; qu'en lui seul elle trouve de quoi se satisfaire, et que par conséquent les gnostiques étaient dans une complète erreur au sujet de l'âme. Quand ils écrivent sur la fatalité, ils n'examinent point avec érudition quels ont été les auteurs tragiques et historiques qui ont plus que d'autres adopté ce dogme, ni quel était le véritable sens qu'ils y attachaient; mais ils s'efforcent de le réfuter par la Providence chrétienne et la liberté de l'homme. S'ils font des recherches sur la religion des Egyptiens d'après Manéthon, ou des Chaldéens d'après Bérose, ils n'ont point pour but de satisfaire notre curiosité, mais de démontrer l'existence de Moïse et l'antiquité des prophéties qui annonçaient le Christ. Si, comme Epiphane, ils parlent de la physiologie des animaux, c'est pour se servir des propriétés des animaux, afin d'en tirer des allégories morales. S'ils entreprennent de longs voyages et s'ils en mettent le récit par écrit, nous reconnaissons qu'ils les ont faits soit pour convertir un émir arabe ou une Julia-Mammæa, soit pour s'assurer en tous lieux, par leurs propres yeux, de l'unité de l'Église, soit pour faire la connaissance de quelque célèbre docteur chrétien, ou de quelque homme distingué par sa piété; soit enfin pour affermir leur foi sur le tombeau d'un martyr, ou bien faire un pèlerinage au Golgotha, où le Sauveur du monde mourut pour leurs péchés.

Toutes les œuvres littéraires de cette période n'eurent donc pour but que d'introduire la religion chrétienne dans la conscience et dans la vie des hommes, et de l'y affermir. Il faut certes admirer en ceci la force de la piété chrétienne qui remplissait les lacunes, qui satisfaisait à tous les besoins et qui ne connaissait d'autres désirs pour l'esprit que ceux dont elle était elle-même l'objet. Sans cette puissance du sentiment religieux, le christianisme n'aurait pas vaincu le monde. Ce ne fut que quand le paganisme fut complétement détruit que les savants chrétiens commencèrent à étendre plus loin la sphère de leur activité et à se charger des fonctions qu'ils avaient jusqu'alors abandonnées aux savants païens.

LAPIDATION, *détails curieux sur ce supplice chez les Juifs.* — *Voy.* ÉTIENNE (Saint).

LATIUM (HARMONIE DE L'ART ET DE LA NATURE DANS LE).—Nous avons longuement parlé des catacombes. (*Voy.* ce mot.) Ces hypogées, dispersés dans la campagne romaine, demeureront dans l'histoire comme les limbes expiatoires de l'humanité antique soupirant vers sa transfiguration moderne. Ceux dont le monde n'était pas digne passaient leur vie méprisée et persécutée dans les cavernes jusqu'à ce qu'ils mourussent martyrs, et que leur sang fécondât de plus en plus la terre nouvelle.

A Rome, une foule de riches veuves, Hilaria, Flavia, Severina, les nombreuses Lucines, Firmina, Justa, Cyriaca, les trois saintes matrones connues sous le nom de Priscilla, et tant d'autres transformées en diaconesses, passaient leurs jours en prières aux tombeaux des martyrs, construits secrètement par elles et disposés en oratoires, ornés de riches peintures. Chaque tombeau d'e saint avait habituellement ses vierges consacrées, qui veillaient sur lui nuit et jour, comme des vestales sur le feu chaste, et à chaque anniversaire le décoraient de guirlandes de fleurs et préparaient les repas des agapes.

Dans la personne de ces femmes, providences terrestres, naissait l'ascétisme actif et éminemment social du christianisme, qui, fondé avant tout sur la charité, se distinguait de plus en plus de l'antique ascétisme oriental, par lequel l'homme, devenu étranger et inutile à ses semblables, s'absorbe dans ses propres rêveries, ne voyant plus que lui-même et Dieu. La femme, source du mal pour l'antiquité, devenait donc par le Christ la source de tout bien, et renonçant aux joies sensuelles pour mener la vie sérieuse de mère et de vierge sage, se suspendait les mains en croix, comme une prière expiatrice entre le ciel et la terre. Ainsi, tandis que dans la véritable Rome tout se dissolvait par la volupté, dans la Rome souterraine des martyrs des colombes pures gémissaient sur les morts, et une nouvelle humanité se refaisait dans les pleurs.

Grâce à ses confesseurs, l'impur Latium qui a porté tant de monstres n'est plus tout entier que comme une sainte catacombe, dans laquelle on erre avec un pieux ravissement. Changées en forêt de roses et en parterres de fleurs que la main de l'homme ne touche jamais, ces vastes solitudes au printemps et en été produisent sur le voyageur un enchantement dont rien n'approche. Pour peu qu'il s'écarte de la route battue, il trouvera des ruines maintenant sans nom, qui peut-être ont été habitées par des hommes dont les actes remplissent l'histoire, des rangées de tombeaux que des tapis de violettes recouvrent, comme pour indiquer que la mort n'a rien d'affreux.

Autour de l'antique Préneste on rencontre à chaque pas de verts monticules de tuf, revêtus de myrtes ou de lauriers-roses, et creusés intérieurement, avec des portes sépulcrales et quelquefois de longs corridors. Souvent ces arcades se perdent dans d'épais buissons, d'où, quand vous en approchez, une armée d'énormes lézards verts s'élancent en bondissant comme des flammes.

Vu d'une de ces éminences tumulaires, le Latium semble une mer de genêts fleuris, qui roule ses ondes jaunes dans la

plaine sans bornes. Vous y marchez tout un jour sans rencontrer un homme. Plein de Dieu et de l'histoire du passé, vous parcourez ces ruines au milieu d'un solennel silence, que seuls interrompent le matin les rossignols cachés parmi les roses du désert, à midi les cigales et les grillons monotones, et le soir le chant lointain de quelque pâtre qui se retire avec ses moutons.

« Qui n'a pas soupiré vers les soleils couchants des bords du Tibre! mais qui pourra peindre l'effet magique qu'ils produisent, quand le voyageur a erré seul tout un long jour d'été et qu'il aperçoit cet astre à moitié caché lancer encore ses rayons d'un jaune si profond qu'ils semblent de l'or en fusion, à travers les grandes lentes des tours sépulcrales, les arcades des aqueducs qui coupent l'horizon, ou quelques blocs cyclopéens, qu'enlacent depuis deux mille ans des lierres aux rameaux forts comme des chênes! Plus d'une fois l'indéfinissable volupté de ce spectacle m'a retenu tard au désert; alors craignant de me perdre dans les hautes bruyères, j'allais où m'attirait le son de la cornemuse qu'on entend de si loin dans ces plaines muettes qui semblent terrifiées par tout ce qu'elles ont vu. Quelquefois aux dernières clartés du jour qui dans ce Latium illuminent, comme si elles étaient tout près, les plus lointaines extrémités de l'horizon, je voyais apparaître sur la cime d'un roc blanc l'une des cités pélasgiques chantées par Virgile, et dont les décombres abritent de pauvres bergers. Peu à peu la fraîcheur descendait des cieux sur la terre brûlante; la rosée humectait les végétaux ardents du désert. Les armées de cigales qui naguère remplissaient les oreilles d'une tempête de sons aigus et, pour ainsi dire, métalliques, se livraient au repos, et si la nuit devenait épaisse, il m'arrivait de tomber à l'improviste sur un troupeau de grands bœufs endormis, dignes descendants par leur beauté de ceux qu'Horace a célébrés; un silencieux romain, debout sous un pin ombellifère, et contre qui j'allais heurter comme contre une statue, gardait ces superbes animaux. Lui demandais-je la route de Rome, ce roi du désert ne répondait souvent que par un signe de la main, ou en détournant la tête, et montrant d'un regard qui disait tout, le terme de ma course.

« Bientôt les longs aqueducs dispersés resserrent leurs lignes; il y a dans leurs arcades qui filent moins d'interruption; leurs gigantesques pas annoncent qu'on approche de la ville; de tous côtés on en voit; ils vous suivent, vous devancent comme à la course. Après une courte disparition, vous les retrouvez qui semblent vous attendre aux portes de Rome, pour vous verser l'eau de leurs urnes; des fragments de remparts antiques flanquent cette porte à demi ruinée, que gardent quelques soldats suisses et allemands, ogés dans des débris qui furent peut-être un corps de garde prétorien.

« Ainsi, lorsque, désirant donner ces pages descriptives une couleur locale et fidèle, je cherchais à descendre dans toutes les catacombes abordables, la nature étalait en même temps toutes ses beautés devant mes yeux; les plus magnifiques scènes physiques s'unissaient aux plus purs souvenirs de la religion. Après avoir vu, du milieu des vignes de Saint-Laurent ou de Saint-Sébastien, se lever l'aurore d'Italie, j'entrais dans ces souterrains des Papes martyrs; l'imagination me faisait entendre au fond des colombaires les prières ardentes qu'y avaient prononcées autrefois les persécutés, mères privées de leurs enfants, enfants privés de leurs mères, jeunes fiancées veuves dont les époux martyrs les attendaient aux cieux pour consommer l'hymen sans fin; rois détrônés, philosophes déçus par la science. La vue de ces milliers de tombeaux me remettait sous les yeux les dix persécutions, qui furent autant de grandes guerres soutenues contre les tyrans et les dieux, par une race de géants dont la lutte, reculant les limites du chaos, en a fait jaillir la création chrétienne (1436). »

En s'éloignant des environs de Rome et se dirigeant à travers la *Campagna*, sur les antiques cités latines de Tibur, Ostie, Préneste, Velletri, on rencontre une foule de sépulcres taillés dans le roc, dont l'histoire est inconnue, mais dont beaucoup ont recelé probablement des Chrétiens persécutés. Ils sont vides et ouverts; les murs en sont tapissés d'une légère mousse verte, preuve de leur haute antiquité; les inscriptions sont effacées, les sépulcres ont disparu, mais des débris de vases peints s'y trouvent encore çà et là, et les niches, les arcades, les bancs des repas funèbres sont intacts comme il y a deux mille ans. Les plus grandes de ces chambres servent à renfermer les troupeaux pour la nuit; quelquefois un pauvre débitant de vin y place sa taverne d'été, où il invite au frais les passants de la grande route.

Aux approches des petites villes qui couronnent les Apennins, ces grottes se multiplient à la base des monts, au point de former des rues entières, aujourd'hui moitié ensevelies sous la mousse et les buissons; telles sont celles qui avoisinent Palestrine. En se dirigeant sur Velletri, l'antique voie romaine est bordée de tombeaux creusés dans le tuf, ou en forme de hautes tours, ou en tumuli coniques avec une porte funèbre; ils sont si multipliés qu'on est porté à croire que, du temps même des Romains, ces longues vallées étaient déjà des déserts consacrés à la mort. L'histoire nous dit d'ailleurs que chaque cité avait sa nécropole, vaste terrain dédié aux aïeux et à leurs ombres errantes: c'est là ce qui

(1436) Cyprien Robert, *Cours d'hist. monum. des premiers Chrétiens.*

avait lieu en Orient, en Egypte, en Etrurie ; les Grecs avaient de même une ville des morts auprès de celles des vivants, la région du désert en face de la région cultivée et habitée.

Or, parmi ces innombrables hypogées creusées par les Pélasges et les Etrusques dans l'antique Latium, beaucoup doivent être devenus chrétiens, mais la plupart, dépouillés depuis des siècles, n'ont offert aux archéologues d'autre intérêt que celui de leur existence. Boldetti, l'un des hommes qui, après Bosio, ont le plus agrandi le champ des antiquités ecclésiastiques, tout en y jetant de la confusion, a fouillé un grand nombre de ces grottes ; il en a ouvert de nouvelles et a percé dans celles déjà connues beaucoup de colombaires encore ignorés : tels sont ceux du cimetière de *Commodilla*, ornés de figures peintes, ceux de *S. Ilarius ad bivium*, et les chambres de *S. Zoticus*, découvertes par lui en 1718, précédées de longs corridors, mais sans peintures ni autres monuments. La catacombe appelée *della Stella*, près d'Albano, sous le couvent de la Madone de l'Etoile, également décrite par Boldetti, n'offrait que des monuments barbares. A Spolète, longtemps capitale de l'Ombrie, près d'un pont que le peuple nomme encore le *Pont du sang*, il y avait une célèbre catacombe, creusée par la riche veuve romaine Abundantia, pour y recueillir les corps de quinze mille confesseurs que la tradition dit avoir été précipités en cet endroit dans le fleuve par ordre de Dioclétien. Sous ce même empereur, l'évêque Séverin et cinq cents disciples furent martyrisés et ensevelis à Terni, où l'on visita longtemps leur sépulcre.

La catacombe de *S. Eutychius*, également ouverte sous Dioclétien, près d'Orta, est maintenant une vaste crypte, avec plusieurs corridors sous l'église du même nom à trois nefs ; elle se trouve décrite dans le P. Marangoni. Quoique les corps du martyr et de ses compagnons aient tous été enlevés de leurs cercueils maintenant vides, ce lieu continue d'être le but de fréquents pèlerinages.

Parmi les cryptes dont ne parlent ni Bosio, ni Aringhi, est celle de *Sabinella*, creusée dès le premier siècle, par la pieuse matrone de ce nom, hors des murs de Néri, pour y ensevelir l'évêque saint Ptolomée et ses trente-huit néophytes martyrs ; elle fut découverte en 1540, lorsqu'on détruisait l'antique église dédiée à ce disciple de saint Pierre.

Une crypte semblable fut ouverte en 1611 (1437), près d'Otricoli, dans le diocèse de Narni, sous une église ruinée, dans l'emplacement présumé de l'antique et florissante ville d'Ocria. On y trouva cinquante-sept tombeaux avec des corps qu'on avait probablement décapités, la plupart n'ayant plus leur tête ; une épitaphe désignait comme le plus distingué de ces confesseurs S. Medicus ; les murs de cet hypogée chrétien étaient partout ornés de croix rouges et noires.

Quand on visite ces pieuses vallées qui par mille détours finissent toutes par aboutir au plateau ondulé du Latium, l'œil est sans cesse ravi par une variété infinie de sites ; à chaque pas que vous faites, les Apennins s'ouvrent ou se referment, se rapprochent ou s'éloignent, dévoilant une beauté nouvelle, un de ces points de vue inattendus, indescriptibles, qui font le désespoir des plus habiles pinceaux.

A peine rentré dans le superbe bassin dont ces bleus sommets aux si gracieux contours ne sont que les parois, d'autres scènes vous attendent : tous les monuments de l'histoire ancienne se déroulent terminés par les catacombes. Descendez dans l'un de ces souterrains ; d'ordinaire un moine, le flambeau à la main, y précède les voyageurs ; il les mène vite, malgré les aspérités du sol dépavé, car ces étroits corridors sont froids, humides, pleins de miasmes où tremble la flamme des torches. Mais que de choses ces inscriptions racontent ? L'imagination rend comme présentes les antiques solennités. Quand une fête du Christ approchait, les *orantes*, debout, *viri stationis*, y préludaient, par des psalmodies nocturnes, aux pieuses joies du lendemain. *Nous montons des gardes*, dit Lactance, *quand notre roi doit arriver* (1438). Pendant que ces sentinelles ou lévites, se relevant dans leurs saintes vigiles, priaient sous les lampes du sanctuaire, le peuple fidèle sortait de la ville en silence ; au péril de sa vie il franchissait les portes des palais de ses maîtres retentissants de cris de volupté, et, se glissant dans l'ombre, il suivait des vieillards mutilés, des évêques en cheveux blancs arrachés par des anges aux bûchers, et qui se traînaient à la catacombe, courbés sur leur bâton de pasteurs. Descendus dans les souterrains, ces hommes, naguère philosophes d'Alexandrie ou d'Athènes, électrisés par la foi, devenaient subitement thaumaturges ; leurs fronts, jadis labourés par toutes les tortures du doute, mais sortis vastes et triomphants de la lutte la plus terrible qu'ait soutenue l'esprit humain, s'illuminaient de tout l'éclat des siècles futurs qu'ils enfantaient par leurs travaux.

Avec ces grandes figures contrastaient les longues files de blanches vierges couvertes de leurs voiles de fin lin, et des médaillons avec la figure de l'agneau suspendus à leur cou. Pleines d'une dignité à la fois humble et sévère, des matrones romaines conduisaient leurs petits enfants au Bon Pasteur ; de vieux sénateurs éprouvés par tous les supplices de l'ambition et de la gloire, des veuves de proconsuls qui avaient donné à l'Église toutes leurs richesses, portant l'aus-

(1437) Boldetti, *Osserraz.*, t. II, l. III.
(1438) « Nocte vigilias celebramus propter adventum regis et Dei nostri. » (Lib. VII, cap. 19, *Instit. divin.*)

tère habit de diaconesses, traversaient les corridors bardés des cercueils de leurs familles ; riches et pauvres, tous s'asseyaient en frères sans distinction aux tables de la *syntaxe* ; les grands calices pleins du sang mystique de l'agneau circulaient de main en main, tous ceux qui étaient purs en buvaient pour fortifier leurs âmes et leurs corps. Après avoir communié avec Dieu, on communiait avec la nature et ses dons. Les pierres sépulcrales des confesseurs, chargées de mets, servaient de tables de festin. La vivacité de la foi transformait en fêtes d'amour et de pardon l'anniversaire des persécutions. Le *dies natalis* de chaque martyr se célébrait ainsi dans sa crypte illuminée comme une chapelle ardente. Le chant des hymnes pénétrait avec la lumière jusque dans les plus tortueux réduits du labyrinthe sacré ; il montait vers les cieux des entrailles bénies de la terre. « On priait toute la nuit le martyr,... et le lendemain, jour de sa nativité au ciel, après avoir entonné l'hymne de sa résurrection, le jeûne rigoureux de la vigile était rompu, l'agape se célébrait sur le mausolée jonché de fleurs (1439). »

Ainsi parle Paulinus de Nola, décrivant la catacombe de saint Félix, au jour de la nativité de ce martyr.

Ces fêtes à la fois joyeuses et funèbres, cette vie naissant de la mort, ce pain éternel pris sur la tombe et distribué aux vivants du Christ par quelques derniers apôtres échappés des cuves d'huile bouillante ou des terreurs de la prison Mamertine, tout cela transporte l'âme et désabuse du monde. On conçoit que ces souterrains aient été choisis pour demeure par Charles Borromée et Philippe de Néri, et qu'ils en soient sortis plus tard héros et sauveurs de leur époque.

Après y avoir cherché et adoré la trace de leurs pas, sentant approcher le soir, on s'arrache avec peine à ces ténèbres saintes, les oreilles comme retentissantes des cantiques d'il y a dix-huit siècles, l'âme enivrée du parfum des vierges divines, la mémoire pleine de souvenirs prodigieux, et le voyageur, à travers tous ces débris d'un autre monde, rentre lentement dans Rome sous le voile du crépuscule, qui s'étend toujours si mystérieux et si doux sur le solennel désert romain.

LAZARE (Saint), *son arrivée en Provence.* — *Voy.* Gaules, § 1.

LAUDANE ou *LAUDUNE.* — Vases sacrés ou ornements suspendus devant les autels.

LAVABO. — On donnait ce nom à un lieu destiné au lavement des mains, soit des prêtres, avant de dire la messe, soit des moines avant d'entrer au réfectoire (1440).

LECTIONARIUM, pris quelquefois pour *Evangelisterium*, mais plus ordinairement pour le *Livre des leçons.* — Celui que possédait autrefois la bibliothèque de la cathédrale de Cologne, et qui était un manuscrit du Xe siècle, est cité pour sa beauté (1441).

LECTORUM PULPITUM, le *pupitre* ou *lutrin* (1442). — On donnait aussi ce nom aux *jubés.* — *Voy.* Ambo.

LÉGISLATION COMPARÉE, PAÏENNE ET CHRÉTIENNE. — Pour peu que l'on soit au courant des opinions qui dominent dans notre siècle, on conviendra qu'il n'y en a pas de plus accréditée dans tous les esprits que celle de la grande supériorité de notre civilisation sur les civilisations anciennes. Le genre humain, dit-on, est sorti de l'enfance et est parvenu à une heureuse et forte majorité : notre civilisation est parfaite, ou peu s'en faut. Malheureusement, par je ne sais quel oubli qui porte ici tous les caractères d'une injustice, on dissimule ou on ignore tout ce que cette civilisation doit au christianisme. On dirait que la plupart de nos écrivains ne savent pas que notre société, depuis dix-huit siècles, est sous la plus grande, la plus puissante des influences, celle qui agit le plus victorieusement sur le cœur de l'homme, l'influence de la religion. Pourtant elle nous entoure et nous presse, pour ainsi dire, de toutes parts. Le christianisme est empreint partout, sur le sol qu'il a défriché, sur les monuments qu'il a élevés, sur les arts, sur la littérature, sur nos lois, sur nos mœurs qu'il a conduites, des rudes coutumes des Gaulois et des Francs au raffinement de politesse du XIXe siècle. Nous allons essayer d'explorer une mine si riche, et de faire connaître les immenses services que le christianisme a rendus à notre société, en constatant son influence sur la civilisation et en recherchant quelle a été son action sur la législation des peuples.

§ 1. — *Influence générale du christianisme sur la législation opposée à l'influence corruptrice des religions païennes. — Fraternité, égalité civile et politique, opposées à l'esclavage antique et à la tyrannie de l'époux et du père. Droit des gens ; droit de conquête. — Esprit cosmopolite de la législation chrétienne opposé aux législations antiques d'un intérêt purement local. — Droit civil opposé à la tyrannie des gouvernements. Le christianisme tempère la rigueur des lois pénales et sanctionne les lois civiles.*

Il y a longtemps que l'on a dit : Les lois ne peuvent rien sur les mœurs : *quid leges*

(1439) Aurea nunc niveis ornantur limina velis,
Clara coronantur altaria lychnis.
Lumina ceratis adolentur ad ora papyris,
Nocte dieque micant. Sic nox splendore diei
Fulget ; et ipsa dies, cœlesti illustris honore,
Plus micat, innumeris lucem geminata lucernis.

(1440) *Voy.* l'*Essai sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, par Langlois du Pont-de-l'Arche, p. 109, planche X.

(1441) Jansen, *Recherches sur la gravure en bois, calligraphie*, II, 25.

(1442) *Voy.* les *Planches des antiquités du vieux Poitou*, XXIX ; et les *Antiquités nationales*, n. 52, pl. IV.

sine moribus vanæ proficiunt? Mais on ne s'est peut-être pas assez occupé de l'influence particulière que la religion, qui est la base même des mœurs, a toujours exercée sur la législation ; on n'a pas assez admiré surtout quelle force et quelle perfection les lois des peuples modernes ont puisées dans le christianisme.

L'empire de la religion sur le cœur de l'homme a été proclamé même par les législateurs de l'antiquité, puisque la plupart ont eu soin de placer leurs lois sous la protection de la Divinité. Mais quel secours pouvaient-ils trouver dans les religions païennes, qui n'avaient qu'un culte sans morale, des croyances sans pratiques, des dieux sans grandeur et sans vertu ? Les idées religieuses, loin d'épurer les mœurs, étaient souvent le principe des coutumes les plus immorales et les plus cruelles. Si les Assyriens, si les Perses ont épousé leurs mères, les premiers l'ont fait par un respect religieux pour Sémiramis, et les seconds parce que la religion de Zoroastre donnait la préférence à ces mariages ; si les Egyptiens ont épousé leurs sœurs, ce fut encore un délire de la religion égyptienne, qui consacra ces unions en l'honneur d'Isis ; c'est la religion qui, dans l'Ile Formose, ordonnait aux prêtresses de fouler aux pieds et de faire avorter les femmes enceintes avant trente-cinq ans ; c'est aussi la religion qui, dans l'Inde, précipite les veuves sur le bûcher de leurs époux. L'idolâtrie et la superstition n'ont pas toujours exercé une influence aussi immédiate et aussi funeste sur la législation ; cependant elles ont partout favorisé la dépravation des mœurs, partout elles ont introduit un esprit de cruauté et de libertinage qui a perverti les meilleures institutions. Jamais les bonnes lois ne corrigent les mauvaises religions, toujours les mauvaises religions finissent par anéantir les bonnes lois : le culte de Vénus a énervé plus d'un peuple et détruit plus d'une constitution.

A cette influence corruptrice du paganisme, opposez la pureté évangélique, voyez quelle admirable révolution le christianisme a opérée dans les mœurs et dans les institutions. Cette sublime législation morale est devenue la base et le modèle des législations civiles. C'est elle qui a révélé à l'homme ces rapports intimes et nécessaires qui l'unissent à Dieu et à la société, cette immuable théorie des droits et des devoirs dont l'antiquité n'avait connu qu'une bien faible partie. On ne rencontre plus dans nos codes modernes aucune de ces lois absurdes ou barbares, aucune de ces grandes violations morales, qui, dans les lois anciennes, se trouvaient souvent mêlées à d'autres dispositions inspirées par la sagesse et le génie. Sans nous reporter aux siècles passés, quelle différence immense entre les législations des peuples chrétiens et celles des nations qui n'ont pas encore reçu ou qui ont rejeté la lumière de l'Evangile ! Quoi de plus bizarre ou de plus cruel que les coutumes de ces peuplades à demi sauvages de l'Amérique ! Quelle servilité, quel despotisme, quelle immoralité dans ces législations de l'Asie qui régissent partout des peuples depuis longtemps civilisés ! Ainsi, tandis que l'indissolubilité du mariage, l'union d'un seul homme avec une seule femme, l'égalité devant la loi, sont devenues en Europe des principes élémentaires de législation, le divorce, la polygamie, l'esclavage souillent encore les codes des nations idolâtres ou infidèles. Il faut donc reconnaître qu'il y a dans la religion chrétienne un esprit de raison et de sainteté qui passe des mœurs dans les lois à l'insu même des législateurs.

Un des plus grands bienfaits du christianisme, c'est cette espèce de fraternité qu'il a établie entre tous les hommes, et qui est devenue le fondement de l'égalité civile et politique. Parcourez dans l'antiquité ces nations si vantées par leur liberté et par leur civilisation, vous trouverez partout l'inégalité la plus révoltante, partout des castes privilégiées et des castes proscrites, partout des maîtres et des esclaves. L'Egypte a des prêtres, espèces de tyrans religieux et politiques, qui laissent le peuple languir dans une perpétuelle enfance, et lui ferment la voie des honneurs et de la fortune. La Gaule a des druides qui cachent soigneusement leur science et leurs mystères; l'Inde, des brahmes et des parias qui n'ont rien de commun que la forme humaine ; Sparte, Athènes, ont plus d'esclaves que d'hommes libres ; Rome est divisée en patriciens et en plébéiens, en citoyens et en étrangers, qui n'ont pas les mêmes droits, et sont continuellement en guerre pour conserver ou conquérir des priviléges. Dans la législation civile, même inégalité : la femme n'est pas compagne de son époux : c'est un être faible dominé par un plus fort, et dépouillé de ses plus doux priviléges ; le fils n'est plus l'ami respectueux et soumis de son père, c'est une *chose* que ce tyran domestique peut vendre et même anéantir. L'antiquité avait les trois quarts de la population esclave, et elle parlait de liberté ! Je trouve dans les œuvres de ses législateurs et de ses philosophes bien des paroles éloquentes contre l'esclavage politique, pas une contre cet esclavage domestique, flétrissant pour l'humanité. Ce mystérieux silence prouve qu'il y avait dans les anciennes sociétés je ne sais quoi de faux, d'incomplet ou de dégradé.

Le Christ est le premier qui ait fait entendre au monde ces belles paroles : *Ne désirez point qu'on vous appelle maîtres, parce que vous n'avez qu'un seul maître, et que vous êtes tous frères.* (*Matth.* XXIII, 8.)

Ces simples mots ont fait une révolution dans l'univers ; bientôt on verra un saint Grégoire affranchir ses esclaves, afin, dit-il, d'imiter Jésus-Christ, qui, en se faisant homme pour nous racheter, a brisé nos

liens, et nous a rendus à notre ancienne liberté (1443).

C'était autrefois une touchante cérémonie que celle de la manumission : elle se faisait dans l'Église comme un acte public de religion, en présence du peuple et du clergé (1444). L'esclave était promené autour de l'autel, tenant à la main une torche ardente, puis tout à coup il s'inclinait, et l'évêque prononçait sur lui les paroles solennelles de la liberté.

Le christianisme, ami d'une sage indépendance, n'a pas détruit les inégalités fondées sur la raison et la nature. S'il dit aux pères : « N'irritez pas vos enfants ! » aux maîtres : « Témoignez de l'affection à vos serviteurs, » il dit aussi : « Soumettez-vous aux puissances, non-seulement par la crainte d'un châtiment, mais aussi par un devoir de conscience. » (*Col.* III, 21 et seq.) La religion chrétienne n'est pas venue briser les liens de la société, mais les resserrer ; elle s'est placée entre les souverains et les sujets pour adoucir le pouvoir et ennoblir l'obéissance.

La charité, cette vertu angélique descendue du ciel avec le Christ, et qui semblait n'avoir que le ciel pour objet, est cependant devenue elle-même un principe de législation.

L'empereur Alexandre Sévère, qui vivait au commencement du IIIe siècle de notre ère, répétait souvent à haute voix cette sentence qu'il avait apprise des Juifs et des Chrétiens : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. » Il la faisait proclamer par un crieur quand il châtiait quelqu'un, et il la trouvait si belle qu'il voulait la voir briller dans les palais et dans les édifices publics (1445).

Ce fait atteste l'oubli dans lequel étaient tombées, chez les peuples païens, les premières notions de la morale et en même temps l'espèce de révolution que le christianisme commençait à opérer dans les esprits.

Mais le Christ n'avait pas seulement dit : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse* (*Tob.* IV, 16) ; précepte qui n'était que l'expression d'une vérité déjà connue et commentée par les philosophes ; il avait ajouté ce que personne n'avait encore pensé avant lui : *Aime ton prochain comme toi-même.* (*Matth.* XXII, 39.) *Fais du bien à tes ennemis.* (*Luc.* VI, 37.)

Les législations modernes ne sont que des applications plus ou moins développées de ces principes. C'est ce qui a fait dire à Montesquieu : « Que nous devions à la religion chrétienne et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître (1446). »

Autrefois le droit de conquête était regardé comme un droit de vie et de mort. On exterminait les vaincus, par grâce on les faisait esclaves. Quelquefois on se contentait de changer leur gouvernement et leur législation, ou de les disperser parmi d'autres nations. Rome seule, plus habile et plus profonde dans sa politique, laissait souvent aux peuples vaincus leurs lois et se conservant la haute souveraineté. Cependant le *vertueux* Caton demanda la ruine de Carthage, et Carthage fut détruite. Aujourd'hui la conquête n'est plus considérée que comme un moyen de défense qui doit être renfermé dans les limites prescrites par le salut public, et c'est un usage presque général de n'ôter aux vaincus ni la vie, ni la liberté, ni les lois, ni les biens.

Ici nous apparaît encore un des plus beaux caractères du christianisme, celui qui en a fait le régénérateur non d'une cité, d'un peuple, d'une contrée, mais du monde entier, *son universalité.*

Dans l'antiquité, il n'existait presque aucun rapport entre les législations des différents peuples, parce que toutes n'avaient pour objet et pour but qu'un intérêt purement local. Chez les Perses et chez les Egyptiens c'était le despotisme des princes et des prêtres; chez les Grecs la liberté, chez les Romains la liberté et la guerre. De là cet isolement entre les diverses nations, de là cette absence d'un droit des gens, qui ne peut naître que d'un ensemble de vérités admises par tous les peuples. Ainsi, tandis que dans un pays les femmes étaient esclaves, elles régnaient dans un autre. Ici la moindre atteinte à la pudeur était punie du dernier supplice, là c'est au nom même des lois qu'on se livrait aux actions les plus infâmes. Ici le vol était un crime capital, tandis qu'ailleurs c'était un exercice autorisé par la loi. *Vérité en deçà des monts, erreur au delà* (1447), semblait être alors un axiome de jurisprudence.

La religion chrétienne a établi une espèce de fraternité entre les législations, et a fait participer la justice humaine à son universalité. Les législateurs modernes sont dirigés par un point de vue unique, plus vaste, plus élevé que les utopies antiques : *la réformation des mœurs et de la société :* ils

(1443) « Cum Redemptor noster, totius Conditor naturæ, ad hoc propitiatus, humanam carnem voluerit assumere, ut divinitatis suæ gratia, diremptio, quo tenebamur captivi, vinculo, pristinæ nos restitueret libertati, salubriter agitur, si homines, quos ab initio liberos natura protulit, et jus gentium jugo substituit servitutis, in ea qua nati fuerant, manumittentis beneficio, libertati reddantur. » (Gregor. Mag.)

Plusieurs chartes d'affranchissement, antérieures au règne de Louis X, sont accordées pour l'amour de Dieu et le salut de l'âme : *pro amore Dei, pro remedio animæ et pro mercede animæ.* (Muratori, *Antiq. ital.*, t. I, p. 849 et 89.)

(1444) « Sub aspectu plebis et assistentibus Christianorum antistibus, » porte la loi romaine.

(1445) *Histoire de l'Église*, par Fleury, l. V, n. 48. D'après le témoignage de Lampride, historien païen.

(1446) *Esprit des lois.*

(1447) Pascal.

ont dû se rencontrer en suivant la même route; sans méconnaître la position particulière des peuples qu'ils étaient appelés à gouverner, ils ont adopté comme de concert un grand nombre de principes que le monde avait oubliés ou méconnus, et que le christianisme est venu expliquer ou révéler de nouveau. Au-dessus des nations civilisées siége aujourd'hui une espèce de tribunal invisible et suprême, où le droit des gens rend des oracles qui sont entendus par toute la terre.

Que des philosophes à vue étroite et mesquine ne disent pas que cet esprit cosmopolite ou catholique, inspiré par le christianisme, fait de mauvais citoyens. Sans doute les Chrétiens ont tous les hommes pour frères; mais ils n'ont qu'une patrie pour mère, et l'amour qui nous rattache au sol natal et aux institutions de notre pays, bien loin de s'affaiblir, s'accroît, au contraire, de tous les sentiments nobles et généreux que le christianisme développe dans les cœurs. Ne comprenait-il pas toute la dignité du citoyen, ce saint Paul, qui, lorsqu'on voulait, dans Jérusalem, l'appliquer à la question, faisait retentir ce cri des victimes de Verrès : *Je suis citoyen romain* (*Act.* xxii, 25); qui, à Philippes, refusait de sortir secrètement de la prison sur l'avis même des magistrats qui l'avaient condamné, en s'écriant avec indignation : « Quoi! après nous avoir publiquement battus de verges, sans connaissance de cause, nous qui sommes citoyens romains, ils nous ont mis en prison, et maintenant ils nous en font sortir en secret? *Il n'en sera pas ainsi, il faut qu'ils viennent eux-mêmes publiquement nous délivrer.* » (*Act.* xvi, 37, 38.) Je ne cite que cet exemple, parce qu'il est sublime, et parce qu'après saint Paul on ne peut citer personne : cet apôtre est pour nous le modèle accompli du Chrétien et du véritable citoyen.

Si le christianisme a créé un nouveau droit des gens, il a perfectionné aussi le droit public : le pouvoir a plié sous le joug de l'Evangile. Le souverain, jusqu'alors sans règle et sans frein, a trouvé dans ses propres croyances et dans celles de ses sujets des bornes à son autorité mille fois plus puissantes que les barrières élevées par la main des hommes. Ces gouvernements modérés, mélange heureux d'éléments divers, fruits nécessaires d'une civilisation avancée, à peine ont été soupçonnés par les anciens. Ils ne connaissaient guère que l'extrême liberté ou l'extrême servitude. Chez eux, la démocratie était presque toujours turbulente, l'aristocratie oppressive, la royauté absolue. On ne trouve nulle part dans leurs institutions, d'ailleurs si savantes, rien de semblable à ces assemblées qui, sous le nom de diètes, d'états généraux, ou de chambres législatives, sont dans le droit public de presque toute l'Europe, et tempèrent, au profit des sujets, les droits des princes. Dieu seul pouvait apprendre aux hommes à user de la puissance et de la liberté.

L'esprit de douceur et de modération du christianisme a dû passer des mœurs et du gouvernement dans le droit civil, qui n'est, en quelque sorte, que l'expression des mœurs et le complément du gouvernement.

C'est l'esprit de l'Evangile qui a proscrit l'exposition des enfants, usage horrible, approuvé par le sage Aristote; c'est l'esprit de l'Evangile qui a dicté ces lois favorables aux débiteurs, que, d'après la législation des Douze Tables, il était permis de mettre en pièces. C'est l'Eglise qui, dans sa tendre sollicitude pour le pauvre, et dans sa sévérité pour le riche, a interdit l'usure; c'est à elle que nous devons cette législation du serment, si honorable pour l'humanité, et qui n'a d'autre fondement que la croyance de Dieu, pour sanction que la vie à venir. C'est le droit ecclésiastique qui a légué au droit civil ces formes de procédure qui sont comme la sauvegarde de la sûreté personnelle et de la propriété.

Enfin, n'est-ce pas le christianisme qui a tempéré la rigueur des lois pénales? Chez les anciens, la peine de mort était rarement prononcée contre les citoyens; mais elle était prodiguée avec les tortures, avec les supplices les plus affreux, contre les esclaves. Le christianisme, en effaçant la distinction de maître et d'esclave, a fait disparaître aussi cette odieuse inégalité dans les peines.

Le rachat de l'homme par le Fils de Dieu a dû donner au Chrétien un singulier respect pour la vie de ses frères. La sublime théorie du repentir, si admirablement développée dans l'Evangile, devait lui faire regarder les supplices humains, et surtout les supplices irréparables, comme une espèce d'atteinte aux droits de celui qui a dit : *Mihi vindicta.* (*Deut.* xxxii, 35.)

Aussi voyons-nous les premiers fidèles s'élever contre la peine de mort infligée par la justice humaine, et l'envisager avec une horreur qu'entretenait la vue de tant de martyrs massacrés pour leur foi. Dès le règne de Constantin, cette maxime : *L'Eglise a horreur du sang*, devint la règle du sacerdoce; le concile de Sardique fait même une loi aux évêques d'interposer leur médiation dans les sentences d'exil et de bannissement.

Après avoir examiné la religion chrétienne sous le rapport de l'influence directe qu'elle a pu exercer sur les législations modernes, considérons-la un instant comme sanction des lois civiles.

Sans doute la religion qui a enseigné à l'homme que toute puissance vient de Dieu, et qu'il faut s'y soumettre non-seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par un devoir de conscience, une religion qui montre sans cesse le glaive de la justice suspendu sur la tête du méchant, et la couronne d'immortalité sur la tête du juste, une religion enfin qui punit jusqu'au désir et à la pensée, doit être pour le législateur

un merveilleux appui, et pour les lois une sanction bien puissante.

« Moins la religion sera réprimante, a dit Montesquieu, plus les lois civiles doivent réprimer (1448)! » S'il en est ainsi, nos lois doivent être de la plus grande douceur, car jamais religion ne fut plus réprimante que le christianisme; quelle peine en effet pourrait jamais égaler le supplice qui naît de la crainte d'une damnation éternelle? Les anciens, il est vrai, avaient leur tartare, mais, outre que le tartare n'était pas aussi effrayant que l'enfer des chrétiens, ce n'était, pour ainsi dire, qu'une croyance poétique, et le vulgaire n'avait que des idées bien vagues sur la vie future.

Aussi tous les philosophes se sont-ils accordés à reconnaître sous ce rapport la supériorité du christianisme sur toutes les autres religions. Beccaria lui-même, dans son traité *Des délits et des peines*, avoue que les sentiments de la religion sont ici-bas les seuls gages de l'honnêteté de bien des gens.

Les païens, qui ne trouvaient pas dans leur religion le même secours contre la dépravation humaine, y avaient suppléé par l'esclavage. Chaque maître était une espèce de magistrat absolu dont le despotisme terrible contenait l'esclave dans le devoir. « Le paganisme n'ayant pas assez d'excellence pour rendre le pauvre vertueux, a dit M. de Chateaubriand, était obligé de le laisser traiter comme un malfaiteur. »

Le christianisme, en affranchissant l'homme du joug de l'homme, l'a rendu esclave de la religion; mais il faut le dire avec effroi, si le christianisme venait à perdre toute son influence, les lois civiles n'étant pas appuyées comme chez les anciens sur l'esclavage, l'autorité publique n'étant pas soutenue ou suppléée par l'autorité domestique, elles ne seraient plus assez fortes pour contenir une population qui se trouverait sans vertu et sans mœurs, et c'en serait fait de la société. *Pietate adversus deos subtlata, fides etiam et societas humani generis tollitur.* Ajoutons à cette belle maxime de l'antiquité une autorité peu suspecte, celle de Voltaire : « Vous craignez, dit-il, qu'en adorant Dieu on ne devienne bientôt superstitieux et fanatique; mais n'est-il pas à craindre qu'en le niant on ne s'abandonne aux passions les plus atroces et aux crimes les plus affreux? »

On parle beaucoup aujourd'hui d'abolir la peine de mort. Ah! c'est le vœu des âmes pieuses et compatissantes, puisque c'était celui des saint Ambroise et des saint Augustin; mais que veut-on y substituer? des fers? on les brise; des cachots? on en sort plus coupable; le travail? s'il est trop doux ce n'est pas un châtiment, s'il est trop rude, c'est un supplice plus cruel que la mort; et d'ailleurs, le travail n'est-il pas ici la loi commune des innocents et des coupables? L'instruction? souvent elle éclaire l'homme sans le rendre meilleur, et si elle ne le rend pas meilleur, elle le rend pire. Il ne reste donc plus qu'à donner des mœurs à cette foule de méchants qui ont déclaré la guerre à la société. Cherchez, inventez, ordonnez, sages du siècle, quel est le régime pénitentiaire qui peut opérer ce prodige? Quand un enfant a battu sa nourrice, on le met en pénitence; mais quand un fils a tué son père, parlez : quelle est la loi qui peut faire d'un assassin, d'un empoisonneur, d'un parricide, un honnête homme? Je n'en connais qu'une seule, c'est la loi évangélique, et c'est celle dont vous ne voulez pas.

Ingrats et aveugles que vous êtes! Vous ne voulez pas du christianisme, et vous lui devez tout, cette civilisation dont vous êtes si fiers et cette liberté dont vous êtes si jaloux. Vous méconnaissez son influence, et il vous presse, il vous envahit de toutes parts. Vous ne pouvez énoncer une vérité morale qu'il n'ait proclamée, un principe de législation qu'il n'ait inspiré. Aujourd'hui, si tous les citoyens sont égaux devant la loi : c'est que tous les hommes sont égaux devant Dieu; si vous avez des rois doux et modérés, c'est le christianisme qui les a formés; si vous avez des chartes et des constitutions, c'est le christianisme qui en est le plus solide appui, car seul il sait concilier les droits et les devoirs des peuples. Si nos lois civiles sont bien supérieures à celles de l'antiquité, c'est qu'elles sont toutes empreintes de christianisme. Semblable à un enfant qui rejette loin de lui le fruit dont il a exprimé les sucs, vous rejetez avec dédain la religion chrétienne dont vous avez, pour ainsi dire, exprimé la substance; ou, si vous croyez par bienséance devoir encore en parler dans vos sublimes théories, c'est pour la présenter à la vaine admiration des hommes, sans culte et sans dogmes, sans pratique et sans foi, telle que votre philosophie l'a faite; mais songez-y, vos systèmes passeront comme tant d'autres, et cette religion que vous méprisez, que vous calomniez, que vous dénaturez, est immortelle, et elle vous attend à ses pieds pour se venger de vous par de nouveaux bienfaits.

Ainsi, nous qui sommes restés fidèles aux vieilles et saintes croyances de nos pères, proclamons le Christ non pas seulement le Fils de Dieu et le Rédempteur des hommes, mais le premier des moralistes et des législateurs.

§ II. — *Influence du christianisme sur la législation romaine. — Ligue des législateurs romains contre le christianisme. — Le christianisme pénètre dans les lois de Constantin, — de Théodose; son code, — de Justinien, son Digeste et son code. — Indication de ces différentes améliorations.*

Nous avons signalé l'influence que le christianisme, par la pureté de sa morale, par les principes de douceur et d'égalité qu'il a répandus parmi les hommes, enfin

(1448) *Esprit des lois.*

par la sanction puissante de ses dogmes, devait exercer et a exercée en effet sur la législation. Il me reste à appuyer cette thèse de documents historiques, et à faire observer les progrès insensibles du christianisme dans la société civile, et la route tantôt directe et patente, tantôt obscure et détournée, par laquelle il a pénétré les législations anciennes. C'est pour l'histoire et le jurisconsulte une étude intéressante et neuve que de chercher à saisir dans des textes qui n'ont été jusqu'ici l'objet que des commentaires purement scolastiques, l'esprit religieux qui les a dictés, et de constater ainsi par de curieuses comparaisons de lois cette grande révolution morale que le christianisme a fait subir à l'univers.

Le christianisme devait corriger les mœurs, avant de perfectionner les lois, poser la base avant d'élever l'édifice. D'ailleurs, sans autre appui que Dieu et la vérité, ce n'était pas par la violence, mais par une douce persuasion qu'il attirait à lui les souverains et les peuples. Aussi voit-on la religion chrétienne n'agir d'abord que d'une manière lente et indirecte sur les lois. La conversion de la législation, si je puis m'exprimer ainsi, ne pouvait être qu'une suite de la conversion des législateurs. Aussi la religion chrétienne, à sa naissance, bien loin d'être accueillie avec faveur par les magistrats et les jurisconsultes, fut l'objet de leur haine et de leurs persécutions. Les maîtres de la jurisprudence, attachés aux anciennes lois romaines, regardaient la religion chrétienne comme une dangereuse nouveauté et une source de divisions et de troubles. S'ils n'avaient pas l'esprit assez élevé pour comprendre tout ce que la religion chrétienne offrait de garantie à l'ordre politique et à l'ordre civil, tout ce qu'il y avait dans sa morale et dans ses dogmes de fécond en applications législatives, ils étaient du moins assez éclairés pour prévoir l'espèce de révolution qu'elle était destinée à opérer dans les lois, et ils repoussaient de toute la force de leur génie et de leur orgueil des innovations qu'ils regardaient presque comme des sacriléges. De même que dans une place assiégée les soldats se serrent les uns contre les autres pour repousser l'ennemi qui s'avance, il se forma contre le christianisme une ligue de tous ces hommes recommandables par leur science, à qui avait été confiée la garde de ce vaste monument de la législation romaine, qui, malgré sa vétusté, et peut-être à cause de sa vétusté même, inspirait encore tant de respect à l'univers. Ulpien surtout fut l'ennemi déclaré des Chrétiens, et, ce qui étonne dans un homme appliqué à de paisibles études, il poussa la haine jusqu'à la cruauté. Au lieu de chercher, comme Pline le Jeune, à calmer les scrupules et la colère de l'empereur, il lui prêta de nouvelles armes. Dans un *Traité sur les devoirs d'un proconsul*, il recueille avec un soin barbare toutes les ordonnances des princes qui prononçaient des peines contre les Chrétiens (1449). Etrange aveuglement de l'homme! Cet Ulpien, qui persécutait les Chrétiens, protégeait les astrologues; ce grand génie qui refusait de croire au christianisme, croyait à la magie et excellait dans la science des augures.

Ce combat entre le christianisme et la législation dura jusqu'au règne de Constantin. Il ne faut pas croire cependant que le christianisme resta pendant si longtemps sans aucune influence. Car, comme je l'ai dit, l'esprit de raison et de sainteté qui forme son essence passe souvent des mœurs dans les lois, à l'insu et même malgré la résistance des législateurs. Aussi nous verrons ses plus cruels persécuteurs et les princes les plus dépravés lui rendre hommage par des lois évidemment inspirées par les idées nouvelles qu'il semait dans le monde, et qui formaient au-dessus de la corruption romaine comme une atmosphère plus pure où le législateur aimait quelquefois à se réfugier.

D'ailleurs, parmi cette foule de monstres qui ont ensanglanté l'Eglise et déshonoré l'humanité, on vit s'élever quelques princes qui, païens par leur croyance, se montrèrent presque chrétiens par leur conduite : certes, il n'était pas étranger à l'influence du christianisme, ce Titus qui croyait avoir perdu sa journée lorqu'il n'avait pas fait un heureux, ce Trajan qui mérita le nom de père de la patrie, ce Marc-Aurèle dont la philosophie pourrait servir d'introduction à l'Evangile, cet Antonin qui, par je ne sais quel anachronisme, fut appelé le *pieux*, surnom emprunté peut-être par le paganisme à la religion chrétienne. Aussi, sous le règne de ces empereurs quelques lois parurent marquées d'un caractère de douceur ou de pureté inconnu à l'ancienne Rome, et qui furent comme l'aurore de cette réforme générale opérée par Constantin, Théodose et Justinien.

Constantin, presque toujours en guerre, fit cependant beaucoup de lois (1450). La plupart ont pour but la réformation des mœurs et l'intérêt de la religion. Il abolit la licence des débauches, il recommanda la sanctification du dimanche (1451); il voulait que tous les enfants des pauvres fussent nourris aux dépens du trésor public; il permit d'affranchir les esclaves dans les églises : cérémonie qui ne se passait autrefois qu'en présence des préteurs; il consacra une partie des revenus de ses domaines à fonder et à embellir les églises; enfin il vient siéger dans les conciles pour appuyer de son autorité impériale les décisions ecclésiastiques. Les historiens ont blâmé avec raison cette intervention imprudente dans les discussions théologiques étrangères au gouvernement. En alliant ses armes profanes aux armes spirituelles de l'Eglise pour combat-

(1449) *Histoire eccl.*, de Fleury, liv. v, chap. 49.

(1450) Eusèbe, liv. iv *De Vita Constantini.*

(1451) *Cod.*, lib. iii, tit. 12, *De feriis.*

tre les hérétiques et les idolâtres. Constantin donna aux triomphes de la religion chrétienne l'apparence de représailles, et il compromit quelquefois, par l'excès de son zèle, cet admirable caractère de modération et de clarté que les Chrétiens avaient déployé au milieu des plus sanglantes persécutions. Peu éclairé d'ailleurs sur une religion qu'il avait embrassée moitié par enthousiasme, moitié par conviction, il se laissa entraîner à l'arianisme, et la fin de sa vie fut signalée par l'exil de plusieurs saints évêques suite funeste de cette espèce d'usurpation commise sur les droits du sacerdoce.

Théodose le Grand continua ce que Constantin avait commencé. Il publia un grand nombre d'édits ayant la plupart pour objet la destruction du paganisme, le progrès de la religion chrétienne et la réformation des mœurs (1452). On peut faire à ces édits les mêmes éloges et les mêmes reproches qu'à ceux de Constantin.

C'est ici le lieu de parler du *Code Théodosien* (1453) publié, non par Théodose le Grand, mais par Théodose le Jeune, et qui contient les constitutions des empereurs chrétiens, c'est-à-dire une législation du christianisme. Ce code, sans avoir une destinée aussi brillante que celui de Justinien, a cependant exercé une influence plus précoce et plus directe sur la civilisation de l'Europe. Adopté d'abord par l'Église, il servit dans la suite aux peuples barbares de règle et de modèle. C'est ce code qu'Alaric II, roi des Visigoths, fit publier dans ses États en l'année 506, et qui, jusqu'à la découverte des Pandectes, fut comme la base de toutes les législations du moyen âge.

Enfin Justinien éleva un moment plus vaste encore et plus durable, où, par une singulière transaction, les anciens et les nouveaux principes se trouvent mêlés et confondus. Le but de cet empereur, en comparant son *Digeste* et son *Code*, fut, non de détruire cette législation romaine, fruit du temps et de l'expérience, mais de la mettre en harmonie avec les besoins d'une société chrétienne. Voilà, selon moi, la véritable cause de ces mutilations, de ces altérations de textes et aussi de ces additions qui lui ont été si sévèrement reprochées, et qu'on a faussement attribuées à son ignorance et à son orgueil.

Depuis quelques années, une secte de jurisconsultes, allemands ou français par la naissance, mais tous romains par les idées et les systèmes, s'est mise à compulser les antiquités, à étudier curieusement ce qu'elle appelle les *beaux temps de la jurisprudence romaine*, afin de recomposer, avec des lambeaux de Gaius, de Paul et d'Ulpien, et de faire revivre par la science une législation morte depuis tant de siècles. J'avoue que, malgré ma profonde admiration pour ces illustres *prudents* de Rome, qui ont montré dans l'application et dans l'interprétation des lois tant d'esprit, de capacité et de logique, je ne puis partager cet enthousiasme pour des principes et pour des hommes d'un autre âge, astres qui se sont éclipsés devant les lumières plus brillantes et plus pures de la religion chrétienne. Ce que je cherche dans les livres de Justinien, ce n'est point cette institution si absurde et si cruelle de l'esclavage, cette constitution factice, compliquée et despotique de la famille, ce système de succession contraire à l'ordre et aux affections de la nature, ces éternelles subtilités pour accorder la raison et la loi, l'équité et la justice; j'y cherche au contraire l'esclavage adouci, la famille organisée sur des bases plus simples et plus vraies, l'hérédité réglée d'après les lois du sang; j'y cherche enfin l'influence du christianisme sur la législation. Il me semble que cette étude a aussi son intérêt et son utilité. Qu'importe à l'ami des bonnes mœurs et des bonnes lois la législation des Douze Tables, si pleine de bizarrerie et de cruauté? Le triomphe des vérités primitives ou révélées, l'intérêt général de l'humanité, les progrès de la société dans les routes de la civilisation, voilà ce qui lui importe, et ce que nous essayons de rechercher.

L'esprit religieux qui animait Justinien se trouve jusque dans les préambules de ses lois; ainsi l'allocution à la jeunesse studieuse, qu'il a laissée à la tête des *Institutes*, est placée sous l'invocation des trois personnes de la Trinité. Dans cette préface, des principes respectés jusqu'alors à l'égal des oracles sont traités de fables antiques : *fabulæ antiquæ* (1454), et le nouveau législateur annonce qu'il ira puiser à une source plus pure, dans les constitutions des empereurs : *ab imperiali splendore*. Il proclame aussi que ce n'est qu'avec l'aide de Dieu qu'il est parvenu à achever son grand ouvrage : *Deo propitio peractum est*. Une nymphe avait inspiré le premier législateur des Romains; c'est du vrai Dieu que le dernier reçoit ses inspirations. Les souverains ont toujours besoin, pour se faire obéir des peuples, d'aller chercher jusque dans le ciel des auxiliaires et des amis.

Entrons maintenant dans les détails, jetons un coup d'œil rapide sur cette immense compilation de Justinien qui, après avoir été pendant longtemps une autorité législative, est encore aujourd'hui une autorité de raison et de doctrine.

L'esclavage a dû attirer d'abord les regards ou plutôt l'indignation des princes pénétrés de ces principes d'égalité et de charité, proclamés par le christianisme.

On sait que, d'après l'ancien droit romain, l'esclave était considéré comme une *chose*. Le maître pouvait en user et en abuser à son gré comme de toute autre propriété. La loi *Aquilia* le mettait sur le même

(1452) *Cod.*, liv. I, tit. 5, *De hæreticis*.

(1453) Il parut l'an de Jésus-Christ 438. — *Voy.* l'*Histoire de la jurisprudence romaine*, par Terrasson, in-fol., p. 288.

(1454) *Voy.* les *Institutes*.

rang; que les animaux, et les blessures faites à l'esclave d'autrui étaient punies de la même peine que les coups portés à un bœuf ou à un âne. Voilà le résumé de la législation romaine sur l'esclavage.

Adrien et Antonin le Pieux, qui n'avaient pu se soustraire à l'influence évangélique, sont les premiers qui aient songé à l'améliorer. Ils enlevèrent au maître le droit de vie et de mort, attribuèrent aux juges la connaissance des crimes commis par les esclaves, et pour mettre des bornes même au droit de correction, ils autorisèrent l'esclave maltraité à se réfugier aux pieds de la statue du prince, comme dans un lieu d'asile, et à traduire de là son bourreau devant les magistrats, pour le contraindre à vendre sous de bonne conditions celui qu'il n'avait pas su traiter avec humanité (1455).

Constantin, Théodose et Justinien, attaquant l'esclavage dans son principe, et proclamant la liberté une chose inestimable, *rem inæstimabilem* (1456), s'attachèrent à multiplier les chances et les modes d'affranchissement, à effacer toute distinction entre l'affranchi et le citoyen libre par sa naissance, à prévenir toute interprétation défavorable à l'esclavage. Ainsi une institution d'héritier, un testament fait par un enfant de seize ans, une adoption, un mot prononcé au pied des autels, suffirent pour conférer la liberté (1457). Ainsi fut abrogée la loi *Fusia caninia*, qui, en limitant le nombre des esclaves qu'on pouvait affranchir à l'heure de la mort, et en exigeant que chacun d'eux fût affranchi nominativement, imposait à la générosité d'odieuses entraves. L'esclavage, peu à peu modifié, ne fut bientôt plus qu'une espèce de service personnel, qui assurait à l'esclave une protection et un asile, et au maître des droits limités et définis, au lieu de ce despotisme révoltant qu'il exerçait *dans les beaux temps de la jurisprudence romaine*. Occupons-nous maintenant de la famille.

A la famille telle que le Créateur l'a constituée, la loi des Douze Tables avait substitué une espèce de famille civile, uniquement fondée sur une loi arbitraire, et qui, tantôt d'accord, tantôt en opposition avec la morale et la nature, était, il faut le dire, un véritable monstre en législation. Dans ce système, le père avait sur ses enfants le droit de vie et de mort, et ce droit de vente si immoral et si absurde. Ce n'était pas ce patriarche des premiers âges, qui, roi et père tout ensemble, étendait autour de lui son autorité tutélaire; c'était un véritable tyran qui retenait sous sa verge plusieurs générations. La puissance paternelle, illimitée dans ses effets comme dans sa durée, ne recevait aucune modification, ni par l'âge, ni par le mariage des enfants. Tant qu'ils étaient dans la famille, ils étaient, comme l'esclave, la *chose* du maître, et celui-ci disposait en maître absolu de la personne du fils de famille, et de tout ce qu'il acquérait; mais si ce fils de famille venait à être émancipé, affranchi alors de presque tous les devoirs de la piété filiale, il passait tout à coup de la servitude à la licence. Quant à la mère, elle n'était rien dans la famille; elle ne partageait point la puissance paternelle, elle y était soumise. Les enfants se mariaient sans son consentement. La jeune fille timide ne recevait pas de sa main l'époux qui devait faire son bonheur, et celle qui avait veillé près de son berceau n'avait pas le droit de la conduire à la couche nuptiale. Il n'existait pas même de liens de fortune entre ces êtres que la nature avait unis par des chaînes si étroites et si douces. La mère ne succédait pas à son fils, ni le fils à sa mère, et ils étaient séparés par la vie comme par la mort. Gaïus avait bien raison de dire qu'une semblable législation sur la puissance paternelle était propre au peuple Romain : *Proprium est civium Romanorum*; quel peuple aurait voulu la leur disputer (1458)?

Observez maintenant comme les idées s'épurent, comme la raison et la nature reprennent leur empire sous l'influence du christianisme.

Les empereurs Dioclétien et Maximien commencent par déclarer nulle toute aliénation sérieuse qu'un père ferait de ses enfants (1459). L'empereur Alexandre laisse au père le droit de correction, mais il réserve aux magistrats celui de prononcer la prison ou la mort (1460). Constantin établit la peine du parricide contre le père meurtrier de ses propres enfants (1461). Les empereurs Valens et Valentinien proscrivent l'exposition des nouveau-nés, cette vieille honte de l'humanité. Enfin Justinien oblige le père à émanciper les enfants qu'il maltraite ou qu'il prostitue.

La puissance paternelle reçoit encore sous d'autres rapports d'importantes modifications! Le père n'a plus que l'usufuit des biens acquis par l'industrie de son fils. Les prudents, par une admirable conciliation de la justice et de la loi, regardaient comme fou le père qui sans raison déshéritait ses enfants. Justinien, animé du même esprit d'équité, mais non du même respect pour une loi surannée, déclare qu'à l'avenir le fils ne pourra être déshérité que pour cause d'ingratitude (1462). Ainsi se trouve heureusement corrigée cette maxime de la loi des Douze Tables : *Uti*

(1455) *Cod.*, lib. IX, tit. 14, *De emancipatione servorum.*

(1456) *Cod.*, lib. VII, tit. 6, *De Latina libertate tollenda.*

(1457) *Voy.* les *Institutes*, ibid.

(1458) Voy. *Histoire de la jurisprudence romaine*, par Terrasson, pag. 51 et suiv. — Du Caurroy *Institutes de Justinien nouvellement expliquées*

(1459) *Cod.*, lib. VIII, tit. 47, *De patria potestate.*

(1460) *Cod.*, loc. cit.

(1461) *Cod.*, lib. IX, tit. 17, *De his qui parentes vel liberos occiderunt.*

(1462) *Cod. de præteritione liberorum.*

quisque legassit ita jus esto ! Mais si d'un côté les empereurs enlèvent à la paternité d'injustes priviléges, ils lui rendent de l'autre toutes les garanties réclamées par la morale. L'adoption, en plaçant l'adopté dans une famille étrangère, ne prive plus, comme autrefois, le père naturel de ses droits imprescriptibles et sacrés (1463); l'émancipation ne dispense plus le fils du respect et de l'obéissance. Il est obligé de donner des aliments à son père dans le besoin, et de lui laisser sa succession. Le mineur, même *sui juris*, ne peut se marier sans le consentement de ses parents, et, à défaut de parents, sans le consentement de l'évêque de la province, pieuse et touchante association de la paternité civile et de la paternité religieuse(1464).

La femme retrouve aussi ses droits et sa dignité. L'espèce d'interdiction dont elle était frappée est levée. Elle devient capable de succéder et même d'exercer certaines charges compatibles avec la faiblesse de son sexe. Son consentement doit sceller l'union des enfants. L'adoption lui est permise pour consoler les chagrins du veuvage ou de la stérilité (1465). Le sacrement éleva le concubinage reconnu par la loi romaine à la dignité du mariage, et l'épouse est regardée, sinon comme l'égale, du moins comme la compagne libre de son époux. Antonin voulut que dans les accusations d'adultère la conduite du mari fût examinée avec autant de soin que celle de la femme. S'ils étaient tous deux coupables, tous deux devaient être punis. « Car, disait-il, il est tout à fait injuste qu'un époux exige de son épouse l'observation des devoirs qu'il ne remplit pas lui-même. » Si cette maxime n'est pas d'un Chrétien, elle appartient pourtant au christianisme, et mériterait de se retrouver dans nos codes modernes.

Après avoir parlé des personnes, il serait peut-être nécessaire, pour compléter ce travail, de parler des propriétés, et de faire ressortir, dans une foule de dispositions du droit civil, les traces souvent invisibles et mystérieuses de la religion chrétienne. Mais ces détails longs et fastidieux s'écarteraient trop du genre historique. Je signalerai seulement comme un des changements les plus importants le nouveau système de succession substitué par Justinien à celui des Douze Tables. D'après cette dernière loi, il fallait nécessairement, pour être appelé à succéder, être dans la famille, c'est-à-dire sous la puissance immédiate du chef. Ceux qui s'en trouvaient éloignés par l'adoption, par l'émancipation ou par ce qu'on appelait la *diminution de tête*, étaient privés de toute hérédité, quels que fussent d'ailleurs leur degré de parenté et leurs titres personnels. Justinien, s'appuyant, non sur une vaine théorie, mais sur la connaissance du cœur humain et de ses affections, fit une révolution complète dans cette partie de la législation. Au lieu de cette classification arbitraire d'héritiers *siens, d'agnats* et de *cognats*, il établit trois ordres d'héritiers; les descendants, les ascendants, et les collatéraux, sans distinction d'âge, ni de sexe ou de position (1466), non dans le but unique, comme on l'a prétendu, de se délivrer des embarras de l'ancienne jurisprudence, mais dans la vue de suivre le vœu de la nature, dont le christianisme avait stipulé et consacré tous les droits légitimes. Ce qui le prouve, c'est que le système de succession créé par Justinien a été adopté par presque tous les peuples modernes.

Les législateurs chrétiens ne se contentèrent pas de mettre la législation en rapport avec une société régénérée; ils allèrent plus loin, et s'érigeant presque en législateurs spirituels, ils voulurent donner une sanction humaine à des idées de perfection chrétienne, à des préceptes évangéliques qui n'avaient besoin que d'une sanction divine. Les empereurs païens avaient flétri et puni le célibat comme un état de corruption; il fut préconisé, encouragé même par leurs successeurs comme un état plus pur et plus agréable à Dieu (1467). Les lois païennes, qui décernaient des récompenses en faveur d'une nombreuse postérité et des amendes contre les personnes non mariées, furent abrogées.

D'après une loi ancienne, le mari qui ramenait sa femme dans sa maison après une condamnation d'adultère, était puni comme complice de ses débauches. Justinien, dans un autre esprit, ordonna qu'il pourrait, pendant deux ans, l'aller reprendre dans un monastère (1468).

Lorsqu'une femme qui avait son mari à la guerre n'entendait plus parler de lui, elle pouvait, dans les premiers temps, aisément se remarier, parce qu'elle avait entre les mains le pouvoir de faire divorce. Constantin voulut qu'elle attendît quatre ans; mais Justinien établit que, quelque temps qui se fût écoulé depuis le départ du mari, elle ne pouvait se remarier, à moins que, par la déposition et le serment du chef, elle ne prouvât la mort de son mari (1469). Enfin les empêchements de mariage se multiplièrent. Il fut prohibé entre l'oncle et la nièce, entre le beau-frère et la belle-sœur et même entre les cousins. Il fut prohibé aussi entre la marraine et le filleul, *parce que*, dit la loi, *rien ne s'approche plus de l'affection paternelle que ces liens formés entre deux âmes sous les auspices de la Divinité* (1470).

Cependant, il faut le dire, au milieu de

(1463) *Cod.*, lib. VIII, tit. 48, *De adoptionibus.*

(1464) *Cod.*, lib. V, tit. 4, *De nuptiis.*

(1465) *Cod.*, lib. VIII, tit. 48 *De adoptionibus.*

(1466) Novell. 118, *Præfat.*

(1467) Novell. 119, cap. 3.

(1468) Novell. 120, cap. 10.

(1469) *Cod.*, lib. V, tit. 17, in auth. *Hodie quantiscunque.*

(1470) *Cod.*, lib. V, tit. 4, *De nuptiis*

tant de changements introduits dans l'intérêt des mœurs et de la religion, le divorce fut conservé; seulement il fut rendu plus difficile. Les causes de divorce furent soigneusement déterminées, et parmi ces causes Justinien met le consentement du mari et de la femme d'entrer dans un monastère (1471). Pour que la législation du mariage parvînt à sa perfection, il fallait que le christianisme eût atteint tout son développement.

Je m'arrête dans un champ si vaste. Du reste, la seule inspection de ce qu'on appelle le *corps du droit romain* suffit pour donner une idée sensible des progrès de la religion chrétienne. Les *Institutes* et le *Digeste*, composés en grande partie des décisions des *prudents*, ne renferment que quelques corrections devenues nécessaires et quelques additions aux principes de l'ancienne jurisprudence; mais le *Code abrégé des constitutions impériales* est empreint, dans tout son ensemble, d'une teinte religieuse et théologique. Jetez seulement les yeux sur les titres du premier livre : ils traitent *de la sainte Trinité, de l'Eglise catholique, des églises, des évêques et des clercs, des manichéens et des samarites, des apostats, de la défense de représenter en terre, en marbre ou en pierre, l'image du Christ*, et de beaucoup d'autres sujets qui sont plutôt de la compétence des conciles que de la juridiction temporelle.

Le point de vue que vient de nous offrir la législation romaine est nouveau. Ce n'est plus seulement pour nous une suite de décisions plus ou moins sérieuses, une série de lois souvent contradictoires, sans principes, sans liaison et sans but; c'est le tableau fidèle de l'ancienne et de la nouvelle constitution romaine, c'est l'histoire des mœurs et de l'esprit humain, c'est le récit du combat livré au paganisme par cette religion chrétienne qui a fini par triompher de la législation comme de l'univers. Ainsi s'agrandit la mission du jurisconsulte qui, dominé par une idée généreuse et féconde, s'enfonce dans les routes obscures et arides de la science, guidé par le double flambeau de l'histoire et la religion.

LEGISLATEURS ROMAINS, *leur ligue contre le christianisme.* —*Voy.* LÉGISLATION COMPARÉE, etc., § II

LEVÉE DU CORPS D'UN MARTYR. — *Voy.* note III à la fin du volume.

LICORNE. *Voy.* ANIMAUX SYMBOLIQUES.

LION. *Voy.* SYMBOLES, etc.

LETANIÆ ou *LITANIÆ*, souvent confondues avec les Rogations par beaucoup d'auteurs, parce qu'on chante les litanies aux processions de cette fête. — Pour distinguer les litanies du jour de saint Marc, qui tombe le 25 avril, des litanies des Rogations, on a nommé les premières *litaniæ majores* ou *litaniæ Romanæ*, parce qu'elles ont été instituées à Rome par saint Grégoire le Grand; les secondes *litaniæ Gallicanæ*, parce qu'elles ont été instituées en France, par saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, d'où elles ont passé dans les autres Eglises de France avant d'être reçues dans les pays étrangers et surtout dans l'Eglise de Rome.

LETTRES DOMINICALES.—C'est la lettre écrite en encre rouge, qui, sur les anciens almanachs ou calendriers, indique le dimanche. Ces lettres doivent leur origine à celles dont se servaient les Romains et qu'ils nommaient les *nundinales* ou des jours de marchés (*locus mercati*). Ces lettres romaines furent introduites dans le calendrier chrétien dès les premiers siècles. C'est le classement et l'ordre de ces lettres qui forment la durée du cycle solaire.

Bède nomme la réunion et combinaison de ces lettres *laterculum septizonii*... (1472).

LETTRES FORMÉES. — Les auteurs ecclésiastiques sont fort partagés sur l'origine et l'auteur de ces lettres. Quelques-uns (1473) prétendent que le concile de Nicée a fait un décret par lequel il détermina la manière certaine et uniforme de dresser les lettres de ce nom (1474). C'était une sorte de lettres mystérieuses en usage parmi les Chrétiens pour se reconnaître au milieu des hérétiques, et surtout pendant les temps de persécution. Saint Basile en parle comme d'un usage déjà ancien (1475). Celles qu'on attribue à saint Atticus, évêque de Constantinople en 404, diffèrent de celles dont parle saint Basile. Quelques auteurs ecclésiastiques suspectent l'authenticité de ces pièces (1476).

LIBELLUM POENITENTIÆ.—On trouve cette expression citée plusieurs fois dans la vie des Papes et entre autres dans celles de Félix II, de S. Gélase et d'Hormisdas, du catalogue du Pape Libère. Du Cange, qui la cite, ne l'explique pas. D'après quelques annotateurs on voit que c'était un billet que donnaient ou recevaient ceux qui avaient apostasié dans la persécution et que l'on nommait *lapsi;* la présentation de cet écrit était exigée pour obtenir leur réconciliation avec l'Eglise.

LITTERÆ FORMATÆ. Voy. TESSERÆ.

LITTERATURES CHRETIENNE-GRECQUE ET CHRETIENNE-ROMAINE.

Rapport qui existe entre ces deux littératures.

Quoique le christianisme ait pour but de

(1471) *Cod.*, lib. v, tit. 17, *De repudiis.*

(1472) Vid. *Canones isagogicos Scaligeri*, pag. 181.

(1473) CUJACIUS, SAVARO, PRIORIUS, *Litter. canon.;* LABBE, SCHOTTUS, etc.

(1474) Quelques auteurs, tels que Sirmond et Godefroy, pensent qu'elles étaient appelées lettres formées, à *sigilli forma qua munichantur*, ainsi qu'on le trouve expliqué dans les manuscrits du Vatican,.. « quæ formatam epistol. sigillatam interpretantur. »

(1475) Epist. 177.

(1476) *Voy.* à ce sujet l'*Histoire des canons du concile de Nicée*, p. 286, et l'*Histoire des conciles généraux*, in-4°, 4 ou 6 vol., Amsterdam.

rassembler tous les hommes dans son sein, de les changer tous en frères, et quoiqu'il les représente tous comme ne formant qu'une seule famille en Dieu, il n'a point eu pour but de détruire les qualités distinctives des divers peuples, leurs dispositions et leurs goûts, non plus que les mœurs, les usages, les constitutions politiques qui en sont le résultat, pour les faire tous passer sous le même niveau ; il cherche seulement à changer ce qu'il peut y avoir de mauvais ou de coupable dans ces particularités, et à les former tous au service de Dieu et du Sauveur. Ces qualités distinctives modifient en effet l'activité qui anime les peuples, de la même manière que le caractère et les goûts des individus décident du plus ou moins d'ardeur avec laquelle ils se livrent à leurs travaux. Le christianisme étant une religion dont la vérité est absolue, parce qu'elle a été donnée par l'Homme-Dieu, et étant destiné, par conséquent, non à une partie du genre humain, mais au genre humain tout entier, pouvait en laisser subsister toutes les particularités, et les laissa subsister en effet. Ceux qui la professaient en comprirent dès l'origine la possibilité et même la nécessité; car nous les voyons déduites avec une beauté et une clarté étonnantes dans l'épître d'un auteur inconnu à Diognète, pièce qui remonte au commencement du IIe siècle de l'Eglise.

On ne s'étonnera donc point, que dis-je? on trouvera tout naturel que les mêmes différences qui ont été signalées entre les littératures païennes de la Grèce et de Rome se rencontrent aussi dans les deux littératures chrétiennes. La première différence, mais qu'il faut en partie attribuer à ce que le christianisme a été transporté plus tard dans l'Occident, consiste en ce que la littérature grecque des Chrétiens, abstraction faite même de celle des apôtres, est d'un siècle au moins plus ancienne que la latine. Les occidentaux n'éprouvaient pas le même besoin que les Grecs d'exprimer leur opinion par écrit; ils se contentaient de donner l'empreinte chrétienne à la vie de l'homme. Les premiers ouvrages chrétiens composés en Italie le furent par des Grecs, ou du moins en langue grecque. Ce ne fut que vers la fin du IIe siècle que Tertullien parut et écrivit en latin : il fut le seul dans un moment où la Grèce comptait déjà un nombre considérable d'écrivains chrétiens, dont quelques-uns furent très-féconds. Cette circonstance est d'autant plus remarquable que les premières persécutions, qui devinrent un si grand motif de travaux littéraires, éclatèrent à Rome. Mais c'est que dans l'Occident les Chrétiens souffraient avec résignation, tandis que les Grecs, aussitôt qu'ils se virent attaqués, saisirent la plume et cherchèrent du secours dans l'usage adroit de cette arme. C'est à eux que l'on doit les premières apologies.

Mais il y a plus : alors même que l'Eglise d'Occident commença à écrire, elle fut loin d'atteindre au talent des Grecs pour émouvoir. De même que les païens grecs furent ceux qui soutinrent contre le christianisme la lutte la plus acharnée, de même aussi ce fut chez les Chrétiens grecs qu'il trouva ses premiers et ses plus nombreux défenseurs. C'est encore chez les Grecs que nous trouvons, d'un côté, des Chrétiens qui se plaisaient à expliquer la matière évangélique d'après les formules de la philosophie, cherchaient de cette manière arbitraire à la pénétrer, mais qui, par la même raison, l'interprétaient souvent d'une manière arbitraire et tombaient dans des hérésies, et de l'autre, des Chrétiens plus solides qui s'opposaient avec vigueur à de semblables entreprises. En un mot, la littérature de l'Eglise grecque embrasse beaucoup plus d'objets que celle de l'Eglise latine.

De ce que nous venons de dire résulte une seconde différence entre les deux littératures, savoir, que celle des Grecs était plus théorique, et celle des Latins plus pratique. Les questions qui s'élevèrent chez les Latins, et qu'ils traitèrent plus particulièrement, étaient puisées dans le domaine de la vie ordinaire, celles même qui, en définitive, ne pouvaient être résolues que par la spéculation la plus subtile, comme par exemple la question pélagienne. En attendant toutes les questions théoriques avaient une grande importance pratique, et réciproquement, comme par la même raison celles qui étaient indifférentes sous un de ces rapports, ne pouvaient guère être d'un grand poids sous l'autre. Cela est vrai surtout à l'égard du christianisme dont les idées forment la vie, tandis qu'en même temps la vie chrétienne fait briller les idées chrétiennes du plus vif éclat. Aussi la théorie et la pratique se montrent, comme de raison, dans la littérature des deux Eglises; seulement l'une est prépondérante dans l'une, et l'autre dans l'autre. Du reste, nous remarquons cette circonstance singulière, que, quoique dans la littérature grecque ce soit la théorie qui prévaut, néanmoins, l'homme de ce premier âge qui s'est le plus distingué dans la pratique, saint Chrysostome, fut un Grec; tandis que d'un autre côté, les Latins, tous livrés à la pratique, ont produit le plus grand théoricien, saint Augustin. Le caractère occidental, et surtout latin, a sur celui des Grecs un immense avantage et qui balance bien le plus grand éclat qui lui manque, c'est qu'il est moins mobile et plus ferme dans la foi que celui de ses brillants mais inconstants rivaux. La gravité de l'Occident représente dans l'Eglise l'action paisible et réfléchie; la légèreté grecque, l'activité remuante et dialectique.

Les différences que nous venons de signaler se manifestèrent de différentes manières; les Grecs, en même temps qu'ils étaient plus spéculatifs, étaient aussi plus savants et plus scientifiques que les Latins. Ce sont eux qui, les premiers, posèrent les fondements de l'histoire ecclésiastique, et qui même, plus tard, ont beaucoup plus produit sous ce rapport que les Latins; c'est

chez eux que nous trouvons les premiers essais d'un système dogmatique et moral, et les exégèses les plus solides. La littérature grecque offre, sans contredit, infiniment plus de science, bien que saint Jérôme puisse être placé à côté du plus savant des Grecs.

A cela il faut ajouter le cachet imprimé par Cicéron à la littérature romaine, c'est-à-dire le caractère oratoire : il passa comme marque distinctive à la littérature latine des Chrétiens. S'il se présente plus particulièrement dans les apologies du christianisme écrites par les Latins, il n'en règne pas moins dans tout ce qu'ils ont composé, de quelque nature que ce soit. On le retrouve dans les *Lettres* de saint Cyprien, comme dans les traités de morale de saint Ambroise et dans les éloges funèbres de saint Jérôme ; on le retrouve dans le *Commonitoire* dogmatique de saint Vincent de Lérins, comme dans les réflexions morales de saint Grégoire sur *Job*. C'est ainsi que le caractère plus tranquille et plus réfléchi des Occidentaux forma un contre-poids à celui des Grecs, plus facile à remuer et par conséquent moins propre à agir ; et par la même raison on doit regarder comme un bienfait de la Providence, que le chef de l'Eglise ait été établi dans l'Occident, où l'on trouve en général plus de raison, plus de tact et plus de profondeur pratique. Du reste ce n'est pas là l'héritage des seuls Romains, mais celui de l'Italie tout entière ; avant Jésus-Christ il rendit ses habitants propres à se distinguer dans tout ce qui avait rapport à la vie naturelle ; après la rédemption, il sut lui imprimer une haute direction spirituelle.

LITURGIE.

> Ritus qui in Ecclesia servantur, altissimarum signa sunt rerum, et maxima quæque continent cœlestium arcanorum sacramenta.
> (S. Hieron., *in Matth.*)

Comme le dit saint Jérôme, c'est dans les rites de l'Eglise que se trouvent cachés les secrets merveilleux par lesquels l'homme communique avec Dieu. C'est là, en effet, que nous apprenons le cérémonial qu'il nous faut garder, quand nous voulons nous approcher de cette suprême majesté ; les paroles qui doivent être dans notre bouche pour avoir accès auprès d'elle, les actions qu'il nous faut pratiquer pour nous appliquer ses grâces, les formules et les actes qui doivent donner à Jésus-Christ, sauveur de l'homme, une existence mystique et cachée, mais réelle et substantielle. Ces rites, ces cérémonies, établis dès le commencement, sont arrivés jusqu'à nous avec quelques modifications et quelques changements, qui font ressortir encore plus la majestueuse uniformité de l'ensemble.

Connaître tous ces rites, ces cérémonies, ces différents changements, devrait être, ce nous semble, la première étude des Chrétiens ; et cependant, nous pouvons le dire sans craindre d'être démenti, rien de moins connu que ce qui a rapport à l'ancienne liturgie : ceux mêmes qui, parmi nous, se piquent d'avoir étudié leur religion, ceux qui l'enseignent, ignorent le plus souvent s'il a existé plusieurs sortes de liturgies, et quel secours elles nous offrent pour prouver les plus augustes de nos mystères, les plus saintes de nos croyances.

Chose déplorable encore ! on a fait, à l'usage des classes et pour l'instruction des jeunes gens, de nombreux ouvrages, sous les formats les plus commodes, pour leur apprendre tout ce qui concerne les cérémonies qui se pratiquaient dans les sacrifices et les expiations de la religion grecque et romaine. Les livres, vulgairement désignés sous le nom de *Dictionnaire de la fable*, sont entre les mains de tout le monde, et il n'existait pas un seul *Dictionnaire de liturgie chrétienne* avant ceux que M. l'abbé Migne a récemment publiés. Sans doute qu'il était plus important et plus curieux de connaître les rites par lesquels les hommes ont si longtemps fatigué la patience de Dieu, et rendu leurs hommages à la pierre, à la brute ou aux esprits mauvais ! rites absurdes, sanguinaires ou dissolus, dont Jésus est venu libérer le genre humain ! Voilà pourtant le livre que l'on étudie avec persévérance, tandis qu'on n'a pas même la plus légère idée des rites et cérémonies antiques de l'Eglise chrétienne.

Et cependant, surtout vers ces derniers siècles, les auteurs les plus graves et les plus savants ont entrepris d'immenses travaux pour éclaircir tout ce qui a rapport à cette partie si importante de notre histoire sacrée (1477) ; mais leurs recherches sont restées enfouies dans les graves et volumineux recueils où ils les ont consignées. Nous qui avons entrepris la tâche difficile d'ouvrir à nos lecteurs les sanctuaires les plus reculés de l'érudition, et de leur en aplanir la voie, afin de leur rendre, autant que nos forces nous le permettent, la science, pour ainsi dire, douce et facile, nous avons remué la plupart de ces ouvrages, et en avons extrait des notices courtes et succinctes sur la plupart des mots qui ont servi à désigner les anciens usages et les antiques cérémonies.

Le mot *liturgie* vient du grec λειτουργία (de λεῖτος, public, et ἔργον, ouvrage, ministère), et signifie en général et dans les auteurs profanes *charge publique, ministère public* (1478) ; saint Luc s'en sert pour désigner le ministère sacerdotal, quand il dit

(1477) Voici les plus connus de ces auteurs : Allatius, Amalaire, Anastase le bibliothécaire, Arcudius, Arnaud (Antoine), Balsamon, Baronius, Bingham, Bona, le Brun, Cabasilas, du Cange, Cassalius, Durandus, Duranti, Eusèbe Pamphile, Goar, Isidore de Séville, Mabillon, Mammachi, Montfaucon, Molanus, Muratori, Pellarius, Pellicia, Raban-Maur, Reginon, Rupert, Thomassin, Walafrid. Strabon, Zaccagni, etc.

(1478) On pourrait aussi le tirer de λειταί, *prières, supplications*, qu'Hesychius emploie au lieu de λειτά, communément reçu.

en parlant de Zacharie : *Lorsque les jours de son* ministère (λειτουργίας) *furent achevés*, etc. (*Luc.* I, 23) ; dans les *Actes des apôtres*, ce mot est employé plus particulièrement pour nommer le nouveau *service divin*, dans le passage où il est dit : *Or, pendant qu'ils sacrifiaient au Seigneur*, etc. (1479). Saint Paul s'en est servi pour désigner *aumône*, ou *bienfaisance envers les pauvres* (1480). Les auteurs chrétiens postérieurs l'ont employé dans le sens de *prière* et *fonction ecclésiastique*, et principalement pour désigner le saint sacrifice de la messe, les prières et cérémonies qui l'accompagnent : c'est de là qu'est venu le nom spécial d'*office divin* ou de *liturgie* (1481), que l'on donne à ce sacrifice et aux prières que l'on y récite.

A la place du mot liturgie, les Latins substituèrent celui de messe, dont on ne connaît pas très-bien l'origine (1482), mais qui certainement est très-ancien dans l'Église occidentale. On trouve déjà ce mot dans une lettre de Pie I (142-150) (1483), et si l'on ne regarde pas cette épître comme assez authentique, il est certain au moins que saint Ambroise (340-397) s'est servi de ce mot dès la fin du IVe siècle (1484).

Le premier modèle et la première pratique de la liturgie chrétienne se trouvent dans l'Evangile, lorsque Jésus institua la Cène avant de mourir. Dans les cérémonies qui furent suivies, il y en avait quelques-unes qui étaient conformes à celles qui se pratiquaient pour la pâque des Juifs, et d'autres que Jésus ajouta, lesquelles avaient un rapport spécial au nouveau sacrifice qu'il établit. Le précepte de continuer ce sacrifice et ces cérémonies se trouve dans ces paroles de Jésus : *Faites ceci en mémoire de moi* (1485).

On trouve quelques traces de la liturgie chrétienne du temps des apôtres, dans ces paroles des *Actes* que nous avons déjà citées : *Or, pendant qu'ils sacrifiaient au Seigneur* (*Luc.* XIII, 2), et lorsqu'il nous est dit que les trois mille Juifs convertis à la prédication de Pierre persévéraient *dans la* doctrine des apôtres, *dans la communion de la* fraction du pain *et dans la* prière (*Act.*, II, 42) ; on en trouve aussi des preuves dans ces paroles de saint Paul : *Nous avons un autel dont ceux qui servent au tabernacle n'ont pas le pouvoir de se nourrir.* (*Hebr.* XIII, 10.) *Instruisez-vous, et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant de cœur et avec édification les louanges de Dieu.* (*Col.* III, 16.) *N'est-il pas vrai que le calice de bénédiction que nous bénissons est la communion du sang de Jésus-Christ, et que le pain que nous rompons est la communion de Notre-Seigneur? car nous ne sommes tous qu'un seul pain et un seul corps, nous tous qui participons à un même pain.* (*I Cor.* X, 16, 17.) Mais c'est surtout dans l'*Apocalypse* de saint Jean que nous pouvons voir la description d'une pompeuse liturgie. En effet, dans une vision que l'Apôtre eut le dimanche, jour où les fidèles s'assemblaient pour célébrer les saints mystères (*Apoc.* I, 10), il nous décrit une assemblée à laquelle préside un pontife vénérable, assis sur un trône, et environné de vingt-quatre vieillards ou prêtres. (*Ibid.*, IV, 2, 3, 4.) Il nous y montre des habits sacerdotaux, des robes blanches, des ceintures, des couronnes, des instruments du culte divin, un autel, des chandeliers, des encensoirs, un livre scellé (*Apoc.*, V, 1) ; il nous y parle d'hymnes et de cantiques, d'une eau qui donne la vie (*Ibid*, 11, 12; VII, 17) ; devant le trône, et au milieu des prêtres, est un agneau en état de victime, auquel sont rendus les honneurs de la Divinité. (*Ibid.*, 6, 11, 12.) Sous l'autel sont les martyrs qui demandent que leur sang soit vengé (*Apoc.*, VI, 9, 10), ce qui est conforme à l'usage de l'Eglise primitive d'offrir les saints mystères sur les tombeaux des martyrs; enfin, un ange présente à Dieu de l'encens, et il est dit que c'est l'emblème des prières des saints et des fidèles. (*Apoc.*, VIII, 2.)

Soit que l'apôtre ait voulu représenter la gloire éternelle sous l'image de la liturgie chrétienne, ou que cette liturgie ait été établie d'après la vision de saint Jean, il est certain que dès les premiers siècles on pratiquait exactement dans les assemblées des fidèles ce que cet apôtre avait vu dans le ciel. On s'en convaincra facilement si l'on veut lire ce que saint Ignace nous dit dans ses *Lettres*, sur la manière dont l'Eucharistie était consacrée par l'évêque au milieu des prêtres et des diacres, ce qui est rapporté dans les *Actes* de son martyre, et de celui de saint Polycarpe sur l'usage des fidèles de s'assembler sur les tombeaux et sur les reliques des martyrs; et enfin, ce que nous apprend saint Justin, des cérémonies qui se pratiquaient dans les assemblées des Chrétiens (1486). Dans ces vénérables monuments

(1479) Λειτουργούντων δὲ αὐτῶν τῷ Κυρίῳ. (XIII, V, 2.) — *Voy.* encore *Rom.* XI, 5, 15. — *Hebr.* X, 5 11.

(1480) *Philem.* II, 25.

(1481) Le saint sacrifice de l'Eucharistie a été encore appelé chez les Grecs, 1° Μυσταγωγία, c'est-à-dire *action sainte, participation divine, introduction aux mystères* ; 2° Σύναξις, *ou réunion* ; 3° Τελετὴ ou Τέλειον, *perfection, imitation, consécration* ; 4° Ἀναφορὰ et Προσφορά, *élévation* ; 5° Εὐλογία, *bénédiction* ; 6° Ἱερουργία, *action sacrée* ; 7° Ἀγαθόν, *bien et bon* ; 8° Μυστήριον, *mystère* ; 9° Λατρεία, *culte* ; 10° Δεῖπνον, *banquet*, etc.

(1482) La plupart des auteurs le dérivent de *missio, demissio*, parce que les catéchumènes étaient *renvoyés* (*missi*) avant la consécration, et, parce que la foule des fidèles était *renvoyée* (*missa*) à la fin du service divin.

(1483) *Epist. Pii Papæ I ad Justum episcopum Viennensem.*

(1484) Epistola 74, et sermo 34

(1485) Τοῦτο ποιεῖτε εἰς τὴν ἐμὴν ἀνάμνησιν (*Luc.* XXII, 19.)

(1486) *Voy.* les *Lettres de saint Ignace*, les *Actes* de son martyre, et de celui de saint Polycarpe, et l'*Apologie de saint Justin*, I, n. 65 et suiv., et le

de l'antiquité chrétienne, on verra que les principales parties du saint sacrifice sont décrites avec des circonstances semblables à celles que l'Eglise romaine pratique encore aujourd'hui, avec la réserve pourtant qu'exigeait le soin que l'on prenait de cacher aux païens ce qu'il y avait de plus sacré dans les mystères chrétiens.

Les apôtres, étant partis de Jérusalem pour prêcher la foi dans l'univers entier, portèrent aussi partout la liturgie primitive, que chacun cependant modifia dans ses parties moins essentielles, selon la langue, le pays et les circonstances qui s'offrirent à lui. De là la diversité des liturgies, qui, nombreuses d'abord, se sont résumées plus tard en deux grandes divisions, la liturgie grecque et la liturgie romaine. On ne parlait presque pas des autres, et la plupart étaient même inconnues lorsque les attaques des protestants contre l'Eucharistie, le purgatoire, les prières, etc., appelèrent l'attention sur les monuments les plus antiques, où l'on trouvait les paroles et les cérémonies dont on se servait pour célébrer le saint sacrifice de la messe. Alors toutes les liturgies furent recherchées, étudiées, traduites et produites au grand jour. Toutes, et les plus anciennes surtout, qu'elles eussent été conservées par des Eglises hérétiques ou par des Eglises orthodoxes, déposèrent en faveur de la croyance catholique sur l'Eucharistie et les autres dogmes contestés; aussi les protestants ont-ils renoncé à en appeler aux anciennes liturgies. Pour nous, qui y trouvons une des preuves les plus évidentes de la perpétuité de notre foi, nous croyons faire une chose utile à nos lecteurs en leur offrant quelques détails nécessairement abrégés et succincts, qui apprendront pourtant ce que c'étaient que ces liturgies, et les sources où pourront puiser ceux qui désireraient en prendre une plus ample connaissance.

Liturgies orientales.

Liturgies égyptiennes.— Liturgie de saint Marc; liturgie de saint Cyrille d'Alexandrie; liturgie de l'Eglise d'Alexandrie; liturgie des Coptes.

Ces quatre liturgies proviennent d'une seule source, et n'en font qu'une. On sait par une tradition constante que saint Marc fonda l'Eglise d'Alexandrie. Il est certain dès lors qu'il dut y établir une forme de liturgie, laquelle, pratiquée journellement dans les mystères chrétiens, se grava dans la mémoire et se conserva par la tradition orale. Ce ne fut qu'au ve siècle que saint Cyrille (mort en 444), évêque de cette ville, la rédigea par écrit et en grec, pour l'usage de ceux qui, en grand nombre, parlaient cette langue.

Mais, pour l'usage de ceux des Egyptiens qui ne savaient pas le grec, et parlaient le copte, elle fut traduite en copte dès avant le concile de Chalcédoine, tenu en 451. C'est une de celles dont ils se servent encore; et elle est parfaitement conforme à sa primitive copie, c'est-à-dire à celle de saint Marc. Au reste, pour répondre à quelques auteurs qui se sont élevés contre l'authenticité de cette liturgie, on ne prétend pas que depuis saint Marc jusqu'à saint Cyrille, elle n'ait subi aucun changement partiel; on soutient seulement que, pour le fond, elle est conforme aux usages liturgiques établis par cet apôtre (1487).

Liturgies des Syriens. — Liturgie de saint Jacques; liturgie de Jérusalem; liturgie de saint Cyrille de Jérusalem.—C'est encore une seule et même liturgie. Il est arrivé à l'Eglise de Jérusalem et de Syrie ce qui a eu lieu dans celle d'Alexandrie; c'est-à-dire qu'on y a conservé longtemps par tradition et de mémoire les rites et usages établis par saint Jacques, premier évêque de cette ville. La première partie qui en ait été écrite se trouve dans la 5e catéchèse mystagogique de saint Cyrille de Jérusalem, qui s'expliquait au peuple en 347 ou 348. Il est probable que c'est vers le ve siècle seulement qu'elle a été écrite en grec dans la forme que nous avons; c'est du grec qu'elle a été traduite en syriaque, puisque plusieurs termes grecs y ont été conservés dans cette langue. On trouve dans cette liturgie la plus forte preuve de notre croyance sur la présence réelle; aussi plusieurs auteurs ont essayé d'en diminuer l'authenticité, sous prétexte qu'on y lit le mot de *consubstantiel*, adopté par le concile de Nice, en 325, et celui de *Mère de Dieu*, appliqué à la sainte Vierge par le concile d'Ephèse, en 431. Mais il est évident que ces Eglises ont dû ajouter ces mots à leur liturgie pour manifester l'orthodoxie de leur foi. Les Pères du concile *in trullo*, en 692, la citent sous le nom de saint Jacques. Les eutychiens et les jacobites, en se séparant de l'Eglise, au ve siècle, l'ont conservée, et la gardent encore intacte. Les patriarches de Constantinople, qui après leur schisme supprimèrent toutes les liturgies, à l'exception de celles de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, respectèrent cependant celles des Eglises de Syrie.

Ces Eglises comptent environ quarante liturgies; mais toutes ont été calquées sur celle de saint Jacques, et n'en diffèrent que

différents ouvrages liturgiques cités dans la suite de cet article.

(1487) La liturgie de saint Marc fut d'abord publiée en grec et en latin par Jean de Saint-André, Paris 1583, sous ce titre: *Divina Liturgia sancti apostoli et evangelistæ Marci; item Clementis pontificis romani de ritu missæ et horarum divini officii declaratio*; Assemani l'inséra ensuite dans son *Missel Alexandrin*; on la trouve encore dans la *Bibliothèque des Pères*, t. II, p. 9, dans le *Recueil d'anciennes liturgies orientales* de l'abbé Renaudot, 2 vol. in-4°, Paris, 1816, t. I, p. 151, et dans l'*Explication des cérémonies de la messe, contenant des dissertations liturgiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les Eglises du monde chrétien*, par le P. Le Brun, 5 vol. in 8°.

par la vérité des prières qui l'accompagnent.

Liturgies des Nestoriens. — Liturgie des apôtres ; liturgie de Théodore l'Interprète ; liturgie de Nestorius. — La liturgie dont se servent les nestoriens porte ces trois différents noms. On sait que séparés de l'Eglise en 431, ils se répandirent en Mésopotamie, en Perse, dans les Indes, sur les côtes de Malabar parmi les Chrétiens de saint Thomas, jusqu'en Chine (1488). Tous ces Chrétiens, dont la croyance est plus ou moins éloignée de celle de l'Eglise romaine, se servent de trois liturgies que nous venons de nommer. La première n'est que l'ancienne liturgie des Eglises de Syrie avant Nestorius ; les deux autres, faites d'après la première, n'en diffèrent que par le changement de quelques prières. Elles sont d'ailleurs conformes à la croyance de l'Eglise sur l'Eucharistie, le purgatoire, etc. (1489).

Liturgie des Arméniens ; liturgie des jacobites. — Entraînés vers l'an 525, dans les erreurs d'Eutychius, par Jacob Baradée, d'où est venu le nom de *jacobites*, les Arméniens continuèrent à se servir de la liturgie de saint Basile, qui leur avait été portée par saint Grégoire l'Illuminateur. Elle contient encore tout l'ensemble de nos mystères ; ils n'y ont ajouté que les erreurs de Pierre le Foulon sur la sainte Trinité (1490).

Liturgies des Grecs. — Liturgie de saint Basile ; liturgie des apôtres ; liturgie de saint Jean Chrysostome ; liturgie des Présanctifiés. — Ce sont les liturgies dont se servent les Grecs soumis au patriarcat de Constantinople. Il est certain que saint Basile composa une liturgie, mais on doute qu'elle soit arrivée jusqu'à nous telle qu'elle est sortie de sa plume. En effet, nous en avons trois éditions qui offrent toutes quelques variantes (1491) ; mais ces différences ne touchent pas aux parties essentielles du sacrifice. Comme les prières de cette liturgie sont très-longues, on ne s'en sert que certains jours de l'année. La liturgie de saint Jean Chrysostome, moins longue que celle de saint Basile, et contenant l'ordre de la messe pour toute l'année, est celle qui est suivie communément chez les Grecs. On pense que le saint docteur la composa entre l'an 397 et l'an 404, où il fut de nouveau chassé de son Eglise. Les divers exemplaires qui nous restent offrent quelques différences peu essentielles (1492). On croit qu'elle a été faite d'après une liturgie plus ancienne, qui portait le nom de *liturgie des apôtres*, et que l'on trouve citée sous ce titre jusqu'au VIe siècle.

On appelle *messe des présanctifiés* celle où le prêtre ne consacre point, mais où il se sert des espèces consacrées le dimanche précédent ; les prières en sont moins anciennes que celles des trois autres.

La liturgie de saint Jean Chrysostome est suivie dans toutes les Eglises grecques de l'empire Ottoman, de la Grèce, de la Pologne et de la Russie ; elle a été adoptée aussi dans les patriarcats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie.

Liturgie de saint Grégoire de Nazianze. — Cette liturgie, conforme presqu'en entier à celle de saint Jean Chrysostome, est en usage chez les Coptes, en même temps que celle de saint Basile et celle de saint Marc ; mais ils ont altéré les deux premières en introduisant les erreurs eutychiennes ou jacobites dans la confession de foi qui précède la communion, tandis qu'ils ont laissé intacte celle de saint Marc (1493).

Liturgie des Ethiopiens ou Abyssiniens ; liturgie de Dioscore. — Les Ethiopiens convertis à la foi chrétienne par les patriarches d'Alexandrie sont demeurés sous leur juridiction, et ont adhéré en grande partie à leur schisme. Outre les trois liturgies dont se servent les Coptes, ils en avaient neuf autres, parmi lesquelles une nommée de Dioscore : elles se ressemblent toutes sur le fond et le plan général, et confirment la foi de l'Eglise en l'Eucharistie (1494).

Liturgie de saint Denys l'Aréopagite. — On a beaucoup discuté, et l'on discute encore en ce moment sur l'authenticité des écrits qui portent le nom de ce Père. Envoyé vers l'an 824, par l'empereur Michel le Bègue, à Louis le Débonnaire, celui-ci les fit traduire en latin, et les répandit dans l'Eglise occidentale. Les docteurs de cette époque, séduits par la conformité des noms, crurent que saint Denys l'Aréopagite était le même que

(1488) *Voy.* dans le t. XII, p. 117, 245 des *Annales*, la figure et la description d'une croix trouvée à Si-gan-fou, et la traduction d'une inscription qui y est jointe, et qui parle d'une église qui aurait été fondée en ce pays au VIIIe siècle.

(1489) Ces liturgies ont été traduites par l'abbé Renaudot, dans l'ouvrage cité. — *Voy.* aussi le P. LE BRUN, t. VI, p. 417. — *Voy.* encore la *Messe des anciens chrétiens, dite de saint Thomas, en l'évêché d'Angamal et des Indes orientales*, traduite du syriaque en latin, avec une remontrance des fruits et utilités de ladite messe ; par J.-B. DE GLEN, Anvers, 1609, in-8°.

(1490) Cette liturgie a été publiée par le P. LE BRUN, dans son t. V, p. 52.

(1491) *Voy.* celles qui ont été traduites du grec-arabe et du copte, dans le t. II, de ses Œuvres, edit. Maur., p. 671 et 688, et une autre d'après une traduction latine, publiée par Jean GILLOTIUS, Anvers, 1570, p. 856.

(1492) Opp., t. XII, p. 776, edit. Maur. et Renaudot, t. II, p. 242, et le P. LE BRUN.

(1493) *Voy.* les ouvrages cités de l'abbé RENAUDOT et du P. LE BRUN.

(1494) *Voy.* le *Canon universus Æthiopum* du P. RENAUDOT, et le P. LE BRUN, t. IV, p. 564. — *Voy* aussi sur cette liturgie : *Modus baptizandi ; preces et benedictiones quibus ecclesia Æthiopum utitur cum sacerdotes benedicunt puerperæ, una cum in fante ecclesiam ingredienti, post quadragesimum puerperii diem : item orationes quibus iidem utuntur in sacramento baptismi et confirmationis ; item miss qua communiter utuntur quæ etiam canon universa lis appellatur, nunc primum ex lingua chaldæa sive a thiopica in latinam conversa.* Bruxellæ, 1556 in-4°.

saint Denys, premier évêque de Paris. Mais la critique de ces derniers temps a prouvé que l'un était mort à la fin du Ier siècle, et l'autre à la fin du IIe; ils ne peuvent donc être la même personne. On a cru en même temps trouver dans ces écrits des preuves qu'ils avaient été composés dans un temps très-postérieur. Catholiques et protestants étaient convaincus de ce fait, lorsque de nos jours, deux auteurs se sont levés en même temps pour restituer à saint Denys l'Aréopagite l'authenticité de ses écrits (1493). — C'est dans le troisième traité intitulé *De la hiérarchie ecclésiastique*, que se trouve la liturgie dont nous parlons ici ; elle est semblable, pour le fond, à la liturgie grecque, et l'on voit que du temps où elle a été écrite le secret des mystères était encore gardé. — Cette époque est probablement celle qui s'écoula entre la condamnation de Nestorius en 431, jusqu'à celle d'Eutychius en 451.

Les jacobites ont encore une liturgie qu'ils attribuent à saint Denys l'Aréopagite, mais il est plus probable qu'elle est l'ouvrage de Denys Bar-Salibi, évêque d'Amida, en Mésopotamie (1496).

Liturgie de saint Ignace. — C'est celle qui est suivie par les jacobites de l'Eglise d'Antioche ; il est probable qu'elle est l'ouvrage d'un Ignace, évêque d'Antioche, et qu'elle ne fut attribuée à saint Ignace, martyr, qu'afin de lui donner plus d'autorité (1497).

Liturgies occidentales.

Liturgie de saint Pierre ; liturgie romaine ; liturgie de saint Léon ; liturgie du Pape Gélase ; liturgie grégorienne. — On ne peut révoquer en doute que, durant son pontificat, saint Pierre n'ait déterminé quelles prières il fallait réciter et quelles règles il fallait suivre dans la célébration du sacrifice eucharistique : ce sont ces prières et ces règles qui portent le nom de Liturgie de saint Pierre (1498). Innocent Ier (401-417) et Vigile (538-555) le disent expressément (1499), mais ces règles comme celles des Eglises d'Orient ne furent écrites que fort tard. Le plus ancien monument qui soit parvenu jusqu'à nous est le *Codex sacramentorum* du Pape saint Léon (440-461) (1500).

Peu de temps après le Pape Gélase (492-496) fit quelques changements au travail de saint Léon, ou plutôt, comme dit Anastase le Bibliothécaire, « composa des préfaces et des oraisons avec beaucoup de soin et de précaution (1501), et les fit entrer dans la liturgie qui porte son nom (1502).

Enfin le Pape saint Grégoire le Grand (590-604) fit plusieurs retranchements, quelques changements, quelques augmentations à la liturgie de Gélase (1503), et en composa le *Sacramentaire de saint Grégoire* (1504).

Quoiqu'il soit vrai de dire que l'Eglise romaine se sert encore de nos jours de la liturgie grégorienne, il ne faut pas en conclure que cette liturgie n'ait subi aucun changement, depuis saint Grégoire. Au contraire, nous savons que Grégoire III (731-744), Adrien Ier (772-795), y firent de nombreux changements. Grégoire VII (1073-1085) la mit dans un ordre nouveau. A cette époque il paraît qu'on augmenta de beaucoup le nombre et la longueur des prières ; aussi vers le XIIe siècle, les frères Mineurs, voyant que l'on se servait à l'église Saint-Jean de Latran d'un office plus court, en composèrent un qu'ils appelèrent *Livre de l'office divin selon l'usage de la cour romaine*. Un grand nombre d'églises et de couvents reçurent le nouvel office, que l'on nomma *bréviaire* ou *abrégé* (1505). Innocent III l'ap-

(1493) *Voy.* M. le marquis de Fortia d'Urban, dans les *Annales du Hainaut*, t. XVI, p. 546, et les Bénédictins de Solesmes, qui préparent une édition des écrits de ce Père. *Voy.* aussi *Annales*, t. X, p. 479 ; XII, p. 596.

(1496) Elle a été publiée par Renaudot, t. II, p. 202.

(1497) On la trouve dans Renaudot, t. II, p. 215.

(1498) Il ne faut pas confondre cette liturgie avec une autre de ce nom, composée par un Grec, de fragments de la liturgie grecque et de la liturgie grégorienne, et qui aussi n'a jamais été suivie par aucune Eglise, et que l'on trouve dans l'ouvrage suivant : *Missa apostolica, seu divinum sacrificium sancti Petri apostoli Græce-Latine*, cum Willelmi Lindani, episcopi Gandavensis apologia pro eadem Liturgia.— Item *Vetustissimus in sanctum apostolicæ missæ canonem commentarius ex admirand. Antiq. patrum orthodox. antiquitatibus concinnatus*. Antuerpiæ, 1589, in-8°. On la trouve encore dans : *Missa apostolica*, altera editio, gr. lat. Lutetiæ, 1595, — et dans *S. Gregorii papæ, quem dialogum Græci nominant divinum officium, sive Missa*, grec et latin, Parisiis, 1595. On croit que la *Missa apostolica* est de Guillaume de Lingendes, évêque de Ruremonde.

(1499) Innocent., *Epist. ad Decentium.* — Vigil., *Epist. ad Profuturum*, II, n. 5-7.

(1500) Il a été publié sous le titre de *Codex sacramentorum romanæ ecclesiæ, a S. Leone, papa I, confectus*, par Joseph Blanchini ; Rome, 1735.

(1501) « Fecit etiam et sacramentorum præfationes et orationes canto sermone. » (*Vita Gelasii.*)

(1502) Elle a été publiée par le cardinal Thomasius, sous le titre de *Liber sacramentorum romanæ Ecclesiæ* ; Romæ, 1680.

(1503) « Gregorius magnus codicem Gelasianum de missarum solemniis, multa subtrahens, pauca convertens, nonnulla vero superadjiciens, pro exponendis evangeliis lectionibus, in unico libri volumine coarctavit. » (Jean le Diacre, *Vie de saint Grégoire le Grand.*— *Voy.* aussi le P. le Brun, tom. III, p. 137.)

(1504) *Voy.* cette liturgie dans l'ouvrage de saint Grégoire, intitulé *Sacramentaire*, que l'on trouve dans ses œuvres, édition de Sainte-Marthe et de Bessin, Paris, 1708, 4 vol. in-fol. — Pour la comparaison avec la liturgie de Gélase, voy. *Codices sacramentorum*, de Thomasius, Rome, 1680. — La *Vie de saint Grégoire*, par Jean le Diacre, t. II, c. 17, et l'*Explication des cérémonies de la messe*, du P. le Brun, t. III, p. 157.

(1505) *Voy.* le livre que fit contre ces changements Raoul de Rivo, intitulé *De canonum observantia*, a Radulpho Tongrensi episcopo, et le *Traité de liturgie*, de Bequillot.

prouva peu de temps après (1277-1280). Au commencement du XVIe siècle, Clément VII (1523-1534) et Paul III (1534-1549), reconnurent la nécessité d'améliorer encore le bréviaire romain, et en chargèrent le cardinal Quignonez, qui fit paraître son nouveau bréviaire en 1536 (1506); c'est celui qui a servi en grande partie, surtout pour l'office de la semaine sainte, de modèle au bréviaire parisien. Cependant comme les psaumes y étaient morcelés, Paul V le supprima (1507). Mais le concile de Trente dans sa 25e session, chargea le pontife romain de corriger les anciens livres liturgiques, et d'en donner une nouvelle édition. Saint Pie V (1566-1572) s'en occupa avec activité, et publia en peu de temps le bréviaire et le missel, Paul V (1605-1621) fit paraître le nouveau rituel. Mais Urbain VIII (1623-1644) revisa encore le travail de Pie V, et avec le secours de trois Jésuites, les PP. Famien Strada, Petrucci et Galluci, fit alors plus de 950 corrections dans son nouveau bréviaire. Enfin le nouveau pontifical fut achevé sous Clément IX (1667-1669). Des bulles qui accompagnaient ces nouvelles liturgies, ordonnaient bien qu'elles seraient reçues dans les Églises dont les usages n'auraient pas deux cents ans de date, mais il ne paraît pas que les pontifes eux-mêmes aient tenu strictement la main à ces prescriptions, comme nous le verrons en parlant du bréviaire parisien (1508).

Liturgie des *Constitutions apostoliques*; liturgie de saint Clément. — Les *Constitutions apostoliques* sont un recueil de règlements attribués aux apôtres, et que l'on suppose avoir été écrits par saint Clément, un des successeurs de saint Pierre sur la chaire de Rome. On convient généralement qu'elles sont supposées, d'abord, parce qu'elles n'ont commencé à paraître que vers l'an 390, ensuite parce qu'on y remarque plusieurs passages sentant l'arianisme.

Le Père le Brun croit qu'elles n'ont été écrites que vers l'an 390 (1509); Mosheim, qu'elles datent au moins du IIIe siècle (1510); enfin, un autre protestant, Whiston (1511), a soutenu qu'elles étaient véritablement des apôtres, et écrites par saint Clément. On pourrait concilier ces différents sentiments, et rendre raison de quelques points de dogme et de discipline peu exacts, en faisant observer, avec le concile *in trullo*, tenu en 692, qu'elles ont été corrompues par les hérétiques, et qu'elles renferment différentes pièces dont les unes sont en effet authentiques, et les autres ont été ajoutées ou altérées par des auteurs postérieurs. On doit ranger dans cette dernière catégorie la liturgie qui se trouve au livre VIII, laquelle n'est point composée des autres liturgies, et qui n'a jamais été suivie par aucune Eglise.

Liturgie de Milan; liturgie ambrosienne. — L'église cathédrale de Milan, et la plupart des églises de ce diocèse, se servent encore d'une liturgie qu'elles croient avoir été composée par saint Ambroise (mort en 397), lequel, probablement, ne fit qu'ajouter quelques prières à celles qui existaient avant lui. En vain Adrien Ier (mort en 795) et Charlemagne (mort en 814), voulurent y introduire le rite grégorien, le clergé en masse résista, et se défendit par l'autorité de son grand archevêque. Elle ressemble au reste beaucoup, surtout dans les nouveaux missels, à la liturgie grégorienne (1512).

Liturgie d'Espagne; liturgie de saint Isidore; liturgie gothique; liturgie mozarabique. — C'est celle dont on se servait en Espagne avant l'introduction du rite romain, qui eut lieu vers l'an 1080. On l'appelait *de saint Isidore*, parce qu'on croit que cet évêque est le premier qui l'ait rédigée par écrit au commencement du VIIe siècle. — *Gothique*, parce qu'elle fut suivie par les Goths et les Visigoths qui abjurèrent l'arianisme au IIIe concile de Tolède, en 589. — *Mozarabique*, c'est-à-dire *mêlée aux Arabes*, du nom que l'on donna aux Chrétiens qui vécurent sous la domination des Arabes, en achetant par un tribut le droit de pratiquer leur religion.

Cette liturgie fut suivie en Espagne jusqu'à la fin du XIe siècle, où Grégoire VII, de concert avec les souverains de ce pays, fit entrer cette Eglise dans l'unité de langage de la liturgie grégorienne.

Aussi la liturgie mozarabique était presque oubliée, lorsque le cardinal Ximenès en fit réimprimer le missel et le bréviaire, et la fit célébrer dans une chapelle qu'il fit construire dans la cathédrale de Tolède, et qu'il dota de chanoines auxquels on laisait jurer de conserver toujours ce rite, lequel en effet y subsiste encore. — La liturgie mozarabique offre plusieurs points de ressemblance avec l'ancienne liturgie gallicane qui lui a servi de modèle, selon quelques auteurs (1513).

(1506) Il a pour titre *Breviarium romanum, e sacra potissimum Scriptura et probatis sanctorum historiis confectum* Rome 1556. — Reimprimé a Paris en 1676.

(1507) *Voy.* des détails très-curieux sur tous ces changements, dans le *Journal historique et littéraire*, 1786, p. 471; 1792, p. 13 et 196.

(1508) *Voy.*, pour plus de détails, l'ouvrage de Grand-Colas, intitulé *Commentaire historique sur le bréviaire romain.*

(1509) *Explication des cérémonies de la messe*, t. III, p. 19.

(1510) *Disc. sur l'Hist. eccl.*, t. I, p. 111; t. II p. 105.

(1511) *Essai sur les Constit. apostoliques.*

(1512) On trouve la *liturgie ambrosienne* dans *Liturgica Latinorum*, publiées par Jacques Pamelius; Coloniæ, 1571, 2 vol. in-4°, et *Missal ambrosianum, sed secundum regulam sancti Ambrosii*, Mediolani, 1482, in-fol. — *Voy.* le Brun, t. III p. 175.

(1513) Voy. *Liturgia mozarabica, tractatus historico-chronologicus de liturgia hispanica, gothica isidoriana, mozarabica, toletana mista*, par Jean Pinius; Romæ, 1740, in-fol. — Les deux ouvrages imprimés par ordre du cardinal Ximenès, ont pour titre : *Missale mistum secundum regulam bea*

Liturgie gallicane. — C'est celle que les Eglises des Gaules avaient reçue de leurs premiers apôtres, lesquels étant presque tous venus de l'Orient, y fondèrent une liturgie, qui aussi avait plus de ressemblance avec celle des Grecs qu'avec celle de Rome. Cependant, comme nous l'avons vu pour les autres Eglises, elle n'y fut point d'une uniformité constante. Musœus, prêtre de Marseille, vers l'an 450, choisit dans l'Ecriture différentes leçons pour les fêtes, et y joignit des répons et des capitules. Sidonius, au rapport de saint Grégoire de Tours, avait composé un missel vers la même époque. Cependant, cette ancienne liturgie y fut observée jusqu'à l'an 758, où Pépin ayant reçu du Pape Paul les livres liturgiques de l'Eglise romaine, voulut qu'ils fussent suivis dans son royaume. Charlemagne ayant manifesté la même volonté, l'ancienne liturgie y fut entièrement abolie. — Elle était même complétement inconnue, lorsqu'un protestant, Mathieu Flaccus Illyricus (Francowitz), publia une messe qu'il donna comme l'ancienne messe gallicane, et qu'il croyait favoriser ses croyances. Mais on lui prouva bientôt qu'elle était plutôt semblable à la messe romaine, et qu'elle était conforme à tous les dogmes de l'Eglise catholique (1514). Mabillon publia la véritable liturgie gallicane en 1685, tirée de trois missels publiés par Thomasius, et d'un manuscrit fait avant l'an 560 (1515).

Liturgie parisienne. — Nous parlerons sous ce titre des différents changements que la liturgie grégorienne, reçue en France sous Charlemagne, y a subis jusqu'à nos jours.

Comme nous l'avons déjà fait observer, quoiqu'il y eût quelques différences dans les divers livres liturgiques, il n'en était pas moins vrai que l'on pouvait dire que le rite romain était suivi dans toutes les Eglises des Gaules. Ces différences provenaient d'anciennes traditions et d'anciens usages plus ou moins respectables. Ainsi dans les églises de Lyon, de Vienne, de Sens, on chantait l'office de mémoire, sans pupitre et sans livre; il n'y avait ni hymne, ni prose, ni orgue, ni musique; et dans quelques églises même on ne conservait pas le saint sacrement (1516), etc., etc. Mais après le décret du concile de Trente, et la bulle de Pie V *Quod a nobis postulat*, plusieurs Eglises reçurent le rite romain, ou du moins s'en rapprochèrent davantage, dans les nouvelles éditions qu'elles firent de leurs bréviaires. Pour ce qui concerne en particulier l'Eglise de Paris, son évêque, en 1598, Pierre de Gondy, aurait bien voulu introduire dans son diocèse le rite romain, mais son chapitre s'y opposa; il se borna à une révision du bréviaire, qu'il rendit conforme autant qu'il le put au rite romain (1517). Différentes éditions furent encore faites des livres d'église, toujours avec quelques changements et quelques améliorations; en 1643, M. J.-F. de Gondy publia un bréviaire pour lequel il emprunta beaucoup au romain; M. de Harlay forma une société de liturgistes qui, sous la direction de Claude Chastelain, chanoine de Paris, donnèrent, en 1680, un nouveau bréviaire; et en 1685, un nouveau missel. Le cardinal de Noailles fit aussi quelques changements en 1701, au bréviaire de M. de Harlay.

Mais les principaux changements furent ceux qui eurent lieu sous M. de Vintimille pour la confection du bréviaire et de la liturgie dont on se sert encore à présent à Paris, et qui a été reçue, plus ou moins modifiée, par un grand nombre d'églises de la France. Voici les principaux changements qui eurent lieu dans ce bréviaire.

D'abord l'on prit de celui qui avait été publié en 1536 par le cardinal Quignonez, les répons, les capitules, les antiennes et un grand nombre d'autres prières qui étaient composées des paroles mêmes de l'Ecriture; on divisa l'office de telle manière que le psautier fût récité en entier dans le cours de la semaine; et les psaumes trop longs furent divisés, les leçons furent révisées, et les légendes trop peu authentiques supprimées; on y fit entrer des extraits de différents conciles sur l'ensemble de la discipline de l'Eglise; on supprima presque toutes les hymnes de l'ancien bréviaire pour y substituer celles qui furent alors composées par Santeuil, Coffin, Besnault (1518); on fit entrer dans le missel les pré-

Isidori, *dictum Mozarabicum*, cum præfatione Alphonsi Ortiz; Toleti, 1500, in-fol. — *Breviarium mistum secundum regulam*, etc.; Toleti, 1502; réimprimés à Rome en 1735, par les soins du P. Leslée. — *Voy.* aussi, sur cette liturgie, *Descriptio summi templi Toletani*, per Blazium Ortizium, in-8°; Tolède, 1549, et le P. le Brun, t. III, p. 272. — Les missels et bréviaires mozarabiques sont fort rares, n'ayant été imprimés, dit-on, qu'au nombre de trente-cinq.

(1514) Voici le titre de l'ouvrage d'Illyricus, qui fut d'abord proscrit par le Pape, parce qu'on le croyait fait en faveur des protestants, et supprimé par les protestants, quand ils virent qu'un de leurs principaux docteurs s'était trompé, et qu'il favorisait l'Eglise romaine: *Missa latina quæ olim ante Romanam circa annum Domini 700, in usu fuit, bona fide, ex vetusto authenticoque codice descripta; item quædam de vetustatibus missæ scitu valde digna*, etc., edita vero a Matthia Flaccio Illyrico; *Argentinæ*, 1557, in-8°.

(1515) Elle est imprimée sous le titre: *Joannis Mabillon liturgia gallicana, in qua veteris missæ quæ ante annos 1000, apud Gallos in usu erat, forma ritusque ex antiquis monumentis eruuntur*; Parisiis, 1729, in-4°.— *Voy.* aussi le Brun, tom. III, p. 241.

(1516) Lire, pour connaître tous ces différents usages, les *Voyages liturgiques de France*, par le sieur de Moléon (Lebrun Desmarets): Paris, 1718.

(1517) La chapelle du roi et toutes les autres chapelles avaient admis le romain, dès 1583.

(1518) Besnault était curé d'un des faubourgs de la ville de Sens. Ses hymnes faites pour le bréviaire de Sens ont passé dans plusieurs autres bréviaires.

faces de Robinet (1519), et enfin on changea tout le chant grégorien pour y substituer le chant dit parisien, œuvre de l'abbé Jean Lebœuf, qui travailla dix ans à noter l'antiphonaire et le graduel (1520).

Nous, qui ne sommes ici que simples historiens, nous n'avons point à juger le mérite ou les défauts des deux bréviaires; nous disons seulement qu'il est incontestable que le nouveau bréviaire est mieux divisé, mieux coordonné; les hymnes en sont incontestablement magnifiques et dignes de la lyre d'Horace; mais on lui reproche d'avoir trop sacrifié au goût aux dépens du sentiment, au chant aux dépens de la prière. Cette *liturgie chante mais ne prie pas*, a dit le fameux M. de Maistre: *On dit tout haut que le bréviaire est mieux fait, et tout bas qu'il est plus court*, a dit Collet. On lui reproche encore l'origine de ses prières; l'on ne peut nier en effet que Santeuil, qui a fait les principales, n'était pas d'une conduite fort exemplaire (1521), et que son collaborateur Coffin, qui fut un des appelants de la bulle *Unigenitus*, refusa de se rétracter sur son lit de mort, et fut la première cause de l'intervention du parlement pour forcer les curés à administrer les sacrements. — Mesenguy, qui travailla au missel, se fit remarquer par sa fougue pour ce parti, et par différents ouvrages qui furent condamnés par le Pape. — Foinard, curé de Calais, et dont on a utilisé les travaux pour la nouvelle liturgie (1522), avait vu plusieurs de ses ouvrages supprimés. — Rondet, qui fut l'éditeur du nouveau bréviaire de Carcassonne, de Cahors, du Mans, du rituel de Soissons, etc., était renommé pour ses liaisons avec tous les jansénistes influents, et par l'extravagance de quelques dissertations. — Valla, qui avait été chargé par M. de Montazet, archevêque de Lyon, de procéder aux changements qui furent faits à la liturgie de Lyon, avait vu sa *philosophie* et sa *théologie* condamnées par le Saint-Siége. — Enfin, l'Oratorien Vigier, qui donna l'édition du bréviaire de Paris de 1736, du martyrologe et des bréviaires de Vienne et d'Albi, n'était pas étranger aux idées jansénistes qui travaillaient alors ce corps célèbre.

D'ailleurs tous ces changements ne s'effectuèrent pas sans peine et sans scandale; partout où l'évêque fut d'accord avec son chapitre, la secousse fut moins violente; mais là où le chapitre s'opposa à l'évêque, il y eut conflit, scandale, et souvent *appel* au parlement; celui-ci réglait par arrêt les contestations entre l'évêque et les chanoines, ou défendait d'admettre tel saint dans le calendrier (1523).

Au reste, quoique l'Eglise de Rome vît peut-être avec peine ces différents changements, elle n'a pas laissé que de les tolérer; aussi les éditions des nouveaux bréviaires se multiplièrent tellement qu'il n'est presque pas un diocèse en ce moment qui n'ait son bréviaire propre.

LITURGIE DE LA MESSE. *Voy.* MESSE.

LOCULI. *Voy.* CATACOMBES.

LUPERQUES. *Voy.* MINISTRES DU CULTE, etc.

M

MADELEINE (SAINTE), *arrive en Provence*. — *Voy.* GAULES, § I.

MAHOMETANS.

Ce qu'ils disent de Jésus-Christ.

Le mahométisme est une secte essentiellement ennemie du christianisme, qui semble même n'avoir été suscitée que pour l'anéantir entièrement, et qui, dès son origine, porta aux Chrétiens une haine aussi acharnée qu'implacable, que des torrents de sang répandus dans les trois parties de l'ancien coutinent n'ont pas encore éteinte. Ce n'est donc pas sans étonnement qu'on trouve dans les écrits des ennemis les plus irréconciliables du nom chrétien les éloges les plus magnifiques de Jésus-Christ et de sa doctrine,

« La religion mahométane, dit Mouradgea d'Ohsson (1524), range dans la classe des prophètes tous les patriarches et tous les saints de l'ancienne loi; elle honore la mémoire de tous, et consacre même quelques-uns d'entre eux par des dénominations distinguées. Elle appelle Adam le pur en Dieu; Seth, l'envoyé de Dieu; Enoch,

(1519) Robinet fut le rédacteur du bréviaire de Rouen, de 1736, et du *Breviarium ecclesiasticum clero propositum*, publié à Paris en 1744, et adopté par plusieurs Eglises.

(1520) *Voy.* son *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*; Paris, 1741, in-8°.

(1521) Santeuil, né à Paris en 1630, entra à 25 ans chez les chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Victor de Paris. On lui a reproché l'épitaphe faite au fameux Arnaud; de plus, d'avoir chanté les dieux de la table dans son poème *des Jardins*, et enfin la cause peu édifiante de sa mort. On sait qu'il aimait la bonne table, et que, dans un repas chez le prince de Condé, les courtisans de ce prince mirent du tabac d'Espagne dans un verre de Champagne, ce qui le tua en deux fois 24 heures.—*Voy. Santoliana.*

(1522) Ses travaux sur la liturgie consistaient en *Projet pour un nouveau bréviaire ecclésiastique, avec la critique de tous les nouveaux bréviaires*, in-12, 1720. — *Breviarium ecclesiasticum*, 2 vol. in-12.

(1523) *Voy.* l'arrêt du 27 février 1605, concernant l'évêque d'Angers et ses chanoines, et l'arrêt du 22 juillet 1750, pour supprimer l'office de saint Grégoire VII.

(1524) *Tableau général de l'empire ottoman*, Code religieux t. I.

l'exalté de Dieu ; Noé, le sauvé de Dieu ; Abraham, l'ami de Dieu ; Ismaël, le sacrifié de Dieu (1525) ; Jacob, l'homme nocturne de Dieu ; Joseph, le sincère en Dieu ; Job, le patient en Dieu, Moïse, la parole de Dieu ; David, le calife ou vicaire en Dieu, et Salomon, l'affidé en Dieu, etc. Jésus-Christ est distingué au-dessus de tous, il est appelé l'esprit de Dieu, puisque l'islamisme admet sa conception immaculée dans le sein de la sainte Vierge. »

L'islamisme place notre divin Rédempteur à la tête de tous ces prophètes. Voici comment Ahmed-Effendi, auteur mahométan, s'énonce sur la naissance, la vie et la mission de Notre-Seigneur : « Jésus, fils de Marie, est né à Bethléem, qui veut dire *maison des viandes*, ou *marché du bétail*. Marie, fille d'Amrann (1526) et d'Anne, descendait, comme Zacharie et Jean-Baptiste, de la tribu de Juda, par Salomon. Jésus-Christ, ce grand prophète, naquit d'une Vierge par le souffle de l'archange Gabriel, le 25 décembre 5384, sous le règne d'Hérode, et l'an 42 d'Auguste, sous le règne des Césars. Il eut sa mission divine à l'âge de trente ans, après son baptême par saint Jean-Baptiste dans les eaux du Jourdain. Il appelle les peuples à la pénitence. Dieu lui donne la vertu d'opérer les plus grands miracles. Il guérit les lépreux, donne la vue aux aveugles, ressuscite les morts, marche sur les eaux de la mer ; sa puissance va jusqu'à animer par son souffle un oiseau fait de plâtre et de terre. Pressé par la faim, lui et ses disciples, il reçoit du ciel, au milieu de ses angoisses et de ses ferventes prières, une table couverte d'une nappe et garnie d'un poisson rôti, de cinq pains, de sel, de vinaigre, d'olives, de dattes, de grenades et de toutes sortes d'herbes fraîches. Ils en mangent tous, et cette table céleste se présente dans le même état pendant quarante nuits consécutives. Ce Messie des nations prouve ainsi son apostolat par une foule de prodiges. La simplicité de son extérieur, l'humilité de sa conduite, l'austérité de sa vie, la sagesse de ses préceptes, la pureté de sa morale sont au-dessus de l'humanité : aussi est-il qualifié du nom saint et glorieux de *Rouhh-Ullah, l'Esprit de Dieu*. Il reçoit du ciel le saint livre des Evangiles. Cependant les corrompus et pervers le persécutent jusqu'à demander sa mort. Trahi par Judas, et près de succomber sous la fureur de ses ennemis, il est enlevé au ciel, et cet apôtre infidèle, transfiguré en la personne de son maître, est pris pour le Messie et essuie le supplice de la croix avec toutes les ignominies qui étaient destinées à cet homme surnaturel, à ce grand saint, à ce glorieux prophète. Ainsi Enoch, Khidir, Elie et Jésus-Christ sont les quatre prophètes qui eurent la faveur insigne d'être enlevés au ciel vivants. Plusieurs imans, ajoute le même auteur, croient cependant à la mort réelle de Jésus-Christ, à sa résurrection et à son ascension, comme il l'avait prédit lui-même à ses douze apôtres, chargés de prêcher en son nom la parole de Dieu à tous les peuples de la terre. »

Ismaïl, fils d'Aly, raconte plus au long l'histoire de sa passion. Voici comment il s'exprime : « Comme les Juifs cherchaient avec empressement à se saisir de Jésus, un de ses disciples vint trouver Hérode, juge de la nation, et le collége des Juifs : Que me donnerez-vous, leur dit-il, si je vous montre le Christ ? Ils lui donnèrent trente deniers ; alors il leur découvrit où était Jésus. Ibn'ol-Athir, continue l'auteur arabe, dit dans ses annales que les docteurs sont partagés en différentes opinions au sujet de sa mort, avant qu'il montât au ciel. Les uns prétendent qu'il y fut enlevé sans mourir, d'autres soutiennent que Dieu lui ôta la vie pendant trois heures, d'autres pendant sept. Ceux qui défendent ce dernier sentiment s'appuient sur ce passage du Coran (1527), où Dieu dit au Christ : O Jésus, je terminerai ta vie, et je t'élèverai jusqu'à moi. Les Juifs ayant donc pris un homme qui ressemblait au Christ, le garrottèrent, et le traînant avec des cordes, ils lui disaient : Toi qui ressuscitais les morts, ne pourrais-tu te délivrer de ces liens ? Et ils lui crachaient au visage. Ensuite ils jetèrent sur lui des épines, et l'attachèrent à la croix, où il demeura pendant six heures. Un charpentier nommé Joseph vint demander son corps à Hérode, surnommé Pilate, qui était juge des Juifs, et il l'ensevelit dans un tombeau qu'il avait préparé pour lui-même. Alors Jésus descendit du ciel pour consoler Marie, sa mère, qui le pleurait, et lui dit : Dieu m'a pris à lui, et je jouis du souverain bonheur. Il lui commanda ensuite de faire venir ses apôtres, qu'il établit ambassadeurs de Dieu sur la terre, leur ordonnant de prêcher en son nom ce que Dieu l'avait chargé d'annoncer aux hommes. Les apôtres alors se dispersèrent dans les différentes contrées qu'il leur avait assignées. »

Ahmed, fils de Mohammed, un des principaux commentateurs du Coran, témoigne comme les précédents, que c'était uniquement par haine que les Juifs cherchaient à faire mourir le Christ, et qu'ils attribuaient ses miracles à la magie. « Les Juifs, dit-il, ayant rencontré Jésus, s'écrièrent : Voici le magicien, fils de la magicienne ; voici l'enchanteur, fils de l'enchanteresse ; et se répandirent en injures et en blasphèmes contre lui et contre Dieu. Jésus les ayant entendus fit contre eux cette imprécation : O Dieu, vous êtes mon Seigneur, je pro-

(1525) Les musulmans prétendent que ce fut Ismaël, et non Isaac, qu'Abraham eut ordre de sacrifier au Seigneur.

(1526) Le Coran confond Marie, mère de Jésus avec Marie, sœur de Moïse, dont le père s'appelait Amran. Ce n'est pas le seul anachronisme du Coran.

(1527) Sura III, 51.

cède de votre esprit, et vous m'avez créé par votre parole. Ce n'est point de mon propre mouvement que je suis venu vers eux; maudissez donc ceux qui m'ont outragé, moi et ma mère. Dieu l'exauça et changea en pourceaux ces blasphémateurs. Ce qu'ayant vu, Judas, qui était leur chef, fut saisi de crainte. Alors les principaux de la nation s'assemblèrent pour faire périr Jésus, et dirent au peuple : C'est la présence de cet homme qui attire sur vous la malédiction du Seigneur. Aussitôt les Juifs se lèvent transportés de fureur, et courent fondre sur Jésus pour le mettre à mort. Mais Dieu envoie Gabriel, qui le transporte par une fenêtre, dans une maison d'où le Seigneur l'enlève au ciel par une ouverture pratiquée sous le toit, pour livrer passage à la lumière. Judas ordonne à un de ses satellites, nommé Titianus, d'entrer par cette fenêtre pour tuer Jésus; le soldat pénètre dans la maison, et ne l'y trouvant pas, Dieu le transfigure en la personne du Christ, ainsi les Juifs le mettent à mort et le crucifient. »

On voit par ces passages et par les autres écrivains arabes que les mahométans admettent la réalité des miracles de Jésus-Christ, et qu'ils les attribuent à une vertu surnaturelle qui était en lui. S'ils ne reconnaissent pas sa nature divine, ils le croient cependant supérieur aux autres hommes. Nous avons vu plus haut qu'ils avouent sa naissance miraculeuse produite par le souffle de Dieu dans le sein d'une vierge, et même sa conception immaculée. Il y a plus, nous avons des savants qui regardent Mahomet comme le premier auteur qui ait parlé positivement de l'immaculée conception de sa mère. Voici le passage du Coran (1528) qui a donné lieu à ce sentiment singulier (1529).

« L'épouse d'Amram dit à Dieu, lorsqu'elle eut donné le jour à sa fille : Mon Seigneur, c'est une fille que j'ai enfantée (or le Seigneur connaissait seul ce qu'était cette enfant) : mais nul homme ne lui sera comparable. Je l'ai nommée Mariam, Marie; je vous la recommande, elle et sa race future, contre Satan, qui a été lapidé (1530). »

Les commentateurs arabes favorisent encore davantage les théologiens catholiques. Djélal-ed-Din dit sur ce verset que l'histoire nous apprend qu'aucun enfant ne vient au monde sans éprouver à sa naissance l'attouchement de Satan, et que telle est la cause des cris qu'il pousse en naissant. Exceptons pourtant, ajoute-t-il, Marie et son fils. — Cottada n'est pas moins clair; « Tout descendant d'Adam, du moment qu'il vient au monde, est touché au côté par Satan; il faut en excepter toutefois Jésus et sa mère, car Dieu interposa entre eux et Satan un voile qui les préserva de son fatal attouchement, de sorte que le démon ne toucha que le voile (1531). » En outre il est rapporté que ni l'un ni l'autre ne tomba dans les péchés que commet le reste des enfants d'Adam.

Quoique Mahomet nie la divinité du Christ, il lui donne cependant les éloges les plus pompeux dans le Coran; il annonce qu'il reviendra avant la fin des temps pour régner sur la terre; il appuie sa mission sur l'autorité de l'Evangile, qu'il préconise sans cesse, et qu'il cite presque à chaque page, mais étrangement défiguré.

Malgré leur animosité contre les Chrétiens, les musulmans respectent les saints lieux, témoins des mystères de notre rédemption; ils ne donnent à Jérusalem que le nom de *el-qods*, *la sainte;* ils y vont même en pèlerinage; ils admirent nos cérémonies religieuses : ils regardent notre doctrine comme la plus excellente après l'islamisme. Bien plus, Mahomet va jusqu'à promettre le paradis à ceux des Chrétiens qui vivront saintement et qui pratiqueront les bonnes œuvres!

Espérons qu'à la faveur des lumières qui se répandent actuellement en Orient, et du mouvement qui s'y opère, ces immenses populations, plongées jusqu'à présent dans les ténèbres de l'erreur, seront enfin éclairées, et viendront grossir le bercail du bon pasteur, dont elles paraissent moins éloignées que les autres nations infidèles, quoiqu'elles y aient porté plus qu'aucune autre secte le ravage et la terreur.

MAIN. — Au-dessus de la croix, ce signe de l'affranchissement moral par le sacrifice, on voit souvent le *Père inconnu* (c'est ainsi que s'appela d'abord la première personne divine), représenté par une main sortant du nuage, et ordinairement bénissante, les deux doigts intérieurs fermés à la grecque et les deux autres ouverts, de manière à former, dans les idées symboliques d'alors, les deux initiales du nom de Jésus-Christ, le grand doigt tendu formant l'J, le petit incliné représentant un C. Cette main, bénissant par le nom même de la victime d'où toute bé-

(1528) L'*Alcoran* ou le *Coran* est le livre sacré des mahométans, qui le croient inerré. Il est divisé en 114 sections qu'on appelle *soras* ou *suras*, et que Mahomet prétend avoir reçues par révélation de l'ange Gabriel. Il est l'objet de la vénération la plus profonde de la part des musulmans. Le téméraire chrétien, qui oserait y porter la main, doit payer ce crime par sa mort, à moins qu'il ne professe aussitôt l'islamisme. Ce livre est loin de mériter tous les éloges que plusieurs orientalistes lui ont donnés, même sous le rapport du style. Il est rempli d'anachronismes, de contradictions, de puérilités; et son style est si coupé et si obscur, que les Arabes eux-mêmes n'en sauraient comprendre le sens littéral sans commentaire.

(1529) Sura III, 5 36.

(1530) Les musulmans croient que Satan fut chassé à coups de pierres par Abraham, lorsqu'il le tentait, en voulant l'empêcher d'immoler son fils, selon l'ordre que ce patriarche en avait reçu de Dieu. Ils prétendent aussi que les démons qui habitaient dans les airs en furent précipités par les bons anges qui lancèrent des globes enflammés à l'époque de la naissance de Mahomet.

(1531) Sura III, 113, 114.

nédiction découle, tient quelquefois une couronne. On voit aussi, quoique très-rarement, le Père éternel exprimé par un rayon qui descend des cieux. Mais trop philosophes pour lui donner une forme extérieure qui n'appartient qu'au Logos, les docteurs primitifs ne permirent jamais qu'il fût représenté comme homme, et lui maintinrent son ancien caractère judaïque de puissance invisible. Il semble que du haut de la nue il dit encore : Nul ne peut me voir sans mourir ; car je suis celui qui suis ; je suis l'Alpha et l'Oméga.

On cite, il est vrai, deux sarcophages où Dieu se montre sous la figure vénérable d'un patriarche barbu, contemplant ses enfants ; mais ce cas est exceptionnel, et l'on peut dire que ce n'est qu'au moyen âge que Dieu le Père apparaît en vieillard. Les artistes des Gaules eurent les premiers, à ce qu'il paraît (1532), vers le milieu de IXe siècle, la hardiesse de le représenter aussi. La Bible latine, donnée, l'an 850, à Charles le Chauve, par les chanoines de Saint-Martin-les-Tours (1533), offre quatre fois l'Eternel sous cette forme dans la première miniature. Il est vrai que dans deux de ces scènes, on le voit imberbe et jeune comme la nature, sourire au premier élan de tendresse de l'humanité ; il semble qu'il ne peut encore apparaître comme l'*Ancien des jours*. Peut-être aussi l'artiste avait assez approfondi l'essence de la Trinité pour comprendre que, dans toutes les révélations extérieures de Dieu, il ne s'agit jamais que du Verbe. En effet, pieds nus, la tête ornée d'un nimbe d'or, un sceptre à la main, couvert du manteau rouge brodé d'or pardessus sa tunique bleue, le Jéhovah de cette miniature ressemble assez au Christ. Quoi qu'il en soit, le moyen âge ne fut bientôt plus aussi scrupuleux ; le sens plastique fit taire la raison.

MANES, *dédicace aux dieux mânes.*—*Voy.* Inscriptions des catacombes.

MANÈS. *Voy.* Manichéisme.

MANICHÉENS. *Voy.* Manichéisme.

MANICHÉISME. — L'âge de la force et de la floraison du gnosticisme ne dura guère plus de cent ans. Vers la moitié du IIIe siècle, on voyait déjà les signes avant-coureurs de sa dissolution, et si l'on avait pu craindre quelque temps que la forme gnostique ne prît le dessus dans le christianisme, la prépondérance de l'Eglise fut dès lors évidente et décidée. Mais le charme que cette erreur avait exercé sur l'esprit de tant d'hommes n'était pas encore, à beaucoup près, tout à fait dissipé, comme le prouvèrent les progrès rapides et la vaste extension du manichéisme, nouvelle secte parente de celle qui s'éteignait. L'esprit des religions naturelles de l'Orient réunit encore toutes ses forces, et essaya d'imprimer au christianisme une direction rétrograde vers le vieux paganisme. L'âme humaine fut de nouveau identifiée par le panthéisme avec la Divinité, et l'une et l'autre se trouvèrent ravalées à la fois dans le cercle de la nature ; des rapports moraux furent encore transformés en rapports physiques, et un tissu des spéculations tirées de la philosopilie et des différents mythes, remplacèrent les vérités chrétiennes. Au fond, ce nouveau système avait réellement un attirail mythique encore plus considérable que la plupart des systèmes gnostiques ; mais là aussi les mythes durent être considérés comme de simples voiles qui recouvraient des dogmes abstraits : on leur attacha une valeur objective, et l'on plaça même la vocation et la prééminence spéciales de Manès en ce que, laissant de côté ce qui n'était qu'images et allégories, il avait enseigné la vérité toute nue.

Nous avons sur la personne de Manès, fondateur de cette hérésie, des documents de source orientale et de source grecque ; mais, dans les détails, ceux-ci diffèrent beaucoup de ceux-là, qui sont d'une date très-postérieure. Voici ce que l'on peut regarder comme le plus certain : Manès était Perse d'origine : il forma un système en partie différent de la religion nationale (1534). Puis, pour trouver un accès plus facile parmi les Chrétiens, il mêla à ce même système des idées et des noms du christianisme. Etant persécuté dans sa patrie à cause de ses innovations religieuses, il s'enfonça dans des contrées plus orientales, dans l'Hindostan, le Turkestan et le Katai (Chine septentrionale). Enfin il revint en Perse. Là sur l'ordre du Schah Bahram, soit pour avoir apostasié la religion de Zoroastre, soit, comme le racontent les écrivains grecs, parce que le fils du roi mourut au milieu d'un traitement médical de son invention, il fut écorché vif, et l'on suspendit sa peau à la porte de la ville Dschondischapour, en 277.

L'édifice doctrinal des manichéens est si frappant et d'un genre si particulier, malgré son irrécusable affinité avec le gnosticisme, que l'on désire de suite savoir à quelles sources puisa Manès, quels éléments religieux il combina les uns avec les autres (1535). Quelques traits principaux de la doctrine de Zoroastre, dans

(1532) Emeric David, *Discours histor. sur la peint. mod.*, premier discours.

(1533) Grand in-fo sur vélin, marqué n° 1, des *Manuscrits latins*, de la Bibliothèque impériale de Paris.

(1534) D'après les documents grecs, l'auteur de la nouvelle doctrine, à proprement parler, n'était point Manès, c'était un marchand sarrasin, nommé Scythianus, qui, dans ses longs voyages, avait appris la philosophie grecque et la philosophie orientale. Son héritier et disciple fut Térébinthus, lequel se faisait appeler Bouddha et prétendait être né d'une vierge. Sa veuve transmit son héritage à un esclave, nommé Kubrikus, qu'elle avait acheté. Celui-ci, qui se fit appeler dans la suite Manes, devint, de cette manière, possesseur des ouvrages de Scythianus où il puisa son système.

(1535) Les opinions sur les sources du manichéisme sont aussi divergentes que sur celles du gnosticisme. On avait pensé jusqu'à présent que

laquelle il avait grandi, forment incontestablement la base de son système. De ce nombre sont le dualisme de la lumière et des ténèbres, d'Ormuzd, le Dieu bon, et du mauvais principe Ahriman; les attaques de ce dernier contre le royaume d'Ormuzd; l'existence d'un monde lumineux et pur, antérieur à la création proprement dite; le génie du soleil, Mithra, correspondant au Christ manichéen; le mélange de l'antithèse du bien et du mal, c'est-à-dire des œuvres d'Ormuzd et d'Ahriman, mélange et antithèse qui pénètrent l'univers entier. Mais, indépendamment de cet accord, la doctrine manichéenne se distingue de la doctrine Zende par des différences essentielles; le dualisme manichéen lui-même est, au fond, un autre dualisme que celui des Perses. En effet, là c'est la matière qui, comme mal radical, se pose en face de la Divinité, tandis qu'ici, c'est l'élément mauvais et impur d'Ahriman, qui est simplement mêlé à la création pure et bonne d'Ormuzd. Aussi la métempsycose des manichéens, de même que leur abstinence de la chair et du mariage, est-elle étrangère à la religion persane, qui permet l'usage de l'une et de l'autre, et enseigne la résurrection du corps. Plusieurs points fondamentaux, sur lesquels le manichéisme s'éloigne de la doctrine de Zende, se retrouve dans la religion bouddhique. Celle-ci, au temps de Manès, subsistait, pour le moins, depuis huit cents ans, et se trouvait répandue dans une grande partie de l'Asie orientale. Le bouddhisme considère pareillement la formation de tout ce qui existe comme le mal primitif, admet la métempsycose, et voit dans le cours entier de la vie temporelle un procédé nécessaire d'expiation et de purification. En outre, il place le salut de l'homme dans une séparation complète d'avec ce qui est matériel et sensible, dans l'anéantissement de toute passion et de tout penchant. Le Christ manichéen tient à peu près la même place que Bouddha : le docétisme est maintenu pour l'un comme pour l'autre. D'après les deux doctrines, la fin du monde ne doit avoir lieu que lorsque tout élément spirituel se sera dégagé de la matière. Manès s'étant arrêté longtemps dans le pays où le bouddhisme dominait et où il domine encore (l'on cite un certain Bouddhas, comme son précurseur), et les manichéens ayant réellement prétendu, par la suite, que Zoroastre, Bouddha, Christ et Manès sont une seule et même personne, c'est-à-dire la Divinité s'incarnant de temps à autre pour le salut des hommes, il est très-vraisemblable que des éléments de la doctrine de Bouddha et de Zoroastre sont fondus dans le manichéisme. Mais on peut encore indiquer une troisième source de cette doctrine, à savoir, la gnose que Basilides, selon le témoignage d'Archélaüs, avait aussi enseignée en Perse (1536). Dans son système, on rencontre déjà plusieurs dogmes manichéens, tels que l'aspiration des puissances ténébreuses vers le royaume lumineux; le mélange de la lumière avec l'Hyle; les efforts des âmes liées dans l'Hyle pour ressaisir leur liberté et rentrer dans le royaume de la clarté; la formation du monde sortie de ce mélange; toute la marche du monde, considérée comme procédé de purification pour les âmes lumineuses retenues prisonnières. L'exposition qui sera présentée tout à l'heure de la doctrine manichéenne prouvera que, existant déjà, en substance, dans les doctrines de Zoroastre, de Bouddha et de Basilides, Manès se borna à en réunir les diverses parties dans un système puissamment coordonné; à faire ressortir davantage le dualisme absolu de l'esprit et de la matière avec ses conséquences, et à donner à cet ensemble un riche vêtement mythico-poétique.

Le fondement du système manichéen est le dualisme sorti de la question de l'origine du mal. Deux êtres indépendants sont en présence comme dominateurs de deux royaumes opposés et sans commencement : toutefois la crudité de ce dualisme est un peu adoucie par l'admission d'une prépondérance originelle du bon principe sur le mauvais, raison pour laquelle les manichéens ne voulaient pas que l'on transférât à celui-ci le nom de Dieu. Le bon être primitif, Dieu le Père, est une lumière pure et toute spirituelle. Dans son royaume, coéternel à lui, fondé au-dessus de la terre lumineuse, il est environné d'æons excellents et bienheureux. Mais ce royaume, la terre lumineuse et les æons forment avec

l'essence du manichéisme était une fusion de la doctrine Zende avec la doctrine chrétienne, et l'on appuyait cette idée sur le témoignage d'Aboulfaradsch, écrivain du XIIIe siècle, d'après lequel Manes serait passé de la religion de Zoroastre à celle de Jésus-Christ, et aurait été prêtre à Chivaz, capitale de la province d'Huzitis, en Perse. Tous les Pères de l'Église, au contraire, disent que Manès n'a jamais été chrétien, et que ce fut après avoir déjà envoyé ses disciples annoncer sa doctrine qu'il connut le christianisme. Alors, par une combinaison arbitraire de ses idées avec les idées chrétiennes, en prenant dans le Nouveau Testament ce qui lui convenait et en rejetant le reste, il rendit son système religieux plus attrayant pour les sectateurs de l'Évangile. Au fond, le manichéisme entier ne renferme rien de véritablement chrétien. Le Christ manichéen n'a de commun avec le Christ historique que le nom, et encore Manès regarde-t-il ce nom comme étant sorti d'une simple accommodation, comme quelque chose dont on peut abuser (καταχρηστικόν). Baur, dans son ouvrage sur le *Système de la religion manichéenne*, a fort bien démontré l'affinité du manichéisme avec le bouddhaïsme; mais longtemps avant lui Aug.-Ant. Georgi, dans un livre intitulé: *Alphabetum Tibetanum* (Rome, 1762), s'était prononcé pour cette manière de voir, et avait en même temps soutenu que Manès était considéré comme une nouvelle incarnation de Bouddha par ses sectateurs orientaux.

(1536) *Acta disp.*, archel. 55, routh. 4, pag. 275.

Dieu une seule et même substance. Le mauvais être primitif, Satan, l'Hyle, domine dans son royaume de ténèbres, fondé sur la terre maudite, au milieu d'autres êtres ou démons de son espèce. Son royaume se forme des cinq régions de la nuit, du limon, de l'ouragan, du feu et de la fumée. Chacune des régions susdites a ses habitants composés d'animaux et de démons : dans la région la plus élevée, siége l'Archon lui-même. Cependant le royaume de la lumière dépasse de beaucoup le royaume des ténèbres, et ce n'est que d'un côté que celui-ci limite l'incommensurable circonférence de la terre lumineuse. Dans le royaume de l'Hyle se trouve une plénitude de la vie matérielle propagée par la génération, mais en même temps d'indéterminables luttes et une désharmonie étourdissante. Au milieu de ce combat, les puissances des ténèbres, arrivées aux dernières bornes de leur domaine, aperçurent la lumière dans sa beauté qui jusqu'alors leur avait été complétement inconnue, et, saisies tout à coup pour elle d'une passion violente, elles résolurent de s'en emparer. Pour garder les frontières menacées de son empire et repousser l'attaque de l'Hyle, le dieu de la lumière fit émaner de son être une force, l'âme du monde ou la mère de la vie, avec laquelle est identique, ou de laquelle est émané l'homme primitif. Cet homme, en qualité de champion du royaume de la lumière, et armé des cinq éléments impurs de l'Hyle, soutient le combat.

L'Hyle ne pouvait être vaincue que par un mélange avec la lumière. En conséquence, l'æon du royaume lumineux dut succomber, en partie, dans cette lutte, et préparer par là le triomphe complet sur l'archon et son royaume. Les puissances ténébreuses, attirées par les éléments qui l'entouraient et lui servaient d'armure, en dévorèrent une partie. Ainsi s'opéra un mélange et une compénétration des deux principes jusqu'alors entièrement divisés. L'Hyle, domptée par la panoplie de l'homme primitif passée en elle, devint dès lors susceptible d'une formation et d'une disposition organique, après quoi eut lieu la création du monde par l'esprit vivant (*Spiritus potens*), force émanée du Dieu de la lumière, et que celui-ci avait envoyé au secours de l'homme primitif exposé à succomber dans la lutte. Ce ζῶν πνεῦμα, le Démiurge manichéen, créa le monde sensible au moyen du mélange qui venait de se faire, c'est-à-dire avec les membres de l'homme primitif, ou de l'âme du monde, et avec le corps des puissances des ténèbres désormais domptées, assignant à chacun sa place d'après les différents degrés du mélange même des parties demeurées pures, il forma le soleil et la lune ; avec les parties moins pures, les autres astres, et avec les parties lumineuses, liées le plus étroitement par la matière, les créatures de la nature terrestre. En conséquence, tous les degrés du royaume de la nature, jusqu'aux pierres, renferment la vie divine. Cette vie est désignée comme le Fils de Dieu lié à tous les êtres (*Jesus patibilis*), lequel, retenu dans les liens de la matière et soupirant après sa délivrance, souffre, naît dans chaque plante, se fane avec elle, et est crucifié en chaque arbre Le monde fini n'a donc point été appelé à l'être par un acte libre de la volonté divine ; son existence n'est qu'une suite de la nécessité, du mélange des deux principes: La Divinité elle-même est devenue souffrante dans une partie de son être ; elle s'est trouvée prise dans la matière impure, et en a été souillée, et Dieu s'est couvert comme d'un voile devant cette partie, pour n'en point voir la corruption. Aussi, le but et la fin de tout le cours du monde ne sont autres que la dissolution du mélange accompli, la délivrance de l'âme du corps matériel et de la prépondérance du mauvais principe auquel elle est subordonnée comme l'argile au potier ; enfin le rétablissement, dans toute sa pureté, de l'antagonisme primitif.

Afin de concentrer les parties lumineuses faites prisonnières et de les retenir ainsi plus facilement, l'archon persuada à ses alliés, les autres démons, de lui abandonner chacun la portion dont ils s'étaient emparés. Ensuite, il partagea le tout avec l'être né du commerce qu'il avait eu avec son épouse. Ainsi naquit l'homme, formé en même temps à l'image de l'Archon et à celle de l'homme primitif. Sa nature corporelle, conséquemment aussi la dualité des sexes et la propagation par la génération, proviennent du royaume de l'Hyle et sont démoniques. Mais son être spirituel est une partie de l'âme générale du monde, une image resplendissante de la substance lumineuse de l'homme primitif, restée pure dans le soleil. De cette manière l'homme, pour ainsi dire, microcôme, réfléchit, en sa double qualité d'image de l'archon et de l'homme primitif, le monde entier mêlé de bien et de mal, de lumière et de ténèbres, d'esprit et de matière : il est le foyer où se concentrent toutes les forces du monde visible. L'homme a deux natures, et, en un certain sens, deux âmes, l'une composée de la mauvaise nature matérielle dont la force vitale autonome est l'avidité, la passion violente qui l'entraîne vers l'Hyle ; celle-là pourrait s'appeler l'âme mauvaise ; l'autre, formée de la bonne Psyché provenant du royaume de la lumière. Dans le premier homme la nature lumineuse possédait une plus grande pureté, et, par là une prépondérance sur la nature corporelle. Pour affaiblir cette nature et l'empêcher de rentrer dans le royaume de la lumière, les démons créèrent la femme. Alors s'éveilla dans l'homme l'appétit sexuel, et son amour de la génération matérielle sert à perpétuer la captivité de l'âme. Par la propagation du genre humain, l'âme, qui était encore une dans le premier homme, fut partagée : maintenant elle est toujours enfermée de nouveau dans d'autres corps ou prisons, et

tellement affaiblie par un partage incessant, que sa délivrance des entraves de la matière est beaucoup plus difficile. C'est pour cela que la première satisfaction de l'appétit sexuel fut le premier péché.

L'âme lumineuse de l'homme a conscience de sa nature et de son origine supérieure. Par là elle résiste au désir mauvais et le dompte. Mais cette conscience vient-elle à s'obscurcir, elle cède dans sa résistance au principe mauvais et succombe. Ainsi naît le péché, qui a toujours sa cause dans un attrait matériel inhérent au corps, et qui, en conséquence, n'est jamais un acte formel de volonté de l'homme entier, un consentement au mal, mais simplement un rapport passif de la Psyché, une concession à la violence. Il est facile, à cause de cela, d'obtenir le pardon de ses péchés, dès que l'âme éprouve seulement du regret et de la honte de sa faiblesse ; car le mal n'en demeure pas moins toujours étranger à l'âme. Ce n'est point son fait, mais proprement le fait d'un autre être, auquel elle est liée, et par qui elle n'est qu'entraînée dans la communauté du mal, si elle ne résiste pas fortement. Or du moment que son déplaisir naturel du mal se réveille dans l'âme lumineuse, c'est assez pour rompre cette communauté et effacer toute faute.

Les manichéens se rapprochant, par la forme, de la doctrine chrétienne, admettaient une triade divine. Le Père, selon eux, habite une lumière souverainement élevée, inaccessible ; la force du Fils trône dans le soleil, sa sagesse dans la lune, et le Saint-Esprit a son siége dans l'air qui environne la terre. De là il exerce une action fécondante sur la terre, de manière à faire sortir, des plantes et des arbres, la substance lumineuse qui y est retenue captive, le *Jesus patibilis* aspirant à sa délivrance. Mais le véritable Sauveur manichéen, c'est le Christ fixé dans le soleil et dans la lune, la pure âme lumineuse non troublée par la matière (δεξιὰ τοῦ φωτός), le fils de l'homme primitif ; car c'était ainsi que Manès interprétait le nom biblique de *fils de l'homme*. Sous sa direction et son influence se déroule tout le procédé de purification des âmes lumineuses captives. Du milieu du soleil, il cherche à attirer à soi les éléments de lumière dispersés dans le monde entier, et qui tendent vers lui, à savoir, ceux de la nature inférieure, organique et inorganique, avec un mouvement aveugle, mais ceux qui sont captifs dans les corps humains avec une ardeur réfléchie de délivrance. Toutefois ce désir ardent ne vit que dans les âmes d'hommes qui ont la conscience de leur haute nature lumineuse. C'est pour éveiller en eux cette conscience, que le fils de la lumière éternelle est descendu du soleil sur la terre ; mais il ne fut pas du tout mis réellement au monde comme homme par une femme. Lui, qui venait briser les liens de l'Hyle, ne pouvait se constituer lui-même dans l'esclavage d'un corps humain. Il ne revêtit donc qu'un corps fantastique, et la divinité ne fut point liée en lui à l'humanité. En se transfigurant une fois sur la montagne, il révéla sa véritable nature lumineuse et incorporelle. Son influence fut celle d'un maître : il montra aux âmes comment, par l'assujettissement des appétits sensuels, elles peuvent se délivrer de plus en plus des entraves de la matière et retourner dans leur céleste patrie. Sa passion et sa mort sur la croix ne furent qu'une apparence illusoire comme toute sa vie terrestre ; l'une et l'autre servirent néanmoins à faire voir, d'une manière symbolique, combien l'âme est enchaînée à l'Hyle, ce qu'elle souffre dans cet esclavage, et comment elle peut s'en délivrer.

Les âmes des mourants, s'élevant du monde inférieur, au moyen du cercle animal, que Manès représentait comme une machine de la grandeur de douze seaux d'eau continuellement en mouvement, parviennent d'abord dans la lune et de là dans le soleil. Ces deux astres sont les vaisseaux de lumière où les âmes entrent pour achever de se purifier (1537), et qui les transportent ensuite dans leur véritable demeure, dans les champs délicieux de l'éther le plus élevé (ἀὴρ τέλειος). Mais cette migration supraterrestre est précédée par une métempsycose terrestre chez ceux qui sont moins parfaits. Leurs âmes, après la mort, entrent dans les corps des parfaits (*electi*), ou dans les plantes et les arbres, ou dans les corps des animaux, ce qui est le degré le plus infime de l'échelle conduisant à une purification complète. En conséquence, le mouvement entier de la vie créée est en partie rétrograde, descendant quelquefois jusqu'aux derniers échelons de l'existence.

Dès que la délivrance et la purification des âmes seront accomplies, la fin temporelle du monde sera venue. Alors la création matérielle tout entière sera dévorée par le feu et réduite en salpêtre, et l'état primitif rétabli tel qu'il était avant le mélange. Toutefois quelques âmes, non purifiées des souillures de l'Hyle, et incapables,

(1537) Il y a quelque chose de caractéristique dans la formule avec laquelle, d'après l'évangile apocryphe de Philippe, l'âme qui s'envole de la terre doit aborder les puissances supérieures. « Le Seigneur me révéla ce que l'âme doit dire lorsqu'elle monte au ciel, et comment elle doit parler à chacune des puissances supérieures. Je me suis reconnue moi-même, dit-elle ; je me suis rassemblée de tous côtés, et je n'ai engendré à l'archon aucun enfant ; au contraire, j'ai extirpé ses racines, j'ai réuni ses membres, et je sais qui tu es, car je suis aussi une des puissances supérieures. De cette manière, elle sera laissée en liberté, dit le Seigneur ; mais si elle a engendré des enfants, elle sera retenue en bas jusqu'à ce qu'elle puisse reprendre et retirer ces mêmes enfants dans son sein. » (*Epiph.*, hæres. 26.) A la vérité, cet évangile est d'origine gnostique, mais les manichéens s'en servaient aussi, et le passage que l'on vient de lire prouve particulièrement l'intime affinité du manichéisme avec une branche du gnosticisme.

pour cela, de rentrer dans le royaume de la lumière, resteront dans le royaume des ténèbres, liés à la masse consumée de la terre et sans espoir de salut.

Manès se présentait comme le Paraclet promis par Jésus-Christ et le consommateur de la vraie religion. Sa vocation, comme le disaient lui et ses sectateurs, était en partie de révéler, pour la première fois, le vrai et pur christianisme, et en partie de le rétablir dans sa véritable forme, après l'avoir purifié de toute altération. Mais il ne devait être suivi d'aucun autre docteur envoyé de Dieu. Il rejetait le judaïsme comme une œuvre de l'archon qui s'était révélé à Moïse et aux prophètes, lesquels en conséquence n'avaient enseigné que l'erreur. Adimantus, le plus célèbre docteur des manichéens après Manès, composa, suivant cette idée, des antithèses de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme avait fait Marcion. Les manichéens admettaient néanmoins, comme une solide base, la loi morale universelle dont on trouve des traces dans tout l'Ancien Testament, c'est-à-dire la religion primitive révélée aux hommes pieux des premiers temps par les anges de lumière; seulement ils traitaient d'alliage impur, provenant du mauvais principe, la loi cérémonielle qui y avait été, disaient-ils, postérieurement ajoutée. Ils ne voulaient voir dans l'ancienne alliance aucune annonce de la venue de Jésus-Christ, l'esprit des prophètes juifs n'étant, selon eux, qu'un esprit de fourberie et de mensonge sorti de l'archon. A la vérité ils accordaient en général aux livres du Nouveau Testament le titre de documents d'une révélation divine. Mais la contradiction entre le système manichéen et ces livres étant trop tranchée pour pouvoir être effacée, même en apparence, par des explications arbitraires, ils prétendaient qu'une partie avait été entièrement supposée, et que l'autre partie avait été falsifiée par des chrétiens judaïsants. Ils rejetaient ainsi complétement les *Actes des apôtres*, et dans les évangiles, tout ce qui ne pouvait s'accommoder avec la dignité du Christ manichéen, par exemple sa naissance, la circoncision, le baptême dans le Jourdain, la tentation dans le désert et d'autres choses semblables. En revanche, ils se servaient d'écrits apocryphes composés, les uns par des manichéens d'une époque antérieure, les autres par des gnostiques. Ils attachaient surtout un grand prix aux ouvrages de leur fondateur.

La doctrine morale des manichéens était appliquée tout entière à l'extérieur, c'est-à-dire à la délivrance des liens dans lesquels la matière tient l'âme captive. En conséquence elle ordonnait une abstinence sévère, l'assujettissement des appétits sensuels et la renonciation aux biens visibles. Les devoirs du vrai manichéen étaient compris dans les trois sceaux de la bouche, des mains et de la poitrine. Le premier sceau prescrivait de s'abstenir de tout blasphème (ce qui comprenait toute parole contre la doctrine manichéenne), du vin, de la chair et de tout aliment provenant des animaux. La chair était la production la plus impure de ce monde, et ils regardaient le vin comme la bile du prince des ténèbres. Le pain, les fruits des champs et des arbres, particulièrement les melons, étaient les aliments permis. Le sceau des mains défendait de tuer les animaux, de cueillir les fruits des arbres, d'arracher les plantes de la terre, et par conséquent aussi d'exercer la culture. La vie des plantes et des animaux dans lesquels habitaient des parties de lumière, aussi bien que dans les corps humains, ou qui renfermaient des âmes d'hommes par suite de leur migration, devait être aussi respectée que la vie humaine elle-même. En général, le vrai manichéen devait avoir à démêler aussi peu que possible avec ce monde, au fond, étranger pour lui; il devait ne rien posséder en propre, s'abstenir du travail et se livrer tout entier à la vie contemplative. Le troisième sceau obligeait à la chasteté et au célibat. Mais comme ce dernier devoir ne pouvait être imposé à tout le monde, les gens mariés devaient du moins éviter ou chercher à empêcher la génération des enfants, afin que la substance divine ne fût pas de nouveau entravée et souillée par les liens de la matière. Or c'était ici que l'observation rigoureuse de la morale manichéenne conduisait directement aux crimes contre nature (1538).

Parmi ceux qui croyaient à la doctrine de Manès, tous ne pouvant ou ne voulant pas se soumettre entièrement aux sacrifices qu'elle exigeait, il fut nécessaire de diviser la secte en deux classes, celle des auditeurs et celle des élus. Les premiers avaient permission de vivre dans le mariage, de manger de la chair, sans toutefois tuer eux-mêmes les animaux, de posséder des biens, de cultiver la terre, d'exercer le commerce et de remplir des charges publiques; tandis que les élus ou parfaits, la race sacerdotale proprement dite, évitaient tout contact profanateur avec le monde et ses biens, poussaient aussi loin qu'il était possible la vie manichéenne dans toute sa pureté, ne pre-

(1538) *Voy.* Titus Bostr., II, 33, « Præceptum: Non mœchaberis, ita violatis, ut hoc maxime in conjugio detestemini, quod filii procreantur, ac si aut tores vestros, dum cavent, ne feminæ, quibus miscentur, concipiant, etiam uxorum adulteros facialis. » — « Meluentes ne particulam Dei sui sordibus carnis afficiant, ad expiandam tantum libidinem feminis impudica conjunctione miscentur. » (S. Aug., *Contra Faust.*, xv, 7.) « Nonne vos estis, qui filios gignere, eo quod anima» ligentur in carne, gravius putetis esse peccatum, quam ipsum concubitum? Nonne vos estis, qui nos solebatis monere, et quantum fieri posset, observaremos tempus, quo ad conceptum mulier, post genitalium viscerum purgationem apta esset, eoque tempore a concubitu temperaremus, ne carni anima implicaretur? » (S. Aug., *De morib. manich.*, n. 65.)

naient de nourriture qu'autant qu'il leur en fallait pour ne pas mourir, s'abstenaient des jouissances du mariage, renonçaient au travail, à la propriété, à tout plaisir des sens, excepté à la musique, n'ayant d'autre soin que le développement et la purification de leur nature lumineuse. Mais comme ils ne pouvaient ni cueillir, ni amasser eux-mêmes, sans péché, les végétaux nécessaires à leur subsistance, ils en étaient pourvus avec profusion par les auditeurs, à qui ils accordaient en retour le pardon des fautes commises par eux dans cet exercice. Les parfaits étant honorés du reste des manichéens comme des êtres d'une espèce supérieure, ils conféraient à ceux-ci leur bénédiction par l'imposition des mains, et, ne se bornant pas exclusivement à se purifier eux-mêmes, ils s'occupaient aussi du soin de délivrer les autres parties lumineuses liées aux plantes et aux fruits, à savoir, en les absorbant, et en assurant, par leur propre continence et pureté, la purification de ces âmes ainsi que leur retour dans le royaume de la lumière. Aussi les âmes des parfaits s'élevaient-elles, immédiatement après la mort, dans le soleil, et de là dans le royaume de la lumière, sans être obligées d'errer plus longtems ici-bas. Les âmes des simples auditeurs n'étant pas encore mûres pour une migration plus élevée, devaient auparavant passer dans le corps d'un parfait, ou même dans les plantes et dans les arbres.

Les manichéens avaient deux sortes de culte, l'un exotérique, l'autre ésotérique, celui-ci uniquement destiné aux parfaits avec exclusion des auditeurs. Le premier se composait simplement de prières et de lectures, notamment de l'*Epistola fundamenti* de Manès. Ils se glorifiaient de ce que leur service divin, sans temple, sans autel, sans sacrifices, sans images ni encens, purement spirituel, était également éloigné de toute empreinte païenne et de tout élément judaïque. Aussi traitaient-ils les catholiques de semi-chrétiens encore plongés dans les vaines pratiques du judaïsme et du paganisme. Les exercices et usages religieux des élus étaient recouverts d'un profond secret, vraisemblablement parce que ce qui s'y passait ne pouvait supporter le grand jour, et aurait attiré l'intervention du pouvoir politique, s'il en avait eu connaissance. En effet, le soupçon pèse sur eux d'avoir célébré l'Eucharistie d'une manière criminelle et honteuse (1539). On ne sait pas positivement s'il y avait un baptême lors de l'entrée dans la classe des élus, et si ce baptême était administré avec l'huile, comme le rapporte l'évêque Turibius d'Astorga. Ce qui est hors de doute, c'est qu'ils rejetaient comme tout à fait dénué de vertu le baptême d'eau des Chrétiens. Ils rendaient un culte au soleil et à la lune, ou au Christ siégeant dans ces astres, et célébraient par des jeûnes le jour du dimanche. Leur principale fête avait lieu dans le mois de mars, en mémoire du martyre de Manès leur fondateur. Elle s'appelait *Bêma* (Βῆμα, c'est-à-

(1539) « Qua occasione vel potius exsecrabilis superstitionis quadam necessitate cognitor electi eorum velut eucharistiam conspersam cum semine humano sumere, ut etiam inde sient de aliis cibis, quos summunt, substantia divina purgetur. (S. Aug., hæres., 46.) » C'est à cette pratique abominable que se rapporte aussi le passage suivant de saint Cyrille : Οὐ τολμῶ εἰπεῖν ἐν τίνι ἐμβάπτοντες τὴν ἰσχάδα διδόασι τοῖς ἀθίοις. Ἄνδρες τὰ ἐν τοῖς ἐνυπνιασμοῖς ἐνθυμεῖσθωσαν, καὶ γυναῖκες τὰ ἐν ἀφέδροις. (Catech. VI, 33.) Un parti de gnostiques avait une eucharistie semblable, comme on le voit dans Epiphane. (Hæres. 26, 4.) Ils s'appuyaient sur l'idée manichéenne que les portions de lumière, retenues captives, étaient concentrées dans la semence humaine, et que, en passant avec celle-ci dans le corps des élus, elles étaient rendues libres et pures de la manière la plus certaine et la plus prompte. Divers auteurs (entre autres Beausobre, ouvrage cité, t. II, p. 725; Lardner, Mosheim, *comm. de reb. Christ.*, p. 891; Koellin, *Gazette générale de la littérature*, 1832, p. 433) ont voulu défendre les manichéens contre cette imputation, et, pour en montrer l'invraisemblance, ils l'ont comparée aux accusations des païens contre les Chrétiens. Baur regarde comme très-croyable que les doctrines gnostiques et manichéennes aient eu souvent pour conséquences des désordres monstrueux; mais il ne veut pas que ces désordres passent pour avoir reçu, chez les manichéens, une sanction publique. Dans aucun cas, de pareilles choses ne se sanctionnent publiquement; mais, qu'elles aient réellement fait partie de la *Disciplina manichæismi arcani*, qu'elles doivent du moins être attribuées à une portion considérable des manichéens, on peut à peine en douter, si l'on pèse avec attention les circonstances suivantes : 1° Les manichéens furent plusieurs fois convaincus, par des recherches judiciaires et par l'aveu même des coupables, qu'il s'était commis chez eux des crimes de ce genre. Ceci eut lieu deux fois à Carthage, en 421, devant le tribun Ursus, et, en 428, devant une assemblée d'évêques. Saint Augustin avait également appris que, en Pamphagonie et en Gaule, ces horreurs avaient été juridiquement découvertes. Quelque temps après, la chose, examinée de nouveau à Rome, dans une réunion d'ecclésiastiques et de laïques, sous la présidence du Pape Léon Ier, fut mise hors de doute par les aveux réunis de personnes dont on avait abusé et d'un évêque manichéen. Léon en parla dans ses *Discours au peuple*, et l'écrivit aux évêques. (*Voy.* les ouvrages de saint Léon le Grand, éd. Cacciari, t. I, p. 55. 71, 215.) L'empereur Valentinien III publia ensuite, contre les manichéens, un sévère décret dans lequel il se fonde sur les résultats obtenus par le Pape Léon. — 2° Les manichéens convenaient que les monstruosités en question se pratiquaient, à la vérité, parmi des hommes qui voulaient être comptés au nombre de leurs adhérents, mais qui formaient une secte à part sous le nom de catharistes. Selon le manichéen Electus Viator, il y avait trois partis : les nattariens, ainsi appelés parce qu'ils couchaient sur des nattes et non sur des lits; les catharistes, qui avaient pris leur nom de la purification de l'âme, qu'ils voulaient obtenir par leur genre de nourriture, et les manichéens proprement dits. (S. Aug., hæres. 46.) Mais les deux premières branches étaient en réalité de vrais manichéens. Il s'agit donc uniquement de savoir si les monstruosités dont nous venons de parler doivent être attribuées à la secte des manichéens tout entière, ou s'il ne faut les mettre sur le compte que de quelques fractions de cette même secte, si multiple et si étendue.

dire *fête de la chaire du docteur*). On voyait, dans le lieu de leur réunion, une chaire magnifiquement ornée, à laquelle conduisaient cinq degrés signifiant les cinq degrés de la hiérarchie manichéenne, les douze maîtres avec leur chef le treizième, les soixante-douze évêques, les prêtres, les diacres et les élus en général. Personne n'avait droit de s'asseoir dans cette chaire, ce qui signifiait que nul autre n'était venu, ni ne viendrait jamais prendre la place de leur premier et souverain docteur Manès. —

Au IIIe siècle, les manichéens s'étendaient encore avec une grande rapidité dans l'empire romain, où le chemin leur avait été frayé par le gnosticisme. Mais en 296 l'empereur Dioclétien porta contre eux une loi très-sévère. Comme ils venaient de la Perse, ennemie de Rome, et qu'ils formaient une secte dangereuse qui devait faire craindre l'introduction dans l'empire des abominables usages et lois incestueuses des Perses, cette loi statuait que leurs chefs seraient brûlés, les autres membres décapités, et ceux d'un rang plus distingué transportés dans les mines après avoir été dépouillés de leurs biens.

MANIPULE ou MAPPULA. *Voy.* Costumes chrétiens.

MARCION. *Voy.* Gnosticisme.

MARSACHE. — Nom barbare de la fête de l'*Annonciation* dans quelques anciens auteurs français, parce qu'elle tombe au mois de Mars.

MARTHE (Sainte), *arrive en Provence.* — *Voy.* Gaules, § I.

MARTIAL (Saint). *Voy.* Gaules, § II.

MARTIN (Saint), *Voy.* Vie monastique.

MARTYR, *levée du corps d'un martyr et cérémonie.* — *Voy.* note III, à la fin du volume.

MARTYRE, *quels en sont les signes.* — *Voy.* Catacombes, § V. — *Il suffit pour la canonisation.* — Voy. *Ibid.*, § VI.

MARTYRE DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL. *Voy.* Pierre (Saint).

MARTYRIARII. — Nom donné dans les anciennes liturgies aux gardiens ou préposés d'une église et spécialement du lieu où reposent les martyrs, comme *cryptes*, *confessions*, *catacombes* (1540).

MARTYRION ou MARTYR. — Nom donné aux oratoires, aux chapelles élevées sur les tombeaux des martyrs, dans les premiers siècles de l'Église, ainsi que le prouvent quelques passages de saint Jérôme. Ce nom est donné quelquefois au Saint-Sépulcre et se confond avec celui d'*Anastasis*. Valois a fait un traité fort savant sur cette matière, sur laquelle il donne des détails très-minutieux. Nous ne pouvons ici qu'indiquer l'auteur et l'ouvrage à la curiosité des lecteurs (1541).

MARTYRIUM, autrement nommé *Confessio*. — Nom donné par divers liturgistes à la partie de l'autel et surtout du maître-autel d'une église où reposaient les reliques des martyrs. Un des plus beaux monuments de ce genre est le *Confessio* de Saint-Jean de Latran (1542), et celui de Saint-Pierre de Rome, que tout le monde connaît ; ce célèbre monument est gravé dans une foule d'ouvrages. On trouve dans les anciens rituels, et surtout dans le cérémonial romain et dans Eusèbe, des détails très-curieux sur les cérémonies pratiquées pour la déposition des reliques des martyrs sous les autels, et leur enchâssement dans les autels. (*Voy.* Tabulæ itinerariæ.) Dans quelques églises, le *martyrium* est placé dans les constructions souterraines, et c'est ce qu'on nomme alors *cryptes*. Celles de saint Médard de Soissons, en France, étaient célèbres. Les églises d'Angleterre en offrent aussi de très-belles publiées dans diverses collections. On peut avoir une idée exacte de ces sortes de constructions par celle de l'église de Modène, publiée par d'Agincourt (1543), celle de l'église cathédrale de Milan (1544), celle de l'église d'Andlau (Bas-Rhin) (1545), celle de Saint-Irénée, dans l'église Saint-Jean de Lyon (1546).

MARTYRS. — Le sang répandu par les martyrs est, à n'en pas douter, un des arguments les plus forts qu'on puisse donner de la vérité du christianisme. Nous ne devons pas omettre ce tableau merveilleux qui nous offre un nombre infini de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, versant généreusement leur sang, mourant avec un courage inébranlable plutôt que de souiller par un seul acte, par une seule parole, la foi d'un Dieu crucifié.

Un lecteur m'arrête ici et m'adresse les observations suivantes : « Je respecte autant que qui que ce soit la force et la grandeur d'âme partout où je les rencontre ; j'avoue sans détour que l'héroïsme dans les souffrances me paraît beaucoup plus grand que l'héroïsme dans les combats. Cet aveu vous épargnera bien quelque travail, en vous dispensant d'énumérer devant moi les diverses légions de martyrs, les tourments qu'ils ont soufferts et leur merveilleuse constance ; vous n'avez nul besoin d'exciter mon enthousiasme en retraçant à mes yeux des vieillards chancelants, de faibles femmes, des vierges délicates, de tendres enfants marchant courageusement à la mort pour rendre témoignage à leur foi. A cet égard, je doute que vous éprouviez vous-même de plus vifs sentiments d'admiration et de respect. Vous n'avez pas non plus à craindre que mon scepticisme aille jusqu'à révoquer en doute l'immense multitude des martyrs chrétiens, je n'aime pas

(1540) Bingham, *Origin. eccl.*, t. VIII, p. 268, cite ce mot et en donne la définition.

(1541) *Voy.* aussi l'*Hiero-Lexicon* de Macri, et Eusèbe, *Hist. eccles.*, p. 305.

(1542) D'Agincourt, sect. *Sculpture*, pl. xxxvi.

(1543) Pl. lxxiii, n. 40, de son *Hist. de l'art au moyen âge*, sect. *Architecture*.

(1544) *Ibid.*, pl. xli, n. 15.

(1545) *Antiquités de l'Alsace*, pl. viii.

(1546) *Antiquités de Lyon*, etc.

m'épuiser en vaines subtilités pour combattre des faits d'une telle évidence. Les négations d'un individu n'ont pas le pouvoir d'effacer les pages les plus éclatantes de l'histoire. Mais, tout en supposant, en proclamant même la vérité du fait, je ne puis admettre les conséquences que vous autres Chrétiens prétendez en tirer. On sait que l'enthousiasme pour une idée peut produire de semblables phénomènes; et quant à l'effet des persécutions sur la propagation du christianisme, vous n'ignorez pas qu'un moyen de triomphe pour une cause, c'est qu'elle soit entravée, combattue, persécutée; c'est que ses défenseurs se présentent avec d'honorables cicatrices, preuves palpables de la force des convictions et du cou- ge à les soutenir. »

Avant tout je prends acte de cet aveu touchant le nombre comme infini de nos martyrs et le caractère de leurs tortures, soit à raison de la cruauté des bourreaux, soit à raison de la générosité des victimes. Et quand j'accepte un tel aveu, c'est que j'aime à voir que l'on ne va pas lutter en vain contre l'évidence des faits, et nullement parce qu'il m'eût été difficile d'obtenir rationnellement cet aveu d'un adversaire de bonne foi. Pour arriver à ce but, il m'eût suffi d'ouvrir les pages de l'histoire; car, comme on le remarque très-bien, ces pages ne s'effacent pas avec des négations. Les *Actes des martyrs* ne sont pas de pieuses légendes, inventées pour nourrir la dévotion des fidèles. Ce sont des documents qui ont passé par le creuset de la critique la plus sévère. Ruinart, Mabillon, Natal Alexandre, Fleury, Tillemont, Papebroke, Holstein et d'autres critiques du même genre ne sont pas assurément des hommes d'une excessive crédulité; leur immense érudition et leur discernement parfait en font les juges les plus compétents en pareille matière. Que peuvent en effet les plus beaux raisonnements contre des faits plus clairs que la lumière du jour?

La ville de Rome est un irréfragable argument, une preuve éclatante de l'innombrable multitude des martyrs. On a dit que les catacombes de la ville éternelle étaient un immense tombeau, cryptes immortelles du temple de la religion. « Nous avons vu, disait Prudence, dans la cité de Romulus, les cendres d'un nombre infini de saints. Si vous demandez, ô Valérien, les inscriptions tumulaires, les titres d'honneur et les noms des victimes, il sera bien difficile de vous répondre, tant est grand le nombre de ceux que Rome idolâtre sacrifia à ses dieux. Beaucoup de tombeaux portent gravés quelques caractères qui retracent le nom ou l'éloge du martyr; mais il en est beaucoup plus qui renferment dans un silence éternel la multitude des héros inconnus et qui n'en indiquent que le nombre. Que d'ossements entassés sans qu'un nom ait survécu! Je me souviens d'avoir moi-même retrouvé soixante corps sous un tertre, soixante martyrs dont le nom n'est connu que de celui pour lequel ils sont morts (1547). »

Ainsi parlait, au IVe siècle, un célèbre poëte espagnol; ce qui nous montre que déjà dès cette époque les catacombes romaines produisaient sur les esprits cette impression religieuse et profonde qu'en ressentent encore les voyageurs de notre temps. L'Eglise compte dix persécutions souffertes sous les empereurs païens. Ces empereurs sont Néron, Domitien, Trajan, Antonin, Sévère, Maximien, Dèce, Valérien, Aurélien, Dioclétien. Dans toutes ces persécutions furent exercées d'horribles barbaries. Il est à remarquer, en outre, que ces mesures sanguinaires ne se bornaient pas à certaines contrées, qu'elles embrassaient toute l'étendue de l'empire. On ne peut lire sans effroi, dans les auteurs contemporains, l'affreux tableau des supplices inventés par les persécuteurs dans cette lutte impie qu'ils avaient entreprise contre la conscience des Chrétiens. Jamais une religion n'avait été soumise à une aussi terrible épreuve; jamais l'humanité ne s'éleva d'une manière plus évidente au-dessus de ses forces naturelles. L'enthousiasme d'une idée peut, dites-vous, produire un effet semblable: ceci demande une réponse sérieuse. Nous ne nions pas, sans doute, qu'il ne puisse se présenter un cas où une personne s'exalte pour une idée, un sentiment, un intérêt, au point de sacrifier son existence. Des exemples de ce genre sont nombreux dans l'histoire des temps anciens et ne manquent pas dans les temps modernes. Mais il ne s'agit pas ici de savoir à quel degré peut s'élever la force morale d'un individu entièrement absorbé par un objet; il s'agit encore moins de mettre en doute qu'un homme en pareil cas donne spontanément sa vie et brave même parfois les plus affreuses tortures. La force de notre argumentation ne gît nullement dans des assertions qui seraient démenties par l'histoire. Ce que nous disons, nous, c'est que, vu la faiblesse humaine, il n'est pas possible, sans un secours tout spécial de Dieu, que, pendant l'espace de trois siècles, sur tous les points de l'univers connu, il se soit trouvé un nombre prodigieux de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, capables de sacrifier avec joie leurs biens, leur honneur aux yeux du monde,

(1547) Innumeros cineres sanctorum Romula in urbe
Vidimus; o Christo Valeriane sacer,
Incisos tumulis titulos; et singula quæris
Nomina. Difficile est ut replicare queam,
Tantos justorum populos furor impius hausit
Cum coleret patrios Troja Roma Deos.
Plurima litterulis signata sepulcra loquuntur
Martyris aut nomen, aut epigramma aliquod.
Sunt et muta tamen tacitas claudentia tumbas
Marmora, quæ solum significent numerum.
Quanta virum jacrant congestis corpora acervis
Nosse licet, quorum nomina nulla legas.
Sexaginta illic defossas mole sub una
Reliquias memini me didicisse hominum,
Quorum solus habet comperta vocabula Christus
PRUDENT., *Peristeph.*, hymn. II.

et de donner enfin leur vie parmi toutes sortes de tourments, plutôt que d'abandonner la foi d'un maître crucifié. Voilà ce que nous disons, et si quelqu'un voulait reconnaître la portée de ces faits, nous lui demanderions de nous montrer dans les fastes du genre humain quelque chose de semblable. Nous n'accepterions pas à ce titre tel ou tel exemple isolé, nous demanderons qu'on nous les présente par milliers comme nous les présentons nous-mêmes. Et bien assurés que ce n'est pas là chose possible, nous croyons être dans notre droit en affirmant que notre religion est revêtue d'un caractère qui ne se rencontre dans aucune autre.

Vous me dites que « chaque pays a eu ses martyrs, puisqu'on peut appeler ainsi tous ceux qui se dévouent pour l'indépendance de leur patrie et donnent leur vie pour le bonheur de leurs compatriotes. On n'a pas cru néanmoins, ajoutez-vous, que de tels dévouements exigeassent une grâce spéciale du ciel. » Cette observation me fait craindre que vous n'ayez pas assez réfléchi sur le cœur humain dans ses rapports avec les sacrifices qu'il peut inspirer; car vous confondez des idées parfaitement distinctes et ne me semblez pas établir la différence qui se trouve entre les sacrifices. Ne voyez-vous pas combien diffèrent entre elles la valeur et la force d'âme, le courage qui fait attaquer de front un danger et celui qui fait qu'on l'attend avec calme, la force qu'on montre dans un moment donné et celle qu'on déploie dans une longue série de travaux et de souffrances? On trouve beaucoup d'hommes capables du premier genre d'héroïsme, bien peu qui puissent s'élever jusqu'au second. On en découvre aisément la raison, l'histoire et l'expérience ne nous laissent à cet égard aucun doute.

On sait que l'un des plus puissants ressorts du cœur humain, dans l'ordre purement naturel, ce sont les passions : sans les passions le cœur est froid, l'esprit calcule et le bras reste inactif. Et quand je parle de passions, je n'entends pas les inclinations mauvaises ou les penchants corrompus; je n'entends pas ces mouvements impétueux qui exaltent l'âme à tel point qu'elle perd de vue les lumières de la raison et les conseils de la prudence. Sous ce nom je comprends tous les sentiments légitimes et généreux, toutes les affections de l'âme, celles même qui sont tranquilles et modérées, pourvu que ce ne soit pas des actes émanés de la pure raison, ou de la volonté quand elle n'est guidée que par la raison elle-même; je comprends tous ces mouvements spontanés qui nous entraînent vers un objet, sans réflexion, comme par instinct, abstraction faite de toute influence de l'entendement; en un mot, et pour parler un langage sinon plus exact, du moins plus simple et plus approprié au commun des intelligences, par passions j'entends tout ce qu'on a coutume d'appeler mouvements du cœur.

Nous savons par notre propre expérience et par celle des autres que lorsque ces mouvements se font sentir, nous sommes plus portés à accomplir l'œuvre vers laquelle ils nous poussent; que lorsqu'ils nous font au contraire défaut, pour sincères et vraies que soient nos convictions, pour ferme et décidée que soit notre volonté, nous sentons au dedans de nous-mêmes une faiblesse, une langueur dont les plus grands efforts peuvent à peine triompher. Supposons deux hommes également persuadés du mérite de la bienfaisance, possédant les mêmes moyens de l'exercer, dans une occasion identique de pratiquer cette vertu, mais dont l'un soit doué d'un cœur sensible et généreux, tandis que l'autre est froid et dur, la partie supérieure de l'âme, c'est-à-dire la raison, est dans le premier absolument ce qu'elle est dans le second; qui ne voit cependant que pour l'un c'est un vrai bonheur de secourir un frère malheureux, et que pour l'autre c'est un pénible sacrifice? Chez celui-là il y a une passion, un mouvement de cœur, un sentiment naturel, n'importe le nom qu'on voudra lui donner, qui le pousse à la bienfaisance; il souffre s'il ne fait du bien; on dirait que la misère de son prochain se communique à lui, puisque, tout en laissant intactes sa fortune et sa vie, elle le fait souffrir une souffrance étrangère, puisqu'en venant au secours du malheureux, il éprouve lui-même un soulagement réel, il recouvre un bien-être perdu, il éprouve la douce satisfaction d'un devoir accompli, satisfaction correspondant au besoin qui tourmentait son âme. Rien de tout cela ne se passe dans le cœur de l'homme insensible et dur, quelle que soit la rectitude de son esprit, quelque soin qu'il prenne d'y conformer sa volonté. S'il accorde un bienfait, c'est uniquement pour obéir à la voix de sa conscience, mais en accomplissant un tel devoir, il ne sentira pas cette heureuse expansion, cette joie tendre et délicate dont se trouve pénétré un cœur compatissant; il aura, au contraire, à lutter contre cet égoïste instinct qui voudrait toujours garder pour soi ce qu'on sacrifie pour les autres.

Cet exemple suffit à rendre évidente et palpable l'influence qu'exercent sur nos actes les inclinations de notre cœur. Il nous est permis d'en inférer que, dans une situation propre à susciter en nous une passion quelconque, il n'est pas étonnant que cette passion faisant taire tout autre sentiment, sans en excepter même l'instinct de notre propre conservation, aille jusqu'à nous précipiter dans les plus difficiles entreprises et dans le péril évident de la mort. Ainsi, que le soldat qui se trouve sur le champ de bataille, entouré de ses compagnons d'armes qui seront les témoins de son courage ou de sa lâcheté, enhardi par l'appareil guerrier qui l'environne, excité

par les accents du clairon et le bruit martial du tambour, désire venger la mort de ses amis et de ses frères qui tombent autour de lui : qu'un soldat, disons-nous, affronte une mort glorieuse, alors surtout qu'il peut espérer de lui échapper, pour obtenir la gloire seule et une gloire immortelle, rien en cela ne doit nous étonner. Nous voyons agir là dans toute leur puissance l'amour de la patrie, le sentiment de l'honneur et cette légitime ambition qui meurt si rarement au cœur de l'homme ; ajoutez à cela l'exaltation que produit une circonstance décisive et solennelle, la présence du danger, l'effervescence des plus nobles passions, le mouvement impétueux des bataillons et le feu de la mêlée, et vous comprendrez la valeur guerrière, sans cesser toutefois de l'admirer. Dans de telles circonstances, il y a lutte entre les diverses inclinations du cœur humain ; il est naturel que celles-là triomphent qui sont plus en rapport avec la situation, plus aptes à recevoir le contre-coup des événements, à s'enflammer au contact des passions qui les environnent.

Nous en avons assez dit, nous le croyons, pour expliquer comment il se fait que tant d'hommes exposent leur vie pour la défense d'une cause qui leur est chère. Qu'on ne s'imagine pas néanmoins qu'il soit nécessaire pour cela que l'esprit en vienne à ce degré d'exaltation que nous avons essayé de décrire ; il est des cas où les mêmes faits se produisent sans que la cause éclate d'une manière aussi sensible. Ainsi, par exemple, un jeune homme se trouvera dans une question d'assaut appelée point d'honneur ; il n'est sans doute pas dans la situation du soldat sur le champ de bataille, et cependant, sa position, toute différente qu'elle est en apparence, peut en réalité lui être assimilée, si nous la considérons dans les causes qui poussent l'homme au sacrifice de sa vie. Un préjugé extrêmement funeste, mais qui n'en est pas moins profondément enraciné dans certains esprits, lui persuade que s'il n'accepte pas le duel qui lui est proposé, ou s'il ne défie lui-même son adversaire, selon le cas dont il s'agit, il se couvre de honte et ne pourra plus se présenter dans la société sans y être flétri du nom de lâche. Chez l'individu placé dans cette alternative, nous ne voyons pas assurément avec autant d'évidence les motifs qui le poussent à braver la mort, que chez le soldat placé sur le champ de bataille ; nous n'y découvrons pas aussi clairement cette profonde agitation d'un esprit qui flotte entre la crainte et l'espérance, entre l'amour de la vie et celui de la gloire ; cette lutte, néanmoins, est tout aussi réelle, aussi vive quelquefois qu'elle puisse exister dans les hasards de la guerre. Malgré tout ce qu'il y a souvent de futile et de vain dans ce mot *honneur*, on ne saurait nier qu'il n'exerce sur l'esprit humain une influence tellement grande, une si puissante magie, que la fortune et la vie sont en comparaison une chose de nulle importance.

Je n'ai pas besoin d'examiner la force ou la réalité des motifs, il me suffit de constater le fait, pour en conclure qu'il y a aussi, dans l'hypothèse énoncée, une véritable exaltation, une passion entraînante qui subjugue toutes les puissances de l'individu et le pousse à jouer sa vie dans un jeu non moins frivole que sauvage. C'en est assez, encore une fois, des considérations que je viens d'émettre, pour distinguer entièrement la valeur de la force réelle, pour établir une différence absolue entre l'homme qui, dans tel cas donné, affronte sans pâlir une mort plus ou moins glorieuse, et l'homme qui souffre avec un calme inaltérable les tourments les plus affreux, qui marche d'un front serein à une mort certaine, inévitable, aussi contraire à l'opinion qu'à la nature. Dans le premier cas, nous voyons des passions luttant les unes contre les autres, un esprit excité par les motifs les plus capables d'agir sur lui, les plus propres à le détourner de tout ce qui pourrait l'entraîner en sens contraire, ou bien il compte pour rien les douleurs qu'il affronte, ou bien elles sont de courte durée, ou bien elles sont compensées par l'espérance du repos, du bonheur, de la gloire. Dans le second cas, nous voyons la raison et la volonté luttant contre toutes les passions réunies, l'homme supérieur contre l'homme inférieur ; celui-là dominé par la pensée du devoir, par une sublime espérance, celui-ci subjugué par tout ce qui s'agite de penchants, de désirs, de terreurs et d'inquiétudes dans cet abîme ténébreux que nous appelons le cœur humain.

Mon intention n'est pas de dire par là qu'on ne puisse rencontrer dans l'ordre purement naturel des dévouements admirables, ni que dans tous les actes appelés héroïques il faille supposer un secours surnaturel. Un tel secours ne se trouvait certainement pas dans les païens, ni dans un si grand nombre d'autres héros appartenant à l'hérésie ; et cependant ils nous offrent parfois des traits qui nous frappent d'admiration et d'enthousiasme. Régulus reprenant le chemin de Carthage, après avoir émis dans le sénat la généreuse opinion qui devait lui coûter la vie ; Scévola mettant sur un brasier sa main coupable d'une erreur involontaire ; et tant d'autres actions de ce genre que nous transmet l'histoire de l'antiquité, sont autant de preuves évidentes de ce que l'homme peut accomplir par son propre courage ; mais cela ne nuit en rien à l'argument que nous trouvons en faveur de la religion dans l'histoire de nos martyrs. Le nombre des héros est fort restreint, celui des martyrs est incalculable. Les héros étaient, pour la plupart, des hommes formés, endurcis aux rudes travaux de la guerre ; leur esprit s'était agrandi dans le maniement des affaires publiques, l'amour de la gloire remplissait leur cœur, leur courage éclatait dans les circonstances les plus propres à

les enflammer d'ardeur et d'enthousiasme. Parmi les martyrs on voit beaucoup de vieillards, de femmes, d'enfants ; les hommes eux-mêmes, appartenant presque tous aux plus humbles conditions, n'avaient jamais occupé d'emploi public ; rien ne pouvait avoir développé chez eux cette noble fierté qui fait parfois accomplir les plus grandes choses, l'une des plus puissantes passions sans contredit, dont le cœur humain soit susceptible.

Pour nous faire une idée du mérite exceptionnel des martyrs chrétiens, approchons-nous d'un de ces illustres captifs, si malheureux aux yeux du monde, si heureux aux yeux de la foi ; son nom est ignoré, il est né dans un rang obscur. Pourquoi est-il chargé de fers ? Parce qu'il croit qu'un homme condamné à mort dans la Palestine est Fils de Dieu, Dieu lui-même, revêtu de notre nature pour acquitter, par son sang, nos dettes envers la justice infinie. Que voyons-nous autour de lui ? Nous voyons éclater le mépris, la compassion ou la haine ; les uns le regardent comme un insensé, les autres le traitent de fanatique. Plusieurs l'accusent des crimes les plus affreux. Pas un rayon de gloire humaine, pas un adoucissement à son malheur ! Ne cherchez rien dans son état qui puisse le corroborer ni donner à sa nature la force de réagir contre les maux qui l'accablent. Toutes ses passions se ressentent de l'état de prostration et de torpeur où son corps est plongé. L'orgueil ne trouve aucune prise en lui ; rien en lui ni autour de lui qui ne soit humainement fait pour l'humilier. Quelle ressemblance encore peut-on établir entre les héros de la religion et les héros du monde ?

On me dira que l'espérance d'une vie meilleure leur rendait les tourments plus tolérables, et faisait de la mort l'objet de leurs vœux ; cela est certain, et nous sommes loin de le nier ; mais c'est justement cette résolution de sacrifier les biens palpables et présents à des biens invisibles et futurs ; c'est cette force qui leur faisait fouler aux pieds toutes les inclinations de la nature, tous les objets de leur affection et jusqu'à l'existence elle-même, pour les promesses de la foi, qui nous montrent à découvert l'action surnaturelle de la grâce, puisque tout cela est au-dessus des vues et des forces de l'humanité. L'homme est porté par sa nature à se laisser dominer par les impressions du moment, et à regarder comme une chose de peu d'importance tout ce qu'il voit dans l'éloignement, soit avec désir, soit avec crainte. C'est ce que nous voyons d'une manière malheureusement trop évidente dans un grand nombre de Chrétiens, qui, tout persuadés qu'ils sont des vérités de la foi, les tiennent dans un tel oubli, qu'ils n'auraient pas à changer de vie s'ils voulaient se faire païens. C'est pour cela qu'en voyant une multitude comme infinie de personnes faibles, timides, délicates, se montrer supérieures à toutes les propensions, à toutes les défaillances de la nature, affronter la mort avec tant d'héroïsme à la fois et de simplicité, on est forcé de reconnaître qu'il y a là quelque chose qui s'élève prodigieusement au-dessus de la nature, une manifestation éclatante de la vertu du Tout-Puissant qui se plaît à montrer sa force dans la faiblesse de l'infirmité.

Je ne saurais me persuader que vous n'ayez aperçu la distance qui sépare nos martyrs des héros du monde, quels qu'ils soient. Vous connaissez l'histoire, repassez-en dans votre esprit les pages les plus éclatantes, et vous ne trouverez rien qui soit comparable au prodige dont nous parlons. A quelles causes naturelles pourrait-on avoir recours pour l'expliquer ? A l'enthousiasme ? Mais comment un sentiment aussi éphémère a-t-il pu se soutenir au même degré de puissance pendant plus de trois cents ans ? Comment a-t-il pu s'étendre à tout l'univers connu ? Attribuerons-nous ce prodige à la gloire humaine ? Mais tant d'hommes qui mouraient avec la certitude de ne pas même léguer leur nom à la connaissance du monde, comment seraient-ils morts par amour pour la gloire ? Et quelle serait cette gloire étrange qui parle également au cœur du jeune homme et du vieillard, de la fille et de la mère, de l'adulte et de l'enfant, de l'ignorant et du sage, du riche et du pauvre, du prince et du mendiant ? Soyons de bonne foi, et nous verrons, nous serons forcés de reconnaître que, tout-puissant que puisse être sur le cœur humain ce sentiment de la gloire, jamais il n'eût produit un effet aussi profond, aussi universel, aussi décisif, dans des situations et sur des personnes aussi différentes ; soyons de bonne foi et nous verrons là le doigt de Dieu.

Si les Chrétiens avaient été peu nombreux, s'ils avaient tous habité dans un même pays, soumis aux mêmes influences, si leur religion n'avait eu qu'une courte durée, on pourrait dire peut-être, sans blesser autant la raison, qu'ils furent saisis d'une exaltation d'esprit extraordinaire, et que cette exaltation s'était communiquée des uns aux autres. Mais une exaltation qui embrasse toutes les contrées de l'univers et l'espace de trois siècles, toujours avec la même force, toujours avec les mêmes résultats ! Pesez bien cette observation, elle seule ne paraît suffire pour dissiper tous les doutes et résoudre toutes les difficultés.

J'en viens au second point relatif à l'argument que nous tirons en faveur du christianisme, de sa rapide propagation au milieu des persécutions sanglantes qu'il eut si longtemps à subir. C'est une chose connue, dites-vous, que le meilleur moyen de faire triompher une cause et de propager une doctrine, c'est d'employer contre elle la violence et la barbarie ; car du moment où leurs défenseurs portent au front l'auréole de la souffrance, ils excitent l'admi-

ration et l'enthousiasme dans l'âme de tous ceux qui les voient; ils entraînent après eux un plus grand nombre de prosélytes ; plus d'une fois j'ai médité sur ce que vous affirmez, avec tant d'autres, sur la force de la propagande qui serait l'effet de la persécution, et j'avoue ingénument que j'ai eu beau consulter les principes de la philosophie, beau recueillir les leçons de l'histoire, je n'ai jamais pu me persuader qu'un moyen efficace de faire réussir une cause fût de la poursuivre par le fer et le feu.

Il existe à cet égard une grande confusion d'idées et de faits qu'il est nécessaire de dissiper. Pour en venir plus aisément à bout, je poserai successivement quelques questions qui, bien résolues, peuvent nous aider à nous former une idée juste de l'objet dont il s'agit. Est-il vrai que la vue de la persécution excite l'intérêt ou l'enthousiasme pour les persécutés? Pour répondre à cette question, il faut nécessairement distinguer : ou bien les persécutés sont regardés comme coupables, ou bien ils sont regardés comme innocents ; dans le premier cas la réponse est négative, elle est affirmative dans le second. Le coupable ne saurait exciter d'autre sentiment que celui de la compassion, ce qui n'a rien de commun avec l'enthousiasme ou l'intérêt tel que nous l'entendons. Ceci est hors de doute. Or, il suit de là que lorsqu'on affirme en général que la persécution honore, attire la gloire et les sympathies, on est dans le vrai si l'on parle d'un homme tenu pour innocent, et encore aux yeux de ceux-là seuls qui le tiennent pour tel ; ce n'est qu'à leurs yeux que cet homme est un martyr. Aux yeux des autres il n'a nullement ce caractère ; ce n'est pas là une victime de la persécution, mais bien le digne objet de la vindicte publique. Il résulte de là que, si dans un pays on emploie des moyens de rigueur contre une cause ou une doctrine, ceux qui souffrent pour elles seront entourés de respect et d'admiration, dans le cas seulement où elles sont considérées comme justes et saintes; mais si on les regarde comme injustes, fausses, contraires au bien commun, le châtiment n'est plus alors qu'un acte de justice, on n'éprouve ni admiration, ni respect envers les condamnés, on accorde uniquement une compassion stérile à ceux qui furent trompés, et qui se sont, comme l'on dit, égarés de bonne foi.

La situation des martyrs chrétiens était défavorable sous tous les rapports que je viens d'indiquer. En professant une religion diamétralement opposée à celles qui régnaient chez tous les peuples de la terre, en proclamant que le culte rendu aux divinités en honneur était une idolâtrie sacrilége, en s'éloignant des assemblées religieuses des gentils, en condamnant leurs mœurs aussi bien que leurs croyances, ils s'attiraient l'aversion, la haine, l'exécration de l'univers. On les accablait d'injures et de calomnies, on les traitait comme les ennemis du genre humain et les perturbateurs de la société, et pour leur faire épuiser jusqu'à la lie le calice d'amertume, on les accusait de commettre les crimes les plus affreux dans la célébration même de leurs mystères. Nul n'ignore avec quelle fureur on demandait le sang des disciples de Jésus-Christ. *Les chrétiens, aux lions! les chrétiens, aux flammes!* était le cri qui retentissait sur tous les points de la terre. Accablés d'outrages, de dérisions et de mépris, seulement quand ils avaient rendu le dernier soupir dans les plus horribles supplices, des frères, sortant la nuit de leurs obscures demeures, regardaient comme un suprême bonheur de pouvoir donner la sépulture à ces restes précieux mutilés et broyés par la dent des bêtes féroces. Maintenant que nous les voyons élevés sur les autels, que nous entendons les chants de triomphe répétés en leur honneur, que nous les savons couronnés au ciel d'une auréole immortelle, auréole dont la splendeur semble se refléter dans le culte qui leur est rendu sur la terre, il nous est bien difficile de nous représenter l'horreur de leur situation et le formidable appareil de leur mort. Non, ils ne voyaient se manifester autour d'eux ni ce respect, ni cette admiration dont nous aimons à leur offrir le témoignage; ils voyaient éclater au contraire la haine, la fureur, une soif inextinguible de leur sang, et, ce qui peut-être est plus douloureux pour le cœur humain, la dérision et le mépris. Dieu seul était leur consolation, Dieu seul était leur espérance; c'est en Dieu seul qu'ils trouvaient la force de soutenir cette lutte sublime contre le monde, contre eux-mêmes, contre la mort. Ne parlez pas de causes naturelles pour expliquer de tels prodiges; ils dépassent beaucoup trop le faible pouvoir de l'homme.

A qui ne serait pas convaincu par de semblables raisons, nous rappellerons le célèbre dilemme : Ou les martyrs étaient miraculeusement soutenus par le ciel, ou ils ne l'étaient pas; s'ils l'étaient, la religion pour laquelle ils mouraient est vraie, et vous êtes d'accord avec nous; si vous dites qu'ils ne l'étaient pas, nous vous répondrons que c'est le plus grand des miracles d'accomplir naturellement des choses aussi merveilleuses.

Il résulte évidemment de tout ce qui précède que la constance des martyrs ne pouvait par exemple être soutenue par l'espoir d'exciter l'admiration et l'enthousiasme, et c'est ainsi que croule par la base l'objection qui consiste à dire que les honneurs de la persécution, en servant de récompense aux martyrs, détruisaient la portée de leur témoignage.

Est-il bien certain, encore une fois, que les rigueurs déployées contre une doctrine soient un moyen de la propager? La question ainsi posée a déjà quelque chose d'étrange. C'est cependant ce que l'on va redisant sans cesse avec une candeur, avec

un aplomb que ne peuvent déconcerter ni la philosophie, ni l'histoire. Si l'on se contentait d'affirmer que la vérité s'ouvre un chemin à travers les persécutions, la chose serait bien différente; mais prétendre que la persécution est le véhicule d'un enseignement, abstraction faite de la vérité de cet enseignement, c'est tout simplement de l'absurde. Ce qu'il faudrait dire, c'est que le Tout-Puissant se sert même des mauvaises passions comme d'un véhicule pour conduire à ses fins les plans de sa sagesse infinie.

L'homme aime naturellement le bien-être; il éprouve un invincible amour pour la vie, une horreur non moins invincible pour la mort; il suit de là que les supplices et l'échafaud sont généralement un terrible ressort à mettre en jeu pour détourner l'homme d'une cause attaquée avec de pareilles armes. Vous me parlez de ce qu'il y a de beau dans les souffrances, de l'auréole qui ceint le front de la victime quand elle marche au trépas d'un air calme et serein. Il y a du vrai dans tout cela, mais je doute fort que tout cela soit guère fait pour agir sur l'esprit des masses; je doute que dans la réalité ces choses se présentent avec le même charme et le même attrait que dans les livres. Et n'allez pas m'accuser d'avoir un cœur bien peu sensible, un esprit peu capable de comprendre les actes héroïques; je les comprends, soyez-en sûr, et je les sens à merveille; mais quand il s'agit de la réalité, non de la fiction, je ne puis fermer les yeux aux leçons constantes de l'histoire, à celles que l'expérience nous donne chaque jour. Combien voyez-vous d'hommes qui sacrifient leur bien-être, leur fortune, leur vie, pour la défense de la justice et de la vérité? Il en existe peu dans l'époque actuelle; il en existe peu dans les temps passés; l'admiration même qu'ils nous inspirent est une preuve évidente que ce n'est pas là le patrimoine commun de l'humanité. Voulez-vous des partisans? Répandez à pleines mains les honneurs, les richesses, les plaisirs; si vous n'avez à distribuer que les palmes des martyrs, vous verrez bientôt disparaître les prosélytes et les amis; bientôt vous resterez avec quelques rares émules disposés à vous disputer encore l'auréole de la souffrance et le bonheur de la mort.

Je n'aurais jamais cru, s'il faut dire toute ma pensée, que je serais dans l'obligation de vous rappeler ces vérités, bien tristes et bien humiliantes sans doute, mais qui n'en sont pas moins des vérités. Je supposais qu'en votre qualité de sceptique vous deviez être beaucoup plus positif, et que vivant à une époque de révolutions, vous aviez mieux appris à connaître les hommes, à vous faire une idée plus exacte des inclinations et des instincts dominants du cœur humain. Le sens commun a toujours fait justice de cette invention philosophique touchant les avantages de la persécution. Il est vrai que les tyrans se sont plus d'une fois trompés en abusant outre mesure du fer et du feu; mais au milieu de leurs plus horribles excès, ils obéissaient à une idée puisée dans la raison humaine; c'est que pour renverser une cause ou détruire une doctrine, un moyen efficace est d'accabler de maux et d'entourer d'embûches leurs défenseurs et leurs partisans. Je cherche en vain dans l'histoire les heureux effets qu'on accorde à la persécution, je ne puis les découvrir. Je trouve bien une exception dans le christianisme, mais cela même est un signe de l'intervention de Dieu dans l'établissement de cette religion. La lapidation du diacre Etienne ouvre une ère de combats et de triomphes, en levant le glorieux étendard à la suite duquel vont marcher des légions innombrables de martyrs. La ciguë de Socrate, au contraire, me semble avoir fait peu de prosélytes dans les écoles de philosophie; on se montre peu désireux d'imiter une telle mort, la prudence l'emporte sur l'enthousiasme, et Platon s'entoure de voiles et de mystères, quand il parle à ses disciples de certaines vérités.

Si nous passons à des temps plus rapprochés de nous, nous observons le même phénomène. La secte des priscillianistes, contre laquelle on déploya des moyens de rigueur, se vit par là même arrêtée dans ses progrès, et disparut bientôt de la société chrétienne. Une des religions qui se sont répandues avec le plus de rapidité, a été sans contredit celle de Mahomet. Est-ce donc à la persécution soufferte par ses premiers disciples qu'elle a dû ses étonnantes conquêtes? N'est-ce pas plutôt aux armes qu'elle leur remit entre les mains pour combattre et subjuguer les peuples auxquels s'adressaient ces étranges missionnaires? A l'époque de la guerre contre les albigeois dans le midi de la France, je ne vois pas non plus que les mesures adoptées contre ces dangereux sectaires ait servi à leur prospérité; je les vois au contraire tomber rapidement et disparaître à peu près au bout de quelques années sous les coups dirigés contre eux.

Vous me direz peut-être que le protestantisme s'étendit et s'enracina malgré toutes les oppositions qu'il eut à souffrir, et que, si la réforme gagna du terrain en dépit des persécutions, il n'est pas étonnant que le christianisme à son origine ait obtenu les mêmes résultats. Je ne sais du reste où les philosophes de nos jours ont vu ces terribles persécutions exercées contre le protestantisme. On dirait vraiment qu'il s'agit de l'époque des hiéroglyphes, en voyant la manière dont on dénature les faits, et le sacrilége abus qu'on fait de la langue chrétienne.

Jetons un coup d'œil sur les premières années de la prétendue réforme, et nous verrons qu'il s'en faut de beaucoup que ses progrès soient dus à ce qu'on appelle les persécutions déployées contre elle. En Allemagne, dès le premier moment de son apparition, elle vit se ranger sous ses dra-

peaux de nombreux et puissants défenseurs. On compte, dans ce nombre, plusieurs princes souverains qui favorisaient ouvertement la propagation des nouvelles doctrines, tantôt en les couvrant de leur protection et les appuyant de leur influence, tantôt en ayant recours aux armes, quand ils jugeaient l'occasion favorable pour tenter le sort des combats. Ce qui eut lieu en Allemagne se reproduisit avec de légères nuances dans les autres parties de l'Europe, où le protestantisme parvint à s'établir; nous n'en excepterons pas la France; car on sait les protecteurs qu'il y rencontra dans les classes les plus élevées et jusque dans les princes du sang; il nous suffit de nommer Henri IV. Est-il nécessaire de rappeler ici l'histoire d'Henri VIII et la manière dont il fonda l'anglicanisme? Nul n'ignore à quels moyens il eut recours pour propager et consolider le schisme honteux dont une aveugle passion avait été la source. Le système adopté par ce persécuteur sanguinaire fut constamment suivi et plus d'une fois exagéré par ses dignes successeurs.

Peu d'années après sa naissance, le protestantisme avait à son service de nombreuses armées, des princes puissants, des nations tout entières. Quel rapport voudrait-on dès lors établir entre l'effusion du christianisme et la propagation d'une secte qui usa de tous les moyens et fit alliance avec toutes les passions. S'il s'y trouva des hommes qui se sacrifièrent pour elle, souvenons-nous qu'on ne doit voir en cela qu'un fait commun à toutes les guerres civiles; il y a toujours dans l'un et l'autre camp de fougueux partisans qui succombent valeureusement sur les champs de bataille ou qui montent sans pâlir à l'échafaud sanglant.

Représentons-nous le protestantisme aux prises pendant l'espace de trois siècles avec les horribles persécutions dont fut assailli le christianisme naissant; où serait-il à l'heure qu'il est? Voulez-vous le savoir? Voyez ce qu'il est devenu dans les pays où le pouvoir a voulu en avoir raison. En France il a éprouvé diverses alternatives d'indulgence et de rigueur, mais sitôt qu'on employait contre lui une rigueur véritable et constante, il allait s'affaiblissant chaque jour, et semblait parfois au moment de disparaître. A quoi se trouvait-il réduit quelque temps après la révocation de l'édit de Nantes? Jamais au fond il n'a pu se relever des coups que lui porta Louis XIV. Il est à remarquer que même en ce moment, après tant d'années de tolérance, il pèse d'un bien faible poids dans la balance de l'ordre social. L'immense majorité de ce pays est partagée entre le catholicisme et l'incrédulité.

Ce qui s'est passé en Espagne peut nous donner une idée de la faiblesse du protestantisme aux prises avec la force publique. On sait que, vers le milieu du XVIe siècle, il comptait dans ce pays un certain nombre de prosélytes, et de prosélytes d'autant plus dangereux qu'ils appartenaient à différentes sectes. L'inquisition, organisée et soutenue par Philippe II, adopta contre les sectaires les énergiques moyens que chacun sait; en peu de temps il ne s'agissait plus dans ce pays des nouvelles doctrines. Est-ce ainsi qu'on avait pu vaincre les premiers Chrétiens? Parvenait-on aussi facilement à les chasser du terrain sur lequel ils s'étaient une fois établis? Que l'univers entier réponde à cette question, mais qu'elle réponde en particulier, cette terre d'Espagne arrosée, fécondée par le sang de tant de martyrs. Il ne sert de rien de se déchaîner contre les rigueurs de l'inquisition; ces rigueurs ne peuvent assurément être comparées à celles que déployèrent les proconsuls romains. On a beau peindre sous les plus horribles couleurs les supplices infligés aux hérétiques, tous ces tableaux sont bien pâles en présence du martyre de saint Vincent.

Ce que nous avons dit de l'Espagne, nous pouvons également le dire du Portugal et de l'Italie. De telle sorte que nous pouvons en conclure que le protestantisme n'a pu se maintenir dans aucun des pays où le pouvoir lui a opposé une résistance soutenue. Quand on a voulu sérieusement extirper le protestantisme, on a toujours réussi, et c'est là un contraste bien remarquable avec les destinées du catholicisme : celui-ci s'est constamment maintenu dans les Etats où il a eu le plus à souffrir, et ses persécuteurs les plus habiles, les plus impitoyables, n'ont jamais pu l'en chasser entièrement. A l'appui de cette vérité, qu'il nous suffise de rappeler l'exemple de la Grande-Bretagne.

Je ne sais ce que vous auriez à répondre aux raisons que je viens d'exposer; je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble qu'après les avoir lues, vous sentirez mieux la force que puise le christianisme dans le sang de ses martyrs. Examinez avec attention et sans préjugé d'aucune sorte ce grand fait qui signale les premiers pas de l'Eglise dans le monde, et qui remplit d'une sublime horreur les premières pages de son histoire; et je ne doute pas que vous n'y voyiez quelque chose de merveilleux, un effet qui ne s'explique pas par des causes naturelles. Il me semble avoir résolu les difficultés qui vous empêchaient d'attribuer à ce grand argument sa valeur et son importance. Quoi qu'il en soit, je suis assuré que vous ne pourrez pas me reprocher d'avoir éludé le point essentiel de la question, d'avoir amoindri la force des objections, pour me rendre plus aisé le soin de les résoudre. Si je n'ai pu me placer avec vous sur le terrain de certaines idées trop souvent adoptées sans réflexion, je ne les ai pas non plus repoussées sans dire les raisons qui m'en donnaient le droit. Quand on traite avec des sceptiques, il est nécessaire de ne pas se montrer trop croyant, et par là même ne pas accepter sans examen certaines opinions reçues, pour imposantes que soient les autorités philosophiques sur lesquelles on les appuie.

MARTYRS, *leur action sociale*, etc. — *Voy.* la note VI à la fin du volume.

MATHEMA. — Nom donné au *symbole* dans les anciens historiens de l'Eglise grecque (d'un mot qui signifie *lectio*), et que les catéchumènes devaient réciter par cœur. Léontius de Byzance cite cette expression comme existant dans les canons d'un concile de Chalcédoine. (Art. 6.) Quelques auteurs pensent que ce mot peut s'entendre de quelques leçons des Ecritures : *Sed de lectione symboli intelligamus*, dit Bingham. Valois le prouve par deux leçons manuscrites (1548).

MAUSOLÉES. *Voy.* CATACOMBES.

MÉLITON (SAINT) DE SARDES. — Parmi les flambeaux les plus brillants de l'Eglise d'Orient, il faut compter saint Méliton, évêque de Sardes en Lydie, qui vécut sous le règne de Marc-Aurèle. Polycrate, évêque d'Ephèse, dans sa lettre au Pape Victor, le désigne par l'épithète d'*eunuque*, et dit que c'était un homme toujours rempli du Saint-Esprit (1549); Tertullien assure qu'il passait généralement pour prophète (1550).

Si les événements de sa vie nous sont absolument inconnus, nous savons du moins que ses travaux littéraires furent nombreux et embrassèrent une foule de sujets différents, témoin la liste de ses ouvrages que donnent Eusèbe et saint Jérôme. Il est bien douloureux après cela de penser que de tant d'inappréciables trésors, il ne nous reste que quelques fragments, et que la plupart de ses ouvrages ne nous sont connus que de nom. Dans le nombre, il y en avait un qui formait six livres et qui se composait d'extraits (*eclogæ*) des livres du Nouveau Testament. Méliton le rédigea à la demande d'un certain Onésime que, dans l'épître dédicatoire, il appelle *frère*. Cet ouvrage doit sa grande réputation à la liste des livres canoniques de l'Ancien Testament, qui se trouve dans cette lettre, et qui est la première qui ait été faite par un Chrétien. Méliton était allé exprès, pour la composer, dans l'Orient, théâtre des événements bibliques, et avait recueilli des renseignements, sur les lieux mêmes, au sujet des livres que les Juifs plaçaient dans leur canon; cette liste devint le résultat de ses recherches. Elle contient tous les livres proto-canoniques de l'Ancien Testament, à l'exception du *Livre d'Esther*, que l'on croit avoir été compris parmi ceux d'Esdras. Eusèbe nous l'a conservé dans son *Histoire ecclésiastique* (1551). — *Voy.* APOLOGISTES.

MENOLOGIUM. — Comme livre de liturgie, l'on en attribue l'origine à l'empereur Basile, que les uns nomment Basile Ier, le Macédonien, mort en 886, auteur de quelques ouvrages politiques. D'autres, et avec plus de raison, disent que c'est Basile le Jeune, dit le Porphyrogénète, mort en 1025. Les Bollandistes disent que ce recueil est fait d'après de mauvaises ressources. Néron y est désigné sous le nom de saint César, ce qui peut faire juger du reste. Les actes originaux y sont dénaturés (1552). Dire qu'elle fut composée après le schisme de l'Eglise grecque, c'est donner la valeur de cette liturgie.

MENSIS EXIENS, STANS, RESTANS. — Les quinze derniers jours du mois. On comptait ceux-ci en rétrogradant; ainsi on disait : *Actum tertia die exeunte*, *astante*, *stante*, *restante mense septembris*, ou bien, *actum tertia die exitus mensis septembris*, pour marquer le 27 septembre, en commençant à compter par la fin de ce mois et en rétrogradant, *un* le 30, *deux* le 29, *trois* le 28, *quatre* le 27, etc. On voit grand nombre d'exemples de cette manière de compter dans le *Glossaire* de Du Cange, et elle doit être remarquée pour ne pas s'y tromper (1553).

MENSIS PURGATORIUS. — Nom du mois de *février* dans quelques liturgies, à cause de la fête dite de la *Purification de la sainte Vierge*, célébrée le 2 de ce mois. Quelques auteurs expliquent cette désignation en disant que ce mois se nommait ainsi, parce que les Romains avaient coutume, à cette époque, d'offrir pour les morts des sacrifices d'expiation qu'ils appelaient *februa*, d'un vieux mot sabin qui veut dire *purgamentum*, et les Chrétiens, tout en conservant les désignations consacrées, trouvèrent moyen, en instituant cette fête à cette époque, de sanctifier une dénomination dont l'origine était toute païenne (1554).

MESSE. — La messe (*missa* au lieu de *missio*), ainsi appelée, parce que les catéchumènes et les pénitents étaient renvoyés avant l'oblation, se divisait en deux principales parties, dans l'Eglise primitive, à savoir, la messe des catéchumènes et la messe des fidèles. La première comprenait le chant des psaumes, les leçons de l'Ecriture sainte, le sermon et les prières destinées aux catéchumènes, aux énergumènes et aux pénitents. Non-seulement les catéchumènes, mais encore les païens, les Juifs et les hérétiques pouvaient aussi assister aux psaumes, aux leçons et aux prières; toutefois, dans les trois premiers siècles de l'Eglise, la lecture de l'Evangile et le sermon n'appartenaient pas encore à la messe des catéchumènes, auxquels on n'accorda l'un et l'autre qu'au IVe siècle. On admit également dans la suite les païens et les hérétiques, bien que le concile de Laodicée eût absolument défendu l'entrée de l'église à ces der-

(1548) *Voy.* aussi l'historien Socrate, lib. III, cap. 25, ainsi qu'Usserius, *Symbolis*, p. 20, et une loi du Code Justinien (tit. *De summa Trinit. et fide cath.*), et une lettre de cet empereur au patriarche Epiphanes.

(1549) EUSEB., *H. E.*, IV, 26.

(1550) HIERON, *Catal.*, c. 24.

(1551) EUSEB., *H. E.*, IV, 26.

(1552) TILLEMONT, *Mémoires ecclés.*, I, p. 603; III, p. 595.—L'abbé UGHELLI, *Italia sacra*, traduction latine de Pierre Arcadius. — GÉNÉBRARD, *Sur la Vie des saints*.

(1553) Extrait de l'*Art de vérifier les dates*.

(1554) *Traité des fêtes*, de THOMASSIN, p. 292.

niers. La messe des catéchumènes s'ouvrait par le chant des psaumes; mais dans les églises latines et selon la liturgie des *constitutions*, elle commençait avec les leçons de l'Ecriture sainte, entre lesquelles on chantait des versets de psaumes qu'on appelait répons pour cette raison. Ce fut le pape Célestin Ier qui introduisit d'abord en Occident, peut-être à l'exemple de saint Ambroise, la coutume de chanter un psaume dès le commencement de la messe. Dans le principe, toute l'assemblée en chantait les psaumes ensemble et debout; mais à dater du ive siècle, l'usage prévalut en Orient et ensuite aussi en Occident par l'entremise d'Ambroise, de les faire chanter alternativement, comme antiennes et comme répons, par les assistants divisés en deux chœurs. La mélodie des psaumes était simple, c'était presque un récitatif; cependant sur la fin du ive siècle on introduisit dans les Eglises, par exemple dans celle de Milan, une musique plus savante. Le psaume ou l'antienne qui était chantée par le peuple et plus tard par le chœur, lorsque le prêtre allait à l'autel, s'appelait *introït (introitus* ou *ingressa)*. Dans la suite, au lieu d'un psaume entier, on ne chanta que quelques versets, comme on peut le voir dans l'*Antiphonaire* de Grégoire le Grand et dans les liturgies gallicane et mozarabique.

La confession des péchés par le prêtre se faisait avant le moment où il montait à l'autel, mais elle n'avait pas encore de formule déterminée. Le *Kyrie eleison* qui, dans les liturgies gallicane et mozarabique, était précédé du *trisagion*, se trouve dans toutes les anciennes liturgies de l'Orient; il fut aussi introduit, du moins depuis le ve siècle, dans les Eglises d'Italie, et dans celles de la Gaule depuis l'an 529. Il était chanté dans l'Eglise grecque par les laïques et dans l'Eglise romaine alternativement par ceux-ci et par les clercs. Ensuite venait (à Rome le dimanche seulement) la grande doxologie, le *Gloria*, qui existe déjà en entier dans les *Constitutions apostoliques*, mais sous une forme un peu différente de celle d'aujourd'hui. La liturgie mozarabique et le *Sacramentaire* de Bobbio l'adoptèrent dans sa forme actuelle, tandis que la liturgie gallicane mit à sa place la prophétie de Zacharie ou l'hymne *Benedictus Dominus Deus Israel*. Après le salut adressé au peuple en ces termes : « La paix soit avec vous » ou « le Seigneur soit avec vous, » on récitait la courte prière, adressée toujours au Père et terminée par une invocation au Fils, qu'on nommait *collecte*, parce qu'elle exprimait la pensée de toute l'assemblée qui y répondait par le mot *amen*.

Après cela, on lisait les chapitres de l'Ecriture sainte. Outre la leçon des Epîtres des apôtres, la plupart des Eglises en avaient aussi une de l'Ancien Testament; l'Eglise de Rome n'avait que la première. Les fêtes particulières avaient aussi leurs leçons propres; c'est ainsi qu'au ive siècle, à Milan et à Alexandrie, on récitait entre la fête de Pâques et la Pentecôte les *Actes des apôtres*, le dimanche de la Quadragésime la *Genèse*, et dans la semaine sainte le *Livre de Job*. On se servait à cet effet de missels particuliers, dont il existe encore un ancien appartenant à l'Eglise gothique. Quelquefois les évêques prescrivaient de leur propre autorité des leçons particulières; dans les quatre premiers siècles de l'Eglise, on lisait aussi des écrits et des lettres de personnages remarquables, jusqu'à ce que le concile de Laodicée et celui de Carthage, en 397, défendirent de réciter autre chose que des morceaux tirés de l'Ecriture sainte. Entre l'épître et l'évangile, on chantait un psaume (*gradualis*). Dans le principe, c'était le lecteur qui lisait l'Evangile; dans la suite, notamment depuis le vie siècle, cette fonction fut exclusivement attribuée au diacre, et le peuple écoutait debout, après quoi, l'évêque, ordinairement assis sur son siége, quelquefois aussi debout sur les degrés de l'autel, prononçait le sermon (*ὁμιλία*, *tractatus*). Dans l'Eglise orientale, souvent des prêtres, quelquefois même des laïques chargés par l'évêque de ce soin, prêchaient en sa présence; mais en Afrique les évêques seuls avaient rempli cette fonction jusqu'au temps de saint Augustin. Suivant Sozomène, ce n'était ni l'évêque ni une autre personne qui prêchait à Rome; cette coutume, dans tous les cas, n'était pas sans exception et fut abolie dès le pontificat de Léon Ier. En revanche, on faisait souvent en Orient plusieurs sermons dans une seule réunion. Un grand nombre d'évêques prêchaient aussi à différents jours de la semaine, surtout pendant le carême et aux fêtes des martyrs, ou bien deux fois successivement, la première pendant la messe des catéchumènes, et la seconde pendant la messe des fidèles, où ils pouvaient s'exprimer avec plus de liberté sur les mystères et sur les sacrements. On ne prêchait pas la plupart du temps dans les Eglises des campagnes, bien que le concile de Vaison de 529 eût ordonné de le faire. Souvent l'admiration pour les bons prédicateurs se manifestait par des applaudissements ou par des battements de mains; de même leurs sermons, surtout quand ils les improvisaient, étaient souvent mis par écrit à l'Eglise par quelque particulier ou par un notaire public, comme ceux d'Origène, de Chrysostome, d'Atticus, de Grégoire de Nazianze, d'Augustin.

Dans les églises d'Orient, après le départ des simples auditeurs, on récitait des prières spéciales pour les catéchumènes, les pénitents et les énergumènes. D'abord le diacre exhortait les catéchumènes eux-mêmes à prier, et en même temps les fidèles à prier pour eux; après les avoir congédiés, il disait à haute voix : « Priez, énergumènes, et vous qui êtes tourmentés par des esprits impurs! » Puis, après que ceux-ci avaient reçu la bénédiction de l'évêque et qu'ils étaient sortis, la même chose avait lieu pour les pénitents de la classe des prosternés. On ne sait pas au juste si ces prières

particulières se récitaient dans le même ordre en Occident; saint Augustin et saint Ambroise s'expriment comme si la messe des fidèles eût été célébrée immédiatement après le sermon.

Les portes de l'église étaient aussitôt fermées et l'on commençait la messe des fidèles restés seuls; elle consistait en deux parties principales : l'oblation, y compris la consécration, et la participation. Conformément aux liturgies les plus anciennes, après que le diacre avait recommandé le silence aux assistants, ceux-ci disaient à voix basse une prière suivie de la προσφώνησις, que récitaient à haute voix et alternativement l'évêque ou le diacre et le peuple à genoux pour l'Eglise, pour les évêques et les clercs, ainsi que pour les différentes classes de fidèles, ensuite l'évêque prononçait l'ἐπίκλησις ou la παρόθεσις, *collecta*, dans laquelle il suppliait Dieu d'exaucer la prière commune. — Le symbole de Nicée, avec les additions du concile de 381, fut d'abord introduit dans la liturgie à Constantinople en 519. Le concile de Tolède de 589 l'introduisit également dans la liturgie dominicale de l'Eglise espagnole; cet exemple fut ensuite suivi par l'Eglise gallicane et enfin aussi par l'Eglise romaine.

L'oblation était précédée du salut que le prêtre adressait à l'assemblée, et en Orient du baiser de paix. Aussitôt les fidèles apportaient leurs offrandes consistant en pain et en vin. Anciennement les prémices de toute espèce de fruits composaient les oblations et étaient bénies par l'évêque; un canon apostolique permettait de déposer sur l'autel, outre des épis et des raisins, de l'huile et de l'encens. La mention de l'encens prouve que l'on en fit usage de bonne heure dans la célébration du saint sacrifice. Puisque saint Ambroise parle de l'encensement des autels, et saint Ephrem, le Syrien, de l'encens qu'on brûlait dans le sanctuaire, cet usage doit avoir été introduit dans quelques églises dès le IVe siècle.

Les diacres et les sous-diacres prenaient dans les offrandes de pain et de vin ce qu'il fallait pour la communion des fidèles; le reste était partagé entre le clergé et les pauvres. Il n'était reçu aucune offrande de ceux qui étaient exclus de la communion. On recevait aussi de l'argent et d'autres objets destinés aux besoins du clergé et des pauvres, mais ces objets n'étaient pas déposés sur l'autel. Quiconque offrait quelque chose, remettait en même temps son nom par écrit (*nomen offerebat*) au diacre, lequel lisait ensuite à haute voix les noms des donateurs; même de ceux qui étaient décédés, avec indication de leurs offrandes; du moins dans les églises d'Afrique et de Rome, le prêtre mentionnait dans sa prière les donateurs et leurs dons. Les prières *Super oblata* ou *Secretæ*, qui se trouvent dans les anciens sacramentaires romains, renferment ordinairement le vœu que Dieu daigne accepter favorablement les dons déposés sur l'autel et rendre les fidèles eux-mêmes propres à lui être offerts en holocauste. En effet, l'Eglise offrant dans l'Eucharistie d'abord le pain et le vin, en tant qu'ils doivent être changés au corps et au sang de Jésus-Christ, et ensuite ce corps et ce sang même; s'offrant de plus elle-même en holocauste à Dieu, les prières avant la consécration, surtout la secrète et la préface, expriment souvent cette première oblation du pain et du vin comme le commencement du saint sacrifice. Mais le pain et le vin ne formant une offrande parfaite que par leur transformation en la chair et le sang de Notre-Seigneur, les dons présents et à venir étaient aussi représentés dans ces prières comme l'expiation de nos péchés, comme l'offrande sans tache engendrée dans le sein de la sainte Vierge, à savoir le Seigneur lui-même. Il est dit dans les préfaces que Jésus-Christ se sacrifie lui-même pour nous sur l'autel comme une vivante victime, et dans la liturgie de Constantinople, on lit les paroles suivantes : « Nous vous offrons le vôtre du vôtre (τὰ σὰ ἐκ τῶν σῶν), » c'est-à-dire la chair et le sang de votre Fils, formés du pain et du vin créés par nous; le canon romain contient ces autres mots correspondants : *De tuis donis ac datis*. A partir du VIe siècle, on commença insensiblement à ne faire des offrandes que le dimanche. Pendant l'oblation, le chœur, conformément à l'usage établi d'abord en Afrique, chantait des psaumes, plus tard quelques versets seulement qu'on appelait antiennes, *Offertorium*. Lorsque le nombre des communiants eut beaucoup diminué, et qu'à dater du VIIe siècle on employa en Occident, pour l'Eucharistie, du pain azyme préparé par les clercs eux-mêmes, les offrandes tombèrent peu à peu en désuétude ou bien celles en nature furent remplacées par de l'argent. — Après l'oblation, un diacre présentait au prêtre l'eau pour le lavement des mains, et tous les hommes qui assistaient à la messe se les lavaient pareillement.

D'après l'exemple donné par Jésus-Christ, la *préface* (πρόλογος, εὐχαριστία, appelée *contestatio, inlatio, immolatio* dans les anciennes liturgies de l'Occident), précédait toujours la consécration. Les mots que le prêtre prononce immédiatement avant la préface, ainsi que les réponses des assistants, se trouvent déjà dans la liturgie des *Constitutions apostoliques*, et ont absolument le même sens que ceux de notre liturgie actuelle. Dans l'Orient, la préface était la même pour chaque messe et contenait une action de grâces pour tous les bienfaits que nous avons reçus de Dieu. Dans l'Occident, elle variait à chaque fête, de sorte que le plus ancien sacramentaire romain en renferme deux cent soixante-sept; mais le sacramentaire grégorien n'a que le petit nombre de celles qui sont encore en usage de nos jours. La préface était suivie immédiatement du *trisagion, sanctus*, ou hymne séraphique chantée par toute l'assemblée des fidèles.

Alors commençait la partie la plus essentielle et la plus sainte, le *canon*, comme on l'appelle depuis Grégoire le Grand, mais qui portait antérieurement le nom d'*actio*, *secretum*, chez les Latins, et d'ἀναφορά chez les Grecs. Une chose qui prouve la haute antiquité du canon romain, c'est qu'on trouve déjà, avec de légères différences, dans le *Livre des sacrements*, composé peu de temps après saint Ambroise, les quatre principales prières de ce canon, à savoir : *Quam oblationem*, — *Qui pridie quam pateretur*, — *Unde et memores*, — *Supra quæ propitio*. Le Pape Gélase inséra dans son sacramentaire le canon tel qu'il existait de son temps, et c'est dans cette forme, abstraction faite du peu que le Pape Grégoire y a ajouté, qu'il est parvenu jusqu'à nous.

Dans le canon, on priait d'abord pour tous les fidèles, nommément pour l'évêque ; en Orient, on priait aussi pour le patriarche, pour l'empereur ou le roi, pour les bienfaiteurs de l'Eglise et pour tous ceux qui faisaient des offrandes. On lit aussi de bonne heure mention du Pape dans la liturgie tant en Orient qu'en Occident, et son nom était pour cette raison inscrit dans les diptyques : le concile de Vaison, tenu en Gaule dans l'année 529, ordonna d'en agir ainsi. Ces diptyques contenaient les noms de tous ceux pour lesquels on intercédait ; le diacre les lisait à haute voix ; dans la suite, en Occident, c'était le prêtre lui-même qui les lisait. Indépendamment de la première intercession qui se faisait en Orient au commencement de la messe des fidèles, il y en avait une seconde pour l'Eglise en général, pour l'évêque, le clergé et les différentes classes de chrétiens ; elle n'avait lieu qu'après l'invocation qui suivait la consécration. Le prêtre récitait d'abord seul une prière de cette espèce, et le diacre exhortait ensuite les assistants à réciter une seconde prière semblable.

Après avoir nommé les vivants, on faisait mention des saints, surtout de la sainte Vierge, des apôtres et des martyrs les plus connus et les plus révérés dans chaque Eglise ; car c'était dans la communion des saints, toujours unis à l'Eglise par l'amour, et par leur intercession que devait s'accomplir le saint sacrifice. Les plus anciens Pères et les plus anciennes liturgies parlent d'un sacrifice que l'on offrait aux saints et aux martyrs ; on y faisait leur commémoration pour remercier Dieu des grâces qu'il leur avait accordées, et afin que, par leurs supplications, il agréât et exauçât les prières des vivants.

Dans les liturgies gallicane et espagnole, le *Sanctus* était suivi d'une autre prière (*Postsanctus*), qui contenait une doxologie ou glorification du Fils ; immédiatement après venait la consécration (*Actio sacra*) commençant par ces mots : *Qui pridie quam pateretur*. La liturgie de saint Ambroise contient les trois prières du canon avant la consécration, comme la liturgie romaine, toutefois avec quelques différences dans les expressions. Dans la liturgie des *Constitutions apostoliques*, la préface est aussitôt après suivie du récit de l'institution de la sainte Cène et de la consécration au moyen de ces paroles de Jésus-Christ : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Dans toutes les liturgies grecques, on ajoute aux paroles du Seigneur une prière (ἐπίκλησις, invocation), dans laquelle on prie Dieu d'envoyer son Esprit afin de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ. Dans la liturgie mozarabique se trouve aussi une pareille invocation et à la même place ; mais dans le canon romain, l'invocation, dont l'essence d'ailleurs est la même, puisqu'elle a pour but d'implorer la grâce et la toute-puissance de Dieu, afin qu'il change le pain et le vin au corps et au sang de son Fils, précède immédiatement les paroles de la consécration proprement dite, bien que d'autres, et en particulier saint Chrysostome, d'accord avec les Pères de l'Eglise latine, attribuent la consécration aux paroles sacramentelles. Mais les prières par lesquelles l'Eglise demande à Dieu la réalisation du sacrement, et qui, en exprimant l'intention de l'Eglise, déterminent le sens et la force efficace des paroles sacramentelles, font assurément partie de la consécration, et il est naturel que les Pères de l'Eglise orientale attribuent la transsubstantiation particulièrement à l'invocation qui, dans leurs liturgies, forme la dernière partie de la consécration. Car ce que Dieu accomplit en un moment est représenté comme successif et divisé en plusieurs parties dans le langage, dans les prières et les cérémonies de l'Eglise qui doit s'accommoder à la faiblesse de l'intelligence humaine ; et c'est ainsi qu'il arrive souvent que tantôt l'une, tantôt l'autre partie est désignée particulièrement comme la base et la cause efficace du mystère.

Dans les églises grecques, les paroles de la consécration se prononçaient comme les autres prières à haute voix, et l'assemblée répondait *Amen* ou πιστεύομεν (nous le croyons) aux différents versets, à moins que ces répons n'aient été insérés dans les liturgies en vertu de la loi de Justinien ; car cet empereur avait ordonné par une loi particulière de réciter les prières à haute voix, afin que le peuple pût tout comprendre. La plus ancienne liturgie, celle des *Constitutions apostoliques*, place l'*amen* de l'assemblée à la fin des prières du canon ; la coutume de l'Eglise orientale, déjà mentionnée par saint Chrysostome, et qui consiste à cacher par des rideaux les objets sacrés pendant la consécration, semble plutôt prouver qu'on récitait encore à cette époque les prières du canon à voix basse. Du moins, dans l'Occident on le faisait ainsi à dater du vi^e^ siècle, mais nous manquons de dates précises pour éclaircir ce point.

La consécration renfermait aussi la consommation du sacrifice commencé par l'oblation du pain et du vin. En même temps que par la transsubstantiation, Jésus-Christ

se montrait comme une victime vivante sur l'autel, par la séparation mystique de sa chair et de son sang, il était offert à son Père céleste en commémoration de sa mort, et c'est pour cette raison que les Chrétiens regardaient toujours le sacrifice de la messe comme la continuation du sacrifice de la croix, avec lequel il ne faisait qu'un seul et même sacrifice, dont les fruits se répandaient continuellement sur les fidèles.

Après la consécration, on priait, conformément à l'usage des temps apostoliques, pour le repos de ceux qui étaient décédés dans la communion de l'Eglise ; leurs noms se trouvaient consignés dans les diptyques des morts et se lisaient à haute voix à cette occasion, de sorte que l'on priait d'abord pour les anciens évêques de l'Eglise où l'on se trouvait, ensuite pour le reste des ecclésiastiques, et enfin pour les empereurs et les laïques trépassés.

Comme préparation à la communion on récitait l'Oraison dominicale avec l'antique préambule qui se trouve déjà dans les mêmes termes dans saint Cyprien ; cette prière ne manque que dans la liturgie des *Constitutions apostoliques*. Dans les églises de l'Orient et des Gaules, elle était récitée à haute voix ou chantée par tous les assistants. Les mots *Libera nos*, ajoutés à la fin du *Pater*, se trouvent déjà dans le *Sacramentaire* du Pape Gélase. Dans les églises de Gaule et d'Espagne, l'évêque donnait aussitôt après la bénédiction au peuple. Dans les plus anciennes liturgies de l'Orient, cette bénédiction n'est autre chose que la παράθεσις ou recommandation à Dieu, par laquelle on le prie de sanctifier les corps et les âmes des fidèles et de les rendre dignes de recevoir la communion.

Ensuite le prêtre ou le diacre, se tournant vers le peuple, disait : « *Sancta sanctis* (aux saints les choses saintes) » et l'on répondait par une doxologie et par le *Gloria*, qui, chez les Orientaux, se récitait en cet endroit après la consécration. La fraction de l'hostie en plusieurs parties se pratiquait dans toutes les Eglises ; dans les Eglises d'Orient et dans celle de Milan, elle avait lieu immédiatement après la consécration et avant l'Oraison dominicale, seulement après celle-ci dans l'Eglise de Rome. L'hymne *Agnus Dei*, que le prêtre et le peuple chantaient pendant la fraction de l'hostie, fut introduite dans la liturgie romaine par le Pape Sergius Ier, en 687. Le mélange du pain et du vin bénits dans le calice est déjà mentionné par le concile d'Orange de 441 et se trouve aussi dans la liturgie de saint Jacques. Le salut et le baiser de paix se donnaient dès le IIe siècle, d'après le témoignage de saint Justin, avant l'oblation ; mais dans les liturgies orientales et dans la liturgie mozarabique, ils se trouvent après celle-ci et avant la préface ; dans l'Eglise de Rome et dans la plupart des Eglises d'Occident, à dater du IVe siècle, ils ne sont placés qu'à la fin du canon ; le prêtre embrassait le diacre, celui-ci un des assistants, et ensuite les fidèles s'embrassaient entre eux.

Dans l'Eglise grecque, avant la communion, on montrait solennellement l'Eucharistie au peuple ; on tirait les rideaux qui avaient caché le sanctuaire pendant la consécration et le prêtre élevait le pain changé au corps du Seigneur, afin qu'il pût être vu et adoré par tous les assistants. Cette élévation, qui se trouve dans toutes les liturgies orientales, à l'exception des plus anciennes, est déjà rapportée par Cyrille de Scythopolis dans la *Vie de saint Euthyme*, vers l'an 473. Dans les Eglises d'Occident, il n'y avait pas encore à cette époque d'élévation proprement dite, mais l'Eucharistie, au rapport de saint Ambroise et de saint Augustin, était adorée par tous les assistants avant la communion.

Le prêtre participait le premier à la communion ; après lui, les ecclésiastiques, les ascètes ou religieux, les diaconesses, les vierges, les veuves, et enfin tous les fidèles la recevaient à leur tour. Dans les premiers temps, les diacres distribuaient seuls l'Eucharistie, le pain aussi bien que le vin ; ensuite l'usage fut que le prêtre donnât le pain et que l'administration du calice restât aux diacres. Cependant un diacre n'administrait jamais l'Eucharistie à un prêtre, et des conciles du IVe siècle décidèrent qu'en présence d'un prêtre, un diacre, sauf le cas de nécessité, ne prendrait point part à la distribution de l'Eucharistie. Dans les Eglises d'Orient, d'Espagne et d'Italie, les prêtres et les diacres seuls pouvaient communier à l'autel, dans l'intérieur du sanctuaire, les autres ecclésiastiques à l'entrée du sanctuaire ou dans le chœur ; enfin l'Eucharistie était donnée au reste des fidèles au balustre en dehors du chœur. Mais dans les Gaules et vraisemblablement aussi dans l'Egypte, il n'y avait point de distinction à cet égard. Chacun recevait l'Eucharistie debout et, à certaines époques, à genoux, exprimant son adoration par l'inclination de la tête ; on la lui donnait en main et l'on prenait les plus grands soins pour n'en pas laisser tomber à terre la plus petite partie. Le communiant répondait *Amen* à ces paroles du prêtre : « Le corps de Jésus-Christ, le sang de Jésus-Christ. » Au temps de saint Grégoire le Grand, on se servait déjà d'une plus longue formule : « Le corps du Seigneur garde ton âme. » Pendant la communion, on chantait des psaumes qui s'y rapportaient. La prière après la communion : *Quod ore sumpsimus*, se trouve déjà dans le *Sacramentaire* antérieur au Pape Gélase. Toutes les liturgies ont une action de grâces après la communion ; les liturgies orientales contiennent aussi une bénédiction du peuple par l'évêque, après quoi le diacre congédiait l'assemblée en disant : « Allez en paix, » et dans l'Occident par ces paroles : *Ite, missa est* » (*missio*, congé). — *Voy.* EUCHARISTIE, AGAPES, etc.

METATORIUM. — Les écrivains ecclésiastiques ne sont pas d'accord sur la vé-

rtable signification de ce mot. Théodore Anagnostes, ou le Secteur, qui vivait au VIe siècle (1555), a beaucoup écrit à ce sujet, mais ne dit rien de satisfaisant. Jacques Goar, dans ses annotations sur l'*Eucologe*, croit que c'est un lieu où venaient se reposer non loin de l'autel et se rafraîchir les chantres qui, à cette époque, étaient une dignité. Du Cange pense que c'était un lieu de repos, une espèce de station ou auberge où l'on recevait les pèlerins, mais sur la voie publique. Grégoire de Tours veut que l'on entende par là un lieu où les clercs pouvaient se livrer à quelques exercices de récréation (1556). Anastase le Bibliothécaire dit que c'était un lieu de repos où les Papes venaient se délasser après les offices (*pro quiete*) ; il pense même que ce pouvait être comme un oratoire particulier. Grégoire IV fit faire quelques peintures dans celui qui lui servait près de sa chapelle. Enfin, Bingham pense que c'était une espèce de vestiaire destiné aux diacres (1556*).

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT DES APOTRES. *Voy.* Intolérance, etc.

MILLÉNAIRE. *Voy.* Apologistes et Kiliasme.

MINISTERIA SACRA.—Toute espèce de vases sacrés, pris indistinctement.

MINISTRES DU CULTE PUBLIC CHEZ LES ROMAINS AU TEMPS D'AUGUSTE. — Les prêtres, à Rome, étaient de deux classes : la première comprenait les *pontifes*, les *augures*, les *quindécemvirs* et les *septemvirs-épulons* ; lesquels formaient quatre colléges ou sociétés, et étaient les ministres des dieux en général. La deuxième classe était composée des *flamines*, *curions*, *féciaux* et *vestales*, prêtres attachés au culte de quelque divinité en particulier.

Collége des pontifes.

Le collége des pontifes était composé de neuf membres y compris le président, ou grand pontife; ils étaient exempts de la milice, et leur nomination était faite par le peuple sur une liste offerte par les pontifes eux-mêmes. Voici quels étaient leurs fonctions (1557):

« Le collége des pontifes, institué par Numa, est chargé de juger tous les différends des particuliers, des magistrats et des ministres des dieux, touchant les matières religieuses ; de faire des lois sur les cérémonies sacrées qui ne seraient ni écrites, ni passées en usage, jugeant de celles qui mériteraient d'être pratiquées, et ensuite insérées parmi les lois; il les investit du pouvoir, qu'ils conservent encore, d'inspecter tous les magistrats et toutes les dignités donnant droit d'exercer les fonctions du culte divin, de veiller à ce qu'il ne se commît point de fautes contre les lois sacrées. Ils sont, de plus, obligés d'instruire le peuple, de lui enseigner les cérémonies du culte des dieux et des génies (1558), de publier, au commencement de chaque mois, l'époque juste des Ides (1559), et de montrer à ceux qui ont affaire, les droits, usages et coutumes des funérailles (1560). Ils jugent et punissent eux-mêmes toute rébellion à leurs ordres (1561). En un mot, leurs fonctions sont à peu près les mêmes que celles des druides chez nous (1562). »

Collége des augures et des aruspices.

Aucune affaire publique de quelque importance n'était entreprise à Rome sans consulter la volonté des dieux par l'examen du *chant* ou du *vol* des oiseaux. La première manière de consulter s'appelait *augures* (*ab garritu avium*) et la deuxième, *auspices* (*ab ave spicienda*). Dans les sacrifices, on consultait encore la volonté des dieux dans les entrailles des victimes. Les prêtres qui présidaient à toutes ces cérémonies s'appelaient *augures* et *aruspices*. Leur établissement remontait aux premiers temps de la république. Au siècle d'Auguste, ce collége était composé de quinze membres, qui étaient élus comme les pontifes par les peuples sur une liste de candidats offerts par les autres membres du collége. Voici quelques détails sur la science augurale chez les Romains.

« On ne s'étonnera point que l'augurat ait été soumis aux mêmes conditions d'éligibilité que le pontificat, quand on saura de quel pouvoir immense jouissent les augures et les aruspices. « Que les interprètes « de Jupiter, très-bon et très-grand, dit Ci- « céron, que les augures publics fassent d'a- « vance connaître l'auspice à ceux qui trai- « tent des affaires de la guerre ou du peuple, « et que l'on s'y conforme ; qu'ils présagent « le courroux des dieux, et qu'on y obéisse (1563). »

« Voilà effectivement, en résumé, quel est leur pouvoir. Et quand on réfléchit que la guerre, la paix, l'élection de tous les magistrats, les lois et souvent l'administration de la justice dépendent des comices du peuple, et que les augures ont droit d'empêcher ou de rompre ces assemblées, en déclarant qu'elles

(1555) On a de cet écrivain, oublié par Fleury, deux livres d'histoire ecclésiastique, intitulés *Collectanea historiæ eccles.* On en garde le manuscrit à Venise, à la bibliothèque Saint-Marc, suivant Possevin et Moreri.

(1556) Lib. v *Hist.*, cap. 7.

(1556*) *Origin. ecclesiast.*, III, p. 266 et suiv.

(1557) Nous empruntons en partie cet article à l'ouvrage de M. Dezobry : *Rome au siècle d'Auguste.* Ce qui va suivre est extrait d'une lettre de Camulogène, jeune Gaulois, petit-fils du guerrier de ce nom, que M. Dezobry suppose être allé, 21 ans avant l'ère chrétienne, visiter Rome où il demeure 17 ans, et d'où il écrit à un ami qu'il a laissé à Lutèce, sa patrie, une série de lettres sur les mœurs, les institutions, la religion, les arts et les sciences des Romains de cette époque.

(1558) Denys d'Al., II, 20. — Cic., *De arusp.*, respons. 9.

(1559) Varr., *De lingua latina*, V, p. 49.

(1560) Plut., *Numa*, 20.

(1561) Denys d'Al., *ibid.*

(1562) Cæs., *De bell. Gall.*, VI, 13.

(1563) Cic., *De legib.*, II, 8.

ne paraissent pas agréables aux dieux, on peut bien dire hardiment que les augures sont comme les rois de la république romaine; je parle surtout de l'ancienne république: car le nouvel ordre de choses a porté aussi atteinte à leur pouvoir, de même qu'à celui du peuple.

« Comme le collége augural réside à Rome, et qu'à la guerre on a souvent besoin de prendre les auspices, les généraux sont investis du droit de procéder eux-mêmes à l'accomplissement de ce rite religieux. Pour cela, on porte à la suite des armées un certain nombre de coqs (1564), que l'on nomme *les poulets sacrés*, et qui, lorsqu'il en est besoin, doivent fournir les auspices; car il pourrait arriver, au moment où l'on voudrait consulter les dieux, qu'il ne se trouvât pas là d'oiseaux, et toutes les opérations militaires seraient arrêtées. Rien de plus simple que la manière de consulter cet auspice: on place devant les poulets, en dehors de la cage (1565), une certaine quantité de pâtée, nommée *offa pullis* (1566), et s'ils se hâtent de sortir, s'ils se jettent dessus avidement, si en mangeant ils en laissent tomber à terre, ce qu'en terme d'augure on appelle faire *tripudium* (1567), on regarde l'auspice comme heureux. Qu'au contraire, ils refusent de manger (1568), ou prennent la fuite, il est malheureux (1569).

« A Rome, les auspices sont consultés avec plus de solennité; ils se prennent hors la ville, dans l'enceinte du *pomœrium*, à l'entrée d'une tente (1570), dressée sur un endroit élevé que l'on nomme *arx, citadelle* (1571). Que ce soit pour les comices, ou pour une guerre prochaine, nouvellement décrétée, voici comment on procède: le général chargé de la guerre, ou le magistrat qui doit présider les comices, se rend, après minuit (1572), à l'endroit requis, avec un membre du collége augural, en costume, c'est-à-dire vêtu d'une toge prétexte de pourpre (1573); l'augure porte une lanterne dont le dessus est découvert (1574). On choisit cette heure de minuit, parce que pour les comices, qui sont à Rome les occasions les plus fréquentes de consulter la volonté des dieux, les auspices doivent être dénoncés d'avance (1575).

« Le prêtre fait asseoir sur une pierre, et la face tournée au midi, celui qui vient chercher les auspices. Lui-même, la tête couverte, se place à sa gauche, tenant de la main droite (1576) un bâton court, sans nœuds, recourbé par un bout, et que l'on appelle *lituus* (1577), de sa ressemblance avec un clairon (1578). Après avoir promené sa vue au loin tout autour de lui, adressé une prière aux dieux (1579), il se tourne vers l'orient (1580), divise, avec son *lituus* (1581), et non avec la main, ce qui lui est interdit (1582), tout le ciel en diverses régions, qui prennent le nom de *temples* (1583), ayant soin de placer la droite au midi, la gauche au septentrion, et de marquer en face un point fixe, aussi loin que la vue peut s'étendre. Après cette opération, il passe le bâton augural, dans la main gauche, et mettant la droite sur la tête du consultant: *Jupiter*, dit-il, *si telle est ta volonté, que ces comices du peuple romain puissent être réunis.* — Ou bien: *Que tel citoyen commande les armées du peuple romain; fais-nous-la connaître par des signes certains, dans les temples que j'ai fixés* (1584).

« S'il se passe vingt-quatre heures sans que les dieux aient manifesté leur volonté, le consultant rentre en ville, et l'opération est renvoyée au jour suivant. Mais alors il faut qu'il change de tente sous peine de nullité des auspices (1585.) En cas d'auspices défavorables, l'augure dit simplement: *A un autre jour*, et les comices sont remis jusqu'à ce que l'on trouve de meilleurs présages (1586).

« On ne compte qu'un petit nombre d'oiseaux qui fassent auspices (1587); ce sont la buse, l'orfraie, l'aigle, l'aiglon, le vautour, d'une part (1588); et de l'autre le corbeau, la corneille, la chouette, le pivert (1589).

« Les premiers sont nommés *alites*, du mot *ala*, aile, parce qu'ils ne font auspice que par leur vol (1590); et les seconds, *alites* et *oscines* tout à la fois, parce qu'ils font auspice et par leur vol et par leur chant, ou par leur bec, *os* (1591).

(1564) Plin., x, 21
(1565) Tit.-Liv., vi, 41.
(1566) Cic., *De divin.*, ii, 8. — Festus, v° *Puls.*
(1567) Cic., *ibid.*, i, 15; ii, 8, 34, 35.—Festus, *ibid.*
(1568) Cic., *ibid.*, ii, 35. *De nat. deor.*, ii, 3. — Tit.-Liv., vi, 41. — V. Max., i, 4, 3.
(1569) V. Max., i, 6, 7.
(1570) Cic., *De divin.*, i, 17; ii, 35. — *De nat. deor.*, ii, 4. — V. Max., i, 1, 3. — Plut., *Marcel.*, v.
(1571) Tit.-Liv., x, 7. — Festus, v° *Auguraculum.*
(1572) Tit.-Liv., viii, 23; xxxiv, 14. — Acl.-Gell., iii, 2. — Denys d'Al., ii, 2.
(1573) Cic., *Ep. famil.*, ii, 16. *Ad. Attic.*, ii, 9.—Serv., *Æneid.*, vii, 187.
(1574) Plut., *Quæst. rom.*, 72.
(1575) Cic., *De legib.*, ii, 8.
(1576) Tit.-Liv., i, 18.
(1577) Id., *ibid.* — Plut., *Camil.*, lv. — Serv., *Bucol.*, ix, 15. *Æneid.*, vii, 187.
(1578) Acl.-Gell., v, 8.
(1579) Tit.-Liv., i, 18.
(1580) Id., viii, 23. — Denys d'Al., ii, 2.
(1581) Ut supra, n. 8. — Cic., *De divinat.*, i, 17.
(1582) Serv., *Æneid.*, vii, 187.
(1583) Id., *ibid.*, i, 196.
(1584) Tit.-Liv., i, 18. — Plut., *Numa*, 2.
(1585) Cic., *De divinat.*, i, 17. — V. Max., i, 3. — Plut., *Marcell.*, v.
(1586) Cic., *Philipp.*, ii, 33. *De legib.*, ii, 12.
(1587) Id., *De divin.*, ii, 36.
(1588) Festus, v° *Alites.* Plut., *Rom.*, 14.
(1589) Id., v° *Oscines.*
(1590) Id., *ibid.* et v°, *Alites.*
(1591) Id., v° *Oscines* et *Ascianum.* — Varr., *Lingua latina*, v, p. 59.

« On nomme *præpetes* les oiseaux qui donnent d'heureux présages en volant très-haut, droit devant eux, et déployant une vaste envergure (1592).

« Par opposition, on appelle *inferæ*, ceux qui fournissent un mauvais auspice en volant bas et près de terre (1593).

« Ceux qui font *augure*, c'est-à-dire présagent par leur chant la faveur ou la défaveur, s'interprètent suivant le côté où ils se font entendre ; ainsi le chant d'un corbeau à droite, celui d'une corneille ou d'un pivert à gauche, ratifient ce qu'on l'on a intention de faire (1594). Toujours le cri d'un hibou est d'un mauvais présage (1595), de même que le silence de tous les oiseaux à *augure* (1596). Dans ce cas on les appelle *obscenes* (1597), *inebræ* (1598), ou *arculæ* (1599).

« Les auspices ou augures étant, d'après l'espèce des oiseaux, divisés en *grands* et *petits*, le grand l'emporte toujours. Ainsi qu'une corneille ou un pivert donnent un auspice, et qu'un aigle en donne ensuite un autre tout opposé, l'auspice de l'aigle prévaudra (1600).

« Passons maintenant aux *aruspices*, qui sont les interprètes des prodiges. Un *prodige* est un présage fâcheux, comme une chose qu'il faut chasser *quasi porro adigendum* (1601).

« On pourrait encore définir les prodiges des événements extraordinaires, incroyables, souvent absurdes et impossibles. L'histoire romaine en est remplie. Tantôt ce sont des pluies de sang (1602), de fer (1603), de pierre (1604), de craie (1605) ou de terre (1606) ; tantôt du sang coulant d'un foyer domestique (1607) ; des fleuves ou des fontaines dont les eaux paraissent ensanglantées (1608) ; des statues de dieux qui se couvrent de sueur (1609), ou qui versent des larmes (1610), ou dont la tête s'enflamme (1611) ; des naissances monstrueuses, telles que des enfants venant au monde sans yeux et sans nez ; d'autres sans mains et sans pieds (1612) ; un agneau à deux têtes (1613) ; un porc à tête humaine (1614). D'autres fois un bœuf qui parle ou qui monte sur une maison (1615) ; des corbeaux qui viennent se nicher dans un temple (1616), souvent becqueter la toiture (1617) ; un loup arrachant du fourreau l'épée d'une sentinelle (1618) ; des animaux changés tout à coup de nature, des coqs en poules, des poules en coqs (1619). Puis les phénomènes célestes : le ciel paraissant tout en feu, le soleil couleur de sang (1620), ou rapetissant son disque (1621) ; ténèbres en plein jour (1622) ; clartés soudaines dans la nuit (1623) ; trois lunes dans le ciel (1624) ; des torches ardentes se promenant en l'air (1625), et mille autres choses semblables.

« Les présages célestes les plus importants et les plus réels, sont les foudres et les éclairs. Les Toscans imaginèrent les premiers de chercher dans les fulgurations un moyen devinatoire, et ils en ont composé une science qui comprend trois parties : l'*observation*, l'*interprétation*, et la *conjuration* (1626). Ils considèrent la foudre comme le plus puissant des présages, parce que, suivant eux, l'intervention de ce phénomène, anéantit tous les autres présages et ses prédictions sont irrévocables et ne peuvent être changées par aucun autre signe, tandis que les menaces des victimes ou des oiseaux sont abolies par une foudre favorable (1627).

« Il y a bien longtemps que les Romains ont reconnu l'habileté des Etrusques dans la science des fulgurations et l'art d'expliquer les prodiges. Autrefois, d'après un ordre du sénat, six enfants de première famille étaient continuellement tenus chez chaque peuple de l'Etrurie, pour y étudier cette doctrine ; on craignait qu'un si grand art, si on l'abandonnait à des gens de basse connaissance, ne perdît sa majesté religieuse, et ne dégénérât en profession mercenaire (1628).

« Veux-tu connaître quelques-uns des principes de cette science ? En voici plusieurs que j'ai recueillis dans la conversation d'un augure. On distingue trois espèces de foudres : *la foudre de conseil*, *la foudre d'autorité* et *la foudre d'état*.

« La première précède l'événement, mais suit le projet : par exemple, un homme mé-

(1592) Cic., *De divin.*, I, 48. — Aul.-Gell., VI. 6. — Festus, v° *Præpetes*. — Serv., *Æneid.*, III, 246 et 361 ; VI. 15.
(1593) Serv. — Aul.-Gell., *ibid.*
(1594) Cic., *De divin.*, I, 39.
(1595) Lucan., V, 396.
(1596) Appian., *De bell. civ.*, IV, p. 1067.
(1597) Serv., *Æneid.*, III, 241. — Aul.-Gell. XIII, 15.
(1598) Festus, v° *Inebrie*.
(1599) Id., v° *Arcula*.
(1600) Serv., *ibid.*, 374.
(1601) Non. Marcell., v° *Omen*.
(1602) Tit.-Liv., XLIII, 13.
(1603) Plin., II, 56.
(1604) V. Max., I, 6, 5.
(1605) Tit.-Liv., XXIV, 10.
(1606) Id., XXXIV, 45.
(1607) Id., XLV, 16.
(1608) Id., XXII, 1. — V. Max., I, 6, 5. — Cic., *De divin.*, II, 27.
(1609) Cic., *ibid.*
(1610) Tit.-Liv., XL, 19.
(1611) Id., XXXIV, 45.
(1612) Id., XXII, XXXI, 12 ; XXXIV, 45. — V. Max. I, 6-5.
(1613) Tit.-Liv., XXXII, 9.
(1614) Id. XXXI, 12.
(1615) Id., XXI, 62 ; XXVIII, 11 ; XXXVI, 37
(1616) Id., XXIV, 10.
(1617) XXX, 2.
(1618) Id., XXII, 1. — V. Max., I, 6, 5.
(1619) Tit.-Liv., *ibid.*
(1620) Id., XXX, 2 ; XXXI, 12.
(1621) Id., XXX, 38.
(1622) Id., VII, 28. — Florus, IV, 1.
(1623) Tit.-Liv., XXVIII, 2. — Oros., IV, 13.
(1624) Oros., *ibid.*
(1625) Lucan., VII, 155.
(1626) Senec., *Nat. quæst.*, 2, 35.
(1627) Id., *ibid.*, 34.
(1628) Cic., *De divin.*, I.

dite un projet; un coup de foudre l'y confirme ou l'en détourne.

« La seconde suit l'événement, et lui donne une interprétation favorable ou défavorable.

« La troisième se montre à un homme tranquille, qui n'est occupé d'aucune action ni même d'aucune pensée, elle apporte soit des promesses, soit des avis (1629).....

« Les *augures* peuvent observer les foudres, aussi bien que les *aruspices;* mais ces derniers seuls prédisent d'après l'inspection des entrailles des animaux. Cette science, que l'on appelle proprement *aruspicatoire*, n'exige ni moins d'habitude, ni moins d'étude que celle de l'*auguration*.

« Les prédictions se tirent de l'état plus ou moins normal des entrailles de la victime immolée pour la consultation. Les parties que l'on examine sont le poumon, le foie, le cœur et le fiel. Un poumon marqué d'une fissure indique qu'il faut ajourner, quand même toutes les autres entrailles seraient favorables (1630). Un foie sans lobe est un mauvais présage (1631), et un foie à deux lobes un excellent (1632). Quand un foie se trouve replié en dedans, à partir du bas de la fibre, les plus habiles interprètes regardent cela comme le présage d'un redoublement de grandeur et de prospérité (1633). En général, pour que les entrailles soient dans le meilleur état requis, il faut qu'il y ait une certaine partie de graisse (1634); qu'elles ne saignent point assez abondamment pour empêcher d'en bien distinguer toutes les parties (1635); qu'elles palpitent doucement; que les veines ne soient point livides, ni trop tendues; que chaque partie soit exactement à sa place (1636).

« Le cœur n'a pas toujours été regardé comme faisant partie des entrailles (1637). On l'y comprend depuis longtemps, et l'absence de ce viscère passe pour le plus funeste de tous les présages. On rapporte que le jour où Jules-César s'assit pour la première fois sur son siége tout brillant d'or, et se montra vêtu d'une toge de pourpre, le bœuf qu'on immola, dans le sacrifice qu'il offrit, n'avait point de cœur. Mais comment un animal qui a du sang peut-il vivre un instant sans cœur? Il n'en est point privé tant qu'il vit, répondent les aruspices, seulement, par la volonté des dieux, cette partie, de même que toutes les autres que que l'on ne trouve pas, s'anéantit au moment de l'immolation (1638).

« Les taureaux, les veaux (1639), les agneaux et les coqs (1640) sont les victimes divinatoires des aruspices... (1641). »

Les quindécemvirs.

« Les *quindécemvirs* étaient des prêtres chargés de regarder les *livres sibyllins*, de les lire, et d'en interpréter le sens; les quindécemvirs étaient élus par le peuple et à vie, ils étaient au nombre de quinze, comme leur nom l'indique. (*Voy.* SIBYLLES.)

Les épulons ou septemvirs.

«Dans certaines fêtes religieuses, des banquets étaient offerts en l'honneur des dieux. Sept prêtres étaient chargés de présider à ces solennités religieuses, et ce sont eux que l'on nommait *épulons*, du nom de leur emploi, ou *septemvirs* de leur nombre.

«Tels étaient les quatre colléges chargés de présider aux cérémonies du culte en général; ils étaient, comme on le voit, au nombre de soixante et un. Nous allons maintenant passer en revue les ministres des autels.

Les flamines. — Les curions. — Les féciaux.

«Les *flamines*, au nombre de quinze, étaient divisés en grands et petits flamines. Les grands flamines, au nombre de trois, s'appelaient *flamen Dialis*, flamine de Jupiter, *flamen Martialis*, de Mars, et *flamen Quirinalis*, de Quirinus ou Romulus. Les petits flamines au nombre de douze étaient consacrés aux divinités secondaires. Rien de plus extraordinaire que les différentes restrictions d'empêchements auxquels était assujetti le grand flamine, ou *flamen Dialis*.

« Le premier et le plus considéré des flamines est le *flamen Dialis:* il jouit de divers priviléges: il a le droit de siéger au sénat (1642); si un criminel, chargé de chaînes, parvient à entrer dans sa maison, on le délivre de ses chaînes, et on le met en liberté sur la voie publique (1643); si ce criminel était sur le point d'être frappé, on doit le gracier dès qu'il a embrassé les genoux du flamine (1644).

« D'un autre côté, une foule d'observances et de pratiques, dont plusieurs assez gênantes, lui sont imposées : il ne doit jamais sortir sans bonnet (1645); jamais quitter sa tunique de dessous que dans un endroit couvert, pour ne point se trouver nu sous le ciel, et comme devant Jupiter (1646); jamais monter à cheval (1647); aller en char

(1629) SENEC., *ibid.*, 59.
(1630) CIC., *De divin.*, I, 59.
(1631) Id., *ibid.*, II, 13 — TIT.-LIV., VIII, 9; XXVII, 26. — V. MAX., I, 6, 9.
(1632) V. MAX., *ibid.*
(1633) SUET., *Aug.*, 95. — PLIN., XI, 37.
(1634) PLIN., *ibid.*
(1635) DION., XLVI, p. 356.
(1636) SENEC., *Œdip.*, II, 2, 65.
(1637) PLIN., *ibid.*
(1638) CIC., *De divin.*, I, 52.
(1639) SENEC., *De benef.*, III, 27.
(1640) CIC., *ibid.*, II, 17.
(1641) Id., *ibid.*, 12. — PLIN., X, 21.
(1642) TIT.-LIV., XXVII, 8.
(1643) A.-GELL., X, 15.
(1644) Id., *ibid.* — PLUT., *Quæst. rom.*, 111. — SERV., *Æneid.*, III, 607.
(1645) A.-GELL., X, 15. — PLUT., *Quæst. rom.*, 40. — APPIAN., *De bell. civ.*, I, p. 656.
(1646) A.-GELL., *ibid.* — PLUT., *ibid.*
(1647) PLUT., *ibid.* — SERV., *Æneid.*, VII, 552. — FESTUS, v° *Equus*.

lui est seul permis (1648) ; ne jamais voir d'armée en bataille hors de la ville (1649) ; ne jamais prononcer aucun serment (1650) ; ne jamais toucher, ni même nommer une chèvre, de la chair crue, du lierre, des fèves ; ne jamais passer sous une vigne ou se pliant. Les pieds du lit où il couche doivent être légèrement enduits d'argile ; lui seul peut coucher dans ce lit, près duquel il ne doit point se trouver de coffre scellé avec du fer (1651). Si le *flamen Dialis* se fait tailler les cheveux, il faut que ce soit par un homme de condition libre, et qu'ensuite on enfouisse les tailles au pied d'un chêne vert. Il en est de même pour les rognures de ses ongles. Toucher un mort, ou de la farine fermentée, entrer dans un endroit où il y a un bûcher, tout cela lui est encore défendu. Enfin, tous les jours sont fêtes pour lui (1652).

« La plupart de ces prohibitions ou prescriptions sont symboliques, et imaginées dans le but de maintenir sa personne dans une extrême pureté (1653). Mais une prohibition, la plus gênante de toutes, et qui ne porte aucun de ces deux caractères, c'est la défense de s'absenter de Rome, plus de trois nuits de suite (1654), ou même une seule nuit (1655), à ce que m'ont assuré quelques personnes. Cette défense tient à l'origine même du *flaminicat-Dialis*, afin que le culte de Jupiter fût toujours bien suivi, imposant à ce sacerdoce l'obligation de la résidence personnelle à Rome (1656).

« Je n'ai pas encore dit toutes les exceptions auxquelles est soumis le *flamen Dialis*, et il faut que j'ajoute qu'il ne peut se marier que par la sorte de mariage la plus religieuse de toutes, la *confarreation* (1657) ; que le divorce lui est interdit (1658), et que la mort seule peut rompre son mariage (1659) ; que la perte de sa femme l'oblige à quitter son sacerdoce, parce qu'elle s'emploie avec lui au service des dieux, et qu'il est plusieurs cérémonies qu'il lui serait impossible de faire seul (1660). Dirai-je encore qu'il ne doit avoir aucun nœud dans son costume (1661) ; ne se servir que de chaussures faites du cuir d'un animal tué, et non pas mort (1662) ; et enfin ne point porter d'anneau qui ne soit à jour et uni (1663) !... »

Les *curions* étaient des prêtres au nombre de trente. Il y en avait un à la tête de chaque curie, lequel veillait à ce que tout ce qui concernait les fêtes, cérémonies, sacrifices qui devaient être faits pour le service de la curie, fut exécuté selon les rites. Ils étaient élus dans les comices des curies, et leur nomination était à vie. Ils avaient à leur tête un supérieur qui s'appelait le *grand curion*...

Les *féciaux* étaient les ministres de la paix et de la guerre, les juges des torts que les étrangers imputaient aux Romains, et des sujets de plainte de ceux-ci contre les étrangers ou leurs alliés. D'après les anciennes lois, ils devaient aller sur le territoire ennemi, et là, en présence du peuple ; exposer leurs plaintes, en demander réparation dans le mois ; et si, les trente jours écoulés, satisfaction n'avait pas été donnée, ils étaient chargés d'ouvrir la guerre en lançant un javelot sur le sol ennemi. Ils devaient encore veiller à ce que le peuple romain ne fît aucune guerre injuste. On comprend facilement que leur ministère tomba bientôt en désuétude. Dès le temps de Pyrrhus la déclaration de guerre se fit à Rome dans le temple de Bellone, devant les sénateurs assemblés, et le *fécial* lançait son javelot contre une colonne, nommée la *colonne guerrière*, laquelle était située dans le parvis de ce temple.

Les féciaux étaient au nombre de vingt, et recevaient leur mission du sénat.

Le roi des sacrifices.

Le *roi des sacrifices* fut créé pour présider aux cérémonies, et remplir les fonctions que les anciens rois de Rome s'étaient réservées dans la religion. Il était patricien, élu par les comices, n'exerçait aucune fonction civile ou militaire, habitait une maison publique, appelée *regia*, nommait à quelques fonctions religieuses, faisait quelques sacrifices et annonçait les féries de chaque mois. — Sa femme était chargée d'immoler chaque mois une truie et une brebis à Junon.

Les saliens. — Les luperques. — Les galles. — Les titiens

Jusqu'à présent nous avons parlé de l'élite des prêtres, si l'on peut se servir de ce mot ; viennent maintenant ces fonctionnaires religieux, que l'on retrouve dans tous les pays de l'antiquité païenne, espèces de baladins faits pour amuser le peuple, et lui ôter tout respect pour la Divinité. Les *saliens* étaient ainsi nommés à cause des *danses*, ou plutôt des *sauts* et des pirouettes qu'ils exécutaient dans des cérémonies qui avaient lieu tous les ans au mois de mars.

Pendant quatorze jours, on les voyait courir la ville, vêtus d'une tunique peinte de diverses couleurs, et d'une cuirasse par dessus, la tête couverte d'un long bonnet de cuivre en forme de cône, une épée à la

(1648) Serv., *ibid.*
(1649) A. Gell., *ibid.*
(1650) Id., *ibid.* — Plut., *ibid.*, 44. — Festus, v° *Jurare.*
(1651) A.-Gell., *ibid.* — Plut., *ibid.*, 109, 110, 111, 112. — Festus, v° *Hedera* et *Faba.*
(1652) A.-Gell. — Plut., *ibid.*
(1653) Plut., *ibid.*
(1654) A.-Gell., *ibid.* — Plut. *ibid.*, 40.
(1655) Tit.-Liv., v, 52.
(1656) Tit.-Liv., i, 20.
(1657) Serv., *Æneid.*, iv, 105.
(1658) Id., *ibid.*, 29. — A.-Gell., x, 15. — Plut., *Quæst. rom.*, 50.
(1659) A. Gell., *ibid.*
(1660) Plut., *ibid.*
(1661) A.-Gell., *ibid.* — Festus, v° *Hedera.*
(1662) Festus, v° *Mortuæ.*
(1663) Id., v° *Hedera.* — A.-Gell., *ibid.*

ceinture, une lance ou une baguette à la main, de laquelle ils frappaient certains petits boucliers, nommés *ancilia*, qu'ils portaient au bras gauche. C'est dans cet état qu'ils parcouraient successivement tous les quartiers de Rome, sautant, pirouettant, et chantant de vieux poëmes nommés *axamenta*, que personne ne comprenait plus. Ces prêtres étaient au nombre de douze, jeunes, bien faits, élus par le roi des sacrifices, et tous patriciens. Leur utilité apparente était de conserver un bouclier qui, du temps de Numa, était, dit-on, tombé du ciel.

Les *luperques* étaient les prêtres du dieu Pan. Voici leurs fonctions, et la fête qu'ils célébraient tous les ans, le seize février, telle que la décrit Camulogène :

« C'est la plus singulière et la plus bizarre de toutes les fêtes de ce pays où il y a tant de fêtes. Des troupes de jeunes gens se rassemblent au pied du Palatin, dans un endroit appelé Lupercal, où l'on prétend que Romulus et Rémus furent allaités par une louve, et y assistent à un sacrifice (1664), dont les victimes sont une chèvre (1665) et un chien (1666). Les deux chefs des Luperques (il y a deux collèges de ces prêtres, l'un des Quintiliens et l'autre des Fabiens (1667)) se présentent devant le sacrificateur qui leur touche le front avec un couteau teint du sang des victimes, on leur essuie aussitôt cette marque avec de la laine imbibée de lait, et ils se mettent à rire aux éclats. Le sacrifice terminé, on découpe en courroies les peaux des victimes ; les assistants, le corps frotté d'huile, nus, et n'ayant qu'une ceinture de peau de chèvre au milieu du corps, s'emparent de ces lanières, et vont se répandre par toute la ville (1668) et les champs des environs (1669) ; frappant à droite et à gauche, avec ces bandes de peaux (1670), la foule qui s'ouvre sur leur passage (1671). Les femmes recherchent ce flagellement et courent même au-devant des luperques (1672), leur tendent les mains pour qu'ils les frappent (1673), parce qu'elles s'imaginent que ces coups rendent fécondes les épouses stériles (1674), et procurent une heureuse délivrance à celles qui sont enceintes (1675).

« Je n'ai jamais vu de procession causer autant de tumulte que celle des Lupercales. Dans tous les endroits où elle passe, le bruit des fouets, les cris et les éclats de rire de la foule, les aboiements des chiens, ameutés par le singulier costume des dévôts promeneurs (1676), les chants que les luperques répètent en l'honneur de Pan (1677), font retentir au loin les échos d'alentour. Les bandes sont fort nombreuses ; car aux deux collèges de luperques, conduits par leurs chefs (1678), se joignent quantité de jeunes gens de bonne famille (1679), appartenant pour la plupart à l'ordre équestre (1680), et aussi des personnages revêtus des premières magistratures (1681), et qui n'hésitent pas à prendre une part active à cette fête, regardée comme une cérémonie purificatoire de la ville (1682). »

Enfin les *galles* étaient des malheureux que l'on mutilait, en leur enlevant les signes de leur virilité, et qui étaient consacrés au culte spécial de Cybèle. Quant aux *titiens*, ils étaient chargés de conserver les rites sacrés des Sabins.

Tels étaient les différents prêtres attachés à Rome au culte des dieux, et formant ce vieux colosse que la religion chrétienne commençait à saper en ce moment, et qu'elle devait renverser après avoir réveillé et assouvi toute sa rage pendant trois cents ans.

MINUCIUS FÉLIX. — Marcus Minucius Félix était jurisconsulte et avocat à Rome. Nous ne déciderons pas s'il était Romain de naissance, ou bien Africain, comme certaines personnes ont cru pouvoir conclure, d'après ses relations sociales et le style de ses écrits, nous ignorons également s'il était ou non de l'illustre famille des Minucii. La dureté de son style n'est pas assez grande, et ses rapports avec Tertullien et d'autres amis dont nous parlerons plus bas ne furent pas de nature à rendre son origine africaine incontestable. Il peut avoir fait la connaissance du premier à Rome, et quant aux autres il est fort douteux qu'ils fussent Africains eux-mêmes (1683). D'un autre côté, les grandes familles de Rome ayant toutes de nombreux clients, qui, en s'attachant à elles, prenaient aussi leurs noms, il est impossible de décider si Félix appartenait à celle des Minucii. Ce qui est certain, c'est que Minucius Félix, d'abord

(1664) Tit.-Liv., I, 5.—Varr., *De lingua latina*, p. 46. — Plut., *Romul.*, 35.
(1665) Plut., *ibid.* — Ovid. *Fasti*, II, 361. Serv., *Æneid.*, VIII, 345.
(1666) Plut , *Quæst. rom.*, 68, 111.
(1667) Ovid., *ibid.*, 377
(1668) Plut., *Romul* , 35. — *Quæst. rom.*, 68, 111. — V. Max., II, 2, 9. —Justin , XLIII, 1.
(1669) Ovid., *Fast.*, II, v. 52.
(1670) Plut., *ibid.* — *Cæsar.*, 79.
(1671) *Cæsar.*, *ibid.*
(1672) Id., *Romulus*, 35.
(1673) *Cæsar.*, *ibid.* — Juv., *Satyr.*, II, 142.
(1674) Juv. — Plut., *ibid.*
(1675) Plut., *ibid.*
(1676) Id., *Quæst. rom.*, 68.
(1677) Tit.-Liv., I, 5.
(1678) Dion., XLVI, p. 537.
(1679) Plut., *Romul.*, 32. — *Anton.*, 16.
(1680) V. Max., II, 2, 9.
(1681) Plut., *Anton.*, 16.—Cæs., 79.
(1682) Ovid., *Fast.*, II, 32. — Var., *Lingua latina*, V, p. 46. — Plut., *Romul.*, 35. *Numa*, 31. *Quæst. rom.*, 68. — Censor., *De die natali*, 22.
(1683) Ceillier, *Histoire*, tom. II, p. 222. Ce qu'il dit en parlant de Fronto de Cirta, précepteur de Marc-Aurèle (*Octav.*, c. 9, 31), n'est point décisif, puisque l'expression de *Cirtensis noster* dans la bouche de Cæcilius peut s'entendre des rapports de religion, et il paraît en effet que cela est ainsi par l'expression de *Fronto tuus*, c. 31. — Cf. Tillemont, *Mémoir.*, t. III, p. 71.

païen (1684), conserva longtemps encore sa religion primitive, après qu'il fut entré à Rome dans la vie publique, et qu'il continua à exercer la profession d'avocat, après avoir embrassé le christianisme, ainsi que le témoignent Lactance et saint Jérôme (1685). La conjecture d'Heumann, qui, en citant les paroles de Lactance : *Minucius Felix, non ignobilis inter causidicos loci*, prétend qu'il n'a pas voulu parler d'un *causidicus forensis*, mais *religionis christianæ*, et qui voulait changer le mot de *loci* en celui d'*ecclesiæ*, se réfute par les paroles mêmes de notre auteur (1686). Quant au temps où il a paru, nous l'apprenons de saint Jérôme, qui le place immédiatement avant le prêtre romain Caius, par conséquent à peu près sous le pontificat de Zéphyrin et le gouvernement de Septime-Sévère ou de Caracalla (1687). Il est impossible de ne pas reconnaître dans les pensées, le style et l'expression, une ressemblance extraordinaire entre Tertullien et Minucius Félix, ressemblance qui indique des rapports intimes entre eux, et il n'y a pas à balancer non plus pour décider lequel des deux a imité l'autre. Tertullien est essentiellement original pour le génie et le langage. Tout son être se serait opposé à ce qu'il copiât des formes étrangères. Mais de même que Minucius Félix l'avait pris pour modèle et avait inséré dans son ouvrage des passages entiers de l'*Apologétique*, sans en indiquer la source, il serait également facile de prouver qu'il cherchait à imiter aussi saint Cyprien.

Nous possédons de Minucius Félix une fort belle apologie du christianisme, intitulée *Octavius*. Elle est en forme de dialogue (1688), et fut composé à l'occasion suivante. L'auteur avait deux amis. L'un, Cæcilius Natalis, que l'on suppose, mais sans motif suffisant, avoir été Africain, habitait à Rome dans la même maison que lui ; mais quoique intimement lié avec Minucius Félix, il demeurait attaché de tout son cœur au paganisme. Il méprisait profondément le christianisme et ses partisans, ce qui ne l'empêchait pas d'être naturellement sensible et accessible à la vérité. L'autre, Januarius Octavius, avocat comme Minucius Félix et son plus cher ami, avait embrassé le christianisme à Rome en même temps que lui ; plus tard, il s'était fixé dans une autre ville, mais il avait profité des vacances automnales, à l'époque des vendanges, pour venir à Rome jouir de la société de son ami (1689). Un matin, ils se rendirent tous trois à Ostie, pour se baigner dans la mer. Sur la route, ils passèrent devant une colonne représentant le dieu Sérapis. Cæcilius, pour marquer son respect pour l'idole, envoya un baiser à l'image. Octavius se fâcha de cette démonstration, et dit à Minucius que c'était pour lui une fort mauvaise recommandation que de s'entourer d'amis assez aveugles pour se heurter en plein jour contre des pierres. Cette épigramme blessa vivement Cæcilius ; il devint sombre et ne prit plus part à la conversation. Quand on lui en demanda la raison, il se plaignit de l'esprit mordant d'Octavius, et avec d'autant plus de raison, dit-il, qu'il lui serait plus facile de défendre sa religion qu'eux la leur. Ce défi fut accepté sur-le-champ par Octavius, et Minucius fut choisi par tous deux pour arbitre dans leur discussion. Minucius Félix mit le sujet de cet entretien par écrit. Quelque temps après, probablement vers l'an 217, et à l'imitation de quelques ouvrages du même genre de Cicéron, il l'intitula du nom de son ami Octavius, et nous y laissa un monument précieux des opinions et de l'instruction des Chrétiens primitifs.

Cæcilius commence son apologie du paganisme en soutenant que nous ne pouvons avoir aucune notion certaine de ce qui se passe dans le ciel, et qu'il y a une audace insupportable dans des gens grossiers et ignorants comme les Chrétiens, de prétendre savoir ce que les hommes les plus sages de l'antiquité n'avaient pu découvrir. Il doit suffire à l'homme de se connaître un peu mieux lui-même ; quant à ce qui regarde l'origine et le gouvernement du monde, il faut laisser cela dans le vague. Il est donc plus sage de rester fidèle aux divinités connues, qu'ont sanctifiées les anciens, qui ont fait la grandeur des Romains, leurs constants adorateurs, et qui se sont révélées de plusieurs manières. Quelle que soit la foi que l'on peut accorder à leur histoire, les efforts d'un athée comme Protagoras, sont jugés par le simple bon sens. Il est bien plus révoltant encore de voir ces divinités si anciennes et si respectables, méprisées et calomniées par une populace qui n'ose se montrer au grand jour, et qui n'a ni éducation, ni lois, ni honneur. Il trace ensuite le tableau des mœurs des chrétiens, et rappelle contre eux les anciennes accusations. Ils se reconnaissent, dit-il, à des signes secrets ; ils adorent une tête d'âne et les parties honteuses d'un prêtre ; ils adressent des prières à un homme crucifié et à la croix, égorgent dans leurs mystères un enfant et le mangent, se rendent coupables d'une débauche effrénée, dans leurs agapes, etc. Ils n'ont, continue-t-il, point de Dieu qu'ils puissent montrer, point de temples, point d'images ; mais ils adorent le fantôme effrayant d'un Dieu qui sait tout et qui est présent partout ; ils croient à la destruction du monde,

(1684) *Octav.*, c. 1, 5.

(1685) *Octav.*, c. 2, 28. — Lactant., *Instit.* v, c. 1. — Hieron., *Cat.*, c. 58, epist. 83, *ad Magnum*.

(1686) Heumann., *Pareig. Goett. mg.*, x, p. 208 sq. Minucius Felix dit lui-même, c. 2 : *Cum ad vindemiam ferme judiciariam curam relaxaverant* Cf. c. 28.

(1687) Ceillier, *Histoire*, t. c. Comme aussi Baronius ad ann. 211. — Fabricius, Hier., *Cat.*, c. 58, le place avant Tertullien et avant la fin du n^e^ siècle.

(1688) Hieron., *Cat.*, t. c. — Lactant., *Instit.*, t. c.

(1689) *Octav.*, c. 1, 2.

à la résurrection des morts et au jugement universel. Par ces inconcevables erreurs, ils se rendent malheureux sur la terre et se privent des plaisirs de la vie, dans l'espoir imaginaire d'une plus grande félicité ; et tandis qu'ils souffrent ici-bas de leur ridicule abnégation, ils devraient comprendre que leur espérance future est bien mal fondée, puisque leur dieu imaginaire ne peut pas les tirer de la situation misérable où ils se trouvent. Une obscurité impénétrable couvre l'avenir ; Socrate n'en a rien su ; comment les Chrétiens en sauraient-ils quelque chose ?

Après quelques observations de l'arbitre, Octavius répond aux objections de son adversaire. Raisonner sur les choses divines, dit-il, ne saurait être le monopole d'une certaine classe privilégiée de personnes ; c'est un besoin inné de notre esprit ; un bien dont la libre jouissance a été accordée à l'intelligence de tous les hommes et auquel les Chrétiens ont autant de droit que les autres. Il est vrai que l'homme doit chercher à se connaître et à savoir d'où il vient et où il va, mais il ne saurait y parvenir qu'en cherchant d'abord d'où vient et où va ce qui est hors de lui, et dans quelle relation il se trouve à l'égard de l'univers. Or, en y regardant avec attention, quiconque a des yeux reconnaît un créateur, un sage régulateur de l'ensemble comme de toutes ses parties ; il reconnaît aussi que ce créateur doit être unique, car tout annonce l'unité. Le sentiment inné de l'homme qui lui parle de Dieu, s'exprime de même dans la bouche des païens, ainsi que dans les écrits des philosophes et des poëtes. L'histoire de l'origine des dieux du paganisme confirme à sa manière cette notion. Octavius passe sreçeinctement en revue la mythologie et ses dérivés, jusqu'à l'adoration des idoles ; il fait voir que la grandeur des Romains n'a pas été la suite de leurs sentiments religieux, mais, au contraire, celle de leur mépris pour toutes les religions et toutes les divinités particulières, qu'ils ont réduites en esclavage avec les peuples qui les suivaient et les adoraient. Il examine ensuite de plus près ces phénomènes, et s'efforce de démontrer que l'idolâtrie tout entière n'est autre chose que l'adoration des démons ; c'est d'eux que proviennent toutes ces illusions, par lesquelles les païens sont attachés à leur religion. Il en trouve une preuve éclatante dans le pouvoir des Chrétiens de chasser les démons, qui leur sont soumis, pouvoir connu du monde entier. De la polémique il revient à l'apologétique. Les accusations grossières que l'on porte contre les Chrétiens, tant sous le rapport de la religion que sous celui de la morale, sont de telle nature que les païens eux-mêmes n'y ajoutent aucune foi ; sans cela ils chercheraient par les tortures à les contraindre, non pas à renier leur croyance, mais à avouer leurs crimes ; du reste, des crimes de ce genre se rencontrent en effet chez les païens, mais jamais chez les Chrétiens, de qui la foi et la conduite ne permettent pas même qu'on les en soupçonne. Ils n'ont point de signes secrets pour se reconnaître entre eux, la charité et la modestie sont les seules marques qui distinguent leur société. Les Chrétiens, continue Octavius, n'ont point de temples, point de sacrifices, etc., cela est vrai ; mais le Dieu incommensurable ne se laisse point renfermer dans un temple ; pour l'honorer il ne faut point de sacrifices extérieurs et terrestres, mais intérieurs et spirituels ; son culte doit être principalement spirituel, puisqu'il est lui-même un esprit et présent en tous lieux. Il explique ensuite la croyance des Chrétiens à la fin du monde, à la résurrection des corps et au jugement de rétribution. A mesure que le discours avance, il augmente en chaleur. La position, si triste en apparence, des Chrétiens, n'est point en contradiction avec la puissance de leur Dieu. Ils sont peut-être moins instruits que les païens, mais plus moraux ; ils sont pauvres, mais la pauvreté n'est pas sans avantage. On conçoit que leur abnégation excite la pitié des païens ; mais leurs souffrances, leur renonciation aux jouissances de la vie terrestre, pour soutenir la vérité et la vertu, sont empreintes de grandeur ; elles sont le fruit de leur conviction intime, de leur enthousiasme et de leur magnanimité.

Un long silence suit le discours d'Octavius. Cæcilius le rompt en se reconnaissant vaincu et prêt à embrasser la religion de son ami.

Cet ouvrage est écrit d'un style fleuri et très-spirituel. Le cadre, l'histoire et le dialogue le rendent fort attrayant. Plusieurs des pensées et des images sont originales et brillantes. Les Chrétiens qui y jouent un rôle, quoique plein de gravité et pénétrés d'un esprit céleste, se montrent pourtant mus par une gaieté innocente et naïve, et ouverte à tous les sentiments purs de l'humanité. (C. 1-3.)

Les mystères les plus profonds de la croyance chrétienne ne sont point traités dans cet ouvrage, dans le plan duquel ils n'auraient pu entrer. Nous n'y trouvons pas non plus, pour la première fois, ce qui avait été allégué pour et contre le christianisme ; ces points sont développés plus au long chez d'autres apologistes. Mais ce qui nous en dédommage, et ce qui fait le mérite particulier de ce dialogue, c'est l'exposition immédiate et puisée dans la vie, des différences qu'offraient le paganisme et le christianisme, la manière dont les païens et les Chrétiens envisageaient le monde sous ses divers rapports.

Rien ne saurait être plus désespérant et plus humiliant pour l'esprit humain, que d'entendre un païen proclamer, après des efforts répétés pendant plusieurs siècles, les paroles suivantes : « Il est facile de prouver que, dans les choses humaines, tout est douteux, incertain, indécis, que toute vérité est plus apparente que réelle.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si bien des gens, reconnaissant l'impossibilité de pénétrer jusqu'à la vérité, préfèrent se livrer au hasard à la première opinion venue, plutôt que d'en continuer la recherche avec un zèle soutenu. Par la même raison, il est révoltant et blessant pour l'amour-propre, de voir un petit nombre de personnes, privées d'instruction, étrangères à la science, parfois de professions basses et grossières, se permettre de parler d'une manière positive, de l'Etre absolu et de la Divinité suprême, au sujet desquels la philosophie de toutes les écoles hésite même après tant de siècles (1689*). » Cæcilius, en parlant ainsi, est l'organe de son temps. Après de grands et longs efforts de l'esprit, on en était venu à proclamer qu'il n'y a rien de certain. Le doute sur toutes choses, l'impossibilité d'arriver à aucune conviction, était devenu le principe formel de la vie païenne. On frémissait à la pensée de toute certitude, et, comme on vient de le voir, toute décision dans la pensée et dans la connaissance était repoussée d'avance sans aucune réflexion. Un résultat si désespérant des longues recherches de l'esprit, faisait dire à Cæcilius : « A mon avis, on doit se contenter du doute (en ce qui concerne la Divinité), et là où tant de grands hommes (Socrate avec son *Quod supra nos nihil ad nos*, Arcésilas, Carnéades, Simonides) n'osaient se prononcer, il ne faut pas se résoudre témérairement en faveur d'une opinion contraire, de peur de s'abandonner à quelque croyance absurde ou de renverser toute religion (1690). » C'est pourquoi il donne aux pauvres Chrétiens ce conseil : « D'après cela, si vous conservez encore un reste de sagesse ou de probité, cessez de vouloir découvrir les décrets du ciel, et de vous tourmenter des destinées et des secrets du monde. Le premier point est de regarder à ses pieds, surtout pour des gens ignorants, grossiers et sans éducation, de qui l'esprit ne va pas jusqu'à comprendre la vie sociale, et ne saurait, à plus forte raison concevoir ce qui a rapport à Dieu (1691). » Ces explications sont remarquables sous plusieurs rapports. On se sentait intérieurement convaincu que l'esprit humain était épuisé ; la philosophie grecque avait depuis longtemps cessé de rien produire. Ces vains efforts pour découvrir la vérité par soi-même et par la nature, avaient fini par rendre le génie de l'homme aussi petit et aussi rampant, qu'il s'était montré auparavant grand et audacieux. Le dernier degré d'abaissement fut le fatalisme dans l'histoire du monde et de l'humanité ; notion insensée qui dispense l'homme de toute réflexion, et réprime en lui tout élan généreux. Qu'il est douloureux de contempler le monde sous cet aspect ! « L'homme et tous les êtres animés qui naissent, expirent, se meuvent, sont une combinaison volontaire des élémens dans lesquels de nouveau les êtres se divisent, se dissolvent, se dispersent ; ainsi tout retourne à sa source, tout se meut dans le même cercle ; il n'y a point d'artiste, point de juge, point de créateur... La foudre tombe tantôt ici, tantôt là ; elle atteint les montagnes, frappe les rochers, renverse les temples et les habitations profanes, tue les méchants et souvent aussi les plus vertueux. Que dirai-je des tempêtes qui se ruent au hasard sur toutes choses, sans ordre et sans choix ? Quand un vaisseau fait naufrage, les bons et les pervers sont engloutis ensemble. La peste moissonne sans distinction tous les habitants d'une contrée. La torche guerrière ne choisissait-elle pas presque toujours pour victimes les hommes les plus pacifiques ? Et dans la paix, les méchants ne sont-ils pas souvent honorés de préférence aux bons, de sorte que l'on ne sait si l'on doit détester leur bassesse ou envier leur bonheur ? Si le monde était gouverné par une Providence divine, ou dirigé par un Etre suprême, on n'aurait jamais vu Phalaris ou Denys sur le trône, Rutile et Camille en exil, Socrate buvant la ciguë ! Voyez ces arbres chargés de fruits, ce champ couvert d'épis jaunissants, ces grappes gonflées de jus, une averse suffit pour les dévaster, une grêle pour les broyer. » De ces considérations, Cæcilius tire la conclusion suivante : « C'est ainsi que la vérité incertaine nous demeure cachée, ou ce qui est plus probable, toutes ces vicissitudes sont régies par une fatalité incertaine et sans lois. Or, comme il faut que le destin soit certain ou la nature incertaine, ne vaut-il pas beaucoup mieux prendre les anciens pour nos maîtres dans la vérité ? honorer par conséquent les religions existantes ? adorer les dieux que nos parents nous ont appris à craindre et non pas à connaître ? ne point se prononcer sur ce qui concerne des divinités, mais en croire nos aïeux qui, dans le temps où le monde était encore au berceau, furent assez heureux pour avoir ces dieux pour bienfaiteurs ou pour monarques (1692) ? » C'était ainsi que la philosophie païenne, après avoir erré pendant plusieurs siècles se trouvait au point de départ, mais plus païenne qu'elle n'était, puisqu'elle se voyait sans avenir et sans espérance de rien obtenir de meilleur que ce qu'elle avait rejeté en partant.

Et combien sa position ne paraît-elle pas plus déplorable encore en présence du langage des Chrétiens ! Octavius, après avoir réclamé pour lui le droit et la liberté d'examen que cette philosophie s'était donnés, ajoute : « Nous, de qui la face est placée autrement que celle des animaux, qui avons le regard dirigé vers le ciel, nous qui sommes doués de la parole et de l'intelligence, par laquelle nous connaissons, nous sentons, nous imitons Dieu, à nous il n'est pas permis de méconnaître celui qui brille comme une clarté céleste à nos yeux et à nos

(1689*) *Octav.*, c. 5.
(1690) *Ibid.*, c. 13.
(1691) *Ibid.*, c. 12.
(1692) *Ibid.*, c. 5.

sens ; car ce serait un sacrilége, et le plus grand de tous, de chercher sur la terre, à nos pieds, ce que nous ne pouvons rencontrer que dans le ciel. C'est pourquoi ceux qui regardent l'admirable ordonnance de l'univers, non comme l'œuvre d'une intelligence divine, mais comme un édifice composé de débris rassemblés au hasard, me semblent manquer de raison et n'avoir pas même des yeux... Contemplez le ciel ; voyez comme il s'étend, avec quelle rapidité il se tourne, comme la nuit il est orné d'étoiles, et le jour éclairé par le soleil, et vous reconnaîtrez qu'un directeur suprême, une main merveilleuse et divine tient là-haut la balance du monde... Contemplez la mer, dont le rivage marque la limite ; les arbres qui reçoivent la vie du sein de la terre. » Parlant ensuite de l'unité de Dieu, il dit : « Il n'y a qu'un roi dans une ruche, qu'un berger pour un troupeau, et vous pouvez croire que la puissance suprême dans le ciel est partagée ! que le pouvoir dans cette souveraineté véritable et divine est divisé, tandis qu'il est évident que le Créateur de toutes choses, Dieu, qui n'a ni commencement ni fin, qui a donné l'existence à tous les êtres, l'éternité à lui-même, qui, avant le monde, se tenait lieu à lui-même du monde, que ce Dieu, dis-je, commande par sa parole, ordonne par son intelligence, exécute par sa sagesse ! Ce Dieu ne peut être vu, car il est plus clair que l'œil ; il ne peut être senti, car il est plus délié que le tact ; il ne peut être apprécié, car il est plus grand que le sens ; il est infini, incommensurable, et, dans sa grandeur, il n'est connu que de lui-même. Notre poitrine est trop étroite pour le saisir, aussi l'apprécions-nous avec exactitude en disant qu'il est inappréciable... Ne cherchez point un nom qui puisse convenir à Dieu ; il s'appelle Dieu. On n'a besoin de noms propres que pour distinguer plusieurs individus entre eux ; pour Dieu, qui est seul, le nom de Dieu suffit (1693). » Cæcilius ayant remarqué que c'est une folie chez les Chrétiens d'adorer un dieu qui n'est pas visible, qui ne se montre pas, et qui pourtant, présent partout, épie les pensées de chacun ; Octavius répond : « C'est précisément pour cela que nous croyons en Dieu, comme Dieu, puisque nous le remarquons sans le voir. Car dans tous les phénomènes du monde, nous reconnaissons sa présence : dans l'éclair, dans le tonnerre et quand le ciel est serein. Ne t'étonne point si tu ne vois pas Dieu. Le vent remue, secoue, agite toutes choses, et cependant peux-tu voir le vent et son souffle ? Il en est de même du soleil ; c'est par lui que nous voyons toutes choses, et pourtant nous ne pouvons fixer les yeux sur lui ; et tandis que tu détournes les yeux à l'aspect du soleil, que tu te caches aux éclats de la foudre, tu voudrais pouvoir contempler celui qui lance la foudre et qui a créé le soleil ? Mais dis-tu, il ignore ce que font les hommes ; assis sur son trône dans le ciel, il ne peut pas s'occuper de tout, il ne cherche point à connaître ce qui n'intéresse que des individus. O homme ! C'est là une grande erreur. Comment Dieu peut-il être loin de toi, puisque sur la terre et dans le ciel tout lui est connu, tout est rempli de lui. Regarde le soleil, il est fixé à sa place dans le ciel, et pourtant il est répandu sur toutes les contrées de la terre ; il est présent partout, il se mêle à tout, et son état n'en est point affaibli... Le grand nombre d'hommes qui habitent la terre ne doit pas nous induire en erreur ; nous paraissons beaucoup à nos yeux, nous ne sommes que fort peu devant Dieu. Nous nous divisons par peuples ; pour Dieu le monde entier n'est qu'une maison... Nous ne vivons pas seulement devant ses yeux, mais dans son sein même (1693*), etc. C'est ainsi que le hasard et remplacé par la Providence divine, est une nécessité de fer par le libre arbitre de l'homme. « Nul ne doit se tranquilliser ou s'excuser en rejetant ses fautes sur le destin. Si le résultat est fortuit l'intention est libre, et c'est pour cela que les actions de l'homme sont jugées et non sa dignité. Car le destin qu'est-il autre chose que ce que Dieu a prononcé sur chacun de nous ? (*Quum quod de unoquoque nostrum Deus fatus est.*) Ce Dieu, connaissant le sujet d'avance, peut fixer les destinées (*fata*) de chacun d'après ses mérites et sa constitution. On nous juge donc, non d'après le hasard de la naissance, mais d'après la nature de l'esprit (1694). »

En considérant le christianisme sous ce point de vue, on obtient la solution des énigmes que les païens poussaient jusqu'à l'athéisme. La disproportion entre la vertu et le bonheur extérieur, les vicissitudes de la vie, que l'homme vertueux partage avec le méchant, et dont il souffre même plus que lui, ne se combinent pas, dans le plan de Dieu, seulement pour l'avantage des justes, mais deviennent des moyens pour parvenir au but de la Providence. Les peines extérieures n'ébranlent donc pas la conviction des Chrétiens. Octavius exprime ce sentiment avec enthousiasme. « Si l'on dit de nous que nous sommes pour la plupart pauvres, ce n'est pas là pour nous une honte, mais un honneur. Car si l'esprit s'énerve par la gourmandise, il se renforce par la sobriété. D'ailleurs est-on pauvre quand on n'a pas de besoins, quand on ne désire pas les biens extérieurs, et qu'on est riche pour Dieu ? Celui-là est vraiment pauvre qui, possesseur de vastes richesses, en désire encore davantage. Je parle comme je le pense ; nul ne peut être aussi pauvre qu'il est né... Et quel magnifique spectacle pour Dieu que celui d'un Chrétien luttant contre la douleur, d'un Chrétien qui s'arme contre les menaces et la torture ? qui méprise les cris de mort et l'aspect du bourreau ? qui se pose libre

(1695) *Octav.*, c. 17, 18.
(1695*) *Ibid.*, c. 32, 35.

(1694) *Ibid.*, c. 36.

devant les rois et leurs ministres, et ne se soumet qu'à Dieu à qui il appartient? qui, vainqueur et triomphant, brave celui qui l'a condamné à mort? Car celui-là est vainqueur qui a obtenu ce qu'il cherchait... Le Chrétien peut donc paraître malheureux, mais il ne le sera pas en réalité. Vous-même, vous élevez jusqu'au ciel des hommes très-malheureux; un Mucius Scævola, qui, s'étant trompé sur la personne du roi, ne sauva sa vie qu'aux dépens de sa main. Combien d'entre nous ont sacrifié, non-seulement leur main, mais leur corps tout entier, qu'ils ont laissé déchirer et brûler, sans pousser une plainte, et cela quand il dépendait d'eux d'échapper à tant de souffrances! Mais vos Mucius, vos Aquilius, vos Régulus étaient des hommes; chez nous de faibles femmes et des enfants, enflammés du désir de souffrir, se rient de vos croix, de vos tortures, de vos bêtes féroces et de tous vos instruments de martyre. Et pauvres que vous êtes, vous ne comprenez pas que personne ne se livre gratuitement à la peine, et ne peut supporter les tortures sans le secours de Dieu! » Puis avec un véritable enthousiasme chrétien, Octavius continue à montrer que le bonheur du païen et le malheur du Chrétien ne sont tous deux qu'apparents. « Sans connaissance de Dieu, quelle félicité peut avoir un fondement solide? Elle n'est qu'un songe, elle se dissipe avant qu'on la saisisse. Es-tu roi? tu crains autant que tu es craint, et quoique entouré d'une suite nombreuse, tu es seul en présence du danger. Es-tu riche, tu te fies mal à propos à la fortune; le court voyage de la vie n'est pas facilité, mais plutôt embarrassé par d'abondantes provisions(1695).» Quand on reprochait aux Chrétiens une tristesse, ennemie de la sociabilité et de tous les plaisirs de la nature, Octavius répond : « Nous qui estimons par-dessus tout les bonnes mœurs et la retenue, c'est avec raison que nous nous éloignons de vos plaisirs, de vos fêtes et de vos spectacles, dont nous connaissons fort bien l'origine païenne, et dont nous condamnons les funestes appâts. Qui ne frémirait à la vue des folles querelles auxquelles le peuple se livre pendant les jeux du cirque; pendant ceux des gladiateurs, véritable école de meurtre? Dans vos théâtres, la démence n'est pas moins grande, tandis que l'impudeur l'est beaucoup plus, etc. » — « Mais qui doute que nous ne jouissions avec plaisir des fleurs du printemps, puisque nous cueillons avec plaisir la rose, le lis et toutes les fleurs dont la vue ou le parfum flatte les sens? Nous les prenons seules ou nous en faisons des bouquets. Si nous n'en couronnons pas nos têtes, veuillez nous le pardonner, le siége de l'odorat est pour nous dans le nez et non pas dans le crâne ou dans les cheveux. Nous ne couronnons pas non plus nos morts; votre manière d'agir me paraît fort étrange. Si le mort conserve le sentiment, pourquoi le brûlez-vous? et s'il ne le conserve point, pourquoi le couronnez-vous? Les heureux n'ont pas besoin de fleurs, et les malheureux n'y trouvent pas de plaisir. Quant à nous, les funérailles de nos morts se font avec la même tranquillité avec laquelle nous vivons; nous ne leur attachons point une couronne qui se flétrit, mais en attendons une tressée de la main du Seigneur et composée de fleurs éternelles; nous assurant modestement de la libéralité de notre Dieu, et nous reposant dans l'espérance de la félicité qu'il nous promet en l'autre vie; nous croyons néanmoins fermement que sa majesté est toujours présente en celle-ci. Aussi nous ressuscitons pour le bonheur éternel, et nous vivons dès à présent heureux par la contemplation de l'avenir. Que Socrate, ce bel esprit d'Athènes, s'enorgueillisse du témoignage d'un démon trompeur, et proclame qu'il ne sait rien. Que d'autres encore en disent autant. Nous méprisons l'arrogance des philosophes que nous connaissons pour des corrupteurs, des faussaires et des tyrans, et qui sont éloquents contre leurs propres vices. Nous ne portons point notre sagesse dans les habits, mais dans le cœur; nous n'employons pas de grands mots, mais nous vivons avec grandeur. Nous nous vantons d'avoir trouvé ce qu'ils ont cherché avec beaucoup de peine et qu'ils n'ont jamais pu rencontrer.... Jouissons de notre bonheur, réglons nos opinions sur la vérité; réprimons la superstition, bannissons l'impiété, et conservons la vraie religion (1696). »

Jusqu'ici nous avons considéré la différence entre le christianisme et le paganisme sous les rapports de la doctrine et de la morale. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'attirer encore l'attention sur une autre différence de principe dont il est question dans cette apologie. Ce qui rendait aux yeux des Chrétiens, du moment de leur conversion, la religion qu'ils venaient de quitter si méprisable, et ce qui souvent même rendait si pénible aux partisans de cette religion d'y rester attachés; en un mot, ce qui, jusqu'alors, à l'insu du monde, donnait à ses divinités l'existence, la forme et la vie, c'était le pouvoir des démons (1697). La lutte religieuse et spirituelle qui commença lors de l'apparition du christianisme, et qui divisa le genre humain en deux camps, fit connaître que si, dans le christianisme, l'homme s'élevait à sa dignité idéale, par la connaissance de Dieu et par la morale, le paganisme, au contraire, était véritablement la religion de la chute, le fruit du péché originel, un essai pour établir la souveraineté du démon sur l'humanité. Cette pensée est aussi vraie que terrible. Nous ne pouvons donner un démenti à l'histoire ou nier des événements qui coïncident avec l'établissement de la religion chrétienne, et

(1695) *Octav.*, c. 36 37.
(1696) *Ibid.*, c. 38.

(1697) Tertull., *De anima*, c. 1.

qui sont attestés par tous les apologistes de cette religion. Tous disent, en effet, et s'accordent à cet égard avec Minucius Félix, que c'étaient les esprits impurs et déchus, les démons qui entraient en communication avec les idoles, et qui poussaient les hommes à les adorer : c'étaient eux qui faisaient naître les horribles extases des oracles ; qui étonnaient et effrayaient l'imagination ; qui, grâce à la spiritualité de leur substance, s'introduisaient dans les corps et tourmentaient les hommes sous l'apparence extérieure de diverses maladies, telles que l'épilepsie, la démence, la folie, etc , et qui faisaient souvent même semblant de se laisser apaiser par des offrandes, etc. (1698). Le motif extérieur de conviction sur lequel les apologistes appuyaient leur assertion, c'était que les démons, auteur de ces souffrances, étaient forcés, en présence des païens, de répondre aux Chrétiens et de sortir du corps des possédés. Les Chrétiens même du peuple étaient doués de ce pouvoir. Rien de plus simple que les moyens qu'ils employaient : ils invoquaient le seul vrai Dieu, ou ils prononçaient le nom de Jésus, ou bien ils lisaient quelques passages de l'Évangile, en appuyant le volume sur le possédé ; l'effet en était immédiat et complet. Aucune illusion n'était possible, car ces guérisons avaient lieu en présence même des païens et à leur prière, dans des temps et des pays différents : les savants l'ont avoué, de sorte qu'il n'est pas possible de l'attribuer à une imagination malade (1699). Notre auteur dit à ce sujet : « La plus grande partie d'entre vous sait tout cela, c'est-à-dire que les démons le confessent d'eux-mêmes, quand ils sont chassés du corps par la force des paroles et la ferveur des prières. Il n'y a pas jusqu'à Saturne, Sérapis, Jupiter et tous les autres démons que vous adorez, qui, contraints par la douleur, ne déclarent ce qu'ils sont ; et il n'est pas probable qu'ils veuillent mentir, quand c'est à leur propre honte. Croyez donc que ce sont des démons, quand ils l'avouent .. Aussitôt qu'ils sont exorcisés au nom du Dieu vivant et unique, ils frémissent involontairement par la sensation de douleur qu'ils éprouvent dans le corps qu'ils habitent, et ils en sortent sur-le-champ ou disparaissent selon que la foi du malade ou la grâce du médecin y coopèrent plus ou moins fortement, etc. » Il résulte de là que malgré tout ce que l'on a dit ou inventé au sujet des possessions dont il est question dans l'Évangile, il est très-certain que ces événements ne sont pas restés bornés uniquement aux limites de la Palestine, mais qu'ils se sont passés en tous pays, et que la vérité des premiers a été confirmée par la fréquence de ces événements dans les temps postérieurs. C'est donc par là que nos pères ont expliqué la haine que l'on a témoignée pour les Chrétiens, et les persécutions auxquelles ils ont été en butte ; par là les agitations que l'Eglise a souffertes par l'hérésie et le schisme, lesquels étant dirigés contre l'unité et la vérité de l'Eglise, l'étaient aussi contre Jésus-Christ, et doivent être considérés comme le succès des efforts du démon. Dans ce brillant conflit, le christianisme se révéla comme une véritable puissance spirituelle, comme la seule rédemptrice, comme la religion de celui qui écrasait le serpent. Le paganisme, au contraire, loin de se présenter comme le développement naturel de l'esprit humain, était la religion de la chute et de la décadence, la déception et la confusion de la conscience de l'homme ; tandis que son principe intérieur n'était pas seulement une puissance intelligible, mais une force réelle et vivante, qui s'efforçait, autant qu'il lui est possible, d'embrasser toutes choses, pour entraîner le genre humain à l'abandon de Dieu, et qui, aujourd'hui encore, en dehors du christianisme et de l'Eglise, courbe toutes choses vers la terre (1700).

(1698) « Isti igitur impuri spiritus, dæmones, — sub statuis et imaginibus consecrati delitescunt, et afflatu suo auctoritatem quasi præsentis numinis consequuntur, dum inspirantur interim vatibus, dum fanis immorantur..... oracula efficiunt falsis pluribus involuta. Nam et falluntur et falluni, ut nescientes sinceram veritatem, et quam sciunt, in perditionem sui non confitentes. Sic a cœlo deorsum gravant, et a vero Deo ad materiam avocant, vitam turbant, omnes inquietant; irrepentes etiam corporibus occulte, ut spiritus tenues, morbos fingunt, terrent mentes, membra distorquent, ut ad cultum sui cogant, etc., etc. » (*Octav.*, c. 27.) — Cf. Athenag., *Legat. pro Christ.*, c. 26, 27.—Justin., apolog. I, c. 12.— Orig., *Contr. Cels.*, VII, 3, 69. *Exhort. ad Martyr.*, c. 46. — Tatien, *Orat. c. Græc.*, c. 12, les appelle avec raison *Latrones divinitatis*. — Clem. Alex., *Cohort.*, c. 4, p. 49.

(1699) « Hæc omnia sciunt plerique, pars vestrum, ipsos dæmonas de semetipsis confiteri, quoties a nobis tormentis verborum et orationis incendiis de corporibus exiguntur, » etc. (*Octav., ibid.*) — Orig., *C. Cels.* I, 6. En cet endroit Celse reconnaît le pouvoir des Chrétiens sur les démons, mais il l'explique par le secours d'autres démons. Origène répond que cela n'est pas vrai. — Justin (pol. 2 6), invoque devant l'empereur ce pouvoir des Chrétiens qui, lorsque la science de la médecine et la magie demeuraient sans effet, chassaient les démons à Rome et dans tout le monde, en prononçant le nom de Jésus crucifié. — Theoph. Antioch., *ad Autol.*, II, 18.— Tatian, *Orat. contr. Græc.*, c. 16, 18. —Je citerai seulement Tertullien. (*Apologet.*, c. 22, 23.) Après avoir dit que les démons sont les esprits déchus que les païens adorent, il en donne cette preuve : « Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris, quem dæmone agi constet. Jussus a quolibet christiano loqui spiritus ille, tam se dæmonem confitebitur de vero, quam alibi deum de falso. Æque producatur aliquis ex iis, qui de deo pati existimantur, qui aris inhalantes homen de nidore concipiunt... iste ipse Æsculapius medicinarum demonstrator, etc... nisi se dæmones confessi fuerint, christiano mentiri non audentes, ibidem illius christiani procacissimi sanguinem fundite. Quid isto opere manifestius, quid hac probatione fidelius? Simplicitas veritatis in medio est ; virtus illi sua assistit. Nihil suspicari licebit ; magia, aut aliqua ejusmodi fallacia fieri dicetis, si oculi vestri et aures permiserint vobis, etc. » — Cf. *Ad Scapul.*, c. 2, 4.

(1700) « Isti igitur spiritus, po teaquam

Ce livre contient encore indépendamment de ce que nous avons cité, beaucoup de choses intéressantes sur la situation et les mœurs des Chrétiens, et fournit des renseignements curieux sur le caractère de l'époque.

MIRACLES, *pourquoi plus fréquents dans les premiers siècles* —*Voy.* l'*Introduction*.

MISERICORDIE. — Stalles sur lesquelles on se reposait, sans paraître assis. — *Voy.* Reclinatorium.

MITRE. *Voy.* Costumes chrétiens, etc.

MŒURS DES PREMIERS CHRÉTIENS, d'après le témoignage de Pline le Jeune. — *Voy.* la note IX à la fin du volume.

MOINE. *Voy.* Vie monastique.

MONASTÈRE. *Voy.* Vie monastique.

MONOGRAMME CHRÉTIEN. *Voy.* Agneau.

MONTAN. *Voy.* Montanistes.

MONTANISTES. — Le don des visions et des prophéties avait été, dès les premiers temps des apôtres, accordé à plusieurs croyants, à Silas, à Agabus, aux filles de Philippe. Dans le deuxième siècle, l'apologiste Quadratus et une femme de Philadelphie nommée Ammia avaient reçu la même faveur. Mais nul autre don ne fut plus exposé, tout d'abord à l'abus et aux illusions dangereuses. En effet, d'une part, un état naturel analogue, le somnambulisme, bien qu'entièrement étranger au domaine de la grâce, produit néanmoins des phénomènes et des résultats semblables à ceux de l'inspiration divine, et, d'un autre côté, l'homme particulièrement exposé aux tromperies de l'orgueil, peut, en se laissant aller à des sentiments corrompus, devenir accessible aux influences démoniaques et se rendre l'organe d'un esprit d'erreur et de mensonge. Aussi l'Eglise a-t-elle toujours mis ses soins à diriger ceux qui se glorifiaient du don de prophétie, et à éprouver, au moyen de l'Esprit divin qu'elle a reçu, celui qui se manifestait dans les voyants soit prétendus soit véritables. Les doctrines et les visions que ces prophètes disent révéler par une inspiration divine, sont-elles en contradiction avec les doctrines et les préceptes de l'Eglise, alors l'extase dans laquelle elles ont été communiquées est une extase impure, l'esprit d'après lequel le voyant parle n'est pas un esprit de vérité, le vase dans lequel ces soi-disant révélations ont été déposées n'est pas un homme saint, purifié de toutes les scories de la sensualité et de l'amour-propre, mais un homme souillé par le péché et animé de mauvaises intentions.

Montanus, nouveau converti d'Ardaban, bourg situé en Mysie, sur les frontières de la Phrygie, tomba, l'an 171, dans un violent état d'extase pendant lequel il prédisait les persécutions qui s'approchaient et en même temps les châtiments dont les persécuteurs étaient menacés. De plus, il excitait les croyants à tendre au martyre et à s'imposer de rigoureuses privations ascétiques. Son état n'était point la transfiguration paisible, ni l'enthousiasme calme d'un saint, c'était un ébranlement farouche, fougueux, quelquefois voisin de la fureur, dans lequel il n'avait plus conscience de lui-même. Alors, probablement il était sous l'action de certaines influences physiques. On a aussi plusieurs raisons de soupçonner qu'après avoir été d'abord, lui et ses prophétesses, dupes d'involontaires illusions, ils y mêlèrent de la supercherie dans la suite. Priscilla et Maximilla étaient deux femmes riches et de distinction qui avaient abandonné leurs maris pour s'attacher à Montanus, et qui prétendaient avoir également reçu le don de prophétie. Ils trouvèrent, dès le commencement, en Phrygie, de nombreux partisans qui ajoutèrent une foi illimitée aux révélations du maître et de ses compagnes. Aussi, quoique les évêques du pays, après avoir instruit l'affaire dans plusieurs synodes, eussent rejeté, comme fausses et profanes, les prédictions des nouveaux prophètes, et qu'ils les eussent retranchés eux-mêmes de la communion de l'Eglise, le parti montaniste ne s'étendit pas moins peu à peu au delà de l'Asie Mineure. L'austérité de leurs principes moraux et l'apparence d'un sentiment religieux plus profond séduisirent quelques hommes meilleurs et plus sages (1701). Tertullien lui-même se joignit à eux et mit son talent au service de leur doctrine. Les chefs de la secte, dans l'Asie Mineure, paraissent avoir recherché de bonne heure l'approbation des évêques de Rome. Ils surent si bien circonvenir l'un d'eux, vraisemblablement Victor, qu'il sanctionna le don de prophétie de Montanus, ainsi que de Priscilla et de Maximilla, et admit à la communion de l'Eglise les réunions de l'Asie Mineure formées par eux. Mais des renseignements plus positifs, qu'il reçut du Phrygien Praxeas, sur le caractère et les doctrines du nouveau parti, et l'autorité de ses prédécesseurs qui avaient approuvé la sentence des évêques dont nous avons parlé, le déterminèrent à révoquer les lettres de paix déjà accordées.

Le montanisme enseignait que pour ce qui concerne la foi, la révélation divine, telle

simplicitatem substantiæ suæ, onusti et immersi vitiis, perdiderunt, ad solatium calamitatis suæ non desinant, perditi jam perdere, et depravati errorem pravitatis infundere, et alienati a Deo inductis pravis religionibus a Deo segregare. » (*Octav.*, c. 26.) « Sic Christianos de proximo fugitant, quos longe in cœtibus per vos lacessebant. Ideo inserti mentibus imperitorum, odium nostri serunt, occulte per timorem, etc. » (*Ibid.*, c. 27.) — Cf. Tertull., loc. cit. — Orig., *Contr. Cels.*, IV, 32; VIII, 41.

(1701) Cependant les prophètes et les élus du parti eux-mêmes furent accusés d'avarice et de mollesse par Apollonius, qui vivait à la même époque et dans les mêmes contrées. D'après Apollonius, il y avait des collecteurs d'argent aux ordres de Montanus qui provoquait les largesses de ses partisans. Les deux prophétesses se faisaient aussi faire des présents considérables. On reprochait encore aux montanistes de se teindre les cheveux, d'être adonnés à la toilette, de prêter à intérêt, etc. (Euseb., V, 18.)

que l'ont transmise Jésus-Christ et les apôtres est, à la vérité, complète ; mais que la discipline, la vie chrétienne et la conduite de l'Eglise, n'ayant pas été entièrement réglées par les préceptes du Sauveur et de ses disciples, ont besoin d'un développement et d'un perfectionnement ultérieur puisé dans de nouvelles révélations. Les montanistes invoquaient en témoignage les degrés successifs que Dieu a observés dans l'économie du salut et dans la fondation de son règne sur la terre ; mais ils faisaient une application fausse et anti-chrétienne de cette vérité. Sous la loi et les prophètes, disaient-ils, le royaume de Dieu était dans son enfance ; il a atteint, par l'Evangile, la force de la jeunesse ; il lui manquait la maturité de l'âge, et c'est là ce qu'il a reçu des nouvelles révélations du Paraclet. Jésus-Christ et les apôtres, saint Paul lui-même se proportionnaient encore à la faiblesse de leur temps à laquelle ils cédèrent sur beaucoup de points, comme autrefois Moïse à la dureté de cœur de son peuple ; mais ce temps de la faiblesse et de l'indulgence est passé (1702). Conformément à la promesse de Jésus-Christ, que l'Esprit-Saint révélerait une foule de choses que les disciples d'alors n'auraient pas encore pu porter, cette nouvelle révélation, qui complète la première, est réalisée par la bouche de Montanus et des deux prophétesses ; le Paraclet s'est communiqué par ces organes qu'il a choisis pour porter la vie chrétienne à sa perfection, et il est du devoir de tout chrétien de se soumettre volontairement et avec joie aux nouveaux préceptes de l'Esprit. Les catholiques, rejetant ces prétendues révélations du Paraclet, passaient aux yeux des montanistes pour des hommes charnels, des psychiques dénués des lumières et des grâces de l'Esprit aux commandements duquel ils ne voulaient pas s'assujettir. Les montanistes, au contraire, se regardaient comme les *spirituels ;* leur secte était l'esprit de l'Eglise, tandis que les catholiques n'avaient pour eux que la foule des évêques (1703).

Conformément aux exigences du nouveau Paraclet, ceux qui, après le baptême, commettaient des péchés graves, notamment la fornication ou l'adultère, ne devaient en recevoir aucun pardon ; ils ne pouvaient être réintégrés dans la communion des fidèles. A la vérité l'on devait les exhorter au repentir et leur permettre la participation aux exercices de pénitence publique, mais il ne fallait leur laisser attendre d'absolution que de la grâce de Dieu. Les montanistes refusaient à l'Eglise catholique le pouvoir de remettre ces péchés, et ne l'accordaient qu'aux prophètes de leur parti, lesquels, du reste, n'en faisaient pas usage. Car, comme disait l'un d'entre eux : « L'Eglise (c'est-à-dire, dans son sens, les spirituels et avant tout les prophètes) peut remettre les péchés ; mais je ne veux pas le faire, de peur que ce ne soit pour d'autres une occasion de pécher. » C'était sur la même autorité que les montanistes fondaient leurs nouvelles lois sur les jeûnes, dont ils déclaraient l'observation absolument nécessaire et qui étaient rejetés par l'Eglise catholique, en partie à cause de leur rigueur exagérée, en partie à cause de la source d'où ils venaient. Outre le jeûne général avant Pâques, ils introduisirent les *xérophagies* que l'on devait observer pendant deux semaines de l'année, à l'exception du samedi et du dimanche, et dans lesquelles il n'était permis de prendre que de l'eau et des aliments secs. Ils prolongeaient les jeûnes ordinaires du mercredi et du vendredi de chaque semaine jusqu'après le coucher du soleil, tandis que les catholiques prenaient de la nourriture dès trois heures de l'après-midi. Une autre loi des montanistes défendait absolument de convoler à de nouvelles noces après la mort de l'époux ou de l'épouse. Celui qui se remariait était retranché de l'Eglise. La défense qu'ils faisaient aux Chrétiens de fuir ou de se cacher durant les persécutions était encore plus sévère. Ils sommaient les croyants de ne pas éviter la mort pour la foi, mais au contraire de l'envisager comme un bien précieux et d'aspirer de toutes leurs forces à la couronne du martyre. « Ne désirez pas, disait un de leurs oracles, de mourir sur vos lits, dans les douleurs de l'enfantement ou dans une fièvre lente, mais désirez de mourir martyrs, afin de glorifier celui qui a souffert pour vous. » Aussi se vantaient-ils du grand nombre de martyrs que comptait leur Eglise, et ils le regardaient comme une preuve souveraine de la bonté de leur cause. Enfin, ils reprochaient aux catholiques de ne pas ordonner, dans quelques-unes de leurs églises, aux vierges de paraître voilées comme les femmes dans les réunions des fidèles (1704).

Montanus et ses prophétesses annon-

(1702) « Regnavit duritia cordis usque ad Christum, regnaverit et infirmitas carnis usque ad Paracletum. » Tertull., *De monogam.*, 14.)

(1703) « Et ideo ecclesia quidem delicta condonabit, sed ecclesia spiritus per spiritalem hominem, non ecclesia numerus episcoporum. » (Tertull., *De pudicitia*, 21.) En voyant ces violentes expressions et d'autres semblables, l'on pourrait croire que les montanistes avaient formellement rejeté l'Eglise catholique, et qu'ils faisaient une nécessité absolue de se séparer d'elle (la séparation commença, en effet, dans plusieurs lieux), mais il faut mettre en regard le passage suivant de Tertullien : « Una nobis et illis fides, unus Deus, idem Christus, eadem spes, eadem lavacri sacramenta, semel dixerim, *una ecclesia sumus* » (*De virg. vel.*, 2.) Nous regardons ces paroles comme étant la véritable opinion de Tertullien, et nous croyons ne devoir attribuer qu'à sa polémique sans mesure les passages qui semblent y contredire.

(1704) Ces points de séparation étant présentés par les montanistes comme des exigences du Saint-Esprit, toute la différence entre eux et les catholiques pouvait être ramenée à la question suivante : Les nouvelles révélations du Paraclet doivent-elles être admises ou rejetées ? C'est aussi comme cela que l'entend Tertullien : *Et nos quidem postea agnitio Paracleti, atque defensio, disjunxit a psy-*

çaient aussi comme devant bientôt arriver la fin du monde et le règne de mille ans. Pépuza et Tymium, deux bourgs de la Phrygie, devaient être l'emplacement de la Jérusalem céleste et du séjour des bienheureux. Les Montanistes reçurent de là le surnom de Pépuziens ou Cataphrygiens (οἱ κατὰ φρύγας). Au temps de Tertullien, leur constitution ecclésiastique ne s'éloignait pas encore essentiellement de celle des catholiques. Saint Jérôme est le premier qui rapporte que chez eux le troisième rang fut assigné aux évêques ; qu'il existait au-dessus de ceux-ci une classe particulière d'inspecteurs, et qu'un patriarche, chef du parti entier, avait son siége à Pépuza. On ne saurait déterminer jusqu'à quel point deux sectes peu nombreuses et obscurément resserrées dans un petit espace, à savoir les *artotyrites* et les *tascodrugites* ou *passalorynchites*, étaient liées aux montanistes. Il est seulement dit des premiers qu'ils se servaient de fromage en même temps que de pain, dans la célébration de leur sacrifice eucharistique, et qu'ils élevaient des femmes au sacerdoce et à la dignité épiscopale. Les autres furent nommés *tascodrugites*, parce qu'ils tenaient un doigt posé sur la bouche, pendant la prière, pour signifier qu'elle doit être purement intérieure et sans bruit de paroles.

La résistance opposée aux montanistes fit naître une petite secte nommée par Épiphane *Aloges*, à cause d'une conséquence qu'il tire de leurs assertions. Lorsque les montanistes de Thyatire furent parvenus à mettre dans leur parti l'Église presque entière de ce lieu, quelques Chrétiens de la même ville leur résistèrent avec un zèle tellement irréfléchi, qu'ils allèrent jusqu'à déposséder l'apôtre Jean de l'évangile qui porte son nom, ainsi que de l'*Apocalypse*. Ils attribuèrent l'un et l'autre au faux docteur Cérinthe, non pas en s'appuyant sur des raisons historiques, mais parce que l'évangile de saint Jean renferme la promesse du Paraclet dont se targuaient les montanistes, et parce que ceux-ci avaient coutume d'emprunter à l'*Apocalypse* des preuves en faveur de leur kilisme. Dans le même esprit d'opposition extrême contre les montanistes, les aloges nient, en général, la présence du don de prophétie dans l'Église. D'un autre côté, comme ils invoquaient la différence qui existe entre l'évangile de saint Jean et les trois autres évangiles en preuve de sa non-authenticité, ils paraissent avoir aussi rejeté le dogme du Logos et s'être plus rapprochés des antitrinitaires du genre de Théodote et d'Artémon que des catholiques. C'est de là qu'Épiphane leur a donné le nom d'aloges. On ne sait si ce parti s'étendit en dehors de Thyatire, ni combien de temps il subsista.

Une parenté de principes ascétiques unit aux montanistes l'égyptien Hiérakas, auquel on pourrait également marquer une place parmi les hérétiques à cause de ses doctrines erronées. Il vivait vers la fin du IIIe siècle à Léontopolis, en Égypte. Possédant une grande érudition, il écrivit, en grec et en copte, des commentaires sur la Bible, et atteignit, en menant un genre de vie rigoureux, l'âge de quatre-vingt-dix ans. Comme il expliquait, peut-être en qualité de disciple d'Origène, beaucoup de choses de l'Ancien Testament d'une manière allégorique, il niait la réalité du paradis et voyait dans le récit de la Bible un symbole d'on ne sait quelle doctrine. Le passage où il est question de Melchisédech lui semblait aussi être une allégorie de l'Esprit-Saint. Qu'il rejetât la résurrection de la chair, ceci était une conséquence naturelle de son ascétisme outré, plus conforme aux doctrines des gnostiques et des manichéens qu'à celle du christianisme. En effet, d'après lui, l'essence de la morale chrétienne, ce qui la distingue de la morale de l'Ancien Testament, c'est l'abstinence du mariage, de la chair et du vin, commandée par Jésus-Christ. Bien qu'il accordât que saint Paul eût toléré le mariage pour éviter de plus grands maux, néanmoins il prétendait que le célibat est le seul chemin sûr pour arriver à la félicité. Mais du moment que, abaissant ainsi la grâce divine, il attribuait exclusivement aux œuvres extérieures et aux efforts ascétiques le pouvoir de procurer la félicité, il s'ensuivait naturellement que ceux qui mouraient avant d'être parvenus à l'âge de discernement, ne pouvaient entrer dans le royaume des cieux. N'ayant pas eu le mérite du combat, ils ne devaient pas, disait-il, en obtenir la récompense. Hiérakas avait formé une société d'ascètes parfaits, dans laquelle n'étaient reçus que des célibataires et des continents, des veuves ou des vierges. Cette société ascétique, ou cet ordre religieux, subsista encore longtemps après sa mort, mais non sans dévier, sur plusieurs points, de l'austérité de ses préceptes. Il est douteux que les hiérakites aient adopté les principes de leur fondateur tels qu'il les avait formulés dans ses écrits, et par conséquent qu'ils aient été retranchés de l'Église (1705). — *Voy.* Apologistes.

chicis. (*Adv. Prax.*, 1.) En général, chez Tertullien devenu montaniste, il y avait toujours un esprit catholique et ecclésiastique qui le portait à rendre le dissentiment aussi petit que possible, lorsqu'il n'était pas entraîné par sa polémique impétueuse. Ainsi on lit dans un passage de son *Apologie* en faveur de Montanus : *Hoc solum discrepamus, quod secundas nuptias non recipimus et prophetiam Montani de futuro judicio non recusamus.* Ce passage d'un ouvrage malheureusement perdu, nous a été conservé par l'auteur du *Prædestinatus*. Dans le chapitre Ier de son traité *De jejun.*, Tertullien dit, en parlant des psychiques, qu'ils combattaient le Paraclet : *Non quod alium Deum prædicent Montanus et Priscilla et Maximilla, nec quod Jesum Christum solvant, nec quod aliquam fidei aut spei regulam everant, sed quod plane doceant sapius jejunare quam nubere.*

(1705) Dans une lettre adressée à l'évêque Alexandre, qui nous a été conservée par Épiphane et

MONUMENTS CHRÉTIENS PRIMITIFS.

Leur utilité en faveur des études bibliques.

Il nous reste une immense quantité de monuments chrétiens appartenant aux premiers siècles de notre ère. Nous en possédons entre autres plusieurs que l'on a extraits des cimetières romains ou qu'on y a étudiés, et dont les uns sont peints sur le plâtre ou sur le verre, sculptés sur la pierre ou fondus en airain. Pour peu qu'on veuille y réfléchir, il est impossible de ne pas comprendre combien tous ces monuments sont précieux pour les études bibliques dans leurs rapports avec l'archéologie, l'apologétique, la critique, l'herméneutique et l'exégétique. Cependant l'importance de ces secours a été si peu entrevue, même dans les derniers temps, que c'est à peine si les défenseurs et commentateurs de la Bible, catholiques et hétérodoxes, ont songé à aborder ces études, pour y puiser quelques lumières. Aussi, suis-je persuadé que, quand bien même je ne ferais qu'indiquer l'utilité de ces monuments pour l'intelligence de nos livres saints, je n'aurais pas pour cela perdu mon temps.

Et d'abord, pour ce qui concerne les monuments qui prouvent l'authenticité des quatre évangiles, nous remarquons les trois vases de verre édités par Buonarotti (1706) et représentant un *aron*, c'est-à-dire une *arche* ou *armoire* dans laquelle, dès les anciens temps, les Hébreux conservaient leurs livres sacrés (1707), et dans laquelle aussi les anciens Chrétiens eux-mêmes, qui ont imité en plusieurs choses les coutumes des Hébreux, conservaient leurs livres sacrés, comme nous le voyons par une mosaïque de Ravenne, datant de l'an 440, publiée par Ciampini (1708), ainsi que par d'autres documents (1709). Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par quelques paroles des anciens écrivains ecclésiastiques; ainsi Tertullien (1710), disait du livre d'Enoc, qu'il n'est pas reçu dans l'*armoire* des Juifs; saint Épiphane (1711) et saint Jean Damascène (1712) disaient des livres apocryphes ou non agiographes, qu'ils n'étaient point placés dans le *coffre* ou l'*arche* du Testament. Quant à ce qui concerne les trois vases de verre dont j'ai parlé, j'ajouterai que l'un d'eux représente les cornes des volumes sacrés, que les Septante appellent κεραλίδες ou *chapitres* (1713), et un autre le *voile* qui, aujourd'hui encore, sert à couvrir les saints livres dans les armoires des Juifs.

Deux autres vases de verre chrétiens, que l'on trouve aussi dans Buonarotti (1714), nous offrent les quatre évangiles, figurés par quatre volumes ou livres (1715). Il existe également un autre vase de verre (1716) et plusieurs sarcophages (1717) qui représentent Jésus debout sur une montagne d'où descendent quatre fleuves, symboles des quatre évangiles (1718), qui, sortis de la source des eaux vives de Jésus, ont été répandus sur toute la terre par le canal des apôtres. Il est évident que tous les monuments de ce genre sont un témoignage de l'antique foi de l'Église, qui n'admettait ainsi que la divinité de nos quatre évangiles au milieu de tant d'autres apocryphes.

Pour ce qui regarde le *canon biblique* lui-même, ou seulement l'autorité de quelques-

Athanase, Arius dit que Hiérakas enseignait touchant le Fils, qu'il est au Père comme la lumière d'une lampe allumée à une autre lampe, ou comme un flambeau partagé en deux, et qu'Alexandre avait rejeté publiquement cette doctrine. Toutefois il ne paraît pas s'ensuivre qu'Hiérakas ait eu une fausse notion de la Trinité. Épiphane lui-même le déclare orthodoxe sur ce point. Quant à ses comparaisons, elles ne sont pas plus défectueuses que bien d'autres fort usitées; elles renferment, au contraire, beaucoup de vrai. Mais qu'elles fussent adéquates, assurément c'est ce que ne voulait pas dire Hiérakas.

(1706) *Osservazioni sopro alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, pl. II, n. 5, et pl. III.—Montfaucon, *Collect. nova*, t. II, p. 28

(1707) Buonarotti, *Vetri*, etc., p. 20, 21.

(1708) *Vetera monimenta*, t. Ier, p. 227, pl. 66.

(1709) Saint Paulin (epist. 32 de l'édition de Vérone, ou 12 des autres édit.) fait entendre que les livres sacrés étaient déposés dans des *secrétaires* placés aux deux côtés de l'autel. Cependant on les gardait aussi dans des pièces séparées et dans des bibliothèques particulières. Voici, en effet, ce que nous lisons dans les *Actes de saint Munacius Félix*, martyr sous Dioclétien (S. Augustin., *Contra Cresson.*, l. III, c. 29. — Baronius, an. 303): *On parvint jusqu'à la bibliothèque, mais on y trouva les armoires vides.* Au reste, l'un des exemplaires des saints Évangiles demeurait toujours sur l'autel, selon le témoignage d'Eusèbe (*Hist. eccl.*, l. VII, c. 19), et d'après quelques mosaïques de Ravenne, publiées par Ciampini. (T. Ier, c. 16, pl. LXX, pag. 52).

(1710) *De habitu mulier.*, c. 3.

(1711) *De ponder. et mens*, c. 4.

(1712) *De fide orthod.* l. IV, c. 17.—S. August., *De civit. Dei*, l. XV, c. 23, n. 4.

(1713) *Arch. bibl.*, c. 3, n. 6.

(1714) Ouvrage cité, pl. 8, n. 1, et pl. X.V, n. 2.

(1715) Ciampini (*Veter. monum.*, t. Ier, p. 195, 194) reconnaît sur plusieurs ouvrages en mosaïque, les quatre évangélistes figurés avec leurs symboles. Mais aucun d'eux n'est très-ancien : on pourrait au plus les faire remonter jusqu'au VIe siècle; mais peut-être sont-ils tous postérieurs au Xe. Le sarcophage qui existe encore dans les cryptes de l'église Saint-Zénon à Vérone, et qui représente les quatre évangélistes, avec leurs symboles, ne me semble pas antérieur au VIIIe siècle. Quant à la pierre qui formait le devant d'un vieil autel, conservée dans les cryptes de Sainte-Marie *in organis*, et qui représente les quatre évangélistes avec leurs attributs symboliques, je la croirais du XIVe siècle.

(1716) Buonarotti, ouvrage cité, pl. VI, n. 1.— *Voy.* aussi quelques mosaïques, dans Ciampini, t. Ier, pl. XXXIX et LXXVI

(1717) Bottari, *Rome souterr.*, pl. XVI, XXI, XXII, XXIII, etc. Le sarcophage de la pl. XXIII, à cause de son élégance artistique, me paraît appartenir au IIIe siècle.

(1718) *Voy.* S. Cyprien, epist. 83, *ad Jub.* — Theodoret, *in psal.* XLV. — Bede, *in Gen.* II.

mues de ses parties, ou celle même des livres deutéro-canoniques, les monuments dont nous traitons sont d'une immense utilité : ainsi nous voyons les trois enfants dans l'attitude de la prière et paraissant chanter l'hymne : *Bénissez le Seigneur*, sur quelques sarcophages (1719) que Labusi ne craint pas de rapporter au IIIe siècle (1720), sur quelques peintures (1721) que ce savant archéologue croit être de la même époque (1722), et sur un vase en verre édité par Boldetti (1723). Ainsi encore la chaste Suzanne, placée entre les deux vieillards impudiques, est représentée comme modèle de pudicité et de foi, sur un sarcophage publié d'abord par Buonarotti (1724), et depuis par Bottari (1725). Je pourrais citer également deux autres sarcophages de la collection du même Bottari (1726) ; mais, à mon avis, ils ne représentent pas Suzanne au milieu des deux vieillards impudiques : j'ai cru plutôt reconnaître une illustre femme ensevelie dans ces sarcophages et introduite dans l'assemblée céleste, entre les apôtres Pierre et Paul (1727).

Daniel offrant sa pâtée au dragon est représenté sur un sarcophage du recueil de Bottari (1728) que Labusi (1729) attribue au IIIe siècle ou au commencement du IVe, et sur un sarcophage grossièrement sculpté, conservé à Saint-Jean dans la vallée, à Vérone, et publié par Maffei (1730). Daniel respecté par les lions, dans l'attitude de la prière, ou peut-être même venant de recevoir sa nourriture par les mains d'Habacuc, se voit sur le sarcophage de Junius Bassus (1731), sculpté en l'an 359 ; sur un autre publié par d'Agincourt (1732), et supposé du IVe siècle ; sur un autre de la collection de Bottari (1733) et que je croirais de la même époque ; sur un autre encore mis au jour par Bottari (1734) d'abord, ensuite par Nicolas Ratti (1735) ; ce sujet se trouve en outre sur trois sarcophages de Bottari (1736), dont le mérite artistique et l'âge sont peut-être inférieurs aux précédents monuments ; sur un cippe du musée municipal de Brescia, attribué par Labusi (1737) au IVe siècle, et dont les lames d'airain ornées de sujets sacrés ont été publiées par plusieurs archéologues (1738), et enfin dans quelques peintures copiées par Bottari (1739), et que (1740) Labusi croit du IIIe siècle (1741).

(1719) Bottari, ouvrage cité, pl. XLI, et LXXXVII. Le même sujet est représenté sur quelques tombeaux grossiers conservés dans le *Musée de Benoît XIV*. Quant au sarcophage de la planche XLI de Bottari, où l'on voit trois enfants debout, les mains étendues et la tête nue, il importe de remarquer la conformité de leur position avec le langage de Tertullien, qui dit des premiers Chrétiens, qu'ils priaient *les mains étendues*, parce qu'ils les ont *innocentes*, et *la tête nue*, parce qu'ils ne rougissent pas.

(1720) *Lettres adressées à M. l'abbé Brunati.*

(1721) Bottari, ouvrage cité, pl. LIX, CXLIII, CXLIX, CLXXXVI ; je pourrais y ajouter les planches CXLVIII, et CLVIII. Voici ce qu'écrivait Labusi à M. l'abbé Brunati, sur la LIXe : « Considérez de grâce le mouvement des figures, leurs contours et leurs draperies, et dites-moi si elles n'ont pas été étudiées d'après les originaux de l'époque la plus heureuse de l'art. »

(1722) *Lettres* citées.

(1725) *Cemeteri.*, p. 197, 198.

(1724) *Vetri*, p. 1 et 5.

(1725) T. III, p. 201 et preface du même volume, p. 19.

(1726) Planche XXXII (corrigez XXXI) et LXXXV ; consultez aussi les pl. LXXXV, LXXXVII, CXXXV et CXXXVI.

(1727) Consultez Bottari lui-même, t. II, p. 99 et t. III, p. 57, et Raoul Rochette, *Tableaux des catacombes*, p. 166.

(1728) *Rome souterr.*, pl. XIV. Ce monument fait partie du *Musée de Benoît XIV* ; mais le travail est médiocre.

(1729) Lettres citées.

(1730) *Mus. veron.* p. 484, et *Verona illust.* part. III, c. 5.

(1731) Bottari, pl. XVI.

(1732) *Histoire de l'art* (*sculpture*), pl. V.

(1733) *Rome souterr.*, pl. XV.

(1734) Ouvrage cité, pl. XLIX.

(1735) Le célèbre Nicolas Ratti, dans sa *Dissert. sur un ancien sarcophage chrétien* dans les *Actes de l'Acad. rom. d'archéol.*, t. IV, p. 51, a cherché à prouver que le sarcophage de la pl. XLIX de Bottari est le tombeau *bisôme* (ou à deux corps) de Petronius Probinus et de Sextus Probus, son fils, et que sa sculpture approchant de l'an 360, est l'œuvre d'un Acatius, qu'il conjecture être aussi l'auteur du sarcophage de Junius Bassus. Ce sarcophage extrait du cimetière de Sainte-Lucine est dans la basilique Libérienne : celui de Junius Bassus est dans les cryptes de la basilique du Vatican. Sur l'un comme sur l'autre, Daniel parmi les lions est représenté les mains élevées.

(1736) Bottari, *Rome souterr.*, pl. LXXXIV, LXXXIX, CXXXII. « J'ai étudié tous ces sarcophages dans le *Musée chrétien de Benoît XIV*, et je me suis assuré que Bottari leur a donné un style trop élégant dans ses gravures. » — Brunati.

(1737) Lettres citées.

(1738) Buonarotti, *Vetri*, pl. I. — Bottari, *Rome souterr.*, t. II, p. 26. — Mamachi, *Antiquit.*, t. I, p. 185.

(1739) Bottari, *Rome souterr.*, pl. LXI, CXVIII, CXXII, CXLIII et CLXXXVI. Labusi, dans l'une de ses lettres, adressait à M. l'abbé Brunati les remarques suivantes, sur les planches CXLIII et CLXXXVI : « Parfois le peintre de la planche CLXXXVI est supérieur, sous le rapport de l'art, à la peinture de la planche CXLIII ; mais ici nous avons l'épigraphe d'Abentia, parfaite de style, et sans aucune de ces erreurs orthographiques, qui étaient si communes dans les IVe et Ve siècles. Les défauts de l'artiste se trouvant ainsi compensés par le mérite de l'auteur de l'inscription, nous sommes en droit d'assigner une plus haute date à ce monument. »

(1740) Je serais d'avis d'en dire autant des planches CI et CXXVI, dont l'âge me paraît le même.

(1741) Dans les *Lettres* que j'ai eu tant d'occasions de citer, le même archéologue écrivait : « Si les peintures, les sculptures et les verres, quand on les examine sans prévention, démontrent par le costume des personnages, par la composition de sujets et la manière artistique, que l'histoire de trois enfants commença à être exposée aux regards des fidèles à partir de la fin du IVe siècle, pourquoi ne tirerions-nous pas des conséquences analogues des monuments de ce genre où nous voyons Daniel au milieu des lions ? »

Il y a lieu ici de rappeler que Constantin, selon le récit d'Eusèbe (1742), avait fait élever au milieu de Constantinople un monument d'airain qui représentait Daniel respecté par les lions; et que c'est à d'autres représentations de ce genre que faisait allusion l'impiété de Celse (1743), comme le supposait Buonarotti (1744).

Le jeune Tobie portant un poisson à la main, nous est représenté sur un verre de Boldetti (1745), et sur une peinture de Bottari (1746), ouvrage du IIIe siècle, selon Labusi (1747). Nous voyons aussi le même Tobie accompagné d'un ange orné de ses ailes, sur une autre peinture recueillie par d'Agincourt, qui la croit du IIe siècle ou d'une époque qui en approche (1748).

C'est le martyre des sept Machabées avec leur mère, plutôt que celui de sainte Symphorose ou sainte Félicité avec ses sept fils, que Buonarotti (1749) a cru reconnaître sur un verre antique. Son opinion est motivée par l'extrême jeunesse de l'un des sept enfants.

Les apologistes des livres dentéro-canoniques peuvent (1750-51), pour fortifier leur autorité, tirer d'admirables arguments de ces monuments, et d'autres semblables. Les sujets dont nous parlons se trouvent, en effet, mêlés sur ces anciens monuments chrétiens à d'autres histoires tirées des livres divins (1752).

Nous trouvons une *iconographie sacrée*, c'est-à-dire plus particulièrement chrétienne, comme les images de Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge, de saint Joseph et des saints apôtres Pierre et Paul, sur les sarcophages chrétiens antiques, sur les peintures des vieux cimetières et sur les vases de verre peint. L'image du Christ, comme si elle était copiée sur un type original, est toujours figurée de la même manière, le visage sans barbe, encadré dans une large chevelure, et brillant par cette grâce et cette majesté qui captivait les regards de la foule (1753), telle enfin que nous la représentent quelques vieux auteurs (1754). Plusieurs des sarcophages (1755) et des peintures édités (1756) par Bottari ne nous donnent cette image que sous des traits pareils. Nous sommes persuadé que ces modèles ou leurs copies étaient sous les yeux des Léonard, des Raphaël et des Annibal Carrache, quand ils ont donné au Christ les formes que nous lui voyons dans leurs tableaux.

Quant à ce qui regarde l'image de la bienheureuse Vierge, je crois qu'on doit regarder comme antérieure à tous les tableaux qui la représentent, la peinture que Bottari (pl. CLXXVI) a tirée du cimetière de Sainte-Priscille, ou plutôt celle que cet écrivain (1757) a copiée dans le cimetière de Saint-Callixte (1758). Dans la première, Marie, pleine de modestie, est assise sur un siége, et a devant elle l'ange Gabriel, dans l'attitude d'une personne qui parle; dans la seconde, le Christ et la Vierge sont assis sur un trône (1759).

(1742) *Vie de Constantin*, l. III, c. 49.

(1743) ORIGÈNE, *Contre Celse*, l. VIII, n. 57; édit. de Cambridge, p. 568. Nous avons cité plus haut les paroles de Celse, p. 562.

(1744) *Vetri*, p. 18.

(1745) *Cimiter.*, p. 97.

(1746) Planche LXV.

(1747) *Correspondance* déjà citée.

(1748) *Histoire de l'art* (*peinture*), pl. VII.

(1749) *Vetri*, pl. XX, n. 1.

(1750-51) Saint Paulin de Nole, parlant des peintures dont il avait lui-même orné le tombeau de saint Félix, s'exprime ainsi (Nat. X):

> Quæ sunt dextra, lævaque patentes
> Binis historiis ornat juctura fidelis;
> Una sanctorum compiet gesta sacra vivorum,
> Ioh qui vulneribus, tentatus lumine Tobias;
> Ast aliam sexus minor obtinet, inclyta Judith,
> Quæ simul et regina potens depingitur Esther

(1752) On ne voit jamais ni sur les sarcophages, ni dans les peintures des anciens cimetières chrétiens, dans le même ordre, les sujets de l'histoire sacrée mêlés de faits profanes ou ecclésiastiques. Si parfois on rencontre dans ces tableaux (BOTTARI, pl. LXIII et LXXI) l'image du Christ sous les traits d'Orphée, ce n'est là que du symbolisme. C'est que le Christ, comme le disaient saint Clément d'Alexandrie (*Protrept.*) et Théophile d'Antioche, est, en quelque sorte, le véritable Orphée qui a apprivoisé les bêtes sauvages. Les sujets du cimetière de Saint-Calixte, cités par Bottari (t. III, p. 110 et 218) et quelques autres également païens, ne doivent être pris que dans un sens figuratif et appartiennent à un artiste chrétien. C'est ainsi, par exemple, qu'il faut interpréter pour le renversement des idoles, par le moyen de la prédication apostolique, les travaux d'Hercule qui sont sculptés sur la chaire qui appartint peut-être d'abord au sénateur Pudens, et qui, ayant été donnée par lui à saint Pierre, est encore aujourd'hui un objet de vénération dans la grande basilique de Saint-Pierre de Rome. — *Voy.* sur ce sujet, François-Marie PHŒBUS, *Dissert. de identitate cathedræ*, etc., Rome, 1660, in 8°. — P. BONANNI, *De basilica Vaticana*, p. 151. — MARANGONI, *Delle cose gentilesche*, p. 49. — Le célèbre WISEMANN, *Saggio critico sul ragguaglio di lady Morgan, rispetto alla cattedra di S. Pietro*, Roma, 1832.

(1753) S. J. CHRYSOSTOME, *Matth.* VIII, 18, hom. 27 ou 28; et *psal.* LXIV. — S. JÉRÔME, *Epist. ad Princip.*, et *Matth.* IX et XXI. — ORIG., *Contre Cels.*, l. VII, n. 76. — PAMELIUS, not. 184 *Apolog. Tertul.* — TROMBELL., *De cultu sanct.*, t. II, part. II, dissert. 11, c. 50, 55, 56. — BOTTARI, *Rome souterr.*, t. I, p. 195, 196. — BUONAROTTI, *Vetri*, p. 25, 54, 59. — *Bible de Vence*, dissert. en tête d'*Isaïe*.

(1754) BUONAROTTI, *Vetri*, p. 59.

(1755) BOTTARI, pl. XXI, XXV. — Nicol. RATTI, dissert. citée.

(1756) Pl. LXX, CXVII. — LABUSI, corresp. citée. — Raoul ROCHETTE (*Tableaux des catacombes*, p. 260, 262), appelle cette image *la plus ancienne et la meilleure*. — *Voy.* cette image et trois autres dans les *Annales*, t. VIII, p. 384.

(1757) T. III, p. 218.

(1758) *Voy.* cette figure et la suivante dans les *Annales*, t. IX, p. 80. On peut aussi consulter sur ce sujet l'image de Marie, qui se trouve sur les deux magnifiques sarcophages de BOTTARI (pl. XXII, et XXXVIII), et Raoul ROCHETTE, *Tableaux des catacombes*, pl. V.

(1759) Saint Ambroise (*De virginit.*, l. II, c. 2, col. 164) parle ainsi de l'extérieur de Marie: *Ut ipsa corporis facies simulacrum fuerit mentis, figura probitatis*. Saint Augustin (*De trinit.*, l. VIII

Puisque nous en sommes aux anciennes images de la Vierge, qu'il nous soit permis de citer ce passage de l'illustre archéologue français Raoul Rochette, contre le sentiment de Basnage (1760) : « Il n'est pas exact de dire, comme l'a soutenu Basnage, qu'on n'ait commencé à représenter la Vierge qu'après le concile d'Éphèse : car, parmi les sarcophages chrétiens du Vatican, où l'on voit figurée l'adoration des mages, il y en a assurément plus d'un antérieur à cette époque. Mais ce qui paraît certain, c'est que pour combattre par tous les moyens qui étaient au pouvoir de l'Église, l'hérésie de Nestorius, l'image de la Vierge avec l'enfant sur ses genoux, fut proposée par ce concile à l'adoration des fidèles sous une forme déterminée, et c'est aussi ce que les monuments nous apprennent (1761).

Pour ce qui regarde les images de saint Joseph, époux de la vierge Marie, images que l'on trouve sur les anciens monuments chrétiens représentant l'adoration des bergers ou des mages, je me contenterai de faire une seule remarque; c'est que Joseph s'y voit tantôt chauve (1762) et tantôt la tête ornée d'une large chevelure (1763).

On peut voir les saints apôtres Pierre et Paul figurés sur plusieurs sarcophages (1764), sur des vases de verre (1765) et sur d'autres tableaux (1766) sous l'extérieur que lui ont donné, d'après la tradition antique, l'auteur du dialogue impie intitulé *Philopatris*, et l'auteur des *Actes* apocryphes ou incomplets *de sainte Thècle*, édités par Grabius et depuis par Nicéphore (1767); saint Paul n'est revêtu que d'un manteau court sur un fragment de vase de verre édité par Buonarotti (1768), tandis que les autres monuments le représentent avec la tunique et le pallium.

Au reste, sur presque tous les vases de verre (1769) où sont représentés les deux apôtres, saint Pierre se trouve à la droite, comme l'a fait remarquer Buonarotti (1770). Il en est de même pour les sarcophages et les vieilles peintures cimetériales. Si tel n'est pas l'ordre que nous présentent les sceaux, ou plombs des bulles pontificales des premiers siècles, il existe un motif de ce changement qu'il est bon de connaître. En effet, les plombs, ou sceaux des bulles, représentent Paul à la droite de Pierre, comme étant son second en dignité (1771). Bien plus, ces sceaux représentent encore Paul placé devant Pierre, dans l'attitude d'un homme qui parle, comme pour marquer la prééminence de Pierre sur Paul. C'est pour un autre motif, selon nous, que l'on voit dans un ouvrage en mosaïque du chœur de la basilique de Saint-Paul *extra muros*, Paul placé à la droite de Jésus-Christ, et Pierre à sa gauche; ce motif est, que la basilique où se voit ce dessin est dédiée à l'apôtre des nations (1772).

C'est encore avec plus de clarté que d'autres anciens monuments chrétiens repré-

c. 8, n. 7) dit *que nous ne connaissons pas le portrait de la vierge Marie;* mais ces paroles ne doivent pas plus être prises à la lettre que les suivantes du même docteur (*ibid.*), parlant de l'image du Christ : « On nous représente la figure du Sauveur sous une infinité de formes variées, pour nous donner une idée de ses innombrables pensées; cependant il est vrai de dire que son extérieur quel qu'il fût, était toujours le même. » Si l'on désire des détails plus étendus sur l'image de la Vierge, on les trouvera dans Trombellius (ouvrage cité), diss. 9, c. 54, 60.

(1760) *Hist. de l'Egl.*, l. XIX, c. 1, n. 2; l. XX, c. 1, n. 7 et 10.

(1761) *Discours sur l'origine, le développement et le caractère des types imitatifs qui constituent l'art du christianisme*, p. 54. *Voy.* aussi l'autre remarquable ouvrage du même auteur, intitulé : *Tableaux des catacombes*, p. 265. Cependant il est bon de se tenir en garde contre l'opinion soutenue dans ces deux ouvrages : que l'art chrétien doit son commencement aux gnostiques; les peintures antiques des cimetières chrétiens de Rome, les sarcophages sculptés, les anciens vases de verre peint dont parle Tertullien, et enfin l'histoire de l'hémorrhoïsse, montrent de sculpture cité par Eusèbe (*Hist. eccles.*, l. VII, c. 18), paraissent donner un démenti à ce sentiment. Je n'entends point ici, du reste, faire acte de censeur, mais je ne me propose que de rendre hommage à la vérité. Le témoignage d'Eusèbe a trouvé un contradicteur dans Hemichen (excurs. 10); mais cet auteur est dans une erreur manifeste.

(1762) *Voy.* le sarcophage de Bottari, pl. LXXXVI, et le verre de Gorius *Obs. in quatuor vetera christ. monum. quæ exhibent nati Domini præsepe*, à la fin du poème de Sannazar, *De partu virginis*, Florence, 1740.

(1763) Bottari, pl. LXXXV. — Allegranza, *Alcuni sacri monum. Milanesi-Sarcofago in S. Ambrogio.*

(1764) Bottari, *Rome souterr.*, plusieurs planches.

(1765) Buonarotti, *Vetri*, pl. X, n. 1; XI, 1, 2; XII; XV, n. 1.

(1766) Bottari, pl. XVI, XIX, XXI, XXIII, XXIV, XXV, XXVIII, etc.

(1767) *Hist. eccles.*, l. II, c. 57. Il est fait mention des images de saint Pierre et de saint Paul dans Eusèbe (*Hist. Eccles.*, l. VII, c. 18), dans saint Ambroise (epist. 55), dans saint Jean Damascène (orat. 2 *De imag.*), dans saint Basile (epist. 260, *à Julien l'Apostat*), dans saint Augustin. (*De hæres.* n. 8, et *De cons. evang.*, l. X.) — *Voy.* aussi la *Dissert. sur les images de saint Pierre et de saint Paul* par Pollidori, Milan. 1834. — Buonarotti, *Vetri* pl. LXXV.

(1768) *Vetri*, pl. XVI. Pour connaître la forme de ce vêtement, consultez Bottari, t. Ier, p. 49, 72 125, 161, 164, 204, 205.

(1769) Il faut excepter un verre de Boldetti (p 192 et 197), deux autres verres de Bottari (pl CXCVIII), si toutefois le dessinateur les a traduits fidèlement. On peut consulter sur ce sujet Boldeti lui-même, p. 192.

(1770) *Vetri*, p. 77 et pl. X, XI, XII, XV, n. 1 *Voy.* aussi Bottari, pl. CXCVIII et CXCIX.— Foggini *De romano divi Petri primere et episcopatu exercitu* XX. *De antiquissimis fictisque Petri tumulis* 458.

(1771) Consultez Buonarotti, *Vetri*, p. 160, 161 Il faut peut-être en dire autant de la lame d'airain éditée par Boldetti, *Cemeteri*, p. 192, 193.

(1772) Pour de plus grands détails sur ce sujet *voy.* Mamachi, *Orig. christ.*, l. IV, c. 2. — Buonarotti, p. 145 et 160. — Bottari, t. III, p. 44. — Foggini, lieu cité. — Kormann, *De triplici annulo*, 18.

sentent saint Pierre comme prince des apôtres et chef de l'Eglise. Le plus remarquable en ce genre est une *lampe d'airain* trouvée dans des fouilles faites sur le mont Cœlius, et conservée aujourd'hui dans le musée Médicis; elle a été dessinée et publiée par de la Chausse, par Bellori (1773), par Maffei (1774), par Sanctès Bertoli (1775) et par Mamachi (1776). Cette lampe, qui a la forme d'un navire, représente saint Pierre placé à la poupe et tenant le gouvernail, tandis que saint Paul se trouve à la proue ayant la main droite plus élevée que la gauche, c'est-à-dire dans l'attitude de l'orateur, et conformément au titre que lui donnent les *Actes des apôtres*, *de chef de la parole*. (*Act.* XIV, 11.) Scipion Maffei s'adressant à Benoît XIV, lui disait (1777) : « Ce monument n'a-t-il pas, pour établir la primauté de saint Pierre sur toute l'Eglise, la valeur d'un éloquent volume composé dans les temps antiques (1778) ? » C'est une démonstration semblable qui nous paraît résulter d'un autre vase de verre édité par Boldetti (1779) et Mamachi (1780), et sur lequel saint Pierre est figuré, comme un autre Moïse, faisant sortir *de la pierre, qui est le Christ* (1781), les eaux qui doivent étancher la soif de tout l'Israël spirituel. La même preuve peut être tirée avec plus d'avantage encore de ce sarcophage de saint Jean dans la vallée, à Vérone, édité par Maffei (1782), de l'ouvrage mosaïque du ve siècle, publié par Ciampini (1783), et du vase de verre du musée Kircher qui n'a pas encore été édité (1784). Dans ces trois derniers ouvrages on voit saint Pierre portant les deux clefs (1785), et saint Paul tenant un glaive (1786).

Quelques particularités de la vie de Jésus-Christ, dont les quatre évangiles ne parlent pas, mais qui ont été recueillies des traditions ecclésiastiques, nous sont représentées par les mêmes monuments chrétiens. Ainsi le bœuf et l'âne, entre lesquels naquit le Sauveur, se voient dans le musée Borgia de Vellétri, sur un vase de verre édité par Arevale (1787); sur un autre vase du même genre du musée Victorien, aujourd'hui du Vatican, dessiné par Gori (1788); sur un autre antique publié par Allegranza (1789); sur plusieurs sarcophages (1790), que Benoît XIV croyait avec raison antérieurs au ve siècle (1791); sur d'autres anciens monuments chrétiens, rappelés par Labusi (1792). Plusieurs saints Pères, du reste, font mention de ces monuments (1793).

Quant aux trois mages qui vinrent offrir à Jésus enfant l'or, l'encens et la myrrhe, on peut les voir représentés sur plusieurs sarcophages édités par Bottari (1794). Sur quelques-uns de ces monuments (1795) l'enfant Jésus est encore couché dans la crèche, ou repose, enveloppé de langes, entre les bras de Marie (1796); sur d'autres, au contraire, il est un peu plus grand et se tient déjà debout sur les genoux de sa mère. Les premières sculptures de ces sarcophages supposaient que les mages étaient venus adorer Jésus aussitôt après sa naissance; les seconds croyaient que c'était un peu plus tard. Ainsi, dès les premiers temps, cette question se trouvait dans l'état où elle est aujourd'hui parmi les interprètes de l'Evangile (1797).

(1773) *Lucerne*, partie III, pl. XXXI.

(1774) *Musée de Vérone* en tête de l'épître dédicatoire.

(1775) *Lucerne antiche*.

(1776) *De' costumi de' primi crist.*, l. I, c. 1 ss. 4.

(1777) *Mus. Veron.*, épître dédicatoire. — *Voy.* aussi *Véron. ill.*, IIIe partie, c. 3, p. 59.

(1778) Outre Sanctès Bartoli, Maffei et Mamachi, déjà cités, Lamius (*De eruditione apost.*, c. 4, 61), Foggini (*De itinere S. Petri exercit.*, p. 485), Gorius (*Inscript. etrusc*, t. Ier, p. 68), Nicolai (*Diss. sull' utilità degli stud. archeol., per le scienze sacre e profane*, dans les *Actes de l'Acad. arch. de Rome*, t. V, p. 21), Raoul Rochette (*Tableaux des catacombes*, 254), pensent que cette lampe démontre éloquemment la primauté de saint Pierre. Le sentiment opposé d'Aloys Polidori ne peut infirmer de pareilles autorités.

(1779) *Cemeteri*, p. 191.

(1780) *Ouvrage cité*, t. V, p. 294, 296.

(1781) *I Cor.* X, 4.

(1782) *Mus. Ver.*, p. 484, et *Veron. ill.*, IIIe part., c. 5. — Raoul Rochette, (*Tabl. des catacomb.*, p. 202) dit que ce sarcophage est du premier âge. C'est par erreur, sans doute, que cet archéologue émet plus loin une opinion contraire, p. 268.

(1785) *Veron., ill.*, IIIe part., c. 3, p. 59.

(1784) *Musei Kircheriani inscriptiones*, publiées à Milan, 1837, p. 98.

(1785) Il est évident que les clefs dans les mains de saint Pierre ne sont que le symbolisme des paroles de Jésus-Christ. (*Matth.* XVI, 19.)

(1786) Le double glaive fait allusion aux paroles de saint Paul (*Hebr.* IV, 12; ou *I Cor.* XVI, 22; et *Galat.*, I, 9.)

(1787) *Notes* sur les poèmes de Prudence, t. II, p. 574.

(1788) *Observationes in quatuor veter. christ. monum.*, etc., à la fin du poème de Sannazar *De partu virginis*. — *Voy.* aussi VICTORIO, *Spiegazione*, etc., p. 64, pl. II, n. 1.

(1789) *Numus æreus vet. christ.*, p. 41.

(1790) BOTTARI, pl. XXII, XXXVIII, LXXXV. — BARTOLI, *Dissert. sul sarcofag. Anconitano di Fl. Gorgonio*. — GORI, ouvrage cité, c. 7.

(1791) *De festis D. N. J. C.*—Raoul Rochette (*Tabl. des catacomb.*, p. 218) a aussi voulu représenter (pl. II, 5) ce fragment du sarcophage édité par Bottari (pl. XXII); il dit que c'est un *fragment d'un des plus beaux sarcophages chrétiens* Le même archéologue (p. 265) mentionne le sarcophage de la planche XXXVIII de Bottari, comme étant d'un *style et d'un travail qui annoncent la meilleure époque de l'art chrétien*. Ce dernier monument se voit encore dans le musée du Vatican de Benoît XIV.

(1792) *Fasti della chiesa*, 25 dic., p. 545.

(1795) Sur le bœuf et l'âne qui entouraient la crèche où naquit le Sauveur, consultez Trombelli, *De cultu sanctorum*, t. II, part. II, dissert. 9, c. 57, 59, 41.

(1794) Pl. XXII, XXXVII, XXXVIII, XL, LXXXI, LXXXIII et CXCIII. — *Voy.* aussi la planche LXXXII.

(1795) Pl. XXII, LXXXV, CXXXI et CXCII.

(1796) Pl. XXXVII, XXXVIII, XL, LXXXV, CXXIII et LXXXII.

(1797) Consultez saint JÉRÔME ou EUSÈBE, *Chroniq.*, et EPIPHANE, hérés. 30, ss. 29.

Les mages, sur ces monuments, sont coiffés du bonnet phrygien et portent une longue tunique; parfois même ils ont des éperons aux pieds et des chevaux auprès d'eux. Tous les trois ont le costume des voyageurs asiatiques, et ne représentent pas, comme ailleurs, l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Celui de ces monuments où les mages sont ainsi représentés est, entre autres, la mosaïque de saint Apollinaire *in classe* de Ravenne, publié par Ciampini (1798).

D'autres monuments nous représentent Jésus faisant son entrée à Jérusalem, monté sur une ânesse suivie de son poulain (1799).

Quelques autres de ces monuments (1800) nous représentent le lieu où Pilate tenait son tribunal, lieu appelé *Gabbatha*, ou *élévation* en hébreu, et *lithostroton*, ou *amas de pierres* en grec (1801). On y voit, en effet, une élévation sur laquelle se trouve la chaise curule de Pilate. Celui-ci y est assis, on se tient près de là, dans l'action de se laver les mains.

Le crucifiement de Jésus n'est représenté sur aucun des sarcophages, verres ou peintures des quatre premiers siècles. Mais toutes les sculptures ou peintures postérieures à ces siècles nous montrent Jésus attaché à la croix non-seulement avec trois clous, mais encore avec quatre (1802). Ce mode de crucifiement se trouve le plus conforme au langage de Plaute (1803), de Sénèque (1804), de saint Cyprien (1805) et de saint Augustin (1806), parlant de ce supplice (1807).

MORALE EVANGELIQUE. — Un homme qui se dit, « voici tant de choses à croire et tant de choses à faire, » a déjà commis une erreur fondamentale. Les doctrines sont les principes qui doivent exciter et vérifier les actions; ce sont les points de départ des différentes lignes de conduite : et, comme une ligne peut être censée formée par la marche continue de ses points ou tirée de leur substance, de même la ligne de conduite chrétienne est formée par l'action progressive du principe chrétien, ou tirée de sa substance. La doctrine de l'expiation est le grand moule spirituel où la vivante forme du caractère chrétien doit recevoir ses combinaisons et ses traits. Si nous nous abandonnions pleinement et entièrement aux impressions de ce moule, même sans avoir jamais entendu parler des préceptes de la morale, nos cœurs présenteraient de ceux-ci une empreinte et une contre-partie de tout point exacte. Mais comme ils sont disposés sans cesse à rejeter ce moule véritable de sainteté et de bonheur, pour recevoir des impressions contraires des périssables objets qui nous entourent, il a fallu nous faire la description de ce que nous devons être, et déduire la morale du dogme.

Par là se découvre la déraison de ceux qui veulent en faire deux choses distinctes, et retenir l'une en rejetant l'autre. La morale évangélique n'est que la glose de la doctrine de la croix; elle se réfère continuellement au texte, elle y prend sa vie, son esprit, sa substance, et ne fait que nous en appliquer les leçons.

Si la morale évangélique avait été formulée en un code de préceptes détaché de la doctrine, et qu'elle eût été ainsi jetée dans le monde païen, jamais certainement elle ne serait descendue à l'application, je ne dis pas chez la généralité des hommes, mais même chez les plus parfaits. C'eût été comme une armure de géant, hors de toute proportion, avec les forces de la conscience dégénérée de l'humanité. On en sera convaincu si on se rappelle que la morale des stoïciens, moins sévère, n'avait pu faire, au dire d'Epictète, un *stoïcien commencé*.

Pour expliquer donc comment cette morale évangélique est devenue la morale universelle du genre humain, comment elle a été portée par un si grand nombre d'âmes aux dernières limites de l'application, on est obligé d'admettre qu'avec cette morale

(1798) *Vetera monimenta*, t. II, pl. XXVII, n. 96.

(1799) Pl. XXII, n. 2; XL, 134. Le sarcophage de la planche XXII me paraît appartenir au IIIe siècle.

(1800) Bottari, pl. XXIV, XXXIII, XXXV. On peut consulter sur ce sujet quelques médailles d'Auguste, de Vitellius et d'autres.

(1801) Nous lisons en saint Jean (XIX, 13) : *Pilate s'assit sur son tribunal* (ἐπὶ τοῦ βήματος) dans le lieu qu'on appelle Λιθόστρωτον, et en hébreu *gabbatha*. — *Voy.* Pline, *Histoire nat.*, II, 3. — Isidore de Séville, *Etymolog.*, XIX, 50.

(1802) Consultez Gori, *Symbola litteraria*, t. I, p. 211. — *Voy.* aussi l'exemplaire syriaque de la bibliothèque des Médicis de Florence, écrit en l'an 586. Les peintures qui ornent le texte représentent Jésus-Christ et les deux larrons attachés à la croix par quatre clous. — *Voy.* encore d'Agincourt, *Histoire de l'Art* (*peinture*), pl. XXVII et t. IV, p. 186 et t. VI, *Sommaire des planches*.

(1803) *Mostel.*, act. II, sc. I, 12.

(1804) *De vita beata*, c. 19.

(1805) Saint Cyprien ou un autre auteur anonyme du *Sermon sur la passion*.

(1806) Tractat. 108 *in Joan.*, n. 82.

(1807) Consultez Andres, *Dell' orig' prog. e stato attuale di ogni letteratura*, t. III, p. 594. — Nicolai, *Dissert. sul l' utilità degli studi*, etc., dans les *actes de l'Acad. arch.* de Rome, t. V, p. 24.—Raoul Rochette, (*Tabl. des catacomb.*, p. XII, XIII.) s'exprime ainsi : « Cette foule de monuments figurés produits dans les premiers siècles du christianisme, sont autant de témoins fidèles, autant de preuves palpables de son génie, et qui nous en montrent la tradition, à partir de son berceau même. Or, c'est dans ces archives authentiques de la primitive Eglise que le clergé de nos jours trouvera des armes toujours préparées pour combattre l'ignorance et la mauvaise foi de ses adversaires, protestants ou hétérodoxes, qui n'ont presque rien vu et qui n'ont jamais rien appris des catacombes de Rome. Comme il y puisera en abondance des arguments et des motifs pour confondre les incrédules ou pour intéresser les infidèles! » — Consultez le même ouvrage, p, 271. — Maffei, *Veron. illust.* part. III, c. 5.

extraordinaire un agent extraordinaire correspondant a été apporté, une nouvelle conscience a été donnée, à la hauteur et à la dimension de cette morale dans toutes les directions des affections humaines; qu'il a fallu enfin pour une morale surhumaine une doctrine surhumaine aussi.

Or, c'est à cette fonction qu'a été adaptée la doctrine de la rédemption. La morale évangélique est mesurée, pour ainsi parler, sur l'Homme-Dieu, lequel ne déploie tout le caractère divin que sur le croix; de sorte que c'est par la croix que ce caractère divin passe et se reproduit en nous, et, par notre conformité avec lui, devient la morale évangélique, qui se résume dans l'imitation de Jésus-Christ.

Examinons plus en détail le jeu de cette doctrine dans l'âme humaine, et par quelles tendances, par quels ressorts elle opère en nous cette imitation.

I. Le premier obstacle que rencontre la morale évangélique dans le cœur de l'homme, c'est la répugnance à croire qu'elle soit nécessaire et obligatoire dans ce qu'elle a de plus religieux : la chasteté poussée jusqu'à incriminer un regard; la charité, jusqu'à embrasser un ennemi; la douceur, jusqu'à tendre la joue à la main qui la frappe; le détachement, jusqu'à arracher l'œil qui scandalise; et une fois arrivé au sommet de la perfection résultant de toutes ces vertus, l'humilité qui abat l'orgueil, qui fait l'éloge, et qui ne nous permet de voir en nous que des misérables dignes du plus souverain mépris. Voilà ce que la conscience humaine par elle-même n'aurait jamais pu adopter, pourquoi? Parce qu'il lui manquait deux notions fondamentales : 1° La notion de la sainteté infinie de Dieu, loi de notre être; 2° la notion de sa justice redoutable, sanction de cette loi.

Or, la doctrine de la croix, nous donne précisément ces deux notions, et les imprime fortement dans nos âmes par la grandeur de la victime qui y est exigée, et par la rigueur inflexible de la justice qui l'immole à la sainteté. L'idée est comme le point de mire de la perfection; ainsi relevé et fixé, toute l'échelle de proportion de nos vertus se trouve changée; le terme flottant et bas où notre conscience se reposait s'élève indéfiniment, jusqu'à se confondre avec la perfection même de Dieu, et, sans nous permettre de voir ce que nous avons fait, nous appelle incessamment à faire toujours davantage.

Ainsi se trouve levé le premier obstacle à l'acceptation de la morale évangélique; son défaut de nécessité; cette nécessité est immuablement établie sur ce précepte, dont le dogme de la croix est la vivante expression : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* (*Matth.* v, 48.)

Mais un second obstacle devait nécessairement résulter de cette notion : de l'extrême confiance, l'homme devait passer à un extrême découragement; et, à force de lui inspirer le sentiment de la hauteur de sa vocation et de son indignité propre, on le rejetait dans l'abattement et le désespoir. Comment le prémunir contre ce second danger? Comment lui persuader que, quelque souillé qu'il soit, fût-il en horreur à lui-même et à ses semblables, il peut trouver grâce et miséricorde devant ce même Dieu, dont la sainteté est si exigeante et la justice si redoutable? Que, non-seulement il peut l'espérer, mais qu'il doit l'espérer? C'est encore là l'effet du dogme de la croix, qui est ménagé de telle sorte que la même sainteté qui y apparaît armée de la justice s'y laisse voir aussi désarmée par la miséricorde, et dans une proportion non moins infinie; car comme c'est un Dieu qui s'y fait justice, c'est un Dieu aussi qui nous fait miséricorde; comme c'est un Dieu qui exige, c'est un Dieu qui satisfait; et comme cette satisfaction est dès lors aussi infinie que cette exigence, il s'ensuit que ce serait faire un outrage non moins grand à la divinité de douter de sa miséricorde que de douter de sa justice. La mesure de la perfection infinie où nous sommes appelés est ainsi la mesure de la confiance qui doit nous animer au plus bas degré de nos imperfections, à ce point que le plus grand criminel, par un acte d'humilité et de confiance envers la miséricorde divine, et plus agréable à Dieu que le plus grand saint qui s'applaudit.

Ainsi, chose admirable! le même dogme s'adresse à tous les hommes indistinctement pour les rendre meilleurs, et, quel que soit leur point de départ, les faire tendre sans relâche à une perfection illimitée. Aux plus parfaits, il fait voir un grand juge; aux plus infirmes, il fait voir un grand médiateur. Aux uns, il dit : Défiez-vous et tremblez jusqu'au sommet de la plus haute vertu, car un seul regard de complaisance jeté sur vous-même suffit pour vous faire perdre tout le fruit de vos labeurs. Qu'êtes-vous, en effet, devant la sainteté de Dieu qui a exigé une telle victime? — Aux autres, il dit : Confiez-vous et espérez, fussiez-vous parvenus aux limites extrêmes du mal; car un seul regard de repentir et d'amour jeté sur la croix suffit pour vous approprier les mérites infinis d'un Dieu, et il ne vous appartient pas de poser des limites à sa miséricorde. — C'est ainsi que, par une économie admirable, le dogme de la rédemption s'adapte aux grandes faiblesses du cœur humain, lequel passe sans cesse de la confiance au désespoir, et du désespoir à la confiance; qu'il abaisse l'homme sans l'abattre, et l'élève en abattant son orgueil; que, par la crainte et l'espérance admirablement entretenues et combinées, il fait tendre notre frêle nature comme par deux poids infinis, à la plus haute moralité; et cela avec une telle simplicité, que cette même croix qui nourrit la pieuse ardeur de la sainte sœur de charité, reçoit les baisers du parricide allant à l'échafaud, et inspire à tous les deux la confiance de se rencontrer dans le

ciel. La grande victime attire ainsi toute l'humanité dans son sein, ses deux bras ouverts sur le monde; d'un côté elle dépasse en sainteté toutes nos vertus; de l'autre, elle dépasse tous nos crimes en miséricorde; et elle verse également sur nos têtes coupables les mérites infinis de son sang.

De là résulte une chose bien digne de remarque; les autres religions, bien moins délicates, ne connaissent pas ce que dans le christianisme nous appelons les péchés *véniels*, que le monde appelle *scrupules*, et qui, en entretenant la vigilance et l'humilité dans les âmes les plus pures, les empêchent de déchoir dans des fautes plus graves. Mais, d'un autre côté, dans ces autres religions il y a des crimes *inexpiables* (1808) et dans le christianisme il n'y en a pas. La religion chrétienne, qui ne connaît pas d'âme exempte de tache, ne connaît pas non plus de tache exempte de pardon, parce qu'elle seule possède et révèle le véritable type de la justice et de la miséricorde, de la sainteté et de l'amour. C'est aux plus grands pécheurs qu'elle s'adresse surtout, en leur représentant la divinité sous les traits d'un père qui attend son enfant, ou même d'un pasteur courant après sa brebis. Il n'y a qu'un crime qui soit inexpiable à ses yeux, c'est ce qu'elle appelle *le péché contre le Saint-Esprit*, c'est-à-dire le mépris de ses miséricordes et de ses grâces, et la négligence continuelle à nous les appliquer; mais en cela elle met le comble à la charité, car elle ne s'irrite que par amour, et ne nous retire sa miséricorde que pour nous forcer à l'accepter.

Le génie judicieux et pénétrant de Montesquieu lui a inspiré là-dessus une belle page:

« La religion païenne, dit-il, qui ne défendait que quelques crimes grossiers, qui arrêtait la main et abandonnait le cœur, pouvait avoir des crimes inexpiables; mais une religion qui enveloppe toutes les passions, qui n'est pas plus jalouse des actions que des désirs et des pensées; qui ne nous tient point attachés par quelques chaînes, mais par un nombre innombrable de fils; qui laisse derrière elle la justice humaine et commence une autre justice; qui a été faite pour mener sans cesse du repentir à l'amour et de l'amour au repentir; qui met entre le juge et le criminel un grand médiateur, entre le juste et le médiateur un grand juge : une telle religion ne doit point avoir de crimes inexpiables. Mais, quoiqu'elle donne des craintes et des espérances à tous, elle fait assez sentir que, s'il n'y a point de crime qui par sa nature soit inexpiable, toute une vie peut l'être; qu'il serait très-dangereux de tourmenter sans cesse la miséricorde par de nouveaux crimes et de nouvelles expiations; qu'inquiets sur les anciennes dettes, jamais quittes envers le Seigneur, nous devons craindre d'en contracter des nouvelles, de combler la mesure, et d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit (1809). »

C'est ainsi que le dogme de la rédemption excite les susceptibilités de la conscience humaine au plus haut degré, en faisant marcher la crainte jusque sur les pas de la vertu, et en envoyant l'espérance au-devant du crime; c'est ainsi qu'il réveille sans cesse l'âme et l'entretient dans une salutaire action, par ce mélange de terreur et de confiance qui la provoque sans la décourager.

II. Ce n'est pas seulement à cela que se bornent les moyens de régénération que le dogme de la croix a apportés à la terre. Il en est un autre bien puissant, sans lequel la morale évangélique n'aurait certainement pas pénétré dans les âmes; ce moyen, qu'il nous faut examiner, c'est l'*exemple*.

Pour peu qu'on observe le cœur humain, on sera convaincu qu'entre prescrire une chose et la faire soi-même le premier, pour en donner l'exemple, il y a une différence d'impression, sur ceux qu'on veut entraîner, immense. Rien n'est contagieux et persuasif comme l'exemple. Tous les traités de patriotisme imaginables n'auraient pas fait sur le peuple romain ce que fit le dévouement de Régulus, et il n'y a pas de harangue qui vaille l'action de Condé jetant son bâton de commandement dans les retranchements de l'ennemi, et s'élançant le premier pour aller le reprendre. L'exemple est d'autant plus persuasif, qu'il vient de plus haut; il est d'autant plus nécessaire que le précepte est plus rigoureux et qu'il s'adresse à une plus grande généralité d'hommes.

La morale évangélique, si rebutante pour la nature corrompue de l'homme, s'adressant à tous les hommes indistinctement, devait donc se présenter armée d'un grand exemple, et résumée en une simple et éloquente action qui frappât tous les regards et parlât à tous les instincts.

La vie et surtout la mort de Jésus-Christ, renferment cet exemple le plus parfait, le plus décisif, le plus entraînant. La morale évangélique n'est pas tant dans les livres et dans les discours; elle est pour tous et au plus haut degré dans la croix de Jésus-Christ, livre ouvert à tous les yeux, chaire éloquente qui parle d'elle-même, et où ressortent vivement l'ensemble et les plus petits détails de la loi évangélique; modèle parfait, intelligible à tous, simple et inépuisable, pouvant être saisi d'un seul regard, et éternellement digne de fixer à jamais tous les regards.

Qui peut nier la hauteur de l'exemple? c'est un Dieu. Qui peut y trouver à redire? c'est la perfection la plus inépuisable. Qui

(1808) Cicéron, dans son *Traité des lois*, liv. II, cite ce passage du livre des pontifes : *Sacrum commissum, quod neque expiari poterit, impie commissum est; quod expiari poterit, publici sacerdotis expiato.*

(1809) Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXIV, c. 13

peut en suspecter le désintéressement? Celui qui le donne en était, par sa nature, affranchi. Qui peut enfin ne pas le comprendre? il est palpitant d'expression.

Le législateur se fait lui-même victime de la loi, pour en exprimer plus vivement la nécessité; le médecin éprouve le premier remède en sa personne; la parole se fait action; le Verbe, en un mot, se fait chair, pour s'imprimer davantage dans la charnelle humanité.

Qu'il fallait connaître l'homme et qu'il fallait l'aimer, pour user d'un pareil moyen, si extrême en apparence et si insensé. Et y a-t-il un autre que l'auteur même de l'homme qui ait pu avoir la sagesse de le concevoir, la bonté de l'entreprendre, la puissance de le faire triompher?

L'homme, tant il est large et indulgent pour lui-même, a dit très-bien Juvénal, ne croit jamais avoir assez profité de la permission de faire le mal :

> Nemo satis credit tantum delinquere, quantum Permittas; adeo indulgent sibi latius ipsi (1810).

Avec une pareille disposition, que serait devenue la morale évangélique, si elle avait été démunie du poids décisif de l'exemple de son auteur?

« Supposons, dit Bourdaloue, que l'Homme-Dieu, au lieu de la croix, eût choisi, pour nous sauver, les douceurs de la vie : quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'aurait-il pas tiré de là, et jusqu'à quel point ne s'en serait-il pas prévalu ? Aurais-je eu bonne grâce alors de vous demander, comme je fais aujourd'hui, la mortification des sens, le crucifiement de la chair, le renoncement à vous-mêmes, l'humilité de la pénitence? M'écouteriez-vous? et cette seule idée de votre Dieu, dans l'éclat des honneurs et dans le plaisir, ne serait-elle pas un préjugé insurmontable contre toutes mes raisons? Mais quelle force aussi cet exemple d'un Dieu mourant sur la croix ne donne-t-il pas à mon ministère et à ma parole? Et avec quelle autorité ne vous dis-je pas qu'il faut que vous soyez humbles, mortifiés, détachés du monde; ce que je n'aurais dit qu'en tremblant, et désespérant d'en être cru (1811)? »

La cupidité, la volupté, l'ambition, l'orgueil, les joies et les biens de la terre en un mot, avaient entraîné les hommes dans mille crimes et mille maux; il fallait faire équilibre à tous ces penchants désordonnés, et faire incliner le monde vers les vertus contraires : l'abnégation, la pénitence, l'humilité, le sacrifice de la nature, et les seules joies de la vertu. A cet effet, il ne fallait rien moins que le poids d'un Dieu. Et voici que Jésus-Christ, du haut de sa croix, pèse sur le monde, attire tout à lui, change la direction de toutes les affections humaines; et que désormais c'est une gloire que d'être humilié avec Jésus Christ, c'est un gain que d'être pauvre avec lui, c'est une suavité et une douceur que de mêler nos souffrances à ses souffrances, c'est la vraie vie que de mourir à tout pour être enseveli avec l'auteur même de la vie. Qui peut hésiter entre le vice et la vertu, entre le plaisir et le devoir? Dieu est du côté de la vertu, Dieu est du côté du devoir; ce n'est plus la conscience seulement, c'est un Dieu en personne qui, courbé lui-même sous le joug du sacrifice, nous appelle à le suivre, disant : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés; et je vous soulagerai* (*Matth.* xi, 28) en vous associant à mes consolations, comme je me suis associé à vos souffrances.

Qui peut méconnaître l'effet immense du dogme de l'expiation, envisagé sous cet aspect? et qui n'est convaincu que tout ce qu'il y a d'extraordinaire et d'inadmissible, dès l'abord, dans ce mystère d'un Dieu-Homme mourant sur une croix ne renferme une invention vraiment divine, tant elle est sage, tant elle est forte et hardie et généreuse, tant elle est dans les vraies proportions de l'entreprise?

Et admirez en deux mots toute la simplicité et toute la fécondité de ce moyen : Ce qui arrête et détourne les hommes dans l'accomplissement du devoir, c'est qu'il y a gêne, peine, souffrance, à le pratiquer; un moyen donc qui parvient à faire aimer la gêne, la peine, la souffrance, qui les ennoblit, qui les divinise, est un ressort infaillible pour faire pratiquer le devoir; car non-seulement il aplanit l'obstacle, mais il en fait un stimulant. En un mot, diviniser la souffrance, c'est humaniser la vertu.

Et venant au détail, si on veut passer en revue toutes les vertus évangéliques, on les voit descendre du haut de la croix sur le monde par l'efficacité de ce moyen.

L'amour de l'ordre ou de Dieu, la soumission à ses décrets, quelle expression ne prennent-ils pas par l'exemple de l'innocence, disant, en présence de son sacrifice : *Mon Père, faites que ce calice s'éloigne de moi! Cependant, que votre volonté soit faite, et non la mienne* (*Matth.* xxvi, 39); puis se soumettant à cette volonté jusqu'à la mort!

La fraternité humaine, la charité! Dieu mourant pour tous les hommes, et leur disant : Aimez-vous comme je vous ai aimés; les rendant doublement frères par la création et par la rédemption; faisant de chacun de nous aux yeux des autres, non plus seulement un homme, mais un homme racheté, frère de Jésus-Christ, teint de son sang, et lui donnant ainsi la valeur même d'un Dieu.

Le mépris des biens de ce monde et l'estime des biens spirituels : Un Dieu rejetant les premiers, les condamnant et les discréditant par sa pauvreté volontaire, et mourant pour nous obtenir les seconds, et nous donner ainsi la plus haute mesure de leur valeur.

(1810) Satir. 14.
(1811) *Sermon sur la passion de Jésus-Christ.*

Le courage à vaincre les obstacles qui s'opposent à la pratique de nos devoirs : un Dieu qui se fait lui-même notre chef dans cette grande lutte, et qui, couvert de blessures, mais vainqueur par ces blessures mêmes, nous souffle la confiance, disant : *Confidite, ego vici mundum.* (*Joan.* XVI, 33.)

Le pardon des offenses, la douceur, la bonté, la patience, l'humilité : toutes ces vertus respirent sur la croix, et puisent dans la divinité de leur auteur une puissance d'autorité et une séduction d'exemple qui entraînent à les imiter, autant par attrait que par raison, autant par douceur que par nécessité.

Qui peut savoir toutes les vertus qu'a engendrées ce divin modèle, tout le courage qu'il a inspiré, toutes les larmes qu'il a rendues douces, toutes les passions qu'il a réprimées, toutes les prospérités qu'il a ennoblies, tous les revers qu'il a fait aimer? Qui n'est frappé de tout ce qu'il a d'applicable aux diverses situations de la société et de la vie? Et qui ne voit, en un mot, dans la croix de Jésus-Christ, le meilleur levier qui pût être employé par le bras de Dieu pour relever le monde?

III. Mais le dogme de la rédemption agit encore sur le cœur de l'homme par une autre puissance. Cette puissance, la plus utile pour le bien comme elle est la plus redoutable pour le mal, c'est le sentiment de l'*amour*

L'amour, c'est tout le cœur, qui lui-même est tout l'homme. Celui qui a su exciter l'amour est maître; il peut tout commander. Toutes les passions ne sont que des transformations de celle-là. Il n'y a pas d'homme qui n'en soit capable, même celui qui n'aime rien, car celui-là ne fait que s'aimer lui-même par-dessus tout. Tous les désordres de l'humanité ne sont que le détournement de cette flamme de son foyer natal, qui est Dieu, vers nous-mêmes et les créatures, qu'elle consume et qu'elle dévaste. Point de régénération pour l'espèce humaine donc, si on ne parvient pas à s'emparer de cet élément terrible de notre être moral, et si on ne ramène toute son activité vers son principe. Et cependant, chose étrange et digne de remarque! aucune philosophie, aucun système de morale, aucune religion humaine, n'ont imaginé d'inspirer l'amour, et de porter les hommes au bien par ce sentiment, qui est toujours le premier obstacle à la vertu, quand il n'en est pas le premier mobile. C'est qu'aucune religion, aucun système de morale, ne se sont jamais proposé la régénération radicale de l'homme. Ils le laissent tous avec ses affections désordonnées; souvent ils les développent, et ne leur opposent dans tous les cas que de vaines théories et de froides règles de vertu, qui ne peuvent pas avoir de prise sur son cœur. Ce cœur, inspiré par la nature, sait bien mieux lui-même qu'elle est sa loi, et même en la violant il en emporte avec lui le principe. Seulement il en renverse les termes; car, au lieu de porter son amour vers Dieu, il transporte le caractère de la divinité à l'objet de ses amours. C'est ce renversement qui a été la source de l'idolâtrie, où il suffisait qu'une passion fut violente pour que par cela même elle devînt un Dieu comme dit le poëte :

. . . . . Sua cuique Deus fit dira cupido
(Virg., *Æneid.*, lib. IX.)

tant notre cœur est fait pour Dieu, qu'il ne peut rien aimer vivement qui ne le lui rappelle!

Le christianisme, se proposant la grande entreprise d'arracher l'homme au déréglement de ses passions, devait donc offrir à son cœur, un sujet d'amour immense; le prendre par son faible, et en faire son fort. Cette condition était voulue par la nature; à l'amour seul il appartient de dompter l'amour, et ce n'est qu'au cœur que répond le cœur.

Le christianisme, certes, n'a pas manqué à cette condition. Son divin auteur est venu le flambeau de l'amour à la main; et qu'a-t-il voulu, si ce n'est que toute la terre en fût embrasée? *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* (*Luc.* XII, 49.) Lui-même n'est autre que l'amour : *Deus charitas est.* (*I Joan.* IV, 8.) Son premier commandement est d'*aimer*, son second commandement est encore d'*aimer*. Enfin, sa loi consiste tellement dans l'amour, que ses préceptes si multipliés, si rigides, si divers, rentrent tous dans le seul amour, comme l'a dit saint Augustin par cette parole éminemment chrétienne : « *Aime...*, et fais ensuite ce que tu voudras, » *Ama, et fac quod vis*; parole qui est comme l'écho de cette autre parole adorable du Sauveur sur la pécheresse : *Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé.* (*Luc.* VII, 47.) Tout le christianisme est dans ce tableau éternellement admiré de la pécheresse inondant de ses cheveux et de ses larmes les pieds du Sauveur qui la défend contre la dureté superbe du pharisien, et brisant, pour le consacrer à son culte, ce vase d'albâtre, instrument promis à un autre amour.

Et voyez comme l'amour par lequel le christianisme veut sevrer l'homme de tous les amours est dans de justes proportions avec l'entreprise : comment veut-il qu'on aime son objet? le voici : *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même.* (*Matth.* XXII, 37, 39.) Expressions remarquables, mesure parfaite d'un amour qui doit se subordonner tous les amours.

Maintenant, il ne suffit pas de prescrire l'amour, il faut savoir l'inspirer. La volonté a beau faire, il faut l'attrait. — C'est ici que la doctrine de la croix déploie toute sa puissance.

La manifestation de la bonté de Dieu répandue sur toute la nature, la douce voix de la conscience étaient impuissantes à percer le tumulte que les objets sensibles font au

tour du cœur de l'homme, et leurs sommations n'étaient pas assez énergiques pour en repousser les assauts de la concupiscence et l'occuper exclusivement. Pour faire cesser ce grand divorce causé par le péché entre Dieu et l'âme, Dieu lui-même devait faire les avances ; et voulant l'amour et les sacrifices du cœur humain, il devait les conquérir à force d'amour et de sacrifices. L'amour appelle l'amour, et il y a au fond de l'âme humaine un instinct généreux qui repousse l'ingratitude et répond au sacrifice. C'est à cet instinct que s'adresse le dogme de la rédemption, et c'est par lui qu'il a saisi le cœur de l'homme pour le ramener à Dieu. Et combien ce dogme est-il adapté à cette grande fin ! Nous l'avons vu, et il convient de le voir encore, quel amour peut être mis en comparaison avec celui qui s'y trouve exprimé. Dieu semble avoir voulu y faire assaut d'amour avec toutes les créatures, et remporter le prix de notre cœur. Cherchez parmi tous les grands dévouements que peuvent avoir inspirés les diverses affections de la nature, quelque chose qui approche du sacrifice de la croix. Le prodige en est tel, qu'il semble favoriser l'incrédulité en se présentant comme une folie ; mais la folie de la croix, c'est la folie de l'amour, folie qui est sagesse en Dieu, car telle doit être la manifestation de l'amour *infini* qu'il nous paraisse extravagant, c'est-à-dire excessif, si nous le comparons au nôtre. Parcourons-en les caractères ; — Quel désintéressement! un Dieu, la félicité même, qu'avait-il besoin du cœur de l'homme ? — Quelle générosité! lui, la sainteté et la justice mêmes, il fait les avances, il vient au-devant de sa créature coupable, chargée d'infidélités, toute souillée, toute enlaidie par le péché. — Quel dévouement ! il dépose les délices de la vie éternelle pour se revêtir de cette nature souillée et souffrante, il se déguise pour ainsi dire en homme, afin d'arriver jusqu'à l'homme, afin de faire comme homme une impression qu'il ne peut plus faire comme Dieu, afin de séduire en quelque sorte le cœur de l'homme par des attraits humains. — Quel amour enfin ! En cet état il se charge de tous nos crimes, et se soumet comme homme à tous les châtiments qu'il aurait droit de nous infliger comme Dieu ; il accepte le rôle de coupable, il ne laisse rien à sa créature infidèle de ses torts, et il les prend tous sur lui, et ne les lui fait sentir qu'en les expiant. Et quelle expiation! comme elle nous donne la mesure de notre infidélité et de son amour! Si Dieu avait pardonné autrement que sur la croix, qui aurait jamais compris la gravité de l'offense et la grandeur du pardon ? Mais là tout est révélé, on n'en peut plus douter ; la violation de la loi avait attiré sur nos têtes les coups d'une justice inexorable, c'en était fait pour toujours ; quelle immense bonté que celle qui, en cet état désespéré, nous remet toute l'offense! Mais quel amour surtout que celui qui, ne pouvant remettre l'offense sans la punir, la punit en lui, se frappe pour nous guérir, ne se pardonne pour nous pardonner tout, s'immole pour notre salut, se cloue à la croix pour y pouvoir clouer avec lui la cédule de notre délivrance; et qui, en cet état horrible, arrivé des hauteurs de la nature divine aux derniers anéantissements de la nature humaine, se repose en quelque sorte dans son sacrifice, et nous dit avec une inexprimable douceur : *Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.* (*Prov.* VIII, 31.) *J'ai désiré d'un grand désir de manger cette pâque avec vous* (*Luc.* XXII, 15 ; cette pâque dont il était lui-même l'agneau !!!

Nous demanderons aux âmes les plus aimantes, a-t-on jamais donné, jamais pu concevoir une idée pareille de l'amour? Cette figure si repoussante d'un homme supplicié sur une croix ne devient-elle pas le motif le plus attrayant, le plus irrésistible pour le cœur? Supposez un père qui meurt pour sauver les jours de son fils, un ami qui se substitue au supplice réservé à son ami : plus la douleur et la mort auront défiguré la douce victime, plus l'amour et la reconnaissance l'embelliront ; il n'y aura pas d'objet dans toute la nature aussi attrayant que ce cher objet ; s'ensevelir avec lui paraîtra plus doux que de briller sur le plus beau trône de l'univers, et l'amour jaillira de la difformité, ou plutôt de la suprême beauté, de la beauté du dévouement, du sacrifice et de l'amour. C'est de cette beauté que reluit la croix de Jésus-Christ, et c'est par elle qu'elle a séduit le cœur de l'homme (1812).

Et observez toute la simplicité et toute la fécondité de ce moyen (car ces deux caractères se reproduisent toujours dans le christianisme comme dans la nature, et décèlent visiblement entre eux la même main) : — Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, et pour chacun d'eux en particulier. Dans la généralité de son sacrifice chacun peut y voir et distinguer son individualité.

(1812) Mgr le cardinal de Cheverus, prêchant un jour devant des protestants sur l'adoration de la croix, prit dans son âme cette comparaison, qui entraîna toute l'assemblée : « Supposons, leur dit-il, qu'un homme généreux vous voyant près de succomber sous le fer d'un ennemi, se jette entre vous et l'assassin, et par sa mort vous sauve la vie ; un peintre, frappé de ce trait d'héroïsme, tire le portrait de cet homme généreux, et vous le présente baigné dans son sang couvert de plaies. Que faites-vous alors ? vous vous jetez dessus avec amour et reconnaissance, vous y collez vos lèvres, vous l'arrosez de vos larmes, et votre cœur n'a pas, à votre gré, de sentiments assez vifs. Mes frères voilà tout le dogme catholique de la croix : ce n'est pas ici à l'esprit à discuter, c'est au cœur à sentir tout ce que doit lui inspirer l'image de son Dieu mort pour lui sauver la vie. » A ces mots, dit l'historien, tout l'auditoire est saisi, le prédicateur prend le crucifix, et les protestants, oubliant leur sèche controverse, vont baiser avec larmes et amour la croix du Sauveur. (*Vie du cardinal de Cheverus*, pag. 125.)

Par là il s'établit une relation directe, un commerce intime de reconnaissance et d'amour entre chacun de nous et la suprême victime, qui, avec tout l'ascendant, toute la puissance de son dévouement concentré sur nous seul, nous assiége et nous poursuit, et nous dit : « Aime-moi comme je t'ai aimé, moi qui suis mort pour toi : » Il y a plus : Jésus-Christ n'est mort pour les hommes qu'à cause de leurs *péchés*, des péchés de chacun de nous, des péchés que nous commettons tous les jours, que nous allons commettre ; de sorte qu'en étant infidèles à tant d'amour, nous ne sommes pas seulement des monstres d'ingratitude, mais nous nous faisons ses bourreaux. Nous le crucifions. Chaque péché est ensanglanté pour ainsi dire du sang même qui a coulé sur la croix, et le fait couler de nouveau, ou du moins nous fait entrer rétroactivement pour une part plus large dans les causes et dans les douleurs du divin supplice. Quelle puissance ingénieuse de l'amour, que celle qui perpétue et individualise ainsi le sacrifice du Calvaire ; qui s'attache si vivement au cœur de l'homme, pour le retenir ou l'exciter par les instincts les plus impérieux de sa nature : la pitié, la reconnaissance, la générosité ; qui enlaidit les plaisirs du vice de toute la noirceur de la méchanceté et de la haine, et qui réchauffe le sentiment du devoir de tous les feux de l'amour.

La beauté idéale, l'amour imaginaire, qu'adorait Platon, se sont incarnés et réalisés sur le Calvaire ; plus parfaits et plus adorables qu'ils ne parurent jamais dans les rêves du philosophe, ils sont devenus en même temps visibles et accessibles à la généralité des hommes, et se sont fait entendre aux plus grossiers. De là est résulté un sentiment nouveau sur la terre : l'amour de Dieu, qui, non-seulement chasse du cœur de l'homme tous les amours corrompus qui le dégradent, mais qui, trop à l'étroit dans ce même cœur, le dilate immensément, jusqu'à lui donner la capacité même du cœur de Dieu, et lui en faire opérer les prodiges. Avec lui l'esprit de sacrifice est descendu du haut de la croix : la croix, type sublime du sacrifice de l'individu à la généralité ; fondement du devoir, de l'ordre, de l'unité, de la paix, du vrai bonheur ; fondement perdu, fondement retrouvé du monde moral, qui fait de chaque chrétien un homme de sacrifice, un homme-Dieu crucifié, mais crucifié par l'amour qui adoucit tous les sacrifices, ou plutôt qui les fait aimer, parce qu'il s'en nourrit. Animée par ce sentiment, ne craignez plus que la morale évangélique paraisse trop rude. Toutes ses aspérités et toutes ses horreurs vont se changer en suavité et en délices, et l'homme, si pesant pour le bien, va courir dans le chemin de la plus haute perfection (1813) : *Ma vie*, s'écrie Paul, *c'est le Christ. — Je vis, non plus moi, mais Jésus-Christ en moi.* (*Galat.* II, 20.) *Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ? la tribulation? l'angoisse? la faim? la nudité? le péril? la persécution? le glaive?.... Non, rien ne pourra me séparer de la charité de Dieu, qui est dans le Christ, Jésus Notre-Seigneur.* (*Rom.* VIII, XXXV, 39.)

« La mort et la passion de Notre-Seigneur, dit le bon et naïf saint François de Sales, est le motif le plus doux et le plus violent qui puisse animer nos cœurs. Le mont Calvaire est le mont des amants. Tout amour qui ne prend pas son origine dans la passion du Sauveur est fragile et périlleux (1814-15). Ou aimer ou mourir ; mourir et aimer. Mourir à tout autre amour, pour vivre à celui de Jésus. Les enfants de la croix se glorifient et se réjouissent en leur admirable problème, que le monde n'entend pas. » Le monde, en effet, c'est-à-dire ceux qui sont restés en dehors des inspirations de la foi chrétienne, ne comprend pas cet amour, mais il ne peut nier son existence dans le cœur de tous les vrais chrétiens ; car les effets en sont manifestes. C'est à ce foyer divin que s'allume la charité, qui n'est que l'amour de Dieu tourné vers les hommes. C'est de lui qu'ont brûlé les cœurs de tant de héros, de tant d'apôtres, de tant de saints, dont les noms sont restés comme le plus beau patrimoine de l'humanité, les Paul, les Augustin, les Borromée, les François de Sales, les Vincent de Paul, les Fénelon, les Belzunce, les Cheverus. C'est lui seul qui emporte sur les plages les plus lointaines tant de nos concitoyens, qui s'arrachent à toutes les douceurs de la civilisation pour en aller porter le flambeau, avec celui de la foi, au sein des peuplades les plus sauvages, sans autre intérêt que celui *de gagner des*

(1813) « Jésus-Christ ne promet à ses disciples que des maux présents et sensibles, des peines, des tourments, des croix... C'est ainsi qu'il les appelle à leur ministère, et cependant il les persuade par tout ce qui pouvait les dégoûter. La doctrine des souffrances a des charmes dans sa bouche ; il commande le genre de vie le plus dur à l'humanité, et il est obéi. Jamais prince, jamais législateur, jamais philosophe a-t-il tenu ce langage et s'est-il fait suivre en le tenant ! Jésus-Christ parlait au cœur, dont ceux-là ne connaissaient point la route. » (D'AGUESSEAU, *Réflexions diverses sur Jésus-Christ*, tome XV, p. 468.) — Cette belle réflexion de d'Aguesseau rappelle celle que Napoléon, captif à Sainte-Hélène, faisait à ses derniers amis : « Qui s'intéresse aujourd'hui à Alexandre et à César? disait-il. Ils ont rempli le monde de leur temps, et ils ont laissé la postérité froide devant leur tombe. Et moi-même, ajoutait-il, qui suis encore l'objet de votre fidélité ; avec moi, avec vous, avec le dernier de mes braves tout au plus, s'éteindra cet enthousiasme que j'ai suscité sur mon passage : et l'empire de Jésus-Christ se soutient depuis dix-huit siècles dans les cœurs ; des milliers de martyrs sont morts, mourraient, et mourront à son seul nom. C'est que nous n'avons fondé notre puissance que sur la force et sur la crainte, et que la sienne repose sur la persuasion et sur l'amour. »

(1814-15) « Ceux qui n'ont pas été dévots n'ont jamais eu l'âme assez tendre. » (*Pensées, essais et maximes* de J. JOUBERT, tome Ier, p. 105.)

âmes, comme ils disent, *à Jésus-Christ*, et sans autre perspective que les privations, les persécutions, les tortures souvent, et la mort. C'est cet amour enfin qui s'est peint lui-même si admirablement dans cette page de l'*Imitation de Jésus-Christ*, le plus bel hymne qui ait jamais été inspiré par l'amour :

« C'est une grande chose que l'amour, c'est un très-grand bien ; seul, il rend léger tout ce qui est pesant et supporte avec égalité toutes les vicissitudes de la vie ;

« Car il porte son fardeau sans en sentir le poids, et il rend doux et agréable tout ce qui est amer.

« L'amour est généreux, il porte à faire de grandes choses, et il excite à désirer tout ce qu'il y a de plus parfait.

« Celui qui aime court, vole, se réjouit ; il est libre et rien ne l'arrête ; il donne tout pour tout ; il ne regarde pas aux dons, mais il élève ses regards au-dessus de tous les dons, jusqu'au donateur.

« Nul fardeau ne pèse à l'amour, nul travail ne lui coûte ; il tente plus qu'il ne peut ; il ne s'excuse jamais sur l'impossibilité, parce qu'il croit que tout lui est possible et que tout lui est permis.

« Il ne recherche jamais lui-même ; car, dès qu'on se recherche soi-même on cesse d'aimer.

« Il ne se laisse pas décourager par les épreuves, parce qu'on ne vit point sans douleur quand on aime ; et celui qui n'est pas disposé à tout souffrir pour le bien-aimé, n'est pas digne du nom d'amant.

« L'amour veille, et dans le sommeil même, il ne dort pas.

« Il est fatigué et non lassé, à l'étroit et non gêné, effrayé et non troublé ; mais, comme une flamme vive et ardente, il s'élève et passe hardiment.

« Il n'y a rien de plus doux que l'amour, rien de plus fort, rien de plus élevé, de plus étendu, rien de plus agréable, rien de plus parfait, au ciel et sur la terre ; parce que l'amour est né de Dieu et qu'il ne peut se reposer qu'en Dieu, au dessus de tous les objets créés.

« Mon Dieu ! mon amour ! vous êtes tout à moi, et je suis tout à vous.

« Dilatez mon cœur, afin que j'apprenne à goûter intérieurement combien il est doux d'aimer, de se fondre, et de nager dans l'amour. »

Certes, on peut ne pas ressentir l'amour divin ; mais il faudrait rester étranger à tout amour, pour ne pas reconnaître là ce feu du ciel qui est dans tous les cœurs, et à qui il ne manque qu'un objet digne de lui pour y éclater et en faire sortir des prodiges.

C'est ce sentiment que le dogme de la croix est venu rallumer sur la terre, en le retirant du sein des objets créés et de l'égoïsme où il était enfoui, pour le ramener à son principe, et, avec toute sa pureté, lui faire retrouver toute son ardeur.

Comme ce miroir d'Archimède qui, ramassant dans son foyer les feux de la voûte céleste, les renvoyait au loin sur les mers, et incendiait à distance les flottes de l'ennemi ; ainsi, peut-on dire que le cœur de l'Homme-Dieu a dardé du haut de la croix sur le monde les flammes du divin amour et qu'il en a embrasé toute la terre (1816).

IV. Ce sujet est inépuisable, mais la crainte de paraître trop long ne nous rendra cependant pas infidèle à la vérité, qui sollicite de nous tous ces développements.

Jusqu'ici, nous n'avons envisagé l'action du dogme de la rédemption, que dans les rapports de l'homme avec Dieu ; il nous reste à l'examiner dans les rapports de l'homme avec l'homme. Nous ne nous arrêterons qu'aux points généraux.

Ici encore, nous allons admirer la simplicité féconde de cette économie de la sagesse de Dieu, qui atteint aux fins les plus diverses par un même moyen.

Le dogme de la fraternité humaine était effacé de dessus la terre ; il avait péri, comme nous l'avons fait voir ailleurs, dans le naufrage du dogme de l'unité de Dieu, qui en est la base, et l'humanité était morcelée en mille races ou nationalités ennemies. Il n'y avait rien de commun, socialement parlant, entre le Grec et le Barbare, entre le libre et l'esclave, entre l'homme et la femme, entre le dieu César et le pauvre plébéien. La guerre, la guerre sourde était partout ; aux frontières, aux provinces, au forum, au cirque, à l'atelier, au foyer domestique même ; la force seule régissait le monde ; et le fer, le fer de Brutus ou de Caton, était la seule expression du droit et de la liberté.

Qui pourra faire tomber toutes ces chaînes, niveler toutes ces inégalités, faire battre dans toutes ces poitrines un même cœur, faire monter le gibet de l'esclave sur la couronne des Césars, et faire descendre César jusqu'à laver les pieds du dernier des plébéiens ? Qui pourra faire courir les jeunes femmes pour bander les plaies du gladiateur, avec plus d'ardeur qu'elles n'allaient donner au cirque le signal de sa mort ? Qui rendra le barbare, perdu aux confins du monde et de la civilisation, frère et ami du philosophe et du patricien, jusqu'à leur faire quitter les succès du Portique et les honneurs du sénat, pour s'en aller au loin, sous un ciel ennemi, répandre la vérité avec leur sang ? Qui pourra opérer tous ces prodiges ? qui le pourra, sans l'intérêt et sans la force, par la persuasion seule et par l'amour ? La croix de Jésus-Christ.

Elle seule a abaissé tout orgueil, brisé toute puissance, dispersé toutes les chimères de nos distinctions, en ne faisant de nous tous que de grands coupables, en faisant sur le monde le grand niveau de la justice de Dieu en ramenant l'humanité

(1816) *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur ?* (*Luc.* xii, 49.)

tout entière à un seul homme nu et brisé sur une croix.

Que la croix est éloquente comme expression de notre égalité coupable! comme elle dépouille les riches par sa nudité! comme elle abaisse les grands par son ignominie! comme elle foudroie les oppresseurs par sa faiblesse! Celui qui y est attaché, en effet, c'est le représentant de toute l'humanité sans exception, c'est l'homme. Chaque homme est, pour ainsi dire, pendu en effigie à la croix. Il y est d'autant plus, qu'il est plus riche, plus haut, plus puissant, plus favorisé des dons de la fortune, qui se changent si souvent en ceux du péché. Ce signe à la main, tous les hommes deviennent ainsi égaux de misère et de honte, si ce n'est que les plus hauts y sont logés le plus bas.

Mais, chose admirable! le même dogme qui abaisse ainsi les grands, élève les petits; car Jésus-Christ n'est pas seulement le représentant de l'humanité coupable et vendue à la justice de Dieu, mais aussi de l'humanité sauvée, rachetée et divinisée. Sur la croix, l'humanité a été engendrée à une nouvelle vie, à une vie toute divine, et par là élevée au-dessus de toutes nos grandeurs factices à une grandeur véritable, dont la hiérarchie, à l'inverse de celle de l'opinion et de la fortune, n'est graduée que d'après la vérité et la vertu, dont le type est Jésus-Christ.

Quel honneur elle y reçoit, et que la pourpre des grands de la terre est pâle, auprès du sang d'un Dieu! Si le Dieu Sauveur était mort pour cette portion de l'humanité plutôt que pour telle autre, pour telle race, pour telle famille en particulier, combien cette race ou cette famille privilégiée aurait sujet de se croire supérieure au restant des hommes! Mais il n'en est pas ainsi : Dieu est mort pour tous les hommes, il n'y a pas là de distinction; et le Grec et le Barbare, et le maître et l'esclave, et le Juif et le gentil, tout le monde est affranchi, tout le monde est ennobli sur la croix. Chaque homme sans exception, par cela seul qu'il est homme, racheté par un Dieu, descendant de Jésus-Christ, Chrétien en un mot, a, dans la croix, un titre de noblesse qui efface tous les autres, et qui, en lui inspirant le sentiment de la plus haute dignité, ne peut devenir la source d'aucun orgueil et d'aucune tyrannie, parce qu'il est inseparablement annexé au titre de sa dégradation originelle, et qu'il est commun à tous.

Et comme pour acquérir et conserver ce titre, il faut s'identifier autant que possible à l'état de Jésus-Christ sur la croix, il suit que les plus pauvres, les plus malheureux, les plus déshérités selon le monde, deviennent les riches, les grands, les puissants selon Dieu. Par là, nous sommes portés à nous unir et à nous honorer les uns les autres, en raison inverse de ces mêmes distinctions, de ces mêmes biens qui nous divisent; et ceux-ci, discrédités par cette opposition, se partagent dès lors plus aisément, par les mains de la charité, entre les hommes, lesquels se trouvent ainsi rapprochés et secourus, et dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel, et par le pain de l'âme et par le pain du corps.

Voilà la grande égalité chrétienne par la croix de Jésus-Christ, véritable lit de Procuste, où se nivellent toutes les distinctions de l'orgueil humain; qui réduit les dieux de la terre aux proportions de l'homme; qui donne aux pauvres et aux petits les proportions de Dieu, et ne fait de tous, par la charité, qu'un seul Homme-Dieu.

Mais le grand lien par lequel la croix de Jésus-Christ a relié tous les hommes, c'est celui de l'amour dont ils y ont été l'objet.

Jésus-Christ, en nous aimant tous d'un même amour sur la croix, et en y donnant également sa vie pour tous, nous a rendus réciproquement associés et confondus dans cet amour et dans cette vie, comme les membres d'un même corps. Nous respirons tous en Jésus-Christ sur la croix, comme il respire en chacun de nous sur la terre (1817). Les hommes deviennent ainsi, les uns par rapport aux autres, de véritables frères, images vivantes d'un même Dieu, objets égaux d'un même amour, substitués à tous les droits comme à toutes les obligations de cet amour, devant s'aimer comme Dieu les a aimés, acquitter les uns à l'égard des autres la dette infinie qu'ils doivent à leur libérateur commun, et continuer entre eux l'œuvre de la rédemption, en se faisant chacun homme de dévouement et de sacrifice pour le salut et le bonheur de ses frères. Le même amour qui nous unit à Dieu sur la croix nous unit ainsi à nos frères; la même force qui nous y attire, nous y rapproche et nous y concentre, comme les rayons d'un même cercle, mais *d'un cercle dont le centre serait partout et la circonférence nulle part.*

Telle est, en effet, la charité chrétienne, la charité qui retient le même nom dans la langue évangélique, soit qu'elle vienne de Dieu à l'homme, soit qu'elle retourne de l'homme à Dieu, soit qu'elle s'épanche de l'homme à l'homme; et cela, parce que, de même que tous les hommes ne font qu'un en Jésus-Christ, Jésus-Christ lui-même ne fait qu'un avec Dieu, et qu'ainsi la plus haute expression de l'unité c'est la charité, qui trouve elle-même sa plus haute expression dans la croix de Jésus-Christ, centre commun du ciel et de la terre.

Ces considérations paraîtront bien insuffisantes et bien incomplètes, si on les me-

(1817) *A ceci nous avons reconnu l'amour de Dieu, qu'il a donné sa vie pour nous. Nous devons donc aussi donner nos vies pour nos frères. Que si quelqu'un, avantagé des biens de ce monde, voit son frère en manquer et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu résiderait il en lui?* (*I Joan.* III, 16, 17.)

sure à la profondeur et à la richesse d'un sujet qu'aucune langue humaine ne pourra jamais dignement traiter, et qui se laisse plutôt méditer que raconter. C'est à chaque lecteur à puiser dans ces fonds ce qui est le plus en rapport avec ses vues et ses sentiments particuliers, et à s'assimiler, en les développant par ses réflexions propres, les germes que nous n'avons fait qu'y déposer. Mais, de quelque côté qu'on l'envisage et par quelque considération qu'on y pénètre, on doit nécessairement, ce nous semble, venir se rencontrer dans cette commune conviction: que bien certainement la nature ne prouve pas plus un Dieu que le christianisme, et en particulier le dogme de la rédemption, ne prouve la divinité de Jésus-Christ. Dieu seul pouvait connaître assez le cœur humain pour traiter ainsi ses maladies. Dieu seul pouvait avoir gardé le secret de notre nature, à ce point que le remède qui nous est présenté tût à la fois autant en contradiction apparente et autant en rapport réel avec notre constitution originelle, autant en dehors des conceptions humaines, je ne dis pas seulement par sa sagesse profonde, mais par sa folie extérieure; car la folie de la croix est telle qu'elle ne pouvait tomber dans aucune tête d'homme, et qu'elle seule jette entre son honneur et l'esprit humain un espace infranchissable au milieu duquel vient se poser ce dilemme: Ou la raison humaine, lors de l'apparition du christianisme, était sage, et alors Jésus-Christ ne mérite pas le nom d'homme, tant sa conception est extravagante; ou c'est la raison humaine qui était pervertie et qui doit à Jésus-Christ sa guérison, et alors nécessairement Jésus-Christ est Dieu, parce que celui-là qui était demeuré tellement en dehors du naufrage de la raison humaine et qui en avait si fidèlement gardé le dépôt, celui-là ne peut être que le principe même de cette raison. Or, c'est un fait dont la manifestation a grandi depuis dix-huit siècles et frappe aujourd'hui tous les yeux, que l'esprit humain était, lors de la venue de Jésus-Christ, au dernier paroxisme de la corruption et de l'erreur, et que, sous l'influence du principe chrétien, il a peu à peu recouvré la raison et la vérité, et n'a fait que marcher dans des réformes qui tendent sans relâche, à travers les secousses les plus violentes, à la plus illimitée perfection. Donc Jésus-Christ est Dieu. Il est Dieu à l'égal de l'Auteur de la nature, parce que, comme lui, il a créé un monde et il le conserve. Il est Dieu, parce qu'il nous a aimés jusqu'à la mort, et que, par cette mort, il nous a donné la vie. Il est Dieu, parce que par une œuvre qui lui appartient si exclusivement qu'elle lui a valu d'être mis au ban de l'humanité, il a sauvé l'humanité. Il est Dieu enfin, parce que, dans cette œuvre si méconnue, il a déployé et concilié tout à la fois, avec un art tout divin, la sainteté, la justice, l'amour, la sagesse, la puissance la plus infinie, tout le caractère de Dieu, en un mot, et l'a mis en rapport avec l'obscurité et la dégradation où était enseveli le caractère de l'homme, jusqu'à régénérer celui-ci entièrement, et faire éclater en lui des vertus, des lumières et des espérances, que la terre ne connaissait pas.

Et sans doute c'est quelque chose de grand que ce mystère de piété, qui s'est fait voir dans la chair, a été justifié par l'esprit, manifesté aux anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçu dans la gloire (1818).

MORTS, *trois sortes de morts occupent les catacombes.* — *Voy.* CATACOMBES, § IV.

MOSHEIM. *Réfutation de cet historien protestant.* — *Voy.* ECLECTISME ALEXANDRIN.

MURENA AUREA. — Sorte de collier d'or filé, servant à orner les statues des saints. Dans l'histoire des Papes, il est question d'ornements de ce genre, donnés par les Papes Léon III et Grégoire IV.

MYSTAGOGIE, ou *action secrète*, ou encore *introduction au sacré mystère.* — On donnait ce nom aux cinq livres des *Catéchèses* de saint Cyrille de Jérusalem, dans lesquels il traite de la grandeur du sacrifice de la messe. On le trouve aussi employé par saint Jean Damascène sous le nom d'*Oratio pro defunctis.*

N

NATAL (LE) DES SAINTS. — Le jour de la mort des saints, et, principalement des martyrs, regardé par l'Église comme le véritable jour de la naissance des bienheureux, *pro natalis annua die facimus*, dit Tertullien (1819). Saint Paulin de Nole, dans son treizième poème des *Natales de saint Félix*, publiées à Milan en 1701, dit:

> Et merito sanctis iste natalis dies...
> Benedictus iste sit natalis et mihi,
> Quo mihi patronus natus in cœlestibus.

Saint Eucher de Lyon et saint Césaire d'Arles, disent aussi (hom. 50): *Beatorum martyrum passiones natales vocamus dies...* (1820).

NATALICE (LE). — On trouve dans un concile de Laodicée tenu sous l'empereur Constance, un canon qui défend de célébrer les *Natalices* ou jours de la naissance, au temps du carême. Ce fut à l'occasion de son *natalice* que saint Augustin composa son *Livre de la vie heureuse.* On trouve dans

(1818) *I Tim.* 3, 16.—Cfr. *Études philosophiques sur le christianisme*, par Aug. NICOLAS, t. III.

(1819) *De Corona militis.*

(1820) *Voy.* sur cette matière FRONT., *Nativ. fest.* — MARSHAM. CENSORIN., *De die natali*, cap. 5. —M. de ROA, liv. 1, c. 15.

l'ancien sacramentaire romain attribué au Pape Gélase, une messe pour la célébration du natalice (1821). Les anciens calendriers font aussi mention du natalice de sainte Agnès. Le sacramentaire de saint Grégoire, publié par Ménard, marque le jour de cette fête ; mais l'Eglise l'a remplacée par celle de son martyre, qui du reste est regardé, comme nous l'avons dit, comme le jour de la véritable naissance d'un saint (1822).

NARTHEX. — Nom de vestibule des anciennes basiliques, que l'on trouve ainsi désigné dans quelques auteurs. Eusèbe le cite dans sa description de l'église bâtie par saint Paulin (1823). — *Voy.* Basiliques

NAZARÉENS. *Voy.* Judaïsants.

NÉOPLATONICIENS, *ennemis des Chrétiens*. — *Voy.* l'*Introduction*, § II, Eclectisme alexandrin, Plotin, etc.

NICOLAÏTES. *Voy.* Gnosticisme.

NIMBUS ou *CORONA SANCTORUM*. — Cercle placé dans les anciennes peintures, autour de la tête des saints. Des médailles du Bas-Empire offrent aussi le nimbe autour de la tête de quelques empereurs ; il est alors de forme triangulaire ou d'un losange. Léon III, l'Isaurien, son fils Constantin et l'empereur Maurice, sont représentés quelquefois avec cet ornement (1824).

NOETUS. *Voy.* Antitrinitaires.

NOUVEAU TESTAMENT. *Voy.* Testament (Nouveau).

NOVATIENS. *Voy.* Apologistes.

NYMPHÆUM. — Dans les auteurs ecclésiastiques, ce mot sert à désigner des bassins jetant de l'eau, et placés sous le portail d'une basilique.

O

O DE L'AVENT ou les GRANDES ANTIENNES. — Elles n'ont été introduites dans l'office de l'Eglise que dans le moyen âge. On voit, par quelques bréviaires, qu'elles commençaient à la fête de Saint-Nicolas, et duraient jusqu'à Noël ; le nombre en a varié depuis sept jusqu'à douze (1825). Avant que les O se chantassent dans l'office de l'Eglise, déjà depuis longtemps les chanoines les récitaient dans leur réfectoire.

A Paris, les O se chantaient dans la salle du chapitre des Chartreux. Alcuin répéta souvent l'*O Clavis David*, dans lequel il trouvait une beauté inexprimable et un charme particulier, et trois jours avant sa mort il répétait cette touchante prière.

OBSTACLES *à la propagation du christianisme*. — *Voy.* l'*Introduction*, § II.

OCCURSUS DOMINI ou *DOMINICA*. — L'on nomme ainsi, dans les liturgistes, la rencontre d'un dimanche avec une fête dont la solennité l'emporte sur l'office ordinaire : — celle d'un patron de l'église ou du clergé ; — celle d'un apôtre, d'un martyr, etc. Un concile de Mayence, tenu en 1549, ordonna que les fêtes des saints qui tomberaient le dimanche seraient anticipées ou remises, excepté les fêtes de la Vierge, des apôtres, et quelques autres grandes solennités (1826). Dans le diocèse de Milan, les fêtes de la sainte Vierge le cèdent toujours à la célébration du dimanche. On remarque que celle de la Visitation fait exception, attendu qu'elle est regardée comme fête de Notre-Seigneur. Il en est de même de celle de la Croix (1827).

OCTAETÉRIDE. — C'est le nom d'un cycle ecclésiastique de huit ans, qui servait à régler l'époque où devait finir le carême et commencer la fête de Pâques : on assure que saint Denis en était l'auteur (1828). Mais ce cycle était connu des Chrétiens des premiers siècles, même avant celui dressé ou composé par saint Hippolyte, disciple de saint Irénée, qui du reste ne semble être qu'un octaétéride doublé.

Depuis longtemps on ignorait de quelle manière saint Hippolyte avait dressé son calcul, lorsqu'en 1551, on retrouva près de Tivoli, dans les décombres d'une église dédiée à un autre saint Hippolyte, une statue assise, sculptée en marbre, et sur les côtés du siége le cycle si célèbre. Voici comme en parlent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. I, p. 363).

« Aux deux côtés sont gravés, en lettres grecques, des cycles de seize ans, les quatorzièmes de la lune d'un côté, les dominicales de l'autre. Ces cycles commencent à la première année d'Alexandre-Sévère, qui correspond à la 222e de l'ère chrétienne qui, étant redoublée sept fois, réglait la fête de

(1821) Thomassin, *Traité des fêtes*, et le *Codex sacramentor.*, I, p. 225.

(1822) *Voy.* entre les ouvrages cités, le *Discours sur la vie des saints*, par Baillet, in-8°.

(1823) Lib. x, cap. 14, *Vit. Constantin.*, lib. III, cap. 35.

(1824) Jean Nicolas ou Nicolaus a fait un traité très-curieux, intitulé : *De nimbis circularibus et triangularibus*, etc. *Hos nimbos, avo Constantiano, invaluisse existimo... in ornandis sacris imaginibus. Mox capita sanctorum, radiis ad instar palmarum foliis micantibus, expansisque ornata spectantur*, » etc., dit cet auteur en parlant d'un manuscrit du Vatican.

(1825) On a de l'abbé Tuet, vicaire de Saint-Médard, un volume intitulé : *Paraphrases chrétiennes sur les O de l'Avent*, 1 vol. in-12 assez estimé ; Paris, 1767. Dans les temps où la piété n'était pas toujours accompagnée de bon goût, un pieux ecclésiastique avait composé un petit commentaire sur ces antiennes intitulé : *La moelle savoureuse des O de l'Avent*, jeu de mots peu digne des choses pieuses, mais excusable sans doute à cause de la simplicité de l'auteur.

(1826) *Traité des fêtes*, par Thomassin, 1 vol. in-8°, p. 175.

(1827) *Ibid.*, p. 276.

(1828) Bucherius, *De cyclis*.

Pâques pour 112 ans, c'est-à-dire jusqu'en 333. A côté de la statue fut trouvée une table en pierre sur laquelle sont gravés les titres des ouvrages reconnus pour être de saint Hyppolite. »

Le monument en question était incontestable et la découverte un événement important; ce cycle est regardé, par saint Isidore de Séville, comme le premier cycle pascal dressé pour l'usage de l'Eglise; il est du moins le plus ancien connu. Saint Jérôme, dans son *Livre des hommes illustres*, dit que ce cycle a donné à Eusèbe l'idée d'en composer un de 19 ans, ou de modifier celui qui existait, et que quelques savants attribuent à un Athénien nommé Méthon (1829).

OISEAUX, *qui faisaient auspice chez les Romains.* — *Voy.* Ministres du culte, etc.

OPHIDIENS ou OPHITES. *Voy.* Gnosticisme.

ORAISONS SACERDOTALES. — Il est si peu de personnes, même celles qui fréquentent les paroisses, qui fassent attention à la beauté et à l'esprit de charité qui font le caractère distinctif de ces oraisons, que, trop malheureusement, chaque année on les récite sans y faire attention, quoiqu'elles soient traduites dans tous les livres d'offices. Les païens et les anciens philosophes auraient admiré ces belles prières, s'ils les avaient connues. On les nomme *sacerdotales* ou *solennelles*, parce que, renfermant tout le genre humain dans leurs formules et s'intéressant à tous les états sur lesquels ces prières attirent des bénédictions, elles ont un degré d'importance que n'ont pas les autres prières ordinaires. Leur antiquité est telle que plusieurs les regardent comme d'institution apostolique. L'ancien sacramentaire du Pape Gélase cite ces oraisons comme spécialement affectées au Vendredi saint. Deux auteurs du ve siècle, le Pape Célestin et saint Prosper, auxquels il faut joindre saint Léon le Grand, nous apprennent que ces prières se récitaient dans toutes les églises chrétiennes de leur temps. Un auteur grave (1830) remarque que l'usage de les réciter un autre jour que le Vendredi-Saint fut aboli sous le règne de Charles le Chauve (1831).

ORARIUM. L'étole que portent les prêtres et les diacres.

ORATORIUM. — Mot employé quelquefois pour exprimer un *reliquaire de grande dimension;* il en existait un, autrefois, de cette sorte, dans le trésor de Saint-Denis; il était connu sous le nom de l'Oratoire de Philippe-Auguste (1832).

ORGANISATION DIOCÉSAINE. *Voy.* Constitution de l'Eglise.

ORIGÈNE. — Origène, surnommé Adamantius, naquit à Alexandrie en 185. Il était, d'après ce que nous assure Eusèbe, le fils de parents chrétiens et d'une famille distinguée (1833). Aux dons qu'il avait reçus de la nature, vinrent se joindre une excellente éducation et une instruction variée; aussi cet homme remarquable devint-il l'objet de l'admiration de toute la chrétienté. Son père, Léonides, qui était selon toute apparence un rhéteur, regarda comme un devoir de travailler lui-même à la culture de l'esprit et des sentiments religieux de son fils; afin de donner une base profonde à sa piété, il ne laissait pas passer un jour sans lui faire lire et méditer quelques passages de l'Ecriture sainte. Cette habitude influa puissamment sur la direction de son esprit. Dès lors, son regard pénétrant ne se contenta plus du sens littéral qu'on lui présentait: il cherchait, il demandait le sens mystérieux de ce qu'il lisait, et ses questions jetaient souvent son père dans l'embarras. Celui-ci reprochait à la vérité à son fils une curiosité qu'il traitait d'intempestive; mais il se réjouissait en secret du bonheur de posséder un fils qui promettait tant; il lui arrivait fréquemment de découvrir et d'embrasser, pendant qu'il dormait, la poitrine de l'enfant qu'il regardait comme le temple du Saint-Esprit. Du reste, Origène étudiait aussi, sous les yeux de son père, les sciences grecques, dans lesquelles il laisait les plus brillants progrès (1834). Cependant il ne puisa pas toute son instruction dans les leçons de son père: jeune encore il fréquenta l'école catéchétique de sa ville natale, sous le célèbre professeur Clément (1835), et ses écrits témoignent de l'influence que Clément exerça sur la direction de son esprit.

Origène fut dès son enfance un homme (1835*). On s'en aperçut lors de la persécution qui s'éleva contre les Chrétiens en 202, sous Septime-Sévère. Le désir qu'il éprouvait de verser son sang pour Jésus-Christ était alors déjà si ardent, que l'on eut bien de la peine à l'empêcher d'aller hautement se déclarer Chrétien. Ce désir devint plus vif encore, lorsque son père Léonides fut

(1829) Ce cycle fut d'abord publié en grec par Scaliger, dans son ouvrage *De emendatione temporum*, p. 721; Paris, 1583; Leyde, 1598, Gen.; 1629. — Gruter, *Thesaur. inscript.*, p. 91. — Boucher, *De cyclo paschali.* — Petau, *Doct. tempor.*, II, l. I. — Franc. Blanchini, *De Calendario et cyclo Cæsaris.* — Cassini, *Histoire de l'Académie des sciences*, t. IV, p. 414. — Noris, *De Epochis Syro-Macedonum*, p. 117. — Il en est parlé, en outre, dans le *Chronicum paschale*, t. IV, p. 415. — Schelstrat, *Ant. eccl. illus.*, p. 521. — Fabricius, t. V, c. I, t. V, p. 205; et dans les *Origines de l'Eglise romaine*, des Bénédictins de Solesmes, t. I, p. 275.

(1830) Thoma sin, et le *Codex sacramentorum*, cités par l'auteur du *Traité des fêtes mobiles*, pag. 410, 477.

(1831) *Ibid.*, p. 479.

(1832) Félibien, *Histoire de Saint-Denis*, tom. II, planche du trésor III, lettre E.

(1833) Euseb., *H. E.*, VI, 19. Le néoplatonicien Porphyre prétendait le contraire, mais Eusèbe l'accuse nettement de mensonge.

(1834) *Ibid.*, VI, 2.

(1835) *Ibid.*, VI, 6. — Phot., cod. 118.

(1835*) Hieron., cp. 84, *ad Pammach.* « Magnus vir ab infantia Origenes et vere martyris filius. »

arrêté et jeté en prison. Ni les représentations, ni les prières de sa mère, ne purent ébranler sa résolution de partager le sort de son père, et l'on fut obligé de cacher ses vêtements pour l'empêcher de sortir de la maison. Alors il fut saisi de la crainte que son père, menacé de perdre avec la vie toute sa fortune, ne chancelât dans sa foi, par compassion pour sa malheureuse famille; il lui écrivit donc une lettre d'encouragement, dans laquelle il lui disait entre autres choses : « Garde-toi bien de changer de sentiment par considération pour nous! »

Léonides souffrit le martyre; ses biens furent confisqués, et sa veuve, avec sept enfants en bas âge, fut réduite à la misère. Une dame riche d'Alexandrie eut pitié d'elle, et lui accorda, dans sa maison, le logement et la table. Origène déploya dans cette occasion un trait de caractère particulier. Cette même dame avait accueilli chez elle un gnostique, nommé Paul, qui était du reste un homme fort instruit. Origène ne put éviter de s'entretenir avec lui, mais il ne se laissa pas persuader de prier avec lui, voulant écarter toute apparence de communion religieuse entre eux. Par les secours de sa bienfaitrice, il put se livrer, avec un redoublement de zèle, à l'étude des sciences et des lettres, et étant parvenu promptement en état de donner lui-même des leçons de grammaire et de rhétorique, il put dès lors se passer de toute subvention étrangère.

Le grand talent d'Origène et son ardente piété ne tardèrent pas à le faire remarquer même parmi les païens, et plusieurs d'entre eux s'adressèrent à lui pour être instruits dans le christianisme. Il s'en chargea avec plaisir, et les brillants succès qu'il obtint attirèrent les regards de l'évêque Démétrius, qui conféra sur-le-champ à ce jeune homme la chaire vacante à l'école catéchétique (1836). Ceci se passait en l'an 203 (1836*). Origène, alors âgé de dix-huit ans, se livra de tout cœur à ses fonctions. Ne pouvant continuer les leçons qu'il avait coutume de donner, il vendit, afin de s'adonner sans partage à sa nouvelle profession, la bibliothèque d'ouvrages classiques qu'il possédait, et ne demanda comme prix à l'acheteur que 4 oboles par jour, pour son entretien. Cela suffisait à ses besoins. Sa mère ainsi que ses frères et sœurs furent entretenus aux frais de l'Église d'Alexandrie. On a de la peine à se faire une idée de tout ce qu'Origène accomplit dans sa position où il se trouva placé. Le talent qu'il déployait dans ses leçons, où il réunissait l'esprit, la vigueur, la grâce et l'onction, excitait l'admiration de tout le monde. Avec cela, sa conduite était aussi indulgente envers les autres que sévère pour lui-même, et ses manières étaient édifiantes au plus haut degré. Il exerçait la pauvreté dans le sens le plus étendu; il mangeait fort peu; il n'avait qu'une seule tunique; il se refusa pendant longtemps l'usage des souliers, et aucune instance ne pouvait l'engager à rien accepter de ses auditeurs. La plus grande partie de ses nuits se passaient dans la prière et la méditation, et pendant le peu de temps qu'il accordait au repos, il couchait étendu par terre. Il ne faut donc pas s'étonner si tout le monde accourait vers lui, et si ses auditeurs se remplissaient d'un tel enthousiasme en l'écoutant, que plusieurs d'entre eux coururent au martyre. Ce qui est plus inconcevable, c'est qu'il n'ait pas dès lors partagé leur sort, puisque bravant la fureur des païens, il accompagnait ses disciples au tribunal en les encourageant et les caressant, tandis que plus d'une fois la maison dans laquelle il donnait ses leçons fut entourée de soldats venus pour l'arrêter (1837). Ce fut aussi l'ardeur de son zèle qui l'entraîna, vers cette époque, dans une erreur pratique, qui lui fut plus tard sévèrement reprochée. Des femmes et des jeunes personnes venaient souvent solliciter son enseignement. Soit qu'il interprétât trop littéralement les paroles de Jésus-Christ dans saint Matthieu, (XIX, 12), soit plutôt pour prévenir toute calomnie, il se mutila lui-même. Démétrius l'ayant appris, le fit appeler, lui adressa de justes reproches, mais le consola en même temps et le pria de ne pas laisser refroidir son zèle (1838).

Il y avait déjà quelque temps qu'Origène se livrait avec succès et gloire à la prédication chrétienne, quand il éprouva le besoin de diriger de nouveau son attention vers la science grecque. Il en explique lui-même la cause. Sa grande réputation attirait auprès de lui des personnes plus ou moins instruites et d'opinions religieuses différentes : les partisans de la philosophie grecque et ceux de la *gnosis* hérétique venaient également chercher de l'instruction dans son école. Cette circonstance lui imposait l'obligation d'étudier plus à fond leurs systèmes, et il se décida lui-même à suivre les cours du célèbre professeur de philosophie Ammonius Saccas, qu'Héraclas fréquentait déjà depuis plusieurs années; cette démarche influa sensiblement sur la direction théologique et sur le développement littéraire de son esprit pendant tout le reste de sa vie (1839). Du reste, il ne négligea pas pour cela d'augmenter et de perfectionner le trésor de ses connaissances théologiques. Il fit donc, en 211, un

(1836) Euseb., *H. E.*, I, c. — Hieron., *Catal.*, c. 54.

(1836*) Euseb., *H. E.*, VI, 3. — Hieron., *Catal.* c. 1.

(1837) Euseb., *H. E.*, VI, 3, 4.

(1838) Id., *ibid.*, 8. Origène corrigea plus tard lui-même cette erreur. Hom. 15, *in Matth.* XIX, 12.

(1839) *Fragm. epist. adversus eos, qui minimum ejus studium erga grec. disciplinas reprehendebant*, tom I, p. 4. — Euseb. *H. E.*, VI, 19.

voyage à Rome, afin de voir et d'examiner de près cette Eglise, la plus ancienne de la chrétienté (1840).

Sur ces entrefaites, le nombre des personnes qui fréquentaient son école, devenait de plus en plus considérable, et en conséquence, afin de pouvoir satisfaire à toutes les demandes, il partagea sa place avec Héraclas, son ancien disciple, homme versé dans la philosophie, et d'une éloquence persuasive; il lui abandonna les commençants et se chargea lui-même de la haute instruction (1841). Il étendit la sphère de ses cours auxquels il joignit les belles-lettres, tant pour attirer par là au christianisme la jeunesse païenne (1842), que pour exciter les jeunes Chrétiens eux-mêmes à l'étude de la philosophie. Car il était bien convaincu, qu'en donnant ainsi à l'esprit une culture plus variée sur le terrain de la foi, il porterait non-seulement une grave atteinte au gnosticisme, mais encore que le christianisme acquerrait par là un nouveau charme aux yeux des païens. La marche de son enseignement était graduelle, comme chez Clément : Il le terminait par l'interprétation de l'Ecriture sainte, par laquelle il insinuait à ses disciples la vraie gnosis chrétienne. On en trouve des détails intéressants dans le panégyrique d'Origène par saint Grégoire (1843). Toutes ces circonstances lui attirèrent une considération extraordinaire. Parmi les nombreuses conversions qu'il fit vers cette époque, il faut surtout remarquer celle d'un certain Ambroise qu'il rendit catholique, de valentinien qu'il était, et dont l'amitié, ainsi que nous le verrons plus bas, exerça une si grande influence sur toute son existence (1844). Mais le zèle infatigable d'Origène ne se contenta pas des connaissances qu'il avait acquises. Il comprit que celle de la langue hébraïque lui serait extrêmement utile, tant pour interpréter les livres saints que pour aplanir plusieurs difficultés des Juifs, au sujet de l'Ancien Testament. Il avait déjà atteint l'âge de vingt-cinq ans quand il commença l'étude de la grammaire hébraïque, qui présente de si grandes difficultés à un Grec; aussi n'y parvint-il jamais à une très-grande perfection. Ce fut encore vers cette époque qu'il entreprit son grand ouvrage de l'*Hexaple*, que les besoins des temps rendaient si nécessaire, mais qui ne fut terminé qu'après plusieurs années (1845).

La renommée des travaux d'Origène à Alexandrie pénétra jusque dans les contrées les plus éloignées. Un émir arabe en ayant entendu parler, pria instamment l'évêque Démétrius de le lui envoyer pour qu'il pût l'instruire dans la foi. Origène s'y rendit, réussit dans son entreprise, et revint à Alexandrie (1846). Mais il n'y jouit pas longtemps du repos. Les habitants d'Alexandrie avaient excité la colère de l'empereur Caracalla, qui menaçait de se livrer contre eux à toute sa vengeance. Origène fut obligé de céder à la tempête et de se réfugier en Palestine. Il y arriva en 215 et fut accueilli à Césarée avec la plus grande distinction. Quoiqu'il fût encore laïque, les évêques le prièrent d'expliquer publiquement l'Ecriture dans l'Eglise. Démétrius ayant appris cette démarche des évêques, en fut fort irrité; il leur reprocha leur conduite illégale, et rappela Origène dans son diocèse (1847). Mais il ne tarda pas à recevoir une nouvelle invitation pour Antioche, où il se rendit en 218. Mamméa, mère de de l'empereur Alexandre-Sévère, montrait de l'inclination pour la doctrine chrétienne; elle appela Origène auprès d'elle pour l'instruire. Ses efforts furent couronnés de succès; et c'est à cela qu'il faut attribuer en partie les dispositions favorables que cet empereur montra pour les Chrétiens (1848).

Origène consacra les années suivantes à des travaux littéraires à Alexandrie. Il commença la publication de ses commentaires sur la Bible, à laquelle Ambroise ne cessait de le pousser par intérêt pour l'Eglise, lui offrant en même temps, pour cette entreprise, tous les secours que ses vastes richesses mettaient à sa disposition. Il lui assigna une tâche journalière qu'Origène était tenu d'accomplir, ce qui fit que celui-ci l'appelait en plaisantant son ἐργοδιώκτης; il paya aussi pour lui sept sténographes, qui écrivaient tour à tour sous sa dictée, autant de copistes pour déchiffrer ce que les autres avaient noté, et en outre, de jeunes filles pour mettre le tout au net avec beaucoup de soin. Instruit lui-même, Ambroise lui fut encore fort utile par ses connaissances. Il écrivit à cette époque son commentaire sur la *Genèse*, sur les vingt-cinq premiers psaumes, sur les *Lamentations* de Jérémie, les cinq premiers *tomi* sur saint Jean, son ouvrage dogmatique περὶ ἀρχῶν ainsi que ses στρωματεῖς (1849).

Dix années s'écoulèrent dans ces occupations. Puis des affaires ecclésiastiques, nous ne savons de quel genre, l'appelèrent en Achaïe. Muni de lettres de recommandations de son évêque, il s'y rendit en passant par la Palestine. Ce fut pendant son séjour à Césarée, que ses amis, l'évêque Théoctiste de Césarée, et Alexandre, évêque de Jérusalem, lui conférèrent les ordres

(1840) Euseb., *H. E.*, vi, 14.
(1841) Id., *Ibid.*, 3, 15, 31.
(1842) Hieron., *Catal.*, c. 54.
(1843) Euseb., *H. E.*, vi, 18.—Greg. Thaumat., *Panegyr.*, c. 7 sq. Sur le rapport des sciences à la foi, *Ep. Orig. ad Greg. Thaum.*—Origen., tom. I, p. 50.
(1844) Euseb., *H. E.*, vi, 18.
(1845) Hieron., *Catal.*, c. 54. ep. 25, *ad Paulam*, edit. Paris, 1609. — Euseb., *H. E.*, vi, 16.
(1846) Euseb., *H. E.*, vi, 19.
(1847) Id., *Ibid.*
(1848) Id., *Ibid.*, 21.
(1849) Id., *Ibid.*, 23, 24. — Hieron., *Catal.*, c. 56. — Orig., *Ad Afric.*

sacrés. Il était âgé de quarante-trois ans. Cet acte devint une crise fatale dans la vie d'Origène (1850).

Démétrius fut extrêmement irrité de cet événement, non-seulement parce que les évêques s'étaient permis d'ordonner une personne étrangère à leur diocèse, mais encore parce qu'Origène semblait être enlevé par là à l'Eglise qui l'avait nommé. Il en fit d'amers reproches aux premiers, et sur Origène, il s'en vengea en rappelant la faute de sa jeunesse et la lui imputant à crime (1851). A compter de ce moment, il ne changea plus de dispositions envers lui ; car, lorsque Origène, après un assez long séjour en Achaïe, revint chez lui, Démétrius convoqua un concile d'évêques égyptiens et de prêtres d'Alexandrie, qui, à son instigation, dépouillèrent Origène de sa chaire, et l'exilèrent de la ville en 231 (1852). Nous ignorons les motifs de l'évêque pour en agir ainsi : on ne peut guère admettre que sa mutilation et son ordination par un évêque étranger en aient été les seules causes. Eusèbe et saint Jérôme accusent Démétrius d'envie et de jalousie. Il est possible que tous ces divers motifs se soient réunis ; mais il est plus probable que l'on aura trouvé des erreurs dogmatiques dans ses écrits, et notamment dans le *Périarchon*. Origène remit alors sa chaire à Héraclas, et se réfugia auprès de ses amis en Palestine (1853). Mais Démétrius ne s'arrêta pas là. Dans un second concile, plus nombreux que le premier, Origène fut exclu de la communion de l'Eglise et dépouillé de sa dignité de prêtre, tandis qu'une lettre encyclique et synodale devait rendre ces décrets partout exécutoires ; et en effet, tous les évêques y accédèrent, excepté ceux de Palestine, d'Achaïe, de Phénicie et d'Arabie (1854).

Mais cette circonstance n'arrêta point l'activité d'Origène ; elle en changea seulement la sphère. Il ouvrit à Césarée une école de science chrétienne qui, par son éclat, ne tarda pas à effacer celle d'Alexandrie. Des hommes même des pays les plus éloignés furent au nombre de ses auditeurs (1855). Son enseignement embrassait, d'après ce que saint Grégoire le Thaumaturge nous apprend dans son panégyrique, tout le cercle des connaissances philosophiques et théologiques. Ce même Grégoire et son frère Athénodore, qui tous deux se livraient à l'étude du droit, étaient venus par hasard à Césarée, où Origène les enflamma d'un si grand enthousiasme pour les connaissances philosophiques et théologiques, qu'ils renoncèrent l'un et l'autre à leur premier projet, et acquirent plus tard une grande célébrité, surtout le premier, qui fut évêque de Néocésarée en Cappadoce (1856).

Origène fut interrompu au milieu de ses travaux littéraires, lorsqu'Alexandre Sévère fut remplacé, en 235, sur le trône des Césars par Maximin, ce grand ennemi du nom chrétien. Celui-ci, par haine pour la famille de son prédécesseur, publia contre les Chrétiens un édit de persécution qui était surtout dirigé contre la prédication. Ambroise, l'ami d'Origène, et un prêtre nommé Protoctète, éprouvèrent toute la colère du persécuteur. Ce fut à cette occasion qu'Origène leur adressa son écrit : *Exhortatio ad martyrium*, dans lequel il les engageait à persévérer avec courage (1857). Quant à lui, il quitta la Palestine et se rendit à Césarée en Cappadoce, où il avait été invité par l'évêque Firmilien (1858). Il y demeura tant que dura l'orage qui s'était élevé contre l'Eglise c'est-à-dire pendant près de deux ans, dans la plus profonde obscurité, chez une demoiselle chrétienne nommée Juliana. Il y trouva une excellente bibliothèque, et, au nombre des ouvrages qu'elle renfermait, la traduction de Symmaque l'Ebionite. Il y acheva la correction de la version alexandrine, ainsi que son *Hexaple* (1859). En 238, aussitôt que la paix fut rendue à l'Eglise, il alla par Nicomédie en Bythinie, où il visita son ami Ambroise et écrivit sa célèbre *Epître* à Jules l'Africain (1860). De là il se rendit à Athènes où il demeura assez longtemps, et où il acheva son commentaire sur Ezéchiel et sur saint Jean ; il y écrivit encore les cinq premiers livre du commentaire sur le *Cantique des cantiques*. Celui qu'il avait composé sur Isaïe avait déjà été complété à Césarée (1861).

A peine fut-il de retour en Palestine, qu'il reçut de nouveau une invitation des évêques d'Arabie pour se rendre auprès d'eux. Béryle, évêque de Bostra, homme du reste fort savant, avait adopté quelques erreurs au sujet de la personne de Jésus-Christ et de la Trinité, erreurs que ses collègues ne se sentaient pas en état de rectifier. Origène parut, le convainquit de sa faute, au point que Béryle, non content de l'abjurer, écrivit par la suite plusieurs lettres à son bienfaiteur pour le remercier. Malheureusement cette correspondance intéressante est perdue (1862). Peu d'années après Origène redevint encore nécessaire dans ces contrées. Il y avait paru, une secte judaïsante qui soutenait que l'âme mourait avec le corps, et était ramenée avec lui à la

(1850) Euseb., *H. E.*, vi, 23. — Hieron., l. c.
(1851) Euseb., vi, 8.
(1852) Hieron., *Contr. Rufin.*, l. ii, c. 5. — Photius, cod. 118.
(1853) Euseb., *H. E.*, vi, 26
(1854) Phot., l. c. — Hieron., ep. 29, *ad Paul.* — Rufinus, Hieron., l. ii. — August., *Contr. Donat.*, c. 25.
(1855) Euseb., *H. E.*, vi, 27-30.
(1856) Id., *ibid.*, 30. — Greg. Thaum. *Panegyr. in Orig.*
(1857) Euseb., *H. E.*, vi, 28.
(1858) Hieron., *Catal.*, l. c.— Palladius, *Histor. Lausiaca*, c. 51.
(1859) Euseb., *H. E.*, vi, 16, 17.
(1860) Orig., *ad Afric.*, c, t. Opp., tom. I.
(1861) Euseb., *H. E.*, vi, 32.
(1862) Id., *ibid*, 20, 33.—Hieron., *Catal.*, c. 60.

résurrection. Un concile qui s'assembla n'eut aucun effet sur ces hommes égarés; mais Origène, par sa science et sa réputation, les ramena à la vérité. A peu près vers le même temps, il combattit aussi l'hérésie des elkésaïtes, branche sortie de la souche morte de l'ébionitisme (1862*).

Ce fut au milieu de ces vicissitudes qu'Origène atteignit sa soixantième année, mais l'âge n'affaiblit point la vigueur de son esprit; son zèle demeura toujours aussi ardent, son activité aussi infatigable que dans sa jeunesse. Il adressait presque journellement des homélies au peuple, et ses discours étaient tellement admirés, que des sténographes les transcrivaient à mesure qu'il les prononçait, et les faisaient passer immédiatement dans le commerce de la librairie. C'est aussi à cette dernière période de sa vie qu'appartiennent ses écrits les plus parfaits, savoir, ses huit livres contre Celse, qui forment, sans contredit, son meilleur ouvrage; ses Commentaires sur saint Matthieu, en vingt-cinq livres, et un autre de la même étendue sur les petits prophètes. Il était alors aussi en correspondance avec l'empereur Philippe l'Arabe, et avec son épouse Severa; mais ces lettres, qui seraient si importantes pour l'histoire, ne sont point parvenues jusqu'à nous (1863).

En attendant, l'excommunication lancée contre Origène n'avait point été rapportée, et ses adversaires eurent en conséquence beau jeu pour le calomnier. Il s'en exprime souvent avec douleur dans ses homélies. Dans une lettre adressée à ses amis d'Alexandrie, il se plaint de l'injustice de ses ennemis, et des falsifications qu'ils avaient fait subir à ses écrits. Dans une autre lettre au Pape Fabien, il s'efforce de se justifier du reproche d'hétérodoxie, et remarque, entre autres choses, que bien des points qui avaient causé du scandale, avaient été publiés malgré lui par son ami Ambroise (1863*).

Sur ces entrefaites éclata, l'an 250, la persécution de Décius, durant laquelle les chefs des communautés chrétiennes furent plus particulièrement menacés. Le vieux Origène fut arrêté, jeté en prison et soumis à d'affreuses tortures, sans toutefois que la mort en résultât. Après avoir confessé avec constance sa religion, il écrivit, du fond de son cachot, plusieurs lettres consolantes et édifiantes à ses frères. La liberté lui fut à la vérité rendue, mais il mourut à Tyr, l'an 254, à l'âge de soixante-neuf ans, et probablement par suite des mauvais traitements qui lui avaient été infligés (1864).

Nous ne connaissons point d'homme qui joignît à des dons aussi brillants de l'esprit un zèle aussi infatigable, et qui les appliquât d'une manière plus digne qu'Origène. Son activité, son inébranlable volonté, son courage dans les dangers, sa patience et sa soumission dans des peines qu'il n'avait point méritées, sa douceur envers son prochain, son humilité et la faible opinion qu'il avait de lui-même, tandis que ses contemporains le regardaient comme le plus grand des hommes, son amour ardent pour Jésus-Christ et pour l'Eglise, ainsi que pour le salut de l'âme de ses frères, toutes ces qualités le rendaient extrêmement aimable. Les décrets des conciles pouvaient exclure de l'Eglise des hommes égarés; mais la science d'Origène, sa douceur et son éloquence, les ramenaient au contraire dans son sein. Il s'est donc rendu plus célèbre qu'eux, puisqu'il est plus doux de ramener ceux qui sont séparés, que de prononcer leur séparation. Le pasteur des âmes trouve en lui un modèle de ce que peut exécuter une âme enflammée d'enthousiasme pour Jésus-Christ, et une vertu toujours prête à se sacrifier. Il apprend que ces qualités seules ont une action salutaire dans l'Eglise.

Origène fut un écrivain des plus féconds. Il composa, dit saint Jérôme, plus de volumes que d'autres n'en auraient pu lire (1864*). Le nombre de ses homélies dépassait mille, et celui de ses commentaires est incalculable. Selon Epiphane, le nombre total de ses ouvrages s'élevait à plus de six mille (1865), ce qui ne paraît pas exagéré, quand on y comprend tous les livres séparés de chaque ouvrage, ainsi que ses lettres. Du reste, ni Eusèbe, ni saint Jérôme, n'en ont donné un catalogue complet.

On pourrait croire, d'après cela, qu'Origène était travaillé d'une passion toute particulière pour écrire; mais il n'en est rien. Convaincu de la difficulté d'interpréter l'Ecriture sainte, il se décida à regret à publier ses *Commentaires*, et ne se mettait jamais au travail sans avoir fait une prière (1865*). Mais il était devenu indispensable de satisfaire à un besoin urgent de l'Eglise. Les hérétiques avaient déjà, comme on sait,

(1862*) Euseb., *H. E.*, vi, 37, 38. — Theodoret., *Hæret. fab.*, ii, 7.

(1863) Euseb., *H. E.*, vi, c. 36.

(1865*) Orig., *Ep. ad quosdam Alexandrinos*, t. I, p. 5. — Euseb., l. c. — Hieron., ep. 84, *ad Pammach.*, c. 10. *Ad Rufin.*, l. II.

(1864) Euseb., *H. E.*, vi, 39; viii, 1. — Hieron., *Catal.*, c. 54.

(1864*) Hieron., ep. 65, *ad Pammach.*

(1865) Epiphan., hæres. 64, c. 65.

(1865*) « Quando quidem diu me, comperta periculi magnitudine, recusamem non modo disputare de sacris litteris, sed multo magis scribere et posteris relinquere, modis omnibus atque illecebris demulsisti (Ambrosi), et ad hoc divinitatis quibusdam progressionibus adduxisti. Tu igitur testis mihi apud Deum eris, tunc cum de vita mea ac scriptis inquiret, quonam animi consilio sit istud a me susceptum... Quam ob rem cum nihil sine Deo possit esse egregium, præsertimque divinarum litterarum intelligentia: abs te etiam atque etiam petimus, ut parentem omnium Deum per Salvatorem nostrum ac Pontificem genitum Deum obsecrare velis, idque ab eo impetrare, ut imprimis recte quærere possimus. » (Origen. *Comment. in psalm.* I, Opp. t. I, p. 526.)

fait paraître un grand nombre de commentaires sur la Bible, tandis que les catholiques s'en étaient encore fort peu occupés. Aussi, faute de mieux, ceux-ci se servaient-ils souvent de ces productions hérétiques, dont ils respiraient les principes funestes. Il était bien temps de suppléer à ce défaut (1866).

Il est incontestable que, soit comme docteur, soit comme écrivain, Origène a rendu de grands services à l'Eglise. Ses vastes talents, sa pénétration, sa profonde érudition, son infatigable activité pour le salut des fidèles, enfin ses vertus personnelles qui, jointes à sa parfaite humilité, le rendaient si aimable, sont des points sur lesquels ses adversaires les plus déclarés lui rendent cette justice, et il est certain que l'histoire de l'Eglise ne présente aucun homme qui puisse se comparer à lui sous ces divers rapports. On voit percer dans tous ses écrits des efforts constants pour étendre, à l'avantage de l'Eglise, le sentiment et le goût de la science et pour enflammer les esprits du désir d'avancer en connaissance autant qu'en vertu chrétienne. L'éloge d'Origène, par saint Grégoire le Thaumaturge, nous fait bien voir jusqu'à quel point il était pénétré et animé de cette pensée; cet éloge déploie le tableau le plus fidèle et le plus attrayant de son grand génie et de son ardeur pour l'étude. Si son interprétation de l'Ecriture sainte n'est pas sans défaut, elle nous offre du moins un témoignage de la pénétration de son esprit et de son grand amour pour Jésus-Christ et pour l'Eglise. On n'avait encore rien fait de mieux en ce genre, et l'homme le plus célèbre sous ce rapport dit, en parlant de lui : « Je ne dis qu'une chose ; c'est que je consentirais à supporter tout l'odieux qui pèse sur son nom, pourvu que je pusse avoir aussi sa connaissance des Ecritures, et je m'embarrasserais peu des spectres et des ombres, qui n'effrayent que les enfants et ne parlent que dans des coins obscurs (1867). » — « D'innombrables docteurs, dit Vincent de Lérins, d'innombrables prêtres, confesseurs et martyrs, sortirent de son sein. Et qui pourrait décrire combien tous l'admiraient, le célébraient, étant séduits par sa douceur enchanteresse? Quel était l'homme, pourvu qu'il eût le moindre sentiment de piété, qui n'accourût vers lui des extrémités du monde? Quel chrétien ne l'honorait pas presque à l'égal d'un prophète, d'un docteur, d'un sage?... Le temps me manquerait si je voulais rappeler tous les mérites de cet homme. Qui pourrait se détacher d'un homme doué de tant de génie, de tant d'érudition, de tant d'agrément, et qui ne s'écrierait : J'aime mieux me tromper avec Origène que de rencontrer la vérité avec un autre (1868)? » Une chose digne de remarque, c'est que, dans la grande lutte contre l'arianisme, les champions les plus spirituels et les plus savants du côté du catholicisme, tels que saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Hilaire, etc., s'étaient pénétrés des ouvrages d'Origène et lui ont toujours exprimé la reconnaissance qu'ils lui devaient.

Toutefois sa renommée n'est pas sans tache, ni son mérite sans adversaires. Ce grand homme a fourni contre lui des armes qui lui ont enlevé une grande partie de sa gloire, et il ne sera pas possible de jamais le laver complétement des erreurs qu'il a commises. En attendant, on ne comprendrait pas comment, avec son esprit et son dévouement sans bornes à l'autorité de l'Eglise, il a pu s'égarer, si nous ne connaissions pas les événements et sa position à l'égard de l'Eglise.

Origène s'était livré de bonne heure, et dans la première fleur de son esprit, à l'étude des belles-lettres; la philosophie grecque avait donné une forme à ses dispositions faciles à pétrir. Tout à coup il se vit appelé du sein de cette sphère d'idées, à professer la théologie. Dans un âge encore tendre, il fut obligé d'enseigner en même temps la philosophie et la théologie. Le loisir lui manqua pour mettre de l'ordre dans ses études et compléter son éducation. Forcé de se frayer une route à lui-même, l'enthousiasme avec lequel ses leçons étaient accueillies, semblait devoir lui rendre inutile d'en recevoir encore à son tour.

La position qu'il prit, à compter de ce moment, dans l'Eglise, ne pouvait manquer d'empêcher encore qu'il ne généralisât ses idées. Sa vie tout entière ne fut qu'une lutte perpétuelle contre les hérétiques et surtout contre les gnostiques. Ceux-ci s'étaient formé un système scientifique qui leur était particulier, et ils savaient tromper les hommes par une apparente profondeur. Ceux qui voulaient les combattre avec avantage devaient, à ce qu'il semblait, les attaquer avec les mêmes armes. Le zèle ardent qui animait Origène pour le christianisme lui inspirait l'idée de coordonner entre elles les doctrines catholiques, et de les orner du charme de la science. Mais cela était bien plus difficile en traitant une matière donnée, pleine des mystères les plus profonds, auxquels il n'était pas permis de toucher, que dans la construction d'un système humain, comme celui des hérétiques, et qu'ils étaient les maîtres de plier à leur gré. La philosophie qu'Origène avait à son service n'était pas suffisante pour cela; sa raison ne pouvait pas devenir complétement maîtresse du sujet immense qui dominait son âme; aussi, quelque louables que fussent ses efforts, ils durent nécessairement échouer, et, en effet, l'entreprise qu'il tenta, essayée plusieurs fois depuis, ne réussit jamais parfaitement.

(1866) Tom. V, *in Joan.*, s. fin. — *Philocal.*, c. 5.

(1867) Huet., *Præfat. ad Quæst. Hebr. in Genes.*, Opp., tom. III, pag. 305 sq., edit. Venet. Cf. epist. 84, al. 64, *ad Pammach.*, et *Oceur.*

(1868) Vincent. Lirin., *Commonit.*, c. 17.

Cela ne doit point nous étonner. La foi est placée, par sa nature, plus haut que la science; le christianisme, qui est infini, ne saurait être renfermé dans des formes limitées ; pour y arriver, il faut nécessairement que la révélation perde, soit en valeur et en dignité, soit en puissance spirituelle. Des malentendus et des erreurs sont pour ainsi dire inévitables ; car l'intelligence ne peut saisir ce qui est infini.

C'est ainsi que d'un côté une opposition n'embrassant qu'un côté des choses, contre une tendance de l'esprit positive et facile, hors de l'Eglise, et de l'autre des efforts sincères, mais erronés, pour parvenir à la science, causèrent les erreurs d'Origène, auxquelles l'autorité des règles de la foi pouvait seule mettre des bornes. Cependant, au milieu même de ses erreurs, il est encore respectable à nos yeux. On remarque sans peine que la plupart d'entre elles ne sortent pas du domaine de la métaphysique. Il croyait que les questions dont les gnostiques pressaient les catholiques, étaient résolues du moment où il les leur enlevait pour les placer sur un autre terrain où, par le moyen de la spéculation, il y faisait une réponse satisfaisante. La plus difficile d'entre ces questions était l'origine du mal et la réunion des notions de justice et de bonté en Dieu. Origène tenta la solution du problème. Il ne pouvait pas se figurer Dieu, dans le repos de la satisfaction intérieure; car cela aurait contredit sa toute-puissance créatrice qui devait se montrer au dehors. En conséquence, sans prétendre que le monde fût coexistant avec Dieu, il le regardait néanmoins comme un résultat nécessaire de son essence; et par suite de ce raisonnement, il admettait avant le monde actuel qui ne remontait qu'à environ 6000 ans, une série innombrable d'autres mondes qui l'avaient précédé. Il en fut de même à l'égard de la notion de la bonté absolue. Envers qui Dieu pouvait-il exercer cette bonté, quand il n'existait encore aucune créature? Dieu créa donc, depuis le commencement, des créatures raisonnables; et, comme à ses yeux il ne saurait y avoir de préférence, il les créa toutes à la fois et toutes égales entre elles; néanmoins, comme lui seul est immuable, il les créa avec une liberté mobile, caractère distinctif des créatures intelligentes. Par cet argument, Origène crut avoir remporté une grande victoire sur les gnostiques; il avait sauvé par là la notion morale du mal et donné un ferme appui au dogme de la rédemption. Il enseignait ensuite qu'une grande partie de ces créatures spirituelles avaient péché, ce qui les avait fait déchoir de leur union primitive avec Dieu et de leur égalité devant Dieu, jusque dans les sphères inférieures de l'existence et selon le plus ou moins de gravité de leurs fautes, elles devenaient des anges ou des âmes d'hommes ou des démons. Les âmes qui auparavant étaient de purs esprits (νοῦς) furent revêtues de corps et envoyées dans ce monde visible, destiné à leur servir de lieu de purification; mais après qu'elles seront purifiées, elles redeviendront νους comme elles l'étaient auparavant. De là aussi sa remarque d'après laquelle l'*âme* de Jésus-Christ se serait offerte en holocauste. De cette manière, à la vérité, l'idée de la sainteté de Dieu était sauve, mais celle de sa justice était sacrifiée. Il rattacha tellement cette idée à celle de la bonté que toute pensée de vengeance disparaissait des arrêts de la justice, pour ne mettre en relief que la peusée de conviction, et le résultat ne fut pas toujours conséquent; dans son raisonnement il finit par nier l'éternité des peines de l'enfer et adopter une ἀποκατάστασις τῶν πάντων. Son système de la préexistence des âmes fut cause aussi qu'il ne sut plus que faire du corps de l'homme. Qu'est-ce qu'un pur esprit (νους) pouvait avoir affaire d'un corps? Il ne peut, d'après cela, trouver de place convenable pour la résurrection des corps. Mais la règle de la foi était trop péremptoire à cet égard pour pouvoir la rejeter. Il la conserva donc, mais il prétendit que le corps, après sa résurrection, se changeait en une substance éthérée et spirituelle, en quoi l'opinion des grossiers millénaires venait à l'appui de son système, qui, sur ce point seulement, se trouvait en désaccord avec le reste. Enfin Dieu seul étant immuable et les créatures ayant une volonté toujours mobile, la nécessité de mondes à venir demeurait toujours la même et leur suite devait se prolonger à l'infini.

Ce sont là les erreurs les plus graves qu'Origène développa dans son Périarchon; il renonça par la suite à plusieurs d'entre elles, mais il y en eut quelques-unes qu'il ne lui fut jamais possible d'abandonner tout à fait. On voit que ces erreurs ne sont réellement frappantes que dans leurs conséquences extrêmes, tandis que toutes les fois que la règle de la foi s'opposa nettement à ses spéculations, celles-ci se cachent dans l'ombre, et que d'ailleurs les vastes rapports et les grands intérêts qu'il avait sans cesse en vue, l'ont toujours maintenu libre de toute tendance hérétique (1869).

On comprendra, d'après ce que nous venons de dire, comment il est arrivé que, parmi les contemporains d'Origène et ceux qui sont venus après lui, les uns lui ont voué une admiration sans bornes, et que d'autres ont répandu sur lui les plus grands outrages. Même pendant sa vie, il fut en butte

(1869) « Quoniam ergo multi ex his, qui Christo credere se profitentur, non solum in parvis et minimis discordant, verum etiam in magnis et maximis : propter hoc necessarium videtur, prius de his singulis certam lineam manifestamque regulam ponere, tum deinde etiam de cæteris disserere... servetur vero ecclesiastica prædicatio per successionis ordinem ab apostolis tradita, et usque ad præsens in ecclesiis permanens : illa sola credenda est veritas, quæ in nullo ab ecclesiastica et apostolica discordat traditione. » (*De princip.*, præf., n. 2.)

aux plus grandes calomnies de la part de ses propres disciples; et nous voyons, par une lettre qu'il écrivit à quelques-uns de ses amis à Alexandrie, de quoi on l'accusait et comment il s'en justifia. Il adressa une autre apologie au Pape Fabien, et ce sujet revient souvent dans ses homélies. Après sa mort, le nombre de ses adversaires augmenta encore. Méthodius fut un des premiers, mais non pas des plus faibles. Pamphile le Martyr et Eusèbe de Césarée se réunirent pour publier une défense de son orthodoxie, afin de réfuter les accusations et notamment celles de Méthodius (1870). Mais les discussions les plus pénibles au sujet d'Origène, furent celles qui s'élevèrent entre saint Jérôme et le prêtre Rufin d'Aquilée. Le premier, qui avait commencé par être un des admirateurs de cet écrivain, ne se lassa point plus tard de le noircir et de l'attaquer dans la même proportion que ses partisans s'efforçaient de le justifier et de mettre au grand jour son mérite. Toute personne impartiale reconnaîtra que saint Jérôme a été trop loin, et qu'il s'est montré sans motif injuste envers Origène. Il cite souvent des passages sans égard à leur liaison avec l'ensemble, et leur attribue un sens qu'ils n'ont pas et ne peuvent pas avoir. Mais dans la confusion qui régnait à cette époque, dans la chaleur de la discussion, chaleur que les personnalités augmentaient encore, il était bien difficile de garder une juste mesure dans ses jugements. Cette considération peut servir d'excuse à saint Jérôme. Il fallait être un Athanase, un Basile, un Hilaire, pour savoir s'élever au-dessus de semblables partialités, et conserver dans un temps de trouble une opinion incorruptible et un esprit libre de toute prévention. Aussi devons-nous dire avec saint Jérôme, dans le moment même où il était le plus irrité contre Origène : *Non imitemur ejus vitia, cujus virtutes non possumus assequi.*

ORIGINE DES CATACOMBES, *opinion de Rosio, de Bolletti et du P. Marchi.* — *Voy.* CATACOMBES.

ORTHODOXIE (LE DIMANCHE DE L') — On trouve dans quelques liturgistes de l'Eglise grecque, cette désignation oubliée depuis longtemps, qui, du reste, n'est autre chose que le *premier dimanche de carême;* mais dans les temps de ferveur, ce jour fut une grande fête dont l'origine remonte à saint Méthodius, patriarche de Constantinople, qui mourut en 846. Ce saint prélat avait établi cette solennité en mémoire de la victoire importante, et même définitive (1871), remportée sur les iconoclastes, par la protection de l'impératrice Théodora, femme de l'empereur Théophile, qui fut le dernier persécuteur des saintes images et proterteur aveugle des sectaires. Le jour de cette fête, les saintes images, furent portées en triomphe par toute la ville, comme autrefois les Romains portaient les dieux tutélaires de l'empire, ce qui a duré jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Il est curieux de remarquer ici la différence qui existe dans la liturgie des deux Eglises; car c'est à compter du premier dimanche de carême que, dans l'Eglise latine ou d'Occident, on voilait les images saintes pour marquer la tristesse dans laquelle entre l'Eglise pour ne les rendre à la dévotion des fidèles que le jour de Pâques (1872); tandis que l'Eglise grecque entrait dans toute la joie et la pompe d'un triomphe et en exaltait le héros. De Constantinople, la joie publique se communiqua rapidement, et quoique, dans les Eglises d'Occident, la fête ne s'en célébrât pas le même jour que dans celles d'Orient, cependant on ne laissa pas que d'en faire mémoire dans les prières des offices de carême; mais depuis longtemps ces beaux souvenirs sont effacés et ne subsistent plus que dans l'histoire

OSTENSORIUM. Voyez TABERNACULUM.

OSTIAIRES. *Voy.* HIÉRARCHIE.

OSTIE (VOIE D'). — Cette voie romaine est environnée de célèbres catacombes dont nous allons décrire les principales. Pour descendre avec fruit dans nos vénérables cimetières, il ne suffit pas de tenir allumée la torche que le custode vous présente, il faut encore porter avec soi le flambeau de la science, et surtout de la science sacrée.

(1870) Cf. DE LA RUE, tom. IV. ORIGEN., p. 19 sqq.

(1871) Nous disons définitive, car en 740 ou environ, il en fut remporté une première bien remarquable. Lorsque Léon l'Isaurien, après avoir fait brûler dans la bibliothèque de Byzance les savants et les moines qui soutenaient le culte des images, envoya à Rome un manifeste contre ce culte innocent et la personne du Pape qui en était comme le palladium, l'on vit alors les peuples de toutes les villes d'Italie et de la Lombardie, ayant Luitprand à leur tête, se rallier autour de la personne vénérable du Père des fidèles, prendre les armes et courir à une nouvelle croisade pour résister aux fureurs de Léon. La statue du persécuteur fut brisée et foulée aux pieds. Léon, furieux, équipa une flotte formidable et jura d'ensevelir le culte des images sous les cendres des villes qui en prenaient si courageusement la défense. Mais Dieu n'abandonna pas son peuple; la flotte de l'Isaurien fut dispersée et engloutie, et les Chrétiens y virent une marque de la protection du ciel. Léon mourut peu de temps après, et les peuples purent se dire : *Hic digitus Dei.* (*Exod.* VIII, 19.) Ce mémorable événement est raconté d'une manière plus intéressante par M. Rio, dans son excellent ouvrage intitulé : *Art chrétien*, p. 21 et suiv. Il réfute Gibbon qui n'a parlé de ce fait important qu'avec les préventions d'un philosophe du XVIIIe siècle et d'un protestant. Espérons que quelque plume inspirée s'emparera un jour d'un si mémorable événement, et nous donnera le pendant de la *Jérusalem délivrée* ou de l'*Histoire des croisades.* Il y a là le fond et l'étoffe d'une épopée des plus poétiques qu'on puisse imaginer. Un concile et une fête à la fois religieuse et nationale furent célébrés en mémoire de cette victoire qui sauvait, d'un seul coup à la fois, les arts et la civilisation.

(1872) Pour les détails et la preuve de tous ces faits, *voy.* George CEDRENUS, *Compendium historiarum*, t. Ier, p. 45 et suiv. — BARONIUS, *Annales* ANNO 842, n. 25 à 29.

Ce que Pompéi est au paganisme, les catacombes le sont au christianisme. De même que Pompéi montre le paganisme tel qu'il était, il y a dix-huit siècles, dans sa religion, dans ses mœurs, dans ses arts, dans ses usages de la vie publique et privée ; ainsi, dans les catacombes, berceau de l'Eglise, on surprend sur le fait le christianisme tel qu'il était il y a dix-huit siècles.

La Rome souterraine est un livre vivant, palpable, immortel, où sont écrites, tantôt avec le sang des martyrs, tantôt avec le pinceau d'un peintre inconnu, tantôt avec l'outil émoussé du fossoyeur, les croyances, les mœurs, les usages, l'esprit et tous les détails de la vie si laborieuse et si sublime de nos pères. Livre d'un intérêt immense pour l'archéologue et plus encore pour le Chrétien ; mais, comme tous les autres, il veut être compris.

Précédemment il nous a raconté son origine et son histoire ; maintenant il va nous dire sa double destination. Les catacombes servirent à cacher la vie des premiers Chrétiens, leurs mystères, leurs larmes et leurs prières ; après la mort, elles offrirent un dortoir à tous les enfants de l'Eglise et particulièrement aux martyrs. Qu'elles soient pleines de la vie et de la mort de nos pères, la preuve en est non-seulement dans les tombes, les chapelles, les peintures et les monuments, mais encore dans les noms donnés à ces lieux vénérables. Outre la dénomination générale des catacombes, les cimetières chrétiens avaient dans la langue primitive des noms où respirent et la foi vive de nos aïeux, et l'usage qu'ils faisaient de ces souterrains. Ils sont appelés tour à tour : *lieux cachés*, *refuges souterrains*, *conciles des martyrs*, *sanctuaires*, *dortoirs*, *lieux de repos*, *mémoires*, *paix*, *port et trône* (1873). Il n'appartient qu'au christianisme de donner de semblables noms aux prisons et aux tombeaux de ses enfants. Ne faut-il pas être bien pénétré de l'immortelle grandeur de l'homme, et bien assuré de sa résurrection future, pour appeler *dortoir* le champ de bataille où la mort le tient étendu, et *trône* la tombe où s'accomplissent les tristes mystères de sa décomposition ?

A ces noms révélateurs viennent se joindre, pour manifester la double destination de la Rome souterraine, les usages connus de la primitive Eglise. Une loi disciplinaire voulait qu'on offrît le saint sacrifice sur la tombe des martyrs. Ainsi, chaque fois que les mystères sacrés devaient se renouveler, il fallait descendre aux catacombes. Or, l'usage des premiers Chrétiens étant de communier tous les jours, il demeure donc établi également que ce voyage avait lieu tous les jours, du moins pour une grande partie des fidèles (1874). L'Eglise entière l'accomplissait aux nombreux anniversaires des martyrs, qu'on célébrait invariablement sur leur tombeau, par l'offrande de l'auguste victime. De plus, la piété, le besoin de s'encourager aux combats de la foi, les travaux et la surveillance des fossoyeurs, multipliaient, pour un grand nombre, des visites prolongées dans ces retraites silencieuses. Ajoutez que la crainte d'exciter l'attention ou la haine des païens devait les faire choisir très-souvent pour l'instruction des catéchumènes, l'administration des sacrements et la célébration des agapes. Néanmoins, en temps de paix, les Chrétiens habitaient dans la ville, et vaquaient à l'exercice de toutes les professions légitimes. « Vous nous reprochez, disait aux païens un témoin oculaire, d'être des gens inutiles ! Comment ? mais nous habitons avec vous ; même nourriture, même habillement, mêmes occupations, mêmes besoins ; nous ne sommes ni des brahmanes ni des gymnosophistes indiens, habitant des forêts et fuyant le commerce des hommes... Nous ne nous passons pas plus que vous des choses nécessaires à la vie ; comme vous, nous nous rendons au Forum, aux boucheries, aux marchés, aux bains, aux foires, dans les boutiques, dans les hôtelleries ; nous naviguons avec vous, nous portons les armes, nous cultivons la terre, nous exerçons les mêmes professions et pour votre usage (1875). »

Si durant les rares intervalles de tranquillité, le séjour des catacombes était seulement habituel pour nos pères, il devenait continuel aux époques de persécution. A peine l'édit sanglant était publié qu'on les voyait disparaître et chercher un asile dans leurs souterrains pendant toute la durée de l'orage. Les païens ne l'ignoraient pas. De là les noms injurieux de *race taupinière*, de *race ennemie du grand jour*, qu'ils leur donnaient (1876). De là encore après la publication de l'édit, ce premier cri poussé par la cruauté païenne : « Qu'on ferme les cimetières ! » *Areæ non sint* (1877).

Non moins avides du sang chrétien, les empereurs s'empressaient de seconder la fureur populaire et défendaient, sous peine de mort, l'entrée des catacombes (1878). Enfin, lorsque la guerre se ralentissait, le

(1873) « Cryptæ, hypogeæ, latebræ, concilia martyrum, sanctuarium, dormitorium, sedes requietionis, memoriæ, pax, portus, solium. » (Boldetti, p. 585.)

(1874) « Prima del dugen settanta dell' era nostra, la Chiesa romana per divota consuetudine celebrava il sacrifizio Eucaristico sopra i sepolcri di martiri. Fu il pontifice san Felice i quale ordino che quella consuetudine avesse forza di legge universale e perpetua. » (Marchi, p. 51.)

(1875) *Apol.*, c. 42, 43.

(1876) « Latebrosa et lucifugax natio. » (Min. Fel.)

(1877) « Sub Hilarione præside cum de areis sepultorarum nostrarum acclamassent: *Areæ non sint!* areæ ipsorum non fuerunt. » (Tertull., *Ad scapul.*, c. 3.)

(1878) « Proconsul dixit : Justum est nulla concihabula faciant, neque cœmeteria ingrediantur : quod qui facere comprehensus fuerit, capite plectatur. » (Pont., *Act. proconsular.* — *Voy.* aussi Bar., *an.* 260 ; Euseb., *Hist.*, lib. VII, c. 10 ; lib. IX, c. 2 ; Boldetti, lib. I, c. 3.)

premier acte de clémence des persécuteurs consistait à permettre aux Chrétiens le libre accès de leurs cimetières. Effrayé de la mort affreuse de Valérien son père, Gallien s'adoucit envers l'Eglise et donne un rescrit par lequel il autorise les évêques à retourner dans les cimetières. (1879). Que faut-il de plus pour prouver que, dans ces terribles moments, nos aïeux n'avaient pas d'autre asile? Leur histoire établit qu'ils y couraient en foule, et les chefs du troupeau leur en donnaient eux-mêmes le conseil et l'exemple. « Venez, assemblez-vous dans les cimetières, disait le Pape saint Clément, pour lire les livres sacrés, chanter les hymnes en l'honneur des martyrs et de tous les saints sortis de ce monde, prier pour vos frères morts dans le Seigneur, offrir, dans vos églises et dans vos cimetières, l'Eucharistie agréable à Dieu, type de votre corps royal, et accompagner, au chant des psaumes, ceux qui meurent dans la foi (1880). »

A ce témoignage, il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres; mais les faits sont encore plus décisifs que les paroles. Que, durant les persécutions, la plupart des Souverains Pontifes se soient retirés, avec les fidèles, dans les catacombes, les monuments primitifs en offrent la preuve à chaque page. Pour ne parler ici que d'un petit nombre, qui ne sait que l'apôtre saint Pierre, le premier et le modèle des Papes, saint Callixte, saint Urbain, saint Pontien, saint Antère, saint Fabien, saint Corneille, saint Etienne et saint Sixte y furent martyrisés; saint Caius s'y tint caché pendant huit ans (1881). Or, à l'exemple de Paul dans sa prison, ces infatigables pontifes accomplissaient, dans leur vivant tombeau, toutes les fonctions de leur apostolat. Ils y tenaient des conciles, consacraient des évêques et des prêtres, jetaient les fondements de la discipline, instruisaient les fidèles, baptisaient les catéchumènes, en un mot, s'acquittaient de tous les devoirs imposés par leur double titre d'évêques de Rome et de chefs de l'Eglise universelle (1882). Tout cela ne suppose-t-il pas évidemment la présence du pasteur et du troupeau?

Néanmoins, au plus fort même de la persécution, tous les Chrétiens ne quittaient pas la ville, ou du moins, ne faisaient pas des catacombes leur séjour continuel. Un grand nombre restaient parmi les païens pour observer ce qui se passait et en avertir l'Eglise; pour visiter, consoler, encourager les martyrs dans leurs prisons, les accompagner devant les juges et prendre note de leur interrogatoire; les suivre au lieu de leur supplice, recueillir leur sang, et transporter leurs restes précieux dans la grande nécropole. D'autres encore demeuraient dans Rome, soit parce que leur emploi tel, par exemple, que la profession militaire, ne leur permettait pas de s'éloigner; soit parce qu'il était indispensable de pourvoir à la subsistance des fidèles cachés dans les cimetières; soit enfin parce que, n'étant pas obligés de fuir, ils se sentaient assez de courage pour braver la fureur des tyrans. Chose remarquable! on retrouve la même conduite dans tous les pays, à toutes les époques de persécution. On l'a vue notamment en Angleterre, sous Elisabeth, et en France, pendant la révolution du dernier siècle; elle se reproduit, de nos jours, dans la Cochinchine et le Tonquin.

Du moins l'Eglise, ensevelie dans les entrailles de la terre, jouissait-elle d'une certaine tranquillité? le croire d'une manière absolue serait une erreur. Nos pères, retirés dans les catacombes, étaient en sûreté, comme le furent, aux époques citées plus haut, les catholiques de France et d'Angleterre, cachés dans les bois, dans les caves; comme le sont encore les fidèles de l'Orient dans leurs profondes retraites. La fermeture des cimetières, réclamée par le peuple et ordonnée par les persécuteurs, prouve que les païens connaissaient les asiles de nos pères. Or, tel était le danger d'être découverts, qu'il les tenait dans de continuelles alarmes et les obligeait souvent à s'enfoncer dans les dernières profondeurs de leurs souterrains. « La persécution est tellement violente, écrivait, l'an 260, le Pape Corneille, que nous ne pouvons plus nous assembler dans les catacombes les plus connues (1883). » L'inscription du martyr saint Marius raconte aussi d'une manière touchante les alarmes continuelles des Chrétiens :

TEMPORE ADRIANI
IMPERATORIS
MARIVS ADOLESCENS DVX
MILITVM QVI SATIS VIXIT
DVM VITAM PRO CHO CVM SAN
GVINE CONSVNSIT IN PACE
TANDEM QVIEVIT BENEMERENTES
CVM LACRIMIS ET METV POSVERVNT
ID. VI.

« Au temps de l'empereur Adrien, Marius, dans la fleur de l'âge, officier de l'armée, qui vécut assez, puisqu'il donna sa vie avec son sang pour Jésus-Christ, reposa enfin dans la paix. Ses amis, ses parents, dans les

(1879) « Exstat ejus constitutio quam ad episcopos misit, permittens illis illa recipere, quæ cœmeteria vocantur. » (Euseb., lib. VII, c. 13.)— Boldetti, lib. I, c. 1, p. 12.)

(1880) « Convenite in cœmeteriis ad legendum sacros Libros, etc. » (*Constit. apostol.*, lib. VI, c. ult.)

(1881) « Ingredientes vero Romam invenerunt apostolum in loco qui dicitur Vaticanus, decem multas populorum turmas. » (Aringhi, t. I, lib. I, c. 2. — Bar, *Annal.*, t. XII, an. 1145-1150. — Boldetti, lib. I, c. 3.

(1882) *Lib. de Rom. Pontif.*— Aringhi, t. I, c. 2. p. 10, 11.

(1883) « Publice neque in cryptis notioribus missas agere Christianis licuisse. » (Ep. 8, *ad Lupician.*)

larmes et les frayeurs, lui ont fait cette tombe le six des ides. »

Ces alarmes n'étaient que trop fondées Il arrivait souvent que les païens poursuivaient nos pères jusque dans les profondeurs de leurs retraites. Ainsi nous voyons le Pape saint Sixte II, martyrisé dans les catacombes mêmes de Saint-Callixte, avec quatre diacres (1884). On pourrait en citer bien d'autres. Quelquefois par une atroce barbarie ils faisaient fermer les entrées des catacombes et étouffaient ainsi d'un seul coup une multitude de victimes. Numérien, apprenant qu'un grand nombre de fidèles étaient assemblés dans les cimetières de la voie Salaria, ordonna qu'on fît démolir la porte et qu'on fît tomber sur eux la montagne de terre suspendue au-dessus de la crypte (1885).

Pour se soustraire aux recherches des persécuteurs, les Chrétiens multipliaient les entrées de leurs catacombes. Chaque jour encore on en découvre de nouvelles dans les vignes et dans les jardins des environs de Rome. Cette multiplicité d'ouvertures avait un autre motif: l'Eglise voulait que les hommes et les femmes eussent leur entrée différente. On conçoit que la séparation des sexes, encore observée de nos jours, dans un grand nombre de paroisses, devait être rigoureusement prescrite, alors que les assemblées avaient lieu pendant la nuit, dans des souterrains éclairés seulement par des lampes. Outre le témoignage des anciens Pères, les catacombes elles-mêmes établissent la destination des doubles entrées. Une inscription trouvée par Bosio, dans les grottes vaticanes, met la question hors de doute.

AD SANCTVM PETRVM ANTE REGIA.
IN FORTICV COLVMNA SECVNDA QVOMODO
INTRAMVS
SINISTRA PARTE VIRORVM
LVCELLVS ET IANVARIA HONESTA FEMINA

Il résulte de ce document, gravé sur la pierre que les hommes entraient dans l'antique basilique du prince des apôtres, par le côté gauche ; donc les femmes y entraient par le côté droit. En observant avec soin les catacombes on retrouve également les deux entrées, les deux escaliers, dont il est impossible de rendre compte, à moins d'admettre qu'ils conduisaient séparément les hommes et les femmes dans les chapelles souterraines, où ils étaient également séparés. Je dirai, en passant, qu'on rencontre ces escaliers, avec le caractère évident qui vient d'être expliqué, dans les catacombes de Sainte-Agnès, de Sainte-Hélène (1886). Il est hors de doute que le même fait se reproduira constamment dans les autres cimetières à mesure qu'on pourra les explorer. Grâce à ce premier enseignement donné par nos vénérables cimetières, on voit que la discipline de l'Eglise, bien que changeante de sa nature, étend ses racines jusqu'aux âges apostoliques. Servir de sépulture aux morts et de retraite aux vivants, telle est la double destination de la Rome souterraine ; passons maintenant à la structure de l'immense cité.

** Les galeries et les tombes sont la première chose qui frappe, lorsque vous entrez dans les catacombes. Les galeries, nous le savons déjà, s'élèvent ou s'abaissent, s'élargissent ou se resserrent suivant les couches de tuf granulaire. Leurs dimensions et leur forme, leur profondeur et leur disposition en étages, sont évidemment calculées sur leur destination sépulcrale. Quant aux tombes appelées *loculi*, nous savons encore qu'elles sont creusées horizontalement, à droite et à gauche, dans les parois, et qu'elles s'élèvent les unes au-dessus des autres, comme les rayons d'une bibliothèque, jusqu'au nombre de sept, huit, neuf et même onze. En général, chaque *loculus* ne peut recevoir qu'un corps ; il en est cependant qui sont destinés à deux et à trois défunts, quelques-uns même à un plus grand nombre. On désigne les premiers par les noms, moitié latins et moitié grecs, de *bisomum* et de *trisomum*, tombe à deux, à trois corps. Les derniers retiennent le nom grec de *polyandrum*, tombe pour plusieurs. Cette destination est ordinairement indiquée dans l'inscription tumulaire. En voici quelques exemples :

Au cimetière de Saint-Callixte

DONATA SE VIV. EMIT. SIBI. ET MAXENTIÆ LOCVM BISOMV.

« Donata, de son vivant, a acheté pour elle et pour Maxentia un *loculus* pour deux corps. »

IN M. J. S. TVRDVS. ET CECILIA BISOMV.

« Dans ce *loculus* à deux corps, sont Turdus et Cécile. »

Au cimetière de Saint-Callixte :

SEBERVS. LEONTIVS. BICTORINV. TRISOMV.

« Sévère, Léonce, Victorin, *loculus* à trois corps. »

SE BIBA EMET DOMNINA
LOCVM A SVCCESSVM
TRISOMVM VBI POSITI

« De son vivant, Domnina a acheté de Successus un *loculus* à trois corps, où reposent..... » Le reste de l'inscription manque.

Dans les grottes vaticanes :

LOC MA C. CL. VIIII. M. C.

« Tombeau de deux cent cinquante-neuf martyrs en Jésus-Christ. »

(1884) « Xystum in cœmeterio Callixti animadversum sciatis octonas Augusti, et cum eo diaconos quatuor. » (S. Cypr., *Epist. ad Success.*, epist. 82.)

(1885) « Ut in introitu cryptæ paries levaretur, quod cum factum fuisset, montem qui cryptæ imminebat super eos dejecit. » (Bar., an. 284.)— Marchi, p. 81.

(1886) Marchi, p. 12-52.

Les tombes sont fermées, soit avec de larges tuiles, soit avec des dalles de pierre ou de marbre parfaitement incrustées dans le tuf. C'est là que se trouvent gravées les inscriptions dont l'étude offre un si puissant intérêt à la science et à la piété.

Quand il a franchi l'ancienne porte *Trigemina*, ainsi appelée des trois Horaces qui la passèrent en se rendant à leur fameux combat, le voyageur se trouve sur la voie d'Ostie. A quelque distance de la ville, elle se divise en deux bras, dont l'un s'étend vers Ostie, l'autre vers les eaux salviennes, ou Saint-Paul-Trois-Fontaines. C'est dans ce dernier lieu, à l'endroit appelé *Gutta jugiter manans*, que le grand Apôtre eut la tête tranchée. Les trois églises des eaux salviennes furent élevées en mémoire du triple bond que fit la tête de l'Apôtre, en tombant sous la hache du licteur. Son corps fut recueilli par sainte Lucine et enterré par elle dans une de ses propriétés. Or, nous voici sur cette catacombe, immortalisée tout à fois par la sépulture du grand Apôtre et d'une foule de martyrs, et par la basilique Constantinienne, élevée dans ce lieu par le premier empereur chrétien. Nous sommes à Saint-Paul-hors-des-Murs.

Comme on le voit, la catacombe de Sainte-Lucine ou de Saint-Paul remonte au berceau de l'Eglise. On y descendait autrefois par un oratoire souterrain, dédié à saint Julien, martyr, et situé près de la Confession de l'Apôtre : cet oratoire est aujourd'hui fermé. Une ancienne inscription, écrite sur le pavé en marqueterie de l'ancienne basilique, témoignait de la multitude des martyrs inhumés auprès de Saint-Paul :

SVB HOC PAVIMENTO TESSELLATO
CÆMETERIVM S. LUCINE
MATRONÆ
IN QVO PLVRIMA SANCTORVM
MARTYRVM CORPORA
REQVIESCVNT.

Sous ce pavé en mosaïque est le cimetière de la matrone sainte Lucine, dans lequel reposent les corps d'une multitude de saints martyrs. »

Parmi ces hôtes illustres, il suffira de nommer les saints Timothée, Julien, Basilisse, Celse et Marcionille, dont les corps sont aujourd'hui sous l'autel de Sainte-Brigitte. Le premier était un citoyen d'Antioche qui était venu à Rome sous le Pape Melchiade. Né dans le paganisme, il se montrait fort attaché à la religion de ses pères, lorsque la lumière de la foi lui dessilla les yeux. Apôtre aussitôt que néophyte, il se met à prêcher publiquement la divinité de notre Seigneur et l'absurdité de l'idolâtrie. On l'écoute, on se convertit en grand nombre; mais le tyran Maxence apprend ce qui se passe. Ordre est donné à Tarquinius, préfet de Rome, d'arrêter le prédicateur. Digne ministre de son maître, Tarquinius fait jeter Timothée dans une noire prison, ordonne de le couvrir avec de la chaux vive, et d'exercer sur son corps toutes les tortures qu'une rage impuissante peut inventer. Le martyr résiste à tout; enfin la hache du licteur finit son glorieux combat. Une sainte femme, nommée Théodora, recueillit son corps et le déposa dans un champ qui appartenait au martyr, et qui prit le nom de catacombe de Saint-Timothée. Contigu au cimetière de Sainte-Lucine, et enfermé plus tard dans l'enceinte même de la basilique, ce champ sacré n'est qu'un quartier de la catacombe de Saint-Paul (1887).

Quant aux autres martyrs, leur présence dans ces lieux est un témoignage de plus de cet immense désir; je dirais volontiers de cette jalousie maternelle que Rome manifesta dès le principe, d'avoir auprès d'elle ses plus illustres soldats de l'Orient et de l'Occident, de l'Espagne et des Gaules. Julien et Basilisse son épouse habitaient Antioche, voisine de Nicomédie, où fut d'abord publié l'édit de la dernière persécution. Antioche fut une des premières villes qui envoyèrent au ciel les intrépides témoins de la foi persécutée. Julien fut de ce nombre, après avoir rendu sous le président Marius un illustre combat. Ses compagnons de courage et de gloire furent Marcionille et le jeune Celse son fils, petit enfant qui, trop faible encore pour porter ses fers, étonna ses bourreaux par son intrépidité. Or, Rome possède leurs reliques, et les montre parmi ses plus précieux joyaux. Ainsi de toutes les parties du monde elle a des témoins de sa foi; et c'est à juste titre que ses catacombes portent le nom de Concile des martyrs : *Concilia martyrum*.

Dans le couvent des bénédictins attenant à la basilique de Saint-Paul, on trouve, incrustées dans les murs du cloître, une foule d'inscriptions qui servaient de pavé à l'ancienne église. Elles racontent les gloires de la catacombe de Sainte-Lucine et font connaître les Papes, les préfets de Rome, les illustres Chrétiens et les martyrs plus illustres encore, auxquels ces antiques souterrains servirent de dortoir en attendant le réveil de la résurrection. Je n'en rapporterai qu'une seule, que la Providence a pris soin de conserver, comme un monument du zèle et de la sollicitude empressée de nos pères et de nos mères dans la foi, pour les saints martyrs. Le seul titre de gloire que *Mandrosa* veut faire passer à la postérité, c'est son pieux respect et son courageux amour pour les soldats de Jésus-Christ.

MANDROSA HIC NOMINE OMNIVM GRATIA PIENA
FIDELIS IN XPO EJVS MANDATA RESERVANS.
MARTYRVM OBSEQVIIS DEVOTA TRANSEGI FALSI
SECVLI
VITAM VNIVS VIRI CONSORTIO TER QVINVS CONVICTA
PER ANNOS REDDIDI NVNC DNO RERUM DEBITVM

(1887) Mazzoli, *Sagri cimiteri*, p. 206.

COMMVNEM OMNIBVS OLIM QVAE VICXIT ANN. PL. M.
XXXIII D. P VVIIII KAL. FEBRVARIVS CONS. AGINENTI FAVSTI V. C. (1888).

On ne peut quitter la catacombe de Sainte-Lucine, sans parler de l'inscription publiée par Bosio, et qui témoigne d'une circonstance mémorable dans l'histoire de la foi primitive. En 319, après l'érection des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, le Pape saint Sylvestre partagea les corps des deux apôtres et les plaça par moitié au Vatican et sur la voie d'Ostie. Cette inscription est ainsi conçue :

SUB HOC ALTAR
REQUIESCUNT GLORIOSA CORPORA
APOSTOLORUM PETRI ET PAULI
PRO MEDIETATE
RELIQUA AUTEM MEDIETAS
REPOSITA EST IN ECCLESIA S. PETRI ;
CAPITA VERO IN LATERANO

« Sous cet autel reposent les corps glorieux des apôtres Pierre et Paul pour moitié ; l'autre moitié est déposée dans l'église de Saint-Pierre : les têtes à Saint-Jean de Latran. »

La pierre sur laquelle s'accomplit le partage, fut religieusement conservée et désignée aux hommages éternels de la piété, par ces mots :

SUPER ISTO LAPIDE
PORPHYRETICO FUERUNT DIVISA
OSSA SANCTORUM APOSTOLORUM
PETRI ET PAULI
ET PONDERATA PER B. SILVESTRUM
PAPAM
SUB ANNO DNI C. C. C. XIX.
QUANDO FACTA FUIT HÆC
ECCLESIA

« Sur cette table de porphyre furent divisés les ossements des saints apôtres Pierre et Paul, et pesés par le B. Sylvestre, Pape, en l'année du Seigneur trois cent dix-neuf, quand fut faite cette église. »

Il résulte de ce fait que les princes des apôtres sont tout à la fois réunis et divisés. Pourquoi cela? En les réunissant dans le même tombeau, Rome a voulu confondre dans les hommages de la terre ceux qui, après avoir soutenu les mêmes combats, jouissent maintenant au ciel de la même couronne. En les laissant, chacun dans le lieu de son martyre, elle a voulu immortaliser le théâtre de leur glorieuse victoire, comme en les plaçant tous les deux à l'Orient et à l'Occident, images du temps qui commence et du temps qui finit, elle a voulu mettre sa jeunesse et sa vieillesse sous la garde puissante de ceux qui furent ses fondateurs et qui doivent être pendant toute la durée de son existence ses protecteurs et ses modèles (1889).

Les deux basiliques de Saint-Pierre au Vatican, et de Saint-Paul sur la voie d'Ostie, forment ce qu'on appelle dans la langue catholique les *Limina apostolorum* (1890) : lieux à jamais vénérables, que la piété reconnaissante du monde civilisé ne cesse de couvrir de ses baisers brûlants ; en sorte que le pèlerin du XIXe siècle ne fait qu'ajouter ses présents et ses larmes aux hommages des Chrétiens de la primitive Eglise. Tel était leur empressement auprès de ces tombes sacrées que la violence même de la persécution ne pouvait le ralentir. C'est au moment où il faisait sa prière à la Confession de Saint-Paul, que Tranquillinus, noble père des saints martyrs Marc et Marcellin, fut saisi par les païens et mis à mort au milieu des plus affreux tourments.

Quand vous avez quitté la catacombe de Sainte-Lucine, si vous entrez dans une des vignes situées sur la voie d'Ostie, du côté de Saint-Sébastien, vous arrivez à l'ouverture du cimetière de Saint-Félix, Adauctc et Comodilla. Bien que restauré par les Papes saint Jean Ier et saint Léon III, il est fort endommagé ainsi que l'église de Saint-Félix dont il reste à peine quelques ruines. Théâtre de glorieux combats, cette catacombe vous offrira sinon des monuments, du moins de précieux souvenirs. Le trentième jour de l'an 302, sous l'empire de Dioclétien, le préfet de Rome faisait conduire à la mort un prêtre nommé Félix. Arrivé sur la voie d'Ostie au second milliaire, le cortége s'arrête et le prisonnier reçoit l'ordre de se prosterner devant un grand arbre planté en ce lieu. Félix, feignant d'obéir, se met à genoux, fait sa prière, puis, se levant tout à coup, il souffle contre l'arbre en disant : « Au nom de mon maître Jésus-Christ, je t'ordonne de te déraciner et d'écraser dans ta chute l'autel sacrilége que tu couvres de ton ombre, afin qu'il ne soit plus un objet de déception (1891). »

Au nom de celui qui a dit : Ceux qui croiront en moi feront de plus grands prodiges que moi-même, l'arbre obéit. Témoin du miracle, un païen se convertit à l'instant et participe au martyre du saint prêtre dont il partage la foi. Ignorant son nom les Chrétiens le nommèrent Adauctus, fleuron ajouté à la couronne de Félix (1892). Ce double supplice eut lieu non loin de la catacombe de Comodilla dans laquelle les héros de l'Evangile furent déposés.

(1888) Sur la date de cette inscription, *voy.* ARINGHI, lib. III, c. 5, p. 247.

(1889) Janitor ante fores fixit sacraria Petrus,
Quis neget has arces instar et esse poli ?
Parte alia Pauli circumdant atria muros,
Hos inter Roma est, hic sedet ergo Deus.
(GRUTER, *Inscript.*, p. 1170.)

(1890) « Venerande basiliche amende, appellate trofei, confessioni, e liminari apostolice. » (MAZZ., p. 194.)

(1891) « Præcipio tibi in nomine mei Jesu Christi, ut a radicibus tuis corruas et aram funditus comminuas, ut amplius per te animæ nullatenus decipiantur. » (*Cod. ins. S. Petr. et Vaticell.*)

(1892) « Hujus nomen ignorantes Christiani, Adauctum eum appellaverunt, eo quod sancto Felici auctus sit ad coronam. » (*Martyr. Rom.*, 30 Aug.)

En effet, si la catacombe de Saint-Félix doit son premier nom au noble courage d'un martyr, elle doit le second à la charité non moins glorieuse d'une pieuse vierge, appelée Comodilla, qui l'avait fait ouvrir probablement dans sa propriété. Déjà deux vierges, célèbres dans nos fastes sanglants, avaient immortalisé cette catacombe. Sous l'empire de Valérien et la présidence de Gains, Digna et Emérita, vierges romaines, toutes deux d'une naissance illustre, furent martyrisées aux regards de toute la ville et ensevelies par les frères dans le cimetière de Comodilla sur la voie d'Ostie. Objets de la vénération de l'Eglise, leurs corps sacrés se trouvaient, en 757, par suite des ravages des barbares, exposés à la profanation, lorsque le Pape saint Paul résolut de les transporter dans l'église des saints Denis, Rustique et Eleuthère.

Cette église avait été bâtie dans la maison paternelle du saint Pontife, par son frère le Pape Etienne III, auquel, chose unique dans l'histoire de la papauté, il succédait immédiatement : la translation se fit avec une grande pompe. Quand le précieux dépôt fut arrivé en face de l'église de Saint-Marcel, au Corso, on ne put, malgré tous les efforts possibles, le porter un peu plus loin. Le Saint-Père comprit que Dieu demandait que les corps des glorieuses martyres fussent déposés dans l'église de Saint-Marcel. Elles y sont encore, renfermées dans une magnifique urne de porphyre ; et leur présence plus d'une fois s'est manifestée par d'éclatants miracles, notamment en 1598, à l'époque de l'épouvantable inondation du Tibre (1893).

En continuant à suivre la voie d'Ostie, on trouve, à sept milles de Rome, la catacombe de Saint-Cyriaque. Célèbre dans l'histoire de la primitive Eglise, et par les martyrs dont il fut la sépulture, et par la basilique dont il était enrichi, ce cimetière offre à peine quelques vestiges au voyageur actuel. Peut-être que des fouilles exécutées avec soin mettront au jour les trésors sacrés qu'il renferme. En attendant, il suffit de nommer quelques-unes de ses gloires.

Le seizième jour de mars de l'an 307, sous l'empire de Maximien, un diacre nommé Cyriaque, digne émule de saint Laurent par son zèle et par sa charité, était étendu sur un horrible instrument de supplice, appelé chevalet. A la grande joie de Rome païenne, on lui disloquait tous les membres, on lui versait sur le corps de la poix bouillante, on le déchirait de coups de bâton ; enfin, il rendait en mourant le plus incontestable témoignage que l'homme puisse rendre à sa foi. A côté de lui, et compagnons de sa torture, étaient Largus, Smaragdus et vingt autres soldats de Jésus-Christ, non moins intrépides que le saint diacre. Ils ont vaincu et leur triomphe va commencer pour ne plus finir. La foule, enivrée de leur sang, s'est retirée dans les amphithéâtres ou les lieux de débauche, comme le tigre rentre dans son antre en se léchant les lèvres, après avoir dévoré sa proie. Mais, comme au Calvaire, les Chrétiens restent sur le lieu du supplice, contemplant avec amour les corps de leurs frères, en attendant le moment de les ensevelir. Ils les transportent en toute hâte dans la catacombe voisine de Sainte-Priscille, et, plus tard, dans celle que Cyriaque a rendue si célèbre en lui donnant son nom. La tête de l'illustre lévite repose à Sainte-Marie *in via Lata*.

Au souvenir de tant de courage, dont les catacombes offrent, à chaque pas, d'éclatants exemples, la foi du pèlerin devient comme le diamant, et l'on ne peut s'empêcher d'adresser aux incrédules cette question sans réplique : « Aveugles que vous êtes ! comment ne voyez-vous pas qu'il n'est personne au monde assez fou pour souffrir sans motif de pareilles tortures, ou assez fort pour les supporter sans l'assistance de Dieu (1894) ? »

P

PACOME (Saint). *Voy.* Vie monastique.

PALÉMON. *Voy.* Vie monastique.

PALMARUM DIES, ou le Dimanche des rameaux, ou le Dimanche fleuri. — Un des plus anciens auteurs ecclésiastiques, où l'on trouve cette désignation, est saint Isidore de Séville qui vivait au VIIe siècle (1895). On le trouve également employé dans Ditmar ou Dithmar (sans doute l'évêque de Mersbourg en Saxe, historien ecclésiastique qui vivait au Xe siècle) (1896). Au IVe livre de sa *Chronique*, on lit ces mots : *Cum palmarum solemnia in Magdeburg celebrare voluisset*, et, au livre VII, ces autres mots : *In prædicto loco palmas et sanctum Pascha celebravit...* Il parlait de l'empereur Henri II qui vivait alors.

PANNYCHIDES. — Mot formé des deux mots grecs, πᾶν, toute, et νύξ, nuit. L'on trouve désigné sous ce nom, dans Eusèbe et Phi-

(1893) *Voy.* Arinchi, lib. III, c. 5, p. 257.

(1894) « Non intelligetis, o miseri, neminem esse qui aut sine ratione velit pœnam subire, aut tormenta sine Deo possit sustinere ? » (Min. Fel., *Octav.*)

(1895) Lib. I *De divinis officiis*, cap. 27.

(1896) Car il existe un autre personnage de ce nom, évêque de Prague au XIe siècle, dont nous ne connaissons pas d'ouvrage comme liturgiste. Le premier était Bénédictin au monastère de Magdebourg. Leibnitz a donné une belle édition de la *Chronique de Dithmar*, à la suite de son *Histoire de la maison de Brunswick*.

lon, ce que l'on nommait les *veilles hebdomadaires, ou de plusieurs jours*, veilles qui existaient déjà du temps des apôtres, du moins à ce que nous apprennent Eusèbe (1897), saint Epiphane (1898) et saint Cyrille (1899) d'Alexandrie, et c'est la réunion de ces veilles qui forme ce que nous nommons depuis longtemps la Semaine sainte, *hebdoma major*, ou chez les Grecs ἁγία καὶ μεγάλη ἑβδομάς.

PANTHÆNUS. *Voy.* APOLOGISTES.

PANTHÉISME DE PLOTIN. *Voy.* PLOTIN.

PAON. *Voy.* SYMBOLES, etc.

PAPE. *Voy.* PRIMAUTÉ.

PAPIAS. — Papias, de qui le nom est très-célèbre dans l'Eglise primitive, était évêque d'Hiérapolis, dans la petite Phrygie, et florissait vers l'an 118. Ce que plusieurs anciens historiens affirment positivement, savoir, qu'il était disciple de saint Jean et l'ami de Polycarpe, n'est pas sans quelque probabilité (1900), quoique la chose demeure douteuse, si nous nous en rapportons à ce qu'il dit lui-même. Dans son écrit, dont Eusèbe nous a conservé un fragment (1901), il donne à entendre assez clairement que lorsqu'il entreprit d'écrire son supplément aux traditions apostoliques, les apôtres étaient déjà morts, et qu'il ne restait plus que quelques-uns de leurs disciples. Voici en effet ce que Papias dit dans ce passage : « Ce que André ou Pierre, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou quelques-uns des disciples du Seigneur *ont dit*. Ce qu'Aristion et le prêtre Jean, disciples du Seigneur, *disent*. » Eusèbe conclut de là que Papias n'avait connu que le prêtre Jean et non pas l'apôtre de ce nom; mais sans motif suffisant, car, comme Dupin l'a très-bien observé, on pourrait en déduire avec autant de raison, qu'il n'avait vu ni entendu aucun des deux, puisqu'il n'était pas nécessaire qu'il demandât à d'autres ce qu'il avait appris de lui-même. D'ailleurs, il est possible d'expliquer autrement ce passage et d'une manière qui ne détruirait pas complétement la supposition qu'il a été l'un des disciples des apôtres. Des informations qu'il a prises dans les diverses églises qu'il a visitées dans ses voyages, il ne suit pas nécessairement que l'apôtre saint Jean ne vécût plus à cette époque et qu'il ne l'ait pas rencontré quelque part; ce que l'on peut seulement conclure avec raison, c'est qu'au moment où Papias écrivit son recueil de traditions, cet apôtre était déjà mort et qu'il n'y avait plus que le prêtre de ce nom qui vécût. Il ne faut donc pas absolument rejeter ce que les anciens écrivains ont dit, du moins jusqu'à ce que l'on ait découvert pour cela des raisons plus péremptoires.

Quant aux événements de sa vie, nous n'en savons, à proprement dire, rien. Eusèbe le dépeint comme un homme très-instruit et très-versé dans les saintes Ecritures; puis, quelques lignes plus bas, il se rétracte et dit que c'était un écrivain de talents faibles et bornés (1902). Il dut sa grande réputation aux peines qu'il se donna pour rassembler les traditions verbales sur les discours et les actes de Jésus-Christ et des disciples du Seigneur, qu'il réunit en cinq livres intitulés *Explications des discours du Seigneur* (λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεις). Cet ouvrage existait encore dans le XIIIe siècle; mais il est perdu aujourd'hui, sauf un petit nombre de fragments répandus chez Eusèbe, Irénée et quelques autres écrivains. Papias s'est rendu moins célèbre pour ses travaux littéraires, que pour avoir été très-probablement le premier auteur ou du moins le premier qui ait répondu à l'attente du royaume millénaire, c'est-à-dire de cette supposition d'après laquelle Jésus-Christ, après la résurrection, devait établir dans son Eglise un royaume qui durerait mille ans, et pendant lequel les justes vivraient au sein de toutes les jouissances, dans la Jérusalem nouvelle. Eusèbe pense que Papias avait été induit en cette erreur par une fausse interprétation des discours du Seigneur et des préceptes donnés aux apôtres. Indépendamment de cela, dit cet historien, Papias racontait dans son ouvrage plusieurs choses qui ne se trouvent point dans l'Ecriture sainte, mais qu'il assurait avoir puisées dans la tradition orale, comme, par exemple, de nouvelles paraboles et de nouveaux préceptes moraux du Seigneur, parmi lesquels il se trouve beaucoup de choses fabuleuses et indignes de foi. Il jouissait toutefois d'une haute considération. Saint Irénée accordait plus de poids à ses assertions qu'elles n'en méritaient, et se laissa entraîner, d'après son autorité, à défendre avec beaucoup d'ardeur le millénaire des judaïstes. Le résultat en fut qu'un assez grand nombre de Pères de l'Eglise soutinrent plus tard cette même opinion, qui, vers la fin du IIIe siècle, faillit occasionner des troubles sérieux dans l'Eglise.

Les points qui ont conservé aujourd'hui de l'intérêt pour nous, ce sont les renseignements sur les Evangiles de saint Matthieu et de saint Marc (1903), les traditions sur la chute des anges que Dieu avait désignés pour présider au monde (1904); sur la mort du traître Judas (1905) et sur le prétendu discours du Seigneur à l'appui du millénaire (1906)

Quoi que l'on puisse dire en faveur de la piété et du zèle de Papias, il est certain

(1897) *Hist. eccles.*, lib. II, cap. 17.
(1898) *Expositio fidei*, n. 22.
(1899) *Homelia paschalis.*
(1900) IREN., *Adv. hær.*, c. 33. — HIERON., ep. 76, § 3, *ad Theodorum.* — *Voy.* aussi EUSÈBE, qui n'est pas d'accord avec lui-même. (*Chronicon*, ad annum 2416.)
(1901) EUSEB., *H. E.*, III, 39.
(1902) *Ibid.*, 36, 39.
(1903) *Ibid.*, 39.
(1904) ANDREAS Cæsar. c. 34, *Apocal.*, p. 67.
(1905) THEOPHIL., *Act. app.*
(1906) IREN., *Adv. hær*, V, 33.

qu'il ajoutait trop facilement foi à tout ce qu'on disait être de tradition apostolique; parce que, dans les affaires de la religion, une grande piété ne suffit pas pour pénétrer la vérité.

Les fragments qui restent de l'ouvage de Papias ont été recueillis par Halloix et Grabe, et augmentés d'un nouveau morceau par Galland, dans sa *Bibliothèque des anciens Pères*.

PARABOLES ET ALLÉGORIES. — Le christianisme, c'est l'amour et la passion pour les hommes comme pour la nature; c'est le dogme antique du sacrifice, devenu l'idée sublime de l'immolation volontaire ou du martyre pour le salut du monde, à l'exemple de Jésus-Christ. Cette pensée, qui règne sur toute la primitive Eglise, est déjà visible dans les paraboles dont est rempli l'Evangile écrit sous une influence encore tout orientale. La plus remarquable est celle dite du *Bon Pasteur*, et que chante l'Eglise dans l'hymne si douce qui commence ainsi :

> Bone pastor, panis vere,
> Jesu nostri miserere!
> Tuos pasce, nos tuere,
> Tu nos bona fac videre
> In terra viventium.

Origène avait dit qu'il y a cent hiérarchies d'intelligences, dont 99 sont formées par les anges et la dernière par le genre humain. Allégorisant sur ce texte, l'évêque Epiphane représente le bon pasteur qui laisse ses 99 troupeaux paître seuls dans les prairies célestes pour aller chercher la brebis humaine et la rapporter sur ses épaules dans l'éternelle bergerie (1907).

Cette parabole se développe sur les sarcophages primitifs, dans une suite de bas-reliefs, comme une idylle naïve et pleine de grâce. On voit d'abord Jésus-Christ au milieu de son troupeau de douze moutons, les douze tribus d'Israël; deux autres bergers, aux deux extrémités, gardent d'autres brebis ou les caressent (1908). Plus loin il paraît assis dans la forêt et joue de la flûte aux sept tuyaux, rappelant les sept paroles créatrices et organisatrices et les paroles de douleur de la passion, avec ses moutons autour de lui (1909). Puis on le voit traire une brebis, pendant qu'une autre continue à paître à ses côtés (1910). Ce qui donna lieu sans doute à la vision de sainte Perpétue, dans laquelle un berger fort doux lui apparut, entouré de son troupeau, au milieu d'un superbe jardin; et invitée par lui à venir goûter de son fromage, elle le trouva délicieux.

Le bon pasteur se montre partout très-jeune, cheveux courts, taille élancée, vêtu de la tunique serrée avec une ceinture, du manteau court ou demi-manteau qui ne lui couvre que le buste, sans barbe, des bas montant jusqu'aux genoux, des souliers aux pieds et la houlette ou bâton recourbé à la main.

Dans Bottari (1911), on le voit sur une peinture pleurer la perte de sa brebis disparue, suivant le sentiment de Münter (1912), qui regarde comme lui étant étrangères les deux matrones priantes, entre lesquelles il se trouve, tandis que Bottari y voit la représentation du texte : Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.

Un verre de Buonarotti (1913) le représente dans la forêt figurée par deux arbres, au moment où, appuyé sur sa houlette, une main sur sa tête, il paraît s'apprêter à quitter son troupeau, dont un agneau gît à ses pieds, pour aller chercher la brebis perdue; afin de marcher plus vite, il a retroussé sa tunique, serrée par une double ceinture, ses jambes sont enveloppées des bandelettes du pâtre, il est pieds nus contre l'ordinaire, peut-être pour courir plus légèrement. Enfin dans une foule de bas-reliefs on le voit revenir triomphant et joyeux, portant sur ses épaules sa brebis retrouvée, qui laisse pendre nonchalamment sa tête, se fiant à son berger.

Quelquefois les autres brebis viennent au-devant de lui, le caressent, et au nombre de 2, 4, 7, l'accompagnent vers la bergerie. Des moutons s'y montrent çà et là avec des cornes, comme certaines espèces d'Orient sans doute connues en Judée (1914); on y voit aussi des chèvres. Dans Aringhi (1915), un beau relief le montre enfin de retour dans ses pâturages où sa bergerie est figurée par une grotte en avant de laquelle son troupeau se repose. Il est debout entre deux bergers ses compagnons et tient encore la brebis sur son épaule. Pour terminer ce cycle pastoral, Schone (1916) l'a trouvé sur une table votive en pierre rouge, debout, les mains en croix, pose favorite de cet art primitif, et qui, accompagné d'une chèvre et d'une brebis, remercie son père pour celle qu'il a reconquise. Une seule fois, sur une lampe, dans Bartoli (1917), on le trouve vêtu à la romaine, avec le pallium et la barbe; partout ailleurs il est humble berger.

Cette parabole se retrouve partout sur les tombeaux, les diptyques d'autel, les lampes; on la voit peinte au feu ou à l'encaustique sur les verres et jusque sur les calices. Les Pères d'Alexandrie travaillèrent

(1907) *Quis ex vobis homo qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto et vadit ad illam quæ perierat donec invenerit eam; et cum invenit eam, imponit in humeros suos gaudens.* (*Luc.* XV, 4.)
(1908) Aringhi, passim.
(1909) Bottari, pl. LXXVIII.
(1910) Id., pl. XXXVI.
(1911) Id., pl. LXXV.
(1912) Sinnbilder, 1er heft.
(1913) *Vetri*, pl. IV.
(1914) Munter, 2e heft, p. 65.
(1915) T. II, 225.
(1916) *Geschichtsforsch.*, t. II, pl. I, n. 2.
(1917) Partie IIIe, pl. XXVIII, d'après Munter.

cette fiction en tous sens. Enfin, dans les grandes mosaïques et bas-reliefs, on fit sortir deux troupeaux de deux villes, occupant les deux côtés de la scène, et qui furent Jérusalem et Bethléem, dont les noms littéralement signifiaient *le lieu du repos* et *la maison du pain*, c'est-à-dire l'ancienne et la nouvelle alliance, le passé et l'avenir, la paix et la vie; sous un autre rapport c'était le lieu de la naissance et le lieu de la résurrection. C'était la crèche et le Calvaire, l'une était le *nascetur* du pasteur, l'autre le *consummatum est*.

Le pasteur figurait aussi les évêques chargés de veiller sur le bercail et le troupeau, suivant les paroles mêmes du Sauveur : *Faites paître mes brebis*. (*Joan.* XXI, 17.) Il y a même dans saint Ephrem, cette gloire de l'Eglise de Syrie, docteur issu de parents martyrisés sous Dioclétien, et qui, plein d'une ardeur de génie étonnante, a laissé un nombre incroyable de livres ; il y a, dis-je, une espèce de confession de sa vie, où l'allégorie du berger joue un trop grand rôle pour ne pas paraître en partie prise dans un sens figuré.

Peu à peu la poésie développa, d'après l'Evangile, une foule d'autres paraboles, mais que les monuments n'ont pas reproduites : par exemple, celle de l'enfant prodigue ne se trouve encore nulle part; sans doute elle avait quelque chose de trop hardi, de trop dramatique, pour l'art chrétien à son aurore. Ce qui convenait au premier âge c'était le côté impersonnel de l'art : telle la parabole du chandelier allumé, qu'il ne faut pas mettre dans le boisseau, mais dans le lieu le plus apparent de la maison ; or, dit saint Augustin, la maison, c'est le monde, la lumière dans le candélabre, c'est le Christ (1918).

La cognée mise à la racine de l'arbre, image de l'homme vicieux, en exécution de la sentence parabolique : *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur* (*Matth.* III, 10), ne se trouve pas, il est vrai, sur les tombeaux. Mais on y voit souvent l'arbre, emblème de la parole de vie, et qui rappelle la vision de Daniel sur l'antique empire : *Ecce arbor in medio terræ... et proceritas ejus contingens cœlum... folia ejus pulcherrima, et fructus ejus esca universorum* (*Dan.* IV, 7 et seq.); vision interprétée par le grain de sénevé qui, jeté en terre, grandit et devient un arbre immense, dont les rameaux atteignent le firmament, et sous ses branches toutes les nations viennent s'asseoir.

La poule, rassemblant ses petits sous ses ailes, image de l'éternelle Eglise qui rappelle par la mort ses lidèles dans son sein, est également étrangère à cet art, bien que le coq soit fréquent parmi les hiéroglyphes, où il figure le Christ chantant le lever de l'aurore aux défunts qui se sont endormis en lui, comme dit Prudentius dans ces beaux vers :

> Ales diei nuntius
> Lucem propinquam concinit ;
> Nos excitator mentium,
> Jam Christus ad vitam vocat (1919).

En suivant cette voie des symboles, l'esprit s'éloignait, il est vrai, de plus en plus de l'histoire, mais trouvait plus d'éléments à ses conjectures et à ses systèmes. C'est pourquoi le génie de la Grèce va s'enfonçant toujours davantage dans le labyrinthe hiéroglyphique; et depuis lors l'*Apocalypse* et les visions des prophètes, qui ne s'appliquent directement à aucune particularité terrestre, ont fait l'objet principal des icones dans l'Eglise orientale : comme les sept sceaux, le livre, les quatre anges des quatre vents, les rois de la bête, les coursiers, les vingt-quatre vieillards, la balance, la femme que le dragon poursuit. Mais ces beaux et profonds symboles du passé et de l'avenir du monde ont besoin, pour devenir compréhensibles, d'un traité spécial qu'on ne saurait donner ici. Qu'il suffise de citer les dix vierges de l'Evangile allant avec leurs lampes allumées au-devant de l'époux, et qui figurent la résurrection des corps, suivant saint Hilaire : *Lampadum assumptio est animarum reditus in corpore.* Elles reportent la lampe de l'âme ou la lumière de l'esprit aux corps gisant sous la pierre. Mais parmi ces fiancées de l'époux, cinq seulement sont sages et ont apporté de l'huile, c'est-à-dire des vertus, pour entrer dans la salle funéraire qui sera en même temps celle du banquet nuptial ; tandis que les cinq vierges folles ayant laissé leurs lampes s'éteindre, et s'étant livrées à tous les appétits des cinq sens, resteront dans les ténèbres extérieures (1920).

Maintenu dans de justes bornes, le génie novateur de la Grèce, qui avait développé dans l'art les paraboles juives, introduisait ainsi peu à peu le progrès au milieu de l'immobilité judaïque. Des allégories, tout empreintes de l'imagination hellénique, étaient reçues vives et légères parmi les hiéroglyphes venus de Jérusalem et dont elles secouaient la torpeur.

C'est ainsi que le Christ, comme docteur du monde, est représenté sur plusieurs sarcophages, en pose d'orateur grec, debout sur le rocher des quatre fleuves, et gesticulant, un papyrus dans une main, mais variant partout de figure et de caractère. Plus tard, quand Byzance fut née, il s'assit sur un trône de pierreries, tenant l'Evangile de la main gauche, bénissant de sa droite étendue à la manière grecque, c'est-à-dire avec ses doigts levés au nom de la Trinité, et le quatrième ou l'avant-dernier, joignant le pouce de façon à dessiner le monogramme

(1918) « Domus totus est mundus, lucerna in candelabro lucens Christus in cruce pendens. »
« Candelabrum crux Christi est, » dit encore Théophile, patriarche d'Antioche, « quæ totum mundum fulgore sui luminis illustravit. »

(1919) Hymne I.

(1920) *Rom. souterr.* p. 162.

du Sauveur. De nombreuses mosaïques des églises romaines nous le présentent dans cet état déjà sous un aspect tout à fait hiératique.

Ailleurs, c'est le musicien suprême, guidant l'harmonie des sphères et des peuples avec sa lyre à dix cordes (1921); ou c'est l'adolescent éternel, plein d'éclat et de beauté, foulant sous ses pieds nus le lion et le dragon. Quelquefois assis, le sceptre en main, sur un siége qu'enveloppent toutes sortes de fleurs, il gouverne en souriant la nature dont il est le jeune et brillant monarque; ou bien c'est le vieillard des siècles, l'éternel thaumaturge à la longue barbe, à la verge magique dont il touche le monde pour le régénérer. Mais à l'origine il est toujours jeune, avec la tunique romaine aux deux bandes de pourpre où s'écrivit plus tard son monogramme.

On le trouve souvent aussi peint sur les plafonds comme l'âme des quatre saisons qui tournent autour de lui, chacune occupée d'un travail particulier. Suivant saint Zénon, évêque de Vérone, le printemps, c'est l'ouverture des fonts baptismaux pour le fidèle, et pour la nature celle des eaux qui, déliées de la glace, recommencent à couler; le parfum des fleurs y figure l'épanchement des grâces divines et la bonne odeur des vertus. L'été, c'est la lutte du bien, la ferveur du juste dans le combat de cette vie. L'automne, c'est la vendange, c'est le martyre, où le triomphe après la passion. L'hiver, enfin, c'est le Christ, en tant que Dieu de la mort et de la destruction qui vient, une faux à la main, dit l'*Apocalypse* (1922), moissonner ce qui est mûr et livrer au feu le froment pourri. C'est le jugement des êtres abattus par le faucheur, le battement du blé dans la grange, la séparation du bon grain d'avec le mauvais, du fidèle d'avec l'idolâtre qui reste engourdi dans ses voluptés glacées.

Tout ce qui vient d'être dit suffira pour prouver avec quelle indépendance les premiers Chrétiens allégorisaient, et combien dans les arts ils étaient loin de se traîner servilement sur les traces du paganisme, comme si les saintes Écritures n'eussent pas été riches d'images, et que leur indigence eût forcé les fidèles à aller mendier ailleurs. Il n'est cependant pas rare de trouver des archéologues qui prétendent faire dériver de la mythologie et des dieux les plus beaux types de l'art chrétien. L'un d'eux, dont les nombreux et utiles travaux et les vastes connaissances méritent d'ailleurs les plus grands égards, M. Raoul Rochette a publié récemment, sur l'art des catacombes, de nouvelles recherches, qu'il est utile de critiquer ici (1923).

L'auteur, frappé surtout de la physionomie païenne de ces peintures, a pour but de constater les emprunts faits par l'art nouveau à l'ancien hellénisme. Il étudie donc le côté négatif de cet art; au lieu de ce qui le caractérise, il présente aux yeux ce qui ne peut le caractériser. Cette méthode est par elle-même suffisamment inféconde. Mais examinons les faits intrinsèquement.

D'après le savant antiquaire, le mausolée de sainte Constance « offre un exemple curieux de ce syncrétisme qui caractérise les œuvres du christianisme primitif. » Car on y voit « le paon, symbole païen d'apothéose associé à l'agneau, symbole *exclusivement* chrétien. » Et de ce dernier fait qui serait *contestable*, il conclut contre Bottari, que ce monument est chrétien, ainsi que le temple rond où on l'a découvert. La mosaïque à sujets bachiques, « unique appui de l'opinion vulgaire qui voit ici un temple de Bacchus, est loin de le prouver, malgré les génies nus et folâtres qui animent la scène : car la vigne et les vendanges, emblème païen de mort prématurée, « ont été prises par l'Église au polythéisme. Cela est à moitié vrai; passons. » Hercule, avalé tout armé par un monstre marin, et rejeté après trois jours du sein de cet animal gigantesque, sans y avoir perdu autre chose que ses cheveux, joue absolument le rôle de Jonas. Cette fable d'origine phénicienne, à ce qu'il paraît, pourrait bien n'avoir « été qu'une version altérée de l'aventure du prophète hébreu. » Soit encore! Mais que le monstre marin qui attaque Andromède exposée nue sur le roc de Joppé « ait servi évidemment de modèle à nos premiers artistes chrétiens, » pour figurer l'aventure de Jonas, ceci est déjà une hypothèse.

Poursuivons. Le modèle de l'arche de Noé avec la colombe « *ne peut avoir été puisé qu'à une source profane...* puisque le type des médailles d'Apamée, certainement emprunté à quelque monument plus ancien et plus considérable, nous offre sous la forme la plus abrégée... la même image que nous trouvons sur les peintures chrétiennes, » et de plus les lettres Νεω... gravées sur l'arche, et que M. Raoul Rochette croit l'abrégé de Νεωκορῶν. « Il ne convient pas, ajoute-t-il, de renouveler à cette occasion l'ancienne querelle de Celse et d'Origène, touchant le déluge de Deucalion, où s'envole aussi une colombe après le retour du beau temps. Mais cette priorité est pourtant au fond de la question.

Néanmoins, tout ceci n'est qu'accessoire : le fait principal du mémoire est la déduction, d'après les monuments païens, du type du bon pasteur. « Je crois avoir, en montrant la source antique où avait été puisée cette image, signalé un fait archéologique aussi neuf en lui-même que grave et curieux dans ses conséquences.

« Une image toute semblable avait été employée par les anciens d'une manière équivalente dans les monuments du même genre, je veux dire dans des peintures de grottes sé-

(1921) Tel est le Christ de la pl. cm de Bottari (mosaïque).

(1922) *In manu sua falcem.* (*Apoc.* XIV, 14)

(1923) R. Rochette, *Premier mémoire sur les antiquités chrétiennes; Peinture des catacombes*, Paris 1857.

pulcrales. L'exemple le plus décisif que je puisse citer à cet égard est une peinture du *tombeau des Nasons*, où nous voyons... un berger, avec une chèvre sur ses épaules et un *pedum* à la main, nu, à la réserve d'un petit manteau jeté sur le bras droit, et placé au milieu des quatre figures allégoriques des quatre saisons... On sait que sur les sarcophages romains elles exprimaient la brièveté de la vie humaine.

« Dans une peinture du cimetière de Saint-Callixte, où le bon pasteur est assis entouré de brebis, il tient de la main droite la *syrinx*, instrument d'origine notoirement païenne, et dont l'emploi n'a pu être motivé à aucun titre sur les monuments chrétiens.

« Il y a plus : dans quelques-unes de ces représentations du bon pasteur, la brebis... est remplacée par la chèvre, dont l'image, étrangère à la parole sacrée et aux idées chrétiennes, atteste l'origine profane de la composition. C'est sur une peinture des cimetières des Saints-Marcellin et Pierre que se présente cette singulière variante, et il a fallu toute la préoccupation dont les plus habiles antiquaires romains, tels que Bottari, ne sont jamais exempts, pour n'avoir pas été frappé d'une semblable particularité....

« Je puis ajouter que ce type (du bon pasteur) avait été fixé à la plus belle époque de l'art, et de la main d'un des plus grands statuaires de la Grèce, de celle de Calamis, dans une statue célèbre qui se voyait à Tanagra en Béotie, du temps de Pausanias. Ce qu'il y a surtout de curieux dans cette notion historique, c'est la circonstance ajoutée par Pausanias, que le jour de la fête de Mercure Kriophore, le plus beau des jeunes gens de Tanagra faisait le tour de la ville en portant une brebis sur ses épaules.

« Je ne puis m'empêcher de citer à cette occasion une des plus anciennes images de cet Hermès Kriophoros qui nous soient parvenues de l'art grec, c'est celle qui orne un fond de patère récemment trouvée dans un tombeau de Chiusi (1924), et qui peut bien être contemporaine de l'œuvre de Calamis... Qui pourrait douter, d'après des monuments d'un si haut mérite... que le bon pasteur des Chrétiens n'ait été, sous sa forme générale et dans la plupart de ses accessoires, une réminiscence de cette image antique, à laquelle on n'avait à ajouter qu'une signification chrétienne? »

Ainsi l'auteur convient au moins que la signification n'était pas la même. Quel rapport de sens y a-t-il en effet entre l'Hermès Kriophore, dieu des brigands, pâtre voleur, enlevant des moutons non *pour les rapporter au bercail*, mais pour les dévorer, et le bon pasteur donnant sa vie pour son troupeau, et s'écriant : «*Congratulamini mihi quia inveni ovem meam quæ perierat?*» (*Luc.* xv, 9.) L'un est le type de l'autre comme la haine est le type de l'amour. Le premier enlève les âmes comme l'affreuse mort des anciens ; il est poursuivi par des malédictions et les plus amers reproches. Le second est accueilli comme le désiré du monde ; au lieu d'enlever l'âme au séjour qu'elle aime, il la reporte joyeuse dans le sein de son Père céleste ; on le bénit comme sauveur, on le poursuit par des actions de grâces. En outre, cet Hermès, ravisseur des âmes, est nu, avec des ailes aux pieds et à la tête ; il a le caducée en main bien plus souvent que le pedum, qu'il ne porte qu'accidentellement. Le rapport entre lui et notre bon pasteur n'est donc qu'une ressemblance extrêmement éloignée et tout à fait fortuite. L'artiste n'a pas sous la main un nombre infini de types fondamentaux ; la matière est bornée, et l'art qui repose sur elle doit en subir les conséquences, bien qu'il soit infini quant aux développements individuels. C'est pourquoi mettez en rapport l'Inde et l'Egypte, le panthéon de la Perse et celui de l'Étrurie, qui ne se sont probablement jamais communiqué leurs idées les uns aux autres, vous trouverez pourtant entre leurs dieux de frappantes ressemblances ; quelquefois on dirait des répétitions, lors même qu'il est clair que les peuples ne se sont jamais vus. Pourquoi les premiers Chrétiens feraient-ils seuls exception à cette loi de la nature? Cette méthode de jugements, d'après des analogies quelquefois de pur hasard, peut mener à de graves erreurs : Volney et Dupuis en sont la preuve.

A cause d'une légère ressemblance avec le Kriophore des Grecs, nous ne conclurons donc point que notre bon pasteur ait été connu des païens, et partout où il se trouvera l'influence chrétienne restera claire à nos yeux.

PARATHÈSE. — C'est, dans la liturgie des Grecs, le nom de la prière que l'évêque récite sur les catéchumènes en étendant les mains sur eux pour leur donner sa bénédiction. Ce mot peut répondre à ce qu'on nomme l'*exorcisme* dans l'Eglise romaine (1925).

PASSIONEL. — Nom du livre qui renfermait la vie et la passion, ou martyre des saints. On ne le trouve cité que dans les plus anciens livres de liturgies (1926). Ce mot a été remplacé par celui de *légendes*, et dans les temps plus modernes par celui de *Vie des saints*, et chez les Grecs mêmes par celui de *ménologes*. (*Voy.* ce mot.) Jean de Damas passe pour le premier qui ait donné des abrégés de la Vie des saints chez les Grecs vers le VIIIe siècle.

PASTEUR (Le bon). *Voy.* Paraboles, etc.

PASTEUR (Le livre du). *Voy.* Hermas.

(1924) *Musc. chiusin.*, t. I, tav. 35.

(1925) *Voy.* pour plus de détails les ouvrages de Goar : *Græcorum euchologium*, et celui d'Allatius, *De libris eccl. Græcorum*.

(1926) « Passionalis sive passionarius est liber continens passiones sanctorum, quæ leguntur in ecclesiam in festis sanctorum. » (Gregorius Magnus. — Durand, lib. VI ; et *Regula S. Ferreoli*, cap. 18.

PASTOPHORIA.—Les constitutions apostoliques (1927), que quelques auteurs font remonter aux apôtres mêmes, parlent d'endroits placés sur les côtés des églises, et regardant l'Orient, où l'on avait l'usage d'enfermer ce qui restait de la sainte Eucharistie. Bingham (1928) prétend que le savant Durand s'est trompé en disant que c'était une niche, un lieu voûté, où l'on posait, au siècle du Pape Clément, le coffre *pyxis*, dans lequel repose l'Eucharistie (1929). Attendu que l'on peut confondre *pyxidem* et *ædificium*, nous ne nous permettrons pas de décider entre de si grandes autorités, mais nous dirons avec Thiers (1930), et quelques auteurs, qu'à la vérité il n'y avait pas de *tabernacles* dans les anciennes églises, mais qu'à côtant des tabernacles, on connaissait les *conserves* ; et les lieux nommés *secretaria, sacraria*, par les Grecs *thalamos*, noms qui, suivant saint Jérôme (1931), correspondaient à ce que l'on désigne sous le nom de *pastophoria*. Baronius même nous apprend (1932) que, dans l'église Saint-Félix de Nole, il y avait un lieu sacré destiné à cet usage, et place au côté droit de l'autel, avec l'inscription suivante rapportée par saint Paulin de Nole (1933) :

Hic locus est veneranda penus quo conditur et quo
Promitur alma sacri pompa ministerii...

Mais le savant Thiers pense que les mots *veneranda penus* pourraient bien ne signifier que des calices, patènes, voiles ou tout autre objet qui servait au sacrifice, ainsi que les mots *pompa ministerii*, qui sont employés souvent pour signifier les vases sacrés servant à la solennité ou majesté du saint sacrifice (1934).

PAUL (Saint), *apôtre, son martyre.* — *Voy.* Pierre (Saint) ; *ses voyages.* — *Voy.* Voyages de saint Paul.

PAUL DE SAMOSATE. *Voy.* Antitrinitaires.

PAUSATIO SANCTÆ MARIÆ. — Ancien nom de la fête de l'Assomption qui tombe le 15 août. Ce mot veut dire *repositio, mors, obitus, dormitio*. Cette fête est ainsi indiquée dans le vieux calendrier romain, rapporté par Allatius (1935).

PEINTURE CHRÉTIENNE AUX CATACOMBES. — Le lieu où l'on a trouvé les peintures qui offrent l'empreinte de la plus haute antiquité chrétienne, est cette partie des vastes catacombes de Saint-Sébastien, appelée *Cimetière de Saint-Callixte*, parce que, rebâtie et augmentée aux frais de ce pontife, qui en avait fait sa demeure, elle devint son tombeau quand il eut été martyrisé. La peinture chrétienne a laissé pour ainsi dire les premiers langes de son berceau dans ces grottes. Elles contenaient quantité de tableaux primitifs, mais l'incurie de la renaissance les a laissés périr pour la plupart. Ceux qui restaient ont été trop tard enlevés. Ils ornaient quatre colombaires, entourés de *monumenta arcuata*, où gisaient le Pape Calixte et beaucoup d'autres martyrs. Ces tableaux en mosaïque, surmontant les sépulcres, paraissent être presque tous postérieurs à Constantin. On en citera cependant quelques-uns qui portent un caractère plus primitif, et que d'Agincourt n'a pas balancé à présenter comme étant du IIe siècle, malgré l'absence de toute preuve historique.

Dans le premier colombaire, on remarquait deux peintures exprimant d'une manière frappante le passage du paganisme au style chrétien : elles remplissaient les deux absides principales ; sur l'une était entre deux arbres le bon pasteur ovifère, ayant à ses côtés une brebis et un bélier, qui broutent paisiblement l'herbe. Il est au centre d'un carré d'arabesques, dont les quatre coins sont encore occupés à la manière païenne par les quatre allégories des saisons. Mais excepté l'automne qui est resté un génie grec, tenant une corne d'abondance remplie de fruits, les trois autres personnages sont déjà des hommes occupés de travaux réels. La peinture de la seconde abside offre le Christ fort jeune, à physionomie toute romaine, assis dans une chaise doctorale, exhaussée de plusieurs marches, avec une boîte devant lui contenant huit rouleaux ou livres de la sainte Ecriture ; ces cassettes ou petites bibliothèques portatives, percées de trous ronds pour y fixer les rouleaux de papyrus, sont assez fréquentes sur les monuments antiques. Le Christ y siége à la manière des orateurs anciens, enseignant ses douze disciples placés devant lui, six de chaque côté dans des poses très-variées, qui toutes expriment l'attention ; mais du reste dans l'expression morale des visages règne une frappante impersonnalité et une vie encore païenne, où aucun souffle chrétien ne se trahit. De types hiératiques il n'y a pas l'ombre. Deux des disciples sont assis sur des chaises à pliants très-basses, les autres moins âgés se tiennent debout ; tous sont vêtus à la romaine.

Ce monument, extrêmement remarquable comme nœud du christianisme avec l'antiquité, ne nous paraît pas, du reste, comme le croient Bottari (1936) et Münter, représenter Jésus enfant qui enseigne dans la synagogue ; il semble avoir dépassé de beaucoup sa douzième année. Quoi qu'il en soit, cette peinture est infiniment supé-

(1927) Lib. I, cap. 57.
(1928) *Origines sive antiquitates Ecclesiæ*, 10 vol. in-4°, 1724.
(1929) Durandus, *De ritibus ecclesiæ*, cap. 7, n. 8.
(1930) *Traité des autels*, p. 191.
(1931) Cap. 42 *Ezechiel.*
(1932) *Ad annum* 57, n. 105.
(1933) Epist. 12, *ad Severinum.*
(1934) *Voy.* au reste toutes les autorités qu'il cite, pag. 192 et suiv. de la dissertation indiquée.
(1935) *De hebdomad. et dominic. Græcor.*, p. 1491 ; XVIII Kalend. Sept.
(1936) Bottari, pl. XLVIII, t. Ier.

rieure comme exécution, mouvement et expression, aux bas-reliefs funéraires qu'on croit de la même époque (1937). Autour de ces deux absides sont plusieurs champs de mosaïques qui annoncent déjà une bien plus grande décadence, quoique encore dans l'antique caractère païen. Jonas jeté de la barque et dévoré, ensuite vomi sur les rochers de la côte par le monstre à formes complétement mythologiques ; puis le prophète couché sous l'arbre hospitalier, enfin assis en héros grec devant la mer immense, et rêvant aux prodiges de Dieu, tels sont les sujets des quatre premiers compartiments. Dans ceux qui suivent, quatre hommes portent sur un brancard une espèce d'arche carrée qui semble funéraire, ils sont précédés par plusieurs personnages à pied et deux cavaliers. Si c'est, comme on l'a dit, le convoi de Jacob, il est probable que la scène précédente, où des hommes chargés de gros sacs passent un pont dont l'arcade est dessinée en *ogire primitive*, c'est-à-dire en triangle à segments légèrement arrondis, au lieu d'être, ainsi que le croit Aringhi, des Chrétiens condamnés à des travaux forcés qui transportent de la terre, ne seraient que les fils de ce patriarche franchissant le Nil avec leurs sacs de blé pour retourner chez eux. Ceci serait d'autant plus vraisemblable, que Moïse, avec un visage de consul, est deux fois représenté au-dessous, étanchant la soif et la faim d'Israël par l'eau miraculeuse du rocher et la manne tombée du ciel. Mais la plupart de ces personnages ont déjà la chaussure grossière des barbares (1938). Au milieu d'eux, quoique dans un cadre séparé, une matrone debout, extrêmement parée à la manière byzantine, et qui fut ajoutée bien plus tard, se remarque pour sa robe d'une ampleur énorme par en bas, décorée de cinq larges cercles en broderie, et qui monte bien plus haut que la taille ; pour sa tête nue, pour son manteau rejeté par derrière et agrafé sur le sein, au-dessous des linges qui lui enveloppent le cou ; c'est le type naissant de la dame du moyen âge, et probablement l'image de celle qui gît dans le tombeau placé au-dessous, et que des parents élevèrent, dit l'inscription, à leur fille chérie.

Passant de là au troisième colombaire, on y trouve à la voûte un vaste cercle à compartiments de mosaïques, au centre desquelles est le symbole favori des gnostiques, Orphée jouant de sa lyre à cinq cordes, ayant devant lui des brebis, un loup qui se détourne d'elles ; un lion, un cheval, des souris, une tortue, un serpent charmés par l'harmonie ; à ses deux côtés deux arbres portent un paon et d'autres oiseaux ; aux quatre angles sont les quatre saisons, unies à autant de miracles de l'Écriture (1939). Plus loin est la Samaritaine, puisant de l'eau au puits, dont l'étroite et pittoresque embouchure a toute la grâce hellénique ainsi que la pose et les draperies de cette femme, au caractère du reste complétement profane. Les autres chambres n'ont gardé que des monuments du second et du troisième âge.

La catacombe Pontienne est, après celle de Saint-Calixte, la plus curieuse pour ses peintures. Découvert par Bosio, en 1618, au bord du Tibre, sur la *Via Portuensis*, ce cimetière avait été creusé par un citoyen romain nommé Pontianus, pour renfermer les os des saints martyrs Abdo et Sennès, près de qui vint aussi dormir sainte Candide. Et sous l'invocation de ces martyrs fut érigée plus tard une basilique au-dessus de la catacombe, mais dont les ruines même ont disparu. Enfin Pontianus fut martyr à son tour, et son cadavre fut recueilli dans l'asile qu'il avait ouvert. Cette grotte, dite *ad ursum pileatum*, et quelquefois *in exquiliis* dans les actes des martyrs, existait déjà du temps de l'empereur Claude, puisque c'est sous ce règne que saint Quirinus, sous-diacre, y porta les corps de Sennès et d'Abdo, qui avaient été jetés en holocauste dans l'amphithéâtre, au pied de l'idole du Soleil ; et pour cette noble action Quirinus fut lui-même martyrisé.

Trois autres catacombes avoisinaient celle-ci ; l'une dédiée à Generosa, dans le lieu dit *ad sextum Philippi*, où furent enterrés les martyrs Simplicius et Faustinus, jetés au Tibre, et sainte Béatrix ; puis celles des Papes saint Jules et saint Félix. Bosio se plaint de n'avoir pu trouver trace de ces dernières ; mais pour celle de Pontianus il fut plus heureux : seulement, après l'avoir ouverte, il en trouva les sépulcres brisés, les inscriptions mutilées et les peintures effacées. Pourtant quelques colombaires lui offrirent encore des mausolées bien conservés et quelques mosaïques à couleurs parfaitement fraîches. Poussant toujours en avant à travers des corridors si bas qu'il était obligé quelquefois de ramper sur le ventre, il parvint enfin dans une salle plus grande que les autres, et qui devait avoir autrefois servi de temple souterrain ; tous les murs étaient couverts de débris de peintures que l'humidité avait détruites. Une seule restait au centre de la voûte, mais à couleurs éclatantes et pleines de vie : c'était le portrait du Christ. Non loin étaient les trois enfants chantant dans la fournaise de Babylone, mais également de la seconde époque, et s'inclinant déjà vers un genre barbare de costume, joint à une expression morale plus libre. Leurs tuniques à ceinture sont comme des chemises à longues manches, leurs bonnets phrygiens, retombant sur leurs épaules, figurent déjà à moitié un capuchon de moine. Leurs mains sont encore levées en croix, mais n'ont plus la roideur primitive ; le coude

(1937) Comparez Bottari, pl. LIVe, avec Aringhi, pl. Ire du cimetière de Saint-Calixte.

(1938) Aringhi, l. l.

(1939) Id., p. 555, pl. IV.

s'accentue fortement, et sépare le bras en deux portions à angle ouvert.

La peinture qui surmontait le tombeau des saints Abdo et Sennès, dans ce même colombaire, était également du second, peut-être même du troisième âge. Jésus, du haut d'un nuage, y pose deux couronnes sur la tête des deux martyrs debout sur leur sépulture avec leurs noms écrits près de chacun d'eux ; venus de la Perse, tous deux portent le bonnet phrygien. A leurs côtés, ayant également leurs noms écrits près de leurs têtes, sont les saints Vincent et Milex, le premier vêtu en lévite, le second en soldat, car c'est en cette qualité qu'il avait quitté l'Orient pour être fait diacre à Rome avant son martyre. Ces quatre personnages, et le Christ qui au-dessus d'eux apparaît en vieillard, n'offrent aucun type reconnaissable, si ce n'est l'informe chaussure qui, moins encore que leur grossière exécution, doit les faire attribuer aux temps barbares.

Bottari a décrit et fait graver toutes les mosaïques de cette catacombe (1940) avant qu'elles fussent définitivement effacées. Mais aucune ne peut se rapporter au premier âge, si ce n'est peut-être celle du bon pasteur, qui décore un colombaire découvert depuis Bosio. C'est un grand tableau carré, au centre duquel le Sauveur, debout entre deux arbres, tient sa brebis sur ses épaules, et dans les quatre compartiments qui l'entourent les quatre saisons, comme émanant de lui, sont figurées par autant de personnages. Le Printemps est une jeune fille, tenant d'une main par les pattes un lièvre ou un lapin, et de l'autre une fleur ; l'Été est un rude moissonneur qui avec sa faucille coupe un champ de blé ; un vendangeur sur une échelle appuyée contre un peuplier, où il cueille les raisins qui pendent, exprime l'Automne ; l'Hiver enfin est un jeune serviteur à tunique étroitement serrée, qui tient dans la maison du père de famille une torche allumée pendant la longueur des nuits. Aux quatre angles du carré sont quatre grandes fleurs, du calice desquelles sortent autant de petits génies nus; deux d'entre eux ont encore conservé les ailes de papillons de l'allégorie païenne.

Sur la voie Latine étaient situées de nombreuses catacombes, dont la principale et la plus ancienne était celle des martyrs Simplicius et Servilianus, creusée à deux mille de Rome dans une villa qui leur avait appartenu, et où furent plus élevés le monument de sainte Sophie et ceux des martyrs Quartus et Quintus. Rouverte et explorée par Bosio, elle lui offrit deux colombaires, chacun orné de peintures à la voûte. Celle du premier, vaste carré d'arabesques, renferme un médaillon central, où le bon pasteur, pieds nus, est debout entre deux arbres dans le feuillage desquels semblent gazouiller deux oiseaux. Quatre demi-sphères, enclavées à l'entour dans un cercle plus grand, contiennent Job sur son fumier, ainsi que des miracles de Moïse et de Jésus. Aux quatre coins autant de colombes tiennent des guirlandes qui environnent le tableau ; des flammes sortant de cassolettes à parfums, entourées de fleurs ; huit dauphins et quatre belles têtes de Méduse, chacune avec deux serpents et couronnée de lauriers, terminent les quatre angles de cette mosaïque presque toute païenne par le symbolisme et l'expression. Des agneaux couchés tiennent des deux côtés une croix latine entre leurs pieds.

Le second colombaire offre également à sa clef de voûte un seul tableau empreint du même caractère, peut-être encore plus païen. Aux quatre angles des pendentifs huit génies, dont la nudité ne dissimule rien, tiennent autant de ceps de vigne, qui s'enlacent et parcourent la voûte, chargés de pampres et de raisins, et vont aboutir au large médaillon central, où est encore un bon pasteur, pieds nus, entre deux brebis, avec une troisième sur ses épaules, dans la même pose que le précédent. Sur un tombeau que surmonte une arcade, est debout, dans ce colombaire, une femme à chaussure grossière, à large tunique sans ceinture, mais dont les manches n'ont cependant pas encore atteint l'ampleur de celle des temps barbares. Elle prie entre deux vases, les mains à demi étendues. Son cou enveloppé de bandelettes, son voile court, il est vrai, mais qui lui couvre déjà toute la tête et retombe en deux parts sur son sein, tout rejette ce portrait vers la fin du deuxième âge, tandis que les peintures précédentes sont évidemment du premier, où chaque figure, malgré un dessin quelquefois tout classique, se ressent du muet hiéroglyphe.

La voie *Salaria* paraît avoir été autrefois toute bordée de carrières de pouzzolane, qui étendaient en mille sens divers sous la campagne leurs labyrinthes tortueux, et qui peu à peu sont devenus des lieux de sépulture. La réunion de ces immenses souterrains porte le nom général de catacombe de Sainte-Priscilla. Fermés par le moyen âge, Bosio en trouva de nouveau l'entrée. Baronius, qui en parle en même temps que lui, dit qu'autrefois ce dut être comme « une ville funèbre, traversée par une large rue principale entremêlée de forums et de carrefours, et à laquelle une foule de ruelles, venant de loin, aboutissaient des deux côtés. » Ajoutons que ces nombreux colombaires offraient comme un long musée de peintures des premiers siècles, que nos temps ont laissé périr.

L'ouverture principale que Bosio découvrit pour y descendre, est dans une villa près du *Ponte Salaro*, au pied d'une colline nommée *Monte delle Givie*, montagne des diamants, parce qu'elle recouvre les corps précieux des martyrs. Là l'antiquaire chrétien trouva couverts de lierre les vans

(1940) *Scult. e pitt.*, t. I.

de murs d'une église qu'il reconnut pour celle de Saint-Sylvestre. En y fouillant, il parvint à déblayer l'escalier de la catacombe. Les premiers colombaires qu'il rencontra étaient étroits, mais avaient quelque chose de primitif, et les peintures qu'il en a fait graver se rapportent assez au style du premier âge.

La voûte du premier d'entre eux offre un bon Pasteur, au centre des cercles accoutumés, des arabesques, des agneaux et des colombes. De chaque côté deux prières debout, les mains en croix, voilées, dans une pose tout à fait primitive (1941).

Le plafond du second colombaire est un sujet singulier. Debout, vêtu à la romaine, une chaussure aux pieds, un manteau court jeté sur les épaules, un homme à visage sévère et impératif, tend la main avec l'index levé vers une femme, belle figure chrétienne, voilée et assise dans un siége à bras (1942).

Le troisième colombaire, qu'on dit celui de la sépulture de sainte Priscilla elle-même, mais où les peintures, qu'on croit avoir rapport à cette vierge martyr, sont évidemment du troisième âge, offre de nouveau un bon pasteur à son plafond, entouré de béliers, de coqs, de paons, de colombes, chacun dans un cercle à part.

Le quatrième et dernier colombaire présente encore le même sujet dans les cercles accoutumés, mais avec des prières et des miracles au lieu d'animaux.

Les autres parties de cette catacombe sont connues sous des noms particuliers, car elles étaient primitivement distinctes; ce n'est qu'à force d'alonger leurs corridors qu'elles finirent par se réunir toutes entre elles, bien qu'on ne puisse plus y pénétrer que par plusieurs ouvertures différentes, à cause des éboulements. Mais les belles peintures qu'on y a trouvées ne sont point du premier âge. Ce long musée souterrain, maintenant, hélas ! détruit, semble s'être formé peu à peu dans l'espace de sept à huit siècles, à mesure qu'on agrandissait ce formidable labyrinthe, rival en étendue de celui de Saint-Calixte, et qui ne recèle pas moins de terreurs. Le peuple de Rome raconte encore l'histoire de l'audacieux abbé qui, au moyen âge, s'y enfonça escorté par ses moines, s'y perdit, et, après plusieurs jours de marche, n'en fut tiré que par un miracle.

Aucune peinture n'a été trouvée dans la catacombe de Saint-Paul *extra muros*.

Celle de Saint-Pierre au Vatican a bien, il est vrai, conservé quelques vieux tableaux, mais qui ne sont pourtant pas aussi anciens que le premier âge.

D'autres catacombes n'offrent pour toute peinture que des arabesques courant le long des murs revêtus de stuc, et où quelques rares oiseaux se balancent sur les feuillages. Tels sont les colombaires dits *ad clivum cucumeris* ou *cucurbitarum*, que Bosio découvrit à peu de distance de la porte Pincienne, sur la *Via Salaria vetus*, dans une vigne dont le terrain incliné forme, en effet, un *clivus*. L'histoire mentionne deux cent soixante-dix confesseurs, qui, condamnés aux arènes, et plongés dans les carrières de cette voie Salarienne pour en tirer la pouzzolane, furent ensuite percés de flèches dans l'amphithéâtre pour le plaisir du peuple. Bosio croit que ce cimetière leur était consacré.

Le même antiquaire en découvrit, sur la voie Nomentane, un autre qu'il crut être celui de saint Nicomède; il se composait de trois ou quatre chambres, communiquant entre elles par des corridors, mais tout y était dévasté ou détruit. Seul au bas de l'escalier, un grand palmier peint étendait encore ses branches sur la muraille. La crypte sur laquelle a été bâtie la basilique de Saint-Sylvestre *ai monti*, est plus riche en débris de cette époque. Constantin la fit orner de peintures, qui sont probablement celles dont on voit encore les restes.

La même probabilité s'applique au long musée de tableaux qui remplissait les quatorze colombaires et les arcades des corridors de la vaste catacombe des saints Marcellin et Pierre, l'un prêtre, l'autre exorciste, martyrs enterrés, avec saint Tiburtius, dans ces cryptes par les pieuses matrones Lucilla et Firmina. Ce lieu, nommé aussi *Inter duas Lauros*, sur la voie Labicane, paraît être échu plus tard en propriété à sainte Hélène qui, avec le secours de son fils, devenu empereur, en fit décorer les sépultures sacrées. On en doit la découverte à Bosio, qui, après plusieurs recherches, trouva enfin, au milieu des vignes, un soupirail en forme de puits pour y descendre. La première peinture qui se présenta à ses regards fut une chaise ou fauteuil de pontife, représentée sur la muraille; en haut du dossier posait la colombe divine, la tête dans *une auréole*; ce qui reporte cette fresque au moins à la fin du second âge; et de chaque côté pendaient des rideaux entr'ouverts, comme on en voit encore dans nos cathédrales autour du trône des évêques. Un peu plus loin s'offrit à l'ardent antiquaire le premier des quatorze colombaires, celui de saintes Lucille et Firmina.

Il n'y a qu'une peinture, entourée d'arabesques, au centre de la voûte. Le cercle du milieu est occupé par le bon Pasteur, chaussé grossièrement à la manière des bergers, tenant dans sa main droite la *syringa* ou flûte pastorale à plusieurs tuyaux. Ayant à ses pieds une brebis qui le regarde, assise, le cou tendu, il en tient une autre sur ses épaules, et est debout entre deux arbres (1943). Quatre petits carrés, l'un vide, les trois autres occupés par des scènes de miracles, entourent ce cercle et sont eux-mêmes enveloppés de guirlandes, où quatre paons font la roue, perchés sur des tiges en

(1941) Bosio, *Rom. sott.*
(1942) Aringhi, *ibid.*, t. II, p. 297.

(1943) Aringhi, IV, p. 59.

fleur, et autant de colombes avec des branches d'olivier décorent les quatre coins. Les peintures des autres murailles étaient déjà trop effacées quand Bosio les découvrit.

Le colombaire suivant était également tout couvert de peintures, que dominait du centre de la voûte, le bon Pasteur entre deux brebis, représenté comme le précédent, moins la *syringa* : quatre femmes, deux la tête nue, et deux voilées, les pieds sans sandales, mais avec la chaussure, priaient debout aux quatre faces du carré; autant de cerfs, dont les bois contrastent avec leurs têtes d'agneaux, étaient couchés aux angles, et correspondaient avec quatre colombes.

Le Bon Pasteur se répète presque partout à la même place, et de la même manière dans les douze chambres suivantes. Toujours sa brebis sur ses épaules, avec une ou deux autres à ses pieds, ou des béliers, entre des arbres, auxquels est le plus souvent suspendue la *syringa;* il porte la tête nue, les cheveux courts, la chaussure grossière des bergers, nouée par des jarretières au-dessous des genoux qui sont nus, une tunique très-courte évidée autour du col, et qui ne descend qu'au bas des cuisses, assez semblable à ce qu'on appelle aujourd'hui *blouses gauloises ;* tandis que les bons pasteurs des catacombes précédentes, sans doute antérieures à celle-ci, par exemple ceux des deux colombaires des martyrs Simplicius et Servilien, avaient encore les genoux couverts par la longue tunique romaine, et les pieds nus ou avec de simples sandales. Ils apparaissent indifféremment avec ou sans la pélerine, manteau court qui par-dessus la tunique leur couvre la poitrine, mais ne descend pas jusqu'à la ceinture de cuir par laquelle leurs flancs sont toujours serrés. Partout la brebis retrouvée, que le Pasteur emporte, lève avec joie la tête, au lieu de la baisser tristement comme plus tard chez les Bizantins. Mais quant à lui, on s'efforce déjà, dès l'origine, de lui donner un air mélancolique, bien que son visage n'ait encore rien de chrétien, à plus forte raison rien de l'idéal du Christ.

Les plafonds dont il est le centre se composent ordinairement de plusieurs cercles de peintures, engrenés, comme des roues dentées, les uns dans les autres. Quatre demi-sphères enfermées dans un cercle plus vaste, semblent tourner autour de lui. Cette ordonnance mathématique et presque astronomique de sphères et d'hémisphères enlacées, replace en quelque sorte le Bon Pasteur dans son rôle primordial de gardien du troupeau des astres qu'il fait paître et tourner au son de sa flûte dans les prairies du ciel, comme le disait l'imagination orientale ; et chacune de ces sphères roulant autour de la sienne, contient un des miracles de son amour, mais presque toujours sous la simple forme d'hiéroglyphe ; jamais le sujet n'est conçu sous le point de vue de l'art ; on y voit le strict nécessaire pour la compréhension du sens, rien de plus. C'est Jésus qui touche les yeux de l'aveugle, ou bien qui pose sa verge sur la momie de Lazare, ou sur les sept corbeilles de pain placées à ses pieds et qu'il multiplie. Surtout on voit de tous côtés Jonas, vomi par le monstre, ou couché sur la rive. Et pour rendre plus frappant l'adage des premiers Chrétiens : *Credo quia absurdum*, il semble qu'on ait à dessein affecté de donner à l'énorme tête du Léviathan un long cou si menu, qu'il est absolument impossible à un homme d'y passer sans être broyé.

Le quatrième colombaire offre à sa voûte ces mêmes enlacements de cercles, mais qui, au lieu d'être ornés de petites dents, comme aux plafonds déjà décrits, sont hérissés de corolles de fleurs. Ici le bon Pasteur tient sur ses épaules un bélier, et en a deux autres à ses pieds, qui s'agitent beaucoup plus que d'ordinaire, dans un bosquet formé de cinq arbres. Les quatre oiseaux des quatre angles de la voûte, perchés sur des branches d'olivier, déployaient ici leurs ailes comme pour s'envoler; et de chaque côté de la porte, à la place des deux *fossores* des chambres précédentes, sont peints le rocher d'où l'eau jaillit sous la verge de Moïse, qui, les bras et les jambes nus, avec des sandales, la tunique courte et le manteau de voyage jeté légèrement sur ses épaules, porte écrite sur son vêtement la lettre grecque X, initiale du Christ. De l'autre côté le Sauveur, très-jeune, une main posée sur la tête d'un enfant, tient de l'autre la verge des miracles, et est enveloppé du long manteau patricien aux deux bandes de pourpre sur la poitrine, avec la lettre I (Jésus) écrite sur un des pans.

Dans le cinquième colombaire, auprès d'une femme qui prie voilée et les mains en croix, le paralytique, d'un pas ferme et large, passe emportant son lit, qui se montre partout comme les nôtres.

Dans le sixième, quatre figures priantes entourent les cercles du bon Pasteur. Dans le corridor d'introduction étaient peintes des agapes funèbres, mais trop effacées pour qu'on les ait pu dessiner. Celles du colombaire suivant peuvent consoler de leur perte, et prouver combien païennes étaient encore les idées qui dirigeaient l'art à cette époque.

La huitième chambre, également sans peintures à la voûte, offre sur ses murailles trois scènes bibliques, entourant une *prière*, debout les mains jointes, dans la pose ordinaire à cette figure allégorique.

Le plafond de la neuvième offre des génies païens dont les jambes se métamorphosent capricieusement en fleurs et guirlandes d'arabesques à l'entour du bon Pasteur, tandis qu'aux quatre coins du carré autant d'agneaux portent à leur cou une palme et sur leur dos un vase rond, ce qu'Aringhi croit être un vase de berger destiné à contenir le lait.

A la clef de voûte de la salle suivante, un

jeune Christ, à pallium et sandales, les bras ouverts, semble appeler les morts ; aux quatre pendentifs sont des agneaux, la tête tristement baissée, aux coins quatre roses et autant de colonnes, chacune entre deux colombes.

Au plafond de la salle qui suit immédiatement, le bon Pasteur reparaît ; mais ici il est arrivé près de sa bergerie, dont la porte cintrée est ouverte. Seize colombes béquètent dans des corbeilles de fruits autour du cercle qui le contient, et qu'entourent huit hémisphères à sujets bibliques, d'un caractère encore plus hiéroglyphique, s'il était possible, que ceux des chambres déjà décrites. Dans le douzième colombaire, Daniel entre les deux lions remplace à la voûte le bon Pasteur, et de chaque côté de la porte deux figures priantes en tuniques sans ceintures remplacent ces *fossores*. Le treizième a sa voûte percée au centre d'une ouverture en forme de puits, pour donner le jour, semblable à celle qu'on voit dans la catacombe de Sainte-Priscille. Sur un monument arqué s'élève entre Ève, coupable, et Moïse qui frappe le rocher, l'allégorie accoutumée de la Prière réconciliatrice, sous la figure d'une femme en longue tunique, pieds nus, avec une coiffure sous son voile ; elle est séparée par deux arbres de deux personnages qui s'approchent en sandales et respectueusement inclinés. Au haut de l'arc sont, dans un médaillon, le déluge et le coffre carré, figure de l'arche où Noé se tient debout.

Enfin le quatorzième et dernier colombaire répète à sa voûte le bon Pasteur caressé par ses brebis, dont l'une tâche de grimper sur lui ; à l'entour, sur des arbres, sont perchées des colombes roucoulantes. Une femme voilée, vêtue et posée comme les prières précédentes, est debout entre un fouet avec des pointes de métal aiguës, et un lis poussant ses trois fleurs aux corolles mystérieuses, emblème de la virginité conservée par l'austère pénitence ; tout autour d'elle sont semées des guirlandes et des roses séparées par l'arbre de mort, Adam et Ève se couvrent avec la feuille de figuier, pleurent et gémissent sur leur chute ; mais au-dessus paraît de nouveau la femme chrétienne et rédemptrice, qui expire les bras en croix, soutenue par deux jeunes serviteurs à cheveux courts, et dont le manteau porte la lettre grecque X, initiale de Χριστος (*Christos*). Çà et là dans les corridors sont dispersés quelques mausolées, surmontés par des prières ; d'autres ne sont par des agapes peintes sur la muraille. Les femmes dans tous ces colombaires ont leur chevelure partagée en deux tresses tombantes de chaque côté des tempes, plus deux petites boucles redressées au sommet du front. Celles qui représentent la prière ont toujours un voile, et souvent par-dessus une coiffure étroite qui ne couvre que le haut de leur tête.

Telle fut la catacombe des saints Marcellin et Pierre, appelée plus tard du nom de sainte Hélène, qui paraît en effet avoir présidé à ses décorations, et la choisit enfin en mourant pour le lieu de son repos. En même temps sa petite fille, sainte Constance, employait aussi une partie de ses richesses à l'ornement d'un autre cimetière, dont il faut dire quelques mots avant de finir cette longue revue des peintures de *Rome souterraine*, c'est la *catacombe de Sainte-Agnès*.

Sainte Agnès avait été enterrée dans le caveau de sa propre villa ; et vénéré par les Chrétiens, son corps y opérait de miraculeuses guérisons, jusqu'à ce qu'enfin sauvée aussi de cette manière, Constance, fille de Constantin, se voua à la virginité sur le tombeau de la vierge martyre, lui érigea un mausolée splendide, agrandit la catacombe, et commença au-dessus la basilique de cette sainte, que son père acheva avec une impériale magnificence. Cette princesse, nommée *Constantina Augusta*, et qui a reçu le nom de Constance, à cause de la fermeté inébranlable de son dévouement, s'enferma près de la crypte dans un couvent fondé par elle, et y vécut jusqu'à sa mort avec les vierges ses compagnes, chantant les louanges de Dieu et priant sur les restes des martyrs. Ce couvent constantinien, le plus ancien peut-être d'Occident, gratifié de plusieurs dons par Léon III, subsistait encore sous le nom de monastère de Sainte-Agnès, à l'entrée du moyen âge, et Aringhi dit en avoir vu les ruines.

La catacombe décorée par sainte Constance, et qui paraît avoir été un des principaux lieux de sépulture de l'époque de Constantin, fut rouverte et parcourue par Bosio au commencement du XVIe siècle ; il y trouva une foule de mosaïques brisées et de verres peints ; car la profusion des incrustations en mosaïque commence en effet vers le IVe siècle ; les chambres, ornées d'inscriptions et de toute sorte d'emblèmes hiéroglyphiques étaient pleines de décombres. Parmi les sépulcres il y en avait un qui renfermait deux jeunes frères venus des Gaules, et dont la vie était racontée dans les vers d'une longue épitaphe.

Quinze colombaires s'y succèdent séparés par des corridors, et paraissant avoir été jadis couverts de peintures, maintenant la plupart effacées.

Aringhi nous montre, au plafond du premier de ces colombaires, le Christ assis en docteur dans un cercle, entre deux casseltes, à rouleaux de papyrus. Quoique représenté en vieillard, contre l'histoire, on y distingue néanmoins la tendance, vague et inaccoutumée vers un caractère hiératique et saint. Quatre scènes de miracles l'entourent avec autant de prières, dont deux sous figure d'homme. Huit brebis occupent les espaces intermédiaires. Des mausolées, surmontés d'arcades, sont creusés tout autour dans la muraille, et sur l'un d'eux est peint un repas funèbre dont il sera parlé à l'article des agapes. Au-dessus d'un autre est le *Bon Pasteur* avec sa flûte

aux sept tuyaux complétement distincts contre l'ordinaire; mais il est très-vieux, porte déjà les bottines barbares, et le manteau militaire flotte sur ses épaules au lieu de la pèlerine.

Il reparaît à la voûte croisée du second colombaire, entre deux vases pour traire le lait, et sa houlette passée dans l'anse de l'un deux. Des scènes de miracles, des corbeilles de raisins, des colombes, des femmes en prière l'environnent, chacune dans son cercle. Les colombaires suivants ne paraissent plus de la même époque, et doivent avoir été décorés postérieurement.

Tout porte à faire considérer ces monuments comme les plus anciennes peintures dues au christianisme. Exécutées au plus tard dans le IVe siècle, elles témoignent de l'invasion du génie grec, non encore tout à fait converti, dans l'art nouveau qui s'était jusque-là contenté de l'élément judaïque et hiéroglyphique. Deux figures dans les tableaux et bas-reliefs de cette époque servent comme de véhicule au progrès, comme de moyen pour passer du premier au second âge, de l'immobilité au mouvement, de l'Orient à la Grèce, ce sont la *Prière* et le *Bon Pasteur*. Cette dernière image, si singulièrement et si constamment répétée, semble être le commencement du drame chrétien; les plus naïves circonstances de cette ingénieuse parabole se trouvent déjà saisies par les artistes primitifs. Plus grave et bien moins variée est la belle allégorie de la Prière, figurée par une femme voilée, debout, les mains en croix, et qui, surmontant les tombeaux, paraît être à la fois une suppliante et le portrait de la défunte. Une partie de sa chevelure flotte sous son voile, et l'autre est ramassée au haut de la tête dans une coiffure étroite et fort simple, sans doute celle de la nuit; une longue tunique de sommeil sans ceinture, avec larges manches, lui descend jusqu'aux pieds, qui sont ou nus ou dans une grossière chaussure. Son sein n'est pas encore voilé; ce n'est qu'au second âge qu'elle se couvrira de bandelettes.

Au reste, on voit partout ces Orantes (1944) les bras étendus, l'œil au ciel, le conjurant de faire cesser le déluge de sang et le débordement de toutes les tyrannies par lesquelles se clôt le monde antique; c'est la seule plainte qui sorte des catacombes. Autour d'elles tout est tranquille et serein. Cependant, quoique leur figure fasse déjà pressentir la mélancolie de l'âme aspirant vers un monde plus pur, bien qu'elles servent de passage du froid symbole à l'expression dramatique et aux scènes de l'histoire, aucune n'offre encore dans sa physionomie un caractère absolument chrétien. Ce qui est bien plus, alors même que la Grèce a vaincu l'Orient, ces formes restent muettes et retombent dans l'hiéroglyphe, d'où Athènes avait glorieusement tiré l'art antique et où elle était elle-même retombée, comme un vieillard qui, approchant de sa fin, retourne à l'enfance. Les Grecs ne pouvaient se rajeunir et créer l'art chrétien qu'en se fondant avec un troisième élément qui leur avait été jusqu'alors étranger, le réalisme, engendré par le Christ dans la doctrine et dans l'art par le génie romain. Cependant, il faut bien reconnaître que, même durant le premier âge, ces hiéroglyphes bibliques sont peints avec toutes sortes de variantes. Ainsi, la liberté qui manquait aux hiéroglyphes égyptiens, est dès l'origine pleinement visible dans ceux du christianisme.

L'art, pendant cette première époque, n'a pu produire que des germes informes; car la mission de ce premier âge était d'arracher le monde à la servitude morale; et pour élever plus vite l'homme au-dessus des séductions sensuelles, l'Eglise a dépouillé les formes naturelles de tout leur attrait, les réduisant à l'état d'hiéroglyphes, maintenant pour l'art les antiques prescriptions judaïques déjà disparues du culte entier. Néanmoins, quoique rejeté des temples, l'art ne fut jamais absolument exclu de la vie privée et des intérieurs domestiques. Malgré leur éloignement pour les tables et les reliefs où entre la figure humaine, les premiers Chrétiens peignaient ou sculptaient sur les murs de leurs maisons les symboles mystiques de leur foi. Il les portaient même au cou, aux doigts, aux bras, enchâssés dans leurs anneaux, leurs bracelets, ou tracés sur leurs habits même. En un mot, les statues et portraits interdits jusqu'à Constantin étaient remplacés par des objets purement idéographiques. Ainsi, l'art n'avait pas cessé, mais il était redescendu, comme dans l'ancienne Egypte, au rôle de simple écriture hiéroglyphique, destinée à instruire les catéchumènes, comme un catéchisme fait pour les yeux. C'est pourquoi les peintures sacrées des catacombes ont toutes à peu près le même caractère de muette impassivité, sans excepter celles déjà exécutées dans l'âge où la peinture païenne, par une sorte de prolongation du mouvement au delà de la mort, était encore dramatique.

Dans cette première période de l'art chrétien, correspondant à l'époque des martyrs et des miracles primitifs, c'est donc l'idée qui domine sur la forme, l'esprit pur qui, ayant été asservi par l'imagination, réagit puissamment contre elle. De même qu'après Constantin l'Eglise ayant été, plus qu'il ne convient, renouée ou char politique, peu à peu l'on verra la forme reprendre un empire excessif sur l'idée, qui, se sentant dégénérée en superstition, créera le parti extrême des iconoclastes, comme les abus du XVe siècle ont créé le protestantisme.

(1944) Elles abondent dans la catacombe des saints Marcelin et Pierre, dans celle de Sainte-Agnès.

Plus sage, fuyant les deux excès, la primitive Eglise ne voulut rien exclure; seulement, replaçant l'art à son berceau pour qu'il pût se renouveler tout entier, elle ne lui permet que la parabole et l'allégorie biblique pure et littérale; tout mythe, toute création propre lui sont interdits. Mais dans ces germes consolateurs d'un art nouveau, que l'on voit poindre lentement comme la rouge et tremblante lueur d'une aurore dans la tempête, respire on ne sait quelle vie de silence et de mystère, qui endort comme au sein de Dieu. De ces ombres allégoriques sortiront au second âge les types des saints fondateurs. C'est comme si on pressentait leur arrivée prochaine, et ces symboles résignés, rappelant tous les souvenirs des persécutions, plongent en quelque sorte l'esprit dans une atmosphère de miracles, à la vue de ces peintures inspirées comme des chants d'actions de grâce pour les mille prodiges qui pendant trois siècles aidèrent les enfants du Christ, de même qu'Israël à travers la mer Rouge et le désert. On y devine un âge de toute-puissance par la foi, l'âge des thaumaturges, des martyrs, des soldats de la légion fulminante, qui par leurs prières font descendre une pluie douce sur l'armée romaine mourant de soif, une grêle de pierres et la foudre sur l'armée des barbares.

Ce serait donc une grave erreur en histoire de comparer aux sculpteurs gnostiques, et de regarder en conséquence comme hérétiques, les artistes des catacombes, ces pieux *fossores*, à la fois ensevelisseurs, architectes, graveurs sur pierre, et probablement peintres, qui dans leur admirable abnégation, enfouis aux entrailles de la terre, séparés des hommes et de la vue du ciel durant la plus grande partie de leur vie, travaillaient ignorés dans ces souterrains, à la clarté d'une lampe, pour orner les tombes du Seigneur, n'ayant pour ainsi dire d'admirateur que Dieu seul; comme ces artistes du moyen âge qui, avec toute l'ardeur amoureuse de leur génie, sculptaient pendant dix ans le sommet gothique d'une flèche perdue dans les airs, et que nul œil humain ne devait plus voir de près une fois qu'ils en seraient descendus. Ainsi, l'imagination du *fossor* qui peignait ces pieux symboles s'exaltait en de chastes désirs; vivant dans le silence des sépulcres, il préparait ces ermites, martyrs volontaires de l'âge suivant, qui peupleront la Thébaïde; il goûtait cette paix des saints, dont l'âme s'échappe lumineuse de la prison des sens, dont le cœur jouit par l'amour, au milieu même des tortures dépouillées de leur horreur. Il n'exprimait le triomphe que par une simple couronne, le martyre que par une palme; mais il sentait que cette abstinence d'images préparait le triomphe de l'art, en le faisant mûrir dans le spiritualisme.

Les peintures qu'on a décrites sont les plus anciennes du christianisme; à la vérité aucune preuve historique ne démontre incontestablement qu'elles doivent remonter plus haut que sainte Hélène et le règne de Constantin. Mais si l'on peut raisonnablement croire à l'existence de bas-reliefs funéraires chrétiens dès la fin du IIe siècle, à plus forte raison peut-on faire remonter jusqu'à cette époque les premiers tableaux. Il est même probable, par leur style, que plusieurs d'entre eux furent déjà exécutés dès le IIe siècle. C'est la conviction qu'acquit, il y a vingt ans, le célèbre Allemand Sickler qui, dans plusieurs de ces peintures, conservées jusqu'à nous, reconnut toute la pureté d'idéal et d'exécution de l'époque adrienne.

Quand ils ne sont pas en mosaïque, ces tableaux sont peints à l'encaustique ou à la cire liquide, comme dit *Paulinus de Nola*, parlant de ceux de sa basilique. Saint Augustin dans ses divers traités, et Basile le Grand dans son homélie contre les sabelliens, en mentionnent beaucoup de semblables, et qui paraissent avoir été sur bois, car l'emploi de la toile fut extrêmement rare chez les anciens (1945); les bois durs et incorruptibles la remplaçaient habituellement, quand on ne peignait pas sur la pierre ou sur le stuc des murs, ce qui n'arrivait pas toujours, quoi qu'en ait dit Bottiger (1946). Son opinion que les anciens faisaient toutes leurs peintures historiques dans l'atelier, et sur des planches qu'ils appliquaient ensuite le long des murailles, que le Pécile d'Athènes fut décoré ainsi, et que les peintures murales sont de la décadence, cette opinion se réfute par les peintures primitives des hypogées étrusques et pélasgiques, et par une foule de témoignages.

Remarquons que dès l'antiquité on trouve déjà l'emploi des fonds d'or. M. Letronne cite même quelques tableaux où ces fonds ne sont pas unis, mais piqués, comme un dé à coudre, de petits trous réguliers, qu'on trouve ensuite très-souvent chez les Byzantins, et qui avaient sans doute pour but de diminuer l'uniformité monotone du fond par de petits desseins. Cette couleur, expression de la lumière, servait à entourer la tête des dieux, et des empereurs élevés à l'apothéose. C'est pourquoi les premiers Chrétiens, évitant de se servir de tout ce que les idoles avaient profané, ne mirent ni fonds d'or dans leurs peintures, ni auréoles autour de la tête nue des saints. Elles ne commencent à paraître qu'avec Constantin.

Quant aux diptyques sacrés, peints sur bois ou sur métal, qu'on déployait sur l'autel pendant les offices, et qu'on replaît ensuite pour les dérober aux persécuteurs, il n'en est pas resté trace : on sait seulement qu'ils avaient pour principal objet de conserver les portraits historiques des fon-

(1945) Letronne, *Lettres d'un antiquaire à un artiste.*

(1946) *Idea zur archeol der Malerei.* Dresde, 1811; 1. Ier et unique.

dateurs de l'Eglise, exécutés en buste, à la manière antique des figures sur bouclier : *Usque ad pectus ex more pictæ*, dit Macrobe, et qui occupaient ainsi le centre d'un médaillon.

Les peintures encaustiques des catacombes, dont les ardentes couleurs brillaient encore de leur plein éclat au XVIe siècle, livrées, par l'abandon de ces lieux, à une humidité croissante, sont aujourd'hui tombées avec le stuc des plafonds ; et à l'exception de quelques débris conservés au *Museo sacro* du Vatican, elles ont complétement disparu. La principale raison en est sans doute que le moyen âge, ayant perdu le procédé d'encaustique, ne sut pas les restaurer. Car malgré les preuves qu'en a prétendu donner Emeric David, rien ne démontre qu'il fût connu en Italie au XVe siècle. L'Orient seul l'a peut-être conservé. Eton, dans son son *Tableau de l'empire ottoman* parle d'un peintre grec qui peignait les murs au moyen de la cire chauffée. Les *Lettres* de Castellan *sur la Morée* mentionnent un genre de peinture mystérieux et traditionnel, qu'il vit pratiquer par un artiste de Zante, mais que M. Letronne soupçonne avoir été simplement la détrempe vernie des Byzantins des Xe et XIe siècles, restée si vive encore aujourd'hui.

Sans doute les catacombes de l'Asie et de Jérusalem, si enfin elles pouvaient être fouillées par quelque voyageur chrétien, fourniraient beaucoup de peintures curieuses de l'époque de sainte Hélène, qui dans son pieux zèle en décora toutes les cryptes. Mais quel voyageur sera assez heureux pour les découvrir?

En outre, elles n'appartiendraient pas à ce tableau ; le premier âge de l'art expira naturellement à la translation de l'ancienne cour païenne de Rome à Byzance, et à la cession, non avouée, mais tacite, que la force brute, vaincue par les martyrs, fait de l'Occident au christianisme, à la liberté, à la pensée. — *Voy.* la note VII à la fin du volume.

PÉLICAN. *Voy.* ANIMAUX SYMBOLIQUES.

PELVES. — Espèces de *bassins*, dont on se servaient autrefois pour se laver les mains dans les monastères, et pour conférer quelquefois le baptême.

PENEUSE (LA SEMAINE) est ce que l'on nomme dans l'Eglise aujourd'hui la *semaine sainte*. Suivant Allatius et Du Cange, cette dénomination venait de ce que c'est dans cette semaine que les Chrétiens doivent surtout s'imposer des pénitences et des privations : et elle fut aussi nommée *semaine authentique*, parce que c'est surtout à cette époque que l'Eglise donne des preuves de la mission de son Rédempteur.

PÉNITENCE. — Jésus-Christ, en confiant à ses apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de remettre les péchés des fidèles, avait institué, pour ceux qui en avaient commis après le baptême, le sacrement de pénitence comme l'unique moyen de salut qui leur restât. Dans la primitive Eglise, on l'appelait aussi Exomologèse en Occident ; car on entendait par là quelquefois il est vrai la confession des péchés, mais plus souvent tous les exercices de la pénitence. Les Pères la nommaient un second baptême laborieux, la seconde planche de salut après le naufrage, et la distinguaient quelquefois comme seconde pénitence, de la première, qui pour les catéchumènes précédait la réception du baptême. Elle comprenait, outre la contrition, la confession des péchés et la satisfaction

La nécessité de confesser en particulier tous les péchés graves et mortels, même les plus secrets, fondée sur le pouvoir de lier et de délier conféré aux prêtres, était généralement reconnue comme le commencement de la guérison. Ceux qui n'accomplissaient pas ce devoir, les Pères et déjà Tertullien les comparaient à des malades qui ne montreraient pas aux médecins les parties secrètes de leur corps, et qui, par une fausse honte, descendraient ainsi au tombeau. Saint Cyprien témoigne que ceux qui, dans la persécution, avaient péché seulement par la pensée de se sauver au moyen de sacrifices aux idoles ou de certificats de présence à ces sacrifices, le confessaient également aux prêtres. On prémunissait par là les fidèles, comme le St Pacien, contre la tentation de tromper le prêtre ou de ne lui confier ses fautes qu'à moitié ; on blâmait aussi ceux qui confessaient, il est vrai, tous leurs péchés, mais qui ne voulaient point se soumettre à la pénitence imposée.

La confession était en partie publique et avait lieu devant le clergé et toute l'assemblée, ou devant le clergé seulement, en partie secrète, aux pieds d'un évêque ou d'un prêtre. Les fautes qui, par leur nature ou par hasard, étaient déjà connues et qui avaient causé un scandale public, entraînaient en général une pénitence publique; mais les péchés secrets étaient souvent aussi, dans les premiers siècles, l'objet d'une confession publique, tantôt devant toute l'assemblée, tantôt devant le clergé. Cette confession se faisait ou bien spontanément, ou bien par le conseil d'un prêtre, à qui on s'était d'abord confessé en secret; et c'était alors une partie de la pénitence imposée au moyen de laquelle on obtenait, outre la rémission des péchés et de la peine éternelle, celle des peines temporelles, et le rachat des souillures de l'âme et des restes du péché.

De là le conseil donné par Origène, que le Chrétien doit se consulter et examiner à quel prêtre il confesse ses péchés, et quand celui-ci regarde comme salutaire une confession publique devant l'assemblée des fidèles, s'y soumettre suivant son avis et après mûre réflexion. Cependant on n'employait pas légèrement une pareille publicité qui pouvait facilement avoir des suites fâcheuses, dans l'ordre civil, pour le péni-

tent; et c'était, au rapport de saint Basile, une ancienne loi de l'Eglise, d'en exempter les femmes coupables d'adultère, quoiqu'on leur imposât la pénitence canonique.

La discipline de la pénitence était loin d'être la même partout; selon la différence des temps, des lieux, et des circonstances particulières, elle était tantôt d'une plus grande sévérité, tantôt comparativement plus douce; elle était le plus sévère dans le IIIe siècle, et au commencement du IVe: mais depuis la persécution de Dèce, on fut obligé de se montrer plus doux, à cause du grand nombre des chutes. En général, la pénitence était longue et pénible; on la considérait comme une guérison longue et douloureuse, en comparaison de la renaissance subite du baptême; non-seulement le pécheur lui-même, mais d'autres aussi devaient par l'exemple d'une pénitence si difficile et si prolongée, être remplis d'une horreur profonde pour le péché. On voulait à la fois opérer une conversion sérieuse et durable, et donner au pénitent l'occasion de satisfaire autant que possible en cette vie à la justice de Dieu, et purifier son âme des dernières souillures du péché.

La permission d'entreprendre la pénitence était une faveur qu'on n'accordait qu'à ceux qui la sollicitaient, souvent dans la posture la plus humiliante et même par l'intercession des laïques. Pour les grands péchés mortels, l'apostasie, l'idolâtrie, le meurtre, l'impureté et autres semblables, la pénitence publique était exigée; plus tard on l'étendit à d'autres péchés très-graves, l'usure, l'ivrognerie, le faux témoignage, etc. Si ces péchés étaient secrets, le pénitent se soumettait à la pénitence publique d'après le conseil du prêtre à qui il s'était confessé; toutefois il n'y était pas forcé, au moins du temps de saint Augustin, sous peine d'excommunication. Si la pénitence publique n'était point regardée comme nécessaire, alors l'imposition des œuvres de la pénitence et la recommandation avaient lieu en secret, comme aussi la confession. Les péchés moins graves étaient expiés par la pratique des vertus contraires, par la prière continuelle, le jeûne et l'aumône. Les travaux de la pénitence commençaient par l'imposition des mains de l'évêque et de son clergé, accompagnée d'une prière. Plus tard cette imposition solennelle eut lieu, surtout le mercredi des cendres. Le pénitent devait s'abstenir de tout divertissement et même des relations conjugales; c'est pourquoi le mari avait besoin du consentement de sa femme pour entreprendre la pénitence publique. Il prenait place dans une partie de l'église éloignée, ou même au dehors; il était couvert de cendres, avait les cheveux rasés; il devait se prosterner à terre, revêtu de mauvais vêtements, et pratiquer assidûment d'après les canons, ou d'après la pénitence particulière qui lui était imposée, les œuvres de continence, de mortification, d'humilité et de contrition. Dans les premiers temps, les péchés plus légers n'étaient punis que par la privation du sacrement de l'autel (ἀφορισμός, *segregatio*), ce qui n'était point encore considéré comme une véritable pénitence. Les pécheurs plus coupables ne pouvaient assister à la célébration du saint sacrifice et devaient se soumettre à un jeûne rigoureux. Quant à ceux qui avaient commis des crimes, ils étaient exclus des assemblées, leurs noms étaient rayés de la liste des fidèles et l'entrée de l'église leur était interdite (καθαίρεσις). Après quelques épreuves et sur leurs instantes prières, on les admettait au nombre des pénitents, ensuite ils pouvaient prendre part aux prières communes, mais pas encore au saint sacrifice de la messe. De légères fautes entraînaient la suspension des clercs; pour des fautes graves, ils étaient déposés et réduits au rang de laïques; au pis-aller, ils étaient même privés de cette faveur et totalement exclus de l'Eglise. Dans les premiers siècles, la pénitence proprement dite était ordinairement imposée par l'évêque et seulement une fois dans la vie. Celui qui après cela commettait les mêmes péchés ou d'autres d'une égale gravité, n'était plus admis à la pénitence publique; il était retenu pour le reste de ses jours dans l'état d'excommunication. En 589, le concile de Tolède promulgua de nouveau la loi relative à la pénitence publique et à l'entière exclusion de ceux qui retombaient dans le même crime. Dans l'Orient, au contraire, cette discipline sévère cessa beaucoup plus tôt, bien qu'on y fît un sujet d'accusation à saint Jean Chrysostome d'avoir invité les fidèles à renouveler la pénitence primitive.

Après la persécution de Dèce et le schisme des novatiens, on établit, dans les églises d'Orient, un pénitencier spécial, chargé de faire ce que jusqu'ici l'évêque avait fait seul ou conjointement avec son clergé. Il recevait d'abord la confession secrète des fidèles, prescrivait à chacun l'espèce et l'ordre de la pénitence, déterminait ce qui devait rester secret ou ce qui, pour augmenter la peine, devait être révélé publiquement, veillait sur la conduite des pénitents et fixait l'époque de leur admission à la communion. Bientôt après, l'ordre de la pénitence en général fut plus particulièrement déterminé en Orient et partagé en quatre degrés ou stations, c'est-à-dire les pleurants, les auditeurs, les prosternés et les consistants (πρόσκλαυσις, ἀκρόασις ὑπόπτωσις et συστασις). Saint Basile est le premier qui mentionne toutes ces diverses stations; avant lui on ne parle que de l'une ou de l'autre spécialement. La première classe ne formait un degré particulier que dans l'Eglise grecque: les pénitents de cette classe devaient rester à la porte de l'église, ils ne pouvaient pas même assister aux lectures ni au sermon, et priaient les fidèles qui entraient d'intercéder pour eux auprès de Dieu et de l'évêque. Les *auditeurs* attendaient également à la porte et devaient se retirer, avec les infidèles et les simples ca-

téchumènes, au commencement de la messe de ces derniers, en d'autres termes, au moment où les prières et les impositions des mains commençaient pour les compétents et les pénitents de la troisième classe. En Occident, l'*auditio*, comme degré particulier de pénitence, n'est mentionnée qu'une seule fois, à savoir, dans un écrit du Pape Félix III. Mais la véritable pénitence expiatoire et satisfactoire n'avait lieu que dans la troisième station, à laquelle les deux premières ne faisaient que préparer; elle durait le plus longtemps et constituait, à proprement parler, l'entrée de la pénitence pour ceux qui y étaient admis. Les pénitents de ce degré avaient leur place auprès des catéchumènes et des énergumènes dans l'espace intérieur de la basilique jusqu'à l'ambon, et ils devaient sortir avec eux au commencement de la messe des fidèles. Les *prosternés* avaient ce nom, parce qu'ils recevaient à genoux l'imposition des mains de l'évêque immédiatement avant de sortir de l'église, et qu'ils entendaient ainsi la prière que l'on récitait spécialement pour eux. Les pénitents de la quatrième classe pouvaient participer à toutes les prières, assister au saint sacrifice, toutefois sans faire aucune oblation ni recevoir la communion; l'on ne priait pas non plus pour eux pendant la messe comme pour les autres fidèles. Souvent aussi on mettait dans cette classe ceux qui, à raison des fautes légères qu'ils avaient commises, n'étaient pas traités comme de véritables pénitents, ou bien ceux qui, avouant spontanément leurs péchés et se montrant disposés à toute espèce de satisfaction, paraissaient dignes d'être traités avec ménagement; car les pécheurs qui n'avouaient pas volontairement leurs fautes, mais qui en étaient convaincus, devaient subir une pénitence beaucoup plus sévère et plus longue. Lorsque l'évêque ne connaissait la faute d'une personne que par la confession, il ne pouvait pas l'exclure de la communion de l'Eglise ni l'astreindre malgré elle à la pénitence publique. Mais si quelqu'un avait péché publiquement, on n'attendait pas qu'il s'en confessât lui-même, on lui imposait aussi sa pénitence. Souvent des personnes, dans la maladie, promettaient de leur propre mouvement de faire la pénitence publique et devaient accomplir leur vœu aussitôt qu'elles avaient recouvré la santé.

La charge de pénitencier fut abolie à Constantinople dans l'année 390, et ensuite aussi dans la plupart des autres églises d'Orient. Une femme de condition avait avoué dans sa confession publique que, pendant qu'elle était à l'église pour faire la pénitence qui lui était imposée, un diacre l'avait déshonorée. Cet événement causant beaucoup de scandale, l'évêque Nectaire, pour prévenir des scènes semblables, abolit, sur l'avis du prêtre Eudémon, la confession publique et la charge de pénitencier. Dès lors il fut permis à chacun de faire, sans confession publique, la pénitence et la satisfaction que le pénitencier avait jusqu'ici dirigées et surveillées, et de les terminer tôt ou tard en recevant la communion. Par là Nectaire donna lieu à un état de choses semblable, sous un rapport, à celui d'aujourd'hui : chacun put choisir un prêtre pour la confession secrète et satisfaire plus ou moins consciencieusement à la pénitence recommandée ou imposée. Le premier, le second et le quatrième degré tombèrent d'eux-mêmes; quant au troisième, on n'en conserva, dans quelques églises, que le renvoi des pénitents au commencement de la messe des fidèles, quoique souvent ils s'éloignassent sans y être invités. Ainsi la confession secrète ou auriculaire, qui précédait la pénitence et mettait le prêtre en état de donner ou de refuser l'absolution des péchés, resta en usage comme auparavant : il n'y eut que la confession publique, à laquelle jusqu'ici on s'était soumis comme à une satisfaction nécessaire, qui cessa, et dès lors il dépendit de la conscience de chacun de se confesser et de faire pénitence ou de recevoir immédiatement le sacrement de l'Eucharistie. Faisant allusion au changement introduit par son prédécesseur, saint Chrysostome dit souvent, dans ses homélies, qu'il ne demande pas que le pécheur s'accuse publiquement comme sur un théâtre et qu'il suffit de s'avouer coupable devant Dieu seul. Mais le même Père parle itérativement aussi de la nécessité de se confesser à un prêtre, et montre par là que la confession devant Dieu, qu'il recommande, devait simplement remplacer la confession publique et l'aveu des péchés tel qu'on l'exigeait autrefois. En Occident, le Pape Léon déclara également que la confession secrète faite à un prêtre suffisait, et il défendit d'exiger la confession publique de tous les péchés, surtout de ceux dont la publication exposait les pénitents aux poursuites des lois civiles. Le pouvoir d'entendre en confession appartenait immédiatement aux évêques et ensuite aux prêtres auxquels ils avaient donné l'autorisation nécessaire. Un peu plus tard, les moines purent aussi confesser, mais avec certaines réserves, comme on le voit par le concile de Reims qui ordonna, en 639, que, pendant le carême, le curé aurait seul le pouvoir d'ouir en confession. On vante le zèle montré à cet égard par plusieurs évêques, tels que saint Ambroise et saint Hilaire d'Arles qui consacrait spécialement les dimanches à remplir cette partie de ses fonctions. Sur la fin de la même époque, on remarque déjà quelques confesseurs de princes et de grands personnages; l'abbé Ansbert se trouvait en cette qualité, dans l'année 680, à la cour de Thierry, roi des Francs.

On ne regardait pas les peines canoniques et les œuvres de pénitence comme arbitraires et comme n'ayant aucun rapport avec les péchés commis, mais on les déterminait d'après la tradition et d'après l'esprit de la discipline dominante. Dans l'Orient, on sui-

vait particulièrement sur ce point les épîtres canoniques des docteurs les plus distingués, tels que Grégoire le Thaumaturge, Pierre d'Alexandrie, Athanase, Basile et Grégoire de Nice, qui désignent les pénitences affectées à certains péchés. Les canons des conciles d'Elvire (306), d'Ancyre (314) et d'Arles (314), ainsi que la moitié des canons apostoliques, forment aussi un code pénitentiaire. En Occident, pour les cas extraordinaires on s'adressait au Pape. Dans la suite, on eut recours aux pénitentiels qui guidaient la conduite des prêtres. Ces collections renfermaient, outre les prières et les formules de confession et d'absolution, toutes les espèces de péchés avec la pénitence qu'ils méritaient ; la matière en avait été puisée dans les canons et les anciennes coutumes des principales églises. Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, composa un pareil ouvrage au commencement du VIIe siècle, et dans l'Occident, Théodore, archevêque de Cantorbéry, publia son Pénitentiel en 670. Les écrits de l'évêque espagnol Pacien et saint Ambroise sur la pénitence nous font connaître la discipline suivie à cet égard durant le IVe siècle.

Lorsque les montanistes et les novatiens refusèrent à l'Eglise le pouvoir d'absoudre les plus grands crimes, par exemple, l'apostasie, l'assassinat, l'adultère, et qu'ils partagèrent les péchés en rémissibles et en irrémissibles, l'Eglise maintint constamment son droit d'accorder à tout péché le pardon et l'absolution après la pénitence. Cependant, durant le IIe et le IIIe siècle, des évêques catholiques même imposaient, dans quelques contrées, à ceux qui avaient commis de ces crimes, une pénitence qui durait toute leur vie et ne leur laissait aucun espoir de rentrer jamais dans la communion de l'Eglise. Saint Cyprien dit qu'avant son temps quelques évêques d'Afrique avaient excommunié pour toujours les adultères, sans doute aussi les idolâtres et les assassins), et c'est probablement ce qui donna lieu au décret du Pape Zéphirin, si amèrement critiqué par Tertullien, en vertu duquel, après la pénitence, il accordait l'absolution aux adultères et aux impudiques. Néanmoins au commencement du IVe siècle, les canons du concile d'Elvire imposaient encore à toute une série de péchés, surtout aux différentes espèces d'idolâtrie, d'adultère et d'impudicité, la peine rigoureuse d'une excommunication perpétuelle : *nec in fine recipiat communionem*

Il est probable que des mesures aussi sévères tendaient à arrêter la corruption des mœurs alors répandue en Espagne ; mais il n'est pas croyable qu'on ait poussé la sévérité jusqu'à refuser l'absolution à ceux qui, à l'article de la mort, avaient un sincère repentir de leurs fautes. En revanche, la décision du concile d'Arles, tenu peu de temps après, avait pour base la justice : on y refusait, même sur le lit de la mort, la communion à ceux qui, par suite d'un grand crime, s'étaient entièrement séparés de l'Eglise et qui n'avaient nullement cherché à expier leurs péchés ; mais déjà saint Cyprien avait prescrit la même chose. Il paraît qu'on était plus indulgent en Orient, puisque le concile de Nicée ordonne de ne priver personne du sacrement de l'Eucharistie à l'article de la mort. Au Ve siècle les Papes Innocent, Célestin et Léon se prononcèrent dans le même sens. Ainsi, en Occident même, on se relâcha tellement de la sévérité primitive, que partout on accordait aux mourants, pourvu qu'ils donnassent quelque signe de repentir, la paix et les secours de l'Eglise. Du temps de Nectaire, la pénitence était encore si rigoureuse en Orient, que Grégoire de Nysse, dans sa lettre à Ectorius, en fixe la durée pour l'apostasie au reste de la vie, pour l'adultère à dix-huit ans, et, à neuf ans pour les crimes moins graves. Dans plusieurs églises de l'Occident, les pénitents qui, près de mourir, avaient reçu l'absolution, étaient obligés, s'ils revenaient à la santé, d'accomplir leur pénitence. Cependant en vertu d'un canon du concile de Nicée, on se contentait de les reléguer pour quelque temps dans la classe des consistants. Ceux qui, reprenant leur ancien genre de vie, cessaient de faire pénitence, étaient entièrement exclus de l'Eglise. Mais déjà le sixième concile de Tolède força ces apostats, même malgré leur résistance et en invoquant au besoin le bras séculier, de continuer leur pénitence dans un couvent ; c'est là le premier exemple de cette espèce. On avait du reste aussi recours, en Espagne, au bannissement et à la réclusion comme peines canoniques. Il est vrai que dans l'Eglise de Rome et dans d'autres églises de l'Occident, on employait également, au VIIe siècle, la réclusion comme pénitence, mais le pénitent s'y soumettait de son plein gré. Toutefois la sévérité de l'ancienne discipline s'était considérablement relâchée en Occident, et déjà saint Augustin se plaignait de ce que les évêques, au milieu du grand nombre de péchés qui se commettaient, n'osaient souvent pas imposer la pénitence publique aux laïques, ni déposer les ecclésiastiques. A dater du VIIe siècle la pénitence publique ne fut plus pratiquée dans tout l'Occident que pour des crimes commis en public et causant un grand scandale ; alors aussi elle eut lieu plus d'une fois Conformément aux décrets des Papes Sirice et Léon, ceux qui avaient reçu les ordres majeurs, ne devaient plus être soumis à la pénitence publique ; la suspension et la déposition étaient les peines ordinaires de leurs égarements. Par la déposition, à moins qu'ils ne fussent en outre excommuniés, ils étaient réduits au rang des laïques (*communio laica*), c'est-à-dire qu'ils appartenaient encore à l'Eglise, non comme clercs, mais comme laïques, et qu'ils recevaient l'Eucharistie, avec ceux-ci, en dehors de l'autel. Il existait une censure moins rigoureuse condamnant les clercs à la communion étrangère ou pérégrine (*communio peregrina*), espèce de suspension par laquelle ils étaient assi-

milés à ces prêtres étrangers qui ne pouvaient pas exhiber des lettres formées (*litteras formatas*) de la part de leur évêque ; c'est-à-dire qu'ils conservaient leur rang, leur part aux biens de l'Eglise, mais qu'ils ne pouvaient pas remplir de fonctions ecclésiastiques, et étaient, en quelque sorte, exclus de la moitié des prérogatives attachées à leur caractère. Les prêtres déposés pour un crime restaient, d'après l'ancienne discipline, toute leur vie dans la communion des laïques, et lors même qu'on leur rendait leur ancien rang et leur ancienne prééminence, ils ne pouvaient plus jamais en exercer les fonctions.

Suivant les règles de la discipline primitive, l'absolution et la réconciliation avec l'Eglise ne s'accordaient, en général, qu'après la pénitence. La réconciliation de ceux qui faisaient la pénitence publique était réservée à l'évêque; elle avait lieu avant l'offertoire et après le sermon, pendant le saint sacrifice, auquel on attribuait la vertu particulière de remettre les péchés; elle se pratiquait au moyen de prières sous la forme déprécatoire et par l'imposition des mains. Les jours destinés à cette cérémonie étaient, dans l'Eglise de Rome, le Jeudi saint, et dans les églises d'Espagne et d'Orient, le Vendredi ou le Samedi saint. Immédiatement après l'absolution, les pénitents recevaient le corps du Seigneur, comme le sceau de leur parfaite réconciliation avec Dieu et avec l'Eglise. L'absolution de ce genre (*plena communio* ou *absolutissima reconciliatio*) était souvent précédée d'une réconciliation moins importante et moins parfaite, en vertu de laquelle le pénitent recevait la paix de l'Eglise sans pouvoir participer à l'oblation ni à l'Eucharistie, et qui, par conséquent, correspondait au quatrième degré pénitentiaire des Orientaux. Ceux qui expiaient leurs péchés en secret recevaient l'absolution en tout temps, et, à part la solennité, de la même manière que ceux qui faisaient la pénitence publique. Les prêtres et les diacres prenaient part, il est vrai, à l'absolution, comme aux sacrements, en ce sens qu'ils imposaient les mains avec l'évêque; mais aucun prêtre ne pouvait, pendant les quatre premiers siècles de l'Eglise, se charger de la réconciliation aux offices divins, les prêtres n'étant autorisés à donner l'absolution que dans les demeures particulières, en cas de nécessité ou par un ordre spécial de l'évêque. Lors donc que l'on ne pouvait pas avoir de prêtre, le diacre, d'après le témoignage de saint Cyprien et suivant le trente-deuxième canon du concile d'Elvire, avait le pouvoir de donner aux malades la paix de l'Eglise par l'imposition des mains et d'administrer l'Eucharistie. Dans ce cas, un repentir sincère et le désir d'obtenir l'absolution du prêtre remplaçaient la véritable absolution; c'est pour cela que Sérapion, qui était tombé pendant la persécution de Dèce, et qui faisait pénitence de sa chute, reçut l'Eucharistie sur son lit de mort, bien qu'il n'eût pas été absous. D'après les principes anciennement en vigueur dans la discipline romaine, ceux qui mouraient subitement sans absolution ou sans réconciliation, étaient privés de la communion, par conséquent aussi de l'intercession de l'Eglise; mais en Afrique, dans la Gaule, et même à Rome, depuis le VIe siècle, on fut moins sévère et l'on accorda à tous ceux qui mouraient avant d'avoir achevé leur pénitence, les mêmes prérogatives dont jouissaient les diverses classes de fidèles vivant dans la communion de l'Eglise.

Les évêques, de même que l'avaient déjà fait les apôtres, pouvaient abréger la durée ou modérer la rigueur de la pénitence. Ces modifications étaient absolument ce qu'on a appelé dans la suite les *indulgences*, lesquelles procurent, sous de certaines conditions, la rémission des peines infligées par l'Eglise au pécheur, afin de faire à Dieu la satisfaction qui lui est due. On accordait cette faveur soit aux pénitents qui montraient un zèle extraordinaire, soit à ceux que les martyrs avaient particulièrement recommandés aux évêques. Depuis le IIe siècle, on accordait, dans plusieurs églises, aux fidèles qui avaient déjà souffert le martyre ou qui attendaient la mort dans les prisons, le droit de recommander par des lettres certaines personnes auxquelles ils étaient particulièrement attachés. Ces lettres engageaient l'évêque, eu égard aux grands mérites des martyrs devant Dieu, à remettre aux pénitents recommandés une partie de la durée de leur peine. Mais dans l'Eglise d'Afrique cette coutume devint, pendant la persécution de Dèce, une source d'abus dangereux. En effet, un grand nombre de martyrs, donnant à leurs lettres de recommandation la forme des lettres de paix et de communion, les accordaient indistinctement et avec une véritable profusion, de sorte qu'une foule de lapses prétendaient, au moyen de ces lettres et sans avoir fait aucune pénitence, rentrer immédiatement dans le sein de l'Eglise et être admis de nouveau aux sacrements. Le confesseur Lucien alla si loin qu'il déclara avoir accordé, en son nom et au nom d'autres confesseurs, la paix à tous les lapses et leur avoir remis leurs péchés ; puis il engageait saint Cyprien d'un ton presque menaçant à vivre en bonne intelligence avec les martyrs. Les évêques africains, soutenus par l'Eglise de Rome, s'opposèrent énergiquement à cette dissolution de la discipline; saint Cyprien écrivit son ouvrage intitulé : *Des Lapses*, et deux conciles, tenus à Rome et à Carthage, en 251, déclarèrent qu'à la vérité il ne fallait pas ôter à ceux qui étaient tombés l'espoir de la paix, mais qu'on ne devait les y admettre qu'après une longue et sévère pénitence. Cependant le second concile de Carthage, voyant l'Eglise menacée d'une nouvelle persécution, décida qu'on accorderait la réconciliation à tous les lapses, et en effet on remit à Rome et à Carthage la pénitence entière à un grand nombre de ces derniers.

Or, d'après la doctrine catholique, telle que l'entend saint Cyprien, on ne satisfait pas tant à l'Eglise qu'à Dieu par la pénitence qui nous procure le moyen d'apaiser le ciel et de nous purifier; donc cette rémission partielle de la peine était en même temps une rémission d'une partie de la satisfaction due à la justice divine, rémission basée à la fois sur le pouvoir de l'Eglise de délier les péchés, sur les mérites de Jésus-Christ et sur l'intercession des martyrs. Comme sur la fin du IVe siècle, on se relâcha de jour en jour davantage de la discipline primitive, les indulgences durent devenir de plus en plus fréquentes, et l'on voit par le *Pénitentiel* de Théodore de Contorbéry qu'on donnait ordinairement la communion aux pénitents au bout d'un an ou de six mois.

PENTECOTE, *dispersion des apôtres.* — L'œuvre de la rédemption était accomplie; le Fils de Dieu venait de monter au ciel après avoir confié à ses apôtres le soin de prêcher l'Evangile à tous les peuples. Mais, pour remplir cette mission, il leur fallait une force et des lumières supérieures, il leur fallait les dons de l'Esprit que le Seigneur leur avait promis et qu'ils attendaient, selon son ordre, à Jérusalem, sans se permettre de rien entreprendre, sinon de compléter leur collége par le choix de Matthias. Ce fut à la fête commémorative de la promulgation de la loi sur le Sinaï, que s'opéra la consommation de la nouvelle alliance: l'Esprit-Saint, sous la forme de langues de feu, descendit sur les apôtres et les disciples assemblés, et se communiqua à la jeune Eglise réunie encore tout entière dans un même lieu. Depuis cet instant, il demeure indissolublement lié au corps de sa mystique épouse, comme une âme vivifiante, et conserve en elle l'unité de l'amour et de la foi. Les effets du divin Esprit se manifestent aussitôt chez les apôtres. Eux, auparavant si lents à croire, si bornés dans leurs vues, si chancelants et craintifs, font éclater, à partir de cette heure merveilleuse, une énergie de foi, une intelligence de leur mission, un courage qu'ils ne démentent plus jusqu'à leur mort. Mais c'est le don des langues qui fait d'abord le plus d'impression sur les Juifs et les prosélytes, accourus de tous pays à Jérusalem pour célébrer la fête. Des Parthes et des Mèdes, des habitants de la Mésopotamie et de l'Asie Mineure, des Juifs d'Egypte et de Rome, de Libye, de Crète et d'Arabie, sont stupéfaits d'entendre, chacun dans sa langue, les paroles des disciples. La voix inspirée du Prince des apôtres trouve un accès d'autant plus facile, et, dès ce même jour, trois mille convertis viennent s'adjoindre à la société naissante composée de cent vingt frères.

Une grande partie de ces nouveaux Chrétiens, de retour dans leur pays, répandirent la semence de la parole divine, et plus tard les apôtres, sortis de Jérusalem pour évangéliser le monde, trouvèrent en beaucoup d'endroits le chemin déjà frayé. Bientôt après Pierre guérit d'une parole, sur les marches du temple, un homme perclus depuis sa naissance, et son discours produisit un effet si entraînant sur la foule assemblée par ce miracle, que le nombre des croyants monta jusqu'à cinq mille. Les chefs des Juifs ne pouvaient garder le silence plus longtemps. Irrités d'entendre les apôtres annoncer la résurrection du Christ, les prêtres et les saducéens se saisirent de Pierre et de Jean, les jetèrent dans les fers, et, le lendemain, les amenèrent devant le grand conseil. Mais lorsque Pierre se fut mis à exposer, simplement et sans détours, la nécessité de la foi en celui qu'ils avaient crucifié, et que Dieu a ressuscité de la mort, le sanhédrin ne sut faire autre chose que leur ordonner de se taire, sous peine d'un grave châtiment. « Jugez vous-mêmes s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à lui, » telle fut la digne réponse des disciples de Jésus. Chaque jour on voyait s'augmenter le nombre des croyants; car les miraculeuses guérisons opérées par les apôtres, spécialement par Pierre, annonçaient Jésus-Christ encore plus haut et d'une manière plus pénétrante que tous leurs discours. On plaçait les malades dans les rues pour que Pierre, en passant, les touchât au moins de son ombre; le peuple apportait aussi, des villes voisines, à Jérusalem des possédés et des malades de toute espèce; et tous s'en retournaient guéris. Les rigueurs de la Synagogue étaient impuissantes à arrêter l'Eglise dans l'effrayante rapidité de ses progrès: on jetait les apôtres en prison, mais la nuit ils étaient délivrés par un ange; on les flagellait, mais ils se réjouissaient d'endurer cet opprobre pour le nom de Jésus. Déjà la pensée était venue au sanhédrin de les faire assassiner: un de ses membres, Gamaliel, sut empêcher ce crime.

Le premier élan d'amour et de foi dans la jeune Eglise avait tant de force, que non-seulement tous vivaient ensemble comme une famille, mais encore que les riches se dépouillaient volontairement de la plus grande partie de leur bien, et chargeaient les apôtres du soin de le distribuer aux pauvres. Toutefois cette communauté de biens n'allait pas, sans doute, jusqu'à un complet anéantissement des droits et des rapports de la propriété; elle n'était non plus imposée à personne comme un devoir, et elle ne fut point introduite dans les autres Eglises. Mais lorsque Ananie et Saphire essayèrent de tromper les apôtres en gardant une partie de la somme qu'ils avaient retirée de la vente de leur patrimoine, la mort subite dont ils furent frappés à la parole de Pierre prouva aux fidèles que ce n'était pas aux hommes, mais à Dieu qu'ils avaient menti.

Assemblés dans des maisons particulières, les croyants célébraient le saint sacrifice et recevaient le corps du Seigneur (*ils persévéraient dans la fraction du pain*, comme disent les *Actes des apôtres* [*Act.* II, 42]), mais ils ne laissaient pas que de visiter assidû-

ment le temple, et de prendre part aux prières et aux sacrifices accoutumés. A l'extérieur, ils vivaient encore tout à fait en Juifs, observant exactement les cérémonies de la loi, bien que celle-ci, d'après son caractère purement figuratif, eût perdu sa vertu et cédé le pas aux prescriptions de l'Evangile. C'était un temps d'attente et de transition : l'Eglise judaïque n'avait pas encore perdu l'autorité que Dieu lui avait conférée : la Synagogue possédait toujours la chaire de Moïse dont Jésus lui-même avait recommandé le respect à ses disciples ; en un mot, la nouvelle Eglise ne s'était pas encore entièrement détachée du sein de sa mère ; il fallait qu'elle prît des forces auparavant, il fallait que les païens y entrassent en foule. Ceci accompli, et la mesure de la Synagogue comblée par son opiniâtre aveuglement en face de la lumière de la vérité toujours croissante, comme aussi par ses sanguinaires persécutions à l'égard des fidèles, tout se réunit, et la ruine de Jérusalem, et la destruction du temple, et la dissolution de l'Etat, et la dispersion du peuple, pour signaler à la fois le complet renversement de l'ancienne Eglise, et son entière scission avec l'Eglise nouvelle parvenue à sa maturité. Les disciples de Jésus-Christ connaissaient d'avance, par les prédictions de leur maître, le sort réservé à la Synagogue et à toute la nation, mais ils ne voulaient anticiper en rien sur les décrets du ciel.

Les hellénistes, c'est-à-dire les Juifs convertis des provinces où l'on parlait la langue grecque, s'étant plaints que leurs veuves fussent négligées dans la distribution des aumônes, occasionnèrent par là l'institution des sept diacres. Ceux-ci, choisis par les fidèles et ordonnés par les apôtres, furent chargés de l'administration des deniers communs et du soin des veuves et des pauvres. Les apôtres purent dès lors se livrer sans partage à la prédication ; mais les premiers aides qu'ils avaient appelés à leur secours étaient, eux aussi, des hommes remplis de l'Esprit-Saint, lesquels, revêtus en même temps de fonctions plus élevées, prêchaient également l'Evangile. Cette prédication avait déjà tant de succès, que même des prêtres, et en grand nombre, devinrent croyants. Mais les autres n'en furent que plus furieux : ils choisirent Etienne, le premier des diacres, pour victime de leur rage. Accusé par eux de blasphème et lapidé par eux, Etienne mourut en priant pour ses meurtriers, et emporta au ciel la première palme du martyre. L'effet immédiat de la persécution qui éclata alors et s'étendit sur toute l'Eglise encore resserrée dans les murs de Jérusalem, fut que les fidèles, à l'exception des apôtres, quittant la capitale, se répandirent, les uns dans les villes voisines, les autres dans des provinces plus éloignées, et posèrent ainsi le fondement de nouvelles Eglises dans toute la Palestine et la Samarie, et jusqu'en Phénicie, en Syrie et à Chypre. La parole et les guérisons miraculeuses du diacre Philippe gagnèrent à l'Evangile beaucoup de Samaritains qui, confirmés ensuite par Pierre et par Jean, reçurent d'eux les dons du Saint-Esprit. Dans le même temps, le magicien Simon voulant obtenir des apôtres, pour de l'argent, la puissance de communiquer ces dons divins, fut repoussé par Pierre avec horreur. Une rencontre ayant été providentiellement amenée entre Philippe et un des principaux officiers de la cour d'Ethiopie, prosélyte païen de *la porte*, c'est-à-dire de la justice, qui se rendait par motif de piété à Jérusalem, celui-ci fut converti et baptisé, et, de retour dans son pays, il y propagea le christianisme.

Parmi les persécuteurs des croyants, se faisait remarquer par son infatigable activité, par son zèle fougueux et presque féroce, Saul, jeune homme né à Tarse, en Cilicie, de parents juifs de la tribu de Benjamin, mais qui étaient citoyens romains. Disciple de Gamaliel, c'est-à-dire élevé dans les principes des pharisiens, il avait déjà assisté avec joie au supplice d'Etienne, et maintenant que les pharisiens et les sadducéens, animés d'une haine égale contre l'ennemi commun, réunissaient leurs efforts pour étouffer l'Eglise au berceau, il pénétrait dans les maisons, en arrachait les hommes et les femmes pour les jeter en prison, ou les faire flageller dans les synagogues, et réussissait ainsi à en pousser quelques-uns à l'apostasie, livrant à la mort ceux qui restaient inébranlables. Afin d'arrêter les progrès de l'Evangile hors de la capitale, il se fit donner, par le grand Conseil, en l'année 35 ou 36, des lettres adressées aux présidents des synagogues dans la Palestine et dans la Syrie, avec des pleins pouvoirs pour conduire, chargés de chaînes à Jérusalem, ceux dont il se serait emparé. Mais précisément cet homme était celui que Dieu avait choisi pour en faire le principal et le plus noble instrument de la propagation de la foi chez les païens. Il se rendait à Damas, lorsque tout à coup, au milieu du chemin, il est investi par les rayons d'une lumière surnaturelle. Frappé d'éblouissement, il se jette à terre et entend ces paroles : « Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Sur sa demande : « Qui êtes-vous, Seigneur? » il reçoit pour réponse : « Je suis Jésus que tu persécutes ; » et en même temps l'ordre lui est donné de se rendre à Damas où il apprendra ce qu'il doit faire. Pendant son séjour dans cette ville, où il demeure privé de l'usage de ses yeux, et sans boire ni manger, l'aveuglement de son âme disparaît : le disciple Ananias, à qui une vision céleste l'a révélée, lui fait connaître sa vocation, qui est désormais de confesser le Christ devant les païens et les Juifs, après quoi il lui rend la vue par l'imposition des mains, et lui donne le baptême. Saul, complétement changé, prêche aussitôt que Jésus est Fils de Dieu, dans la même ville où il avait voulu déployer son zèle pour la loi de Moïse, en persécutant les disciples de l'É-

vangile. De là il va dans l'Arabie Pétrée, soit pour prêcher les Juifs qui s'y trouvaient, soit pour se préparer, dans la retraite, à sa mission apostolique. Trois années après, de retour à Damas, il lui fallut fuir pendant la nuit pour échapper aux embûches des Juifs qui voulaient le tuer. Alors il fit son premier voyage à Jérusalem, où les fidèles le reçurent d'abord avec défiance, sans doute, parce qu'ils ignoraient sa conversion, du moins dans ce qu'elle avait eu de particulier. Ceci n'empêcha pas toutefois Barnabé de le présenter à Pierre et à Jacques le Mineur. Il prêchait courageusement l'Evangile dans les synagogues; mais les tentatives de meurtre des hellénistes irrités contre lui l'ayant bientôt forcé de partir, il se rendit directement à Tarse, sa ville natale.

Cependant l'heure était venue où les portes de l'Eglise, jusqu'alors ouvertes aux seuls Juifs, devaient aussi laisser entrer librement les païens. Pierre, qui parcourait la Palestine, employant à constituer et à étendre les nouvelles églises le repos que lui laissait la fin de la persécution, fut préparé à ce grand événement par une vision dans laquelle il reçut l'avertissement de ne plus regarder comme souillé ce que Dieu lui-même avait déclaré pur. Dans le même temps, une autre vision ordonnait à un homme craignant Dieu, au centurion Cornélius de Césarée, d'envoyer chercher le chef des apôtres à Joppé, où il venait de rappeler à la vie Tabitha. Pierre vint et annonça l'Evangile au centurion et à ses amis animés des mêmes sentiments. Pendant qu'il exposait la divine doctrine, son auditoire, uniquement composé de païens, reçut tout à coup les dons du Saint-Esprit, et ils se mirent à parler des langues qu'ils n'avaient jamais apprises. Voyant cela, le chef des apôtres n'hésita pas à baptiser des hommes si évidemment appelés de Dieu. Au fait, il était besoin d'un signe extraordinaire pour briser le mur de séparation élevé jusqu'à cette époque entre la nation juive et les autres peuples, et pour réconcilier les Chrétiens judaïsants avec la pensée que des païens pouvaient prendre part aux droits de la nouvelle alliance, sans avoir été auparavant prosélytes. Ce fut là ce qui obligea Pierre, de retour à Jérusalem, d'opposer le miracle de Césarée aux Juifs convertis, qui lui reprochaient d'être en relation avec des incirconcis et de les admettre parmi les frères.

L'Eglise de Jérusalem étant uniquement composée de chrétiens judaïsants, il en fallait une autre qui fût pour les convertis du paganisme ce que la première était alors pour les fidèles de Judée, de Galilée et de Samarie. Les fondements de cette seconde Eglise-mère furent posés dans la principale ville de l'Orient romain, à Antioche, où des hommes de Chypre et de Cyrène annonçaient aux gentils Jésus le rédempteur, et en convertissaient un grand nombre. Quand ceci fut connu à Jérusalem, les apôtres envoyèrent à Antioche Barnabé, un de leurs coopérateurs, pour organiser et diriger la nouvelle Eglise. C'était un lévite, appelé Josèphe avant que les apôtres eussent changé son nom en celui de Barnabé, c'est-à-dire *fils du prophète*. Il alla d'abord à Tarse prendre un aide en la personne de Saul. Les efforts réunis de ces deux hommes créèrent, dans l'espace d'une année, une Eglise considérable, dont les membres furent, pour la première fois, désignés sous le nom de *Chrétiens* (*Christiani*). La terminaison latine de ce mot donne à conclure qu'il fut employé d'abord par les Romains demeurant à Antioche. Quelque temps après, Pierre prit la direction de cette Eglise et fut le fondateur du siége d'Antioche, qu'il confia ensuite à Evodius en partant pour Rome (1947).

Une seconde persécution, mais dirigée cette fois spécialement contre les chefs de l'Eglise naissante, fut suscitée par Hérode Agrippa, petit-fils d'Hérode le Grand, à qui l'empereur Claude avait conféré en même temps la dignité royale et le gouvernement de la Judée. Voulant se montrer Juif zélé, et désireux de plaire au peuple, Hérode-Agrippa fit décapiter l'apôtre Jacques, fils de Zébédée, et jeter Pierre en prison sous la garde la plus sévère. Le chef de l'Eglise, pour la délivrance duquel les croyants alarmés priaient sans relâche, fut délivré pendant la nuit par un ange, avant d'être conduit devant le peuple, d'où l'on devait le mener au supplice. Il quitta Jérusalem sur-le-champ, et la mort subite d'Agrippa, après laquelle la Judée devint province romaine, mit fin à la persécution. Ce fut dans ce temps que Saul et Barnabé vinrent ensemble à Jérusalem, porteurs d'une collecte des fidèles d'Antioche, pour secourir leurs frères pendant la cherté prédite par le prophète chrétien Agabus.

L'entière dispersion des apôtres, dans le but d'exécuter les ordres du Seigneur relatifs à la prédication de l'Evangile, paraît s'être effectuée peu de temps après la mort d'Agrippa. Selon une tradition très-ancienne et digne de foi, Jésus leur avait enjoint de

(1947) Le silence de saint Luc, qui omet tant de choses, ne prouve rien contre les témoignages formels d'Origène, d'Eusèbe, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostome et de saint Innocent Ier. Si Eusèbe appelle une fois Evodius le premier évêque d'Antioche, il dit dans un autre endroit : « Ignace fut le douzième successeur de Pierre sur ce siége (*H. E.*, 3, 36). » Que Pierre soit allé à Antioche, cela est exprimé positivement dans l'*Epître aux Galates* (II, 11); mais le temps qu'il y passa est incertain, quoique quelques Pères portent à sept années la durée de son episcopat dans cette ville. — *Voir* Lequien, *Oriens Christ.* II, 673. — Tillemont (*Mém. eccl.*, I, 2, 741) soupçonne que la nouvelle de l'épiscopat de saint Pierre à Antioche repose purement et simplement sur les *Recognitions Clémentines*, mais il est bien plus naturel d'admettre que l'auteur des *Recognitions* a adopté la tradition existante, tout en l'ornant à sa manière.

rester douze années à Jérusalem et dans la Judée avant de partir pour leurs lointaines missions (1948). Ce terme expiré, ils se séparèrent pour ne plus jamais se réunir ici-bas. L'histoire de la plupart d'entre eux, à partir de ce moment, est enveloppée de ténèbres presque impénétrables. Saint Luc désormais ne rapporte que les actes de saint Paul, et, à l'exception de saint Pierre, de saint Jean et de saint Jacques, sur lesquels l'on possède quelques renseignements plus précis, on en est réduit, pour tous les autres, à de courtes indications, souvent incertaines, touchant leurs travaux apostoliques et leur mort. André, frère de Pierre, prêcha dans les provinces septentrionales de l'Asie Mineure et dans la Scythie, c'est-à-dire dans les pays baignés par la mer Noire; il fut crucifié à Patra en Achaïe. Philippe, l'apôtre, mourut à Hiérapolis dans un âge avancé. Barthélemy annonça, dit-on, l'Evangile dans l'Inde, vraisemblablement dans la partie de l'Arabie située en face de l'Ethiopie. On rapporte de l'Alexandrin Panthène que, voyageant cent ans plus tard dans les lieux où cet apôtre avait enseigné, il trouva, chez les Chrétiens, un Evangile de saint Matthieu en langue hébraïque, apporté par Barthélemy. Thomas doit avoir évangélisé les Parthes, parmi lesquels vivaient beaucoup de Juifs, et de là s'être rendu jusqu'aux Indes orientales, où il aurait propagé largement le christianisme. Judas Thaddée serait allé en Syrie, en Arabie, en Mésopotamie et en Perse. Mais les nouvelles que nous avons de lui, ainsi que de Simon et de Matthias, viennent d'écrivains postérieurs d'une critique très-peu sûre, et, en général, il n'est pas probable que ces apôtres aient laissé de côté des pays plus rapprochés d'eux pour aller chez des peuples si éloignés.

PÈRES APOSTOLIQUES. — Les disciples des apôtres et les Chrétiens leurs contemporains laissèrent après eux fort peu de documents écrits, circonstance dont il est facile de concevoir la cause. Le christianisme ne se présentait pas comme le résultat de recherches scientifiques dans l'histoire du genre humain, mais comme une révélation divine. Les miracles renfermaient la preuve de la vérité des doctrines et les doctrines elles-mêmes, dont le Verbe n'était que l'exposition. Ainsi l'enseignement du christianisme présentait en même temps et l'objet et le fondement de la foi, proposant une doctrine qui portait sa preuve en elle-même. Les apôtres racontaient l'histoire du Seigneur, et avec cette histoire, ils disaient le christianisme tout entier. Celui donc qui était doué d'un esprit susceptible de comprendre les choses d'un ordre élevé, dont le sentiment spirituel était moral, celui-là adoptait ce qui lui était annoncé, sans avoir besoin de développements ou de démonstrations que la mission divine, d'ailleurs, n'avait point commises aux apôtres. Par cette même raison, il devenait presque inutile d'écrire, tandis qu'au contraire les plus grands efforts, le talent d'écrivain le plus éminent aurait été indispensable si le christianisme avait cherché à gagner des partisans comme étant le résultat de méditations humaines. Il aurait eu recours pour ses doctrines aux preuves les plus ingénieuses et les plus compliquées, et ses doctrines et leurs preuves auraient été soumises aux règles de la dialectique; de sorte que, dès son origine, le christianisme aurait exigé pour se fonder une activité littéraire soutenue sans interruption.

D'un côté, il faut remarquer que, dans le commencement, le christianisme ne s'étendait que dans les basses classes du peuple, qui ne sentaient pas le besoin des recherches scientifiques, et qui n'auraient pas même eu le temps de s'en occuper. Mais cependant tout le monde, tant les personnes instruites que celles qui ne l'étaient pas, se sentaient si heureuses par le christianisme, il satisfaisait si parfaitement à tous les besoins de leur esprit, que certainement les premiers Chrétiens n'auraient pas compris quelle pouvait être l'utilité de recherches scientifiques. Quant aux questions qui, jusqu'à ce moment, avaient offert dans ces recherches la plus haute importance, et dont la solution devait être la récompense des plus grands efforts de l'esprit, elles avaient été résolues pour les Chrétiens par une voie directe et céleste, les doutes s'étaient changés en une certitude complète, de sorte que pour eux, toute leur activité devait se borner à pénétrer personnellement dans la vérité attestée par Dieu, et à en appliquer l'expression à la vie ordinaire. Ils ne soupçonnaient pas même et ne pouvaient pas soupçonner qu'il dût jamais se former une science chrétienne proprement dite. En effet, les recherches scientifiques reposent nécessairement sur l'incertitude; comment donc les premiers Chrétiens auraient-ils pu en sentir le besoin?

En conséquence, les travaux littéraires de cette époque n'ayant pour objet que les rapports les plus simples, la forme sous laquelle ils se présentèrent partagea cette simplicité; ce fut la forme épistolaire. Des lettres s'échangent entre des hommes intimement liés et qui éprouvent le besoin de se communiquer mutuellement ce qui a rapport à leur situation et à leurs intérêts matériels et spirituels. Les Chrétiens for-

(1948) Cette tradition est rapportée par Apollonius, écrivain du IIe siècle (apud Euseb., *H. E.*, v, 18) qui invoque, à ce sujet, la tradition orale. Clément d'Alexandrie en parle aussi (*Strom.*, VI, 5) d'après le livre apocryphe, mais très-ancien intitulé: *La Prédication de Pierre*. Voici les paroles de Notre-Seigneur telles que ce dernier écrivain les rapporte: Μετα δωδεκα ετη εξελθετε εις τον Κοσμον, μη τις ειπη, ουκ ηκουσαμεν. »

maient une grande communauté unie par les liens les plus resserrés, et ce qu'ils avaient à se dire consistait à exprimer en peu de mots avec force, leur sentiment sur les occurrences journalières de la vie, à se donner réciproquement des instructions et des exhortations qui partaient du cœur, des nouvelles de leurs joies et de leurs peines; tout cela se traitait le plus convenablement par lettres. Cette remarque ne souffre qu'une seule exception : Le livre du *Pasteur* ne donne pas ses instructions sous la forme épistolaire.

Les hommes qui se présentent durant cette période comme écrivains ecclésiastiques, et que l'on appelle Pères apostoliques, parce qu'ils avaient été les disciples immédiats des apôtres, sont saint Clément de Rome, saint Barnabé, Hermas, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe, Papias ou l'auteur de la *Lettre à Diognète*. Pour le reste, il faut encore remarquer que, dans le très-petit nombre d'écrits qui nous sont parvenus de cette période, nous trouvons déjà les principales formes sur lesquelles l'activité scientifique se développa plus tard. Dans l'*Epître à Diognète*, nous voyons la forme de l'apologie contre ceux qui n'étaient pas Chrétiens ; les épîtres de saint Ignace nous offrent les premières traces d'une apologie de l'Eglise contre les hérétiques ; celles de Barnabas, un essai de dogmatique spéculative ; dans le *Pasteur*, nous trouvons une première tentative d'une morale chrétienne ; dans les épîtres de saint Clément de Rome, le premier développement de la science d'où naquit plus tard le droit ecclésiastique ; et enfin, dans les Actes du martyre de saint Ignace, le plus ancien ouvrage historique. En y réfléchissant mûrement, on reconnaîtra que cette circonstance est fort naturelle ; car, dans les expressions de l'esprit d'un enfant est renfermé le germe de toutes les connaissances possibles.

PÈRES DE L'EGLISE. — Tout l'Orient, depuis la Palestine jusqu'à la Chine, honorait avec raison les docteurs et les prêtres du nom de Père, et par la même raison les élèves étaient désignés sous le nom de fils ou de fille. Les Orientaux voulaient indiquer par là que celui qui communiquait à un autre la vie spirituelle qu'ils appellent *régénération*, se trouvait à cet égard dans la même position que le père naturel l'est à l'égard du corps (1949). Nous trouvons aussi chez les Grecs le mot de *père* employé dans le même sens. Alexandre donna ce titre à son maître Aristote, et les maîtres donnaient à leurs élèves le nom de fils (1950). Il est inutile de remarquer combien cet usage servait à indiquer les rapports de tendresse et de confiance qui ont lieu entre le maître et l'élève, ainsi que le prix que l'on attachait à une profonde instruction.

Nous retrouvons aussi cet usage dans le Nouveau Testament, d'où il passa dans l'Eglise chrétienne, d'autant plus facilement, que depuis longtemps la manière dont les Grecs considéraient les rapports du maître à l'élève avait autorisé cette manière de s'exprimer. Les temps chrétiens donnèrent une vie nouvelle aux anciens sentiments, et plusieurs institutions en portèrent l'empreinte, ce qui était d'autant plus naturel que le prix de l'instruction spirituelle était alors mieux apprécié que dans les temps qui avaient précédé le christianisme (1951).

Tous les docteurs spirituels, et particulièrement les évêques, s'appelèrent *Pères* (papæ) dans l'Eglise chrétienne jusque fort avant dans le moyen âge ; aujourd'hui ce titre est exclusivement réservé à l'évêque de Rome. Cependant, pris dans un sens plus ordinaire et moins étendu, il s'applique particulièrement à ces docteurs de l'Eglise chrétienne qui vécurent dans les premiers temps, qui se distinguèrent par leur piété et leur amour du christianisme, qui le propagèrent par leur parole et leurs écrits, et qui, par les ouvrages qu'ils nous ont laissés, attestent la foi de l'Eglise primitive.

Il faut pourtant remarquer à ce sujet que tous les écrivains ecclésiastiques, sans exception, n'ont pas obtenu cet honneur, mais que pour l'obtenir il était nécessaire de posséder certaines qualités et de se trouver placé dans un rapport direct et particulier avec l'Eglise. Ces qualités étaient : *une érudition plus qu'ordinaire, la sainteté, l'approbation* (*approbatio*) de l'Eglise et l'antiquité. On reconnaît pourtant bien que la réunion de ces quatre caractères ne pouvait pas être toujours exigée. Par une *érudition peu ordinaire*, on n'entendait pas la plus vaste possible, mais une science relativement grande. Si l'on voulait regarder cette qualité comme absolument indispensable, il faudrait rayer du catalogue beaucoup de noms qui y tiennent aujourd'hui à juste titre une place distinguée ; en effet, les plus anciens Pères, tels que Clément de Rome, Ignace et d'autres, n'étaient pas remarquablement savants.

La seconde qualité essentielle, la *sainteté*, est en revanche d'une nécessité absolue dans un Père de l'Eglise, pourvu toutefois que l'on n'entende par là qu'une haute vertu chrétienne. Celle-là est d'autant plus indispensable que dans l'idée que l'on se fait d'un Père est renfermée non-seulement celle de la personne qui a donné l'être, mais encore de celle qui doit servir d'exemple

(1949) Cf. IV, *Reg.*, II, III, V, VII, XV; *Judic.* XIII, XI; *Prov.* IV, X. C'est ainsi que saint Paul dit qu'il est le père des Corinthiens qu'il a convertis. (*I Cor.* IV, 14 sq.)

(1950) L'étymologie de plusieurs mots de leur langue nous apprend que les Grecs connaissaient ce rapport du maître à l'élève. Ainsi du mot παῖς fils, on a tiré le verbe παιδεύειν, instruire, élever d'où dérivent les mots παιδεία éducation et παιδαγωγος maître, précepteur.

(1951) Cf. Basil., epp. 337 et 339.

par la conduite. C'est pourquoi ils sont le sel de la terre.

La troisième qualité que l'on exige d'eux paraît être en quelque sorte une pétition de principe, car d'un côté ils doivent servir de témoins de la doctrine de l'Eglise, et de l'autre on demande qu'avant de pouvoir en servir, ils aient obtenu l'approbation de l'Eglise. On prétendait d'après cela prouver la confiance que méritent les Pères par l'autorité de l'Eglise, et *vice versa* ; mais en considérant mieux la chose, on verra qu'il n'en est pas ainsi. Quand il s'agit de prouver un fait par témoins, chacun qui vient déposer compte ; mais la confiance que l'on doit accorder à sa déposition se mesure d'après des principes généraux posés par la critique. Il s'ensuit donc naturellement que celui-là seul qui vit dans l'Eglise et qui se trouve en communauté de foi avec elle, est en état de rendre témoignage de la foi de l'Eglise qu'il partage avec elle, tandis que tous ceux qui vivent hors d'elle, qu'elle ne reconnaît point, sont incapables, dans leur isolement, d'offrir une garantie certaine de la vérité de leur témoignage sur la foi de l'Eglise ; il ne doit donc être apprécié que dans son rapport avec celui des témoins appartenant à l'Eglise. En attendant, la manière dont l'Eglise exprime son approbation peut varier selon les circonstances. Dans les premiers temps, c'était seulement l'impression immédiate que l'ensemble de la vie et des actions d'un docteur laisait sur la masse qui décidait de son admission au nombre des Pères ; la satisfaction universelle causée par la manière dont il défendait les croyances chrétiennes, ou l'usage public, dans un concile par exemple, que l'Eglise faisait de ses écrits pour combattre une hérésie, devenait pour lui une approbation implicite. Parfois aussi, à côté de cet aveu tacite, l'Eglise accordait une approbation plus positive et plus solennelle. Ainsi le Pape Léon le Grand, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure furent élevés par des bulles pontificales au rang des Pères de l'Eglise.

D'après les deux dernières marques distinctives d'un Père de l'Eglise, il faut rayer de leur nombre tous les anciens écrivains ecclésiastiques qui manquaient de l'une ou de l'autre, ou de toutes les deux. Ainsi il y en a parmi eux de qui la sainteté de conduite n'étant pas si positivement reconnue, ou qui, trop susceptibles de recevoir des influences étrangères, n'ont point toujours exprimé la foi traditionnelle dans l'esprit et le sens de l'Eglise, et à qui, par conséquent elle n'a pu accorder qu'une approbation restreinte. On les appelle en conséquence *Scriptores ecclesiastici* : tels sont Papias, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, Eusèbe de Césarée, Rufin d'Aquilée et autres.

En revanche, l'Eglise a distingué d'une manière particulière quelques-uns des Pères reconnus par elle. Plusieurs d'entre eux qui ont possédé les trois caractères distinctifs à un degré très-éminent, qui ont joint à une pureté extraordinaire dans le maintien de la foi catholique une érudition particulière dans la manière de la défendre et de l'affermir, et qui ont en conséquence acquis par là, dans le royaume de Dieu un mérite plus grand, auprès de leurs contemporains et de la postérité, ont été appelés *Doctores Ecclesiæ* par excellence. Ceux de l'Eglise d'Orient sont : Athanase, Basile-le Grand, Grégoire de Nazianze et Chrysostome ; ceux de l'Eglise d'Occident : Ambroise, Jérôme, Augustin, Grégoire le Grand, auxquels on ajouta plus tard : Léon le Grand, Thomas d'Aquin et Bonaventure(1952).

Quant à la quatrième qualité importante, savoir l'*antiquité*, il règne à cet égard les opinions les plus divergentes. Comme on n'a point encore décidé à quelle époque il faut clore la liste des Pères de l'Eglise, il s'ensuit que cette qualité doit être plus ou moins impérieusement exigée, selon les différentes manières de voir. Les protestants sont dans l'usage de ne plus admettre de Pères de l'Eglise après le IIIe, le IVe ou tout au plus le VIe siècle, tandis que les catholiques en reconnaissent jusque dans le XIIIe siècle. Il est incontestable qu'un Père de l'Eglise doit être d'autant plus respectable et plus précieux qu'il se rapproche davantage des temps apostoliques, parce que dans ce cas son témoignage au sujet de la tradition primitive acquiert un bien plus grand poids, et que, sous ce rapport, un Père de l'Eglise du XIIIe siècle ne saurait être considéré comme un disciple des apôtres ; d'un autre côté cependant, que ce signe caractéristique ne saurait être limité à une époque précise, au point d'exclure tous les siècles suivants. C'est ce que les catholiques ont de tout temps clairement exprimé, d'une part en rapprochant la limite jusqu'à l'époque indiquée, et de l'autre, afin de ne pas renoncer tout à fait à la juste distinction de l'antiquité, en adoptant trois périodes, dont la première descend jusqu'à la fin du IIIe siècle, dont la seconde jusqu'à la fin du VIe, et dont la troisième se termine avec le XIIIe siècle. Mais, à tout considérer, cette insistance à vouloir fixer une époque pour clore la liste des Pères de l'Eglise est la suite ou d'une polémique partiale ou d'une manière de voir trop étroite. Le fait est que, d'après le sens véritable et primitif du mot, il doit y avoir des Pères de l'Eglise tant que l'Eglise subsistera, et que le Pape doit conserver à cet égard le droit dont il a toujours joui, toutes les fois que l'Eglise verra apparaître un de ces astres brillants sur l'horizon de la science ecclésiastique.

PERIBOLUM ou *PERIVOLIUM*.—Ce mot, qui a divers acceptions, se rencontre dans

(1952) Dans l'office divin, ce titre est accordé à d'autres saints Pères, tels qu'Hilaire de Poitiers, Isidore de Séville, le Vénérable Bède, Anselme, Bernard, sans qu'ils puissent pourtant être placés au même rang que les précédents.

plusieurs auteurs liturgiques pour signifier, principalement l'endroit des anciennes églises réservé aux chantres ecclésiastiques.... *Antiquitus peribolus appellabatur muri clausura quæ chorum ecclesiæ circumdabat, ubi ecclesiastici psallebant, quarum vestigia nonnullis antiquis ecclesiis adhuc exstant* (1953). Durand pense que c'était, dans la primitive église, un mur à hauteur d'appui entourant le chœur. Dans quelques auteurs, *peribolum* signifie une *galerie* qui entoure le Saint des saints, ou le sanctuaire... Quelques autres croient y reconnaître ce que nous nommons maintenant les *stalles du chœur*. Parmi le peu d'églises qui peuvent offrir des traces du *peribolum*, nous citerons celle de Saint-Clément de Rome, qui est du ve siècle, et celle de Reims, avant les changements qu'on lui a fait subir. Le sieur de Moléon, dans ses *Voyages liturgiques* (pag. 156), parle aussi d'une église Saint-Etienne à Dijon qui avait un *peribolum*. On trouve aussi quelques auteurs où la place de l'église nommée *peribolum* est nommée *solea*. Le prêtre étant arrivé au milieu de la grande place qui est entre le chœur et l'autel, que les uns nomment *peribolum*, les autres *solea*, etc. (1954).

PERISTERIUM, ou *PYRASTERIUM* (*Colombaire*). — Nom d'un objet consacré à l'ornement des églises, et qui peut correspondre à celui de *tabernacle portatif*. C'était là qu'était placé ce qu'on nomme *réserve* de l'Eucharistie, ayant ordinairement la forme de colombe d'or, d'argent ou de toute autre matière, suspendue dans le *peristerium*. On trouve ce mot cité dans un testament de saint Perpetuus, évêque, qui vivait au ve siècle et dans lequel on lit ces mots : *Lego Amalerio presbytero capsulam de serico, item peristerium et columbam argenteam ad repositorium*. Passage d'autant plus intéressant que nous y trouvons la preuve de deux usages de l'ancienne liturgie. Il est aussi question de *peristerium* dans une relation du moine Raimier, de la translation des reliques des saints Eutyche et Acuce, du xiie ou xiiie siècle. Nous y lisons : *Cujus claustri præeminens pulchritudine decenti fastigium... Nitens peristerium sub cujus ombraculo altare similiter statuit*, etc. (1955). »

PERSÉCUTIONS (Tableau des dix).

> L'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.
>
> J.-J. Rousseau.

Quel peuple que les premiers Chrétiens ! quel spectacle pour la terre et les cieux ! Debout sur le vieux monde en putréfaction, cette jeune humanité, le front ceint de la palme des martyrs et des vierges, un encensoir en main, chantant, et confessant le Christ, répandait du milieu des bûchers un parfum que venaient respirer les anges. La terre et le ciel s'embrassaient de nouveau ; Dieu se rendait visible les séraphins laissaient voir leurs ailes, presque comme aux jours du paradis terrestre ; la science n'était plus secrète ni le partage d'un petit nombre ; les mystères étaient dévoilés ; la vie voyante s'était ranimée dans ce monde de ténèbres. Tous les chœurs célestes, devenus familiers avec ces hommes nouveaux, les visitaient dans leurs songes, les nourrissaient au désert, et descendaient des astres pour les consoler dans leurs cachots ; leur présence se manifestait par de continuels miracles devant tout le peuple, devant des armées entières, par des apparitions radieuses, par des guérisons inouïes. A force d'amour tous les vices des institutions politiques du paganisme étaient annulés, l'esclave et le maître étaient égaux, la charité rendait tous les biens communs. Les plus puissants, s'ils péchaient, subissaient aux portes des temples, aussi bien que les plus faibles et les plus obscurs fidèles, l'humiliation sublime des pénitences volontaires ; car l'orgueil du cœur d'où sort celui de la naissance, des richesses, de la force, était abattu, en même temps que l'orgueil de l'esprit, qui crée le scepticisme de l'âme et le vertige de la science. Savants et ignorants, riches et pauvres, nobles et plébéiens, tous pour la première fois se voyaient frères. La vertu seule avait des droits et des honneurs, l'or n'en donnait aucun ; les plus saints étaient les plus grands, et chacun sans envie louait Dieu dans les dons et les vertus des autres.

Il existe un livre, scandaleux pour la sagesse humaine, plein de consolation pour les simples, c'est le *Mirabilia Romæ*, recomposé à différentes reprises depuis Constantin jusqu'à Léon X, mais dont le manuscrit original du xiie siècle, qu'on trouve à la Vaticane (1956), est pur de toutes ces altérations successives : là sont écrits les actes glorieux des martyrs des catacombes, avec les légendes populaires sur leur vie et leurs miracles. C'est un monde enchanté, l'âge d'or réalisé dès cette terre pour les élus, tels que jamais les hommes ne le rêvèrent aussi beau.

Un changement si complet et si subit de l'espèce humaine n'a rien qu'on puisse expliquer naturellement ; pour le concevoir, il faut faire intervenir un Dieu. « Le christianisme, dit Chateaubriand, sépare l'histoire en deux portions distinctes : depuis la naissance du monde jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux, l'inégalité sociale de l'homme et de la femme, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de la femme, c'est la société sans esclaves, ou du moins sans le principe de l'esclavage (1957). »

Le Sauveur, à qui tant de biens sont dus, et dont quelques écrivains récents ont

(1953) *Macri hierolexicon*, verbo dicto.
(1954) Meme ouvrage, *supplément*, p. 427.
(1955) *Voir* ce texte dans le ve volume du *Spicilége* d'Acheri.

(1956) Sous le numéro 3975 de cette bibliothèque.
(1957) *Etudes historiques*, t. I.

les premiers, après dix-sept siècles de témoignages, osé nier l'existence, mieux attestée pourtant que celle de Socrate de laquelle personne, ne doute (1958), était né en Judée vers l'époque où Rome, lassée des triomphes brutaux, fermait enfin le temple de la guerre. Une paix profonde, après deux mille ans d'un continuel carnage des hommes, souriait donc, ainsi qu'une consolante aurore, quand la crèche de Bethléem reçut cet enfant-dieu. Celui qui devait rapprocher le ciel et la terre, redevenus par lui deux frères jumeaux, naquit pendant le consulat des deux Gemini (1959), l'an de Rome 753, à l'époque de l'année où le soleil nouveau vient ranimer la nature mourante, et rallonger les jours descendus au plus bas degré. C'était la trentième année du règne d'Auguste, premier empereur du monde romain. Et lorsque le roi du monde spirituel eut atteint dans ses années le même nombre mystique de trente, il commença ses prédications et ses miracles, traversa la terre en faisant le bien, et au bout de trois ans monta au Calvaire, chargé de sa croix (1960).

Cette croix est l'arbre de vie de la civilisation moderne. Partout où il est planté la terre est sauvée, et l'âme qui en goûte les fruits devient libre, quelques efforts que fasse l'enfer, quelle que soit l'oppression matérielle sous les tyrans. Beaucoup n'ont vu qu'un homme dans le Dieu mort sur cette croix, comme si un simple homme pouvait, par son sacrifice, opérer tant de merveilles, encore deux mille ans après lui. D'autres, en très-petit nombre, n'ont regardé son histoire que comme un symbole sans réalité, et ont refusé de croire à son existence personnelle, admise par toutes les sectes gnostiques des premiers siècles qui avaient néanmoins tant d'intérêt à la nier; le grand Tacite dans ses *Annales* la constate (1961). Mais avant lui Philon de Jérusalem en avait déjà parlé, quelques années seulement après la mort du Messie, et sans se douter qu'il racontait l'histoire d'un Dieu; malheureusement ce passage, complétement authentique, a été interpolé plus tard; on met entre parenthèse ce qui paraît ajouté au texte.

« A cette époque naquit Jésus, homme sage (s'il faut l'appeler homme); car il fit des choses extraordinaires, instruisant ceux qui recevaient avec plaisir la vérité; il attira beaucoup de Juifs et beaucoup d'Helléniens (c'était *Christos*). Pilate, sur l'accusation des premiers de notre peuple, l'ayant condamné au supplice de la croix, ses partisans ne cessèrent point de lui être attachés (car il leur apparut le troisième jour, vivant de nouveau, les prophètes ayant prédit cela de lui, ainsi que mille autres choses miraculeuses). Aujourd'hui même l'association des Chrétiens qui en tirent leur nom subsiste encore. »

Du pied de la croix partirent douze législateurs, pauvres, obscurs, ignorants, pour aller renouveler les sciences et les empires; leur chef, le pêcheur d'hommes de la Galilée, paraît à Rome l'an 42, apportant la loi affranchissante dans ce sanctuaire de la servitude. Trois ans après, un philosophe plus grand que Platon, saint Paul y entra comme *chef de la parole* (1962). Il arrivait d'Athènes qui, après avoir été tant de siècles la ville du progrès, le répudia parce qu'il surpassait son attente; quand l'Apôtre aborda chargé de fers sur les rives du Tibre, tous les Chrétiens déjà nombreux, coururent à sa rencontre en s'écriant, selon saint Chrysostome : ce n'est pas dans la ville, c'est dans le monde que Paulos entre (1963). En effet, reçu par le sénateur Pudens, il ouvrit dans cette maison des cours publics auxquels affluèrent les enfants de ceux qui gouvernaient le monde; esclaves et patriciens, juifs et gentils s'y mêlèrent, admirant ce captif, qui, selon la coutume romaine, attaché par une chaîne à un soldat dont il ne pouvait se séparer ni jour ni nuit, leur imposait pourtant ses convictions. Ainsi commençait le grand œuvre de la fusion de tous les peuples en une seule croyance.

Pendant ce temps Pierre dirigeait l'Eglise de Jérusalem, dont les nouveaux convertis, dans l'ardeur de leur zèle, vendaient leurs biens et les terres de leurs aïeux, pour en apporter le prix à ses pieds, et il n'y avait plus de pauvres, car ceux même des Chrétiens riches qui ne renonçaient pas à la propriété, en rendaient participants tous leurs frères. Mais ces Hébreux, quoique pratiquant chez eux la divine fraction du pain, continuaient d'aller au temple de la nation et d'observer à l'extérieur les rites mosaïques. Provoqués par saint Paul, les apôtres ou évêques réunis en concile à Jérusalem, l'année 50, décrétèrent au nom du Saint-Esprit qu'à l'avenir les Chrétiens ne seraient plus obligés à la circoncision ni aux cérémonies de Moïse; qu'ils jouiraient désormais de tous les bienfaits de la nature et de son auteur, n'étant tenus de s'abstenir *que des souillures des idoles, de la fornication et du sang*. Ainsi étaient décrétés la chute du symbolisme asservissant, et à sa place le règne de l'esprit pur, source de liberté morale. Cependant les Chrétiens judaïsants murmuraient contre saint Paul, l'appelant le destructeur de la loi des prophètes; on

(1958) Expression de J.-J. Rousseau.

(1959) « Sub duobus Geminis. » (*Fastes consulaires.*)

(1960) *Antiquit.*, lib. xviii.

(1961) « Néron, regardé comme l'auteur de l'incendie de Rome, pour faire cesser ce bruit, produisit des accusés et fit périr dans les plus cruels supplices des hommes détestés à cause de leur infamie, vulgairement appelés chrétiens. Christ, d'où vient leur nom, avait été puni de mort sous Tibère, par l'intendant Ponce-Pilate. » (*Annales.*)

(1962) *Dux Verbi.* (Act. xiv, 11.

(1963) « Non urbem, sed orbem Paulos intrat. »

second concile fut donc tenu l'an 56, encore à Jérusalem, pour *enseveliv avec honneur la synagogue*, disent les historiens ecclésiastiques. On y permit aux Juifs convertis de continuer à observer leurs cérémonies symboliques et leurs abstinences exclusives, déclarant toutefois que cela n'était plus nécessaire.

Mais, au lieu de l'affranchissement et de la paix, au lieu de la fusion de tout le genre humain dans un seul peuple de frères, le pouvoir temporel préparait au contraire les plus affreuses persécutions que jamais Dieu ait permis à des hommes d'exercer contre leurs semblables.

« L'antiquité, dit Matter(1964), n'avait aucune idée de ce que nous appelons tolérance ou liberté des cultes, et plusieurs siècles s'étaient écoulés depuis la déplorable condamnation de Socrate, lorsque Cicéron, le philosophe des Romains, établit encore la maxime de droit qu'aucun ne peut adorer pour lui des dieux qui n'étaient pas reconnus publiquement, *nisi publice adscitos*..... (*De legibus*, lib. II, cap. 8). A la vérité Rome faisait exception à ces maximes pour les peuples qu'elle avait conquis et qu'elle désirait s'attacher en leur conservant *l'ancien culte*, et c'est ainsi qu'elle était devenue le centre de toutes les religions anciennes ; mais Rome n'en distingua pas moins entre les rites profanes et les cérémonies romaines. D'ailleurs les Chrétiens n'étaient pas un peuple, et leur religion, loin d'être ancienne, était une sorte d'insurrection..... on pouvait donc..... persécuter ces Chrétiens en vertu des lois, et cet exemple est bien propre à rendre les nations chrétiennes attentives aux abus que la légalité met souvent dans la main des passions (1965). »

L'intolérance est tellement naturelle à toutes les religions non chrétiennes, qu'on n'y connaît pas même la distinction des deux pouvoirs, seul fondement de liberté religieuse ; chez tous ces peuples chef militaire et chef du sacerdoce ne sont qu'une seule et même chose. « L'empereur, dit M. Beugnot, n'était pas seulement le souverain pontife, le chef des armées, le premier magistrat de la république ; il s'offrait aux respects des Romains comme le représentant de la société tout entière; voilà pourquoi le crime de lèse-majesté humaine était plus odieux chez les Romains que le crime de lèse-majesté divine, et pourquoi ils se parjuraient plus aisément après avoir juré par tous les dieux que par le seul génie de l'empereur. La puissance du sénat, l'autorité des pontifes, les souvenirs glorieux de la patrie, se personnifiaient dans un seul homme en faveur duquel ils adressaient aux dieux de solennelles prières (*vota publica*). ces prières étaient accompagnées de fêtes, de jeux, de cérémonies empreintes de paganisme : les Chrétiens refusaient naturellement d'y prendre part ; ils offraient de prier pour les empereurs, mais à leur manière. »

Des accusations étranges où se peignait tout le mépris que les grands d'alors faisaient du peuple, commencèrent donc à circuler dans l'empire contre les Chrétiens, et pendant trois siècles ces impostures servirent d'excuse devant la multitude aux arrêts des magistrats, même quelquefois d'aliment aux fureurs populaires. « Il est naturel de penser, ajoute l'auteur qu'on vient de citer, que des calomnies insensées, dénuées de toute apparence de fondement, n'exprimaient pas les sentiments véritables des chefs du parti païen ; à ces esprits passionnés et non pas aveugles, il fallait autre chose que le *promiscuus concubitus* ou les *epulæ Thyesteæ;* ils employaient ces formules accusatrices, parce qu'elles étaient puissantes sur la grossière intelligence de la populace, mais leur antipathie et leurs erreurs s'alimentaient à une source différente. Abandonnons ces stupides inculpations, ces mensonges dégoûtants, devenus en si peu de temps des articles de foi pour tout un peuple, et portons notre attention sur les erreurs calmes et les pensées sérieuses, qui, au commencement du IVe siècle et plus tard, servirent de principe à la longue résistance des païens éclairés contre l'établissement du christianisme. Les hommes qui dirigeaient l'opinion publique, ceux dont l'intelligence n'était pas assez étroite pour attribuer une vertu merveilleuse aux supplices..... ceux-là considérèrent le christianisme comme subversif de l'ordre social établi ; l'intérêt politique les poussa à le persécuter, et je ne crois pas qu'il pût en

(1964) *Histoire de l'Eglise*, t. I.

(1965) M. Beugnot, complétement en opposition avec l'expérience historique, a dit au contraire dans son *Histoire de la chute du paganisme*, récemment couronnée par l'Institut :

« L'intolérance religieuse était étrangère à la nature du polythéisme et au caractère des Romains : toutefois leur attachement pour les institutions de la patrie tint leur sollicitude toujours éveillée sur le danger d'admettre avec trop de facilité des idées ou des pratiques religieuses dont l'esprit pouvait être opposé à celui des croyances nationales. »

Avant M. Beugnot une plume savante s'était déjà exercée sur le même sujet; Benjamin Constant, dans son ouvrage posthume du *Polythéisme romain* (2 vol., Paris 1833), considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne.

Le culte romain y est considéré comme la résultante de deux religions antérieures, l'une sacerdotale, l'ancienne religion de l'Italie ; l'autre affranchie du sacerdoce et des castes, le polythéisme grec ; quatre époques s'y laissent distinguer : celle des rois, celle de la république jusqu'à la prise de Carthage, celle que couronne Adrien, et enfin la dernière jusqu'à la chute totale du polythéisme, réduit à ne plus être qu'un culte obscur de magie, pendant que les derniers philosophes antiques, tels que Sénèque, commencent déjà à sentir en eux le spiritualisme chrétien, devenu un besoin pour toutes les grandes âmes. M. Cherminier a inséré dans la *Revue des deux Mondes* (juillet 1833), un examen de ce dernier ouvrage.

être différemment chez un peuple dont l'existence toute entière avait été remplie par les agitations civiles et la guerre étrangère.»

Quoiqu'il en soit de cette froide justification des cruautés romaines, elle prouve une chose : c'est que le nouveau culte et l'ordre social antique étaient incompatibles. Mais en quoi le christianisme si complétement étranger par sa nature à tout ce qui n'est pas politique, si indifférent à toutes les formes de gouvernement, se sentait-il une aversion radicale pour celle de l'empire romain ? Ce ne peut être que pour une seule chose, l'union des deux pouvoirs spirituel et temporel en un seul, union qui fait précisément la base du polythéisme, et d'où était résultée sous les Césars une sorte d'adoration des statues de l'empereur. Aussi n'est-ce qu'en cet unique point qu'on voit les Chrétiens rebelles à l'ordre établi ; tout le reste ils l'adoptent, comme de bons citoyens, et savent mourir ainsi que leurs pères pour la patrie ; mais mêler le culte issu de convictions intérieures, à la vie politique fruit de circonstances extérieures, indépendantes de la volonté, confondre l'âme et le corps, ils ne savent plus le faire. *Mon corps est à César, mais mon âme est au Christ*, répondent, devant les autels d'Auguste, les premiers soldats chrétiens. Telle fut la cause qui fit des martyrs.

Tableau des dix persécutions.

Des bruits sourds de vengeance circulaient dans l'empire, les menaces contre les Chrétiens devenaient de plus en plus terribles. Saint Pierre, qui, en sa qualité d'apôtre spécial des Juifs, prêchait dans la Judée depuis l'an 44, inquiet pour son troupeau d'Occident, retourna à Rome, afin d'y rejoindre saint Paul, et tous deux furent emprisonnés ensemble. Le philosophe Sénèque, en qui se réunissent toute la force et les dernières vertus du paganisme, précéda de deux ans les apôtres chrétiens devant Dieu.

Après avoir langui neuf mois dans la prison Mamertine, Pierre et Paul furent enfin conduits au supplice. Ce fut le signal des dix fléaux qui, dans l'espace de trois siècles, devaient régénérer le monde sous un déluge de sang. La première persécution suivit de près l'an de J.-C. 54 ; c'est l'un des plus atroces souvenirs qu'aient laissé les Césars.

Néron qui, la lyre en main, mêlant le bruit de ses accords aux pétillements de l'incendie, avait brûlé la Rome de briques pour jouir d'une belle tragédie et pouvoir rebâtir une Rome en marbre, imagina de rejeter ce crime sur les Chrétiens, afin de livrer au moins une proie à la vengeance du peuple. Alors se préparant à un spectacle nouveau, on vit le comédien impérial planter dans ses jardins une quantité de poteaux, y attacher des milliers d'hommes, ses concitoyens, induits de soufre et de bitume, et allumer ces files de statues vivantes pour servir de flambeaux à ses promenades nocturnes. Avide comme un artiste d'émotions puissantes et nouvelles, on le voyait chanter ses vers ou se livrer à ses amours dans les bosquets délicieux, au bord des fontaines limpides dont l'eau réfléchissait la rouge clarté de torches humaines, mêlées au clair rayon des étoiles de Dieu. Et conviés à ces fêtes, le peuple-roi et l'aristocratie romaine venaient applaudir à César toujours divin et clément de ce qu'il daignait, dans sa bonté éternelle, détruire la race des Chrétiens. Pourtant loin d'en diminuer le nombre, il ne fit que l'augmenter ; toute âme noble voulait étudier une religion tellement malheureuse, et bientôt après s'en déclarait le disciple. La prodigieuse rapidité de l'extension de l'Evangile dans tout l'empire romain et au delà, prouve à quel degré l'humanité avait soif de se transfigurer, et combien la doctrine nouvelle était divine.

Cependant de nombreux prodiges annonçaient à la Judée une catastrophe. Des armées y étaient vues, luttant dans les nuages ; des voix lugubres dans le temple de Jérusalem s'écriaient : sortons d'ici ! Tout à coup aux fêtes de Pâques une armée romaine enveloppa Jérusalem, pour mettre un terme aux continuelles révoltes dont cette ville était le foyer en Orient. Les détails du siége font frémir. « Les soldats romains crucifiaient tout ce qui voulait échapper. Les croix manquèrent, et la place pour dresser les croix. On éventrait les fugitifs pour fouiller dans leurs entrailles l'or qu'ils avaient avalé. Six cent mille cadavres de pauvres furent jetés dans les fossés par-dessus les murailles (1966). »

Onze cent mille Juifs périrent dans le siége, quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus comme des bêtes, ou vinrent élever à Rome, en qualité d'esclaves du fisc, cet immense Colysée, dans lequel devaient périr tant de milliers de Chrétiens ; comme si, pas encore rassasiés du sang de l'Homme-Dieu, les Hébreux poursuivaient encore ses disciples jusque dans l'exil, pour les frapper avec leurs chaînes. Jérusalem fut prise 70 ans après la mort du Sauveur, trois ans après celle de saint Pierre et de saint Paul, et à l'époque où l'aigle de Pathmos avait dans sa caverne ses terribles visions. Presque au même temps que le temple de Jéhovah était brûlé malgré les ordres de Titus, celui de Jupiter Capitolin, à Rome, chargé des trophées de mille triomphes, devenait également la proie des flammes, par un hasard plein de présages vengeurs. Ainsi les deux seules lois anciennes, celle du monothéisme mosaïque, et celle du polythéisme, voyaient périr ensemble leurs sanctuaires. Le Capitole fut rétabli par Domitien, qui dépensa 60 millions rien que pour les dorures ; mais les dieux pénates de bois et d'argile républicaine étaient brûlés ; on ne les rétablit qu'en or, vain métal, auquel la voix

(1966) CHATEAUB., *Etud. histor.*, t. I.

des peuples n'accorda plus le don des miracles.

Enfin avec Vespasien et Titus commence une période de 70 années paisibles; tous les germes de révoltes étaient étouffés dans l'empire. « On a regardé,» dit Chateaubriand, « cette période comme celle où le genre humain a été le plus heureux. Vrai est-il, si la dignité et l'indépendance des nations n'entrent pour rien dans leur félicité... Les bons princes qui succédèrent aux tyrans brillèrent chacun par une vertu différente, afin qu'on sentit l'insuffisance des qualités personnelles pour l'existence des peuples, quand ces qualités sont séparées des institutions. Tout ce qu'on peut imaginer de mérites divers parut à la tête de l'empire. Ceux qui possédèrent ces mérites pouvaient tout entreprendre; ils n'étaient gênés par aucune entrave; héritiers de la puissance absolue, ils étaient maîtres d'employer pour le bien l'arbitraire dont on avait usé pour le mal. Que produisit ce despotisme de la vertu? rétablit-il la liberté? préserva-t-il l'empire de sa chute? non. Le genre humain ne fut ni amélioré, ni changé. La fermeté régna avec Vespasien, la douceur avec Titus, la générosité avec Nerva, la grandeur avec Trajan, les arts avec Adrien, la piété avec Antonin, enfin la philosophie monta sur le trône avec Marc-Aurèle. Et l'accomplissement de ce rêve des sages n'amena aucun bien solide.

« C'est qu'il n'y a rien de durable, ni même de possible quand tout vient des volontés et non des lois. C'est que le paganisme, survivant à l'âge poétique, n'ayant plus pour lui la jeunesse et l'austérité républicaines, transformait les hommes en un troupeau de vieux enfants sans raison et sans innocence. Il y avait dans l'empire des Chrétiens obscurs, persécutés même par Marc-Aurèle, et ils faisaient avec une religion méprisée ce que ne pouvait accomplir la philosophie ornée du sceptre. Ils corrigeaient les mœurs et fondaient une société qui dure encore.... On appliqua à Titus et à Vespasien les prophéties qui annonçaient des conquérants venus de la Judée. Le Messie devait être un prince de paix. En conséquence Vespasien fit bâtir à Rome et consacrer à la paix éternelle un temple qui vit toujours la guerre... le véritable prince de la paix était le roi de ce nouveau peuple qui croissait et multipliait dans les catacombes, sous les pieds du vieux monde passant au-dessus de lui. »

Au milieu même de cette période de prétendue félicité, se trouve le règne de Domitien, qui, forçant les philosophes eux-mêmes à chercher un asile hors de l'empire parmi les demi-sauvages de la Germanie et de la Scythie, commence l'an 93 la seconde persécution contre les Chrétiens.

Il débute dans cette noble guerre par le supplice de son propre parent, le consul Flavius Clemens, que va bientôt rejoindre sa fidèle épouse Domitilla, martyrisée avec ses deux esclaves Nérée et Achillée. Saint Jean, ayant été vainement plongé dans une cuve d'huile bouillante, fut relégué à Pathmos par le tyran auquel il survécut. Ses dernières paroles, quand il expira, étaient encore : Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres.

Le monstre qui avait fait périr tant d'utiles citoyens, fut à sa mort mis au rang des dieux, et l'empire célébra son apothéose, vaines funérailles des puissants, qui cachent d'éternelles douleurs.

Après Domitien, Nerva a pourtant la généreuse justice d'abolir le crime de lèse-majesté, en même temps qu'il punit les délateurs. Mais le glorieux Trajan, son successeur, moins modéré que Nerva, malgré la lettre que lui écrit Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, pour justifier les Chrétiens, commence l'année 106 la troisième persécution dont l'une des premières victimes est l'évêque de Jérusalem, saint Siméon, vieillard, de 120 ans, allié par le sang au Sauveur du monde. Trajan lui-même, l'un des plus vantés des Césars, marchant contre les Perses, fit venir devant lui l'archevêque d'Antioche, saint Ignace, surnommé Théophore, c'est-à-dire qui porte Dieu ou le Verbe, et ne pouvant le contraindre à sacrifier à ses dieux, il prononça la sentence suivante : Nous ordonnons qu'Ignace qui se vante de porter Dieu soit envoyé à Rome pour y être livré aux bêtes et servir de spectacle au peuple. C'était l'arrêt d'un philosophe.

L'habile et brillant Adrien, décidé à jouer le rôle de médiateur, se garda bien de persécuter. La Judée seule eut à souffrir de lui : s'étant révoltée une dernière fois, elle fut par ses ordres ravagée au point de devenir une solitude. Pour faire cesser les pèlerinages qui affluaient vers les lieux saints, il plaça sur le Saint-Sépulcre une idole de Jupiter, une Vénus de marbre sur le Calvaire, et consacra à Adonis, Béthléem et la crèche du Sauveur, qu'il fit entourer d'un bois sacré. Mais en même temps le sophiste impérial poursuivant dans le culte l'éclectisme qu'il faisait briller à un si haut point dans l'art, voulut admettre le Christ parmi les dieux du Capitole. Les Chrétiens indignés s'y opposèrent. Plus conséquent dans sa conduite, Marc-Aurèle, autre César bien-aimé, provoque en 166 la quatrième persécution, où périt parmi des milliers de martyrs le vénérable vieillard saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Enfin l'empereur avec son armée, au milieu de la Germanie, ayant dû son salut au miracle opéré par la légion fulminante, fit cesser la persécution, mais pour quelque temps seulement, car elle recommença bientôt après dans les Gaules.

Là périssent, en 177, les nombreux martyrs de Sion, au milieu de souffrances inouïes; néanmoins de leurs prisons ils envoyaient jusqu'en Asie le récit de leur martyre et de leur triomphe; et leurs lettres, en dépit des proconsuls, passaient des Gaules remplies de Chrétiens dans toutes les provinces de l'empire. La hache enfin

se lassa. Il y eut quelques années de repos.

Mais, voyant que la paix accélérait sa ruine, le génie violent du paganisme recommence à lutter avec son arme ordinaire, et ouvre, l'an 202, sous le règne de Sévère, la cinquième persécution. Les atrocités y furent telles, qu'elles firent croire à la fin prochaine du monde et à l'arrivée de l'Antechrist. Une nouvelle moisson de martyrs illustra les provinces gauloises. La seule ville de Lyon, dit la légende, en vit périr dix-neuf mille, qui suivirent au ciel leur savant évêque Irénée ; mais un très-petit nombre d'entre eux sont connus d'une manière authentique. Dans les autres métropoles du monde romain la fureur n'était pas moindre.

Vingt-quatre années de paix suivirent ce règne terrible jusqu'à la persécution commencée en 235 par l'empereur Maximin, qui s'acharna principalement sur les prêtres du nouveau culte.

Un étranger, un barbare, Philippe l'Arabe revêt la pourpre ; initié peut-être aux doctrines judaïques, voisines de son pays, il penchait au christianisme, et le pratiquait même en secret, selon plusieurs historiens.

Il célébra le 21 avril, en 248, les jeux séculaires. « Horace les avait chantés sous Auguste. Jeux mystérieux, solennisés pendant trois nuits, à la lueur des flambeaux, aux bords du Tibre, et qu'aucun homme ne voyait deux fois dans sa vie, ils accomplissaient alors une période de mille ans pour l'ancienne Rome : c'étaient les derniers que le paganisme devait célébrer.

« Plus de mille autres années s'écoulèrent avant qu'un prince de la Rome nouvelle les rétablît sous le nom de jubilé, l'an 1300 de l'ère vulgaire. Boniface VIII officia avec les ornements impériaux ; deux cent mille pèlerins se trouvèrent réunis à la fête. Clément VI, Urbain VI et Paul II fixèrent successivement le retour du jubilé le premier à la cinquantième, le second à la trente-troisième, le dernier à la vingt-cinquième année ; Clément, en considération de la brièveté de la vie, Urbain, en mémoire du temps que Jésus-Christ a passé sur la terre, Paul, pour la rémission plus prompte des fautes. Les esclaves et les étrangers n'assistaient pas aux jeux séculaires de Rome idolâtre : les infortunés et les voyageurs étaient appelés au jubilé de Rome chrétienne (1967). »

La septième persécution a lieu sous l'empereur Decius, l'an 249. Ce prince, d'ailleurs courageux, sous lequel commença le débordement des Barbares dans les provinces, s'imagina que, pour vaincre, il fallait offrir aux dieux les Chrétiens comme victimes. « Mais, dit Chateaubriand (1968), impuissant à repousser les uns et les autres, il ne peut faire face aux deux peuples à qui Dieu avait livré l'empire. Cette persécution amena des chutes que saint Cyprien attribue au relâchement des mœurs des fidèles. Dans l'amphithéâtre de Carthage le peuple criait : « Cyprien aux lions ! » L'éloquent évêque se retira. Denis d'Alexandrie fut sauvé ; ses disciples le cachèrent. Grégoire le Thaumaturge invita ses néophytes à se mettre en sûreté, et se tint lui-même à l'écart sur une colline déserte. L'exécution du prêtre Pionius à Smyrne, de Maxime en Asie et de Pierre à Lampsaque, est restée dans les fastes de la religion. Le Pape Fabien confessa d'âme et de corps, le 20 de janvier l'an 250. A compter de son martyre les années du pontificat romain deviennent certaines, comme l'ère du Christ est fixée à la croix. Alexandre, évêque de Jérusalem, Babylas, évêque d'Antioche, qui avait obligé l'empereur Philippe et sa mère à se mettre au rang des pénitents la nuit de Pâques, périrent dans les cachots : l'un, vieillard, était éprouvé pour la seconde fois ; l'autre voulut être enterré avec ses fers. Origène, cruellement torturé, résista.

« Un jeune homme de la Basse-Thébaïde, nommé Paul, fuyant la persécution, trouva une grotte ombragée d'un palmier et dans laquelle coulait une fontaine qui donnait naissance à un ruisseau. Paul s'enferma dans cette grotte, y vécut 90 ans, et remporta cette gloire de la solitude, qui a fait de lui le premier ermite chrétien. »

Enfin, l'empire persécuteur et homicide, attaqué par les Perses, les Germains et les Sarmates, commença à chanceler de toutes parts sous le malheureux Valérien. Il semblait que le nombre des Chrétiens augmentait dans la mesure où grossissait l'invasion des Barbares, comme si la Providence eût voulu montrer qu'elle travaillait plus ardemment à reconstruire un monde nouveau, en proportion que l'ancien s'écroulait plus vite. Ne sachant à qui s'en prendre de ses échecs, le faible et cruel Valérien souleva, de 257 à 260, la huitième persécution qui succédait à la précédente sans aucun intervalle de repos. Ce fut alors que le glorieux évêque de Carthage, Cyprien, eut la tête tranchée dans cette Afrique qu'il avait inondée si longtemps des rayons de son génie.

« Trois cents Chrétiens sans nom égalèrent à Utique la fermeté de Caton ; ils furent précipités dans une fosse de chaux vive. Théagène, évêque, souffrit à Hippone. Fructueux à Tarragone, Saturnin à Toulouse, Denis à Lutèce, première illustration de cette bourgade inconnue. Comme un arbre dans le clos des morts, le christianisme poussait vigoureusement dans le champ des martyrs. Grégoire le Thaumaturge, près d'expirer, demande s'il reste encore quelques idolâtres dans sa ville épiscopale ; on lui répond qu'il en reste dix-sept. « Je « laisse donc à mon successeur autant d'infi- « dèles que je trouvai de Chrétiens à Néocé- « sarée. »

(1967) Chateaub., *Etudes histor.*, t. I.

(1968) *Ibid.*

« Les Barbares, en entrant dans l'empire, étaient venus chercher des missionnaires. Les envoyés de la miséricorde de Dieu allèrent au-devant des envoyés de sa colère, pour la désarmer. Des évêques, la chaîne au cou, guérissaient les malades en prêchant la sainte parole. Les maîtres prenaient confiance dans ces esclaves médecins; ils se figuraient obtenir par eux la victoire et demandaient le baptême. Les prisonniers se changeaient en pasteurs, des Eglises nomades commençaient au milieu des hordes guerrières rentrées dans leurs forêts, comme sous leurs tentes. Ces diverses nations se combattaient les unes les autres, se formaient en confédérations dissoutes, et recomposées selon les succès et les revers; gens féroces qui brisaient tous les jougs et se soumettaient au frein de quelques prêtres captifs.... Chez les Romains, au contraire, de tous les corps de l'Etat, l'armée était celui où le christianisme faisait le moins de progrès. Les Chrétiens répugnaient à l'enrôlement, parce qu'ils regardaient les festins, la mesure et la marque comme mêlées de paganisme. Maximilien, appelé au service, disait au proconsul Dion, à Téheste, en Numidie : « Je ne recevrai point la mar- « que, j'ai déjà reçu celle de Jésus-Christ. » D'une autre part, le légionnaire attaché à ses aigles, renonçait difficilement à l'idolâtrie de la gloire (1969). »

En 274, la neuvième persécution sous Aurelien fut faible, les tyrans n'avaient plus de force. C'est alors que périrent, après saint Denis, leur premier évêque, les martyrs de Paris, exécutés suivant la tradition sur la colline de Montmartre. Le paganisme expirait partout dans les convulsions de la rage. Enfin, l'année 303 le puissant Dioclétien, recueillant en lui toutes les forces du paganisme, commence en Orient, à Nicomédie, qu'il avait fixée pour sa nouvelle capitale, la dixième et dernière persécution par le glaive. « De toutes parts, on entend les églises s'écrouler sous les mains des soldats; les magistrats dispersés dans les temples et dans les tribunaux forcent la multitude à sacrifier. Quiconque refuse d'adorer les dieux, est jugé et livré aux bourreaux. Les prisons regorgent de victimes, les chemins sont couverts de troupeaux d'hommes mutilés qu'on envoie mourir au fond des mines ou dans les travaux publics... Chaque province a son supplice particulier : le feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Souvent, au milieu des tourments, on apaise la soif du confesseur, et on lui jette de l'eau au visage, dans la crainte que l'ardeur de la fièvre ne hâte sa mort. Quelquefois, fatigué de brûler séparément les fidèles, on les précipite en foule dans le bûcher; leurs os sont réduits en poudre et jetés au vent avec leurs cendres.... (1970). »

Les instruments de torture étaient sans nombre, et leur emploi dépendait du caprice des juges : les fouets garnis de balles de plomb, les chevalets à poulie, tirant les quatre membres avec des cordes, les ongles et peignes de fer, les lames brûlantes appliquées sur les parties les plus sensibles du corps, les tenailles, les aiguilles enfoncées entre les ongles, les cuves d'eau bouillante, les lits hérissés de *scorpions* ou pointes de fer, les poteaux auquels on suspendait les femmes nues la tête en bas; mille autres inventions atroces dont les irrécusables témoignages ont été trouvés aux catacombes, venaient s'offrir pour venger les dieux.

Nantes, dans l'Armorique, fut alors consacrée par le touchant martyre des deux frères Donatien et Rogatien. La légion Thébaine, composée de six mille hommes, qui venait d'Orient et se rendait dans les Gaules, ayant refusé d'adorer le buste de César, fut enveloppée avec son chef Maurice au milieu des Alpes et massacrée tout entière. Dans la vallée où gisent les os de ces guerriers chrétiens, le pieux laboureur de Savoie trouve aujourd'hui des fragments d'armes et des squelettes que les éboulemens des montagnes s'étaient chargés d'ensevelir. En Phrygie, une ville entière convertie au Christ, fut prise d'assaut et rien n'échappa à la mort (1971). Il coula tant de sang dans le monde romain, que la tradition élève à deux millions le nombre des martyrs exécutés sous Dioclétien (1972).

Et cependant, la persécution sévissait encore avec plus de violence contre la pensée et les livres que contre les corps (1973). Toutes les églises qui avaient pu s'élever, durant les intervalles de paix des autres règnes, dans toute l'étendue de l'empire, furent détruites jusqu'aux fondements avec ce qu'elles renfermaient d'objets d'art. Les écrits des Pères des trois premiers siècles, les actes des martyrs et les registres des églises, recherchés avec une persévérance inouïe, furent anéantis. On sait avec quel détail les greffiers tachygraphes des tribunaux anciens écrivaient les interrogatoires et réponses des accusés, et toute l'histoire de leurs tortures. Ces procès-verbaux achetés ensuite par les Chrétiens formaient les plus précieuses pages de l'histoire sacrée de ces temps. Mais il n'en est resté que de rares fragments, que les victimes de Dioclétien sauvèrent des flammes, au prix des plus grands supplices, et d'après lesquels ont été dressés les martyrologes du moyen âge.

Cette persécution effrayante fut en même temps la dernière par le sang et les bou-

(1969) Chateaub., *Etudes histor.*, t. I.
(1970) Chateaub., *ib.*
(1971) Mamachi, *Antiquitates christ.*
(1972) On evalue approximativement le nombre des Chrétiens à cinq millions à la fin du IIIe siècle. (Matter, *Hist. du christianisme.*)
(1973) Pourquoi ne livres-tu pas les écrits défendus? Paroles du proconsul d'Afrique à l'evêque saint Félix (Ruinart, *Act. martyr.*)

reaux, et la première contre les livres et les monuments de l'art et de la pensée, contre lesquels on verra combattre plus tard l'habile Julien et tous les Césars iconoclastes.

« Dioclétien et Maximien étaient venus triompher en Italie, l'un des Egyptiens, l'autre des peuples du Nord; c'est le dernier triomphe authentique qu'ait eu Rome. L'empereur ne descendit du char de sa victoire que pour monter à Nicomédie sur le tribunal de son abdication. Cette scène eut lieu dans une plaine qu'inondait la foule des grands, du peuple et des soldats. Dioclétien déclara, qu'ayant besoin de repos, il cédait l'empire à Galerius. En même temps, il indiqua le César qui devait remplacer Galerius devenu Auguste : c'était Daia ou Daza Maximin, fils de la sœur de Galerius. Il jeta son manteau de pourpre sur les épaules de ce pâtre, et Dioclétien, redevenu Dioclès, prit le chemin de Salone, sa patrie.

« Cet homme extraordinaire avait les larmes aux yeux en déposant le pouvoir; il avait également pleuré lorsque Galerius, dans son entretien secret, lui signifia qu'il prétendait être le maître, et que si lui, Dioclétien, ne voulait pas s'éloigner, lui Galerius, l'y saurait contraindre. D'autres ont écrit que Dioclétien renonça au trône par mépris des grandeurs humaines. Soit que ce prince ait quitté l'empire de gré ou de force, avec courage ou faiblesse, sa retraite à Salone a donné à sa vie un caractère de philosophie qui fait aujourd'hui sa principale renommée.

« Dioclétien habitait au bord de la mer une maison de campagne que Constantin le Grand dit avoir été simple, et que Constantin Porphyrogénète a cru magnifique. Maximien-Hercule se dépouilla de l'autorité souveraine à Milan, en faveur de Constance Chlore, et nomma César Valérius Sévère, obscur favori de Galérius, le même jour que Dioclétien accomplissait son sacrifice à Nicomédie. Maximien ayant, dans la suite, ressaisi la pourpre, fit inviter Dioclétien à suivre son exemple. Dioclétien répondit : « Je voudrais que vous vissiez les « beaux choux que j'ai plantés, vous ne me « parleriez plus de l'empire. » Paroles démenties par des regrets.

« Pendant les neuf années que Dioclétien vécut à Salone, sa femme et sa fille périrent misérablement et il ne put les sauver, obligé qu'il fut alors de reconnaître l'impuissance d'un prince auquel il ne reste d'autorité que celle des larmes. Menacé par Constantin et Licinius, peut-être même par le sénat, il résolut d'abréger sa vie. On est incertain du genre de sa mort; on parle de poison, d'abstinence, de mélancolie. L'empereur sans empire ne dormait plus, ne mangeait plus; il soupirait, il gémissait. Saint Jérôme laisse entendre qu'avant d'expirer il vomit sa langue rongée de vers (1974). »

La fin du grand persécuteur fut, comme on voit, digne de sa vie. Sa fille et sa femme, Valérie et Prisca, qui, suivant quelques auteurs, étaient chrétiennes, réduites dès son vivant à la plus extrême misère, furent décapitées à Thessalonique et jetées dans la mer par le tyran Licinius, sans qu'il osât proférer une plainte.

Après son abdication, le cruel Galérius qui le remplaçait en Orient, continua de se ruer comme un tigre contre les partisans du Christ, jusqu'à ce que de nouveaux empereurs, dont six paraissent à la fois, vinssent lui arracher la pourpre. Mais dans les Gaules, vivait un grand homme, Constance Chlore qui, le premier, proclama enfin la liberté des croyances. Son palais de Lutèce, glorieux berceau de Paris, fut bientôt rempli de Chrétiens, et lui-même penchait vers la nouvelle foi. Ainsi, le salut du monde vint des Gaules, comme il en viendra toujours.

Des bords de la Seine, le généreux Constance gouvernait, en les rendant prospères, tous les pays Celtiques et l'Espagne. Maître de provinces opulentes, il était obligé d'emprunter de l'argenterie à ses amis, lorsqu'il donnait un festin. « Suidas l'appelle Constance le Pauvre; c'est un des plus beaux surnoms que jamais prince absolu ait portés (1975). »

Il avait eu d'Hélène, son épouse, fille d'un hôtelier, un fils qui lui ressembla peu pour les vertus, quoiqu'il l'ait surpassé de beaucoup par la grandeur des destinées. D'abord fugitif en Asie et en Egypte, il fut forcé par Galérius, qui voulait se défaire de lui, à se battre contre un Sarmate terrible, puis contre un lion. Mais devenu à son tour prince indépendant, il livre aux bêtes, dans l'amphithéâtre de Trèves, les rois des Francs et des Allemands qu'il a faits prisonniers. Ayant appris la révolte de Maximien, son beau-père, il quitte la Germanie, va assiéger ce vieillard dans Marseille, le prend, et sans égard aux prières de sa fille, le fait décapiter.

« Maxence, oppresseur de l'Afrique et de l'Italie, invente le don gratuit que les rois et les seigneurs féodaux exigèrent dans la suite pour une victoire, pour une naissance, un mariage et pour l'admission de leur fils à l'ordre de chevalerie. Sous les Romains, il s'agissait du consulat du jeune prince. Maxence immole les sénateurs et déshonore leurs femmes. Sophronie, chrétienne et femme du préfet de Rome, se poignarde afin de lui échapper.

« Maxence médite d'envahir la Gaule. Constantin, décidé à prévenir son ennemi, voit dans les airs le labarum, et commence à s'instruire de la foi. Maxence avait rétabli les prétoriens; son armée se composait de soixante-dix mille fantassins et de dix-huit mille cavaliers. Constantin ne craignit point d'attaquer Maxence avec quarante mille vieux soldats. Il passe les Alpes Cottiennes

(1974) Chateaub., *Etudes histor.*, t. I.

(1975) Chateaub., *ib.*

sur une de ces voies indestructibles qui n'existaient pas du temps d'Annibal ; il emporte Suse d'assaut, défait un corps de cavalerie pesante aux environs de Turin, un autre à Bresse ; Vérone capitule ; la garnison captive est liée de chaînes forgées avec les épées des vaincus. Constantin marche à Rome, et gagne la bataille où Maxence perd l'empire et la vie.

« Cette bataille est du petit nombre de celles qui, expression matérielle de la lutte des opinions, deviennent, non un simple fait de guerre, mais une véritable révolution. Deux cultes et deux mondes se rencontrèrent au pont Milvius ; deux religions se trouvèrent en présence, les armes à la main, au bord du Tibre, à la vue du Capitole. Maxence interrogeait les livres sybillins, sacrifiait des lions, faisait éventrer des femmes grosses pour fouiller dans le sein des enfants arrachés aux entrailles maternelles. On supposait que des cœurs qui n'avaient pas encore palpité ne pouvaient recéler aucune imposture (1976). »

L'heureux Constantin se présentant comme le vengeur de l'humanité et de la patrie, n'eut qu'à se montrer dans Rome pour rallier à lui tous les cœurs. Ceux des Chrétiens lui appartenaient déjà ; il avait vaincu par eux, aussi les combla-t-il de bienfaits. Il n'est pas néanmoins le premier empereur qui les ait favorisés ; plusieurs avant lui avaient même cherché à s'initier dans le mystère de la croix, et voulaient adorer Jésus, mais non à l'exclusion de leurs autres dieux. Fils de Mammée, chrétienne convertie, dit-on, par Origène, Alexandre-Sévère se prosternait chaque matin devant l'image du Christ, placée dans son laraire entre celle d'Orphée, d'Abraham et d'Apollonius de Tyane. Il avait désiré le faire recevoir parmi les divinités du sénat, et à l'exemple des églises qui publiaient, avant leur ordination, les noms des prêtres et des évêques, pour que le peuple pût les approuver ou les rejeter, il promulguait les noms des gouverneurs et proconsuls (1977), afin de laisser au peuple la liberté de blâmer ou d'approuver ses choix ; vaine cérémonie qui ne créait pas un droit.

Philippe l'Arabe était allé plus loin et avait, selon quelques-uns, demandé d'être admis dans l'Église, dont l'entrée lui aurait été refusée parce qu'il voulait en même temps maintenir les jeux du cirque et sacrifier en public à Jupiter, pour contenter le peuple romain. Quoi qu'il en soit, de grands personnages et même des provinces avaient déjà reçu le christianisme, quand Constantin vint le proclamer comme religion du monde. Tels étaient les Abgars, ou dynastie royale d'Édesse, dont les monnaies offrent le premier exemple historiquement connu de la croix employée sur les monuments publics depuis Jésus-Christ. Ce précieux débris, le plus ancien témoin de l'art dans le christianisme, consiste en deux médailles conservées à Vienne, au cabinet impérial des monnaies. L'Abgar qui fit frapper l'une paraît avoir été contemporain de Commode, car elle porte la tête de cet empereur sur son revers ; l'autre est du temps de Sévère, mais son inscription est illisible. Au reste, ces Abgars auraient pu, à l'origine, comme fit d'abord Constantin, ne mettre la croix sur leurs casques et ceux de leurs soldats que comme un talisman de guerre, sans être, à proprement parler, chrétiens. Le dernier d'entre eux, dépossédé de son trône par Septime-Sévère, pour avoir combattu contre Niger, son antagoniste, fit un voyage à Rome pour se réconcilier avec l'empereur qui le reçut avec beaucoup de pompe, et par flatterie pour son nouveau maître, le roitelet prit le nom de Septimicus. Mais Caracalla, marchant contre les Perses, s'empara d'Édesse, fit le roi prisonnier et réduisit son Etat en province de l'empire. Eusèbe nomme cet Abgar un saint homme (ἱερὸν ἄνδρα) ; Cedrenus, au contraire, dit qu'il retomba dans le paganisme. La confrontation des légendes relatives à ce prince se trouve dans l'énorme compilation de l'*Oriens christianus* et au tome Ier de la *Bibliothèque orientale*.

Tels sont les événements qui ont amené la dissolution du paganisme, à l'entrée du IVe siècle, dissolution opérée principalement par les dix persécutions.

PHARA CANTHARA. — Lustres en forme de lampes, et qui ne servaient que dans les fêtes principales (1978).

PHÉNIX. *Voy.* Animaux symboliques.

PHILOSOPHIE. *Voy.* Apologistes.

PHILOSOPHIE ANCIENNE, THÉODICÉE, PSYCHOLOGIE MORALE. — *Voy.* Cicéron, Platon, etc. — *Voy.* aussi la note VIII à la fin du volume.

PHILOSOPHUMENA. Livres des premiers siècles de l'Église, découverts dans un couvent de la Grèce en 1842. — *Voy.* note II à la fin du volume et les articles Calliste (Saint) et Intolérance doctrinale de la primitive Église.

PIERRE (Saint) ET SAINT PAUL. — *Leur martyre.* — Lorsque la persécution, excitée par Néron, se fut apaisée à Rome, Pierre y revint avec ce pressentiment de sa mort qu'il avait exprimé dans sa dernière lettre aux Églises d'Asie. Paul revint aussi d'Espagne. Les deux apôtres revoyaient la ville éternelle, celui-ci pour la troisième, et celui-là pour la quatrième fois. D'après le témoignage de saint Irénée (hær., 3, 1), les deux apôtres étaient ensemble à Rome, et Tertullien assure que Pierre baptisa dans le Tibre. Phlégon de Tralles, dans ses annales, qui malheureusement n'existent plus aujourd'hui, parlait des miracles que le Prince des apôtres fit à Rome pendant son séjour. Néron, ce persécuteur des Chrétiens, était

(1976) Chateaub., *Études histor.*, t. I.
(1977) Chateaub., *ib.*
(1978) Les Papes saint Higine, Adrien, Léon III, en avaient fait faire de cette forme en or et en argent, d'une richesse inouïe. (Anastase, *Vita pontif. romanor.*)

parti pendant ce temps-là pour l'Achaïe, avec la pensée singulière de percer l'isthme de Corinthe, et aussi pour rendre les Grecs témoins de son talent musical. Mais il avait laissé, pour commander dans la ville, Tigellin et Nymphidius Sabinus, comme préfets du prétoire. Or, le bruit se répandit tout à coup que la Palestine était en pleine révolte, et que les Juifs avaient taillé en pièces, dans le mois de mai de l'an 66, les troupes romaines. Tout aussitôt la haine et la fureur contre le peuple juif, longtemps contenues, éclatèrent dans tout l'empire. Les Juifs furent partout chassés de ville en ville, ou tués par milliers par les habitants courroucés. Il en fut de même à Rome, où les Juifs habitaient la rive gauche du Tibre; et c'est ainsi que furent traînés en prison les deux apôtres Pierre et Paul, que l'on regardait comme les deux chefs les plus éminents de cette nation. La propagation rapide du christianisme était contre eux un grief plus puissant encore que la révolte des Juifs. Saint Chrysostome rapporte qu'ils avaient converti à la foi le grand échanson et l'une des maîtresses de l'empereur.

D'après la tradition, ils furent enchaînés pendant neuf mois dans la prison Mamertine, au pied du Capitole. Puis, au rapport de saint Clément, leur disciple et leur collaborateur et qui fut plus tard successeur de Pierre, ils subirent le martyre sous les deux magistrats qui gouvernèrent jusqu'à la mort de Néron et l'arrivée de Galba. Ils moururent le 29 juin de l'an de Rome 820, et 67 après Jésus-Christ, trois ans avant la ruine de Jérusalem. Pierre fut crucifié la tête en bas, dans le faubourg des Juifs, au delà du Tibre. Paul qui, pour la septième fois, portait les chaînes pour le nom de Jésus-Christ, eut la tête tranchée, comme citoyen romain, à trois milles de Rome, sur le chemin d'Ostie. Il est remarquable que, d'après une inscription grecque citée par Gruter, p. 27, qui fut trouvée à la troisième pierre milliaire de la voie Appienne, sur deux colonnes, le terrain sur lequel saint Paul souffrit le martyre s'appelait le champ d'Hérode, *Herodo agroi*. Tous deux tombèrent victimes de la fureur du peuple romain, qui avait juré la mort de tous les Juifs, et de la cruauté des deux préfets du prétoire, dont le caractère, tel qu'il nous est dépeint par Tacite, répondait parfaitement à celui de Néron. Ils en voulaient sans doute à Paul de ce qu'il avait opéré un grand nombre de conversions parmi les prétoriens pendant sa captivité. Eusèbe dans sa chronique, saint Jérôme, dans son catalogue, Cassiodore et d'autres, rapportent qu'ils moururent trente-sept ans après la mort du Sauveur, dans la quatorzième année du règne de Néron. Saint Jérôme, précisant davantage encore cette date, dit qu'ils souffrirent le martyre deux ans après la mort de Sénèque. Mais celui-ci mourut sous le consulat de P. Silius Nerva et de Jul. Atticus Sestinus, la douzième année de Néron.

Ainsi finit Pierre, qui devait avoir bien près de quatre-vingts ans, après avoir gouverné l'Église de Rome pendant vingt-cinq ans, et porté la charge de chef de la chrétienté pendant trente-huit, depuis la mort de notre divin Sauveur. L'histoire nous a conservé les dernières paroles du saint apôtre adressées à Clément, son troisième successeur sur le siége de Rome. « Ne crains point, lui-dit-il, à cause de tes propres péchés, de prendre le gouvernail de l'Église. Pense plutôt que tu pécherais bien davantage si tu laissais le peuple de Dieu s'abîmer au milieu des flots, lorsque tu peux le sauver par tes travaux. Tu sauveras ton âme en gagnant le ciel pour les autres. *Ou bien*, si tu veilles au salut de tous, tu seras récompensé pour le salut de tous. » Il adressa encore quelques paroles avant de mourir à un certain Nicétas, à la femme d'Albinus et aux frères. Paul, près de mourir, dit aussi à une dame romaine : « Adieu, Plantille, plante de la vie éternelle, reconnais ta noblesse. Vois, tu deviendras plus blanche que la neige, si, marchant à la suite des combattants de Jésus-Christ, tu participes à l'héritage céleste. » On peut remarquer ici combien ces paroles diffèrent des discours apocryphes. Toute l'histoire de la hiérarchie ecclésiastique est contenue d'une manière prophétique, en quelque sorte, dans les adieux de Pierre. Le Pape lutte pour une idée; il est lui-même une idée. Malgré ses faiblesses, il est toujours fort par la foi, et invincible par l'idée qu'il représente.

Les corps des saints apôtres furent enterrés par les Chrétiens dans les catacombes, saint Jérôme raconte que dans sa jeunesse il allait le dimanche visiter avec ses condisciples les tombeaux des apôtres et des martyrs, et qu'il est descendu souvent dans les souterrains, qui étaient creusés profondément dans la terre, et aux deux côtés desquels étaient des tombeaux. Ces souterrains étaient ordinairement obscurs, à part quelques endroits d'où la lumière venait d'en haut. Saint Cyrille, dans ses livres contre Julien, dit que l'empereur Julien reproche, entre autres choses aux Chrétiens que, déjà du temps de saint Jean l'évangéliste, les tombeaux des deux apôtres étaient pour eux un objet de vénération. Le prêtre romain Caius vit, au IIIe siècle, leurs trophées sur le mont Vatican et sur le chemin d'Ostie. Eusèbe qui rapporte ses paroles (*Hist.*, II, 24), devient par là un témoin de leur vérité. Pallade raconte d'un saint moine, Philorome, ami de saint Basile le Grand, qu'il était allé à Rome pour prier *in martyrio SS. Petri et Pauli*. Saint Athanase déposa une offrande sur le tombeau des apôtres. Optat de Milève, dans son livre *Du schisme des donatistes*, parle des monuments des deux apôtres à Rome. Le poëte Prudence enfin décrit leur position sur les deux rives du Tibre, l'un situé près du jardin de Néron, sur la voie Aurélienne, dans la basilique vaticane, et l'autre dans la basilique de Saint-Paul, hors des murs. Ce même Prudence, ainsi qu'Arator Cédrénus, etc.,

place un an d'intervalle entre la mort de Pierre et celle de Paul, tandis que les apocryphes admettent un intervalle de deux ans, et saint Justin, ainsi que saint Irénée, une distance de cinq ans. S'il faut en croire Siméon Métaphraste, qui a recueilli les légendes des saints, il y avait autrefois, dans le portique de l'ancienne église du Vatican, des peintures, détruites aujourd'hui malheureusement, qui représentaient la déposition des deux apôtres dans les catacombes, et l'exaltation du corps de saint Pierre par le Pape Sylvestre, lorsqu'on le plaça dans la basilique vaticane. L'autel où reposent les reliques du saint apôtre, et qui est connu sous le nom de Confession de saint Pierre, est dans la crypte du Vatican. Quant aux ossements, il y a longtemps qu'ils sont réduits en poussière. Mais au-dessus de cette Confession, et sous la coupole de Saint-Pierre, s'élève l'autel majeur de l'église catholique. Ainsi s'accomplit encore, sous ce rapport, la parole du Seigneur, que sur ce rocher il bâtirait son Eglise. Borgia, dans sa *Confessio vaticana S. Petri*, a recueilli les témoignages de la tradition qui prouvent que saint Pierre a été à Rome. Ceux que nous avons cités suffisent pour montrer à tout esprit impartial ce qu'il faut penser de la science ou de la bonne foi des théologiens protestants, qui ont prétendu que saint Pierre n'a jamais été dans cette ville, et que, par conséquent, il n'a pu y établir le Saint-Siége. Si le martyre de Pierre et Paul à Rome est un mythe, qu'on nous dise donc où ils ont été martyrisés. Dira-t-on que la prophétie dans laquelle Notre-Seigneur avait annoncé à Pierre qu'il mourrait de la même mort que lui n'a point reçu son accomplissement? Comment expliquer alors ce qu'ajoute l'évangéliste saint Jean (xxi, 19): « Jésus dit ceci, afin de montrer de quel genre de mort il mourrait? » Le mythe s'attache seulement aux généralités, et ne va point dans le détail des choses. Le mythe se serait contenté de représenter Pierre comme victime de la persécution de Néron; mais il n'aurait point ajouté qu'il fut mis à mort, pendant l'absence de cet empereur, par les deux officiers du prétoire chargés de le remplacer. Le mythe aurait fait mourir Pierre par le glaive, et non par le supplice de la croix; car il se serait naturellement appuyé sur ces paroles de Notre-Seigneur à saint Pierre: *Mets ton épée dans le fourreau: celui qui tire l'épée périra par l'épée.* (*Matth.* xxvi, 52.) Il n'est aucun fait dans toute l'antiquité chrétienne qui soit appuyé, dès l'origine, sur des documents plus incontestables, que le martyre des deux apôtres à Rome; et si l'on voulait révoquer en doute ce fait, et contester la valeur des témoignages qui le démontrent il n'y aurait plus rien de certain dans l'histoire. Celui qui le premier a regardé comme un mythe la présence de saint Pierre à Rome a par là même, et sans le savoir, posé la base du système des savants de nos jours, qui prétendent que l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est qu'un mythe. Celui qui admet la première hypothèse doit, s'il est conséquent, accepter la seconde.

PIERRE (SAINT) ET SAINT PAUL (*Archéol.*) — D'une part, on voit l'art chrétien primitif copier, aussi fidèlement que peut le permettre son inexpérience, le type traditionnel des deux princes de l'Eglise; d'autre part, religieux interprète de la foi, il assigne à chaque apôtre la place qu'il occupe dans la hiérarchie catholique. La suprématie de saint Pierre sur les apôtres, et du Pape son successeur sur tous les évêques; telle est la pierre angulaire de l'Eglise. Ce dogme fondamental, sans lequel il n'y aurait plus ni unité de ministère, ni unité de croyances, ne pouvait être oublié par l'artiste chrétien. Si les auteurs des hérésies et des schismes, non contents de trouver cette vérité qui les condamne dans l'Evangile, dans les écrits des Pères et dans les canons des conciles, s'étaient donné la peine de descendre aux catacombes, ils l'auraient vue gravée naïvement par la main des martyrs sur les humbles monuments de l'Eglise naissante.

Ces monuments sont de quatre sortes: les verres, les peintures, les sculptures et les mosaïques. Les premiers dans l'ordre chronologique sont les verres et les peintures. Or, parmi cette multitude innombrable de verres peints, trouvés dans les catacombes, on n'en connaît pas un sur lequel saint Pierre soit placé à la gauche de saint Paul: partout il occupe la place d'honneur, la droite. Il en est de même des peintures à fresque, des sculptures et des mosaïques, dont les unes remontent au berceau de l'Eglise, et les autres sont des ouvrages du IVe siècle et des siècles suivants. Toutes perpétuent le même dogme qu'elles transmettent au moyen âge, d'où, par une tradition artistique non interrompue, il est arrivé jusqu'à nous un petit nombre d'exceptions qui, résultant de l'inattention ou de l'inexpérience de l'artiste, ne font que confirmer la règle.

« Or, d'où peut venir, » demande le savant Mamachi, « cette coutume de représenter toujours saint Pierre à la droite et saint Paul à la gauche? Ce n'est ni du hasard ni du caprice; autrement elle n'aurait pas été si constante ni si universelle. Il faut donc y voir évidemment le reflet du dogme catholique de la suprématie de saint Pierre et l'écho des paroles du divin Maître: *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; pais mes agneaux, pais mes brebis,* les troupeaux et les pasteurs (1979).» (*Matth.* xvi, 18.)

Ces images de saint Pierre et de saint Paul,

(1979) « Cum igitur majores nostri hoc genere monumentorum, quod est cæteris vetustius, Petrum ad dexteram partem, Paulum ad lævam perpetuo exhibuerint idque non casu, sed consulto fecerint, alioqui non tam constans ea consuetudo, neque tam stabilis permansisset; si quid unquam illud quidem certe indicarii necesse est, quod sæpe in commentariis scriptorum Christianorum

constamment reproduites sur les verres des catacombes, donnent lieu à une autre remarque. Elles prouvent l'ardent amour et la vénération filiale des Chrétiens de Rome pour leurs Pères dans la foi. Or cette affection ardente, passionnée, est un fait attesté par l'histoire (1980). Elles prouvent encore la présence à Rome des deux apôtres; puisque leur portrait se trouve seul, à l'exclusion de celui de tous leurs collègues, constamment rappelé au souvenir des Chrétiens de la capitale du monde. Chose digne de remarque! au IVe siècle le grand historien de l'Eglise, Eusèbe, se servait déjà de ces monuments incontestables pour établir le voyage et le séjour à Rome des princes du collège apostolique (1981). Comment se fait-il que les protestants ont ignoré toutes ces choses; et s'ils les ont connues, comment ont-ils osé mentir au monde, mentir à leur conscience, et nier, ainsi qu'ils le font encore aujourd'hui dans leurs libelles, que saint Pierre soit venu à Rome?

PIXIS. — Nom d'une espèce de tourelle à jour, placée ordinairement au-dessus du maître-autel des anciennes églises, et qui servait à renfermer la sainte hostie posée dans le ciboire. La *pixis* avait la même destination que les *colombes* ou *réserves* (*Voir ce mot*). Quelques églises gothiques en avaient de très-élégantes, qui sont détruites à peu près partout: il n'y a plus que dans les vieilles gravures que l'on pourrait peut-être en retrouver quelques traces. Une vignette placée en tête du VIe livre de l'*Histoire de l'abbaye Saint-Denis*, par dom Félibien, offre la représentation d'un autel avec sa colombe, sa confession, ou *martyrium*, et la *pixis* qui surmonte le retable. Le maître-autel de Reims offre aussi une tourelle, ou *pixis*, du moins dans les anciennes gravures de cette église, qui peut-être a, comme tant d'autres monuments, éprouvé quelques changements aux dépens des anciens usages.

PLATON. — *Sa philosophie.*

§ I. — *La création platonicienne et le polythéisme de Platon.*

« D'abord pourquoi l'univers a-t-il été fait? L'auteur était bon, exempt d'envie; il a voulu que toutes choses devinssent autant que possible semblables à lui. Il a donc mis l'ordre et la beauté dans l'agitation désordonnée des choses sensibles; mais le plus beau, c'est ce qui est intelligent : il n'y a pas d'intelligence sans âme; l'auteur mit donc une âme dans le corps du monde, qui devint de la sorte UN ANIMAL INTELLIGENT par la Providence divine? *Il en fit un animal composé de tous les autres animaux visibles*, et imité de l'être dont tous les êtres intelligibles sont des parties; un animal unique ainsi que son modèle, unique, s'ils étaient doubles, un animal supérieur, un modèle supérieur les envelopperait tous deux; un être enfin sphérique, animé, solitaire, se suffisant à lui-même, se connaissant et s'aimant. UN DIEU BIENHEUREUX.

« L'âme du monde fut toutefois créée avant le corps, afin qu'elle lui commandât, plus ancienne et par sa naissance et par sa vertu (1982). Voici comment Dieu la composa : de *l'essence immuable indivisible* et de *l'essence divisible qui naît continuellement dans les corps*, il fit une troisième essence, idée intermédiaire entre les deux autres et de la nature du *même* et de *l'autre* à la fois. Puis, mêlant et réduisant en une seule idée ces trois essences, de sorte que *l'autre* et le *même* demeurassent unis par la violence, il obtint l'essence de l'âme. Alors Dieu divisa cette âme : il en tira sept parties telles que, la première étant représentée par l'unité, les six autres le fussent par les nombres, 2, 3, 4, 9, 8, et 27. Ensuite dans ces deux progressions, 1, 2, 4, 8, et 1, 3, 9, 27, il inséra des moyens qui furent autant de parties à tirer de l'essence de l'âme, et il prit au lieu de la progression des doubles celle-ci : 1, $\frac{2}{1}$, $\frac{4}{2}$, $\frac{4}{3}$, $\frac{3}{2}$, $\frac{27}{16}$, $\frac{9}{4}$, $\frac{8}{3}$, 2, $\frac{9}{4}$, $\frac{24}{12}$, $\frac{8}{3}$, 3, $\frac{27}{8}$, $\frac{27}{12}$, 4, $\frac{9}{2}$, $\frac{81}{16}$, $\frac{16}{3}$, 6, $\frac{27}{4}$, $\frac{27}{3}$, 8, et au lieu de la *progression des triples* celle-ci : 1, $\frac{3}{2}$, 2, 3, $\frac{9}{2}$, 6, 9, $\frac{27}{2}$, 18, 27, dont il retrancha ceux qui sont déjà contenus dans la première. Quand ce mélange fut ainsi divisé, Dieu le scinda en deux dans toute sa longueur, et croisant les deux parties l'une sur l'autre, il arrondit en cercle chacune d'elles, l'une intérieure, l'autre extérieure.

. . . . . .

« Nous avons distingué deux espèces d'êtres : les modèles intelligibles et leurs copies sensibles; mais il faut qu'une troisième essence serve de réceptacle à toutes les choses engendrées. Les éléments naturels se transforment les uns dans les autres, toutes les qualités sont instables; il ne faut donc voir rien de plus en eux que des apparences produites en un sujet unique. On peut dire ainsi qu'il existe trois sortes d'êtres : le père qui fait, la mère qui reçoit, le fils, nature intermédiaire et produite. Cette mère sans forme, et propre à les recevoir toutes, n'est rien en soi; elle n'existe qu'en tant que sujet d'un accident déterminé. Cette nourrice de la génération c'est le *lieu éternel*, *l'espace*, le *théâtre* des choses que nous apercevons comme en songe. Avant la création elle recevait sans ordres les formes des éléments : les corps se cho-

legerant, esse Petrum non reliquis apostolis modo, sed ipsi etiam Paulo præferendum. » (MAMACHI, *Orig. et Antiq. Christ.*, lib. IV, p. 485.)

(1980) Ainsi le témoignage de l'histoire confirme l'authenticité des monuments de l'art, et l'art, à son tour, appuie les révélations de l'histoire.

(1981) « Et confirmant quidem narrationem Petri. Paulique nomine insignita monumenta, quæ in urbis Romæ cœmeteriis etiam nunc visuntur. » (Lib. II, c. 25, p. 75.)

(1982) Il s'agit ici du corps organisé du monde et non de la *matière* dont un corps fut formé. (Note de M. RENOUVIER.)

quaient, mais ils tendaient à s'unir entre semblables au même lieu, de sorte que l'eau, l'air, la terre et le feu sensibles étaient déjà démêlés, lorsque l'ouvrier apporta dans le monde les idées et les nombres, et que *l'intelligence* vint s'unir à la *nécessité* pour régler l'univers.

« Tout corps est profond ; tout ce qui est profond est terminé par des plans ; toute base plane est triangulaire ou composée de triangles ; tout triangle, enfin, est rectangle ou se divise en deux rectangles. Parmi les triangles rectangles, l'isocèle et surtout le scalène, dont l'hypoténuse est double du petit côté, occupent le premier rang. Ce dernier est l'élément dont se composent trois corps réguliers : le tétraèdre, l'octaèdre et l'icosaèdre, dont les faces se forment de triangles équilatéraux, réductibles. Chacun a six triangles rectangles, scalènes, qui jouissent de la propriété indiquée. Un quatrième corps régulier, le cube, se réduit à des triangles isocèles rectangles, qui sont ses éléments. Cela posé, l'ouvrier, qui voulut assujettir les corps à la forme et au nombre, donna la forme cubique à la terre, à raison de sa stabilité ; seule, entre les éléments, elle ne peut se transformer dans les autres, parce que le triangle élémentaire qui la compose n'est pas de même nature que ceux qui composent les autres éléments. A ceux-ci il donna les trois autres formes : au feu, la plus mobile de tous, la pyramidale, l'octaédrique à l'air ; l'icosaédrique à l'eau ; et ses trois éléments peuvent se changer les uns dans les autres, comme tous composés d'éléments scalènes rectangles, tandis qu'aucun d'entre eux ne peut se transformer en terre. Il restait un cinquième, corps régulier, mais qui n'était pas réductible aux mêmes éléments que les quatre premiers. Dieu le fit servir à tracer le plan du monde.

« Rien n'est visible sans le feu, rien n'est solide et tangible sans la terre ; Dieu composa donc d'abord de terre et de feu le corps de l'univers. Mais entre ces deux éléments il fallait un lien. Entre deux solides, l'insertion d'un seul moyen n'était pas possible, comme elle l'eût été entre deux surfaces ; Dieu en inséra deux, l'air entre le feu et l'eau, l'eau entre l'air et la terre : de là la situation respective des éléments de l'harmonie du monde. Toutes les parties des éléments furent employées pour que le corps tout entier demeurât exempt d'altération. Enfin, la forme la plus convenable à l'animal qui réunit en lui tous les animaux lui fut donnée ; c'est la forme qui réunit toutes les formes, c'est la forme sphérique, entre toutes la plus semblable à elle-même. Les organes étaient d'ailleurs inutiles au monde, n'y ayant rien en dehors de lui. Sa surface fut donc polie ; mais un mouvement lui fut donné, un mouvement propre à sa forme et convenable à l'esprit et à l'intelligence : et ainsi fut accompli le divin univers.

« Lorsque le monde, CETTE IMAGE DES DIEUX ÉTERNELS, commença à se mouvoir, à vivre et à penser aux yeux du père qui l'avait engendré (1983), celui-ci admira son œuvre et se réjouit, et la voulut rendre semblable encore à son modèle. Ne pouvant la faire éternelle, il produisit le temps, le temps, image mobile de l'éternité, éternité réglée par le nombre, et dont le ciel fut la mesure. Cette existence du temps, dont nous appliquons mal à propos les notions à l'être immuable sans passé et sans avenir, il l'attacha à l'existence du monde. où les choses sont, étaient, seront ; et il fit pour cela le soleil, la lune et les cinq autres astres errants, dont les révolutions devaient fixer et maintenir les nombres du temps. Aux sept planètes il assigna les sept orbites du cercle de l'*autre*, et en même temps il les soumit à la révolution constante du cercle du *même*, par lequel elles furent toutes emportées.

« La lune fut placée au premier cercle et au plus voisin de la terre ; le soleil au second, afin qu'il éclairât l'immensité, et que, par lui, tous les êtres inanimés participassent à la connaissance du nombre. Lucifer et l'astre sacré de Mercure vinrent ensuite et firent leurs révolutions dans le même temps que le soleil, mais mus par une force contraire, tellement que le soleil atteignit Mercure et Vénus, et fut de même atteint par eux. Mars, Jupiter et Saturne occupèrent les trois derniers cercles, et accomplirent leurs révolutions, Saturne dans le même temps que Mercure, Mars et Jupiter en une période commune, et la Lune plus vite que toutes les autres. Ainsi, les vitesses des astres furent d'autant plus grandes que leurs orbites étaient plus vastes, et tous, emportés à la fois par leur mouvement propre et par le mouvement universel du *même*, ils décrivirent en réalité des spirales dans le ciel. Ces diverses révolutions composèrent autant d'unités, mesures du temps : le jour et la nuit, le mois, l'année, les années planétaires, que tous les hommes n'observent pas, et la principale unité, la grande année, à l'expiration de laquelle toutes les positions des astres redeviennent respectivement les mêmes qu'à l'origine.

(1983) Ces *dieux éternels* sont évidemment les idées, les pures essences. On a vu quelquefois dans ce passage une *trinité* composée des *idées*, de l'*âme du monde* et du *Père*. Mais d'abord, POUR QU'IL PUT ÊTRE SÉRIEUSEMENT QUESTION D'UNE TRINA UNITAS, IL FAUDRAIT QUE L'ON PUT ASSIMILER L'AME DU MONDE AVEC LE DIEU QUI EN EST L'AUTEUR DE TOUTE ÉTERNITÉ. C'EST CE QU'ONT FAIT LES PLATONICIENS, VRAIS AUTEURS DE LA TRINITÉ DONT NOUS PARLONS ; MAIS PLATON LUI-MÊME REGARDE LE MONDE COMME UN DIEU IMMORTEL ET CRÉÉ, NON ÉTERNEL. A défaut de trinité, faut-il voir une *triade* de divinités dans ce passage : MAIS PLATON RECONNAÎT ENCORE D'AUTRES DIEUX, LA TERRE ET LES PLANÈTES, PAR EXEMPLE ? (Note de M. RENOUVIER.)

« A CES DIEUX CÉLESTES, les premiers des animaux créés, doués de l'intelligence du bien, sphériques et placés dans des corps de feu, l'ouvrier donna deux mouvements; le premier uniforme de rotation sur soi, symbole du *même*; le second en avant, composé de la révolution du même et de celle de l'*autre*, et il leur refusa tous les autres genres du mouvement. La terre enfin, notre nourrice, qui s'enroule autour de l'axe par lequel notre univers est traversé, il en fit la gardienne et la productrice du jour et de la nuit. ÉLLE EST LA PLUS ANCIENNE DES DIVINITÉS DE L'INTÉRIEUR DU CIEL et la première entre toutes. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

Qu'on relise maintenant le premier chapitre de la *Genèse* et que l'on compare!

§ II.—*Origine et destinée de l'homme.*

« Dieu forma les animaux suivant quatre espèces et d'après le modèle qui préexistait dans l'animal intelligible. Ainsi naquirent les démons et tous les êtres terrestres, aériens et aquatiques. Les démons doués d'un corps de feu formèrent des chœurs de danse dans le ciel; mais nous ne pourrions en décrire ici toutes les figures. Quant aux autres démons, il faut accepter leur généalogie comme elle nous est donnée par la tradition des familles divines des hommes. Il faut, suivant l'usage, ajouter foi aux récits qui nous sont faits, même sans preuves et sans vraisemblance. Ainsi la terre et le ciel engendrèrent l'Océan et Téthys; ceux-ci, Cronos, Rhée et leurs frères. De Cronos et de Rhée naquirent Zeus, Héra et leurs frères que nous connaissons, ainsi que leurs descendants.

« Lorsque tous les démons furent nés, et ceux que nous connaissons et ceux qui ne se révèlent pas toujours, celui qui a engendré tout cet univers leur dit : « Dieux qui procédez des dieux, vous dont je suis l'ouvrier et le père, vous que j'ai faits, vous êtes immortels parce que je le veux. Engendrés vous pourriez périr; mais le méchant se complaît à détruire une œuvre parfaite : vous ne mourrez point. Un lien plus fort que celui qui réunit vos parties vous maintiendra dans la vie; c'est ma volonté. Mais écoutez : pour la perfection de ce monde trois espèces mortelles restent à naître. Si je les faisais moi-même, elles seraient dieux. Appliquez-vous donc à les former en imitant l'action par laquelle je vous ai produits. Je vous donnerai la partie divine et immortelle de ces êtres, afin qu'ils puissent s'attacher à la justice et à vous. Ajoutez à cette partie divine une partie mortelle. Formez des animaux, donnez-leur la nourriture et l'accroissement, et reprenez-les à leur mort (1984). » Il dit, et dans le même vase où il avait composé l'âme [illegible] monde il jeta les restes du premier mélange. Elles ne furent invariable et pure y fut seulement remplacée par une autre deux ou trois fois moins parfaite. Ainsi l'ouvrier forma autant d'âmes qu'il y avait d'astres, et, donnant une âme à chacun d'eux afin qu'il la portât comme sur un char, il leur expliqua à toutes l'univers et ses décrets. Il les fit naître égales, mais il les soumit aux sensations et aux passions que les changements de la matière devaient amener dans les corps qui leur seraient donnés. Il voulut que la justice et l'injustice consistassent à dompter ses passions ou à leur obéir, que toute âme ayant bien vécu revînt après la dissolution de son corps à l'astre qui lui avait été affecté, que les astres passassent d'un corps d'homme à un corps de femme, et que successivement, de vie en vie elles revêtissent des formes de plus en plus imparfaites et conformes aux penchants qu'elles auraient montrés, jusqu'à ce que par la raison elles eussent fait dominer en elles le mouvement du *même* sur celui de l'*autre*, et qu'elles se fussent ainsi rendues dignes de remonter à leur condition première (1985).

« A l'issue de la première vie humaine des âmes, les deux sexes commencèrent à exister séparés, et les organes de la génération furent produits, car les hommes qui avaient vécu en lâches et en injustes furent vraisemblablement changés en femmes. Les oiseaux provinrent de ces hommes innocents et légers qui ne connaissent pas de meilleur juge des choses que la vue; les bêtes sauvages, de tous ces paresseux, ignorants en philosophie, dont les corps se sont penchés vers la terre et développés dans leurs moins nobles parties. Le nombre des pieds mesura leur abaissement, et ceux qui rampent furent les plus bas d'entre eux. Enfin la quatrième espèce, qui vit dans l'eau, fut formée des moins intelligents des êtres, de ces âmes souillées, condamnées à respirer une eau trouble et pesante au lieu d'un air pur et léger. Et maintenant, comme autrefois, les animaux sont transformés les uns dans les autres suivant que leurs âmes acquièrent ou perdent l'intelligence. L'âme humaine, même plongée dans le corps d'une bête sauvage, ne perd pas le pouvoir d'animer un corps d'homme : elle a entrevu la vérité : le propre de l'homme est de comprendre l'univers, et son intelligence est le souvenir de ce que son âme a vu quand elle suivait la course divine, laissant les êtres pour l'être et contemplant les idées.

« On peut comparer l'âme aux forces réunies d'un attelage ailé et d'un cocher. Le cocher et les coursiers des dieux sont d'une origine céleste; mais les nôtres sont d'origine et de nature bien mélangées, et nos deux coursiers ont des caractères différents.

(1984) Voilà le polythéisme justifié, et la création et tous les droits qu'elle entraîne abandonnés par le Dieu suprême.

(1985) On voit que la théorie d'immortalité platonicienne, si souvent comparée au dogme évangélique, n'est qu'une copie des idées orientales les plus grossières.

L'âme cependant plane dans l'éthérée tant qu'elle conserve ses ailes. Vient-elle à les perdre, elle s'attache à un corps solide, et ce composé se nomme vivant et mortel ; car pour cet animal immortel qui a corps et âme, Dieu, nous ne faisons que le conjecturer sans en avoir la pensée rationnelle et l'idée. La vertu des ailes est de porter en haut vers le divin, c'est-à-dire vers le vrai, vers le beau, vers le bien. Zeus conduit le premier son char ailé ; puis vient l'armée des dieux et des démons divisée en onze tribus, car Hestia seule demeure immobile au palais des immortels. Les dieux s'avancent légèrement, suivis des âmes qui peuvent les suivre et qui, victorieuses de leur mauvais coursier, subissent glorieusement cette dernière épreuve.

« Les dieux s'élancent dans leur course au-dessus du ciel inférieur ; ils se placent au-dessus de la voûte convexe, et tandis que le mouvement de la sphère les emporte, ils contemplent avec la pure intelligence les essences sans couleur, sans figure, impalpables ; ils se pénètrent de la science de l'immobile. Les âmes qui suivent le mieux ce vol divin élèvent la tête de leur cocher au-dessus de la surface du ciel, et tandis que le char demeure au-dessous, elles participent au mouvement circulaire. D'autres s'élèvent et s'abaissent ; elles entrevoient quelques essences. D'autres enfin luttent entre elles et contre le mouvement qui les entraîne ; elles combattent, elles se blessent, elles s'épuisent en efforts inutiles, et s'abaissent de plus en plus, elles finissent par se repaître de conjectures au lieu de se nourrir de vérités.

« C'est une loi de l'*inéritable* que toute âme qui est parvenue à suivre les dieux et à voir quelqu'une des essences soit toujours admise à continuer ses voyages. Celle au contraire qui s'appesantit dans le vice et dans l'oubli tombe ; elle anime un homme à la première génération. Il y a neuf catégories de conditions humaines qui sont distribuées aux âmes selon leurs mérites et selon les essences qu'elles ont connues. La première est celle d'un amant de la sagesse, de la beauté, des muses et de l'amour ; la deuxième, celle d'un roi juste ou d'un guerrier ; la troisième, celle d'un politique ou d'un économe. Viennent ensuite les trois conditions, de l'athlète ou du médecin, du devin ou de l'initié, du poëte ou de l'artiste. Enfin les trois dernières sont celles de l'artisan ou du laboureur, du sophiste ou du démagogue et du tyran. De mille en mille années chaque âme entreprend une nouvelle vie. Chaque vie est suivie d'un jugement, puis d'une peine ou d'une récompense, à l'issue desquelles il est donné à l'âme de choisir volontairement une autre existence. Mais le philosophe, quand il a cherché la vérité d'un cœur simple, ET TOUT HOMME QUI A BRULÉ POUR LES JEUNES GENS D'UN AMOUR PHILOSOPHIQUE (1986), peuvent, après trois vies semblables, recouvrer leurs ailes, tandis que les autres âmes ne parviennent à ce résultat qu'après dix mille ans et dix existences.

« Dieu lit donc l'animal immortel, et LES DIEUX FIRENT LES ANIMAUX MORTELS. Ils donnèrent un corps à l'âme comme un char pour la porter, et à cette âme immortelle ils ajoutèrent une âme mortelle, siége du plaisir et de la douleur, de l'audace et de la peur, de la colère, de l'espérance et de l'amour. Ils renfermèrent les deux révolutions divines de l'âme dans un corps sphérique, la tête, faite à l'imitation du corps de l'univers, et ils lui assujettirent les membres, organes de la locomotion, et le corps tout entier. Mais la seconde âme, siége des affections fatales, ils craignirent de la loger trop près de la première. Divisée en deux parties, ils la placèrent dans le tronc : la partie bestiale, entre le diaphragme et le nombril, et la partie virile et courageuse entre le diaphragme et le cou (1987). Cette dernière partie, à l'aide de laquelle la raison commande aux passions et aux désirs par une noble colère, eut le cœur pour sentinelle, et pour modérateur ce corps mou, le poumon, qui reçoit les liquides rafraîchissants dans ses pores et qui s'en sert pour apaiser le feu du cœur. Quant à l'autre partie de l'âme mortelle, attachée à son ratelier comme une bête féroce, elle fut voisine du foie, qui, sur les ordres de la pensée réfléchie sur la surface polie, dut tour à tour l'adoucir ou l'épouvanter par sa douceur et par son amertume. Par compensation à ses misères la divination fut accordée à cette âme : la divination (1988), compagne de la folie et de la maladie, et les songes, dont l'interprétation, il est vrai, ne lui appartient pas . . . . . .

. . . . . .

« Tout ce que nous venons d'enseigner serait vrai, s'il était tout à coup déclaré tel par quelque oracle. Mais jusqu'ici nous pouvons affirmer au moins QU'IL EST PLEINEMENT VRAISEMBLABLE. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

§ III. — *Des vrais caractères de l'amour socratique ou platonique.*

« La grande raison qui lit préférer l'homme à la femme comme objet de l'*amour platonique*, c'est que l'immatérialité de cet amour qui est tout idéal quand il est ce qu'il doit être, c'est que le culte de la science qui en est le moyen, et la connaissance du bon et du beau qui en est la fin, ne permettent guère qu'il se développe qu'entre deux philosophes, l'un maître et l'autre disciple. Il est vrai que les âmes attachées à Mars, à Junon, etc., selon l'esprit du mythe, ont aussi leur amour qui doit différer de celui des âmes

(1986) Procédé moral pour échapper à la loi cruelle des transmigrations !

(1987) Tel est le spiritualisme faut vanté de Platon. Il est difficile d'imaginer une conception plus chimérique et plus grotesque.

(1988) De la l'utilité des oracles.

philosophiques attachées à Jupiter. Mais Platon porte sur les femmes un jugement très-dur. Il les regarde comme propres à tout, et en tout comme inférieures aux hommes (*République*, VI, p. 264). Ainsi, quelques exceptions qu'il reconnût à cette loi (*id.*, *ibid.*), Platon devait penser que LE PLUS HAUT AMOUR SE RAPPORTE NÉCESSAIREMENT A L'HOMME. Il faut même avouer que la beauté virile semblait au philosophe supérieure à la beauté de la femme, puisqu'il prenait celle-là pour type *mythe du Phèdre*, p 59). On sait combien cette forme du goût du beau et combien l'amour des jeunes hommes étaient communs en Grèce. En Elide, en Béotie, LES MOEURS ÉTAIENT D'UNE EXTRÊME IMPURETÉ. Les idées et les divers préjugés qui dirigent la galanterie moderne dans ce qu'on appelle *le monde* étaient jadis les mêmes à Athènes et à Lacédémone, SAUF QU'ILS NE SE RAPPORTAIENT PAS AUX FEMMES (*Banquet*, pag. 257-260). Il résulte aussi clairement des témoignages des anciens sur ce point, que dans les pays où l'honneur et l'amitié dans l'amour dominaient le principe sensuel SANS TOUTEFOIS L'EXCLURE, IL S'ÉTAIT FONDÉ SUR L'AMOUR ENTRE HOMMES UNE SORTE DE CHEVALERIE (*sic*), QUI ENTRETENAIT DANS LES CITÉS ET DANS LES AMES L'HONNEUR, LE COURAGE ET LA PROBITÉ, ET QUI DÉVELOPPAIT DANS LE COEUR HUMAIN LES DÉLICATESSES DU SENTIMENT ET TOUTES LES NOBLES PENSÉES (1989). L'OPINION DU BIEN-AIMÉ JOUAIT DANS SES RELATIONS IDÉALES LE MÊME RÔLE QUE L'OPINION DE LA DAME DANS LA CHEVALERIE DU MOYEN AGE ; AUSSI LES TYRANS QUI VOULAIENT TARIR LES SOURCES DU COURAGE PROSCRIVAIENT L'AMOUR EN MÊME TEMPS QUE LA GYMNASTIQUE ET LA PHILOSOPHIE. » (ÉLIEN, *Hist. divers*, III, 9, 10, t. XII.—PLATON, *Banquet*, pag. 257.—ATHÉNÉE, *Deipnosoph.*, XIII, pag. 561 et 602). (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. III, 104, 105.)

§ IV. — *Du sort des femmes dans la république de Platon.*

« Entre amis tout est commun. Que l'ordre de l'Etat au sujet des enfants et des femmes soit réglé par ce grand précepte. Que l'éducation de la femme soit la même que celle de l'homme. Que la femme s'exerce nue au gymnase et qu'elle devienne guerrière. La chienne doit garder le troupeau comme le chien, et y être dressée, et il n'importe guère que l'homme engendre et que la femme enfante : cette différence est ici sans poids. Que les femmes des guerriers soient communes entre les guerriers, et que les enfants ignorent leurs pères et les pères leurs enfants. Tout homme, toute femme, dit plus tard Platon, regarderont comme leurs fils les enfants nés de sept à dix mois après l'époque de leur mariage. Il sera bon que les femmes se marient de vingt à quarante ans, les hommes de trente à cinquante-cinq ; que les magistrats soient chargés d'assortir les mariages, de veiller à la perfection de la race ; et quand les permissions de mariage se tireront au sort, d'exclure les mauvais sujets par des fraudes pieuses. Les guerriers qui se seront signalés pourront au surplus obtenir des permissions plus fréquentes. Mais tout mariage accompli sans ordre, sans prières et sans sacrifices, sera réputé œuvre de ténèbres et vrai sacrilége. Au delà des âges fixés, et seulement alors, que l'approche de l'homme et de la femme devienne libre, sauf quelque cas d'inceste et à la condition expresse de l'avortement volontaire ou de l'exposition des enfants. L'intérêt, les plaisirs, la parenté deviendront ainsi communs, et sur la communauté se fondera l'union. L'homme oubliera cette vie misérable que lui faisait son intérêt propre. Le guerrier sera plus heureux que n'est aujourd'hui le vainqueur d'Olympie. La femme combattra près de l'homme, et l'enfant même ira s'instruire au camp. Tout lâche passera, dégradé, dans la tribu des laboureurs. Au plus brave il sera permis de donner des baisers aux jeunes guerriers, et de choisir sa femme entre toutes les femmes. Le guerrier mort en combattant, le vieillard vertueux qui vient de s'éteindre, seront honorés comme des héros, génies tutélaires des survivants. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

§ V. — *Théories sociales de Platon comparées à l'Evangile.*

« Laissons le savant et consultons l'utopiste. Aristote, l'homme du fait, n'a pu nous révéler que le fait du temps où il écrivait, le fait de l'antiquité, savoir, la guerre, l'antagonisme, l'esclavage, et, théorisant ce fait, il n'a pu en déduire que la doctrine que nous avons vue, savoir, le droit du plus fort dégaisé par lui sous le nom de plus intelligent. Cette doctrine, qui n'est pas plus morale que celle de Hobbes, ou plutôt qui est exactement celle de Hobbes, nous a fait horreur. Puisqu'il nous faut absolument avoir la mesure exacte de ce que les anciens ont connu en fait d'égalité humaine, ou ce qui revient au même pour nous, en fait de justice, interrogeons Platon. Ouvrons sa *République*. Le titre qu'il lui a donné n'est-il pas *Dialogue de la justice?* Et voilà Socrate, le plus juste des hommes de l'antiquité, qui discourt sur la justice et qui, se débarrassant de toute entrave, imagine à son gré une république fondée sur l'idée même du beau, sur le type le plus éthéré que son âme puisse concevoir. Ah! nous allons être satisfaits. Platon doit avoir mieux connu l'égalité humaine qu'Aristote. . . . . .
. . . . . .

(1989) Je demande pardon au lecteur de reproduire de pareilles comparaisons; mais elles font trop bien connaître la profonde corruption du rationalisme ancien pour que je puisse les supprimer.

« On sait que Socrate craignait de dire ce secret qu'il redoutait tant de laisser échapper et qu'il se fait arracher avec une sorte de violence par ses amis, c'est la communauté des femmes et la communauté des enfants. Socrate en effet s'est trompé sur ce point, il n'y a pas à en douter. Le genre humain n'a pas admis et n'admettra jamais une communauté qui détruirait radicalement l'individualité humaine. Mais est-ce seulement en cela que Socrate a commis le crime involontaire qu'il redoutait tant de commettre ? et n'a-t-il pas erré d'une façon aussi dangereuse sur d'autres points, ou plutôt n'est-ce pas parce qu'il a erré ailleurs en un point capital, que sa solution générale, s'étant trouvée faussée, l'a entraîné nécessairement à ces fausses conséquences ? Exemple bien remarquable du lien intime qui unit toutes les parties de la morale entre elles, qui unit aussi entre elles la morale et la politique, enfin qui réunit au fond la morale, la politique et la religion ! C'est parce que Socrate s'est trompé au sujet des esclaves, qu'il s'est trompé si prodigieusement sur l'amour et le mariage ; c'est parce qu'il a manqué le beau dans la politique, qu'il l'a manqué dans la morale, et c'est pour cela aussi que sa religion n'a pas été celle de l'humanité et qu'il a fallu attendre le christianisme. Socrate, comme on va le voir, n'a pas conçu clairement l'égalité humaine ; et, n'ayant pas conçu l'égalité humaine, il n'a pas conçu davantage l'égalité civique ; il a donc plutôt songé à organiser des castes dans sa république que des fonctions. Puis, pour réparer le défaut de ces castes, il a été entraîné à l'abolition de la famille, et par conséquent du mariage. C'est quand il en est là qu'il craint de commettre un crime involontaire : le crime était déjà commis. . . . . .

« Eclairés, je le répète, par dix-huit siècles de christianisme, il nous est aisé aujourd'hui de voir les défauts de la politique, de la morale et de la religion de Socrate ; les défauts de cette république que Platon dans son enthousiasme appelle *la plus belle qui fut jamais*. Oui, Socrate, oserions-nous dire, vous vous êtes trompé sur le sujet du beau, du bon, du juste et de l'honnête ; et vous vous êtes trompé sur ce sujet non-seulement là où vous avez craint d'errer, mais aussi là où vous vous exprimiez avec toute confiance, et où vous vous avanciez librement comme un homme qui croit marcher sur des fondements solides. C'est qu'au point où vous avez vécu, sublime penseur, l'humanité était trop peu formée encore pour qu'il fût possible à votre âme, toute divine qu'elle fût, d'oser concevoir l'égalité humaine. . . . . .

. . . . . .

« Il ne reste plus à Socrate qu'à conclure. Et il conclut en effet par ce grand mot de *Justice*, qui équivaut pour lui à la vertu et à la perfection. Or, où trouve-t-il cette justice ? Ecoutez bien :

« Socrate.—*La république est juste, parce que chacun des trois ordres qui la composent fait uniquement ce qui est de son devoir.*

« Voilà le dernier mot de Socrate et de Platon en fait de justice humaine. La justice, c'est qu'il y ait trois ordres dans l'Etat, des bergers, des chiens, un troupeau ; que les magistrats soient d'habiles bergers, les guerriers les chiens actifs de ces bergers, et la multitude le troupeau obéissant de ces chiens et de ces bergers

« Elevons ici notre voix contre Socrate, avec toute la certitude que nous donne la moralité d'aujourd'hui.

« Non, le but de la politique n'est pas de former un Etat composé de trois hommes d'essences diverses ; une brute sous le nom d'artisan, un gardien de troupeau sous le nom de guerrier, et un homme intellectuel sous le nom de magistrat. Le but de la politique est de faire que tout homme soit le plus possible un homme complet. . . .

« Il est évident que Platon a tué l'homme au profit de son idéal de société. Mais il y a plus, c'est qu'il n'a même pas rencontré cet idéal. Et lorsque ce grand artiste, épris de son œuvre, s'écrie : « Voilà la plus belle « république qui fut jamais, » nous sommes en droit de lui dire que nous en concevons une plus belle. Sa république n'est constituée qu'en apparence, elle n'est parfaite qu'en apparence, elle n'est le type de la justice qu'en apparence ; il lui manque quelque chose, l'âme, l'unité. . . . .

. . . . . .

« Mais je vais plus loin et je dis à Platon que, suivant ses principes mêmes, sa conclusion rend ses prémisses absurdes ou réciproquement. Car où est, ô Platon ! votre homme juste dans une telle république ? Votre république est juste, je le veux bien, mais il n'y a plus d'hommes justes. Un homme juste, avez-vous dit, est celui dans lequel l'intelligence gouverne le sentiment et la sensation. Sont-ce vos artisans qui sont justes ? Ils n'ont pas d'intelligence qui gouverne en eux ; car c'est une intelligence étrangère qui les gouverne. Ils n'ont pas de sentiment qui vienne en aide à la raison qui leur manque ; car le sentiment est la force qui réside au camp de vos guerriers. Sont-ce de même vos guerriers qui sont justes ? Non ; car l'intelligence rectrice est hors d'eux, dans le secret sanctuaire de leurs magistrats et de leurs prêtres. Il n'y a donc que ces derniers qui soient justes : mais le sont-ils, occupés qu'ils sont de gouverner par la ruse l'appétit irascible de leurs élèves les guerriers, et foulant aux pieds comme un vil bétail les artisans et les esclaves ! Donc dans votre république il n'y aura pas un seul homme juste suivant votre définition, ou du moins le plus grand nombre ne sera pas juste. Ainsi la justice, dans le sens même où Socrate l'expose, est bannie de cette république sans laquelle pourtant Socrate ne voit pas de justice sur la terre.

« Et s'il n'y a pas d'homme juste dans une telle république, comment la république

elle-même pourrait-elle être juste? Cette justice, cette perfection que Socrate voit dans sa république, n'est donc, comme je l'ai déjà dit, qu'apparente; elle n'est que dans les mots et n'a rien de réel. L'intelligence placée au sommet de cette société n'est pas une intelligence normale, car les hommes en qui elle réside sont supposés n'être qu'intelligence; ils diffèrent autant des autres hommes, pour employer la comparaison familière à Platon, que le berger diffère de son chien et de son troupeau. Quelle sympathie les ferait s'intéresser à ce troupeau? Aucune. Or, qu'est-ce que l'intelligence ainsi séparée du sentiment et de la réalité présente et sensible? Un fort mauvais guide, susceptible des erreurs les plus graves et exposé aux plus profondes ténèbres. D'où viendrait l'inspiration vraie à cette intelligence ainsi étrangère à l'humanité? Ces vieillards sublimes sans cœur et sans entrailles que Platon met à la tête de sa cité pourraient bien, s'ils étaient de bonne foi, entraîner l'humanité dans un ascétisme insensé, ou s'ils se laissaient gagner aux passions de la terre, devenir d'habiles hypocrites et de grands mystificateurs. . . .

. . . . . .

« Le sentiment à son tour n'est chez Platon qu'un courage aveugle, presque fanatique, superstitieux. Ces guerriers de Platon, que l'on conduit par d'habiles ressorts, ressemblent aux serviteurs du Vieux de la Montagne. . . . . .

Enfin, la sensation, trop méprisée, avilie, foulée aux pieds, se venge en se redressant comme un serpent. Les passions les plus impures doivent agiter cette tourbe d'esclaves qui composent le peuple dans la cité de Platon. Ainsi rien n'est normal dans cette république: ni l'intelligence, ni le sentiment, ni la sensation. Après avoir détruit de fond en comble l'œuvre divine qui est l'homme, Platon n'arrive dans son œuvre artificielle, la société, qu'à UN VÉRITABLE MONSTRE.

« C'est que Platon, je le répète, n'a pas compris le vrai rapport de l'homme et de la société. Il a imaginé de faire vivre artificiellement l'homme par la société. En effet, l'homme vit et doit vivre par la société, mais il doit vivre par elle naturellement. J'entends par là qu'il doit rester homme et vivre *au complet* suivant sa nature, même en vivant par la société: or, il ne peut vivre *au complet* sans être *par lui-même*, et par conséquent sans que la société ne soit hors de lui, ne soit autre chose que lui. Il s'en distingue donc radicalement et complétement, en même temps qu'il est identique avec elle. Voilà le mystère que Platon n'a pas compris.

« Il y a réellement identité entre l'homme ou le citoyen et la société. Mais au lieu de la véritable identité qui doit exister entre eux, on peut saisir une identité fausse, et c'est ce qu'a fait Platon.

« Il y a également une différenciation réelle et certaine à établir entre l'homme ou le citoyen et la société; mais au lieu de la véritable différence, on peut en saisir une fausse, et c'est aussi ce qu'a fait Platon. Lorsque Platon dit à son citoyen: « Tu « seras artisan, guerrier, ou magistrat « dans la république, et tu ne seras pas « autre chose, tu ne seras plus homme, » il établit à la fois et du même coup une identification fausse de l'homme avec la société et une différenciation fausse de l'homme avec cette même société. . . . . .

. . . . . .

« Platon, en disséminant dans trois parties diverses de la société l'intelligence, le sentiment, la sensation, et en les localisant d'une façon absolue, n'a fait évidemment que reproduire l'Inde et l'Égypte. Au lieu d'une espèce humaine il en a trois, et il est précisément au niveau des *Védas*: « De sa « bouche (répondant à la tête), de son bras « (répondant à la poitrine et au cœur), et « de ses pieds (la partie qui supporte et qui « touche à la terre), le souverain maître, di- « sent les *lois de Manou*, produit pour la « propagation de la race humaine le brah- « mane, le chatria et le soudra (liv. I) « (1990). » Voilà l'Inde, voilà l'Égypte: qu'ajoute donc à cela le génie grec dont Platon est la plus belle incarnation? Comment, après avoir reconnu l'existence absolue du brahmane (*le philosophe* ou *magistrat*), du chatria (*guerrier*) et du soudra (*artisan*), comment, dis-je, Platon échapperait-il à la conscience de ce principe qui est la permanence éternelle des castes? J'ai déjà dit comment il s'efforce d'y échapper; c'est en abolissant radicalement toute hérédité, toute propriété, toute individualité. . .

. . . . . .

« Écoutez-le résumer dans les *Lois* l'esprit de sa *République*.

« La plus belle cité, la meilleure forme « de gouvernement et les meilleures lois « sont celles où l'on pratique le plus à la « lettre dans toutes les parties de l'État « l'ancien proverbe qui dit que *tout est vrai- « tablement commun entre amis*. Quelque part « donc que cette cité arrive ou qu'elle doive « arriver un jour, que les femmes soient « communes, les enfants communs, les « biens de toute espèce communs et qu'on « apporte tous les soins imaginables pour « retrancher du commerce de la vie jusqu'au « *nom même* de propriété; de sorte que les « choses mêmes que la nature a données en « propre à chaque homme deviennent en « quelque sorte communes autant qu'il se « pourra, comme les yeux, les oreilles, les « mains; et que tous les citoyens s'ima-

(1990) Le texte que je cite ajoute une quatrième caste, les *vaysias* qu'il dit sortis de la cuisse de Brahma, tandis que les soudras sont sortis de ses pieds. Mais il me paraît évident que l'importance acquise par les vaysias (propriétaires et commerçants) fut seule cause de cette distinction entre eux et les soudras. (*Note* de M. LEROUX.)

« gment qu'ils voient, qu'ils entendent, « qu'ils agissent en commun; que tous « approuvent et blâment de concert les « mêmes choses; que leurs joies et leurs « peines roulent sur les mêmes objets; en « un mot, partout où les lois useront de « tout leur pouvoir à rendre l'Etat parfai- « tement un, on peut assurer que c'est là « le comble de la vertu politique, et qui- « conque essayera d'assigner à la société « un *autre terme* n'en trouvera ni de meil- « leur ni de plus juste. Dans une telle cité, « qu'elle ait pour habitants des dieux ou « des enfants, des dieux qui soient plus « d'un seul, la vie se passe dans la joie et « le bonheur; c'est pourquoi il ne faut point « chercher ailleurs le modèle d'une répu- « blique parfaite, mais on doit s'attacher à « celui-ci et en approcher le plus qu'il se « pourra. » (*Lois*, liv. v.). . . . . .

. . . . . .

« On peut, il est vrai, opposer Platon à lui-même, on peut lui répondre : Si le principe suprême de la société est que tout soit commun entre amis, faites d'abord qu'il n'y ait dans la société que des amis. Or, c'est ce que vous êtes loin de faire. Quelle prétendue association d'amis en effet que celle où il y aurait trois ordres aussi distincts que vos magistrats, vos guerriers, vos laboureurs ! Quelle unité que celle d'une société divisée en trois sociétés, d'une nation divisée en trois nations !

« On peut encore répondre à Platon que le moyen par lequel il s'efforce de corriger son erreur des castes est lui-même une erreur, et qu'après avoir fait une distinction trop forte entre les hommes, il établit ensuite entre eux une communauté trop forte, qu'il détruit ainsi l'homme de deux façons : d'abord par la distinction, ensuite par la confusion : 1° en le divisant des autres hommes, en le séparant de l'unité totale ; 2° en le confondant avec les autres hommes, en l'absorbant complétement dans le grand nombre qui forme chacune des unités partielles qu'il distingue dans l'Etat. . . . . .

. . . . . .

« *Vous êtes tous frères !* quelle belle parole..... ! Socrate est admirable quand il rend cet oracle de la fraternité de tous les hommes. Il s'approche de Jésus. Mais remarquez qu'à l'instant même la lumière qui l'éclairait s'obscurcit et qu'il retourne aux *Védas*, au monde oriental, aux castes, quand il ajoute : « Mais parmi vous les uns sont d'or, les autres d'argent, les troisièmes d'airain. » S'il en est ainsi, nous ne sommes donc pas frères ! Nous ne sommes pas semblables, car nous ne pouvons pas nous comprendre, étant doués de facultés si diverses et étant de natures véritablement incommunicables ! C'est là le point que Socrate n'a pas franchi et qu'il a fallu Jésus pour franchir (1991). »

PLATONOPOLIS, siége de la colonie dont l'établissement avait été projeté par Plotin. — *Voy.* Plotin.

PLENARIUM ou *PLENARIUS*. — C'est le nom donné aux livres qui renfermaient les épîtres et les évangiles, ou l'office particulier d'une fête. Quelques lexicographes traduisent par *missels*. Comme objet d'art calligraphique, on cite le *Plenarium* de la collégiale de Quedlimbourg, fait par ordre de Henri Ier, au xe siècle (1992) : *Plenarium solemne* signifie office solennel.

Plenarius est aussi employé pour désigner le missel dans les anciens auteurs (1993).

PLEROME. *Voy.* Gnosticisme.

PLINE LE JEUNE. *Voy.* la note IX à la fin du volume.

PLOTIN. — Né à Lycopolis en Egypte vers l'an 205 de Jésus-Christ, et élevé dans les superstitions de ce pays, Plotin passa sa jeunesse dans l'obscurité; ce ne fut qu'à l'âge de vingt-huit ans qu'il vint fréquenter les écoles d'Alexandrie. Pendant le long séjour qu'il y fit, il put observer d'un côté les disputes et les dissidences qui démoralisaient les sectes; de l'autre, l'uniformité, la simplicité, la beauté de l'enseignement des Chrétiens; il déplora la décadence vers laquelle l'Evangile précipitait le paganisme et la philosophie, et résolut de prévenir la chute de l'un et de l'autre; c'est pourquoi il se préoccupa dès lors des moyens de faire taire toutes ces dissensions, d'accorder ensemble toutes ces sectes, de s'en déclarer le chef et de marcher à leur tête contre le christianisme. Il imagina donc un syncrétisme dont le but était de faire concourir toutes les superstitions, tous les systèmes à former un corps de doctrine et de morale capable de faire oublier et de remplacer la religion chrétienne.—*Voy.* Eclectisme alexandrin.

Après avoir fréquenté les écoles païennes et chrétiennes d'Alexandrie, ce philosophe alla, à la suite de l'armée de Gordien, étudier à sa source la philosophie orientale plus favorable à ses desseins et plus conforme à son génie. (Porphyr., *Vit. Plot.*, c. III.) De retour de sa course en Orient, il vint enseigner à Rome le système qu'il méditait et combinait depuis longtemps, soit qu'Alexandrie lui opposât trop de rivaux, ou des adversaires trop redoutables, soit que la capitale de l'empire lui parût un théâtre plus digne de lui. En outre, Rome réunissait alors les plus violents ennemis du christianisme ; et la cour des Césars, ouverte à la philosophie, y attirait une foule

(1991) P. Leroux, *De l'égalité*, etc., IIe part., ch. 8.

(1992) Wallmann, *Dissertat. eccles.*, 1776.— Janssen, *Recherches sur la calligraphie*, t. II, p. 22.

(1993) La collégiale de Quedlimbourg (en Allemagne) conserve un *plenarium* avec des lettres en or, que l'empereur Henri Ier fit faire au xe siècle, et qu'il donna à l'église. — *Voy.* la *Dissertation* de J. And. Wallmann sur les antiquités de Quedlimbourg, in-8°, 1776, en allemand; et Jurcu, II, 25, cite le nom de l'auteur du manuscrit, *Joannes Presbyter*, moine de la collégiale. Le chapitre possède aussi un autre *plenarium* en lettres d'or, écrit par une abbesse au XIIe siècle. Kettner (*Refor. de l'église de Quedlimbourg*, p. 48.)

de sophistes, avides des faveurs des princes et des grands. Il n'admit d'abord à ses leçons, ou plutôt à ses entretiens philosophiques que ceux qu'il jugeait dignes d'entendre sa doctrine et capables de la croire. Comme Plotin invitait ses auditeurs à lui proposer tous leurs doutes et toutes leurs difficultés, ceux-ci lui adressaient des questions si nombreuses, si puériles et si bruyantes, que l'ordre des leçons en était souvent troublé, et qu'il devenait impossible au maître de répondre à toutes, et de se faire entendre de ses interlocuteurs. D'ailleurs, l'enseignement nébuleux de Plotin, loin d'éclaircir les questions et de porter la lumière dans les esprits, les jetait au contraire dans l'incertitude et la confusion. On le pria donc de consigner ses idées dans des écrits que l'on pût méditer à loisir, et se nourrir ainsi l'esprit d'une doctrine qui, enseignée de vive voix, pouvait à peine l'effleurer. Plotin se rendit aux instances de ses disciples; il composa quelques ouvrages sans titres, laissant à ses lecteurs la liberté de leur donner ceux qui leur paraîtraient plus convenables. Mais Plotin fut aussi incompréhensible dans ses écrits que dans ses leçons : un esprit aussi ténébreux ne pouvait point exprimer, en termes clairs et précis, des rêves obscurs, inintelligibles et souvent contradictoires. Cette obscurité même acquit à Plotin un immense crédit, et lui fit des adhérents, dit Brucker, d'autant plus enthousiasmés de l'étendue de son génie, de la profondeur de sa doctrine, qu'ils ne l'entendaient pas (1994). Parmi eux, on remarquait des sénateurs et des matrones du plus haut rang; d'illustres personnages, épris de sa doctrine, quittèrent la toge pour revêtir le manteau, ou préférèrent à l'épée le bâton philosophique. Le préteur Rogatien acheta même, au prix de sa fortune, le plaisir de vivre en extase. L'amour de la philosophie s'étant emparé de lui, il renvoya tous ses esclaves, renonça à ses biens, à ses dignités, aux embarras et aux soins de l'administration, pour philosopher plus à son aise et vivre sans souci aux dépens de ses confrères. Un si beau zèle et de si grands sacrifices lui avaient gagné l'estime et l'amitié de son maître. Plotin ne tarissait jamais sur ses louanges; il s'applaudissait d'avoir formé un tel philosophe, et le proposait pour modèle à tous ses disciples, mais le bonheur de Rogatien ne tenta personne.

Si nous en croyons Porphyre, Plotin jouissait à Rome d'une si grande estime auprès des habitants, que plusieurs d'entre eux lui confiaient, en mourant, l'éducation de leurs enfants et l'administration de leur héritage, comme à un *tuteur dirin* (1995). Ce philosophe répondit à tant de confiance avec une exactitude, une intégrité au-dessus de tous les éloges. On se persuade difficilement qu'un homme qui avait si peu d'ordre dans la tête, réglât si bien les affaires d'autrui, et que, selon le même historien, poussant la négligence, ou, si l'on veut, l'indifférence pour sa personne, jusqu'à se refuser les soins de la vie, il gérât en si habile administrateur les biens de ses pupilles. Les faits supposés vrais, il est assez facile de se figurer le désintéressement d'un philosophe somptueusement entretenu et magnifiquement logé par ses opulents disciples. Que ne peut, d'ailleurs, l'amour de la gloire mondaine, sur un cœur qui ne palpite que pour elle? Porphyre ajoute que Plotin était l'arbitre de tous les différends, et que toujours il jugeait les causes à la grande satisfaction des parties litigantes. A ces pompeux éloges, Porphyre en ajoute beaucoup d'autres qui trahissent son dessein. « En effet, dit le savant Tiraboschi, ne reconnaît-on pas ici l'imposture éhontée de Porphyre, qui, enflammé d'une haine implacable contre le christianisme, mettait en œuvre tous les moyens d'effacer la gloire de son divin fondateur, et dans cette intention, métamorphosait d'anciens et de modernes philosophes en thaumaturges extraordinaires, dont il opposait les prestiges aux miracles de Jésus-Christ (1996)? »

On a aussi vanté sa chasteté; mais Porphyre laisse échapper certains aveux bien propres à inspirer quelques soupçons sur ce point : *Audiebant Plotinum etiam mulieres nonnullæ admodum suæ sapientiæ deditæ; quarum in numero erat Gemina, in cujus etiam laribus habitabat; item Geminæ hujus filia, nomine similiter Gemina; Amphiclio quoque Aristonis filia et filii Jamblichi uxor. Multi quinetiam viri, multæ et mulieres generis nobilitate pollentes, cum morti jam propinquarent, filios suos, tum mares, tum feminas una cum omni eorum substantia Plotino tanquam sacro cuidam divinoque custodi tradebant atque commendabant. Quocirca Plotini domum plenam jam puerorum virginumque videres* (1997)... *erat in cognoscendis moribus sagacissimus, et indolem hominum tam clare perspiciebat ut et facta detegeret et familiarium unusquisque qualis evasurus esset prædiceret. Itaque cum mulieri nomine Clione penes ipsum una cum filiis habitanti castamque agenti viduitatem pretiosum monile furto subrepium fuisset.* Après avoir dit que Plotin reconnut le voleur à sa mine, et que, pour mieux s'en assurer sans doute, il le fit mettre à la question; Porphyre continue en ces termes : *Similiter quales*

(1994) Brucker, *Histor. critic. philosoph.*, t. II, p. 228.

(1995) Ὡς θείῳ φύλακι. (Porphyre., *ibid.*, c. 9.)

(1996) Ma in cotali gloriosi racconti chi è che non conosca la sfacciata impostura del mensognero Porfirio che ardendo d'odio implacabile contro dei cristiani, usava d'ogni arte peroscurare le glorie del divino loro autore, et degl'antichi e dei moderni filosofi, faceva atal fine uomini maravigliosi e operatori di strani prodigi che a quei di Cristo rassomigliassero (*Storia della letteratura italiana*, t. II, c. 5.)

(1997) *Vit. Plot.*, c. 9.

singuli apud illum versati pueri futuri essent mirifice prædicebat. Velut de Polemone prædixit : « ad amorem hic proclivior erit, nec ad ætatem maturam perveniet, » atque ita contigit, etc. (1998).

Baronius rappelle ces traits; puis il ajoute : *At nescio an philosophorum cicuta ei satis fuerit ad carnis concupiscentiam exstinguendam, cum præsentia semper adessent et ante oculos posita tot tantaque luxuriæ incentiva; quibus etiam cessantibus, non sit humanarum virium, sed Dei munus eam impertientis, continentia* (1999).

Plotin avait du crédit non-seulement auprès de la multitude, mais même à la cour de l'empereur Gallien. Ce prince, un des hommes les plus corrompus de son siècle, se piquait aussi de philosophie et de bienveillance envers les philosophes : il leur ouvrait son palais, les admettait à sa table, à ses conversations et au nombre de ses amis. Certes, le philosophisme put être fier d'un disciple qui avait puisé, dans son enseignement, des sentences fastueuses pour justifier ses désordres et sa lâcheté; ainsi, afin de glorifier l'ingrate indifférence avec laquelle il supportait la captivité de Valérien, son père, il la faisait passer pour du stoïcisme et disait froidement : « Ne sais-je pas que mon père est sujet aux accidents de la fortune (1999*) ? » Il ajoutait que le malheur de son père lui était glorieux, puisqu'il y était tombé par un excès de candeur et de loyauté; or, conclluait-il, sans doute, il ne lui convenait point d'arracher l'empereur à une position si honorable, encore moins de s'opposer aux arrêts du destin.

Salonine, épouse de Gallien, et comme lui, protectrice déclarée des philosophes, étalait aussi le même cynisme. Plotin, pour mettre à profit les sentiments de ses deux augustes patrons et leurs dispositions favorables à son école, leur demanda et en obtint l'autorisation de bâtir dans la Campanie une cité destinée à recevoir une colonie de philosophes néo-platoniciens, qui formeraient une république régie d'après les lois de Platon, du nom duquel la cité devait s'appeler *Platonopolis* ; mais quelques observations firent avorter l'entreprise de Plotin ; des amis de Gallien, redoutant pour ce prince le ridicule auquel il allait attacher son nom, lui persuadèrent de ne point prêter son autorité à un projet si insensé (2000); cette république ne pouvait exister que dans l'imagination de Platon, ou dans le cerveau de ses admirateurs. Ainsi, tandis que la philosophie appuyée de la protection, de l'estime et de l'affection des princes, essayait vainement d'imposer ses lois à une seule ville, la religion chrétienne, depuis deux cents ans haïe, méprisée, rebutée, persécutée, s'avançait triomphante à la conquête du monde, et sur son passage, les peuples tombaient à ses pieds, vaincus par sa patience et sa charité (2001).

Nous triomphons de la gloire de notre adorable religion ; nous sommes fiers de lire même dans les annales de la philosophie, que l'Evangile seul peut former des sociétés heureuses et durables ; nous sommes fâchés toutefois que le projet de Plotin n'ait pas reçu au moins un commencement d'exécution : car, si ce philosophe eût pu réunir pour quelques jours des disciples aussi parfaits que Rogatien, le spectacle, à la fois comique et honteux que cette société eût présenté au monde, aurait mieux fait ressortir la beauté de la société religieuse, et aurait jeté sur le philosophisme une confusion ineffaçable.

La ridicule issue de son entreprise n'ôta pas à Plotin le crédit dont il jouissait à Rome; la renommée porta son nom et sa gloire en Orient et en Egypte, où sa réputation lui suscita des envieux. L'histoire fait mention d'un certain Olympius, qui, après avoir fréquenté avec Plotin les diverses écoles d'Alexandrie, en avait ouvert une, à son tour, dans la même ville. Son but et ses efforts tendaient, comme ceux de Plotin, à relever le philosophisme et le paganisme de leur commune humiliation ; mais il était entouré de trop nombreux et de trop terribles adversaires, pour réussir dans son pernicieux projet.

Plotin continua dans Rome à donner des leçons et à faire des prodiges du goût de la secte. Un des plus merveilleux qu'en raconte Porphyre, son historien, c'est le maléfice par lequel il causa d'affreux tourments à Olympius d'Alexandrie. Ce philosophe ne pouvait, sans dépit, voir son crédit éclipsé par la gloire de son confrère ; il chercha donc dans la goëtie les moyens de lui nuire (2002). Mais Plotin initié plus avant dans les mystères de la magie, eut toujours l'adresse de faire retomber ses maléfices sur Olympius lui-même. A peine en eut-il ressenti les premières atteintes, que les lui renvoyant, il s'écria dans son enthousiasme, en présence de plusieurs de ses disciples : « Maintenant, maintenant le corps d'Olympius se replie et se plisse comme une bourse ; oui, maintenant ses membres se déchirent, ses os craquent et se brisent (2003). » Un châtiment si terrible convainquit Olympius de son impuissance, le corrigea de sa témérité, et lui fit pour toujours perdre l'envie de se mesurer avec un rival qui

(1998) Porphyr., *Vit. Plot.*, c. 11.

(1999) *Annal. ecclesiast.*, ad ann. 254, § 15.

(1999*) Tillemont, *Hist. des emp. Vie de Valérien et de Gallien.* — Crévier, *Hist. des emper. romains*, t. xxvi, *Gallien.*

Gallien prétendait renouveler l'exemple de ce sage qui, à la nouvelle de la mort de son fils tué dans un combat, n'avait exprimé sa douleur que par cette laconique et stoïque réponse : « Je savais que mon fils était mortel. »

(2000) Porphyr. *Vit. Plot.*, c. 12.

(2001) Baron., *Ann. eccl.*, ad ann. 264. — xii.

(2002) Porphyr., *Vit. Plot.*, c. 10. — Boulenger. *Adv. Magos.* p. 4, 39. — Brucker, loc. cit.

(2003) Porphyr., loc. cit. — Idem, *ibid.*

avait à son service non un génie quelconque, mais un dieu d'un ordre supérieur (2004) ; voici la preuve que Porphyre nous en donne : Un prêtre des dieux égyptiens étant venu à Rome, fut présenté à Plotin par un de ses amis. Après les premiers compliments, il lui offrit des preuves de sa sagesse et de la faveur dont il jouissait auprès des dieux, et l'invita à une cérémonie où il lui promit de lui faire voir son démon. Plotin accepta cette offre comme un service et se rendit au temple d'Isis avec le magicien d'Egypte. Celui-ci se mit aussitôt à faire les cérémonies et à répéter la formule ordinaire d'enchantement par lesquelles il avait coutume d'évoquer les démons ; mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'au lieu d'un démon un dieu se présenta dans toute sa majesté ! Plotin qui vivait familièrement avec lui ne s'en étonna point ; mais l'Egyptien suspendu entre la terreur et le respect, resta d'abord dans un profond silence, qu'il rompit enfin par ce cri d'admiration : « Vous êtes heureux, Plotin, vous qu'inspire et dirige un dieu de premier ordre (2005). » Notre théosophe le savait bien ; il était tellement pénétré du sentiment de son bonheur et de sa dignité que, content de s'entretenir familièrement avec son dieu, il dédaignait d'aller dans les temples adorer ceux du vulgaire. Amélius, son disciple, lui proposa un jour, d'aller assister à un sacrifice théurgique. « Ce n'est point à Plotin, répondit-il gravement, à aller trouver les dieux, c'est aux dieux à venir trouver Plotin (2006). » Telles étaient les merveilles que les éclectiques alexandrins opposaient dès lors aux miracles du christianisme.

Cependant Plotin, que la faveur des dieux et sa propre dignité élevaient au-dessus du reste des humains, accomplissait avec impatience le décret rigoureux du destin qui le retenait parmi les êtres corporels ; cette masse de matière, qu'on appelait son corps, lui causait une telle indignation qu'il ne consentit jamais à la regarder comme une partie de lui-même (2007). Il y avait au nombre de ses disciples des hommes fort habiles dans la médecine ; mais il refusa constamment leurs services et le secours de leur art ; jamais, dit Porphyre, il ne voulut employer d'autres remèdes que celui des frictions, contre les nombreuses infirmités qui l'assiégeaient (2008) : car le corps, selon lui, étant le cachot dans lequel l'âme avait été jetée pour expier ses fautes passées, il n'était pas raisonnable de réparer ses ruines, pour prolonger l'exil et le malheur d'un esprit infortuné ; il convenait au contraire de hâter la destruction entière de cette prison, afin que, libre de ses chaînes, l'âme pût aller s'unir à l'âme universelle dont elle était émanée, ou occuper la place qui lui aurait été désignée. Dans cette persuasion, Plotin tenait secret le temps, le lieu de sa naissance et le rang de sa famille. Jamais il ne souffrit qu'on fît son portrait ; Amélius l'ayant un jour prié de se laisser peindre : Hé quoi ! reprit Plotin avec vivacité, n'est-ce donc point assez de traîner partout avec nous l'image dont la nature nous a enveloppés, croyez-vous qu'il faille encore laisser aux générations futures l'image de cette image, comme un spectacle digne d'intérêt (2009) ? »

Bayle (2010), ravi de cette réponse, s'écrie dans un transport d'admiration : « Qu'il y a de grandeur dans cette pensée ! Il n'y a que de petites âmes qui le puissent contester... Notre siècle n'en était point digne (de Plotin) ; on rampe trop aujourd'hui, on fait trop de cas du corps et des biens de la fortune. On ne voit plus de Plotin. »

Ce ne serait point là le plus grand mal de notre temps ; nous ne voyons pas que notre époque soit plus heureuse, depuis qu'on a voulu faire revivre parmi nous son système et sa mémoire. Quant à nous, nous connaissons trop le génie de cet homme et de sa secte, pour imaginer du sublime dans sa réponse à Amélius. Nous n'y voyons au contraire que le raffinement de l'amour-propre, qui, pour obtenir plus sûrement satisfaction, défend qu'on la lui fasse. Plotin ne fut point déçu : Amélius, le plus intime et le mieux entendu de ses disciples, prit sur lui d'introduire, dans l'auditoire de son maître, un habile peintre de portraits. Celui-ci, placé face à face avec l'illustre philosophe, le considéra attentivement, grava tous les traits dans son imagination ; il les reproduisit ensuite de mémoire, avec le secours d'Amélius, et bientôt Plotin eut le plaisir de se voir peint en beau (2011).

Lors même que nous n'aurions, sur la partie pratique de la philosophie de Plotin, d'autres données que celles que vient de nous fournir Porphyre, son panégyriste, nous serions en droit de conclure que le chef des éclectiques alexandrins n'avait pas des idées saines sur les questions les plus importantes pour l'humanité ; qu'il ignorait également la nature de l'homme, son principe, sa fin dernière, ses devoirs envers Dieu, envers soi-même, envers le prochain. Que l'on mette à côté de ses rêveries la doctrine sublime de la religion touchant

(2004) Porphyr., loc cit.

(2005) Μακάριος εἶ θεὸν ἔχων τὸν δαίμονα, καὶ τοῦ ὑφειμένου γένους τὸν σύνοντα. (Porphyr., loc. cit.)

(2006) Ἐκεῖνους δεῖ πρὸς ἐμὲ ἔρχεσθαι, οὐκ ἐμὲ πρὸς ἐκείνους. (Porphyr., loc. cit.) — Baltus, *Défense des SS. PP. accus. de platonisme*, t. III, c. 4. — Brucker, *Plotin.* — « Il faut assurément une rare sagacité pour rattacher ce propos à quelque doctrine métaphysique, et pour n'y pas trouver beaucoup d'orgueil et même d'impiété. » (Daunou, *Biog. univ.*, art. *Plotin.* — « Vit-on jamais une théologie plus cavalière ? » (Bayle, *Dict. hist.*, art. *Plotin* note *G.*)

(2007) Porphyr., *Vit. Plotin.*, c. 1.

(2008) Id., *ibid.*, c. 2.

(2009) Id., *ibid.*, c. 1. — Brucker, *De sect. eclect., in Plotin.*

(2010) Bayle, *Dict. histor.*, art. *Plotin*, note *A.*

(2011) Porphyr., *Vit. Plot.*, c. 1.

l'origine de l'homme et ses destinées ; que l'on déduise les conséquences de ces deux théories, et l'on verra ce qui en résulterait pour l'individu, pour la famille et la société.

La science et les prodiges de Plotin ne purent fixer auprès de lui les innombrables disciples que Porphyre fait accourir à ses leçons. Quelques-uns cédèrent à leur dégoût et l'abandonnèrent; d'autres, après avoir appris à son école la science des maléfices, se séparèrent de lui pour exercer plus librement la magie (2012) ; plusieurs enfin, indignés des prestiges et de l'orgueil de cet homme, embrassèrent la religion chrétienne que tant d'extravagances leur avaient fait mieux apprécier.

Amélius lui-même ne put supporter la vue des infirmités de son maître : il le quitta pour toujours et alla propager en Asie les doctrines éclectiques, et y soulever les esprits contre le christianisme. Il établit son école dans la ville d'Apamée, d'où il espérait répandre plus facilement son venin dans les provinces voisines, et détruire ainsi les heureux effets qu'avaient produits dans ce pays les leçons, les voyages et les prédications d'Origène.

Plotin, abandonné de ses disciples, fut recueilli par les héritiers de Zéthus, le plus sincère de ses anciens amis. Il mourut quelque temps après, en Campanie, dans la maison de plaisance de ses hôtes. Si nous en croyons Porhyre, il mourut d'une esquinancie, entre les bras d'un seul de ses disciples, nommé Eustochius (2013) ; mais Julius Firmicus Maternus nous a laissé une description de ses derniers moments, qui montre que sa fin fut digne de sa vie : « Son sang, dit-il, se glaça d'abord dans ses veines; une pourriture létide et puante se répandit ensuite dans tous ses membres ; et bientôt tout son corps fut un cadavre putréfié, qu'une âme animait encore (2014). » Julius Firmicus Maternus semble regarder cette maladie comme un châtiment du destin, dont Plotin n'avait pas toujours reconnu la puissance. « Plotin, reprend Tillemont, n'était pas fort coupable en ce qu'il s'était opposé à la fatalité ; mais il l'était beaucoup en ce que, disciple d'un maître chrétien, il n'avait pas voulu plier son orgueil sous le joug de la foi (2015). » Plotin affecta toutefois jusqu'au bout le ton et l'emphase d'un enthousiaste ; comme il sentit approcher sa fin, il ne voulut point paraître céder à la nature ; il voulut, au contraire, persuader que sa mort était un dernier et décisif triomphe remporté sur son corps ; et résumant en peu de mots toute sa doctrine : « Je m'efforce, dit-il, de réunir ce qu'il y a en moi de divin à ce qu'il y a de divin dans tout l'univers ; » ou, comme traduit l'encyclopédiste : « Je m'efforce de rendre à l'âme du monde la particule divine que j'en tiens séparée (2016). » Porphyre, qui a parsemé l'histoire de sa vie des prodiges les plus extraordinaires, ne manque pas d'entourer son lit funèbre de circonstances merveilleuses. Ainsi, au moment où il rendait le dernier soupir, un dragon glissa rapidement sous son lit et disparut aussitôt ; c'était certainement son démon familier, ou Esculape lui-même qui, sous la forme d'un dragon, était venu recevoir son âme (2017). Amélius, ayant appris la mort de son maître, n'oublia rien de son côté pour lui assurer une place parmi les dieux; car les premiers éclectiques comprirent de quelle importance il était pour eux de donner un dieu pour chef à une secte destinée à combattre, à balancer ou à supplanter même une religion qu'on disait fondée par un Dieu ; c'est pourquoi ils donnèrent à Plotin des qualités divines, lui attribuèrent toutes les vertus, exaltèrent la sublimité de sa doctrine, le firent auteur d'un grand nombre de prodiges; et lui donnèrent, dans la hiérarchie des génies, un rang proportionné à tant de sagesse et de puissance; les premiers, ils lui élevèrent des autels et lui offrirent des sacrifices. Afin d'autoriser un apothéose si gratuit, les éclectiques firent parler les dieux. Amélius consulta l'oracle d'Apollon et lui demanda si Plotin méritait un culte divin ; la réponse fut, comme on devait s'y attendre, on ne peut plus favorable à la mémoire de Plotin et à l'intérêt de sa secte. Peu content de donner aux questions d'Amélius une réponse catégorique, l'oracle s'étendit complaisamment sur les louanges du nouveau dieu, et sur les titres qu'il avait à la divinité. Semblable à un poete que transporte la gloire du héros créé par son imagination, Apollon invoque les neuf sœurs et les engage à unir leurs voix à la sienne pour chanter dignement les louanges de l'immortel Plotin (2018).

« Muses, s'écrie-t-il hors de lui-même, je vous invoque : à mes chants unissez vos concerts :

« Je te salue, génie sacré, toi qui, après avoir brisé tes entraves corporelles, as librement pris ton essor vers le céleste séjour.

« Tu jouis enfin du terme heureux auquel tu tendais à travers les tempêtes de la vie, que tes désirs appelaient sans cesse, que

(2012) S. Augst., *Epist. ad Diosc.*, sub fin.

(2013) Porphyr., l. c.

(2014) J. Fir. Mater., l. I, c. 3, q. 9 et ap. Baron., ad ann. 271, § IV.

(2015) Tillemont, *Mém. eccl.*, tom. III, in 4°, p. 286.

(2016) Καὶ φήσας πειράσθαι τὸ ἐν ἡμῖν θεῖον ἀνάγειν πρὸς τὸ ἐν τῷ παντὶ θεῖον. Alb. Fabric. a lu : Τὸν ἐν ὑμῖν θεόν. — Porphyr., *Vit. Plot.*, c. 2. — Synesius, epist. 137, sub fin.

(2017) Porphyr., *Vit. Plot.*, c. 2.

(2018) Apollon était en verve : l'hymne qu'il fit en l'honneur du nouveau dieu n'a pas moins de cinquante vers : pour nous, à qui ce sujet n'inspire pas à beaucoup près le même intérêt, nous nous contenterons de donner ici la traduction libre des passages qui peuvent faire connaître l'esprit et la doctrine de l'école plotinienne.

ton esprit pénétrait toujours et que les dieux te montrèrent si souvent.

« Car, exempt des ténèbres qui aveuglent les hommes, lors même que tu luttais contre les tempêtes des passions, tu contemplais des merveilles que les sages eux-mêmes ne purent point apercevoir. Mais maintenant, délivré de ta prison mortelle, tu trônes à côté des immortels.

« C'est là, c'est dans ces lieux de délices que tu participes à la table des dieux, que tu partages les plaisirs de l'amitié, les caresses du tendre et aimable Cupidon, avec les justes Minos et Rhadamanthe, avec l'équitable Æacus, avec le divin Platon et le grand Pythagore. Jouis, glorieux génie, jouis à jamais du bonheur éternel que tu as conquis par tes travaux.

« Et nous, Muses, finissons nos concerts ; j'ai chanté sur ma lyre d'or l'hymne que je devais à une âme sainte.... (2019). »

C'est sur ce ton qu'Amélius fit chanter à l'oracle les louanges de son maître.

Il appartenait à Porphyre d'interpréter le dieu. Ce philosophe, initié aussi avant qu'Amélius dans la doctrine et les intentions de Plotin, a donné, d'un oracle fabriqué par le mensonge, une longue explication qui tend à appuyer l'imposture, et qui prouve qu'ils agissaient tous de connivence. Notre but exige que nous en donnions ici l'analyse, pour ne rien omettre de ce qui peut faire connaître l'esprit qui animait les premiers chefs de l'*Éclectisme alexandrin*, et les misérables menées par lesquelles ils s'opposaient aux progrès de l'Évangile.

D'après Porphyre, l'oracle déclare que Plotin fut de mœurs douces, d'un caractère aimable et tranquille; que, détaché des choses de ce monde, il éleva toujours son esprit vers la Divinité et l'aima constamment de tout son cœur; qu'il ne cessa jamais de lutter contre les flots amers de cette cruelle vie; que s'étant efforcé de s'élever par tous les degrés indiqués dans les ouvrages de Platon, vers l'Etre suprême qui surpasse tout entendement, il avait joui de la vision intuitive du Dieu souverain; qu'il lui avait été donné de le considérer, non par l'entremise des idées, mais en lui-même, dans cette nature qu'aucune intelligence ne peut percevoir. Porphyre interrompt ici son commentaire pour nous dire qu'il a été favorisé une fois du même bonheur, puis il ajoute que la fin à laquelle Plotin dirigeait toutes ses pensées, était une union intime avec Dieu qui est dans tout et partout (τῷ ἐπὶ πᾶσι Θεῷ), et que quatre fois il avait eu l'inappréciable avantage d'y parvenir, non en puissance seulement, mais par un acte ineffable. En outre, continue Porphyre, l'oracle dit que les dieux eux-mêmes avaient dirigé Plotin dans la voie droite; qu'ils avaient fait briller à ses yeux une lumière divine, en sorte qu'il avait écrit ses ouvrages au milieu des splendeurs. Aussi vit-il des choses que les plus sages des philosophes ne soupçonnèrent point. Après avoir chanté les actions et les vertus de Plotin, l'oracle célèbre son bonheur et nous le montre au sein des délices, jouissant de la familiarité des dieux, de Minos, de Rhadamanthe, d'Æacus, de Pythagore, de Platon et d'autres sages non moins illustres (2020). C'est ainsi que s'entendaient les disciples de Plotin pour assurer à leur maître une place distinguée dans le séjour des bienheureux, à côté des fabuleuses divinités du paganisme. Observons en passant combien les idées chrétiennes avaient déjà modifié celles des païens : ils retenaient encore leurs Champs-Elysées, mais ils n'en conservaient plus le nom; ils en épuraient les plaisirs, leur donnaient un aspect plus convenable à des esprits et n'y admettaient que ceux dont la réputation de sagesse était bien établie. Les apologistes chrétiens avaient expliqué la religion pour la mieux défendre, et développé les magnifiques enseignements de l'Evangile sur la fin de l'homme et sur ses futures destinées; il fut donc facile aux philosophes païens de modifier leurs idées là-dessus; ils firent une espèce de paradis plus digne d'esprits immortels; mais ils n'y admirent que les leurs; c'est pourquoi nous trouvons ici Plotin dans la compagnie de Minos, de Rhadamanthe et d'autres semblables bienheureux.

Des écrivains dont les vues étaient plus droites et la critique plus saine que celles de Porphyre, ont mieux servi, selon nous, la mémoire de Plotin, en contestant la vérité des assertions de ses imprudents panégyristes; il en est qui, pour excuser tous les travers de ce philosophe, ont avancé qu'il avait le cerveau dérangé; c'est en effet le témoignage le plus favorable que l'histoire puisse rendre à sa conduite. De nos jours, cependant, Plotin a trouvé des admirateurs intrépides qui n'ont pas craint de ratifier presque toutes les louanges dérisoires de ses disciples : on lui a prodigué à l'envi les titres pompeux de *grand homme*, de *génie vaste*, de *penseur profond*, d'*esprit sublime*, et beaucoup d'autres qui ne lui convenaient pas mieux. Plusieurs, ne pouvant accorder ces éloges avec le chaos de sa doctrine, se sont résignés à la contradiction. Ainsi M. Buhle, en parlant des *Ennéades* de Plotin : « Ces livres, dit-il, sont précisément ceux où les spéculations extravagantes des alexandrins se peignent de la manière la plus évidente : la philosophie de Plotin est obscure et inintelligible; pour prendre quelque intérêt à son système, pour apprécier la manière dont il extravague, il faut se mettre à la place d'un homme qui s'aban-

(2019) Ἀλλ' ἄγε, Μουσάων ἱερὸς χορὸς, ἀπύσωμεν Εἰς ἓν ἐπιπνεόοντες ἀοιδῆς τέρματα κάσης, Ὕμνι ναὶ ἐν μέσαισιν ἐγὼ φοίβος βαθυχαίτης. (κ. τ. λ.)

(2020) Porphyr., *Vit. Plot.*, c. 23

donne sans réserve aux égarements d'une imagination échauffée et presque en délire.» Puis il ajoute : «Si l'on n'exige pas des idées claires et précises, auxquelles correspondent des objets réels, on admirera dans Plotin un esprit très-profond et, dans son système, un chef-d'œuvre de philosophie transcendantale (2021). »

Qu'on imagine, si l'on peut, un chef-d'œuvre de philosophie composé d'obscures extravagances, et un génie très-profond qui extravague! D'autres, pour justifier leurs éloges, ont supposé à Plotin un sens profond, caché sous un langage mystérieux, et à force de torturer ses phrases, de subtiliser ses expressions, ils lui ont fait dire des choses raisonnables et bien enchaînées. C'est le reproche que Mosheim fait, avec beaucoup de raison, au savant Cudworth.

« On cherche en vain, dit-il, l'arrangement que loue Cudworth dans les écrits de Plotin, esprit confus et déréglé; mais ce savant homme l'y a mis plutôt qu'il ne l'y a trouvé, car il y avait pour les platoniciens, parmi lesquels Plotin s'est distingué, une estime telle, qu'il expose souvent leurs raisonnements, non comme ils sont énoncés, mais comme ils auraient dû l'être. Il faut passer cette faiblesse à ses qualités et à ses mérites (2022). »

Quelques-uns n'ont pas pris la peine de concilier Plotin avec lui-même, ni de prêter à ses ouvrages l'ordre qu'ils n'ont pas, mais ils fondent leur estime sur cette bienveillante assertion, que la doctrine de ce philosophe, bien étudiée, bien connue, forcerait l'admiration.

« La philosophie de Plotin, dit M. Matter, n'a besoin que d'être connue pour être admirée. Peu de mystiques anciens ou modernes sont plus sages et plus éloquents que lui, lorsqu'ils ont à disserter sur des objets pour lesquels Plotin convient lui-même qu'il n'y a pas de langage.»— « A notre avis, répond M. Daunou, tout ce qui, en philosophie, est inexprimable en langage humain, clair et précis, n'est que ténébreux et fantastique(2023).»

On s'accorde toutefois à reconnaître dans ce philosophe un esprit enthousiaste et superstitieux, mais on attribue ce défaut à l'esprit et aux besoins de son temps (2024). Il y a, dans cette phrase banale, une arrière-pensée que nous devons découvrir : Plotin a été le chef d'une secte dont le but et les efforts tendaient à la ruine du christianisme; ou plutôt, il a coalisé et réuni sous son drapeau toutes les superstitions, toutes les sectes, pour les opposer à la religion de Jésus-Christ. Or, on sait qu'après avoir pris dans les plus célèbres philosophes, un corps de doctrine et de morale, capable, selon lui, de faire oublier l'Evangile, il chercha dans la théurgie les moyens offensifs que ne pouvait pas lui fournir la philosophie, c'est-à-dire l'art de faire des prestiges, au lieu de miracles. La superstition et l'enthousiasme étaient donc vraiment les besoins de la secte dont Plotin était le chef, comme la haine de la religion en était l'esprit; mais ces besoins n'étaient point communs à ses contemporains : voilà ce qu'il aurait fallu exprimer. Le double projet de l'éclectisme alexandrin donne la raison de ce système philosophico-théologique et explique l'analogie qui se rencontre quelquefois entre certaines propositions de son premier chef, et quelques passages des évangélistes; car la nécessité d'épurer le paganisme pour le mieux soutenir, le fit souvent recourir à l'enseignement de la religion, ce qui n'était pas difficile à un élève d'un maître chrétien. C'est là précisément ce que ne paraissent pas avoir compris les admirateurs modernes de Plotin. Ils n'ont voulu voir en lui qu'un sage généreux qui entreprenait de rendre à la philosophie son ancienne splendeur, de l'épurer des erreurs qu'avaient signalées la réflexion et l'expérience, au lieu d'un enthousiaste syncrétiste qui entreprenait de fondre dans une harmonieuse unité les théories des philosophes et la religion du peuple, afin qu'elles se prêtassent un mutuel secours contre la religion chrétienne (2025).

Nous avons déjà remarqué que Plotin refusa longtemps d'exposer ses idées par écrit; en effet, il n'avait aucune des qualités nécessaires à un écrivain; il lui manquait surtout la clarté et le discernement; mais cédant enfin aux sollicitations de ses disciples, il écrivit ses leçons, dans le même ordre, à peu près, qu'il les débitait, c'est-à-dire sans suite, sans enchaînement et sans ensemble. De la réunion de ces fragments nombreux et souvent contradictoires, dit Schoel, il résulta une telle confusion,

(2021) Buhle, *Hist. de la philosophie*, dans la collect. connue sous ce titre : *Histoire des sciences et des arts*, par une société de savants. Gœttingue, 1800, tom. I, p. 652.

(2022) « Hanc distributionem (sententiarum variarum in Fatum, Plotino gratis a Cudwortho attributam) ægerrime apud Plotinum invenias : vir doctissimus ex illis quæ Plotinus, homo et ordinis et ornatus plane negligens, disserit, elicuit eam potius quam diserte traditam reperit. Magno erat, quod alias monuimus, Cudworthus ergo illos studio, qui Platonem in philosophando ducem sibi elegerunt; in quibus non postremum Plotinus locum tenet. Itaque sæpius sic eorum ratiocinationes proponit quemadmodum enuntiari et explicari debuissent, non sicut enuntiatæ a philosophis illis et explicatæ sunt. Ferenda est hæc in homine egregio imbecillitas, cæterisque ejus meritis condonanda. » (Mosheim, *Annot. in syst. intel. Cudw.*, l. I, c. 1, § 1.) Il répète plusieurs fois ailleurs la même observation. Le même reproche s'adresse aussi à Tennemann, etc.

(2023) *Biogr. univ.*, art. *Plotin.* — Creuzer, éditeur et admirateur outré de Plotin, dit aussi que la doctrine de ce philosophe est admirable, quoique obscure et exprimée dans un style barbare.

(2024) Tennemann, *Manuel de l'hist. de la philosophie*, § 215 et passim. — MM. Degérando, Cousin, Schoell, etc., ont tenu le même langage.

(2025) M. l'abbé Doellinger, *Hist. eccles.*, c. 14.

que, pour l'honneur de son maître, Porphyre se vit obligé de les mettre en ordre, de les présenter sous une forme moins rebutante et d'en former un système (2026). Ces divers traités, remplis de spéculations mystiques et de raisonnements obscurs, sont au nombre de cinquante-quatre. Porphyre les divisa en six sections, qu'il subdivisa en neuf chapitres ou traités, et auxquelles il donna pour cela le titre d'*Ennéades ;* mais Porphyre n'a pas toujours pris la peine d'éclaircir le texte, ni de le donner dans toute sa pureté. Un autre disciple de Plotin, nommé Eustochius, entreprit le même travail et s'éloigna peu de la distribution adoptée par Porphyre ; dans la suite, Proclus fit des commentaires sur les *Ennéades* , et Dexippe les défendit contre les péripatéticiens.

L'amalgame de vérités, d'opinions, d'erreurs, qu'entreprirent les éclectiques, supposait une unité assez vaste pour renfermer tous les contraires, c'est-à-dire le panthéisme même (2027).

Plotin part donc de l'unité absolue, comme d'un principe nécessaire, source et terme de toute réalité ou plutôt la réalité elle-même, réalité originelle et primitive. Selon lui, la fonction de la philosophie est de connaître l'unité (τὸ ὄν, τὸ ἕν, το ἀγαθόν), ce qui est le principe et l'essence de toutes choses, et de le connaître en soi, non par l'entremise de la pensée ou de la réflexion, mais par un moyen bien supérieur, par l'intuition immédiate (παρουσία) qui devance la marche de la réflexion (2028). « Le but de sa philosophie, selon Porphyre, c'est l'union immédiate avec le Dieu suprême, l'Être absolu (2029). L'unité primitive n'est point une chose, mais le principe de toutes choses, le bien et le parfait absolus, ce qui, en soi est simple, et ne tombe point sous les conceptions de l'entendement ; elle n'a ni quantité, ni qualité, ni raison, ni âme ; elle n'est ni en mouvement, ni en repos, ni dans l'espace, ni dans le temps ; c'est l'être sans aucun accident, dont on peut concevoir l'idée, en songeant qu'il se suffit constamment à lui-même ; elle est exempte de toute volonté, de toute pensée, de tout besoin, de toute dépendance ; ce n'est point un être pensant, c'est elle-même en acte ; c'est le principe, la cause de tout, le centre commun de toutes choses (2030). » Dans l'unité absolue de Plotin, il est facile de reconnaître le père inconnu, le *Plérôma*, le divin abîme des gnostiques. Voici comment ce philosophe fait dériver le système des êtres, de cette unité primitive :

Du sein de l'unité absolue émane l'intelligence suprême (νοῦς), second principe, principe parfait, qui contemple l'unité et qui n'a besoin que de lui seul pour être. L'intelligence est l'image, le reflet de l'unité ; elle est tout ensemble l'objet conçu, le sujet qui conçoit, l'action même de concevoir, trois choses identiques entre elles avec elle-même (2031). De l'intelligence émane à son tour l'âme universelle, l'âme du monde (ψυχὴ τοῦ παντός, ou τῶν ὅλων) (2032). Tels sont, selon Plotin, les trois principes de toute existence réelle, et ils ont eux-mêmes leur principe dans l'unité (2033).

« Cette triade de Plotin, ajoute ici M. l'abbé Maret (2034), a peu de rapport avec la Trimourti indienne, qui n'est que la personnification des trois attributs de Brahma : la production, la conservation et la destruction. Ce n'est pas non plus la triade de Pythagore, qui ne paraît désigner que le principe producteur, et ses deux productions primitives, l'esprit et la matière.

« Nous ne pouvons y trouver la triade de Platon : ce philosophe concevait Dieu comme la substance des idées ; la matière incréée était le second principe coéternel à Dieu ; enfin l'âme du monde, participant de la nature de Dieu et de celle de la matière, et devenant l'organisation du monde, formait le troisième. Il y a dans la conception de Plotin quelque chose de supérieur aux conceptions antérieures, et qui n'était peut-être qu'un emprunt fait aux idées chrétiennes, quoiqu'il existe un intervalle infini entre le dogme chrétien de la Trinité, et la triade de Plotin. »

Ce que l'auteur cité avance ici avec tant de réserve, d'anciens Pères de l'Église, ou écrivains ecclésiastiques et de savants critiques modernes, le donnent comme un fait positif, et certes leurs raisons et leur autorité sont bien capables de dissiper le doute. Théodoret, après avoir reproduit les explications arbitraires que les éclectiques avaient données de la triade de Platon, les accuse eux-mêmes d'avoir puisé dans le dogme chrétien les notions plus claires qu'ils avaient émises et surtout celles de Plotin ridicule, et de prêter à tout le système une forme convenable.

(2026) Schoell., *Hist. de la littérat. grecq. prof.*, t. v, c. 62. — Brucker, *Histor. critic. philos. de sect. eclect. in Plot.*

(2027) Pour le résumé que nous donnons ici du système de Plotin, nous suivons surtout l'analyse succincte qu'en a faite Tenneman, dans le *Manuel de l'histoire de la philosophie*, traduite par M. Cousin (§ 204 et suiv.), parce qu'elle nous a paru la plus exacte, la plus claire et la mieux coordonnée. Nous devons avertir cependant que l'ordre dans lequel Tenneman présente le système de Plotin, lui donne un certain air de raison qu'il est bien loin d'avoir dans le chaos des *Ennéades*. En outre, notre savant auteur, content de lier les idées de Plotin, ne se fait point scrupule de retrancher ce qui serait trop

(2028) *Ennead.*, V, t. III, 8 ; lib. V, VII et suiv. — *Enn.*, VI, t. IX, 3 et 4.

(2029) *Enn.*, VI, t. I, 1 et 2. Nous avons dit plus haut dans quel but Plotin et sa secte émirent et soutinrent ce principe.

(2030) *Ennead.*, VI, t. IX, 1 et suiv.

(2031) *Enn.*, VI, t. VIII, 16 ; t. VII, 39 et passim.

(2032) *Ennead.*, II, t. IX, 1 ; III, t. V, 3 ; t. I, 3 et 6 ; t. II, 1.

(2033) Tenneman, t. c., § 206.

(2034) *Essai sur le panthéisme dans les sociétés modernes*, pag. 144 et suiv. (2e édit.)

dans son livre des trois substances principales; puis il ajoute : « Comme ces philosophes ont vécu après l'avénement de notre Sauveur, ils ont inséré dans leurs écrits plusieurs notions empruntées à la théologie chrétienne; ainsi Plotin et Numénius, expliquant un passage de Platon, prétendent qu'il a établi trois principes éternels, le *bien*, la *pensée*, l'*âme* du monde; ils appellent *bien* celui que nous nommons le Père; la *pensée* ou l'*intellect*, celui que nous appelons le Fils, ou le Verbe, et enfin la vertu qui anime et vivifie tout, celui que les saintes Ecritures appellent le Saint-Esprit (2035). »

Il est évident, en effet, que la doctrine néo-platonicienne des trois hypostases ne serait point venue au jour sans le dogme de la Trinité chrétienne; et si les philosophes d'Alexandrie la développèrent d'une manière si diverse, c'était un effet naturel, partie du désaccord où ils tombaient en se servant du dogme chrétien, seulement comme de point de départ, et en voulant l'arranger ensuite à leur manière; partie aussi des erreurs panthéistiques, dont ils ne pouvaient se débarrasser (2036).

« L'âme suprême est le produit de l'intelligence; elle en est la pensée, pensée à son tour féconde et plastique. Elle est donc elle-même intelligence, seulement avec une connaissance et une vision plus obscure, parce qu'elle contemple les objets non en elle-même, mais dans l'intelligence étant douée d'une force active qui dirige ses regards hors d'elle. C'est une lumière non originale, mais réfléchie, principe du mouvement et du monde extérieur. Son activité propre est dans la contemplation (θεωρία) et dans la production des objets par cette même contemplation. C'est par cette action qu'elle produit les idées, ou les âmes, seules réalités véritables, les âmes des dieux, des hommes, des animaux et des éléments (2037). L'âme du degré le plus bas, dirigée vers la matière, est aussi une force appliquée à la former; c'est la faculté sensitive et végétative, ou la nature (φύσις) (2038).

« La nature est une force intuitive, motrice, informant la matière, force plastique et vivifiante, pensée créatrice (λόγος ποιῶν); car forme (εἶδος, μορφή) et pensée (λόγος) sont une seule et même chose. Tout ce qui se passe dans la nature est l'œuvre de l'intuition, et est fait pour elle (2039).

« La forme et la matière, l'âme et le corps, sont inséparables; la matière émane de l'âme, mais comme le dernier produit au delà duquel nul autre n'est plus possible, terme dernier d'où rien ne peut sortir, et qui ne conserve plus rien de l'unité et de la perfection (2040). Par elle-même la matière n'est que privation; quelquefois Plotin conçoit la matière informe comme quelque chose de réel, qui est donné sans avoir été produit par l'âme (2041).

« Il y a un monde de l'intelligence et un monde des sens: celui-ci n'est que l'image de l'autre. Le monde de l'intelligence est un tout invariable, absolu, vivant, sans séparation dans l'espace, sans changement dans le temps; là, l'unité est dans la pluralité, et la pluralité est une. Dans le monde des sens, image du précédent, les plantes, la terre, les pierres, le feu, tout est vivant, car ce monde est une idée amenée à la vie. Le feu, l'air, l'eau sont une vie et une idée, une âme habitant la matière, comme principe plastique. Il n'est rien dans la nature, qui soit privé de raison: les bêtes mêmes ont de la raison, seulement d'une autre manière que les hommes (2042).

« Chaque objet est unité et multiplicité. Au corps appartient la multiplicité divisible et décomposable, dans l'espace; il en est autrement pour l'âme, substance inétendue, immatérielle, être simple, sans corps et avec un corps qui a deux natures, l'une supérieure et indivisible, l'autre inférieure et divisible (2043).

« Dans le monde, tout est nécessaire, tout est l'œuvre d'une production nécessaire, et d'un principe qui n'est séparé d'aucun de ses produits (2044). Toutes les choses dépendent les unes des autres par un commun enchaînement. De cette liaison des choses se tire la magie naturelle et la divination (2045). Quant au mal, Plotin le regarde tantôt comme une négation nécessaire, tantôt comme quelque chose de positif, tel que la matière, le corps, et, dans ce dernier cas, tantôt comme donné hors de

(2035) Theodor., *Græc. affect. curat.*, serm. 2 *de principio*. — Zimmermann fait, à ce propos, la remarque suivante : « Christianorum objectionibus ad angustias compulsi et ad incitas redacti, viamque non invenientes qua ratione platonicam philosophiam stabilirent et defenderent, ea, quæ deformia et ἀσύστατα deprehendebant, longe alia ratione explicabant, imo divinæ Trinitatis mysterio capti, et tamen revelationi, quæque eam exhibebat, christianæ religioni honorem deferre recusantes, ipsi ratiocinatiunculas ejusmodi et vacuos sine sensu sonos ellinxerunt, ut voces saltem *nihili*, ut ita dicam, haberent quas præstantissimis christianorum doctrinis opponerent; quod istorum temporum litterariam historiam percurrenti erit longe clarissimum. ». (*De atheismo Platon. in Amœnit litterar.*, tom. XIII, p. 93 et seq.) — Consulter aussi Mosheim, *Annotat. in Cudworth*, tom. I, pag. 872. — *Voy.* la note 2, pag. 166.

(2036) Dœllinger, l. c.

(2037) *Ennead.*, V, l. I, 6, 7; l. V, 14.

(2038) *Ennead.*, VI, l. II, 22. — Cudworth, *Syst. intell.* (v° *Mosheim*) c. 4, § 36, tom. I, p. 854.

(2039) *Ennead.*, III, l. VIII.

(2040) *Ennead.*, I, l. VIII, 7; III, l. IV, 9.

(2041) *Ennead.*, III, l. IV, 1.

(2042) *Ennead.*, VI, l. IV, VII, IX; l. IV, VII. — Tennemann, *Man. de l'hist. de la philos.*, § 209 et suiv.

(2043) *Ennead.*, IV, I, I, II, III, VI.

(2044) *Ennead.*, VI, l. V, 3, 8, 10; IV. l. IV, 4, 5 et passim.

(2045) *Ennead.*, III, l. II, 65; IV, l. IV, 32, 4.

l'âme et cause de son imparfaite production; quelquefois, comme siégeant dans l'âme et son produit imparfait. Ainsi, remarque Tennemann, il tombe dans la même faute qu'il reproche aux gnostiques (2046), dans un optimisme, un fatalisme contraire à la moralité (2047).

« L'unité, Dieu, étant la perfection même, est le but vers lequel tendent toutes choses qui tiennent de lui leur être et leur nature, et ne peuvent devenir parfaites que par lui. Les âmes humaines ne peuvent arriver à la perfection et à la félicité que par la contemplation de l'unité suprême, dans un entier détachement de tout ce qui est divers et multiple, et en se plongeant dans le sein de l'Etre. En cela consiste la vertu qui peut se réduire à deux sortes, savoir : la vertu inférieure (πολιτικά) propre aux âmes qui se purifient, et la vertu supérieure, celle des âmes purifiées, et qui consiste dans l'union intime par la contemplation avec l'Etre divin (ἕνωσις) ; sa cause est la divinité elle-même qui nous éclaire et nous échauffe. Les âmes doivent obtenir de la divine beauté un charme qui lui ressemble, et être échauffées du feu céleste (2048). »

Telle est la doctrine panthéistique par laquelle Plotin prétendait sauver le paganisme, le culte de tous les dieux. Nous en avons déjà vu les conséquences pratiques dans l'histoire de sa vie.

Dans les *Ennéades* de ce philosophe, on remarque un écrit contre les gnostiques, Marsile Ficin (2049) et après lui Tillemont (2050) ont conclu de cette espèce de réfutation, que son auteur n'avait pas beaucoup d'éloignement pour le christianisme. Nous voudrions pouvoir nous prêter à une interprétation si bienveillante, mais rien de ce que nous savons de Plotin ne semble l'autoriser; l'ouvrage lui-même, l'autorité de Porphyre nous forcent, au contraire, de croire que le fanatisme seul lui dicta ce livre. On se rappelle que lorsque le platonisme commençait à lever la tête en Egypte, les doctrines orientales s'introduisaient en même temps en Afrique; la plupart de ceux qui les embrassèrent se flattaient d'avoir, avec beaucoup d'autres connaissances, le secret des mystères de Zoroastre, et ne craignaient pas de publier que Platon les avait toujours ignorés, ou qu'il ne les avait point entendus, enfin qu'il n'avait jamais enseigné une si belle doctrine ; et pour donner un nouveau poids à leurs prétentions, ils se mirent à compose., sous le nom de Zoroastre, des ouvrages remplis d'extravagances qu'eux seuls, en effet, étaient capables d'émettre et d'expliquer (2051).

L'audace des gnostiques piqua autant qu'elle indigna les platoniciens; ceux-ci attaquèrent les ouvrages supposés avec d'autant plus de vigueur que l'honneur de leur maître était compromis dans cette lutte. Plotin, un des admirateurs les plus enthousiastes de Platon, ne pouvait manquer d'y prendre part ; et ce fut à ce propos qu'avec le secours d'Amélius et de Porphyre, il composa son livre contre les gnostiques (2052). Or comment un ouvrage composé pour défendre l'honneur de Platon, prouverait-il que son auteur n'était point éloigné du christianisme? d'ailleurs, dans cet ouvrage, comme dans les autres, Plotin revient souvent à ses préoccupations, quoiqu'il ne s'y livre point à des attaques que son sujet ne demandait pas (2053).

L'analyse que nous avons donnée des doctrines de Plotin n'est, pour ainsi dire, que la forme honnête de son système ; nous devrions maintenant démêler dans ce chaos l'intention qu'il cachait et l'esprit qui l'animait, et citer à l'appui de nos assertions les nombreux passages qui pourraient les justifier ; ainsi, nous verrions ce philosophe, chercher des explications morales dans l'histoire infâme des amours de Vénus, et inventer des interprétations plus ou moins spécieuses de l'abominable vie des dieux du paganisme; mais nous croyons avoir suffisamment rempli cette tâche dans le récit abrégé de la vie de Plotin, tiré tout entier de ses propres ouvrages et de l'histoire qu'en a écrite Porphyre, son disciple.— *Voy.* Eclectisme alexandrin, Porphyre, etc.

PNEUMATIQUE. *Voy.* Gnosticisme.

POISSON. — N'osant pas même représenter le Sauveur dans sa forme humaine, de peur que les hommes sensuels revinssent à adorer l'image au lieu de la réalité, les premiers Chrétiens se servirent pour le figurer de deux symboles principaux, le poisson et l'agneau ; le premier, symbole grec ; le second, symbole romain et juif.

En prenant la première lettre de chacun des mots qui suivent, Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ (Jésus-Christ, Fils de Dieu, notre Sauveur), on forme en effet ΙΧΘΥΣ, *ichthus*. La coutume d'écrire en colonne, ne mettant qu'un mot par ligne, usitée quelquefois

(2046) *Enn.*, I, l. VIII; II, l. IX. — Tenneman, l. c., § 215.
(2047) *Enn.*, I, l. VIII, 5; III, l. II, 18.
(2048) *Enn.*, III, l. II, 9, 10.
(2049) Marsil. Ficin., *Comment. Plot.*, c. 7.
(2050) Tillemont, *Mém. eccles.*, tom. III, pag. 286.
(2051) Porphyr., *Vit. Plotin.*
(2052) Brucker, *Hist. crit. philos.*, tom. II, pag. 568.
(2053) M. Matter pense même que Plotin n'écrivit contre les gnostiques que pour satisfaire sa haine contre le christianisme; voici comment il s'en explique : « Ils ne diffèrent les uns des autres (les écrivains chrétiens et païens postérieurs à l'établissement du christianisme) qu'en ce que les païens rejettent le christianisme, tandis que les chrétiens le regardaient comme l'une des révélations les plus sublimes. C'est ce qui nous explique, ajoute le même auteur, la position de Plotin, qui est plein d'idées analogues à celles des gnostiques, et qui les réfute cependant dans un traité particulier, parce qu'il est l'ennemi de tout ce qui tient au christianisme. » (*Histoire du gnostic.*, tom. I, p. 55.)

dans les inscriptions grecques, avait donné naissance, dès la plus haute antiquité, aux poëmes acrostiques, avec lesquels le subtil génie de la Grèce célébra avec ardeur ses croyances nouvelles. L'*ichthus* devint l'objet de mille jeux de mots de ce genre à Alexandrie et à Rome. La sibylle d'Erythrée elle-même prononça des oracles dont chaque vers commençait par une des lettres de ce mot. Ainsi la Grèce se trouva, sans le savoir, d'accord avec l'Inde, où le Verbe Sauveur apparaît dans ces mythes bizarres comme *poisson*, figure de la vie qui nage, conservatrice dans les abîmes de la création. Une antique tradition orientale, déposée dans le Thalmud, disait que le Messie naîtrait lors de la conjonction des planètes Saturne et Jupiter dans le signe des Poissons. Les livres sibyllliques, parlant des symptômes qui précéderaient l'arrivée d'une religion plus pure, annonçaient une lutte des astres; et le cinquième de ces livres finit par dire qu'alors les Poissons se précipiteraient sur le Lion. C'est à la suite de ce combat des étoiles, que toutes se soumettent enfin à l'*étoile nouvelle* qui les maîtrise et les éclipse toutes, toutes l'entourent en l'adorant, et la puissance antique, la magie astrale, est brisée (2054).

C'est pourquoi l'anonyme, connu sous le nom de *Julius Africanus*, dans son livre sur les phénomènes qui arrivèrent en Perse à la naissance du Christ (2055), l'appelle *le grand poisson pris à l'hameçon de Dieu et dont la chair nourrit le monde entier*. Après avoir raconté l'histoire du jeune Tobie et du poisson dont le fiel rend la vue au père aveugle, saint Augustin ajoute : « Le poisson qui remontait le fleuve et se livrait à Tobie, c'est le Christ qui, par sa passion amère, a mis en fuite Satan et guéri le monde aveugle. Aussi le fiel reparaît-il, mêlé au vinaigre, pour abreuver le Sauveur sur le Calvaire. »

Je n'ose traduire en français l'énergique expression de Prosper d'Aquitaine qui appelle Jésus : *Dei Filius Salvator, piscis in sua passione decoctus cujus ex interioribus remediis quotidie illuminamur et pascimur*.

L'évêque Optatus dit encore : « Le Verbe, c'est le poisson qui, par les paroles saintes du baptême, est attiré dans les eaux, et c'est du poisson (*piscis*) que le bassin prend le nom de piscine (2056). »

Dans sa *Cité de Dieu*, saint Augustin ajoute enfin : « *Ichthus* est le nom mystique du Christ, parce qu'il est descendu vivant dans l'abîme de cette vie, comme dans la profondeur des eaux (2057). »

Ficoroni dans la planche onzième de ses *Gemme antiche*, nous offre un dauphin qui en nageant soutient sur son dos la barque de Pierre, à peu près comme le Vichnou des brahmanes, transformé en gros poisson, porte l'arche du déluge. Jusque dans la Chine, le Verbe est représenté ainsi. C'est peut-être même le plus ancien hiéroglyphe par lequel l'imagination humaine ait essayé de le peindre.

Les Grecs chrétiens, dans les puérils caprices de leur langue allégorique, ne manquaient pas de s'appeler les *petits poissons*, que protége le grand poisson, leur père. *Nos pisciculi*, dit Tertullien, *secundum ἰχθύν nostrum in aqua nascimur* (2058). La prise du poisson par le jeune Tobie est figurée çà et là sur les verres des catacombes (2059), et dans deux ou trois peintures; mais elle n'existe sur aucun bas-relief connu. Beaucoup plus souvent cet animal se trouve ornant la face des sépulcres, comme le dauphin des sarcophages antiques, qui sauva des eaux dévorantes le poëte Arion. Ce dernier genre de poisson se trouve çà et là parmi les symboles chrétiens. Münter cite une vieille église de village, près de Bingstaden (Danemark), où il vit sculptés trois poissons enlacés en triangle autour du baptistère. On en vint donc jusqu'à figurer par ces animaux la Trinité tout entière. Au reste, les anciens avaient déjà très-souvent des poissons et des agneaux gravés sur leurs plats (2060). Chez les Juifs actuels de la Pologne et de la Russie rouge, un poisson cuit est indispensable pour commencer chaque repas. Il semble, chez eux, une image quotidienne et commémorative de l'agneau de Pâques. Plus tard, quand la figure humaine du Christ entra dans l'art chrétien, l'allégorie en fit un pêcheur, sans doute en suivant les paroles de saint Grégoire de Nazianze, qui dit que le pêcheur Jésus est venu, sur l'abîme tempêtueux de cette vie, en retirer les hommes comme des poissons pour les enlever vers le ciel. Un des sarcophages du Vatican, décrits par Bottari, nous le montre ainsi, debout sur la rive, la ligne en main, et une foule de ces petits êtres aquatiques mordant à l'hameçon. Mais un tel sujet est rare.

POLYCANDILUM. — Luminaire formé par la réunion de plusieurs cierges.

§. POLYCARPE (Saint). — Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, dans l'Asie Mineure, était le contemporain et l'ami de saint Ignace d'Antioche. Lui aussi, d'après ce que nous apprend son disciple saint Irénée, avait connu les apôtres et d'autres personnes qui avaient vu le Seigneur (2061). Ter-

(2054) Munter.

(2055) *Narratio de iis quæ Christo nato in Perside acciderunt.*

(2056) « Hic est piscis qui in baptismate per invocationem fontalibus undis inscritur, ut quæ aqua fuerat a pisce etiam piscina vocitetur.

(2057) Nous mettons ici ses deux textes : « Ichthus, in quo nomine mystice intelligitur Christus, eo quod in hujus mortalitatis abysso, velut in aquarum profunditate vivus, hoc est sine peccato esse potnerit. » — « Est Christus piscis ille qui ad Tobiam ascendit de flumine vivus, cujus jecore per passionem assato fugatus est diabolus, et... alligatus est cæcus. »

(2058) *De baptismat.*

(2059) Buonarotti, *Medagl.*

(2060) Bottari, pl. lxv.

(2061) Iren., *Adv. hær.* iii, 3. — Euseb., *H. E.*, iii, 36.

tullien (2062) et saint Jérôme (2063), ajoutent que ce fut l'apôtre saint Jean lui-même qui l'ordonna évêque de Smyrne. L'histoire ne nous dit rien ni de sa patrie, ni de l'époque de sa naissance, ni des événements de sa vie avant son élévation à la dignité épiscopale; mais elle nous a conservé quelques traits de caractère qui se rapportent au temps où il exerçait les fonctions d'évêque. Irénée raconte, d'une manière touchante et avec la piété filiale d'un disciple, dans une *Lettre à Florin*, dont Eusèbe nous a conservé un fragment (2064), comment il avait fréquenté Polycarpe dans sa première jeunesse et l'avait entendu expliquer au peuple ce que lui-même avait entendu de saint Jean et des autres disciples immédiats du Seigneur. Il vivait dans la plus grande intimité avec saint Ignace d'Antioche, de qui il partageait les sentiments et le zèle ardent pour l'Église de Jésus-Christ, et de l'autorité de qui il paraît avoir hérité, puisqu'il exerça, d'après saint Jérôme, une espèce de suprématie sur les Églises d'Asie (2065). Les affaires de l'Église le conduisirent, sous le règne de l'empereur Antonin le Pieux, à Rome, auprès du Pape Anicet, entre les années 150 et 162. Il contribua à ramener à l'Église catholique beaucoup de personnes qui s'étaient laissé entraîner dans les erreurs de Valentin et de Marcion. Ayant rencontré un jour ce dernier qui lui demanda s'il le connaissait, Polycarpe lui répondit : Comment ne connaîtrais-je pas le fils aîné de Satan? Dans un entretien avec Anicet sur la manière de célébrer la pâque, Polycarpe justifia la coutume des Orientaux par la tradition de saint Jean, et le Pape ne fit plus de difficultés à ce sujet. Afin de prouver même la parfaite harmonie qui régnait entre eux, il pria Polycarpe de célébrer le saint sacrifice à sa place (2066).

Polycarpe exerça ses fonctions sacrées pendant une longue suite d'années. Il avait atteint l'âge de près de cent ans, lorsque, sous Marc-Aurèle, successeur d'Antonin le Pieux, il finit glorieusement ses jours par le martyre. L'année n'est pas certaine; ce fut en 164, 167 ou 168. Le peuple, voyant mourir avec une fermeté sans exemple les Chrétiens qu'on livrait aux bêtes, s'écria, plein de fureur : « Polycarpe aux lions ! » Malgré son grand âge, cet évêque n'avait pas cru devoir, à l'exemple de beaucoup d'autres Chrétiens, s'offrir volontairement au martyre, il s'était retiré dans une campagne éloignée pour échapper aux poursuites; mais il fut découvert et traîné par les soldats aux pieds du proconsul. Celui-ci lui ordonna de sacrifier aux dieux et de maudire le Christ; à quoi il répondit : « Je le sers depuis quatre-vingt-six ans, et il ne m'a jamais fait de mal : comment puis-je maudire mon roi qui m'a racheté. » Les menaces demeurant sans effet pour l'ébranler, il fut condamné au bûcher. Il y monta avec joie, et refusa de se laisser, selon la coutume, attacher au poteau. Cependant, comme les flammes semblaient le ménager, on l'acheva d'un coup de lance dans la poitrine. Ces détails sont tirés de l'épître que l'Église de Smyrne écrivit à celle de Pont, dans laquelle elle décrit au long la mort de ce martyr et celle de plusieurs autres confesseurs en Jésus-Christ. Eusèbe nous en a conservé des fragments (2067). Plus tard, l'archevêque Usher a retrouvé et publié cette épître tout entière.

Elle est surtout remarquable en ce qu'elle fait connaître d'une manière claire et concluante la véritable idée que l'on doit se faire des honneurs rendus aux saints martyrs. Les Juifs avaient engagé le proconsul à faire enlever le corps de Polycarpe, disant que, sans cela, les Chrétiens pourraient bien renoncer à Jésus-Christ pour adorer cet homme-là. A ce sujet, l'épître dit : « Les insensés ne savaient pas que les Chrétiens n'adorent que Jésus-Christ, parce qu'il est le Fils de Dieu; mais, quant aux martyrs, disciples et imitateurs de Jésus-Christ, nous les aimons du fond de notre cœur, à cause de la piété qu'ils témoignent à leur roi. » Plus bas, elle ajoute : « Nous nous réunissons, quand nous le pouvons, au lieu où sont déposés ses ossements et ceux des martyrs, qui nous sont plus chers que les bijoux les plus précieux, et nous y célébrons le jour de leur martyre avec celui de leur naissance, tant pour conserver le souvenir de ceux qui ont combattu dans une si belle cause, que pour instruire et affermir la postérité par un tel exemple. » La prière prononcée par Polycarpe sur le bûcher est importante comme formule de prière, et comme une preuve de la foi de l'Église primitive à la divinité de Jésus-Christ : *O dilecti et benedicti filii Domini Nostri Jesu Christi, Pater..... de omnibus te laudo, te benedico, te glorifico per sempiternum Pontificem Jesum Christum, dilectum Filium tuum, per quem tibi cum ipso in Spiritu sancto gloria nunc et in futura sæcula sæculorum. Amen* (2068).

POLYTHÉISME, *son action morale.* — Les religions politiques de l'antiquité avaient eu pour but moral de vouer l'homme au service de la patrie, d'enseigner les vertus civiques à titre de vertus religieuses, de transformer la piété pour les dieux en dévouement pour la nation. Mais sous l'empire universel de Rome, qu'était-ce que la nation et la cité? Quel sens pouvaient avoir une religion et une morale patriotiques? Le monde, écarté de ses voies primitives, laissait s'affaiblir en lui le sentiment de l'hérédité, et Rome elle-même se faisait cosmopo-

(2062) Tertull., *De præscript.*, c. 32.
(2063) Hieron., *De vir. ill.*, c. 17.
(2064) Euseb., *H. E.*, v, 20.
(2065) « Polycarpus, Joannis Apostoli discipulus et ab eo Smyrnæ episcopus ordinatus, totius Asiæ princeps fuit. » (Hier.)
(2066) Iren., *Adv. hær.*, III, 3.
(2067) Euseb., *H. E.*, IV, 15.
(2068) Id., *ibid.*, V, 20.

lite bien plus qu'elle ne faisait le monde romain.

Les cultes publics, ainsi vides de leur influence et de leur destination patriotique, gardaient-ils une puissance philosophique, une force de vérité abstraite, une autorité en fait de morale qui pût satisfaire l'intelligence, guider le cœur, et, en purifiant l'homme, maintenir la société?

Ici il faut comprendre comment Rome et la Grèce surtout qui avait donné ses leçons à Rome, entendaient ce qu'est une religion. Car les cultes de l'Orient eux-mêmes, quand ils passèrent en Italie, n'y passèrent pas avec le caractère qui leur était propre, avec ce qu'ils pouvaient avoir d'absolu, d'entier, d'exclusif; ils y furent entendus à la grecque.

Or, pour la Grèce, ce que nous appelons une religion, c'est-à-dire un corps de doctrines et de traditions, réalisées par des cérémonies régulières, des devoirs stricts et un enseignement moral, cela n'était pas. Il y avait des traditions plus ou moins respectées, plus ou moins admises, plus ou moins cohérentes, mais qui ne s'enseignaient pas avec autorité, qu'en une certaine mesure chacun prenait à son gré ou pour de la théologie, ou pour de la fiction poétique, ou pour de la physique voilée sous l'allégorie. La bible de cette religion, ce fut Homère, ce fut Hésiode, ce furent tous les poëtes, venant les uns après les autres, avec moins d'autorité chaque fois, ajouter leur fable à ce grenier de fables, et réinventer les dieux chacun à sa guise. Il y eut encore quelques belles notions morales, conservées par les poëtes, surtout par les tragiques, inspirations personnelles, écho des mystères, débris de quelque révélation primitive? je ne ne sais, mais qui, se tenant peu, passaient par le vulgaire sans être étendues et n'étaient prises que pour de la poésie. Les fêtes étaient choses d'art, de luxe et de plaisir; le culte public chose de politique; le culte privé avec ses mille et une superstitions, chose de satisfaction et de goût personnel.

L'homme ainsi vivait à son aise avec la divinité. La Grèce l'avait faite accessible, familière; elle l'avait placée au niveau des hommes, sinon au-dessous d'eux. On avait son dieu de prédilection, on lui faisait la grâce d'une adoration toute particulière, on lui gardait les belles hécatombes; les brebis maigres étaient pour d'autres. On le mettait dans la confidence de ses affaires; on lui recommandait ses amours; on lui demandait protection pour son ménage; on le remerciait, on l'aimait; on le punissait, on le grondait parfois; on lui tournait le dos, on laissait désormais vivre ses belles génisses; on brisait sa statue, brûlait sa chapelle. Après la mort de Germanicus, le peuple romain furieux jetait dans la rue les lares domestiques. Alexandre, dans sa douleur de la mort d'un de ses amis, fit brûler les temples d'Esculape qui n'avait pas su le guérir.

En effet, eût-on respecté par hasard Jupiter *chasse-mouche* (2069)? C'est sous ce nom qu'Elis adorait le père des dieux. Cloarina, la déesse des égouts, vénérée dans Rome, valait-elle mieux que les dieux crocodile, ibis, fève et oignon de l'Egypte? Flora et Laurentia avaient été des courtisanes; ce n'est pas un Evhémère, un philosophe incrédule qui le raconte, c'est la foi publique, c'est le catéchisme des pontifes. « Dieux bêtes, dieux poissons, dieux enfants, dieux âgés et qui sont nés avec des cheveux blancs; dieux mariés et mariés entre frère et sœur; dieux célibataires, qui sans doute n'ont pas trouvé de parti à leur convenance; déesses veuves, comme Foudre et Ravage, auxquelles il ne faut pas s'étonner si les prétendants ont manqué. » Voilà comme les philosophes établissent la statistique de l'Olympe. « Mais pourquoi donc, ajoutent-ils, ne naît-il plus de dieux, quel funeste sort a rendu inféconds les hymens célestes (2070). »

La Grèce avait voilé par la poésie la frivolité de ses fables. Rome avait relevé la puérilité des siennes par le sérieux de la politique; mais l'intérêt politique de la religion étant tombé ou réduit au seul culte des Césars, la niaiserie restait à nu. Cette religion domestique de Rome avait attaché des milliers de dieux au service de l'homme et de la maison. Varron énumère longuement les dieux qui président aux destinées humaines, depuis Janus, qui nous ouvre les portes de la vie, jusqu'à Nénie qui chante à nos funérailles. Certains dieux président au vêtement, à la table, à la maison. On en a trois à sa porte; un pour les battants, un autre pour le seuil, le troisième pour les gonds (2071). Trois dieux gardent les femmes en couche; trois déesses nourrissent, font boire et manger l'enfant. Neuf dieux veillent au mariage; Jugatinus allie les époux, Domiducus conduit l'épouse à la maison; Manturna l'y fait rester. Je n'en sais pas plus; je fais assez comprendre à quel point était prostitué « le nom incommunicable (2072), » de dieu. Enfin, chaque œuvre domestique avait un dieu valet pour l'accomplir, et saint Augustin, qui n'avait pourtant pas lu Adam Smith, remarque que c'est le principe de la division du travail transporté de l'atelier dans l'Olympe (2073).

Quand le Dieu des Chrétiens vient, comme disent nos Ecritures, « retourner le lit du pauvre dans sa maladie (2074), » il y a dans cet abaissement une grandeur de plus,

(2069) Ζεὺς ἀπόμυιος. Pausanias, v, 14.
(2070) Pline, *Hist.* n. 2, 7.—Senec., *De superst.*, apud Augustin., *De civit. Dei*, vi, 10.
(2071) S. August., *De civit. Dei*, vi, 1, 9.
(2072) *Sap.* xiv, 21. — S. Aug., *ibid.*, 9.
(2073) Id., *ibid.*, vii, 4. — *Voy.* encore iv, 8, 11, 16, 21, 25; vi, 8, 9. — Servius, *ad Georg.*, i, 21.

« Notre pays est si plein de divinités qu'il est plus aisé de trouver un dieu qu'un homme. » (Pétron., xvii.) — Le peuple des immortels est plus nombreux que celui des hommes. (Pline, *Hist.*, n. 2, 7.)
(2074) *Universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus.* (*Psal.* xl, 4.)

parce que ce Dieu serviteur de l'infirme est en même temps le Dieu qui a créé et qui gouverne le monde. Mais quand il y a un dieu exprès pour chaque fonction servile, même pour chaque chose que l'homme fait et atteste, il n'y a plus ni grandeur, ni divinité, ni amour. L'homme ne saurait être respectueux, ni même reconnaissant envers ces dieux nés pour le servir.

Ainsi le culte public, dépouillé de son but patriotique et de son énergie nationale, inutile et vide de sens, laissait voir à nu sa faiblesse morale et sa nullité philosophique. Le laisser-aller poétique de la Grèce et sa familiarité d'artiste, la grossièreté populaire et la simplicité puérile des fables romaines, tout cela déshabillait plus complétement la religion, et la rendait plus vide pour l'intelligence, plus insuffisante pour diriger la conduite de l'homme.

Passons maintenant à la dévotion privée. Sous ce nom je comprends, non-seulement les mystères, mais toutes les adorations et tous les rites, publics ou secrets, nationaux ou étrangers que l'homme observait, non comme citoyen, mais comme homme, pour satisfaire son âme, non pour obéir à la loi. Nous venons de dire ce qu'était la religion païenne et quelle satisfaction elle donnait à l'intelligence. Disons maintenant ce qu'était la dévotion païenne, et quelle satisfaction elle donnait au cœur.

Il ne faut pas chercher dans l'antiquité cette puissance du sentiment religieux qui est né du christianisme, et que le christianisme a rendu saisissable, même à ses ennemis. Au sentiment religieux du paganisme manquait une des grandes bases du sentiment chrétien, la foi certaine en une vie à venir. Toutes les traditions sans doute témoignaient, quoique imparfaitement, de cette vérité; les mystères surtout en gardaient la trace; mais au temps dont nous parlons, toutes les traditions, les mystères surtout, s'étaient corrompus. Les mythologues parlaient bien du Tartare, châtiment de quelques crimes énormes, et de cet Élysée admiré des Grecs (2075), mais fort peu envié de qui que ce soit. Rester couché des siècles entiers à fourbir des armes et à panser des chevaux, a paru si ennuyeux à Platon et à Virgile, qu'ils n'ont trouvé pour sortir d'embarras d'autre ressource que de mettre une fin à ce bonheur et de ramener par la filière des transmigrations pythagoriques, l'âme affranchie de sa félicité, à toutes les misères de la condition terrestre. Quand plus tard les platoniciens du IVe siècle, ces derniers défenseurs du paganisme, voulurent faire entrer dans la dévotion hellénique la pensée chrétienne de l'autre vie, et prescrivaient des prières pour ce monde et pour l'autre : « Vous demanderez donc, leur dit saint Augustin, la vie éternelle aux nymphes auxquelles vous ne demandez pas un verre de vin; Bacchus qui n'a pas un morceau de pain à donner à votre estomac, donnera la félicité du ciel à votre cœur? Et ces dieux dont Varron fait le catalogue, tous confinés dans quelque département de la vie matérielle dont parfois ils s'acquittent fort mal, vous procureront la vie éternelle, dont Varron n'a donné la charge à aucun dieu (2076)? »

Maintenant, ce que ne faisaient ni les religions, ni les mystères, la philosophie le faisait-elle? donnait-elle un sens plus précis aux vagues notions des mythologues sur la vie à venir? Il ne semble même pas que l'idée complète de l'immortalité des âmes ait été conçue bien nettement, soit par les mythologues, soit par les philosophes. Pour ceux-là, l'âme est une ombre, ou des mânes fugitifs; pour ceux-ci, c'est quelque chose de plus léger que l'air, de plus subtil que la lumière; mais toujours ou presque toujours quelque chose qui tombe sous les sens (2077). Du reste, l'âme, quelle que soit sa nature, a-t-elle une vie au delà de cette vie? Cette question était un abîme plein de ténèbres. L'immortalité de l'âme était une thèse pour l'orateur, plus qu'un dogme pour le philosophe; on l'acceptait ou la rejetait, selon les besoins de la cause. Caton et Thraséa (2078), prêts à mourir, tâchaient de se la persuader; Cicéron, pleurant sa fille, s'efforçait de la croire immortelle. Mais nulle certitude n'était acquise d'avance, nulle conviction n'était née chez ces hommes riches de tant de réflexions et de tant d'études (2079).

(2075) Quamvis Elysios miretur Græcia campos.
(Virg., *Georg*, I.)

(2076) S. August., *De civit. Dei*, VI, I, 9.

(2077) L'idée de l'être purement spirituel paraît le plus souvent avoir échappé aux anciens. L'immatérialité de Dieu ne semble pas en général avoir été mieux comprise que celle de l'âme. « Croire à un dieu incorporel, dit Velleius dans Cicéron, c'est croire un dieu dépourvu de raison et de sens. » (Cicer., *De nat. deor.*, I, 12, 13.)

(2078) Tacite, *Ann.*, XVI.

(2079) Ainsi Cicéron, plaidant pour Cluentius, nie l'immortalité de l'âme. Dans les *Tusculanes*, au contraire, il l'admet comme probable plutôt que comme certaine.... Dans sa *Consolation*, après la mort de Tullie, il paraît s'élever jusqu'à la notion de la spiritualité des âmes : « L'origine des âmes n'a rien de terrestre..... leur nature n'a rien qui soit de la terre..., nul principe qui tienne ou de l'air, ou des eaux, ou du feu.... L'âme est céleste et divine et, par conséquent, éternelle. » (*Voy.* les passages cités par Cicéron lui-même. *Tuscul.*, I, 27 et seq.; et Lactance, *Instit.*, I, 5, *De ira Dei*, 10.) Polybe, au contraire, Pausanias (II, 3), Simonides (apud Stob., serm. 117) ne croient pas à l'autre vie. Le dogme de l'immortalité de l'âme était considéré comme l'opinion de quelques sages: ceux qui devaient mourir s'entretenaient de la séparation de l'âme et du corps *et de placitis sapientium.* » (Tacit., *Ann.*, XVI, 19.) — Tacite, parlant d'Agricola : *Si ut sapientibus placet, locus est manibus piorum.* (*Vit. Agri.*, in fin.) — Sénèque également pleurant son cousin : *Si sapientium vera fama est recipitque nos locus aliquis.* (Ep. 63.) — De même que Sulpitius, consolant Cicéron, disait :

La foi certaine en l'autre vie nourrit la piété du Chrétien ; elle lui apprend à vivre en lui-même et à converser avec Dieu : *Nostra conversatio in cœlis*, dit saint Paul. (*Philip.* III, 20.) Otez-la, et il ne demeure plus aucune élévation de l'esprit au-dessus des choses de ce monde, aucun désintéressement de la pensée, aucune trace de ce que nous appelons la vie intérieure, cette noble familiarité de l'homme avec Dieu. Aussi la conversation des âmes païennes était toute sur la terre. L'âme, dégoûtée d'elle-même, éprise des objets visibles, au lieu de se recueillir en elle-même, s'efforçait d'en sortir. Que chercher en elle, où ne pouvait se rencontrer ni une légitime espérance, ni un amour pieux, ni rien qui la consolât des choses du dehors ? Ainsi les encouragements, mais non les craintes de la vie future; ainsi le recueillement, la méditation, la paix intérieure, « l'interrogation d'une bonne conscience, » comme dit l'Apôtre, manquaient également et à la vertu et à la piété du païen.

Qu'était-ce donc que la dévotion païenne ? Habituellement de la faiblesse et de la peur, parfois des espérances égoïstes et sensuelles ; jamais rien qui pût aider au bien de l'âme. L'homme savait indistinctement que son berceau avait été maudit, la voix d'un Dieu irrité résonnait encore à son oreille ; le souvenir de la colère divine le poursuivait partout. La fatalité d'OEdipe, les Euménides d'Oreste sont, sous une autre forme, les épées flamboyantes des anges qui gardent le paradis.

L'homme savait qu'il était condamné à la mort ; et la mort, sans une notion certaine de la vie future, était un hideux fantôme qui l'obsédait. On avait une épouvantable peur de ce séjour des ombres « où l'on ne jouerait plus aux dés la royauté du vin (2080). » Et le vaillant Achille déclarait dans Homère qu'il eût mieux aimé être le valet du plus pauvre jardinier que de régner dans l'Elysée (2081). Tout dépose de cette inconsolable peur de la mort : « Je soupire profondément, dit un poëte, à la pensée du Tartare ; redoutable est le voyage et le retour impossible (2082). » — « Quand on est jeune, dit un autre, on se joue de la vie, mais quand sa dernière vague roule autour de nous, c'est un bien dont on ne peut plus se rassasier (2083). »

Apaiser les dieux, éloigner la mort, telle est l'unique pensée de la dévotion païenne. L'homme condamné dans l'avenir, déjà torturé dans le présent, demande un délai à son juge, un peu de répit à son bourreau. Puisse ne pas arriver trop vite le terme inévitable, au delà duquel tout est sinistre ! Puisse la Divinité adoucie ralentir un peu sa main et laisser à l'homme le temps de goûter ce monde hors duquel il ne conçoit rien de beau ! Que sa vie dure plus que les roses de son festin ! que ses propres fautes, ajoutées à l'anathème primitif, ne hâtent pas le terme de sa course. Voilà pourquoi il prie ; voilà pourquoi il fait des sacrifices et des offrandes. Les dieux en qui il espère sont les dieux qui détournent les présages (2084) ; c'est Jupiter exorable, Jupiter pardonnant (2085). Mais les dieux qu'il adore le plus, ce sont les dieux qu'il redoute, dieux terribles, dieux méchants, dieux de l'enfer, la Fièvre, la Vengeance, la Pâleur. C'est à ceux-là qu'il offre le plus d'hécatombes, leur donnant du sang pour son sang et une vie pour sa vie. Gorgés de la chair des victimes, enivrés par le vin des libations, engraissés par l'odeur des sacrifices, ces dieux gourmands seront satisfaits et ne penseront plus à sévir. La superstition s'appelle crainte (δεισιδαιμονία, crainte des dieux) ; l'homme est pieux d'autant plus qu'il est craintif. « Il n'y a plus, disait Plutarque peu après le siècle de Néron, que des superstitieux ; les hommes nés avec quelque force d'âme sont impies. »

Mais maintenant, si, pour un jour, la prière et le sacrifice sont parvenus à mettre de côté toutes ces terreurs ; si les augures sont favorables ; si le prêtre d'Apis assure à son disciple une longue vie et une santé robuste ; si par les expiations solennelles il s'est mis en règle avec Némésis ; si les dieux, de bonne humeur, lui permettent d'être de bonne humeur comme eux, que lui reste-t-il à faire sinon de bien vivre ? Se fatiguera-t-il à soupirer pour cet Elysée que les poëtes lui chantent, en lui recommandant d'y arriver le plus tard possible ! Et pour y parvenir, demandera-t-il aux dieux la sagesse et la vertu ? Qui jamais

« *Si quis in inferis sensus est...* (*Fam*, IV, 5.) »

Une dernière preuve enfin que la notion de l'immortalité de l'âme n'avait pas dans le monde gréco-romain le caractère d'un dogme positif et généralement accepté, c'est le sentiment d'admiration et d'envie avec lequel les écrivains parlent des peuples chez lesquels ce dogme était universellement adopté. Tacite, parlant des Juifs : « Ils croient les âmes immortelles, de là le désir de transmettre la vie, et le mépris avec lequel ils bravent la mort. » *Animas... æternas putant. Hinc generandi amor et moriendi contemptus...* (*Hist.* V, 5), passage remarquable sous plus d'un rapport. Et Lucain, s'adressant aux druides.

. . . . . Vobis auctoribus umbræ
Non tacitas Erebi sedes Ditisque profundi
Pallida regna petunt : regit idem spiritus artus
Orbe alio.—Longæ, canitis si cognita, vitæ
Mors media est : certe populi, quos despicit Arctos
Felices errore suo, quos ille timorum
Maximus, haud urget lethi metus! Inde ruendi
In ferrum mens prona viris, animique capaces
Mortis, et ignavum redituræ parcere vitæ.
(*Phars.*, I.)

(2080) . . : . . Quo simul mearis
Non regna vini sortiere talis.
(Horace.)

(2081) *Odyssée*, XI.
(2082) Anacréon, ap. Stobée.
(2083) Lycophron, *ibid.*
(2084) *Di averrunci.* — *Dii depellentes.* (Perse, V, 167.)
(2085) Ζεὺς μειλίχιος, ἀλεξίκακος.

imagina de demander la vertu aux dieux? Non, certes : « Donnez-moi, ô Jupiter! les richesses et la vie ; la sagesse, je me la donnerai à moi-même (2086). » Cette religion terrestre, qui n'a pas de consolation pour le pauvre, promet au riche toutes sortes de voluptés. « Ce sont les heureux, dit Aristote, qui rendent grâces au ciel et qui espèrent en lui ; les malheureux ne sont point dévots (2087). »

Le temple se remplira donc de ceux qui viennent demander aux dieux des satisfactions sensuelles et égoïstes, sinon criminelles. Cet homme qui consulte le devin, c'est un époux pressé d'être veuf; celui-ci, prosterné devant le dieu, désire le succès d'un amour infâme. Voilà un homme qui se fait conduire par le gardien jusqu'à l'idole, il lui parle à l'oreille : vous vous approchez, il se tairа ; il rougirait si un homme pouvait entendre ce qu'il ne rougit pas de dire à un dieu (2088). Glissez-vous auprès de cet autre dévot qui prend un autre dieu à part pour lui adresser sa prière : « Oh ! si de belles funérailles allaient enfin emporter mon oncle, si je pouvais biffer le nom de cet enfant à défaut duquel je dois hériter ; il est infirme, bilieux, que ne meurt-il donc! Heureux Névius, qui vient d'enterrer sa troisième femme (2089). » Un marchand vient et s'agenouille devant Mercure, pour que Mercure veuille bien l'aider à tromper ses pratiques (2090). Un voleur s'arrête devant la déesse protectrice de son métier : « Belle Laverne, dit-il, aiguise mes mains pour le vol (2091). » Un honnête homme vient à son tour, il immole et il sacrifie devant le peuple entier ; il invoque tout haut Apollon et Janus : puis il remue seulement les lèvres et il murmure : « Belle Laverne, dit-il aussi, donne-moi de tromper, donne-moi de paraître juste et saint. Jette un nuage sur mes tromperies, une épaisse nuit sur mes fraudes (2092). »

Voilà comme cette dévotion toute sensuelle ne tarde pas à devenir coupable. Il est de fait qu'on ne peut demander aux dieux que les biens de la terre ; et les biens de la terre, il est permis de les apprécier et de les comprendre comme l'ont fait les dieux. « Les hommes sont-ils donc coupables, dit Euripide, quand ils croient imiter les actions des dieux? Malheur à ceux qui les ont ainsi racontées ! » La philosophie, en effet, avait rougi de la religion ; elle aurait voulu balayer toute cette théologie impure (2093). Mais les vices humains tenaient pieusement à cette foi qui fournissait à l'adultère, à l'inceste, à toutes les infamies, des justifications théologiques (2094). « Ce qu'a fait le maître des dieux, disaient-ils, celui dont le tonnerre ébranle les voûtes du monde, moi, faible créature, je m'abstiendrais de le faire! Je l'ai fait, certes, et avec grande joie (2095).

La dévotion mènera donc au vice par les exemples qu'elle lui propose ; ajoutons encore par l'aide qu'elle lui donne. « Si vous voulez rester pur, fuyez les temples ; si la jeune fille veut demeurer chaste (c'est la vertu d'un Ovide qui lui donne ce conseil), qu'elle craigne le temple de Jupiter et les souvenirs de ce dieu adultère (2096). » L'adoration des dieux romains est parfois impure; que sera-ce de ces cultes étrangers tout empreints de la mollesse orientale? Une religion toute publique n'est pas sans souillure ; que sera-ce des mystères? Un culte si grave et si officiellement réglé laisse pourtant une place au vice : que dire des mille aberrations d'une superstition cosmopolite? Le temple où prie la vestale est souillé par d'indignes prières : Qu'adviendra-t-il dans la boutique où le magicien, l'astrologue, le prêtre efféminé de Cybèle débite sa fantasmagorie? Il y a toute une classe d'hommes, étrangers, mendiants, vagabonds, dont l'existence est précaire, le métier occulte, le renom mauvais, le pouvoir surnaturel redouté, et qui fournissent à toutes les débauches et même à tous les crimes des ministres, des ressources, des

(2086) Det vitam, det opes, animum æquum mihi ipse pa- [rabo.
(Horace.)

Cette inutilité morale du polythéisme est bien sentie par Cicéron : « Tous les hommes sont persuadés que les biens extérieurs... leur viennent des dieux. La vertu, au contraire, personne pense-t-il la tenir de la main d'un dieu?... Qui jamais a remercié les immortels de ce qu'il était homme de bien ? On leur rend grâce pour les richesses, pour les honneurs, la santé. Ce sont là des biens qu'on demande à Jupiter. Mais qui jamais lui demanda la justice, la tempérance, la sagesse ?... Qui jamais, pour obtenir d'être sage, voua la dîme de ses biens à Hercule? Pythagore est le seul qui, pour résoudre un problème de géométrie, aurait, dit-on, immolé un bœuf aux muses.... De l'avis de tous, *c'est la fortune qu'il faut demander aux dieux, attendre de soi-même la sagesse* etc. (*De Nat. deor.*, III, 36.)

(2087) *Rhétorique*, II, 17.
(2088) Senec., epist. 10.
(2089) Perse.
(2090) Ovide, *Fast.*, V, 689, 690.

(2091) Mihi Laverna in furtis sceleratis manus.
(Plaut., *Cornicul.*

Voy. aussi *Aulul.*, act. III, sc. II ; IV, sc. II.

(2092) Vir bonus, omne forum quem spectat et omne tri- [bunal
« Jane pater » clare, clare cum dixit « Apollo »
Labra movet, metuens audiri : « Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum sanctumque videri,
Noctem peccatis et fraudibus objice nubem. »
(Horac., I, ep. 16, 57 et seq.)

(2093) Denys d'Halicarnasse, et Varron dans saint August., *De civ. Dei.* — Senec., *De brevit. vitæ.*

(2094) *Voy.* entre autres, Ovid., *Métam.*, IX, 789; — Martial., XI, 44. — Méléagre, epig. 10, 14, 40. — *Voy.* aussi le docteur Tholuck : *Ueber das Wesen und den sittlichen Einfluss des Heidenthums* (sur l'état et l'influence morale du paganisme), dans les *Mémoires sur l'histoire du christianisme*, du docteur Néander Berlin, 1825, tom. I.

(2095) Térence, *Eun.*, III, sc. V, 34.
(2096) *Trist.*, II, 287.

asiles. Ce sont ces prêtres dont « la cellule est plus impure que le bouge de la courtisane (2097) ; ce sont ces dieux que l'on vient consulter sur l'efficacité d'un poison. La grande Isis, la plus populaire de toutes les déesses, est surnommée la corruptrice (2098) : dans ses jardins et dans son temple, elle fait trafic de l'adultère. La débauche qui lui est payée d'un côté, elle l'exige et la commande de l'autre, et Josèphe peut vous dire par quel excès d'une crédulité inimaginable et d'une dévotion vraiment païenne, Pauline, « cette matrone romaine, illustre par sa naissance et par sa vertu, » tomba dans un infâme guet-apens (2099). »

Nous arrivons ici au dernier degré de la corruption des cultes païens, et nous devons montrer combien le vice écouté, justifié, protégé, encouragé par les dieux, était encore commandé par eux Il faut ici remonter à l'origine. Lorsque l'âme humaine dévia pour la première fois, au milieu de ces adorations errantes qui partout cherchaient un Dieu, une pensée la frappa ; elle remarqua cette double loi de la nature, loi de naissance et de mort, par laquelle les créatures sans cesse périssant, sans cesse reproduites, renouvellent toujours la face du monde. Il semble aux peuples que, dans cette lutte de la nature contre elle-même, tous les antagonismes et toutes les contradictions se résumaient et s'expliquaient. Et comme tout ce qui était grand, général, incompris s'appelait Dieu, les peuples divinisèrent la génération et la mort.

Disons plus (car la science serait trop candide si elle s'obstinait à ne voir là que d'abstraites et philosophiques allégories (2100) : tous les penchants de la nature corrompue, penchants impurs et cruels, avaient ici leur part, « celui par qui la mort était entré dans le monde (2101), » et qui « fut homicide dès le commencement (2102), » faisait des homicides de ses adorateurs ; celui qui savait qu'un fils de la femme devait l'écraser, voulut corrompre jusqu'au bout les générations humaines. Le culte de la génération fut impur, le culte de la mort fut sanguinaire. L'homme, pour plaire aux dieux, dut être immolé et corrompu ; on dut égorger sur l'autel les générations déjà vivantes, et flétrir par la débauche les générations à naître. Partout où il y a eu des idolâtres, les sacrifices humains se sont renouvelés, joints à l'adoration des dieux impurs : à vingt siècles et à cinq mille lieues de distance, dans un autre monde, à Mexico et à Tlascala (2103), se sont retrouvés les infâmes objets des adorations égyptiennes, que Rome et la Grèce ont vénérés dans leurs mystères, et que l'Inde à son tour nous montre à chaque pas. Dans les mêmes lieux se sont retrouvées également les immolations humaines de Carthage et de Tyr, reproduites encore à cette heure dans les *suttées* de l'Inde, et qui ont été communes aux Grecs, aux Romains, aux Gaulois, aux Asiatiques, aux Germains (2104), enfin à tous les peuples du monde, excepté au peuple de Dieu.

Rome, il est vrai, après avoir versé tant de sang par la guerre, avait eu horreur du sang des sacrifices ; elle avait prétendu faire cesser les immolations humaines (2105). En effet, ces infâmes sacrifices avaient cessé d'être pratiqués publiquement ; mais il est trop certain qu'ils se continuaient encore en secret. La Gaule ne s'était pas tout à fait déshabituée des immolations druidiques (2106) ; Laodicée n'avait pas tout à fait abandonné le sacrifice annuel d'une vierge qu'elle faisait à Diane (2107) ; l'Afrique n'avait pas cessé d'immoler des enfants à Baal, dont elle déguisait seulement le nom par les surnoms du Vieux ou de l'Eternel (2108) ; et au milieu de cette Grèce qui élevait des autels à la Miséricorde, l'Arcadie sacrifia des hommes pendant trois siècles encore (2109). Rome, d'ailleurs, était-elle bien en droit de sévir contre ces crimes provinciaux. Les combats de gladiateurs étaient-ils autre chose, dans l'origine, que des expiations

(2097) « Frequentius in ædituorum cellis quam in lupanaribus libido defungitur... inter aras et delubra conducuntur stupra, etc. » (Minutius Félix, *Octav.*, 25.)

(2098) *Isis, lena conciliatrix*, dit le Scholiaste de Juvénal. — *Voy.* Juvénal., vi, 488.

(2099) C'est à cette époque que, par un ordre de Tibère, les prêtres d'Isis furent crucifiés, le temple détruit, et la statue de la déesse jetée dans le Tibre. (Josèphe, *Antiq.*, xviii, 4.) — *Voy.* aussi Tacite, *Ann.*, ii, 85. — Suétone, *Tiber.*, 36. Dion., liv.—Sénèque, p. 108. (An de Jésus-Christ, 19.)

(2100) Varron aussi expliquait par des allusions au système du monde le culte obscène et sanguinaire des prêtres de Cybèle ; sur quoi saint Augustin lui répond : *Hæc omnia, inquit, referuntur, ad mundum, videat potius ne ad immundum.* (*De civ. Dei*, vii, 26.)

(2101) *Sap.* ii, 24.

(2102) *Joan.* viii, 44.

(2103) *Voy.* Garcilasso de la Véga, ii, 6, etc. — Tholuck, p. 145. — Sur ce culte chez les Egyptiens, *voy.* Hérodote, ii, 45 ; en Syrie, Lucien, *De dea Syr.* ; chez les anciens Germains, Tholuck, *ibid.*

(2104) Tacite, *Germ.*, vii, 39.

(2105) Pline, xxx, 1 ; ce qui n'empêche pas Porphyre de placer la cessation des sacrifices humains au temps d'Adrien seulement, c'est-à-dire plus de cinquante ans après Pline. (Porph., *De abstinentia carnis*, ii, 56.) — Porphyre convient du reste qu'il s'en faisait encore de son temps

(2106) Strabon, iii, 2.

(2107) Porph., *ibid.* — Euseb., *Præp. evang.* — A une époque postérieure, on substitua une biche (peut-être au temps d'Adrien).

(2108) Ces immolations étaient publiques jusqu'au proconsulat de Tibérius (quand ?), mais depuis elles se continuaient en secret. (Tertull., *Apol.*, 9.—Euseb., *Præf. Evang.*, iv, 16.—Porphyr., *ibid.*) — Il dit ailleurs, il est vrai, qu'Iphicrate avait aboli les sacrifices humains à Carthage. Mais quand ce fait serait avéré, il s'agirait d'une interdiction légale comme celle que prononcèrent depuis les Romains, et qui n'empêchait pas la pratique secrète de ces sanguinaires coutumes.

(2109) Porphyre, apud Euseb., *ibid.*

religieuses (2110)? et ne faisait-on pas à Jupiter Latiaris des libations de leur sang (2111)? Rome, cette misérieordieuse, Rome civilisée par la Grèce, courait aux mystères de Bacchus que souillait l'effusion du sang humain. Rome, au temps même des empereurs, n'avait pas abandonné la coutume dans les jours de grande calamité, d'enterrer vivants, en un lieu marqué du Forum, un homme et une femme de race ennemie (2112). Sous la clémente domination de Jules César, deux hommes avaient été sacrifiés au Champ-de-Mars (2113); et Octave, dans Pérouse, avait offert aux mânes non encore apaisés de son père un holocauste de trois cents sénateurs et chevaliers (2114).

Aux sacrifices humains répondaient les prostitutions religieuses, tout à fait libres sous la domination romaine. Cette coutume que nous retrouvons jusque dans les Indes, l'Afrique, la Syrie (2115), l'Égypte (2116), Babylone, l'Asie Mineure, la Grèce (2117), le monde païen tout entier nous en fait voir le honteux souvenir. Ici la femme doit une fois au moins en sa vie consacrer à Milytta le prix de son infamie; ailleurs il y a une Vénus prostituée (πόρνη, πάνδημος) dont le temple est gardé par les courtisanes. On compte les lieux ainsi sanctifiés par la débauche: l'île de Chypre, le mont Eryx en Sicile (2118), Corinthe surtout où plus de mille courtisanes, consacrées à Vénus par la piété de ses dévots, veillent sur le temple de la déesse (2119); où par elles on croit obtenir la protection céleste, où se lisent encore les vers de Simonide, dans lesquels la Grèce, sauvée des mains de Xerxès, rend grâce de son salut aux prostituées (2120).

N'est-ce pas assez? Faut-il parler des mystères, et, après avoir montré ce que la religion publique mettait au jour; faire voir ce qui, en une telle corruption, avait encore besoin de voiles? La fin et le but des mystères à cette époque, leur grand arcane, leurs traditions et leurs cérémonies impures nous sont révélés par des hommes qui, eux-mêmes païens et initiés, ont fini par être éclairés de la lumière divine et, affranchis par elle, ont dit sans crainte les infâmes secrets de leur servitude (2121). Quelques mots des païens suffiront du reste pour nous éclairer: « Quel autel, dit Juvénal, n'a aujourd'hui son Clodius(2122)?» — Ne te fais pas initier aux Bacchanales, ta réputation, ton honneur, tes mœurs y vont périr. » C'est une courtisane qui parle ainsi à son amant (2123).

« J'ai honte de raconter, dit Diodore de Sicile, la naissance d'Iacchus, qui est le fondement des mystères Sabaziens. « Faut-il en dire plus? dire ce qu'a encouragé Platon, ce que Théocrite a chanté? peindre enfin cette universalité d'hommages infâmes envers tous les dieux, même envers les dieux animaux qu'adorait l'Égypte (2124).

Ici, sans aucun doute la religion était pire que l'homme, elle commandait le crime, et cette dette n'était pas acquittée sans répugnance. Sous le toit domestique, la jeune Athénienne devait être modeste et voilée; mais au temple, il fallait qu'elle jouât son rôle dans les infâmes phallophories, qu'aux fêtes de Cérès elle chantât ces hymnes comparés par un écrivain aux chants qui peuvent s'entendre dans un lieu de débauche (2125). La matrone romaine était austère et grave, mais au jour des mystères de la bonne déesse, ou à telle autre fête, il fallait, dit saint Augustin, que la mère de famille fît au temple ce qu'au théâtre elle n'eût pas voulu regarder jouer par des courtisanes. Pauline, cette noble et vertueuse dame, venant au temple d'Anubis pour obéir aux ordres des dieux, croyait certainement faire acte de religion; et l'impureté, si nous en croyons un moderne (2126), présidait au culte même des chastes vestales. Le temple était donc plus impur que la famille, que la cité, que le théâtre. « Rendons grâce aux acteurs, dit le Père de l'Église que nous citons, de ne pas

(2110) Valer. Max., III, 4, § 7. — Les jeux de gladiateurs étaient consacrés à Jupiter, les chasses ou combats contre les bêtes féroces à Diane. (Cassiodore. — Martial. — Tertullien, *Apolog.*, et *Adv. Gnosticos.* — Lactance.)

(2111) Tertullien, *Apol.*, 9. *Scorpiace.* — Cyprien, *De spectaculis.* — Eusèb., *ibid.* — Cyril., *Contra Julian*, II. — Minutius Felix, *Octav.* — Porphyr., *ibid.* — Prudentius. — D'après Porphyre, Eusèbe et Tertullien, il semble qu'outre le sang des gladiateurs qu'on offrait à Jupiter Latiaris, une victime humaine lui était encore immolée le jour de sa fête.

(2112) *Minime Romano sacro*, dit Tite-Live, XXII, 57. Néanmoins, comme ce passage même le prouve, il se renouvela plus d'une fois. — *Voy.* Plin., XXVIII, 2. — Plut., *in Marcello* 3; *Quæst. Rom.*, 83. — Orose, IV, 15. — Pline en parle comme d'un fait contemporain.

(2113) Dion., XLIII, 24.

(2114) Suet., *Octav.*, 15.

(2115) Lucian., *De dea Syr.* — Hérod. II. — Eusèb., *De vit. Constant.*, III, 55.

(2116) Herod., I, 182.

(2117) Id., *ibid*, 199. — Baruch VI, 42, 43. — Pour une époque postérieure, Strabon, XVI.

(2118) Justin., XVIII, 5. — Strabon, VI, 2.

(2119) Athénée, XIII, 4. — Strabon, VIII, 6.

(2120) Id., *ibid.*

(2121) *Voy.* Clem. Alex., *Protreptikos.*, 2.— Arnob., *Adv. gentes*, 5. — Theodoret., disp. 1. — La tradition, rapportée par saint Clément au sujet de Cérès et de Proserpine, me paraît remarquablement confirmée par les vers suivants de Lucain qui seraient alors comme une demi-révélation du secret des mystères:

Eloquar, immenso terræ sub pondere quæ te
Detineant, Emma, dapes quo *fœdere* mœstum
Regem noctis ames, quæ te contagia passam
Nouerit revocare Ceres. . . . . .
(Phars., VI.)

(2122) Juven., VI, 345, tome I, page 74.

(2123) Liv. XXXIV.

(2124) Athénée, *Deiphosoph.*, XIII, 20. — Herodote. — Strabon, XVII.

(2125) Cleomedes, *De meteoris*, II.

(2126) *Voy.* Sainte-Croix, *Recherches sur les mystères*, II, 2. — Lisez aussi un passage de Pline, XXVIII, 4.

montrer à nos yeux ce qui est caché dans l'ombre du sanctuaire, de ne pas admettre sur la scène des ministres pareils à ceux de la religion, d'être, en un mot, plus réservés sur les tréteaux que le prêtre dans son temple (2127).

Pourquoi donc le sens honnête de la famille, l'intérêt moral de la cité, la raison du philosophe, blessés par cette tyrannie du vice, n'osaient-ils pas se révolter? Y eut-il jamais époque si infâme, où le père prît plaisir à corrompre sa fille, l'époux à prostituer son épouse? D'où venait cette dépravation presque surnaturelle ajoutée à la dépravation naturelle du cœur humain? Pourquoi le philosophe Aristote, dont la raison s'indigne de ces excès et qui chasse de la cité toutes les images obscènes, en excepte-t-il celles des dieux? Pourquoi, quand il s'agit de leurs honteuses fêtes, se contente-t-il d'en exclure la jeunesse, sans oser les supprimer tout à fait. Lui-même en donne la raison : « Parce que les dieux veulent être honorés ainsi (2128). »

Quels étaient donc ces dieux, quelles étaient ces puissances occultes qui commandaient le sacrifice humain et la prostitution, le meurtre et le déshonneur? L'Ecriture nous répond : *Dei gentium dæmonia.* (*Psal.* xcv, 5.) L'idolâtrie n'était donc pas seulement un caprice de l'esprit humain, la conséquence naturelle ou fortuite des égarements de l'intelligence et du cœur. Elle avait une cause extérieure, active, tyrannique, régnant dans les âmes, adorée dans les temples, mise en un mot en pleine possession du monde : *Tous les royaumes de la terre me sont livrés*, dit le tentateur, *et je les donne à qui je veux.* (*Luc.* iv, 5, 6.)

Ainsi la dévotion, la religion païenne, non-seulement était sans pouvoir pour enseigner, pour encourager, pour commander la vertu, mais encore, le plus souvent, elle excusait, elle aidait, elle commandait le vice.

Et cependant tout n'était pas tellement vicié sous la loi païenne, que certains penchants honnêtes n'y rencontrassent une ombre de satisfaction, que le polythéisme, si puissant par sa correspondance avec les mauvaises inclinations de notre nature, ne trouve aussi une certaine force dans ses rapports avec de plus nobles instincts. Comme l'a fort bien dit M. de Maistre, dans le paganisme tout était corrompu plus encore que mauvais; la tradition du bien ne devait jamais être complétement perdue; l'homme fait à l'image de Dieu devait toujours garder quelque souvenir de sa divine origine,

Non-seulement l'homme déchu et condamné trouvait en lui-même une crainte instinctive qu'il fallait apaiser, la peur d'un dieu ennemi dont il fallait acheter la clémence, l'effroi de la mort pour laquelle il fallait obtenir un délai, toutes les misères en un mot, toutes les faiblesses d'une âme craintive et flétrie; mais encore l'homme sorti des mains de Dieu, se sentait ramené vers son auteur par de plus nobles pensées. Quand il avait commis une faute, il lui fallait un secours pour se croire réconcilié avec le ciel et pour que ses remords ne fussent pas éternels. Quand il avait perdu son ami, il lui fallait la douce consolation de demander, et de croire qu'il pouvait obtenir le repos pour ces mânes chéris qui venaient dans la nuit voltiger autour de sa couche. Quand sa parole était reçue avec défiance, il lui fallait une puissance suprême qu'il pût prendre à témoin de la vérité de ses discours. En de telles nécessités, est-ce la philosophie qui viendra le secourir? La philosophie peut lui enseigner que sa vie, quoi qu'il fasse, est sans espérance, que sa prière ne changera rien aux lois immuables du sort; que ses morts sont morts pour toujours, que leurs mânes ne l'entendent plus et que jamais il ne les reverra. Elle peut lui dire que ses crimes ont été l'œuvre du destin, que le remords est une folie, l'expiation une chimère. Elle peut lui dire encore qu'attester les dieux, c'est attester ceux qui ne nous entendent point, et que le sentiment de l'homme n'est pas plus croyable que sa parole. Belles, consolantes, salutaires pensées!

Au contraire, tous ces grands actes de la vie humaine, la prière, le deuil, l'expiation, le serment, auxquels la philosophie se reconnaissait impuissante (2129), étaient d'une façon quelconque contenus dans le polythéisme. En toutes ces choses il prêtait secours à l'homme, d'une manière faible, imparfaite, corrompue; mais enfin, il lui prêtait secours où semblait le lui prêter. Grâce au reste de vérité conservé en lui, il pouvait mettre au moins un palliatif sur les plaies humaines. Il ne guérissait pas les souffrances, il les trompait. Il pouvait non satisfaire le besoin, mais l'amuser.

C'était en un mot une religion faite à la

(2127) S. Aug., *De civit. Dei*, vii, 21. — *Voy.* pour des faits tout pareils, Hérodote, Théodoret, saint Clément, Plutarque (*Du désir des richesses*), Diodore de Sicile, et les emblèmes religieux trouvés à Pompéi. — Les cérémonies de ce genre se célébraient surtout en l'honneur de Bacchus et de Cérès. Sur la corrélation de ces deux cultes, *voy.* S. Aug., vii, 16, confirmé par les détails que donnent les écrivains antiques, comme aussi par les inscriptions de Pompéi.

(2128) *Politic.*, vii, 17.

(2129) Un écrivain postérieur à cette époque exprime très-bien le vide que la philosophie laissait dans les âmes :

« Que ferais-je donc, ô philosophie, après ta sentence juste sans doute, mais inhumaine? Les hommes sont donc impitoyablement rejetés loin des dieux! Exilés dans cet enfer terrestre, toute communication leur est refusée avec le ciel! A qui offrirai-je des vœux? A qui immolerai-je des victimes? Qui implorerai-je comme auxiliaire des malheureux, protecteur des bons, adversaire des méchants? Et enfin, ce qui est un besoin de chaque jour, qui appellerai-je comme témoin de mes serments? » (Apulée, *Du dieu de Socrate.*)

mesure de l'homme déchu, et qui n'était à son gré ni trop bonne ni trop mauvaise. Rendez-la plus pure, elle eût paru trop austère; ôtez-en quelques illusions consolantes ou vertueuses, elle eût été rejetée comme inutile. C'était une loi commode, mais encore une loi, et l'homme a besoin de penser qu'une loi le gouverne.

L'intelligence émoussée du genre humain avait mis de côté les questions abstraites, Vénus, Bacchus, Isis, Cybèle, étaient-ils des hommes déifiés ou des éléments personnifiés par la poésie, ou les ministres d'un dieu unique, ou les esclaves d'un inflexible destin? On ne le savait pas. Le catéchisme de cette religion ne parlait point de vérités à comprendre, ni de dogmes à croire, choses trop difficiles et trop dures, mais de pratiques à accomplir, d'hymnes à chanter, choses simples et faciles. On savait qu'à ce prix, sans grande peine, sans un effort de foi, sans un sacrifice de cœur, sans l'immolation d'un seul vice, l'homme trouvait à l'autel de Bacchus ou d'Isis un semblant quelconque de consolation et d'espérance, qu'il pouvait s'y faire illusion des fautes remises et des périls détournés: on se liait à ces dieux familiers, indulgents amis avec qui la connaissance était prompte et l'accoutumance séculaire, que l'on avait dans sa chambre et que l'on portait à son doigt (2130), qui se laissaient interroger, entretenir, consulter sur un mariage, sur une cérémonie, sur un repas, sur tout en un mot, sauf parfois à ne pas répondre.

Tout cela s'acceptait comme une douce et peu coûteuse habitude. On ne cherchait pas à connaître ni à raisonner le dieu; on connaissait l'autel et le prêtre, et on était accoutumé de venir à eux. On croyait au dieu moins qu'on ne croyait à son culte. — En un mot, la force du polythéisme était surtout une force d'habitude, mais d'habitude antique, profonde, pleine d'analogies et de correspondances avec la nature de l'homme. Mêlée à toute chose, parce qu'elle n'était générale en rien, aux affaires, aux spectacles, aux jeux, aux plaisirs; identifiée avec la poésie et les arts; solennelle présidente au Forum et au Sénat; douce habitante de tous les foyers domestiques, convive indulgente de toutes les tables, vieille amie de toutes les familles; la religion entrait pour quelque chose dans toutes les affections, toutes les coutumes, toutes les convenances de la vie. On ne s'abordait pas sans que les paroles habituelles du salut ne la nissent en tiers avec les deux amis. Pour se déshabituer d'elle, il aurait fallu se déshabituer de toute chose, secouer sa vie publique, sa vie de famille, rompre avec tout: c'est ce que les philosophes n'ont jamais fait et ce que les Chrétiens seuls ont su faire.

Telle était la puissance du polythéisme: incapable d'enseigner, de conduire, d'améliorer la race humaine, de diriger l'homme ou de servir la société; et néanmoins profondément enraciné par ses vices mêmes dans l'esprit des peuples.

POLYTHEISME DE PLATON. *Voy.* Platon, § I.

PORCHES DES EGLISES. — Il y a peut-être beaucoup de personnes qui ignorent de quelle importance était cette partie des églises chrétiennes dans les temps anciens, dans les temps où la discipline et la foi étaient en vigueur. Bergier n'en ayant pas parlé dans son *Dictionnaire théologique;* nous allons tâcher d'y suppléer. Un concile de Tibur (Allemagne), tenu en 935, ordonne par un de ses canons, que les porches des églises seront regardés comme des lieux d'asile aussi inviolables que l'intérieur même. Pendant longtemps les reliques des saints y furent déposées, comme pour servir de *memento* à ceux qui entraient dans l'église. Une loi de Charlemagne, rapportée au livre IV de ses *Capitulaires*, dit: *In atrio ecclesiæ cujus porta reliquiis sanctorum consecrata est*, etc. Anasthase le Bibliothécaire fait assez souvent mention des voiles qui ornaient les grandes portes des églises ou les porches. Saint Paulin dans ses *Natalia*, saint Jérôme dans ses *Lettres*, parlent avec attendrissement du respect que les fidèles doivent avoir pour les portes des églises, dans lesquelles ils devaient voir les portes du ciel; aussi les auteurs ecclésiastiques n'ont pas oublié de nous apprendre, comme une pratique sainte et antique, que les fidèles se prosternaient sous les porches et y faisaient une prière avant d'entrer dans les temples. Prudence, dans son hymne 2e et 11e, saint Jean Chrysostome, dans la 30e homélie sur la IIe *aux Corinthiens;* saint Evodius, évêque d'Afrique et disciple de saint Augustin, dans son *Livre des miracles de saint Etienne;* saint Apollinaire, évêque de Clermont; Arator, sous-diacre de l'Eglise, et enfin saint Grégoire de Tours, confirment tous le profond respect que nos ancêtres dans la foi avaient pour les porches de leurs églises. C'est pour cette raison que les plus grands personnages ambitionnaient l'honneur d'y être enterrés. Constantin en est un mémorable exemple. Quoiqu'il eût fait faire son tombeau dans l'église des saints apôtres, au milieu de ceux qu'il avait fait élever à leur honneur, son fils, ainsi que nous l'apprend saint Jean Chrysostome dans la 26e homélie, n'osant pas le faire inhumer au milieu des saints, ordonna de l'enterrer sous les porches (*in atrio foris*); et le P. Morin, dans son *Histoire de la délivrance de l'Eglise*, dit que ce fut sans doute par une clause du testament même de l'empereur. On sait que Pépin le Bref voulut être enterré ainsi devant le portail de Saint-Denis (2131).

(2130) « Deos digitis gestant.... non matrimonia, non libellos, nisi jubentibus sacris, delegunt. » (Pline II, 7.)

(2131) Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 54.

Plusieurs évêques choisirent aussi cette place (2132).

Les fonds baptismaux étaient autrefois placés sous les porches, car on ne devait entrer dans l'église que purifié; ainsi que le témoignent saint Cyrille, Anasthase le Bibliothécaire et le traité de Joseph le vicomte, *De ritib. veter. Eccles. circa baptism.* L'on y trouvait des bassins pour se purifier avant d'y entrer (2133). C'était sous les porches que devaient se tenir les pénitents, et, à ce sujet, nous citerons un passage de Baronius qui nous donne la raison de ces porches formant avant-corps avec toitures (2134), comme nous voyons encore à quelques églises très-anciennes, et dont Saint-Germain l'Auxerrois de Paris est un exemple remarquable : *Moris erat adeuntibus basilicum, ante ejus ingressum, ad limina procumbere, portas deosculari, ac preces fundere* (2135). De là la pieuse coutume d'orner les porches de figures si multipliées, d'anges et de saints, de jugement dernier, et de toutes les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour exciter à la piété et nourrir la foi de ceux à qui il n'était pas permis d'entrer dans l'église même, tels que les catéchumènes, les pénitents, etc. (2136). Ne pouvant tout dire ici, nous renvoyons, pour les détails qui se rattachent à ce sujet, au curieux traité de J.-B. Thiers : *Dissertations ecclésiastiques sur les porches, les jubés, les cloîtres*, etc. 1 vol. in-12.

PORPHYRE. — Porphyre, l'ennemi peut-être le plus redoutable que le christianisme ait eu à combattre, naquit de parents illustres, dans le voisinage de Tyr, vers l'an 233 (2137). Après sa première éducation, il suivit quelque temps les leçons d'Origène, qui, obligé de fuir sa patrie, était allé enseigner la religion et la philosophie, tantôt à Césarée, tantôt à Tyr; mais loin d'en tirer les fruits qu'en recueillaient saint Grégoire, surnommé Thaumaturge, son frère Athénodore et d'autres esprits sincères, Porphyre en fit dans la suite l'abus le plus étrange; il sembla même n'avoir étudié la méthode d'un si grand maître, que pour la combattre avec plus d'avantage. De l'école d'Origène il passa dans celle de Longin (2138). Ce célèbre rhéteur avait d'abord entretenu des rapports intimes avec Plotin; mais il se sépara de lui, et alla ouvrir une école de belles-lettres à Athènes; ses leçons et ses ouvrages le placèrent incontestablement à la tête de tous les rhéteurs et de tous les sophistes de son siècle. Sous un maître aussi habile, Porphyre cultiva l'éloquence avec tant de succès, qu'il laissa bien loin derrière lui la foule de ses condisciples. Cependant le nom de Plotin retentissait dans le monde; la renommée en racontait mille merveilles, dont fut frappée l'imagination ardente de Porphyre; il céda à l'envie de s'attacher à un si grand philosophe, et quitta l'école de Longin pour aller à Rome se livrer entièrement à la conduite de Plotin; mais celui-ci ayant suspendu alors ses leçons, Porphyre retourna en Asie ou en Égypte, dans l'intention de venir rejoindre les éclectiques que le nom du *grand philosophe* ralliait autour de sa chaire. Il revint en effet à Rome, au bout de dix ans. Plotin et Amélius, le plus intime de ses disciples, le reçurent avec empressement, et n'épargnèrent ni faveurs, ni flatteries, pour s'attacher un homme qu'ils prévoyaient devoir être un jour le soutien et l'ornement de leur secte. Porphyre ne trompa point l'attente de son nouveau maître. Amélius fut chargé de l'initier à la doctrine de Plotin et de lui résoudre toutes les difficultés qui pourraient s'y rencontrer (2139); ce qui a fait dire à quelques auteurs que Porphyre avait aussi été disciple d'Amélius; mais il fut bientôt lui-même en état de donner des leçons aux autres. Plotin conçut pour lui une tendresse paternelle, et il avait coutume de l'appeler : « la gloire de son école et le modèle de ses disciples. » Il se déchargea sur lui du soin de répondre aux objections que l'on faisait contre sa doctrine, et lui confia la rédaction de ses ouvrages. La faveur dont Porphyre jouissait auprès de Plotin ne l'empêcha pas de cultiver l'amitié de Longin, quoique celui-ci lui rappelât souvent avec amertume la préférence qu'il avait donnée à un autre maître; mais, dit Brucker, l'enseignement de l'illustre phylologue était trop modéré pour cet homme atrabilaire; il fallait à sa fière mélancolie l'enthousiasme de l'éclectisme. Porphyre se livra avec tant d'ardeur à la doctrine de Plotin, qu'il faillit lui sacrifier sa vie : pénétré de l'enseignement de son maître, il tomba dans une espèce de frénésie : les imperfections de la matière, les misères de la nature humaine, le malheur de l'âme enfermée dans sa prison de boue, se présentaient toujours à son esprit et assiégeaient son imagination. De ces noires pensées naquit en lui la haine des hommes et de la vie; il se mit à fuir la société; il tâcha de se fuir lui-même; il chercha des lieux solitaires où il avait toujours le malheur de se retrouver; pour s'arracher à tant d'importunités, il résolut

(2132) Baronius, *Annales* 337, n. 21, et les conciles rapportés par Sirmond, années 563 et 800.

(2133) Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. x, cap. 4, et tous les auteurs cités ci-dessus.

(2134) Sans doute que ces toitures furent faites pour remplacer les voiles dont nous parlons plus haut, et qui étaient promptement détruits par l'intempérie des saisons ou soustraits par les malfaiteurs. Les miniatures des *menologes* offrent de fréquents exemples de ces voiles suspendus aux portes des édifices sacrés; on les retrouve aussi dans les anciennes mosaïques.

(2135) Baronius, *Martyrol. rom.*, novembre 18

(2136) Monument de l'église Sainte-Marthe, Tarascon, p. 80.

(2137) Pagi, *Crit. in Baron. Annal.*, ad ann 302, § 9 et seq.

(2138) Eunap., *Vit. Porphyr.*

(2139) Porphyr., *Vit. Plotin.* — Eunap., *Vit. Porphyr.*

de mettre un terme à ses jours; mais l'air sombre et morne qu'il portait sur sa figure révéla son projet (2140). Plotin, aussi habile physionomiste que profond philosophe (2141), ne put voir sans frémir le danger que courait son disciple et son ami; il se hâta donc de détruire l'effet produit par ses leçons et d'arracher Porphyre au triste état où elles l'avaient jeté. « Ce qu'il y a de singulier, dit l'encyclopédiste, c'est que celui-ci se prend pour un homme sensé : écoutez-le : *Studium nunc istud, Porphyri, tuum, non sanæ mentis est, sed animi atra bile furentis.* Un troisième, continue l'auteur cité, qui eût été témoin, de sang-froid, de l'action outrée et du ton emphatique de Plotin, n'aurait-il pas été tenté de lui rendre à lui-même son apostrophe et de lui dire, en imitant son action et son emphase : *Studium nunc istud, Plotine, tuum, honestæ revera mentis est, sed animi splendida bile furentis.* » Plotin l'engagea à dissiper dans les distractions d'un voyage, des pensées si noires. Porphyre y consentit enfin et se retira à Lylibée, auprès d'un certain Probus, homme de lettres et philosophe célèbre dans ce pays.

Jusqu'alors les éclectiques s'étaient à peu près bornés à calomnier les Chrétiens, à tourner en ridicule leurs mystères et leurs cérémonies. Plotin, leur chef, vivait dans les nuages d'une métaphysique inaccessible, d'où il ne descendait que pour se présenter aux hommes comme un demi-dieu, bien supérieur aux héros du christianisme, à Jésus-Christ lui-même, en science et en sagesse. Mais Porphyre, dont l'esprit était plus pénétrant et la malice plus profonde, comprit que de tels moyens n'étaient pas capables de procurer la fin de l'éclectisme, l'anéantissement de la religion chrétienne et le triomphe du paganisme. Il vit bien qu'on ne détruirait point par des déclamations, beaucoup moins par le charlatanisme, une doctrine tendant à établir le culte d'un Dieu unique, éternel, tout-puissant, dont l'œil providentiel observe tout le genre humain et chaque homme en particulier, les suit dans leurs voies, pénètre et découvre d'un regard infaillible les replis de leurs cœurs, punit d'un supplice éternel les actions criminelles des uns, et accorde aux bonnes actions des autres une éternité de gloire et de bonheur; une religion qui prescrit les moyens, la manière, et donne la force d'apaiser le tumulte des passions désordonnées, de guérir l'âme des affections terrestres, de l'élever à la contemplation de la vérité et à l'amour du souverain bien, qui enfin tend à établir parmi les hommes une union si intime, une amitié si tendre, que tous se regardent comme enfants d'un même père, et membres d'une même famille.

Porphyre savait encore qu'un homme qui, non-seulement avait prêché de vive voix une doctrine si sainte et si belle, mais qui en avait même parfaitement retracé l'idéal dans sa conduite et dans ses mœurs, qui, par une patience divine au milieu des plus affreux tourments, avait appris aux hommes à braver les horreurs de la mort, et avec un tel succès, que depuis deux siècles une foule innombrable de ses disciples, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, conformaient leur vie à ses préceptes, embrassaient ses conseils, crucifiaient leur chair, domptaient leurs passions, sacrifiaient à sa doctrine et à sa morale, les honneurs, les richesses, et échangeaient, pour l'amour de leur maître, les commodités et les plaisirs de la vie, contre la pauvreté, l'abjection, les opprobres, les prisons, les fers, les échafauds, les bûchers, les roues, tous les supplices et la mort la plus cruelle; Porphyre, disons-nous, comprenait que celui dont la doctrine et les exemples pouvaient inspirer un pareil dévouement, n'était point un homme ordinaire.

Le spectacle inouï que les Chrétiens présentaient au monde autorisait certes le culte rendu au fondateur de leur religion: les plus obstinés incrédules ne pouvaient point d'ailleurs se dissimuler les miracles journaliers de ses disciples, leur commerce intime avec le ciel et leur empire sur les démons; il fallait convenir, à la vue de tant et de si étonnants prodiges, que la religion chrétienne n'était pas l'ouvrage d'un simple mortel. Ces diverses considérations firent sentir à Porphyre que, pour la combattre avec avantage, il fallait l'attaquer avec plus de ruse. Voici donc la tactique infernale à laquelle il eut recours et de laquelle les éclectiques s'écartèrent peu dans la suite. Pénétré de l'esprit de sa secte, il se proposa de renverser le christianisme et de rétablir le paganisme, après l'avoir réformé. Le premier était fondé sur Jésus-Christ, Dieu-Homme; la divinité de Jésus-Christ était prouvée par les prophéties, par les œuvres de Jésus-Christ lui-même, par sa doctrine sublime, par les miracles dont il appuyait ses paroles, par ses vertus surhumaines, sans mélange d'aucun vice, par ses prophéties, par son admirable constance au milieu des souffrances de la passion, par sa résurrection et son ascension, par la propagation prodigieuse de sa religion et par les miracles que ses disciples opéraient en son nom. Ces fondements une fois sapés, le christianisme devait conséquemment tomber en ruines. Porphyre commença donc par nier l'authenticité des prophéties, surtout de celles de Daniel, les plus précises de toutes. Quant aux œuvres de Jésus-Christ, il avouait qu'elles avaient été dignes d'admiration; ainsi que ses discours; mais il soutenait en même temps qu'il n'avait rien fait, rien dit, rien enseigné, au-dessus des forces et de l'intelligence humaines; que Pythagore

(2140) Porphyr., *Vit. Plot.* — Eunap., *Vit. Porphyr.* — Brucker, *De sect. eclect. in Porphyr.*

(2141) Porphyr., *ibid.*, c. 11.

et d'autres sages de l'antiquité, et de son temps, le célèbre Plotin, ayant montré la même sagesse dans les discours, la même sainteté dans les actions, la même constance dans de fâcheuses épreuves, la même puissance dans les prodiges, ils étaient en tout égaux à Jésus-Christ; mais puisque les premiers ne jouissaient point des honneurs de la divinité, pourquoi les accorderait-on à Jésus-Christ, qui n'était qu'un sage, digne, comme eux, d'admiration, mais non d'un culte divin?

Porphyre, jugeant bien que son autorité ne suffirait pas pour détruire une vérité si bien établie et si répandue, inventa ou divulgua des oracles qui confirmassent son assertion, et qui, tout en accordant à Jésus-Christ une grande sagesse, lui niassent la divinité, et rejetassent le culte rendu jusqu'alors à sa mémoire, sur l'ignorance, l'imbécillité, l'imposture ou la mauvaise foi de ses indignes disciples.

Comme il avait supposé des oracles, Porphyre inventa des faits et des vertus : il attribua à la philosophie et surtout à sa secte, des prodiges, des mœurs comparables au moins à ce que la religion chrétienne avait offert de plus grand et de plus saint. Afin de pouvoir soutenir avec moins de honte la cause du paganisme, il lui donna une forme honnête et le dota d'une morale dont nous allons exposer les principaux points.

1° Rien ne se fait de rien : l'âme émane donc d'un principe plus noble qui est Dieu; et il faut la ramener à sa divine origine (2142).

2° Les âmes existaient avant que d'être unies à des corps; elles sont tombées, et l'exil a été leur châtiment. Depuis leur chute elles passent successivement en différents corps (2143), où elles sont retenues comme dans des prisons. L'exil d'une âme est plus ou moins dur, selon que sa chute a été plus ou moins lourde (2144).

3° Les âmes rendent leur esclavage plus dur par un enchaînement de crimes (2145).

4° Pour arracher l'âme à tant de misères, il faut mater le corps, mortifier les sens, leur ôter toute influence, tout pouvoir sur elle (2146).

5° Or la fin que se propose l'éclectisme, c'est de délivrer l'âme de ce triste état, de la rendre à la noblesse de son origine, à son premier bonheur, à la contemplation des idées, à l'union avec Dieu.

Mais l'âme ne peut pas, dès cette vie, jouir de sa félicité tout entière. Cependant dès cette vie même il est donné à des âmes parfaites et privilégiées de jouir momentanément de la vision intuitive de Dieu (2147).

6° Pour que l'âme puisse remonter à sa cause et s'unir à jamais à son principe, il est nécessaire de rompre les liens qui l'attachent à la matière. La philosophie lui fournit deux moyens d'obtenir ce but : la purification rationnelle et la purification théurgique, qui élèvent successivement l'âme à quatre degrés différents de perfection, dont le dernier est la *théopatie.*

7° Chaque degré de perfection a ses vertus propres : il y a quatre vertus cardinales : la prudence, la force, la tempérance et la justice ; chaque vertu a ses degrés.

8° Les vertus sont ou politiques, ou purgatives, ou parfaites (celles de l'âme purifiée (2148).

L'éclectisme cependant ne s'en tint pas toujours à la division établie par Porphyre, car il admit ensuite des vertus ou des qualités physiques, des vertus morales, politiques, purgatives, exemplaires, théorétiques, théurgiques, divines. Une fois parvenue à ce dernier degré, l'âme était absorbée par la divinité (2149).

9° Les vertus ou qualités physiques ne sont que les avantages de conformation ; on doit s'en servir comme d'instruments pour seconder l'âme dans ses efforts généreux.

10° Les vertus morales et politiques, appelées aussi pratiques, sont propres à l'homme sensé qui, après avoir travaillé longtemps à se rendre heureux par la pratique de ces vertus, s'occupe à procurer le même bonheur à ses semblables. On les appelle politiques, parce qu'elles intéressent la société (2150).

11° Les vertus théorétiques appartiennent à la philosophie. Ce sont les vertus de celui qui s'applique à purifier sa vie, descend en lui-même, s'y renferme et médite dans le silence des passions (2151).

12° Les vertus purgatives élèvent l'homme au-dessus de sa condition, par la privation de tout ce que n'exige pas la nature (2152).

13° Comme la purgation s'entend de l'acte même et de l'état d'une âme purifiée, les vertus purgatives doivent aussi être considérées sous ce double rapport ; car, ou elles purifient l'âme, ou elles ornent l'âme purifiée. Dans ce dernier état, l'homme a sacrifié tout ce qui l'attache à la vie : son corps lui devient un fardeau onéreux ; il en souhaite la dissolution, il est mort philosophiquement ; or la mort philosophique est

(2142) *De ant. nymph.*, edit. Rom., p. 132. — Sentent. 42.
(2143) Sentent. 33.
(2144) *Ibid.*, et 42.
(2145) *Ibid.*
(2146) *De antr. Nymph.*, ubi sup.
(2147) Porphyr., *Vit. Plot.*
(2148) Sentent. 34. — Macrob., *Somn. Scip.* l. 1, c. 7.
(2149) Marin., *Vit. Procl.* — Simplic., *Comm. in Epict.*
(2150) Porphyr., l. c.
(2151) Id., *ibid.*
(2152) Porphyr., sentent. 9. — *Voy.* aussi Macrob., c. 13. — Julian., orat. 6. — L'ouvrage de Porphyre, *De regressu animæ*, si souvent cité par saint Augustin, n'était que le développement de cette assertion.

l'état le plus voisin de la vie des dieux (2153).

14° Les vertus théurgiques nous rendent capables et dignes, dès cette vie, de nous entretenir avec les dieux et d'entrer en communion avec eux. Parvenu à ce degré éminent, l'homme est élevé au-dessus de la nature : il a le droit d'évoquer les dieux et de commander aux démons (2154).

Si, à la séparation du corps d'avec l'âme, celle-ci n'a pas usé de ces moyens philosophiques, pour se purifier de toute souillure; si elle emporte avec elle des traces secrètes de dépravation, elle est condamnée à animer successivement de nouveaux corps.

Ce sont là les principaux points de la morale que Porphyre faisait entrer dans son système général de religion, ou plutôt dans le vaste plan d'attaque qu'il avait formé contre le christianisme : il le poursuivit jusqu'à son dernier soupir avec une infernale persévérance.

Après lui avoir donné un commencement d'exécution dans les ouvrages qu'il composa en Sicile, il vint le développer à Rome, du haut de la chaire de son maître, auquel il succéda (2155).

Comme Plotin, il prétendait être en commerce avec la divinité dont il se disait aussi l'organe et l'interprète (2156). « Il se flattait, dit Daunou (2157), d'être initié à une science (la théurgie) qui, par le moyen des génies, procurait aux humains tout ce qu'ils pouvaient désirer d'utile et d'agréable. Il bénissait la théurgie qui lui avait gagné l'amitié de ces dieux intermédiaires, et il trouvait dans leur commerce d'inexprimables délices, au milieu des chagrins et des orages de la vie ; déjà il avait entendu un oracle et chassé un démon; il avait fini par voir Dieu en personne. C'est lui qui l'affirme : Dieu apparut à Plotin, dit-il, et il eut la communication intime de cet être suprême ; j'ai été assez heureux pour m'approcher une fois en ma vie, de l'Etre divin et pour m'unir à lui ; j'avais soixante-huit ans (2158). » Il y avait alors près de vingt ans que Porphyre occupait à Rome la chaire de Plotin, expliquait, commentait son système et le modifiait selon les circonstances dans lesquelles se trouvait le christianisme ; car cette auguste religion fut toujours le but de ses attaques et le sujet ordinaire de ses déclamations.

Les calamités dont l'empire fut affligé à cette époque lui fournirent une matière abondante de calomnies : la peste qui depuis Gallien dépeuplait l'empire romain, était, selon lui, le juste châtiment que les dieux infligeaient à la terre, pour avoir abandonné leur culte, et embrassé celui d'un homme crucifié. « Hé quoi ! disait-il sans cesse, vous vous étonnez que la peste ravage vos provinces ! comment pourrait-il en être autrement depuis qu'Esculape et tous les dieux vous ont abandonnés, indignés de la préférence que vous donnez sur eux à je ne sais quel Jésus (2159) ? » Ces sarcasmes unis aux instigations des ministres des faux dieux et aux sollicitations furieuses de la mère d'Aurélien, magicienne de profession et prêtresse des même divinités, réveillèrent la cruauté naturelle de ce prince (2160), et lui arrachèrent un édit sanglant contre la religion, qu'aux premiers jours de son règne, il avait paru vouloir dédommager des persécutions de Dèce et de Valérien. La main de Dieu le frappa avant qu'il pût être témoin des succès de sa barbarie ; mais il laissait après lui des exécuteurs fidèles de ses dernières volontés, et la persécution devint d'autant plus atroce après la mort d'Aurélien que, pendant un interrègne de six mois, rien ne réglait la cruauté des bourreaux. L'état de choses qui suivit l'interrègne ne fut pas plus favorable au christianisme : des révolutions rapides et successives élevèrent de nouveaux princes au pouvoir pour les en renverser ensuite. Après l'empereur Aurélien, Tacite, Probus, Carus, Carin et Numérien paraissent tour à tour sur le trône ensanglanté des Césars, et bientôt ils y sont immolés, comme sur un brillant échafaud, par des traîtres ou des compétiteurs plus habiles. Au milieu de tant de bouleversements qui donnaient aux magistrats et à tous les païens la liberté de satisfaire impunément leur rage contre la religion chrétienne, les philosophes poursuivaient leur projet avec toute l'activité d'une haine qu'excitaient encore les circonstances.

Porphyre, leur coryphée, élevé sur la chaire d'éclectisme, la plus brillante de l'empire, dirigeait de là toute sa secte et la guidait dans ses attaques contre le christianisme. Ses écrits lus avec avidité dans les écoles des provinces, les animaient toutes de son esprit, leur développaient son plan d'attaque en même temps qu'ils le leur expliquaient par son exemple.

Ce fut alors que, dans l'intention de doter sa secte, de saints, de héros, de modèles à imiter, et d'opposer des rivaux à Jésus-Christ et à ses disciples, il composa des romans, dont Plotin, Pythagore et d'autres philosophes étaient les héros, et sous sa plume des charlatans, devenaient tout à coup des hommes à miracles. Peu attentif à la vérité ou à la vraissemblance du récit, pourvu qu'il obtînt son but, il consultait toutes les rapsodies, recueillait

(2153) Porphyr., l. c.
(2154) Id., *ibid.*
(2155) Eunap., *Vit. Porphyr.*
(2156) Id., *ibid.* — Luc. Holsten., *Vit. Porphyr.* — Brucker, *Porphyr.* — Fabric. Alb., *Biblioth. græc.*, tom. IV, etc.
(2157) *Biograph. univ.*, art. *Porphyre.* Il est curieux de voir de quelles précautions Daunou fait précéder cet aveu.
(2158) Porphyr., *Vit. Plot.* — Daunou, loc. cit.
(2159) Theodor., *Græc. affect. cur.*, serm. 12, *de Virtute activ.* sub fin. — Bossuet, *Hist. univ.*
(2160) Peverelli, *Stor. delle persecuz.*

tous les bruits populaires sur les personnages de son choix, et les publiait comme des faits indubitables, quoique le ridicule qui les accompagnait en trahît l'origine; car, à tout prix, il lui fallut des merveilles et des sages pour exécuter son projet. Que ces prétendus prodiges fussent reçus comme vrais, ou réputés faux, Porphyre se promettait toujours un plein succès de son imposture; en effet, si les prodiges attribués à Pythagore, ou à d'autres thaumaturges semblables, étaient réputés vrais, le paganisme en recevrait l'appui que les miracles fournissaient à la religion chrétienne; et c'est là précisément le but que se proposa Philostrate, dans son histoire d'Apollonius; si, au contraire, ils étaient reconnus faux et supposés, ceux du christianisme ne passeraient point pour mieux fondés; et le mépris déversé sur les uns devait retomber sur les autres. Les écrits de Lucien justifiaient malheureusement ces infernales prévisions et encourageaient cette perfide tactique.

Il suffit d'ailleurs de rapprocher l'Evangile de l'histoire prétendue de Pythagore, écrite par Porphyre, et plus tard reproduite par Jamblique, pour s'apercevoir que ces deux hommes ont calqué leur roman sur la vie admirable du Sauveur des hommes. En effet, pourquoi Pythagore, issu d'Apollon, est-il doué d'une âme divine, et proclamé par l'oracle, comme le bienfaiteur de l'humanité, si ce n'est pour singer les glorieux mystères de l'Incarnation et de l'Annonciation? Pourquoi des nautonniers le prennent-ils pour un dieu, si ce n'est parce que les nautonniers de l'Evangile s'étaient écriés, pleins de reconnaissance et d'admiration : Quel est donc cet homme qui commande, en souverain, aux flots et aux tempêtes? N'est-ce point parce que Jésus-Christ a eu la gloire de réconcilier le ciel avec la terre, que ses auteurs ont fait jouer à Pythagore le rôle de médiateur entre Dieu et les hommes? N'est-ce point pour l'égaler à Jésus-Christ, image, connaissance du Père, Dieu des sciences, qu'ils lui ont attribué la connaissance de tout ce qui est au ciel et dans ce monde (2161)?... On pourrait multiplier les questions; il faudrait toujours y donner la même réponse; mais l'imposture est assez évidente aux yeux de qui peut la voir.

Le troisième livre de l'ouvrage de Porphyre sur la vie et les doctrines des philosophes, exposait nettement les vices et les travers de Socrate, soit qu'il craignît que les vices reprochés à ce philosophe ne retombassent sur sa profession, soit qu'il voulût que sa sincérité sur un point trop connu donnât du poids à ce qu'il avait rêvé sur Pythagore, dont la vie et les actions, cachées dans la nuit des temps, apparaissaient dans un lointain plus mystérieux. Mais l'artifice de son récit et de son langage, loin de voiler sa mauvaise foi, découvre au contraire en lui, le parti de faire prendre le change à ses lecteurs; ce dont il nous serait plus facile de nous convaincre, dit Brucker (2162), si nous avions son ouvrage *sur la conformité de la philosophie de Platon avec celle d'Aristote* (2163), dans lequel, par un misérable syncrétisme, il devait, à la façon de sa secte, confondre arbitrairement les opinions de ces deux philosophes. Il est probable, ajoute le même auteur (2164), qu'il ne se montrait pas plus sage dans ses livres *sur la philosophie d'Homère*, comme on peut le conjecturer de quelques passages de son ouvrage sur l'*antre des nymphes* décrit par ce poëte; réduisant tout à des allégories gratuites, il le fait parler en véritable disciple de Plotin.

Comme nous parlerons souvent des explications allégoriques des éclectiques, il est à propos de citer ici celle que Porphyre a donnée de l'antre des nymphes, pour mettre dès à présent nos lecteurs au fait d'un subterfuge si fréquemment employé par cette école. Voici la description que Porphyre a si ingénieusement interprétée : « Sur les bords de l'île d'Ithaque et le port de Phorcyne, vieillard marin, deux roches escarpées s'avancent au milieu des flots, protégent ce port et le mettent à l'abri des vents qui bouleversent les vagues de la haute mer. Sans être arrêtés par aucun lien, les navires demeurent immobiles sitôt qu'ils sont entrés dans cette vaste enceinte. A l'extrémité du port s'élève un olivier aux feuilles allongées; tout près de cet arbre est un antre agréable et frais, retraite sacrée des nymphes que nous nommons les Naïades. Là sont des urnes ou des amphores, où les abeilles viennent déposer leur miel; là, sur de grands métiers en marbre, les nymphes ourdissent une toile éclatante de pourpre, ouvrage admirable à voir, et dans l'intérieur coule sans cesse une eau limpide. Cette grotte a deux entrées : l'une, qui regarde Borée, est destinée aux hommes; l'autre, en face du Notus, est plus mystérieuse : les mortels ne la franchissent jamais; c'est le chemin des dieux (2165). » Cette description contient de grandes beautés littéraires que le poëte connaissait, sans doute; mais elle renferme un mystère profond, auquel il ne pensa

(2161) Mosheim, *De turbat. per recent. platon. Eccles.*, § 30, et *Histoire de l'Egl.*, IIIe siècle, 1re p., c. 2, § 9. — Brucker, *Histor. crit. philos.*, tom. II, p. 259.—Heumann, *Act. philos.*, tom. I.—Mosheim, *Dissert. de studio Ethnicor. christianos imitandi.* — Ulmann, *Etudes critiques et théologiques*, 2e cahier (1831). — Baltus, *Défense des SS. PP. accusés de plat.*, passim.— *Jugem. des SS. PP. sur la mor. des phil. païens.*

(2162) Brucker, *Hist. crit. philos.*, tom. II, p. 259.

(2163) *Quod una sit Platonis et Aristotelis secta.*

(2164) Brucker, l. c.

(2165) *Odyss.*, l. XIII, 102-112.

jamais, et que Porphyre a su y découvrir. Selon ce philosophe, l'antre est le monde dont la matière est ténébreuse, et dont la beauté résulte de l'ordre que Dieu y a établi. Les nymphes auxquelles il est consacré sont les âmes en réserve qui doivent habiter des corps. Ces corps sont représentés à leur tour par les urnes et les amphores où des essaims d'abeilles viennent déposer leur miel. Le travail des abeilles correspond aux opérations des âmes dans les corps. Les métiers de marbre où les nymphes tissent des robes de pourpre figurent les os sur lesquels s'étendent les nerfs et les veines. Les fontaines qui arrosent la grotte tiennent la place des mers, des rivières, des lacs qui baignent le globe terrestre. Les deux pôles sont figurés par les deux entrées de la grotte. Par l'une, les âmes descendent ici-bas; par l'autre, elles retournent aux cieux. On conçoit que cette manière de commenter les auteurs païens mettait les éclectiques fort à l'aise; aussi en usèrent-ils toujours avec plus de liberté que de bonheur.

L'esprit qui inspirait les œuvres de Porphyre se montre plus à découvert dans sa *Philosophie tirée des oracles* (2166). Il alléguait des oracles qui ne tendaient à rien moins qu'à ravaler Jésus-Christ au rang des Pythagore et des Socrate, et à convaincre ses disciples d'ignorance et d'imposture. Il avançait que certains oracles avaient rendu hommage à la piété de Jésus-Christ, tandis qu'ils avaient, au contraire, flétri l'impiété, l'immoralité, la mauvaise foi de ses prétendus disciples. Il citait ensuite l'oracle de la déesse Hécate, qui parlait de Jésus-Christ comme d'un homme illustre par sa piété, dont le corps avait cédé aux tourments, mais dont l'âme jouissait au ciel de la gloire des justes. Afin de ne pas être réduit à louer aussi ses disciples, la même déesse disait que cette âme bienheureuse, par une fatalité inexplicable, avait inspiré l'erreur à ceux que le destin n'avait point doués de la connaissance du grand Jupiter; et c'est pourquoi ils étaient ennemis des dieux. Cependant, gardez-vous bien de le blâmer, ajoutait l'oracle; plaignez seulement l'erreur de ceux dont je vous ai raconté la malheureuse destinée (2167). Paroles pompeuses, reprend Bossuet, et entièrement vides de sens, mais qui montrent que la gloire de Notre-Seigneur a forcé ses ennemis à lui donner des louanges (2168).

L'ouvrage de Porphyre, le plus perfide, et peut-être le plus funeste à la religion chrétienne, fut son *Traité de l'abstinence des viandes* (2169); c'est un exposé complet de la théologie éclectique, et un pompeux éloge des philosophes ou des païens, qui avaient étalé un luxe trompeur de tempérance et de sobriété. Après avoir formé ce code de morale sur les idées chrétiennes, il en faisait le bien propre de la philosophie, pour enlever au christianisme le glorieux privilége d'enseigner et d'inspirer seul la pureté des mœurs. Cet ouvrage, divisé en quatre livres, était adressé à un pythagoricien qu'on supposait avoir abandonné l'école de son maître, pour être libre dans le choix de ses aliments. Porphyre fait semblant de vouloir le ramener à la doctrine qu'il a abjurée, en lui montrant qu'elle est la plus saine et la plus pure, et que les raisons sur lesquelles elle se fonde, sont les plus importantes et les plus puissantes. D'abord il expose les arguments que le pythagoricien apostat pouvait faire valoir en sa faveur, puis il les détruit par des raisons plus plausibles, qui se réduisent presque toutes à la nécessité de mortifier les sens pour conserver l'esprit tranquille.

Dans le second livre, Porphyre traite de l'immolation des victimes, et s'élève avec force contre les sacrifices. Il parle des divers ordres que les éclectiques établissaient parmi les dieux, de leur nature, de leurs fonctions; il distingue les bons des mauvais génies, et ajoute que ceux-ci seulement respirent avec satisfaction l'odeur des victimes, et que ce sont eux qui perpétuent ce barbare usage sur la terre : la piété fait donc un devoir de le faire cesser.

Le troisième livre contient des preuves d'un autre genre : persuadé, comme Celse, Apollonius et Plotin, que les animaux étaient doués de raison, Porphyre affirme que la justice doit s'étendre jusqu'à eux, et qu'il n'est pas plus permis de tuer un animal qu'un homme, puisque ses droits sont les mêmes. Voici comment Porphyre prouvait que les animaux étaient donés de raison. Les animaux, disait-il, ont un véritable langage; or, ce langage est l'expression de la pensée; mais peut-on penser sans être doué de raison? Les animaux pensent, puisqu'ils parlent à leur manière; ils sont doués de raison, puisqu'ils pensent. Tous, il est vrai, n'entendent pas leur langage (2170), mais parce que vous n'entendez pas l'idiome d'une nation, direz-vous que cette nation n'a point de langage? Oui, les animaux ont une langue par le

(2166) Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας.

(2167) Porphyr., *De la philosoph. d'après les orac.* — Euseb., *Démonst. évang.*, l. III, c. 6. — *Præpar. evang.*, l. V. — Theodor, *Affect. Græc. cur.*, serm. 10, *De oraculis.* — August., *De civ. Dei*, l. XIX, c. 23, et *Annot.* Coquei in hunc loc. — Mosheim, *De Turbat. per recent. Plat. Eccles.*, § 23.

(2168) Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, IIe p., c. 12.

(2169) Περὶ ἀποχῆς τῶν ἐμψύχων.

(2170) Apollonius, d'après Philostrate, avait le privilége de le comprendre; nous verrons que plusieurs éclectiques jouirent du même avantage. De notre temps, quelques philosophes ont aussi fait une étude particulière de la langue des animaux. Dupont de Nemours est même parvenu à donner à cet idiome des règles fixes, en faveur de tous ceux qui auraient envie de s'adonner à un genre de littérature si ancien et cependant si peu connu. Ce grammairien lut à l'Institut, au commencement de ce siècle, un long *Mémoire* où il exposa le résultat de ses recherches. Ce travail, loin de réunir

moyen de laquelle ils se communiquent leurs idées; par conséquent, ils pensent, ils réfléchissent, ils raisonnent, ils délibèrent, ils se déterminent. Porphyre étaye ses assertions d'un énorme échafaudage d'érudition, et il conclut enfin que l'homme doit exercer la justice, non-seulement envers ses semblables, mais encore envers les animaux (2171).

Le quatrième livre est consacré presque tout entier aux louanges des philosophes, des législateurs, des ministres des dieux, des peuples mêmes que l'on dit s'être distingués par leur frugalité, ou abstenus tout à fait de la chair des animaux. Et, afin de ne pas rester inférieur aux moralistes chrétiens qu'il copie, toutes les fois qu'il parle raison, il termine son ouvrage par une exhortation à peu près chrétienne, à la chasteté du corps, à la pureté de l'âme, à la sainteté de l'un et de l'autre, employant des termes consacrés par le christianisme avec les vertus qu'ils expriment (2172).

Dans les écrits cités jusqu'à présent, Porphyre ne livrait à la religion que des attaques indirectes et couvertes; mais il garda moins de réserve et déploya plus d'audace et d'impiété dans l'ouvrage qu'il avait déjà composé en Sicile (2173) contre le christianisme. Il était divisé en quinze livres et supposait une lecture, une érudition immense. Porphyre, en effet, avait lu toute l'Ecriture sainte, dans l'intention d'y chercher et d'y trouver des arguments contre les Chrétiens : il se figura y avoir découvert un grand nombre de contradictions, dont on croit qu'il avait rempli son premier livre. Dans le douzième, il attaquait les prophéties de Daniel; comme elles lui paraissaient trop claires, pour avoir été faites avant l'événement, il les attribuait gratuitement à quelque imposteur du temps d'Antiochus; mais les docteurs chrétiens firent bonne justice de cette assertion comme de toutes les opinions de l'auteur (2174).

Porphyre fut pendant toute sa vie l'effroi de la piété, et il emporta dans la tombe l'exécration de tous les Chrétiens. Vers l'an 305, il termina, à l'âge de soixante et douze ans, une vie constamment et opiniâtrement employée à la ruine de la religion de Jésus-Christ (2175).

Comme Porphyre a été un des princi-

---

tous les suffrages des contemporains, attira à son auteur des critiques mortifiantes. M. de Féletz publia, sur ce Mémoire, dans le *Spectateur français au XIXe siècle*, deux articles dont nous reproduisons ici quelques passages, parce qu'il ne dépeint pas moins les travers de Porphyre et des auteurs éclectiques alexandrins, que ceux du philosophe moderne. « M. Dupont de Nemours, dit M. Féletz, prêt à *traduire de l'animal en langue humaine*, se recueille un instant devant l'Institut, et croit devoir lui rendre compte des procédés au moyen desquels il a pu s'initier dans la connaissance de tant de langues diverses. Ces procédés sont bien simples : ils consistent à vivre familièrement avec les animaux, et surtout avec les oiseaux; à les observer soigneusement, comme a fait M. Dupont de Nemours, qui y a passé deux hivers et a eu *grand froid aux pieds et aux mains*. Figurez-vous M. Dupont de Nemours au milieu de la neige et des frimas, loin du village, dans un sauvage réduit, bien silencieux, l'œil au guet, l'oreille attentive, un crayon et un petit livre blanc à la main. Les corbeaux ni les autres animaux n'ont pas peur des livres. Figurez-vous, dis-je, cet illustre membre de la première académie du monde, écoutant gravement la conversation des corbeaux, la notant sur ses tablettes, et rapportant, pour fruit de ses études, de ses veilles et de ses deux hivers, vingt-cinq mots de cette langue, bien distincts et bien harmonieux, au lieu d'un cri assez vilain, et toujours le même que nous leur attribuons.

« Ainsi, grâce à la patience et au courage de M. Dupont de Nemours, nous apprendrons, au coin de notre feu et les pieds bien chauds, que les corbeaux disent : *cra, cré, crou, crouou, grass, gress, gross, grouss, gronouss*, etc... Je passe les autres mots de ce dictionnaire et j'admire cette langue.

« Des corbeaux, M. Dupont de Nemours passe aux pies, et du dictionnaire de ceux-là, à l'arithmétique de celles-ci. Nous avons vu que cette arithmétique, d'après M. Leroy, ne s'élevait qu'à quatre, et que *la force de la tête* de la pie *était épuisée*, et ne pouvait suffire à des additions ou à des soustractions d'un nombre plus élevé; mais il croit très-possible que quelque *pie d'élite* parvienne *à compter sur ses deux pattes jusqu'à huit*, et se fasse ainsi une arithmétique octogésimale, comme nous nous en sommes fait une décimale. Après quoi elle professera cette science, et l'apprendra du moins à sa famille.

« Après avoir appris la grammaire des oiseaux, M. Dupont de Nemours a appris leur poésie et leur musique. . . . . .

. . . . . .

« Je ne parlerai point de l'*âme sensible* d'une abeille qui *acquitte une dette contractée* envers un malheureux ver, parce qu'ayant été ver elle-même, elle doit compatir aux maux qu'elle a soufferts : *Non ignara mali; rien n'est plus naturel*, dit M. Dupont de Nemours. Je passerai sous silence une foule d'autres merveilles qu'il raconte, et de conséquences merveilleuses qu'il en tire. Mais, que dis-je? des merveilles! M. Dupont de Nemours n'en reconnaît point dans tout ce qu'il rapporte des animaux; c'est, au contraire, pour éviter les *miracles*, qu'il rapporte tous ces prodiges. *Dieu*, dit-il, *ne fait point de miracles pour les chardonnerets, pas plus que pour nous qui ne valons guère mieux.* Il n'est point réduit *à intervenir ainsi dans le sort de tant de petites familles*. L'instinct, dit-il ailleurs, serait une sorte de *révélation;* et c'est pour qu'il n'y ait ni révélation, ni miracle, que M. Dupont de Nemours a imaginé que les marsouins, les araignées, les pies, les rossignols, et tous les animaux combinaient, réfléchissaient, parlaient, faisaient des calculs, des poésies, des chansons et de la musique. » (*Spectateur français* au XIXe siècle, tome IV, page 245 et suiv.)

(2171) *De abstin.*, l. III. — MOSHEIM, *Annot. in Cudw. Syst. intellect.*, c. 1, § 35, et sect. 4, § 32.

(2172) L'abbé RICARD, *Œuvres morales de Plutarque*, t. XIII, p. 374 et suiv.

(2173) PAGI, BARON., ad. ann. 302. — TILLEMONT, *Hist. des emp.*, tom. IV, — BRUCKER, *Histor. crit. philos.*, tom. II, p. 246 et seq. — L. HOLST, *Dissert. de Vit. et script. Porphyr.*, c. 5.

(2174) HIERONYM., *Comm. in Dan.* XIV, 44, 45 et passim.

(2175) BRUCKER, *in Porphyr.*, § 18, sect. octect.

paux chefs des éclectiques, le restaurateur ou plutôt le fondateur véritable de la secte et le réformateur de leur système, nous croyons devoir arrêter encore un instant l'attention du lecteur sur un homme qui résume en lui seul tout l'éclectisme alexandrin.

La vérité seule est immuable ; elle communique à ses partisans ce glorieux privilége. Indépendant des révolutions et des circonstances, leur langage est toujours le même dans les temps et dans tous les lieux. L'erreur, au contraire, élève et détruit tour à tour son propre ouvrage ; indécis et changeants comme elle, ceux qui la défendent subissent toutes ses vicissitudes ; leur langage se modifie au gré de la passion, l'un affirme ce que l'autre nie ; souvent ils se contredisent eux-mêmes ; ils ne se rencontrent d'accord que dans la haine contre la vérité ; c'est cette contradiction perpétuelle dans les opinions, c'est cette haine constante que l'on trouve dans Porphyre et dans ses ouvrages. Quelques auteurs, peut-être à leur insu, trop favorables à cet ennemi déclaré du christianisme, ont cependant tenté de justifier les contradictions dans lesquelles il s'embarrasse sans cesse. Selon eux, incertain sur le choix d'une religion, flottant entre l'erreur et la vérité, Porphyre, dans le désir et l'intention de fixer ses incertitudes, s'était mis à étudier et les systèmes philosophiques et l'Ecriture sainte.

Porphyre croyait qu'une lumière divine devait guider l'âme à sa fin dernière, et que Dieu n'avait pas voulu la lui refuser ; mais dans quelle secte se trouvait cette lumière, c'est ce qu'il ignorait (2176). Il voulut donc connaître tous les moyens que chaque secte se flattait de posséder pour conduire les âmes à la contemplation de l'Etre absolu, à la jouissance du souverain bien. Il examina d'abord le culte païen, scruta les raisons, les desseins secrets qui avaient pu engager les anciens à personnifier les attributs de la Divinité, à la représenter elle-même sous des formes sensibles, et décida qu'ils avaient prétendu élever l'âme, de ces images visibles, à l'idée de l'Etre invisible.

Porphyre étudia avec la même sollicitude, le système religieux des orientalistes, des brahmanes, des Chaldéens, des mages (2177), leurs cérémonies, leurs doctrines secrètes ; il s'appliqua ensuite à l'examen des oracles, et consigna le résultat de ses investigations dans sa *Philosophie tirée des oracles*, où il recueillit une grande partie des réponses d'Apollon et de toutes les sibylles, pour en faire un corps de doctrine capable de servir de fondement à une religion nouvelle. Mais, en parcourant ces diverses voies, disent les mêmes auteurs, il y rencontra des difficultés inextricables, au lieu de la lumière divine qu'il y cherchait. Il proposa ses doutes à un prêtre des idoles nommé Anebon, et lui demanda, dans une lettre fameuse, la solution de mille difficultés qui tenaient son esprit en suspens et l'empêchaient de se décider dans une affaire si importante. Dans cette lettre, Porphyre se montrait plutôt le contempteur que l'admirateur de la théologie païenne, et paraissait persuadé que les démons, vénérés comme dieux, étaient les implacables ennemis du genre humain ; que leurs oracles n'étaient que des impostures et un fatras de paroles sans aucun sens, ou du moins inintelligibles pour les peuples qu'ils abusaient si cruellement : que les sacrifices des païens étaient contraires à la véritable piété ; que les démons seuls pouvaient se réjouir du spectacle de victimes éventrées en leur honneur, de leurs entrailles palpitantes, de leurs chairs brûlées et consumées sur les autels ; que les opérations de la magie, outre leur insuffisance à purifier l'âme et à la conduire au Dieu souverain, portaient les hommes au crime et au désordre, au lieu de les exciter à l'amour et à la pratique de la vertu. Les raisons sur lesquelles s'appuyait Porphyre, ruinaient de fond en comble tout l'édifice de l'idolâtrie ; aussi Jamblique, qui en vit les conséquences, s'efforça-t-il de répondre à cette lettre, sous le nom supposé d'Abammon ; mais sa réfutation était si faible que les arguments de son adversaire en reçurent une nouvelle force.

Porphyre, continuent toujours les mêmes auteurs, n'ayant trouvé ni dans le paganisme, ni dans les sectes philosophiques, la véritable religion indiquée aux mortels par la divine Providence, voulut examiner aussi la voie que les Juifs et les Chrétiens disaient leur avoir été montrée par Dieu lui-même, dans leurs livres sacrés ; mais parce qu'il apporta à cette étude un esprit fier, curieux et prévenu contre la doctrine de l'Ancien et du Nouveau Testament, il fut aveuglé par l'éclat de la gloire divine ; il s'imagina trouver dans l'Ecriture sainte des contradictions manifestes, indignes d'un Dieu immuable, pure et simple vérité. Ce fut alors, dit-on, qu'il composa son grand ouvrage, pour nier l'inspiration divine de nos livres saints, et prouver que la Providence n'y montrait point à l'âme le moyen de parvenir à sa fin dernière. Cependant, comme malgré ses préjugés en faveur du paganisme, il ne pouvait dissimuler les doutes dont son âme était agitée touchant l'idolâtrie, de même aussi, malgré ses préventions contre la religion des Juifs et des Chrétiens, il ne put cacher l'impression que la majesté des divines Ecritures avait produite sur son esprit. Afin d'accorder ce témoignage d'estime envers le Dieu d'Israël et Jésus-Christ, avec la haine qu'il professait hautement contre les Chrétiens, il prétendait que ceux-ci, aveuglés par le destin,

(2176) Porphyr., *Lib. de Regr. animæ.*, apud Aug., *De civ. Dei.*, lib. x, c. 32.

(2177) Holsten., *Dissert. de vit. et oper. Porphyr.*, 9, 10.

n'avaient pas su découvrir le sens véritable de l'Ecriture, et qu'ils avaient falsifié la doctrine de leur maître, sur deux points principaux : 1° en ce qu'ils voulaient le faire passer pour le créateur du monde, ce que jamais il n'avait avancé de lui-même ; 2° en ce qu'ils condamnaient sans exception le culte de tous les dieux, quoique les plus sages d'entre les Hébreux, du milieu desquels Jésus-Christ était sorti, n'eussent proscrit que le culte des démons et des dieux inférieurs.

D'ailleurs Porphyre ne pouvait se persuader que la Providence eût différé jusqu'à Jésus-Christ de révéler aux hommes la voie qui devait les conduire à la contemplation de l'Etre absolu ; de plus, il ne comprenait pas qu'une religion détestée des hommes, traquée par les puissances de la terre et prête à céder à la violence de la persécution, fût la voie véritable par laquelle Dieu voulait que tous les hommes allassent à lui. La constance et l'intrépidité des Chrétiens au milieu des tourments lui paraissaient une obstination inconcevable, plutôt qu'un héroïsme surhumain ; ce qui aurait dû l'éclairer était précisément ce qui l'aveuglait, et ses préjugés le fixèrent dans l'erreur.

C'est ainsi que les auteurs dont nous parlons ont entrepris d'expliquer la conduite inconséquente de Porphyre (2178) ; mais cette interprétation, plus bénigne que solide, soulève des difficultés plus inexplicables encore que les contradictions de ce philosophe ; son orgueil, sa présomption, son hypocrisie, sa haine contre le christianisme, son fanatisme, la suite de sa vie, la persévérance de ses attaques ne souffrent pas d'ailleurs la plus légère excuse. Nous préférons donc le sentiment d'Eusèbe (2179), de saint Jérôme (2180), de saint Augustin (2181), de saint Chrysostome (2182) et de plusieurs autres Pères de l'Eglise, qui jugent que l'unique but de Porphyre était de combattre une religion à laquelle les Chrétiens attribuaient le privilége exclusif d'enseigner aux hommes la vérité, de les conduire à leur fin dernière, à la possession de Dieu.

En effet, quel but proposait l'éclectisme, dont Porphyre était alors l'âme et le chef ? renverser le christianisme et relever le paganisme, après l'avoir réformé. Les éclectiques avaient donc deux choses à faire : prouver que leur paganisme était la véritable religion, et que le christianisme était un système erroné : pour soutenir la première proposition, il était nécessaire, depuis l'apparition de la religion chrétienne, de donner au système religieux des païens un air de sa raison qu'il était bien loin de présenter à des esprits éclairés, de faire disparaître l'évidente absurdité que renfermait son interminable théogonie, aussi bien que le culte de latrie rendu à ses dieux innombrables ; il fallait allégoriser les cérémonies païennes pour les excuser, donner au paganisme une morale dont la pudeur et l'honnêteté n'eussent point à rougir ; en un mot, il fallait le refaire, sans avouer toutefois que l'Evangile fût cause de cette réforme. Or, à ce premier dessein se rapportent les livres de Porphyre en tout favorables au paganisme, tels que son *Traité sur l'abstinence*, où il semble se proposer de donner un cours de théologie morale païenne, ainsi que dans sa *Lettre à Marcella*, son épouse ; ses livres *sur l'antre des nymphes*, *sur les statues*, *sur le Styx*, dans lesquels il allégorise de son mieux les fables païennes, même les plus ridicules.

Porphyre ne pouvait pas établir son propre ouvrage, sans détruire celui de Jésus-Christ ; mais comment détruire une religion venue du ciel, prédite plusieurs siècles avant son apparition, une religion dont l'origine divine était prouvée par les miracles de son auteur, la sublimité de sa doctrine, la sainteté de sa morale ? Tous les moyens étaient bons pour Porphyre, pourvu qu'ils le menassent à son but : nier et calomnier, voilà ceux qu'il mit en usage et qui résument à peu près ses ouvrages directement écrits contre la religion. Mais pour affronter ainsi l'évidence des choses, il fallait dévorer bien des difficultés, ou s'en débarrasser par des contradictions plus nombreuses encore, ce qui, certes, n'était point résoudre la question.

Si, pour démontrer la divinité de la religion chrétienne, on lui prouvait l'inspiration divine des prophéties, leur accomplissement dans la personne de Jésus-Christ et la divinité de Jésus-Christ lui-même : « Vos prophéties, répondait Porphyre, sont trop claires pour avoir été faites avant l'événement ; votre Christ n'est point dieu. — Mais il l'a prouvé par ses miracles. — Ses miracles prouvent tout au plus que c'était un homme puissant et favorisé de Dieu, comme ses vertus et sa doctrine prouvent sa sagesse ; Pythagore a fait des œuvres aussi merveilleuses, a enseigné une doctrine aussi sublime, et cependant Pythagore n'est point dieu. — Fort bien, mais Jésus-Christ a fait des miracles précisément pour prouver qu'il était Dieu. — Ce sont ses disciples qui, trop ignorants pour pénétrer le sens de ses paraboles, lui ont attribué une prétention qu'il n'eut jamais ; écoutez d'ailleurs la réponse que vous fait l'oracle : On demandait à la déesse Hécate ce qu'il fallait penser de l'âme de Jésus. L'âme sur laquelle vous m'interrogez, répondit-elle, est l'âme d'un sage qui jouit maintenant de l'immortalité ; mais ceux qui l'adorent sont dans l'erreur. Malheureusement, cette âme bienheureuse est fatale à d'autres âmes qui n'ont pas été destinées à jouir des faveurs divines, ni à

(2178) Orsi, *Stor. eccles.*, t. v, § 61.
(2179) *Præpar. evang.*, l. iv, 18 et passim.
(2180) *Comment. in Daniel. proph.* et passim.
(2181) *De civ. Dei*, l. x, et xix et passim.
(2182) Chrysost., *Hom.*, passim.

connaître Jupiter, et c'est elle qui est cause de leur erreur. — Mais, ou l'âme bienheureuse de Jésus engage volontairement les autres âmes au mal, ou malgré elle ; si c'est volontairement, comment est-elle juste ? si c'est malgré elle, comment est-elle heureuse ? — Ah ! c'est que votre Jésus était un imposteur, un malfaiteur, et que par conséquent son âme n'est pas bienheureuse. Apollon lui-même l'a dit ; voici son propre témoignage : Quelqu'un demandait à ce dieu à quelle divinité il devait s'adresser pour retirer sa femme du christianisme. Apollon lui répondit : Il te sera plus facile de tracer des caractères sur l'eau et de voler dans les airs que de faire changer de résolution à cette femme impie. Laisse-la donc persévérer dans ses vaines erreurs ; laisse-la exhaler dans ses ineptes lamentations la douleur que lui inspire la mort de son dieu, condamné publiquement au dernier supplice par la haute sagesse de ses juges. Voyez-vous, reprend Porphyre tout triomphant, comme la secte des Chrétiens est corrompue, puisque, par honneur pour Dieu, les Juifs ont condamné leur chef (2183). » Nous pourrions ajouter ici d'autres passages contradictoires de cet imposteur effronté, pour montrer que ces contradictions étaient les misérables ressources d'un ennemi pressé par ses adversaires ou par la raison elle-même, et forcé de fuir de retranchement en retranchement, plutôt que les divers états d'une âme indécise sur le choix d'une religion. L'expérience, d'ailleurs, ne prouve-t-elle pas ce que nous avançons ? Que de contradictions ne rencontre-t-on pas dans les ouvrages de Voltaire et de Rousseau ! l'un et l'autre rendent souvent à la religion d'éclatants témoignages : faut-il en conclure que Voltaire et Rousseau étaient indécis sur le choix d'une religion ? Ah ! connaissons mieux le génie de l'erreur.... Ce sont des ennemis perfides qu'il faut toujours surveiller ou craindre, soit qu'ils attaquent à découvert, soit qu'ils caressent. Sans doute, leurs louanges sont des aveux en faveur de la religion chrétienne, mais elles n'en préparent pas moins les coups qu'ils prétendent lui porter plus sûrs et plus terribles.

On conçoit cependant que les perpétuelles contradictions de Porphyre aient fait prendre le change sur ses véritables intentions, à des auteurs modérés; mais comment excuser un écrivain qui fait honneur à Porphyre de sa religion, et lui donne le titre de *pieux* ? Cet étrange paradoxe serait inexplicable, si quelque chose devait surprendre de la part d'un auteur qui, depuis plusieurs années, consacre sa plume féconde à réhabiliter des erreurs et des hommes que tous les siècles ont flétris.

Nous devons plus d'égard à ceux qui, sur la foi de l'historien Socrate, ont cru que Porphyre, pour une cause assez légère, avait déserté la religion chrétienne pour embrasser le paganisme. Cet historien, copié ensuite par Théophane (2184) et Nicéphore (2185), et suivi par un grand nombre de modernes, dit donc que Porphyre ayant essuyé, à Césarée en Palestine, une grave injure de la part de quelques Chrétiens, renonça, de dépit, à la religion chrétienne et se jeta dans le parti des païens, avec le désir de se venger de cette insulte sur le christianisme même (2186).

Socrate avoue qu'il tient ce fait d'Eusèbe de Césarée (2187) ; Théophane et Nicéphore, on le sait, n'ont fait que reproduire le récit de Socrate ; les témoignages de ces trois auteurs, et de tous ceux qui les ont suivis, se réduisent donc à la seule autorité d'Eusèbe. Or, le livre d'Eusèbe, d'où Socrate a tiré cette anecdote, n'existe plus aujourd'hui ; on ne peut pas assurer, par conséquent, que Socrate n'ait point défiguré le passage de l'évêque de Césarée, comme il est arrivé en un autre endroit à l'illustre Vincent de Lérins (2188), auteur autrement respectable que Socrate : supposons que celui-ci ait fidèlement reproduit le témoignage d'Eusèbe, on préfère toujours s'en tenir à l'autorité imposante de trente Pères de l'Eglise ou docteurs chrétiens qui, aux épithètes flétrissantes dont ils qualifient Porphyre, n'ajoutent jamais celle d'apostat ; au contraire, ceux qui ont écrit contre Julien n'ont pas trouvé de terme plus propre à flétrir la conduite de ce prince. On peut donc soupçonner Eusèbe d'avoir recueilli un bruit populaire, fondé peut-être sur le reproche constant que les défenseurs de la foi faisaient à Porphyre d'être retenu dans l'erreur par l'orgueil, malgré la connaissance qu'il avait de nos saintes Ecritures. En outre, on savait qu'il avait suivi à Césarée les leçons d'un docteur chrétien, d'Origène ; on aura pu croire de là qu'il était chrétien lui-même, et qu'il apostasia ensuite lorsqu'il se déchaîna contre le christianisme. Il y a d'ailleurs dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe des anecdotes qui ne paraissent pas avoir d'autres fondements que de vagues *dit-on*. Ce ne sont au reste là que des conjectures auxquelles nous sommes bien loin de vouloir attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Porphyre avait une grande connaissance des

(2183) S. Aug., *De civ. Dei*, l. XIX, c. 23; l. X et passim.

(2184) Thomasius, *Observat. de Porphyr. apost.*, quam *Pœcil.* tom. III, 53, exhibuit Heumann.

(2185) *Hist. eccles.*, l. X, c. 36.

(2186) *Ibid.*, l. III, c. 23.

(2187) Ap. Buck., tom. II, p. 241.

(2188) On peut consulter, sur cette question, Thomasius, ap. Heumann. *Pœcil.*, tom. III, p. 53, *Observ. de Porphyr. apost.*—Vossius, *De Hist. græc.*, l. II, c. 16. — Tillemont, *Hist. des emper.*, tom. IV, *Dioclétien.* — Cave, *Hist. litter. script. eccl.*, p. 98. — Fabric. Alb., *Biblioth. græc.*, vol. IV. — Brucker, *De sect. eclect.*, *in Porphyr.*, § 18, Oper., tom. II, p. 252 et seq.

dogmes du christianisme; mais qu'il n'en fît une étude plus approfondie que pour les combattre avec plus d'avantage. Ce but fut toujours présent à son esprit dans tous ses ouvrages. Les Pères et les docteurs de l'Eglise, contemporains de ce philosophe, et d'autres après eux, effrayés des ravages que causaient dans l'Eglise ces œuvres infernales, se levèrent pour ainsi dire en masse, et prirent en main la défense de la religion outragée. Saint Methodius, Lactance, Eusèbe, Théodoret, saint Jérôme, saint Augustin, saint Chrysostome, consacrèrent à le combattre toute la force et l'étendue de leur génie (2189). Le nom de Porphyre, dont l'éclectisme et le paganisme étaient si fiers, inspirait plus d'horreur que de crainte à ces illustres défenseurs de la vérité; jamais ils ne le citent, sans y ajouter une épithète flétrissante, expression de l'indignation que leur causait son impiété: Eusèbe l'appelle souvent un homme *cher à l'enfer, fléau de la justice et de la piété, défenseur fanatique de l'impiété;* saint Jérôme, plus véhément, le traite d'impie, de blasphémateur, d'impudent et furieux calomniateur de l'Eglise: *Rabidum adversus Christum, canem.* Mais aussi justes appréciateurs du mérite que défenseurs intrépides de la vérité, les saints Pères, outre l'honneur qu'ils lui faisaient en attachant à la réfutation de ses erreurs et de ses blasphèmes une importance singulière, rendaient encore des hommages éclatants soit à ses vastes connaissances, soit à ses rares talents. La voix imposante de ces grands hommes inspira aux fidèles une telle horreur pour les doctrines de Porphyre, qu'au nom de ce philosophe ils attachaient l'idée d'impiété, comme on attache l'idée de crapule à celui d'Epicure (2190). Aussi, lorsque Constantin, bien conseillé, voulut inspirer le même éloignement pour les erreurs d'Arius, ne trouva-t-il pas pour les disciples de cet hérésiarque de titre plus odieux que celui de *porphyriens*. « Puisque Arius, disait-il, dans le décret qui leur imposait ce nom, a imité Porphyre, en composant des livres impies contre la religion, il est digne de la même infamie, et comme Porphyre est devenu l'opprobre de la postérité, de même nous voulons qu'Arius et ses sectateurs soient flétris du nom de *porphyriens* (2191). »

POTHIN (Saint). *Voy.* Gaules, § II.

POULE. *Voy.* Paraboles, etc.

PRÆCEPTA, PRÆCEPTUM. — Nom donné à un *livre* ou *registre*, dans lequel, au moyen âge, et sans doute avant, on inscrivait dans les abbayes, couvents et autres maisons religieuses, les dons faits à l'Eglise par les rois, empereurs, princes, seigneurs, etc. Du Cange nous apprend que l'on nommait *præceptum imperiale*, le registre réservé aux donations des rois ou des empereurs: *Sunt præcepta regalis, id est imperiale passionis auctoritate roborata*, etc. Ditmar, dans sa *Chronique*, liv. III, nous apprend que Louis le Pieux fit renouveler tous ces registres, ou plutôt toutes ces donations sous son règne : *Jussit supradictis princeps renovare omnia præcepta* (2192) *quæ sub temporibus patrum suorum gesta erant.* On sait que les donations faites sur ces registres étaient toujours accompagnées de la menace d'excommunication contre ceux qui auraient la hardiesse d'y toucher : *Privilegia sub excommunicationis anathemate decreta.*

PRÆCONIUM.—Annonce publique (2193). Quelques auteurs pensent que le prône pourrait bien tirer son nom de *præconium* (2194): car le prône est bien une annonce des offices qui doivent avoir lieu dans la semaine qui commence.

PRÆCONIUM PASCHALE. — Annonce de la fête de Pâques, qui se fait après la lecture de l'évangile de l'Epiphanie. Ce mot rappelle un usage qui existait autrefois dans quelques églises, et dont nous parlerons au mot Tabula paschalis.

PRAXEAS. *V.* Antitrinitaires.

PRÉSANCTIFIÉS (Messe des). — *Voy.* Eucharistie.

PRESBYTERIUM SCULPTUM. — Enceinte d'un chœur décoré de sculptures, en marbre, bois ou toute autre matière. Les cathédrales d'Albi et de Chartres peuvent servir de modèle pour ce genre de décoration (2195); on peut citer également l'ancien chœur de l'abbaye de Saint-Claude, en Franche-Comté (2196), et celui de Notre-Dame de Paris.

PRÊTRES. *Voy.* Constitution de l'Eglise.

PRÊTRES ROMAINS PAÏENS. *Voy.* Ministres du culte public, etc.

PRIMAUTÉ. — Comme l'évêque exprime et conserve l'unité de son Eglise, comme le métropolitain, au milieu de ses suffragants,

(2189) *Voy.* dans Fabricius (*Syllab. script. de verit. relig. christ.*, c. 5), la liste des auteurs qui ont réfuté Porphyre.

(2190) Brucker, *Histor. critic. philos.*, tom. II, p. 255.

(2191) Id., *ibid.*

(2192) *Voy.* aussi Theganus (*De gestis Ludovici Pii*, cap 10) qui ajoute : *Et ipse manu propria ea cum subscriptione roboravit.* — Greg. Turon., lib. VIII, *Historia Francor.*, cap. 20. *De miraculis sancti Martini*, cap. 15.

(2193) Vilette, et les auteurs qu'il cite dans son curieux ouvrage sur les cérémonies de la liturgie, et que nous avons déjà cité plusieurs fois, ni le glossaire de du Cange, ni le supplément de Carpentier au glossaire n'en disent rien. Le dictionnaire apostolique, les conférences d'Angers, Bergier et d'autres ayant passé le mot sous silence, nous signalons cette recherche aux curieux.

(2194) Les auteurs du catéchisme de Montpellier font venir le mot de prône de *pronaos, nef*, attendu que ces sortes d'instructions devant toujours être faites avec toute la simplicité possible, c'est la nef, ou le vaisseau même de l'église, qui offre la plus grande réunion des fidèles.

(2195) *Voy.* les belles planches de M. Chapuy, dans la suite des cathédrales, publiées en 1829.

(2196) *Voyage pittoresque dans l'anc. France*, (Franche-Comté), planche LVII.

est leur représentant et leur centre, de même l'édifice entier du catholicisme a sa clef de voûte dont la destination est de soutenir toutes les Eglises en les maintenant dans l'unité de la foi et de l'amour. A l'instar du judaïsme qui avait aussi un centre, un chef suprême, le christianisme possède un souverain pontificat, attaché au siége des successeurs de saint Pierre et qui est comme la chaire d'Aaron de la nouvelle alliance. Ainsi placé à la tête de l'épiscopat, l'évêque romain devint et est demeuré pour toute la chrétienté ce qu'est l'évêque pour son diocèse, le métropolitain pour sa province. Comme l'évêque préside son chapitre et le métropolitain son synode provincial, de même l'évêque romain préside et ne cesse point de présider le corps des évêques avec lesquels il est en continuelle relation soit immédiatement, soit au moyen des lettres de communion et de fraternité.

Jésus-Christ avait confié en paroles claires à saint Pierre l'autorité sur son Eglise; après avoir exigé de lui une déclaration solennelle de sa foi, il l'avait proclamé le rocher sur lequel il fonderait son divin édifice, et lui avait promis les clefs de son royaume, c'est-à-dire les pouvoirs dont Pierre aurait besoin pour gouverner et pour conserver l'unité religieuse. De même, après avoir demandé à son apôtre l'assurance d'un amour sans bornes, il l'avait établi son premier pasteur, par ces mots : *Pais mes agneaux, pais mes brebis* (*Joan.* xxi, 15), ou autrement toutes les Eglises et les chefs des Eglises. La foi rendait Pierre digne d'être le rocher de l'édifice, et l'amour le rendait capable de paître, en qualité de suprême pasteur, le troupeau de Jésus-Christ. Comme l'Eglise est fondée sur la foi, qui seule la rend immortelle, Pierre et ses successeurs restèrent le fondement de l'Eglise par un acte de foi continuellement renouvelé. De plus, comme l'Eglise ne peut être conduite que selon l'esprit de son auteur ou l'esprit d'amour, et comme, d'après la parole du maître, le premier dans l'Eglise doit être le serviteur de tous (humilité que l'amour seul peut donner), il s'ensuit que le Sauveur, en revêtant le Souverain Pontife de la toute-puissance spirituelle, exige de lui en retour une surabondance d'amour.

Les Evangiles présentent partout saint Pierre comme le premier; ils le mettent en tête, quand ils énumèrent les apôtres, et quelquefois le nomment seul, en ne faisant des autres qu'une mention générale. Après l'ascension du Seigneur, c'est lui qui règle tout : il préside l'assemblée pour l'élection d'un nouvel apôtre; après la descente du Saint-Esprit, il parle le premier au peuple pour annoncer le Christ, il fait le premier miracle, porte la parole, au nom de tous, devant le sanhédrin, punit la faute d'Ananie, ouvre aux païens les portes de l'Eglise, et dirige le premier synode de Jérusalem, uniquement pour s'entendre avec lui, Paul vint, trois ans après sa conversion, à Jérusalem, et y demeura quinze jours.

Plus l'Eglise s'étendait et développait sa constitution, plus elle avait besoin de la puissance de Pierre, plus la nécessité d'une tête dirigeant tous les membres devenait évidente. Comme la durée de l'Eglise n'a pas d'autre limite que le temps, la dignité octroyée au chef des apôtres pour le maintien de l'unité, devait se transmettre indestructible; elle avait été créée moins pour lui et pour l'Eglise de son temps, que pour ses successeurs et l'Eglise des siècles suivants. La transmission de ses pouvoirs pontificaux s'accomplit régulièrement dès l'origine par l'ordination, dans la personne des évêques de Rome, du siége que Pierre avait illustré par sa doctrine et son martyre, et auquel il avait attaché le droit de primauté. La main de la Providence se montre visiblement dans la disposition des événements, qui fit tomber sur Rome un si grand privilége. Placée entre l'est et l'ouest, voisine de la mer, capitale du monde romain, communiquant sans cesse et de tous côtés avec les contrées les plus lointaines, cette ville était plus appropriée que toute autre à servir de centre à la chrétienté. Jusqu'alors ville sacrée du paganisme, rendez-vous de toutes les nations, refuge de tous les cultes, elle pouvait devenir pour l'Eglise universelle ce que Jérusalem fut pour le peuple élu. Là où l'idolâtrie aux mille formes avait poussé ses plus profondes racines, devait se concentrer toute la force d'attaque de la religion nouvelle, là elle devait arborer l'étendard de sa victoire.

Les trois premiers siècles abondent en témoignages qui prouvent, les uns d'une manière positive, les autres indirectement, la primauté du siége romain. Le premier de ces témoignages est d'un Père apostolique, saint Ignace, qui, dans la suscription de sa lettre à l'Eglise de Rome, l'appelle *la présidente de l'union d'amour*, c'est-à-dire de toute la chrétienté. Après lui le disciple d'un Père apostolique, Irénée, s'exprime avec une entière clarté sur cette prééminence : il oppose à la prétendue tradition secrète des gnostiques, la vraie et publique tradition des apôtres, démontrée par la suite non interrompue de leurs successeurs, les évêques, sur les siéges qu'ils ont fondés; et parce qu'il serait trop long de les énumérer tous, il se borne à l'Eglise de Rome, faisant observer que tous les croyants sont tenus d'être en communion avec celle-ci, « comme avec la plus puissante, et que c'est en restant unies à elle, que les autres Eglises ont conservé intacte la tradition apostolique (2197). »

(2197) « Ad hanc enim ecclesiam propter potentiorem *principalitatem* necesse est omnem convenire ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles; in qua semper ab his qui sunt undique, conservata est ea quæ est ab apostolis traditio. » (*Adv. hæres.*, l. III, c. 3.) — On conçoit bien que ce passage n'a pas manqué, depuis trois siècles, d'être attaqué de mille manières par les protestants; mais quelque

Tertullien devenu montaniste témoigne aussi malgré lui en faveur de la primauté de Rome, lorsque, citant une ordonnance émanée de ce siége, au sujet de la rémission des péchés, il reproche à son chef de se nommer l'évêque des évêques, ce qui ressemble, dit-il, au titre païen de *pontifex maximus*. Les assertions qui se trouvent dans l'écrit de saint Cyprien sur l'*unité de l'Eglise* et dans ses lettres sur le rang des évêques de Rome, s'accordent parfaitement avec l'ensemble de ses principes sur l'organisation de l'Eglise en général. Il répète partout que Pierre est l'inébranlable fondement sur lequel repose l'Eglise; et comme elle était encore concentrée dans quelques disciples, quand Pierre en fut déclaré le chef par le Sauveur, et que, la dispersion n'ayant pas encore eu lieu, les Eglises diverses n'étaient pas formées, Cyprien part de ce fait pour montrer dans Pierre le dépositaire de l'épiscopat en même temps que de la primauté; puis il fait dériver de lui le pouvoir des évêques, dont chacun est successeur de Pierre en tant qu'héritier de son droit de lier ou de délier, et en tant que fondement de l'Eglise particulière qui lui a été confiée et dont tous les membres sont subordonnés au chef de l'Eglise universelle. Ainsi l'universalité des Eglises a dans saint Pierre son centre d'unité, comme son origine; c'est là le principe de sa supériorité sur tous les autres apôtres. Ils avaient tous reçu du Sauveur ressuscité des droits égaux, seul Pierre avait été élevé au-dessus des autres, en ce sens qu'il devait être le représentant de l'unité. Pierre a laissé cette prérogative au siége romain, qui est depuis lors la chaire par excellence (*cathedra, locus Petri*), l'Eglise, du prince des apôtres et de ses vicaires, investis d'autant de puissance qu'il en reçut lui-même de Jésus-Christ, et devenus, comme il l'était lui-même, l'unité incarnée. Or, cette unité exigeant que tous les évêques dirigent leurs fidèles dans une seule et même voie, ce sont les successeurs de Pierre qui doivent signaler la voie en question et y marcher les premiers, car leur Eglise est la racine et la mère de l'Eglise catholique. De même donc que, dans un diocèse, celui-là n'est pas membre de l'Eglise qui n'est pas uni à l'évêque, personnification de l'unité de son troupeau, de même en est-il par rapport au Pape dans l'Eglise universelle; tous les évêques doivent directement ou indirectement communiquer avec lui; c'est de cette manière que l'épiscopat entier ne forme qu'une seule chaire et que tous les troupeaux ne composent qu'un troupeau.

Saint Cyprien ne reconnaissait pas seulement la puissance supérieure dont l'évêque de Rome peut user en certains cas, il l'encourageait encore à s'en servir. Marcien, évêque d'Arles, s'étant jeté dans le parti de Novatien et ayant adopté les principes de cet hérétique sur la rémission des péchés, Faustinus, évêque de Lyon, et les autres prélats de la province s'adressèrent au Saint-Siége; Faustinus en écrivit même à l'évêque de Carthage, et ce dernier, dont l'autorité ne s'étendait pas sur les Gaules, ne put que conjurer le Pape de mettre fin à la querelle par sa suprême intervention. Dans une lettre à Etienne, il le presse d'envoyer aux évêques des Gaules et à l'Eglise d'Arles un décret de déposition de Marcien, avec l'ordre de lui choisir un successeur. Il rappelle ensuite les décisions des Papes Cornélius et Lucius au sujet de la réintégration des apostats repentants; enfin il prie Etienne de lui faire connaître plus tard l'évêque qui aura été mis à la place de Marcien.

Nous avons déjà cité d'autres cas où la primauté de Rome est visible, celui, par exemple, dans lequel Victor se prononce sur la querelle pour la fixation du jour de Pâques et l'accusation par-devant le siége romain de l'évêque d'Alexandrie, Denys, avec la réponse de celui-ci. Le premier exemple d'évêques déposés faisant appel au Pape est remarquable. Deux prélats d'Espagne, Basilide et Martial, avaient été déposés comme *libellatiques* et pour d'autres raisons; l'on avait élu à leur place Félix et Sabinus. Basilide, qui avait prévenu sa déposition par une abdication volontaire et l'acceptation de la pénitence publique, se repentit de cette démarche, partit pour Rome et y détermina par ses représentations le Pape Etienne à le rétablir sur son siége. Deux prêtres des Eglises en question et l'évêque de Saragosse, Félix, écrivirent alors à Cyprien et aux évêques d'Afrique pour s'appuyer de leur approbation dans la résistance à la sentence romaine. S'il y avait vu une usurpation de la part du Pape, Cyprien n'aurait pas manqué de s'en exprimer librement; mais on ne voit pas trace de blâme contre le Pape dans sa réponse où il déclare légale la déposition des deux pasteurs, trouvant que Basilide a commis une nouvelle faute en trompant le Souverain Pontife par un faux exposé de sa conduite et des procédures.

L'histoire ecclésiastique de ces temps présente bien d'autres traits relatifs à la primauté des évêques romains; tel est le soin que prennent toutes les Eglises d'instruire Rome de ce qui leur arrive d'important. On en voit plusieurs exemples dans les lettres de Cyprien par rapport aux Eglises d'Afrique. Les débats du synode africain, concernant Félicissime, étaient envoyés au Pape Cornélius, et Cyprien s'excusa plus tard auprès de lui de ne l'avoir pas instruit aussitôt de l'installation de l'évêque intrus, Fortunatus. Les prélats d'Afrique communiquèrent aussi à Cornélius leurs décrets sur les *lapses*. Les hérétiques eux-mêmes témoignaient involontairement de l'autorité de Rome; ainsi

contournées que soient leurs interprétations, elles ne peuvent faire disparaître le sens trop décisif contre eux du mot: *principalité*.

les Théodotiens indiquaient l'époque où, suivant eux, l'Eglise romaine avait changé la foi, « l'ayant, disaient-ils, conservée pure jusqu'au Pape Victor et ayant commencé à l'altérer avec Zyphérinus. » Il n'y avait pas jusqu'aux païens qui ne connussent la haute autorité de l'évêque romain, comme le prouve la décision si connue de l'empereur Aurélien et comme le remarque Cyprien dans une lettre à Antonien, où il dit du persécuteur Décius, qu'il eût été moins troublé de la nouvelle des armements d'un autre prétendant à l'empire que de celle de l'élection d'un évêque de Rome. L'empereur-pontife des païens voyait donc dans le pontife des chrétiens un rival redoutable, déjà nommé, il est vrai avec ironie, par Tertullien, *pontifex maximus*. Cyprien ajoute que le tyran, avant de succomber par les armes, avait été vaincu par la puissance sacerdotale de Cornélius, lequel, en dépit de tous les efforts de Décius, était devenu, grâce à son élévation sur la chaire de Pierre, le véritable grand prêtre de Dieu.

Au reste, il est facile de reconnaître que la puissance de l'évêque de Rome et ses rapports avec l'ensemble de l'Eglise étaient encore dans un état de développement et par conséquent de transition. Comme tous les éléments essentiels de l'organisme ecclésiastique, la primauté, ayant pour base l'ordre divin, fut présente et reconnue dès l'origine, mais le mode suivant lequel elle avait à s'exercer ne se forma que peu à peu. D'après la marche naturelle, la constitution intérieure des diverses Eglises devait d'abord se former et la position de l'évêque vis-à-vis son clergé et les fidèles devait se fixer ; ensuite vint le temps de formation des rapports de l'autorité métropolitaine ; puis enfin, lorsque l'union de toutes les Eglises entre elles fut devenue plus étroite et plus régulière, la primauté commença son développement particulier. Dans les premiers temps, lorsqu'il s'agissait surtout de la diffusion de la foi et de la fondation de nouvelles Eglises, l'action de la primauté fut peu sensible ; mais elle le devint davantage à mesure que l'unité de l'Eglise universelle fut attaquée et que des hérésies toujours renaissantes essayèrent de porter la division dans son sein. — *Voy.* Constitution de l'Eglise et Hiérarchie.

PRIMITIVE EGLISE, *fut-elle intolérante?* — *Voy.* Intolérance, etc.

PRISCILLE (Sainte). — Vers le nord-est de Rome se trouve la porte Salaria qui donne son nom à l'antique voie qui conduit aux pays des Sabins (2198). Célèbre par ses temples d'Hercule, de Vénus, de l'Honneur, du Soleil, la voie *Salaria* vit les Gaulois arriver en vainqueurs et tailler en pièces les Romains ; puis Annibal planter sur ses bords ses tentes africaines, à trois milles seulement des murailles de Rome (2199) ; enfin Sylla, à la tête de ses troupes, attendant que sa patrie vint abdiquer la liberté entre ses mains fumantes du sang romain (2200). Comme les autres, elle eut aussi de scandaleux tombeaux. Entre tous l'histoire a signalé celui de Licinus, qui surpassait en magnificence les grands mausolées de la voie Appienne. Or, ce Licinus était le barbier d'Auguste ! Une pareille énormité fut flétrie dans le fameux distique rapporté par Varron :

Marmoreo Licinus tumulo jacet, ac Cato parvo,
Pompejus nullo ; credimus esse deos?

Après avoir traversé ces ruines et ces souvenirs païens, on arrive aux catacombes de Sainte-Priscille. Ici nous sommes sur le terrain de la plus haute antiquité chrétienne. Arrivé à Rome pour la première fois, neuf ans après l'ascension de Jésus-Christ, saint Pierre descendit d'abord au delà du Tibre, dans le quartier des Juifs. Bientôt il vint loger dans une famille sénatoriale qui habitait près de l'Esquilin. Punicus et Priscille, tels étaient les noms du père et de la mère : ceux du fils et de la belle-fille étaient Pudens et Sibinilla. Ils eurent quatre enfants, deux fils et deux filles également célèbres dans l'histoire des martyrs : Novat, Timothée, Praxède et Pudentienne (2201). La maison de ces heureux néophytes fut pendant quelque temps la demeure du pêcheur galiléen. Cependant le feu de la persécution s'alluma et de nombreux Chrétiens signèrent la foi de leur sang. Leurs restes sacrés devaient être pieusement recueillis, et la mère du sénateur Pudens fut une des premières à se charger de ce soin courageux (2202).

Le lieu où elle déposa les martyrs est situé à deux milles de la porte Salaria, sur la gauche, non loin du pont du Teverone ; c'est aujourd'hui la vénérable catacombe appelée de Sainte-Priscille, du nom de l'illustre matrone. On y descend par plusieurs escaliers cachés dans les vignes. Situé sur le penchant de la colline, ce cimetière s'est trouvé plus que les autres exposé aux infiltrations des eaux et aux éboulements qui en sont la suite. De là vient qu'il offre un assez grand nombre de galeries obstruées par des terres d'alluvion. En revanche, il possède une belle et grande chapelle, d'une bonne conservation, excepté les peintures qui ont entièrement disparu.

Les gloires de cette catacombe sont nombreuses comme les étoiles du firmament. Pour n'en citer que quelques-unes, c'est

(2198) « Salaria Via Romæ est appellata, quia per eam Sabini sal a mari deferebant. » (Pomp. et Plin, lib. xxxi, c. 7

(2199) Tit.-Liv., decad. 3, lib. vi.

(2200) App., *De bel. civ.*, lib. i.

(2201) Baron., *An.* 42. *Martyrol.* 16 janv. — Bosio, lib. iv, c. 28.

(2202) Dans l'histoire de la primitive Eglise, on distingue trois Priscille. La première, disciple de saint Paul, dont il est fait mention aux *Actes des apôtres*, c. xxviii ; la seconde, celle qui nous occupe ; et la troisième, qui vécut sous Dioclétien et sous Maximien

ici que furent déposés, outre les membres de l'illustre famille du sénateur Pudens, les saints Papes Marcel, Sylvestre, Sirice et Célestin, le prêtre martyr saint Symitrius, avec vingt-deux compagnons de ses combats, par les soins de sainte Praxède. Toutes les persécutions envoyèrent leur tribut de héros au célèbre cimetière. On y a levé dernièrement le corps de deux martyrs de la persécution de Septime-Sévère ; celle de Domitien y avait placé, suivant toutes les probabilités, le corps de sainte Flavie, jeune vierge martyre d'environ dix-huit ans, dont les reliques, plus précieuses que l'or, ont été données par l'excellent sacriste monseigneur Castellani, évêque de Porphyre, à l'église de Nevers. Cette ville se glorifie également de la présence de sainte Valentine, jeune martyre à peine adolescente, et venue, comme sa sœur, de la catacombe de Sainte-Priscille. Enfin, sous Dioclétien, les dépôts sacrés furent innombrables.

Le 26 avril de l'an 304, Dioclétien étant consul pour la neuvième fois, et Maximien pour la huitième, le Pape Marcellin, accompagné de Claude, de Cyrinus et d'Antonin, était conduit au supplice au milieu d'une foule avide de son sang. En face de la mort, le courageux Pontife se tournant vers le prêtre Marcel, qui devait être son successeur, lui dit : « N'obéissez jamais aux ordres sacrilèges de Dioclétien. » Marcellin et ses compagnons eurent la tête tranchée, et pour effrayer les Chrétiens, il fut ordonné que les corps des martyrs resteraient exposés sur la place publique jusqu'à ce qu'ils tombassent en putréfaction. Ils y demeurèrent trente-six jours. Enfin Marcel parvint à les enlever pendant les ténèbres de la nuit, et les déposa aux catacombes de Sainte-Priscille, dans un *cubiculum clarum*, près du saint martyr Crescention (2203). Telle fut, ajoute Baronius, la violence de la persécution à cette époque, que Rome seule compta dix-sept mille martyrs dans un mois (2204). Quel est, dans cette armée de héros, le nombre de ceux qui ont reçu la sépulture dans le cimetière qui nous occupe? Dieu le sait.

PRIVICARINUM SACERDOTUM.—Nom du dimanche de la *Septuagésime*, dans quelques anciennes liturgies, parce qu'anciennement les prêtres commençaient dans plusieurs diocèses à faire des abstinences dès cette époque. On en trouve des traces dès le VIe siècle, dans le *Sacramentaire* du Pape Gélase. Cet usage fut reçu en France sous Pépin ou Charlemagne (2205).

PROCÈS ET MARTINIEN (Saints). *Voy.* Calépode (Saint).

PRODICIENS. *Voy.* Gnosticisme.

PROPAGATION DU CHRISTIANISME. — *Circonstances favorables à cette propagation.* *Voy.* l'*Introduction*, § I. *Obstacles.* Voy. *ibid.*, § II — *Objections de Gibbon.* Voy. *Ibid.*, § III.

PROPITIATORIUM ALTARIS. — Nom donné par quelques auteurs liturgiques, à une *couverture d'autel*, dont plusieurs étaient d'une richesse remarquable. D'autres donnent ce nom à l'intérieur du rétable de l'autel, qui servait à renfermer des reliques. Le Pape Paschase en fit faire une en lames d'argent, pour le maître-autel d'une église de Rome. Ce Pape vivait en 817.

PROSER. — Nom donné dans les vieux auteurs aux recueils de proses. Dans les historiens des Gaules (2206) il est question d'un calligraphe célèbre nommé Passereau, dont le *prosaire* fut payé cinquante sous (2207) parisis.

PROSPHONESIME. — Nom de la première semaine de la septuagésime chez les Grecs. Cette semaine était comme l'ouverture de l'année ecclésiastique, ou liturgique, pour le cours des offices des fêtes mobiles. Le dimanche qui commence cette semaine se nomme le dimanche de la *Prosphonese* (προσφώνησις), ou de la *publication*, parce qu'on y annonce au peuple le jeûne du carême et le jour où tombera la fête de Pâques. Cette annonce dans la liturgie chrétienne se nommait *præconium.* (*Voy.* ce mot et Tabula paschalis.) Ce dimanche est encore nommé chez les Grecs *le dimanche de l'Asote.* (*Voy.* ce mot.)

PROTHESE. — Nom d'un petit autel ou table qui servait dans les anciennes églises pour donner la communion sous les deux espèces aux religieux et au clergé, et qui était près du maître-autel (2208) ; *il servait aussi à déposer les offrandes de pain et de vin destinées au saint sacrifice.* Du Cange, dans sa *Constantinopolis christiana*, donne des détails sur la prothèse de Sainte-Sophie de Constantinople, lib. III, p. 59 (2209). La prothèse est aussi nommée *pila* et *conchas*, par quelques auteurs.

(2203) Anast., *in Marc.*

(2204) « Quo tempore magna fuit persecutio, ita ut intra mensem, decem et septem millia Christianorum martyrio coronarentur. » (*Martyrol.*, 26 Apr. *Ann.*, t. II, an. 304, n. 25 et seq.)

(2205) *Voy.* à ce sujet Mabillon dans son *Museum italicum*, p. 301.—Allatius, *Lib. de Dominicis et hebdomad. græcor.*, cap. 10.

(2206) *Recueil des hist. des Gaules et de la France*, tom. XVIII, p. 256, ad annum 1218. Bernard Ithier, chroniqueur du XIIIe siècle, le cite aussi, et dit qu'Adam de Saint-Victor avait composé pour son compte trente-sept proses de ce prosaire.

(2207) L'addition à l'article de dom Brial sur Adam de Saint-Victor, par M. Petit-Radel, publiée dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de France*, renferme à ce sujet des observations remarquables qui, si elles étaient connues, étonneraient bien des critiques sur le mérite des anciennes proses des fêtes de l'Eglise latine. M. Petit Radel entre dans des détails curieux et savants sur ces poésies de nos missels et surtout sur celles composées par Adam de Saint-Victor, dont le génie poétique est connu de bien peu de personnes même très-instruites. On sait que l'usage des proses date du XIIe siècle.

(2208) *Tystastereologia, sive de altaribus Christianor.*, lib. IV, in-8°, et les planches qui y sont jointes.

(2209) Paul le Silentiaire, part. I, vers. 356.

PROVENCE (La), *reçoit le christianisme*. *Voy.* Gaules, etc., § 1.

PUGILLARIS (2210).—*Fistule, chalumeau* ou tuyau en or, argent, etc., servant à aspirer le vin du calice. Les fidèles s'en servaient autrefois, lorsqu'ils communiaient sous les deux espèces.

PUTEUS (*puits*). — Il est quelquefois question dans les livres de liturgie et dans les écrivains ecclésiastiques, de puits qui existaient dans les cloîtres et surtout dans les préaux, et dont on faisait la bénédiction à certaines époques de l'année. On en trouve aussi dans quelques églises, mais plus rarement. On ne connaît ni l'époque ni la raison de ces puits ; peut-être voulait-on avoir sous la main ces *eaux pures* dont il est si souvent fait mention dans les livres liturgiques. Nous allons désigner ici quelques-uns des plus remarquables de ces sortes d'objets.

Le vieux cloître de la cathédrale d'Arles offre un puits de forme singulière à l'angle de la galerie du midi (2211).

Un des plus curieux que nous ayons rencontrés est celui qui a existé autrefois dans l'église même de Strasbourg jusqu'en 1676. Ce puits a servi de baptistère jusqu'au moment où le curé le fit fermer par suite d'un accident.

Dans une chapelle basse, ou crypte de l'église de l'ancienne abbaye de Tournus, existe aussi un puits dont les eaux produisent des effets regardés comme miraculeux par les malades qui ont la foi d'y recourir et de prier à la chapelle qui est en face.

Autre dans l'église d'Andlau, en Alsace. Le magnifique puits dit de *Moïse*, à Dijon, a sans doute eu, dans l'origine, une destination autre que celle des puits ordinaires ; les belles statues qui en font l'ornement sembleraient pouvoir nous autoriser à le penser (2212).

PUTICULI. *Voy.* Catacombes.

Q

QUADRATUS. — C'est une bien noble jouissance de se reporter en arrière sur ces premiers temps où la sainte flamme du christianisme échauffait les cœurs les plus généreux ; alors, ce n'étaient pas seulement les évêques qui entraient en lice pour la foi ; mais des hommes remplis d'enthousiasme, versés dans la science des écoles grecques, et parvenus à la connaissance du Christ, se levaient pour défendre, soit l'innocence des Chrétiens contre un gouvernement hostile, soit l'héritage des apôtres contre la rage destructive de l'hérésie. Et quand même cela ne serait pas, le devoir de la reconnaissance seule nous ordonnerait de célébrer, de génération en génération, la mémoire de ces hommes, à la lumière bienfaisante desquels l'Eglise s'éclairait autrefois, mais dont nous ne sommes pas assez heureux pour avoir conservé les écrits pour notre édification. Cet examen servira, en outre, à éclaircir pour nous l'histoire de ces temps, qu'une science partiale a cherché à rendre méconnaissable par la fausse lumière qu'elle y a répandue.

En tête de ces apologistes dont les ouvrages sont perdus, se place Quadratus. Saint Jérôme nous assure qu'il était le disciple des apôtres (2213), et qu'il se distinguait par le don de prophétie, qu'à cette époque l'Esprit divin accordait encore parfois à l'Eglise (2214). Eusèbe le compte au nombre des hommes au plus grand mérite qui suivirent immédiatement les apôtres, imitèrent leurs travaux, distribuèrent leurs biens aux pauvres, et se rendirent après cela pour prêcher la foi parmi les nations païennes où, grâce aux miracles qu'ils firent, ils attirèrent des peuples entiers à la religion chrétienne (2215).

Quadratus vivait à Athènes, sous le règne de Trajan et d'Adrien, à l'époque où la persécution faillit y détruire complétement l'Eglise de Jésus-Christ. Après que l'évêque Publius eut souffert le martyre à Athènes, en 125, Quadratus fut choisi pour lui succéder, et il ne négligea rien pour ranimer et renforcer au dedans et au dehors son troupeau si profondément abattu (2216). Adrien ayant visité plusieurs fois Athènes, pendant ses voyages, afin de se faire initier dans les mystères d'Eleusis, les ennemis des Chrétiens profitèrent de sa présence et de la recrudescence de son zèle pour le service des dieux, pour l'animer contre le christianisme et assouvir leur haine par de nouvelles persécutions de tout genre. L'évêque Quadratus se chargea de prendre la défense des opprimés auprès de l'empereur. Il remit, en 126, un mémoire à Adrien, dans lequel il établissait l'innocence des Chrétiens et la vérité de leur croyance. Eusèbe et saint Jérôme connaissaient cet écrit : le premier vante le talent distingué de l'auteur et la

(2210) Primitivement ce nom fut donné à des tablettes de bois, d'ivoire, propres à écrire. Il a passé ensuite à l'instrument qui y était attaché (le *calamus*).

(2211) *Voy.* toutes les descriptions de la cathédrale d'Arles, et surtout les lithographies de M. Chapuy, pour la suite des cathédrales de France, format in-4°, avec un texte.

(2212) *Voy.* la belle planche de ce monument, publiée par M. Dusommerard, *Atlas des arts au moyen âge*.

(2213) Hieron., *Catal.*, c. 19.

(2214) Euseb., *H. E.*, v, 17.

(2215) *Ibid.*, III, 37.

(2216) Eusèbe (*H. E.*, IV, 23), parlant de saint Denis de Corinthe, dit que dans sa *Lettre aux Athéniens* il parle aussi de Quadratus.

pureté apostolique de sa doctrine, et le second la pénétration et la dignité apostolique que présente son style. Son mémoire eut tout le succès qu'il pouvait en espérer, et Adrien ordonna de cesser la persécution (2217).

QUINDECEMVIRS. *Voy.* MINISTRES DU CULTE.

R

RECLINATORIUM. — Espèce de bâton destiné à servir d'appui. La longueur des offices ne permettant pas à tous ceux qui y assistaient de se tenir toujours debout (car alors il n'y avait pas de siéges), on introduisit, vers le VIIIe siècle, l'usage d'un bâton sur lequel les ecclésiastiques ou moines, âgés ou infirmes, pouvaient s'appuyer, et l'on s'en servit jusque vers le XIIe siècle, où l'on commença à avoir des stalles, que pour cette raison l'on nommait *misericordiæ*, et sur lesquelles on se reposait sans paraître être assis. Mais pendant la lecture de l'Evangile, tout appui, même les *reclinatoria*, étaient défendus; on les posait par terre (2218).

RÉDEMPTION, *ses applications.* — *Voy.* MORALE ÉVANGÉLIQUE.

REGIÆ ou *RUGIÆ.* — Les auteurs liturgiques ne sont pas d'accord sur ce que c'était au juste. Quelques-uns disent que c'est ce qu'on nommait aussi le *chancel*, ou treillis à jour, qui séparait le sanctuaire de la nef; d'autres disent que ce pouvait être un balustre dont les portes étaient gardées par des acolytes, mais sans désigner la place; quelques-uns enfin pensent que le mot *regiæ* doit s'entendre des portes seules d'une enceinte indéterminée, mais qui par son importance était réservée aux seuls officiers ou aux princes lorsqu'ils assistaient aux offices (2219). La place exacte de ces *portes royales* serait sans doute curieuse à déterminer; mais nous ne pouvons que l'indiquer aux investigations de plus habiles que nous, sans nous permettre de rien décider.

REGNA ou *REGNUM SPANOCLYSTUM.* — Baldaquin suspendu au-dessus d'un autel, et ayant la forme d'une couronne fermée (2220).

RELIGIOSA DISCIPLINA. — Très-ancien livre d'exorcisme, dont les prières étaient attribuées aux apôtres. Saint Cyprien dit (2221) que l'évêque Firmilien lui en envoya une copie, et que cette copie était approuvée et vérifiée par le grand concile de Carthage. Ce livre fut depuis nommé *Flagellum dæmonum* (2222).

REPUBLIQUE DE PLATON (LA) *réfutée et comparée à l'Evangile.* — *Voy.* PLATON.

RESPONSORIAUX. — Livres consacrés à renfermer la suite des *répons* en usage aux différentes parties de l'office divin et surtout de la messe. Le savant Thomassin en a publié un d'après un manuscrit du XIe siècle appartenant au monastère de Saint-Gall. En tête de cette édition, on y trouve des vers à la louange de saint Grégoire:

Hoc quoque Gregorius, *Patres* de more secutus,
Instauravit opus; auxit et in melius, etc.

C'est ce qu'on nomme maintenant l'*Antiphonaire* (2223). (*Voy.* ce mot.)

RESTITUT (SAINT-) ET SAINTE-AGNÈS. — Les catacombes de Saint-Restitut et de Sainte-Agnès sont sur la voie Nomentane, à seize milles de Rome. Près du petit monticule, appelé *Monte Rotondo*, se trouvent le cimetière et la crypte, où fut déposé le saint martyr Restitut, dont voici en peu de mots la glorieuse histoire.

L'an 301, Hermogénien, préfet du prétoire, venait d'obtenir de Dioclétien et du sénat l'ordre de persécuter les fidèles. Aussitôt les satellites se mettent en marche, et le 6 mai ils amènent au tribunal d'Hermogénien, dressé au pied du Capitole, non loin de l'arc de Titus, un courageux chrétien nommé Restitut. Conformément à l'édit impérial, on le somme de sacrifier aux dieux; il refuse. Le magistrat ordonne de lui lier les mains derrière le dos et de lui trancher la tête. Après l'exécution les

(2217) « Quadratus, apostolorum discipulus, Publio, Athenarum episcopo, ob Christi fidem martyrio coronato, in locum ejus substituitur, et Ecclesiam grandi terrore dispersam fide et industria sua congregat. Cumque Hadrianus Athenis exegisset hiemem invisens Eleusinam, et omnibus pene Græciæ sacris initiatus dedisset occasionem his, qui Christianos oderant, absque imperatoris præcepto vexare credentes : porrexit ei librum pro religione nostra compositum, valde utilem plenumque rationis et fidei et apostolica doctrina dignum; in quo et antiquitatem suæ ætatis ostendens ait plurimos a se visos, qui sub Domino variis in Judæa oppressi calamitatibus sanati fuerant, et qui a mortuis resurrexerant. » (HIERON., *Catal.*, c. 19.)—Il dit encore la même chose dans un autre endroit. (Ep. 84, *Ad Magn.*) — EUSEB., *H. E.*, IV, 3.

(2218) LEBRUN in-8°, p. 180.

(2219) Grégoire de Tours parle de portes royales *ad regias ædis sacræ*, lib. IV, cap. 15. Anastase le Bibliothécaire (*Vit. pap. Leonis III*) fait aussi mention des portes de ce nom, *regias majores*. Elles sont également citées par Macri dans son *Hiero-lexicon*, verb. *Regia*.

(2220) ANTHIMUS PANVINUS, *De præcip. basilic. urb. Romæ.*

(2221) *Liv. de vanit. idolor.*

(2222) *Voy.* PROSPER, *De dimidio tempor.*, cap. 6, rapporté par Villette, chanoine de Saint-Médard de Paris.

(2223) L'on trouve des détails savants et curieux sur les changements qu'on a fait subir à ces livres depuis leur origine jusqu'au XVIIe siècle, dans les *Institutions liturgiques* de dom Prosper Guéranger, tome Ier, p. 171, 172, 173. Il nous apprend que l'on conserve à l'église Saint-Jean de Latran l'exemplaire précieux dont saint Grégoire se servait pour apprendre à chanter aux jeunes clercs. (*Ib.*, p. 174.)

bourreaux jettent le corps près de l'arc triomphal, non loin de l'amphithéâtre, et l'abandonnent à la dent des chiens ; mais le Dieu des martyrs veille sur son intrépide soldat.

Pendant la nuit, une des plus illustres dames romaines, nommée Justa, vient avec quelques prêtres et plusieurs Chrétiens enlever le saint corps qu'elle emporte dans sa maison, voisine de la *Meta Sudans*, par conséquent très-peu éloignée du théâtre du martyre. Elle l'enveloppe dans des linges très-fins avec des parfums, le place dans sa litière, et pendant la même nuit le transporte sur la voie Nomentane.

Le convoi s'arrête non loin d'une catacombe où se tenait caché le Souverain Pontife, auquel Justa fait donner avis de ce qui se passe, en le priant de députer un certain nombre d'ecclésiastiques, de vierges et de serviteurs de Dieu, pour accompagner le précieux dépôt. Dès la pointe du jour, on se remet en marche et on arrive à la villa de la courageuse matrone, située sur la voie Nomentane, à seize milles de Rome. La sépulture s'accomplit au milieu des hymnes et des prières qui se prolongèrent pendant sept jours. Cela se passait le 27 mai de l'an 304, au plus fort de la persécution de Dioclétien, à quelques lieues de Rome et dans la direction du camp prétorien où régnait le persécuteur. Rien n'est plus ordinaire que ces exemples d'intrépidité dans les annales de la primitive Eglise (2224).

Trois ans après le martyre de saint Restitut, c'est-à-dire l'an 304, le 21 janvier, Rome entière assistait au plus étonnant spectacle qu'elle eût jamais contemplé. Une jeune enfant, âgée de treize ans à peine, issue d'une noble famille, d'une beauté ravissante, augmentée de toutes les grâces que donne la pudeur conservée sans ombre de souillure, refuse d'épouser le fils du préfet de Rome, uniquement parce qu'elle est chrétienne et qu'elle a choisi le Fils de Dieu pour époux. On la voit accepter, en échange de ce brillant avenir, les outrages, les tortures, la mort. Intrépide en face du bourreau qui tremble et qui pâlit, elle l'encourage à remplir son ministère. Le coup fatal est porté ; l'ange est au ciel. Avec sa sœur Emérentienne, Agnès forme pour ainsi dire l'arrière-garde de la grande armée des martyrs. Son nom vole de bouche en bouche, et depuis quinze siècles il retentit avec honneur sous les voûtes de tous les temples chrétiens de l'ancien et du nouveau monde (2225).

Le même jour, ses parents emportent ce corps virginal plus précieux que l'or et les pierreries, et vont le déposer dans une petite terre qu'ils possédaient sur la voie Nomentane, à quatre milles de Rome. Un grand nombre de Chrétiens se font une gloire d'accompagner l'héroïne : parmi eux se trouve Emérentienne, sa sœur de lait, encore catéchumène. Au sortir de la catacombe, le cortége est assailli par des païens postés en embuscade. On se disperse au milieu d'une grêle de pierres ; Emérentienne reste intrépide avec un petit nombre et reproche aux persécuteurs leur cruelle malice. La jeune sainte, couverte des glorieux stigmates du martyre, tombe baptisée dans son sang ; son corps est déposé la nuit suivante auprès de son illustre sœur. Depuis cette époque, la gloire de cette catacombe ne s'est pas obscurcie un instant. Son histoire, quinze fois séculaire, n'est que le récit des hommages et de la vénération universelle dont elle fut le constant objet, en échange des souvenirs précieux qu'elle rappelle et des miraculeuses faveurs obtenues par l'intercession de sainte Agnès (2226).

Une autre gloire de cette grande catacombe est la belle conservation des monuments artistiques qu'elle renferme.

RETE AHENUM. — Lustre de bronze en forme de grillage.

RÉVÉLATION EVANGELIQUE, *sa nécessité.* — La philosophie antique, outre son indécision, son absence d'unité, et ses tourbillons de systèmes qui s'excluaient mutuellement, avait le grand défaut d'être trop abstraite, et totalement inaccessible à la plupart des hommes. La religion naturelle la plus purement conçue aurait eu, elle-même, l'inconvénient d'être insaisissable aux esprits plongés dans les soins de la vie présente, et dévoyés de leur primitive simplicité. Pour que les vérités de l'ordre supra-sensible et surnaturel descendent dans la société, qu'elles y circulent, qu'elles y durent, et qu'elles s'y mêlent sans altération aux actions qu'elles doivent diriger, il faut qu'elles y arrivent toutes faites, revêtues d'un corps, d'un symbole sensible, frappées au coin d'une autorité reconnue par tous, dogmatisées en un mot. Les esprits les plus exercés à la philosophie, et qui vivent dans les abstractions, ont eux-mêmes besoin de se faire des formules, des plans de croyance et de conduite, pour arrêter les perpétuelles variations de leur esprit, et trouver, dans les dangers subits où nous expose la faiblesse de notre nature, des armes toutes prêtes pour y résister. La philosophie antique, si elle se fût entendue d'abord avec elle-même, aurait pu ensuite, en s'alliant au culte public, lui prêter son souffle et lui emprunter ses formes, et par là régir la société ; mais précisément rien n'était plus antipathique que la philosophie et la religion chez les anciens. La philosophie faisait une guerre sourde à la religion, elle s'en moquait ; la religion envoyait la

(2224) *Ms. Codd. Vat.* — Bosio, lib. IV, c. 24.— Bar., an. 304, n. 19.

(2225) « Omnium gentium alteris atque linguis præcipue in ecclesiis Agnes vita laudata est, quæ et ætatem et tyrannum, et titulum castitatis martyrio consecravit. » (S. Hier., *De B. Agn.*)

(2226) *Act. S. Agn.* apud Bos., lib. IV, c. 25.

cigué à la philosophie, et l'accusait de nier les dieux. La philosophie avait aussi le plus souvent la lâcheté de se discréditer elle-même, en sacrifiant publiquement à des superstitions grossières qu'elle aurait dû déraciner; et par là, au lieu de rattacher le culte à la morale en l'élevant jusqu'à elle, elle scellait l'alliance du culte avec les vices les plus énormes, en descendant jusqu'à lui. De ces contradictions et de ces duplicités inhérentes à la nature des choses, il advint que ni la philosophie ni la religion ne pouvaient soutenir la société, et qu'elles ne concouraient que pour la démolir: la philosophie faute de conclusion, la religion faute de principe; et que, s'appauvrissant l'une et l'autre par leur isolement et leur répulsion, l'une aboutit nécessairement à l'athéisme, l'autre à la superstition, toutes deux au sensualisme le plus effréné; car l'athéisme lâchait la bride aux passions, la superstition les aiguillonnait: de telle sorte que le genre humain, ainsi précipité sur la descente du mal, voyait s'accroître la rapidité de sa décadence de toute la force des moyens destinés à le soutenir et à le relever.

Aussi, quel tableau de corruption et de décomposition toujours croissantes nous présente le monde païen! et quel spectacle que l'état où il était au temps de l'empire romain!

Tandis que quelques esprits spéculatifs, comme un Cicéron, un Sénèque, s'élevaient par une sorte de hardiesse et de révolte philosophique, jusqu'à oser croire quelquefois à un premier être immatériel; pour le peuple, pour la société, pour le monde, Dieu, source de toute morale, de tout ordre, de toute sociabilité, était réellement tel qu'on l'avait appelé au fronton du temple d'Athènes: *Inconnu;* ce qui régnait, ce qui frappait tous les regards, ce qui remplissait toutes les imaginations et laisait le fond constant de la vie depuis le berceau jusqu'à la tombe, c'était le culte idolâtrique, la déification des passions humaines, et même quelquefois des instincts brutaux. Les fables mythologiques, dont la fleur aujourd'hui ne sert plus qu'à amuser nos loisirs poétiques, étaient alors des réalités audacieuses qui se faisaient adorer dans mille temples, dont l'influence se respirait partout et dont s'autorisaient sérieusement toutes les perversités du cœur humain.

Ce qu'il y a de bien certain, et cela seul eût été un mal énorme, c'est que ce culte tenait la place du culte de la morale et de la loi naturelle, et par cela même interceptait pour la société les lumières de la conscience et les avertissements du sens moral. On ne faisait entrer dans ce culte, comme éléments obligés du service divin, ni les justes notions sur la nature de Dieu, ni l'obéissance à la loi morale, ni la pureté du cœur, ni la sainteté de la vie, ni repentance des crimes passés, ni amendement de conduite pour l'avenir. — « On n'y parle de rien qui serve à former les mœurs et à régler la vie, disait Lactance; on n'y cherche point de vérité, on ne s'y occupe que des cérémonies du culte, où l'âme n'a point de part, et qui ne regardent que le corps (2227). » — Ainsi, bien loin que la religion des païens prêtât assistance à la vertu, elle n'avait aucune liaison avec quoi que ce soit de vertueux, et cela seul, disons-nous, eût dû entraîner une grande dépravation, en laissant le cœur tout ouvert aux séductions des passions et la conscience démantelée contre leurs violences.

Mais cette religion faisait plus : elle encourageait et redoublait l'emportement des passions en mettant dans leurs intérêts le sentiment de la divinité même, qui aurait dû en être le frein. L'orgueil et la volupté y étaient partout encensés et préconisés sous toutes leurs formes cruelles ou dégradantes. Une foule de divinités furent créées avec les caractères les plus odieux. On leur attribua l'infamie des crimes les plus énormes; c'était la personnification vivante de l'ivrognerie, de l'inceste, du rapt, de l'adultère, de la luxure, de la fourberie, de la cruauté et de la fureur, d'où les mêmes vices tiraient des arguments pratiques dans les cœurs des hommes. « Jupiter a séduit une femme en se changeant en pluie d'or, » fait dire Térence à l'un de ses personnages; « et moi, chétif mortel, je n'en ferais pas autant (2228)! » Ovide (et l'autorité est singulière, comme l'observe M. de Châteaubriand, à qui j'emprunte quelques-unes de ces citations) ne veut pas que les jeunes filles aillent dans les temples, parce qu'elles y verraient combien Jupiter a fait des mères (2229). Les voleurs et les homicides, et le reste, avaient aussi leurs patrons dans le ciel. « Belle Laverne, donne-moi l'art de tromper, et qu'on me croie juste et saint (2230). »

Le culte correspondait nécessairement au caractère des dieux. Il consistait dans les rites les plus vils et les plus détestables; la fornication et l'ivrognerie faisaient partie du culte de Vénus et de Bacchus. Les mystères d'Adonis, de Cybèle, de Priape, de Flore, étaient représentés dans les temples et dans les jeux consacrés à ces divinités. On voyait, à la lumière du soleil, ce que l'on cache dans les plus profondes ténèbres, et ce que l'honneur de notre langue me défend de nommer (2231). Les femmes se prostituaient publiquement dans le temple de

(2227) Lactant, *Instit. divin.*, lib. IV, cap. 3.

(2228) Ego homuncio hoc non faxim!
(Ter., *Eun.*, act. III.)

(2229) Quam multas matres fecerit ille deus!
Trist., lib. II.)

(2230) Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum sanctumque videri.
(Horat, ep. 16, liv. I.)

(2231) *Exuuntur etiam vestibus populo flagitante meretrices quæ tunc mimorum funguntur officio, et in conspectu populi usque ad sanctatem impudicorum*

Vénus, à Babylone (2232). Dans l'Arménie, les familles les plus illustres consacraient leurs filles, vierges encore, à cette déesse (2233). Les femmes de Biblis, qui ne consentaient point à couper leurs cheveux au deuil d'Adonis, étaient contraintes, pour se laver de cette impiété, de se livrer un jour entier aux étrangers. Strabon rapporte que le temple de Vénus, à Corinthe, était extrêmement riche; qu'il avait en propriété plus de mille filles publiques esclaves ou prêtresses, dons faits à la déesse par des personnes des deux sexes. « C'était, dit-il, ce qui attirait tant de monde à Corinthe, et qui la rendit opulente (2234). »

Il ne faut pas s'étonner de tout cela. Cela devait être : c'était la conséquence logique de la perte des vérités divines. La première de toutes, la notion et le culte d'un Dieu unique, spirituel et saint, étant effacée de dessus la terre, l'homme s'accoutuma à croire divin tout ce qui était puissant; et comme il se sentait entraîné au vice par une force invincible, il crut aisément que cette force était hors de lui, et s'en fit bientôt un Dieu. C'est par là que l'amour impudique eut tant d'autels, et que toutes ces impuretés qui font horreur furent mêlées au culte, et finirent par le constituer exclusivement. Chacun se fit un dieu de la violence de sa passion, comme dit le poëte :

. . . . . Sua cuique deus fit dira cupido.

Quelles devaient être les mœurs sous l'influence d'un tel culte, qui, à la différence d'un culte spirituel et moral comme le nôtre, s'imprégnait partout, dans la vie publique, dans la vie domestique, dans la vie individuelle; parce que partout il était d'intelligence avec les passions qui lui ouvraient tous les accès, et que le ciel et la terre, les hommes et les dieux, se donnaient la main pour l'accréditer et le répandre !

Les jouissances de la sensualité, et tous les genres de barbaries qui lui servent de cortége, étaient portés au plus haut comble. Il y avait quelque chose de vaste et de monstrueux dont rien ne peut nous donner l'idée, dans l'obscurcissement des esprits et la dépravation des cœurs. Toute cette force de l'intelligence et de la volonté qui, sous l'influence du spiritualisme chrétien, s'est révélée dans les temps modernes par tant d'inspirations chevaleresques, tant d'institutions morales et religieuses, tant de découvertes scientifiques, tant de travaux industriels, abîmée alors dans les sens, y était tout exploitée à les assouvir. L'organisation sensuelle de l'homme avait acquis une capacité aussi vaste, ce semble, que celle de l'intelligence, parce que l'intelligence était toute passée dans les sens; de là viennent ces proportions colossales dans les goûts, les fêtes, les plaisirs des anciens, comparés aux nôtres, et qui nous les font apparaître comme une race de géants disparue de dessus la terre, si nous les considérons par ce côté sensuel; et comme une race de pygmées, si nous les mesurons à cette puissance des idées, à cette hauteur métaphysique et morale où nous sommes parvenus, et qui ferait d'un enfant de nos jours le catéchiste de tous les philosophes de l'antiquité.

Plus des deux tiers des habitants des pays les plus civilisés étaient plongés dans l'esclavage, et uniquement employés à repaître les sensualités de l'autre tiers. Cela seul donne une idée effrayante du mépris de l'homme pour l'homme, de la puissance de l'égoïsme et de l'étendue de la corruption qui devait en résulter. Aussi, que de cruautés inouïes se commettaient à la face du soleil, et avaient cours d'usage, de mœurs, de loi, dans la société ! Les maîtres avaient un pouvoir absolu sur les esclaves, et pouvaient ou les rouer de coups ou les mettre à mort à leur gré. Un édit de l'empereur Claude défend d'assommer un esclave, uniquement parce qu'il est vieux et infirme. C'était aussi la coutume, pour s'en débarrasser dans ce cas, d'exposer ces malheureux dans une île du Tibre; et le même édit accorde la liberté à ceux qui avaient été ainsi exposés, s'ils recouvraient la santé. Ces horribles transactions des lois avec l'inhumanité des mœurs en font mesurer toute la dépravation. Une loi de Constantin (sa constitution de 312), que tous les historiens s'accordent à regarder comme caractérisant l'introduction de l'esprit chrétien dans la législation (2235), réprime les excès des maîtres envers les esclaves, et nous fait connaître par cela même quels ils avaient été jusqu'alors.

« Que chaque maître, dit l'empereur, use de son droit avec modération, et qu'il soit condamné comme homicide, s'il tue volontairement son esclave à coups de bâton ou de pierre; s'il lui fait avec un dard une blessure mortelle; s'il l'empoisonne; s'il fait déchirer son corps par les ongles des bêtes féroces; s'il sillonne ses membres avec des charbons ardents, etc., etc. » La plume se lasse à énumérer toutes ces horreurs.

Ceux qui auraient dû éclairer leur siècle sur ces énormités, les voyaient et les commettaient eux-mêmes avec une ingénuité de sang-froid qui fait frémir. Nos *esclaves sont nos ennemis*, disait Caton : mot cruel, dit M. Troplong, qui servait d'excuse à tout ce que la tyrannie domestique peut inventer de plus odieux ! C'était aussi la maxime constante de ce paragon de vertu, de vendre ses esclaves déjà sur l'âge à un prix quelconque, plutôt que de supporter ce qu'il considérait comme un fardeau inutile

luminum cum pudendis motibus detinentur. (Lactant, *De falsa religione*, lib. I, p. 61. Basileæ.

(2232) Herodot., lib. I.

(2233) Lucian., *De Assyria init.*

(2234) Justin., *Athen.* — Strab, etc.

(2235) *Voy.* le beau Mémoire de M. Troplong : *De l'influence du christianisme sur le droit privé des Romains.*

et de permettre à ses esclaves mâles d'avoir commerce avec ses femmes esclaves, moyennant quelque argent que le mâle lui payait pour ce privilége (2236). Pollion, ami d'Auguste, entretenait des murènes d'une grosseur énorme, auxquelles il faisait jeter ses esclaves pour pâture (2237). Q. Flaminius, sénateur, fit mettre à mort un de ses esclaves, sans autre motif que de procurer un spectacle nouveau à un de ses complaisants qui n'avait jamais vu tuer un homme (2238). Si un père de famille était tué dans sa maison, et qu'on ne parvînt point à découvrir le meurtrier, tous ses esclaves étaient sujets à la peine capitale. Un des grands de Rome, qui en avait quatre cents, ayant été assassiné par l'un d'eux, tous furent mis à mort (2239). Aux funérailles des gens riches, on égorgeait souvent un certain nombre d'esclaves, comme des victimes agréables à leurs mânes. Enfin, quand nous n'aurions d'autre preuve de la manière dont les esclaves étaient traités, que ce fait que, dans les salubres climats de l'Italie et de la Grèce, ces troupeaux d'hommes, bien loin de se multiplier, ne pouvaient se maintenir qu'à l'aide de nombreuses recrues qu'on tirait des provinces éloignées, c'en serait assez.

Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes ces choses que nous avons peine à croire n'étaient pas considérées comme des excès, pas même comme des abus, mais comme l'exercice du droit naturel lui-même. Tout cela se passait journellement sous les yeux, sans exciter la plus légère censure, la plus faible protestation de la part de ce tas d'écrivains et de sophistes qui passaient toute leur vie à déclamer sur les mœurs (2240). Quant à la législation, elle avait été la première à jeter sur les esclaves un mot affreux : *Non tam viles quam nulli sunt.*

Si l'on réfléchit sur la source de cette monstrueuse perversion dans le rapport des hommes entre eux, on la découvrira aisément dans la perversion de leurs rapports avec la Divinité. Il y a une relation étroite entre le dogme de l'unité de Dieu et celui de la fraternité humaine. L'unité de Dieu fait notre lien ; et lorsque cette unité de Dieu s'anime et se vivifie par le sentiment de sa paternité et de sa bonté, et que ce n'est pas la crainte seulement, mais l'amour surtout qu'elle nous inspire, alors le genre humain devient bientôt, sous l'influence de ces idées, une famille de frères, où les plus délaissés ont le plus de prix. De là vient que dans le christianisme, réalisation sublime de cette doctrine, le sentiment de l'amour, soit qu'il s'adresse à Dieu, soit qu'il s'adresse aux hommes, s'appelle également *charité*, comme un fleuve qui retient toujours le nom de sa source partout où il promène ses eaux. Il suit de là que la ruine du dogme de l'unité de Dieu dut entraîner nécessairement la chute du dogme de la fraternité humaine ; et l'idée seule de force s'attachant au sentiment de la Divinité, le type souverain de la bonté fut perdu, et l'égoïsme ouvrit sa gueule immense. Aussi voyons nous la hideuse plaie de l'esclavage grandir et s'étendre à mesure que le polythéisme s'invétérait lui-même dans le cœur des nations. En remontant dans les temps antiques et plus rapprochés du règne de la religion naturelle, nous voyons au contraire l'esclavage s'adoucir, se restreindre, et disparaître presque entièrement. Dans Homère déjà il occupe peu de place. C'est la captivité, suite immédiate des batailles, qui fait l'esclavage, dans ses récits. Aussi le nom des *captifs* et de *captives* y sont presque seuls employés, et ces noms mêmes, comme la destination qu'ils supposent, disparaissent bientôt dans la domesticité. Dans la demeure d'Alcinoüs, d'Ulysse, de Laërte, ce sont des *serviteurs* et des *compagnes* qui se mêlent avec familiarité aux soins et même aux jeux de leurs maîtres, *attachés à leur personne*, dit Homère, *par l'affection bien plus que par la nécessité* (2241). Le conducteur de porcs, le *bon* Eumée, y est appelé *le noble pasteur* (2242). Enfin, chez les Juifs, où le dogme de l'unité de Dieu s'est maintenu pendant toute l'antiquité, l'esclavage n'a jamais pu prendre racine ; il dégénérait forcément en domesticité temporaire, qui se dénouait tous les sept ans. — « Si la pauvreté réduit votre frère à se vendre à vous, vous ne l'opprimerez point en le traitant comme un esclave, mais vous le traiterez comme un ouvrier à gages. Il travaillera chez vous jusqu'à l'année du jubilé, et alors il sortira avec sa femme et ses enfants, et il retournera à la famille et à l'héritage de ses pères ; car ils *sont mes esclaves*, dit le Seigneur (2243). » Paroles touchantes, qui font bien voir le rapport qu'il y a entre le dogme de l'unité de Dieu et celui de la fraternité humaine ! Mais la fraternité humaine c'est la sociabilité, c'est le lien même de l'existence des nations et du genre humain ; d'où suit qu'en grandissant, le gouffre du polythéisme allait engloutissant le monde (2244).

Reportons encore nos regards sur ce

(2236) Plutarque, *Vie de Caton.*
(2237) Plin., lib. IX, c. 59.
(2238) Plutarque, *Vie de Q. Flaminius.*
(2239) Tacite.
(2240) Nous disons avant le christianisme ; car l'esprit évangélique ne tarda pas à pénétrer la philosophie stoïcienne, et à lui inspirer des sentiments d'humanité. Nous faisons nos réserves à ce sujet jusqu'à la fin du présent article.
(2241) Homère, *Odyss.*, chant. 24.
(2242) Id., *ibid.*, chant 14.
(2243) *Levit.* XXV, 42.
(2244) Il est vrai de dire cependant que cette douceur de la législation juive n'existait que pour les esclaves juifs, et non pour les étrangers. Il était réservé au christianisme, par la grâce de celui qui s'est fait *esclave* pour le genre humain, *formam servi accipiens*, de généraliser l'affranchissement de l'homme avec la vraie notion de Dieu, et d'inspirer à son grand Apôtre cette épître sublime, toute palpitante de charité fraternelle, dans laquelle, demandant grâce à un maître pour un esclave échappé, il

monde païen, et ne craignons pas de sonder toute la profondeur de la plaie qui rongeait l'humanité, si nous voulons bien apprécier le prodige du remède divin qui l'a guérie.

Un usage épouvantable, provenant de la même cause que nous venons de signaler, et qui est la plus grande preuve de l'esprit de cruauté réfléchie parmi les peuples les plus civilisés du polythéisme, c'est celui des spectacles de gladiateurs, classe d'hommes composée de captifs, d'esclaves, de malfaiteurs condamnés aux derniers supplices, que l'on nourrissait pour cette destination, et qu'on faisait paraître par milliers dans d'immenses amphithéâtres où ils étaient condamnés à se mettre en morceaux les uns les autres, pour le plaisir des citoyens de tout rang et de tout sexe. Ces spectacles sanguinaires dévoraient quelquefois vingt ou trente mille hommes dans l'espace d'un mois. Tout Rome, tout l'univers païen, se ruait à ces boucheries. Là nulle pitié, même instinctive. Lorsque les mourants demandaient grâce, c'était aux plus jeunes femmes romaines que le plaisir de la leur refuser était réservé, en donnant d'un geste le signal de leur mort (2245). Et il ne faut pas mettre ces horribles passe-temps sur le compte de deux ou trois monstres, tels que Néron et Caligula; les plus doux princes, ceux qui étaient appelés du nom de *délices du genre humain*, s'y abandonnaient avec une égale fureur; la société tout entière hurlait, pour qu'on lui ouvrît ces abattoirs, avec la même avidité qui lui faisait rechercher chaque jour le pain nécessaire à son existence (2246). Je n'exagère rien. L'historien Dion nous apprend que Trajan, lors de son triomphe sur les Daces, donna des spectacles de gladiateurs qui se prolongèrent pendant *cent vingt-trois jours*, et où s'entre-déchirèrent *dix mille* gladiateurs et *onze mille* animaux féroces...; et, chose qui glace l'âme et qui paralyse le jugement, Pline le Jeune, dans le panégyrique qu'il adresse à cette occasion à Trajan, ne laisse pas tomber un mot de censure ou de pitié sur ces abominables jeux; il n'a même recours à aucune de ces précautions oratoires que la flatterie la plus basse sait encore trouver, pour éviter tout ce sang; que dis-je, il en tire sujet de glorifier son maître, et de le louer de justice et d'humanité; et pourquoi, grand Dieu? pour ne pas avoir pris parmi les spectateurs de nouvelles proies à jeter dans l'arène, et ajouté par là au nombre des victimes. On ne me croirait pas, il faut citer : « Après avoir ainsi pourvu aux besoins des citoyens et des alliés, vous n'avez pas négligé leurs plaisirs. Vous avez donné un spectacle, non pas de ceux qui peuvent nous amollir et nous efféminer, mais de ceux qui sont propres à nous enflammer le courage, à nous familiariser avec de nobles blessures, et à nous inspirer le mépris de la mort même. Vous nous avez montré l'amour de la gloire et l'ardeur de vaincre, jusque dans l'âme des scélérats et des esclaves. Quelle magnificence, quelle justice n'avez-vous pas fait éclater en cette occasion? Toujours exempt de partialité, toujours maître de vos passions, *vous avez accordé ce qu'on souhaitait; vous avez offert ce qu'on ne vous demandait pas; vous avez même invité à le désirer.* Un spectacle a été suivi d'un autre, et toujours dans le temps qu'on s'y attendait le moins. Jamais vit-on plus de liberté dans les applaudissements, plus de sûreté à se déclarer selon son inclination? Nous a-t-on fait un crime, comme sous d'autres empereurs, d'avoir pris un gladiateur en aversion? *Quelqu'un des spectateurs a-t-il été lui-même donné en spectacle, et a-t-il été assez malheureux pour expier des plaisirs funestes par de cruels supplices* (2247)? » Dans quelle abjection devait être tombée l'humanité, pour qu'un empereur comme Trajan fût loué d'une telle façon par un homme tel que Pline (2248)!

Ces mœurs féroces étaient devenues tellement naturelles que les victimes elles-mêmes s'y prêtaient, en quelque sorte, par une résignation stupide; elles ne se souvenaient plus qu'elles avaient le droit de vivre; la mort, qui brise tous les liens, ne pouvait rien sur la chaîne de leur servitude; ses éternelles ombres n'étaient pas même un refuge pour la liberté, et les fronts qu'elle allait consacrer se courbaient lâchement dans la poussière pour adorer une dernière fois le dieu César : *Ave, Cesar*, s'écriaient ces victimes dévouées en passant devant le trône, *Morituri te salutant* (2249).

En ce temps-là, les bêtes féroces avaient

lui dit ces paroles si étranges alors pour la terre, et qui sont devenues si naturelles à nos mœurs sous l'action incessante de la charité : *Je vous le renvoie, et vous prie de le recevoir comme mes entrailles..., non plus comme un simple esclave, mais comme celui qui, d'esclave, est devenu l'un de nos frères bien-aimés. S'il vous a fait tort, mettez cela sur mon compte... C'est moi, Paul, qui vous écris de ma main; c'est moi qui vous le rendrai. Je pourrais prendre en Jésus Christ une entière liberté de vous ordonner une chose qui est de votre devoir : néanmoins l'amour que j'ai pour vous fait que j'aime mieux vous supplier, quoique je sois Paul, vieux, et de plus, maintenant, prisonnier pour Jésus-Christ.* (*Philem.*, 12, 16, 18, 19, 7, 8.)

(2245) *Polliceni vertebant.* (Juvénal, sat. 3.

(2246) *Panem et circenses.* (Id., sat. 10.)

(2247) Pline, *Panégyrique* 33, traduction de M. de Sacy.—*Ces plaisirs funestes, expiés par de cruels supplices*, renferment un secret que je ne veux pas approfondir; c'est un mystère de débauche dans un mystère de cruauté; c'est assez de celui-ci; notre intelligence ne descend pas plus bas, et si, à force de curiosité, elle y parvenait, le cœur ne voudrait pas la suivre.

(2248) M. Villemain, dans son *Cours de littérature*, tome II, p. 484, s'indigne aussi avec raison, en rapportant la fameuse lettre de Pline à Trajan sur les Chrétiens, dans laquelle il *l'informe qu'il les trouve innocents de tout ce dont on les accuse, mais que, néanmoins, il a cru devoir continuer à les faire supplicier.* A quoi Trajan répond : *Vous avez suivi la marche qu'il faut tenir.*

(2249) Ce qui fait que toutes ces choses étonnent

acquis une sorte de droit d'égalité et de fraternité humaine. La loi étendait ses soins maternels sur elles jusque dans leurs antres sauvages. Il était défendu, sous peine de mort, de les y tuer, afin de les réserver pour dévorer, elles-mêmes, des hommes, dans les jeux du cirque.

Qu'on juge par là quels intincts tyranniques on devait rapporter dans les mœurs privées, et quelle main de fer on devait faire tomber sur tout ce qui était faible, les enfants, les femmes, les esclaves, les malheureux soi-même dans l'adversité! Les enfants naissants, les *sanguinolents*, comme on les appelait, étaient journellement exposés à périr de froid ou de faim; on les jetait sur les bords des chemins, et des bandes de loups, descendant toutes les nuits des Abruzzes, venaient les dévorer. Les femmes étaient répudiées pour le plus léger prétexte, avant même qu'elles eussent achevé de porter leur fruit; le mariage n'était qu'une prostitution légale, et encore même à ce prix, comme nous le verrons, personne n'en voulait, et l'adultère était invoqué comme une allégeance du joug marital. Qu'on juge du sort des pauvres! Parmi les institutions du paganisme, on n'en voit aucune qui ait été fondée, ou par les ministres de la religion, ou par les chefs du gouvernement, dans l'objet de secourir les malades, les infirmes, les infortunes de tous. Il y a un mot d'un empereur romain sur les pauvres, qui résume tout : *Nobis grares sunt*. La férocité contre soi-même enfin s'exerçait par le suicide. Dès qu'on voyait venir quelque infortune, quelque disgrâce, on tournait la main contre soi, et cette lâcheté morale était saluée du nom de vertu, sanctionnée par l'exemple des hommes les plus honorés de l'estime publique; c'était la porte par laquelle on sortait noblement de la vie.

Un autre côté des mœurs païennes qui le disputait à l'inhumanité, sur lequel il faut nous résigner à porter encore nos regards, c'était la perte de tout instinct de tempérance et de pudeur.

A cet égard, de même que l'inhumanité des mœurs se résumait dans une grande violation du droit naturel, l'esclavage et les jeux sanglants du cirque, leur dissolution se réfléchit dans une grande monstruosité : j'entends de cet amour que la nature désavoue.

Ces deux renversements caractérisent toute l'antiquité, et surtout ses derniers siècles. Ils constatent le plus haut période de l'agonie du genre humain

L'amour antiphysique, ce crime innommé, dont, grâce à Dieu, nos mœurs chrétiennes peuvent entendre parler avec la sainte liberté de l'innocence, était plus naturalisé en quelque sorte que le goût des femmes. Gibbon le met à la charge des quinze premiers empereurs romains, à l'exception de Claude, qui vivait dans un commerce incestueux. La délicatesse la plus exquise ne s'en offensait pas, et la plus austère philosophie jouait avec cette monstruosité. La flûte du doux Virgile, la lyre de Tibulle et d'Horace, lui empruntaient leurs inspirations; c'était le goût dominant de Caton; et Cicéron lui-même (le rouge monte au front en le lisant), dans son beau *Traité de la nature des dieux*, en a déposé l'aveu, et en a tiré même une sorte d'argument pour son sujet... Je vais citer; il faut que l'antiquité expie, dans la personne d'un de ses plus grands hommes, la dégradation morale où elle s'était laissée tomber, et qu'elle subisse devant notre sainte pudeur chrétienne, la honte d'une exposition qui importe à la cause de la vérité... Cicéron, donc, voulant établir qu'on ne doit pas se représenter la Divinité sous une forme humaine, parce que, quelque belle qu'elle soit, cette forme ne répond pas à la beauté absolue des attributs divins, en vient à dire : — « Mais encore, de quel homme en particulier voudrait-on avoir la figure? Car les beaux hommes ne sont pas communs. A peine s'en trouvait-il un dans chaque troupe de jeunes gens lorsque j'étais à Athènes... Je vois ce qui vous fait sourire; mais je dis la vérité... Ajoutez même que pour nous autres qui, *avec la permission des anciens philosophes, aimons les jeunes hommes*, souvent les défauts sont des attraits. Une marque au doigt d'un enfant charme les yeux d'Alcée (2250). » A quelle extinction de pudeur et de tous sens moral fallait-il être venu pour qu'un honnête homme comme Cicéron, un pontife, un consul, un père de la patrie

le lecteur et lui paraissent fabuleuses, c'est qu'il les juge avec les idées que nous avons du droit, de la liberté, de la dignité humaine, et que, ne voyant aucune protestation énergique dans l'antiquité contre ces abominations, il est porté à croire qu'elles n'étaient pas si excessives qu'on le dit. Mais c'est là précisément le comble du mal. On y était tellement acclimaté, bourreaux et victimes, qu'aucun cri, aucune mention même, au nom de la philosophie et de l'histoire, ne viennent trahir un désordre dont la dix-millième partie ferait soulever aujourd'hui toute l'Europe. Tout cela se passait à huis clos pour ainsi dire, et un tel silence est effrayant. Il fut donné aux Chrétiens de le rompre les premiers par tant et de si belles apologétiques, où, s'appuyant enfin sur une puissance autre que celle de César, ils osèrent lui demander, sans révolte, mais sans crainte, pourquoi il les violentait. En

cela ils ne faisaient que suivre les traces de leur divin Maître, qui, lui aussi dans sa passion, recevant un soufflet sur sa face adorable, répondit, avec le calme de Dieu et la dignité de l'homme : *Si j'ai mal parlé, faites voir le mal que j'ai dit; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous?* (*Joan.* XVIII, 23.)

(2250) J'ai suivi la traduction de l'abbé d'Olivet; au surplus, voici le texte qui est encore plus clair. — « Sed tamen cujus hominis? quotus enim quisque formosus est? Athenis cum essem, e gregibus ephebrorum vix singuli reperiantur, video quid arrideris; sed tamen ita res se habet. Deinde nobis, qui, concedentibus philosophis antiquis, adolescentulis delectamur, etiam vitia sæpe jucunda sunt. Nævus in articulo pueri delectat Alcæum. » (*De nat. deor.*, l. XXVIII.)

Les amours du poëte Alcée pour cet enfant, qui

méditant sur la nature de Dieu, ait cru pouvoir mêler à ses élévations philosophiques des révélations aussi abjectes!

Qu'était-ce donc des autres hommes, surtout dans les temps postérieurs, où toutes les dépravations allaient en grandissant?

Sénèque nous apprend que, de son temps, après les repas, de malheureux enfants étaient réservés aux outrages (2251); et la loi *Scantinie* pensait sans doute être rigoureuse, en n'exceptant de la prostitution publique que les garçons de condition. Dans le *Dialogue des amours*, attribué à Lucien, l'auteur introduit sur la scène deux personnages qui discutent sur cette abomination; et entre autres arguments à l'appui on lit celui-ci: « Les lions n'épousent pas les lions, dis-tu..... c'est que les lions ne *philosophent pas* (2252). » Trait de satire bien lancé! Voilà, en effet, comment le philosophisme avait fait le monde.

Ce crime avait deux résultats dissolvants pour la société, le mépris de la femme et celui de l'enfant. Tout l'ordre de la nature était interverti: les sexes destinés à s'unir se délaissaient, les âges appelés à se respecter se souillaient. La loi fut obligée d'intervenir, pour remplacer par la force l'attrait que la nature attache à notre reproduction; et la société, menacée de se dissoudre et de s'arrêter, porta des décrets contre le célibat.

Ici nous allons toucher le fond de l'abîme du mal; attendons-nous à en voir sortir des prodiges d'ignominie.

Les lois Julia, *De maritandis ordinibus* et *Papia Poppæa*, portées par Auguste contre le célibat, prirent leur point d'appui, contre le vice qu'ils voulaient réduire, sur un autre vice non moins honteux, mais moins préjudiciable à la continuation de la société; c'était tout ce qu'on pouvait faire humainement dans l'état putride où était tombé le monde païen. On essaya d'allécher les hommes au mariage par l'avarice. Les célibataires furent frappés de l'incapacité absolue de rien recevoir des étrangers. On fit entrer par là beaucoup de citoyens dans les liens du mariage. Mais le but n'était pas encore atteint; il fallait, dans cet état même, les porter à devenir pères. Il fut décidé, en conséquence, que ceux qui, étant mariés, n'avaient pas d'enfants, ne recevraient que la moitié de la disposition. Toutes les parts caduques, pour raison de l'incapacité des institués, furent attribuées à ceux qui avaient des enfants. De plus, les époux pouvaient se faire des libéralités plus ou moins étendues, selon qu'ils avaient ou qu'ils n'avaient pas d'enfants. De sorte qu'on se mariait, comme Plutarque, et l'on avait des enfants, non pour avoir des héritiers, mais pour avoir des héritages (2253): les feux de la cupidité avaient remplacé ceux de l'amour:

Iode faces ardent; veniunt a dote sagittæ (2254).

A ces conditions même on ne put guérir le mal; et tout ce qu'on put gagner, ce fut l'adultère.

Lisez, si vous pouvez, Juvénal, qu'on n'a accusé d'exagération que faute d'avoir rapproché ses tableaux de leurs modèles, et dont la verte conscience semble avoir été préservée tout exprès par la Providence pour sauver en elle l'honneur de l'humanité dans ce grand naufrage (2255). « Com-

était Lycus, ont été chantés par son imitateur Horace, dans l'ode 32e du livre Ier:

Liberum et Musas, Veneremque, et illi
Semper hærentem puerum canebat
Et Lycum nigris oculis, nigroque
Crine decorum.

En relisant avec attention Cicéron, sur le nom duquel je ne voudrais pas faire peser une si flétrissante imputation, quelque avantage que je pusse en recueillir pour mon sujet, je remarque que lui-même ne prend pas part en son nom personnel à la discussion dialoguée, sous la forme de laquelle il a fait son traité *De la nature des dieux*. Il fait parler seulement trois personnages: l'un est Vitellius, philosophe épicurien; l'autre est Cotta, philosophe académicien; et le troisième, Balbus, philosophe stoïcien. J'aurais vivement désiré, et je l'ai un instant espéré pour l'honneur de Cicéron, que le propos en question fût mis par lui dans la bouche de l'épicurien Vitellius: c'eût été alors un trait de mœurs qui eût rentré dans le rôle du personnage, et qui n'eût pas rejailli sur Cicéron. Mais il n'en est rien; et des deux personnages restants c'est précisément celui qui rentre le plus dans la personnalité de Cicéron qu'il a choisi pour lui faire tenir cet étrange propos; c'est Cotta, académicien comme lui, pontife comme lui, et, autant qu'il est possible à un auteur de se laisser voir sous le voile du pseudonyme, c'est lui-même enfin. Cependant, pour être vrai jusqu'au bout sur un point si délicat, je dois dire que l'ouvrage se termine ainsi: « Telle fut la fin de cet entretien; nous nous quittâmes; Velléius jugeant que la vérité était pour Cotta, et moi que la vraisemblance était pour Balbus. » Mais comme l'observe l'éditeur, M. Victor Le Clerc, cette conclusion ne résulte pas de l'ouvrage; la réfutation de Cotta qui le termine, enlève les avis, et *Cicéron semble avoir voulu donner l'avantage à l'académicien Cotta dans cette importante discussion*. Tout balancé, l'honneur de Cicéron reste souillé, et il eût été sans doute bien étonné lui-même, avec ses mœurs païennes, de scrupuleque nous avons mis dans notre jugement.

(2251) « Transeo puerorum infelicium greges, quos post transacta convivia aliæ cubiculi contumeliæ exspectant. » (Senec., epist. 95.)

(2252) « Non amant sese leones; nec enim philosophantur. » (Lucian., *Amores*.)

(2253) *Voy.* M. Troplong.

(2254) Juv., sat. 6.

(2255) « Mars, protecteur de nos murs! s'écrie-t-il dans un saint transport d'indignation, quel funeste génie alluma ces feux criminels dans les cœurs des pasteurs latins? qui donc souilla ces ardeurs détestables au sein de tes enfants? Dieu de la guerre, tu restes immobile? tu ne frappes pas de la lance cette indigne contrée? tu n'implores pas la foudre de ton père? Sors donc de ce camp formidable qui te fut consacré, et que tu dédaignes. » (Sat. 2.) Le moment où la justice devait frapper était en effet arrivé, mais la terre était indigne de ses coups. Pour une telle expiation, il fallait une autre victime.

ment apprécies-tu ce dévouement ? » fait-il dire par un complaisant adultère au mari. « Certes, tu dois te souvenir de tes instances, de tes promesses. Souvent j'ai retenu ta moitié; elle avait déchiré l'acte de votre hymen, et courait en signer un autre..... De quoi te plains-tu, ingrat ? Te voilà père; c'est moi qui te vaux ces *jura parentis* ; c'est par moi que tu pourras être institué héritier. Tu recueilleras et les legs qui te seront faits, et les doux émoluments des caduques, *et dulce caducum*. Et si j'arrive jusqu'à mettre trois enfants dans la maison, ne vois-tu pas les autres avantages que tu as à attendre, même en sus des caduques (2256). »

Quelles mœurs, quelle société !

Pendant que l'honneur du mariage était ainsi laissé au *dévouement* de l'adultère, le mari courait de son côté contracter d'autres noces, à la célébration desquelles rien ne manquait : la robe, le voile, les serments, les flambeaux ; rien ne manquait, dis-je, excepté une femme !

Du temps de Juvénal, toutefois, le public n'assistait pas encore à ces nouveaux et infâmes mariages, des registres n'en retenaient pas les solennités ; mais « Vivons seulement, s'écriait le grand satirique, et nous verrons former en public ces exécrables nœuds ; nous les verrons légitimer (2257). »

Quelques années avaient passé sur la cendre du poëte, et sa prophétie se réalisait ; sa *brûlante hyperbole* était atteinte, dépassée même par le flot toujours montant de ces mœurs immondes.

Un homme grave, un saint prêtre, Salvien, que l'on appelle le Jérémie du ve siècle, décrit ainsi l'affreuse turpitude dont il s'agit, et dont il avait été spectateur : *Viri in semetipsis feminas profitebantur, et hoc sine pudoris umbraculo, sine ullo verecundiæ amictu ; ac quasi parum piaculi esset, si malo illo malorum tantum inquinarentur auctores, per publicam sceleris professionem fiebat etiam scelus integræ civitatis : videbat quippe hæc universa urbs, et patiebatur ; videbant judices, et acquiescebant ; populus videbat et applaudebat : ac si diffuso per totam urbem dedecoris scelerisque consortio, et si hoc commune omnibus non faciebat actus, commune omnibus faciebat assensus* (2258).

La mesure du mal est-elle comble ?...

Que dire après cela de tous les autres déréglements des mœurs païennes, du luxe des édifices, du raffinement et de la monstruosité des repas ? Il faut désespérer de peindre un tel sensualisme ; il faut désespérer d'être cru. Quand on entre dans ces temps du paganisme vieilli, qu'on s'y enferme, qu'on en évoque et qu'on en respire les mœurs, l'âme éprouve comme une sorte de suffocation, tant elle s'y trouve ensevelie dans les sens ! tant les ténèbres morales sont épaisses ! tant la nature est renversée ! tant l'homme est tombé ! tant Dieu est absent !..... Les notions traditionnelles sur Dieu et sur l'âme ayant fini par être totalement étouffées sous le philosophisme et le polythéisme, avec l'unité de Dieu avait disparu la fraternité humaine, avec les dogmes de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme avait disparu la vocation de l'humanité au règne de l'intelligence, et la dégradation de l'intelligence avait entraîné elle-même le désordre de la chair, et la dissolution de la société matérielle des hommes. Imprégnés que nous sommes, à notre insu et malgré nous, des lumières et des vertus du christianisme, nous pouvons difficilement nous faire l'idée de ce qu'était le monde quand il en était privé, et lorsque quarante siècles de superstitions et de déréglement de toutes sortes étaient accumulés sur l'espèce humaine ; c'était le chaos privé du souffle de Dieu (2259).

Et comme si tout devait concourir pour consommer la mort du genre humain, d'une part il se trouvait, pour la première fois depuis sa dispersion, ramassé en un seul corps sous la domination romaine, dont la corruption, comme un ulcère infect, se répandait dans tous ses membres avec une effrayante contagion ; d'autre part, les flots des barbares, qui se pressaient autour comme des bêtes féroces attendant qu'on leur ouvre l'arène, allaient se jeter sur le monde et se déchirer en se le disputant, sans qu'aucun élément civilisateur, sans qu'aucune main suprême pût venir s'interposer dans la destruction, en arrachant les vaincus à la victoire, et les vainqueurs eux-mêmes à leur propre férocité.

Maintenant prononcez ! — Qui pouvait sauver le monde en cet état ?...

Il est un problème que tout esprit méditatif, en s'enfonçant dans l'histoire de ces temps, et en assistant à cette grande décomposition du monde païen, ne peut s'empêcher de se poser à lui-même : — Si le christianisme n'avait pas paru à point, dans ce fatal moment, pour faire rentrer le monde moral dans ses primitives lois, pour saisir et apprivoiser les hordes féroces qui l'inondèrent ; si la barbarie de ces peuples envahisseurs était venue simplement se heurter, s'accoupler à la barbarie des sociétés caduques du monde païen, qu'en serait-il résulté ?... L'imagination recule épouvantée devant cette perspective. Et quand, l'histoire à la main, on considère tout ce que l'esprit chrétien a opéré de fécondation sur ces débris, et que les sociétés actuelles, dans

(2256) Juvénal, sat. 9.
(2257) Id., sat. 2.
(2258) Salv., lib. vii *De gubernat. Dei.*
(2259) Le tableau de la dissolution du monde païen que nous venons de tracer, si fort qu'il paraisse, est encore au-dessous de la réalité ; si l'on en doute, on n'a qu'à lire M. de Chateaubriand, *Etudes historiques*, et M. Troplong, *De l'influence du christianisme sur le droit privé des Romains.*

tout ce qui les constitue, ont été engendrées, façonnées, et portées au point où elles sont et où nous les voyons progresser encore, par le souffle SEUL de ce divin Esprit, on est entraîné à conclure que sans lui nous n'existerions pas, et qu'à la place de ces vingt siècles de civilisation et de progrès, il y aurait eu vingt siècles de dissolution et de barbarie ; la dévastation et le néant.

Que fallait-il donc alors pour sauver la société du genre humain.

Ce qui l'a réellement sauvée.

Il fallait que les éléments moraux qui constituent sa nature, et qu'elle avait perdus, lui fussent redonnés ; que ces vérités fondamentales qui rattachent l'homme à Dieu, la raison individuelle à la raison suprême, pour soumettre et coordonner ensuite les instincts et les appétits brutaux à la raison, fussent renouvelées dans le cœur de l'homme ; qu'une nouvelle sève de vérité et de vie fût injectée enfin dans le vieux tronc du genre humain. C'était la perte de tous ces principes qui avait décomposé le monde ; c'était leur retour qui pouvait le restaurer.

Et comment ces principes pouvaient-ils faire retour dans le cœur de l'homme?

Comment, dans cet état, la vérité toute pure, toute sainte, toute rayonnante, a-t-elle pu reparaître *tout à coup* dans l'âme humaine, renverser toutes les erreurs grossières qui avaient pris sa place, remonter au trône de l'intelligence, et ramener la nature humaine, échappée à toutes ses lois, sous des lois plus austères et plus étroites encore?... Comment a-t-elle pu se maintenir en cet état contre les assauts de toute la société païenne, furieuse de se voir arracher le mal que dans son délire elle chérissait, et, après vingt siècles de tourmente et de rébellion incessantes, s'y maintenir encore. Comment? si ce n'est par une force à elle propre, par la même force qui l'avait introduite une première fois dans l'esprit humain et plus manifeste encore, en un mot, par une *révélation?*

Cette conclusion me paraît inébranlable. Toutefois, je conçois que son importance fasse hésiter plusieurs esprits à l'embrasser sur la foi d'un premier examen. Quelque décisives et puissantes donc que soient les raisons qui viennent de nous y porter, remettons-les dans le creuset; usons de tous nos droits envers une vérité dont le résultat doit être de soumettre notre intelligence à la foi ; et pour que celle-ci soit raisonnable, ne nous rendons que sur une entière évidence à la divinité de son fondement.

La saine philosophie déjà proclamée, par la bouche de ses sages, l'impuissance de la raison humaine à se faire, toute seule, des idées fixes et convaincantes sur Dieu, sur l'âme, sur son immortalité, et sur leurs rapports; rapports qui sont cependant les fondements nécessaires des sociétés humaines, qui par conséquent doivent exister dans le fond des choses, et que l'homme doit connaître et pratiquer. Les Platon, les Socrate, les Confucius, et, dans nos temps modernes, les Montaigne, les Pascal, les Bayle, etc., ont confessé qu'il n'y avait qu'un enseignement divin, qu'une révélation, qui pût soutenir et diriger l'homme dans ce sentier. Le dernier mot de Cicéron, ce grand rapporteur de la philosophie antique, son dernier mot, dis-je, sur la grande vérité d'un Dieu, et par lequel il termine son traité, est *vraisemblance.* « La vraisemblance, dit à ce sujet M. Victor Leclerc, voilà tout ce qui est permis aux lumières purement humaines. Platon lui-même, dont le génie religieux s'est le plus rapproché des vérités chrétiennes, appelait une *révélation divine* au secours de son ignorance (2260). » La vérité importante de l'immortalité de l'âme n'était pas moins problématique aux yeux des plus grands philosophes de l'antiquité (2261). Gibbon, dont l'esprit n'est pas sympathique, on le sait, à la révélation chrétienne, après avoir établi ce fait, en tire cette conséquence : « Puisque la philosophie, malgré les efforts les plus sublimes, ne peut parvenir qu'à indiquer faiblement le désir, l'espérance, et tout au plus la probabilité d'une vie à venir, il n'appartient donc qu'à la révélation divine d'affirmer l'existence et de représenter l'état de ce pays invisible, dest né à recevoir les âmes des hommes après leur séparation d'avec le corps (2262). Enfin, une grande expérience de l'impuissance naturelle de la raison en ces matières a été faite sur le genre humain tout entier, par le chaos d'extravagances et d'erreurs que le rationalisme a répandu sur le monde dès qu'il a voulu se substituer à la tradition. Déjà Socrate et Platon, voyant se briser le fil de cette tradition, s'efforçaient constamment de le renouer; et la difficulté de le ressaisir devenant de plus en plus grande, ils imploraient une nouvelle révélation comme le seul moyen de rendre la vérité au monde, et faisaient entendre ces remarquables paroles, auxquelles

(2260) *Œuvres de Cicéron*, publiées par J.-Vict. Leclerc ; Notes du *Traité de la nature des dieux*, in fin.

(2261) Après l'exposition de l'immortalité de l'âme, Socrate, dans le *Gorgias*, dit à son interlocuteur : « Sans doute tu regardes ces récits comme les rêves d'une vieille en délire, et tu les méprises. Je les mépriserais moi même si, dans nos recherches, nous avions trouvé quelque chose de plus salutaire et de plus certain. » En terminant son traité *de la vieillesse* par un morceau entraînant sur l'immortalité de l'âme, Ciceron ajoute aussitôt : « Si je me trompe en croyant à l'immortalité de l'âme, je me trompe avec plaisir, et je ne veux pas qu'on m'arrache une erreur qui fait le charme de ma vie. » Partout, chez les philosophes de l'antiquité qui se sont le plus approchés de la vérité, on trouve un fond de scepticisme désespérant et comme un poids qui, du haut de leurs plus sublimes élans, les fait chanceler et lâcher prise.

(2262) Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. XIII, p. 42, tradnct. de M. Guizot. Lisez la page qui précède.

fait allusion M. Victor Leclerc: « Il faut cependant sur ces débris de vérité qui nous restent, comme sur une nacelle, passer la mer orageuse de cette vie, à moins qu'on ne nous donne une voie plus sûre, comme *quelque promesse divine, quelque* RÉVÉLATION *qui sera pour nous un vaisseau qui ne craint point les tempêtes* (2263). » Et ailleurs: « Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons agir relativement aux dieux et aux hommes. *Il n'y a qu'un Dieu qui puisse nous éclairer* (2264). » Paroles qui, dans de telles bouches, sont la plus haute expression du désespoir de l'intelligence humaine, en présence de sa faiblesse et de son impuissance à reconstituer la religion.

Et maintenant ce qui, du temps de Socrate et de Platon, n'était pas possible à l'homme sans une nouvelle émission de l'esprit de vérité, l'est-il devenu depuis? En devenant plus dépravé, plus enfoncé dans le labyrinthe de ses erreurs, l'homme est-il devenu plus apte à ressaisir la vérité primitive? S'est-il donné une nature plus initiative que celle dont il était doué dans l'état d'innocence? Et le genre humain a-t-il pu remonter tout à coup la pente des déréglements où il était lancé? Il faut renoncer au bon sens pour l'imaginer; et, par le fait, nous entendons plus tard Cicéron proclamer l'accablement de plus en plus insurmontable du genre humain sous le poids de la superstition *qui nous poursuit et nous presse*, dit-il, *de quelque côté que nous nous tournions, et qui, répandue chez tous les peuples, tyrannise la faiblesse humaine; et nous croirions rendre un grand service à nous et aux autres, de la déraciner en conservant la religion.* Le moyen de dégager et de maintenir la religion, d'après Cicéron, était de revenir par la tradition au culte des ancêtres, à l'enseignement divin; c'est-à-dire à la révélation primitive. Mais la difficulté de ce retour était plus grande encore du temps de Cicéron que du temps de Socrate et de Platon; le poids de la superstition s'était accru, les voies de l'antique tradition s'étaient fermées et rompues; et, par la suite, la chute précipitée de l'esprit humain dans toutes sortes de déréglements ne fit qu'ajouter l'athéisme spéculatif des classes élevées à la superstition plus invétérée des masses, et les emportements du sensualisme le plus effréné à la faiblesse déjà si grande de la raison.

En étudiant attentivement la société païenne à cette époque, on y saisit une transformation qui est loin de se prêter à l'hypothèse, déjà si chimérique, que le genre humain ait pu se redonner à lui-même les antiques vérités qu'il avait perdues.

Il est de fait que, du temps de Cicéron, le polythéisme croulait sous son propre poids, miné déjà sourdement par le rationalisme, il avait perdu son prestige et tout son ascendant sur les esprits. On se ralliait de ses fables mythologiques, on secouait ouvertement le joug de sa théogonie, et les plus graves philosophes comme les plus audacieux scélérats, Catilina comme Cicéron, s'accordaient pour mépriser les dieux, dans l'acception théologique de ce mot. Mais ce serait tomber dans une méprise grossière que de voir dans ce mouvement une disposition de retour aux antiques et simples vérités de la religion naturelle, tant s'en faut! C'était, au contraire, un pas de plus et une chute nouvelle dans l'erreur. Le rationalisme, dans ses premières tentatives, avait d'abord exercé son action dissolvante sur la religion naturelle, et l'avait livrée aux passions humaines, qui la décomposèrent, et la tansformèrent au gré de leurs caprices et de leurs intérêts. Avec un seul Dieu on fit plusieurs dieux. Mais dans le chaos mythologique qui en résulta, quelque ridicules, quelque absurdes et sacriléges que fussent les fables du polythéisme, il subsistait toujours dans leur fond quelque chose de religieux. L'idée de la Divinité y était diffuse, travestie, avilie, mais le sentiment n'en était pas éteint; il ressortait toujours un peu, et pénétrait au travers des égarements de l'esprit dans tous les cœurs. Les grands dogmes d'une justice divine, d'une vie à venir, d'une alternative de châtiment ou de récompense, surnageaient encore, quoique grossièrement défigurés, et servaient de frein ou de contre-poids aux derniers excès du cœur humain. Le polythéisme, dans les premiers temps, avait quelque chose de sérieux, de grave, et en quelque sorte de saint, qui était comme un reste de chaleur de la religion naturelle. Mais, plus tard il perdit tout à fait ces caractères, et, obéissant à la loi de son origine, ce culte corrompu se corrompit lui-même, et devint le complaisant et l'entremetteur de tous les déréglements. Alors le rationalisme, qui continuait toujours sa marche aggressive, attaqua toute religion de front, parce que toute religion était devenue infâme, et n'existait déjà plus; mais c'était pour ne laisser ensuite que le gouffre de l'athéisme et du néant de toute religion. Sous ce rapport, ce fut la consommation du mal sur la terre. De la superstition le monde tombe dans l'impiété radicale, et par là ne fait que porter les derniers coups à la vérité. Aussi voyons-nous Cicéron se préoccuper également et de la nécessité d'extirper la superstition et du besoin de conserver la religion, défendre celle-ci en attaquant celle-là, mais ces louables efforts étaient vains: la superstition pouvait cesser ou du moins changer, mais la religion ne pouvait renaître; et, comme le disait Plutarque: *Fuyant la superstition, on allait se ruer et précipiter en la rude et pierreuse impiété de l'athéisme, en sautant par-dessus la vraie religion, qui est assise au milieu entre les deux.* C'est que cette vraie religion était devenue imperceptible.

(2263) PLAT., *Phæd.*

(2264) Εἰ μή τινα ἄλλον ὑμῖν ὁ θεὸς ἐπιπέμψει, κηδόμενος ὑμῶν. (PLAT., *Apolog. Socrat.*) — *Voy.* aussi *Alcibiade*, dial. 2, l'*Epinomis* et les lettres.

tible et irretrouvable, et, dans tous les cas, impuissante à retenir et à rallier les esprits emportés hors des voies de la tradition, d'abord dans les sentiers perdus de la superstition, ensuite dans l'abîme de l'impiété (2265).

Tous les écrivains rendent témoignage de cette impiété, et la confondent avec l'horrible dépravation des mœurs où tombèrent les Romains sous le règne des premiers Césars. Déjà Lucrèce avait poétisé l'athéisme et le matérialisme, ce qui suppose que ces doctrines circulaient alors dans la société ; déjà César, en plein sénat, les avait ouvertement adoptées, et le seul Caton s'était levé pour protester au nom des anciennes mœurs (2266). Bientôt les arguments de Lucrèce et de César devinrent la science du vulgaire, et Juvénal nous apprend que, de son temps, les enfants même ne croyaient plus aux enfers (2267). L'historien Philon, qui vivait à l'époque de Caligula, se plaint que le monde était alors peuplé d'athées (2268). Sénèque lui-même, dans la *Consolation à Marcia*, dit « que les morts n'éprouvent aucune douleur et que ces terreurs des enfers sont une fable. La mort, dit-il, est le dénoûment et la fin de toutes les douleurs ; nos maux ne vont pas au delà. » Et n'est-ce pas le même philosophe qui avait jeté sur la scène dans une tragédie, ce mot auquel applaudissait la Rome de Claude et de Néron :

Post mortem nihil, ipsaque mors nihil (2269).

Que dis-je ! Cicéron lui-même (tant est vaine la meilleure philosophie !), dans une occasion solennelle, dans une cause plaidée devant les magistrats du peuple, la défense du jeune Cluentius, n'avait-il pas sacrifié à l'esprit public en traitant de fable et d'ineptie la croyance que l'on puisse souffrir dans un autre monde, et en alléguant à cet égard l'opinion générale de son temps (2270)? Enfin, comme nous l'apprend le même Cicéron, philosophie et athéisme étaient devenus synonymes (2271). Voilà où tombaient les esprits en sortant de la superstition.

Mais il y a plus : ils donnaient dans l'athéisme sans quitter la superstition. Ils usaient de celle-ci pour s'exciter au crime, et de celle-là pour s'affranchir du remords. On fouettait Jupiter sur la scène, et on divinisait Claude au sénat. De nouvelles superstitions venaient ensuite occuper la place laissée ; car il n'y a pas de vacance dans l'âme humaine pour la croyance au surnaturel, et, à proportion que la foi sort du cœur, la crédulité entre dans l'esprit. L'astrologie et la sorcellerie faisaient fureur, et s'enrichissaient des pertes du paganisme. Ici je suis heureux de pouvoir laisser parler à ma place un écrivain dont le nom réveille l'idée d'un heureux accord entre l'éloquence et le savoir : « On ne peut lire les écrivains de ce temps, observe M. Villemain, et remarquer leur langage qui est lui-même un trait historique dans leur récit, sans voir avec étonnement cette reprise de la superstition humaine après les ouvrages de Cicéron et de Lucrèce. On ne trouve partout, dans l'histoire des Césars, que présages, prédictions astrologiques, événements merveilleux, invocations magiques. Ce qui restait du culte ancien était encore souillé par la corruption des mœurs publiques, et la dévotion n'était pas moins impie dans ses vœux qu'absurde dans son objet. Ce n'est pas une rencontre frivole que l'accord de plusieurs écrivains de cette époque, qui tous dénoncent également les prières impures que l'on faisait dans les temples, les offrandes que l'on adressait aux dieux pour en obtenir des choses honteuses. Ainsi le culte romain, détruit dans ce qu'il y avait eu jadis de patriotique, ne gardait plus que ce qu'il avait de corrupteur. Religion immorale et mercenaire, impiété malfaisante, crédulité sans culte qui s'attachait à mille impostures bizarres étrangères à la patrie, confusion de toutes les religions et de tous les vices dans ce vaste chaos de Rome, dégradation des esprits par l'esclavage, la bassesse et l'oisiveté : voilà ce qu'était devenu le polythéisme romain (2272). »

Ainsi je crois avoir justement acquis le droit de conclure que jamais le monde ne fut plus incapable de reconstituer en lui la vérité religieuse qu'à cette époque ; que jamais il n'en fut plus complétement privé ; et que jamais, cependant, la nécessité de cette vérité mère ne fut démontrée par plus de dissolution. Le genre humain se mourait. Du polythéisme corrompu, où il allait s'enfonçant depuis trente siècles, il lui était

(2265) Plutarque lui-même se livrait à la superstition comme un enfant. Ainsi il nous raconte qu'il allait faire des sacrifices à l'amour sur le mont Hélicon ; et dans sa vieillesse, étant encore prêtre d'Apollon, il menait les danses autour de l'autel du dieu.

(2266) Sallust., *Catilina*.

(2267) Esse aliquos manes, et subterranea regna,
Nec pueri credunt. . . .

Il était digne de la grande âme de Juvénal d'ajouter aussitôt :

Sed tu vera puta. . . . . .
(Sat. 2.)

(2268) Philo, *Allegor. legis*, lib. III.

(2269) « On demandera peut-être, dit M. Villemain, comment concilier cette doctrine avec tant de passages de Sénèque, où l'âme vertueuse est représentée comme une portion de Dieu, comme un Dieu? par une contradiction, comme il arrive si souvent. » (*Du polyth.*, not.)

(2270) « Quæ si falsa sunt, id quod omnes intelligunt, » etc. (*Pro Cluent.*, 61.)—La réflexion de M. Villemain peut s'appliquer aussi à Cicéron, à moins qu'on ne dise que, dans cette circonstance, Cicéron était *l'homme de sa cause;* mais il faut convenir alors que sa philosophie était bien spéculative pour qu'il pût la dépouiller aussi complétement au besoin, ou qu'il réalisait bien peu dans sa personne le portrait qu'il a lui-même tracé de l'orateur : *Vir probus, dicendi peritus.*

(2271) « Eos qui philosophiæ dant operam non arbitrari deos esse. » (*De invent.*, lib. I, cap. 29.)

(2272) *Du polythéisme : Mélanges*, édition in-18 tome II, p. 52.

plus que jamais impossible de se relever jusqu'à la religion primitive; il ne pouvait que tomber plus bas.

Et cependant c'est dans ce moment que le genre humain se trouve tout à coup reporté au sommet de la plus haute perfection morale, comme par un bras puissant. C'est dans ce moment que les ténèbres de toutes les superstitions se dissipent, et que l'astre de la religion primitive, disparu depuis trois mille ans, reparaît à l'horizon, verse sur la terre réveillée en sursaut les notions les plus pures et les plus éclatantes sur l'unité, la sainteté, la bonté, la justice, la souveraineté infinie de Dieu; sur la spiritualité, l'immortalité, la perfectibilité indéfinie de l'âme; sur la fraternité, la charité, la liberté, la dignité humaine; et pénètre ce monde décrépit de toutes les vertus, de tous les devoirs, de tous les genres d'héroïsme, de dévouement et de sacrifice, jusqu'à le métamorphoser entièrement et en faire un monde nouveau qui se dégage peu à peu des éléments les plus désorganisateurs qui furent jamais, et s'élance virilement dans le vrai chemin de la civilisation, où, après dix-huit siècles, il marchera encore.

Je le demande à la raison la plus exigeante, et au nom de l'évidence même : qui pouvait opérer ce grand prodige ? Comment la vérité a-t-elle pu être redonnée à la terre, si ce n'est par le même moyen qui la lui avait donnée une première fois, moyen d'autant plus nécessaire qu'il n'y avait pas seulement privation complète de la vérité religieuse, mais obstacles infinis à son retour ? D'où la lumière de cette vérité, d'où sa force a-t elle pu sortir avec tant d'éclat et de spontanéité, si ce n'est d'elle-même, de celui qui en est la source éternelle, et qui a pu dire de lui à ce sujet, *qu'il a déployé la force de son bras* (2273). Quoi ! l'esprit humain n'avait pu se donner d'abord et conserver ensuite la vérité, et il se la serait redonnée tout à coup plus complète que jamais, après l'avoir totalement perdue ? Il n'avait pu se préserver pendant trente siècles d'une dissolution toujours croissante, et subitement il se serait ressuscité, redressé lui-même ? La mort aurait engendré naturellement la vie ? la corruption aurait fait germer la sainteté ? les ténèbres auraient fait jaillir la lumière ? Quels contre-sens ! et que de crédulité on est obligé de mettre à la place d'une foi raisonnable !...

Montaigne, après avoir cité ce mot de Sénèque : *O la vile chose et abjecte que l'homme, s'il ne s'élève pas au-dessus de l'humanité !* se récrie, avec son admirable bon sens : « Voilà un bon mot et un utile désir, mais pareillement absurde, car de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras, et d'espérer d'enjamber plus que de l'estendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux, et l'est encore que l'homme se monte au-dessus de soy et de l'humanité, car il ne peut voir que de ses yeux, ni saisir que de ses prises. Il s'eslevera si Dieu lui preste *extraordinairement* la main; il s'eslevera, abandonnant et renonçant à ses propres moyens, et se laissant hausser et soubslever par les moyens purement célestes. C'est à nostre foi chrétienne, non à sa *vertu stoïque*, de pretendre à cette divine et miraculeuse métamorphose (2274). »

Pour tout homme qui ne voudra prendre conseil que d'une raison éclairée et consciencieuse, la métamorphose du genre humain par le christianisme apparaîtra comme un *fait divin*. En chercher le principe et l'agent dans les forces naturelles de l'humanité, considérée surtout telle qu'elle était lorsque cette grande rénovation s'est accomplie, c'est véritablement, comme dit Montaigne, vouloir faire, *la brassée plus grande que le bras*, c'est-à-dire que c'est *impossible et monstrueux*.

RHODON. *Voy.* APOLOGISTES.

ROME. — Rome ! c'est la ville sainte, la cité des ruines et des renouvellements, où toujours tout est venu s'accomplir! Immense et solitaire au milieu de cette Arabie déserte qu'on appelle le Latium, ne daignant pas reblanchir son sépulcre, elle est couchée entre Saint-Pierre et le Colysée, la reine des morts de tous les âges.

Voyez-vous ces chars pondreux et superbes qui passent rapidement sur les chemins des consuls ? faisant retentir les parvis éternels des voies Appia, Salaria, Flaminia ; ils apportent des Gaules et de la Germanie, ou des fanges glacées de la Sarmatie, les barbares devenus maîtres du monde par le sabre ou la science, et qui viennent contempler Rome tombée. Çà et là, le long de la triste route, quelque pin ombellifère, seul ornement du paysage, auprès d'une villa délaissée, s'élève majestueusement sur la colline ; par intervalle de longues rangées de mornes tombeaux, creusés dans le roc vif, ou construits en brique avec des revêtements de marbre disparus, voilà tout ce qui annonce l'approche de la grande cité, réduite au silence et au repos.

Il semble que cette vieille terre saturnienne se soit lassée de population, comme elle s'est lassée de gloire, et qu'elle ait voulu redevenir un désert primitif. A peine si d'heure en heure le voyageur rencontre une figure vivante, d'ordinaire quelque pâtre armé de la longue lance antique, et qui chemine lentement sur ces puissantes voies de ses pères, où toute l'humanité a roulé deux mille ans, mais où plus rien ne se remue que les troupeaux de bœuf, suivis par leurs nomades bergers ; mais ces bœufs du moins ont conservé toute leur beauté virgilienne. Quand on les voit endormis au pied d'un tombeau, sous les feux d'un ardent soleil, leurs grands yeux fermés, projetant vers vous, comme un arc immense, l'ombre im-

(2273) *Fecit potentiam in brachio suo.* (*Luc.* I, 51.)

(2274) *Essais*, liv. II, chap. 12.

mobile de leurs cornes, dessinées dans de si grandioses et si harmonieuses proportions, l'imagination exaltée par la beauté se figure contempler des travaux de Phidias sculptés sur un monument hellénique. Immédiatement après, le chemin s'enfonce de nouveau pour plusieurs milles dans la solitude; quelquefois un cavalier traverse devant vous la voie au galop, et fend comme la flèche le désert.

Enfin voilà les aqueducs qui commencent à filer leurs longues rangées d'arcades: comme ils baissent la tête, eux qui jadis si fiers arrivaient à Rome *apportant*, dit Chateaubriand, *les eaux au peuple roi sur des arcs de triomphe.*

Découvrez-vous le dôme de Saint-Pierre, qui surgit à l'horizon derrière tous ces tombeaux du désert, comme s'il était lui-même le couronnement d'un dernier sépulcre! Mais à mesure qu'on approche, il monte, comme dans l'histoire l'immortelle papauté au sortir des catacombes. Oui, il faut l'admirer, l'admirable coupole; de loin surtout il semble qu'elle va dominer le monde, pareille à la tiare de ses pontifes.

A deux milles de Rome l'antique Ponte-Molle, où le paganisme fut vaincu avec Maxence, et dont les arches et les piles sont encore telles que les fit l'édile Milvius, annonce bien par toutes ses statues de marbre blanc la capitale des arts. Allemands, Anglais, Français, arrivant de leur pays, s'y rencontrent pour entrer dans la ville. Près de ce pont, l'un des lieux les plus historiques, qui existent, où furent arrêtés les complices de Catilina par l'orateur romain, où Pompée et Lépide conférèrent pour le partage du monde, où Néron se livrait à ses orgies nocturnes, où triompha Constantin, et qui fut orné sous Napoléon d'un arc triomphal, on montre dans la verdoyante vallée le champ que labourait Quintus Cincinnatus de ses mains dictatoriales. Il est près du Tibre! Ainsi ce torrent est le Tibre; qu'il est triste sous ses roseaux! qu'il s'est rétréci ce fleuve sacré des nations! ses eaux ont baissé comme l'esclavage.

Déjà Rome est apparue, ou du moins on en distingue la place à la croix d'or qui brille au-dessus de Saint-Pierre, dans l'azur bleu du ciel; mais aperçue ainsi du milieu des bruyères et des landes, elle semble une oasis de monuments restée dans un désert.

Approchons! la ville se dresse avec ses coupoles, ses tours sans nombre et son grand dôme encadré derrière les couronnes de cyprès du Monte-Mario, et les forêts de sapins des villa Borghèse et Ludovisi. Voilà ces remparts noircis et crénelés qui tombent depuis les Gothis! il s'en écroule un peu chaque jour, depuis seize siècles, et ils sont encore debout. Voilà la porte Angélique et la porte du Peuple; la charmante villa Madama toute peinte par Raphaël, s'incline sur vous du haut du côteau de Marius; elle a deux siècles, et déjà c'est une ruine. Dans cette ville où est venu Saturne fatigué s'asseoir sur ses ailes brisées, tout devient rapidement débris; les monuments croulent comme ceux des Césars. Ici on ne compte plus le temps.

Voulez-vous embrasser dans leur ensemble les formes et les contours de la grande cité? Montez au Palais de France, qui est comme le Capitole de la ville moderne; élevez-vous jusqu'au sommet du Monte-Mario; de là l'œil plonge dans un chaos de monuments. On suit à la trace de ses murs l'ancienne Rome couchée sur les sept collines des augures. On la voit prolonger sous l'horizon ses ruines vers la mer, comme une immense nécropole, tandis que plus près de soi est la Rome moderne qui, adossée aux gigantesques débris des Sept-Monts, est presque tout entière descendue dans la plaine et la vallée, suivant ce que dit la *Sagesse*, que tout orgueilleux sera abaissé. Les célèbres collines, dont les *inter-monts* sont à moitié comblés, ne s'élèvent plus que de quelques cents pieds au-dessus du Tibre, et rangées autour du Palatin, berceau de Romulus et des Augustes, elles semblent l'adorer. Mais plus rebelles, l'Aventin, premier foyer des peuples vaincus, et l'Esquilin, sépulture des esclaves, détournent leur tête du Capitole, et paraissent vouloir fuir au désert; tandis qu'environné de ses retranchements étrusques, le fier Janicule sur la rive opposée, manoir de l'aristocratie moderne, élève dédaigneusement sa cime au-dessus du Vatican, et cache ses racines sous les barques du port nommé *Ripa-Grande.* Il est assez singulier que Rome antique ouvrait presque toutes ses portes sur l'Orient, en formant un demi-cercle ou arc, dont le Tibre était la corde, et que Rome chrétienne, au contraire, dessine un triangle informe dont la pointe est à la porte du Peuple, ouverte sur l'Occident et les Gaules.

Maintenant descendons dans la ville des ruines anciennes et modernes, plongeons-nous dans ce sanctuaire de l'histoire du passé, où tout dort, vertus et crimes, esclaves et rois, martyrs et Césars, où tout proclame les oppressions, les injustices, les douleurs de cette terre, la nécessité d'une autre vie. Des labyrinthes de rues pauvres, bordées de maisons basses et malsaines, qui ça et là aboutissent à quelque superbe palais; des boutiques mesquines étalant surtout des provisions de bouche; des pans gigantesques de portiques impériaux que souillent des tabagies de paille: telle est aujourd'hui la pauvre et sublime Rome; une seule rue peut passer pour belle, c'est le Corso; peu d'églises vraiment majestueuses; en retour, une profusion de chapelles chargées de richesses, à larges et informes façades, sous lesquelles s'allongent des portiques à colonnades, où vient dormir le peuple romain en haillons, mais plein encore de son antique fierté; tout décèle en lui le vieux lion qui sommeille. Quelque part que vous alliez, tout vous dit que c'est ici la ville du repos. Quelque chose d'extraordinaire parle dans ce silence absolu de la cité; ses ruines

vous racontent au fond de l'âme des choses consolantes que ne disent point les autres ruines.

Et au milieu de cet assoupissement universel, le doux murmure des fontaines, dont l'abondance distingue Rome de toute autre capitale, est le seul bruit qui ne s'arrête jamais.

Devant les principales basiliques romaines sont des obélisques venus de Thèbes ou de Memphis ; plusieurs d'entre eux, projetant sur le Nil l'ombre de leurs pointes, donnèrent l'heure pendant des siècles aux peuples d'Afrique avant de la donner aux enfants de Romulus ; et tous déroulant leurs hiéroglyphes, ont déjà commencé à nous dévoiler en traits grandioses l'histoire perdue du monde primitif. Au pied de ces puissants monolithes, les grands bœufs d'Ausonie, encore tels que les a décrits Virgile, viennent se coucher les jours de marché, avides de mettre à l'ombre leurs têtes superbes ou de se rafraîchir aux fontaines. Au-dessous des mystérieuses sculptures égyptiennes, on lit, presque sur chaque obélisque : *Senatus populusque Romanus ;* et à côté, en traits plus modernes : *Urbanus*, *Clemens*, *Leo*, *Pius*, *pontifex maximus*. Ces noms pacifiques de pontifes, ordinairement frêles et débiles vieillards, surmontant le nom colossal et terrible du peuple roi, font rêver avec douceur à la vanité de la puissance qui ne peut opprimer qu'un jour.

Ces monuments sacrés, les plus anciens produits de l'art humain, sont de toutes parts dominés par les tours, les flèches, les coupoles triomphantes des chrétiens, qui couvrent comme une forêt de mâts la ville des apôtres, et d'où descendent soir et matin des torrents d'harmonie aérienne. C'est surtout après le coucher du soleil, quand le crépuscule commence, que toutes les cloches s'ébranlent avec amour pour célébrer les louanges de la Vierge Immaculée, et chanter l'*Ave Maria*, qui ouvre le jour et marque la première des 24 heures d'après l'antique méthode italienne : cette méthode que dut apporter Saturne, et qui semble celle par laquelle commencent les nations, ne sépare point, comme la nôtre, le cadran en deux portions de douze chiffres ; elle va sans interruption de 1 à 24 ; c'est pourquoi on avance ou retarde les horloges, selon que les jours croissent ou décroissent.

L'une des choses dont Rome est le moins pourvue, c'est de ponts ; sous les Césars elle n'en eut que huit, qui maintenant sont réduits à quatre, mais elle pourrait en avoir moins qu'on s'en apercevrait peu, car le Tibre, *ce fleuve magnifique et saint*, qu'un magistrat spécial devait, dans les temps anciens, maintenir toujours pur, à présent oublié, traversant à la hâte le coin le plus infect de Rome, est devenu comme un égoût. Près des petits temples de Vesta et de la Fortune on voit encore surgir du milieu des eaux les trois arcades noircies et si pittoresques du pont de Scipion l'Africain, aujourd'hui Ponte-Rotto ; il était voisin du pont Sublicius que défendit Horatius Coclès contre Porsenna, mais construit en bois, et resté tel jusqu'à l'ère chrétienne, comme un vieux palladium qu'on n'osait pas toucher ; ce dernier a disparu sans laisser de traces.

C'était de ce pont, où avait été sauvée la liberté, qu'on jetait tous les ans, sous la république, les trente victimes humaines demandées par la liturgie étrusque, et que remplacèrent plus tard trente statues de jonc. C'était de là aussi qu'étaient précipités les tyrans, et que le peuple jeta dans les eaux Héliogabale avec une pierre au cou. Leurs corps allaient tomber sur ceux de leurs victimes et se mêlaient aux corps des esclaves inutiles, trop vieux ou hais, qu'on lançait chaque nuit aux poissons ; car c'était ainsi qu'avant l'arrivée du Rédempteur le fort traitait le faible. En face du Ponte-Rotto est appuyée, sur une frise et des colonnes antiques, la maison féodale de l'héroïque et bizarre Nicolas Rienzi, qui voulut ressusciter, sous le christianisme, l'étrange liberté romaine.

Quel voyageur n'a pas quelquefois, du pied de ce noir donjon, contemplé les pêcheurs du Tibre qui passent à la dérive dans leurs petites barques, où deux roues, tournant comme celles d'un moulin à eau, plongent dans le fleuve et retirent successivement en cadence leurs filets. Impétueux comme tous les torrents, le Tibre, fils des monts étrusques et ombriens, enfin descendu dans la plaine ondoyante du Latium, s'y enfonce dans un sol mobile, et arrive à Rome tout petit et épuisé de sa route ; là, moitié enfoui dans les sables dont il absorbe l'argile, devenu l'une des plus sales rivières de l'Europe, il se hâte hors de la cité à travers les décombres des quais antiques, *honteux de s'appeler* le Tévère, dit Chateaubriand ; il fuit, comme s'il rougissait des orgies qu'il a vues ; mais la tache lui reste, et l'on dirait qu'il roule encore avec ses fanges les immondices de l'univers.

Cependant il est loin d'en être ainsi ; Rome chrétienne peut amplement nous consoler des saturnales de l'antique Babylone d'Occident. Aujourd'hui le Romain s'est résigné, trop peut-être. L'ancien temple de la guerre, foyer pendant plus de douze siècles d'une agitation sans repos, est devenu le temple des arts et le siége de la prière. Il semble que la Providence même, en sablant les ports sur toutes les côtes, en étendant de plus en plus des déserts autour d'elle, en affligeant ses habitants de la contagion périodique dite *mal aria*, ait voulu lui rendre désormais impossible toute domination matérielle, tandis qu'au contraire elle paraît avoir cherché à l'élever au plus haut point de la vie contemplative et artistique, en l'environnant des plus beaux spectacles physiques que puisse offrir l'Europe, en rendant ses solitudes magiques, en donnant à ses montagnes et à ses ruines un charme que rien n'égale. Sans doute quiconque

vent sentir le beau, être artiste ou parler de l'art, doit aller à Rome.

C'est des catacombes romaines que les arts modernes sont sortis, et ils germaient déjà, aurore prophétique d'un monde nouveau, dans ces ténébreux sanctuaires, que le reste du monde ignorait encore qu'un art chrétien dût jamais exister. Cependant il se dégageait en silence, comme un parfum d'amour, des sépulcres des martyrs. Doué d'une fraîcheur de sentiment, d'une légèreté de touche que le moyen âge plus hardi n'offre plus, cet art timide et tout allégorique offre comme des séries de symboles hiéroglyphiques, remplis quelquefois d'une imagination exquise, toujours pleins d'un sens profond et qu'il importe d'examiner, car ils servent de point de départ à deux mille ans de gigantesques travaux.

RUGA INVESTITA. — Balustrade d'appui de métal.

* *ROTULI, cantare per rotulos.* — Dans les anciennes églises, ou plutôt dans l'ancienne liturgie, après l'oraison de l'épître, les enfants de chœur ayant mis bas leurs chandeliers au pied du ratelier, allaient prendre sur l'autel des tablettes d'argent où étaient enchâssés le graduel et l'*alleluia* sur des feuilles de vélin, et les présentaient à un chanoine et à trois *perpétuels*, qui venaient se placer aux premières hautes chaises du côté droit du crucifix au côté de l'épître (2275), puis ils cédaient leurs places à quatre autres, auxquels ils remettaient les dernières tablettes pour chanter l'*alleluia* et le verset, et c'est ce cérémonial qui se nommait *cantare per rotulos.* Le précenteur tenait la première place du côté de l'épître, et le chantre la première du côté de l'évangile, ayant leurs bâtons d'argent à côté d'eux (2276)

S

SABELLIUS. *Voy.* Antitrinitaires.

SACRAIRES ou PISCINES. — Dans les églises du moyen âge, et surtout du XIIIe au XVe siècle, on trouve assez souvent des *sacraires* ou *piscines*, taillés dans l'épaisseur d'un des murs avoisinant l'autel.

Ce sont souvent de simples niches, plus ou moins ornées, qui servent à déposer les burettes pendant la messe, et à verser l'eau et le vin qui restent dans les fioles après la messe dite. Il en existe encore d'assez bien sculptés dans quelques chapelles des bas-côtés de Notre-Dame de Paris, et on en a trouvé de très-belles dans quelques églises de Troyes : celle de Saint-Urbain est un morceau d'architecture très-curieux du XVe siècle, publié dans un ouvrage sur les antiquités du département de l'Aube.

SACRAMENTAIRE. — On nomme ainsi les livres d'église renfermant les prières de la liturgie proprement dite, et de l'administration des sacrements. C'est tout à la fois un pontifical, un rituel, un missel ; mais qui ne renferme ni l'introit, ni les épîtres, ni les évangiles, ni les offertoires, ni les communions ; mais seulement les collectes ou oraisons, les préfaces, le canon, les secrètes et post-communions, les prières des ordinations et des bénédictions de tous les genres ; c'est ce que les Grecs nomment un *Eucologe.*

Le premier qui ait rédigé un sacramentaire est le Pape Gélase, mort en 496 ; c'est du moins le plus ancien qui soit parvenu jusqu'à nous. Après lui, saint Grégoire, postérieur à Gélase d'un siècle environ, retoucha ce livre en y ajoutant et retranchant quelques paroles, mais le fond resta le même ; en sorte qu'à proprement parler il n'y a qu'un seul sacramentaire, celui de Gélase. L'on peut consulter sur l'antiquité de ce livre de la liturgie, qui est tout apostolique et de tradition antique, les savantes réflexions du P. Lebrun, Explication des *Cérémonies de la messe* (2277).

Nous ne voulons pas entrer dans cette question, chacun pouvant lire le P. Lebrun et tous ceux qui s'en sont occupés. On connaît plusieurs sacramentaires, célèbres comme manuscrits, qui faisaient l'ornement des bibliothèques des anciennes abbayes. Nous ne citerons que ceux d'Autun et de Metz comme les plus remarquables. Le premier est décrit dans le premier volume des *Voyages littéraires de deux Bénédictins*, qui l'ont fait graver ; ce qui est d'autant plus heureux qu'il n'existe peut-être plus. Celui de Metz est un monument des plus importants par ses miniatures, et surtout sa belle couverture ornée de sculptures en ivoire. Ce précieux monument a été décrit par M. Charles Lenormand avec le plus grand détail dans le *Trésor de numismatique*, 2e classe, 10e série, p. 13 et 14, planches XVIII et XIX.

SACRARIUM, Sacraire. — On nommait ainsi l'espèce de *piscine* placée ordinairement près du maître-autel, dans les anciennes églises, et destinée à recevoir l'eau dans laquelle on avait lavé les linges consacrés, etc. (2278).

SACRO-SANCTE. — Vieux mot peu usité,

(2275) Telle était autrefois la liturgie de l'église Saint-Jean de Lyon, dont quelques auteurs nous ont conservé la mémoire, le sieur de Moléon ou Brun des Marettes. (*Voyages liturgiques*, 1 vol. in-8°, p. 54.)

(2276) Les *rotuli* étaient aussi les *livres roulés* que l'on tenait dans les mains. — *Voy.* Macri, *Hierolexicon.*

(2277) Il est fâcheux qu'un aussi excellent ouvrage ne soit pas accompagné d'une table des matières, ce qui en augmenterait l'utilité.

(2278) Peu d'églises ont conservé leur sacraire.

mais que nous avons trouvé cité dans une *Histoire des antiquités de Paris*, par un vieil auteur. Au reste, nous dirons que l'on désignait par ce mot ces sortes de disques, au milieu desquels sont figurées des croix, soit peintes, soit sculptées, et sur lesquelles l'évêque consécrateur apposait le saint-chrême, lors de la dédicace d'une église. Quelquefois ces disques sont apposés sur la face des colonnes, quelquefois ils sont tenus par des statues placées elles-mêmes sur les colonnes. Presque toutes les églises offrent des croix de consécration; mais comme croix monumentales, nous citerons celles qui se voient dans l'église de Montmorency, près Paris, comme assez remarquables par la forme gracieuse de ces croix sculptées en creux sur un fond noir. Celles de l'église primitive de Groslay, près Saint-Denis, sont de l'origine du monument qui est du XIIIe au XVe siècle. Il en existe peut-être peu de cette date; du moins nous n'en avons jamais rencontré dans aucune publication.

Quant aux disques tenus par des statues, la Sainte-Chapelle de Paris peut nous servir d'exemple. Ces statues n'existent plus depuis longtemps, mais on peut en avoir quelque idée dans les gravures de l'*Histoire de la Sainte-Chapelle*, par Morand. On les retrouve encore sur une des planches de l'ancien *Musée des Petits-Augustins de Paris*, publié par Lavallée et Reville, salle du XIVe siècle, ou encore par Biet, architecte, planche n° 25 de son ouvrage, *Souvenirs du Musée des monuments français* (2279).

On trouve aussi ce nom de *sacro-sancte* donné à une pierre gravée, portant un monogramme chrétien figurant le nom du Christ, et publiée dans le *Thesaurus gemmarum*, tome Ier, p. 200, de Passeri. Lorsqu'on déterra la tombe d'un abbé de Saint-Germain des Prés à Paris, lors de la réparation de cette église, on trouva un disque crucifère, incrusté de verres de couleurs, posé à côté du cadavre; sa crosse, qui était du XIIIe siècle, était placée de l'autre côté.

SALIENS. *Voy.* MINISTRES DU CULTE, etc.

SALVE REGINA. — Séquence attribuée à différents auteurs. On lit dans les *Institutions liturgiques*, t. VI, p. 312, qu'elle a été composée par Herman Contract, moine du couvent de Saint-Gall, en 1040; mais du Cange l'attribue à Pierre, évêque de Compostelle, et cite pour preuve l'opinion de Durand, dans son *Rationale*, l. IV, c. 21. Il y dit, en outre, qu'on ne sait pas l'époque où vivait Pierre; qu'on sait seulement qu'Abbon, dans son l. I, p. 507, *De bellis parisiacis*, parle le premier de cette séquence et de celle d'*Alma Redemptoris mater*. Dans quelques Eglises de France on l'attribuait encore à Aimard de Monteil, évêque du Puy, et à cause de cette origine on l'appelait l'*Hymne du Puy*. Il ressort de tout cela qu'on ne sait pas au juste qui a composé cette prière.

SAMOSATE (PAUL DE). *Voy.* ANTITRINITAIRES.

SATURNIN (SAINT). *Voy.* GAULES, § II, et GNOSTICISME.

SCEVOPHILACIUM (2280). — C'est dans l'Eglise grecque le nom donné à la partie de la basilique où se trouvaient les vases sacrés. Tous les écrivains ecclésiastiques en font foi : Palladius, *Vita Chrysostomi*, cap. 10; Isidore de Séville dans ses *Offices divins*, cap. 9; saint Cyrille d'Alexandrie, *De adoratione*, lib. III; les conciles de Laodicée, can. 21; celui d'Agde, can. 66. Justinien en fait mention dans sa Novelle 59. Ceux qui désirent des détails plus étendus, les trouveront dans la *Constantinopolis christiana* de du Cange, faisant suite aux *Familiæ Byzantinæ*, du même savant, p. 77 et suiv., lib. III.

SCHOLA CANTORUM. — Au haut de la nef était le chœur des chantres nommé *schola cantorum* (2281). Il était séparé de la nef et des ailes ou bas-côtés, par des balustres à hauteur d'appui en quelques églises et dans quelques autres cette séparation était à hauteur d'homme. Là était un lieu élevé de 4 ou 5 degrés, capables de contenir huit personnes. Du chœur des chantres on montait par quelques degrés dans le sanctuaire, environné du chancel ou treillis à jour, dont les portes nommées *regiæ* (*voir* ce mot) étaient gardées par des acolytes. Le chœur des chantres, disposé comme nous l'avons indiqué, était particulier à la liturgie romaine, ainsi que le nom qui en distingue le lieu.

Quelques Eglises de France ont suivi cet usage, mais avec quelques légères différences, et chose assez remarquable, le chœur des chantres, qui n'était composé que de clercs inférieurs, était assigné aux prêtres suspendus momentanément, et pour de certaines fautes dont parle le 19e canon du concile de Tours (année 567, LABB., tom V, p. 853, *Collect. concilior.*) : *Inter lectores in psallantium choro colligatur*, dit le concile. Ce qui prouve que le chœur des prêtres était distinct de celui des chantres, ce que marque bien le concile cité.

SCHOLZ, professeur de théologie catholique à l'université de Bonn. *Ses recherches*

Le seul qui soit peut-être encore sur pied se voit dans l'église de Saint-Urbain, à Troyes. (*Voy. Antiquités de la ville de Troyes*, par M. ARNOULD.)

(2279) Une partie de ces curieuses statues transportées après la destruction du Musée des Augustins au Mont-Valérien pour la décoration du Calvaire, n'ayant plus de destination depuis la ruine de ce pieux pèlerinage en 1852, doivent être placées, dit-on, dans l'église Saint-Denis.

(2280) Σκευοφυλακιον *site secretaria seu ararium sacrorum.* (Greg. II papæ, *Epist.*)

(2281) Ce nom sert à désigner : 1° Le collége des chantres, dont la fondation remonte au Pape Saint-Hilaire; car saint Grégoire n'en fut que le réformateur, et sur lequel Macri donne des détails intéressants dans son *Hiero-lexicon.*

2° Il désigne aussi la place réservée aux chantres dans les basiliques, mais Macri n'en dit rien. (*Voy. Voyages litur.*, p. 54.)

critiques sur les manuscrits du Nouveau Testament. — *Voy.* Testament (Nouveau).

SCULPI. — Espèces de *coupes* ou de *mesures*.

SCUTA ARGENTEA. — Bassins d'or ou d'argent en forme de bouclier, servant à présenter des offrandes à l'autel (2282).

SCUTELLA. — Espèce de *vase* où d'*écuelle* dont on se servait dans quelques monastères, lors de la communion des fidèles, pour empêcher qu'aucune parcelle de l'hostie ne tombât à terre en cas d'accident.

SENATORIUM. Les princes et les magistrats avaient des places distinguées suivant leur rang et dignité. A Rome, les sénateurs avaient leur place près de l'officiant, ainsi qu'il se pratiquait à Constantinople, et c'est cette place qui était nommée *senatorium*. Macri donne des détails curieux à ce sujet : *Hiero-lexicon*, verbo *Oblatio*.

SENTENTIA TRUNCHETI (esse sub). — Espèce de pénitence imposée aux moines dans leurs couvents pour un genre de faute qui n'est pas plus expliquée que la valeur du mot *truncheti*, ignoré de tous les étymologistes ; mais qu'il est bon de signaler comme usage existant dans le moyen âge (2283). — *Voy.* les statuts des religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Pièces justificatives, p. c. xxi. *Histoire* de cette abbaye par dom Bouillard, 1 vol. in-f°.

SEQUENTIA. — On trouve dans plusieurs liturgistes ce nom donné à certaines prières qui se chantent aux messes solennelles après le graduel et l'*alleluia*, et qui paraissent en être la suite.

Quelques missels donnent aussi cette désignation aux proses (2284).

Le savant Clicthove (2285) rejette cette dénomination et ne donne le nom de *séquences* qu'aux leçons qui se composent des extraits des récits de l'Ecriture sainte, des homélies des Pères et des auteurs sacrés, et qui se récitent à matines. Celles de la semaine sainte sont très-remarquables et sont ordinairement les seules que les fidèles lisent pendant toute l'année.

On sait que l'usage des proses a commencé vers la fin du ixe siècle. Rome n'en a jamais reconnu que quatre, savoir : *Victimæ paschali laudes ;* le *Veni, sancte Spiritus* (qui a remplacé celle du roi Robert), le *Lauda, Sion, Salvatorem*, et le *Dies iræ* (*Mémoire sur l'anc. liturg. de Poitiers*), extrait des *Mém. des antiq. de l'Ouest*, tom. III.

SERAPION. *Voy.* Apologistes.

SERPENT. *Voy.* Symboles.

SETHIENS. *Voy.* Gnosticisme.

SICLA. — Espèces de vases de forme allongée.

SIGILLA. — *Cachet* ou *sceaux* en cuivre, or ou argent, à l'usage des différents supérieurs ecclésiastiques. Les Papes, les évêques, les abbayes, les communautés religieuses, en avaient ; plusieurs sont très-remarquables, comme objet d'art. On en a trouvé un au cimetière de Sainte-Agnès.

(2282) Adam de Brême, capit. 161, dit : *Scutum argen eum deauratum... obtulit*, en parlant d'un Pape dans son *Histoire ecclésiastique*, écrite au ixe siècle.

(2283) Si l'on nous faisait un reproche de présenter quelque fois *des mots* dont nous ne pouvons donner l'explication, à cela même nous répondrions que nous ne pensons pas faire un travail tout à fait inutile en les signalant, et que nous penserions bien employer notre temps si nous pouvions faire un gros livre de mots non expliqués, perdus dans de vieux auteurs, qu'on ne lit pas, parce qu'ils sont ignorés, et qui de temps à autre viennent enrichir de leurs vieilleries ceux qui ont le bonheur de les déterrer. N'est-ce donc rien que de découvrir un objet dont on ne connaît pas la valeur et de le soumettre à la science des érudits.

(2284) Les proses sont des chants composés de vers sans mesure, mais dont chaque ligne contient un nombre déterminé de syllabes, dont la dernière produit une consonnance avec les lignes précédentes : c'est ce que Clicthove nomme prose rhythmique. C'est à l'époque d'Adam de Saint-Victor que l'on doit reporter l'usage en France de chanter des proses à la messe. — *Voy.* le traité *De cantu et musica sacra, auctore Gerberto, monast. Sancti Blasii*, p. 26, 2 vol. in-4°, et Bona, *Rerum liturgicar.*, lib. II, cap. 17.

(2285) Ou Clicthoue (Josse), célèbre docteur de Sorbonne du xvie siècle ; ce fut un des plus terribles adversaires du luthéranisme. Ses ouvrages faisaient l'admiration d'Erasme. *Voy.* son *Elucidatorium ecclesiasticum, ad officium ecclesiæ pertinentia planius exponens*, Parisiis, 1516, lib. IV, f°, p. 166, qui renferme des analyses critiques des plus belles proses, surtout de celles d'Adam de Saint-Victor, et pourrait, s'il était connu et médité, redresser bien des méprises sur ce genre de poésie des livres d'église, assez généralement maltraité par les critiques et même par de savants ecclésiastiques. Nous ne pouvons sans doute mieux faire que de renvoyer nos lecteurs à l'excellent ouvrage fait, *ex professo*, sur cette importante matière, par dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, et intitulé : *Institutions liturgiques*, tome Ier, au Mans, 1839, et aux deux articles de M. Combégnille, tome Ier, 3e série, p. 401 et tome II, p. 356 des *Annales*, où l'on trouve l'analyse critique du 1er volume de dom Guéranger. Cet ouvrage met enfin les laïques à même de connaître et d'apprécier la beauté primitive des livres d'église, et les richesses littéraires renfermées dans les offices divins, qui semblaient ne devoir intéresser que les ecclésiastiques. Si les gens du monde, les Chrétiens se donnaient la peine ou plutôt le plaisir de lire l'ouvrage en question, ils seraient plus compressés à suivre les offices qui renferment comme l'essence de l'antiquité chrétienne, et abondent en grandes pensées, en sentiments élevés, offrent une poésie vraiment inspirée, et qui élève l'âme fatiguée de toutes nos productions poétiques modernes, trop souvent vides de sens et de vérité. L'ouvrage de dom Guéranger a pour but de faire connaître l'histoire de la liturgie en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et autres pays ; de remettre en honneur les anciennes formes liturgiques et les hommes qui dans chaque siècle se sont fait une réputation de science et de piété, en composant des chants pour les solennités de l'Eglise ; de faire connaître les altérations qu'a subies la liturgie, dans sa forme, sa poésie et ses offices ; le moyen de la ramener à sa première simplicité sans rejeter les améliorations incontestables, et conserver surtout cette unité dont Rome est le centre et dont l'univers chrétien s'est toujours bien trouvé, quoiqu'on ait essayé de le contester.

il porte une *semelle* sur laquelle est gravée le mot *Justus*. Les premiers Chrétiens s'en servaient pour le mettre sur leurs tombeaux, afin de reconnaître leurs frères (2286).

SIGNUM ECCLESIÆ, SIGNUM DIVINI OFFICII. — Nous donné à ce qui tenait lieu de cloches avant le VIIe siècle (2287); car le texte de saint Grégoire de Tours (*Vita sanct. Nicet.*, lib. II, *Hist.*, cap. 23; l. III, c. 15), que quelques auteurs citent à l'appui, ne peut s'appliquer aux cloches proprement dites, qui datent évidemment de la fin du VIIe siècle, ainsi que prouve un passage du Vénérable Bède qui le premier leur a donné le nom de *campanæ* (2288). La deuxième expression *signum divini officii*, employée par saint Benoît dans sa *Règle*, can. 43, ne peut signifier sans doute qu'une machine ou instrument de bois, de fer ou de tout autre métal, dont on se servait pour convoquer les moines ou le peuple à la prière. Quant à une prétendue Règle de saint Jérôme, que l'on a citée comme se servant du mot *campana*, il est évident que cette pièce a été fabriquée par un auteur qui a vécu bien longtemps après. Les cloches n'étaient pas plus en usage à cette époque que du temps de saint Paulin, à qui quelques auteurs ont attribué bien gratuitement leur invention. Au reste, un passage de Valfr. Strabon (cap. 3) dit positivement que l'usage des cloches n'est pas ancien, et que leur nom de *campanæ* désigne tout simplement le pays où elles furent inventées.

SIMEON STYLITE. *Voy.* VIE MONASTIQUE.

SIMON LE MAGICIEN. *Voy.* GNOSTICISME.

SOCIETE CHRETIENNE. — *Ses rapports avec l'état antique.* — La communion chrétienne, basée sur un respect et un amour réciproques, doit former, de tous les chrétiens répandus dans le monde, une société dont les membres, tout en ne se connaissant pas, sont unis par des liens intérieurs; c'est, selon saint Augustin, une république spirituelle au milieu de la société païenne (2289); c'est la cité de Dieu sur la terre. Cette cité ne s'établit pas par le brusque et violent renversement de l'ancien ordre de choses; elle respecte et demande à chacun de ses membres de respecter les formes établies. Comme la vie chrétienne peut se manifester dans toutes les positions sociales et dans toutes les circonstances, l'Eglise ne touche pas aux institutions civiles et politiques; elle en prépara la transformation en commençant par pénétrer les individus d'un esprit nouveau. C'est en ce sens que, dès le commencement du IIe siècle, un auteur ecclésiastique a pu dire : « Les Chrétiens ne se distinguent des autres nations ni par leur langage ni par leur costume, ni par leurs habitudes; ils ne s'enferment pas dans des villes particulières, ils restent au milieu des Grecs ou des barbares où ils sont nés; mais tout en ne se distinguant pas sous le rapport extérieur de celle des païens, leur vie est tout autre (2290). » Ils obéissaient aux lois, ils payaient les tributs et les impôts avec un empressement qui pouvait servir de modèle aux païens, plus intéressés qu'eux au maintien des anciennes formes (2291); ils honoraient les magistrats qu'ils considéraient comme institués pour le maintien de l'ordre dans la société civile; ils priaient pour eux et surtout pour l'empereur, le chef sur la terre, de même que Jésus-Christ est le chef dans le royaume de Dieu (2292). Ils demandaient à leur maître d'accorder aux empereurs un règne tranquille, des armées courageuses, des conseils fidèles, des peuples probes et amis de la paix (2293). Ces prières, ils les faisaient au milieu des persécutions; les supplices les plus cruels même ne pouvaient les empêcher de recommander les empereurs à la protection de Dieu. Dans toute cette période, si pleine de séditions et de révoltes, provoquées souvent sous les prétextes les plus frivoles, il n'y en a pas une qui ait été tentée par les Chrétiens opprimés; quoiqu'on les traitât d'ennemis publics, de rebelles aux Césars, ils ne cessaient pas d'être soumis et résignés. Le christianisme sanctifie tout ordre établi, aussi longtemps que celui-ci

(2286) Parmi les sceaux qui étaient plus spécialement à l'usage de l'Eglise, on remarque celui qu'on nommait *sigillum altaris*, servant à sceller un tombeau ou la pierre couvrant les reliques placées sous l'autel. Ce sceau avait ordinairement la forme d'une croix. *Voy.* le *Traité diplomatique* de dom MARTÈNE et TOUTAIN, art. *Des sceaux;* et DURAND, *Rationale divin. Off.*, liv. I, cap. 6, n. 24. — On connaît aussi celui dit *sigillum piscatoris*, d'où est venu l'expression : *Donné sous l'anneau du pêcheur :* c'est proprement l'anneau personnel des Papes. On en trouve l'origine dans une lettre du Pape Clément V, citée par Carhonellon, dans sa *Chronique d'Espagne*, f° 68. On y voit un saint Pierre dans une petite barque et tirant des filets de l'eau. Mais, dit l'auteur cité, ce cachet ne sert que pour les choses secrètes et personnelles (*in suis secretis et cum familiaribus suis*), le sceau authentique étant la bulle, *bulla*. (*Voy.* ce mot dans le *Dictionn. raisonné de diplamatique* de dom VAINES; réimprimé dans le tome XVII des *Annales*, pag. 22.) Le P. Dumolinet, dans sa *Description du cabinet de la bibliothèque Sainte Geneviève*, donne celle de deux anneaux de ce genre et leur représentation. (*Voy.* planche III, pag. 5 et 6, et la remarque sur cet anneau et son usage.)

(2287) Dans une *Vie de saint Eloi*, écrite par saint Ouen (vers le VIIe siècle, publiée par dom Achery, on trouve l'expression *tintinnabulum et signum ecclesiæ*. Lucius, dans sa *Vie des saints*, trouvant le mot *campana* en usage à l'époque où il écrivait, en a fait emploi au lieu de conserver les propres expresssions de son auteur original, et d'après cette autorité plusieurs auteurs modernes en ont induit d'autres dans l'erreur, en le copiant sans recourir aux textes primitifs.

(2288) *Historia eccles.*, lib. IV, cap. 23.

(2289) « Omnium Christianorum respublica est. » (*De opere monach.*, c. 15, t. VI, p. 365.)

(2290) *Ep. ad diogn.*, c. 5, p. 257.

(2291) JUST. MART., *Apol.*, c. 1, c. 17, p. 51. — TATIAN., *Or. contra Græcos*, c. 4, p. 246. — *Constit. apost.*, l. IV, c. 13, p. 302.

(2292) POLYC., *Epist.*, c. 12, p. 191. — JUST. MART., l. c. — ATHENAG., *Leg.*, c. 37, p. 315.

(2293) TERTULL., *Apol.*, c. 30, p. 101.

n'est pas en contradiction ouverte avec la loi de Dieu ; il veut même que ses disciples se soumettent à ce qui est irrationnel et faux, pourvu qu'on leur laisse la conscience libre : «Ils triomphent, dit l'auteur de l'épître à Diognet, ils triomphent des lois par leur vie, vivant sur la terre comme citoyens du ciel (2294). » Tranquilles et désireux de la paix, les Chrétiens ne songeaient pas à exciter les autorités contre eux par la désobéissance aux lois; ils ne refusaient la soumission que si elle compromettait leur foi en Jésus-Christ (2295). C'est ainsi qu'ils ne consentaient pas à rendre aux empereurs les honneurs divins, à les adorer en se prosternant et en sacrifiant devant leurs statues, à jurer par leur génie ; car c'eût été renier le seul vrai Dieu. Ils ne voyaient dans l'empereur qu'un homme comme tous les autres, inférieur à Dieu, institué par lui pour gouverner les choses terrestres, mais non pour recevoir un culte qui ne revient qu'au Créateur et à son Fils (2296). Sous ce rapport, ils montraient une fermeté inflexible : le vieillard Polycarpe, sommé par le proconsul qui avait pitié de son grand âge de jurer par le génie de César, le refusa en se déclarant prêt à obéir en toute autre chose,« attendu, dit-il, que nous avons appris à honorer les magistrats que Dieu a institués (2297). » Les païens ne comprenaient rien à cette obstination qui, selon eux, avait été bonne jadis, dans des temps plus austères, exigeant des caractères plus vigoureux, mais qu'ils trouvaient déplacée à une époque plus douce, c'est-à-dire plus molle et plus indifférente (2298).

Dans un Etat, où les citoyens et surtout les fonctionnaires étaient obligés de rendre à l'empereur de pareils honneurs, et où la vie publique était intimement liée à la religion païenne, partout présente avec ses rites et ses sacrifices, on comprend que les Chrétiens aient dû se refuser aux emplois publics ; l'exercice d'une fonction les eût exposés à l'obligation de participer aux pratiques du paganisme, c'est-à-dire à des cérémonies réprouvées par leur conscience (2299). C'est à tort qu'un historien célèbre appelle cette aversion des Chrétiens pour les charges civiles ou militaires une indifférence indolente ou même criminelle pour le bien public (2300). C'était un sentiment naturel et légitime, suffisamment justifié par la position des Chrétiens vis-à-vis de l'intolérance de la société païenne. Plus tard, ces dispositions durent se modifier ; à mesure que l'Eglise s'étendait et que l'Evangile trouvait plus de partisans dans toutes les classes de l'empire, le paganisme devenait moins exigeant et ne faisait plus avec la même rigueur aux fonctionnaires chrétiens, la condition de sacrifier aux empereurs ou aux dieux. C'est ainsi que dès le règne de Dioclétien, des Chrétiens occupent des emplois considérables, soit dans l'armée, soit dans la maison impériale (2301). Lorsque, par l'influence croissante du christianisme, des empereurs eux-mêmes s'entourent de Chrétiens dont les principes et la vie leur inspirent plus de confiance que ceux des sectateurs des anciens dieux, les docteurs de l'Eglise ne se prononcent plus contre l'acceptation d'emplois publics ; ils y voient au contraire un moyen de glorifier le nom de Jésus-Christ, et donnent aux officiers impériaux chrétiens des conseils pleins de sagesse et de charité. Théonas, évêque d'Alexandrie, exhorta Lucien, qui occupait un poste élevé dans la maison de Constance Chlore, à éviter tout ce qui pourrait jeter une ombre sur le nom chrétien, à pratiquer la plus stricte justice envers tous, qu'ils soient pauvres ou riches, à ne pas vendre pour de l'argent l'accès auprès de l'empereur et à le servir avec fidélité, en tout ce qui ne blesse pas la foi. (2302). Ce fait remarquable d'empereurs païens, préférant de se confier à des Chrétiens plutôt qu'à leurs propres coreligionnaires prouve qu'ils sentaient confusément la puissance du christianisme pour le salut des hommes et pour celui de la société ; il confirme la vérité d'une conviction qui, avant même le triomphe de l'Eglise, remplissait les Chrétiens de courage, à savoir que, par leur esprit d'amour et de paix, ils étaient plus utiles que les païens à la république, mieux protégée par la force de la charité que par les armes (2303). Tout en se soumettant à l'ordre établi, sans murmure et sans révolte, ils avaient la ferme assurance que le royaume de Dieu, la cité céleste, dont le principe est l'amour de Dieu et celui des hommes, doit remplacer un jour la cité terrestre, dont la base

(2294) C. 5, p. 257.

(2295) Orig., *C. Cels.*, l. VIII, c. 65, p. 790. — Les *Constit. apost.* prescrivent d'obéir aux puissances terrestres, ἐν οἷς ἀρέσκει θεῷ. (L. IV, c. 13, p. 502)

(2296) Tat., *Or. cont. Græcos*, c. 4, p. 246. — Theoph., *Ad Autol.*, l. I, c. 2, p. 344. — Tertull., *De idol.*, c. 15, p. 95; — *Ad scapulam*, c. 2, p. 69; — *Ad nation.*, l. I, c. 17, p. 51.

(2297) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. IV, c. 15, pag. 152.

(2298) Tertull., *Ad nat.*, l. I, c. 18, p. 52. — Plus tard, il est vrai, sous les empereurs chrétiens, il y a eu des Chrétiens qui rendaient aux statues des empereurs un culte superstitieux; les païens eux-mêmes leur rappelaient alors le contraste entre cette conduite et leurs principes. L'Eglise désapprouvait hautement ce reste d'habitudes païennes. — Voy. *Consultationes Zachæi Christiani et Apollonii philosophi*, l. I, c. 28; dans d'Achéry, *Spicil.*, t. I, ed. nov., p. 12.

(2299) Tertull., *De idol.*, c. 17 et 18, p. 96. — Orig., *C. Cels.*, l. VIII, c. 5 et 6, p. 747.

(2300) Gibbon, c. 15, trad. de M. Guizot, t. III, p. 84.

(2301) Euseb, *Hist. eccl.*, l. VIII, c. 1 et 6, p. 269 et 292.

(2302) Theonas, *Ep. ad Lucianum præpositum cubiculariorum*, dans la *Bibl. PP. Gallandi*, t. IV, p. 69 et 70.

(2303) Orig., *C. Cels.*, l. VIII, c. 74, t. I, pag. 798.

était, selon l'expression d'Augustin, l'amour de soi poussé jusqu'au mépris de Dieu (2304). Ils déclaraient hautement que l'état social antique était inique et violent, parce qu'il était fondé sur l'inégalité des hommes. « Ni les Romains, ni les Grecs, dit Lactance, n'ont pu observer la justice, parce que chez eux les hommes étaient divisés en beaucoup de classes, depuis les pauvres, les humbles, les sujets, jusqu'aux riches, aux puissants, aux rois ; là où tous ne sont pas égaux, l'équité n'existe pas ; l'inégalité exclut la justice, dont toute la puissance réside en cela qu'elle considère comme égaux tous les hommes (2305). » Augustin exprima la différence entre la société païenne et la société renouvelée par le christianisme par ce mot qui dit tout : la justice est impossible là où ne règne pas la charité (2306). Le rétablissement de la justice, l'affranchissement des hommes retenus dans une dépendance inique, ne pouvaient venir que de la charité (2307) ? Ce n'est que par elle, par le respect et le dévouement de l'homme pour l'homme, que les classes et les personnes méprisées devaient être rendues à leur dignité. Dans la société chrétienne, l'influence de cet esprit nouveau se manifesta dès l'origine, conformément aux enseignements apostoliques, dans la manière d'envisager et de traiter les personnes que l'antiquité avait reléguées à un rang inférieur, qu'elle avait abandonnées avec mépris ou regardées comme naturellement hostiles au citoyen.

SOCIÉTÉ PAÏENNE, *sa profonde corruption.* — *Voy.* Révélation évangélique.

SOLEA. *Voy.* Basiliques.

SONUS. — Espèce d'invitation en usage peut-être encore dans le missel mosarabique pour l'office du temps pascal... *Sonus qui dicitur in diebus festis paschalibus...* Il se composait du *Venite, adoremus...* Garcias de Séville (2308), cité par Trithemius (2309) dans la collection des auteurs ecclésiastiques du XIIIe, est un des premiers qui nous ait conservé ce document.

SOTÈRE (Catacombes de Sainte-) — Non-seulement les catacombes révèlent la profonde sagesse de l'Eglise, elles sont encore un glorieux monument de la foi et de la charité de nos pères. Vous passez, saisis de frayeur, devant les ruines gigantesques du Colisée, vous saluez avec admiration les arcades aériennes de l'aqueduc de Claude; vous vous arrêtez stupéfait devant les pyramides d'Egypte ; vous lisez avec enthousiasme la description de Ninive et de Babylone, ces merveilleuses cités de l'antique Orient ; et vous dites : Ces ouvrages étonnants sont les titres d'une immortelle gloire pour les rois et les peuples qui les fondèrent. — Votre admiration est légitime, sans doute ; néanmoins, au souvenir de la richesse et de la puissance des fondateurs, au souvenir des ressources de tout genre qui furent entre leurs mains, on conçoit la possibilité, je dirai la facilité même de ces œuvres colossales. Je demande donc ce que doit éprouver le voyageur à la vue d'une merveille qui surpasse en hardiesse, en solidité, en étendue, et l'amphithéâtre Flavien et les aqueducs de Rome, et les pyramides d'Egypte, et Ninive et Babylone. Quel fut le roi, le peuple, la société assez riche, assez puissante pour exécuter un pareil ouvrage. Telle est la question qu'il s'adresse.

Il ne sait s'il rêve ou s'il veille, quand on lui répond que ce travail de géants est dû, non point aux Césars, maîtres du monde, non point au peuple-roi, non point au peuple père des sciences et des arts ; mais à une communauté de pauvres dénués de ressources, de talent et de fortune, sans cesse persécutés, décimés, obligés de travailler en secret et dans l'ombre de la nuit, de peur que le bruit du marteau n'appelle sur leurs traces des ennemis acharnés à leur perte. Quel fut donc le secret de leur puissance ? Comment sont-ils parvenus, sans posséder aucun des moyens jusqu'alors employés pour créer des monuments immortels, à réaliser une merveille qui surpasse toutes les autres ? Voilà le problème que fait naître la vue des catacombes en général, et des catacombes de la voie Appienne en particulier. La solution est dans ce mot : *la Foi !*

Puissance inconnue du monde ancien, méconnue du monde moderne, la foi est ce levier qui fut donné par le divin Maître pour transformer les montagnes et soulever l'univers. Ses humbles disciples en firent usage. D'une main ils bâtirent dans les entrailles de la terre une cité plus grande, plus merveilleuse, plus étonnante par la difficulté vaincue, que Ninive, Babylone ou la Rome des Césars : et de l'autre, saisissant le monde païen dans l'abîme de dégradation où il était plongé, ils l'élevèrent jusqu'à la vertu des anges, et le suspendirent à la croix.

La catacombe de Sainte-Sotère doit son origine à une jeune héroïne dont l'histoire mérite d'être connue. Elle offre un témoi-

(2304) « ... Amor sui usque ad contemptum Dei. » August., *De civit. Dei*, l. XIV, c. 28, tom. VII, pag. 286.

(2305) « Neque Romani, neque Græci justitiam tenere potuerunt, quia dispares multas gradibus homines habuerunt, a pauperibus ad divites, ab humilibus ad potentes, a privatis denique usque ad regum sublimissimas potestates. Ubi enim non sunt universi pares æquitas non est ; et excludit inæqualitas ipsa justitiam, cujus vis omnis in eo est, ut pares faciat eos, qui ad hujus vitæ conditionem pari sorte venerunt. » (*Div. Instit.*, l. V, c. 15, t. I, p. 599.

(2306) « Ubi charitas non est, justitia non esse potest. » (*De serm. Domini in monte*, l. I, § 15, t. III. p. 11, p. 122.)

(2307) « Lex libertatis, lex charitatis est. » (August., ep. 167, § 19, t. II, p. 457.)

(2308) Mirlo, *Bibliotheca ecclesiastica*, 1 vol. in-f°.

(2309) Même ouvrage.

gnage ajouté à mille autres de cette foi prodigieuse, que tout voyageur, à moins qu'il ne soit aveugle, sourd, muet, paralysé dans son intelligence et dans son cœur, est forcé d'admirer et de bénir, en visitant chaque catacombe.

Sous les empereurs Dioclétien et Maximien, vivait à Rome une jeune fille nommée Sotère, qui voyait parmi ses ancêtres et ses parents des consuls et des préfets, et qui devait compter au nombre de ses neveux une des plus brillantes lumières de l'Église, saint Ambroise, fils du préfet du prétoire des Gaules. Sa naissance, son âge, sa fortune, son exquise beauté lui assurent le plus brillant avenir; mais elle oublie tous ses avantages, elle renonce à toutes ses espérances, pour embrasser *la folie de la croix* (2310).

Or, le 10 février de l'an 304, voici ce qui se passait sur la voie Appienne. Au milieu d'un immense concours de spectateurs, Sotère, environnée de bourreaux, est debout devant le tribunal de Maximien. Suivant l'usage des vierges chrétiennes, son visage est couvert d'un voile; tous les yeux sont fixés sur sa personne, dont le maintien noble et modeste annonce tout ensemble et la fille des patriciens et la fiancée d'un Dieu. Le silence universel est enfin rompu: d'une voix stridente le farouche persécuteur ordonne de frapper la jeune victime au visage.

« Alors, écrit son illustre parent, Sotère relève son voile, et présente au martyre ce visage qu'elle avait toujours tenu caché aux regards des hommes. Elle l'offre généreusement aux ignominies des soufflets, afin de commencer son sacrifice par le même endroit par lequel commence, pour les autres vierges, la perte de la pudeur et de l'innocence. Les sacrilèges peuvent, il est vrai, couvrir de meurtrissures son beau visage, mais ils ne peuvent souiller la beauté de sa vertu. Votre parente, ô ma sœur! fut élevée à la gloire du martyre, mais elle commença, malgré sa noblesse, à subir les supplices ignominieux réservés aux esclaves. Enfin, le bourreau se lassa. Muette intrépide, elle ne céda ni à l'injure, ni à la douleur; elle ne détourna point la tête, elle ne cacha point son visage, elle supporta l'injure sans dire une parole, sans laisser échapper une larme, ni un soupir. Victorieuse dans ce combat comme dans les autres, elle reçut enfin, d'un coup d'épée, cette mort qu'elle avait tant désirée, mort glorieuse qui lui donna la vie (2311). »

Avant de verser son sang pour son divin époux, Sotère avait distribué ses biens aux pauvres, ses frères. Elle avait, entre autres, assigné pour leur sépulture, une de ses terres, située sur la voie Appienne, non loin du théâtre de son triomphe: elle y fut elle-même déposée.

(2310) « Singularis pulchritudinis, nobili genere nata, parentum consulatus et præfecturas ob Christum contempsit » (S. Amb., lib. III *De Virg.*)

SOUS-DIACRES. *Voy.* Hiérarchie.

SPANIETA ou *PLANETA*. — Chasuble, vêtement sacerdotal.

SPATHA ou *STATA*. — Épée votive avec un fourreau orné de pierreries. Il y avait des occasions solennelles où l'on tenait l'épée nue et élevée pendant la lecture de l'Evangile, ainsi que l'avait mis en usage Nicislas, premier roi chrétien de la Pologne, après sa conversion. Cet usage fut ensuite imité par divers ordres militaires et quelques princes chrétiens. On trouve dans les *Annales de Bertin*, année 877, et le continuateur d'Aimoin, que cette épée portait le nom de Saint-Pierre, de *spata quæ vocatur sancti Petri.*

STAURO-PROCYNÈSE (σταυροπροσκύνησις). — On désigne par ce nom, chez les Grecs, la cérémonie de l'adoration de la croix. On nommait aussi dans les *liturgies grecques*, *stauro-procynèse*, le 3e dimanche du carême.— *Voy.* sur cette fête, Smith, *De statu Ecclesiæ Græcor.*, p. 22.

STAUROSIME. — La fête du crucifiement, chez les Grecs qui nomment *Pâque stauro-sime* le jour du Vendredi saint; le mot signifiant dans leur liturgie aussi bien le passage de la mort à la vie, que le passage de la vie à la mort; et ils s'appuient sur ce que Jésus-Christ, lorsqu'il dit à ses disciples qu'il voulait célébrer la pâque avant de les quitter, ne pouvait pas entendre parler de sa résurrection, mais bien de sa mort. (*Traité des fêtes mobiles*, verb. *Staurosime.*)

STAUPI. — Couloirs pour faire tomber goutte à goutte le vin consacré d'un vase dans un autre, et pour le verser dans la bouche d'un malade, etc.

STOICISME. — On s'est efforcé de trouver le germe du christianisme dans le stoïcisme qui parut sous les empereurs, et de prétendre qu'il n'en a été qu'un développement et qu'une transformation.

Je pourrais me borner à dire, avec M. Villemain, « qu'on ne peut comparer une influence passagère à un principe toujours vivant, et le gouvernement vertueux de quelques hommes à cette grande émancipation du genre humain que se proposait le christianisme naissant (2312). »

Mais je ne me contente pas de cette réponse et j'ajoute que cette influence passagère elle-même du stoïcisme, qui se fit sentir depuis Néron jusqu'aux Antonins, provenait déjà du christianisme.

Je m'explique:

Le stoïcisme dont on parle n'est pas celui de Zénon, c'est celui de Sénèque et d'Epictète, c'est surtout celui de Marc-Aurèle et d'Antonin le Pieux. Eh bien! avant Epictète et Sénèque, le christianisme avait déjà fait son apparition dans le monde. Sénèque vécut sous le règne de Néron, Epictète naquit sur la fin de ce règne, et déjà le christianisme répandait ses enseignements

(2311) S. Amb., lib. III *De Virgin.*

(2312) *De la philosophie stoïque et du christianisme*, Mélanges, in-18.

dans l'univers et surtout à Rome. Le fait ne peut être contesté. Les Epîtres des apôtres, et de saint Paul en particulier, se lisaient dans les assemblées des fidèles sur tous les points du monde civilisé ; et l'héroïsme avec lequel se disculpaient et mouraient les Chrétiens, dans la capitale de l'empire, devait nécessairement faire pénétrer quelques rayons de leur doctrine jusque dans l'âme de leurs antagonistes et de leurs bourreaux. Tacite nous apprend, à l'occasion des cruautés exercées par Néron sur les Chrétiens, qu'ils formaient dès lors dans Rome une grande multitude, *ingens multitudo* (2313) ; il dit même que déjà, avant cette époque, on avait tenté de réprimer cette *pernicieuse superstition*, et que le torrent s'en débordait de nouveau : *Repressa in præsens exitiabilis superstitio rursus erumpebat* (2314). On conçoit dès lors par combien de ramifications le christianisme avait déjà pu pénétrer dans les esprits observateurs, et, sans les changer entièrement, éveiller en eux les vérités de la religion naturelle, dont il venait rapporter le flambeau. Avant qu'une doctrine si puissante et si réformatrice que l'a été celle du christianisme eût opéré la métamorphose du monde, il dut y avoir nécessairement, au delà du cercle des conversions avouées ou publiques, des modifications notables, et des nuances infinies de lumières, jetées par lui secrètement dans l'âme de ceux qui restaient en apparence païens, et de ceux mêmes qui se montraient persécuteurs. Il est impossible qu'il en ait été autrement. Les points de contact étaient, du reste, déjà si notoires, et les communications si rapides, qu'un savant a pu soutenir, non sans raison, qu'Epictète, par son maître Epaphrodite, a été initié à la doctrine chrétienne. Saint Paul parle, en effet, dans son Epître aux Romains, d'un Epaphrodite, et le désigne parmi les premiers adeptes du christianisme dans Rome (2315). Quant à Sénèque, en sa qualité de ministre de Néron, il devait voir les Chrétiens de près (2316).

Marc-Aurèle a été objecté à satiété par la philosophie malveillante du XVIIIe siècle. Des écrivains, qui étaient loin de pratiquer et de professer les vertus de ce grand homme, et qui auraient été désavoués par lui, s'emparaient de sa renommée comme d'un vêtement de théâtre dont ils affublaient tout ce qui n'était pas Chrétien, pour en conclure qu'on n'avait pas besoin de l'être. Ces pasquinades philosophiques sont réduites aujourd'hui à leur juste valeur, et on peut examiner l'argument avec décence et sang-froid. Eh bien ! il est vrai qu'il y a dans la morale de Marc-Aurèle quelque chose de la morale de l'Evangile ; on remarque même un progrès sensible à cet égard entre Epictète et lui ; mais tout cela s'explique par l'action toujours croissante de la lumière évangélique sur le monde : c'est le crépuscule qui précède le jour. Les faits viennent ici s'offrir d'eux-mêmes à l'appui du raisonnement. Marc-Aurèle voyait tous les jours des Chrétiens ; il en avait dans son palais, dans ses armées, et il attribua lui-même sa victoire sur les Marcomans à la légion fulminante, qui était toute composée de Chrétiens. Tantôt il les persécutait, tantôt il les protégeait. Son âme, naturellement élevée, luttait entre les préjugés du paganisme et les splendeurs de la vérité nouvelle (3317). Il était touché sans être converti, et gardait dans son cœur les traits qui y trouvaient le plus de sympathies. Comment douter qu'il en ait été ainsi lorsque nous lisons ces belles apologies que saint Justin et Athénagore, philosophes stoïciens convertis au christianisme, lui adressaient, et qui devaient avoir d'autant plus d'accès auprès de lui, qu'on y trouve encore quelque chose de la tournure du stoïcisme qu'ils venaient de quitter ? Voici le titre d'une de ces apologies : *Ambassade d'Athénagore, philosophe chrétien, aux empereurs Antonin et Commode, vainqueurs des Arméniens et des Sarmates, et, ce qui vaut mieux, philosophes.* — Saint Justin, dans son *Apologie*, débute encore ainsi. — « A l'empereur Tite, Aelius Antonin, pieux, Auguste, à son fils, très-véridique et philosophe, fils de Lucius par la naissance et

(2313) *Annales*, liv. XV, n. 44.

(2314) *Ibid.*

(2315) *Epître aux Romains.* — Il paraît même que le christianisme avait déjà pénétré jusque dans la maison de Narcisse, favori de l'empereur. *Saluez ceux de la maison de Narcisse*, dit le grand Apôtre.

(2316) *Le sénateur.* Croiriez-vous peut-être au christianisme de Sénèque, ou à sa correspondance épistolaire avec saint Paul ? — *Le comte.* Je suis fort éloigné de soutenir ni l'un ni l'autre de ces deux faits, mais je crois qu'ils ont une racine vraie ; et je me tiens sûr que Sénèque a entendu saint Paul, comme je le suis que vous m'écoutez dans ce moment. Le christianisme à peine né avait pris une racine dans la capitale du monde ; les apôtres avaient prêché à Rome vingt-cinq ans avant le règne de Néron ; saint Pierre s'y entretint avec Philon ; saint Paul, après avoir prêché une année et demie à Corinthe et deux ans à Ephèse, arriva à Rome même, où *il demeura deux ans entiers, recevant tous ceux qui venaient le voir, et prêchant en toute liberté sans que personne le gênât.* » (*Act.* XVIII, 2.) « Pensez-vous qu'une telle prédication ait pu échapper à Sénèque ? Et lorsque, traduit au moins deux fois devant les tribunaux pour sa doctrine qu'il enseignait, Paul se défendit publiquement et fut absous, pensez-vous que ces événements n'aient pas rendu sa prédication et plus célèbre et plus puissante ? *Nés et vivant dans la lumière, nous ignorons ses effets sur l'homme qui ne l'aurait jamais vue.* » (DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 181 et suiv.)

(2317) C'est ainsi que l'empereur Alexandre Sévère avait élevé un oratoire à Jésus-Christ dans l'intérieur de son palais, et qu'il faisait inscrire partout sur les murailles cette maxime de l'Evangile, dont la nouveauté l'émerveillait : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait.* (LAMPRID. Alex , 26, 28.)

d'Antonin par l'adoption, prince ami des lettres, à la vénérable assemblée du sénat et au peuple romain tout entier, au nom de ceux qui, parmi tous les hommes, sont injustement haïs et persécutés, moi, l'un d'eux, Justin, fils de Priscus, je présente ce discours et cette prière. » Le discours est digne de ce noble début : « Vous pouvez nous faire mourir, dit le saint martyr, mais vous ne pouvez pas nous faire du mal. » Il y a du stoïcisme dans ce christianisme. Faut-il s'étonner ensuite qu'il soit entré du christianisme dans le stoïcisme de ceux à qui ce langage était adressé ? Le contraire serait impossible ; et c'est de là, bien certainement, que viennent ces lueurs de christianisme qui percent dans les écrits de Marc-Aurèle et des stoïciens de son temps. C'est du christianisme commencé et du stoïcisme mourant. Mais la transformation, dans ce qu'elle a de vital, part du christianisme, comme le jour qui dore au matin la montagne, part du soleil levant, et non plus des astres de la nuit, qui pâlissent et s'effacent.

M. Villemain vient encore me prêter ici l'appui de son talent. « On aperçoit, dit-il, dans le caractère de ces princes (Antonin et Marc-Aurèle), un progrès étranger *à la vertu stoïcienne*, et qui doit peut-être s'expliquer par une influence qu'ils méconnurent eux-mêmes... Au milieu de la promulgation imparfaite de la loi chrétienne, les vertus primitives de cette religion agissaient dans le monde ; renouvelées chaque jour par les sacrifices et les souffrances, elles se mêlaient comme un levain salutaire à la masse des préjugés humains et des habitudes cruelles qui formaient le fond de la société commune, et qui ne disparaissaient pas toujours dans le caractère des plus grands hommes... Ainsi, la morale de l'Évangile était réfléchie dans le monde païen par les vertus et les souffrances de ses premiers apôtres. Ce qui, dans la loi chrétienne, répond aux sentiments intimes de l'homme, prenait une secrète influence avant que ses dogmes eussent triomphé des opinions idolâtres, et le monde était insensiblement converti à l'humanité avant de l'être à la religion. — Il est impossible de ne pas être frappé de cette conjecture, si l'on considère la transformation remarquable que le stoïcisme éprouve dans les écrits d'Épictète et de Marc-Aurèle ; et je ne m'étonne pas qu'elle ait fait imaginer que ce philosophe avait puisé dans la croyance et la pratique même du christianisme, des vertus qui ressemblent si fort aux maximes de l'Évangile. Je ne partage pas cette opinion ; Épictète n'était pas chrétien, mais l'empreinte du christianisme était déjà sur le monde. — De là ce principe *si nouveau, si étranger* à l'ancien stoïcisme, cette humilité de cœur dont Épictète parle à chaque page, et à laquelle il demande tous les sacrifices que le Portique avait cherchés dans l'estime démesurée des forces de l'âme et dans l'enthousiasme de l'orgueil. On ne peut assez remarquer ce prodigieux intervalle entre Épictète et Zénon. Une différence de même nature caractérise la nouvelle philosophie de Marc-Aurèle. En parcourant ses pensées, on croirait souvent relire des chapitres détachés de la défense des premiers Chrétiens : Au bord du Tibre, dans ce palais de marbre et d'or bâti par Néron et purifié par Marc-Aurèle dans ce cabinet solitaire où, loin des courtisans et des soldats du prétoire, le souverain de cinquante millions d'hommes méditait sur ses devoirs, sa main écrivit souvent sur ses tablettes les mêmes maximes, les mêmes vérités morales qu'un obscur chrétien redisait à ses frères au fond des mines et des cachots... C'est l'idée que fait naître le titre issu de l'apologie de saint Justin, etc. (2318). »

M. Villemain conclut enfin, comme nous l'avons fait plus haut, que les hommes étaient impuissants à la grande œuvre qui s'opérait en eux. « Le monde romain, dit-il, s'agitait de toutes parts, et mûrissait pour un grand changement. *Les hommes n'y suffisaient pas.* Ils commentaient d'anciennes fables, au lieu d'y croire. Ils vieillissaient le paganisme pour le rajeunir ; mais ils ne faisaient qu'ajouter au chaos des opinions, sans trouver une croyance qui pût ranimer l'esprit de l'homme et lier les nations entre elles. *Le christianisme seul eut cette puissance* (2319). »

Cette opinion, contestée au XVIIIe siècle, a maintenant pour elle les autorités les plus graves. M. Troplong, en particulier, l'a développée avec beaucoup de sens et d'érudition. Nous ne donnerons que quelques extraits des belles pages qu'il a écrites sur ce sujet.

« Pour quiconque a lu Sénèque avec attention, dit-il, il y a dans sa morale, dans sa philosophie, dans son style, un reflet des idées chrétiennes qui colore ses compositions d'un jour tout nouveau. Je n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à la correspondance qu'on a produite entre saint Paul et lui ; je crois cette correspondance apocryphe ; mais enfin la pensée de lui faire entretenir un commerce épistolaire avec le grand apôtre n'est-elle pas fondée sur un commerce d'idées qui se manifestèrent par les rapprochements les plus positifs (2320) ?

(2318) *De la philosophie stoïque et du christianisme*, p. 110, 111, 114, 115, 116.

(2319) *Du polythéisme*, p. 106.

(2320) Les lettres qui composent cette correspondance se trouvent dans le Sénèque de Panckoucke, tome VII, p. 555. Le traducteur, M. Charles du Rozoir, les fait précéder des réflexions suivantes : « Ces quatorze lettres se trouvent dans toutes les anciennes éditions de Sénèque. On les regardait autrefois comme authentiques ; mais il suffit d'y jeter un coup d'œil pour reconnaître qu'elles sont supposées, bien que saint Jérôme et saint Augustin les citent sans exprimer aucun doute sur leur authenticité. En général, il s'est perpétué dans l'an-

Après avoir indiqué plusieurs de ces rapprochements, M. Troplong reprend : « Je dis donc que le christianisme avait enveloppé Sénèque de son atmosphère ; qu'il avait agrandi en lui la portée des idées stoïciennes, et que, par ce puissant écrivain, il s'était glissé secrètement dans la philosophie du Portique, et avait modifié, épuré à son insu, et peut-être malgré elle, son esprit et son langage. Marc-Aurèle, qui persécutait les Chrétiens, était plus chrétien qu'il ne croyait, dans ses belles méditations. Le jurisconsulte Ulpien, qui les faisait crucifier, parlait leur langue, en croyant parler celle du stoïcisme dans plusieurs de ses maximes philosophiques. Aussi, voyez le chemin que les idées avaient fait depuis Platon et Aristote sur une des plus grandes questions du monde ancien, sur la question de l'esclavage. Platon disait : « Si un citoyen tue son esclave, « la loi déclare le meurtrier exempt de « peine, pourvu qu'il se purifie par des ex- « piations ; mais si un esclave tue son maî- « tre, on lui fait subir tous les traitements « qu'on juge à propos, *pourvu qu'on ne lui « laisse pas la vie.* » (*De leg.*, liv. IX.) Aristote allait plus loin, s'il est possible, dans sa théorie de l'esclavage : « Il y a peu de « différence entre les services que l'homme « tire de l'esclave et de l'animal. *La nature « même le veut*, puisqu'elle fait les corps « des hommes libres différents de ceux des « esclaves, donnant aux uns la force qui « convient à leur destination, et aux autres « une stature droite et élevée. » Puis l'illustre philosophe conclnat ainsi : « Il est « donc évident que *les uns sont naturel- « lement libres, et les autres naturellement « esclaves*, et que, pour ces derniers, l'es- « *clavage est aussi utile qu'il est juste.* » Telle est la doctrine qu'Aristote expose sans objection. Cette doctrine n'avait rien perdu de sa rigueur, du temps même de Cicéron. (*De officiis*, lib. II, n. 7 ; et lib. III, n. 23.) On sait avec quelle froide indifférence l'orateur romain parle du préteur Domitius, qui fit crucifier impitoyablement un pauvre esclave pour avoir tué avec un épieu un sanglier d'une énorme grosseur. (*In Verrem*, V, 3.) Mais quand on arrive aux jurisconsultes romains qui fleurissent après l'ère chrétienne et Sénèque, le langage de la philosophie du droit est bien différent. Dès lors la servitude est appelée *contra naturc. — La nature a établi entre les hommes une certaine parenté.* Paroles empruntées par le jurisconsulte Florentinus à Sénèque, que désormais nous pouvons appeler avec les Pères de la primitive Eglise, *Seneca noster.* Et Ulpien : *En ce qui concerne le droit naturel, tous les hommes sont égaux.* Et ailleurs : *Par le droit naturel, tous les hommes naissent libres*, etc. — Certes, une telle rencontre de la philosophie et du christianisme ne saurait être fortuite. Il faudrait même faire violence à toutes les vraisemblances pour attribuer à une simple élaboration spontanée de la première, à un simple progrès de sa maturité, des principes si nouveaux pour elle... La philosophie n'a pu avoir le privilége de rester plus en dehors de l'influence du christianisme que la société elle-même qui le recevait par tous les pores. Non, non, ce serait douter des puissantes harmonies de la vérité. Sans doute son ascendant n'est encore qu'indirect et retourné ; il ne plane pas comme le soleil du midi, qui réchauffe la terre de ses rayons ; il est plutôt semblable à une aube matinale qui se lève sur l'horizon à cette heure où, n'étant déjà plus nuit, il n'est pas encore tout à fait jour ; mais enfin son influence est réelle et palpable : elle s'insinue par toutes les lissures d'un édifice chancelant ; elle prend graduellement la place du vieil esprit quand il s'en va : elle le modifie quand il reste (2321). »

M. Troplong laisse ailleurs s'échapper toute sa pensée :

« Le christianisme n'a pas été seulement un progrès sur les vérités reçues avant lui, qu'il a élargies, complétées et revêtues d'un caractère plus sublime et d'une force plus sympathique ; mais il a été encore (et ceci est au pied de la lettre, même pour les plus incrédules), *une descente de l'Esprit d'en haut* (2322)... »

cienne Eglise une tradition d'après laquelle il a existé une liaison entre l'apôtre saint Paul et Sénèque. Cette tradition, que Voltaire et son école ont attaquée avec une mépriante ironie, ne semble pas devoir être reléguée parmi les fables. Plusieurs circonstances se réunissent pour lui donner quelques probabilités. Ainsi s'explique au moins la singulière ressemblance que les philologues ont remarquée entre certains passages des *derniers écrits* de Sénèque, et maints versets des *Actes des Apôtres* et des *Epîtres* de saint Paul. Déjà nous avons, dans nos notes, relevé plusieurs de ces passages parallèles ; d'autres vont trouver ici leur place. » Après avoir cité un grand nombre d'exemples vraiment singuliers, M. du Rozoir continue : « En lisant Sénèque, on est à chaque instant frappé des sentiments chrétiens et même des expressions bibliques qui y sont répandues. » — « Dira-t-on, demande M. Schœll (*Histoire abrégée de la littérature romaine*, tome II, p. 448), qu'il est naturel qu'un homme de bien qui médite sur la nature humaine, et sur les rapports entre Dieu et l'homme, soit conduit aux mêmes vérités morales qui sont énoncées dans les saintes Ecritures ? Mais pourquoi ne trouve-t-on rien de semblable dans les traités de morale d'Aristote, dans les dialogues de Platon, dans les choses mémorables de Socrate par Xénophon, dans les ouvrages philosophiques de Cicéron ?.. Le phénomène s'explique, si l'on admet que Sénèque a connu et fréquenté les Chrétiens. » — M. Schœll explique, du reste, très-bien ensuite comment Sénèque a pu prendre quelques idées chrétiennes sans embrasser la foi en Jésus-Christ.

(2321) *De l'influence du christianisme sur le droit romain*, p. 76 à 89.

(2322) *Ibid.*, p. 56. — Un écrivain moderne israélite, M. Salvador, a fait un livre contre *Jésus-Christ et sa doctrine*, qui a eu du retentissement comme tout livre qui attaquera *Jésus-Christ et sa doctrine*. Pour se mettre plus à l'aise dans cette entreprise, il a commencé par renier la loi de ses pères, dans un

J'ai cru devoir m'étendre un peu sur ce sujet, pour déraciner ce préjugé dont s'est prévalu trop longtemps le déisme, et qui préoccupe encore certains esprits, que la philosophie humaine était déjà en marche vers les vérités chrétiennes, et que l'Evangile n'a pas été une révélation, mais un progrès : erreur qui n'a rien même de spécieux, qui ne repose absolument que sur l'analogie de quelques pensées de Sénèque, d'Epictète et de Marc-Aurèle, avec la morale évangélique, et qui disparaît entièrement dès qu'une saine observation des faits vient démontrer que ce n'est là qu'un reflet des premiers rayons du christianisme sur le monde.

Embrassant d'un regard l'ensemble des choses, il est aisé de voir, en dernière analyse, que le christianisme n'a pas été un développement d'un progrès de l'esprit philosophique et religieux qui régnait alors, mais bien un fait subit, un jet divin en opposition directe avec cet esprit philosophique et religieux. Jamais le monde n'avait été plus rationaliste à la fois et plus superstitieux que lorsque le christianisme vint asseoir tout à coup la doctrine de la foi sur les ruines du raisonnement, et l'adoration *en esprit et en vérité* sur les ruines de l'idolâtrie. *La foi, l'humilité, la charité, l'amour de Dieu, la chasteté de l'esprit, la pénitence*, autant de choses, autant de mots complétement inconnus à la terre en ce temps-là, et qui s'imposèrent au monde en le heurtant de front. Le christianisme a surpris le monde dans un effroyable progrès de décomposition qui datait de l'introduction du rationalisme dans le domaine de la tradition, et lui a redonné la vérité primitive plus complète, de la même main qui la lui avait donnée une première fois. C'est contre les philosophes et les docteurs que tonnaient précisément Jésus-Christ et ses apôtres, et ce furent les philosophes et les docteurs qui les mirent à mort. *Nous prêchons la sagesse*, disait Paul, *non la sagesse du siècle ou des princes du siècle qui périssent, mais la sagesse cachée dans les mystères de Dieu, qu'il a préparée avant tous les temps, et qu'aucun des princes de ce siècle n'a jamais connue; car Dieu a choisi les fous selon le monde, pour confondre les sages.* (*I Cor.* I, 27 et seq.) Rien de plus exact, historiquement parlant, que cette assertion de saint Paul. Outre les premiers apôtres, dont les mains calleuses étaient encore toutes ruisselantes de l'eau de la mer, seul théâtre de leur industrie, les premiers hérauts du christianisme, ceux qui lui firent faire le plus de progrès, furent des hommes sans lettres, ignorants, rudes et grossiers, *des cardeurs, des cordonniers, des foulons*, comme le leur reprochait le philosophe Celse (2323), et ce ne fut que lorsque les pauvres et les petits eurent fini d'entrer dans le royaume de la vérité, que les philosophes et les empereurs y furent reçus à leur tour. Cela devait être, même

ouvrage précédent contre Moïse, et, de même qu'il avait prétendu que le *mosaïsme* n'était qu'un fait humain, prenant son principe dans des doctrines de l'Europe occidentale, de même il a essayé d'établir que le christianisme n'était qu'une fusion de tous les dogmes orientaux, et qu'un *progrès* de tous les travaux accomplis, de toutes les tendances générales de l'époque où il a pris naissance. — Je ne lui répondrai pas, j'en suis dispensé. Un trait mortel, car c'est un trait de bon sens, a été déroché contre son système; et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce trait est parti de la main d'un de ses coreligionnaires, et que c'est un autre de ses coreligionnaires qui s'en est fait l'éditeur. M. Cahen, dans le tome IX, p. 7, de sa traduction de la Bible, a donné place à ce jugement d'un autre israélite sur l'ouvrage de M. Salvador : « Un ouvrage récent, sur Jésus-Christ et sa doctrine, débute ainsi : — *L'espèce humaine a été soumise, par la loi de son accroissement à deux nécessités, deux tendances, qu'on croirait inconciliables au premier aspect, et qui ne manquent pas d'analogies avec la propre loi de l'organisation la plus avancée du christianisme.* — Comment deux tendances peuvent-elles avoir des analogies avec une loi, avec une propre loi d'organisation, et d'une organisation la plus avancée ? Quel langage ! Pourtant M. Salvador est un excellent écrivain, colorant fortement sa pensée, et la rendant habituellement avec clarté, justesse et concision; mais quelquefois aussi il est dominé par la prose poétique des Allemands, le jargon historico-métaphysique de l'école de Vico, par la phraséologie monstrueusement torturée des romanciers, lléaux littéraires de l'époque. Du reste, dans cette nouvelle production, notre coreligionnaire suit le même système, ou, pour parler plus exactement, soutient la même gageure que dans son ouvrage sur Moïse. Sa première thèse est celle ci : *Le judaïsme, par son principe, appartient à l'Europe occidentale* (et il l'a prouvé en deux gros volumes, 1828); la seconde thèse est celle-ci : *Le christianisme, par son principe, appartient à l'Asie orientale*, et il l'a prouvé en deux gros volumes, 1838. On dit qu'un secrétaire d'Abd-el Kader va publier cette troisième thèse : *Le mahométisme, par son principe, appartient à l'Amérique centrale.* Il le prouve, dit-on, en deux gros volumes. Je ne doute pas que le musulman n'obtienne le même succès que l'israélite, pourvu qu'il suive la même méthode. Elle est très-facile; elle consiste uniquement à ne savoir pas lire les originaux, à ne vouloir pas discuter la valeur des documents qu'on cite, ni l'époque de leur composition; à mêler, jeter et remuer dans le même sac tous les temps, tous les lieux; à citer le Talmud quand il est favorable à Moïse, et Moïse quand il est favorable au Talmud, et l'abbé Guénée, quand il est favorable à tous les deux. Trouvez-vous une prescription d'une barbarie révoltante chez le législateur ami, dites qu'elle est de l'ordre politique; rencontrez-vous une morale sublime chez le législateur ennemi, faites entendre que c'est de l'hypocrisie. Eloignez tous les passages qui peuvent vous nuire, et ne négligez pas le moindre iota qui vous soit utile; et, en tout cas, versez du baume sur vos propres blessures, et du venin sur celles d'autrui. Avec de tels moyens, ayez le talent de grouper avec esprit les faits, de répandre avec habileté les jours et les ombres, selon l'effet que vous voulez produire, et vous ferez, pour le mahométisme, le bouddhisme, le fétichisme, ce que notre *Christophe* coreligionnaire a fait pour le judaïsme. Toutefois, après avoir admiré l'éloquence de l'écrivain, la logique du penseur, la science de l'érudit, vient le bon sens avec sa grosse voix, qui crie à tue-tête : *Et pourtant cela n'est pas vrai.* »

(2325) Orig., *Cont. Cels.*, Lb. III, n. 55

humainement parlant, parce que les philosophes et les empereurs étaient les plus perdus dans le sens opposé, et avaient à revenir de plus loin. Aussi eurent-ils longtemps les yeux fermés à la lumière; ils traitaient les Chrétiens comme des criminels et des insensés, et se moquaient avec un étonnement stupide des vertus qui sont devenues aujourd'hui le premier apanage de notre nature, et les plus grandes preuves de la divinité du christianisme. Ils appelaient sa doctrine *insania* (2324), *amentia* (2325), *dementia* (2326), *stultitia*, *furiosa opinio* (2327), *furoris insipientia* (2328). Lucien, dans son dialogue satirique intitulé *Philopatris*, et dans sa *Vie de Peregrin*, dénonce les Chrétiens à la risée publique, comme s'étant laissé persuader par leur législateur qu'ils étaient tous frères, et il rapporte, à cette occasion, avec une ironie qu'il croit insultante, les prodiges de leur générosité, leurs voyages lointains, leurs sacrifices sans mesure pour secourir celui d'entre eux qui tombe dans l'infortune (2329). Celse demandait aussi : « Qu'a donc fait Jésus pour mériter d'être adoré comme Dieu? *A-t-il témoigné un souverain mépris pour ses ennemis?* » (Quelle inintelligence de la vérité divine!) « L'a-t-on vu rire et se jouer de tout ce qui lui est arrivé (2330)? » Enfin la lutte sanglante qui se perpétua pendant trois siècles, cette lutte entretenue surtout par l'esprit philosophique, dont le dernier effort et la dernière apparition, à cette époque, se résumèrent dans le règne et la personne de l'empereur Julien, témoigne bien hautement que le christianisme n'était pas un progrès naturel de l'esprit humain, mais bien un souffle régénérateur parti de l'esprit suprême de vérité, en renouvellement de toute la face de la terre.

Aussi, fidèle à son principe, la vérité chrétienne, après s'être révélée au monde, se donna aussitôt un moyen de propagation et de perpétuité sur la terre, pris en dehors et au-dessus du rationalisme, dont le dissolvant avait déjà ruiné la vérité primitive: celui de la tradition sous la garde d'une autorité catholique; moyen analogue à celui que les premiers hommes et les sages de l'antiquité avaient longtemps suivi et défendu, mais qui devait être plus efficace et plus souverain, parce qu'il était l'œuvre de la vérité même, et qu'il avait pour objet le salut définitif du genre humain.

STREMONT (Saint). *Voy.* Gaules, § II.

STRUTHIO-CAMELI OVA. — Vases en forme d'œuf d'autruche.

SUPPLICES DES MARTYRS. *Voy.* Martyrs.

SYMBOLES DES FORCES MAUVAISES. — Dans différents articles de ce Dictionnaire, nous avons passé en revue les hiéroglyphes qui représentent le triomphe de Dieu et le bon côté de la nature (*Voy.* les articles Cerf, Agneau, Colombe, Coq, etc. et Animaux symboliques) ; il nous reste à voir ceux qui représentent plus spécialement les ténèbres et le péché.

En tête des animaux qui symbolisent le combat du mal contre le bien se place le serpent. Il est ordinairement figuré vaincu, laissant tomber sa tête au pied de la croix qu'il enlace. Eusèbe dit que Constantin fit faire dans son palais de Byzance une peinture où il était représenté portant sur sa tête la croix qui perce de sa pointe inférieure le dragon devenu l'emblème du paganisme. Une médaille de ce prince avec les mots : *Spes publica*, et qui représente son fameux labarum, ou la croix du miracle, n'est que la répétition de ce sujet.

Ce n'est pourtant pas dans ce sens que Jésus prenait le serpent, lorsqu'il disait : *Soyez prudents comme le serpent, et simples comme la colombe!* (*Matth.* x, 16.) Et c'est d'après ces paroles qu'un cachet chrétien primitif, gravé dans Aringhi, offre la croix et le monogramme du Christ placés entre cet animal et deux colombes. Le christianisme, loi d'amour venue pour réconcilier l'homme avec Dieu et toute la nature, ne regarde proprement aucun des animaux comme mauvais ou ennemis, bien qu'il se serve quelquefois de leurs noms pour désigner le mal, comme le fait saint Jean dans l'*Apocalypse*, et il est remarquable que nulle part dans le premier âge, on ne trouve le serpent percé par la croix : le labarum en est le premier exemple. C'est par Constantin que l'hiéroglyphe oriental du serpent fut de nouveau étalé sous les yeux pour désigner l'ange de la lumière perverse. Et après que les Juifs eurent vu durant des siècles dans le serpent d'airain un signe de salut et de guérison, que Rome et la Grèce eurent vénéré ce reptile comme emblème d'Esculape, il redevint enfin l'impur dragon du Nil et de la Genèse. Mais c'est le seul animal qui ait gardé dans l'Eglise un caractère irrévocablement odieux.

Si les premiers Chrétiens ne donnaient pas même la figure du serpent au démon, à plus forte raison se gardaient-ils de lui donner celle de l'homme. L'idéalisation du diable comme type du hideux, moitié bestial, moitié humain, est une œuvre des temps barbares. Alors on évitait l'horrible même dans la représentation de Satan. Origène dit que ses contemporains regardaient les sources d'eau chaude comme les larmes brûlantes des anges chassés.

Quelquefois les esprits impurs sont représentés sous la figure de corbeaux, oiseaux des ténèbres chez tous les peuples. On les voit sculptés auprès des baptistères.

(2324) S. Cypr., *Lib. ad Demet.*
(2325) Plin., *Epist. ad Trajan.* — Tacit., *Annal.*
(2326) Tertul., *Apol.*, cap. 1.
(2327) Minut. Felix.
(2328) *Act. Proc. Mart. Scill.*
(2329) M. Villemain, *De la philos. stoïq. et du Christ.*
(2330) Orig., *Cont. Cels.*, lib. I, n. 33.

image peut-être du péché, qui s'envole, après le baptême, de l'âme du néophyte. Quelquefois aussi, mais c'est par exception, changé en messager du ciel il descend, portant aux ascètes du désert leur nourriture. Du reste cet oiseau est rare sur les monuments ; il semble que les orthodoxes l'aient évité comme ancien interprète des augures, et il appartient plutôt aux hiéroglyphes gnostiques.

On peut en dire autant du coq, qui seul indique presque toujours l'influence de la gnose. Dédié chez les Egyptiens à Osiris, le soleil générateur, assigné par les astrologues au signe des gémeaux, où siége la planète de Mercure, le conducteur des âmes hors de la tombe, cet oiseau fut consacré par les Grecs à Mars et à l'amour, car il se bat pour jouir de ses compagnes. Aussi les mausolées païens offrent souvent deux coqs se battant devant une Vénus, un Priape ou une palme. Chez les Celtes, le coq également sacré brillait sur la bannière des batailles, d'où vient que les druides appelaient du nom de coqs ou gaulois la tribu spéciale des combats, comme chez les brahmanes elle prenait le nom de *sinhas*, les lions. Des têtes de coq ornaient le haut des crosses des dieux et prêtres d'Egypte, et celui des sceptres des Pharaons, comme emblème de génération, de valeur, de lumière, comme figurant l'aurore spirituelle qui point là où entre le prêtre, et qui précède le roi, ainsi que le chant du coq annonce de loin l'entrée matinale du soleil dans sa carrière. Les Chrétiens le consacrèrent aux morts, mais sans lui donner un sens précis. Le paon a de même une signification plus décidée. Ce brillant oiseau de Junon que les mille étoiles de sa queue avaient fait choisir chez les Romains, comme emblème d'apothéose, qu'on voit sur les médailles de consécration de leurs impératrices, ou qui s'envole emportant leur âme au ciel avec l'inscription : *Sideribus recepta* ; fut pris par antithèse dans l'Eglise comme symbole des pompes et de la vanité des méchants, selon saint Jérôme ; et l'*incorruptibilité de sa chair*, dit saint Augustin, signifie l'immortalité du damné. Quand les sarcophages et les mosaïques nous le montrent perché sur un arbre en face du Christ et des apôtres, il figure peut-être le tentateur aux fallacieuses promesses, avec ses pieds difformes, son cri lugubre et rauque. Lorsqu'il fait la roue, étalant son plumage aux mobiles couleurs, il rappelle l'impureté et l'ambition s'adorant, s'éblouissant elles-mêmes. Mais souvent aussi il paraît ne dérouler sur les mosaïques l'éventail de sa queue diamantée que comme un objet de décoration. C'est ainsi que le sarcophage chrétien de sainte Constance offre au milieu de ses guirlandes de pampres et de raisins l'Agneau mystique entre deux paons. D'Agincourt décrit une peinture qu'il croit du quatrième siècle (2331) et où se trouvent également deux de ces oiseaux entourant une croix.

Beaucoup d'oiseaux sur les sarcophages ne servent que d'arabesques, de même qu'on emploie en architecture comme décoration des portes sacrées plusieurs quadrupèdes et monstres, jadis maudits par les religions de la nature : tels le griffon, la chimère, le lion. Les miracles de tout genre qui arrivaient autour des martyrs avaient appris que l'homme qui a réellement la grâce divine en lui, ne peut plus rien craindre des éléments, et que les animaux les plus féroces deviennent ses serviteurs. C'est pourquoi sur les monuments de cet âge ils apparaissent si soumis.

On a trouvé des lampes avec le monogramme du Christ, et dont l'anse était formée par une tête de griffon qui portait une croix (2332).

Le lion, qui chez les Perses, emblème d'Arimane, combat la licorne et triomphe un certain temps, et qui sous le nom de lion de Juda, était l'étendard de la guerre chez les Juifs, pour qui il figurait la puissance dévorante du glaive, continue chez les Chrétiens de représenter la force brute ; et même quelquefois aux portes des églises, tenant dans sa gueule l'agneau, plus tard l'enfant qu'il dévore, il figure le mal antique. Mais ailleurs il tend à changer de sens, et à être pris pour emblème de la force morale ou du moins de la force brute adoucie, subjugués par l'amour et la vérité. C'est dans ce sens qu'on le voit garder l'entrée des temples, veiller au bas des sanctuaires, porter le siége des évêques, et les chaires de marbre d'où s'échappe la parole éternelle, ou même, comme cela existe encore à Saint-Laurent *extra muros*, et à Sainte-Marie *in Cosmedin* (2333), porter dans ses griffes le chandelier du cierge pascal. Mais ce fait est déjà du moyen âge.

Quant à la mort, terme où toute symbolique finit et où la réalité commence, que les Grecs figuraient avec tant de grâce par un doux génie qui renverse et éteint son flambeau dans la nuit pour se livrer au sommeil, les premiers Chrétiens ne lui consacraient aucun emblème. Pour eux toute la vie était une mort, et l'agonie le moment désiré du réveil, au lieu que les poëtes anciens se la figuraient comme un éternel sommeil, sans nier pourtant clairement la résurrection dont ils n'avaient qu'une vague idée. Sur les sarcophages chrétiens la mort est partout absente ; à la place la colombe étend ses ailes vers les cieux, comme pour proclamer l'*ubi est, mors, victoria tua?* Boldetti a trouvé dans les grottes de Saint-Calixte un char à deux roues grossièrement sculpté en relief sur une tombe, avec le timon tourné en arrière, pour indiquer que le char ne servait plus ; tout près gisait le

(2331) Livraison 2, pl. IV.
(2332) Munter, *ibid.*

(2333) Bunsen, *Baschr. z. Rom.*

louet : car le cocher était parti joyeux de sa course finie.

Ce départ de ce monde se trouve aussi figuré sur quelques tombeaux par la copie des saintes empreintes qu'on croit avoir été laissées à Jérusalem par les pieds du Christ le jour de son ascension. Boldetti, Buonarotti, Schœne en présentent des gravures dans leurs planches. Et Casali (2334) leur comparant d'autres empreintes qui nous ont été conservées de l'antiquité, les trouve parfaitement semblables. Nous ignorons jusqu'à quel point sont authentiques celles du mont des Oliviers, mais les autres empreintes des prétendus dieux n'infirment point celles-ci, et nous croyons que ce ne serait pas la première fois que le démon se serait plu à parodier les ouvrages de la toute-puissance divine.

Il est remarquable que ce n'est que parmi les gnostiques qu'on trouve la mort représentée (2335) : elle est en squelette, traînée sur un char par deux lions en plein élan auxquels elle lâche les rênes, un autre squelette est devant elle, un troisième est déjà sous la roue. C'est la victoire de la destruction sur la vie, c'est le commencement du hideux triomphe de la mort que développa le monde germanique et barbare. Autour de cette pierre gnostique sont des inscriptions grecques.

SYMBOLES. *Voy.* INTOLÉRANCE, etc.

SYMBOLES CHRÉTIENS TIRÉS DES PLANTES. — *Voy.* ARBRES.

SYNTHRONUS. — Nom donné au siége élevé et spécialement consacré aux patriarches dans les anciennes basiliques. Du Cange, dans sa *Constantinopolis Christiana*, lib. III, p. 5, entre dans les détails les plus curieux, au sujet du trône de ce nom, qui existait autrefois dans la basilique de Sainte-Sophie de Constantinople. La prodigieuse érudition de cet écrivain est d'autant plus précieuse à consulter aujourd'hui qu'il ne reste plus rien de ce monument religieux.

T

TABERNACULUM OSTENSARIUM(2336). — Ce que l'on nommait autrefois *ostensoire* et plus ordinairement aujourd'hui *soleil* et *Saint-Sacrement*. Comme objets remarquables dans ce genre, on cite les ostensoires de Perpignan, de Narbonne, de Dijon, renommés par leur grandeur et leur beauté. Ils avaient jusqu'à six pieds de haut ; il fallait huit hommes pour les porter en procession. Celui de Perpignan avait été donné au XIVe siècle par un marchand drapier de cette ville.

TABLE DES SECRÈTES. — On nomme ainsi les trois tableaux posés sur l'autel, et dont le prêtre se sert au lieu de lire dans le missel, au lavabo, au canon de la messe et à l'évangile saint Jean. Bergier n'en parlant pas dans son *Dictionnaire théologique*, nous allons essayer de remplir cette lacune. Le plus ancien témoignage que nous en trouvions, dit Thiers (*Traité des autels*, p. 150), est dans une des sessions du concile provincial d'Avignon, tenu en 1594. *Altare habeat hæc quæ sequuntur.... Tabellam orationum secretarum; cartam prætereà in qua gloria, credo et verba consecrationis continentur.* Thiers, qui a tant fait de recherches sur les origines liturgiques, dit que ces tables furent condamnées dans un concile de Reims, par le pape Léon IV et par Rathérius, évêque de Vérone ; il prétend que ce n'est que vers le dernier siècle que l'usage en a prévalu. Gavantus, dans son *Commentaire sur les rubriques*, dit qu'elles se sentent du relâchement dans la discipline. Cependant celle du milieu est prescrite formellement par les rubriques des nouveaux missels : *Super altare ponatur tabella secretarum appellata*, et c'est cependant la moins nécessaire des trois. Le plus souvent ce tableau cache tout ou en partie le tabernacle, qu'il serait bien plus important de voir qu'une estampe encadrée, ordinairement mal faite et chargée d'ornements mal conçus.

Sans nous permettre de condamner aucun de ces usages qu'une longue tradition a dû consacrer, il est à regretter que l'emploi des choses les plus respectables devienne l'occasion de dégradations. Ainsi, suivant nous, il devrait être défendu dans les églises de mettre ces tableaux dans des cadres de bois qui, par le frottement continuel, détérioreront le tabernacle et d'autres portions de l'autel ; l'on devrait les mettre sous verre, mais simplement *cartonnés*, ce qui aurait l'avantage de prendre moins de place, et par conséquent de moins cacher le tabernacle et d'être moins nuisible entre les mains de tous ceux qui sont chargés de les placer (2337).

TABLEAU DE L'HISTOIRE DU Ier SIÈCLE DE L'ÉGLISE. — *Voy.* ÉGLISE.

TABULA PASCHALIS. — On nommait ainsi l'annonce de la fête de Pâques faite par un diacre après la lecture de l'évangile,

(2334) *De profanis Ægyptiorum et Romanorum, et sacris Christianorum ritibus ;* Frankf. 1621.

(2335) MUNTER.

(2336) Ces mots se trouvent employés, dans un décret de visites pastorales des églises de Novare et Cosme, par J.-F. Bonhomme, évêque de Verseil. (*Voir* THIERS, *Exposition du Saint-Sacrement*, I, 227, et la note pag. 251, et les planches.)

(2337) Quelques-uns de ces cadres sont si grands qu'ils cachent presque les tabernacles, dont plusieurs sont ornés de sculptures en bois, en cuivre, ou en toute autre matière plus ou moins susceptible de se dégrader.

le jour de l'Epiphanie. — Cette annonce était écrite sur une grande feuille de parchemin ou peau de vélin, en lettres d'or et accompagnée de tous les ornements qui rendent les anciens manuscrits si précieux. Il a existé pendant longtemps dans la cathédrale de Rouen, une colonne placée près du tombeau de Charles V, sur laquelle on fixait la *tabula paschalis* (2338). Cette table ou feuille servait de calendrier ecclésiastique, et la célébration des fêtes se réglait d'après ses indications. — C'était le roi qui faisait ordinairement les frais de la feuille de vélin, ainsi que de l'écriture et des enluminures. La feuille s'attachait au cierge pascal avec cérémonie et d'après l'annonce (2339), dont nous parlons au mot *præconium*.

TABULÆ ACUPICTILES. — Tableaux, tentures, tapisseries, brodés à l'aiguille, et dont les anciennes églises étaient richement décorées au moyen âge. Les tapisseries de Constantinople étaient célèbres. Ce fut sans doute là que fut exécutée celle dont parle Fronteau, et sur laquelle le Pape Pascal II, vers 820, fit représenter la résurrection de la sainte Vierge et son assomption, ainsi que celles données par le Pape Léon IV à diverses églises. Mais on ne connaît plus, en fait de monuments de ce genre, que celle dite de Bayeux, brodée par la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, vers le xe siècle. On cite encore la nappe d'autel, brodée par Berthe, femme du roi Robert, et donnée par cette princesse à l'église de Saint-Remy. Ce précieux travail, qui datait du viiie siècle, était en filets d'or (2340). Toutes ces tapisseries étaient célèbres dans le xiiie siècle (2341).

TABULÆ ITINERARIÆ. — Les auteurs ne sont pas d'accord sur la véritable signification de cette expression, prise par les uns pour une espèce de nappe ou couverture d'autel, par d'autres pour de petits autels portatifs, qui servaient à dire la messe en voyage, sur les vaisseaux, dans les camps et dans les lieux où il était impossible de trouver d'églises.

Ces sortes d'autels se nommaient aussi *anti-mensia* (du mot latin *mensa*) (2342); l'usage en remonte au ixe siècle, ainsi que nous l'apprend Hincmar. *Capitulaires*, 3, n. 12. Ces sortes d'autels étaient quelquefois en forme de boucliers.

TABULÆ OSSEÆ. — On nommait ainsi des feuilles d'ivoire, sculptées et ornées de sujets pieux, qui servaient à renfermer et porter l'épître et l'évangile qui autrefois se chantaient au jubé. *Tabulas osseas quas tenent in manibus.....*, dit l'ancien Ordinaire de Notre-Dame de Rouen, cité par le sieur De Moléon. *Voy. Liturg.*, p. 284.

TABULÆ VIATICÆ. — Nom donné à de petits autels propres à être portés en voyage, et qu'on trouve désignés ainsi dans un ouvrage du Pape Boniface VIII, intitulé *De privilegiis eccl.*, cap. *ult.* Ce sont les mêmes que quelques liturgistes nomment *tabulas itinerarias*, d'autres *anti mensia*. Voir, au reste, les longs détails donnés par Macri dans son *Hiero-Lexicon*, verb. *Altare*.

TABULÆ VOTIVÆ. — L'origine de ces tablettes se rattache aux pèlerinages qui eurent lieu dès les premiers temps de l'Eglise, et dont il est bien difficile de déterminer le commencement.

Ces tablettes avaient pour but de remercier Dieu de quelques bienfaits signalés, comme guérisons miraculeuses, cessation de fléaux, et autres choses de ce genre. Une inscription déclarait le but de la *tablette votive* qui était suspendue aux murs de la chapelle où le suppliant pensait avoir obtenu la faveur si longtemps réclamée. Quelquefois la tablette était accompagnée d'une représentation du fait miraculeux qui en faisait l'objet; d'autres les accompagnaient de la représentation en or, en argent, cuivre ou bois de la guérison (2343).

Voici ce que dit, à ce sujet, le savant cardinal Pellicia (Alex. Aurel.) dans son traité *De politia Eccl. primæ, mediæ et infimæ atatis*, cap. 13, § 2, p. 226, ouvrage malheureusement très-difficile à trouver et d'une érudition peu commune : *Christiani autem priores hunc paganorum morem olim imitatos non fuisse indicat altum illorum de his tabellis silentium.... Cum eorum aliquis beneficium accepisset alicujus martyris vel confessoris intercessione, loco tabellarum quas in templo suspenderet, episcopum potius miraculi certiorem faciebat, atque brevem ipsius jussu susceptí beneficii historiam exarabat eamque episcopo offerebat, qui illam festis diebus populo post liturgicum sermonem legeret, eo, qui gratiam adeptus fuerat, præsente. Hujus moris monumenta exstant apud S. Augustinum*, serm. 319, 206, t. V, edit. Maurinæ... Ces tablettes sont sans doute l'origine des diptyques, des triptiques, dont le xiiie siècle nous fournit de si belles sculptures, et

(2338) *Voir* à ce sujet les détails donnés dans les *Voyages liturgiques* du sieur de Moléon, 1 vol. in-8, Paris, p. 518.

(2339) On sait qu'à la nuit de Pâques commençant le 1er jour de l'année, jusqu'à l'an 1563, où l'ordonnance de Charles V fixa le commencement de l'année au 1er janvier.

(2340) *Chronique du Vezelay*, t, p. 241. On y lisait ce distique :

Hic panis vivus cœlestisque esca paratur,
Et cruor ille sacer qui Christi ex carne cucurrit.

(2341) *Voir* les détails curieux, consignés à ce sujet dans le *Discours sur la peinture moderne*, par M. Emeric-David, pag. 205, 211, 222, 253, etc.

(2342) On leur donnait le nom d'*anti-mensia*, dit Durandi, *De rit. eccl.*, 184, parce que ces tables ou nappes avaient été consacrées depuis longtemps, lors de la dédicace d'une église, et qu'elles avaient déjà servi à dire la messe dans ces mêmes églises dont elles provenaient. *Voir* Goar sur l'étymologie de ce mot (*Biblioth. Patrum*, XXII, 82, quæst. 5, respons., *ib.*

(2343) Dans les Œuvres du graveur Sadeler l'on peut voir une planche faite avec beaucoup de soin, où ces pieux usages sont représentés.

des *ex-voto* qui ornent la plupart de nos églises.

TACITE (*Persécution des Chrétiens par Néron*). — *Voy.* Eglise, etc.

TATIEN. — Tatien est du IIe siècle (né vers l'an 130) et le second apologiste de cette période (saint Justin est le premier) dont les écrits pour la défense de l'Eglise chrétienne soient parvenus jusqu'à nous. Quoique Assyrien de naissance, il n'avait pas cette suffisance orientale qui s'imagine ne pouvoir rien apprendre de personne. Pendant que les Grecs, mécontents de leur pays, couraient vers l'Orient, Tatien, dont l'esprit ardent tendait vers une instruction plus élevée que celle que sa patrie pouvait lui fournir, se rendait au contraire dans les régions civilisées par le génie grec, où il se familiarisa avec la riche littérature et avec la mythologie de Grèce et de Rome (2344). Il ne se contenta pas d'une connaissance superficielle; il étudia à fond tout ce que les écoles grecques avaient publié en philosophie et dans les autres branches des sciences. Il se fit même initier dans les mystères des Grecs (2345). Mais leurs mœurs et les rits de leur culte disparate blessèrent ses sentiments religieux et moraux, ce qui lui était déjà arrivé avec plusieurs Assyriens; ainsi, par exemple, il entendait rapporter les traditions les plus contradictoires sur les noms qu'il voyait inscrits au fronton des édifices mythologiques, à peu près comme Cicéron qui, dans son *Traité de la nature des dieux*, parle de plus de cent Jupiter différents. La haute opinion qu'il s'était formée de la sagesse des Grecs diminua considérablement quand il la vit de plus près, quand il examina tous les divers systèmes se contredisant l'un l'autre; quand il reconnut combien les mœurs des chefs des plus célèbres écoles étaient peu en rapport avec leurs enseignements, et enfin quand il fut convaincu de l'orgueil et de la vanité qui dictaient leurs discours souvent vides de sens (2346). Or, pendant qu'il s'efforçait de choisir ce qu'il y avait de meilleur dans ce qu'on lui avait enseigné, le hasard lui fit rencontrer des Chrétiens qui lui communiquèrent l'Ecriture sainte. La haute antiquité de ce livre, la simplicité du style, les dogmes de la création du monde et de l'unité de Dieu, la noble et pure morale qu'il contient, le décidèrent à entrer dans l'Eglise chrétienne, et, pour nous servir de ses propres paroles, à abjurer l'esclavage de l'erreur et du péché (2347). Il se mit alors en relation avec saint Justin, dont il dit beaucoup de bien dans son ouvrage; d'après Irénée, il devint son disciple (2348), et il paraît qu'après sa mort il présida à l'école que Justin avait fondée à Rome (2349). La haine dont Crescens, le cynique, avait poursuivi Justin, se porta sur Tatien (2350). C'est peut-être pour cette raison que, peu de temps après la mort de Justin, il s'éloigna de nouveau pour retourner en Orient. Les impressions défavorables qu'il avait reçues à Rome, eurent pour lui les effets les plus funestes. De retour chez lui, il tomba dans les erreurs des gnostiques et notamment des valentiniens; il adopta le dualisme et le docétisme; mais la direction de son esprit le portant surtout à la vie interne, tout ce que nous savons des opinions particulières qu'il embrassa à cette époque c'est qu'il fut le fondateur des encratites, qui regardaient le mariage comme un concubinage, qui s'abstenaient de viande et de vin, et qui furent nommés par les Grecs ὑδροπαραστατοι, et par les Latins *aquarii*, parce qu'ils se servaient d'eau en place de vin pour l'eucharistie. Cette secte se subdivisa en plusieurs branches, qui s'étendirent non-seulement dans l'Orient, mais même jusqu'à Rome, et parmi lesquelles les apostoliques et les sévériens acquirent une grande célébrité (2351).

TERMINUS PASCHALIS. — C'est, dans le calendrier ecclésiastique usité au moyen âge, le quatorzième jour de la lune, époque si importante pour la détermination des fêtes chrétiennes. Quelques chartes sont datées avec cette désignation. Dom Maurice, dans son *Histoire de Bretagne*, cite un exemple de ce genre au tome I, col. 566 : *Anno Dom.* MCXXII, *indict.* X, *epact.* I, *concurrentibus* V, *terminus paschalis* II, *nonus aprilis, dies ipsius paschalis, dies* IV, id.

TERTULLIEN. — Il naquit l'an 160 à Carthage, où son père servait, comme centurion, dans une légion romaine, sous le proconsul d'Afrique (*Apologet.*, c. 9. — *De Pallio*, c. 2. — Hieron., *Catal.*, c. 53). Riche des dons de la nature, il reçut de ses parents une excellente éducation scientifique, et ses progrès dans le grec furent tels qu'il composa dans cette langue plusieurs ouvrages, dont le succès se soutint pendant fort longtemps. Destiné aux charges de l'Etat, il s'adonna à l'étude du droit. Ses savantes connaissances dans cette branche de la science éclatent dans tous ses écrits, et sans vouloir discuter si les fragments que l'on trouve dans les *Pandectes*, sous le nom d'un certain Tertyllus ou Tertullianus, sont de lui, il est du moins certain que ses écrits jettent un grand jour sur plusieurs endroits obscurs du droit romain (2352).

Tertullien fut d'abord païen, comme l'é-

(2344) Tatiani. Assyr., *Contra Græc. oratio*, c. 42, 35.
(2345) *Ibid.*, c. 29.
(2346) *Ibid.*, c. 19, 25, 26.
(2347) *Ibid.*, c. 29.
(2348) Iren., *Adv. hær.*, I, c. 28, n. 1.
(2349) Euseb., *H. E.*, V, c. 13. Rhodon dit en cet endroit qu'il a étudié à Rome sous Tatien.
(2350) Orat., *Cont. Græc.*, c. 19.
(2351) Hieronym., *in Ep. ad Gal.* c. VI, p. 200. — Epiph., hær. 46, c. 1. — Iren., l. c. — Clem. Alex., *Strom.*, III, c. 12, edit. Viirzb., p. 467. — Theodoret, *Fabul. hær.*, l. I, c. 20.
(2352) Euseb., *H. E.*, II, 2. — Majanus, l. IV, epist. 11, pag. 202-206. Valent. parle de ces fragments.

taient ses parents. Pendant ses premières années, le christianisme lui paraissait une ridicule folie ; mais, parvenu à l'âge de trente ou trente-six ans, il se fit chrétien. Ce qui lui fit changer d'opinion, et l'époque où ce changement eut lieu, sont des choses sur lesquelles on ne peut que former des conjectures. On voit seulement, par ses propres déclarations, que le grand pouvoir que les Chrétiens possédaient sur les démons, et l'admirable constance de leurs martyrs, firent une vive impression sur son esprit, et l'engagèrent à renoncer à la vie orageuse qu'il avait menée jusqu'alors (2353). Sa conversion eut très-probablement lieu dans le commencement du règne de Septime Sévère, et certainement avant la fin du IIe siècle ; car il apparaît vers l'an 200 comme défenseur du christianisme. On voit par son ouvrage *Ad uxorem* qu'il était marié ; ce qui ne l'empêcha pas d'embrasser l'état ecclésiastique et d'être ordonné prêtre ; mais nous ne savons pas si ce fut à Rome ou à Carthage. Il est plus vraisemblable que ce fut dans cette dernière ville ; nous apprenons toutefois de lui-même (2354) qu'après sa conversion, il passa quelque temps dans la capitale du monde (2355).

Dès le premier moment, Tertullien embrassa la foi et l'Église avec le zèle le plus ardent. De sa plume coula une suite d'ouvrages dans lesquels il combattit les Juifs, les païens, les hérétiques et surtout les gnostiques ; ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper aussi, d'une manière très-louable, des autres besoins de l'Église. A la vérité, sa conduite, à cet égard, est marquée d'une teinte d'originalité qui tient à son caractère et aux dons extraordinaires de l'esprit qu'il possédait. Il avait un talent magnifique, qu'ornaient les connaissances les plus riches et les plus variées et une âme pleine de sensibilité ; mais ce talent et cette âme n'avaient pas été nourris et développés d'une manière harmonique, et ils pouvaient par conséquent devenir, selon les circonstances, très-utiles ou très-nuisibles à l'Église ; ils furent, en effet, l'un et l'autre. D'une humeur naturellement sombre et amère, la douce lumière du christianisme elle-même ne fut pas en état de dissiper ces nuages, et son penchant pour un rigorisme excessif perçait dans toutes ses expressions. Il le sentait lui-même, et il ne prit aucune peine pour vaincre son impatience. Le plus léger incident devait suffire pour le pousser à des extrémités aussi fatales pour lui que tristes pour l'Église. Et malheureusement cet incident ne lui manqua pas. C'était l'époque où la secte des montanistes commençait à s'étendre. Leurs prétendues visions célestes, jointes à une grande sévérité de mœurs et à des mortifications extérieures, par lesquelles ils s'efforçaient de surpasser les catholiques, qu'ils appelaient *psychistes*, offraient de grands attraits à Tertullien, dont l'inquiétude d'esprit ne lui laissait pas le temps de fixer ses idées et d'adopter le sentiment général. En conséquence, il passa dans leur secte, au plus tard en 203. Saint Jérôme dit, à la vérité, que des offenses qu'il avait souffertes de la part du clergé romain le poussèrent à cette démarche (2356) ; mais il paraît que ce Père de l'Église lui prête, en cette occasion, ses sentiments personnels. En effet, saint Jérôme avait éprouvé, lors de son séjour à Rome, plusieurs désagréments de la part du clergé romain, et, mécontent de ses membres, il pensa que peut-être la même cause avait donné lieu à l'apostasie de Tertullien. Quoi qu'il en soit de cette circonstance, elle ne contribua certainement qu'à donner l'impulsion aux sentiments qui, depuis longtemps, agitaient l'âme de Tertullien.

A compter de ce moment, Tertullien se tourna contre la religion catholique. Il fit paraître plusieurs ouvrages, dans lesquels il raillait ses principes et ses coutumes, et les tournait en ridicule, tandis qu'il s'efforçait de donner de la considération et de l'importance aux doctrines particulières de sa secte. Aussi est-il le seul écrivain de quelque poids qui ait introduit un peu d'ordre dans le montanisme. D'après lui, Montanus n'est pas le Saint-Esprit, mais il en est inspiré, et ses dons ont passé de lui à quelques-uns de ses disciples des deux sexes. Jésus-Christ, dit-il, a corrigé l'ancienne loi, mais il ne l'a point portée à sa perfection ; cette tâche était réservée à Montanus. Les apôtres ont aboli beaucoup de rites mosaïques, mais ils en ont laissé encore beaucoup que Montanus ne peut plus permettre. Ce devait être là la défense des principes qu'il comptait exposer plus tard. Son esprit inquiet, qui s'élançait perpétuellement hors de la vie commune, ne tarda pourtant pas à le brouiller aussi avec les montanistes. Il se forma un parti qui conserva quelques-uns de leurs principes, et dont les membres s'appelèrent tertullianistes ; il en existait encore dans le Ve siècle. On ne sait pas au juste quelles étaient leurs doctrines (2357). On a supposé que Tertullien avait fini par rentrer dans l'Église, mais ce fait n'est point confirmé par l'histoire. Il vécut jusqu'à un âge

(2353) *Apologet.*, c. 18, 23. — *De anima*, c. 2. — *De pœnit.*, c. 4, 12. — *Ad Scapul.*, c. 5.

(2354) *De cultu femin.*, I, 6.

(2355) Cellier, *Histoire*, t. II, p. 576. — Hieron., l. c. Semler, *Tert., Opp.* tom. V, dissert. I, § 2, *in Tert.*

(2356) Hieron., *Catal.*, l. c. « Hic cum usque ad mediam ætatem presbyter Ecclesiæ permansisset, invidia postea et contumeliis Ecclesiæ Romanæ ad Montani dogma delapsus, » etc.—Si cette assertion est le moins du monde fondée, il est probable que ce furent ses tendances montanistes qui indisposèrent d'abord contre lui le clergé romain, jusqu'à ce qu'enfin l'opposition de ce clergé le poussa à une rupture ouverte. *Contr. Prax.*, c. 1. — *De pudicit.*, c. 1.

(2357) Augustin., *De hæres.*, c. 86.

très-avancé, et mourut vers l'an 240 (2358).

Le caractère de Tertullien, comme écrivain, est marqué par les traits les plus frappants. Tous ses ouvrages témoignent du talent extraordinaire dont il était doué, et de sa vaste érudition. L'art avec lequel il argumente, et la force inépuisable de son âme excitent l'étonnement. Dans sa main, toujours prête au combat, la parole devient une arme tranchante et invincible toutes les fois qu'aux uyé sur l'Eglise, il s'en sert en faveur de la vérité. Ce qu'il écrit est, en général, profondément pensé; une abondance inépuisable de pensées jaillit de sa vive et ardente imagination; il est complétement maître de la langue; il ne l'épargne jamais quand il a besoin de lui faire prendre la forme de ses pensées. Il répand à pleines mains les expressions les plus inusitées; il pousse le lecteur devant lui par des tours inattendus; mais il frappe plus qu'il ne convainc. Toutefois, tant qu'il est catholique, il se montre assez doux et laisse prévaloir la conscience; mais, dès qu'il devient montaniste, il prodigue l'esprit et la satire pour attaquer la vérité; il se laisse aller à toute la fougue de ses sentiments exaltés; sa douceur a complétement disparu. Son style est pourtant toujours laconique et sentencieux; ses transitions sont rapides et imprévues; son expression ne reste jamais dans la mesure de son objet; presque toujours il se sert de termes exagérés, d'hyperboles. Qu'il attaque ou qu'il défende, qu'il loue ou qu'il blâme, il rend toujours ridicule son adversaire, catholique ou hérétique. De même que son caractère, son langage est obscur et serré, quoique fleuri et plein d'images; mais ce sont des fleurs qui s'épanouissent dans le désert. Comme il était le premier Père de l'Eglise qui écrivît en latin, et qu'il n'avait personne pour modèle, il n'eut point de langue toute faite dont il pût se servir; il fut obligé de s'en créer une et de la former. Les Africains avaient en latin des tournures qui leur étaient particulières, et, sous ce rapport, Tertullien se montre plus africain encore que ses compatriotes. Il latinise des mots grecs, en forge des latins tout nouveaux, ou réforme à son gré les anciens. Cela donne à ses ouvrages un aspect bizarre. Mais cette même circonstance les rend fort importants. Les auteurs africains, et même tous les latins, se modelèrent sur lui, ce qui explique la grande influence qu'il exerça sur la formation de la langue de l'Eglise chrétienne romaine (2359).

Les œuvres littéraires de Tertullien se divisant, comme sa vie, en deux périodes, la catholique et la montaniste, on doit les apprécier en conséquence; nous allons donc faire connaître les marques qui servent à les distinguer. La date de leur composition nous est à cet égard d'un faible secours. Nous ne pouvons désigner exactement ni l'époque de son apostasie, ni celle où chacun de ses ouvrages en particulier a vu le jour; nous sommes obligés, d'après cela, de nous en rapporter aux marques intérieures, et celles-ci sont en grand nombre. Toutes les fois qu'il parle avec éloge des prophéties de Montanus, de Maximilla et de Priscille; qu'il attache au jeûne une valeur exagérée, plus grande que l'Eglise catholique, et qu'il admet plusieurs carêmes dans l'année; toutes les fois qu'il ne se contente pas de blâmer les secondes noces (car plusieurs écrivains catholiques en ont fait autant avant et après lui), mais qu'il les traite, sans ménagement, de prostitution et d'adultère; qu'il refuse aux pécheurs relaps la réconciliation avec l'Eglise; qu'il défend la fuite dans les temps de persécution; qu'il permet aux femmes de prêcher, de baptiser, etc.; puis encore, quand il traite les catholiques de *psychistes*, et qu'il montre une irritabilité et une susceptibilité plus grandes qu'à l'ordinaire, on peut être assuré que les ouvrages où tout cela se trouve appartiennent à l'époque de son apostasie. Cependant, ces remarques ne suffisent pas dans tous les cas. Son rigorisme sombre se manifeste partout. D'ailleurs, du temps où il était montaniste, il lui est arrivé d'écrire contre des adversaires qui étaient également les siens et ceux de l'Eglise, et alors les différences n'étaient plus assez visibles, à moins qu'il ne rappelle qu'il a écrit autrefois sur le même sujet, mais sous un point de vue différent, c'est-à-dire sous celui de l'Eglise catholique. En attendant, si les règles que nous venons de donner laissent toujours planer quelque doute sur l'époque précise à laquelle tel ou tel ouvrage appartient, par bonheur, dans bien des cas, la distinction est de peu d'importance.

Or, ni la chronologie, ni la position de Tertullien envers l'Eglise, ne nous fournissant des données suffisantes pour classer ses ouvrages, nous les rangerons selon leur contenu. Sous ce rapport, on peut les partager en trois grandes classes : la première comprend les écrits apologétiques contre les païens et les Juifs; la seconde, ceux qu'il dirigea contre les diverses sectes d'hérétiques, et la troisième enfin, ses ouvrages pratiques, dont les montanistes forment la plus grande partie.

Nous nous bornerons à parler des écrits apologétiques contre les païens et les Juifs.

1° *Liber christianæ religionis apologeticus*, que l'on appelle aussi *Apologeticus*, tout court, est l'un des ouvrages les plus importants et les plus remarquables de Tertullien, et l'un des meilleurs en son genre. Il était encore catholique quand il le composa, sous le règne de Septime-Sévère, avant l'époque où cet empereur proclama l'édit de

(2358) Hieron., l. c. « Ferturque vixisse usque ad decrepitam ætatem, etc. » — Ceillier, tom. II, 577.

(2359) Saint Jérôme raconte, *Catal.*, c. 53, que saint Cyprien lisait tous les jours quelques pages de Tertullien et qu'il les demandait à son diacre, en disant : « Donne le maître. »

persécution de 202 contre les Chrétiens, et lorsqu'il était encore occupé à étouffer les restes des partis de ses concurrents Pescennius Niger et Albinus, c'est-à-dire vers l'an 197 ou 198. Cette apologétique est adressée aux *Antistites Romani imperii*, par lesquels les uns entendent à tort les *Pontifices Romani*, qui présidaient au culte païen ; d'autres, sans plus de raison, les rivaux de l'empereur, que nous venons de nommer. Mais, à cette époque, Sévère avait déjà triomphé de ses ennemis ; et quand même cela n'eût pas été, Tertullien n'aurait pas osé leur donner le titre d'*Antistites*. Il est plus probable qu'il aura entendu par là les gouverneurs ou proconsuls des provinces, qui, par faiblesse et condescendance, sans avoir même reçu d'ordre à ce sujet du souverain, souffraient que les Chrétiens devinssent victimes de la fureur populaire. On pouvait sans crainte se livrer à leur égard aux plus grands excès ; car les anciennes lois pénales dirigées contre eux n'avaient pas été abrogées, et il dépendait en conséquence du juge de les appliquer ou non. Telle était la position des Chrétiens, même avant l'édit de 202. Tertullien adressa donc cette apologétique aux proconsuls, non pas afin de leur demander grâce, mais pour faire connaître toute la folie qu'il y avait à haïr les Chrétiens, et l'injustice criante des tribunaux à leur égard. « Si tout moyen de défense est enlevé à la vérité, » dit-il dans son exorde, « permettez du moins qu'elle arrive à votre oreille par la muette écriture. Elle ne demande pas de grâce ; elle ne s'étonne pas de sa destinée. Elle n'ignore pas que, sans asile sur la terre, il est naturel qu'elle trouve des ennemis parmi des étrangers ; mais elle sait aussi qu'elle a sa famille, son espérance, son siége, sa fortune et sa dignité dans le ciel. Elle n'éprouve qu'un seul désir, et elle l'a souvent exprimé, c'est qu'on ne la condamne pas sans l'entendre. Les lois en seront-elles moins puissantes si on l'écoute? ou bien le deviendront-elles davantage, si elles condamnent la vérité après l'avoir entendue? » Rien ne saurait être en effet plus injuste que de faire mourir quelqu'un à cause de son nom seulement ; de forcer les Chrétiens, comme étant présumés coupables, à nier leurs crimes par la torture, tandis que, pour tous les autres, on se sert au contraire, de la torture, afin d'en obtenir l'aveu. La loi seule ne saurait être pour cela un prétexte raisonnable ; cette loi doit cesser du moment où l'on a prouvé que les suppositions qui y ont donné lieu sont fausses. Après cela, Tertullien passe à la réfutation des crimes imputés aux Chrétiens, crimes d'une nature morale, religieuse et politique. Il répond au reproche de libertinage effréné par une récrimination amère ; quant au second, il prouve que l'on ne saurait jamais faire aux Chrétiens un crime de se détacher de la religion dominante de l'Etat, dont il est facile de prouver la fausseté, puisque les Chrétiens honorent leur Dieu, tandis que les païens avilissent les leurs. Les Chrétiens ne sont pas non plus coupables de lèse-majesté, s'ils refusent à l'empereur un culte idolâtre, qui, à vrai dire, l'outrage plus qu'il ne l'honore. En revanche, leur religion les oblige à prier pour la prospérité de leur souverain. Si les Chrétiens étaient réellement, comme on le prétend, les ennemis du gouvernement, les moyens de l'attaquer ne leur manqueraient pas ; ils auraient dans leurs mains une puissance invincible. « Nous sommes d'hier, et nous avons déjà rempli tout ce qui est à vous ; vos villes, vos îles, vos châteaux, vos camps, votre palais, votre sénat, votre forum ; nous ne vous avons laissé que vos temples. Quelle est la guerre pour laquelle nous n'eussions pas été assez forts, assez bien armés, assez nombreux ? Et pourtant nous nous laissons massacrer sans nous défendre ; c'est que, par notre religion, il nous est permis de mourir, mais non pas de tuer. Nous n'aurions pas même eu besoin d'armes ou d'insurrection ; pour vous vaincre, il nous aurait suffi de la simple menace d'une séparation. Si, nombreux comme nous le sommes, nous vous avions quittés pour nous retirer dans quelque contrée lointaine, vous auriez tremblé à l'aspect de votre abandon, et la cessation subite de tout commerce, de toute industrie, vous aurait fait croire que tous les habitants du monde étaient morts. Alors, il vous aurait fallu chercher des sujets pour votre empire ; vous auriez rencontré plus d'ennemis que de citoyens, » etc. Mais le christianisme ne s'occupe pas d'intérêts et de tendances politiques ; les assemblées des Chrétiens, qui semblent si suspectes, sont d'une nature purement religieuse ; la discipline et l'ordre sont l'âme de leurs travaux. D'un autre côté, il n'est pas moins injuste de reprocher aux Chrétiens d'être des membres inutiles de l'Etat. Ils remplissent tous les devoirs de citoyens, et obéissent aux lois de police plus strictement que les païens. Leurs doctrines n'ont rien de plus condamnable que celles des philosophes que l'on n'a jamais songé à punir. Du reste, ils ne perdent rien par les persécutions ; aussi ne les craignent-ils pas, sans pour cela désirer ou aimer l'état contre nature où elle les met.

Tel est le résumé succinct de cet écrit, rédigé avec pénétration, esprit et chaleur. Il est riche en remarques intéressantes sur la vie des premiers Chrétiens et sur l'organisation de l'Eglise primitive.

2° *Ad nationes*. Ouvrage apologétique et polémique en deux livres. Son authenticité, que Hornebeck et Semler ont attaquée, est suffisamment attestée par les témoignages de saint Jérôme et de saint Augustin (2360). Cette apologie, intimement liée à la précédente, a sans doute été composée dans

(2360) Hieron., ep. 83, *ad Magn.* — August., *De civit. Dei*, VII, 1.

le même temps; mais il paraît que tandis que celle-là, plus scientifique, s'adressait principalement aux classes élevées, celle-ci était destinée à un public plus nombreux. Le contenu des deux est à peu près le même, l'ordre seulement diffère; il est un peu plus régulier dans l'ouvrage *Ad nationes*. Dans le premier livre, l'auteur cherche à protéger les Chrétiens contre l'arbitraire criant des juges païens, en réfutant les crimes et les vices dont on les accuse. Dans le second, il attaque à son tour le paganisme. Il prend pour texte l'ouvrage d'un certain Varron, et il examine, d'après le système théologique et mythologique de cet écrivain, l'opinion des philosophes, des poëtes et du peuple sur la nature et l'origine des dieux. Il y déploie une grande érudition et un esprit fort satirique.

Cet ouvrage n'est pas moins estimable que le précédent; mais il existe beaucoup de lacunes dans le texte qui nous est parvenu.

3° *De testimonio animæ*. Écrit d'une faible étendue, mais extrêmement précieux, plein de pensées belles et profondes. L'idée principale que Tertullien avait déjà exprimée dans l'*Apologétique*, c. 17, et qui, développée ici sous un point de vue plus général, est celle-ci : le christianisme a son fondement dans la nature de l'homme. Nous avons déjà vu cette idée chez Clément et chez Origène. Les efforts de plusieurs littérateurs chrétiens, dit Tertullien, pour montrer aux païens les éléments de la religion chrétienne, dans les philosophes et les poëtes les plus estimés, et pour les conduire à la conviction de la vérité par respect pour leurs propres autorités, ont été jusqu'à ce moment inutiles; pour cette raison, mettant de côté toute littérature, il veut en appeler à un témoignage plus ancien, plus général, qui tire son origine des plus grandes profondeurs de l'homme, et à celui de l'âme humaine qui, indépendamment de tout ce qu'elle peut avoir appris du dehors, dans le cours de la vie, s'exprime avec une sorte d'instinct religieux. N'entend-on pas sans cesse les païens s'écrier : « Dieu le veuille ! Si Dieu le veut ! Dieu est bon ; Dieu fait bien, mais l'homme est pauvre, » ou bien : « Dieu te bénisse ! Je remets cette affaire dans les mains de Dieu; Dieu t'en récompensera; Dieu jugera entre nous, » etc. Comment l'âme qui n'est pas chrétienne peut-elle se servir de semblables expressions, qui sont contraires à toutes les idées mythologiques ? Cela ne pourrait s'expliquer qu'en admettant que l'homme reçoit en naissant, de la nature, un sentiment religieux, dans lequel ces vérités fondamentales sont comprises; que l'âme se les rappelle toujours, au milieu de ses illusions et de ses égarements, et qu'elle se complaît dans ces exclamations involontaires, sans même en comprendre le sens ou le motif. Or, ces épanchements naturels d'un esprit libre sont plus significatifs et font pénétrer plus profondément dans l'essence de l'âme humaine, que toutes les rêveries des poëtes et des philosophes.

Ce petit écrit, si agréable et si spirituel, a plus de mérite intrinsèque que beaucoup de longues et savantes dissertations; il nous donne les détails les plus précieux sur l'état du paganisme et sur ses rapports avec l'humanité.

4° *Ad Scapulam*. Tertullus Scapula était proconsul et président de la province d'Afrique à Carthage. Il se montrait furieux et cruel contre les Chrétiens qui, ailleurs, étaient traités avec beaucoup plus de modération. Tertullien crut devoir lui demander la raison de sa conduite. Il lui expose qu'à la vérité ses violences ne font aucun tort réel aux Chrétiens, mais qu'il n'a pas même l'apparence d'un motif pour la manière dont il les traite. Il lui rappelle les signes effrayants qui ont paru naguère dans le ciel, la fin tragique de plusieurs gouverneurs qui s'étaient déclarés les ennemis des Chrétiens, tandis que d'autres ont tenu envers eux une conduite plus généreuse. Il finit par le prier, si ce n'est par amour pour les Chrétiens, du moins par considération pour la ville et la province, de mettre un terme à ses cruautés, car il faudrait en décimer les habitants, s'il continuait à marcher dans les mêmes voies.

Cet ouvrage a été écrit, ainsi que le contenu l'indique, vers la fin du règne de Septime Sévère, ou peut-être même au commencement de celui de Caracalla, en 211 (2361).

5° *Adversus Judæos*. L'occasion de cet écrit fut un colloque entre un Chrétien et un prosélyte juif, mais qui avait été troublé par la foule des auditeurs et le bruit qu'ils avaient fait. Tertullien examine les points controversés et commence par traiter du rapport des païens au peuple d'Israel et par celui de la loi positive de Moïse à la morale naturelle et à l'Évangile; puis il prouve par les prophéties que le Messie que l'on attendait a réellement paru dans Jésus de Nazareth.

Cet ouvrage, qui fut composé, comme on le voit par le ch. 13, en même temps que l'Apologétique, contient de fort bonnes choses et quelques-unes d'importantes, sous le rapport exégétique.

TESSERÆ CHRISTIANÆ ET HOSPITALITATIS (2362). C'était une espèce de *cachet* qui servait aux premiers Chrétiens. On mettait ce cachet sur les lettres nommées *litteræ formatæ*, et ceux qui en étaient porteurs recevaient, sans exception, l'hospitalité partout où ils se trouvaient. Ceux qui refusaient de la donner, se rendaient

(2361) *Ad Scapul.*, c. 4.

(2362) *Cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, par le P. Dumolinet, planches III et IV. — J.-Bap. Thomassin, *De thesser.* ; Pacichellius, *De jure hospitalitatis universo*, col. 675. — M. Raoul-Rochette, *Discours sur les types primitifs de l'art chrétien*, etc.

coupables et encouraient l'excommunication.

TESTAMENT (Nouveau).

Le texte latin du Nouveau Testament traduit par saint Jérôme est l'édition la plus exacte et la plus pure de toutes celles que les recherches critiques et la collation des anciens manuscrits ont fait découvrir.

Le Nouveau Testament étant le premier de tous les livres et le code de notre morale et de nos croyances, révélé par Dieu même, on comprend combien il importe que cet ouvrage soit tel aujourd'hui qu'il est sorti autrefois des mains de ses auteurs ; qu'il ne se soit glissé, dans les innombrables copies des textes originaux faites avant la découverte de l'imprimerie, ainsi que dans les versions qui en ont été faites dans toutes les langues, aucune altération grave, capable de changer le sens de quelqu'une de ses parties : or, c'est la philologie qui peut dissiper nos doutes ou nos craintes sur ce sujet ; c'est aux grands travaux de Michaëlis, de Griesbach, de Mill, de Wetstein, de Bengel, de Semler, de Matthæi et de Hug, que nous devons d'avoir élevé, par la comparaison des faits et par des inductions légitimes, la critique sacrée au rang d'une science positive et certaine.

Nous croyons donc intéresser au plus haut degré nos lecteurs en leur faisant connaître les grands et pénibles travaux d'un de nos premiers philologues, M. le docteur Scholz, professeur de théologie catholique à l'université de Bonn.

Cet infatigable savant, marchant sur les traces des modèles que nous venons de citer, n'a pas tardé à les dépasser dans la carrière qu'ils avaient si honorablement parcourue. Après deux années consacrées à l'étude attentive des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris ; après des recherches soigneuses dans celles de Vienne, du Vatican et des principales villes de l'Europe, il a eu le courage d'entreprendre le voyage d'Égypte, de Palestine, de Syrie et de Grèce pour y visiter tous les dépôts littéraires où l'on pouvait espérer de trouver d'anciens manuscrits des Évangiles.

L'auteur a consigné les résultats de ses recherches dans deux ouvrages que nous analyserons succinctement, en commençant par celui qui a été publié le premier (2363) :

Cet ouvrage se compose de deux dissertations latines. La première, la plus intéressante, nous donne le détail de toutes les recherches de M. Scholz sur quarante-huit manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, dont dix-sept ont été collationnés entièrement et avec le plus grand soin par lui : neuf d'entre eux ne l'avaient encore été par personne. Voici les résultats les plus importants auxquels cette étude l'a conduit.

Nous rappellerons, avant de les exposer, que Griesbach, après Bengel, Michaëlis et Semler, avait démontré que les variantes du Nouveau Testament pouvaient se rapporter à un certain nombre d'origines anciennes ; qu'on pouvait les diviser en groupes ou familles. Ce fait seul avait changé la science. Griesbach avait établi l'existence de trois familles de variantes, désignées par le mot de *récensions* : deux plus anciennes, l'*alexandrine* et l'*occidentale* ; la troisième un peu plus moderne, la *constantinopolitaine*, qui avait fini par absorber les autres ; en dehors de ces trois, il avait signalé l'existence de quelques groupes de variantes asiatiques, qui ne se rangeaient sous aucune d'elles.

Hug, joignant les recherches historiques aux discussions critiques et voulant donner à la science la forme d'un système complet et achevé, a affirmé l'existence : 1° d'une *édition commune*, assez corrompue au témoignage des Pères et usitée dans l'Église au IIIe siècle. Quoique à peu près partout la même, elle avait, suivant lui, deux formes un peu diverses, dont l'une correspond à la *récension* occidentale de Griesbach, et l'autre à ses variantes asiatiques. 2° Il a encore admis trois récensions proprement dites faites au IIIe siècle, l'une par Hésychius, en Égypte, qui fut l'origine de la famille *alexandrine*, la seconde par Lucien à Constantinople, qui donna naissance à la famille *constantinopolitaine*, et la troisième par Origène, en Palestine, récension bientôt perdue et à laquelle il faut tout l'esprit de Hug pour donner quelque probabilité.

Ce système ingénieux a des parties faibles ; mais il résout un grand nombre de difficultés et établit en particulier un fait tout nouveau et d'une grande importance par ses résultats comme par la lumière qu'il jette sur l'histoire du texte : c'est l'origine réellement *orientale* de la récension latine dite *occidentale*.

M. Scholz, élevé à l'école de Hug, mais décidé à ne jurer sur la parole d'aucun maître, est conduit, par ses profondes recherches, à modifier beaucoup les idées du sien. Rien ne lui indique l'existence de la récension d'Origène, et quant aux travaux d'Hésychius et de Lucien, il ne croit pas qu'ils aient eu plus d'influence sur l'histoire du texte que ceux de leurs prédécesseurs. Il a recherché avec soin tout ce qui les concernait dans les anciens écrivains de l'Église, et n'a rien trouvé qui pût conduire à une autre idée.

M. Scholz laisse ensuite l'histoire des récenseurs pour s'occuper seulement de celle

(2363) *Curæ criticæ in historiam textus Evangeliorum*. Heidelberg, 1820, 1 vol. in-4°. — *Biblisch-Kritisch Reise*, etc., c'est-à-dire, *Voyage critico-biblique* en France, en Suisse, en Italie, en Palestine et dans l'Archipel, fait dans les années 1818, 1819, 1820 et 1821, accompagné d'une histoire du texte du Nouveau Testament, par le Dr J. M. A. Scholz, professeur de théologie à l'université de Bonn. — Leipsik, 1823, 1 vol. in-8°, avec le fac-simile de 10 manuscrits de la bibliothèque royale. — *Voy. Bibl. univ.*, tom. XXIV.

des récensions. Il reconnaît dans les diverses variantes qu'il a comparées les traces de quatre familles bien distinctes, deux *africaines* ou plutôt égyptiennes, dont l'une correspond à l'*alexandrine* de Griesbach, et l'autre à l'*occidentale*, confirmant par là le principal fait que Hug avait mis en lumière ; et deux *asiatiques*, dont l'une qui mérite surtout ce nom, répond aux variantes spéciales de Griesbach, et dont l'autre, sous le nom de *byzantine*, est la *constantinopolitaine*.

Après ces détails, il s'occupe de juger ces familles. Il voit dans les deux africaines un texte très-corrompu, et il n'a pas de peine à appuyer cette assertion sur les plaintes des contemporains, comme sur de nombreuses leçons. Les deux familles asiatiques sont à ses yeux très-supérieures, beaucoup plus rapprochées de la pureté orientale du texte antique, et, ce qui en est la conséquence, elles diffèrent très-peu entre elles, et présentent un texte beaucoup plus fixe, plus uniforme et plus généralement approuvé.

Malgré quelques différences peu importantes en elles-mêmes, tous les critiques s'accordent à reconnaître l'existence de ces quatre familles bien distinctes ; ce qui permet à la fois de retrouver le texte antique et de compter sur son intégrité. Mais de plus, si les familles asiatiques, comme M. Scholz semble le démontrer, sont si supérieures en pureté aux africaines, *notre texte reçu, qui découle des premières et qui se rapproche surtout de la constantinopolitaine, est, à tout prendre, ce qu'il y a de plus pur et de plus exact dans toutes les familles et éditions diverses découvertes jusqu'ici.*

Ce résultat satisfaisant pouvait être d'avance l'objet d'une espérance légitime, puisqu'on devait supposer que la Providence, qui avait donné l'Evangile aux hommes, veillait sur son ouvrage et conservait pur, au milieu des passions humaines, le livre de vie destiné à protester sans cesse contre leur ignorance, leur superstition et leur orgueil. D'ailleurs avec les plaintes multipliées qu'a toujours excitées la moindre altération du texte saint, avec la surveillance inquiète et mutuelle que les diverses Eglises ont exercée à cet égard, n'était-il pas probable que le texte qui avait fini par exclure tous les autres, ou en d'autres termes que la récension *constantinopolitaine* était la plus fidèle et la plus digne de confiance?

Telles sont les remarques les plus importantes à faire sur les *Curæ criticæ* du docteur Scholz. Passons maintenant à l'analyse de son second ouvrage, son *Voyage critico-biblique*.

Cet ouvrage se divise en trois parties : 1° la description des bibliothèques et des manuscrits qu'il a étudiés ; 2° les observations sur ce qu'il appelle les *chaînes*, c'est-à-dire la collection des remarques faites par différents Pères, touchant un même passage, les commentaires et les scholies inédits ; 3° les bases de l'histoire du texte, telle qu'il la conçoit. Cette troisième partie est évidemment la plus importante. Disons un mot de chacune d'elles.

La préface est consacrée à l'exposition de la méthode de M. Scholz. Il serait trop long de la développer ici. Nous ne disons rien non plus des grandes recherches de l'auteur dans les bibliothèques de l'Europe, pour nous attacher à son voyage en Asie et en Afrique.

M. Scholz n'a pu découvrir un seul manuscrit grec à Alexandrie ni dans tous les couvents égyptiens qu'il a visités. Chose étrange dans l'ancienne capitale des Ptolémée et de ce peuple grammairien et rhéteur qui entourait leur trône.

L'Orient devait exciter davantage encore l'attention du voyageur et des critiques. Qui n'a pas entendu parler des trésors littéraires que l'on disait ensevelis dans les couvents de l'Archipel et du mont Athos? Si plus d'un voyageur s'est défié de ces vagues ouï-dire, les soupçons n'étaient pas du moins encore devenus de la certitude, et l'on attendait toujours qu'un homme savant et dévoué réussît à découvrir le véritable état des choses. L'ouvrage dont nous parlons doit fixer les opinions à ce sujet. M. Scholz n'a guère trouvé, dans toutes les parties de l'Orient qu'il a visitées, que treize bibliothèques dignes d'intérêt. Environ neuf cents manuscrits en tout y sont déposés. Une centaine seulement appartiennent au testament grec. Les autres en présentent des traductions syriaques, arabes et géorgiennes, ou bien sont des copies d'auteurs classiques. Le professeur Scholz croit que ces derniers mériteraient un examen attentif.

Dans l'Archipel, la seule île de Patmos conserve encore une bibliothèque de quelque importance. Voici ce que l'auteur dit du reste :

« Dans les autres îles de l'Archipel, les couvents ne renferment aucune collection de manuscrits. Je m'en suis assuré par le témoignage de gens bien instruits et souvent par moi-même. Quelquefois seulement, on y trouve, comme à Naxos, un seul évangélistaire assez moderne.

« L'enlèvement général des manuscrits, consommé par le prince Maurocordato, en a dépouillé tous les couvents grecs, et l'on n'en trouve plus que dans ceux du mont Athos. Si l'on en croit quelques personnes, là sont encore ensevelis des trésors d'une grande importance, soigneusement dérobés à tous les yeux par des moines timides. Suivant d'autres mieux instruits, le nombre des manuscrits cachés dans ce dernier asile est peu considérable, et faute de soins ils sont presque entièrement détruits. En général on peut assurer, sans crainte d'erreur, que les plus importants et les plus précieux manuscrits déposés dans les bibliothèques de la Grèce, de l'Archipel, de l'Asie Mineure, de l'Egypte, de la Syrie, de la Palestine, ont été transportés en Europe, ou bien ont été détruits par les flammes, dans les

ondes, ou de quelque autre manière. De riches Grecs, entre autres le prince Maurocordato, ont fait de nombreux efforts pour enlever aux bons moines tout ce qui leur restait en ce genre, et ce qui a pu échapper à cette classe de voyageurs a été recueilli par d'autres. Des curieux avides venus de l'Occident, des Anglais surtout ont habilement su profiter de l'extrême misère de ces cloîtres et en ont transporté les richesses littéraires dans les musées de l'Europe. Puissent ces dernières dépouilles ne jamais partager le destin des collections formées par les Grecs, qui ont été détruites ou dispersées avant d'avoir porté leur tribut à la science! »

Au déplorable état des bibliothèques de l'Orient se joignent, pour les rendre inutiles, la défiance trop naturelle de leurs timides gardiens et les obstacles que ces hommes ignorants opposent à la curiosité des savants et des voyageurs. Le professeur Scholz dut se trouver heureux d'obtenir la permission de travailler quinze à vingt heures dans le couvent de Saint-Saba, près de Jérusalem; non loin de là, dans celui de Sainte-Croix, où sont déposés quatre cents manuscrits géorgiens, un anathème est prononcé d'avance contre tous ceux qui essaieront de les lire. Malgré ces difficultés, M. Scholz a réussi, du moins à parcourir, si ce n'est à examiner à fond, à peu près tous les manuscrits grecs des bibliothèques où il a pu s'introduire. Il résulte de ses recherches qu'il n'y existe plus rien de véritablement précieux. Un seul codex palimpseste paraît, dans le couvent de Saint-Saba, remonter au VIIe siècle; mais il est tellement effacé que l'on ne peut même déterminer ce qu'il renferme : six manuscrits sont du VIIIe au Xe siècle; tout le reste est assez moderne.

A peine est-il nécessaire de parler d'un autographe prétendu de saint Matthieu, qu'un couvent de Laodicée se vante de conserver. Cependant, comme au dire d'un témoin oculaire, ce codex est écrit en lettres oncïales, il est fâcheux que notre savant voyageur n'ait pu l'examiner.

Il n'a point pénétré non plus dans le couvent abyssinien de Jérusalem, et cependant il suppose que là devaient se trouver les plus nombreux et les plus précieux monuments. Sans doute il aura fait, pour les connaître, d'inutiles tentatives qu'il nous laisse ignorer. On regrette que M. Scholz n'ait pu visiter le couvent de Sinaï. Là, si on ajoute foi au rapport d'un archimandrite de Jérusalem, se trouvent des centaines de codex grecs, mais il est vrai, d'une médiocre antiquité.

Du reste, toutes les copies manuscrites du Nouveau Testament que le docteur Scholz a vues, sans exception, appartenaient à la famille constantinopolitaine, et plusieurs d'entre elles avaient été écrites en Palestine, ainsi que leurs souscriptions en font foi. Ce sont là deux faits importants d'une histoire du texte : l'auteur en a tiré, comme nous verrons, un grand parti.

La seconde section traite des chaînes (collections de remarques faites par les Pères), commentaires et scholies du Nouveau Testament. Un grand nombre de manuscrits présentent fréquemment des annotations de ce genre jointes au texte sacré et le plus souvent encore inédites. Le professeur Scholz en a fait de tout temps son étude principale, dans le but de les recueillir, de les rétablir et de les joindre à une édition du Nouveau Testament. Dans l'ouvrage que nous analysons, il se borne à quelques remarques générales. Parmi ces remarques, il en est une qui est trop importante pour ne pas être mentionnée ici. Elle est relative à l'origine des Evangiles.

Depuis longtemps on a reconnu que les écrits sacrés et tous les autres livres du Nouveau Testament, quoiqu'ils continssent une révélation accordée à la terre par Dieu même, n'en étaient pas moins des ouvrages composés dans un but spécial et sous l'influence de circonstances déterminées.

Ce fait, dont le rationalisme a tant abusé, et qu'un scrupule superstitieux s'efforce en vain d'oublier ou de détruire, a été mis hors de doute par les recherches et les travaux multipliés des critiques modernes, surtout des Allemands. Ils sont en général arrivés à le démontrer, par l'analyse des livres saints comparés avec l'histoire contemporaine.

Le professeur Scholz obtient le même résultat, mais par une voie toute différente : par l'étude des chaînes et des commentaires que les anciens docteurs ont déposés dans les manuscrits. Aux preuves bien plus fortes, à mon avis qu'avaient données Beausobre, Michaëlis, Hug, Geiseler, etc., il ajoute le témoignage traditionnel de l'ancienne Eglise. Cette coïncidence est digne d'attention, quoique l'on puisse peut-être ne pas accorder aux scholies des manuscrits autant de confiance que le docteur Scholz paraît le faire. Je me hâte de finir cette digression et d'en venir à l'objet essentiel de cet extrait, à la troisième partie de l'ouvrage.

Dans cette partie intitulée : *Esquisse d'une histoire du texte du Nouveau Testament*, Scholz énonce des idées presque entièrement nouvelles; il modifie considérablement et complète la théorie dont il avait jeté les fondements dans ses *Curæ criticæ*, et tend à ébranler les bases du système de récension généralement adopté en Allemagne.

Nous allons traduire toutes les parties essentielles de cette troisième section, en supprimant seulement les preuves de détail, les développements et les exemples.

« Le texte grec du Nouveau Testament présente dans les éditions et les manuscrits des différences assez sensibles; d'où résulte pour ces *instruments* une division naturelle en deux grandes classes, constamment les mêmes dans tous les livres du Nouveau Testament. A l'une appartiennent toutes les éditions, et ces nombreux manuscrits, écrits

dans l'enceinte du patriarcat de Constantinople, ou destinés à l'usage liturgique. L'autre renferme quelques manuscrits qui furent écrits dans le midi de la France, en Sicile, en Egypte et ailleurs. Transcrits sans doute d'après des exemplaires précieux par leur âge et leur bonté, ils ne furent destinés qu'à en sauver le contenu. Présentant un texte différent du texte admis, ils ne purent servir au culte. De là vient qu'ils sont écrits pour la plupart négligemment, avec une orthographe incorruptible, sur des feuilles de parchemin, diverses de forme, de grandeur et d'espèce.

« Nous nommons cette classe *alexandrine*, parce que Alexandrie est la patrie de ce texte; l'autre *constantinopolitaine*, parce que son texte était en usage dans le patriarcat de Constantinople. La constantinopolitaine est presque fidèle au texte actuellement reçu; l'alexandrine s'en éloigne presque à chaque verset. D'autres manuscrits se rapportent tantôt à l'une, tantôt à l'autre, et ont aussi quelques variantes particulières, mais ils n'ont point assez de caractères communs pour constituer des classes à part, ainsi que je m'en suis assuré par des expériences fréquemment répétées.

« Au contraire, la séparation des manuscrits en deux classes, telle que nous l'avons indiquée, est tellement conforme à l'état réel du texte, qu'elle est à l'abri de toute attaque. On serait peu fondé à nous objecter, afin de combattre cette classification, que le texte du plus grand nombre des manuscrits est encore ignoré, et par là même incertain. Cette objection ne peut être repoussée qu'*a posteriori*. Et pour cela, après avoir déterminé d'après quelques chapitres le texte d'un grand nombre de manuscrits, sans me contenter de ce premier examen, j'ai voulu les collationner presque tout au long.

« Or, lorsque quatre-vingts manuscrits me présentent presque constamment les mêmes additions, les mêmes omissions, les mêmes variantes (si l'on excepte du moins quelques fautes de copiste et quelques modifications sans importance); lorsque, de plus, prenant çà et là quinze à vingt chapitres, je retrouve toujours dans trois à quatre cents autres manuscrits, les mêmes variantes que dans les huit premiers; ne suis-je pas en droit d'en conclure qu'il en serait du reste du manuscrit comme de ces quinze à vingt chapitres, et de tous les manuscrits écrits dans les mêmes lieux et dans les mêmes circonstances, comme de ces quatre cents? C'est-à-dire que tous les manuscrits écrits dans le patriarcat de Constantinople et destinés au culte, ont suivi le texte de la classe constantinopolitaine.

« Cette classification ainsi liée à la juridiction ecclésiastique, n'a rien de surprenant. L'histoire des progrès du christianisme nous apprend avec quelle rigueur, surtout dans le ressort de Constantinople, les missionnaires imposaient aux néophytes les moindres actes de l'Eglise principale, et à quelles violentes contestations les moindres diversités donnaient lieu. Ces discussions finissaient toujours par ramener à l'uniformité la plus entière avec la métropole, où l'on exigeait toujours soigneusement que tout eût lieu *κάθως ἀνεγινώσκει ἡ μεγάλη Ἐκκλησία*.

« De plus, depuis le ve jusqu'au milieu du xve siècle on fit un plus grand nombre de copies de livres saints à Constantinople que dans tout le reste du patriarcat. Transcrites et collationnées dans les mêmes couvents, sous les yeux des supérieurs, puis vendues et revendues par les moines et les prêtres, dans les églises dispersées, ces copies ont toutes présenté le même texte, comme les mêmes caractères et les mêmes ménologies, et cela dans toutes les provinces soumises à l'influence de la métropole, de son église, de sa littérature et de ses moines.

« Lorsque la loi de Mahomet se fut répandue de l'Inde à l'océan Atlantique, lorsque des milliers de Chrétiens eurent été livrés au fer, poussés à l'apostasie ou vendus comme esclaves; lorsque les flammes eurent dévoré un nombre prodigieux de manuscrits grecs, que la langue grecque fut interdite à de vastes provinces, et la capitale de la littérature grecque bouleversée, alors l'influence de Constantinople s'étendit sans rivale sur presque tout ce qui restait de Chrétiens parlant grec; le texte de son Eglise et les manuscrits qui les contenaient furent généralement adoptés. Le texte de l'autre classe au contraire, jusqu'alors adopté pour le culte dans le patriarcat d'Alexandrie, devint hors d'usage, et les manuscrits de cette classe se perdirent presque tous. On cessa de les transcrire. Les plus anciens et les plus précieux étaient détruits; leur texte fut conservé par un petit nombre de bibliothèques ou d'amateurs, comme une rareté, ou comme un reste vénérable des documents antiques et perdus.

« Ce texte se retrouve quelquefois, il est vrai, dans des livres liturgiques ou dans les lectionnaires; mais je ne puis croire que même les manuscrits de cette espèce aient été destinés au culte. Ils sont écrits en effet avec tant de rapidité, d'incorrection, et, pour tout dire en un mot, d'étourderie, qu'ils ne peuvent avoir eu cette destination.

« Les manuscrits de ces deux familles ont ordinairement peu de corrections, point de variantes en marge. Tout en eux indique la copie exacte d'anciens exemplaires dont ils nous retracent la forme extérieure, la disposition et le texte.

« Il ne faut pas s'étonner qu'il ne reste que peu de manuscrits très-anciens du texte de Constantinople. En effet, ils ont dû s'user et se perdre par l'usage journalier qu'on en faisait pour le culte.

« Au IVe siècle, le texte peut être regardé comme fixé, ainsi que le canon, et dès lors le pieux respect des fidèles pour ces livres n'y permet l'introduction d'aucun change-

ment. C'est donc avant cette époque qu'eurent lieu les altérations auxquelles la division des manuscrits en deux classes doit son origine. Depuis cette époque, on comparait encore les manuscrits, on les corrigeait même, mais jamais d'une manière arbitraire, et toujours d'après les anciens documents. Ces corrections étaient d'ailleurs peu importantes, et avaient une influence peu étendue.

« Ainsi donc, si divers manuscrits ont la même patrie, il n'en résulte point qu'ils aient dans leur texte une identité absolue, mais seulement dans le plus grand nombre de cas une conformité générale.

« Quelle était, demandera-t-on maintenant, l'origine du texte de Constantinople ? Je crois que c'était le texte original, presque dans toute sa pureté, directement dérivé des autographes. Cela me paraît aussi certain qu'un fait puisse l'être en critique. L'histoire nous conduit à l'admettre; les preuves extérieures le confirment, et les intérieures achèvent de le démontrer.

« La plupart des écrits du Nouveau Testament étaient destinés à des églises de Grèce et d'Asie Mineure. C'est là que dut naître pour la première fois l'idée d'en faire un recueil : la collection des trois premiers évangiles, approuvés par saint Jean, vient à l'appui de cette supposition. Ces écrits, conservés par les fidèles comme l'héritage des hommes saints dont l'Église avait vu les miracles et entendu les discours inspirés, furent, dès l'origine, lus publiquement dans les assemblées religieuses; ils furent de plus multipliés par de nombreux copistes pour l'usage des particuliers. Les scribes de Constantinople n'ont certainement pas, en transcrivant le texte, imité l'audace des grammairiens d'Alexandrie; cela serait déjà fort invraisemblable s'il s'agissait d'auteurs profanes; mais cela devient complétement incroyable quand il est question du Nouveau Testament. Bien au contraire, ces écrits furent tout de suite l'objet d'une vénération religieuse qui, gagnant de proche en proche, s'accroissait à mesure que l'on s'éloignait de leurs auteurs. Cette longue série d'évêques respectables qui gouvernaient les nombreuses églises de l'Asie, de l'Archipel et de la Grèce, avaient reçu des apôtres et transmettaient aux fidèles, non-seulement des leçons orales, mais encore des enseignements écrits. Loin d'altérer en rien ce dépôt vénéré, ils travaillaient avec une pieuse vigilance à le conserver intact et pur. Ils le laissaient en cet état à leurs successeurs et aux églises nouvelles, et si l'on en excepte quelques fautes de copistes, le texte se maintint ainsi sans altération jusqu'aux règnes de Constantin et de Constance. Mais alors quelques exemplaires alexandrins se répandirent à Constantinople, et introduisirent certaines altérations dans plusieurs manuscrits byzantins. C'est là ce qui explique dans la famille constantinopolitaine, une tendance à se rapprocher du texte alexandrin, plus forte que l'on ne devait s'attendre à l'y rencontrer.

« Examinons maintenant les plaintes des anciens sur les altérations faites au texte de toutes les productions littéraires en général et particulièrement du Nouveau Testament ; ces réclamations n'ont aucun rapport à ces contrées, où pendant les trois premiers siècles le christianisme brillait en général d'un éclat plus pur que partout ailleurs. Les Pères qui les habitaient ne prennent point part à ces accusations..... S'ils n'apportaient pas à l'étude du Nouveau Testament l'habileté critique d'un Origène, la plupart cependant n'étaient point dépourvus d'une véritable instruction classique, et des déviations aussi graves que celles que présente parfois notre apparat critique n'auraient pu leur échapper. Ainsi donc, elles leur étaient inconnues, et les manuscrits dont ils se servaient pour le culte public, étaient transcrits avec assez d'exactitude pour n'exciter aucun mécontentement.

« Nous aurions une nouvelle preuve de l'authenticité du texte constantinopolitain, si l'on pouvait le trouver d'accord avec celui d'autres contrées, également distinguées par l'ancienneté de leurs églises, le nombre et la science de leurs pasteurs. Il faudrait cependant encore que ces deux textes fussent demeurés indépendants l'un de l'autre, que les monuments de tous deux présentassent les vestiges d'une haute antiquité, et parussent remonter dès le IIIe siècle, au moins, à des sources distinctes Alors nous serions évidemment en droit de conclure que ce double texte est réellement conforme au texte original.

« Cette preuve nouvelle est facile à obtenir. Nous avons des documents critiques originaires, soit de Palestine, soit de Syrie, et d'accord jusque dans des leçons tout à fait insignifiantes, avec ceux de la Grèce et de l'Asie mineure. C'est le cas des *six codes* de Palestine qui, comme nous l'avons démontré ailleurs, ont été copiés dans un couvent de Jérusalem, d'après de très anciens manuscrits. Ils nous font connaître par conséquent l'état du texte de cette contrée, pendant un long espace de temps. Le texte de ces six copies n'est pas absolument identique, cela ajoute encore à la force de l'argument; il en résulte en effet qu'elles nous représentent fidèlement les anciens témoins, entre autres les manuscrits d'Apollinaire, lesquels cités ordinairement de préférence, paraissent avoir joui d'une plus grande autorité.

« Nous n'appelons point ici en témoignage Justin, martyr; car il cite souvent de mémoire, ou par allusion à des évangélistes apocryphes. Mais les écrivains de Palestine moins anciens que lui, suivent exactement un texte conforme à celui de Constantinople. En Syrie, outre quelques manuscrits cités plus haut, et qui paraissent y avoir été écrits, nous trouvons la traduction *Peschito* et la *Philoxénienne*; elles furent terminées, la première au

troisième, a seconde au VIe siècle ; l'une et l'autre, si nous saisissons bien leur caractère général suivent le texte de Constantinople.

« Nous ne pouvons, en effet, regarder comme des traductions littérales les développements ajoutés par le traducteur ; car alors toutes les anciennes versions, principalement la *Sahidique* et les anciennes latines donneraient une étrange idée des manuscrits grecs de l'ancien temps ; nos exemplaires les plus corrompus seraient loin de présenter un texte aussi bizarre. Ainsi, nous ne sommes autorisés à supposer une variante dans le texte grec, ni dans les *Actes* (I, 8), ni dans un grand nombre d'autres passages où l'auteur de Peschito a remplacé l'idée du texte par la sienne. Il est vrai qu'outre les interpolations propres au texte syriaque, on en trouve quelques-unes qui se rencontrent également dans les exemplaires égyptiens. Mais alors même, les variantes de Peschito ont d'ordinaire quelque chose d'assez particulier pour écarter les conséquences qu'on voudrait en déduire. Que le génie de cette traduction soit complétement en harmonie avec le texte de Constantinople, c'est ce qu'ont avoué depuis longtemps les plus zélés partisans de l'opinion opposée à la nôtre.

« Il ne peut donc rester aucun doute sur ce sujet. Le texte qui, durant les premiers siècles du christianisme, dominait en Asie et en Grèce, dominait aussi en Palestine et en Syrie ; c'est le même texte qui régna plus tard à Constantinople, qui s'étendit de là dans tout l'empire d'Orient, et dès lors s'est conservé jusqu'à nous plus pur qu'aucun autre, et sans altérations importantes.

« Les livres sacrés étaient dès l'origine destinés à l'usage liturgique ; on devait donc écrire, quelquefois à la marge pour la commodité du lecteur public, certaines phrases initiales ou finales, celles par lesquelles il devait commencer ou terminer sa lecture, pour l'intelligence de tout le morceau. De la marge, il était impossible que plus tard ces phrases ne passassent quelquefois dans le texte. Dans plusieurs manuscrits cependant elles sont restées à la première place comme nous l'avons vu plus haut. Mais il était dans la nature des choses qu'un petit nombre de copistes seulement, fussent assez exacts pour les y laisser.

« Concluons donc que le texte de Constantinople, tel qu'il se trouve soit dans les manuscrits du Nouveau Testament, soit dans les évangélistaires, soit dans les lectionnaires et dans les livres ascétiques..... doit être regardé comme le plus pur.

« Il resterait maintenant à prouver par des arguments internes, tirés des variantes mêmes du texte de Constantinople, que c'est bien là le texte authentique. Mais il suffit d'en parler ici aux juges compétents ; en particulier au grand Griesbasch, qui suivait fort rarement le texte d'Alexandrie, malgré sa prédilection pour les antiques manuscrits dans lesquels il est conservé.

« D'ailleurs l'accord remarquable qui règne entre les manuscrits de Constantinople, la scrupuleuse délicatesse des copistes qui les transcrivirent, sont presque une preuve de la légitimité du texte. Qu'on lui compare les exemplaires égyptiens, et l'on remarquera sans peine les traces de corruption qu'ils offrent de toutes parts. Chacun de ces exemplaires a toujours beaucoup de variantes propres, sans que la parenté réciproque des manuscrits de cette espèce puisse jamais cependant être mise en doute.

« Il n'existe aucune différence entre les manuscrits de la famille alexandrine, et ceux que l'on nomme la famille occidentale. Les uns et les autres ne paraissent former qu'une seule classe. Ils ne diffèrent que par des modifications individuelles, et si l'on ne veut pas s'en tenir à une seule famille et à son caractère général, on sera finalement contraint de faire autant de classes qu'il y a de manuscrits.

« Au moyen des notes que j'ai recueillies, je suis prêt à montrer ces assertions pour le Nouveau Testament entier. Aussi, au lieu de partager les monuments égyptiens en deux classes, comme je l'avais d'abord fait sur l'autorité de mes prédécesseurs, je les réunis maintenant tous sous le nom de famille alexandrine, parce qu'ils présentent le texte corrompu d'Alexandrie, dont tous peuvent être originaires.

« L'Egypte est donc le pays où les altérations du texte du Nouveau Testament ont pris principalement naissance. Elles ont commencé dès le Ier siècle, c'est ce que nous démontrent les plus anciens monuments du texte, par exemple B, A, C, qui sont certainement des copies de très-anciens exemplaires, et qui présentent déjà les interpolations égyptiennes ; par exemple encore, les traductions égyptiennes et latines faites au IIe et au IIIe siècle, d'après des exemplaires du même genre, enfin les citations des Pères et des écrivains ecclésiastiques du même pays. Les plaintes des anciens docteurs et d'Origène en particulier, se rapportent à ces manuscrits, et à la manière d'agir des grammairiens d'Alexandrie. Les écrivains ecclésiastiques qui indiquent ou discutent des variantes, se servaient des manuscrits de la même espèce, et ne parlaient par conséquent que de ceux-là. Saint Jérôme, qui certainement employait les exemplaires des deux familles, semble avoir plutôt obscurément senti que clairement aperçu leur différence ; aussi n'en fait-il jamais mention que d'une manière assez vague. C'est à cela du moins que paraît se rapporter le passage de sa lettre au pape Damase, lorsqu'il condamne, sur un ouï-dire, les exemplaires de Lucien et d'Hésychius ; il parle de leur travail comme d'une chose incertaine ; il ne nomme ni ville, ni pays où leur texte ait été adopté, et les expressions : *Perversa asserit contentio, non profuit emendasse*, montrent assez combien ces contemporains et lui avaient

de semblables corrections en horreur; combien par cela même elles avaient peu de chances à être adoptées, eussent-elles été préférables au texte égyptien.

« Nous avons déjà suffisamment parlé de l'origine de ce texte. A Alexandrie, où se copiait une multitude de manuscrits, les grammairiens étaient dans l'usage de corriger à la marge tout ce qui leur déplaisait dans les livres sacrés ou profanes. Puis dans leurs copies, ils introduisaient ces changements dans le texte.

« La plupart de ces altérations égyptiennes sont des deux premiers siècles, et se trouvent par conséquent dans tous les monuments de cette famille. Un assez grand nombre d'interpolations nouvelles, et quelquefois plus considérables, eurent une origine plus tardive; telle est la source des principales différences que l'on remarque entre les manuscrits alexandrins.

« Ce texte corrompu se répandit plus ou moins en Occident, soit dans les manuscrits grecs, soit dans les versions latines; c'est pourquoi il est habituellement employé par les docteurs d'Italie et d'Afrique, aussi bien que par Irénée dans le midi de la France. Celui-ci, cependant, quand il cite les écrits de ses compatriotes d'Asie, donne le texte plus pur qu'ils avaient employé, c'est-à-dire celui de Constantinople.... Le texte égyptien se conserva aussi dans les manuscrits des Latins, jusqu'à l'admission générale de la version de saint Jérôme; le texte de cette dernière tient le milieu entre les deux familles.

« Ainsi donc la *thèse de la corruption générale du texte dans les trois premiers siècles, ne repose au fond sur aucune base.*

« Le résultat de ces recherches est d'une nature tout à fait satisfaisante. Quand nous voudrons à l'avenir vérifier l'état du texte au 1er siècle, nous ne serons plus jetés au hasard au milieu d'un chaos de matériaux critiques, mais nous arriverons à découvrir nettement le texte cherché, à le connaître d'une manière aussi exacte que les circonstances qui l'ont altéré plus tard; ce qu'il y a de plus heureux, c'est que nous arrivons à ce résultat par la voie la plus sûre, par celle de la critique historique. Nous possédons aussi des documents qui proviennent de sources pures, et qui nous ont conservé le texte vrai; ils sont on très-anciens, ou dérivés d'autres documents très-anciens; si dans le texte de Constantinople, nous trouvons encore quelques interpolations, leur origine s'explique d'une manière facile et suffisante, si du moins l'on ne prétend pas à une évidence et à des clartés que la critique profane ou sacrée n'eut jamais le pouvoir de fournir. On trouverait difficilement, à l'avenir, dans le texte du Nouveau Testament, des interpolations jusqu'à présent inconnues: et en tout cas elles seraient promptement réduites à leur valeur. »

Tel est le résumé des idées principales qu'on trouve dans le *Voyage* du docteur Scholz. Elles sont accompagnées dans l'ouvrage de toutes les preuves capables de porter la conviction dans l'esprit du lecteur. Nous ne pouvons qu'y renvoyer ceux qui désireraient de plus amples détails.

Il reste toujours prouvé par les infatigables recherches de M. Scholz que le Nouveau Testament est parvenu sans altération depuis les apôtres, qui l'ont écrit sous l'inspiration divine, jusqu'à nous.

TETRADA. — Le quatrième jour de la semaine ou férie de l'Église grecque, qui, pendant longtemps, honorait ce jour par un jeûne ainsi que le vendredi, sauf quelques exceptions rares. Les Chrétiens de l'Arménie poussaient même ce jeûne au delà des bornes ordinaires, et furent même condamnés, par quelques conciles, comme voulant se singulariser et se donner pour modèles à l'Église même. On les désignait sous le nom de *tétradites;* c'est à tort que le père Thomassin les a confondus avec les *quarto-décimans.* (Voir *Traité des fêtes*, part. II, c. 3, 4, 5.) Smith établit cette distinction dans son ouvrage : *De statu hodierno Ecclesiæ Græcæ epistola :* In-8° Lond. 1678.

TEXTE DU NOUVEAU TESTAMENT, *a-t-il été corrompu?* — *Voy.* Testament (Nouveau).

THADÉE. *Voy.* Abgare.

THECE aureæ et argenteæ.—Toute espèce de *châsses*, *reliquaires*, etc. Les églises étaient riches autrefois de ces sortes d'ornements. Il y avait les grands et les petits reliquaires. Les énumérer serait impossible, nous nous bornerons à signaler les plus célèbres. La châsse de saint Pierre, exécutée par Jean de Balducelo, pour l'église de Saint-Eustorge, à Milan; celle du maître autel de Saint-Jean de Latran, à Rome; c'est un présent du pape Urbain V; la châsse de sainte Ursule, au grand hôpital Saint-Jean de Bruges, est renommée et ornée de peintures exquises d'Emmeline, qui y représente la légende si célèbre des onze mille vierges (2364); celle de la cathédrale d'Orviéto, toute couverte d'émail, a été gravée dans l'*Hist. de l'art*, tom. VI, pl. 123; celle de saint Taurin, d'Evreux (2365); de saint Spire, à Corbeil; de saint Sebald, dans l'église cathédrale de Nuremberg; de saint Berchaire, dans l'ancien couvent de Moutier-en-Der; celle de l'église Saint-Pierre, à Lille, sont les plus considérables parmi tant d'autres qui prouvaient ce que le christianisme devait inspirer. Les Vandales de 93 ont presque tout détruit, au nom de la liberté... Parmi les tombeaux renfermant des reliques, celui de saint Remy (2366), dans l'église de ce nom, celui de saint Thomas, dans l'église de ce nom; celui

(2364) Pour la description de cette belle châsse, *voy.* l'*Histoire d'Ursula*, par M. le baron de Kerkberg. Gand, 1818.

(2365) *Description de la châsse de saint Taurin*, par M. le Prévost, de Rouen.

(2366) Ce beau monument d'art, et surtout de la piété de nos pères n'existe plus. Il a été remplacé par un mausolée en bois, autour duquel sont pla-

de saint Thomas de Cantorbéry, en Angleterre, sont célèbres. On sait ce que Saint-Denis, la Sainte-Chapelle, Saint-Germain des Prés, les cryptes d'Auxerre, etc., renfermaient de richesses en ce genre. Nos musées nous en offrent çà et là quelques débris échappés à l'avidité des spoliateurs (2367).

THÉODOTE de Byzance. *Voy.* ANTITRINITAIRES.

THÉOGONIE DE JAMBLIQUE. — *Voy.* JAMBLIQUE.

THÉOPHILE D'ANTIOCHE (SAINT). — Il est bien doux pour un cœur rempli de sentiments chrétiens, de rappeler le souvenir d'hommes qui, destinés aux fonctions de pasteurs de l'Eglise, ont bien compris leur mission, et, dans leurs travaux, ont épuisé leur vie plutôt que leur zèle. De ce nombre est Théophile, évêque d'Antioche. Né et élevé dans les ténèbres du paganisme, il n'apprit, d'après son propre aveu, à connaître les dogmes du christianisme que pour les révoquer en doute et les combattre; et le genre d'instruction qu'il avait reçu était bien de nature à l'entretenir dans ces sentiments. Mais Dieu voulut que, par la lecture des livres saints, et surtout de ceux des prophètes, il acquit la conviction de la vérité du christianisme, qu'il finit par embrasser ouvertement (2368). Nous ne trouvons, à la vérité, nulle part des détails sur le zèle qu'il montra après cela pour la foi, sur les efforts qu'il fit pour sa propagation; mais le respect que l'on avait pour son mérite se prouve par la circonstance que le siége d'Antioche étant devenu vacant, vers 168, par la mort d'Eros, cinquième évêque de cette ville, Théophile fut élu pour le remplacer, comme sixième dans la succession catholique. Eusèbe nous apprend l'époque de son épiscopat: « Dans ce temps-là, les hérétiques, préparant la ruine du troupeau du Seigneur, et étouffant comme de mauvaises herbes la pure semence de la doctrine apostolique, les pasteurs de l'Eglise, et sur toute la terre, réunirent leurs forces pour arracher ces herbes, et pour chasser ces bêtes dévorantes, ce qu'ils firent, tantôt par des exhortations et des avertissements aux frères, tantôt en combattant directement et avec courage les hérétiques, soit par leurs discours, soit par des ouvrages profondément pensés. Ce fut ainsi que Théophile lutta contre eux, ainsi qu'on peut s'en convaincre par un ouvrage assez important qu'il publia contre Marcion (2369). » On ignore pendant combien de temps il conserva cette place; huit ans, selon Eusèbe, douze ou treize, selon d'autres. Cette dernière supposition est la plus vraisemblable; car son ouvrage a été évidemment écrit après la mort de Marc-Aurèle, et par conséquent après l'an 168. D'après les calculs des Bénédictins de Saint-Maur, il aurait occupé le siége d'Antioche de 176 à 186.

Théophile déploya comme écrivain chrétien une activité extraordinaire, et mit autant de fermeté et d'adresse dans la défense de la doctrine que de pénétration étonnante dans l'argumentation. Son principal ouvrage, et qui est parvenu jusqu'à nous, est intitulé *Trois livres à Autolycus*, qu'Eusèbe et saint Jérôme placent en tête des œuvres de Théophile (2370). Cet Autolycus était un païen qui avait reçu une éducation soignée, et qui, plein de zèle pour la recherche de la vérité, avait attaqué les dogmes de la religion chrétienne d'une manière à la fois savante et spirituelle; et notre évêque, qui, comme on le voit par le contenu de ces livres, lui était fort attaché, s'efforçait de le convaincre de la vérité du christianisme, tant par des entretiens que par des écrits. Ce fut précisément un de ces entretiens dans lesquels Autolycus crut avoir soumis à Théophile des questions fort difficiles à résoudre, qui donna lieu à la composition du premier de ces livres, lequel fut suivi, après quelques intervalles, des deux autres, résultats de nouveaux entretiens sur le même sujet.

THEURGIE. *Voy.* ÉCLECTISME ALEXANDRIN.

TOLERANCE DE L'EGLISE PRIMITIVE. *Voy.* INTOLÉRANCE, etc.

TOMBEAUX CHRÉTIENS, *leurs inscriptions dans les catacombes.* — *Voy.* INSCRIPTIONS DES CATACOMBES.

TONSURE, *son origine.* — *Voy.* COSTUMES CHRÉTIENS.

TRADITION. — Nous avons vu passer sous nos yeux une multitude d'erreurs et de sectes, dont chacune trouva, en son temps, de nombreux disciples, chacune leurrant les hommes par une trompeuse apparence de vérité, et mettant dans ses intérêts, tantôt les directions plus nobles, tantôt les passions et les penchants impurs d'une époque. Quelques-unes avaient pour elles l'orgueil d'une intelligence qui veut tout comprendre; d'autres invitaient en favorisant la sensualité; d'autres se cachaient sous les voiles de l'austérité et de la mortification, ou promettaient de révéler les secrets de la Divinité et du monde des spirituels. Aussi, fut-ce un combat difficile et qui réclamait toutes ses forces, que celui de l'Eglise contre cet ennemi à plusieurs têtes, dans un temps où elle était poursuivie par les arrêts sanglants du paganisme, et où souvent ses meilleurs défenseurs tombaient

cées les figures des douze pairs de France. M. de Laborde a fait graver ce magnifique tombeau, tel qu'il existait avant 89, dans la 26e livraison de son grand ouvrage en 3 vol. in-fol. intitulé: *Monuments de la France*, classés chronologiquement, etc., avec un texte historique.

(2367) M. Duchêne aîné, conservateur du cabinet des estampes, prépare sur les châsses un travail très-important, que nous désirons voir publier bientôt.

(2368) *Ad Autol.*, I, 14.

(2369) EUSEB., *H. E.*, IV, 24.

(2370) *Id.*, *ibid.* — THEOPH., *Catal.*, c. 25.

sous la hache des bourreaux. Mais de même que les persécutions, loin de nuire à l'Eglise, la purifiaient au contraire, ajoutaient à l'enthousiasme pour la foi, et introduisaient dans le ciel une bienheureuse foule de martyrs, intercesseurs et protecteurs de leurs frères militants et souffrants sur la terre, de même les attaques de l'hérésie servaient à augmenter, aux yeux des fidèles, le prix de l'ancienne et pure foi qui était en leur possession, à serrer plus étroitement le lien de la communauté chrétienne, et à affermir la conviction, déjà commune à tous, que sans un complet accord dans la foi cette communauté est impossible, et que celui qui s'éloigne de l'unité de la foi avec pleine connaissance et volonté, se sépare en même temps de l'Eglise et perd sa bénédiction. Lors donc que l'idée d'appartenir à une Eglise indissolublement liée par l'unité de la foi et de l'amour brillait claire et distincte aux yeux des Chrétiens, lorsque, se considérant comme membres de l'Eglise catholique, ils apprenaient chaque jour à mieux en apprécier les immenses avantages, et par conséquent à craindre, comme le plus grand mal, d'être retranchés de son sein et privés de ses dons et de ses moyens de salut, ceci était principalement un effet de la contradiction dans laquelle les hérésies et les sectes se trouvaient placées vis-à-vis d'elle. Par la même raison, le mot qui exprime si justement le caractère propre et distinctif de l'Eglise opposée aux sectes hérétiques, et qui, déjà employé par saint Ignace, remonte encore plus haut, jusqu'au temps des apôtres, était le nom même sous lequel l'Eglise était généralement désignée (2371). En effet, le mot *catholique* exprime l'universalité par laquelle l'Eglise se distingue de tout ce qui est particulier; il exprime aussi sa double universalité dans le temps et dans l'espace. Par rapport au temps, l'Eglise portait en elle-même la conscience qu'elle serait la dernière comme elle avait été la première; qu'ayant vu naître toutes les sectes, elle les verrait toutes mourir, et chaque fidèle devait être affermi dans sa foi au caractère d'universalité appartenant à l'Eglise seule, lorsqu'il voyait comment les sectes, bientôt après leur naissance, commençaient à déchoir et à se dissoudre plus ou moins vite, comment les plus anciennes étaient sans cesse absorbées ou jetées de côté par les nouvelles. Quant à l'espace, toute secte était évidemment bornée à certains endroits et certains pays; au lieu de s'accroître et de s'étendre avec le temps, elle se trouvait plutôt forcée d'abandonner ce qu'elle avait gagné de terrain, étant continuellement déchirée par de nouveaux partis et diminuée par leur séparation. L'Eglise seule se tenait élevée au-dessus des barrières de lieux; dans toutes les parties de l'empire romain, elle débordait, sur une foule de points, les limites de cet empire, s'avançant et s'élargissant sans cesse. Mais ce n'était pas seulement l'universalité de l'Eglise, c'était encore son unité organique vis-à-vis de la multiplicité confuse des partis hérétiques et leur inconsistance radicale, qui se trouvait exprimée, d'après l'étymologie même, dans le nom de *catholique* (2372).

L'Eglise ne pouvant pas du tout être conçue séparément de la foi qui lui sert de base, qui est son principe de vie, la désignation de *catholique* s'applique dans le même sens à la foi et à la doctrine. Car la foi de l'Eglise, en tant qu'annoncée dès le commencement par les apôtres, est catholique ou générale par rapport au temps; elle l'est par rapport aux lieux, comme répandue de toutes parts. Dans cette double généralité, elle est toujours une et semblable; ce n'est point un agrégat fortuit d'opinions arbitraires, mais un ensemble organique de vérités, qui s'appuient, s'expliquent et se complètent mutuellement. Cette catholicité de la foi, ou le principe de la tradition, était ce que les Pères opposaient aux hérétiques comme la preuve la plus forte et pleinement suffisante, à elle seule, de la vérité de la doctrine de l'Eglise. En effet, en combattant leurs fausses opinions et en défendant la vraie doctrine contre leurs attaques, ils reconnaissaient qu'il est utile et même nécessaire de réfuter chaque erreur, de répondre à chaque objection, de relever chaque interprétation vicieuse, mais que cette tactique ne suffit nullement pour garantir l'Eglise, pour affermir les chancelants dans la foi, et ramener ceux qui ont été égarés par les sophismes. Ils voyaient qu'une règle de foi générale et infaillible doit être posée, au moyen de laquelle chaque homme, à chaque instant, sans descendre dans les détails de la controverse, puisse discerner la véritable doctrine de Jésus-Christ et des apôtres d'avec les systèmes faux et arbitraires des hérétiques, et embrasser avec une complète sécurité ce qu'il faut croire. Or, cette règle de foi se trouvait dans la tradition générale et incessante, laquelle n'est autre que la foi catholique prise dans son origine et sa propagation. Tous les Pères en appelaient à cette tradition contre les hérétiques, ou, ce qui est la même chose, ils montraient la nécessité de croire à l'Eglise et à elle seule, non à eux-mêmes ou à un autre individu (2373). Mais deux d'entre eux, Irénée et Tertullien, exposant en détail

(2371) Ignat., *Ad Smyrn.*, epist. 8. — Polycarpe cité par Eusèbe, iv, 15. — Denis, Hermias également cités par Eusèbe, vii, 10.

(2372) *Voy.* le *Traité de l'Unité de l'Eglise*, par Mœhler, p. 291.

(2373) Quiconque ne croit pas à l'Eglise, croit à un autre homme, sur la prétendue autorité duquel il accepte comme vérité une opinion. Or, ceci est une indigne servitude d'esprit. Ou bien il croit à lui-même, par exemple, au sens qu'il trouve dans l'Ecriture sainte; en d'autres termes, il croit à sa propre interprétation. Rigoureusement parlant, hors de l'Eglise, il n'y a donc pas du tout de foi, de soumission à une autorité supérieure. Ainsi l'E-

le principe de la tradition, faisaient valoir contre les hérésies de leur temps toutes les conséquences qui en découlaient d'une manière rigoureuse, et qui, comme le principe lui-même, sont de tous les temps. Le premier suivit cette méthode dans son ouvrage contre les gnostiques, l'autre dans un écrit spécial auquel il donna le titre de *Prescriptions* emprunté à la langue du droit romain. Leur exposition du principe et de ses conséquences peut se résumer dans les principaux points suivants :

1° L'Eglise a reçu la vérité comme une grâce éternellement subsistante ; les apôtres ont déposé complétement leur doctrine dans l'Eglise, comme dans un riche arsenal, et ce n'est que là qu'on peut la trouver. Mais l'avantage dont jouit l'Eglise entière d'être en possession de la vérité apostolique, est partagé par chaque Eglise particulière comme membre du grand tout, aussi longtemps qu'elle conserve avec lui une union organique.

2° Les apôtres continuent de vivre et d'enseigner dans leurs successeurs, les évêques, lesquels sont ce qu'étaient les apôtres, organes en même temps que gardiens et conservateurs de la foi, de la tradition apostolique. Les diverses Eglises possédant une succession ininterrompue d'évêques qui a commencé avec un apôtre ou avec un chef spirituel institué par un apôtre, la propagation ininterrompue de la foi, telle que les apôtres l'ont transmise, se trouve garantie par cette même succession. C'est ainsi que la doctrine apostolique n'est point quelque chose de passé, qu'il faille incessamment chercher et découvrir au flambeau de l'histoire et de la critique, mais quelque chose de vivant, toujours présent et placé à la portée des fidèles.

3° Lorsque des doutes ou des disputes viennent à s'élever, les Eglises d'origine apostolique, ou Eglises-mères (*ecclesiæ matrices*), fondées immédiatement par les apôtres, ont une voix décisive, mais spécialement l'Eglise romaine avec laquelle toutes les autres doivent être d'accord sur la foi. A la vérité les Eglises nées plus tard sont également apostoliques par une origine médiate et par l'égalité de la doctrine (*pro consanguinitate doctrinæ*); mais chez ces Eglises il y a toujours un rapport de subordination vis-à-vis des Eglises-mères, surtout vis-à-vis de l'Eglise romaine.

4° Dans les débats avec les hérétiques qui rejettent l'autorité et la tradition de l'Eglise et en appellent aux livres saints, ces livres sont, il est vrai, distingués de la tradition ; mais ils appartiennent, comme partie d'un tout, à la tradition de l'Eglise, et forment essentiellement avec celle-ci une seule et même chose. Il y a donc l'évangile écrit et l'évangile vivant, perpétuellement annoncé. Celui-là ne doit pas être séparé de celui-ci puisqu'étant, en soi, une lettre morte, il a besoin d'une interprétation et d'une exégèse qui ne peuvent être données que par la parole vivante de la tradition, laquelle résonne incessamment dans l'Eglise. De plus, la tradition orale ayant préexisté aux premiers documents de la tradition écrite, c'est-à-dire à l'Ecriture sainte, et celle-ci n'étant même venue au monde que par la première, il s'ensuit que la tradition orale (qui, du reste, devient toujours tradition écrite d'une époque à l'autre), est plus complète que l'Ecriture. Donc les hérétiques, qui se sont détachés de l'évangile vivant de la tradition, et auxquels, en conséquence, l'Ecriture sainte n'appartient pas, ne peuvent être reçus à en appeler à cette Ecriture ; car la clef leur manque pour la comprendre.

5° L'Eglise ne pouvant subsister sans la foi, ni la foi sans la pureté et l'authenticité inaltérables de la tradition, celle-ci se trouve dès lors sous la direction immédiate de l'Esprit de vérité promis et réellement donné à l'Eglise. La conservation de la pure doctrine apostolique est donc garantie non-seulement par l'institution ecclésiastique de l'épiscopat, mais encore par l'action à jamais incessante de l'Esprit divin dans l'Eglise. Voilà, par conséquent, l'Eglise assurée contre l'erreur, d'abord par la durée continue de l'épiscopat, ou par la succession ininterrompue d'évêques légitimement ordonnés, et ensuite par l'Esprit-Saint habitant en elle, d'où, comme d'une source toujours coulante, elle reçoit sa foi à chaque instant. Ainsi, Jésus-Christ et le Saint-Esprit sont dans une communauté incessante avec l'Eglise, et par elle, avec chaque chrétien ; aussi une autre raison pour laquelle l'Ecriture sainte ne peut être expliquée et comprise exactement que dans l'Eglise, c'est que l'Eglise seule possède l'Esprit qui a dicté l'Ecriture (2374).

TRADITIONS DE TOUS LES PEUPLES SUR UNE VIERGE-MERE. — *Voy.* VIERGE-MÈRE.

TRINITÉ. — Tout le monde connaît la trinité indoue, Brama, Vishnou et Siva ; celle du philosophe chinois Lao-tseu ; celle de Platon ; l'obscur mythe des Hellènes sur

glise seule a la foi véritable, c'est-à-dire que non-seulement ce qui est cru *en elle* est uniquement vrai, mais encore que la foi *à elle même* est la seule vraie et légitime foi. Hors de l'Eglise, on ne voit que des recherches, des doutes et des choix arbitraires, ou une orgueilleuse confiance en une opinion une fois adoptée, ou une soumission aveugle aux idées d'autrui.

(2374) « Fides nostra..... quæ semper a spiritu Dei, quasi in vase bono eximium quoddam depositum juvenescens, et juvenescere faciens ipsum vas in quo est. Hoc enim Ecclesiæ creditum est Dei munus, quemadmodum ad inspirationem plasmationi, ad hoc ut omnia membra percipientia vivificentur : et in eo disposita est communicatio Christi, id est Spiritus sanctus, *arrha incorruptelæ et confirmatio fidei nostræ*, et scala ascensionis ad Deum. — Ubi enim Ecclesia, ibi et Spiritus Dei, et ubi Spiritus Dei, illic Ecclesia et omnis gratia : Spiritus autem veritas. » (IREN., III, 24, p. 225, ed. Massuet.)

Jupiter, Neptune et Pluton ; la triade druidique et celle des Scandinaves. Mais comme il faut se borner ici à la sainte Ecriture, contentons-nous de citer les trois anges qui apparurent à Abraham, et qui sont généralement regardés comme une révélation de la triade divine. Une foule de coupes tirées des catacombes, avec peintures sur émail, représentant trois hommes assis à un banquet, ne feraient-elles pas allusion au repas donné par le père du judaïsme aux trois célestes envoyés? Quoi qu'il en soit, ce symbole abandonné peu à peu dans l'Eglise d'Occident, a conservé dans l'Eglise orientale toute son importance primitive ; on peut même dire que c'est en Russie la manière la plus ordinaire de figurer la Trinité. Les églises et sobors de Moscou offrent une foule de peintures anciennes et modernes, où trois jeunes anges exactement pareils sont assis à une table ronde, sous la tente d'Abraham, tandis que des deux côtés le patriarche et sa femme apportent des plats aux mystérieux convives.

Sur les sarcophages les plus anciens du christianisme, la Trinité se trouve quelquefois simplement exprimée par un triangle latéral, mais toujours gravé très-petit, et en outre, il se rencontre très-rarement (2375). On sentait que ce vague hiéroglyphe ne disait plus assez ; c'est pourquoi l'évêque de Nola, Paulinus, chante dans son triomphe:

> Pleno coroscat Trinitas mysterio :
> Stat Christus agnus, vox Patris cœlo tonat,
> Et per columbam Spiritus sanctus fluit.

Ailleurs il ajoute :

> Sub cruce sanguinea niveo stat Christus in agno,
> Alite quem placida sanctus perfundit hiantem
> Spiritus, et rutila Genitor de nube coronat.

Ainsi le Père manifesta d'abord par une main d'où descend la couronne, ou par un rayon qui sort d'un nuage pacifique au lieu des carreaux de la foudre et des éclairs qui annonçaient le Jupiter hellénique. On vit le Verbe dans l'agneau blanc comme la neige, couché sous la croix d'un rouge de sang, et le souffle ou l'esprit d'amour *coula par la colombe*.

Telle s'offrit à l'origine la triade éternelle.

Mais quand les barbares eurent amené l'anarchie sociale, que les sectes gnostique et manichéenne d'Alexandrie et de la Grèce eurent jeté en Occident le venin de leurs doctrines, on vit paraître des représentations monstrueuses dignes des pagodes de l'Inde. Le Père Intérian de Ajala, dans son *Pictor christianus eruditus*, mentionne des peintres qui, prétendant se rattacher aux plus saines traditions, figuraient la Trinité avec un seul visage composé de trois nez, de trois mentons, de trois fronts et de cinq yeux. Bellarmin cite d'autres artistes qui osaient s'imaginer et dessiner la Trinité comme un seul homme à trois faces, ou à deux têtes ayant entre elles une colombe : ce qui, ajoute-t-il, avait servi de prétexte aux ministres hongrois pour déclamer contre la Trinité, issue selon eux, des Cerbères, des Géryons, des Janus trifronts et autres idoles de l'antiquité (2376).

Jean Gerson, dans un de ses *Sermons*, s'élève également contre une madone qu'on vénérait de son temps à Paris, et qui portait la Trinité sur son sein, comme si elle avait enfanté les trois personnes, à l'instar de cette déesse Nature, mère de tous les dieux, dans le panthéiste Orient.

Quand les Pères de l'Eglise latine eurent anathématisé toutes ces bizarres images, le génie symbolisant fit un dernier effort, et figura quelque temps le Père, le Fils et le Saint-Esprit comme trois hommes, à tête, taille et corps exactement semblables ; enfin, cela même disparut. Alors le moyen âge vint idéaliser la Trinité d'une manière nouvelle, représentant le Père comme pontife éternel qui, la colombe sur son sein, tient dans ses bras la croix où son Fils est attaché. Cette représentation, pleine d'une poésie profonde, est restée la plus populaire.

TRINITÉ (Erreur sur la). — *Voy.* Anti-trinitaires.

TROPARIUM — Le livre renfermant l'espèce de chant nommé *tropes*, qui avait lieu dans quelques maisons monastiques avant l'introit. Dans quelques auteurs liturgiques, on donne aussi ce nom à une sorte d'hymne en usage dans la liturgie grecque (2377). Dans le premier volume des *Institutions liturgiques* de dom Prosper Guéranger, p. 260, 261, 263, l'on trouve tous les détails qu'on peut désirer à ce sujet. Les auteurs ecclésiastiques nous apprennent que saint Siméon Stylite le Jeune composa un *troparium* en l'honneur du martyr Démétrius, au VIe siècle.

TROPHIME (Saint.) *Voy.* Gaules, § I.

TUFF LITHOÏDE. *Voy.* Catacombes.

TURRICULA RUBRA, TECTUM SACRÆ EUCHARISTIÆ CONDITORIUM. — C'est ce que l'on nommait autrefois la *conserve eucharistique*, et ce qui a été remplacé dans les temps modernes, par le *ciboire*. Dans toutes les églises du moyen âge, et conformément aux traditions des temps apos-

(2375) Aringhi, tome I, page 605, *Catac. de Priscilla.*

(2376) « Nec tolerandum est quod pictores audent ex capite suo confingere imagines Trinitatis, ut cum pingant unum hominem cum tribus facies bus, vel unum hominem cum tribus facibus, vel unum hominem cum duobus capitibus, et in medio eorum columbam. Hæc enim monstra quædam videntur..... Unde etiam ministri Hungarici in suo opere contra Trinitatem collegerunt multas formas imaginum Trinitatis, et eas tanquam monstra... vocant Cerberos, Geryones, Janos trifrontes et idola. »

(2377) *Voy.* au reste ce que dit du Cange dans son *Glossarium græco-latinum*, verb. Τροπάριον, et Macri dans son *Dictionnaire liturgique*, intitulé : *Hiero-lexicon*, verb. *Troparium*. Ces auteurs varient dans l'explication du mot et ne sont pas toujours d'accord avec Allatius et avec Goar, dans son *Euchologium Græcorum*. Ne pouvant concilier d'aussi graves autorités, nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer.

toliques, l'on voyait une petite tour ou un vase suspendu au dessus de l'autel, dans lequel on conservait les hosties non consommées dans la journée. Tous les liturgistes en parlent. Voici quelques tours des plus remarquables parmi celles que nous avons rencontrées dans les ouvrages sur les monuments chrétiens :

1° Celle qui existait dans la chapelle du roi de Majorque (Jacob II), au XIVe siècle, gravée dans le tome III du mois de juin des *Acta Sanctorum* des Bollandistes.

2° Celle qui existe encore, mais qui n'est plus en usage, dans l'église Saint-André, près Troyes, et publiée par Arnoud dans ses *Voyages archéologiques*, pl. II.

3° Celle publiée par Langlois du Pont-de-l'Arche, *Histoire de l'abbaye de Saint-Vandrille* (page 176), in-8°, pl. XVI.

4° Celle qui se voit dans une vignette en tête de la page 295 de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, et qui est en forme de colombe.

5° Celle qui se voit dans la chapelle de l'hôtel de Cluny, *Musée du Sommerard*. Ce curieux monument y est posé sur l'autel qui est au centre de la grande croisée, et doit être publiée dans l'*Histoire des arts au moyen âge*, que prépare avec tant de persévérance ce célèbre amateur. Nous devons aussi signaler aux investigations des curieux de l'art chrétien, les précieux détails donnés par Du Cange dans *Constantinopol. christiana*, in-f°, p. 154, au sujet d'un objet pareil, et tel qu'il existait autrefois dans le trésor de la basilique de Sainte-Sophie.

TURRIS. — Custode, ciboire, ostensoir, en forme de *tour* (2378). Grégoire de Tours parle d'un ornement pareil qui décorait le haut du tombeau de saint Denis (2379). Au mot *cibaria*, nous avons donné quelques explications sur les divers usages de ce meuble.

TYPICON. — Nom d'un livre liturgique qui renferme la rubrique des offices de l'Eglise grecque, du mot τύπος, *forme, type*. Il en existe plusieurs de ce nom : le plus estimé est celui dit de Jérusalem dont un ancien manuscrit a été retrouvé, il y a quelques années, dans un couvent de Saint-Sabas (2380).

TYRINE ou TYROPHAGE. — Nom de la semaine d'abstinence qui précède la première du carême de l'Eglise grecque, et qui répond à la semaine de la quinquagésime de l'Eglise latine. Le nom de *tyrine* lui vient du surnom *tyron* donné à saint Théodose d'Amasi, martyr, en l'honneur duquel les Grecs faisaient un jeûne (2381).

Quelques auteurs donnent pour étymologie de ce jeûne le mot grec τύρος qui signifie *fromage*, comme seule nourriture permise à cette époque (2382).

U

ULPIEN. *Voy.* Législation comparée, § II.

UNITAIRES. *Voy.* Apologistes et Antitrinitaires.

USAGE DES CATACOMBES, *a-t-il été exclusivement catholique ?* — *Voy.* Catacombes, § III.

V

VALENTIN. *Voy.* Gnosticisme.

VELA. — On donnait ce nom à toute espèce de tentures, de tapisseries précieuses, de voiles servant, soit à fermer des entre-deux de colonnes, comme on voit encore à l'église du Dôme, à Milan ; soit à fermer des ouvertures, ou à couvrir les autels, les tombeaux des saints, dans l'intérieur des églises. Sous cette dénomination de *Vela*, beaucoup d'autres comprennent aussi les divers ornements sacrés dont on se servait pour la célébration (2383). Ces voiles étaient

(2378) Thiers, dans son *Traité de l'exposition du Saint-Sacrement*, p. 223, cite l'ostensoir des Célestines de Marcoucy en France, fait ainsi, et il en donne la gravure d'après une peinture sur vélin, dans un missel de 1374, dont le duc de Berry, Jean, fit présent en 1408 aux religieux de ce monastère.

(2379) Greg. Turon, *De gloria martyrum*, I, cap. 89. — Boquillot, *Traité histor. de la liturgie*, pag. 199. — Rupertus, lib. II *Divin. off.*, c. 25.

(2380) Allatius, *De libris Græcorum, dissertatio prima in Typicon.*

(2381) Allatius, *De Dominicis*, cap. 45, p. 1450, rapporte l'histoire de l'institution de ce jeûne et du saint qui y donna lieu ; ce qui serait trop long à citer ici.

(2382) Moreri, *Dictionnaire historique*, verb. *Grecs modernes*.

(2383) Alcuin peut nous servir d'autorité : voici comme il s'exprime au sujet des voiles et tentures des églises :

> Plurima basilicæ sunt ornamenta recentis,
> Aurea contortis flavescunt pallia villis,
> Quæ sunt altaris sacri velamina pulchra...
> Pallia suspendit parietibus, atque lucernas.
> (*Carmina inscrip.*)

L'usage des ornements sacrés a commencé vers le IIIe siècle, et suivant quelques écrivains ecclésiastiques, ce serait au Pape Etienne, vers 257, qu'on en devrait l'origine. On les voit représentés avec exactitude dans les peintures d'un manuscrit de l'église d'Autun, *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, I, pag. 153, 154.

de différentes formes et de différentes étoffes, couleurs et grandeurs : tantôt elles sont nommées *holoserica rosata*, *alythina paschalia* (2384), suivant qu'elles étaient réservées pour certaines fêtes. On les nommait encore *prasina*, *tyria*, pour désigner soit le pays ou la couleur qui les distinguait. Toutes ces désignations que nous ne faisons qu'indiquer ici, sont amplement expliquées par les écrivains ecclésiastiques.

VELOTHYRÆ ou *VELOTHYRA*. — Nom des portes des anciennes églises, et qui leur vient des voiles et draperies qui servaient à les fermer. On trouve cette expression employée dans quelques écrivains ecclésiastiques, et dans la description de la belle mosaïque de l'église de Saint-Vital de Ravenne, qui n'est pas encore expliquée, malgré les recherches érudites des historiens de l'exarchat de Ravenne ; du Cange, dans ses *Familles byzantines ;* du baron Marchand, dans ses *Mélanges de numismatique et d'histoire* et de quelques autres savants. Sur cette mosaïque, on voit un diacre qui ferme les *velothyra* du sanctuaire de Saint-Vital, où se trouvent l'évêque, l'empereur Justinien, l'impératrice Théodora, qui porte un *nimbe* autour de sa tête (2385).

Du Cange, qui donne une gravure de cette mosaïque dans ses *Familiæ byzantinæ*, t. I, page 97, ne dit que peu de mots au sujet de ce monument qui eût été si intéressant à connaître dans ses détails.

D'Agincourt, *Peinture*, plan XVI, n. 4, 14, 15, donne plusieurs exemples de ces sortes de voiles ; on en trouve aussi dans plusieurs planches du tome supplémentaire du mois de mai, intitulé *Propileum*, pars I, des *Acta SS.* des Bollandistes. Celles du *Menologium Græcorum* en offrent encore divers exemples.

VERDY-AORE. — Vieux mots qui signifient le *vendredi adoré*, ou le *vendredi saint* consacré à l'adoration de la croix, qui remplace la messe que l'on ne dit pas pendant ce jour, pour honorer le tombeau de Jésus-Christ et le deuil de l'Église. Cependant, dans les anciennes liturgies, il existe une sorte de messe qui servait dans ce jour à soutenir la piété des fidèles ; c'est celle qui est connue sous le titre d'office ou messe des *présanctifiés ;* on peut en voir le détail et le cérémonial dans les liturgistes.

VÉRITÉ, *doit être intolérante* (logiquement parlant, bien entendu. La raison humaine ne peut tolérer qu'un cercle soit carré, etc.) — *Voy.* INTOLÉRANCE, etc.

VESTES SACRÆ. — Nous comprenons sous ce mot tous les genres d'habillements ou ornements, à l'usage des divers ordres de la hiérarchie sacrée (2386).

VEXILLA. — Toute espèce d'étendards, drapeaux, bannières, etc. Ceux des églises, nommés *gonfanons*, étaient d'une haute importance au moyen âge ; les bannières des églises et des abbayes figuraient aussi à la tête des armées, dans les grandes occasions. Celle de Saint-Denis surtout était célèbre en France. Nous ne dirons rien de l'oriflamme ; nous ne ferions que répéter ce que tant d'érudits en ont écrit (2387).

VIE MONASTIQUE. — Le besoin de mener une vie vraiment spirituelle dans le détachement le plus complet des choses de la terre et dans une union continuelle avec Dieu, qui ne soit point troublée par le monde extérieur, ce besoin de faire son salut loin des embarras de la vie temporelle est vraiment chrétien. La vie monastique, sous quelque forme qu'elle se présente, appartient essentiellement à l'Église chrétienne ; aussi l'y a-t-on toujours rencontrée. Dès le temps des apôtres, il y avait des vierges, des laïques et des prêtres, appelés asètes, qui s'efforçaient de se soustraire à la corruption et même au contact du monde, se livraient aux exercices d'une piété plus austère, s'abstenaient du mariage, renonçaient à toute possession et s'imposaient un

(2384) Saint Césaire d'Arles s'exprime ainsi dans son *Testament*, en faisant à son successeur don de ses ornements pontificaux : « Indumenta paschalia, quæ mihi data sunt.... omnia successori serviant... quod melius dimisero.... » (*Vita.*)

(2385) Cela prouve que le nimbe n'est pas toujours un attribut de sainteté ; il l'est ici de la puissance.

(2386) On peut avoir une idée de la forme des plus anciens connus, dans les miniatures d'un manuscrit du *Sacramentaire* de saint Grégoire, appartenant à l'église d'Autun, et reproduites dans les planches du *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, 2 volumes in-4°. Paris, 1717, pages 153 et 154 du tom. 1er ; celles du *Ménologe grec* de la bibliothèque du Vatican et de l'*Exsultet*, autre manuscrit de la bibliothèque Barberini à Rome, tous deux publiés dans l'*Histoire de l'Art*, de d'Agincourt, ainsi que le *Pontifical*, magnifique manuscrit de la bibliothèque dite de la Minerve. Ces monuments écrits sont des IXe, Xe et XIe siècles, loc. cit. section *Peintures*. A la fin du IVe siècle, vers le temps de Claudien, le luxe des vêtements était tel, même chez les Chrétiens, qu'une seule tunique était quelquefois couverte de plus de six cents figures : on y voyait toute l'histoire de Jésus-Christ, sans compter un détail prodigieux de plantes, d'animaux, etc. ; les églises étaient décorées de tapisseries ainsi travaillées. — *Voy.* HINCMAR, liv. II, p. 511. — Card. BONA, *De Liturg. rerum.* — VIGNOLI, *Annotat. in lib. Pontif.* — DURANDUS. — DURANTI. — DU CANGE et autres.

(2387) *Voy.* les *dissertations* de Bullet à ce sujet. Voici les noms des plus célèbres *bannières ecclésiastiques* qui accompagnaient les armées françaises. 1° Celle de Saint Denis ; 2° de Saint-Martin ; 3° de Saint Maurice ; 4° de Saint-Pierre. Le moine Ægidius nous a conservé le cérémonial usité pour la bénédiction des bannières de l'Église, avant de suivre l'armée. Une peinture sur verre d'une des grandes fenêtres de l'église de Chartres, représente saint Denis remettant à Henri de Metz la bannière de Saint-Denis. On voit représentée la bannière de Saint-Maurice sur un tableau peint par le roi René. — Voy. *Atlas des monuments français*, par M. LENOIR. — M. Rey, membre de plusieurs académies, prépare un grand travail sur cette matière ; le livre ne doit être consacré aux bannières ecclésiastiques.

jeûne plus rigoureux. Les anciens Pères de l'Eglise appelaient ce genre de vie, qui cherchait à s'approcher le plus possible de la perfection évangélique, la suprême sagesse chrétienne, en prenant ce mot dans le sens antique, c'est-à-dire en marquant par là moins un système spéculatif qu'une manière de vivre fondée sur certains principes, et l'on cite plusieurs martyrs qui supportèrent d'autant plus courageusement les tourments de la torture romaine, qu'ils étaient déjà plus endurcis par la vie ascétique. Ces anciens ascètes, quoique habitant dans les villes et souvent même au sein de leur famille, avaient su pourtant se dégager des liens de la société dans leurs relations journalières; mais il y en eut d'autres, à dater du IIIe siècle, qui se retirèrent dans le désert, poussés d'abord par les persécutions, puis par le désir de renoncer complétement au monde; telle fut d'abord la vie des anachorètes d'Egypte. C'est ainsi que saint Paul s'enfuit, en 251, dans les solitudes de la Thébaïde, et qu'en 270, il y avait déjà en Egypte un grand nombre d'ermites, qui toutefois n'habitaient point dans le désert, mais près des villages. A cette époque, l'Egyptien Antoine, frappé de la parole du Seigneur (*Matth.* XIX 21), distribua ses biens aux pauvres, se soumit à la direction de ces ermites ascètes, et, en 285, après avoir vécu quinze ans dans une complète solitude et soutenu les plus rudes tentations, traversa le Nil, s'avança dans le désert, au milieu des montagnes situées près de la mer Rouge, et là, visité de temps en temps par ses amis, passa vingt ans dans le renoncement le plus rigoureux. Sa sagesse et les guérisons miraculeuses opérées par lui, lui amenèrent un grand nombre de fidèles, qui se firent ses disciples et émules et qui vivaient sous sa direction dans des habitations séparées. Lorsqu'il vint à Alexandrie, en 311, pour fortifier les Chrétiens persécutés, et en 325, pour combattre l'arianisme, il se fit honorer et admirer même des païens et en convertit plusieurs. La communauté de femmes dirigée par sa sœur est le premier couvent de religieuses dont l'histoire fasse mention. Amon, contemporain et ami d'Antoine, fonda dans la contrée de Nitrie, dans la basse Egypte, des communautés d'hommes pieux, qui vivaient dans des cellules séparées, mais qui se réunissaient le dimanche pour le service divin; leur nombre, à la fin du siècle, s'élevait à cinq mille. Un disciple de saint Antoine, saint Hilarion, qui mourut en 371, choisit pour sa retraite le désert entre Gaza et l'Egypte. Le bruit de sa sainteté et de ses miracles attira près de lui beaucoup de personnes qui se placèrent sous sa direction, de sorte que lorsqu'il visitait leurs cellules, il se voyait entouré de plus de deux mille frères. La solitude de Scété, en Egypte, se remplit aussi de cellules après que saint Macaire s'y fut établi.

Tous ces hommes vivaient en ermites; les couvents proprement dits furent institués par saint Pacôme. Formé par l'ermite Palémon aux dures privations et aux pratiques austères des anachorètes d'Egypte, il établit, en 325, une communauté religieuse à Tabenna, dans la haute Egypte, puis fonda huit autres monastères, et leur donna une règle que nous possédons encore dans la traduction latine de saint Jérôme. Tous ces couvents étaient étroitement unis sous la conduite d'un abbé, et ils formèrent ainsi le premier ordre monastique, celui des Tabennésiotes. Les moines étaient divisés en plusieurs classes, selon leurs diverses occupations et leurs professions. Un économe administrait les intérêts temporels de l'ordre, et déjà on avait introduit un court noviciat. Le travail manuel remplissait la plus grande partie de la journée, le produit de ce travail nourrissait les frères, parmi lesquels un petit nombre seulement étaient prêtres et avaient été ordonnés avant d'embrasser la vie religieuse. Le couvent principal, dirigé par saint Pacôme, contint plus tard, d'après le témoignage de Palladius, jusqu'à quatorze cents moines.

De l'Egypte, la vie monastique passa en Palestine; il y avait encore, dans le IVe siècle, des monastères florissants sur le mont Sinaï et dans le désert de Raïthu, non loin du mont Horeb. L'an 580, saint Jean Climaque, abbé d'un monastère sur le mont Sinaï, dédia son *Echelle sainte* à l'abbé de Raïthu. Chariton fonda, dans la Syrie, à Pharan d'abord, puis à Suca, une *laure*, c'est-à-dire une réunion de cellules placées à quelque distance les unes des autres, et dont les habitants se réunissaient le samedi et le dimanche pour assister au service divin dans l'église de la laure. De la Syrie, la vie cénobitique se répandit en Mésopotamie et en Perse: Eustathe, évêque de Sébaste, l'introduisit dans l'Arménie et la Paphlagonie; saint Basile en fut le plus illustre propagateur dans la Cappadoce et le Pont; en sa qualité de prêtre, il avait auparavant dirigé un couvent à Césarée et avait composé une règle pour ses disciples, tant pour ceux qui vivaient seuls que pour les cénobites.

Les anachorètes qui se maintinrent toujours près des cénobites et qui, après avoir été formés dans un cloître, embrassaient ordinairement un genre de vie plus solitaire pour atteindre à une plus haute perfection, habitaient des cavernes ou des tentes, quelquefois même des catacombes ou tombeaux que l'on appelait *μαρτύρια*. Lorsque plusieurs habitaient dans un désert des cellules peu éloignées l'une de l'autre, ils formaient une *laure*. Quelques-uns étaient continuellement en prière sur des colonnes en plein air, selon l'exemple que le fameux saint Siméon Stylite leur avait donné en 440. Bientôt après, saint Daniel vécut de la même manière aux environs de Constantinople. On en cite également qui vivaient sur les montagnes sans jamais rester sous un toit, et qui ne se nourrissaient que d'herbes. D'autres s'enfermaient dans d'étroites cellules pour le

reste de leur vie. Cependant les hommes les plus graves et les plus illustres Pères de l'Église donnaient ordinairement la préférence à la vie monastique. Il y avait aussi une classe intermédiaire de moines, que l'on nommait Sarabaites ou Rebomoth, lesquels vivaient deux ou trois ensemble, mais ils n'étaient soumis à aucun supérieur et s'attirèrent un mauvais renom par leurs querelles, par une vanité enracinée et par leurs excès dans le boire et le manger après le temps des jeûnes.

En Occident, ce fut saint Athanase qui, lorsqu'il chercha un asile à Rome, éveilla le premier le goût de la vie monastique par le récit de la vie de saint Antoine et par les moines qui l'accompagnaient. Saint Jérôme cite déjà plusieurs couvents de religieuses et un grand nombre de moines à Rome. A Verceil, l'évêque Eusèbe, par ses discours et par son exemple, avait introduit parmi son clergé le genre de vie austère des moines de l'Orient. Aux portes de Milan, il y avait un monastère sous la protection de saint Ambroise; déjà même quelques-unes des petites îles de l'Italie étaient peuplées d'anachorètes. Saint Martin, évêque de Tours, fonda le premier couvent dans les Gaules, et déjà deux mille moines se trouvaient réunis à ses funérailles. Vers le même temps, c'est-à-dire à la fin du IVe siècle, parurent aussi les premiers cloîtres en Afrique, à Carthage, à Tagaste, à Hippone, et les donatistes, qui faisaient un crime à saint Augustin d'avoir introduit la vie monastique, lui demandaient dans quel endroit l'Écriture sainte parle des moines. Ce grand docteur de l'Église avait déjà comme prêtre fondé à Hippone un monastère, dans lequel il vivait avec des clercs dans la pauvreté et dans la communauté des biens. Plus tard, lorsqu'il fut évêque, il transforma jusqu'à son palais épiscopal en un couvent pour les ecclésiastiques.

Toutefois les moines proprement dits n'étaient primitivement que des laïques en Orient et en Occident, et pendant quelque temps l'état monastique parut incompatible avec l'état ecclésiastique, parce que les moines, jusqu'à la fin du IVe siècle, vivaient dans la solitude et loin des villes, et qu'un ecclésiastique ne pouvait être ordonné, d'après les canons, que pour une église déterminée. Mais bientôt on sentit le besoin, dans les grands monastères éloignés d'une église cathédrale ou paroissiale, d'avoir des prêtres particuliers, et lorsqu'en 392, une loi de Théodose le Grand eut permis aux moines de s'établir aussi dans les villes, il s'éleva bientôt dans les plus grandes cités de l'Orient des monastères très-peuplés, dont les supérieurs ou archimandrites étaient ordinairement des prêtres. Mais en général les moines furent encore considérés comme des laïques au concile de Chalcédoine. Il était d'ailleurs assez naturel de regarder les couvents comme une espèce de séminaires, et une loi de l'empereur Arcadius exhortait déjà les évêques à choisir au besoin leurs prêtres parmi les moines; on le fit d'autant plus ordinairement, que les Papes, tels que Sirice et d'autres après lui, renouvelèrent cette recommandation. Bientôt on choisit de préférence dans tout l'Orient les évêques parmi les moines, et la sixième novelle de Justinien dit simplement que l'évêque doit être pris soit parmi le clergé, soit dans les couvents.

Les édits impériaux excluaient les curiales de l'état monastique, ainsi que du clergé, à moins qu'ils ne cédassent leurs biens à d'autres et ne fissent remplir par eux leurs fonctions. Les esclaves ne pouvaient entrer dans un monastère qu'avec la permission de leurs maîtres, les époux que d'un consentement réciproque, et les enfants qu'avec l'agrément de leurs parents. Une loi de Justinien accordait, il est vrai, aux deux époux un droit de *désertion*, indépendant du consentement mutuel, et prononçait en ce cas la dissolution du mariage, mais l'Église n'admit pas cette loi, du moins en Occident. Justinien défendit aussi aux parents de détourner leurs enfants de l'état religieux. Le quatrième concile de Tolède ordonna, contrairement à l'esprit général de l'Église, que ceux qui avaient été consacrés à la vie monastique dans l'enfance par leurs parents, ne pourraient plus l'abandonner dans l'âge mûr.

Il n'était pas d'usage dans les couvents de porter des habits d'une forme et d'une couleur particulières. Les disciples de saint Pacôme paraissent s'être distingués en Orient par un vêtement spécial; en Occident, les moines portaient le costume ordinaire, mais seulement d'une plus mauvaise étoffe. On ne connaissait pas encore les vœux proprement dits. C'était une règle générale que les religieux fussent dans une pauvreté complète et qu'ils se nourrissent du travail de leurs mains. Souvent ceux qui embrassaient la vie monastique distribuaient leurs biens aux pauvres, et les moines d'Égypte en particulier étaient tellement sévères à cet égard, que leurs couvents ne possédaient aucuns biens ni revenus. Ils partageaient entre les pauvres les dons qui leur étaient faits. On insistait spécialement sur le travail manuel; les dangers de l'oisiveté étaient représentés sous les couleurs les plus sombres; aussi saint Augustin composa-t-il un ouvrage particulier sur cette matière. Ce que les moines gagnaient en sus de leurs besoins personnels appartenait d'ordinaire aux pauvres. L'obligation d'une continence perpétuelle était purement tacite; mais bien qu'on ne retînt pas au monastère des personnes incorrigibles, on regardait néanmoins comme une chose illicite et même criminelle de rentrer dans le monde. Le concile de Chalcédoine prononça l'excommunication contre un moine ou une religieuse qui se marierait. Une obéissance prompte et parfaite aux ordres des supérieurs était considérée comme le premier devoir; le moine devait, selon le mot de saint Basile, renoncer à sa propre volonté et

s'abandonner avec une entière confiance à la conduite de son chef. Les supérieurs portaient le titre d'abbés, d'hégumènes, d'archimandrites, et jouissaient d'une autorité suprême, c'est-à-dire qu'ils réglaient le service divin et les prières en commun, qu'ils maintenaient la discipline et infligeaient les peines. Ils étaient en même temps les directeurs spirituels des moines soumis à leur conduite. Les peines consistaient dans une privation temporaire des sacrements, dans des châtiments corporels, et enfin, lorsque tout cela était inutile, dans l'exclusion de la communauté. Du reste, les abbés avec leurs moines étaient sous la juridiction épiscopale. D'après le quatrième canon du concile de Chalcédoine, aucun couvent ne pouvait être construit sans la permission de l'évêque, et celui-ci était tenu de surveiller convenablement les monastères de son diocèse. Dans l'Occident, les monastères étaient aussi subordonnés complétement à l'autorité des évêques.

L'île de Lerins, sur les côtes de Provence, où Honorat, depuis évêque d'Arles, fonda, en 410, le premier couvent des Gaules, devint une florissante colonie de moines. C'est de ce monastère, dont les religieux vivaient soit en commun, soit séparés comme des anachorètes, que sortirent les grandes lumières de l'Eglise gallicane, entre autres Hilaire d'Arles; Loup, évêque de Troyes; Valérien, évêque de Cémèle, et Vincent, auteur du célèbre *Commonitorium*. Vers le même temps, Jean Cassien, qui s'était formé dans un couvent de Bethléem et qui avait ensuite visité les ermites d'Egypte et vécu avec eux, fonda deux monastères à Marseille. Il fut en Occident le plus grand maître de la vie monastique, ayant consigné les résultats de son expérience dans deux ouvrages, dont l'un, les *Institutions*, retrace la règle et l'organisation des couvents de l'Orient, et l'autre, les *Conférences*, contient les entretiens qu'il eut avec les anachorètes de Scété sur la vie contemplative et la prière continuelle. Les Orientaux eurent des traités semblables dans les écrits ascétiques de saint Nil, qui, après avoir vécu pendant plusieurs années comme ermite dans le désert du mont Sinaï, mourut en 430, et dans l'*Echelle sainte* de Jean Climaque, surnommé le Sinaïte (580), où sont enseignés les degrés et les vertus de la vie spirituelle la plus élevée.

On ne tarda pas à s'apercevoir que les monastères rendaient de grands services aux prêtres et aux évêques comme établissements d'instruction. Saint Patrice, élevé lui-même à Tours sous saint Martin, donna cette direction aux couvents qui furent établis en Irlande de son vivant et après sa mort. Ailbe, Fiech de Sietty, Mel d'Ardagh, Moitheus de Louth et d'autres fondèrent, sur la fin du ve siècle, de pareils séminaires en Irlande. Dans l'ouest de la Grande-Bretagne, il y eut, pendant le vi^e^ siècle, la grande abbaye de Banchor, laquelle, dans chacune de ses sept subdivisions, comptait trois cents moines qui vivaient du travail de leurs mains. En Irlande, il existait aussi une florissante abbaye du même nom, d'où sortit saint Colomban, fondateur des monastères de Luxeuil, de Fontaine et de Bobbio. Sa règle, observée dans plusieurs couvents de la Gaule jusqu'à l'introduction de celle de saint Benoît, et la seule en usage dans l'Italie septentrionale jusqu'au ixe siècle, fut approuvée par les évêques de l'Eglise gallicane, au concile de Mâcon, en 624, malgré la critique qu'en fit un certain moine nommé Agrestius. C'est cette règle qui nous fait le mieux connaître la discipline des nombreux couvents de l'Irlande. Les points principaux consistaient dans une obéissance passive, dans le silence, dans l'abstinence de la viande et dans le travail des mains imposé aux moines comme moyen de subsistance. Toutefois il leur restait encore assez de temps pour se livrer à l'étude, pour copier des livres et pour assister aux leçons qui se donnaient dans tous les monastères irlandais. Dans la Gaule, Césaire, évêque d'Arles, avait déjà précédemment (520) composé une règle, d'après laquelle les moines devaient habiter ensemble dans une même chambre et consacrer leur temps alternativement à la prière, à la lecture et au travail manuel. Le mérite d'avoir fait de la transcription des livres une tâche régulière pour les religieux, appartient au savant chancelier Cassiodore, lequel fonda, dans les environs de Squillace, sa ville natale, deux monastères, l'un de cénobites et l'autre d'ermites, et qui lui-même mourut moine en 565.

Mais en Occident toutes les institutions ascétiques furent peu à peu éclipsées et remplacées par l'ordre de Saint-Benoît. Ce patriarche des moines de l'Occident, né en 480 sur le territoire de Nursie, en Ombrie, se retira très-jeune dans une caverne isolée près de Subiaco, où il resta caché pendant trois ans. Cependant sa réputation de sainteté lui ayant insensiblement attiré un grand nombre de disciples, il fonda, en 520, douze monastères dont chacun contenait douze moines et dont il prit lui-même la direction. Des sénateurs romains lui confièrent leurs enfants, parmi lesquels Placide et Maure furent deux de ses disciples les plus distingués. Celui-là introduisit la règle de son maître en Sicile et l'autre en Gaule. Benoît fonda encore, en 529, le monastère du Mont-Cassin, si célèbre dans la suite, mais qui fut détruit quarante ans après par les Lombards; il fonda également celui de Terracine, où il reçut une visite du roi des Goths, Totila, et mourut en 543.

Jusqu'ici une règle déterminée et uniforme n'avait été observée que dans un petit nombre de monastères. On possédait les règles de saint Basile, de Macaire, de Pacôme, les institutions de Cassien, les vies des anachorètes d'Egypte et de Syrie, les traditions des fondateurs et des premiers supérieurs; de tout cela, l'on composa une règle dans laquelle le choix des articles dépendait de la manière de voir des abbés, du plus ou du

moins de zèle des moines et de la situation particulière du couvent, et qui par conséquent n'offrait, dans les divers monastères, ni assez d'uniformité, ni une différence assez notable pour en faire des ordres spéciaux. Cependant la règle de saint Benoît opéra à cet égard un grand changement, d'une part, parce que son auteur obligeait d'abord ses disciples, en vertu d'un vœu solennel, à l'observer; de l'autre, parce qu'ayant été préférée bientôt assez généralement à toutes celles qu'on connaissait en Occident, elle fut adoptée, dès le principe, dans plusieurs couvents nouvellement fondés et que peu à peu on s'en servit exclusivement dans les anciens monastères. En éloignant les moines de tout commerce avec le monde, en les mettant à l'abri de toute tentation extérieure et de tout soin temporel, en les soumettant à la pauvreté, à l'obéissance, au travail, à la contemplation journalière et à la prière continuelle, saint Benoît se proposait de faire de véritables adorateurs de Dieu en esprit et en vérité. Ceux qui postulaient avec humilité et constance pour entrer étaient seuls admis, et après un noviciat d'une année, ils faisaient des vœux solennels et perpétuels. Les prêtres eux-mêmes étaient mis à l'épreuve, mais ils avaient le premier rang après l'abbé. Après minuit, on chantait l'office de la nuit, et pendant le jour on s'assemblait sept fois à l'église pour y chanter les autres parties de l'office et pour y prier. Il fallait consacrer sept heures au travail qu'imposaient les supérieurs, deux à l'étude et le reste de la journée au délassement du corps. La viande était exclue de la nourriture qui était simple, mais suffisante. Les moines devaient porter les habits alors en usage parmi les pauvres et les gens de la campagne. Nul ne possédait rien en propre; tout, jusqu'aux habits, appartenait au monastère. Pour se rendre d'autant plus vite à l'église au premier signal, on couchait avec ses habits. Les peines consistaient d'abord dans la séparation des frères, ensuite dans les châtiments corporels, et enfin dans l'expulsion du couvent. Cependant si après avoir été expulsé, on montrait du repentir, on pouvait être accueilli de nouveau jusqu'à trois fois. L'abbé était choisi par la totalité des religieux; il nommait le prieur et le doyen qui était le supérieur de dix moines; dans les affaires importantes, il consultait tous les frères réunis, mais il décidait à lui seul.

La règle de saint Benoît ne fut d'abord observée à l'exclusion de toute autre que dans quelques monastères particuliers. Selon une ancienne tradition, c'est au monastère de Glanfeuil-sur-Loire qu'elle fut introduite pour la première fois en Gaule, et ce fut saint Maur qui l'y importa. Ailleurs on lui fit seulement des emprunts et on l'allia avec d'autres règles. Le Pape Grégoire le Grand lui-même, bien qu'il en fasse l'éloge dans sa biographie de saint Benoît, ne paraît pas l'avoir adoptée, du moins complétement, pour son monastère de Saint-André à Rome : ce cloître étant destiné à être une pépinière de prêtres et de missionnaires, il voulut que l'on consacrât à l'étude le temps réservé par saint Benoît pour le travail manuel. Le monastère qu'érigea Augustin, disciple de saint Benoît, à Cantorbéry, observait, d'après l'assertion du pape Honorius, la règle de Grégoire. Il en fut de même sans doute des autres monastères anglo-saxons, dont celui-ci fut le berceau, tandis que les moines qui appartenaient aux couvents du nord de la Grande-Bretagne, suivaient pour la plupart la règle que l'irlandais Columbkill avait introduite dans l'île d'Hy. Avant le VIIIe siècle, on ne trouve en Espagne que çà et là quelques traces d'un usage partiel de la règle de saint Benoît; ainsi la grande extension et la domination universelle de cette règle n'appartiennent qu'à l'époque suivante.

Le pouvoir des évêques sur les monastères ne reçut dans son ensemble aucune atteinte. Les priviléges que les évêques octroyaient à certains couvents et que les rois et les Papes confirmaient quelquefois, concernaient la libre élection de l'abbé, la protection donnée à leurs biens temporels contre toute entreprise arbitraire. Le Pape Adéodat fut le premier qui, en l'an 670, accorda une exemption de la juridiction spirituelle de l'évêque au monastère de Saint-Martin à Tours, toutefois, comme il le dit lui-même, contre la coutume et la tradition du siége de Rome, et uniquement parce que l'évêque de Tours y avait consenti de plein gré avec d'autres évêques de l'Église gallicane. Le concile de Carthage avait, dès l'année 525, limité considérablement le pouvoir des évêques sur les monastères de l'Afrique, qu'il avait soumis immédiatement au primat de Carthage; dans le patriarcat de Constantinople, il y avait, au VIIe siècle, beaucoup de couvents entièrement exempts de la juridiction épiscopale et placés directement sous celle du patriarche ou de l'exarque délégué par celui-ci. Ce rapport d'un couvent avec le patriarche était indiqué au moment même de sa fondation par la croix patriarcale qu'on y plantait.

Il y avait déjà, dans l'Église primitive, un grand nombre de vierges consacrées à Dieu. Elles demeuraient avec leurs parents, mais l'obligation dans laquelle elles étaient de garder une chasteté perpétuelle, était regardée comme inviolable, et une infraction à cet égard était, suivant l'expression de saint Cyprien, un adultère commis contre Jésus-Christ. Une fille qui désirait se consacrer à Dieu déclarait publiquement sa résolution dans l'église, en présence de l'évêque, et faisait le vœu de chasteté; elle recevait alors des mains de l'évêque le vêtement des vierges, dont le voile et un ornement d'or pour la tête (*mitrella*) faisaient spécialement partie. Si plus tard elle venait à se marier, elle encourait l'excommunication d'après un canon du concile de Chalcédoine; une loi de l'empereur Jovien menaçait de mort celui qui épouserait une vierge consacrée à

Dieu. La consécration des vierges était un acte réservé à l'évêque : en Afrique pourtant, elle se faisait aussi par des prêtres avec l'autorisation de leur prélat. D'anciens synodes n'exigeant pour l'admission à cet état que l'âge de dix-sept ans (par exemple le troisième concile de Carthage) ou celui de vingt-cinq, il est tout à fait surprenant que des conciles postérieurs, tenus dans la Gaule et en Espagne, n'aient pas permis de donner le voile à une vierge, c'est-à-dire de la consacrer, avant sa quarantième année.

Les monastères de filles sont aussi anciens que les monastères d'hommes. Dès le temps de saint Antoine et de saint Pacôme, nous voyons leurs sœurs à la tête de couvents de religieuses. La règle de saint Pacôme s'appliquait également aux femmes qui étaient assujetties aux mêmes exercices que les hommes : lorsqu'il est fait mention de monastères où l'on vit en commun d'après sa règle, il faut entendre par là des couvents d'hommes et des couvents de femmes, situés les uns près des autres et dont une rivière par exemple fait toute la séparation. Du temps de Théodoret, il y avait dans certains couvents jusqu'à deux cent cinquante religieuses occupées la plupart du temps à tisser de la laine. Dans l'Occident, on cite des monastères de femmes à dater de la fin du IVe siècle. Saint Augustin, dont la sœur était supérieure d'un monastère, ébaucha une règle pour des religieuses, d'après laquelle elles étaient dirigées par une supérieure, nommée en Syrie Amma, c'est-à-dire mère, et par un prêtre, toutefois sous la surveillance de l'évêque. Dans le royaume des Francs, la règle de saint Césaire d'Arles fut suivie dans plusieurs monastères de religieuses. Dans l'Orient, elles se faisaient couper les cheveux lors de leur entrée dans le couvent, ce qui ne se pratiquait pas en Occident. Outre les religieuses vivant en commun dans les monastères, il continua à y avoir encore des vierges qui, quoique consacrées à Dieu, habitaient avec leurs parents : ce qui le prouve, c'est un canon du cinquième concile d'Orléans, en 549. Ce canon constate en même temps l'observation de la clôture dans quelques monastères sinon dans tous, et la durée du noviciat qui était d'un an. Plusieurs conciles de l'Eglise gallicane défendirent et déclarèrent invalide le mariage des religieuses. Saint Grégoire le Grand, sous le pontificat duquel il y avait trois mille religieuses à Rome, ordonna que chaque monastère de femmes aurait un prêtre expérimenté qui lui servirait de conseiller et de représentant, afin que les religieuses, sans relations avec le monde, pussent vivre tout à fait selon leur vocation. Dans l'origine, ces monastères n'avaient que de simples oratoires, et les religieuses se rendaient le dimanche en commun à l'église, mais, à dater du VIe siècle, elles obtinrent des églises particulières, et ainsi toute occasion de passer le seuil de la porte du couvent fut supprimée. Dans l'Orient surtout, et aussi en Espagne, les monastères d'hommes et de femmes étaient réunis ou formaient deux bâtiments contigus, de sorte que les moines et les religieuses pouvaient s'assister mutuellement par leur travail ; mais Justinien ordonna de séparer ces monastères.

VIERGE (La sainte). — La sainte Vierge se trouve assez souvent dans les peintures primitives : dans une des belles cryptes des catacombes de Sainte-Agnès, elle forme le tableau principal. Au centre de la niche qui surmonte l'*arcosolium*, apparaît l'auguste Mère de Dieu. Elle est en demi-figure, ayant sur son giron l'Enfant Jésus. Sa tête est ornée d'un voile relevé par devant, tombant sur les épaules, et dont les plis viennent reposer sur les bras. Un collier de perles entoure son cou, et se marie à un fil de perles ou d'étoffe qui va se rattacher au sommet du front.

Cette figure a cela de très-remarquable qu'elle porte le cachet de sa haute antiquité et qu'elle montre la croyance de l'Église naissante relativement à la sainte Vierge. D'abord, il est évident que les Pères de l'Eglise n'ont jamais dit aux peintres, que Marie, la plus humble des créatures, se parait des riches ornements qu'on trouve dans cette figure. Mais pour exprimer la haute idée qu'il avait de la gloire de la Mère de Dieu, l'artiste lui a donné les splendides atours des dames romaines de son temps, et surtout les colliers de pierres précieuses. Il n'a pu prendre que là son modèle ; car les femmes chrétiennes, fidèles aux prescriptions apostoliques, s'abstenaient, comme nous l'apprenons de Clément d'Alexandrie, des ornements d'or et de pierreries (2388).

Ensuite, ce qui est encore plus intéressant, la sainte Vierge est représentée les bras étendus, dans l'attitude de la prière. Ainsi, aux yeux de nos Pères comme aux nôtres, la sainte Vierge prie Dieu, et ne nous accorde pas par elle-même les grâces que nous sollicitons. Le culte que nous lui rendons, le culte que lui rendaient les siècles apostoliques n'est donc pas un culte suprême, un culte d'adoration. Que peuvent opposer les protestants à ce monument dix-sept fois séculaire? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que s'ils avaient mieux connu notre vénérable antiquité, jamais ils n'auraient osé jeter à la face de l'Eglise le reproche absurde d'idolâtrie (2389).

VIERGE (La sainte), *ce qu'en disent les auteurs mahométans.* — *Voy.* Mahométans. — *Ce qu'elle devint après la mort du Sauveur.* — *Voy.* Eglise, etc., *sub fin.*

VIERGE-MERE (Tradition des peuples sur la). — Sous le règne d'Achaz, roi de Juda, le roi d'Israël, Phacée, se ligua avec

(2388) *Pædagog.*, lib. II, c. 12.—S. Hier., epist. 7.— Tertull., *De habitu mulicbri.*

(2389) Bottari, tom. III, pag. 83, 172 176, 141, etc.

le roi de Syrie, Rasin, pour venir mettre le siége devant Jérusalem, et détruire cette ville. A cette nouvelle, le roi et le peuple de Juda furent saisis de frayeur, mais le prophète Isaïe vint de la part de Dieu dire au roi de ne pas se troubler, et que les projets de ses ennemis ne réussiraient pas. Comme le prince paraissait douter de cette promesse : *Le Seigneur parla encore à Achaz, et lui dit : Demandez un prodige au Seigneur votre Dieu : le voulez-vous au plus profond de l'abîme, ou au plus haut des cieux? — Achaz répondit : Je me tairai ; je ne tenterai pas le Seigneur. — Le prophète s'écria : Ecoutez, maison de David : N'est-ce donc pas assez pour vous de lasser la patience des hommes? Faut-il que vous lassiez encore celle de mon Dieu? Eh bien! le Seigneur vous donnera le signe de votre durée.* VOILA QUE LA VIERGE CONCEVRA ET ENFANTERA UN FILS : *et il sera appelé* EMMANUEL, c'est-à-dire DIEU AVEC NOUS. (*Isa.* VII, 10-14.)

Cette prédiction se faisait à peu près à la même époque où Romulus jetait les fondements de cet empire romain qui, arrivé enfin à son plus haut point de gloire et de développement, devait servir de berceau à cet Emmanuel dont le prophète annonce ici la naissance merveilleuse (2390).

L'Ancien Testament ne fait plus aucune mention de l'accomplissement de cette prédiction d'Isaïe. « La parole de Dieu, dit M. Drach, serait-elle tombée à terre? Non ; l'univers périra plutôt qu'un *iota* ne s'accomplisse. Mais quel serait donc ce signe annoncé par Isaïe, si ce n'est pas la naissance du Messie? Les rabbins conviennent que le chap. VII d'*Isaïe* et les suivants se rapportent à la rédemption d'Israël. » L'auteur le prouve par des passages tirés de leurs livres (2391). Ils ont imaginé des signes pour expliquer la prophétie; M. Drach fait voir qu'aucun de ces signes ne répond à la grandeur de l'objet, ni au ton solennel du prophète. Il réfute les objections des rabbins, particulièrement sur le mot hébreu *halma*, que nous traduisons par *vierge*, les met en contradiction avec eux-mêmes, et en tire la conséquence que telle n'était pas la signification attachée à ce mot du temps d'Isaïe. Pour le prouver d'une manière plus convaincante, il recherche avec beaucoup de sagacité les traces qu'a laissées cette tradition, qui de Jérusalem avait dû se répandre, avec les différentes colonies juives qui ont parcouru successivement tout l'Orient, chez les peuples de l'antiquité. C'est ce chapitre que nous allons reproduire ici.

« Oui, *halma* signifie *vierge*, dit le savant hébraïsant en s'adressant à ses coreligionnaires ; nous en voyons encore une autre preuve dans la tradition d'une *mère vierge*, que nous retrouvons parmi tant de peuples de l'antiquité. Car les grandes vérités que le Créateur a révélées lui-même à nos premiers parents, se sont répandues parmi leurs descendants et coulent, pour ainsi dire, en autant de ruisseaux qu'il s'est formé de peuples dans la postérité d'Adam. Mais à mesure que ces ruisseaux s'éloignent de la source primitive, la tradition qu'ils portent à travers le terrain mouvant des siècles se trouble et s'altère, tout en conservant des traces de son origine céleste. Par la même raison, plus nous remontons, autant que la nuit des temps le permet, vers le berceau des nations, plus nous remarquons de rapports entre leur croyance et la vraie religion. Plusieurs savants ont développé ce fait en général, et en ont démontré l'existence par des preuves invincibles. Quant à moi, je me borne pour le moment à n'appeler votre attention, mes chers frères, que sur la tradition *universelle* d'une *vierge, mère d'un Dieu ou d'un homme extraordinaire*, supérieur à tous les autres hommes par sa nature et ses qualités personnelles. »

Nous avons vu plus haut que, selon la tradition de l'ancienne Synagogue, nos pères qui vivaient avant l'incarnation du Fils de Dieu, attendaient un Messie qui, *créature nouvelle*, devait venir d'ailleurs que les autres hommes. *Sans père* sur la terre, il devait être la rosée qui *descend d'en haut* (2392). *Une femme*, que les rabbins appellent la *mère céleste* (2393), devait l'envelopper par un *miracle nouveau, unique* (2394), dans ses chastes entrailles, et demeurer elle-même pure et intacte jusqu'à sa bienheureuse mort, comme le ם *mem* fermé qui termine son nom.

De là vient l'hommage religieux que déjà nos pères de l'Ancien Testament rendaient à la virginité, même chez les peuples voués à l'anathème. Tous les individus de la nation madianite sont passés au fil de l'épée, sans exception des femmes et des petits enfants; mais les *vierges pures du commerce de tout homme sont* épargnées (2395).

Quand Simon le Magicien élève la sacrilége prétention d'être la *grande vertu de Dieu* et le *fils de Dieu*, et de rivaliser avec Jésus-Christ, il a soin de se donner pour mère une vierge qui est devenue féconde sans la coopération d'aucun homme. « N'allez pas vous imaginer que je sois un homme comme vous, dit-il; je ne suis point le fils d'Antoine; car Rachel, ma mère, me

(2390) Le roi Achaz a commencé à régner en 742 avant Jésus-Christ, et le commencement de l'ère de la fondation de Rome est en 753.

(2391) Les rabbins que cite M. Drach ont tous écrit dans des temps où il était extrêmement rare de trouver parmi les Chrétiens quelqu'un qui sût l'hébreu. Quant au *Talmud* et à ses commentaires, ainsi que tous les autres livres écrits en langue rabbinique, M. Drach dit n'avoir encore rencontré aucun chrétien en état de les expliquer. Il serait de l'intérêt de la religion, dit-il, que quelques ecclésiastiques s'y appliquassent. C'est, selon lui, une mine riche à exploiter.

(2392) *Voy.* l'ouvrage, p. 31, 45, 58, 59, 60.

(2393) *Voy.* p. 69.

(2394) *Voy.* sect. II, c. 1, § II.

(2395) *Voy. Num.* XXXI, 17, 18, 35.

conçut avant de cohabiter avec lui, et *étant encore vierge* (2396). »

Les Indiens, chez qui tous les sages de l'antiquité allaient chercher la science comme durant les sept ans de famine toute la terre allait en Egypte chercher du blé, les Indiens, dis-je, n'ignoraient pas le miracle de l'enfantement d'une vierge : seulement, ce qui n'était encore qu'une prédiction et l'attente des fidèles, ils l'annoncèrent comme une circonstance de la prétendue incarnation d'une de leurs fausses divinités.

« C'était une ancienne croyance assez générale dans l'antiquité, que la divinité s'incarnait de temps en temps, et venait sous une forme humaine instruire ou consoler les hommes. Ces sortes d'apparitions s'appelaient des *théophanies* chez les Grecs, et dans les livres sacrés des brahmanes elles se nomment des *avataras*. Or ces mêmes livres déclarent que, lorsqu'un Dieu daigne ainsi visiter le monde, il s'incarne dans le sein d'une vierge sans union de sexe (2397). »

Les brahmanes enseignaient, et enseignent encore, que Boudda naquit de la vierge Maïa, sans la coopération d'aucun homme. Cette Maïa, déesse de l'imagination, devint mère par son intelligence et sa volonté virginales (2898).

Cette croyance de l'Inde est également répandue dans le Thibet, dans la Chine et dans le Japon. Les peuples de ces pays se laissent persuader que le dieu qu'ils adorent, les uns sous le nom de *Chekia* ou *Chaka*, les autres sous celui de *Fo*, *Foé* ou *Fo-hi*, est né miraculeusement d'une vierge. Ce prétendu Dieu, après s'être incarné successivement dans un grand nombre de corps, et voulant naître de nouveau pour retirer le genre humain de la corruption où il était tombé, se rendit dans le sein de *Lhamoghiuprul*, la plus belle des nymphes, et la plus sainte des femmes, nouvellement mariée au roi Sezan. Longtemps auparavant les prophètes avaient prédit que cette femme mettrait au monde un fils d'une extrême beauté, et rempli de sainteté; elle-même reçut le nom de *déesse Lhamoghiuprul*, nom qui exprime dans la langue sanscrite son admirable beauté et sa perfection (2399)

Qui ne reconnaîtrait à ce portrait l'auguste fille de David, la plus belle des vierges, la plus sainte des femmes, mariée à un prince de la maison royale, désignée d'avance par les prophètes comme Mère de Dieu, qui est l'oint du Seigneur?

Rien ne ressemble plus à nos tableaux représentant la sainte Vierge avec l'enfant Jésus au sein, qu'une ancienne peinture indienne, dans laquelle on voit *Krischna* au sein de Jachada, sa mère nourricière. L'un et l'autre porte une auréole autour de la tête (2400).

D'Herbelot rapporte la tradition que Abul-Farage a insérée dans sa cinquième dynastie. « Il dit (ce sont les paroles de d'Herbelot), que sous le règne de Cambasous, qui est Cambyse, *Zerdascht*, auteur de la *Magioussiah*, c'est-à-dire, du *Magisme*, ou de la secte des adorateurs du feu, commença à paraître. Il était, dit cet auteur, natif de la province d'Adherbigian ou Médie. Mais d'autres le font Assyrien, et veulent qu'il ait été disciple du prophète Elie. Il annonça à ses sectateurs la venue du Messie, et les avertit de l'étoile qui devait paraître à sa naissance, pour la leur signifier; leur prédit qu'ils en auraient la première nouvelle, que ce Messie devait naître d'une vierge, et il leur commanda de lui porter des présents (2401). »

Les Chinois multiplient, pour ainsi dire, la tradition d'une vierge, mère de Dieu. La déesse que l'on rencontre le plus communément en Chine (2402), est *Ching-mou*. Ce nom signifie *la sainte mère* : ou mieux, *la mère de la parfaite intelligence*. Rien ne frappa autant les missionnaires, lors de leur première arrivée en Chine, que la représentation de cette femme, dans laquelle ils remarquèrent la plus parfaite ressemblance avec la sainte Vierge Marie. Ils la trouvèrent ordinairement enfermée dans une niche derrière l'autel, et voilée par un écran de soie, pour la cacher aux regards du vulgaire. Elle tient un enfant tantôt par la main, tantôt sur ses genoux. Sa tête est entourée d'une auréole. Ce qu'ils apprirent au sujet de Ching-mou acheva de les confirmer dans leur pensée que cette idole n'était qu'une imitation de la très-sainte Vierge. On leur dit que cette femme avait conçu et était devenue mère en demeurant toujours dans un état de virginité. Un jour elle mangea la fleur de la plante *Tien-houa* (2403), qu'elle avait trouvée sur ses habits au bord de l'eau; aussitôt sa fécondité se développa. Le terme de sa grossesse étant arrivé, elle se rendit à l'endroit où elle avait ramassé la fleur, et là elle devint mère d'un enfant mâle, qui fut trouvé et élevé par un pêcheur pauvre. Cet enfant devint un grand homme, et opéra des miracles.

J'ai rapporté tous ces détails, parce qu'ils servent de point de rapprochement entre

(2396) S. Clem., *Recogn.*, lib. II, c. 14.

(2397) *Supplément aux Œuvres de sir William Jones*, in-4°, t. II, p. 548, et *Du Pape*, par M. de Maistre, liv. III, c. 3.

(2398) *Voy.* le *Systema brahmanicum*, du P. Paulin de Saint-Barthélemi, p. 158.

(2399) « Convolavit in uterum *Lhamoghiuprul*, nymphæ omnium pulcherrimæ atque sanctissimæ, recens nuptæ regi viro Sezan. De ea prædixerant vates, et qui imponendorum nominum auctores erant, fore ut pareret filium venustissimum, omnique sanctitate donatum : ipsamque propterea *admirandæ pulchritudinis* atque *virtutis* deam *Lhamoghiuprul* appellaverunt. (*Alphabetum Thibetanum* du P. Paulin de Saint-Barthélemi, p. 32.)

(2400) *Voy.* le *Hindu Pantheon* de Moor, planche LIX, p. 197.

(2401) *Bibl. orient.*, art. *Zerdascht*.

(2402) Barrow, *Travel in China*, p. 475.

(2403) Plante de la famille des *nélumbo* et de celle des *renonculacées*.

la Mère de Dieu et la fable par laquelle ces idolâtres ont défiguré la tradition primitive.

Les Chinois racontent aussi que Heon-tsi, chef de la dynastie des Tcheou, fut conçu miraculeusement par l'opération du Chang-ty. La vierge Kiang-yuen, sa mère, mit au monde son fils premier-né sans douleur et sans souillure. Les poètes chinois s'écrièrent à cette occasion : « O prodige éclatant! O miracle divin! mais Chang-ty n'a qu'à vouloir. O grandeur! ô sainteté de Kiang-yuen! loin d'elle la douleur et la souillure (2404). »

Ceci rappelle une observation du P. Cibot, savant jésuite qui a passé la moitié de sa vie en Chine, où il est mort. Dans l'ancienne écriture hiéroglyphique des Chinois, un nuage chargé de pluie auquel est suspendu un enfant, signifie *un homme attendu* (2405). Le pieux missionnaire explique ce signe par la prophétie d'Isaïe, qui implore la venue de celui qui était l'attente des nations, en ces termes : *Cieux, épanchez le Juste d'en haut, et qu'il distille des nuées* (2406).

Un savant Bavarois, M. Schmitt, a publié, il y a quelques années, un ouvrage qui a eu beaucoup de succès, sous le titre d'*Origine des mythes* (2407). L'auteur ramène à la révélation divine toutes les fables qui formaient le système religieux des anciens peuples du paganisme. A l'occasion de notre prophétie d'Isaïe, *voici qu'une vierge conçevra et enfantera un fils*, M. Schmitt fait cette réflexion judicieuse : « Plus d'un interprète se serait donné de garde d'expliquer ce passage dans un autre sens (2408), s'il avait été plus familiarisé avec ce que nous apprennent à cet égard les livres chinois. Toute la Chine avait lu ce *passage* et d'autres semblables, dans ses livres canoniques et dans les commentaires qui en ont été faits, lorsque, vers l'an 65 de notre ère, l'empereur *Ming-ty* eut la pensée d'envoyer à la recherche du Saint, ou au moins de sa doctrine, si lui-même était déjà mort (2409). »

L'érudit écrivain veut parler de la fameuse ambassade de Ming-ty, que le P. Du Halde rapporte en ces termes :

« L'on comptait la 65e année depuis la naissance de Jésus-Christ lorsque l'empereur Ming-ty, à l'occasion d'un songe qu'il eut, se ressouvint de ce mot que Confucius répétait souvent : savoir que *c'était dans l'Occident qu'on trouverait le Saint*. Il envoya des ambassadeurs aux Indes, pour découvrir quel était ce saint, et pour y chercher la *véritable loi* qu'il y enseignait. Les ambassadeurs crurent l'avoir trouvé parmi les adorateurs d'une idole nommée *Fo* ou *Foé* (2410). »

On voit par là que si le récit de la *maternité virginale* trouva crédit parmi les plus sages nations du paganisme, c'est à cause de la tradition prophétique qui se conservait depuis longtemps parmi elles.

On pense bien que les Egyptiens, si curieux des traditions antiques, mais que, selon leur génie, ils ont défigurées étrangement, n'ont pas manqué de mêler la *maternité virginale* à leurs contes mythiques. Les Grecs, leurs disciples et imitateurs, ont *enjolivé* cette antique prophétie de tout le luxe de leur imagination poétique. Les Romains, qui suivaient en tout ces derniers, en imprimant leurs pas pesants sur les traces légères et gracieuses de leurs spirituels précurseurs, ont fait de notre belle tradition des fables grossières et matérielles.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la doctrine de l'incarnation de la Divinité dans le sein d'une mère vierge était répandue parmi les peuples de l'Amérique, dont la communication avec l'ancien monde fut interrompue par des causes qui nous sont encore inconnues.

Les Macéniques, peuple du Paraguay, établi sur les bords du lac Zarayas, racontaient aux missionnaires qu'à une époque très-reculée du temps ancien une femme d'une rare beauté devint mère sans le concours d'aucun homme. Son fils, remarquable également par sa beauté, étant devenu grand, opéra d'insignes miracles dans le monde, mais à la fin il s'éleva dans les airs en présence d'un grand nombre de disciples, et se transforma au soleil qui éclaire notre terre (2411).

Il est notoire que la virginité des femmes était en grand honneur, non-seulement dans le monde ancien, et particulièrement dans les Indes ; mais aussi parmi les Péruviens, les Mexicains et les autres nations qui peuplaient l'Amérique avant la découverte de cette partie du monde. D'où vient ce consentement général des peuples, qui ne pouvaient avoir aucune idée du christianisme,

(2404) *Mémoires des Missionnaires*, t. IX, p. 587, édit. in-4°.

(2405) *Voy.* l'explication de ces caractères, *ib.*, p. 46.

(2406) *Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum.* (*Isa.* XLV, 8.)

(2407) *Grundidee des Mythus*, oder spuren des Gottlich geoffenbarten Lehre Von der Welterlö sung in sagen und Urkunden des altesten Vosker. Ein Versuch den Mythus und die mysterien des Heiden aufeine Uroffenbarung zuruckzufuhren von Herman Joseph Schmitt... Frankfurt am Main, 1826. — M. Henrion a publié une traduction française du savant ouvrage de M. Schmitt, sous le titre *De la rédemption du genre humain*. M. l'abbé Migne l'a reproduit dans ses *Démonstrations évangéliques*.

(2408) Dans un sens différent de l'explication des catholiques, ou plutôt de saint Matthieu.

(2409) Voir une exposition plus détaillée, et avec citation des caractères mêmes, de l'opinion des Chinois sur une *vierge-mère*, t. XIX, p. 58, des *Annales de philosophie chrétienne*.

(2410) *Description de la Chine*, tom. III, pag. 22, in-4°.

(2411) *Voy.* Muratori, *Christianesimo felice*, t. I, c. v, édit. de Venise, 1752.

si ce n'est qu'ils avaient conservé quelques traits de la tradition des premiers patriarches?

Il n'est pas de mon objet maintenant de dresser la liste complète des peuples anciens, chez qui la virginité était en honneur. Je me bornerai à emprunter le passage suivant au célèbre comte de Maistre (2412).

« Quel prix, quels honneurs tous les peuples de l'univers n'ont-ils pas accordés à la virginité? Quoique le mariage soit l'état naturel de l'homme en général, et même un état saint, suivant une opinion tout aussi générale, cependant on voit constamment percer de tous côtés un certain respect pour la vierge; on la regarde comme un être supérieur; et lorsqu'elle perd cette qualité, même légitimement, on dirait qu'elle se dégrade. Les femmes fiancées, en Grèce, devaient un sacrifice à Diane, pour l'expiation de cette espèce de profanation (2413). La loi avait établi à Athènes des mystères particuliers relatifs à cette cérémonie religieuse (2414). Les femmes y tenaient fortement, et craignaient la colère de la déesse, si elles avaient négligé de s'y conformer. Tout homme qui connaît les mœurs antiques ne se demandera pas sans étonnement ce que c'était donc que ce sentiment qui avait établi de tels mystères, et qui avait eu la force d'en persuader l'importance. Il faut bien qu'il ait une racine; mais où est-elle humainement?

« Les vierges consacrées à Dieu se trouvent partout et à toutes les époques du genre humain. Qu'y a-t-il au monde de plus célèbre que les Vestales? *Avec le culte de Vesta brilla l'empire romain; avec lui il tomba* (2415). »

Dans les Gaules, les druidesses étaient *saintes par une perpétuelle virginité* (2416). La vierge Velléda jouissait d'un crédit immense parmi les Germains, qui regardaient cette fille comme une sainte prophétesse, et ils lui confiaient la conduite des affaires publiques (2417). Les Romains (2418), et avant eux les Grecs (2419), avaient des lois qui défendaient de mettre à mort des femmes vierges (2420). Nous avons vu plus haut que Jéhovah excepte les vierges seules de l'anathème dont il frappe la nation madianite.

« A Athènes, comme à Rome, le feu sacré du temple de Minerve était gardé par des *vierges*. On a retrouvé ces mêmes vestales chez d'autres nations, nommément dans les Indes (2421), et au Pérou enfin, où il est bien remarquable que la violation du vœu de chasteté était punie du même supplice qu'à Rome (2422). La virginité y était considérée comme un caractère sacré, également agréable à l'empereur et à la divinité (2423).

« Dans l'Inde, la loi de Manou déclare que toutes les cérémonies prescrites pour les mariages ne concernent que la vierge, la femme qui ne l'est pas étant exclue de toute cérémonie légale (2424).

« Le voluptueux législateur de l'Asie, Mahomet, a rendu un hommage éclatant à l'aimable vertu opposée au vice scandaleusement favorisé dans sa loi. « Les disciples de « Jésus, dit-il, gardèrent la virginité sans « qu'elle leur eût été commandée, *à cause « du désir qu'ils avaient de plaire à Dieu* « (2425). » Il reconnaît expressément en plusieurs endroits (2426), que la Mère de Jésus était vierge. Voici, entre autres, comment il s'exprime au chap. 66, v. 12 de son *Koran*: « Et Marie, fille d'Imram, laquelle a con- « servé sa virginité, et nous avons envoyé « en elle de notre esprit, et a cru aux pa-

(2412) Dans l'ouvrage *Du Pape*, liv. III, c. 3.

(2413) Ἐπὶ ἀφοσιώσει τῆς παρθενίας, *pour l'expiation de la virginité*. Voir le *Scholiaste* de THÉOCRITE sur le 66e vers de la XIe *idylle*.

(2414) Τὰ δὲ μυστήρια ταῦτα Ἀθήνησι πολιτεύονται. *Ibid.*

(2415) Ces paroles remarquables terminent le *Mémoire sur les vestales*, par l'abbé Nadal, qu'on lit dans ceux de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, t. V, in-12.

(2416) *Cujus antistites perpetua virginitate sanctæ* (POMP. MELA, lib. III, c. 6.)

(2417) TACITE, *Hist.*, l. IV, c. 61.

(2418) SUETON., *in Tib.*, 61, n. 14. L'historien parle ici des jeunes filles de Séjan. Tacite (*Annal.*, lib. V, c. 9) dit de même que c'était une chose, inouïe de punir de mort une vierge. Dion dit de plus que l'exécution d'une vierge était une véritable profanation.

(2419) Chez les Grecs, le meurtre d'une vierge, même involontaire, était un crime irrémissible. Toutes les expiations étaient inutiles, et les dieux rejetaient toutes les prières. (PAUSANIAS, liv. III, c. 17, n. 8.)

(2420) Dans les plus rudes persécutions, les païens, qui dans ces circonstances foulaient aux pieds toutes les lois de la justice, et ne consultaient que leur rage contre l'Église naissante, se faisaient cependant scrupule de violer cette loi d'une tradition antique. Il est constant que les veuves et les femmes mariées qui mouraient pour la foi n'ont jamais éprouvé l'affront auquel étaient exposées les vierges chrétiennes avant leur bienheureux martyre.

(2421) *Voy.* LARCHER, *Hérodote*, t. VI, p. 133. — CARLI, *Lettres américaines*, t. I, lettre 5, et t. II, lettre 26. — PROCOPE, *De bello Persico*, lib. II.

(2422) CARLI, *ibid.*, t. I, lettre 8. Le traducteur de Carli assure que la punition des vestales à Rome n'était que fictive, et que pas une ne demeurait dans le caveau (t. I, p. 114, *note*), mais il ne cite aucune autorité.

(2423) CARLI, *ibid.*, t. I, lettre 9.

(2424) *Lois de Manou*, liv. VIII, verset 226.

(2425) *Koran*, c. 57, ŷ 27. — M. Kasimirski, dans sa nouvelle traduction du *Koran*, ayant donné un sens tout différent à ce passage, nous avons prié M. le baron de Slane de vouloir bien examiner ce texte. Après avoir consulté les plus illustres commentateurs, entre autres *Beidari* et *Zamakhscheri*, encore en grand honneur dans les écoles musulmanes, il a conclu que la traduction citée ici est la seule admissible. Voici le mot à mot: « Et quant à la vie monastique, Dieu ne la leur a pas prescrite, mais ils l'ont inventée ou introduite par le seul désir de plaire à Dieu. » Nous croyons que la traduction de M. Kasimirski renferme deux contresens.

(2426) *Voy.* c. 3, ŷ 57, 42; c. 19, ŷ 20, 21.

« roles de son Seigneur, et à ses Écritures, « et *elle était obéissante.* »

D'où donc vient ce sentiment universel? Où Numa avait-il pris que pour rendre ses vestales saintes et vénérables, il fallait leur prescrire la virginité (2427)? Pourquoi Tacite, devançant le style de nos théologiens, nous parle-t-il de cette vénérable Occia qui avait présidé le collége des vestales pendant cinquante-sept ans, avec une *éminente sainteté* (2428)? Et d'où venait cette persuasion générale chez les Romains « que, si une vestale profitait de la faculté que lui offrait la loi de se marier après trente ans d'exercice, *ces sortes de mariages n'étaient jamais heureux* (2429)? » Si de Rome la pensée se transporte à la Chine, elle y trouve des religieuses assujetties de même à la virginité. Leurs maisons sont ornées d'inscriptions qu'elles tiennent de l'empereur lui-même, lequel n'accorde cette distinction qu'à celles qui sont restées vierges quarante ans (2430).

Les Egyptiens admettaient qu'une femme peut devenir féconde en recevant simplement le *souffle de Dieu* (2431). Les mêmes ont mis à la tête du premier quartier de leur zodiaque *une vierge allaitant un enfant*. Leur déesse est devenue mère de Bacchus, sans cesser d'être vierge : car Plutarque nous apprend qu'*Isis est la mère de Bacchus* (2432). Or, la mère de Bacchus a toujours été regardée comme vierge. En effet les druides avaient dans l'intérieur du sanctuaire une statue consacrée à Isis, vierge, mère du libérateur futur du monde (2433). De là vient aussi que les Egyptiens assignaient une naissance surnaturelle à leur bœuf Apis, qui, selon eux, n'était jamais le produit de la copulation d'un taureau et d'une vache, mais il devait toujours son origine à la *divine influence d'un feu céleste* (2434).

Le *Sommonakhodom* des Siamois, le *Dieu, l'attente* et le *désir de l'univers*, a été conçu par une vierge, des rayons du soleil, et mis au monde sans douleur. C'est toujours le *Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi* (2435).

Une femme du commun, dans le royaume du Pont, s'avisa un jour de publier qu'elle était enceinte d'Apollon ; aussitôt bon nombre de personnes le crurent. Elle mit au monde un garçon auquel beaucoup de gens offraient à l'envi tout ce qui pouvait contribuer à son entretien et à son éducation (2436).

Chez les Grecs, la plupart des divinités et de leurs grands hommes de toute espèce, devaient le jour à une naissance extraordinaire. Les uns viennent au monde sans père, les autres sans mère; plusieurs ont des mères vierges, comme Minerve, Bacchus, Orion, Neptune, Mercure, Erichthon, Vulcain, Mars et tant d'autres. Selon un conte fabuleux accrédité par les Grecs (2437), le divin Platon naquit de Périctione quand elle était encore vierge ; Homère, l'homme aux sept patries, n'eut pas de père : sa mère Orithéis, selon quelques-uns, ne souffrit aucun tort dans sa virginité, malgré son état de maternité. Romulus et Rémus étaient fils du dieu Mars et de la vierge vestale Rhéa Sylvia. Josèphe ayant dit à Vespasien, par une lâche adulation (2438), qu'il était le Messie attendu par les Juifs, Domitien, son fils, voulant recueillir cet héritage de son père, n'eut pas de répugnance à se faire passer pour fils de la *chaste Minerve*, qui avait obtenu de Jupiter le privilége de rester vierge perpétuellement.

Et que de nymphes sont devenues mères de Jupiter, le *père des dieux et des hommes!* Je grossirais considérablement ce volume, si je voulais les citer toutes avec leur *divine progéniture*.

Comme le mensonge s'appuie toujours par un côté sur la vérité, il est certain que la tradition universelle de l'enfantement miraculeux d'une vierge a disposé les peuples à accueillir toutes ces inventions mythiques, qui dans l'origine n'avaient d'autre but que d'offrir des instructions utiles par le voile de la fable. L'harmonieux cygne de Mantoue, dans une de ses églogues, célèbre les principales circonstances de la naissance du Messie, telles que les avaient prédites les *voyants* de Jéhovah. Nous y lisons : « Le retour de la Vierge, la naissance du grand ordre que le Fils de Dieu, descendu du ciel, va établir sur la terre. Sous le règne du grand conquérant de la grâce, le péché disparaîtra. La grande époque commence, la terre est pour jamais délivrée de la crainte. Le divin Enfant qui paraît sur notre monde, comme le soleil bienfaisant, recevra pour

(2427) « Virginitate aliisque cæremoniis venerabiles ac sanctas fecit. » (Tit. Liv., I, 29.)

(2428) « Summa sanctimonia. » (Tacite, *Annal.*, XI, 86.)

(2429) « Antiquitus observatum infaustas fere et parum lætabiles eas nuptias fuisse. » (Just. Lipsius, *Syntagma de vestalibus*, c. VI.) — C'est ce que dit aussi Plutarque. Voir *Vie de Numa*, trad. de Dacier, t. I, p. 338, édit. in-12.

(2430) M. de Guignes, *Voyage à Pékin*, tom. II, 279.

(2431) Plutarque, *De Isid. et Osir.*, p. 62, édit. de Paris, in-fol. 1624. — Plutarque s'exprime ainsi ailleurs : « Les Egyptiens disent qu'il n'est pas impossible que l'Esprit de Dieu ne s'approche d'une femme, et que par sa vertu il ne fasse germer en elle des principes de génération. » (*Vie de Numa*, p. 306.)

(2432) Plut., *ibid.*

(2433) « Hinc druidæ statuam in intimis penetralibus erexerunt Isidi seu virgini hanc dedicantes, ex qua filius ille proditurus erat [nempe generis humani Redemptor.» (Elias Schedias, *De dis Germanis*, c. 15, p. 346.)

(2434) « Apim Ægyptii raro nasci arbitrabantur, nec coitu pecoris, sed divinitus et cœlesti igne conceptum. » (P. Mela, lib. I, c. 9.)

(2435) *Luc.* I, 35.

(2436) Plutarque, *Vie de Lysandre*, p. 269 de la traduct.

(2437) Orac., *Contre Celse*, l. I, p. 29, et l. VI, p. 280, édit. de Cambridge; et p. 353 et 655, édit. des Bénédictins.

(2438) *Voy.* dans la 2e lettre de M. Drach la note 10, p. 195.

premiers présents de simples fruits de la terre, offerts par les mains pures d'innocents bergers. Le serpent expire près du berceau du Dieu enfant (2439).

Le grand interprète des divines Ecritures, saint Jérôme, avait trop de sagacité, et méditait trop la parole de Dieu, pour ne pas remarquer le rapport qui existe entre la tradition descendue par son origine du ciel sur la terre, et la fable qui, de la terre fécondée par l'influence de la tradition, s'élève vers le ciel, comme des vapeurs qui le menacent de le couvrir de nuages. Je vais rapporter un passage dans lequel le savant Père résume avec un talent admirable tout ce que je viens de développer dans cette section ; et c'est par là que je terminerai ce que j'avais à dire sur la grande prophétie d'Isaïe.

« Chez les gymnosophistes de l'Inde, une tradition descend les siècles comme conduite par la main, enseignant qu'une vierge a donné le jour par le côté à Buddha, l'auteur de leur religion : ceci ne doit pas étonner de la part des barbares, puisque la Grèce si cultivée fait sortir Minerve de la tête de Jupiter, et Bacchus de sa cuisse (2440). De même, Speusippe, neveu de Platon par sa sœur Cléarque, dans l'éloge de ce philosophe, et Anaxilide, dans le deuxième livre de sa philosophie, assurent que Périctione, mère de Platon, avait reçu les embrassements d'un fantôme qui n'était rien moins qu'Apollon même : ils jugeaient qu'il était indigne de donner au père de la science une autre mère qu'une vierge. Timée, de son côté, nous apprend que la fille de Pythagore, qui avait voulu rester vierge, présidait à la danse des vierges et leur enseignait les règles de la chasteté. Et pour que Rome ne nous blâme point de croire que le Sauveur, Notre-Seigneur, est né d'une vierge, nous lui rappellerons que les fondateurs de Rome et du peuple romain passent pour être les enfants de Mars et de la vierge Ilia (2441). »

VOYAGES DE SAINT PAUL. — Paul et Barnabé reçurent la consécration de l'apostolat par l'imposition des mains des chefs de l'Église d'Antioche, lesquels avaient eux-mêmes reçu, dans une révélation divine, l'ordre de la leur donner. C'est à cette consécration que saint Paul en appelle, quand il dit (*Gal.* I, 1) que ce n'est point par les hommes, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père qu'il a été fait apôtre. Paul et Barnabé, accompagnés de Jean Marc, neveu de celui-ci, partirent ensemble pour leur première mission. Ils prêchèrent l'Evangile à Salamis de Cypre, et là, comme partout, d'abord dans les synagogues. Appelé à Paphos par le proconsul Sergius Paulus, Paul frappa de cécité le jongleur Barjesu (Elymas), qui se trouvait dans cette ville, et conquit le proconsul à la foi. Depuis ce moment l'apôtre est appelé Paul par saint Luc, d'où saint Jérôme conjecture qu'il emprunta ce nom au proconsul gagné par lui à la cause de l'Evangile. Au reste, les Juifs qui vivaient parmi les païens avaient, en général, l'habitude de prendre un autre nom, ou de changer le leur en un synonyme grec ou latin (2442). Ce fut sans doute pour trouver au milieu des gentils un plus facile accès que l'apôtre suivit cette coutume. De Paphos, les deux messagers de la foi revinrent sur le continent asiatique, et de Perg en Pamphylie, où Marc les quitta, ils allèrent à Antioche en Pisidie. Là, et à Iconium, ils convertirent beaucoup de Juifs et de païens, mais les Zélotes, transportés de fureur, ne tardèrent pas à les chasser. A Lystre, où une parole de Paul rendit publiquement à un homme perclus l'usage de ses membres, les deux apôtres furent d'abord regardés comme des dieux, et l'on voulait leur offrir des sacrifices comme à Jupiter et à Mercure ; mais le même peuple, changeant tout à coup de dispositions sous le souffle de la colère des Juifs, poursuivit Paul à coups de pierres, et le traîna hors des murs. Déjà on le tenait pour mort, lorsqu'il rentra sain et sauf dans la ville, et partit de là pour Derbe avec Barnabé. Dans une nouvelle visite qu'ils firent l'un et l'autre aux croyants de Lystre, d'Antioche en Pisidie et d'Iconium, ils donnèrent des chefs à ces Eglises naissantes, après quoi ils retournèrent à Antioche en Syrie (45-50).

Appelé d'une manière extraordinaire à l'apostolat, Paul avait reçu immédiatement de Dieu les lumières nécessaires à sa mission. Mais afin de donner à son enseignement et à sa discipline la sanction extérieure de la vérité, c'est-à-dire celle d'un parfait accord avec la doctrine et la conduite des autres apôtres, poussé par une inspiration supérieure, il se rendit à Jérusalem quatorze ans après sa conversion, accompagné de Barnabé et de Tite qu'il avait conduit des ombres du paganisme à la lumière de l'Evangile. Là il s'aboucha avec les « colonnes de l'Eglise, » Jacques, Pierre et Jean. Dès cette époque fut agitée la question de l'obligation absolue de la loi mosaïque, question d'une importance décisive pour les progrès de la société chrétienne. Rien n'était plus difficile aux Juifs, particulièrement à ceux qui vivaient à Jérusalem, en face du temple et au milieu des sacrili-

(2439) Virgile, *Eclog.*, 4, et Manilius, *Astro*, 4, v. 545.

(2440) C'est précisément l'expression du patriarche Jacob dans la prophétie où il annonce l'époque de la venue du *Schilo* : *Et dux de femore ejus.* (*Gen.* XLIX, 10.)

(2441) « Apud Gymnosophistas Indiæ, quasi per manus hujus opinionis auctoritas traditur, principem, » etc. (*Adversus Jovianum* lib. I, c. 26.)—*Voir* en outre Huet, *Démonst. évang.*, prop. IX, c. 9 ; et *Quæst. alnet.*, lib. II, c. 15.

(2442) Ainsi, par exemple, Dosithens au lieu de Dosthai ; Jason au lieu de Jesus ; Tripho au lieu de Tarphon. A la place de Silas qui se trouve dans saint Luc, on lit Silvanus dans les Epîtres de saint Paul ; on lit aussi Menelaus au lieu d'Onias ; Pollio au lieu de Hillel ; Alkimus au lieu de Joakim.

ces toujours subsistants, que de se dépouiller du préjugé qui leur faisait regarder l'exacte observation de la loi comme l'unique moyen de justification et de salut. Ce préjugé avait ses racines dans le fond le plus intime de leur âme, et s'était mêlé à toutes leurs habitudes morales et intellectuelles. Aussi ne concevaient-ils qu'avec une peine extrême qu'il dût suffire de la foi en Jésus-Christ, aux païens convertis, pour être justifiés, sans avoir besoin de se soumettre à la circoncision et autres prescriptions légales. Leur sentiment à cet égard était si obstiné, qu'ils exigèrent de Tite, le compagnon de Paul, qu'il se fît circoncire pour avoir part à leur confiance et à leur société. Mais Paul s'opposa à cette exigence. Les trois apôtres, parfaitement d'accord avec Paul, le reconnurent, lui et Barnabé, pour leurs véritables collègues, et il fut décidé que l'un et l'autre prêcheraient spécialement les païens, pendant que Pierre, Jacques et Jean continueraient d'évangéliser les Juifs. Bientôt après le retour de Paul et de Barnabé à Antioche, Pierre s'y rendit lui-même et ne se fit aucun scrupule de manger avec des croyants incirconcis, jusqu'à l'arrivée de quelques Juifs chrétiens envoyés de la Judée par Jacques. Craignant de scandaliser ces austères zélateurs de la loi, qui regardaient comme impurs les incirconcis et leurs repas, Pierre, l'apôtre des Juifs, s'éloigna de la table des païens convertis. Déjà son exemple en avait entraîné d'autres, et Barnabé lui-même, lorsque Paul intervint avec l'énergique dignité de son caractère, et blâma publiquement cette dissimulation opposée à l'esprit de l'Evangile. Plus tard, d'autres Juifs chrétiens, venus de la Judée à Antioche, déclarèrent formellement aux païens convertis de cette ville que, pour être sauvés, ils devaient se soumettre à la circoncision et à la loi tout entière. Les nouvelles agitations qui résultèrent de cet incident dans l'Eglise d'Antioche firent sentir la nécessité d'une décision suprême de la part de l'apostolat réuni à Jérusalem. En conséquence, Paul et Barnabé furent envoyés en députation à l'Eglise mère, mais là aussi ils rencontrèrent tout d'abord les opiniâtres prétentions de pharisiens devenus croyants, qui soutenaient que tous les païens convertis et à convertir étaient tenus de vivre selon la loi. Alors les cinq apôtres Pierre, Jacques, Jean, Paul et Barnabé formèrent, avec les prêtres et les fidèles, un concile dans lequel, après que Pierre se fut prononcé en faveur de la liberté chrétienne, on adopta le moyen terme proposé par Jacques. Il consistait en ce que les païens devenus Chrétiens n'eussent, en fait d'obligations nouvelles, qu'à s'abstenir des viandes offertes en sacrifice, de la chair des animaux étouffés, du sang et de la fornication. La défense de prendre part aux repas des sacrifices était nécessaire pour préserver les nouveaux Chrétiens d'une rechute dans le paganisme. Quant à la fornication, c'était quelque chose de si commun parmi les païens, de si indifférent à leurs yeux, que la pureté des mœurs devait être un des signes distinctifs de la foi nouvelle, et qu'une défense spéciale du vice n'était nullement superflue. Du reste, ce n'était pas la loi mosaïque qui avait la première ordonné l'abstinence de la chair d'animaux étouffés et du sang ; et comme, dans l'esprit des Juifs, cette abstinence était un précepte divin obligatoire pour tous les hommes, il fallait, afin de diminuer leur répugnance contre toute espèce de commerce avec les gentils, imposer momentanément les mêmes prohibitions à la généralité des Chrétiens. La décision du concile fut envoyée aux Eglises de Syrie et de Cilicie comme ayant été prise sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, et Paul et Barnabé retournèrent à Antioche dans la compagnie de Judas Barsabé et de Silas, envoyés de l'Eglise de Jérusalem.

Bientôt après (53) Paul commença son second voyage, accompagné cette fois de Silas seul, Barnabé s'étant séparé de lui, parce que Paul n'avait pas voulu emmener Jean Marc, neveu de Barnabé. L'Apôtre visita d'abord les Eglises de la Syrie septentrionale, de la Cilicie et de la Lycaonie. A Lystre, il s'adjoignit le jeune Timothée, fils d'un père grec et d'une mère juive devenue chrétienne. Timothée, conformément au désir de Paul, se fit circoncire pour trouver accès parmi les Juifs. Les trois hérauts de la foi allèrent premièrement dans la Phrygie, dans la Galatie et la Mysie. En Troade, le médecin et évangéliste Luc se joignit à eux, mais une vision que l'Apôtre eut en songe l'avertit de quitter l'Asie et de se rendre en Macédoine. A Philippe, une marchande de pourpre, nommée Lydie, se convertit avec toute sa maison. Dans cette même ville, la guérison d'une esclave possédée du malin esprit fut cause que, sur l'ordre du gouverneur romain, Paul et Silas, après avoir été battus de verges, furent jetés en prison comme séducteurs du peuple et comme prédicateurs d'un culte nouveau non autorisé. La constance pleine de joie des apôtres, et le miracle qui leur ouvrit la porte de la prison pendant la nuit, touchèrent tellement le geôlier, que, s'étant fait instruire par Paul, il crut en Jésus-Christ et reçut le baptême avec toute sa famille. L'autorité de la ville, effrayée de la précipitation avec laquelle elle avait maltraité un citoyen romain, rendit la liberté avec beaucoup d'égard aux deux prisonniers, en les priant toutefois de s'éloigner. Mais les fondements d'une Eglise étaient jetés à Philippe. Ils s'arrêtèrent plus longtemps dans la populeuse ville de Thessalonique, où se trouvait une synagogue, et y formèrent, parmi les Juifs et les prosélytes, une Eglise qui devint rapidement florissante. Cependant les Juifs incroyants ayant cherché, par une plainte calomnieuse, à extorquer à l'autorité païenne une prompte condamnation contre les deux messagers de la foi, ils partirent, dans la même nuit,

pour la ville de Beroë, située dans le voisinage, où ils trouvèrent, chez les habitants juifs, une plus grande sympathie. Poursuivi jusque dans cet endroit par les Juifs de Thessalonique, Paul laissa Silas et Timothée, et fit voile vers Athènes. Alors, pour la première fois, la doctrine qui était en même temps un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils, fut prêchée dans la forteresse de la superstition païenne, dans le principal foyer de la science et de l'art païen, où l'œil ne rencontrait, de toutes parts, que statues et temples élevés en l'honneur des dieux, que fêtes et sacrifices; dans une ville dont les habitants avaient, de temps immémorial, la réputation d'être les plus zélés fauteurs du polythéisme. Comment l'Apôtre devait-il procéder pour faire comprendre à ce peuple léger et plein d'amour-propre la vanité de ses erreurs? L'autel sans nom d'un dieu inconnu lui fournit une heureuse manière de commencer sa prédication. Amené par des stoïciens et des épicuriens devant l'aréopage, tribunal suprême en matières religieuses, il annonce, en face d'un auditoire étonné, le Dieu unique, tout-puissant, *dans lequel nous vivons, nous mouvons et nous sommes* (*Act.* xvii, 28), et qui jugera le monde par celui qu'il a ressuscité d'entre les morts. Les uns répondent par la moquerie à ses paroles, les autres lui disent qu'ils l'entendront une autre fois, quelques-uns seulement croient en Jésus-Christ, parmi lesquels Denis, membre de l'aréopage, et depuis premier évêque d'Athènes. De là Paul se rendit dans la capitale de l'Achaïe, dans la voluptueuse et dissolue Corinthe, où il demeura chez un Juif converti nommé Aquila, fabriquant de ses propres mains des tentes pour vivre, et prêchant dans la synagogue. Mais là encore la majorité des Juifs accueillit sa doctrine avec tant d'hostilité, qu'il ne tarda pas à se tourner avec plus de succès vers les Grecs. Il se forma, en peu de temps, une communauté de croyants dont Crispus, président de la synagogue, fit lui-même partie, et qui, pendant une année et demie qu'elle fut sous la direction de l'Apôtre, devint une des plus florissantes et des plus nombreuses. Les Juifs irrités portèrent plainte auprès du proconsul Gallio, frère d'Année Sénèque, mais il les renvoya en disant qu'il ne voulait pas s'immiscer dans cette querelle de religion judaïque. Sur ces entrefaites, Silas et Timothée, de retour de la Macédoine, avaient apporté à Paul des nouvelles consolantes sur l'état des Eglises de cette contrée. Ceci fut l'occasion de la première, et bientôt après de la deuxième Epître de Paul aux Chrétiens de Thessalonique.

Au commencement de l'année 56, Paul retourna en Syrie, et, après un court séjour à Jérusalem, partit d'Antioche pour son troisième voyage apostolique dans l'Asie Mineure. Cette fois il s'arrêta principalement à Ephèse, où il baptisa douze disciples de saint Jean, et leur communiqua par la confirmation les dons de l'Esprit-Saint. La vertu des miracles que Dieu opérait par lui, jointe à la puissance de sa parole, propagea la foi chrétienne non-seulement dans cette grande ville de commerce, centre de toute l'Asie occidentale, mais encore dans les provinces voisines. Là s'éveilla le premier soupçon que le règne du Christ menaçait le culte jusqu'alors tout-puissant des idoles, et que la grande Diane des Ephésiens allait tomber dans la poussière devant le crucifié. Une émeute excitée par l'orfévre Démétrius, dont les modèles du temple de la grande déesse trouvaient moins de débit, et fomentée par les Juifs, mit en danger la vie de l'Apôtre et celle de ses coopérateurs; toutefois un des magistras de la ville parvint à apaiser le peuple. Pendant son séjour de près de trois ans à Ephèse, Paul écrivit aux Chrétiens de la Galatie pour les prémunir contre de faux docteurs judaïsants qui prêchaient l'obligation absolue de la loi mosaïque. Ce fut dans le même intervalle qu'il envoya Tite, avec sa Ire Epître, à l'Eglise de Corinthe, menacée de dissensions intérieures. Plein d'un ardent désir de revoir les fidèles de Philippe, de Thessalonique et de Beroë, il se rendit, dans l'année 59, par la Troade, en Macédoine, d'où il écrivit sa IIe *Epître aux Corinthiens*. On y voit que, pour l'accomplissement de sa mission, il avait souffert, surtout de la part des Juifs, une foule de mauvais traitements, et couru des dangers sur lesquels saint Luc garde le silence. C'est vraisemblablement à la même époque qu'il envoya à son disciple Timothée, laissé par lui à la tête de l'Eglise d'Ephèse, une première lettre contenant des instructions sur ses devoirs d'évêque. Ayant ensuite tourné son zèle apostolique vers les Eglises de Grèce, il remit à la diaconesse Phœbé qui allait à Rome, son admirable Epître aux croyants de cette ville, lesquels commençaient à former une église. L'an 60, il s'empressa de se rendre en Syrie, avec plusieurs envoyés des Eglises d'Achaïe et de Macédoine, pour aller célébrer à Jérusalem la fête de la Pentecôte. A Milet, ayant réuni les évêques et les prêtres d'Ephèse et des églises voisines, il les conjura, dans une pénétrante allocution, de prendre grand soin des troupeaux confiés à leur garde, les prémunit contre les faux docteurs qui devaient bientôt paraître, et après avoir prié en commun avec eux, les quitta avec le pressentiment des périls qui l'attendaient. Il vit à Césarée le diacre Philippe et ses quatre filles douées du don de prophétie. Arrivé à Jérusalem, il n'y trouva plus aucun des apôtres, à l'exception de l'évêque Jacques, à qui il raconta, et en même temps aux prêtres réunis autour de lui, le merveilleux succès de sa carrière évangélique. La nombreuse Eglise de Jérusalem, toute composée de Juifs chrétiens, tenait encore fortement à la loi. Plusieurs d'entre eux, animés de sentiments hostiles contre l'Apôtre, l'accusèrent faussement d'avoir poussé les Juifs de la *Diaspora* à mettre de côté la

loi et la circoncision (2443). Alors Jacques et ses prêtres lui conseillèrent d'écarter ce soupçon en se chargeant d'une satisfaction judaïque pour quatre croyants qui accomplissaient dans le temple un vœu nazaréen. Paul y consentit ; mais ayant été reconnu dans le temple même par quelques Juifs de l'Asie Mineure, ceux-ci le désignèrent comme contempteur de la loi et profanateur du temple, à la fureur fanatique du peuple, qui l'eût massacré sans l'intervention du tribun romain Lysias. Conduit par Lysias lui-même devant le sanhédrin, à la tête duquel siégeait le grand prêtre Ananie, ennemi acharné de la foi nouvelle, déjà Paul voyait planer sur lui la sentence de mort, lorsqu'il rappela aux pharisiens présents dans l'assemblée que c'était à cause de la doctrine de la résurrection qu'il était l'objet de la haine des saducéens. L'esprit de parti tout à coup rallumé au fond de l'âme des pharisiens, leur faisant oublier pour un instant leur vieille animosité contre celui qui avait déserté leur secte, ils déclarèrent ne rien trouver en lui qui fût digne de châtiment. Lysias profita de cette déclaration pour le soustraire à la rage des saducéens, mais ayant appris que quarante zélotes avaient juré sa mort, il le fit conduire à Césarée devant le procureur Félix, avec un certificat d'innocence. Ses ennemis et le grand prêtre avec eux le poursuivirent jusque dans cette ville. Félix n'osant pas s'attaquer à un citoyen romain, et de plus espérant que Paul achèterait sa liberté, le fit mettre dans une prison assez douce, où il passa deux ans. Les implacables persécuteurs de l'Apôtre se représentèrent devant Porcius Festus, successeur de Félix, et ne négligèrent rien pour obtenir une condamnation ; Paul en appela à l'empereur, et Porcius reçut l'appel. Avant son départ pour Rome, lorsqu'il parut encore une fois, en assemblée solennelle, devant le roi Agrippa, et, là, exprima sa foi tout entière, disant que Jésus le ressuscité était venu éclairer les gentils aussi bien que les Juifs, Festus lui cria qu'il déraisonnait, mais ses paroles firent plus d'impression sur Agrippa. L'an 62, Paul partit comme prisonnier pour Rome, accompagné de ses amis Luc et Aristarque. Par suite d'un naufrage sur la côte de Malte, il resta trois mois dans cette île. En abordant à Puteoli, il reçut le fraternel accueil d'une Eglise qui y était déjà formée, et enfin l'année 63, la huitième du règne de Néron, il fit son entrée dans la capitale de l'empire au milieu de frères chrétiens accourus au-devant de lui. Paul passa deux ans à Rome, sous une surveillance peu rigoureuse, jouissant de la permission d'habiter un logement particulier avec le soldat auquel il était enchaîné, et de recevoir ceux qui se présentaient en sa maison, pouvant, par conséquent, annoncer librement l'Evangile. Ici finissent les *Actes des apôtres* par saint Luc, lesquels paraissent avoir été rédigés peu de temps après cette époque, environ l'an 66. Pendant sa captivité de deux années à Rome, indépendamment de la courte lettre portée à Philémon par Onésime, esclave fugitif et désormais converti, qu'il lui renvoyait, Paul écrivit les trois Epîtres aux Ephésiens, véritable encyclique adressée à plusieurs Eglises de l'Asie Mineure ; l'Epître *aux Colossiens* et celle *aux Philippiens*, dans lesquelles il développait les principes de la foi sur la glorification de Jésus-Christ, la rédemption de l'humanité déchue et la vocation des gentils. Dans le même temps, selon toute apparence, a été écrite l'*Epître aux Hébreux*, c'est-à-dire aux Juifs vivant dans la Judée et à Jérusalem. C'est là que l'Apôtre explique comment le christianisme est sorti de la religion juive, et par quels avantages éminents la nouvelle loi est supérieure à l'ancienne (2444).

Le zèle apostolique de Paul, secondé par les coopérateurs qui se joignaient peu à peu à lui, fit faire de rapides progrès à l'Eglise de Rome. La doctrine chrétienne pénétra même jusque dans la cour impériale, de sorte que Paul put écrire aux philippiens : *Tous les fidèles vous saluent, particulièrement ceux de la maison de César.* (*Philip.* III, 22.) Ce fut vraisemblablement par l'entremise d'amis et de disciples infimes que l'Apôtre obtint d'être délivré de ses fers au commencement de l'année 65. Il profita aussitôt de sa liberté pour entreprendre de nouvelles missions, sur lesquelles malheureusement nous n'avons pas de renseignements précis. On peut très-bien croire toutefois qu'il mit alors à exécution le projet de visiter l'Espagne dont il avait déjà parlé dans son *Epître aux Romains*. Nous avons en faveur de cette opinion le témoignage d'un contemporain, Clément de Rome, qui dit que, de l'aurore au couchant, Paul fut un héraut de la foi chrétienne, qu'il prêcha le salut dans le monde entier (c'est-à-dire dans tout l'empire romain), et qu'il pénétra jusqu'aux limites de l'Occident (2445). L'Apô-

(2443) On appelait Juifs de la Diaspora ceux qui étaient disperses dans les provinces romaines, des deux mots grecs διά et σπείρω.

(2444) D'assez fortes raisons militent en faveur de l'opinion qui attribue cette épître à Barnabé. Tertullien l'en croit l'auteur (*De pudic.*, c. 20), et il paraît, d'après le passage suivant de saint Jérôme, que la même idée était répandue en Orient: *Licet plerique (Græci sermonis scriptores) eam Barnabæ arbitrentur.* — *Epist. ad Dardan.* Il s'entend de soi-même que ceci n'ôte rien à l'autorité canonique de l'épître en question.

(2445) Ἐπὶ τὸ τέρμα τῆς δύσεως ἐλθών. Plusieurs ont voulu appliquer à l'Italie les paroles de Clément, mais Clément lui-même, qui vivait en Italie, ne peut pas avoir désigné ce pays comme la limite de l'Occident. Des témoignages plus positifs à cet égard se trouvent dans le *Fragment sur le canon*, par un auteur inconnu de la dernière moitié du IIe siècle (Routh, *Reliquiæ sacræ*), IV, 4). Saint Jérôme, saint Cyrille de Jérusalem, Epiphane, Théodoret admettent aussi le voyage de Paul en Espagne.

tre alla aussi dans l'île de Crète, accompagné de son disciple Tite, qu'il y laissa en qualité d'inspecteur des Eglises nouvellement fondées, avec le pouvoir d'instituer des évêques et des prêtres. Ensuite il lui envoya de Nicopolis (sans doute de Nicopolis en Epire) une instruction sur la manière de diriger le troupeau confié à sa garde : c'est l'épître qui se trouve dans le canon des Ecritures. De Nicopolis Paul se rendit à Corinthe, visita encore une fois les Eglises de Troade et de Milet, puis retourna à Rome auprès de ses frères en proie à la persécution de Néron. L'espace de temps où il lui fut encore possible de donner libre carrière à son zèle dans la capitale du monde, est resté inconnu. La dernière lettre que nous avons de lui, il l'écrivit l'an 67, enfermé dans une dure prison, et dans l'attente prochaine du martyre, à son cher Timothée qui se trouvait alors à Ephèse. Il fut décapité la même année, soit dans la persécution qui durait depuis le grand incendie de Rome, soit dans celle qui suivit bientôt après, dirigée par les affranchis Hélius, Cæsarianus et Polycletus, que Néron avait investis de ses pleins pouvoirs pendant son voyage en Grèce (2446).

Suivant l'unanime tradition de l'antiquité chrétienne, l'apôtre Pierre fut crucifié dans le même temps à Rome, après en avoir dirigé l'Eglise en qualité d'évêque, et après avoir transmis à ses successeurs, avec l'épiscopat romain, la primauté que lui avait confiée Jésus-Christ. Pour ce qui est du temps de son arrivée à Rome, et de la durée de son épiscopat dans cette ville, les opinions sont fort divergentes, et il n'est guère possible de concilier les données des anciens sur ce point, si ce n'est en admettant que le Prince des apôtres ait été deux fois dans la capitale du monde. Le premier séjour, selon Eusèbe, saint Jérôme et Orose, tomberait dans la deuxième année du règne de Claude (42 ans après Jésus-Christ), époque à laquelle Pierre se serait rendu à Rome pour mettre un terme aux séductions de Simon le Magicien, et y aurait posé les fondements d'une Eglise ; ensuite, compris dans l'édit de bannissement que Claude porta contre les Juifs divisés par la doctrine chrétienne, il aurait bientôt quitté la capitale du monde pour retourner à Jérusalem, où le trouva la persécution d'Agrippa. C'est alors qu'il paraît avoir entrepris un voyage apostolique plus considérable dans l'Asie Mineure, et avoir fondé ou visité les Eglises du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce et de la Bithynie, auxquelles il adressa postérieurement de Rome sa lettre encyclique (2447). Cependant saint Jérôme place cette excursion dans l'Asie Mineure avant le premier voyage à Rome. Plus tard Pierre se rendit à Antioche, et de là au synode de Jérusalem. Sous le règne de Néron, il alla, pour la seconde fois à Rome, où il souffrit avec Paul, l'an 67, la mort du martyre. C'est là le voyage dont parlent Lactance et Denis de Corinthe. Ainsi s'expliqueraient les vingt-cinq années d'épiscopat à Rome, qu'Eusèbe et saint Jérôme attribuent à saint Pierre : en effet, de la deuxième année du règne de Claude à laquelle on rapporte le premier séjour de l'apôtre dans cette ville, il y a, jusqu'à sa mort, précisément vingt-cinq ans. Quant à une résidence de vingt-cinq années consécutives, c'est ce qui n'a jamais été soutenu par personne.

Quelques années auparavant, Jacques l'Alphaide, frère, c'est-à-dire cousin du Sei-

(2446) Ceci semble du moins indiqué par une expression de Clément de Rome, quand il dit que Paul a souffert la mort ἐπὶ τῶν ἡγουμένων. Le même Père en ajoutant : « Pierre et Paul ont été poursuivis par l'envie jusqu'à la mort, » paraît vouloir dire que les machinations des Juifs, infatigables dans leur haine, furent la principale cause du supplice des deux apôtres dans un temps où la persécution contre les Chrétiens avait sans doute déjà cessé à Rome.

(2447) Dans cette lettre se trouve le nom de Babylone, par lequel tous les Pères de l'Eglise entendent Rome. Mais dans nos temps modernes on a rejeté cette signification pour y substituer un séjour de Pierre à Babylone sur l'Euphrate. Or, peu de temps auparavant, tous les Juifs en avaient été chassés, ainsi que de Séleucie, et il n'est pas vraisemblable que l'apôtre de la circoncision eût entrepris un si grand voyage dans une ville où il n'y avait plus aucun de ses concitoyens. D'autre part, la présence de Pierre à Babylone sur l'Euphrate aurait donc été bien infructueuse, puisqu'on ne trouve pas la moindre trace d'une Eglise ni d'évêques établis par lui dans cette contrée. Quant à Babylone en Egypte, sans parler d'autres raisons, personne n'y pourrait penser à cause de son peu d'importance. La présence de Jean Marc auprès de Pierre quand il écrivit sa lettre, fait aussi conclure plutôt en faveur de Rome. En effet, que Marc ait été à Rome, nous le savons par les lettres de Paul, et pourquoi admettre sans nécessité qu'il se soit trouvé, en un court espace de temps, dans deux endroits si éloignés l'un de l'autre. L'objection qui vient que l'Apôtre, dans une lettre sans allégories, sans images, écrite d'un ton grave et dogmatique, n'ait pas pu désigner Rome sous le nom de Babylone, manque de solidité. Il est très-naturel que Rome, le foyer de toutes les horreurs du paganisme, ait été souvent appelée Babylone par les Juifs chrétiens, familiarisés avec le langage des prophètes, et que Pierre se soit servi de cette expression devenue ordinaire. Pour prendre un exemple près de nous, on sait que Luther a daté de Patmos sa lettre écrite au donjon de Wartbourg sans employer pour cela généralement, dans cette lettre, le style apocalyptique. Il y aurait une difficulté plus sérieuse à tirer des *Actes des apôtres*, d'après lesquels Paul trouva les chefs de la Synagogue romaine tout à fait ignorants des choses de la foi nouvelle qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire. On pourrait, en effet, inférer de là que Pierre n'avait point été précédemment à Rome, puisqu'il se serait d'abord certainement adressé à la Synagogue et aux principaux d'entre les Juifs, mais il faut penser qu'après la première arrivée de Pierre à Rome, le bannissement de tous les Juifs par Claude ayant eu lieu, et beaucoup d'entre eux, qui s'étaient établis ailleurs, n'étant pas revenus, une Synagogue nouvelle dut se former, où il était facile d'ignorer ce que, auparavant, à Rome même, on avait su de l'Evangile.

gneur, apôtre et premier évêque de Jérusalem, avait été tué. La droiture d'intelligence et la piété de cet homme, saint dès son plus bas âge, étaient également connues des Juifs et des Chrétiens. On l'appelait *le juste, le rempart du peuple*. Souvent on le trouvait à genoux dans le temple, appelant par ses prières la miséricorde céleste sur l'aveuglement de sa nation. Anne le jeune, vraisemblablement un fils de celui devant lequel comparut Jésus, avait été élevé à la dignité de grand prêtre par Hérode Agrippa II. C'était un homme de la secte des saducéens, superbe, audacieux et dur. Le procurateur romain Festus venait de mourir, et Albinus, son successeur, n'était pas encore arrivé. « Anne, au rapport de l'historien Josèphe, crut avoir trouvé le moment favorable pour faire comparaître devant le sanhédrin le frère de Jésus appelé le Christ. Il accusa cet homme nommé Jacques, et plusieurs autres, de transgresser la loi, puis, sans attendre leur défense, il décida sur-le-champ qu'ils seraient lapidés. Cette sentence blessa vivement les membres les plus justes du sanhédrin : ils envoyèrent prier le roi Agrippa de vouloir bien écrire à Anne de ne plus se permettre désormais rien de semblable. Agrippa le dépouilla, pour cette raison, de la dignité de grand prêtre dont il était revêtu depuis trois mois (2448). »

Jean, fils de Zébédée et de Salomé, et frère de Jacques le Majeur, consacra dans la suite ses soins aux Eglises de l'Asie occidentale qu'il dirigeait de son siége d'Ephèse. Tertullien raconte que Domitien le fit venir à Rome et jeter dans une cuve pleine d'huile bouillante, d'où cependant l'apôtre sortit sain et sauf. Il fut alors relégué dans l'île de Pathmos. Là il écrivit, l'an 96, l'*Apocalypse* particulièrement adressée aux sept Eglises de l'Asie occidentale. Après la mort de Domitien, le vénérable vieillard retourna à Ephèse, où il composa son Evangile qui confirme et complète le récit des trois autres évangélistes, et, en outre, la lettre encyclique plus étendue que nous avons de lui (2449). On raconte que, à la fin de ses jours, n'ayant pas assez de force pour se rendre à l'assemblée des fidèles autrement qu'appuyé sur les épaules de ses disciples, et ne pouvant plus prononcer de longs discours, il avait coutume de répéter chaque fois : « Chers enfants, aimez-vous les uns les autres; » et, quand on lui demandait pourquoi il redisait toujours la même chose, il répondait : « C'est là le grand commandement du Seigneur, celui qui l'accomplit en fait assez. » Il mourut de mort naturelle, l'an 101, à Ephèse, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

Relativement à la Vierge Marie, Mère de notre Sauveur, nous ne savons de positif que ce qui se trouve dans l'Ecriture sainte. Elle mourut selon toute apparence, l'an 45 ou 47, à Jérusalem. Suivant une autre opinion, elle aurait accompagné l'apôtre Jean à Ephèse, ce qui n'aurait eu lieu qu'après l'année 56. Quoi qu'il en soit, l'Eglise célèbre la fête de l'Assomption de Marie dans le ciel, assomption que nul chrétien ne peut vouloir contester, mais qui n'implique ni une résurrection, ni une ascension comme celle de Jésus-Christ.

W

WORDSWORTH, dans son livre intitulé : *Hippolyt. and the church of Rome*, accuse la primitive Eglise, en se fondant sur les *philosophumena*, réfutation. — *Voy.* CALLISTE (Saint).

(2448) Cet Agrippa était un fils d'Hérode Agrippa mort en 45 ou 44. Il se trouva, sous Titus, au siége de Jérusalem, et fut le dernier roi des Juifs. On ignore ce qu'il devint après la dispersion; il doit avoir cessé de vivre sous Domitien, dans l'année 64. — Pour ce qui est de la mort de Jacques, Hégésippe, dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, la raconte d'une autre manière. Les savants et les prêtres, dit-il, voyant que la foi nouvelle trouvait chaque jour un plus grand nombre de partisans, sommèrent l'évêque qui possédait la confiance générale de se déclarer sur Jésus. A cette fin, il fut placé sur le pinacle du temple, d'où il pouvait être vu et entendu de tout le monde, et on lui cria : « Juste, en qui nous avons tous confiance, puisque le peuple s'égare à la suite du crucifié Jésus, dis-nous quelle est *la porte* de ce Jésus crucifié (c'est-à-dire le vrai sens de sa doctrine?) » Il répondit à haute voix : « Que m'interrogez-vous sur Jésus? il est assis à la droite de la grande puissance et viendra sur les nues du ciel. » Beaucoup d'assistants étant du nombre des croyants, et criant hosanna au fils de David, les savants et les prêtres s'approchèrent de Jacques et lui crièrent : « Oh! oh! lui aussi, le juste, il est dans la fausse route, » et ils le précipitèrent du haut du pinacle. Cependant il n'était pas encore mort, et s'étant mis à genou, il priait : « Seigneur, Dieu, Père! je vous en supplie, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Alors ils l'accablèrent de pierres, et un d'entre eux ayant pris la masse d'un foulon, en fracassa la tête du juste qui mourut ainsi de la mort du martyre. — *Voir l'Histoire de la relig. de Jésus-Christ* par STOLBERG, tome IV, p. 510.

(2449) C'est probablement à cette époque qu'il faut rapporter la touchante histoire, racontée par Clément d'Alexandrie, d'un jeune homme doué d'heureuses qualités, que l'apôtre Jean avait laissé, en partant, à un évêque pour le former et le diriger. Ce jeune homme tomba en mauvaise compagnie, et, à la fin, se déprava au point de devenir chef d'une bande de brigands. De retour de son exil de Pathmos, Jean alla visiter l'évêque et lui redemanda le dépôt qu'il lui avait confié. L'évêque répondit que le jeune homme avait abandonné Dieu et était devenu un malfaiteur. L'apôtre pleura amèrement, puis il dirigea aussitôt ses pas du côté de la montagne où les brigands avaient leur retraite. Il se fit conduire devant leur chef, et, courant après celui-ci qui fuyait plein de honte, il ne cessa de le supplier jusqu'à ce que le jeune homme se fut précipité au cou du vieillard en le couvrant de larmes,

X

XEROPHAGE. — C'est le nom du *jeûne le plus rigoureux* qui se pratiquait autrefois parmi les Chrétiens, mais qui n'était pas prescrit par l'Eglise. On le nommait ainsi, parce que dans le seul repas qui avait lieu pendant ce jour, on ne mangeait que des *choses sèches* (de ξερὸς, *sec*, et φαγεῖν, *manger*), sans cuisson, et sans assaisonnement. Ce jeûne rigoureux avait surtout lieu pendant la semaine sainte : aussi saint Epiphane nomme-t-il quelque part la semaine de *Xérophagie*, la semaine du grand carême.

Z

ZONA ou ZOSTERA. — On trouve ce mot employé dans quelques manuscrits de liturgie ancienne. Il sert à exprimer, suivant le prélat Giacomelli, l'espèce de diadème ou *tame d'or* (2450), que quelques evêques portaient, dans les premiers siècles, sur le front, quand ils parlaient au peuple.

mais aussi en cachant avec soin sa main droite souillée de sang. Jean lui donna, de la part du Sauveur, l'assurance de son pardon, baisa sa main ensanglantée, et ne quitta pas l'enfant qu'il venait de retrouver, avant d'avoir opéré sa réconciliation avec l'Eglise, avec Dieu et avec les hommes.

(2450) Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, lib. IV. cap. 23, fait mention de cet ornement dans la vie de saint Jacques le Mineur. — *Voir* M. Valois, *Commentaire sur Eusèbe*, et le *Thesaurus antiquitatis* d'Hugolin, t. XII, verb. *Mitra*, cité par le prélat Giacomelli ; et ce que dit Hégésippe, dans son *Histoire ecclésiastique*, *Vit. sanct. Jacob. Minor.*

NOTES ADDITIONNELLES.

NOTE I

(Article Art chrétien.)

ART CHRÉTIEN PRIMITIF.

Le grand fait qui domine tous les siècles, non-seulement parce qu'il commence avec le monde pour aller se perdre, sans finir, dans les profondeurs de l'éternité, mais encore parce qu'il attire à lui tous les événements et toutes les créatures, comme le soleil attire à lui et entraîne dans son orbite tous les astres du firmament : le christianisme, sans lequel l'homme et le monde sont également inexplicables, se pose avec justice comme le dernier mot de toutes choses. Héritier de l'univers, Jésus-Christ, son divin auteur, était hier, il est aujourd'hui, il sera aux siècles des siècles (2451). Sa grande figure resplendit sur toutes les époques de l'histoire ; et la charité qui est l'essence de son cœur se manifeste dans toutes ses œuvres. Chargée de faire connaître ce type immuable aux générations qui passent sur la terre, l'Eglise catholique eut toujours un double enseignement : l'enseignement *oral* et l'enseignement *figuré*.

En communiquant la céleste doctrine dont elle est l'organe, elle ne cesse de répéter avec saint Paul que tout l'Ancien Testament est la figure du Nouveau ; que le peuple juif est la préparation au peuple chrétien qui trouve dans les Annales mosaïques l'histoire anticipée de ce qui doit lui arriver ; que tout se faisait pour Jésus-Christ, que tout l'annonçait, le figurait, le préparait, en sorte qu'il est l'âme, la réalité, le but de l'ancienne loi comme de la nouvelle ; qu'il est la pierre angulaire qui unit les deux parties du grand édifice, et en forme l'éternel monument dont la base repose d'un côté sur le Sinaï, de l'autre sur le Calvaire, et dont le couronnement s'élève jusqu'au ciel. Depuis saint Paul jusqu'à saint Augustin, depuis saint Augustin jusqu'à saint Léon, et depuis saint Léon jusqu'à Bossuet, tous les interprètes des conseils divins nous montrent cette grande unité chrétienne, dont le développement, commencé dans le paradis de la terre, ira se consommer dans le paradis du ciel.

Comme Newton qui a vu le soleil entraînant tout le système planétaire dans son mouvement ; comme le plus simple mortel qui voit tous les fleuves courant à l'Océan dont ils sont les tributaires : ainsi l'Eglise a vu, ce qu'établit d'ailleurs l'histoire universelle, tous les événements pivotant autour de la rédemption humaine par Jésus-Christ, tendant tous à la préparer, à la propager et à la maintenir : elle a vu, ce que démontre la science, toutes les créations inférieures, descendues de Dieu, remonter à Dieu par l'intermédiaire de Jésus-Christ qui en est tout ensemble le créateur, le pontife et la fin ; elle a vu, ce qu'annonçaient les prophètes et ce que

(2451) *Quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et sæcula.* (*Hebr.* I, 2.)

constatent tous les monuments anciens et modernes, les ennemis de ce Dieu venu pour reconquérir le monde, vaincus, humiliés et servant d'escabeau aux pieds du vainqueur. Elle a vu l'immortel vainqueur conduisant avec lui dans les splendeurs de l'éternité l'humanité rachetée par son sang, ressuscitée dans la gloire, et, pour récompense de ses épreuves passagères, jouissant dans le ciel d'un bonheur sans mélange et sans fin. Telle est la grande épopée dont l'Église a vu et la longue péripétie et le sublime dénoûment.

Or, ce qu'elle a vu, elle le dit, elle le répète sur tous les tons à l'enfant qui vient en ce monde, à l'adolescent qui le traverse, au vieillard qui en sort. Elle le dit aux peuples civilisés de l'Europe, et aux jeunes chrétientés de l'Océanie, comme elle le disait il y a dix-huit siècles aux néophites des catacombes. Elle le dit, non-seulement par la plume de ses docteurs, par la bouche de ses prédicateurs, et par l'organe de la mère au foyer domestique; mais encore par le langage, tour à tour simple et sublime, de ses prières et de ses cérémonies. Ainsi Jésus-Christ, l'alpha et l'oméga de toutes choses, le centre de tout, le commencement et la fin de tout; tel est l'enseignement oral que l'Église donne à l'humanité tout entière sans jamais varier ni finir.

Elle dit la même chose dans son enseignement *figuré*. Pauvre et fugitive, l'Église naissante ne pouvait, suivant le désir de son cœur, réunir, instruire, édifier ses enfants par de longues et fréquentes instructions : l'art vint au secours de la parole. Inspiré par le même principe, il fixa sur les voûtes des chapelles souterraines, sur les compartiments des sarcophages, sur le contour des lampes ou les parois des verres, toutes les grandes vérités qui devaient être la lumière et la consolation des néophytes persécutés : telle est la clef de l'art aux catacombes. Jésus-Christ dominant le monde et les siècles, promis, figuré, prédit, préparé, persécuté, triomphant, associant ses disciples à sa résurrection glorieuse et à sa victoire éternelle, après les avoir associés à ses épreuves; l'Ancien et le Nouveau Testament, toujours mis en regard, comme la figure à côté de la réalité, l'aurore à côté du soleil, le fleuve près de l'Océan, dans lequel il vient décharger le tribut de ses eaux; Marie, les apôtres, quelques martyrs, heureux disciples de l'Homme-Dieu, et glorieuses prémices de sa victoire : tel est, comme nous l'avons vu dans la partie historique, le sujet invariable de toutes les peintures et de toutes les sculptures primitives; tel le premier enseignement de l'art chrétien.

Roi des siècles, des peuples et des événements, Jésus-Christ l'est aussi des créatures. Dégradées par le péché, détournées de leur fin par les hommes et trop longtemps devenues des instruments d'iniquité et d'idolâtrie, il faut qu'elles soient régénérées à leur tour et rappelées à leur véritable destinée. Le divin restaurateur de tout ce qui est au ciel et sur la terre ne les a point oubliées. Dans la partie décorative de ses monuments, l'art primitif leur fait rendre au vrai Dieu le tribut de louanges et d'adoration qu'elles prostituèrent durant tant de siècles aux passions déifiées. Dans les modestes essais des catacombes, les trois règnes de la nature, les animaux de la terre, de l'air et de la mer, les arbres, les plantes, les fleurs, les saisons, les métaux les plus riches et les plus simples, chantent à leur manière la gloire du Dieu rédempteur, et redisent, sous le voile transparent du mystère, les qualités adorables du Maître qu'elles donnent aux disciples comme les modèles obligés de leur conduite : tel est le second enseignement de l'art primitif.

Il n'est pas jusqu'aux démons, antiques ennemis de Dieu et de l'homme, tyrans quarante fois séculaires de la création, qui ne doivent orner le char du vainqueur. L'art primitif, dont la main tremblante écrivait au plus fort du combat, prélude par de timides esquisses aux magnifiques tableaux du moyen âge; alors que le ciseau du sculpteur représentera, dans toutes les parties de nos immenses cathédrales, les démons vaincus, et constatant par leur attitude humiliée, leur figure grimaçante, l'éternel triomphe du vainqueur. C'est ainsi que l'art primitif exprime cette vérité fondamentale, qu'en récompense de ses souffrances et de ses travaux le divin auteur du christianisme a reçu un nom au-dessus de tous les noms, et devant lequel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Par même que l'enseignement oral traverse tous les siècles, de même l'enseignement figuré marche sur une ligne parallèle, et des catacombes s'étend, en passant par le moyen âge, jusqu'à Saint-Pierre de Rome et Saint-Jean de Latran. Tour à tour au service du génie sombre et puissant des peuples du Nord, il traduit la pensée catholique avec une énergie, avec une rudesse qui reflète les mœurs des fils d'Odin et des vainqueurs de Varus; ou bien, s'inspirant aux beautés de la Grèce et de l'Italie, il s'émaille de ses mosaïques, de ses fresques, de ses mille ouvrages plus gracieux les uns que les autres, les églises d'Assise, de Padoue, de Rome et de Ravenne. Mais si la forme est différente, la pensée est partout la même. Ainsi, l'art chrétien, qui, semblable au diamant à facettes, brille de mille reflets glorieux, est né avec l'Église : les catacombes furent son berceau. C'est là qu'il faut aller l'étudier et le comprendre dans son esprit, dans sa mission et dans les sujets qu'il admet et qu'il repousse.

Le considérer seulement depuis l'époque de la renaissance jusqu'à nous, c'est courir le double danger de le rendre responsable d'une foule d'anomalies choquantes et de contre-sens ridicules dont il est parfaitement innocent, et de le condamner dans sa grande manifestation du moyen âge, dont les admirateurs de la Renaissance ont ignoré le symbolisme, et, on peut le dire aujourd'hui, si malheureusement ridiculisé la forme.

D'un autre côté, ne pas remonter au delà du moyen âge, c'est étudier un livre auquel manque la première page; c'est scinder un magnifique ensemble et prendre l'effet pour la cause, le développement pour le principe et la virilité pour l'enfance. L'art, au moyen âge, est le fils de l'art des catacombes. Héritier de son père, il a fidèlement marché sur ses traces et conservé son esprit, tout en agrandissant sa succession. Comme son père, on le voit reproduisant constamment d'un côté l'Ancien Testament, de l'autre le Nouveau, pour les fondre dans une même unité, répétant ainsi cette parole suprême : *Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera aux siècles des siècles* (*Hebr.* XIII, 8); puis montrant dans les parties essentielles et décoratives de ses monuments toutes les créatures du ciel, de la terre et des enfers, entrant, ou comme moyens, ou comme obstacles, dans la grande épopée dont le Fils de Dieu est le héros.

Je le dis à regret, mais il semble que la Renaissance et les écoles dont elle est la mère, ont singulièrement oublié cette idée fondamentale de l'art chrétien. Du jour où elle est montée sur le trône, les figures de l'Ancien Testament, mises en regard des réalités de l'Évangile, sont devenues de plus en plus rares dans les monuments sacrés : c'est là un triple malheur. Malheur, parce que c'est une déviation de l'art : *Ab initio autem non fuit sic.* (*Matth.* XIX, 8.) Malheur, parce que c'est rompre l'harmonie qui doit toujours exister entre l'enseignement oral de la religion et l'enseignement figuré. La Bible que l'enfant lit sur les genoux de sa mère qui le confond aux vérités de l'Évangile, il doit la lire, et avec lui tous les fidèles, sur les murs du temple. Malheur, parce que c'est tronquer la majestueuse per-

pétuité du christianisme ; c'est le présenter comme un fait isolé, sans préparation dans le passé, succédant à une religion vraie, en attendant lui-même un successeur, comme le prétendent certains esprits de nos jours, amenés peut-être à cette conséquence déplorable par le vicieux enseignement dont nous signalons le danger. Cette crainte nous paraît d'autant mieux fondée, que, sous l'influence moderne, le catéchisme, et par conséquent la théologie des trois quarts des hommes ne présente plus le christianisme commençant avec le monde, sortant du paradis terrestre, et posant un pied sur le mont Sinaï et l'autre sur le Calvaire.

On le voit, les catacombes sont un livre où se trouvent écrits les traits saillants de l'histoire du christianisme. Tandis que les cryptes et les sarcophages nous donnent cet enseignement général, les inscriptions font redire aux marbres, aux tuiles, aux pierres, aux verres, aux lampes primitives, les dogmes de la foi, dont elles contiennent l'expression aussi explicite que le permettait la discipline du secret. Tel n'est pas le seul mérite des œuvres de l'art dans la Rome souterraine. Non-seulement elles enseignent la *lettre* de la religion, elles en révèlent encore *l'esprit*. Patience, mansuétude, charité et miséricorde, voilà bien l'esprit du divin Rémunérateur, et par conséquent l'esprit qui anime son œuvre et qui doit inspirer ses disciples.

Or, soit dans leur partie historique, soit dans leur partie décorative, les monuments des catacombes respirent tout l'esprit que nous signalons ; il est facile de s'en convaincre par les sujets qui reviennent le plus souvent. Abel tué par son frère ; Isaac immolé par son père ; Daniel dans la fosse aux lions, les trois enfants dans la fournaise : voilà bien, dans leur expression la plus éloquente, la patience et la mansuétude pratiquées par le Maître et enseignées aux disciples. Jonas dans le sein de la baleine et couché sous le lierre ; Notre-Seigneur sous la figure du bon Pasteur, la colombe avec le rameau d'olivier ; voilà bien la charité et la miséricorde sous les emblèmes les plus populaires et les plus touchants. Les Chrétiens en prières, la sérénité sur le front, les yeux et les mains levés vers le ciel ; le fossoyeur creusant le *loculus* de son frère, les agapes réunissant à la même table les enfants de l'Église naissante, sans distinction de riches et de pauvres ; voilà bien la traduction catholique de ces deux préceptes : Aimez Dieu par-dessus toute chose et votre prochain comme vous-même.

Je suis heureux de pouvoir confirmer cette observation capitale par l'autorité d'un savant archéologue de nos jours : « Les catacombes, dit M. Raoul Rochette, destinées à la sépulture des premiers Chrétiens, longtemps peuplées de martyrs, ornées à des époques de persécution, et sous l'empire d'idées tristes et des devoirs pénibles, n'offrent cependant de toutes parts que des traits héroïques et des sujets aimables et gracieux : des images du bon Pasteur, des représentations de vendanges, des scènes pastorales, des agapes, des figures de Chrétiens en prières, des symboles de fruits, de fleurs, de palmes, des couronnes, des agneaux, des cerfs, des colombes ; en un mot, rien que des motifs de joie, d'innocence et de charité. J'ai montré ailleurs et je puis certifier de nouveau, que le crucifix ne s'est rencontré dans aucun des cimetières occupés, à partir des premiers siècles : j'ajoute qu'on n'y a encore trouvé aucune des scènes de la Passion. Le martyre même n'est indiqué symboliquement qu'au moyen de ces traits héroïques de l'Ancien Testament, tels que les trois enfants dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions, Isaac sur le bûcher, où les Chrétiens de cet âge, soumis aux mêmes épreuves, voyaient tout à la fois une image de la réalité, un modèle à imiter, un motif de consolation ou d'espérance....

« Occupés seulement, au milieu des épreuves d'une vie si agitée et souvent d'une mort si horrible, de la récompense céleste qui les attendait, les Chrétiens ne voyaient dans la mort, et même dans le supplice, qu'une voie prompte et sûre pour arriver à ce bonheur éternel. Loin d'associer à cette image celle des tortures ou des privations qui leur ouvraient le ciel, ils se plaisaient à l'égayer de riantes couleurs, à la présenter sous des symboles aimables, à l'orner de pourpre et de fleurs ; car c'est ainsi que nous apparaît l'asile de la mort dans les catacombes chrétiennes.... Il y a là surtout un trait qui caractérise éminemment le christianisme, et qui est bien fait pour honorer son génie : c'est que pendant une si longue période de persécutions, sous l'influence habituelle d'impressions douloureuses, le christianisme, réfugié dans les catacombes, réduit à prier sur des tombeaux, et sans cesse occupé de devoirs tristes et sévères, n'a cependant laissé, dans ces cimetières, parmi tant d'objets sinistres, aucune image de deuil, aucun signe de ressentiment, aucune expression de vengeance ; et que tout, au contraire, respire, dans les monuments qu'il a produits, des sentiments de douceur, de bienveillance et de charité. Je me trompe fort, ou cette observation qui résulte si positivement de l'examen des peintures chrétiennes, présente le christianisme primitif sous un aspect aussi propre à lui concilier le respect et l'amour, qu'aucun des traits de son histoire ou des monuments de son génie (2452). »

Tel est, dans les catacombes, l'enseignement figuré du christianisme. Quand on a lu ce livre tout à la fois si sublime et si simple, deux sentiments naissent dans l'âme. On regrette vivement que les sculpteurs, les peintres, les archéologues modernes, que certains auteurs de livres d'instruction religieuse et de certains sermons, d'ailleurs estimables, aient trop oublié de puiser le véritable esprit de l'art et de la religion dans les monuments des premiers âges, alors que la sève divine coulait à pleins bords du pinceau de l'artiste comme de la plume de l'écrivain et de la bouche des Pères. Non moins vif est le vœu qu'on forme pour le retour intelligent et consciencieux des arts, des doctrines et des mœurs du monde chrétien aux exemples de son berceau.

NOTE II.

(Art. Calliste et art. Intolérance doctrinale de la primitive Église.)

LE LIVRE DES PHILOSOPHUMENA.

Le livre des *Philosophumena*, enseveli pendant plusieurs siècles dans un couvent de la Grèce, fut découvert et apporté en France en 1842 par M. Mynoïdès Mynas, et déposé à la Bibliothèque im-

(2452) *Tabl. des cat.*, p. 182-5.

périale, où il serait peut-être rentré dans l'oubli sans les soins laborieux de M. Miller et l'heureuse erreur où il est tombé en l'attribuant à Origène. Sous le patronage d'un si grand nom, il devait exciter la vive curiosité du monde chrétien et du monde savant. Par une préférence accordée à l'imprimerie anglaise, et qu'elle paraît avoir justifiée, le savant éditeur publia cet ouvrage à Oxford en 1851; il le dédia à M. Villemain, dont les lettres grecques et les lettres sacrées avaient si souvent reçu de si glorieux services, et qui semblait recevoir d'elles, en cette circonstance, un juste tribut de reconnaissance par un de leurs plus éloquents interprètes, le catéchiste d'Alexandrie.

Quel fut l'étonnement et l'admiration des esprits cultivés, en apprenant la découverte d'un ouvrage d'Origène. On apprécia d'autant plus ce trésor littéraire, qu'il en portait d'autres renfermés en lui-même; il contenait des fragments encore inconnus de Pindare, d'Empédocle, d'Héraclite. Mais la curiosité des savants, qui est si pleine de charmes et si pacifique dans ses recherches, fit bientôt place à une critique passionnée et à des controverses religieuses. On avait remarqué dans cet ouvrage des invectives violentes contre un des successeurs de saint Pierre. Le Pape saint Calliste était accusé d'escroquerie, d'immoralité et d'hérésie? Un pontife dont l'Église catholique vénère la mémoire et qu'elle invoque dans ses prières, avait corrompu, disait-on, la foi et les mœurs des âmes confiées à sa vigilance, et altéré, dès sa source même, la tradition des vérités chrétiennes. Avec quelle joie et quelle triomphante fierté les Églises réformées d'Angleterre et d'Allemagne allaient-elles accueillir cette protestation contre l'autorité du Souverain Pontife et l'infaillibilité de ses enseignements! Il est vrai que l'imagination ardente d'Origène avait pu l'entraîner dans de graves erreurs. Son orthodoxie n'était-elle pas douteuse? ses écrits n'avaient-ils pas été censurés au concile de Constantinople?

Mais à peine ces objections furent-elles soulevées, que déjà on découvrait avec surprise combien étaient faibles les arguments qui attribuaient à cet éloquent génie le livre des *Philosophumena*. Ce n'était ni son langage, ni sa manière d'écrire, ni ses opinions philosophiques, ni ses doctrines théologiques. M. Jacobi, le premier de tous, déclara que cet ouvrage appartenait à un écrivain de Rome (2453); de nombreux idiotismes latins, revêtus d'expressions grecques, trahissaient son origine. L'auteur était un des évêques suburbicaires de la province Romaine; il y jouissait d'une haute autorité sous le pontificat de saint Calliste; tout désignait saint Hippolyte, évêque de Porto, un martyr et un docteur de l'Église, celui-là même dont le Vatican conservait la statue et vénérait la mémoire.

Cette opinion fut soutenue en Angleterre par le chevalier Bunzen, ambassadeur de Prusse (2454), et peu après par le docteur Wordsworth, chanoine de l'église de Westminster (2455). Elle fut accueillie avec enthousiasme par leurs coreligionnaires. Quelle consolation pour leurs âmes que d'entendre un martyr, un évêque, un docteur de la primitive Église, protester contre l'autorité du Saint-Siége, méconnaître son infaillibilité et justifier l'indépendance d'esprit et la révolte des réformateurs du XVIe siècle et de leurs nombreux et mobiles disciples!

Le chevalier Bunzen s'était proposé de tracer, à l'aide du livre des *Philosophumena*, un tableau de la primitive Église et d'y faire paraître, comme dans un miroir, l'image fidèle de l'Église protestante. Cependant, ce n'était pas aux catholiques romains qu'il destinait ses enseignements et ceux qu'il prêtait à saint Hippolyte, mais c'était plutôt à ses frères d'Angleterre, auxquels il désirait inspirer des sentiments plus libres dans la foi et dans l'observance de la discipline. Aussi une certaine défaveur accueillit son ouvrage. Plusieurs ministres anglicans crurent y remarquer une nouvelle et téméraire tentative d'un parti allemand, qui, sous le patronage du prince Albert, s'efforce depuis plusieurs années de dominer l'Angleterre et de l'unir plus étroitement à sa sœur d'outre-Rhin, par la participation à un même rationalisme religieux qui est voisin du déisme et du scepticisme. Dans son ouvrage sur saint Hippolyte et l'Église de Rome, le docteur Wordsworth, usant de tous les ménagements d'une exquise politesse, rejeta comme légère la critique de l'honorable ambassadeur de Prusse, il s'indigna noblement contre certaines propositions impies, et après de longues dissertations sur l'authenticité des *Philosophumena* et sur saint Hippolyte, il s'adressa à nous avec une indulgente compassion et s'efforça de nous faire voir, dans ce livre nouveau, une lumière venue de l'Orient, qui avait brillé pour la première fois en Angleterre, et qui devait nous tirer de la voie de perdition où nous étions égarés, pour nous conduire dans le chemin du salut et de la vie.

Les revues anglaises ne prirent qu'une faible part à la controverse. Le *Quarterly review* publia un essai littéraire, dont l'intérêt était propre à reposer les esprits fatigués de discussions (2456). Dans l'*Ecclesiastic and theologian* parurent deux savantes dissertations (2457), où l'auteur (un disciple peut-être du dr Pusey) réfutant les opinions de M. Miller, attribuait l'ouvrage qu'il avait publié à Caïus, prêtre romain que Photius appelle évêque des nations, et détournait les coups portés contre saint Calliste pour les faire retomber sur un hérétique du même nom.

Les catholiques demeurèrent longtemps témoins de ces débats sans y participer. Ils entrèrent enfin dans la discussion et soutinrent que saint Hippolyte, s'il était l'auteur de ce livre, l'avait composé dans des jours malheureux, où, révolté contre l'autorité du pontife romain, il avait adopté les funestes erreurs qui furent propagées dans la suite par la secte des novatiens. Cette opinion fut défendue dans la Revue de Dublin (2458), et peu après exposées de nouveau dans le *Correspondant*, mais rejetée et combattue par le savant et honorable M. Lenormant (2459). « J'assistais attentivement à ces longues discussions (2460) et j'examinais le livre qui les avait suscitées, ainsi que les monuments du IIe et du IIIe siècle, propres à jeter sur mes études

(2455) Il publia, sur cette question, plusieurs articles qui parurent successivement dans une revue ecclésiastique de Berlin (du 21 juin au 29 juillet 1852.) *Deutsche Zeitschrift fur Christliche Wissenschaft und Christliche leben.*

(2454) *Hippolytus and his age*, ouvrage en 4 volumes, publié à la fin de 1852. Dans le premier volume, le chevalier Bunzen examine l'authenticité de l'ouvrage et les raisons qui peuvent le faire attribuer à saint Hippolyte; dans le deuxième, il donne des aphorismes philosophiques et examine des documents historiques relatifs à saint Hippolyte et à son siècle; dans le troisième, il compose, pour la primitive Église, un livre de prières et de règles de discipline; dans le quatrième il rassemble les liturgies des Églises primitives.

(2455) *Saint Hippolytus and the Church of Rome*, 1 vol. in-8°, publié en 1853, par Christ. Wordsworth.

(2456) *Quarterly review*, april 1851.

(2457) *Ecclesiastic and theologian*, june, july, 1851.

(2458) *Dublin review*, april 1855.

(2459) *Le Correspondant*, mai 1855.

(2460) C'est M. l'abbé Cruice qui parle. Il est auteur du livre intitulé *Etudes sur de nouveaux documents historiques empruntés aux Philosophumena*, Paris, Perisse, 1855

quelques nouvelles lumières. Plus j'avançais dans mes recherches, et plus il me semblait que les titres de saint Hippolyte au livre des *Philosophumena* étaient contestables. L'opinion qui le lui attribuait me paraissait puiser toute sa force dans les préjugés religieux : en même temps, j'étais entraîné dans la controverse par mes rapports avec quelques ministres et un évêque de l'Eglise anglicane. Sur quelques points douteux, j'avais consulté le vénérable et savant cardinal Ang. Maï, et la réponse qu'il daigna me faire avait confirmé mes premières conjectures.

« Dans ces circonstances, la pensée que je pourrais peut-être dissiper quelques préjugés, faire tomber quelques préventions, me détermina à livrer au public le fruit de mes recherches. Mais comme de nombreuses occupations, inséparables de la direction d'une école, ne me laissaient que peu de loisirs, je divisai le travail. Me réservant les questions controversées et relatives aux commencements du christianisme et en particulier de l'Eglise de Rome, je confiai à l'abbé Jallabert, l'un de mes élèves, et licencié ès lettres, l'examen des titres présentés en faveur d'Origène et de saint Hippolyte pour leur attribuer le livre des *Philosophumena*.

« Après de longues et consciencieuses études où son esprit patient et laborieux lui assurait le succès, l'abbé Jallabert s'imagina que l'ouvrage pouvait appartenir à Tertullien. J'examinai cette conjecture, qui me parut d'abord étrange et insoutenable, mais ce fut ensuite avec surprise que je remarquai dans les *Philosophumena* les opinions philosophiques et théologiques de Tertullien, sa méthode d'argumentation, ses haines et ses invectives, son langage passionné et hardi qui parfois brave l'honnêteté ; le grec était empreint, comme l'avait remarqué Jacobi, de nombreux idiotismes latins. Certaines phrases pouvaient trouver leur traduction et leur commentaire dans les œuvres du prêtre de Carthage. Cependant je ne pus voir dans cette opinion qu'une conjecture ingénieuse peut-être, mais improbable.

« Les documents que nous avons recueillis ensemble, l'abbé Jallabert les réunit et en composa une thèse pour le doctorat ès lettres, qu'il présenta à la faculté de Paris, le 30 du mois dernier (juillet 1853). La discussion s'ouvrit sur cette importante question devant MM. Leclerc, Patin, Saint-Marc-Girardin, Guignaut, Damiron, Garnier, Egger, Kastus, Arnoult, Géruzez, membres de cette Faculté. La critique française, si pleine de goût et de bon sens apparut dans les appréciations de ces savants professeurs. On reconnut que les titres d'Origène et de saint Hippolyte manquaient de preuves certaines. On écarta comme improbable l'opinion qui attribuait les *Philosophumena* à Tertullien ; on demanda de plus amples recherches pour éclairer un sujet de controverse si important, et qui, à moins de documents nouveaux, doit demeurer longtemps encore dans l'obscurité.

« Les différentes questions soulevées en Allemagne et en Angleterre sur saint Calliste et sur l'autorité souveraine des pontifes de Rome dans les premiers siècles, ne furent traitées ni dans la thèse de l'abbé Jallabert ni dans les discussions de la Faculté des lettres. J'en avais fait l'objet d'une étude approfondie, et en même temps j'avais recueilli dans le livre des *Philosophumena* des documents précieux propres à éclairer les origines du christianisme, et à réfuter certaines erreurs que les philosophes modernes ont accréditées. Je livre ce travail au public. »

NOTE III.

(Art. Catacombes.)

CÉRÉMONIES DE LA LEVÉE DU CORPS D'UN MARTYR.

.... « Cependant le moment du départ pour les catacombes était arrivé. Grâce à Mgr Castellani, gardien des catacombes, nous savions qu'une levée de corps saints devait avoir lieu : l'excellent évêque avait bien voulu nous inviter à la cérémonie. Vers dix heures, trois voitures sortaient du palais Conti. Dans la première étaient les princes d'Espagne, fils de don Carlos. Nous occupions les deux autres. Une quatrième arriva plus tard : elle conduisait le jeune frère du roi de Naples, élevé à l'académie des nobles. Sortis par la porte *Salaria*, nous arrivâmes, après un assez difficile trajet, au travers des vignes, à l'entrée des catacombes de Sainte-Priscille : Mgr Sacriste y attendait les heureux pèlerins.

« Mais pourquoi le digne évêque se trouvait-il là, et comment avait-il été prévenu de la découverte d'un tombeau de martyr? La garde générale des catacombes est confiée au cardinal-vicaire. Son premier lieutenant est le prélat, Sacriste du palais apostolique. Il est plus spécialement chargé de la surveillance et de la protection de la Rome souterraine. Sous ses ordres sont plusieurs ecclésiastiques, nommés *députés des catacombes*. Ils désignent les cimetières où les fouilles doivent avoir lieu, dirigent et surveillent les travaux des fossoyeurs. Ceux-ci, au nombre de vingt ou trente, sont des hommes recommandables par leur probité et leur expérience. Comme à toute autre personne, défense leur est faite, sous peine d'excommunication, de toucher à rien ou d'emporter aucun objet des catacombes. Leur travail, étant une œuvre de piété, est payé sur les fonds provenant des dispenses de mariage.

« Lorsqu'en déblayant les galeries ils découvrent un *loculus*, qu'ils présument être un tombeau de martyr, ils en donnent avis au député particulier de la catacombe. Cet ecclésiastique se rend aussitôt sur les lieux ; examine soigneusement la tombe, s'assure qu'elle est parfaitement intacte, et constate l'existence des signes du martyre. Le cardinal-vicaire et l'évêque Sacriste sont prévenus à leur tour. Ils indiquent le jour où se fera l'ouverture du tombeau ; et, je le dis avec reconnaissance, ils ont la bonté d'en informer quelques-uns des étrangers qui se trouvent à Rome. Le Saint-Siége saisit avec empressement toutes les occasions de montrer avec quelle prudence il procède dans l'extraction et la reconnaissance des reliques offertes par lui à la vénération des fidèles.

« Ces détails expliquent la présence de Mgr Sacriste à l'entrée du cimetière de Sainte-Priscille. Notre heureuse caravane se composait de quinze personnes, y compris le député des catacombes, l'évêque de Porphyre et le P. Marchi. Munis de torches allumées et de chandelles de réserve, nous descendîmes à cinquante pieds au-dessous du sol. Là se trouve l'église primitive, que j'ai décrite ailleurs. C'est une des plus grandes et des plus belles cryptes que j'aie vues dans la Rome souterraine. »

Bâtie en briques romaines, elle affecte la forme d'une basilique. Le jour lui vient par une seule ouverture carrée, qui communique avec la campagne et qui lui sert comme de coupole.

« Dirigés par les fossoyeurs, nous nous engageâmes ensuite dans les galeries basses et tortueuses. Plusieurs fois nous fûmes obligés de ramper sur nos mains et d'affronter la bonne séculaire, formée par les infiltrations assez fréquentes qui ont plus ou moins dégradé les catacombes de Sainte-Prisille. Après un long trajet dans ce difficile labyrinthe, nous arrivâmes à un endroit où la galerie se relève un peu, et permet, sinon de se tenir debout, du moins de n'être pas entièrement accroupi. Le fossoyeur qui éclairait la marche s'arrêta tout à coup et s'écria : *Ecco ; Voilà !* et il indiquait le *loculus* du martyr. A ce mot, charun reste immobile à la place qu'il occupe : seul, Mgr Sacriste s'avance auprès du tombeau.

« Il promène lentement sa torche sur toutes les parties du *loculus*, examine avec la plus minutieuse attention la pierre tombale, le scellement, les endroits présumés du vase de sang. Lorsqu'il s'est assuré que tout est parfaitement intact, il fait signe à l'un des fossoyeurs, qui s'avance, tenant d'une main son flambeau, de l'autre un petit outil de mineur : ordre lui est donné de procéder à la recherche du vase de sang. L'ouvrier se met à l'œuvre. Avec la pointe de son instrument, il pique légèrement la paroi de la galerie aux deux extrémités du *loculus* ; puis, ayant rencontré deux taches blanchâtres, il les éraille avec précaution ; plusieurs couches de chaux tombent en miettes, et enfin laissent entrevoir deux vases de sang.

« A l'apparition des signes vénérables, je ne sais quel frisson parcourut nos membres. Jusque-là forcé par le peu d'élévation de la galerie à se tenir accroupi, les mains appuyées sur les genoux, tout le monde se prosterna.

« Prêtres et laïques, pèlerins obscurs et enfants des rois, nous récitâmes d'une voix unanime des psaumes choisis et des oraisons analogues à l'imposante découverte. Chanter la gloire des martyrs, féliciter l'Église qui les enfanta et qui les retrouve, bénir le Dieu qui les soutint et qui les couronna ; tel est le sens de ces belles prières (2461).

« Cependant, les petites ampoules, moitié pleines d'un sang coagulé, étaient entre les mains de Mgr Sacriste. Il les avait approchées de sa torche et reconnu comme nous, à la lueur des flambeaux, des taches de sang sur les parties vides. Par ses ordres deux fossoyeurs procédaient à l'enlèvement de la pierre tombale. Elle était si fortement scellée qu'elle se fendit par le milieu, sous l'effort des leviers. Les morceaux précieusement recueillis furent confiés à l'ecclésiastique député de la catacombe. En même temps un autre prêtre, appelé par Mgr Sacriste, avait approché de la tombe ouverte deux longues caisses en bois, destinées à recevoir les ossements des martyrs. Je dis des martyrs, car le *loculus* était un *Bisomum* ; il contenait deux corps. Les martyrs étaient couchés sur le dos, à côté l'un de l'autre : les chairs, les muscles, la plupart des cartilages étaient consumés ; les ossements seuls restaient dans leur intégrité, moins ceux qui avaient été violemment rompus par la dent des bêtes ou par les instruments de supplice. C'est avec beaucoup de soin que le prêtre dut les toucher et les prendre, tant l'humidité les avait ramollis. Chaque corps fut déposé dans sa caisse particulière avec son vase de sang.

Après cette solennelle et délicate opération, Mgr Sacriste, qui n'avait pas quitté un instant l'ouverture du *loculus*, ferma lui-même les deux caisses et les scella de son sceau en trois endroits différents. Porté par des ecclésiastiques comme l'arche du désert sur les bras des lévites d'Israël, le précieux dépôt prit la tête de la caravane qui le suivit, en continuant les hymnes et les prières, jusqu'à l'entrée de la catacombe. Là Mgr Sacriste brisa les sceaux qu'il avait apposés et rouvrit les caisses, afin de faire prendre l'air aux ossements et de les raffermir. Assis à la petite table sur laquelle les saintes reliques étaient placées, il dressa dans le plus grand détail le procès-verbal de ce qui avait eu lieu. Pendant ce temps-là, le père Marchi nous faisait examiner la pierre tombale. On se mit à déchiffrer l'inscription. Elle contenait le nom des martyrs et la date de leur mort. Le premier s'appelle *Heliodorus* ; le nom du deuxième imparfaitement gravé ne put être lu sur-le-champ. Il en fut autrement du millésime : l'an 200 nous apprit qu'ils furent victimes de la grande persécution de Septime-Sévère.

« Le procès-verbal fut lu à haute voix, signé par les témoins, revêtu du sceau de Mgr Sacriste et déposé dans une des caisses. Les caisses elles-mêmes, refermées et scellées comme la première fois, furent placées avec la pierre dans la voiture de Mgr Sacriste, qui les emporta à la custode générale. Ce sanctuaire auguste est comme le quartier général des martyrs sortis des catacombes. Là, ces héros, ces héroïnes de la foi primitive, attendent les ordres du vicaire de Jésus-Christ, pour aller porter aux églises des différentes parties du monde le triple secours de leur présence, de leurs exemples et de leurs prières. A chaque départ on inscrit sur des registres publics le nom du martyr, le nom de la personne, du diocèse, de la ville, de l'église qui en est gratifiée. De cette manière, si l'authentique particulier dont on a soin d'accompagner toujours le corps du martyr vient à s'égarer, on peut infailliblement en obtenir un nouveau. Est-il besoin d'ajouter que tout ici est complètement gratuit ?

« Telle est, en abrégé, la conduite de Rome relativement à la surveillance des catacombes, à la reconnaissance des martyrs, à la conservation et à la communication de leurs reliques. En présence de cette sollicitude sans égale reste-t-il à l'incrédulité, au sophisme, à la légèreté mondaine le plus petit mot à dire ? Je crie tout homme impartial de répondre.

« Cependant nous remontâmes en voiture, après avoir jeté un dernier regard sur les catacombes : regard plein de mélancolie comme celui du voyageur qui s'éloigne, peut-être pour toujours, des lieux chéris où fut placé son berceau. En ce moment la Rome souterraine, la grande cité des martyrs, reparut tout entière à nos yeux avec les souvenirs héroïques dont elle est pleine, et qui élèvent à leur plus haute puissance le respect et l'amour pour l'Église.

« Souvenirs de force. Plus merveilleuse que celle des pyramides d'Égypte, de Babylone, de Ninive, du grand égout de Tarquin, du Colisée, de la capitale même des césars avec son étendue démesurée et ses palais fabuleux, sa construction est l'ouvrage le plus extraordinaire qu'ait réalisé le génie de la foi, et que l'œil de l'homme puisse contempler.

« Souvenirs de sollicitude. Demeure trois fois séculaire de l'Église naissante, elle montre à chaque pas la mère des peuples chrétiens, cachant dans les

(2461) Domine Jesu Christe, rex gloriosissime martyrum, teque confitentium corona, qui dispositione mirabili sacra corpora tuorum militum, qui pro tua fide ac nomine sanguinem suum profuderunt in hoc loco per sanctos angelos tuos custodire dignatus es, illosque urbis hujus tuæ directæ Jerusalem circa muros constituisti custodes, etc. (Ex *Precib. recitand. in recogn. et extract. corp SS. MM. ex loculis in cœmeter.*)

plis de sa robe ensanglantée, la foi, la liberté, les lumières, la civilisation, les consolations divines et les espérances immortelles qu'elle avait reçues au sommet du Calvaire, et qu'elle devait donner au monde. Dans ses cryptes vénérables, on la voit tour à tour prosternée, les mains étendues, les yeux élevés vers son divin Epoux, demandant la fin de la lutte ou la victoire pour ses enfants, aux prises avec la rage des bourreaux et les lions de l'amphithéâtre; puis, debout, pegnant d'une main timide sur les parois de ses *cubicula*, ou gravant sur la tombe de ses héros, les dogmes sacrés pour lesquels ils mouraient; fermant ainsi la bouche à l'hérésie en léguant à la postérité le vrai symbole des martyrs.

« Souvenirs de désintéressement. Témoins irrécusables d'une vie toute de privations, ses pauvres meubles, ses lampes en terre cuite révèlent son dévouement, son humilité et rehaussent l'éclat du miracle, qui lui donna la victoire sur l'orgueil toutpuissant du monde de Néron et de Dioclétien.

« Souvenirs de charité. Avec leurs emblèmes mystérieux et leurs inscriptions si touchantes, ses petites coupes en verre rappellent les innocentes agapes, repas fraternels où la sainte égalité de tous les hommes était pratiquée dans toute sa perfection, alors que l'empire romain continuait de maintenir dans toute sa rigueur la distinction barbare du riche et du pauvre, du libre et de l'esclave.

« Souvenirs de courage et de sainteté. De ces fresques naïves, de ces cryptes vénérables, de ces tombes si simples, pressées les unes contre les autres, de ces rues, de ces places tapissées d'ossements, de cette terre détrempée de sang dans toutes ses parties; de toutes parts, enfin, s'exhale un parfum d'héroïque sainteté qui embaume l'âme et la fait vivre dans le vestibule du ciel (2462).

« Souvenirs de foi. Pendant que le cœur s'épanouit avec délices dans une atmosphère inconnue partout ailleurs, l'esprit contemple, avec un saisissement profond, cette mée de témoins de toute condition, de tout sexe, de tout âge, dont chacun lui montrant, au bas du symbole catholique, sa signature sanglante, lui dit : *Credo : Je crois.* Au bruit de ce mot solennel répété plus de deux millions de fois (2463), le pèlerin des catacombes ne peut s'empêcher de répondre, lui aussi, de toute

(2462). In mundo multa loca sunt ubi corpora sanctorum requiescunt; sed non similia huic loco (Catacumbis). Nam si sancti numerarentur quorum corpora hic fuerunt reposita, vix crederetur. Ideo sicut homo infirmus ex bono odore et cibo reficitur, sic homines venientes ad hunc locum mente sincera recreantur spiritualiter et recipiunt veram peccatorum remissionem unusquisque juxta vitam suam et fidem. (S. Brigit., lib. IV, c. 107.)

(2463) Quel fut le nombre total des martyrs pendant les trois premiers siècles de l'Eglise? C'est une question dont le développement excède les limites d'une simple note. Je dirai seulement, qu'au témoignage de saint Chrysostome, de saint Augustin, de saint Jérôme, d'Eusèbe, de tous les Pères et de tous les historiens, la multitude des martyrs est tellement grande qu'elle est incalculable. Quand ils en parlent, tous emploient les expressions les plus générales, de manière à laisser à la pensée la liberté de s'étendre jusqu'à l'infini. Ils appliquent aux martyrs, glorieux enfants du véritable Abraham, les paroles divines qui annoncent à l'ancien patriarche son innombrable postérité: *Benedicam tibi et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli, et velut arenam, quæ est in littore maris.* (*Gen.* XXII, 15.)

Quis cœli stellas enumeret, s'écrie saint Théodore, *ac diffusam ad maris litus arenam? Tot sunt martyres per orbem, qui adversariam potestatem fide vicerunt, provincique ad tyrannicas acies, in ignem, gladium, feras, terrores omnes tetenderunt, qui supplicia ducerent pro deliciis, obtruncationem pro voluptate.* (S. Theod. Studita, serm. 10, *in omnes SS. Martyr.*)

Saint Grégoire continue : *Totum mundum, fratres, aspicite, martyribus plenus est. Jam pene tot qui videamus non sumus, quot veritatis testes habemus. Deo ergo numerabiles, per arenam multiplicati sunt, quia quanti sint a nobis comprehendi non possunt.* (Hom. 27 *in Evang.*)

Possibile non est, dit Eusèbe, *numero comprehendi quanti quotidie pene per singulas quasque urbes, et provincias martyres efficiebantur.* (*Hist.*, lib. VIII, c. 4.)

Hac tempestate, ajoute saint Sulpice Sévère, *omnis fere sacra martyrum cruore orbis infectus est, quippe certatim gloriosa in certamine ruebantur.* (*Hist.*, lib. II.)

Telles sont les expressions des Pères, si parfaitement placés pour connaître la vérité du fait qu'ils transmettaient à la postérité. De savantes recherches ont été entreprises pour réduire à un chiffre approximatif le nombre des martyrs, que tous les Pères nous donnent comme incalculable. Les travaux de Baronius, t. II, an. 303; et *Not. ad Martyrol.*, c. 5 et 37; de Fuivius Cordulus, *Not. ad passiones SS. Getuli, Amantii*, etc.; d'Arias, *Ad Imit. Christi*, lib. III, c. 32-36; de Genebrard, *In psal.* LXXVIII; de Ferraris, *Biblioth.*, art. *Martyr.*; de Bernini, *Hist. om. Hæres*, c. 14, sæcul III, p. 206; de Mamachi, *Orig. et Antiq.*, t. I, p. 476; de Bosio, *Rom. subter.*, lib. III, p. 289; de Mazzolari, *Vie Sacre*, t. V, p. 83, 284; de Boldetti, *Osservaz. sopra i Cimiteri*, etc., lib. I, c. 27; et d'un grand nombre d'autres, fondés sur les monuments primitifs, portent à ONZE MILLIONS, ET AU DELA, le nombre des martyrs dans l'Eglise entière, pendant les trois premiers siècles. — *Adhibito tamen*, dit le savant P. Florès, dans son grand *Ouvrage sur les Martyrs*, *diligenti studio in sacris evolvendis amalibus, et martyrum actis, quorum major pars deperiit, aut exarata in tabulis ecclesiasticis non fuit, illud ex probatis auctoribus deduco:* IN ECCLESIA NUMERARI UNDECIM MARTYRUM MILLIONES, ET EO PLURES; *ita ut quolibet anni die, si in omnes distribuantur, coli possint* PLUS QUAM TRIGINTA MARTYRUM MILLIA.

Sic putat et computat Genebrardus ex aliis in psal. LXXVIII, 4. *Magna, inquit, copia martyrum quæ tanta, ut aliqui in singulos anni dies numerent triginta, millia martyrum. Sic noster Franciscus Arias, vir pietate et eruditione magnus,... rem totam deducens per singula sæcula, provincias et persecutiones, ostendit adeo esse immensum martyrum numerum, ut in singulis totius anni diebus possimus nos honorare martyres tonquam tali die cœlis coronatos usque ad triginta millia. Cui existimationi multi applaudunt, et jure merito.* (*De inclyto Agon. Martyrii*, lib. IV, c. 3, p. 1.)

Quant aux martyrs de la ville de Rome, nous trouvons, pour en indiquer la multitude, la même généralité d'expressions dans les Pères et dans les auteurs chrétiens. Saint André, de Crète, s'exprime ainsi : *Vidi mulierem ebrium de sanguine sanctorum et de sanguine martyrum Jesu.* (*Apoc.* XVII, 6.) *Hanc meretricem, quidam veterem Romam designari putant. Et quidem numerum martyrum, et sanguinis modum, qui a Neronis tempore in Romana urbe et ditione effusus est usque ad Diocletianum, quis enumerare valeat?* (*Comm. in Apoc.*, c. 52 et 53.)

Saint Léon tient le même langage : *Duo ista præclara divini germinis semina* (*Petrus et Paulus*) *in quantam sobolem germinarint, beatorum millia martyrum protestantur, qui apostolicorum armuli triumphorum, urbem nostram, purpuratis et longe lateque rutilantibus popidis ambierunt, et quasi ex multarum honore gemmarum, conserto uno diademate coronarunt.* (*Ser. in Nat. App.*)

Sainte Brigitte, à qui il fut donné de lire surnaturellement dans les mystères du passé et de l'avenir, s'exprime comme saint Léon : *Si mensurares terram centum pedum in longitudine et totidem in latitudine, et seminares eam plenam puris granis triciti, ita compresse, quod non esset distantia inter granum et granum, nisi quasi articulus digiti unius, quodlibet vero grannm daret fructum centuplum adhuc essent plures martyres, et confessores Romæ a tempore illo quo Petrus venit Romam cum humilitate, usquequo Celestinus discessit.* (Lib. III, c. 127.) — Elle compare ensuite Rome à un champ de cent pieds de long sur cent de large, tout planté de rosiers, puis elle ajoute : « *Si horti omnes de toto mundo conjuncti essent Romæ, certe Roma esset atque magna de martyribus. Rosæ vero sunt martyres rubicundi sanguinis sui effusione.* (*Ibid.*)

Stapleton ajoute : *Ita una Roma noctumdis Christi ovibus generale quasi macellum erat. In ea aut imperatores, aut præfecti urbis perpetuam christianorum carnificinam exercebant. Nec usquam terrarum orbis christianus sanguis uberius effusus est, quam in una urbe Roma.* (*De magnit. Rom. Eccl.*, c. 6.)

Le travail de patience et d'érudition, qui a rédnit en

l'énergie d'une conviction désormais inébranlable : *Credo : Je crois.* L'incrédulité lui fait pitié ; la polémique sans cesse renaissante sur la divinité du christianisme est à ses yeux une injure, un hors d'œuvre, un danger.

« Le seul aspect de la grande cité des martyrs a suffi pour graver dans son cœur et placer sur ses lèvres la profonde et noble parole d'un Père de l'Église : « Sachons-le bien ; discuter sur la vérité d'une religion, que nous voyons confirmée par la déposition sanglante d'un si grand nombre de témoins, est une chose fort périlleuse. Oui, il est fort dangereux, après les oracles des prophètes, après le témoignage des apôtres, après les tourments des martyrs, de venir discuter la foi des siècles, comme si elle était née d'hier... Admirable sagesse de Dieu ! qui, donnant pour motif à la foi les héroïques combats des martyrs, fait servir les souffrances des pères à l'éducation des enfants. Il les éprouva, afin de nous instruire ; il les brisa, afin de nous conquérir ; de leurs horribles tortures il fit la base de notre foi et l'aiguillon de nos vertus (2464). » (Voy. *Hist. des catacombes*, par M. l'abbé J. Gaume.)

NOTE IV.

(Art. Justin [Saint].)

MOTIFS DE CONVERSION DE SAINT JUSTIN, PHILOSOPHE PLATONICIEN.

Le christianisme a exercé sur le monde une action trop puissante, il offre un ensemble de doctrines et d'institutions trop imposant et sa marche au travers des révolutions sociales et de la chute des empires est trop assurée pour ne pas attirer les regards, même des moins attentifs. S'il n'a pas une origine divine, il doit avoir une origine humaine. Quelle est-elle? quel est le foyer où tant de lumières sont venues se réunir pour se répandre ensuite sur l'univers? Cette question se présente d'elle-même à l'esprit de ceux qui ne croient pas à sa divine institution. Les rationalistes de tous les temps ont senti le besoin d'y répondre. Ils ont cherché hors de la révélation et dans les écoles philosophiques les plus florissantes, l'origine de la religion chrétienne et ils ont cru la trouver dans les doctrines platoniciennes ou dans l'éclectisme alexandrin.

Celse, dès les premiers siècles, reprochait aux Chrétiens les nombreux emprunts que les écrivains sacrés avaient faits, disait-il, à la philosophie de Platon. S. Justin, Tatien, Origène, Tertullien, Clément d'Alexandrie et les autres Pères répondirent à cette accusation. Ils firent plus ; ils prouvèrent que Platon lui-même avait puisé dans les livres sacrés des Hébreux ses plus belles idées, et qu'il n'avait fait que dénaturer leur doctrine. Ils produisirent les textes et ils les comparèrent. Les païens ne nièrent pas la ressemblance des passages allégués ; on disputa leur priorité; et il fut montré avec évidence que Moïse et les prophètes avaient précédé les plus anciennes écoles philosophiques. Le christianisme ainsi justifié continua sa marche victorieuse et les peuples, en se soumettant, à ses lois le regarderent comme un messager descendu du ciel pour y conduire les hommes égarés à la suite de leurs poètes et de leurs philosophes.

Au siècle dernier les socin ens ressuscitèrent cette vieille objection ; ils prétendirent que les Pères avaient corrompu la foi catholique en y mêlant des opinions platoniciennes; les apologistes chrétiens entrèrent de nouveau dans la lice, et ils démontrèrent par des témoignages qui nous paraissent encore incontestables, que non-seulement les Pères avaient rejeté la philosophie de Platon, mais qu'ils l'avaient combattue dans presque toutes ses parties.

On s'est raillé de leur critique, mais on n'a pas détruit leurs preuves. Cependant l'objection a reparu sous une forme nouvelle. *Celse* disait aux premiers Chrétiens : Vous nous reprochez des doctrines impies et abominables, mais vos dogmes sont les nôtres et vos docteurs ont été nos disciples. Les *sociniens* disaient : La foi a perdu sa pureté en se mêlant dès les premiers siècles aux rêveries philosophiques. Les *rationalistes* modernes disent que le christianisme n'est qu'un *développement* admirable de la philosophie de Platon ou de l'éclectisme d'Alexandrie. Nous sommes chrétiens parce que nous sommes platoniciens. Les Pères de l'Église et les apôtres n'étaient que des disciples de Platon ou des éclectiques.

Cette objection est grave, car elle détruit le caractère divin de notre religion en lui donnant une origine humaine et en la réduisant à un système philosophique. Les bornes qui nous ont été prescrites ne nous permettant pas de la discuter d'une manière complète, nous avons choisi parmi les Pères celui qui, le premier, passa de l'école de l'Académie à celle de Jésus-Christ, qui fut avant sa conversion le plus sincère admirateur de Platon, et qui conserva jusqu'à sa mort le manteau de philosophe. Nous nous proposons d'examiner cette question : *Saint Justin fut-il chrétien parce qu'il était Platonicien?*

Ce Père, l'un des plus célèbres apologistes de notre foi, naquit au commencement du IIe siècle; il nous raconte dans son *Dialogue avec Tryphon*, sa première éducation et sa conversion au christia-

valeur numérique les expressions des Pères sur le nombre des martyrs de l'Église tout entière, s'est continué pour les martyrs de Rome. Ces recherches, appuyées sur les monuments primitifs, donnent, à Rome, deux millions et demi de martyrs; en sorte qu'elle peut célébrer, chaque jour de l'année, la fête de sept mille de ses enfants. *Che moltiplicati ascendono a più di due millioni e mezzo di santi martiri.* — Bernini, *Hist. Ou. Hær.*, t. I, c. 14. — Sainte Baigitte, lib. III, c. 27. — Ferrarius, art. *Martyr.* — Flores, *De inclyt. Agon. Martyr.*, p. 520, etc., etc.

C'est le cas de s'écrier avec un des auteurs cités plus haut : « Dieu, quelle mûée de témoins vous avez rassemblés pour nous animer au combat! Comment se peut-il que les hommes se laissent encore appesantir et entraîner après le mensonge et la vanité ? O vous, qui nous avez créés, ayez pitié de nous, que vous avez rachetés au prix de cette mer de sang! » *Qui plasmasti nos, misérere nostri, quos pretioso sanguine redemisti!*

(2464) Noverimus quia non sine magno discrimine de religionis veritate disputamus, quam tantorum sanguine confirmatam videmus. Magni periculi res, si post prophetarum oracula, post apostolorum testimonia, post martyrum vulnera, veterem fidem quasi novellam discutere præsumas... Quanta circa nos Dei nostri sollicitudo, dum nobis fidem veram duro agone martyrum commenda, affectionem præcedentium, instructionem efficit posterorum. Illos examinat ut nos erudiat; illos conterit ut nos acuat, eorum cruciatus nostros vult esse profectus. (*Sermo de SS. Martyr.*)

nisme. Entraîné par un vif désir vers la recherche de la vérité, il l'avait demandée aux philosophes. Les stoïciens ne lui apprirent rien de Dieu, qu'ils ne connaissaient pas et dont ils ne jugeaient pas la connaissance nécessaire. L'avarice des péripatéticiens le révolta; il les estima indignes même du nom de philosophes; il fut rebuté par les pythagoriciens parce qu'il ignorait la musique, l'astronomie et la géométrie. Il eut alors recours aux platoniciens, et il crut trouver dans leur enseignement la vérité qu'il cherchait. « Ce que je pus comprendre, dit-il, des choses immatérielles me ravissait. La contemplation des idées donnait des ailes à ma pensée. Je me crus sage en peu de temps, et telle était ma simplicité que j'espérais voir Dieu lui-même; car c'est le but que se propose la philosophie de Platon (2465). »

Cette admiration si franche pour ce qu'il y a d'élevé dans l'enseignement de ce philosophe indique une âme noble, un cœur généreux et une intelligence supérieure. Mais les premières paroles de son récit nous montrent qu'il reconnaissait lui-même combien cette admiration avait été mêlée d'illusions. Il croyait *sentir* la vérité. C'était en effet chez lui plutôt un *sentiment* que cette vue claire et cette conviction profonde dans laquelle l'âme se repose, et qui, sans diminuer son enthousiasme, lui donne quelque chose de plus calme et de plus énergique. Son esprit travaillait avec ardeur et s'efforçait d'arriver à la contemplation de Dieu. Il fuyait la société des hommes et il aimait la solitude pour s'y livrer à ses méditations.

Un jour qu'il s'était retiré dans une campagne à quelque distance de la mer, il aperçut près de lui un vieillard vénérable et d'une physionomie pleine de douceur. Etonnés l'un et l'autre de cette rencontre subite et inattendue dans un lieu si solitaire, ils s'abordèrent et entrèrent en conversation. Justin parla avec enthousiasme de l'excellence de la philosophie. Le vieillard l'écoutait avec attention : les paroles pleines de candeur du jeune philosophe, son amour sincère de la vérité et les illusions dont il était le jouet lui inspirèrent un vif intérêt; il le jugea capable de recevoir les lumières plus pures que le christianisme faisait briller au sein du paganisme. Après une courte discussion sur les *idées* et sur la *vision intellectuelle*, il éleva sur diverses maximes platoniciennes des doutes que Justin ne put résoudre et qui le forcèrent de convenir que la philosophie de Platon était impuissante à satisfaire les besoins de l'esprit humain.

Justin n'était point de ces âmes fières qui s'opiniâtrent dans leurs sentiments; il aimait la vérité pour elle-même : il reconnut sincèrement ses erreurs, et demanda au vieillard à quels maîtres il devait recourir, puisque Platon lui-même avait ignoré la véritable sagesse.

Le vieillard répondit : « A une époque fort éloignée de la nôtre, et bien avant tous vos philosophes, vivaient des hommes justes, saints, agréables à Dieu et remplis de son esprit. Inspirés d'en haut, ils annoncèrent tous les événements que nous voyons s'accomplir sous nos yeux; ces hommes sont les *prophètes;* seuls ils ont connu la vérité et l'ont fait connaître aux hommes; ils publiaient ce qu'ils avaient vu et entendu, et leurs écrits existent encore : ceux qui les lisent attentivement et sans prévention comprennent le principe et la fin de toutes choses, et savent bientôt tout ce que doit savoir un véritable philosophe. Ils ne discutaient pas quand il fallait parler; ils étaient *témoins* de la vérité... ; combien leur témoignage est supérieur à tous les raisonnements! Mais avant de les consulter, demandez que les portes de la lumière s'ouvrent à vous : *Qui peut voir et comprendre si Dieu et le Christ ne lui donnent l'intelligence* (2466)? »

Ces paroles enflammèrent Justin d'une grande ardeur de connaître les prophètes : il les lut, et il trouva dans leurs écrits cette philosophie qu'il cherchait depuis tant d'années. « Dès lors, ajoute-t-il, je n'eus plus qu'un désir, ce fut de voir tous les hommes entrer dans la même voie, et ne pas s'éloigner de la doctrine du Sauveur. En elle respire je ne sais quelle majesté terrible capable d'effrayer les hommes qui ont abandonné le droit chemin; ceux qui la méditent y trouvent, au contraire, le plus délicieux repos (2467). »

Ce récit nous montre avec évidence que la conversion de saint Justin au christianisme ne fut pas pour lui un simple *progrès philosophique;* qu'il passa réellement d'une école à une autre école; qu'il reconnut une doctrine plus ancienne et plus pure que celle de Platon, une doctrine révélée, puisque ses prédicateurs étaient inspirés d'en haut, et qu'elle reposait sur *leurs témoignages* et non sur *leurs raisonnements;* une doctrine complète, puisqu'elle enseignait le principe et la fin de toutes choses, et tout ce que doit savoir un véritable philosophe.

Il y a, entre saint Justin et saint Augustin des rapports qui se présentent naturellement à l'esprit; tous deux sont animés de la même ardeur pour la vérité; ils la cherchent avec la même sincérité et le même zèle. L'un et l'autre s'égarent d'abord; l'un à la suite de Platon, l'autre à la suite de Manès. Un vieillard, plein de douceur et de charité, fait briller aux yeux du premier les lumières pures de l'Evangile, qui l'embrasent aussitôt d'une généreuse ferveur; le second, malgré les passions qui se disputent son âme, cède à l'éloquence douce et persuasive d'un vénérable pontife, et reconnaît ses erreurs avant que Dieu ne triomphe en lui par la puissance de sa grâce, et ne le force à les abjurer. Tous deux, ravis d'admiration pour les saintes Ecritures, et la doctrine qu'elles contiennent, consacrent leurs talents et leur vie à la défendre et à l'expliquer. Saint Augustin confond les manichéens, dont il avait suivi les égarements, et saint Justin réfute Platon, dont il avait été le disciple. Malgré ses luttes et ses victoires, saint Augustin est accusé d'avoir conservé les erreurs de Manès et de les avoir mêlées aux vérités chrétiennes; et on reproche à saint Justin d'avoir corrompu, selon les uns, et perfectionné, selon les autres, le symbole catholique par les idées platoniciennes. Les accusations de Pélage et des rationalistes ne reposent pas sur un fondement plus solide. Je ne sais, en effet, si saint Augustin a été un adversaire plus zélé du manichéisme que saint Justin du platonicisme considéré comme une doctrine religieuse.

Permettez-moi de vous apporter ici quelques témoignages. Les païens divisaient leur théologie, en théologie *fabuleuse* ou poétique, *naturelle* ou philosophique, et en *théologie civile,* qui comprenait les institutions et les cérémonies du culte. Saint Justin adopte cette division dans son ouvrage *Exhortation aux Grecs,* où il oppose la religion chrétienne à la religion païenne. Après avoir montré combien la *théologie fabuleuse* contient d'opinions absurdes et indignes de la Divinité, il passe à la *théologie philosophique,* et il annonce dès le début qu'elle n'est pas moins inadmissible que la première. Il s'attache particulièrement à Platon et à Aristote comme aux deux plus grands théologiens du paganisme, et qui passent parmi les païens, comme il nous l'assure, pour ceux qui avaient le mieux entendu la religion. Voici son raisonnement : Tous

(2465) *Dialogue avec Tryphon* ; p. 219, édit. de Paris, 1656.

(2466) *Ibid.*, p. 224.
(2467) *Ibid.*, p. 225.

les philosophes, et en particulier Aristote et Platon, n'ont pu s'accorder ni entre eux ni avec eux-mêmes sur la *physique*, *sur la nature de l'âme et sur la nature de Dieu*. Donc ils ne méritent aucune confiance en matière de religion.

Platon, dit-il, admet *trois principes:* Dieu, la matière et l'idée; Aristote rejette l'idée, et n'en admet que deux : Dieu et la matière. Platon nous assure, comme s'il fût descendu tout récemment du ciel, et qu'il eût vu et vu exactement tout ce qui s'y passe, « que le Dieu suprême habite une substance de feu ; » Aristote, composant un cinquième élément, place le séjour de la Divinité je ne sais dans quelle substance éthérée et inaltérable.

Platon divise l'âme en trois parties : la raisonnable, l'irascible et la concupiscible; Aristote la renferme dans toute la raison.

Platon soutient que l'âme est immortelle; Aristote lui ôte l'immortalité.

Platon nous la montre dans un mouvement perpétuel; Aristote, tout en la faisant le principe de tout mouvement, la fixe dans une immobilité absolue.

Saint Justin montre, ensuite, que Platon ne s'accorde pas mieux avec lui-même qu'avec Aristote.

« Tantôt, dit-il, ce philosophe admet *trois principes*, tantôt il en admet quatre; il enseigne que l'âme du monde est éternelle, plus loin qu'elle ne l'est pas. Ici, il fait de l'idée un principe distinct et subsistant en lui-même; ailleurs, il ne la fait subsister que dans la pensée de Dieu (2468). »

De ces contradictions, saint Justin conclut que les philosophes n'ont pas connu la vérité. On ne peut les louer, dit-il, que d'une chose, c'est d'avoir montré, par leurs dissensions, qu'ils se sont tous égarés (2469).

Mais quoi! la vérité était-elle donc complétement ignorée sur la terre? Nul rayon de lumière ne venait-il éclairer les ténèbres épaisses qui pesaient sur l'humanité? et si cette lumière brillait quelque part, si elle était encore accessible à quelque intelligence, pourquoi Aristote et Platon, les deux plus puissants génies de l'antiquité païenne, ne purent-ils la recevoir?

Saint Justin en signalant leurs erreurs nous en indique la cause. « D'où vient, dit-il, que ces deux philosophes dont vous vantez la sagesse se sont si mal accordés non-seulement entre eux, mais avec eux-mêmes? C'est qu'ils n'ont pas *voulu apprendre la vérité de ceux qui la savaient;* mais ils ont cru pouvoir *s'élever par leurs raisonnements jusqu'à la connaissance des choses célestes*, lorsqu'ils ignoraient même celles de la terre (2470). »

Il y avait donc à l'époque de Platon des hommes qui *enseignaient la vérité* et que ces philosophes ont pu et qu'ils n'ont pas voulu écouter. Ce sont les mêmes que le vieillard lui avait fait connaître sur le bord de la mer. Il les montre à son tour aux Grecs idolâtres, et les exhorte à passer dans leur école s'ils veulent posséder la sagesse et la vérité.

« Puisqu'il n'est pas possible, dit-il, d'apprendre *quoi que ce soit de vrai touchant la religion* de tous ces philosophes que vous regardez comme vos docteurs, et puisque, par leurs contradictions, ils vous ont donné des marques évidentes de leur ignorance, il faut nécessairement recourir à ceux que nous autres Chrétiens nous reconnaissons pour nos maîtres, et qui sont plus anciens que les vôtres de plusieurs siècles. Ils ne nous ont *rien appris qu'ils aient inventé eux-mêmes* (2471) et jamais ils ne se sont contredits les uns les autres. Mais, sans dissensions et sans dispute, ils nous ont *communiqué* simplement la vérité que Dieu lui-même leur *avait révélée*, car il n'est pas possible que des hommes *puissent connaître par la force de leur esprit* des choses si grandes et si divines. L'*inspiration* céleste est donc descendue sur ces saints personnages ; ils n'ont eu besoin ni d'étude ni de recherches, mais seulement d'une grande pureté de cœur, afin de recevoir en eux l'*inspiration du Saint-Esprit* (2472) qui, les touchant et les animant comme un habile musicien touche et anime un luth, nous a révélé par leur moyen ces vérités divines. C'est pourquoi, comme s'ils eussent parlé par une même bouche et avec une même langue, ils nous ont *enseigné* tout d'une voix et avec le plus parfait accord ce qu'il faut croire de Dieu, de la création du monde, de celle de l'homme, de l'immortalité de l'âme et du jugement qui doit se faire après cette vie, en un mot toutes les vérités nécessaires (2473). »

Ces paroles sont claires et ne laissent aucun doute sur la pensée du saint docteur. Il est évident qu'il reconnaît dans le monde deux doctrines parfaitement distinctes ; l'une, pleine de contradictions et d'erreurs, c'est la *doctrine des philosophes* et en particulier celle d'Aristote et de Platon; l'autre, pure et sublime, dont toutes les parties s'enchaînent dans une admirable harmonie, c'est la *doctrine de nos saints livres;* l'une plus ancienne, l'autre plus nouvelle; l'une incapable de nous instruire sur les vérités de la religion, l'autre qui nous les enseigne toutes; la première assemblage incohérent de conceptions humaines, la seconde divine dans son origine et révélée de Dieu à des âmes pures et saintes. C'est le caractère spécial qui la distingue: cette doctrine renferme des vérités si sublimes et si divines que l'intelligence ne pouvait les découvrir par elle-même; les hommes qui l'ont enseignée n'ont eu besoin ni d'études ni de recherches, mais seulement de la pureté et de la docilité à l'esprit divin; et cette inspiration est la cause de l'accord merveilleux qui règne dans leur enseignement, malgré la distance des temps et des lieux (2474).

Or, comment admettre que saint Justin ait puisé cette doctrine qu'il reconnaît pure et sublime dans cette autre qu'il reconnaît pleine d'erreurs et de contradictions; cette doctrine qui enseigne toute vérité et où il trouve un délicieux repos, dans cette autre qu'il représente comme *incapable* de nous instruire de la religion ; cette doctrine enfin qu'il regarde comme divine, dans cette autre qu'il regarde comme le *fruit des pensées humaines?* Comment supposer même, qu'il ait perfectionné la première par la seconde et qu'il ait mêlé à des dogmes

(2468) *Exhortation aux Grecs*, p. 4.
(2469) *Ibid.*, p. 8.
(2470) *Ibid.*, p. 9. Que l'on remarque bien ces belles paroles de saint Justin. Les païens n'ont pas voulu apprendre ou recevoir la vérité de ceux qui la connaissaient, mais s'élever par leur raisonnement jusqu'à la connaissance des choses célestes; et c'est là ce qui était impossible, c'est là la cause de leur erreur. Il est nécessaire de remettre ces principes sous les yeux des philosophes cartésiens de nos écoles qui tous croient pouvoir s'élever, par eux-mêmes, et par le seul spectacle de la nature, à la connaissance de Dieu.
(2471) Belle et grande vérité qu'il ne faut cesser de mettre sous les yeux de tous nos professeurs de philosophie.
(2472) Que l'on fasse bien attention à cette *voie surnaturelle* dont Dieu s'est servi pour faire connaître les vérités divines; mais elle n'exclut pas la *voie naturelle*, celle de la *parole*, dont Dieu s'est servi et au commencement, et quand il s'est fait *homme*.
(2473) *Ibid.*, p. 9
(2474) Que l'on remarque bien que, d'après saint Justin, Socrate et Platon n'avaient connu la vertu que parce qu'ils en avaient reçu des *prophètes*, c'est-à-dire, dans leur sens, *de la Bible;* nous ajoutons, nous, à la Bible, les traditions générales que Dieu avait confiées à l'homme dès sa création, et qui ne s'étaient jamais totalement perdues.

qu'il croyait divins des opinions philosophiques. S'il l'eût fait, s'il eût porté une main téméraire sur l'arche sainte, nous accepterions son témoignage sur l'*inspiration surnaturelle* de nos auteurs sacrés, et nous protesterions de toute l'énergie de notre âme contre ses innovations sacrilèges. Mais non, saint Justin n'a pas ajouté un seul article à notre foi, et le symbole qu'il reçut, humble catéchumène, de la bouche des prêtres, est le même que reçurent saint Ignace et saint Polycarpe de la bouche des apôtres.

Notre pensée serait incomplète, si, après avoir montré que saint Justin avait reconnu une doctrine révélée supérieure aux systèmes philosophiques, nous n'ajoutions que ni lui ni les autres Pères ne rejetèrent la philosophie *comme science*. Ils croyaient et tout Chrétien croit avec eux que l'homme a été élevé à un *état surnaturel* qui, loin d'affaiblir la raison, lui donne de nouvelles forces et de nouvelles lumières. D'après ce dogme si souvent attaqué et toujours victorieux, ils distinguaient deux ordres de vérités, les unes *rationnelles* et les autres *révélées surnaturellement*, les unes livrées à la libre discussion, les autres que nous devons accepter par la foi.

Saint Justin et les Pères ne rejetaient donc pas toute spéculation philosophique, mais ils les subordonnaient à la foi, comme l'ordre naturel est subordonné à l'ordre surnaturel.

Les hérétiques suivirent la marche opposée. L'histoire de leurs erreurs serait la confirmation de notre thèse, et nous trouverions dans les gnostiques, dans les valentiniens, dans les manichéens, dans les ariens et les autres, ces éclectiques qu'on veut nous montrer dans les Pères.

En acceptant la philosophie, saint Justin et les Pères ne s'en servaient pas pour *créer de nouveaux dogmes*, mais pour combattre des erreurs purement rationnelles et disposer ainsi les esprits à recevoir la révélation. Car l'ordre surnaturel est visiblement établi sur le plan et sur le modèle de l'ordre naturel : l'un et l'autre ont leurs mystères et leurs lois, qui se correspondent et s'expliquent mutuellement, en sorte qu'une philosophie saine et élevée est une excellente préparation à la théologie.

Ils s'en servirent encore dans l'exposition et le développement scientifique du dogme. La doctrine, dis-je, a été complète dès le principe, et l'Eglise n'y a pas ajouté une seule vérité, c'est ce que prouve son histoire entière, et en particulier l'histoire des conciles, où ses pontifes se réunissaient, non pour *dogmatiser*, mais pour *témoigner* de la foi de leurs diocèses, et constater ainsi la foi universelle. Mais jamais la vérité n'a été regardée par ses docteurs comme un poids qui pèse sur l'intelligence et qui la réduise à l'immobilité. La vérité est la vie de l'âme et le principe de son activité, et Jésus-Christ en la répandant dans son Eglise, comme il répandit autrefois dans le monde la lumière du jour, lui donna la mission, non-seulement de la conserver intacte, mais de la contempler, et par cette contemplation de s'en nourrir, de se l'unir d'une union plus intime, et de la manifester avec plus d'éclat. Aussi nous reconnaissons un progrès dans l'exposition de la doctrine catholique. Il serait facile d'en faire l'histoire; c'est l'histoire même de ses luttes contre l'hérésie. L'hérésie n'ajoute rien à la foi, mais le dogme qu'elle attaque est défini avec plus de précision et manifesté avec plus d'éclat. Nous ne nions pas que la philosophie n'ait exercé quelque influence sur ce développement théologique. Mais nous sommes convaincu qu'elle y a contribué plus souvent en produisant l'erreur combattue qu'en donnant l'explication scientifique du dogme, et que la philosophie doit beaucoup plus à la théologie que la théologie à la philosophie.

De ces simples observations nous pouvons conclure qu'il ne suffit pas, pour assigner au christianisme une origine humaine, de nous montrer que saint Justin était platonicien, tel autre Père disciple d'Aristote, de Plotin ou de Proclus; il faut prouver qu'ils ont ajouté à la foi un dogme nouveau. Mais le symbole que nous récitons encore est le même qu'ont récité les apôtres, et protestera toujours contre une pareille prétention.

NOTE V.

(Art. Gaules.)

INTRODUCTION DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES.

Depuis deux siècles les opinions en France ont varié sur la première introduction du christianisme dans les Gaules. Jusqu'alors on y avait cru, comme partout ailleurs, que le christianisme avait été prêché dans la Gaule méridionale par saint Lazare, premier évêque de Marseille; par ses deux sœurs, sainte Marthe et sainte Marie-Madeleine, et par saint Maximin, un des soixante-douze disciples, premier évêque d'Aix ; que, sous l'empereur Claude, saint Pierre avait envoyé dans les Gaules, accompagnés d'autres missionnaires, les sept évêques suivants : Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Martial de Limoges, Austremoine de Clermont, Gatien de Tours et Valère de Trèves; que le Pape Clément, troisième successeur de saint Pierre, envoya Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris.

D'un autre côté, saint Epiphane dit de saint Luc, qu'il prêcha en Dalmatie, en Gaule, en Italie, mais principalement en Gaule (2475). Le même Père dit encore que Crescent, disciple de saint Paul, vint prêcher dans la Gaule, et que c'est une erreur d'appliquer à la Galatie ce que dit l'Apôtre à cet égard dans sa *IIe Epître à Timothée* (2476). Saint Isidore de Séville compte encore l'apôtre saint Philippe parmi ceux qui prêchèrent l'Evangile dans les Gaules (2477). Aussi dès l'année 190, saint Irénée de Lyon prouvait-il la vérité de la foi catholique par l'unanimité de la tradition dans toutes les Eglises du monde, parmi lesquelles il met les Eglises établies chez les Celtes ou Gaulois (2478). Quelques années après, Tertullien disait aux Juifs que les diverses nations des Gaules s'étaient soumises au Christ, avec le reste de l'univers (2479). Les diverses nations des Gaules sont les quatre provinces en lesquelles Auguste les avait divisées : Narbonne, Lyon, Belgique, Aquitaine. Telle était donc l'ancienne tradition, et du pays et d'ailleurs, sur la première introduction du christianisme dans les Gaules.

Vers la fin du XVIIIe siècle, à la suite et sur l'au-

(2475) Epiph., hæres. 51.
(2476) *Ibid.*
(2477) Isid., *De vita et morte sanctor.*, c. 74.

(2478) Iren., l. I, c. 3.
(2479) Tertul., *Adv. Judæos*, 6,17.

torité de Launoy, docteur suspect et téméraire, un certain nombre d'écrivains, plus ou moins infectés de jansénisme, se faisant les échos les uns des autres, avancèrent et soutinrent que cette ancienne et commune tradition sur la première introduction du christianisme dans les Gaules était fausse et inventée depuis le XIe siècle. Des catholiques mêmes, sans y regarder de plus près, répétèrent ce qu'ils entendaient dire. Ce sentiment devint l'opinion dominante en France. On se mit à changer la tradition des bréviaires et des missels, tant à Paris que dans d'autres diocèses. Sainte Marie-Madeleine ne fut plus une et la même; elle fut divisée en trois personnes : la femme pécheresse et pénitente; Marie, sœur de Lazare, et enfin Marie-Madeleine de laquelle le Seigneur avait chassé sept démons. L'arrivée de Lazare et de ses deux sœurs en Provence fut déclarée non avenue. La mission apostolique des sept premiers évêques fut retardée de plus de deux siècles. Le tout, parce que tel était l'avis de Launoy et de ses partisans, qui marchaient plus ou moins sur les traces de Luther et de Calvin. Cependant l'Eglise romaine, et dans son bréviaire, et dans son missel, et dans son martyrologe, et dans ses écrivains les plus approuvés, conservait l'ancienne tradition, d'ailleurs si honorable pour la France.

Il y a quelques années un prêtre français, l'abbé Faillon, de la congrégation de Saint-Sulpice, a démontré par une foule de monuments inédits ou peu connus, que l'Eglise romaine avait raison, et que les liturgistes français ont eu tort de bouleverser aussi précipitamment leur liturgie et tradition ancienne, sur des autorités et des arguments plus minces les uns que les autres (2480).

Il prouve d'abord que sainte Marie-Madeleine, Marie, sœur de Lazare, et la pécheresse pénitente, sont une seule et même personne. Il le prouve par la tradition primitive, perpétuelle et générale des Grecs et des Latins. Chez les Grecs, sauf deux ou trois Pères qui, en passant, admettent ou supposent plusieurs personnes, l'unité a été reconnue et enseignée par tous les autres, notamment par ceux qui ont traité la question d'une manière plus particulière : tels Ammonius Saccas, maître d'Origène, dans son *Harmonie des Evangiles*, et Eusèbe de Césarée, dans ses *Canons évangéliques*, traduits par saint Jérôme. Origène est le premier qui imagina plusieurs femmes au lieu d'une seule. Encore n'est-il pas bien d'accord avec lui-même. Il reconnaît jusqu'à deux fois que beaucoup d'interprètes de l'Evangile ne parlent que d'une seule femme. Lui, dans un endroit, en suppose trois ou même quatre, persuadé que c'était le moyen de résoudre plus aisément les objections de Celse. Ailleurs, il en admet trois; plus loin, seulement deux; enfin, il y a tel passage où il semble n'en admettre qu'une. Aussi Origène a-t-il été cité pour et contre la distinction. Saint Chrysostome convient que tous les évangélistes semblent parler d'une seule personne : lui, dans son opinion particulière, en distingue deux, et même plusieurs pécheresses. Voilà les deux Pères grecs qui s'éloignent du sentiment ancien et commun. Saint Ephrem, diacre de l'Eglise d'Edesse en Syrie, vivait au IVe siècle. Comme ses écrits étaient lus publiquement après l'Ecriture sainte, son sentiment peut être regardé comme celui de la Syrie entière. Or, il dit positivement que la pécheresse pénitente, Marie, sœur de Lazare, et Marie-Madeleine, possédée de sept démons, c'est une seule et même personne, qui, après une vie scandaleuse, mérita d'être associée aux apôtres et aux évangélistes pour annoncer la résurrection du Sauveur.

Quant à la tradition de l'Eglise latine, l'auteur fait voir que les Pères latins supposent tous, sans exception, que Marie-Madeleine est la même que la sœur de Marthe ou la pécheresse. Enfin, par un travail aussi édifiant que curieux, il expose l'application allégorique que les saints docteurs font des actions diverses de la pécheresse, de Marie, sœur de Lazare, et de Marie-Madeleine, à la gentilité d'abord pécheresse, puis repentante, puis saintement dévouée, comme d'une seule et même personne à une seule.

Quant aux arguments de Launoy et consorts pour introduire dans les bréviaires la distinction de Marie-Madeleine, les deux principaux sont deux méprises assez singulières. On était en faveur de la distinction au passage de saint Théophile d'Antioche, qui vivait dans le IIe siècle. Le passage est formel : seulement, au lieu d'être de saint Théophile d'Antioche, il est de Théophylacte, écrivain du Bas-Empire, et qui vivait, non pas précisément dans le IIe siècle, mais bien dans le XIe. Pour des critiques qui voulaient en remontrer à l'Eglise romaine, la méprise est un peu forte. En voici une autre qui ne l'est pas moins. Les réformateurs jansénistes de la liturgie en France s'appuyèrent du martyrologe romain pour introduire dans le bréviaire de Paris, au 19 janvier, la fête de sainte Marie et de sainte Marthe; l'innovation de Paris fut imitée dans beaucoup d'autres diocèses. Un Jésuite flamand, le P. Sollier, fit voir que cette innovation gallicane ne reposait que sur une bévue. Voici tout ce que dit le Martyrologe romain au 19 janvier : *Fête des saints Marius et Marthe, sa femme, et de leurs enfants, Audifax et Abacuc, nobles persans, qui, étant venus à Rome sous l'empire de Claude, y souffrirent le martyre.* Mais comment les liturgistes modernes ont-ils pu trouver dans cette annonce la fête de sainte Marie et de sainte Marthe, sœurs de Lazare? Le voici : Au lieu de *Marius et Marthe, sa femme*, un des modernes docteurs a lu *Marie et Marthe*, et supprime prudemment tout le reste. Et les autres l'ont cru et répété sur parole. Quand le Jésuite eut révélé ce plaisant mystère, les novateurs de Paris eurent assez de sens pour supprimer cette fête dans une nouvelle édition de leur bréviaire; mais elle continua de figurer dans des bréviaires de province. Tels sont les deux principaux arguments des modernes, pour distinguer Marie, sœur de Marthe et de Lazare, d'avec Marie-Madeleine.

Les arguments contre la mission apostolique de Lazare, de Marthe et de Marie-Madeleine, ainsi que de saint Maximin, en Provence, ne sont pas plus péremptoires. Au XVIIIe siècle, cette mission était reconnue par toutes les Eglises d'Occident. Launoy s'inscrivit en faux, attendu que saint Lazare était mort en Chypre, sainte Marthe à Béthanie, sainte Marie-Madeleine à Ephèse, et qu'aucun écrit ou monument antérieur au XIe siècle ne parle de leur apostolat en Provence. Pour prouver que la tradition constante des Provençaux et de tout l'Occident sur saint Lazare est fausse, Launoy ne cite qu'un compilateur grec du XIe ou XIIe siècle, qui, parlant des reliques d'un saint Lazare *juste*, découvertes en Chypre sous l'empereur Léon VI, le confond avec saint Lazare de Béthanie, qualifié partout de *martyr*, et que les Cypriots n'ont jamais cru ni su enterré parmi eux. Saint Epiphane, évêque de Salamine en Chypre à la fin du IVe siècle, parle en détail de Lazare et du caractère de sa résurrection; mais il ne dit ni ne suppose d'aucune manière que son tombeau fût dans le pays, ce qu'il n'eût pas manqué de faire, si l'on en eut été per-

(2480) *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apotres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, et les saintes Marie Jacobé et Salomé, par l'auteur de la dernière Vie de M. Olier*, 2 vol. in-4°, chez M. Migne.

suadé. Enfin des moines grecs de l'île de Chypre même, consultés sur le lieu de la mort de saint Lazare, après la publication de l'ouvrage de Launoy, répondirent : « Qu'il était constant, par des monuments anciens des églises grecques, que sainte Madeleine, sainte Marthe, sa sœur, et saint Lazare, leur frère, avaient abordé en Provence et qu'ils reposaient dans ce pays. » Launoy prouve de même que sainte Marie-Madeleine est morte à Ephèse, attendu que dans un fragment grec d'actes apocryphes, il est parlé d'une sainte Marie-Madeleine, *vierge* et *martyre*, suppliciée à Ephèse, et que l'on suppose la sœur de Lazare. Mais la sœur de Lazare n'a jamais été qualifiée de vierge ou de martyre. Polycrate, évêque d'Ephèse, dans la lettre où, à la fin du IIe siècle, il énumère toutes les gloires de son Eglise, ne dit pas un mot du tombeau de sainte Marie-Madeleine, non plus que de celui de la sainte Vierge; preuve bien claire que ces tombeaux n'y existaient pas. On peut même conclure que, s'il ne parle pas de la vierge et martyre Marie-Madeleine, dont Grégoire de Tours célèbre la gloire en Occident, c'est que cette vierge d'Ephèse n'avait pas encore souffert le martyre au temps de Polycrate, mais qu'elle le souffrit plus tard. Quant à sainte Marthe, Launoy et ses répétiteurs s'appuient de Flodoard pour assurer qu'elle est morte à Béthanie. Mais Flodoard dit seulement que de son temps on voyait encore à Béthanie la maison de Marthe, changée en église : il ne dit mot, ni de sa mort, ni de son tombeau.

Mais le grand argument de Launoy, c'est qu'aucun écrit ni monument antérieur au XIe siècle ne parle de l'apostolat de Lazare, Marthe et Marie-Madeleine en Provence. L'époque n'est pas mal choisie. Car, pendant les VIIIe, IXe et Xe siècles, la Gaule méridionale fut ravagée par les Sarrasins, qui y détruisirent toutes les archives et monuments des églises. Toutefois il leur a échappé assez de monuments écrits et autres pour prouver à eux seuls, ce que prouvait déjà suffisamment la tradition toujours vivante et générale, savoir : l'apostolat des saints Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, ainsi que de saint Maximin en Provence.

Voilà la série de ces monuments publiés par l'auteur : 1° Une ancienne *Vie de sainte Madeleine*, écrite au Ve ou au VIe siècle et transcrite textuellement dans une autre plus étendue, composée au IXe par saint Raban Maur, archevêque de Mayence, lesquelles toutes confirment de point en point la tradition vivante; 2° l'auteur produit, comme monuments plus anciens encore que ces Vies écrites, divers tombeaux de la crypte de sainte Madeleine : d'abord celui de saint Maximin. Il montre que ce tombeau confirme la vérité de l'ancienne *Vie* et prouve que, dès les premiers siècles, et probablement avant la paix donnée à l'Eglise par Constantin, les Chrétiens de Provence honoraient saint Maximin, leur apôtre, comme l'un des soixante-douze disciples du Sauveur; 3° à ce tombeau, il joint celui de sainte Madeleine, qui confirme aussi la vérité de l'ancienne *Vie* et prouve que, dès les premiers siècles de l'Eglise, les Chrétiens de Provence croyaient posséder et honoraient en effet le corps de sainte Madeleine, la même dont l'Evangile fait mention; 4° il montre que, longtemps avant les ravages des Sarrasins en Provence, la Sainte-Baume était honorée comme le lieu de la retraite de sainte Madeleine; 5° qu'avant les ravages de ces barbares on honorait à Aix l'oratoire de Saint-Sauveur comme un monument sanctifié par la présence de saint Maximin et de sainte Madeleine, et qu'en effet c'est à ces saints apôtres qu'on dut en attribuer l'origine; 6° que les *Actes* du martyre de saint Alexandre de Brescia, en Italie, prouvent que, sous l'empire de Claude, saint Lazare était évêque de Marseille et saint Maximin évêque d'Aix; 7° qu'avant les ravages des Sarrasins le corps de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ, était inhumé à Marseille, dans l'église de Saint-Victor, et qu'on est bien fondé en attribuant l'origine des cryptes de cette abbaye au même saint Lazare, premier évêque de Marseille; 8° que la prison de Saint-Lazare, à Marseille, est un monument antique qui confirme l'apostolat et le martyre de ce saint; 9° que le tombeau de sainte Marthe, à Tarascon, était en très-grande vénération au Ve et au VIe siècle; que Clovis Ier, étant attaqué d'une maladie, s'y rendit lui-même et y obtint sa guérison; 10° qu'avant les ravages des Sarrasins sainte Marthe était honorée comme l'apôtre de la ville d'Avignon; 11° que les démêlés au sujet de la primatie d'Arles n'ont rien de contraire à l'apostolat de nos saints, et que les archevêques d'Arles, au lieu de réclamer contre cette même croyance l'ont expressément reçue et confirmée; 12° que l'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe et de sainte Marie-Madeleine est confirmé par les plus anciens martyrologes d'Occident; 13° qu'au commencement du VIIIe siècle les Provençaux cachèrent les reliques de leurs saints apôtres pour les soustraire aux profanations des Sarrasins, et mirent dans un sépulcre, avec le corps de sainte Madeleine, une inscription de l'an 710, conçue en ces termes : « L'an de la nativité du Seigneur, 710, le 6e jour de décembre, sous le règne d'Odoïn, très-bon roi des Francs, au temps des ravages de la perfide nation des Sarrasins, ce corps de la très-chère et vénérable sainte Madeleine a été, à cause de la crainte de ladite perfide nation, transféré très-secrètement, pendant la nuit, de son sépulcre d'albâtre dans celui-ci qui est de marbre, duquel l'on a retiré le corps de Sidoine, parce qu'ici il est plus caché. » Comme l'a remarqué le docte Pagi, ce roi des Francs du nom Odoïn ou d'Odoïc, n'est autre que le fameux Eudes, duc d'Aquitaine, qu'on trouve appelé quelquefois d'Odon, quelquefois Otton, Odoïc ou Otoïn. Il était de la première dynastie des rois des Francs, dans laquelle nous voyons que tous les princes portaient le titre de roi. D'ailleurs c'est précisément de 700 à 710, pendant que les Francs de Neustrie et d'Austrasie se disputaient à qui serait le maître des rois fainéants, sous le titre de maire du palais; c'est précisément dans cet intervalle que le duc Eudes, Odon, Odoïn ou Odoïc, fut le seul défenseur, et par là même le seul roi, de la France méridionale contre les Sarrasins.

Dans la partie subséquente de son ouvrage, l'auteur des *Monuments inédits* expose les principaux faits concernant le culte de chacun de ces saints personnages, depuis les ravages des Sarrasins jusqu'à nos jours. Quant à la mission des sept évêques dans les Gaules par saint Pierre, sous l'empire de Claude, quoique l'auteur n'ait pas pour but direct de la prouver, il en offre néanmoins des preuves nouvelles et remarquables : d'abord un ancien manuscrit, autrefois à l'église d'Arles, dans lequel sont recueillies les lettres des Papes aux archevêques de cette métropole, depuis le Pape Zosime jusqu'à saint Grégoire le Grand. Or, immédiatement après les lettres du Pape Pélage à Sapaudias, qui mourut en 586, et avant celles de saint Grégoire à Virgile, on lit ce titre peint en vermillon : *Des sept personnages envoyés par saint Pierre dans les Gaules*, pour y prêcher la foi; et ensuite les paroles suivantes : *Sous l'empereur Claude, l'apôtre Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher la foi de la Trinité aux gentils, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières : ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et Valère; enfin, plusieurs autres que le bienheureux apôtre leur avait assignés pour compagnons* (2481).

(2481) Tome II, p. 375 et sequ.

Raban-Maur, dans sa Vie de Marie Madeleine, parle également de Trophime d'Arles, de Paul de Narbonne, de Martial de Limoges, de Saturnin de Toulouse, de Valère de Trèves, comme envoyés au temps même des apôtres (2482).

Pour ce qui est de saint Trophime en particulier, l'Eglise d'Arles l'a toujours honoré comme un des soixante-douze disciples et envoyé par saint Pierre. Il est vrai, Grégoire de Tours, qui écrivait sur la fin du VIe siècle, conclut dans un endroit que Trophime et les six évêques furent envoyés sous l'empire de Dèce, en 250 ; il le conclut des *Actes* de saint Saturnin, ou plutôt de la date de ces *Actes*, qui, d'après le bruit public, disent-ils, mettent le consulat de Décius et de Gratus pour l'arrivée de Saturnin à Toulouse, sans mentionner les autres évêques (2483). Mais Grégoire même ne croit pas trop à cette date, ou bien il n'est pas d'accord avec lui-même; car, dans un autre endroit, il dit que saint Saturnin avait été ordonné par les disciples des apôtres, ce qui suppose la fin du Ier siècle ou le commencement du IIe (2484). Mais il existe en faveur de saint Trophime un témoignage antérieur d'un siècle et demi à Grégoire, témoignage bien autrement solennel et authentique : c'est la lettre de dix-neuf évêques au Pape saint Léon, en faveur de l'Eglise d'Arles, pour le supplier de rendre à cette métropole les privilèges qu'il lui avait ôtés. « Toute la Gaule sait, disent-ils, et la sainte Eglise romaine ne l'ignore pas, qu'Arles, la première ville des Gaules, a mérité de recevoir de saint Pierre saint Trophime pour évêque, et que c'est de cette ville que le don de la foi s'est communiqué aux autres provinces des Gaules. » Dans leur requête, ces dix-neuf évêques voulaient montrer que l'Eglise d'Arles était plus ancienne que celle de Vienne. Mais si saint Trophime n'avait fondé l'Eglise d'Arles qu'au milieu du IIIe siècle, comment tous ces évêques auraient-ils pu lui attribuer une ancienneté plus grande qu'à l'Eglise de Vienne, déjà florissante dès le IIe, comme on le voit par la lettre de cette Eglise et de celle de Lyon aux Eglises d'Asie, sous Marc-Aurèle, l'an 177? Prétendre, avec certains critiques, que par ces mots *envoyé par saint Pierre*, les évêques voulaient simplement dire que Trophime avait été *envoyé par le siége apostolique*, c'est leur attribuer une niaiserie et méconnaître l'état de la question. Le Pape Innocent Ier atteste que tous les évêques des Gaules ont été envoyés par ce siége, c'est-à-dire par saint Pierre ou par ses successeurs. Comment donc les dix-neuf évêques auraient-ils pu conclure de là que l'Eglise d'Arles était plus ancienne que celle de Vienne? Enfin, l'Eglise de Vienne elle-même dément Grégoire de Tours par le plus savant de ses archevêques, saint Adon. Il dit au 27 janvier de son Martyrologe : A Arles, *fête de saint Trophime, évêque et confesseur, disciple des apôtres Pierre et Paul.* Il dit plus au long, dans son livre de la fête des apôtres : *Fête de saint Trophime de qui l'apôtre écrit à Timothée :* J'ai laissé Trophime malade à Milet. *Ce Trophime, ordonné évêque par les apôtres à Rome, a été envoyé le premier à Arles, ville de la Gaule, pour y prêcher l'Evangile du Christ; et c'est de sa fontaine, comme écrit le bienheureux Pape Zosime, que toutes les Gaules ont reçu les ruisseaux de la foi. Il s'est endormi en paix dans la ville.* Ainsi, saint Adon de Vienne non-seulement assure que saint Trophime d'Arles y a été envoyé premier évêque par les apôtres, mais il le prouve par l'autorité du Pape Zosime, antérieur de plus d'un siècle à Grégoire de Tours.

Un témoignage plus ancien encore que celui des dix-neuf évêques et même du Pape Zosime fait voir qu'on ne peut pas s'en rapporter, pour saint Trophime, à l'époque de Grégoire de Tours. Vers l'an 252 ou 253, Faustin, évêque de Lyon, et les autres évêques de la même province, écrivirent au Pape saint Etienne et à saint Cyprien de Carthage contre Marcien, évêque d'Arles, qui, infecté du schisme et de l'erreur de Novatien, s'était séparé de leur communion *depuis longtemps* et refusait l'absolution aux pénitents, même à la mort. Saint Cyprien exhorta le Pape, au plus tard en 254, à écrire des lettres dans la province pour excommunier et déposer Marcien et le remplacer par un autre. « *Il y a longtemps*, dit Cyprien, qu'il s'est séparé de notre communion ; qu'il lui suffise d'avoir laissé mourir, *les années précédentes*, plusieurs de nos frères sans leur donner la paix. » Ces expressions, *les années précédentes et depuis longtemps*, employées au plus tard au commencement de 254, font remonter naturellement à 250, ou 251 l'époque où Marcien se sépara de ses collègues. Son épiscopat avait dû commencer avant 250. Comment alors supposer, avec Grégoire de Tours, que saint Trophime ne fut envoyé de Rome qu'en 250, sous l'empire de Dèce? Dèce, de qui la persécution éclata dès 249 et fut si terrible que, le Pape Fabien ayant été martyrisé dès le 20 janvier 250, on fut plus de seize mois sans pouvoir élire un nouveau Pape. Et saint Cyprien en donne cette raison : « C'est que le tyran, acharné contre les pontifes de Dieu, faisait les plus horribles menaces, moins irrité d'apprendre qu'un rival lui disputait l'empire que d'entendre qu'un Pontife de Dieu s'établissait à Rome. » Certainement on ne comprend guère comment le Pape Fabien, martyrisé dès le 20 janvier 250, put envoyer cette année-là même sept évêques avec de nombreux compagnons dans les Gaules, tandis qu'on le comprend sous l'empire de Claude. Aussi Longueval et Tillemont abandonnent-ils Grégoire de Tours sur l'époque de cette mission, particulièrement pour saint Trophime. Le savant de Marca non-seulement l'abandonne, mais le réfute.

Il en est de même quant à saint Denys, premier évêque de Paris. Grégoire de Tours le compte parmi les sept évêques envoyés de Rome sous l'empire de Dèce. Il ne cite aucune autorité pour cela, car les actes de Saturnin de Toulouse ne parlent que de Saturnin, et nullement de Denys ni de Trophime. Au contraire, Fortunat, évêque de Poitiers et contemporain de Grégoire, dit expressément que saint Denys, premier évêque de Paris, fut envoyé par le Pape saint Clément ; il le dit, et dans l'ancienne Vie de sainte Geneviève, dont il a été reconnu l'auteur par de Marca (2485), et dans une hymne composée en l'honneur de saint Denys. Aussi le savant de Marca conclut-il pour la mission de saint Denys par le Pape saint Clément. Le docte Antoine Pagi tire la même conclusion et pour les mêmes raisons, auxquelles il en ajoute plusieurs autres. Comme Grégoire de Tours s'est trompé en plusieurs points des antiquités ecclésiastiques, son opinion particulière sur la mission de saint Denys n'est d'aucun poids. Aussi, après lui, a-t-on continué de croire et de dire, avec son contemporain Fortunat, que saint Denys a été envoyé par le Pape saint Clément. On en voit la preuve dans un privilége du roi Thierry de 755, dans une charte du roi Pépin de 768, et dans les Actes du concile de Paris de 825. Dans tous ces monuments, saint Denys est dit formellement avoir été envoyé dans les Gaules par saint Clément, successeur de saint Pierre. A ces monuments, on peut joindre les anciens bréviaires de Paris, qui jusqu'en 1700 disent ou supposent tous que saint Denys a été envoyé par le Pape saint Clément. François Pagi, réunissant les arguments

(2482) *Ibid.*, p. 295 et 297.
(2483) *Ibid.*, p. 549 et seqq.
(2484) *Ibid.*, p. 565.
(2485) *Epist. ad Fulcoium*

d'Antoine Pagi et de Marca, fortifie la conclusion par des arguments nouveaux. Le célèbre Mabillon va plus loin. Non-seulement il reconnaît comme indubitable la mission de saint Denys par le Pape saint Clément, mais il ajoute que les arguments de ceux qui soutiennent que saint Denys, premier évêque de Paris, est le même que saint Denys l'Aréopagite, comme le disent les anciens bréviaires de Paris, ne sont point à mépriser.

D'après tout cela, nous regardons comme suffisamment prouvé, 1° que saint Denys, premier évêque de Paris, a été envoyé dans les Gaules par le Pape saint Clément; 2° que saint Trophime, premier évêque d'Arles, y a été envoyé avec plusieurs autres par saint Pierre même; 3° que les saints Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, avec saint Maximin, un des soixante-douze disciples, ont été les apôtres de la Provence, saint Lazare, premier évêque de Marseille, et saint Maximin, premier évêque d'Aix; 4° que sainte Marie-Madeleine, la pécheresse pénitente, et Marie, sœur de Lazare, sont une seule et même personne. Et nous souhaitons de tout notre cœur que, dans chaque Eglise particulière, on fasse des travaux semblables sur leurs antiquités.

NOTE VI.

(Art. Martyrs.)

DES MARTYRS ET DE LEUR ACTION SOCIALE.

Les éphémères sociétés issues du paganisme étaient fondées sur la politique; les fortes sociétés chrétiennes reposent sur la vérité et la liberté morale. La séparation du spirituel et du temporel dans le gouvernement n'était que soupçonnée dans l'antiquité, elle y aspirait sans pouvoir l'atteindre; le Christ seul devait avoir la puissance de séparer ces deux ordres en prononçant le grand mot: A César ce qui vient de César, et à Dieu ce qui vient de Dieu. Par ces paroles, d'ordinaire si mal comprises, l'affranchissement des hommes fut proclamé. Le culte nouveau plaçait son empire plus haut que la terre qu'il abandonnait à la force et aux disputes des ambitieux, afin de prouver aux justes qu'ils *n'ont point ici-bas de cité permanente.* Les institutions politiques ont de tout temps été peu influencées par le christianisme qui semble n'avoir pour but que les âmes et laisser les corps passer successivement sous le joug des plus forts, roi ou peuple, noble ou riche. Les mêmes questions sociales qu'on soulevait il y a deux mille ans s'agitent encore aujourd'hui. Il y a eu dans l'antiquité des sociétés matériellement aussi bien organisées que les nôtres. Le progrès, s'il a lieu, ne se fait que bien lentement dans l'ordre que le glaive domine. C'est pourquoi l'Evangile est venu le disjoindre violemment d'avec l'ordre spirituel, pour que ce dernier devînt l'asile inviolable des âmes avides de développement, pour qui ce monde est trop étroit. Qu'importe que nous soyons peut-être enchaînés par en bas? Libres dans une sphère supérieure et divine nous pouvons nous consoler.

C'est ce qu'ont dit les martyrs des premiers siècles; et ce principe est l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'étonnante rapidité de la propagande évangélique. Dès l'entrée du IIe siècle, saint Irénée nous déclare que le christianisme était déjà répandu par tout le monde; il cite des Eglises dans les Gaules, l'Espagne, la Germanie, la Libye, l'Egypte, toutes « éclairées, dit-il, de la même foi, comme du même soleil. » Pantaïnos, fondateur de l'école chrétienne d'Alexandrie, s'étant enfoncé dans l'Asie pour y prêcher la foi, trouva aux bords du Gange des Chrétiens en possession de l'Evangile de saint Matthieu, et des Eglises fondées par l'apôtre Barthélemy, un demi-siècle après la mort du Sauveur.

Tertullien avait bien compris le christianisme lorsqu'il dit aux païens dans son *Apologétique :* « En quoi nous vengeons-nous de toutes vos injustices? Manquons-nous de forces et de soldats pour lever contre vous l'étendard de la guerre? Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons vos cités, vos camps, le forum, le sénat, le palais même des Césars; nous ne vous laissons que vos temples... Il nous serait facile de défendre avec l'épée notre cause, si nous ne savions qu'il vaut mieux mourir que de commettre l'homicide. Bien plus, pour nous venger nous n'aurions qu'à abandonner en masse votre empire, et vous seriez effrayés de votre solitude. »

Toute l'indépendance morale dont l'homme est capable se révèle dans ce langage d'un bon citoyen, qui n'a certes rien de courtisan. Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, écrivait à Trajan son maître, sur un autre ton. « Ce m'est devenu, dit il (2486), une coutume solennelle, ô mon dominateur, de te faire part de tous mes embarras. Car qui peut mieux que toi redresser mon esprit, éclairer mon ignorance? je n'ai jamais bien su jusqu'à quel point de rigueur il fallait agir envers les Chrétiens amenés devant nos tribunaux, à quels genres de supplices on devait les condamner: je sais encore moins s'il faut avoir égard au sexe et à l'âge des coupables, ou les traiter tous également... Quoique porter le nom de chrétien, soit déjà un crime suffisant, quand même on n'en aurait pas commis d'autre, j'ignore s'il faut pour cela les punir... Plusieurs de ceux qui m'ont été amenés ont avoué qu'ils avaient été chrétiens, mais qu'ils ne l'étaient plus, et ils ont adoré ton image et celle des dieux, en maudissant le Christ, et assurant que leur unique faute ou erreur consistait en ce qu'ils s'étaient réunis ensemble à certains jours pour chanter les louanges du Christ, prononcer des prières et s'engager par serment à ne jamais commettre de crimes... D'autres ayant invoqué à mon exemple nos divinités et ton image placée parmi elles, et t'ayant adoré par l'offrande de l'encens, et les libations de vin, en maudissant le Christ, je leur ai pardonné. »

D'après cela comment peut-on concevoir que ceux des rois modernes qui ont voulu renouveler le despotisme des Césars aient prétendu interpréter à leur profit ces grands massacres d'hommes, se laissant égorger en masse sans résistance, plutôt que d'adorer la volonté du pouvoir matériel? Le principe : *Mon âme est à Dieu, mon corps est au roi*, fut, il est vrai, de tout temps l'axiome fondamental des monarchies absolues; mais cet état imparfait n'est qu'un passage, et n'est pas le but de la société. Cette obéissance passive qu'on nous prêche, les païens l'avaient bien plus que nous.

(2486) Lib. x, epist. 97.

C'est à peine si l'on peut concevoir aujourd'hui le phénomène de 129 millions d'hommes, dont se composait l'empire sous les Césars, asservis et exploités par 4 millions de citoyens romains (2487), aidés d'une armée d'au plus 400 mille soldats.

« Adieu, César! ceux qui vont mourir te saluent! » criaient en passant devant la loge impériale les troupes de malheureux qu'on jetait aux bêtes des amphithéâtres. Quelle abnégation plus grande, et quelle obéissance plus illimitée à la majesté royale a-t-on jamais vue depuis? Non, les martyrs chrétiens ne se laissaient point immoler de peur de troubler l'ordre établi, jamais un tel motif n'a été énoncé par eux, et d'ailleurs s'ils s'étaient levés en armes comme dans les derniers temps ils en avaient la force, pour renvoyer à l'enfer les monstrueux tyrans qu'il semblait avoir vomis, ils n'auraient point troublé l'ordre établi.

Mais ils sentaient qu'ils avaient une autre mission que celle de continuer le règne du glaive; ils se souvenaient du mot de leur maître, montant au Calvaire et disant : Celui qui se servira de l'épée périra par l'épée. Ils ne se révoltaient pas pour faire triompher leur foi, parce qu'ils savaient que la vérité ne peut se défendre que par la parole, qui est le seul glaive divin; que les seuls dieux de sang se défendent en répandant du sang; que vouloir forcer à sacrifier, c'est-à-dire à croire et à aimer, prouve un pouvoir humain arrivé à l'apogée de son délire.

Les Chrétiens laissaient donc, comme saint Pierre, le glaive au fourreau, mais l'opinion était invoquée à grands cris, et appelée à venir juger entre la victime et le tyran. Saint Paul discutait hardiment devant Néron, et lui prouvait combien il était insensé et injuste; et c'était, dit saint Chrysostome, quelque chose d'étrange et de tout à fait nouveau que de voir cet homme enchaîné interpeller avec tant de liberté César (2488).

Non, les confesseurs n'ont rien de commun avec ces pauvres gladiateurs qui, frappés du dernier coup, et s'efforçant de tomber avec grâce pour ne pas déplaire au prince, s'écriaient une dernière fois : *Te salutant morituri*. Bien au contraire ces sublimes rebelles à la religion de César et au culte de l'État poussèrent le premier cri d'affranchissement de la conscience, sur qui ils déclarèrent que la force brute ne pouvait rien. Ainsi la grande lutte de l'humanité contre la matière se transforma en lutte morale, et la résistance à la tyrannie des dieux, au lieu d'employer des armes sans intelligence, qui ne peuvent jamais prononcer de jugement sans appel, employa le seul glaive qui convertisse réellement, la parole. Par leurs éloquentes allocutions aux juges, en présence de tout le peuple et du milieu des tortures, ils tuaient la religion du trône; ils dépouillaient la royauté de sa tiare pontificale par leurs propres supplices, bien plus sûrement qu'ils n'auraient fait par des victoires physiques. Cette longue et patiente opposition, la première que le monde eût encore vue, de la pensée puissante et propagatrice contre la force brute, annonçait de loin le grand apostolat de la pensée moderne. Elle apprenait aux tyrans avides de transformer l'éternelle religion en moyen de police politique que leur pouvoir s'arrête aux portes de la conscience, que l'homme intérieur ne peut être violenté, qu'un chef militaire ne peut être grand prêtre.

Cette invincible opposition tendant à séparer le glaive royal ou du bourreau d'avec le glaive bien plus tranchant de la parole croyante et divine, s'a dressait surtout à l'opinion des masses.

Les *Actes des martyrs* et les procès-verbaux de leur condamnation, contenant les discours foudroyants qu'ils avaient tenus aux proconsuls en face de leurs idoles, étaient répandus parmi le peuple à milliers d'exemplaires, ainsi que le dit Fleury lui-même (2488*), et c'étaient en quelque sorte les premiers journaux du christianisme. De là l'acharnement des tyrans, surtout de Dioclétien, à anéantir ces actes, qui minaient leurs trônes de pontifes et établissaient de plus en plus le règne de Dieu à la place du règne de l'homme. N'était ce pas la pensée de Tertullien, dans son *Apologétique*, ouvrage qui a eu quelque sorte appelé la plume à remplacer le glaive dans le grand combat de l'humanité contre les abus de la force?

Il fallait que les confesseurs parlassent, qu'ils inondassent l'empire romain, c'est-à dire le monde civilisé, de leurs lettres circulaires qui pénétraient, comme dit Fleury, jusque dans les cachots le mieux gardés. Mais en même temps il fallait qu'ils mourussent, c'est-à-dire qu'ils se renonçassent pour confirmer leur parole, au milieu d'un monde que la soumission à la force avait accoutumé à ne plus croire à la vertu. Il fallait expier par la passion douloureuse les délices de la prédication et du grand acte de la diffusion des lumières.

Leurs tourments étaient appelés *passion* et non supplice; car le mot *passion* implique l'idée de souffrance volontaire, de libre acceptation de la mort pour ce qu'on aime. C'était donc aussi l'idée d'expier pour leurs frères, de prolonger encore en eux le sacrifice du Golgotha, d'être suspendus en croix, entre le ciel et la terre, pour faire pleuvoir la rosée sur ce monde aride et brûlé des feux du crime, de féconder en un mot et de christianiser la terre en l'inondant de plus en plus de leur sang. Car plus une idée a de martyrs à son origine, plus elle aura de puissance un jour; c'est pourquoi ils souffraient avec tant de joie, c'est pourquoi saint Paul disait : *Quæ desunt passionum Christi, adimpleo in carne mea*. Mais encore une fois ils ne souffraient tant que pour affranchir l'homme, développer sa conscience et renverser la tiare souillée que la royauté avait mise sur sa tête; et le pouvoir temporel ne s'est ruê avec tant de fureur contre le Christ, à travers dix persécutions successives, qu'afin de conserver l'autorité pontificale que lui arrachait le nouveau culte. « Je ne crains que Dieu, répondait au proconsul un martyr des Gaules, saint Symphorien; vous pouvez violenter mon corps, mais mon âme n'est point au pouvoir de César. » Et comment les Chrétiens auraient-ils pu mettre un terme au règne pontifical de la force brute, s'ils avaient cherché eux-mêmes, quand leur nombre l'eût permis, à triompher par les armes? Mais au contraire, en parlant et en écrivant, ils prouvaient de plus en plus l'horreur des grands prêtres armés de la hache, et convainquaient le peuple.

Les Césars étaient tellement persuadés que c'était au peuple et à l'opinion que s'adressait le christianisme, qu'ils s'efforçaient par tous les moyens possibles d'exaspérer l'un et l'autre contre lui; c'était toujours à l'issue d'orgies bachiques et de saturnales, ou par un *tumultus* de la populace, que s'ouvraient les persécutions. Prudentius, dans son hymne sur le martyr saint Vincent, fait dire au tyran pour dernière menace : Si tu ne sacrifies, je détruirai

(2487) M. de Genoude, *Université catholique*, 1836.

(2488) *Illud plane novum ac mirabile inuere vinctum tanta licentia regem alloquentem* (Hom 54, *in Act. apost.*). Le martyre d'Amiens, saint Quentin, interrogé par le proconsul sur son état, répond : Je suis citoyen romain, fils du sénateur Zénon. Quoi! s'écrie le juge, d'une si noble maison, et donner dans la superstition de la croix! Il n'y a de vraie noblesse, reprend le martyr, qu'à servir Dieu.

(2488*) *Mœurs des premiers Chrétiens.*

même les os afin que tu n'aies pas de sépulcre que le vulgaire imbécile vénère (2489).

Par un raffinement atroce, les juges faisaient tous leurs efforts pour obtenir que les victimes se dégradassent elles-mêmes de leur dignité morale. Le soir qui précédait les jours de spectacle, l'usage était de préparer pour les condamnés aux bêtes un festin qu'on nommait *le repas libre*. Son origine première peut avoir été une sorte d'affreuse pitié des païens, pour qui les plaisirs des sens étaient tout, et qui voulaient faire jouir une dernière fois les coupables avant de se venger d'eux. A cette table étaient prodigués les mets les plus exquis, on y excitait les martyrs à s'enivrer, on leur jetait des prostituées couvertes d'éclatantes parures, mais les Chrétiens changeaient ce dernier repas en une agape; ils distribuaient ces viandes délicates aux malheureux qui s'approchaient du cachot; ils parlaient au peuple étonné du banquet de l'autre vie, et le peuple croyait et demandait le baptême (2490). Ils prêchaient leurs bourreaux même, qui, après les avoir tourmentés plusieurs jours, vaincus par leur constance, proclamaient que le Christ était le seul Dieu. Jamais victime n'avait mieux dit : frappe, mais écoute!

Soutenir que le Chrétien, en livrant son corps, consent à la servitude, c'est blasphémer la doctrine d'amour. Qu'on lise Lactance (son traité *De mortibus persecutorum*), on verra ce que le christianisme promet aux tyrans! Le polythéisme n'a point ce langage. Eusèbe (*Histoire ecclésiastique*) (2491) montre le jurisconsulte Emilien, durant la persécution valérienne, disant aux Chrétiens d'Afrique : *Video vos ingratos esse, et non sentire mansuetudinem Augustorum, quapropter Alexandriæ non eritis, sed in Libyam relegabo vos, et vobis non licebit amplius synodos colligere vel ad cœmeteria ingredi.* Ainsi parlaient les païens, et l'Auguste qu'ils adoraient, pris bientôt par les Perses, servit à leur souverain, jusqu'à sa mort, de marchepied quand il voulait monter à cheval. Alors le fils de ce malheureux Valérien, Gallienus, ajoute Eusèbe, dans son effroi implora la clémence du Christ, et supplia les évêques de reprendre leurs églises et leurs catacombes.

Ainsi les seuls vrais axiomes de conduite morale qui se déduisent de l'histoire des martyrs se rapportent à peu près à la triade suivante :

1° Les destinées du glaive sont accomplies; il ne peut plus être un moyen de civilisation; car le maître a dit : Qui se sert de l'épée périra par l'épée.

2° La lutte morale et intellectuelle contre le mal et l'erreur est désormais la seule lutte d'où puisse sortir le progrès et qui soit avantageuse aux peuples. Tout martyr est une hostie féconde et régénératrice, répétant dans un cercle fini la rédemption qu'accomplit dans l'éternité l'hostie divine et infinie.

3° Désormais plus le glaive, toléré par la pensée, abusera de son reste de pouvoir, plus il se détruira lui-même; car, quel qu'il soit, roi ou peuple, il faudra que le monde se sépare de lui. Même, toute société constituée comme chrétienne le reniera; et si elle est forcée de le conserver, elle attendra patiente, sûre qu'en définitive les persécutions souffertes pour la justice ne peuvent qu'agrandir même ici-bas le regne de Dieu, et que plus il y a de victimes pour une cause, plus elle a d'avenir. Ainsi tant qu'il y aura (supposé qu'il doive un jour cesser d'y en avoir) des peuples et des pouvoirs obstinés dans leur barbarie ou leurs tentatives d'oppression, il faudra des guerres entre peuples et des guerres de principes; mais partout où le christianisme se maintiendra, une guerre de conquête ne pourra tourner tôt ou tard qu'à la ruine des conquérants.

Telles sont les déductions logiques qui sortent, pour l'ordre social, de l'histoire des martyrs. On pourrait même, dans un certain sens, considérer leurs Actes envoyés aux fidèles, qui les lisaient dans tout l'empire, comme le principe, vicié plus tard, du journalisme moderne, conçu comme correspondance journalière entre les Eglises, comme opposition des puissances morales de l'homme contre les abus de la force, et comme appel à l'opinion générale des sentences de la tyrannie.

Un autre résultat du dévouement des martyrs était encore d'offrir aux faibles l'encouragement de l'exemple, et d'élever les persécutés à une force de résistance surnaturelle. Chaque état, chaque âge, chaque caractère, chaque degré social avaient leurs modèles dans quelques confesseurs. Le type du prêtre était saint Jean, le disciple chéri et privilégié, le vieillard resté vierge, qui, plongé dans une cuve d'eau bouillante, en sort miraculeusement; qui, conduit en exil à Patmos, y a des visions sublimes, arrive jusqu'au comble suprême de l'initiation, et termine sa vie en répétant sans cesse : Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres.

Les jeunes et ardents lévites reconnaissaient leur type dans saint Laurent. Ce diacre du Pape Sixte en 259, voyant le pontife arrêté pendant sa messe avec une partie de ses prêtres, et conduit au supplice, s'élance en criant : Mon père, où allez-vous sans votre fils? Vous ai-je déplu? vous n'avez pas coutume d'offrir de sacrifice sans ministres! Mon fils, répondit le vieillard, un plus grand combat vous est réservé, vous me suivrez dans trois jours. En effet, le préfet de Rome, pour s'emparer des richesses des Chrétiens, appela Laurent : Montrez-moi les vases d'or de votre Eglise, les coupes d'argent où coule le sang de la victime, les magnifiques candélabres qui éclairent vos cérémonies nocturnes. Oui, s'écria le diacre, notre église a de grands trésors, plus grands que ceux de l'empereur, vous les verrez! et il assemble les veuves, les pauvres, les aveugles, les orphelins, les vieux esclaves rejetés par leurs maîtres comme des chevaux usés, et à qui l'Eglise prodiguait ses soins. Maintenant, préfet de César, venez voir nos richesses et dites si elles ne valent pas mieux que tous les trésors impériaux, puisque ici sont des âmes immortelles, amies de Dieu, et qu'elles font exercer aux riches la charité sur la terre. Le païen, furieux d'être joué, fit rôtir vif ce diacre dans un cachot, devenu aujourd'hui l'église de Saint-Laurent *in panisperna*, au haut du Viminal. Pendant qu'il brûlait, sa prison rayonnait d'une lumière céleste, et les anges l'embaumaient de parfums, au dire de la tradition.

Le type le plus élevé des jeunes épouses était sainte Cécile, vivant dans l'abstinence avec son Valérien, et ne reconnaissant de l'amour et de l'hymen que la partie incorruptible. Les mères avaient leur modèle dans sainte Félicité, l'intrépide matrone, qui, au temps des Antonins, fut martyrisée dans le champ de Mars avec ses sept fils, tués sous ses yeux, les uns par la hache, les autres par le bâton, d'autres à coups de fouets garnis de balles de plomb.

Les guerriers avaient aussi de nombreux patrons. Saint George, saint Serge, saint Maurice avec ses six mille six cents compagnons, et saint Sébastien, capitaine de la première compagnie des gardes prétoriennes, percé de flèches, en 288, à l'hippodrome, au lieu où a été depuis fondée l'église

(2489) Jam nunc et ossa exstinxero
Ne sit sepulcrum funeris
Quem plebs gregalis excolat.

(2490) *Acta martyr., in sancta Perpetua.*
(2491) Lib. VII.

San Sebastiano alla polveriera, près du Forum.

Aux êtres corrompus et usés de débauches on racontait pour leur rendre l'espérance, l'histoire d'Aglaé la courtisane qui, plus adorée que Vénus, voyait à ses pieds sénateurs et chevaliers, adolescents et vieillards, avait des villas sur la côte voluptueuse de Baïa, des chars superbes, des troupes d'eunuques, et qui, voyant partir pour un long voyage son intendant Boniface, confident de ses impudiques triomphes, lui dit avec ironie que s'il meurt, elle désire avoir de ses reliques. Boniface touché de la grâce se convertit, est martyrisé et ses os purifiés par Jésus-Christ sont portés à sa maîtresse, qui obtint à leur vue de pouvoir pleurer sur elle-même, se convertit et meurt à son tour martyre en l'an 290. On montre aujourd'hui leurs corps sur l'Aventin, dans l'église Saint-Alexis, d'abord dédiée à Boniface.

Ainsi tout sacrifice est fécond, chaque saint en engendre d'autres par son exemple; c'est pourquoi le martyre subsistera toujours comme la plus haute, la plus féconde mission sociale. Celui de la primitive Eglise appelé à renverser la religion des sens, à convaincre en quelque sorte l'humanité matérielle, triomphait par le délain des souffrances physiques: la vue des confesseurs impassibles dans les tortures révélait la puissance de l'esprit, et annonçait de plus en plus l'incarnation du Verbe dans la chair. Au moyen âge le martyre, par l'ascétisme et le crucifiement des désirs, fut le moyen par lequel l'égalité chrétienne triompha de l'orgueil et de l'insubordination féodale: de même qu'aujourd'hui le martyre de l'intelligence ou le retour libre de l'esprit pleinement développé à la foi simple et première, déterminera la délivrance de tous les maux sous lesquels languit l'humanité. Concluons donc que de tout temps le martyre volontaire a sauvé le monde, et que seul il peut le sauver encore aujourd'hui.

NOTE VII.

(Art. Peinture.)

Que les fidèles, confinés dans les catacombes, aient orné de peintures les parties religieuses de leur habitation souterraine; que ces peintures commencent avec les premières persécutions et se perpétuent jusqu'après Constantin; c'est un double fait dont il n'est pas même permis de douter

« D'abord, ces peintures étaient utiles, pour ne pas dire nécessaires; de plus, elles rentraient si complétement dans l'esprit du christianisme qu'aucune loi ne pouvait les interdire aux premiers jours de l'Eglise naissante, comme aux premiers âges du monde, l'enseignement religieux se faisait de vive voix. La crainte légitime de jeter les perles devant les pourceaux, c'est-à-dire d'exposer au mépris et à la calomnie la doctrine évangélique, retenait dans les mains d'un petit nombre d'hommes éprouvés, les exemplaires encore peu nombreux des évangiles ou des lettres apostoliques. L'histoire a enregistré les noms glorieux d'une foule de martyrs, immolés pour avoir refusé de livrer les livres saints confiés à leur garde. Il est donc évident que ces livres n'étaient pas entre les mains de tout le monde.

« On poussait la prudence si loin que le catéchumène n'avait le texte même du symbole en sa possession que pendant huit jours, afin qu'il pût l'apprendre par cœur, après quoi il était obligé de le rendre. Il devait être baptisé pour être initié aux mystères intimes de la foi; et l'on sait quelle était la durée du catéchuménat et l'âge auquel on octroyait le baptême dans les temps ordinaires. Enfin, rien n'est plus célèbre que la discipline du secret qui étendait un voile impénétrable sur une partie de la doctrine. Si quelques Pères, tels que saint Justin et Tertullien, exposèrent publiquement les dogmes chrétiens, ils y furent forcés par la nécessité de confondre les calomnies des païens et de conjurer les horribles tempêtes qui menaçaient l'Eglise. Ce ne fut là qu'une exception; puisque nous voyons encore, dans le cours du IVe siècle, saint Cyrille de Jérusalem adresser ses catéchèses mystagogiques à un auditoire réservé; saint Chrysostome lui-même s'arrête souvent au milieu de ses discours pour ne pas révéler des choses que les initiés seuls devaient connaître.

« De tout cela il résulte que l'enseignement primitif pouvait être facilement oublié ou mal compris. Le danger dont je parle était d'autant plus à craindre que dans le principe l'auditoire se composait des païens et en majorité d'hommes incultes. Pourtant jamais une instruction forte et solide ne fut plus nécessaire, puisque, d'un jour à l'autre, les néophytes pouvaient être appelés à rendre compte de leur foi devant les tribunaux et à la soutenir aux dépens même de leur vie. Or, la parole figurée suppléait merveilleusement à l'enseignement vocal: les images sont le livre des ignorants. On conçoit dès lors combien il était utile, pour ne rien dire de plus, de fixer par des peintures les dogmes fondamentaux de la nouvelle religion, ceux que l'on pouvait sans inconvénient livrer à la connaissance publique. De ce nombre étaient les principaux traits de l'Ancien et du Nouveau Testament qui avaient un rapport plus marqué avec l'état présent des fidèles (2491). Nous verrons bientôt qu'ils forment en effet le fond de l'immense galerie dont sont ornées les voûtes et les parois des chapelles souterraines.

« Incontestablement utile, l'usage des peintures avait, dit-on, de grands dangers, et l'on en conclut que l'Eglise naissante n'a pas dû le permettre; conséquemment que les peintures des catacombes ou ne sont pas l'ouvrage des Chrétiens, ou sont moins anciennes qu'on ne le prétend. Voyons quels étaient ces dangers? Ils venaient du côté des Juifs ou du côté des païens.

« Les premiers pouvaient être scandalisés en voyant l'Eglise se mettre en opposition avec la loi de Moïse qui défend toute sculpture ou toute peinture religieuse. Mais l'Eglise n'avait rien plus à cœur que de montrer qu'elle n'était pas la Synagogue. Est-ce que les apôtres n'enseignaient pas dans toutes les assemblées que la loi ancienne, dans sa partie cérémonielle, avait cessé pour faire place à la loi de grâce? Que signifie la décision du concile de Jérusalem? Que nous apprennent les Epîtres de saint Paul aux Galates et aux Romains? Il suffisait donc d'instruire les Juifs pour rassurer leur conscience.

« Du côté des païens, habitués dès l'enfance à l'adoration des dieux en peinture ou en sculpture, ne pouvaient-ils pas adorer les images que le christianisme exposait à leur vénération? Sans doute ils le pouvaient; peut-être même l'auraient-ils fait si on n'avait pris soin de fixer leur croyance. Or, cette croyance était fixée dès l'abord par le premier

(2491) Bolduti, lib. I, c. 5, p. 17.

article du Symbole : *Je crois en un seul Dieu.* La preuve que le danger dont on parle était moins grand qu'il ne paraît, c'est que les païens ont bien pu accuser nos pères d'athéisme (2492) ; mais jamais ils ne les ont accusés d'idolâtrie.

Cette réponse, ajoute-t-on, est loin d'être victorieuse, puisque l'Eglise primitive a formellement défendu l'usage des peintures. Je réponds en disant que s'il est une chose déplorable, c'est la facilité avec laquelle l'esprit de secte dénature les faits pour les plier à ses systèmes. On veut parler de l'objection du fameux concile d'Elvire (2493), dont les iconoclastes anciens et modernes ont fait tant de bruit. Ce concile remonte à l'an 305, et défend de peindre sur les murs des églises tout sujet de vénération ou d'adoration (2494). Il faut observer, en premier lieu, que ce décret semble établir tout le contraire de ce qu'on veut prouver ici : puisque les Pères d'Elvire ont cru devoir défendre l'usage des peintures dans les églises, n'est-ce pas un signe qu'il existait ? En second lieu, ce concile n'est pas œcuménique ; il ne manifeste donc ni l'esprit ni la loi générale de l'Eglise. Bonne pour l'Espagne où il fut tenu, la prohibition qu'il renferme ne saurait donc logiquement s'appliquer aux Eglises des autres contrées, et moins encore aux catacombes de Rome. En troisième lieu, les Actes de ce concile passent pour être très-suspects, attendu qu'ils nous on été conservés par des hérétiques et même par des iconoclastes, alors très-nombreux en Espagne (2495).

« Mais en admettant l'authenticité et l'universalité même de ce concile, voyons quel est le sens du canon qui nous occupe, et s'il regarde nos chapelles souterraines. D'abord il ne défend pas les peintures en général, mais seulement celles qui se faisaient sur les murs des églises. Sont donc exceptées les peintures portatives dont on ornait les verres et les autres objets religieux trouvés en si grand nombre dans les catacombes. Ensuite il se contente d'interdire la représentation des objets dignes d'un culte quelconque ; mais il laisse subsister l'usage des emblèmes et des figures décoratives qu'on rencontre à chaque pas dans les cimetières chrétiens. Enfin, sans recourir à toutes ces explications, non plus qu'à celles de Bellarmin, du cardinal du Perron et de Vasquez (2496), on arrive au véritable esprit du concile en se reportant aux circonstances.

« L'Eglise avait joui d'une assez longue trêve ; on avait bâti des temples chrétiens dans les différentes parties de l'empire. Mais au moment où les Pères d'Elvire étaient assemblés, une épouvantable tempête menaçait de fondre sur l'Eglise : Dioclétien avait affiché son sanglant édit aux murs de Nicomédie. Dans la prévision des massacres et des sacrilèges de tout genre qui allaient épouvanter le monde, ils défendirent sagement de peindre sur les murs des églises les saintes images, afin de ne pas les exposer à la profanation. Il était beaucoup plus sûr d'avoir des peintures portatives sur des tablettes de bois ou d'ivoire, qui pouvaient toujours, à la moindre apparence de trouble et de danger, s'enlever et se soustraire aux recherches des persécuteurs (2497)

« C'est de là, en effet, ajoute M. Raoul Rochette, qu'est résulté l'usage des *dyptiques*, qui s'est continué, comme on sait, à travers tout le cours du moyen âge, comme une tradition de ces temps d'épreuves, où les Chrétiens, poursuivis d'asile en asile, transportaient partout avec eux, en tablettes de bois peintes ou d'ivoire sculptées, les sacrées images du Christ, de la Vierge et des apôtres ; et plus tard, comme un effet des persécutions causées par le fanatisme des iconoclastes. C'est encore par une conséquence de ces fâcheuses nécessités de la primitive Eglise, que s'est établi, dans les temps de la Renaissance, l'usage des *tableaux d'autel à volets*, qui avaient la forme de dyptiques, même d'une dimension considérable, tels qu'il s'en voit encore dans tant d'églises d'Italie. La défense du concile (d'Elvire) était donc tout accidentelle, toute de circonstance ; et c'est certainement ainsi qu'il faut l'entendre (2498).

« Même en lui donnant plus d'autorité et d'étendue, il est certain qu'elle ne s'appliquait nullement aux catacombes. D'une part, les cryptes souterraines, inconnues des païens, pouvaient, sans grave inconvénient, recevoir des peintures fixes (2499) ; d'autre part, nous voyons, postérieurement au concile d'Elvire, le Pape saint Célestin faire décorer de saintes images les murs de son cimetière (2500).

« Reste la conséquence qu'on voudrait tirer de l'objection précédente, savoir : que les peintures des catacombes sont moins anciennes qu'on ne le prétend, ou qu'elles ne sont pas l'ouvrage des Chrétiens. Les protestants ont un grand intérêt à nier l'antiquité de ces monuments. En effet, s'ils sont authentiques, le protestantisme est irrévocablement convaincu de fausseté ; et cela, d'après ses propres principes, puisqu'il admet l'incorruptibilité de l'Eglise romaine, au moins pendant les trois premiers siècles. En bonne logique, on pourrait mépriser cette conséquence : le principe d'où elle émane étant démontré faux, elle ne peut être vraie. Toutefois, comme la question archéologique dont il s'agit acquiert, en devenant religieuse, une importance extrême, on nous saura gré d'établir, par des preuves directes, l'authenticité des peintures murales de nos catacombes.

« Dès l'origine, le christianisme connut l'usage des statues et des images sacrées : or, les fresques des cimetières romains appartiennent à cette haute antiquité. Eusèbe, témoin oculaire, rapporte que l'hémorroïsse miraculeusement guérie fit faire la statue de Notre-Seigneur. Voici les remarquables paroles de cet historien : Puisque nous parlons de Césarée de Philippe, il n'est pas hors de propos de transmettre à la postérité un fait digne de mémoire. La tradition nous apprend que la femme guérie d'un flux de sang par notre Sauveur était originaire de cette ville, où l'on voyait sa maison ornée d'un monument qui rappelait le bienfait du Seigneur. Près de la porte de la maison est une statue d'airain, placée sur un piédestal en pierre, à genoux et les mains étendues, dans l'attitude de la supplication : on dit que c'est la statue de cette femme. En regard est la statue d'un homme, de même métal, debout, vêtu d'un manteau et étendant la main. On rapporte qu'à ses pieds naît une plante inconnue qui, s'élevant jusqu'à la partie inférieure du manteau, possède la propriété de guérir toutes sortes

(2492) S. Just., *Apol.*, n° 2 ; Arnob., *Legat.*, lib. I, *Contr. gentes.*

(2493) Et non pas d'Illiberis, comme traduisent les savants de l'Université et les archéologues de l'Institut.

(2494) « Placuit *picturas* esse in Ecclesia non debere, ne quod *colitur et adoratur*, in parietibus dealbatur. (Conc. Illiber., c. 36.)

(2495) Battaglini, *Istor. universal. di tutti i Concil.*, an. 305, page 58 Edit. Venez., in-fol.

(2496) Bellarm., lib. II, c. 9, *De Imagin.* ; Du Perron, *Actes de la conférence de Fontainebl.*, 97, 6 ; Vasquez, *In Sum. D. Thomæ*, disp. 105, c. 11.

(2497) Bottari, *Sculture e Pitture sacre*, etc., t. I, page 106. — Telle est aussi l'opinion de Battaglini, *loc. sup. cit.*

(2498) *Tableau des Catacombes*, p. 106.

(2499) Bottari, *Sculture*, etc., t. I, p. 106.

(2500) S. Cœlestinus Papa proprium suum cœmeterium picturis decoravit. (*Epist. Adrian. I ad Carol. Magn.*

de maladies. On ajoute que cette statue représente Notre-Seigneur. Elle a subsisté jusqu'à nos jours, et nous l'avons vue de nos yeux, en visitant cette ville. Or, il n'est pas étonnant que les païens, reconnaissants des bienfaits qu'ils avaient reçus de Notre Seigneur, aient élevé de semblables monuments, puisqu'on a vu les portraits des apôtres Pierre et Paul et de Notre-Seigneur peints sur des tablettes, et conservés jusqu'à nos jours (2500[1]).

« On dira peut-être que ces images étaient l'ouvrage des païens, et qu'ainsi elles ne prouvent pas l'antiquité des peintures chrétiennes. Or, voici un artiste qui appartient certainement à l'Evangile, et qui a consacré, sous les yeux mêmes des apôtres, son talent en peinture à reproduire les traits de l'auguste Mère de Dieu. Que les madones attribuées aujourd'hui à saint Luc soient des ouvrages originaux, ce n'est pas ce dont il s'agit maintenant; mais bien de savoir si l'évangéliste a réellement peint la sainte Vierge. D'une voix unanime l'Orient et l'Occident donnent une réponse affirmative, qui est confirmée, constatée, perpétuée par tous les plus anciens monuments. Quels titres a-t-on découverts pour venir troubler une possession si ancienne et si universelle (2501) ? « Il est certain, dit saint Basile, que les images sacrées de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des apôtres peintes dès le commencement, ont passé de main en main, jusqu'à nous (2502). »

« L'Eglise elle-même commandait de reproduire des saintes images, afin d'éloigner les fidèles du culte des idoles et de les distinguer des Juifs (2503). Aussi, dès le temps de Tertullien, il était d'usage universel de représenter sur les calices le Sauveur, sous la figure du Bon Pasteur (2504). Ces peintures vénérables et par le sujet et par l'âge étaient soigneusement conservées comme un livre merveilleux qui racontait l'histoire du divin maître et des propagateurs de la religion (2505). Il est donc bien établi que l'usage des peintures sacrées remonte, sans interruption, jusqu'à la naissance du christianisme. Reste à montrer que les fresques des catacombes appartiennent à cette haute antiquité.

« C'est un fait connu que chaque époque de l'art a son style et son cachet particulier. D'après ce principe, la science fixe journellement la date approximative d'un édifice, d'un tableau, d'un manuscrit, en examinant les caractères généraux qui les distinguent. Douteuses peut-être dans un cas particulier, ses appréciations deviennent incontestables, lorsqu'elles ont pour objet un ensemble de monuments, une période entière de l'histoire de la sculpture, de la peinture ou de la diplomatique. Or, ce moyen si sûr et si simple n'est pas une découverte moderne ou particulière à la France. Il est connu depuis longtemps, et dans tous les pays le monde savant en fait usage. Appliqué aux peintures des catacombes, il fixe l'origine d'un grand nombre à la naissance même du christianisme.

« En effet, elles présentent les caractères distinctifs de l'art païen tels que l'histoire et les monuments contemporains, les sarcophages et les fresques nous le font connaître. Plus correctes au commencement de l'ère chrétienne, alors que la peinture florissait encore dans la ville des Césars, on les voit s'altérer peu à peu, et suivant la décadence de l'art, finir par n'être que des ébauches plus ou moins imparfaites, à l'époque de Constantin et de ses premiers successeurs.

« Dans cette variété de peintures, dit le savant et judicieux Boldetti, il est très-facile de distinguer par la différence de style la différence des époques. On voit que les plus belles appartiennent presque toutes aux temps les plus anciens, parce qu'alors la peinture et la sculpture n'avaient point encore dégénéré. Or, l'artiste chrétien imitait ce qui se faisait.

« Au contraire, celles qui sont plus mal dessinées accusent les âges suivants, âges de décadence non-seulement pour la peinture, mais pour tous les arts en général. Néanmoins, je ne veux pas dire que ces dernières sont toutes postérieures aux persécutions. En effet, bien que dans les premiers siècles la peinture et la sculpture fussent cultivées avec succès, nous sommes plus que certains qu'elles n'atteignaient pas toujours la perfection sous le pinceau ou le ciseau de tous les artistes. Les œuvres de ce genre devaient être encore moins parfaites dans les catacombes, parce que la pauvreté des fidèles ne leur permettait pas de choisir les meilleurs artistes; que dis-je? parce que, ne pouvant se servir des païens pour faire leurs peintures sacrées, il est très-vraisemblable que la plupart de ceux qui les exécutèrent étaient beaucoup plus habiles dans la science de la vertu que dans l'art du dessin.

« C'est une preuve évidente qu'au moins les meilleures peintures des catacombes remontent aux temps apostoliques. En effet, dans les siècles postérieurs aux persécutions, alors que l'Eglise jouissait de la paix et de la liberté, les Papes, les empereurs, les fidèles, malgré tout leur empressement à choisir les plus habiles artistes pour décorer les basiliques, n'ont pu faire mieux; que dis-je? ils ont fait beaucoup plus mal que ce que nous voyons dans les catacombes. Or, est-il vraisemblable que pour orner des édifices publics et majestueux, ils ont employé les peintres les plus ignorants et les plus inexpérimentés; tandis qu'ils ont réservé les meilleurs artistes pour décorer des lieux cachés et des cryptes souterraines, en sorte que les bonnes peintures des catacombes soient de la même époque que les grossières ébauches de leurs basiliques (2506).

« L'étude comparative qui détermine l'âge de nos peintures chrétiennes se continue encore de nos jours; et, malgré les injures des temps, elle retrouve les caractères distinctifs des différentes époques. Ainsi, pour n'en citer que deux exemples, le P. Marchi assigne sans contestation le commencement du IIIe siècle pour origine à l'une des plus belles cryptes de la catacombe de Sainte-Agnès (2507). En outre les plus archéologues romains font remonter aux dernières années du IIe siècle la plupart des peintures du même cimetière (2508).

« Il est un autre caractère plus significatif peut-être, auquel on reconnaît la haute antiquité des peintures des catacombes. Je veux parler du mélange du christianisme avec le paganisme. Le sujet

(2500[1]) « Nec vero mirandum est, gentiles a Servatore nostro beneficiis affectos hæc præstitisse, cum et apostolorum Petri et Pauli Christique ipsius pictas imagines ad nostram usque memoriam servatas in tabulis viderimus. » (*Hist. eccl.*, lib. VII, c. 18.) — V. Sandini, *Hist. famil. sacr.*, c. 17, page 205-6.

(2501) Voy. Lanzi, *Histoire de la peinture*; Boldetti *Osserraz.*, etc., lib. I, c. 3, p. 19.

(2502) « Imagines illorum hoc enim traditum a SS. Apostolis. » (*Orat. contr. Julian.*)

(2503) « Ne decipiantur salvati ob idola; sed pingunt ex opposito divinam humanaque manu factam, imperatoriam effigiem Dei veri ac Salvatoris nostri Jesu Christi ipsiusque servorum contra idola et Judæos, neque errent in idolis, nec similes sint Judæis. (*Can. Apost.*; *Conc. Nicæn.* II, act. I; *V.* Bar., an. 37, n° 3.)

(2504) Tertul., *De Pudicit.*, c. 5 et 10.

(2505) « Quæsivit Constantinus : Num alicubi essent historiæ illorum (Petri et Pauli)? Mox beatus Sylvester per diaconos adferri quas habebat apostolorum imagines jussit. »—(S. Adrian. Pap., *Epist. ad Carol. Magn.*)

(2506) Boldetti, lib. I, c. 5, p. 17.

(2507) Boldetti, lib. I, c. 5, page 17.

(2508) Marchi, page 181.

principal est pris dans l'Ancien et le Nouveau Testament; tandis que la partie décorative emprunte généralement ses motifs et sa distribution générale à l'art païen. Dans ce fait constamment reproduit on voit deux sociétés qui existent ensemble; l'une, qui vient de naître et qui tire de ses croyances le fond du tableau; l'autre, plus avancée, qui fournit la forme et l'encadrement. La première, trop jeune encore pour avoir une langue à soi empruntée à la seconde, pour rendre des pensées nouvelles, des emblèmes consacrés par l'usage, tout en leur donnant une signification différente. La seconde prête ses types et ses décorations jusqu'à ce que l'art chrétien ait formé sa langue figurée, et puisse se suffire à lui-même.

« Or, à quelle époque remonte ce mélange et, pour ainsi dire, cette union intime du paganisme et du christ anisme, dont les peintures des catacombes sont l'irrécusable témoignage? N'est-ce pas aux temps apostoliques, et à l'ère des persécutions? Peut-on désirer une preuve plus sensible de la haute antiquité des vénérables monuments qui nous occupent?

« Cette preuve, dit M. Raoul Rochette, devient, en quelque sorte, palpable à mesure qu'on se livre à l'examen détaillé de ces peintures, en commençant par celles du cimetière de Saint-Callixte, qui sont les plus anciennes dans l'ordre chronologique, et qui représentent aussi la portion la plus considérable de ce genre de monuments chrétiens. L'exécution en est généralement plus soignée ou moins délectueu-e, l'ordonnance plus riche et plus variée, ce qui vient évidemment de ce qu'elles touchent de plus près à l'antiquité. Elles offrent aussi, dans les éléments même de décoration dont elles se composent, plus de symboles puisés directement dans les données antiques, et jusqu'à des sujets purement profanes, bien qu'appropriés à une institution chrétienne : ce qui devient une nouvelle preuve de la plus haute antiquité relative des peintures de ce cimetière.

« Pour celles des autres cimetières à mesure que l'imperfection du travail y accuse de plus en plus le progrès de la décadence, les réminiscences antiques y deviennent aussi de plus en plus rares, et les sujets chrétiens s'y montrent exclusivement. Il y a donc, dans ces peintures des catacombes, un double sujet d'observations et d'études pour l'antiquaire chrétien. On y voit expirer par degré l'art antique entre les mains chrétiennes; et l'on y voit en même temps apparaître les premières ébauches de ces types célestes, auxquels l'art de la renaissance sut donner le mouvement et la couleur (2509).

« Nous le demandons de nouveau, comment expliquer cet étrange phénomène d'une religion qui emprunte ses ornements, ses motifs de décoration, son art à une rivale dont elle combat avec énergie les idées, les mœurs et les croyances? N'est-ce pas évidemment que les Chrétiens, ayant à rendre leurs idées en peinture, ne pouvaient se dispenser de recourir aux types créés par le paganisme, pour exprimer des idées analogues; et qu'il n'était pas plus en leur pouvoir d'inventer une langue imitative qu'un idiome différent du grec et du latin? Le seul changement qu'ils pouvaient faire à des images figurées, innocentes en elles-mêmes, c'était d'y supprimer ou d'y ajouter quelques motifs, pour les faire cadrer avec leurs croyances; de même qu'en se servant de la langue usuelle dont ils acceptaient le vocabulaire entier, ils se contentaient de donner à quelques mots des acceptions nouvelles (2510). »

NOTE VIII.

(Art. Cicéron.)

PHILOSOPHIE ANCIENNE

§ I. — *Philosophie romaine. — Tendances sceptiques de Cicéron.*

« Cicéron était assurément l'un des hommes les mieux doués pour représenter l'esprit d'une époque. Aussi les deux grands caractères de la sienne se réunissent-ils en lui : LE SCEPTICISME ET L'ÉCLECTISME (2511). « Nous vivons au jour le jour, » dit-il quelque part : « qu'une PROBABILITÉ vienne à frapper notre esprit, nous parlons aussitôt. » Et ailleurs : « Ma parole ne fixe pas la certitude comme ferait celle d'Apollon pythien; mais, comme un homme tout simple entre plusieurs autres, je conjecture le probable : où chercherais-je, en effet, quelque chose qui soit plus que semblable à la vérité? Il n'est rien de si téméraire, de si indigne du sage, et de sa constance, et de sa gravité, que de soutenir, sans concevoir le moindre doute, une chose qui n'est pas encore assez explorée, et qu'on ne connaît pas suffisamment. Nous donc qui nous rendons au probable, nous sommes également prêt à réfuter sans obstination, et à nous entendre réfuter sans colère. Les choses en elles-mêmes sont obscures, le jugement de l'homme est faible. Nous poursuivons cependant la vérité, nous désirons ardemment de la connaître; nous mettons tout en œuvre pour que nos juges se forment une opinion, et la plus vraisemblable possible; mais quant à nous, il nous est plus facile de croire que d'être assurés du vrai. Ainsi du moins nous demeurons libres, parmi ces partisans obligés de la certitude, qui se tiennent accrochés à quelque système, comme au premier rocher que le hasard leur a fourni, au milieu des flots, dans la tempête. Il faut cependant, dit Cicéron, un principe à la raison, une règle à la vie; mais si nous ne les trouvons dans le certain, nous les avons au moins dans le probable, et cela suffit. A l'exemple de Socrate et de Carnéades, nous tairons notre opinion, nous réfuterons celle d'autrui, et, en toute question, nous rechercherons ce qui approche le plus de la vérité. »

. . . . . .

« Probables ou certains, il n'est pas, pour Cicéron, de principes une fois admis et posés jusqu'à la fin : NOS IN DIEM VIVIMUS; et tel est le seul éclectisme possible, car si l'on reconnaît une règle à la pensée, quelle qu'elle soit, de celles qui fondent une méthode, la philosophie existera tout entière contenue dans cette règle, il n'y aura jamais lieu de choisir. » (RENOUVIER, *Manuel de philosophie ancienne*, t. II.)

§ II. — *Théologie de Cicéron et ses fluctuations.*

« Ce qu'il voulait établir a rapport aux doctri-

(2509) *Tableau des catacombes*, page 102.

(2510) M. Raoul Rochette, *Tableau des catacombes* page 98. — *Voy.* GAUME, *Hist. des catacombes*, p. 231.

(2511) C'est là toute la philosophie des siècles de décadence : l'éclectisme sert alors de voile au scepticisme.

nes de Dieu et de l'âme humaine. Il reconnaît l'influence qu'exerce sur notre vie morale la persuasion d'une providence divine qui a l'œil sur les bons et sur les méchants, d'une législation suprême de Dieu dans nos âmes. Les convictions religieuses lui semblent extrêmement importantes pour le gouvernement de la cité, et il pense avec Platon que la législation doit avant toutes choses s'occuper du culte des dieux. Ces doctrines se recommandent encore à son attention, parce qu'il cherche à élever les hommes à la connaissance de sa propre dignité, laquelle se manifeste particulièrement en ce que l'homme, seul de tous les êtres terrestres, a l'idée de la connaissance de Dieu, que son âme est un principe immortel, d'origine divine. Car ce n'est pas la forme sensible et passagère du corps qui est l'homme, mais l'esprit que chacun a reçu en partage. C'est ainsi que chaque homme est un dieu qui meut ce corps, de la même manière que le Dieu suprême meut le monde. Déjà il fait entendre ici comment il est porté à concevoir l'âme humaine; il voudrait la reconnaître comme une substance immortelle et libre, qui exerce une puissance à elle propre sur le corps, et par ce moyen aussi sur les autres choses, comme un être enfin qui est d'espèce divine.

« Mais ces opinions, qu'il caresse, n'ont sans doute pas des fondements assez fermes dans sa philosophie; elles semblent même ne les rendre que plus chancelants. On sait comment Cicéron, dans son *Traité de la nature des dieux*, oppose à la doctrine des épicuriens et à celle des stoïciens le doute de l'Académie, comment il voudrait accuser les épicuriens d'un athéisme déguisé, mais comment il trouve insuffisantes toutes les preuves des stoïciens en faveur de l'existence des dieux, et comment enfin il conclut en disant que l'admission ou la non-admission des dieux dépend absolument du sentiment individuel; mais aussi il ne dissimule pas qu'il est plus porté pour l'opinion des stoïciens que pour les doutes de l'Académie; seulement il ne regarde pas leurs raisons comme probantes, mais simplement comme vraisemblables. Il nous semble donc que c'est à tort que l'on a voulu révoquer en doute sa croyance en Dieu et aux dieux, en se fondant sur les doutes qu'il oppose aux raisons des stoïciens. Nous croyons qu'il est tout à fait de l'opinion qu'il fait exprimer à Cotta, que l'on doit croire à la religion de ses pères, mais que la philosophie a le droit de ne pas s'en tenir à cette loi, et doit donner des preuves de l'existence des dieux. Il regarde les preuves des stoïciens comme *si* faibles qu'elles semblent lui rendre douteuse une chose qui de soi ne l'est pas. On peut cependant reconnaître qu'il accordait à ces preuves une sorte de force; et si nous devions dire quelle était celle à laquelle il en reconnaissait le plus, nous nous déciderions pour celle qui est tirée de l'accord de tous les peuples à croire des dieux. Car, quoiqu'il l'attaque également, Son point de vue le ramène cependant en définitive à reconnaître une certaine liaison entre le divin et l'esprit humain, liaison sur laquelle repose tout ce qu'il y a de grand dans les choses humaines, et qui se révèle en général dans l'idée du divin, qui nous est naturelle. Mais dans ces doutes sur les raisons des stoïciens, il y a une chose particulièrement digne de remarque, qui résulte de son point de vue de la nature, et qui a, par conséquent, une grande force sur lui. C'est qu'il a l'habitude d'opposer la nature au divin, en sorte qu'il y a pour lui, d'un côté, un Dieu sans nature; de l'autre, une nature sans Dieu. Cette opposition résulte à ses yeux de ce que rien dans la nature n'a lieu sans cause, que tout arrive en vertu de la nécessité forcée d'une série d'effets, à laquelle aucune réflexion, aucun dessein raisonnable ne pourrait rien changer. il conçoit donc la nature comme un développement nécessaire sans raison, et oppose aux stoïciens, qui cherchaient à concevoir les événements naturels réguliers du monde comme un développement de la force divine et raisonnable, la conséquence que la fièvre et les maux qui affligent régulièrement le monde devraient aussi être regardés alors comme quelque chose de divin. Au raisonnement qui passe de l'ordre et de la beauté du monde à l'existence d'une cause divine raisonnable, qui ordonne et forme le monde, il oppose donc l'opinion que tout a été produit et subsiste suivant des lois éternelles par la puissance de la nature, en conséquence de la pesanteur et des mouvements nécessaires des corps; et il avoue qu'il est embarrassé entre l'opinion des stoïciens et la doctrine de Straton.

« L'influence que cette opinion physique dut exercer sur lui sera mieux appréciée encore quand nous aurons vu son opinion sur le divin. Il pense quelquefois, à la vérité, que nous ne pouvons absolument pas connaître le divin, parce qu'il échappe à nos sens, et que les perfections des vertus que nous pouvons admettre ne peuvent pas lui être attribuées; mais il ne peut cependant pas renoncer complètement, lorsqu'il conçoit l'idée de Dieu, à le concevoir de quelque manière, et à distinguer, par des caractères déterminés, son idée d'autres idées. On ne s'attend pas à voir Cicéron déterminer parfaitement ces caractères par une définition scolastique; seulement il les indique par-ci par-là, et les exprime avec la retenue du doute. D'abord, quoiqu'il ne parle ordinairement, à la manière des anciens, que du divin en général ou d'une pluralité de dieux, il reconnaît cependant la nécessité d'admettre un Dieu suprême comme créateur, ou du moins comme régulateur de toutes choses. Il le considère alors comme un esprit qui est libre et sans mélange de quoi que ce soit de mortel, percevant et mouvant tout, et lui-même doué d'un éternel mouvement.

« Cette opinion sur Dieu tient à la persuasion que Cicéron laisse partout apercevoir de la parenté et de l'analogie qui existe entre Dieu et l'esprit humain; ce qui précisément le porte à regarder le Dieu suprême comme l'âme du monde, et à se prévaloir en faveur de cette opinion, de celle attribuée à Aristote, que Dieu est l'hémisphère le plus excentrique, qui règle et contient en lui le mouvement des autres sphères. On peut déjà voir par là que, s'il appelle Dieu un esprit, cela ne signifie point une substance parfaitement spirituelle ou incorporelle. Dieu et sa nature spirituelle une fois supposés, il nous laisse libre de le considérer comme FEU OU COMME AIR, OU COMME ÉTHER, et nous trouvons en général qu'il suit l'opinion commune de ses contemporains, opinion qui était sortie du matérialisme stoïque, et suivant laquelle le SPIRITUEL N'ÉTAIT CONSIDÉRÉ QUE COMME UNE ESPÈCE PARTICULIÈRE DU CORPOREL. Mais, en suivant cette manière de concevoir l'esprit divin, il dut être d'autant plus incertain s'il ne reconnaîtrait pas que tout le divin dont être conçu comme soumis aux lois générales et nécessaires de la nature. Quelque habitué qu'il paraisse à opposer le divin au naturel, cependant le divin finit aussi par lui apparaître comme quelque chose de naturel, et il le dispose de manière à n'en faire plus qu'une seule et même chose avec la série infinie des causes et des effets, qu'il trouve incompatible avec la liberté de la volonté raisonnable. On ne comprend pas bien comment la providence des dieux est alors possible; car, observe Cicéron, il y a trop à dire contre l'opinion que les dieux ont bien tout arrangé et qu'ils ont toujours en l'homme en vue. Ils nous ont donné la raison; mais ils devaient savoir aussi quel fatal présent ils nous faisaient là. Le stoïcien lui-même n'ose pas affirmer que tout, jusqu'aux plus petites choses, révèle la volonté de Dieu. Les dieux peuvent bien ne se soucier que du grand et négliger le

petit (2512). » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, trad. Tissot, liv. XII, chap. 2.)

§ III. — *Fluctuations de Cicéron sur la nature de l'âme, sur sa destinée et sa liberté.*

« Nous avons vu comment ses opinions sur le divin tiennent intimement à l'idée qu'il se faisait de l'âme humaine, puisqu'il est porté à regarder l'âme comme une partie du divin dans le monde. C'est pourquoi tous ses doutes sur la nature des dieux retombent sur l'âme de l'homme. Il ne la conçoit pas comme une substance purement corporelle; il ne faut pas demander quelle en est la nature, la forme, la demeure. Elle pourrait avoir son siége dans la tête, comme elle pourrait être d'une matière différente des éléments terrestres. De quelque manière cependant qu'on veuille la concevoir, toujours est il certain qu'elle est, qu'elle se manifeste par son activité propre, de la même manière que Dieu se révèle dans ses ouvrages. Cicéron est porté à lui accorder l'immortalité comme à une partie du divin et de l'éternel; et pour s'en persuader, il a recours de préférence à tous les arguments de Platon à l'appui de cette thèse, sans toutefois en être parfaitement convaincu, car il engage à ne pas y compter aveuglément; et pour se rassurer contre le doute que la mort pourrait être un mal, il s'approprie le raisonnement douteux de Socrate dans l'Apologie, que dans le cas où nous devrions cesser d'être après la mort, la mort elle-même ne serait pas un mal; car celui qui n'est pas, qui n'a ni sens ni sensation, ne peut endurer aucun mal. Nous sommes disposés, par son opinion personnelle, à espérer sur ce sujet quelque chose de mieux; car son point de vue moral le porte à se former une idée plus digne de la nature humaine et de sa destination, à laquelle se rattache très-étroitement la persuasion de l'immortalité de l'âme. Aussi exprime-t-il volontiers et fréquemment cette persuasion dans les ouvrages qui ont plutôt pour but la popularité que la rigueur philosophique. Parmi les raisons qu'il allégue en faveur de l'immortalité de l'âme, la religion générale et l'accord unanime des peuples forment encore le point capital. Il pouvait d'autant mieux suivre ici la foi des ancêtres, qu'il la trouve d'accord avec la doctrine des philosophes les plus distingués; mais il y a sans doute aussi dans cette croyance quelque chose qui lui répugne, car il ne peut regarder que comme fabuleux tout ce qu'on raconte des peines du Tartare; il croit seulement pouvoir espérer une vie plus heureuse de l'âme après la mort; il ne peut se laisser épouvanter par la superstition qui fait redouter la mort.

« On a déjà dit précédemment que, parmi les doctrines sur la nature de l'âme, Cicéron attachait une importance particulière à la question de la liberté de la volonté. On conçoit que la tendance dominante à la pratique devait le porter à défendre le libre arbitre contre toutes les attaques qu'on pouvait tirer de l'hypothèse d'un destin inflexible. Il se montre donc très-porté à affirmer la liberté intérieure. Il accorderait plutôt que toute proposition n'est pas vraie ou fausse que d'accorder que tout obéit au destin. Néanmoins il espère n'être pas réduit à cette extrémité; mais nous ne pouvons savoir comment il pensait y échapper, puisque son ouvrage sur le destin renferme une lacune à l'endroit même où il semble avoir exposé son opinion là-dessus. La manière dont il s'explique sur la nécessité du sort et sur la liberté ne semble pas cependant promettre une solution fondamentale à la question.

. . . . . .

« Il semble, en dernière analyse, qu'il ne croit à la nécessité morale d'admettre la liberté, que parce que si les événements étaient invariablement nécessaires, aucune action ne serait digne d'éloge ou de blâme, et que les peines et les récompenses paraîtraient injustes.

« Il vante aussi l'étendue de la république romaine, en comparaison de la petite république que Platon avait peinte pour modèle, et justifie la domination du peuple romain par la force des armes sur les autres peuples, au moyen des mêmes raisons qui lui servent à justifier, avec Platon et Aristote, l'esclavage. » (RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, tom. IV, liv. XII, chap. 2.)

§ IV. — *Variations des philosophes anciens sur la Divinité.*

Voulez-vous savoir ce que, d'après Cicéron, la science des Grecs a su apprendre au monde sur la première et la plus importante des vérités, l'existence et la nature de Dieu? ouvrez les trois énormes livres qu'il a composés sur ce sujet.

Voici ce qu'il dit : « Dans la multitude des questions que la philosophie a souvent entamées sans avoir pu jamais les résoudre, l'une des plus difficiles et des plus obscures, c'est la question de *la nature des dieux*. Sur ce grand sujet, les hommes les plus savants ont émis des opinions si diverses et si contradictoires entre elles que, par ce seul fait, on est autorisé à penser que le principe de toute philosophie n'est que la sottise, et que les académiciens sont bien sages en refusant leur assentiment aux doctrines philosophiques, comme à des choses incertaines et obscures (2513).

« Ensuite Cicéron, en la personne de Velléius, l'un des interlocuteurs dans ces dialogues, fait cette observation importante : « que si la majorité des philosophes est d'accord dans l'opinion bien vraisemblable qu'il y a des dieux, c'est parce qu'on n'a consulté d'abord que la nature, la croyance universelle, qui nous disent à tous qu'il y a un Dieu; mais que, lorsqu'on a voulu raisonner sur la nature de ce Dieu, la raison de ces mêmes philosophes s'est trouvée si faible, leurs opinions si extravagantes et si opposées qu'on n'a pas eu le courage de les entendre et de les suivre dans cette discussion. Ayant tout combattu et tout nié, ce n'est pas leur faute s'il reste encore dans le monde quelque trace de religion et de piété, puisqu'ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour les détruire, en enseignant que les dieux ne se donnent aucune peine des choses humaines (2514). »

« Or, voulez-vous les connaître, continue l'interlocuteur, ces opinions? je vais vous les rappeler; mais vous y verrez moins les étonnantes et miraculeuses pensées des philosophes qui raisonnent que les extravagances des fiévreux qui rêvent (2515)?

« La stupidité des platoniciens tient du prodige. Dieu doit être pour eux la figure ronde, parce que, pour Platon, la figure ronde est la plus parfaite et la plus belle, et qu'il faut que Dieu ait

(2512) Di magna curant, parva negligunt.

(2513) « Cum multæ res in philosophia satis explicatæ sint; tum perdifficilis et perobscura quæstio est de *natura deorum*; in qua tam variæ sunt doctissimorum hominum, tamque discrepantes sententiæ, ut magno argumento esse debeat, causam, id est principium philosophiæ esse, inscientiam; prudenterque academicos a rebus incertis assentionem cohibuisse. » (*De nat. deor.*, lib. I.)

(2514) « Plerique qui, quod maxime verisimile est, et quo omnes, duce natura, vehimur, deos esse dixerunt, tanta sunt in varietate et dissensione constituti, ut eorum molestum sit enumerare sententias. Sunt qui omnino nullam habere censent humanarum rerum procurationem deos : quorum si vera sententia est, quæ potest esse pietas, quæ sanctitas, quæ religio? » (*Ibid.*)

(2515) « Audi tanta portenta et miracula, non dissentientium, sed somniantium. » (*Ibid.*)

la plus belle et la plus parfaite. Mais puisque chacun doit suivre sa raison, et ne se reporter qu'à sa raison dans le jugement des choses, que peut-il me répondre, Platon, si j'affirme que Dieu est et doit être d'une figure conique, cylindrique, pyramidale ou carrée, puisque, pour ma raison à moi, ce n'est pas le rond, mais le carré, la pyramide, le cylindre et le cône, qui sont les plus jolies et les plus parfaites de toutes les figures (2516)?

« Pour Thalès, Dieu est cette intelligence qui, ayant tout pétri avec de l'eau, le premier de tous les éléments, a formé le monde, et, tout en soutenant que Dieu doit être incorporel, Thalès l'unit à l'eau comme à un corps, afin que Dieu puisse opérer avec le secours d'un corps; comme si une intelligence ne pouvait pas exister sans corps (2517).

« Anaximandre pense que les dieux, à des intervalles différents, naissent et meurent comme les hommes. Rien de plus absurde; car on ne peut admettre Dieu à moins qu'il ne soit éternel. (2518).

« Anaximène établit que l'air est Dieu; que ce Dieu ayant été engendré, n'en est pas moins immense et sans fin. Autre absurdité; car tout ce qui naît doit mourir, et tout ce qui a un principe a aussi une fin (2519).

« Anaxagore a été le premier de tous les philosophes à penser que l'ordre des êtres et leur mouvement d'exister a été l'œuvre de la force et de la raison d'un esprit infini, n'ayant pas de corps extérieur. Mais moi je proteste ne pouvoir comprendre avec ma raison, et en conséquence ne pouvoir admettre qu'une simple intelligence incorporelle soit capable de sentiment et d'action sur les corps (2520).

« Pour le crotoniate, le soleil, la lune, toutes les étoiles et toutes les âmes des hommes sont des dieux. Mais peut-on souffrir une pareille extravagance qui attribue à des choses mortelles la divinité et l'immortalité (2521)?

« Pythagore croit que Dieu est une grande âme, infuse et mêlée à la nature corporelle tout entière; et que de cette âme, comme des parties détachées d'un tout, naissent des âmes; de sorte que ce pauvre Dieu est obligé à se voir à chaque instant déchirer et mettre en lambeaux. Et d'ailleurs Pythagore aurait à expliquer comment l'homme est si ignorant; peut-il rien ignorer, l'être qui est une partie de Dieu et Dieu lui-même (2522)?

« Xénophane affirme que Dieu est tout ce qui est infini, uni à une intelligence. Cette opinion, d'un côté, est aussi absurde que celle des autres, puisqu'elle admet une intelligence sentant, quoiqu'elle n'ait pas de sens; et, de l'autre côté, cette opinion est plus absurde que celle des autres, parce que l'infini ne peut pas être sensible ni composé (2523).

« Parménide, en parlant de la similitude de la couronne, a imaginé je ne sais quoi d'entièrement poétique et factice, qu'il appelle *stéphanon* (mot grec signifiant couronne). Ce *stéphanon* est l'orbite de l'univers, contenant la lumière et la chaleur et environnant le ciel; et c'est cet orbite qui, pour Parménide, est Dieu. Pour moi, tout cela est un jeu d'imagination; je ne puis y voir, d'aucune manière, ni la figure ni le sens de Dieu (2524).

« Quant à Empédocle, qui a fait quatre dieux de quatre éléments dont se composent les choses, tout en croyant avoir mieux raisonné que les autres, il s'est trompé plus lourdement que les autres. Car il est évident que ces quatre éléments naissent et meurent; et par cela même, il est évident qu'ils ne peuvent pas être Dieu (2525).

« Je mets hors de question Protagore; car, ayant dit qu'il ne sait rien de certain à l'égard des dieux, ni s'il y en a ou s'il n'y en a pas, ni ce qu'ils peuvent être, il donne assez à croire qu'il n'admet point de divinité (2526).

« Nous en ferons de même à l'égard de Démocrite; car lui aussi, ayant soutenu qu'il n'y a rien d'éternel, tout étant variable et changeant, il a ôté Dieu du monde, de manière à n'en laisser aucune trace (2527). »

Mais l'interlocuteur de Cicéron va encore plus loin; et il remarque que, dans cette importante question les philosophes, en ne suivant tous que leur propre raison, sont en plein désaccord non seulement chacun avec tous les autres, mais aussi chacun avec lui-même. De sorte que non-seulement ce qui est vrai pour un philosophe ne l'est pas pour un autre, mais ce qui pour un philosophe est vrai aujourd'hui ne l'est pas le lendemain.

« Si, pour prouver, dit-il, l'inconstance des philosophes dans leurs propres opinions, je voulais faire l'histoire des variations de Platon, je n'en finirais jamais. Il suffit de remarquer que dans le même livre intitulé *Timée*, et dans le même *Livre des Lois*, tantôt il est évident pour Platon que Dieu, le père de ce monde, est l'être qu'on ne peut pas nommer, qu'on ne doit pas même essayer de connaître ce qu'il est; et tantôt il est aussi évident, pour le même Platon, que Dieu peut être nommé, et qu'on peut affirmer ce qu'il est. Car c'est Platon, qui dit que l'univers entier, le ciel et la terre, les astres et les âmes des hommes, sont Dieu. Quant à moi, je ne vois rien d'évident dans tout ceci que la légèreté, la contradiction et la niaiserie (2528.) La raison de Xénophon, disciple de Socrate, n'est pas

(2516) « Admirabar tarditatem eorum (platonicorum) qui Deum rotundum esse velint, quia ea forma ullam neget esse polchriorem Plato. At mihi vel cylindri, vel quadrati, vel coni, vel pyramidis videtur esse formosior. » (*Ibid.*)

(2517) « Thales a puam dixit esse initium rerum, deum autem eam mentem quæ ex aqua cuncta fingeret. Si dii esse possunt sine sensu, sed menti cur aquam adjunxit, si ipsa mens constare potest vacans corpore? » (*De nat. deor.*)

(2518) « Anaximandri opinio est, nativos esse deos longis intervallis orientes, occidentesque. Sed nos Deum, nisi sempiternum intelligere, qui possumus? »

(2519) « Anaximenes aerem Deum statuit, eumque gigni esseque immensum et infinitum, quasi non omne quod ortum sit mortalitas consequatur! » (*Ibid.*)

(2520) « Anaxagoras primus omnium rerum descriptionem et modum mentis infinitæ vi et ratione conjici voluit. Cingi corpore externo et non placet. Aperta et simplex mens, nulla re adjuncta, quæ sentire possit, fugere intelligentiæ nostræ vim et notionem videtur. » (*Ibid.*)

(2521) « Crotoniates qui soli et lunæ, reliquisque sideribus animoque divinitatem dedit, non sensit sese mortalibus rebus immortalitatem dare. » (*Ibid.*)

(2522) « Pythagoras, qui censuit animum esse per naturam rerum omnem intentum et commeantem, ex quo animi nostri caperentur, non vidit distractione humanorum animorum discerpi et dilacerari deum. Cur autem quidquam ignoraret animus hominis si deus esset? »

(2523) « Xenophanes, qui, mente adjuncta, omne præterea quod esset infinitum deum voluit, de ipsa mente reprehenditur ut cæteri. De infinito autem vehementius, in quo nihil neque sentiens neque conjunctum esse potest. »

(2524) « Parmenides commentitium quiddam coronæ similitudine effecit : *stephanon* appellat, continentem ardore lucis orbem, qui cingit cælum, quem appellat deum, in quo neque figuram divinam neque sensum quisquæ suspicari potest. » (*Ibid.*)

(2525) « Empedocles in deorum opinione turpissime labitur; quatuor naturas, ex quibus omnia constare vult, divinas esse censet, quas et nasci et exstingui perspicuum est. » (*Ibid.*)

(2526) « Neque vero Protagoras, qui sese negat de diis habere quod liqueat; sint, non sint, quodque sint, quid quam videtur de natura deorum suspicari. » (*Ibid.*)

(2527) « Quid Democritus? Unus neget esse quidquid sempiternum, quia nihil semper suo statu manet; Deum ita tollit omnino, ut nullam opinionem ejus reliquam faciat. » (*Ibid.*)

(2528) « De Platonis inconstantia longum est dicere; qui, in *Timæo*, patrem ejus mundi nominari negat posse

moins inconstante. Lui aussi tantôt fait dire à Socrate qu'on ne doit pas examiner de quelle forme est Dieu ; et tantôt il dit que Dieu n'est que le soleil, dont la forme nous est connue. Tantôt Dieu n'est qu'un, pour Xénophon ; et tantôt il y a pour lui aussi plusieurs dieux. Tout cela est de la même force que l'opinion de Platon, que je viens de rapporter, et mérite qu'on en fasse le même cas (2529).

« Mais, en fait de changements d'avis sur ce même sujet, personne ne saurait surpasser Aristote : si nombreuses et si contradictoires sont ses opinions sur Dieu, que cependant il nous les présente toutes et toujours comme également vraies et également certaines. Car, pour Aristote, tantôt la Divinité n'est qu'une intelligence, et tantôt elle n'est que le monde ; tantôt, entre l'intelligence-Dieu et l'intelligence-monde, il y a un autre Dieu qui préside au monde et à l'intelligence ; et tantôt Dieu n'est que le feu céleste. Mais Aristote, qui a tout vu par sa raison, n'a pas vu ce que je vois par la mienne, à savoir qu'il est en contradiction ouverte avec lui-même. Car le ciel n'est, au fond, qu'une partie de ce même monde dont Aristote a fait ailleurs un seul Dieu (2530).

« Xénocrate, condisciple d'Aristote, sans être plus ferme que lui dans ses évidences, est plus fantasque dans ses extravagances. Il est certain pour Xénocrate qu'il n'y a que huit dieux. Les cinq premiers dieux sont les cinq planètes qu'on connaît. Le sixième dieu, ce sont les étoiles fixes, qu'on ne doit considérer que comme les membres différents d'un même et simple dieu. Le septième dieu est le soleil, et le huitième la lune (2531).

« Mais Héraclite, élève de la même école de Platon, à la comédie sérieuse de Xénocrate a ajouté force contes ridicules, bons pour les enfants. Car pour lui tantôt Dieu est le monde, tantôt l'intelligence, tantôt les planètes ; et lorsqu'il fait de Dieu un être corporel, il lui refuse toute espèce de sens ; et lorsqu'il dit que Dieu n'est qu'intelligence, il en varie la figure, et dans le cours de son ouvrage se rappelant qu'il avait laissé derrière lui le ciel et la terre, il revient sur ses pas, et du ciel et de la terre il daigne faire deux autres dieux (2532).

« Il semble qu'en fait de légèreté et d'inconstance dans ses propres opinions on ne puisse pas aller plus loin que les philosophes que je viens de citer. Il n'en est cependant pas ainsi. Théophraste est allé encore au delà, au point qu'il s'est rendu tout à fait intolérable. Car tantôt il accorde à une intelligence unique la nature divine et la principauté du monde ; tantôt il défère tout cela aux signes du zodiaque, au ciel et aux étoiles (2533).

« Il n'y a que votre Zénon le Stoïcien qui puisse disputer à Théophraste la palme de la légèreté et du ridicule. Il avait commencé par dire qu'il n'appartenait pas aux philosophes de sa trempe et de son calibre d'avoir une opinion certaine, déterminée et toujours la même à l'égard de Dieu (2534), et cependant personne, sur ce même sujet, n'a plus souvent que lui changé d'opinion. Pendant quelque temps il ne reconnut que l'air pour son dieu. Dans la suite, le dieu de Zénon fut une certaine raison environnant, investissant, pénétrant toute la nature. Depuis, tantôt c'étaient les astres, tantôt c'étaient les années, les mois et les saisons, qui étaient des dieux, et, après avoir créé et adoré tant de dieux, un beau jour il finit par les nier tous : ayant nié dans son commentaire sur la *Théogonie* d'Hésiode que l'homme ait aucune idée innée, aucun sentiment naturel de Dieu (2535).

« Ce riche patrimoine de la raison philosophique de Zénon ne périt pas avec lui : Cléante, son disciple, en hérita, et en fit son profit pour y ajouter des variations et des folies nouvelles. Car, pour Cléante, tantôt c'est l'intelligence et l'âme de la nature qui est dieu ; et tantôt le vrai dieu est infailliblement le feu, qu'il appelle *éther ;* et poussant encore plus loin le courage du délire, tantôt il imagine une certaine forme ou image de divinité séparée de toute autre chose, et tantôt il établit que c'est dans la raison seule de l'homme qu'il faut chercher la divinité (2536). »

Parvenu à ce point, l'interlocuteur de Cicéron ne peut s'empêcher de pousser un profond cri de détresse, et de prononcer cette triste exclamation, que je recommande particulièrement aux rationalistes, aux défenseurs de l'aptitude de la raison à découvrir, à deviner Dieu par ses seuls moyens. « Ainsi, selon Cicéron, ce Dieu qu'on nous dit si facile à connaître à l'aide de la raison, et dont on prétend que chacun porte les traces dans les perceptions claires de son esprit, reste toujours inconnu ; nous ne savons pas où le rencontrer, où le voir ; nous ne le comprenons pas, un nuage épais le cache toujours à nos yeux (2537). »

Dans les *Questions académiques*, Cicéron dit : « Zénon et presque tous les stoïciens pensent que le Dieu souverain est l'air ; et que cet air a un esprit qui gouverne tout. Mais voici Cléante, disciple de Zénon, et lui aussi stoïcien du premier rang, venant nous assurer que ce n'est pas l'air, mais le soleil, qui est le maître du monde, qui domine et gouverne le monde. Ainsi la dissension et la dis-

in *Legum* autem libris, qui sit omnia deus, inquiri oportere non censet; idem in *Timæo* et in *Legibus* dicit et mundum deum esse et cœlum et astra et terram et animos. Quæ et per se sunt falsa *perspicue*, et inter se vehementer repugnantia. » (*Ibid.*)

(2529) « Xenophon eadem fere peccat; facit enim Socratem disputantem formam dei quæri non oportere; eumdemque solem et animum deum dicere; et modo unum dicere deum, modo plures, quæ sunt in eisdem erraris fere ac ea quæ de Platone diximus. » (*Ibid.*)

(2530) « Aristoteles quoque multa habet : modo enim menti tribuit omnem divinitatem, modo mundum deum dicit esse; modo quemdam alium præficit mundo. Tum cœli ardorem deum dicit esse; non intelligens cœlum mundi esse partem quem alio loco ipse designavit deum esse. » (*Ibid.*)

(2531) « Nec vero ejus condiscipulus Xenocrates, in hoc genere prudentior. Deos enim octo esse dicit : quinque eos qui in stellis vagis nominantur; unum qui ex diversis quasi membris simplex sit putandus deus : septimum solem adjungit, octavumque lunam » (*Ibid.*)

(2532) « Ex eadem Platonis schola Heraclitus puerilibus fabulis refercit libros. Modo mundum, tum mentem divinam esse putat, errantibus etiam stellis divinitatem tribuit, sensuque deum privat, ejusque formam mutabilem esse vult : eodemque libro rursus terram et cœlum refert in deum. » (*Ibid.*)

(2533) « Nec vero Theophrasti ferenda inconstantia est; modo enim menti divinum tribuit principatum, modo cœlo, tum autem signis sideribusque cœlestibus. » (*Ibid.*)

(2534) « Est enim philosophi de diis immortalibus habere non errantem et vagam, ut academici, sed, ut nostri stabilem certamque sententiam. » (Lib. II.)

(2535) « Zeno (ut ad vestros, Balbe, veniam) alio loco æthera deum dicit, aliis libris rati nem quamdam per omnem pertinentem naturam, ut divinam esse effectam putam. Idem astris hoc tribuit, tum annis, mensibus annorumque mutationibus. Cum Hesiodi *Theogoniam* interpretatur, tollit omnino incitas perceptasque cognitiones deorum. » (*De nat. deor.*)

(2536) « Cleantes, Zenonis discipulus, tum ipsum mundum deum dicit esse, tum totius naturæ menti, atque animo hoc nomen tribuit, tum ardorem qui æther nominatur, certissimum deum judicat idem, quasi delirans; tum fingit formam quamdam et speciem deorum, tum divinitatem omnem tribuit astris, tum nihil ratione divinius. » (Lib. I.)

(2537) « Sic fit ut deus ille, quem mente noscimus atque in animi notione tanquam in vestigio volumus prorsus appareat. » (*Ibid.*)

corde qui règne parmi les plus grands savants sur ce sujet nous condamne, nous autres pauvres humains, à ne pas savoir au juste qui est notre véritable seigneur et notre dieu, et si nous devons rendre à l'air ou au soleil le culte de nos hommages et de nos adorations (2358). »

Mais en en ayant assez pour lui-même dans tout ce qu'il vient de dire, Velléius ne croit pas en avoir assez pour les autres. Il continue donc à exposer au long les impiétés de Perse, disciple lui aussi de Zénon, et pour lequel Dieu n'est qu'*un mot* que la reconnaissance publique a attribué aux inventeurs des choses utiles à la vie humaine, et aux inventions utiles elles-mêmes (2359). Et, après avoir passé en revue l'ignoble multitude des dieux chimériques et inconnus que Chrysippe, l'interprète le plus astucieux des extravagances des stoïciens, avait imaginés (2360), Velléius achève par ce dernier trait le tableau des égarements du rationalisme en théodicée : « Je vous ai mis sous les yeux, je ne dirai pas les jugements des philosophes, mais les rêveries d'hommes en délire; et, en vérité, les fables scandaleuses de la raison poétique qui ont fait tant de mal aux mœurs par leur trompeuse douceur, ne sont elles-mêmes ni plus laides ni plus absurdes que ces monstrueuses erreurs de la philosophie (2361). »

§ V. — *Variations des philosophes anciens sur l'âme.*

« Il y a des philosophes, dit Cicéron (2362), qui pensent que la mort n'est que la séparation de l'âme et du corps; d'autres croient qu'à la mort il n'y a nulle séparation; que l'âme et le corps finissent en même temps; que rien de l'homme ne survit à la mort de l'homme. Mais ceux mêmes qui attribuent la mort à une séparation sont divisés en trois opinions différentes : pour quelques-uns, l'âme en sortant du corps se dissipe tout à fait dans le néant; pour d'autres, elle continue à subsister pendant quelque temps; pour d'autres, elle subsiste toujours (2363).

« Ne demandez pas surtout ce que c'est que l'âme, où elle réside, d'où elle vient (2364). Voici ce qu'on répondrait :

« Pour certains philosophes, l'âme n'est que le cœur. Pour Empédocle, ce n'est pas le cœur qui est l'âme, mais c'est le sang, dont le cœur est entouré. Ceux-ci affirment que c'est une portion du cerveau qui exerce les fonctions de l'âme; ceux là nient absolument que l'âme soit cœur ou cerveau, et pour eux l'âme en est distincte, et ne fait que résider soit au cœur, soit au cerveau, comme dans son siége (2365).

« La raison philosophique de Zénon le Stoïcien lui persuada que l'âme n'est que du feu; à Aristoxène, qui était musicien et philosophe en même temps, cette même raison fit croire que l'âme n'est que le mouvement continuel des fibres du corps, pro luisant quelque chose de semblable à ce qui se fait par le jeu de la voix et la vibration des cordes, et qui s'appelle *harmonie* (2366).

« Xénocrate dit que l'âme n'est qu'un nombre; car, ajoute-t-il, la force des nombres est immense dans la nature : c'est ce que Pythagore avait affirmé avant lui (2367).

« L'imagination de Platon ne se contenta pas d'une seule âme, elle en créa trois, correspondant à trois principes différents : la *raison*, qu'il plaça dans la tête; la *colère*, qu'il fixa dans la poitrine; et la *convoitise*, qu'il cacha au-dessous du diaphragme (2368).

« Mais, tandis que Platon donnait à l'homme trois âmes, l'avarice de Dicéarque lui en refusait même une seule. Sa *raison* lui avait révélé que l'*âme* n'est qu'un mot dépourvu de sens; que l'homme est corps et rien autre qu'un corps, organisé par la nature pour se tenir debout et pour sentir (2369).

« Pour Aristote, l'âme n'est qu'une substance, résultant d'un cinquième élément; il appelle l'âme *entélèchie*, c'est à-dire une espèce de mouvement qui se continue sans interruption (2370). »

Or, après avoir rappelé ces grossières extravagances, Cicéron s'écrie : « De ces opinions différentes, dont chaque philosophe nous a présenté la sienne comme la seule vraie, il n'y a qu'*un* Dieu qui puisse savoir quelle est réellement la vraie. Les philosophes, par leurs dissentiments, nous laissent là-dessus dans une incertitude complète, et ne nous permettent pas même de savoir laquelle de ces opinions est la plus probable (2371). »

Mais ce qui suit, dans cet important dialogue, est bien plus grave par rapport à la question qui nous occupe.

Cicéron dit à son auditeur : « S'il te plaît de croire que l'âme peut, après la mort, monter au ciel, tu n'as qu'à t'en tenir aux opinions d'autres philosophes qui paraissent alimenter cette espérance (2372). »

(2358) « Zenoni et reliquis fere stoicis æther videtur summus deus, mente præditus, quo omnia regantur. Cleantes, qui quasi majorum gentium est stoicus, Zenonis auditor, solem dominari et rerum potiri putat, itaque cogimur, dissensione sapientum, dominum nos rum ignorare, quippe qui nesciamus soli an ætheri serviamus. » (*Quæst. acad.*)

(2359) « Persæus Zenonis auditor, eos dicit esse habitos deos a quibus magna utilitas, ad vitæ cultum, esset inventa, ipsaque res utiles et salutares deorum esse vocabulis nuncupatas » (*Quæstiones acad.*)

(2360) « Chrysippus, qui stoicorum somniorum vaferrimus habetur interpres, magnam turbam congregat ignotorum deorum. » (*Ibid.*)

(2361) « Exposui non philosophorum judicia, sed deliriantium somnia; nec enim multo absurdiora sunt ea quæ poetarum vocibus, ipsa sua suavitate, nocuerunt. » (*Ibid.*)

(2362) La traduction de ces fragments est du P. Ventura.

(2363) « Sunt qui discessum animi a corpore putant esse mortem; sunt qui nullum censent fieri discessum, sed una animum et corpus occidere, animumque cum corpore exstingui. Qui discedere animum censent, alii statim dissipari, alii diu permanere, alii semper. » (*Tuscul*, lib. I.)

(2364) « Quid sit porro ipse animus, aut ubi, aut unde, magna dissensio est. » (*Ibid.*)

(2365) « Aliis cor ipsum animus videtur. Empedocles animum censet cordi suffusum sanguinem. Aliis pars quædam cerebri visa est animi principatum tenere. Aliis nec cor ipsum placet, nec cerebri partem quamdam esse animum, sed alii in corde, alii in cerebra dixerunt animo esse sedem et locum. » (*Tuscul.*, lib. I.)

(2366) « Zenoni stoico animus ignis videtur. Aristoxenus, musicus idemque philosophus, animum esse, ait intentionem vel incentionem ipsius corporis quamdam, velut in cantu et fidibus, quæ harmonia dicitur. » (*Ibid.*)

(2367) « Xenocrates animum numerum dixit esse, cujus vis, ut etiam ante Pythagoræ visum erat, in natura maxima esset. » (*Ibid.*)

(2368) « Plato tripliciem fixit animum cujus principia id est, *rationem* in capite posuit, *iram* in pectore, *cupiditatem* subter præcordia collocavit. » (*Ibid.*)

(2369) « Dicæarchus nihil esse omnino animum, et hoc esse nomen totum inane; nec esse quidquam nisi corpus unum et simplex; ita figuratum, ut temperatione naturæ vigeat et sentiat. » (*Ibid.*)

(2370) « Aristoteles ait : « Animus et substantia profecta a quinta essentia, » et ipsum animum *entelechiam* appellat, quasi quamdam continuatam motionem et perennem. » (*Ibid.*)

(2371) « Harum sententiarum quæ vera sit deus aliquis viderit. Quæ vero similis magna quæstio est. » (*Ibid.*)

(2372) « *Marcus.* Reliquorum sententiæ spem afferunt, si forte hoc delectat, posse animos in cœlum perveuire.

L'auditeur répond : « Pour moi, j'aime à croire que l'âme monte au ciel après la mort ; et s'il n'en est pas ainsi, je tiens à me persuader, et à croire toujours qu'il en est ainsi (2553). »

Cicéron reprend : « Tu n'as pas besoin pour cela que je vienne à ton aide. Je ne pourrais jamais t'en dire autant ni aussi bien que Platon, avec sa puissante éloquence dans son livre *De l'Ame*. Eh bien ! tu n'as qu'à parcourir attentivement ce livre, tu y trouveras tout ce que tu pourras désirer (2554). »

Mais, après avoir fait ce magnifique éloge du livre de Platon sur l'âme, Cicéron met dans la bouche de son auditeur cette profession de foi sceptique : « Tu me conseilles de lire Platon pour me persuader de l'immortalité de l'âme : je te jure que je l'ai fait, et plusieurs fois ; mais je ne saurais m'expliquer comment il se fait que, pendant cette lecture, je crois, ce me semble, à l'immortalité ; mais aussitôt que j'ai fermé le livre, et que je me mets à réfléchir sur ce que je viens de lire, cette croyance m'abandonne, et il n'en reste pas la plus légère trace dans mon esprit (2555). »

Et, loin de s'étonner de ce résultat, Cicéron trouve très-naturelle cette incrédulité, même après cette lecture ; car il dit : « Tu as raison ; en vérité, il est bien difficile de prouver par le raisonnement la permanence de l'âme après la mort (2556). »

§ VI. — *Les anciens philosophes avouent la nécessité de la révélation.*

Il est étrange qu'on nous vante les lumières des anciens philosophes, pour déprécier la révélation, pendant qu'eux-mêmes en reconnaissent franchement la nécessité, et se plaignent des courtes vues de l'esprit humain, en fait de religion. Le lecteur pèsera la force de témoignages qui renversent de fond en comble les prétentions des rationalistes.

Jamblique avoue sur ce point l'impuissance de la philosophie : « Il est clair, dit-il, que l'homme doit faire ce qui est agréable à Dieu ; mais il n'est pas facile de le connaître, à moins qu'il ne l'ait appris de Dieu même ou des génies, ou n'ait été éclairé d'une lumière divine. » (*Vie de Pythagore*, c. 28.)

Il dit ailleurs « qu'il n'est pas possible de bien parler des dieux, si ces dieux ne nous instruisent eux-mêmes. » (*De Myster.*, sect. 3, c. 18.) Enfin, il fait à Dieu cette prière : « Otez ce nuage qui est sur les yeux de notre esprit, afin que, comme dit Homère, nous puissions connaître Dieu et l'homme. » (*Théol. païenne*, par DE BURIGNY, t. II, c. 17, p. 91.)

Simplicius répète cette même prière à la fin de son commentaire sur Epictète. Porphyre fait le même aveu. (PORPHYRE, *De Alestin*, t. II, p. 53.)

Platon, Aristote, Plutarque, regardent les dogmes d'un Dieu créateur du monde, de sa providence, de l'immortalité de l'âme, non comme des connaissances acquises par le raisonnement, mais comme d'anciennes traditions. (PLATON, *De legib.*, t. IV.—ARISTOTE, *De mundo*, c. 6.—PLUTARQUE, *De Isid. et Osir.*)

Le même Platon donne pour avis à un législateur de ne jamais toucher à la religion, de peur de lui en substituer une moins certaine que celle qu'il trouve établie : « Car il doit savoir, ajoute le philosophe, qu'il n'est pas possible à une nature mortelle d'avoir rien de certain sur cette matière. » (Dans l'*Epinomis*.) Dans le même ouvrage il reconnaît que la piété est la vertu la plus désirable : « Mais qui sera en état de l'enseigner, dit-il, si Dieu ne lui sert de guide ? »

Dans le *Second Alcibiade*, il fait dire à Socrate : « Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes... Jusqu'alors il vaut mieux différer l'offrande des sacrifices que de ne savoir en les offrant si on plaira à Dieu ou si on ne lui plaira pas. » Il conclut ailleurs qu'il faut ou recourir à quelque dieu ou attendre du ciel un guide, un maître, qui instruise l'homme sur ce sujet. (Liv. IV *des Lois*.) Enfin, il veut que l'on consulte l'oracle sur tout ce qui concerne le sacrifice et le culte des dieux : « Car nous ne savons rien de nous-mêmes sur tout cela, dit-il, et nous ne saurions mieux faire que de suivre exactement les décisions de l'oracle. » (*Livre des Lois*, I, 4.)

Dans le *Phédon*, après que Socrate a dit ce qu'il pense sur l'immortalité de l'âme et sur la vie à venir, un de ses disciples répond : « La connaissance claire de ces choses dans cette vie est impossible ou du moins infiniment difficile... Le sage doit donc s'en tenir à ce qui paraît plus probable, à moins qu'il n'ait des lumières plus sûres, ou la parole de Dieu lui-même qui lui serve de guide. »

Mélissus de Samos, disciple de Parménide, disait que « nous ne devons assurer aucune chose concernant les dieux, parce que nous ne les connaissons pas. » (DIOG. LAERCE, l. IX, § 24.)

Plutarque commence son traité sur *Isis et Osiris*, en disant « qu'il convient à un homme sensé de demander aux dieux toutes les bonnes choses, mais surtout de lui demander la connaissance de Dieu autant que les hommes sont capables de la recevoir, parce que c'est le plus grand don que Dieu puisse faire à l'homme, ou que l'homme puisse obtenir de la bonté divine. »

Simplicius dit, après Epictète, « que l'homme instruit ou par Dieu lui-même ou par sa propre expérience, en différentes matières et par des sacrifices différents, cherche à se rendre Dieu favorable. » (*Manuel d'Epict.*, t. I, p. 211 et 212.)

« C'est par une grâce toute particulière des dieux, disait l'empereur Marc-Aurèle, que je me suis souvent appliqué à connaître véritablement quelle est la vie la plus conforme à la nature ; de sorte qu'il n'a pas tenu à eux, à leurs inspirations ni à leurs conseils, que je ne l'aie suivie ; et si je ne puis pas encore vivre selon ces règles, c'est ma faute ; cela vient de ce que je n'ai pas obéi à leurs avertissements, ou plutôt, si je l'ose dire, à leurs ordres et à leurs préceptes. » (*Réflexions morales*, t. I, à la fin.)

Selon Proclus, « un homme sage doit commencer par prier les dieux, avant de méditer sur la nature divine ; car nous ne connaîtrons jamais ce qui regarde la Divinité que nous n'ayons été éclairés de la lumière céleste. » (*In Platon. Theol.*, c. 1.)

L'empereur Julien, quoique ennemi déclaré de la révélation chrétienne, convient qu'il en faut

(2553) « *Auditor.* Me vero delectat ; idque ita puto esse : deinde etiamsi non sit, mihi tamen persuaderi velim. »

(2554) « *Marcus.* Quid tibi opere nostro opus est ? Num eloquentia Platonem superare possumus ? Evolve diligenter ejus lib.um *De animo* : amplius quod desideras nihil erit. »

(2555) « *Auditor.* Fecit, mehercule, sæpius, sed nescio quando, dum lego, assentior ; cum posui librum, et mecum ipse de immortalitate corpi cogitare, assensio omnis illa dilabitur. »

(2556) « Ardum est exponere animos post mortem remanere. » (*Ibid.*)

une. « On pourrait peut-être, dit il, regarder comme une pure intelligence, et plutôt comme un dieu que comme un homme, celui qui connaît la nature de Dieu. » (*Lettre à Themistius.*) « Si nous croyons l'âme immortelle, ce n'est point sur la parole des hommes, c'est sur celle des dieux mêmes, qui peuvent seuls connaître ces vérités. » (*Lettre à Théodore, pontife.*)

Celse rapporte le passage dans lequel Platon dit « qu'il est difficile de découvrir le Créateur ou le père de ce monde, et impossible de le faire connaître à tous; il en conclut que, selon Platon, cette étude ne convient pas à tout le monde. » (Dans Orig., I, 7, n. 42.) Hésiode lui-même implore le secours d'une divinité en commençant la *Théogonie*; il reconnaît qu'il a besoin d'une inspiration pour chanter la naissance du monde. Ce n'est pas sans raison que les païens avaient préposé une divinité aux opérations de l'esprit.

Les philosophes postérieurs à l'ère chrétienne, Porphyre, Jamblique, Hiéroclès, Proclus, Apulée, Apollonius, etc., malgré leur haine contre le christianisme, avouaient la nécessité d'une lumière surnaturelle pour apprendre la science de Dieu et la manière dont il veut être honoré. Au lieu d'accepter avec gratitude le secours que Dieu leur offrait dans l'Evangile, ils aimèrent mieux recourir aux mystères du paganisme, à la théurgie, à un prétendu commerce immédiat avec les esprits ou génies; ils se plongèrent plus profondément dans les erreurs du polythéisme.

§ VII. — *Impuissance de la philosophie antique comparée à l'influence du christianisme.*

« Le philosophe ancien des premiers temps est l'homme qui, à l'époque où se perd le sens des plus antiques symboles, où la guerre commence à n'être plus tout, où les cités se donnent des lois, où les sociétés s'assoient sur l'esclavage, où les passions se polissent, c'est l'homme, disons-nous, qui, noble, riche, intelligent, interroge un sacrificateur incapable de lui répondre, et dès lors entreprend de se faire lui-même savant et raisonneur. Il regarde autour de lui et se trouve isolé dans le monde; dès lors il voyage pour retrouver les traditions perdues; il voit l'Egypte et quelquefois l'Inde; il revient érudit, mais discret, habitué à cacher ses connaissances sous des énigmes, ou à n'en répandre quelques-unes que d'après une juste mesure dans l'intérêt de sa sûreté, de sa réputation ou de l'organisation des villes nouvelles. Cet homme enfin a son système à lui, quelques disciples, une vie fort simple et souvent pacifique; il se fait petit centre au milieu des choses qui s'agitent autour de lui, tient toujours quelques maximes prêtes pour l'occasion, et professe d'ailleurs la plus grande estime pour le vieux culte et pour les dieux. Tel est à peu près le sage de la Grèce, une puissance tout individuelle dans l'Etat et dans la religion; et plus tard, quand les doctrines philosophiques se forment, se précisent et s'agrandissent en s'éloignant de leur confuse origine, on a des puissances dans la raison, des sectes parmi les heureux du monde; mais ce n'est pas là cette sagesse qui aime à se donner à tous, dût-elle, pour tous, se faire un peu petite, et qui ouvre son sein à cette pauvre humanité combattue dans le choc incessant des opinions et des principes; en un mot, la philosophie des anciens a ses profanes aussi, et, sous le nom de l'opinion, les sages livrent au mépris toute connaissance née des sens et de la croyance naturelle dans les âmes vulgaires, de même qu'ils rejettent sous le nom de passion tout ce qui tend à arracher l'homme à l'égoïsme.

« Mais eux, parci-monieusement recrutés parmi les esprits les plus vigoureux et les plus indépendants, se transmettent les uns aux autres leur forte science; ils se plongent dans la solitude profonde de leur raison, ils s'élèvent jusqu'à la haute vérité qu'ils ont rêvée, et pleins de dédain pour cette pauvre humanité qui ne peut les suivre, condamnée qu'elle est à errer sans cesse en proie aux opinions et aux passions, ils s'éloignent du monde et ne vivent plus qu'avec leur divine chimère et face à face avec elle. Où ne trouve-t-on pas des traces de ce caractère antique, depuis les austérités monacales et le dogme secret des pythagoriciens, les élucubrations des éléates, la science supra-mondaine de Platon, les abstractions d'Aristote, et l'oubli complet de l'humanité sacrifiée par Epicure ou par Zénon, soit à la volupté, soit à l'immuable vertu de chaque égoïsme, jusqu'aux plus beaux vers des poëtes?

Nil dulcius est bene quam munita tenere
Edita doctrina sapientum templa serena,
Despicere unde queas alios, passimque videre
Errare, atque viam palantes quærere vitæ!

« Il fallait que la société tout entière s'ébranlât...; il fallait que la religion devînt universelle, selon ce mot *catholique* qu'il n'est pas le moins beau de ceux que le christianisme a adoptés, et que la philosophie elle-même trouvât dans la religion, à la fois, un point de départ, un appui pour les efforts de la raison.

« Ce principe fut celui de la fraternité; quand il s'annonça dans le monde, il put sembler que l'homme allait renaître tout entier devant le but moral nouveau qui lui était proposé..... Un orage gronda pendant plusieurs siècles au sein duquel apparurent seulement, comme de prodigieux éclairs, la rénovation de la race humaine, la disparition de l'esclavage, et l'institution d'une classe clériçale savante, recrutée dans tous les rangs de la société, depuis les plus élevés jusqu'aux plus infimes. Un but apparut dans la reconstitution du monde social, un but pratique, un but de charité qui fut marqué à toutes les intelligences; et il est permis de croire qu'au milieu de ces grandes controverses philosophiques où furent condamnés sous tant de formes, et Pélage, et le fatalisme, et la doctrine des deux principes, il y eut quelque préoccupation du caractère pratique des dogmes repoussés ou consacrés. » (Rexouvier, *Manuel de philoso. hie moderne*, Introduction.)

§ VIII. — *Causes de l'impuissance de la philosophie antique et nécessité de la révélation.*

« Il s'agit essentiellement pour nous de montrer que le commencement de l'histoire moderne est tel qu'il ne pouvait être fondé par aucune connaissance, être rencontré ni sur une route empirique ni sur une route philosophique. Ce qui est promis ne peut naturellement être découvert par l'expérience; d'autre part, on peut se convaincre que la connaissance philosophique a besoin de l'excitation de l'expérience pour se développer. Bien que par nature elle s'élance du présent et du passé vers l'éternel et vers le but final de toutes choses, la philosophie ne peut pourtant rien promettre dans l'avenir, à moins que l'expérience de la marche des choses permette de le conclure. Le principal but qu'elle ait à remplir consiste à exprimer dans une pensée scientifique l'état actuel de la culture de l'humanité. Mais tant que les hommes vécurent sous la puissance du péché, dans une discorde incessante, ne réfléchissant, ne faisant un effort qu'en vue d'un lucre, perfectionnant uniquement de jour

en jour les inventions qui semblaient garantir la perte prochaine d'un peuple dans l'intérêt d'un autre, ils ne pouvaient voir dans la vie qu'un conflit d'efforts opposés, lesquels devaient se limiter mutuellement, et étaient impuissants à reproduire une conséquence une en soi. La véritable espérance dans une vie parfaite était incompatible avec cet état : on se pouvait promettre une amélioration, mais non la délivrance de tout mal. Et quiconque est sans espérance ne peut, du haut d'une pensée philosophique, si ferme qu'il ait pu l'établir, se promettre la réalisation de ce qu'il n'espère pas.. . . . . .

« L'antiquité prophétisait bien la fin des choses, mais elle-même ne pouvait croire fermement à ses prophéties. L'humanité devait enfin sortir de cet état de division profonde qui persistait au sein de sa conscience, et embrasser avec résolution le dernier des deux partis qu'elle avait à prendre. . . . . .

« La philosophie elle-même dut subir l'influence du sentiment chrétien et en être modifiée profondément. Elle avait besoin de cette réparation spirituelle, car elle était fort impuissante à élever les cœurs vers les espérances qui seules peuvent nous inspirer de donner à notre vie une convenable extension. La preuve de ce que nous avançons se trouve dans l'histoire de la philosophie, et les dernières phases de cette histoire sont ici notre point d'appui (2556'). Dans la philosophie ancienne, comme nous pouvons le supposer démontré, domine l'opinion que l'imperfection est inséparable par essence de la vie dans laquelle nous nous trouvons engagés, et que, quelque loin que nous en portions le développement, la vie, en tant que moyen imparfait, est hors d'état de nous conduire à la perfection. Faut-il s'éloigner de la vie plein d'un désespoir profond, et chercher la paix pour son âme dans l'immolation de toutes les passions, dans le renoncement à tous les biens terrestres comme à de pures vanités? Ou faut-il, reconnaissant la vérité de la vie et de ses biens, poursuivre la carrière sans tenir compte de son but suprême, sans se soucier de l'atteindre? Quelque parti qu'on pût adopter, on ne pouvait être en possession de la juste connaissance du véritable sens de la vie, et la philosophie ancienne ne devait toujours conclure que sur des données insuffisantes. » (Ritter, *Histoire de la philosophie chrétienne*, trad. Trullard, t. I.)

NOTE IX.

(Art. Pline le Jeune.)

TÉMOIGNAGE RENDU AUX MOEURS INNOCENTES DES CHRÉTIENS PAR PLINE LE JEUNE DANS UNE DE SES LETTRES A L'EMPEREUR TRAJAN. — (Extrait de l'ouvrage intitulé : *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*, par le P. de Colonia.)

La célèbre lettre que Pline le Jeune, gouverneur de la Bithynie et du Pont, écrivit à l'empereur Trajan, sur les bonnes mœurs et sur la conduite irréprochable des Chrétiens de son gouvernement, est regardée avec justice depuis plus de seize siècles comme un monument de l'antiquité païenne des plus favorables et des plus glorieux à notre religion. Tout contribue à relever le prix de cette lettre. Elle est, en premier lieu, le premier et le plus ancien de tous les témoignages avantageux que les auteurs païens ont rendus en divers temps. On sait que Pline a vécu et fleuri, du moins en partie, dans le siècle même de Jésus-Christ.

C'est, en second lieu, un témoignage des plus illustres et des plus solennels qui aient jamais été rendus en notre faveur, puisque c'est un gouverneur de province, un homme qui avait été préteur, tribun du peuple, consul de Rome, et qui était revêtu de la dignité d'augure; un homme équitable, attentif, éclairé, qui, après avoir fait instruire à fond le procès des Chrétiens, rend compte à son empereur des dépositions qui ont été faites contre eux et pour eux; et ce compte qu'il rend n'est autre chose qu'une déclaration publique et juridique de leur innocence et de la pureté de leurs mœurs.

D'ailleurs, cette lettre peut être regardée comme une pièce originale, qui contient un morceau des plus curieux et des mieux détaillés de l'histoire de l'Église primitive, puisqu'on y est instruit, par un canal si peu suspect, de l'état du christianisme dans le premier siècle, des rapides progrès qu'il avait déjà faits dans les villes et à la campagne, de l'invincible constance des Chrétiens, du temps et de la forme de leurs assemblées, de leurs prières publiques et de leurs agapes.

Ce qui achève enfin de nous rendre cet écrit précieux, c'est que les conséquences en furent fort heureuses, puisqu'il obligea Trajan, par les seuls principes de son équité naturelle, à modérer le feu de la persécution, malgré le fond d'aversion qu'il eut toujours pour notre religion, et qu'il donna par là le loisir aux Chrétiens de respirer, et au christianisme de se répandre encore davantage.

Ce furent là sans doute les solides raisons qui, un siècle après, déterminèrent Tertullien à appuyer si fortement, dans son *Apologétique*, et sur cette lettre de Pline, et sur le rescrit de Trajan, dont elle fut bientôt suivie. Ce sont ces mêmes considérations qui ont engagé Eusèbe, le cardinal Baronius et nos autres historiens sacrés, à placer l'un et l'autre dans leurs ouvrages avec tant de distinction; de là aussi tous ces divers commentaires dont on a illustré ces deux pièces originales, et qu'on trouvera à la fin du Pline imprimé en Hollande.

Je ne m'arrêterai point ici à approfondir et à discuter avec les savants l'époque de cette lettre de Pline, et je n'examinerai point qui a raison, ou de M. de Tillemont, qui, dans le second tome de ses *Mémoires*, la fixe, d'après Baronius, à la cent quatrième année de Jésus-Christ, ou d'Eusèbe, qui dans ses *Chroniques*, l'a fixée à l'année cent sept; ou du cardinal de Noris, qui, dans sa lettre consulaire, la place dans l'année cent neuf ou dix; ou, enfin, du père Pagi, qui, dans ses dissertations *hypatiques*, c'est-à-dire sur les consulats des em-

(2556') Voy. *Histoire de la philosophie ancienne*, par Ritter, trad française de N. C. J. Tissot, t. IV, p. 559 et suiv.

pereurs romains, la recule jusqu'à l'année cent treize, en se fondant sur les fastes d'Idace. S'il me fallait opter, je ne balancerais pas à m'attacher au premier de ces quatre sentiments; mais ces sortes de discussions chronologiques et de conciliations de dates seraient assez hors-d'œuvre dans un ouvrage où l'on ne doit point étaler d'autre érudition que celle qui est précisément nécessaire pour l'intérêt de la religion.

Ce que je puis faire de mieux ici, c'est de raconter simplement quelles furent les conjonctures qui engagèrent Pline à écrire à l'empereur Trajan au sujet des Chrétiens, et voici de quelle manière la chose se passa.

§ I. — *Raisons qui engagèrent Pline à faire, dans sa lettre à Trajan, une fidèle peinture des mœurs des Chrétiens.*

Pline le Jeune, après avoir passé par les plus grandes charges de l'empire, et après s'être fait admirer dans tous les tribunaux de Rome, par son éloquence, par son désintéressement, par sa fermeté et par son courage à défendre ses amis innocents, mais surtout par cette droiture et cette equité naturelle qui faisait son caractère singulier, fut envoyé commander en Bithynie, quelque temps après la fin de son consulat, au commencement duquel il avait prononcé ce célèbre panégyrique que nous avons encore aujourd'hui, et qui ne fait pas moins d'honneur à l'orateur qui sait si bien donner les louanges, qu'au prince qui avait si bien su les mériter.

La province de Bithynie, que Pline gouverna environ dix-huit mois, était une des plus considérables et des plus vastes de l'empire: elle contenait elle seule deux puissants royaumes, le Pont et la Bithynie, qui en est voisine. Le premier avait été conquis sur Pharnace, fils de Mithridate; et le second avait été donné par Attale, un de ses rois, si connu par son extrême attachement pour la république romaine, dont il se nommait publiquement l'affranchi.

Il est certain que ce ne fut point par les voies ordinaires, c'est-à-dire par le sort, au nom du sénat, et en qualité de proconsul, que le gouvernement de ces deux provinces ainsi unies fut donné à Pline après son consulat: ce fut l'empereur lui seul, qui, par une commission extraordinaire, l'y envoya en qualité de son lieutenant ou de propréteur, avec la puissance consulaire, pour y réformer les grands désordres qui s'y étaient glissés, surtout dans les finances, avec ordre de lui donner avis de ce qu'il aurait fait, et avec la permission de lui écrire immédiatement, et de le consulter toutes les fois qu'il le jugerait à propos.

On trouve ce titre particulier de Pline, avec un grand détail de tous ses autres emplois, dans cette inscription antique qui lui fut dédiée, et qui se voit dans Gruter, page 454 de l'ancienne édition:

C. Plinius. C. F. C. N. (2557).
Cæcilius. Secundus.
Cos. (2558). Augur. Legat. (2559). Pro. Pret.
Provinc. Ponti. Consulari. Potestate.
In. Eam. Provinciam. Ab. Imp. Cæsare.
Nerva. Trajano. Aug. Germanico. Missus.
Curat. (2560). Alvei. Tiberis. et. Ripar.
Præf. Aerari. Saturni. Præf.
Aerarii. Milit. Leg. Leg. (2561). VI. Gallic. XVIR.
Lit. (2562). Judicandis.

(2557) Caii filius, Caii nepos.
(2558) Consul.
(2559) Legatus.

Pline, étant arrivé dans son gouvernement, ne se borna pas, suivant les ordres de l'empereur, à rétablir les finances, à réformer les abus, à pourvoir à la sûreté et à la commodité publique, à embellir par des théâtres, des aqueducs et des thermes, dont il reste encore des vestiges, les villes de Nicomédie, de Pruse, de Sinope, et la ville même de Bysance, qu'on lui attribua, quoiqu'elle fût de la province de Mœsie; mais il eut encore une attention plus particulière à faire fleurir partout le culte des dieux; car il fit toujours gloire d'être fort religieux, comme il paraît entre autres choses, par les grands mouvements qu'il se donna pour faire transporter dans un lieu plus décent le vieux temple de la grand-mère des dieux, c'est-à-dire de Cybèle, qui était à Nicomédie, et par le soin qu'il eut de faire bâtir à ses propres frais un temple dans une de ses terres, assez près de Tifernum.

§ II. — *Pline, tout entêté qu'il est du paganisme, ne se laisse point prévenir par la haine de religion.*

Cet entêtement singulier de Pline pour les dieux et pour les erreurs du paganisme doit paraître certainement quelque chose d'assez bizarre dans un aussi bel esprit que lui, qui devait, ce semble, par mille raisons s'être mis fort au-dessus des frivoles préjugés du vulgaire. La plus plausible de ces raisons c'est l'éducation toute contraire qu'il avait reçue de son oncle Pline le Naturaliste, qu'on ne soupçonna jamais, comme l'on sait, d'avoir beaucoup de religion, et qui, n'ayant point d'enfants et étant fort riche, l'adopta dès son enfance, comme étant le fils de sa sœur Plinia, à condition qu'il ajouterait le nom de *Plinius secundus* à celui de *Cæcilius*, qui était le nom de sa famille.

Depuis cette adoption, le jeune Pline regardant son oncle comme son insigne bienfaiteur, et comme son vrai père, s'attacha absolument et uniquement à lui; il l'étudia avec un fort grand soin; il le prit en tout, à la religion près, pour son maître, pour son guide et pour son grand modèle; il l'accompagna dans ses diverses courses; et il fut même de ce dernier et funeste voyage que son oncle fit du côté de Naples, par l'ordre de l'empereur, pour y aller commander la flotte que les Romains entretenaient à Mysène. Mais heureusement pour lui il eut ordre de rester à Mysène avec sa mère Plinia, lorsque son oncle, étant monté sur une de ses frégates, s'avança si fort tout le long de la côte vers le mont Vésuve, pour en observer de plus près l'extraordinaire embrasement, qu'un tourbillon de fumée l'ayant enveloppé soudainement, le surprit et l'étouffa.

Il fallait bien que Pline le Jeune eût un grand fonds d'équité naturelle pour pouvoir se garantir absolument, comme il fit, de cette haine de religion, qui est si naturelle, et d'ordinaire si vive, et qui devait, ce semble, par bien des raisons plausibles le prévenir et l'irriter contre les Chrétiens de son gouvernement.

§ III. — *Décadence du paganisme du temps de Pline, prouvée par sa lettre à Trajan.*

Car enfin on ne saurait s'imaginer à quel point de décadence il y trouva à son arrivée le culte des dieux, pour lequel il s'intéressait si fort, et la chose paraîtrait fort difficile à croire, si elle n'avait

(2560) Curator.
(2561) Legatus legionis.
(2562) Litibus.

pour sûr garant la lettre de Pline lui-même à l'empereur. Il se plaint fort, dans cette lettre : « Que les temples des dieux sont déserts, les sacrifices abandonnés, et que les victimes ne trouvent plus d'acheteurs, depuis qu'une multitude infinie de personnes de toutes les conditions, de tous les âges et de tous les sexes donnent tête baissée dans la superstition des Chrétiens (car c'est ainsi qu'il s'exprime), et il assure que ce mal contagieux infecte généralement les villes, les villages et les campagnes, et devient tous les jours plus grand (2563). »

On voit bien que ce fut là le fruit et les heureuses suites de la prédication de saint Pierre, qui, environ soixante ans auparavant, avait, comme personne n'ignore, annoncé l'Evangile dans ces deux provinces de Pont et de Bithynie, et par l'invincible vertu du seul nom de Jésus-Christ, avait renversé dans un an des erreurs qui étaient l'ouvrage de quinze à vingt siècles.

Quelque modéré que Pline fût de son fond, il se crut néanmoins indispensablement obligé de faire rechercher et punir les Chrétiens, pour obéir aux ordres de la cour, qui étaient des plus pressants et des plus sévères. Il est vrai que l'empereur Trajan n'avait point publié contre eux de nouvel édit en son nom ; et c'est uniquement pour cette raison que Tertullien et Méliton ne le mettent pas au nombre des persécuteurs. Mais il prétendait cependant qu'on exécutât contre eux les édits de ses prédécesseurs, et si la persécution ne fut pas universelle sous son règne, comme elle l'était quand les empereurs faisaient eux-mêmes des édits contre le christianisme, elle fut du moins fort violente en quelques endroits, comme Eusèbe nous l'apprend expressément.

La chose est fort certaine, et quoi qu'ait pu imaginer là-dessus le célèbre auteur de la *Dissertation sur le petit nombre des martyrs* (2564), on ne peut pas même raisonnablement douter qu'il n'y en ait eu un assez grand nombre sous Trajan, puisque les Actes de saint Polycarpe, qui sont si incontestablement authentiques, marquent en termes exprès qu'en certaines provinces de l'Asie on ne laissait aux Chrétiens que le seul choix d'aller au supplice, ou de sacrifier aux idoles : *Cogebat omnes aut sacrificare aut mori* (2565).

Les Actes de saint Ignace, qui sont de la même authenticité, sont aussi garants de cette même vérité ; et il n'est pas moins certain que ce prince, suivant l'exemple de Vespasien et de Domitien, fit aussi bien qu'eux, faire une exacte perquisition des descendants de David, pour les faire périr : et ce fut là, comme nous l'apprenons d'Eusèbe et de saint Epiphane, l'occasion du martyre de saint Siméon, second évêque de Jérusalem, qui était frère de saint Jacques le Mineur, et cousin-germain de Jésus-Christ, et qui à l'âge de cent vingt ans fut condamné à mourir sur une croix, soit en qualité de Chrétien, soit comme étant de la famille de David, qu'on voulait achever d'exterminer.

§ IV. — *Aversion de Trajan pour les Chrétiens, malgré toute sa bonté naturelle, et les trois causes de cette haine.*

Cette extrême rigueur de Trajan à l'égard des Chrétiens, comment peut-elle bien s'accorder avec ce caractère et ce fonds extraordinaire de bonté qu'on lui attribue universellement et dont il se piquait si fort, comme il paraît par ses médailles où l'on voit communément à la tête de tous ses titres nombreux, celui du meilleur de tous les princes, Optimo principi, nom qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé s'arroger avant lui.

Et il fallait bien que ce fût là l'idée générale qu'on avait de ce prince, puisque la mort qui démasque également la vertu et le vice, et qui fait disparaître la flatterie devant la vérité, bien loin de lui ravir ce titre, ne fit que le lui assurer encore mieux. Témoin les acclamations qui se faisaient publiquement à l'honneur des empereurs qui régnèrent longtemps après lui. Le sénat, le peuple et les soldats ne croyaient pas pouvoir faire pour eux des vœux plus favorables, qu'en souhaitant qu'ils eussent encore plus de bonté que n'en eut Trajan, et plus de bonheur que n'en eut jamais Auguste : Trajano melior, Augusto felicior.

Mais cette extrême opposition de rigueur et de bonté, qui paraît faire dans Trajan un contraste assez bizarre, ne sera plus si difficile à comprendre, si l'on veut faire réflexion, en premier lieu, que par ce même principe de popularité, dont Trajan se piquait singulièrement, il voulait à quelque prix que ce fût plaire à la multitude, qui était furieusement acharnée contre les Chrétiens, et qui voulait absolument qu'on les exterminât. En second lieu, que ce prince, nourri dans le sein du paganisme, et encore tout plein de la victoire signalée qu'il venait de remporter sur les Daces, et sur leur terrible roi Décébale, en attribuait surtout la cause à la protection de Jupiter, de Mars, et des autres fausses divinités, dont les Chrétiens étaient les ennemis déclarés.

Mais ce qui acheva par-dessus toutes choses de prévenir et d'irriter Trajan contre les Chrétiens, qui s'assemblaient, comme l'on sait, à certains jours, avant le lever du soleil, ce fut l'aversion extrême qu'il avait pour toutes sortes d'assemblées, d'unions, d'attroupements et d'associations, qu'il regarda toujours comme la ruine de l'Etat, et qu'il défendit, surtout en Asie, par les édits les plus sévères, en comprenant toutes ces sortes d'associations sous le terme grec d'*Etairies*, sans vouloir en excepter les Bacchanales même, si sacrées chez les païens. Cette aversion alla si loin que Pline lui ayant vivement représenté, dans une de ses lettres, que pour prévenir les incendies qui venaient d'arriver, et qui arrivaient souvent à Nicomédie, et dans les autres villes de son gouvernement, il était absolument nécessaire d'y entretenir une compagnie ou un corps d'ouvriers publics, gagés et entretenus, pour porter un prompt secours en pareil cas, Trajan lui répondit assez sèchement que ces sortes de communautés, ou d'associations, quelque nom qu'on pût leur donner, ne lui plaisaient nullement ; qu'elles lui paraissaient dangereuses, et qu'il fallait chercher quelque autre moyen pour remédier aux incendies, ou pour les prévenir (2566).

§ V. — *Pline consulte l'empereur Trajan sur la conduite qu'il doit garder à l'égard des Chrétiens de son gouvernement.*

Ce fut en conséquence de ces ordres de l'empereur que Pline, malgré sa modération et ses inclinations naturellement douces, se vit obligé de persécuter d'abord les Chrétiens, et de faire même quelques martyrs. Mais cet orage fut fort court. Il jugea, en homme sage, qu'il pouvait suspendre l'exécution des édits, dès qu'il eut reconnu par les premières informations, qu'il fallait, pour y obéir,

(2563) Lettre 97, liv. x.
(2564) Dodwell, *De martyrum paucitate*.
(2565) Ruinart, *Acta selecta*, p. 11.
(2566) Liv. x, lettres 42 et 43.

se résoudre à faire périr une infinité de personnes, qui faisaient assez ouvertement profession d'adorer Jésus-Christ.

La multitude des prétendus criminels l'effraya, comme dit Tertullien, dans son *Apologétique;* mais sa faveur redoubla à la vue de certains mémoires qu'on lui mit entre les mains, et par lesquels on lui dénonçait comme Chrétiens un fort grand nombre de gens de toute condition, qu'on n'aurait jamais cru pouvoir en être même soupçonnés.

Ce fut dans cet embarras qu'il eut recours, par lettre, à l'empereur, pour en recevoir là-dessus des instructions, ce qu'il avait accoutumé de faire pour des conjonctures bien moins sérieuses que celle ci, comme on le voit par les cent vingt lettres qui nous restent de Pline à Trajan, ou de Trajan à Pline, où l'on entre de part et d'autre dans un fort grand détail d'affaires de toutes les façons. Mais je ne craindrai point d'avancer ici, que si les autres lettres font beaucoup d'honneur à l'application de Pline, à sa vigilance, à son zèle pour ses amis, celle-ci, qui est la 97e du xe livre, fait elle seule plus d'honneur que toutes les autres ensemble, à sa bonne foi, à sa droiture, et à son équité.

Car enfin, Pline n'ignorait certainement pas que Trajan haïssait les Chrétiens, et que l'esprit de la cour était de les pousser à bout et de les exterminer absolument, s'il se pouvait. Il avait devant les yeux l'exemple des gouverneurs de la Palestine et de la Syrie, et celui de son voisin Arius Antonius, père de l'empereur Antonin, qui persécutaient violemment les Chrétiens dans leur gouvernement de la Judée et de l'Asie. Mais, ni tous ces mauvais exemples, ni ses propres intérêts ne l'empêchèrent point d'apporter dans l'instruction du procès des Chrétiens tous les adoucissements que la rigueur des lois pouvait souffrir, et il eut assez de grandeur d'âme pour faire dans sa lettre leur véritable apologie, ou plutôt pour en faire une manière de panégyrique, qui, à bien prendre la chose, vaut encore mieux que celui qu'il avait fait de Trajan quelques années auparavant; puisqu'on voit que c'est le seul amour de la justice qui l'a dicté, que c'est la seule force de la vérité qui le fait si bien parler à l'avantage de ceux qu'on persécutait.

§ VI. — *Pline adoucit l'esprit de Trajan et justifie adroitement les Chrétiens par le portrait naturel qu'il en fait.*

Pour peu qu'on fasse d'attention à la lettre dont il est question, on voit bien qu'elle est de la main d'un grand maître, et qu'elle est écrite avec tout l'art et toutes les insinuations dont était capable un esprit aussi délié que l'était notre illustre auteur.

Il commence d'abord par y demander à l'empereur « Si ses intentions sont que dans les procès des Chrétiens on les condamne précisément pour le nom qu'ils portent; ou si l'on doit les punir seulement pour les crimes qu'on pourra trouver attachés à ce nom et à la profession qu'ils font de le porter. » C'est qu'il savait bien qu'un prince tel que Trajan, qui se piquait si fort de justice et de raison, surtout dans le commerce de lettres qu'ils avaient continuellement ensemble, ne se déterminerait pas aisément, malgré toutes ses préventions et toute sa haine, à faire périr une infinité de ses sujets, pour des accusations vagues en fait de religion et pour un nom en l'air sans nulle réalité.

Ensuite il lui déclare qu'après avoir instruit leur procès avec tous les soins imaginables, après avoir tâché d'éclaircir la vérité par des interrogatoires réitérés et par les dépositions juridiques d'un fort grand nombre de témoins, et en particulier par la déposition de plusieurs personnes qui, s'étant enfin reconnues de bonne foi, avaient adoré les dieux immortels, la statue de l'empereur, et chargé Christ de mille malédictions; après avoir même fait appliquer à la question deux filles esclaves, qui étaient fort instruites de tout ce qui se passait chez les Chrétiens, et qui étaient attachées au ministère de leur culte, il avait reconnu au bout que toute la faute, ou toute l'erreur de ces gens là se réduisait à je ne sais quelle superstition outrée dont ils s'étaient entêtés, et par les frivoles charmes de laquelle ils s'étaient laissé malheureusement fasciner.

Il ajoute que leur entêtement consistait surtout à s'assembler régulièrement certains jours avant le lever du soleil, pour chanter tour à tour des hymnes à l'honneur de leur Christ, qu'ils adoraient comme leur Dieu : *Soliti stato die ante lucem convenire, carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem* (2567).

§ VII. — *Bonnes mœurs des Chrétiens, et leur soumission aux ordres des empereurs, selon la relation de Pline.*

Pour ce qui regarde les mœurs des Chrétiens, continue Pline, il faut rendre ce témoignage à la vérité qu'elles sont pures et irréprochables. Dans leurs assemblées publiques ils s'animent mutuellement, et ils s'engagent, dit-il, non pas à commettre quelque crime (car c'était là, comme personne ne l'ignore, le grand reproche qu'on leur faisait communément de ne s'assembler avant le jour, et pour l'ordinaire dans des lieux retirés ou souterrains, que pour s'y abandonner plus impunément aux actions les plus détestables); mais ils s'obligent, dit-il, par un serment inauime, à ne faire jamais tort à personne; à ne commettre de leur vie, ni vol, ni larcin, ni adultère; à ne point manquer à leur promesse et à ne point nier un dépôt : *Seque sacramento, non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia et adulteria committerent; ne fidem fallerent; ne depositum appellati abnegarent.* Après s'être séparés pour quelques jours, ils se rassemblent de nouveau, pour prendre en commun un repas frugal et innocent : *Quibus peractis morem sibi discedendi fuisse ad capiendum cibum, promiscuum tamen et innoxium;* et ils ont même, ajoute-t-il, discontinué ces sortes d'assemblées, depuis que j'ai fait publier l'édit, par lequel vous les défendez sévèrement : *Quod ipsum facere desisse post edictum meum, quo, secundum mandata tua, hæterias esse vetueram.*

§ VIII. — *Pline justifie les Chrétiens sur le crime des festins de Thyeste qu'on leur imputait communément.*

On voit bien que Pline en relevant ainsi l'innocence de nos anciennes agapes, *ad capiendum cibum*, dit il, *promiscuum tamen et innoxium*, cherchait par là à éloigner de l'esprit de Trajan cette atroce idée, et cette calomnie alors si répandue, que les Chrétiens étaient de vrais anthropophages (2568), qui cassanglantaient leurs repas en y mangeant la chair d'un enfant couvert de pâte et en suçant son sang avidement (2569), et que ce crime commun était aussi entre eux le gage commun du silence et du secret : *Infans farre contectus?.., apponitur.... Hujus, proh nefas! sitienter sanguinem lambunt; hujus certatim membra dispertiunt. Hac fœderantur hostia; hac conscientia sceleris ad silen-*

(2567) Lettre 97, liv. X.
(2568) Athenagor., *Orat pro Chr.*

(2569) Orig., *Contra Celsum*, lib. VII.

tium mutuum pignorantur, disait Cécile dans l'*Octave* de Minucius Felix, environ un siècle après celui dont nous parlons; et il n'est pas fort nécessaire de faire remarquer ici que c'était du plus sacré de nos mystères que les gentils abusaient pour colorer cette grossière calomnie, et pour lui donner un air et une apparence de vérité.

§ IX. — *Aversion que les deux grands amis de Pline, Suétone et Tacite, avaient pour le nom chrétien.*

Il est certainement bien glorieux à Pline d'avoir été de son temps le seul païen que nous connaissions qui ait été assez équitable et assez intrépide pour faire ainsi hautement l'apologie de la religion des Chrétiens, tandis que les deux plus chers confidents de ses études et de ses secrets en parlaient publiquement comme d'un monstre exécrable, qu'il fallait étouffer dans sa naissance, et qu'ils la traitaient dans leurs ouvrages, l'un, je veux dire Tacite, de secte de scélérats détestés pour leurs crimes, et de peste publique qu'on n'avait pu arrêter que pour un temps : *Per flagitia invisos..... Repressa in præsens exitialis superstitio*, dit-il dans ses *Annales* (2570) : et l'autre en parlait comme d'une dangereuse superstition, et d'une secte pernicieuse au genre humain : *Genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ* (2571). Ce sont les termes de Suétone, que Pline charmé, dit-il, de ses mœurs et de son érudition, avait retiré chez lui, et pour lequel il avait obtenu de l'empereur le même privilége dont jouissaient ceux qui avaient trois enfants.

§ X. — *Dilemme de Tertullien contre le rescrit de Trajan.*

J'ai dit au commencement de ce chapitre que la lettre de Pline modéra fort le feu de la persécution contre les Chrétiens. Car Trajan, selon toutes les apparences, convaincu par là de leur innocence, répondit qu'il ne fallait plus les rechercher, mais que s'ils étaient dénoncés et convaincus, il fallait les punir : *Conquirendi non sunt : si deferantur et arguantur, puniendi sunt :* et ce fut là la grande règle qu'on observa dans la suite à l'égard des Chrétiens, durant un siècle, ou environ.

C'est contre cet édit de Trajan que Tertullien s'élève avec tant de force dans son *Apologétique*, où après avoir blâmé ce bizarre rescrit avec les traits les plus véhéments de son éloquence, il en fait sentir en deux mots l'injustice et la contradiction, par cet invincible dilemme, auquel les païens ne purent jamais rien répliquer : « Si vous condamnez les Chrétiens, pourquoi donc ne les recherchez-vous pas? et si vous ne les recherchez pas, pourquoi donc les punissez-vous? » *Si damnas, cur non et inquiris? Si non inquiris, cur non et absolvis?* Mais on sera bien aise, j'en suis sûr, de voir ici tout au long et ce rescrit de Trajan, et la lettre de Pline.

§ XI. — *Lettre de Pline, gouverneur de la Bithynie et du Pont, à l'empereur Trajan* (2572).

« Je me fais, seigneur, un devoir indispensable de vous exposer tous les doutes qui me surviennent. Car qui peut mieux que vous, ou me déterminer dans mon incertitude, ou m'instruire dans mon ignorance? Je n'ai jamais assisté au procès d'aucun Chrétien; ainsi je ne sais pas bien précisément ni sur quoi on doit les interroger, ni sur quoi on doit les punir. Je me trouve fort embarrassé sur la différence des âges. Faut-il traiter avec la même sévérité les enfants et les grandes personnes? Doit-on pardonner à ceux qui se repentent, ou ne doit-il plus servir de rien de renoncer au christianisme, dès qu'on en a fait une fois profession? Est-ce le nom même de Chrétien qu'il faut punir dans eux, sans autre crime, ou sont-ce les crimes qu'on trouve attachés à ce nom?

« Voici cependant la conduite que j'ai tenue dans les accusations intentées devant moi contre les Chrétiens. Je les ai interrogés, pour savoir s'ils l'étaient effectivement. Ceux qui l'ont confessé, je leur ai fait deux et trois fois la même demande, et je les ai menacés du dernier supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai fait mener. Car de quelque nature que fût l'aveu qu'ils faisaient, il m'a paru qu'au moins leur désobéissance et leur inflexible opiniâtreté méritaient d'être punies. J'ai trouvé des citoyens romains entêtés de la même manie, et à cause de leur qualité je les ai réservés pour être envoyés à Rome.

« Dans la suite, le nombre des accusés devenant chaque jour plus grand, comme il arrive d'ordinaire, il s'en est présenté de plusieurs espèces. On m'a mis entre les mains un libelle sans nom d'auteur, où l'on me dénonce comme Chrétiens plusieurs personnes qui nient de l'être et de l'avoir jamais été. Ils ont en ma présence, et dans les termes que je leur prescrivais, invoqué les dieux, et offert de l'encens et du vin à votre statue, que j'avais fait apporter exprès, avec les images des dieux. Ils ont même maudit le nom de Christ; à quoi ne se résoudraient jamais, dit-on, ceux qui sont véritablement Chrétiens. J'ai donc cru qu'il fallait les renvoyer absous.

« D'autres, qui étaient dénoncés dans le même mémoire, ont d'abord confessé qu'ils étaient Chrétiens, et aussitôt après ils l'ont nié; déclarant que véritablement ils avaient été de cette religion, mais qu'ils y avaient renoncé, les uns depuis trois ans, les autres depuis plus longtemps, et quelques-uns depuis vingt années. Tous ces gens-là ont adoré vos images, avec celles des dieux, et ils ont chargé le Christ d'imprécations.

« Voici, à ce qu'ils protestent tous, à quoi se réduisait toute leur faute, ou toute leur erreur. Ils disent qu'à certains jours marqués, ils avaient accoutumé de s'assembler avant le lever du soleil, pour chanter alternativement des hymnes à l'honneur de Christ, comme s'il eût été un Dieu; que dans ces assemblées ils s'engageaient par serment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni vol, ni larcin, ni adultère, à observer inviolablement leur parole, et à ne pas dénier un dépôt; qu'après cela ils se séparaient et se rassemblaient ensuite de nouveau, pour prendre ensemble un repas, mais qui n'avait rien ni d'exquis ni de criminel. Que même ils avaient cessé de s'assembler ainsi, depuis que par mon ordonnance j'avais défendu toute sorte d'assemblées, selon vos intentions.

« Depuis ces dépositions, j'ai jugé qu'il était nécessaire de mieux s'éclaircir de la vérité, en faisant donner la question à deux filles esclaves, qui étaient dans le ministère de leur culte. Mais je n'y ai découvert autre chose qu'une superstition excessive et déréglée. C'est pourquoi j'ai surseis le jugement, pour savoir vos intentions. L'affaire m'a paru d'assez grande conséquence pour vous en importuner, quand ce ne serait que pour la multitude de ceux qui y sont enveloppés. Car, un fort grand nombre de personnes de tout ordre, de tout âge et de tout sexe se trouvent à présent et se trouveront dans la suite impliquées dans ce péril. Car, cette superstition n'a pas seulement infecté les villes; mais elle s'est déjà répandue dans les villages, et dans toute la campagne. Cependant le mal n'est pas encore sans remède. Il est certain du moins qu'on recon-

(2570) Tacit. *Ann.*, xv.
(2571) Suet., *in Nerone*

(2572) C'est la 97e du liv. x.

mence à fréquenter les temples, qui étaient déjà presque abandonnés ; on renouvelle les sarrifices interrompus depuis longtemps, et l'on voit partout vendre des victimes, au lieu que peu de gens en achetaient auparavant. On peut juger par là combien de gens reviendront de leur erreur, si vous accordez grâce au repentir. »

§ XII. — *Réponse de l'empereur Trajan à Pline* (2573).

« Vous avez, mon cher Second, tenu la conduite que vous deviez tenir, en instruisant le procès des Chrétiens, qui vous ont été déférés. Car, il n'est pas possible d'établir dans cette affaire une règle fixe et générale. Il ne faut pas rechercher les Chrétiens ; mais il faut les punir, s'ils sont déférés et convaincus. Que si néanmoins l'accusé proteste qu'il n'est pas Chrétien, et s'il se justifie par les effets, en offrant de l'encens à nos dieux, il faut lui faire grâce, quelque suspect qu'il ait pu être par le passé.

« Quant aux dénonciations qui ne sont souscrites de personne, il ne faut y avoir nul égard en quelque crime que ce soit. Car la chose serait d'un fort mauvais exemple, et elle serait indigne de notre siècle. »

§ XIII. — *Remarques sur la lettre de Pline à Trajan.*

La lettre de Pline à l'empereur Trajan, étant une pièce, d'une part si originale et si authentique, et de l'autre si fort avantageuse au christianisme, il m'a paru qu'il serait utile de l'accompagner de quelques remarques, pour donner un peu plus de jour à certains faits qui y sont rapportés. Je ne me suis attaché qu'à éclaircir ceux qui regardent immédiatement notre religion.

I. *Confitentes iterum ac tertio interrogavi, supplicium minatus : perseverantes duci jussi.* « Ceux qui ont confessé qu'ils étaient Chrétiens, je leur ai fait deux et trois fois la demande, et je les ai menacés du dernier supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai fait conduire. » Il y eut donc dans ce temps-là des martyrs dans le gouvernement de Pline, comme ces paroles le montrent évidemment. La mémoire de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ ne s'est pas conservée dans l'Eglise. On ignore leur nom, leur qualité et leur nombre. Eusèbe, dans sa *Chronique*, et saint Jérôme, après lui, assurent qu'il fut fort considérable. C'est à monsieur Dodwel à accorder ces faits avec le système qu'il a imaginé sur le petit nombre des martyrs.

II. *Solliti, stato die, ante lucem convenire,* « Ils avaient accoutumé, à certains jours marqués, de s'assembler avant le lever du soleil. » Ce n'était pas seulement pour se dérober à la persécution, que les premiers fidèles avaient coutume de s'assembler de nuit dans les églises. C'était encore pour y prier avec plus de recueillement. C'était pour imiter saint Paul, David, et le Sauveur lui-même, qui avaient si souvent passé les nuits dans la prière, et c'est de là que les païens, au rapport d'Arnobe, appelaient les Chrétiens « une nation ennemie de la lumière, et qui recherchait les ténèbres : *Tenebrosa et lucifuga natio.* »

III. *Sesque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne adulteria committerent,* etc. « Qu'ils s'y engagent par serment, non à aucun crime ; mais à ne commettre ni vol, ni larcin, ni adultère.

Les premiers Chrétiens ne firent jamais dans leurs assemblées ces sortes de serments que Pline leur attribue. On n'en voit nulle trace dans l'antiquité sacrée. Mais ils s'engageaient solennellement à renoncer pour toujours à toute sorte de crimes ; l'évêque les y exhortait publiquement. Ils n'étaient admis à nos saints mystères qu'avec ces dispositions ; et voilà ce que Pline appelle ici du nom de sermens. Peut-être aussi voulait-il, par ces paroles, insinuer à l'empereur qu'au lieu qu'environ un siècle et demi auparavant Catilina avait engagé ses complices, par un sanguinaire breuvage, à s'unir étroitement pour renverser la république et pour commettre toute sorte de crimes (2574), les Chrétiens au contraire, en participant en commun aux mystères du corps et du sang de Jésus-Christ, s'obligeaient mutuellement, à la face des autels et par les promesses les plus sacrées, à ne commettre ni larcins, ni adultère, et à ne faire tort à personne.

IV. *Rursusque coeundi ad capiendum cibum, promiscuum tamen et innoxium.* « Et qu'ils se rassemblaient ensuite de nouveau, pour prendre ensemble un repas, mais qui n'avait rien d'exquis ni rien de criminel. » On voit bien que ces paroles de Pline tombent directement sur les agapes, qui étaient des festins de charité, d'union et de paix, que les premiers fidèles avaient accoutumé de faire entre eux, quand ils participaient en commun à la sainte table. Ces agapes furent établies dès les temps apostoliques, et dès la naissance même de l'Eglise ; puisque nous voyons que saint Paul dans sa *Ire Epître aux Corinthiens*, condamne sévèrement les abus qui s'étaient introduits dans la ville de Corinthe, où les riches se livrant à l'intempérance et à l'orgueil attaché à leur condition, avaient eu la dureté d'exclure les pauvres fidèles de leurs agapes, qui par leur institution devaient être communes aux riches et aux pauvres, quoiqu'elles ne se fissent qu'aux dépens des riches (2575).

Tertullien nous donne, dans son *Apologétique*, une idée nette et précise de ces agapes, et de la conduite que les Chrétiens y tenaient. C'est dans le chapitre 39, où il parle en ces termes au sénat romain : « Nos repas, dit-il, marquent assez leur caractère par leur nom même ; car nous leur donnons le nom d'agapes, qui signifie amitié, charité parmi les Grecs. Quelque dépense que nous puissions y faire, c'est un vrai gain pour nous de dépenser par un esprit de charité ; car ces sortes de repas sont pour les pauvres tout comme pour les riches... Toute sorte d'immodestie en est bannie. On les commence par la prière ; une sévère frugalité les accompagne. On se souvient, en les prenant, qu'on doit adorer Dieu durant la nuit. Nous nous souvenons dans nos entretiens que Dieu les entend. Enfin le repas est terminé par la prière. »

V. *Quod ipsum facere desiisse post edictum meum,* etc : « Ils avaient cessé de s'assembler depuis mon ordonnance. » Il est certain que depuis l'édit publié, les Chrétiens, du moins ceux qui avaient le plus de courage et de foi, continuèrent à se trouver à certains jours dans les églises, pour y assister aux divins mystères. Mais ils le firent avec beaucoup plus de précaution et de réserve qu'auparavant, et il n'en fallut pas davantage à un homme du caractère de Pline pour l'engager à écrire qu'ils avaient obéi aux lois de l'empereur.

VI. *Multi enim omnis aetatis, omnis ordinis, utriusque sexus etiam, vocantur in periculum et vocabuntur. Neque enim civitates tantum, sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est :* « Car un très grand nombre de personnes de tout ordre, de tout âge, de tout sexe, se trouvent à présent, et se trouveront dans la suite impliqués

(2573) C'est la 98e du liv. x.
(2574) Sallust., *De conjurat. Catil.*
(2575) *I Cor.* xi.

dans ce péril. Car cette superstition n'a pas seulement infecté les villes, mais elle s'est déjà répandue dans les villages et dans toutes les campagnes. » La foi de Jésus-Christ fit des progrès si rapides que, dès le IIe siècle, l'empire romain se trouva rempli de Chrétiens. Pline fut effrayé du nombre prodigieux qu'il en trouva dans le Pont et la Bithynie.

Le faux Alexandre, ce célèbre imposteur qui fit tant de bruit sous Antonin le Pieux, dans le milieu du IIe siècle, se plaignait au nom de son Dieu, Glycon : « Que le Pont fourmillait de ces Chrétiens athées, qui blasphémaient publiquement contre lui, et que, si on voulait avoir son dieu favorable, il fallait les chasser à coups de pierre (2576). »

Tertullien disait dans son *Apologétique*, que les Chrétiens étaient déjà si fort multipliés qu'on les trouvait dans les armées, dans le sénat, dans les palais, dans les places, en un mot partout, hormis dans les temples et aux théâtres : qu'ils remplissaient les bourgades, la campagne, les îles ; qu'ils faisaient le plus grand nombre dans toutes les villes (2577). Que les prêtres des faux dieux se plaignaient hautement que les revenus de leurs temples étaient presque réduits à rien, faute d'exercice de leur culte (2578). « Et qu'enfin les Chrétiens étaient en si grand nombre dans tout l'empire que, s'ils voulaient se retirer ailleurs, ils ne laisseraient aux Romains qu'une affreuse solitude. » *Hesterni sumus et vestra omnia implevimus*, leur disait-il. « Nous ne faisons que de naître et nous remplissons tout votre empire (2579). »

NOTE X.

(Art. Liturgie.)

LITURGIE ANCIENNE DE L'ÉGLISE.

Dans les premiers temps de l'Église, les fidèles s'assemblaient pour célébrer le sacrifice de la nouvelle alliance, chez les apôtres, dans le cénacle, où ils avaient reçu l'Esprit-Saint. C'était ce qu'on appelait la fraction du pain. Elle n'avait lieu ordinairement que le dimanche, et elle était toujours précédée d'une exhortation. Il en était ainsi partout où l'on pouvait établir une maison de prières. Et même dans les commencements, lorsqu'une assemblée publique aurait pu éveiller les soupçons des Juifs, les apôtres allaient chaque jour dans les maisons rompre çà et là le pain sacré ; et « ils prenaient cette nourriture avec joie et dans la simplicité de leur cœur. » (*Act.* II, 46.) Car, à l'origine, tous les assistants, ou du moins une partie d'entre eux, communiaient au saint sacrifice, après s'y être préparés par le jeûne et la prière. Mais lorsque le nombre des fidèles eut augmenté, le service religieux fut soumis à certaines règles. Et d'abord les catéchumènes, qui se préparaient à recevoir le baptême, étaient congédiés après le sermon et la liturgie, qui consistait dans le chant des psaumes et en d'autres prières ; de sorte qu'ils n'assistaient ni à la consécration ni à la communion. On les renvoyait avec la bénédiction ou la prière finale, appelée *dimissio*, en leur disant ces paroles : *Ite, missa est*, d'où est venu au saint sacrifice le nom de messe. Encore aujourd'hui, dans le rite arménien, trois fois un des ministres qui servent à l'autel répète ces paroles : Sortez, sortez profanes ; la première fois au commencement de la messe, la seconde après l'Evangile, et la troisième avant la communion. Elles étaient destinées d'abord à congédier les païens, puis on les employa pour les catéchumènes, et enfin pour les pénitents.

C'est ainsi que s'est établie la forme du sacrifice de la nouvelle alliance. Quant aux prières qui y sont encore usitées aujourd'hui, on sait que le canon de la messe, par exemple, n'a été arrangé que peu à peu tel qu'il est maintenant. Il y avait longtemps déjà que les hommes invoquaient la Divinité par ces paroles : *Kyrie, eleison*, comme nous l'apprend Epictète en ces termes : *Cum Deum invocamus, precamur Kyrie eleison*. Cette prière se récitait très-probablement au commencement de la messe ; car on la trouve déjà dans les liturgies de saint Jacques et de saint Marc ; et saint Basile le Grand en parle dans son épître 178. Le Pape Silvestre Ier l'introduisit dans l'Occident. On l'employa aussi de très-bonne heure comme litanie dans les grandes nécessités. On attribue au Pape Célestin Ier, vers l'an 425, l'introit avec le psaume *Judica me, Deus* : mais on le trouve déjà du temps de saint Ambroise et de saint Grégoire de Nazianze. Saint Célestin ne fit donc que sanctionner pour l'Église universelle un usage déjà existant. Pendant que le prêtre s'avançait vers l'autel, tout le chœur commençait ce chant d'allégresse : *Veni, veni, Domine, et noli tardare !* Et ce psaume, ou du moins les versets qu'on chantait, portaient à l'origine le nom d'*introït* ou d'entrée. Le Pape Damase Ier, ou, selon d'autres, le Pape Pontien, ajouta le *Confiteor*, et saint Grégoire le Grand les prières *Misereatur* et *Indulgentiam*. Le même Pape ordonna de réciter neuf fois le *Kyrie*, et de le chanter sur le ton des psaumes. Au reste nous trouvons déjà dans le livre de la *Hiérarchie ecclésiastique* de l'Aréopagite, ch. 3, que, lorsque le prêtre, après avoir allumé l'encens, encensait tout le temple, il entonnait une hymne ou un psaume, que le peuple tout entier chantait après lui. Et saint Augustin, dans ses *Confessions*, 9, 6, rapporte, comme une coutume déjà très-ancienne de l'Église de Milan, que toute l'assemblée, pendant le saint sacrifice, chantait en alternant des hymnes et des psaumes.

Les antiennes appelées tropes, comme par exemple celle-ci : *Puer natus est nobis*, etc., sont aussi anciennes que les fêtes qu'elles rappellent, et on les chantait pendant la messe, comme les autres antiennes, aux jours de grandes fêtes. C'est le Pape Télesphore qui, dans la première moitié du IIe siècle, introduisit dans la messe, pour le temps de Noël, le *Gloria*. Au lieu du *Gloria*, les Eglises des Gaules chantaient le cantique *Benedictus*. Le Pape saint Gélase Ier composa, ou plutôt rassembla et inséra dans le corps de la messe, les prières appelées *Collectes* ; car Origène écrivait déjà, dans sa seconde homélie sur Jérémie, que c'était une coutume de son temps de réciter la prière : « Dieu éternel et tout-puissant, » qui était comme l'abrégé

(2576) Lucian., pseudon.
(2577) Tertull., *Apolog.*, cap. 37.
(2578) Tertull., *Apolog*, cap. 42.
(2579) *Ibid.*, cap. 39.

de toutes les prières. C'est au Pape Gélase Ier que l'on doit l'introduction de l'épître, et à saint Grégoire le Grand celle du graduel, quoique Sigebert attribue celui-ci au Pape Célestin Ier, de qui nous tenons aussi les traits que l'on chante depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. On commença au IIIe siècle à chanter aux grandes fêtes des proses après le graduel.

C'est le Pape Anastase qui ordonna de réciter à la messe des leçons du saint Evangile, d'après un usage observé déjà depuis longtemps dans la synagogue des Juifs, où on lisait toutes les Écritures dans l'espace de trois ans et demi, en faisant chaque fois une paraphrase sur le chapitre qui avait été lu. Notre-Seigneur lui même, dès sa première jeunesse avait participé au privilège qu'avaient les fils des femmes les plus honorables du pays de lire devant l'assemblée la loi et les prophètes. Les Juifs voulaient par là se conformer à cette parole du Psalmiste : « Vous avez tiré vos louanges de la bouche des enfants. » Lorsqu'il eut atteint l'âge mûr, le Sauveur avait aussi coutume de prêcher dans la synagogue de Nazareth. (*Luc*, IV, 16.) L'épître remplace dans la nouvelle alliance les leçons qui se faisaient autrefois dans la synagogue; et, comme elle est tirée souvent de l'Ancien Testament, elle précède l'Evangile, qui nous annonce l'accomplissement de toutes les prophéties. Pendant qu'on lisait l'Evangile, on allumait deux flambeaux, pour représenter la lumière des deux testaments; et non-seulement le peuple, mais encore l'évêque et tout son clergé, se levaient par respect, comme le rapportent déjà les *Constitutions apostoliques*, 2, 61 : et le Pape Anastase rappela cette coutume aux évêques d'Allemagne. Personne ne pouvait rester armé pendant l'évangile, parce que le christianisme est un message de paix. Le peuple devait même mettre de côté les bâtons et les béquilles, il ne lui était pas permis non plus de s'asseoir pendant la messe. Pendant l'évangile un sous-diacre portait à baiser, même aux laïques, le livre des saintes Ecritures fermé; le célébrant le baisait après la lecture de l'évangile.

On invoquait l'Esprit-Saint avant le sermon; et déjà au IIIe siècle, d'après le témoignage d'Eusèbe (*Hist.*, VII, 26), c'était une coutume, empruntée également à la synagogue, qu'un clerc, ou plus tard le diacre, lût le texte de la Bible, sur lequel un autre prêchait ensuite. A l'origine, et particulièrement en Afrique, jusqu'au temps de saint Augustin, l'évêque seul, assis dans sa chaire, prêchait de l'autel; mais en Orient les prêtres, et même les laïques, prêchaient aussi en présence de l'évêque. D'après saint Basile, sur le psaume 14, le sermon durait ordinairement une heure; le Pape Léon le Grand, au contraire, ne prêchait ordinairement qu'une demi-heure. Le sermon consistait dans une exposition simple sur le passage de l'Ecriture qu'on venait de lire. Cependant, vers la fin du IVe siècle, par un usage bien déplacé, le peuple témoignait son approbation au prédicateur, à la fin de son sermon, par des acclamations bruyantes; et saint Chrysostome s'élève contre cette coutume dans sa trentième homélie. Lorsque l'Eglise eut à sa disposition l'ensemble des homélies des Pères, Charlemagne en fit faire par le diacre Paul des extraits qu'on ajouta au livre des Evangiles, sous le nom d'*Apostilles*.

Après le sermon commençait la messe proprement dite. Les catéchumènes étaient congédiés avec la bénédiction de l'évêque, et l'on récitait une prière pour les pénitents et les possédés, pendant qu'ils sortaient; après quoi l'on fermait les portes de l'église. Le diacre commandait le silence, et l'on récitait à voix haute une prière pour l'Eglise, les évêques, le clergé et tous les fidèles. Tous récitaient ensuite le symbole des apôtres; et cette coutume est déjà indiquée dans l'Aréopagite et la liturgie de saint Pierre. Théodote ayant au IIe siècle nié la divinité de Jésus-Christ, l'usage s'établit de chanter des cantiques de louange pour l'honorer. L'Eglise d'Antioche récitait encore le Symbole des apôtres au Ve siècle. Cependant le Pape saint Marc, de même que Timothée de Constantinople, introduisirent le symbole de Nicée; et le dernier le fit pour protester contre l'hérésie de Macédonius qui niait la divinité du Saint-Esprit. C'est vers l'an 519 que le symbole de Constantinople, avec l'addition *Filioque*, fut admise dans la liturgie, pour être lue après l'Evangile aux jours de grandes fêtes. A l'offertoire, pendant lequel le chœur chantait des psaumes qui portaient le même nom, les fidèles qui étaient dans l'aisance offraient chaque fois le pain et le vin pour la consécration. Une partie cependant de ce pain était simplement bénite, et partagée à la fin de la messe, comme c'est encore l'usage chez les Grecs les jours de dimanche et de fêtes. Les chantres, qui étaient comme les lévites de l'Ancien Testament, présentaient l'eau pour le saint sacrifice. L'argent qu'on offrait n'était jamais mis sur l'autel, mais on le donnait immédiatement au diacre, qui lisait aussitôt le nom du donateur, et ramassait ensuite l'offrande.

Avant le sacrifice on se donnait le baiser de paix. On offrait ordinairement le saint sacrifice pour celui qui avait présenté le pain et le vin à la consécration, ou bien pour un pénitent qui voulait se présenter à la table du Seigneur, ou bien encore pour les fidèles défunts. Quant aux hommes querelleurs et amis des procès qui avaient troublé la paix et détruit l'union parmi les fidèles, on n'acceptait jamais d'eux aucune offrande, pas plus que des catéchumènes. On attribue la préface à saint Cyrille de Jérusalem, ou bien encore au Pape Gélase Ier. Saint Augustin et saint Chrysostome font mention déjà du *Sursum corda* que le prêtre dit à l'autel, et auquel les fidèles répondent : *Habemus ad Dominum*. C'est le Pape Sixte qui prescrivit le premier de réciter le trisagion à la fin de la préface, tandis qu'il précédait le *Kyrie* dans la liturgie gallicane et mozarabique, de même que chez les Grecs le *Gloria* était placé après la consécration. C'est réanmoins une ancienne tradition, que saint Ignace d'Antioche, étant un jour ravi en esprit, entendit les anges chanter en deux chœurs : « Saint, saint, saint, le Seigneur des armées » et qu'il fut si frappé de cette merveille qu'il introduisit aussitôt dans la messe cette prière et le chant qu'il avait entendu. L'auteur des *Questions*, attribuées par quelques-uns à saint Justin martyr, rapporte que de son temps, c'est-à-dire au milieu du IIe siècle, on n'admettait dans le service divin aucun instrument, mais seulement des voix, quoique, d'après saint Augustin, sur le psaume XXXII, dans l'Eglise d'Afrique, on accompagnait avec la harpe le chant des psaumes aux vigiles qui se chantaient la nuit. C'est le Pape Vitalien qui introduisit, vers l'an 660, les orgues, afin de soutenir le chant du chœur.

Le commencement du canon est attribué au Pape Gélase Ier. Le *Memento* des vivants est tout aussi ancien. On y lisait sur des tables appelées diptyques les noms des personnes recommandées aux prières de la communauté. On pouvait aussi renfermer dans cette prière, sans les désigner nominalement toutefois, les hérétiques et les païens qui vivaient encore, ou les magistrats temporels qui étaient encore païens, comme le témoignent Tertullien, (*Apol.*, 39), et saint Augustin (ep. 107.) On encensait avant la consécration. C'est au Pape Sirice Ier que l'on doit l'insertion de la prière *Communicantes*. Léon Ier inséra dans le canon la prière : *Hanc igitur*, jusqu'à ces paroles : *Ut placatus accipias*, tandis que les paroles suivantes, *Diesque nostros*, sont de saint Grégoire, fondateur du chant ecclésiastique. Le

Pape Alexandre Ier est l'auteur du verset qui commence par *Qui pridie*. La prière *Unde et memores*, où il est fait mention du sacrifice d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, a été insérée dans le sacramentaire par saint Gélase. L'élévation représentait la mort du Christ sur la croix; et le peuple, imitant en cela la foule qui assistait sur le Calvaire au sacrifice de Jésus-Christ, se frappait humblement la poitrine, ou bien comme cela se pratique encore en Italie et dans quelques autres lieux, s'inclinait seulement par respect. C'est le Pape Honorius Ier qui prescrivit de se mettre à genoux pour adorer la sainte hostie, et c'est le Pape Alexandre Ier qui, vers l'an 107, ordonna de se servir de pain azyme, tandis que les Grecs continuent, d'après leur ancienne coutume, de consacrer avec du pain fermenté. Cette différence dans les usages vient de ce que, dans la primitive Eglise, on n'était pas certain si le Sauveur avait célébré la Pâque la veille ou bien le premier jour des pains azymes.

Saint Epiphane fait déjà mention de la forme ronde des hosties, mais comme, depuis le VIIe siècle, les pains qui servaient au saint sacrifice étaient faits par des clercs, les laïques offrirent de l'argent au lieu de pain. Les Grecs mêlent au vin dans le calice un peu d'eau chaude, afin de rappeler que la nouvelle alliance fut fondée par l'eau et le sang qui sortirent chauds du côté de Jésus-Christ. La prière *Sanctum sacrificium*, etc., vient du Pape Léon Ier. Ce qui prouve l'antiquité du *Memento* pour les défunts, c'est que l'arien Aérius inventa une hérésie à ce sujet. C'est le Pape Pélage Ier qui lui a donné la place qu'il occupe aujourd'hui. Le *Pater* est aussi ancien dans la messe que le christianisme lui-même. C'est le Pape Sergius Ier qui inséra l'*Agnus Dei* dans la liturgie romaine l'an 687. Immédiatement avant la communion, le diacre chantait le *Sancta sanctis*, pour avertir les fidèles de se préparer à recevoir le Saint des saints. A ce moment on tire en Orient le rideau, qui avait caché jusque-là les saints mystères. Les hommes et les femmes étaient séparés dans l'église, comme ils l'étaient déjà dans le temple de Jérusalem, et ils allaient ainsi à part à la table du Seigneur. En Italie et en Afrique, les hommes d'un côté, et les femmes de l'autre, se donnaient le baiser de paix, en se disant: Paix à vous, mon frère ou ma sœur. C'était afin de se conformer au précepte du Sauveur, qui ordonne de se réconcilier avec son frère avant d'aller à l'autel. C'est pour cela que les apôtres Pierre et Paul terminent souvent leurs épîtres par ces paroles: Saluez-vous par un saint baiser. Cette coutume cependant fut restreinte aux clercs dans la suite, à cause des calomnies des païens, dont Tertullien se plaint déjà dans son *Apologétique*, 9.

L'évêque communiait d'abord, et présentait ensuite le corps du Seigneur aux clercs, aux ascètes, aux diaconesses, aux vierges et aux veuves, puis aux hommes, en disant: Voici le corps du Seigneur; et le communiant debout, la tête inclinée, témoignait sa foi à la présence réelle en disant: *Amen*. Nous apprenons par saint Cyrille (catéch. 5), et par saint Augustin (serm. 152), que les hommes recevaient l'Eucharistie dans leurs mains, et les femmes sur un linge, et qu'après avoir adoré l'hostie, ils la portaient eux-mêmes à leur bouche; puis le diacre distribuait le calice. C'était une coutume de se faire le signe de la croix sur le front et les yeux avec le sang qui avait touché les lèvres. Le Pape saint Jules abolit la coutume qui s'était introduite de tremper simplement l'hostie dans le précieux sang, au lieu de donner le calice à part; et saint Gélase après lui frappa les délinquants d'excommunication. L'usage d'aller tous les jours sans distinction à la table du Seigneur, atteste par saint Jérome, suppose qu'on célébrait alors la messe tous les jours. Les évêques s'envoyaient mutuellement la sainte Eucharistie en signe de communion; mais plus tard l'Eucharistie fut remplacée par des pains simplement bénits qu'on appelait *eulogies*. C'est l'évêque de Paris Odon qui, dans le cours du XIIe siècle, ordonna qu'on portât le saint sacrement aux malades avec des flambeaux et en chantant des psaumes, et que tous les passants se missent à genoux. Dans les temps de persécution, les premiers Chrétiens emportaient souvent chez eux l'Eucharistie, pour se communier eux-mêmes en cas de besoin. On gardait dans les églises le saint sacrement dans un tabernacle, et plus anciennement encore dans un vase qui avait la forme d'une colombe et qui était suspendu devant l'autel. On plaçait même la sainte hostie dans le tombeau des morts; mais cet abus fut aboli par plusieurs conciles.

Nous trouvons déjà avant saint Gélase, dans le sacramentaire, la prière *Quod ore sumpsimus*. Une prière d'actions de grâces termine la messe dans toutes les liturgies, après quoi l'évêque salue et bénit le peuple en disant: La paix soit avec vous. Puis le diacre dit à haute voix: Allez en paix, on, depuis le Pape saint Léon: *Ite, missa est*. On lisait déjà, du temps de saint Augustin, l'évangile selon saint Jean; mais ce ne fut que plus tard qu'il fut mis à la fin de la messe. Le Pape Sergius III, d'après saint Bonaventure, ou saint Grégo re le Grand, d'après Bellarmin, mit la dernière main au missel. De ce que l'ordre de la messe s'est ainsi formé peu à peu, et avec certaines différences dans les diverses liturgies, il serait aussi injuste de conclure que le saint sacrifice n'existait point au temps des apôtres qu'il le serait de prétendre qu'on n'invoquait point dans les premiers siècles la sainte Vierge, parce que ce n'est que dans l'année 1230 que le Pape Grégoire IX, voulant s'assurer sa protection dans la lutte qu'il avait entreprise contre Frédéric II, introduisit la coutume de réciter le *Salve regina* dans les églises, au son de la cloche. Ce fut Jean XXII qui fit sonner deux fois par jour, afin d'avertir les fidèles de réciter l'*Ave, Maria*; et enfin Calixte III fit sonner aussi à midi pour implorer le secours de Dieu contre les Turcs. C'est saint Paulin de Nole qui, le premier, plaça des cloches dans une tour, tandis qu'auparavant on se servait d'instruments de bois, comme on fait encore aujourd'hui le vendredi saint.

C'est le cardinal Guido qui, dans le cours du XIIIe siècle, introduisit l'usage des sonnettes dans l'Eglise. Le bénitier était placé d'abord dans le vestibule de l'église. Au reste, l'aspersion avec l'eau consacrée existait déjà chez les païens. Les Juifs se lavaient toujours en sortant de la synagogue ou en y entrant. Les Romains avaient aussi de grands vases placés devant leurs temples, afin de pouvoir s'y laver les mains avant d'entrer. L'Eglise n'a point dédaigné d'emprunter, soit aux Juifs, soit même aux païens, une partie des usages qui composent son cérémonial; le rameau franc ne devait-il pas être enté sur l'olivier sauvage? La bénédiction *Dominus vobiscum*, par laquelle les premiers Chrétiens se saluaient, se trouve déjà dans la bouche du prophète Azarie, et c'est avec elle que Booz salue les siens au livre de *Ruth*, II, 4. Et cette autre: *Pax vobis*, dont les évêques et les patriarches se servaient, n'est que la traduction du *Schalom* de la race sémitique, que nous retrouvons encore chez les musulmans et même chez les brahmanes. Quant à la terminaison de toutes les prières de l'Eglise, on peut dire que c'est le Sauveur lui-même qui l'a prescrite, en recommandant à ses disciples de prier toujours en son nom. Ces mots: *Dans les siècles des siècles*, ont été, selon la tradition, introduits par Esdras. L'*Amen* et l'*Alleluia* sont des mots hébreux. L'Eglise, en les adoptant dans sa liturgie, de même que le *Kyrie eleison*, a voulu consacrer à

la gloire de Dieu et réunir dans sa prière les langues qui ont été, dans les desseins de Dieu, l'instrument principal de ses miséricordes.

Voici comme saint Justin le Martyr nous raconte la célébration du saint sacrifice de la messe, telle qu'elle avait lieu de son temps. « Chaque dimanche, tous les fidèles, soit qu'ils demeurent à la ville ou à la campagne, se rassemblent pour la lecture des écrits des apôtres et des livres des prophètes. Après la lecture, celui qui préside à l'Eglise tient un discours, pour exhorter les fidèles à imiter les vertus dont il vient d'être parlé. Après le sermon, nous nous tenons tous debout pour prier; puis le pain et le vin mêlé d'eau sont offerts, après quoi le prêtre prie de nouveau et récite l'action de grâces, à laquelle le peuple répond : *Amen*. On distribue ensuite à chacun les dons consacrés, que les diacres portent aux absents. Ceux d'entre nous qui sont riches font alors leur offrande, et chacun donne ce qu'il veut. Cette collecte est déposée chez le président de l'Eglise, pour secourir les veuves, les orphelins, les malades les prisonniers, les étrangers et les autres nécessiteux. »

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET ANALYTIQUE

DU DICTIONNAIRE DES ORIGINES DU CHRISTIANISME

Introduction. — Des circonstances favorables et des principaux obstacles à la propagation primitive du christianisme.

A

Abgare, roi d'Edesse.
Abside, V. Basiliques.
Absolution, V. Pénitence.
Absolutionis Dies, ou le jeudi saint absolu.
Acathiste
Acclamations, V. Inscriptions des catacombes.
Accusations contre saint Calliste, V. Calliste (Saint).
Achamot, V. Gnosticisme.
Acolytes, V. Hiérarchie.
Action sociale des martyrs, V. Note VI à la fin du volume.
Æons, V. Gnosticisme et Manichéisme.
Agapes païennes et chrétiennes.
Agneau et Monogramme chrétien.
Agni.
Agrippa.
Abori.
Albis (In).
Albis (In).
Alexandrie, siége de la science et de l'érudition grecque. V. Apologie.
Aliturgiques (Jours).
Allégories chrétiennes, V. Art chrétien primitif. — V. aussi Paraboles.
Alma, V. Vierge-Marie.
Aloges, V. Montanistes.
Altaria investita.
Altarium redemptionis.
Amæ, Amuæ
Ambo.
Ambon, V. Basiliques.
Améliarches
Amict ou Amictus, V. Costumes chrétiens.
Amon, V. Vie monastique.
Amour, V. Morale évangélique
Amour socratique ou platonique, V. Platon, § III.
Analepse.
Anaphora.
Anastasime.
Anastasion.
Ancre.
Anges.
Animaux symboliques.
Animaux symboliques, V. Symboles.
Annotine (Pâques).
Annus gratiæ ou *l'an de l'Incarnation*.
Annus martyrum.
Annus trabeationis Christi.
Anthologe.
Antidorus.
Antimensia.
Antitades, V. Gnosticisme.
Antitrinitaires.
Antoine (Saint), V. Vie monastique.
Apellaria, apallarea.
Apocréos.
Apologétique de Tertullien, V. Tertullien.
Apologies;
Apologistes.
Apostolium.
Aquæmaniles. Vases pour laver les mains de l'officiant.
Arbres.
Arca Dei. Nom donné quelquefois aux châsses.
Arche.
Architriclini festum ou *Dies*.
Arcus.
Aristide.
Ariston.
Armoire ou Arche pour serrer les livres des Evangiles dans les temps primitifs, V. Monuments chrétiens primitifs.
Armorum Christi, vel instrumentorum festum.
Art chrétien primitif.
Artophorium.
Artzibure.
Aruspices, V. Ministres du culte, etc.
Ascensa Domini.
Asote.
Astericus.
Athanase (Saint), V. Vie monastique.
Athénagore.
Atrium, V. Basiliques.
Attributs des évangélistes, V. Animaux symboliques.
Aube ou Alba, V. Costumes chrétiens.
Augures, V. Ministres du culte, etc.
Autel, V. Basiliques.
Azymorum festum.

B

Baiophore ou le dimanche des Baies.
Baptisterium, baptistaire, piscine, fonts baptismaux.
Barbenolites, V. Gnosticisme.
Bardesane, V. Apologistes.
Barnabé (Saint).
Basilides, V. Apologistes et Gnosticisme.
Basiliques.
Bauca, bocal.
Beltidum.
Bénédictins, V. Vie monastique.
Bénitiers.
Benoit (Saint), V. Vie monastique.
Beryllus, V. Antitrinitaires.
Besigele.
Bêtes.
Biothanati.
Brandeum.
Brandones ou *Dies Brandonum*.
Brevia.
Butro ou *Butto*.

C

Caïnites, V. Gnosticisme.

Calendarium festum.
Calenos.
Calépode (Saint).
Calices, calices.
Calix pendentilis, espèce de ciboire ou calice suspendu par des chaînes, V. *Columbæ*.
Calliste (Saint).
Callixte (catacombe de Saint-).
Campagne romaine, son aspect, V. *Latium*.
Campanorum festum, la fête des cloches, ou le jour auquel on célébrait celui de leur baptême ou consécration.
Candelière (La) ou Chandelaine, aujourd'hui la Chandeleur ou la purification de la sainte Vierge.
Canistra.
Canon (Le grand).
Canonisation, quelles en sont les conditions, V. Catacombes, § VI.
Cantatorium.
Cantharæ, Cirostata, chandeliers ou candélabres, pour recevoir des cierges en cire.
Capitilavium.
Capitulatum.
Caput jejunii, jour des Cendres.
Caramentramum, en vieux français carême-entrant ou le Mardi-Gras
Carne.
Carnprivium.
Carpocrates, V. Gnosticisme.
Carrena ou *Carina.*
Catacombes.
Catacombe vaticane, V. Grottes vaticanes.
Catacombes de Sainte-Priscille, V. Priscille.
Catacombes de Saint-Restitut et de Sainte-Agnès, V. Restitut (Saint-) et Agnès (Sainte-).
Catacombes de Sainte-Soère, V. Soère.
Catacombes de Saint-Callixte, V. Callixte (Saint-).
Cathedra.
Catholique (Eglise), V. Tradition.
Cœmeterium, V. Art chrétien primitif.
Ceinture, V. Costumes chrétiens, etc.
Cerf.
Cerostali battutiles anaglyphi.
Cervi.
Chaire de saint Pierre à Rome.
Chape, V. Costumes chrétiens.
Chapelles latérales, leur origine, V. Basiliques.
Chartæ donationum.
Chasuble ou *Casula Penula*, V. Costumes chrétiens.
Cheristimus, la fête de la Salutation.
Chorévêques, V. Hiérarchie.
Chrétiens, pourquoi si souvent exposés aux bêtes, V. Bêtes.
Chrismale.
Christianisme. A-t-il son origine dans la philosophie platonicienne ? V. Platon.
Ciboria.
Cicéron.
Cimelia, Cymilia ou même *Cimiliarcha.*
Clamacterii argentei, sonnette d'argent, suspendue à une lampe.
Claude Apollinaire.
Claves Terminorum.
Clément (Saint) de Rome.
Clément d'Alexandrie.
Clercs et Laïques, distinction, V. Constitution de l'Eglise.
Climaque (Saint Jean), V. Vie monastique.
Codes de Théodose, de Justinien, etc., V. Législation comparée, etc., § II.
Colatorium.
Colobium, V. Costumes chrétiens, etc.
Colombaires, V. Catacombes et peinture.
Colombe.
Columbæ.
Communicales.
Compétents ou postulants (Dimanche des).
Concha aurochalca.
Confession, son antiquité, V. Confessionnaux et pénitence
Confessionnaux.
Confessiones.
Constantin.
Constitution de l'Eglise.
Consubstantiel, quand adopté par l'Eglise, V. Antitrinitaires.
Coq.
Cornélienne (La voie).
Corona Spanoclysta, couronne fermée par le haut, servant de décoration à un baldaquin d'autel.
Coronæ.
Corruption profonde de la société, V. Révélation évangélique.
Costumes chrétiens primitifs.
Couvents, V. Vie monastique.
Création platonicienne, V. Platon, § I.
Croix.
Croix sur les agapes, V. Agapes.
Crosse, V. Costumes chrétiens.
Crucia, Crocæ.
Crucifix.
Crux anaglypho coronata, etc.
Cryptes ou grottes, V. *Cubicula.*
Cubicula.
Custodia lucernæ esse sub.
Cycle de saint Hippolyte, monument célèbre des premiers siècles du christianisme. V. Octaétéride.
Cycnus.
Cyprien (Saint).
Cyriaques (Les fêtes).

D

Dematutatorium.
Delphini.
Demetrius.
Démiurge, V. Gnosticisme.
Denys (Saint) de Corinthe
Denys (Saint) l'Aréopagite, V. Gaules, § II.
Denys le Grand d'Alexandrie.
Depositio.
Depositus, sens de ce mot dans les inscriptions des catacombes. V. Inscriptions des catacombes.
Diable, origine de ses représentations. V. Symboles.
Diacénésime.
Diaconesses, V. Hiérarchie.
Diaconium.
Diacres, V. Constitution de l'Eglise et Hiérarchie.
Diacres chrysmatises de la sainte Ampoule.
Diapsalma.
Dicerion.
Dies scrutinii, le jour des scrutins, où l'on examinait les catéchumènes destinés au baptême.
Dies Viridium, le jeudi saint.
Dignités ecclésiastiques (Promotion aux). V. Hiérarchie.
Dimenge Cahée.
Diognète (Epître à).
Diptyca, les diptyques.
Dispersion des apôtres, V. Pentecôte.
Divinité de Jésus Christ, V. Jésus-Christ.
Docteurs chrétiens, ont-ils été éclectiques, V. Eclectisme alexandrin.
Doctrine chrétienne, son développement. V. Intolérance.
Dodecameron.
Dominica mediana.
Dominica quinta ou *quinta me.*
Dominica rosæ ou *de ros.s.*
Dominica vacuus ou *vacat.*
Dominicum.
Dominicale.
Dormitio sanctæ Mariæ.
Droit des gens, Droit de conquête, Droit civil, V. Législation comparée.

E

Eau bénite, V. Bénitiers.
Ebionites, V. Judaïsants.
Eclectisme alexandrin.
Eclectisme, V. Judaïsants.
Ecoles, V. Apologistes.
Ecrivains ecclésiastiques des trois premiers siècles, V. Apologistes.
Eglise (Archéol.).
Eglise.
Eglises d'Occident.
Eglises d'Orient.
Eglises dans les catacombes.
Egyptiens (Les mystères), V. Jamblique.
Elkésaïtes, V. Judaïsants.
Empire romain, sa corruption. V. Eglise et Révélation évangélique.
Encolpion.
Entrée des catacombes. — Pourquoi plusieurs, V. Ostie (Catacombes de la voie d').
Eons, V. Æons.
Epigonatium.
Epimanicion.
Episozonième.
Epomodion.
Epulons, V. Ministres du culte etc.
Esclavage.
Espèces. Communiait-on sous les deux espèces dans la primitive Eglise ? V. Eucharistie.
Etablissement du christianisme, V. *l'Introduction.*
Etole ou *Stola*, V. Costumes chrétiens.
Etudes bibliques, avantages qu'elles peuvent tirer des monuments chrétiens primitifs, V. Monuments chrétiens primitifs.
Eucharistie.
Eucturia.
Evangelisterium et *Evangelium*, évangélistaire ou évangéliaire.
Exomologèse.
Exspectatio beatæ Mariæ, la fête de l'exspectation de la sainte Vierge, où l'attente de la nativité.

F

Facies altaris.
Fastigium.
Féciaux, V. Ministres du culte, etc.
Femmes. Leur sort dans la république de Platon, V. Platon, § IV.
Feria prima
Festum divisionis ou *dispersio apostolorum.*
Festum Petrum Epularum.
Festum Septuaginta duorum Christi d scipulorum.
Fête de l'O, ou Fête de l'attente des couches de la sainte Vierge.
Flabellum.
Flamines, V. Ministres du culte.
Florilegium, ou le Recueil des fleurs.
Fontes.
Fossoyeurs.
Fourmis, V. Animaux symboliques

G

Gabathar, lampes ou luminaires suspendus devant un autel.
Gaïen (Saint), V. Gaules, § II.
Gaules (Introduct. du christianisme dans les).
Genuminiolos.
Gibbon
Gloria.
Gloria Patri.
Gnosis, qu'est-ce? V. Apologistes.
Gnosticisme.
Gnostiques, V. Gnosticisme.
Goëtie, V. Eclectisme alexandrin.
Goniclysie.
Graduel.
Grégoire (Saint) le Thaumaturge.
Grottes vaticanes.

H

Hamaxarii.
Hégésippe, V. Apologistes.
Héortastiques.
Hérésiaques.
Hermas.
Heures.
Hiérakas, V. Montanistes.
Hiérarchie.
Hiéroglyphes funéraires.
Hilarion (Saint), V. Vie monastique.
Hippolyte (Saint)
Homme, son origine et sa destinée d'après Platon, V. Platon, § II.
Hosanna.
Hymenides.
Hylé, V. Gnosticisme et Manichéisme.
Hypapante ou *Hypante.*
Hyperthèse.
Hypodiaconorum (*Vestum*).

I

Ialdabaoth, V. Gnosticisme.
Iconographie sacrée, V. Monuments chrétiens primitifs, etc.
Ignace d'Antioche (Saint).
Inscriptions des catacombes.
Intolérance doctrinale de la primitive Eglise.
Irénée (Saint).

J

Jamblique.
Jésus-Christ.
Jésus-Christ, ce qu'en disent les mahométans, V. Mahométans.
Jeudi *in Albis*, ou le Jeudi blanc, le grand jeudi, ou enfin le jeudi saint.
Judaïsants, Ebionites, Nazaréens, etc.
Jugulum pris souvent pour *fastigium*, V. Ce mot.
Juifs, persécutent le christianisme naissant, leurs désastres, V. Eglise, etc.
Justin (Saint), martyr et philosophe

K

Kalendæ ou *dies.*
Kalendarium, le jour des Calendes.
Kilnasme.

L

Lampes.
Langues grecque et romaine.
Lapidation, détails curieux sur ce supplice chez les Juifs, V. Etienne (Saint).
Latinni (Harmonie de l'art et de la nature dans le).
Laudamæ ou *Laudunæ.*
Lavabo.
Lazare (Saint), son arrivée en Provence, V. Gaules, § I.
Lectionarium.
Lectorum pulpitum.
Législation comparée, parenne et chrétienne.
Législateurs romains, leur ligue contre le christianisme, V. Législation comparée, etc., § II.
Letaniæ ou *Litaniæ.*
Lettres dominicales.
Lettres formées.
Levée du corps d'un martyr, V. note III à la fin du volume.
Licorne, V. Animaux symboliques.
Libellum pœnitentiæ.
Lion, V. Symboles, etc.
Litteræ formatæ, V. *Tesseræ.*
Littératures chrétienne-grecque et chrétienne-romaine.
Liturgie.
Liturgie de la messe, V. Messe.
Loculi, V. Catacombes.
Lupercques, V. Ministres du culte, etc.

M

Madeleine (Sainte) arrive en Provence, V. Gaules, § I
Mahométans.
Main.
Mânes, dédicace aux dieux mânes, V Inscriptions des catacombes
Manès, V. Manichéisme.
Manichéisme.
Manipule ou Mappula, V. Costumes chrétiens.
Marcion, V. Gnosticisme.
Marsaclar.
Marthe (Sainte) arrive en Provence, V. Gaules, § II
Martial (Saint), V. Gaules, § II.
Martin (Saint), V. Vie monastique.
Martyr, levée du corps d'un martyr et cérémonie, V. note III à la fin du volume.
Martyre, quels en sont les signes, V. Catacombes, § V. Il suffit pour la canonisation, V. *Ibid.*, § VI.
Martyre de saint Pierre et de saint Paul, V. Pierre (Saint).
Martyriarii.
Martyrion ou martyr.
Martyrium.
Martyrs.
Martyrs, leur action sociale, etc., V. la note VI à la fin du volume
Matiacma.
Mausolées, V. Catacombes.
Méliton (Saint) de Sardes.
Menologium.
Mensis exiens, stans, restans.
Mensis purgatorius.
Metatorium
Méthode d'enseignement des apôtres, V. Intolérance, etc.
Milléuaires, V. Apologistes et Kilinsme.
Ministeria sacra.
Ministres du culte public chez les Romains au temps d'Auguste.
Minucius Felix.
Miracles, pourquoi plus fréquents dans les premiers siècles, V. *l'Introduction.*
Misericordiæ.— Stalles sur les quelles on se reposait sans paraître assis, V. *Reclinatorium.*
Mitre, V. Costumes chrétiens, etc.
Mœurs des premiers chrétiens, d'après le témoignage de Pline le Jeune; V. la note IX à la fin du volume.
Moine, V. Vie monastique.
Monogramme chrétien, V. Agneau.
Montan, V. Montanistes.
Montanistes.
Monuments chrétiens primitifs
Morale évangélique.
Morts; trois sortes de morts occupent les catacombes, V. Catacombes, § IV
Mosheim. Réfutation de cet historien protestant, V. Eclectisme alexandrin.
Murena aurea.
Mystagogie, ou action secrète, ou encore introduction au sacré mystère.

N

Narthex.
Natal (Le) des saints.
Natalice (Le).
Nazaréens, V. Judaïsants.
Néoplatoniciens, ennemis des chrétiens, V. *l'Introduction*, § II; Eclectisme alexandrin; Plotin, etc.
Nicolaites, V. Gnosticisme.
Nimbus ou *Corona sanctorum.*
Noétus, V. Antitrinitaires.
Nouveau Testament, V. Testament (Nouveau).
Novatiens, V. Apologistes.
Nymphæum.

O

O de l'avent ou les grandes antiennes.
Obstacles à la propagation du christianisme, V. *l'Introduction*, § II.
Occursus Domini ou *Dominica.*
Octaétéride.
Oiseaux, qui faisaient auspice chez les Romains, V. Ministres du culte, etc.
Ophidiens ou Ophites, V. Gnosticisme.
Oraisons sacerdotales.
Orarium.
Oratorium.
Organisation diocésaine, V. Constitution de l'Eglise.
Origène.
Origine des catacombes. Opinion de Bosio, de Boldetti et du P. Marchi, V. Catacombes.
Orthodoxie (Le dimanche de l')
Ostensorium, V. *Tabernaculum.*
Ostiaires. V. Hiérarchie.
Ostie (Voie d').

P

Pacome (Saint), V. Vie monastique.
Palmarum dies, ou le dimanche des Rameaux, ou le dimanche Fleuri.
Pammychides.
Pantænus, V. Apologistes.
Panthéisme de Plotin, V. Plotin.
Paon, V. Symboles, etc.
Pape, V. Primauté.
Papias.
Paraboles et allégories.
Parathèse.

Passionel.
Pasteur (Le Bon), V. Paraboles, etc.
Pasteur (Le Livre du), V. Hermas.
Pastophoria.
Paul (Saint), apôtre ; son martyre, V.
Paul de Samosate, V. Antitrinitaires.
Pausatio sanctæ Mariæ.
Peinture chrétienne aux catacombes.
Pélican, V. Animaux symboliques.
Pelves.
Peneuse (La semaine).
Pénitence.
Pentecôte.
Pères apostoliques.
Pères de l'Eglise.
Parabolum, ou *Parivolium.*
Peristerium, ou *Pyrasterium* (Colombaire).
Persécutions (Tableau des dix).
Phara Cantharæ.
Phénix, V. Animaux symboliques.
Philosophie, V. Apologistes.— Philosophie ancienne, Théodicée, Psychologie morale; V. Cicéron, Platon, etc.; V. aussi la note VIII à la fin du volume.
Philosophumena.
Pierre (Saint) et saint Paul. Leur martyre.
Pierre (Saint) et saint Paul (Archéol.).
Pixis.
Platon. Sa philosophie.
Platonopolis, siége dont l'établissement avait été projeté par Plotin. V. Plotin.
Plenarium ou *Plenarius.*
Plérome, V. Gnosticisme.
Pline le Jeune, V. la note IX à la fin du volume.
Plotin.
Pneumatique, V. Gnosticisme.
Poisson.
Polycandelum.
Polycarpe (Saint).
Polythéisme.
Polythéisme de Platon. V. Platon, § I.
Portes des églises.
Porphyre.
Pothin (Saint), V. Gaules, § II.
Poule, V. Paraboles, etc.
Præcepta, præceptum.
Præconium.
Præconium paschale.
Praxeas, V. Antitrinitaires.
Présanctifiés (Messe des), V. Eucharistie.
Presbyterium sculptum.
Prêtres, V. Constitution de l'Eglise.
Prêtres romains païens. V. Ministres du culte public, etc.
Primauté.
Primitive Eglise ; fut-elle intolérante ? V. Intolérance, etc.
Priscille (Sainte).
Privicarium sacerdotum.
Procès et Martinien (Saints), V. Clépode (saint).
Prodiciens, V. Gnosticisme.
Propagation du christianisme. — Circonstances favorables à cette propagation, V. l'*Introduction*, § I ; — Obstacles, V. *Ibid.*, § II ; — Objections de Gibbon, V. *Ibid.*, § 3.
Propitiatorium altaris.
Proser.
Prosphonésime.
Prothèse.
Provence (La) reçoit le christianisme. V. Gaules, etc., § I.
Pugillaria.
Puteus (Puits).
Puticuli, V. Catacombes.

Q

Quadratus.
Quindécemvirs, V. Ministres du culte.

R

Reclinatorium.
Rédemption ; ses applications, V. Morale évangélique.
Regiæ ou *Rugiæ.*
Regna ou *Regnum spanoclystum.*
Religiosa disciplina.
République de Platon (La), réfutée et comparée à l'Evangile. V. Platon.
Responsoriaux.
Restitut (Saint) et sainte Agnès.
Rete ahenum.
Révélation évangélique.
Rotuli, cantare per rotulos.
Ruga investita.

S

Sabellius, V. Antitrinitaires.
Sacraires ou Piscines.
Sacramentaire.
Sacrarium, Sacraire.
Sacro Sancte.
Saliens, V. Ministres du culte, etc.
Salve Regina.
Samosate (Paul de), V. Antitrinitaires.
Saturnin (Saint), V. Gaules, § II ; V. aussi Gnosticisme.
Scevophilacium.
Schola cantorum.
Scholz, V. Testament (Nouveau).
Sculpi.
Scuta argentea
Scutella.
Senatorium.
Sententia Truncheti (esse sub).
Sequentia.
Serapion, V. Apologistes.
Serpent, V. Symboles.
Séthiens, V. Gnosticisme.
Sicla.
Sigilla.
Signum Ecclesiæ.
Signum divini officii.
Siméon Stylite, V. Vie monastique.
Simon le Magicien, V. Gnosticisme.
Société chrétienne.
Société païenne, sa profonde corruption, V. Révélation évangélique.
Solea, V. Basiliques.
Sonus.
Sotère (Catacombes de Sainte-).
Sous-diacres, V. Hiérarchie.
Spanieta ou *Planeta.*
Spatha ou *Spata.*
Stauqui.
Stauro-Procyanèse.
Staurosime
Stoïcisme.
Strémont (Saint), V. Gaules, II.
Struthio-Cameli ova.
Supplices des martyrs, V. Martyrs.
Symboles des forces mauvaises.
Symboles, V. Intolérance, etc.
Symboles chrétiens tirés des plantes, V. Arbres.
Synthronus.

T

Tabernaculum Ostensarium.
Table des secrètes.
Tableau de l'histoire du premier siècle de l'Eglise, V. Eglise.
Tabula paschalis.
Tabulæ acupictiles.
Tabulæ itinerariæ.
Tabulæ osseæ.
Tabulæ vinticæ.
Tabulæ votivæ.
Tacite. Persécution des Chrétiens par Néron, V. Eglise, etc.
Tatien.
Terminus paschalis.
Tertullien.
Tesseræ christianæ et *Hospitalitatis.*
Testament (Nouveau).
Tetrada.
Texte du Nouveau Testament; a-t-il été corrompu? V. Testament (Nouveau).
Thaïée, V. Abgare.
Thecæ, aureæ et argenteæ.
Théodote de Byzance, V. Antitrinitaires.
Theogonie de Jamblique, V. Jamblique.
Théophile d'Antioche (Saint).
Theurgie, V. Eclectisme Alexandrin.
Tolérance de l'Eglise primitive, V. Intolérance, etc.
Tombeaux chrétiens (leurs inscriptions dans les catacombes), V. Inscriptions des catacombes.
Tonsure (son origine), V. Costumes chrétiens.
Tradition.
Traditions de tous les peuples sur une Vierge-Mère, V. Vierge-Mère.
Trinité.
Trinité (Erreur sur la), V. Antitrinitaires.
Troparium.
Trophime (Saint), V. Gaules, § II.
Tuffe Lithoïde, V. Catacombes.
Turricula rubra, lectum Sacræ Eucharistiæ conditorium.
Turris.
Typicon.
Tyrine ou Tyrophage.

U

Ulpien, V. Législation comparée, § II.
Unitaires, V. Apologistes et Antitrinitaires.
Usage des catacombes; a-t-il été exclusivement catholique? V. Catacombes, § III.

V

Valentin, V. Gnosticisme.
Vela.
Velothyræ ou Velothyra
Verdy-Aore.
Vérité doit être intolérante, V. Intolérance, etc.
Vestes sacræ.
Vexilla.
Vie monastique.
Vierge (La sainte).
Vierge (La sainte); ce qu'en disent les auteurs mahométans, V. Mahométans. Ce qu'elle devient après la mort du Sauveur, V. Eglise, etc.
Vierge-Mère (tradition des peuples sur la).
Voyages de saint Paul.

W

Wordsworth, V. Calliste (Saint.)

X

Xérophage.

Z

Zona ou *Zostera.*)

NOTES ADDITIONNELLES.

Note I (art. Art chrétien) : Art chrétien primitif. 1177
Note II (art. Calliste et art. Intolérance doctrinale de la primitive Eglise) : Le livre des *Philosophumena*. 1181
Note III (art. Catacombe) : Cérémonies de la levée du corps d'un martyr. 1185
Note IV (art. Justin [Saint]) : Motifs de conversion de saint Justin, philosophe platonicien. 1191
Note V (art. Gaules) : Introduction du Christianisme dans les Gaules 1197
Note VI (art. Martyrs) : Des martyrs et de leur action sociale. 1205
Note VII (art. Peinture). 1211
Note VIII, (art. Cicéron) : Philosophie ancienne. 1217
Note IX (art. Pline le Jeune) : Témoignage rendu aux mœurs innocentes des chrétiens par Pline le Jeune dans une de ses lettres à l'empereur Trajan. 1235
Note X (art. Liturgie) : Liturgie ancienne de l'Eglise. 1245

FIN.

Imprimerie de BIGNE, au Petit-Montrouge.

Non, Seigneur, je ne commettrai pas cette infidélité à l'égard du ministère que vous m'avez confié. Malheur à moi si j'ai quelquefois gardé le silence quand je devais parler dans l'intérêt de votre gloire et du salut de mes frères ! *Væ mihi quia tacui !* (*Isa.*, VI, 5.) Mais me voici désormais, ô mon Dieu ! déterminé à accomplir vos volontés. Parlez, Seigneur, commandez, ce qu'il vous plaira ; je suis prêt à obéir : *Ecce ego, mittemme.* (*Ibid.*, 8.) Vous m'honorez trop, sans aucun doute, en me chargeant d'être votre ambassadeur auprès des peuples ; mais puisqu'il vous a plu de me confier ce noble ministère, je m'efforcerai de l'honorer par mon zèle et mon exactitude : *Ministerium meum honorificabo.* (*Rom.*, XI, 13.) Ce devrait être assez pour me déterminer à m'y rendre fidèle, de savoir que vous l'exigez de moi ; que ne dois-je pas faire quand je recueille de votre bouche la consolante assurance que ceux qui instruisent les peuples sur la justice seront pendant l'éternité comme des étoiles brillantes ! *Et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII, 3.)

DISCOURS XIII.

DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PRÉDICATIONS.

Et factum est cum consummasset Jesus verba hæc, admirabantur turbæ super doctrina ejus. Erat enim docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scriba et pharisæi. (*Matth.*, XII, 28, 29.)

Jésus ayant terminé ses discours, le peuple était dans l'admiration de sa doctrine ; car il enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les docteurs et les pharisiens.

Il n'est pas étonnant que les discours de la souveraine sagesse aient été admirés, car qu'y a-t-il qui ne soit admirable dans les œuvres du Fils de Dieu ? Nous devons remarquer néanmoins que ses instructions tant admirées par le peuple fidèle n'étaient, le plus souvent, que des conversations simples, familières, à la portée de toutes les intelligences ; mais il est vrai aussi que les fidèles n'appréciaient, n'estimaient, n'admiraient réellement que ce qu'ils entendaient bien, que ce qui est fait pour eux, que ce qui a pour but, non la vaine gloire, mais leur salut, leurs intérêts éternels. Aussi ce ne sont pas les pharisiens qui admirent Jésus-Christ : poussés par une basse jalousie, et ne remarquant dans le langage du Sauveur que la condamnation de leur orgueil, de leur affectation, de leurs prétentions, ils éprouvent un malaise et une souffrance continuels, quand ils l'entendent. Ils viennent néanmoins l'écouter, non pour profiter de ses discours, mais pour les critiquer, et, s'il est possible, pour le surprendre dans ses paroles : *Ut caperent eum in sermone.* (*Matth.*, XXII, 15.) Il ne s'en met point en peine ; mais, quand on vient lui annoncer que ces hommes si délicats ont été scandalisés de ce qu'il a dit : *Laissez-les*, répond-il, *ce sont des aveugles et des conducteurs d'aveugles : Sinite illos ; cæci sunt, et ductores cæcorum.* (*Matth.*, XV, 14.)

Dans une première instruction, Messieurs, je vous ai parlé de l'obligation d'instruire les fidèles ; dans la suivante, j'ai entrepris d'anéantir les prétextes qu'apporte la négligence pour se dispenser de ce devoir. Vous permettrez-vous d'entrer aujourd'hui dans la discussion des différentes espèces d'instructions qu'un pasteur peut adresser à ses troupeaux ? Je conjure MM. les archiprêtres doyens et autres pasteurs qui exercent depuis longtemps le saint ministère, de vouloir bien m'excuser si je traite un sujet à l'égard duquel j'aurais bien plus besoin de leurs observations qu'ils n'ont besoin des miennes ; mais j'ai considéré que cette matière pourrait n'être pas désagréable soit aux jeunes ecclésiastiques, soit à ceux qui sont venus ici se préparer à l'ordination prochaine. Mes réflexions serviront du moins à les mettre à même de consulter nos communs maîtres et docteurs. Ainsi, après avoir parlé du catéchisme et du prône, je dirai un mot sur la conférence. Vierge sainte, vous êtes ma ressource ordinaire : assistez-moi, je vous en conjure. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE

C'est une obligation sérieuse pour tous ceux qui sont chargés du soin d'une paroisse d'instruire des vérités de la religion et des principaux devoirs du christianisme tous ceux qui sont sous leur juridiction. Mais je ne pense pas qu'il y ait dans toutes les fonctions pastorales une obligation plus stricte et plus grave que celle de faire le catéchisme aux enfants, et de se conformer sur ce point aux prescriptions de la sainte Église. Il est certain que si on laisse passer ce premier âge sans lui donner une connaissance suffisante de la religion, et sans lui laisser une impression profonde des grandes vérités de l'Évangile, toutes les plaintes que l'on fera plus tard sur l'irréligion et le dérèglement des mœurs, seront ridicules de la part d'un pasteur, parce qu'il aura manqué le moment où il fallait établir dans ces jeunes cœurs un fondement solide, leur faire goûter, aimer et craindre les dogmes de notre religion sainte, et les accoutumer à en pratiquer exactement tous les devoirs.

Dans quelques diocèses de France, on fait à peu près le catéchisme tous les jours, depuis la Toussaint jusqu'à la première communion, qui a lieu quelques semaines après Pâques. C'est ordinairement le samedi que l'on excepte, ce jour-là occupant davantage pour la confession. Le reste de l'année, le catéchisme se fait tous les dimanches, excepté les deux mois que l'on accorde pour les vacances.

Quelques diocèses sont bien moins rigoureux, puisqu'on n'y oblige à faire le catéchisme que trois fois la semaine, le dimanche compris, depuis l'Avent jusqu'à Pâques. En cela, on a eu égard aux fatigues des pasteurs qui souvent sont chargés de plusieurs paroisses, et obligés d'y faire successivement le catéchisme.

Il y a des curés qui ne font faire la première communion que tous les deux ans.

ÉTAT DE QUELQUES PUBLICATIONS DES *ATELIERS CATHOLIQUES* AU 1er JANVIER 1856.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE, ou Bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident; reproduction chronologique et intégrale de la tradition catholique pendant les douze premiers siècles de l'Eglise, d'après les éditions les plus estimées. 260 vol. in-4° latins; prix : 1,300 fr. Le grec et le latin réunis formeront 300 vol. et coûteront 1,800 fr. Tous les Pères se trouvent néanmoins dans l'édition latine, laquelle a paru complètement en 217 vol. pour l'Eglise d'Occident. Prix : 1085 fr. 222 vol. ont paru et 900 souscripteurs sont venus.

COURS COMPLETS D'ECRITURE SAINTE ET DE THÉOLOGIE, 1° formés uniquement de Commentaires et de Traités partout reconnus comme des chefs-d'œuvre, et désignés par une grande partie des évêques et des théologiens de l'Europe, universellement consultés à cet effet; 2° publiés et annotés par une société d'ecclésiastiques, tous curés ou directeurs de séminaires dans Paris. Chaque *Cours*, terminé par une table universelle analytique et par un grand nombre d'autres tables, *forme* 28 *vol. in-4°*. Prix : 158 fr. l'un.

TRIPLE GRAMMAIRE ET TRIPLE DICTIONNAIRE HEBRAIQUE ET CHALDAIQUE, 1 énorme vol. in-4°. Prix : 15 fr.

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE DES ORATEURS SACRES DU PREMIER ET DU SECOND ORDRE, ET COLLECTION INTÉGRALE OU CHOISIE DE LA PLUPART DES ORATEURS SACRES DU TROISIÈME ORDRE, selon l'ordre chronologique, afin de présenter, comme sous un coup d'œil, l'histoire de la prédication en France pendant trois siècles, avec ses commencements, ses progrès, son apogée, sa décadence et sa renaissance, 67 vol. in-4°. Prix : 335 fr., 6 fr. le vol. de tel ou tel Orateur en particulier. Tout a paru.

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE DES ORATEURS SACRES de 1789 et au-dessus jusqu'à nos jours. 33 vol. in-4°. Prix : 165 fr. Cette seconde série, outre les orateurs morts, contient la plupart des vivants; elle est, de plus, accompagnée des mandements épiscopaux d'un intérêt public et permanent, des *Œuvres complètes* des meilleurs pronistes anciens et modernes, des principaux ouvrages connus sur l'art de bien prêcher; enfin, de vingt tables différentes présentant les matières sous toutes les faces. 18 vol. ont paru, les 15 autres marchent à pas de géant.

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE ou série de dictionnaires sur chaque branche de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus variée, la plus facile et la plus complète des Théologies. Ces DICTIONNAIRES SONT : ceux d'Ecriture sainte, — de Philologie sacrée, — de Liturgie, — de Droit canon, — des Hérésies, des schismes, des livres jansénistes, des Propositions et des livres condamnés, — des Conciles, — des Cérémonies et des rites, — des Cas de conscience, — des Ordres religieux (*hommes et femmes*), — des diverses religions, — de Géographie sacrée et ecclésiastique, — de Théologie morale, ascétique et mystique, — de Théologie dogmatique, canonique, liturgique, disciplinaire et polémique, — de Jurisprudence civile-ecclésiastique, — des Passions, des vertus et des vices, — d'Hagiographie, — des Pèlerinages, — d'Astronomie, de Physique et de Météorologie religieuses, — d'Iconographie chrétienne, — de Chimie et de minéralogie religieuses, — de Diplomatique chrétienne, — des Sciences occultes, — de Géologie et de chronologie chrétiennes, 52 vol. in-4°. Prix : 312 fr. 51 vol. ont vu le jour.

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE, contenant les DICTIONNAIRES de Biographie chrétienne et antichrétienne, — des Persécutions, — d'Eloquence chrétienne, — de Littérature *id.*, — de Botanique *id.*, — de Statistique *id.*, — d'Anecdotes *id.*, — d'Archéologie *id.*, d'Héraldique *id.*, — de Zoologie, — de Médecine pratique, — des Croisades, — des Erreurs sociales, — de Patrologie, — des Prophéties et des miracles, — des Décrets des Congrégations romaines, — des Indulgences, — d'Agri-silvi-viti-Horticulture, — de Musique chrétienne, — d'Epigraphie *id.* — de Numismatique *id.*, — des Conversions au catholicisme, — d'Education, — des Inventions et découvertes, — d'Ethnographie, — des Apologistes involontaires, — des Manuscrits, — d'Anthropologie, — des Mystères, — des Merveilles, — d'Ascétisme, — de Paléographie, de Cryptographie, de Dactylologie, d'Hiéroglyphie, de Sténographie et de Télégraphie, — de Paléontologie, — de l'Art de vérifier les dates, — des Objections scientifiques. 52 vol. in-4°. Prix : 312 fr. Tous ont paru.

TROISIÈME ET DERNIERE ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE, contenant les DICTIONNAIRES de Philosophie, — d'Antiphilosophisme, — du Parallèle des doctrines religieuses et philosophiques avec la foi catholique, — du Protestantisme, — des Objections populaires, — de Critique, — de Scolastique, — de Philologie du moyen âge, — de Physiologie, — de Tradition patristique et conciliaire, — de la Chaire, — d'Histoire ecclésiastique, — des Missions, — des Antiquités chrétiennes et découvertes modernes, — des Bienfaits du christianisme, — d'Esthétique, — de Discipline, — d'Erudition, — des Papes, — des Cardinaux, — de Bibliographie, — des Musées, — des Abbayes, — de Ciselure, gravure et ornementation chrétienne, — de Légendes du christianisme, — de Cantiques, — d'Economie charitable, — des Sciences politiques, — de Législation comparée, — de la Sagesse populaire, — des Superstitions, — des Livres apocryphes — de Leçons de littérature en prose et en vers, — de Mythologie, — de Technologie, — des Controverses historiques, — des Origines du christianisme, — des Sciences physiques et naturelles dans l'antiquité, — des Harmonies de la raison, de la science, de la littérature et de l'art avec la foi catholique. 60 vol. in-4°. Prix : 360 fr. 18 vol. sont terminés; les autres suivent vite.

DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES : de Tertullien, Origène, Eusèbe, S. Augustin, Montaigne, Bacon, Grotius, Descartes, Richelieu, Arnauld, de Choiseul du Plessis-Praslin, Pascal, Pélisson, Nicole, Boyle, Bossuet, Bourdaloue, Loke, Lami, Burnet, Malebranche, Lesley, Leibnitz, La Bruyère, Fénelon, Huet, Clarke, Duguet, Stanhope, Bayle, Leclerc, Du Pin, Jacquelot, Tillotson, De Haller, Sherlock, Le Moine, Pope, Leland, Racine, Massillon, Ditton, Derham, d'Aguesseau, de Polignac, Saurin, Buffier, Warburton, Tournemine, Bentley, Littleton, Fabricius, Seed, Addison, De Bernis, J.-J. Rousseau, Para du Phanjas, Stanislas Ier, Turgot, Statler, West, Beauzée, Bergier, Gerdil, Thomas, Bonnet, de Crillon, Euler, Delamarre, Caraccioli, Jennings, Duhamel, S. Liguori, Butler, Bullet, Vauvenargues, Guénard, Blair, de Pompignan, de Luc, Porteus, Gérard, Diessbach, Jacques, Lamourette, Laharpe, Le Coz, Duvoisin, De la Luzerne, Schmitt, Poynter, Moore, Silvio Pellico, Lingard, Brunati, Manzoni, Perrone, Palay, Dorléans, Campien, F. Pérennès, Wiseman, Buckland, Marcel de Serres, Keith, Chalmers, Dupin aîné, Sa Sainteté Grégoire XVI, Cattet, Milner, Sabatier, Morris, Bolgeni, Chassay, Lombroso et Consoni; contenant les apologies de 117 auteurs répandues dans 180 vol.; traduites pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites; reproduites INTÉGRALEMENT, non par extraits; ouvrage également nécessaire à ceux qui ne croient pas, à ceux qui doutent et à ceux qui croient. 20 vol. in-4°. Prix : 120 fr.

HISTOIRE DU CONCILE DE TRENTE, par le cardinal Pallavicini, précédée ou suivie du Catéchisme et du texte du même concile, de diverses dissertations sur son autorité dans le monde catholique, sur sa réception en France et sur toutes les objections protestantes, jansénistes, parlementaires et philosophiques auxquelles il a été en butte; entin d'une notice sur chacun des membres qui y prirent part. 3 vol. in-4°. Prix : 18 fr.

PERPETUITE DE LA FOI DE L'EGLISE CATHOLIQUE, par Nicole, Arnaud, Renaudot, etc., suivie de la Perpétuité de la Foi sur la confession auriculaire par Denis de Sainte-Marthe, et des 15 Lettres de Scheffmacher sur presque toutes les matières controversées avec les Protestants. 4 vol. in-4°. Prix : 24 f.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE SAINTE THERESE, de S. Pierre d'Alcantara, de S. Jean-de-la-Croix et du bienheureux Jean d'Avila; formant ainsi un tout bien complet de la plus célèbre Ecole ascétique d'Espagne, 4 vol. in-4°. Prix : 24 fr.

CATÉCHISMES philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques, de Feller, Aimé, Scheffmacher, Rohrbacher, Pey, Lefrancois, Alletz, Almeyda, Fleury, Pouney, Bellarmin, Meusy, Challoner, Gother, Surin et Olier, 2 v. in-4°. Pr. : 15 f

PRÉLECTIONES THÉOLOGICÆ, de PERRONE. 2 forts vol. in-4°. Prix : 12 fr.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE DE PRESSY, évêque de Boulogne. 2 vol. in-4°. Prix : 12 fr.

MONUMENTS INEDITS SUR L'APOSTOLAT DE SAINTE MARIE-MADELEINE EN PROVENCE, et sur les autres apôtres de cette contrée, par M. Faillon, de Saint-Sulpice, 2 forts vol. in-4°, enrichis de 500 gravures. Prix : 16 fr.

COURS COMPLET D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, 25 vol. in-4°. Prix : 150 fr. Les 10 premiers vol. ont paru.

LUCII FERRARIS PROMPTA BIBLIOTHECA, canonica, juridica, moralis, theologica, etc., 8 v. in-4°. Prix : 60 fr. 6 v. ont paru.

OEUVRES COMPLETES de THÉBAULT, 7 vol. in-4°. Prix : 45 fr.

OEUVRES COMPLETES de BOUDON, 2 vol. in-4°. Prix : 15 fr.

OEUVRES COMPLETES de FRAYSSINOUS, 1 v. in-4°. Pr. : 6 f.

OEUVRES COMPLETES du cardinal de LA LUZERNE, évêque de Langres, 6 vol. in-4°. Prix : 30 fr.

OEUVRES COMPLETES de BERGIER, 8 vol in-4°. Prix : 50 fr.

OEUVRES COMPLETES de LEFRANC DE POMPIGNAN, archevêque de Vienne, et OEUVRES RELIGIEUSES de son frère l'académicien, 2 vol. in-4°. Prix : 14 fr.

OEUVRES COMPLETES de DE LA TOUR, chanoine de Montauban, 7 vol. in-4°. Prix : 45 fr. — Les *Mémoires liturgiques et canoniques* valent seuls au delà de ce prix. Ils sont au nombre de 3!

OEUVRES COMPLETES de BAUDRAND, 2 v. in-4°. Prix : 14 fr.

Les souscripteurs à 20 volumes à la fois, parmi les ouvrages ci-dessus, jouissent, EN FRANCE, de quatre avantages : le premier est de pouvoir souscrire sans affranchir leur lettre de *souscription;* le second est de ne payer les volumes qu'après leur arrivée au chef-lieu d'arrondissement ou d'évêché; le troisième est de recevoir les ouvrages *franco* chez notre correspondant ou le leur, ou d'être remboursés du port; le quatrième est de ne verser les fonds qu'à leur propre domicile et sans frais.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 000285477b

BL 3.1 .M5 V117 1856
JEHAN, LOUIS FRANCOIS.
DICTIONNAIRE DES ORIGI

CE BL 0031
.M5 V117 1856
COO JEHAN, LOUIS DICTIONNAI
ACC# 1318598

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 02 04 09 5